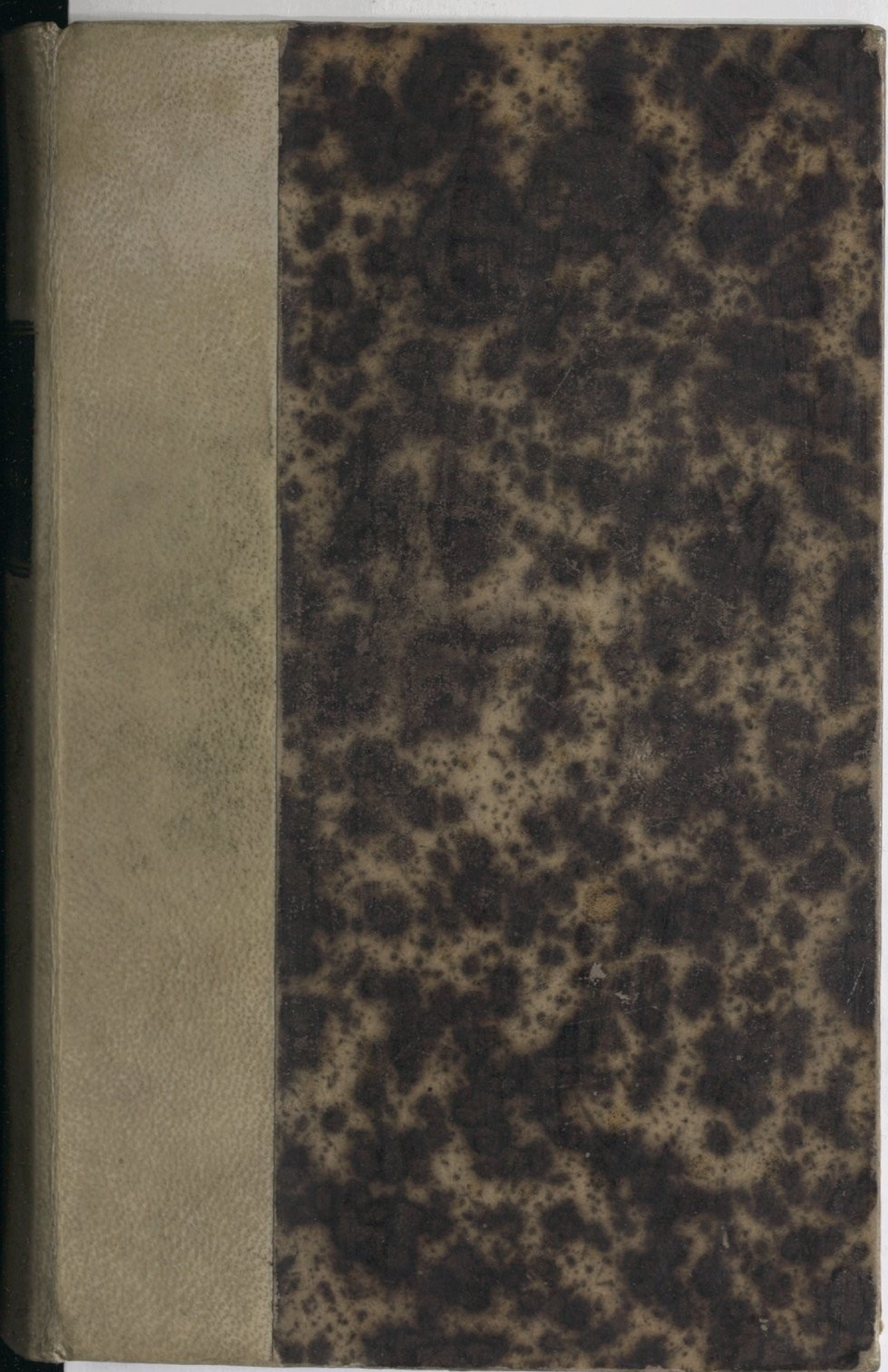
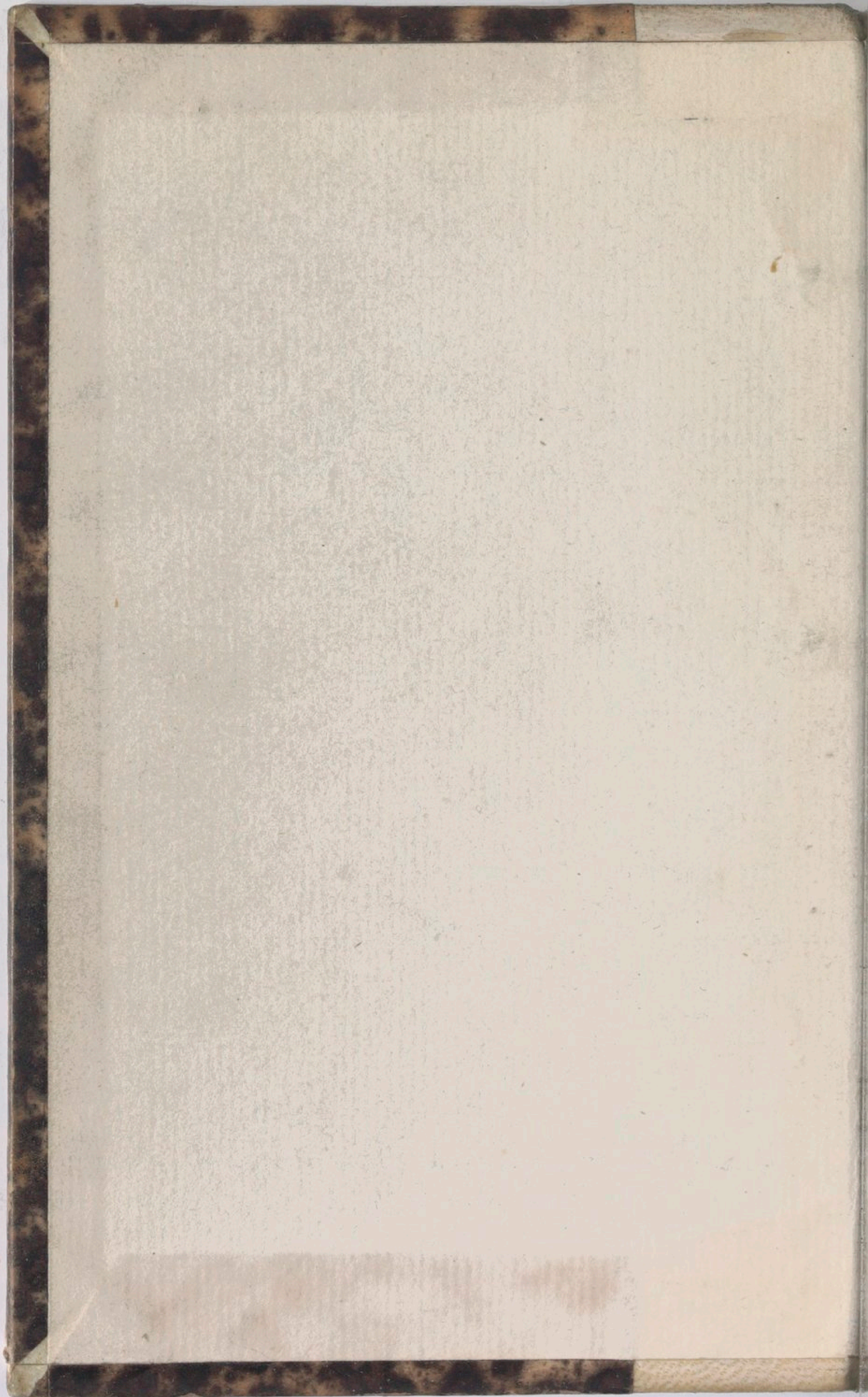
Dictionnaire complet de la langue française : suivi de notes scientifiques, étymologiques, historiques et littéraires... [...]





DICTIONNAIRE COMPLET

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

SUIVI

1° DE NOTES SCIENTIFIQUES, ÉTYMOLOGIQUES,
HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES SUR LES MOTS LES PLUS IMPORTANTS
DE LA LANGUE ;

2° D'UN DICTIONNAIRE DES LOCUTIONS ET PHRASES LATINES
QUE LEUR APPLICATION FRÉQUENTE DANS LE DISCOURS
A FAIT POUR AINSI DIRE ENTRER DANS LA LANGUE,
ET QU'IL N'EST PLUS PERMIS A PERSONNE D'IGNORER AUJOURD'HUI ;

3° D'UN DICTIONNAIRE DES NOMS HISTORIQUES,
GÉOGRAPHIQUES, MYTHOLOGIQUES, BIBLIOGRAPHIQUES, ARTISTIQUES
ET LITTÉRAIRES.

QUATRE DICTIONNAIRES EN UN SEUL

PAR

P. LAROUSSE

AUTEUR DE LA LEXICOLOGIE DES ÉCOLES

Un Dictionnaire sans exemples
est un squelette.

SIXIÈME ÉDITION

PARIS

AUG. BOYER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

49, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 49

1874

PARIS. — IMPRIMERIE PIERRE LAROUSSE
49, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, 49



PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Tous les dictionnaires se divisent naturellement en deux classes, d'après le plan qui a présidé à leur rédaction.

Ceux où chaque mot est accompagné de toutes ses acceptions déterminées par des exemples ou des phrases puisées dans nos grands écrivains : c'est ainsi qu'ont procédé Wailly, Gattel, Laveaux, Boiste, Nodier, et enfin l'Académie.

Ceux où, comme dans nos innombrables dictionnaires de poche, on se contente d'énoncer le sens propre et général des mots, sans le fixer par aucun exemple, sans tenir compte des acceptions variées, des sens figurés que les besoins et le progrès ont introduits dans la langue. Squelettes où il ne faut chercher que l'orthographe des mots et le genre des noms, et qui, s'ils représentaient fidèlement la langue, rendraient impossible l'expression de l'idée la plus vulgaire, puisque, suivant Dumarsais, « il n'y a rien de si naturel, de si ordinaire et de si commun que les figures dans le langage des hommes. » Une citation empruntée à l'un de ces dictionnaires, tout récemment publié, va expliquer notre pensée :

FAUX, adj. Contraire à la vérité ; feint ; contrefait ; discordant ; infidèle.
MÉNAGER, v. tr. User d'économie ; procurer ; conduire.

D'autres, dans ces derniers temps, frappés de la distance considérable qui sépare l'in-quarto de l'in-dix-huit, ont essayé, tout en conservant à leur ouvrage le format d'un *dictionnaire manuel*, de s'approprier les richesses des premiers et d'obvier ainsi à l'insuffisance des seconds, et ils ont fait suivre chaque mot de toutes les acceptions qu'il revêt dans le langage, sans les appuyer d'aucun exemple qui en fît ressortir l'application :

FAUX, adj. Qui n'est pas vrai ; controuvé ; illusoire ; qui n'est pas exact; qui manque de justesse ; qui affecte des sentiments qu'il n'a pas; contraire à ce qui, dans le même genre, est vrai, sincère, bon ; discordant ; supposé ; fait à l'imitation d'une chose vraie ; simulé.

MÉNAGER, v. tr. User d'économie ; ne pas fatiguer, ne pas exposer mal à propos. *Fig.* Conduire, manier avec adresse ; distribuer, disposer habilement ; procurer, préparer ; traiter avec égards.

Quelle abondante stérilité ! Qui pourrait suivre le fil invisible qui relie toutes ces interprétations différentes? Qui pourrait se retrouver dans ce chaos, où l'esprit, même le plus exercé, perd à chaque instant son chemin ? Ces sortes d'ou-

vrages ne ressemblent-ils pas à une collection minéralogique dont toutes les pièces seraient jetées pêle-mêle et non étiquetées? Ici, le squelette est à peu près complet, avec tous ses ossements et ses articulations; rien n'y manque, si ce n'est le mouvement, la chaleur, la vie. On n'oublie qu'une chose : éclairer la lanterne.

Ces citations, qui vont permettre au lecteur de juger par lui-même jusqu'à quel point nos observations sont fondées, sont empruntées textuellement à deux ouvrages qui jouissent d'une certaine vogue dans nos écoles.

Qu'on nous permette maintenant de mettre en regard de ces extraits les définitions des deux mêmes mots, puisées dans le nouvel ouvrage que nous faisons paraître aujourd'hui :

FAUX adj. Contraire à la vérité : *bruit faux;* feint : *fausse douceur;* mal fondé : *fausse crainte;* contrefait : *fausse monnaie;* postiche : *fausse barbe;* supposé : *faux nom;* illusoire : *fausse espérance;* perfide, trompeur : *faux ami;* discordant : *voix fausse;* contre la bonne foi : *fausse promesse;* qui n'a que l'apparence : *fausse grandeur;* qui manque de justesse, d'exactitude : *faux poids;* qui détourne du but : *fausse route*, etc., etc.

MÉNAGER v. tr. Administrer avec économie : *ménager son revenu. Fig.* Ne pas fatiguer : *ménager ses forces;* ne pas exposer mal à propos : *ménager sa vie;* conduire, manier adroitement : *ménager les esprits;* préparer, amener : *ménager une entrevue;* procurer, réserver : *ménager une surprise;* traiter avec égards : *ménager quelqu'un. Ménager ses paroles*, parler peu; *ménager ses expressions*, parler avec circonspection; *ménager le temps*, en faire bon emploi; *ménager sa voix*, la bien conduire; *n'avoir rien à ménager*, plus de mesure à garder; *bien ménager l'ombre et la lumière dans un tableau, les incidents dans un ouvrage*, les distribuer habilement.

Ces deux mots ont été pris au hasard, et ils caractérisent de la manière la plus exacte le plan sur lequel est construit notre dictionnaire et celui qu'ont adopté nos devanciers. Que personne ne nous prête la pensée d'avoir voulu établir ici une comparaison dont notre amour-propre se décernerait naïvement les honneurs; nous avons cherché à justifier nos observations et à faire connaître la marche suivie dans la composition de ce nouveau dictionnaire, où nos efforts ont constamment tendu à apporter l'ordre et la clarté que nous avons regretté si souvent de ne pas rencontrer chez les autres. Ce n'est donc pas pour le plaisir de la critique que nous signalons ces défauts, dont la gravité a dû frapper bien des esprits avant nous; mais nous tenions à les constater pour

rendre plus évidente la nécessité de nouveaux travaux sur la langue française, beaucoup moins riche en ouvrages utiles qu'on ne le croit communément.

Aux améliorations que nous venons de signaler, il en est d'autres qui, pour ne porter que sur des détails, n'en ont pas moins leur importance dans un genre d'ouvrage où il faut avant tout de la méthode et de la clarté. Ainsi, pour éclaircir l'obscurité ou le vague qui existe encore sur certains mots après la définition, nous les avons fait entrer dans une phrase qui achève d'en préciser le sens ; et, pour qui a l'habitude de lire, notre langue abonde en termes très-usuels en apparence, mais au fond assez peu compris. Quel est celui, par exemple, nous parlons bien entendu de ceux qui n'ont reçu qu'un certain degré d'instruction, quel est celui qui n'a pas été arrêté souvent par les mots *aléatoire*, *pierre d'achoppement*, *contondant, solution de continuité*, et tant d'autres qu'on entend journellement dans la conversation ou que l'on rencontre dans la lecture? Nous avons cru ne pas pouvoir apporter trop de soin à faire disparaître ces obstacles, qui nous avaient souvent arrêté nous-même, et c'est le souvenir de notre ancien embarras qui nous a dicté les définitions suivantes :

ALÉATOIRE adj. Qui repose sur un événement incertain : *les assurances sont des contrats aléatoires ; un pêcheur qui vend d'avance son coup de filet fait une vente aléatoire*.

ACHOPPEMENT (pierre d') n. m. Obstacle, écueil : *l'affaire sera bientôt terminée, si nous ne trouvons pas quelque pierre d'achoppement ;* occasion de faillir : *les élèves paresseux sont des pierres d'achoppement pour les élèves studieux*.

CONTONDANT, E adj. Se dit d'un instrument, d'un corps qui blesse, qui meurtrit sans couper, comme un *bâton*, un *marteau*, etc. Son opposé est *tranchant*.

CONTINUITÉ (solution de) n. f. Interruption qui se présente dans l'étendue d'un corps : *les plaies, les fractures, sont des solutions de continuité dans les chairs et dans les os ; les traits de ce dessin ne sont pas purs, on y remarque trop de solutions de continuité*.

Dans d'autres cas, les exemples sont remplacés par une énumération qui, en appliquant à des *individus* connus les qualités du *genre* ou de l'*espèce*, fait disparaître le vague de la définition générale :

ACAULE adj. Se dit des plantes dépourvues de tige, comme le *pissenlit*, la *primevère*, le *plantain*, la *chicorée*, etc.

EXOTIQUE adj. Nom donné aux animaux et aux végétaux étrangers au climat dans lequel on les transporte, comme sont en France le *lama*, le *dattier*, etc. Son opposé est *indigène*.

SOLIPÈDE adj. et n. m. Dont le pied ne présente qu'un seul doigt, un seul sabot, comme le *cheval*, l'*âne*, etc.

Il est un autre écueil que les lexicographes n'ont pas toujours su ou voulu éviter, et contre lequel nous avons tenu à nous prémunir ; c'est la question des racines grammaticales et des définitions qui en dérivent immédiatement. Un grand nombre de mots ont commencé par avoir un sens fidèlement étymologique. C'est ainsi qu'*ignoble* (de *in nobilis*, qui n'est pas noble, qui est plébéien), *insolent* (de *insolens*, qui n'est pas dans la coutume), ont exprimé d'abord une idée analogue au sens des mots qui ont servi à leur formation. Mais il est souvent arrivé que, dans le langage ordinaire et sous la plume des écrivains, le sens étymologique a subi des transformations et a même changé complétement. Ne devient-il pas alors inutile, sinon ridicule, de le consigner scrupuleusement dans les colonnes d'un dictionnaire, et de dire, par exemple, que *banalité* marque le droit qu'avait un seigneur d'assujettir ses vassaux à l'usage d'une chose; qu'un *carabinier* est un soldat armé d'une *carabine* ; que *continence* (de *continere*, contenir) signifie *capacité*, etc., etc.? Ces définitions, que nous empruntons à deux auteurs récents, expriment le sens primitif, qui ne rend plus du tout l'idée que l'on attache aujourd'hui à ces termes.

Qui n'a pas été ainsi souvent désappointé en face de ces explications si différentes de celles qu'il s'attendait à trouver, et quelle idée se faire d'un livre qu'on croit composé pour les besoins de l'époque, mais dont les réminiscences du moyen âge ont fait les frais? Ces définitions remontent à la création des mots, et les premiers lexicographes qui les ont données, Vaugelas, Furetière, Richelet, Bouhours, etc., étaient sans doute dans le vrai. Leurs successeurs ont eu le tort de les copier et de se copier mutuellement jusqu'à nos jours, sans tenir suffisamment compte, dans leur travail, des modifications introduites par l'usage, commettant ainsi l'erreur grave d'assimiler une langue vivante à une langue morte. Une langue morte, en effet, le mot le dit assez, reste en dehors de toute révolution ; elle est à une langue vivante ce que la statue est à l'original, quelque chose d'immobile et de pétrifié, sur lequel passe le temps sans laisser aucune empreinte. C'est

ainsi que les expressions, les tours de la langue grecque et de la langue latine, ont encore aujourd'hui, pour les savants, la même valeur et les mêmes applications qu'au temps de Sophocle et de Virgile. En est-il de même de la langue française? Assurément non. Une langue vivante est assujettie à la grande loi de la transformation, caractère distinctif de tout ce qui vit, de manière que chaque période de temps, chaque année qui s'écoule, enlève ou ajoute quelque chose à sa physionomie. C'est au lexicographe à observer, à suivre attentivement cette transformation et à daguerréotyper, pour ainsi parler, cette physionomie au moment même où il écrit, ainsi qu'à utiliser les richesses que les langues vivantes acquièrent avec le temps. Or, une langue s'enrichit de deux manières : par des acceptions nouvelles attribuées à des mots déjà existants, ou par l'introduction de nouveaux mots créés pour exprimer de nouvelles idées. Le lexicographe s'empare alors de ces additions, de ces modifications, en dote son travail, en les substituant à des expressions et à des tours devenus inintelligibles aujourd'hui.

Voilà à quel point de vue nous nous sommes placé. Pour nous, *banalité* signifie *trivialité ; carabinier* désigne un soldat appartenant à un corps de cavalerie ou d'infanterie, formé d'hommes d'élite; *continence* n'est autre chose que *chasteté,* etc. Un dictionnaire ne doit pas ainsi, en dépit des variations et des progrès d'une langue, faire violence à toutes les idées reçues, en imposant des acceptions vieillies depuis longtemps. Il ne doit ni rester trop loin ni ouvrir la marche : c'est un laquais qui porte les bagages de son maître, en le suivant par derrière. Que l'Académie, qui est « le dépôt des formes durables et des variations de notre langue (1), » ait cru devoir tenir compte de ces mêmes acceptions, on le comprend sans peine : ses colonnes sont des archives où les vicissitudes de chaque mot trouvent naturellement leur histoire. Mais alors elle a la sage prévoyance de distinguer le sens vieilli du sens actuel, évitant par là même toute incertitude et toute méprise à ceux qui viennent la consulter.

Nous avons encore quelques améliorations de détail à si-

(1) Villemain, Préface du *Dictionnaire de l'Académie.*

gnaler. Nos verbes irréguliers, certaines règles de syntaxe, comme le choix des auxiliaires, l'emploi de la négation, le pluriel des adjectifs en *al*, des substantifs composés, des noms tirés des langues étrangères, présentant des difficultés qui peuvent arrêter les meilleurs écrivains, nous avons résolu tous ces cas, autant du moins que nous le permettait l'exiguïté de notre cadre, en adoptant le sentiment de l'Académie. Quand il s'agit d'orthographe, il faut une autorité, et quelque imparfait que soit sous ce rapport le Dictionnaire de l'Académie, nous avons dû le prendre constamment pour guide.

Enfin, un dictionnaire n'étant pas complet, à notre avis, quand la prononciation ne s'y trouve pas représentée, nous l'avons donnée avec soin, tout en nous restreignant aux seuls mots qui offrent véritablement une difficulté. Quand un ouvrage de ce genre ne s'adresse pas spécialement à des étrangers, il serait puéril en effet d'indiquer la prononciation des mots les plus simples et les plus usuels.

Ici s'arrêtent généralement tous les dictionnaires. Nous croyons, quant à nous, qu'un tel cadre, quoique habilement rempli, reste encore incomplet. Nous avons donc fait suivre le dictionnaire proprement dit de trois parties, dont chacune forme en quelque sorte un livre à part, de manière que nous avons pu écrire au frontispice de cet ouvrage ce sous-titre qui paraît pompeux, mais qui n'est que vrai : QUATRE DICTIONNAIRES EN UN SEUL.

1° Il y a dans notre langue un grand nombre de mots pour lesquels une définition, quelque étendue, quelque bonne qu'elle soit, reste toujours obscure. La curiosité du lecteur n'est qu'éveillée, son esprit n'est point satisfait. Il nous suffira de citer les mots *aérolithe*, *alchimie*, *aristarque* (un), *fossile*, *galimatias*, *patelin*, *phrénologie*, *tramontane*, *vaccin*, etc. Ici, une petite notice étymologique, scientifique, historique ou littéraire, était indispensable. Nous l'avons donnée chaque fois que cela nous a paru nécessaire, et à la fin du volume, un dictionnaire à part, composé de plus de quatre cents notes, fournira les explications que le plan de ce livre ne nous permettait pas de mettre à la suite des mots qu'elles concernent, nous conformant en cela au sage précepte de Buffon, qui recom-

mande de ne pas appuyer le crayon trop inégalement sur les différentes parties qui entrent dans la composition d'un ouvrage.

2° Il y a un grand nombre de locutions latines qui ne seraient pas à leur place dans un dictionnaire de la langue française, mais dont il est cependant très-utile d'avoir la clé, parce que leur emploi fréquent ne permet plus à personne de les ignorer aujourd'hui. Par exemple : *Alter ego*, *Aurea mediocritas*, *Currente calamo*, *Ejusdem farinæ*, *In naturalibus*, *Ipso facto*, *Lapsus calami*, *Lapsus linguæ*, *Non bis in idem*, *Sic vos non vobis*, *Sui generis*, *Tu quoque*, *Ultima ratio*, *Verba volant*... etc. Toutes ces locutions se trouvent rassemblées à la fin de notre ouvrage, avec des explications suffisantes pour en faire parfaitement connaître la signification et l'emploi. Nous les avons extraites d'une publication à part, composée sur cette matière entièrement neuve, et que nous avons mise au jour sous le titre de *Flore latine*.

3° A côté des mots usuels, il y a les noms propres, c'est-à-dire la nomenclature historique, géographique et mythologique. Nous en avons formé un dictionnaire spécial que nous nous sommes bien gardé de mêler au dictionnaire de la langue usuelle. Ce vocabulaire appartenant principalement à la biographie et à la politique, le jeter dans le torrent alphabétique, c'eût été nous interdire la possibilité d'opérer, à de courts intervalles, des changements que la marche des événements rend inévitables. C'est un point sur lequel il n'est pas besoin d'appuyer pour que le lecteur en comprenne l'immense avantage. Les événements qui viennent de s'accomplir en Allemagne en sont une éloquente confirmation.

Il est une dernière innovation que nous ne devons pas passer sous silence. En mariant quatre dictionnaires dans un même volume, il y avait un inconvénient à craindre : l'embarras dans les recherches ; nous avons imaginé, à cet effet, d'imprimer le dictionnaire des notes et des locutions latines sur un papier de couleur différente. Grâce à cet artifice, les deux parties importantes sont distinctes, et les tâtonnements deviennent impossibles, ce qui n'est pas un mince avantage ; car un dictionnaire est avant tout un livre de recherches, et celui qui cherche est toujours pressé.

Il nous reste, en finissant, quelques mots à dire du Dictionnaire de l'Académie. Depuis les factums de Furetière et les boutades de Chamfort, il est devenu en quelque sorte à la mode, parmi nos grammatistes modernes, de débuter dans la carrière par une critique à l'adresse de cet ouvrage, et ces critiques sont d'une extrême vivacité, comme tout ce qui est produit par l'ardeur bouillante et l'inexpérience de la jeunesse. Après avoir rompu cette lance, on est de droit grammairien, comme autrefois on passait chevalier après une action d'éclat. Tous ces critiques n'ont jugé le travail de l'Académie que sur la lecture de quelques articles isolés, et non d'après une étude attentive et surtout suivie ; ils n'en ont pas suffisamment saisi le plan et la méthode. Ils reprochent à l'Académie de ne s'être inquiétée ni de l'étymologie, ni de la prosodie, ni des formes grammaticales. Mais toutes ces choses, sur lesquelles les grammairiens s'escriment depuis deux siècles sans s'entendre, n'ont qu'un intérêt secondaire et ne sont pas la langue. L'Académie avait avant tout à s'occuper du sens des mots, de leurs acceptions propres et métaphoriques, de nos expressions proverbiales ; en un mot, elle avait à fixer cette langue qui, à une clarté admirable, ajoute « la pureté, la vivacité, la noblesse, l'harmonie, la force et l'élégance (1). » C'était là son programme, et elle l'a consciencieusement rempli en faisant de ses colonnes le dépôt des locutions, des constructions, des tours puisés dans nos meilleurs écrivains, et qui forment le fond même de la langue ; de sorte que, si un nouveau vandalisme littéraire venait à détruire tous nos chefs-d'œuvre, le Dictionnaire de l'Académie seul survivant, il suffirait à reconstituer notre belle langue française et à en faire retrouver toutes les ressources et toutes les richesses aux successeurs des Corneille, des Racine, des Molière, des Buffon, qui y puiseraient les matériaux nécessaires pour enfanter de nouvelles merveilles, comme les petits-fils des anciens preux n'auraient qu'à pénétrer dans un musée, à détacher les vieilles armures et à s'en revêtir, pour ajouter de nouveaux exploits à la gloire de leurs aïeux.

(1) Beauzée.

PRÉFACE

DE CETTE NOUVELLE ÉDITION

AVIS IMPORTANT

Tous les lecteurs connnaissent le succès exceptionnel qu'a obtenu ce petit Dictionnaire lors de son apparition en 1854 ; il réalisait de notables progrès sur tous les dictionnaires élémentaires publiés avant lui. Le premier :

1o Il appuyait chaque acception d'un exemple ;

2o Il donnait la liste des principales locutions latines passées dans la langue française ;

3o Il consacrait une notice encyclopédique à tous les mots qui en étaient susceptibles ;

4o Il offrait un dictionnaire de la prononciation figurée.

A quelques années de là, il était servilement imité. Les locutions latines paraissant de bonne prise, le plagiaire s'empressa de les fourrer au fond de son sac. On a même osé dire dans la préface que c'était une *heureuse innovation.*

Nous voulons couper court à ce système de rapine : nous avons ajouté à notre première édition près de 300 pages, c'est-à-dire deux nouveaux dictionnaires à l'ancien :

1o Dictionnaire de bibliographie ;

2o Dictionnaire des principales œuvres d'art (peinture, sculpture, architecture et musique).

Ces deux parties sont entièrement neuves et n'ont encore paru, par ordre alphabétique, dans aucun dictionnaire.

Voici donc une nouvelle et excellente occasion pour notre *imitateur* de donner cours à sa manie d'*heureuses innovations.*

Nous verrons bien...

Pierre Larousse.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

Abs.	Absolu.
Adj.	Adjectif.
Adm.	Administration.
Adv.	Adverbe.
Agr.	Agriculture.
Alg.	Algèbre.
Anat.	Anatomie.
Arch.	Architecture.
Arith.	Arithmétique.
Art.	Article.
Artill.	Artillerie.
Art mil.	Art militaire.
Astr.	Astronomie.
Auxil.	Auxiliaire.
Blas.	Blason.
Bot.	Botanique.
Chanc.	Chancellerie.
Charp.	Charpenterie.
Chim.	Chimie.
Chir.	Chirurgie.
Com.	Commerce.
Conj.	Conjonction.
Contr.	Contracté.
Cuis.	Cuisine.
Dém.	Démonstratif.
Dét.	Déterminatif.
Ell.	Elliptique.
Escr.	Escrime.
Ex.	Exemple.
Fam.	Familier.
Fauconn.	Fauconnerie.
Fém.	Féminin.
Féod.	Féodalité.
Fig.	Figure.
Fig. de rhét.	Figure de rhétorique.
Fin.	Finances.
Fortif.	Fortifications.
Généal.	Généalogie.
Géog.	Géographie.
Géol.	Géologie.
Géom.	Géométrie.
Gram.	Grammaire.
Hist. nat.	Histoire naturelle.
Horl.	Horlogerie.
Hortic.	Horticulture.
Impers.	Impersonnel.
Impr.	Imprimerie.
Ind.	Indicatif.
Interj.	Interjection.
Inus. au pl.	Inusité au pluriel.
Inv.	Invariable.
Iron.	Ironique.
Irr.	Irrégulier.
Jard.	Jardinage.
Jurisp.	Jurisprudence.
Litt.	Littérature.
Liturg.	Liturgie.
Loc. adv.	Locution adverbiale.
Loc. conj.	Locution conjonctive.

Loc. lat.	Locution latine.
Loc. prép.	Locution prépositive.
Log.	Logique.
Maçonn.	Maçonnerie.
Man.	Manége.
Mar.	Marine.
Math.	Mathématiques.
Méc.	Mécanique.
Méd.	Médecine.
Menuis.	Menuiserie.
Minér.	Minéralogie.
Mot angl.	Mot anglais.
Mot ital.	Mot italien.
Mot lat.	Mot latin.
Mus.	Musique.
Myth.	Mythologie.
Néol.	Néologisme.
Neut.	Neutralement.
N.	Nom.
N. f.	Nom féminin.
N. f. pl.	Nom féminin pluriel.
N. m.	Nom masculin.
N. m. pl.	Nom masculin pluriel.
Num.	Numéral.
Oppos.	Opposition.
Opt.	Optique.
Ord.	Ordinal.
Pal.	Palais.
Par ext.	Par extension.
Part. pass.	Participe passé.
Peint.	Peinture.
Pers.	Personne.
Peu us.	Peu usité.
Phys.	Physique.
Pl.	Pluriel.
Poét.	Poétique.
Pop.	Populaire.
Poss.	Possessif.
Prat.	Pratique.
Prép.	Préposition.
Prés.	Présent.
Pron.	Pronom.
Rel.	Reliure.
Rhét.	Rhétorique.
Sans pl.	Sans pluriel.
Sculpt.	Sculpture.
Sing.	Singulier.
Subst.	Substantivement.
Syn.	Synonyme.
T.	Terme.
Théol.	Théologie.
Typog.	Typographie.
V.	Verbe.
Vén.	Vénerie.
Vét.	Vétérinaire.
V. int.	Verbe intransitif.
V. pr.	Verbe pronominal.
V. tr.	Verbe transitif.

« indique *h* aspiré. — ; sépare les différentes acceptions.
; annonce un exemple. — † renvoie aux notes, fin du volume.

NOUVEAU DICTIONNAIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

A n. m. Lettre voyelle, la première de l'alphabet.

À prép. Prend l'accent grave, et exprime un rapport de tendance : *aller à Paris ;* de situation : *être à la campagne.*

A (sans accent), 3e pers. du sing. de l'ind. prés. du verbe *avoir.*

ABAISSE n. f. Pâte qui forme la croûte de dessous dans plusieurs pièces de pâtisserie.

ABAISSEMENT n. m. Action d'un corps qui, baissant, s'éloigne d'un point plus élevé : *abaissement du mercure dans le baromètre. Fig.* Humiliation forcée ou volontaire : *abaissement de fortune, abaissement du parfait chrétien.*

ABAISSER v. tr. Mettre plus bas pour couvrir : *abaisser son voile, les paupières ;* diminuer la hauteur : *abaisser un mur ;* faire descendre : *abaisser un store. Géom. Abaisser une perpendiculaire,* la mener d'un point sur une ligne. *Fig.* Humilier : *Dieu abaisse les superbes.* **S'abaisser** v. pr. S'avilir : *je ne m'abaisserai point à me justifier.*

ABAISSEUR adj. et n. m. Muscle qui sert à abaisser.

ABAJOUE n. f. Cavité intérieure dans les joues de certains animaux, comme les singes, etc.

ABALIÉNATION n. f. Action d'abaliéner.

ABALIÉNER v. tr. Consentir une abaliénation.

ABALOURDIR v. tr. Rendre lourd, stupide : *abalourdir un enfant.*

ABANDON n. m. Etat d'une personne ou d'une chose délaissée ; négligence aimable dans le discours, le style, les manières, etc. ; résignation : *abandon à la volonté de Dieu ;* oubli : *abandon de soi-même ;* renoncement : *abandon d'un droit.* **A l'abandon** loc. adv. Sans soin, en désordre : *laisser ses enfants, sa maison à l'abandon.*

ABANDONNEMENT n. m. Délaissement entier ; acte de cession.

ABANDONNER v. tr. Quitter, délaisser entièrement : *abandonner sa maison ;* renoncer à : *abandonner ses prétentions ;* négliger : *abandonner ses devoirs ;* confier : *abandonner le soin de ses affaires à un commis ;* livrer : *abandonner une ville au pillage.* **S'abandonner** v. pr. Se livrer : *s'abandonner à la joie, à la débauche ;* perdre courage : *une âme forte ne s'abandonne jamais.*

ABAQUE n. m. *Arch.* Tablette formant la partie supérieure du chapiteau d'une colonne.

ABASOURDIR v. tr. Etourdir. *Fig.* Consterner. *Fam.*

ABATAGE n. m. Action de couper le bois ; de tuer les bestiaux.

ABÂTARDIR v. tr. Altérer, faire dégénérer. S'emploie aussi au fig. : *une longue servitude abâtardit le courage.*

ABÂTARDISSEMENT n. m. Dégénération, altération, au prop. et au fig. : *l'abâtardissement d'une plante, de l'esprit.*

ABAT-FAIM n. m. Grosse pièce de viande. Pl. des *abat-faim.*

ABAT-FOIN n. m. Ouverture par laquelle on jette le foin. Pl. des *abat-foin.*

ABATIS n. m. Quantité de choses abattues, telles que bois, arbres, maisons, de bêtes fauves, de gibier tué ; tête, cou, ailerons, pattes de volaille : *un abatis d'oie.*

ABAT-JOUR n. m. Fenêtre qui reçoit le jour d'en haut ; auvent élevé devant les magasins ou boutiques, pour intercepter les rayons du soleil ; appareil d'éclairage. Pl. des *abat-jour.*

ABATTEMENT n. m. Découragement; affaiblissement des forces physiques ou morales.

ABATTEUR n. m. Qui abat. *Grand abatteur de besogne*, qui en fait beaucoup.

ABATTOIR n. m. Lieu où l'on tue les bestiaux.

ABATTRE v. tr. Mettre à bas, renverser, démolir : *abattre un arbre, un mur*; tuer : *abattre des bestiaux, du gibier*. *Fig.* Affaiblir : *la fièvre abat*; décourager : *quelle peur vous abat?* abaisser : *abattre l'orgueil*; faire cesser : *petite pluie abat grand vent*. **S'abattre** v. pr. Tomber : *son cheval s'abattit*; se précipiter sur : *l'épervier s'abat sur sa proie*; cesser : *le vent s'abat*.

ABAT-VENT n. m. Petit auvent qui garantit de la pluie et du vent. Pl. des *abat-vent*.

ABAT-VOIX n. m. Couronnement d'une chaire à prêcher. Pl. des *abat-voix*.

ABBATIAL, E, AUX (*cial*) adj. Qui se rapporte à l'abbé, à l'abbesse, à l'abbaye : *maison abbatiale*.

ABBAYE (*abé-i*) n. f. Monastère gouverné par un abbé ou une abbesse; bâtiments du monastère.

ABBÉ n. m. Supérieur d'une abbaye; ecclésiastique.

ABBESSE n. f. Supérieure d'un monastère de femmes.

ABC n. m. Petit livre contenant l'alphabet. *Fig.* Premiers éléments d'un art, d'une science : *l'arithmétique n'est que l'abc des mathématiques*.

ABCÉDER v. int. et pr. Se tourner en abcès. — Pour la conj. V. *accélérer*.

ABCÈS n. m. Amas d'humeurs corrompues.

† **ABDICATION** n. f. Action d'abdiquer.

ABDIQUER v. tr. et intr. Renoncer à une dignité souveraine, à des fonctions éminentes : *abdiquer la couronne*.

ABDOMEN (*mène*) n. m. Partie du bas-ventre qui renferme les intestins; partie postérieure du corps des insectes.

ABDOMINAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'abdomen : *muscles abdominaux*.

ABDUCTEUR adj. *Anat.* Se dit de certains muscles dont la fonction est d'écarter de l'axe du corps les parties auxquelles ils sont attachés.

ABDUCTION n. f. Action des muscles abducteurs.

ABÉCÉDAIRE n. m. Livre élémentaire de lecture.

ABECQUER ou **Abéquer** v. tr. Donner la becquée : *abecquer un oiseau*.

ABÉE n. f. Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait mouvoir un moulin.

ABEILLE n. f. Mouche à miel.

ABERRATION n. f. Mouvement apparent des étoiles fixes. *Opt.* Dispersion des rayons lumineux : *aberration de la lumière*. *Fig.* Erreur d'esprit : *aberration des idées*.

ABÊTIR v. tr. Rendre stupide : *trop de solitude abêtit l'homme*. V. int. Devenir stupide : *cet enfant abêtit de jour en jour*.

ABHORRER v. tr. Avoir en horreur.

ABÎME n. m. Gouffre très-profond. *Fig.* Tout ce qui est extrême : *un abîme de misère*; impénétrable : *le cœur de l'homme est un abîme*.

ABÎMER v. tr. Renverser : *les cinq villes que Dieu abîma*; gâter, endommager : *la pluie a abîmé les chemins*. **S'abîmer** v. pr. S'écrouler : *la maison s'est abîmée dans les flammes*; se plonger : *s'abîmer dans sa douleur*.

AB INTESTAT V. *Intestat*.

ABJECT, E (*abjek-te*) adj. Méprisable, bas, vil : *homme, emploi, sentiments abjects*.

ABJECTION n. f. Abaissement, bassesse : *vivre dans l'abjection*.

ABJURATION n. f. Renonciation solennelle à une erreur, à une hérésie.

ABJURER v. tr. Renoncer publiquement à une religion. *Fig.* Renoncer à une opinion, à un sentiment.

ABLATIF n. m. *Gram.* Sixième cas de la déclinaison latine.

ABLATION n. f. *Chir.* Action de retrancher : *ablation d'un membre, d'une tumeur*.

ABLE n. m. V. *ablette*.

ABLÉGAT n. m. Officier chargé par le pape de certaines fonctions.

ABLETTE n. f. ou **Able** n. m. Petit poisson à écailles argentées.

ABLUTION n. f. Action qui, chez les Orientaux, consiste à se laver le corps ou une partie du corps; vin et eau que le prêtre verse sur ses doigts après la communion.

ABNÉGATION n. f. Renoncement : *faire abnégation de soi-même*.

ABOIEMENT ou **Aboîment** n. m. Cri du chien.

ABOIS n. m. pl. Dernières extrémités où le cerf est réduit. *Fig.* Se dit des personnes : *il n'a plus le sou, il est aux abois*.

ABOLIR v. tr. Annuler, anéantir : *abolir une loi*.

ABOLISSABLE adj. Qui doit ou peut être aboli.

ABOLISSEMENT n. m. Action d'abolir.

ABOLITION n. f. Annulation (en parlant des lois); suppression d'une

chose : *abolition de la torture, de l'esclavage.*

ABOLITIONNISTE ou **Abolitioniste** n. m. Partisan de l'abolition de l'esclavage.

ABOMINABLE adj. Qui excite l'aversion, l'horreur : *homme abominable, crime abominable ;* très-mauvais : *goût, temps abominable.*

ABOMINABLEMENT adv. D'une manière abominable.

ABOMINATION n. f. Horreur : *être en abomination aux gens de bien ;* chose abominable : *c'est une abomination.*

ABOMINER v. tr. Avoir en horreur, détester. *Pop.*

ABONDAMMENT adv. Avec abondance.

ABONDANCE n. f. Grande quantité ; vin mêlé avec beaucoup d'eau, boisson ordinaire des collégiens ; douceurs de la vie : *vivre dans l'abondance. Fig.* Richesse d'élocution : *parler avec abondance.* **D'abondance** (*parler*), sans préparation.

ABONDANT, E adj. Qui abonde : *récolte abondante. Fig.* Riche en idées : *style abondant.*

ABONDER v. int. Être, avoir ou produire en abondance : *tout abonde ici ; la vigne abonde en ce pays. Abonder dans le sens de quelqu'un*, être de son avis.

ABONNÉ, ÉE n. Qui a pris un abonnement.

ABONNEMENT n. m. Convention ou marché fait à un prix déterminé et pour un temps limité : *prendre un abonnement à un journal, à un théâtre.*

ABONNER v. tr. Faire un abonnement. **S'abonner** v. pr. Prendre un abonnement.

ABONNIR v. tr. Améliorer : *abonnir un terrain.* **S'abonnir** v. pr. Devenir meilleur.

ABORD n. m. Action d'aborder : *tenter l'abord d'un port ;* manière d'accueillir : *abord facile.* **D'abord, du premier abord, de prime abord, tout d abord** loc. adv. Dès le premier instant.

ABORDABLE adj. Qu'on peut aborder. *Fig.* Accessible : *homme abordable.*

ABORDAGE n. m. Attaque d'un vaisseau ennemi : *monter à l'abordage ;* choc imprévu de deux bâtiments en mer.

ABORDER v. int. Prendre terre : *aborder dans une île.* V. tr. Combattre un vaisseau bord à bord ; le heurter par accident ; accoster quelqu'un : *je l'abordai avec confiance. Fig. Aborder une question*, la traiter. **S'aborder** v. pr. S'approcher : *les deux souverains s'abordèrent amicalement.*

ABORIGÈNES n. m. pl. Ceux qui ont habité les premiers un pays : *les Européens établis actuellement en Amérique ne sont pas aborigènes.*

ABORNEMENT n. m. Action d'aborner.

ABORNER v. tr. Mettre des bornes à un champ.

ABORTIF, IVE adj. Prématuré, qui avorte.

ABOUCHEMENT n. m. Entrevue, conférence.

ABOUCHER v. tr. Faire rencontrer deux ou plusieurs personnes pour qu'elles confèrent ensemble. *S'aboucher avec quelqu'un*, se mettre en rapport avec lui.

ABOUT (*a-bou*) n. m. Pièce de charpente ajoutée à une autre.

ABOUTER v. tr. Mettre bout à bout.

ABOUTIR v. int. Toucher par un bout : *ce champ aboutit au chemin*, et *fig.*. *la vie aboutit à la mort. Fig.* Tendre à, avoir pour résultat : *tous ces raisonnements n'aboutissent à rien. Méd.* Arriver à suppuration (en parlant d'un abcès.)

ABOUTISSANT, E adj. Qui aboutit. N. m. pl. Ce qui joint, ce qui a rapport : *les tenants et les aboutissants d'une terre, d'une affaire.*

ABOUTISSEMENT n. m. Résultat ; commencement de suppuration : *l'aboutissement d'un abcès.*

ABOYER v. int. Japper, en parlant du chien. *Fig.* Crier après quelqu'un, le presser, le poursuivre avec importunité : *cessez d'aboyer contre moi.*

ABOYEUR n. m. *Chasse.* Chien qui aboie sans approcher. *Fig.* Celui qui fatigue par ses cris, ses clameurs.

ABRACADABRA n. m. Mot cabalistique auquel les anciens attribuaient une vertu magique pour guérir certaines maladies. On le portait autour du cou, les lettres disposées en un triangle dont toutes les faces reproduisaient le mot.

ABRÉGÉ n. m. Livre offrant en moins de mots la substance d'un autre ouvrage. **En abrégé** loc. adv. En raccourci : *c'est le monde en abrégé. Ecrire en abrégé*, en employant des abréviations.

ABRÉGEMENT n. m. Résultat de l'action d'abréger.

ABRÉGER v. tr. Rendre plus court. — Conserve l'acc. aigu dans toute la conj.

ABREUVAGE n. m. Action d'abreuver.

ABREUVER v. tr. Faire boire. *Fig. Abreuver de chagrins*, en accabler.

ABREUVOIR n. m. Lieu où l'on mène boire les bestiaux.

ABRÉVIATEUR n. m. Celui qui abrége l'ouvrage, les écrits d'un auteur.

ABRÉVIATIF, IVE adj. Qui désigne d'une manière abrégée : *signes abréviatifs.*

ABRÉVIATION n. f. Retranchement de lettres dans un mot : *M.*, *M*me, *M*lle, pour *Monsieur*, *Madame*, *Mademoiselle.*

ABRI n. m. Lieu où l'on peut se mettre à couvert de la pluie, du soleil, etc. *Fig.* Endroit où l'on est en sûreté : *la religion offre un abri aux malheureux.* **A l'abri de** loc. prép. A couvert, en sûreté : *à l'abri de la pluie, des passions.*

ABRICOT n. m. Fruit à noyau.

ABRICOTIER n. m. Arbre qui produit l'abricot.

ABRITER v. tr. Mettre à l'abri.

ABROGATION n. f. Annulation d'une loi, etc.

ABROGER v. tr. Annuler une loi, etc.

ABRUPT, E (*abrup-te*) adj. Coupé droit, escarpé : *rocher abrupt. Fig.* Saccadé, peu poli : *style, caractère abrupt.*

ABRUTI, E adj. et n. Rendu brute, stupide.

ABRUTIR v. tr. Rendre stupide.

ABRUTISSANT, E adj. Qui abrutit.

ABRUTISSEMENT n. m. Etat d'une personne abrutie.

ABRUTISSEUR n. et adj. m. Qui abrutit : *les abrutisseurs du peuple; joug abrutisseur.*

ABSCISSE n. f. *Géom.* Portion de l'axe d'une courbe.

ABSENCE n. f. Eloignement; défaut de présence. *Fig.* Manque : *absence de goût*; distraction : *avoir des absences.*

ABSENT, E adj. Hors de sa demeure; non présent : *être absent au moment de l'appel. Fig.* Distrait : *son esprit est absent.* N. m. : *les absents ont toujours tort.*

ABSENTÉISME n. m. Habitude qu'ont les classes riches chez certains peuples, et particulièrement en Angleterre, de passer une partie de leur vie hors de leur pays et d'y dépenser leurs revenus.

ABSENTER (S') v. pr. S'éloigner momentanément.

ABSIDE n. f. *Arch.* Voûte.

ABSINTHE n. f. Plante amère ; liqueur extraite de cette plante. *Fig.* Douleur, amertume : *la vie est mêlée de miel et d'absinthe.*

ABSOLU, E adj. Indépendant, souverain : *roi absolu;* sans restriction : *vérité absolue;* impérieux : *ton absolu. Log.* Opposé de *relatif* : **homme** *est un terme* **absolu**, **père** *est un terme* **relatif.**

ABSOLUMENT adv. D'une manière absolue, sans restriction; indispensablement : *il faut absolument que vous partiez. Gram. Mot employé absolument*, sans complément, comme *aimer*, *chanter.*

ABSOLUTION n. f. Action de remettre les péchés.

ABSOLUTISME n. m. Système de gouvernement où la volonté du souverain est la loi suprême.

ABSOLUTISTE n. m. Partisan de l'absolutisme.

ABSOLUTOIRE adj. Qui absout : *bref absolutoire.*

ABSORBABLE adj. Qui peut être absorbé.

ABSORBANT, E adj. Qui absorbe : *terres absorbantes. Méd.* N. m. : *un bon absorbant.*

ABSORBER v. tr. Engloutir : *le sable absorbe l'eau* : se dit aussi en parlant des couleurs, des sons, etc. : *le noir absorbe la lumière. Fig.* Dissiper entièrement : *le luxe absorbe les richesses*, occuper fortement : *absorber l'attention.*

ABSORPTION n. f. Action d'absorber : *les animaux et les végétaux croissent et se développent par absorption.*

ABSOUDRE v. tr. (*J'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent. J'absolvais, n. absolvions.* Passé déf. manque. *J'absoudrai, n. absoudrons. J'absoudrais, n. absoudrions. Absous, absolvons, absolvez. Que j'absolve, q. n. absolvions.* Imp. du subj. manque. *Absolvant. Absous, absoute.*) Renvoyer d'une accusation : *absoudre un coupable, un accusé ;* remettre les péchés.

ABSOUTE n. f. Absolution publique donnée au peuple le jeudi saint.

ABSTÈME n. Celui ou celle qui ne boit pas de vin.

ABSTENIR (S') v. pr. S'empêcher de faire une chose.

ABSTENTION n. f. Acte par lequel on s'abstient de faire une chose.

ABSTERGENT, E adj. et n. m. *Méd.* Remède pour nettoyer les plaies.

ABSTERGER v. tr. *Méd.* Nettoyer une plaie.

ABSTERSIF, VE adj. *Méd.* Propre à nettoyer

ABSTERSION n. f. Action d'absterger.

ABSTINENCE n. f. Action de s'abstenir, en parlant d'aliments.

ABSTINENT, E adj. Sobre dans le boire et le manger.

ABSTRACTION n. f. Opération de l'esprit, par laquelle il considère isolément des choses unies : *Descartes, abstraction faite de son fameux système des tourbillons, fut un grand philosophe;* préoccupation : *il est dans des abstractions continuelles. Faire abstraction d'une chose*, n'en pas tenir compte.

ABSTRACTIVEMENT adv. Par abstraction.

ABSTRAIRE v. tr. (se conj. comme *traire.*) Faire abstraction.

ABSTRAIT, E adj. Qui désigne une qualité, abstraction faite du sujet, comme *blancheur, bonté ;* métaphysique, difficile à comprendre : *sciences abstraites, écrivain abstrait;* préoccupé : *esprit abstrait. Arith. Nombre abstrait*, dont la nature des unités n'est pas exprimée, par opposition à *concret.*

ABSTRAITEMENT adv. D'une manière abstraite.

ABSTRUS, E adj. Abstrait, difficile à comprendre : *raisonnement abstrus.*

ABSURDE adj. Contraire à la raison, au sens commun. N. m. : *tomber dans l'absurde.*

ABSURDEMENT adv. D'une manière absurde.

ABSURDITÉ n. f. État de ce qui est absurde ; chose absurde.

ABUS n. m. Usage mauvais, excessif ou injuste : *abus de sa force;* erreur : *c'est un abus de croire... Abus de confiance*, action d'abuser de la confiance de quelqu'un. Pl. Désordres : *il se commet bien des abus.*

ABUSER v. tr. Tromper, égarer : *abuser un esprit faible.* V. int. User mal : *abuser de son crédit.* **S'abuser** v. pr. Se tromper : *il s'abuse étrangement.*

ABUSEUR n. m. Qui abuse, qui trompe. *Peu usité.*

ABUSIF, VE adj. Contraire aux règles, aux usages; excessif : *faire un usage abusif des liqueurs fortes.*

ABUSIVEMENT adv. D'une manière abusive.

ACABIT n. m. Qualité bonne ou mauvaise d'une chose : *poire d'un bon acabit. Fig.* Nature, caractère : *cet homme est d'un bon acabit.*

ACACIA n. m. Arbre épineux.

ACADÉMICIEN n. m. Autrefois, en Grèce, sectateur de Platon ; aujourd'hui, tout membre d'une académie.

† **ACADÉMIE** n. f. École philosophique fondée par Platon vers 388 av. J.-C.; société de gens de lettres, de savants ou d'artistes : *l'Académie française, l'Académie des sciences*, etc.; *l'Académie de musique*, à Paris (Opéra); l'une des divisions universitaires : *l'Académie de Paris, de Dijon de Toulouse*, etc.; école de peinture, d'escrime, d'équitation.

ACADÉMIE n. f. Figure dessinée d'après un modèle vivant et nu.

ACADÉMIQUE adj. Propre à une académie : *fauteuil, séance académique. Style académique*, où l'art se fait trop sentir ; *pose académique*, prétentieuse.

ACADÉMIQUEMENT adv. D'une manière académique.

ACADÉMISTE n. m. Celui qui étudie les armes, l'équitation dans une académie.

ACAGNARDER v. tr. Rendre fainéant. **S'acagnarder** v. pr. S'habituer à une vie oisive.

ACAJOU n. m. Arbre d'Amérique, d'un bois rougeâtre et fort dur.

ACANTHACÉES n. f. pl. Famille de plantes dont l'acanthe est le type.

ACANTHE n. f. Plante épineuse du Midi ; ornement d'architecture : *feuille d'acanthe.*

ACANTHOPTÉRYGIENS n. m. pl. Famille de poissons ayant la nageoire dorsale épineuse, comme la perche, la maquereau, etc.

ACARIÂTRE adj. D'une humeur fâcheuse, aigre, criarde.

ACARIÂTRETÉ n. f. Humeur acariâtre.

ACARUS n. m. Petit ver.

ACAULE adj. Se dit d'une plante dépourvue de tige, comme le pissenlit, la primevère, le plantain, la chicorée, etc.

ACCABLANT, E adj. Qui accable : *poids accablant. Fig.* : *chagrin accablant, chaleur accablante.*

ACCABLEMENT n. m. État d'une personne accablée.

ACCABLER v. tr. Faire succomber sous le poids. *Fig.* Surcharger : *accabler de travail;* combler : *accabler d'honneurs.*

ACCALMÉE ou **Accalmie** n. f. *Mar.* Calme momentané du vent et de la mer. *Fig.* Halte dans la vie politique d'un peuple.

ACCALMIE n. f. V. *Accalmée.*

ACCAPAREMENT n. m. Action d'accaparer ; résultat de cette action.

ACCAPARER v. tr. Acheter dans un pays tout ce qui s'y trouve d'une denrée ou marchandise, pour en être seul détenteur, et en régler le cours. *Fig. Accaparer quelqu'un*, l'attirer sans cesse près de soi.

ACCAPAREUR n. m. Qui accapare.

ACCÉDER v. int. Adhérer. — Pour la conj., V. *accélérer.*

ACCÉLÉRATEUR, TRICE adj. Qui accélère; qui s'accélère : *la force accélératrice d'un corps qui tombe.*

ACCÉLÉRATION n. f. Action d'accélérer; augmentation de vitesse qu'acquiert un corps en mouvement.

ACCÉLÉRER v. tr. Hâter.—Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'accélère, ils accélèrent;* excepté au futur et au conditionnel, où il conserve l'*é* fermé : *j'accélérerai, nous accélérerions.*

ACCENT n. m. Élévation ou abaissement de la voix sur certaines syllabes : *accent oratoire;* prononciation particulière : *accent gascon;* expression de la voix : *accent plaintif;* signe qui se met sur une voyelle : *accent aigu.*

ACCENTUATION n. f. Manière d'accentuer, en lisant ou en écrivant.

ACCENTUER v. tr. Mettre les accents, varier les inflexions de la voix.

ACCEPTABLE adj. Qui peut ou doit être accepté : *offres acceptables.*

ACCEPTATION n. f. Action d'accepter : *acceptation d'une donation;* promesse de payer : *acceptation d'une lettre de change.*

ACCEPTER v. tr. Agréer ce qui est offert : *accepter un don. J'en accepte l'augure,* accueillir une espérance donnée. *Fam.*

ACCEPTEUR n. m. Celui qui accepte une créance.

ACCEPTION n. f. Sorte de préférence : *rendre la justice sans acception de personnes. Gram.* Sens dans lequel un mot est employé : *acception propre, acception figurée,* ex. : *la chaleur* (acception propre) *du feu; la chaleur* (acception figurée) *du discours.*

ACCÈS n. m. Abord, entrée : *accès difficile;* attaque d'un mal : *accès de fièvre;* mouvement intérieur et passager : *accès de colère.*

ACCESSIBILITÉ n. f. Facilité d'arriver à.

ACCESSIBLE adj. Dont on peut approcher : *les mers polaires ne sont pas accessibles;* bienveillant : *prince accessible à tout le monde.*

ACCESSION n. f. Adhésion : *donner son accession à un traité.*

ACCESSIT (*site*) n. m. Distinction accordée à ceux qui ont le plus approché du prix. Pl. des *accessits.*

ACCESSOIRE adj. Qui suit ou accompagne une chose principale : *clause accessoire.* N. m. : *prendre l'accessoire pour le principal.*

ACCESSOIREMENT adv. D'une manière accessoire.

ACCIDENT n. m. Événement fortuit; malheur. *Accidents de terrain,* mouvements du sol qui s'abaisse et s'élève irrégulièrement. *Peint. Accidents de lumière,* combinaison de la lumière et des ombres dans un tableau. **Par accident** loc. adv. Par hasard.

ACCIDENTÉ, ÉE adj. Varié dans ses aspects, inégal : *terrain accidenté. Fig. Vie accidentée,* agitée ; *style accidenté,* inégal.

ACCIDENTEL, ELLE adj. Qui arrive par hasard, qui n'est pas prévu.

ACCIDENTELLEMENT adv. Par accident. *Gram. Verbe accidentellement pronominal,* comme *se plaindre.*

ACCIDENTER v. tr. Rendre un pays, un terrain inégal. Fig. : *accidenter son style.*

ACCISE n. f. Taxe sur les boissons, principalement en Angleterre.

ACCLAMATION n. f. Cri de joie; approbation unanime ; manière de voter dans les assemblées, en certaines occasions : *loi votée par acclamation.*

ACCLAMER v. tr. Approuver ou élire par acclamation.

ACCLIMATATION n. f. *Agr.* Action d'acclimater des animaux, etc.

ACCLIMATEMENT n. m. État de ce qui est acclimaté.

ACCLIMATER v. tr. Accoutumer à la température d'un nouveau climat : *acclimater une plante. S'acclimater,* en parlant des personnes, s'habituer à vivre dans un lieu. *Fam.*

ACCOINTANCE n. f. Rapport, fréquentation : *je ne veux point d'accointance avec cet homme.*

ACCOINTER (S') v. pr. Se lier intimement.

ACCOLADE n. f. Embrassement : *donner l'accolade;* trait de plume pour réunir plusieurs articles en un.

ACCOLAGE n. m. *Agr.* Action de fixer les sarments de la vigne ou les branches d'un arbre à des espaliers.

ACCOLER v. tr. Lier, réunir ; joindre ensemble plusieurs lignes par un trait de plume. *Accoler la vigne,* la lier à l'échalas.

ACCOMMODABLE adj. Qui se peut accommoder : *une querelle accommodable.*

ACCOMMODAGE n. m. Apprêt des aliments.

ACCOMMODANT, E adj. Complaisant, traitable, d'un commerce facile : *homme accommodant.*

ACCOMMODEMENT n. m. Accord d'un différend : *accommodement à l'amiable.*

ACCOMMODER v. tr. Rendre commode, propre à; concilier : *accommoder une affaire;* apprêter : *accommoder de*

la viande, un poisson; convenir : *cette maison m'accommode.*

ACCOMPAGNATEUR, TRICE n. Qui accompagne avec la voix ou avec quelque instrument la partie principale d'un morceau de musique.

ACCOMPAGNEMENT n. m. Action d'accompagner. *Mus.* Accord d'instruments qui accompagnent la voix, etc.

ACCOMPAGNER v. tr. Aller de compagnie avec quelqu'un; escorter. *Mus.* Jouer une partie accessoire.

ACCOMPLI, E adj. Parfait : *mérite accompli;* effectué : *le crime est accompli.*

ACCOMPLIR v. tr. Achever entièrement : *accomplir un devoir;* exécuter : *accomplir un projet.*

ACCOMPLISSEMENT n. m. Achèvement; réalisation : *accomplissement d'un désir.*

ACCORD n. m. Conformité de sentiments, bonne intelligence. *Gram.* Rapport des mots, concordance. *Mus.* Union de plusieurs sons formant harmonie : *accord parfait.* **D'accord** loc. adv. J'y consens.

ACCORDABLE adj. Qui peut être accordé : *grâce accordable;* qui peut s'accorder : *plaideurs accordables.*

ACCORDAILLES n. f. pl. Fiançailles. *Pop.*

ACCORDÉ, ÉE n. Fiancé, fiancée : *l'accordée de village.*

ACCORDÉON n. m. Instrument de musique à soufflet et à touches.

ACCORDER v. tr. Mettre des instruments d'accord; concéder : *accorder du temps, une demande. Gram.* Mettre les mots en concordance.

ACCORDEUR n. m. Qui accorde les instruments de musique : *accordeur de pianos.*

ACCORDOIR n. m. Outil pour accorder les instruments de musique.

ACCORT, E adj. Civil, complaisant *femme douce et accorte.*

ACCORTISE n. f. Humeur douce et complaisante.

ACCOSTABLE adj. Facile à aborder.

ACCOSTER v. tr. Aborder quelqu'un pour lui parler.

ACCOTER v. tr. Appuyer de côté. **S'accoter** v. pr. S'appuyer : *s'accoter contre un mur.*

ACCOTOIR n. m. Appui pour s'accoter.

ACCOUCHÉE n. f. Femme qui vient de mettre un enfant au monde.

ACCOUCHEMENT n. m. Action d'accoucher.

ACCOUCHER v. int. Enfanter. V. tr. Faire un accouchement. *Fig.* Se dit des productions de l'esprit : *accoucher d'un bon mot.*

ACCOUCHEUR, EUSE n. Dont la profession est de faire des accouchements.

ACCOUDER (S') v. pr. S'appuyer du coude.

ACCOUDOIR n. m. Appui pour s'accouder.

ACCOUPLEMENT n. m. Assemblage d'animaux par couple.

ACCOUPLER v. tr. Joindre deux choses ensemble, mettre deux à deux : *accoupler des bœufs; voilà deux mots mal accouplés.*

ACCOURCIR v. tr. Rendre plus court.

ACCOURCISSEMENT n. m. Diminution de longueur, de durée.

ACCOURIR v. int. (se conj. comme *courir*) Venir à la hâte. Prend l'auxil. *avoir* ou *être* selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

ACCOUTREMENT n. m. Habillement. (S'emploie en mauvaise part.)

ACCOUTRER v. tr. Habiller ridiculement. *Fam.*

ACCOUTUMANCE n. f. Habitude.

ACCOUTUMER v. tr. Faire prendre une habitude : *accoutumer quelqu'un à...* V. intr. Avoir coutume : *j'avais accoutumé d'aller, de faire.* **S'accoutumer** v. pr. S'habituer.

ACCRÉDITER v. tr. Mettre en crédit : *sa loyauté l'a accrédité;* faire croire à : *accréditer un bruit. Accréditer un envoyé,* autoriser sa mission. **S'accréditer** v. pr. Gagner en réputation, en crédit : *ce marchand, cette marchandise, cette nouvelle s'accrédite.*

ACCROC n. m. Déchirure. *Fig.* Difficulté : *il est survenu un accroc dans cette affaire;* tache : *ce procès a fait un accroc à sa réputation.*

ACCROCHEMENT n. m. Action d'accrocher, de s'accrocher : *l'accrochement de deux voitures.*

ACCROCHER v. tr. Suspendre à un clou; déchirer. *Fig.* Retarder, arrêter : *c'est une affaire accrochée;* obtenir par ruse : *accrocher une place.*

ACCROIRE (*faire*) v. tr. Faire croire ce qui n'est pas. **S'en faire accroire,** présumer trop de soi-même.

ACCROISSEMENT n. m. Augmentation : *accroissement de fortune;* développement : *l'accroissement des forces, d'une plante.*

ACCROÎTRE v. tr. Augmenter, rendre plus grand : *tout accroît mes ennuis.* V. int. et pr. Aller en augmentant : *son bien accroît, s'accroît tous les jours.*

ACCROUPIR (S') v. pr. S'asseoir sur ses talons.

ACCROUPISSEMENT n. m. Position d'une personne accroupie.

ACCUEIL n. m. Réception. *Faire accueil*, bien recevoir.

ACCUEILLIR v. tr. (se conj. comme *cueillir*) Recevoir.

ACCUL n. m. Lieu sans issue.

ACCULER v. tr. Pousser dans un endroit où l'on ne puisse plus reculer.

ACCUMULATEUR, TRICE adj. et n. Qui accumule.

ACCUMULATION n. f. Entassement, amas : *accumulation de richesses.*

ACCUMULER v. tr. Entasser et mettre ensemble : *accumuler des trésors.*

ACCUSABLE adj. Qui peut être accusé. *Peu usité.*

ACCUSATEUR, TRICE n. Qui accuse quelqu'un. **Accusateur public**, celui qui, dans une affaire criminelle, porte la parole au nom de la société.

ACCUSATIF n. m. *Gramm.* Quatrième cas des déclinaisons grecque, latine, allemande.

ACCUSATION n. f. Action en justice ; reproche.

ACCUSATOIRE adj. Se disait de l'acte par lequel on motivait l'accusation.

ACCUSÉ, ÉE n. Qui est déféré en justice : *absoudre un accusé. Accusé de réception*, avis donné qu'on a reçu une chose.

ACCUSER v. tr. Déférer en justice pour crime ou délit; imputer une faute à quelqu'un : *accuser de lâcheté ;* révéler : *accuser ses péchés ;* servir d'indice : *les apparences nous accusent. Com.* Donner avis : *accuser réception.* **S'accuser** v. pr. S'avouer coupable.

ACÉPHALE adj. Qui n'a point de tête : *monstre acéphale, les huîtres sont acéphales.*

ACÉPHALIE n. f. Absence totale de tête.

ACERBE adj. D'un goût âpre : *fruits acerbes. Fig.* Sévère, mordant : *langage acerbe.*

ACERBITÉ n. f. Qualité de ce qui est acerbe.

ACÉRÉ, ÉE adj. Tranchant, aigu : *lame acérée. Fig.* mordant, caustique : *les traits acérés de la calomnie.*

ACÉRER v. tr. Souder de l'acier à du fer. — Pour la conj. V. *accélérer.*

ACÉRINÉES ou **Acéracées** n. f. pl. Famille des érables.

ACÉTATE n. m. *Chim.* Sel produit par l'acide acétique combiné avec d'autres bases.

ACÉTEUX, EUSE, adj. Qui a le goût du vinaigre.

ACÉTIQUE adj. *Chim. Acide acétique*, vinaigre.

ACHALANDAGE n. m. Action d'achalander ; clientèle d'un marchand.

ACHALANDER v. tr. Procurer des clients.

ACHARNEMENT n. m. Ardeur furieuse. *Fig.* animosité : *acharnement de deux plaideurs.*

ACHARNER v. tr. Exciter, animer, irriter. **S'acharner** v. pr. S'attacher avec passion : *s'acharner au jeu.*

ACHAT n. m. Acquisition.

ACHE n. f. Plante qui ressemble au persil.

ACHEMINEMENT n. m. Moyen d'arriver au but qu'on se propose.

ACHEMINER (S') v. pr. Se mettre en chemin.

ACHÉRON (*ché*) n. m. *Myth.* Fleuve des enfers. *Fig.* La mort : *l'avare Achéron ne lâche point sa proie.*

ACHETER v. tr. Acquérir à prix d'argent. *Fig.* Obtenir avec peine. — Prend un *è* ouvert dev. une syll. muette.

ACHETEUR, EUSE n. Qui fait l'action d'acheter.

ACHEVÉ, ÉE adj. Accompli, parfait : *un tableau achevé.*

ACHÈVEMENT n. m. Fin, exécution entière.

ACHEVER v. tr. Finir une chose commencée ; porter le dernier coup. — Prend un *è* ouvert dev. une syll. muette.

ACHOPPEMENT (*pierre d'*) n. m. Obstacle, écueil : *l'affaire sera bientôt terminée, si nous ne trouvons pas quelque pierre d'achoppement ;* occasion de faillir : *les élèves paresseux sont des pierres d'achoppement pour les élèves studieux.*

ACHROMATIQUE adj. Qui fait voir les objets sans couleurs étrangères.

ACHROMATISME n. m. Propriété des lunettes ou des verres achromatiques.

ACIDE n. m. *Chim.* Composé d'un corps simple avec l'oxygène, d'une saveur piquante, et rougissant la teinture de tournesol.

ACIDE adj. Qui a une saveur aigre : *fruit acide.*

ACIDIFIABLE adj. Qui peut être converti en acide.

ACIDIFICATION n. f. Action d'acidifier.

ACIDIFIER v. tr. *Chim.* Convertir en acide. **S'acidifier** v. pr. Devenir acide.

ACIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est acide : *l'acidité du verjus.*

ACIDULE adj. *Chim.* Légèrement acide.

ACIDULER v. tr. Rendre légèrement aigre, piquant, acide.

ACIER n. m. Fer combiné avec une faible quantité de carbone devenu tel par la trempe. *Fig.* Poignard, épée : *un homicide acier.*

ACIÉRER v. tr. Convertir du fer en acier. — Pour la conj. V. *accélérer.*

ACIÉRIE n. f. Fabrique d'acier.

ACOLYTAT n. m. Fonction de l'acolyte.

ACOLYTE n. m. Celui qui sert à l'autel; compagnon de crime ou de débauche.

À-COMPTE n. m. Somme payée en déduction d'un compte : *donner un à-compte.* Pl. des *à-compte.* **À compte** loc. adv. : *il a reçu cent francs à compte.*

ACONIT (*nite*) n. m. Plante vénéneuse.

ACOQUINER (S') v. pr. S'accoutumer : *s'acoquiner au feu;* s'attacher : *s'acoquiner avec quelqu'un.* Se prend toujours en mauvaise part.

ACOTYLÉDONES adj. et n. f. pl. *Bot.* Se dit des plantes qui n'ont point de feuilles séminales, telles que champignons, fougères, etc.

ACOUSTIQUE n. f. *Phys.* Théorie des sons. Adj. qui augmente le son : *cornet acoustique. Nerf acoustique*, celui qui va à l'oreille.

ACQUÉREUR n. m. Qui acquiert.

ACQUÉRIR v. tr. (*J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. J'acquérais, n. acquérions. J'acquis, n. acquîmes. J'acquerrai, n. acquerrons. J'acquerrais, n. acquerrions. Acquiers, acquérons, acquérez. Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent. Que j'acquisse, q. n. acquissions. Acquérant. Acquis, acquise.*) Devenir possesseur par achat, par le travail, etc. : *acquérir des talents, de la gloire.*

ACQUÊTS n. m. pl. Biens acquis pendant le mariage par l'un ou l'autre des époux, et qui tombent dans la communauté.

ACQUIESCEMENT n. m. Adhésion, consentement : *un entier acquiescement aux volontés de quelqu'un.*

ACQUIESCER v. int. Consentir : *acquiescer à un désir.*

ACQUIS n. m. Savoir, expérience : *il a de l'acquis.*

ACQUISITION n. f. Action d'acquérir; chose acquise.

ACQUIT n. m. Quittance, décharge : *j'ai votre acquit, ainsi je ne vous dois rien.* **Pour acquit** mots qu'on écrit au bas d'un billet, d'un compte, pour certifier qu'ils ont été payés. **Par manière d'acquit** loc. adv. Négligemment. *Fig. Pour l'acquit de sa conscience*, pour qu'elle n'en soit pas chargée.

ACQUIT-À-CAUTION n. m. Billet d'octroi qui permet de faire circuler librement des marchandises. Pl. des *acquits-à-caution.*

ACQUITTABLE adj. Qui peut ou doit être acquitté.

ACQUITTEMENT n. m. Action d'acquitter, en parlant d'une dette, d'un accusé.

ACQUITTER v. tr. Payer ce qu'on doit : *acquitter une dette. Fig.* Renvoyer absous : *acquitter un accusé.*

ACRE n. m. Anc. mesure de terre contenant 51 ares 29 centiares.

ÂCRE adj. Piquant au goût, corrosif : *fruit, bile âcre.*

ÂCRETÉ n. f. Qualité de ce qui est âcre.

ACRIMONIE n. f. Acreté : *l'acrimonie des humeurs. Fig.* Ton mordant : *quelle acrimonie dans ses paroles!*

ACRIMONIEUX, EUSE adj. Qui a de l'acrimonie.

ACROBATE n. Danseur de corde.

ACROPOLE n. f. Citadelle dominant une ville.

ACROSTICHE n. m. Petite pièce de vers, dont les premières lettres réunies reproduisent le mot qui en forme le sujet. Voici un acrostiche fait sur Louis XIV par quelque solliciteur dont le gousset ne contenait pas un écu :

Louis est un héros sans peur et sans re-[proche ;
On désire le voir. Aussitôt qu'on l'ap-[proche,
Un sentiment d'amour enflamme tous les [cœurs ;
Il ne trouve chez nous que des adora-[teurs ;
Son image est partout, excepté dans ma [poche.

ACTE n. m. Action : *on connaît l'homme par ses actes;* déclaration légale : *acte de naissance;* formule religieuse : *acte de foi ;* division d'une pièce de théâtre : *pièce en cinq actes. Prendre acte*, faire consigner un fait; *faire acte de comparution*, se montrer un instant; *acte d'accusation*, exposition des faits imputés à un accusé. Pl. Décisions de l'autorité : *les actes du gouvernement.*

ACTEUR, TRICE n. Artiste dramatique. *Fig.* Qui prend part à une affaire.

ACTIF, IVE adj. Qui agit : *principe actif ;* diligent, laborieux : *homme,*

enfant actif. *Gram*. *Verbe actif*, transitif, qui a un complément direct. N. m. *Com*. *L'actif*, ce qu'on possède, par opposition à *passif*, ce qu'on doit.

ACTION n. f. Le contraire du repos: *on le voit toujours en action;* opération: *l'action du feu;* tout ce qui se fait: *belle action;* combat: *intrépide dans l'action;* chaleur dans le débit ou le geste: *parler avec action*; marche d'une pièce de théâtre: *action rapide;* poursuite en justice: *action criminelle;* sujet d'un poème: *action intéressante;* part dans une entreprise commerciale: *acheter une, deux, trois actions de chemin de fer*. Pl. Remercîment: *actions de grâces*.

ACTIONNAIRE n. m. Qui possède une ou plusieurs actions dans une entreprise.

ACTIONNER v. tr. Intenter une action en justice.

ACTIVEMENT adv. D'une manière active.

ACTIVER v. tr. Presser, accélérer.

ACTIVITÉ n. f. Vertu d'agir: *l'activité du feu;* promptitude: *l'activité de l'esprit*. *Soldat en activité*, qui sert actuellement.

ACTUALISATION n. f. Action d'actualiser.

ACTUALISER v. tr. Rendre actuel.

ACTUALITÉ n. f. Ce qui arrive à propos, qui convient au moment présent: *la presse périodique ne vit que d'actualités*. M. nouv.

ACTUEL, ELLE ad. Présent: *les mœurs actuelles*. *Fig*. *Péché actuel*, par oppos. à péché *originel*.

ACTUELLEMENT adv. Présentement.

ACUITÉ n. f. Qualité de ce qui est aigu, pointu: *l'acuité d'un clou*.

ACUPONCTURE ou **Acupuncture** (*ponk*) n. f. *Chir*. Opération qui consiste à piquer la partie malade avec une aiguille.

ACUTANGLE adj. A angles aigus.

ADAGE n. m. Proverbe, maxime. Ex.: *L'homme propose et Dieu dispose*.

ADAGIO adv. *Mus*. Lentement. N. m. L'air même: *un bel adagio*. Pl. des *adagio*.

ADAMANTIN, INE adj. Qui a la dureté et l'éclat du diamant.

ADAPTATION n. f. Action d'adapter. *Peu us*.

ADAPTER v. tr. Appliquer; ajuster: *adapter un cadre*.

ADDITION n. f. Ce qu'on ajoute; total d'une note de dépense. *Arith*. Première règle d'arithmétique.

ADDITIONNEL, ELLE adj. Qui est ou doit être ajouté: *article additionnel; centimes additionnels*.

ADDITIONNER v. t. *Arith*. Ajouter ensemble plusieurs nombres ou quantités.

ADDUCTEUR adj. *Anat*. Muscle dont la fonction est de rapprocher de l'axe du corps les parties auxquelles il est attaché.

ADDUCTION n. f. *Anat*. Action des muscles adducteurs.

ADEMPTION n. f. *Jurisp*. Révocation d'un legs, d'une donation.

ADEPTE n. Personne initiée aux desseins d'une secte, aux secrets de la science.

ADÉQUAT, E (*koua*) adj. Entier, complet: *avoir une idée adéquate d'une chose*.

ADHÉRENCE n. f. Union intime d'une chose à une autre.

ADHÉRENT, E adj. Fortement attaché: *branche adhérente au tronc*. N. m. pl. *Fig*. Attachés à un parti.

ADHÉRER v. int. Tenir fortement à une chose. *Fig*. Être d'un parti; acquiescer: *adhérer à une doctrine, à une clause*. — Pour la conj., V. *accélérer*.

ADHÉSION n. f. Union, jonction: *force d'adhésion*. *Fig*. Consentement: *donner, refuser son adhésion*.

ADIEU loc. ell. Terme de civilité et d'amitié quand on se quitte.

ADIPEUX, EUSE adj. Qui a les caractères de la graisse.

ADJACENT, E adj. Qui se touche: *terres adjacentes;* contigu: *angles adjacents*.

ADJECTIF n. m. Mot qui exprime la qualité ou détermine le sens des noms.

ADJECTIVEMENT adv. Comme adjectif: *nom employé adjectivement*.

ADJOINDRE v. tr. Associer une personne à une autre.

ADJOINT adj. et n. Aide: *professeur adjoint;* magistrat qui aide le maire dans ses fonctions.

ADJONCTION n. f. Action d'adjoindre: *adjonction de deux jurés*.

ADJUDANT n. m. Officier ou sous-officier qui seconde des chefs.

ADJUDICATAIRE n. A qui une chose est adjugée.

ADJUDICATEUR, TRICE n. Qui adjuge.

ADJUDICATION n. f. Action d'adjuger.

ADJUGER v. tr. Attribuer en justice à l'une des parties une propriété contestée; donner des travaux au rabais: *adjuger une entreprise;* vendre par adjudication publique; décerner: *adjuger un prix*.

ADJURATION n. f. Action d'adjurer; formule d'exorcisme.

ADJURER v. tr. Commander au nom de Dieu; sommer de déclarer : *je vous adjure de dire la vérité.*

ADMETTRE v. tr. Recevoir : *admettre dans une société;* reconnaître pour vrai ou valable : *admettre un principe, une requête.*

ADMINISTRATEUR, TRICE adj. et n. Qui régit, administre.

ADMINISTRATIF, IVE adj. Qui tient ou a rapport à l'administration : *décision administrative.*

ADMINISTRATION n. f. Gouvernement; régie de biens; direction des affaires; branche d'un service public.

ADMINISTRATIVEMENT adv. Suivant les formes, les règlements administratifs.

ADMINISTRÉ, ÉE n. Qui est soumis à une administration : *préfet, maire respecté de tous ses administrés.*

ADMINISTRER v. tr. Gouverner, diriger : *administrer un département;* conférer : *administrer les sacrements.*

ADMIRABLE adj. Digne d'admiration.

ADMIRABLEMENT adv. D'une manière admirable.

ADMIRATEUR, TRICE n. Qui admire.

ADMIRATIF, IVE adj. Qui marque de la surprise, de l'admiration : *geste admiratif, point admiratif* (!).

ADMIRATION n. f. Action d'admirer.

ADMIRER v. tr. Considérer avec un étonnement mêlé de plaisir; trouver étrange : *j'admire ses prétentions.*

ADMISSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est admissible : *candidat porté sur la liste d'admissibilité.*

ADMISSIBLE adj. Qui peut être admis; recevable : *cela n'est pas admissible.*

ADMISSION n. f. Action d'admettre; le fait d'être admis.

ADMONESTATION ou **Admonition** n. f. Vive réprimande.

ADMONESTER ou **Admonéter** v. tr. Faire une remontrance.

ADMONÉTER v. tr. V. *Admonester.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

ADMONITION n. f. V. *Admonestation.*

ADOLESCENCE n. f. Age de la vie qui suit la puberté jusqu'à l'âge viril (de 14 à 25 ans).

ADOLESCENT, E adj. et n. Qui est dans l'adolescence.

ADONAÏ n. m. Nom que les Juifs donnaient quelquefois à Dieu.

ADONIS (*nice*) n. m. Jeune homme d'une grande beauté qui fut tendrement aimé de Vénus; se dit, par plaisanterie, d'un jeune homme qui fait le beau et qui prend un soin exagéré de sa parure.

ADONISER v. tr. Parer avec soin, avec recherche. **S'adoniser** v. pr. Se parer avec trop de soin, se complaire dans l'admiration de soi-même.

ADONNER (S') v. pr. Se livrer entièrement à une chose.

ADOPTABLE adj. Qui peut ou doit être adopté.

ADOPTER v. tr. Prendre légalement pour fils ou pour fille : *Auguste adopta Tibère;* choisir, préférer : *adopter le barreau;* se rallier à : *adopter une opinion, un système.*

ADOPTIF, IVE a. Qui a été adopté.

ADOPTION n. f. Action d'adopter.

ADORABLE adj. Digne d'être adoré.

ADORATEUR, TRICE n. Qui adore.

ADORATION n. f. Action d'adorer; amour extrême.

ADORER v. tr. Rendre à Dieu le culte qui lui est dû; aimer avec passion.

ADOS n. m. *Jard.* Terre relevée en talus le long d'un mur, pour y semer des primeurs.

ADOSSER v. tr. Appuyer contre : *adosser un bâtiment contre un mur.* **S'adosser** v. pr. Appuyer le dos contre.

ADOUCIR v. pr. Rendre plus doux. *Fig.* Rendre plus supportable : *adoucir la peine.*

ADOUCISSANT, E adj. et n. m. Qui adoucit, qui calme la souffrance.

ADOUCISSEMENT n. m. Action d'adoucir. *Fig.* Soulagement, diminution de peine.

ADRAGANT ou **Adragante** adj. et n. Se dit d'une sorte de gomme.

ADRESSE n. f. Dextérité du corps : *adresse des mains;* finesse de l'esprit : *dessein plein d'adresse;* indication d'une personne ou d'un lieu : *envoyer une lettre à son adresse;* lettre de demande, de félicitation, d'adhésion : *présenter une adresse;* suscription d'une lettre : *cette adresse est mal mise.*

ADRESSER v. tr. Envoyer directement : *adresser un paquet;* parler à quelqu'un : *adresser la parole, une question.*

ADROIT, E adj. Qui a de la dextérité. *Fig.* Rusé : *adroit fripon.*

ADROITEMENT adv. Avec adresse.

ADULATEUR, TRICE n. Qui flatte bassement.

ADULATION n. f. Flatterie basse.

ADULER v. tr. Flatter bassement : *aduler les grands.*

ADULTE adj. et n. Parvenu à l'adolescence.

ADULTÈRE adj. et n. Qui viole la

foi conjugale. N. m. Violation de la foi conjugale.

ADULTÉRIN, INE adj. Né de l'adultère.

ADUSTE adj. Brûlé, hâlé par le soleil : *teint aduste et bronzé.*

ADUSTION n. f. Cautérisation à l'aide du feu.

ADVENIR v. int. Arriver par accident : *quoi qu'il advienne.*

ADVENTICE adj. Qui vient accidentellement.

ADVENTIF, IVE adj. Se dit des biens venus par toute autre voie que par succession directe.

ADVERBE n. m. *Gram.* Mot invar. qui modifie le verbe, l'adjectif ou un autre adverbe.

ADVERBIAL, E, AUX adj. *Gram.* Qui tient de l'adverbe : *locution adverbiale.*

ADVERBIALEMENT adv. D'une manière adverbiale.

ADVERSAIRE n. m. Celui qui est d'un parti, d'une opinion contraire, et que l'on combat soit avec les armes, soit avec la parole.

ADVERSATIF, IVE adj. *Gram. Conjonction adversative*, qui marque opposition, comme *mais*, *cependant*, etc.

ADVERSE adj. Contraire. *Partie adverse*, contre qui l'on plaide.

ADVERSITÉ n. f. Infortune.

ADYNAMIE n. f. *Méd.* Débilité, faiblesse.

ADYNAMIQUE adj. Sans force.

AÉRAGE n. m. Action d'aérer : *conduit d'aérage.*

AÉRER v. tr. Donner de l'air. — Pour la conj. V. *accélérer.*

AÉRIEN, ENNE adj. Formé d'air, de la nature de l'air : *corps aérien ;* qui se passe dans l'air : *phénomène aérien.*

AÉRIFÈRE adj. Qui conduit l'air : *tube aérifère.*

AÉRIFORME adj. Qui a les propriétés physiques de l'air : *fluide aériforme.*

AÉROGRAPHIE n. f. Description, théorie de l'air.

† **AÉROLITHE** n. m. Pierre tombée du ciel.

AÉROLOGIE n. f. Partie de la physique qui traite des propriétés de l'air.

AÉROMANCIE n. f. Art de deviner par le moyen des phénomènes aériens.

AÉROMÈTRE n. m. Instrument pour peser les fluides et connaître leur densité.

AÉROMÉTRIE n. f. Science de la constitution de l'air.

AÉRONAUTE n. Qui parcourt les airs dans un aérostat.

† **AÉROSTAT** n. m. Ballon rempli de gaz pour s'élever dans l'air.

AÉROSTATION n. f. Art de construire et de diriger les aérostats.

AÉROSTATIQUE adj. Qui a rapport à l'aérostation : *expérience aérostatique.*

AFFABILITÉ n. f. Qualité des personnes douces et bienveillantes.

AFFABLE adj. Qui a de l'affabilité.

AFFABLEMENT adv. Avec affabilité.

AFFABULATION n. f. Sens moral d'une fable.

AFFADIR v. tr. Rendre fade ; causer du dégoût.

AFFADISSEMENT n. m. Action de rendre fade : *l'affadissement d'une sauce.*

AFFAIBLIR v. tr. Rendre faible.

AFFAIBLISSANT, E adj. Qui affaiblit.

AFFAIBLISSEMENT n. m. Diminution de force, d'activité.

AFFAIRE n. f. Tout ce qui est l'objet d'une occupation ; procès : *j'ai une mauvaise affaire ;* combat : *l'affaire a été chaude ;* duel : *affaire d'honneur ;* transaction commerciale. Pl. Intérêts de l'Etat et des particuliers : *les affaires vont mal. Avoir affaire à quelqu'un*, besoin de lui parler ; *avoir affaire avec quelqu'un*, être en rapport avec lui ; *j'en fais mon affaire*, je m'en charge ; *il fait mon affaire*, il me convient ; *se tirer d'affaire*, se procurer une position honorable, ou sortir d'un mauvais pas.

AFFAIRÉ, ÉE adj. Qui a ou paraît avoir beaucoup d'affaires.

AFFAISSEMENT n. m. État de ce qui est affaissé : *affaissement des terres.*

AFFAISSER v. tr. Baisser en foulant : *la pluie affaisse le sol. Fig.* Accabler : *être affaissé sous le poids des années.*

AFFALER v. tr. Pousser vers la côte. **S'affaler** v. pr. S'approcher trop de la côte, en parlant d'un navire.

AFFAMER v. tr. Priver de vivres : *affamer une ville.* — **Affamé, ée**, part. *Fig.* Avide : *affamé de gloire.*

AFFECTATION n. f. Manière d'être ou d'agir qui n'est pas naturelle : *parler avec affectation.*

AFFECTÉ, ÉE adj. Qui n'est pas naturel : *modestie affectée ;* outré, exagéré : *louange affectée.*

AFFECTER v. tr. Faire un usage fréquent de : *affecter certains mots ;* agir avec ostentation ; feindre : *affecter des dehors vertueux ;* destiner à un

usage : *affecter des fonds à une dépense;* toucher, émouvoir : *son état m'affecte.*

AFFECTIF, IVE adj. Qui émeut l'âme, excite l'affection : *geste affectif;* sensible, impressionnable : *nature affective.*

AFFECTION n. f. Attachement, amitié tendre : *affection maternelle ;* impression : *affections de l'âme. Méd.* Impression fâcheuse qui trouble l'économie animale : *affection nerveuse.*

AFFECTIONNÉ, ÉE adj. et n. Terme de civilité employé au bas des lettres : *votre très-affectionné serviteur.*

AFFECTIONNÉMENT adv. D'une manière affectueuse.

AFFECTIONNER v. tr. Aimer.

AFFECTUEUSEMENT adv. Avec affection.

AFFECTUEUX, EUSE adj. Plein d'affection.

AFFÉRENT, E adj. Qui revient à chacun : *portion, part afférente.*

AFFERMER v. tr. Donner ou prendre à ferme : *affermer une propriété.*

AFFERMIR v. tr. Rendre ferme : *la gelée affermit les chemins. Fig.* Rendre stable : *affermir le pouvoir.*

AFFERMISSEMENT n. m. Action d'affermir; état de la chose affermie. Ne se dit guère qu'au fig. : *l'affermissement de l'autorité, de la santé.*

AFFÉTÉ, ÉE adj. Plein d'affectation dans son air, son langage.

AFFÉTERIE n. f. Petites manières étudiées, recherchées, dans le désir de plaire : *afféterie du langage.*

AFFICHAGE n. m. Action d'afficher.

AFFICHE n. f. Avis placardé dans un lieu public. **Petites affiches**, feuille périodique où l'on fait des annonces.

AFFICHER v. tr. Poser une affiche. *Fig.* Rendre public : *afficher sa honte;* montrer avec affectation : *afficher des prétentions.*

AFFICHEUR n. m. Qui pose les affiches.

AFFIDÉ, ÉE adj. et n. En qui l'on se fie : *c'est un de ses affidés.*

AFFILÉ, ÉE adj. Aiguisé, tranchant. *Fig. : avoir la langue bien affilée.*

AFFILER v. tr. Donner le fil à un instrument tranchant : *affiler un sabre.*

AFFILIATION n. f. Association à une corporation, à une société secrète.

AFFILIÉ, ÉE adj. et n. Qui est dans une affiliation.

AFFILIER v. tr. Adopter, associer, en parlant d'une société.

AFFINAGE n. m. Action d'affiner.

AFFINER v. tr. Rendre plus pur, plus fin : *affiner des métaux.*

AFFINERIE n. f. Lieu où l'on affine.

AFFINEUR n. m. Ouvrier qui affine.

AFFINITÉ n. f. Parenté acquise par le mariage ; conformité, rapport, liaison : *il y a de l'affinité entre la musique et la peinture.* ✝ *Chim.* Tendance des corps à s'unir : *le sucre a beaucoup d'affinité pour l'eau.*

AFFINOIR n. m. Instrument pour affiner le chanvre, le lin.

AFFIQUET n. m. Petit instrument qui soutient l'aiguille à tricoter. Pl. Atours, ajustements de femme.

AFFIRMATIF, IVE adj. Qui affirme : *proposition affirmative, mode affirmatif.* **Affirmative** n. f. Proposition qui affirme : *soutenir l'affirmative.*

AFFIRMATION n. f. Action d'affirmer.

AFFIRMATIVEMENT adv. D'une manière affirmative.

AFFIRMER v. tr. Assurer, soutenir qu'une chose est vraie.

AFFIXE adj. et n. m. Particule qui se met au commencement ou à la fin des mots pour en modifier la signification : ex. : dans *parsemer, par* et *er* sont des affixes ; la racine est *sem.*

AFFLEURAGE n. m. Action de délayer la pâte qui sert à la fabrication du papier.

AFFLEUREMENT n. m. Action d'affleurer; résultat de cette action.

AFFLEURER v. tr. Mettre de niveau deux choses contiguës.

AFFLICTIF, IVE adj. Se dit des châtiments qui atteignent le corps lui-même : *les peines infamantes ne sont pas toujours afflictives.*

AFFLICTION n. f. Chagrin vif, peine de l'âme.

AFFLICTIVE (peine) adj. Peine corporelle infligée par la justice.

AFFLIGEANT, E adj. Qui afflige.

AFFIGER v. tr. Causer de l'affliction ; désoler : *la peste nous afflige.*

AFFLUENCE n. f. Nombreux rassemblement : *affluence de peuple;* abondance d'eaux, d'humeurs, etc. *Fig.* Grande abondance : *affluence de biens.*

AFFLUENT n. m. Cours d'eau qui se jette dans un autre : *l'Yonne, la Marne et l'Oise sont les trois principaux affluents de la Seine.*

AFFLUER v. int. Couler vers le même endroit. *Fig.* Abonder, arriver en grand nombre : *les étrangers affluent ici.*

AFFOLER v. tr. Rendre passionné.

AFFOUAGE n. m. Droit de coupe dans un bois.

AFFOURCHER v. tr. Disposer en forme de fourche les câbles de deux ancres : *affourcher un vaisseau.*

† **AFFRANCHI, E** n. Esclave rendu libre.

AFFRANCHIR v. tr. Rendre la liberté à un esclave; exempter d'une charge : *affranchir une propriété ;* payer le port d'une lettre, d'un envoi.

AFFRANCHISSEMENT n. m. Action d'affranchir : *l'affranchissement des esclaves, d'une lettre.*

AFFRES n. f. pl. Frisson de l'agonie.

AFFRÉTEMENT n. m. Louage d'un vaisseau.

AFFRÉTER v. tr. Prendre un navire à louage. — Pour la conj., V. *accélérer.*

AFFRÉTEUR n. m. Qui affrète.

AFFREUSEMENT adv. D'une manière affreuse.

AFFREUX, EUSE adj. Qui cause de l'effroi : *spectacle affreux ;* excessivement laid ou très-méchant : *homme affreux.*

AFFRIANDER v. tr. Rendre friand : attirer par des douceurs : *l'appât affriande les oiseaux, le poisson. Fig.* Attirer par quelque chose d'utile, d'agréable : *le gain l'a affriandé.*

AFFRIOLER v. tr. Attirer, allécher par un appât.

AFFRONT n. m. Injure, outrage; déshonneur, honte : *ce jeune homme fait affront à sa famille.*

AFFRONTER v. tr. Attaquer avec intrépidité. *Fig.* Braver : *affronter l'ennemi, la mort.*

AFFRONTEUR, EUSE adj. Impudent, trompeur.

AFFUBLEMENT n. m. Habillement extraordinaire, sans goût.

AFFUBLER v. tr. Habiller d'une manière bizarre.

AFFÛT n. m. Support d'un canon. *Chasse.* Endroit où l'on se poste pour attendre le gibier. *Fig. Etre à l'affût,* épier l'occasion, guetter quelqu'un.

AFFÛTAGE n. m. Action d'affûter.

AFFÛTER v. tr. Aiguiser des outils.

AFFÛTIAU n. m. Bagatelle. *Fam.*

AFIN QUE ou **DE** loc. conj. ou prép., qui marque l'intention, le but.

AFRICAIN, AINE adj. et n. Qui est d'Afrique.

AGA n. m. Chef militaire chez les Turcs.

AGAÇANT, E adj. Qui agace, provoque : *mine agaçante.*

AGACE n. f. Nom familier de la pie.

AGACEMENT n. m. Sensation désagréable produite par les fruits acides : *agacement des dents. Fig.* Irritation : *agacement des nerfs.*

AGACER v. tr. Causer de l'agacement. *Fig.* Exciter, provoquer.

AGACERIE n. f. Petites manières d'une femme qui cherche à plaire.

AGAMI n. m. Sorte d'oiseau très-intelligent.

† **AGAPE** n. f. Repas des premiers chrétiens dans les églises.

AGAPÈTES n. f. pl. Vierges qui vivaient en communauté sans faire de vœux.

AGARIC (*rik*) n. m. Espèce de champignon qui s'attache au tronc des arbres.

AGATE n. f. Pierre précieuse.

ÂGE n. m. Durée de la vie; ses différents degrés : *l'âge de raison ;* vieillesse : *être sur l'âge;* † époque : *les quatre âges du monde.*

ÂGÉ, ÉE adj. Qui a tel âge : *âgé de...;* vieux : *homme âgé.*

AGENCE n. f. Administration tenue par un ou plusieurs agents; temps pendant lequel on remplit les fonctions d'agent : *durant son agence.*

AGENCEMENT n. m. Arrangement.

AGENCER v. tr. Ajuster, arranger.

AGENDA (*jin*) n. m. Carnet pour inscrire jour par jour ce qu'on doit faire. Pl. des *agendas.*

AGÉNOIS, OISE adj. Qui est d'Agen.

AGENOUILLER (S') v. pr. Se mettre à genoux.

AGENOUILLOIR n. m. Petit escabeau sur lequel on s'agenouille.

AGENT n. m. Tout ce qui agit : *la lumière et la chaleur sont des agents de la nature ;* celui qui fait les affaires d'autrui, de l'État : *les receveurs, les préfets, les ambassadeurs, etc. sont les agents du gouvernement.* **Agent de change**, entremetteur autorisé pour la négociation des effets publics; **agent d'affaires**, celui qui se charge de diriger pour autrui des affaires d'intérêt.

AGGLOMÉRATION n. f. Action d'agglomérer.

AGGLOMÉRER v. tr. Entasser.— Pour la conj. V. *accélérer.*

AGGLUTINANT n. m. Qui agglutine.

AGGLUTINATION n. f. Action d'agglutiner.

AGGLUTINER v. tr. Recoller, rejoindre les chairs.

AGGRAVANT, E adj. Qui rend plus grave : *circonstance aggravante.*

AGGRAVATION n. f. Augmentation : *aggravation de peine.*

AGGRAVEMENT n. m. Action d'aggraver.

AGGRAVER v. tr. Rendre plus grave.

AGILE adj. Léger, dispos.

AGILEMENT adv. Avec agilité.

AGILITÉ n. f. Légèreté, souplesse.

AGIO n. m. Spéculation sur le cours des effets publics; bénéfice du change, de l'escompte.

AGIOTAGE n. m. Trafic sur les effets publics.

AGIOTER v. int. Faire l'agiotage.

AGIOTEUR n. m. Qui fait l'agiotage.

AGIR v. int. Faire quelque chose; produire effet : *le feu agit sur les métaux;* se comporter : *agir en homme d'honneur;* poursuivre en justice : *agir civilement.* Impers. *Il s'agit*, il est question. Ne dites pas : *il en a bien agi avec moi*, mais *il a bien agi.*

AGISSANT, E adj. Qui agit.

AGITATEUR n. m. Qui excite du trouble.

AGITATION n. f. Mouvement prolongé : *agitation de la mer. Fig.* Inquiétude de l'âme.

AGITER v. tr. Ébranler, secouer, remuer en divers sens. *Fig.* Troubler : *les passions agitent;* exciter : *agiter le peuple;* discuter : *agiter une question.*

AGLUTITION n. m. Impossibilité d'avaler.

AGNAT (*ag-na*) n. m. Collatéral par les mâles.

AGNATION (*ag-na-ci-on*) n. f. Qualité d'agnat.

AGNEAU n. m. Petit de la brebis. *Fig.* Personne d'humeur douce. *L'agneau sans tache*, Jésus-Christ.

AGNELER v. int. Mettre bas, en parlant de la brebis.

AGNELET n. m. Petit agneau.

AGNELINE adj. f. Se dit d'une laine courte, soyeuse et frisée.

AGNÈS (*èce*) n. f. Jeune fille très-innocente. *Fam.*

AGNUS ou **Agnus Dei** (*ag-nuce*) n. m. Cire bénite par le pape, portant l'image d'un agneau.

AGONIE n. f. Dernière lutte contre la mort. *Fig.* Angoisse extrême de l'âme.

AGONIR v. tr. Accabler d'injures. *Pop.* Ne pas dire *agoniser.*

AGONISANT, E adj. Qui est à l'agonie. N. m. : *prière pour les agonisants.*

AGONISER v. int. Être à l'agonie.

AGOUTI n. m. Petit animal rongeur, originaire de l'Amérique et de l'Océanie.

AGRAFE n. f. Petit crochet pour attacher.

AGRAFER v. tr. Attacher avec une agrafe.

† **AGRAIRE** adj. *Loi agraire*, pour le partage des terres.

AGRANDIR v. tr. Rendre plus grand.

AGRANDISSEMENT n. m. Accroissement en étendue. *Fig.* Augmentation en dignités, en fortune, en puissance.

AGRÉABLE adj. Qui plaît.

AGRÉABLEMENT adv. D'une manière agréable.

AGRÉÉ n. m. Défenseur au tribunal de commerce.

AGRÉER v. tr. Recevoir favorablement, approuver. V. int. Plaire : *cela ne m'agrée pas.*

AGRÉGAT n. m. Assemblage de parties qui adhèrent entre elles.

AGRÉGATION n. f. Admission dans un corps; grade d'agrégé. *Phys.* Assemblage de parties homogènes formant un tout.

AGRÉGÉ n. m. Gradué admis dans le corps des professeurs.

AGRÉGER v. tr. Admettre dans un corps. — Conserve toujours l'*é* fermé.

AGRÉMENT n. m. Approbation, consentement : *obtenir l'agrément de sa famille pour...;* qualité par laquelle on plaît : *livre plein d'agrément;* plaisir : *l'agrément de la société.* Pl. Ornements du discours, du chant, de la toilette.

AGRÈS n. m. pl. *Mar.* Tout ce qui constitue la mâture, l'équipement d'un vaisseau, comme voiles, cordages, etc.

AGRESSEUR n. m. Qui attaque le premier.

AGRESSIF, IVE adj. Qui a un caractère d'agression : *mesure agressive.*

AGRESSION n. f. Action de l'agresseur.

AGRESTE adj. Rustique : *plante agreste;* rude : *mœurs agrestes.*

AGRICOLE adj. Adonné à l'agriculture : *peuple agricole;* qui a rapport à l'agriculture : *industrie agricole.*

AGRICULTEUR n. m. Qui cultive la terre.

AGRICULTURE n. f. Art de cultiver la terre.

AGRIFFER (S') v. pr. S'attacher avec les griffes.

AGRIPPER v. tr. Saisir avidement.

AGRONOME n. m. Qui enseigne ou connaît la science de l'agriculture.

AGRONOMIE n. f. Théorie de l'agriculture.

AGRONOMIQUE adj. Qui a rapport à l'agronomie.

AGROUPER v. tr. Réunir en groupe. **S'agrouper** v. pr. Se mettre en groupe.

AGUERRIR v. tr. Accoutumer à la guerre, à une chose pénible.

AGUETS n. m. pl. *Être, se tenir aux aguets*, épier.

AH interj. qui sert à marquer la joie : *ah! quel plaisir!* la douleur : *ah! vous me faites mal!* l'admiration : *ah! que c'est beau!* la commisération : *ah! que je vous plains!* l'impatience : *ah! que vous êtes lent!* etc.

AHAN n. m. Grand effort, cri de fatigue.

AHANER v. int. Faire entendre le cri de *ahan* en travaillant.

AHEURTEMENT n. m. Obstination extrême.

AHEURTER (S') v. pr. S'obstiner.

AHI, AÏE interj. Cris de douleur.

AHURI, E adj. Stupéfait.

AHURIR v. tr. Troubler, interdire.

AHURISSEMENT n. m. État d'une personne ahurie.

AIDE n. f. Secours, assistance. N. m. et f. Personne qui aide.

AIDE DE CAMP n. m. Officier d'ordonnance attaché à la personne d'un général. Pl. des *aides de camp*.

AIDE-MAJOR n. m. Chirurgien adjoint au chirurgien-major d'un régiment. Pl. des *aides-majors*.

AIDER v. tr. Seconder, assister : *aider ses amis, aider quelqu'un de sa bourse*. V. int. Prêter son concours en prenant soi-même une partie de la peine : *je lui aiderai à porter ce paquet*.

AIE interj. V. *Ahi*.

AÏEUL, AÏEULE n. Le grand-père, la grand'mère. Pl. *aïeuls, aïeules*.

AÏEUX n. m. Ancêtres.

† **AIGLE** n. m. Oiseau de proie. *Fig.* Homme supérieur : *l'aigle de Meaux* (Bossuet) ; pupitre d'église en forme d'aigle. **Grand-aigle** n. m. Papier du plus grand format. N. f. Etendard, drapeau : *les aigles romaines;* femelle de l'oiseau de proie.

AIGLON n. m. Petit de l'aigle.

AIGRE adj. Acide, piquant. *Fig.* Criard, désagréable : *voix aigre*.

AIGRE-DOUX, CE adj. Mêlé d'aigre et de doux. *Fig.* Dont l'aigreur se revêt d'une apparence de douceur : *parole aigre-douce*. Pl. *aigres-doux, aigres-douces*.

AIGREFIN n. m. Homme qui vit d'industrie. *Fam.*

AIGRELET, ETTE adj. Un peu aigre.

AIGREMENT adv. D'une manière aigre : *repondre aigrement*.

AIGRET, ETTE adj. Même sens que *aigrelet*.

AIGRETTE n. f. Ornement de tête en forme de bouquet; panache d'un casque, d'un dais; bouquet de diamants; sorte de héron dont quelques plumes servent à faire des aigrettes.

AIGREUR n. f. État de ce qui est aigre. *Fig. : parler avec aigreur*.

AIGRIR v. tr. Rendre aigre. *Fig.* Irriter : *le malheur aigrit*.

AIGU, Ë adj. Terminé en pointe. *Fig.* Clair et perçant : *voix aiguë;* vif et piquant : *douleur aiguë*. **Accent aigu**, qui va de droite à gauche; **angle aigu**, moins ouvert que l'angle droit.

AIGUADE (*ga*) n. f. Provision d'eau douce que font les vaisseaux dans le cours d'un voyage.

AIGUAYER (*é-gai-ié*) v. tr. Baigner, laver : *aiguayer du linge*.

AIGUE-MARINE n. f. Pierre précieuse de couleur bleuâtre. Pl. des *aigues-marines*.

AIGUIÈRE (*ègue-ière*) n. f. Vase où l'on met de l'eau.

AIGUILLE n. f. Petit instrument d'acier pour coudre; petite verge de métal, servant à divers usages : *aiguille à tricoter, aiguille de cadran*. Se dit de l'extrémité d'une pyramide, d'un clocher, d'un obélisque.

AIGUILLÉE n. f. Certaine étendue de fil, de soie, etc., qu'on passe dans une aiguille à coudre.

AIGUILLETTE (*égu-i-ète*) n. f. Cordon ferré par les deux bouts. Pl. Ornement militaire. *Fig.* Morceau de chair coupé mince et en long.

AIGUILLON (*égu-i-on*) n. m. Pointe de fer fixée au bout d'un long bâton ; dard des abeilles, des guêpes, etc. *Fig.* Tout ce qui excite : *la gloire est un puissant aiguillon*.

AIGUILLONNER (*égu-i-onné*) v. tr. Piquer avec l'aiguillon. *Fig.* Exciter : *aiguillonner un enfant paresseux*.

AIGUISEMENT (*égu-i-sement*) n. m. Action d'aiguiser.

AIGUISER (*égu-i-sé*) v. tr. Rendre aigu, tranchant. *Fig. Aiguiser l'appétit*, l'exciter.

AIL n. m. Ognon d'une odeur très-forte. Pl. *aulx;* cependant on dit, en botanique, *la famille des ails*.

AILE n. f. Membre des oiseaux et de quelques insectes, qui leur sert à voler. *Par ext. Ailes d'un moulin*, ses châssis garnis de toile; *ailes d'un bâtiment*, ses côtés; *ailes d'une armée*, ses flancs. *Fig. L'aile du Seigneur*, la protection de Dieu; *voler de ses propres ailes*, se passer d'autrui.

AILE n. f. V. *Ale*.

AILÉ, ÉE adj. qui a des ailes.

AILERON n. m. Extrémité de l'aile.

AILLEURS adv. de lieu. En un autre lieu. **D'ailleurs** loc. adv. D'un autre lieu; de plus; pour une autre cause.

AIMABLE adj. Digne d'être aimé.

AIMABLEMENT adv. Avec amabilité.

† **AIMANT** n. m. Minerai qui attire le fer. *Fig.* Attrait : *la douceur est un aimant pour les cœurs.*

AIMANT, E adj. Porté à aimer.

AIMANTATION n. f. Action d'aimanter.

AIMANTER v. tr. Communiquer à un corps la propriété de l'aimant.

AIMER v. tr. Avoir de l'affection, du goût, du penchant; prendre plaisir.

AINE, n. f. Partie du corps entre le haut de la cuisse et le bas-ventre.

AÎNÉ, ÉE adj. Le premier né; plus âgé qu'un autre : *il est mon aîné.*

AÎNESSE n. f. Priorité d'âge entre frères et sœurs : *droit d'aînesse.*

AINSI adv. De cette façon. *Conj.* De même, donc. **Ainsi que** loc. conj.

† **AIR** n. m. Fluide élastique que nous respirons; vent : *il fait de l'air. Fig.* Manières, physionomie : *air spirituel;* apparence : *air de grandeur. Mus.* Suite de tons composant un chant. *Prendre l'air*, se promener; *contes en l'air*, discours invraisemblables; *promesses en l'air*, vaines.

AIRAIN n. m. Alliage de cuivre et d'étain. *Fig. Cœur d'airain*, dur et impitoyable. Se prend pour le canon, une cloche : *l'airain tonne; les sons lugubres de l'airain.*

AIRE n. f. Lieu où l'on bat le grain. *Géom.* Espace renfermé par des lignes : *aire d'un triangle, d'un plancher, d'un champ;* nid des oiseaux de proie : *l'aire de l'aigle. Mar.* Direction du vent : *il y a trente deux aires de vent.*

AIS n. m. Planche de bois.

AISANCE n. f. Facilité de corps ou d'esprit; fortune suffisante : *vivre dans l'aisance.* **Lieux d'aisances**, destinés aux besoins naturels.

AISE n. f. Contentement, joie, état agréable. Pl. Commodités de la vie : *aimer ses aises.* **A l'aise, à son aise** loc. adv. Sans peine, sans se gêner.

AISE adj. Content, joyeux.

AISÉ, ÉE adj. Facile; qui a quelque fortune : *c'est un homme aisé.*

AISÉMENT adv. Facilement.

AISSELLE n. f. Creux du bras à l'endroit où il joint l'épaule.

AÎTRES n. m. pl. Autre orthographe du mot êtres : *les aîtres d'une maison.*

AJONC n. m. Arbuste épineux.

AJOUPA n. m. Hutte grossière chez les sauvages.

AJOURNEMENT n. m. Remise d'une affaire, d'un procès à un autre jour.

AJOURNER v. tr. Renvoyer à un autre jour : *ajourner une cause.*

AJOUTAGE n. m. Chose ajoutée à une autre.

AJOUTER v. tr. Joindre; dire de plus. *Ajouter foi*, croire.

AJUSTAGE n. m. Action de donner aux monnaies le poids légal.

AJUSTEMENT n. m. Action d'ajuster quelque chose; parure : *être recherché dans son ajustement.*

AJUSTER v. tr. Rendre juste : *ajuster un poids, une mesure, une balance;* adapter : *ajuster un couvercle à une boîte;* viser : *ajuster le but.* **S'ajuster** v. pr. Se parer.

AJUSTEUR n. m. Qui ajuste.

AJUSTOIR n. m. Petite balance où l'on pèse et ajuste les monnaies avant de les marquer.

AJUTAGE n. m. Petit tuyau soudé au tuyau d'un bassin pour former un jet.

ALAMBIC (*bike*) n. m. Appareil pour distiller. *Fig. Passer à l'alambic*, examiner avec soin.

ALAMBIQUER v. tr. Fatiguer l'esprit; rendre trop subtil. Ne s'emploie guère qu'avec le pron. pers. : *s'alambiquer l'esprit.* **Alambiqué, ée** adj. Trop subtil : *style, livre, discours alambiqué.*

ALANGUIR v. tr. Rendre languissant. **S'alanguir** v. pr. Perdre de sa force.

ALARMANT, E adj. Qui alarme.

ALARME n. f. Cri, appel aux armes : *sonner l'alarme;* frayeur : *jeter l'alarme dans les cœurs.* Pl. Inquiétudes : *cessez vos alarmes.*

ALARMER v. tr. Donner l'alarme.

ALARMISTE n. Qui répand des bruits alarmants.

ALBÂTRE n. m. Espèce de marbre transparent. *Fig.* Blancheur extrême : *l'albâtre de son cou.*

ALBATROS (*troce*) n. m. Gros oiseau aquatique.

ALBERGE n. f. Sorte de pêche précoce.

ALBERGIER n. m. Arbre qui donne l'alberge.

ALBIGEOIS n. m. pl. Hérétiques du XIIe siècle.

ALBINOS (*noce*) n. m. Homme qui a la peau blafarde, les cheveux presque blancs et les yeux rougeâtres.

ALBUM (*bome*) n. m. Livre relié et élégant, destiné à recevoir des vers, des dessins, recueil de musique. Pl. des *albums.*

ALBUMEN (*mènn*) n. m. Blanc d'œuf.

ALBUMINE n. f. Substance de la nature du blanc d'œuf.

ALBUMINEUX, EUSE adj. Qui contient de l'albumine.

ALCADE n. m. Magistrat en Espagne, chargé de la police.

ALCALESCENCE n. f. État d'un corps alcalescent.

ALCALESCENT, ENTE adj. Qui a les propriétés alcalines.

ALCALI n. m. Sel de soude.

ALCALIN, E adj. Qui a quelques-unes des propriétés des alcalis.

ALCARAZAS (*zace*) n. m. Vase de terre, en forme de carafe, dans lequel l'eau se rafraîchit promptement.

† **ALCHIMIE** n. f. Art chimérique de la transmutation des métaux.

ALCHIMIQUE adj. Qui a rapport à l'alchimie.

ALCHIMISTE n. m. Qui s'occupe d'alchimie.

ALCOOL n. m. *Chim.* Esprit-de-vin.

ALCOOLIQUE adj. Qui contient de l'esprit-de-vin : *liqueur alcoolique.*

ALCOOLISER v. tr. Réduire à l'état d'alcool.

ALCORAN ou **Coran** n. m. Livre qui contient la loi de Mahomet.

ALCÔVE n. f. Enfoncement destiné à recevoir un lit.

ALCYON n. m. Oiseau de mer semblable à l'hirondelle.

ALDERMAN (*mane*) n. m. Magistrat, conseiller municipal en Angleterre.

ALE ou **Aile** n. f. Espèce de bière anglaise.

ALÉATOIRE adj. Qui repose sur un événement incertain : *les assurances sont des contrats aléatoires ; un pêcheur qui vend d'avance son coup de filet fait une vente aléatoire.*

ALENE n. f. Poinçon de fer pour percer le cuir; outil de cordonnier.

ALÉNIER n. m. Fabricant, marchand d'alènes.

ALÉNOIS adj. Se dit du cresson des jardins : *cresson alénois.*

ALENTOUR adv. Aux environs. N. m. pl. Lieux circonvoisins. Ne dites pas : *alentour de la table,* mais *autour de la table.*

ALÉPINE n. f. Étoffe de soie et de laine.

ALERTE adj. Vigilant; vif. — Interj. Debout! garde à vous! — N. f. Alarme : *l'alerte a été vive.*

ALEVIN n. m. Menu poisson qui sert à peupler les étangs.

ALEVINER v. tr. Jeter de l'alevin dans un étang.

ALEXANDRIN adj. et n. m. Vers de douze syllabes. Ex. :

Is-ra-ël o-bé-it à la re-li-gi-on.

ALEZAN, ANE adj. et n. De couleur fauve (se dit des chevaux).

ALÈZE n. f. Drap plié en plusieurs doubles qu'on met sous les malades.

ALGARADE n. f. Sortie brusque et bruyante contre quelqu'un.

† **ALGÈBRE** n. f. Science du calcul des grandeurs représentées par des lettres. *Fig. C'est de l'algèbre pour lui,* il n'y entend rien.

ALGÉBRIQUE adj. Qui tient à l'algèbre : *formule algébrique.*

ALGÉBRIQUEMENT adv. Suivant les règles de l'algèbre.

ALGÉBRISTE n. m. Qui connaît l'algèbre, l'enseigne.

ALGUAZIL (*goua-zile*) n. m. Officier de police en Espagne.

ALGUE n. f. Plante marine.

ALIBI n. m. Absence d'un lieu prouvée par la présence dans un autre : *les alibi sont fréquents en matière criminelle.* Pl. des *alibi.*

ALIBORON n. m. Ane. *Fig.* Homme ignorant qui fait le connaisseur.

ALIDADE n. f. Règle mobile à pinnules pour viser les objets et mesurer les angles.

ALIÉNABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est aliénable.

ALIÉNABLE adj. *Jurisp.* Qui peut être aliéné.

ALIÉNATION n. f. Action d'aliéner. *Fig.* Folie : *aliénation d'esprit.*

ALIÉNÉ, ÉE adj. et n. Fou.

ALIÉNER v. tr. Vendre, transférer une propriété. **S'aliéner** v. pr. Eloigner de soi.—Pour la conj., V. *accélérer.*

ALIGNEMENT n. m. Action d'aligner; ligne qu'on tire pour aligner une rue, une allée, etc.; situation de plusieurs objets sur une ligne droite.

ALIGNER v. tr. Ranger sur une ligne droite.

ALIMENT n. m. Nourriture. *Fig.* : *les sciences sont l'aliment de l'esprit.*

ALIMENTAIRE adj. Propre à servir d'aliment : *plante alimentaire;* destiné pour les aliments : *pension alimentaire.*

ALIMENTATION n. f. Action d'alimenter.

ALIMENTER v. tr. Nourrir.

ALIMENTEUX, EUSE adj. Nutritif.

ALINÉA n. m. Ligne dont le premier mot est rentré. Pl. des *alinéas.*

ALIQUANTE (*kou-an*) adj. f. *Math.* Qui n'est pas exactement contenu dans un tout : *deux est une partie aliquante de neuf.*

ALIQUOTE (*ko*) adj. f. *Math.* Qui

est contenu exactement un certain nombre de fois dans un tout : *le nombre trois est une partie aliquote de douze.*

ALITER v. tr. Forcer à garder le lit. **S'aliter** v. pr. Garder le lit par maladie.

ALIZE n. f. Petit fruit aigrelet.

ALIZÉ adj. m. *Mar. Vents alizés*, qui règnent régulièrement de l'est à l'ouest entre les tropiques.

ALIZIER n. m. Arbre forestier qui produit les alizes.

ALLAH n. m. Nom que les mahométans donnent à Dieu : *Allah soit loué!*

ALLAITEMENT n. m. Action d'allaiter.

ALLAITER v. tr. Nourrir de son lait.

ALLANTS n. m. pl. Qui vont : *les allants et les venants.*

ALLÈCHEMENT n. m. Moyen d'allécher, appât.

ALLÉCHER v. tr. Attirer par l'appât du plaisir. — Pour la conj., V. *accélérer.*

ALLÉE n. f. Passage étroit; chemin bordé d'arbres. **Allées et venues**, courses réitérées.

ALLÉGATION n. f. Citation d'un fait; assertion.

ALLÉGE n. f. Petit bateau à la suite d'un plus grand, pour l'alléger.

ALLÉGEANCE n. f. Adoucissement. *Serment d'allégeance*, acte de soumission.

ALLÉGEMENT n. m. Diminution de poids, de charge : *l'allégement d'un navire. Fig.* : *l'allégement de l'impôt.*

ALLÉGER ou **Allégir** v. tr. Soulager d'une partie d'un fardeau. *Fig. Alléger la peine*, la rendre plus supportable.—Conserve l'é fermé dans toute la conj.

ALLÉGORIE n. f. Fiction qui présente un objet à l'esprit, de manière à éveiller la pensée d'un autre objet : *en cachant la Vérité au fond d'un puits, les poètes ont fait une allégorie.*

ALLÉGORIQUE adj. Qui appartient à l'allégorie.

ALLÉGORIQUEMENT adv. Par allégorie.

ALLÉGORISER v. tr. Donner un sens allégorique.

ALLÉGORISTE ou **Allégoriseur** n. m. Qui explique les allégories.

ALLÈGRE adj. Gai, dispos.

ALLÈGREMENT adv. D'une manière allègre.

ALLÉGRESSE n. f. Grande joie qui éclate au dehors.

ALLÉGRETTO. *Mus.* Mot italien. Diminutif d'*allégro.*

ALLÉGRO adv. *Mus.* Mot italien. Vivement et gaiement. N. m. : *jouer un allégro.* Pl. des *allégro.*

ALLÉGUER v. tr. Mettre en avant, prétexter : *alléguer des raisons.*

ALLÉLUIA (*lui-ïa*) n. m. Mot hébreu qui signifie *louez le Seigneur*, et qui marque l'allégresse. Pl. des *alléluia.*

ALLEMAND, ANDE adj. et n. Qui est de l'Allemagne.

ALLEMANDE n. f. Danse vive et gaie à deux temps; air sur lequel on l'exécute.

ALLER v. int. (*Je vais* ou *je vas, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. J'allais. J'allai. Je suis allé. J'irai. J'irais. Va, allons, allez. Que j'aille... que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent. Que j'allasse. Allant. Allé, allée.*) Se mouvoir, se transporter d'un lieu dans un autre; conduire : *ce chemin va à Paris;* marcher : *ce cheval va bien;* avancer : *ce travail ne va pas;* prospérer : *le commerce va;* s'élever : *cette montagne va jusqu'aux nues;* s'ajuster : *cet habit vous va bien;* être sur le point de : *nous allons partir;* se porter : *comment allez-vous? Aller aux voix*, voter; *il y va de*, il s'agit de; *se laisser aller*, s'abandonner. **S'en aller** v. pr. Se retirer; se mourir : *ce malade s'en va.* — Ne dites pas : *je me suis en allé, je m'étais en allé*, mais *je m'en suis allé*, etc. Ecrivez *va-t'en*, et non *va-t-en.* On remplace quelquefois *je suis allé, j'étais allé* par *j'ai été, j'avais été*, etc.; mais alors on fait entendre que l'aller a été suivi du retour. On ne doit jamais dire *je fus* pour *j'allai*. Enfin à l'impér. on dit *vas-y* pour *va-y.*

ALLER n. m. Action d'aller : *l'aller et le retour.*

† **ALLEU** (**franc-**) n. m. *Féod.* Fonds de terre exempt de droits.

ALLIACÉ, ÉE adj. Qui tient de l'ail.

ALLIAGE n. m. Union de métaux.

ALLIANCE n. f. Union par mariage; anneau de mariage; confédération entre Etats ou souverains : *traité d'alliance. Fig.* Union, mélange de plusieurs choses : *alliance de la prudence et du courage. Alliance de mots*, rapprochement de deux termes qui semblent s'exclure. Ex. : *il ne* **voit** *que la* **nuit**, *n'***entend** *que le* **silence**.

ALLIÉ, ÉE adj. et n. Confédéré; parent.

ALLIER v. tr. Mêler, combiner : *allier l'or avec l'argent. Fig.* : *allier la force à la prudence.* **S'allier** v. pr. S'unir par mariage; se liguer.

ALLIGATOR n. m. Crocodile de l'Amérique du Sud.

ALLITÉRATION n. f. Répétition des mêmes lettres, des mêmes syllabes. Ex. :
Non, il n'est rien que Nanine n'honore.
VOLTAIRE.
Pour qui sont ces serpents qui sifflent [sur vos têtes ?
RACINE.
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.
RACINE.
L'essieu crie et se rompt. RACINE.
Il faisait sonner sa sonnette.
LA FONTAINE.

ALLOBROGE n. m. Grossier, par allusion à l'ancien peuple de ce nom.

ALLOCATION n. f. Action d'allouer.

ALLOCUTION n. f. Harangue.

ALLODIAL, ALE adj. Venu en franc-alleu : *biens allodiaux.*

ALLONGE n. f. Pièce pour allonger.

ALLONGEMENT n. m. Augmentation de longueur.

ALLONGER v. tr. Rendre plus long; étendre : *allonger le bras ;* porter : *allonger un coup d'épée.*

ALLOPATHE ou **Allopathiste** adj. et n. Partisan de l'allopathie.

ALLOPATHIE n. f. Système médical qui a pour objet de guérir les maladies, en recourant à des remèdes d'une nature contraire à ces maladies. Son opposé est *homœopathie.*

ALLOPATHIQUE adj. Qui a rapport à l'allopathie.

ALLOPATHISTE adj. et n. V. *Allopathe.*

ALLOUABLE adj. Qui peut être alloué, accordé.

ALLOUER v. tr. Décréter : *allouer un crédit;* accorder : *allouer une indemnité.*

ALLUCHON n. m. Dent d'une roue d'engrenage.

ALLUMER v. tr. Mettre le feu. *Fig.* Exciter : *allumer la guerre, la colère.*

ALLUMETTE n. f. Brin de bois ou de chanvre soufré.

ALLUMEUR n. m. Qui allume.

ALLURE n. f. Façon de marcher. *Fig.* Manière de se conduire : *son allure n'est pas franche.*

ALLUSION n. f. Figure qui consiste à dire une chose qui a rapport à une autre, sans faire une mention expresse de celle-ci, quoiqu'on ait en vue d'en réveiller l'idée.

ALLUVIAL, ALE, ou **Alluvien, enne** adj. Qui est le produit d'une alluvion : *terrains alluviaux.*

ALLUVION n. f. Terrain formé par le déplacement lent et graduel des eaux.

ALMAGESTE n. m. Recueil d'observations astronomiques.

ALMANACH (*na*) n. m. Calendrier.

ALMÉES n. f. pl. Danseuses et chanteuses en Orient.

ALOÈS (*èce*) n. m. Arbre dont on tire un suc fort amer; ce suc lui-même.

ALOI n. m. Bonne ou mauvaise qualité d'une chose : *marchandises de bon aloi.*

ALOPÉCIE n. f. Chute des cheveux, des sourcils, etc.

ALORS (*lor*) adv. En ce temps-là; en ce cas-là : *alors n'en parlons plus.* **Alors que** loc. conj. Quand bien même : *alors que vous seriez malade ;* lorsque : *alors que vous étiez malade.*

ALOSE n. f. Poisson de mer.

ALOUETTE n. f. Petit oiseau des champs.

ALOURDIR v. tr. Rendre lourd : *l'âge alourdit le pas.*

ALOYAU n. m. Pièce de bœuf coupée le long du dos.

ALPACA n. m. V. *Alpaga.*

ALPAGA ou **Alpaca** n. m. Ruminant du genre lama, propre à l'Amérique méridionale; étoffe de laine.

ALPESTRE adj. Des Alpes : *site alpestre.*

ALPHA n. m. Première lettre de l'alphabet grec. *Fig. L'alpha et l'oméga,* le commencement et la fin.

÷ **ALPHABET** n. m. Réunion de toutes les lettres d'une langue ; petit livre qui enseigne à lire.

ALPHABÉTIQUE adj. Selon l'ordre de l'alphabet : *table alphabétique.*

ALPHABÉTIQUEMENT adv. Dans l'ordre alphabétique.

ALPINE adj. f. *Bot.* Se dit des plantes qui croissent sur le sommet des hautes montagnes.

ALPIQUE adj. Des Alpes.

ALTÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui peut être altéré : *l'altérabilité des couleurs.*

ALTÉRABLE adj. Qui peut être altéré.

ALTÉRANT, ANTE adj. Qui altère. N. m. : *les altérants.*

ALTÉRATION n. f. Changement de bien en mal : *altération de la santé ;* résultat d'une émotion intérieure qui se manifeste dans les traits, la voix, etc. ; falsification : *altération des monnaies;* soif ardente.

ALTERCATION n. f. Contestation.

ALTÉRER v. tr. Changer en mal ; falsifier : *altérer les monnaies ;* refroidir : *altérer l'amitié ;* exciter la soif. — Pour la conj., V. *accélérer.*

ALTERNAT n. m. Action d'alterner les cultures.

ALTERNATIF, IVE adj. Qui agit tour à tour.

ALTERNATIVE n. f. Succession de deux choses qui reviennent tour à tour. *Fig.* Choix : *je vous laisse l'alternative.*

ALTERNATIVEMENT adv. L'un après l'autre.

ALTERNE adj. *Géom. Angles alternes,* situés de chaque côté d'une ligne qui coupe deux parallèles.

ALTERNER v. int. Faire à deux et tour à tour. V. tr. *Agric.* Varier la culture : *alterner les semences.*

ALTESSE n. f. Titre d'honneur donné aux princes et aux princesses.

ALTIER, IERE adj. Orgueilleux.

ALTIÈREMENT adv. Avec hauteur.

ALTITUDE n. f. Élévation verticale d'un lieu au-dessus du niveau de la mer.

ALTO n. m. Grand violon. Pl. des *altos.*

ALUMINE n. f. Argile.

ALUMINEUX, EUSE adj. Qui est de la nature de l'alun.

ALUMINIUM (*ome*) n. m. Métal qui a l'éclat de l'argent.

ALUN n. m. Sel formé d'acide sulfurique et d'alumine.

ALUNAGE n. m. Action d'aluner.

ALUNATION n. f. Formation de l'alun.

ALUNER v. tr. Tremper des étoffes dans de l'eau d'alun.

ALUNIÈRE n. f. Mine d'alun.

ALVÉOLAIRE adj. Qui appartient aux alvéoles.

ALVÉOLE n. m. Cellule d'abeilles ; cavité où la dent est enchâssée.

ALVÉOLÉ, ÉE adj. Qui est composé d'alvéoles.

ALVIN, INE adj. Qui a rapport au bas-ventre.

AMABILITÉ n. f. Caractère d'une personne aimable.

AMADOU n. m. Sorte de champignon préparé pour prendre feu aisément.

AMADOUER v. tr. Flatter, caresser, pour obtenir ce qu'on désire. *Fam.*

AMADOUEUR, EUSE adj. et n. Flatteur.

AMADOUVIER n. m. Sorte de champignon dont on fait l'amadou.

AMAIGRIR v. tr. Rendre maigre. V. int. Devenir maigre.

AMAIGRISSEMENT n. m. Diminution d'embonpoint.

AMALGAME n. m. Union du mercure avec un autre métal. *Fig.* Mélange bizarre, confusion.

AMALGAMATION n. f. Action d'amalgamer.

AMALGAMER v. tr. Faire un amalgame. **S'amalgamer** v. pr. S'unir.

AMAN n. m. Cri par lequel les Arabes, les musulmans demandent grâce dans un combat. *Demander l'aman,* faire sa soumission.

AMANDE n. f. Fruit de l'amandier ; toute graine contenue dans un noyau.

AMANDIER n. m. Arbre qui porte des amandes.

AMANT, E n. Celui qui aime une personne d'un autre sexe ; qui est passionné pour une chose : *amant de la gloire, de la liberté.*

AMARANTACÉES n. f. pl. Famille de plantes qui a pour type le genre amarante.

AMARANTE n. f. Fleur d'automne, d'un rouge de pourpre velouté. Adj. : *étoffe amarante.*

AMARINAGE n. m. Action d'amariner.

AMARINER v. tr. *Mar.* Envoyer des hommes pour remplacer l'équipage d'un bâtiment pris sur l'ennemi.

AMARRAGE n. m. *Mar.* Action d'amarrer.

AMARRE n. f. Câble pour amarrer.

AMARRER v. tr. Fixer, au moyen d'un câble, un vaisseau au port.

AMAS n. m. Assemblage, réunion.

AMASSER v. tr. Faire un amas. V. int. Thésauriser : *la vieillesse aime à amasser.*

AMASSEUR, EUSE n. Qui amasse.

AMATELOTAGE n. m. Action d'amateloter.

AMATELOTER v. tr. *Mar.* Associer les matelots deux à deux pour faire le service.

AMATEUR adj. et n. Qui a du goût, du penchant pour quelque chose : *amateur de tableaux. Fig.* Qui aime les beaux arts sans en faire profession : *c'est un amateur.*

AMAUROSE n. f. Perte de la vue sans altération appréciable des parties constituantes du globe de l'œil.

† **AMAZONE** n. f. Femme d'un courage mâle et guerrier ; longue robe de drap que les femmes portent pour monter à cheval.

AMBAGES n. f. pl. Circuit, embarras de paroles : *expliquez-vous sans ambages,* c'est-à-dire sans détours.

AMBASSADE n. f. Fonction d'ambassadeur ; son hôtel. *Fig.* Message entre particuliers : *chargez-vous de l'ambassade. Fam.*

AMBASSADEUR n. m. Représentant d'un souverain près d'une cour étrangère. *Fig.* et *fam.* Toute personne chargée d'un message.

AMBASSADRICE n. f. Femme d'un ambassadeur. *Fig.* Femme chargée d'un message. *Fam.*

AMBE n. m. Deux numéros pris ou sortis ensemble de la loterie.

AMBIANT, E adj. *Phys.* Qui entoure, enveloppe : *l'air ambiant.*

† **AMBIDEXTRE** adj. et n. Qui se sert également bien des deux mains.

AMBIGU n. m. Repas où l'on sert à la fois les viandes et le dessert.

AMBIGU, Ë adj. Qui présente deux sens : *réponse ambiguë.*

AMBIGUÏTÉ n. f. Défaut de ce qui est équivoque, à double sens.

AMBIGUMENT adv. D'une manière ambiguë.

AMBITIEUSEMENT adv. Avec ambition.

AMBITIEUX, EUSE adj. et n. Qui a ou qui annonce de l'ambition : *homme, projet ambitieux. Fig. Style ambitieux,* trop recherché.

AMBITION n. f. Désir immodéré de gloire, de fortune, etc. Se prend aussi en bonne part : *action louable.*

AMBITIONNER v. tr. Rechercher avec ardeur.

AMBLE n. m. Allure d'un cheval entre le pas et le trot, par laquelle l'animal lève en même temps les deux jambes du même côté.

. **AMBLER** v. int. Aller l'amble.

AMBRE n. m. Substance résineuse et très-odorante. *Fig. Fin comme l'ambre,* très-pénétrant.

AMBRER v. tr. Parfumer d'ambre.

AMBRETTE n. f. Petite fleur qui sent l'ambre.

† **AMBROISIE** n. f. Nourriture des dieux. *Fig.* Mets exquis.

AMBULANCE n. f. Sorte d'hôpital qui accompagne une armée.

AMBULANT, E adj. Qui n'est pas fixe : *marchand ambulant.*

AMBULATOIRE adj. *Jurisp.* Qui n'a pas de siége fixe : *le parlement était ambulatoire.*

ÂME n. f. Principe de la vie ; qualités morales, bonnes ou mauvaises : *âme noble, abjecte ;* conscience, pensée intime : *les yeux sont le miroir de l'âme ;* habitant : *ville de 20,000 âmes ;* agent, moteur principal : *cet homme était l'âme du complot, la discipline est l'âme d'une armée. Homme sans âme,* qui ne sent rien ; *chanter avec âme,* avec expression, sentiment ; *rendre l'âme,* expirer. *Par ext.* Petite pièce d'un instrument à cordes, d'un soufflet, etc.

AMÉ, ÉE adj. *Chancell.* Aimé : *à nos amés et féaux,* etc. *Vieux.*

AMÉLIORATION n. f. Progrès vers le bien.

AMÉLIORER v. tr. Rendre meilleur.

AMEN (*mène*). Mot hébreu qui signifie *ainsi soit-il.* Pl. des *amen.*

AMÉNAGEMENT n. m. Action d'aménager.

AMÉNAGER v. tr. Régler les coupes d'une forêt.

AMENDABLE adj. Qui est susceptible d'amélioration : *terres amendables.*

AMENDE n. f. Peine pécuniaire. *Amende honorable,* aveu public d'une faute, d'un crime, imposé par la justice.

AMENDEMENT n. m. Changement en mieux ; modification faite à un projet de loi ; engrais des terres.

AMENDER v. tr. Rendre meilleur ; modifier : *amender un projet de loi.* **S'amender** v. pr. Se corriger.

AMENER v. tr. Conduire vers. *Fig.* Introduire : *amener une mode ;* préparer avec art : *amener un incident ;* occasionner : *la guerre amène bien des maux. Mar. Amener les voiles,* les mettre bas ; *amener pavillon,* se rendre. — Prend un *è* ouv. dev. une syll. muette.

AMÉNITÉ n. f. Douceur.

AMENTACÉES (*min*) n. f. pl. Genre des ormes, des bouleaux, des saules, etc.

AMENUISER v. tr. Rendre moins épais.

AMER, ÈRE adj. Qui a une saveur rude et désagréable. *Fig.* Extrême : *douleur amère ;* triste, douloureux : *souvenir amer ;* piquant : *raillerie amère ;* dur : *reproches amers.* N. m. Ce qui est amer : *prendre des amers.*

AMÈREMENT adv. Avec amertume.

AMÉRICAIN, AINE adj. et n. Qui est d'Amérique.

AMERTUME n. f. Saveur amère. *Fig.* Affliction : *les amertumes de la vie ;* aigreur : *critiquer avec amertume.*

AMÉTHYSTE n. f. Pierre précieuse de couleur violette.

AMEUBLEMENT n. f. Ensemble de meubles garnissant un appartement.

AMEUBLIR v. tr. Rendre une terre meuble légère.

AMEUBLISSEMENT n. m. Action d'ameublir.

AMEUTER v. tr. Soulever, attrouper : *ameuter le peuple.*

AMI, E n. Avec qui on est lié d'une affection réciproque. *Fig.* Partisan : *ami de la vérité.* Adj. Propice, favorable : *voix amie, rivage ami, vents amis.*

AMIABLE (À L') loc. adv. Sans procès : *arranger un différend à l'amiable. Vendre à l'amiable,* de gré à gré.

AMIABLEMENT adv. D'une manière amiable.

† **AMIANTE** n. m. Minéral filamenteux incombustible.

AMICAL, ALE, ALS adj. Inspiré par l'amitié.

AMICALEMENT adv. D'une manière amicale. Ne pas dire *amicablement.*

AMICT *(ami)* n. m. Linge qui couvre les épaules du prêtre à la messe.

AMIDON n. m. Pâte faite de fleur de froment sèche, et qu'on délaye pour en faire de l'empois.

AMIDONNER v. tr. Enduire d'amidon.

AMIDONNERIE n. f. Fabrique d'amidon.

AMIDONNIER n. m. Qui fait, vend de l'amidon.

AMINCIR, v. tr. Rendre plus mince.

AMINCISSEMENT n. m. Action d'amincir.

AMIRAL n. m. Qui occupe le grade le plus élevé dans la marine. Adj. *Vaisseau amiral*, monté par un amiral.

AMIRAUTÉ n. f. Tribunal et conseil des amiraux pour régler tout ce qui concerne la marine; dans certains pays, administration supérieure de la marine.

AMITIÉ n. f. Attachement mutuel. *Fig.* Plaisir, bon office : *faites-moi l'amitié de...* Pl. Caresses, paroles obligeantes : *il m'a fait mille amitiés.*

AMMONIACAL, ALE, AUX ou **Ammoniac, aque** adj. *Chim.* Qui contient de l'ammoniaque.

AMMONIACÉ, ÉE adj. Qui contient de l'ammoniaque.

AMMONIAQUE n. f. Gaz d'une odeur forte et caustique.

AMNISTIE n. f. Pardon accordé par le souverain à des condamnés politiques.

AMNISTIÉ n. m. Qui a été amnistié.

AMNISTIER v. tr. Faire grâce à des condamnés.

AMODIATAIRE n. Qui prend une terre à ferme.

AMODIATEUR, TRICE n. Qui cède une terre par amodiation.

AMODIATION n. f. Action d'amodier.

AMODIER v. tr. Affermer une terre au moyen du partage des produits entre le propriétaire et le fermier.

AMOINDRIR v. tr. Rendre moindre. V. int. Devenir moindre.

AMOINDRISSEMENT n. m. Diminution.

AMOLLIR v. tr. Rendre mou. *Fig.* Rendre efféminé : *le repos amollit.*

AMOLLISSEMENT n. m. Action d'amollir.

AMONCELER v. tr. Mettre en tas, — Prend deux *l* dev. une syllabe muette.

AMONCELLEMENT n. m. Action d'amonceler.

AMONT n. m. *Mar.* Côté d'où descend un fleuve. Son opposé est *aval.*

AMORCE n. f. Appât; poudre dans le bassinet d'une arme à feu. *Fig.* Tout ce qui attire en flattant les sens : *les armorces du plaisir.*

AMORCER v. tr. Garnir d'une amorce. *Fig.* Attirer par des choses qui flattent : *amorcer par la louange.*

AMORÇOIR n. m. Outil pour commencer un trou dans le bois.

AMOROSO adv. *Mus.* D'une manière tendre.

AMORPHE adj. Se dit des substances qui n'ont point de forme régulière et déterminée : *l'état amorphe du phosphore.*

AMORTIR v. tr. Rendre moins violent : *amortir un coup*; affaiblir : *l'âge amortit les passions. Amortir une rente,* l'éteindre en en payant le capital.

AMORTISSABLE adj. Qui peut être amorti : *rente amortissable.*

AMORTISSEMENT n. m. Rachat d'une rente. **Caisse d'amortissement,** dont les fonds sont destinés à l'extinction graduelle de la dette publique.

AMOUR n. m. Sentiment par lequel le cœur se porte vers ce qui lui plaît fortement, et en désire la possession : *amour de Dieu, de la patrie, de la vertu;* penchant dicté par les lois de la nature : *amour maternel, filial;* passion : *amour des arts.* — Est masc. au sing. et généralement fém. au plur. : *un amour insensé, des amours insensées.* — Dieu de la Fable.

AMOURACHER (S') v. pr. S'éprendre d'une passion folle.

AMOURETTE n. f. Amour passager.

AMOUREUSEMENT adv. Avec amour.

AMOUREUX, EUSE adj. Qui aime avec amour, avec passion. N. m. Amant.

AMOUR-PROPRE n. m. Opinion trop avantageuse de soi-même. Pl. des *amours-propres.*

AMOVIBILITÉ n. f. État de ce qui est amovible.

AMOVIBLE adj. Qui peut être changé : *il ne faut pas que les juges soient amovibles.*

AMPÉLIDÉES n. m. pl. Famille de plantes qui a la vigne pour type.

† **AMPHIBIE** adj. et n. Qui vit sur terre et dans l'eau, comme le têtard de la grenouille et certains insectes.

AMPHIBOLOGIE n. f. Double sens que présente une phrase mal construite.

AMPHIBOLOGIQUE adj. A double sens : *oracle amphibologique.*

AMPHIBOLOGIQUEMENT adv. D'une manière amphibologique.

AMPHICTYONIE n. f. Droit qu'avaient certaines villes de la Grèce de nommer des amphictyons.

AMPHICTYONIQUE adj. Qui a rapport aux amphictyons.

AMPHICTYONS (*an-fik-cion*) n. m. pl. *Conseil des amphictyons*, assemblée générale de la Grèce, composée de députés représentant les peuples confédérés de cette contrée.

AMPHIGOURI n. m. Discours sans suite et qui n'a point de sens.

AMPHIGOURIQUE adj. Obscur.

AMPHIGOURIQUEMENT adv. D'une manière amphigourique.

AMPHISCIENS n. m. pl. Habitants de la zone torride qui, par cette raison, projettent leur ombre en un temps de l'année vers le midi, et en l'autre, vers le nord.

AMPHITHÉÂTRE n. m. Partie d'un théâtre en face de la scène ; lieu garni de gradins où un professeur fait son cours ; chez les Romains, vaste enceinte ronde, avec des gradins, pour les fêtes publiques.

AMPHITRYON n. m. Celui chez qui l'on dîne.

AMPHORE n. f. Vase antique à deux anses.

AMPLE adj. Large. *Fig.* Au delà de la mesure commune : *ample repas*, *ample récit*.

AMPLEMENT adv. D'une manière ample.

AMPLEUR n. f. Qualité de ce qui est ample.

AMPLIATIF, IVE adj. Qui augmente, qui ajoute.

AMPLIATION n. f. Double d'un acte.

AMPLIFIANT, E adj. Qui grossit les objets : *verre amplifiant*.

AMPLIFICATEUR n. m. Qui amplifie, exagère.

AMPLIFICATION n. f. Développement d'un sujet donné. *Fig.* Exagération.

AMPLIFIER v. tr. Etendre par le discours ; exagérer.

AMPLISSIME superl. Formé à la manière latine et qui signifie très-ample.

AMPLITUDE n. f. Portée horizontale d'une bombe.

AMPOULE n. f. Petite tumeur remplie de sérosité, sur la peau. † **Sainte-ampoule**, vase qui renfermait l'huile servant au sacre des rois de France.

AMPOULÉ, ÉE adj. Boursouflé : *style, vers, discours ampoulé*.

AMPUTATION n. f. Action de couper, de retrancher un membre.

AMPUTÉ, ÉE adj. et n. Qui a subi une amputation.

AMPUTER v. tr. Pratiquer une amputation.

AMULETTE n. m. Objet qu'on porte sur soi comme un prétendu préservatif.

AMUNITIONNER v. tr. Pourvoir des munitions nécessaires.

AMURE n. f. *Mar.* Nom de certains cordages qui fixent les voiles.

AMUSABLE adj. Qui peut être amusé : *il y a des vieillards qui sont encore amusables et des jeunes gens qui ne le sont plus*.

AMUSANT, E adj. Qui amuse.

AMUSEMENT n. m. Ce qui amuse, distrait.

AMUSER v. tr. Divertir, distraire : *amuser l'esprit ;* repaître de vaines espérances : *amuser par des promesses*.

AMUSETTE n. f. Petit amusement.

AMUSEUR n. m. Qui amuse, qui trompe.

AMYGDALES n. f. pl. *Anat.* Glandes aux deux côtés de la gorge.

AMYLACÉ, ÉE adj. De la nature de l'amidon.

AN n. m. Temps que met la terre à tourner autour du soleil. *Bon an, mal an*, compensation faite des bonnes et des mauvaises années. Pl. Vieillesse, temps : *l'outrage des ans*.

ANA n. m. Recueil de bons mots.

ANABAPTISTES n. m. pl. Sectaires qui ne baptisent les enfants qu'à l'âge de raison, ou rebaptisent ceux qui ont été baptisés trop jeunes.

ANACHORÈTE (*ko*) n. m. Ermite, religieux qui vit seul dans un désert.

ANACHRONISME n. m. Toute faute contre la chronologie.

ANACRÉONTIQUE adj. Léger, gracieux, bachique, dans le goût des odes du poëte grec Anacréon : *vers anacréontiques*.

ANADYOMÈDE adj. Surnom donné à Vénus, formée par l'écume de la mer.

ANAGOGIE n. f. Interprétation figurée d'un texte de la Bible, pour lui faire signifier les choses du Ciel, comme : *la céleste Jérusalem*, pour *le séjour des bienheureux*.

ANAGOGIQUE (sens) adj. Attribué par anagogie.

ANAGRAMME n. f. Arrangement des lettres d'un mot, de telle sorte qu'elles forment un autre mot et un autre sens : *l'anagramme du mot Versailles est* **ville seras ;** de *vigneron*, **ivrogne ;** de *révolution française*, **un Corse la finira.**

ANALECTES n. m. pl. Morceaux choisis d'un ou de plusieurs auteurs.

ANALEPTIQUE adj. Propre à ren-

dre des forces : *le chocolat est analeptique.*

ANALOGIE n. f. Rapport, similitude d'une chose avec une autre : *la langue italienne a beaucoup d'analogie avec la langue latine.*

ANALOGIQUE adj. Qui a de l'analogie : *termes analogiques.*

ANALOGIQUEMENT adv. D'une manière analogique.

ANALOGISME n. m. Raisonnement par voie d'analogie.

ANALOGUE adj. Qui a de l'analogie.

ANALYSABLE adj. Qu'on peut analyser.

ANALYSE n. f. Décomposition d'un corps en ses principes constituants : *analyse de l'eau, de l'air*, etc.; résumé d'un texte, d'un discours. *Log.* Méthode qui remonte des conséquences au principe, des effets à la cause. Son opposé est *synthèse.*

ANALYSER v. tr. Faire une analyse.

ANALYSTE n. m. Qui est versé dans l'analyse.

ANALYTIQUE adj. Qui procède par voie d'analyse : *méthode analytique*, par oppos. à *méthode synthétique.*

ANALYTIQUEMENT adv. D'une manière analytique.

ANAMORPHOSE n. f. Image grotesque, difforme, quand elle est observée d'un certain point.

ANANAS (*anana*) n. m. Plante et fruit d'Amérique.

ANAPESTE n. m. Nom donné chez les Grecs et les Latins à un pied de vers composé de deux brèves et d'une longue.

ANARCHIE n. f. Désordre, confusion dans un Etat.

ANARCHIQUE adj. Qui tient de l'anarchie.

ANARCHISTE n. m. Fauteur de troubles.

ANASTOMOSE n. f. *Anat.* Jonction de deux vaisseaux.

ANASTOMOSER (S') v. pr. Se joindre par les bouts de manière à former une anastomose.

ANATHÉMATISER v. tr. Frapper d'anathème, excommunier.

ANATHÈME n. m. Excommunication; blâme solennel.

ANATOMIE n. f. Action, art de disséquer le corps d'un animal; représentation en plâtre ou en cire d'un corps disséqué.

ANATOMIQUE adj. Qui appartient à l'anatomie.

ANATOMIQUEMENT adv. D'une manière anatomique.

ANATOMISER v. tr. Faire l'anatomie.

ANATOMISTE n. m. Savant dans l'anatomie.

ANCÊTRES n. m. pl. Ceux de qui on descend, ceux qui ont vécu avant nous.

ANCHE n. f. Bec d'un instrument à vent.

ANCHOIS n. m. Petit poisson de mer.

ANCIEN, ENNE adj. Qui existe depuis longtemps; qui a existé autrefois : *l'ancienne Grèce;* qui n'est plus en fonction : *l'ancien préfet.* N. m. Personnage de l'antiquité : *un ancien disait.* Pl. Vieillards : *les anciens d'Israël.*

ANCIENNEMENT adv. Autrefois.

ANCIENNETÉ n. f. État de ce qui est ancien : *l'ancienneté d'une loi;* priorité : *avancement par ancienneté.*

ANCILE n. m. Bouclier sacré des Romains, leur *palladium.*

ANCRAGE n. m. Lieu pour ancrer.

ANCRE n. f. *Mar.* Instrument en fer pour fixer les bâtiments. *Fig. Ancre de salut*, unique ressource.

ANCRER v. int. Jeter l'ancre.

ANDAIN n. m. Herbe qu'un faucheur peut abattre à chaque pas qu'il fait.

ANDALOU, OUSE adj. et n. Qui est de l'Andalousie.

ANDANTE (*té*) adv. *Mus.* Modérément. N. m. Air d'un mouvement modéré. Pl. des *andante.*

ANDANTINO adv. *Mus.* D'un mouvement plus animé que l'andante.

ANDOUILLE n. f. Boyau de porc, rempli de la chair du même animal.

ANDOUILLER n. m. Petite corne qui vient au bois du cerf.

ANDOUILLETTE n. f. Petite andouille.

ANDROGYNE adj. *Bot.* Se dit des végétaux qui réunissent à la fois des fleurs mâles et des fleurs femelles, comme le *noyer*, le *noisetier.*

ÂNE n. m. Quadrupède plus petit que le cheval, à longues oreilles. *Fig.* Homme ignorant.

ANÉANTIR v. tr. Détruire. *Par ext. Etre anéanti*, être stupéfait, confondu, excédé de fatigue.

ANÉANTISSEMENT n. m. Destruction entière. *Par ext.* Abattement.

ANECDOTE n. f. Petit fait historique peu connu.

ANECDOTIER n. m. Qui a l'habitude de raconter des anecdotes.

ANECDOTIQUE adj. Qui tient de l'anecdote, qui renferme des anecdotes.

ÂNÉE n. f. Charge d'un âne.

ANÉMIE n. f. Appauvrissement du sang.

ANÉMOMÈTRE n. m. *Phys.* In-

strument qui sert à marquer la direction et à apprécier la force du vent.

ANÉMOMÉTRIE n. f. Mesure de la vitesse et de la force du vent.

ANÉMONE n. f. *Bot.* Espèce de renoncule.

ANÉMOSCOPE n. m. Instrument qui sert à faire connaître la direction du vent.

ÂNERIE n. f. Grande ignorance; faute grossière. *Fam.*

ÂNESSE n. f. Femelle de l'âne.

ANESTHÉSIE n. f. Insénsibilité.

ANESTHÉSIQUE adj. Se dit des substances qui, comme le chloroforme, l'éther, etc., ont la propriété de suspendre la sensibilité.

ANÉVRISMAL, ALE adj. Qui tient de l'anévrisme : *tumeur anévrismale.*

ANÉVRISME n. m. *Méd.* Tumeur produite par la rupture subite d'une veine ou d'une artère.

ANFRACTUEUX, EUSE adj. Inégal : *chemin anfractueux.*

ANFRACTUOSITÉ n. f. Aspérité : *les anfractuosités d'un rocher.*

† **ANGE** n. m. Créature purement spirituelle. *Fig.* Personne très-douce. *Comme un ange*, très-bien ; *être aux anges*, dans le ravissement.

ANGÉLIQUE adj. Parfait, excellent : *vertu angélique.* **Salutation angélique**, prière à la sainte Vierge.

ANGÉLIQUE n. f. *Bot.* Plante fort odorante, dont on confit la tige.

ANGÉLIQUEMENT adv. D'une manière angélique.

ANGÉLUS (*luce*) n. m. Prière commençant par ce mot.

ANGINE n. f. Inflammation de la gorge.

ANGINEUX, EUSE adj. Qui a rapport à l'angine : *affection angineuse.*

ANGLAIS, E adj. et n. Qui est d'Angleterre.

ANGLAISE n. f. Contredanse ; écriture. Pl. Boucles de cheveux légères et longues : *porter des anglaises.*

ANGLE n. m. Ouverture de deux lignes, de deux plans qui se rencontrent.

ANGLEUX, EUSE adj. Se dit surtout des noix dont l'amande, enchâssée dans des angles ou coins, est difficile à extraire.

ANGLICAN, ANE adj. Qui a rapport à la religion dominante en Angleterre : *clergé anglican.* N. Celui qui professe cette religion.

† **ANGLICANISME** n. m. Religion de l'Etat en Angleterre.

ANGLICISME n. m. Idiotisme anglais ; *les œuvres de Walter Scott sont remplies d'anglicismes qu'il est impossible de rendre dans une traduction.*

ANGLOMANE adj. et n. Imitateur outré des usages anglais.

ANGLOMANIE n. f. Manie d'imiter les Anglais.

ANGLOPHOBE adj. et n. Qui a de l'aversion pour les Anglais.

ANGLOPHOBIE n. f. Aversion pour les Anglais.

ANGOISSE n. f. Grande affliction, torture de l'âme. *Avaler des poires d'angoisse*, éprouver d'amers déplaisirs.

ANGON n. m. Arme à l'usage des Francs, terminée par deux crocs.

ANGORA adj. et n. Chat, lapin, chèvre, originaires d'Angora, et qui se distinguent par leur poil long et soyeux. Ne pas dire *angola.*

ANGUILLADE n. f. Coup donné avec une peau d'anguille ou un mouchoir tortillé.

ANGUILLE n. f. Poisson d'eau douce, de la forme du serpent.

ANGULAIRE adj. Qui a un ou plusieurs angles. **Pierre angulaire**, pierre fondamentale qui fait l'angle d'un bâtiment. *Fig.* Base, fondement d'une chose.

ANGULEUX, EUSE adj. Dont la surface a plusieurs angles. *Par ext. Visage anguleux*, dur, dont les traits sont fortement prononcés.

ANICROCHE n. f. Obstacle : *affaire pleine d'anicroches. Fam.*

ÂNIER, IÈRE n. Qui conduit des ânes.

ANIMADVERSION n. f. Improbation, censure, blâme.

ANIMAL n. m. Etre organisé et doué de sensibilité physique. *Fig.* Personne stupide et grossière.

ANIMAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à l'animal : *fonctions animales.*

ANIMALCULE n. m. Petit animal visible seulement au microscope.

ANIMALIER n. m. Peintre ou sculpteur d'animaux.

ANIMALISATION n. f. Transformation des aliments en la propre substance de l'animal.

ANIMALISER v. tr. Convertir une substance en celle de l'animal, comme dans la digestion.

ANIMALITÉ n. f. Ce qui constitue l'animal.

ANIMATION n. f. Vivacité, mouvement.

ANIMÉ, ÉE adj. Doué de vie, plein d'animation.

ANIMER v. tr. Donner la vie. *Fig.* Exciter, encourager : *animer des soldats au combat ;* donner de la force, de la vigueur ; *animer son style.*

ANIMOSITÉ n. f. Haine, désir de nuire.

ANIS n. m. Plante odoriférante ; sorte de dragée faite avec sa graine.

ANISER v. tr. Donner le goût d'anis : *aniser un gâteau, une liqueur.*

ANISETTE n. f. Liqueur composée avec de l'anis.

ANKYLOSE n. f. Privation du mouvement des articulations.

ANKYLOSÉ, ÉE adj. Privé du mouvement des articulations.

ANKYLOSER v. tr. Déterminer une ankylose. **S'ankyloser** v. pr. Devenir ankylosé : *son genou s'ankylose.*

ANNAL, ALE adj. Qui ne dure qu'un an : *location annale.*

ANNALES n. f. pl. Ouvrage qui rapporte les événements année par année : *les Annales de Tacite ;* histoire : *parcourez les annales de tous les peuples...*

ANNALISTE n. m. Historien qui écrit des annales.

ANNATE n. f. Revenu d'une année que l'on payait au pape pour les bulles des évêchés, des abbayes, etc.

ANNEAU n. m. Cercle de métal auquel on attache quelque chose ; bague. **Anneau pastoral**, que portent les évêques ; **anneau de Saturne**, bande circulaire qui environne cette planète.

† **ANNÉE** n. f. Temps que met la terre à faire sa révolution autour du soleil.

ANNÉLIDES n. m. pl. Classe d'animaux articulés.

ANNELURE n. f. Disposition de la chevelure en anneaux.

ANNEXE n. f. Ce qui est relié à une chose principale : *annexe d'un bâtiment.*

ANNEXER v. tr. Joindre, attacher : *annexer une province à la France.*

ANNEXION n. f. Action d'annexer.

ANNIHILATION n. f. Anéantissement.

ANNIHILER v. tr. Anéantir : *annihiler un acte, un testament.*

ANNIVERSAIRE adj. Qui a lieu chaque année le même jour. N. m. Cérémonie commémorative : *fêter l'anniversaire d'une naissance, d'une victoire.*

ANNONCE n. f. Avis verbal ou écrit, donné au public.

ANNONCER v. tr. Faire savoir, publier : *annoncer une vente ;* manifester : *les cieux annoncent la gloire de Dieu ;* prédire : *les prophètes annoncèrent la venue du Messie ;* prêcher : *annoncer l'Evangile.*

ANNONCIADE n. f. Ordre de religieuses.

ANNONCIATION n. f. Message de l'ange Gabriel à la Vierge pour lui annoncer l'Incarnation ; jour où l'Eglise célèbre ce mystère (25 mars).

ANNONE n. f. Autrefois, à Rome, approvisionnement de vivres pour un an.

ANNOTATEUR n. m. Qui annote.

ANNOTATION n. f. Notes faites sur un texte pour l'éclaircir.

ANNOTER v. tr. Faire des remarques, des notes sur un auteur.

ANNUAIRE n. m. Ouvrage publié chaque année, et qui contient l'état industriel, commercial et administratif d'un lieu : *annuaire du département de l'Aube ;* résumé des faits d'une année : *annuaire de l'instruction publique.*

ANNUEL, ELLE adj. Qui dure un an ; qui revient chaque année : *revenu annuel. Plantes annuelles*, qui meurent tous les ans, comme les graminées.

ANNUELLEMENT adv. Par année.

ANNUITÉ n. f. Mode de payement dans lequel le débiteur s'acquitte envers le créancier, en lui versant chaque année une somme composée, partie des intérêts, partie d'une fraction du capital.

ANNULABLE adj. Qui peut, qui doit être annulé.

ANNULAIRE adj. Qui a la forme d'un anneau : *éclipse annulaire.* N. m. Le quatrième doigt de la main, où se met ordinairement l'anneau.

ANNULATIF, IVE adj. Qui annule.

ANNULATION n. f. Action d'annuler.

ANNULER v. tr. Rendre nul.

ANOBLIR v. tr. Admettre dans la noblesse : *le roi vient d'anoblir cette famille.* Ne pas confondre avec *ennoblir.*

ANOBLISSEMENT n. m. Action d'anoblir.

ANODIN, INE adj. *Méd.* Qui opère doucement, sans causer de douleur : *potion anodine.* N. m. *Faire usage d'anodins*, comme l'opium, le pavot, la ciguë, la jusquiame, etc.

ANOMAL, ALE, AUX adj. Irrégulier, surtout en parlant du verbe.

ANOMALIE n. f. Irrégularité, surtout en parlant du verbe. *Hist. nat.* Monstruosité.

ÂNON n. m. Le petit d'un âne.

ÂNONNEMENT n. m. Action d'ânonner.

ÂNONNER v. int. Lire, parler avec peine et en hésitant.

ANONYME adj. Qui est sans nom d'auteur : *écrit anonyme. Com. Société anonyme*, qui n'a pas de nom social. N. m. *Garder l'anonyme*, ne pas se déclarer l'auteur.

ANORMAL, ALE, AUX adj. Contraire aux règles.

ANOURE adj. Se dit des animaux dépourvus de queue.

ANSE n. f. Partie courbée en arc, par laquelle on prend un vase, un panier. *Géog.* Très-petit golfe.

ANSÉATIQUE adj. V. *Hanséatique.*

ANTAGONISME n. m. Rivalité.

ANTAGONISTE adj. et n. Adversaire; qui agit dans un sens opposé : *muscles antagonistes.*

ANTALGIQUE adj. Propre à calmer la douleur.

ANTAN n. m. L'an avant celui où l'on est. Usité surtout dans cette locution : *Mais où sont les neiges d'antan?* c'est-à-dire les neiges, et, au fig., les choses d'autrefois : *je m'en soucie comme des neiges d'antan.*

ANTARCTIQUE adj. Du sud : *pôle antarctique*, par oppos. à *arctique.*

ANTÉCÉDEMMENT adv. Avant.

ANTÉCÉDENT, E adj. Qui précède : *faits antécédents.* N. m. Fait précédent : *avoir de bons, de mauvais antécédents. Gram.* Mot qui précède le pronom relatif. *Log.* Première partie de l'enthymème. *Math.* Le premier des deux termes d'un rapport, par opposition à *conséquent.*

ANTECHRIST (*ante-cri*) n. m. Imposteur, ennemi du Christ, qui doit venir à la fin du monde.

ANTÉDILUVIEN, ENNE adj. Qui a précédé le déluge : *patriarche antédiluvien.*

ANTENNE n. f. *Mar.* Longue vergue qui soutient les voiles. Pl. Cornes mobiles que plusieurs insectes, comme le hanneton, le papillon, l'abeille, portent sur la tête.

ANTÉ-OCCUPATION n. f. Figure de rhétorique qui consiste à aller au-devant d'une objection pour la détruire immédiatement.

ANTÉPÉNULTIÈME adj. et n. Qui précède la pénultième, l'avant-dernière : **li** *est la syllabe antépénultième du mot re-***li***-gi-on.*

ANTÉRIEUR, E adj. Qui est avant, par rapport au temps ou au lieu.

ANTÉRIEUREMENT adv. Avant.

ANTÉRIORITÉ n. f. Priorité de temps. Son opposé est *postériorité.*

ANTHÈRE n. f. *Bot.* Petit sac situé à la partie supérieure de l'étamine, et qui renferme la poussière fécondante.

ANTHOLOGIE n. f. Recueil de petites pièces de vers.

ANTHRACITE n. m. Charbon fossile, nommé aussi houille sèche.

ANTHROPOLOGIE n. f. *Anat.* Histoire naturelle de l'homme.

ANTHROPOLOGIQUE adj. Qui concerne l'anthropologie.

ANTHROPOMORPHE adj. Qui a la forme, l'apparence humaine.

ANTHROPOMORPHISME n. m. Système de ceux qui attribuent à Dieu une forme corporelle.

ANTHROPOMORPHISTE n. m. Partisan de l'anthropomorphisme.

† **ANTHROPOPHAGE** adj. et n. Qui mange de la chair humaine.

ANTHROPOPHAGIE n. f. Habitude de manger de la chair humaine.

ANTI. Particule qui marque opposition ou antériorité, comme *antipode, antidate.*

ANTIAPOPLECTIQUE adj. et n. m. Propre à prévenir l'apoplexie.

ANTIARTHRITIQUE adj. et n. m. Contraire à la goutte.

ANTIASTHMATIQUE adj. et n. m. Bon contre l'asthme.

ANTICATARRHAL adj. et n. m. Qui combat, qui prévient le catarrhe.

ANTICHAMBRE n. f. Pièce qui précède un appartement.

ANTICHOLÉRIQUE adj. et n. m. Propre à combattre ou à prévenir le choléra.

ANTICHRÈSE n. f. Abandon de l'usufruit d'un immeuble fait par un débiteur à son créancier.

ANTICHRÉTIEN, ENNE adj. Qui est opposé à la religion chrétienne.

ANTICIPATION n. f. Action d'anticiper, usurpation. **Par anticipation** loc. adv. Par avance.

ANTICIPER v. int. Empiéter : *anticiper sur ses revenus.*

ANTICONSTITUTIONNEL, ELLE adj. Opposé, contraire à la constitution.

ANTICONSTITUTIONNELLEMENT adv. Contrairement à la constitution.

ANTIDARTREUX, EUSE adj. et n. m. Contre les dartres.

ANTIDATE n. f. Date antérieure à la véritable.

ANTIDATER v. tr. Mettre une antidate : *antidater un acte.*

ANTIDOTE n. m. Contre-poison. *Fig. Le travail est un antidote contre l'ennui.*

ANTIENNE n. f. Verset qui se chante avant un psaume et qui se répète après.

ANTIÉPILEPTIQUE adj. et n. m. Bon contre l'épilepsie.

ANTIFÉBRILE adj. et n. m. Contre la fièvre.

† **ANTIGONE** n. f. Jeune fille qui sert de guide à un vieillard aveugle.

ANTIGOUTTEUX, EUSE adj. Bon contre la goutte.

ANTIHÉMORROÏDAL adj. et n. m. Bon contre les hémorroïdes.

ANTILAITEUX, EUSE adj. Qui fait passer le lait.

ANTILOGIE n. f. Contradiction d'idées.

ANTILOPE n. f. Genre de mammifère ruminant : *la gazelle est une antilope.*

ANTIMOINE n. m. Métal blanc, cassant.

ANTIMONARCHIQUE adj. Contraire à la monarchie.

ANTIMONIAL, ALE, AUX adj. Qui contient de l'antimoine.

ANTINATIONAL, ALE, AUX adj. Opposé au caractère, à l'intérêt national.

ANTINÉPHRÉTIQUE adj. et n. m. Contre les douleurs de reins.

ANTINOMIE n. f. Contradiction entre deux lois, deux principes de philosophie.

ANTIPAPE n. m. Faux pape.

ANTIPARALYTIQUE adj. et n. m. Contre la paralysie.

ANTIPATHIE n. f. Aversion, répugnance naturelle et non raisonnée. Son opposé est *sympathie.*

ANTIPATHIQUE adj. Contraire, opposé : *sentiments antipathiques.*

ANTIPESTILENTIEL, ELLE adj. Se dit des remèdes employés contre la peste.

ANTIPHILOSOPHIQUE adj. Contraire à la saine philosophie.

ANTIPHLOGISTIQUE adj. et n. m. Contre les inflammations.

ANTIPHONAIRE ou **Antiphonier** n. m. Livre d'Eglise où les parties de l'office sont notées.

ANTIPHRASE n. f. *Rhét.* Ironie, contre-vérité. C'est par *antiphrase* que l'on a surnommé *Philopator* (qui aime son père) celui des Ptolémées qui fit périr l'auteur de ses jours.

+ **ANTIPODE** n. m. Lieu de la terre diamétralement opposé à un autre lieu; habitant de ce lieu. *Fig.* Tout à fait contraire : *votre raisonnement est l'antipode du bon sens.*

ANTIPUTRIDE adj. Propre à empêcher la putréfaction.

ANTIQUAILLE n. f. Chose antique et de peu de valeur.

ANTIQUAIRE n. m. Savant dans la connaissance des monuments antiques, des médailles.

ANTIQUE adj. Très-ancien : *vase antique;* de mode passée : *habit antique;* qui a les qualités des choses de même genre chez les anciens : *simplicité antique.* N. m. L'ensemble des productions artistiques qui nous restent des anciens : *copier l'antique.* N. f. Ouvrage d'art produit par les anciens : *une belle antique.*

ANTIQUITÉ n. f. Ancienneté reculée; les anciens : *toute l'antiquité l'a cru;* statue, médaille, monument antique : *les antiquités de Rome.*

ANTIRELIGIEUX, EUSE adj. Contraire à la religion.

ANTIRÉVOLUTIONNAIRE adj. et n. Opposé à la révolution.

ANTISCORBUTIQUE adj. Propre à guérir le scorbut.

ANTISCROFULEUX, EUSE adj. Propre à guérir les scrofules.

ANTISOCIAL, ALE, AUX adj. Contraire à la société.

ANTISPASMODIQUE adj. et n. Se dit des remèdes que l'on emploie contre les convulsions.

ANTISTROPHE n. f. Seconde stance de la poésie lyrique chantée par les chœurs sur le théâtre grec. La première se nommait *strophe.*

ANTITHÈSE n. f. Fig. de rhét. par laquelle on oppose des pensées, des mots : *Dieu est* **grand** *dans les* **petites** *choses.*

ANTITHÉTIQUE adj. Rempli d'antithèses : *le style de Fléchier est antithétique.*

ANTIVERMINEUX, EUSE adj. et n. Se dit des remèdes contre les vers.

ANTONOMASE n. f. Fig. de rhét. par laquelle on emploie un nom propre pour un nom commun, et réciproquement, comme *Aristarque* pour un *critique; l'Apôtre* pour *saint Paul.*

ANTONYMIE n. f. Opposition de mots : *un honnête fripon.*

ANTRE n. m. Caverne, retraite des bêtes féroces.

ANUITER (S') v. pr. S'exposer à être surpris par la nuit.

ANUS (*nuce*) n. m. Le fondement.

ANXIÉTÉ n. f. Tourment d'esprit.

ANXIEUSEMENT adv. Avec anxiété.

ANXIEUX, EUSE adj. Soucieux.

AORISTE n. m. Un des temps de la conjugaison grecque.

AORTE n. m. Artère de la base du cœur.

AOÛT (*ou*) n. m. Huitième mois de l'année; moisson : *faire l'août.* **La mi-août,** le 15 août.

AOÛTÉ, ÉE (*a-outé*) adj. Mûri par la chaleur d'août.

AOÛTERON (*outeron*) n. m. Journalier loué pour tout le temps de la moisson.

APAISEMENT n. m. Action d'apaiser.

APAISER v. tr. Adoucir, calmer : *apaiser la colère, la faim.* **S'apaiser** v. pr. Se calmer.

APANAGE n. m. Revenu que les souverains assignent à leurs fils puînés. *Fig.* Suite, dépendance : *les infirmités sont l'apanage de la vieillesse.*

APANAGER v. tr. Donner un apanage.

APANAGISTE adj. et n. Qui possède un apanage.

APARTÉ n. m. Ce qu'un acteur dit à part soi sur la scène. Pl. des *apartés.*

APATHIE n. f. Insensibilité, indolence.

APATHIQUE adj. Insensible à tout.

APEPSIE n. f. *Méd.* Défaut de digestion.

APERCEPTION n. f. Faculté de saisir immédiatement par la conscience une idée, une vérité.

APERCEVABLE adj. Qu'on peut apercevoir.

APERCEVOIR v. tr. Commencer à voir; découvrir. **S'apercevoir** v. pr. Remarquer : *ils se sont aperçus que...*

APERÇU n. m. Première vue d'un objet; exposé sommaire d'une affaire.

APÉRITIF, IVE adj. et n. Qui ouvre l'appétit, comme le *chiendent,* la *chicorée,* certaines *eaux minérales,* etc.

APÉTALE adj. *Bot.* Qui n'a pas de pétales.

APETISSEMENT n. m. Diminution.

APETISSER v. tr. Rendre plus petit.

À PEU PRÈS loc. adv. Environ. N. m. Approximation.

APHÉLIE n. f. *Astr.* Point de l'orbite d'une planète où elle est à sa plus grande distance du soleil. Son opposé est *périhélie.*

APHÉRÈSE n. f. *Gramm.* Retranchement d'une syllabe ou d'une lettre au commencement d'un mot : **las!** *j'ai tant souffert*, pour **hélas; lors**, *ouvrant l'œil*, pour **alors**.

APHONE adj. Qui n'a point de voix, de son.

APHONIE n. f. Extinction de voix.

APHORISME n. m. Maxime énoncée en peu de mots.

APHTHE n. m. Petit ulcère qui vient dans la bouche.

APHYLLE adj. Dépourvu de feuilles.

API n. m. Petite pomme.

APICULTEUR n. m. Qui élève des abeilles.

APICULTURE n. f. Éducation des abeilles.

† **APIS** (*ce*) n. m. Bœuf sacré qu'adoraient les Egyptiens.

APITOYER v. tr. Exciter la pitié. **S'apitoyer** v. pr. Compatir.

APLANIR v. tr. Rendre uni. *Fig.* Rendre plus aisé : *aplanir les difficultés.*

APLANISSEMENT n. m. Action d'aplanir.

APLANISSEUR n. m. Ouvrier qui aplanit.

APLATIR v. tr. Rendre plat.

APLATISSEMENT n. m. Action d'aplatir; état de ce qui est aplati.

APLATISSEUR n. m. Celui qui aplatit.

APLATISSOIR n. m. Sorte de cylindre pour aplatir le fer.

APLOMB n. m. Ligne perpendiculaire au plan de l'horizon. *Fig.* Assurance : *avoir de l'aplomb.* **D'aplomb** loc. adv. Perpendiculairement; solidement.

APOCALYPSE n. f. Livre qui contient les révélations faites à saint Jean l'Evangéliste. *Fig. Style d'Apocalypse,* obscur.

APOCALYPTIQUE adj. Obscur.

APOCOPE n. f. *Gram.* Retranchement à la fin d'un mot : *les poëtes écrivent quelquefois, par apocope, je* **voi**, *pour je* **vois; encor**, *pour* **encore**, etc.

APOCRYPHE adj. Supposé, suspect : *histoire apocryphe.*

APODE adj. Qui n'a pas de pieds.

APOGÉE n. m. Point où la lune se trouve à sa plus grande distance de la terre, par oppos. à *périgée. Fig.* Le plus haut degré d'élévation : *être à l'apogée de sa fortune, de sa gloire.*

APOLOGÉTIQUE adj. Qui contient une apologie : *discours apologétique.*

APOLOGIE n. f. Discours justificatif : *faire l'apologie de quelqu'un.*

APOLOGISTE adj. Qui fait l'apologie de quelqu'un, de quelque chose.

APOLOGUE n. m. Sorte de fable présentant une vérité morale.

APONÉVROSE n. f. Membrane qui forme l'extrémité des muscles.

APONÉVROTIQUE adj. Qui concerne l'aponévrose.

APOPHTHEGME (*pof*) n. m. Parole mémorable de quelque personnage illustre : *les apophthegmes des sept sages de la Grèce.*

APOPHYSE n. f. Éminence qui s'élève à la surface d'un os.

APOPLECTIQUE adj. Qui appartient à l'apoplexie. N. : *c'est un apoplectique.*

APOPLEXIE n. f. Maladie qui attaque le cerveau, et suspend tout à coup le sentiment et le mouvement.

APOSTASIE n. f. Abandon public d'une religion pour une autre. Se dit

surtout du christianisme : *l'apostasie de l'empereur Julien et de Henri VIII. Fig.* Désertion d'un parti.

APOSTASIER v. int. Renoncer à sa religion, à ses vœux, à son parti.

APOSTAT n. m. Qui a apostasié.

APOSTÈME ou **Apostume** n. m. Abcès non ouvert; tumeur en général.

APOSTER v. tr. Placer quelqu'un dans un endroit, pour observer.

APOSTILLE n. f. Note placée à la marge ou au bas d'un écrit; recommandation.

APOSTILLER v. tr. Mettre une apostille.

APOSTOLAT n. m. Ministère d'apôtre.

APOSTOLICITÉ n. f. Caractère de ce qui est conforme à la doctrine des apôtres.

APOSTOLIQUE adj. D'apôtre : *zèle apostolique;* qui émane du saint-siége : *bref apostolique.*

APOSTOLIQUEMENT adv. D'une manière apostolique.

APOSTROPHE n. f. Fig. de rhét. par laquelle on s'adresse directement aux présents, aux absents, aux êtres animés ou inanimés : *l'apostrophe de Cicéron à Catilina :* **jusqu'à quand...**; signe de l'élision (').

APOSTROPHER v. tr. Adresser vivement la parole à quelqu'un pour lui dire quelque chose de désagréable.

APOSTUME n. m. V. *Apostème.*

APOTHÈME n. m. *Géom.* Perpendiculaire menée du centre d'un polygone régulier sur un de ses côtés.

APOTHÉOSE n. f. Déification des empereurs romains et des héros. *Fig.* Honneurs extraordinaires.

APOTHICAIRE n. m. Qui prépare et vend les remèdes.

APOTHICAIRERIE n. f. Boutique, officine d'apothicaire.

APÔTRE n. m. Disciple de Jésus-Christ; celui qui se voue à la propagation et à la défense d'une doctrine. *Fig. Faire le bon apôtre,* contrefaire l'homme de bien.

APPARAÎTRE v. int. Devenir visible; se montrer tout à coup : *Dieu apparut à Moïse.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être,* selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.

APPARAT n. m. Pompe, éclat.

APPARAUX n. m. pl. Les voiles, les vergues, les poulies, les ancres, etc., d'un vaisseau.

APPAREIL n. m. Préparatif de tout ce qui a de la pompe, de l'éclat. *Chir.* Pièces nécessaires à un pansement : *lever l'appareil. Anat.* Ensemble des organes qui concourent à une fonction : *l'appareil respiratoire.*

APPAREILLAGE n. m. *Mar.* Action d'appareiller.

APPAREILLEMENT n. m. Accouplement d'animaux domestiques pour le travail.

APPAREILLER v. tr. Mettre ensemble des choses pareilles. V. int. *Mar.* Mettre à la voile.

APPAREILLEUR n. m. Ouvrier qui trace la coupe des pierres.

APPAREMMENT adv. D'après les apparences.

APPARENCE n. f. Ce qui paraît au dehors : *il ne faut pas se fier aux apparences;* vraisemblance, probabilité : *il n'y a nulle apparence.* **En apparence** loc. adv. Extérieurement.

APPARENT, E adj. Visible; spécieux : *prétexte apparent.*

APPARENTER v. tr. Donner à quelqu'un des parents par alliance. **S'apparenter** v. pr. S'allier à quelqu'un.

APPARIEMENT ou **Apparîment** n. m. Action d'apparier.

APPARIER v. tr. Assortir par paires, par couples.

APPARITEUR n. m. Huissier d'une faculté.

APPARITION n. f. Manifestation subite d'un être, d'un objet : *l'apparition de l'ange Gabriel, d'une comète;* séjour d'un moment : *il n'a fait qu'une apparition.* Pl. Visions. — Ne pas dire *apparution.*

APPAROIR v. impers. *Droit.* Être évident, résulter. N'est plus usité que dans *il appert.*

APPARTEMENT n. m. Logement composé de plusieurs pièces.

APPARTENANCE n. f. Dépendance.

APPARTENANT, E adj. Qui appartient de droit : *voilà des biens appartenants à... maison à lui appartenante.*

APPARTENIR v. int. Etre de droit à quelqu'un; être le propre, la qualité essentielle : *tant de bonté n'appartient qu'à vous;* convenir : *la gaieté appartient à l'enfance.*

APPAS n. m. pl. Attraits, charmes: *les appas de la gloire.*

APPÂT n. m. Pâture dans un piége ou à un hameçon. *Fig.* Tout ce qui attire : *l'appât du gain.*

APPÂTER v. tr. Attirer avec un appât; engraisser de la volaille.

APPAUVRIR v. tr. Rendre pauvre. *Fig.* Diminuer la fertilité, l'abondance : *appauvrir un terrain, une langue.*

APPAUVRISSEMENT n. m. Etat de pauvreté où l'on tombe peu à peu.

Fig. Diminution de force, abondance : *appauvrissement du sang, d'une langue.*

APPEAU n. m. Sifflet avec lequel on imite le cri des oiseaux pour les attirer, les *appeler.*

APPEL n. m. Action d'appeler; recours à un juge, à un tribunal supérieur; signal militaire : *battre l'appel.*

APPELANT, E n. Qui appelle d'un jugement.

APPELER v. tr. Nommer ; faire venir : *appeler la garde;* citer en justice : *appeler en témoignage;* rendre propre : *son mérite l'appelle à commander;* avertir : *l'heure m'appelle.* V. int. Recourir à un tribunal supérieur. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

APPELLATIF adj. m. *Gram.* Qui convient à toute une espèce, comme les noms *homme, arbre.* Il est opposé à nom *propre.*

APPELLATION n. f. Action d'appeler, de nommer.

APPENDICE (*pin*) n. m. Supplément à la fin d'un ouvrage; toute partie qui sert de prolongement à une partie principale.

APPENDRE v. tr. Suspendre.

APPENTIS (*panti*) n. m. Petit bâtiment adossé contre un mur, et dont le toit n'a de pente que d'un seul côté.

APPERT (il) V. *Apparoir.*

APPESANTIR v. tr. Rendre plus pesant, moins propre pour le mouvement, pour l'action : *la vieillesse appesantit le corps. Fig.: appesantir le joug.*

APPESANTISSEMENT n.m. État d'une personne appesantie par l'âge, etc.

APPÉTENCE n. f. Désir vif.

APPÉTER v. tr. Désirer vivement. — Pour la conj. V. *accélérer.*

APPÉTISSANT, E adj. Qui excite l'appétit.

APPÉTIT n. m. Désir de manger. *Fig.: appétit désordonné des passions.*

APPETITION n. f. Vif désir.

APPLAUDIR v. tr. Battre des mains en signe d'approbation : *applaudir une pièce, un acteur.* V. int. *Applaudir à,* approuver : *j'applaudis à tout ce que vous dites.* **S'applaudir** v. pr. Se glorifier, se féliciter.

APPLAUDISSEMENT n. m. Battement de mains.

APPLAUDISSEUR n. m. Qui applaudit beaucoup.

APPLICABLE adj. Qui doit ou peut être appliqué.

APPLICATION n. f. Action de poser une chose sur une autre. *Fig.* Attention soutenue : *application à l'étude;* action d'adapter une maxime, un précepte, etc. : *application d'un principe.*

APPLIQUE n. f. Tout ce qu'on applique sur un objet pour l'orner.

APPLIQUER v. tr. Mettre une chose sur une autre; donner : *appliquer un soufflet;* diriger avec attention : *appliquer son esprit à;* employer : *appliquer un remède, un procédé, une méthode, une loi, une règle,* etc.; faire servir : *appliquer l'algèbre à la géométrie.* **S'appliquer** v. pr. Mettre toute son attention ; prendre pour soi : *s'appliquer des louanges.*

APPOINT n. m. Ce qu'on ajoute pour compléter une somme, un compte.

APPOINTEMENTS n. m. pl. Salaire pour un emploi.

APPOINTER v. tr. Donner des appointements.

APPORT n. m. Biens qu'un époux apporte dans la communauté conjugale; ce qu'un associé met à la masse sociale.

APPORTER v. tr. Porter où se trouve quelqu'un : *apportez-moi ce livre. Fig.* Fournir : *apporter tant en mariage;* alléguer : *apporter des raisons;* annoncer : *apporter une nouvelle;* employer : *apporter des soins;* susciter : *apporter des obstacles.*

APPOSER v. tr. Appliquer, mettre : *apposer les scellés.*

APPOSITION n. f. Action d'apposer. *Gram.* Union de deux noms, dont le second est attribut du premier : **Cicéron, orateur** *romain.*

APPRÉCIABLE adj. Qui peut être apprécié.

APPRÉCIATEUR, TRICE n. Qui apprécie.

APPRÉCIATIF, IVE adj. Qui marque l'appréciation.

APPRÉCIATION n. f. Estimation.

APPRÉCIER v. tr. Evaluer. *Apprécier quelqu'un,* l'estimer.

APPRÉHENDER v. tr. Saisir : *appréhender au corps;* craindre : *j'appréhende qu'il ne soit trop tard, je n'appréhende guère qu'il soit trop tard.*

APPRÉHENSION n. f. Crainte.

APPRENDRE v. tr. Acquérir des connaissances; contracter une habitude : *apprendre à se taire;* informer, être informé : *apprendre une nouvelle à quelqu'un, de quelqu'un;* enseigner : *apprendre le dessin à un enfant.*

APPRENTI, E n. Qui apprend un métier. *Fig.* Peu habile. — Ne pas dire *apprentif, ive.*

APPRENTISSAGE n. m. Action d'apprendre un état; le temps qu'on met à l'apprendre. *Fig.* Premiers essais : *l'apprentissage de la vertu.*

APPRÊT n. m. Manière d'apprêter les étoffes, les cuirs, etc.; assaisonne-

ment : *apprêt des viandes. Fig.* Affectation dans le discours : *style plein d'apprêt.* Pl. Préparatifs : *les apprêts d'un voyage.*

APPRÊTÉ, ÉE adj. Affecté, dépourvu de naturel.

APPRÊTER v. tr. Préparer.

APPRÊTEUR n. m. Qui donne l'apprêt aux étoffes, etc.

APPRIS, E adj. et n. Élevé, formé par l'éducation : *homme mal appris, un mal appris.*

APPRIVOISER v. tr. Rendre moins farouche. **S'apprivoiser** v. pr. Se familiariser, s'accoutumer : *s'apprivoiser avec le danger.*

APPROBATEUR, TRICE n. Qui approuve.

APPROBATIF, IVE adj. Qui marque l'approbation : *geste approbatif.*

APPROBATIVEMENT adv. D'une manière approbative.

APPROBATION n. f. Consentement; jugement favorable : *flatteuse approbation.*

APPROCHANT, E adj. Peu différent, presque semblable.

APPROCHANT adv. Environ, à peu près : *mille francs ou approchant.*

APPROCHE n. f. Mouvement vers. Pl. Abords, accès : *les approches d'une ville.*

APPROCHER v. tr. Mettre proche : *approcher une chaise.* V. int. Devenir proche : *l'heure, l'ennemi approche.*

APPROFONDIR v. tr. Examiner à fond : *approfondir une matière.*

APPROFONDISSEMENT n. m. Action d'approfondir, au pr. et au fig. : *l'approfondissement d'un puits, d'une question.*

APPROPRIATION n. f. Action de s'approprier une chose.

APPROPRIER v. tr. Rendre propre à une destination; mettre en état de propreté : *approprier un appartement. Fig.* Conformer : *approprier le style au sujet.* **S'approprier** v. pr. S'attribuer, usurper : *s'approprier un héritage, une pensée.*

APPROUVER v. tr. Donner son consentement; juger louable.

APPROVISIONNEMENT n. m. Fourniture des choses nécessaires.

APPROVISIONNER v. tr. Fournir les choses nécessaires.

APPROVISIONNEUR n. m. Celui qui approvisionne.

APPROXIMATIF, IVE adj. Fait par approximation : *calcul approximatif.*

APPROXIMATION n. f. Estimation approchée de la valeur d'une chose.

APPROXIMATIVEMENT adv. Par approximation.

APPUI n. m. Soutien, support. *Fig. : être l'appui du faible. Méc.* **Point d'appui**, centre de mouvement.

APPUI-MAIN n. m. Baguette dont se servent les peintres pour appuyer la main qui tient le pinceau. Pl. des *appuis-main.*

APPUYER v. tr. Soutenir par le moyen d'un appui; bâtir contre. *Fig.* Protéger : *appuyer une demande.* V. int. Peser : *appuyer sur la plume. Fig.* Insister : *appuyer sur une circonstance.*

ÂPRE adj. Rude au goût, au toucher. *Fig.* Avide : *âpre au gain;* violent, plein d'aigreur : *caractère âpre.*

ÂPREMENT adv. Avec âpreté.

APRÈS prép. A la suite de : *entrer après quelqu'un, se reposer après la promenade;* contre : *crier après quelqu'un;* à la poursuite de : *courir après un lièvre.* — Ne dites pas : *la clef est après la porte*, mais *la clef est à la porte.* Ne dites pas non plus : *on demande après vous*, mais *on vous demande.*

APRÈS-DEMAIN loc. adv. Le second jour après celui où l'on est.

APRÈS-DÎNÉE n. f. Temps depuis le dîner jusqu'au soir. Pl. des *après-dînées.*

APRÈS-MIDI n. f. Partie du jour, depuis midi jusqu'au soir. Pl. des *après-midi.*

APRÈS-SOUPÉE n. f. Temps entre le souper et le coucher. Pl. des *après-soupées.*

ÂPRETÉ n. f. État de ce qui est âpre : *l'âpreté d'un fruit. Fig. : l'âpreté de ses reproches.*

À-PROPOS n. m. Chose dite ou faite en temps et lieu convenables.

À PROPOS loc. adv. En temps convenable : *arriver à propos.*

APTE adj. Qui a de l'aptitude.

APTÈRES adj. et n. m. pl. Insectes sans ailes.

APTITUDE n. f. Disposition naturelle à quelque chose : *aptitude pour les sciences.*

APUREMENT n. m. Vérification d'un compte.

APURER v. tr. Terminer : *apurer un compte.*

AQUA-FORTISTE (*koua*) n. m. Graveur à l'eau-forte.

AQUARELLISTE (*koua*) n. m. Peintre à l'aquarelle.

AQUARIUM (*a-kou-ari-omm*) n. m. Réservoir dans lequel on entretient des plantes et des animaux d'eau douce ou d'eau salée. Pl. des *aquariums.*

AQUARELLE (*koua*) n. f. Peinture en couleurs à l'eau.

AQUATILE (*koua*) adj. Qui naît, qui vit dans l'eau.

AQUA-TINTA (*koua*) n. f. Gravure imitant le dessin au lavis. Pl. des *aqua-tinta*.

AQUATIQUE (*koua*) adj. Qui croît, vit dans l'eau : *plante, animal aquatique*.

AQUEDUC n. m. Canal pour conduire l'eau.

AQUEUX, EUSE adj. De la nature de l'eau : *humeur aqueuse ;* plein d'eau : *légumes trop aqueux*.

AQUILIN (*ki*) adj. m. *Nez aquilin*, courbé en bec d'aigle.

AQUILON (*ki*) n. m. Vent du nord.

ARA n. m. Gros perroquet à longue queue.

ARABE n. m. Avare, usurier.

ARABESQUES n. f. pl. *Peint.* et *sculpt.* Entrelacement de feuillages et de figures de caprice, à la manière des Arabes.

ARABIQUE adj. Qui est d'Arabie : *gomme arabique*.

ARABLE adj. Labourable : *terre arable*.

ARACHNIDES (*rak*) n. f. pl. Classe d'animaux articulés, comprenant les araignées, les teignes, etc.

ARACK ou **Rack** n, m. Liqueur spiritueuse tirée du riz fermenté.

ARAGNE n. f. Ancien nom de l'araignée.

ARAIGNÉE n. f. Insecte à huit pattes et sans ailes.

ARAIRE n. f. Charrue sans avant-train.

ARASEMENT n. m. Action d'araser.

ARASER v. tr. Mettre de niveau les assises d'une construction.

ARASES n. f. pl. Pierres qui servent à l'arasement.

ARATOIRE adj. Qui concerne l'agriculture : *instruments aratoires*.

ARBALÈTE n. f. Arc d'acier monté sur un fût.

ARBALÉTRIER n. m. Soldat armé d'une arbalète. Pl. *Charp.* Pièces de bois qui soutiennent la couverture d'un bâtiment.

ARBITRAGE n. m. Jugement d'un différend par arbitres.

ARBITRAIRE adj. Qui dépend de la seule volonté ; despotique : *pouvoir arbitraire*.

ARBITRAIREMENT adv. D'une manière arbitraire.

ARBITRAL, ALE, AUX adj. Rendu par arbitres : *jugement arbitral*.

ARBITRALEMENT adv. Par arbitres.

ARBITRE n. m. Juge choisi par les parties pour prononcer dans un différend ; maître absolu : *Dieu est l'arbitre de nos destinées.* **Libre arbitre**, puissance que la volonté a de choisir, de se déterminer.

ARBITRER v. tr. Juger en qualité d'arbitre.

ARBORER v. tr. Planter, déployer : *arborer un drapeau. Arborer un pavillon*, le hisser ; *arborer l'étendard de la révolte*, se révolter.

ARBORESCENT, ENTE adj. Qui a presque la forme, le caractère d'un arbre.

ARBORICULTEUR n. m. Qui s'occupe d'arboriculture.

ARBORICUTLURE n. f. Culture des arbres.

ARBORISATION n. f. Dessin naturel représentant des branches d'arbre dans des corps minéraux.

ARBORISTE n. m. Syn. de *Pépiniériste*.

ARBOUSE n. f. Fruit de l'arbousier.

ARBOUSIER n. m. Arbre du Midi, produisant des fruits très-doux.

ARBRE n. m. Plante ligneuse. *Méc.* Axe de bois ou de métal : *arbre de moulin*, de *pressoir*, etc. **Arbre généalogique**, arbre figuré d'où sortent les diverses branches d'une famille.

ARBRISSEAU n. m. Petit arbre, qui se ramifie dès sa base, comme le *lilas*, le *sureau*, l'*aubépine*, etc.

ARBUSTE n. m. Plante ligneuse plus petite que l'arbrisseau, comme la *bruyère*, certains *rosiers*, etc.

ARC n. m. Arme servant à lancer des flèches. *Arch.* Courbure. *Geom.* Portion de cercle. *Fig.* *Avoir plusieurs cordes à son arc*, avoir plusieurs moyens pour faire réussir un projet. **Arc de triomphe**, monument en forme d'arc, orné d'inscriptions et de bas-reliefs.

ARCADE n. f. Ouverture en arc.

ARCANE n. m. Tout procédé mystérieux.

ARCATURE n. f. Suite de petites arcades, réelles ou simulées, dans une construction.

ARC-BOUTANT (*ar-bou*) n. m. Pilier qui se termine en demi-arc, et qui sert à soutenir un mur, une voûte. Pl. des *arcs-boutants*.

ARC-BOUTER (*ar-bou*) v. tr. Soutenir au moyen d'un arc-boutant.

ARC-DOUBLEAU n. m. Arc en saillie. Pl. des *arcs-doubleaux*.

ARCEAU n. m. Arc de voûte.

+**ARC-EN-CIEL** n. m. Météore en forme d'arc, résultant de la réfraction

et de la réflexion des rayons solaires. Pl. des *arcs-en-ciel.*

ARCHAÏSME (*ka*) n. m. Mot, tour de phrase suranné, comme : *dans l'abord, possible treuve*, pour *d'abord, probablement, trouve* : **dans l'abord** *il se met au large..., notre mort ne tardera* **possible** *guère..., dans la citrouille je la* **treuve** (La Font.). Ainsi encore, *étrait, s'éjouir, faire l'août, peu ni prou, aucuns*, etc., pour *étroit, se réjouir, faire la moisson, peu ni beaucoup, quelques-uns*, etc. L'opposé d'archaïsme est *néologisme.*

ARCHAL (**fil d'**) n. m. Fil de laiton passé par la filière.

ARCHANGE (*kan*) n. m. Ange d'un ordre supérieur.

ARCHANGÉLIQUE (*kan*) adj. Qui tient de l'archange.

ARCHE n. f. Voûte d'un pont; vaisseau de Noé. **Arche d'alliance**, coffre où les Hébreux gardaient les Tables de la loi.

ARCHÉOLOGIE (*ké*) n. f. Science des monuments de l'antiquité.

ARCHÉOLOGIQUE (*ké*) adj. Qui a rapport à l'archéologie.

ARCHÉOLOGUE (*ké*) n. m. Celui qui est versé dans l'archéologie.

ARCHER n. m. Soldat armé de l'arc; agent de justice ou de police.

ARCHET n. m. Petit arc tendu avec des crins pour jouer du violon, etc.; arc d'acier pour tourner ou percer.

ARCHÉTYPE (*ké*) n. m. Modèle sur lequel on fait un ouvrage; étalon des monnaies, poids et mesures.

ARCHEVÊCHÉ n. m. Diocèse, palais d'un archevêque; étendue de pays sous sa juridiction.

ARCHEVÊQUE n. m. Prélat au-dessus de l'évêque.

ARCHI. Particule augmentative qui ajoute à la signification du mot qu'elle précède.

ARCHICHAMBELLAN n. m. Grand chambellan.

ARCHICHANCELIER n. m. Grand chancelier en France, sous l'Empire.

ARCHICONFRÉRIE n. f. Société pieuse.

ARCHIDIACONAT n. m. Dignité d'archidiacre.

ARCHIDIACRE n. m. Supérieur ecclésiastique ayant droit de visite sur les curés d'un diocèse.

ARCHIDUC n. m. Titre des princes de la maison d'Autriche.

ARCHIDUCHÉ n. m. Domaine d'un archiduc.

ARCHIDUCHESSE n. f. Titre des princesses d'Autriche.

ARCHIÉPISCOPAL, ALE, AUX (*ki*) adj. Appartenant à l'archevêque : *palais archiépiscopal.*

ARCHIÉPISCOPAT (*ki*) n. m. Dignité d'archevêque; sa durée.

ARCHIFRIPON n. m. Extrêmement fripon.

ARCHIFOU, FOLLE adj. Extrêmement fou.

ARCHIMANDRITAT n. m. Dignité d'archimandrite.

ARCHIMANDRITE n. m. Titre que l'on donne aux supérieurs de quelques monastères grecs.

ARCHIPATELIN, INE n. Fourbe très-adroit.

ARCHIPEL n. m. Étendue de mer parsemée d'îles.

ARCHIPRESBYTÉRAL, E adj. Qui concerne l'archiprêtre.

ARCHIPRÊTRE n. m. Premier curé.

ARCHITECTE n. m. Qui exerce l'art de l'architecture.

ARCHITECTONIQUE n. f. *Arch.* Art de la construction.

ARCHITECTURAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à l'architecture.

ARCHITECTURE n. f. Art de construire et d'orner les édifices.

ARCHITRAVE n. f. Partie de l'entablement.

ARCHITRÉSORIER n. m. Grand trésorier dans l'ancien empire d'Allemagne.

ARCHIVES n. f. pl. Anciens titres, chartes et autres papiers importants; lieu où on les garde; dépôt des actes, des lois, etc.

ARCHIVISTE n. m. Garde des archives.

ARCHIVOLTE n. f. Architrave cintrée.

ARCHONTAT (*kon*) n. m. Dignité d'archonte.

ARCHONTE (*kon*) n. m. Autrefois, premier magistrat des républiques grecques.

ARÇON n. m. Pièce de bois cintrée qui soutient la selle. *Vider les arçons*, tomber de cheval.

ARCTIQUE (*ar-tik*) adj. Septentrional : *pôle arctique.* Son opposé est *antarctique.*

ARDÉLION n. m. Homme qui fait l'empressé, l'officieux.

ARDEMMENT adv. Avec ardeur.

ARDENT, E adj. En feu, qui échauffe fortement : *soleil ardent. Fig.* Violent : *désir ardent;* actif, plein d'ardeur : *enfant ardent à l'étude, cheval ardent;* roux : *poil ardent.* **Chapelle ardente**, luminaire nombreux qui brûle autour d'un cercueil; **chambre ardente**, au-

trefois, tribunal qui condamnait au feu les empoisonneurs.

ARDER ou **Ardre** v. tr. Vieux mot qui signifiait *brûler*.

ARDEUR n. f. Chaleur extrême : *ardeur du soleil. Fig.* Activité, vivacité excessive : *cheval plein d'ardeur*.

ARDILLON n. m. Pointe de métal au milieu d'une boucle, pour arrêter la courroie.

ARDOISE n. f. Pierre tendre et bleuâtre, qui sert à couvrir les maisons.

ARDOISÉ, ÉE adj. Qui a la couleur d'ardoise.

ARDOISIÈRE n. f. Carrière d'ardoise.

ARDU, E adj. Escarpé : *montagne ardue. Fig.* Difficile : *travail ardu.*

ARE n. m. Unité des mesures de surface, contenant 100 mètres carrés ou un carré de 10 mètres de côté.

ARÈNE n. f. Amphithéâtre où combattaient les gladiateurs.

ARÉOMÈTRE n. m. Pèse-liqueur.

† **ARÉOPAGE** n. m. Ancien tribunal d'Athènes. *Fig.* Réunion de gens vertueux ; assemblée de magistrats.

ARÉOPAGITE n. m. Membre de l'aréopage.

ARÊTE n. f. Os de certains poissons. *Bot.* Barbe qui accompagne les épis de l'orge, du seigle, etc. *Arch.* Angle saillant.

ARÊTIER n. m. Pièce de charpente qui forme l'encoignure d'un comble.

† **ARGENT** n. m. Métal blanc ; toute sorte de monnaie. *Fig.* Richesse.

ARGENTER v. tr. Couvrir d'une feuille mince d'argent. *Fig.* Donner l'éclat, la blancheur de l'argent : *la lune argentait les flots. Poét.*

ARGENTERIE n. f. Vaisselle et autres ustensiles d'argent.

ARGENTEUR n. m. Ouvrier qui argente.

ARGENTEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup d'argent.

ARGENTIER n. m. Celui qui, dans les grandes maisons, garde l'argenterie ; autrefois, en France, surintendant des finances.

ARGENTIFÈRE adj. Qui renferme de l'argent : *terrain argentifère.*

ARGENTIN, INE adj. Qui a le son clair et retentissant de l'argent : *voix argentine.*

ARGENTURE n. f. Couche d'argent très-mince appliquée sur un métal ; art, action d'argenter.

ARGILE n. f. Terre molle, grasse, appelée aussi *terre glaise.*

ARGILEUX, EUSE adj. Qui tient de l'argile : *sol argileux.*

ARGONAUTE n. m. Sorte de mollusque appelé aussi nautile.

ARGOT n. m. Jargon dont se servent entre eux les filous de profession, souvent très-expressif, comme : *refroidir* (tuer), *la sorbonne* (la tête), *la veuve* (la guillotine), *faucher le grand pré* (ramer sur les galères), *sortir du séminaire* (du bagne), *le boulanger* (le diable), etc.

ARGOT n. m. *Jard.* Bois au-dessus de l'œil.

ARGOTER v. tr. *Jard.* Couper l'extrémité d'une branche morte.

ARGOUSIN n. m. Surveillant des forçats.

ARGUER (*gu-er*) v. tr. Accuser : *arguer un acte de faux.* V. int. Conclure : *vous arguez mal à propos de ce fait.*

ARGUMENT n. m. Raisonnement par lequel on tire une conséquence ; preuve : *tirer argument d'un fait ;* sommaire d'un livre, d'un chapitre, d'une narration.

ARGUMENTATEUR n. m. Qui aime à argumenter.

ARGUMENTATION n. f. Action d'argumenter.

ARGUMENTER v. int. Faire des arguments.

† **ARGUS** (*gu-ce*) n. m. Personnage de la Fable, à cent yeux. *Par ext.* Homme très-clairvoyant. *Yeux d'Argus,* très-pénétrants.

ARGUTIE n. f. Vaine subtilité.

ARIA n. m. Embarras, ennui.

† **ARIANISME** n. m. Hérésie d'Arius, qui niait la consubstantialité du Fils avec le Père.

ARIDE adj. Sec, stérile : *terre aride. Fig. Esprit aride,* qui ne peut rien produire ; *sujet aride,* qui prête peu.

ARIDITÉ n. f. Sécheresse. *Fig. : aridité de l'esprit, du style.*

ARIEN, ENNE n. Sectateur d'Arius.

ARIETTE n. f. Air léger ; paroles chantées sur cet air.

† **ARISTARQUE** n. m. Critique sévère, mais équitable et éclairé.

ARISTOCRATE adj. et n. Partisan, membre de l'aristocratie.

ARISTOCRATIE n. f. Classe noble.

ARISTOCRATIQUE adj. Qui appartient à l'aristocratie.

ARISTOCRATIQUEMENT adv. D'une manière aristocratique.

ARISTOTÉLICIEN, ENNE adj. et n. Conforme à la doctrine d'Aristote ; partisan de ce philosophe.

ARISTOTÉLIQUE adj. D'Aristote.

ARISTOTÉLISME n. m. Doctrine d'Aristote.

ARITHMÉTICIEN n. m. Qui sait l'arithmétique.

ARITHMÉTIQUE n. f. Science des nombres. Adj. Fondé sur l'arithmétique.

ARITHMÉTIQUEMENT adv. Conformément à l'arithmétique.

ARITHMOMANCIE n. f. Divination au moyen des nombres.

ARLEQUIN n. m. Bouffon dont le vêtement est composé de pièces de diverses couleurs. *Fig.* Composé de parties disparates.

ARLEQUINADE n. f. Bouffonnerie d'arlequin.

ARMADILLE n. f. Petite flotte espagnole qui gardait les côtes du Mexique.

ARMATEUR n. m. Celui qui équipe un navire à ses frais; négociant qui est intéressé dans l'armement; le capitaine d'un navire armé en course.

ARMATURE n. f. Assemblage de liens de métal qui soutiennent les parties d'un ouvrage mécanique.

ARME n. f. Instrument qui sert à attaquer ou à défendre : *arme offensive, défensive*. Pl. Profession de la guerre : *né pour les armes;* escrime : *faire des armes;* les différents corps de l'armée, cavalerie, infanterie, etc. ; combat : *courir aux armes;* armoiries : *les armes de France, d'Autriche*, etc. *Passer quelqu'un par les armes*, le fusiller; *faire ses premières armes*, sa première campagne; *être sous les armes*, être armé. *Fig. Fournir des armes contre soi*, des arguments faciles à rétorquer.

ARMÉE n. f. Troupes sous la conduite d'un chef; toutes les troupes d'un Etat.

ARMEMENT n. m. Action d'armer; appareil de guerre ; équipement d'un vaisseau.

ARMÉNIEN, ENNE adj. et n. Qui est d'Arménie.

ARMER v. tr. Fournir d'armes; lever des troupes; équiper un vaisseau; tendre le ressort d'une arme à feu. *Fig.* Garnir d'une chose qui donne de la force : *armer une poutre de barres de fer*.

ARMET n. m. Armure de tête des anciens chevaliers.

ARMILLAIRE (*mil-laire*) adj. *Sphère armillaire*, composée de cercles pour représenter le ciel et le mouvement des astres.

ARMILLES n. f. pl. Petites moulures qui entourent un chapiteau dorique.

ARMISTICE n. m. Suspension d'armes.

ARMOIRE n. f. Grand meuble de bois pour serrer les hardes, etc.

ARMOIRIES n. f. pl. Armes d'une famille noble.

ARMOISE n. f. Herbe odoriférante, nommée aussi *herbe de la Saint-Jean*.

ARMORIAL n.m. Liv. d'armoiries.

ARMORICAIN, AINE adj. et n. De l'Armorique.

ARMORIER v. tr. Peindre des armoiries.

ARMURE n. f. Armes qui protégent le corps, comme *cuirasse, casque*, etc. ; plaque de fer attachée à un aimant.

ARMURIER n. m. Qui fabrique, qui vend des armes.

ARNICA n. m. Plante de la famille des composées.

AROBE n. f. Mesure de capacité pour les liquides, usitée en Espagne, contenant environ 17 litres.

AROÏDÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre *arum*.

AROMATE n. m. Toute substance qui répand une odeur suave.

AROMATIQUE adj. De la nature des aromates : *herbes aromatiques*.

AROMATISATION n. f. Action d'aromatiser.

AROMATISER v. tr. Mêler une substance aromatique à un remède.

AROME n. m. Principe odorant de certaines substances.

ARONDE n. f. Ancien nom de l'hirondelle : *à queue d'aronde*, en forme de queue d'hirondelle.

ARPÉGE ou **Arpégement** n. m. *Mus.* Manière de frapper successivement, et non à la fois, tous les sons d'un accord.

ARPÉGER v. int. Faire des arpéges. — Conserve l'é fermé dans toute la conj.

ARPENT n. m. Ancienne mesure de 51 ares.

ARPENTAGE n. m. Mesurage des terres.

ARPENTER v. tr. Mesurer la superficie des terres. *Fig.* Marcher vite et à grands pas.

ARPENTEUR n. m. Qui mesure les terres.

ARPENTEUSE n. f. Sorte de chenille.

ARQUEBUSADE n. f. Coup d'arquebuse.

ARQUEBUSE n. f. Ancienne arme à feu qui se portait sur l'épaule.

ARQUEBUSERIE n. f. Profession d'arquebusier.

ARQUEBUSIER n. m. Soldat qui était armé d'une arquebuse.

ARQUER v. tr. Courber en arc. V. int. Fléchir, se courber.

ARRACHEMENT n. m. Action d'arracher.

ARRACHE-PIED (D') loc. adv. Sans interruption.

ARRACHER v. tr. Détacher avec effort. *Fig.* Obtenir avec peine, de force ou par adresse : *on ne peut lui arracher une parole*, *arracher de l'argent ;* enlever, détacher : *arracher aux plaisirs.*

ARRACHEUR n. m. Qui arrache : *arracheur de dents.*

ARRACHIS n. m. Enlèvement frauduleux du plant des arbres.

ARRANGEMENT n. m. Action d'arranger ; conciliation : *l'arrangement d'un différend.*

ARRANGER v. tr. Mettre en ordre : *arranger des livres ;* terminer à l'amiable : *arranger une affaire. Arranger quelqu'un*, le maltraiter ; *cela m'arrange*, me convient. *Fam.*

ARRENTEMENT n. m. Bail à rente.

ARRENTER v. tr. Donner ou prendre à rente.

ARRÉRAGES n. m. pl. Ce qui est dû, échu d'une terre affermée, d'un revenu quelconque.

ARRESTATION n. f. Action de se saisir de quelqu'un pour l'emprisonner ; état de celui qui est arrêté : *être en arrestation.*

ARRÊT n. m. Jugement d'une cour souveraine ; décision d'une autorité quelconque : *les arrêts de la Providence. Fig.* Saisie d'une personne ou de ses biens : *faire arrêt sur des marchandises*, *des appointements.* **Maison d'arrêt**, prison ; **chien d'arrêt**, qui arrête le gibier. Pl. Défense de sortir : *mettre un militaire, un écolier aux arrêts.*

ARRÊTÉ n. m. Ordonnance, prescription : *arrêté de mairie, de police. Arrêté de compte*, règlement de compte.

ARRÊTER v. tr. Suspendre la marche, le progrès de quelque chose : *arrêter une horloge, un voleur. Fig.* Fixer : *arrêter ses regards, sa pensée ;* engager à son service : *arrêter un laquais ;* déterminer : *arrêter un plan ;* régler d'une manière définitive : *arrêter un compte, un marché ;* interrompre : *il l'arrêta tout court.* **S'arrêter** v. pr. Cesser de marcher, de parler, d'agir.

ARRHER v. tr. Donner des arrhes.

ARRHES n. f. pl. Argent donné à l'avance pour assurer l'exécution d'un marché.

ARRIÈRE interj. Au loin : *arrière les médisants !* **En arrière** loc. adv. Derrière, en retard : *rester en arrière.* N. m. *Mar.* Moitié de la longueur d'un vaisseau, du grand mât à la poupe. *Vent arrière*, en poupe.

ARRIÉRÉ, ÉE adj. Qui est en arrière. N. m. Dette dont le payement est en retard.

ARRIÈRE-BAN n. m. Convocation des vassaux par leur suzerain. Pl. des *arrière-bans.*

ARRIÈRE-BOUCHE n. f. Le fond de la bouche. Pl. des *arrière-bouches.*

ARRIÈRE-BOUTIQUE n. f. Pièce de plain-pied derrière la boutique. Pl. des *arrière-boutiques.*

ARRIÈRE-CORPS n. m. Partie placée à l'arrière d'un bâtiment. Pl. des *arrière-corps.*

ARRIÈRE-COUR n. f. Petite cour servant de dégagement. Pl. des *arrière-cours.*

ARRIÈRE-FIEF n. m. Fief relevant d'un autre fief. Pl. des *arrière-fiefs.*

ARRIÈRE-GARDE n. f. Partie d'un corps de troupes qui ferme la marche. Pl. des *arrière-gardes.*

ARRIÈRE-GOÛT n. m. Goût désagréable que laisse un mets, une boisson. Pl. des *arrière-goûts.*

ARRIÈRE-MAIN n. m. Revers de la main ; partie postérieure du cheval. Pl. des *arrière-mains.*

ARRIÈRE-NEVEU n. m. Fils du neveu ou de la nièce. Pl. des *arrière-neveux.*

ARRIÈRE-NIÈCE n. f. Fille du neveu ou de la nièce. Pl. des *arrière-nièces.*

ARRIÈRE-PENSÉE n. f. Pensée intérieure et secrète. Pl. des *arrière-pensées.*

ARRIÈRE-PETIT-FILS n. m. **Arrière-petite-fille** n. f. Le fils, la fille du petit-fils ou de la petite-fille. Pl. des *arrière-petits-fils*, des *arrière-petites-filles.*

ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS n. m. pl. Enfants du petit-fils, de la petite-fille.

ARRIÈRE-POINT n. m. Point d'aiguille empiétant sur le précédent. Pl. des *arrière-points.*

ARRIÉRER v. tr. Différer, retarder. **S'arriérer** v. pr. Demeurer en arrière. — Pour la conj. V. *Accélérer.*

ARRIÈRE-SAISON n. f. Fin de l'automne. Pl. des *arrière-saisons.*

ARRIÈRE-VASSAL n. m. Celui qui relevait d'un seigneur vassal d'un autre seigneur. Pl. des *arrière-vassaux.*

ARRIMAGE n. m. Action d'arrimer.

ARRIMER v. tr. Arranger la cargaison d'un vaisseau.

ARRIMEUR n. m. Celui qui arrime.

ARRIVAGE n. m. Abord des navires dans un port; arrivée des marchandises.

ARRIVÉE n. f. Action d'arriver; moment de cette action.

ARRIVER v. int. Parvenir dans un lieu; atteindre : *arriver à la vieillesse*. V. impers. : *il m'est arrivé un malheur*. — Prend toujours l'auxil. *être*.

ARROCHE n. f. Genre de plantes dont un grand nombre d'espèces sont cultivées dans les jardins.

ARROGAMMENT adv. Avec arrogance.

ARROGANCE n. f. Fierté méprisante et insultante.

ARROGANT, E adj. Fier, hautain.

ARROGER (S') v. pr. S'attribuer mal à propos quelque chose : *ils se sont arrogé des pouvoirs excessifs*.

ARRONDIR v. tr. Rendre rond. *Fig. Arrondir son bien*, l'augmenter; *arrondir une période*, lui donner du nombre, de l'harmonie.

ARRONDISSEMENT n. m. Action d'arrondir; état de ce qui est arrondi; circonscription administrative : *département divisé en quatre arrondissements*.

ARROSAGE n. m. Irrigation : *arrosage d'une prairie*.

ARROSEMENT n. m. Action d'arroser.

ARROSER v. tr. Humecter par aspersion; couler à travers : *la Seine arrose Paris*.

ARROSION n. f. Action de ce qui ronge : *l'arrosion de la rouille*.

ARROSOIR n. m. Ustensile pour arroser.

ARSENAL n. m. Magasin d'armes et de munitions de guerre.

ARSÉNIATE n. m. *Chim.* Sel formé par l'acide arsénique et une base.

ARSENIC (*nik*) n. m. Substance métallique, volatile au feu, et répandant alors une odeur d'ail.

ARSENICAL, ALE, AUX adj. *Chim.* Qui tient de l'arsenic.

ARSÉNIEUX (acide) adj. m. *Chim.* Combinaison d'arsenic et d'oxygène.

ARSÉNIQUE (acide) adj. m. *Chim.* Formé par la combinaison de l'arsenic avec beaucoup d'oxygène.

ARSÉNITE n. m. *Chim.* Sel formé d'acide arsénieux et d'une base.

ART n. m. Méthode pour faire selon certaines règles; adresse : *avoir l'art de...* Pl. **Arts libéraux**, où l'intelligence a le plus de part; **arts mécaniques**, qui dépendent de la main; **beaux-arts**, la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique.

ARTÈRE n. f. *Anat.* Vaisseau qui porte le sang du cœur aux extrémités.

ARTÉRIEL, ELLE adj. Qui appartient aux artères : *sang artériel*, par opposit. à *sang veineux*.

ARTÉSIEN adj. m. V. *Puits*.

ARTICHAUT n. m. Plante potagère.

ARTICLE n. m. Division d'un traité, d'une loi, d'un contrat, d'un compte. *Gram.* Mot qui détermine les noms. **Article de foi**, point important de croyance religieuse; *à l'article de la mort*, au dernier moment de la vie.

ARTICULAIRE adj. Qui a rapport aux articulations.

ARTICULATION n. f. Jointure des os; prononciation.

ARTICULÉ, ÉE adj. Qui a une ou plusieurs articulations; énoncé, exprimé nettement. N. m. pl. Ensemble des êtres qui ont les diverses parties du corps composées d'articulations ou articles.

ARTICULER v. tr. Déduire par articles : *articuler des preuves*; affirmer positivement : *articuler un fait*; prononcer : *articuler un son*.

ARTIFICE n. m. Art, déguisement, fraude. **Feu d'artifice**, composition pyrotechnique.

ARTIFICIEL, ELLE adj. Qui se fait par art : *fleurs artificielles*. Son opposé est *naturel*.

ARTIFICIELLEMENT adv. Avec artifice.

ARTIFICIER n. m. Qui fait des feux d'artifice.

ARTIFICIEUSEMENT adv. D'une manière artificieuse.

ARTIFICIEUX, EUSE adj. Plein d'artifice, de ruse : *conduite artificieuse*.

ARTILLERIE n. f. Attirail de guerre, comme *bombes*, *canons*, etc.; le corps des artilleurs. *Pièce d'artillerie*, canon, obusier, etc.

ARTILLEUR n. m. Soldat d'artillerie.

ARTIMON n. m. *Mar.* Mât de l'arrière.

ARTISAN n. m. Homme de métier, comme le *charpentier*, le *serrurier*, etc. *Fig. Artisan de sa fortune*, qui ne la tient pas de ses pères.

ARTISON n. m. Insecte qui ronge les pelleteries, les étoffes.

ARTISTE n. m. Celui qui exerce un art libéral, comme le *peintre*, le *sculpteur*, etc. *Artiste dramatique*, acteur.

ARTISTEMENT adv. Avec art.

ARTISTIQUE adj. Qui a rapport aux arts.

✝ **ARUSPICE** n. m. Chez les Romains, sacrificateur qui prétendait prédire l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes.

AS (*a-ce*) n. m. Carte à jouer, face du dé marquée d'un seul point; monnaie, poids chez les anciens Romains.

ASBESTE n. m. Substance minérale incombustible, de la nature de l'amiante.

ASCENDANCE n. f. Ensemble des générations qui ont précédé une génération actuelle.

ASCENDANT n. m. *Astr.* Mouvement d'une planète au-dessus de l'horizon. *Fig.* Autorité, influence sur quelqu'un. Pl. Les parents dont on descend.

ASCENDANT, E adj. Qui va en montant.

ASCENSEUR n. m. Panier en forme de cage mû par un mécanisme, servant dans les bâtisses à monter les matériaux; fauteuil dissimulé dans la cage d'un escalier servant à monter les personnes invalides.

ASCENSION n. f. Action de monter, de s'élever : *l'ascension d'un ballon;* élévation miraculeuse de Jésus-Christ; jour où l'Eglise célèbre cette fête (dix jours avant la Pentecôte).

ASCENSIONNEL, ELLE adj. En vertu de quoi un corps tend à s'élever : *force ascensionnelle.*

ASCÈTE n. Qui se consacre aux exercices pieux.

ASCÉTIQUE adj. Qui a rapport aux exercices de la vie spirituelle.

ASCÉTISME n. m. Vie consacrée aux exercices de piété.

ASIATIQUE adj. Particulier à l'Asie : *luxe, mœurs asiatiques.*

+ **ASILE** n. m. Lieu de refuge. *Fig.* Protection, retraite : *l'asile de la paix.* **Salle d'asile**, établissement destiné à recevoir les enfants en bas âge et à leur donner les premières connaissances.

ASINE (bête) adj. Ane ou ânesse.

ASPARAGINÉES n. f. pl. Famille de plantes dont l'asperge est le type.

ASPECT (*pè;* devant une voy. *pèk*) n. m. Vue d'un objet; manière dont il se présente à la vue. *Fig.* Face d'une affaire : *cette entreprise se présente sous un fâcheux aspect.*

ASPERGE n. f. Plante légumineuse.

ASPERGER v. tr. Arroser légèrement avec une branche d'arbre ou un goupillon.

ASPERGÈS (*gè-ce*) n. m. Goupillon pour asperger; moment de l'aspersion à la messe.

ASPÉRITÉ n. f. État de ce qui est raboteux : *l'aspérité du sol. Fig. : les aspérités du style.*

ASPERSION n. f. Action d'asperger.

ASPERSOIR n. m. Goupillon.

ASPHALTE n. m. Sorte de bitume.

ASPHODÈLE n. m. Plante de la famille des liliacées.

+ **ASPHYXIE** n. f. Suspension subite de la respiration.

ASPHYXIÉ, ÉE adj. et n. Frappé d'asphyxie.

ASPHYXIER v. tr. Causer l'asphyxie.

ASPIC (*pik*) n. m. Petit serpent venimeux. *Fig. Langue d'aspic*, personne médisante. *Bot.* La grande lavande.

ASPIRANT, E adj. *Pompe aspirante*, qui fait monter l'eau.

ASPIRANT, E n. Personne qui aspire à une place, à un emploi.

ASPIRATION n. f. Action d'aspirer. *Gram.* Prononciation du gosier. *Fig.* Mouvement de l'âme vers Dieu.

ASPIRÉ, ÉE adj. Qui se prononce avec aspiration.

ASPIRER v. tr. Attirer l'air avec la bouche; élever l'eau par le vide; prononcer du gosier. V. int. Prétendre : *aspirer aux honneurs.*

ASSAILLANT n. m. Celui qui attaque. Pl. Ceux qui donnent assaut à une place.

ASSAILLIR v. tr. (se conj. comme *tressaillir*). Attaquer vivement.

ASSAINIR v. tr. Rendre sain.

ASSAINISSEMENT n. m. Action d'assainir; son résultat.

ASSAISONNEMENT n. m. Ingrédients pour assaisonner, comme *poivre, sel, vinaigre*, etc. *Fig.* Agrément dans le discours, grâce dans l'action.

ASSAISONNER v. tr. Accommoder un mets avec des ingrédients qui flattent le goût. *Fig.* Parler, agir avec des manières douces, bienveillantes : *assaisonner une faveur, un refus, de paroles gracieuses.*

ASSASSIN, E n. m. Celui qui tue par trahison. Adj. : *main assassine.*

ASSASSINANT, ANTE adj. Ennuyeux, fatigant à l'excès : *compliments assassinants.*

ASSASSINAT n. m. Meurtre prémédité.

ASSASSINER v. tr. Tuer par trahison. *Fig.* Fatiguer, importuner à l'excès : *assassiner de compliments.*

ASSAUT n. m. Attaque pour emporter une place de guerre; combat au fleuret. *Fig. : faire assaut d'esprit.*

ASSEMBLAGE n. m. Union de plusieurs choses, soit au physique, soit au moral : *assemblage de vices et de vertus. Menuis.* Manière de joindre ensemble des pièces de bois. *Impr.* Mise en ordre de feuilles imprimées.

ASSEMBLÉE n. f. Réunion de personnes dans un même lieu.

ASSEMBLER v. tr. Mettre ensemble, réunir : *assembler des troupes, les feuilles d'un livre*, joindre : *assembler des pièces de charpente;* convoquer : *assembler le sénat.*

ASSEMBLEUR, EUSE n. *Impr.* Qui fait l'assemblage des feuilles imprimées.

ASSÉNER v. tr. Porter avec violence. — Pour la conj. V. *accélérer.*

ASSENTIMENT n. m. Consentement volontaire.

ASSEOIR v. tr. (*J'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent*, ou *j'assois, tu assois*, etc. *J'asseyais, n. asseyions*, ou *j'assoyais*, etc. *J'assis, n. assîmes. J'assiérai, n. assiérons* ou *j'assoirai*, etc. *J'assiérais, n. assiérions*, ou *j'assoirais*, etc. *Assieds, asseyons*, ou *assois*, etc. *Que j'asseye, q. n. asseyions*, ou *que j'assoie*, etc. *Que j'assisse, q. n. assissions. Asseyant*, ou *assoyant. Assis, e.* On dit toujours au fig. : *j'assois, j'assoyais, j'assoirai, j'assoirais*, etc., etc.) Mettre sur un siége; poser sur quelque chose de solide. *Fig.* Etablir : *asseoir un camp, des impositions*, etc.

ASSERMENTÉ, ÉE adj. Qui a prêté serment au gouvernement, à la constitution : *fonctionnaire assermenté.*

ASSERMENTER v. tr. Lier par serment.

ASSERTION n. f. Proposition qu'on soutient vraie.

ASSERVIR v. tr. Assujettir, réduire à une dépendance extrême. *Fig. Asservir ses passions*, les dompter.

ASSERVISSANT, E adj. Qui asservit : *condition asservissante.*

ASSERVISSEMENT n. m. État de ce qui est asservi.

ASSESSEUR adj. et n. m. Adjoint à un juge : *conseiller assesseur.*

ASSEZ adv. Suffisamment.

ASSIDU, E adj. Exact à se rendre où le devoir l'appelle; qui rend des soins continuels : *courtisan assidu;* appliqué sans cesse : *assidu à l'étude;* continu : *travail assidu.*

ASSIDUITÉ n. f. Exactitude, application. Pl. Continuité de soins.

ASSIDÛMENT adv. Avec assiduité.

ASSIÉGEANT, E adj. et n. Qui assiége : *repousser les assiégeants.*

ASSIÉGER v. tr. Faire le siége d'une place. *Fig.* Obséder. — Conserve l'é fermé dans toute la conj.

ASSIÉGÉS n. m. pl. Ceux qui sont dans une place assiégée.

ASSIETTE n. f. Manière d'être assis, placé; position stable d'un corps : *l'assiette d'une poutre*; pièce de vaisselle. *Fig.* Disposition de l'esprit : *la vertu tient l'âme dans une assiette inébranlable. L'assiette de l'impôt*, sa répartition.

ASSIETTÉE n. f. Plein une assiette.

ASSIGNABLE adj. Qui peut être déterminé avec précision.

ASSIGNAT n. m. Papier-monnaie.

ASSIGNATION n. f. Citation devant le juge; attribution de fonds à un payement.

ASSIGNER v. tr. Appeler quelqu'un en justice; affecter un fonds à un payement. *Fig.* Affecter, donner, déterminer : *assigner une place, un rendez-vous, une cause à un événement.*

ASSIMILABLE adj. Qui peut être assimilé.

ASSIMILATEUR, TRICE adj. Qui assimile : *fonctions assimilatrices.*

ASSIMILATION n. f. Action d'assimiler.

ASSIMILER v. tr. Rendre semblable; établir une comparaison. **S'assimiler** v. pr. Se comparer à : *s'assimiler aux grands hommes. Phys.* Approprier à sa substance.

ASSISE n. f. Rang de pierres posées horizontalement. Pl. Séances extraordinaires tenues par les magistrats pour juger les causes criminelles; lieu où se tiennent les assises; leur durée.

ASSISTANCE n. f. Présence d'un magistrat ou d'un prêtre, lorsqu'elle est requise; assemblée, auditoire : *son discours ravit l'assistance;* aide, secours : *on doit assistance aux malheureux.*

ASSISTANT, E adj. Qui assiste, qui aide. N. m. pl. Personnes assemblées dans un même lieu.

ASSISTER v. int. Être présent : *assister à une séance.* V. tr. Secourir : *assister un malheureux.*

ASSOCIATION n. f. Union de personnes pour un intérêt, un but commun; rapprochement : *l'association des idées.*

ASSOCIÉ n. m. Qui est en société avec un ou plusieurs autres.

ASSOCIER v. tr. Donner, prendre pour aide, pour collègue; unir, joindre : *associer des idées.* **S'associer** v. pr. Entrer en société.

ASSOLEMENT n. m. *Agr.* Art de varier annuellement les récoltes sur le même terrain.

ASSOLER v. tr. *Agr.* Alterner les cultures d'un champ.

ASSOMBRIR v. tr. Rendre sombre. **S'assombrir** v. pr. Devenir sombre.

ASSOMMANT, E adj. Fatigant, ennuyeux à l'excès : *travail, homme, discours assommant. Fam.*

ASSOMMER v. tr. Tuer en frappant avec un corps pesant; battre avec excès. *Fig.* Etourdir, importuner : *assommer de questions. Fam.*

ASSOMMEUR n. m. Qui assomme.

ASSOMMOIR n. m. Bâton plombé.

ASSOMPTION n. f. Enlèvement de la sainte Vierge au ciel; jour où l'Église en célèbre la fête (15 août).

ASSONANCE n. f. Ressemblance imparfaite de son dans la terminaison des mots, comme : *sombre, tondre; peindre, peintre; tombe, onde*, etc.

ASSONANT, ANTE adj. Qui produit une assonance.

ASSORTI, E adj. Qui s'assortit, se convient : *époux assortis.*

ASSORTIMENT n. m. Convenance : *l'assortiment de ces couleurs est agréable;* assemblage complet de choses qui vont ensemble : *assortiment de bijoux;* collection de marchandises de même genre : *fonds d'assortiment.*

ASSORTIR v. tr. Réunir des personnes, des choses qui se conviennent : *assortir des étoffes, des fleurs, des convives;* approvisionner: *assortir un magasin.* **S'assortir** v. pr. Se convenir : *ces couleurs s'assortissent.*

ASSORTISSANT, ANTE adj. Qui assortit bien, qui va bien : *couleur assortissante à une autre.*

ASSOUPIR v. tr. Endormir à demi. *Fig.* Calmer, empêcher l'éclat de quelque chose de fâcheux : *assoupir la douleur, une affaire.* **S'assoupir** v. pr. S'endormir à demi.

ASSOUPISSANT, E adj. Qui assoupit.

ASSOUPISSEMENT n. m. Etat d'une personne assoupie. *Fig.* Nonchalance extrême : *honteux assoupissement.*

ASSOUPLIR v. tr. Rendre souple : *assouplir une étoffe. Fig. : assouplir le caractère.*

ASSOURDIR v. tr. Étourdir.

ASSOURDISSANT, E adj. Qui assourdit : *bruit assourdissant.*

ASSOUVIR v. tr. Rassasier pleinement : *assouvir sa faim, sa vengeance.*

ASSOUVISSEMENT n. m. Etat de ce qui est assouvi : *assouvissement de la faim, des désirs.*

ASSUJETTIR v. tr. Soumettre : *assujettir un peuple;* astreindre : *assujettir à l'obéissance;* fixer : *assujettir une porte.*

ASSUJETTISSANT, E adj. Qui gêne, assujettit : *place assujettissante.*

ASSUJETTISSEMENT n. m. Etat de dépendance. *Fig.* Contrainte : *la grandeur a ses assujettissements.*

ASSUMER v. tr. Prendre sur soi une responsabilité.

ASSURANCE n. f. Certitude : *j'ai l'assurance que...;* garantie, promesse formelle. *Fig.* Hardiesse : *répondre avec assurance.* **Compagnie d'assurance,** société qui assure contre l'incendie, la grêle, l'inondation, le naufrage, etc.

ASSURÉ n. m. Celui qui a passé un contrat d'assurance.

ASSURÉ, ÉE adj. Ferme, hardi : *pas, air, regard assuré.*

ASSURÉMENT adv. Certainement.

ASSURER v. tr. Affirmer : *assurer un fait à quelqu'un;* rendre certain : *assurer quelqu'un d'une chose;* rendre stable : *assurer un mur;* garantir : *assurer une créance;* s'engager à rembourser les pertes : *assurer une récolte.* **S'assurer** v. pr. Se procurer la certitude : *nous nous sommes assurés que...;* arrêter : *s'assurer d'un coupable;* faire un contrat d'assurance.

ASSUREUR n. m. Celui qui assure un navire contre le naufrage, une maison contre l'incendie, etc.

ASTÉRIE n. f. Zoophyte appelé vulgairement *étoile de mer.*

ASTÉRISQUE n. m. *Gram.* et *impr.* Signe en forme d'étoile pour indiquer un renvoi (*).

ASTHMATIQUE adj. et n. Qui a un asthme.

ASTHME n. m. Maladie caractérisée par une grande difficulté de respirer.

ASTIC n. m. Gros os de cheval dont les cordonniers se servent pour lisser les semelles des souliers.

ASTICOT n. m. Ver des viandes gâtées, dont on se sert pour amorcer les lignes.

ASTICOTER v. tr. Contrarier pour des bagatelles. *Fam.*

ASTIQUER v. tr. Faire reluire en frottant avec un astic.

ASTRAGALE n. m. *Arch.* Moulure ronde qui couronne la partie supérieure d'une colonne.

ASTRAL, ALE adj. Des astres.

ASTRE n. m. Corps céleste. *Fig.* Beauté rare : *cette femme est un astre.*

ASTREINDRE v. tr. Assujettir.

ASTRINGENT, E adj. et n. *Méd.* Qui resserre : *remède astringent.*

ASTROLABE n. m. Instrument pour mesurer la hauteur des astres.

+ **ASTROLOGIE** n. f. Art chimérique de prédire les événements d'après l'inspection des astres.

ASTROLOGIQUE adj. Qui appartient à l'astrologie.

ASTROLOGUE n. m. Qui s'adonne à l'astrologie.

ASTRONOME n. m. Qui connaît l'astronomie.

† **ASTRONOMIE** n. f. Science qui traite des astres.

ASTRONOMIQUE adj. Qui appartient à l'astronomie : *observations astronomiques.*

ASTRONOMIQUEMENT adv. Suivant les principes de l'astronomie.

ASTUCE n. f. Finesse pleine de méchanceté.

ASTUCIEUSEMENT adv. Avec astuce.

ASTUCIEUX, EUSE adj. Qui a de l'astuce.

ASYMÉTRIE (*a-ci*) n. f. Défaut de symétrie.

ASYMÉTRIQUE (*a-ci*) adj. Sans symétrie.

ASYMPTOTE (*a-cimp-tote*) n. f. *Géom.* Ligne droite qui s'approche continuellement d'une ligne courbe, sans pouvoir jamais la rencontrer.

ATAXIE n. f. Ensemble de phénomènes irréguliers, dans certaines fièvres.

ATAXIQUE adj. Qui appartient à l'ataxie : *fièvres ataxiques.*

ATELIER n. m. Lieu où travaillent des ouvriers, des peintres, etc. ; les ouvriers ou élèves qui travaillent sous un maître.

ATELLANES n. f. pl. Chez les Romains, pièces bouffonnes qui avaient pris naissance à Atella.

ATERMOIEMENT ou **Atermoîment** n. m. Accommodement d'un débiteur avec ses créanciers pour les payer à termes convenus.

ATERMOYER v. tr. Prolonger le terme d'un payement.

† **ATHÉE** adj. et n. Qui ne reconnaît point de Dieu.

ATHÉISME n. m. Doctrine des athées.

ATHÉNÉE n. m. Établissement où des savants, des gens de lettres se réunissent pour faire des cours, des lectures.

ATHLÈTE n. m. Homme très-fort ; autrefois, celui qui combattait dans les jeux solennels de la Grèce.

ATHLÉTIQUE adj. Qui appartient aux athlètes : *formes athlétiques.*

ATLAS (*la-ce*) n. m. Recueil de cartes géographiques ; volume de planches joint à un ouvrage ; nom d'un os.

† **ATMOSPHÈRE** n. f. Masse d'air qui environne la terre ; mesure de force dans les machines : *pression de dix, de vingt atmosphères.*

ATMOSPHÉRIQUE adj. Qui a rapport à l'atmosphère.

ATOME n. m. Corps regardé comme indivisible à cause de sa petitesse ; élément des corps. *Fig.* Corps relativement très-petit : *les hommes sont des atomes dans l'univers.*

ATOMIQUE ou **Atomistique** adj. Qui a rapport aux atomes : *théorie atomique.*

ATOMIQUEMENT adv. D'une manière atomique.

ATOMISME n. m. Système des philosophes qui prétendent expliquer la formation de l'univers par la combinaison spontanée des atomes.

ATOMISTE n. m. Partisan de l'atomisme.

ATONE adj. Sans vigueur, sans expression.

ATONIE n. f. Faiblesse, manque de force.

ATONIQUE adj. Qui résulte de l'atonie : *état atonique.*

ATOURNER v. tr. Parer. (Peu usité.)

ATOURS n. m. pl. Parures des femmes. — On dit au sing. : *dame d'atour.*

ATOUT n. m. Carte de la couleur qui retourne.

ATRABILAIRE adj. et n. Triste.

ÂTRE n. m. Foyer de la cheminée.

ATRIUM (*triome*) n. m. Vestibule chez les Romains.

ATROCE adj. D'une méchanceté excessive.

ATROCEMENT adv. D'une manière atroce.

ATROCITÉ n. f. Action atroce.

ATROPHIE n. m. *Méd.* Amaigrissement excessif.

ATROPHIÉ, ÉE adj. *Méd.* Très-amaigri : *membre atrophié.*

ATROPHIER (S') v. pr. *Méd.* Devenir très-maigre.

ATTABLER (S') v. pr. Se mettre à table pour y demeurer longtemps.

ATTACHANT, E adj. Qui intéresse, fixe fortement l'attention : *lecture attachante.*

ATTACHE n. f. Lien, courroie, etc. *Fig.* Sujétion continuelle : *tenir quelqu'un à l'attache.*

ATTACHÉ n. m. Qui fait partie du personnel d'une ambassade.

ATTACHEMENT n. m. Sentiment de vive affection ; application : *attachement au travail.*

ATTACHER v. tr. Joindre fortement une chose à une autre. *Fig.* Lier par quelque chose qui plaît, oblige : *attacher par la reconnaissance ;* attribuer : *attacher du prix à un objet ;* fixer : *attacher ses yeux.* V. int. Intéresser : *cette lecture attache.* **S'attacher** v. pr. *S'attacher à quelqu'un,* éprouver pour lui de l'affection ; *s'attacher aux pas de*

quelqu'un, le suivre sans cesse; *s'attacher à quelque chose*, s'y appliquer.

ATTAQUABLE adj. Qui peut être attaqué : *place attaquable*.

ATTAQUE n. f. Action d'attaquer. *Fig.* Accès subit d'un mal : *attaque d'apoplexie;* atteinte : *les attaques de la calomnie*.

ATTAQUER v. tr. Assaillir. *Fig.* Provoquer; intenter une action judiciaire : *attaquer quelqu'un en justice;* ronger : *la rouille attaque le fer*.

ATTARDER v. tr. Mettre en retard: *il m'a attardé*. **S'attarder** v. pr. Se mettre en retard.

ATTEINDRE v. tr. Frapper de loin : *atteindre d'un coup de pierre;* joindre en chemin : *atteindre celui qui était en avant;* parvenir à : *atteindre le but, atteindre une vieillesse avancée*. V. int., avec la prép. *à*, quand il y a effort, difficulté : *atteindre au plancher*.

ATTEINT, E adj. Attaqué : *atteint de la peste;* reconnu coupable : *atteint et convaincu de vol*.

ATTEINTE n. f. Coup dont on est atteint. *Fig.* Attaque : *atteinte de goutte*.

ATTELAGE n. m. Bêtes attelées.

ATTELER v. tr. Attacher des animaux de trait à une voiture. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ATTELLE n. f. Partie en bois du collier des chevaux à laquelle les traits sont attachés. *Chir.* Petite pièce de bois pour maintenir des os fracturés.

ATTENANT, E adj. Contigu : *terre attenante à la maison*.

ATTENDRE v. tr. Être dans l'attente, l'espérance ou la crainte de. *Fig.* Etre prêt : *le dîner nous attend;* être préparé : *attendre de pied ferme*. V. int. Différer : *il faut attendre*. **S'attendre** v. pr. Compter sur, espérer, prévoir : *s'attendre à une faveur*.

ATTENDRIR v. tr. Rendre tendre. *Fig.* Emouvoir : *attendrir le cœur*. **S'attendrir** v. pr. Devenir tendre; être ému.

ATTENDRISSANT, E adj. Qui émeut l'âme : *paroles attendrissantes*.

ATTENDRISSEMENT n. m. État de l'âme émue.

ATTENDU prép. Vu : *attendu les événements*. **Attendu que** loc. conj. Vu que.

ATTENTAT n. m. Entreprise criminelle contre les personnes ou les choses.

ATTENTATOIRE adj. Qui porte atteinte : *mesure attentatoire*.

ATTENTE n. f. Etat de celui qui attend. *Fig.* Espérance : *tromper l'attente*.

ATTENTER v. int. Commettre un attentat.

ATTENTIF, IVE adj. Qui a de l'attention, de l'application : *oreille, esprit attentif*.

ATTENTION n. f. Application d'esprit. *Fig.* Pl. Soins officieux : *avoir mille attentions pour... Absol.* et *interj.* : *Attention!* soyez attentif.

ATTENTIONNÉ, ÉE adj. Qui a des prévenances.

ATTENTIVEMENT adv. Avec attention.

ATTÉNUANT, E adj. Qui atténue, rend moins grave. **Circonstances atténuantes**, qui ont pour effet de diminuer la criminalité et d'abaisser la peine. Son opposé est *aggravantes*.

ATTÉNUATION n. f. Action d'atténuer : *obtenir une atténuation de peine*.

ATTÉNUER v. tr. Rendre moins grave : *le repentir atténue la faute*.

ATTERRAGE n. m. *Mar.* Lieu où un vaisseau peut prendre terre.

ATTERRER v. tr. Accabler : *ce coup l'a atterré*.

ATTERRIR v. int. *Mar.* Prendre terre.

ATTERRISSAGE n. m. *Mar.* Action de prendre terre.

ATTERRISSEMENT n. m. Amas de terres, de sables apportés par les eaux.

ATTESTATION n. f. Certificat, témoignage.

ATTESTER v. tr. Certifier : *attester un fait;* prendre à témoin : *attester le ciel*.

ATTICISME n. m. Délicatesse, finesse de goût, de langage, qui était particulière aux habitants de l'*Attique*.

ATTIÉDIR v. tr. Rendre tiède. *Fig.* Diminuer l'ardeur : *attiédir l'amitié*.

ATTIÉDISSEMENT n. m. Refroidissement : *l'attiédissement de l'amitié, de la dévotion*.

ATTIFER (S') v. pr. S'orner, se parer, en parlant des femmes : *elle s'attife drôlement. Fam.*

ATTIFET n. m. Ornement de tête pour les femmes.

ATTIQUE adj. Qui a rapport à la manière, au goût des anciens Athéniens : *finesse attique*. *Sel attique*, raillerie délicate et fine, particulière au peuple d'Athènes. N. m. *Arch.* Petit étage supérieur pour orner, ou dissimuler le toit.

ATTIRAIL n. m. Quantité de choses nécessaires à la guerre, aux voyages, à la chasse, etc.

ATTIRER v. tr. Tirer à soi : *l'aimant attire le fer*. *Fig.* Appeler sur soi : *attirer les regards*.

ATTISER v. tr. Rapprocher les tisons pour les faire mieux brûler. *Fig.*

Exciter, allumer : *attiser le feu de la révolte.*

ATTISEUR n. m. Celui qui attise.

ATTITRÉ, ÉE adj. Qui existe en vertu d'un titre ou de l'habitude : *courtier, marchand attitré.*

ATTITUDE n. f. Position du corps. *Fig.* Façon de se présenter.

ATTORNEY n. m. Officier public qui, en Angleterre, remplit les fonctions de procureur ou d'avoué.

ATTOUCHEMENT n. m. Action de toucher.

ATTRACTIF, IVE adj. Qui attire : *la force attractive de l'aimant.*

ATTRACTION n. f. Action d'attirer. ✝ *Phys.* Puissance en vertu de laquelle les corps et les parties d'un même corps s'attirent réciproquement.

ATTRAIT n. m. Ce qui plaît, charme, attire : *l'attrait des plaisirs.*

ATTRAPE n. f. Tromperie. *Fam.*

ATTRAPE-MOUCHE n. m. Plante dont les feuilles se replient lorsqu'un insecte vient s'y poser.

ATTRAPE-NIAIS ou **Attrape-nigaud** n. m. Ruse grossière. Pl. des *attrape-nigauds.*

ATTRAPER v. tr. Prendre à un piége : *attraper un loup. Fig.* Tromper : *se laisser attraper par un fripon;* atteindre en courant : *attraper un lièvre;* obtenir par hasard : *attraper une place;* gagner, recevoir : *attraper un rhume, un coup;* imiter : *attraper la manière d'un auteur.*

ATTRAPEUR, EUSE n. Qui attrape.

ATTRAPOIR n. m. Piége pour les animaux.

ATTRAYANT, E adj. Qui attire agréablement : *discours attrayant.*

ATTRIBUER v. tr. Attacher : *attribuer des émoluments à un emploi. Fig.* Imputer : *attribuer au hasard.*

ATTRIBUT n. m. Ce qui est propre, particulier à un être : *l'immensité est un des attributs de Dieu;* symbole : *un glaive, une balance, sont les attributs de la Justice. Log.* et *Gram.* Mot qui exprime la manière d'être du sujet de la proposition.

ATTRIBUTIF, IVE adj. Qui renferme un attribut : *verbe attributif.*

ATTRIBUTION n. f. Chose qui est de la compétence : *cela sort de mes attributions;* partie d'administration assignée à un fonctionnaire : *les attributions d'un maire.*

ATTRISTANT, E adj. Qui attriste.

ATTRISTER v. tr. Rendre triste. **S'attrister** v. pr. Devenir triste.

ATTRITION n. f. Regret d'avoir offensé Dieu, causé par la crainte des peines.

ATTROUPEMENT n. m. Rassemblement tumultueux.

ATTROUPER v. tr. Rassembler en troupe.

AU, AUX art. contr., pour *à le à les.*

AUBADE n. f. Concert donné à l'*aube* du jour, à la porte ou sous les fenêtres de quelqu'un.

AUBAINE n. f. Avantage inespéré.

AUBE n. f. Pointe du jour.

AUBE n. f. Vêtement blanc des prêtres, quand ils disent la messe.

AUBÉPINE n. f. Arbrisseau épineux à fleurs blanches et odorantes; sa fleur.

AUBÈRE adj. m. Se dit d'un cheval dont la robe est entre le blanc et le bai.

AUBERGE n. f. Maison où l'on trouve à manger et à coucher en payant.

AUBERGINE n. f. Plante qui porte un fruit oblong, blanc, jaune ou violet, de la forme du concombre.

AUBERGISTE n. Qui tient auberge.

AUBIER n. m. Bois tendre et blanchâtre entre l'écorce et le cœur d'un arbre.

AUCUN, E adj. indéf. sing. Pas un, nul. Se met au pluriel devant un nom qui n'a pas de singulier : *aucuns frais, aucunes funérailles.* Pron. indéf. : *je n'en connais aucun.* Pl. Quelques-uns : *aucuns pensent.* (*Vieux* en ce sens.)

AUCUNEMENT adv. Nullement.

AUDACE n. f. Hardiesse excessive.

AUDACIEUSEMENT adv. Avec audace.

AUDACIEUX, EUSE adj. et n. Qui a de l'audace.

AU DEÇÀ adv. De ce côté-ci.

AU DEDANS adv. Dans l'intérieur.

AU DEHORS adv. A l'extérieur.

AU DELÀ adv. De l'autre côté.

AU-DESSOUS adv. A un point inférieur.

AU-DESSUS adv. A un endroit supérieur.

AU-DEVANT adv. A la rencontre.

AUDIENCE n. f. Admission près d'un prince, d'un haut fonctionnaire : *obtenir une audience;* séance des juges : *assister à l'audience.*

AUDIENCIER adj. et n. m. Huissier chargé d'appeler les causes.

AUDITEUR n. m. Celui qui écoute un discours, une lecture; aspirant à la magistrature. Adj. : *juge, conseiller auditeur, auditeur au Conseil d'Etat.*

AUDITIF, IVE adj. Qui concerne l'ouïe : *nerf auditif.*

AUDITION n. f. Action d'entendre : *l'audition des témoins.*

AUDITOIRE n. m. Réunion de ceux qui écoutent une personne parlant en public.

AUGE n. f. Pierre creuse où mangent et boivent les bestiaux, etc. ; vaisseau pour délayer le plâtre. Pl. Rigoles qui conduisent l'eau sur la roue d'un moulin, pour la faire tourner.

AUGÉE n. f. Le contenu d'une auge.

AUGET n. m. Petite auge.

AUGMENT n. m. Addition qui se fait au commencement d'un mot ; ce qu'on ajoute à la dot pour former le douaire.

AUGMENTATEUR n. m. Celui qui fait des additions à un ouvrage d'esprit.

AUGMENTATIF, IVE adj. *Gram.* Se dit d'une particule ou d'une terminaison qui sert à ajouter au sens des mots, comme *très, fort, archi.*

AUGMENTATION n. f. Accroissement.

AUGMENTER v. tr. Accroître ; ajouter au traitement, au salaire : *augmenter un domestique.* V. int. et pr. : *sa richesse augmente, son mal s'augmente.* — On dit : *la farine a augmenté,* ou *est augmentée,* selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.

AUGURAL, ALE, AUX adj. Relatif aux augures : *science augurale.*

AUGURE n. m. Présage, signe par lequel on juge de l'avenir. *Oiseau de bon, de mauvais augure,* porteur de bonne ou de mauvaise nouvelle. † Celui qui, chez les Romains, observait le vol, le chant, etc., des oiseaux, pour en tirer des présages.

AUGURER v. tr. Tirer un présage ; faire une conjecture : *que faut-il augurer de ce fait ?*

AUGUSTE adj. Grand, vénérable : *auguste protection, religion auguste.*

AUGUSTIN, AUGUSTINE n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Augustin.

AUJOURD'HUI adv. Dans le jour où l'on est ; dans le temps présent : *aujourd'hui, tout va mal.*

AULIQUE (conseil) adj. Tribunal suprême dans l'ancien empire germanique.

AUMÔNE n. f. Ce qu'on donne aux pauvres par charité.

AUMÔNERIE n. f. Charge d'aumônier.

AUMÔNIER n. m. Prêtre attaché à un prince, un régiment, un établissement, etc., pour dire la messe, les prières.

AUMÔNIÈRE n. f. Bourse d'autrefois, que l'on portait à la ceinture.

AUMUSSE n. f. Fourrure que portent au bras les chanoines, etc.

AUNAGE n. m. Mesurage à l'aune.

AUNAIE n. f. Lieu planté d'aunes.

AUNE n. f. Ancienne mesure de longueur (1 m. 20 cent.).

AUNE n. m. Arbre de bois blanc, qui croît dans les lieux humides.

AUNER v. tr. Mesurer à l'aune.

AUPARAVANT adv. Qui marque priorité de temps. — Ne dites pas : *auparavant la nuit, auparavant qu'il vienne, auparavant de partir ;* mais dites : *avant la nuit, avant qu'il vienne, avant de partir.*

AUPRÈS adv. Proche : *pour voir cela, il faut que je sois auprès.* **Auprès de** loc. prép. Marque proximité : *auprès du palais ;* comparaison : *votre mal n'est rien auprès du mien ; la science n'est rien auprès de la vertu.*

AUQUEL pr. rel. m. Se dit pour *à le-quel.* Pl. *auxquels.*

AURÉOLE n. f. Cercle lumineux dont les peintres entourent la tête des saints ; degré de gloire qui les distingue dans le ciel : *l'auréole des martyrs. Fig. : l'auréole du génie.*

AURICULAIRE adj. Qui a rapport à l'oreille. *Témoin auriculaire,* qui a entendu de ses propres oreilles. N. m. Le petit doigt de la main.

AURICULE n. f. Lobe ou bout de l'oreille.

AURICULÉ, ÉE adj. Qui est muni d'auricules ou oreillettes.

AURIFÈRE adj. Qui renferme de l'or : *terrain aurifère.*

AUROCHS n. m. Bœuf sauvage des forêts de la Pologne et de la Russie, ancêtre du bœuf domestique.

AURORE n. f. Lumière qui précède le lever du soleil. *Fig.* Commencement : *l'aurore de la vie ;* le levant : *du couchant à l'aurore. Couleur aurore,* d'un jaune doré ; *des rubans aurore,* c.-à-d. de la couleur de l'*aurore.*

† **AURORE BORÉALE** n. f. Météore lumineux qui paraît dans le ciel, du côté du nord.

AUSCULTATION n. f. *Méd.* Application immédiate de l'oreille sur la poitrine ou sur le dos, pour reconnaître l'état du poumon ou du cœur, d'après les sons perçus.

AUSCULTER v. tr. Faire l'auscultation.

† **AUSPICE** n. m. Terme générique désignant, chez les Romains, les divers présages qui se tiraient en général du vol, du chant des oiseaux et de la manière dont ils mangeaient. *Fig.* Pl. *Sous d'heureux auspices,* avec apparence de succès ; *sous les auspices de quelqu'un,* sous sa protection.

AUSSI adv. Pareillement : *moi aussi ;* de plus, encore : *et cela aussi.* Adv. de

compar : *il est aussi sage que vaillant.* Conj. C'est pourquoi : *il est méchant, aussi chacun le fuit.* Loc. conj. **Aussi bien**, car, parce que ; **aussi bien que, aussi peu que**, de même que, pas plus que.

AUSSITÔT adv. Au moment même.

AUSTER (*tèr*) n. m. Nom poétique du vent du midi.

AUSTÈRE adj. Rigoureux : *jeûne austère*, sévère : *vertu austère.*

AUSTÈREMENT adv. Avec austérité.

AUSTÉRITÉ n. f. Mortification des sens et de l'esprit. *Fig.* Sévérité : *austérité des mœurs, des lois.*

AUSTRAL, ALE adj. Méridional : *pôle austral.*

AUSTRALIEN, ENNE adj. et n. De l'Australie.

AUSTRASIEN, ENNE adj. et n. D'Austrasie.

AUTAN n. m. Vent du midi. S'emploie surtout au pluriel.

AUTANT adv. Marque égalité de mérite, d'étendue, de quantité, etc.

AUTEL n m. Table pour les sacrifices. *Le sacrifice de l'autel*, la messe. **Maître-autel**, l'autel principal de chaque église.

AUTEUR n. m. Première cause : *Dieu est l'auteur de l'univers ;* inventeur : *l'auteur d'une calomnie ;* écrivain, homme ou femme, qui a fait un livre ; l'ouvrage même : *étudier un auteur.*

AUTHENTICITÉ n. f. Qualité de ce qui est authentique.

AUTHENTIQUE adv. Revêtu des formes requises : *acte authentique ;* certain : *histoire authentique.*

AUTHENTIQUEMENT adv. D'une manière authentique.

AUTHENTIQUER v. tr. Rendre authentique.

AUTOBIOGRAPHIE n. f. Récit, histoire qu'un personnage fait de sa propre vie.

AUTOBIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à une autobiographie.

AUTOCHTHONE (*tok*) n. m. Synonyme d'*aborigène.*

AUTOCLAVE n. m. Marmite en métal pour opérer la cuisson en vase clos.

AUTOCRATE n. m. Monarque absolu, titre qu'on donne à l'empereur de Russie.

AUTOCRATIE (*cie*) n. f. Gouvernement absolu d'un souverain.

AUTOCRATIQUE adj. Qui a rapport à l'autocratie : *gouvernement autocratique.*

AUTO-DA-FÉ (*Mots esp.* signif. *acte de foi*) n. m. Supplice du feu qu'ordonnait l'Inquisition. *Par ext.* Toute action de brûler : *il a fait un auto-da-fé de sa bibliothèque.* Pl. des *auto da-fé.*

AUTOGRAPHE adj. Écrit de la main même de l'auteur : *lettre autographe de Racine, de Molière, de Napoléon.* N. m. : *posséder un autographe de..*

AUTOGRAPHIE n. f. Reproduction exacte, au moyen de l'impression, d'une écriture tracée avec une encre et sur un papier préparés à cet effet.

AUTOGRAPHIER v. tr. Reproduire l'écriture par le procédé autographique.

AUTOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'autographie.

AUTOMATE n. m. Machine organisée qui, par le moyen de ressorts intérieurs, imite le mouvement d'un corps animé : *l'automate de Vaucanson. Fig.* Lourd, stupide : *c'est un véritable automate.*

AUTOMATIQUE adj. Qui s'exécute sans la participation de la volonté : *mouvement automatique.*

AUTOMNAL, ALE (*tome-nal*) adj. Qui appartient à l'automne : *plantes automnales.*

AUTOMNE (*tone*) n. m. Une des quatre saisons de l'année. Les poëtes emploient quelquefois ce mot au féminin.

AUTOMOTEUR, TRICE adj. Qui produit de soi-même le mouvement.

AUTONOME adj. Qui possède l'autonomie.

AUTONOMIE n. f. Liberté de se gouverner par ses propres lois.

AUTOPSIE n. f. *Méd.* Ouverture d'un cadavre pour connaître la cause de la mort.

AUTORISATION n. f. Action par laquelle on autorise.

AUTORISER v. tr. Donner pouvoir : *autoriser un notaire à vendre... ;* accorder permission : *autoriser le pillage.* **S'autoriser** v. pr. S'appuyer sur : *s'autoriser de l'exemple.*

AUTORITÉ n. f. Puissance légitime à laquelle on doit être soumis : *l'autorité de l'Eglise, des lois, d'un père. Fig.* Manière impérieuse : *agir d'autorité ;* opinion citée d'un auteur : *l'autorité de Platon. De pleine autorité*, avec tout le droit qu'on a ; *de son autorité privée*, sans droit.

AUTOUR adv. **Autour de** loc. prép. Marque idée de circonférence : *la terre tourne autour du soleil ;* de voisinage : *autour de soi ;* d'assiduité : *autour d'un malade.* V. *Alentour.*

AUTOUR n. m. Oiseau de proie.

AUTRE adj. indéf. Marque distinc-

tion, différence : *on se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain;* égalité, ressemblance : *c'est un autre Alexandre;* antériorité : *l'autre jour.* Pr. indéf. : *un autre, les autres.*

AUTREFOIS adv. Anciennement, jadis.

AUTREMENT adv. D'une autre façon : *il parle autrement qu'il ne pense;* sinon : *obéissez, autrement je vous chasse.*

AUTRICHIEN, ENNE adj. et n. Qui est d'Autriche.

AUTRUCHE n. f. Oiseau de grande taille, impropre au vol.

AUTRUI pr. indéf. Les autres, le prochain.

AUVENT n. m. Petit toit en saillie pour garantir de la pluie.

AUVERGNAT, ATE adj. et n. Qui est d'Auvergne.

AUVERNAT n. m. Vin d'Orléans.

AUVERPIN syn. ironique d'*Auvergnat.*

AUXILIAIRE adj. et n. Qui aide : *armée auxiliaire. Gram.* Les verbes *avoir* et *être,* qui servent à former les temps composés des autres verbes.

AVACHIR (S') v. pr. Devenir mou, se déformer. *Fam.*

AVAL n. m. Endossement à un billet. Pl. des *avals.*

AVAL n. m. Le côté vers lequel descend la rivière. Son opposé est *amont.*

AVALANCHE n. f. Masse considérable de neige qui se détache des montagnes.

AVALER v. tr. Faire descendre par le gosier. *Fig. Avaler le calice,* se soumettre à quelque chose de fâcheux; *avaler des yeux,* regarder avidement.

AVALEUR, EUSE n. Glouton. *Fam.*

AVALOIRE n. f. Pièce du harnais d'un cheval; gosier.

AVANCE n. f. Espace de chemin qu'on a devant quelqu'un : *avoir tant d'avance;* payement avant le terme : *faire des avances à un ouvrier. Fig.* Premières démarches dans un accommodement, une liaison d'amitié : *il a fait les premières avances.* **D'avance** loc. adv. Par anticipation : *se réjouir d'avance.*

AVANCÉ, ÉE adj. Trop mûr : *fruits avancés. Fortif. Ouvrage avancé,* qui est en avant des autres; *poste avancé,* très en avant vers l'ennemi.

AVANCEMENT n. m. Action d'avancer.

AVANCER v. tr. Porter, pousser en avant : *avancer le bras;* payer par anticipation : *avancer ses gages à un domestique. Fig.* Hâter : *avancer son départ;* mettre en avant : *avancer une proposition.* V. int. Aller en avant : *avancer rapidement,* aller trop vite : *ma montre avance;* sortir de l'alignement : *ce mur avance;* faire des progrès : *avancer dans ses études;* approcher du terme : *l'ouvrage avance.*

AVANIE n. f. Affront public, traitement humiliant : *essuyer une avanie.*

AVANT prép. ou adv. Marque priorité de temps, d'ordre ou de lieu. — Dites : *avant qu'il pleuve,* et non *avant qu'il ne pleuve.* V. *Auparavant.*

AVANT (L') n. m. *Mar.* La partie antérieure d'un bâtiment.

AVANTAGE n. m. Ce qui est utile, profitable; supériorité : *profiter de son avantage,* don fait par testament, excédant la part légale : *faire un avantage.*

AVANTAGER v. tr. Donner des avantages : *la nature l'avait fort avantagé.*

AVANTAGEUSEMENT adv. D'une manière avantageuse.

AVANTAGEUX, EUSE adj. Qui produit des avantages : *condition avantageuse;* qui sied bien : *coiffure avantageuse.* N. m. Présomptueux : *c'est un avantageux.*

AVANT-BEC n. m. Brise-glace d'un pont. Pl. des *avant-becs.*

AVANT-BRAS n. m. Partie du bras depuis le coude jusqu'au poignet. Pl. des *avant-bras.*

AVANT-CORPS n. m. Partie d'une construction en saillie.

AVANT-COUR n. f. Première cour d'une grande maison. Pl. des *avant-cours.*

AVANT-COUREUR adj. et n. m. Qui précède quelqu'un. *Fig.* Tout ce qui annonce un événement prochain : *signes avant-coureurs.*

AVANT-COURRIÈRE n. f. Ne se dit qu'en poésie et en parlant de l'aurore : *l'avant-courrière du jour.*

AVANT-DERNIER, ÈRE adj. et n. Qui est avant le dernier.

AVANT-GARDE n. f. Première ligne d'une armée, d'une troupe en bataille, en marche. Pl. des *avant-gardes.*

AVANT-GOÛT n. m. Goût qu'on a par avance d'une chose agréable. Pl. des *avant-goûts.*

AVANT-HIER (*avan-tière*) loc. adv. Avant-veille du jour où l'on est.

AVANT LA LETTRE (gravure) Belle épreuve tirée avant qu'on ait inscrit le sujet au bas de la planche.

AVANT-PORT n. m. Petit port à l'entrée d'un grand. Pl. des *avant-ports.*

AVANT-POSTE n. m. Poste en avant, le plus près de l'ennemi. Pl. des *avant-postes.*

AVANT-PROPOS n. m. Préface, Introduction en tête d'un livre.

AVANT-SCÈNE n. f. Partie du théâtre en avant des décors. Pl. des *avant-scènes*.

AVANT-TOIT n. m. Toit en saillie. Pl. des *avant-toits*.

AVANT-TRAIN n. m. Le train qui comprend les deux roues de devant et le timon d'une voiture. Pl. des *avant-trains*.

AVANT-VEILLE n. f. Le jour qui est avant la veille. Pl. des *avant-veilles*.

AVARE adj. et n. Qui a un amour excessif de l'argent. *Fig.* : *être avare de son temps*.

AVARICE n. f. Attachement excessif aux richesses.

AVARICIEUX, EUSE adj. et n. Qui a de l'avarice.

AVARIE n. f. *Mar.* Dommage arrivé à un navire ou à sa cargaison. Se dit aussi des marchandises dont le transport a lieu par terre.

AVARIÉ, ÉE adj. Endommagé, gâté.

À-VAU-L'EAU loc. adv. Au courant de l'eau. *Fig. Aller à-vau-l'eau*, ne pas réussir. *Fam.*

AVÉ ou **Avé Maria** n. m. La salutation angélique. Pl. des *avé*.

AVEC prép. Ensemble. Se met pour *malgré, sauf* : *avec tout le respect que je vous dois. D'avec* indique un rapport de différence : *distinguer l'ami d'avec le flatteur*.

AVECQUE prép. S'employait autrefois en poésie pour *avec*, par paragoge (addition d'une syllabe).

AVEINDRE v. tr. Tirer une chose du lieu où elle se trouve. *Fam.*

AVEINE n. f. Anc. orth. de *avoine*.

AVELANEDE n. f. Godet du gland.

AVELINE n. f. Grosse noisette.

AVELINIER n. m. Espèce de coudrier.

AVENANT n. m. Acte modificatif d'une police d'assurance.

AVENANT, E adj. Qui a bon air, bonne grâce : *manières avenantes*. **A l'avenant** loc. adv. A proportion. **A l'avenant de** loc. prép. : *le dessert fut à l'avenant du repas. Fam.*

AVÉNEMENT n. m. Venue : *l'avénement du Messie*; élévation à une dignité suprême : *avénement à l'empire*.

AVENIR v. impers. et défec. Arriver fortuitement. — Ecrivez : *les temps à venir*, en séparant *avenir* en deux mots.

AVENIR n. m. Temps futur. *Fig.* Bien-être que l'on peut espérer : *assurer l'avenir d'un enfant* ; postérité : *l'avenir lui rendra justice*. **A l'avenir** loc. adv. Désormais.

AVENT n. m. Temps destiné par l'Église pour se préparer à la fête de Noël.

AVENTURE n. f. Événement inopiné ; entreprise hasardeuse : *périlleuse aventure ;* événement extraordinaire : *les aventures de Télémaque*. Loc. adv. **A l'aventure**, sans dessein ; **par aventure, d'aventure**, par hasard.

AVENTURER v. tr. Hasarder, mettre à l'aventure : *aventurer une somme*.

AVENTUREUX, EUSE adj. Qui hasarde.

AVENTURIER, IÈRE n. Qui cherche des aventures ; qui est sans biens, sans fortune, et vit d'intrigues.

AVENTURINE n. f. Pierre précieuse d'un jaune brun et semée de petits points d'or.

AVENUE n. f. Chemin par lequel on arrive : *les avenues d'un palais ;* allée d'arbres qui conduit à une habitation.

AVÉRÉ, ÉE adj. Reconnu vrai : *c'est un fait avéré*.

AVERSE n. f. Pluie subite et abondante.

AVERSION n. f. Haine : *prendre en aversion*.

AVERTIR v. tr. Informer, donner avis.

AVERTISSEMENT n. m. Avis, information ; sorte de préface : *avertissement au lecteur ;* avis adressé aux contribuables pour le payement de l'impôt.

AVEU n. m. Reconnaissance, verbale ou par écrit, d'avoir fait ou dit quelque chose : *faire l'aveu de ses fautes ;* consentement : *sans votre aveu ;* témoignage : *de l'aveu de tout le monde. Homme sans aveu*, vagabond.

AVEUGLE adj. et n. Privé de l'usage de la vue. *Fig.* Celui à qui la passion enlève le jugement : *la colère le rend aveugle ;* se dit de la passion même : *haine aveugle. Soumission aveugle*, entière. **A l'aveugle** loc. adv. Sans intelligence.

AVEUGLEMENT n. m. Privation de l'usage de la vue. *Fig.* Trouble de la raison : *l'aveuglement des passions*.

AVEUGLÉMENT adv. Sans discernement, sans réflexion.

AVEUGLE-NÉ, ÉE adj. et n. Qui n'a jamais vu la lumière. Pl. *aveugles-nés*, ou *nées*.

AVEUGLER v. tr. Rendre aveugle. *Fig.* Eblouir : *l'éclat du soleil m'aveugle ;* ôter l'usage de la raison : *la passion vous aveugle*.

AVEUGLETTE (À L') loc. adv. A tâtons.

AVICEPTOLOGIE n. f. Traité de la chasse aux oiseaux.

AVIDE adj. Qui désire avec beaucoup

d'ardeur : *avide de gloire;* cupide, insatiable : *mains avides.*

AVIDEMENT adv. D'une manière avide.

AVIDITÉ n. f. Désir ardent et insatiable.

AVILIR v. tr. Rendre vil; déprécier : *avilir une marchandise.*

AVILISSANT, E adj. Qui avilit.

AVILISSEMENT n. m. État d'une personne, d'une chose avilie.

AVILISSEUR n. m. Celui qui cherche à avilir quelqu'un.

AVINÉ, ÉE adj. Qui est dans l'ivresse.

AVINER v. tr. Imbiber de vin : *aviner une cuve. Homme aviné*, dans l'ivresse.

AVIRON n. m. Rame.

AVIS n. m. Opinion, sentiment; délibération : *avis du conseil de famille. Avis au public*, placard affiché; *avis au lecteur*, sorte de préface en tête d'un livre.

AVISÉ, ÉE adj. Prudent.

AVISER v. tr. Avertir, donner avis. V. int. Réfléchir à ce qu'on doit faire : *avisons à sortir d'ici.* **S'aviser** v. pr. Trouver : *il s'avisa d'un bon expédient.*

AVISO (*mot esp.*) n. m. *Mar.* Petit bâtiment léger et rapide qui porte des *avis*, des dépêches. Pl. des *avisos.*

AVITAILLEMENT n. m. Provisions nécessaires à la subsistance de l'équipage d'un navire.

AVITAILLER v. tr. Pourvoir de vivres et de munitions un camp, une place de guerre, et principalement un vaisseau.

AVIVER v. tr. Donner du lustre, de la vivacité, de l'éclat.

AVOCASSER v. int. Exercer obscurément la profession d'avocat.

AVOCASSIER, IÈRE adj. Expression de dénigrement qui s'applique aux mauvais avocats : *faconde avocassière.* N. m. Mauvais avocat.

AVOCAT n. m. Celui qui fait profession de défendre en justice. *Fig.* Celui qui intercède pour un autre. Dans ce sens il y a un féminin : *l'avocate des pécheurs*, la sainte Vierge.

AVOINE n. f. Sorte de grain qui sert à la nourriture des chevaux.

AVOIR v. tr. Posséder : *avoir du bien, du mérite;* marque l'état du corps, de l'âme ou de l'esprit : *qu'avez-vous ? avoir faim, avoir peur;* se procurer : *on a cela à bon marché.* V. auxil. servant à former les temps composés des verbes d'action.

AVOIR n. m. Ce qu'on possède de bien : *voilà tout mon avoir.*

AVOISINER v. tr. Etre proche, être voisin.

AVORTEMENT n. m. Accouchement avant l'époque de viabilité du produit de la conception. *Fig.* Insuccès.

AVORTER v. int. Accoucher avant terme. *Fig.* Ne pas mûrir, en parlant des fruits; échouer, ne pas réussir, en parlant d'une entreprise.

AVORTON n. m. Plante ou animal venu avant terme. *Fig.* Petit homme mal fait.

AVOUÉ n. m. Homme de loi qui agit au nom des parties et dirige la procédure.

AVOUER v. tr. Confesser, reconnaître; reconnaître comme sien : *avouer un ouvrage.*

AVOYER n. m. Premier magistrat d'un canton suisse.

AVRIL (*le*) n. m. Le quatrième mois de l'année. *Fig. Poisson d'avril*, attrape.

AVUNCULAIRE adj. Qui a rapport à l'oncle ou à la tante.

† **AXE** n. m. Ligne droite qui passe par le centre d'un globe, et sur laquelle il tourne; pièce de fer ou de bois qui passe par le centre d'un corps et qui sert à faire tourner ce corps sur lui-même.

AXILLAIRE adj. De l'aisselle.

AXIOME n. m. Vérité évidente par elle-même; proposition générale établie dans une science, comme : *le tout est plus grand que sa partie; deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles; tout effet a une cause.*

AXONGE n. f. Graisse molle, saindoux.

AYANT CAUSE n. m. Celui à qui les droits d'une personne ont été transmis. Pl. des *ayants cause.*

AYANT DROIT n. m. Celui qui a des droits à quelque chose. Pl. des *ayants droit.*

AYUNTAMIENTO n. m. En Espagne, le corps des conseillers municipaux d'une commune, d'une cité.

AZÉDARAC ou **Azédarach** n. m. Arbre de la famille des méliacées.

AZEROLE n. f. Petit fruit aigrelet.

AZEROLIER n. m. Arbre épineux qui porte les azeroles.

AZIMUT (*te*) n. m. Angle que fait avec le méridien un cercle vertical passant par un astre.

AZOTATE n. m. Sel résultant de la combinaison de l'acide azotique avec une base.

AZOTE n. m. *Chim.* Gaz qui entre pour les 4/5 environ dans la composition de l'air atmosphérique, et qui ne peut entretenir ni la respiration ni la combustion. Adj. *gaz azote.*

AZOTÉ, ÉE adj. Qui contient de l'azote.

AZOTEUX, EUSE ou **AZOTIQUE** adj. Qui contient de l'azote.

AZUR n. m. Sorte de minéral dont on fait un bleu fort beau et de grand prix; couleur bleue de l'atmosphère, de la mer, etc. *Pierre d'azur*, lapis-lazuli.

AZURÉ, ÉE adj. De couleur d'azur. *La voûte azurée*, le ciel; *la plaine azurée*, la mer.

AZURER v. tr. Teindre en couleur d'azur.

† **AZYME** adj. Sans levain.

B

B n. m. Deuxième lettre de l'alphabet et la première des consonnes. *Ne savoir ni* a *ni* b, être fort ignorant.

BABA n. m. Gâteau fait avec des raisins de Corinthe.

BABEL (tour de) n. f. Locution familière employée pour désigner une assemblée où l'on ne peut s'entendre : *c'est une tour de Babel.*

BABEURRE n. m. Liqueur séreuse que laisse le lait, quand la partie grasse est convertie en beurre.

BABIL n. m. Abondance excessive de paroles inutiles.

BABILLAGE n. m. Action de babiller.

BABILLARD, E adj. et n. Qui parle beaucoup.

BABILLEMENT n. m. Action de parler avec volubilité.

BABILLER v. tr. Parler beaucoup.

BABINE n. f. Lèvre pendante de certains animaux.

BABIOLE n. f. Jouet d'enfants. *Fig.* Bagatelle.

BÂBORD n. m. Côté gauche d'un navire, en partant de l'arrière ou poupe. Son opposé est *tribord.*

BABOUCHE n. f. Sorte de pantoufle qui nous est venue du Levant.

BABOUIN n. m. Espèce de gros singe. *Par ext.* Enfant étourdi.

BABOUVISME n. m. Doctrine de Babeuf, qui tendait à établir l'égalité des fortunes par l'application d'une nouvelle loi agraire.

BABOUVISTE n. m. Partisan de Babeuf.

BABY (*bé-bé*) n. m. Petit enfant. Mot anglais syn. de *bébé.*

BAC n. m. Bateau long et plat, servant à passer un cours d'eau, au moyen d'une corde fixée à chaque rive; grand baquet de bois.

BACCALAURÉAT n. m. Grade universitaire dans les lettres ou les sciences.

BACCARAT n. m. Jeu de hasard.

BACCHANAL (*ka*) n. m. Grand bruit. *Pop.*

BACCHANALE (*ka*) n. f. Débauche bruyante. *Fam.* Pl. Fêtes païennes en l'honneur de Bacchus.

† **BACCHANTE** (*kan*) n. f. Prêtresse de Bacchus. *Fig.* Femme échevelée, furieuse, lascive.

BÂCHE n. f. Grosse toile dont on recouvre les charrettes, les bateaux, les voitures pour garantir de la pluie les marchandises, les bagages.

BACHELETTE n. f. Autrefois, jeune fille.

BACHELIER n. m. Celui qui est promu au baccalauréat : *bachelier ès lettres, ès sciences.*

BÂCHER v. tr. Étendre la bâche sur une voiture chargée.

BACHIQUE adj. De Bacchus, dieu du vin chez les païens. *Chanson bachique*, chanson à boire.

BACHOT n. m. Petit bateau pour passer un cours d'eau.

BACHOTEUR n. m. Qui conduit un bachot.

BÂCLER v. tr. Expédier un travail à la hâte. *C'est une affaire bâclée*, arrêtée, conclue; fermer au moyen d'une barre.

BADAUD, E adj. Niais, qui regarde tout, admire tout.

BADAUDER v. int. Faire le badaud; perdre le temps.

BADAUDERIE n. f. Action, discours de badaud.

BADIANE n. f. Genre de plantes à fleurs très-aromatiques.

BADIGEON n. m. Couleur en détrempe dont on peint les murs.

BADIGEONNAGE n. m. Action de badigeonner.

BADIGEONNER v. tr. Peindre un mur avec du badigeon.

BADIGEONNEUR n. m. Qui badigeonne.

BADIN, E adj. et n. Qui aime à jouer, à rire : *esprit badin.*

BADINAGE n. m. Action ou discours de badin : *innocent badinage;* sorte d'enjouement dans le style, dans la conversation : *élégant badinage.*

BADINE n. f. Baguette mince et flexible qu'on porte à la main.

BADINER v. int. Faire le badin;

parler, écrire avec agrément et d'une manière enjouée.

BADINERIE n. f. Bagatelle, plaisanterie.

BADOIS, OISE adj. et n. De Bade.

BAFOUER v. tr. Plaisanter quelqu'un d'une manière outrageante.

BÂFRER v. tr. et int. Manger avidement et avec excès. *Pop.*

BÂFREUR, EUSE n. Qui aime excessivement à manger. *Pop.*

BAGAGE n. m. Équipage de voyage ou de guerre. *Fig.* et *fam.* : *plier bagage,* s'enfuir, mourir.

BAGARRE n. f. Tumulte; grand bruit causé ordinairement par une querelle : *se sauver d'une bagarre. Fam.*

BAGASSE n. f. Canne à sucre qu'on a passée par le moulin pour en extraire le suc.

BAGATELLE n. f. Chose de peu de prix, et peu nécessaire. *Fig.* Chose frivole : *il s'amuse à des bagatelles.*

BAGNE n. m. Lieu où sont renfermés les forçats, dans un port.

BAGUE n. f. Anneau d'or ou d'argent que l'on met au doigt; grand anneau qu'on enlève dans les courses de bague.

BAGUENAUDE n. f. Fruit du baguenaudier.

BAGUENAUDER v. int. S'amuser à des choses vaines et frivoles.

BAGUENAUDIER n. m. Arbrisseau

BAGUER v. tr. Arrêter à grands points les plis d'une robe avant de coudre.

BAGUETTE n. f. Bâton fort mince en bois, en fer, etc. : *baguette de tambour, de fusil. Arch.* Petite moulure ronde.

† **BAGUETTE DIVINATOIRE** n. f. Bâton de coudrier, au moyen duquel on prétendait découvrir les sources d'eau cachées, les mines, les trésors enfouis, et même les traces des meurtriers et des voleurs.

BAGUIER n. m. Petit coffret pour serrer des bagues.

BAH! interj. Qui marque l'étonnement, le doute. *Ah bah!* exclamation d'insouciance.

BAHUT n. m. Vieux coffre.

BAI, E adj. Qui est de couleur rouge brun : *cheval bai.*

BAIE n. f. Rade, petit golfe; ouverture de porte, de fenêtre.

BAIE n. f. Fruit de certains arbres, tels que le *laurier,* le *groseillier,* etc.

BAIGNER v. tr. Mettre dans le bain. *Fig.* Arroser, mouiller : *baigner son lit de pleurs;* entourer, toucher : *la mer baigne la ville.* V. int. Etre entièrement plongé : *il faut que ces fruits baignent dans l'eau-de-vie. Baigner dans le sang,* en être couvert. **Se baigner** v. pr. Prendre un bain.

BAIGNEUR, EUSE n. Qui se baigne, ou qui a soin des bains.

BAIGNEUSE n. f. Sorte de bonnet de femme; vêtement de bain.

BAIGNOIRE n. f. Cuve où l'on se baigne; loge de théâtre au rez-de-chaussée.

BAIL n. m. Contrat par lequel on afferme une terre, on loue une maison. Pl. des *baux.*

BÂILLEMENT n. m. Action de bâiller.

BÂILLER v. int. Respirer en ouvrant convulsivement la bouche. *Par ext.* Etre entr'ouvert : *la porte bâille.* — Ne dites pas : *bâiller aux corneilles,* mais *bayer aux corneilles.*

BAILLER v. tr. Donner, mettre en main : *baillez-moi les trente écus que vous me devez;* en faire accroire : *vous me la baillez belle.*

BAILLEUR, ERESSE n. Qui donne à bail. *Bailleur de fonds,* qui fournit de l'argent.

BÂILLEUR, EUSE n. Qui bâille souvent.

BAILLI n. m. Ancien officier de justice.

BAILLIAGE n. m. Étendue de pays sous la juridiction d'un bailli.

BAILLIVE n. f. Femme d'un bailli.

BÂILLON n. m. Morceau de bois ou objet quelconque qu'on met dans la bouche pour empêcher de crier.

BÂILLONNER v. tr. Mettre un bâillon.

BAIN n. m. Eau, ou autre liquide dans lequel on se baigne; immersion du corps ou d'une partie du corps dans l'eau. Pl. Etablissement de bains; eaux thermales ou minérales, où l'on va se baigner. **Bain-marie,** eau bouillante dans laquelle on met un vase contenant ce qu'on veut faire chauffer. Pl. des *bains-marie.* **Bain de vapeur,** celui que prend un corps exposé aux vapeurs de l'eau bouillante.

BAÏONNETTE n. f. Sorte de long poignard qui s'adapte au bout d'un fusil.

BAÏOQUE n. f. Petite monnaie des États romains, valant environ 5 centimes.

BAIRAM ou **Beïram** (*bérame*) n. m. Fête religieuse chez les Turcs, leur carême.

BAISEMAIN n. m. Honneur que le vassal rendait à son seigneur; cérémonie usitée dans certaines cours, et qui consiste à baiser la main du prince.

BAISEMENT n. m. Action de baiser les pieds ou la mule (pantoufle) du pape.

BAISER v. tr. Appliquer ses lèvres

sur le visage ou la main de quelqu'un, par amitié; par respect, s'il s'agit d'un objet vénéré : *baiser la croix, l'anneau de l'évêque.*

BAISER n. m. Action de baiser : *baiser de paix. Baiser de Judas*, de traître.

BAISOTTER v. tr. Donner fréquemment des baisers.

BAISSE n. f. Diminution de prix, de valeur dans les marchandises, les fonds publics, les actions, etc. *Jouer à la baisse*, spéculer sur la baisse des fonds publics.

BAISSER v. tr. Diminuer de hauteur : *baisser un toit;* abaisser, mettre plus bas : *baisser un store. Fig. Baisser l'oreille*, être honteux, confus; *baisser pavillon*, céder. V. int. Aller en diminuant : *la rivière a baissé* ou *elle est baissée*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état; s'affaiblir : *son talent baisse.* **Se baisser** v. pr. Se courber.

BAISSIER n. m. Qui joue à la baisse sur les fonds publics.

BAISSIÈRE n. f. Reste du vin quand il approche de la lie.

BAISURE n. f. Endroit où un pain en a touché un autre dans le four.

BAJOUE n. f. Partie de la tête du cochon, qui s'étend depuis l'œil jusqu'à la mâchoire.

BAL n. m. Assemblée où l'on danse. Pl. des *bals*.

BALADIN n. m. Farceur de carrefour; personne bouffonne en société.

BALAFRE n. f. Longue blessure au visage, et, plus souvent, la cicatrice qui en reste.

BALAFRÉ, ÉE adj. Qui a une balafre. N. m. Surnom de Henri de Guise.

BALAFRER v. tr. Faire une balafre.

BALAI n. m. Faisceau de jonc, de plumes, de crin, etc., pour nettoyer. *Fauconn.* Queue des oiseaux. *Vén.* Bout de la queue des chiens.

BALAIS (rubis) n. m. Rubis de couleur rose ou rouge violacé.

BALANCE n. f. Instrument pour peser. *Com.* Solde de compte; état de situation, équilibre : *faire la balance d'un compte, des affaires d'un mois, d'une année. Astr.* Signe du zodiaque (septembre).

BALANCÉ n. m. Pas de danse.

BALANCELLE n. f. Embarcation napolitaine à un seul mât.

BALANCEMENT n. m. Mouvement par lequel un corps penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

BALANCER v. tr. Mouvoir tantôt d'un côté, tantôt de l'autre : *le vent balance les arbres. Fig.* Peser, examiner : *balancer le pour et le contre;* établir la différence entre le débit et le crédit : *balancer un compte;* compenser : *ses vertus balancent ses vices.* V. int. Hésiter, être en suspens : *il n'y a pas à balancer;* être incertain : *la victoire balança longtemps.*

BALANCIER n. m. Pièce dont le balancement règle le mouvement d'une machine : *le balancier d'une horloge;* machine pour frapper les monnaies; long bâton des danseurs de corde.

BALANCIER n. m. Ouvrier qui fait des poids et des balances.

BALANÇOIRE n. f. Planche ou corde qui sert à se balancer.

BALAST ou **Ballast** n. m. Sable, gravier, pierres concassées dont on charge les traverses d'un chemin de fer pour les assujettir.

BALAYAGE n. m. Action de balayer.

BALAYER v. tr. Nettoyer avec un balai. *Fig.* Chasser, mettre en fuite : *balayer l'ennemi.*

BALAYEUR, EUSE n. Qui balaye.

BALAYURES n. f. pl. Ordures amassées avec le balai.

BALBUTIEMENT n. m. Action de balbutier.

BALBUTIER v. int. Articuler imparfaitement. *Fig.* Parler avec hésitation. V. tr. : *balbutier un compliment.*

BALCON n. m. Saillie d'une fenêtre, d'un bâtiment, entourée d'une balustrade; loge de théâtre à côté de l'avant-scène.

BALDAQUIN n. m. Espèce de dais ou de ciel de lit, d'une forme demi-circulaire ; ouvrage d'architecture ou de menuiserie qui sert à environner et à couvrir l'autel d'une église.

BALEINE n. f. Mammifère du genre des cétacés, d'une grandeur extraordinaire; espèce de corne forte et flexible, tirée des fanons ou barbes de la baleine.

BALEINÉ, ÉE adj. Garni de baleines.

BALEINEAU n. m. Petit de la baleine.

BALEINIER n. m. Navire équipé pour la pêche de la baleine, dans les mers du Nord.

BALÈVRE n. f. Lèvre inférieure.

BALISAGE n. m. Action de baliser.

BALISE n. f. Bouée flottante servant à indiquer les écueils aux navires.

BALISER v. tr. Mettre des balises.

BALISEUR n. m. Inspecteur des balises.

BALISIER n. m. Arbrisseau des Indes.

BALISTE n. f. Machine de guerre des anciens, qui servait à lancer contre l'ennemi des traits et des projectiles.

BALISTIQUE n. f. Art de calculer le jet d'une bombe, d'un projectile.

BALIVAGE n. m. Marque des baliveaux.

BALIVEAU n. m. Jeune arbre réservé dans la coupe d'un bois taillis.

BALIVERNE n. f. Discours frivole.

BALLADE n. f. Ancienne poésie française.

BALLANT adj. m. Qui pend : *aller les bras ballants.*

BALLE n. f. Petite pelote ronde servant à jouer; boule de plomb dont on charge certaines armes à feu; gros paquet de marchandises. *Impr.* Tampon dont on se servait avant l'invention du rouleau pour appliquer l'encre. *Balle d'avoine*, enveloppe qui couvre le grain de l'avoine. *Fig. Renvoyer la balle*, riposter vivement; *à vous la balle*, à votre tour; *prendre la balle au bond*, saisir l'occasion; *enfant de la balle*, personne élevée dans la profession de son père.

BALLET n. m. Danse figurée représentant un sujet; pièce de théâtre mêlée de danses et de pantomimes.

BALLON n. m. Vessie enflée d'air et recouverte de cuir; aérostat. *Chim.* Vase de forme sphérique.

BALLONNÉ, ÉE adj. Distendu.

BALLONNEMENT n. m. Distension considérable du ventre causée par des gaz.

BALLONNER v. tr. Distendre en forme de ballon.

BALLOT n. m. Gros paquet de marchandises.

BALLOTTAGE n. m. Action de ballotter. Se dit surtout de deux candidats dans une élection : *scrutin de ballottage.*

BALLOTTEMENT n. m. Action de ballotter.

BALLOTTER v. tr. Agiter en divers sens : *la mer ballotte les navires;* se jouer de : *ballotter quelqu'un;* procéder à un nouveau tour de scrutin entre deux candidats.

BALNÉATION n. f. Action de prendre un bain.

BALOURD n. m. Homme grossier et stupide.

BALOURDISE n. f. Chose faite ou dite sans esprit et mal à propos.

BALSAMIER (*za*) ou **Baumier** n. m. Arbre qui produit le baume.

BALSAMINE (*za*) n. f. Petite plante remarquable par la couleur variée de ses fleurs.

BALSAMINÉES (*za*) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type la *balsamine.*

BALSAMIQUE (*za*) adj. Qui a les propriétés du baume : *odeur, vertu balsamique.*

BALUSTRADE n. f. Rangée de balustres; toute clôture à jour et à hauteur d'appui.

BALUSTRE n. m. Petit pilier façonné.

BALZANE n. f. Tache blanche aux pieds de certains chevaux.

BAMBIN n. m. Petit garçon. *Fam.*

BAMBOCHADE n. f. Tableau dans le genre grotesque.

BAMBOCHE n. f. Marionnette. Pl. Fredaines, débauches.

BAMBOCHEUR, EUSE adj. et n. Qui a l'habitude des plaisirs immodérés, de la débauche.

BAMBOU n. m. Roseau des Indes. *Un bambou*, canne faite de ce roseau.

BAMBOULA n. f. Danse des nègres.

† **BAN** n. m. Proclamation, publication : *ban de vendange;* convocation de la noblesse; résidence assignée à un condamné libéré, mais soumis à la surveillance de la police : *rompre son ban, être en rupture de ban.* Pl. Promesse de mariage publiée à l'église.

BANAL, ALE, AUX adj. A l'usage de tous : *four banal, moulin banal;* trivial : *louanges banales.*

BANALITÉ n. f. Trivialité.

BANANE n. f. Fruit du bananier.

BANANIER n. m. Plante des Indes, à feuilles longues de deux à trois mètres.

BANC n. m. Siége étroit et long. *Mar.* Ecueil caché sous l'eau, amas de sable. Pl. et *fig. Etre sur les bancs*, suivre les cours d'un collége, d'une école. *Banc d'œuvre*, réservé dans les églises aux marguilliers.

BANCAL, ALE, ALS adj. et n. Qui a les jambes tortues. N. m. Sabre de cavalerie recourbé.

BANCO (*mot ital.*) adj. inv. Sert à distinguer en banque les valeurs fixes des valeurs variables ou de change : *cinq cents florins banco. Faire banco*, jouer seul contre tous.

BANCROCHE adj. et n. Bancal.

BANDAGE n. m. *Chir.* Ligature pour maintenir un appareil; bande d'acier élastique pour contenir les hernies.

BANDAGISTE n. m. Ouvrier qui fait les bandages.

BANDE n. f. Lien plat qui sert à bander; ornement plus long que large : *bande de velours;* côtés intérieurs d'un billard; troupe : *bande de voleurs.*

BANDEAU n. m. Bande pour ceindre le front, la tête, ou couvrir les yeux. *Fig.* Aveuglement : *le bandeau de l'erreur. Bandeau royal*, diadème.

BANDELETTE n. f. Petite bande. Pl. Bandes qui ornaient la tête des prêtres dans l'antiquité, et celle des victimes qu'on immolait aux dieux.

BANDER v. tr. Lier et serrer avec une bande ; tendre : *bander un arc.*

BANDEREAU n. m. Cordon qui sert à porter une trompette en bandoulière.

BANDEROLE n. f. Petit étendard ; bretelle d'un fusil ; pièce de buffleterie.

BANDIÈRE (front de), ligne d'une armée rangée en bataille.

BANDIT n. m. Malfaiteur, vagabond.

BANDITISME n. m. État, condition du bandit, surtout en Corse.

BANDOLINE n. f. Eau visqueuse pour lisser les cheveux.

BANDOULIÈRE n. f. Bande de cuir ou d'étoffe portée en sautoir, à laquelle on suspend une arme. **En bandoulière** loc adv. En sautoir.

BANIAN n. m. Espèce de figuier. N. m. pl. Classe de marchands aux Indes.

BANK-NOTE n. f. (*mot angl.*) Billet de banque d'Angleterre.

BANLIEUE n. f. Faubourgs d'une grande cité.

BANNE n. f. Manne d'osier ; toile tendue pour garantir les marchandises.

BANNER v. tr. Couvrir avec une banne.

BANNERET n. m. Seigneur de fief qui avait le droit de bannière à la guerre.

BANNETON n. m. Coffre percé qui sert à conserver le poisson dans l'eau.

BANNETTE n. f. Espèce de panier, de corbeille.

BANNI n. m. Qui est en exil.

BANNIÈRE n. f. Enseigne sous laquelle se rangeaient les vassaux d'un seigneur pour aller à la guerre ; pavillon d'un vaisseau ; étendard d'une église, d'une confrérie. *Fig.* Parti : *se ranger sous la bannière de...*

BANNIR v. tr. Exiler, chasser. *Fig.* Éloigner : *bannir toute crainte.*

BANNISSABLE adj. Qui mérite d'être banni.

BANNISSEMENT n. m. Action de bannir.

BANQUE n. f. Trafic d'argent : *faire la banque ;* lieu où s'exerce ce commerce ; caisse publique d'escompte : *banque de France ;* à certains jeux, fonds d'argent qu'a devant lui celui qui tient le jeu.

BANQUEROUTE n. f. Etat d'insolvabilité d'un négociant.

BANQUEROUTIER, IÈRE n. Qui fait banqueroute.

BANQUET n. m. Grand repas. *Le banquet sacré,* la sainte communion ; *le banquet de la vie,* l'existence.

BANQUETER v. int. Faire bonne chère. — Double *t* dev. une syll. muette.

BANQUETTE n. f. Banc rembourré.

BANQUIER n. m. Qui fait la banque. *T. de jeu.* Celui qui tient le jeu contre tous les autres joueurs.

BANQUISE n. f. Amas de glaces dans les mers du nord.

BANQUISTE n. m. Bateleur.

BAOBAB n. m. Arbre immense d'Afrique, le plus gros des végétaux connus.

† **BAPTÊME** (*batê*) n. m. Le premier des sept sacrements.

· **BAPTISER** (*bati*) v. tr. Conférer le baptême. *Par ext. Baptiser du vin,* y mettre de l'eau.

BAPTISMAL, ALE, AUX (*batis*) adj. Qui appartient au baptême ; qui donne le baptême : *eau baptismale.*

BAPTISTAIRE (*batis*) adj. et n. Qui constate le baptême : *extrait baptistaire.*

BAPTISTÈRE (*batis*) n. m. Chapelle où l'on baptise.

BAQUET n. m. Petit cuvier de bois.

† **BARAGOUIN** n. m. Langage corrompu ou inintelligible.

BARAGOUINAGE n. m. Manière de parler vicieuse, embrouillée, difficile à comprendre. *Fam.*

BARAGOUINER v. tr. et int. Parler mal une langue : *baragouiner le français.*

BARAGOUINEUR, EUSE n. Qui baragouine.

BARAQUE n. f. Hutte de soldats ; boutique en planches. *Fig.* Maison mal tenue.

BARAQUEMENT n. m. Action d'élever des baraques.

BARAQUER v. tr. et pr. Faire des baraques ; loger dans des baraques.

BARATERIE n. f. Préjudice volontaire causé aux armateurs ou assureurs d'un navire, par une personne de l'équipage.

BARATTE n. f. Vaisseau de bois, de forme oblongue, dans lequel on bat le beurre.

BARATTER v. tr. Agiter la crème dans la baratte pour faire le beurre.

BARBACANE n. f. Meurtrière ; ouverture laissée au mur d'une terrasse pour l'écoulement des eaux.

BARBACOLE n. m. Pédant, maître d'école. Mot employé par La Fontaine.

BARBARE adj. Cruel ; inhumain. *Terme barbare,* impropre ; *langue barbare,* rude. *Fig.* Sauvage, qui n'a ni lois ni politesse.

† **BARBARES** n. m. pl. Peuples non civilisés.

BARBAREMENT adv. D'une manière barbare.

BARBARESQUE adj. Qui appartient aux peuples de Barbarie : *les États barbaresques.*

BARBARIE n. f. Cruauté ; ignorance.

BARBARISME n. m. Mot forgé ou employé dans un sens contraire à l'usage, comme *rébarbaratif* pour *rébarbatif; castonade* pour *cassonade; c'est une somme, une faute, une affaire conséquente*, pour *somme considérable, faute grave, affaire importante; il a recouvert la vue*, pour *il a recouvré la vue*, etc.

BARBE n. f. Poil du menton et des joues; longs poils que certains animaux ont à la gueule. *Fig.* Pointes des épis; filets qui tiennent au tuyau des plumes. Pl. Bandes de toile ou de dentelle qui pendent aux cornettes des femmes. N. m. et adj. Cheval de Barbarie. *Barbe grise*, vieillard; *barbe de capucin*, espèce de chicorée; *barbe de bouc*, salsifis sauvage. *Fig. Rire dans sa barbe*, intérieurement; *agir à la barbe de quelqu'un*, en sa présence et en dépit de lui.

BARBEAU n. m. Poisson d'eau douce; fleur bleue qui croît dans les blés (*bluet*). *Bleu barbeau*, espèce de bleu clair.

BARBELÉ, ÉE adj. Se dit des traits garnis de dents ou de pointes : *flèche barbelée.*

BARBET n. m. Chien à poil frisé.

BARBICHE n. f. Barbe qu'on laisse croître seulement au menton.

BARBICHON n. m. Petit barbet.

BARBIER n. m. Qui fait la barbe.

BARBIFIER v. tr. Faire la barbe.

BARBILLON n. m. Petit barbeau, poisson. Pl. Barbes de certains poissons.

BARBON n. m. Vieillard.

BARBOTER v. int. Fouiller avec le bec dans l'eau ou dans la boue; marcher dans une eau bourbeuse. *Fam.* et *fig.* Dire des sottises.

BARBOTEUR n. m. Canard domestique; celui qui barbote.

BARBOUILLAGE n. m. Mauvaise peinture; écriture illisible. *Fig.* Discours embrouillé.

BARBOUILLER v. tr. Salir, gâter; peindre grossièrement avec une brosse. *Fig. Barbouiller du papier*, composer sans talent, mal écrire. V. int. Prononcer mal.

BARBOUILLEUR n. m. Qui barbouille. *Fig.* Mauvais peintre; mauvais écrivain; bavard inintelligible.

BARBOUILLIS n. m. Syn. de *barbouillage.*

BARBU, E adj. Qui a de la barbe.

BARBUE n. f. Poisson de mer plat.

BARCAROLLE n. f. Chanson des gondoliers à Venise.

BARCELONNETTE n. f. Berceau, lit d'enfant nouveau-né.

BARD n. m. Civière à bras.

BARDANE n. f. Genre de plantes de la famille des composées.

BARDE n. m. Poëte celte qui chantait les héros.

BARDE n. f. Tranche de lard; ancienne armure sur le poitrail des chevaux. Par ext. : *chevalier bardé de fer.*

BARDEAU n. m. Planche mince et courte qui sert à soutenir sur les toits les tuiles et les ardoises, ou même qui en tient lieu.

BARDER v. tr. Envelopper de tranches de lard : *barder une volaille.*

BARDEUR n. m. Porteur de bard.

BARDIT n. m. Chant de guerre des anciens Germains.

BARDOT n. m. Petit mulet; homme qui est un objet de plaisanteries.

BARÉGE n. m. Etoffe de laine légère non croisée.

BARÊME n. m. Livre contenant des calculs tout faits, ainsi nommé de l'inventeur.

BARGUIGNAGE n. m. Hésitation.

BARGUIGNER v. int. Hésiter à prendre un parti.

BARGUIGNEUR, EUSE n. Qui a de la peine à se déterminer.

BARIGOULE n. f. Une des préparations de l'artichaut : *artichaut à la barigoule.*

BARIL (*ri*) n. m. Petit tonneau; ce qu'il contient.

BARILLET (*ri-iet*) n. m. Petit baril. *Horl.* Boîte cylindrique qui contient le grand ressort d'une montre. *Anat.* Cavité derrière le tambour de l'oreille.

BARIOLAGE n. m. Mélange bizarre de couleurs. *Fam.*

BARIOLÉ, ÉE adj. Bigarré.

BARIOLER v. tr. Peindre bizarrement de diverses couleurs.

† **BAROMÈTRE** n. m. Instrument servant à faire connaître la pesanteur de l'air, et, par suite, les changements atmosphériques.

BAROMÉTRIQUE adj. Qui a rapport au baromètre : *observations barométriques.*

BARON n. m. Titre de noblesse au-dessous de celui de comte et au-dessus de celui de chevalier; autrefois, grand du royaume.

BARONNE n. f. Femme d'un baron.

BARONNET n. m. En Angleterre, titre entre le baron et le chevalier.

BARONNIE n. f. Anciennement, seigneurie et terre d'un baron.

BAROQUE adj. Irrégulier, bizarre : *figure, esprit baroque.*

BARQUE n. f. Petit bateau.

BARQUEROLLE n. f. Petit navire sans mâts; canot de plaisance.

BARRAGE n. m. Barrière élevée sur un chemin, une rivière.

BARRE n. f. Longue pièce de bois, de fer, etc.; trait de plume; barrière qui, dans un tribunal, sépare les magistrats du public. *Paraître à la barre*, se présenter devant les juges. *Mar.* Pièce du gouvernail. Pl. Jeu de course.

BARREAU n. m. Petite barre. *Fig.* Banc réservé aux avocats; leur ordre, leur profession : *entrer dans le barreau.*

BARRER v. tr. Fermer avec une barre; obstruer; tirer un trait de plume sur...

BARRETTE n. f. Petit bonnet plat; bonnet rouge des cardinaux.

BARRICADE n. f. Retranchement fait, dans une ville, avec des voitures, des pavés, des chaînes, etc.

BARRICADER v. tr. Faire des barricades. *Barricader une porte*, en défendre solidement l'entrée. **Se barricader** v. pr. S'enfermer pour ne voir personne.

BARRIÈRE n. f. Assemblage de pièces de bois fermant un passage; bornes, défenses naturelles d'un État : *les Pyrénées servent de barrières naturelles à la France et à l'Espagne. Fig.* Empêchement, obstacle : *les lois sont des barrières contre le crime.* Pl. Bureaux d'octroi établis aux portes d'une ville pour percevoir les droits d'entrée.

BARRIQUE n. f. Tonneau.

BARTAVELLE n. f. Perdrix rouge du midi de l'Europe.

BARYTE n. f. *Chim.* Oxyde métallique.

BARYTON n. m. Voix qui tient le milieu entre le ténor et la basse-taille.

BARYUM (*ri-ome*) n. m. Métal d'un blanc d'argent.

BAS, SE adj. Qui a peu de hauteur; inférieur : *Bas-Rhin, bas officier, bas peuple;* vil, abject, rampant : *âme basse;* trivial : *style bas;* modique : *à bas prix. Temps bas*, chargé de nuages; *avoir la vue basse*, ne voir que de près; *avoir l'oreille basse*, être humilié; *messe basse*, non chantée; *faire main basse*, tuer, piller. N. m. Partie inférieure : *le bas du visage.* Adv. Doucement, sans bruit : *parler bas. Mettre bas*, mettre au monde, en parlant des animaux; *traiter de haut en bas*, avec fierté; *ce malade est bien bas*, près de mourir; *à bas!* cri d'improbation.

BAS n. m. Vêtement qui sert à couvrir le pied et la jambe.

BASALTE n. m. Marbre noir.

BASALTIQUE adj. Formé de basalte : *roche basaltique.*

BASANE n. f. Peau de mouton préparée : *livre relié en basane.*

BASANÉ, ÉE adj. Noirâtre, hâlé : *visage basané.*

BASCULE n. f. Machine dont l'un des bouts s'élève quand on pèse sur l'autre; jeu d'enfants.

BAS-DESSUS n. m. *Mus.* Voix plus basse que le dessus.

BASE n. f. Surface sur laquelle un corps est posé. *Fig.* Principe, soutien : *la justice est la base d'un État. Géom.* Côté du triangle opposé au sommet. *Chim.* Substance qui, combinée avec un acide, produit un sel.

BASER v. tr. Appuyer.

BAS-FOND n. m. Terrain bas et enfoncé; écueil. Pl. des *bas-fonds.*

BASILIC (*lik*) n. m. Herbe odoriférante; serpent fabuleux, dont le regard avait la faculté de tuer. *Fig. Yeux de basilic*, yeux méchants, yeux courroucés.

BASILIQUE n. f. Nom de quelques églises principales : *la basilique de Saint-Pierre de Rome.*

BASIN n. m. Étoffe de fil de coton.

† **BASOCHE** n. f. Corps et juridiction des anciens clercs de procureur.

BASOCHIEN adj. et n. De la basoche.

BASQUE n. f. Pan d'un habit.

BASQUE n. m. Habitant du midi de l'ancienne Gascogne. *Parler français comme un* **Basque** *espagnol* (devenu, par corruption, *parler français comme une* **vache** *espagnole*), parler très-mal le français.

BASQUINE n. f. Jupe de femme.

BAS-RELIEF n. m. Ouvrage de sculpture légèrement relevé en bosse. Pl. des *bas-reliefs.*

BASSE n. f. *Mus.* Partie, voix, instrument à cordes, ne faisant entendre que des sons graves; acteur, musicien qui chante ou joue cette partie.

BASSE-CONTRE n. f. *Mus.* Voix de basse la plus grave. Pl. des *basses-contre.*

BASSE-COUR n. f. Cour où l'on nourrit la volaille.

BASSE-FOSSE n. f. Cachot profond. Pl. des *basses-fosses.*

BASSEMENT adv. D'une manière basse : *agir bassement.*

BASSESSE n. f. Sentiment, inclination, action, manières indignes d'un honnête homme : *bassesse du cœur, faire une bassesse.*

BASSET n. m. Chien de chasse à jambes courtes.

BASSE-TAILLE n. f. *Mus.* Voix entre le ténor et la basse. Pl. des *basses-tailles.*

BASSETTE n. f. Jeu de cartes.

BASSIN n. m. Grand plat creux;

plateau de balance; pièce d'eau dans un jardin; partie d'un port où les vaisseaux stationnent. *Bassin d'un fleuve*, tout le pays dont les eaux viennent se rendre dans ce fleuve. *Anat.* Partie du corps humain.

BASSINE n. f. Ustensile de cuisine.

BASSINER v. tr. Chauffer avec une bassinoire; humecter avec un liquide : *bassiner une plaie.*

BASSINET n. m. Petite pièce creuse de la platine d'une arme à feu, dans laquelle on met l'amorce.

BASSINOIRE n. f. Bassin de métal, ayant un couvercle percé de trous, et servant à chauffer un lit.

BASSON n. m. Instrument à vent, qui sert à exécuter des parties de basse.

BAST interj. qui marque l'indifférence et le dédain : *bast ! je m'en moque.*

BASTIDE n. f. Petite maison de campagne dans le Midi.

† **BASTILLE** n. f. Ancien château fort; ancienne prison d'État de Paris.

BASTINGAGE n. m. *Mar.* Action de se bastinguer; ce qui sert à se bastinguer.

BASTINGUE n. f. *Mar.* Toile, filets matelassés, disposés sur le pont d'un navire pour se cacher et se garantir.

BASTINGUER (SE) v. pr. *Mar.* Faire des bastingages.

BASTION n. m. *Fort.* Ouvrage avancé, à deux flancs et à deux faces.

BASTIONNÉ, ÉE adj. Qui a des bastions : *tour bastionnée.*

BASTONNADE (*basse-to*) n. f. Coups de bâton.

BASTRINGUE n. m. Bal de guinguette. *Pop.*

BAS-VENTRE n. m. La partie la plus basse du ventre.

BÂT n. m. Selle de bête de somme.

BATACLAN n. m. Attirail, équipage embarrassant. *Fam.*

BATAILLE n. f. Combat général entre deux armées; jeu de cartes.

BATAILLER v. int. Contester, se disputer : *batailler sur des riens.*

BATAILLEUR n. m. Qui aime à batailler, à disputer.

BATAILLON n. m. Corps d'infanterie, fraction d'un régiment; troupe quelconque : *le choc des bataillons.*

BÂTARD, E adj. et n. Dégénéré : *race bâtarde;* enfant naturel.

BÂTARDE n. f. Ecriture entre la ronde et la coulée.

BÂTARDEAU n. m. Digue pour contenir ou détourner un cours d'eau.

BÂTARDISE n. f. Etat du bâtard.

BATEAU n. m. Barque de rivière. **Bateau à vapeur**, mû par la force de la vapeur.

BATELAGE n. m. Métier de bateleur.

BATELÉE n. f. La charge d'un bateau : *batelée de bois.*

BATELER v. tr. Transporter sur un bateau. V. int. Faire des tours de bateleur.

BATELET n. m. Petit bateau.

BATELEUR, EUSE n. Faiseur de tours, charlatan, acteur de tréteaux.

BATELIER, IÈRE n. Qui conduit un bateau, et en fait profession.

BÂTER v. tr. Mettre un bât sur une bête de somme.

BÂTI n. m. Couture à grands points; assemblage de plusieurs pièces de menuiserie ou de charpente.

BATIFOLAGE n. m. Action de batifoler. *Fam.*

BATIFOLER v. int. Jouer comme les enfants. *Fam.*

BATIFOLEUR, EUSE n. Qui aime à batifoler. *Fam.*

BÂTIMENT n. m. Edifice; navire.

BÂTIR v. tr. Edifier, construire. *Fig.* Coudre à grands points; établir : *bâtir sa fortune sur la ruine d'autrui. Bâtir en l'air*, se créer des chimères.

BÂTISSE n. f. Maçonnerie d'un bâtiment; le bâtiment même.

BÂTISSEUR n. m. Qui a la manie de faire bâtir.

BATISTE n. f. Toile de lin très-fine.

BÂTON n. m. Long morceau de bois rond qu'on peut tenir à la main; marque de certaines dignités : *bâton de maréchal de France. Fig. Jeter des bâtons dans les roues*, susciter des obstacles; *à bâtons rompus*, à diverses reprises; *tour du bâton*, profit illicite; *bâton de vieillesse*, celui qui prend soin d'un vieillard.

BÂTONNER v. tr. Donner des coups de bâton; effacer.

BÂTONNET n. m. Petit bâton qui sert à un jeu d'enfants; petite règle à quatre faces.

BÂTONNIER n. m. Chef du corps des avocats.

BÂTONNISTE n. m. Qui sait jouer du bâton.

BATRACIENS n. m. pl. Ordre des grenouilles.

BATTAGE n. m. Action de battre les blés, les laines, les cotons.

BATTANT n. m. Espèce de marteau suspendu dans l'intérieur d'une cloche; chaque côté d'une porte qui s'ouvre en deux.

BATTANT, E adj. Qui bat. *Porte*

battante, qui se referme d'elle-même; *pluie battante*, qui tombe avec violence.

BATTE n. f. Maillet à long manche pour aplanir la terre; petit banc sur lequel les blanchisseuses battent et savonnent le linge; bâton rond pour battre le beurre; sabre de bois d'Arlequin.

BATTEMENT n. m. Choc d'un corps contre un autre : *battement des mains;* mouvement alternatif : *battement du pouls*, etc; mouvements d'un oiseau : *battement d'ailes;* pas de danse.

BATTERIE n. f. Querelle accompagnée de coups; pièces d'artillerie réunies; pièce d'acier qui couvre le bassinet d'un fusil; manière de battre le tambour. *Batterie électrique*, produisant une forte décharge; *batterie de cuisine*, ustensiles. Pl. Machinations, moyens de réussir. *Dresser ses batteries*, prendre ses mesures.

BATTEUR n. m. Qui bat le grain, les métaux : *batteur en grange*, *batteur d'or*.

BATTOIR n. m. Palette pour battre le linge, pour jouer à la paume.

BATTOLOGIE n. f. Répétition inutile, comme : *il m'a comblé de mille politesses*, au lieu de : *il m'a comblé de politesses*.

BATTRE v. tr. Frapper, donner des coups; agiter fortement : *battre des œufs;* vaincre : *battre l'ennemi;* baigner : *la rivière bat les murailles;* parcourir en chassant : *battre les bois*. *Battre le pavé*, aller et venir par désœuvrement; *battre monnaie*, la fabriquer; *battre la mesure*, la marquer; *battre les cartes*, les mêler. V. int. Etre agité : *le cœur lui bat*. **Se battre** v. pr. Combattre. *Fig. Battre en retraite*, fuir l'ennemi; *battre la campagne*, divaguer; *battre le fer quand il est chaud*, suivre activement une affaire; *battre des mains*, applaudir.

BATTUE n. f. Action de battre les bois pour en faire sortir les loups, les renards et autres bêtes.

BATZ n. m. Monnaie suisse ou allemande, valant environ 15 centimes.

BAUD n. m. Chien de Barbarie pour la chasse du cerf.

BAUDET n. m. Ane. *Fig.* Homme stupide, enfant ignorant.

BAUDRIER n. m. Bande de buffle, de cuir ou d'étoffe, qui sert à soutenir le sabre ou l'épée.

BAUDROIE n. f. Poisson très-osseux.

BAUDRUCHE n. f. Pellicule de boyau de bœuf apprêtée.

BAUGE n. f. Gîte fangeux du sanglier; retraite de l'écureuil.

BAUME n. m. Suc odoriférant qui coule de certains arbres; médicaments balsamiques. *Fig.* Consolation : *cette nouvelle fut un baume pour lui*. **Baume tranquille**, infusion de plantes narcotiques dans huile d'olive, employée en frictions.

BAUMIER n. m. V. *Balsamier*.

BAVARD, E adj. et n. Qui parle sans discrétion et sans mesure.

BAVARDAGE n. m. Action de bavarder; choses insignifiantes dites ou écrites.

BAVARDER v. int. Parler excessivement de choses frivoles, ou qu'on devrait taire.

BAVARDERIE n. f. Défaut du bavard.

BAVAROIS, OISE adj. et n. De Bavière.

BAVAROISE n. f. Infusion de thé où l'on met du sirop capillaire au lieu de sucre.

BAVE n. f. Salive qui découle de la bouche; espèce d'écume que jettent certains animaux : *la bave d'un serpent*.

BAVER v. int. Jeter de la bave.

BAVETTE n. f. Linge qu'on attache sur la poitrine des petits enfants.

BAVEUX, EUSE adj. Qui bave.

BAVOCHER v. int. Imprimer sans netteté.

BAVOCHURE n. f. Défaut de ce qui est bavoché.

BAVOLET n. m. Coiffure villageoise.

BAVURE n. f. Traces que laissent sur l'objet moulé les joints des pièces du moule.

BAYADÈRE (*ba-ia*) n. f. Danseuse indienne.

BAYER (*bé-ier*) v. int. Regarder la bouche béante. *Fig. Bayer aux corneilles*, regarder niaisement en l'air. *Fam.*

BAZAR n. m. Marché public en Orient; en Europe, local destiné à l'exposition des objets d'art et des produits de l'industrie; grand centre de marchandises.

BÉANT, E adj. Largement ouvert : *gouffre béant*.

BÉARNAIS, AISE adj. et n. Du Béarn.

BÉAT, ATE adj. et n. Faux dévot.

BÉATIFICATION n. f. Acte par lequel le pape béatifie.

BÉATIFIER v. tr. Mettre au nombre des bienheureux.

BÉATIFIQUE adj. Qui rend heureux : *vision béatifique*, vue que les élus ont de Dieu dans le ciel.

BÉATITUDE n. f. Félicité éternelle. Pl. *Les huit béatitudes*, énumération des huit félicités dont parle l'Evangile.

BEAU (**Bel**, devant une voyelle), **BELLE** adj. Qui plaît à l'œil ou à l'es-

prit : *beau visage, beau poëme;* noble, élevé : *belle âme;* avantageux : *belle occasion ;* considérable : *belle fortune ;* bienséant : *cela n'est pas beau;* grand : *une belle peur. Le beau monde,* la société brillante ; *le beau sexe,* les femmes ; *beau parleur,* qui met de l'affectation à bien parler ; *beau joueur,* qui joue franchement ; *un bel âge,* un âge avancé ; *le bel âge,* la jeunesse ; *un beau jour, un beau matin...,* inopinément ; *une belle main, une belle plume,* une belle écriture ; *il fait beau voir,* il est agréable de voir ; *il ferait beau voir,* il serait étrange de voir. N. Ce qui est excellent : *le beau dans les arts. Faire le beau, la belle,* se pavaner. Adv. En vain : *vous avez beau faire.* Loc. adv. *En beau,* sous un aspect favorable ; *tout beau,* doucement, modérez-vous ; *de plus belle,* de plus en plus.

BEAUCERON, ONNE adj. et n. De la Beauce.

BEAUCOUP adv. de quant. Fort, grandement. Marque aussi le temps, la différence : *il s'en faut de beaucoup.*

BEAU-FILS n. m. Celui dont on a épousé le père ou la mère ; gendre. Pl. des *beaux-fils.*

BEAU-FRÈRE n. m. Frère du mari ou de la femme. Pl. des *beaux-frères.*

BEAU-PÈRE n. m. Père de la femme ou du mari. Pl. des *beaux-pères.*

BEAUPRÉ n. m. Mât couché sur l'éperon du vaisseau.

BEAUTÉ n. f. Qualité de ce qui est beau, de ce qui plaît et charme : *la beauté du visage, du ciel; les beautés d'un ouvrage. Une jeune beauté,* une femme jeune et belle.

BÉBÉ n. m. Syn. de *baby.*

BEC n. m. Partie dure qui tient lieu de bouche aux oiseaux ; pointe : *bec de plume.*

BÉCARRE n. m. *Mus.* Signe pour ramener à son ton naturel une note haussée ou baissée d'un demi-ton.

BÉCASSE n. f. Oiseau à long bec.

BÉCASSEAU n. m. Espèce de bécassine ; petit de la bécasse.

BÉCASSINE n. f. Petite bécasse.

BEC-D'ANE n. m. Outil de charron, de menuisier. Pl. des *becs-d'âne.*

BEC-DE-CANE n. m. Clou à crochet à l'usage des serruriers ; le deuxième pêne d'une serrure, qui a la forme d'un bec de cane, et qui joue par le moyen d'un bouton sans le secours de la clef. Pl. des *becs-de-cane.*

BEC-DE-CORBIN n. m. Instrument recourbé comme un bec de corbeau ; ornement d'une canne : *canne à bec-de-corbin.* Pl. des *becs-de-corbin.*

BEC-DE-LIÈVRE n. m. Lèvre supérieure d'une personne, fendue comme celle du lièvre. Pl. des *becs-de-lièvre.*

BECFIGUE n. m. Petit oiseau à chair délicate, qui se nourrit ordinairement de figues.

BÉCHAMEL ou **Béchamelle** n. f. Sauce blanche faite avec de la crème.

BÊCHE n. f. Outil de jardinage.

BÊCHER v. tr. Remuer la terre avec une bêche.

BÉCHIQUE adj. *Méd.* Se dit des remèdes contre la toux.

BECQUÉE ou **Béquée** n. f. Ce qu'un oiseau prend dans son bec, pour le donner à ses petits.

BECQUETER ou **Béqueter** v. tr. Donner des coups de bec. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette.

BEDAINE n. f. Gros ventre. *Fam.*

BEDEAU n. m. Bas officier d'église.

BEDON n. m. Homme gros et replet.

BÉDOUIN n. m. Arabe du désert.

BEFFROI n. m. Tour ou clocher où l'on sonne l'alarme ; la cloche elle-même : *sonner le beffroi.*

BÉGAIEMENT ou **Bégayement** n. m. Action de bégayer.

BÉGAYER v. int. Articuler mal les mots, les prononcer avec peine. *Fig. Bégayer une science,* en connaître à peine les éléments.

BÈGUE adj. et n. Qui bégaye.

BÉGUEULE n. f. Prude, impertinente : *faire la bégueule.*

BÉGUEULERIE n. f. Caractère, airs d'une bégueule.

BÉGUIN n. m. Coiffe d'enfant.

BÉGUINAGE n. m. Maison, couvent de béguines.

BÉGUINE n. f. Religieuse.

BEIGE adj. Se dit de la laine brute, qui a sa couleur naturelle.

BEIGNET n. m. Pâte frite à la poêle.

BÉJAUNE n. m. *Fauconn.* Oiseau très-jeune. *Fig.* Jeune homme ignorant et sot.

BEL adj. V. *Beau.*

BÊLEMENT n. m. Cri des moutons et des brebis.

BÉLEMNITE n. f. Coquille fossile, qui appartient à la classe des céphalopodes.

BÊLER v. int. Faire un bêlement.

BEL-ESPRIT n. m. Personne prétentieuse, homme ou femme. Pl. des *beaux-esprits.*

BELETTE n. f. Petit animal carnassier.

BÉLIAL n. m. Nom qu'on donne quelquefois au démon.

BÉLIER n. m. Mâle de la brebis; ancienne machine de guerre; signe du zodiaque (mars).

BÉLIÈRE n. f. Anneau qui supporte le battant d'une cloche.

BÉLÎTRE n. m. Coquin, gueux, homme de rien.

BELLADONE n. f. Plante vénéneuse.

BELLÂTRE adj. et n. Qui a une beauté fade.

BELLE-DE-JOUR n. f. Fleur qui ne s'épanouit que le jour. Pl. des *belles-de-jour*.

BELLE-DE-NUIT n. f. Fleur qui ne s'épanouit que la nuit. Pl. des *belles-de-nuit*.

BELLE-FILLE n. f. Fille née d'un autre lit. Pl. des *belles-filles*.

BELLEMENT adv. Doucement, avec modération.

BELLE-MÈRE n. f. Mère du mari ou de la femme; par rapport aux enfants, celle qui a épousé leur père. Pl. des *belles-mères*.

BELLE-SŒUR n. f. Sœur par alliance. Pl. des *belles-sœurs*.

BELLIGÉRANT, E adj. Qui est en guerre : *puissances belligérantes*.

BELLIQUEUX, EUSE adj. Guerrier, martial.

BELLOT, OTTE adj. Gentil, en parlant d'un enfant. *Fam.*

BELVÉDÈRE ou **Belvéder** n. m. Pavillon ou terrasse élevée, d'où la vue s'étend au loin.

BÉMOL n. m. *Mus.* Signe qui baisse la note d'un demi-ton. Adj. Se dit de la note ainsi abaissée.

BÉMOLISER v. tr. Marquer une note d'un bémol.

BÉNARDE n. f. Serrure qui s'ouvre des deux côtés.

BÉNÉDICITÉ n. m. Prière avant le repas. Pl. des *bénédicités*.

† **BÉNÉDICTIN, INE** n. Religieux, religieuse de l'ordre fondé au VIe siècle par saint Benoît.

BÉNÉDICTION n. f. Action de bénir.

BÉNÉFICE n. m. Gain; privilége : *bénéfice d'âge*; dignité ecclésiastique avec revenu.

BÉNÉFICIAIRE adj. Se dit d'un héritier sous bénéfice d'inventaire. N. m. Celui au bénéfice duquel se donne une représentation théâtrale.

BÉNÉFICIAL, ALE, AUX adj. Qui concerne les bénéfices ecclésiastiques.

BÉNÉFICIER n. m. Qui possède un bénéfice ecclésiastique.

BÉNÉFICIER v. int. Faire un profit : *bénéficier sur une marchandise*.

BENÊT adj. et n. m. Niais, sot.

BÉNÉVOLE adj. Bien disposé, indulgent : *lecteur, auditeur bénévole*.

BÉNÉVOLEMENT adv. Avec bienveillance : *écouter quelqu'un bénévolement*.

BENGALI n. m. Pinson du Bengale.

BÉNIGNEMENT adv. D'une manière bénigne.

BÉNIGNITÉ n. f. Bonté du fort à l'égard du faible.

BÉNIN, IGNE adj. Doux, humain : *humeur bénigne, naturel bénin. Fig.* Favorable, propice : *ciel bénin. Remède bénin*, qui purge doucement.

BÉNIR v. tr. Consacrer au culte : *bénir une église*; appeler les bénédictions du ciel : *bénir des drapeaux*; glorifier : *bénir le Seigneur*; faire fructifier : *Dieu bénit le travail*. **Béni, e,** et **bénit, e,** part. pass. Le dernier signifie consacré par l'Église : *pain bénit, eau bénite. Eau bénite de cour*, vaines promesses.

BÉNISSABLE adj. Qui peut être béni.

BÉNITIER n. m. Vase à eau bénite.

BENJAMIN (*bin*) n. m. Enfant préféré, ordinairement le plus jeune.

BENJOIN (*bin*) n. m. Résine aromatique.

BENOÎT, E adj. Doucereux : *âme benoîte. Peu usité.*

BENZINE (*bin*) n. f. Eau propre à enlever les taches de graisse.

BENZOATE (*bin*) n. m. Sel formé par la combinaison de l'acide benzoïque avec une base.

BENZOÏQUE adj. m. Se dit de l'acide extrait du benjoin.

BÉOTIEN, ENNE adj. et n. De la Béotie. *Fig.* D'un esprit stupide, sans instruction.

BÉQUÉE n. f. V. *Becquée*.

BÉQUETER v. tr. V. *Becqueter*.

BÉQUILLARD n. m. Vieillard qui se sert d'une béquille.

BÉQUILLE n. f. Bâton surmonté d'une petite traverse, sur lequel les gens infirmes s'appuient.

BERCAIL n. m. Bergerie. *Fig.* L'Église : *ramener au bercail une brebis égarée*. — N'a pas de pluriel.

BERCEAU n. m. Lit d'enfant nouveau-né. *Fig.* Enfance : *dès le berceau*; origine : *la Grèce fut le berceau de la civilisation. Jard.* Treillage en voûte : *berceau de chèvrefeuille*.

BERCER v. tr. Balancer le berceau d'un enfant pour l'endormir. *Fig.* Amu-

ser d'espérances fausses ou éloignées : *bercer quelqu'un d'illusions.*

BERCEUSE n. f. Femme qui berce les enfants.

BÉRET n. m. Espèce de toque ronde et plate, coiffure particulière aux paysans basques.

BERGAMOTE n. f. Poire fondante; espèce d'orange, dont on tire une essence agréable.

BERGE n. f. Bord escarpé d'une rivière; talus d'un chemin, d'un fossé; chaloupe étroite.

BERGER, ÈRE n. Qui garde les moutons. **Etoile du berger**, planète de Vénus.

BERGÈRE n. f. Large fauteuil avec coussins.

BERGERETTE n. f. Diminutif de bergère.

BERGERIE n. f. Lieu où l'on enferme les moutons. *Fig.* Poésies pastorales : *bergeries de Racan.*

BERGERONNETTE n. f. Petit oiseau noir et blanc, nommé aussi *hochequeue* et *lavandière.*

BÉRIL ou **Béryl** n. m. Pierre précieuse appelée aussi *aigue-marine.*

BERLE n. f. Plante de la famille des ombellifères.

BERLINE n. f. Carrosse de voyage à deux fonds.

BERLINGOT n. m. Berline à un seul fond.

BERLOQUE ou **Breloque** n. f. Batterie de tambour pour annoncer les repas, les corvées. *Fig. Battre la berloque*, déraisonner.

BERLUE n. f. Éblouissement passager. *Fig. Avoir la berlue*, juger mal une chose.

BERNABLE adj. Qui mérite d'être berné.

BERNE n. f. Tour qu'on joue à quelqu'un en le faisant sauter en l'air sur une couverture; moquerie. *Mar. Pavillon en berne*, hissé et plié en faisceau pour appeler du secours ou en signe de deuil.

BERNEMENT n. m. Action de berner.

BERNER v. tr. Faire sauter quelqu'un en l'air sur une couverture. *Fig.* Se moquer, tourner en ridicule.

BERNEUR n. m. Qui raille.

BERNIQUE interj. Exprimant un espoir déçu : *vous comptez sur lui, bernique. Pop.*

BERRICHON, ONNE, adj. et n. Du Berry.

BESACE n. f. Long sac à deux poches. *Fig.* Misère ; *être réduit à la besace.*

BESACIER n. m. Qui porte la besace.

BESAIGRE adj. et n. m. Qui s'aigrit : *vin besaigre, vin qui tombe au besaigre.*

BESAIGUË ou **Bisaiguë** n. f. Outil de charpentier, taillant par les deux bouts.

BESANT n. m. Ancienne monnaie d'or de *Byzance* ou Constantinople, connue en France, au XII[e] siècle, sous le nom de *sou d'or.*

BESET n. m. Coup qui amène deux as, au trictrac.

BESICLES n. f. pl. Lunettes à branches.

BESIGUE n. m. Sorte de jeu de cartes appelé aussi *mariage.*

BESOGNE n. f. Travail, ouvrage. *Fig. Tailler de la besogne*, donner à dessein de la peine, de l'embarras.

BESOGNER v. int. Faire, travailler, dans un sens défavorable.

BESOIGNEUX, EUSE (*zogneux*) adj. Qui est dans le besoin.

BESOIN n. m. Manque d'une chose nécessaire; indigence : *être dans le besoin ;* obligation : *j'ai besoin d'aller là.* Pl. Nécessités naturelles.

BESSON, ONNE adj. Jumeau, jumelle.

BESTIAIRE n. m. Gladiateur destiné, chez les Romains, à combattre contre les *bêtes* féroces.

BESTIAL, ALE adj. Qui tient de la bête : *fureur bestiale.*

BESTIALEMENT adv. En véritable brute : *vivre bestialement.*

BESTIASSE n. f. Personne stupide.

BESTIAUX n. m. pl. Même sens que *bétail.*

BESTIOLE n. f. Jeune fille sans esprit.

BÊTA n. m. Garçon très-sot. *Fam.*

BÉTAIL n. m. Bêtes à quatre pieds, vaches, moutons, bœufs, chèvres. (Ne se dit guère que de ces animaux.)

BÊTE n. f. Animal sans raison ; personne sotte ou stupide. *C'est ma bête noire*, se dit de la personne qu'on déteste le plus; *c'est une bonne bête*, personne de peu d'esprit, mais sans malice. Adj. Sot, stupide : *air bête.*

BÊTE n. f. Jeu de cartes.

BÉTEL n. m. Plante dont les Indiens ont l'habitude de mâcher la feuille.

BÊTEMENT adv. Sottement.

BÊTISE n. f. Défaut d'intelligence ; action ou propos bête.

BÉTOINE n. f. Plante de la famille des labiées.

BÉTON n. m. Espèce de mortier qui se durcit promptement dans l'eau.
BETTE n. f. Plante potagère.
BETTERAVE n. f. Espèce de bette à racines d'une saveur sucrée.
BEUGLEMENT n. m. Cri du bœuf, de la vache et du taureau.
BEUGLER v. int. Pousser des beuglements. *Fig.* Jeter de grands cris.
BEURRE n. m. Substance grasse et onctueuse extraite de la crème.
BEURRÉ n. m. Sorte de poire fondante.
BEURRÉE n. f. Tranche de pain recouverte de beurre.
BEURRER v. tr. Étendre du beurre sur du pain.
BEURRIER, IÈRE n. Qui vend du beurre; vase où l'on met du beurre.
BÉVUE n. f. Méprise, erreur.
BEY n. m. Gouverneur d'une province ou d'une ville turque.
BÉZOARD n. m. Concrétion pierreuse à laquelle on attribuait autrefois de merveilleuses propriétés.
BIAIS n. m. Ligne oblique, de travers. *Fig.* Moyens détournés : *prendre un biais.* **En biais, de biais,** loc. adv. Obliquement : *couper une étoffe de biais, prendre un esprit de biais.*
BIAISEMENT n. m. Action de biaiser.
BIAISER v. int. Être de biais, aller de biais. *Fig.* User de finesse.
BIBELOT n. m. Objet futile et de peu de valeur.
BIBERON n. m. Petit vase à bec ou tuyau pour faire boire un enfant ou un malade.
BIBERON, ONNE n. Qui aime le vin.
† **BIBLE** n. f. L'Ancien et le Nouveau Testament, l'Écriture sainte.
BIBLIOGRAPHE n. m. Homme versé dans la connaissance des livres.
BIBLIOGRAPHIE n. f. Science du bibliographe.
BIBLIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la bibliographie : *connaissances bibliographiques.*
BIBLIOMANE n. m. Qui a la manie des livres.
BIBLIOMANIE n. f. Passion excessive des livres.
BIBLIOPHILE n. m. Amateur éclairé des livres.
BIBLIOTHÉCAIRE n. m. Préposé à la garde d'une bibliothèque.
BIBLIOTHÈQUE n. f. Collection de livres; lieu où ils sont rangés et mis en ordre; armoire disposée par rayons pour recevoir des livres. *Fig. C'est une bibliothèque vivante*, c'est un homme très-savant.
BIBLIQUE adj. Qui a rapport à la Bible. *Société biblique*, pour sa propagation; *style biblique*, conforme au style de la Bible.
BICARBONATE n. m. Carbonate d'un degré supérieur.
BICARBURE n. m. Carbure d'un degré inférieur.
BICÉPHALE adj. Qui a deux têtes.
BICEPS (*sepse*) n. Se dit de certains muscles. *Avoir du biceps*, être doué d'une grande force. *Pop.*
BICHE n. f. Femelle du cerf.
BICHET n. m. Ancienne mesure pour les grains.
BICHON n. m. Petit chien de dame, à long poil.
BICHONNER v. tr. Friser, caresser : *vous bichonnez trop votre enfant.*
BICOQUE n. f. Place mal fortifiée; maison de peu de valeur.
BIDET n. m. Petit cheval de selle.
BIDON n. m. Broc de bois; vase de fer-blanc à l'usage des soldats.
BIELLE n. f. *Méc.* Pièce d'une machine qui sert à communiquer le mouvement.
BIEN n. m. Ce qui est bon, honnête, avantageux, convenable; richesse. Pl. *Biens de la terre*, productions du sol; *biens éternels*, le ciel. *Fig. Biens du corps*, la santé, la force; *biens de l'esprit*, les talents; *biens de l'âme*, les vertus. Adv. Beaucoup, fort : *il dort bien;* formellement : *songez-y bien;* à peu près : *il y a bien deux ans.* Marque avantage : *ce malade est bien mieux;* certain degré de perfection : *il écrit bien;* consentement : *je le veux bien;* convenance : *je suis bien ici;* sagesse, prudence : *vous ferez bien d'agir ainsi;* approbation : *bien, très-bien.* Loc. conj. **Bien que**, quoique; **si bien que**, de sorte que.
BIEN-AIMÉ, ÉE adj. et n. Chéri tendrement; préféré à tout autre : *c'est mon fils bien-aimé.*
BIEN-DIRE n. m. Action de bien dire : *le bien-dire ne dispense pas du bien-faire.*
BIEN-DISANT, ANTE adj. Qui parle bien, avec facilité.
BIEN-ÊTRE n. m. Situation agréable de corps, d'esprit et de fortune.
BIENFAISANCE (*fe;* dans le discours soutenu *fè*) n. f. Inclination à faire du bien.
BIENFAISANT, E (*fe;* dans le discours soutenu *fè*) adj. Qui aime à faire du bien.
BIENFAIT n. m. Bien que l'on fait; faveur, bon office : *accabler de bienfaits.*
BIENFAITEUR, TRICE n. Qui fait du bien.
BIEN-FONDS n. m. Immeuble (terre ou maison). Pl. des *biens-fonds.*

BIENHEUREUX, EUSE adj. Extrêmement heureux. N. m. Celui qui jouit de la béatitude éternelle.

BIENNAL, ALE, AUX adj. Qui dure deux ans : *charge biennale.*

BIENSÉANCE n. f. Convenance.

BIENSÉANT, E adj. Se dit de ce qu'il convient de faire, de dire.

BIENTÔT adv. de temps. Sous peu. **A bientôt,** loc. adv. Je souhaite, je compte vous revoir avant peu.

BIENVEILLANCE n. f. Disposition favorable envers quelqu'un.

BIENVEILLANT, E adj. Qui veut du bien, qui témoigne de la bienveillance.

BIENVENU, E adj. et n. Qui est bien reçu, qui arrive à propos : *soyez le bienvenu.*

BIENVENUE n. f. Heureuse arrivée; repas qu'on a l'habitude de donner en entrant dans un corps : *payer sa bienvenue.*

BIÈRE n. f. Boisson faite avec de l'orge et du houblon.

BIÈRE n. f. Cercueil.

BIEZ ou **Bief** (*bié*) n. m. Canal qui fait tomber les eaux sur la roue d'un moulin.

BIFFAGE n. m. Rature.

BIFFER v. tr. Effacer ce qui est écrit : *biffer une clause dans un contrat.*

BIFTECK n. m. Tranche de bœuf grillée. Pl. des *biftecks.*

BIFURCATION n. f. Endroit où une chose se divise en deux : *la bifurcation d'un chemin, d'un arbre.*

BIFURQUER (SE) v. pr. Se séparer en deux.

BIGAME adj. et n. Marié à deux personnes en même temps.

BIGAMIE n. f. Etat de bigame.

BIGARREAU n. m. Cerise rougeâtre, à chair très-ferme.

BIGARREAUTIER n. m. Arbre qui porte des bigarreaux.

BIGARRER v. tr. Diversifier par des couleurs mal assorties.

BIGARRURE n. f. Variété de couleurs mal assorties. *Fig.* Mélange de personnes ou de choses qui ne conviennent pas. *Bigarrure du style*, mélange d'expression nobles et de locutions triviales.

BIGLE adj. et n. Louche.

BIGLER v. int. Loucher.

BIGORNE n. f. Enclume à deux pointes, deux *cornes.*

BIGOT, OTE adj. Dévot outré.

BIGOTERIE n. f. Dévotion outrée.

BIGOTISME n. m. Caractère du bigot.

BIJOU n. m. Petit ouvrage d'une matière ou d'un travail précieux, servant pour la parure. *Fig.* Petite maison charmante; joli enfant; chose ou personne mignonne. Pl. des *bijoux.*

BIJOUTERIE n. f. Commerce de bijoux.

BIJOUTIER, IÈRE n. Qui fait et vend des bijoux.

BILAN n. m. Compte de l'actif et du passif d'un négociant; état de situation d'un commerçant en faillite. *Déposer son bilan*, faire faillite.

BILATÉRAL, ALE, AUX adj. Qui lie des deux côtés : *une convention bilatérale.*

BILBOQUET n. m. Jouet formé d'une boule et d'un petit bâton tourné, creusé par un bout et pointu par l'autre.

BILE n. f. Humeur dont la sécrétion s'opère dans le foie.

BILIAIRE adj. *Anat.* Qui a rapport à la bile.

BILIEUX, EUSE adj. Qui abonde en bile. *Fig. C'est un homme bilieux*, colère.

BILL (*bi-le*) n. m. Projet d'acte du parlement d'Angleterre.

BILLARD n. m. Jeu qui se joue avec des boules d'ivoire sur une table couverte d'un tapis vert; la table sur laquelle on joue; la salle où l'on joue.

BILLARDER v. int. Toucher deux fois sa bille avec la queue.

BILLE n. f. Boule de billard; petite boule de pierre, de marbre ou d'agate; bloc de bois non travaillé.

BILLET n. m. Petite lettre missive : *billet d'invitation ;* carte d'entrée : *billet de spectacle ;* papier de crédit : *billet de banque ;* promesse de payement : *billet à ordre ;* bulletin de loterie.

BILLEVESÉE n. f. Discours frivole, conte ridicule.

BILLION (*li-on*) n. m. Mille millions. Syn. de *milliard.*

BILLON (*bi-ion*) n. m. Monnaie de cuivre.

BILLON (*bi-ion*) n. m. *Agr.* Ados formé dans un terrain avec la charrue.

BILLONNAGE (*bi-ion*) n. m. Labourage en billons.

BILLOT (*bi-iot*) n. m. Tronçon de bois gros et court.

BILOBÉ, ÉE adj. Qui a deux lobes.

BILOCULAIRE adj. Se dit d'un fruit à deux cavités ou loges.

BIMANE adj. et n. Qui a deux mains : *l'homme est bimane.*

BIMBELOT n. m. Jouet d'enfants.

BIMBELOTERIE n. f. Commerce de jouets.

BIMBELOTIER n. m. Marchand de jouets d'enfants.

BINAGE n. m. Action de biner.

BINAIRE adj. Qui a deux pour base : *nombre binaire.*

BINER v. tr. Donner une seconde façon aux terres, aux vignes. V. int. Dire deux messes le même jour dans deux églises différentes.

BINET n. m. Bobèche pour brûler les bouts de chandelle.

BINETTE n. f. Outil de jardinier.

BINOCLE n. m. Sorte de lunettes.

BINÔME n. m. *Alg.* Quantité composée de deux termes, comme $a - b$.

BIOGRAPHE n. m. Auteur de biographies.

BIOGRAPHIE n. f. Vie de quelque personnage.

BIOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la biographie : *notice biographique.*

BIOLOGIE n. f. Science de la vie des corps organisés.

BIOXYDE n. m. Oxyde au second degré.

BIPÈDE adj. et n. Animal à deux pieds : *l'homme est un bipède.*

BIQUE n. f. Chèvre. *Fam.*

BIQUET n. m. Petit d'une bique, nom vulgaire du chevreau.

BIRÈME n. f. Vaisseau ancien à deux rangs de rames de chaque côté.

BIRIBI n. m. Jeu de hasard.

BIS, E adj. Brun : *pain bis.*

BIS (*bi-ce*) adv. Une seconde fois, deux fois : *numéro* 20 *bis.* N. m. *Avoir les honneurs du bis.*

BISAÏEUL, E n. Père, mère de l'aïeul ou de l'aïeule. Pl. *bisaïeuls, bisaïeules.*

BISAIGUË n. f. V. *Besaiguë.*

BISANNUEL, ELLE adj. *Bot.* Qui ne fleurit, ne fructifie et ne meurt qu'au bout de deux ans, comme la *carotte,* la *betterave,* le *blé d'hiver,* etc.

BISBILLE n. f. Petite querelle sur un objet futile. *Fam.*

BISCAÏEN n. m. Petit boulet en fer.

BISCHOF (*bi-chof*) n. m. Boisson froide, composée de vin, de sucre et de citron.

BISCORNU, E adj. D'une forme irrégulière. *Fig.* Bizarre : *raisonnement biscornu. Fig.*

BISCOTIN n. m. Petit biscuit ferme et cassant.

BISCOTTE n. f. Tranche de pain séchée au four.

BISCUIT n. m. Galette très-dure pour les voyages sur mer ; pâtisserie faite avec de la farine, des œufs et du sucre ; ouvrage de porcelaine qui, après avoir reçu deux cuissons, est laissé dans son blanc mat, imitant le grain du marbre : *statuette de biscuit.*

BISE n. f. Vent du nord. *Fig.* Hiver : *quand la bise fut venue.*

BISEAU n. m. Bord en talus ; outil de menuisier, de tourneur.

BISEAUTER v. tr. Tailler en biseau des cartes, pour tromper au jeu.

BISER v. tr. Reteindre, en parlant des étoffes. V. int. Dégénérer, noircir, en parlant des céréales.

BISET n. m. Pigeon sauvage ; garde national non en uniforme.

BISMUTH n. m. Métal d'un blanc tirant sur le jaune.

BISON n. m. Bœuf sauvage.

BISQUAIN n. m. Peau de mouton préparée et garnie de sa laine.

BISQUE n. f. Potage fait de coulis d'écrevisses.

BISQUER v. int. Éprouver du dépit. *Fam.*

BISSAC n. m. Sorte de besace.

BISSECTION n. f. *Géom.* Division d'un angle, d'une ligne, etc., en deux parties égales.

BISSECTRICE adj. et n. f. *Géom.* Ligne qui coupe en deux.

BISSER v. tr. Répéter ou faire répéter une seconde fois : *bisser un passage, un acteur.*

BISSEXTE n. m. Jour ajouté au mois de février dans toutes les années exactement divisibles par quatre, c'est-à-dire bissextiles.

† **BISSEXTIL, ILE** adj. Se dit de l'année de 366 jours, où se rencontre le bissexte.

BISSEXUEL, ELLE adj. Qui a les deux sexes.

BISTOURI n. m. Instrument de chirurgie servant à faire des incisions.

BISTOURNER v. tr. Tourner, déformer. *Jambes bistournées,* torses.

BISTRE n. m. Suie détrempée, dont on se sert pour laver les dessins.

BISTRER v. tr. Donner la couleur du bistre.

BITORD n. m. Petit cordage composé de deux fils de caret.

BITUME n. m. Substance inflammable ; sorte de goudron, fossile ou minéral.

BITUMINER v. tr. Enduire de bitume.

BITUMINEUX, EUSE adj. Qui a les qualités du bitume ; qui en contient : *sol bitumineux.*

BIVAC ou **Bivouac** n. m. Garde extraordinaire faite de nuit pour la sûreté d'un camp ; lieu où s'arrête une armée en campagne.

BIVALVE n. m. *Hist. nat.* Se dit des coquillages composés de deux coquilles jointes par une espèce de charnière, comme les *moules,* les *huîtres.*

BIVAQUER ou **Bivouaquer** v. int. Camper en plein air.

BIZARRE adj. Fantasque, extravagant, capricieux : *esprit bizarre*.

BIZARREMENT adv. D'une façon bizarre.

BIZARRERIE n. f. Caractère de ce qui est bizarre.

BLAFARD, E adj. Pâle, d'un blanc terne : *teint blafard, lueur blafarde*.

BLAGUE n. f. Vessie, petit sac à tabac.

BLAGUE n. f. Mensonge. *Fam.*

BLAGUER v. int. Dire des blagues. V. tr. Railler. *Fam.*

BLAGUEUR, EUSE adj. et n. Qui dit des blagues. *Fam.*

BLAIREAU n. m. Mammifère, bête puante; pinceau de doreur fait de poil de blaireau ; pinceau à savonner la barbe.

BLÂMABLE adj. Digne de blâme.

BLÂME n. m. Sentiment, discours par lequel on condamne une personne, une action.

BLÂMER v. tr. Désapprouver, réprimander.

BLANC, BLANCHE adj. Qui est de la couleur du lait, de la neige. *Fig.* Qui n'est pas sale : *linge blanc ;* innocent : *blanc comme neige. Arme blanche*, tranchante ou pointue; *papier blanc*, où il n'y a rien d'écrit ; *nuit blanche*, passée sans dormir ; *donner carte blanche*, donner plein pouvoir.

BLANC n. m. La couleur blanche ; fard, homme de race blanche ; espace blanc dans une page; but auquel on vise. **Blanc d'œuf**, partie glaireuse de l'œuf; **blanc de l'œil**, la cornée ; **blanc d'Espagne**, craie friable; **blanc de céruse, de plomb**, substance qui entre dans certaines couleurs.

BLANC-BEC n. m. Jeune homme sans expérience. Pl. des *blancs-becs*.

BLANCHAILLE n. m. Menus poissons blancs.

BLANCHÂTRE adj. Tirant sur le blanc : *liqueur blanchâtre*.

BLANCHE n. f. Note de musique.

BLANCHEMENT adv. Proprement : *tenir un enfant blanchement*.

BLANCHET n. m. Filtre d'étoffe employé dans les pharmacies. *Impr.* Morceau de laine ou de soie dont on garnit le tympan d'une presse pour rendre le foulage plus égal.

BLANCHEUR n. m. Qualité de ce qui est blanc : *la blancheur de la neige*.

BLANCHIMENT n. m. Action ou art de blanchir : *blanchiment de la toile*.

BLANCHIR v. tr. Rendre blanc : *l'âge blanchit les cheveux ;* rendre propre. *blanchir du linge. Fig.* Disculper : *rien ne peut le blanchir.* V. int. Devenir blanc : *ses cheveux commencent à blanchir.*

BLANCHISSAGE n. m. Action de blanchir le linge.

BLANCHISSANT, E adj. Qui blanchit, qui paraît blanc : *l'aube blanchissante.*

BLANCHISSERIE n. f. Lieu où l'on blanchit des toiles, des étoffes, etc.

BLANCHISSEUR, EUSE n. Qui blanchit du linge.

BLANC-MANGER n. m. Gelée animale blanche, que l'on prépare avec un extrait d'amandes douces, de l'eau de fleurs d'oranger et de l'huile essentielle de citron. Pl. des *blanc-manger.*

BLANC-SEING n. m. Signature apposée au bas d'un papier blanc. Pl. des *blanc-seings.*

BLANQUE n. f. Jeu en forme de loterie.

BLANQUETTE n. f. Petite poire d'été à peau blanche ; ragoût de veau à sauce blanche.

BLASÉ, ÉE adj. Dégoûté de tout : *homme blasé.*

BLASER v. tr. Affaiblir les sens, émousser le goût : *les excès l'ont blasé.*

BLASON n. m. Armoiries ; science du blason.

BLASONNER v. tr. Peindre ou interpréter des armoiries.

BLASPHÉMATEUR, TRICE n. Qui blasphème.

BLASPHÉMATOIRE adj. Qui contient des blasphèmes : *propos blasphématoire.*

BLASPHÈME n. m. Parole ou discours qui outrage la Divinité, insulte à la religion.

BLASPHÉMER v. tr. et int. Proférer un blasphème : *blasphémer la religion, blasphémer contre la religion.* — Pour la conj. v. *accélérer.*

BLATIER n. m. Marchand de blé.

BLATTE n. f. Insecte.

BLAUDE n. f. Blouse de charretier.

BLÉ n. m. Froment, et généralement toute plante qui produit le grain dont on fait le pain. **Blé méteil**, moitié blé, moitié seigle ; **blé noir**, sarrasin ; **blé de Turquie**, maïs. *Fig. Manger son blé en herbe*, dépenser son revenu par avance.

BLÊME adj. Très-pâle : *teint blême.*

BLÊMIR v. int. Devenir blême.

BLÉSITÉ n. f. Vice dans la prononciation, qui consiste à dire *z* pour *s*, *g*, *ch*, etc.

BLESSANT, E adj. Offensant : *parole blessante.*

BLESSER v. tr. Donner un coup qui fait plaie, fracture ou contusion; faire du mal : *mon soulier me blesse. Fig.* Choquer, offenser : *ce mot le blessa;* porter préjudice : *blesser des intérêts.* V. pr. Se faire une blessure; s'offenser.

BLESSURE n. f. Plaie. *Fig.* Ce qui offense l'honneur, l'amour-propre; tourment moral : *blessure de l'âme.*

BLET, ETTE adj. Trop mûr : *fruit blet, poire blette.*

BLEU, E adj. De couleur d'azur. N. m. La couleur bleue : *passer du linge au bleu, des étoffes bleuclair, bleu foncé. Cuis.* Court-bouillon : *poisson au bleu.* **Les Bleus** n. m. pl. Nom donné par les Vendéens aux soldats de la République, en 1793. **Bleu de Prusse,** matière d'un bleu foncé; **cordon bleu,** cuisinière très-habile; **contes bleus,** récits fabuleux, contes de fées.

BLEUÂTRE adj. Qui tire sur le bleu.

BLEUIR v. tr. Rendre bleu. V. int. Devenir bleu.

BLINDAGE n. m. Action de blinder.

BLINDER v. tr. Garnir de blindes une tranchée; entourer de plaques de fer les parois des navires, des forts, etc., pour les protéger.

BLINDES n. f. pl. Pièces de bois soutenant les fascines d'une tranchée, et mettant les travailleurs à couvert.

BLOC n. m. Gros morceau de marbre ou de pierre. **En bloc** loc. adv. Sans compter : *vendre en bloc.*

BLOCAGE n. m. ou **Blocaille** n. f. Menu moellon. *Impr.* Lettres retournées mises provisoirement.

BLOCKHAUS (*blokoce*) n. m. Petit fort en bois.

BLOCUS (*cuce*) n. m. Investissement complet d'une place.

BLOND, E adj. D'une couleur moyenne entre le doré et le châtain clair. N. Se dit des personnes : *un grand blond, une belle blonde.* N. m. La couleur blonde : *cheveux d'un beau blond.*

BLONDE n. f. Dentelle de soie.

BLONDIN, INE adj. Qui a les cheveux blonds.

BLONDIR v. int. Devenir blond.

BLOQUER v. tr. Faire le blocus d'une place, d'une ville. *Billard.* Pousser droit et avec force une bille dans la blouse. *Impr.* Mettre provisoirement une lettre renversée, pour une autre dont on manque.

BLOTTIR (SE) v. pr. S'accroupir, se ramasser en un tas.

BLOUSE n. f. Chacun des trous d'un billard.

BLOUSE n. f. Sarrau de toile.

BLOUSER v. tr. Faire entrer une bille de billard dans la blouse. *Fig.* Tromper, induire en erreur : *il m'a blousé.* V. pr. Se tromper : *il s'est blousé. Fam.*

BLUET ou **Barbeau** n. m. Petite fleur *bleue* qui croît dans les blés.

BLUETTE n. f. Petite étincelle. *Fig.* Ouvrage d'esprit sans prétention : *cette pièce de comédie n'est qu'une bluette.*

BLUTAGE n. m. Action de bluter.

BLUTER v. tr. Passer la farine par le blutoir.

BLUTOIR ou **Bluteau** n. m. Tamis pour passer la farine.

† **BOA** n. m. Serpent sans venin, de la plus grosse espèce. *Fig.* Longue fourrure de femme.

BOBÈCHE n. f. Partie supérieure du chandelier, dans laquelle on met la bougie ou la chandelle.

BOBINE n. f. Petit cylindre en bois pour dévider du fil, de la soie, etc.

BOBINER v. tr. Dévider de la soie, du fil, etc., sur une bobine.

BOBINEUSE n. f. Ouvrière qui dévide sur la bobine.

BOBO n. m. Petit mal, dans le langage des enfants.

BOCAGE n. m. Bosquet, petit bois.

BOCAGER, ÈRE adj. Qui habite les bocages : *nymphe bocagère.*

BOCAL n. m. Vase à large ouverture et à col très-court.

BOCARD n. m. Machine pour écraser la mine, le minerai.

BOCARDER v. tr. Passer au bocard.

BŒUF (*beufe*, au pl. *beu*) n. m. Animal ruminant et à cornes; sa chair. **Bœuf gras** (*beu* au sing. et au pl.) n. m. Bœuf qu'on promène en pompe dans les rues pendant les *jours gras.*

BOGUE n. f. Enveloppe extérieure de la châtaigne.

BOHÈME ou **Bohémien, enne** n. Vagabond de mœurs déréglées. *Mener une vie de bohème,* vivre en vagabond.

BOIRE v. tr. Avaler un liquide; s'enivrer; absorber : *ce papier boit. Fig. Boire le calice jusqu'à la lie,* supporter un malheur dans toute son étendue.

BOIRE n. m. Ce qu'on boit : *le boire et le manger.*

BOIS n. m. Substance dure et compacte des arbres; lieu planté d'arbres; cornes des bêtes fauves : *bois du cerf.*

BOISAGE n. m. Bois qui sert à une boiserie.

BOISÉ, ÉE adj. Garni d'arbres, couvert de forêts.

BOISEMENT n. m. Plantation de bois.

BOISER v. tr. Garnir, planter de bois : *boiser une montagne.*

BOISERIE n. f. Menuiserie qui couvre les murs d'un appartement.

BOISSEAU n. m. Ancienne mesure de capacité pour les matières sèches.

BOISSELIER n. m. Qui fait des boisseaux et des ustensiles de bois.

BOISSELLERIE n. f. Art ou commerce du boisselier.

BOISSON n. f. Ce qu'on boit.

BOITE n. f. Etat du vin bon à boire.

BOÎTE n. f. Coffre de bois, de carton ou de métal; contenu de la boîte : *boîte de bonbons;* pièce d'artillerie. **Boîte aux lettres**, dans laquelle se jettent les lettres pour la poste.

BOITER v. int. Marcher en clochant.

BOITEUX, EUSE adj. et n. Qui boite.

BOÎTIER n. m. Coffre à compartiments; ouvrier qui fait les boîtes de montre.

BOL n. m. Vase demi-sphérique; petite boule médicamenteuse.

BOLÉRO n. m. Danse espagnole.

BOLET n. m. Sorte de champignon.

BOLIDE n. m. Corps enflammé qui se meut dans l'air avec rapidité, connu sous le nom d'*étoile filante.*

BOLLANDISTES n. m. pl. Société de jésuites, à Anvers, auteurs d'une *Vie des saints*, dont le principal rédacteur se nommait *Bollandus.*

BOMBANCE n. f. Grande chère.

BOMBARDE n. f. Ancienne machine dont on se servait à la guerre pour lancer des projectiles; sorte de bouche à feu; navire.

BOMBARDEMENT n. m. Action de lancer des bombes.

BOMBARDER v. tr. Lancer des bombes dans une place de guerre.

BOMBARDIER n. m. Artilleur qui lance des bombes.

BOMBASIN n. m. Etoffe de soie.

BOMBE n. f. Globe de fer creux et rempli de poudre. *Arriver comme une bombe*, sans être attendu.

BOMBEMENT n. m. Convexité.

BOMBER v. tr. Rendre convexe. V. int. : *ce mur bombe.*

BOMBIQUE adj. Se dit d'un acide extrait de la chrysalide du ver à soie.

BOMBYX ou **Bombyce** n. m. Insecte lépidoptère nocturne, dont la chenille est le ver à soie.

BON, BONNE adj. Qui a de la bonté : *bon roi;* ingénieux : *bon mot;* heureux : *bonne année;* qui a les qualités convenables : *bon cheval;* qui excelle : *bon ouvrier;* propre à : *bon pour le conseil;* favorable : *voilà un bon temps;* grand, fort *donner un bon coup;* faible, crédule : *bonnes gens. Bon apôtre*, homme fin, rusé. N. m. Ce qui est bon : *il y a du bon dans cet enfant.* Pl. Gens de bien. Adv. : *Sentir bon.* **Bon!** exclam. de doute, de surprise, d'incrédulité; *c'est bon*, cela suffit; *pour tout de bon*, sérieusement.

BON n. m. Promesse de payement; autorisation de payer, de livrer : *bon de vivres.*

BONACE n. f. Calme de la mer.

BONASSE adj. Simple, sans malice.

BONBON n. m. Friandise d'enfant.

BONBONNE n. f. Sorte de damejeanne de verre ou de grès : *une bonbonne d'acide sulfurique.*

BONBONNIERE n. f. Boîte à bonbons.

BON-CHRÉTIEN n. m. Espèce de poire.

BOND n. m. Rejaillissement d'un corps élastique; saut : *faire un bond.*

BONDE n. f. Pièce de bois qui, baissée ou levée, retient ou laisse écouler l'eau d'un étang; trou rond d'un tonneau, pour y verser le liquide; bouchon qui ferme ce trou.

BONDIR v. int. Faire des bonds. *Fig. Cela fait bondir le cœur*, cela répugne extrêmement.

BONDISSANT, E adj. Qui bondit : *agneaux bondissants.*

BONDISSEMENT n. m. Action de bondir.

BONDON n. m. Petit fromage cylindrique; bouchon de la bonde d'un tonneau.

BONDONNER v. tr. Boucher avec un bondon.

BONDRÉE n. f. Gros oiseau de proie, du genre milan.

BON-HENRI n. m. L'épinard sauvage.

BONHEUR n. m. Etat heureux; événement prospère; hasard favorable.

BONHOMIE n. f. Bonté du cœur, simplicité des manières; crédulité.

BONHOMME n. m. Homme faible, trop bon.

BONI n. m. Excédant de la recette sur la dépense; somme restée sans emploi.

BONIFICATION n. f. Amélioration.

BONIFIER v. tr. Rendre meilleur : *bonifier des terres.*

BONJOUR n. m. Salut du jour.

BONNE n. f. Femme de service; fille chargée de veiller sur un enfant.

BONNE-AVENTURE n. f. Vaine prédiction de l'avenir. Pl. des *bonnes-aventures.*

BONNE-DAME n. f. Nom vulgaire de l'arroche.

BONNEMENT adv. De bonne foi,

naïvement : *convenir bonnement d'une* chose.

BONNET n. m. Coiffure. *Fig. Gros bonnet*, personnage important ; *prendre sous son bonnet*, inventer ; *avoir la tête près du bonnet*, être prompt à se fâcher ; *mettre son bonnet de travers*, se fâcher ; *deux têtes dans un bonnet*, toujours du même avis. **Bonnet chinois**, instrument de musique.

BONNETERIE n. f. Commerce de bonnetier.

BONNETIER, ÈRE n. Fabricant, marchand de bonnets, de bas, etc.

BONNETTE n. f. *Mar.* Petite voile.

BONSHOMMES n. m. pl. Petits dessins d'enfant.

BONSOIR n. m. Salut du soir.

BONTÉ n. f. Qualité de ce qui est bon ; penchant à faire le bien.

BONZE n. m. Prêtre chinois ou japonais.

BOQUILLON n. m. Bûcheron.

BORAX n. m. Sel minéral, propre à favoriser la fusion des métaux.

BORBORYGME n. m. Bruit que font entendre les gaz contenus dans l'abdomen.

BORD n. m. Extrémité d'une surface : *bord d'une table ;* rivage : *bords du Rhin ;* côté d'un navire ; le navire même : *monter à bord. Vaisseau de haut bord*, grand bâtiment. *Fig. Les sombres bords*, l'Enfer.

BORDAGE n. m. *Mar.* Revêtement qui couvre les membrures d'un navire.

BORDÉE n. f. *Mar.* Décharge simultanée de tous les canons du même bord ; marche d'un navire qui louvoie. *Fig. : une bordée d'injures.*

BORDER v. tr. Garnir le bord d'un habit, d'une robe, etc. ; s'étendre le long du bord. *Mar.* Côtoyer.

BORDEREAU n. m. Détail des articles d'un compte ; état des espèces diverses qui composent une somme, un compte d'intérêt. *Bordereau d'inscription*, état d'une créance à inscrire sur le registre du conservateur des hypothèques.

BORDIGALIER n. m. Pêcheur à la bordigue.

BORDIGUE n. f. Engin de pêche.

BORDURE n. f. Ce qui borde, sert d'ornement : *bordure d'un tableau.*

BORE n. m. *Chim.* Corps simple d'un brun verdâtre.

BORÉAL, ALE adj. Du nord.

BORÉE n. m. Vent du nord. *Poét.*

BORGNE adj. et n. Qui a perdu un œil. *Fig.* Sans apparence : *maison borgne. Cabaret borgne*, mauvais cabaret.

BORGNESSE n. f. Femme borgne.

BORIQUE adj. Se dit d'un acide formé de bore et d'oxygène.

BORNAGE n. m. Action de planter des bornes pour séparer les propriétés.

BORNE n. f. Pierre ou autre marque qui sépare un champ d'un autre. *Fig.* et pl. Limites : *les bornes de l'Europe.*

BORNÉ, ÉE adj. De peu d'étendue. *Fig. Esprit borné*, peu intelligent.

BORNER v. tr. Mettre des bornes ; limiter. *Fig.* Modérer : *borner ses désirs.*

BOSPHORE n. m. Etroit espace de mer resserré entre deux terres : *le Bosphore de Thrace.*

BOSQUET n. m. Petit bois ; touffe d'arbres.

BOSSAGE n. m. *Arch.* Partie laissée en saillie.

BOSSE n. f. Grosseur extraordinaire au dos ou à l'estomac ; enflure ; élévation sur une surface qui devrait être unie. *Sculp.* Relief d'une figure. Pl. Protubérances du crâne.

BOSSELAGE n. m. Travail en bosse.

BOSSELER v. tr. Travailler en bosse. Prend deux *l* devant un *e* muet : *je bosselle.*

BOSSETTE n. f. Ornement des deux côtés du mors.

BOSSOIR n. m. *Mar.* Poutre qui supporte l'ancre.

BOSSU, E adj. et n. Qui a une bosse.

BOSSUER v. tr. Faire des bosses à de la vaisselle, de l'argenterie, etc.

BOSTANGI n. m. Jardinier du sérail.

BOSTON n. m. Jeu de cartes.

BOT (pied) adj. m. Contrefait.

BOTANIQUE n. f. Science des végétaux. Adj. Qui a rapport à cette science : *jardin botanique.*

BOTANISTE n. m. Qui s'occupe de botanique.

BOTTE n. f. Assemblage de choses de même nature liées ensemble : *botte d'asperges ;* coup de fleuret ou d'épée : *porter, parer une botte.*

BOTTE n. f. Chaussure de cuir : *Avoir du foin dans ses bottes*, être riche ; *à propos de bottes*, sans motif.

BOTTELAGE n. m. Action de botteler.

BOTTELER v. tr. Lier en bottes.— Prend deux *l* dev. une syllabe muette.

BOTTELEUR n. m. Qui bottelle.

BOTTER v. tr. Fournir des bottes : *botter un régiment de cavalerie.* **Se botter** v. pr. Mettre ses bottes.

BOTTIER n. m. Qui fait des bottes.

BOTTINE n. f. Petite botte.

BOUC n. m. Mâle de la chèvre.

BOUCAN n. m. Lieu où les sauvages d'Amérique fument leurs viandes ; bruit,

vacarme : *c'est un boucan à ne pas s'entendre. Fam.*

BOUCANER v. tr. Fumer de la viande, du poisson.

BOUCANIER n. m. Autrefois, pirate en Amérique.

BOUCAUT n. m. Tonneau grossier où l'on met des marchandises sèches.

BOUCHE n. f. Partie du visage de l'homme qui reçoit les aliments et donne passage à la voix; en parlant des animaux, se dit des bêtes de somme et de trait : *bouche d'un bœuf, d'un cheval.* On dit aussi : *la bouche d'un saumon, d'une carpe, d'une grenouille. Bouche close,* silence! *faire venir l'eau à la bouche,* exciter le désir; *faire la petite bouche,* le difficile, le dégoûté; *la déesse aux cent bouches,* la Renommée. **Bouche à feu,** pièce d'artillerie; **bouche de chaleur,** ouverture au moyen de laquelle la chaleur se communique. *Fig.* Personnes : *des bouches inutiles;* ouverture : *la bouche d'un canon.* Pl. Embouchures d'un fleuve : *les bouches du Nil, du Danube,* etc.

BOUCHÉ, ÉE adj. Sans intelligence : *enfant bouché.*

BOUCHÉE n. f. Quantité de pain ou d'autre aliment qui peut entrer dans la bouche en une seule fois.

BOUCHER v. tr. Fermer une ouverture.

BOUCHER n. m. Qui tue les bestiaux, et vend leur chair en détail. *Fig.* Homme cruel; chirurgien ignorant, maladroit. *Fam.*

BOUCHÈRE n. f. Femme d'un boucher.

BOUCHERIE n. f. Lieu où se vend la viande. *Fig.* Massacre. *Mener des troupes à la boucherie,* à une action où elles doivent périr.

BOUCHE-TROU n. m. Qui remplace momentanément une personne ou une chose absente. Pl. des *bouche-trous.*

BOUCHOIR n. m. Grande plaque de fer qui sert à fermer la bouche d'un four.

BOUCHON n. m. Ce qui sert à boucher; branche de verdure ou d'arbre, qui sert d'enseigne à un cabaret; le cabaret même; poignée de paille tortillée.

BOUCHONNER v. tr. *Bouchonner un cheval,* le frotter avec un bouchon de paille, pour lui ôter la sueur ou la malpropreté.

BOUCHONNIER n. m. Qui fait ou vend des bouchons.

BOUCLE n. f. Anneau de métal avec traverse portant un ou plusieurs ardillons; bijou que les femmes attachent à leurs oreilles : *boucles d'oreilles;* mèche de cheveux frisés : *boucles ondoyantes;* anneau de fer scellé pour amarrer les bâtiments.

BOUCLER v. tr. Serrer avec une boucle : *boucler des souliers;* mettre des cheveux en boucles. V. int. : *ses cheveux bouclent.*

BOUCLIER n. m. Arme défensive des gens de guerre d'autrefois. *Fig.* Défenseur, appui : *le bouclier des lois.*

BOUDDHISME n. m. Religion de Bouddha, dans l'Inde.

BOUDDHISTE n. Sectateur de la religion de Bouddha.

BOUDER v. tr. et int. Témoigner de la mauvaise humeur.

BOUDERIE n. f. Action de bouder.

BOUDEUR, EUSE adj. et n. Qui boude.

BOUDIN n. m. Boyau rempli de sang et de graisse de porc; spirale de fil de fer ou de laiton.

BOUDJOU n. m. Monnaie d'Alger, valant 1 fr. 86 centimes. Pl. des *boudjous.*

BOUDOIR n. m. Cabinet de dame.

BOUE n. f. Poussière des rues et des chemins détrempée d'eau. *Fig.* Abjection : *âme de boue. Traîner dans la boue,* vilipender; *se traîner dans la boue,* s'avilir; *tirer quelqu'un de la boue,* d'un état abject.

BOUÉE n. f. Objet flottant, indiquant un écueil en mer, un obstacle dans les fleuves.

BOUEUR n. m. Qui est chargé de l'enlèvement des boues dans les villes.

BOUEUX, EUSE adj. Plein de boue : *chemin boueux.*

BOUFFANT adj. Qui bouffe : *cheveux bouffants.*

BOUFFANTE n. f. Guimpe gaufrée.

BOUFFE n. m. Acteur des opéras italiens. **Les Bouffes,** le théâtre italien, à Paris.

BOUFFÉE n. f. Action subite et passagère d'un corps léger qui se porte en masse vers nous : *bouffée de vent, de fumée;* air qui sort de la bouche : *bouffée de vin. Fig. Bouffée d'orgueil, de générosité,* mouvement passager d'orgueil, de générosité.

BOUFFER v. int. Se gonfler : *cette étoffe bouffe.*

BOUFFETTE n. f. Petite houppe qui pend au harnais des chevaux.

BOUFFIR v. tr. et int. Enfler; devenir enflé : *le visage lui bouffit.* **Bouffi, e** adj. Plein, gonflé : *bouffi d'orgueil.*

BOUFFISSURE n. f. Enflure.

BOUFFON n. m. Personnage comique. *Fig. Servir de bouffon,* de jouet.

BOUFFON, ONNE adj. Plaisant, facétieux : *discours bouffon.*

BOUFFONNER v. int. Faire le bouffon.

BOUFFONNERIE n. f. Ce qu'on fait ou ce qu'on dit pour exciter le rire.

BOUGE n. m. Logement malpropre.

BOUGEOIR n. m. Petit chandelier à manche.

BOUGER v. int. Se mouvoir.

BOUGETTE n. f. Sac de cuir, grande bourse. Origine de *budget*.

BOUGIE n. f. Chandelle de cire.

BOUGON adj. et n. des deux genres. Qui bougonne souvent.

BOUGONNER v. int. Murmurer, gronder entre ses dents. *Pop.*

BOUGRAN n. m. Toile forte et gommée.

BOUILLANT, E adj. Qui bout : *huile bouillante. Fig.* Vif, ardent : *jeunesse bouillante.*

BOUILLI n. m. Viande de bœuf cuite dans l'eau.

BOUILLIE n. f. Nourriture des petits enfants, composée de lait et de farine bouillis ensemble.

BOUILLIR v. int. (*Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. Je bouillais, n. bouillions. Je bouillis, n. bouillîmes. Je bouillirai, n. bouillirons. Bous, bouillons, bouillez. Que je bouille, q. n. bouillions. Que je bouillisse, q. n. bouillissions. Bouillant. Bouilli.*) Être en ébullition.

BOUILLOIRE n. f. Vase de métal pour faire bouillir l'eau.

BOUILLON n. m. Eau bouillie avec de la viande ou des herbes : *bouillon gras ;* bulle qui s'élève à la surface d'un liquide bouillant ; onde tumultueuse d'un liquide s'échappant avec force : *l'eau sort à gros bouillons ;* pli bouffant d'une étoffe.

BOUILLON-BLANC n. m. Plante vulnéraire pectorale. Pl. des *bouillons-blancs.*

BOUILLONNANT, E adj. Qui bouillonne.

BOUILLONNEMENT n. m. État d'un liquide qui bouillonne.

BOUILLONNER v. int. S'élever en bouillons.

BOUILLOTTE n. f. Petite bouilloire.

BOUILLOTTE n. f. Jeu de cartes.

BOULAIE n. f. Terrain planté de bouleaux.

BOULANGER, ÈRE n. Qui fait et vend du pain.

BOULANGER v. tr. Pétrir du pain et le cuire.

BOULANGERIE n. f. Art de faire le pain ; le lieu où il se fait, où il se vend.

BOULE n. f. Corps sphérique. Pl. Jeu : *jouer aux boules.*

BOULEAU n. m. Arbre à bois blanc.

BOULEDOGUE n. m. Gros chien dogue dont les dents sont en crochet.

BOULET n. m. Boule de fer dont on charge les canons ; jointure de la jambe du cheval au-dessus du paturon. *Traîner le boulet*, être aux galères.

BOULETTE n. f. Petite boule de pâte, ou de chair hachée. *Fig. Faire une boulette*, une bévue. *Pop.*

BOULEVARD ou **Boulevart** n. m. Promenade plantée d'arbres autour d'une ville, et quelquefois à l'intérieur. *Fig.* Place forte : *cette ville est le boulevard de l'Italie ;* protection : *la justice est le boulevard des États.*

BOULEVERSEMENT n. m. Grand désordre.

BOULEVERSER v. tr. Agiter violemment, ruiner, abattre : *bouleverser un État ;* mettre en désordre : *bouleverser une bibliothèque.*

BOULEVUE (à la, à) loc. adv. Précipitamment, avec peu d'attention.

BOULIMIE n. f. Faim excessive.

BOULIN n. m. Trou pratiqué dans un colombier pour faire nicher les pigeons. *Maçonn.* Trou fait dans un mur pour porter les échafaudages.

BOULINE n. f. *Mar.* Corde amarrée vers le milieu de chaque côté d'une voile, pour lui faire prendre le vent de côté.

BOULINER v. int. *Mar.* Aller à la bouline, naviguer avec un vent de biais.

BOULINGRIN n. m. Parterre de gazon.

BOULOIR n. m. Instrument pour remuer la chaux quand on l'éteint.

BOULON n. m. Cheville de fer avec fente au bout pour recevoir une clavette.

BOULONNER v. tr. Fixer, arrêter avec un boulon.

BOUQUET n. m. Assemblage de fleurs ou de certaines choses liées ensemble : *bouquet de diamants, de persil, de thym*, etc. *Fig.* Parfum agréable du vin ; pièce qui termine un feu d'artifice.

BOUQUETIER n. m. Vase à fleurs.

BOUQUETIÈRE n. f. Marchande de fleurs.

BOUQUETIN n. m. Bouc sauvage.

BOUQUIN n. m. Vieux bouc.

BOUQUIN n. m. Vieux livre de peu de valeur.

BOUQUINER v. int. Chercher de vieux livres dans les boutiques.

BOUQUINERIE n. f. Amas, commerce de vieux livres.

BOUQUINEUR n. m. Qui aime à bouquiner.

BOUQUINISTE n. m. Qui achète et revend de vieux livres.

BOURACAN n. m. Sorte de gros camelot.

BOURBE n. f. Amas de boue, telle que celle des marais, des étangs.

BOURBEUX, EUSE adj. Plein de bourbe.

BOURBIER n. m. Lieu creux et plein de boue. *Fig.* Mauvaise affaire : *il s'est mis dans un bourbier.*

BOURBILLON (*ll* mouillé) n. m. Pus épais d'un furoncle.

BOURDAINE ou **Bourgène** n. f. Arbuste dont le bois, réduit en charbon, sert à la fabrication de la poudre à canon.

BOURDE n. f. Mensonge, défaite : *conter des bourdes. Pop.*

BOURDILLON n. m. Bois refendu, propre à faire des futailles.

BOURDON n. m. Bâton de pèlerin ; grosse mouche ; grosse cloche ; faute typographique ; un des jeux de l'orgue, qui fait la basse. **Faux bourdon**, morceau dont les parties se chantent note contre note.

BOURDONNEMENT n. m. Bruit des mouches. *Fig.* Murmure sourd ; bruit continuel dans les oreilles.

BOURDONNER v. int. Faire entendre un bourdonnement. V. tr. Chanter ou causer à voix basse.

BOURG (*bourk* selon l'Acad. ; *bour* dans le lang. ordin.) n. m. Gros village où l'on tient marché.

BOURGADE n. f. Petit bourg.

BOURGÈNE n. f. V. *Bourdaine.*

BOURGEOIS, E n. Citoyen d'une ville ; patron, maître d'un ouvrier. Se dit par oppos. à *noble* et à *militaire*. Adj. Qui tient à la bourgeoisie : *maison bourgeoise ;* commun : *manières bourgeoises ;* confortable : *ordinaire bourgeois.*

BOURGEOISEMENT adv. D'une manière bourgeoise : *vivre bourgeoisement.*

BOURGEOISIE n. f. Classe intermédiaire entre la noblesse et le peuple.

BOURGEON n. m. Bouton qui pousse aux arbres ; nouveau jet de la vigne. *Fig.* Bouton au visage.

BOURGEONNER v. int. Pousser des bourgeons : *les arbres bourgeonnent. Fig.* Avoir des boutons : *son nez bourgeonne.*

BOURGMESTRE (*gue*) n. m. Premier magistrat de quelques villes de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, de Hollande, et que l'on nomme *maire* en France.

BOURGUIGNON, ONNE adj. et n. De la Bourgogne.

BOURNOUS n. m. V. *Burnous.*

BOURRACHE n. f. Plante médicinale.

BOURRADE n. f. Coup brusque.

BOURRASQUE n. f. Tourbillon de vent impétueux et de peu de durée. *Fig.* Accès de mauvaise humeur.

BOURRE n. f. Amas de poils pour garnir les selles, les bâts, etc. ; ce qu'on met par-dessus la charge des armes à feu ; partie grossière de la soie, de la laine.

BOURREAU n. m. Exécuteur des hautes œuvres. *Fig.* Homme cruel, inhumain.

BOURRÉE n. f. Fagot de menu bois ; danse d'Auvergne.

BOURRÈLEMENT n. m. État d'une âme bourrelée : *le bourrèlement du remords.*

BOURRELER v. tr. Tourmenter : *la conscience bourrèle les méchants.* Prend un accent grave dans toute sa conjugaison devant un *e* muet.

BOURRELERIE n. f. État du bourrelier.

BOURRELET n. m. Coussin rond et vide par le milieu ; gaîne remplie de bourre, qui se met aux portes, aux fenêtres ; coiffure d'enfant rembourrée.

BOURRELIER n. m. Fabricant de harnais.

BOURRER v. tr. Enfoncer la bourre dans une arme à feu ; garnir de bourre ; faire manger avec excès. *Fig.* Maltraiter.

BOURRICHE n. f. Panier pour envoyer du gibier, du poisson.

BOURRIQUE n. f. Ane, ânesse. *Fig.* Ignorant.

BOURRIQUET n. m. Petit ânon.

BOURRU, E adj. et n. D'une humeur brusque et chagrine.

BOURSE n. f. Petit sac à argent. *Fig.* L'argent qu'on y met : *aider quelqu'un de sa bourse ;* pension gratuite dans un collége ; valeur monétaire en Turquie (1,500 fr.) ; lieu où les négociants s'assemblent.

BOURSICAUT n. m. Petite bourse amassée avec économie et tenue en réserve. *Fam.*

BOURSIER n. m. Qui jouit d'une bourse dans un collége.

BOURSILLER v. int. Contribuer pour une dépense commune. *Fam.*

BOURSOUFLAGE n. m. *Fig.* Enflure du style : *son discours n'était que boursouflage.*

BOURSOUFLER v. tr. Enfler la peau. *Fig. Style boursouflé*, ampoulé.

BOURSOUFLURE n. f. Enflure, au pr. et au fig. : *boursouflure du visage, du style.*

BOUSCULADE n. f. Poussée brusque ou désordonnée.

BOUSCULER v. tr. Mettre sens dessus dessous ; pousser en tous sens.

BOUSE n. f. Fiente de bœuf, de vache.

BOUSIER n. m. Insecte coléoptère.

BOUSILLAGE n. m. Mélange de chaume et de terre détrempée. *Fig.* Ouvrage mal fait. *Fam.*

BOUSILLER v. int. Maçonner en bousillage. V. tr. *Fig.* Faire mal quelque chose.

BOUSILLEUR n. m. Qui bousille.

† **BOUSSOLE** n. f. Cadran dont l'aiguille aimantée se tourne toujours vers le nord. *Fig.* Guide : *vos conseils seront ma boussole.*

BOUSTROPHÉDON n. m. Sorte d'écriture grecque dont les lignes allaient sans discontinuer de gauche à droite et de droite à gauche.

BOUT n. m. Extrémité; fin : *le bout de l'année. Bout d'aile*, plume du bout de l'aile. *Fig. Rire du bout des dents*, s'efforcer de rire; *savoir sur le bout du doigt*, parfaitement; *brûler la chandelle par les deux bouts*, faire des dépenses ruineuses; *pousser à bout*, faire perdre patience; *mettre à bout*, réduire au silence; *venir à bout*, réussir; *être à bout*, ne savoir que devenir; *à tout bout de champ*, à tout propos; *au bout du compte*, après tout.

BOUTADE n. f. Caprice, saillie d'esprit ou d'humeur.

BOUT D'AILE n. m. Extrémité de l'aile. Pl. des *bouts d'aile.*

BOUT DE L'AN n. m. Service funèbre en l'honneur de quelqu'un, un an après sa mort.

BOUTE-EN-TRAIN n. m. Qui met les autres en train, en gaîté. Pl. des *boute en-train.*

BOUTE-FEU n. m. Qui excite une sédition, des querelles. Pl. des *boute-feu.*

BOUTEILLE n. f. Vase à goulot étroit; son contenu. *Fig. Aimer la bouteille*, aimer à boire; *c'est la bouteille à l'encre*, on n'y connaît rien.

BOUTER v. tr. Mettre, placer. *Vieux.*

BOUTEROLLE n. f. Bout d'un fourreau d'épée.

BOUTE-SELLE n. m. Signal donné par les trompettes dans les régiments pour monter à cheval : *sonner le boute-selle.* Pl. des *boute-selle.*

BOUTIQUE n. f. Lieu où les marchands étalent et vendent leurs marchandises; où les artisans travaillent.

BOUTIQUIER n. m. Se dit, en mauvaise part, de celui qui tient boutique.

BOUTOIR n. m. Outil de maréchal et de corroyeur; groin du sanglier. *Fig. Coup de boutoir*, trait d'humeur, propos dur et blessant.

BOUTON n. m. Bourgeon; fleur non épanouie; tumeur sur la peau; cercle de métal ou de bois couvert d'étoffe pour attacher les vêtements; ce qui a la forme d'un bouton : *bouton de fleuret. Bouton de feu*, bouton de fer rougi au feu, qui s'applique dans plusieurs opérations de chirurgie, de maréchalerie; *bouton d'or*, plante à fleurs jaunes; *bouton d'argent*, plante à fleurs blanches.

BOUTONNER v. int. Pousser des boutons : *cet arbre boutonne.* V. tr. Attacher, arrêter avec des boutons : *boutonner un habit.*

BOUTONNIER n. m. Qui fait ou vend des boutons.

BOUTONNIÈRE n. f. Fente pour passer le bouton.

BOUTROLLE n. f. Garniture d'un fourreau d'épée; sorte de filet; chacune des fentes de la clef.

BOUTS-RIMÉS n. m. pl. Rimes données pour faire des vers.

† **BOUTURE** n. f. Pousse ou rejeton d'un arbre, qui, étant mis en terre, prend racine.

BOUVERIE n. f. Étable à bœufs.

BOUVET n. m. *Men.* Rabot pour faire des rainures.

BOUVIER, IÈRE n. Qui conduit ou garde les bœufs; constellation. *Fig.* Homme grossier.

BOUVILLON n. m. Jeune bœuf.

BOUVREUIL n. m. Oiseau chanteur, à tête noire et à gorge rouge.

BOVINE adj. f. De l'espèce du bœuf : *race bovine.*

BOXE n. f. Action de boxer.

BOXER v. int. Se battre à coups de poing, à la manière des Anglais.

BOXEUR n. m. Qui boxe.

BOYARD n. m. Nom des grands feudataires de Russie.

BOYAU n. m. Intestin; conduit de cuir des pompes à incendie. *Fig.* Chemin long et étroit.

BOYAUDERIE n. f. Lieu où l'on prépare les boyaux.

BOYAUDIER n. m. Ouvrier qui prépare les cordes à boyau.

BRABANÇON, ONNE adj. Du Brabant : *un cheval brabançon.*

BRACELET n. m. Ornement que les femmes portent au bras.

BRACHIAL, ALE, AUX (*kial*) adj. Qui a rapport au bras : *artère brachiale.*

BRACONNAGE n. m. Action de braconner.

BRACONNER v. int. Chasser furtivement sur les terres d'autrui.

BRACONNIER n. m. Qui braconne.

BRACTÉE n. f. Petite feuille à l'aisselle des fleurs.

BRADYPEPSIE n. f. Digestion lente et difficile.

BRAGUETTE n. f. Fente du devant d'un pantalon.

BRAHMANE, **brame**, **bramine** ou **bramin** n. m. Prêtre indien.

BRAHMANISME n. m. Religion de Brahma.

BRAI n. m. Résine du pin et du sapin.

BRAIE n. f. Linge d'enfant. Pl. Ancien vêtement des Gaulois.

BRAILLARD, E adj. et n. Qui braille.

BRAILLER v. int. Parler bien haut, beaucoup et mal à propos; crier. *Fam.*

BRAILLEUR, EUSE adj. et n. Qui braille. Moins usité que *braillard.*

BRAÎMENT n. m. Cri de l'âne.

BRAIRE v. int. et déf. (se conj. comme *traire*). Crier, en parlant de l'âne.

BRAISE n. f. Bois réduit en charbons, ardents ou éteints.

BRAISER v. tr. Faire cuire dans une braisière.

BRAISIER n. m. Huche pour la braise.

BRAISIÈRE n. f. Ustensile pour faire cuire à la braise.

BRAME n. m. V. *Brahmane.*

BRAMER v. int. Crier, en parlant du cerf.

BRAMIN n. m. V. *Brahmane.*

BRAMINE n. m. V. *Brahmane.*

BRAN n. m. *Bran de scie, de son,* poudre qui tombe du bois lorsqu'on le scie; partie la plus grossière du son.

BRANCARD n. m. Civière à bras; les deux timons d'une voiture.

BRANCHAGE n. m. Toutes les branches d'un arbre.

BRANCHE n. f. Bois que pousse le tronc d'un arbre; division d'un cours d'eau : *les branches du Nil. Fig.* Différentes parties d'une science : *les branches de l'enseignement;* familles sortant d'une même souche.

BRANCHIES n. f. pl. Organes respiratoires des poissons.

BRANCHU, E adj. Qui a beaucoup de branches : *arbre branchu.*

BRANDADE n. f. Préparation de morue à la provençale.

BRANDEBOURG n. m. Broderie en galon.

BRANDEVIN n. m. Eau-de-vie.

BRANDEVINIER n. m. Celui qui fait l'eau-de-vie.

BRANDILLER v. tr. Mouvoir deçà et delà : *brandiller les jambes.*

BRANDIR v. tr. Agiter dans sa main avant de frapper : *il brandissait son sabre.*

BRANDON n. m. Flambeau de paille tortillée ; corps enflammé qui s'élève d'un incendie. *Fig. Allumer le brandon de la discorde,* la provoquer.

BRANDONNER v. tr. Mettre des brandons.

BRANLANT, E adj. Qui branle : *tête branlante.*

BRANLE n. m. Oscillation d'un corps : *le branle d'une cloche. Fig.* Première impulsion donnée à une chose : *mettre en branle;* danse en rond. *Fig. Donner le branle,* mettre les autres en train.

BRANLE-BAS n. m. *Mar.* Préparatifs de combat à bord d'un vaisseau : *sonner le branle bas.*

BRANLEMENT n. m. Mouvement de ce qui branle.

BRANLER v. tr. Agiter, remuer : *branler la tête.* V. int. Chanceler, osciller : *le plancher branle. Fig. Branler dans le manche,* être en danger de perdre place, crédit ou faveur. *Fam.*

BRANLOIRE n. f. Espèce de balançoire.

BRAQUE n. m. Chien de chasse. Adj. et n. *Fig.* Étourdi. *Fam.*

BRAQUEMART n. m. Épée courte et large qui se portait autrefois.

BRAQUEMENT n. m. Action de braquer : *le braquement d'un canon.*

BRAQUER v. tr. Tourner un objet vers un point : *braquer une lunette.*

BRAS n. m. Membre du corps humain qui tient à l'épaule ; côté d'un fauteuil ; partie d'un fleuve, d'une mer. *Fig.* Travail : *vivre de ses bras;* puissance : *le bras de Dieu;* vaillance : *tout cède à son bras. Recevoir à bras ouverts,* accueillir avec joie ; *couper bras et jambes,* décourager; *avoir quelqu'un sur les bras,* à sa charge; *demeurer les bras croisés,* ne rien faire; *avoir le bras long,* de l'influence. Loc. adv. **A tour de bras**, avec force ; **à bras**, à force de bras ; **à bras le corps** (et non *à brasse corps*), par le milieu du corps.

BRASER v. tr. Souder.

BRASIER n. m. Braise ardente.

BRASILLER v. tr. Faire griller sur la braise.

BRASSAGE n. m. Action de brasser.

BRASSARD n. m. Autrefois, partie de l'armure qui couvrait le bras.

BRASSE n. f. Mesure de la longueur des deux bras étendus. *Mar.* Environ 1 mètre 60 : *la sonde marquait 20 brasses.*

BRASSÉE n. f. Ce que peuvent contenir les deux bras.

BRASSER v. tr. Remuer à force de bras : *brasser de la bière.*

BRASSERIE n. f. Lieu où l'on brasse la bière.

BRASSEUR n. m. Qui fait de la bière et la vend en gros.

BRASSIÈRES n. f. pl. Petite camisole pour maintenir le corps des enfants.

BRASSIN n. m. Cuve à bière.

BRASURE n. f. Trace que laisse la soudure.

BRAVACHE n. m. Faux brave.

BRAVADE n. f. Action ou parole de défi, de forfanterie.

BRAVE adj. Vaillant : *homme brave ;* honnête : *brave homme.*

BRAVEMENT adv. D'une manière brave.

BRAVER v. tr. Défier : *braver quelqu'un ;* affronter : *braver la mort.*

BRAVO ! interj. Très-bien ! N. m. Approbation : *redoubler les bravos.*

BRAVO n. m. (*Mot ital.*) Assassin à gages, en Italie. Pl. des *bravi.*

BRAVOURE n. f. Courage, vaillance.

BRAYER v. tr. Enduire de brai.

BRAYETTE n. f. Fente pratiquée sur le devant du pantalon.

BREBIS n. f. Femelle du bélier. *Fig. Brebis galeuse,* personne dont la société et l'exemple sont dangereux.

BRÈCHE n. f. Ouverture faite à un mur, un rempart, une haie ; brisure qui se trouve au tranchant d'une lame. *Fig.* Tort, dommage : *c'est une brèche à l'honneur. Mourir sur la brèche,* en combattant ; *battre en brèche,* à coups de canon.

BRÈCHE-DENTS adj. et n. Qui a perdu une ou plusieurs dents de devant. Pl. des *brèche-dents.*

BREDI-BREDA loc. adv. Trop vite : *raconter une chose bredi-breda.*

BREDOUILLE n. f. Marque du jeu de trictrac, qui indique que l'on gagne double.

BREDOUILLEMENT n. m. Action de bredouiller.

BREDOUILLER v. int. Parler d'une manière peu distincte.

BREDOUILLEUR, EUSE n. Qui bredouille.

BREF, ÈVE adj. Court, de peu de durée : *discours bref ;* de petite taille : *Pépin le Bref.* **Brève** n. f. Syllabe brève. **Bref** adv. Enfin, en un mot : *bref, je ne veux pas.*

BREF n. m. Lettre pastorale du pape.

BRELAN n. m Jeu de cartes ; lieu où l'on s'assemble pour jouer aux jeux de hasard : *tenir brelan chez soi.*

BRELANDER v. int. Jouer continuellement.

BRELANDIER, IÈRE n. Qui joue continuellement.

BRELOQUE n. f. Bijou de peu de valeur. V. *Berloque.*

BRÈME n. f. Poisson d'eau douce.

BRÉSILIEN, ENNE adj. et n. Du Brésil.

BRÉSILLER v. tr. Rompre par petits morceaux.

BRETAILLER v. int. Tirer l'épée à la moindre occasion.

BRETAILLEUR n. m. Qui est toujours prêt à tirer l'épée.

BRETELLE n. f. Courroie pour porter un fardeau ; tissu de fil, de soie, etc., pour soutenir le pantalon.

BRETTE n. f Epée longue et étroite.

BRETON, ONNE adj. et n. De la Bretagne.

BRETTEUR n. m. Qui aime à se battre, à ferrailler.

BREUVAGE n. m. Boisson.

BREVET n. m. Titre, certificat : *brevet d'instituteur, de bachelier ;* privilége délivré à un inventeur : *brevet d'invention.*

BREVETER v. tr. Donner un brevet. — Double *t* dev. une syllabe muette.

BRÉVIAIRE n. m. Livre d'offices pour les prêtres ; l'office même. *Fig.* Lecture habituelle : *Horace est le bréviaire des gens de lettres.*

BRÉVIPENNES n. m. pl. Famille d'oiseaux de l'ordre des échassiers.

BRÉVIROSTRES n. m. pl. Famille d'oiseaux à bec court.

BRÉVITÉ n. f. État d'une voyelle brève.

BRIBE n. f. Gros morceau de pain. Pl. Restes d'un repas.

BRIC-A-BRAC n. m. Marchandises diverses d'occasion. Pl. des *bric-à-brac.*

BRICK n. m. Bâtiment à deux mâts.

BRICOLE n. f. Partie du harnais qui s'attache au poitrail. Pl. Bretelles de portefaix ; moyens détournés.

BRIDE n. f. Partie du harnais d'un cheval, les rênes ; lien pour retenir certaines coiffures. *Fig. Lâcher la bride à ses passions,* s'y abandonner ; *tenir la bride haute,* se montrer sévère.

BRIDER v. tr. Mettre la bride à un cheval. *Fig.* Réprimer.

BRIDON n. m. Petite bride légère.

BRIEF, ÈVE adj. De courte durée. *Brief* ne se dit guère qu'au Palais : *on en a fait bonne et briève justice.* On dit cependant *briève description, briève narration.*

BRIÈVEMENT adv. En peu de mots.

BRIÈVETÉ n. f. Courte durée d'une chose : *brièveté de la vie. Litter.* Concision : *trop de brièveté rend obscur.*

BRIGADE n. f. Deux régiments réu-

nis sous le commandement d'un général; escouade de gendarmes.

BRIGADIER n. m. Qui occupe le grade le moins élevé dans la cavalerie.

BRIGAND n. m. Voleur de grands chemins.

BRIGANDAGE n. m. Vol à main armée, pillage sur les grands chemins. *Fig.* Concussions, rapine : *son administration ne fut qu'un brigandage.*

BRIGANDEAU n. m. Fripon.

BRIGANDER v. int. Vivre en brigand : *accoutumé à brigander.*

BRIGANDINE n. f. Petite cotte de mailles.

BRIGANTIN n. m. Petit navire armé en course.

BRIGANTINE n. f. Voile du brigantin; petit bâtiment de la Méditerranée.

BRIGNOLE n. f. Sorte de prune.

BRIGUE n. f. Manœuvre, cabale.

BRIGUER v. tr. Tâcher d'obtenir par brigue; rechercher avec ardeur : *briguer une alliance.*

BRIGUEUR, EUSE n. Qui brigue.

BRILLAMMENT adv. D'une manière brillante.

BRILLANT, E adj. Éclatant, qui brille. N. m. Lustre, éclat : *le brillant de l'or;* diamant taillé à facettes.

BRILLANTER v. tr. Tailler en brillant.

BRILLER v. tr. Jeter une vive lumière, avoir de l'éclat. *Fig.* Se faire remarquer par une qualité quelconque; paraître avec honneur : *briller au barreau;* éclater : *la joie brille dans ses regards.*

BRIMBORION n. m. Chose de peu de valeur.

BRIN n. m. Premier jet d'une plante : *brin d'herbe;* tige flexible : *brin d'osier, de paille.* Se dit fam. d'un objet qui manque : *il n'y a pas un brin de bois.*

BRINDILLE n. f. Branche menue.

BRIOCHE n. f. Pâtisserie. *Fig.* Bévue : *faire des brioches. Fam.*

BRIQUE n. f. Terre argileuse pétrie et moulée, puis séchée au soleil et cuite au feu; ce qui en a la figure : *une brique de savon.*

BRIQUET n. m. Pièce d'acier pour tirer du feu d'un caillou; sabre court et recourbé.

BRIQUETAGE n. m. Maçonnerie de briques.

BRIQUETER v. tr. Imiter la brique. — Double *t* dev. une syllabe muette.

BRIQUETERIE n. f. Lieu où se fait la brique.

BRIQUETIER n. m. Qui fait ou vend de la brique.

BRIQUETTE n. f. Sorte de brique faite de houille ou de tourbe, et servant de combustible.

BRIS n. m. Fracture avec violence d'une porte ou d'un scellé.

BRISABLE adj. Qui peut être brisé.

BRISANTS n. m. pl. *Mar.* Vagues de la mer poussées impétueusement contre la côte; écueils à fleur d'eau.

BRISE n. f. Petit vent frais et périodique.

BRISÉES n. f. pl. Branches d'arbres que le veneur coupe et sème sur son chemin. *Fig. Aller sur les brisées de quelqu'un*, entrer en concurrence avec lui.

BRISE-GLACE n. m. Arc-boutant qu'on met en avant des piles d'un pont pour briser les glaces. Pl. des *brise-glace.*

BRISE-LAME n. m. Ouvrage en avant d'un port pour amortir la violence des vagues. Pl. des *brise-lame.*

BRISEMENT n. m. Action de briser; choc violent des flots contre la côte. *Fig. Brisement de cœur*, douleur profonde.

BRISE-MOTTE n. m. Sorte de cylindre propre à écraser les mottes de terre. Pl. des *brise-mottes.*

BRISER v. tr. Rompre, mettre en pièces : *briser une glace. Fig.* Fatiguer : *la voiture m'a brisé;* cesser une discussion, une conversation : *brisons là. Briser ses fers*, recouvrer sa liberté.

BRISE-TOUT n. m. Maladroit, étourdi, qui brise tout ce qui lui tombe sous la main. Pl. des *brise-tout.*

BRISEUR n. m. Qui brise.

BRISE-VENT n. m. Abri pour garantir les arbres et les plantes de l'action du vent. Pl. des *brise-vent.*

BRISOIR n. m. Instrument pour briser le chanvre, la paille.

BRISQUE n. f. Se dit des as et des dix au jeu de besigue.

BRISURE n. f. Partie fracturée, détachée.

BROC (*bro*) n. m. Grand vase à une anse pour mettre du vin.

BROCANTAGE n. m. Action de brocanter.

BROCANTER v. int. Acheter, vendre, échanger des objets de curiosité ou de hasard.

BROCANTEUR, EUSE n. Qui brocante.

BROCARD n. m. Raillerie offensante : *lancer des brocards. Fam.*

BROCART n. m. Etoffe brochée de soie, d'or ou d'argent.

BROCATELLE n. f. Etoffe qui imite le brocart; marbre de plusieurs couleurs.

BROCHAGE n. m. Action de brocher des livres.

BROCHANT adj. *Brochant sur le tout*, s'ajoutant à tout le reste et y mettant le comble.

BROCHE n. f. Verge de fer pour faire rôtir la viande; cheville de bois; verge de fer pour les métiers; aiguille à tricoter; baguette servant à enfiler divers objets; grosse épingle de parure. Pl. *Vén.* Défenses du sanglier.

BROCHER v. tr. Passer l'or, la soie, etc., dans une étoffe; coudre les feuilles d'un livre. *Fig.* Exécuter à la hâte : *cet écolier broche ses devoirs. Fam.*.

BROCHET n. m. Poisson d'eau douce.

BROCHETON n. m. Petit brochet.

BROCHETTE n. f. Petite broche.

BROCHEUR, EUSE n. Qui broche des livres.

BROCHOIR n. m. Marteau de maréchal pour ferrer les chevaux.

BROCHURE n. f. Action de brocher; livre broché peu volumineux.

BROCOLI n. m. Chou d'Italie, espèce de chou-fleur.

BRODEQUIN n. m. Chaussure antique; bottine lacée. *Fig. Chausser le brodequin*, jouer la comédie.

BRODER v. tr. Faire des dessins en relief sur une étoffe, soit à l'aiguille, soit au métier. *Fig.* Amplifier, embellir un récit : *broder une histoire.*

BRODERIE n. f. Ouvrage du brodeur. *Fig.* Détails ajoutés à un récit; notes d'agrément dans le chant.

BRODEUR, EUSE n. Qui brode.

BROIEMENT ou **Broîment** n. m. Action de broyer.

BROME n. m. *Chim.* Corps simple d'un rouge foncé.

BRONCHER v. int. Faire un faux pas. *Fig.* Faillir.

BRONCHES n. f. pl. Vaisseaux du poumon, qui reçoivent l'air.

BRONCHIAL, ALE adj. Qui a rapport aux bronches.

BRONCHIQUE adj. Des bronches : *veine bronchique.*

BRONCHITE n. f. Inflammation des bronches.

BRONZAGE n m. Action de bronzer.

BRONZE n. m. Alliage de cuivre, d'étain et de zinc; figure, médaille de bronze : *voilà un beau bronze. Fig. Cœur de bronze*, cœur dur. *Poét.* Canons : *le bronze tonne.*

BRONZÉ, ÉE adj. Qui a la couleur du bronze : *statuette bronzée;* basané : *visage, teint bronzé.*

BRONZER v. tr. Peindre en couleur de bronze.

BROQUART n. m. Bête fauve d'un an.

BROQUETTE n. f. Petit clou à large tête.

BROSSE n. f. Ustensile pour nettoyer les habits; sorte de gros pinceau pour étendre les couleurs.

BROSSER v. tr. Nettoyer avec une brosse.

BROSSERIE n. f. Commerce de brosses.

BROSSEUR n. m. Soldat attaché comme domestique à un officier.

BROSSIER n. m. Qui fait ou vend des brosses.

BROU n. m. Enveloppe verte des fruits à écales. *Brou de noix*, liqueur stomachique.

BROUÉE n. f. Pluie subite et de courte durée.

BROUET n. m. Bouillon au lait et au sucre; méchant ragoût : *le brouet noir des Spartiates.*

† **BROUETTE** n. f. Petit tombereau à une roue, que l'on pousse devant soi; chaise fermée, à deux roues, traînée par un homme.

BROUETTÉE n. f. Contenu d'une brouette.

BROUETTER v. tr. Transporter dans une brouette.

BROUETTEUR n. m. Manœuvre qui traîne la brouette.

BROUETTIER n. m. Celui qui traîne des terres, etc., dans une brouette.

BROUHAHA n. m. Bruit confus, murmure. *Fam.*

BROUILLAMINI n. m. Désordre, confusion.—Ne pas dire *embrouillamini.*

† **BROUILLARD** n. m. Vapeurs épaisses et froides, qui obscurcissent l'air; livre de commerce. Adj. *Papier brouillard*, non collé et servant à sécher l'écriture.

BROUILLASSER v. int. Commencer à tomber, en parlant du brouillard.

BROUILLE n. f. Désunion. *Fam.*

BROUILLER v. tr. Mêler. *Fig.* Mettre de la mésintelligence : *brouiller deux amis. Le temps se brouille*, se couvre de nuages.

BROUILLERIE n. f. Mésintelligence, désunion.

BROUILLON, ONNE adj. et n. Qui ne fait que brouiller, ou s'embrouiller : *esprit brouillon, personne brouillonne;* écrit à mettre au net : *le brouillon d'une lettre.*

BROUIR v. tr. Se dit de l'action nuisible du soleil sur les végétaux attendris par une gelée blanche.

BROUISSURE n. f. Dommage éprouvé par les végétaux brouis.

BROUSSAILLES n. f. pl. Epines, ronces qui croissent dans les bois.

BROUT (*brou*) n. m. Pousse des jeunes arbres.

BROUTER v. tr. Paître, manger l'herbe, les jeunes pousses.

BROUTILLES n. f. pl. Menues branches d'arbre dont on fait des fagots.

BROYER v. tr. Réduire en poudre, casser : *broyer du poivre, du chanvre;* écraser en délayant : *broyer des couleurs. Fig. Broyer du noir,* se livrer à des idées tristes.

BROYEUR n. m. Qui broie les couleurs, etc.

BRU n. f. Femme du fils, belle-fille.

BRUANT n. m. Genre d'oiseaux de passage, dont font partie le *verdier, l'ortolan,* etc.

BRUGNON n. m. Pêche ferme à peau lisse.

BRUINE n. f. Pluie fine et froide qui tombe lentement.

BRUINER v. impers. Se dit de la bruine qui tombe : *il bruine.*

BRUIRE v. int. et déf. Rendre un son confus : *le vent bruyait dans la forêt.* — Ne s'emploie qu'à l'inf. prés. et dans : *il bruit, il bruyait, ils bruyaient.*

BRUISSEMENT n. m. Bruit confus : *le bruissement des feuilles.*

BRUIT n. m. Assemblage de sons divers, abstraction faite de toute harmonie. *Fig.* Nouvelle : *le bruit court;* éclat : *cette affaire fait grand bruit;* sédition : *il y a du bruit dans la ville;* querelle : *il y a eu du bruit entre eux;* renommée : *il fait du bruit dans le monde.*

BRÛLANT, E adj. Qui brûle. *Fig.* Vif, animé : *zèle brûlant, style brûlant.*

BRÛLEMENT n. m. Action de brûler.

BRÛLER v. tr. Consumer par le feu; causer une douleur vive par le contact du feu : *ce tison m'a brûlé;* dessécher : *le soleil brûle les plantes.* V. int. Se consumer : *la maison brûle;* avoir très-chaud; subir un feu trop vif : *le rôti brûle. Fig.* Eprouver une violente passion, désirer ardemment : *il brûle d'être à Paris. Les pieds lui brûlent,* il est impatient de partir; *brûler le pavé,* courir très-vite; *brûler la cervelle à quelqu'un,* lui casser la tête d'un coup de pistolet; *brûler ses vaisseaux,* s'ôter volontairement tout moyen de reculer, quand on est engagé dans une affaire; *brûler la politesse à quelqu'un,* le quitter brusquement; *brûler les planches,* jouer avec beaucoup de chaleur, en parlant d'un acteur; *brûler une étape,* passer outre sans s'y arrêter. **A brûle-pourpoint** loc. adv. A bout portant.

BRÛLERIE n. f. Atelier où l'on distille le vin pour en faire de l'eau-de-vie.

BRÛLE-TOUT n. m. Bobèche avec pointe, pour brûler les bouts de bougie. Pl. des *brûle-tout.*

BRÛLOIR n. m. Ustensile pour torréfier le café.

BRÛLOT n. m. Bâtiment rempli de matières inflammables, pour brûler les vaisseaux ennemis.

BRÛLURE n. f. Effet du feu sur la peau.

BRUMAIRE n. m. Deuxième mois du calendrier républicain (du 21 octobre au 20 novembre).

BRUME n. f. Brouillard épais sur mer.

BRUMEUX, EUSE adj. Couvert de brume : *temps brumeux.*

BRUN, UNE adj. et n. De couleur tirant sur le noir; qui a les cheveux bruns : *c'est un beau brun.* N. m. Couleur brune.

BRUNÂTRE adj. Tirant sur le brun.

BRUNE n. f. Moment où le jour baisse vers le soir : *sur la brune.*

BRUNET, ETTE adj. et n. Diminutif de *brun.*

BRUNI n. m. Le poli d'un morceau d'orfèvrerie.

BRUNIR v. tr. Rendre brun : *brunir une voiture;* polir : *brunir l'or.* V. int. Devenir brun : *son teint brunit.*

BRUNISSAGE n. m. Action de brunir, de polir.

BRUNISSEUR, EUSE n. Qui brunit.

BRUNISSOIR n. m. Outil pour brunir.

BRUNISSURE n. f. Façon donnée aux étoffes teintes pour mieux assortir les nuances.

BRUSQUE adj. Prompt, subit : *attaque brusque;* vif : *manières brusques;* rude, incivil : *ton brusque.*

BRUSQUEMBILLE n. f. Sorte de jeu de cartes.

BRUSQUEMENT adv. D'une manière brusque.

BRUSQUER v. tr. Offenser par des paroles dures. *Fig. Brusquer une affaire,* la faire vite.

BRUSQUERIE n. f. Action ou paroles brusques.

BRUT, UTE adj. Qui n'est pas façonné, poli, au physique comme au moral : *diamant naturel, brut. Sucre brut,* non raffiné; *produit brut,* frais non défalqués.

BRUTAL, ALE, AUX adj. Tenant de la bête brute : *instinct brutal. Fig.* Grossier, emporté, féroce : *courage brutal.*

BRUTALEMENT adv. Avec brutalité.

BRUTALISER v. tr. Traiter brutalement.

BRUTALITÉ n. f. Vice du brutal; action ou parole brutale.

BRUTE n. f. Animal privé de raison. Son opposé est *homme. Fig.* Personne grossière, sans esprit ni raison.

BRUYAMMENT adv. Avec grand bruit.

BRUYANT, E adj. Qui fait du bruit.

BRUYÈRE n. f. Petit arbuste qui croît dans les terres incultes; le terrain où il croît.

BUANDERIE n. f. Lieu où se fait la lessive.

BUANDIER, ÈRE n. Qui blanchit les toiles neuves. N. f. Femme qui fait la lessive.

BUBON n. m. Tumeur inflammatoire.

BUCCAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport à la bouche : *glande buccale.*

BUCCINATEUR n. m. Celui qui sonnait de la trompette dans l'armée romaine.

BUCÉPHALE n. m. Nom du cheval d'Alexandre. *Par ext.* Cheval de parade ou de bataille; rosse. *Iron.*

BÛCHE n. f. Morceau de gros bois de chauffage. *Fig.* Personne stupide.

BÛCHER n. m. Lieu où l'on serre le bois à brûler; pile de bois sur laquelle on brûlait les corps : *Jeanne Darc monta sur le bûcher.*

BÛCHERON n. m. Qui abat du bois dans une forêt.

BÛCHETTE n. f. Menu bois que les pauvres gens vont ramasser dans les forêts.

BUCOLIQUE adj. Pastoral : *genre bucolique.* N. f. pl. Poésies pastorales : *les Bucoliques de Virgile.*

BUDGET n. m. Etat des dépenses et des recettes. Se dit surtout en parlant des gouvernements.

BUDGÉTAIRE adj. Qui concerne le budget : *loi budgétaire.*

BUÉE n. f. Lessive : *faire la buée;* vapeur qui se dégage d'un liquide en ébullition.

BUFFET n. m. Armoire pour renfermer la vaisselle, le linge de table; dans les grandes réunions, table où sont dressés des mets, des vins, des liqueurs; menuiserie de l'orgue.

BUFFLE n. m. Sorte de bœuf; son cuir.

BUFFLETERIE n. f. Partie de l'équipement militaire, en peau de buffle, servant à soutenir les armes du soldat.

BUFFLETIN n. m. Jeune buffle.

BUGLE n. m. Clairon à clé.

BUIS n. m. Arbrisseau toujours vert; son bois.

BUISSON n. m. Touffe d'arbrisseaux sauvages et épineux.

BUISSONNEUX, EUSE adj. Couvert de buissons : *pays buissonneux.*

BUISSONNIER, IÈRE adj. Qui se retire dans les buissons : *lapin buissonnier. Fig. Faire l'école buissonnière,* se promener au lieu d'aller en classe.

BULBE n. f. Ognon de plante.

BULBEUX, EUSE adj. De la nature de la bulbe.

BULLE n. f. Globule d'air qui s'élève à la surface d'un liquide : *bulle de savon.*

BULLE n. f. Lettre du pape : *lancer une bulle.*

BULLETIN n. m. Suffrage par écrit : *bulletin de vote;* rapport officiel : *bulletin de l'armée;* recueil de décrets, d'arrêtés : *bulletin des lois;* état de conduite, de travail : *le bulletin d'un écolier.*

BURALISTE n. m. Préposé à un bureau de payement, de distribution, de recettes, etc.

BURE n. f. Grosse étoffe de laine. *Fig.* Pauvreté.

BUREAU n. m. Table pour écrire; endroit où s'expédient les affaires : *bureaux d'un ministère;* lieu où se réunissent les commissions d'une assemblée; établissement public : *bureau de poste;* le président, le vice-président et les secrétaires d'une assemblée; cabinet des comptables, des employés supérieurs d'une administration particulière. **Bureau de placement,** où l'on se charge de placer les employés, les domestiques.

BUREAUCRATE n. m. Employé dans les bureaux d'une administration.

BUREAUCRATIE n. f. Pouvoir, influence des bureaux. Se prend en mauvaise part.

BUREAUCRATIQUE adj. Qui a rapport aux gens de bureau

BURETTE n. f. Petit vase à goulot, pour mettre de l'huile et du vinaigre; petits vases où l'on met l'eau et le vin pour dire la messe.

BURGRAVE n. m. Nom donné, pendant le moyen âge, au commandant militaire d'une ville ou place forte en Allemagne.

BURGRAVIAT n. m. Titre héréditaire des burgraves.

BURIN n. m. Instrument d'acier

pour graver sur les métaux. *Fig.* : *le burin de l'histoire.*

BURINER v. tr. Travailler au burin, graver.

BURLESQUE adj. Plaisant, bouffon : *poëme*, *figure burlesque.* N. m. Le genre burlesque.

BURLESQUEMENT adv. D'une manière burlesque.

BURNOUS ou **Bournous** (*nouce*) n. m. Manteau d'homme, à capuchon, importé d'Algérie.

BURSAL, ALE, AUX adj. Qui a pour objet un impôt extraordinaire : *édit bursal.*

BUSARD n. m. Oiseau de proie, du genre *buse.*

BUSC n. m. Lame de baleine, d'acier, etc., que l'on met dans les corsets.

BUSE n. f. Oiseau de proie, de l'ordre des rapaces. *Fig.* Ignorant : *c'est une buse.*

BUSQUER v. tr. Mettre un busc dans un corset.

BUSTE n. m. Partie supérieure du corps humain. *Buste de marbre, de bronze*, statue à demi-corps.

BUT (*bu*) n. m. Point où l'on vise : *frapper au but ;* fin qu'on se propose : *la fortune est son but.* **De but en blanc**, loc. adv. Inconsidérément.

BUTER v. int. Toucher le but ; tendre à une fin. **Se buter** v. pr. S'opiniâtrer, s'obstiner : *il se bute à rester.*

BUTIN n. m. Ce qu'on enlève à l'ennemi. *Fig.* Richesse : *il y a du butin dans cette maison.*

BUTINER v. tr. et int. Faire du butin : *l'abeille butine les fleurs, les soldats butinèrent.*

BUTOR n. m. Gros oiseau de proie. *Fig.* Homme sans délicatesse.

BUTTE n. f. Petite colline. *Fig. Etre en butte à*, exposé à.

BUTTÉE n. f. Massif de pierres aux deux extrémités d'un pont, pour soutenir la chaussée.

BUTTER v. tr. Entourer de terre : *butter un arbre, une plante.* V. int. : Faire un faux pas, broncher.

BUTYREUX, EUSE adj. De la nature du beurre.

BUTYRINE n. f. Une des substances grasses qui constituent le beurre.

BUTYRIQUE adj. Se dit d'un acide que produit le beurre.

BUVABLE adj. Qui peut être bu.

BUVARD n. m. Cahier de papier brouillard dont on se sert pour faire sécher l'écriture fraiche.

BUVETIER n. m. Qui tient buvette.

BUVETTE n. f. Espèce de cabaret.

BUVEUR, EUSE adj. et n. Qui aime à boire.

BUVOTTER v. int. Boire à petits coups et fréquemment.

BYZANTIN, INE adj. et n. De Byzance. *Empire byzantin*, empire d'Orient ; *style byzantin, architecture byzantine*, particuliers aux architectes de l'empire d'Orient ; *discussions byzantines*, oiseuses et intempestives.

C

C n. m. 3e lettre de l'alphabet et la deuxième des consonnes. C, chiffre romain, vaut *cent.*

ÇA pr. dém. contr. pour *cela : donnez-moi ça. Fam. Çà*, adv. de lieu. Ici : *viens çà.* **Çà et là, deçà et delà**, loc. adv. De côté et d'autre ; **par deçà, en deçà**, loc. prép. et adv. De ce côté-ci : *par deçà la rivière, venez par deçà ;* **çà, or çà**, interj. : *çà, déjeunons ; or çà, répondez...*

CAB n. m. Sorte de cabriolet de place, d'origine anglaise.

CABALE n. f. Chez les Juifs, interprétation mystérieuse de la Bible ; art chimérique de commercer avec les Esprits ; menée sourde, intrigue ; troupe de claqueurs au théâtre ; ceux qui forment la cabale.

CABALER v. int. Comploter.

CABALEUR, EUSE n. Qui cabale.

CABALISTE n. m. Juif versé dans l'art de la cabale.

CABALISTIQUE adj. Qui concerne la magie : *livre cabalistique.*

CABAN n. m. Manteau à capuchon.

CABANE n. f. Maisonnette couverte de chaume.

CABANON n. m. Petite loge dans une prison, pour mettre certains criminels.

CABARET n. m. Lieu où l'on vend du vin au détail ; service pour prendre le thé, le café.

CABARETIER, IÈRE n. Qui tient cabaret.

CABAS n. m. Espèce de panier en paille, en laine, etc., à l'usage des femmes.

CABESTAN n. m. Tourniquet pour

rouler et dérouler un câble, et qui tire les fardeaux horizontalement.

CABILLAUD n. m. Sorte de petite morue fraîche.

CABINE n. f. Chambre à bord d'un navire.

CABINET n. m. Petite chambre pour la toilette; lieu de travail; conseil particulier des ministres; collection scientifique : *cabinet d'histoire naturelle;* lieux d'aisances. **Cabinet de lecture**, où l'on donne à lire des journaux, des livres; *homme de cabinet*, que sa profession oblige d'y travailler.

CÂBLE n. m. Grosse corde dont on se sert pour élever de lourds fardeaux.

CÂBLEAU ou **Câblot** n. m. Sorte d'amarre.

CÂBLER v. tr. Tordre plusieurs cordes ensemble pour n'en faire qu'une.

CÂBLOT n. m. V. *Câbleau.*

CABOCHE n. f. Grosse tête. *Fam.*

CABOTAGE n. m. Navigation le long des côtes.

CABOTER v. int. Faire le cabotage.

CABOTEUR n. m. Marin qui fait le cabotage.

CABOTIER n. m. Bâtiment pour faire le cabotage.

CABOTIN n. m. Mauvais comédien. *Fam.*

CABRER (SE) v. pr. Se dresser sur les pieds de derrière, en parlant des chevaux. *Fig.* S'emporter.

CABRI n. m. Jeune chevreau.

CABRIOLE n. f. Saut agile.

CABRIOLER v. int. Faire des cabrioles.

CABRIOLET n. m. Voiture légère à deux roues.

CABRIOLEUR n. m. Qui fait des cabrioles.

CABUS adj. m. Pommé : *chou cabus.*

CACADE n. f. Entreprise folle suivie d'échec.

CACAO n. m. Amande du cacaoyer, qui sert à faire le chocolat.

CACAOYER ou **Cacaotier** n. m. Arbre d'Amérique, qui produit le cacao.

CACAOYÈRE (*o-ière*) ou **Cacaotière** n. f. Lieu planté de cacaoyers.

CACATOIS n. m. Les plus petits mâts gréés dans les vaisseaux, au-dessus de ceux de perroquet.

CACHALOT n. m. Cétacé de l'espèce des baleines.

CACHE n. f. Lieu secret pour cacher quelque chose.

CACHE-CACHE n. m. Jeu d'enfants.

CACHECTIQUE adj. Qui est attaqué de cachexie.

CACHEMIRE n. m. Nom donné aux châles indiens qui nous viennent du royaume de Cachemire.

CACHE-NEZ n. m. Cravate pour garantir du froid la partie inférieure du visage. Pl. des *cache-nez.*

CACHER v. tr. Mettre dans un lieu secret; couvrir : *cacher sa nudité. Fig.* Dissimuler : *cacher sa joie.*

CACHET n. m. Petit sceau gravé; son empreinte; carte qu'on donne à un maître à chaque leçon. **Lettre de cachet**, fermée d'un cachet du roi, et qui contenait un ordre de sa part. *Fig.* Caractère de l'esprit, du talent : *le cachet du génie.*

CACHETER v. tr. Mettre un cachet. — Double *t* dev. une syllabe muette.

CACHETTE n. f. Petite cache. **En cachette**, loc. adv. En secret, à la dérobée : *rire en cachette.*

CACHEXIE n. f. Mauvaise disposition du corps; altération des organes.

CACHOT n. m. Prison obscure et souterraine.

CACHOTTERIE n. f. Mystère sur des choses de peu d'importance. *Fam.*

CACHOTTIER, IÈRE adj. et n. Qui fait des cachotteries.

CACHOU n. m. Substance astringente, extraite d'un acacia des Indes.

CACHUCHA n. f. Danse espagnole.

CACIQUE n. m. Ancien prince du Mexique.

CACOCHYME adj. et n. Faible, languissant et de complexion maladive : *vieillard cacochyme.*

CACOCHYMIE n. f. État du cacochyme.

CACOGRAPHIE n. f. Orthographe vicieuse présentant aux élèves des fautes qu'ils doivent corriger, comme : *apparution, disparution, en définitif*, mis pour : *apparition, disparition, en définitive.*

CACOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la cacographie.

CACOLET n. m. Panier à dossier garni de coussins, que l'on place sur les mulets pour voyager dans les pays montagneux.

CACOLOGIE n. f. Construction vicieuse à corriger, comme : *il faut réfléchir* auparavant *de parler; tu étais le seul qui* pût *me consoler*, au lieu de : *avant, pusses.*

CACOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la cacologie.

CACOPHONIE n. f. Rencontre de mots ou de syllabes qui blessent l'oreille, comme : *Ciel! si ceci se sait, ses soins sont sans succès. Mus.* Sons discordants.

CACTIER ou **CACTUS** (*tu-ce*) n. m. Nom générique donné à un grand nombre de plantes épineuses.

CADASTRAGE n. m. Action de cadastrer.

5.

CADASTRAL, ALE, AUX adj. Relatif au cadastre.

CADASTRE n. m. Plan des propriétés territoriales d'une contrée, présentant leur situation, leur étendue et leur valeur, pour asseoir l'impôt foncier.

CADASTRER v. tr. Faire l'opération du cadastre.

CADAVÉREUX, EUSE adj. Qui tient du cadavre : *teint cadavéreux*.

CADAVÉRIQUE adj. Qui a rapport au cadavre : *odeur cadavérique*.

CADAVRE n. m. Corps humain mort : *faire l'ouverture d'un cadavre*.

CADEAU n. m. Présent.

CADENAS n. m. Serrure mobile.

CADENASSER v. tr. Fermer avec un cadenas.

CADENCE n. f. Mesure qui règle les mouvements d'un danseur. *Mus.* Tremblement soutenu de la voix à la fin d'une mesure ; mouvement accéléré sur deux notes à la fin d'une phrase musicale. *Litt.* Marche harmonieuse d'un vers.

CADENCER v. int. Faire des cadences avec la voix. V. tr. Donner de l'harmonie à ses périodes, à ses vers.

CADÈNE n. f. Chaîne pour attacher les forçats.

CADENETTE n. f. Longue tresse de cheveux que les hussards portaient autrefois derrière la tête.

CADET, ETTE adj. Enfant né le second. *Branche cadette d'une maison*, sortie d'un cadet. N. m. Le plus jeune : *le cadet de toute la famille. Fig.* Moins âgé, sans relation de parenté : *il est mon cadet ;* jeune gentilhomme qui faisait ses premières armes en qualité de soldat : *compagnie de cadets. C'est un fier cadet*, se dit d'un jeune homme brave, courageux.

CADETTE n. f. La moins longue des deux grandes queues de billard ; pierre de taille pour paver.

CADI n. m. Juge chez les Turcs.

CADIS n. m. Serge étroite et légère.

CADMIUM (*ome*) n. m. Corps simple, métal.

CADRAN n. m. Surface sur laquelle sont marquées les heures.

CADRAT n. m. *Impr.* Petit morceau de fonte qui maintient les caractères.

CADRATIN n. m. Petit cadrat de la largeur de deux chiffres. *Demi cadratin*, petit cadratin de la largeur d'un chiffre.

CADRE n. m. Bordure de bois, de bronze, etc., qui entoure une glace, un tableau, etc. *Fig.* Plan d'un ouvrage d'esprit : *un cadre ingénieux ;* ensemble des officiers et sous-offic. d'un régiment.

CADRER v. int. Avoir de la convenance, du rapport : *ces deux choses cadrent bien.*

CADUC, CADUQUE adj. Vieux, cassé. *Mal caduc*, épilepsie.

+ **CADUCÉE** n. m. Baguette entourée de deux serpents, attribut de Mercure.

CADUCITÉ n. f. Etat d'une personne caduque : *la caducité commence à 70 ans.*

CADURCIN ou **Caborsin, ine** n. et adj. Habitant de Cahors ; qui appartient à Cahors ou à ses habitants : *les Cadurcins, les mœurs cahorsines.*

CAENAIS, AISE n. et adj. (*ka-nè*). Habitant de Caen ; qui appartient à cette ville ou à ses habitants : *les Caenais, la population caennaise.*

CAFARD, E adj. et n. Hypocrite, faux dévot : *air cafard, c'est un cafard.*

CAFARDER v. int. Faire le cafard.

CAFARDERIE ou **Cafardise** n. f. Fausse dévotion, hypocrisie.

+ **CAFÉ** n. m. Fruit du cafier ; infusion faite avec ce fruit ; lieu public où l'on prend du café et d'autres liqueurs.

CAFÉIÈRE n. f. Lieu planté de cafiers.

CAFETAN n. m. Robe turque richement ornée.

CAFETIER n. m. Qui tient un café.

CAFETIÈRE n. f. Vase pour faire le café.

CAFIER ou **Caféier** n. m. Arbre qui produit le café.

CAFRE adj. et n. De la Cafrerie.

CAGE n. f. Loge grillée pour enfermer des oiseaux, des animaux. *Fig. Mettre en cage*, en prison.

CAGNARD, E adj. et n. Paresseux, fainéant : *vie cagnarde, c'est un cagnard. Fam.*

CAGNARDER v. int. Vivre dans la paresse. *Fam.*

CAGNARDISE n. f. Fainéantise.

CAGNEUX, EUSE adj. Qui a les genoux, les jambes tournées en dedans.

+ **CAGOT, OTE** adj. et n. Qui a une dévotion fausse et mal entendue.

CAGOTERIE n. f. Manière d'agir du cagot.

CAGOTISME n. m. Caractère du cagot.

CAHIER n. m. Assemblage de feuilles de papier. **Cahier des charges**, clauses imposées à un adjudicataire.

CAHIN-CAHA loc. adv. Tant bien que mal : *sa santé va cahin-caha. Fam.*

CAHOT n. m. Saut que fait une voiture sur un chemin raboteux.

CAHOTAGE n. m. Mouvement fréquent causé par les cahots.

CAHOTER v. tr. et int. Causer, éprouver des cahots.

CAHUTE n. f. Petite loge, hutte.

CAÏD n. m. Nom donné, dans les

États barbaresques, à un officier public qui cumule les fonctions de juge, de commandant, de receveur des contributions, etc.

CAÏEU n. m. Rejeton d'un ognon qui porte des fleurs.

CAILLE n. f. Oiseau de passage, du genre *perdrix*.

CAILLÉ n. m. Lait caillé.

CAILLEBOTTE n. f. Masse de lait caillé.

CAILLE-LAIT n. m. Plante qui fait cailler le lait. Pl. des *caille-lait*.

CAILLEMENT n. m. État du lait qui se caille.

CAILLER v. tr. Figer, coaguler, épaissir : *la présure caille le lait.*

CAILLETAGE n. m. Bavardage.

CAILLETEAU n. m. Jeune caille.

CAILLETER v. int. Babiller beaucoup. — Double *t* dev. une syllabe muette.

CAILLETTE n. f. Homme ou femme frivole, aimant à babiller.

CAILLETTE n. f. Le dernier estomac chez les animaux ruminants.

CAILLOT n. m. Petite masse de sang caillé.

CAILLOU n. m. Pierre très-dure qui étincelle sous le choc de l'acier.

CAILLOUTAGE n. m. Ouvrage de petits cailloux réunis.

CAILLOUTEUX, EUSE adj. Rempli de cailloux : *chemin caillouteux.*

CAILLOUTIS n. m. Amas de petits cailloux, pour l'entretien d'une route.

CAÏMACAN n. m. Officier supérieur en Turquie.

CAÏMAN n. m. Espèce de crocodile d'Amérique.

CAÏQUE n. m. Chaloupe du Levant.

CAISSE n. f. Coffre de bois; coffre à argent; bureau où est la caisse d'un négociant; corps d'une voiture; tambour : *battre la caisse.* **Caisse d'épargne**, établissement où des fonds sont déposés.

CAISSIER n. m. Qui tient la caisse.

CAISSON n. m. Chariot couvert pour transporter les vivres, les munitions d'une armée.

CAJOLER v. tr. Flatter, louer dans un intérêt quelconque.

CAJOLERIE n. f. Flatterie, louange affectée et intéressée.

CAJOLEUR, EUSE n. Qui cajole.

CAL n. m. Durillon qui vient aux pieds, aux mains, aux genoux. *Chir.* Cicatrice d'un os fracturé. — Pl. des *cals*.

CALABRAIS, AISE adj. et n. De la Calabre.

CALAISON n. f. *Mar.* Enfoncement plus ou moins considérable d'un navire en raison de son chargement.

CALAMINE n. f. *Minér.* Oxyde de zinc natif.

CALAMITE n. f. *Minér.* Espèce de gomme résine; sorte d'argile blanche.

CALAMITÉ n. f. Grand malheur.

CALAMITEUX, EUSE adj. Se dit des temps de peste, de guerre, de famine, etc. : *temps calamiteux.*

CALANDRAGE n. m. Action de calandrer les étoffes.

CALANDRE n. f. Machine pour lustrer les étoffes; insecte qui ronge le blé.

CALANDRER v. tr. Faire passer à la calandre.

CALANDREUR n. m. Ouvrier qui calandre.

CALCAIRE adj. *Chim.* Qui contient de la chaux : *pierre calcaire.*

CALCÉDOINE n. f. Agate blanche, pierre fine.

CALCINABLE adj. Qui peut être calciné : *pierre calcinable.*

CALCINATION n. f. Action de calciner; ses effets.

CALCINER v. tr. Réduire en chaux par l'action du feu; soumettre à une chaleur très-élevée.

CALCIUM (*cio-me*) n. m. Métal solide qu'on obtient en décomposant la chaux au moyen de la pile.

CALCUL n. m. Supputation de nombres; compte; combinaisons, mesures pour le succès d'une affaire. *Méd.* Concrétion pierreuse qui se forme principalement dans la vessie.

CALCULABLE adj. Qui peut se calculer.

CALCULATEUR, TRICE n. Qui sait calculer.

CALCULER v. tr. Supputer, compter. *Fig.* Combiner, apprécier : *calculer les événements.*

CALCULEUX, EUSE adj. Qui a rapport aux calculs de la vessie.

CALE n. f. Pierre ou morceau de bois qu'on place sous un objet pour le faire tenir d'aplomb; châtiment à bord des vaisseaux. *Fond de cale*, lieu le plus bas d'un vaisseau; *cale d'un quai*, lieu de débarquement.

CALEBASSE n. f. Espèce de bouteille faite d'une courge sèche et vidée.

CALEBASSIER n. m. Arbre d'Amérique, qui produit les calebasses.

CALÈCHE n. f. Carrosse qui est souvent découvert.

CALEÇON n. m. Sorte de culotte de dessous.

CALÉFACTEUR n. m. Appareil pour faire cuire les aliments avec économie de combustible.

CALÉFACTION n. f. Action du feu produisant la chaleur.

CALEMBOUR n. m. Jeu de mots fondé sur une équivoque, une similitude de sons, ex : M. de Bièvre ayant appris que le comédien Molé, si connu par sa fatuité, était retenu au lit par une indisposition, s'écria : *Quelle fatalité* (quel fat alité)!

CALEMBOURISTE n. m. Faiseur de calembours. *Pop.*

CALEMBREDAINE n. f. Faux-fuyant, vain propos.

CALENDER (*dè-re*) n. m. Espèce de derviche turc ou persan.

† **CALENDES** n. f. pl. Premier jour de chaque mois chez les Romains. *Renvoyer aux calendes grecques*, à un temps qui ne viendra point, parce que les mois grecs n'avaient point de calendes.

† **CALENDRIER** n. m. Tableau des jours de l'année. † **Calendrier républicain**, substitué au calendrier grégorien sous la première république française.

CALEPIN n. m. Recueil de notes, ainsi nommé de l'inventeur.

CALER v. tr. Assujettir avec une cale. *Mar. Caler la voile*, la baisser. V. int. Enfoncer dans l'eau : *ce bâtiment cale trop.*

CALFAT n. m. Ouvrier qui calfate.

CALFATAGE n. m. Action de calfater.

CALFATER v. tr. Garnir d'étoupe et de poix les fentes d'un vaisseau.

CALFEUTRAGE n. m. Action de calfeutrer.

CALFEUTRER v. tr. Boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre.

CALIBRE n. m. Diamètre d'une arme à feu; grosseur d'un boulet, d'une balle, d'une colonne, etc. *Fig.* Qualité, état des personnes, des choses : *ils sont du même calibre.*

CALIBRER v. tr. Donner le calibre : *calibrer des balles.*

CALICE n. m. Vase sacré pour le sacrifice de la messe. *Bot.* Enveloppe extérieure des fleurs. *Fig. Boire le calice jusqu'à la lie*, endurer les plus grandes afflictions.

CALICOT n. m. Toile de coton ; commis d'un magasin de nouveautés. *Fam.*

CALIFAT n. m. Dignité de calife.

CALIFE n. m. Titre des premiers souverains mahométans.

CALIFOURCHON (À) loc. adv. Jambe d'un côté, jambe de l'autre, comme si on était à cheval.

CÂLIN, INE adj. et n. Doucereux et caressant.

CÂLINER v. tr. Caresser, cajoler.

CÂLINERIE n. f. Cajolerie. *Fam.*

CALLEUX, EUSE adj. Où il y a des cals : *peau calleuse.*

CALLIGRAPHE n. m. Qui a une belle écriture.

CALLIGRAPHIE n. f. Art de bien écrire.

CALLIGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la calligraphie.

CALLOSITÉ n. f. Épaississement et durcissement de l'épiderme.

CALMANDE n. f. Etoffe de laine lustrée d'un côté, comme le satin.

CALMANT, E adj. Qui calme. N. m. Remède qui calme les douleurs : *prendre un calmant.*

CALME adj. Tranquille. N. m. Absence d'agitation : *le calme de la mer. Fig. : le calme des passions.*

CALMER v. tr. Apaiser, rendre calme.

CALOMEL n. m. Extrait de mercure, fréquemment employé en médecine comme purgatif.

CALOMNIATEUR, TRICE n. Qui calomnie.

CALOMNIE n. f. Fausse accusation qui blesse la réputation, l'honneur.

CALOMNIER v. tr. Blesser quelqu'un dans sa réputation, dans son honneur, par de fausses accusations.

CALOMNIEUSEMENT adv. D'une manière calomnieuse.

CALOMNIEUX, EUSE adj. Qui contient des calomnies : *discours calomnieux.*

CALORICITÉ n. f. Propriété des corps qui ont une chaleur naturelle.

CALORIFÈRE n. m. Appareil pour chauffer plusieurs appartements.

CALORIFICATION n. f. Faculté de produire la chaleur.

CALORIFIQUE adj. Qui donne de la chaleur : *rayons calorifiques.*

CALORIMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer le calorique spécifique des corps.

CALORIQUE n. m. Principe de la chaleur.

CALOTTE n. f. Petit bonnet de cuir, de laine, etc., principalement à l'usage des ecclésiastiques; petite tape. *Pop.*

CALOTTER v. tr. Donner des coups sur la tête avec le plat de la main.

CALOYER n. m. Moine grec.

CALQUE n. m. Trait léger d'un dessin calqué.

CALQUER v. tr. Prendre le trait d'un dessin sur un papier, une toile, une planche de cuivre, etc., au moyen d'une pointe. *Fig.* Imiter.

CALUMET n. m. Pipe des sauvages de l'Amérique du Nord.

CALUS (*lu-ce*) n. m. *Chir.* Syn. de *cal.*

CALVAIRE n. m. Montagne voisine de Jérusalem, où Jésus-Christ a été cru-

cifié; petite élévation sur laquelle on a planté une croix. *Fig. Aller, monter au calvaire*, supporter avec résignation de vives souffrances.

CALVILLE n. f. Espèce de pomme.

† **CALVINISME** n. m. Doctrine de Calvin.

CALVINISTE n. m. Sectateur de Calvin.

CALVITIE n. f. État d'une tête chauve.

CAMAÏEU n. m. Genre de peinture dans lequel on n'emploie qu'une seule couleur.

CAMAIL n. m. Espèce de pèlerine à capuchon, que portent les évêques et autres ecclésiastiques privilégiés.

CAMALDULE n. m. Nom de certains religieux bénédictins.

CAMARADE n. m. Compagnon de travail, d'étude, de chambre; t. de familiarité, de bienveillance.

CAMARADERIE n. f. Familiarité intime; esprit de coterie : *la camaraderie littéraire*.

CAMARD, E adj. et n. Qui a le nez plat et écrasé.

CAMARILLA (*ril-la*) n. f. Coterie influente à la cour d'Espagne; et, par ext., la foule des courtisans qui dirigent les actes du chef d'un Etat quelconque.

CAMBIUM (*ome*) n. m. Substance organique du bois.

CAMBOUIS n. m. Vieux oing pour graisser les roues d'une voiture.

CAMBRER v. tr. Courber en arc.

CAMBRURE n. f. Courbure en arc.

CAMBUSE n. f. *Mar.* Partie du faux-pont d'un navire où se distribuent les vivres.

CAMBUSIER n. m. *Mar.* Chargé du service de la cambuse.

CAMÉE n. m. Pierre fine sculptée en relief.

† **CAMÉLÉON** n. m. Espèce de lézard. *Fig.* Homme changeant d'opinion suivant les circonstances.

CAMÉLÉONIENS n. m. pl. Famille des caméléons.

CAMÉLÉOPARD n. m. Ancien nom de la girafe.

CAMÉLIA n. m. *Bot.* Arbrisseau toujours vert; sa fleur.

CAMÉLIENS n. m. pl. Famille des chameaux.

CAMELINE n. f. Plante de la famille des crucifères.

CAMELOT n. m. Étoffe de laine ou de poil de chèvre.

CAMELOTTE n. f. Marchandise inférieure; ouvrage mal fait.

CAMEMBERT n. m. Fromage de Normandie très-estimé.

CAMÉRIER n. m. Officier de la chambre du pape.

CAMÉRISTE n. f. Femme de chambre des dames de qualité, en Italie, en Espagne et en Portugal.

CAMION n. m. Très-petite épingle; chariot très-bas et à quatre roues.

CAMIONNAGE n. m. Transport par camion.

CAMIONNEUR n. m. Qui conduit un camion.

CAMISARD n. m. Nom qu'on donnait aux calvinistes des Cévennes, pendant les guerres de religion.

CAMISOLE n. f. Vêtement de femme court et à manches; gilet de force qu'on met aux fous furieux et aux criminels.

CAMOMILLE (*mi-ie*) n. f. Plante odoriférante médicinale; sa fleur.

CAMOUFLET n. m. Mortification : *recevoir un camouflet. Fam.*

CAMP n. m. Lieu où s'établit une armée; l'armée campée : *le camp est endormi. Fig.* Parti : *ville divisée en deux camps*.

CAMPAGNARD, E n. Qui habite les champs, la campagne.

CAMPAGNE n. f. Étendue de pays plat et découvert. *Fig.* Expédition militaire : *glorieuse campagne;* saison propre à certains travaux : *maison bâtie en deux campagnes. Aller à la campagne*, hors la ville; *aller en campagne*, sortir pour ses affaires; *battre la campagne*, déraisonner; *entrer en campagne*, marcher contre l'ennemi; *faire ses premières campagnes*, se dit, au propre, de la guerre, et, au fig., de tout autre métier.

CAMPAGNOL n. m. Rat des champs.

CAMPANE n. f. Ornement de soie, d'or, en forme de cloche. *Arch.* Corps du chapiteau corinthien et du chapiteau composite.

CAMPANILE n. m. *Arch.* Petit clocher à jour.

CAMPANULE n. f. *Bot.* Plante laiteuse à fleurs en forme de cloche.

CAMPANULÉ, ÉE adj. En forme de cloche.

CAMPÊCHE n. m. Arbre du Mexique, dont le bois fournit une teinture rouge.

CAMPEMENT n. m. Action de camper; le lieu où l'on campe.

CAMPER v. int. Asseoir un camp. V. tr. Quitter : *camper là quelqu'un*. V. pron. Se placer : *il se campa dans un fauteuil*.

CAMPHRE n. m. Gomme aromatique, extraite du laurier camphrier.

CAMPHRÉ, ÉE adj. Qui contient du camphre : *eau-de-vie camphrée*.

CAMPHRER v. tr. Mettre du camphre.

CAMPHRIER n. m. Laurier dont on extrait le camphre.

CAMPOS (*pô*) n. m. Congé, repos : *avoir campos.*

CAMUS, USE adj. Qui a le nez court et plat.

CANADIEN, ENNE adj. et n. Du Canada.

CANAILLE n. f. Vile populace; personne qu'on méprise.

CANAL n. m. Rivière creusée par l'art; conduit. *Fig.* Voie, moyen : *réussir par le canal de quelqu'un. Méd.* Vaisseau du corps : *canaux veineux.*

CANALISATION n. f. Action de canaliser.

CANALISER v. tr. Ouvrir des canaux ; transformer un cours d'eau en canal.

CANAPÉ n. m. Long siége à dossier pour plusieurs personnes.

CANARD n. m. Oiseau aquatique; récit controuvé : *cette nouvelle est un canard de journal.*

CANARDER v. tr. Tirer sur quelqu'un d'un lieu où l'on est à couvert. *Mus.* Tirer de la clarinette ou du hautbois un son nasillard qui imite le cri du canard.

CANARDIÈRE n. f. Lieu qu'on dispose dans un marais pour prendre des canards sauvages; long fusil.

CANARI n. m. Serin des îles Canaries.

CANCAN n. m. Bavardage médisant : *faire des cancans;* sorte de danse excentrique.

CANCANER v. int. Médire, faire des commérages. *Fam.*

CANCANIER, IÈRE adj. et n. Qui a l'habitude de faire des cancans.

CANCER n. m. Tumeur maligne qui dégénère en ulcère; signe du zodiaque, ou *écrevisse* (juin).

CANCÉREUX, EUSE adj. De la nature du cancer : *humeur cancéreuse.*

CANCRE n. m. Crabe, écrevisse de mer. *Fig.* Homme extrêmement avare; écolier paresseux.

CANDÉLABRE n. m. Chandelier à plusieurs branches.

CANDEUR n. f. Pureté d'âme, innocence naïve.

CANDI adj. m. Cristallisé : *sucre candi.*

CANDIDAT n. m. Qui postule un emploi, un titre.

CANDIDATURE n. f. État de candidat.

CANDIDE adj. Qui a de la candeur : *âme candide.*

CANDIDEMENT adv. Avec candeur.

CANDIR v. tr. Faire fondre du sucre jusqu'à ce qu'il soit candi.

CANE n. f. Femelle du canard.

CANÉPHORE n. f. Jeune fille qui, dans certaines fêtes grecques, portait dans une corbeille les choses destinées aux sacrifices; statue représentant cette jeune fille.

CANEPIN n. m. Peau de mouton très-fine.

CANETON n. m. Jeune canard.

CANETTE n. f. Petite cane; mesure pour les liquides, pour la bière surtout.

CANEVAS n. m. Grosse toile claire pour faire la tapisserie. *Fig.* Plan d'un ouvrage d'esprit : *tracer son canevas.*

CANEZOU n. m. Corsage sans manches.

CANGUE n. f. Sorte de carcan portatif, supplice usité en Chine.

CANICHE n. m. Chien barbet.

CANICULAIRE adj. Se dit des jours où la canicule se lève et se couche avec le soleil.

CANICULE n. f. Constellation; époque des grandes chaleurs, du 24 juillet au 23 août.

CANIF n. m. Petit couteau fort tranchant pour tailler les plumes.

CANIN, INE adj. Qui tient du chien. *Dent canine*, pointue ; *faim canine*, dévorante.

CANINES n. f. pl. Les dents canines, au nombre de quatre.

CANIVEAU n. m. Pierre creusée pour faire écouler l'eau.

CANNAIE n. f. Lieu planté de cannes à sucre.

CANNE n. f. Roseau, jonc, bâton, pour s'appuyer en marchant. † **Canne à sucre**, roseau dont on tire le sucre.

CANNELER v tr. Orner de cannelures. — Double *l* devant une syllabe muette.

CANNELLE n. f. Épice, écorce odoriférante d'un arbre d'Amérique.

CANNELLE n. f. Robinet.

CANNELLIER n. m. Espèce de laurier dont on tire la cannelle.

CANNELURE n. f. Rainure le long d'une colonne, d'un pilastre, etc.

CANNETILLE n. f. Fil d'or ou d'argent tortillé qu'on emploie dans les broderies.

† **CANNIBALE** n. m. Nom donné à certains peuples anthropophages de l'Amérique. *Fig.* Homme cruel, féroce.

CANON n. m. Pièce d'artillerie; tube d'une arme à feu; mesure de vin de la contenance d'un verre.

CANON n. m. Décision des conciles; prières de la messe. **Droit canon**, science du droit ecclésiastique.

CANONIAL, ALE adj. Réglé par

les canons de l'Église; qui a rapport à un canonicat.

CANONICAT n. m. Bénéfice d'un chanoine.

CANONICITÉ n. f. Qualité de ce qui est canonique.

CANONIQUE adj. Conforme aux canons de l'Eglise : *doctrine canonique.*

CANONIQUEMENT adv. Selon les canons.

CANONISABLE adj. Qui peut être canonisé.

CANONISATION n. f. Action de canoniser.

CANONISER v. tr. Mettre au nombre des saints.

CANONISTE n. m. Savant en droit canon.

CANONNADE n. f. Plusieurs coups de canon tirés à la fois.

CANONNAGE n. m. Art du canonnier.

CANONNER v. tr. Battre à coups de canon : *canonner une place.*

CANONNIER n. m. Celui dont la profession est de servir le canon.

CANONNIÈRE n. f. Petite ouverture dans une muraille, pour tirer sans être vu; jouet d'enfant. Adj. **Chaloupe canonnière,** petit bâtiment armé de canons.

CANOT n. m. Petit bateau.

CANOTIER n. m. Matelot qui conduit un canot.

CANTABILE (*bilé*) n. m. Mélodie facile et gracieuse.

CANTAL n. m. Fromage d'Auvergne.

CANTALOUP n. m. Melon à grosses côtes.

CANTATE n. f. Petit poème fait pour être mis en musique; musique faite pour ce poème.

CANTATRICE n. f. Chanteuse de profession.

CANTHARIDE n. f. Mouche d'un grand usage pour les vésicatoires.

CANTILÈNE n. f. Chant d'une mélodie douce.

CANTINE n. f. Lieu où l'on vend à boire aux soldats dans les casernes.

CANTINIER, IÈRE n. Qui tient une cantine.

CANTIQUE n. m. Chant consacré à la gloire de Dieu.

CANTON n. m. Division d'un arrondissement; certaine étendue de pays : *canton fertile.*

CANTONADE n. f. Coin du théâtre. *Parler à la cantonade,* à un personnage que l'on suppose dans les coulisses.

CANTONAL, ALE, AUX adj. Qui concerne le canton.

CANTONNEMENT n. m. Action de cantonner les troupes; lieu où elles se cantonnent.

CANTONNER v. tr. Distribuer des troupes dans plusieurs cantons. V. int. Prendre ses quartiers.

CANTONNIER n. m. Terrassier préposé à l'entretien des routes.

CANULE n. f. Petit tuyau qui s'adapte au bout d'une seringue.

CANUT n. m. Nom donné aux ouvriers en soie des fabriques de Lyon.

CAOUTCHOUC (*chou*) n. m. Gomme élastique, qu'on retire de l'hévé, arbre de la Guyane.

CAP n. m. Tête : *armé de pied en cap. Mar.* Eperon ou avant d'un vaisseau : *mettre le cap au vent;* pointe de terre élevée qui s'avance en mer. *Doubler un cap,* le tourner en longeant la côte.

CAPABLE adj. Habile, intelligent.

CAPACITÉ n. f. Volume d'un corps, espace qu'il occupe; faculté de contenir : *capacité de l'estomac. Fig.* Habileté, aptitude.

CAPARAÇON n. m. Sorte de couverture pour les chevaux.

CAPARAÇONNER v. tr. Couvrir un cheval de son caparaçon.

CAPE n. f. Ancien manteau à capuchon. *Rire sous cape,* en dessous. *Mar.* Grande voile du grand mât.

CAPELET n. m. Sorte de loupe qui se développe à la pointe du jarret d'un cheval.

CAPELINE n. f. Sorte de coiffure de femme.

CAPENDU n. m. Pomme rouge.

CAPÉTIEN, ENNE (*ci*) adj. Qui se rapporte à la troisième race des rois de France.

CAPHARNAÜM (*ome*) n. m. Lieu de désordre : *c'est un vrai capharnaüm.*

CAPILLAIRE adj. Délié comme les cheveux : *veine capillaire.* N. m. Plante médicinale : *sirop de capillaire.*

CAPILLARITÉ n. f. *Phys.* État d'un tube ou d'un conduit capillaire.

CAPILOTADE n. f. Ragoût de morceaux de viande rôtie. *Fig. Mettre en capilotade,* en pièces.

CAPITAINE n. m. Chef d'une compagnie de soldats, d'une troupe quelconque : *capitaine de voleurs;* commandant d'un vaisseau, d'un port; général d'armée, sous le rapport des qualités du commandement : *vaillant capitaine.*

CAPITAINERIE n. f. Charge de capitaine des chasses.

CAPITAL, ALE, AUX adj. Premier : *ville capitale;* principal : *point capital.* **Peine capitale,** peine de mort.

CAPITAL n. m. La chose essentielle. *Fig.* Somme qui rapporte intérêt ; fonds d'une société de commerce ; fonds disponibles : *d'immenses capitaux.*

CAPITALE n. f. Ville principale ; lettre majuscule.

CAPITALISER v. tr. Convertir en capitaux.

CAPITALISTE n. m. Qui a des capitaux.

CAPITAN n. m. Fanfaron. **Capitan-pacha**, grand amiral turc.

CAPITANE n. f. Autrefois, galère du commandant.

CAPITATION n. f. Taxe par tête.

CAPITEUX, EUSE adj. Qui porte à la tête : *vin capiteux.*

† **CAPITOLE** n. m. Ancienne forteresse de Rome.

CAPITOLIN adj. m. Du Capitole : *Jupiter capitolin.*

CAPITON n. m. Sorte de bourre.

CAPITONNER v. tr. Boucher les fentes, les joints avec du capiton.

CAPITOUL n. m. Ancien échevin de Toulouse.

CAPITOULAT n. m. Dignité de capitoul.

CAPITULAIRE adj. Appartenant à un chapitre de chanoines ou de religieux : *assemblée capitulaire.* N. m. pl. Anciennes ordonnances royales : *les capitulaires de Charlemagne.*

CAPITULAIREMENT adv. En chapitre.

CAPITULATION n. f. Traité pour la reddition d'une place.

CAPITULE n. m. Petite leçon qui se dit à la fin de certains offices.

CAPITULER v. int. Traiter de la reddition d'une place.

CAPON, ONNE adj. et n. Poltron ; qui dissimule lâchement pour enjôler.

CAPONNER v. int. Faire le capon, montrer de la lâcheté. *Pop.*

CAPORAL n. m. Sous-officier d'infanterie du grade le moins élevé. **Petit caporal**, sobriquet resté attaché, dans les classes populaires, au grand nom de Napoléon.

CAPOT adj. inv. *Jeu.* Celui qui ne fait aucune levée. *Fig.* Confus, interdit : *il est tout capot.*

CAPOTE n. f. Manteau à capuchon ; redingote à l'usage des soldats ; chapeau de femme.

CÂPRE n. f. Bouton à fleur du câprier, qui se mange.

CAPRICE n. m. Volonté subite et irréfléchie.

CAPRICIEUSEMENT adv. Par caprice.

CAPRICIEUX, EUSE adj. Qui a des caprices.

CAPRICORNE n. m. Signe du zodiaque (décembre).

CÂPRIER n. m. Arbrisseau.

CAPRON n. m. Grosse fraise.

CAPSULAIRE adj. A capsule : *fruit capsulaire.*

CAPSULE n. f. *Bot.* Enveloppe sèche qui renferme les semences et les graines ; amorce pour les armes à piston. *Chim.* Vase arrondi pour les évaporations.

CAPTATEUR n. m. Qui use de captation.

CAPTATION n. f. Manœuvre perfide pour s'emparer d'une succession, surprendre une donation, un legs.

CAPTER v. tr. Obtenir par insinuation : *capter la confiance.*

CAPTIEUSEMENT adv. D'une manière captieuse.

CAPTIEUX, EUSE adj. Subtil, qui tend à induire en erreur : *raisonnement captieux.*

CAPTIF, IVE adj. et n. Prisonnier : *roi captif* ; tenu dans une extrême contrainte : *peuple captif.*

CAPTIVER v. tr. Assujettir. Ne se dit qu'au fig. : *captiver l'attention, les esprits.*

CAPTIVITÉ n. f. Privation de la liberté.

CAPTURE n. f. Prise sur l'ennemi ; saisie de choses prohibées.

CAPTURER v. tr. Faire une capture.

CAPUCHON n. m. Vêtement de tête.

CAPUCHONNÉ, ÉE adj. En forme de capuchon.

CAPUCIN n. m. Religieux de l'ordre de Saint-François.

CAPUCINADE n. f. Plat discours sur la religion.

CAPUCINE n. f. Plante potagère ; anneau qui assujettit le canon d'une arme à feu.

CAPUCINIÈRE n. f. Maison de capucins. *Iron.*

CAQUAGE n. m. Action de caquer.

CAQUE n. f. Barrique où l'on presse les harengs salés. *Fig. La caque sent toujours le hareng* ; on se ressent toujours de son origine.

CAQUER v. tr. Mettre des harengs en caque.

CAQUET n. m. Babil importun. Pl. Propos médisants : *sots caquets. Rabattre le caquet de quelqu'un*, le faire taire.

CAQUETAGE n. m. Action de caqueter.

CAQUETER v. int. Se dit du cri des poules. *Fig.* Babiller. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

CAQUETERIE n. f. Caquets.

CAQUETEUR, EUSE adj. Qui caquette, qui bavarde.

CAQUEUR, EUSE n. Celui, celle qui caque les harengs.

CAR conj. qui marque la preuve, la raison de la proposition avancée.

CARABE n. m. Insecte coléoptère.

CARABIN n. m. Étudiant en chirurgie et en médecine. *Fam.*

CARABINE n. f. Fusil court, léger, à calibre cannelé.

CARABINER v. tr. Creuser des raies dans le canon d'une arme à feu.

CARABINIER n. m. Nom donné à un corps de cavalerie ou d'infanterie, formé d'hommes d'élite.

CARACO n. m. Sorte de camisole de femme.

CARACOLE n. f. Mouvement en rond ou en demi-rond, qu'on fait exécuter à un cheval.

CARACOLER v. int. Faire des caracoles.

CARACTÈRE n. m. Figure dont on se sert dans l'écriture; types dont on se sert dans l'imprimerie. *Fig.* Nature de l'âme : *caractère excellent;* fermeté, courage : *montrer du caractère;* marque, empreinte : *les caractères de la grandeur;* expression, physionomie : *danse de caractère;* ce qui est propre à une chose : *la raison est le caractère distinctif de l'homme;* titre, dignité, mission : *caractère d'ambassadeur.* Pl. Titre d'ouvrages peignant les mœurs : *les Caractères de la Bruyère, de Théophraste.*

CARACTÉRISER v. tr. Marquer le caractère : *caractériser un siècle, un personnage.*

CARACTÉRISTIQUE adj. Qui caractérise : *signe caractéristique.*

CARAFE n. f. Sorte de bouteille en verre blanc ou en cristal.

CARAFON n. m. Petite carafe.

CARAMBOLAGE n. m. *Billard.* Action de caramboler.

CARAMBOLER v. int. *Billard.* Toucher du même coup deux billes avec la sienne.

CARAMEL n. m. Sucre fondu et durci.

CARAPACE n. f. *Hist. nat.* Écaille de la tortue.

CARAQUE n. f. Grand navire portugais.

CARAT n. m. Unité du titre de l'or; petit poids pour peser les diamants. *Sot à vingt-quatre, à trente six carats,* au suprême degré.

CARAVANE n. f. Troupe de voyageurs dans le Levant.

CARAVANSÉRAIL n. m. Hôtellerie pour les caravanes.

CARAVELLE n. f. Navire portugais.

CARBONARISME n. m. Société politique secrète qui se forma en Italie au commencement du dix-neuvième siècle, et se répandit en France sous la Restauration.

CARBONARO n. m. Membre d'une société secrète. Pl. des *carbonari.*

CARBONATE n. m. *Chim.* Nom générique des sels formés par l'acide carbonique.

CARBONE n. m. Corps simple, rarement à l'état pur comme dans le diamant.

CARBONÉ, ÉE adj. Qui contient du carbone.

CARBONIQUE adj. *Acide carbonique,* combinaison du carbone avec l'oxygène.

CARBONISATION n. f. *Chim.* Transformation d'un corps en charbon.

CARBONISER v. tr. Réduire en charbon.

CARBONNADE n. f. Viande grillée sur des charbons.

CARBURE n. m. *Chim.* Combinaison du carbone avec un corps autre que l'oxygène.

CARCAN n. m. Collier de fer pour attacher autrefois un criminel au poteau; cette peine.

CARCASSE n. f. Ossements décharnés tenant ensemble; charpente d'un navire.

CARCEL n. f. Lampe à rouages, inventée par Carcel.

CARDAGE n. m. Action de carder.

CARDE n. f. Peigne de cardeur; machine garnie de chardons pour peigner le drap; côte de certaines plantes, bonne à manger.

CARDER v. tr. Démêler la laine, etc., avec la carde.

CARDÈRE n. f. Plante dont les tiges garnies d'aspérités sont employées au cardage des étoffes.

CARDEUR, EUSE n. Qui carde.

CARDIALGIE n. f. Douleur de l'estomac.

CARDIAQUE adj. Qui appartient au cœur; se dit d'un médicament tonique.

CARDINAL, ALE, AUX adj. Principal. *Vertus cardinales,* la Justice, la Prudence, la Tempérance et la Force; *points cardinaux,* l'est, le sud, le nord et l'ouest; *nombres cardinaux,* un, deux, trois, quatre, etc.

CARDINAL n. m. Un des soixante-dix prélats qui composent le sacré collége.

CARDINAL n. m. Oiseau à plumage rouge.

CARDINALAT n. m. Dignité de cardinal.

CARDON n. m. Plante potagère du même genre que l'artichaut.

CARDONNETTE n. f. V. *Chardonnette*.

CARÊME n. m. Temps d'abstinence entre le mardi gras et le jour de Pâques. *Fig. Visage de carême*, pâle et défait.

CARÊME-PRENANT n. m. Les trois jours qui précèdent le mercredi des cendres. *Fig.* Personne vêtue d'une manière extravagante. Pl. des *carêmes-prenants*.

CARÉNAGE n. m. Action de caréner un vaisseau.

CARENCE n. f. *Jurisp.* Absence de tous objets mobiliers : *procès-verbal de carence*.

CARÈNE n. f. Partie inférieure d'un navire, la quille et les flancs jusqu'à fleur d'eau.

CARÉNER v. tr. Mettre un vaisseau sur le flanc pour le radouber. — Pour la conj. V. *accélérer*.

CARESSANT, E adj. Qui caresse.

CARESSE n. f. Témoignage d'affection.

CARESSER v. tr. Faire des caresses.

CARET n. m. Tortue de mer; sorte de dévidoir. **Fil de caret**, gros fil à fabriquer les cordages.

CARGAISON n. f. Marchandises qui font la charge entière d'un vaisseau.

CARGUE n. f. Cordages qui servent à relever les voiles contre leurs vergues.

CARGUER v. tr. *Mar.* Replier les voiles.

CARIATIDE n. f. *Arch.* Statue de femme qui soutient une corniche.

CARICATURE n. f. Charge en peinture; image grotesque. *Fig.* Personne ridicule par sa tournure, ses manières. *Fam.*

CARICATURER v. tr. Faire des caricatures.

CARICATURISTE n. m. Celui qui fait des caricatures.

CARIE n. f. Ulcération des os; maladie des blés.

CARIER v. tr. Gâter par l'effet de la carie.

CARILLON n. m. Battement de cloches à coups précipités; réunion de cloches accordées à différents tons; horloge qui sonne des airs. *Fig.* Grand bruit : *faire carillon*.

CARILLONNER v. int. Sonner le carillon; faire beaucoup de bruit.

CARILLONNEUR n. m. Qui carillonne.

CARLIN n. m. Monnaie d'Italie, en or ou en argent; petit dogue à museau noir et écrasé.

CARLISTE n. m. Partisan de la branche aînée, en France, et de don Carlos, en Espagne.

† **CARMAGNOLE** n. f. Veste courte; ronde républicaine.

CARME n. m. **CARMÉLITE** n. f. Religieux, religieuse de l'ordre du Mont-Carmel.

CARMES n. m. pl. Coup de dés qui amène les deux quatre, au trictrac.

CARMIN n. m. Couleur d'un rouge éclatant.

CARMINÉ, ÉE adj. Qui renferme du carmin.

CARMINATIF, IVE adj. Se dit des remèdes qui ont la propriété d'expulser les vents des intestins.

CARNAGE n. m. Massacre, tuerie.

CARNASSIER, IÈRE adj. Qui se repaît de chair crue, et en est fort avide. N. m. pl. Ordre de mammifères à dents canines, incisives et molaires, estomac simple, ongles aigus.

CARNASSIÈRE n. f. Sac en filet pour mettre le gibier.

CARNATION n. f. Teint : *belle carnation. Peint.* Coloris des chairs.

† **CARNAVAL** n. m. Temps destiné aux divertissements, depuis le jour des Rois jusqu'au carême. Pl. des *carnavals*.

CARNAVALESQUE adj. Qui tient du carnaval.

CARNE n. f. Angle saillant d'une pierre, d'une table.

CARNET n. m. Petit livre de notes, de compte.

CARNIER n. m. Carnassière.

CARNIVORE adj et n. Qui se nourrit de chair ; *l'homme est carnivore*.

CAROGNE n. f. Femme débauchée, méprisable. *Pop.*

CAROLUS (*luce*) n. m. Ancienne monnaie de billon.

CARONADE n. f. Grosse pièce d'artillerie.

CAROTIDE adj. et n. f. Chacune des deux artères principales qui portent le sang au cerveau.

CAROTTE n. f. Racine potagère; feuilles de tabac roulées en forme de carotte.

CAROTTER v. int. Jouer mesquinement. *Fam.*

CAROTTEUR, EUSE n. Qui carotte. *Fam.*

CAROUBE n. m. Fruit du caroubier.

CAROUBIER n. m. Arbre à bois rouge et dur.

CAROUGE n. m. Bois du caroubier.

CARPE n. f. Poisson d'eau douce. *Fig. Saut de carpe*, qu'on fait étant cou-

ché sur le dos ou sur le ventre. N. m. *Anat.* Le poignet.

CARPEAU n. m. Petite carpe.

CARPILLON n. m. Très-petite carpe.

CARQUOIS n. m. Étui à flèches.

CARRARE n. m. Marbre blanc qu'on tire des environs de Carrare.

CARRE n. f. Bout terminé carrément : *la carre d'un habit;* le haut de la taille ; mise au jeu de bouillotte.

CARRÉ, ÉE adj. Qui a quatre côtés égaux et quatre angles droits. *Fig. Épaules carrées*, larges; *bonnet carré*, de docteur, à quatre pans. *Arith. Racine carrée d'un nombre*, le nombre qui, multiplié par lui-même, reproduit ce nombre.

CARRÉ n. m. Figure carrée; palier d'un escalier; sorte de papier d'impression; produit d'un nombre multiplié par lui-même.

CARREAU n. m. Espèce de pavé plat fait de terre cuite, de pierre, de marbre, etc.; verre de fenêtre; coussin carré; fer de tailleur; une des couleurs du jeu de cartes. *Méd.* Maladie qui rend le ventre dur et tendu. *Demeurer sur le carreau*, être tué sur place. Pl. Foudres : *les carreaux de Jupiter.*

CARREFOUR n. m. Lieu où se croisent plusieurs chemins, plusieurs rues.

CARRELAGE n. m. Action de carreler.

CARRELER v. tr. Paver en carreaux; raccommoder de vieux souliers. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

CARRELET n. m. Grosse aiguille à l'usage des bourreliers; filet pour pêcher; poisson de mer.

CARRELETTE n. f. Lime plate et fine.

CARRELEUR n. m. Ouvrier qui pose le carreau; savetier ambulant.

CARRÉMENT adv. En carré. *Fig.* Franchement : *répondez carrément.*

CARRER v. tr. Rendre carré : *carrer une pierre;* multiplier par le nombre même : *carrer un nombre;* convertir en un carré équivalent : *carrer un polygone.* **Se carrer** v. pr. Marcher avec prétention; au jeu de bouillotte, s'assurer la priorité en doublant sa mise.

CARRICK n. m. Redingote à plusieurs collets.

CARRIER n. m. Ouvrier qui extrait la pierre; entrepreneur qui exploite une carrière.

CARRIÈRE n. f. Lieu fermé de barrières pour les jeux publics; lieu d'où l'on tire la pierre. *Fig.* Cours de la vie : *bien remplir sa carrière;* profession : *embrasser la carrière des armes.*

CARRIOLE n. f. Petite charrette couverte et suspendue.

CARROSSE n. m. Voiture à quatre roues, suspendue.

CARROSSERIE n. f. Art ou commerce du carrossier.

CARROSSIER n. m. Qui fait des voitures de luxe.

CARROUSEL n. m. Sorte de tournoi; lieu où se fait le carrousel.

CARRURE n. f. Largeur du dos.

CARTE n. f. Carton fin pour jouer; billet d'admission : *carte d'électeur ;* liste des mets; représentation du globe ou d'une de ses parties. **Carte de visite**, sur laquelle on a écrit ou fait graver son nom. *Tirer les cartes*, prédire l'avenir par leur combinaison; *brouiller les cartes*, mettre du trouble; *donner carte blanche*, plein pouvoir; *perdre la carte*, se troubler; *jouer cartes sur table*, ne rien dissimuler.

CARTEL n. m. Défi par écrit; accord pour la rançon ou l'échange de prisonniers de guerre.

CARTÉSIANISME n. m. Philosophie de Descartes.

† **CARTÉSIEN, ENNE** adj. Qui a rapport à la doctrine de Descartes. N. m. Partisan de cette doctrine.

CARTIER n. m. Qui fait des cartes à jouer.

CARTILAGE n. m. *Anat.* Tissu blanc, dur et élastique, qui se trouve aux extrémités des os.

CARTILAGINEUX, EUSE adj. De la nature du cartilage.

† **CARTOMANCIE** n. f. Art prétendu de tirer les cartes et de prédire l'avenir par les combinaisons qu'elles offrent.

CARTOMANCIEN, ENNE n. Qui pratique la cartomancie.

CARTON n. m. Carte grossière fabriquée avec des rognures de papier, des chiffons, etc.; boîte en carton; grand portefeuille de dessin. *Impr.* Feuillet réimprimé pour corriger une faute ou faire des changements.

CARTONNAGE n. m. Action de cartonner; ouvrage en carton.

CARTONNER v. tr. Couvrir un livre en carton.

CARTONNEUR n. m. Ouvrier qui cartonne les livres.

CARTONNIER n. m. Fabricant de carton.

CARTOUCHE n. m. Ornement de sculpture.

CARTOUCHE n. f. Charge d'une arme à feu.

CARTOUCHIER n. m. Coffret à cartouches.

CARTOUCHIÈRE n. f. Sac de toile

où le soldat met ses cartouches, en campagne.

CARTULAIRE n. m. Recueil des actes ou des chartes d'un monastère.

CAS n. m. Événement fortuit : *le cas est extraordinaire*; circonstance, conjoncture : *que faire en pareil cas? Faire cas*, estimer. Loc. adv. **En ce cas**, alors; **en tout cas**, quoi qu'il arrive. *Gram.* Désinence des mots : *les six cas de la langue latine.*

CASANIER, IÈRE adj. et n. Qui aime à rester chez lui.

CASAQUE n. f. Surtout à manches très-larges. *Fig. Tourner casaque*, changer de parti.

CASAQUIN n. m. Espèce de camisole courte.

CASBAH n. f. Nom qu'on donne en Afrique aux citadelles des villes.

CASCADE n. f. Chute d'eau.

CASCATELLE n. f. Petite cascade.

CASE n. f. Cabane des nègres en Amérique; compartiment; carré de l'échiquier.

CASÉEUX, EUSE adj. De la nature du fromage.

CASÉIFORME adj. Qui a les caractères du fromage.

CASEMATE n. f. *Fort.* Souterrain voûté.

CASEMATÉ, ÉE adj. Garni de casemates : *bastion casematé.*

CASER v. int. T. de *trictrac.* Faire une case. V. tr. Mettre en ordre : *caser des marchandises. Fig.* Procurer un emploi : *on ne peut réussir à le caser.*

CASERNE n. f. Bâtiment affecté au logement des soldats; la troupe entière casernée.

CASERNEMENT n. m. Action de caserner, d'être caserné.

CASERNER v. tr. Établir en caserne.

CASÉUM (*ome*) n. m. Celui des principes du lait qui se change en fromage.

CASIER n. m. Meuble garni de cases pour recevoir des cartons, des papiers.

CASIMIR n. m. Étoffe de laine mince et croisée.

CASINO n. m. Lieu de réunion et de plaisirs.

CASOAR n. m. Grand oiseau de l'ordre des échassiers.

CASQUE n. m. Coiffure militaire.

CASQUETTE n. f. Coiffure d'homme avec visière.

CASSANDRE n. f. Fille de Priam, dont le nom sert à désigner toute personne qui fait des prédictions dont on se moque.

CASSANT, E adj. Fragile.

CASSATION n. f. Annulation juridique d'un arrêt, d'une procédure. **Cour de cassation**, cour suprême.

CASSAVE n. f. Farine faite de la racine de manioc séchée.

CASSE n. f. Action de briser; plante médicinale. *Impr.* Caisse à compartiments, pour mettre les caractères.

CASSEAU n. m. *Impr.* Moitié de casse dont les compartiments, plus grands et plus profonds, servent de réserve à certains caractères.

CASSE-COU n. m. Endroit où il est aisé de tomber; cavalier plus hardi qu'habile. *Interj.* Cri du jeu de colin-maillard. Pl. des *casse-cou.*

CASSEMENT n. m. *Cassement de tête*, bruit insupportable; fatigue.

CASSE-MUSEAU n. m. Sorte de pâtisserie. Pl. des *casse-museau.*

CASSE-NOISETTE n. m. Instrument pour casser des noisettes. Pl. des *casse-noisettes.*

CASSE-NOIX n. m. Instrument pour casser des noix. Pl. des *casse-noix.*

CASSE-PIERRE n. m. Masse de fer avec laquelle on casse des pierres. Pl. des *casse-pierres.*

CASSER v. tr. Briser, rompre. *Fig.* Étourdir : *ce vin casse la tête;* annuler : *casser un jugement. Casser un officier*, lui ôter son emploi. **Se casser**, v. pr. Se rompre. *Se casser la tête*, s'appliquer fortement. *Fam.* **Cassé, ée** adj. Vieux, infirme : *vieillard tout cassé;* tremblant : *voix cassée.*

CASSEROLE n. f. Ustensile de cuisine.

CASSE-TÊTE n. m. Massue des sauvages de l'Amérique. *Fig.* Travail qui demande une grande application. Pl. des *casse-tête.*

CASSETIN n. m. *Impr.* Chacun des compartiments d'une casse.

CASSETTE n. f. Petit coffre; trésor particulier d'un souverain.

CASSEUR n. m. Fier-à-bras. *Casseur d'assiettes*, tapageur.

CASSIER n. m. *Impr.* Armoire où l'on met les casses.

CASSINE n. f. Maison mal tenue; bicoque.

CASSIS (*cice*) n. m. Groseillier à fruit noir.

CASSOLETTE n. f. Boîte à parfums; vase où on les fait brûler.

CASSON n. m. Pain informe de sucre fin.

CASSONADE n. f. Sucre brut, non raffiné.

CASSURE n. f. Endroit où un objet est cassé.

CASTAGNETTE n. f. Instrument composé de deux petits morceaux de bois

creusés, que l'on frappe l'un contre l'autre : *jouer des castagnettes.*

CASTE n. f. Tribu indienne : *caste des Bramines;* classe d'individus : *la caste nobiliaire.*

CASTEL n. m. Château.

CASTILLAN, ANE adj. et n. De la Castille.

CASTILLE n. f. Petite querelle : *être en castille. Fam.*

CASTINE n. f. Pierre calcaire que l'on mêle au minerai, quand il contient trop d'argile.

CASTOR n. m. Mammifère rongeur ; chapeau fait de son poil.

CASTORINE n. f. Étoffe de poil de castor mêlé de laine.

CASTRAMÉTATION n. f. Art de choisir et de disposer l'emplacement d'un camp.

CASTRAT n. m. Chanteur à qui l'on a fait subir la castration pour lui conserver la voix d'une femme.

CASTRATION n. f. Amputation d'un organe nécessaire à la génération.

CASUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est casuel.

CASUEL, ELLE adj. Fortuit, accidentel. N. m. Bénéfices accidentels : *le casuel d'une cure.* — Dites : cet objet est *cassant,* et non *casuel.*

CASUELLEMENT adv. Fortuitement, par hasard. *Peu us.*

CASUISTE n. m. Théologien qui résout les cas de conscience.

CASUISTIQUE n. f. Habileté du casuiste.

CATACHRÈSE n. f. Métaphore qui consiste à employer un mot dans un sens contraire à sa signification propre, comme *cheval* **ferré d'argent,** *à* **cheval** *sur un* **âne**, etc.

CATACLYSME n. m. Grand bouleversement, déluge.

✝ **CATACOMBES** n. f. pl. Grottes souterraines où l'on enterrait les morts.

CATADOUPE n. f. Cataracte.

CATAFALQUE n. m. Décoration funèbre qu'on élève au-dessus d'un cercueil : *dresser un catafalque.*

CATALECTES n. m. pl. Recueil de morceaux détachés.

CATALEPSIE n. f. Affection cérébrale dans laquelle la sensibilité extérieure et les mouvements volontaires sont suspendus.

CATALEPTIQUE adj. *Méd.* Attaqué de catalepsie.

CATALOGUE n. m. Liste, dénombrement par ordre : *catalogue de plantes, de livres.*

CATALOGUER v. tr. Inscrire par ordre des plantes, des livres, etc.

CATALPA n. m. Arbre du Japon, à fleurs blanches.

CATAPLASME (*place-me*) n. m. Remède externe pour fortifier une partie débilitée, amollir et résoudre les duretés.

CATAPULTE n. f. Machine de guerre dont se servaient les anciens pour lancer des pierres, des traits.

CATARACTE n. f. Chute d'un fleuve : *les cataractes du Nil;* opacité du cristallin.

CATARRHAL, ALE adj. Qui tient du catarrhe.

CATARRHE n. m. Inflammation aiguë ou chronique des membranes muqueuses ; gros rhume.

CATARRHEUX, EUSE adj. Sujet au catarrhe : *vieillard catarrheux.*

CATASTROPHE n. f. Événement funeste.

CATÉCHISER v. tr. Instruire sur les principaux points de la religion chrétienne. *Fig.* Tâcher de persuader.

CATÉCHISME n. m. Instruction sur les principes et les mystères de la foi ; livre qui contient cette instruction.

CATÉCHISTE n. m. Qui enseigne le catéchisme aux enfants.

CATÉCHUMÈNE (*ku*) n. Néophyte que l'on instruit pour le disposer à recevoir le baptême.

CATÉGORIE n. f. Classification par genre : *les catégories d'Aristote. Fig.* Caractère, classe, nature : *ces choses ne sont pas de la même catégorie.*

CATÉGORIQUE adj. Clair, précis : *réponse catégorique.*

CATÉGORIQUEMENT adv. D'une manière catégorique : *répondre catégoriquement.*

CATHÉDRALE adj. et n. f. Église principale d'un évêché.

· **CATHOLICISME** n. m. Religion catholique.

CATHOLICITÉ n. f. Doctrine de l'Eglise catholique ; étendue de cette Eglise.

CATHOLICON n. m. Purgatif universel.

CATHOLIQUE adj. Qui appartient à la religion romaine : *foi, pays catholique.* **Sa Majesté Catholique,** le roi d'Espagne. N. Qui professe la religion catholique.

CATHOLIQUEMENT adv. Conformément à la loi de l'Eglise catholique.

CATI n. m. Apprêt qui rend les étoffes plus fermes et plus lustrées : *donner le cati à du drap.*

CATIMINI (EN) loc. adv. En cachette. *Fam.*

CATIR v. tr. Donner le lustre à une étoffe.

CATISSAGE n. m. Action de catir.

CATISSEUR n. m. Qui donne le cati.

CATOGAN n. m. Nœud de cheveux retroussés, fort à la mode à la fin du dix-huitième siècle.

CATON n. m. Nom qu'on donne à un homme de mœurs austères : *c'est un Caton.*

CATOPTRIQUE n. f. Partie de l'optique qui traite de la réflexion de la lumière.

CAUCASIEN, ENNE adj. et n. ou **Caucasique** adj. Originaire du Caucase : *race caucasienne.*

CAUCHEMAR n. m. Oppression, étouffement que l'on éprouve parfois durant le sommeil. *Fig.* Personne ennuyeuse et incommode : *cet homme est mon cauchemar. Fam.*

CAUCHOIS, OISE adj. et n. Du pays de Caux.

CAUDAL, ALE adj. De la queue : *nageoire caudale.*

CAUDATAIRE n. m. Celui qui porte la queue de la robe du pape, d'un cardinal.

CAUDEBEC n. m. Ancien chapeau de laine, dont la première fabrique a été établie à Caudebec.

CAUSAL, ALE adj. Syn. de *causatif.*

CAUSALITÉ n. f. Manière dont une cause agit : *chercher la causalité.*

CAUSATIF, IVE adj. *Gram.* Se dit des particules qu'on emploie pour énoncer la cause de ce qui a été dit : *conjonction causative*, comme *car*, *parce que*, etc.

CAUSE n. f. Principe, ce qui fait qu'une chose est : *Dieu est la cause première ;* motif, sujet : *agir sans cause ;* intérêt, parti : *défendre la cause de l'innocence ;* procès : *mettre quelqu'un hors de cause. Cause finale*, la fin pour laquelle une chose est faite. **A cause de** loc. prép. En considération de. — Ne pas dire *à cause que*, mais *parce que.*

CAUSER v. tr. Être cause : *causer de la peine.* V. int. S'entretenir familièrement : *causer littérature;* parler trop, inconsidérément : *il ne fait que causer.*

CAUSERIE n. f. Action de causer ; propos indiscret.

CAUSEUR, EUSE adj. et n. Qui aime à causer.

CAUSEUSE n. f. Petit canapé pour deux personnes.

CAUSTICITÉ n. f. *Méd.* Propriété des caustiques. *Fig.* Penchant à dire des choses mordantes, malignité : *causticité du caractère.*

CAUSTIQUE adj. et n. *Méd.* Brûlant, corrosif : *herbe, remède caustique. Fig.* Mordant, satirique : *humeur caustique.*

CAUTÈLE n. f. Finesse, ruse.

CAUTELEUSEMENT adv. D'une manière cauteleuse.

CAUTELEUX, EUSE adj. Fin, rusé. Se prend en mauvaise part.

CAUTÈRE n. m. Médicament qui brûle les chairs; plaie qui en est le résultat, et qu'on entretient pour la suppuration.

CAUTÉRISATION n. f. Action de cautériser.

CAUTÉRISER v. tr. Brûler avec un caustique ou un fer rouge.

CAUTION n. f. Celui qui répond, qui s'oblige pour un autre : *se porter caution*, garantie : *son honneur est ma caution. Homme sujet à caution*, sur qui on ne peut compter.

CAUTIONNEMENT n. m. Somme déposée en garantie.

CAUTIONNER v. tr. Se rendre caution pour quelqu'un.

CAVALCADE n. f. Marche de gens à cheval, avec pompe et cérémonie.

CAVALCADOUR adj. *Ecuyer cavalcadour*, chargé du soin des écuries et des équipages d'un prince.

CAVALE n. f. Jument.

CAVALERIE n. f. Troupes à cheval.

CAVALIER n. m. Homme à cheval ; soldat de cavalerie ; homme, par opposition à dame : pièce du jeu des échecs ; espèce de cavalier. *Beau cavalier*, jeune homme leste et bien fait.

CAVALIER, IÈRE adj. Un peu trop libre : *air cavalier ;* brusque, un peu hautain : *réponse cavalière.*

CAVALIÈREMENT adv. D'une manière cavalière.

CAVATINE n. f. *Mus.* Air court, sans reprise.

CAVE n. f. Lieu souterrain où l'on conserve le vin ; caisse à liqueurs ; fonds d'argent au jeu.

CAVE adj. Creux : *joues caves. Anat. Veines caves*, les deux grosses veines qui aboutissent dans l'oreillette droite du cœur.

CAVEAU n. m. Petite cave ; sépulture de famille.

CAVEÇON ou **Cavesson** n. m. Demi-cercle de fer que l'on fixe au nez des chevaux pour les dompter.

CAVÉE n. f. Chemin creux

CAVER v. tr. Creuser, miner : *l'eau cave la pierre.* **Se caver** v. pr. Mettre une cave au jeu.

CAVERNE n. f. Excavation vaste et profonde; retraite de malfaiteurs : *caverne de voleurs.*

CAVERNEUX, EUSE adj. Plein de cavernes. *Fig.* Sourd, voilé : *voix caverneuse.*

CAVESSON n. m. V. *Caveçon.*

CAVIAR n. m. Œufs d'esturgeon salés.

CAVILLATION n. f. Fausse subtilité dans une argumentation.

CAVITÉ n. f. Creux, vide dans un corps solide.

CE pr. dém. **Ce, cet** adj. dém. m. sing.; **cette** fém. sing.; **ces** pl. des deux genres. — On dit : *ce sont les parents, ce sont eux, c'est nous, c'est vous, c'est le printemps et l'été*, etc.

CEANS adv. Ici dedans : *sortez de céans. Peu usité.*

CECI pr. dém. Cette chose-ci.

CÉCITÉ n. f. État d'une personne aveugle.

CÉDANT, E n. Qui cède son droit.

CÉDER v. tr. Laisser, abandonner; vendre. V. int. Se soumettre : *céder à la force;* succomber : *céder à la douleur;* se reconnaître inférieur : *céder au mérite ;* plier : *céder sous le poids.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

CÉDILLE n. f. Signe orthographique qui se met sous la lettre *c* devant *a, o, u*, pour la rendre sifflante comme dans les mots : *façade, leçon, reçu.*

CÉDRAT n. m. Arbre de l'espèce du citronnier; son fruit.

CÈDRE n. m. Très-grand arbre odoriférant, résineux et toujours vert.

CÉDULE n. f. Billet sous seing privé.

CEINDRE v. tr. Entourer, environner. *Ceindre la couronne, le diadème*, être élevé au pouvoir souverain; *ceindre la tiare*, être élu pape.

CEINTRAGE n. m. *Mar.* Cordages qui entourent la carène d'un bâtiment.

CEINTURE n. f. Ruban, cordon, etc., mis autour du milieu du corps; endroit du corps où se place la ceinture; ce qui entoure, fortifie : *ceinture de murailles.*

CEINTURON n. m. Ceinture à laquelle on suspend l'épée, le sabre.

CELA pr. dém. Cette chose-là.

CÉLADON n. m. Amant sentimental et langoureux, du nom d'un berger du roman de l'*Astrée.* Adj. Vert pâle : *un ruban céladon.*

CÉLÉBRANT n. m. Prêtre qui dit la messe.

CÉLÉBRATION n. f. Action de célébrer : *célébration d'un mariage.*

CÉLÈBRE adj. Fameux, renommé.

CÉLÉBRER v. tr. Exalter, louer avec éclat : *célébrer une action, un héros;* solenniser. *Célébrer la messe*, la dire. — Pour la conj. V. *accélérer.*

CÉLÉBRITÉ n. f. Grande réputation; personnage célèbre : *c'est une célébrité.*

CÉLER v. tr. Cacher; taire, ne pas révéler. — Pour la conj. V. *accélérer.*

CÉLERI n. m. Plante potagère.

CÉLÉRITÉ n. f. Vitesse, promptitude dans l'exécution.

CÉLESTE adj. Qui appartient au ciel : *corps céleste;* divin, qui vient de Dieu : *bonté céleste.* **Père céleste**, Dieu. **Esprits célestes**, qui habitent le séjour des bienheureux.

CÉLESTIN n. m. Religieux d'un ordre fondé en 1244 par le pape Célestin V.

CÉLIBAT n. m. État d'une personne non mariée.

CÉLIBATAIRE adj. et n. Qui vit dans le célibat.

CELLE pr. f. V. *Celui.*

CELLÉRIER, IÈRE n. Chargé de faire des provisions, dans un monastère.

CELLIER n. m. Lieu bas et frais où l'on met le vin et les autres provisions.

CELLULAIRE adj. *Anat.* Rempli d'une infinité de petites cellules : *tissu cellulaire. Voiture cellulaire*, qui sert à transporter les condamnés; *système, régime cellulaire*, d'après lequel les prisonniers sont renfermés isolément dans des cellules séparées.

CELLULE n. f. Petite chambre d'un religieux ou d'une religieuse; logement d'un cardinal au conclave; chambre de prisonnier. *Anat.* Petite cavité. *Hist. nat.* Alvéole des abeilles.

CELLULEUX adj. m. Divisé en cellules.

CELTIQUE adj. Qui concerne les Celtes. N. m. La langue des Celtes.

CELUI, CELLE pr. dém.; pl. **ceux, celles.** Se disent des personnes et des choses. **Celui-ci, celle-ci; ceux-ci, celles-ci**, servent à représenter ce qui est le plus proche; **celui-là, celle-là; ceux-là, celles-là**, servent à représenter ce qui est le plus éloigné.

CÉMENT n. m. Matière dont on entoure un corps métallique pour déterminer une combinaison ou une décomposition; tartre des dents.

CÉMENTATION n. f. Action de cémenter un métal.

CÉMENTER v. tr. Entourer un métal de cément pour l'exposer au feu.

CÉNACLE n. m. Salle à manger, en

style de l'Écriture sainte : *Jésus-Christ fit la cène dans un cénacle.*

CENDRE n. f. Résidu de toute combustion. Pl. Restes des morts ; résidu des linges qui ont servi à l'autel, et dont le prêtre marque le front des fidèles le premier jour de carême : *recevoir les cendres.*

CENDRÉ, ÉE adj. Couleur de cendre : *cheveux blond cendré.*

CENDRÉE n. f. Petit plomb pour la chasse.

CENDREUX, EUSE adj. Plein de cendre.

CENDRIER n. m. Partie du fourneau où tombe la cendre.

CÈNE n. f. Dernier repas de Jésus-Christ avec ses apôtres, la veille de sa passion ; communion des protestants.

CÉNOBITE n. m. Moine qui vit en communauté.

CÉNOBITIQUE adj. Qui appartient au cénobite : *vie cénobitique.*

CÉNOTAPHE n. m. Tombeau vide.

CENS (*cen-se*) n. m. Dénombrement ; redevance annuelle ; quotité d'impositions nécessaires pour être électeur en certains pays : *le cens électoral.*

CENSE n. f. Métairie.

CENSÉ, ÉE adj. Considéré comme.

CENSEUR n. m. Ancien magistrat de Rome, chargé de surveiller les mœurs publiques ; critique ; surveillant des études dans un lycée.

CENSIER adj. Qui paye ou à qui l'on paye un cens.

CENSITAIRE n. m. Celui qui devait le cens à un seigneur.

CENSORIAL, ALE, AUX adj. Relatif à la censure : *loi censoriale.*

CENSURABLE adj. Qui mérite la censure : *conduite censurable.*

CENSURE n. f. Fonction de censeur ; critique d'un ouvrage ; blâme : *s'exposer à la censure du public ;* jugement ecclésiastique qui prononce suspension, interdiction.

CENSURER v. tr. Blâmer ; critiquer ; condamner à la censure.

CENT adj. num. Dix fois dix : *deux cents hommes, deux cent dix chevaux ;* nombre indéterminé : *en cent occasions ;* centième : *l'an mil huit cent, page deux cent.* N. m. : *trois cents d'œufs, un cent de piquet.*

CENTAINE n. f. Cent ; un grand nombre : *arriver par centaines.*

CENTAURE n. m. Personnage fabuleux, moitié homme et moitié cheval.

CENTAURÉE n. f. Plante médicinale.

CENTENAIRE adj. et n. Qui a vécu cent ans.

CENTENIER n. m. Chef d'une troupe de cent hommes.

CENTÉSIMAL, ALE, AUX adj. Qui est divisé en cent parties.

CENTI. Particule qui désigne, dans les nouvelles mesures, une unité cent fois plus petite que l'unité génératrice, comme *centimètre, centilitre, centigramme,* etc.

CENTIARE n. m. Centième partie de l'are (un mètre carré).

CENTIÈME adj. ord. de *cent.* N. m. La centième partie.

CENTIGRADE adj. Divisé en cent degrés : *thermomètre centigrade.*

CENTIGRAMME n. m. Centième partie du gramme.

CENTILITRE n. m. Centième partie du litre.

CENTIME n. m. Centième partie du franc.

CENTIMÈTRE n. m. Centième partie du mètre.

CENTISTÈRE n. m. Centième du stère.

CENTON n. m. Recueil de vers compilés.

CENTRAL, ALE, AUX adj. Qui est au centre ; principal : *bureau central de charité. Feu central,* supposé au centre de la terre.

CENTRALISATION n. f. Réunion du pouvoir dans un petit nombre de mains : *nulle part la centralisation n'est portée aussi loin qu'en France.*

CENTRALISER v. tr. Réunir dans un centre commun.

CENTRE n. m. Milieu d'un cercle, d'une sphère, etc. *Fig.* Siége principal : *le centre des affaires. Centre d'attraction* ou *de gravitation,* point vers lequel un corps céleste est sans cesse attiré par la force de gravité.

† **CENTRIFUGE** adj. Qui tend à éloigner du centre : *force centrifuge.*

† **CENTRIPÈTE** adj. Qui tend à rapprocher du centre : *force centripète.*

CENT-SUISSES n. m. pl. Compagnie de gardes du corps des anciens rois de France. N. m. s. Un de ces gardes : *un cent-suisse.*

CENTUMVIR (*tome*) n. m. Juge à Rome ; on en comptait cent.

CENTUMVIRAL, ALE, AUX (*tome*) adj. Qui se rapporte aux centumvirs.

CENTUMVIRAT (*tome*) n. m. Dignité de centumvir.

CENTUPLE adj. et n. Qui vaut cent fois autant.

CENTUPLER v. tr. Rendre cent fois plus grand.

CENTURIE n. f. Centaine : *le peuple romain était divisé par centuries.*

CENTURION n. m. Chef de cent hommes dans la milice romaine.

CEP (*cè*) n. m. Pied de vigne.

CÉPAGE n. m. Ébranchage de la vigne ; variété de vigne.

CÉPÉE n. f. Touffe de tiges de bois sortant du même tronc.

CEPENDANT conj. Néanmoins, toutefois. Adv. Pendant ce temps-là.

CÉPHALALGIE n. f. Toute sorte de douleur de tête.

CÉPHALIQUE adj. De la tête : *veine céphalique.*

CÉPHALOPODES n. m. pl. Classe de mollusques caractérisés par des tentacules à la tête et autour de la bouche.

CÉRAMIQUE adj. Qui concerne la fabrique des vases de terre. N. f. Art de fabriquer ces vases.

CÉRAT n. m. Onguent où il entre de la cire.

CERBÈRE n. m. Nom du chien qui, selon la Fable, gardait la porte des Enfers. *Fig.* Portier brutal, grossier, intraitable ; gardien sévère.

CERCEAU n. m. Cercle de bois ou de fer.

CERCLAGE n. m. Action de cercler.

CERCLE n. m. Surface plane, limitée par une circonférence dont tous les points sont à égale distance du centre ; la circonférence elle-même : *décrire un cercle ;* cerceau : *cercle d'un tonneau ;* réunion, assemblée : *cercle nombreux. Fig. Cercle vicieux,* manière défectueuse de raisonner ; *chercher la quadrature du cercle,* une chose impossible.

CERCLER v. tr. Garnir, entourer de cercles.

CERCUEIL n. m. Coffre, ordinairement de bois, où l'on renferme le corps d'un mort.

CÉRÉALE adj. f. Dont on fait le pain. N. f. pl. *Les céréales,* le blé, le seigle, etc.

CÉRÉBRAL, ALE, AUX adj. *Anat.* Qui appartient au cerveau : *fièvre, matière cérébrale.*

CÉRÉMONIAL n. m. Usage touchant les cérémonies religieuses ou politiques : *le cérémonial de la cour.*

CÉRÉMONIE n. f. Forme extérieure et régulière d'un culte ; pompe, appareil : *grande cérémonie ;* politesse, déférence : *visite de cérémonie ;* civilité gênante : *faire des cérémonies. Sans cérémonie,* sans façon.

CÉRÉMONIEUX, EUSE adj. Qui fait trop de cérémonies.

CÉRÈS (*rèce*) n. f. *Myth.* Déesse qui présidait aux moissons. *Fig.* La moisson, le blé. *Cérès et Bacchus* le blé et le vin.

CERF (*cèr*) n. m. Bête fauve, de l'ordre des ruminants.

CERFEUIL n. m. Plante potagère, de la famille des ombellifères.

CERF-VOLANT (*cer*) n. m. Insecte volant de la famille des coléoptères ; jouet d'enfants. Pl. des *cerfs-volants.*

CERISAIE n. f. Lieu planté de cerisiers.

CERISE n. f. Fruit rouge à noyau. Adj. Qui est de la couleur de la cerise : *des rubans cerise, rouge-cerise.*

CERISIER n. m. Arbre qui produit la cerise.

CERNE n. m. Cercle qui se forme autour d'une plaie, d'une contusion, etc.

CERNÉ adj. m. *Yeux cernés,* entourés d'un cercle bleuâtre.

CERNEAU n. m. Moitié de noix tirée de la coque avant la maturité.

CERNER v. tr. Couper en rond : *cerner le crâne ;* faire des cerneaux : *cerner des noix ;* investir : *cerner une place. Fig.* Circonvenir : *cerner quelqu'un.*

CERTAIN, AINE adj. Vrai, indubitable : *un fait certain ;* sûr, assuré : *gage certain ;* déterminé : *se réunir à certaines heures ;* un, quelque : *certain auteur, certaines choses.* N. m. sing. Chose certaine : *préférer le certain à l'incertain.*

CERTAINEMENT adv. Assurément, indubitablement.

CERTES adv. Très-certainement.

CERTIFICAT n. m. Écrit signé qui rend témoignage de la vérité d'un fait.

CERTIFICATEUR n. m. Qui certifie une caution, un billet, etc.

CERTIFICATION n. f. Assurance par écrit.

CERTIFIER v. tr. Donner pour certain, assurer la vérité.

CERTITUDE n. f. Conviction, assurance pleine et entière.

CÉRUMEN (*mène*) n. m. Matière jaune et épaisse qui se forme dans l'oreille.

CÉRUMINEUX, EUSE adj. Qui tient de la cire : *matière cérumineuse.*

CÉRUSE n. f. Carbonate de plomb, de zinc, appelé aussi *blanc de céruse.*

CERVEAU n. m. Nom donné à l'ensemble de toutes les parties contenues dans la cavité du crâne. *Fig.* Esprit, intelligence, jugement : *cerveau creux, débile, léger. Cerveau brûlé,* homme exalté.

CERVELAS n. m. Saucisse grosse et courte.

CERVELET n. m. Partie postérieure

du cerveau que l'on considère généralement comme le siége du *principe vital.*

CERVELLE n. f. Partie molle du cerveau. *Fig.* Entendement, esprit. *Homme sans cervelle,* fou, évaporé. *Fam.*

CERVICAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au cou : *muscle cervical.*

CERVOISE n. f. Sorte de bière.

CÉSARIENNE adj. *Opération césarienne,* par laquelle on extrait l'enfant du sein de la mère au moyen d'une incision.

CESSATION n. f. Discontinuation : *cessation de travail, de la vie.*

CESSE n. f. Répit : *il n'aura point de cesse qu'il n'ait réussi.* **Sans cesse** loc. adv. Sans discontinuer.

CESSER v. tr. et int. Discontinuer : *cesser une poursuite.* — Prend *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

CESSIBILITÉ n. f. Qualité d'une chose qui peut être cédée.

CESSIBLE adj. Qui peut être cédé : *droit cessible.*

CESSION n. f. Action de céder, transport, abandon : *cession de biens.*

CESSIONNAIRE n. m. Celui qui accepte une cession.

C'EST-À-DIRE loc. conj. qui indique explication.

CESTE n. m. Gantelet garni de fer ou de plomb, dont se servaient les athlètes dans les combats du pugilat.

CÉSURE n. f. Repos dans les vers français de douze et de dix syllabes, ex. : *Rien n'est beau que le vrai; — le vrai seul est aimable.*

Par cet endroit — passe un maître d'école.

CET, CETTE adj. dém. V. *Ce.*

CÉTACÉ n. m. Grand mammifère aquatique ayant la forme des poissons.

CHABOT n. m. Poisson d'eau douce à tête grosse et plate.

CHABRAQUE n. f. V. *Schabraque.*

CHACAL n. m. Quadrupède carnassier qui tient du chien, du loup et du renard. Pl. des *chacals.*

CHACUN, UNE pr. ind. Chaque personne ou chaque chose; tout le monde : *chacun le dit.*

CHAFOUIN, INE adj. et n. Maigre, de petite taille; désagréable : *air chafouin. Fam.*

CHAGRIN, INE adj. Triste, mélancolique ; de mauvaise humeur.

CHAGRIN n. m. Peine, affliction.

CHAGRIN n. m. Cuir grenu pour couvrir des boîtes, des étuis, des livres, ordinairement de peau d'âne ou de mulet.

CHAGRINÉ, ÉE adj. Qui a l'apparence du chagrin : *peau chagrinée.*

CHAGRINER v. tr. Attrister.

CHAÎNE n. f. Lien composé d'anneaux passés les uns dans les autres : *chaîne d'or ;* peine des galères : *condamner à la chaîne ;* continuité : *chaîne de montagnes ;* fils tendus entre lesquels passe la trame. *Fig.* Captivité, sujétion : *les chaînes de l'esclavage ;* figure de danse : *chaîne anglaise ;* enchaînement : *la chaîne des idées.*

CHAÎNER v. tr. Mesurer sur le terrain avec une chaîne.

CHAÎNETTE n. f. Petite chaîne.

CHAÎNON n. m. Anneau de chaîne.

CHAIR n. f. Substance molle, sanguine et organique de l'animal. *Fig.* Nature humaine : *la chair est faible ;* pulpe des fruits : *la chair du melon. Chair de poule,* frissonnement. *Fam.*

CHAIRE n. f. Siége élevé d'où un prédicateur, un professeur, parlent à l'auditoire. *Fig.* Siége apostolique : *la chaire de saint Pierre ;* fonction de professeur : *chaire de philosophie.*

CHAISE n. f. Siége à dossier sans bras ; voiture légère. *Chaise à porteurs,* siége fermé et couvert, dans lequel on se faisait porter par deux hommes ; *chaise de poste,* voiture pour courir la poste ; *chaise percée,* siége pour les besoins naturels ; *chaise longue,* espèce de lit ou de canapé qui n'a de dossier qu'à l'une de ses extrémités.

CHALAND n. m. Bateau plat.

CHALAND, E n. Acheteur habitué.

CHALANDISE n. f. Habitude d'acheter chez un marchand. *Peu usité.*

CHALCOGRAPHE (*kal*) n. m. Graveur sur métaux.

CHALCOGRAPHIE (*kal*) n. f. Art du chalcographe.

CHALDAÏQUE (*kal*) adj. Qui a rapport aux Chaldéens : *langue chaldaïque.*

CHALDÉEN (*kal*) n. m. Langue chaldaïque ; habitant de la Chaldée.

CHÂLE n. m. Grand fichu en coton, en soie ou en cachemire.

CHALET n. m. Maison suisse où l'on fait des fromages ; toute maison de campagne imitant le chalet suisse.

CHALEUR n. f. Qualité de ce qui est chaud. *Fig.* Ardeur : *chaleur du combat.*

CHALEUREUSEMENT adv. Avec chaleur.

CHALEUREUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de chaleur : *style chaleureux.*

CHÂLIT n. m. Bois de lit.

CHALOUPE n. f. Petit bâtiment léger pour le service des vaisseaux.

CHALUMEAU n. m. Tuyau de paille, de roseau ; tuyau pour souder ; flûte champêtre.

CHAMADE n. f. Signal donné par le tambour pour annoncer que des assiégés capitulent : *battre la chamade.*

CHAMAILLER v. int. et pr. Quereller, se quereller.

CHAMAILLIS n. m. Mêlée, rixe; dispute bruyante.

CHAMARRER v. tr. Orner de passements : *chamarrer un habit.*

CHAMARRURE n. f. Manière de chamarrer.

CHAMBELLAN n. m. Gentilhomme de la chambre d'un souverain.

CHAMBRANLE n. m. Encadrement d'une porte, d'une fenêtre, d'une cheminée.

CHAMBRE n. f. Chacune des pièces d'une maison, surtout celle où l'on couche; lieu où se réunissent les assemblées délibérantes, les corps constitués : *chambre des députés;* section des divisions de certains tribunaux : *première chambre du tribunal civil. Garder la chambre,* être indisposé; *travailler en chambre,* ne pas tenir boutique. **Chambre obscure,** dans laquelle, au moyen d'un prisme, ou d'une lentille et d'un miroir, on voit l'image des objets extérieurs.

CHAMBRÉE n. f. Soldats, ouvriers logeant et mangeant ensemble.

CHAMBRELAN n. m. Ouvrier qui travaille en chambre.

CHAMBRETTE n. f. Petite chambre.

CHAMBRIÈRE n. f. Servante; long fouet de manège; bâton mobile pour soutenir une voiture.

CHAMEAU n. m. Quadrupède ruminant qui a deux bosses sur le dos.

CHAMELIER n. m. Celui qui soigne et conduit les chameaux.

CHAMELLE n. f. Femelle du chameau.

CHAMOIS n. m. Quadrupède du genre antilope; sa peau préparée : *gants de chamois.* Adj. Couleur d'un jaune clair : *ruban chamois.*

CHAMOISER v. tr. Apprêter les peaux de chamois.

CHAMOISERIE n. f. Lieu où l'on prépare les peaux de chamois; ces peaux préparées.

CHAMOISEUR n. m. Qui prépare et vend les peaux en général.

CHAMP n. m. Étendue de terre labourable. *Courir les champs,* la campagne. *Fig. Le champ d'honneur,* l'endroit où se livre une bataille; *champ de Mars,* champ de manœuvre; *champ de Mai,* autrefois assemblée générale de la nation; *champ de repos,* cimetière; *se battre en champ clos,* en combat singulier; *prendre la clé des champs,* s'enfuir. Loc. adv. **De champ,** horizontalement; **sur-le-champ,** sans délai; **à tout bout de champ,** à tout propos; **sur champ** se dit en parlant des objets mis sur le côté le plus étroit.

CHAMPENOIS, OISE adj. et n. De la Champagne.

CHAMPÊTRE adj. Qui appartient aux champs : *mœurs champêtres.*

CHAMPIGNON n. m. Plante spongieuse, sans feuilles, ni fleurs, ni fruits; support en bois; bouton qui se forme à une mèche qui brûle.

CHAMPIGNONNIÈRE n. f. Couche pour les champignons.

CHAMPION n. m. Défenseur : *se faire le champion d'un autre.*

CHANCE n. f. Eventualité heureuse ou malheureuse. *Etre en chance,* avoir du bonheur.

CHANCELANT, E adj. Qui chancelle : *vieillard chancelant. Fig.* Mal assuré : *santé chancelante.*

CHANCELER v. int. Vaciller sur ses pieds, sa base : *cet homme, cet édifice chancelle. Fig.* Etre irrésolu : *sa vertu chancelle.* — Prend deux *l* devant un *e* muet.

CHANCELIER n. m. Chef suprême de la justice, chargé de la garde des sceaux de l'Etat.

CHANCELIÈRE n. f. Boîte ou sac fourré pour tenir les pieds chauds.

CHANCELLEMENT n. m. Action de chanceler.

CHANCELLERIE n. f. Lieu où l'on scelle avec le sceau de l'Etat; hôtel du chancelier.

CHANCEUX, EUSE adj. Qui a une chance heureuse; douteux : *cette affaire est fort chanceuse.*

CHANCIR v. int. Moisir.

CHANCISSURE n. f. Moisissure.

CHANCRE n. m. Ulcère cancéreux qui ronge les chairs.

CHANCREUX, EUSE adj. De la nature du chancre.

CHANDELEUR n. f. Fête de la présentation de Notre Seigneur au Temple, et de la purification de la Vierge (2 février).

CHANDELIER n. m. Ustensile pour mettre la chandelle, la bougie.

CHANDELLE n. f. Flambeau de suif. *Chandelle romaine,* pièce d'artifice.

CHANFREIN n. m. Partie de la tête du cheval, qui s'étend des oreilles aux naseaux ; petite surface que l'on forme en abattant l'arête d'une pierre ou d'une pièce de bois.

CHANFREINDRE v. tr. Faire un chanfrein.

CHANFREINER v. tr. Tailler en chanfrein.

CHANGE n. m. Troc d'une chose contre une autre; commerce du changeur; lieu où il se fait; commission du changeur : *il y a tant pour le change. Fig. Prendre le change*, se tromper; *donner le change*, tromper.

CHANGEANT, E adj. Inconstant; variable.

CHANGEMENT n. m. Action de changer.

CHANGER v. tr. Céder une chose pour une autre; remplacer une chose par une autre : *il faut changer cet enfant* (le changer de linge); convertir : *changer les métaux en or;* altérer : *rien ne peut changer les lois de la nature.* V. int. Quitter une chose pour une autre : *changer de condition;* passer d'un état à un autre : *le temps va changer.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

CHANGEUR n. m. Qui fait métier de changer les monnaies.

CHANLATTE n. f. Chevron refendu qui se pose dans le même sens que les lattes.

CHANOINE n. m. Ecclésiastique qui possède un canonicat.

CHANOINESSE n. f. Autrefois religieuse qui possédait une prébende.

CHANOINIE n. f. Canonicat.

CHANSON n. f. Pièce de vers que l'on chante. Pl. *Fig.* Sornettes, discours frivoles : *chansons que tout cela!*

CHANSONNER v. tr. Faire une chanson satirique contre quelqu'un : *chansonner un ministre.*

CHANSONNETTE n. f. Petite chanson.

CHANSONNIER n. m. Auteur ou recueil de chansons.

CHANT n. m. Inflexion modulée de la voix; air mis sur des paroles; mélodie : *chant harmonieux;* toute composition en vers : *mes chants rediront vos exploits;* chacune des divisions d'un poème épique ou didactique : *poème en dix chants.* **Plain-chant**, chant ordinaire de l'Eglise.

CHANTABLE adj. Qui peut être chanté.

CHANTAGE n. m. Action d'exploiter à son profit la crainte qu'un autre éprouve de voir révéler un acte honteux.

CHANTEAU n. m. Morceau coupé à un grand pain.

CHANTEPLEURE n. f. Espèce d'entonnoir; fente pratiquée dans un mur pour l'écoulement des eaux.

CHANTER v. tr. Former avec la voix des sons variés; célébrer, louer : *chanter la gloire, les vertus.* V. int. : Imiter le chant en déclamant : *cet orateur chante.*

CHANTERELLE n. f. Corde d'un violon, d'une basse, qui a le son le plus aigu; oiseau qu'on emploie pour en attirer d'autres dans des filets.

CHANTEUR, EUSE n. Qui chante souvent ou fait métier de chanter.

CHANTIER n. m. Emplacement où les marchands entassent le bois, le charbon qu'ils ont à vendre; atelier où l'on travaille le bois, la pierre; lieu de construction pour les vaisseaux; madriers sur lesquels on place les tonneaux dans les caves.

CHANTIGNOLE n. f. Pièce de bois qui soutient les pannes d'une charpente.

CHANTONNER v. tr. et int. Chanter à demi-voix.

CHANTOURNER v. tr. Tailler en dehors et évider en dedans une pièce de bois ou de métal, d'après un profil donné.

CHANTRE n. m. Celui qui chante au lutrin. *Fig.* Poète : *le chantre d'Ausonie* (Virgile); *le chantre d'Achille* (Homère); *le chantre de Thrace* (Orphée); *les chantres des bois*, les oiseaux.

CHANTRERIE n. f. Office de chantre.

CHANVRE n. m. Plante qui porte le chènevis; filasse qu'on retire de l'écorce du chanvre.

CHAOS (*ka-o*) n. m. Désordre, confusion de toutes choses; état de l'univers avant la création, selon la Mythologie.

CHAPE n. f. Vêtement d'église en forme de manteau; monture d'une ou de plusieurs poulies.

CHAPEAU n. m. Coiffure d'homme ou de femme; partie supérieure d'un champignon. *Fig.* Dignité de cardinal. **Chapeau chinois**, instrument de musique militaire.

CHAPE-CHUTE n. f. Aubaine. *Vieux.*

CHAPELAIN n. m. Aumônier d'un prince; desservant d'une chapelle.

CHAPELER v. tr. Racler la croûte. — Double *l* devant une syllabe muette.

CHAPELET n. m. Réunion de plusieurs grains enfilés, sur lesquels on récite des *Pater* et des *Ave. Fig. Défiler son chapelet*, dire tout ce qu'on sait.

CHAPELIER n. m. Qui fait ou vend des chapeaux.

CHAPELLE n. f. Petite église; partie d'une église ayant autel. **Chapelle ardente**, appareil funèbre qui entoure le corps d'un mort.

CHAPELLERIE n. f. Art et commerce du chapelier.

CHAPELURE n. f. Croûte de pain râpée.

CHAPERON n. m. Sorte de capuchon qui était la coiffure ordinaire des deux sexes au moyen âge; ornement re-

levé en broderie, qui est au dos de la chape; couronnement d'un mur en forme de toit. *Fig.* Personne grave et âgée qui, par bienséance, accompagne une jeune fille dans le monde.

CHAPERONNER v. tr. Couvrir d'un chaperon : *chaperonner une muraille. Fig. Chaperonner une jeune personne*, la conduire dans le monde.

CHAPIER n. m. Porte-chape.

CHAPITEAU n. m. Partie supérieure d'une colonne, d'un pilastre; corniche d'un buffet, d'une armoire, etc.; partie supérieure d'un alambic.

CHAPITRE n. m. Division de certains livres; corps de chanoines : *l'évêque et son chapitre. Fig.* Matière, chose dont on parle : *causons sur ce chapitre.*

CHAPITRER v. tr. Réprimander sévèrement.

CHAPON n. m. Poulet engraissé; croûte de pain frottée d'ail qu'on met dans certaines salades.

CHAPONNEAU n. m. Jeune chapon.

CHAQUE adj. ind. Tout, toute. — Ne dites pas : *ces volumes coûtent trois francs chaque,* mais *trois francs chacun.*

CHAR n. m. Chez les anciens, voiture à deux roues pour les combats, les jeux, etc.; aujourd'hui, toute voiture, dans le style élevé ou plaisant. **Char à bancs,** voiture à bancs disposés en travers.

CHARADE n. f. Sorte d'énigme où l'on doit deviner un mot, à l'aide de la signification de chacune de ses syllabes, présentant un sens complet, comme : *mon premier* (chien) *se sert de mon dernier* (dent) *pour manger mon entier* (chiendent).

CHARANÇON n. m. Insecte coléoptère qui ronge les blés, les pois, les lentilles, etc.

CHARBON n. m. Morceau de bois entièrement embrasé et qui ne jette plus de flamme; produit qui résulte du bois brûlé à l'abri du contact de l'air; substance fossile inflammable : *charbon de terre. Méd.* Tumeur inflammatoire qui se convertit en croûte noirâtre gangreneuse. *Agr.* Maladie du blé.

CHARBONNÉE n. f. Viande grillée sur le charbon.

CHARBONNER v. int. Se réduire en charbon. V. tr. Noircir, écrire avec du charbon : *charbonner les murs.*

CHARBONNEUX, EUSE adj. De la nature du charbon.

CHARBONNIER, IÈRE n. Qui fait ou vend du charbon.

CHARBONNIÈRE n. f. Lieu où l'on fait le charbon.

CHARCUTER v. tr. Couper malproprement de la viande à table.

CHARCUTERIE n. f. Commerce, marchandises du charcutier.

CHARCUTIER, IÈRE n. Qui prépare ou vend de la chair de porc.

CHARDON n. m. Plante à feuilles épineuses.

CHARDONNERET n. m. Petit oiseau du genre des passereaux.

CHARDONNETTE ou **Cardonnette** n. f. Espèce d'artichaut sauvage dont la fleur sert à faire cailler le lait.

CHARGE n. f. Faix, fardeau; ce que peut porter un homme, un cheval, un vaisseau, une voiture; fonction publique : *charge éminente;* attaque impétueuse d'une troupe : *charge à fond;* batterie de tambour, sonnerie de trompette, pour avancer sur l'ennemi : *sonner la charge;* ce qu'on met de poudre et de plomb dans une arme à feu. *Femme de charge*, qui a soin du linge, de la vaisselle, etc.; *témoin à charge*, qui dépose contre un accusé. *Fig.* Imitation exagérée en peinture : *faire la charge de quelqu'un;* exagération bouffonne en tout genre : *charge de mauvais goût.* Pl. Preuves, indices : *charges accablantes contre un accusé;* impositions : *charges publiques.*

CHARGÉ n. m. Qui a mission de : *un chargé d'ambassade.*

CHARGEMENT n. m. Cargaison d'un bâtiment; charge d'uue voiture de roulage; action de charger.

CHARGER v. tr. Mettre une charge sur; couvrir : *charger une table de mets. Fig.* Imposer une charge : *charger d'impôts;* déposer contre : *charger un accusé;* donner un ordre, une commission : *charger d'une affaire;* attaquer avec impétuosité : *charger l'ennemi;* mettre dans une arme à feu de la poudre, du plomb; exagérer : *charger un récit, cet acteur charge trop;* rendre ridicule : *charger un portrait.* **Se charger** v. pr. Prendre le soin, la conduite de quelque chose : *je me charge de tout. Le temps se charge* se couvre de nuages. **Chargé, ée** adj. Qui a trop : *discours chargé de citations. Fig.* Comblé : *chargé d'honneurs. Temps chargé,* couvert de nuages; *lettre chargée*, qui contient des valeurs. **Chargé d'affaires** n. m. Représentant un pays dans un autre; homme d'affaires.

CHARGEUR n. m. Qui charge des marchandises.

CHARIOT n. m. Voiture à quatre roues pour les fardeaux. *Astr. Chariot de David,* constellation.

CHARITABLE adj. Qui a de la charité; qui part d'un principe de charité : *sentiments charitables.*

CHARITABLEMENT adv. D'une manière charitable.

CHARITÉ n. f. Amour que nous avons pour Dieu ou pour notre prochain; aumône. **Sœurs de charité**, congrégation de personnes pieuses qui se vouent au soulagement des pauvres et des malades, instituée en 1607, par saint Vincent de Paul; **bureau de charité**, où l'on distribue des secours aux indigents; **dames de charité**, dames bienfaisantes qui secondent les bureaux de charité.

CHARIVARI n. m. Bruit tumultueux de poêles, de chaudrons, accompagné de cris et de huées. *Fig.* Musique discordante.

CHARIVARIQUE adj. Qui produit un charivari.

CHARIVARISER v. tr. Donner un charivari.

CHARLATAN n. m. Vendeur de drogues sur les places publiques. *Fig.* Imposteur qui exploite la crédulité publique.

CHARLATANERIE n. f. Hâblerie.

CHARLATANESQUE adj. Qui sent le charlatanisme.

CHARLATANISME n. m. Exploitation de la crédulité publique.

CHARLOTTE n. f. Marmelade de pommes qu'on entoure de pain frit. **Charlotte russe**, crème fouettée entourée de petits biscuits.

CHARMANT, E adj. Agréable, qui plaît extrêmement, qui captive le cœur.

CHARME n. m. Enchantement magique : *rompre un charme. Fig.* Appas, beauté : *les charmes de la vertu.*

CHARME n. m. Arbre de haute tige, à bois dur et blanc.

CHARMER v. tr. Jeter un charme, fasciner. *Fig.* Plaire extrêmement, ravir d'admiration : *charmer l'esprit;* suspendre, adoucir l'effet d'un sentiment triste, pénible : *charmer la douleur, les peines.*

CHARMEUR, EUSE n. Qui charme, qui fait des enchantements.

CHARMILLE n. f. Allée de charmes.

CHARMOIE n. f. Lieu planté de charmes.

CHARNEL, ELLE adj. Voluptueux : *homme charnel;* qui a rapport aux sens : *plaisirs charnels.*

CHARNELLEMENT adv. D'une manière charnelle.

CHARNIER n. m. Lieu où l'on conserve des viandes salées; dépôt d'ossements.

CHARNIÈRE n. f. Assemblage mobile de deux pièces jointes par une broche.

CHARNU, E adj. Bien fourni de chair : *bras charnus. Fig.* Se dit des fruits : *olives bien charnues.*

CHARNURE n. f. Qualité des chairs de l'homme.

CHAROGNE n. f. Cadavre corrompu d'une bête morte.

CHARPENTE n. f. Assemblage de pièces de bois pour la construction. *Fig.* Assemblage des os : *la charpente osseuse;* structure d'un ouvrage d'esprit, d'un poème.

CHARPENTER v. tr. Tailler, équarrir du bois. *Fig.* Disposer : *bien charpenter un drame.*

CHARPENTERIE n. f. Art du charpentier.

CHARPENTIER n. m. Artisan qui travaille en charpente.

CHARPIE n. f. Filaments de linge usé pour mettre sur les plaies.

CHARRÉE n. f. Cendre qui a servi à faire la lessive.

CHARRETÉE n. f. Le contenu d'une charrette.

CHARRETIER n. m. Conducteur d'une charrette.

CHARRETTE n. f. Voiture à deux roues, à ridelles et à limons.

CHARRIAGE n. m. Action de charrier.

CHARRIER n. m. Grosse toile qui se met entre la cendre et le linge, dans un cuvier, lorsqu'on fait la lessive.

CHARRIER v. tr. Transporter dans une charrette; emporter dans son cours : *le fleuve charrie du sable.* V. int. Porter des glaçons : *la rivière charrie.*

CHARROI n. m. Transport par chariot.

CHARRON n. m. Qui fait des chariots, des charrettes, des voitures.

CHARRONNAGE n. m. Métier du charron.

CHARROYER v. tr. Transporter sur des chariots, des charrettes, des tombereaux, etc.

CHARRUE n. f. Machine à labourer la terre.

† **CHARTE** ou **Chartre** n. f. Ancien titre concédant des franchises, des priviléges; lois constitutionnelles d'un État : *la charte anglaise. Charte partie*, acte fait double pour l'affrétement d'un navire.

CHARTRE n. f. *Chartre privée*, détention sans autorité de justice : *tenir quelqu'un en chartre privée.*

CHARTREUSE n. f. Couvent de chartreux. *Fig.* Petite maison de campagne isolée, solitaire; liqueur aromatique.

CHARTREUX, EUSE n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Bruno.

† **CHARYBDE** (*ka*) n. m. Célèbre écueil situé sur la côte de Sicile.

CHAS (*cha*) n. m. Trou d'une aiguille.

CHÂSSE n. f. Coffre où l'on conserve les reliques d'un saint : *la châsse de sainte Geneviève;* monture d'un verre de lunette.

CHASSE n. f. Action de chasser. *Montre de chasse,* à savonnette. *Fig. Donner la chasse à l'ennemi, à quelqu'un,* le poursuivre.

CHASSÉ n. m. Pas de danse.

CHASSELAS n. m. Variété de beau raisin ordinairement cultivé en treille.

CHASSE-MARÉE n. m. Voiture, voiturier qui apporte la marée; bâtiment côtier à deux mâts, très-propre à la marche. Pl. des *chasse-marée.*

CHASSE-MOUCHE n. m. Espèce d'éventail. Pl. des *chasse-mouches.*

CHASSE-PIERRE n. m. Appareil fixé à une locomotive pour éloigner les pierres ou tout autre objet qui obstrue les rails. Pl. des *chasse-pierres.*

CHASSER v. tr. Mettre dehors avec violence; pousser devant soi; congédier : *chasser un domestique;* écarter ce qui importune : *chasser de tristes pensées;* dissiper : *chasser le mauvais air;* poursuivre le gibier : *chasser le cerf;* enfoncer : *chasser un clou. Fig. Chasser sur les terres d'autrui,* empiéter sur les droits des autres.

CHASSERESSE n. f. *Poét.* Chasseuse. Adj. : *Diane chasseresse.*

CHASSEUR, EUSE n. Qui chasse; soldat armé à la légère : *chasseur à pied, chasseur à cheval;* domestique en livrée de chasse.

CHASSIE n. f. Humeur visqueuse qui découle des yeux.

CHASSIEUX, EUSE adj. Qui a de la chassie aux yeux.

CHÂSSIS n. m. Encadrement en bois, en fer, pour enchâsser, contenir; cadre sur lequel on applique une toile, un tableau. *Jard.* Cadre garni de vitres, qu'on met sur une couche.

CHASTE adj. Pur, ennemi de tout ce qui blesse la pudeur, la modestie : *oreille chaste.*

CHASTEMENT adv. D'une manière chaste.

CHASTETÉ n. f. Vertu des personnes chastes.

CHASUBLE n. f. Ornement que le prêtre met par-dessus l'aube et l'étole pour célébrer la messe.

CHASUBLIER n. m. Ouvrier qui fait les ornements d'église.

CHAT n. m. Animal domestique qui détruit les rats et les souris. *Il n'y a pas un chat,* il n'y a personne; *vivre comme chien et chat,* s'accorder mal ensemble; *acheter chat en poche,* sans examiner; *réveiller le chat qui dort,* réveiller une affaire assoupie.

CHÂTAIGNE n. f. Fruit du châtaignier.

CHÂTAIGNERAIE n. f. Lieu planté de châtaigniers.

CHÂTAIGNIER n. m. Grand arbre qui produit les châtaignes.

CHÂTAIN adj. et n. m. Couleur entre le blond et le noir; *des cheveux châtains, des cheveux châtain clair,* c.-à-d. d'un châtain clair.

CHÂTEAU n. m. Habitation royale ou seigneuriale; grande et belle maison à la campagne. *Fig. Châteaux en Espagne,* projets en l'air.

CHÂTELAIN n. m. Ancien seigneur d'un manoir.

CHÂTELAINE n. f. Dame d'un châtelain.

CHÂTELET n. m. Petit château fort; ancien tribunal à Paris.

CHÂTELLENIE n. f. Seigneurie et juridiction d'un châtelain.

CHAT-HUANT n. m. Hibou. Pl. des *chats-huants.*

CHÂTIER v. tr. Punir, corriger. *Fig.* Polir, rendre pur : *châtier son style.*

CHATIÈRE n. f. Ouverture pratiquée pour laisser passer les chats.

CHÂTIMENT n. m. Punition.

CHATON n. m. Petit chat; partie d'une bague, dans laquelle une pierre précieuse est enchâssée. *Bot.* Pl. Fleurs de certains arbres attachées ensemble sur un même filet, telles que celles du *noyer,* du *chêne,* etc.

CHATOUILLEMENT n. m. Action de chatouiller; sensation qui en résulte.

CHATOUILLER v. tr. Causer, par un attouchement léger, un tressaillement qui provoque ordinairement le rire. *Fig.* Flatter agréablement, plaire : *les louanges chatouillent l'oreille.*

CHATOUILLEUX, EUSE adj. Sensible au chatouillement. *Fig.* Susceptible, qui se fâche aisément : *homme chatouilleux.*

CHATOYANT, E adj. Qui a des reflets brillants et changeants, selon la direction de la lumière : *étoffe chatoyante.*

CHATOYEMENT ou **Chatoiement** n. m. Reflet d'une pierre, d'une étoffe, etc.

CHATOYER v. int. Se dit des pierres précieuses qui jettent des rayons, des feux, comme l'œil d'un *chat.*

CHATTE n. f. Femelle du chat.

CHATTEMITE n. f. Faux air de douceur pour mieux tromper : *faire la chattemite. Fam.*

CHATTERIES n. f. pl. Manières de *chat*, gentillesses malignes ou perfides.

CHAUD, E adj. Qui a ou donne de la chaleur : *climat chaud, vin chaud;* qui la conserve : *vêtement chaud. Fig.* Vif, animé : *une chaude dispute;* ardent : *tête chaude;* violent : *fièvre chaude;* empressé ; *ami chaud.* N. m. Chaleur.

CHAUDE n. f. Feu vif et clair pour se chauffer promptement : *faire une chaude.*

CHAUDEAU n. m. Sorte de bouillon chaud.

CHAUDEMENT adv. De manière à avoir chaud : *se vêtir chaudement. Fig.* Avec ardeur : *poursuivre une affaire chaudement.*

CHAUDIÈRE n. f. Grand vaisseau, ordinairement de cuivre, où l'on fait chauffer, cuire, bouillir.

CHAUDRON n. m. Petite chaudière à anse.

CHAUDRONNÉE n. f. Ce que contient un chaudron.

CHAUDRONNERIE n. f. Profession, marchandise du chaudronnier.

CHAUDRONNIER, IÈRE n. Qui fait ou vend les ustensiles de cuisine.

CHAUFFAGE n. m. Ce qui sert à chauffer : *le chauffage est cher cette année;* action, manière de chauffer : *le chauffage d'un four.*

CHAUFFE n. f. Lieu où se brûle le bois dans les fourneaux de fonderie.

CHAUFFER v. tr. Donner de la chaleur : *chauffer un four. Fig.* Presser, mener vivement : *chauffer une affaire.* V. int. Recevoir de la chaleur : *le bain chauffe;* produire du calorique : *cette cheminée chauffe bien;* s'animer : *cela chauffe.*

CHAUFFERETTE n. f. Sorte de boîte, où l'on met de la braise pour se chauffer les pieds.

CHAUFFERIE n. f. Forge où l'on réduit le fer en barres.

CHAUFFEUR n. m. Celui qui est chargé d'entretenir le feu d'une forge, d'une machine à vapeur.

CHAUFFOIR n. m. Salle où l'on se réunit pour se chauffer.

CHAUFOUR n. m. Four à cuire la chaux.

CHAUFOURNIER n. m. Ouvrier qui cuit la chaux.

CHAULAGE n. m. Action de chauler le blé.

CHAULER v. tr. Passer le blé par l'eau de chaux avant de le semer, pour le faire gonfler et en activer la germination.

CHAUMAGE n. m. Temps auquel on coupe le chaume.

CHAUME n. m. Partie de la tige des blés qui reste dans les champs quand on les a coupés; le champ lui-même où le chaume est encore sur pied. *Fig.* Chaumière : *naître sous le chaume.*

CHAUMER v. tr. et int. Couper et arracher le chaume.

CHAUMIÈRE n. f. Petite maison couverte de chaume.

CHAUMINE n. f. Petite chaumière.

CHAUSSE n. f. Bande d'étoffe que les membres de l'université portent sur l'épaule par-dessus leur robe ; étoffe disposée en forme d'entonnoir pour clarifier les liquides.

CHAUSSÉE n. f. Élévation de terre pour retenir l'eau d'une rivière, d'un étang ; levée dans un lieu bas pour servir de chemin ; milieu d'une rue ou d'une route pavée. Dans cette dernière acception son corrélatif est *trottoir.*

CHAUSSE-PIED n. m. Morceau de corne façonné sur la forme du talon, pour chausser un soulier. Pl. des *chausse-pieds.*

CHAUSSER v. tr. Mettre des bas, des souliers; faire, fournir de la chaussure. *Jard. Chausser une plante*, l'entourer de terre. *Fig. Chausser le cothurne,* jouer la tragédie; *chausser le brodequin,* jouer la comédie. V. tr. et int. Aller bien au pied : *ce soulier chausse, vous chausse parfaitement.*

CHAUSSES n. f. pl. Se disait autrefois pour culotte, caleçon, et toute la partie du vêtement qui couvrait le corps depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

CHAUSSETIER n. m. Qui fait ou vend des bas.

CHAUSSE-TRAPE n. f. Piége à renards; assemblage de pointes de fer qu'on jette dans les rangs ennemis, pour enferrer les hommes et les chevaux. Pl. des *chausse-trapes.*

CHAUSSETTE n. f. Bas très-court.

CHAUSSON n. m. Chaussure de toile, de laine, etc., qui n'enveloppe que le pied; soulier de danse, de salle d'armes; pâtisserie aux pommes, de la forme d'un chausson.

CHAUSSURE n. f. Tout ce que l'on met au pied pour se chausser.

CHAUVE adj. Se dit de celui dont les cheveux sont tombés : *tête chauve.*

CHAUVE-SOURIS n. f. Mammifère nocturne qui a des ailes membraneuses, et ressemble à une souris. Pl. des *chauves-souris.*

CHAUVIN n. m. Fanatique napoléo-

nien, de Chauvin, personnage du *Soldat laboureur*, vaudeville de Scribe.

CHAUVINISME n. m. Fanatisme napoléonien, et, par suite, tout fanatisme politique.

CHAUX n. f. Pierre à chaux cuite dans les fours. *Chaux vive*, cuite non détrempée; *chaux éteinte*, propre à être employée; *chaux hydraulique*, qui se durcit promptement sous l'eau. *Chim.* Métaux calcinés et décomposés par l'action du feu, qu'on appelle *oxydes*.

CHAVIRER v. int. Se dit d'un vaisseau ou d'un bateau qui se renverse sens dessus dessous.

CHEF n. m. Tête de l'homme; celui qui est à la tête : *chef de bataillon, chef d'une entreprise;* point, article, objet principal : *chef d'accusation*. **De son chef**, loc. adv. De sa propre autorité.

CHEF-D'ŒUVRE (*chè*) n. m. Œuvre parfaite, ou la plus belle du genre. Pl. des *chefs-d'œuvre*.

CHEF-LIEU n. m. Siége d'une division administrative : *chef-lieu de département, d'arrondissement*. Pl. des *chefs-lieux*.

CHEIK (*chèk*) n. m. Chef de tribu arabe.

CHÉIROPTÈRES (*ké-i*) n. m. pl. Nom scientifique de la famille des chauves-souris.

CHÉLIDOINE (*ké*) n. f. Plante vulgairement appelée *éclaire*.

CHÉLONIENS (*ké*) n. m. pl. Famille des tortues.

CHEMIN n. m. Voie de communication. **Chemin de fer**, dont la voie est formée par deux lignes parallèles de barres de fer sur lesquelles les roues glissent avec un faible frottement; **chemin vicinal**, qui sert à unir entre elles les diverses communes d'un département. *Fig. Faire son chemin*, réussir; *aller le droit chemin*, procéder avec droiture; *montrer le chemin*, donner l'exemple.

CHEMINÉE n. f. Foyer où l'on fait du feu; tuyau qui s'élève au-dessus du toit et par où passe la fumée; partie d'une arme à piston où s'adapte la capsule.

CHEMINER v. int. Marcher.

CHEMISE n. f. Vêtement de linge, qu'on porte sur la peau; enveloppe de papier, qui renferme d'autres papiers.

CHEMISETTE n. f. Petite chemise qui n'a que la partie antérieure, et qu'on porte sur la chemise.

CHEMISIER, IÈRE n. Qui fait ou vend des chemises.

CHÊNAIE n. f. Lieu planté de chênes.

CHENAL n. m. Courant d'eau pour un moulin; courant d'eau, en forme de canal, par lequel les bâtiments peuvent passer.

CHENAPAN n. m. Vaurien, bandit.

CHÊNE n. m. Grand arbre d'un bois fort dur, qui porte le gland.

CHÊNEAU n. m. Jeune chêne.

CHÉNEAU n. m. Tuyau de descente par où s'écoulent les eaux de la gouttière.

CHENET n. m. Ustensile pour supporter le bois dans le foyer.

CHÈNEVIÈRE n. f. Champ où croît le chanvre.

CHÈNEVIS n. m. Graine du chanvre.

CHÈNEVOTTE n. f. Partie ligneuse du chanvre dépouillée de son écorce.

CHÈNEVOTTER v. int. Pousser du bois faible comme les chènevottes, en parlant de la vigne.

CHENIL (*ni*) n. m. Lieu où l'on renferme les chiens de chasse. *Fig.* Logement sale et vilain.

CHENILLE n. f. Insecte rampant; passement de soie velouté.

CHÉNOPODE (*ké*) n. m. Genre de plantes appelées vulgairement *patte-d'oie*.

CHÉNOPODÉES (*ké*) n. f. pl. Famille de plantes dont le type est le *chénopode*.

CHENU, E adj. Blanchi par la vieillesse : *tête chenue*. *Fig.* Couvert de neige : *Alpes chenues*. *Arbre chenu*, dépouillé de ses branches.

CHEPTEL (*chetel*) n. m. Contrat par lequel on donne des bestiaux à garder, à nourrir, à soigner, moyennant une part dans les profits.

CHÈQUE n. m. Sorte de billet payable au porteur.

CHER, ÈRE adj. Tendrement aimé : *cher à sa famille;* d'un prix élevé : *étoffe chère;* précieux : *les moments sont chers*. Adv. A haut prix : *ces étoffes coûtent cher*.

CHERCHER v. tr. Se donner du mouvement, de la peine pour trouver; s'efforcer de : *chercher à plaire*.

CHERCHEUR, EUSE adj. et n. Qui cherche.

CHÈRE n. f. Manière de se traiter, de se nourrir : *faire bonne, mauvaise chère*.

CHÈREMENT adv. Avec tendresse; à haut prix. *Fig. Vendre chèrement sa vie*, tuer ou blesser beaucoup d'ennemis avant de succomber.

CHÉRI, E adj. Tendrement aimé.

CHÉRIF n. m. Musulman descendant de Mahomet; prince arabe.

CHÉRIR v. tr. Aimer tendrement.

CHÉRISSABLE adj. Digne d'être chéri.

CHERSONÈSE (*kèr*) n. f. Nom donné à certaines presqu'îles : *la chersonèse de Thrace.*

CHERTÉ n. f. Haut prix, surtout des denrées : *la cherté des grains.*

CHÉRUBIN n. m. Ange de la première hiérarchie. *Fig.* Charmant enfant.

CHERVIS n. m. Plante potagère, sorte de salsifis.

CHESTER (*tèr*) n. m. Sorte de fromage qui se fait à Chester, en Angleterre.

CHÉTIF, IVE adj. Faible : *enfant chétif;* vil : *va-t'en, chétif insecte;* mauvais : *chétive récolte;* pauvre : *chétive demeure.*

CHÉTIVEMENT adv. D'une manière chétive : *vivre chétivement.*

CHEVAL n. m. Animal domestique qui hennit. *Fig.* Homme fort et courageux : *c'est un cheval à l'ouvrage. Fièvre de cheval* très-forte ; *cheval de frise*, pièce de bois hérissée de pointes, machine de guerre ; *cheval fondu*, jeu d'enfants ; *être à cheval sur les règles*, les bien connaître.

CHEVALERESQUE adj. Qui tient de la chevalerie : *bravoure chevaleresque.*

CHEVALERIE n. f. Qualité, rang de chevalier ; l'institution elle-même.

CHEVALET n. m. Ancien instrument de torture ; support des cordes d'un violon ; instrument sur lequel les peintres posent leurs tableaux pour travailler ; petite monture en bois sur laquelle on scie.

CHEVALIER n. m. Citoyen romain du second ordre ; premier degré d'honneur de l'ancienne milice française : *le chevalier Bayard ;* aujourd'hui porteur d'une décoration : *chevalier de la Légion d'honneur. Chevalier d'industrie*, escroc.

CHEVALIÈRE n. f. Sorte de bague.

CHEVALINE adj. *Bête chevaline*, un cheval, une jument.

CHEVANCE n. f. Le bien qu'on a ou qu'on peut avoir. *Vieux.*

CHEVAUCHÉE n. f. Tournée faite à cheval.

CHEVAUCHEMENT n. f. Action de chevaucher.

CHEVAUCHER v. int. Aller à cheval ; se croiser : *ces tuiles ne chevauchent pas régulièrement*, n'être pas en ligne droite, en parlant des mots, des lettres.

CHEVAU-LÉGER n. m. Cavalier d'un corps de troupes qui faisait partie de la maison du roi. Pl. des *chevau-légers.*

CHEVELU, E adj. Garni de cheveux ; qui porte de longs cheveux : *les rois chevelus. Racines chevelues*, qui poussent des filaments très-déliés. Ces filaments s'appellent *le chevelu.*

CHEVELURE n. f. Les cheveux de la tête ; traînée lumineuse d'une comète. **Chevelure de Bérénice**, constellation boréale.

CHEVET n. m. Tête du lit ; partie ordinairement arrondie qui termine le chœur d'une église.

CHEVÊTRE n. m. Pièce de bois dans laquelle s'emboîtent les solives d'un plancher.

CHEVEU n. m. Poil de la tête de l'homme. *Fig. Se prendre aux cheveux*, se quereller, se battre ; *faire dresser les cheveux*, faire horreur ; *raisonnement tiré par les cheveux*, manquant de naturel, de logique.

CHEVILLAGE n. m. Action de cheviller les bâtiments de mer.

CHEVILLE n. f. Morceau de bois ou de métal, pour boucher un trou ou faire un assemblage ; ce qui sert à tendre ou détendre les cordes d'un instrument de musique ; saillie des os de l'articulation du pied. *Fig. Poés.* Expression inutile, comme *sans doute* dans *cette leçon vaut bien un fromage*, **sans doute**. *Cheville ouvrière*, principal agent ou mobile d'une affaire : *il est la cheville ouvrière de cette entreprise.*

CHEVILLER v. tr. Assembler avec des chevilles.

CHEVILLETTE n. f. Petite cheville.

CHÈVRE n. f. Femelle du bouc ; appareil propre à élever des fardeaux. *Ménager la chèvre et le chou*, se conduire entre deux partis de manière à ne blesser ni l'un ni l'autre.

CHEVREAU n. m. Petit de la chèvre ; la peau elle-même : *gants en chevreau.*

CHÈVREFEUILLE n. m. Arbrisseau grimpant, à fleurs odoriférantes.

CHÈVRE-PIEDS. Nom donné aux satyres, auxquels la Fable donne des pieds de chèvre.

CHEVRETTE n. f. Femelle du chevreuil.

CHEVREUIL n. m. Variété du cerf.

CHÉVRIER n. m. Pâtre de chèvres.

CHEVRILLARD n. m. Petit chevreuil.

CHEVRON n. m. Chacune des pièces de bois qui s'élèvent par paire sur un toit, et en forment le faîte ; galon placé en angle sur le bras gauche des soldats, pour marquer l'ancienneté de leur service.

CHEVROTAIN n. m. Mammifère ruminant, sans cornes.

CHEVROTANT, E adj. Qui chevrote : *voix chevrotante.*

CHEVROTEMENT n. m. *Mus.* Cadence saccadée et tremblée.

CHEVROTER v. int. Chanter, parler d'une voix tremblotante.

CHEVROTIN n. m. Peau de chevreau corroyée.

CHEVROTINE n. f. Plomb de moyen calibre pour tirer le chevreuil.

CHEZ prép. Au logis de : *chez moi;* du temps de, parmi : *chez les anciens.*

CHIAOUX n. m. Espèce d'huissier chez les Turcs.

CHIASSE n. f. Écume de métaux; excréments de mouches, de vers.

CHIBOUQUE n. f. Pipe à long tuyau dont on se sert en Orient.

CHIC n. m. Terme d'atelier pour exprimer une certaine habileté de mains dans les arts ; désinvolture, tournure avantageuse. *Triv.*

CHICANE n. f. Procédure artificieuse; subtilité captieuse : *mauvaise chicane;* procès : *aimer la chicane.*

CHICANER v. int. User de chicane en procès. V. tr. et int. Disputer, contester sans motif : *chicaner ses voisins, chicaner au jeu.*

CHICANERIE n. f. Difficulté suscitée par esprit de chicane.

CHICANEUR, EUSE adj. et n. Qui aime à chicaner, surtout en affaires.

CHICANIER, IERE adj. et n. Qui a l'habitude de chicaner sur les moindres choses. *Fam.*

CHICHE adj. Avare. *Pois chiche,* gros pois gris.

CHICHEMENT adv. Avec avarice : *vivre chichement.*

CHICON n. m. Nom vulgaire de la romaine, espèce de salade.

CHICORÉE n. f. Plante potagère.

CHICOT n. m. Ce qui reste hors de terre d'un arbre rompu; reste d'une dent cassée.

CHICOTER v. int. Contester sur des bagatelles.

CHICOTIN n. m. Suc amer extrait de la coloquinte.

CHIEN n. m. Le plus intelligent des animaux domestiques. **Chien de mer,** poisson de mer, dont la peau très-rude sert à polir le bois. *Astr.* **Grand Chien**, constellation boréale ; **Petit Chien**, constellation australe.

CHIEN n. m. Pièce qui tient la pierre d'une arme à feu.

CHIENDENT n. m. Plante graminée, dont la racine s'emploie en médecine.

CHIENNE n. f. Femelle du chien.

CHIFFE n. f. Mauvaise étoffe. *Fig.* Homme mou et sans caractère.

CHIFFON n. m. Vieux morceau d'étoffe; chose de peu de valeur : *chiffon de papier.*

CHIFFONNER v. tr. Froisser : *chiffonner une étoffe. Fig.* Contrarier : *cette nouvelle me chiffonne.* **Chiffonné, ée** adj. *Mine chiffonnée,* peu régulière, mais agréable.

CHIFFONNIER n. m. Qui va ramasser les chiffons par la ville; petit meuble de femme, à tiroirs.

CHIFFRE n. m. Caractère qui représente les nombres; montant, valeur d'une chose : *chiffre de la dépense.*

CHIFFRER v. int. Calculer avec les chiffres. V. tr. Numéroter : *chiffrer des pages.*

CHIFFREUR n. m. Qui compte bien avec la plume.

CHIGNON n. m. Le derrière du cou; cheveux de derrière relevés en double.

† **CHIMÈRE** n. f. Monstre fabuleux. *Fig.* Idées fausses, imaginations vaines : *se repaître de chimères.*

CHIMÉRIQUE adj. Qui se nourrit de chimères : *esprit chimérique;* sans fondement : *projet chimérique.*

CHIMÉRIQUEMENT adv. D'une manière chimérique.

CHIMIE n. f. Art d'analyser les corps.

CHIMIQUE adj. Qui appartient à la chimie : *composition chimique.*

CHIMISTE n. m. Qui s'occupe de chimie.

CHIMPANZÉ n. m. Genre de singe, voisin du genre orang.

CHINAGE n. m. Action de chiner.

CHINCHILLA n. m. Animal du Pérou, à fourrure estimée; sa fourrure même.

CHINER v. tr. Disposer les fils d'une étoffe de manière à former un dessin.

CHINOIS, E adj. De la Chine : *costume chinois;* dans le goût chinois : *jardin chinois.*

CHINOISERIE n. f. Objets d'ornement imités des Chinois.

CHIOURME n. f. Tous les forçats d'un bagne.

CHIPER v. tr. Dérober, dans le langage des écoliers.

CHIPEUR, EUSE n. Qui dérobe. *Pop.*

CHIPIE n. f. Femme acariâtre, boudeuse, méchante. *Pop.*

CHIPOTER v. int. Faire un travail avec lenteur, négligence; faire des difficultés. *Fam.*

CHIPOTIER, ÈRE n. Qui chipote.

CHIQUE n. f. Morceau de tabac que l'on mâche; espèce de ciron qui entre dans la chair.

CHIQUENAUDE n. f. Coup appliqué avec le doigt du milieu plié et roidi contre le pouce.

CHIQUER v. int. Mâcher du tabac; manger. *Pop.*

CHIRAGRE (*ki*) n. m. Celui qui a la goutte aux mains.

CHIROGRAPHAIRE (*ki*) adj. *Jurisp.* Qui est créancier en vertu d'un acte sous seing-privé, lequel, dès lors, ne peut emporter hypothèque; se dit aussi de la dette : *dette chirographaire.*

† **CHIROMANCIE** (*ki*) n. f. Art prétendu de deviner, de prédire par l'inspection de la main.

CHIROMANCIEN (*ki*) n. m. Qui exerce la chiromancie.

CHIRURGICAL, ALE, AUX ou **Chirurgique** adj. Qui appartient à la chirurgie : *opération chirurgicale.*

CHIRURGIE n. f. Science qui consiste à faire sur le corps humain diverses opérations pour le guérir.

CHIRURGIEN n. m. Qui exerce la chirurgie. **Chirurgien-major**, chirurgien en chef d'un régiment. Pl. des *chirurgiens-majors.*

CHIRURGIQUE adj. V. *Chirurgical.*

CHIURE n. f. Excrément de mouche.

CHLAMYDE (*kla*) n. f. Espèce de manteau, commun aux Grecs et aux Romains.

CHLORATE n. m. *Chim.* Sel formé par la combinaison de l'acide chlorique avec une base salifiable.

† **CHLORE** n. m. Corps simple, gazeux, d'une odeur forte et suffocante.

CHLOREUX, EUSE adj. Qui a rapport au chlore.

CHLORHYDRATE n. m. Sel formé par l'acide chlorhydrique.

CHLORHYDRIQUE adj. *Acide chlorhydrique*, combinaison de chlore et d'hydrogène.

CHLORIQUE adj. *Acide chlorique*, formé par la combinaison du chlore avec l'oxygène.

CHLORITE n. m. Sel résultant de l'acide chloreux avec une base.

CHLOROFORME n. m. Substance liquide, incolore, d'une odeur éthérée très-agréable, et qui, respirée, a la propriété d'endormir et de suspendre complétement la sensibilité.

CHLOROFORMISER v. tr. Soumettre à l'action du chloroforme.

CHLOROPHYLLE n. f. Matière verte des cellules des feuilles.

CHLOROSE n. f. *Méd.* Maladie des pâles couleurs.

CHLOROTIQUE adj. Atteint de chlorose.

CHLORURE n. m. Combinaison du chlore avec un corps simple combustible.

CHOC n. m. Heurt d'un corps contre un autre; rencontre et combat : *soutenir le choc. Fig.* Conflit, opposition : *le choc des idées.*

CHOCOLAT n. m. Pâte alimentaire composée de cacao et de sucre; sa couleur : *ruban chocolat.*

CHOCOLATIER n. m. Fabricant de chocolat.

CHOCOLATIÈRE n. f. Vase pour préparer le chocolat, lorsqu'on veut le prendre en boisson.

CHŒUR n. m. Troupe de musiciens qui chantent ensemble; chant exécuté par plusieurs voix; partie de l'église où l'on chante l'office.

CHOIR v. int. Tomber. Usité seulement à l'inf. et au part. passé *chu.*

CHOISI, IE adj. Qui est du meilleur choix.

CHOISIR v. tr. Préférer.

CHOIX n. m. Action, faculté, pouvoir de choisir; élection : *choix d'un député;* élite : *marchandises de choix.*

CHOLÉRA (*ko*) n. m. Maladie épidémique caractérisée par des vomissements nombreux, des déjections fréquentes et des crampes douloureuses.

CHOLÉRINE (*ko*) n. f. Maladie qui offre quelques symptômes du choléra.

CHOLÉRIQUE (*ko*) n. m. Atteint du choléra.

CHÔMABLE adj. Qui doit être chômé.

CHÔMAGE n. m. Temps que l'on passe sans travailler.

CHÔMER v. int. Rester inoccupé : *cet ouvrier chôme.* V. tr. Célébrer une fête par la cessation du travail : *chômer un saint.*

CHONDROLOGIE (*kon*) n. f. Science des cartilages.

CHOPE n. f. Grand verre pour boire la bière; son contenu.

CHOPINE n. f. Mesure de liquides contenant environ un demi-litre.

CHOPINER v. int. Boire fréquemment du vin. *Pop.*

CHOPPER v. int. Faire un faux pas, heurter du pied contre quelque chose.

CHOQUANT, E adj. Désagréable : *mine choquante;* offensant : *paroles choquantes.*

CHOQUER v. tr. Donner un choc, heurter. *Fig.* Offenser.

CHORAL, ALE, AUX (*ko*) adj. Qui appartient au chœur.

CHORÉGE (*ko*) n. m. Magistrat qui présidait aux spectacles chez les Grecs.

CHORÉGRAPHE (*ko*) n. m. Qui s'occupe de chorégraphie.

CHORÉGRAPHIE (*ko*) n. f. Art de noter les pas et les figures de la danse.

CHORÉGRAPHIQUE (*ko*) adj. Qui appartient à la chorégraphie : *art chorégraphique.*

CHORISTE (*ko*) n. Qui chante dans les chœurs.

CHOROGRAPHIE (*ko*) n. f. Description d'un pays.

CHOROGRAPHIQUE (*ko*) adj. Qui a rapport à la chorographie.

CHOROÏDE (*ko*) n. f. Membrane très-mince de l'œil.

CHORUS (*ko-ruce*) n. m. *Faire chorus*, répéter en chœur.

CHOSE n. f. Tout ce qui est ; tout être inanimé réel ou idéal. *Fig.* Valeur, propriété : *il possède peu de chose;* événement : *savez-vous la chose?* **La chose publique**, l'Etat. — *Quelque chose* est masculin quand il signifie *une chose : y a-t-il quelque chose de nouveau?* Il est féminin quand il veut dire *quelle que soit la chose : quelque chose que je lui aie dite, je n'ai pu le convaincre.*

CHOU n. m. Plante potagère ; bouffette en rubans ; pâtisserie. *Fig.* et *fam. Chou blanc*, résultat nul.

† **CHOUAN** n. m. Insurgé de la Vendée sous la première république.

CHOUANNERIE n. f. Insurrection des Vendéens en 1791.

CHOUCAS n. m. Espèce de petite corneille.

CHOUCROUTE n. f. Choux hachés et fermentés.

CHOUETTE n. f. Oiseau nocturne à grosse tête.

CHOU-FLEUR n. m. Variété du chou. Pl. des *choux-fleurs.*

CHOYER v. tr. Soigner avec tendresse.

CHRÊME n. m. Huile sacrée, servant aux onctions dans l'administration de quelques sacrements : *le saint chrême.*

CHRESTOMATHIE n. f. Recueil de morceaux choisis.

CHRÉTIEN, ENNE adj. et n. Qui est baptisé et professe la religion du Christ, qui appartient à cette religion, qui en est digne : *les vertus chrétiennes.*

CHRÉTIENNEMENT adv. D'une manière chrétienne.

CHRÉTIENTÉ (*ti-inté*) n. f. Tous les chrétiens répandus sur le globe.

CHRIST n. m. Le Messie ; figure de J.-C. attaché sur la croix : *voilà un beau christ.*

CHRISTIANISME n. m. Religion de N. S. J.-C.

CHROMATE n. m. Sel composé d'acide chromique et d'une base.

CHROMATIQUE adj. et n. m. *Mus.* Série de sons procédant par demi-tons, soit en montant, soit en descendant : *gamme chromatique.*

CHROME n. m. Corps simple, métallique, dont toutes les combinaisons sont remarquables par leur belle coloration.

CHROMIQUE adj. *Acide chromique*, combinaison formée de chrome et d'oxygène.

CHROMOLITHOGRAPHIE, par abrév. **Chromo** n. f. Procédé par lequel on imprime au moyen de la lithographie, des dessins de plusieurs couleurs.

CHROMULE n. f. Syn. de *chlorophylle.*

CHRONICITÉ n. f. *Méd.* État chronique : *chronicité d'une maladie.*

CHRONIQUE n. f. Histoire dressée suivant l'ordre des temps : *les Chroniques de Froissart. Fig. Chronique scandaleuse*, propos médisants sur quelqu'un.

CHRONIQUE adj. *Méd. Maladie chronique*, qui dure longtemps. Son opposé est maladie *aiguë.*

CHRONIQUEUR n. m. Auteur de chroniques.

CHRONOLOGIE n. f. Science des temps ou des dates historiques.

CHRONOLOGIQUE adj. Qui appartient à la chronologie : *abrégé chronologique.*

CHRONOLOGIQUEMENT adv. D'après la chronologie.

CHRONOLOGISTE n. m. Qui s'occupe de chronologie, qui la connaît.

CHRONOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer le temps très-exactement.

CHRYSALIDE n. f. Etat d'un insecte renfermé dans sa coque avant de devenir papillon.

CHRYSANTHÈME n. m. Plante à fleurs jaunes.

CHRYSOCALE n. m. Composition métallique qui imite l'or.

CHUCHOTEMENT n. m. Action de chuchoter.

CHUCHOTER v. int. Parler bas à l'oreille.

CHUCHOTERIE n. f. Entretien à l'oreille. *Fam.*

CHUT (*te*) interj. Silence!

CHUTE n. f. Action d'un objet qui tombe. *Fig.* Passage de la puissance à l'infériorité : *chute d'un empire ;* insuccès : *chute d'une pièce de théâtre ;* faute envers Dieu : *chute du premier homme ;* pensée heureuse qui termine

une petite pièce de vers : *chute d'une épigramme, d'un couplet. Chute des feuilles*, l'automne ; *chute du jour*, moment où la nuit arrive ; *chute d'eau*, petite cascade.

CHUTER v. int. Tomber, en parlant d'une pièce de théâtre.

CHYLE n. m. *Méd.* Suc blanc qui se forme de la parti nutritive des aliments pendant l'acte de la digestion.

CHYLIFÈRE adj. Qui porte le chyle : *vaisseaux chylifères.*

CHYLIFICATION n. f. Réduction des aliments en chyle.

CHYME n. m. Sorte de bouillie que forme la masse alimentaire après avoir subi dans l'estomac un premier degré d'élaboration.

CI adv. de lieu, mis pour *ici.*

CIBLE n. f. Planche servant de but pour le tir des armes à feu.

CIBOIRE n. m. Vase sacré où l'on conserve les saintes hosties.

CIBOULE n. f. Plante potagère du genre ognon.

CIBOULETTE n. f. Espèce d'ail, nommée aussi *civette.*

CICATRICE n. f. Trace qui reste d'une plaie, d'une blessure, au propre et au fig. : *les blessures de la calomnie se ferment, la cicatrice reste.*

CICATRISABLE adj. Qui peut se cicatriser.

CICATRISATION n. f. État d'une plaie qui se ferme.

CICATRISER v. tr. Fermer une plaie.

CICÉRO n. m. Caractère d'imprimerie.

CICERONE (*cicéroné*) n. m. Guide des étrangers dans une ville. Pl. des *ciceroni.*

CICÉRONIEN, ENNE adj. Qui est imité de Cicéron : *style cicéronien.*

CID n. m. Chef, commandant chez les anciens Arabes.

CI-DEVANT n. m. S'est dit, à l'époque de la première révolution, de quelqu'un attaché à l'ancien régime par ses titres, sa position. Pl. des *ci-devant.*

CIDRE n. m. Boisson faite avec le jus des pommes.

CIEL n. m. Espace indéfini dans lequel se meuvent les astres ; air, atmosphère : *un ciel serein ;* séjour des bienheureux : *monter au ciel. Fig.* Dieu, la Providence : *grâces au ciel. Elever jusqu'au ciel*, louer ; *remuer ciel et terre*, faire tous ses efforts ; *les plaines du ciel*, l'air ; *le feu du ciel*, le tonnerre. Interj. de surprise, de douleur : *ô ciel !* Dans toutes ces acceptions, le pl. est *cieux.* — *Le ciel de l'Italie*, son climat ; *le ciel d'un lit*, le couronnement ; *ciel d'un tableau*, partie qui représente l'air ; *ciel de carrière*, ce qui sert de plafond. Dans ces nouvelles acceptions, le pl. est *ciels.*

CIERGE n. m. Grande chandelle de cire à l'usage des églises.

CIGALE n. f. Insecte au chant aigu et monotone.

CIGARE n. m. Petit rouleau de feuilles de tabac, que l'on fume.

CIGARETTE n. f. Tabac roulé dans du papier très-fin.

CIGOGNE n. f. Gros oiseau de passage, de l'ordre des échassiers.

CIGUË n. f. Herbe vénéneuse qui ressemble au persil.

CIL (*ci-ie*) n. m. Poil des paupières.

CILICE n. m. Large ceinture de crin qu'on porte sur la chair par mortification.

CILIÉ, ÉE adj. Garni de cils : *graine ciliée.*

CILLEMENT (*ci-iement*) n. m. Action de ciller, en parlant des yeux et des paupières.

CILLER (*ci-ier*) v. tr. Fermer et rouvrir rapidement les paupières.

CIMAISE n. f. *Arch.* Membre de corniche.

CIME n. f. Sommet d'une montagne, d'un arbre, d'un rocher, etc.

CIMENT n. m. Matière tenace, propre à lier les pierres.

CIMENTER v. tr. Lier avec du ciment. *Fig.* Affermir : *cimenter la paix.*

CIMETERRE n. m. Sabre large et recourbé, que portent les Orientaux.

CIMETIÈRE n. m. Lieu où l'on enterre les morts.

CIMIER n. m. Ornement qui forme la partie supérieure d'un casque ; pièce de viande sur le quartier de derrière du bœuf, du cerf.

CINABRE n. m. Combinaison de soufre avec le mercure, d'un rouge vermillon.

CINÉRAIRE adj. *Urne cinéraire*, qui renferme les cendres d'un corps brûlé après la mort.

CINÉRATION n. f. Action de brûler, de réduire en cendres.

CINGLEMENT n. m. Action de cingler.

CINGLER v. int. Naviguer : *cingler à l'est.* V. tr. Frapper avec quelque chose de souple, de pliant : *cingler le visage d'un coup de fouet.*

CINQ (*cink ;* dev. une cons. *cin*) adj. num. Nombre formé de 2 et 3 ; cinquième : *tome cinq.* N. m. Le chiffre qui représente ce nombre.

CINQUANTAINE n. f. Nombre de cinquante ou environ. *Avoir la cinquantaine*, cinquante ans.

CINQUANTE adj. num. Cinq fois dix; cinquantième : *page cinquante.* — Dites : *cinquante et un, cinquante-deux,* etc.

CINQUANTIÈME adj. ord. de *cinquante.* N. m. La cinquantième partie d'un tout.

CINQUIÈME adj. ord. de *cinq : cinquième article.* N. m. Cinquième partie d'un tout.

CINQUIÈMEMENT adv. En cinquième lieu.

CINTRE n. m. Figure en arcade, en demi-cercle. *Arch.* Arcade de bois sur laquelle on bâtit les voûtes en pierre. *Théât.* Loges les plus élevées.

CINTRER v. tr. Faire un ouvrage en cintre : *cintrer une galerie.*

CIPAYE (*pâ-ie*) n. m. Soldat indien.

CIPPE n. m. Colonne tronquée qui se met quelquefois sur les tombeaux.

CIRAGE n. m. Action de cirer; composition noire et luisante qu'on étend sur les chaussures.

CIRCOMPOLAIRE adj. Qui est ou qui se fait autour du pôle : *navigation circompolaire.*

CIRCONCIRE v. tr. Opérer la circoncision. (*Je circoncis, n. circoncisons. Je circoncisais. Je circoncis. Je circoncirai. Je circoncirais. Circoncis, circoncisons, circoncisez. Que je circoncise. Que je circoncisse. Circoncisant. Circoncis*).

CIRCONCISION n. f. Action de circoncire; fête de l'Eglise (1er janvier).

CIRCONFÉRENCE n. f. Ligne qui entoure le cercle; contour d'un corps.

CIRCONFLEXE adj. *Accent circonflexe,* qu'on met sur une voyelle longue.

CIRCONLOCUTION n. f. Circuit de paroles, périphrase : *les circonlocutions sont la marque d'une langue pauvre.*

CIRCONSCRIPTION n. f. Ce qui borne la circonférence des corps; division administrative, militaire ou religieuse d'un territoire : *circonscription électorale.*

CIRCONSCRIRE v. tr. Renfermer dans des limites. *Géom. Circonscrire une figure à un cercle,* tracer une figure dont les côtés touchent extérieurement le cercle.

CIRCONSPECT (*pè*; devant une voyelle, *pèk*), **E** adj. Discret, retenu, qui agit avec réserve : *conduite circonspecte.*

CIRCONSPECTION n. f. Prudence, discrétion : *agir avec circonspection.*

CIRCONSTANCE n. f. Certaine particularité qui accompagne un fait; occasion.

CIRCONSTANCIEL, ELLE adj. *Gram.* Qui exprime les circonstances. *complément circonstanciel.*

CIRCONSTANCIER v. tr. Préciser : *circonstancier un fait.*

CIRCONVALLATION n. f. Tranchée avec redoutes, que font des assiégeants : *lignes de circonvallation.*

CIRCONVENIR v. tr. Chercher à tromper par des détours artificieux : *circonvenir un juge.*

CIRCONVOISIN, INE adj. Proche, qui avoisine : *lieux circonvoisins.*

CIRCONVOLUTION n. f. Tours faits autour d'un centre commun.

CIRCUIT n. m. Tour : *cette ville a une lieue de circuit. Fig.* Détour. *un long circuit de paroles.*

CIRCULAIRE adj. Rond; qui va en rond : *mouvement circulaire.* N. f. Lettre adressée à plusieurs personnes.

CIRCULAIREMENT adv. En rond.

CIRCULATION n. f. Mouvement de ce qui circule : *circulation du sang. Fig. Circulation de l'argent,* sa transmission de main en main.

CIRCULATOIRE adj. Qui a rapport à la circulation du sang : *appareil circulatoire.*

CIRCULER v. int. Se mouvoir circulairement; passer, aller de main en main : *l'argent circule;* aller et venir : *les voitures circulent. Fig.* Se propager, se répandre : *un bruit circule.*

CIRCUMNAVIGATION (*come*) n. f. Voyage autour du monde.

CIRE n. f. Substance molle et jaunâtre sécrétée par l'abeille; bougie : *brûler de la cire;* humeur visqueuse aux yeux; composition pour cacheter les lettres : *cire d'Espagne.*

CIRER v. tr. Enduire de cire : *cirer une toile;* étendre et faire briller du cirage sur les chaussures.

CIRIER n. m. Ouvrier qui travaille la cire.

CIRON n. m. Animalcule, le plus souvent microscopique, qui s'engendre entre cuir et chair.

CIRQUE n. m. Lieu destiné aux jeux publics chez les Romains; enceinte circulaire et couverte où les écuyers donnent leur spectacle.

CIRURE n. f. Enduit de cire préparée.

CISAILLER v. tr. Couper avec des cisailles.

CISAILLES n. f. pl. Gros ciseaux pour couper des feuilles de métal.

CISALPIN, INE adj. En deçà des Alpes : *un pays cisalpin.*

CISEAU n. m. Instrument de fer tranchant par un bout, pour travailler le bois, le fer, la pierre, le marbre.

CISEAUX n. m. pl. Instrument de

fer à deux branches mobiles et tranchantes en dedans.

CISELER v. tr. Faire des ornements sur les métaux. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

CISELET n. m. Petit ciseau.

CISELEUR n. m. Ouvrier dont le métier est de ciseler.

CISELURE n. f. Art du ciseleur; ouvrage ciselé.

CISJURAN, ANE adj. Qui est en deçà du Jura : *Bourgogne cisjurane.*

CISPADAN, ANE adj. Qui est en deçà du Pô (en lat. *Padus*).

CISRHÉNAN, ANE adj. Qui est en deçà du Rhin.

CITADELLE n. f. Forteresse qui commande une ville.

CITADIN, INE n. Qui habite une ville.

CITATEUR n. m. Qui a l'habitude des citations.

CITATION n. f. Passage cité d'un auteur. *Pal.* Assignation devant un juge.

CITÉ n. f. Circonscription locale qui comprend la collection des citoyens; ville de premier ordre; partie la plus ancienne de certaines villes : *la cité de Londres, de Paris;* corps des habitants : *toute la cité est en rumeur. La cité sainte,* le ciel; *droit de cité,* aptitude à jouir des priviléges communs aux citoyens d'une ville.

CITER v. tr. Rapporter un texte; désigner, signaler : *il est cité pour sa bravoure. Pal.* Appeler devant le juge.

CITÉRIEUR, EURE adj. Qui est en deçà, de notre côté.

CITERNE n. f. Réservoir sous terre pour recevoir les eaux pluviales.

CITHARE n. f. Lyre des anciens.

CITOYEN, ENNE n. Habitant d'une cité; qui jouit du droit de cité.

CITRATE n. m. *Chim.* Sel formé par la combinaison de l'acide citrique avec une base.

CITRIN, INE adj. De la couleur du citron.

CITRIQUE adj. Qu'on extrait du citron : *acide citrique.*

CITRON n. m. Fruit d'un jaune pâle, plein d'un jus acide. Adj. Couleur de citron : *ruban citron.*

CITRONNÉ, ÉE adj. Qui sent le citron; où l'on a mis du jus de citron : *tisane citronnée.*

CITRONNELLE n. f. Nom général donné à différentes plantes qui sentent le citron.

CITRONNIER n. m. Arbre qui produit le citron.

CITROUILLE n. f. Plante potagère.

CIVE ou **Civette** n. f. Petite herbe potagère d'un goût très-relevé.

CIVET n. m. Ragoût de lièvre.

CIVETTE n. f. Quadrupède carnivore qui a au-dessous de l'anus une petite poche où s'amasse une matière grasse d'une odeur forte, très-employée en parfumerie, et qu'on nomme également *civette.* V. *Cive.*

CIVIÈRE n. f. Brancard pour porter des fardeaux.

CIVIL, ILE adj. Qui concerne les citoyens. *Fig.* Poli, honnête, bien élevé. **Mort civile**, privation des droits de citoyen; **guerre civile**, entre citoyens. N. m. : *le civil et le criminel.*

CIVILEMENT adv. En matière civile : *juger civilement;* avec politesse : *parler civilement.*

CIVILISABLE adj. Qui peut être civilisé.

CIVILISATEUR, TRICE adj. Qui civilise : *la religion chrétienne est civilisatrice.*

CIVILISATION n. f. Action de civiliser; état de ce qui est civilisé : *la civilisation d'un pays.*

CIVILISER v. tr. Rendre sociable; polir les mœurs; donner des leçons d'urbanité, de politesse.

CIVILITÉ n. f. Manière honnête de vivre et de converser dans le monde, courtoisie; petit livre en usage dans les écoles, renfermant les règles de la civilité. Pl. Paroles civiles, compliments d'usage : *faire des civilités.*

CIVIQUE adj. Qui concerne le citoyen : *vertus civiques.*

CIVISME n. m. Zèle, dévoûment pour la patrie.

CLABAUD n. m. Chien de chasse qui aboie mal à propos.

CLABAUDAGE n. m. Cri du chien qui clabaude, aboie. *Fig.* Vaines criailleries.

CLABAUDER v. int. *Vén.* Aboyer hors des voies. *Fig.* Crier mal à propos et sans sujet; médire. *Fam.*

CLABAUDERIE n. f. Criaillerie importune et sans raison.

CLABAUDEUR, EUSE n. Grand criailleur, qui crie beaucoup et mal à propos.

CLAIE n. f. Tissu d'osier à claire voie.

CLAIR, E adj. Lumineux, éclatant qui reçoit beaucoup de jour : *chambre claire;* poli, luisant : *armes claires* transparent : *eau claire;* peu foncé en couleur : *des étoffes rose clair;* peu consistant : *sirop clair;* peu serré : *toile claire;* pur, serein : *temps clair. Fig.* Intelligible : *style clair;* évident, manifeste : *preuve claire.* N. m. Clarté : *le clair de lune.* Adv. D'une manière claire, distincte : *voir clair.*

CLAIREMENT adv. Nettement : *s'expliquer clairement.*

CLAIRET adj. et n. m. Sorte de vin entre le rouge et le blanc.

CLAIRE-VOIE n. f. Ouverture à rez-de-chaussée, fermée par une grille. Pl. des *claires-voies.*

CLAIRIÈRE n. f. Endroit dégarni d'arbres dans une forêt.

CLAIR-OBSCUR n. m. *Peint.* Distribution de la lumière et des ombres. Pl. des *clairs-obscurs.*

CLAIRON n. m. Trompette à son aigu et perçant.

CLAIR-SEMÉ, EE adj. Peu serré : *blé clair-semé, cheveux clair-semés.*

CLAIRVOYANCE n. f. Sagacité et pénétration dans les affaires.

CLAIRVOYANT, E adj. Intelligent; qui voit clair en affaires.

CLAMEUR n. f. Grand cri de mécontentement, de réprobation; plainte tumultueuse : *clameur publique.*

CLAN n. m. Tribu écossaise formée d'un certain nombre de familles.

CLANDESTIN, INE adj. Fait en cachette et contre les lois ou la morale : *mariage clandestin.*

CLANDESTINEMENT adv. D'une manière clandestine.

CLANDESTINITÉ n. f. Caractère de ce qui est clandestin.

CLAPEMENT n. m. Action de claper.

CLAPER v. int. Frapper vivement de la langue contre le palais.

CLAPET n. m. Soupape à charnière dans le jeu d'une pompe.

CLAPIER n. m. Petit trou creusé exprès dans les garennes pour servir de retraite aux lapins; machine de bois où l'on nourrit des lapins domestiques : *lapin de clapier.*

CLAPIR (SE) v. pr. Se blottir, se cacher dans un trou, en parlant des lapins.

CLAPOTAGE ou **Clapotis** n. m. *Mar.* Agitation légère des vagues qui s'entre-choquent.

CLAPOTER v. int. *Mar.* Se choquer dans tous les sens, en parlant des vagues.

CLAPOTEUSE n. f. Se dit de la mer lorsqu'elle clapote.

CLAPOTIS n. m. V. *Clapotage.*

CLAQUE n. f. Coup du plat de la main : *donner une claque;* réunion de claqueurs payés : *la claque d'un théâtre.* Pl. Sorte de sandales qui enveloppent le soulier et tiennent le pied sec.

CLAQUE n. m. Chapeau plat qu'on porte sous le bras dans les bals ou soirées.

CLAQUEDENT n. m. Gueux, misérable.

CLAQUEMENT n. m. Bruit des dents, des mains qui s'entre-choquent.

CLAQUEMURER v. tr. Enfermer.

CLAQUER v. int. Faire entendre un bruit sec, en parlant des dents ou du fouet. V. tr. Donner une claque ; applaudir des mains.

CLAQUET n. m. Petite latte qui bat continuellement sur la trémie d'un moulin. *Fig. Sa langue va comme un claquet,* il parle toujours.

CLAQUETER v. int. Se dit du cri de la cigogne.

CLAQUETTE n. f. Espèce de livre formé de deux planchettes, servant à donner le signal de certains exercices.

CLAQUEUR n. m. Applaudisseur gagé, au théâtre.

CLARIFICATION n. f. Action de clarifier un liquide.

CLARIFIER v. tr. Rendre claire une liqueur qui est trouble : *clarifier du vin;* purifier : *clarifier du sucre.*

CLARINETTE n. f. Instrument à vent et à anche; musicien qui en joue : *c'est une bonne clarinette.*

CLARTÉ n. f. Lumière : *la clarté du jour;* transparence, limpidité : *clarté du verre, du vin. Fig.* Netteté de l'esprit : *écrire avec clarté.*

CLASSE n. f. Ordre dans lequel on range les personnes et les choses, suivant leur condition : *les hautes, les basses classes de la société;* suivant leur rang, leur importance : *matelot, route de 1re classe;* suivant leur nature : *classe des mammifères;* contingent militaire : *la classe de 1859;* élèves sous un maître : *classe turbulente;* salle des leçons : *aller en classe.* Pl. Etudes : *la rentrée des classes.*

CLASSEMENT n. m. Action de classer; état de ce qui est classé.

CLASSER v. tr. Ranger, distribuer par classes : *classer des papiers, des plantes.*

CLASSIFICATION n. f. Distribution par classes : *classification des minéraux.*

CLASSIQUE adj. A l'usage des classes : *auteur classique;* conforme aux règles tracées par les anciens : *genre classique,* par oppos. au genre *romantique.* N. m. Auteur, ouvrage qui, par sa perfection, peut servir de modèle : *étudier les classiques, les classiques grecs, les classiques français.*

CLAUDE adj. et n. m. Imbécile, niais, par allusion à l'empereur Claude, mort dans un état voisin de l'imbécillité.

CLAUDICATION n. f. Action de boiter.

CLAUSE n. f. Disposition particulière d'un acte, d'un contrat, etc.

CLAUSTRAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au cloître : *discipline claustrale.*

CLAVEAU n. m. V. *Clavelée.*

CLAVEAU n. m. *Arch.* Clé de voûte.

CLAVECIN n. m. Instrument de musique à clavier et à cordes, dans le genre du piano.

CLAVELÉE n. f. ou **Claveau** n. m. Maladie contagieuse des bêtes à laine.

CLAVETTE n. f. Clou plat.

CLAVICULE n. f. Chacun des deux os qui ferment la poitrine et s'attachent aux deux épaules.

CLAVIER n. m. Rangée des touches d'un piano, d'un jeu d'orgues, etc.

CLAYMORE (*clé*) n. f. Epée écossaise à lame longue et large.

CLAYON n. m. Petite claie à fromages.

CLAYONNAGE n. m. Claie de pieux et de branches pour soutenir les terres.

CLÉ ou **Clef** n. f. Instrument pour ouvrir et fermer une serrure. *Fig. Clé des champs*, liberté de sortir; *clé d'un pays*, place forte de sa frontière. *Méc.* Outil qui sert à ouvrir ou fermer, serrer ou détendre, monter ou démonter : *clé de voiture, clé de montre. Mus.* Signe qui indique l'intonation. *Arch. Clé de voûte*, pierre du milieu qui ferme la voûte. *Fig.* Principe, base : *la religion est la clé de voûte de l'ordre social.*

CLÉMATITE n. f. Plante grimpante, à fleurs odoriférantes.

CLÉMENCE n. f. Vertu qui consiste à pardonner. Se dit surtout en parlant de Dieu, des souverains.

CLÉMENT, E adj. Qui a de la clémence.

† **CLEPSYDRE** n. f. Horloge d'eau, qui servait à mesurer le temps chez les anciens.

CLERC n. m. Aspirant ecclésiastique qui a reçu la tonsure; celui qui travaille dans l'étude d'un avoué, d'un notaire. *Faire un pas de clerc*, se tromper par ignorance dans une affaire.

CLERGÉ n. m. Corps des ecclésiastiques.

CLERGIE n. f. Autrefois syn. de *clergé : bénéfice de clergie.*

CLÉRICAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au clergé : *ordre clérical.*

CLÉRICALEMENT adv. D'une manière cléricale.

CLÉRICATURE n. f. Condition du clerc, de l'ecclésiastique.

CLICHAGE n. m. Action de clicher; son effet.

CLICHÉ n. m. Page ou planche d'imprimerie obtenue au moyen du clichage.

CLICHER v. tr. *Typ.* Prendre, au moyen d'un métal en fusion, l'empreinte solide d'une page de composition mobile.

CLICHEUR n. m. Ouvrier qui cliche.

CLIENT, E n. Personne qui confie ses intérêts à un avoué, à un notaire, à un homme d'affaires; celui qui est en relation avec un commerçant.

CLIENTÈLE n. f. Tous les clients d'un avocat, d'un avoué, d'un médecin, d'un commerçant, etc.

CLIFOIRE n. f. Espèce de seringue que font les enfants avec du sureau.

CLIGNEMENT n. m. Action de cligner les yeux.

CLIGNE-MUSETTE n. f. Jeu d'enfants.

CLIGNER v. tr. Regarder en fermant les yeux à demi.

CLIGNOTEMENT n. m. Mouvement continuel des paupières.

CLIGNOTER v. int. Remuer les paupières coup sur coup.

CLIMAT n. m. Zone terrestre comprise entre deux cercles parallèles à l'équateur; région, pays, eu égard à la température, à l'état sanitaire : *climat brûlant.*

CLIMATÉRIQUE adj. Qui a rapport au climat : *influence climatérique.* **Année climatérique**, chaque septième ou chaque neuvième année de la vie, regardée par les anciens comme critique, surtout la soixante-troisième, 63 étant le produit de 7 X 9.

CLIN D'ŒIL n. m. Mouvement rapide des paupières. Pl. des *clins d'œil.* **En un clin d'œil** loc. adv. En un instant.

CLINIQUE adj. Qui se fait près du lit des malades : *leçons cliniques.* N. f. Enseignement pratique de la médecine.

CLINQUANT n. m. Faux brillant, éclat trompeur.

CLIQUE n. f. Société de gens qui s'unissent pour cabaler, pour tromper. *Fam.*

CLIQUET n. m. Petit levier qui empêche une roue de tourner dans un sens contraire à celui de son mouvement propre.

CLIQUETIS n. m. Bruit des armes qui s'entre-choquent.

CLIQUETTE n. f. Sorte d'instrument fait de deux os ou de deux morceaux de bois, qu'on agite entre les doigts.

CLISSE n. f. Petite claie d'osier ou de jonc pour égoutter les fromages, pour couvrir des bouteilles. *Chir.* Petite bande de bois qui sert à maintenir les os fracturés. On dit mieux *éclisse.*

CLISSÉ, ÉE adj. Recouvert d'une claie ou tissu d'osier, de jonc : *bouteille clissée.*

CLIVAGE n. m. Action de cliver.

CLIVER v. tr. Fendre un corps minéral dans le sens naturel de ses couches.

CLOAQUE n. m. Lieu destiné à recevoir les immondices; masse d'eau croupie : *tomber dans un cloaque ;* lieu malpropre et infect, s'emploie surtout dans ce sens au figuré : *cette ville est un cloaque de vice, un cloaque physique et moral.*

CLOCHE n. f. Instrument d'airain, creux, évasé, d'où l'on tire du son au moyen d'un battant placé au milieu; couvercle pour les mets; vase de verre pour couvrir les plantes; ampoule à la peau. *Cloche de plongeur*, récipient en forme de cloche, au moyen duquel un homme peut rester quelque temps sous l'eau. *Chim.* Vase de cristal cylindrique pour recueillir les gaz.

CLOCHEMENT n. m. Action de boiter.

CLOCHE-PIED (À) loc. adv. Sur un seul pied : *sauter à cloche-pied.*

CLOCHER n. m. Tour d'une église où sont les cloches; pays natal : *aller revoir son clocher.*

CLOCHER v. int. Boiter en marchant. *Fig. Cette comparaison cloche*, est défectueuse; *ce vers cloche*, la mesure n'y est pas.

CLOCHETON n. m. Tourelle en forme de petit clocher sur les monuments gothiques.

CLOCHETTE n. f. Petite cloche; fleur en forme de cloche.

CLOISON n. f. Séparation en planches ou en maçonnerie légère. *Bot.* Membrane qui divise l'intérieur des fruits. *Anat.* Membrane qui sépare une cavité en deux parties : *la cloison du nez.*

CLOISONNAGE n. m. Tout ouvrage de cloison.

CLOISONNER v. tr. Séparer par une cloison.

CLOÎTRE n. m. Monastère.

CLOÎTRER v. tr. Enfermer dans un cloître.

CLOPIN-CLOPANT loc. adv. En clopinant. *Fam.*

CLOPINER v. int. Marcher avec peine en clochant un peu.

CLOPORTE n. m. Insecte sans ailes, à un grand nombre de pattes.

CLOQUE n. f. Maladie des feuilles du pêcher, dans laquelle elles se roulent sur elles-mêmes.

CLORE v. tr. et int. usité aux temps suivants : *Je clos, tu clos, il clôt*, sans pl. *Je clorai*, etc. *Je clorais*, etc. *Que je close*, etc. *Clos, close*, et à tous les temps composés. — Fermer hermétiquement : *clore une porte;* entourer : *clore un champ de fossés. Fig.* Terminer : *clore un compte.*

CLOS n. m. Champ cultivé et fermé de murs, haies ou fossés.

CLOS, CLOSE adj. Fermé : *trouver porte close. Champ clos, bouche close.* V. *Champ* et *Bouche.*

CLOSEAU n. m. ou **Closerie** n. f. Petite métairie; petit clos.

CLOSERIE n. f. Syn. de *métairie.*

CLÔTURE n. f. Enceinte de murailles, de haies, etc. *Fig.* Action de terminer : *clôture d'un inventaire;* dernière séance d'une assemblée; fin d'une séance.

CLÔTURER v. tr. Fermer.

CLOU n. m. Petit morceau de métal, à tête et à pointe; furoncle. *River à quelqu'un son clou*, lui répondre de manière qu'il n'ait rien à répliquer. **Clou de girofle**, bouton de giroflier employé comme épice.

CLOUAGE n. m. Action de clouer.

CLOUEMENT n. m. Syn. de *clouage.*

CLOUER v. tr. Fixer avec des clous. *Fig. Etre cloué*, sédentaire, assidu.

CLOUTER v. tr. Garnir de clous.

CLOUTERIE n. f. Commerce et fabrication de clous.

CLOUTIER n. m. Qui fait ou vend des clous.

CLOWN n. m. (*cla-oune*) Personnage grotesque de la farce anglaise.

CLOYÈRE n. f. Panier pour mettre des huîtres; son contenu.

CLUB (*clube*) n. m. Cercle, réunion, le plus ordinairement politique.

CLUBISTE n. m. Membre d'un club.

CLYSOIR n. m. Tube flexible et imperméable qui remplace la seringue.

CLYSOPOMPE n. m. Espèce de clysoir composé d'un vase et d'un tube en caoutchouc.

CLYSTÈRE n. m. Lavement.

COACCUSÉ, ÉE n. Accusé avec un ou plusieurs autres.

COACTIF, IVE adj. Qui a droit de contraindre.

COACTION n. f. Contrainte, violence qui ôte la liberté du choix.

COACTIVITÉ n. f. Qualité d'une force coactive.

COADJUTEUR n. m. Qui est adjoint à un prélat et destiné à lui succéder.

COADJUTORERIE n. f. Dignité, charge de coadjuteur.

COADJUTRICE n. f. Religieuse adjointe à une abbesse.

COAGULATION n. f. Etat d'un liquide coagulé : *la coagulation du sang.*

COAGULER v. tr. **Se coaguler** v. pr. Donner, prendre une consistance

solide : *coaguler le sang*, *le lait se coagule*.

COALISER (SE) v. pr. Se liguer pour former un parti.

COALITION n. f. Ligue de puissances ; réunion de différents partis.

COALTAR n. m. Goudron de houille.

COASSEMENT n. m. Cri de la grenouille.

COASSER v. int. Crier, en parlant de la grenouille. — Ne pas confondre avec *croasser*.

COASSOCIÉ n. m. Associé avec d'autres.

COBALT n. m. Métal d'un gris rougeâtre, dont les combinaisons s'emploient pour colorer en bleu le verre et les porcelaines.

COBÉA n. m. Plante grimpante, originaire de l'Amérique.

COCAGNE n. f. Synonyme d'*abondance : pays de Cocagne*. **Mât de cocagne**, mât élevé, lisse et glissant, à l'extrémité duquel sont suspendus des prix.

COCARDE n. f. Insigne qu'on porte au chapeau ; nœud de rubans ou d'étoffe.

COCASSE adj. Plaisant, ridicule : *homme*, *raisonnement cocasse*. *Pop*.

COCCINELLE n. f. Petit insecte appelé vulgairement *bête à bon Dieu*.

COCCYX n. m. Petit os à l'extrémité du sacrum.

COCHE n. m. Autrefois, grande voiture dans laquelle on voyageait ; bateau pour le transport des voyageurs et des marchandises : *le coche d'Auxerre*.

COCHE n. f. Entaille faite à un corps solide : *coche d'une taille de boulanger*.

COCHE n. f. Femelle du cochon.

COCHENILLAGE n. m. Bain de cochenille.

COCHENILLE n. f. Petit insecte qui fournit à la teinture une belle couleur rouge.

COCHENILLER v. tr. Peindre avec de la cochenille.

COCHER n. m. Conducteur d'une voiture.

COCHÈRE adj. f. *Porte cochère*, grande porte par laquelle entrent les voitures.

COCHET n. m. Jeune coq.

COCHLÉARIA (*cok*) n. m. Plante antiscorbutique.

COCHON n. m. Porc, pourceau. **Cochon d'Inde**, animal rongeur, un peu plus petit qu'un lapin.

COCHONNAILLE n. f. Charcuterie. *Pop*.

COCHONNER v. tr. Faire un ouvrage salement et grossièrement.

COCHONNERIE n. f. Malpropreté ; chose gâtée, mal faite.

COCHONNET n. m. Petit cochon ; petite boule servant de but au jeu de boules ; le jeu lui-même.

COCO n. m. Fruit du cocotier ; boisson qui se vend dans les rues.

COCON n. m. Enveloppe soyeuse que se file le ver à soie.

COCOTIER n. m. Sorte de palmier qui produit le coco.

COCOTTE n. f. Ustensile de cuisine ; maladie des yeux ; poule, dans le langage des enfants ; morceau de papier plié en forme de poule ; femme légère. *Pop*.

COCTION n. f. *Méd.* Digestion des aliments dans l'estomac : *la coction se fait mal*.

CODE n. m. Recueil de lois : *code civil*. *Fig*. Ce qui sert de règle : *code de la politesse*.

CODÉBITEUR, TRICE n. Qui doit conjointement avec un autre.

CODÉINE n. f. Substance constitutive de l'opium.

CODÉTENTEUR n. m. Celui qui détient conjointement avec un autre.

CODEX (*dèk se*) n. m. Recueil de recettes ou formules pour la préparation des médicaments.

CODICILLAIRE adj. Contenu dans un codicille : *disposition codicillaire*.

CODICILLE n. m. Acte postérieur à un testament, et qui a pour but de le modifier.

CODONATAIRE n. Qui reçoit une donation conjointement avec un autre.

CÆCUM (*cécome*) n. m. *Anat*. Le premier des gros intestins.

COEFFICIENT n. m. *Alg*. Quantité placée devant une autre pour la multiplier.

COERCIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est coercible.

COERCIBLE adj. Qui peut être comprimé, réduit : *la vapeur est coercible*.

COERCITIF, IVE adj. Qui contraint : *puissance coercitive*.

COERCITION n. f. Pouvoir, action de contraindre.

COÉTERNEL, ELLE adj. Qui existe de toute éternité avec un autre : *quelques philosophes ont prétendu que la matière est coéternelle à Dieu*.

COÉTERNITÉ n. f. Propriété de ce qui est coéternel.

CŒUR n. m. Corps musculeux placé au milieu de la poitrine, principal organe de la circulation du sang. *Fig*. Partie centrale d'un pays : *le cœur d'un empire ;* partie intérieure la plus importante : *le cœur d'un arbre ;* disposition de l'âme : *bon cœur ;* affection, amour : *un cœur de père ;* courage, ardeur : *homme de cœur ;* estomac : *avoir mal au cœur*.

Prendre une chose à cœur, s'y intéresser vivement; *être tout cœur*, généreux, bienfaisant; *ouvrir son cœur*, découvrir sa pensée; *avoir le cœur gros*, être très-affligé; *peser sur le cœur*, attrister; *aller au cœur*, toucher, émouvoir; *en avoir le cœur net*, s'assurer de la vérité d'une chose; *travailler avec cœur*, vivement; *apprendre par cœur*, de mémoire; *au cœur de l'été*, au plus fort de l'été. Loc. adv. **A cœur ouvert**, franchement; **à contre-cœur**, contre son gré; **de bon cœur**, volontiers; **de tout cœur**, avec zèle.

COEXISTANT, E adj. Qui existe en même temps qu'un autre.

COEXISTENCE n. f. Existence simultanée de plusieurs choses.

COEXISTER v. int. Exister ensemble.

COFFRE n. m. Meuble propre à serrer des effets, de l'argent; partie du corps qu'enferment les côtes.

COFFRE-FORT n. m. Coffre garni de fer, pour enfermer de l'argent, des valeurs. Pl. des *coffres-forts*.

COFFRER v. tr. Mettre en prison. *Fam.*

COFFRET n. m. Petit coffre.

COFFRETIER n. m. Qui fait des coffres.

COGNAC (*ak*) n. m. Eau-de-vie fabriquée dans l'origine à Cognac.

COGNASSE n. f. Coing sauvage.

COGNASSIER n. m. Arbre qui porte des coings.

COGNAT (*cog-na*) n. m. Parent par les femmes.

COGNATION (*cog-na*) n. f. Parenté entre les descendants d'une même souche féminine.

COGNÉE n. f. Instrument tranchant fait en forme de hache. *Fig. Jeter le manche après la cognée*, tout abandonner.

COGNE-FÉTU n. m. Qui s'agite, qui se donne beaucoup de mal pour ne rien faire. Pl. des *cogne-fétu*.

COGNER v. tr. Frapper pour enfoncer : *cogner un clou*. V. int. Heurter : *cogner à une porte*.

COGNITION n. f. Faculté de connaître.

COHABITATION n. f. État du mari et de la femme qui vivent ensemble.

COHABITER v. int. Vivre ensemble comme mari et femme.

COHÉRENCE n. f. Liaison, union, connexion entre les choses : *discours sans cohérence*.

COHÉRENT, E adj. Qui a de la liaison : *raisonnement cohérent dans toutes ses parties*.

COHÉRITER v. int. Hériter avec d'autres.

COHÉRITIER, IÈRE n. Qui hérite avec un autre.

† **COHÉSION** n. f. Adhérence, force qui unit entre elles les parties qui composent les corps.

COHORTE n. f. Corps d'infanterie romaine. Se dit en poésie de toutes sortes de troupes : *vaillantes cohortes*.

COHUE n. f. Grande foule : *fuir la cohue ;* assemblée confuse et tumultueuse : *quelle cohue!*

COI, COITE adj. Tranquille, calme, paisible. *Se tenir coi*, sans rien dire.

COIFFE n. f. Vêtement de tête à l'usage des femmes; membrane que quelques enfants ont sur la tête en venant au monde. *Coiffe de chapeau*, garniture intérieure.

COIFFER v. tr. Couvrir la tête; friser, parer la tête. **Coiffé, ée** adj. Entiché : *être coiffé d'une personne*. *Etre né coiffé*, sous une bonne étoile, avoir de la chance.

COIFFEUR, EUSE n. Qui coiffe, qui arrange les cheveux.

COIFFURE n. f. Tout ce qui sert à couvrir, à orner la tête; arrangement des cheveux.

COIN n. m. Angle formé par deux lignes, deux plans; petit espace de terrain : *coin de terre;* instrument de fer en angle, pour fendre du bois; morceau d'acier gravé en creux, pour frapper les monnaies; poinçon pour marquer la vaisselle, les bijoux.

COÏNCIDENCE n. f. État de deux choses qui coïncident.

COÏNCIDENT, E adj. *Géom.* Qui coïncide : *lignes, figures coïncidentes.*

COÏNCIDER v. int. *Géom.* S'ajuster l'un sur l'autre, se confondre exactement : *ces deux surfaces coïncident*. *Fig.* Arriver en même temps : *ces événements coïncident.*

COING n. m. Fruit du cognassier.

COÏNTÉRESSÉ, ÉE adj. Qui a un intérêt commun avec d'autres.

COKE n. m. Charbon de terre déjà calciné en vase clos.

COL n. m. Cou; partie de la chemise qui entoure le cou; cravate à boucle et sans pendants; embouchure de certaines parties du corps humain, de certaines choses : *le col de la vessie, d'une bouteille*. *Geog.* Passage fort étroit entre deux montagnes.

COLBACK n. m. Bonnet à poil en forme de cône tronqué.

COLCHIQUE n. m. Plante bulbeuse, appelée vulgairement *tue-chien*.

COLÉGATAIRE n. m. Celui qui est légataire conjointement avec un autre.

COLÉOPTÈRE n. m. Ordre nombreux d'insectes, dont les deux ailes supérieures sont en forme d'étui, comme le *hanneton*, le *charançon*, etc.

COLÈRE n. f. Irritation, mouvement désordonné de l'âme offensée. Adj. Porté à la colère : *personne colère*.

COLÉRIQUE adj. Enclin à la colère : *humeur colérique*.

COLIBRI n. m. Oiseau d'Amérique, remarquable par sa beauté et sa petitesse.

COLICITANT adj. et n. m. Chacun de ceux au profit desquels se fait une vente par licitation.

COLIFICHET n. m. Bagatelle, petit objet de fantaisie.

COLIMAÇON n. m. V. *Limaçon*.

COLIN-MAILLARD n. m. Sorte de jeu où l'un des joueurs a les yeux bandés, et poursuit les autres à tâtons.

COLIN TAMPON n. m. Batterie des tambours suisses. *S'en soucier comme de colin tampon*, comme de rien.

COLIQUE n. f. Douleur d'entrailles.

COLIS n. m. Caisse de marchandises.

COLISÉE n. m. Amphithéâtre à Rome.

COLLABORATEUR, TRICE n. Qui collabore.

COLLABORATION n. f. Action de collaborer.

COLLABORER v. int. Travailler avec une ou plusieurs personnes à un ouvrage d'esprit.

COLLAGE n. m. Action de coller du papier de tenture ; opération qui consiste à imprégner de colle le papier.

COLLANT, E adj. Qui colle. *Pantalon collant*, qui dessine bien les formes.

COLLATÉRAL, ALE, AUX adj. et n. Parent hors de la ligne directe : *ligne collatérale. un collatéral éloigné. Géog. Points collatéraux*, qui sont entre les points cardinaux, comme le *nord-est*, le *sud-ouest*, etc.

COLLATION n. f. Action de confronter une copie avec l'original.

COLLATION n. f. Léger repas entre le dîner et le souper.

COLLATIONNER v. tr. Comparer deux écrits ensemble. *Collationner un livre*, s'assurer s'il n'y manque point quelque feuillet.

COLLATIONNER v. int. Faire le repas appelé collation.

COLLE n. f. Matière gluante et tenace ; menterie. *Pop.*

COLLECTE n. f. Quête pour une œuvre de bienfaisance. *Liturg.* Oraison que le prêtre dit à la messe avant l'épître.

COLLECTEUR n. m. Celui qui autrefois percevait les impôts.

COLLECTEUR adj. *Egout, tuyau collecteur*, qui reçoit les eaux provenant de plusieurs autres.

COLLECTIF, IVE adj. Fait par plusieurs : *travail collectif. Gram.* Nom qui, quoique au singulier, présente à l'esprit l'idée d'une collection, comme *foule, amas. troupe*.

COLLECTION n. f. Recueil d'objets qui ont du rapport ensemble : *collection de tableaux*.

COLLECTIONNER v. tr. Faire collection.

COLLECTIONNEUR n. m. Celui qui aime à faire des collections.

COLLECTIVEMENT adv. D'une manière collective.

COLLÉGE n. m. Corps de personnes revêtues de la même dignité : *collége des cardinaux* ; établissement d'enseignement secondaire ; les élèves pensionnaires et externes d'un collége : *le collége est en vacances*. **Collége électoral**, assemblée d'électeurs.

COLLÉGIAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à un chapitre de chanoines, à un collége.

COLLÉGIEN n. m. Élève d'un collége.

COLLÈGUE n. m. Qui travaille conjointement avec d'autres, et souvent dans le même établissement : *nous professâmes ensemble dans le même collége, nous fûmes collègues*.

COLLEMENT n. m. État des paupières collées.

COLLER v. tr. Faire tenir avec de la colle ; clarifier : *coller du vin*. V. int. Etre juste comme ce qui est appliqué avec de la colle : *cet habit colle bien*.

COLLERETTE n. f. Petit collet en linge fin.

COLLET n. m. Partie du vêtement qui entoure le cou ; sorte de filet pour prendre des oiseaux. *Cela est collet monté*, pédant, grave jusqu'à l'affectation.

COLLETER v. tr. Saisir quelqu'un au collet pour le renverser. — Prend un accent grave sur l'e devant une syllabe muette. Plusieurs lexicographes conservent l'e muet au futur et au conditionnel.

COLLEUR n. m. Dont la profession est de coller.

COLLIER n. m. Ornement qui se porte autour du cou ; chaîne d'or des membres de certains ordres ; cercle que l'ont met au cou d'un chien pour le tenir à l'attache ; partie du harnais des chevaux de trait ; marque naturelle autour du cou de certains oiseaux.

COLLIGER v. tr. Faire collection.

COLLINE n. f. Petite montagne qui va en pente douce.

COLLISION n. f. Lutte, combat, choc de partis politiques.

COLLOCATION n. f. Classement des créanciers dans l'ordre où ils doivent être payés.

COLLODION n. m. Substance chimique d'un grand usage pour la préparation des plaques photographiques.

COLLOQUE n. m. Entretien libre et familier; conférence entre deux partis politiques ou religieux : *le colloque de Poissy*.

COLLOQUER v. tr. Placer, mettre quelqu'un en un endroit : *ils m'ont assez mal colloqué.*

COLLUDER v. int. Être d'intelligence avec une personne pour en tromper une autre.

COLLUSION n. f. *Pal.* Intelligence secrète entre deux parties au préjudice d'un tiers.

COLLUSOIRE adj. Qui est fait par collusion : *arrangement collusoire.*

COLLUSOIREMENT adv. Par collusion.

COLLYRE n. m. Remède extérieur qui s'applique sur les yeux.

COLOMBAGE n. m. Rang de solives à plomb dans une cloison de charpente.

COLOMBE n. f. Pigeon, dans le style élevé.

COLOMBIER n. m. Bâtiment où l'on élève les pigeons; sorte de papier.

COLOMBIN, INE adj. Couleur gorge de pigeon.

COLOMBINE n. f. Fiente des oiseaux domestiques.

COLON n. m. Habitant d'une colonie; celui qui cultive une terre dans une colonie : *les colons d'Amérique, d'Algérie.*

CÔLON n. m. *Anat.* L'un des gros intestins.

COLONEL n. m. Celui qui commande un régiment; officier qui en a le grade : *colonel d'état-major.*

COLONIAL, ALE, AUX adj. Concernant les colonies : *régime colonial;* en provenant : *denrées coloniales.*

COLONIE n. f. Population qui sort d'un pays pour aller en habiter un autre; lieu habité par une colonie.

COLONISABLE adj. Qui peut être colonisé.

COLONISATEUR n. m. Qui colonise.

COLONISATION n. f. Action de coloniser.

COLONISER v. tr. Établir une colonie.

COLONNADE n. f. Rangée symétrique de colonnes servant d'ornement à un grand édifice : *la colonnade du Louvre.*

COLONNE n. f. Pilier cylindrique avec base et chapiteau; portion d'une page divisée de haut en bas. *Phys.* Masse de fluide de forme cylindrique : *colonne d'air, d'eau. Fig.* Appui, soutien : *Bossuet fut une des colonnes de l'Eglise;* ligne de troupes profonde et serrée : *marcher en colonne. Les colonnes d'Hercule,* les deux montagnes du détroit de Gibraltar.

COLONNETTE n. f. Petite colonne.

COLOPHANE n. f. Sorte de résine pour frotter l'archet d'un violon, etc.

COLOQUINTE n. f. Concombre fort amer et purgatif.

COLORANT, E adj. Qui colore.

COLORÉ, ÉE adj. Haut en couleur.

COLORER v. tr. Donner de la couleur. *Fig.* Donner une belle apparence à une chose mauvaise : *colorer un mensonge.*

COLORIAGE n. m. Action de colorier.

COLORIER v. tr. Appliquer des couleurs sur un dessin, une estampe, etc.

COLORIS n. m. *Peint.* Effet qui résulte du mélange et de l'emploi des couleurs. *Fig.* Eclat du style et des pensées. Se dit aussi du teint, d'un fruit, etc.: *pêche d'un beau coloris.*

COLORISTE n. m. *Peint.* Peintre qui entend bien le coloris. N. Celui, celle qui colorie des estampes, des gravures, des cartes.

COLOSSAL, ALE adj. De grandeur démesurée : *Statue colossale. Fig.* Vaste : *pouvoir colossal.*

COLOSSE n. m. Statue d'une grandeur extraordinaire : *le colosse de Rhodes;* homme, animal de haute stature. *Fig.* Souverain très-puissant.

COLPORTAGE n. m. Profession de colporteur.

COLPORTER v. tr. Faire le métier de colporteur.

COLPORTEUR n. m. Marchand ambulant qui porte ses marchandises sur son dos.

COLURES n. m. pl. Nom donné à deux grands cercles de la sphère, perpendiculaires à l'équateur, et qui passent, l'un par les points équinoxiaux, l'autre par les points solsticiaux.

COLZA n. m. Espèce de choux, dont la graine fournit une bonne huile à brûler.

COMA n. m. Sorte de sommeil léthargique.

COMATEUX, EUSE adj. Qui a rapport au coma.

COMBAT n. m. Action par laquelle

on attaque et l'on se défend; lutte des mouvements opposés que l'âme éprouve; contestation, débat : *combat d'esprit;* état d'agitation, de trouble, de souffrance : *la vie est un combat perpétuel.* **Combat singulier**, duel ; **combat naval**, sur mer.

COMBATTANT n. m. Soldat qui combat, ou qui marche au combat.

COMBATTRE v. tr. Se battre contre un ennemi. *Fig. : combattre ses passions un mal, les préjugés.*

COMBIEN adv. Quelle quantité : *combien d'étoffe?* quel nombre : *combien de siècles?* quel prix : *combien a-t-on payé?* à quel point : *combien il était brave!*

COMBINAISON n. f. Réunion de plusieurs choses en divers groupes. *Chim.* Union intime de deux ou de plusieurs corps formant un composé. *Fig.* Mesures prises pour assurer le succès d'une entreprise : *sages combinaisons.*

COMBINER v. tr. Faire une combinaison : *combiner l'oxygène avec l'hydrogène;* coordonner : *combiner ses mesures;* calculer, disposer : *combiner un plan. Armée combinée, flotte combinée,* composée de soldats, de navires de plusieurs nations.

COMBLE n. m. Ce qui peut tenir au-dessus des bords d'une mesure déjà pleine : *le comble d'un décalitre;* faîte d'un bâtiment. *Fig.* Le dernier degré : *le comble de la gloire.* Adj. Très-plein : *le vase est comble. Fig.* Le dernier degré, en parlant des mauvais procédés : *la mesure est comble.* **De fond en comble** loc. adv. Entièrement.

COMBLEMENT n. m. Action de combler.

COMBLER v. tr. Remplir par-dessus les bords; remplir un vide : *combler un fossé. Fig.* Satisfaire : *combler les désirs;* accabler : *combler de bienfaits;* mettre le comble : *combler la mesure.*

COMBURANT, ANTE adj. Qui provoque la combustion.

COMBUSTIBILITÉ n. f. Propriété des corps combustibles.

COMBUSTIBLE adj. Qui a la propriété de brûler : *matières combustibles.* N. m. Toute matière dont on fait du feu, comme le bois, la houille, le charbon.

COMBUSTION n. f. Action de brûler : *l'air est nécessaire à la combustion. Fig.* Grand désordre, effervescence des esprits : *pays en combustion.*

COMÉDIE n. f. Poëme dramatique, pièce de théâtre représentant les mœurs, les ridicules, les vices de la société; lieu où l'on joue la comédie : *aller à la comédie. Fig.* Feinte, grimace : *ce n'est qu'une comédie.*

COMÉDIEN, ENNE n. Dont la profession est de jouer la comédie. *Fig.* Hypocrite.

COMESTIBLE n. m. Tout ce qui est propre à la nourriture de l'homme. Adj. : *denrée comestible.*

† **COMÈTE** n. f. Astre qui tourne autour du soleil en décrivant des orbites fort allongés, et qui est accompagné d'une traînée de lumière appelée *queue* ou *chevelure.*

COMÉTAIRE adj. Qui a rapport aux comètes : *système cométaire.*

COMICES n. m. pl. Assemblées du peuple romain, pour traiter des affaires publiques. **Comice agricole**, réunion formée par les propriétaires d'un arrondissement, pour améliorer les procédés agricoles.

COMIQUE adj. Qui appartient à la comédie : *poëte comique;* plaisant : *aventure comique.* N. m. Le genre de la comédie; acteur, auteur comique : *Molière est notre premier comique.*

COMIQUEMENT adv. D'une manière comique.

COMITÉ n. m. Membres choisis dans une assemblée pour examiner certaines affaires; assemblée de comédiens. *Petit comité,* réunion d'amis : *causer, lire en petit comité.*

COMMA n. m. *Mus.* Intervalle inappréciable à l'oreille qui existe entre une note diésée et la note suivante bémolisée. *Gram.* et *Typog.* Les deux points.

COMMAND n. m. Celui qui a chargé un autre d'acheter pour lui.

COMMANDANT n. m. Chef de bataillon; officier supérieur qui commande dans une place de guerre.

COMMANDE n. f. Demande de marchandises.

COMMANDEMENT n. m. Ordre; loi, précepte : *les commandements de Dieu. Prat.* Exploit d'huissier.

COMMANDER v. tr. Ordonner; avoir un commandement : *commander une armée;* dominer par sa position : *le fort commande la ville. Com.* Faire une commande. V. int. Exercer une autorité sur : *commander à ses enfants. Fig. : commander à ses passions.*

COMMANDERIE n. f. Bénéfice attaché à un ordre militaire.

COMMANDEUR n. m. Chevalier pourvu d'une commanderie; grade honorifique dans un ordre militaire ou autre.

COMMANDITAIRE n. m. Bailleur de fonds dans une société.

COMMANDITE n. f. Société commerciale dans laquelle une partie de ceux qui la composent versent les fonds né-

cessaires, sans prendre aucune part à la gestion.

COMMANDITER v. tr. Avancer les fonds nécessaires à une entreprise commerciale.

COMME conj. De même que, ainsi que : *hardi comme un lion ;* tel que : *un homme comme lui ;* parce que, puisque : *comme vous êtes son ami.* Adv. Combien, à quel point : *comme il est bon !* de quelle manière : *comme il me traite !*

COMMÉMORAISON n. f. Mention que l'Eglise fait d'un saint le jour de la fête d'un autre.

COMMÉMORATIF, IVE adj. Qui rappelle le souvenir : *jour commémoratif d'une victoire.*

COMMÉMORATION n. f. Cérémonie qui rappelle le souvenir d'un événement important.

COMMÉMORER v. tr. Se rappeler.

COMMENÇANT, E n. Qui en est aux premiers éléments d'un art, d'une science.

COMMENCEMENT n. m. Principe, origine ; début : *le commencement d'un règne.*

COMMENCER v. tr. Se mettre à : *commencer un ouvrage ;* être au commencement : *commencer l'année.* V. int. Prendre commencement : *la cérémonie a commencé de bonne heure,* marque le fait ; *elle est commencée depuis longtemps,* marque l'état.

COMMENDATAIRE n. m. Qui est pourvu d'une commende.

COMMENDE n. f. Usufruit d'une abbaye accordé par le pape.

COMMENSAL n. m. Qui mange à la même table.

COMMENSURABILITÉ n. f. Rapport numérique entre deux grandeurs qui ont une mesure commune.

COMMENSURABLE adj. *Math.* Se dit de deux grandeurs qui ont une mesure commune.

COMMENT adv. De quelle manière, par quel moyen : *comment peut-il vivre ?* pourquoi : *comment s'est-il adressé à moi ?* Interj. : *comment ! vous voilà ?*

COMMENTAIRE n. m. Remarques sur un texte pour en faciliter l'intelligence. *Fig.* Interprétation maligne. Pl. Mémoires historiques : *les Commentaires de César.*

COMMENTATEUR n. m. Qui a fait un commentaire.

COMMENTER v. tr. Faire un commentaire : *commenter Virgile.* V. int. Interpréter malignement : *commenter sur tout.*

COMMÉRAGE n. m. Propos de commère.

COMMERÇABLE adj. Qui peut être négocié : *effet, billet commerçable.*

COMMERÇANT, E adj. et n. Qui commerce.

COMMERCE n. m. Trafic, négoce, le corps des commerçants : *cette loi a mécontenté le commerce ;* fréquentation : *le commerce des honnêtes gens.*

COMMERCER v. int. Faire le commerce.

COMMERCIAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au commerce : *système commercial.*

COMMERCIALEMENT adv. D'une manière commerciale.

COMMÈRE n. f. Terme de relation entre la marraine d'un enfant et le parrain, etc. ; femme très-bavarde : *c'est une commère.*

COMMETTANT n. m. Celui qui charge un autre du soin de ses intérêts.

COMMETTRE v. tr. Faire : *commettre une erreur, une faute, un crime ;* préposer : *commettre quelqu'un à la garde d'un fort ;* compromettre : *commettre sa réputation, se commettre avec des fripons.*

COMMINATOIRE adj. *Jurisp.* Portant menace d'une peine : *clause comminatoire.*

COMMIS n. m. Employé dans un bureau, dans une maison de commerce ; préposé à : *commis de barrière.* **Commis voyageur**, qui voyage pour une maison de commerce.

COMMISÉRATION n. f. Pitié, sentiment de compassion.

COMMISSAIRE n. m. Qui est chargé de fonctions temporaires. **Commissaire priseur**, officier public qui a le droit exclusif de faire la prisée dans les ventes publiques ; **commissaire de police**, chargé dans les villes de faire observer les ordonnances de police.

COMMISSARIAT n. m. Fonctions de commissaire.

COMMISSION n. f. Charge qu'on donne à quelqu'un de faire une chose ; membres choisis par une assemblée pour étudier un projet : *la commission prépare son rapport ;* achat, placement pour autrui, avec remise : *acheter, vendre à la commission ;* cette remise elle-même : *avoir tant de commission.*

COMMISSIONNAIRE n. m. Celui qui vend et achète pour le compte d'autrui, moyennant remise ; homme dont le métier est de faire les commissions du public.

COMMISSIONNER v. tr. Donner commission, mandat pour...

COMMISSOIRE adj. Se dit d'une

clause dont l'inexécution annule l'acte qui la contient.

COMMISSURE n. f. *Anat.* Point de jonction de certaines parties : *la commissure des lèvres.*

COMMODAT n. m. *Jurisp.* Prêt gratuit, remboursable en nature après un certain temps.

COMMODE adj. D'un usage facile; tranquille et agréable : *vie commode. Fig.* D'une société douce et aisée : *humeur commode*, trop indulgent, trop facile : *père commode;* relâché : *morale commode.*

COMMODE n. f. Grand meuble à tiroirs.

COMMODÉMENT adv. D'une manière commode.

COMMODITÉ n. f. Chose, situation commode; temps propice : *à votre commodité.* Pl. Aises, agréments : *commodités de la vie;* lieux d'aisances.

COMMODORE n. m. Titre donné, en Angleterre et en Amérique, à un capitaine de vaisseau commandant une division de bâtiments de guerre.

COMMOTION n. f. Secousse violente; ébranlement intérieur : *commotion du cerveau.*

COMMUABLE adj. Qui peut être commué : *peine commuable.*

COMMUER v. tr. Changer une peine en une peine moindre.

COMMUN, UNE adj. Toute chose à laquelle chacun participe, ou a droit de participer : *puits commun;* ce qui est propre à plusieurs : *intérêt commun;* général, universel : *sens commun;* ordinaire : *usage commun;* abondant : *les fruits sont communs;* dépourvu de noblesse, de distinction : *manières communes;* médiocre, de peu de valeur : *marchandise commune. Vie commune,* à frais communs; *année commune,* l'une portant l'autre, toute année non bissextile. *Gram. Nom commun,* qui convient à tous les êtres de la même espèce.

COMMUN n. m. Société entre deux ou plusieurs personnes : *vivre en commun;* le plus grand nombre : *le commun des hommes;* de mérite vulgaire : *homme du commun.* Pl. Lieux d'aisances.

COMMUNAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à une commune, qui la concerne : *revenu communal.*

COMMUNAUTÉ n. f. Société religieuse soumise à une règle commune. *Jurisp.* Société de biens entre époux.

COMMUNAUX n. m. pl. Pâturages d'une commune.

COMMUNE n. f. Division territoriale administrée par un maire; hôtel de ville, mairie. **La chambre des Communes,** la seconde chambre du parlement d'Angleterre.

COMMUNÉMENT adv. Ordinairement.

COMMUNIANT, E n. Qui communie.

COMMUNICABLE adj. Qui peut être communiqué.

COMMUNICATIF, IVE adj. Qui se communique, se gagne, comme le rire; qui aime à faire part aux autres de ses pensées.

COMMUNICATION n. f. Action de communiquer; commerce, correspondance : *être en communication avec quelqu'un;* moyen par lequel deux choses communiquent.

COMMUNIER v. int. Recevoir la communion.

COMMUNION n. f. Union dans une même foi; réception du corps de N. S. Jésus-Christ; verset que le chœur chante pendant que le prêtre communie.

COMMUNIQUÉ n. m. Explications, rectifications communiquées à un journal par le gouvernement au sujet d'un article.

COMMUNIQUER v. tr. Transmettre, faire part de : *le soleil communique sa chaleur;* donner connaissance : *communiquer un avis.* V. int. Etre en relation : *communiquer avec un savant;* aboutir : *ce chemin communique à la ville.*

COMMUNISME n. m. Doctrine sociale qui consiste à mettre tous les biens en commun.

COMMUNISTE adj. et n. Partisan du communisme.

COMMUTABLE adj. Qui peut être commué.

COMMUTATIF, IVE adj. Qui se rapporte à l'échange; qui opère la commutation.

COMMUTATION n. f. Changement d'une peine en une autre moindre.

COMPACITÉ n. f. Qualité de ce qui est compacte.

COMPACTE adj. Qui est condensé, dont les molécules sont fort rapprochées : *corps compacte.*

COMPAGNE n. f. Fille ou femme liée d'amitié, ou qui étudie, sert avec une autre de même condition; épouse.

COMPAGNIE n. f. Assemblée de personnes réunies pour le plaisir d'être ensemble; réunion de personnes formant un corps; société industrielle ou commerciale; troupe commandée par un capitaine. *Dame, demoiselle de compagnie,* placée auprès d'une autre pour lui faire société. **De compagnie** loc. adv. Ensemble.

COMPAGNON n. m. Camarade, as-

socié; ouvrier sorti d'apprentissage. *Fig.* *Bon compagnon*, bon vivant.

COMPAGNONNAGE n. m. Association d'ouvriers dans une même profession pour s'entr'aider et se procurer de l'ouvrage.

COMPARABILITÉ n. f. Propriété de ce qui peut être comparé.

COMPARABLE adj. Qui peut être mis en comparaison.

COMPARABLEMENT adv. D'une manière compara le.

COMPARAISON n. f. Action de comparer; parallèle. *Rhét.* Figure qui exprime similitude.

COMPARAÎTRE v. int. Paraître devant un juge.

COMPARANT, E adj. et n. Qui comparaît en justice.

COMPARATIF, IVE adj. Qui marque comparaison : *adverbes comparatifs;* qui met en comparaison : *état comparatif de...* N. m. Second degré de signification dans les adjectifs.

COMPARATIVEMENT adv. Par comparaison.

COMPARER v. tr. Examiner, établir le rapport qui existe entre les objets ; égaler : *qui oserait comparer Pradon à Racine?* confronter : *comparer des écritures.*

COMPAROIR v. int. Comparaître en justice : *assigner à comparoir. Vieux.*

COMPARSE n. Personnage muet, au théâtre.

COMPARTIMENT n. m. Case, division d'un tiroir, d'un damier, etc.; division symétrique d'une surface : *plafond à compartiments.*

COMPARUTION n. f. Action de comparaître devant le juge. — Ne pas dire *comparition.*

COMPAS n. m. Instrument de mathématique à deux branches mobiles.

COMPASSEMENT n. m. Action de compasser; régularité affectée : *compassement dans le discours, les actions.*

COMPASSER v. tr. Disposer symétriquement, au prop. et au fig. : *compasser un jardin, ses phrases.*

COMPASSION n. f. Mouvement de l'âme qui nous rend sensibles aux maux d'autrui.

COMPATIBILITÉ n. f. Qualité, état de choses qui se conviennent : *compatibilité d'humeur.*

COMPATIBLE adj. Qui peut exister, s'accorder avec un autre : *caractères compatibles.*

COMPATIR v. int. Etre touché de compassion pour les maux d'autrui; souffrir avec indulgence les faiblesses de son prochain.

COMPATISSANT, E adj. Qui compatit; inspiré par la compassion : *soins compatissants.*

COMPATRIOTE n. Qui est du même pays qu'une autre personne.

COMPENDIEUSEMENT adv. En abrégé.

COMPENDIUM (*pindiome*) n. m. Abrégé. Pl. des *compendium.*

COMPENSATEUR adj. m. *Pendule compensateur*, appareil destiné à corriger les effets des variations de l'atmosphère sur la marche des horloges.

COMPENSATION n. f. Action de compenser; dédommagement.

COMPENSER v. tr. Balancer la valeur, le prix de deux choses; balancer la perte par le gain. *Fig.* Réparer le mal par le bien.

COMPÉRAGE n. m. Relation, affinité entre le parrain et la marraine, etc.; intelligence entre deux personnes pour tromper le public.

COMPÈRE n. m. Terme de relation entre parrain et marraine, etc. *Fig.* Toute personne qui en seconde une autre pour faire quelque supercher e. *Bon compère*, homme de joyeuse humeur; *fin compère*, homme adroit dont il faut se défier.

COMPÈRE-LORIOT n. m. Nom vulgaire de l'*orgelet*, bouton qui survient aux paupières. Pl. des *compère-loriot.*

COMPÉTEMMENT adv. D'une manière compétente.

COMPÉTENCE n. f. Droit de juger une affaire, de donner son opiuion sur une chose.

COMPÉTENT, E adj. Qui a le droit de connaître d'une affaire : *juge compétent;* personne capable de bien juger d'une chose.

COMPÉTER v. int. Appartenir de droit.

COMPÉTITEUR n. m. Qui aspire à une même place avec un ou plusieurs autres.

COMPILATEUR n. m. Qui compile.

COMPILATION n. f. Action de compiler; ouvrage composé d'extraits.

COMPILER v. tr. Extraire des morceaux de divers auteurs pour en former un ouvrage.

COMPLAINTE n. f. Chanson populaire sur quelque sujet tragique ou pieux.

COMPLAIRE v. int. Se conformer aux sentiments, à l'humeur de quelqu'un pour lui plaire. **Se complaire** v. pr. Se plaire à... — Le part. *complu* varie dans les temps composés du v. pr. *se complaire*, quoique *plu* reste invariable dans ceux du verbe *se plaire.*

COMPLAISAMMENT adv. Avec complaisance.

COMPLAISANCE n. f. Douceur et facilité de caractère.

COMPLAISANT, E adj. Qui a de la complaisance.

COMPLANT n. m. Plant de vigne embrassant plusieurs morceaux de terre.

COMPLÉMENT n. m. Ce qu'il faut ajouter à une chose pour la rendre complète : *complément d'une somme. Géom.* Ce qui manque à un angle aigu pour égaler un angle droit. *Gram.* Tout mot qui complète le sens d'un autre mot.

COMPLÉMENTAIRE adj. Qui sert à compléter.

COMPLET, ÈTE adj. Entier, achevé.

COMPLÈTEMENT adv. D'une manière complète.

COMPLÉTEMENT n. m. Action de mettre au complet.

COMPLÉTER v. tr. Rendre complet : *compléter un régiment.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

COMPLÉTIF, IVE adj. Qui fait la fonction de complément : *proposition complétive.*

COMPLEXE adj. Qui embrasse plusieurs choses : *idée complexe. Gram.* Qui a un complément : *sujet complexe.*

COMPLEXION n. f. Constitution du corps.

COMPLEXITÉ n. f. Etat de ce qui est complexe.

COMPLICATION n. f. Concours de choses de nature différente.

COMPLICE adj. et n. Qui a part au délit, au crime d'un autre.

COMPLICITÉ n. f. Participation à un crime, à un délit.

COMPLIES n. f. pl. Huitième et dernière partie de l'office divin, qui se dit après vêpres.

COMPLIMENT n. m. Paroles civiles, obligeantes ou affectueuses ; discours solennel adressé à une personne revêtue d'autorité.

COMPLIMENTER v. tr. Faire des compliments.

COMPLIMENTEUR, EUSE adj. et n. Qui fait trop de compliments.

COMPLIQUÉ, ÉE adj. Mêlé à d'autres choses : *maladie compliquée ;* composé d'un grand nombre de pièces : *machine compliquée ;* trop chargé d'événements : *récit compliqué.*

COMPLIQUER v. tr. Embrouiller : *compliquer une affaire.*

COMPLOT n. m. Résolution concertée secrètement dans un but coupable.

COMPLOTER v. tr. Former un complot.

COMPONCTION n. f. Douleur, regret d'avoir offensé Dieu.

COMPORTER v. tr. Permettre, souffrir : *le sujet ne comportait pas tant d'ornements.* **Se comporter** v. pr. Se conduire d'une certaine manière.

COMPOSÉ n. m. Un tout formé de plusieurs parties : *l'eau est un composé d'oxygène et d'hydrogène.*

COMPOSÉES n. f. pl. Famille de plantes monopétales dont les fleurs forment une ou plusieurs rangées autour du réceptacle.

COMPOSER v. tr. Former un tout de différentes parties ; créer, inventer : *composer un ouvrage. Impr.* Assembler des caractères. V. int. Faire un devoir donné en classe : *composer pour les prix ;* transiger : *composer avec ses creanciers.*

COMPOSITE adj. et n. m. Un des cinq ordres d'architecture, formé du corinthien et de l'ionique.

COMPOSITEUR n. m. Celui qui compose de la musique. *Impr.* Celui qui assemble les caractères.

COMPOSITION n. f. Action de composer quelque chose, résultat de cette action ; préparation chimique ; toute production de l'esprit. *Fig.* Accommodement : *entrer en composition.*

COMPOSTEUR n. m. *Impr.* Instrument de métal qui reçoit les lettres composées, assemblées.

COMPOTE n. f. Fruits cuits avec du sucre. **En compote,** loc. adv. Meurtri : *visage en compote.*

COMPOTIER n. m. Plat creux pour servir des compotes.

COMPRÉHENSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est compréhensible.

COMPRÉHENSIBLE adj. Concevable, intelligible.

COMPRÉHENSIF, IVE adj. Qui a la faculté de comprendre.

COMPRÉHENSION n. f. Faculté de comprendre ; connaissance parfaite.

COMPRENDRE v. tr. Renfermer en soi : *la France comprend 89 départements. Fig.* Concevoir, se rendre raison d'une chose.

COMPRESSE n. f. Linge en plusieurs doubles, qu'on emploie dans le pansement des plaies.

COMPRESSIBILITÉ n. f. *Phys.* Propriété des corps qui peuvent être comprimés.

COMPRESSIBLE adj. Qui peut être comprimé : *fluide compressible.*

COMPRESSIF, IVE adj. *Chir.* Qui sert à comprimer : *appareil compressif.*

COMPRESSION n. f. Action de comprimer ; effet de cette action.

COMPRIMER v. tr. Presser un

corps de manière à en réduire le volume.

COMPRIS, E part. passé du v. *comprendre.* — Reste inv. quand le substantif suit : *y compris la ferme*, *non compris la ferme;* varie quand il suit le nom : *la ferme non comprise.*

COMPROMETTRE v. tr. Mêler quelqu'un dans une affaire, de manière à lui causer embarras ou préjudice.

COMPROMIS n. m. Acte par lequel deux personnes conviennent de faire une chose, surtout lorsqu'il s'agit d'arbitrage.

COMPTABILITÉ n. f. Art de tenir des comptes en règle. Syn. de *tenue des livres.*

COMPTABLE adj. et n. m. Celui qui est chargé des comptes.

COMPTANT adj. et n. m. *Argent*, *deniers comptants*, comptés sur l'heure et en espèces.

COMPTE n. m. Calcul, nombre ; état de ce qui est dû. **Cour des comptes**, établie pour vérifier les comptes du trésor. *Fig.* Profit, avantage : *trouver son compte.* Loc. adv. **A compte**, à valoir ; **à bon compte**, à bon marché ; **au bout du compte**, tout bien considéré.

COMPTER v. tr. Nombrer, calculer ; mettre au nombre de. V. int. Faire nombre ; arrêter un compte. *Fig.* Se proposer : *je compte partir demain ;* avoir confiance : *compter sur quelqu'un.*

COMPTE RENDU n. m. Rapport fait à des commettants, à des intéressés sur un objet qui les concerne ; analyse d'un ouvrage insérée dans un journal. Pl. des *comptes rendus.*

COMPTEUR, EUSE n. Qui compte. N. m. Appareil qui sert à compter.

COMPTOIR n. m. Table longue sur laquelle les marchands étalent leurs marchandises ; bureau où se font les recettes ; agence générale de commerce d'une nation en pays étranger : *comptoir des Indes.*

COMPULSER v. tr. Rechercher dans des registres, des papiers.

COMPUT (*pute*) n. m. Supputation des temps pour le calendrier : *comput ecclésiastique.*

COMTAT n. m. Comté : *le comtat Venaissin.*

COMTE n. m. Dignitaire du troisième ordre dans la noblesse, entre les barons et les marquis.

COMTÉ n. m. Titre d'une terre qui donnait la qualité de comte.

COMTESSE n. f. Celle qui, de son chef, possédait un comté ; femme d'un comte.

CONCASSER v. tr. Réduire une matière dure en petits fragments.

CONCAVE adj. Dont la surface est creuse et sphérique : *miroir concave.*

CONCAVITÉ n. f. Le côté concave d'un corps.

CONCÉDER v. tr. Accorder une faveur, un droit, un privilége. — Pour la conj. V. *accélérer.*

CONCENTRATION n. f. Action de concentrer ; effet qui en résulte : *concentration de la chaleur.*

CONCENTRÉ, ÉE adj. Peu communicatif ; très-fort : *acide concentré.*

CONCENTRER v. tr. Réunir en un centre ; rassembler sur un même point. *Chim. Concentrer un liquide*, *un acide*, le dépouiller des parties d'eau. *Fig. Concentrer ses affections*, les rapporter à un objet unique.

CONCENTRIQUE adj. Se dit des cercles ou des courbes qui ont un même centre.

CONCEPT (*cè-pte*) n. m. Idée, vue de l'esprit.

CONCEPTIBILITÉ n. f. Aptitude à se faire saisir par l'intelligence.

CONCEPTIBLE adj. Qui peut être conçu.

CONCEPTIF, IVE adj. Qui peut concevoir.

CONCEPTION n. f. Action par laquelle l'enfant est conçu dans le sein de la mère ; fête de l'Eglise (8 déc.). *Fig.* Faculté de comprendre, de concevoir : *conception lente*, *facile ;* ce que produit l'intelligence : *l'invention de l'alphabet est une sublime conception.*

CONCERNANT prép. Sur, touchant : *loi concernant la chasse.*

CONCERNER v. tr. Regarder, avoir rapport à : *cela concerne vos intérêts.*

CONCERT n. m. Harmonie de voix, d'instruments, ou des deux ensemble ; séance musicale. *Fig.* Accord, union, intelligence : *concert de louanges*, *d'opinions.* **De concert** loc. adv. D'intelligence : *agir de concert.*

CONCERTANT, E n. Qui chante ou joue sa partie dans un concert.

CONCERTER v. tr. Conférer entre plusieurs pour l'exécution d'un dessein : *concerter une entreprise.*

CONCERTO n. m. Morceau de musique dans lequel un instrument joue seul de temps en temps. Pl. des *concertos.*

CONCESSION n. f. Privilége, droit que l'on octroie : *obtenir la concession d'un chemin de fer ;* chose qu'on accorde dans un débat, dans une contestation.

CONCESSIONNAIRE n. m. Qui a obtenu une concession : *être concessionnaire d'une mine.*

CONCETTI n. m. Pensée brillante, mais sans justesse. Pl. des *concettis*.

CONCEVABLE adj. Qui se peut concevoir.

CONCEVOIR v. tr. Devenir enceinte. *Fig.* Se faire une idée juste des choses; commencer à avoir : *concevoir de l'espérance;* inventer : *concevoir un plan.*

CONCHOÏDAL, ALE (*ko*) adj. Qui ressemble à une coquille.

CONCHOÏDE (*ko*) n. f. Ligne courbe qui a quelque rapport avec l'asymptote.

CONCHYLIFÈRE (*ki*) adj. Qui renferme des coquilles.

CONCHYLIOLOGIE (*ki*) n. f. Science qui traite des coquilles, des coquillages.

CONCHYLIOLOGISTE (*ki*) n. m. Qui s'occupe de conchyliologie.

CONCIERGE n. Qui a la garde d'un hôtel, d'une prison, etc.

CONCIERGERIE n. f. Prison attenante au Palais de Justice, à Paris.

CONCILE n. m. Assemblée de prélats.

CONCILIABLE adj. Qui peut se concilier.

CONCILIABULE n. m. Assemblée convoquée hors du sein de l'Église par des prélats schismatiques; conférence secrète pour comploter.

CONCILIAIRE adj. Qui a rapport à un concile : *décret conciliaire.*

CONCILIANT, E adj. Qui est propre à concilier les esprits.

CONCILIATEUR, TRICE n. Qui concilie, aime à concilier.

CONCILIATION n. f. Action de concilier; son effet; comparution devant le juge : *être appelé en conciliation.*

CONCILIER v. tr. Mettre d'accord des personnes divisées d'opinion, d'intérêt, ou des choses qui semblent être contraires. **Se concilier** v. pr. Gagner : *se concilier les cœurs.*

CONCIS, E adj. Court, serré, laconique : *auteur, style concis.*

CONCISION n. f. Qualité de ce qui est concis : *concision du style.*

CONCITOYEN, ENNE n. Qui est du même pays, de la même ville.

† **CONCLAVE** n. m. Assemblée de cardinaux pour élire un pape.

CONCLAVISTE n. m. Celui qui suit un cardinal au conclave.

CONCLUANT, E adj. Qui prouve bien ce qu'on a avancé : *argument concluant.*

CONCLURE v. tr. Achever, terminer, tirer une conséquence. V. int. Donner ses conclusions; opiner : *conclure à la peine de mort.*

CONCLUSIF, IVE adj. Qui conclut.

CONCLUSION n. f. Action de conclure ; arrangement définitif ; conséquence d'un argument. Pl. *Procéd.* Demandes des parties ; réquisitions du ministère public : *prendre des conclusions.*

CONCOMBRE n. m. Plante potagère dont les fruits sont gros et allongés.

CONCOMITANCE n. f. Union, accompagnement; coexistence : *le corps de J.-C., dans l'Eucharistie, est sous les espèces du vin par concomitance.*

CONCOMITANT, E adj. Qui accompagne. *Grâce concomitante,* celle que Dieu nous donne pendant le cours de nos actions, pour les rendre méritoires.

CONCORDANCE n. f. Convenance, accord : *concordance de témoignages. Gram.* Accord des mots suivant les règles : *la concordance des temps.*

CONCORDAT n. m. Traité entre le pape et un souverain sur les affaires religieuses; accommodement entre un failli et ses créanciers.

CONCORDE n. f. Union de cœurs et de volontés; bonne intelligence.

CONCORDER v. int. Etre d'accord; tendre au même but : *tous ces témoignages concordent.*

CONCOURIR v. int. (se conj. comme *courir*). Coopérer : *concourir au succès d'une affaire ;* être en concurrence : *concourir pour une place.*

CONCOURS n. m. Action de concourir; lutte de concurrents. *Fig.* Affluence : *concours immense.*

CONCRET, ÈTE adj. *Gram. Terme concret,* qui exprime une qualité unie au sujet, tandis que le *terme abstrait* n'indique que la qualité seule : *chapeau* **blanc** (concret), **blancheur** (abstrait). *Arith. Nombre concret,* dont l'espèce d'unité est désignée, comme 10 *mètres.*

CONCRÉTION n. f. *Phys.* Action de s'épaissir; réunion de parties en un corps solide : *concrétion saline, pierreuse.*

CONCUBINAGE n. m. Commerce illégitime entre un homme et une femme non mariés.

CONCUBINE n. f. Femme illégitime.

CONCUPISCENCE n. f. Désir immodéré des choses sensuelles.

CONCUPISCIBLE adj. Qui porte à désirer un objet qui plaît.

CONCURREMMENT adv. Par concurrence; conjointement : *agir concurremment avec quelqu'un.*

CONCURRENCE n. f. Prétention de plusieurs personnes à la même chose; rivalité de commerce. *Jusqu'à concurrence de,* jusqu'à la somme de.

CONCURRENT, E n. Compétiteur.

CONCUSSION n. f. Exaction commise par un fonctionnaire dans le maniement des deniers publics.

CONCUSSIONNAIRE adj. et n. Coupable de concussion.

CONDAMNABLE adj. Qui mérite d'être condamné.

CONDAMNATION n. f. Jugement par lequel on condamne; la peine infligée.

CONDAMNÉ, ÉE n. Celui, celle qui a subi une condamnation.

CONDAMNER v. tr. Prononcer un jugement contre quelqu'un. *Fig.* Désapprouver : *condamner une opinion ;* barrer, murer : *condamner une porte.*

CONDENSABILITÉ n. f. État d'une substance condensable.

CONDENSABLE adj. Qui peut être condensé.

CONDENSATEUR n. m. *Phys.* Appareil pour condenser l'électricité, la vapeur, les forces d'un moteur.

CONDENSATION n. f. Action de condenser ; effet qui en résulte.

CONDENSER v. tr. Rendre plus dense : *le froid condense l'air.*

CONDENSEUR n. m. Partie d'une machine où s'opère la condensation de la vapeur après son travail dans le cylindre.

CONDESCENDANCE n. f. Complaisance qui fait condescendre aux sentiments de quelqu'un.

CONDESCENDANT, E adj. Qui condescend.

CONDESCENDRE v. int. Céder par complaisance au plaisir d'autrui.

CONDIMENT n. m. Assaisonnement, comme le *poivre*, le *sel*, l'*ail*, etc.

CONDISCIPLE n. m. Compagnon d'études.

CONDITION n. f. Nature, état, qualité d'une personne ou d'une chose; naissance, origine : *personne de condition;* état de domesticité : *être en condition;* charge, convention. Loc. prép. **A condition de**, à la charge de. Loc. conj. **A condition que**, pourvu que.

CONDITIONNÉ, ÉE adj. Qui est dans certaines conditions.

CONDITIONNEL, ELLE adj. Soumis à certaines conditions : *promesse conditionnelle.* N. m. *Gram.* Mode du verbe qui exprime que l'action est subordonnée à une condition.

CONDITIONNELLEMENT adv. Sous condition.

CONDITIONNER v. tr. Faire d'une certaine manière.

CONDOLÉANCE n. f. Témoignage de sympathie à la suite d'un événement malheureux.

CONDOR n. m. Vautour d'Amérique, le plus grand des volatiles.

CONDOTTIERE n. m. Bandit italien. Pl. des *condottieri.*

CONDOULOIR (SE) v. pr. Participer à la douleur de quelqu'un.

CONDUCTEUR, TRICE n. Qui conduit. N. m. Surveillant, directeur de travaux. *Phys.* Cylindre métallique de la machine électrique ; tout corps susceptible de transmettre le calorique, l'électricité : *bon conducteur*

CONDUCTIBILITÉ n. f. Propriété que possèdent les corps de transmettre la chaleur ou le fluide électrique.

CONDUCTIBLE adj. Qui jouit de la conductibilité.

CONDUIRE v. tr. Guider, mener; accompagner par politesse ou par motif de sûreté ; diriger, commander, gouverner : *conduire une armée. Fig.* Mener, en parlant des choses : *la vertu conduit au bonheur. Conduire bien sa barque*, ses affaires. **Se conduire** v. pr. Se comporter d'une certaine manière.

CONDUIT n. m. Canal, tuyau.

CONDUITE n. f. Action de conduire, de mener : *conduite d'un convoi, d'un troupeau ;* action d'accompagner : *faire la conduite ;* commandement, gouvernement : *conduite d'un État ;* direction : *conduite d'une entreprise ;* disposition, arrangement : *la conduite d'un poème ;* manière d'agir, de se gouverner : *conduite régulière ;* tuyau, aqueduc.

CONDYLE n. m. Éminence des articulations, comme celle du fémur, de la mâchoire, etc.

CÔNE n. m. Solide engendré par une droite qui passant par un point glisse le long d'une courbe fermée, telle qu'un cercle, une ellipse, etc. ; poulie de transmission à plusieurs diamètres.

CONFABULATEUR n. m. Orateur qui parle sur un ton trop familier.

CONFABULATION n. f. Entretien familier.

CONFABULER v. int. Converser familièrement.

CONFECTION n. f. Action de confectionner ; achèvement : *jusqu'à entière confection.*

CONFECTIONNER v. tr. Faire, fabriquer : *confectionner une étoffe, un habit.*

CONFECTIONNEUR, EUSE n. Industriel qui fait l'entreprise de divers ouvrages de couture ou de fourniment.

CONFÉDÉRATIF, IVE adj. Qui concerne une confédération.

CONFÉDÉRATION n. f. Ligue entre diverses puissances ; alliance entre

les corps d'un même Etat : la *Confédération suisse.*

CONFÉDÉRER (SE) v. pr. Se former en confédération. — Pour la conj. V. *accélérer.*

CONFÉRENCE n. f. Entretien sur une affaire ; instruction religieuse ; réunion où l'on discute les questions de droit : *conférence des avocats.*

CONFÉRENCIER n. m. Celui qui fait des conférences.

CONFÉRER v. int. Raisonner de quelque affaire, de quelque point de doctrine. V. tr. Donner, accorder : *conférer le baptême, une dignité.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

CONFERVE n. f. Plante de la famille des algues.

CONFESSE (A) loc. adv. En confession.

CONFESSER v. tr. Avouer ; entendre une confession. **Se confesser** v. pr. Faire sa confession.

CONFESSEUR n. m. Prêtre qui confesse.

CONFESSION n. f. Aveu d'un fait ; autobiographie. *Théol.* Profession de foi : *la confession d'Augsbourg ;* déclaration de ses péchés.

CONFESSIONNAL n. m. Sorte de boiserie où se met le prêtre pour entendre le pénitent.

CONFIANCE n. f. Espérance ferme en quelqu'un, en quelque chose ; assurance dans la probité de quelqu'un. *Fig.* Sécurité, hardiesse : *parler avec confiance.*

CONFIANT, E adj. Disposé à la confiance : *caractère confiant.*

CONFIDEMMENT adv. En confidence.

CONFIDENCE n. f. Communication d'un secret. **En confidence** loc. adv. Secrètement.

CONFIDENT, E n. A qui l'on confie ses plus secrètes pensées. *Théât.* Personnage subalterne dans la tragédie.

CONFIDENTIEL, ELLE adj. Qui se dit, se fait en confidence : *avis confidentiel.*

CONFIDENTIELLEMENT adv. D'une manière confidentielle.

CONFIER v. tr. Commettre une chose au soin, à la fidélité, à l'habileté de quelqu'un. *Fig.* Déposer dans : *confier la semence à la terre.* **Se confier** v. pr. Prendre confiance : *se confier en sa force.*

CONFIGURATION n. f. Forme extérieure d'un corps : *la configuration de la terre.*

CONFIGURER v. tr. Figurer l'ensemble d'un corps.

CONFINER v. int. Toucher aux confins d'un pays : *la Suisse confine à la France.* V. tr. Reléguer : *confiner quelqu'un dans un monastère.*

CONFINS (*fin*) n. m. pl. Limites, extrémités d'un pays.

CONFIRE v. tr. (*Je confis, n. confisons. Je confisais. Je confis. Je confirai. Je confirais. Confis, confisons, confisez. Que je confise. Que je confisse* (très-peu usité). *Confisant. Confit, ite.*) Mettre des fruits dans du sucre, ou des légumes dans du vinaigre, pour les conserver.

CONFIRMATIF, IVE adj. Qui confirme : *arrêt confirmatif.*

CONFIRMATION n. f. Ce qui rend une chose plus certaine ; assurance expresse et nouvelle ; sacrement de l'Eglise qui affermit dans la grâce du baptême.

CONFIRMER v. tr. Rendre plus stable, plus certain : *confirmer un principe ;* donner une preuve, une assurance nouvelle : *confirmer un fait ;* sanctionner, ratifier : *confirmer une donation ;* donner plus de poids, d'autorité : *vérité confirmée par l'expérience. Théol.* Conférer le sacrement de confirmation.

CONFISCABLE adj. Qui peut être confisqué.

CONFISCATION n. f. Action de confisquer.

CONFISEUR, EUSE n. Qui fait et vend toute espèce de sucreries.

CONFISQUER v. tr. Adjuger au profit du fisc pour cause de crime ou de contravention ; prendre à un écolier un livre, un objet défendu.

CONFITEOR (*té-or*) n. m. Nom d'une prière. Pl. des *confiteor.*

CONFITURE n. f. Fruits confits au sucre. S'emploie le plus souvent au pluriel.

CONFITURERIE n. f. Art du confiturier ; endroit où l'on fait, où l'on serre les confitures.

CONFITURIER, IÈRE n. Qui vend des confitures.

CONFLAGRATION n. f. Bouleversement.

CONFLIT n. m. Choc, combat : *le conflit de deux armées. Fig. Conflit de deux pouvoirs,* dans lequel chacun s'attribue la compétence exclusive dans une affaire.

CONFLUENT n. m. Endroit où se fait la jonction de deux rivières.

CONFLUER v. int. Se jeter l'un dans l'autre, couler ensemble, en parlant de deux cours d'eau.

CONFONDRE v. tr. Mêler, brouiller plusieurs choses ensemble : *ces deux fleuves confondent leurs eaux ;* ne pas faire de distinction ; prendre pour : *con-*

fondre autour *avec* alentour. *Fig.* Couvrir de confusion : *confondre un imposteur ;* réduire au silence, convaincre : *confondre un accusé ;* troubler, étonner : *vos bontés me confondent ;* stupéfier, anéantir : *confondre l'orgueil.* **Se confondre** v. pr. Se troubler, se déconcerter : *ma raison se confond. Se confondre en excuses*, les multiplier.

CONFORMATION n. f. Manière dont un corps organisé est conformé : *la conformation des organes.*

CONFORME adj. Qui a la même forme, est semblable : *copie conforme à l'original :* qui est selon : *conforme à la raison.*

CONFORMÉMENT adv. En conformité avec : *conformément à vos ordres.*

CONFORMER v. tr. Mettre d'accord avec. **Se conformer** v. pr. S'accommoder : *se conformer aux circonstances.*

CONFORMISTE n. Qui professe la religion dominante en Angleterre.

CONFORMITÉ n. f. Convenance, accord : *conformité d'humeurs.*

CONFORT n. m. Tout ce qui constitue l'aisance de la vie. — Quelques lexicographes écrivent *comfort.*

CONFORTABLE adj. Qui conforte : *vin confortable.* N. m. Tout ce qui contribue au bien-être, aux douceurs, aux agréments de la vie : *c'est en Angleterre surtout qu'on trouve le confortable.*

CONFORTABLEMENT adv. D'une manière confortable : *vivre confortablement.*

CONFORTANT, E adj. Fortifiant : *remède confortant.*

CONFORTATION n. f. Corroboration, action de fortifier.

CONFORTER v. tr. Fortifier : *conforter l'estomac.*

CONFRATERNITÉ n. f. Bons rapports entre personnes d'un même corps.

CONFRÈRE n. m. Chacun des membres d'un même corps, chacun de ceux qui exercent la même profession : *les médecins sont confrères entre eux.*

CONFRÉRIE n. f. Association religieuse.

CONFRONTATION n. f. Action de confronter.

CONFRONTER v. tr. *Jurisp.* Opposer les témoins à l'accusé ; comparer : *confronter des écritures.*

CONFUS, E adj. Confondu, brouillé. *Fig.* Obscur : *discours confus ;* honteux, déconcerté : *demeurer confus ;* incertain : *souvenir confus.*

CONFUSÉMENT adv. D'une manière confuse.

CONFUSION n. f. Désordre : *la confusion des langues ;* réunion de choses disparates ; troubles publics. *Fig.* Embarras que causent la pudeur, la honte : *éprouver une grande confusion ;* affluence de personnes : *confusion de monde.*

CONGE n. m. Mesure des anciens pour les liquides.

CONGÉ n. m. Libération du service militaire ; permission temporaire : *congé de semestre ;* renvoi d'une personne à gages : *recevoir son congé ;* acte qui assigne un terme à une location : *donner congé ;* permis d'octroi qui constate le payement des droits ; exemption de classe qu'on accorde aux écoliers ; adieu qu'on dit à ses amis, à ses supérieurs, avant de se mettre en voyage : *prendre congé.*

CONGÉ n. m. *Arch.* Espèce de moulure.

CONGÉDIER v. tr. Donner ordre de se retirer : *congédier un importun ;* renvoyer : *congédier un domestique.*

CONGELABLE adj. Qui peut être congelé.

CONGÉLATION n. f. Passage d'un corps de l'état liquide à l'état solide.

CONGELER v. tr. Transformer un liquide en glace ; figer : *congeler un sirop.* — Prend un accent grave sur l'*e* devant une syllabe muette.

CONGÉNÈRE adj. Qui est du même genre, appartient à la même espèce : *plantes congénères. Anat. Muscles congénères*, qui concourent au même mouvement.

CONGÉNIAL, ALE, AUX ou **Congénital, ale, aux** adj. Héréditaire, qu'on apporte en naissant : *maladie congéniale.*

CONGESTION n. f. (*gès-ti-on*) Accumulation du sang dans les vaisseaux d'un organe.

CONGIAIRE n. m. Distribution extraordinaire faite par les empereurs au peuple romain.

CONGLOMÉRAT n. m. Agglomération de substances minérales diverses.

CONGLOMÉRER v. tr. Mettre ensemble, amasser.

CONGLUTINANT, E adj. Qui opère la cicatrisation des plaies.

CONGLUTINATIF, IVE adj. Qui rend visqueux.

CONGLUTINATION n. f. Action de conglutiner.

CONGLUTINER v. tr. Rendre gluant et visqueux : *certains poisons conglutinent le sang.*

CONGRATULATION n. f. Félicitation.

CONGRATULER v. tr. Féliciter

quelqu'un, se réjouir avec lui de son bonheur.

CONGRE n. m. Poisson de mer, semblable à une anguille.

CONGRÉGANISME n. m. Esprit de congrégation.

CONGRÉGANISTE n. Qui fait partie d'une congrégation.

CONGRÉGATION n. f. Réunion de personnes religieuses vivant sous une même règle; assemblée de prélats pour examiner certaines affaires en cour de Rome : *la congrégation de l'index.*

CONGRÈS n. m. Assemblée de souverains, d'ambassadeurs, pour traiter d'intérêts politiques; assemblée des représentants aux Etats-Unis.

CONGRÈVE (fusée à la) Engin de guerre perfectionné par l'Anglais William Congrève.

CONGRU, E adj. Suffisant, convenable : *portion congrue.*

CONGRUITÉ n. f. Convenance.

CONGRÛMENT adv. D'une manière congrue.

CONIFÈRE adj. Qui produit des fruits en cône : *plante conifère*, comme le *pin*, le *sapin*, l'*if*, etc.

CONIQUE adj. Qui a la forme d'un cône.

CONJECTURAL, ALE adj. Fondé sur des conjectures : *la médecine est une science conjecturale.*

CONJECTURALEMENT adv. Par conjecture.

CONJECTURE n. f. Opinion fondée sur des probabilités.

CONJECTURER v. tr. Inférer, juger par conjecture.

CONJOINDRE v. tr. Unir, en parlant de mariage.

CONJOINTEMENT adv. Ensemble, de concert : *agir conjointement avec quelqu'un.*

CONJOINTS n. m. pl. Les époux.

CONJONCTIF, IVE adj. *Gram.* Qui sert à unir : *particule, locution conjonctive*, comme *afin que*, *bien que*, *parce que*, etc.

CONJONCTION n. f. *Gram.* Mot inv. qui sert à lier les mots ou les propositions. *Astr.* Rencontre apparente de deux planètes dans la même partie du zodiaque.

CONJONCTIVE n. f. *Anat.* Nom scientifique du blanc de l'œil.

CONJONCTURE n. f. Concours de circonstances; occasion.

CONJUGAISON n. f. *Gram.* Manière de conjuguer un verbe; classe de verbes.

CONJUGAL, ALE, AUX adj. Qui concerne l'union entre les époux : *lien conjugal.*

CONJUGALEMENT adv. Selon l'union conjugale.

CONJUGUÉES n. f. pl. Famille de plantes dont les folioles sont disposées par paires de chaque côté du pétiole. S'emploie aussi adjectiv. : *feuilles conjuguées.*

CONJUGUER v. tr. *Gram.* Réciter ou écrire un verbe selon ses différentes inflexions et terminaisons de modes, de temps, de nombres et de personnes.

CONJUNGO (*jon*) n. m. (*mot latin*). Mariage. *Pop.*

CONJURATEUR n. m. Prétendu magicien.

CONJURATION n. f. Conspiration, complot contre l'Etat, le souverain; exorcisme, sortilége.

CONJURÉ n. m. Celui qui fait partie d'une conjuration.

CONJURER v. tr. Prier avec instance; exorciser. *Fig.* Détourner par prudence, par habileté : *conjurer la tempête*, c.-à-d. un malheur qui menace.

CONNAISSABLE adj. Facile à connaître.

CONNAISSANCE n. f. Idée, notion : *connaissance de Dieu;* relation de société, de familiarité : *il est de ma connaissance;* faculté de sentir, de recevoir des impressions : *tomber sans connaissance.* Pl. Savoir, érudition : *avoir des connaissances.*

CONNAISSEMENT n. m. Déclaration contenant un état des marchandises chargées sur un navire.

CONNAISSEUR, EUSE n. Qui se connaît à quelque chose.

CONNAÎTRE v. tr. Avoir l'idée, la notion d'une personne ou d'une chose; entretenir des relations avec quelqu'un; savoir : *connaître le grec;* avoir une grande pratique, un grand usage de certaines choses : *connaître le monde;* éprouver : *connaître la misère.* V. int. Etre compétent pour juger : *le tribunal de commerce ne connaît pas des causes civiles.* **Se connaître** v. pr. Avoir une juste idée de soi-même. *Fig. Se faire connaître*, se distinguer, décliner ses noms et qualités; *ne plus se connaître*, être furieux, hors de soi; *se connaître en, à quelque chose*, être en état de juger.

† **CONNÉTABLE** n. m. Autrefois, premier officier militaire en France.

CONNÉTABLIE n. f. Autrefois, juridiction des maréchaux de France.

CONNEXE adj. Se dit des choses qui ont entre elles une certaine liaison.

CONNEXION n. f. Liaison entre les objets intellectuels : *connexion d'idées.*

CONNEXITÉ n. f. Rapport, liaison aperçue entre plusieurs choses : *il y a connexité entre les lois et la morale.*

CONNIVENCE n. f. Complicité.

CONNIVER v. int. Participer à un mal en le dissimulant.

CONOÏDE adj. En forme de cône.

CONQUE n. f. Grande coquille concave. *Anat.* Cavité de l'oreille.

CONQUÉRANT n. m. Qui a fait de grandes conquêtes.

CONQUÉRIR v. tr. (se conj. comme *acquérir*) Acquérir par les armes. *Fig.* : *Conquérir les cœurs.*

CONQUÊTE n. f. Action de conquérir ; la chose conquise.

CONQUÊTS n. m. pl. Acquêts faits pendant la communauté des époux.

CONSACRANT adj. et n. L'évêque qui en sacre un autre.

CONSACRER v. tr. Dédier à Dieu : *Samuel fut consacré dès son enfance ;* faire à la messe la consécration du pain et du vin ; sanctionner, rendre durable. *Fig.* Employer : *consacrer son temps à l'étude ;* autoriser : *mot consacré par l'usage.*

CONSANGUIN, INE (*gain*) adj. Parent du côté paternel : *frère consanguin.* Son opposé est *utérin*, du côté maternel.

CONSANGUINITÉ (*gu-i*) n. f. Parenté du côté du père.

CONSCIENCE n. f. Sentiment intérieur par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même du bien et du mal qu'il fait. *Fig.* Opinions religieuses : *liberté de conscience.* **En conscience** loc. adv. En vérité ; selon les règles d'une stricte probité.

CONSCIENCIEUSEMENT adv. D'une manière consciencieuse.

CONSCIENCIEUX, EUSE adj. Qui a la conscience délicate.

CONSCRIPTION n. f. Inscription annuelle des jeunes gens appelés par leur âge au service militaire.

CONSCRIT n. m. Qui est inscrit au rôle de la conscription ; jeune soldat. Adj. *Père conscrit*, sénateur romain.

CONSÉCRATEUR adj. et n. m. Évêque qui sacre un autre évêque.

CONSÉCRATION n. f. Action de consacrer ; action par laquelle le prêtre consacre le pain et le vin à la messe.

CONSÉCUTIF, IVE adj. Qui se suit immédiatement dans l'ordre du temps : *avoir la fièvre trois jours consécutifs.*

CONSÉCUTIVEMENT adv. Sans interruption.

CONSEIL n. m. Avis donné ou demandé sur ce qu'il convient de faire : avocat que la partie consulte ; assemblée de personnes délibérant sur certaines affaires. *Conseil des ministres*, pour délibérer sur les affaires de l'Etat ; *conseil de guerre*, pour l'exercice de la justice militaire ; *conseil d'Etat*, assemblée où se traitent les matières de haute politique et de haute administration ; *conseil de famille*, assemblée de parents présidée par un juge de paix, pour délibérer sur ce qui concerne les intérêts d'un mineur ; *conseil judiciaire*, personne nommée dans certains cas pour assister celui qui a été déclaré en état de prodigalité ou d'incapacité civile ou légale ; *conseil de discipline*, tribunal institué pour veiller au maintien de la discipline.

CONSEILLER v. tr. Donner conseil.

CONSEILLER, ÈRE n. Qui donne conseil. N. m. Membre d'un conseil ; juge dans une cour souveraine.

CONSEILLEUR n. m. Qui conseille. Ne se dit que dans : *les conseilleurs ne sont pas les payeurs.*

CONSENTANT, E adj. Qui consent : *les parties consentantes.*

CONSENTEMENT n. m. Action de consentir.

CONSENTIR v. int. Vouloir bien, trouver bon. V. tr. Autoriser : *consentir une vente.*

CONSÉQUEMMENT adv. D'une manière conséquente : *agir conséquemment à ses principes ;* par conséquent.

CONSÉQUENCE n. f. Conclusion tirée d'une ou de plusieurs propositions ; suite qu'une chose peut avoir. *Fig.* Importance : *affaire de conséquence.* **En conséquence** loc. adv. Conséquemment.

CONSÉQUENT, E adj. Qui raisonne, qui agit conséquemment : *homme conséquent dans sa conduite.* — Ne pas dire affaire *conséquente*, mais *importante*, *considérable.*

CONSÉQUENT n. m. *Log.* Seconde proposition d'un enthymème. *Math.* Second terme d'un rapport. **Par conséquent** loc. conj. Donc.

CONSERVATEUR, TRICE adj. et n. Qui conserve. N. m. Titre de certains employés de l'Etat : *conservateur des hypothèques.*

CONSERVATION n. f. Action de conserver ; état de ce qui est conservé.

CONSERVATOIRE n. m. Ecole gratuite, à Paris, pour l'enseignement de la musique, de la déclamation, etc. **Conservatoire des arts et métiers**, établissement public où sont conservés les modèles des machines, des instruments, etc., employés dans les arts, et

les échantillons des divers produits de l'industrie.

CONSERVE n. f. Confiture faite de sucre et de substances végétales. *Mar. Naviguer de conserve*, de compagnie. Pl. Lunettes pour conserver la vue.

CONSERVER v. tr. Maintenir en bon état : *conserver sa santé ;* garder avec soin : *conserver un secret ;* ne pas perdre : *conserver ses amis ;* entretenir : *conserver la paix.*

CONSIDÉRABLE adj. Puissant : *homme considérable ;* très-grand : *dépense considérable ;* nombreux : *armée considérable ;* important : *travail considérable.*

CONSIDÉRABLEMENT adv. Beaucoup.

CONSIDÉRANT n. m. Motif qui précède le dispositif d'une loi, d'un arrêt, etc.

CONSIDÉRATION n. f. Action par laquelle on considère, on examine : *cela mérite considération. Fig.* Raison, motif : *cette considération m'a décidé ;* égards, estime : *avoir en grande considération.*

CONSIDÉRÉMENT adv. Avec circonspection.

CONSIDÉRER v. tr. Regarder attentivement. *Fig.* Peser, apprécier : *considérer les avantages ;* estimer, faire cas : *il est considéré.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

CONSIGNATAIRE n. m. Dépositaire d'une somme consignée ; négociant auquel on adresse des marchandises, soit en dépôt, soit pour les vendre.

CONSIGNATION n. f. Action de faire un dépôt entre les mains d'un officier public ; somme, objet ainsi déposé. **Caisse des dépôts et consignations**, administration qui reçoit des sommes en dépôt.

CONSIGNE n. f. Instruction donnée à une sentinelle ; punition militaire, défense de sortir.

CONSIGNER v. tr. Déposer une somme en garantie ; adresser à un consignataire ; citer, rapporter dans un écrit : *consigner un fait. Consigner la troupe, un élève*, lui défendre de sortir de la caserne, de la pension.

CONSISTANCE n. f. Etat d'un liquide qui prend de la solidité ; état résistant d'un corps. *Fig.* Stabilité, fixité : *esprit sans consistance.*

CONSISTANT, E adj. Qui consiste en : *propriété consistante en prés, champs*, etc. ; qui a de la solidité.

CONSISTER v. int. Avoir son essence dans : *le bonheur consiste dans la vertu ;* être composé, formé de : *son revenu consiste en rentes.*

CONSISTOIRE n. m. Assemblée de cardinaux convoquée par le pape ; assemblée de ministres protestants ; conseil qui dirige les affaires religieuses des israélites.

CONSISTORIAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à un consistoire : *jugement consistorial.*

CONSISTORIALEMENT adv. En consistoire.

CONSOLABLE adj. Qui peut être consolé.

CONSOLANT, E adj. Qui console.

CONSOLATEUR, TRICE adj. et n. Qui apporte de la consolation : *espoir consolateur.*

CONSOLATION n. f. Soulagement donné à l'affliction ; sujet de satisfaction ; discours, raisons que l'on emploie pour consoler ; personne, chose qui console : *Dieu est ma consolation.*

CONSOLE n. f. Saillie destinée à soutenir une corniche ; meuble de salon.

CONSOLER v. tr. Soulager, adoucir l'affliction, les ennuis.

CONSOLIDATION n. f. Action de consolider, d'affermir.

CONSOLIDER v. tr. Rendre ferme, solide. *Fig.* Affermir, fortifier : *consolider un traité. Fin.* Assigner un fonds pour le payement d'une dette publique. *Tiers consolidé*, rentes sur l'Etat réduites et garanties.

CONSOMMATEUR n. m. Celui qui consomme les denrées, les marchandises qu'il achète. *Fig.* Qui achève, qui accomplit : *Jésus-Christ est l'auteur et le consommateur de notre foi.*

CONSOMMATION n. f. Action de consommer ; fin, accomplissement : *la consommation des siècles.*

CONSOMMÉ n. m. Bouillon succulent d'une viande extrêmement cuite.

CONSOMMÉ, ÉE. Parfait : *sagesse consommée.*

CONSOMMER v. tr. Détruire par l'usage : *consommer une denrée ;* achever, accomplir : *consommer un sacrifice.* V. *Consumer.*

CONSOMPTIF, IVE adj. Se dit des remèdes propres à consumer les humeurs, les chairs. N. m. : *un consomptif.*

CONSOMPTION n. f. Amaigrissement et dépérissement progressif dans certaines maladies : *la phthisie amène presque toujours la consomption.*

CONSONNANCE n. f. Accord de deux sons dont l'union plaît à l'oreille. Son opposé est *dissonance.*

CONSONNANT, E adj. *Mus.* Formé par des consonnances : *accord consonnant.*

CONSONNE n. f. *Gram.* Lettre qui

ne forme un son que si elle est jointe à une voyelle.

CONSORTS n. m. pl. Cointéressés dans une affaire.

CONSOUDE n. f. Plante vulnéraire, employée contre les hémorragies.

CONSPIRATEUR, TRICE n. Qui conspire contre l'Etat, le souverain.

CONSPIRATION n. f. Complot formé contre l'Etat; cabale entre particuliers.

CONSPIRER v. int. Être unis pour l'exécution d'un même dessein. *Fig.* Contribuer à : *tout conspire à son bonheur.* V. tr. Méditer, projeter : *conspirer la ruine de quelqu'un.*

CONSPUER v. tr. Honnir publiquement, mépriser hautement.

CONSTABLE n. m. Officier de police en Angleterre.

CONSTAMMENT adv. Avec fermeté, persévérance.

CONSTANCE n. f. Vertu, fermeté d'âme : *souffrir avec constance;* persévérance dans certains sentiments.

CONSTANT, E adj. Qui a de la constance, de la fermeté; certain, indubitable : *fait constant;* qui ne varie pas : *bonheur constant.*

CONSTATATION n. f. Action de constater un fait.

CONSTATER v. tr. Établir la vérité d'un fait; consigner dans un écrit.

CONSTELLATION n. f. Assemblage d'étoiles : *la constellation de la Vierge.*

CONSTELLÉ adj. *Ciel constellé*, où l'on croyait les étoiles fixées. *Anneaux constellés*, fabriqués sous l'influence de certaines *constellations*, et auxquels les astrologues attribuaient des vertus merveilleuses. Veut dire aussi *parsemé de.*

CONSTERNATION n. f. Abattement profond.

CONSTERNER v. tr. Frapper d'étonnement, de consternation.

CONSTIPATION n. f. Difficulté d'aller à la selle.

CONSTIPER v. tr. Causer la constipation.

CONSTITUANT, E adj. Qui constitue : *parties constituantes d'un corps.* **Assemblée constituante**, qui a mission d'établir une constitution politique; états généraux convoqués en France en 1789. N. m. Membre d'une assemblée constituante.

CONSTITUER v. tr. Etablir : *constituer une rente, une dot;* faire l'essence d'une chose : *l'âme et le corps constituent l'homme. Se constituer prisonnier*, se rendre volontairement en prison. **Constitué, ée** adj. Qui est de bonne ou de mauvaise complexion : *homme bien constitué. Autorités constituées*, établies par les lois d'un pays.

CONSTITUTIF, IVE adj. Qui constitue essentiellement une chose.

CONSTITUTION n. f. Composition : *la constitution de l'air;* complexion de l'homme : *constitution robuste, délicate;* loi fondamentale d'une nation : *la France a eu plusieurs constitutions.*

CONSTITUTIONNALITÉ n. f. Qualité de ce qui est constitutionnel.

CONSTITUTIONNEL, ELLE adj. Soumis à une constitution : *gouvernement constitutionnel;* conforme à la constitution : *loi constitutionnelle.*

CONSTITUTIONNELLEMENT adv. D'une manière constitutionnelle.

CONSTRICTEUR n. et adj. m. *Anat.* Muscle qui resserre certaines parties. **Boa constricteur**, serpent doué d'une grande force musculaire, le même que le *serpent devin.*

CONSTRICTION n. f. Resserrement, tension violente.

CONSTRICTOR (boa) V. *Constricteur.*

CONSTRINGENT, E adj. Qui resserre.

CONSTRUCTEUR n. m. Qui construit.

CONSTRUCTION n. f. Action, art de construire; disposition des parties d'un bâtiment; bâtisse. *Gram.* Arrangement des mots.

CONSTRUIRE v. tr. Bâtir; faire, tracer : *construire un triangle. Gram.* Arranger les mots d'une phrase.

CONSUBSTANTIALITÉ n. f. Unité et identité de substance : *les Ariens niaient la consubstantialité du Fils avec le Père.*

CONSUBSTANTIEL, ELLE adj. Qui est de même substance : *les trois Personnes de la Trinité sont consubstantielles.*

CONSUBSTANTIELLEMENT adv. D'une manière consubstantielle.

CONSUL n. m. Nom des deux premiers magistrats de l'ancienne Rome, et des trois de la République française, depuis l'an VIII jusqu'à l'Empire (de 1799 à 1804); agent qui a pour mission de protéger ses nationaux à l'étranger.

CONSULAIRE adj. Qui appartient au consul : *dignité consulaire;* qui appartient à la justice commerciale : *les tribunaux consulaires.*

CONSULAIREMENT adv. En qualité de juge de commerce.

CONSULAT n. m. Dignité, charge de consul; sa durée.

CONSULTANT adj. Celui qui, en

droit ou en médecine, donne des consultations : *avocat, médecin consultant.*

CONSULTATIF, IVE adj. Que l'on consulte : *comité consultatif.*

CONSULTATION n. f. Conférence pour consulter sur une affaire, une maladie ; avis motivé.

CONSULTER v. tr. Prendre avis, conseil ; examiner attentivement : *consulter un auteur.*

CONSUMABLE adj. Qui peut être consumé.

CONSUMER v. tr. Détruire, user ; dépenser entièrement : *consumer son bien en aumônes.* — Ne dites pas qu'*une lampe consume tant d'huile*, qu'*un fourneau consume tant de charbon* ; comme il s'agit ici d'une dépense produisant un effet utile, employez le verbe *consommer.*

CONTACT (*tacte*) n. m. Attouchement de deux corps. *Fig* Fréquentation, relation : *le contact de la société.*

CONTAGIEUX, EUSE adj. Qui se communique par le contact. *Fig.* Se dit du vice, de l'erreur, etc.

CONTAGION n. f. Transmission d'une maladie par le contact ou les miasmes. *Fig. : la contagion du vice.*

CONTAMINATION n. f. Souillure.

CONTAMINER v. tr. Souiller.

CONTE n. m. Récit d'aventures merveilleuses et imaginaires ; discours ou récit mensonger : *conte fait à plaisir.*

CONTEMPLATEUR, TRICE n. Qui contemple.

CONTEMPLATIF, IVE adj. Qui se plaît dans la contemplation par la pensée.

CONTEMPLATION n. f. Action de contempler.

CONTEMPLER v. tr. Considérer attentivement soit avec les yeux du corps, soit avec ceux de l'esprit. V. int. Méditer : *passer sa vie à contempler.*

CONTEMPORAIN, AINE adj. et n. Qui est du même temps : *Annibal et Scipion étaient contemporains* ; qui est du temps actuel : *l'histoire contemporaine.*

CONTEMPORANÉITÉ n. f. Simultanéité d'existence.

CONTEMPTEUR (*tamp*) n. m. Qui méprise, dénigre : *Zoïle fut le contempteur d'Homère.*

CONTENANCE n. f. Capacité : *contenance d'un vase* ; étendue : *contenance d'un champ* ; maintien, posture : *contenance respectueuse. Fig. Faire bonne contenance*, témoigner de la résolution ; *perdre contenance*, se troubler.

CONTENANT n. m. Ce qui contient : *le contenant est plus grand que le contenu.*

CONTENIR v. tr. Comprendre dans son étendue, dans sa capacité : *le décalitre contient dix litres* ; retenir dans de certaines bornes : *contenir la foule* ; renfermer : *ce livre contient de grandes vérités. Fig.* Maintenir dans la soumission : *contenir le peuple* ; réprimer : *contenir sa colère.*

CONTENT, E adj. Qui a l'esprit satisfait, le cœur joyeux.

CONTENTEMENT n. m. Joie, plaisir, satisfaction.

CONTENTER v. tr. Rendre content, satisfaire. **Se contenter** v. pr. Être satisfait de : *se contenter de peu.*

CONTENTIEUSEMENT adv. Avec dispute, débat. *Peu usité.*

CONTENTIEUX, EUSE adj. Qui aime à disputer : *humeur contentieuse.* Peu usité. Qui est contesté, litigieux : *affaire contentieuse.* N. m. Tout ce qui est susceptible d'être mis en discussion devant des juges.

CONTENTION n. f. Grande application de l'esprit.

CONTENU n. m. Ce qui est renfermé, compris dans : *le contenu d'un verre, d'une lettre.*

CONTER v. tr. Narrer, faire un récit, un conte.

CONTESTABLE adj. Qui peut être contesté : *principe contestable.*

CONTESTANT, E adj. et n. Qui conteste en justice.

CONTESTATION n. f. Débat, dispute.

CONTESTE n. f. **Sans conteste** loc. adv. Sans contredit.

CONTESTER v. tr. Refuser de reconnaître un droit, nier la vérité d'un fait : *je ne conteste pas que cela ne soit possible, je conteste que cela soit réel.* V. int. Disputer : *ils contestèrent longuement.*

CONTEUR, EUSE n. Qui aime à conter.

CONTEXTE n. m. Texte considéré dans son ensemble, dans ce qui précède ou ce qui suit.

CONTEXTURE n. f. Enchaînement, liaison des parties qui forment un tout : *la contexture des muscles. Fig. : la contexture d'un discours.*

CONTIGU, Ë adj. Qui touche à une chose : *chambre contiguë à une autre.*

CONTIGUÏTÉ n. f. État de deux choses qui se touchent.

CONTINENCE n. f. Chasteté.

CONTINENT, E adj. Chaste.

CONTINENT n. m. Très-grande étendue de terre ferme.

CONTINENTAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au continent : *guerre continentale.*

CONTINGENCE n. f. État de ce qui est contingent.

CONTINGENT, E adj. Qui peut échoir; qui peut être ou n'être pas.

CONTINGENT n. m. Part que chacun doit fournir ou recevoir; part mise à la charge de chaque circonscription territoriale dans la répartition annuelle, soit les contributions directes, soit du recrutement.

CONTINU, E adj. Non divisé dans son étendue; non interrompu dans sa durée : *travail continu*.

CONTINUATEUR n. m. Auteur qui continue l'ouvrage d'un autre.

CONTINUATION n. f. Action de continuer; effet de cette action; prolongement.

CONTINUEL, ELLE adj. Qui dure sans interruption.

CONTINUELLEMENT adv. Sans interruption.

CONTINUER v. tr. Poursuivre ce qui est commencé; prolonger : *continuer un mur;* renouveler : *continuer un bail*. V. int. Ne pas cesser : *la guerre continue*.

CONTINUITÉ n. f. Liaison non interrompue des parties. **Solution de continuité**, interruption qui se présente dans l'étendue d'un corps : *les plaies, les fractures sont des solutions de continuité dans les chairs et dans les os ; les traits de ce dessin ne sont pas purs, on y remarque trop de solutions de continuité*

CONTINÛMENT adv. D'une manière continue.

CONTONDANT, E adj. Se dit d'un instrument, d'un corps qui blesse, qui meurtrit sans couper, comme un *bâton*, un *marteau*, etc. Son opposé est *tranchant*.

CONTORSION n. f. Mouvement violent qui tend les muscles, les membres ; grimace, attitude forcée.

CONTOUR n. m. Circuit, enceinte : *le contour d'une ville;* différents aspects des formes arrondies des corps : *agréables contours*.

CONTOURNER v. tr. Déformer : *taille toute contournée*.

CONTRACTANT, E adj. et n. Qui contracte : *les parties contractantes, les contractants*

CONTRACTE adj. *Gram*. Qui renferme des contractions, en parlant de certains mots, surtout dans la langue grecque.

CONTRACTÉ, ÉE adj. *Gram*. Réuni : *article contracté*, comme *du, des, au, aux*.

CONTRACTER v. tr. Faire un contrat, une convention. *Fig*. Acquérir avec le temps : *contracter une habitude ;* gagner : *contracter une maladie*. *Contracter des dettes*, s'endetter.

CONTRACTILE adj. Susceptible de contraction : *la fibre des muscles est contractile*.

CONTRACTILITÉ n. f. Faculté que possèdent certaines parties d'un corps animal ou végétal, de se raccourcir et de s'étendre alternativement : *contractilité musculaire*.

CONTRACTION n. f. *Anat*. Raccourcissement des muscles, des nerfs. *Gram*. Réduction de deux syllabes, de deux voyelles en une, comme *du* pour *de le; août, paon, faon, Laon*, qu'on prononce *ou, pan, fan, Lan*.

CONTRACTUEL, ELLE adj. Stipulé par contrat : *héritier contractuel*.

CONTRACTURE n. f. *Arch*. Rétrécissement dans la partie supérieure d'une colonne. *Méd*. Rigidité des muscles.

CONTRADICTEUR n. m. Qui contredit.

CONTRADICTION n. f. Action de contredire; incompatibilité de certaines choses.

CONTRADICTOIRE adj. Qui exprime une contradiction : *propositions contradictoires*. *Pal*. Fait en présence des parties intéressées : *jugement contradictoire*.

CONTRADICTOIREMENT adv. D'une manière contradictoire.

CONTRAIGNABLE adj. Qui peut être contraint.

CONTRAINDRE v. tr. Obliger quelqu'un par violence à faire une chose; gêner.

CONTRAINT, E adj. Forcé; gêné : *il a l'air contraint*.

CONTRAINTE n. f. Violence exercée contre quelqu'un ; retenue : *agir sans contrainte*. *Fig*. Difficulté, entraves : *la contrainte de la rime*. *Jurisp*. Acte judiciaire pour contraindre : *contrainte par corps*.

CONTRAIRE adj. Opposé; qui n'est pas conforme à. *Fig*. Nuisible : *le vin vous est contraire;* défavorable : *sort contraire*. N. m. L'opposé. **Au contraire** loc. adv. Tout autrement.

CONTRAIREMENT adv. En opposition.

CONTRALTO n. m. *Mus*. La plus grave des voix de femme. Pl. des *contraltos*.

CONTRAPONTISTE n. m. Compositeur qui connaît les règles du contrepoint.

CONTRARIANT, E adj. Qui contrarie : *esprit contrariant*.

CONTRARIER v. tr. Contredire; mécontenter. *Fig*. Faire obstacle : *les*

vents contrariaient la marche du navire.

CONTRARIÉTÉ n. f. Ennui, mécontentement ; obstacle, empêchement : *éprouver de grandes contrariétés.*

CONTRASTE n. m. Opposition de sentiments, d'effets : *contraste de deux caractères ; contraste d'ombre et de lumière dans un tableau.*

CONTRASTER v. int. Être en contraste.

CONTRAT n. m. Convention notariée.

CONTRAVENTION n. f. Infraction à une loi, à un contrat, etc.

CONTRE prép. qui marque opposition : *marcher contre l'ennemi ;* proximité : *sa maison est contre la mienne.* N. m. L'opposé : *soutenir le pour et le contre.* **Ci-contre** loc. adv. A côté. — L'*e* de *contre* ne s'élide jamais.

CONTRE-ALLÉE n. f. Allée latérale. Pl. des *contre-allées.*

CONTRE-AMIRAL n. m. Troisième officier supérieur d'une armée navale ; son vaisseau. Pl. des *contre-amiraux.*

CONTRE-APPEL n. m. Second appel. Pl. des *contre-appels.*

CONTRE-APPROCHES n. f. pl. Travaux des assiégés pour aller au-devant de ceux des assiégeants.

CONTRE-BALANCER v. tr. Faire équilibre par le poids. *Fig.* Egaler en force, en valeur, en mérite, etc. ; compenser.

CONTREBANDE n. f. Introduction, commerce de marchandises prohibées ; ces marchandises mêmes.

CONTREBANDIER, IÈRE n. Qui se livre a la contrebande.

CONTRE-BAS (EN) loc. adv. *Arch.* De haut en bas.

CONTRE-BASSE n. f. Grosse basse de violon, dont le son est d'une octave au-dessous de la basse ordinaire ; la plus basse voix. Pl. des *contre-basses.*

CONTRE-BATTERIE n. f. Batterie de canons opposée à une autre. Pl. des *contre-batteries.*

CONTRE-BIAIS (À) loc. adv. En sens contraire de *en biais.*

CONTRE-BOUTANT n. m. Pièce de bois qui sert d'appui à un mur. Pl. des *contre-boutants.*

CONTRE-BOUTER v. tr. Appuyer un mur par un étai, un pilier.

CONTRE-CALQUER v. tr. Faire la contre-épreuve d'un calque.

CONTRECARRER v. tr. S'opposer directement aux vues de quelqu'un.

CONTRE-CLÉ n. f. Voussoir près de la clé d'une voûte. Pl. des *contre-clés.*

CONTRE-CŒUR (À) loc. adv. Avec répugnance, malgré soi.

CONTRE-COUP n. m. Répercussion d'un corps sur un autre. *Fig.* Evénement qui est la suite d'un autre. Pl. des *contre-coups.*

CONTRE-COURANT n. m. Courant contraire. Pl. des *contre-courants.*

CONTREDANSE n. f. Danse vive et légère, où plusieurs personnes figurent ensemble ; air de contredanse.

CONTREDIRE v. tr. (Se conj. comme *médire.*) Dire le contraire ; être en opposition.

CONTREDISANT, E adj. Qui aime à contredire : *esprit contredisant.*

CONTREDIT (SANS) loc. adv. Certainement.

CONTRÉE n. f. Certaine étendue de pays.

CONTRE-ÉCHANGE n. m. Échange mutuel. Pl. des *contre-échanges.*

CONTRE-ENQUÊTE n. f. *Pal.* Enquête opposée à celle de la partie adverse. Pl. des *contre-enquêtes.*

CONTRE-ÉPAULETTE n. f. Épaulette dégarnie de franges. Pl. des *contre-épaulettes.*

CONTRE-ÉPREUVE n. f. Épreuve qu'on tire sur une estampe fraîchement imprimée, ou sur un dessin au crayon ; dans une assemblée, vote sur la proposition contraire à celle qu'on a mise d'abord aux voix. Pl. des *contre-épreuves.*

CONTRE-ESPALIER n. m. Espalier bordant une allée parallèlement à l'espalier d'un mur. Pl. des *contre-espaliers.*

CONTREFAÇON n. f. Action d'imiter, de fabriquer une chose au préjudice de l'auteur ou de l'inventeur ; ouvrage contrefait.

CONTREFACTEUR n. m. Celui qui commet une contrefaçon.

CONTREFAIRE v. tr. (Se conj. comme *faire*). Représenter en imitant ; imiter les autres pour les tourner en ridicule ; faire une contrefaçon ; déguiser : *contrefaire sa voix.*

CONTREFAISEUR n. m. Qui contrefait les paroles et les gestes. *Fam.*

CONTREFAIT, E adj. Imité ; difforme.

CONTRE-FICHE n. f. Pièce de bois mise obliquement contre un mur pour le soutenir. Pl. des *contre-fiches.*

CONTRE-FORT n. m. Pièce de cuir pour renforcer le quartier du soulier. Pl. des *contre-forts.*

CONTRE-FUGUE n. f. Fugue dont la marche est contraire à celle d'une autre établie auparavant. Pl. des *contre-fugues.*

CONTRE-HACHER v. tr. Faire des contre-hachures.

CONTRE-HACHURES n. f. pl. Hachures qui en croisent d'autres.

CONTRE-HAUT (EN) loc. adv. En dessus d'un objet.

CONTRE-JOUR n. m. Endroit opposé au grand jour. Pl. des *contre-jours.*

CONTRE-LETTRE n. f. Acte secret par lequel on entend déroger à un acte public. Pl. des *contre-lettres.*

CONTRE-MAÎTRE n. m. Troisième officier de manœuvre à bord d'un vaisseau; chef d'atelier dans une grande fabrique. Pl. des *contre-maîtres.*

CONTREMANDER v. tr. Révoquer un ordre, une demande.

CONTRE-MARCHE n. f. Marche d'une armée, contraire à celle qu'elle paraissait vouloir faire ou à celle qu'elle a déjà faite. Pl. des *contre-marches.*

CONTRE-MARÉE n. f. Marée dont la direction est opposée à celle de la marée ordinaire. Pl. des *contre-marées.*

CONTRE-MARQUE n. f. Seconde marque apposée à un ballot, à des ouvrages d'or et d'argent; billet délivré, au théâtre, à ceux qui en sortent, pour qu'ils aient la facilité de rentrer. Pl. des *contre-marques.*

CONTRE-MARQUER v. tr. Apposer une seconde marque.

CONTRE-MINE n. f. Ouvrage souterrain pour découvrir la mine de l'ennemi. Pl. des *contre-mines.*

CONTRE-MINER v. tr. Faire une contre-mine.

CONTRE-MUR n. m. Mur bâti contre un autre pour le fortifier, le conserver. Pl. des *contre-murs.*

CONTRE-MURER v. tr. Faire un contre-mur.

CONTRE-ORDRE n. m. Révocation d'un ordre. Pl. des *contre-ordres.*

CONTRE-PARTIE n. f. *Mus.* Partie opposée à une autre, surtout celle de second dessus. *Fig.* Sentiment contraire : *soutenir la contre-partie.* Pl. des *contre-parties.*

CONTRE-PASSER v. tr. Repasser une lettre de change à la personne de qui on la tient.

CONTRE-PIED n. m. Le contraire d'une chose.

CONTRE-POIDS n. m. Poids servant à en contre-balancer d'autres. *Fig.* Toute force qui sert à diminuer l'effet d'une force contraire.

CONTRE-POIL n. m. Le rebours du poil. **A contre-poil** loc. adv. Dans un sens contraire.

CONTRE-POINT n. m. *Mus.* Art de composer de la musique à deux ou plusieurs parties; composition faite d'après les règles du contre-point. Pl. des *contre-points.*

CONTRE-POINTE n. f. Partie tranchante du bout du dos de la lame d'un sabre : *connaître la pointe et la contre-pointe.*

CONTRE-POINTER v. tr. Piquer une étoffe des deux côtés; opposer une batterie à une autre.

CONTRE-POISON n. m. Remède contre le poison, au physique et au moral. Pl. des *contre-poisons.*

CONTRE-PORTE n. f. Châssis garni de toile qu'on met devant une porte. Pl. des *contre-portes.*

CONTRE-PROJET n. m. Projet contraire à un autre. Pl. des *contre-projets.*

CONTRE-RÉVOLUTION n. f. Seconde révolution tendant à détruire les résultats de la première. Pl. des *contre-révolutions.*

CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE adj. et n. Agent, partisan d'une contre-révolution. Pl. des *contre-révolutionnaires.*

CONTRE-RUSE n. f. Ruse opposée à une autre. Pl. des *contre-ruses.*

CONTRE-SANGLON n. m. Courroie clouée à l'arçon d'une selle pour y attacher la sangle. Pl. des *contre-sanglons.*

CONTRESCARPE n. f. *Fortif.* Pente du mur extérieur du fossé, du côté de la place.

CONTRE-SCEL n. m. Petit sceau qui s'appose à côté du grand. Pl. des *contre-scels.*

CONTRE-SCELLER v. tr. Mettre le contre-scel.

CONTRE-SEING n. m. Signature de celui qui contre-signe. Pl. des *contre-seings.*

CONTRE-SENS (*san*) n. m. Sens contraire; fausse interprétation d'un texte. Pl. des *contre-sens.*

CONTRE-SIGNER v. tr. Signer en second; mettre sur l'adresse d'une lettre le nom du fonctionnaire qui l'expédie.

CONTRE-TEMPS n. m. Evénement fâcheux, imprévu, qui nuit au succès d'une affaire. **A contre-temps** loc. adv. Mal à propos. Pl. des *contre-temps.*

CONTRE-TIRER v. tr. Copier trait pour trait.

CONTREVALLATION n. f. Fossé et retranchement autour d'une place qu'on assiége.

CONTREVENANT, E n. Qui contrevient.

CONTREVENIR v. int. Enfreindre une défense; agir contre la loi.

CONTREVENT n. m. Volet placé à l'extérieur d'une fenêtre.

CONTRE-VÉRITÉ n. f. Chose dite pour être entendue dans un sens contraire. Pl. des *contre-vérités.*

CONTRIBUABLE n. m. Qui paye des contributions.

CONTRIBUER v. int. Payer sa part d'une dépense, d'une charge commune; aider à l'exécution, au succès d'une entreprise.

CONTRIBUTIF, IVE adj. Qui concerne les contributions : *rôles contributifs.*

CONTRIBUTION n. f. Ce que chacun donne pour sa part d'une dépense, d'une charge commune; impôt payé à l'Etat. *Mettre à contribution*, faire contribuer de quelque manière à une dépense, exiger quelque somme.

CONTRISTER v. tr. Affliger.

CONTRIT, ITE adj. Qui a un grand regret de ses fautes.

CONTRITION n. f. Douleur profonde et sincère d'avoir offensé Dieu.

CONTRÔLE n. m. Registre double que l'on tient pour la vérification d'un autre; droit que l'on paye pour certains actes; vérification : *le contrôle d'une caisse;* marque de l'Etat sur les ouvrages d'or ou d'argent; état nominatif des personnes qui appartiennent à un corps : *officier rayé des contrôles de l'armée. Fig.* Critique : *je me passerai bien de votre contrôle.*

CONTRÔLER v. tr. Inscrire sur le contrôle; vérifier; mettre le contrôle sur les ouvrages d'or et d'argent. *Fig.* Critiquer, censurer les actions.

CONTRÔLEUR n. m. Fonctionnaire chargé de tenir contrôle de certaines choses. *Fig.* **Contrôleur, euse**, qui trouve à redire sur tout. *Fam.*

CONTROUVER v. tr. Inventer une fausseté. S'emploie surtout au participe passé : *fait controuvé.*

CONTROVERSABLE adj. Qui peut être discuté : *la question est controversable.*

CONTROVERSE n. f. Débat, contestation sur une question, une opinion, etc., surtout en matière religieuse.

CONTROVERSÉ, ÉE adj. Contesté : *question controversée.*

CONTROVERSISTE n. m. Qui traite, par écrit ou autrement, de controverse en matière de religion.

CONTUMACE n. f. Refus, défaut de comparaître en justice, pour affaire criminelle : *condamner par contumace.*

CONTUMAX n. m. Accusé qui ne comparaît point.

CONTUS, E adj. Meurtri.

CONTUSION n. f. Meurtrissure.

CONTUSIONNÉ, ÉE adj. Blessé.

CONTUSIONNER v. tr. Faire une contusion.

CONVAINCANT, E adj. Qui porte conviction : *raison convaincante.* — Ne pas confondre avec *convainquant*, part. prés. de *convaincre.*

CONVAINCRE v. tr. Réduire quelqu'un, par le raisonnement ou par des preuves sensibles et évidentes, à reconnaître une vérité, l'exactitude d'un fait.

CONVAINCU, E adj. Persuadé; reconnu coupable.

CONVALESCENCE n. f. Etat d'une personne qui relève de maladie.

CONVALESCENT, E adj. et n. Qui relève de maladie.

CONVENABLE adj. Sortable, qui convient : *mariage convenable;* proportionné : *récompense convenable;* décent, qui est à propos : *cela n'est pas convenable.*

CONVENABLEMENT adv. D'une manière convenable.

CONVENANCE n. f. Rapport, conformité : *convenance d'humeur;* commodité, utilité. Pl. Bienséance, décence : *respecter les convenances.*

CONVENIR v. int. Demeurer d'accord, avouer : *il est convenu de sa méprise, ils sont convenus de se trouver ensemble;* être convenable, agréer : *cet emploi lui aurait bien convenu.* V. impers. Etre expédient, à propos : *il convient, il aurait convenu de...*

CONVENTICULE n. m. Petite assemblée secrète et souvent illicite.

CONVENTION n. f. Accord, pacte. Pl. Clauses matrimoniales ou autres. **Convention nationale**, assemblée des représentants du peuple français, de 1792 à 1795.

CONVENTIONNEL, ELLE adj. Qui résulte d'une convention : *valeur conventionnelle de la monnaie.* N. m. Membre de la Convention nationale.

CONVENTIONNELLEMENT adv. Par convention.

CONVENTUALITÉ n. f. Etat d'une maison religieuse où l'on vit sous une règle.

CONVENTUEL, ELLE adj. Qui est du couvent.

CONVENTUELLEMENT adv. En communauté : *vivre conventuellement.*

CONVERGENCE n. f. Direction de lignes vers un même point.

CONVERGENT, E adj. Qui converge. Son opposé est *divergent.*

CONVERGER v. int. Tendre vers le même point.

CONVERS, E adj. Employé aux œuvres serviles d'un couvent : *frère convers, sœur converse.*

CONVERSATION n. f. Entretien familier.

CONVERSER v. int. S'entretenir familièrement avec quelqu'un.

CONVERSIBLE adj. Qui peut être converti. S'emploie aussi pour *convertible*.

CONVERSION n. f. Transmutation : *la conversion des métaux*; changement de taux : *la conversion des rentes*. *Jurisp*. Changement d'un acte en un autre : *conversion d'une obligation en rente*. *Art mil*. Changement de front. *Théol*. Conquête d'une âme à la religion.

CONVERTI, E n. Qui a été ramené à la religion ; qui a embrassé une autre religion, un autre parti : *nouveau converti*.

CONVERTIBILITÉ n. f. Propriété de ce qui est converti.

CONVERTIBLE adj. *Chim*. Qui peut être converti en un corps différent. *Fin*. Qui peut s'échanger contre d'autres titres, d'autres valeurs.

CONVERTIR v. tr. Changer une chose en une autre. *Fig*. Faire changer de résolution, d'opinion, de parti, de religion

CONVERTISSABLE adj. Qui peut être converti.

CONVERTISSEMENT n. m. Changement : *convertissement des monnaies*.

CONVERTISSEUR n. m. Qui réussit dans la conversion des âmes.

CONVEXE adj. Courbé et arrondi à l'extérieur. Son opposé est *concave*.

CONVEXITÉ n. f. Rondeur, courbure extérieure d'un corps.

CONVICTION n. f. Effet que produit dans l'esprit une preuve évidente, une certitude raisonnée.

CONVIÉ, ÉE n. Invité, convive.

CONVIER v. tr. Inviter quelqu'un à un repas, à une fête ; engager à faire.

CONVIVE n. Qui prend part à un repas.

CONVOCABLE adj. Qui peut, qui doit être convoqué.

CONVOCATION n. f. Action de convoquer : *convocation d'une assemblée*.

CONVOI n. m. Cortége funèbre qui accompagne un mort ; flotte marchande avec son escorte ; transport de munitions, de vivres, d'argent, etc., pour un camp, une place assiégée ; transport de voyageurs, de marchandises par les chemins de fer.

CONVOITER v. tr. Désirer avec avidité : *convoiter le bien d'autrui*.

CONVOITEUX, EUSE adj. Qui convoite. *Peu usité*.

CONVOITISE n. f. Désir immodéré, cupidité.

CONVOLER v. int. Se remarier : *convoler en secondes, en troisièmes noces*.

CONVOLUTÉ, ÉE adj. Se dit des parties d'une plante roulées en cornet.

CONVOLVULACÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le *convolvulus* ou *liseron*.

CONVOLVULUS (*luce*) n. m. *Bot*. Nom scientifique du *liseron*.

CONVOQUER v. tr. Faire assembler : *convoquer les Chambres*.

CONVOYER v. tr. Accompagner, escorter : *convoyer un navire, un train d'artillerie*.

CONVOYEUR adj. et n. m. Navire qui en escorte un autre.

CONVULSIF, IVE adj. Accompagné de convulsions : *toux convulsive*.

CONVULSION n. f. Contraction violente et involontaire des muscles. *Fig*. Mouvement violent causé par les passions : *les convulsions du désespoir*.

CONVULSIONNAIRE adj. et n. Attaqué de convulsions. *Peu us*. N. pl. Fanatiques auxquels l'exaltation religieuse causait des *convulsions*.

CONVULSIVEMENT adv. D'une manière convulsive.

COOPÉRATEUR, TRICE n. Qui opère avec un autre.

COOPÉRATION n. f. Action de coopérer.

COOPÉRER v. int. Opérer conjointement avec quelqu'un. — Pour la conj. V. *accélérer*.

COORDINATION n. f. Action de coordonner ; état des choses coordonnées : *habile coordination*.

COORDONNÉES n. f. pl. Lignes droites servant à déterminer la direction d'une courbe. *Propositions coordonnées*, qui sont dans le même rapport.

COORDONNER v. tr. Arranger les choses dans un certain ordre.

COPAHU n. m. Substance résineuse, extraite du copaïer.

COPAÏER ou **Copayer** n. m. Arbre de l'Amérique méridionale.

COPAIN n. m. Ami, en style de collége.

COPAL n. m. Résine ou gomme d'un arbre des Indes, qui entre dans la composition des vernis.

COPARTAGEANT, E adj. et n. Qui partage avec d'autres.

COPARTAGER v. tr. Partager avec d'autres.

COPAYER n. m. V. *Copaïer*.

COPEAU n. m. Parcelle de bois enlevée avec un instrument tranchant.

COPECK n. m. Monnaie russe de la valeur de cinq centimes environ.

COPHTE ou **Copte** n. m. Chrétien jacobite d'Egypte ; ancienne langue d'Egypte.

COPIE n. f. Ecrit fait d'après un

autre; reproduction, imitation exacte d'un ouvrage d'art. *Impr.* Manuscrit ou imprimé sur lequel travaille le compositeur.

COPIER v. tr. Faire une copie. *Fig.* Imiter; contrefaire.

COPIEUSEMENT adv. D'une manière copieuse.

COPIEUX, EUSE adj. Abondant.

COPISTE n. m. Celui qui copie.

COPROPRIÉTAIRE n. Qui possède avec une autre personne une maison, une terre, etc.

COPROPRIÉTÉ n. f. Propriété commune entre plusieurs : *copropriété d'un mur.*

COPTE n. m. V. *Cophte.*

COPULATIF, IVE adj. *Gram.* Qui sert à lier les mots, les membres de phrases, comme *et*, *ni*, etc.

COPULE n. f. *Log.* Mot qui lie l'attribut au sujet : *le verbe* **être**, *distinctement exprimé ou contracté, est la copule de toute proposition.*

COQ (*coque*) n. m. Mâle de la poule; personnage le plus important d'un endroit, d'une assemblée. *Fam.*

COQ-À-L'ÂNE n. m. Discours qui n'a point de suite, de liaison, de raison. Pl. des *coq-à-l'âne.*

COQ D'INDE (*ko*) n. m. Syn. de *dindon.*

COQUE n. f. Enveloppe solide et dure de l'œuf et de certains fruits; enveloppe du ver à soie et d'autres insectes qui filent. *Mar.* Corps d'un navire.

COQUECIGRUE n. f. Baliverne, conte en l'air. *Pop.*

COQUELICOT n. m. Pavot des champs.

COQUELOURDE n. f. *Bot.* Espèce d'anémone.

COQUELUCHE n. f. Toux convulsive qui attaque surtout les enfants. *Fig.* Personnage en vogue : *être la coqueluche de la ville.*

COQUEMAR n. m. Sorte de bouilloire à anse.

COQUERICO n. m. Chant du coq.

COQUET, ETTE adj. et n. Qui a de la coquetterie, qui cherche à plaire.

COQUETER v. int. User de coquetterie. *Fam.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

COQUETIER n. m. Marchand d'œufs en gros; petit vase pour manger des œufs à la coque.

COQUETTERIE n. f. Goût de la parure; désir de plaire.

COQUILLAGE n. m. Poisson qui habite une coquille; la coquille même.

COQUILLE n. f. Enveloppe dure qui couvre les mollusques dits *testacés;* ustensile de cuisine pour les rôtis; coque vide des œufs et des noix; sorte de papier.

COQUILLEUX, EUSE adj. Rempli de coquilles : *terrain coquilleux.*

COQUILLIER n. m. Collection de coquilles.

COQUIN, INE n. Personne vile, sans honneur ni probité.

COQUINERIE n. f. Action de coquin.

COR n. m. Durillon sur les doigts du pied; instrument de musique à vent. **A cor et à cri** loc. adv. A grand bruit.

CORAIL n. m. Production marine d'un rouge éclatant. Pl. des *coraux.*

CORAILLEUR n. m. Qui va à la pêche du corail.

CORALLIN, INE adj. Rouge comme du corail.

CORALLINE n. f. Espèce de polypier qui croît sur les rochers baignés par la mer.

† **CORAN** n. m. Livre qui contient la loi religieuse de Mahomet.

CORBEAU n. m. Oiseau carnassier. *Mar.* Croc de fer, chez les anciens, pour accrocher les vaisseaux ennemis.

CORBEILLE n. f. Sorte de panier d'osier. *Fig.* Parures, bijoux pour une mariée; ornement en architecture, en sculpture et en jardinage.

CORBEILLÉE n. f. Plein une corbeille.

CORBILLARD n. m. Char pour transporter les morts.

CORBILLAT n. m. Petit du corbeau.

CORBILLON n. m. Petite corbeille; jeu de société, où les joueurs sont obligés de répondre en rimant en *on.*

CORBIN n. m. Corbeau. *A bec de corbin*, recourbé en pointe : *canne à bec de corbin, nez en bec de corbin.*

CORDAGE n. m. Toute corde servant à une manœuvre; action de corder du bois.

CORDE n. f. Assemblage de fils de chanvre, de crin ou d'autres matières flexibles, tordus ensemble; fil de boyau ou de laiton pour certains instruments de musique; tissus d'une étoffe de laine : *ce drap montre la corde ;* ancienne mesure de bois de chauffage, équivalant à deux voies, ou à quatre stères. *Géom.* Ligne droite qui aboutit aux deux extrémités d'un arc de cercle. *Fig.* Supplice de la potence.

CORDEAU n. m. Petite corde qui sert le plus souvent pour aligner : *allée tirée au cordeau.*

CORDELER v. tr. Tordre en forme de corde. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

CORDELETTE n. f. Petite corde.

CORDELIER n. m. Religieux de l'ordre des frères mineurs de saint François d'Assise, institué par lui en 1332. *Club des Cordeliers*, réunion populaire opposée à celle des Jacobins, et fondée par Danton en 1790.

CORDELIÈRE n. f. Corde à plusieurs nœuds; gros cordon de soie servant de ceinture. *Arch.* Baguette sculptée en forme de corde.

CORDELLE n. f. Petit câble pour le halage des bateaux.

CORDER v. tr. Faire de la corde; mettre du bois en corde.

CORDERIE n. f. Métier, commerce du cordier; lieu où se fabrique la corde.

CORDIAL, ALE, AUX adj. Réconfortant : *remède cordial. Fig.* Affectueux, qui part du cœur : *invitation cordiale.* N. m. Potion fortifiante : *prendre des cordiaux.*

CORDIALEMENT adv. D'une manière cordiale.

CORDIALITÉ n. f. Sentiment affectueux.

CORDIER n. m. Qui fait ou vend de la corde.

CORDIFORME adj. Qui a la forme d'un cœur.

CORDON n. m. Petite corde; décoration : *le grand cordon de la Légion d'honneur;* bordure de gazon; bord des monnaies. *Arch.* Rang de pierres en saillie. *Art mil.* Suite de postes garnis de troupes. *Fig.* **Cordon bleu**, cuisinière très-habile.

CORDONNER v. tr. Tortiller en cordon.

CORDONNERIE n. f. Métier de cordonnier.

CORDONNET n. m. Petit cordon de fil, de soie, d'or ou d'argent, que fabriquent les passementiers.

CORDONNIER n. m. Qui fait ou vend des chaussures.

CORELIGIONNAIRE n. Qui professe la même religion que d'autres.

CORIACE adj. Dur comme du cuir, en parlant des viandes.

CORIACÉ, ÉE adj. Qui a la consistance du cuir : *substance coriacée.*

CORIANDRE n. f. Plante aromatique qui entre dans la préparation de certaines liqueurs.

CORINTHIEN, ENNE adj. et n. Quatrième ordre d'architecture, le plus riche.

CORME ou **Sorbe** n. f. Fruit du cormier.

CORMIER ou **Sorbier** n. m. Grand arbre fruitier à bois dur.

CORMORAN n. m. Oiseau aquatique, à bec très-long.

CORNAC (*nak*) n. m. Conducteur de l'éléphant apprivoisé, du rhinocéros, etc.

CORNAGE n. m. Maladie qui rend bruyante la respiration du cheval.

CORNALINE n. f. Pierre rouge et un peu transparente.

CORNARD adj. et n. Cheval atteint du cornage.

CORNE n. f. Excroissance dure qui sort de la tête du taureau, du bélier, du cerf, etc.; partie dure du pied de certains animaux; palette pour se chausser; ornement d'architecture; pli d'un feuillet; pointe charnue sur la tête des limaçons et de quelques autres insectes.

CORNÉ, ÉE adj. De la nature de la corne.

CORNÉE n. f. Tunique extérieure de l'œil, nommée vulgairement *blanc de l'œil.*

CORNEILLE n. f. Oiseau de l'espèce du corbeau.

CORNÉLIEN, ENNE adj. A la manière de Corneille : *style cornélien.*

CORNEMUSE n. f. Espèce de hautbois rustique.

CORNER v. int. Bourdonner, en parlant des oreilles : *les oreilles me cornent.* V. tr. Publier une chose avec importunité.

CORNET n. m. Petit cor ou petite trompe rustique; instrument pour entendre : *cornet acoustique* ; papier roulé : *cornet à tabac;* encrier portatif; petit vase de corne ou de cuir pour agiter les dés au trictrac.

CORNETTE n. f. Coiffure de femme en déshabillé; ancien étendard de cavalerie; marque distinctive du capitaine de frégate ou du lieutenant de vaisseau. N. m. Porte étendard d'autrefois.

CORNICHE n. f. *Arch.* Ornement composé de moulures en saillie.

CORNICHON n. m. Petit concombre destiné à être confit.

CORNIER, IÈRE adj. Qui est à la corne, ou à l'angle de quelque chose. Se dit des pilastres à l'encoignure d'une maison, ou des gros arbres qui limitent les coupes de bois.

CORNIÈRE n. f. Canal de tuiles ou de plomb qui est à la jointure de deux pentes d'un toit et qui en reçoit les eaux.

CORNOUILLE n. f. Fruit du cornouiller.

CORNOUILLER n. m. Arbre d'un bois très-dur.

CORNU, E adj. Qui a des cornes : *animal cornu. Fig. : raisons, visions cornues*, folles, extravagantes.

CORNUE n. f. *Chim.* Vase à col allongé pour la distillation.

COROLLAIRE n. m. Conséquence

qui découle d'une proposition déjà démontrée.

COROLLE n. f. *Bot.* Enveloppe des étamines et du pistil, la partie la plus voyante de la fleur.

CORONAIRE adj. Se dit des deux artères qui portent le sang dans le cœur.

CORONAL, ALE, AUX adj. Qui est situé à la partie antérieure du crâne : *os coronal.*

CORONER (*nère*) n. m. Officier de justice en Angleterre.

CORONILLE n. f. Arbuste légumineux.

CORONOÏDE adj. En forme de couronne ou de bec de corneille.

CORPORAL n. m. Linge bénit sur lequel le prêtre pose le calice.

CORPORATION n. f. Association autorisée d'individus qui exercent la même profession.

CORPOREL, ELLE adj. Qui a un corps : *Dieu n'est pas corporel;* qui a rapport au corps : *peine corporelle.*

CORPORELLEMENT adv. D'une manière corporelle : *punir corporellement.*

CORPS n. m. Toute substance, organique ou inorganique; partie matérielle d'un être animé, régiment, portion d'armée ; corporation : *le corps des boulangers. Fig.* Consistance, solidité : *cette étoffe a du corps. Prendre du corps,* de l'embonpoint ; *drôle de corps,* homme original ; *corps du délit,* objet qui prouve l'existence du délit ; *corps céleste,* astre. **Corps de garde,** poste militaire ; **corps de logis,** partie de maison formant une habitation distincte.

CORPULENCE n. f. Grandeur et grosseur de la taille. — Ne pas dire *corporence.*

CORPULENT, E adj. Qui a de la corpulence.

CORPUSCULAIRE adj. Relatif aux corpuscules, aux atomes.

CORPUSCULE n. m. Très-petit corps, atome.

CORRECT, E adj. Exact : *historien correct;* conforme aux règles : *dessin, langage correct.*

CORRECTEMENT adv. D'une manière correcte.

CORRECTEUR n. m. *Impr.* Celui qui corrige les épreuves.

CORRECTIF n. m. Ce qui corrige, adoucit. *Fig.* Expression qui adoucit ce que le discours a de trop fort, de trop hardi : *employer un correctif.*

CORRECTION n. f. Action de corriger ; qualité de ce qui est correct. *Impr.* Indication des fautes sur une épreuve. **Maison de correction,** où l'on enferme surtout des enfants qui, en commettant une faute grave, un crime, ont agi sans discernement.

CORRECTIONNEL, ELLE adj. Qui a rapport aux délits : *peine, police correctionnelle. Tribunal correctionnel,* qui juge les délits peu graves.

CORRECTIONNELLEMENT adv. D'une manière correctionnelle.

CORRÉGIDOR n. m. Nom que l'on donne en Espagne au premier officier de justice d'une ville.

CORRÉLATIF, IVE adj. et n. Qui marque relation réciproque : **père et fils** *sont des termes corrélatifs.*

CORRÉLATION n. f. Rapport entre deux choses.

CORRESPONDANCE n. f. Commerce de lettres ; les lettres mêmes : *lire sa correspondance;* relations commerciales ou autres.

CORRESPONDANT, E adj. Se dit des choses qui ont du rapport entre elles : *angles correspondants, idées correspondantes.* N. m. Celui avec lequel on est en relation d'affaires.

CORRESPONDRE v. int. Entretenir une correspondance. *Fig.* Symétriser ensemble : *ces angles correspondent;* être en communication : *ces chambres correspondent entre elles.*

CORRIDOR n. m. Passage étroit dans une maison. — Ne pas dire *collidor.*

CORRIGÉ n. m. Devoir refait après correction.

CORRIGER v. tr. Oter les défauts, en parlant des personnes et des choses : *corriger un enfant, un dessin. Fig.* Tempérer, adoucir : *corriger les humeurs.*

CORRIGIBLE adj. Qui peut être corrigé.

CORROBORATIF, IVE adj. Qui donne plus de force.

CORROBORATION n. f. Action de corroborer.

CORROBORER v. tr. Fortifier : *le vin corrobore l'estomac;* servir de preuve, appuyer.

CORRODANT, E adj. et n. Qui corrode, ronge : *la rouille est un corrodant.*

CORRODER v. tr. Altérer, attaquer les substances : *l'eau-forte corrode le métal.*

CORROI n. m. Préparation des cuirs.

CORROMPRE v. tr. Gâter : *la chaleur corrompt la viande. Fig.* Dépraver : *corrompre les mœurs;* séduire : *corrompre un juge;* troubler : *la crainte corrompt le plaisir.*

CORROSIF, IVE adj. et n. Qui corrode.

CORROSION n. f. Action, effet des substances corrosives.

CORROYAGE n. m. Action de corroyer.

CORROYER v. tr. Apprêter le cuir.

CORROYERIE ou **Corroierie** n. f. Art de corroyer les peaux ; atelier du corroyeur.

CORROYEUR n. m. Qui apprête le cuir.

CORRUPTEUR, TRICE adj. et n. Qui corrompt l'esprit, les mœurs, le goût : *un langage corrupteur.*

CORRUPTIBILITÉ n. f. Nature de ce qui est sujet à la corruption.

CORRUPTIBLE adj. Sujet à la corruption.

CORRUPTION n. f. Putréfaction ; altération : *corruption du sang, de l'air. Fig.* Séduction : *recourir à des moyens de corruption pour... ;* dépravation : *la corruption des mœurs.*

CORS n. m. pl. Petites cornes qui sortent des perches ou bois du cerf ; *cerf dix cors.*

CORSAGE n. m. Taille du corps humain, depuis les épaules jusqu'aux hanches ; partie supérieure d'un vêtement.

CORSAIRE n. m. Navire armé en guerre ; capitaine qui le commande ; pirate barbaresque.

CORSELET n. m. Cuirasse légère ; partie du corps des insectes.

CORSET n. m. Vêtement garni de baleines pour maintenir la taille.

CORSETIER, IÈRE n. Qui confectionne des corsets.

CORTÉGE n. m. Suite de personnes qui accompagnent avec cérémonie.

CORTÈS (*tèce*) n. f. pl. Assemblée nationale en Espagne.

CORTICAL, ALE, AUX adj. *Bot.* Qui adhère à l'écorce : *boutons corticaux.*

CORVÉABLE adj. Sujet à la corvée : *autrefois le peuple était corvéable et taillable à merci.*

CORVÉE n. f. Travail gratuit qui était dû par le paysan à son seigneur ; œuvres serviles dans les régiments. *Fig.* Travail, démarches faites avec peine et sans profit.

CORVETTE n. f. Petit bâtiment de guerre qui prend rang entre la frégate et le brick.

CORYBANTE n. m. Prêtre de Cybèle.

CORYMBE n. m. Amas de petites fleurs en bouquet, qui couronnent les sommités de certaines plantes, comme dans le sorbier.

CORYMBIFÈRE adj. Qui porte des corymbes.

CORYMBIFORME adj. En forme de corymbe.

CORYPHÉE n. m. Chef des chœurs. *Fig.* Chef d'une secte, d'un parti, celui qui se distingue le plus dans sa profession, dans une société.

CORYZA n. m. *Méd.* Rhume de cerveau.

COSAQUE n. m. Russe de l'Ukraine.

COSÉCANTE n. f. *Géom.* Sécante du complément d'un angle à 90 degrés.

COSINUS (*cinuce*) n. m. *Géom.* Sinus du complément d'un angle à 90 degrés.

COSMÉTIQUE n. m. Pommade pour lisser et teindre les cheveux.

COSMIQUE adj. Se dit du lever et du coucher d'un astre quand il a lieu en même temps que celui du soleil.

COSMOGONIE n. f. Système de la formation de l'univers : *la cosmogonie de Moïse dans la Genèse.*

COSMOGONIQUE adj. Qui a rapport à la cosmogonie : *système cosmogonique.*

COSMOGRAPHE n. m. Qui sait la cosmographie.

COSMOGRAPHIE n. f. Description de l'univers visible.

COSMOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la cosmographie.

COSMOLOGIE n. f. Science des lois générales qui gouvernent l'univers.

COSMOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la cosmologie.

COSMOPOLITE n. m. Citoyen du monde, celui qui regarde l'univers comme sa patrie. *Fig.* Celui qui passe sa vie à voyager, vivant tantôt dans un pays, tantôt dans un autre. Adj. : *existence cosmopolite.*

COSMOPOLITISME n. m. Manière de vivre du cosmopolite.

COSMORAMA n. m. Collection de tableaux représentant les sites et les monuments les plus remarquables de l'univers.

COSSE n. f. Enveloppe de certains légumes : *cosse de fèves, de pois.*

COSSON n. m. Espèce de charançon qui attaque les pois, les lentilles.

COSSU, E adj. Qui a beaucoup de cosses. *Fig. Homme cossu,* riche, bien mis. *Pop.*

COSTAL, ALE, AUX adj. Qui appartient aux côtes : *les huit vertèbres costales.*

COSTUME n. m. Manière de se vêtir ; habit de théâtre, de déguisement ; habillement suivant les lieux, les temps.

COSTUMER v. tr. Habiller d'un costume.

COSTUMIER n. m. Qui fait, vend ou loue des costumes.

COTANGENTE n. f. *Géom.* Tangente du complément d'un angle à 90 degrés.

COTE n. f. Part que chacun doit payer d'une dépense, d'un impôt ; mar-

que pour classer chaque pièce dans un inventaire. *Cote mal taillée*, compensation approchée de sommes, de prétentions diverses.

CÔTE n. f. Os des parties latérales de la poitrine; protubérance longitudinale saillante : *les côtes d'un melon;* penchant d'une colline; rivage de la mer. Pl. Pays voisin de la mer. Loc. adv. **Côte à côte**, l'un à côté de l'autre; **à mi-côte**, vers le milieu du penchant d'une montagne.

CÔTÉ n. m. Partie droite ou gauche du corps, de l'aisselle à la hanche; partie latérale; partie, endroit quelconque : *de tous côtés. Géom.* Chaque ligne formant le contour d'une figure autre que le cercle. *Fig.* Face, aspect : *côté d'une affaire;* ligne de parenté : *côté paternel;* opinion, parti : *je me range de votre côté. Donner à côté*, manquer son but; *mettre de côté*, en réserve; *laisser de côté*, abandonner; *regarder de côté*, avec dédain ou ressentiment; *côté faible d'une chose*, ce qu'elle a de défectueux; *côté faible d'une personne*, son défaut habituel, sa passion dominante. Loc. adv. **A côté**, auprès; **de côté**, de biais, obliquement.

COTEAU n. m. Penchant d'une colline; la colline elle-même.

COTÉ, ÉE adj. Dont le prix a été fixé, marqué : *ces valeurs ont été cotées à la Bourse.*

CÔTELETTE n. f. Côte de mouton, de veau, etc.

COTER v. tr. Numéroter, marquer le prix : *coter des marchandises.*

COTERIE n. f. Réunion de gens intimes, de cabaleurs littéraires.

COTHURNE n. m. Chaussure des acteurs tragiques, chez les anciens. *Fig. Chausser le cothurne*, jouer la tragédie.

CÔTIER, IÈRE adj. *Mar.* Qui se fait le long des côtes : *navigation côtière;* qui connaît les côtes : *pilote côtier.*

COTIGNAC (*gna*) n. m. Confiture de coings.

COTILLON n. m. Jupe de dessous; sorte de danse.

COTISATION n. f. Action de se cotiser; ce qu'on donne en se cotisant.

COTISER (SE) v. pr. Se réunir et donner selon ses moyens pour former une certaine somme.

COTON n. m. Duvet long et soyeux qui enveloppe les graines du cotonnier; poil follet au menton.

COTONNADE n. f. Etoffe de coton teint.

COTONNER (SE) v. pr. Se couvrir de duvet, en parlant des étoffes, des fruits.

COTONNERIE n. f. Lieu où se travaille le coton; terrain planté de cotonniers.

COTONNEUX, EUSE adj. *Bot.* Recouvert de duvet; spongieux : *fruit cotonneux.*

COTONNIER n. m. Arbuste qui porte le coton.

COTON-POUDRE ou **Fulmi-coton** n. m. Sorte de poudre que l'on obtient par l'action de l'acide nitrique sur le coton, sur le papier, etc.

CÔTOYER v. tr. Aller tout le long de : *côtoyer une forêt, une rivière.*

COTRET n. m. Fagot de bois court et de moyenne grosseur.

COTTAGE (*mot anglais*) n. m. Ferme élégante en Angleterre.

COTTE n. f. Jupe de paysanne. **Cotte d'armes**, casaque riche qui se portait par-dessus la cuirasse; **cotte de mailles**, sorte de chemise faite de petits anneaux de fer.

COTTIENNES adj. f. pl. Nom donné à la chaîne des Alpes qui s'étend du mont Viso au mont Cenis.

COTUTEUR n. m. Chargé d'une tutelle avec un autre.

COTYLE n. m. *Anat.* Cavité d'un os qui reçoit un autre os.

COTYLÉDON n. m. Partie de la graine consistant en un ou plusieurs lobes charnus qui enveloppent la radicule.

COTYLÉDONÉ, ÉE adj. et n. f. Se dit des plantes pourvues de cotylédons.

COU n. m. Partie du corps entre la tête et les épaules.

COUARD, E adj. et n. Poltron.

COUARDEMENT adv. Avec couardise.

COUARDISE n. f. Poltronnerie.

COUCHAGE n. m. Action de coucher; literie.

COUCHANT n. m. L'occident. Adj. *Chien couchant*, qui se couche en arrêtant le gibier.

COUCHE n. f. Lit; linge dont on enveloppe les enfants au maillot; enfantement : *couche laborieuse;* planche de terreau, de fumier : *semer une couche;* arrangement par lit : *couche de fruits;* toute substance appliquée sur une autre : *couche de plâtre;* enduit de couleur pour peindre.

COUCHÉE n. f. Lieu où l'on couche en voyage.

COUCHER v. tr. Mettre au lit : *coucher un enfant;* étendre tout de son long à terre. *Fig. Coucher sur le carreau*, tuer; *coucher son écriture*, l'incliner; *coucher en joue*, ajuster pour tirer. V. int. Passer la nuit : *coucher dans une auberge.* **Se coucher** v. pr.

Se mettre au lit. *Fig.* Disparaître : *le soleil se couche.*

COUCHER n. m. Action de se mettre au lit. *Le coucher d'un astre*, le moment où il disparaît à l'horizon.

COUCHETTE n. f. Bois de lit.

COUCHEUR, EUSE n. Qui couche avec un autre. *Mauvais coucheur*, celui avec qui il est difficile de vivre en bon accord.

COUCI-COUCI loc. adv. Ni bien ni mal : *comment vous portez-vous? — couci-couci. Fam.*

COUCOU n. m. Oiseau de l'ordre des grimpeurs; pendule de bois; voiture publique des environs de Paris.

COUDE n. m. Partie extérieure du bras à l'endroit où il se plie; angle que présente un mur, un chemin, etc.

COUDÉE n. f. Mesure équivalant à la distance du coude au bout du doigt du milieu, évaluée à 50 centimètres. *Fig. Avoir ses coudées franches*, avoir une entière liberté d'agir.

COU-DE-PIED n. m. Partie supérieure et saillante du pied. Pl. des *cous-de-pied.*

COUDER v. tr. Plier en forme de coude.

COUDOIEMENT ou **Coudoyement** n. m. Action de coudoyer.

COUDOYER v. tr. Heurter du coude.

COUDRAIE n. f. Lieu planté de coudriers.

COUDRE v. tr. (*Je couds, n. cousons. Je cousais, n. cousions. Je cousis, n. cousîmes. Je coudrai, n. coudrons. Je coudrais, n. coudrions. Couds, cousons, cousez. Q. je couse, q. n. cousions. Q. je cousisse, q. n. cousissions. Cousant. Cousu, e.*) Attacher, joindre ensemble, au moyen d'une aiguille et d'un fil.

COUDRE n. m. V. *Coudrier.*

COUDRETTE n. f. Petite coudraie.

COUDRIER ou **Coudre** n. m. Noisetier.

COUENNE n. f. Peau du cochon raclée.

COUENNEUX, EUSE adj. Qui ressemble à la couenne.

COUGUAR ou **Cougouard** n. m. Quadrupède sauvage du genre chat.

COULAGE n. m. Perte d'un liquide qui s'écoule d'un tonneau.

COULAMMENT adv. D'une manière coulante : *parler, écrire coulamment.*

COULANT, E adj. Qui coule : *encre bien coulante. Fig.* Doux, facile, naturel : *style coulant.* **Nœud coulant**, qui se serre et se desserre sans se dénouer; *homme coulant*, facile en affaires.

COULANT n. m. Anneau mobile servant de fermeture à une bourse.

COULÉ n. m. *Mus.* Passage lié d'une note à une autre.

COULÉE n. f. Écriture liée et penchée.

COULER v. int. Fluer, suivre sa pente, en parlant d'un liquide; circuler, en parlant du sang dans les veines; laisser échapper : *ce tonneau coule;* glisser le long de quelque chose : *se laisser couler le long d'une corde;* fuir, passer, en parlant du temps : *les années coulent insensiblement. Couler de source*, sans embarras, en parlant de ce qui part de l'esprit, du cœur; *la chandelle coule*, fond trop vite; *la vigne coule*, la pluie en détruit la fleur; *ce vaisseau va couler*, s'engloutir. V. tr. Jeter en moule : *couler une statue;* glisser adroitement : *couler un billet. Couler la lessive*, la répandre sur le linge dans la cuve.

COULEUR n. f. Impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par les corps; teint du visage : *avoir de belles couleurs;* matière colorante : *broyer des couleurs. Fig.* Apparence : *les couleurs de la vérité;* caractère propre d'une opinion : *la couleur d'un journal. Changer de couleur*, devenir pâle; *un homme de couleur*, un mulâtre; *nos couleurs nationales*, le drapeau tricolore.

COULEUVRE n. f. Reptile ovipare, non venimeux, de l'espèce des serpents.

COULEUVREAU n. m. Petit de la couleuvre.

COULEUVRINE n. f. Ancien canon plus long que ceux d'aujourd'hui.

COULIS n. m. Jus, suc exprimé des viandes, des poissons, des légumes. Adj. *Vent coulis*, qui se glisse à travers une fente, un trou.

COULISSE n. f. Rainure pour faire couler un châssis, une fenêtre, etc. : *porte à coulisse;* décoration mobile d'un théâtre; rempli d'une étoffe dans lequel on fait glisser un cordon. *Bourse.* Réunion de courtiers étrangers au parquet.

COULISSEAU n. m. Languette qui tient lieu de rainure.

COULISSIER n. m. Courtier de Bourse.

COULOIR n. m. Passage de dégagement d'un appartement à un autre; étamine à fond de toile pour couler le lait à clair.

COULOIRE n. f. Vaisseau pour faire égoutter la partie liquide de certaines substances, comme le fromage, les épinards, etc.

COULPE n. f. Souillure du péché.

COULURE n. f. Chute d'une fleur qui ne donne aucun fruit.

COUP n. m. Choc, attouchement subit de deux corps; blessure : *tomber per-*

cé de coups; décharge d'une arme à feu; ce qu'on boit en une fois. *Fig. Enlever d'un coup de main*, par une attaque brusque et hardie; *donner un coup de main à quelqu'un*, lui prêter une assistance passagère; *coup d'air*, mal produit par un courant d'air; *coup du ciel*, événement heureux, extraordinaire; *coup d'œil*, regard rapide; *coup d'essai*, ce qu'on fait pour la première fois; *coup de maître*, action habilement concertée et exécutée; *coup de tête*, action inspirée par le dépit ou le désespoir; *coup de Jarnac*, porté en trahison; *coup de théâtre*, changement subit dans une situation; *coup de langue*, médisance, raillerie; *coup de grâce*, qui tue, achève la ruine; *coup d'Etat*, abus d'autorité; *coup de chapeau*, salut donné en passant; *le coup de pied de l'âne*, lâche insulte faite à un homme jadis puissant; *coup de sang*, épanchement subit et mortel au cerveau; *sans coup férir*, sans combattre; *manquer son coup*, ne pas réussir. Loc. adv. **A coup sûr**, certainement; **après coup**, quand il n'est plus temps; **sur le coup**, tout de suite; **à tout coup**, à chaque fois; **tout à coup**, soudainement; **tout d'un coup**, en une seule fois; **coup sur coup**, sans interruption.

COUPABLE adj. et n. Qui a commis un crime, une faute. Se dit aussi des choses : *acte coupable*.

COUPE n. f. Action, façon de couper : *coupe élégante d'un habit;* étendue de bois destinée à être coupée : *coupe de 20 hectares. Arch.* Représentation intérieure d'un édifice; art de tailler les pierres. *Jeu.* Séparation des cartes en deux parties.

COUPE n. f. Vase à boire.

COUPÉ n. m. Sorte de carrosse coupé par devant; partie antérieure d'une diligence.

COUPE-GORGE n. m. Lieu, passage dangereux. Pl. des *coupe-gorges*.

COUPE-JARRET n. m. Brigand. Pl. des *coupe-jarrets*.

COUPELLATION n. f. *Chim.* Opération qui consiste à séparer, par l'action du feu, l'or, l'argent unis à d'autres métaux.

COUPELLE n. f. Vase pour la coupellation.

COUPELLER v. tr. *Chim.* Passer à la coupelle.

COUPER v. tr. Diviser avec un instrument tranchant; faire une incision : *couper dans le vif;* tailler régulièrement : *couper un habit;* mêler un liquide avec un autre : *couper du vin;* faire deux paquets d'un jeu de cartes. V. int. Etre bien tranchant : *ce couteau coupe bien.* **Se couper** v. pr. Se faire une coupure. *Fig.* Se trahir.

COUPE-RACINE n. m. Instrument propre à hacher les racines alimentaires. Pl. des *coupe-racines*.

COUPERET n. m. Large couteau de boucherie et de cuisine.

COUPEROSE n. f. Nom vulgaire des sulfates de cuivre, de fer, de zinc.

COUPEROSÉ, ÉE adj. Rouge, bourgeonné : *visage couperosé*.

COUPE-TÊTE n. m. Jeu d'enfants; grand sabre.

COUPEUR n. m. Qui coupe des étoffes. *Coupeur de bourse*, voleur adroit.

COUPLE n. f. Deux choses de même espèce mises ou considérées ensemble : *une couple d'œufs.* N. m. Deux êtres animés unis par la volonté, le sentiment, ou toute autre cause qui les rend propres à agir de concert : *un couple d'amis, de fripons.* Se dit partic. du mâle et de la femelle : *un couple de pigeons, un couple bien assorti.*

COUPLER v. tr. Attacher des chiens deux à deux pour la chasse.

COUPLET n. m. Stance faisant partie d'une chanson; double patte de fer avec charnière.

COUPOIR n. m. Instrument pour couper les corps durs.

COUPOLE n. f. L'intérieur, la partie concave d'un dôme.

COUPON n. m. Reste d'une pièce d'étoffe; papier portant intérêt, dont on coupe un morceau à chaque échéance. *Théât.* Chacun des billets donnant entrée dans une même loge.

COUPURE n. f. Incision faite dans un corps par un instrument tranchant. *Fig.* Suppression de quelques passages dans une pièce de théâtre.

COUR n. f. Espace clos de murs ou de bâtiments; siége de justice : *cour de cassation;* résidence d'un souverain; son conseil. *Fig.* Respects, assiduités : *faire sa cour. La cour du roi Pétaud*, maison pleine de confusion, où chacun commande.

COURAGE n. m. Fermeté en face du péril; hardiesse, audace. *Fig.* Dureté de cœur : *aurez-vous le courage de... ?* Interj. : *courage! mes amis.*

COURAGEUSEMENT adv. Avec courage.

COURAGEUX, EUSE adj. Qui a du courage.

COURAMMENT adv. Facilement, rapidement : *lire, écrire couramment.*

COURANT, E adj. Qui court. *Fig. Monnaie courante*, qui a cours; *affaires courantes*, ordinaires; *compte courant*, situation respective de deux négociants; *chien courant*, dressé pour la course; *eau courante*, eau qui coule.

COURANT n. m. Mouvement de l'eau ou de l'air dans une même direction : *un courant d'air.* **Courants électriques**, mouvements de l'électricité à travers les corps.

COURANTE n. f. Flux de ventre.

COURBATU, E adj. Qui a une courbature.

COURBATURE n. f. Douleur dans les membres par suite de fatigue.

COURBATURER v. tr. Donner, causer une courbature.

COURBE adj. En forme d'arc. N. f. Ligne courbe.

COURBER v. tr. Rendre courbe. V. int. et pr. Devenir courbe.

COURBETTE n. f. Mouvement du cheval qui se cabre un peu. *Fig.* pl. Bassesses : *faire des courbettes.*

COURBURE n. f. Etat d'une chose courbée : *la courbure d'un cercle.*

COUREUR n. m. Léger à la course; valet qui court à pied; cheval de selle, propre à la course.

COURGE n. f. Plante rampante de la famille des cucurbitacées.

COURIR v. int. (*Je cours, n. courons. Je courais. Je courus. Je courrai. Je courrais. Cours, courons, courez. Que je coure. Que je courusse. Courant. Couru, e.*) Aller avec vitesse. *Fig.* Couler, s'écouler : *par le temps qui court;* circuler : *un bruit court.* — Prend toujours l'auxil. *avoir.* V. tr. Poursuivre à la course : *courir le cerf;* parcourir : *courir les rues;* voyager : *courir le monde;* fréquenter : *courir les bals;* être exposé à : *courir un danger. Mar. Courir des bordées*, aller alternativement de droite à gauche.

COURLIS n. m. Oiseau de l'ordre des échassiers.

COURONNE n. f. Ornement de tête : *couronne de laurier, de roses*, etc.; marque de la souveraineté; monnaie d'Angleterre. *Fig.* Prix, récompense; souveraineté : *abdiquer la couronne;* gloire : *la couronne du martyre;* sorte de papier.

COURONNÉ, ÉE adj. Qui a reçu une couronne. *Tête couronnée*, souverain; *cheval couronné*, qui s'est enlevé la peau du genou en tombant.

COURONNEMENT n. m. Action de couronner; partie supérieure d'un édifice, d'un meuble, etc.

COURONNER v. tr. Mettre une couronne sur la tête; élire un souverain. *Fig.* Honorer, récompenser : *couronner la vertu;* décerner un prix : *couronner un ouvrage;* bien finir ce qui a été bien commencé : *la fin couronne l'œuvre.* **Se couronner** v. pr. Se couvrir : *les arbres se couronnent de fleurs;* se blesser au genou, en parlant du cheval.

COURRE v. tr. Poursuivre. Ne s'emploie que dans *chasse à courre, courre le cerf, le lièvre*, etc.

COURRIER n. m. Qui porte les dépêches; la voiture qui les porte; totalité des lettres qu'on envoie ou que l'on reçoit par le même courrier.

COURRIÈRE n. f. *Poét. La courrière du jour*, l'aurore; *la prompte courrière*, la renommée; *la nocturne, l'inégale courrière*, la lune.

COURROIE n. f. Bande de cuir.

COURROUCER v. tr. Mettre en courroux. V. pr. : *la mer se courrouce. Poét.*

COURROUX n. m. Colère, dans le style élevé : *le courroux d'un père. Fig. : le courroux de la mer.*

COURS n. m. Mouvement des eaux : *le cours rapide du Rhône;* mouvement réel ou apparent des astres : *le cours de la lune, du soleil;* longueur d'un fleuve, d'une rivière : *le Volga a 800 lieues de cours;* diarrhée : *cours de ventre. Fig.* Enchaînement des choses : *le cours des saisons;* durée : *le cours de la vie;* carrière : *donner cours à sa joie;* enseignement : *cours d'un lycée;* traité spécial : *cours de chimie;* circulation : *ce papier, cette monnaie a cours;* vogue, crédit : *ces étoffes n'ont plus de cours;* valeur : *cours de la Bourse, du marché.*

COURSE n. f. Allure plus rapide que la marche ordinaire; démarche : *faire plusieurs courses pour une affaire;* marche du temps, des astres : *la course du soleil.* **Course au clocher**, course à cheval à travers des champs hérissés d'obstacles.

COURSIER n. m. Grand et beau cheval de bataille; un cheval quelconque. *Poét.*

COURSON n. m. Branche d'arbre taillée et réservée pour donner du fruit.

COURT, E adj. De peu de longueur : *taille courte;* bref : *harangue courte. Vue courte*, qui ne voit pas de loin, et *fig.*, esprit borné; *avoir la mémoire courte*, en manquer; *sauce courte*, insuffisante. Adv. Brièvement, brusquement. *Demeurer court*, oublier ce qu'on voulait dire; *couper court*, abréger son discours; *tourner court*, changer brusquement de direction.

COURTAGE n. m. Profession du courtier; prime qui lui est due.

COURTAUD, E adj. Qui est de taille courte et ramassée.

COURT-BOUILLON n. m. Une des manières d'apprêter le poisson.

COURTE-BOTTE n. m. Très petit homme. Pl. des *courtes-bottes.*

COURTEMENT adv. Brièvement.

COURTE-POINTE n. f. Couverture de lit piquée, et de parade. Pl. des *courtes-pointes.*

COURTIER n. m. Entremetteur, agent pour l'achat et la vente de certaines marchandises.

COURTIL (*ti*) n. m. Petit jardin clos.

COURTILIÈRE n. f. Insecte qui vit sous terre et ravage les jardins.

COURTINE n. f. *Fortif.* Mur entre deux bastions dont il joint les flancs.

COURTISAN n. m. Homme de cour; celui qui flatte dans des vues d'intérêt.

COURTISANE n. f. Femme de mauvaise vie, qui conserve une sorte de décence.

COURTISANERIE n. f. Bassesse de courtisan.

COURTISANESQUE adj. Propre aux courtisans.

COURTISER v. tr. Flatter quelqu'un dans des vues d'intérêt.

COURT-JOINTÉ, ÉE adj. Se dit d'un cheval qui a le paturon court. Pl. *court-jointés.*

COURTOIS, E adj. Civil, affable.

COURTOISEMENT adv. D'une manière courtoise.

COURTOISIE n. f. Civilité, honnêteté.

COURT-VÊTU, E adj. Qui a des vêtements courts : *femme court-vêtue.*

COUSCOUSSOU n. m. Sorte de bouillie faite avec du blé, du bouillon, de la viande, fort en usage en Algérie.

COUSEUSE n. f. Femme qui coud; machine à coudre.

COUSIN, INE n. Se dit des parents issus de frères ou de sœurs. *Cousins issus de germains*, enfants de cousins germains.

COUSIN n. m. Espèce de moucheron.

COUSINAGE n. m. Parenté entre cousins.

COUSINER v. tr. Appeler quelqu'un cousin. V. int. *Fig. Ils ne cousinent pas ensemble*, leur humeur ne s'accorde pas.

COUSSIN n. m. Sac rembourré pour s'appuyer ou s'asseoir.

COUSSINET n. m. Petit coussin. *Méc.* pièce sur laquelle tournent les tourillons d'un axe de mécanique.

COÛT n. m. Ce qu'une chose coûte : *le coût d'une chose.*

COÛTANT (Prix). Ce qu'un objet a coûté.

COUTEAU n. m. Instrument tranchant composé d'une lame et d'un manche.

COUTELAS n. m. Épée courte et large qui ne tranche que d'un côté.

COUTELIER n. m. Dont le métier est de faire, de vendre des couteaux et toutes sortes d'instruments tranchants.

COUTELLERIE n. f. Art, atelier, commerce du coutelier.

COÛTER v. int. Se dit du prix des objets qu'on achète. *Fig.* Etre cause de quelque perte, de soin, de peine. V. tr. Causer, occasionner : *coûter de la peine.* — Contrairement à l'Académie, la plupart des grammairiens font varier le participe passé *coûté*, surtout au fig.

COÛTEUX, EUSE adj. Qui occasionne de grandes dépenses.

COUTIL (*ti*) n. m. Toile croisée, en fil ou en coton.

COUTRE n. m. Fer tranchant de la charrue.

COUTUME n. f. Habitude, usage passé dans les mœurs.

COUTUMIER, IÈRE adj. Selon la coutume : *droit coutumier;* qui a coutume de faire une chose : *être coutumier d'un fait.*

COUTURE n. f. Art de coudre; assemblage de deux choses cousues; cicatrice d'une plaie.

COUTURÉ, ÉE adj. Marqué de cicatrices.

COUTURIER n. m. Tailleur. *Fam.*

COUTURIÈRE n. f. Ouvrière en couture.

COUVAIN n. m. Œufs des insectes qui, comme les abeilles, vivent en société.

COUVAISON n. f. Temps où couve la volaille.

COUVÉE n. f. Tous les œufs qu'un oiseau couve en même temps; les petits qui en proviennent.

COUVENT n. m. Maison religieuse; religieux, religieuses qui l'habitent.

COUVER v. tr. Se dit des oiseaux qui se tiennent sur leurs œufs pour les faire éclore. *Fig. Couver des yeux*, regarder avec affection ou convoitise; *couver une trahison*, la méditer sourdement. V. int. Se préparer : *c'est un complot qui couve.*

COUVERCLE n. m. Ce qui sert à couvrir un pot, un coffre, une boîte, etc.

COUVERT n. m. Tout ce dont on couvre une table à manger, et particulièrement la cuiller et la fourchette; enveloppe, adresse d'un paquet : *cela est arrivé franc de port sous le couvert du ministre.*

COUVERT, E adj. Boisé : *pays couvert. Mots couverts*, cachés, à double sens; *temps couvert*, nuageux; *vin couvert*, très-chargé en couleur. **A couvert** loc. adv. A l'abri.

COUVERTE n. f. Émail qui recou-

vre la faïence, la porcelaine : *c'est sur la couverte que l'on peint.*

COUVERTEMENT adv. Secrètement : *agir couvertement.*

COUVERTURE n. f. Ce qui sert à couvrir. *Terme de Bourse*, Garantie fournie par le vendeur ; dépôt de titres destinés à couvrir le courtier ou l'agent de change.

COUVERTURIER n. m. Fabricant ou marchand de couvertures de lit.

COUVET n. m. Pot tenant lieu de chaufferette.

COUVEUSE n. f. Poule qui couve ; que l'on garde pour couver.

COUVI adj. m. *Œuf couvi*, gâté.

COUVRE-CHEF n. m. Bonnet, chapeau. *Fam.* Pl. des *couvre-chefs.*

COUVRE-FEU n. m. Coup de cloche qui indiquait autrefois le moment de rentrer chez soi. Pl. des *couvre-feu.*

COUVRE-PIED n. m. Petite couverture pour les pieds. Pl. des *couvre-pieds.*

COUVREUR n. m. Ouvrier dont le métier est de couvrir les maisons.

COUVRIR v. tr. Mettre une chose sur une autre pour la cacher, la conserver, l'orner, etc. ; mettre une chose en grande quantité sur une autre : *couvrir de fleurs*, et, v. pr. : *les champs se couvrent d'épis. Fig.* Défendre, protéger : *couvrir une place ;* cacher : *couvrir ses projets ;* excuser, justifier : *couvrir une faute.* **Se couvrir** v. pr. Se vêtir ; mettre son chapeau. *Fig. : se couvrir de gloire, de honte ; le ciel se couvre*, s'obscurcit.

COVENDEUR n. m. Celui qui vend conjointement avec un autre.

COXAL, ALE adj. Qui a rapport à la hanche.

CRABE n. m. Genre de crustacés couverts d'une cuirasse calcaire.

CRAC. Mot qui exprime le bruit d'une chose dure ou sèche qui se rompt. Interj. Tout à coup : *crac ! le voilà parti.*

CRACHAT n. m. Matière muqueuse que l'on crache ; plaque d'un ordre appliquée sur l'habit.

CRACHEMENT n. m. Action de cracher.

CRACHER v. tr. Rejeter de la bouche la salive. V. int. *Fig.* Se dit d'une plume mal taillée qui fait jaillir l'encre.

CRACHEUR, EUSE n. Qui crache continuellement.

CRACHOIR n. m. Vase dans lequel on crache.

CRACHOTEMENT n. m. Action de crachoter.

CRACHOTER v. tr. Cracher souvent et peu à la fois.

CRAIE n. f. Espèce de calcaire tendre et blanc.

CRAINDRE v. tr. Redouter, appréhender : *je crains qu'il ne s'en repente ; je ne crains pas qu'il s'en repente ;* éprouver une crainte mêlée de respect : *craindre Dieu.*

CRAINTE n. f. Peur, appréhension. **De crainte que** loc. conj. : *fuyez de crainte qu'on ne vous voie.*

CRAINTIF, IVE adj. Sujet à la crainte, timide.

CRAINTIVEMENT adv. Avec crainte.

CRAMOISI adj. et n. Rouge foncé : *soie cramoisie, peindre en cramoisi.*

CRAMPE n. f. Contraction convulsive et douloureuse des muscles.

CRAMPON n. m. Fer d'attache, à tête recourbée en équerre.

CRAMPONNER v. tr. Attacher avec un crampon. **Se cramponner** v. pr. S'accrocher. *Fig.* S'attacher fortement.

CRAN n. m. Entaille dans un corps dur pour accrocher ou arrêter. *Fig. Monter d'un cran*, s'élever. *Fam.*

CRÂNE n. m. Boîte osseuse qui contient le cerveau. Adj. et n. m. *Fig.* et *fam.* Rodomont : *faire le crâne.*

CRÂNEMENT adv. En fanfaron.

CRÂNERIE n. f. Bravade.

CRÂNIEN, IENNE adj. Qui se rapporte au crâne.

CRANIOSCOPIE n. f. Science qui a pour but de déterminer, par l'inspection du crâne, les fonctions des diverses parties cérébrales.

CRÂNOLOGIE ou **Crâniologie** n. f. Art de connaître, par l'étude des protubérances du crâne, les dispositions morales, les penchants des individus.

CRAPAUD n. m. Reptile amphibie.

CRAPAUDIÈRE n. f. Lieu plein de crapauds.

CRAPAUDINE n. f. Plante vulnéraire qui croît dans les lieux incultes ; plaque de plomb percée qui se met à l'entrée d'un tuyau ; pièce dans laquelle tourne un pivot vertical. *Cuis. A la crapaudine*, manière d'accommoder les pigeons.

CRAPOUSSIN, INE n. Personne de petite taille et contrefaite. *Pop.*

CRAPULE n. f. Vile débauche : *vivre dans la crapule ;* gens crapuleux : *fréquenter la crapule. Fam.*

CRAPULEUSEMENT adv. D'une manière crapuleuse.

CRAPULEUX, EUSE adj. Qui se plaît dans la crapule.

CRAQUE n. f. V. *Craquerie.*

CRAQUELIN n. m. Biscuit sec qui craque sous la dent.

CRAQUEMENT n. m. Bruit que font certains corps en se rompant.

CRAQUER v. int. Produire un bruit sec en éclatant, en se déchirant. *Fig.* Mentir. *Pop.*

CRAQUERIE ou **Craque** n. f. Mensonge, hâblerie. *Pop.*

CRAQUÈTEMENT n. m. Convulsion dans les muscles de la mâchoire, qui fait craquer les dents.

CRAQUETER v. int. Craquer souvent et à petit bruit; se dit aussi du cri de certains oiseaux : *la cigogne craquette.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

CRAQUEUR, EUSE n. Menteur, hâbleur. *Pop.*

CRASE n. f. Contraction de voyelles dans la langue grecque.

CRASSANE ou **Crésane** n. f. Espèce de poire.

CRASSE n. f. Ordure qui s'amasse sur la peau; écume des métaux en fusion. *Fig.* Avarice sordide. Adj. Grossier : *ignorance crasse.*

CRASSER v. tr. Remplir de crasse.

CRASSEUX, EUSE adj. Couvert de crasse : *chapeau crasseux. Fig.* Très-avare : *homme crasseux.*

CRATÈRE n. m. Ouverture d'un volcan.

CRAVACHE n. f. Fouet de cavalier, court et d'une seule pièce.

CRAVACHER v. tr. Donner un coup ou des coups de cravache.

CRAVATE n. f. Morceau d'étoffe qui se met autour du cou.

CRAVATE n. m. Soldat de cavalerie légère ancienne; cheval de Croatie.

CRAVATER (SE) v. pr. Mettre, arranger sa cravate.

CRAYEUX, EUSE adj. De la nature de la craie : *terrain crayeux.*

CRAYON n. m. Substance terreuse ou métallique, pour tracer des lignes et pour dessiner. *Fig.* Manière de dessiner : *avoir le crayon moelleux.*

CRAYONNER v. tr. Dessiner avec un crayon; esquisser.

CRAYONNEUR n. m. Mauvais dessinateur.

CRAYONNEUX, EUSE adj. De la nature du crayon.

CRÉANCE n. f. Croyance : *cela ne mérite aucune créance;* dette active : *bonne, mauvaise créance. Lettre de créance*, portant qu'on peut avoir confiance en celui qui la remet; *créance hypothécaire*, qui emporte hypothèque sur les biens du débiteur.

CRÉANCIER, IÈRE n. A qui l'on doit.

CRÉATEUR n. m. Dieu.

CRÉATEUR, TRICE adj. et n. Inventeur : *génie créateur, industrie créatrice.*

CRÉATION n. f. Action de créer; l'univers, l'ensemble des êtres créés; fondation, établissement : *création d'emplois, de rentes*, etc.

CRÉATURE n. f. Tout être créé; personne méprisable. *Fig.* Protégé : *les créatures du ministre.*

CRÉCELLE n. f. Moulinet de bois très-bruyant, dont on se sert au lieu de cloche, le jeudi et le vendredi de la semaine sainte.

CRÉCERELLE n. f. Petit oiseau de proie.

CRÈCHE n. f. Mangeoire à l'usage des bestiaux; asile pour les enfants encore à la mamelle; berceau de l'enfant Jésus.

CRÉDENCE n. f. Table pour poser les burettes, le bassin, etc., qui servent à la messe; lieu où sont les provisions de bouche.

CRÉDENCIER n. m. Celui qui est chargé de la distribution des vivres dans un établissement public.

CRÉDIBILITÉ n. f. Raisons qui déterminent la croyance.

CRÉDIT n. m. Réputation de solvabilité. *Fig.* Autorité, considération : *avoir du crédit.* **A crédit** loc. adv. Sans payement immédiat.

CRÉDITER v. tr. *Com.* Inscrire au compte de quelqu'un ce qu'on lui doit.

CRÉDITEUR adj. m. *Compte créditeur*, qui se trouve au crédit.

CRÉDO n. m. Symbole des apôtres. Pl. des *crédo.*

CRÉDULE adj. Qui croit trop facilement : *esprit crédule.*

CRÉDULEMENT adv. Avec crédulité.

CRÉDULITÉ n. f. Trop grande facilité à croire.

CRÉER v. tr. Tirer du néant. *Fig.* Inventer : *créer un mot;* fonder : *créer une académie;* constituer : *créer une rente.*

CRÉMAILLÈRE n. f. Instrument de cuisine, en fer, qu'on fixe à la cheminée pour suspendre les marmites, les chaudrons, etc. *Pendre la crémaillère*, donner un repas à ses amis pour fêter son installation dans un nouveau logement.

CRÉMAILLON n. m. Petite crémaillère attachée à la grande.

CRÉMATION n. f. Action de brûler les cadavres pour en conserver les cendres.

CRÈME n. f. Partie la plus grasse du lait; mets fait ordinairement de lait et d'œufs; liqueur fine extraite de cer-

taines plantes. *Fig.* Le meilleur d'une chose : *la crème des honnêtes gens.*

CRÉMENT n. m. Dans la prosodie latine, addition d'une ou de plusieurs syllabes au radical.

CRÉMER v. int. Se dit du lait qui se couvre de crème. — Pour la conj. V. *accélérer.*

CRÈMERIE n. f. Endroit où l'on vend du laitage.

CRÉMEUX, EUSE adj. Qui produit de la crème : *substance crémeuse.*

CRÉMIER, IÈRE n. Qui vend de la crème, du lait, du fromage, etc.

CRÉNEAU n. m. Ouverture dentelée au haut des murs d'une tour, d'une citadelle, d'une ville.

CRÉNELAGE n. m. Cordon fait sur l'épaisseur d'une pièce de monnaie.

CRÉNELER v. tr. Faire des créneaux, des dents, etc. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

CRÉNELURE n. f. Dentelure faite en *créneaux.*

CRÉNER v. tr. *Impr.* Marquer d'un cran, d'une entaille, la tige d'une lettre, d'un filet. — Pour la conj. V. *accélérer.*

CRÉOLE n. Nom donné à tout habitant des colonies, issu de parents européens.

CRÉOSOTE n. f. *Chim.* Substance très-caustique.

CRÊPE n. m. Étoffe claire de soie crue ou de laine fine. N. f. Pâte légère frite à la poêle.

CRÊPÉ n. m. Petite touffe de cheveux que les dames ajoutent à leur chevelure.

CRÊPER v. tr. Friser en manière de crêpe : *crêper une étoffe, des cheveux.*

CRÉPI n. m. Couche de plâtre ou de mortier sur un mur.

CRÉPIN n. m. *Saint-crépin*, sac contenant tous les outils d'un cordonnier qui voyage. *Fig.* Tout ce qu'on possède : *porter son saint-crépin. Pop.*

CRÉPINE n. f. Frange tissue et ouvragée par le haut.

CRÉPINETTE n. f. Saucisse plate.

CRÉPIR v. tr. Enduire d'un crépi.

CRÉPISSURE n. f. Le crépi d'une muraille.

CRÉPITATION n. f. Bruit d'une flamme vive qui petille, ou du sel jeté sur le feu.

CRÉPITER v. int. Petiller.

CRÉPON n. m. Sorte de gros crêpe.

CRÉPU, E adj. Très-frisé. *Cheveux crépus*, qui frisent naturellement.

CRÉPUSCULAIRE adj. Qui appartient au crépuscule.

CRÉPUSCULE n. m. Lumière qui précède le soleil levant, ou suit le soleil couchant jusqu'à la nuit close.

CRÉSANE n. f. V. *Crassane.*

CRESCENDO (*cré-chain-do*) (*mot italien*) n. m. Augmentation graduée des sons. Adv. En croissant : *son mal va crescendo.* Pl. des *crescendo.*

CRESSON n. m. Herbe antiscorbutique et dépurative qui croît dans les eaux courantes.

CRESSONNIÈRE n. f. Lieu où l'on fait croître le cresson.

CRÉSUS (*zuce*) n. m. Homme extrêmement riche, de *Crésus*, ancien roi de Lydie.

CRÉTACÉ, ÉE adj. De la nature de la craie : *terrain crétacé.*

CRÊTE n. f. Excroissance charnue, rouge et dentelée, qui vient sur la tête des gallinacés ; cime : *la crête d'une montagne.*

CRÊTE-DE-COQ n. f. Plante des prés, belle variété d'amarante. Au pl. Maladie. Pl. des *crêtes-de-coq.*

† **CRÉTIN** n. m. Habitant goîtreux des Alpes, sourd, muet et idiot. *Fig.* Homme stupide.

CRÉTINISER v. tr. Rendre crétin, stupide. **Se crétiniser** v. pr. Devenir crétin, stupide.

CRÉTINISME n. m. État du crétin.

CRÉTOIS, OISE adj. et n. De la Crète.

CRETONNE n. f. Toile blanche très-forte.

CRETONS n. m. pl. Résidu de la fonte des graisses d'animaux.

CREUSAGE n. m. Action de creuser.

CREUSEMENT n. m. Action de creuser.

CREUSER v. tr. Rendre creux : *creuser une pierre ;* faire une cavité : *creuser un puits. Fig.* Approfondir : *creuser un sujet ;* donner de l'appétit : *la chasse creuse l'estomac.*

CREUSET n. m. Vase de terre, de fer, de platine, pour faire fondre les métaux. *Fig.* Epreuve : *cette méthode est sortie saine et sauve du creuset de l'expérience.*

CREUX, EUSE adj. Qui a une cavité intérieure : *arbre creux ;* profond : *puits creux. Fig. Esprit creux*, vide ; *tête creuse*, sans jugement ; *raisonnement creux*, peu solide.

CREUX n. m. Cavité ; moule pour imprimer ou mouler en relief. *Avoir un bon creux*, avoir une forte voix de basse.

CREVASSE n. f. Fente à un corps.

CREVASSER v. tr. Faire des crevasses : *le froid crevasse les mains*. V. int. et pr. : *ce mur crevasse, se crevasse*.

CRÈVE-CŒUR n. m. Grand déplaisir. Pl. des *crève-cœur*.

CREVER v. tr. Faire éclater : *le torrent a crevé la digue*; percer : *on lui creva les yeux*. *Fig*. *Cela crève les yeux*, se dit d'une chose qu'on a devant soi et qu'on ne voit pas; *crever un cheval*, le fatiguer à la course jusqu'à ce qu'il tombe épuisé. V. int. Se rompre : *la vessie crève;* éclater par explosion : *la bombe crève;* se résondre en pluie : *le nuage crève*. *Fig*. *Crever d'orgueil, de dépit*, en être rempli. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette.

CREVETTE n. f. Petite écrevisse de mer.

CRI n. m. Éclat de voix poussé avec effort; gémissement. *Fig*. Mouvement intérieur : *le cri de la conscience, de la nature ;* opinion générale : *le cri public ;* voix propre à chaque animal. **A cor et à cri** loc. adv. A grand bruit.

CRIAILLER v. int. Crier beaucoup et, le plus souvent, pour rien. *Fam*.

CRIAILLERIE n. f. Cris fréquents et sans sujet. *Fam*.

CRIAILLEUR, EUSE n. Qui ne fait que criailler. *Fam*.

CRIANT, E adj. Révoltant : *injustice criante*.

CRIARD, E n. Qui crie, qui se plaint, qui gronde souvent sans motif. Adj. Aigu, élevé : *voix criarde*. *Dettes criardes*, menues dettes pour fournitures, aliments, etc.

CRIBLE n. m. Instrument percé de trous, pour nettoyer et trier le grain.

CRIBLER v. tr. Nettoyer le grain avec le crible. *Fig*. *Etre criblé de coups, de blessures*, en avoir le corps couvert. On dit aussi : *criblé de dettes*. *Fam*.

CRIBLEUR, EUSE n. Qui crible.

CRIBLURE n. f. Reste du grain criblé.

CRIC (*cri*) n. m. Machine servant à soulever les fardeaux.

CRIC-CRAC n. m. Bruit que fait une chose qu'on déchire, qu'on casse.

CRI-CRI n. m. Nom vulgaire du grillon.

CRID ou **Criss** n. m. Poignard des Malais.

CRIÉE n. f. Vente publique aux enchères : *acheter à la criée*.

CRIER v. int. Jeter un ou plusieurs cris; parler très-haut et avec chaleur; demander hautement : *crier au secours ;* se plaindre : *crier à l'injustice;* réprimander aigrement : *crier contre le vice ;* proclamer publiquement : *crier à son de trompe*. *Fig*. Produire un bruit strident : *l'essieu crie*. V. tr. Publier : *crier une annonce*. *Crier une vente*, proclamer les enchères.

CRIERIE n. f. Cris fréquents et importuns.

CRIEUR, EUSE n. Qui crie; qui proclame quelque chose en public; qui crie ses marchandises dans les rues.

CRIME n. m. Toute violation grave de la loi morale, religieuse ou civile.

CRIMINALISER v. tr. D'un procès civil faire un procès criminel.

CRIMINALISTE n. m. Auteur qui écrit sur les matières criminelles.

CRIMINALITÉ n. f. *Jurisp*. Nature de ce qui est criminel.

CRIMINEL, ELLE adj. Qui a rapport au crime : *procédure criminelle;* contraire aux lois naturelles ou sociales : *action criminelle*. N. m. Celui qui a commis un crime : *punir un criminel*.

CRIMINELLEMENT adv. D'une manière criminelle.

CRIN n. m. Poil long et rude qui vient au cou et à la queue des chevaux et de quelques autres quadrupèdes.

CRINCRIN n. m. Mauvais violon.

CRINIÈRE n. f. Tout le crin du cou d'un cheval ou d'un lion.

CRINOLINE n. f. Etoffe de crin; jupon fait de cette étoffe, et, par ext., tout jupon bouffant.

CRIQUE n. f. Petite baie naturelle.

CRIQUET n. m. Petit cheval faible et de vil prix; sauterelle volante. *Fig*. Homme grêle.

CRISE n. f. Changement en bien ou en mal, qui survient subitement dans le cours d'une maladie. *Fig*. Moment périlleux ou décisif d'une affaire.

CRISPATION n. f. Contraction, resserrement par l'action du feu. *Méd*. Irritation nerveuse.

CRISPER v. tr. Causer des crispations.

CRISPIN n. m. Petit manteau; vêtement de femme.

CRISS n. m. V. *Crid*.

CRISSEMENT n. m. Action de crisser.

CRISSER v. int. Produire un son aigre avec les dents.

CRISTAL n. m. Cristal de roche, substance minérale transparente, blanche, et de forme symétrique. *Cristal factice*, espèce de verre qui est net et clair comme le vrai cristal. *Fig. et poét.* : *le cristal des eaux*.

CRISTALLERIE n. f. Art de fabriquer des cristaux; le lieu où on les fabrique.

CRISTALLIN, INE adj. De la nature du cristal : *corps cristallin;* clair et

transparent comme le cristal : *eaux cristallines*. N. m. Humeur vitrée de l'œil.

CRISTALLISABLE adj. Susceptible de se cristalliser.

CRISTALLISATION n. f. Action de cristalliser ou de se cristalliser.

CRISTALLISER v. tr. Changer en cristaux. V. pr. Se former en cristaux.

CRISTALLOGRAPHIE n. f. Description des cristaux.

CRISTALLOÏDE adj. Qui ressemble à un cristal.

CRITÉRIUM (*ome*) n. m. Marque à laquelle on reconnaît l'essence des objets intellectuels : *la mémoire n'est pas toujours le critérium de l'intelligence*. Pl. des *critérium*.

CRITIQUABLE adj. Qui peut être critiqué.

CRITIQUE adj. Qui concerne la critique : *dissertation critique;* qui se plaît à censurer : *esprit critique;* qui doit amener une crise, et par ext., dangereux : *moment critique*. N. m. Qui porte son jugement sur des ouvrages d'art ou d'esprit; censeur : *critique impitoyable*. N. f. Art de juger; blâme : *la critique est aisée et l'art est difficile*.

CRITIQUER v. tr. Censurer.

CRITIQUEUR n. m. Qui a la manie de critiquer.

CROASSEMENT n. m. Cri du corbeau. — Ne pas confondre avec *coassement*, cri de la grenouille.

CROASSER v. int. Se dit du corbeau qui crie. — Ne pas confondre avec *coasser*.

CROC (*cro*) n. m. Sorte de grappin auquel on suspend quelque chose; longue perche armée d'une pointe et d'un crochet. Pl. Dents longues et pointues de certains animaux; longues moustaches retroussées.

CROC-EN-JAMBE n. m. Manière de faire tomber quelqu'un en passant le pied entre ses jambes. Pl. des *crocs-en-jambes*.

CROCHE adj. Courbé, tortu : *jambe croche*. N. f. *Mus.* Note qui vaut la moitié d'une noire. **Double croche**, qui ne vaut que la moitié d'une croche.

CROCHET n. m. Petit croc; fer recourbé pour ouvrir une serrure; bâton du chiffonnier; sorte de parenthèse [ ]; aiguille à pointe recourbée : *broder au crochet;* boucle de cheveux collée sur les tempes. Pl. Dents aiguës et perçantes de quelques animaux : *les crochets de la vipère;* instrument de portefaix.

CROCHETAGE n. m. Action de crocheter.

CROCHETER v. tr. Ouvrir une serrure avec un crochet. **Se crocheter** v. pr. Se battre. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

CROCHETEUR n. m. Portefaix.

CROCHU, E adj. Croche. *Fig. Avoir les mains crochues*, avoir du penchant au vol.

CROCODILE n. m. Animal amphibie, de la famille des lézards. *Fig. Larmes de crocodile*, larmes hypocrites pour émouvoir et tromper.

CROCUS (*cuce*) n. m. Plante bulbeuse.

CROIRE v. tr. Tenir pour vrai : *croire une histoire;* s'imaginer, juger : *se croire habile*. V. int. Ajouter foi : *croire à l'astrologie, aux astrologues;* avoir la foi : *croire en Dieu*.

✝ **CROISADE** n. f. Expédition armée des catholiques contre les hérétiques ou les infidèles.

CROISÉ n. m. Qui s'engageait dans une croisade.

CROISÉ, ÉE adj. En croix : *bâtons croisés. Fig. Etoffe croisée*, dont les fils sont très-serrés; *feu croisé*, qui bat l'ennemi de différents côtés; *rimes croisées*, alternées.

CROISÉE n. f. Fenêtre.

CROISEMENT n. m. Action de deux choses qui se croisent : *croisement d'épées;* action d'accoupler les animaux de races différentes.

CROISER v. tr. Disposer en croix. *Croiser les races*, accoupler des animaux de races différentes. V. int. *Mar.* Aller et venir dans un même parage pour surveiller la navigation. **Se croiser** v. pr. Aller dans des directions opposées qui se rencontrent à un certain moment.

CROISEUR n. m. Vaisseau en croisière.

CROISIÈRE n. f. *Mar.* Action de croiser; vaisseaux qui croisent.

CROISILLON n. m. Traverse d'une croix, d'une croisée.

CROISSANCE n. f. Augmentation successive de grandeur ou de hauteur chez les hommes, les animaux, les plantes, etc.

CROISSANT n. m. Figure échancrée de la lune jusqu'à son premier quartier; instrument de jardinier recourbé; étendard des Turcs. *Fig.* Empire turc.

CROISURE n. f. Tissure d'une étoffe croisée.

CROÎT n. m. Augmentation d'un troupeau par la naissance des petits.

CROÎTRE v. int. (*Je croîs, tu croîs, il croît, n. croissons, v. croissez, ils croissent. Je croissais, n. croissions. Je crûs, n. crûmes. Je croîtrai, n. croîtrons. Je croîtrais, n. croîtrions. Croîs, croissons, croissez. Que je croisse, q. n. croissions. Que je crûsse, q. n.*

croissions. Croissant. Crû, crûe.) Devenir plus grand; augmenter : *les jours croissent.*

CROIX n. f. Gibet où l'on attachait autrefois les criminels; figure représentant la croix de Jésus-Christ; le bois de la croix où il fut attaché; décoration de divers ordres. *Fig.* Peine, affliction : *chacun a sa croix dans ce monde.*

CROQUANT n. m. Un homme de rien, un misérable.

CROQUE-AU-SEL (À LA) loc. adv. Sans autre assaisonnement que du sel.

CROQUEMITAINE n. m. Personnage de fantaisie, épouvantail pour les enfants.

CROQUE-MORT n. m. Qui ensevelit et transporte les morts au cimetière. Pl. des *croque-morts. Pop.*

CROQUE-NOTE n. m. Mauvais musicien. *Fam.* Pl. des *croque-notes.*

CROQUER v. int. Faire du bruit sous la dent. V. tr. Manger des choses croquantes; dessiner, peindre à la hâte : *croquer un paysage. Mus. Croquer une note*, la passer. *Croquer le marmot*, attendre longtemps et avec impatience.

CROQUET n. m. Sorte de biscuit fort dur.

CROQUETTE n. f. Entremets de riz sucré.

CROQUEUR n. m. Qui attrape, qui croque : *croqueur de poulets* (le renard).

CROQUIGNOLE n. f. Petite pâtisserie; chiquenaude sur le nez.

CROQUIS n. m. Esquisse, première pensée d'un peintre. *Fig.* Ebauche d'un ouvrage d'esprit.

CROSSE n. f. Bâton pastoral d'évêque; partie inférieure et recourbée du bois du fusil.

CROSSÉ, ÉE adj. Qui a le droit de porter crosse : *abbé crossé et mitré.*

CROSSER v. tr. Traiter durement ou avec mépris.

CROSSETTE n. f. Jeune branche de vigne, de figuier, avec un peu de vieux bois à sa base pour faire des boutures.

CROSSEUR n. m. Qui crosse, qui maltraite.

CROTALE n. m. Nom scientifique du serpent à sonnettes.

CROTTE n. f. Boue; fiente de certains animaux.

CROTTER v. tr. Salir de boue.

CROTTIN n. m. Excrément des chevaux, des moutons, et de quelques autres animaux.

CROULEMENT n. m. Eboulement.

CROULER v. int. Tomber en s'affaissant. *Fig.* Etre réduit à rien : *cette objection fait crouler votre système.*

CROUP (*croupe*) n. m. *Méd.* Angine, maladie qui attaque surtout les enfants.

CROUPE n. f. Partie du cheval qui s'étend depuis les reins jusqu'à l'origine de la queue.

CROUPIER n. m. Associé d'un joueur qui tient la carte ou le dé.

CROUPIÈRE n. f. Longe de cuir qui passe sous la queue du cheval. *Fig. Tailler des croupières à quelqu'un*, lui susciter des embarras.

CROUPION n. m. Partie à laquelle sont attachées les plumes de la queue d'une volaille, d'un oiseau.

CROUPIR v. int. Se dit des eaux dormantes qui se corrompent, ou de certaines matières qui pourrissent dans une eau stagnante. *Fig.* Vivre dans un état honteux : *croupir dans l'ignorance.*

CROUPISSANT, E adj. Qui croupit : *eaux croupissantes.*

CROUPISSEMENT n. m. Action de croupir.

CROUSTILLANT, E adj. Qui croque sous la dent.

CROUSTILLE n. f. Petite croûte. *Fam.*

CROUSTILLER v. int. Manger des croustilles.

CROUSTILLEUSEMENT adv. D'une façon trop plaisante, trop libre.

CROUSTILLEUX, EUSE adj. Plaisant et libre : *anecdote croustilleuse.*

CROÛTE n. f. Partie ferme du pain; pâte cuite qui renferme la viande d'une tourte, etc.; tout ce qui se durcit sur quelque chose. *Fig. Peint.* Mauvais tableau.

CROÛTON n. m. Morceau de croûte de pain. *Fig.* Mauvais peintre.

CROYABLE adj. Qui peut être cru.

CROYANCE n. f. Pleine conviction; foi religieuse : *la croyance des Juifs.*

CROYANT, E n. Qui croit ce que sa religion enseigne.

CRU n. m. Terroir où croît quelque chose : *vin d'un bon cru. Fig. Dire une chose de son cru*, venant de soi. *Fam.*

CRU, E adj. Qui n'est pas cuit; non apprêté : *soie crue. Fig.* Choquant, trop libre : *paroles crues.*

CRUAUTÉ n. f. Inhumanité, action cruelle; rigueur : *cruauté du sort.*

CRUCHE n. f. Vase à anse, à large ventre et à cou étroit. *Fig.* Personne stupide. *Pop.*

CRUCHÉE n. f. Le contenu d'une cruche.

CRUCHON n. m. Petite cruche.

CRUCIAL, ALE adj. *Chir.* Fait en croix : *incision cruciale.*

CRUCIFÈRE adj. *Bot.* Se dit des

fleurs dont la corolle a quatre pétales en *croix*, comme le *chou*, le *navet*, le *radis*, la *giroflée*, etc.

CRUCIFÎMENT ou **Crucifiement** n. m. Action de crucifier.

CRUCIFIER v. tr. Mettre en croix.

CRUCIFIX n. m. Représentation de Jésus-Christ en croix.

CRUCIFORME adj. En forme de croix.

CRUDITÉ n. f. État de ce qui est cru : *crudité des fruits. Crudité des humeurs*, état des humeurs mal digérées. Pl. Fruits, légumes crus : *manger des crudités. Fig.* Expressions trop libres : *dire des crudités.*

CRUE n. f. Augmentation : *crue du Nil, d'un arbre.*

CRUEL, ELLE adj. Inhumain, impitoyable ; qui aime le sang ; douloureux : *souffrance cruelle ;* rigoureux : *destin cruel.*

CRUELLEMENT adv. D'une manière cruelle.

CRÛMENT adv. D'une manière dure, sans ménagement : *dire crûment les choses.*

CRURAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à la cuisse : *muscle crural.*

CRUSTACÉ n. m. Animal recouvert d'une enveloppe écailleuse, comme le *crabe*, le *homard*, *l'écrevisse*, etc.

CRUZADE n. f. Monnaie de Portugal valant environ 3 fr.

CRYPTE n. f. Souterrain d'église où l'on enterrait les morts dans les premiers siècles du christianisme.

CRYPTOGAME adj. et n. m. *Bot.* Plante dont les organes sexuels sont peu apparents, comme les *mousses*, les *champignons*, les *fougères*, etc.

CRYPTOGAMIE n. f. Classe des plantes cryptogames.

CUBAGE n. m. ou **Cubature** n. f. Action de cuber.

CUBE n. m. Corps solide qui a six faces carrées égales. *Arith.* Produit du carré par sa racine : 27 *est le cube de* 3.

CUBÈBE n. m. Fruit d'une espèce de poivrier des Indes.

CUBER v. tr. Élever au cube ; évaluer ou mesurer en unités cubiques.

CUBIQUE adj. Qui appartient au cube : *racine cubique.*

CUBITAL, ALE, AUX adj. Du coude : *nerf cubital.*

CUBITUS (*tu-ce*) n. m. Le plus gros des deux os de l'avant-bras, dont l'extrémité forme le coude.

CUCURBITACÉES n. f. pl. Famille de plantes à tige rampante, comme la *citrouille*, la *courge*, le *melon*, la *pastèque*, la *coloquinte*, etc.

CUCURBITE n. f. *Chim.* Partie de l'alambic dans laquelle on met les matières à distiller.

CUEILLAGE n. m. Action de cueillir.

CUEILLAISON n. f. Synonyme de *cueillage.*

CUEILLETTE n. f. Récolte des fruits : *la cueillette des pommes.*

CUEILLIR v. tr. (*Je cueille, n. cueillons. Je cueillais, Je cueillis. Je cueillerai. Je cueillerais. Cueille, cueillons, cueillez. Que je cueille. Que je cueillisse. Cueillant. Cueilli, ie.*) Détacher de leurs tiges des fruits, des fleurs.

CUIDER v. int. Vieux mot qui signifiait *croire* et qui a été encore employé par La Fontaine : *tel, comme dit Merlin, cuide engeigner soi-même...*

CUILLER ou **Cuillère** (*cui-ière*) n. f. Ustensile de table pour servir, pour manger les aliments liquides ou peu consistants.

CUILLERÉE (*cui-ierée*) n. f. Ce que contient une cuiller.

CUIR n. m. Peau épaisse de certains animaux. *Fig.* Faute de langage : *faire des cuirs. Cuir chevelu*, partie de la tête recouverte par les cheveux.

CUIRASSE n. f. Armure de fer qui recouvre le dos et la poitrine. *Fig. Défaut de la cuirasse*, endroit faible d'un homme, d'un écrit.

CUIRASSÉ, ÉE adj. Couvert d'une cuirasse. *Fig.* Préparé à tout, endurci : *être cuirassé contre le remords.*

CUIRASSER v. tr. Revêtir d'une cuirasse.

CUIRASSIER n. m. Cavalier qui porte la cuirasse.

CUIRE v. tr. Préparer les aliments par le moyen du feu ; opérer la cuisson du plâtre, de la brique, etc. V. int. *Fig.* Causer une douleur âpre, aiguë : *les yeux me cuisent.* Impers. *Il vous en cuira*, vous vous en repentirez.

CUISANT, E adj. Apre, piquant, aigu : *douleur cuisante.*

CUISINE n. f. Lieu où l'on apprête les mets ; art d'apprêter les mets.

CUISINER v. int. Faire la cuisine.

CUISINIER, IÈRE n. Qui fait la cuisine. N. f. Ustensile où l'on met rôtir la viande.

CUISSARD n. m. Partie de l'armure qui couvrait les cuisses.

CUISSE n. f. Partie du corps qui s'étend depuis la hanche jusqu'au genou.

CUISSE-MADAME n. f. Sorte de poire longue et fondante. Pl. des *cuisses-madame.*

CUISSON n. f. Action de cuire ou de faire cuire ; état de ce qui est cuit.

CUISSOT n. m. Cuisse de gibier.

CUISTRE n. m. Pédant. *Fam.*

CUITE n. f. Action de cuire les briques, la porcelaine, etc.

CUIVRE n. m. Métal d'une belle couleur rouge.

CUIVRÉ, ÉE adj. De la couleur du cuivre : *teint cuivré.*

CUIVRER v. tr. Revêtir de feuilles de cuivre.

CUIVREUX, EUSE adj. De la nature du cuivre.

CUL n. m. La partie postérieure du corps chez l'homme et certains animaux; le fond de certaines choses : *un cul d'artichaut, de bouteille.*

CULASSE n. f. Le fond du canon d'une arme à feu.

CUL-BLANC n. m. Nom vulgaire de la bécassine. Pl. des *culs-blancs.*

CULBUTE n. f. Saut qui consiste à faire en l'air un tour sur soi-même.

CULBUTER v. tr. Renverser violemment. *Fig.* Vaincre : *culbuter l'ennemi.* V. int. Tomber.

CUL DE BASSE-FOSSE n. m. Cachot souterrain. Pl. des *culs de basse-fosse.*

CUL-DE-JATTE n. m. Qui ne peut faire usage ni de ses jambes ni de ses cuisses. Pl. des *culs-de-jatte.*

CUL-DE-LAMPE n. m. *Arch.* Ornement qui supporte un vase, une statue. *Impr.* Vignette à la fin d'un chapitre. Pl. des *culs-de-lampe.*

CUL-DE-SAC n. m. Rue sans issue, impasse. Pl. des *culs-de-sac.*

CULÉE n. f. Massif de maçonnerie à chaque extrémité d'un pont.

CULIÈRE n. f. Sangle attachée au derrière du cheval.

CULINAIRE adj. Qui a rapport à la cuisine : *art culinaire.*

CULMINANT, E adj. Se dit de la partie la plus élevée d'une chose : *le point culminant d'une montagne. Fig.: le point culminant d'une question. Astr. Point culminant*, celui où un astre atteint sa plus grande hauteur au-dessus de l'horizon.

CULMINATION n. f. *Astr.* Passage d'une étoile à son point le plus élevé.

CULMINER v. int. *Astr.* Passer par le point culminant.

CULOT n. m. Partie inférieure des lampes d'église; lingot qui reste au fond du creuset après la fonte; résidu au fond d'une pipe; dernier éclos en parlant des oiseaux; dernier né d'une famille. *Fam.*

CULOTTE n. f. Pièce du vêtement des hommes qui couvre de la ceinture aux genoux. *Cuis.* Morceau de derrière du bœuf.

CULOTTER v. tr. Mettre une culotte à quelqu'un; noircir une pipe par l'usage.

CULOTTIER, IÈRE n. Qui fait des pantalons.

CULPABILITÉ n. f. État d'une personne coupable ou soupçonnée de l'être.

CULTE n. m. Hommage qu'on rend à Dieu : *culte divin;* religion : *changer de culte. Fig.* Vénération extrême.

CULTIVABLE adj. Susceptible de culture : *terre cultivable.*

CULTIVATEUR adj. et n. m. Qui cultive.

CULTIVER v. tr. Rendre la terre fertile, l'améliorer. *Fig.* S'adonner à : *cultiver les sciences;* former : *cultiver la raison.*

CULTURE n. f. Action de cultiver; soins que l'on prend pour rendre utiles des productions autres que celles de la terre : *la culture des abeilles. Fig.* Se dit des arts, des sciences, des productions de l'esprit : *la culture des lettres.*

CUMIN n. m. Plante ombellifère d'Afrique, très-odorante.

CUMUL n. m. Action d'exercer simultanément plusieurs emplois.

CUMULARD n. m. Fonctionnaire qui exerce simultanément plusieurs emplois.

CUMULATIF, IVE adj. Qui se fait par accumulation.

CUMULATIVEMENT adv. Par accumulation.

CUMULER v. tr. Occuper plusieurs places, plusieurs emplois en même temps.

CUNÉIFORME adj. En forme de *coin.*

CUNETTE n. f. Petit canal dans un fossé de fortifications.

CUPIDE adj. Qui a de la cupidité.

CUPIDITÉ n. f. Convoitise; désir immodéré des richesses.

CUPRIQUE adj. De la nature du cuivre.

CUPULE n. f. *Bot.* Godet folié ou écailleux, formant la base du fruit.

CUPULIFÈRES n. f. pl. Grande division de plantes, ainsi nommées de la cupule qui porte le fruit.

CURABLE adj. Qui peut se guérir.

CURAÇAO (*ço*) n. m. Liqueur d'écorce d'orange.

CURAGE n. m. Action de curer.

CURARE n. m. Poison végétal très-violent.

CURATELLE n. f. Fonction de curateur.

CURATEUR, TRICE n. Commis par la loi pour l'administration des biens et des intérêts d'autrui.

CURATIF, IVE adj. Qui a la propriété de guérir : *méthode curative.*

CURATION n. f. Traitement d'une maladie. Syn. peu usité de *cure*.

CURCUMA n. m. Safran de l'Inde.

CURE n. f. Guérison d'une maladie.

CURE n. f. Fonction, habitation du prêtre chargé de l'administration religieuse d'une paroisse.

CURÉ n. m. Prêtre pourvu d'une cure.

CURE-DENT n. m. Instrument pour curer les dents. Pl. des *cure-dents*.

CURÉE n. f. *Vén.* Partie de la bête que l'on donne aux chiens qui l'ont chassée. *Fig.* Butin : *homme âpre à la curée*.

CURE-OREILLE n. m. Instrument pour se nettoyer les oreilles. Pl. des *cure-oreilles*.

CURER v. tr. Nettoyer quelque chose de creux.

CUREUR n. m. Qui cure les puits, les égouts, les fossés, etc.

CURIAL, ALE, AUX adj. Qui concerne une cure. **Maison curiale**, presbytère.

CURIE n. f. Subdivision d'une tribu chez les Romains.

CURIEUSEMENT adv. Avec curiosité.

CURIEUX, EUSE adj. Qui a une grande envie de voir, d'apprendre ; indiscret : *enfant trop curieux ;* singulier, surprenant : *procès curieux*.

CURION n. m. Prêtre chargé, chez les Romains, des fêtes et des sacrifices particuliers à chaque curie.

CURIOSITÉ n. f. Désir de voir, de connaître ; indiscrétion : *sa curiosité fut punie*. Pl. Choses rares : *amateur de curiosités*.

CUROIR n. m. Instrument pour curer.

CURSEUR n. m. *Math.* Petite lame, règle ou pointe qui glisse à volonté dans une coulisse pratiquée au milieu d'une règle ou d'un compas.

CURSIVE adj. et n. f. Se dit d'une sorte d'écriture courante et rapide.

CURULE adj. *Chaise curule*, siége d'ivoire des premiers magistrats de l'ancienne Rome.

CURVILIGNE adj. *Géom.* Se dit d'une figure formée par des lignes courbes.

CUSCUTE n. f. Plante parasite de la famille des convolvulacées.

CUSPIDÉ, ÉE adj. Qui se termine en pointe.

CUSTODE n. f. Rideau qu'on met dans certaines églises à côté du maître-autel ; pavillon qui couvre le saint ciboire.

CUTANÉ, ÉE adj. *Méd.* Qui appartient à la peau : *maladie cutanée*.

CUTTER (*cut-tère*) n. m. Petit navire de guerre léger, à un seul mât.

CUVAGE n. m. Action de cuver, en parlant du vin.

CUVE n. f. Grand vaisseau pour la fermentation du raisin, la fabrication de la bière, etc.

CUVEAU n. m. Petite cuve.

CUVÉE n. f. Ce qui se fait de vin à la fois dans une cuve.

CUVER v. int. Fermenter dans la cuve. *Fig.* et tr. *Cuver son vin*, dormir après avoir bu avec excès.

CUVETTE n. f. Vase large pour se laver les mains; petit vase situé à la partie inférieure du tube d'un baromètre.

CUVIER n. m. Cuve à lessive.

CYANHYDRIQUE (**Acide**) Nom scientifique de l'acide prussique.

CYANIQUE adj. m. Qui a rapport au cyanogène.

CYANOGÈNE n. m. Corps composé de carbone et d'azote.

† **CYCLE** n. m. Période de temps.

CYCLIQUE adj. Qui a rapport à un cycle : *année cyclique. Poëmes cycliques*, anciennes poésies grecques ; *poëtes cycliques*, anciens poëtes grecs.

CYCLOÏDE n. f. *Géom.* Courbe que décrit un point d'un cercle qui roule sur un plan.

† **CYCLOPE** n. m. *Myth.* Géant qui n'avait qu'un œil au milieu du front.

CYCLOPÉEN, ENNE (*pé-in*) adj. Se dit de monuments anciens, vastes et massifs : *construction cyclopéenne*.

CYGNE n. m. Gros oiseau aquatique, de l'ordre des palmipèdes. *Fig.* Grand poëte ; *le cygne de Mantoue* (Virgile) ; *le cygne de Cambrai* (Fénelon). *Chant du cygne*, dernier ouvrage d'un beau génie près de s'éteindre.

CYLINDRE n. m. Corps arrondi, long et droit, à bases égales; gros rouleau de fer ou de pierre, pour aplanir les routes, les allées des jardins; pièce dans laquelle agit la vapeur pour donner le mouvement au piston d'une machine à vapeur.

CYLINDRER v. tr. Passer au cylindre ou mettre en rouleau.

CYLINDRIQUE adj. Qui a la forme d'un cylindre.

CYMAISE n. f. Moulure qui termine une corniche, un lambris.

CYMBALES n. f. pl. Instrument de musique, composé de deux disques métalliques égaux.

CYMBALIER n. m. Celui qui joue des cymbales.

CYNÉGÉTIQUE adj. Qui concerne la chasse : *exploits cynégétiques*.

CYNIQUE adj. et n. m. Se dit d'une ancienne secte de philosophes qui affectaient de mépriser les bienséances so-

ciales; impudent, obscène : *discours cynique.*

CYNISME n. m. Effronterie de l'homme profondément corrompu, par analogie avec la doctrine des cyniques.

CYNOCÉPHALE n. m. Genre de singe dont la tête a quelque ressemblance avec celle du chien.

CYPRÈS (*pré*) n. m. Arbre résineux toujours vert, symbole de deuil.

CYPRIOTE adj. et n. De l'île de Cypre ou Chypre.

CYTISE n. m. Arbrisseau qui porte des fleurs légumineuses.

CZAPSKA n. m. Coiffure polonaise; casque du lancier.

CZAR (*gzar*) n. m. Titre que porte le souverain de la Russie.

CZARIENNE (*gza*) adj. f. Qui a rapport au czar: *Sa Majesté Czarienne.*

CZARINE (*gza*) n. f. Femme du czar, impératrice de Russie.

CZAROWITZ (*gza*) n. m. Fils héritier du czar.

D

D n. m. Quatrième lettre de l'alphabet et la troisième des consonnes. D, chiffre romain, vaut 500.

DA particule qui, jointe au mot *oui*, ajoute à l'affirmation : *oui-da. Fam.*

D'ABORD loc. adv. En premier lieu, au premier instant.

DACE adj. et n. De la Dacie.

DACTYLE n. m. Pied formé d'une longue et de deux brèves dans les vers grecs et latins.

DACTYLOLOGIE n. f. Art de converser par le moyen des doigts, en usage parmi les sourds-muets.

DADA n. m. Cheval, dans le langage des enfants. *Fig. C'est son dada*, c'est son idée favorite. *Fam.*

DADAIS n. m. Niais, nigaud.

DAGUE n. f. Espèce de poignard.

DAGUERRÉOTYPAGE n. m. Action de daguerréotyper.

† **DAGUERRÉOTYPE** n. m. Appareil pour reproduire, par l'action de la lumière, une image des objets.

DAGUERRÉOTYPER v. tr. Reproduire l'image au moyen du daguerréotype.

DAGUERRÉOTYPEUR n. m. Qui fait des dessins, des portraits au daguerréotype.

DAGUERRÉOTYPIE n. f. Art de daguerréotyper.

DAGUERRIEN, IENNE adj. Exécuté d'après le procédé de Daguerre.

DAGUET n. m. Jeune cerf qui porte son premier bois.

DAHLIA n. m. Plante d'ornement qui produit de très-belles fleurs.

DAIGNER v. tr. Avoir pour agréable, vouloir bien.

DAIM n. m. Animal du genre cerf.

DAINE n. f. Femelle du daim.

DAIS n. m. Ouvrage de bois en ciel-de-lit, qui sert de couronnement à un autel, à un trône, etc.; poêle soutenu par des colonnes, sous lequel on porte le saint sacrement dans les processions.

DALLAGE n. m. Action de daller; résultat de cette action.

DALLE n. f. Tablette de pierre dure pour paver les trottoirs, les églises, etc.

DALLER v. tr. Paver de dalles.

DALMATIQUE n. f. Vêtement des diacres et des sous-diacres, quand ils officient.

DALOT n. m. Canal pour faire écouler l'eau d'un navire.

DAM (*dan*) n. m. *Théol.* Damnation, privation de la vue de Dieu pour les damnés : *peine du dam.*

DAMAS n. m. Etoffe de soie à fleurs, fabriquée à Damas; sabre d'un acier très-fin et d'une trempe excellente; sorte de prune originaire de Damas.

DAMASQUINER v. tr. Incruster de petits filets d'or ou d'argent dans du fer ou de l'acier.

DAMASQUINERIE n. f. Art du damasquineur.

DAMASQUINEUR n. m. Ouvrier qui damasquine.

DAMASQUINURE n. f. Ouvrage damasquiné.

DAMASSÉ n. m. Linge couvert de fleurs, de petits dessins. Adj. : *nappe damassée.*

DAMASSER v. tr. Fabriquer une étoffe ou du linge à la façon de Damas, avec fleurs ou personnages.

DAMASSURE n. f. Travail du linge damassé.

DAME n. f. Titre donné à toute femme mariée; figure du jeu de cartes; seconde pièce du jeu d'échecs; pièce ronde et plate, de bois ou d'ivoire, pour jouer au trictrac. Pl. Jeu de dames.

DAME interj. qui marque l'hésitation, la surprise, etc.

DAME-JEANNE n. f. Grosse bouteille qui sert à garder ou à transporter du vin et d'autres liqueurs. Pl. des *dames-jeannes*.

DAMER v. tr. Doubler un pion au jeu de dames. *Damer le pion à quelqu'un*, l'emporter sur lui. *Fam.*

DAMERET n. m. Homme qui fait le beau auprès des dames.

DAMIER n. m. Surface plane, divisée en cases blanches et noires, pour jouer aux dames et aux échecs.

DAMNABLE adj. Qui peut attirer la damnation éternelle : *action, maxime damnable*.

DAMNABLEMENT adv. D'une manière damnable.

DAMNATION n. f. Condamnation aux peines éternelles; punition des damnés.

DAMNÉ, ÉE adj. et n. Qui est en enfer. *Souffrir comme un damné*, horriblement; *âme damnée*, personne entièrement dévouée.

DAMNER v. tr. Condamner à la damnation. **Se damner** v. pr. Attirer sur soi les peines de la damnation. *Fig. Faire damner quelqu'un*, le tourmenter à l'excès.

DAMOISEAU n. m. Autrefois, jeune gentilhomme qui n'était pas encore chevalier; aujourd'hui, jeune homme qui fait le beau et le galant auprès des dames.

DAMOISELLE n. f. Autrefois, fille de qualité.

DANDIN n. m. Homme niais, décontenancé. *Fam.*

DANDINEMENT n. m. Mouvement de celui qui se dandine.

DANDINER v. int. Balancer son corps d'une manière gauche et nonchalante. V. pr. Se balancer avec nonchalance.

DANDY (*mot anglais*) n. m. Homme élégant, à la mode.

DANDYSME n. m. Prétention à l'élégance, au suprême bon ton.

DANGER n. m. Péril, risque.

DANGEREUSEMENT adv. D'une manière dangereuse.

DANGEREUX, EUSE adj. Qui offre du danger.

DANOIS n. m. Chien de chasse à poil ras, originaire du Danemark.

DANOIS, OISE adj. et n. Du Danemark.

DANS prép. de lieu : *dans la chambre;* de temps : *dans l'année*. Marque l'état : *être dans l'embarras*.

DANSANT, ANTE adj. Qui excite à la danse : *musique dansante*.

DANSE n. f. Mouvements cadencés du corps, au son des instruments ou de la voix ; air de danse. *Fig.* **Correction** : *donner une danse. Fam.*

DANSER v. int. Mouvoir le corps en cadence. V. tr. Exécuter une danse : *danser une polka. Fig. Faire danser quelqu'un*, le malmener; *ne savoir sur quel pied danser*, ne savoir que devenir.

DANSEUR, EUSE n. Qui danse; qui fait profession de danser.

DANSOMANIE n. f. Passion, manie de la danse.

DANTESQUE adj. Qui rappelle l'énergie sombre et grandiose de Dante : *poésie dantesque*.

DANUBIEN, IENNE adj. Du Danube.

DARD n. m. Javelot; aiguillon de l'abeille, du serpent, etc.

DARDER v. tr. Frapper avec un dard ; lancer avec roideur. *Fig. : le soleil darde ses rayons*.

DARIOLE n. f. Sorte de pâtisserie.

DARIQUE n. f. Monnaie d'or et d'argent chez les anciens Perses.

DARNE n. f. Tranche d'un poisson, comme *saumon, alose*, etc.

DARSE n. f. *Mar.* Partie d'un port la plus avancée dans la ville et fermée avec une chaîne.

DARTRE n. f. Maladie de la peau.

DARTREUX, EUSE adj. De la nature des dartres : *humeur dartreuse*.

† **DATE** n. f. Epoque ; chiffre qui l'indique.

DATER v. tr. Mettre la date. V. int. Commencer à compter d'une certaine époque. *Fig. : sa haine date de loin.*

DATIF n. m. Troisième cas dans les langues qui ont des déclinaisons.

DATTE n. f. Fruit du dattier.

DATTIER n. m. Arbre de la famille des palmiers, qui porte les dattes.

DATURA n. m. Plante de la famille des solanées.

DAUBE n. f. Manière d'assaisonner certaines viandes.

DAUBER v. tr. Battre à coups de poing. *Fig.* tr. et int. Parler mal de, railler : *dauber quelqu'un, sur quelqu'un*.

DAUBEUR n. m. Railleur.

DAUBIÈRE n. f. Ustensile pour accommoder une viande en daube.

DAUPHIN n. m. Gros poisson du genre des cétacés; constellation boréale.

† **DAUPHIN** n. m. Autrefois, fils aîné du roi de France.

DAUPHINE n. f. Femme du dauphin de France.

DAUPHINOIS, OISE adj. et n. Du Dauphiné.

DAVANTAGE adv. Plus : *je n'en sais pas davantage;* plus longtemps : *ne restez pas davantage*. — Ne dites

pas : *davantage de livres*, *davantage que les autres*, *davantage estimé*, *l'homme qu'on admire davantage* ; mais dites : *plus de livres*, *plus que les autres*, *plus estimé*, *l'homme qu'on admire le plus*.

DAVIER n. m. Instrument de dentiste.

DE prép. qui marque l'origine : *issu de parents pauvres;* la matière : *table de noyer;* l'extraction : *charbon de terre;* la séparation : *éloigné de sa mère;* les qualités personnelles : *homme de génie*. Signifie avec : *saluer de la main;* pendant : *partir de nuit;* touchant : *parlons de cette affaire;* par : *aimé de tous;* depuis : *de Paris à Rome*.

DÉ n. m. Petit instrument de métal creux pour protéger le doigt qui pousse l'aiguille; petit solide cube, à faces marquées de points, de un à six, pour jouer.

DÉBÂCLAGE ou **Débâclement** n. m. Action de débâcler.

DÉBÂCLE n. f. Rupture subite des glaces. *Fig.* Renversement de fortune.

DÉBÂCLER v. tr. Ouvrir; débarrasser : *débâcler un port*. V. int. Se dit d'une rivière au moment du dégel.

DÉBÂCLEUR n. m. Préposé au débâclement.

DÉBALLAGE n. m. Action de déballer.

DÉBALLER v. tr. Défaire une balle, une caisse, en ôter le contenu.

DÉBANDADE n. f. Action de se disperser. **A la débandade** loc. adv. Confusément et sans ordre.

DÉBANDEMENT n. m. Action des troupes qui se débandent.

DÉBANDER v. tr. Oter une bande, un bandage ; détendre : *débander un arc*, *un pistolet*. **Se débander** v. pr. Se disperser : *les troupes se débandèrent*.

DÉBAPTISER v. tr. Changer le nom.

DÉBARBOUILLER v. tr. Nettoyer le visage.

DÉBARCADÈRE n. m. Jetée sur la mer ou sur un fleuve, pour le débarquement des marchandises, de voyageurs; lieu d'arrivée des chemins de fer. Son corrélatif est *embarcadère*.

DÉBARDAGE n. m. Action de débarder.

DÉBARDER v. tr. Tirer le bois des bateaux, des trains.

DÉBARDEUR n. m. Qui débarde.

DÉBARQUÉ n. m. Qui est arrivé tout récemment : *un nouveau débarqué*.

DÉBARQUEMENT n. m. Action de débarquer.

DÉBARQUER v. tr. Enlever d'un navire, d'un bateau : *débarquer des marchandises*. V. int. Sortir d'un navire, descendre à terre : *il débarqua à Brest*.

DÉBARQUER n. m. Le moment même du débarquement : *se trouver au débarquer*.

DÉBARRAS n. m. Délivrance de ce qui embarrassait.

DÉBARRASSER v. tr. Enlever ce qui embarrasse ; tirer d'embarras.

DÉBARRER v. tr. Oter la barre d'une porte, etc.

DÉBARRICADER v. tr. Oter, enlever des barricades.

DÉBAT n. m. Différend, contestation. Pl. Discussions politiques : *les débats de la chambre;* partie de l'instruction judiciaire : *suivre les débats d'un procès*.

DÉBÂTER v. tr. Oter le bât.

DÉBÂTIR v. tr. Démolir ; enlever le bâti d'une couture.

DÉBATTRE v. tr. Discuter : *débattre une question*. **Se débattre** v. pr. S'agiter vivement.

DÉBAUCHE n. f. Excès dans le boire ; déréglement dans les mœurs.

DÉBAUCHÉ n. m. Homme livré à la débauche.

DÉBAUCHER v. tr. Jeter dans la débauche ; corrompre ; remercier un ouvrier, par opposition à *embaucher*.

DÉBAUCHEUR, EUSE n. Qui en débauche un autre.

DÉBET (*bè*) n. m. Ce qui reste dû sur un compte arrêté. Pl. des *débets*.

DÉBILE adj. Qui manque de forces, faible : *estomac débile*.

DÉBILEMENT adv. D'une manière débile.

DÉBILITANT, E adj. et n. Moyen ou remède employé pour affaiblir, comme la diète, la saignée, les boissons émollientes, les bains tièdes, etc.

DÉBILITATION n. f. Affaiblissement extrême.

DÉBILITÉ n. f. Grande faiblesse, épuisement.

DÉBILITER v. tr. Affaiblir : *débiliter l'estomac*.

DÉBIT n. m. Vente prompte et facile ; vente en détail : *débit de tabac*. *Com.* Colonne du grand-livre où sont portés les articles fournis, les sommes payées à quelqu'un. *Fig.* Manière de parler, de réciter : *avoir le débit facile*.

DÉBITANT, E n. Qui vend en détail.

DÉBITER v. tr. Vendre promptement et facilement; détailler; exploiter le bois, le réduire en planches, en madriers, etc.; porter un article au débit d'un compte. *Fig.* Réciter, déclamer : *débiter un rôle;* dire : *débiter des mensonges.*

DÉBITEUR, EUSE n. Qui débite des nouvelles. Ne se dit qu'en mauvaise part.

DÉBITEUR, TRICE n. Qui doit. Adj. *Compte débiteur*, qui se trouve au débit.

DÉBLAI n. m. Enlèvement de terres pour niveler ou baisser le sol. Pl. les terres elles-mêmes.

DÉBLAIEMENT ou **Déblayement** n. m. Action de déblayer.

DÉBLATÉRATION n. f. Action de déblatérer.

DÉBLATÉRER v. int. Parler avec violence contre quelqu'un. *Fam.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

DÉBLAYER v. tr. Débarrasser : *déblayer une cour.*

DÉBLOCAGE n. m. Action de débloquer. *Impr. : le déblocage des lettres.*

DÉBLOQUER v. tr. Obliger l'ennemi à lever un blocus. *Impr.* Remplacer par d'autres des lettres bloquées. V. int. Sortir d'une des blouses du billard : *la bille a débloqué.*

DÉBOIRE n. m. Mauvais goût qui reste d'une liqueur après l'avoir bue. *Fig.* Chagrin, dégoût, mortification : *éprouver des déboires.*

DÉBOISEMENT n. m. Action de déboiser.

DÉBOISER v. tr. Arracher les bois d'un terrain pour le convertir en terres labourables, en vignes, en prairies, etc.

DÉBOÎTEMENT n. m. Déplacement d'un os; luxation.

DÉBOÎTER v. tr. Faire sortir un os de sa place; déjoindre.

DÉBONDER v. tr. Oter la bonde.

DÉBONDONNER v. tr. Oter le bondon.

DÉBONNAIRE adj. Doux jusqu'à la faiblesse : *père débonnaire.*

DÉBONNAIREMENT adv. Avec une bonté qui tient de la faiblesse.

DÉBONNAIRETÉ n. f. Bonté excessive. *Vieux.*

DÉBORDEMENT n. m. Action d'une rivière qui sort de son lit; écoulement subit et abondant d'humeur; irruption armée : *le débordement des Barbares. Fig.* Excès, débauche : *scandaleux débordement.*

DÉBORDER v. int. Dépasser les bords : *la rivière a débordé* ou *est débordée*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état. V. tr. Oter la bordure; aller au delà.

DÉBOTTER v. tr. Tirer les bottes à quelqu'un. N. m. L'instant où l'on ôte les bottes, le moment de l'arrivée : *se trouver au débotter* ou *débotté.*

DÉBOUCHÉ n. m. Extrémité d'un défilé. *Fig.* Placement de marchandises.

DÉBOUCHEMENT n. m. Action de déboucher; passage d'un endroit resserré dans un lieu plus ouvert.

DÉBOUCHER v. tr. Oter ce qui bouche : *déboucher une bouteille.* V. int. Se jeter dans, en parlant d'un fleuve, d'une rivière, etc.

DÉBOUCLER v. tr. Dégager l'ardillon d'une boucle; défaire des boucles de cheveux, etc.

DÉBOUQUEMENT n. m. Canal, détroit, passage entre deux îles.

DÉBOUQUER v. int. Sortir d'un détroit, d'un canal.

DÉBOURBER v. tr. Oter la bourbe; tirer de la bourbe.

DÉBOURGEOISER v. tr. Faire perdre à quelqu'un les manières bourgeoises.

DÉBOURRER v. tr. Oter la bourre.

DÉBOURS n. m. Argent avancé.

DÉBOURSÉ n. m. Argent payé pour frais, pour avances.

DÉBOURSEMENT n. m. Action de débourser.

DÉBOURSER v. tr. Tirer de sa bourse, de sa caisse, pour faire un payement.

DEBOUT adv. Sur pied, sur les pieds. *Mar. Avoir le vent debout*, tout à fait contraire à la direction qu'on veut suivre. Interj. *Debout!* il est temps de se lever.

DÉBOUTÉ n. m. *Prat.* Rejet d'une demande faite en justice.

DÉBOUTER v. tr. *Prat.* Déclarer par arrêt une personne déchue de sa demande en justice.

DÉBOUTONNER v. tr. Détacher des boutons de leurs boutonnières; ôter le bouton d'un fleuret. **Se déboutonner** v. pr. Détacher ses boutons. *Fig.* Dire tout ce qu'on pense. *Fam.*

DÉBRAILLER (SE) v. pr. Se découvrir la poitrine. *Etre débraillé*, avoir la poitrine découverte.

DÉBRIDER v. tr. Oter la bride à

un cheval. **Sans débrider**, sans interruption.

DÉBRIS n. m. Restes d'une chose brisée, détruite en grande partie. Pl. Restes d'un repas.

DÉBROCHER v. tr. Retirer de la broche.

DÉBROUILLEMENT n. m. Action de débrouiller.

DÉBROUILLER v. tr. Démêler; remettre en ordre. *Fig.* Eclaircir : *débrouiller une intrigue.*

DÉBRUTIR v. tr. Dégrossir.

DÉBUCHER v. int. Sortir du bois, en parlant d'une bête fauve. N. m. Moment où la bête débuche; son du cor pour en avertir : *sonner le débucher.*

DÉBUSQUEMENT n. m. Action de débusquer.

DÉBUSQUER v. tr. Chasser quelqu'un d'un poste avantageux.

DÉBUT n. m. Premier coup à certains jeux. *Fig.* Premiers pas dans une carrière; commencement d'une affaire, d'un discours.

DÉBUTANT, E adj. et n. Qui débute sur un théâtre, ou dans la carrière théâtrale.

DÉBUTER v. int. Jouer le premier coup à certains jeux; faire les premiers pas dans une carrière, les premières démarches dans une entreprise; jouer pour la première fois sur un théâtre. V. tr. *Jeu.* Oter du but : *débuter la boule.*

DEÇÀ adv. et prép. V. *Çà.*

DÉCACHETER v. tr. Ouvrir ce qui est cacheté. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

DÉCADE n. f. Espace de dix jours, dans le calendrier républicain.

DÉCADENCE n. f. Commencement de la ruine. Ne s'emploie qu'au figuré : *la décadence des mœurs, d'un empire.*

DÉCADI n. m. Dixième jour de la décade dans l'année républicaine.

DÉCAÈDRE n. m. Solide à dix bases ou faces.

DÉCAGONE n. m. Figure à dix angles et dix côtés.

DÉCAGRAMME n. m. Poids de dix grammes.

DÉCAISSER v. tr. Tirer d'une caisse : *décaisser un oranger.*

DÉCALITRE n. m. Mesure de dix litres.

DÉCALOGUE n. m. Les dix commandements de la loi donnés à Moïse sur le mont Sinaï.

DÉCALQUER v. tr. Reporter le calque d'un dessin, d'un tableau, sur une toile, sur une planche de cuivre, etc.

DÉCAMÉRON n. m. Récit d'événements arrivés dans l'espace de dix jours.

DÉCAMÈTRE n. m. Mesure de longueur de dix mètres.

DÉCAMPEMENT n. m. Action de décamper.

DÉCAMPER v. int. Lever le camp. *Fig.* Se retirer précipitamment, s'enfuir. — Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être* selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

DÉCANAT n. m. Dignité de doyen.

DÉCANDRIE n. f. Famille de plantes ayant dix étamines.

DÉCANTATION n. f. Action de décanter.

DÉCANTER v. tr. Transvaser doucement un liquide qui a fait un dépôt.

DÉCAPAGE n. m. Action de décaper.

DÉCAPER v. tr. Enlever la rouille d'un métal.

DÉCAPITATION n. f. Action de décapiter.

DÉCAPITER v. tr. Trancher la tête en exécution d'une sentence.

DÉCAPODES n. m. pl. Famille de crustacés caractérisés par cinq paires de pattes, comme les écrevisses.

DÉCARÊMER (SE) v. pr. Se régaler de viande après le carême.

DÉCARRELAGE n. m. Action de décarreler.

DÉCARRELER v. tr. Oter les carreaux d'un plancher. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

DÉCASTÈRE n. m. Mesure de dix stères, ou dix mètres cubes.

DÉCASYLLABE adj. Qui a dix syllabes, dix pieds, en parlant des vers : *Maî-tre-cor-beau-sur-un-ar-bre-per-ché.*

DÉCATIR v. tr. Oter l'apprêt d'une étoffe.

DÉCATISSAGE n. m. Action de décatir; son effet.

DÉCATISSEUR n. m. Qui fait le décatissage.

DÉCAVER v. tr. Gagner toute la cave ou mise d'un joueur à la bouillotte.

DÉCÉDER v. int. Mourir de mort naturelle, en parlant de l'homme. — Pour la conj. V. *accélérer.* Prend toujours l'auxiliaire *être.*

DÉCÈLEMENT n. m. Action de déceler.

DÉCELER v. tr. Découvrir ce qui était caché : *son embarras décèle sa faute.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉCEMBRE n. m. Dernier mois de l'année.

DÉCEMMENT adv. D'une manière décente.

DÉCEMVIR (*cème*) n. m. Un des dix magistrats créés temporairement dans l'ancienne Rome pour rédiger un code de lois.

DÉCEMVIRAL, ALE, AUX (*cème*) adj. Qui appartient aux décemvirs : *autorité décemvirale.*

DÉCEMVIRAT (*cème*) n. m. Dignité de décemvir; sa durée.

DÉCENCE n. f. Honnêteté extérieure, bienséance.

DÉCENNAL, ALE, AUX adj. Qui dure dix ans : *magistrature décennale;* qui revient tous les dix ans : *fête décennale, jeux décennaux.*

DÉCENT, E adj. Conforme à la décence : *conduite décente.*

DÉCENTRALISATION n. f. Action de décentraliser.

DÉCENTRALISER v. tr. Faire que les différentes parties d'un empire soient plus indépendantes du pouvoir central, pour la gestion de leurs intérêts.

DÉCEPTION n. f. Désappointement.

DÉCERCLER v. tr. Enlever les cercles.

DÉCERNER v. tr. Ordonner juridiquement : *décerner des peines;* accorder : *décerner un prix, des récompenses.*

DÉCÈS n. m. Mort naturelle, en parlant de l'homme.

DÉCEVABLE adj. Facile à tromper.

DÉCEVANT, E adj. Qui abuse, qui séduit : *espoir, charme décevant.*

DÉCEVOIR v. tr. Abuser, tromper.

DÉCHAÎNEMENT n. m. Emportement extrême : *le déchaînement des passions, des vents.*

DÉCHAÎNER v. tr. Exciter, irriter : *déchaîner les passions.* **Se déchaîner** v. pr. S'emporter avec violence contre; souffler violemment, en parlant des vents.

DÉCHANTER v. int. Changer de ton, rabattre de ses prétentions : *je le ferai déchanter. Fam.*

DÉCHAPERONNÉ, ÉE adj. Se dit d'un mur dont le chaperon tombe en ruines.

DÉCHARGE n. f. Action de décharger simultanément plusieurs armes à feu; acte par lequel on tient quitte d'une obligation. *Témoin à décharge*, qui dépose en faveur d'un accusé. *Fig.* Soulagement : *c'est une décharge pour l'Etat.*

DÉCHARGEMENT n. m. Action de décharger un navire, un bateau, etc.

DÉCHARGER v. tr. Oter la charge. *Fig.* Soulager : *décharger l'estomac;* diminuer l'impôt : *décharger les contribuables;* dispenser : *décharger d'un devoir;* faire feu : *décharger un coup de fusil;* assener : *décharger un coup de bâton;* donner cours à : *décharger sa bile.* V. pr. Se jeter dans : *la Loire se décharge dans l'océan Atlantique.*

DÉCHARGEUR n. m. Qui décharge des marchandises.

DÉCHARNÉ, ÉE adj. Très-maigre.

DÉCHARNER v. tr. Oter les chairs; amaigrir : *sa maladie l'a décharné.*

DÉCHAUMER v. tr. Enterrer, avec la bêche ou la charrue, ce qui reste de chaume après la moisson.

DÉCHAUSSEMENT n. m. Labour au pied des arbres; état des dents dont les racines sont découvertes.

DÉCHAUSSER v. tr. Oter à quelqu'un sa chaussure. *Déchausser un arbre*, enlever la terre qui est autour du pied; *déchausser les dents*, les découvrir vers la racine.

DÉCHAUSSOIR n. m. Instrument de chirurgie pour déchausser les dents.

DÉCHÉANCE n. f. Perte d'un droit, de la royauté.

DÉCHET n. m. Diminution en quantité ou en valeur.

DÉCHIFFRABLE adj. Que l'on peut déchiffrer : *écriture déchiffrable.*

DÉCHIFFREMENT n. m. Action de déchiffrer : *déchiffrement d'un manuscrit.*

DÉCHIFFRER v. tr. Lire ce qui est mal écrit; lire de la musique à première vue : *déchiffrer une romance*

DÉCHIFFREUR n. m. Qui excelle à lire ce qui est mal écrit.

DÉCHIQUETER v. tr. Couper par taillades et par petites parties : *déchiqueter la peau, la chair*, etc. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

DÉCHIQUETURE n. f. Taillade faite dans une étoffe.

DÉCHIRAGE n. m. Dépècement d'un bateau, d'un train.

DÉCHIRANT, E adj. Qui navre, déchire le cœur : *cris, adieux déchirants.*

DÉCHIREMENT n. m. Action de déchirer. *Peu usité. Fig. Déchirement d'entrailles*, coliques violentes; *déchirement de cœur*, grand chagrin, extrême affliction. Pl. Troubles, discordes : *déchirements d'un Etat.*

DÉCHIRER v. tr. Rompre, mettre en pièces sans se servir d'un instrument

tranchant. *Fig.* Navrer, tourmenter : *déchirer l'âme;* diffamer : *déchirer son prochain;* causer une vive douleur : *déchirer les entrailles.*

DÉCHIRURE n. f. Rupture faite en déchirant.

DÉCHOIR v. int. (*Je déchois, tu déchois, il déchoit, n. déchoyons, v. déchoyez, ils déchoient.* Point d'imparf. *Je déchus, n. déchûmes. Je décherrai, n. décherrons. Je décherrais, n. décherrions. Que je déchoie, que n. déchoyions. Que je déchusse, que n. déchussions.* Point de participe prés. *Déchu, e.*) Tomber dans un état moins brillant : *déchoir de son rang, déchoir dans l'estime;* diminuer peu à peu : *son crédit déchoit.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

DÉCHOUER v. tr. Remettre à flot un bâtiment échoué.

DÉCHU, E adj. Abaissé, tombé : *ange déchu.*

DÉCIARE n. m. Dixième partie d'un are (dix mètres carrés).

DÉCIDÉ, ÉE adj. Déterminé, bien prononcé : *caractère, goût décidé.*

DÉCIDÉMENT adv. D'une manière décidée.

DÉCIDER v. tr. Porter son jugement sur une chose douteuse ou contestée, terminer : *décider un différend, une question;* déterminer : *décider quelqu'un à partir.* V. int. Disposer de : *décider de la paix.*

DÉCIGRAMME n. m. Dixième partie du gramme.

DÉCILITRE n. m. Dixième partie du litre.

DÉCIMAL, ALE, AUX adj. Qui a pour base le nombre dix; composé de dixièmes, de centièmes, de millièmes : *nombre décimal, fraction décimale.* N. f. : *séparer les décimales d'un produit.*

DÉCIMATION n. f. Action de décimer.

DÉCIME n. m. Dixième partie du franc.

DÉCIMER v. tr. Faire périr une personne sur dix, d'après le sort. *Fig.* Faire périr un grand nombre de personnes : *le choléra a décimé l'armée.*

DÉCIMÈTRE n. m. Dixième partie du mètre.

DÉCINTREMENT n. m. Action de décintrer.

DÉCINTRER v. tr. Oter les cintres d'une arche, d'une voûte.

DÉCISIF, IVE adj. Qui décide : *combat décisif;* hardi, tranchant : *ton décisif.*

DÉCISION n. f. Action de décider; résolution : *prendre une décision.*

DÉCISIVEMENT adv. D'une manière décisive.

DÉCISOIRE adj. *Serment décisoire*, qui termine ou doit terminer le différend.

DÉCISTÈRE n. m. Dixième partie du stère.

DÉCLAMATEUR n. m. Qui récite en public. *Fig.* Celui qui déclame, exagère. Adj. m. Emphatique, ampoulé : *ton déclamateur.*

DÉCLAMATION n. f. Art, action, manière de déclamer. *Fig.* Emploi d'expressions pompeuses : *tomber dans la déclamation.*

DÉCLAMATOIRE adj. Qui ne renferme que de vaines déclamations : *style déclamatoire.*

DÉCLAMER v. tr. Réciter à haute voix avec le ton et les gestes convenables. V. int. Parler avec chaleur contre quelqu'un ou quelque chose : *déclamer contre le vice.*

DÉCLARATIF, IVE adj. Qui contient déclaration : *titre déclaratif.*

DÉCLARATION n. f. Action de déclarer : *déclaration de guerre, de mariage;* énumération : *déclaration de biens.*

DÉCLARATOIRE adj. *Prat.* Qui déclare juridiquement : *acte déclaratoire.*

DÉCLARER v. tr. Faire connaître : *déclarer ses intentions;* signifier par un acte solennel : *déclarer la guerre;* nommer : *déclarer ses complices.*

DÉCLASSÉ, ÉE adj. et n. Qui est déchu de sa position sociale, qui en est sorti : *c'est un déclassé.*

DÉCLASSEMENT n. m. Action de déclasser.

DÉCLASSER v. tr. Défaire un classement.

DÉCLIMATER v. tr. Faire perdre à un animal, à une plante, les habitudes contractées par le climat.

DÉCLIN n. m. Etat d'une chose qui arrive à sa fin : *déclin de la vie, du jour.*

DÉCLINABLE adj. Qui peut être décliné.

DÉCLINAISON n. f. *Gram.* Suite de formes que prennent les noms, dans certaines langues, en passant par tous les cas. *Astr.* Distance d'un astre à l'équateur céleste; angle que l'aiguille aimantée décrit, à l'est ou à l'ouest, par rapport à la méridienne.

DÉCLINATOIRE adj. et n. m. *Jurisp.* Acte par lequel un défenseur se refu-

se à comparaître devant une juridiction, dont il décline, conteste la compétence.

DÉCLINER v. int. Déchoir, pencher vers sa fin ; s'éloigner de la méridienne, en parlant de l'aiguille aimantée ; s'éloigner do l'équateur céleste, en parlant d'un astre. V. tr. Refuser : *décliner un honneur*. *Gram*. Faire passer un nom par tous ses cas. *Pal*. Ne pas reconnaître : *décliner la compétence d'un tribunal*. *Fig*. *Décliner son nom*, se nommer.

DÉCLIVE adj. Qui va en pente : *terrain déclive*.

DÉCLIVER v. int. S'abaisser graduellement.

DÉCLIVITÉ n. f. Etat de ce qui est en pente : *la déclivité d'un terrain*.

DÉCLORE v. tr. Enlever la clôture.

DÉCLOUER v. tr. Défaire, détacher ce qui était cloué.

DÉCOCHEMENT n. m. Action de décocher.

DÉCOCHER v. tr. Tirer une flèche. *Fig*.: *décocher une épigramme*, *un trait de satire*, etc.

DÉCOCTION n. f. Breuvage médicinal composé de drogues ou de plantes bouillies.

DÉCOIFFER v. tr. Défaire la coiffure ; déranger les cheveux.

DÉCOLLATION n. f. Action de couper la tête : *la décollation de saint Jean-Baptiste*.

DÉCOLLEMENT n. m. Action de décoller, de se décoller.

DÉCOLLER v. tr. Détacher ce qui était collé ; décapiter.

DÉCOLLETER v. tr. Découvrir le cou, la gorge, les épaules. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉCOLORATION n. f. Perte de la couleur naturelle.

DÉCOLORÉ, ÉE adj. Qui a perdu sa couleur. *Fig*. *Style décoloré*, sans vigueur.

DÉCOLORER v. tr. Altérer, effacer la couleur.

DÉCOMBRER v. tr. Oter les décombres.

DÉCOMBRES n. m. pl. Débris d'une démolition.

DÉCOMMANDER v. tr. Contremander une commande.

DÉCOMPLÉTER v. tr. Rendre incomplet. — Pour la conj. V. *accélérer*.

DÉCOMPOSABLE adj. Qui peut être décomposé.

DÉCOMPOSER v. tr. Analyser un corps : *décomposer l'eau ;* corrompre : *la chaleur décompose les viandes*. **Décomposé, ée** part. pas. Altéré : *visage décomposé*.

DÉCOMPOSITION n. f. Résolution d'un corps en ses principes ; altération ordinairement suivie de putréfaction.

DÉCOMPTE n. m. Déduction à faire sur un compte que l'on solde.

DÉCOMPTER v. tr. Rabattre d'une somme. V. int. Rabattre de l'opinion, de l'espoir qu'on avait.

DÉCONCERTER v. tr. Rompre les mesures prises par quelqu'un ; interdire, embarrasser : *cette réponse le déconcerta*.

DÉCONFIRE v. tr. (se conj. comme *confire*.) Défaire entièrement dans une bataille.

DÉCONFITURE n. f. Ruine, banqueroute : *la déconfiture d'un commerçant*.

DÉCONFORTER v. tr. Décourager.

DÉCONSEILLER v. tr. Dissuader.

DÉCONSIDÉRATION n. f. Perte de la considération.

DÉCONSIDÉRÉ, ÉE adj. Qui a perdu la considération, l'estime.

DÉCONSIDÉRER v. tr. Faire perdre la considération, l'estime. — Pour la conj. V. *accélérer*.

DÉCONTENANCER v. tr. Faire perdre contenance à quelqu'un.

DÉCONVENUE n. f. Mauvais résultat, malheur.

DÉCOR n. m. Ce qui sert à décorer. Pl. Décorations d'un théâtre.

DÉCORATEUR n. m. Dont la profession est de confectionner des décors, ou de se charger des décorations pour théâtres, fêtes publiques, etc.

DÉCORATION n. f. Embellissement, ornement ; représentation du lieu où se passe l'action au théâtre ; marque de dignité, d'honneur.

DÉCORDER v. tr. Détortiller une corde.

DÉCORÉ adj. et n. m. Qui porte une décoration.

DÉCORER v. tr. Orner, parer ; honorer d'une décoration.

DÉCORNER v. tr. Enlever les cornes.

DÉCORTICATION n. f. Action d'écorcer des arbres, des branches, etc.

DÉCORTIQUER v. tr. Enlever l'écorce, l'enveloppe, en parlant des arbres, du grain, etc.

DÉCORUM (*rome*) n. m. Bienséance : *garder le décorum*.

DÉCOUCHER v. int. Coucher hors de chez soi.

DÉCOUDRE v. tr. (se conj. comme *coudre.*) Défaire ce qui était cousu. V. int. *En découdre*, en venir aux mains : *l'ennemi s'avance, nous allons en découdre. Fam.*

DÉCOULEMENT n. m. Flux de ce qui coule peu à peu.

DÉCOULER v. int. Couler peu à peu. *Fig.* Dériver : *une conséquence découle des principes.*

DÉCOUPAGE n. m. Action de découper.

DÉCOUPER v. tr. Couper par morceaux, et le plus souvent avec art : *découper une volaille ;* détacher une figure d'un fond : *découper une image.*

DÉCOUPEUR, EUSE n. Qui découpe.

DÉCOUPLER v. tr. Détacher des chiens attachés deux à deux. *Jeune homme bien découplé*, de belle taille et bien fait.

DÉCOUPOIR n. m. Instrument pour découper, pour faire des découpures.

DÉCOUPURE n. f. Taillade faite à de la toile, à du papier, pour ornement ; la chose découpée.

DÉCOURAGEANT, E adj. Qui est de nature à décourager.

DÉCOURAGEMENT n. m. Perte de courage ; abattement.

DÉCOURAGER v. tr. Abattre le courage : *cette nouvelle l'a découragé.*

DÉCOURONNEMENT n. m. Action de découronner ; état d'un arbre découronné.

DÉCOURONNER v. tr. Priver de la couronne ; dépouiller un arbre des branches supérieures.

DÉCOURS n. m. Décroissement de la lune ; déclin d'une maladie.

DÉCOUSU, UE adj. et n. Qui n'a pas de liaison : *style décousu, le décousu de son langage.*

DÉCOUSURE n. f. Endroit décousu.

DÉCOUVERT, E adj. Qui n'est pas couvert : *tête découverte. Pays découvert*, peu boisé. **A découvert** loc. adv. Sans que rien protége, garantisse : *combattre à découvert.*

DÉCOUVERT n. m. Ce qu'un joueur à la bourse perd au delà des valeurs données en garantie.

DÉCOUVERTE n. f. Action de découvrir ce qui existait déjà : *la découverte de l'Amérique.*

DÉCOUVRIR v. tr. Oter ce qui couvrait ; dégarnir un pays de troupes ; trouver ce qui était inconnu, caché : *découvrir un trésor ;* commencer à apercevoir ; faire une découverte dans les sciences, les arts. *Fig.* Révéler ou apprendre : *découvrir un secret.* **Se découvrir** v. pr. Oter son chapeau. *Fig.* Déclarer sa pensée. *Escr.* Donner trop de prise à son adversaire.

DÉCRASSER v. tr. Oter la crasse.

DÉCRÉDITEMENT n. m. Action de décréditer.

DÉCRÉDITER v. tr. Porter atteinte à la considération, à l'honneur de quelqu'un.

DÉCRÉPIT, ITE adj. Vieux et cassé : *vieillard décrépit.*

DÉCRÉPITATION n. f. Petillement du sel dans le feu.

DÉCRÉPITER v. int. Petiller, faire du bruit en brûlant.

DÉCRÉPITUDE n. f. Vieillesse extrême, qui suit la caducité.

DECRESCENDO (*décrès-cin*) n. m. *Mus.* Diminution progressive de l'intensité des sons.

DÉCRET n. m. Ordonnance, loi.

DÉCRÉTALE n. f. Lettre des anciens papes, réglant quelque point en litige.

DÉCRÉTER v. tr. Ordonner, régler par un décret : *décréter une vente. Décréter quelqu'un de prise de corps*, lancer un décret contre lui. — Pour la conj. V. *accélérer.*

DÉCRI n. m. Dépréciation d'une monnaie ou d'une marchandise. *Fig.* Perte de réputation : *tomber dans le décri public.*

DÉCRIER v. tr. Blesser quelqu'un dans le crédit dont il jouit.

DÉCRIRE v. tr. Représenter, dépeindre par le discours. *Géom.* Tracer : *décrire une ellipse.*

DÉCROCHEMENT n. m. Action de décrocher.

DÉCROCHER v. tr. Détacher ce qui était accroché.

DÉCROISER v. tr. Déranger ce qui était croisé : *décroiser les jambes.*

DÉCROISSEMENT n. m. ou **Décroissance** n. f. Action de décroître.

DÉCROÎT n. m. Décroissement de la lune, lorsqu'elle est dans son dernier quartier.

DÉCROÎTRE v. int. Diminuer : *les jours décroissent. — Les eaux ont décru* ou *sont décrues*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.

DÉCROTTAGE n. m. Action de décrotter.

DÉCROTTER v. tr. Oter la crotte.

DÉCROTTEUR n. m. Dont le mé-

tier est de décrotter, de cirer les chaussures.

DÉCROTTOIR n. m. Lame de fer à l'entrée d'un appartement pour ôter la boue des chaussures.

DÉCROTTOIRE n. f. Brosse pour décrotter.

DÉCRUE n. f. Action de décroître, en parlant des eaux; quantité dont elles ont décru.

DÉCRUER v. tr. Lessiver du fil ou de la soie, pour les préparer à la teinture.

DÉCRUMENT n. m. Action de décruer.

DÉCRUSEMENT ou **Décrusage** n. m. Action de décruser.

DÉCRUSER v. tr. Mettre des cocons dans l'eau bouillante, pour en dévider la soie.

DÉCUPLE adj. et n. m. Dix fois plus grand.

DÉCUPLER v. tr. Rendre dix fois plus grand.

DÉCURIE n. f. Troupe de dix soldats ou de dix citoyens, chez les Romains.

DÉCURION n. m. Chef d'une décurie.

DÉDAIGNER v. tr. Mépriser avec hauteur, avec dédain; négliger comme indigne de soi.

DÉDAIGNEUSEMENT adv. D'une manière dédaigneuse.

DÉDAIGNEUX, EUSE adj. Qui marque du dédain : *regard dédaigneux*.

DÉDAIN n. m. Mépris exprimé par l'air, le ton, le maintien.

† **DÉDALE** n. m. Labyrinthe, lieu où l'on s'égare. *Fig.* Chose obscure et embrouillée : *le dédale des lois*.

DEDANS adv. Dans l'intérieur. Loc. adv. **Là-dedans**, dans ce lieu; **en dedans, au dedans**, à l'intérieur. N. m. Partie intérieure d'une chose. — Les adv. *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, ne doivent jamais être suivis d'un complément, à moins qu'ils ne soient précédés de l'une des prépositions *de*, *par*, ou qu'ils ne soient opposés deux à deux. Ne dites donc pas : *les sentiments cachés dedans son cœur*, mais *dans son cœur*. Au contraire on peut dire : *par dedans la ville*, *de dessus la table*, *dessus et dessous le plancher*.

DÉDICACE n. f. Consécration d'une église; fête annuelle qui a lieu en mémoire de cette consécration. *Fig. Dédicace d'un livre*, hommage que l'auteur en fait à quelqu'un.

DÉDICATOIRE adj. *Épître dédicatoire*, qui contient la dédicace d'un livre.

DÉDIER v. tr. Consacrer au culte divin; faire hommage d'un livre.

DÉDIRE v. tr. (se conj. comme *médire*.) Désavouer quelqu'un de ce qu'il a fait ou dit pour nous. **Se dédire** v. pr. Se rétracter, ne pas tenir sa parole.

DÉDIT n. m. Action de se dédire; somme à payer en cas de non-accomplissement, de rétractation d'un engagement pris, d'une parole donnée.

DÉDOMMAGEMENT n. m. Réparation d'un dommage; compensation.

DÉDOMMAGER v. tr. Réparer un dommage.

DÉDORER v. tr. Oter la dorure.

DÉDOUBLEMENT n. m. Action de dédoubler.

DÉDOUBLER v. tr. Oter la doublure; partager en deux : *dédoubler un bataillon*.

DÉDUCTION n. f. Soustraction, retranchement; conséquence tirée d'un raisonnement.

DÉDUIRE v. tr. Soustraire, rabattre d'une somme : *déduire ses frais*; tirer une conséquence : *je déduis de là que...*

DÉESSE n. f. Divinité fabuleuse, du sexe féminin.

DÉFÂCHER (SE) v. pr. S'apaiser après s'être fâché.

DÉFAILLANCE n. f. Faiblesse, évanouissement.

DÉFAILLANT, E adj. Qui s'affaiblit. N. Qui fait défaut en justice.

DÉFAILLIR v. int. (ne s'emploie qu'aux pers. et aux temps suivants : *nous défaillons*, *vous défaillez*, *ils défaillent*. *Je défaillais*, etc. *Je défaillis*, etc. *J'ai défailli*, etc., et les autres temps composés. *Défaillir*.) Tomber en faiblesse; dépérir : *je me sens défaillir*.

DÉFAIRE v. tr. (se conj. comme *faire*.) Détruire ce qui est fait. *Fig.* Affaiblir, amaigrir : *la maladie l'a défait*; mettre en déroute : *défaire l'ennemi*; débarrasser : *défaites-moi de cet importun*. **Se défaire** v. pr. Vendre : *se défaire d'un cheval*; se corriger : *se défaire d'un vice*.

DÉFAIT, E adj. Pâle, amaigri, abattu : *visage défait*.

DÉFAITE n. f. Perte d'une bataille; mauvaise excuse.

DÉFALCATION n. f. Déduction, retranchement.

DÉFALQUER v. tr. Déduire, retrancher d'une somme, d'une quantité.

DÉFAUT n. m. Imperfection physi-

que ou morale; ce qui n'est pas conforme aux règles de l'art : *les défauts d'un ouvrage, d'un tableau;* absence : *défaut d'imagination, de mémoire. Procéd.* Refus de comparaître en justice : *faire défaut. Fig. Le défaut de la cuirasse,* le faible d'une personne. Loc. prép. **à défaut de**, faute de; **au défaut de**, en place de, au lieu de.

DÉFAVEUR n. f. État de ce qui n'est plus en faveur, en crédit : *la défaveur d'une maison de commerce.*

DÉFAVORABLE adj. Qui n'est point favorable.

DÉFAVORABLEMENT adv. D'une manière défavorable.

DÉFÉCATION n. f. *Chim.* Clarification d'une liqueur.

DÉFECTIF, IVE ou **Défectueux euse** adj. *Gram.* Se dit d'un verbe ou d'une conjugaison qui n'a pas tous ses temps, tous ses modes et toutes ses personnes, comme *absoudre, braire, clore, luire, traire,* etc.

DÉFECTION n. f. Action d'abandonner le parti auquel on est lié : *la défection d'un général.*

DÉFECTUEUSEMENT adv. D'une manière défectueuse.

DÉFECTUEUX, EUSE adj. Qui manque des conditions, des formalités requises : *jugement, acte défectueux. Gram.* V. *Défectif.*

DÉFECTUOSITÉ n. f. Vice, imperfection, défaut.

DÉFENDABLE adj. Qui peut être défendu : *poste défendable.*

DÉFENDEUR, ERESSE n. Qui se défend en justice. Son opposé est *demandeur.*

DÉFENDRE v. tr. Soutenir quelqu'un; garantir : *les habits défendent du froid;* prohiber : *la religion défend qu'on se venge,* et non *qu'on ne se venge;* interdire : *défendre le vin à un malade.*

DÉFENSE n. f. Action de protéger : *prendre la défense du faible;* de prohiber : *il est fait défense de...;* résistance contre l'attaque : *la place opposa une belle défense. Procéd.* Développement des moyens de justification d'un accusé : *la défense est difficile pour cet avocat.* Pl. Dents saillantes de l'éléphant, du sanglier, etc.

DÉFENSEUR n. m. Protecteur, soutien; avocat.

DÉFENSIF, IVE adj. Fait pour la défense : *arme défensive.*

DÉFENSIVE n. f. État de défense : *être, se tenir sur la défensive.*

DÉFÉQUER v. tr. *Chim.* Opérer la défécation. — Pour la conj. V. *accélérer.*

DÉFÉRANT, E adj. Qui condescend : *humeur douce et déférante.*

DÉFÉRENCE n. f. Condescendance.

DÉFÉRER v. tr. Donner, décerner : *déférer des honneurs;* dénoncer : *déférer en justice.* V. int. Céder, condescendre : *déférer à l'âge, à l'avis de quelqu'un.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

DÉFERLER v. tr. *Mar.* Déployer les voiles. V. int. Se dit des vagues qui se déroulent et se brisent avec bruit : *les vagues déferlaient avec fureur.*

DÉFERRER v. tr. Oter le fer du pied d'un cheval.

DÉFETS n. m. pl. Feuilles d'un ouvrage superflues et dépareillées.

DÉFEUILLER v. tr. Enlever les feuilles des arbres.

DÉFI n. m. Provocation; appel à un combat singulier.

DÉFIANCE n. f. Crainte d'être trompé; manque de confiance.

DÉFIANT, E adj. Soupçonneux.

DÉFICIT (*cite*) n. m. Ce qui manque d'une somme. Pl. des *déficits.*

DÉFIER v. tr. Provoquer au combat; ne pas croire capable de. *Fig.* Braver, affronter : *défier la mort.* **Se défier** v. pr. Avoir de la défiance; se douter, prévoir : *je me défiais de cela.*

DÉFIGURER v. tr. Gâter la figure; rendre difforme. *Fig.* Altérer : *défigurer l'histoire.*

DÉFILÉ n. m. Passage étroit; action des troupes qui défilent.

DÉFILER v. tr. Oter le fil passé dans quelque chose : *défiler un collier.* V. int. Aller l'un après l'autre.

DÉFINI, E adj. Expliqué, déterminé: *mot, terme mal défini. Passé défini,* temps du verbe qui exprime un passé entièrement écoulé.

DÉFINIR v. tr. Donner la définition : *définir le triangle;* faire connaître le caractère : *définir quelqu'un.*

DÉFINISSABLE adj. Qui peut être défini.

DÉFINITIF, IVE adj. Qui termine une affaire : *sentence définitive.* **En définitive** loc. adv. Enfin. — Ne pas dire *en définitif.*

DÉFINITION n. f. Explication claire et précise de la nature d'une chose, du sens des mots.

DÉFINITIVEMENT adv. D'une manière définitive.

DÉFLAGRATION n. f. Action de faire brûler un corps avec flammes.

DÉFLEURIR v. int. Perdre ses fleurs. V. tr. Faire tomber la fleur.

DÉFLORAISON n. f. Temps de la chute des fleurs.

DÉFLORER v. tr. Enlever à un sujet sa fleur, sa nouveauté.

DÉFONCEMENT n. m. Action de défoncer.

DÉFONCER v. tr. Oter le fond d'un tonneau, etc.; effondrer : *défoncer une route.*

DÉFORMATION n. f. Altération de la forme primitive d'une chose.

DÉFORMER v. tr. Gâter, altérer la forme d'une chose.

DÉFOURNER v. tr. Tirer du four.

DÉFRAYER v. tr. Payer la dépense de quelqu'un.

DÉFRICHEMENT n. m. Action de défricher.

DÉFRICHER v. tr. Rendre propre à la culture un terrain inculte.

DÉFRICHEUR n. m. Qui défriche.

DÉFRISER v. tr. Défaire la frisure. *Fig.* Contrarier : *voilà qui me défrise. Pop.*

DÉFRONCEMENT n. m. Action de défroncer.

DÉFRONCER v. tr. Défaire les plis d'une étoffe froncée.

DÉFROQUE n. f. Effets dont quelqu'un profite : *il a hérité de toute sa défroque.*

DÉFROQUÉ adj. et n. Qui a quitté le froc.

DÉFROQUER v. tr. et int. Faire quitter, ou quitter le froc.

DÉFUNT, E adj. et n. Qui est mort.

DÉGAGÉ, ÉE adj. Libre, aisé : *taille dégagée, air dégagé.*

DÉGAGEMENT n. m. Action de dégager. *Escr.* Action de dégager son épée.

DÉGAGER v. tr. Retirer ce qui était engagé; débarrasser. *Fig. Dégager quelqu'un de sa parole*, le dispenser de la tenir; *dégager la tête*, la rendre plus libre. *Escr.* Détacher son arme de celle de son adversaire. *Chim.* Produire une émanation : *cette substance dégage une odeur sulfureuse.*

DÉGAÎNE n. f. Contenance ridicule.

DÉGAÎNER v. tr. Tirer une épée du fourreau, un poignard de sa gaîne. V. int. Mettre l'épée à la main pour se battre.

DÉGANTER v. tr. Oter les gants.

DÉGARNIR v. tr. Oter ce qui garnit. **Se dégarnir** v. pr. Devenir moins touffu, en parlant des arbres, des bois. *La salle se dégarnit*, tout le monde s'en va; *sa tête se dégarnit*, ses cheveux tombent.

DÉGÂT n. m. Dommage arrivé par une cause violente, comme tempête, grêle, passage d'une armée, etc.

DÉGAUCHIR v. tr. Aplanir la surface d'une pierre, d'une charpente. *Fig. Dégauchir un jeune homme*, lui faire perdre sa gaucherie.

DÉGAUCHISSEMENT n. m. Action de dégauchir.

DÉGEL n. m. Fonte naturelle de la glace, de la neige.

DÉGELÉE n. f. Coups. *Pop.*

DÉGELER v. tr. Faire fondre ce qui était gelé. V. int. Cesser d'être gelé. V. impers. : *il dégèle.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉGÉNÉRATION n. f. Etat de ce qui dégénère.

DÉGÉNÉRER v. int. S'abâtardir : *il a dégénéré* ou *il est dégénéré*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état; changer de nature : *la dispute dégénéra en rixe.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

DÉGÉNÉRESCENCE n. f. Tendance à la dégénération.

DÉGINGANDÉ, ÉE adj. Disloqué, qui a une contenance mal assurée.

DÉGLUER v. tr. Oter la glu.

DÉGLUTITION n. f. *Méd.* Action d'avaler.

DÉGOISER v. tr. Parler plus qu'il ne faut.

DÉGOMMAGE n. m. Action de dégommer : *le dégommage de la soie.*

DÉGOMMER v. tr. Oter la gomme; priver quelqu'un d'un emploi, d'une place quelconque. S'emploie surtout au part. pas. : *le préfet a été dégommé. Fam.*

DÉGONFLEMENT n. m. Action de dégonfler.

DÉGONFLER v. tr. Faire cesser le gonflement.

DÉGORGEMENT n. m. Écoulement d'eaux, d'immondices retenues; épanchement : *dégorgement de la bile, des humeurs ;* action de purifier la laine, la soie, etc.

DÉGORGER v. tr. Déboucher, débarrasser un passage engorgé; laver les soies, les laines, les étoffes, etc., pour les dépouiller de tout corps étranger. V. int. Déborder, s'épancher : *l'égout dégorge. Les sangsues dégorgent*, rendent le sang qu'elles ont sucé.

DÉGORGEOIR n. m. Instrument pour dégorger la lumière d'un canon; outil de serrurier; moulin à laver les étoffes; endroit où les eaux se dégorgent.

DÉGOTER v. tr. Chasser quelqu'un de son poste. *Fam.*

DÉGOURDI, E adj. Adroit, avisé, difficile à tromper.

DÉGOURDIR v. tr. Rendre la chaleur, le mouvement à ce qui était engourdi. *Fig. Degourdir un jeune homme*, le déniaiser; *faire dégourdir de l'eau*, la faire chauffer légèrement. V. pr. Se déniaiser. *Fam.*

DÉGOURDISSEMENT n. m. Action par laquelle l'engourdissement se dissipe.

DÉGOÛT n. m. Manque d'appétit, répugnance pour certains aliments. *Fig.* Aversion : *dégoût du monde;* chagrin, déplaisir : *essuyer des dégoûts.*

DÉGOÛTANT, E adj. Qui donne du dégoût; qui décourage, rebute : *travail dégoûtant.*

DÉGOÛTÉ, ÉE adj. et n. Qui est délicat, difficile : *faire le dégoûté.*

DÉGOÛTER v. tr. Oter l'appétit, faire perdre le goût; causer de la répugnance, de l'aversion : *dégoûter quelqu'un de l'étude.*

DÉGOUTTANT, E adj. Qui dégoutte : *des feuilles dégouttantes de pluie, de rosée.*

DÉGOUTTEMENT n. m. Action de dégoutter.

DÉGOUTTER v. int. Tomber goutte à goutte.

DÉGRADANT, ANTE adj. Qui dégrade, avilit : *action, conduite dégradante.*

DÉGRADATION n. f. Destitution ignominieuse; dégât fait dans une propriété ou causé par le temps. *Fig.* Avilissement : *tomber dans la dégradation.*

DÉGRADER v. tr. Dépouiller quelqu'un de son grade; détériorer. *Fig.* Avilir : *sa conduite le dégrade.*

DÉGRAFER v. tr. Détacher une agrafe. — Ne pas dire *désagrafer.*

DÉGRAISSAGE ou **Dégraissement** n. m. Action de dégraisser.

DÉGRAISSER v. t. Oter le trop de graisse : *dégraisser un bouillon;* ôter les taches : *dégraisser un habit.*

DÉGRAISSEUR n. m. Qui fait le métier de dégraisser les étoffes.

DÉGRAS n. m. Mélange d'huile de poisson et d'acide, dont se servent les corroyeurs pour la préparation des peaux.

DÉGRAVOIEMENT ou **Dégravoîment** n. m. Effet d'une eau courante qui dégrade, déchausse un mur.

DÉGRAVOYER v. tr. Dégrader, déchausser un mur.

DEGRÉ n. m. Chaque marche d'un escalier. *Fig.* Proximité ou éloignement qui existe entre parents; chacune des divisions du baromètre et du thermomètre. *Mus.* Position relative des notes d'une même portée. *Géom.* et *astr.* Chacune des 360 parties de la circonférence.

DÉGRÉEMENT n. m. Action d'ôter les agrès d'un navire.

DÉGRÉER v. tr. Oter les agrès d'un navire.

DÉGRÈVEMENT n. m. Action de dégrever.

DÉGREVER v. tr. Décharger d'une partie d'impôts. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉGRINGOLADE n. f. Action de dégringoler.

DÉGRINGOLER v. tr. Descendre précipitamment, et souvent malgré soi.

DÉGRISER v. tr. Faire passer l'ivresse.

DÉGROSSIR v. tr. Oter le plus gros d'une matière pour la préparer à recevoir la forme.

DÉGROSSISSAGE n. m. Action de dégrossir.

DÉGUENILLÉ, ÉE adj. Dont les vêtements sont en lambeaux.

DÉGUERPIR v. int. Quitter un lieu par force ou par crainte.

DÉGUERPISSEMENT n. m. Action de déguerpir.

DÉGUIGNONNER v. tr. Faire cesser la mauvaise chance.

DÉGUISEMENT n. m. Etat d'une personne déguisée. *Fig.* Dissimulation : *parlez sans déguisement.*

DÉGUISER v. tr. Changer les vêtements. *Par ext. : déguiser sa voix, son écriture. Fig.* Cacher sous des apparences trompeuses : *déguiser ses sentiments.* **Se déguiser** v. pr. Se travestir.

DÉGUSTATEUR n. m. Qui est chargé de déguster les vins, les liqueurs.

DÉGUSTATION n. f. Essai d'une liqueur en la goûtant.

DÉGUSTER v. tr. Goûter une liqueur pour en connaître la qualité.

DÉHÂLER v. tr. Oter l'impression que le hâle a faite sur le teint.

DÉHANCHÉ, ÉE adj. et n. Qui a mauvaise tournure.

DÉHARNACHEMENT n. m. Action de déharnacher.

DÉHARNACHER v. tr. Oter le harnais.

DÉHISCENCE n. f. Action par laquelle les anthères, les gousses s'ouvrent.

DÉHISCENT, E adj. Se dit des organes clos qui s'ouvrent à leur maturité.

DÉHONTÉ, ÉE adj. Sans pudeur.

DEHORS adv. Hors d'un lieu. Loc. adv. **Au dehors**, à l'extérieur; **du dehors**, de l'extérieur; **en dehors**, hors de la partie intérieure. — V. *dedans*.

DEHORS n. m. La partie extérieure. Pl. *Fig*. Apparences : *sauver les dehors*.

DÉICIDE n. m. Crime de la mort du Christ; chacun des Juifs qui l'ont immolé.

DÉIFICATION n. f. Action de déifier, apothéose.

DÉIFIER v. tr. Mettre au nombre des dieux du paganisme; diviniser.

† **DÉISME** n. m. Croyance en Dieu seul, sans admettre la révélation.

DÉISTE n. m. Qui croit en Dieu, mais rejette toute religion révélée.

DÉITÉ n. f. Divinité de la Fable.

DÉJÀ adv. Dès ce moment; auparavant : *je vous ai déjà dit que...*

DÉJECTION n. f. Évacuation des excréments.

DÉJETER (SE) v. pr. Se courber, se gauchir, en parlant du bois. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

DÉJEUNER ou **Déjeuné** n. m. Repas du matin; petit plateau garni de tasses, etc.

DÉJEUNER v. int. Faire le repas du matin.

DÉJOINDRE v. tr. Séparer ce qui était joint.

DÉJOUER v. tr. Faire échouer un projet, une intrigue. V. int. Jouer plus mal que de coutume. *Fam*.

DÉJUCHER v. int. Sortir du juchoir. V. tr. Faire sortir du juchoir.

DELÀ prép. De l'autre côté. Est toujours précédé des mots *au*, *en*, *par* : *au delà des mers*, *en delà des monts*, *par delà Paris*. **Deçà et delà** loc. adv. De côté et d'autre. — Ecrivez en deux mots : **De là** *nous pouvions apercevoir l'église*, **de là** *résulte une cruelle nécessité*; c'est-à-dire *de cet endroit-là*, *de cette chose-là*.

DÉLABRÉ, ÉE adj. Détérioré, en mauvais état : *maison délabrée*, *estomac délabré*.

DÉLABREMENT n. m. État de ruine. *Fig*. Dépérissement : *le délabrement de la santé*.

DÉLABRER v. tr. Mettre en mauvais état : *délabrer une machine*. *Fig*. Ruiner : *délabrer sa fortune*, *sa santé*.

DÉLACER v. tr. Défaire, lâcher le lacet d'un corset, d'une robe, etc.

DÉLAI n. m. Remise, prolongation de temps.

DÉLAISSEMENT n. m. Manque de secours. *Prat*. Abandonnement d'une chose, d'un héritage.

DÉLAISSER v. tr. Laisser sans secours. *Prat*. Abandonner une chose dont on était en possession : *délaisser un héritage*; renoncer à une action judiciaire : *délaisser des poursuites*.

DÉLASSEMENT n. m. Repos.

DÉLASSER v. tr. Oter la lassitude.

DÉLATEUR, TRICE n. Dénonciateur servile.

DÉLATION n. f. Dénonciation secrète en vue d'une récompense.

DÉLAVÉ, ÉE adj. Blafard; faible, en parlant d'une couleur.

DÉLAYEMENT n. m. Action de délayer.

DÉLAYER v. tr. Détremper dans un liquide. *Fig*. *Délayer une pensée*, l'exprimer trop longuement.

DELEATUR (*délé*) n. m. *Impr*. Signe indiquant qu'il faut supprimer une lettre, un mot, une phrase. Pl. des *deleatur*.

DÉLÉBILE adj. Qui peut être effacé : *encre délébile*.

DÉLECTABLE adj. Très-agréable.

DÉLECTATION n. f. Plaisir savouré, goûté avec réflexion.

DÉLECTER v. tr. et pr. Réjouir, se réjouir.

DÉLÉGATION n. f. Commission qui donne à quelqu'un le pouvoir d'agir pour un autre.

DÉLÉGUÉ, ÉE n. Qui a reçu une délégation : *les délégués du peuple* (ses représentants).

DÉLÉGUER v. tr. Envoyer quelqu'un avec pouvoir d'agir. — Pour la conj. V. *accélérer*.

DÉLESTAGE n. m. Action de délester.

DÉLESTER v. tr. Oter le lest d'un navire.

DÉLÉTÈRE adj. Qui tue, qui cause la mort : *gaz délétère*.

DÉLIBÉRANT, E adj. Qui délibère : *assemblée délibérante*.

DÉLIBÉRATIF, IVE adj. Genre d'éloquence où l'orateur se propose de persuader ou de dissuader. *Avoir voix délibérative*, droit de suffrage.

DÉLIBÉRATION n. f. Examen et discussion d'une affaire; résolution : *prendre une délibération*.

DÉLIBÉRÉ, ÉE adj. Aisé, libre, déterminé : *avoir un air délibéré*. *De propos délibéré*, à dessein, exprès. N. m. *Procéd*. Délibération à huis clos entre

juges : *ordonner un délibéré;* jugement qui intervient après cette délibération.

DÉLIBÉRÉMENT adv. D'une manière décidée : *marcher délibérément.*

DÉLIBÉRER v. int. Mettre en délibération. — Pour la conj. V. *accélérer.*

DÉLICAT, ATE adj. Agréable au goût, exquis : *viande délicate;* façonné avec adresse, avec un soin extrême : *ouvrage délicat;* dit d'une manière ingénieuse et détournée : *louange délicate;* qui juge finement : *goût délicat;* embarrassant : *situation délicate;* scrupuleux : *conscience délicate;* conforme aux bienséances, à la probité : *procédé délicat. Fig.* Tendre, faible, frêle : *membres délicats.* N. m. Personne difficile : *faire le délicat.*

DÉLICATEMENT adv. Avec délicatesse ; mollement : *enfant élevé trop délicatement.*

DÉLICATESSE n. f. Qualité de ce qui est délicat, fin : *la délicatesse des traits;* adresse, légèreté : *délicatesse de pinceau;* faiblesse, débilité : *délicatesse d'estomac;* qualité de ce qui est senti, exprimé d'une manière délicate : *la délicatesse d'une pensée;* aptitude à juger finement : *délicatesse du goût;* scrupules : *délicatesse de conscience.*

DÉLICES n. f. au pl. Plaisir, volupté, bonheur : *les délices de la campagne, cet enfant fait les délices de sa mère.* N. m. au sing. : *quel délice cause une bonne action!*

DÉLICIEUSEMENT adv. Avec délices.

DÉLICIEUX, EUSE adj. Extrêmement agréable.

DÉLICOTER v. tr. Défaire le licou.

DÉLICTUEUX, EUSE adj. Qui a le caractère du délit.

DÉLIÉ, ÉE adj. Grêle, mince, menu. *Fig. Esprit délié,* subtil, pénétrant. N. m. Partie fine des lettres, par opposition au *plein.*

DÉLIEMENT n. m. Action de délier.

DÉLIER v. tr. Défaire ce qui lie ; détacher ce qui est lié. *Fig.* Dégager : *délier d'un serment. Théol.* Absoudre.

DÉLIMITATION n. f. Action de délimiter.

DÉLIMITER v.tr. Fixer des limites.

DÉLINÉATION n. f. Description par de simples traits.

DÉLINQUANT, E (*kan*) n. Qui a commis un délit.

DÉLIQUESCENCE (*kèss*) n. f. Propriété qu'ont certains corps d'absorber l'humidité de l'air et de se dissoudre.

DÉLIQUESCENT, E (*kèss*) adj. Qui, comme le sel, a la propriété d'attirer l'humidité de l'air et de se résoudre en liquide.

DÉLIRANT, E adj. Qui est en délire : *imagination délirante.*

DÉLIRE n. m. Égarement d'esprit causé par une maladie. *Fig.* Grande agitation de l'âme, causée par les passions : *le délire de l'ambition;* enthousiasme, transports. *Poét.*

DÉLIRER v. int. Avoir le délire.

DÉLIT n. m. Violation de la loi. *Le corps du délit,* ce qui sert à le constater; *prendre en flagrant délit,* sur le fait.

DÉLIVRANCE n. f. Action par laquelle on délivre; remise d'une chose : *délivrance d'un passe-port.*

DÉLIVRER v. tr. Rendre la liberté; livrer, remettre : *délivrer des marchandises, un certificat.*

DÉLOGEMENT n. m. Action de déloger.

DÉLOGER v. int. Sortir d'un logement. *Fig. Déloger sans trompette,* quitter un lieu secrètement. *Fam.* V. tr. Faire quitter à quelqu'un sa place.

DÉLOYAL, ALE, AUX adj. Perfide.

DÉLOYALEMENT adv. Avec déloyauté.

DÉLOYAUTÉ n. f. Manque de bonne foi, perfidie.

DELTA n. m. Ile triangulaire formée par la double embouchure d'un fleuve : *le delta du Rhône.* Pl. des *delta.*

DÉLUGE n. m. Le débordement universel des eaux, en l'an 3308 av. J.-C. ; très-grande inondation. *Fig.* Grande quantité : *déluge de maux, d'injures.*

DÉLURÉ, ÉE adj. Vif, dégourdi.

DÉLUSTRER v. tr. Oter le lustre.

DÉLUTER v. tr. Oter le lut d'un vase.

DÉMAGOGIE n. f. Exagération des idées favorables à la cause populaire. Se prend en mauvaise part.

DÉMAGOGIQUE adj. Qui appartient à la démagogie : *discours démagogique.*

DÉMAGOGUE n. m. Celui qui affecte de soutenir les intérêts du peuple, afin de gagner sa faveur et de le dominer. *Par ext.* Anarchiste.

DÉMAILLOTER v. tr. Oter du maillot.

DEMAIN adv. Le jour qui suit immédiatement celui où l'on est.

DÉMANCHER v. tr. Oter le manche d'un instrument. V. int. *Mus.* Avancer la main près du corps du violon.

DEMANDE n. f. Action de demander; la chose demandée; question : *demande indiscrète. Com.* Commande.

DEMANDER v. tr. Prier quelqu'un d'accorder une chose : *demander une faveur, l'aumône;* exiger : *demander la bourse ou la vie;* s'enquérir : *demander son chemin;* avoir besoin : *la terre demande de la pluie.* — V. *Après.*

DEMANDEUR, ERESSE n. *Prat.* Qui forme une demande en justice. Son opposé est *défendeur.*

DEMANDEUR, EUSE n. Qui a l'habitude de demander.

DÉMANGEAISON n. f. Picotements à la peau. *Fig.* Grande envie : *démangeaison de parler.*

DÉMANGER v. int. Causer une démangeaison : *la tête me démange. Fig. La langue lui démange*, il a grande envie de parler.

DÉMANTÈLEMENT n. m. Action de démanteler; état d'une place, d'une ville démantelée.

DÉMANTELER v. tr. Démolir les murailles d'une ville, les fortifications d'une place. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

DÉMANTIBULER v. tr. Démonter : *démantibuler une machine.*

DÉMARCATION n. f. *Ligne de démarcation*, qui marque les limites de deux territoires. *Fig.* Ce qui sépare les droits, les attributions de deux corps, de deux pouvoirs.

DÉMARCHE n. f. Manière de marcher. *Fig.* Tentative : *démarche utile.*

DÉMARIER v. tr. Séparer juridiquement deux époux.

DÉMARQUER v. tr. Oter la marque du linge, etc.

DÉMARRAGE n. m. *Mar.* Action de retirer les amarres d'un bâtiment.

DÉMARRER v. tr. *Mar.* Oter les amarres d'un bâtiment. V. int. Quitter le port, partir. *Fig.* Quitter une place, un lieu : *ne démarrez pas de là. Fam.*

DÉMASQUER v. tr. Oter à quelqu'un le masque qu'il a sur le visage. *Fig. Démasquer l'hypocrisie*, lui ôter les fausses apparences de la vertu; *démasquer quelqu'un*, le faire connaître tel qu'il est; *démasquer une batterie*, la découvrir, enlever ce qui la masque.

DÉMÂTAGE n. m. Action de démâter.

DÉMÂTER v. tr. Abattre ou rompre les mâts. V. int. Perdre ses mâts dans une tempête.

DÉMÊLÉ n. m. Querelle, contestation.

DÉMÊLER v. tr. Séparer et mettre en ordre ce qui est mêlé. *Fig.* Débrouiller, éclaircir : *démêler une intrigue;* discerner : *démêler le vrai du faux;* contester, débattre : *qu'ont-ils à démêler ensemble?*

DÉMÊLOIR n. m. Peigne à grosses dents pour démêler les cheveux.

DÉMEMBREMENT n. m. Partage. Ne se dit guère qu'au fig., en parlant des empires.

DÉMEMBRER v. tr. Arracher, séparer les membres d'un corps. *Fig.* Diviser : *démembrer un Etat.*

DÉMÉNAGEMENT n. m. Action de déménager.

DÉMÉNAGER v. tr. Transporter des meubles d'une maison dans une autre. V. int. Changer de logement : *nous avons déménagé* ou *nous sommes déménagés*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état. *Fig.* et *fam. Sa tête déménage*, il déraisonne.

DÉMENCE n. f. Aliénation totale d'esprit; conduite dépourvue de raison.

DÉMENER (SE) v. pr. Se débattre, s'agiter vivement. *Fig. Se démener pour une affaire*, se donner beaucoup de peine. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉMENTI n. m. Action de dire à quelqu'un qu'il en a menti. *Fig.* Honte de ne pas réussir : *il en a eu le démenti. Fam.*

DÉMENTIR v. tr. Dire à quelqu'un qu'il n'a pas dit vrai; nier l'évidence d'un fait; contredire : *prédiction que l'événement a démentie. Fig.* Parler, agir contre : *démentir son caractère.*

DÉMÉRITE n. m. Ce qui peut attirer l'improbation, le blâme.

DÉMÉRITER v. int. Agir de manière à perdre la bienveillance, l'affection ou l'estime.

DÉMESURÉ, ÉE adj. Qui excède la mesure ordinaire : *ambition démesurée.*

DÉMESURÉMENT adv. D'une manière démesurée.

DÉMETTRE v. tr. Disloquer, ôter un os de sa place : *démettre un bras.* **Se démettre** v. pr. Se défaire d'un emploi. On dit aussi : *se démettre le bras.*

DÉMEUBLEMENT n. m. Action de démeubler.

DÉMEUBLER v. tr. Dégarnir de meubles.

DEMEURANT (AU) loc. adv. Au reste.

DEMEURE n. f. Habitation. *Procéd. Mettre quelqu'un en demeure de*, l'aver-

tir par sommation que le moment de remplir son engagement est arrivé.

DEMEURER v. int. Habiter : *il a demeuré dans cette maison;* rester, s'arrêter : *il a demeuré* ou *il est demeuré en chemin*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

DEMI, E adj. Qui est l'exacte moitié d'un tout. **A demi** loc. adv. A moitié : *faire les choses à demi.* N. f. Moitié d'une unité : *la demie vient de sonner.* — *Demi* est invariable quand il précède le nom : *les demi-journées, une demi-heure.* Placé après le nom, il en prend le genre et reste au singulier : *deux heures et demie, trois journées et demie.*

DEMI-BRIGADE n. f. Régiment français sous la République. Pl. des *demi-brigades.*

DEMI-DEUIL n. m. Vêtement mi-partie noir et blanc que l'on porte dans la dernière moitié du deuil. Pl. des *demi-deuils.*

† **DEMI-DIEU** n. m. Personnage que les anciens croyaient participer de la divinité. Pl. des *demi-dieux.*

DEMI-FORTUNE n. f. Sorte de voiture. Pl. des *demi-fortunes.*

DEMI-JOUR n. m. Jour faible comme celui qui paraît longtemps avant le lever du soleil. Pl. des *demi-jours.*

DEMI-LUNE n. f. *Fortif.* Ouvrage extérieur. Pl. des *demi-lunes.*

DEMI-MESURE n. f. Mesure insuffisante : *les demi-mesures ne réussissent presque jamais.*

DEMI-MORT adj. Mort à demi : *des hommes demi-morts, une femme demi-morte.*

DEMI-MOT (À) loc. adv. *Entendre à demi-mot*, sans qu'il soit nécessaire de tout dire.

DEMI-PENSION n. f. Ce que paye un demi-pensionnaire. Pl. des *demi-pensions.*

DEMI-PENSIONNAIRE n. Qui n'est pensionnaire qu'à moitié, qui est nourri et instruit dans une maison sans y coucher. Pl. des *demi-pensionnaires.*

DEMI-SAVANT n. m. Homme qui n'a qu'un savoir médiocre. Pl. des *demi-savants.*

DEMI-SAVOIR n. m. Connaissances superficielles.

DEMI-SOLDE n. f. Appointements réduits d'un militaire en non-activité. Pl. des *demi-soldes.*

DÉMISSION n. f. Acte par lequel on se démet d'une charge, d'un emploi.

DÉMISSIONNAIRE n. m. Qui a donné sa démission.

DEMI-TEINTE n. f. Teinte faible. Pl. des *demi-teintes.*

DEMI-TON n. m. *Mus.* Intervalle qui n'est que la moitié d'un ton. Pl. des *demi-tons.*

DEMI-TOUR n. m. Mouvement qui n'est que la moitié d'un tour. Pl. des *demi-tours.*

DÉMOCRATE n. m. Attaché aux principes de la démocratie.

DÉMOCRATIE n. f. Gouvernement où le peuple exerce la souveraineté.

DÉMOCRATIQUE adj. Qui appartient à la démocratie.

DÉMOCRATIQUEMENT adv. D'une manière démocratique.

DÉMOCRATISER v. tr. Convertir aux idées, aux institutions démocratiques.

DEMOISELLE n. f. Fille d'honnête famille; insecte à quatre ailes; pièce de bois ferrée par un bout pour enfoncer les pavés.

DÉMOLIR v. tr. Détruire, abattre pièce à pièce.

DÉMOLISSEUR n. m. Celui qui démolit : destructeur des lois sociales.

DÉMOLITION n. f. Action de démolir. Pl. Matériaux qui en proviennent.

DÉMON n. m. Diable, esprit malin. *Fig.* Personne méchante; enfant espiègle.

DÉMONÉTISATION n. f. Action de démonétiser.

DÉMONÉTISER v. tr. Refondre les vieilles pièces de monnaie.

DÉMONIAQUE adj. et n. Possédé du démon.

DÉMONOLOGIE n. f. Science qui traite du démon.

DÉMONOMANIE n. f. Variété de folie où l'on se croit possédé du démon.

DÉMONSTRATEUR n. m. Celui qui démontre.

DÉMONSTRATIF, IVE adj. Qui démontre : *raison démonstrative;* qui fait beaucoup de démonstrations d'amitié, de zèle : *personne démonstrative.* *Rhét. Genre démonstratif*, qui a pour objet la louange ou le blâme. *Gram. Adjectif démonstratif*, qui exprime une idée d'indication, comme *ce*, *cet*, etc.; *pronom démonstratif*, comme *celui*, *celle*, etc.

DÉMONSTRATION n. f. Preuve évidente et convaincante; marque, témoignage extérieur d'amitié, d'intérêt.

DÉMONSTRATIVEMENT adv. Par démonstration : *prouver une chose démonstrativement.*

DÉMONTAGE n. m. Action de démonter.

DÉMONTER v. tr. Jeter quelqu'un

à bas de sa monture; désassembler les parties d'un tout. *Fig.* Déconcerter.

DÉMONTRABLE adj. Que l'on peut démontrer : *proposition démontrable.*

DÉMONTRER v. tr. Prouver d'une manière évidente; témoigner par des marques extérieures : *sa rougeur démontre sa honte.*

DÉMORALISATEUR, TRICE adj. Qui démoralise.

DÉMORALISATION n. f. Action de démoraliser; état de ce qui est démoralisé.

DÉMORALISER v. tr. Décourager, désorienter : *cet événement l'a tout à fait démoralisé.*

DÉMORDRE v. int. Quitter prise après avoir mordu. *Fig.* Se départir : *il n'en démordra point.*

DÉMOUCHETER v. tr. Oter le bouton qui garnit la pointe d'un fleuret. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

DÉMUNIR v. tr. Enlever les munitions. **Se démunir** v. pr. Se dessaisir d'une chose.

DÉMURER v. tr. Ouvrir une chose qui était murée.

DÉMUSELER v. tr. Oter la muselière d'un chien, d'un ours, etc. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

DÉNANTIR (SE) v. pr. Se dépouiller de ce qu'on a.

DÉNATIONALISER v. tr. Faire perdre à un peuple son caractère national.

DÉNATTER v. tr. Défaire une natte.

DÉNATURALISATION n. f. Action de dénaturaliser.

DÉNATURALISER v. tr. Priver du droit de naturalisation.

DÉNATURÉ, ÉE adj. Qui n'a pas les sentiments qu'inspire ordinairement la nature : *un fils dénaturé;* contraire à ces sentiments : *une action dénaturée.*

DÉNATURER v. tr. Changer la nature d'une chose.

DÉNÉGATION n. f. Action de dénier en justice.

DÉNI n. m. Refus d'une chose due. *Déni de justice*, refus fait par un juge de rendre justice.

DÉNIAISEMENT n. m. Action de déniaiser.

DÉNIAISER v. tr. Rendre moins simple, moins niais.

DÉNICHER v. tr. Oter du nid. *Fig.* Découvrir la demeure, la retraite de quelqu'un. V. int. S'enfuir, s'évader : *il a déniché cette nuit.*

DÉNICHEUR n. m. Qui déniche les oiseaux.

DÉNIER v. tr. Nier : *dénier une dette.*

DENIER n. m. Ancienne monnaie française, 12e partie d'un sou; intérêt d'une somme : *argent placé au denier vingt* (cinq pour cent). Pl. *Les deniers publics*, les revenus de l'Etat. *Fig. Denier à Dieu*, arrhes que l'on donne au concierge d'une maison qu'on loue, ainsi qu'au domestique qu'on veut arrêter. — Ne pas dire *dernier* à Dieu.

DÉNIGREMENT n. m. Action de dénigrer.

DÉNIGRER v. tr. Chercher par son langage à faire perdre à quelqu'un la considération, l'estime publique.

DÉNIGREUR n. m. Celui qui dénigre.

DÉNOMBREMENT n. m. Énumération; compte détaillé, soit de personnes, soit de choses.

DÉNOMBRER v. tr. Faire un dénombrement.

DÉNOMINATEUR n. m. Celui des deux termes d'une fraction qui marque en combien de parties on suppose l'unité divisée.

DÉNOMINATIF, IVE adj. Qui sert à nommer.

DÉNOMINATION n. f. Désignation d'une personne ou d'une chose par un nom qui en exprime l'état, la qualité, etc.

DÉNOMMER v. tr. *Prat.* Nommer une personne dans un acte.

DÉNONCER v. tr. Déclarer, publier, faire connaître : *dénoncer comme hérétique, comme coupable.*

DÉNONCIATEUR, TRICE n. Qui dénonce à la justice, à l'autorité.

DÉNONCIATION n. f. Accusation, délation.

DÉNOTER v. tr. Désigner, marquer.

DÉNOUEMENT ou **Dénoûment** n. m. Incident qui termine; solution d'une affaire compliquée; point où aboutit une intrigue épique ou dramatique.

DÉNOUER v. tr. Défaire un nœud. *Fig. Dénouer une intrigue*, la démêler.

DÉNOÛMENT n. m. V. *Dénouement.*

DENRÉE n. f. Se dit de toute marchandise qui s'enlève facilement, mais surtout des productions de la terre.

DENSE adj. Compacte. Se dit des corps qui, comme l'*or*, le *plomb*, contiennent beaucoup de matière en peu de volume.

† **DENSITÉ** n. f. Qualité de ce qui

est dense ; rapport du poids d'un corps à son volume.

DENT n. f. Chacun des petits os enchâssés dans la mâchoire, qui servent à broyer les aliments. *Dents de lait*, les dents du premier âge ; *dents de sagesse*, les quatre dernières, qui poussent entre 20 et 30 ans. *Par ext. : les dents d'un peigne, d'une scie. Fig. Coup de dent*, médisance ; *être sur les dents*, fatigué, harassé ; *ne pas desserrer les dents*, se taire obstinément ; *parler entre les dents*, bas et peu distinctement ; *déchirer à belles dents*, médire outrageusement de quelqu'un ; *avoir une dent contre quelqu'un*, lui en vouloir.

DENTAIRE adj. Qui a rapport aux dents : *nerf dentaire*.

DENTAL, ALE, adj. Se dit des consonnes qui, comme *d, t*, se prononcent avec les dents. S. f. : *une dentale*.

DENTÉ, ÉE adj. Qui a des pointes en dents : *feuille, roue dentée*.

DENTÉE n. f. Coup de dent qu'un lévrier donne au gibier.

DENTELÉ, ÉE adj. Taillé en forme de dents.

DENTELER v. tr. Faire des découpures, des entailles en forme de dents. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

DENTELLE n. f. Tissu léger et à jour, fait avec du fil, de la soie, ou des fils d'or, d'argent, etc.

DENTELLIÈRE n. f. Ouvrière qui fait de la dentelle.

DENTELURE n. f. Ouvrage d'architecture dentelé.

DENTICULE n. f. Dent très-petite. N. m. pl. Ornement d'architecture en forme de dents.

DENTIER n. m. Rang de dents artificielles.

DENTIFRICE adj. et n. m. Composition pour nettoyer, blanchir les dents : *poudre dentifrice, un bon dentifrice*.

DENTIROSTRES n. m. pl. Famille d'oiseaux de l'ordre des passereaux.

DENTISTE n. m. Chirurgien qui ne s'occupe que de ce qui concerne les dents.

DENTITION n. f. Sortie naturelle des dents.

DENTURE n. f. Ordre dans lequel les dents sont rangées : *une belle denture*.

DÉNUDATION n. f. État d'une dent, d'un os mis à nu.

DÉNUDER v. tr. Dépouiller un arbre de son écorce, un os de la chair qui le recouvre.

DÉNUÉ, ÉE adj. Dépourvu : *dénué d'argent*.

DÉNUEMENT ou **Dénûment** n. m. Manque complet des choses nécessaires.

DÉNUER v. tr. Priver, dépouiller des choses nécessaires.

DÉNÛMENT n. m. V. *Dénuement*.

DÉPALISSAGE n. m. Action de dépalisser.

DÉPALISSER v. tr. Défaire un palissage.

DÉPAQUETER v. tr. Défaire un paquet. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

DÉPAREILLER v. tr. Oter l'une de deux ou plusieurs choses pareilles.

DÉPARER v. tr. Rendre moins agréable : *ce costume le dépare*.

DÉPARIER v. tr. Oter l'une des deux choses qui font la paire : *déparier des gants*.

DÉPARLER v. int. Cesser de parler. Ne s'emploie qu'avec la négation : *il ne déparle pas. Fam.*

DÉPART n. m. Action de partir.

DÉPARTEMENT n. m. Attribution des divers ministres : *département de l'intérieur, de la guerre*, etc.; chacune des 89 divisions principales du territoire français.

DÉPARTEMENTAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport au département.

DÉPARTIR v. tr. (se conj. comme *partir*.) Distribuer : *départir une somme aux pauvres*. **Se départir** v. pr. Se désister, renoncer.

DÉPASSER v. tr. Aller au delà, devancer. *Fig.* Excéder : *ce travail dépasse mes forces*.

DÉPAVAGE n. m. Action de dépaver.

DÉPAVER v. tr. Oter le pavé.

DÉPAYSEMENT n. m. Action de dépayser.

DÉPAYSER v. tr. Faire changer de pays. *Fig. Etre dépaysé*, dérouté, désorienté.

DÉPÉCEMENT n. m. Action de dépecer.

DÉPECER v. tr. Mettre en pièces. — Prend un *e* ouvert devant une syllabe muette.

DÉPECEUR n. m. Celui qui dépèce.

DÉPÊCHE n. f. Lettre concernant les affaires publiques. Pl. Correspondance commerciale.

DÉPÊCHER v. tr. Faire promptement : *dépêcher un travail;* envoyer en toute diligence : *dépêcher un courrier*. V. pr. Se hâter.

DÉPEINDRE v. tr. Décrire et représenter par le discours.

DÉPENAILLÉ, ÉE adj. Déguenillé.

DÉPENAILLEMENT n. m. Etat d'une personne dépenaillée.

DÉPENDAMMENT adv. D'une manière dépendante. *Peu usité.*

DÉPENDANCE n. f. Sujétion, subordination. Se dit surtout en parlant d'une terre qui dépend d'une autre. Pl. Tout ce qui dépend d'une maison, d'un héritage.

DÉPENDANT, E adj. Subordonné.

DÉPENDRE v. tr. Détacher ce qui était pendu.

DÉPENDRE v. int. Être sous la dépendance, à la disposition de quelqu'un; faire partie de. *Fig.* Etre la conséquence : *notre bonheur dépend de notre conduite;* provenir : *l'effet dépend de la cause.*

DÉPENS n. m. pl. Déboursés, frais d'un procès. **Aux dépens de** loc. prép. A la charge, aux frais de quelqu'un. *Fig.* Au détriment : *aux dépens de l'honneur. Rire aux dépens de quelqu'un,* s'en moquer, s'en amuser.

DÉPENSE n. f. Emploi d'argent; endroit où l'on dépose les provisions; lieu où se tient le dépensier.

DÉPENSER v. tr. Employer de l'argent pour un achat quelconque; consommer.

DÉPENSIER, IÈRE adj. et n. Qui aime la dépense. N. m. Celui qui, dans une communauté, dans un établissement, est chargé de la dépense pour les provisions.

DÉPERDITION n. f. Perte, diminution.

DÉPÉRIR v. int. S'affaiblir, s'étioler : *sa santé dépérit, cette fleur dépérit.*

DÉPÉRISSEMENT n. m. Etat d'une chose qui dépérit.

DÉPERSUADER v. tr. Détromper; enlever la persuasion.

DÉPÊTRER v. tr. Débarrasser les pieds empêtrés. **Se dépêtrer** v. pr. Se tirer d'une position difficile, d'un travail ennuyeux.

DÉPEUPLEMENT n. m. Action de dépeupler un pays.

DÉPEUPLER v. tr. Dégarnir d'habitants. *Par ext.: dépeupler un étang, une forêt,* etc.

DÉPIÉCER v. tr. Démembrer. — Pour la conj. V. *accélérer.*

DÉPILATIF, IVE adj. Qui fait tomber le poil, les cheveux.

DÉPILATION n. f. Action de dépiler; son effet.

DÉPILATOIRE adj. et n. m. Drogue, pâte pour faire tomber le poil.

DÉPILER v. tr. Faire tomber le poil, les cheveux.

DÉPIQUAGE n. m. *Agr.* Action de dépiquer le grain.

DÉPIQUER v. tr. Défaire les piqûres faites à une étoffe. *Agr.* Faire sortir le grain de son épi.

DÉPISTER v. tr. *Chasse.* Découvrir le gibier à la piste. *Fig.* Découvrir la demeure de quelqu'un; faire perdre sa trace à quelqu'un qui nous suit.

DÉPIT n. m. Chagrin mêlé d'un peu de colère. **En dépit de** loc. prép. Malgré. *En dépit du bon sens,* très-mal.

DÉPITER v. tr. Causer du dépit. **Se dépiter** v. pr. Prendre du dépit.

DÉPLACÉ, ÉE adj. Qui n'est pas à la place qui lui convient. *Fig.* Qui manque aux convenances : *propos déplacés.*

DÉPLACEMENT n. m. Action de déplacer, de se déplacer.

DÉPLACER v. tr. Changer une chose de place.

DÉPLAIRE v. int. Ne pas plaire; fâcher, offenser. *Ne vous en déplaise,* quoi que vous en pensiez.

DÉPLAISAMMENT adv. D'une manière déplaisante.

DEPLAISANCE n. f. Répugnance, dégoût.

DÉPLAISANT, E adj. Qui déplaît : *manières déplaisantes.*

DÉPLAISIR n. m. Mécontentement; chagrin.

DÉPLANTER v. tr. Arracher pour planter ailleurs.

DÉPLANTOIR n. m. Instrument pour déplanter.

DÉPLIER v. tr. Étendre une chose qui était pliée.

DÉPLISSER v. tr. Défaire les plis.

DÉPLOIEMENT ou **Déploîment** n. m. Action de déployer; état de ce qui est déployé : *le deploiement d'une étoffe, un grand déploiement de forces.*

DÉPLORABLE adj. Qui mérite d'être déploré; digne de compassion, de pitié : *état, situation déplorable.*

DÉPLORABLEMENT adv. D'une manière déplorable.

DÉPLORER v. tr. Plaindre avec un sentiment de compassion.

DÉPLOYER v. tr. Développer : *déployer un mouchoir. Fig.* Montrer, étaler : *déployer son zèle, son éloquence. Rire à gorge déployée,* aux éclats.

DÉPLUMER v. tr. Oter les plumes.

DÉPOCHER v. tr. Tirer de la poche, débourser.

DÉPOÉTISER v. tr. Oter la poésie.

DÉPOLIR v. tr. Oter l'éclat, le poli.

DÉPOLISSAGE n. m. Action de dépolir.

DÉPONENT adj. m. Verbe latin qui a la forme passive et le sens actif.

DÉPOPULARISATION n. f. Perte de la popularité.

DÉPOPULARISER v. tr. Faire perdre l'affection du peuple.

DÉPOPULATION n. f. Etat d'un pays dépeuplé.

DÉPORT n. m. (*Bourse*). Demande d'attendre un cours plus élevé pour vendre des rentes ou des obligations.

DÉPORTATION n. f. Action de déporter.

DÉPORTÉ n. m. Condamné à la déportation.

DÉPORTEMENTS n. m. pl. Mœurs dissolues, conduite débauchée.

DÉPORTER v. tr. Bannir, transporter les condamnés politiques dans les colonies.

DÉPOSANT, E n. Qui fait une déposition devant le juge; qui dépose de l'argent à la caisse d'épargne.

DÉPOSER v. tr. Poser une chose que l'on portait. *Fig.* Destituer : *déposer un roi;* abdiquer : *déposer la couronne;* donner en garantie : *déposer un cautionnement;* former un dépôt : *ce vin dépose beaucoup de lie. Déposer son bilan*, faire faillite. V. int. Faire une déposition : *déposer d'un fait.*

DÉPOSITAIRE n. Personne à qui l'on confie une chose.

DÉPOSITION n. f. Acte par lequel on retire une dignité : *déposition d'un roi;* ce qu'un témoin dépose en justice.

DÉPOSSÉDER v. tr. Oter la possession. — Pour la conj. V. *accélérer.*

DÉPOSSESSION n. f. Action de déposséder.

DÉPOSTER v. tr. Chasser d'un poste.

DÉPÔT n. m. Action de déposer; chose déposée; sédiment : *le dépôt du vin. Guerre.* Lieu où se font les recrues d'un corps; où sont déposées les archives de la guerre. *Méd.* Abcès, tumeur. *Dépôt de mendicité*, établissement public où l'on nourrit les personnes âgées et sans ressources.

DÉPOTER v. tr. Oter une plante d'un pot; changer le vin de vase.

DÉPOUDRER v. tr. Faire tomber la poudre des cheveux, d'une perruque.

DÉPOUILLE n. f. Peau dont se dépouillent certains animaux, tels que le *serpent*, le *ver à soie*, etc.; tout ce que laisse un mourant. Pl. Tout ce que l'on prend à l'ennemi. *Dépouille mortelle*, corps de l'homme après la mort.

DÉPOUILLEMENT n. m. Etat de celui qui est ou s'est dépouillé de ses biens; extrait d'un compte, etc. *Dépouillement du scrutin*, son résultat.

DÉPOUILLER v. tr. Arracher, enlever la peau d'un animal; ôter les vêtements de quelqu'un, le dévaliser; faire le relevé, l'examen d'un compte, d'un inventaire, etc.; compter les votes d'un scrutin. *Fig.* Priver : *dépouiller quelqu'un de sa charge;* se défaire de, en parlant des sentiments : *dépouiller toute honte.*

DÉPOURVOIR v. tr. (ne s'emploie guère qu'à l'infinitif, au passé défini, au participe passé et à tous les temps composés). Dégarnir de ce qui est nécessaire : *se dépourvoir d'argent.*

DÉPOURVU, E adj. Privé : *dépourvu d'esprit.* **Au dépourvu** loc. adv. A l'improviste, sans être préparé.

DÉPRAVATEUR, TRICE adj. Qui déprave.

DÉPRAVATION n. f. *Méd.* Altération : *la dépravation du sang. Fig.* Corruption : *dépravation des mœurs.*

DÉPRAVÉ, ÉE adj. Gâté, corrompu, vicieux : *goût dépravé.*

DÉPRAVER v. tr. Altérer : *dépraver l'estomac. Fig.* Pervertir, corrompre, gâter.

DÉPRÉCIATEUR, TRICE n. m. Qui déprécie.

DÉPRÉCIATION n. f. Etat d'une chose dépréciée : *dépréciation de l'or, du papier-monnaie.*

DÉPRÉCIER v. tr. Rabaisser la valeur d'une chose, le mérite de quelqu'un.

DÉPRÉDATEUR, TRICE n. Qui fait des déprédations.

DÉPRÉDATIF, IVE adj. Qui a le caractère de la déprédation.

DÉPRÉDATION n. f. Pillage, vol avec dégât, commis surtout par un administrateur : *la déprédation des biens d'un pupille.*

DÉPRENDRE v. tr. Détacher, séparer.

DÉPRESSION n. f. *Phys.* Abaissement par la pression : *la dépression du mercure dans un tube.*

DÉPRIER v. tr. Retirer une invitation.

DÉPRIMER v. tr. Abaisser en pesant dessus.

DÉPRISER v. tr. Rabaisser la valeur : *dépriser une marchandise.*

DE PROFUNDIS (*mots latins*) (*dé profondice*) n. m. Prière pour les morts.

DEPUIS prép. de temps : *depuis la création ;* de lieu : *depuis le Rhin jusqu'à l'Océan ;* d'ordre : *depuis le premier jusqu'au dernier.* Adv. de temps : *je ne l'ai pas vu depuis.* **Depuis que** loc. conj.

DÉPURATIF, IVE adj. et n. m. Propre à dépurer le sang : *sirop dépuratif, un bon dépuratif.*

DÉPURATION n. f. Action de dépurer ; ses effets : *la dépuration du sang, des métaux.*

DÉPURATOIRE adj. Qui sert, qui est propre à dépurer : *fontaine, remède dépuratoire.*

DÉPURER v. tr. Rendre plus pur : *dépurer l'eau, le sang, les métaux.*

DÉPUTATION n. f. Envoi de personnes chargées d'un message ; fonctions de député.

DÉPUTÉ n. m. Personnage envoyé en mission par une nation, un souverain, etc. Se dit surtout de celui qui est envoyé dans une assemblée pour s'occuper des intérêts généraux d'un pays : *Chambre des députés.*

DÉPUTER v. tr. Envoyer comme député.

DÉRACINEMENT n. m. Action de déraciner.

DÉRACINER v. tr. Arracher de terre un arbre, une plante avec ses racines. *Fig.* Extirper, faire disparaître ; *déraciner un abus, une erreur.*

DÉRADER v. int. *Mar.* Etre forcé par les vents de quitter une rade.

DÉRAIDIR ou **Déroidir** v. tr. Oter la raideur.

DÉRAILLEMENT n. m. Action de dérailler.

DÉRAILLER v. int. Sortir des rails.

DÉRAISON n. f. Manque de raison.

DÉRAISONNABLE adj. Qui manque de raison.

DÉRAISONNABLEMENT adv. D'une manière déraisonnable.

DÉRAISONNEMENT n. m. Action de déraisonner.

DÉRAISONNER v. int. Tenir des discours dénués de raison.

DÉRANGEMENT n. m. Action de déranger ; état de ce qui est dérangé. *Fig.* Désordre, changement : *dérangement des affaires, de la santé.*

DÉRANGER v. tr. Oter une chose de sa place. *Fig.* Altérer la santé ; détourner quelqu'un de ses habitudes, de son devoir. V. pr. *La pendule s'est dérangée,* va mal.

DÉRATÉ n. m. A qui on a ôté la rate. *Fig. Courir comme un dératé,* très-vite.

DÉRATER v. tr. Oter la rate : *dérater un chien de chasse.*

DERECHEF adv. De nouveau.

DÉRÉGLEMENT n. m. Désordre : *le déréglement des saisons, du pouls. Fig.* Désordre moral : *déréglement des passions.*

DÉRÉGLER v. tr. Déranger : *le froid dérègle les horloges. Fig. Vie déréglée,* dissolue ; *passions déréglées,* sans bornes. Pour la conj. V. *accélérer.*

DÉRIDER v. tr. Faire disparaître les rides ; rendre moins sérieux, égayer. V. pr. Devenir plus gai.

DÉRISION n. f. Moquerie amère.

DÉRISOIRE adj. Dit ou fait par dérision : *proposition dérisoire.*

DÉRIVATIF, IVE adj. et n. m. *Méd.* Qui produit une dérivation : *saignée dérivative ; les sinapismes, les vésicatoires, les purgatifs sont des dérivatifs.*

DÉRIVATION n. f. Action de détourner les eaux. *Méd.* Action de déplacer le sang, les humeurs. *Gram.* Origine qu'un mot tire d'un autre.

DÉRIVE n. f. Déviation de la route d'un vaisseau causée par les vents ou les courants : *aller à la dérive.*

DÉRIVÉ n. m. Mot qui dérive d'un autre : **fruitier** *est un dérivé de* **fruit.**

DÉRIVER v. int. *Mar.* S'éloigner du bord, du rivage ; s'écarter de sa route. *Fig.* Venir, provenir. *Gram.* Tirer son origine.

DERME n. m. *Méd.* Tissu principal de la peau.

DERMOBRANCHES n. m. pl. Famille de mollusques gastéropodes.

DERMOLOGIE n. f. Traité sur la peau.

DERNIER, IÈRE adj. Qui vient après tous les autres ; précédent : *l'an dernier ;* le plus vil : *le dernier des hommes ;* extrême : *dernier degré de perfection.*

DERNIÈREMENT adv. Depuis peu.

DÉROBER v. tr. Prendre furtivement le bien d'autrui. *Fig.* Soustraire : *dérober un criminel à la mort ;* cacher : *dérober sa marche ; les nuages dérobent le ciel aux regards.* **Se dérober** v. pr. Se soustraire. *Fig.* Faiblir : *ses*

genoux se dérobent sous lui. Adj. *Escalier dérobé*, secret. **A la dérobée** loc. adv. En cachette, furtivement.

DÉROGATION n. f. Action de déroger à une loi, à un contrat.

DÉROGATOIRE adj. Qui contient une dérogation : *clause dérogatoire.*

DÉROGER v. int. Etablir une disposition contraire à une loi, à un acte antérieur; manquer à sa dignité; faire une chose qui fait déchoir de la noblesse : *jadis le noble qui se faisait marchand dérogeait.*

DÉROIDIR v. tr. V. *Déraidir.*

DÉROUGIR v. tr. Faire perdre la rougeur. V. int. Devenir moins rouge.

DÉROUILLER v. tr. Enlever la rouille. *Fig.* Polir, façonner les manières, l'esprit de quelqu'un.

DÉROULEMENT n. m. Action de dérouler.

DÉROULER v. tr. Étendre ce qui était roulé.

DÉROUTE n. f. Fuite de troupes vaincues et en désordre.

DÉROUTER v. tr. Rompre les mesures; troubler.

DERRIÈRE prép. En arrière de, de l'autre côté : *se cacher derrière un arbre.* Adv. Après, à la suite de : *allez devant, j'irai derrière.* **Sens devant derrière** loc. adv. Le devant à la place du derrière.

DERRIÈRE n. m. Partie postérieure d'un objet; partie inférieure et postérieure du corps de l'homme.

DERVICHE ou **Dervis** (*vice*) n. m. Religieux musulman.

DES art. contracté pour *de les.*

DÈS prép. de temps ou de lieu. Depuis : *dès l'enfance, dès sa source;* à partir de : *dès demain.* **Dès lors** loc. adv. Aussitôt; conséquemment. **Dès que** loc. conj. Aussitôt que, puisque : *dès qu'il sera ici, dès que vous le voulez.*

DÉSABUSEMENT n. m. Action de désabuser.

DÉSABUSER v. tr. Tirer d'erreur.

DÉSACCORD n. m. Dissentiment.

DÉSACCORDER v. tr. Détruire l'accord d'un instrument de musique.

DÉSACCOUPLER v. tr. Séparer des choses qui étaient par couple.

DÉSACCOUTUMER v. tr. Faire perdre une habitude.

DÉSACHALANDER v. tr. Faire perdre les chalands, les pratiques.

DÉSAFFECTION n. f. Cessation de l'affection.

DÉSAFFECTIONNER v. tr. Faire perdre l'affection.

DÉSAGRÉABLE adj. Qui déplaît.

DÉSAGRÉABLEMENT adv. D'une manière désagréable.

DÉSAGRÉER v. int. Déplaire.

DÉSAGRÉMENT n. m. Sujet de déplaisir, de chagrin.

DÉSAJUSTER v. tr. Déranger ce qui est ajusté.

DÉSALTÉRER v. tr. Apaiser la soif. — Pour la conj. V. *accélérer.*

DÉSANCRER v. int. Lever l'ancre.

DÉSAPPAREILLAGE n. m. Action de désappareiller.

DÉSAPPAREILLER v. tr. Faire les manœuvres contraires à celles qu'on fait pour appareiller.

DÉSAPPARIER v. tr. Séparer un couple d'oiseaux.

DÉSAPPOINTEMENT n. m. Déception.

DÉSAPPOINTER v. tr. Tromper l'espoir.

DÉSAPPRENDRE v. tr. Oublier ce qu'on avait appris.

DÉSAPPROBATEUR, TRICE adj. Qui désapprouve.

DÉSAPPROBATION n. f. Action de désapprouver.

DÉSAPPROPRIER (SE) v. pr. Renoncer à une propriété.

DÉSAPPROUVER v. tr. Blâmer, condamner.

DÉSARÇONNER v. tr. Mettre hors des arçons. *Fig.* Confondre quelqu'un dans une discussion. *Fam.*

DÉSARGENTER v. tr. Enlever la couche d'argent qui recouvrait un objet argenté.

DÉSARMEMENT n. m. Action de désarmer; licenciement des troupes.

DÉSARMER v. tr. Enlever à quelqu'un ses armes. *Fig.* Fléchir : *désarmer la colère.* V. int. Poser les armes, cesser de faire la guerre.

DÉSARROI n. m. Désordre, confusion.

DÉSARTICULATION n. f. Action de désarticuler.

DÉSARTICULER v. tr. *Anat.* Défaire les articulations des os, des jointures.

DÉSASSEMBLER v. tr. Disjoindre des pièces de charpente, de menuiserie.

DÉSASSOCIER v. tr. Rompre une association.

DÉSASSORTIR v. tr. Oter ou dé-

placer quelques-unes des choses qui étaient assorties.

DÉSASTRE n. m. Calamité, grand malheur.

DÉSASTREUSEMENT adv. D'une manière désastreuse.

DÉSASTREUX, EUSE adj. Funeste, malheureux.

DÉSAVANTAGE n. m. Infériorité en quelque genre que ce soit; préjudice : *l'affaire a tourné à son désavantage.*

DÉSAVANTAGER v. tr. Traiter avec désavantage, donner moins qu'aux autres.

DÉSAVANTAGEUSEMENT adv. D'une manière désavantageuse.

DÉSAVANTAGEUX, EUSE adj. Qui cause, peut causer du désavantage.

DÉSAVEU n. m. Dénégation; acte par lequel on désavoue.

DÉSAVEUGLER v. tr. Tirer quelqu'un de son aveuglement.

DÉSAVOUABLE adj. Qui peut être désavoué.

DÉSAVOUER v. tr. Nier avoir dit ou fait quelque chose; ne pas vouloir reconnaître une chose pour sienne; déclarer qu'on n'a pas autorisé quelqu'un en ce qu'il a fait : *désavouer un ambassadeur. Fig.* Condamner : *faire ce que la morale désavoue.*

DESCELLER v. tr. Oter ce qui est scellé, comme une patte, un gond, etc.; enlever le sceau d'un titre, d'un acte.

DESCENDANCE n. f. Filiation, postérité.

DESCENDANT, E adj. Qui descend : *marée descendante. Ligne descendante,* postérité de quelqu'un. N. m. pl. Ceux qui tirent leur origine de quelqu'un : *les descendants de Noé.*

DESCENDRE v.int. Aller de haut en bas; s'étendre jusqu'en bas. *Mus.* Baisser : *descendre d'un ton. Fig. Descendre au tombeau,* mourir; *toute sagesse descend d'en haut,* en vient; *descendre à un hôtel,* aller pour y loger; *le baromètre descend,* baisse; *les Français descendent des Germains,* tirent leur origine; *la justice a descendu sur les lieux,* s'y est transportée. — Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être,* selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. V. tr. Mettre plus bas : *descendre un tableau. Descendre la garde,* en être relevé.

DESCENTE n. f. Action de descendre; pente. *Descente de justice,* visite d'un lieu par des magistrats pour y faire des perquisitions. *Arch.* Tuyau d'écoulement pour les eaux. *Chir.* Hernie.

DESCRIPTIF, IVE adj. Qui a pour objet de décrire : *poésie descriptive.*

DESCRIPTION n. f. Discours écrit ou parlé, par lequel on décrit.

DESCRIPTIVE adj. f. *Géométrie descriptive,* celle qui a pour objet la représentation de l'étendue par le moyen des projections. *Anatomie descriptive,* celle qui s'attache plus particulièrement à la description des formes et de la figure de chaque organe.

DÉSEMBALLAGE n. m. Action de désemballer.

DÉSEMBALLER v. tr. Oter les marchandises d'une balle, d'une caisse, etc.

DÉSEMBARQUEMENT n. m. Action de désembarquer.

DÉSEMBARQUER v. tr. Tirer hors d'un navire.

DÉSEMBOURBER v. tr. Tirer de la bourbe.

DÉSEMPARER v. int. Abandonner le lieu où l'on est. *Fig. Sans désemparer,* sans quitter la place, sans interruption. V. tr. *Désemparer un vaisseau,* le mettre hors d'état de servir, en rompant ses manœuvres, ses mâts, etc.

DÉSEMPESER v. tr. Oter l'empois du linge. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

DÉSEMPLIR v. tr. Vider en partie, rendre moins plein. V. int. Ne s'emploie guère qu'avec la négation : *la maison ne désemplit pas.*

DÉSEMPRISONNER v. tr. Faire sortir de prison.

DÉSENCHAÎNER v. tr. Oter les chaînes. **Se désenchaîner** v. pr. Se débarrasser de ses chaînes.

DÉSENCHANTEMENT n. m. Cessation de l'enchantement; désillusion.

DÉSENCHANTER v. tr. Rompre l'enchantement, le prestige, l'illusion.

DÉSENCHANTEUR adj. m. Qui désenchante.

DÉSENCLOUER v. tr. Oter le clou qui avait été enfoncé dans la lumière d'un canon.

DÉSENCOMBREMENT n. m. Action de désencombrer.

DÉSENCOMBRER v. tr. Oter les encombrements : *désencombrer la voie publique.*

DÉSENFILER v. tr. Retirer le fil passé dans une aiguille.

DÉSENFLER v. tr. Dégonfler. V. int. Cesser d'être enflé. — Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être,* suivant que l'on veut exprimer l'action ou l'état.

DÉSENFLURE n. f. Diminution ou cessation d'enflure.

DÉSENGRENER v. tr. Détacher

un engrenage. — Pour la conj. V. *Amener*.

DÉSENIVRER v. tr. Faire passer l'ivresse.

DÉSENLAIDIR v. tr. Rendre moins laid. V. int. Devenir moins laid.

DÉSENNUYER v. tr. Dissiper l'ennui.

DÉSENRAYER v. tr. Oter la corde, la chaîne, etc., qui enrayait une roue.

DÉSENRHUMER v. tr. Faire cesser le rhume.

DÉSENROUER v. tr. Faire cesser l'enrouement.

DÉSENSORCELER v. tr. Délivrer de l'ensorcellement. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

DÉSENSORCELLEMENT n. m. Action de désensorceler.

DÉSENTRAVER v. tr. Oter les entraves.

DÉSERT, E adj. Inhabité ; très-peu fréquenté.

DÉSERT n. m. Lieu désert.

DÉSERTER v. tr. Abandonner un lieu. *Fig. : déserter la bonne cause*. V. int. Passer à l'ennemi ; quitter le service militaire sans congé.

DÉSERTEUR n. m. Militaire qui déserte.

DÉSERTION n. f. Action de déserter. *Fig.* Changement de parti politique.

DÉSESPÉRANT, E adj. Qui jette dans le désespoir.

DÉSESPÉRÉ, ÉE adj. et n. Plongé dans le désespoir : *famille désespérée ;* qui ne donne plus d'espoir : *malade désespéré ;* furieux : *agir en désespéré*.

DÉSESPÉRÉMENT adv. Avec excès, éperdûment.

DÉSESPÉRER v. int. Perdre l'espérance : *je ne désespère pas qu'il ne réussisse*, *je désespère qu'il réussisse*. V. tr. Mettre au désespoir ; tourmenter, affliger au dernier point. — Pour la conj. V. *accélérer*.

DÉSESPOIR n. m. Perte de l'espérance. Se dit aussi de ce qui désole : *cet enfant est le désespoir de sa famille*.

DÉSHABILLÉ n. m. Vêtement négligé que l'on porte dans son intérieur.

DÉSHABILLER v. tr. Oter à quelqu'un les habits dont il est revêtu.

DÉSHABITUER v. tr. Faire perdre une habitude.

DÉSHERBER v. tr. Enlever les herbes.

DÉSHÉRENCE n. f. Droit qu'a l'Etat de recueillir la succession des personnes mortes sans héritiers.

DÉSHÉRITER v. tr. Priver quelqu'un de sa succession.

DÉSHONNÊTE adj. Contraire à la bienséance, à la pudeur.

DÉSHONNÊTEMENT adv. D'une manière déshonnête.

DÉSHONNÊTETÉ n. f. Vice de ce qui est déshonnête.

DÉSHONNEUR n. m. Honte, opprobre.

DÉSHONORANT, E adj. Qui déshonore.

DÉSHONORER v. tr. Ternir, ôter l'honneur. *Déshonorer sa famille*, lui faire déshonneur.

DÉSIGNATIF, IVE adj. Qui désigne, qui spécifie.

DÉSIGNATION n. f. Action de désigner ; choix, nomination : *désignation d'un successeur*.

DÉSIGNER v. tr. Indiquer par des marques qui font reconnaître ; fixer : *désignez-moi l'heure et le lieu ;* nommer d'avance : *désigner son successeur*.

DÉSILLUSIONNER v. tr. Faire cesser les illusions.

DÉSINCORPORER v. tr. Séparer une chose du corps auquel elle avait été incorporée.

DÉSINENCE n. f. *Gram.* Terminaison des mots.

DÉSINFATUER v. tr. Désabuser quelqu'un sur une chose, ou sur une personne dont il était infatué. *Fam.*

DÉSINFECTANT, ANTE adj. Qui désinfecte : *substance désinfectante*. N. m. : *le chlore est un désinfectant*.

DÉSINFECTER v. tr. Faire cesser l'infection de l'air, d'un appartement, etc.

DÉSINFECTION n. f. Action de désinfecter.

DÉSINTÉRESSÉ, ÉE adj. Qui ne fait rien par motif d'intérêt.

DÉSINTÉRESSEMENT n. m. Oubli, sacrifice de son propre intérêt.

DÉSINTÉRESSER v. tr. Mettre quelqu'un hors d'intérêt en l'indemnisant.

DÉSINVITER v. tr. Revenir sur une invitation faite.

DÉSINVOLTURE n. f. Tournure remplie de grâce, d'aisance.

DÉSIR n. m. Mouvement de l'âme qui aspire à la possession d'un bien.

DÉSIRABLE adj. Qui mérite d'être désiré.

DÉSIRER v. tr. Avoir désir, envie d'une chose.

DÉSIREUX, EUSE adj. Qui désire avec ardeur.

DÉSISTEMENT n. m. Action de se désister.

DÉSISTER (SE) v. pr. Se départir de quelque chose, y renoncer.

DÉSOBÉIR v. int. Ne pas obéir.

DÉSOBÉISSANCE n. f. Action de désobéir.

DÉSOBÉISSANT, E adj. et n. Qui désobéit.

DÉSOBLIGEAMMENT adv. D'une manière désobligeante.

DÉSOBLIGEANCE n. f. Disposition à désobliger.

DÉSOBLIGEANT, E adj. Qui désoblige.

DÉSOBLIGEANTE n. f. Voiture pour une seule personne.

DÉSOBLIGER v. tr. Causer de la peine, du déplaisir.

DÉSOBSTRUER v. tr. Débarrasser de ce qui obstrue.

DÉSOCCUPÉ, ÉE adj. Qui est sans occupation.

DÉSŒUVRÉ, ÉE adj. et n. Qui n'a rien à faire, qui ne sait pas s'occuper.

DÉSŒUVREMENT n. m. Etat d'une personne désœuvrée.

DÉSOLANT, E adj. Qui désole.

DÉSOLATEUR, TRICE adj. et n. Qui désole, ravage, détruit : *fléau désolateur.*

DÉSOLATION n. f. Ruine entière, destruction ; extrême affliction.

DÉSOLÉ, ÉE adj. Affligé : *mère désolée ;* ravagé : *ville, province désolée par la guerre.*

DÉSOLER v. tr. Ravager, détruire ; causer une grande affliction.

DÉSOPILANT, E adj. Propre à désopiler : *verve désopilante.*

DÉSOPILATION n. f. Action de désopiler.

DÉSOPILER v. tr. Faire rire. *Fam.*

DÉSORDONNÉ, ÉE adj. Déréglé, sans frein. *Fig.* Excessif : *faim désordonnée.*

DÉSORDONNÉMENT adv. D'une manière désordonnée.

DÉSORDRE n. m. Défaut d'ordre, confusion : *desordre dans les finances,* querelles, dissensions intestines : *désordre dans l'Etat. Fig.* Déréglement des mœurs : *vivre dans le désordre ;* trouble, égarement : *désordre des sens.*

DÉSORGANISATEUR, TRICE adj. Qui désorganise.

DÉSORGANISATION n. f. Action de désorganiser ; état de ce qui est désorganisé.

DÉSORGANISER v. tr. Troubler l'ordre, jeter la confusion dans... ; détruire l'organisation : *désorganiser une administration.*

DÉSORIENTER v. tr. Faire perdre à quelqu'un son chemin, la direction qu'il doit suivre. *Fig.* Déconcerter : *cette question l'a tout désorienté.*

DÉSORMAIS adv. Dorénavant, à l'avenir.

DÉSOSSEMENT n. m. Action de désosser.

DÉSOSSER v. tr. Oter les os.

DÉSOXYDATION n. f. Action de désoxyder.

DÉSOXYDER ou **Désoxygéner** v. tr. Enlever l'oxygène d'une substance.

DESPACHEUR n. m. Courtier d'assurances maritimes.

DESPOTE n. m. Souverain qui gouverne arbitrairement. *Fig.* Celui qui veut dominer sur ceux qui l'environnent.

DESPOTIQUE adj. Arbitraire, tyrannique : *gouvernement despotique.*

DESPOTIQUEMENT adv. D'une manière despotique.

DESPOTISME n. m. Pouvoir absolu et arbitraire.

DESSAISIR (SE) v. pr. Céder ce qu'on avait en sa possession : *se dessaisir d'un titre.*

DESSAISISSEMENT n. m. Action de se dessaisir.

DESSALER v. tr. Rendre moins salé.

DESSANGLER v. tr. Lâcher, défaire les sangles.

DESSÈCHEMENT n. m. Action de dessécher ; état d'une chose desséchée.

DESSÉCHER v. tr. Rendre sec ; mettre à sec. *Fig. : dessécher le cœur, l'esprit.* **Se dessécher** v. pr. Devenir sec : *cet arbre se dessèche.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

DESSEIN n. m. Projet, résolution ; intention : *partir dans le dessein de...* **A dessein**, loc. adv. Exprès.

DESSELLER v. tr. Oter la selle de dessus un cheval.

DESSEMELER v. tr. Oter la semelle. — Pour la conj. V. *appeler.*

DESSERRE n. f. *Etre dur à la desserre,* ou *à la détente,* ne se déterminer qu'avec peine à donner de l'argent.

DESSERRER v. tr. Relâcher ce qui est serré. *Ne pas desserrer les dents,* ne pas dire un mot.

DESSERT n. m. Le dernier service d'un repas.

DESSERTE n. f. Mets desservis.

DESSERVANT n. m. Prêtre qui dessert une paroisse, une succursale.

DESSERVIR v. tr. Enlever les plats

de dessus la table ; faire le service d'une paroisse. *Fig.* Nuire à quelqu'un.

DESSICCATIF, IVE adj. et n. m. Qui a la vertu de dessécher les plaies.

DESSICCATION n. f. Action d'enlever aux corps l'humidité superflue qu'ils renferment.

DESSILLER (*déci-ier*) v. tr. Ouvrir, en parlant des yeux, des paupières. *Fig. Dessiller les yeux à quelqu'un*, le désabuser.

DESSIN n. m. Représentation, au crayon, à la plume ou au pinceau, d'objets, de figures, de paysages, etc. ; l'art qui enseigne les procédés du dessin ; plan d'un bâtiment ; ornement d'un tissu, d'une étoffe, etc.

DESSINATEUR n. m. Qui sait dessiner ; qui en fait profession.

DESSINER v. tr. Reproduire, avec le crayon ou la plume, la forme des objets. **Se dessiner** v. pr. Développer ses formes : *sa taille se dessine bien*, approcher d'une conclusion : *les événements se dessinent.*

DESSOLER v. tr. *Agr.* Changer l'ordre des cultures : *dessoler une terre.*

DESSOUDER v. tr. Oter, fondre la soudure.

DESSOÛLER v. tr. Faire cesser l'ivresse. V. int. Cesser d'être ivre.

DESSOUS (*de-çou*) adv. de lieu servant à marquer la situation d'un objet placé sous un autre. Loc. adv. **Au-dessous**, plus bas ; **par-dessous**, dessous ; **là-dessous**, sous cela. Loc. prép. **Au-dessous de**, plus bas que. — Ne pas confondre avec *sous*. V. *dedans.*

DESSOUS (*de-çou*) n. m. Partie inférieure d'une chose.

DESSUS (*de-çu*) adv. de lieu marquant la situation d'une chose qui est sur une autre. Loc. adv. **Là-dessus**, sur cela ; **en dessus, par-dessus, au-dessus, ci-dessus**, sur, plus haut. Loc. prép. **Au-dessus de**, plus haut que : *au-dessus des nuages* ; supérieur à : *être au-dessus de quelqu'un*, plus considérable : *au-dessus de cent francs.* — Ne pas confondre avec *sur*. V. *dedans.*

DESSUS (*de-çu*) n. m. La partie supérieure. *Mus.* Partie la plus haute, opposée à la basse ; celui qui la chante, la joue sur un instrument. *Fig.* Avantage : *avoir le dessus.*

DESTIN n. m. Enchaînement nécessaire et inconnu des événements ; sort, destinée : *nul ne peut fuir son destin.*

DESTINATAIRE n. Celui à qui s'adresse un envoi.

DESTINATION n. f. Ce à quoi une chose est destinée ; lieu où l'on est appelé par ses fonctions, ses affaires : *se rendre à sa destination.*

DESTINÉE n. f. Destin, sort : *accomplir sa destinée.*

DESTINER v. tr. Fixer, déterminer la destination d'une personne ou d'une chose ; préparer, réserver : *à qui destinez-vous ces récompenses ?*

DESTITUABLE adj. Qui peut être destitué.

DESTITUÉ, ÉE adj. Dépourvu : *homme destitué de bon sens.*

DESTITUER v. tr. Oter à un fonctionnaire public sa charge, son emploi.

DESTITUTION n. f. Renvoi d'un fonctionnaire.

DESTRIER n. m. Cheval de bataille. *Vieux.*

DESTRUCTEUR, TRICE adj. et n. Qui détruit.

DESTRUCTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui peut être détruit.

DESTRUCTIF, IVE adj. Qui cause la destruction.

DESTRUCTION n. f. Ruine totale : *destruction d'une ville.*

DESTRUCTIVITÉ n. f. Penchant à détruire : *avoir la bosse de la destructivité.*

DÉSUÉTUDE (*çué*) n. f. Anéantissement des lois, d'un règlement, etc., par le non-usage : *loi tombée en désuétude.*

DÉSUNION n. f. Mésintelligence.

DÉSUNIR v. tr. Disjoindre ; rompre la bonne intelligence entre les personnes.

DÉTACHEMENT n. m. Etat de celui qui est détaché d'une passion, d'un sentiment ; troupe de soldats détachés d'un corps pour une expédition.

DÉTACHER v. tr. Oter les taches.

DÉTACHER v. tr. Dégager une personne ou une chose de ce qui l'attachait : *détacher un chien* ; éloigner, séparer : *détacher les bras du corps* ; tirer des soldats d'un régiment, des troupes d'une armée, des vaisseaux d'une flotte, pour les envoyer en détachement. *Peint.* Faire ressortir les contours des objets. *Fig.* Se dit des engagements, des affections, des occupations qu'on abandonne : *détacher son cœur du monde, des plaisirs.*

DÉTAIL n. m. Vente des marchandises par petites quantités ; récit circonstancié d'un événement, d'une affaire : *les détails d'un procès.* **En détail** loc. adv. Dans toutes ses parties : *examiner en détail.*

DÉTAILLANT, E n. Qui vend en détail.

DÉTAILLER v. tr. Couper en pièces ; vendre en détail. *Fig.* Exposer, raconter avec détail.

DÉTALAGE n. m. Action de détaler des marchandises.

DÉTALER v. tr. Oter les marchan-

dises mises en étalage. V. int. Décamper.

DÉTEINDRE v. tr. Faire perdre la couleur. V. intr. Perdre sa couleur.

DÉTELER v. int. Détacher des animaux attelés. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

DÉTENDRE v. tr. Relâcher ce qui était tendu : *détendre un ressort. Fig. : détendre son esprit fatigué.*

DÉTENIR v. tr. Retenir ce qui n'est pas à soi; tenir en prison.

DÉTENTE n. f. Pièce du ressort d'un fusil qui le fait partir; travail de la vapeur agissant par son élasticité propre dans un cylindre qui ne communique plus avec la chaudière. V. *desserre.*

DÉTENTEUR, TRICE adj. et n. Qui tient, de droit ou non, une chose en sa possession.

DÉTENTION n. f. État d'une personne détenue en prison, ou d'une chose saisie par autorité de justice. *Détention préventive*, temps qu'un accusé passe en prison avant son jugement.

DÉTENU, E n. Qui est en prison.

DÉTERGENT, E adj. *Méd.* Qui nettoie.

DÉTERGER v. tr. *Méd.* Nettoyer au moyen de remèdes.

DÉTÉRIORANT, ANTE adj. Qui est propre à détériorer.

DÉTÉRIORATION n. f. Action de détériorer; résultat de cette action.

DÉTÉRIORER v. tr. Dégrader.

DÉTERMINANT, E adj. Qui détermine.

DÉTERMINATIF, IVE adj. et n. *Gram.* Qui détermine, restreint l'étendue de la signification d'un mot, comme *le, la, les, mon, ce*, etc.

DÉTERMINATION n. f. Résolution qu'on prend après avoir hésité.

DÉTERMINÉ, ÉE adj. Fixe : *heure, époque déterminée ;* hardi : *soldat déterminé.* N. m. Homme audacieux, capable de tout : *c'est un déterminé.*

DÉTERMINÉMENT adv. D'une manière déterminée.

DÉTERMINER v. tr. Indiquer avec précision : *déterminer une distance ;* faire prendre une résolution : *cet événement m'a déterminé à... ;* préciser le sens d'un mot; causer : *déterminer le succès d'une bataille.* **Se déterminer** v. pr. Se résoudre.

DÉTERRER v. tr. Tirer de terre. *Fig.* Découvrir une chose, une personne difficile à trouver.

DÉTERREUR n. m. Celui qui déterre, qui découvre.

DÉTERSIF, IVE adj. Qui nettoie les plaies, les ulcères : *remède détersif.*

DÉTESTABLE adj. Qu'on doit détester; très-mauvais : *temps détestable ;* abominable : *action détestable.*

DÉTESTABLEMENT adv. D'une manière détestable.

DÉTESTATION n. f. Horreur d'une chose.

DÉTESTER v. tr. Avoir en horreur.

DÉTIRER v. tr. Etendre en tirant.

DÉTONATION n. f. Explosion d'une arme à feu.

DÉTONER v. int. *Chim.* S'enflammer subitement avec explosion.

DÉTONNER v. int. *Mus.* Sortir du ton.

DÉTORDRE v. tr. Remettre dans son premier état ce qui était tordu.

DÉTORS, E adj. Qui n'est plus tors : *soie détorse.*

DÉTORTILLER v. tr. Défaire ce qui était tortillé.

DÉTOUR n. m. Sinuosité : *la rivière fait un détour. Fig.* Subterfuge : *les détours de la chicane.*

DÉTOURNÉ, ÉE adj. Peu fréquenté : *rue détournée. Fig. Voie détournée*, secrète, cachée.

DÉTOURNEMENT n. m. Soustraction frauduleuse.

DÉTOURNER v. tr. Ecarter : *détourner quelqu'un de son chemin ;* changer la direction : *détourner un cours d'eau*, et fig. : *détourner les soupçons ;* soustraire frauduleusement : *détourner des fonds. Fig.* Dissuader : *détourner quelqu'un d'un projet.*

DÉTRACTER v. tr. Parler mal de quelqu'un ou de quelque chose.

DÉTRACTEUR n. m. Qui rabaisse le mérite de quelqu'un ou de quelque chose. Adj. : *esprit détracteur.*

DÉTRACTION n. f. Action de détracter.

DÉTRAQUER v. tr. Déranger un mécanisme : *détraquer une pendule. Fig.* Troubler : *détraquer l'esprit.*

DÉTREMPE n. f. Couleur délayée dans de l'eau et de la gomme; peinture faite en détrempe.

DÉTREMPER v. tr. Délayer dans un liquide; ôter la trempe de l'acier.

DÉTRESSE n. f. Angoisse; besoin extrême; grand danger : *signaux de détresse.*

DÉTRIMENT n. m. Dommage, préjudice : *causer un grand détriment. Au détriment de quelqu'un*, à son préjudice.

DÉTRITUS (*tucc*) n. m. Résidu provenant de la décomposition des corps organisés.

DÉTROIT n. m. Bras de mer étroit entre deux terres; passage serré entre les montagnes : *le détroit des Thermopyles.*

DÉTROMPER v. tr. Tirer d'erreur.

DÉTRÔNEMENT n. m. Action de détrôner.

DÉTRÔNER v. tr. Chasser du trône, enlever la puissance souveraine.

DÉTROUSSER v. tr. Laisser retomber ce qui était troussé : *détrousser une robe. Fig.* Voler sur une voie publique et par violence.

DÉTROUSSEUR n. m. Voleur qui détrousse les passants.

DÉTRUIRE v. tr. Ruiner, anéantir; démolir, abattre. **Se détruire** v. pr. S'anéantir mutuellement : *leurs systèmes se détruisent;* se donner la mort.

DETTE n. f. Ce qu'on doit. *Fig.* Devoir indispensable : *payer sa dette à son pays.*

DEUIL n. m. Douleur causée par une grande calamité, par la mort de quelqu'un; signes extérieurs du deuil; temps pendant lequel on les porte. *Fig.* Affliction, tristesse : *jour de deuil.*

DEUTÉRONOME n. m. Cinquième livre du Pentateuque.

DEUTO. Particule qui, dans la nomenclature chimique, indique une deuxième proportion d'un corps, comme *deutosulfate, deutochlorure,* etc.

DEUTOSULFURE n. m. Sulfure de second degré.

DEUTOXYDE n. m. Second degré d'oxydation d'un corps.

DEUX adj. num. Nombre double de l'unité; deuxième : *tome deux.* N. m. Chiffre qui représente ce nombre.

DEUXIÈME adj. num. ord. de *deux.*

DEUXIÈMEMENT adv. En second lieu.

DÉVALISER v. tr. Voler à quelqu'un ses effets, son argent.

DEVANCER v. tr. Gagner les devants; venir avant : *l'aurore devance le soleil. Fig.* Surpasser : *devancer tous ses rivaux.*

DEVANCIER, IÈRE n. Prédécesseur dans une fonction, une carrière quelconque. Pl. Aïeux, ancêtres : *imiter ses devanciers.*

DEVANT prép. A l'opposite, vis-à-vis, en face : *regarder devant soi.* **Au-devant de** loc. prép. A la rencontre : *aller au-devant de quelqu'un.* Adv. En avant : *marcher devant.* **Ci-devant** loc. adv. Précédemment.

DEVANT n. m. Partie antérieure. *Prendre les devants,* partir avant quelqu'un.

DEVANTIER n. m. Tablier que portent les femmes du peuple.

DEVANTIÈRE n. f. Long tablier ou jupe fendue par derrière, que portent les femmes pour monter à cheval à la manière des hommes.

DEVANTURE n. f. Partie extérieure et antérieure d'une boutique.

DÉVASTATEUR, TRICE adj. et n. Qui dévaste.

DÉVASTATION n. f. Action de dévaster.

DÉVASTER v. tr. Désoler, ruiner un pays.

DÉVELOPPEMENT n. m. Action ou effet de développer; croissance des corps organisés.

DÉVELOPPER v. tr. Oter l'enveloppe de quelque chose : *développer un paquet;* déployer : *développer une carte;* donner de l'accroissement, de la force : *la gymnastique développe le corps. Fig.* Expliquer : *développer sa pensée.* **Se développer** v. pr. Prendre de l'accroissement, s'étendre.

DEVENIR v. int. Commencer à être ce qu'on n'était pas. Marque l'état, la situation nouvelle où se trouve une personne ou une chose : *que deviendrai-je ? il est devenu fou.*

DÉVERGONDAGE n. m. Libertinage effronté.

DÉVERGONDÉ, ÉE adj. et n. Qui mène publiquement une vie licencieuse.

DÉVERROUILLER v. tr. Tirer le verrou.

DEVERS (PAR) loc. prép. Qui exprime une idée de possession : *avoir par devers soi.*

DÉVERS, E adj. Qui n'est pas droit, d'aplomb. N. m. Pente.

DÉVERSER v. int. Pencher, incliner : *ce mur déverse.* V. tr. *Fig.* Répandre : *déverser le mépris sur...*

DÉVERSOIR n. m. Endroit par où s'épanche l'excédant de l'eau d'un moulin.

DÉVÊTIR (SE) v. pr. (se conj. comme *vêtir.*) Se dégarnir d'habits.

DÉVIATION n. f. Action de dévier : *déviation de la lumière;* changement dans la direction naturelle : *déviation de la colonne vertébrale. Fig.* Ecart, variation dans la conduite : *déviation de principes.*

DÉVIDAGE n. m. Action de dévider.

DÉVIDER v. tr. Mettre en écheveau ou en peloton du fil, de la soie, etc.

DÉVIDEUR, EUSE n. Qui dévide.

DÉVIDOIR n. m. Instrument pour dévider.

DÉVIER v. int. Se détourner.

DEVIN, DEVINERESSE n. Qui prétend découvrir les choses cachées et prédire l'avenir.

DEVIN n. m. Grand serpent d'Afrique et d'Amérique.

DEVINABLE adj. Qui peut être deviné.

DEVINER v. tr. Prédire ce qui doit arriver; dire par appréciation : *devinez combien cela coûte;* juger par conjecture : *j'avais deviné que cela tournerait mal;* pénétrer : *deviner la pensée d'un autre.*

DEVINEUR, EUSE n. Se dit famil. pour *devin, devineresse.*

DEVIS n. m. Etat détaillé d'un ouvrage d'architecture, de menuiserie, etc.

DÉVISAGER v. tr. Défigurer, déchirer le visage; regarder effrontément.

DEVISE n. f. Paroles caractéristiques exprimant, d'une manière concise, une pensée, un sentiment : *la devise de la Légion d'honneur est* **Honneur et Patrie.**

DEVISER v. int. S'entretenir familièrement.

DÉVISSER v. tr. Oter les vis qui fixent un objet.

DÉVOIEMENT ou **Dévoîment** n. m. Flux du ventre.

DÉVOILER v. tr. Découvrir, révéler ce qui était secret.

DÉVOÎMENT n. m. V. *Dévoiement.*

DEVOIR v. tr. Etre redevable; être obligé à quelque chose par la loi, la morale, les convenances. Suivi d'un infinitif, indique la nécessité : *tout doit finir;* l'intention : *il doit vous accompagner;* l'état probable : *il doit être riche aujourd'hui.* — Le participe *dû* prend un accent circonflexe au masculin singulier.

DEVOIR n. m. Ce qu'on doit faire; ce à quoi nous obligent la loi, les convenances; travail, exercices qu'un maître donne à ses élèves. Pl. Honnêtetés dues : *rendre ses devoirs à quelqu'un. Derniers devoirs,* honneurs funèbres.

DÉVOLE n. f. Etat du joueur qui, après avoir accepté le jeu, ne fait pas une seule levée, à divers jeux de cartes.

DÉVOLU, E adj. Acquis, échu par droit. N. m. *Jeter son dévolu sur quelque chose,* y prétendre.

DÉVOLUTION n. f. *Jurisp.* Transmission d'un droit.

DÉVORANT, E adj. Qui dévore : *lion dévorant,* et, au fig. : *flamme dévorante, soucis dévorants;* excessif : *faim dévorante.*

DÉVORANTS n. m. pl. Une des grandes divisions du compagnonnage.

DÉVORER v. tr. Déchirer sa proie avec les dents, en parlant des bêtes féroces; manger avidement. *Fig.* Consumer, détruire : *la flamme dévore tout, l'ennui le dévore. Dévorer un livre,* le lire avec empressement ; *dévorer des yeux,* regarder avec avidité, avec passion; *dévorer un affront,* le souffrir sans se plaindre; *dévorer ses larmes,* les retenir.

DÉVOT, OTE adj. et n. Pieux, attaché au service de Dieu.

DÉVOTEMENT adv. Avec dévotion. On dit aussi *dévotieusement.*

DÉVOTIEUSEMENT adv. Dévotement. *Vieux.*

DÉVOTIEUX, EUSE adj. Dévot. *Vieux.*

DÉVOTION n. f. Piété, attachement au culte de Dieu. *Faire ses dévotions,* se confesser et communier.

DÉVOUÉ, ÉE adj. Plein de dévouement.

DÉVOUEMENT ou **Dévoûment** n. m. Abandonnement entier aux volontés d'un autre, disposition à le servir en toutes circonstances.

DÉVOUER v. tr. Consacrer : *dévouer ses enfants à la patrie.* **Se dévouer** v. pr. Se consacrer entièrement à quelqu'un; se sacrifier : *se dévouer à la mort pour...*

DÉVOÛMENT n. m. V. *Dévouement.*

DÉVOYER v. tr. Détourner de la voie, du chemin; donner le dévoiement.

DEXTÉRITÉ n. f. Adresse des mains. *Fig.* Adresse de l'esprit, habileté.

DEXTRE n. f. *Blas.* La main droite. *Poét.*

DEXTREMENT adv. Avec dextérité.

DEXTRINE n. f. Matière gommeuse de certains sucs végétaux.

DEY n. m. Autrefois chef du gouvernement d'Alger.

DIA. Cri des charretiers pour faire aller leurs chevaux à gauche.

DIABÈTE n. m. Maladie caractérisée par l'excrétion d'une matière ordinairement sucrée.

DIABÉTIQUE adj. et n. Attaqué du diabète.

DIABLE n. m. Démon, esprit malin. *Fig.* et *fam.* : *diable incarné,* homme très-méchant ; *pauvre diable,* misérable ; *bon diable,* bon garçon ; *faire le diable à quatre,* faire du vacarme ; *avoir le diable au corps,* être très-actif ou fort tourmentant ; *tirer le diable par la queue,*

avoir de la peine à vivre; *envoyer au diable*, rebuter avec colère; *c'est là le diable*, ce qu'il y a de fâcheux, de difficile; *loger le diable dans sa bourse*, n'y rien avoir. Interj. Marque l'impatience, la désapprobation, la surprise. Loc. adv. **En diable**, fort, extrêmement; **au diable**, loin : *au diable les importuns!*

DIABLEMENT adv. Excessivement. *Fam.*

DIABLERIE n. f. Sortilége, maléfice.

DIABLESSE n. f. Femme méchante, acariâtre.

DIABLOTIN n. m. Petit diable. *Fig.* Enfant vif et espiègle.

DIABOLIQUE adj. Qui vient du diable; très-méchant, pernicieux : *invention diabolique;* difficile : *chemin diabolique.*

DIABOLIQUEMENT adv. Avec une méchanceté diabolique.

DIACHYLON (*chi*) n. m. Sorte d'emplâtre qu'on emploie en médecine comme fondant et résolutif.

DIACODE n. m. Sirop de têtes de pavots blancs.

DIACONAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport au diacre.

DIACONAT n. m. Office de diacre; le second des ordres sacrés.

DIACONESSE n. f. Veuve ou fille qui, dans la primitive Eglise, était destinée à certaines fonctions ecclésiastiques.

DIACRE n. m. Qui est promu au second des ordres sacrés.

DIADELPHE adj. Se dit des étamines réunies en deux faisceaux égaux.

DIADÈME n. m. Bandeau royal. *Fig.* La royauté.

DIAGNOSTIC (*diag-nos-tik*) n. m. Partie de la médecine qui a pour objet de reconnaître les maladies d'après leurs symptômes.

DIAGNOSTIQUE (*diag-nos-tik*) adj. Se dit des signes qui font connaître la nature des maladies : *signes diagnostiques de la fièvre.*

DIAGONALE n. f. Ligne qui, dans une figure rectiligne, va d'un angle à l'angle opposé. Adj. : *ligne diagonale.*

DIAGONALEMENT adv. En diagonale.

DIAGRAMME n. m. Figure propre à faciliter une démonstration.

DIALECTE n. m. Langage particulier d'une ville, d'une province, différent de la langue générale de la nation.

DIALECTICIEN n. m. Qui sait, enseigne la dialectique; celui qui donne à ses raisonnements une forme méthodique.

DIALECTIQUE n. f. Art de raisonner méthodiquement et avec justesse.

DIALECTIQUEMENT adv. En dialecticien.

DIALOGIQUE adj. En forme de dialogue.

DIALOGISME n. m. L'art, le genre du dialogue.

DIALOGUE n. m. Conversation entre plusieurs personnes; ouvrage littéraire en forme de conversation : *les Dialogues de Lucien.*

DIALOGUER v. tr. et int. Converser, s'entretenir familièrement; mettre en dialogue; faire parler entre elles plusieurs personnes sur la scène.

† **DIAMANT** n. m. Pierre précieuse, la plus pure, la plus brillante et la plus dure de toutes.

DIAMANTAIRE n. m. Qui travaille ou vend le diamant.

DIAMANTÉ, ÉE adj. Qui a le reflet du diamant : *couleurs diamantées.*

DIAMANTER v. tr. Donner l'éclat du diamant : *les rayons du soleil diamantent les gouttes de rosée.*

DIAMÉTRAL, ALE adj. Qui appartient au diamètre.

DIAMÉTRALEMENT adv. D'une extrémité du diamètre à l'autre. *Fig.* Tout à fait : *routes diamétralement opposées.*

DIAMÈTRE n. m. Ligne qui passe par le centre d'un cercle, et se termine de part et d'autre à la circonférence.

DIANDRIE n. f. Classe de plantes à deux étamines.

DIANE n. f. Batterie de tambour au point du jour, pour éveiller les soldats; la lune. *Poét.*

DIANTRE interj. Mot qu'on emploie pour *diable.*

DIAPASON n. m. Etendue des sons qu'une voix ou un instrument peut parcourir, du plus grave au plus aigu; petit instrument d'acier, à deux branches, qui donne le ton.

DIAPHANE adj. Transparent, qui donne passage à la lumière : *l'eau est diaphane.*

DIAPHANÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est diaphane.

DIAPHRAGMATIQUE adj. Qui a rapport au diaphragme.

DIAPHRAGME n. m. Muscle très-large et fort mince, qui sépare la poitrine de l'abdomen; cloison qui sépare les deux narines. *Bot.* Cloison qui partage en plusieurs loges un fruit capsulaire.

DIAPRÉ, ÉE adj. Varié de vives couleurs.

DIAPRER v. tr. Varier de plusieurs couleurs.

DIAPRURE n. f. Variété de couleurs.

DIARRHÉE n. f. Flux du ventre.

DIASTASE n. f. Séparation des os, luxation.

DIASTOLE n. f. Dilatation du cœur ou des artères.

DIATONIQUE adj. *Mus.* Qui procède par les tons naturels de la gamme : *chant diatonique.*

DIATONIQUEMENT adv. Suivant l'ordre diatonique.

DIATRIBE n. f. Toute critique amère et violente ; pamphlet, libelle diffamatoire.

DICHOTOME (*ko*) adj. Se dit d'une tige d'abord simple, puis bifurquée ; se dit de la lune quand on ne voit que la moitié de son disque.

DICHOTOMIE (*ko*) n. f. Mode de division de certaines tiges en rameaux bifurqués ; phase de la lune à son premier et à son dernier quartier.

DICLINE adj. Se dit des plantes chez lesquelles les organes mâles et femelles se trouvent dans des fleurs différentes. Ces fleurs sont *monoïques* lorsqu'elles habitent sur la même plante, comme chez l'épinard ; *dioïques*, quand elles se trouvent sur des individus différents, comme dans le chanvre.

DICOTYLÉDONES ou **Dicotylédonées** n. f. pl. *Bot.* Genre de plantes qui ont deux cotylédons, c'est-à-dire deux lobes ou feuilles séminales.

DICTAME n. m. Belle plante vivace, fortement aromatique. *Fig.* Baume, adoucissement, consolation : *les paroles de l'amitié sont un puissant dictame pour les blessures du cœur.*

DICTAMEN (*mène*) n. m. Inspiration, sentiment intérieur : *le dictamen de la conscience.*

† **DICTATEUR** n. m. Magistrat souverain qu'on créait à Rome dans les moments difficiles.

DICTATORIAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport à la dictature : *autorité dictatoriale.*

DICTATURE n. f. Dignité de dictateur.

DICTÉE n. f. Ce qu'on dicte.

DICTER v. tr. Prononcer les mots qu'un autre écrit au fur et à mesure ; suggérer à quelqu'un ce qu'il doit répondre. *Fig.* Inspirer : *paroles dictées par la sagesse ;* imposer : *dicter des lois.*

DICTION n. f. Elocution.

DICTIONNAIRE n. m. Recueil par ordre alphabétique des mots d'une langue, avec leur définition.

DICTON n. m. Mot, sentence passée en proverbe, comme : *un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.*

DICTUM (*tome*) n. m. Dispositif d'un arrêt.

DIDACTIQUE adj. Se dit d'un ouvrage où l'auteur se propose d'instruire, comme les traités sur la Rhétorique, la Logique, etc. N. m. Le genre didactique. N. f. L'art d'enseigner.

DIDACTIQUEMENT adv. D'une manière didactique.

DIÈDRE adj. et n. m. Angle formé par deux plans.

DIÉRÈSE n. f. Division d'une diphthongue en deux syllabes.

DIÈSE n. m. *Mus.* Signe qui hausse d'un demi-ton la note qu'il précède.

DIÉSÉ, ÉE adj. Marqué d'un dièse.

DIÉSER v. tr. Marquer d'un dièse.

DIÈTE n. f. Abstinence entière ou partielle d'aliments, pour cause de maladie ; assemblée des Etats en certains pays, tels que l'Allemagne, la Suisse, etc.

DIÉTÉTIQUE adj. Qui concerne la diète : *régime diététique.*

† **DIEU** n. m. Etre suprême, créateur et conservateur de l'univers. Se dit aussi des fausses divinités du paganisme, et, dans ce sens, fait au fém. *déesse. Fig.* Personne, chose qu'on affectionne par-dessus tout : *l'argent est son Dieu.* Loc. interj. *Bon Dieu! mon Dieu! grand Dieu! juste Dieu!*

DIFFAMANT, E adj. Qui diffame : *propos diffamants.*

DIFFAMATEUR n. m. Qui diffame par ses paroles ou ses écrits.

DIFFAMATION n. f. Action de diffamer.

DIFFAMATOIRE adj. Se dit des écrits, des discours qui tendent à diffamer.

DIFFAMER v. tr. Décrier, chercher à perdre de réputation.

DIFFÉREMMENT adv. D'une manière différente.

DIFFÉRENCE n. f. Dissemblance ; excès d'une grandeur, d'une quantité sur une autre : *2 est la différence entre 5 et 7.*

DIFFÉRENCIER v. tr. Etablir la différence.

DIFFÉREND n. m. Débat, contestation ; différence entre le prix demandé et le prix offert : *partager le différend.*

DIFFÉRENT, E adj. Dissemblable. Pl. Divers, plusieurs : *différentes personnes me l'ont assuré.*

DIFFÉRENTIEL, ELLE adj. *Math. Quantité différentielle*, infiniment petite ; *calcul différentiel*, calcul des quantités différentielles.

DIFFÉRENTIER v. tr. *Math. Différentier une quantité variable*, en prendre l'accroissement infiniment petit.

DIFFÉRER v. tr. Retarder, remettre à un autre temps. V. int. Etre différent ; n'être pas du même avis. — Pour la conj. V. *accélérer.*

DIFFICILE adj. Malaisé. *Fig.* Exigeant, peu facile à contenter : *caractère difficile. Temps difficiles*, de calamité, de misère.

DIFFICILEMENT adv. Avec difficulté, avec peine.

DIFFICULTÉ n. f. Ce qui rend une chose difficile ; empêchement, obstacle : *éprouver des difficultés ;* objection : *soulever une difficulté ;* différend, contestation : *avoir des difficultés avec quelqu'un.*

DIFFICULTUEUSEMENT adv. Avec difficulté.

DIFFICULTUEUX, EUSE adj. Qui fait des difficultés sur tout ; qui présente des difficultés : *travail difficultueux.*

DIFFORME adj. Défiguré, laid.

DIFFORMITÉ n. f. Défaut dans la forme, dans les proportions.

DIFFRACTION n. f. Déviation qu'éprouve la lumière en rasant les bords d'un corps opaque.

DIFFUS, E adj. Verbeux, prolixe : *style diffus.*

DIFFUSÉMENT adv. D'une manière diffuse.

DIFFUSION n. f. Action par laquelle un fluide se répand. *Fig.* Prolixité : *diffusion du discours ;* propagation : *diffusion des lumières.*

DIGÉRER v. tr. Opérer la digestion. *Fig.* Souffrir patiemment : *digérer un affront.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

DIGESTE n. m. Recueil des décisions des plus fameux jurisconsultes romains, composé par ordre de l'empereur Justinien.

DIGESTEUR n. m. Vase en cuivre, hermétiquement fermé, dans lequel on peut élever l'eau à une haute température.

DIGESTIF, IVE adj. et n. Qui accélère la digestion : *liqueur digestive. Appareil digestif*, ensemble des organes qui concourent à la digestion.

DIGESTION (*gès-ti-on*) n. f. Elaboration des aliments dans l'estomac.

DIGITAL, ALE, AUX adj. *Anat.* Qui a rapport aux doigts : *muscle digital.*

DIGITALE n. f. Plante herbacée, d'un usage fréquent en médecine.

DIGITÉ, ÉE, adj. Découpé en forme de doigts : *feuille digitée.*

DIGITIGRADES n. m. pl. Grande famille de l'ordre des carnassiers, ainsi appelés parce qu'en marchant ils appuient sur le sol l'extrémité de leurs doigts : tels sont les genres *martre, chien, civette, hyène, chat.*

DIGNE adj. Qui mérite, soit en bien, soit en mal : *digne de récompense, de punition. Un digne homme*, distingué par ses vertus.

DIGNEMENT adv. D'une manière convenable ; selon ce qu'on mérite : *récompensé dignement.*

DIGNITAIRE n. m. Personnage revêtu d'une dignité, dans l'Etat ou dans l'Eglise.

DIGNITÉ n. f. Fonction éminente, charge considérable ; noblesse, gravité dans les manières : *marcher avec dignité.*

DIGRESSION n. f. Partie d'un discours étrangère au sujet que l'on traite.

DIGUE n. f. Chaussée pour contenir l'effort des eaux. *Fig.* Obstacle : *opposer des digues aux passions.*

DILAPIDATEUR, TRICE n. Qui dilapide.

DILAPIDATION n. f. Action de dilapider.

DILAPIDER v. tr. Dissiper follement : *dilapider son bien ;* voler les deniers publics : *dilapider les finances.*

DILATABILITÉ n. f. *Phys.* Propriété qu'ont les corps d'augmenter de volume par l'action du calorique.

DILATABLE adj. Susceptible de dilatabilité : *l'air est extrêmement dilatable.*

DILATATION n. f. Action de dilater ou de se dilater.

DILATER v. tr. Augmenter le volume d'un corps, l'élargir, l'étendre par l'action de la chaleur.

DILATOIRE adj. *Pal.* Qui tend à prolonger un procès, à retarder le jugement : *moyen dilatoire.*

DILECTION n. f. Charité.

DILEMME (*lê*) n. m. Argument qui présente à l'adversaire une alternative telle qu'il est nécessairement confondu, quelle que soit la supposition qu'il choisisse.

DILETTANTE (*mot italien*) n. m. Amateur passionné de la musique. Pl. des *dilettanti.*

DILETTANTISME n. m. Caractère du dilettante.

DILIGEMMENT adv. Promptement.

DILIGENCE n. f. Promptitude dans l'exécution ; voiture publique. *Prat. A la diligence de...*, à la demande de...

DILIGENT, E adj. Prompt, actif, laborieux : *ouvrier diligent, la diligente abeille.*

DILIGENTER v. tr. Presser : *diligenter une affaire.* **Se diligenter** v. pr. Se hâter.

DILUÉ, ÉE adj. Délayé, dissous.

DILUTION n. f. Action de délayer ; résultat de cette action.

DILUVIEN, ENNE adj. Qui a rapport au déluge. *Pluie diluvienne*, grande pluie.

DILUVIUM (*ome*) n. m. Nom donné aux matières déposées par les eaux sur les plaines, les plateaux et les flancs des vallées, et dont on attribue les dépôts au déluge.

DIMANCHE n. m. Premier jour de la semaine.

DÎME n. f. Dixième partie des récoltes, qu'on payait à l'Église ou aux seigneurs.

DIMENSION n. f. Étendue des corps: *les corps ont trois dimensions.*

DÎMER v. tr. Soumettre à la dîme. V. int. Lever la dîme.

DIMINUER v. tr. Amoindrir. V. int. Devenir moindre : *la fièvre a diminué* ou *est diminuée*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.

DIMINUTIF, IVE n. m. et adj. Qui diminue ou adoucit la force du mot dont il est formé : **fillette**, **femmelette**, *sont les diminutifs de* **fille**, *de* **femme**. — Son opposé est *augmentatif*.

DIMINUTION n. f. Amoindrissement ; rabais.

DINANDERIE n. f. Toute sorte d'ustensiles de cuivre jaune.

DÎNATOIRE adj. Qui tient lieu de dîner : *déjeuner dînatoire.*

DINDE n. f. Grosse poule apportée des *Indes*. — Ne pas dire *un dinde*.

DINDON n. m. Coq d'Inde. *Fig.* Homme stupide.

DINDONNEAU n. m. Petit dindon.

DINDONNIER, IÈRE n. Gardeur, gardeuse de dindons.

DÎNÉ n. m. V. *Dîner*.

DÎNÉE n. f. Repas et dépense qu'on fait à dîner en voyageant ; lieu où l'on s'arrête pour dîner en voyage.

DÎNER v. int. Prendre le repas du milieu de la journée, ou de la fin du jour, selon les habitudes.

DÎNER ou **Dîné** n. m. Repas fait au milieu ou à la fin du jour.

DÎNETTE n. f. Petit dîner, mot enfantin.

DÎNEUR, EUSE n. Celui, celle qui est d'un dîner ; gros mangeur.

DINOTHÉRIUM (*ome*) n. m. Mammifère fossile de l'ordre des pachydermes.

DIOCÉSAIN, AINE n. Qui est du diocèse.

DIOCÈSE n. m. Certaine étendue de pays sous la juridiction d'un évêque.

DIONYSIAQUES n. f. pl. Fêtes en l'honneur de Bacchus.

DIOPTRIQUE n. f. Partie de la physique qui traite des propriétés de la lumière réfractée.

DIORAMA n. m. Spectacle qui consiste en tableaux ou vues peintes sur des toiles de grande dimension, dont les effets varient par le jeu mobile de la lumière. Pl. *des dioramas.*

DIPÉTALE adj. Se dit d'une fleur dont la corolle est formée de deux pétales.

DIPHTHONGUE n. f. Syllabe composée de deux sons différents presque simultanés, comme *ui*, *ieu*, *ien*, *ion*, dans *lui*, *lieu*, *lien*, *lion*.

DIPLOMATE n. m. Celui qui est chargé d'une fonction diplomatique ; versé dans la diplomatie.

DIPLOMATIE n. f. Science des intérêts, des rapports internationaux.

DIPLOMATIQUE adj. Qui a rapport à la diplomatie : *corps diplomatique* ; mystérieux : *air diplomatique* N. f. Science qui s'occupe de l'étude des documents écrits qui établissent certains droits, certains faits politiques.

DIPLOMATIQUEMENT adv. D'une manière diplomatique.

DIPLÔME n. m. Titre délivré par un corps, une faculté, etc., pour constater la dignité, le degré conféré au récipiendaire : *diplôme de bachelier, de licencié*, etc.

DIPLÔMÉ n. m. Qui est pourvu d'un diplôme.

DIPLOPIE n. f. Lésion du sens de la vue, qui fait voir doubles les objets.

DIPLOPTÈRE adj. Qui a des ailes doubles.

DIPODES n. m. pl. Groupe de poissons écailleux qui n'ont que des nageoires ventrales ou pectorales ; reptiles sauriens qui n'ont que les deux membres postérieurs.

DIPTÈRES adj. et n. m. Insectes à deux ailes.

DIPTYQUE n. m. Registre public formé de deux tablettes qui se repliaient l'une sur l'autre.

DIRE v. tr. (*Je dis, n. disons, v. dites, ils disent. Je disais. Je dis. Je dirai. Je dirais. Dis, disons, dites. Que je dise. Que je disse. Disant. Dit, dite.*) Exprimer au moyen de la parole, et, par ext., exprimer par écrit : *ma lettre dit ;* réciter : *dire sa leçon ;* proposer : *dites votre prix ;* ordonner : *je vous dis de vous taire ;* juger, penser : *je ne sais qu'en dire ;* prédire : *dire la bonne aventure ;* célébrer : *dire la messe. Fig. Le cœur me le dit*, j'en ai le pressentiment ; *si le cœur vous en dit*, si vous en avez envie. **C'est-à-dire, c'est-à-dire que, ce n'est pas à dire que** loc. conj. qui s'emploient pour expliquer

en d'autres termes ce qui vient d'être dit. **Se dire** v. pr. Dire à soi-même; se prétendre : *il se dit sage*. **Dit, dite** part. pass. Convenu : *c'est une chose dite;* surnommé : *Jean, dit le Bon.*

DIRE n. m. Ce qu'une personne dit, avance, déclare : *au dire de chacun.*

DIRECT (*rèk-te*), **E** adj., Droit, sans détour : *voie directe;* immédiat : *rapport direct.*

DIRECTEMENT adv. D'une manière directe; sans intermédiaire.

DIRECTEUR, TRICE n. Qui est à la tête d'une administration, d'un établissement, d'un théâtre, etc.

DIRECTION n. f. Ligne de mouvement d'un corps; conduite, administration : *prendre la direction d'une affaire;* emploi de directeur; tendance à se diriger vers un point déterminé : *direction de l'aiguille aimantée.*

DIRECTOIRE n. m. Corps des cinq directeurs qui gouvernèrent la France de 1795 à 1798.

DIRECTORIAL, ALE, AUX adj. Qui concerne le directoire, qui en émane.

DIRIGER v. tr. Porter d'un certain côté, au pr. et au fig. : *diriger ses pas vers, son attention sur...;* conduire, mener, au pr. et au fig. : *diriger une barque, une entreprise.*

DIRIMANT adj. *Empêchement dirimant*, qui rend un mariage nul. *Théol.*

DISCERNABLE adj. Qui peut être discerné.

DISCERNEMENT n. m. Faculté de juger sainement des choses.

DISCERNER v. tr. Distinguer un objet d'un autre; voir distinctement. *Fig. Discerner l'ami du flatteur*, en faire la distinction.

DISCIPLE n. m. Qui étudie sous un maître; qui suit une doctrine religieuse, morale ou philosophique : *disciple de la foi, de Platon.*

DISCIPLINABLE adj. Docile, capable d'être discipliné.

DISCIPLINAIRE adj. Qui a rapport à la discipline : *règlement disciplinaire.*

DISCIPLINE n. f. Ensemble des lois ou règlements qui régissent certains corps, comme l'Église, l'armée, la magistrature, les écoles; châtiment que l'on inflige ou que l'on s'inflige : *donner, se donner la discipline.*

DISCIPLINER v. tr. Former à la discipline.

DISCONTINUATION n. f. Cessation momentanée.

DISCONTINUER v. tr. Interrompre momentanement ce qu'on avait commencé. V. int. : *la pluie discontinua.*

DISCONVENANCE n. f. Disproportion, inégalité : *disconvenance d'âge.*

DISCONVENIR v. int. Nier une chose, n'en pas convenir : *je ne disconviens pas que cela ne soit ou que cela soit.*

DISCORD n. m. Mésintelligence. *Vieux.*

DISCORD adj. m. Se dit d'un instrument qui n'est pas d'accord.

DISCORDANCE n. f. Caractère de ce qui est discordant : *discordance des sons.*

DISCORDANT, E adj. Qui n'est pas d'accord. *Fig.: caractères discordants.*

DISCORDE n. f. Dissension, division entre deux ou plusieurs personnes; divinité fabuleuse qui était censée entretenir les dissensions. *Fig. Pomme de discorde*, ce qui est un sujet de dispute, de divisions.

DISCORDER v. int. Etre discordant : *cet instrument discorde.*

DISCOUREUR, EUSE n. Grand parleur.

DISCOURIR v. int. Parler sur un sujet avec quelque étendue.

DISCOURS n. m. Assemblage de mots, de phrases, pour exprimer sa pensée; ouvrage oratoire, en prose ou en vers; entretien.

DISCOURTOIS, E adj. Qui n'est pas courtois.

DISCOURTOISIE n. f. Manque de courtoisie.

DISCRÉDIT n. m. Diminution, perte de crédit.

DISCRÉDITER v. tr. Faire tomber en discrédit.

DISCRET, ÈTE adj. Retenu dans ses paroles et dans ses actions; qui sait garder un secret : *confident discret.*

DISCRÈTEMENT adv. Avec discrétion.

DISCRÉTION n. f. Retenue judicieuse dans les paroles, dans les actions. **A discrétion** loc. adv. A volonté : *manger à discrétion;* sans conditions : *la garnison se rendit à discrétion.*

DISCRÉTIONNAIRE adj. *Pouvoir discrétionnaire*, faculté laissée à un juge, principalement au président d'une cour d'assises, d'agir en certains cas selon sa volonté particulière.

DISCULPATION n. f. Action de disculper; état d'une personne disculpée.

DISCULPER v. tr. Justifier quelqu'un d'une faute imputée.

DISCUSSION n. f. Examen, débat : *discussion d'un projet de loi;* contestation : *discussion au jeu.*

DISCUTABLE adj. Qui peut être discuté.

DISCUTER v. tr. Examiner avec soin une question, en débattre le pour et le contre.

DISÉPALE adj. Qui n'a que deux sépales.

DISERT, E adj. Qui parle aisément et avec élégance.

DISERTEMENT adv. D'une manière diserte.

DISETTE n. f. Manque de vivres. *Fig. : disette de mots, de pensées, de bons livres*, etc.

DISETTEUX, EUSE adj. Qui manque des choses nécessaires.

DISEUR, EUSE n. Qui dit : *diseur de bons mots. Beau diseur*, celui qui affecte de bien parler.

DISGRÂCE n. f. Perte des bonnes grâces d'une personne puissante. *Fig.* Infortune, malheur.

DISGRACIÉ, ÉE adj. Qui n'est plus en faveur. *Fig. Disgracié de la nature*, qui a quelque chose de difforme en sa personne.

DISGRACIER v. tr. Retirer à quelqu'un ses bonnes grâces.

DISGRACIEUSEMENT adv. D'une manière disgracieuse.

DISGRACIEUX, EUSE adj. Désagréable; fâcheux.

DISJOINDRE v. tr. Séparer des choses jointes.

DISJONCTIF, IVE adj. Qui sépare les idées : *particule disjonctive*, comme *ou, soit, ni*, etc.

DISJONCTION n. f. *Jurisp.* Séparation de deux causes.

DISJONCTIVE adj. *Conjonction disjonctive*, qui, tout en unissant les expressions, sépare les idées, comme *ou, ni, soit : le bien* **ou** *le mal nous sera rendu.*

DISLOCATION n. f. Luxation d'un os. *Fig.* Démembrement : *la dislocation d'un Etat.*

DISLOQUER v. tr. Démettre, déboîter, en parlant des os qu'on fait sortir de leur place, ou des pièces d'une machine. *Fig. Etre tout disloqué*, avoir les membres rompus par la fatigue.

DISPARAÎTRE v. int. Cesser de paraître : *le soleil a disparu;* ne plus se trouver : *mes gants ont disparu. Fig.* Ne plus être, ne plus exister : *les mœurs simples de nos pères ont disparu.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être* selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.

DISPARATE n. f. Manque de rapport, de conformité : *ses actions et ses discours forment une étrange disparate.* Adj. Qui manque de suite, d'harmonie : *ornements disparates.*

DISPARITÉ n. f. Différence entre deux choses que l'on compare.

DISPARITION n. f. Action de disparaître. — Ne pas dire *disparution.*

DISPENDIEUX, EUSE adj. Qui occasionne beaucoup de dépenses.

DISPENSAIRE n. m. Lieu où l'on donne des consultations, des médicaments aux malades indigents.

DISPENSATEUR, TRICE n. Qui distribue.

DISPENSATION n. f. Distribution.

DISPENSE n. f. Exemption de la règle ordinaire.

DISPENSER v. tr. Exempter de la règle ordinaire : *dispenser du jeûne;* trouver bon que quelqu'un ne dise pas, ne fasse pas une chose : *je vous dispense de m'accompagner;* distribuer : *dispenser des secours.*

DISPERSER v. tr. Répandre, jeter çà et là; dissiper, mettre en fuite : *disperser un attroupement.*

DISPERSION n. f. Action de disperser; effet de cette action : *la dispersion d'une armée.*

DISPONIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est disponible : *officier en disponibilité.*

DISPONIBLE adj. Dont on peut disposer.

DISPOS adj. m. Léger, agile; bien portant.

DISPOSER v. tr. Arranger, mettre dans un certain ordre; préparer quelqu'un à quelque chose : *disposer à mourir;* préparer une chose pour quelque circonstance : *disposer une chambre.* V. int. Faire ce qu'on veut de quelqu'un ou de quelque chose : *disposer de ses amis, d'un bien.* **Se disposer** v. pr. Se préparer : *se disposer à partir.*

DISPOSITIF n. m. Prononcé d'un jugement, d'un arrêt, dégagé de toute la procédure et des motifs qui l'ont fait rendre.

DISPOSITION n. f. Arrangement, distribution : *la disposition d'un jardin, d'un tableau. Rhét.* Arrangement des parties du discours. Pl. Préparatifs : *faire ses dispositions pour partir;* aptitude : *cet enfant a des dispositions;* les points que règle un arrêt, une sentence : *les dispositions de cette loi. Fig.* Inclination : *disposition au bien;* sentiments à l'égard de quelqu'un : *son supérieur a de bonnes dispositions pour lui;* dessein, intention que l'on a de faire quelque chose : *être dans la disposition de travailler.*

DISPROPORTION n. f. Défaut de proportion, de convenance, inégalité : *disproportion d'âge.*

DISPROPORTIONNÉ, ÉE adj. Qui manque de proportion, de convenance : *mariage disproportionné.*

DISPUTABLE adj. Qui peut être disputé.

DISPUTAILLER v. int. Disputer longtemps et pour des choses de peu d'importance. *Fam.*

DISPUTAILLEUR, EUSE n. Qui a l'habitude de disputer. *Fam.*

DISPUTE n. f. Débat, querelle, contestation.

DISPUTER v. int. Etre en débat; rivaliser : *disputer de luxe.* V. tr. Lutter, contester pour obtenir quelque chose : *disputer l'empire*, *un prix*, etc. *Fig. Disputer le terrain*, se défendre pied à pied.

DISPUTEUR n. m. Qui aime à disputer, à contredire.

DISQUE n. m. Sorte de palet que les anciens lançaient dans leurs jeux ; surface apparente du soleil, de la lune.

DISSECTION n. f. Action de disséquer.

DISSEMBLABLE adj. Qui n'est point semblable.

DISSEMBLANCE n. f. Manque de ressemblance.

DISSÉMINATION n. f. Action de disséminer.

DISSÉMINER v. tr. Répandre çà et là ; éparpiller.

DISSENSION n. f. Discorde causée par l'opposition, la diversité des sentiments, des intérêts.

DISSENTIMENT n. m. Différence de sentiments, d'opinions.

DISSÉQUER v. tr. Faire l'anatomie d'un corps organisé, d'une plante, etc. — Pour la conj. V. *accélérer.*

DISSÉQUEUR n. m. Qui dissèque.

DISSERTATEUR n. m. Qui aime à disserter.

DISSERTATION n. f. Discours dans lequel on traite quelque question scientifique, quelque œuvre d'art.

DISSERTER v. int. Faire une dissertation.

DISSIDENCE n. f. Scission; différence d'opinions.

DISSIDENT, E adj. et n. Qui professe une doctrine, une opinion différente de celle du plus grand nombre.

DISSIMILAIRE adj. Qui n'est pas de la même espèce.

DISSIMILITUDE n. f. Défaut de similitude, de ressemblance.

DISSIMULATEUR, TRICE n. Qui dissimule.

DISSIMULATION n. f. Action de dissimuler, de cacher ses sentiments, ses desseins.

DISSIMULÉ, ÉE adj. Accoutumé à cacher ses sentiments : *caractère dissimulé.*

DISSIMULER v. tr. Cacher ses sentiments, ses desseins; feindre de ne pas voir ou de ne pas ressentir : *dissimuler un affront.*

DISSIPATEUR, TRICE n. Qui dissipe son bien.

DISSIPATION n. f. Action de dissiper : *la dissipation d'un patrimoine*; état d'une personne dissipée : *vivre dans la dissipation ;* distraction : *élève qui a de la dissipation.*

DISSIPÉ, ÉE adj. Plus occupé de ses plaisirs que de ses devoirs.

DISSIPER v. tr. Faire disparaître : *le soleil dissipe les nuages ;* faire cesser : *le temps dissipe les illusions ;* dépenser: *dissiper son temps, son bien, sa jeunesse.* V. int. Distraire : *la promenade dissipe.*

DISSOLU, E adj. Sans mœurs, livré à la débauche.

DISSOLUBLE adj. Qui peut être dissous : *métal dissoluble.*

DISSOLUMENT adv. D'une manière licencieuse : *vivre dissolument.*

DISSOLUTIF, IVE adj. Qui a la vertu de dissoudre : *remède dissolutif.*

DISSOLUTION n. f. Décomposition des substances organiques par l'effet de la fermentation. *Fig.* Rupture : *dissolution d'un mariage ;* retrait de pouvoirs : *dissolution d'une assemblée ;* dérèglement : *dissolution des mœurs.*

DISSOLVANT, E adj. et n. m. Qui a la propriété de dissoudre : *l'eau est un dissolvant.*

DISSONANCE n. f. *Mus.* Faux accord. *Gram.* Réunion de plusieurs syllabes dures qui sonnent mal à l'oreille, comme : *à dos d'homme, dîner d'un dindon.*

DISSONANT, E adj. *Mus.* Qui n'est pas d'accord.

DISSONER v. int. Former une dissonance.

DISSOUDRE v. tr. (se conj. comme *absoudre.*) Pénétrer et diviser les molécules d'un corps solide. *Fig.* Faire disparaître : *dissoudre les humeurs ;* rompre, annuler : *dissoudre un mariage.*

DISSOUS, OUTE adj. Fondu, décomposé : *sucre dissous dans l'eau.*

DISSUADER v. tr. Détourner quelqu'un d'une résolution prise : *je l'ai dissuadé de partir.*

DISSUASIF, IVE adj. Qui est propre à dissuader.

DISSUASION n. f. Action de dissuader.

DISSYLLABE adj. et n. m. Se dit d'un mot qui n'a que deux syllabes.

DISSYLLABIQUE adj. Qui est de deux syllabes.

DISTANCE n. f. Espace qui sépare les objets, les lieux, les temps.

DISTANCER v. tr. Dépasser dans la course.

DISTANT, E adj. Qui est à une certaine distance.

DISTENDRE v. tr. Causer une tension considérable.

DISTENSION n. f. Tension violente.

DISTILLATEUR n. m. Dont la profession est de distiller.

DISTILLATION n. f. Action de distiller.

DISTILLATOIRE adj. Qui est propre à la distillation : *appareil distillatoire.*

DISTILLER v. tr. Réduire les liquides en vapeur à l'aide de la chaleur, pour les faire retomber ensuite à l'état liquide par le refroidissement. *Fig.* Verser, répandre : *distiller le venin de la calomnie.*

DISTILLERIE n. f. Lieu où l'on distille.

DISTINCT (*tink-te*), **E** adj. Différent; séparé. *Fig.* Clair, net : *termes distincts.*

DISTINCTEMENT adv. D'une manière distincte.

DISTINCTIF, IVE adj. Qui distingue : *marques distinctives.*

DISTINCTION n. f. Action de distinguer; division, séparation : *distinction des pouvoirs ;* différence : *distinction entre le bien et le mal ;* égards, prérogative, honneur : *recevoir des marques de distinction;* supériorité, mérite : *officier de distinction.*

DISTINGUÉ, ÉE adj. Remarquable, *écrivain distingué ;* élégant : *manières distinguées.*

DISTINGUER v. tr. Discerner par les sens, par l'opération de l'esprit; diviser, séparer, établir la différence : *distinguer les temps, les lieux, les âges ;* caractériser : *la raison distingue l'homme.* **Se distinguer** v. pr. Se signaler : *ce régiment s'est distingué par sa bravoure.*

DISTIQUE n. m. Deux vers formant un sens complet :

Le menteur n'est plus écouté,
Quand même il dit la vérité.

DISTORSION n. f. Torsion convulsive de certaines parties du corps.

DISTRACTION n. f. Inapplication ; ce qui amuse, délasse ou distrait l'esprit.

DISTRAIRE v. tr. (se conj. comme *traire.*) Séparer une partie d'un tout ; détourner à son profit : *distraire de l'argent, des papiers. Fig* Détourner l'esprit d'une application ; délasser.

DISTRAIT, E adj. et n. Qui apporte peu d'attention à ce qu'il dit ou à ce qu'il fait : *enfant distrait.*

DISTRIBUER v. tr. Répartir, partager : *distribuer des aumônes ;* diviser, disposer d'une certaine manière : *distribuer un appartement. Impr.* V. *Distribution.*

DISTRIBUTEUR, TRICE n. Qui distribue.

DISTRIBUTIF, IVE adj. Qui distribue. *Justice distributive,* qui rend à chacun ce qui lui appartient.

DISTRIBUTION n. f. Action de distribuer : *distribution de vivres ;* disposition, arrangement : *distribution d'un appartement. Impr.* Répartition des lettres dans leurs petites cases respectives.

DISTRIBUTIVEMENT adv. Dans le sens distributif.

DISTRICT (*trick*) n. m. Étendue de juridiction.

DIT n. m. Mot, maxime : *dits mémorables de Socrate.*

DITHYRAMBE n. m. Ode en stances irrégulières, qui respire l'enthousiasme poétique.

DITHYRAMBIQUE adj. Qui appartient au dithyrambe.

DITO (*mot italien*) mot inv. *Com.* Susdit, de même.

DIURÉTIQUE adj. et n. Qui fait uriner.

DIURNAL n. m. Livre de prières qui contient l'office de chaque jour.

DIURNE adj. Qui s'accomplit dans un jour : *le mouvement diurne de la terre. Bot.* Se dit des plantes qui, comme la *belle-de-jour,* s'épanouissent pendant le jour et se ferment la nuit. N. m. pl. Ordre de papillons qui ne volent qu'au grand jour.

DIVAGATION n. f. Action de divaguer.

DIVAGUER v. int. Parler à tort et à travers.

DIVAN n. m. Canapé sans dossier; ministère de la Porte ottomane.

DIVE adj. fém. Divine : *la dive bouteille. Vieux.*

DIVERGENCE n. f. Situation de deux lignes, de deux rayons qui vont en s'écartant. *Fig.* Différence : *divergence d'opinions.*

DIVERGENT, E adj. Se dit de lignes qui vont en s'écartant l'une de l'autre. *Fig.* Opposé : *opinions divergentes.*

DIVERGER v. int. S'écarter l'un de l'autre, en parlant des rayons, des lignes.

DIVERS, E adj. Différent, dissemblable. Pl. Plusieurs, quelques.

DIVERSEMENT adv. En diverses manières, différemment.

DIVERSIFIER v. tr. Varier, changer : *diversifier les mets.*

DIVERSION n. f. Action par laquelle on détourne

DIVERSITÉ n. f. Variété, différence : *diversité de religions.*

DIVERTIR v. tr. Amuser, récréer ; détourner, soustraire.

DIVERTISSANT, E adj. Qui récrée, divertit.

DIVERTISSEMENT n. m. Récréation amusante, plaisir honnête. *Théât.* Intermède de danse et de chant dans un opéra.

DIVIDENDE n. m. Portion d'intérêt ou de bénéfice qui revient à chaque actionnaire, en proportion de sa mise de fonds. *Arith.* Nombre à diviser.

DIVIN, INE adj. Qui est de Dieu, qui lui appartient : *la bonté divine ;* qui lui est dû : *culte divin. Fig.* Excellent, parfait. **Droit divin**, se disant émané de Dieu.

DIVINATEUR, TRICE adj. et n. Qui devine, qui prévoit.

DIVINATION n. f. Art prétendu de deviner l'avenir.

DIVINATOIRE adj. Qui a rapport à la divination. † **Baguette divinatoire**, petit bâton de coudrier, de noisetier, etc., au moyen duquel on prétendait découvrir les sources d'eau cachées, les mines, les trésors enfouis, etc.

DIVINEMENT adv. Par la vertu divine. *Fig.* Parfaitement.

DIVINISER v. tr. Reconnaître pour divin.

DIVINITÉ n. f. Essence, nature divine : *la divinité du Verbe ;* Dieu luimême : *honorer la Divinité.* Pl. Dieux et déesses du paganisme.

DIVISER v. tr. Séparer par parties. *Arith.* Faire une division. *Fig.* Désunir, semer la discorde.

DIVISEUR n. m. Nombre par lequel on en divise un autre appelé *dividende.*

DIVISIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui peut être divisé : *la divisibilité de la matière.*

DIVISIBLE adj. Qui peut être divisé.

DIVISION n. f. Action de diviser ; partie d'un tout. *Arith.* Opération par laquelle on partage une quantité en un certain nombre de parties égales. *Guerre.* Corps composé d'au moins deux brigades ; partie d'une escadre. *Admin.* Réunion de plusieurs bureaux sous la direction d'un chef appelé *chef de division. Fig.* Désunion, discorde.

DIVISIONNAIRE adj. De division : *inspecteur divisionnaire.*

DIVORCE n. m. Rupture légale du mariage. *Fig.* Renoncement volontaire : *faire divorce avec le monde.*

DIVORCER v. int. Faire divorce.

DIVULGATEUR, TRICE adj. et n. Qui divulgue.

DIVULGATION n. f. Action de divulguer ; ses effets.

DIVULGUER v. tr. Rendre public ce qui était ignoré.

DIX adj. num. Nombre composé de deux fois cinq. Adj. num. ord. Dixième : *Léon dix.*

DIXIÈME adj. Nombre ordinal de dix. N. m. La dixième partie.

DIXIÈMEMENT adv. En dixième lieu.

DIZAIN n. m. Stance, strophe composée de dix vers ; chapelet composé de dix grains ; dix jeux de cartes dans un paquet.

DIZAINE n. f. Total composé de dix.

DIZAINIER ou **Dizenier** n. m. Chef de dix.

DO n. m. Note de musique.

DOCILE adj. Doux, soumis.

DOCILEMENT adv. Avec docilité.

DOCILITÉ n. f. Disposition naturelle à se laisser diriger.

DOCK n. m. Vaste magasin d'entrepôt pour le commerce maritime.

DOCTE adj. Savant.

DOCTEMENT adv. Savamment.

DOCTEUR n. m. Qui est promu au plus haut grade d'une faculté : *docteur ès sciences ;* médecin.

DOCTORAL, ALE, AUX adj. De docteur : *air doctoral.*

DOCTORALEMENT adv. D'une manière doctorale.

DOCTORAT n. m. Grade de docteur.

DOCTRINAIRE n. m. Partisan de théories politiques qu'on a appelées système du juste milieu.

DOCTRINAL, ALE adj. Se dit des opinions, des sentiments, en matière de doctrine, de morale, etc.

DOCTRINE n. f. Ensemble des opinions adoptées par une école, ou des dogmes professés dans une religion.

DOCUMENT n. m. Titre, preuve par écrit.

DODÉCAÈDRE n. m. *Géom.* Solide régulier, terminé par douze pentagones égaux.

DODÉCAGONE n. m. *Géom.* Polygone qui a douze angles et douze côtés.

DODÉCAGYNIES n. f. pl. Famille de plantes qui ont douze pistils.

DODÉCANDRIES n. f. pl. Famille de plantes qui ont douze étamines.

DODINER (SE) v. pr. Se dorloter.

DODO n. m. Lit, dans le langage des enfants. *Faire dodo*, dormir.

DODU, E adj. Gras, potelé.

DOGARESSE n. f. Femme du doge.

DOGAT n. m. Dignité de doge.

DOGE n. m. Chef des anciennes républiques de Gênes et de Venise.

DOGMATIQUE adj. Qui a rapport au dogme. *Fig.* Sentencieux : *ton dogmatique.*

DOGMATIQUEMENT adv. D'une manière dogmatique.

DOGMATISER v. int. Enseigner une doctrine fausse ou dangereuse, principalement en matière de religion. *Fig.* Parler d'un ton sentencieux et tranchant.

DOGMATISEUR n. m. Qui prend un ton dogmatique.

DOGMATISTE n. m. Qui établit des dogmes.

DOGME n. m. Point de doctrine admis, et qui sert de règle en religion ou en philosophie.

DOGRE n. m. Bâtiment qui fait la pêche du hareng dans les mers du Nord.

DOGUE n. m. Chien de garde à grosse tête.

DOGUIN n. m. Petit dogue.

DOIGT n. m. Chacune des parties mobiles qui terminent les mains et les pieds de l'homme. Se dit aussi de quelques animaux : *les doigts du singe. Fig. Montrer quelqu'un au doigt*, s'en moquer publiquement; *mettre le doigt dessus*, deviner, découvrir ; *s'en mordre les doigts*, s'en repentir; *être à deux doigts de sa perte*, en être fort proche; *savoir sur le bout du doigt*, parfaitement; *le doigt de Dieu*, manifestation de sa volonté.

DOIGTÉ n. m. V. *Doigter.*

DOIGTER v. int. *Mus.* Poser ses doigts sur un instrument pour en tirer des sons.

DOIGTER ou **Doigté** n. m. Manière de doigter.

DOIGTIER n. m. Espèce de fourreau en forme de doigt de gant, dont on revêt un doigt malade.

DOIT n. m. *Com.* Passif : *le doit et l'avoir*, le passif et l'actif.

DOL n. m. *Pal.* Fraude.

DOLCE (*tché*) (*mot italien*) adv. *Mus.* D'une manière douce.

DOLÉANCES n. f. pl. Plaintes.

DOLEMMENT adv. D'une manière dolente.

DOLENT, E adj. Triste, plaintif.

DOLER v. tr. Aplanir une douve avec la doloire.

DOLLAR n. m. Monnaie des États-Unis, valant 5 francs 42 centimes.

DOLMAN n. m. Veste que portent les hussards.

DOLMEN (*mène*) n. m. Monument druidique, formé d'une grande pierre plate posée sur deux autres pierres dressées verticalement.

DOLOIRE n. f. Instrument de tonnelier qui sert à unir le bois.

DOM (abréviation de *dominus*, maître) n. m. Autrefois, titre donné à certains religieux.

DOMAINE n. m. Propriété. **Le domaine**, les biens de l'Etat. *Fig.* Etendue des objets qu'embrasse un art, une science : *le domaine de la littérature. Tomber dans le domaine public*, se dit d'une production de l'esprit ou de l'art qui, après un temps déterminé, peut être reproduite et vendue par tout le monde.

DOMANIAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au domaine.

DÔME n. m. Voûte demi-sphérique qui surmonte un édifice.

DOMESTICATION n. f. Action d'accoutumer les animaux sauvages à l'état de domesticité.

DOMESTICITÉ n. f. Etat de domestique; condition des animaux soumis à l'homme : *la plupart des animaux dégénèrent dans l'état de domesticité.*

DOMESTIQUE adj. Qui concerne la maison, la famille : *chagrins domestiques*; apprivoisé : *animaux domestiques.* N. Tout serviteur ou servante d'une maison. N. collect. Tous les gens de service d'une maison : *avoir un nombreux domestique.*

DOMESTIQUEMENT adv. En qualité de domestique.

DOMICILE n. m. Maison, demeure d'une personne.

DOMICILIAIRE adj. *Visite domiciliaire*, faite dans le domicile de quelqu'un par autorité de justice.

DOMICILIÉ, ÉE adj. Qui a son domicile.

DOMICILIER (SE) v. pr. Établir son domicile.

DOMINANT, E adj. Qui domine : *religion dominante.* N. f. *Mus.* Note qui fait la quinte au-dessus de la note tonique.

DOMINATEUR, TRICE adj. et n. Qui domine.

DOMINATION n. f. Empire, autorité souveraine. Pl. Un des ordres de la hiérarchie des anges.

DOMINER v. int. Exercer la domination. *Fig.* Se dit de ce qui est le plus apparent : *couleur qui domine.* V. tr. Maîtriser : *dominer ses passions;* commander : *le fort domine la ville.*

DOMINICAIN, AINE n. Religieux, religieuse de l'ordre fondé par saint Dominique.

DOMINICAL, ALE adj. Du Seigneur : *oraison dominicale ;* du dimanche : *devoir dominical. Lettre dominicale*, qui marque le dimanche dans les calendriers des livres d'église.

DOMINO n. m. Costume de bal masque; personne en domino; jeu. Pl. des *dominos*.

DOMINOTERIE n. f. Toutes sortes de papiers marbrés ou coloriés.

DOMINOTIER n. m. Marchand de dominoterie et d'estampes.

DOMMAGE n. m. Perte, dégât, préjudice. *Fig. C'est dommage*, c'est fâcheux. Pl. *Jurisp. Dommages-intérêts*, indemnité accordée par le juge à celui qui a éprouvé quelque dommage.

DOMMAGEABLE adj. Qui cause, qui apporte dommage.

DOMPTABLE (*don-ta-ble*) adj. Qui peut être dompté.

DOMPTER (*don-ter*) v. tr. Vaincre, subjuguer, maîtriser.

DOMPTEUR (*don-teur*) n. m. Qui dompte : *dompteur d'animaux*.

DON n. m. Toute libéralité à titre gratuit; donation, legs. *Fig.* Aptitude à une chose : *le don de l'éloquence. Les dons de Cérès*, les moissons; *les dons de Flore*, les fleurs ; *les dons de Bacchus*, les raisins.

DON n. m. Titre d'honneur donné aux nobles en Espagne et en Portugal : *don Juan, don Quichotte*. Fém. *Dona*.

DONATAIRE n. A qui une donation est faite.

DONATEUR, TRICE n. Qui fait une donation.

DONATION n. f. Don fait par acte public; l'acte qui constate le don.

DONC (*donk*) conj. qui marque conclusion.

DONDON n. f. Femme ou fille pleine d'embonpoint. *Fam.*

DONJON n. m. Tour crénelée.

DONNANT, ANTE adj. Qui aime à donner.

DONNE n. f. *Jeu.* Action de distribuer les cartes. *Il y a mal donne*, les cartes sont mal distribuées.

DONNÉE n. f. Aperçu d'une chose. *Math.* Pl. *Données* ou *quantités données*, quantités connues servant à trouver les inconnues d'un problème.

DONNER v. tr. Faire don; causer, procurer : *donner de la peine ;* communiquer : *donner une maladie;* attribuer : *donner tort ;* manifester : *donner signe de vie ;* employer, consacrer : *donner son temps;* sacrifier : *donner sa vie;* indiquer, fixer : *donner une heure;* garantir : *donner pour bon;* imposer : *donner des lois ;* livrer : *donner un assaut ;* appliquer : *donner un soufflet, un baiser. Donner la vie*, faire grâce, devenir mère; *donner la mort*, tuer; *donner la main à une chose*, y participer; *donner sa main*, épouser; *donner la chasse*, poursuivre; *donner un coup d'épaule*, aider. V. int. Se livrer : *donner dans le luxe ;* combattre : *les troupes n'ont pas donné ;* rapporter abondamment : *les blés ont donné ;* tomber : *donner dans le piége ;* avoir vue : *cette fenêtre donne sur la rue. Donner du cor*, jouer de cet instrument; *ne savoir où donner de la tête*, que faire; *donner sur les doigts*, punir. Impers. : *il n'est pas donné à tout le monde de...* **Se donner** v. pr. *Se donner garde*, s'abstenir; *se donner pour*, se faire passer pour; *se donner des airs*, en affecter.

DONNEUR, EUSE n. Qui donne.

DON QUICHOTTE n. m. Héros du roman qui porte ce nom. *Fig.* Celui qui se pose en brave, en redresseur de torts. Pl. des *don Quichottes*.

DON QUICHOTTISME n. m. Caractère de celui qui prend des allures de don Quichotte.

DONT pr. relat. des deux genres et des deux nombres, mis pour *de qui, duquel, de quoi*, etc. — S'emploie avec les verbes *sortir, descendre* et leurs équivalents pour exprimer l'idée d'*être issu*, d'*être né : la famille dont je sors...* Pour exprimer l'action physique de sortir, employez *d'où : le pays d'où je viens*, ainsi que pour exprimer une déduction : *d'où je conclus que...*

DONZELLE n. f. Fille, femme d'un état médiocre et de mœurs suspectes.

DORADE n. f. Poisson de mer à écailles *dorées*.

DORÉ, ÉE adj. Jaune, de couleur d'or : *fruit doré. Fig. Jeunesse dorée*, brillante, riche.

DORÉNAVANT adv. Désormais, à l'avenir. — On écrivait et on prononçait autrefois *dores-en-avant*.

DORER v. tr. Recouvrir d'une couche d'or. *Fig. Dorer la pilule*, rendre par de belles paroles un refus moins désagréable.

DOREUR, EUSE adj. Qui travaille en dorure.

DORIQUE adj. et n. m. Le deuxième ordre d'architecture, le plus simple et le plus solide de tous.

DORLOTER v. tr. Traiter délicatement. **Se dorloter** v. pr. Prendre trop ses aises.

DORMANT, E adj. Qui dort. Ne se dit qu'au figuré : *eau dormante*, qui n'a point de cours.

DORMEUR, EUSE n. Qui aime à dormir.

DORMEUSE n. f. Voiture de voyage où l'on peut s'étendre et dormir comme dans un lit.

DORMIR v. int. Reposer dans le sommeil. *Fig. Laisser dormir des fonds*, ne pas les faire valoir. N. m. Le sommeil.

DORMITIF, IVE adj. et n. m. Qui provoque à dormir : *potion dormitive.*

DORSAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au dos : *muscles dorsaux.*

DORTOIR n. m. Salle commune où sont les lits dans les couvents, les collèges, etc.

DORURE n. f. Art, action de dorer; or appliqué.

DOS n. m. Partie postérieure du tronc; côté extérieur de la main; partie postérieure d'un fauteuil, d'un livre, etc. *Fig. Renvoyer dos à dos*, ne donner gain de cause à aucune des parties.

DOSAGE n. m. Action de doser.

DOS D'ÂNE n. m. Ce qui forme talus de chaque côté : *pont en dos d'âne.*

DOSE n. f. Chaque partie d'un médicament prise en une fois. *Fig.* : *avoir une forte dose d'amour-propre.*

DOSER v. tr. Faire la dose.

DOSSIER n. m. Partie d'un siége contre laquelle s'appuie le dos; papiers en liasse concernant une procédure, un individu, etc.

DOSSIÈRE n. f. Partie du harnais posée sur le dos.

DOT (*do-te*) n. f. Bien qu'une femme apporte en mariage.

DOTAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à la dot. *Régime dotal*, sous lequel les époux conservent, en se mariant, la propriété respective de tous leurs biens.

DOTATION n. f. Ensemble des revenus assignés à un établissement d'utilité publique, une église, un hôpital, etc.; revenu attribué aux membres d'une famille souveraine.

DOTER v. tr. Donner une dot; assigner un revenu à une communauté. *Fig.* Favoriser, douer : *la nature l'a bien doté.*

DOUAIRE (*doué-re*) n. m. Biens assurés à la femme par le mari, en cas de survie.

DOUAIRIÈRE (*doua*) n. f. Veuve de qualité qui jouit d'un douaire. Adj. : *princesse douairière.*

DOUANE n. f. Administration chargée de percevoir les droits imposés sur l'entrée et la sortie de certaines marchandises; siége de cette administration.

DOUANIER n. m. Commis de la douane.

DOUANIÈRE adj. f. *Union douanière*, conventions commerciales et réciproques entre deux ou plusieurs Etats, pour l'importation et l'exportation des produits agricoles et industriels.

DOUAR n. m. Tentes des Arabes placées autour de leurs troupeaux.

DOUBLAGE n. m. *Mar.* Revêtement d'un navire en feuilles de cuivre ou d'autre métal.

DOUBLE adj. Qui vaut, pèse, contient deux fois la chose; formé de deux choses jointes, unies étroitement : *semelle double. Fig.* Dissimulé, qui a de la duplicité : *âme double. Fleur double*, qui a plus de pétales, plusieurs corolles; *double emploi*, somme, article porté deux fois dans un compte : *double sens*, qui a deux significations.

DOUBLE n. m. Une fois autant : *payer le double.* Adv. *Voir double*, voir deux choses où il n'y en a qu'une. **Au double** loc. adv. Beaucoup plus : *je vous le rendrai au double.*

DOUBLÉ n. m. *Billard.* Action de mettre une bille dans la blouse, après lui avoir fait toucher une bande.

DOUBLEAU n. m. Solive d'un plancher, plus forte que les autres.

DOUBLE-CROCHE n. f. *Mus.* Note qui ne vaut que la moitié d'une croche. Pl. des *doubles-croches.*

DOUBLEMENT adv. Pour deux raisons, en deux manières.

DOUBLER v. tr. Porter au double; mettre en double : *doubler du fil*; garnir d'une doublure. *Doubler le pas*, marcher plus vite; *doubler une classe*, la recommencer. *Mar. Doubler un cap*, le franchir.

DOUBLET n. m. Pierre fausse; même point amené par chaque dé au trictrac.

DOUBLEUR, EUSE n. Qui double la soie, la laine, etc., sur le rouet.

DOUBLON n. m. Monnaie d'or espagnole. *Imp.* Répétition des mêmes mots.

DOUBLURE n. f. Etoffe dont un vêtement est doublé; acteur médiocre qui remplace le chef d'emploi.

DOUCE-AMÈRE n. f. Plante médicinale. Pl. des *douces-amères.*

DOUCEÂTRE adj. D'une douceur fade.

DOUCEMENT adv. D'une manière douce. *Frapper doucement*, faiblement; *parler doucement*, à voix basse; *marcher doucement*, lentement; *se porter tout doucement*, assez bien. Interj. Marque conseil ou réprimande : *doucement, ne vous échauffez pas.*

DOUCEREUX, EUSE adj. Doux sans être agréable. *Fig.* D'une douceur affectée : *air doucereux.*

DOUCET, ETTE adj. et n. Diminutif de *doux.*

DOUCETTE n. f. Nom vulgaire de la *mâche.*

DOUCETTEMENT adv. Tout doucement.

DOUCEUR n. f. Qualité de ce qui est doux, au pr. et au fig. : *la douceur du sucre, de la voix*; bienveillance : *parler avec douceur.* Pl. Friandises; propos galants.

DOUCHE n. f. Colonne de liquide que l'on fait tomber d'une certaine hauteur sur la tête ou toute autre partie malade, pour la guérir.

DOUCHER v. tr. Donner la douche.

DOUCINE n. f. *Archit.* Moulure à deux mouvements contraires; rabot de menuisier servant à faire des moulures.

DOUELLE n. f. *Arch.* Parement intérieur ou extérieur d'un voussoir.

DOUER v. tr. Avantager, favoriser.

DOUILLE n. f. Partie creuse et cylindrique d'un instrument en fer comme *pique*, *bêche*, *baïonnette*, etc.

DOUILLET, ETTE adj. Doux, mollet : *lit douillet. Fig.* Délicat : *enfant douillet.* N. : *faire le douillet.*

DOUILLETTE n. f. Robe de soie ouatée.

DOUILLETTEMENT adv. D'une manière douillette.

DOULEUR n. f. Mal du corps, de l'esprit ou du cœur.

DOULOUREUSEMENT adv. Avec douleur.

DOULOUREUX, EUSE adj. Qui cause de la douleur : *mal douloureux;* marque de la douleur : *cri douloureux. Fig.* Pénible : *séparation douloureuse.*

DOUTE n. m. Incertitude, irrésolution; soupçon : *avoir des doutes sur quelqu'un;* scepticisme : *le doute méthodique de Descartes.* **Sans doute** loc. adv. Assurément.

DOUTER, v. int. Etre dans le doute : *je doute qu'il accepte, je ne doute pas qu'il n'accepte;* ne pas avoir confiance en : *je doute de sa parole.* **Se douter,** v. pr. Soupçonner.

DOUTEUR n. m. Celui qui doute.

DOUTEUSEMENT adv. Avec doute.

DOUTEUX, EUSE adj. Incertain : *victoire douteuse;* faible : *jour douteux.*

DOUVAIN n. m. Bois propre à faire des douves.

DOUVE n. f. Planche courbée qui entre dans la construction des tonneaux. *Bot.* Renoncule vénéneuse des marais.

DOUX, DOUCE adj. D'une saveur agréable; qui manque d'assaisonnement : *potage trop doux;* qui flatte les sens : *voix douce;* qui plaît au cœur, à l'esprit : *doux souvenir;* qui indique la bonté : *regard doux;* bon, affable : *caractère doux;* tempéré : *vent doux;* ductile, malléable, non cassant : *métal doux.* Adv. *Filer doux*, être soumis. **Tout doux** loc. adv. ou interj. Doucement. N. m. : *passer du grave au doux.*

DOUZAINE n. f. Douze objets de même espèce.

DOUZE adj. num. Dix et deux; douzième : *Louis douze.*

DOUZIÈME adj. num. ord. de *douze.* N. m. La douzième partie.

DOUZIÈMEMENT adv. En douzième lieu.

DOYEN n. m. Le plus ancien d'âge ou de réception dans une compagnie, et, par ext., le plus âgé : *je suis votre doyen.*

DOYENNÉ n. m. Sorte de poire fondante.

DRACHME n. m. Chez les anciens Grecs, unité de poids et de monnaie, qui pesait 4 grammes et valait 92 centimes.

DRACONIEN, IENNE adj. Dur et tyrannique comme les lois de Dracon : *un code draconien.*

DRAGAGE n. m. Action de draguer les rivières.

DRAGÉE n. f. Amande recouverte de sucre durci; menu plomb de chasse.

DRAGEOIR n. m. Sorte de vase à mettre des dragées.

DRAGEON n. m. Rejeton qui naît de la racine des arbres.

DRAGEONNER v. int. Pousser des drageons.

† **DRAGON** n. m. Monstre fabuleux; soldat de cavalerie, qui combat à pied et à cheval. *Fig.* Femme vive et acariâtre. *Hist. nat.* Petit lézard inoffensif de l'ordre des sauriens. *Astr.* Constellation de l'hémisphère boréal.

DRAGONNADES n. f. pl. Persécutions exercées contre les protestants du midi de la France, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, et auxquelles on employa surtout des *dragons* (1665).

DRAGONNE n. f. Ornement en forme de cordon, qui se met à la poignée d'une épée, d'un sabre.

DRAGUE n. f. Pelle recourbée pour retirer du sable des rivières.

DRAGUER v. tr. Curer avec la drague ou le bateau dragueur.

DRAGUEUR n. m. Celui qui tire du sable. Adj. *Bateau dragueur*, qui débarrasse les rivières du sable qui les obstrue.

DRAIN n. m. Tranchée souterraine pour le drainage.

DRAINABLE adj. Qui peut être drainé.

DRAINAGE n. m. Action de drainer.

DRAINER v. tr. Dessécher un sol humide au moyen de conduits souterrains.

DRAINEUR n. m. Celui qui draine.

DRAMATIQUE adj. Se dit des ouvrages faits pour le théâtre, et qui représentent une action tragique ou comique. *Par ext.* Ce qui est intéressant, émouvant : *situation dramatique.*

DRAMATIQUEMENT adv. D'une manière dramatique.

DRAMATISER v. tr. Donner la

forme, l'intérêt du drame : *dramatiser un récit.*

DRAMATISTE adj. et n. Qui écrit pour le théâtre.

DRAMATURGE n. Auteur de drames.

DRAME n. m. Action théâtrale, espèce de tragédie en prose, qui, sérieuse par le fond, est souvent comique par la forme.

DRAP n. m. Étoffe de laine; grande pièce de toile pour le lit.

DRAPEAU n. m. Bannière militaire. *Fig. Etre sous les drapeaux*, au service; *se ranger sous le drapeau de quelqu'un*, embrasser son parti.

DRAPER v. tr. Disposer d'une certaine façon les plis des vêtements d'une figure, d'une statue. *Fig.* Railler, censurer quelqu'un : *on l'a drapé d'importance.* **Se draper** v. pr. Arranger les plis de son vêtement, de son manteau ; faire l'important, étaler : *se draper de sa vertu.*

DRAPERIE n. f. Manufacture de drap; métier de drapier; ornements de tapisserie. *Peint. et sculpt.* Représentation des étoffes, des vêtements ordinairement flottants.

DRAPIER n. m. Marchand ou fabricant de drap.

DRASTIQUE adj. Se dit des purgatifs qui agissent avec violence.

DRÊCHE n. f. Résidu de l'orge qu'on emploie pour faire de la bière.

DRELIN n. m. Bruit d'une sonnette : *Drelin! drelin!*

DRESSER v. tr. Lever, tenir droit : *dresser la tête;* monter, construire : *dresser un lit, une tente, un autel, un échafaud;* garnir : *dresser un buffet;* disposer : *dresser un piège;* rédiger : *dresser un acte;* instruire, former : *dresser un chien.*

DRESSOIR n. m. Étagère pour mettre la vaisselle.

DRILLE n. m. Autrefois, soldat. *Bon drille*, bon compagnon ; *vieux drille*, vieux débauché. *Fam.*

DRISSE n. f. Cordage qui sert à hisser une voile, un pavillon, etc.

DROGMAN (*ment*) n. m. Interprète officiel à Constantinople et dans tout le Levant.

DROGUE n. f. Ingrédients propres à la teinture, à la chimie, à la pharmacie. *Fig.* Chose fort mauvaise ; jeu de caserne.

DROGUER v. tr. Donner beaucoup de drogues à un malade. V. int. *Fig.* Attendre longtemps : *il m'a fait droguer. Fam.*

DROGUERIE n. f. Toute sorte de drogues ; commerce du droguiste.

DROGUET n. m. Sorte d'étoffe de laine, dont la trame est ordinairement de fil ou de coton.

DROGUEUR n. m. Celui qui aime à droguer.

DROGUISTE adj. et n. m. Qui fait le commerce de la droguerie.

DROIT, E adj. Qui n'est pas courbe : *ligne droite;* perpendiculaire à l'horizon : *mur droit. Fig. Cœur droit*, sincère ; *esprit droit*, juste; *côté droit*, opposé à *gauche.* Adv. Directement : *aller droit au but.*

DROIT n. m. Faculté de faire un acte, de jouir d'une chose, d'en disposer, ou d'exiger quelque chose d'une autre personne; jurisprudence, législation : *étudier le droit;* impôt, taxe : *droit d'enregistrement;* justice : *faire droit.* **Droit divin**, qui vient de Dieu. **A bon droit** loc. adv. Avec raison.

DROITE n. f. Le côté droit : *la droite d'une armée;* la main droite. **A droite** loc. adv. A main droite ; **à droite et à gauche**, de tous côtés.

DROITEMENT adv. D'une manière équitable, judicieuse.

DROITIER adj. et n. Qui se sert mieux de la main droite. Son opposé est *gaucher.*

DROITURE n. f. Justice, équité. **En droiture** loc. adv. Directement.

DRÔLATIQUE adj. Récréatif, qui fait rire : *conte drôlatique.*

DRÔLE adj. Plaisant, original, gai, amusant. N. m. Mauvais sujet.

DRÔLEMENT adv. D'une manière drôle.

DRÔLERIE n. f. Bouffonnerie. *Fam.*

DRÔLESSE n. f. Femme méprisable et effrontée.

DROMADAIRE n. m. Espèce de chameau, à une bosse, renommé pour sa vitesse.

DRU, E adj. Se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid. *Fig.* Épais, serré, touffu : *blés fort drus, pluie drue et fine;* gaillard, vif, gai : *vous êtes bien dru aujourd'hui.* Adv. En grande quantité, serré : *tomber, semer dru.*

† **DRUIDE, ESSE** n. Prêtre, prêtresse des Gaulois.

DRUIDIQUE adj. Qui a rapport aux druides : *monument druidique.*

DRUIDISME n. m. Religion des druides.

DRUPACÉ, ÉE adj. Qui ressemble à un drupe. N. f. Pl. Famille de plantes dont le fruit est un drupe.

DRUPE n. m. Fruit charnu à un seul noyau.

† **DRYADE** n. f. Nymphe des bois.

DU, art. contr. pour *de le.*

DÛ, DUE adj. Que l'on doit : *somme due ;* qui est causé par : *ruine due à la mauvaise conduite.* N. m. Ce qui est dû à quelqu'un : *réclamer son dû.*

DUALISME n. m. Se dit de tout système philosophique qui admet deux principes, comme la matière et l'esprit, le corps et l'âme, le principe du bien et le principe du mal, que l'on suppose en lutte perpétuelle l'un avec l'autre.

DUALISTE n. m. Partisan du dualisme.

DUALITÉ n. f. Caractère de ce qui est double en soi : *la dualité de l'homme* (l'âme et le corps).

DUBITATIF, IVE adj. Qui exprime le doute : *conjonction dubitative,* telle que *si.*

DUBITATION n. f. Fig. de rhét., par laquelle l'orateur feint de douter pour prévenir les objections.

DUBITATIVEMENT adv. Avec doute.

DUC n. m. Souverain d'un duché.

DUC n. m. Oiseau du genre chouette et de la famille des nocturnes.

DUCAL, ALE, AUX adj. De duc : *couronne ducale.*

DUCASSE n. f. Fête dans certains pays. Syn. de *kermesse.*

DUCAT n. m. Monnaie généralement en or, variant de valeur suivant les pays.

DUCATON n. m. Ducat d'argent.

DUCHÉ n. m. Terre, seigneurie à laquelle le titre de duc est attaché.

DUCHESSE n. f. Femme d'un duc, ou qui possède un duché ; lit de repos à dossier.

DUCROIRE n. m. Prime accordée au commissionnaire qui répond de ceux auxquels il vend la marchandise qui lui est confiée.

DUCTILE adj. Qui s'étend, s'aplatit sous le marteau : *métal ductile.*

DUCTILITÉ n. f. Propriété qu'ont certains corps solides de pouvoir être aplatis, étendus et réduits en fils très-minces.

DUÈGNE n. f. Vieille gouvernante chargée, en Espagne, de veiller sur la conduite d'une jeune personne.

DUEL n. m. Combat singulier ; nombre qu'ont les noms dans certaines langues pour désigner deux objets.

DUELLISTE n. m. Qui se bat souvent en duel.

DUIRE v. int. Convenir, plaire. *Vieux.*

DULCIFICATION n. f. *Chim.* Action de rendre doux les liquides naturellement âcres et amers.

DULCIFIER v. tr. Tempérer l'acidité de certaines substances par quelque mélange.

DULCINÉE n. f. Héroïne d'un amour ridicule, par allusion à la dame des pensées de don Quichotte. *Fam.*

DULIE n. f. *Culte de dulie,* hommage que l'on rend aux anges et aux saints. Son opposé est culte de *latrie.*

DÛMENT adv. *Prat.* En due forme : *dûment assigné.*

DUNE n. f. Amas de sable que les vents accumulent sur les bords de la mer.

DUNETTE n. f. *Mar.* Pont léger élevé à l'arrière d'un vaisseau.

DUO n. m. Morceau de musique pour deux voix ou deux instruments. Pl. des *duos.*

DUODÉCIMAL adj. *Système duodécimal,* système de numération arithmétique dont la base est le nombre 12.

DUODÉNUM (*nome*) n. m. Portion du canal intestinal qui succède immédiatement à l'estomac.

DUODI n. m. Le deuxième jour de la décade dans le calendrier républicain.

DUPE adj. et n. f. Personne qui a été trompée, ou qu'on peut tromper aisément.

DUPER v. tr. Tromper.

DUPERIE n. f. Tromperie.

DUPEUR n. m. Qui dupe.

DUPLICATA n. m. Double d'un acte, d'une dépêche, d'un écrit quelconque. Pl. des *duplicatas.*

DUPLICATION n. f. *Duplication du cube,* action de construire un cube dont le volume serait le double d'un autre, problème insoluble.

DUPLICITÉ n. f. Mauvaise foi.

DUQUEL pr. rel. Se dit pour *de lequel.* Pl. *desquels.*

DUR, E adj. Ferme, solide, difficile à entamer. *Fig. Avoir l'oreille dure,* entendre difficilement ; *homme, cœur dur,* inhumain, insensible ; *vie dure,* austère ; *paroles dures,* sévères ; *tête dure,* qui comprend avec peine ; *temps durs,* pénibles, fâcheux. N. f. *Coucher sur la dure,* sur la terre nue ou sur les planches.

DURABLE adj. De nature à durer longtemps.

DURANT prép. Pendant.

DURCIR v. tr. Rendre dur. V. int. et **Se durcir** v. pr. Devenir dur.

DURCISSEMENT n. m. Action de se durcir ; état de ce qui est durci.

DURE-MÈRE n. f. *Anat.* La plus extérieure et la plus forte des trois membranes qui tapissent l'intérieur du crâne.

DURÉE n. f. Espace de temps que dure une chose.

DUREMENT adv. Avec dureté.

DURER v. int. Continuer d'être ; exister longtemps.

DURET, ETTE adj. Un peu dur.

DURETÉ n. f. Qualité de ce qui est dur : *la dureté du marbre. Fig.* Défaut de sensibilité : *la dureté du cœur.* Pl. Discours offensants : *dire des duretés.*

DURHAM n. m. et adj. Nom donné à une race bovine anglaise.

DURILLON n. m. Dureté qui se forme aux pieds et aux mains.

DURIUSCULE adj. Un peu dur.

DUUMVIR (*ome*) n. m Ancien magistrat romain.

DUUMVIRAL, ALE (*ome*) adj. Qui se rapporte aux duumvirs.

DUUMVIRAT (*ome*) n. m. Dignité, charge de duumvir.

DUVET n. m. Plume légère qui garnit le dessous du corps des oiseaux; premières plumes des oiseaux nouvellement éclos; premier poil qui vient au menton, aux joues; espèce de coton qui vient sur certains fruits.

DUVETEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de duvet.

DYNAMIE n. f. Force capable d'élever en un temps donné un kilogramme à un mètre de hauteur.

DYNAMIQUE n. f. Partie de la mécanique qui s'occupe du calcul des mouvements et des forces.

DYNAMOMÈTRE n. m. Instrument qui sert à évaluer les forces d'un homme, d'un animal, d'un moteur, etc.

DYNASTE n. m. Petit souverain.

DYNASTIE n. f. Suite de souverains issus du même sang.

DYNASTIQUE adj. Qui concerne la dynastie.

DYSCOLE adj. Avec qui il est difficile de vivre à cause de son humeur.

DYSPEPSIE n. f. *Méd.* Digestion laborieuse.

DYSSENTERIE n. f. Dévoiement sanguinolent avec douleurs d'entrailles.

DYSSENTÉRIQUE adj. Qui appartient à la dyssenterie.

E

E n. m. Cinquième lettre de l'alphabet et la seconde des voyelles.

EAU n. f. Liquide transparent, insipide, inodore; pluie : *il tombe de l'eau;* liqueur artificielle : *eau de Cologne;* rivière, lac, mer : *promenade sur l'eau. Fig.* Sueur : *être tout en eau;* éclat des pierres précieuses : *diamant d'une belle eau. Nager entre deux eaux*, ménager deux partis; *coup d'épée dans l'eau*, tentative sans succès. Pl. Eaux minérales : *aller aux eaux.*

EAU-DE-VIE n. f. Liqueur spiritueuse extraite du vin, du marc, du cidre, du grain, de la pomme de terre, etc. Pl. des *eaux-de-vie.*

EAU-FORTE n. f. Acide nitrique; sorte de gravure: Pl. des *eaux-fortes.*

EAU-SECONDE n. f. Acide nitrique étendu d'eau. Pl. des *eaux-secondes.*

ÉBAHIR (S') v. pr. S'étonner. *Fam.*

ÉBAHISSEMENT n. m. Étonnement extrême. *Fam.*

ÉBARBER v. tr. Enlever l'excédant des feuilles pliées dans un cartonnage, une brochure, etc.

ÉBARBOIR n. m. Outil pour ébarber.

ÉBARBURE n. f. Partie que l'on ôte en ébarbant.

ÉBATS n. m. pl. Divertissement : *prendre ses ébats.*

EBATTRE (S') v. pr. Se divertir.

ÉBAUBI, E adj. Etonné. *Fam.*

ÉBAUCHE n. f. Premier jet, esquisse indiquant les principales parties d'un ouvrage de peinture, de sculpture, de littérature, etc.

ÉBAUCHER v. tr. Faire une ébauche.

ÉBAUCHOIR n. m. Outil de sculpteur pour ébaucher.

ÉBAUDIR (S') v. pr. Se réjouir vivement.

ÉBAUDISSEMENT n. m. Grande réjouissance.

ÉBÈNE n. f. Bois noir excessivement dur et pesant. *Fig.* D'un beau noir : *cheveux d'ébène.*

ÉBÉNER v. tr. Donner la couleur de l'ébène. — Pour la conj. V. *accélérer.*

ÉBÉNIER n. m. Arbre des Indes.

ÉBÉNISTE n. m. Ouvrier qui fait des meubles.

ÉBÉNISTERIE n. f. Commerce, art de l'ébéniste.

ÉBLOUIR v. tr. Frapper les yeux par un éclat trop vif. *Fig.* Surprendre l'esprit par quelque chose de brillant; tromper : *éblouir par des sophismes.*

ÉBLOUISSANT, E adj. Qui éblouit.

ÉBLOUISSEMENT n. m. Trouble

momentané de la vue, causé par l'impression subite d'une trop vive lumière; difficulté de voir, provenant d'une cause interne: *avoir des éblouissements.*

ÉBORGNAGE n. m. Opération qui consiste à enlever l'œil à la vigne et à d'autres arbustes.

ÉBORGNER v. tr. Rendre borgne.

ÉBOULEMENT n. m. Chute de ce qui s'éboule.

ÉBOULER v. int. **S'ébouler** v. pr. Tomber en s'affaissant.

ÉBOULIS n. m. Matières éboulées.

ÉBOURGEONNEMENT n. m. Action d'ébourgeonner.

ÉBOURGEONNER v. tr. Oter les bourgeons superflus des arbres.

ÉBOURIFFANT, ANTE adj. Extraordinaire, incroyable : *nouvelle ébouriffante. Succès ébouriffant. Prospectus ébouriffant.*

ÉBOURIFFÉ, ÉE adj. Dont le vent a mis les cheveux en désordre. *Fig.* Agité, troublé : *avoir l'air tout ébouriffé. Fam.*

ÉBRANCHEMENT n. m. Action d'ébrancher un arbre.

ÉBRANCHER v. tr. Dépouiller un arbre d'une partie de ses branches.

ÉBRANLEMENT n.m. Mouvement causé par une secousse violente.

ÉBRANLER v. tr. Diminuer la solidité par des secousses. *Fig.* Affaiblir, émouvoir : *ébranler les convictions*, *les cœurs.* **S'ébranler** v. pr. Se mettre en mouvement : *l'armée s'ébranle.*

ÉBRÉCHER v. tr. Faire une brèche: *ébrécher un couteau,* et fig. : *ébrécher sa fortune.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

ÉBROUEMENT n. m. Ronflement du cheval.

ÉBROUER v. tr. Passer à l'eau. **S'ébrouer** v. pr. Souffler de frayeur, en parlant du cheval.

ÉBRUITER v. tr. Divulguer.

ÉBULLITION n. f. Mouvement, état d'un liquide qui bout.

ÉCAILLAGE n. m. Action d'enlever les écailles; action d'ouvrir les huîtres.

ÉCAILLE n. f. Plaque osseuse qui recouvre la peau de la plupart des poissons et des reptiles; carapace de la tortue.

ÉCAILLER v. tr. Enlever, arracher les écailles d'un poisson.

ÉCAILLÈRE n. f. Qui vend des huîtres.

ÉCAILLEUX, EUSE adj. Qui se lève par écailles.

ÉCALE n. f. Enveloppe de la noix et de certains légumes.

ÉCALER v. tr. Oter l'écale : *écaler des noix.*

ÉCANGUER v. tr. Oter la paille du lin, etc.

ÉCANGUEUR n. m. Celui qui écangue.

ÉCARBOUILLER v. tr. Écraser.

ÉCARLATE n. f. Couleur d'un rouge vif; étoffe de cette couleur. Adj. : *ruban écarlate.*

ÉCARQUILLEMENT n. m. Action d'écarquiller. *Fam.*

ÉCARQUILLER v. tr. Ecarter les jambes, ouvrir trop les yeux.

ÉCART n. m. Action de s'écarter; cartes écartées à certains jeux; *Fig.* Erreur : *écart de l'imagination.* **A l'écart,** loc. adv. A part.

ÉCARTÉ, ÉE adj. Détourné, solitaire : *endroit écarté.*

ÉCARTÉ n. m. Jeu de cartes.

ÉCARTÈLEMENT n. m. Action d'écarteler.

ÉCARTELER v. tr. Faire tirer un criminel à quatre chevaux, jusqu'à ce que le corps soit en lambeaux. — Prend un é ouvert devant une syllabe muette.

ÉCARTEMENT n. m. Action d'écarter.

ÉCARTER v. tr. Séparer, éloigner : *écarter les jambes ;* disperser : *écarter la foule. Fig. : écarter les obstacles*, *les soupçons. Jeu.* Rejeter une ou plusieurs cartes pour en prendre de nouvelles.

ECCE-HOMO (*ek-cé*) n.m. Tableau représentant Jésus-Christ couronné d'épines. Pl. des *ecce-homo.*

ECCHYMOSE (*ék-ki*) n. m. Tumeur formée par l'infiltration du sang dans l'épaisseur de la peau, ordinairement le résultat d'une contusion.

ECCLÉSIASTE n. m. Titre d'un des livres de l'Ancien Testament.

ECCLÉSIASTIQUE adj. Qui concerne l'Église, le corps du clergé : *histoire ecclésiastique.* N. m. Un des livres de l'Ecriture sainte; prêtre.

ECCLÉSIASTIQUEMENT adv. En ecclésiastique : *vivre ecclésiastiquement.*

ÉCERVELÉ, ÉE adj. et n. Sans jugement, étourdi : *tête écervelée.*

ÉCHAFAUD n. m. Construction en forme de plancher à l'usage des maçons, des peintres; plate-forme en charpente sur laquelle on exécute les condamnés à mort.

ÉCHAFAUDAGE n. m. Construction d'échafauds pour bâtir, peindre, etc. *Fig.* Ensemble de faux raisonnements : *un mot renversa tout son échafaudage.*

ÉCHAFAUDER v. tr. Dresser un chafaud pour travailler à un bâtiment.

ÉCHALAS n. m. Bâton planté en erre pour soutenir la vigne.

ÉCHALASSEMENT n. m. Action 'échalasser.

ÉCHALASSER v. tr. Garnir une igne d'échalas.

ÉCHALIER n. m. Clôture d'un hamp faite avec des branches d'arbres.

ÉCHALOTE n. f. Espèce d'ail.

ÉCHAMPIR v. tr. *Peint.* Terminer es contours des objets.

ÉCHANCRER v. tr. Tailler en dedans en forme de croissant.

ÉCHANCRURE n. f. Coupure faite n dedans en forme de demi-cercle : *échancrure d'un habit.*

ÉCHANGE n. m. Troc d'une chose our une autre; dans le langage diplomatique, remise mutuelle d'un acte, d'un ouvoir. *Fig.* Réciprocité : *échange de olitesses.*

ÉCHANGEABLE adj. Qui peut être changé.

ÉCHANGER v. tr. Faire un échane : s'envoyer réciproquement : *échanger les coups de canon.*

ÉCHANGISTE n. m. Qui fait un échange.

ÉCHANSON n. m. Officier qui servait à boire à un prince.

ÉCHANTILLON n. m. Morceau l'une étoffe, petite quantité d'un produit, pour les faire connaître.

ÉCHANTILLONNER v. tr. Confronter des poids et des mesures avec l'étalon original; couper des échantillons d'une pièce d'étoffe.

ÉCHAPPADE n. f. Action faite par légèreté, par étourderie.

ÉCHAPPATOIRE n. f. Moyen adroit pour se tirer d'embarras : *trouver une échappatoire.*

ÉCHAPPÉ, ÉE n. *Echappé des Petites-Maisons*, fou ; *échappé des galères*, qui est sorti du bagne ou qui semble en être sorti.

ÉCHAPPÉE n. f. Action imprudente d'un jeune homme qui s'écarte du devoir. *Peint. Echappée de lumière*, lumière passant entre deux corps pour en éclairer un autre, qui, sans cela, serait dans l'obscurité.

ÉCHAPPEMENT n. m. Mécanisme d'horlogerie.

ÉCHAPPER v. int. S'esquiver, se sauver par adresse ou violence : *échapper de prison;* se soustraire : *échapper au danger;* tomber : *échapper de la main. La patience m'échappe*, ma patience est à bout; *le mot m'échappe*, est sorti de ma mémoire; *ce mot m'est échappé*, je l'ai prononcé sans y prendre garde; *cette circonstance m'avait échappé*, je ne l'avais pas remarquée.

ÉCHARDE n. f. Petit éclat de bois qui est entré dans la chair.

ÉCHARDONNER v. tr. Arracher les chardons d'un champ.

ÉCHARPE n. f. Large bande d'étoffe qui se porte en sautoir ou en ceinture; bandage pour soutenir un bras blessé; ornement que les femmes portent sur les épaules ou à la ceinture.

ÉCHARPER v. tr. Tailler en pièces.

ÉCHASSES n. f. pl. Longs bâtons garnis d'un fourchon ou étrier, pour marcher dans les marais.

ÉCHASSIERS n. m. pl. Ordre d'oiseaux à jambes fort longues, et à demi aquatiques, tels que le *héron*, l'*ibis*, etc.

ÉCHAUBOULÉ, ÉE adj. Qui a des échauboulures.

ÉCHAUBOULURE n. f. Petite blessure rouge sur la peau.

ÉCHAUDÉ n. m. Pâtisserie très-légère faite de pâte échaudée.

ÉCHAUDER v. tr. Laver avec de l'eau bouillante.

ÉCHAUDOIR n. m. Lieu où l'on échaude; vase pour échauder.

ÉCHAUFFAISON n. f. Indisposition qui se manifeste par une éruption à la peau.

ÉCHAUFFANT, E adj. Se dit des aliments, des remèdes, et de tout ce qui augmente la chaleur animale : *nourriture échauffante.*

ÉCHAUFFÉ n. m. Odeur causée par une forte chaleur.

ÉCHAUFFEMENT n. m. Action d'échauffer; augmentation de la chaleur animale : *avoir un échauffement.*

ÉCHAUFFER v. tr. Donner de la chaleur, causer un excès de chaleur. *Echauffer la bile à quelqu'un*, le mettre en colère. V. pr. S'exciter, s'animer : *la dispute s'échauffe.*

ÉCHAUFFOURÉE n. f. Entreprise téméraire, mal concertée; léger combat.

ÉCHAUFFURE n. f. Rougeur de la peau par suite d'échauffement.

ÉCHAULER v. tr. Syn. de *chauler.*

ÉCHÉANCE n. f. Terme de payement d'un billet, d'une dette, etc.

ÉCHEC (*chèk*) n. m. Insuccès, nonréussite; terme du jeu des échecs : *échec au roi, échec et mat*, coup par lequel on gagne une partie.

† **ÉCHECS** (*chè*) n. m. pl. Nom d'un jeu.

ÉCHELETTE n. f. Petite échelle.

ÉCHELLE n. f. Machine pour monter et descendre; ligne divisée en parties égales pour mesurer les distances sur une carte géographique; pour rapporter, en petit et dans une juste proportion, les plans levés sur le terrain : *échelle de proportion;* succession des sons de la gamme : *échelle diatonique. Echelle de corde, de soie*, dont les montants sont de corde ou de soie. † Pl. **Les Echelles du Levant**, ports de la Méditerranée, sous la domination des Turcs.

ÉCHELON n. m. Chacun des degrés, des bâtons de l'échelle.

ÉCHELONNER v. tr. *Art milit.* Ranger des troupes par échelons, c'est-à-dire les disposer sur divers plans, de manière qu'elles puissent se soutenir et se remplacer successivement.

ÉCHENILLAGE n. m. Action d'écheniller.

ÉCHENILLER v. tr. Oter les chenilles, détruire leurs nids.

ÉCHENILLOIR n. m. Instrument pour écheniller.

ÉCHEVEAU n. m. Petit faisceau de fil, de soie ou de laine.

ÉCHEVELÉ, ÉE adj. Qui a les cheveux épars et en désordre.

ÉCHEVIN n. m. Magistrat municipal chargé, avant 1789, de rendre la justice dans les villes.

ÉCHEVINAGE n. m. Fonctions d'échevin.

ÉCHINE n. f. Nom vulgaire de la colonne vertébrale.

ÉCHINÉE n. f. Partie du dos d'un cochon.

ÉCHINER v. tr. Rompre l'échine. *Fig.* Tuer, assommer. **S'échiner** v. pr. S'excéder de fatigue.

ÉCHINODERMES (*ki*) n. m. pl. Famille d'animaux rayonnés.

ÉCHIQUIER n. m. Table carrée, divisée en 64 cases, pour jouer aux échecs; en Angleterre, tribunal pour l'administration des finances.

† **ÉCHO** (*ko*) n. m. Répétition distincte du son réfléchi par un corps dur; lieu où se fait l'écho.

ÉCHOIR v. int. (n'est guère usité qu'aux personnes et aux temps suivants : *il échoit, ils échoient. Il échéait, ils échéaient. Il échut, ils échurent. Il écherra, ils écherront. Il écherrait, ils écherraient. Qu'il échée, qu'ils échéent. Qu'il échût, qu'ils échussent. Echéant. Echu*, e, et aux troisièmes personnes des temps composés.) Arriver par hasard. Se dit aussi du temps fixe où doit se faire une chose, s'accomplir un engagement : *mon billet échoit demain.* — Se conjugue avec l'auxil. *être.*

ÉCHOMÈTRE (*ko*) n. m. Instrument dont on se sert pour mesurer les sons.

ÉCHOMÉTRIE (*ko*) n. f. Art de calculer les sons.

ÉCHOPPE n. f. Petite boutique en planches : *échoppe de savetier;* pointe pour graver.

ÉCHOPPER v. int. Travailler avec l'échoppe.

ÉCHOUAGE n. m. Situation d'un vaisseau échoué.

ÉCHOUEMENT ou **Échoûment** n. m. Action d'échouer.

ÉCHOUER v. int. Être poussé contre un écueil, un banc de sable ou un bas fond. *Fig.* Ne pas réussir : *l'entreprise a échoué*, ou *est échouée*, selon qu'on veut marquer le fait seul ou l'état.

ÉCHOÛMENT n. m. V. *Echouement.*

ÉCIMAGE n. m. Système particulier de labour.

ÉCIMER v. tr. Enlever la cime.

ÉCLABOUSSEMENT n. m. Action d'éclabousser.

ÉCLABOUSSER v. tr. Faire jaillir de la boue sur... *Fig.* L'emporter par le luxe : *éclabousser ses voisins.*

ÉCLABOUSSURE n. f. Boue qui a rejailli. *Fig.* Mal d'autrui dont on éprouve quelque chose.

† **ÉCLAIR** n. m. Éclat subit et passager de lumière, produit par l'électricité des nuages. *Fig.* Lueur rapide et passagère : *cet insensé a des éclairs de raison. Passer comme l'éclair*, très-vite.

ÉCLAIRAGE n. m. Action d'éclairer; ses effets; son prix.

ÉCLAIRCIE n. f. Endroit clair dans un ciel brumeux; espace dégarni d'arbres dans un bois.

ÉCLAIRCIR v. tr. Rendre moins épais : *éclaircir une sauce;* rendre moins serré : *éclaircir les rangs. Fig.* Rendre intelligible : *éclaircir une question.*

ÉCLAIRCISSEMENT n. m. Explication d'une chose obscure.

ÉCLAIRÉ, ÉE adj. Qui a beaucoup de connaissances, d'expérience : *esprit éclairé.*

ÉCLAIRER v. tr. Répandre de la clarté. *Fig.* Instruire : *l'expérience nous éclaire.* V. int. Etinceler, jeter une lueur : *les yeux du chat éclairent la nuit.* V. impers. *Il éclaire*, il fait des éclairs.

ÉCLAIREUR n. m. Soldat qui est [e]nvoyé à la découverte.

ÉCLANCHE n. f. Epaule de mouton [sé]parée du corps de l'animal.

ÉCLAT n. m. Partie d'un morceau [d]e bois brisé, rompu en long ; lueur bril[la]nte : *éclat du soleil;* bruit soudain et [vi]olent : *éclat de tonnerre. Fig.* Gloire, [sp]lendeur : *l'éclat des grandeurs;* ru[m]eur, scandale : *craindre l'éclat. Action [d']éclat*, remarquable.

ÉCLATANT, E adj. Qui a de l'éclat, [q]ui brille. *Fig.* Célèbre, magnifique : *ac[ti]on, victoire éclatante;* qui est public, [m]anifeste : *vengeance éclatante;* qui fait [u]n bruit perçant : *son éclatant.*

ÉCLATER v. int. Se briser par [éc]lats; faire entendre un bruit violent : *la [fo]udre éclate. Fig.* S'emporter : *éclater [en] reproches;* se manifester : *la joie [éc]late dans ses yeux;* briller : *l'or et les [d]iamants éclataient de toutes parts.*

ÉCLECTIQUE adj. et n. m. Partisan [d]e l'éclectisme.

† **ÉCLECTISME** n. m. Méthode phi[lo]sophique qui consiste à prendre dans [ch]aque système ce qu'il offre de conforme [à] la raison, pour en former un système [pa]rticulier.

† **ÉCLIPSE** n. f. Disparition totale [o]u partielle d'un astre, par l'interposition [d']un autre astre.

ÉCLIPSER v. tr. Cacher, rendre in[vi]sible. *Fig.* Surpasser, effacer : *la gloire [d]e César éclipsa celle de Pompée.* **S'é[c]lipser** v. pr. Disparaître furtivement.

ÉCLIPTIQUE n. m. Ligne que le [so]leil ne quitte pas; cercle que décrit la [te]rre dans son mouvement annuel, et dans [le]quel ont lieu les éclipses.

ÉCLISSE n. f. Plaque de bois ou de [ca]rton pour maintenir un os fracturé; [bo]is de refend pour faire des seaux; rond [d']osier sur lequel on fait égoutter le fro[m]age.

ÉCLISSER v. tr. Mettre des éclisses [à] un membre fracturé.

ÉCLOPPÉ, ÉE adj. Boiteux, estro[pi]é, qui marche péniblement.

ÉCLORE v. int. (*Il éclôt, ils éclo[se]nt. Il éclôra, ils éclôront. Il éclôrait, [il]s éclôraient. Qu'il éclôse, qu'ils éclô[se]nt. Eclos, e.*) Sortir de l'œuf; s'ouvrir, [e]n parlant des fleurs. *Fig.* Commencer [à] paraître : *le jour vient d'éclore;* se ma[ni]fester : *son projet est près d'éclore.* — Prend toujours l'auxiliaire *être.*

ÉCLOSION n. f. Action d'éclore.

ÉCLUSE n. f. Clôture avec porte mo[b]ile, établie sur une rivière ou sur un [c]anal pour retenir ou lâcher les eaux.

ÉCLUSÉE n. f. Quantité d'eau que peut contenir le bassin d'une écluse.

ÉCLUSIER n. m. Celui qui gouverne une écluse.

ÉCOBUAGE n. m. Action d'écobuer.

ÉCOBUE n. f. Pioche recourbée pour écobuer.

ÉCOBUER v. tr. Enlever la couche superficielle d'un terrain, la brûler, et répandre sur le sol le produit de la combustion.

ÉCŒURER v. tr. Soulever le cœur, dégoûter.

ÉCOINÇON n. m. Pierre ou meuble d'encoignure.

ÉCOLÂTRE n. m. Professeur de théologie d'une cathédrale; ecclésiastique inspecteur des écoles.

ÉCOLE n. f. Établissement où l'on enseigne; tous les élèves qui le fréquentent. *Fig.* Secte, doctrine : *l'école de Platon;* manière des grands peintres : *l'école française. Etre à bonne école*, avec des gens très-capables; *faire école*, se dit d'un artiste ou d'un écrivain qui trouve beaucoup d'imitateurs.

ÉCOLIER, IÈRE n. Qui va à l'école. *Fig.* Peu habile, peu expert dans sa profession. *Le chemin des écoliers*, le plus long.

ÉCONDUIRE v. tr. Congédier avec ménagement, refuser adroitement : *éconduire un solliciteur.*

ÉCONOMAT n. m. Charge d'économe.

ÉCONOME n. m. Qui a le soin de la dépense d'une maison. Adj. Ménager, qui sait épargner la dépense.

ÉCONOMIE n. f. Ordre dans la dépense, dans la conduite d'une maison, d'un ménage. Pl. Ce que l'on a épargné : *prendre sur ses économies.* **Economie politique**, science qui traite de la production et de la consommation des richesses d'un pays. *Fig.* Harmonie des différentes parties d'un corps organisé : *l'économie animale.*

ÉCONOMIQUE adj. Qui diminue les frais, la dépense.

ÉCONOMIQUEMENT adv. Avec économie.

ÉCONOMISER v. tr. Épargner, ménager. *Fig.* : *économiser son temps.*

ÉCONOMISTE n. m. Écrivain qui s'occupe d'économie politique.

ÉCOPE n. f. V. *Escope.*

ÉCORCE n. f. Enveloppe des plantes ligneuses, ou de certains fruits, lorsque cette enveloppe est épaisse : *écorce de citron. Fig.* Superficie, apparence : *ne pas juger sur l'écorce.*

ÉCORCER v. tr. Enlever l'écorce.

ÉCORCHÉ n. m. *Peint.* Figure laissant voir les muscles à nu.

ÉCORCHER v. tr. Dépouiller un animal de sa peau; déchirer : *il m'a tout écorché. Fig.* Produire une impression désagréable : *sa voix m'écorche les oreilles;* faire payer trop cher : *écorcher son hôte;* parler mal : *écorcher le français.*

ÉCORCHEUR n. m. Qui écorche les bêtes mortes.

ÉCORCHURE n. f. Petite blessure à la peau.

ÉCORNER v. tr. Rompre les cornes : *écorner un taureau;* briser les angles : *écorner une table. Fig. Ecorner sa fortune, une propriété,* en dissiper, en vendre une partie.

ÉCORNIFLER v. tr. Chercher à manger aux dépens d'autrui : *écornifler un dîner.*

ÉCORNIFLERIE n. f. Action d'écornifler.

ÉCORNIFLEUR, EUSE n. Qui écornifle; parasite. *Fam.*

ÉCORNURE n. f. Éclat enlevé de l'angle d'une pierre, d'un meuble, etc.

ÉCOSSAIS, AISE adj. et n. De l'Ecosse.

ÉCOSSER v. tr. Tirer de la cosse : *écosser des pois.*

ÉCOSSEUR, EUSE n. Qui écosse.

ÉCOT n. m. Quote-part de chaque convive dans un repas commun.

ÉCOULEMENT n. m. Mouvement d'un liquide qui s'écoule. *Com.* Placement, vente.

ÉCOULER (S') v. pr. Couler hors d'un lieu : *le vin s'est écoulé. Fig.* Passer, se dissiper : *le temps, l'argent s'écoule vite.* V. tr. Vendre : *écouler des marchandises.*

ÉCOURGEON n. m. V. *Escourgeon.*

ÉCOURTER v. tr. Rogner, couper trop court : *écourter les cheveux.*

ÉCOUTE n. f. Cordage attaché aux coins inférieurs des voiles.

ÉCOUTER v. tr. Chercher à entendre. *Fig.* Prêter l'oreille avec bonté : *écouter un malheureux. Ecouter les conseils de quelqu'un,* s'y conformer; *écouter la raison, son cœur, ses passions,* se laisser guider par les inspirations qui en viennent. **S'écouter** v. pr. Prendre trop de soin de sa santé.

ÉCOUTES n. f. pl. *Être aux écoutes,* écouter sans être vu.

ÉCOUTEUR, EUSE n. Indiscret, qui écoute. *Fam.*

ÉCOUTILLE n. f. Trappe sur le pont d'un navire, pour descendre et tirer les fardeaux.

ÉCOUVILLON n. m. Vieux linge attaché à un long bâton pour nettoyer les corps creux, et particulièrement les fours des boulangers; instrument composé d'un bâton à l'une des extrémités duquel se trouve une brosse cylindrique pour nettoyer les canons.

ÉCOUVILLONNER v. tr. Nettoyer avec l'écouvillon.

ÉCRAN n. m. Petit meuble qui sert à garantir de l'ardeur du feu.

ÉCRASANT, ANTE adj. Qui abat, étourdit : *nouvelle écrasante.*

ÉCRASEMENT n. m. Action d'écraser.

ÉCRASER v. tr. Aplatir et briser par compression. *Fig.* Vaincre, anéantir : *écraser l'ennemi;* accabler : *écraser le peuple d'impôts.*

ÉCRÉMER v. tr. Oter la crème de dessus le lait. — Pour la conj. V. *accélérer.*

ÉCRÊTER v. tr. Enlever à coups de canon le sommet d'un ouvrage de fortification.

ÉCREVISSE n. f. Crustacé qui vit dans l'eau; signe du zodiaque (juin).

ÉCRIER (S') v. pr. Faire un grand cri.

ÉCRILLE n. m. Claie qui arrête le poisson à la clôture d'un étang.

ÉCRIN n. m. Coffret pour serrer des bijoux.

ÉCRIRE v. tr. Former des lettres; mander par lettre; composer : *écrire un ouvrage;* orthographier : *comment écrivez-vous ce mot? Fig.* Marquer, empreindre : *sa honte est écrite sur son front.* V. impers. *Il est écrit,* il est arrêté, décidé.

ÉCRIT n. m. Toute chose écrite; acte, convention écrite. Pl. Ouvrages de l'esprit.

ÉCRITEAU n. m. Inscription en grosses lettres sur papier ou sur bois, annonçant vente, location, etc.

ÉCRITOIRE n. f. Petit ustensile qui contient tout ce qu'il faut pour écrire.

† **ÉCRITURE** n. f. Art de représenter la pensée par des caractères de convention; caractères écrits : *écriture anglaise;* l'Ancien et le Nouveau Testament: *l'Ecriture sainte, les saintes Ecritures.* Pl. *Com.* Les comptes, la correspondance d'un commerçant : *tenir les écritures.*

ÉCRIVAILLER v. tr. Écrire, composer vite et mal. *Fam.*

ÉCRIVAILLEUR n. m. Auteur fécond, mais sans talent. *Fam.*

ÉCRIVAIN n. m. Auteur. **Écrivain public**, qui écrit pour le public.

ÉCRIVASSIER n. m. Qui écrit beaucoup et mal. *Fam.*

ÉCROU n. m. Pièce percée en spirale dans laquelle entre une vis; article du registre d'entrée des détenus dans une prison.

ÉCROUELLES n. f. pl. Maladie lymphatique, qui se manifeste ordinairement aux glandes du cou, et vulgairement appelée *humeurs froides*.

ÉCROUER v. tr. Emprisonner; inscrire sur le registre d'une prison.

ÉCROUIR v. tr. Battre un métal à froid pour le rendre plus dur, plus dense, plus élastique.

ÉCROUISSEMENT n. m. Action d'écrouir.

ÉCROULEMENT n. m. Eboulement, en tout ou en partie, d'un mur, d'une montagne, etc.

ÉCROULER (S') v. pr. Tomber en s'affaissant avec fracas.

ÉCROÛTER v. tr. Oter la croûte.

ÉCRU, E adj. Non préparé. *Soie écrue*, qui n'a point été mise à l'eau bouillante; *fil écru*, qui n'a point été lavé; *toile écrue*, qui n'a point été blanchie.

ÉCRUES n. f. pl. Bois nouvellement poussés dans des terres labourables.

ÉCU n. m. Ancien bouclier oblong ou quadrangulaire; pièce de monnaie d'or ou d'argent. *Blas.* Figure en forme de bouclier où l'on dessine les armoiries.

ÉCUEIL n. m. Rocher à fleur d'eau. *Fig.* Chose dangereuse pour la vertu, l'honneur, la réputation, etc.

ÉCUELLE n. f. Vase un peu creux, où l'on met les aliments liquides.

ÉCUELLÉE n. f. Plein une écuelle.

ÉCUISSER v. tr. Faire éclater le tronc d'un arbre en l'abattant.

ÉCULER v. tr. Rabattre, en marchant, le cuir de ses chaussures sur le talon.

ÉCUMAGE n. m. Action d'écumer.

ÉCUMANT, E adj. Qui écume.

ÉCUME n. f. Mousse blanchâtre qui se forme sur un liquide agité et échauffé; bave de quelques animaux échauffés ou en colère; sueur du cheval. *Fig.* Partie vile et méprisable d'une population : *l'écume de la société.*

ÉCUMER v. tr. Enlever l'écume. V. int. Se couvrir d'écume : *le vin écume.*

ÉCUMEUR n. m. Ne s'emploie qu'au fig. : *écumeur de mer*, pirate; *écumeur de marmite*, parasite. *Fam.*

ÉCUMEUX, EUSE adj. Couvert d'écume : *bouche écumeuse, flots écumeux.*

ÉCUMOIRE n. f. Cuiller plate, percée de trous, pour écumer.

ÉCURAGE n. m. Action d'écurer.

ÉCURER v. tr. Nettoyer les ustensiles de cuisine.

ÉCUREUIL n. m. Petit quadrupède à poil roux de la famille des rongeurs.

ÉCUREUR, EUSE n. Qui écure.

ÉCURIE n. f. Lieu destiné à loger les chevaux, les mulets, etc.

ÉCUSSON n. m. Ecu d'armoiries; plaque de métal, en forme d'écu, sur une serrure; morceau d'écorce portant un œil ou un bouton pour greffer.

ÉCUSSONNER v. tr. *Jard.* Greffer en écusson.

ÉCUSSONNOIR n. m. Petit couteau pour écussonner.

ÉCUYER n. m. Gentilhomme qui accompagnait un chevalier; professeur d'équitation.

ÉCUYÈRE n. f. Femme qui monte à cheval. *Bottes à l'écuyère*, longues bottes dont on se sert pour monter à cheval.

EDDA n. f. Nom d'un recueil de mythologie scandinave.

† **ÉDEN** (*dène*) n. m. Le paradis terrestre. *Fig.* Lieu de délices.

ÉDENTÉ, ÉE adj. et n. Qui n'a plus de dents : *vieille édentée. Les édentés*, famille de mammifères.

ÉDENTER v. tr. Rompre les dents d'un peigne, d'une scie, etc.

ÉDICTER v. a. Publier sous la forme d'un édit.

ÉDIFIANT, E adj. Qui porte à la vertu, à la piété : *lecture édifiante.*

ÉDIFICATEUR n. m. Celui qui construit un édifice.

ÉDIFICATION n. f. Action de bâtir. *Fig.* Sentiments de piété, de vertu, qu'on inspire par l'exemple.

ÉDIFICE n. m. Bâtiment considérable.

ÉDIFIER v. tr. Construire. *Fig.* Porter à la piété, à la vertu, par l'exemple : *édifier le prochain.*

† **ÉDILE** n. m. Magistrat romain, chargé de l'inspection et de l'entretien des édifices publics.

ÉDILITÉ n. f. Charge d'édile. Aujourd'hui, magistrature qui veille, dans les villes, à l'entretien des rues, des édifices, etc. : *l'édilité parisienne.*

ÉDIT n. m. Loi, ordonnance.

ÉDITER v. tr. Publier un livre.

ÉDITEUR n. m. Celui qui publie à ses frais l'ouvrage d'un auteur.

ÉDITION n. f. Publication d'un livre.

ÉDREDON n. m. Duvet très-fin que fournit une espèce de canard sauvage appelé *eider;* couvre-pied de ce duvet.

ÉDUCATEUR, TRICE n. Qui s'occupe d'éducation.

ÉDUCATIF, IVE adj. Qui concerne l'éducation : *méthode éducative.*

ÉDUCATION n. f. Action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales; connaissance des usages de la société : *homme sans éducation;* art d'élever certains animaux : *l'éducation des abeilles*, *des vers à soie*, etc.

ÉDULCORATION n. f. Action d'édulcorer.

ÉDULCORER v. tr. Adoucir un médicament insipide ou amer par du sucre, du miel, un sirop.

ÉDUQUER v. tr. Elever, en parlant d'un enfant.

ÉFAUFILER v. tr. Tirer les fils d'un tissu.

EFFAÇABLE adj. Qui peut être effacé.

EFFACER v. tr. Faire disparaître, par le frottement, l'image, l'empreinte d'une chose : rayer, raturer : *effacer un mot*, *une ligne. Fig.* Faire oublier : *effacer une faute;* surpasser : *effacer la gloire d'un autre.* **S'effacer** v. pr. Tourner le corps un peu de côté, dans l'escrime, pour donner moins de prise à son adversaire.

EFFAÇURE n. f. Rature.

EFFANER v. tr. Oter les fanes.

EFFARÉ, ÉE adj. Qui est tout troublé, hors de lui.

EFFAREMENT n. m. Trouble, effroi.

EFFAROUCHER v. tr. Faire fuir.

EFFECTIF, IVE adj. Qui existe réellement. N. m. Nombre réel : *l'effectif de l'armée.*

EFFECTIVEMENT adv. En effet, réellement.

EFFECTUER v. tr. Mettre à exécution : *effectuer un projet.*

EFFÉMINÉ, ÉE adj. Mou, voluptueux.

EFFÉMINER v. tr. Amollir, rendre faible comme une *femme.*

EFFENDI (*éfin*) n. m. Titre de dignité chez les Turcs.

EFFERVESCENCE n. f. Ebullition qui se produit par le mélange de certaines substances. *Fig.* Ardeur, émotion vive et passagère : *l'effervescence des passions.*

EFFERVESCENT, E adj. Qui est en effervescence.

EFFET n. m. Résultat d'une cause ; impression : *effet d'un discours, de la vue d'un tableau ;* exécution : *en venir à l'effet. Com.* Billet à ordre. Pl. Meubles, vêtements : *vendre ses effets. Effets publics*, rentes sur l'Etat. **En effet**, loc. adv. Réellement.

EFFEUILLAISON n. f. Action d'effeuiller.

EFFEUILLER v. tr. Oter les feuilles : *effeuiller un arbre.*

EFFICACE adj. Qui produit son effet : *remède efficace.*

EFFICACEMENT adv. D'une manière efficace.

EFFICACITÉ n. f. Force, vertu de quelque cause, pour produire son effet : *efficacité d'un remède.*

EFFICIENT, E adj. Qui produit un effet : *le soleil est la cause efficiente de la chaleur.*

EFFIGIE n. f. Représentation de la figure d'une personne : *pendre quelqu'un en effigie.*

EFFILÉ, ÉE adj. Mince et allongé : *taille effilée.* N. m. Frange de fil ou de soie.

EFFILER v. tr. Défaire un tissu fil à fil.

EFFILOQUER ou **Effilocher** v. tr. Effiler une étoffe de soie pour faire de la ouate.

EFFLANQUÉ, ÉE adj. Se dit d'un cheval, d'un chien, etc., maigre au point d'avoir les flancs creux et décharnés. Se dit aussi des personnes.

EFFLANQUER v. tr. Faire maigrir.

EFFLEURER v. tr. Enlever seulement la superficie : *effleurer la peau. Fig.* Toucher légèrement, sans approfondir : *effleurer une question.*

EFFLORESCENCE n. f. Début de la floraison ; sorte de moisissure sur les métaux : éruption sur la peau.

EFFLORESCENT, E adj. Qui est en état d'efflorescence.

EFFLUENCE n. f. Emanation : *les effluences d'un marais.*

EFFLUENT, ENTE adj. Qui émane du corps.

EFFLUVES n. m. pl. Sorte d'émanations qui s'exhalent du corps de l'homme et des animaux, et en général des corps organisés.

EFFONDREMENT n. m. Action de fouiller la terre à une certaine profondeur.

EFFONDRER v. tr. Remuer, fouiller la terre profondément; rompre, briser : *effondrer un coffre.*

EFFONDRILLES n. f. pl. Dépôt

qui reste au fond d'un vase après l'ébullition ou l'infusion.

EFFORCER (S') v. pr. Faire tous ses efforts.

EFFORT n. m. Action énergique du corps ou de l'esprit; douleur très-vive produite par une tension trop forte des muscles : *se donner un effort.*

EFFRACTION n. f. Fracture faite dans l'intention de voler.

EFFRAYANT, E adj. Qui effraye.

EFFRAYER v. tr. Donner de la frayeur.

EFFRÉNÉ, ÉE adj. Qui est sans frein, sans retenue : *licence effrénée.*

EFFROI n. m. Grande frayeur.

EFFRONTÉ, ÉE adj. et s. Impudent, qui n'a honte de rien.

EFFRONTÉMENT adv. Avec effronterie.

EFFRONTERIE n. f. Impudence.

EFFROYABLE adj. Qui cause de l'effroi, de l'horreur; d'une laideur repoussante : *visage effroyable.*

EFFROYABLEMENT adv. D'une manière prodigieuse, excessive.

EFFRUITER v. tr. Enlever les fruits.

EFFUSION n. f. Epanchement : *grande effusion de sang dans un combat. Fig. Avec effusion*, sincèrement, de cœur.

ÉGAL, ALE, AUX adj. Semblable, le même en nature, en quantité, en qualité; qui ne varie pas : *température égale;* uni, de niveau : *chemin égal;* indifférent : *cela m'est égal.* N. Qui est de même rang : *vivre avec ses égaux.*

ÉGALEMENT adv. D'une manière égale.

ÉGALER v. tr. Etre égal à : *la recette égale la dépense;* rendre égal : *la mort égale tous les hommes;* mettre sur le même rang : *égaler Racine à Corneille.*

ÉGALISATION n. f. Action d'égaliser.

ÉGALISER v. tr. Rendre égal : *égaliser les lots;* rendre uni : *égaliser un terrain.*

ÉGALITÉ n. f. Rapport entre des choses égales : *égalité de deux nombres;* conformité : *égalité d'humeur.*

ÉGARD n. m. Attention, marque d'estime, de respect : *témoigner de grands égards à quelqu'un. Avoir égard*, considérer; *à cet égard*, sous ce rapport.

ÉGARÉ, ÉE adj. Troublé, hagard : *avoir les yeux égarés.*

ÉGAREMENT n. m. Erreur : *les égarements de la raison;* dérèglement de mœurs : *égarements de la jeunesse.*

ÉGARER v. tr. Mettre hors du droit chemin, et, fig., hors de la vérité : *égarer les esprits;* perdre pour le moment : *égarer ses gants.*

ÉGAYER v. tr. Rendre gai, réjouir.

ÉGIDE n. f. *Myth.* Bouclier de Pallas. *Fig.* Ce qui protége : *il est mon égide.*

ÉGLANTIER n. m. Rosier sauvage.

ÉGLANTINE n. f. Fleur de l'églantier.

† **ÉGLISE** n. f. Société générale des fidèles; chaque branche du christianisme : *église romaine, église d'Orient;* édifice où se réunissent les fidèles.

ÉGLOGUE n. f. Petit poëme pastoral.

ÉGOÏSME n. m. Vice de l'homme qui rapporte tout à soi.

ÉGOÏSTE adj. et n. Qui a le vice de l'égoïsme.

ÉGORGER v. tr. Tuer, massacrer.

ÉGORGEUR n. m. Qui égorge.

ÉGOSILLER (S') v. pr. Crier fort et longtemps.

ÉGOUT n. m. Conduit pour l'écoulement des eaux sales, des immondices d'une ville. *Fig.* Lieu où se retirent les gens de mauvaise vie : *les grandes villes sont les égouts d'un Etat.*

ÉGOUTIER n. m. Qui est chargé de l'écurage et de l'entretien des égouts.

ÉGOUTTAGE n. m. Action d'égoutter.

ÉGOUTTER v. tr. *Faire égoutter*, se dit du lait caillé, du fromage, de la vaisselle, etc., dont on fait peu à peu écouler l'eau.

ÉGOUTTOIR n. m. Treillis sur lequel on fait égoutter quelque chose.

ÉGOUTTURES n. f. pl. Dernières gouttes qui tombent d'un vase.

ÉGRAINER v. tr. V. *Égrener.*

ÉGRAPPAGE n. m. Action d'égrapper.

ÉGRAPPER v. tr. Détacher de la grappe les grains de raisin.

ÉGRATIGNER v. tr. Déchirer la peau avec les ongles, une épingle, etc.

ÉGRATIGNURE n. f. Blessure faite en égratignant. *Fig.* Blessure légère.

ÉGRENAGE n. m. Action d'égrener.

ÉGRENER ou **Égrainer** v. tr. Faire sortir le grain de l'épi; détacher de la grappe les grains de raisin. — *Egrener* prend un *e* ouvert devant une syllabe muette.

ÉGRILLARD, E adj. et n. Vif, éveillé, gaillard : *humeur égrillarde.*

ÉGRISÉE n. f. Poudre de diamant

ÉGRISER v. tr. Oter les parties brutes d'un diamant.

ÉGRUGEOIR n. m. Petit vase dans lequel on réduit le sel en poudre.

ÉGRUGER v. tr. Mettre en poudre dans l'égrugeoir.

ÉGUEULEMENT n. m. Altération de la bouche d'un canon, de l'ouverture d'un vase.

ÉGUEULER v. tr. Casser un vase quelconque près de l'ouverture.

EH interj. d'admiration, de surprise.

ÉHONTÉ, ÉE adj. et n. Sans honte.

EIDER n. m. Espèce de gros canard du nord, qui fournit le duvet à *édredon.*

ÉJACULATION n. f. Action d'éjaculer. *Fig.* Elan de l'âme vers Dieu.

ÉJACULER v. tr. Darder, lancer avec force hors de soi.

ÉJECTION n. f. Evacuation.

ÉLABORATION n. f. Action d'élaborer, de s'élaborer.

ÉLABORER v. tr. Préparer un produit par un long travail : *l'estomac élabore les aliments. Fig. : Elaborer un projet de loi,* le préparer.

ÉLAGAGE n. m. Action d'élaguer.

ÉLAGUER v. tr. Dépouiller un arbre des branches inutiles. *Fig.* Retrancher d'un ouvrage d'esprit les parties superflues.

ÉLAGUEUR n. m. Qui élague.

ÉLAN n. m. Mouvement subit avec effort : *les élans du cerf.*

ÉLAN n. m. Espèce de cerf.

ÉLANCÉ, ÉE adj. Mince, svelte.

ÉLANCEMENT n. m. Impression de douleur aiguë et passagère.

ÉLANCER (S') v. pr. Se jeter en avant avec impétuosité.

ÉLARGIR v. tr. Rendre plus large; mettre hors de prison.

ÉLARGISSEMENT n. m. Augmentation de largeur; mise en liberté : *élargissement d'un prisonnier.*

ÉLARGISSURE n. f. Ce qu'on ajoute pour rendre plus large.

ÉLASTICITÉ n. f. Propriété qu'ont certains corps de reprendre leur forme, quand la force comprimante qui la leur avait fait perdre a cessé d'agir.

ÉLASTIQUE adj. Qui a de l'élasticité.

ÉLATÉROMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer la condensation de l'air.

ELBEUF n. m. Nom d'un drap qui se fabrique principalement à Elbeuf.

ELDORADO n. m. Jardin délicieux, lieu charmant et plein de richesses.

ÉLECTEUR n. m. Qui a le droit de concourir à une élection.

ÉLECTIF, IVE adj. Qui est nommé ou qui se donne par élection : *roi électif.*

ÉLECTION n. f. Choix fait par la voie des suffrages.

ÉLECTIVITÉ n. f. Qualité de ce qui est électif.

ÉLECTORAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport aux élections : *collége électoral.*

ÉLECTORAT n. m. Dignité des princes électeurs de l'empire d'Allemagne; le territoire auquel est attaché ce titre : *l'électorat de Trèves.*

+ **ÉLECTRICITÉ** n. f. Propriété qu'ont certains corps frottés, chauffés, comprimés, ou mis en contact avec d'autres, d'attirer et de repousser les corps légers, de produire des étincelles, de faire éprouver des commotions plus ou moins fortes au système nerveux.

ÉLECTRIQUE adj. Qui a rapport à l'électricité : *étincelle électrique.*

ÉLECTRISABLE adj. Qui peut être électrisé.

ÉLECTRISATION n. f. Action, manière d'électriser.

ÉLECTRISER v. tr. Développer dans un corps la vertu électrique, ou la lui communiquer. *Fig.* Animer, enthousiasmer : *électriser une assemblée.*

ÉLECTRO-AIMANT n. m. Fer doux transformé en aimant, au moyen d'un courant électrique.

ÉLECTRO-CHIMIE n. f. Partie de la chimie qui s'occupe des phénomènes chimiques dans lesquels l'électricité joue un rôle prépondérant.

ÉLECTRO-CHIMIQUE adj. Qui a rapport à l'électro-chimie.

ÉLECTRODE n. f. Conducteur d'électricité.

ÉLECTRO-DYNAMIQUE n. f. Partie de la physique qui traite de l'action des courants électriques.

ÉLECTRO-MAGNÉTISME n. m. Science qui s'occupe des relations qui existent entre l'électricité et le magnétisme.

ÉLECTROMÈTRE n. m. Instrument qui sert à mesurer la quantité d'électricité dont un corps est chargé.

ÉLECTROMOTEUR n. m. Appareil propre à développer l'électricité.

ÉLECTROMOTRICE adj. f. Se dit d'une force qui met en jeu les propriétés électriques de substances en contact.

ÉLECTROPHORE n. m. Appareil à l'aide duquel on condense de l'électricité.

ÉLECTROSCOPE n. m. Appareil à l'aide duquel on reconnaît si un corps devient électrique par le frottement.

ÉLECTUAIRE n. m. Remède d'une consistance un peu plus solide que le miel.

ÉLÉGAMMENT adv. Avec élégance.

ÉLÉGANCE n. f. Agrément, distinction dans les formes, dans les manières; grâce et noblesse dans la parure, délicatesse d'expression dans le langage, et de goût dans les arts.

ÉLÉGANT, E adj. Qui a de l'élégance. N. m. Recherché dans son ton, ses manières, sa parure.

ÉLÉGIAQUE adj. Qui appartient à l'élégie : *vers élégiaques.*

ÉLÉGIE n. f. Petit poëme consacré ordinairement au deuil, à la tristesse.

+ **ÉLÉMENT** n. m. Corps simple ou indécomposable, comme l'argent, le cuivre, le fer, l'azote, etc.; principe constituant. *Fig. Etre dans son élément*, être dans un lieu, une société où l'on se plaît; se livrer à l'occupation qu'on préfère. Pl. Notions premières d'une chose : *éléments de physique.*

ÉLÉMENTAIRE adj. Qui constitue l'élément : *corps élémentaire. Livre élémentaire*, qui renferme les éléments d'une science.

ÉLÉPHANT n. m. Le plus gros des quadrupèdes, à trompe et à peau rugueuse.

ÉLÉPHANTIASIS n. f. Maladie qui rend la peau rugueuse comme celle de l'*éléphant*, et qui parfois produit le gonflement des tissus cellulaires.

ÉLÉVATION n. f. Exhaussement; terrain élevé; moment de la messe où le prêtre élève l'hostie ou le calice. *Arch.* Représentation d'une façade de bâtiment. *Fig.* Grandeur d'âme : *avoir de l'élévation dans le caractère. Élévation du style*, sa sublimité; *élévation de voix*, passage à un ton plus élevé; *élévation du prix du pain*, augmentation.

ÉLÈVE n. Qui reçoit les leçons d'un maître. N. f. Culture, éducation : *se livrer à l'élève du cheval, des bestiaux.*

ÉLEVÉ, ÉE adj. Haut : *lieu élevé*; noble, sublime : *style élevé*; formé par l'éducation : *un homme bien élevé.*

ÉLEVER v. tr. Mettre plus haut; construire : *élever un monument*; porter à un haut rang : *élever aux honneurs*; nourrir : *élever des enfants, des animaux*; donner de l'éducation : *élever un jeune homme avec soin*; hausser : *élever la voix, le ton.* — Prend un è ouvert devant une syllabe muette.

ÉLEVEUR n. m. Qui élève des chevaux, des bestiaux, des abeilles, etc.

ÉLEVURE n. f. Petite pustule à la peau.

ÉLIDER v. tr. *Gram.* Faire une élision.

ÉLIGIBILITÉ n. f. Conditions exigées pour être élu.

ÉLIGIBLE adj. Qui peut être élu.

ÉLIMER (S') v. pr. S'user à force d'être porté.

ÉLIMINATION n. f. Action d'éliminer.

ÉLIMINER v. tr. Mettre dehors. *Math.* Faire disparaître : *éliminer une inconnue.*

ÉLIRE v. tr. Choisir : *élire domicile à*; nommer à une fonction par la voie des suffrages : *élire un pape, un député.*

ÉLISION n. f. *Gram.* Suppression d'une voyelle finale devant une voyelle initiale ou un *h* muet.

ÉLITE n. f. Ce qu'il y a de meilleur.

ÉLIXIR n. m. Liqueur spiritueuse.

ELLE pr. pers. f. de la 3e personne.

ELLÉBORE n. m. Plante employée en médecine comme purgatif, et qu'autrefois on croyait propre à guérir la folie.

ELLÉBORISÉ, ÉE adj. Préparé avec de l'ellébore.

ELLIPSE n. f. *Géom.* Courbe fermée, que l'on obtient par la section oblique d'un cône droit. *Gram.* Suppression de mots nécessaires pour rendre la construction pleine, comme : *la Saint-Jean*, pour *la fête de saint Jean.*

ELLIPSOÏDE n. m. Solide engendré par la révolution d'une demi-ellipse autour de l'un de ses axes.

ELLIPTICITÉ n. f. Forme elliptique.

ELLIPTIQUE adj. *Géom.* Qui est en forme d'ellipse. *Gram.* Qui renferme une ellipse : *tour elliptique.*

ELLIPTIQUEMENT adv. Par ellipse.

ELME n. m. **Feu Saint-Elme**, Vapeur enflammée qui voltige sur la surface des eaux, à la pointe des mâts, pendant la nuit, surtout avant une tempête.

ÉLOCUTION n. f. Manière dont on s'exprime : *élocution facile*; partie de la rhétorique qui contient les règles du style.

ÉLOGE n. m. Discours à la louange de quelqu'un; panégyrique.

ÉLOGIEUX, EUSE adj. Qui est rempli de louanges : *paroles élogieuses.*

ÉLOIGNEMENT n. m. État de ce qui est loin; action d'éloigner, de s'éloigner. *Fig.* Antipathie : *éloignement pour le travail.*

ÉLOIGNER v. tr. Envoyer loin; écarter. *Fig.* Rejeter : *éloigner de soi*

l'idée du mal; s'aliéner : *éloigner les esprits.*

ÉLOQUEMMENT adv. Avec éloquence.

ÉLOQUENCE n. f. Art, talent de bien dire, d'émouvoir, de persuader.

ÉLOQUENT, E adj. Qui a de l'éloquence ; qui impressionne vivement : *larmes éloquentes.*

ÉLU n. m. Tout homme choisi par l'élection. *Les Élus*, les saints.

ÉLUCIDATION n. f. Éclaircissement, netteté : *l'élucidation des idées.*

ÉLUCIDER v. tr. Éclaircir : *élucider une question.*

ÉLUCUBRATION n. f. Ouvrage composé à force de travail et de veilles.

ÉLUCUBRER v. tr. Composer à force de veilles.

ÉLUDER v. tr. Éviter avec adresse : *éluder une question.*

† **ÉLYSÉE** n. m. *Myth.* Séjour des héros et des hommes vertueux après leur mort. Adj. *Champs-Elysées.*

ÉLYSÉEN, ENNE adj. Qui appartient à l'Élysée : *ombres élyséennes.* On dit aussi *élysien.*

ÉLYTRE s. m. Aile supérieure chez les coléoptères.

† **ELZÉVIR** n. m. Livre imprimé par les Elzévir : *posséder un elzévir authentique.*

ELZÉVIRIEN, IENNE adj. A la manière des imprimeurs nommés Elzévir : *édition elzévirienne.*

ÉMACIATION n. f. Amaigrissement extrême.

ÉMACIÉ, ÉE adj. Très-maigre.

ÉMAIL n. m. Enduit de verre opaque ou transparent que l'on applique par la fusion sur la faïence, les métaux, etc. ; substance blanche et luisante qui recouvre les dents. *Fig.* Diversité des couleurs, des fleurs : *l'émail d'une prairie.* Pl. les *émaux.*

ÉMAILLÉ, ÉE adj. Orné d'émail. *Fig.* Couvert agréablement, rempli : *prairie émaillée de fleurs. Style émaillé de citations.*

ÉMAILLER v. tr. Appliquer de l'émail sur : *émailler un vase. Fig.* Orner, embellir : *mille fleurs émaillent la prairie.*

ÉMAILLEUR n. m. Ouvrier qui travaille en émail.

ÉMAILLURE n. f. Art d'émailler ; ouvrage de l'émailleur.

ÉMANATION n. f. Action d'émaner; ce qui émane : *les odeurs sont des émanations.*

ÉMANCIPATION n. f. Action d'émanciper ; résultat de cette action.

ÉMANCIPER v. tr. Mettre hors de tutelle, hors de la puissance paternelle. **S'émanciper** v. pr. Prendre trop de libertés.

ÉMANER v. int. Tirer sa source, sortir, découler de : *toute justice émane de Dieu.*

ÉMARGEMENT n. m. Action d'émarger ; ce qui est émargé ou porté en marge. *Feuille d'émargement*, que signe un employé en recevant son traitement.

ÉMARGER v. tr. Porter en marge ; signer, écrire en marge d'un compte, d'un état, etc

EMBALLAGE n. m. Action d'emballer.

EMBALLER v. tr. Mettre en balle, en caisse.

EMBALLEUR n. m. Dont la profession est d'emballer.

EMBARCADÈRE n. m. Cale ou jetée pour l'embarquement ; lieu de départ d'un chemin de fer. — Son corrélatif est *débarcadère.*

EMBARCATION n. f. Barque qui ne va qu'à la rame ; navire en général.

EMBARGO n. m. Défense faite aux navires de sortir du port : *mettre l'embargo sur..., lever l'embargo.*

EMBARQUEMENT n. m. Action de s'embarquer ou d'embarquer.

EMBARQUER v. tr. Mettre dans une barque, dans un navire. *Fig.* Engager : *embarquer quelqu'un, s'embarquer dans une méchante affaire.*

EMBARRAS n. m. Obstacle, encombrement. *Fig.* Grands airs, prétentions : *faire des embarras ;* irrésolution : *être dans un grand embarras ;* pénurie d'argent : *se trouver dans l'embarras ;* trouble, émotion : *excusez son embarras.*

EMBARRASSANT, E adj. Qui cause de l'embarras.

EMBARRASSÉ, ÉE adj. Forcé, gêné : *air embarrassé, affaires embarrassées.*

EMBARRASSER v. tr. Causer de l'embarras, obstruer ; gêner les mouvements : *ce manteau m'embarrasse. Fig.* Mettre en peine : *votre question m'embarrasse.*

EMBASTILLER v. tr. Mettre en prison ; entourer une ville de forteresses.

EMBÂTER v. tr. Mettre le bât à une bête de somme.

EMBAUCHAGE n. m. Action d'embaucher.

EMBAUCHER v. tr. Prendre un ouvrier : enrôler par adresse ; provoquer à la désertion : *embaucher un soldat.*

EMBAUCHEUR n. m. Qui embauche, engage.

EMBAUCHOIR n. m. Instrument de bois qu'on introduit dans des bottes pour les élargir, ou en conserver la forme.

EMBAUMEMENT n. m. Action d'embaumer.

EMBAUMER v. tr. Remplir un corps mort d'aromates, pour en empêcher la corruption. V. int. Parfumer : *ces fleurs embaument.*

EMBAUMEUR n. m. Celui qui fait métier d'embaumer les corps.

EMBÉGUINER v. tr. Coiffer d'un béguin. *Fig.* Infatuer : *on l'a embéguiné de cette idée.*

EMBELLIR v. tr. Rendre beau; orner. *Fig. Embellir une histoire*, l'orner aux dépens de la vérité. V. int. Devenir beau. — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

EMBELLISSEMENT n. m. Action d'embellir; ce qui embellit : *les embellissements d'une ville.*

EMBESOGNÉ, ÉE adj. Fort occupé.

EMBÊTANT adj. Ennuyeux. *Pop.*

EMBÊTER v. tr. Ennuyer. *Pop.*

EMBLAVER v. tr. Semer une terre en blé.

EMBLAVURE n. f. Terre ensemencée de blé.

EMBLÉE (D') loc. adv. Du premier effort, promptement : *emporter d'emblée une ville, une affaire.*

EMBLÉMATIQUE adj. Qui tient de l'emblème : *figure emblématique.*

EMBLÉMATIQUEMENT adv. Par emblème.

EMBLÈME n. m. Figure symbolique avec des paroles sentencieuses ; symbole : *le coq est l'emblème de la vigilance;* attribut : *les emblèmes de la royauté.*

EMBOIRE (S') v. pr. *Peint.* Se ternir, en parlant d'un tableau.

EMBOÎTEMENT n. m. Position de deux choses qui s'emboîtent.

EMBOÎTER v. tr. Enchâsser une chose dans une autre. *Art mil. Emboîter le pas*, marcher serrés les uns derrière les autres.

EMBOÎTURE n. f. Endroit où les choses s'emboîtent.

EMBOLISME n. m. Intercalation.

EMBOLISMIQUE adj. *Mois embolismique*, mois intercalé des Athéniens ; *année embolismique*, année dans laquelle ce mois était intercalé.

EMBONPOINT n. m. Bon état de corps.

EMBOSSAGE n. m. *Mar.* Action d'embosser un navire ; position d'un navire embossé.

EMBOSSER v. tr. Fixer un vaisseau de manière à lui faire présenter son travers.

EMBOUCHER v. tr. Mettre à sa bouche un instrument à vent, afin d'en tirer des sons. *Fig. Emboucher la trompette*, prendre le ton élevé, sublime ; *personne mal embouchée*, qui se sert de mots grossiers.

EMBOUCHOIR n. m. Bout concave qui s'adapte à un instrument à vent, lorsqu'on veut en tirer des sons.

EMBOUCHURE n. f. Entrée d'un fleuve dans la mer, d'une rivière dans un fleuve ; partie du mors qui entre dans la bouche du cheval ; manière d'emboucher un instrument à vent; partie qui s'adapte à cet instrument pour en jouer.

EMBOUER v. tr. Salir de boue.

EMBOURBER v. tr. Mettre dans un bourbier. *Fig.* Engager quelqu'un dans une mauvaise affaire.

EMBOURRER v. tr. Garnir de bourre.

EMBOURRURE n. f. Action d'embourrer ; grosse toile qui couvre la matière dont le tapissier embourre certains meubles.

EMBOURSER v. tr. Mettre en bourse.

EMBRANCHEMENT n. m. Réunion de chemins qui se croisent ; chemin de fer qui se relie à une ligne principale; jonction de plusieurs tuyaux par des nœuds de soudure.

EMBRANCHER v. tr. Joindre plusieurs tuyaux ensemble.

EMBRASEMENT n. m. Vaste incendie. *Fig.* Troubles, désordre dans un Etat.

EMBRASER v. tr. Mettre en feu. *Fig.* Se dit de la guerre ou d'une violente passion du cœur.

EMBRASSADE n. f. Action de deux personnes qui s'embrassent.

EMBRASSE n. f. Cordon ou bande qui sert à retenir un rideau.

EMBRASSEMENT n. m. Action d'embrasser, de s'embrasser.

EMBRASSER v. tr. Serrer avec les bras ; donner un baiser. *Fig.* Environner, ceindre : *l'océan embrasse la terre;* contenir, renfermer : *l'étude de la philosophie embrasse tout ;* adopter, choisir : *embrasser une religion, un parti;* entreprendre : *qui trop embrasse mal étreint.*

EMBRASURE n. f. Ouverture d'une porte, d'une fenêtre ; ouverture pratiquée dans un mur pour tirer le canon.

EMBRIGADEMENT n. m. Action d'embrigader.

EMBRIGADER v. tr. Mettre en brigade.

EMBROCHER v. tr. Mettre en broche.

EMBROUILLEMENT n. m. Embarras, confusion.

EMBROUILLER v. tr. Mettre de la confusion, de l'obscurité. **S'embrouiller** v. pr. Perdre le fil de ses idées.

EMBRUMÉ, ÉE adj. Chargé de brouillard : *ciel embrumé.*

EMBRYOGÉNIE n. f. Formation, développement de l'embryon.

EMBRYOGÉNIQUE adj. Qui appartient à l'embryon.

EMBRYOLOGIE n. f. Science qui traite de l'embryon, de sa formation et de son développement.

EMBRYON n. m. Fœtus commençant à se former. *Bot.* Plante en germe ou en bouton.

EMBRYONNAIRE adj. De l'embryon.

EMBÛCHE n. f. Piége que l'on tend à quelqu'un.

EMBÛCHER (S') v. pr. Se dit du cerf qui entre dans le bois.

EMBUSCADE n. f. Embûche dressée pour surprendre, attaquer l'ennemi.

EMBUSQUER v. tr. **Embusquer (S')** v. pr. Mettre, se mettre en embuscade.

ÉMENDER v. tr. *Pal.* Corriger, réformer.

ÉMERAUDE n. f. Pierre précieuse d'une belle couleur verte.

ÉMERGENCE n. f. État de ce qui émerge.

ÉMERGENT, E adj. Qui sort d'un milieu après l'avoir traversé : *rayons émergents.*

ÉMERGER v. int. S'élever, surgir.

ÉMERI n. m. Pierre ferrugineuse fort dure qui, réduite en poudre, sert à polir, à user les métaux, le diamant, etc.

ÉMERILLON n. m. Petit oiseau de proie.

ÉMERILLONNÉ, ÉE adj. Gai, vif comme un émerillon.

ÉMÉRITE adj. Se dit d'un fonctionnaire en retraite, jouissant des honneurs de son titre : *professeur émérite.*

ÉMERSION n. f. *Astr.* Réapparition d'un astre éclipsé.

ÉMERVEILLER v. tr. Étonner, inspirer de l'admiration.

ÉMÉTIQUE n. m. Substance propre à déterminer le vomissement.

ÉMÉTISÉ, ÉE adj. Mêlé d'émétique : *breuvage émétisé.*

ÉMETTRE v. tr. Mettre en circulation : *émettre de la fausse monnaie;* exprimer : *émettre un vœu.*

ÉMEUTE n. f. Mouvement tumultueux et insurrectionnel.

ÉMEUTIER n. m. Agent de sédition, d'émeute.

ÉMIETTEMENT n. m. Action d'émietter.

ÉMIETTER v. tr. Réduire en miettes.

ÉMIGRANT, E n. Qui émigre.

ÉMIGRATION n. f. Action d'émigrer.

ÉMIGRÉ, ÉE adj. et n. Qui a émigré.

ÉMIGRER v. int. Quitter son pays pour aller s'établir dans un autre.

ÉMINCÉ n. m. Ragoût de viandes coupées en tranches minces : *un émincé de gigot.*

ÉMINCER v. tr. Couper par tranches minces.

ÉMINEMMENT adv. Au plus haut point, excellemment.

ÉMINENCE n. f. Élévation de terrain; titre des cardinaux.

ÉMINENT, E adj. Élevé : *lieu éminent;* supérieur : *savoir éminent;* très-grand : *danger éminent;* s'il est proche et inévitable, dites : *danger imminent.*

ÉMINENTISSIME adj. Très-éminent; titre des cardinaux.

ÉMIR n. m. Titre donné aux descendants de Mahomet.

ÉMISSAIRE n. m. Agent chargé d'une mission secrète. Adj. *Bouc émissaire,* homme sur lequel on fait retomber les torts des autres.

ÉMISSION n. f. Action d'émettre, de livrer à la circulation : *émission d'actions dans une entreprise, émission de billets de banque.*

EMMAGASINAGE n. m. Action d'emmagasiner.

EMMAILLOTTEMENT n. m. Manière ou action d'emmaillotter.

EMMAILLOTTER v. tr. Mettre en maillot.

EMMANCHEMENT n. m. Action d'emmancher.

EMMANCHER v. tr. Mettre un manche. **S'emmancher** v. pr. *Fig.* et *fam.* S'arranger : *l'affaire s'emmanche mal.*

EMMANCHURE n. f. Ouverture d'un habit, d'une robe, à laquelle on adapte les manches.

EMMANNEQUINER v. tr. Mettre des plantes dans un mannequin.

EMMÊLÉ, ÉE adj. Brouillé : *affaire très-emmêlée.*

EMMÊLER v. tr. Brouiller.

EMMÉNAGEMENT n. m. Action de transporter et de ranger ses meubles dans un nouveau logement.

EMMÉNAGER v. tr. Faire son emménagement : *nous avons emménagé hier*, marque l'action ; *nous sommes emménagés depuis hier*, marque l'état.

EMMENER v. tr. Mener du lieu où l'on est dans un autre. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

EMMENOTTER v. tr. Mettre les menottes.

EMMIELLÉ, ÉE adj. Enduit de miel. *Fig. Paroles emmiellées*, flatteuses et d'une douceur affectée.

EMMIELLER v. tr. Enduire, mêler de miel.

EMMITOUFLER v. tr. Envelopper de fourrures.

ÉMOI n. m. Emotion, souci.

ÉMOLLIENT, E adj. Qui relâche, détend et amollit : *emplâtre émollient.* N. m. : *faire usage d'émollients.*

ÉMOLUMENTS n. m. pl. Traitement attaché à un emploi.

ÉMONDAGE n. m. Action d'émonder.

ÉMONDER v. tr. *Jard.* Couper les branches qui nuisent aux autres.

ÉMONDES n. f. pl. Branches retranchées des arbres.

ÉMONDEUR n. m. Qui émonde les arbres.

ÉMOTION n. f. Attendrissement, trouble.

ÉMOTIONNER v. tr. Donner, causer de l'émotion.

ÉMOTTAGE n. m. Action d'émotter.

ÉMOTTER v. tr. Briser les mottes de terre d'un champ.

ÉMOUCHER v. tr. Chasser les mouches : *émoucher un cheval.*

ÉMOUCHET n. m. Oiseau de proie.

ÉMOUCHETTE n. f. Sorte de réseau garni de petites cordes flottantes qui s'agitent aux mouvements du cheval, et éloignent ainsi les mouches.

ÉMOUCHOIR n. m. Queue de cheval attachée à un manche pour émoucher.

ÉMOUDRE v. tr. (se conj. comme *moudre*). Aiguiser sur une meule.

ÉMOULEUR n. m. Qui aiguise sur la meule les instruments tranchants.

ÉMOULU adj. Ne s'emploie que dans : *jeune homme frais émoulu du collège*, qui en est sorti tout nouvellement.

ÉMOUSSÉ, ÉE adj. Qui a perdu son tranchant. *Fig.* Affaibli, amorti : *Esprit émoussé. Sens émoussés.*

ÉMOUSSER v. tr. Rendre moins tranchant, moins aigu. *Fig.* Affaiblir, abattre : *l'oisiveté émousse le courage.*

ÉMOUSTILLER v. tr. Exciter à la gaieté. *Fam.*

ÉMOUVANT, E adj. Qui émeut.

ÉMOUVOIR v. tr. (se conj. comme *mouvoir*). Toucher ; exciter.

EMPAILLAGE n. m. Action d'empailler les chaises.

EMPAILLEMENT n. m. Action d'empailler les animaux.

EMPAILLER v. tr. Garnir de paille : *empailler une chaise ;* remplacer par de la paille les parties inférieures et charnues d'un animal pour lui conserver ses formes.

EMPAILLEUR, EUSE n. Qui empaille.

EMPALEMENT n. m. Action d'empaler ; supplice du *pal* chez les Turcs.

EMPALER v. tr. Enfoncer dans le fondement du supplicié un pieu, ou *pal*, qui traverse les entrailles.

EMPAN n. m. Espace qui se trouve entre les extrémités du pouce et du petit doigt écartés.

EMPANACHER v. tr. Orner d'un panache.

EMPAQUETAGE n. m. Action d'empaqueter.

EMPAQUETER v. tr. Mettre en paquet. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

EMPARER (S') v. pr. Se saisir d'une chose, s'en rendre maître, l'occuper. *Fig.* Se dit des passions : *quelle fureur s'empare de vous?*

EMPATEMENT n. m. Epaisseur de maçonnerie qui sert de pied à un mur.

EMPÂTEMENT n. m. Etat de ce qui est empâté ou pâteux : *empâtement de la bouche ;* engraissement d'une volaille.

EMPÂTER v. tr. Remplir de pâte : *cela m'a empâté les mains ;* rendre pâteux : *empâter la langue ;* engraisser une volaille. *Peint. Empâter un tableau*, y coucher les couleurs avant de les mêler ensemble.

EMPAUMER v. tr. Recevoir une balle élastique avec la paume de la main, avec la raquette, et la renvoyer fortement. *Fig.* Se rendre maître de l'esprit de quelqu'un. *Fam.*

EMPÊCHEMENT n. m. Obstacle, opposition.

EMPÊCHER v. tr. Apporter de l'opposition ; mettre obstacle : *cela empêchera qu'il n'aille avec vous, cela n'empê-*

chera pas qu'il aille ou *qu'il n'aille avec vous.* **S'empêcher** v. pr. S'abstenir de : *s'empêcher de rire.*

EMPEIGNE n. f. Le dessus du soulier.

EMPENNER v. tr. Garnir de plumes, en parlant des flèches.

EMPEREUR n. m. Chef, souverain d'un empire. — Le féminin est *impératrice.*

EMPESAGE n. m. Action d'empeser.

EMPESÉ, ÉE adj. Imprégné d'empois : *chemise empesée. Fig.* Roide, affecté dans ses manières : *avoir l'air empesé ;* peu naturel : *style empesé.*

EMPESER v. tr. Apprêter le linge avec de l'empois. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

EMPESEUR, EUSE n. Qui empèse.

EMPESTER v. tr. Infecter de la peste. *Fig.* Infecter de mauvaise odeur.

EMPÊTRER v. tr. Embarrasser les pieds. *Fig.* Engager : *empêtrer quelqu'un dans une méchante affaire.*

EMPHASE n. f. Pompe affectée dans le discours ou le ton.

EMPHATIQUE adj. Qui a de l'emphase : *discours emphatique.*

EMPHATIQUEMENT adv. Avec emphase.

EMPHYTÉOSE n. f. Bail à longues années.

EMPHYTÉOTE n. m. Qui jouit d'un bail emphytéotique.

EMPHYTÉOTIQUE adj. Qui appartient à l'emphytéose : *bail emphytéotique.*

EMPIERREMENT n. m. Lit de pierres dont on couvre les routes.

EMPIERRER v. tr. Garnir de cailloux une route pour l'affermir.

EMPIÉTEMENT n. m. Action d'empiéter ; son effet.

EMPIÉTER v. tr. Usurper sur la propriété d'autrui : *empiéter un terrain.* V. int. : *empiéter sur son voisin. Fig.* S'arroger des droits qu'on n'a pas : *empiéter sur quelqu'un.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

EMPIFFRER v. tr. Bourrer de nourriture. **S'empiffrer** v. pr. Trop manger. *Pop.*

EMPILEMENT n. m. Action d'empiler.

EMPILER v. tr. Mettre en pile.

EMPIRE n. m. Etat gouverné par un empereur ; commandement, puissance, autorité : *exercer un empire despotique sur... Fig. : l'empire des sens, des passions.* **Bas-Empire**, l'empire romain à son temps de décadence.

EMPIRER v. tr. Rendre pire. V. int. Devenir pire : *son mal empire.* — Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

EMPIRIQUE adj. Qui s'appuie exclusivement sur l'expérience, sans suivre de méthode : *médecine empirique.* N. m. Charlatan.

EMPIRIQUEMENT adv. Par la seule expérience.

EMPIRISME n. m. Médecine fondée exclusivement sur l'expérience ; charlatanisme.

EMPLACEMENT n. m. Lieu, place pour une maison, un jardin, etc.

EMPLÂTRE n. m. Onguent, topique étendu sur un morceau de linge ou de peau, pour être appliqué sur la partie malade. *Fig.* Personne incapable d'agir par défaut d'énergie. *Fam.*

EMPLETTE n. f. Achat de marchandises ; marchandises mêmes.

EMPLIR v. tr. Rendre plein.

EMPLOI n. m. Usage qu'on fait d'une chose ; manière de l'employer : *emploi d'une somme, d'un mot ;* charge, fonction : *obtenir un emploi ;* occupation : *donner de l'emploi. Théât.* Rôles d'un même caractère : *emploi de père noble.*

EMPLOYABLE adj. Qu'on peut employer.

EMPLOYÉ n. m. Commis d'une administration, d'une maison de commerce.

EMPLOYER v. tr. Faire usage ; donner de l'occupation. **S'employer** v. pr. Etre en usage : *ce mot ne s'emploie plus ;* agir pour : *s'employer pour ses amis.*

EMPLUMER v. tr. Garnir de plumes.

EMPOCHER v. tr. Mettre en poche.

EMPOIGNER (*poa*) v. tr. Prendre et serrer avec la main.

EMPOIS n. m. Colle légère faite avec de l'amidon.

EMPOISONNEMENT n. m. Action d'empoisonner.

EMPOISONNER v. tr. Donner du poison pour faire mourir ; infecter de poison : *empoisonner des viandes. Fig.* Remplir d'amertume : *les soucis empoisonnent la vie ;* corrompre l'esprit, les mœurs : *la flatterie empoisonne le meilleur naturel.* V. int. Sentir mauvais.

EMPOISONNEUR, EUSE n. Qui empoisonne.

EMPOISSER v. tr. Poisser.

EMPOISSONNEMENT n. m. Action d'empoissonner.

EMPOISSONNER v. tr. Peupler de poissons un étang, une rivière.

EMPORTÉ, ÉE adj. Violent, irritable, fougueux.

EMPORTEMENT n. m. Mouvement violent, causé par quelque passion.

EMPORTE-PIÈCE n. m. Instrument propre à découper. Pl. des *emporte-pièce*.

EMPORTER v. tr. Enlever, ôter d'un lieu : *emporter un blessé* ; enlever de vive force : *emporter une place* ; causer la mort : *une fièvre l'emporta. L'emporter*, avoir la supériorité. **S'emporter** v. pr. Se laisser aller à la colère. Se dit aussi d'un cheval qui n'obéit plus au frein.

EMPOTAGE n. m. Action de mettre en pot.

EMPOTER v. tr. Mettre une fleur, un arbuste en pot.

EMPOURPRÉ, ÉE adj. Qui offre la couleur de pourpre : *visage empourpré, raisins empourprés*.

EMPOURPRER v. tr. Colorer de pourpre ou de rouge.

EMPREINDRE v. tr. Imprimer, au physique comme au moral : *pas empreints sur la neige, image empreinte dans le cœur*.

EMPREINTE n. f. Figure, marque : *l'empreinte d'un cachet. Fig. : cet ouvrage porte l'empreinte du génie*.

EMPRESSÉ, ÉE adj. et n. Qui se donne beaucoup de mouvement.

EMPRESSEMENT n. m. Zèle, ardeur.

EMPRESSER (S') v. pr. Agir avec ardeur, avec zèle ; se hâter.

EMPRISONNEMENT n. m. Action de mettre en prison.

EMPRISONNER v. tr. Mettre en prison.

EMPRUNT n. m. Action d'emprunter. *Fig. Beauté, vertu d'emprunt*, qui n'est point naturelle.

EMPRUNTÉ, ÉE adj. Obtenu à titre de prêt : *argent emprunté. Par ext.* Embarrassé, contraint : *air emprunté* ; qui n'est pas naturel : *éclat emprunté* ; supposé : *nom emprunté*.

EMPRUNTER v. tr. Obtenir à titre de prêt. *Fig.* Recevoir de : *la lune emprunte sa lumière du soleil* ; tirer : *emprunter une pensée à un auteur*.

EMPRUNTEUR, EUSE n. Qui a l'habitude d'emprunter.

EMPUANTIR v. tr. Infecter.

EMPUANTISSEMENT n. m. État d'une chose qui s'empuantit : *l'empuantissement des eaux*.

EMPYRÉE n. m. Le plus haut des cieux. Adj. *Le ciel empyrée*.

EMPYREUMATIQUE adj. Tenant de l'empyreume : *huile empyreumatique*.

EMPYREUME n. m. *Chim.* Odeur particulière qu'exhalent les produits volatils qu'on obtient en distillant les matières végétales ou animales.

ÉMULATION n. f. Sentiment qui porte à égaler ou à surpasser quelqu'un en quelque chose.

ÉMULE adj. et n. Concurrent, rival.

ÉMULSIF, IVE adj. Se dit des semences fournissant l'huile par expression.

ÉMULSION n. m. Médicament liquide et laiteux extrait de certaines semences huileuses, comme les amandes.

ÉMULSIONNER v. tr. Mêler avec une émulsion : *émulsionner une potion*.

EN, prép. de temps et de lieu : *en un jour, en ville*. Marque la disposition : *en colère* ; la manière : *se conduire en bon fils* ; la matière : *table en acajou* ; l'état : *vigne en fleur* ; l'occupation : *être en prières*.

EN, pron. de la 3e pers. renfermant la préposition *de*, et un nom ou un pronom.

ENAMOURER (S') v. pr. Devenir amoureux.

ENCÂBLURE n. f. *Mar.* Distance de 120 brasses (environ 200 mètres).

ENCADREMENT n. m. Action d'encadrer ; ce qui encadre.

ENCADRER v. tr. Mettre dans un cadre.

ENCAGER v. tr. Mettre en cage. *Fig.* et *fam.* Mettre en prison.

ENCAISSE n. m. Argent, valeurs en caisse.

ENCAISSÉ, ÉE adj. Renfermé dans la caisse : *sommes encaissées ; rivière encaissée*, dont les bords sont escarpés.

ENCAISSEMENT n. m. Action d'encaisser de l'argent, des valeurs ; état d'une rivière encaissée.

ENCAISSER v. tr. Mettre en caisse des billets de banque, de l'argent, etc.

ENCAN n. m. Vente à l'enchère.

ENCANAILLER v. tr. Mêler avec la canaille. **S'encanailler** v. pr. Fréquenter la canaille.

ENCAPUCHONNER (S') v. pr. Se couvrir la tête d'un capuchon.

ENCAQUEMENT n. m. Action de mettre le hareng en caque.

ENCAQUER v. tr. Mettre dans une caque. *Fig.* et *fam.* Presser des gens, les entasser dans une voiture.

ENCAQUEUR, EUSE n. Qui encaque.

ENCARTER v. tr. *Rel.* Mettre l'une dans l'autre plusieurs feuilles d'impression, et les fixer au moyen d'un fil.

ENCASTILLEMENT n. m. Action d'encastiller.

ENCASTILLER v. tr. Enchâsser.

ENCASTREMENT n. m. Action d'encastrer.

ENCASTRER v. tr. Enchâsser, joindre.

ENCAUSTIQUE n. f. Préparation de cire et d'essence de térébenthine pour faire briller les meubles, les parquets.

ENCAVEMENT n. m. Action d'encaver.

ENCAVER v. tr. Mettre du vin en cave.

ENCAVEUR n. m. Qui encave.

ENCEINDRE v. tr. Entourer, enfermer : *enceindre une ville de murailles.*

ENCEINTE n. f. Circuit, tour; espace circulaire : *l'enceinte d'un tribunal.*

ENCEINTE adj. f. *Femme enceinte*, femme grosse.

ENCENS n. m. Espèce de résine aromatique. *Fig.* Louange, flatterie.

ENCENSEMENT n. m. Action d'encenser.

ENCENSER v. tr. Agiter l'encensoir devant l'autel, devant quelqu'un. *Fig.* Flatter avec excès.

ENCENSEUR n. m. Louangeur, flatteur.

ENCENSOIR n. m. Cassolette dont on se sert dans les églises pour brûler l'encens. *Donner de l'encensoir à quelqu'un*, le flatter excessivement.

ENCÉPHALALGIE n. f. Douleur dans le cerveau.

ENCÉPHALE n. m. *Méd.* Ensemble du cerveau et du cervelet.

ENCÉPHALIQUE adj. Qui a rapport à l'encéphale.

ENCÉPHALITE n. f. Inflammation de l'encéphale.

ENCHAÎNEMENT n. m. Réunion de choses qui ont entre elles certains rapports : *l'enchaînement des idées.*

ENCHAÎNER v. tr. Lier avec une chaîne. *Fig.* Captiver : *enchaîner les cœurs;* coordonner : *bien enchaîner ses idées.*

ENCHAÎNURE n. f. Enchaînement, en parlant d'ouvrages d'arts mécaniques.

ENCHANTÉ, ÉE adj. Merveilleux : *séjour enchanté;* satisfait, charmé : *enchanté de vous voir. Palais enchanté*, gouverné par une puissance magique.

ENCHANTELER v. tr. Mettre du bois dans un chantier. *Enchanteler du vin*, mettre un tonneau de vin sur deux chantiers pour l'élever au-dessus de terre. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ENCHANTEMENT n. m. Action de charmer, d'ensorceler par des opérations et des cérémonies prétendues magiques; chose merveilleuse et surprenante : *cette fête était un enchantement. Fig.* Joie très-vive : *être dans l'enchantement.*

ENCHANTER v. tr. Charmer par des opérations prétendues magiques. *Fig.* Charmer, séduire : *sa grâce m'enchante*, ravir d'admiration : *cette musique m'enchante.*

ENCHANTEUR, ERESSE adj. Qui charme, séduit ; *regard enchanteur;* doux : *voix enchanteresse.* N. Magicien.

ENCHAPERONNER v. tr Couvrir d'un chaperon la tête d'un oiseau de proie.

ENCHAPPER v. tr. Enfermer un baril ou un tonneau dans un autre.

ENCHÂSSER v. tr. Fixer quelque chose dans un métal, dans du bois, de la pierre, etc. : *enchâsser un diamant.*

ENCHÂSSURE n. f. Action d'enchâsser.

ENCHAUSSER v. tr. Couvrir les légumes de paille pour les faire blanchir, les préserver de la gelée.

ENCHÈRE n. f. Offre d'un prix supérieur à celui offert par un autre pour l'achat d'une chose qui se vend au plus offrant. *Folle enchère*, à laquelle l'enchérisseur ne peut satisfaire.

ENCHÉRIR v. tr. Mettre une enchère. V. int. Devenir plus cher : *le vin enchérit. Fig.* Dire, faire plus qu'un autre : *Néron enchérit sur la cruauté de Tibère.*

ENCHÉRISSEMENT n. m. Hausse de prix : *l'enchérissement du pain.*

ENCHÉRISSEUR n. m. Qui met une enchère.

ENCHEVALEMENT n. m. Etais d'une maison qu'on veut réparer.

ENCHÉVAUCHURE n. f. Jonction par recouvrement, comme les tuiles d'un toit.

ENCHEVÊTREMENT n. m. Action d'enchevêtrer. *Fig. : l'enchevêtrement des pensées, des périodes.*

ENCHEVÊTRER v. tr. Mettre un chevêtre, un licou. *Fig.* Embarrasser, embrouiller. **S'enchevêtrer** v. pr. Se dit d'un cheval qui s'embarrasse dans la longe de son licou. *Fig.* S'embrouiller dans ses idées.

ENCHEVÊTRURE n. f. Assemblage de solives sur lesquelles repose le foyer d'une cheminée.

ENCHIFRÈNEMENT n. m. Embarras dans le nez.

ENCHIFRENER v. tr. Causer un enchifrènement. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ENCHYMOSE (*ki*) n. f. Effusion soudaine de sang dans les vaisseaux cutanés, comme il arrive par suite d'une vive émotion.

ENCLAVE n. f. Terrain enfermé dans la propriété d'autrui.

ENCLAVEMENT n. m. Action, effet d'enclaver.

ENCLAVER v. tr. Enfermer, enclore une chose dans une autre. Ne se dit guère que d'un morceau de terre, d'un héritage.

ENCLIN, INE adj. Porté naturellement à : *enclin au mal.*

ENCLIQUETAGE n. m. *Horl.* Mécanisme qui fait tourner une roue dans un sens et l'empêche de tourner dans un autre.

ENCLIQUETER v. tr. Faire un encliquetage. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

ENCLORE (se conj. comme *clore*) v. tr. Enfermer de murs, de haies, etc. : *enclore un jardin.*

ENCLOS n. m. Espace contenu dans une clôture.

ENCLOUAGE n. m. Action d'enclouer.

ENCLOUER v. tr. Piquer un cheval jusqu'au vif avec un clou quand on le ferre. *Enclouer un canon*, faire entrer de force, dans la lumière, un gros clou pour l'empêcher de servir.

ENCLOUURE n. f. Blessure faite au pied d'un cheval en le ferrant.

ENCLUME n. f. Masse de fer sur laquelle on forge les métaux.

ENCLUMEAU n. m. Petite enclume.

ENCOCHE n. f. Etabli de sabotier pour fixer le sabot; entaille faite sur le pêne d'une serrure et sur la taille des boulangers.

ENCOCHER v. tr. Mettre la corde de l'arc dans la coche de la flèche.

ENCOFFRER v. tr. Enfermer dans un coffre.

ENCOIGNURE (*cognu*) ou **Encognure** n. f. Angle formé par deux murailles : petit meuble qu'on y place.

ENCOLLAGE n. m. Action d'encoller; son résultat.

ENCOLLER v. tr. Appliquer un apprêt de colle, de gomme, etc. : *encoller une étoffe, un meuble.*

ENCOLURE n. f. Partie du corps du cheval qui s'étend depuis la tête jusqu'aux épaules et au poitrail.

ENCOMBRANT, ANTE adj. Qui encombre.

ENCOMBRE n. m. Obstacle, accident : *arriver sans encombre.*

ENCOMBREMENT n. m. Action d'encombrer; amas de matériaux, d'objets qui encombrent.

ENCOMBRER v. tr. Obstruer, embarrasser un passage.

ENCONTRE (A l') loc. prép. *Aller à l'encontre de...* être contraire à.

ENCORE adv. De nouveau : *je veux encore essayer;* du moins : *encore s'il voulait;* jusqu'à présent : *il n'a pas encore été malade.* **Encore que** loc. conj. Bien que, quoique : *encore qu'il soit jeune.* — En poésie, on peut écrire *encor.*

ENCORNÉ, ÉE adj. Qui a des cornes : *bouc haut encorné.*

ENCOURAGEANT, E adj. Qui encourage.

ENCOURAGER v. tr. Donner du courage; favoriser : *encourager l'industrie, les arts*, etc.

ENCOURIR v. tr. Attirer sur soi, en parlant de châtiments, de peines.

ENCRAGE n. m. Action d'imprégner d'encre les rouleaux d'une presse d'imprimerie.

ENCRASSER v. tr. **S'encrasser** v. pr. Rendre, devenir crasseux.

ENCRE n. f. Liqueur, le plus ordinairement noire, dont on se sert pour écrire; composition noire et épaisse pour imprimer. *Encre de Chine*, composition sèche et noire dont on se sert pour le lavis.

ENCRER v. tr. *Impr.* Charger d'encre le rouleau.

ENCRIER n. m. Petit vase où l'on met l'encre. *Impr.* Table carrée sur laquelle les imprimeurs encrent le rouleau.

ENCROÛTÉ, ÉE adj. Couvert de croûtes, de mortier. *Fig.* Rempli : *encroûté de préjugés.*

ENCROÛTER v. tr. *Arch.* Enduire un mur de mortier.

ENCUIRASSER (S') v. pr. Se couvrir de sa cuirasse.

ENCULASSER v. tr. Mettre la culasse au canon d'une arme à feu.

ENCUVER v. tr. Mettre en cuve.

ENCYCLIQUE adj. et n. f. Lettre circulaire adressée par le pape aux évêques.

ENCYCLOPÉDIE n. f. Ouvrage où l'on traite de toutes les sciences et de tous les arts.

ENCYCLOPÉDIQUE adj. Qui appartient à l'encyclopédie : *dictionnaire encyclopédique.*

ENCYCLOPÉDISTE n. m. Nom donné aux auteurs de la grande Encyclopédie du XVIIIe siècle.

ENDÉCAGONE n. m. V. *Hendécagone.*

ENDÉCASYLLABE adj. et n. V. *Hendécasyllabe.*

ENDÉMIE n. f. Maladie particulière à certains pays.

ENDÉMIQUE adj. Particulier à un peuple, à une nation. Se dit surtout des maladies, telles que le *tarentisme* dans le royaume de Naples, la *plique* en Pologne, le *goître* dans le Valais, etc.

ENDENTÉ, ÉE adj. Qui a des dents: *gens bien endentés*, de bon appétit.

ENDENTER v. tr. *Méc.* Mettre des dents à une roue.

ENDETTER v. tr. Charger de dettes.

ENDÊVÉ, ÉE adj. Impatient, mutin.

ENDÊVER v int. Avoir grand dépit. *Faire endêver*, tourmenter. *Fam.*

ENDIABLÉ, ÉE adj. et n. Très-méchant.

ENDIABLER v. tr. *Faire endiabler*, tourmenter. *Fam.*

ENDIGUEMENT n. m. Action d'endiguer.

ENDIGUER v. tr. Renfermer par des digues.

ENDIMANCHER (S') v. pr. Mettre ses habits du dimanche.

ENDIVE n. f. Espèce de chicorée.

ENDOCARPE n. m. *Bot.* Membrane qui enveloppe les graines.

ENDOCTRINER v. tr. S'emparer de l'esprit de quelqu'un : *il l'a endoctriné.*

ENDOLORI, E adj. Qui ressent de la douleur : *membres endoloris.*

ENDOMMAGEMENT n. m. Etat de ce qui est endommagé.

ENDOMMAGER v. tr. Causer du dommage.

ENDORMEUR, EUSE n. Qui flatte, qui cajole.

ENDORMI, E adj. Lourd, mou, paresseux.

ENDORMIR v. tr. Faire dormir. *Fig.* Bercer de vaines espérances; ennuyer : *ses discours m'endorment;* amuser pour tromper : *endormir la vigilance;* calmer : *endormir la douleur.* **S'endormir** v. pr. Manquer de vigilance.

ENDOS ou **Endossement** n. m. Signature au dos d'un billet à ordre ou d'une lettre de change, pour en transmettre la valeur à une autre personne.

ENDOSPERME n. m. *Bot.* Partie qui entoure l'embryon à l'intérieur de la graine.

ENDOSSE n. f. Responsabilité, embarras : *avoir toute l'endosse d'une affaire.*

ENDOSSER v. tr. Se couvrir le dos de : *endosser le harnais, la cuirasse. Endosser un billet*, mettre sa signature au dos.

ENDOSSEUR n. m. Qui a endossé une lettre de change, un billet.

ENDROIT n. m. Lieu, place : passage d'un discours, d'un livre; le beau côté d'une étoffe.

ENDUIRE v. tr. Couvrir d'un enduit.

ENDUIT n. m. Substance molle ou liquide, propre à être étendue sur la surface d'un corps.

ENDURANT, E adj. Qui souffre patiemment les injures.

ENDURCIR v. tr. Rendre dur. *Fig.* Rendre insensible, impitoyable : *l'avarice endurcit le cœur.* **S'endurcir** v pr. Devenir insensible; s'accoutumer : *s'endurcir au froid, au travail.*

ENDURCISSEMENT n. m. Etat d'une âme endurcie.

ENDURER v. tr. Souffrir, supporter avec fermeté.

ÉNERGIE n. f. Vertu, efficacité : *énergie d'un remède. Fig.* Force, fermeté : *énergie de l'âme.*

ÉNERGIQUE adj. Qui a de l'énergie.

ÉNERGIQUEMENT adv. Avec énergie.

ÉNERGUMÈNE n. Possédé du démon. *Fig.* Homme exalté qui exprime ses passions par des gestes et des discours violents : *crier, se demener comme un énergumène.*

ÉNERVANT, ANTE adj. Qui énerve.

ÉNERVATION s. f. Abattement des forces, relâchement des nerfs.

ÉNERVER v. tr. Affaiblir, amollir.

ENFAÎTEAU n. m. Tuile creuse pour couvrir le faîte d'un toit.

ENFAÎTEMENT n. m. Table de plomb sur le faîte d'un toit.

ENFAÎTER v. tr. Couvrir le faîte d'un toit avec de la tuile, du plomb, etc.

ENFANCE n. f. Période de la vie de l'homme depuis la naissance jusqu'à la 12e année ou environ ; les enfants. *Fig.* Imbécillité : *tomber en enfance;* commencement : *l'enfance du monde.*

ENFANÇON n. m. Petit enfant. *Vieux mot.*

ENFANT n. Garçon, fille dans l'enfance; fils ou fille, quel que soit l'âge : *cet homme a quatre enfants;* descendant : *enfants d'Adam.* Se dit des choses : *les arts, enfants de l'industrie. Enfants d'Apollon*, les poëtes; *enfants de Mars*, les guerriers ; *c'est un bon enfant*, un homme de bon caractère; *faire l'enfant*, s'amuser à des choses puériles ; *enfant de chœur*, qui chante à l'église. — Ce mot est *masculin* lorsqu'il désigne un petit garçon. ou qu'il est employé dans un sens général; il est *féminin* quand il désigne particulièrement une petite fille.

ENFANTEMENT n.m. Action d'enfanter.

ENFANTER v. tr. Donner le jour à un enfant. *Fig.* Produire : *enfanter un projet.*

ENFANTILLAGE n. m. Paroles, actions qui sont d'un enfant.

ENFANTIN, INE adj. Qui a le caractère de l'enfance.

ENFARINÉ, ÉE adj. Couvert de farine : *ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille. Pop. La gueule enfarinée*, avec une sotte espérance.

ENFARINER v. tr. Poudrer de farine.

ENFER n. m. Lieu destiné au supplice des damnés. *Fig.* Lieu où l'on a beaucoup à souffrir : *cette maison est un enfer. Feu d'enfer*, très-violent; *jouer un jeu d'enfer*, très-gros jeu. Pl. *Myth. Les Enfers*, séjour des âmes après la mort.

ENFERMÉ n. m. Odeur résultant du manque d'air.

ENFERMER v. tr. Mettre en un lieu d'où il est impossible de sortir; serrer : *enfermer des papiers.*

ENFERRER v. tr. Percer avec une épée. **S'enferrer** v. pr. Se jeter de soi-même sur l'épée de son adversaire. *Fig.* Se prendre à ses propres mensonges.

ENFILADE n. f. Suite de chambres, de portes, etc., disposées sur une même ligne. *Mar.* Action de tirer des coups de canon contre un bâtiment, dans le sens de sa longueur.

ENFILER v. tr. Passer un fil dans le trou d'une aiguille, d'une perle, etc. *Fig. Enfiler un chemin*, s'y engager. *Artill.* Battre en ligne droite : *enfiler une tranchée.*

ENFIN adv. Bref, en un mot. Marque aussi l'attente : *enfin, vous voilà arrivé.*

ENFLAMMÉ, ÉE adj. Plein de feu : *yeux enflammés.*

ENFLAMMER v. tr. Mettre en feu. *Fig.* Echauffer, exciter.

ENFLÉ, ÉE adj. Vain, fier : *enflé de ses succès. Etre enflé d'orgueil*, en être rempli; *style enflé*, ampoulé.

ENFLER v. tr. Gonfler en remplissant d'air, de gaz, etc. : *enfler un ballon;* augmenter : *les pluies ont enflé la rivière. Fig.* Exagérer : *enfler un récit.* V. int. et pr. Augmenter de volume, se gonfler : *la voile s'enfle; sa jambe a enflé* ou *est enflée*, selon qu'on veut marquer le fait ou l'état.

ENFLURE n. f. Tumeur, bouffissure. *Fig. Enflure du style*, vice du style enflé.

ENFONCEMENT n. m. Action d'enfoncer : *l'enfoncement d'une porte, d'un clou;* partie d'une façade formant arrière-corps; partie la plus reculée d'un tableau, d'une vallée.

ENFONCER v. tr. Pousser, mettre au fond, faire pénétrer bien avant; briser, en poussant, en pesant : *enfoncer une porte.* V. int. Aller au fond : *le navire enfonce.*

ENFONCEUR n. m. Ne s'emploie que dans cette locution : *un enfonceur de portes ouvertes*, un fanfaron, un faux brave.

ENFONÇURE n. f. Creux, cavité.

ENFORCIR v. tr. Rendre plus fort. V. int. Devenir plus fort.

ENFOUIR v. tr. Cacher en terre.

ENFOUISSEMENT n. m. Action d'enfouir.

ENFOUISSEUR n. m. Celui qui enfouit.

ENFOURCHER v. tr. Monter à cheval, jambe deçà, jambe delà. *Fam.*

ENFOURCHURE n. f. Angle entre les cuisses; point où un arbre se bifurque.

ENFOURNER v. tr. Mettre dans le four.

ENFREINDRE v. tr. Transgresser, violer : *enfreindre la règle.*

ENFUIR (S') v. pr. Fuir de quelque lieu. *Fig.* Passer rapidement : *le bonheur, le temps s'enfuit.*

ENFUMER v. tr. Noircir; incommoder par la fumée : *enfumer des blaireaux.*

ENFUTAILLER v. tr. Mettre en futaille.

ENGAGEANT, E adj. Insinuant, attirant : *manières engageantes.*

ENGAGÉ n. m. Soldat qui a contracté un engagement volontaire.

ENGAGÉ, ÉE adj. Pris, retenu : *avoir la jambe engagée dans...*

ENGAGEMENT n. m. Action d'engager; promesse par laquelle on s'engage : *engagement formel;* mise en gage : *engagements du mont-de-piété;* enrôlement volontaire d'un soldat; combat de peu de durée entre des avant-gardes, des corps détachés : *l'engagement devint général.*

ENGAGER v. tr. Mettre en gage : *engager son bien;* inviter : *engager à dîner;* lier : *un serment engage;* commencer : *engager le combat.* **S'engager** v. pr. S'enrôler dans l'armée; entrer : *s'engager dans un bois, un sentier.*

ENGAINER v. tr. Mettre dans une gaine : *engainer des couteaux.*

ENGEANCE n. f. Race. Se dit des personnes par mépris : *maudite engeance.*

ENGEIGNER v. tr. Tromper. *Vieux mot.*

ENGELURE n. f. Inflammation, crevasses aux pieds et aux mains, causées par le froid.

ENGENDRER v. tr. Produire. *Fig.*: *l'oisiveté engendre le vice.*

ENGERBAGE n. m. Action de mettre en gerbes.

ENGERBER v. tr. Mettre en gerbes.

ENGINS n. m. pl. Filets et autres

choses nécessaires à la chasse et à la pêche.

ENGLOBER v. tr. Réunir plusieurs choses en un tout.

ENGLOUTIR v. tr. Avaler gloutonnement. *Fig.* Absorber, faire disparaître : *les flots l'ont englouti ;* consumer, dissiper : *engloutir sa fortune.*

ENGLOUTISSEMENT n. m. Action d'engloutir.

ENGLUEMENT n. m. Action d'engluer.

ENGLUER v. tr. Couvrir de glu.

ENGONCEMENT n. m. Effet d'un habit qui engonce.

ENGONCER v. tr. Se dit d'un habit qui fait paraître le cou enfoncé dans les épaules. *Avoir l'air engoncé*, l'air gauche.

ENGORGEMENT n. m. Embarras dans un conduit, un tuyau. *Méd.* Embarras produit dans une partie du corps par l'accumulation des fluides.

ENGORGER v. tr. Obstruer.

ENGOUEMENT ou **Engoûment** n. m. Admiration exagérée.

ENGOUER (S') v. pr. Se passionner pour quelqu'un ou quelque chose.

ENGOUFFRER (S') v. pr. Se dit des eaux qui se précipitent dans un gouffre, du vent qui entre avec violence en quelque endroit.

ENGOULEVENT n. m. Oiseau du genre passereau.

ENGOURDIR v. tr. Rendre comme perclus. *Fig. : l'oisiveté engourdit l'esprit.*

ENGOURDISSEMENT n. m. Sorte de paralysie momentanée dans une partie du corps. *Fig. : engourdissement d'esprit.*

ENGRAIS n. m. Herbages où l'on met engraisser les bestiaux ; pâture pour les volailles ; fumier et autres matières propres à fertiliser les terres.

ENGRAISSEMENT n. m. Action d'engraisser les terres.

ENGRAISSER v. tr. Faire devenir gras. V. int. Prendre de l'embonpoint : *il a engraissé*, ou *il est engraissé*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

ENGRANGEMENT n. m. Action d'engranger.

ENGRANGER v. tr. Mettre en grange : *engranger du blé.*

ENGRAVEMENT n. m. Etat d'un bateau engravé.

ENGRAVER v. tr. Engager un bateau dans le sable, dans un bas-fonds.

ENGRENAGE n. m. Disposition de roues qui s'engrènent.

ENGRENER v. tr. et int. Emplir de grain la trémie d'un moulin. *Fig.* Commencer une affaire : *il a bien engrené. Méc.* Se dit d'une roue dont les dents entrent dans celles d'une autre roue. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ENGRENURE n. f. Position de deux roues qui s'engrènent.

ENGRUMELER (S') v. pr. Se mettre en grumeaux. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ENHARDIR v. tr. Rendre hardi.

ENHARNACHÉ, ÉE adj. Vêtu d'une manière extraordinaire : *plaisamment enharnaché.*

ENHARNACHEMENT n. m. Action, manière d'enharnacher.

ENHARNACHER v. tr. Mettre les harnais à un cheval.

ENHERBER v. tr. Mettre en herbe un terrain.

ÉNIGMATIQUE adj. Qui tient de l'énigme : *paroles énigmatiques.*

ÉNIGMATIQUEMENT adv. D'une manière énigmatique.

ÉNIGME n. f. Jeu d'esprit où l'on donne à deviner une chose en la décrivant en termes obscurs, ambigus, et le plus souvent contradictoires en apparence. *Fig.* Discours obscur.

ENIVRANT, E (*an-ni*) adj. Qui enivre.

ENIVREMENT (*an-ni*) n. m. Transport : *l'enivrement des passions.*

ENIVRER (*an-ni*) v. tr. Rendre ivre. *Fig.* Aveugler, enorgueillir : *la prospérité enivre.*

ENJAMBÉE n. f. Espace qu'on enjambe.

ENJAMBEMENT n. m. Rejet au vers suivant d'un ou de plusieurs mots qui complètent le sens du premier.

ENJAMBER v. tr. Faire un grand pas pour franchir : *enjamber le ruisseau.* V. int. Marcher à grands pas. *Fig.* Empiéter : *enjamber sur le champ de son voisin.*

ENJAVELER v. tr. Mettre en javelles le blé, l'avoine, etc. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ENJEU n. m. Ce qu'on met d'argent au jeu

ENJOINDRE v. tr. Ordonner, commander expressément.

ENJÔLER v. tr. Tromper par des paroles flatteuses. *Fam.*

ENJÔLEUR, EUSE n. Qui enjôle.

ENJOLIVEMENT n. m. Ornement qui rend une chose plus jolie.

ENJOLIVER v. tr. Rendre joli ou plus joli, en ajoutant des ornements.

ENJOLIVEUR n. m. Qui aime à enjoliver.

ENJOLIVURE n. f. Petits enjolivements à des choses de peu de valeur.

ENJOUÉ, ÉE adj. Qui a de l'enjouement : *esprit enjoué.*

ENJOUEMENT ou **Enjoûment** n. m. Gaieté douce et habituelle.

ENKYSTÉ, ÉE adj. Qui offre les caractères d'un kyste.

ENLACEMENT n. m. Action d'enlacer.

ENLACER v. tr. Passer l'un dans l'autre des cordons, des lacets, etc. *Fig.* Serrer, étreindre : *enlacer quelqu'un dans ses bras.*

ENLAIDIR v. tr. Rendre laid. V. int. Devenir laid : *il a enlaidi*, ou *il est enlaidi*, selon qu'on veut marquer le fait ou l'état.

ENLAIDISSEMENT n. m. Action d'enlaidir.

ENLÈVEMENT n. m. Action d'enlever : *l'enlèvement des Sabines ;* de s'enlever : *l' nlèvement d'un ballon.*

ENLEVER v. tr. Lever en haut ; emporter : *enlever le couvert. Fig.* Ravir, emmener de force ou par séduction : *enlever une mineure ;* exciter l'enthousiasme : *enlever les suffrages ;* voler : *enlever une montre ;* surprendre : *enlever un poste.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

ENLIER v. tr. Joindre, engager des pierres ensemble en bâtissant.

ENLIGNEMENT n. m. Etat de ce qui est enligné.

ENLIGNER v. tr. Placer sur une même ligne.

ENLUMINER v. tr. Colorier une estampe. *Fig.* Rendre le visage, le teint rouge et enflammé.

ENLUMINEUR, EUSE n. Qui enlumine.

ENLUMINURE n. f. Art d'enluminer ; estampe, gravure enluminée.

ENNÉAGONE (*ene-nea*) n. m. Polygone à neuf côtés.

ENNEMI, E n. Qui hait quelqu'un, qui cherche à lui nuire ; le parti, le peuple avec lequel on est en guerre. Adj. : *l'armée ennemie, destins ennemis.*

ENNOBLIR (*an-no*) v. tr. Relever, donner de la noblesse. — Ne pas confondre avec *anoblir.*

ENNUI (*an-nui*) n. m. Inaction de l'esprit, fatigue d'une âme qui n'éprouve pas d'émotions. Pl. *Poet.* Peines, chagrins, tourments : *de mortels ennuis.*

ENNUYANT, ANTE adj. Qui ennuie, contrarie.

ENNUYER (*an-nui-ier*) v. tr. Causer de l'ennui. **S'ennuyer** v. pr. Eprouver de l'ennui.

ENNUYEUSEMENT (*an-nui-ieu*) adv. D'une manière ennuyeuse.

ENNUYEUX, EUSE (*an-nui-ieu*) Qui ennuie habituellement.

ÉNONCÉ n. m. Chose énoncée sans développement.

ÉNONCER v. tr. Exprimer sa pensée.

ÉNONCIATIF, IVE adj. Qui énonce habituellement : *terme énonciatif.*

ÉNONCIATION n. f. Action, manière d'énoncer : *énonciation d'un fait.*

ENORGUEILLIR (*an-nor*) v. tr. Rendre orgueilleux. **S'enorgueillir** v. pr. Etre, devenir orgueilleux.

ÉNORME adj. Démesuré, excessif en grandeur et en grosseur : *arbre enorme. Fig. : fortune, crime énorme.*

ÉNORMÉMENT adv. Excessivement.

ÉNORMITÉ n. f. Excès de grandeur, de grosseur. *Fig.* Gravité : *énormité d'une faute ;* atrocité : *énormité d'un crime ;* balourdise : *dire des énormités.*

ENQUÉRIR (S') v. pr. (se conj. comme *acquérir.*) S'informer, faire des recherches.

ENQUÊTE n. f. Recherches faites par ordre de l'autorité civile.

ENRACINEMENT n. m. Action d'enraciner, de s'enraciner.

ENRACINER v. int. et **S'enraciner** v. pr. Prendre racine. *Fig. : les vices, les préjugés, les habitudes s'enracinent aisément.*

ENRAGÉ, ÉE adj. et n. Qui a la rage : *chien enragé. Fig.* Violent, excessif : *passion, faim enragée.*

ENRAGEANT, E adj. Qui cause du dépit.

ENRAGER v. int. Etre vexé, furieux ; avoir grande envie : *il enrage de parler. Faire enrager*, tourmenter.

ENRAYEMENT n. m. Action d'enrayer.

ENRAYER v. tr. Entraver le mouvement des roues d'une voiture, soit au moyen d'un sabot, soit en serrant le frein. V. int. *Fig.* S'arrêter sur une mauvaise pente.

ENRAYURE n. f. Ce qui sert à enrayer une roue.

ENRÉGIMENTER v. tr. Former en régiment, mettre dans un régiment.

ENREGISTREMENT n. m. Action d'enregistrer.

ENREGISTRER v. tr. Porter sur un registre ; transcrire, mentionner un acte, un jugement dans les registres publics, pour en assurer l'authenticité.

ENREGISTREUR n. m. Celui qui enregistre.

ENRHUMER v. tr. Causer du rhume.

ENRICHI, E n. Celui, celle dont la fortune est de date récente. Se prend ordinairement en mauvaise part.

ENRICHIR v. tr. Rendre riche.

ENRICHISSEMENT n. m. Ornement.

ENRÔLEMENT n. m. Action d'enrôler ou de s'enrôler.

ENRÔLER v. tr. Inscrire sur le rôle pour le service militaire. **S'enrôler** v. pr. Se faire recevoir dans un corps, une société.

ENRÔLEUR n. m. Qui enrôle.

ENROUEMENT ou **Enroûment** n. m. Etat de celui qui est enroué.

ENROUER v. tr. Rendre la voix moins nette, moins pure.

ENROUILLER v. tr. Rendre rouillé.

ENROULEMENT n. m. Action d'enrouler. *Arch.* Se dit de tout ce qui va en spirale.

ENROULER v. tr. Rouler une chose autour d'une autre.

ENROÛMENT n. m. V. *Enrouement.*

ENRUBANNER v. tr. Couvrir, orner de rubans.

ENRUE n. f. Large sillon.

ENSABLEMENT n. m. Amas de sable.

ENSABLER v. tr. Faire échouer sur le sable.

ENSACHEMENT n. m. Action d'ensacher.

ENSACHER v. tr. Mettre en sac.

ENSANGLANTER v. tr. Souiller de sang.

ENSEIGNANT, ANTE adj. Qui donne l'enseignement. *Le corps enseignant*, la réunion de ceux qui professent, qui se livrent à l'enseignement.

ENSEIGNE n. f. Tableau, figure au-dessus d'un magasin ; drapeau : *marcher enseignes déployées.* N. m. Officier de marine, immédiatement au-dessous du lieutenant de vaisseau.

ENSEIGNEMENT n. m. Action, art d'enseigner, profession de celui qui enseigne : *être dans l'enseignement;* instruction, précepte : *donner de bons enseignements.*

ENSEIGNER v. tr. Instruire : *enseigner des enfants;* apprendre : *enseigner la grammaire;* indiquer : *enseigner un chemin.*

ENSELLÉ, ÉE adj. Se dit d'un cheval qui a le dos enfoncé comme le siége d'une selle.

ENSEMBLE adv. L'un avec l'autre : *vivre ensemble;* en même temps : *s'élancer ensemble.* N. m. Résultat de l'union des parties d'un tout : *un bel ensemble;* accord : *agir avec ensemble.*

ENSEMENCEMENT n. m. Action d'ensemencer.

ENSEMENCER v. tr. Jeter la semence dans une terre.

ENSERRER v. tr. Enfermer, contenir : *tout ce que le globe enserre.*

ENSEVELIR v. tr. Envelopper un corps mort dans un linceul. *Fig.* Cacher, emporter : *il a enseveli son secret avec lui.* **S'ensevelir** v. pr. *Fig. S'ensevelir dans la retraite*, se retirer entièrement du monde ; *s'ensevelir sous les ruines d'une place*, se faire tuer en la défendant.

ENSEVELISSEMENT n. m. Action d'ensevelir.

ENSEVELISSEUR, EUSE n. Celui, celle qui ensevelit un cadavre.

ENSORCELER v. tr. Jeter, par de prétendus sortiléges, le trouble dans le corps ou l'esprit ; inspirer une violente passion. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ENSORCELEUR, EUSE n. Qui ensorcelle.

ENSORCELLEMENT n. m. Action d'ensorceler ; résultat de cette action.

ENSOUFRER v. tr. Enduire de soufre.

ENSOUPLE n. f. Rouleau occupant le devant du métier à tisser.

ENSUITE adv. Après, à la suite de.

ENSUIVRE (S') v. pr. Suivre, être la conséquence. V. impers. Résulter : *il s'ensuit que.*

ENTABLEMENT n. m. Saillie au haut des murs d'un bâtiment, qui en forme le couronnement et en soutient le toit ; partie supérieure d'une colonne.

ENTACHER v. tr. Souiller : *entacher l'honneur. Acte entaché de nullité*, qui n'est pas fait dans les formes.

ENTAILLE n. f. Large coupure dans le bois, la pierre, les chairs, etc.

ENTAILLER v. tr. Faire une entaille.

ENTAILLURE n. f. Entaille.

ENTAME ou **Entamure** n. f. Premier morceau que l'on coupe d'un pain.

ENTAMER v. tr. Faire une légère incision, une petite déchirure ; couper le premier morceau. *Fig.* Commencer : *entamer une conversation;* porter atteinte : *entamer la réputation.*

ENTAMURE n. f. V. *Entame.*

ENTASSEMENT n. m. Amas de choses entassées.

ENTASSER v. tr. Mettre en tas. *Fig.* Multiplier : *entasser des citations.*

ENTASSEUR n. m. Qui entasse.

ENTE n. f. Sorte de greffe ; arbre greffé.

ENTÉ, ÉE adj. Greffé.

ENTENDEMENT n. m. Faculté par laquelle l'âme conçoit ; jugement, sens : *perdre l'entendement.*

ENTENDEUR n. m. Qui comprend facilement. *A bon entendeur salut*, que celui qui entend une chose en fasse son profit.

ENTENDRE v. tr. Recevoir l'impression des sons ; écouter : *entendre des*

témoins; prétendre : *j'entends qu'on obéisse*. *Fig.* Comprendre : *entendre à demi-mot*; connaître parfaitement : *entendre le commerce*; prendre bien : *entendre la plaisanterie*. *Donner à entendre*, laisser croire ; *entendre raison*, acquiescer à ce qui est juste. **S'entendre** v. pr. Se comprendre, être d'accord ; se connaître à.

ENTENDU, E adj. Intelligent, capable. N. *Faire l'entendu*, l'important. **Bien entendu** loc. adv. Assurément. **Bien entendu que** loc. conj. Certain que, à condition que.

ENTENTE n. f. Interprétation : *mot à double entente*; intelligence : *entente des affaires*; bon accord : *entente cordiale entre deux souverains*.

ENTER v. tr. Greffer.

ENTÉRINEMENT n. m. Action d'entériner.

ENTÉRINER v. tr. *Jurisp.* Ratifier juridiquement un acte : *entériner des lettres de grâce*.

ENTÉRITE n. f. Inflammation des intestins.

ENTERREMENT n. m. Inhumation.

ENTERRER v. tr. Enfouir : *enterrer un trésor*; inhumer. **S'enterrer** v. pr. Se retirer du monde.

ENTÊTE n. m. Ce qui est imprimé ou gravé en tête d'une lettre.

ENTÊTÉ, ÉE adj. et n. Opiniâtre.

ENTÊTEMENT n. m. Attachement opiniâtre à ses idées.

ENTÊTER v. tr. Faire mal à la tête par des vapeurs, des odeurs. **S'entêter** v. pr. S'opiniâtrer.

ENTHOUSIASME n. m. Emotion extraordinaire de l'âme, grande démonstration de joie : *accueillir avec enthousiasme*; admiration outrée : *avoir de l'enthousiasme pour...*

ENTHOUSIASMER v. tr. Ravir d'admiration. **S'enthousiasmer** v. pr. S'engouer de quelqu'un ou de quelque chose : *s'enthousiasmer pour le progrès*.

ENTHOUSIASTE n. m. Admirateur outré. Adj. Qui a de l'enthousiasme : *esprit enthousiaste*.

ENTHYMÈME n. m. *Log.* Syllogisme réduit à deux propositions, l'une des prémisses étant sous-entendue, ex. : *je pense, donc je suis* (sous-entendu : *tout ce qui pense existe*); *tout mammifère est vivipare, donc la baleine est vivipare* (sous-entendu : *la baleine est un mammifère*).

ENTICHÉ, ÉE adj. Imbu opiniâtrément.

ENTICHER (S') v. pr. S'engouer, s'attacher opiniâtrément à : *s'enticher d'une opinion, de quelqu'un*.

ENTIER, IÈRE adj. Complet. *Fig.* Entêté : *esprit entier*. N. m. *Arith.* Nombre entier.

ENTIÈREMENT adv. Tout à fait.

ENTITÉ n. f. Ce qui, en philosophie, constitue l'essence d'un être.

ENTOILAGE n. m. Action d'entoiler ; toile pour entoiler.

ENTOILER v. tr. Fixer sur une toile : *entoiler une estampe, une carte de géographie*.

ENTOIR n. m. Sorte de couteau pour enter.

ENTOMOLOGIE n. f. Partie de la zoologie qui traite des insectes.

ENTOMOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'entomologie.

ENTOMOLOGISTE n. m. Naturaliste qui s'occupe d'entomologie.

ENTONNER v. tr. Verser une liqueur dans un tonneau.

ENTONNER v. tr. Commencer un chant : *entonner le Te Deum*.

ENTONNOIR n. m. Instrument pour entonner un liquide.

ENTORSE n. f. Extension violente des ligaments, et, en général, des parties molles voisines d'une articulation.

ENTORTILLAGE n. m. Subterfuge ; discours plein d'équivoques.

ENTORTILLÉ, ÉE adj. Contourné, enveloppé. *Fig.* Embarrassé : *discours entortillé*.

ENTORTILLEMENT n. m. Action de s'entortiller ou d'entortiller ; son effet.

ENTORTILLER v. tr. Envelopper en entortillant. *Fig.* Exprimer d'une manière embarrassée : *entortiller ses pensées*.

ENTOUR n. m. Circuit. N. m. pl. Environs, lieux qui avoisinent : *les entours d'une place*.

ENTOURAGE n. m. Tout ce qui entoure pour orner. *Fig.* Société habituelle de quelqu'un.

ENTOURER v. tr. Environner.

ENTOURNURE n. f. Echancrure d'une manche.

ENTOZOAIRES n. m. pl. Classe de vers intestinaux.

ENTR'ACCORDER (S') v. pr. S'accorder mutuellement.

ENTR'ACCUSER (S') v. pr. S'accuser l'un l'autre.

ENTR'ACTE n. m. Intervalle entre les actes d'une pièce de théâtre. Pl. des *entr'actes*.

ENTR'ADMIRER (S') v. pr. S'admirer mutuellement.

ENTR'AIDER (S') v. pr. S'aider mutuellement.

ENTRAILLES n. f. pl. Intestins,

boyaux. *Fig. Les entrailles de la terre*, son intérieur; *entrailles paternelles*, tendre affection.

ENTR'AIMER (S') v. pr. S'aimer l'un l'autre.

ENTRAIN n. m. Se dit d'une personne gaie : *cet homme a de l'entrain;* d'une chose qui marche bien : *il y a de l'entrain dans cette comédie.*

ENTRAÎNANT, E adj. Qui entraîne. Ne s'emploie qu'au figuré : *éloquence entraînante.*

ENTRAÎNEMENT n. m. Action d'entraîner.

ENTRAÎNER v. tr. Traîner avec soi; emmener avec violence. *Fig.* Porter la conviction dans : *entraîner les esprits;* occasionner : *la guerre entraîne bien des maux.*

ENTRAIT n. m. Pièce de bois qui traverse et qui lie deux parties opposées dans la couverture d'un bâtiment.

ENTRANT adj. et n. Personne qui entre. Se dit surtout au pl. : *les entrants et les sortants.*

ENTR'APPELER (S') v. pr. S'appeler l'un l'autre.

ENTRAVER v. tr. Arrêter, apporter des obstacles.

ENTR'AVERTIR (S') v. pr. S'avertir l'un l'autre.

ENTRAVES n. f. pl. Liens que l'on met aux jambes des chevaux. *Fig.* Empêchement, obstacle.

ENTRE prép. de lieu. Au milieu de; parmi; dans. Indique aussi l'espace de temps : *entre onze heures et midi.* Jointe aux verbes pron., indique une action réciproque : *s'entre-nuire;* jointe à certains verbes, en affaiblit l'idée : *entrevoir*, *entr'ouvrir.* — La voyelle *e* de *entre* ne s'élide que dans *entr'acte* et dans les verbes composés pronominaux dont le simple commence par une voyelle : *s'entr'aider*, *s'entr'égorger.*

ENTRE-BÂILLER v. tr. Entr'ouvrir légèrement.

ENTRE-BATTRE (S') v. pr. Se battre l'un l'autre.

ENTRECHAT n. m. Saut léger pendant lequel les pieds se croisent plusieurs fois avant de toucher le sol.

ENTRE-CHOQUER (S') v. pr. Se choquer l'un l'autre.

ENTRE-COLONNE ou **Entre-colonnement** n. m. Espace qui est entre deux colonnes. Pl. des *entre-colonnes*, des *entre-colonnements.*

ENTRE-CÔTE n. m. Morceau de viande coupé entre deux côtes. Pl. des *entre-côtes.*

ENTRECOUPER v. tr. Couper en divers endroits. *Fig. : prière entrecoupée de sanglots.*

ENTRE-CROISER (S') v. pr. Se croiser mutuellement : *fils qui s'entrecroisent.*

ENTRE-DÉCHIRER (S') v. pr. Se déchirer mutuellement. *Fig.* Médire l'un de l'autre.

ENTRE-DÉTRUIRE (S') v. pr. Se détruire l'un l'autre.

ENTRE-DEUX n. m. Bande de broderie. Pl. des *entre-deux.*

ENTRE-DÉVORER (S') v. pr. Se dévorer mutuellement.

ENTRE-DONNER (S') v. pr. Se donner mutuellement.

ENTRÉE n. f. Action d'entrer; endroit par où l'on entre. *Fig.* Début : *faire son entrée dans le monde;* commencement : *à l'entrée de l'hiver;* droit d'assister à : *avoir ses entrées à un théâtre;* droit perçu aux portes des villes; premiers mets servis dans un repas.

ENTREFAITES n. f. pl. *Sur ces entrefaites*, pendant ce temps-là.

ENTREFILET n. m. Petit article dans un journal.

ENTRE-FRAPPER (S') v. pr. Se frapper l'un l'autre.

ENTREGENT n. m. Habileté, adresse à se conduire dans le monde.

ENTR'ÉGORGER (S') v. pr. S'égorger les uns les autres.

ENTRE-HEURTER (S') v. pr. Se heurter l'un contre l'autre.

ENTRELACEMENT n. m. Etat de plusieurs choses entrelacées.

ENTRELACER v. tr. Enlacer l'un dans l'autre.

ENTRELARDÉ, ÉE adj. Mêlé de gras et de maigre : *morceau de bœuf entrelardé.*

ENTRELARDER v. tr. Piquer une viande de lard.

ENTRE LIGNE n. m. Espace qui sépare deux lignes.

ENTRE-LOUER (S') v. pr. Se louer l'un l'autre.

ENTREMÊLER v. tr. Mêler plusieurs choses parmi d'autres.

ENTREMETS n. m. Mets léger que l'on sert avec le rôti et avant le dessert.

ENTREMETTEUR, EUSE n. Qui s'entremet.

ENTREMETTRE (S') v. pr. Agir activement dans une affaire concernant une autre personne.

ENTREMISE n. f. Action de s'entremettre, médiation.

ENTRE-NUIRE (S') v. pr. Se nuire l'un à l'autre.

ENTRE-PONT n. m. Intervalle qui, dans un bâtiment, est compris entre les deux ponts. Pl. des *entre-ponts.*

ENTREPOSER v. tr. Déposer des marchandises dans un entrepôt.

ENTREPOSEUR n. m. Qui tient un entrepôt.

ENTREPOSITAIRE n. m. Qui dépose des marchandises dans un entrepôt.

ENTREPÔT n. m. Lieu où l'on met des marchandises en dépôt.

ENTREPRENANT, E adj. Hardi à entreprendre; téméraire dans ses entreprises.

ENTREPRENDRE v. tr. Prendre la résolution de faire; commencer : *entreprendre un voyage;* s'engager à faire ou à fournir : *entreprendre des travaux; une fourniture de vivres.*

ENTREPRENEUR, EUSE n. Qui entreprend à forfait quelque ouvrage, quelque fourniture.

ENTREPRISE n. f. Projet mis à exécution ; ce qu'on s'est chargé de faire à forfait : *entreprise d'un pont*, établissement d'un service public : *entreprise des messageries.*

ENTRE-QUERELLER (S') v. pr. Se quereller mutuellement.

ENTRER v. int. Passer du dehors en dedans. *Fig. Entrer en religion*, se faire religieux ; *entrer au service*, se faire soldat ; *entrer en condition*, se faire domestique ; *entrer dans une famille*, s'allier à elle ; *entrer en matière*, commencer ; *entrer en accommodement*, s'arranger ; *entrer en colère*, s'y mettre. — Prend ordinairement l'aux. *être.*

ENTRE-REGARDER v. tr. Jeter un coup d'œil par hasard. V. pr. Se regarder mutuellement.

ENTRE-SECOURIR (S') v. pr. Se secourir mutuellement.

ENTRE-SOL n. m. Logement entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Pl. des *entre-sols.*

ENTRETENIR v. tr. Tenir en bon état ; fournir les choses nécessaires. *Fig.* Faire durer : *entretenir la paix.* **S'entretenir** v. pr. Converser avec quelqu'un.

ENTRETIEN n. m. Action d'entretenir : *l'entretien du linge;* ce qui est nécessaire pour la subsistance, l'habillement, etc.; conversation.

ENTRE-TUER (S') v. pr. Se tuer l'un l'autre.

ENTRE-VISITER (S') v. pr. Se visiter réciproquement.

ENTREVOIR v. tr. Ne faire qu'apercevoir. *Fig.* Prévoir confusément : *entrevoir un malheur, des obstacles.*

ENTREVOUS n. m. *Arch.* Intervalle entre deux solives, deux poteaux.

ENTREVUE n. f. Rencontre concertée.

ENTR'OBLIGER (S') v. pr. S'obliger réciproquement.

ENTR'OUVERT, E adj. Un peu ouvert, ouvert à demi.

ENTR'OUVRIR v. tr. Ouvrir un peu.

ENTURE n. f. Fente où l'on place une ente, une greffe.

ÉNUMÉRATEUR n. m. Qui fait une énumération.

ÉNUMÉRATIF, IVE adj. Qui contient une énumération.

ÉNUMÉRATION n. f. Dénombrement.

ÉNUMÉRER v. tr. Dénombrer.— Pour la conj. V. *accélérer.*

ENVAHIR v. tr. Entrer violemment; *envahir un Etat. Fig.* Se répandre sur : *les eaux ont envahi toute la contrée.*

ENVAHISSANT, ANTE adj. Qui envahit.

ENVAHISSEMENT n. m. Action d'envahir.

ENVAHISSEUR n. m. Qui envahit.

ENVELOPPE n. f. Ce qui sert à envelopper. *Fig.* Apparence : *l'enveloppe est souvent trompeuse.*

ENVELOPPER v. tr. Couvrir exactement une chose par une autre. *Fig.* Cacher, déguiser : *envelopper sa pensée;* comprendre : *envelopper quelqu'un dans une proscription;* entourer, environner : *envelopper l'ennemi.*

ENVENIMER v. tr. Irriter : *envenimer une plaie en la grattant;* aigrir : *envenimer une discussion.* V. pr. : *la querelle s'envenima.*

ENVERGUER v. tr. Attacher les voiles aux vergues.

ENVERGURE n. f. Largeur des voiles d'un bâtiment; étendue des ailes déployées d'un oiseau.

ENVERS prép. A l'égard de.

ENVERS n. m. L'opposé de l'endroit ; côté le moins beau d'une étoffe. **A l'envers** loc. adv. Du mauvais côté.

ENVI (A L') loc. adv. et prép. Avec émulation.

ENVIABLE adj. Qui est digne d'envie.

ENVIE n. f. Chagrin, déplaisir qu'on ressent du succès, du bonheur d'autrui ; désir, besoin : *envie de plaire, de dormir;* tache naturelle sur la peau ; petit filet qui se détache de la peau autour des ongles.

ENVIER v. tr. Etre attristé du bien qui arrive à autrui ; souhaiter : *envier le pouvoir.*

ENVIEUX, EUSE adj. et n. Qui est tourmenté par l'envie.

ENVIRON adv. A peu près.

ENVIRONNANT, E adj. Circonvoisin : *lieux environnants.*

ENVIRONNER v. tr. Entourer.

ENVIRONS n. m. pl. Lieux qui sont alentour.

ENVISAGER v. tr. Regarder au visage. *Fig.* Examiner, considérer en esprit : *envisager l'avenir.*

ENVOI n. m. Action d'envoyer ; chose envoyée.

ENVOISINÉ, ÉE adj. Qui a des voisins.

ENVOLER (S') v. pr. Prendre son vol. *Fig.* Passer rapidement.

ENVOÛTEMENT n. m. Action d'envoûter.

ENVOÛTER v. tr. Se livrer à des maléfices au moyen d'une image de cire.

ENVOYÉ n. m. Personne envoyée.

ENVOYER v. tr. Faire partir quelqu'un ou quelque chose.

ÉOLIENNE adj. f. *Harpe éolienne*, que l'on suspend aux arbres, et qui rend un son très-agréable quand les vents l'agitent.

ÉPACTE n. f. Nombre qui indique combien il faut ajouter de jours à l'année lunaire pour l'égaler à l'année solaire.

ÉPAGNEUL, E n. Chien à long poil, originaire d'Espagne.

ÉPAIS, AISSE adj. Qui a de l'épaisseur ; dense : *brouillard épais ;* serré, touffu : *herbe, bois épais ;* consistant : *encre épaisse. Fig.* Grossier, lourd, pesant : *esprit épais. Avoir la langue épaisse*, de la difficulté à parler.

ÉPAISSEUR n. f. Profondeur d'un solide ; état de ce qui est dense : *l'épaisseur des ténèbres.*

ÉPAISSIR v. tr. Rendre plus épais : *épaissir un sirop.* V. int. et pr. Devenir épais : *le sirop épaissit, s'épaissit.*

ÉPAISSISSEMENT n. m. Action d'épaissir, de s'épaissir ; résultat de cette action.

ÉPAMPREMENT n. m. Action d'épamprer.

ÉPAMPRER v. tr. Enlever les pampres, les feuilles de la vigne.

ÉPANCHEMENT n. m. Ecoulement. *Méd.* Accumulation d'humeurs : *épanchement de sang, de bile. Fig.* Effusion : *épanchement de cœur.*

ÉPANCHER v. tr. Verser doucement un liquide. *Fig. Epancher son cœur*, l'ouvrir avec confiance, sincérité, tendresse etc. **S'épancher** v. pr. Parler avec une entière confiance.

ÉPANDRE v. tr. Jeter çà et là, éparpiller.

ÉPANOUIR (S') v. pr. Se dit des fleurs lorsqu'elles commencent à sortir du bouton et à déployer leurs pétales. *Fig.* Devenir serein : *son visage s'épanouit.* V. tr. *Fig. Epanouir la rate*, faire rire. *Fam.*

ÉPANOUISSEMENT n. m. Action de s'épanouir.

ÉPARGNE n. f. Economie dans la dépense. Pl. Somme économisée : *vivre de ses épargnes.* **Caisse d'épargne**, où les personnes laborieuses placent leurs économies.

ÉPARGNER v. tr. User d'épargne ; avoir de l'indulgence : *épargner les vaincus. Fig.* Ne pas prodiguer : *épargner ses soins, ses pas.*

ÉPARPILLEMENT n. m. Action d'éparpiller.

ÉPARPILLER v. tr. Disperser çà et là.

ÉPARS, E adj. Répandu çà et là ; en désordre : *cheveux épars.*

ÉPARVIN ou **Epervin** n. m. Tumeur dure aux jarrets d'un cheval.

ÉPATÉ, ÉE adj. *Nez épaté*, court, gros et large.

ÉPAULARD n. m. Sorte de dauphin.

ÉPAULE n. f. Partie la plus élevée du membre supérieur chez l'homme, de la jambe de devant chez les quadrupèdes. *Fig. Donner un coup d'épaule*, venir en aide.

ÉPAULÉE n. f. Effort de l'épaule pour pousser.

ÉPAULEMENT n. m. *Fortif.* Rempart de terre et de fascines pour protéger contre le feu de l'ennemi.

ÉPAULER v. tr. Rompre l'épaule, en parlant des quadrupèdes ; mettre à couvert du canon par un épaulement ; appuyer contre l'épaule : *épauler son fusil pour tirer.*

ÉPAULETTE n. f. Large galon garni de franges, que les militaires portent sur chaque épaule.

ÉPAVES n. f. pl. Débris que la mer rejette ; choses égarées dont on ne connaît point le propriétaire.

ÉPEAUTRE n. m. Blé rouge qui donne une farine très-blanche.

ÉPÉE n. f. Arme que l'on porte suspendue au côté : *Fig.* L'état militaire : *préférer la robe à l'épée.*

ÉPELER v. tr. Nommer les lettres d'un mot. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ÉPELLATION n. f. Action d'épeler.

ÉPENTHÈSE n. f. Réduplication d'une lettre au milieu d'un mot ; c'est ainsi que les poëtes latins disaient souvent, en poésie, *Juppiter* pour *Jupiter.*

ÉPERDU, E adj. Agité, troublé.

ÉPERDUMENT ou **Éperdue-**

ment adv. Violemment : *aimer éperdument.*

ÉPERLAN n. m. Petit poisson de mer.

ÉPERON n. m. Branche de métal, armée de pointes, que l'on s'attache au talon pour piquer le cheval ; ergot des coqs, des chiens, etc.; pointe de la proue d'un navire ; fortification en angle saillant; appui d'une muraille.

ÉPERONNÉ, ÉE adj. Qui a des éperons.

ÉPERONNER v. tr. Donner un coup d'éperon à un cheval. *Fig.* Exciter, stimuler.

ÉPERONNIER n. m. Celui qui fait ou vend des éperons, des mors, des étriers.

ÉPERVIER n. m. Oiseau de proie; sorte de filet pour la pêche.

ÉPERVIN n. m. V. *Éparvin.*

ÉPHÈBE n. m. Se disait, à Athènes, des jeunes gens arrivés à l'âge de puberté.

ÉPHÉLIDE n. f. Tache de rousseur.

ÉPHÉMÈRE adj. Qui ne dure qu'un jour : *fleur, insecte éphémère. Fig.* De courte durée : *beauté, bonheur éphémère.*

ÉPHÉMÉRIDES n. f. pl. Tables astronomiques qui donnent pour chaque jour d'une année la situation des planètes; livres qui contiennent les événements accomplis dans un même jour, à différentes époques.

ÉPHOD (*fode*) n. m. Ceinture des prêtres hébreux.

✝ **ÉPHORES** n. m. pl. Juges lacédémoniens établis pour contre-balancer l'autorité des rois.

ÉPI n. m. Tête d'une tige de blé qui renferme le grain; fleurs disposées en épi le long d'une tige.

ÉPIAGE n. m. État des céréales quand l'épi commence à se former.

ÉPIATION n. f. Formation de l'épi.

ÉPICARPE n. m. *Bot.* Pellicule qui recouvre le fruit.

ÉPICE n. f. Substance aromatique, comme le *clou de girofle*, la *muscade*, le *poivre*, le *gingembre*, etc., pour l'assaisonnement des mets.

ÉPICÈNE adj. *Gram.* Nom que l'on donne aux noms communs aux deux sexes, tels que *enfant, aigle, caille*, etc.

ÉPICER v. tr. Assaisonner avec des épices.

ÉPICERIE n. f. Nom collectif qui comprend les épices, le sucre, le café, les drogues, etc.; commerce de l'épicier : *entrer dans l'épicerie.*

ÉPICHÉRÈME (*ké*) n. m. Syllogisme dans lequel chacune des prémisses est accompagnée de sa preuve.

ÉPICIER, IÈRE n. Qui vend des épiceries.

ÉPICRÂNE n. m. Enveloppe du crâne.

✝ **ÉPICURIEN, IENNE** adj. et n. D'Épicure : *morale épicurienne ;* voluptueux : *c'est un franc épicurien.*

ÉPICURISME n. m. Doctrine, morale d'Épicure et des épicuriens.

ÉPICYCLE n. m. Cercle dont le centre se trouve sur la circonférence d'un plus grand.

ÉPICYCLOÏDE n. f. *Géom.* Ligne courbe qu'engendre la révolution d'un point de la circonférence d'un cercle roulant sur celle d'un autre.

ÉPIDÉMIE n. f. Maladie qui, dans une localité, atteint un grand nombre d'individus à la fois, comme la *grippe*, le *choléra*, la *fièvre typhoïde*, etc.

✝ **ÉPIDÉMIQUE** adj. Qui tient de l'épidémie : *maladie épidémique.*

ÉPIDÉMIQUEMENT adv. A la manière d'une épidémie.

ÉPIDERME n. m. Couche demi-transparente qui recouvre la surface de tous les corps organisés.

ÉPIER v. int. Se former en épi : *le blé commence d'épier.*

ÉPIER v. tr. Observer secrètement.

ÉPIERRER v. tr. Ôter les pierres d'un jardin, d'un champ, etc.

ÉPIEU n. m. Long bâton garni de fer.

ÉPIGASTRE n. m. Partie supérieure du bas-ventre.

ÉPIGASTRIQUE adj. De l'épigastre : *région épigastrique.*

ÉPIGLOTTE n. f. Cartilage qui couvre et ferme la glotte.

ÉPIGRAMMATIQUE adj. Qui tient de l'épigramme : *trait épigrammatique.*

ÉPIGRAMMATISTE n. m. Qui fait des épigrammes.

ÉPIGRAMME n. f. Petite pièce de vers qui se termine par un trait piquant, malin; mot jeté dans la conversation ou dans un écrit, et qui exprime une critique vive, une raillerie mordante.

ÉPIGRAPHE n. f. Inscription sur un édifice; sentence en tête d'un livre, pour en résumer l'esprit.

ÉPIGRAPHIE n. f. Art de lire, d'expliquer les inscriptions.

ÉPIGRAPHIQUE adj. Qui concerne l'épigraphe.

ÉPILATOIRE adj. Qui sert à épiler : *pâte épilatoire.*

ÉPILEPSIE n. f. Affection nerveuse dans laquelle le malade tombe sans connaissance et éprouve de violentes convulsions.

ÉPILEPTIQUE adj. et n. Qui appartient à l'épilepsie : *convulsions épileptiques ;* sujet à l'épilepsie : *c'est un épileptique.*

ÉPILER v. tr. Arracher le poil, et principalement les cheveux gris.

ÉPILEUR, EUSE n. Qui fait profession d'épiler.

ÉPILOGUE n. m. Conclusion d'un ouvrage littéraire, et surtout d'un poëme. Son opposé est un *prologue.*

ÉPILOGUER v. int. Censurer, trouver à redire sur des riens.

ÉPILOGUEUR n. Qui aime à épiloguer.

ÉPINARDS n. m. pl. Plante potagère.

ÉPINE n. f. Arbrisseau armé de piquants; chacun de ces piquants. *Fig. Être sur des épines,* dans une grande inquiétude; *épine du dos,* colonne vertébrale.

ÉPINETTE n. f. Petit clavecin; cage pour engraisser les poulets.

ÉPINEUX, EUSE adj. Couvert d'épines. *Fig.* Plein de difficultés, d'embarras : *affaire épineuse.*

ÉPINE-VINETTE n. f. Arbuste épineux à fruit rouge et acide; ce fruit. Pl. des *épines-vinettes.*

ÉPINGLE n. f. Petite pointe de fil de laiton, cuivre, acier, or, etc., pour attacher. Pl. Gratification faite par l'acheteur à la suite d'un marché.

ÉPINGLETTE n. f. Sorte d'aiguille de fer pour percer les gargousses ou les cartouches, et déboucher la lumière de l'arme.

ÉPINGLIER, IÈRE n. Qui fait, vend des épingles.

ÉPINIÈRE adj. f. Qui appartient à l'épine du dos : *moelle épinière.*

ÉPIPHANIE n. f. Le jour des Rois (6 janvier).

ÉPIPHONÈME n. m. Exclamation sentencieuse par laquelle on résume un discours ou un récit intéressant, comme cette phrase qui termine la description des *Ruines de Palmyre : Ainsi périssent les ouvrages des hommes! Ainsi s'écroulent les empires et les nations!*

ÉPIPLOON n. m. Membrane qui recouvre les intestins.

ÉPIQUE adj. Qui est propre à l'épopée : *poëme épique.*

ÉPISCOPAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à l'évêque : *palais épiscopal.*

ÉPISCOPAT n. m. Dignité d'évêque : corps des évêques ; temps pendant lequel un évêque a occupé son siége.

ÉPISCOPAUX n. m. pl. Secte religieuse en Angleterre, opposée aux calvinistes ou *presbytériens.*

ÉPISODE n. m. Action incidente liée à l'action principale dans un poëme, un roman, etc., comme l'épisode de Philoctète dans les *Aventures de Télémaque.*

ÉPISODIQUE adj. Qui appartient à l'épisode : *personnage épisodique.*

ÉPISPASTIQUE adj. Se dit des substances qui attirent les humeurs à la surface du corps.

ÉPISPERME adj. Membrane qui recouvre la graine.

ÉPISSER v. tr. Assembler deux cordes en entrelaçant les fils qui les composent.

ÉPISSOIR n. m. Instrument pour épisser.

ÉPISSURE n. f. Entrelacement de deux bouts de cordes, au lieu d'un nœud.

ÉPISTOLAIRE adj. Qui a pour objet la manière d'écrire les lettres : *style, genre épistolaire.*

ÉPITAPHE n. f. Inscription que l'on met sur un tombeau.

ÉPITHALAME n. m. Petit poëme composé à l'occasion d'un mariage.

ÉPITHÈTE n. f. Mot qui qualifie.

ÉPITHÉTIQUE adj. Qui a la valeur d'une épithète.

ÉPITOGE n. f. Sorte de chaperon que le professeur, l'avocat, porte sur sa robe au-dessus de l'épaule.

ÉPITOMÉ (*mé*) n. m. Abrégé d'un livre, d'une histoire.

ÉPÎTRE n. f. Lettre ; dédicace d'un livre : *épître dédicatoire ;* lettre en vers adressée à quelqu'un : *épîtres de Boileau ;* lettre en matière de religion : *épître de saint Paul ;* leçon tirée de l'Écriture sainte, qui se dit ou se chante à la messe avant l'évangile.

ÉPIZOOTIE (*ti*) n. f. Maladie qui sévit à la fois sur un grand nombre d'animaux, comme la *clavelée,* la *morve,* le *farcin,* etc.

ÉPIZOOTIQUE (*ti*) adj. Qui tient de l'épizootie : *maladie épizootique.*

ÉPLORÉ, ÉE adj. Qui est tout en pleurs.

ÉPLOYÉ, ÉE adj. *Blas. Aigle éployée,* qui a les ailes étendues.

ÉPLUCHAGE ou **Épluchement** n. m. Action d'éplucher, d'enlever les or-

dures mêlées à la soie, à la laine, au coton, etc.

ÉPLUCHER v. tr. Enlever les bourres des étoffes : *éplucher un drap;* enlever ce qu'il y a de gâté, de mauvais : *éplucher la salade. Fig.* Rechercher minutieusement ce qu'il y a de répréhensible : *éplucher la conduite de quelqu'un.*

ÉPLUCHEUR, EUSE n. Qui épluche.

ÉPLUCHOIR n. m. Instrument pour éplucher.

ÉPLUCHURE n. f. Ordure qu'on enlève en épluchant.

ÉPODE n. f. Nom donné, chez les Grecs, à la stance qui, dans les odes et les chœurs de tragédies, se chantait immédiatement après la strophe et l'antistrophe.

ÉPOINTER v. tr. Casser la pointe.

ÉPONGE n. f. Substance fibreuse, molle et très-poreuse, qui se trouve au fond de la mer, attachée aux rochers.

ÉPONGER v. tr. Nettoyer avec une éponge.

ÉPOPÉE n. f. Récit poétique d'une grande action, comme l'*Iliade*, l'*Enéide*, la *Henriade*, etc.; genre du poëme épique.

ÉPOQUE n. f. Point fixe dans l'histoire; date, moment où un fait remarquable s'est passé.

ÉPOUMONER (S') v. pr. Parler beaucoup, se fatiguer les poumons.

ÉPOUSAILLES n. f. pl. Célébration du mariage. *Vieux mot.*

ÉPOUSE n. f. V. *Epoux.*

ÉPOUSÉE n. f. Celle qu'un homme vient d'épouser ou qu'il va épouser.

ÉPOUSER v. tr. Prendre en mariage. *Fig.* S'attacher à : *épouser un parti.*

ÉPOUSEUR n. m. Qui doit se marier. *Fam.*

ÉPOUSSETAGE n. m. Action d'épousseter.

ÉPOUSSETER v. tr. Oter la poussière. — Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette.

ÉPOUSSETTE n. f. Brosse pour nettoyer les habits.

ÉPOUVANTABLE adj. Qui cause de l'épouvante; étrange, excessif : *laideur épouvantable.*

ÉPOUVANTABLEMENT adv. Extrêmement.

ÉPOUVANTAIL n. m. Mannequin mis dans les champs, les jardins, pour effrayer les oiseaux. *Fig.* Ce qui cause l'épouvante sans pouvoir faire de mal.

ÉPOUVANTE n. f. Terreur grande et soudaine.

ÉPOUVANTER v. tr. Causer de l'épouvante.

ÉPOUX, ÉPOUSE n. Celui, celle que le mariage unit. Pl. m. Le mari et la femme.

ÉPREINDRE v. tr. Serrer une chose pour en exprimer le suc, le jus.

ÉPREINTES n. f. pl. Envies fréquentes d'aller à la selle, accompagnées de douleurs et d'efforts.

ÉPRENDRE (S') v. pr. Se laisser surprendre par quelque passion.

ÉPREUVE n. f. Expérience, essai qu'on fait d'une chose. Se dit aussi des malheurs qui nous arrivent, et qui servent à éprouver le courage. *Zele à toute épreuve*, que rien n'ébranle, ne rebute. *Cuirasse à l'épreuve de la balle, du feu*, que les balles ne percent point, que le feu n'altère point. *Impr.* Feuille d'impression sur laquelle l'auteur indique les corrections.

ÉPROUVER v. tr. Essayer; mettre à l'épreuve. *Fig.* Ressentir : *éprouver de la crainte;* rencontrer : *éprouver des obstacles.*

ÉPROUVETTE n. f. Vase de verre cylindrique fermé par un bout.

ÉPUCER v. tr. Oter les puces.

ÉPUISABLE adj. Qui peut être épuisé.

ÉPUISEMENT n. m. Action d'épuiser. *Fig.* Déperdition de forces; diminution considérable : *l'épuisement des finances.*

ÉPUISER v. tr. Tarir, mettre à sec. *Fig.* Appauvrir : *épuiser une terre, le trésor public;* affaiblir, abattre : *épuiser le corps, l'esprit.* **S'épuiser** v. pr. Se tarir, s'affaiblir, se fatiguer.

ÉPURATIF, IVE adj. Qui sert à épurer.

ÉPURATION n. f. Action d'épurer; son effet.

ÉPURE n. f. Dessin en grand d'un édifice, d'une machine, tracé sur un mur ou sur le sol.

ÉPURER v. tr. Rendre pur, plus pur : *épurer de l'huile*, et, *fig.* : *épurer les mœurs, le style, le goût*, etc.

ÉPYORNIS n. m. Oiseau gigantesque des temps antédiluviens.

ÉQUARRIR v. tr. Tailler à angle droit : *équarrir une poutre, un bloc de marbre;* écorcher, dépecer des animaux pour en tirer la peau, la graisse, les os, etc.

ÉQUARRISSAGE ou **Équarrisse-**

ment n. m. Action d'équarrir; état de ce qui est équarri.

ÉQUARRISSEUR n. m. Dont le métier est d'équarrir les animaux.

ÉQUATEUR (*koua*) n. m. Grand cercle de la sphère, qui se trouve ainsi divisée en deux hémisphères, et dont tous les points sont à égale distance des pôles.

ÉQUATION (*koua*) n. f. *Alg.* Formule d'égalité entre des quantités différemment exprimées. *Astr.* Différence entre le temps vrai et inégal marqué par le soleil, et le temps moyen marqué par une pendule bien réglée.

ÉQUATORIAL, ALE, AUX (*koua*) adj. De l'équateur : *ligne équatoriale.*

ÉQUERRE n. f. Instrument pour tracer des angles droits ou tirer des perpendiculaires.

ÉQUESTRE (*ku-ès*) adj. *Statue équestre*, représentant une personne à cheval.

ÉQUIANGLE (*ku-i*) adj. A angles égaux : *figure équiangle.*

ÉQUIDIFFÉRENCE (*ku-i*) n. f. *Math.* Egalité de deux rapports par différence.

ÉQUIDISTANT, E (*ku-i*) adj. Se dit, en géométrie, de deux lignes qui sont également distantes l'une de l'autre dans tous leurs points, ou de deux points également distants d'un troisième : *tous les points de la circonférence sont équidistants du centre.*

ÉQUILATÉRAL, ALE, AUX (*ku-i*) adj. Dont les côtés sont égaux ; *triangle equilatéral.*

ÉQUILATÈRE ou **Équilatéral** (*ku-i*) adj. Se dit d'une figure dont les côtés sont égaux à ceux d'une autre : *polygones équilatères* ou *équilatéraux.*

ÉQUILIBRE n. m. Etat de repos d'un corps sollicité par des forces opposées qui se détruisent.

ÉQUILIBRER v. tr. Mettre en équilibre.

ÉQUILIBRISTE n. Dont le métier est de faire des tours d'adresse, de maintenir sa personne, ou certaines choses, en équilibre.

† **ÉQUINOXE** (*ki*) n. m. Temps de l'année où les jours sont égaux aux nuits, vers le 21 mars et le 23 septembre.

ÉQUINOXIAL, ALE, AUX (*ki*) adj. Qui a rapport à l'équinoxe : *ligne équinoxiale* (l'équateur).

ÉQUIPAGE n. m. Train, suite de valets, de chevaux, de voitures, etc. : *l'équipage d'un prince ;* voiture de luxe : *avoir un équipage. Mar.* Ensemble de tous les hommes embarqués pour le service actif d'un vaisseau. *Guerre.* Tout ce que l'artillerie traîne après elle.

ÉQUIPÉE n. f. Folle entreprise, escapade : *vous avez fait là une belle équipée.*

ÉQUIPEMENT n. m. Action d'équiper ; tout ce qui sert à équiper ; ce qui est nécessaire à l'armement d'un vaisseau, comme *agrès, vivres, munitions*, etc.

ÉQUIPER v. tr. Pourvoir des choses nécessaires, et surtout de vêtements.

ÉQUIPOLLENCE (*ku-i*) n. f. Valeur égale.

ÉQUIPOLLENT, E (*ku-i*) adj. Equivalent.

ÉQUIPOLLER (*ku-i*) v. tr. et int. Rendre ou être de valeur égale.

ÉQUITABLE adj. Qui a de l'équité ; conforme aux règles de l'équité.

ÉQUITABLEMENT adv. D'une manière équitable.

ÉQUITATION (*ku-i*) n. f. Art de monter à cheval.

ÉQUITÉ n. f. Droiture, justice naturelle.

ÉQUIVALENT, E (*ki*) adj. Qui équivaut. N. m. : *proposer un équivalent.*

ÉQUIVALOIR (*ki*) v. int. Etre de même valeur.

ÉQUIVOQUE adj. Qui a un double sens : *mot équivoque. Fig.* Suspect : *vertu équivoque.* N. f. Mot, phrase à double sens : *équivoque grossière.*

ÉQUIVOQUER v. int. User d'équivoques.

ÉRABLE n. m. Arbre d'un bois très-dur.

ÉRAFLER v. tr. Ecorcher légèrement, effleurer la peau.

ÉRAFLURE n. f. Ecorchure légère.

ÉRAILLEMENT n. m. Renversement de la paupière ; relâchement des fils d'un tissu.

ÉRAILLER v. tr. Relâcher les fils d'un tissu. **Éraillé**, ée part. pass. *Œil éraillé*, dont les paupières sont naturellement un peu retournées en dehors.

ÉRAILLURE n. f. Marque à une étoffe éraillée.

ÉRATER v. tr. Oter la rate. **S'érater** v. pr. S'essouffler à force de courir.

† **ÈRE** n. f. Epoque fixe d'où l'on commence à compter les années.

ÉRÈBE n. m. Partie la plus ténébreuse de l'enfer des païens, et, quelquefois, cet enfer lui-même.

ÉRECTION n. m. Action d'élever ; *l'érection d'une statue ;* institution, établissement : *l'érection d'un tribunal.*

ÉREINTER v. tr. Fouler, rompre les reins. *Fig.* Excéder de fatigue.

ÉRÉSIPÈLE n. m. V. *Erysipèle.*

ERGO conj. Mot lat. qui signifie donc, conséquemment.

ERGOT n. m. Petit ongle pointu derrière le pied du coq, du chien, etc.; maladie qui att que le seigle.

ERGOTÉ, ÉE adj. Qui a des ergots : *coq bien ergoté;* attaqué de l'ergot : *seigle ergoté.*

ERGOTER v. int. Chicaner, contester mal à propos. *Fam.*

ERGOTERIE n. f. ou **Ergotisme** n. m. Manie d'ergoter, chicane sur des riens.

ERGOTEUR, EUSE n. Qui conteste mal à propos.

ERGOTISME n. m. V. *Ergoterie.*

ÉRICINÉES n. f. pl. *Bot.* Famille de plantes qui a la bruyère pour type.

ÉRIGER v. tr. Elever : *ériger une statue;* créer, instituer : *ériger un tribunal;* changer en : *ériger une terre en comté, en marquisat.* **S'ériger** v. pr. S'attribuer un droit, une qualité qu'on n'a pas : *s'ériger en censeur.*

ERMINETTE n. f. Petite hache en forme de houe.

ERMITAGE n. m. Habitation d'un ermite. *Fig.* Maison champêtre.

ERMITE n. m. Religieux qui vit seul.

ÉRODER v. tr. Ronger.

ÉROSION n. f. Action de l'acide qui corrode, qui ronge.

ÉROTIQUE adj. Qui a rapport à l'amour : *poésie érotique.*

ERPÉTOLOGIE n. f. Partie de l'histoire naturelle qui traite des reptiles.

ERRANT, E adj. Vagabond, qui erre de côté et d'autre.

ERRATA n. m. Liste des fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage. Pl. des *erratas.*—Lorsqu'il n'y a qu'une faute, on dit *erratum.*

ERREMENTS n. m. pl. Procédés habituels.

ERRER v. int. Aller çà et là à l'aventure. *Fig.* Se tromper.

ERREUR n. f. Opinion erronée; fausse doctrine; faute, méprise : *erreur de calcul.* Pl. Déréglements : *erreurs de jeunesse.*

ERRONÉ, ÉE adj. Qui contient des erreurs : *proposition erronée.*

ERSE adj. *Langue erse*, qui appartient aux anciens Scandinaves.

ÉRUBESCENCE n. f. Rougeur de la peau indiquant un commencement de maladie.

ÉRUBESCENT, ENTE adj. Qui annonce l'érubescence.

ÉRUCTATION n. f. Action d'éructer.

ÉRUCTER v. int. Rendre par la bouche, avec un bruit désagréable, les gaz contenus dans l'estomac.

ÉRUDIT, ITE adj. et n. Qui a, qui renferme beaucoup d'érudition : *homme, ouvrage érudit.*

ÉRUDITION n. f. Savoir étendu, vastes connaissances.

ÉRUGINEUX, EUSE adj. Qui tient de la rouille.

ÉRUPTIF, IVE adj. Qui a lieu par éruption.

ÉRUPTION n. f. *Méd.* Evacuation subite et abondante du sang, du pus, etc.; sortie de boutons, de taches, de rougeurs qui se forment à la peau. Se dit du jet des matières vomies par les volcans : *éruption du Vésuve.*

ÉRYSIPÉLATEUX ou **Érésipélateux, euse** adj. Qui dénote ou accompagne l'érysipèle.

ÉRYSIPÈLE n. m. Inflammation superficielle de la peau, accompagnée de tension et de douleur. — On dit plus généralement aujourd'hui *érésipèle.*

ÈS prép. Vieux mot qui signifie Dans les : *docteur ès sciences.*

ESCABEAU n. m. et **Escabelle** n. f. Siége de bois sans bras ni dossier.

ESCADRE n. f. Plusieurs vaisseaux de guerre sous un seul chef.

ESCADRILLE n. f. Petite escadre composée de bâtiments légers.

ESCADRON n. m. Partie d'un régiment de cavalerie.

ESCADRONNER v. int. Faire des évolutions par escadron.

ESCALADE n. f. Assaut au moyen d'échelles; action d'un voleur qui s'introduit dans une maison par toute autre voie que par la porte.

ESCALADER v. tr. Attaquer, emporter par escalade; franchir : *escalader un mur.*

ESCALE n. f. Lieu de relâche et de ravitaillement pour les vaisseaux. *Faire escale*, aborder pour se reposer.

ESCALIER n. m. Suite de degrés pour monter et pour descendre.

ESCAMOTAGE n. m. Action d'escamoter.

ESCAMOTER v. tr. Faire disparaître un objet sans que les spectateurs s'en aperçoivent; dérober subtilement : *on m'a escamoté ma montre.*

ESCAMOTEUR n. m. Qui escamote.

ESCAMPETTE n. f. *Prendre la poudre d'escampette*, s'enfuir. *Pop.*

ESCAPADE n. f. Echappée : *c'est une escapade d'écolier.*

ESCAPE n. f. Fût d'une colonne.

ESCARBOT n. m. Insecte du genre des scarabées.

ESCARBOUCLE n. f. Pierre précieuse qui a beaucoup d'éclat, et est d'un rouge foncé : *ses yeux brillaient comme deux escarboucles.*

ESCARCELLE n. f. Grande bourse à l'antique : *vider son escarcelle, fouiller à l'escarcelle.*

ESCARGOT n. m. Espèce de limaçon.

ESCARMOUCHE n. f. Léger engagement entre tirailleurs de deux armées.

ESCARMOUCHER v. int. Combattre par escarmouche.

ESCARMOUCHEUR n. m. Qui va à l'escarmouche.

ESCAROLE ou **Scarole** n. f. Nom vulgaire d'une espèce de laitue.

ESCARPE n. f. *Fortif.* Pente du fossé du côté d'une place.

ESCARPÉ, ÉE adj. Qui a une pente rapide : *rocher escarpé.*

ESCARPEMENT n. m. *Fortif.* Pente roide.

ESCARPER v. tr. Couper droit, de haut en bas, en parlant d'un rocher, d'une montagne, d'un fossé.

ESCARPIN n. m. Soulier découvert, à semelle très-mince.

ESCARPOLETTE n. f. Sorte de fauteuil suspendu par des cordes, pour se balancer.

ESCARRE ou **Eschare** n. f. Croûte sur la peau résultant d'une blessure.

ESCIENT n. m. N'est usité que dans les loc. adv. : **à bon escient, à son escient,** sciemment, sachant bien ce qu'on fait ou ce qu'on dit.

ESCLANDRE n. m. Evénement qui fait scandale.

† **ESCLAVAGE** n. m. Etat, condition d'esclave. *Fig.* Dépendance, assujettissement.

ESCLAVE adj. et n. Qui est sous la puissance absolue d'un maître. *Fig. Etre esclave de sa parole,* la tenir exactement.

ESCLAVON, ONNE adj. et n. De l'Esclavonie.

† **ESCOBAR** n. m. Homme rusé, cauteleux, qui use de réticences.

ESCOBARDER v. int. User d'équivoques, de restrictions mentales pour manquer à sa parole.

ESCOBARDERIE n. f. Subterfuge, mensonge adroit.

ESCOGRIFFE n. m. Qui prend hardiment, sans demander : *tour d'escogriffe. Fig.* et *fam.* Homme de grande taille et mal fait.

ESCOMPTE n. m. Retenue faite par celui qui paye avant l'échéance ou avant le terme fixé par les usages du commerce.

ESCOMPTER v. tr. Payer un effet avant l'échéance, moyennant escompte.

ESCOMPTEUR n. m. Celui qui escompte des billets.

ESCOPE ou **Écope** n. f. Pelle de bois pour vider l'eau d'un bateau.

ESCOPETTE n. f. Espèce de carabine.

ESCORTE n. f. Troupe armée qui accompagne pour protéger. *Vaisseau d'escorte,* vaisseau de guerre qui escorte des navires marchands.

ESCORTER v. tr. Accompagner pour protéger, défendre.

ESCOT n. m. Sorte d'étoffe.

ESCOUADE n. f. Fraction d'une compagnie de gens de guerre, sous les ordres d'un caporal ou d'un brigadier.

ESCOURGÉE n. f. Sorte de fouet.

ESCOURGEON ou **Écourgeon** n. m. Orge hâtive qu'on sème en automne et qui est mûre avant les grandes chaleurs.

ESCOUSSE n. f. Elan qu'on prend pour mieux sauter. *Peu us.*

ESCRIME n. f. Art de faire des armes.

ESCRIMER v. int. Faire des armes. **S'escrimer** v. pr. Faire tous ses efforts.

ESCRIMEUR n. m. Qui connaît l'art de l'escrime.

ESCROC n. m. Adroit fripon, fourbe.

ESCROQUER v. tr. Obtenir quelque chose par ruse, par fourberie.

ESCROQUERIE n. f. Action d'escroquer.

ESCROQUEUR, EUSE n. Qui escroque.

† **ESCULAPE** n. m. Nom que l'on donne à un médecin, par allusion à Esculape, dieu de la médecine chez les anciens.

ÉSOTÉRIQUE adj. Qualification donnée, dans les écoles des anciens philosophes, à la doctrine secrète réservée aux seuls initiés; son opposé était *exotérique.*

ESPACE n. m. Etendue indéfinie de lieu ou de temps. *Absol.* L'immensité : *les corps célestes roulent dans l'espace.* N. f. *Impr.* Petite pièce de fonte, plus basse que les lettres, pour séparer les mots.

ESPACEMENT n. m. Distance entre deux corps.

ESPACER v. tr. Ranger plusieurs choses en laissant de l'espace entre elles. *Impr.* Séparer les mots.

ESPADON n. m. Large épée à deux tranchants; poisson.

ESPADONNER v. int. Se servir de l'espadon.

ESPAGNOL, E adj. et n. Qui est de l'Espagne.

ESPAGNOLETTE n. f. Mode de fermeture de fenêtre et de porte.

ESPALIER n. m. Rangée d'arbres fruitiers appuyés contre un mur, un treillage.

ESPARCETTE n. f. Nom vulgaire du sainfoin des prés.

ESPÈCE n. f. Division du genre; réunion de plusieurs êtres, de plusieurs choses qu'un caractère commun distingue des autres du même genre : *espèce humaine;* sorte, qualité : *bonne espèce de fruits.* Pl. Monnaie d'or ou d'argent : *payer en espèces;* apparence du pain et du vin après la transsubstantiation.

ESPÉRANCE n. f. Attente d'un bien qu'on désire; objet de cette attente : *c'est toute mon espérance;* l'une des trois vertus théologales.

ESPÉRER v. tr. Avoir espérance. V. int. : *espérer en Dieu.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

ESPIÈGLE adj. et n. Fin, subtil, éveillé : *enfant espiègle.*

ESPIÈGLERIE n. f. Action, tour d'espiègle.

ESPINGOLE n. f. Gros fusil très-court, à canon évasé depuis le milieu jusqu'à la gueule.

ESPION, ONNE n. Qui se mêle parmi les ennemis pour épier; qui épie, observe.

ESPIONNAGE n. m. Métier d'espion.

ESPIONNER v. tr. Epier les actions, les discours d'autrui, pour en faire son rapport, son profit.

ESPLANADE n. f. Terrain plat, uni et découvert au devant d'un édifice.

ESPOIR n. m. Espérance.

ESPONTON n. m. Demi-pique.

ESPRIT n. m. Substance incorporelle : *Dieu, les anges, l'âme humaine, sont des esprits;* être imaginaire, comme les revenants, les génies, les sylphes, les gnomes, etc.; faculté de l'homme : *avoir de l'esprit;* humeur, caractère : *esprit remuant;* aptitude pour : *avoir l'esprit du commerce;* sens, signification : *entrer dans l'esprit de la loi. Rendre l'esprit,* mourir; *perdre l'esprit,* se troubler, devenir fou. *Chim.* Fluide volatil : *esprit-de-vin.*

ESPRIT FORT n. m. Athée, matérialiste; sceptique par orgueil et par ignorance. Pl. des *esprits forts.*

ESPRIT FRAPPEUR n. m. Nom donné dans ces derniers temps à l'influence mystérieuse à laquelle on attribuait le phénomène des tables tournantes. Pl. des *esprits frappeurs.*

ESQUIF n. m. Canot léger, barque.

ESQUILLE (*èski-ie*) n. f. Petit fragment d'un os fracturé.

ESQUINANCIE n. f. Violente inflammation de la gorge.

ESQUISSE n. f. Le premier trait rapide d'un dessin; ébauche d'un ouvrage de peinture ou de sculpture.

ESQUISSER v. tr. Faire une esquisse.

ESQUIVER v. tr. Eviter adroitement : *esquiver une difficulté.* **S'esquiver** v. pr. Se retirer sans être aperçu.

ESSAI n. m. Epreuve qu'on fait d'une chose. *Fig.* Tentative : *coup d'essai.*

ESSAIM n. m. Volée de jeunes abeilles qui abandonnent la ruche.

ESSAIMER v. int. Se dit des ruches d'où sort un essaim.

ESSANGER v. tr. Passer à l'eau du linge sale avant de le mettre à la lessive.

ESSARTEMENT n. m. Action d'essarter.

ESSARTER v. tr. Arracher des bois, défricher.

ESSARTS n. m. pl. Lieux essartés.

ESSAYER v. tr. Tâcher. *Essayer un habit,* le mettre pour en juger; *essayer de l'or,* en examiner le titre.

ESSAYEUR n. m. Nommé pour faire l'essai de la monnaie.

ESSE n. f. Cheville de fer, en forme de S, qui se met au bout de l'essieu pour y maintenir la roue.

ESSENCE n. f. Ce qui constitue la nature d'une chose : *essence divine;* huile aromatique obtenue par la distillation : *essence de rose.*

ESSÉNIEN, IENNE adj. Qui concerne les esséniens; sectaires juifs qui vivaient en commun.

ESSENTIEL, ELLE adj. Qui est de l'essence d'une chose : *la raison est essentielle à l'homme;* nécessaire, indispensable : *condition essentielle.* N. m. Le point capital : *l'essentiel est d'être honnête.*

ESSENTIELLEMENT adv. Par essence : *Dieu est essentiellement bon.*

ESSETTE n. f. Outil de charronnage, à tête ronde d'un côté, et à large tranchant de l'autre.

ESSEULÉ, ÉE adj. Qui est seul, qui est resté seul.

ESSIEU n. m. Pièce de fer qui passe dans le moyeu des roues.

ESSOR n. m. Action d'un oiseau qui prend son vol. *Fig.* Elan, progrès.

ESSORER v. tr. Exposer à l'air pour sécher.

ESSOUFFLEMENT n. m. Etat de quelqu'un qui est essoufflé.

ESSOUFFLER v. tr. Mettre presque hors d'haleine.

ESSUI n. m. Lieu où l'on fait sécher.

ESSUIE-MAIN n. m. Linge pour s'essuyer les mains. Pl. des *essuie-mains.*

ESSUYER v. tr. Oter l'eau, la sueur, l'humidité, la poussière, etc.; sécher : *le vent a essuyé les chemins;* subir, souffrir : *essuyer le feu de l'ennemi, un affront. Essuyer les plâtres,* habiter une maison nouvellement bâtie; *essuyer les larmes,* consoler.

EST (*este*) n. m. Côté de l'horizon où le soleil se lève, l'un des quatre points cardinaux.

ESTACADE n. f. Sorte de digue faite avec de grands pieux plantés dans une rivière.

ESTAFETTE n. m. Courrier qui ne porte son paquet que d'une poste à l'autre.

ESTAFIER n. m. Laquais de grande taille. Se prend en mauvaise part.

ESTAFILADE n. f. Coupure faite avec un instrument tranchant, principalement au visage.

ESTAME n. f. Ouvrage de fils de laine enlacés par mailles les uns dans les autres : *camisole d'estame.*

ESTAMINET n. m. Café où il est permis de fumer.

ESTAMPAGE n. m. Procédé mécanique pour obtenir des reliefs sur une plaque de métal.

ESTAMPE n. f. Image imprimée après avoir été gravée sur cuivre ou sur bois; outil pour estamper.

ESTAMPER v. tr. Prendre sur une matière molle l'empreinte d'un corps dur et gravé.

ESTAMPEUR n. m. Celui qui fait sur les métaux des empreintes au moyen de matrices gravées en relief.

ESTAMPILLE n. f. Sorte de timbre qui se met sur des brevets, des lettres, des livres, etc.

ESTAMPILLER v. tr. Marquer d'une estampille.

ESTER v. int. Intenter, suivre une action en justice.

ESTHÉTIQUE n. f. Science qui traite du beau en général, et du sentiment qu'il fait naître en nous.

ESTIMABLE adj. Qui mérite l'estime.

ESTIMATEUR n. m. Qui prise une chose, qui en détermine la valeur.

ESTIMATIF, IVE adj. Qui contient une estimation d'expert : *devis estimatif.*

ESTIMATION n. f. Evaluation.

ESTIME n. f. Cas que l'on fait d'une personne, de son mérite, de ses vertus. Se dit aussi des choses : *l'agriculture était en grande estime chez les Egyptiens. Mar.* Calcul approximatif de la route faite.

ESTIMER v. tr. Faire cas : *estimer la vertu;* déterminer la valeur : *estimer une maison.*

ESTIVAL, ALE adj. Qui naît en été : *plante estivale.*

ESTOC n. m. Ancienne épée longue et étroite. *Frapper d'estoc,* de la pointe; *frapper d'estoc et de taille,* de la pointe et du tranchant.

ESTOCADE n. f. Coup de pointe, d'estoc.

ESTOCADER v. int. Porter des estocades.

ESTOMAC (*ma*) n. m. Viscère membraneux qui digère les aliments.

ESTOMAQUER (S') v. pr. Se tenir offensé de ce qu'une personne a dit ou a fait.

ESTOMPE n. f. Peau, papier roulé en pointe pour estomper.

ESTOMPER v. tr. Etendre avec une estompe le crayon sur le papier.

ESTOUFFADE ou **Etouffade** n. f. Façon d'accommoder certains aliments dans un vase clos : *pommes de terre à l'étouffade.* — Ne pas dire *étouffée : des pommes de terre à l'étouffée.*

ESTRADE n. f. Elévation en forme de plancher.

ESTRADIOT n. m. Soldat de cavalerie légère originaire de Grèce et d'Albanie, et qui a servi dans les armées européennes, surtout pendant les guerres du XVe et du XVIe siècle.

ESTRAGON n. m. Plante potagère aromatique.

ESTRAMAÇON n. m. Ancienne épée large et tranchante.

ESTRAMAÇONNER v. int. Frapper de l'estramaçon.

ESTRAPADE n. f. Supplice en usage sur les vaisseaux, qui consistait à hisser le coupable au bout d'une vergue, puis à le laisser tomber plusieurs fois dans la mer.

ESTRAPADER v. tr. Donner l'estrapade.

ESTROPIER v. tr. Priver de l'usage d'un membre. *Fig.* Altérer : *estropier un nom.*

ESTUAIRE n. m. Sorte de golfe à l'embouchure d'un fleuve.

ESTURGEON n. m. Gros poisson de mer.

ET conj. copulative, qui sert à lier les parties du discours.

ÉTABLAGE n. m. Prix pour la place occupée dans une étable.

ÉTABLE n. f. Lieu destiné au logement des bestiaux.

ÉTABLER v. tr. Mettre à l'étable.

ÉTABLI n. m. Table de travail des menuisiers, des serruriers, des tailleurs, etc.

ÉTABLIR v. tr. Rendre stable, fixer;

établir sa demeure, un camp; démontrer : *établir un fait. Etablir ses enfants*, les marier, leur donner un établissement.

ÉTABLISSEMENT n. m. Action d'établir; fondation utile, publique; siége d'une industrie.

ÉTAGE n. m. Espace entre deux planchers. *Fig. Gens de bas étage*, de condition inférieure; *menton à triple étage*, très-gras.

ETAGER v. tr. Disposer par étage, en parlant des cheveux, etc.

ÉTAGÈRE n. f. Meuble formé de tablettes placées par étage.

ÉTAI n. m. Grosse pièce de bois pour appuyer, pour soutenir un plancher, un mur, un édifice, etc. *Mar.* Gros cordage qui sert à soutenir le mât d'un navire contre les efforts qui pourraient le renverser de l'arrière vers l'avant.

ÉTAIM n. m. La partie la plus fine de la laine cardée.

ÉTAIN n. m. Métal blanc léger et très-malléable.

ÉTAL n. m. Table sur laquelle on expose en vente de la viande de boucherie.

ÉTALAGE n. m. Exposition de marchandises. *Fig.* Affectation : *étalage d'esprit, de beaux sentiments.*

ÉTALAGISTE n. m. Marchand en plein vent.

ÉTALE adj. f. *Mer étale*, qui ne monte ni ne baisse.

ÉTALER v. tr. Exposer en vente; étendre : *étaler une carte de géographie. Fig.* Faire parade de : *étaler un grand luxe, étaler son savoir.* **S'étaler** v. pr. S'étendre : *s'étaler sur l'herbe, dans un fauteuil*; tomber : *s'étaler par terre.*

ÉTALIER, IÈRE n. Qui tient un étal.

ÉTALON n. m. Modèle, type de poids, de mesures, réglé par les lois.

ÉTALON n. m. Cheval entier spécialement destiné à la reproduction.

ÉTALONNAGE ou **Étalonnement** n. m. Action d'étalonner des poids, des mesures.

ÉTALONNER v. tr. Marquer un poids, une mesure, après qu'ils ont été vérifiés sur l'étalon.

ÉTALONNEUR n. m. Employé, préposé à l'étalonnage.

ÉTAMAGE n. m. Action d'étamer; état de ce qui est étamé.

ÉTAMER v. tr. Appliquer sur un métal oxydable une couche mince d'un autre métal non oxydable; mettre le tain d'une glace.

ÉTAMEUR n. m. Qui étame. — Ne pas dire *rétameur.*

ÉTAMINE n. f. Petite étoffe mince, non croisée; tissu peu serré de crin, de soie ou de fil, pour passer au tamis. *Fig.* Examen sévère : *passer un livre à l'étamine.*

ÉTAMINE n. f. Organe mâle des fleurs.

ÉTAMPER v. tr. Percer de trous un fer de cheval.

ÉTAMURE n. f. Etain pour étamer.

ÉTANCHEMENT n. m. Action d'étancher.

ÉTANCHER v. tr. Arrêter l'écoulement d'un liquide : *étancher le sang. Fig.* Apaiser : *étancher la soif.*

ÉTANÇON n. m. Grosse pièce de bois pour soutenir un mur ou un plancher qui menace ruine.

ÉTANÇONNER v. tr. Soutenir avec des étançons.

ÉTANFICHE n. f. Hauteur de plusieurs lits de pierre, qui font masse ensemble dans une carrière.

ÉTANG n. m. Etendue d'eau peu profonde et sans écoulement, située dans l'intérieur des terres.

ÉTAPE n. f. Lieu où s'arrêtent des troupes en marche; distance d'un de ces lieux à l'autre. *Brûler l'étape*, ne pas s'y arrêter.

ÉTAT n. m. Disposition, situation : *être dans un triste état*; condition, profession : *état militaire, ecclésiastique*; forme de gouvernement : *état monarchique*; liste, tableau : *état du personnel d'un ministère*; société civile constituée en corps de nation : *être utile à l'Etat. Etat civil*, condition des individus en ce qui touche les relations de famille, la naissance, le mariage, le décès, etc.; *coup d'Etat*, mesure violente; *affaire d'Etat*, importante. **Etats généraux**, autrefois, en France, assemblée des trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers état.

ÉTAT-MAJOR n. m. Corps d'officiers d'où émane la direction militaire ou administrative d'une armée, d'une division, d'un régiment, d'un bataillon. Pl. des *états-majors.*

ÉTAU n. m. Instrument pour serrer les objets qu'on veut limer, buriner, etc.

ÉTAYEMENT n. m. Action d'étayer.

ÉTAYER v. tr. Soutenir avec des étais.

ET CÆTERA (*ète-cé-té-ra*) n. m. Qui signifie *et les autres*. Pl. des *et cœtera.*

ÉTÉ n. m. Saison la plus chaude de l'année, entre le printemps et l'automne.

ÉTEIGNOIR n.m. Instrument creux en forme d'entonnoir, pour éteindre la chandelle.

ÉTEINDRE v. tr. Etouffer : *éteindre le feu. Fig.* Faire cesser : *éteindre la soif;* exterminer entièrement : *éteindre une race;* racheter : *éteindre une rente.* **S'éteindre** v. pr. Mourir doucement : *le feu s'est éteint*, et *fig.* : *ce vieillard s'éteignit entre les bras de ses enfants.*

ÉTENDAGE n. m. Assemblage de cordes tendues horizontalement, sur lesquelles on étend les choses qu'on veut faire sécher.

ÉTENDARD n. m. Enseigne de cavalerie. *Fig. : lever l'étendard de la révolte.*

ÉTENDOIR n. m. Instrument pour placer sur l'étendage les feuilles d'imprimerie.

ÉTENDRE v. tr. Déployer en long et en large : *étendre du linge*, et, par ext., *étendre ses troupes;* allonger : *étendre les bras, les jambes. Fig.* Augmenter, agrandir : *étendre son pouvoir.*

ÉTENDU, E adj. Vaste. *Chim.* Mêlé d'eau : *acide étendu.*

ÉTENDUE n. f. Dimension en longueur, largeur et profondeur; espace : *vaste étendue de mer. Fig.* Force, grandeur : *étendue de la voix, d'une faute.*

ÉTERNEL, ELLE adj. Sans commencement ni fin; qui n'aura point de fin : *damnation éternelle*, et, par exag., *haine, reconnaissance éternelle.* N. m. : *l'Eternel*, Dieu.

ÉTERNELLEMENT adv. De toute éternité, sans fin.

ÉTERNISER v. tr. Faire durer longtemps : *éterniser un procès, un nom.*

ÉTERNITÉ n. f. Durée qui n'a ni commencement ni fin; la vie future : *songer à l'éternité;* un temps fort long : *rester une éternité à... De toute éternité*, de temps immémorial.

ÉTERNUER v. int. Faire un éternument.

ÉTERNUEUR, EUSE n. Qui éternue souvent.

ÉTERNUMENT n. m. Mouvement subit et convulsif des muscles expirateurs, par suite duquel l'air est chassé tout à coup et avec violence par le nez et par la bouche.

ÉTÉSIENS adj. m. pl. Nom donné à deux vents du nord, qui soufflent chaque année, pendant six semaines, dans la Méditerranée.

ÉTÊTEMENT n. m. Action d'étêter.

ÉTÊTER v. tr. Tailler la tête d'un arbre; ôter la tête d'un clou, d'une épingle.

ÉTEUF n. m. Balle pour jouer à la paume. *Fig. Renvoyer l'éteuf*, renvoyer la balle, riposter.

ÉTEULE n. f. Chaume.

ÉTHER (*tèr*) n. m. Fluide très-subtil qu'on supposait remplir l'espace. *Chim.* Liquide très-volatil provenant de la combinaison d'un acide avec l'alcool.

ÉTHÉRÉ, ÉE adj. De la nature de l'éther : *substance éthérée. Poét. La voûte éthérée*, le ciel.

ÉTHÉRISATION n. f. Action d'éthériser.

ÉTHÉRISER v. tr. Suspendre d'une manière plus ou moins absolue la sensibilité, en introduisant de la vapeur d'éther dans les poumons.

ÉTHIOPIEN, IENNE adj. D'Ethiopie.

ÉTHIOPIQUE adj. D'Ethiopie.

ÉTHIQUE n. f. Science de la morale.

ETHMOÏDAL, ALE adj. Qui concerne l'os ethmoïde.

ETHMOÏDE adj. et n. Se dit de l'os du crâne situé à la racine du nez.

ETHNARCHIE n. f. Dignité, fonction de l'ethnarque.

ETHNARQUE n. m. Commandant d'une province chez les Romains.

ETHNIQUE adj. Particulier à certaines nations.

ETHNOGRAPHE n. m. Qui s'occupe d'ethnographie.

ETHNOGRAPHIE n. f. Etude et description des diverses nations.

ETHNOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'ethnographie.

ETHNOLOGIE n. f. Science qui traite des différentes races d'hommes, de leurs mœurs, de leurs coutumes, etc.

ETHNOLOGIQUE adj. De l'ethnologie.

ÉTIAGE n. m. Le plus grand abaissement des eaux d'une rivière.

ÉTIER n. m. Canal qui conduit l'eau à la mer dans les marais salants.

ÉTINCELANT, E adj. Qui étincelle : *yeux étincelants de fureur.*

ÉTINCELER v. int. Briller : *les étoiles étincellent. Fig. Cet ouvrage étincelle d'esprit*, en est rempli.—Prend deux *l* devant une syllabe muette.

ÉTINCELLE n.f. Parcelle qui se détache d'un corps enflammé et s'élance

au loin. *Fig.*: *ses yeux lançaient des étincelles.* *Phys.* Vive lumière qui jaillit du choc de deux corps durs ou d'un corps électrisé.

ÉTINCELLEMENT n. m. Etat de ce qui étincelle.

ÉTIOLEMENT n. m. Altération qu'éprouvent les plantes qui vivent dans un lieu obscur.

ÉTIOLER v. tr. Causer l'étiolement. **S'étioler** v. pr. Eprouver l'étiolement.

ÉTIOLOGIE n. f. Partie de la médecine qui recherche les causes des maladies.

ÉTIQUE adj. Maigre, décharné.

ÉTIQUETER v. tr. Marquer d'une étiquette : *étiqueter des marchandises.* — Prend un *e* ouvert devant une syllabe muette.

ÉTIQUETTE n. f. Petit écriteau qu'on met sur les sacs d'argent, sur les marchandises pour en indiquer le prix, etc.

ÉTIQUETTE n. f. Cérémonial de cour ; formes cérémonieuses.

ÉTIRAGE n. m. Action d'étirer.

ÉTIRER v. tr. Etendre, allonger.

ÉTISIE n. f. Amaigrissement extrême du corps, résultant d'une maladie chronique.

ÉTOFFE n. f. Toute espèce de tissu de laine, de fil, de coton, de soie, etc. *Fig.* Dispositions heureuses : *il y a de l'étoffe dans cet enfant.* Pl. Ce que fait payer un imprimeur au delà des frais de composition et de tirage, pour couvrir les dépenses nécessitées par l'entretien de son matériel et les frais généraux.

ÉTOFFER v. tr. Employer l'étoffe nécessaire.

† **ÉTOILE** n. f. Astre fixe qui brille par sa lumière propre. *Fig.* Destinée : *son étoile pâlit ;* décoration : *l'étoile de la Légion d'honneur.* *Impr.* Astérisque.

ÉTOILÉ, ÉE adj. Semé d'étoiles.

ÉTOILER (S') v. pr. Se fêler.

ÉTOLE n. f. Ornement ecclésiastique que les officiants portent au cou.

ÉTOLIEN, IENNE adj. De l'Etolie.

ÉTONNAMMENT adv. D'une manière étonnante.

ÉTONNANT, E adj. Qui étonne ; extraordinaire : *homme étonnant.*

ÉTONNEMENT n. m. Surprise.

ÉTONNER v. tr. Surprendre par quelque chose d'extraordinaire.

ÉTOUFFADE n. f. V. *Estouffade.*

ÉTOUFFANT, E adj. Qui fait qu'on étouffe, qu'on respire mal : *chaleur étouffante.*

ÉTOUFFÉ, ÉE adj. Concentré : *cris étouffés. Rire étouffé,* qui échappe malgré les efforts qu'on fait pour le retenir.

ÉTOUFFEMENT n. m. Difficulté de respirer.

ÉTOUFFER v. tr. Suffoquer, faire perdre la respiration, la vie ; éteindre en interceptant l'air : *étouffer du charbon.* *Fig.* Contenir : *étouffer ses sanglots ;* faire cesser : *étouffer une querelle, une révolte.* V. int. Respirer avec peine : *on étouffe ici.* *Etouffer de rire,* rire avec excès. *Fam.*

ÉTOUFFOIR n. m. Vase de cuivre ou de tôle pour éteindre et conserver la braise. *Mus.* Mécanisme à l'aide duquel on arrête subitement les vibrations des cordes dans le piano.

ÉTOUPE n. f. Rebut de la filasse du chanvre ou du lin.

ÉTOUPER v. tr. Boucher avec de l'étoupe.

ÉTOUPILLE n. f. Mèche inflammable qu'on introduit dans la lumière d'un canon et qui lui sert d'amorce.

ÉTOUPILLER v. tr. Garnir d'étoupilles des pièces d'artifice.

ÉTOUPILLON n. m. Petite mèche qu'on introduit dans la lumière d'une pièce d'artillerie pour préserver la charge de l'humidité.

ÉTOURDERIE n. f. Caractère, action d'étourdi.

ÉTOURDI, E adj. et n. Qui agit sans réflexion.

ÉTOURDIMENT adv. En étourdi.

ÉTOURDIR v. tr. Faire perdre l'usage des sens : *étourdir d'un coup de bâton ;* fatiguer, importuner : *cet enfant m'étourdit.* **S'étourdir** v. pr. Se distraire pour ne pas penser à une chose.

ÉTOURDISSANT, E adj. Qui étourdit : *bruit étourdissant.*

ÉTOURDISSEMENT n. m. Etat de trouble, de vertige.

ÉTOURNEAU n. m. Oiseau de l'ordre des passereaux, vulgairement appelé *sansonnet.* *Fig.* Jeune homme inconsidéré, étourdi.

• **ÉTRANGE** adj. Contraire à l'usage, à l'ordre, au bon sens.

ÉTRANGEMENT adv. D'une manière étrange.

ÉTRANGER, ÈRE adj. et n. Qui est d'une autre nation ; qui n'appartient pas à la chose dont on parle : *dissertation étrangère au sujet ;* qui ne connaît pas : *étranger à une science, à un art.* *Méd.* *Corps étranger,* qui se trouve, contre nature, dans le corps de l'homme

ou de l'animal. *Passer à l'étranger*, en pays étranger.

ÉTRANGETÉ n. f. Caractère de ce qui est étrange.

ÉTRANGLÉ, ÉE adj. Etroit, resserré.

ÉTRANGLEMENT n. m. Action d'étrangler. *Méd.* Resserrement, rétrécissement accidentel ou naturel.

ÉTRANGLER v. tr. Faire perdre la respiration, la vie, en pressant le gosier. *Fig. Corridor étranglé*, trop étroit. V. int. Perdre la respiration.

ÉTRAPE n. f. Petite faucille pour couper le chaume.

ÉTRAPER v. tr. Couper le chaume avec l'étrape.

ÊTRE v. subst. Exister; appartenir : *cet objet est à moi.* Marque l'origine : *ce vin est de Bordeaux;* la situation : *Paris est situé sur la Seine.*

ÊTRE n. m. Ce qui est : *l'Etre suprême;* existence : *Dieu m'a donné l'être.* Pl. Diverses parties de la distribution d'une maison : *connaître les êtres.*

ÉTRÉCIR v. tr. Rendre plus étroit.

ÉTRÉCISSEMENT n. m. Action par laquelle on étrécit; état de ce qui est étréci.

ÉTREINDRE v. tr. Serrer fortement en liant; serrer dans ses bras.

ÉTREINTE n. f. Action d'étreindre.

ÉTRENNE n. f. Première vente du jour que fait un marchand; premier usage d'une chose : *en avoir l'étrenne.* † Pl. Présents du premier jour de l'année.

ÉTRENNER v. tr. Acheter le premier à un marchand; faire usage d'une chose pour la première fois : *étrenner une robe;* donner des étrennes. V. int. Se dit de la première vente faite dans la journée.

ÉTRÉSILLON n. m. Pièce de bois qu'on place en travers dans les tranchées d'une fondation, dans les galeries d'une mine, pour empêcher les terres de s'ébouler.

ÉTRÉSILLONNER v. tr. Etayer avec des étrésillons.

ÉTRIER n. m. Appui de métal pour le pied du cavalier; lien de fer pour maintenir une poutre rompue.

ÉTRILLE n. f. Instrument de fer pour enlever les malpropretés qui s'attachent au poil des chevaux.

ÉTRILLER v. tr. Frotter avec l'étrille. *Fig.* Malmener, battre : *on l'a étrillé d'une rude manière;* faire payer trop cher : *ce marchand nous a étrillés. Fam.*

ÉTRIQUÉ, ÉE adj. Qui n'a pas l'ampleur suffisante : *habit étriqué.*

ÉTRIVIÈRE n. f. Courroie servant à porter les étriers. Pl. *Donner les étrivières*, corriger, donner le fouet.

ÉTROIT, E adj. Qui a peu de largeur. *Fig.* Borné : *esprit étroit;* intime : *amitié étroite.* **A l'étroit** loc. adv. Pauvrement : *vivre à l'étroit;* dans un logement insuffisant : *être logé à l'étroit.*

ÉTROITEMENT adv. A l'étroit. *Fig.* Intimement : *amis étroitement unis.*

ÉTROITESSE n. f. Défaut de ce qui est étroit.

ÉTRONÇONNER v. tr. Couper entièrement la tête à un arbre.

ÉTRUSQUE adj. D'Etrurie : *vase étrusque.*

ÉTUDE n. f. Application d'esprit : *se livrer à l'étude;* salle de travail pour les élèves d'un collège; bureau où travaillent les clercs d'un notaire, d'un avoué, etc.; clientèle de ces derniers : *vendre son étude.* Pl. Instruction classique : *études manquées;* morceaux de dessin, de peinture, pour l'étude : *études de Raphaël.*

ÉTUDIANT n. m. Jeune homme qui étudie le droit ou la médecine.

ÉTUDIÉ, ÉE adj. Feint, affecté : *douleur étudiée.*

ÉTUDIER v. int. S'appliquer, travailler pour apprendre les lettres, une science, un art. V. tr. Tâcher d'entendre : *étudier un auteur;* apprendre par cœur : *étudier sa leçon;* préparer : *étudier un projet de loi;* observer avec soin : *étudier un homme, la nature.* **S'étudier** v. pr. S'appliquer à.

ÉTUI n. m. Sorte de boîte qui sert à mettre, à porter, à conserver un objet : *étui de lunettes;* petit meuble cylindrique pour serrer les aiguilles, etc.

ÉTUVE n. f. Chambre de bains que l'on chauffe par des bouches de chaleur ou de la vapeur d'eau bouillante, pour provoquer la transpiration; petit four pour faire sécher différentes substances. *Fig. Cette chambre est une étuve*, est très chaude.

ÉTUVÉE n. f. Certaine manière de cuire les viandes, le poisson, etc.

ÉTUVEMENT n. m. Action d'étuver.

ÉTUVER v. tr. *Méd.* Laver en appuyant légèrement : *étuver une plaie.*

ÉTUVISTE n. m. Qui tient des étuves.

ÉTYMOLOGIE n. f. Origine d'un mot; science qui s'occupe de l'origine des mots.

ÉTYMOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'étymologie : *dictionnaire étymologique.*

ÉTYMOLOGISTE n. m. Qui s'occupe d'étymologie.

EUCHARISTIE (*e-ka*) n. f. Sacrement qui contient réellement et substantiellement le corps, le sang, l'âme et la divinité de J.-C., sous les espèces du pain et du vin.

EUCHARISTIQUE (*e-ka*) adj. Qui appartient à l'eucharistie.

EUCOLOGE n. m. Livre de prières pour l'office des dimanches et des fêtes.

EUDIOMÈTRE n. m. *Phys.* Instrument pour l'analyse des gaz.

EUMÉNIDE n. f. *Myth.* Chacune des trois Furies.

EUNUQUE n.m. Gardien d'un sérail.

EUPATRIDE adj. et n. Membre des familles nobles à Athènes.

EUPHÉMISME n. m. Adoucissement d'expression. C'est par euphémisme que l'on dit : *n'être plus jeune,* pour *être vieux.*

EUPHONIE n. f. *Gram.* Heureux choix des sons, harmonieuse succession des voyelles et des consonnes. C'est par euphonie qu'on dit : *mon épée* pour *ma épée ; viendra-t-il* pour *viendra-il ?*

EUPHONIQUE adj. *Gram.* Qui produit l'euphonie : *lettre euphonique,* telle que le *t* dans *viendra-t-il ?*

EUPHORBE n. m. Plante exotique et indigène.

EUPHORBIACÉES n. f. pl. Famille de plantes qui a l'euphorbe pour type.

EUROPÉEN, ENNE adj. et n. Qui habite l'Europe, qui lui appartient.

EUSTACHE (*e-stache*) n. m. Couteau grossier, à manche de bois.

EUTYCHÉEN, ENNE adj. Qui concerne Eutychès : *doctrine, hérésie eutychéenne.* N. m. pl. Ceux qui suivaient cette hérésie.

EUX pr. pers. m. pl. de *lui.*

ÉVACUANT, E adj. et n. Qui fait évacuer.

ÉVACUATION n. f. Matières évacuées. *Fig.* Action de sortir d'un pays, d'une place de guerre.

ÉVACUER v. tr. Faire sortir du corps. *Guerre.* Sortir d'une place par capitulation.

ÉVADER (S') v. pr. S'échapper furtivement.

ÉVALUATION n. f. Appréciation, estimation.

ÉVALUER v. tr. Apprécier, fixer le prix d'une chose.

ÉVANGÉLIQUE adj. De l'Evangile, selon l'Evangile : *vie évangélique.*

ÉVANGÉLIQUEMENT adv. D'une manière évangélique.

ÉVANGÉLISER v. tr. Prêcher l'Evangile.

ÉVANGÉLISTE n. m. Chacun des quatre écrivains sacrés qui ont écrit la vie et la doctrine de Jésus-Christ ; Mathieu, Marc, Luc et Jean.

ÉVANGILE n. m. Doctrine de Jésus-Christ ; livre qui la contient ; partie des évangiles lue ou chantée à la messe.

ÉVANOUIR (S') v. pr. Tomber en faiblesse, perdre connaissance. *Fig.* Disparaître : *la beauté s'évanouit.*

ÉVANOUISSEMENT n. m. Perte de connaissance.

ÉVAPORATION n. f. Transformation lente et successive d'un liquide en vapeur.

ÉVAPORÉ, ÉE adj. et n. Etourdi, léger : *tête évaporée, c'est un évaporé.*

ÉVAPORER v. tr. Résoudre en vapeur : *évaporer un liquide.* V. pr. *Fig.* S'exhaler, se dissiper : *sa colère s'évapore en menaces.*

ÉVASÉ, ÉE adj. Large, bien ouvert.

ÉVASEMENT n. m. Etat de ce qui est évasé.

ÉVASER v. tr. Elargir une ouverture.

ÉVASIF, IVE adj. Qui sert à éluder : *réponse évasive.*

ÉVASION n. f. Action de s'évader.

ÉVASIVEMENT adv. D'une manière évasive.

ÉVÊCHÉ n. m. Etendue d'un diocèse ; siége, palais épiscopal.

ÉVECTION n. f. *Astr.* Inégalité périodique de la lune produite par l'action du soleil.

ÉVEIL n. m. Avis donné sur une chose qui intéresse, et à laquelle on ne pensait pas : *donner l'éveil.*

ÉVEILLÉ, ÉE adj. Gai, vif.

ÉVEILLER v. tr. Tirer du sommeil. *Fig.* Faire naître : *éveiller l'attention.*

ÉVÉNEMENT n. m. Tout ce qui arrive dans le monde ; incident remarquable.

ÉVENT n. m. Altération dans les aliments ou dans les liqueurs, causée par l'impression de l'air : *ce vin sent l'évent ;* ouverture par laquelle certains cétacés rejettent l'eau ; canal pour renouveler l'air.

ÉVENTAIL n. m. Sorte d'écran qui se replie sur lui-même, et avec lequel on s'évente.

ÉVENTAILLISTE n. m. Fabricant, marchand d'éventails.

ÉVENTAIRE n. m. Plateau d'osier que portent devant elles les marchandes de fruits, de fleurs, de légumes, etc.

ÉVENTÉ, ÉE adj. Evaporé, léger : *personne éventée. Fig.* Découvert, ébruité : *la mèche fut éventée.*

ÉVENTER v. tr. Agiter l'air avec un éventail ; remuer pour donner de l'air et empêcher la fermentation : *éventer le grain. Fig Eventer un secret*, le révéler ; *éventer une mine*, découvrir l'endroit où elle est pratiquée et en détruire l'effet. **S'éventer** v. pr. Se corrompre par le contact de l'air.

ÉVENTOIR n. m. Grossier éventail pour allumer les charbons.

ÉVENTRER v. tr. Ouvrir le ventre.

ÉVENTUALITÉ n. f. Caractère de ce qui est éventuel.

ÉVENTUEL, ELLE adj. Qui dépend d'un événement incertain. N. m. Portion du traitement d'un fonctionnaire qui dépend de recettes accidentelles.

ÉVENTUELLEMENT adv. D'une manière éventuelle.

ÉVÊQUE n. m. Le premier pasteur et le chef d'un diocèse.

ÉVERTUER (S') v. pr. Faire effort pour.

ÉVICTION n. f. *Jurisp.* Action d'évincer.

ÉVIDAGE n. m. Action d'évider.

ÉVIDEMMENT adj. D'une manière évidente.

ÉVIDENCE n. f. Caractère de ce qui est évident, manifeste.

ÉVIDENT, E adj. Clair, manifeste.

ÉVIDER v. tr. Echancrer.

ÉVIDOIR n. m. Outil pour évider.

ÉVIER n. m. Table de pierre sur laquelle on lave la vaisselle ; petit canal par lequel s'écoulent les eaux d'une cuisine. — Ne pas dire *lévier, lavier.*

ÉVINCER v. tr. Ecarter, faire renvoyer par intrigue.

ÉVITABLE adj. Qui peut être évité.

ÉVITER v. tr. Esquiver, parer à ce qui peut être nuisible, désagréable. — Ne dites pas : *je veux vous éviter cette peine*, mais *vous épargner cette peine.* Dites, en faisant usage de la négation : *évitez qu'il* ne *vous parle.*

ÉVOCABLE adj. Que l'on peut évoquer.

ÉVOCATION n. f. Action de faire apparaître.

ÉVOCATOIRE adj. Qui donne lieu à une évocation.

ÉVOLUTION n. f. Mouvement, manœuvres exécutées par des troupes.

ÉVOQUER v. tr. Appeler, faire apparaître : *évoquer les esprits ;* rappeler : *évoquer les souvenirs ;* porter une cause d'un tribunal à un autre : *évoquer une affaire.*

ÉVULSION n. f. Action d'arracher : *l'évulsion d'une dent.*

EX. Particule qui marque qu'une personne a été ce qu'elle n'est plus : *un ex-ministre.*

EXACERBATION n. f. Redoublement, paroxysme d'un mal.

EXACT, E (*èg zacte*) adj. Régulier, ponctuel : *employé exact ;* véridique : *récit exact. Les sciences exactes*, les mathématiques.

EXACTEMENT adv. Avec exactitude.

EXACTEUR n. m. Qui est coupable d'exaction.

EXACTION n. f. Acte d'un fonctionnaire public qui exige plus qu'il n'est dû.

EXACTITUDE n. f. Attention ponctuelle à faire ce qu'on doit ; justesse.

EXAGÉRATEUR, TRICE n. Qui exagère.

EXAGÉRATION n. f. Action d'exagérer ; discours par lequel on exagère.

EXAGÉRÉ, ÉE adj. Où il y a de l'exagération : *récit exagéré.*

EXAGÉRER v. tr. Outrer les choses dont on parle : *exagérer un récit.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

EXALTATION n. f. Elévation à la papauté. *Exaltation de la sainte Croix*, fête de l'Eglise. *Fig* Exagération dans les idées, les sentiments.

EXALTÉ, ÉE adj. et n. Pris d'une sorte de délire : *tête exaltée, c'est un exalté.*

EXALTER v. tr. Louer, vanter beaucoup. *Fig.* Echauffer : *certaines lectures exaltent l'imagination.*

EXAMEN (*min*) n. m. Recherche, investigation exacte, réfléchie : *examen de conscience ;* épreuve que subit un candidat : *passer un examen.*

EXAMINATEUR, TRICE n. Qui est chargé d'examiner les candidats.

EXAMINER v. tr. Faire l'examen de quelqu'un ou de quelque chose ; interroger un candidat ; regarder attentivement.

EXANTHÈME n. m. Eruption à la peau.

EXAPOLE n. f. Contrée qui renferme six villes principales.

EXARCHAT (*ka*) n. m. Partie de l'Italie où commandait l'exarque, et dont Ravenne était la capitale.

EXARQUE n. m. Celui qui commandait l'exarchat de Ravenne.

EXASPÉRATION n. f. Etat de quelqu'un qui est exaspéré.

EXASPÉRER v tr. Irriter à l'excès. — Pour la conj. V *accélérer*.

EXAUCEMENT n. m. Action d'exaucer.

EXAUCER v. tr. Accorder ce qui est demandé.

EXCAVATION n. f. Action de creuser dans le sol ; résultat de cette action.

EXCÉDANT, E adj. et n. Qui excède.

EXCÉDER v. tr. Outrepasser, aller au delà : *excéder son pouvoir*. *Fig.* Fatiguer : *cette course m'a excédé*. — Pour la conj. V. *accélérer*.

EXCELLEMMENT adj. D'une manière excellente.

EXCELLENCE n. f. Degré éminent de perfection : *l'excellence du goût ;* titre honorifique. **Par excellence** loc. adv. Excellemment.

EXCELLENT, E adj. Très-bon.

EXCELLENTISSIME adj. Augmentatif d'*excellent ;* titre honorifique.

EXCELLER v. int. Etre supérieur, l'emporter sur la plupart des autres.

EXCENTRICITÉ n. f. Distance du centre d'une ellipse à chacun de ses foyers. *Astr.* Distance du soleil au centre de l'ellipse que les planètes décrivent autour de lui; originalité de caractère.

EXCENTRIQUE adj. Se dit de cercles qui n'ont pas le même centre, quoique renfermés les uns dans les autres. *Fig.* Qui est en opposition avec les usages reçus : *conduite excentrique*.

EXCENTRIQUE n. m. (ch. de fer). Pièce destinée à transformer un mouvement de rotation continue en un mouvement alternatif.

EXCEPTÉ prép. Hors, à la réserve de : *excepté les enfants*. Adj. : *les enfants exceptés*.

EXCEPTER v. tr. Ne pas comprendre dans.

EXCEPTION n. f. Action par laquelle on excepte ; la chose exceptée.

EXCEPTIONNEL, ELLE adj. Qui forme exception.

EXCEPTIONNELLEMENT adv. D'une manière exceptionnelle.

EXCÈS n. m. Ce qui dépasse les bornes. Pl. Dérèglement : *faire des excès*.

EXCESSIF, IVE adj. Qui passe les bornes ordinaires.

EXCESSIVEMENT adv. Avec excès.

EXCIPER v. int. *Jurisp.* Alléguer une exception en justice. Ne s'emploie qu'avec la prép. *de : exciper d'une prescription*.

EXCIPIENT n. m. *Pharm.* Véhicule d'un médicament.

EXCISE n. f. Impôt sur les boissons en Angleterre.

EXCISER v. tr. Couper.

EXCISION n. f. Action de couper.

EXCITABLE adj. Qui peut être excité.

EXCITANT, E adj. *Méd.* Qui excite, ranime les forces. N. m. : *un excitant*.

EXCITATIF, IVE adj. Propre à exciter : *remède excitatif*.

EXCITATION n. f. Action des excitants sur nos organes. *Fig.* Animation.

EXCITER v. tr. Animer : *exciter les combattants ;* causer : *exciter la soif*. *Fig. Exciter la pitié*, la faire naître.

EXCLAMATIF, IVE adj. *Gram.* Qui marque l'exclamation : *phrase exclamative*.

EXCLAMATION n. f. Cri de joie, de surprise, d'indignation, etc.

EXCLAMER (S') v. pr. Se récrier.

EXCLURE v. tr. Renvoyer, retrancher quelqu'un d'une société. *Fig.* Etre incompatible avec : *la bonté exclut l'avarice*. V. pr. : *ces deux principes s'excluent réciproquement*. Part. passé : **exclu, e,** et non *exclus, use*.

EXCLUSIF, IVE adj. Qui exclut : *droit exclusif ;* qui repousse tout ce qui est contraire à son opinion : *homme exclusif dans ses idées*.

EXCLUSION n. f. Action d'exclure.

EXCLUSIVEMENT adv. En excluant : *du mois de janvier au mois d'août exclusivement*, le mois d'août non compris. *S'occuper exclusivement d'histoire*, à l'exclusion de toute autre étude.

EXCOMMUNICATION n. f. Censure ecclésiastique qui retranche de la communion des fidèles.

EXCOMMUNIÉ, ÉE adj. et n. Qui est mis par l'Eglise hors de sa communion.

EXCOMMUNIER v. tr. Retrancher de la communion de l'Eglise.

EXCORIATION n. f. Légère écorchure qui n'attaque que l'épiderme.

EXCORIER v. tr. Ecorcher légèrement la peau.

EXCORTICATION n. f. Enlèvement de l'écorce.

EXCORTIQUER v. tr. Enlever l'écorce.

EXCRÉMENT n. m. Matière évacuée du corps par les voies naturelles.

EXCRÉMENTEUX, EUSE, Excrémentiel, elle, ou **Excrémentitiel, elle** adj. Qui tient de l'excrément.

EXCRÉTEUR ou **Excrétoire** adj. Se dit des conduits qui servent à l'expulsion des matières excrémentielles.

EXCRÉTION n. f. Action par laquelle les résidus devenus inutiles à l'économie animale sont rejetés hors du corps.

EXCRÉTOIRE adj. V. *Excréteur.*

EXCROISSANCE n. f. Tumeur qui vient sur quelque partie du corps de l'animal, comme les verrues, les polypes, les loupes; ou sur les végétaux, comme les bourrelets de l'orme.

EXCURSION n. f. Course, irruption au dehors.

EXCURSIONNISTE n. Celui, celle qui fait des excursions.

EXCUSABLE adj. Qui peut être excusé.

EXCUSE n. f. Raison pour se disculper, ou pour disculper autrui. Pl. Expression du regret qu'on éprouve d'avoir commis une faute, ou d'avoir offensé quelqu'un : *faire des excuses.*

EXCUSER v. tr. Disculper quelqu'un d'une faute; admettre des excuses; pardonner : *il faut excuser les fautes de la jeunesse;* servir d'excuse : *rien ne peut vous excuser.*

EXÉAT (*èg-zé-ate*) n. m. Permission donnée à un prêtre par son évêque de quitter le diocèse; permis de sortie délivré à un élève. Pl. des *exéats.*

EXÉCRABLE adj. Qui excite l'horreur. *Fig.* Extrêmement mauvais : *mets exécrable.*

EXÉCRABLEMENT adv. D'une manière exécrable.

EXÉCRATION n. f. Sentiment d'horreur extrême; personne ou chose qui inspire ce sentiment : *cet homme est l'exécration du genre humain;* imprécation : *proférer mille exécrations.*

EXÉCRER v. tr. Avoir en exécration. — Pour la conj., V. *accélérer.*

EXÉCUTABLE adj. Qui peut être exécuté.

EXÉCUTANT n. m. Musicien qui exécute sa partie dans un concert.

EXÉCUTER v. tr. Mettre à effet, accomplir; faire : *exécuter un bas-relief;* jouer : *exécuter un morceau de musique. Exécuter un condamné,* le mettre à mort. **S'exécuter** v. pr. Se résoudre à faire une chose : *s'exécuter de bonne grâce.*

EXÉCUTEUR, TRICE n. Qui exécute. *Exécuteur testamentaire,* celui que le testateur a chargé de l'exécution de son testament : *exécuteur des hautes œuvres,* le bourreau.

EXÉCUTIF, IVE adj. *Pouvoir exécutif,* qui fait exécuter les lois.

EXÉCUTION n. f. Action d'exécuter; mise à mort d'un condamné.

EXÉCUTOIRE adj. Qui donne pouvoir de procéder à une exécution judiciaire : *acte exécutoire.* N. m. : *délivrer un exécutoire.*

EXÉGÈSE n. f. Interprétation de la Bible et des livres sacrés.

EXÉGÈTE n. m. Celui qui explique, commente, surtout en parlant des livres saints.

EXÉGÉTIQUE adj. Qui concerne l'exégèse.

EXEMPLAIRE adj. Qui peut servir d'exemple : *piété exemplaire.* N. m. Chaque objet formé d'après un type commun : *un exemplaire de la Bible.*

EXEMPLAIREMENT adv. D'une manière exemplaire.

EXEMPLE n. m. Ce qui peut servir de modèle; phrase à l'appui d'une règle; modèle d'écriture.

EXEMPT, E adj. Qui n'est pas sujet, assujetti à une chose : *exempt de blâme, exempt du service militaire.*

EXEMPT n. m. Autrefois, officier de police.

EXEMPTER v. tr. Rendre exempt, affranchir.

EXEMPTION n. f. Privilége qui exempte; billet de satisfaction donné dans les écoles, et qui sert à racheter l'élève d'une punition.

EXEQUATUR (*èg-zé-koua*) n. m. Ordonnance en vertu de laquelle un souverain autorise un consul étranger à exercer sur son territoire les fonctions qui lui sont confiées. Pl. des *exequatur.*

EXERCER v. tr. Dresser, former : *exercer des soldats;* donner de l'exercice pour développer : *exercer le corps, l'esprit. Fig.* Pratiquer : *exercer la médecine;* remplir : *exercer des fonctions. Exercer un droit,* en faire usage; *exercer la patience,* la mettre à l'épreuve; *exercer une autorité absolue sur quelqu'un,* le dominer entièrement.

EXERCICE n. m. Action de s'exercer; maniement des armes; mouvements pour exercer le corps. *Fig. Entrer en exercice,* en fonctions. Pl. *Exercices spirituels,* pratiques de dévotion.

EXERGUE n. m. Petit espace laissé autour du type d'une médaille pour y mettre une inscription, la date.

EXFOLIATION n. f. Action d'exfolier.

EXFOLIER v. tr. Enlever les feuilles d'une plante.

EXHALAISON n. f. Ce qui s'exhale d'un corps.

EXHALATION n. f. *Méd.* Action d'exhaler.

EXHALER v. tr. Pousser hors de soi, répandre des vapeurs, des odeurs. *Fig.* Donner un libre cours : *exhaler sa colère. Exhaler le dernier soupir,* mourir. **S'exhaler** v. pr. Se répandre. *Fig.* : *s'exhaler en injures.*

EXHAUSSEMENT n. m. Élévation,

EXHAUSSER v. tr. Elever plus haut.

EXHÉRÉDATION n. f. Action de déshériter.

EXHÉRÉDER v. tr. Déshériter. — Pour la conj., V. *accélérer*.

EXHIBER v. tr. Représenter, montrer : *exhiber son passe-port*.

EXHIBITION n. f. Action d'exhiber.

EXHORTATION n. f. Discours par lequel on exhorte.

EXHORTER v. tr. Exciter au bien par ses paroles.

EXHUMATION n. f. Action par laquelle on exhume.

EXHUMER v. tr. Extraire, dans des cas exceptionnels, un cadavre de la terre où il était déposé.

EXIGEANT, E adj. Qui a l'habitude d'exiger beaucoup de soins, d'attentions, de devoirs, etc.

EXIGENCE n. f. Action d'exiger.

EXIGER v. tr. Demander en vertu d'un droit ou par force. *Fig.* Commander : *l'honneur l'exige*; demander : *son état exige beaucoup de soins*.

EXIGIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est exigible.

EXIGIBLE adj. Qui peut être exigé.

EXIGU, UË adj. Fort petit, modique : *logement, revenu exigu*.

EXIGUÏTÉ n. f. Petitesse, modicité.

EXIL n. m. Expatriation volontaire ou forcée.

EXILÉ, ÉE adj. et n. Qui vit en exil.

EXILER v. tr. Envoyer en exil.

EXISTENCE n. f. Etat de ce qui existe : *l'existence de Dieu;* vie : *finir son existence*.

EXISTER v. int. Avoir l'être, vivre.

EXODE n. m. Second livre du *Pentateuque*.

EXONÉRATION n. f. Dispense, allégement.

EXONÉRER v. tr. Décharger, dispenser : *exonérer quelqu'un d'un impôt, du service militaire*. — Pour la conj., V. *accélérer*.

EXORABLE adj. Que l'on peut fléchir.

EXORBITAMMENT adv. D'une manière exorbitante.

EXORBITANT, E adj. Excessif.

EXORCISER v. tr. Chasser les démons.

EXORCISME n. m. Paroles et cérémonie pour exorciser.

EXORCISTE n. m. Tout prêtre qui exorcise.

EXORDE n. m. Première partie d'un discours oratoire. — Son opposé est *péroraison*.

EXOSTOME n. m. *Bot.* Ouverture externe dans une plante.

EXOSTOSE n. f. Tumeur à la surface ou dans l'intérieur des os.

EXOTÉRIQUE adj. Se dit des ouvrages des anciens philosophes qui étaient à la portée de tous. Son opposé est *ésotérique*.

EXOTIQUE adj. Nom donné aux animaux et aux végétaux étrangers au climat dans lequel on les transporte, comme sont en France le *lama*, le *dattier*, etc. — Son opposé est *indigène*.

EXPANSIBILITÉ n. f. Propriété qu'ont les gaz de tendre toujours à occuper un plus grand espace.

EXPANSIBLE adj. Capable d'expansibilité.

EXPANSIF, IVE adj. Qui peut se dilater. *Fig.* Qui s'épanche avec effusion : *âme expansive*.

EXPANSION n. f. Epanchement des sentiments : *expansion de cœur*.

EXPATRIATION n. f. Action de s'expatrier; état de celui qui est expatrié.

EXPATRIER v. tr. Obliger quelqu'un à quitter sa patrie. **S'expatrier** v. pr. Abandonner sa patrie.

EXPECTANT, E adj. Qui est dans l'expectative, dans l'attente : *médecine expectante*, qui consiste à observer avant d'agir.

EXPECTATIF, IVE adj. Qui donne droit d'espérer.

EXPECTATIVE n. f. Attente fondée sur des promesses, sur des probabilités : *être dans l'expectative*.

EXPECTORANT, E adj. Qui facilite l'expectoration.

EXPECTORATION n. f. Action d'expectorer. Syn. de *crachement*.

EXPECTORER v. tr. Expulser, rejeter de la poitrine et des poumons les mucosités qui s'y trouvent. Syn. de *cracher*.

EXPÉDIÉE n. f. Sorte d'écriture courante.

EXPÉDIENT n. m. Moyen de résoudre une difficulté, de réussir dans une affaire : *chercher un expédient*. Pl. Moyens extrêmes : *en être aux expédients*. Adj. : *il est expédient*, il est urgent, nécessaire.

EXPÉDIER v. tr. Envoyer à destination ; faire promptement : *expédier une affaire;* revêtir un acte des formalités voulues : *expédier un contrat de mariage;* faire mourir : *le bourreau l'expédia promptement*.

EXPÉDITEUR n. m. Qui fait un envoi de marchandises.

EXPÉDITIF, IVE adj. Qui fait, expédie promptement : *homme expéditif en affaires*.

EXPÉDITION n. f. Action d'envoyer des marchandises; envoi de bâtiments de guerre pour une mission le plus souvent hostile : *l'expédition d'Egypte, d'Alger. Jurisp.* Copie authentique d'un acte judiciaire ou notarié.

EXPÉDITIONNAIRE n. m. Ecrivain chargé, dans les administrations, de recopier la correspondance, les rôles, les états, etc.; expéditeur de marchandises. Adj. *Armée expéditionnaire*, chargée d'une expédition militaire.

EXPÉRIENCE n. f. Connaissance acquise par une longue pratique jointe à l'observation; épreuve, essai : *faire une expérience de physique, de chimie.*

EXPÉRIMENTAL, ALE adj. Fondé sur l'expérience : *physique expérimentale.*

EXPÉRIMENTATEUR n. m. Qui fait des expériences en physique, en chimie, etc.

EXPÉRIMENTATION n. f. Action d'expérimenter.

EXPÉRIMENTÉ, ÉE adj. Instruit par l'expérience.

EXPÉRIMENTER v. tr. Eprouver par expérience.

EXPERT, E adj. Fort versé dans un art par la pratique. N. m. Celui que nomme le juge, ou que choisissent les parties, pour examiner, vérifier un compte, donner son avis dans une affaire : *expert en écritures.*

EXPERTEMENT adv. Avec adresse, habilement.

EXPERTISE n. f. Visite et opération des experts.

EXPERTISER v. tr. Faire une expertise.

EXPIATION n. f. Action par laquelle on expie.

EXPIATOIRE adj. Se dit de ce qui sert à expier : *la messe est un sacrifice expiatoire.*

EXPIER v. tr. Réparer un crime, une faute, par un châtiment, une peine.

EXPIRATEUR adj. *Muscles expirateurs*, qui contribuent à l'expiration.

EXPIRATION n. f. Action d'expirer l'air qu'on a aspiré; fin d'un terme convenu, d'un temps fixé : *expiration d'un bail, du carême.*

EXPIRER v. int. Mourir. *Fig.* Cesser, prendre fin : *son bail expire à la Saint Jean.* V. tr. Rendre l'air aspiré. — Prend *avoir* dans le sens de *mourir;* prend *être* ou *avoir* dans les autres cas, selon qu'on veut marquer le fait ou l'état.

EXPLÉTIF, IVE adj. et n. Mot, expression surabondante, mais qui sert parfois à donner plus de force à la phrase, comme *vous* dans ce vers de La Fontaine :

On **vous** *le prend, on* **vous** *l'assomme.*

EXPLICABLE adj. Qu'on peut expliquer.

EXPLICATEUR n. m. Qui explique.

EXPLICATIF, IVE adj. Qui sert à expliquer : *note explicative.*

EXPLICATION n. f. Discours pour expliquer, faire comprendre. *Avoir une explication avec quelqu'un*, s'expliquer avec lui sur quelque chose d'équivoque.

EXPLICITE adj. Clair, formel, distinct : *clause explicite.*

EXPLICITEMENT adv. En termes clairs et formels.

EXPLIQUER v. tr. Eclaircir un sens obscur, l'interpréter : *expliquer une énigme;* exposer, développer : *expliquer sa pensée;* traduire : *expliquer un auteur.* **S'expliquer** v. pr. Avoir une explication avec quelqu'un.

EXPLOIT n. m. Action d'éclat. *Prat.* Assignation par huissier.

EXPLOITABLE adj. Qui peut être exploité, cultivé.

EXPLOITATION n. f. Action d'exploiter des biens, des bois, des mines.

EXPLOITER v. tr. Faire valoir, cultiver; débiter : *exploiter du bois. Fig.* Tirer parti de : *exploiter la crédulité.*

EXPLOITEUR n. m. Qui exploite, qui tire des profits illicites.

EXPLORATEUR n. m. Qui va à la découverte dans un pays.

EXPLORATION n. f. Action d'explorer.

EXPLORER v. tr. Visiter, aller à la découverte : *explorer les mers.*

EXPLOSIBLE adj. Qui peut faire explosion : *machine explosible.*

EXPLOSIF, IVE adj. Qui accompagne ou produit l'explosion.

EXPLOSION n. f. Détonation subite de la poudre qui s'enflamme, d'une machine qui éclate, etc. *Fig.* : *l'explosion de la haine, de la colère.*

EXPONENTIEL, ELLE adj. *Math.* Se dit d'une quantité affectée d'un exposant.

EXPORTATEUR n. m. Celui qui exporte.

EXPORTATION n. f. Action d'exporter. — Son opposé est *importation.*

EXPORTER v. tr. Transporter à l'étranger les produits du sol ou de l'industrie. — Son opposé est *importer.*

EXPOSANT, E Qui expose ses prétentions dans une requête; qui a fait admettre ses produits dans une exposition publique. *Alg.* Nombre qui désigne le degré d'une puissance ou d'une racine.

EXPOSÉ n. m. Récit, explication :

exposé d'un fait; compte rendu : *faire l'exposé des forces du royaume.*

EXPOSER v. tr. Mettre en vue ; placer, tourner d'un certain côté : *exposer au midi ;* expliquer, faire connaître : *exposer un système;* mettre en péril : *exposer sa vie;* abandonner : *exposer un enfant nouveau-né.* **S'exposer** v. pr. Se mettre en danger.

EXPOSITION n. f. Action de mettre en vue : *exposition du Saint-Sacrement ;* autrefois, peine infamante par laquelle on exposait le condamné attaché à un poteau ; situation : *exposition agréable ;* produits des arts ou de l'industrie exposés; le lieu où on les expose ; récit, narration : *exposition d'un fait.*

EXPRÈS n. m. Messager chargé d'une mission particulière Adv. A dessein.

EXPRÈS, ESSE adj. Formel: *ordre exprès, défense expresse.*

EXPRESS (*prèce*) adj. Mot anglais qui ne s'emploie que dans cette expression : *train express,* qui ne s'arrête qu'aux stations princip. n. m. : l'*express.*

EXPRESSÉMENT adv. En termes exprès.

EXPRESSIF, IVE adj. Qui a beaucoup d'expression : *regard expressif.*

EXPRESSION n. f. Manière de s'exprimer : *expression noble, triviale ;* manifestation d'un sentiment : *l'expression de la joie, de la douleur ;* caractère, sentiments intérieurs rendus visibles par les gestes ou le jeu de la physionomie : *figure pleine d'expression.*

EXPRIMABLE adj. Qui peut être exprimé, rendu.

EXPRIMER v. tr. Extraire le suc, le jus d'une chose en la pressant. *Fig.* Manifester ses pensées, ses impressions, par l'action ou la parole.

EXPROPRIATION n. f. Action d'exproprier.

EXPROPRIER v. tr. Enlever par voie légale, pour cause d'utilité publique, une propriété à celui qui la possède.

EXPULSER v. tr. Chasser quelqu'un avec violence du lieu où il était établi ; faire évacuer : *expulser les humeurs.*

EXPULSIF, IVE adj. Qui expulse.

EXPULSION n. f. Action d'expulser.

EXPURGER v. tr. Retrancher d'un livre ce qui est mauvais : *une édition expurgée.*

EXQUIS, E adj. Très-bon.

EXSUDATION n. f. Action de suer.

EXSUDER v. int. Sortir comme la sueur : *le sang exsude quelquefois par les pores.*

EXTASE n. f. Ravissement de l'âme, qui se trouve comme transportée hors du corps. *Etre en extase devant une personne ou une chose,* en admiration.

EXTASIER (S') v. pr. Etre ravi.

EXTATIQUE adj. Causé par l'extase : *transport extatique.* N. Qui tombe souvent en extase : *un extatique.*

EXTENSEUR adj. et n. m. Qui sert à étendre : *muscles extenseurs.*

EXTENSIBILITÉ n. f. Propriété qu'ont certains corps de pouvoir être étendus, allongés.

EXTENSIBLE adj. Qui a de l'extensibilité.

EXTENSIF, IVE adj. Qui produit l'extension : *force extensive.*

EXTENSION n. f. Etendue ; action d'un corps qui s'étend : *l'extension du bras. Fig.* Accroissement : *l'extension du commerce ;* action d'étendre la signification d'un mot : *c'est par extension qu'on dit : les* **dents** *d'un peigne.*

EXTÉNUATION n. f. Affaiblissement extrême des forces.

EXTÉNUER v. tr. Causer un grand affaiblissement : *le travail exténue le corps.* **S'exténuer** v. pr. Se fatiguer excessivement.

EXTÉRIEUR, E adj. Qui est au dehors. *Ministre des affaires extérieures,* chargé des relations avec l'étranger. N. m. Dehors, maintien, apparence : *extérieur modeste ;* pays étranger : *nouvelles de l'extérieur.*

EXTÉRIEUREMENT adv. A l'extérieur.

EXTERMINATEUR, TRICE adj. Qui extermine : *l'ange exterminateur.*

EXTERMINATION n. f. Destruction entière.

EXTERMINER v. tr. Massacrer, faire périr entièrement.

EXTERNAT n. m. Maison d'éducation qui n'admet que des élèves externes.

EXTERNE adj. Qui paraît au dehors : *maladie externe ;* qui vient du dehors : *élève externe.* N. m. : *un externe.*

EXTINCTION n. f. Action d'éteindre, de faire disparaître : *l'extinction du paupérisme ;* affaiblissement : *extinction de voix.*

EXTIRPATEUR n. m. Instrument pour extirper les mauvaises herbes.

EXTIRPATION n. f. Action d'extirper.

EXTIRPER v. tr. Déraciner, au pr. et au fig. : *extirper les mauvaises herbes, les abus.*

EXTORQUER v. tr. Obtenir par force, par violence, par menace.

EXTORSION n. f. Crime qui consiste à arracher de quelqu'un, par force, par menace, de l'argent, une signature, la remise d'un acte, etc.

EXTRA n. m. Ce qu'on fait d'ex-

traordinaire, en dehors de ses habitudes. Se dit surtout des repas. Se joint à un grand nombre de mots pour en augmenter ou en changer le sens.

EXTRACTION n. f. Action d'extraire, d'arracher. *Arith.* Opération qui a pour objet de trouver la racine d'un nombre. *Fig.* Naissance, origine : *être de basse, de noble extraction.*

EXTRADITION n. f. Action de livrer, de remettre un criminel au gouvernement étranger dont il dépend, et qui le réclame.

EXTRADOS n. m. Surface extérieure d'une voûte, opposée à l'*intrados.*

EXTRAFIN adj. D'une qualité tout à fait supérieure.

EXTRAIRE v. tr. (se conj. comme *traire*). Séparer une substance du corps dont elle faisait partie : *extraire l'eau-de-vie du marc ;* tirer de : *extraire l'or de la terre ;* arracher : *extraire une dent ;* faire un extrait : *extraire un passage d'un auteur. Math. Extraire la racine carrée d'un nombre*, la calculer.

EXTRAIT n. m. Substance extraite d'une autre par une opération chimique ; article, passage tiré d'un livre ; abrégé d'un ouvrage plus étendu. *Extrait baptistaire, mortuaire*, extrait du registre des baptêmes, des décès.

EXTRAJUDICIAIRE adj. Tout ce qui est fait sans l'intervention de la justice : *sommation extrajudiciaire.*

EXTRAJUDICIAIREMENT adv. Hors des formes judiciaires.

EXTRAORDINAIRE adj. Qui n'est pas selon l'usage ordinaire, qui arrive rarement ; singulier, bizarre : *idée extraordinaire ;* imprévu : *dépenses extraordinaires d'un Etat ;* prodigieux : *génie extraordinaire.*

EXTRAORDINAIREMENT adv. D'une manière extraordinaire ; extrêmement : *il est extraordinairement riche.*

EXTRAVAGAMMENT adv. D'une manière extravagante.

EXTRAVAGANCE n. f. Action extravagante, discours extravagant : *faire, dire mille extravagances ;* folie, bizarrerie.

EXTRAVAGANT, E adj. et n. Bizarre, fantasque.

EXTRAVAGUER v. int. Penser, parler, agir sans raison ni sens.

EXTRAVASATION ou **Extravasion** n. f. Epanchement du sang, des humeurs, etc.

EXTRAVASER (S') v. pr. Se dit du sang, de la sève, etc., qui s'épanchent hors de leurs vaisseaux.

EXTRÊME adj. Qui est au dernier point, au plus haut degré ; excessif, outré : *être extrême en tout.* N. m. L'opposé, le contraire : *les extrêmes se touchent. Math. Les extrêmes*, le premier et le dernier terme dans une proportion.

EXTRÊMEMENT adv. Beaucoup.

EXTRÊME-ONCTION n. f. L'un des sept sacrements, qui se confère en appliquant les saintes huiles sur un malade en danger de mort.

EXTRÉMITÉ n. f. Le bout, la fin : *l'extrémité d'une corde ;* le dernier moment : *attendre à l'extrémité ;* terme de la vie : *être à l'extrémité. Etre réduit à l'extrémité*, dans un triste état. Pl. Actes de violence, d'emportement : *en venir à des extrémités ;* les pieds et les mains : *avoir déjà les extrémités froides.*

EXTRINSÈQUE adj. Qui vient du dehors : *les causes extrinsèques d'une maladie. Valeur extrinsèque*, fictive, conventionnelle : *valeur extrinsèque des monnaies.* — Opposé : *intrinsèque.*

EXUBÉRANCE n. f. Surabondance : *exubérance de végétation. Fig. : exubérance de mots, de phrases.*

EXUBÉRANT, E adj. Surabondant.

EXULCÉRATIF, IVE adj. Qui forme des exulcérations.

EXULCÉRATION n. f. Ulcération superficielle.

EXULCÉRER v. tr. *Méd.* Causer un commencement d'ulcération. — Pour la conj. V. *accélérer.*

EXULTATION n. f. Tressaillement de joie.

EXUTOIRE n. m. *Méd.* Ulcère établi et entretenu artificiellement, comme *cautère, vésicatoire, séton*, etc.

EX-VOTO n. m. Se dit des tableaux, des figures qu'on suspend dans les chapelles, à la suite d'un vœu fait dans un grand danger. Pl. des *ex-voto.*

F

F n. m. Sixième lettre de l'alphabet et la quatrième des consonnes.

FA n. m. *Mus.* 4e note de la gamme.

FABLE n. f. Petit récit, le plus ordinairement en vers, qui cache une moralité sous le voile d'une fiction : *fables de*

La Fontaine; mythologie : *les dieux de la Fable;* fausseté : *cette nouvelle est une fable;* sujet de la risée publique : *être la fable du quartier.*

FABLIAU n. m. Petit conte français en vers, du XIIe et du XIIIe siècle.

FABLIER n. m. Recueil de fables.

FABRICANT n. m. Qui tient une fabrique; qui fabrique lui-même ou fait fabriquer pour vendre.

FABRICATEUR n. m. Qui fabrique. Ne se prend qu'en mauvaise part : *fabricateur de mauvaises nouvelles.*

FABRICATION n. f. Action de fabriquer.

FABRICIEN ou **Fabricier** n. m. Marguillier.

FABRIQUE n. f. Manufacture, établissement où l'on fabrique; mobilier, biens, revenus d'une église; conseil qui en a l'administration.

FABRIQUER v. tr Faire certains ouvrages suivant des procédés mécaniques. *Fig.* Inventer : *fabriquer une histoire.*

FABULEUSEMENT adv. D'une manière fabuleuse.

FABULEUX, EUSE adj. Feint, controuvé; étonnant, extraordinaire : *fortune fabuleuse. Fig. Temps fabuleux,* temps où vivaient les dieux du paganisme.

FABULISTE n. m. Qui compose des fables.

FAÇADE n. f. Le côté d'un édifice par lequel on entre.

FACE n. f. Visage. *Fig.* Aspect, tournure : *l'affaire change de face. Faire face,* être vis-à-vis; *faire face à une dépense,* y satisfaire. Loc. adv. **En face,** vis-à-vis, par devant, en présence. *Fig.* Fixement : *regarder quelqu'un en face.* **De face,** du côté où l'on voit toute la face; **face à face,** en présence l'un de l'autre.

FACÉTIE n. f. Bouffonnerie.

FACÉTIEUSEMENT adv. D'une manière facétieuse.

FACÉTIEUX, EUSE adj. et n. Plaisant, qui fait rire.

FACETTE n. f. Petite face : *diamant taillé à facettes.*

FACETTER v. tr. Tailler à facettes.

FÂCHER v. tr. Mécontenter, mettre en colère.

FÂCHERIE n. f. Déplaisir, brouillerie.

FÂCHEUSEMENT adv. D'une manière fâcheuse.

FÂCHEUX, EUSE adj Qui fâche, donne du chagrin : *nouvelle fâcheuse.* N. m. Importun : *je hais les fâcheux.*

FACIAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à la face : *veines faciales.* **Angle facial,** formé par la rencontre de deux lignes, l'une verticale, que l'on suppose passer par les dents incisives supérieures et par le point le plus saillant du front, l'autre horizontale, qu'on suppose tirée du conduit de l'oreille aux mêmes dents

FACIES (*èce*) n. m. Aspect d'un visage altéré par la maladie.

FACILE adj. Aisé : *travail facile;* qui ne sent pas la gêne, qui paraît fait sans peine : *vers faciles. Fig.* Faible, complaisant : *caractère facile.*

FACILEMENT adv. Avec facilité.

FACILITÉ n. f. Etat d'une chose facile. *Fig.* Disposition à la bonté, à l'indulgence : *facilité d'humeur.* Pl. Délais accordés pour payer : *obtenir des facilités.*

FACILITER v. tr. Rendre facile.

FAÇON n. f. Manière dont une chose est faite : *façon toute particulière d'un habit;* labour, culture : *donner une première, une seconde façon à la vigne;* main-d'œuvre, prix : *payer tant pour la façon. Fig.* Manière : *se conduire à sa façon;* air, maintien : *avoir bonne façon.* Pl. Politesses affectées : *faire des façons.*

FACONDE n. f. Loquacité, trop grande abondance de paroles.

FAÇONNER v. tr. Donner à un objet certaine forme. *Fig* Former l'esprit, les mœurs, par l'éducation, l'usage; accoutumer : *façonner à la discipline.*

FAÇONNIER, IÈRE adj. et n. Qui fait trop de façons.

FAC-SIMILAIRE adj. Qui est fait à l'imitation de.

FAC-SIMILE (*lé*) n. m. Imitation exacte d'une écriture. Pl. des *fac-simile.*

FACTAGE n. m. *Com.* Fonction de facteur; sorte de pourboire accordé au facteur en sus du port d'un paquet.

FACTEUR, TRICE n. Fabricant d'instruments de musique : *facteur d'orgues, de pianos,* agent d'un marchand pour l'achat ou la vente; de la poste, employé pour distribuer les lettres; d'un bureau de messageries, d'un chemin de fer, pour porter les paquets. *Math.* Chacun des nombres qui concourent à former un produit.

FACTICE adj. Imité par l'art : *eau minérale factice. Fig.* Qui n'est pas réel : *besoin factice.*

FACTIEUX, EUSE adj. et n. m. Séditieux, qui fait partie d'une faction.

FACTION n. f. Guet que font les soldats d'un poste, et, par ext., attente prolongée; parti remuant et séditieux : *la faction des Seize.*

FACTIONNAIRE n. m. Soldat qui est en faction.

FACTORERIE n. f. Bureau des

agents d'une compagnie de commerce, surtout dans les Indes.

FACTOTUM (*tome*) n. m. Qui a l'intendance de toutes les affaires d'une maison, et, par ironie, celui qui se mêle de tout. Pl. des *factotums*.

FACTUM (*tome*) n. m. Mémoire que font imprimer les parties plaidantes pour éclairer leur juge. Pl. des *factums*.

FACTURE n. f. *Com.* Note détaillée de marchandises vendues; façon dont une chose est faite, exécutée : *vers, musique d'une bonne facture.*

FACTURER v. tr. Porter un article en facture.

FACULTATIF, IVE adj. Qu'on peut faire ou ne pas faire : *travail facultatif.* — Son opposé est *obligatoire.*

FACULTÉ n. f. Puissance physique ou morale qui rend un être capable d'agir; vertu, propriété : *l'aimant a la faculté d'attirer le fer. Fig.* Droit de faire une chose : *faculté de disposer de ses biens;* corps de docteurs qui professent les sciences ou les lettres, et qui confèrent les grades : *la Faculté de droit. Absol. La Faculté*, les médecins. Pl. Dispositions, moyens : *facultés intellectuelles.*

FADAISE n. f. Niaiserie, chose inutile et frivole.

FADASSE adj. Très-fade.

FADE adj. Insipide, sans saveur. *Fig.* Qui n'a rien de piquant, d'agréable : *beauté fade.*

FADEUR n. f. Défaut de ce qui est fade, au pr. et au fig.

FAGOT n. m. Assemblage de menu bois, de branchages. *Fig. Débiter des fagots*, des fadaises, des sornettes; *sentir le fagot*, être soupçonné d'hérésie.

FAGOTAGE n. m. Travail du fagoteur.

F GOTER v. tr. Mettre en fagots. *Fig.* Mal arranger : *qui a fagoté cela ainsi?*

FAGOTEUR n. m. Faiseur de fagots.

FAGOTIN n. m. Singe habillé que les charlatans exhibent dans les foires : *les tours de fagotin. Fig.* Mauvais plaisant.

FAGOUE n. f. Glande que les animaux ont à la partie supérieure de la poitrine, et que dans les veaux on appelle *ris.*

FAIBLE adj. Débile, sans vigueur. *Fig.* Qui manque de caractère : *esprit faible;* médiocre : *raisonnement faible;* peu considérable : *faible revenu;* peu fortifié : *place faible.* N. m. Ce qu'il y a de moins fort : *le faible d'une place;* défaut, passion dominante : *le jeu est son faible.*

FAIBLEMENT adv. D'une manière faible.

FAIBLESSE n. f. Manque de force syncope : *tomber en faiblesse. Fig. Avoir de la faiblesse pour...*, une indulgence trop grande.

FAIBLIR v. int. Perdre de ses forces, de son ardeur, de son courage.

FAÏENCE n. f. Sorte de poterie de terre vernissée.

FAÏENCERIE n. f. Fabrique, commerce de faïence.

FAÏENCIER, IÈRE n. Qui fabrique ou vend de la faïence.

FAILLI n. m. Commerçant qui a fait faillite.

FAILLIBILITÉ n. f. Possibilité de faillir, de se tromper.

FAILLIBLE adj. Qui peut se tromper.

FAILLIR v. int. (n'est guère usité qu'à l'infinitif, au passé défini, au futur, au conditionnel et aux temps composés.) Faire une faute; céder, manquer : *le cœur lui a failli;* faire faillite. Suivi d'un inf., signifie *être sur le point de : j'ai failli tomber.*

FAILLITE n. f. Banqueroute non frauduleuse.

FAIM n. f. Besoin de manger.

FAIM-VALLE n. f. Maladie des chevaux, qui cesse lorsqu'ils ont mangé.

FAÎNE n. f. Fruit du hêtre.

FAINÉANT, E adj. et n. Paresseux.

FAINÉANTER v. int. Faire le fainéant. *Fam.*

FAINÉANTISE n. f. Vice du fainéant.

FAIRE v. tr. (*Je fais..., n. faisons, v. faites, ils font. Je faisais* (fe). *Je fis. Je ferai. Je ferais. Fais, faisons* (fe), *faites. Que je fasse. Que je fisse. Faisant* (fe). *Fait, e.*) Créer, former : *Dieu a fait le ciel et la terre;* mettre au monde; fabriquer, composer : *faire une machine, un poème;* opérer : *faire un miracle;* pratiquer : *faire son devoir;* disposer, arranger : *faire un lit;* représenter : *faire un personnage;* chercher à paraître : *faire le généreux;* se livrer à certaines études; *faire sa philosophie;* s'occuper : *n'avoir rien à faire;* exercer : *faire un métier;* contrefaire : *faire le mort;* demander un prix : *faire un objet 26 francs;* former, instruire : *faire un élève;* égaler : 2 *et* 2 *font* 4; causer : *cela m'a fait du bien;* se procurer : *faire de l'eau, du bois;* fêter : *faire les Rois.* V. int. Convenir, s'assortir : *le gris fait bien avec le bleu.* V. pr. Devenir : *se faire vieux;* s'améliorer : *ce vin se fera;* s'habituer : *se faire à la fatigue;* embrasser une carrière : *se faire prêtre. Faire son chemin*, parvenir; *faire de son mieux*, s'efforcer; *avoir*

fort à faire, de grandes difficultés à surmonter; *c'en est fait*, c'est fini; *faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques; *faire pitié*, exciter la compassion; *faire sentinelle*, être en faction; *faire des armes*, s'exercer à l'escrime; *il ne fait que d'arriver*, il vient d'arriver; *il ne fait que crier*, il crie sans cesse. V. impers. : *il fait nuit*, *il fait beau*.

FAIRE n. m. Manière de peindre, d'exécuter, de graver, particulière à chaque artiste : *le faire de Raphaël*, *de Michel-Ange*.

FAISABLE adj. Qui peut être fait.

FAISAN n. m. Oiseau de l'ordre des gallinacés. Adj. *Poule faisane*, ou *faisande*, femelle du faisan.

FAISANCES n. f. pl. Redevances d'un fermier en sus du prix de son bail.

FAISANDEAU n. m. Jeune faisan.

FAISANDER v. int. Faire acquérir du fumet au gibier. **Se faisander** v. pr. Acquérir le fumet du faisan.

FAISANDERIE n. f. Lieu où l'on élève des faisans.

FAISANDIER n. m. Qui nourrit, élève des faisans.

FAISCEAU n. m. Réunion de certaines choses liées ensemble; assemblage de fusils qui se soutiennent en forme de pyramide. Pl. Verges liées autour d'une hache, que portait le licteur romain.

FAISEUR, EUSE n. Qui fait, qui fabrique : *faiseuse de corsets*.

FAISSELLE n. f. Vase pour faire égoutter les fromages.

FAISSERIE n. f. Ouvrage de vannerie, à claire-voie.

FAISSIER n. m. Ouvrier en faisserie.

FAIT n. m. Action, chose faite : *nier un fait*; événement : *un fait singulier*. Pl. Ce qui est vrai, réel : *souvent les faits détruisent les théories*. *Hauts faits*, exploits, belles actions; *c'est un fait*, cela est constant; *au fait*, tout bien considéré; *aller au fait*, à l'essentiel; *le fait est que...*, la vérité est que...; *être sûr de son fait*, de ce qu'on avance; *voies de fait*, actes de violence; *prendre quelqu'un sur le fait*, le surprendre au moment où il commet une action qu'il voulait cacher; *de fait*, opposé à *de droit* : *Louis XIII était roi de droit*, *Richelieu l'était de fait*. Loc. adv. **Dans le fait, par le fait**, en réalité, effectivement; **si fait**, affirmation; **tout à fait**, entièrement. Loc. prép. **En fait de**, en matière de.

FAIT, E adj. Accoutumé : *m'y voilà fait*. *Homme fait*, dans l'âge mûr; *caractère mal fait*, trop susceptible.

FAÎTAGE n. m. *Arch.* Pièce de bois au haut d'un toit, et sur laquelle s'appuient les bouts supérieurs des chevrons.

FAÎTE n. m. Comble d'un édifice; sommet : *le faîte d'un arbre*. *Fig.* : *le faîte des grandeurs*.

FAÎTIÈRE n. f. Tuile courbe dont on recouvre le faîtage d'un toit; sorte de lucarne ouverte pour éclairer l'espace qui est sous le comble.

FAIX n. m. Charge, fardeau. *Fig.* : *le faix des années*.

FAKIR n. m. V. *Faquir*.

FALAISE n. f. Terres, rochers escarpés sur les bords de la mer.

FALARIQUE n. f. Arme de trait incendiaire chez les Francs.

+ **FALBALA** n. m. Bande d'étoffe plissée, pour garnir le bas des robes, et qu'aujourd'hui on appelle *volant*.

FALLACIEUSEMENT adv. D'une manière fallacieuse.

FALLACIEUX, EUSE adj. Trompeur : *argument fallacieux*.

FALLOIR v. impers. (point de part. prés.) Etre de nécessité, d'obligation, de bienséance; manquer : *il s'en faut de beaucoup que...*

FALOT n. m. Grande lanterne de fil de fer, recouverte de toile blanche.

FALOT, OTE adj. Gai, plaisant.

FALOTEMENT adv. D'une manière falote.

FALOURDE n. f. Gros fagot de bûches liées ensemble.

FALSIFICATEUR n. m. Qui falsifie.

FALSIFICATION n. f. Action de falsifier; état de la chose falsifiée.

FALSIFIER v. tr. Altérer, changer pour tromper : *falsifier un acte*; altérer par un mélange : *falsifier le vin*.

FALUN n. m. Dépôt composé de débris de coquilles, qu'on trouve dans le sein de la terre, et que l'on emploie comme engrais.

FALUNER v. tr. Répandre du falun sur un champ.

FALUNIÈRE n. f. Mine de falun.

FAMÉ, ÉE adj. *Bien*, *mal famé*, qui a une bonne, une mauvaise réputation.

FAMÉLIQUE adj. Ordinairement tourmenté par la faim : *poëte*, *auteur famélique*.

FAMEUSEMENT adv. Grandement, beaucoup. *Fam.*

FAMEUX, EUSE adj. Renommé, célèbre : *héros fameux*; grand : *c'est un fameux imbécile*; excellent : *fameux vin*, *fameuse bière*.

FAMILIARISER v. tr. Rendre familier avec, accoutumer à.

FAMILIARITÉ n. f. Manière familière de vivre avec quelqu'un.

FAMILIER, IÈRE adj Qui fréquente habituellement quelqu'un et vit dans son intimité; que l'on sait, que l'on connaît, que l'on fait bien par l'habitude : *cette chose lui est familière. Style familier*, simple, sans ornements; *terme familier*, peu relevé, qui manque de noblesse. N. m. Qui vit familièrement avec une personne éminente : *c'est un familier du ministre. Les familiers d'une maison*, ceux qui la fréquentent habituellement; *familiers du saint office*, officiers chargés d'arrêter les personnes qui étaient dénoncées à l'Inquisition.

FAMILIÈREMENT adv. D'une manière familière.

FAMILLE n. f. Le père, la mère et les enfants; les enfants seulement; toutes les personnes d'un même sang, comme enfants, frères, neveux, etc. *Fig.* Race, maison : *la famille des Montmorency. Fils de famille*, de bonne maison. *Hist. nat.* Groupe d'animaux, de végétaux, de minéraux, présentant entre eux certaines analogies : *la famille des singes, des ombellifères*, etc.

FAMINE n. f. Disette générale.

FAMOSITÉ n. f. État de ce qui est fameux, célèbre.

FANAGE n. m. Opération qui a pour objet de faire sécher les foins nouvellement fauchés.

FANAISON n. f. Temps où l'on fane le foin.

FANAL n. m. Feu allumé la nuit sur les côtes et à l'entrée des ports; grosse lanterne à bord des vaisseaux.

FANATIQUE adj. et n. Emporté par un zèle outré pour une religion, pour une opinion; celui qui se croit inspiré.

FANATISER v. tr. Rendre fanatique.

FANATISME n. m. Zèle outré pour sa religion; attachement excessif à un parti.

FANCHON n. f. Fichu, mouchoir qu'une femme met sur sa tête et qu'elle noue sous le menton.

FANDANGO n. m. Danse espagnole qui s'exécute à deux.

FANE n. f. Feuille sèche tombée de l'arbre; feuilles de certaines plantes herbacées.

FANER v. tr. Tourner et retourner l'herbe d'un pré fauché, pour la faire sécher; flétrir : *le hâle fane les fleurs*, et, par ext. : *beauté, étoffe fanée*.

FANEUR, EUSE n. Qui fane les foins.

FANFAN n. m. Petit enfant.

FANFARE n. f. Concert de trompettes, de clairons, etc., en signe de réjouissance; air pour lancer le cerf.

FANFARON, ONNE adj. et n. Qui fait le brave.

FANFARONNADE n. f. Vanterie.

FANFARONNERIE n. f. Caractère du fanfaron.

FANFRELUCHE n. f. Ornement de peu de valeur.

FANGE n. f. Boue, bourbe. *Fig.* Condition abjecte : *être né dans la fange;* vie de débauche : *vivre dans la fange.*

FANGEUX, EUSE adj. Plein de fange.

FANION n. m. Petit drapeau.

FANON n. m. Pli de la peau qui pend sous le cou des bœufs; touffe de crin qui croît derrière le pied du cheval; lames cornées que la baleine a dans la bouche et qui lui servent à retenir les petits poissons; petite étole que les prêtres portent au bras gauche. Pl. Les deux pendants de la mitre d'un évêque.

FANTAISIE n. f. Caprice, goût bizarre et passager : *avoir une fantaisie*; volonté : *vivre à sa fantaisie*, absence de règle, de modèle : *tableau de fantaisie. Mus.* Paraphrase d'un air d'opéra : *les fantaisies de Mozart.*

FANTAISISTE n. m. Écrivain ou artiste qui obéit aux caprices de son imagination.

FANTASIA n. f. Courses que les Arabes ont coutume de pratiquer dans leurs fêtes. Pl. des *fantasias.*

FANTASMAGORIE n. f. Art de faire apparaître des spectres, des fantômes, à l'aide d'illusions d'optique, dans une salle parfaitement obscure.

FANTASMAGORIQUE adj. Qui appartient à la fantasmagorie.

FANTASQUE adj. Sujet à des fantaisies bizarres.

FANTASQUEMENT adv. D'une manière fantasque.

FANTASSIN n. m. Soldat d'infanterie.

FANTASTIQUE adj. Chimérique.

FANTASTIQUEMENT adv. D'une manière fantastique.

FANTÔME n. m. Spectre, apparition; chimères que se forme l'esprit : *se créer des fantômes. Fig.* Apparence sans réalité : *un fantôme de roi.*

FANUM n. m. Temple que les Romains élevaient aux héros, aux empereurs, après leur apothéose. Pl. des *fanum.*

FAON (*fan*) n. m. Petit d'une biche ou d'un chevreuil.

FAQUIN n. m. Homme sans mérite, qui joint l'impertinence à la bassesse.

FAQUINERIE n. f. Action de faquin.

FAQUIR ou **Fakir** n. m. Religieux mendiant, chez les mahométans.

FARANDOLE n. f. Danse provençale.

FARAUD adj. et n. m. Recherché dans sa mise. *Pop.*

FARCE n. f. Viandes hachées et épicées qu'on met dans l'intérieur d'une volaille ; hachis d'herbes, d'œufs, etc.

FARCE n. f. Pièce bouffonne ; action drôle, plaisante.

FARCEUR adj. et n. Plaisant.

FARCIN n. m. Sorte de gale qui vient aux chevaux, aux mulets.

FARCINEUX, EUSE adj. Qui a le farcin.

FARCIR v. tr. Remplir de farce une volaille, une carpe, etc. *Fig. : farcir un discours de citations.*

FARD n. m. Composition dont on se sert pour donner plus d'éclat au teint. *Fig* Déguisement : *parler sans fard.*

FARDEAU n. m. Faix, charge, au propre et au fig.

FARDER v. tr. Mettre du fard. *Fig.* Donner un faux éclat, parer d'ornements faux : *farder sa pensée ;* déguiser ce qui peut déplaire : *farder la vérité.*

FARDIER n. m. Voiture pour transporter de lourds fardeaux.

FARFADET n. m. Espèce de lutin, d'esprit follet.

FARFOUILLER v. int. et tr. Fouiller avec désordre et en brouillant.

FARIBOLE n. f. Chose frivole.

FARINE n. f. Grain réduit en poudre.

FARINEUX, EUSE adj. De la nature de la farine. *Fig* Couvert d'une poussière blanche semblable à de la farine : *avoir la peau farineuse.*

FARINIER n. m. Marchand de farine.

FARNIENTE n. m. Mot italien qui signifie une douce oisiveté.

FARO n. m. Bière de Belgique.

FAROUCHE adj. Sauvage, qui n'est point apprivoisé. *Par ext.* Misanthrope, peu sociable : *naturel farouche.*

FASCE n. f. *Arch.* Partie de l'architrave. *Blas.* Une des pièces principales de l'écu.

FASCICULE n. m. Livraison d'un ouvrage scientifique ou littéraire ; quantité d'herbes qu'on peut mettre sous le bras.

FASCINAGE n. m. Ouvrage fait avec des fascines ; action de les faire.

FASCINATEUR, TRICE adj. Qui fascine : *regard fascinateur.*

FASCINATION n. f. Action de fasciner.

FASCINE n. f. Fagot de menus branchages pour combler les fossés d'une place.

FASCINER v. tr. Charmer, éblouir par quelque chose de séduisant : *il avait su fasciner tous les esprits ;* maîtriser, attirer à soi par le regard : *on attribue au serpent la faculté de fasciner sa proie.*

FASÉOLE n. f. Nom donné par les cultivateurs au haricot et à la petite fève des marais.

FASHION (*fa-cion*) n. f. Nom collectif des jeunes gens qui, dans une ville, donnent le ton, règlent la mode : *la fashion parisienne*

FASHIONABLE (*fa-cio-nable*) adj. et n. m. Jeune élégant.

FASTE n. m. Pompe, magnificence : *étaler un grand faste.*

FASTE adj. Heureux. Se disait chez les anciens d'un jour où il était permis de vaquer aux affaires publiques.

FASTES n. m. pl. Tables chronologiques des anciens Romains : *les fastes consulaires ;* registres publics contenant le récit d'actions mémorables : *les fastes de l'Eglise.* Se dit en général pour histoire : *les fastes de la monarchie.*

FASTIDIEUSEMENT adv. D'une manière fastidieuse.

FASTIDIEUX, EUSE adj. Qui cause de l'ennui, du dégoût : *lecture fastidieuse.*

FASTUEUSEMENT adv. Avec faste.

FASTUEUX, EUSE adj. Qui étale un grand luxe : *équipage fastueux.*

FAT (*fate*) adj. et n. m. Vain, impertinent.

FATAL, ALE, ALS adj. Qui porte en soi une destinée inévitable. *Par ext.* Funeste, malheureux : *ambition fatale ;* qui achève, qui tue : *le coup fatal.*

FATALEMENT adv. Par fatalité.

† **FATALISME** n. m. Opinion philosophique qui nie la liberté de l'âme et attribue tout au destin.

FATALISTE adj. et n. m. Partisan du fatalisme.

FATALITÉ n. f. Destinée inévitable ; événement fâcheux.

FATIDIQUE adj. Qui dévoile ce que les destins ont ordonné : *les vers fatidiques de la Sibylle.*

FATIDIQUEMENT adv. Suivant les arrêts du destin.

FATIGANT, E adj. Qui cause de la fatigue ; importun, ennuyeux : *discours fatigant.*

FATIGUE n. f. Lassitude causée par le travail, et, par ext., tout travail pénible : *les fatigues de la guerre.*

FATIGUÉ, ÉE adj. Battu, tiré : *yeux, traits fatigués.*

FATIGUER v. tr. et int. Causer, éprouver de la fatigue, de la lassitude ; importuner.

FATRAS n. m. Amas confus de plusieurs choses.

FATUITÉ n. f. Sotte suffisance.

FATUM n. m. Fatalité : *le fatum des anciens.*

FAUBOURG n. m. Partie d'une ville hors de son enceinte.

FAUBOURIEN, ENNE adj. et n. Qui habite les faubourgs.

FAUCHAGE n. m. Action de faucher.

FAUCHAISON n. f. Temps où l'on fauche.

FAUCHE n. f. Le temps du fauchage, ou son produit.

FAUCHÉE n. f. Ce qu'un faucheur peut couper de foin dans un jour, ou sans affiler sa faux.

FAUCHER v. tr. Couper avec la faux. V. int. *Man.* Se dit d'un cheval qui traîne en demi-cercle une des jambes de devant.

FAUCHET n. m. Râteau à dents de bois pour amasser l'herbe fauchée.

FAUCHEUR n. m. Qui fauche, qui coupe les foins, les avoines.

FAUCHEUSE n. f. Machine qui fauche.

FAUCHEUX ou **Faucheur** n. m. Espèce d'araignée des prés qui a des pattes fort longues.

FAUCILLE n. f. Instrument pour couper les blés, qui consiste en une lame d'acier courbée en demi-cercle.

FAUCILLON n. m. Petite faucille.

FAUCON n. m. Oiseau de proie très-courageux, de l'ordre des rapaces.

FAUCONNEAU n. m. Jeune faucon; petite pièce d'artillerie.

FAUCONNERIE n. f. Art de dresser les oiseaux de proie destinés à la chasse ; lieu où on les élève.

FAUCONNIER n. m. Qui dresse les oiseaux de proie.

FAUCONNIÈRE n. f. Gibecière, sac de fauconnier.

FAUFILER v. tr. Coudre à longs points. **Se faufiler** v. pr. Se glisser adroitement, surtout au fig. : *se faufiler auprès des grands.*

† **FAUNE** n. m. Dieu champêtre chez les Romains.

FAUNE n. f. Description des animaux sauvages d'un pays.

FAUSSAIRE n. m. Celui qui altère des actes ou qui en fait de faux.

FAUSSE ALARME n. f. Alarme sans fondement. Pl. des *fausses alarmes.*

FAUSSE ATTAQUE n. f. Attaque simulée.

FAUSSE CLÉ n. f. Clé contrefaite. Pl. des *fausses clés.*

FAUSSE CÔTE n. f. Côte qui ne se rattache pas au sternum.

FAUSSE COUCHE n. f. Accouchement avant terme. Pl. des *fausses couches.*

FAUSSE ÉQUERRE n. f. Equerre à bras mobiles. Pl. des *fausses équerres.*

FAUSSE FENÊTRE n. f. Fenêtre simulée. Pl. des *fausses fenêtres.*

FAUSSE MANŒUVRE n. f. Manœuvre mal exécutée ou faite à contre-temps.

FAUSSE MARCHE n. f. Marche déguisée à dessein.

FAUSSEMENT adv. Contre la vérité.

FAUSSE MESURE n. f. Précautions mal concertées.

FAUSSE MONNAIE n. f. Monnaie contrefaite, et sans valeur réelle. Pl. des *fausses monnaies.*

FAUSSE PORTE n. f. Porte figurée. Pl. des *fausses portes.*

FAUSSE POSITION n. f. *Math.* *Règle de fausse position*, manière de parvenir à une inconnue, en essayant une hypothèse que l'on corrige ensuite.

FAUSSE QUINTE n. f. Quinte diminuée d'un demi-ton. Pl. des *fausses quintes.*

FAUSSER v. tr. Faire tellement plier un corps solide, qu'il ne puisse se redresser et revenir à son premier état; enfreindre, violer : *fausser sa parole ;* donner une fausse interprétation : *fausser le sens de la loi;* rendre faux : *fausser la voix*, et fig. : *fausser le jugement.*

FAUSSE ROUTE n. f. Route différente de celle que l'on devait suivre. *Fig.* Erreur dans la direction d'une affaire.

FAUSSET n. m. Voix aiguë, qu'on nomme aussi voix de tête.

FAUSSET n. m. Petite cheville de bois pour boucher le trou fait à un tonneau avec le foret.

FAUSSETÉ n. f. Chose fausse, et état de ce qui est faux.

FAUTE n. f. Manquement contre le devoir, les règles d'un art ; imperfection dans un ouvrage : *il y a bien des fautes dans cette dictée ;* maladresse : *faire une faute au jeu.* **Faute de** loc. prép. A défaut de. **Sans faute** loc. adv. Immanquablement.

FAUTEUIL n. m. Grande chaise à bras et à dossier. *Fig. Fauteuil académique*, place parmi les membres de l'Académie française : *occuper le fauteuil*, présider une assemblée.

FAUTEUR, TRICE n. Qui excite. Ne se dit qu'en mauvaise part. : *fauteur de désordres.*

FAUTIF, IVE adj. Sujet à faillir : *mémoire fautive;* plein de fautes : *liste fautive.*

FAUVE adj. Couleur qui tire sur le

roux. *Bêtes fauves*, tous les animaux qui vivent à l'état sauvage.

FAUVETTE n. f. Oiseau de l'ordre des sylvains, qui chante agréablement, et dont le plumage tire sur le *fauve*.

FAUX n. f. Instrument pour faucher.

FAUX, FAUSSE adj. Contraire à la vérité : *bruit faux ;* feint : *fausse douceur* ; mal fondé : *fausse crainte ;* contrefait : *fausse monnaie ;* postiche : *fausse barbe ;* supposé : *faux nom ;* illusoire : *fausse espérance ;* perfide, trompeur : *faux ami ;* discordant : *voix fausse ;* contre la bonne foi : *fausse promesse ;* qui n'a que l'apparence : *fausse grandeur ;* qui manque de justesse, d'exactitude : *faux poids ;* qui détourne du but : *fausse route*. *Faire faux bond*, manquer à sa parole, à un engagement pris. N. m. Ce qui est contraire à la vérité : *distinguer le faux du vrai. S'inscrire en faux*, nier. **A faux** loc. adv. A tort.

FAUX BOIS n. m. Branche stérile.

FAUX BOND n. m. Action de faillir à un engagement.

FAUX BOURDON n. m. Manière de chanter le plain-chant à trois ou quatre parties, dont les notes sont presque toutes égales.

FAUX COL n. m. Col de chemise détaché. Pl. des *faux cols*.

FAUX ÉBÉNIER n. m. Arbrisseau à fleurs jaunes, du genre cytise.

FAUX FRAIS n. m. pl. Menues dépenses accidentelles.

FAUX FRÈRE n. m. Traître dans une compagnie, une société secrète. Pl. des *faux frères*.

FAUX-FUYANT n. m. Endroit détourné pour s'en aller sans être vu. *Fig.* Défaite, échappatoire : *user de faux-fuyants*.

FAUX JOUR n. m. Clarté indirecte ; lueur incertaine. Pl. des *faux jours*.

FAUX-MONNAYEUR n. m. Qui fabrique de la fausse monnaie. Pl. des *faux-monnayeurs*.

FAUX OURLET n. m. Repli simple cousu au bord d'une étoffe.

FAUX PAS n. m. Pas mal assuré qui occasionne souvent une chute.

FAUX PLI n. m. Mauvais pli fait par accident à une étoffe. Pl. des *faux plis*.

FAUX SEMBLANT n. m. Apparence trompeuse. Pl. des *faux semblants*.

FAUX TEINT n. m. Couleur susceptible de s'altérer facilement.

FAUX TÉMOIN n. m. Celui qui affirme en justice ce qu'il sait être faux.

FAUX TITRE n. m. *Impr.* Page avant le titre dans un volume. Pl. des *faux titres*.

FAVEUR n. f. Grâce, bienfait ; bonnes grâces d'un personnage puissant ; ruban de soie très-étroit. Loc. prép. **En faveur de**, en considération de, au profit de ; **à la faveur de**, au moyen de : *à la faveur de la nuit*.

FAVORABLE adj. Propice : *vent favorable ;* indulgent, bienveillant : *regard favorable*.

FAVORABLEMENT adv. D'une manière favorable.

FAVORI n. m. Touffe de barbe qui croît de chaque côté du visage.

FAVORI, ITE adj. Qui plaît le plus : *auteur, livre favori*. N. qui tient le premier rang dans les bonnes grâces de quelqu'un de puissant.

FAVORISER v. tr. Traiter favorablement ; accorder une préférence ; seconder les desseins, les désirs : *l'obscurité a favorisé sa fuite*.

FAVORITISME n. m. Abus du régime des favoris.

FÉAL, ALE, AUX adj. Fidèle. *Vieux*.

FÉBRICITANT, E adj. Qui a la fièvre.

FÉBRIFUGE adj. Qui guérit la fièvre. N. m. : *le quinquina est un excellent fébrifuge*.

FÉBRILE adj. Qui tient de la fièvre : *ardeur fébrile*.

FÉCALE adj. f. *Matière fécale*, excréments de l'homme.

FÈCES n. f. pl. Lie ; matières fécales.

FÉCIAL n. m. Héraut chargé de déclarer la guerre ou de négocier la paix, chez les Romains.

FÉCOND, E (*kon*) adj. Propre à la reproduction ; fertile : *terre féconde. Fig.* Abondant : *orateur fécond*.

FÉCONDANT, E adj. Qui féconde.

FÉCONDATION n. f. Action de féconder.

FÉCONDER v. tr. Rendre fécond.

FÉCONDITÉ n. f. Qualité de ce qui est fécond.

FÉCULE n. f. Partie farineuse des graines et de certaines racines.

FÉCULENCE n. f. Etat d'une substance féculente ; sédiment.

FÉCULENT, E adj. Qui dépose une lie.

FÉCULERIE n. f. Usine où l'on fabrique la fécule.

FÉDÉRAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport à une fédération : *assemblée fédérale*.

FÉDÉRALISER v. tr. Organiser un gouvernement fédératif.

FÉDÉRALISME n. m. Système politique dans lequel plusieurs petits Etats se réunissent en un corps de nation.

FÉDÉRALISTE n. m. Partisan du gouvernement fédératif.

FÉDÉRATIF, IVE adj. Qui appartient au fédéralisme : *gouvernement fédératif de la Suisse*.

† **FÉDÉRATION** n. f. Union, alliance entre peuples. *Fête de la Fédération*, qui se célébra au Champ-de-Mars, à Paris, le 14 juillet 1790.

FÉDÉRÉ, ÉE adj. et n. Qui fait partie d'une fédération.

† **FÉE** n. f. Etre fantastique, du sexe féminin, doué d'un pouvoir surnaturel.

FÉERIE n. f. Art des fées ; ouvrage, pièce de théâtre où figurent les fées, les génies, etc.

FÉERIQUE adj. Qui tient de la féerie : *spectacle, pièce féerique*.

FEINDRE v. tr. Simuler, se servir d'une apparence fausse pour tromper. V. int. Dissimuler : *habile dans l'art de feindre* ; hésiter.

FEINTE n. f. Déguisement, artifice : *parler sans feinte*. *Escr.* Coup simulé qui détermine l'adversaire à parer d'un côté, tandis qu'on frappe d'un autre.

FELD-MARÉCHAL (*felde*) n. m. Titre d'un grade militaire en Allemagne, en Russie et en Angleterre, équivalant à celui de maréchal de France. Pl. des *feld-maréchaux*.

FELDSPATH n. m. Minéral très-dur.

FELDSPATHIQUE adj. De feldspath.

FÊLE n. f. Barre de fer creuse pour tirer le verre fondu des creusets et pour le souffler.

FÊLÉ, ÉE adj. Fendu : *vase fêlé*. *Fig. Tête fêlée*, un peu folle.

FÊLER v. tr. Fendre un verre, un vase de terre ou de porcelaine, sans que les parties se séparent par le choc.

FÉLICITATION n. f. Action de féliciter.

FÉLICITÉ n. f. Bonheur suprême ; béatitude.

FÉLICITER v. tr. Complimenter quelqu'un sur un succès, sur un événement heureux. **Se féliciter** v. pr. S'applaudir.

FÉLINE adj. f. *Race féline*, famille de mammifères carnassiers, qui a pour type le genre chat.

FELLAH n. m. Paysan ou laboureur égyptien.

FÉLON, ONNE adj. Traître, rebelle.

FÉLONIE n. f. Trahison.

FELOUQUE n. f. Petit bâtiment étroit et long, à voiles et à rames.

FÊLURE n. f. Fente d'une chose fêlée.

FEMELLE n. f. Animal du sexe féminin. Adj. *Fleurs femelles*, sans étamines, et dont le pistil devient fruit.

FÉMININ, INE adj. Qui appartient aux femmes : *sexe féminin* ; qui tient de la femme : *voix féminine*. *Rime féminine*, que termine une syllabe muette. Adj. et n. m. *Gram.* Le genre féminin, qui est de ce genre.

FÉMINISER v. tr. Mettre au féminin un mot d'un autre genre.

FEMME n. f. La compagne de l'homme ; celle qui est ou a été mariée.

FEMMELETTE n. f. Diminutif de *femme*. *Par ext.* Homme faible, sans énergie.

FÉMORAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport à la cuisse : *artère fémorale*.

FÉMUR n. m. Os de la cuisse, le plus fort de tous les os du corps.

FENAISON n. f. Action de couper les foins ; temps où on les coupe.

FENDANT n. m. Fanfaron.

FENDERIE n. f. Action de fendre le fer ; machine pour le fendre ; lieu où on le fend.

FENDEUR n. m. Ouvrier qui travaille à fendre le bois, l'ardoise, etc.

FENDILLÉ, ÉE adj. Où l'on remarque beaucoup de petites fentes, de gerçures.

FENDILLER (SE) v. pr. Se couvrir de petites fentes.

FENDOIR n. m. Outil qui sert à fendre.

FENDRE v. tr. Séparer, diviser dans le sens de la longueur ; faire des ouvertures, des crevasses : *le soleil fend la terre*. *Fig. Fendre le cœur*, causer une vive affliction ; *fendre la tête*, incommoder par un grand bruit ; *geler à pierre fendre*, très-fort ; *fendre l'air*, le traverser rapidement ; *fendre l'onde*, naviguer ; *fendre la presse*, y pénétrer de force. **Se fendre** v. pr. S'entr'ouvrir. *Escr.* Porter vivement la jambe droite en avant, en laissant le pied gauche en place.

FENESTRÉ, ÉE adj. *Bot.* Percé de crevasses, de petits trous.

FENÊTRAGE n. m. L'ensemble des fenêtres d'une maison.

FENÊTRE n. f. Ouverture ménagée dans un mur pour donner du jour et de l'air ; cadre vitré qui garnit cette ouverture.

FENIL (*ni*) n. m. Lieu pour serrer les foins.

FENOUIL (*nou-ie*) n. m. Plante aromatique à fleur jaune.

FENOUILLET n. m. ou **Fenouillette** n. f. Pomme grise, petite, qui a le goût du fenouil.

FENOUILLETTE n. f. Eau-de-vie extraite de la graine du fenouil.

FENTE n. f. Petite ouverture en long.

FÉODAL, ALE, AUX adj. Qui concerne les fiefs : *droit féodal.*

FÉODALEMENT adv. En vertu du droit féodal.

† **FÉODALITÉ** n. f. Epoque pendant laquelle les seigneurs avaient le droit de rendre la justice sur leurs terres, d'exiger des redevances, d'imposer des corvées, etc.

FER n. m. Métal ductile et malléable d'un gris noirâtre, pointe en fer d'une pique, d'une lance, etc.; épée, fleuret : *croiser le fer;* demi-cercle dont on garnit la corne des pieds des chevaux. Se dit de plusieurs instruments et outils de fer : *fer à friser, à repasser*, etc. Pl. Chaînes, menottes : *avoir les fers aux pieds. Fig.* Captivité, esclavage : *gémir dans les fers. Corps de fer*, robuste; *tête de fer*, homme entêté; *sceptre de fer*, gouvernement dur et despotique.

FER-BLANC n. m. Tôle mince recouverte d'une couche d'étain. Pl. les *fers-blancs.*

FERBLANTIER n. m. Ouvrier qui fabrique toutes sortes d'objets en fer-blanc.

FÉRIAL, ALE adj. Qui a rapport à la férie.

FÉRIE n. f. Terme dont se sert l'Eglise pour désigner les différents jours de la semaine, du lundi, 2e férie, au vendredi, 6e férie; jour pendant lequel il y avait cessation de travail chez les Romains.

FÉRIÉ, ÉE adj. Se dit d'un jour de repos, prescrit par la religion.

FÉRIR v. tr. Frapper. Vieux mot qui ne sert plus que dans cette phrase : *sans coup férir*, sans en venir aux mains, et au part. passé **féru, e.**

FERLAGE n. m. Action de ployer une voile sur sa vergue.

FERLER v. tr. Ployer entièrement une voile, et l'attacher tout le long de la vergue.

FERMAGE n. m. Loyer d'une ferme.

FERME n. f. Domaine rural, loué par son propriétaire à un fermier.

FERME adj. Compacte, solide; stable, fixe : *être ferme sur ses jambes. Fig.* Assuré : *ton ferme;* constant, inébranlable : *ferme dans ses résolutions.* Adv. Avec assurance : *parler, tenir ferme.* Interj. Courage ; *ferme, mes amis!* **Terre ferme**, continent.

FERMEMENT adv. D'une manière ferme : *croire fermement en Dieu;* avec force, vigueur : *s'appuyer fermement.*

FERMENT n. m. Toute substance qui a la propriété de déterminer la fermentation dans une autre substance. *Fig.* Ce qui fait naître ou entretient sourdement les haines : *ferment de discorde.*

FERMENTABLE adj. Qui peut fermenter.

FERMENTATIF, IVE adj. Qui aide à la fermentation.

FERMENTATION n. f. Décomposition qui s'effectue dans un grand nombre de substances, lorsqu'elles sont exposées à l'action de l'eau, de l'air et d'une chaleur tempérée. *Fig.* Agitation des esprits.

FERMENTER v. int. Etre en fermentation. *Fig. Les esprits fermentent*, sont en agitation.

FERMENTESCIBLE adj. Disposé à entrer en fermentation.

FERMER v. tr. Boucher une ouverture; enclore : *fermer un jardin. Par ext.* Empêcher l'accès : *fermer un port;* marcher le dernier : *fermer la marche;* terminer : *fermer une discussion;* cicatriser : *fermer une plaie;* faire semblant de ne pas voir : *fermer les yeux sur...* V. int. : *cette porte ferme mal.*

FERMETÉ n. f. Etat de ce qui est ferme, solide, compacte. *Fig.* Hardiesse d'exécution : *fermeté du pinceau;* constance, courage, force morale : *fermeté de l'âme;* assurance, en parlant de la contenance, de la voix, etc.

FERMETURE n. f. Ce qui sert à fermer; action, moment de fermer les portes d'une place de guerre, d'une ville, etc.

FERMIER, IÈRE n. Qui tient à ferme un bien, une exploitation.

FERMOIR n. m. Agrafe de métal pour tenir un livre fermé, surtout un livre d'église. *Menuis.* Ciseau qui sert à ébaucher.

FÉROCE adj. Cruel, en parlant des animaux. *Par ext.* Dur, brutal, cruel, en parlant de l'homme.

FÉROCITÉ n. f. Naturel d'un animal féroce; action féroce.

FERRAGE n. m. Action de ferrer les pieds d'un cheval, d'un bœuf, etc.

FERRAILLE n. f. Vieux morceaux de fer usés ou rouillés.

FERRAILLER v. int. S'escrimer. *Fig.* Disputer fortement. *Fam.*

FERRAILLEUR n. m. Marchand de ferrailles; duelliste de profession.

FERRANT adj. *Maréchal ferrant*, qui ferre les chevaux.

FERRÉ, ÉE adj. Garni de fer. *Chemin ferré*, construit avec des cailloux; *voie ferrée*, chemin de fer; *eau ferreé*, où l'on a mis dissoudre des substances ferrugineuses.

FERREMENTS n. m. pl. Garnitures de fer qui entrent dans la construction d'un bâtiment, d'une machine, etc.

FERRER v. tr. Garnir de fer : *fer-*

rer des roues; clouer des fers aux pieds d'un cheval. *Ferrer à glace*, avec des fers cramponnés. *Fig. Etre ferré à glace sur un sujet*, y être fort habile. **Ferré, ée** part. passé. *Eau ferrée*, dans laquelle on a mis des clous rouillés; *route ferrée*, dont le fond est formé d'un lit de cailloux.

FERRET n. m. Fer d'aiguillette, de lacet.

FERREUR n. m. Ouvrier qui ferre les chevaux, ou celui qui pose les ferrets.

FERRIÈRE n. f. Sac de cuir renfermant tout ce qui est nécessaire pour ferrer un cheval.

FERRONNERIE n. f. Fabrique de gros ouvrages de fer.

FERRONNIER, IÈRE n. Qui fait le commerce de la ferronnerie.

FERRONNIÈRE n. f. Chaîne qui porte à son milieu un joyau, un diamant.

FERRUGINEUX, EUSE adj. De la nature du fer, ou qui en contient : *eau ferrugineuse.*

FERRURE n. f. Garniture de fer; action de ferrer un cheval.

FERTILE adj. Fécond, qui produit beaucoup. *Fig. Esprit fertile*, d'une riche imagination; *sujet fertile*, qui fournit beaucoup d'idées.

FERTILEMENT adv. Abondamment.

FERTILISATION n. f. Action de fertiliser.

FERTILISER v. tr. Rendre fertile.

FERTILITÉ n. f. Qualité de ce qui est fertile.

FÉRU, E. V. *Férir.*

FÉRULE n. f. Palette de cuir ou de bois pour punir les écoliers.

FERVEMMENT adv. Avec ferveur.

FERVENT, E adj. Rempli de ferveur : *prière fervente.*

FERVEUR n. f. Zèle ardent pour les choses de piété, de charité.

FESSE n. f. Chacune des deux parties charnues qui forment le derrière de l'homme.

FESSÉE n. f. Correction appliquée sur les fesses.

FESSE-MATHIEU n. m. Usurier. Pl. des *fesse-mathieu.*

FESSER v. tr. Fouetter, frapper sur les fesses.

FESSEUR, EUSE n. Qui donne le fouet.

FESSIER n. m. Les fesses.

FESSIER, IÈRE adj. Qui appartient aux fesses : *mus les fessiers.*

FESSU, E adj. Qui a de grosses fesses.

FESTIN n. m. Repas d'apparat, banquet.

FESTINER v. tr. Régaler. V. int. Faire festin, se réjouir.

FESTIVAL n. m. Grande fête musicale. Pl. des *festivals.*

FESTON n. m. Guirlande, faisceau de fleurs, de feuilles entremêlées; sorte de broderie découpée en forme de festons. *Arch.* Ornements en festons.

FESTONNER v. tr. Dessiner, broder, découper en festons.

FESTOYER v. tr. V. *Fêtoyer.*

FÊTE n. f. Jour consacré à des actes de religion; jour de la fête du saint dont on porte le nom : *souhaiter une fête;* solennisation d'un événement heureux. *Faire fête*, bien accueillir.

FÊTE-DIEU n. f. Fête du saint sacrement. Pl. des *fêtes-Dieu.*

FÊTER v. tr. Chômer, célébrer une fête. *Fig. Fêter quelqu'un*, le bien accueillir.

FETFA n. m. Décision du mufti chez les Turcs.

FÉTICHE n. m. Image grossière, objet de culte pour les nègres.

FÉTICHISME n. m. Culte des fétiches, et, en général, nom donné à la religion des peuples qui prennent leurs dieux dans la nature.

FÉTIDE adj. Qui a une odeur forte et très-désagréable.

FÉTIDITÉ n. f. Etat de ce qui est fétide.

FÊTOYER ou **Festoyer** v. tr. Bien recevoir quelqu'un, le bien traiter.

FÉTU n. m. Brin de paille.

† **FEU** n. m. Développement simultané de chaleur et de lumière, produit par la combustion de certains corps, tels que le bois, le charbon, la paille, etc.; amas de corps en combustion : *faire un bon feu;* embrasement, incendie : *le feu est à tel endroit;* ménage, famille : *village de trois cents feux;* supplice qui consistait à brûler un criminel : *condamner au feu;* inflammation, chaleur intérieure : *avoir le feu dans le corps.* Pl. Petites bougies allumées à certaines ventes, certaines adjudications. *Arme à feu*, fusil, pistolet, etc.; *bouche à feu*, canon, mortier, etc.; *coup de feu*, décharge d'une arme à feu; *feu d'artifice*, formé de fusées, de pétards, etc., remplis de poudre, et qu'on tire dans les fêtes publiques. *Fig.* Inspiration : *le feu du génie;* ardeur, violence; *le feu des passions;* imagination vive : *auteur plein de feu;* chaleur : *les feux de l'été. Prendre feu*, s'enflammer, s'irriter; *être entre deux feux*, attaqué de deux côtés; *être tout feu*, plein d'ardeur; *aller au feu*, au combat.

FEU, E adj. Défunt depuis peu : *la feue reine, feu ma tante, ma feue tante.*

FEUDATAIRE n. m. Possesseur d'un fief, qui doit foi et hommage au suzerain.

FEUDISTE n. m. Celui qui a étudié, qui connaît la matière des fiefs.

FEUILLAGE n. m. Toutes les feuilles d'un arbre; branches coupées, chargées de feuilles; imitation du feuillage en peinture, en sculpture, en tapisserie.

FEUILLAISON n. f. Renouvellement annuel des feuilles, leur premier développement : *époque de la feuillaison*.

FEUILLANTINES n. f. pl. Religieuses qui suivaient la règle des Feuillants.

FEUILLANTS n. m. pl. Religieux de la règle de Cîteaux; clubistes révolutionnaires en France (1792).

FEUILLE n. f. Partie de la plante qui garnit la tige, les rameaux; chacune des pièces qui forment la corolle de certaines fleurs, comme la rose. *Fig.* Se dit de diverses choses larges, plates, et plus ou moins minces : *feuille d'or*, *de carton*, *de cuivre*, etc.; morceau de papier d'une certaine grandeur; journal : *cette feuille a cessé de paraître;* sculpture qui sert d'ornement au chapiteau corinthien : *feuille d'acanthe*.

FEUILLÉ, ÉE adj. Garni de feuilles.

FEUILLÉE n. f. Feuillage; abri formé de branches garnies de feuilles : *danser sous la feuillée*.

FEUILLE-MORTE adj. inv. Qui tire sur la couleur des feuilles sèches : *des étoffes feuille-morte*. N. m. *Un beau feuille-morte*.

FEUILLET n. m. Partie d'une feuille de papier contenant deux pages; troisième poche de l'estomac des ruminants.

FEUILLETAGE n. m. Pâte feuilletée; manière de la faire.

FEUILLETER v. tr. Tourner les feuillets d'un livre pour le parcourir; préparer la pâte de manière qu'elle se lève par feuilles : *feuilleter un gâteau*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

FEUILLETON n. m. Article de littérature inséré au bas d'un journal.

FEUILLETONISTE n. m. Faiseur de feuilletons.

FEUILLETTE n. f. Tonneau de la contenance d'environ 135 litres, en usage surtout en Bourgogne.

FEUILLU, E adj. Qui a beaucoup de feuilles.

FEUILLURE n. f. Entaille dans laquelle les portes et les fenêtres sont encadrées pour fermer juste.

FEURRE n. m. Paille de blé, surtout celle qui sert à rempailler. *Vieux*.

FEUTRAGE n. m. Action de préparer le feutre.

FEUTRE n. m. Etoffe non tissue, faite en foulant la laine ou le poil; chapeau fait de feutre.

FEUTRER v. tr. Mettre en feutre du poil, de la laine.

FEUTRIER n. m. Ouvrier qui prépare le feutre.

FÈVE n. f. Plante de la famille des légumineuses; graine qu'elle produit.

FÉVEROLE n. f. Petite fève de marais.

FÉVRIER n. m. Second mois de l'année.

FEZ n. m. Sorte de calotte turque.

FI interj. qui marque le dégoût, le dédain, le mépris. *Faire fi*, mépriser.

FIACRE n. m. Voiture de place.

FIANÇAILLES n. f. pl. Promesse de mariage en présence d'un prêtre.

FIANCÉ, ÉE n. Qui a fait promesse de mariage.

FIANCER v. tr. Promettre mariage en présence d'un prêtre.

FIASCO n. m. *Faire fiasco*, échouer complétement dans une entreprise. Pl. des *fiasco*.

FIBRE n. f. Filament délié.

FIBREUX, EUSE adj. Qui a des fibres.

FIBRILLE (*bri-le*) n. f. Petite fibre.

FIBRINE n. f. Substance animale blanche, insipide et inodore, qui constitue particulièrement les *fibres* ou la chair musculaire, et entre dans la composition du sang, du chyle, etc.

FIC n. m. Excroissance charnue chez l'homme; tumeur chez le cheval.

FICELER v. tr. Lier, attacher avec de la ficelle. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

FICELLE n. f. Très-petite corde.

FICHE n. f. Morceau de métal servant à fixer les ferrures; marque au jeu. *Fig. Fiche de consolation*, petit dédommagement à une perte qu'on a éprouvée.

FICHER v. tr. Faire entrer par la pointe : *ficher un pieu en terre*.

FICHET n. m. Morceau d'ivoire qu'on met dans les trous d'un trictrac.

FICHOIR n. m. Morceau de bois fendu qui sert à fixer du linge, des estampes à une corde.

FICHU n. m. Sorte de mouchoir de cou.

FICHU, E adj. Mal fait, mauvais : *voilà un fichu nez*, *un fichu repas;* perdu : *mes gants sont fichus*. *Pop.*

FICTIF, IVE adj. Feint : *personnage*, *être fictif;* qui n'existe que par supposition, par convention : *les billets de banque n'ont qu'une valeur fictive*.

FICTION n. f. Invention fabuleuse.

FICTIVEMENT adv. Par fiction.

FIDÉICOMMIS (*mi*) n. m. Legs testamentaire fait, en apparence, en faveur d'une personne qui doit le restituer à une autre.

FIDÉICOMMISSAIRE n. m. Qui est chargé d'un fidéicommis.

FIDÉJUSSEUR n. m. Celui qui contracte au nom d'un autre.

FIDÉJUSSION n. f. Contrat de caution.

FIDÈLE adj. Qui remplit ses engagements : *fidèle à ses serments* ; constant, persévérant : *fidèle à ses habitudes* ; exact : *historien fidèle* ; sûr : *guide fidèle* ; qui est probe, honnête : *domestique fidèle* ; qui retient bien ce qui lui a été confié : *mémoire fidèle* ; qui a de l'attachement : *chien fidèle*. N. m. pl. *Les fidèles*, ceux qui ont et pratiquent la foi catholique.

FIDÈLEMENT adv. D'une manière fidèle.

FIDÉLITÉ n. f. Attachement à ses devoirs, à sa foi ; exactitude, vérité : *fidélité d'un récit*.

FIDUCIAIRE adj. et n. Chargé d'un fidéicommis.

FIDUCIAIREMENT adv. D'une manière fiduciaire.

† **FIEF** n. m. Propriété territoriale ou autre, relevant d'un suzerain.

FIEFFÉ, ÉE adj. Marque un vice, un défaut porté au suprême degré : *ivrogne, ignorant fieffé. Fam.*

FIEL n. m. Bile. *Fig.* Haine, humeur caustique : *discours plein de fiel*.

FIENTE (*an*) n. f. Excréments de certains animaux : *fiente de vache, de pigeon*, etc.

FIENTER (*an*) v. int. Rendre la fiente.

FIER (SE) v. pr. Mettre sa confiance en quelqu'un. V. tr. Confier : *fier son honneur à son ami. Vieux.*

FIER, IÈRE adj. Altier, arrogant, superbe ; qui a des sentiments nobles, élevés : *âme fière* ; audacieux, intrépide : *les plus fiers généraux*. N. : *faire le fier*.

FIER-À-BRAS n. m. Fanfaron, qui fait le brave. Pl. des *fier-à-bras*.

FIÈREMENT adv. D'une manière fière, hautaine ; extrêmement : *je l'ai fièrement tancé. Fam.*

FIERTÉ n. f. Caractère de celui qui est fier ; noblesse de sentiments : *avoir de la fierté dans l'âme*.

FIÈVRE n. f. Mouvement déréglé de la circulation du sang. *Fig.* Se dit de toute agitation, de toute passion vive et désordonnée : *fièvre politique*.

FIÉVREUX, EUSE adj. et n. Qui a la fièvre ; qui la cause : *climat fiévreux*.

FIÉVROTTE n. f. Fièvre légère.

FIFRE n. m. Petite flûte d'un son aigu ; celui qui en joue.

FIGARO n. m. Nom que l'on donne à un valet adroit et intrigant, par allusion à un personnage de deux comédies de Beaumarchais.

FIGEMENT n. m. Action par laquelle un liquide gras se fige ; état de ce qui est figé.

FIGER v. tr. Congeler, épaissir, condenser par le froid.

FIGNOLER v. int. Chercher à se distinguer par sa tenue, ses manières. *Pop.* V. tr. Parachever.

FIGUE n. f. Fruit mou, sucré, plein de petits grains. *Fig. Faire la figue à quelqu'un*, s'en moquer. *Fam.*

FIGUERIE n. f. Lieu planté de figuiers.

FIGUIER n. m. Arbre qui produit la figue.

FIGULIN, E adj. Propre à faire de la poterie.

FIGULINE n. f. Ouvrage de poterie.

FIGURANT, E n. Personnage accessoire dans une pièce de théâtre ou dans un ballet.

FIGURATIF, IVE adj. Qui est la représentation, le symbole de quelque chose. *Plan figuratif*, carte topographique.

FIGURATION n. f. Forme sous laquelle un corps se présente.

FIGURATIVE n. f. *Gram.* Lettre qui caractérise certains temps des verbes.

FIGURATIVEMENT adv. D'une manière figurée.

FIGURE n. f. Forme extérieure d'un corps ; visage de l'homme ; air, contenance : *faire bonne, triste figure* ; symbole : *l'Agneau pascal était une figure de l'eucharistie. Géom.* Espace circonscrit par des lignes. *Gram.* Forme de langage qui donne plus de grâce et de vivacité au discours. *Danse.* Différentes lignes qu'on décrit en dansant.

FIGURÉMENT adv. D'une manière figurée.

FIGURÉ, ÉE adj. Détourné : *sens figuré d'un mot. Style figuré*, métaphorique. N. m. : *au propre et au figuré*.

FIGURER v. tr. Représenter par la peinture, par la sculpture, etc. V. int. Faire figure : *figurer à la cour*. **Se figurer** v. pr. S'imaginer, croire.

FIGURINE n. f. Figure très petite en terre cuite, en bronze, en argent, etc.

FIGURISTE n. m. Mouleur de figures en plâtre.

FIL n. m. Petit brin long et menu de chanvre, de lin, de soie, etc. ; tranchant

d'un instrument : *le fil d'un rasoir*. **Fil d'archal**, fil de fer ou de laiton, passé à la filière; **fil à plomb**, morceau de plomb suspendu à un fil, pour mettre un ouvrage d'aplomb. *Fig.* Suite, liaison : *le fil d'un discours* : cours : *le fil de la rivière, le fil de la vie. Donner du fil à retordre*, susciter des embarras; *de fil en aiguille*, de propos en propos.

FILAGE n. m. Action de filer.

FILAGRAMME n. m. V. *Filigrane*.

FILAMENT n. m. Petite fibre des muscles, des nerfs; petit fil des plantes.

FILAMENTEUX, EUSE adj. Qui a des filaments.

FILANDIÈRE n. f. Femme dont le métier est de filer. Adj. *Les sœurs filandières*, les Parques.

FILANDRES n. f. pl. Longues fibres qui se trouvent dans la viande.

FILANDREUX, EUSE adj. Rempli de filandres : *viande filandreuse*.

FILANT, E adj. Qui file : *étoile filante*.

FILASSE n. f. Amas de filaments tirés de l'écorce du chanvre, du lin, etc. et préparés pour être filés.

FILASSIER, IÈRE n. Qui façonne la filasse.

FILATEUR n. m. Qui dirige une filature.

FILATURE n. f. Etablissement où l'on file en grand la soie, le coton, la laine.

FILE n. f. Rangée de personnes ou de choses, placées à la suite les unes des autres. *Chef de file*, qui est le premier d'une file; *feu de file*, feu d'une troupe qui tire par file et sans interruption. **A la file** loc. adv. L'un après l'autre.

FILÉ n. m. Métal passé à la filière.

FILER v. tr. Faire du fil. *Fig. Filer doux*, céder par crainte; *filer un son*, l'enfler insensiblement et le diminuer de même; *filer ses jours*, passer sa vie; *des jours filés d'or et de soie*, une vie douce et heureuse. *Mar. Filer un nœud, deux nœuds, trois nœuds*, etc., parcourir une fois, deux fois, trois fois, etc., 15 mètres dans l'espace de 30 secondes. V. int. Couler lentement, comme de l'huile : *ce vin file*.

FILERIE n. f. Lieu où l'on file le chanvre.

FILET n. m. Tissu à claire-voie pour prendre les poissons, les oiseaux; partie déliée de l'étamine d'une fleur; partie charnue qui se lève sur l'épine du dos du bœuf, du chevreuil, etc.; très-petite membrane sous la langue; petit réseau pour retenir les cheveux; ornement long et délié, en architecture et en menuiserie. *Impr.* Ligne qui a diverses formes et divers usages. *Fig.* Très-petite quantité : *filet d'eau, filet de vinaigre*, etc.

FILEUR, EUSE n. Qui file.

FILIAL, ALE, AUX adj. Qui est du devoir du fils, de l'enfant : *amour filial*.

FILIALEMENT adv. D'une manière filiale.

FILIATION n. f. Ligne directe des aïeux aux enfants, ou des enfants aux aïeux. *Fig.* Suite, liaison : *filiation des idées*.

FILIÈRE n. f. Instrument d'acier, destiné soit à étirer les fils métalliques, soit à leur donner la forme d'une vis.

FILIFORME adj. *Bot.* Mince, grêle, délié comme un fil.

FILIGRANE ou **Filagramme** n. m. Ouvrage d'orfèvrerie à jour et en forme de petit filet; figures tracées dans le papier.

FILIN n. m. *Mar.* Sorte de cordage.

FILLE n. f. Personne du sexe féminin non mariée; servante : *fille d'auberge. Les filles de Mémoire*, les Muses.

FILLETTE n. f. Jeune fille.

FILLEUL, EULE n. La personne qu'on a tenue sur les fonts baptismaux.

FILOCHE n. f. Tissu, filet en corde, en soie ou en fil.

FILON n. m. Veine métallique dans l'intérieur de la terre.

FILOSELLE n. f. Grosse soie.

FILOU n. m. Voleur adroit.

FILOUTER v. tr. Voler avec adresse; tricher au jeu.

FILOUTERIE n. f. Action de filou.

FILS (*fi*) n. m. Enfant mâle; terme d'amitié : *mon fils. Le Fils de l'homme*, Jésus-Christ. *Fig. Fils d'Apollon*, les poëtes; *fils de Mars*, les guerriers.

FILTRATION n. f. Passage d'un liquide à travers un filtre qui l'éclaircit; action de passer, de filtrer à travers les terres, les rochers, en parlant des eaux.

FILTRE n. m. Etoffe, cornet de papier non collé, pierre poreuse, ou charbon à travers lesquels on passe un liquide qu'on veut clarifier.

FILTRER v. tr. Passer un liquide par le filtre. V. int. Pénétrer : *l'eau filtre à travers les terres*.

FIN n. f. Bout, extrémité; terme, mort : *toucher à sa fin*; but : *en venir à ses fins. Pal. Fin de non-recevoir*, refus d'admettre une action judiciaire sous prétexte que celui qui l'intente n'est pas fondé dans sa plainte.

FIN, FINE adj. Délié et menu : *écriture, pluie fine*; haché menu pour servir d'assaisonnement : *fines herbes. Fig.* Excellent : *vin fin*; délicat : *goût fin*; pur : *or fin*; spirituel : *physionomie*

fine; rusé, habile : *c'est un fin renard.* Se dit des sens qui perçoivent exactement les moindres impressions : *odorat*, *tact*, *oreille fine* Adv. *Prendre une bille trop fin*, au jeu de billard, trop sur le côté de manière à toucher très-peu.

FINAL, ALE, ALS adj. Qui finit, termine. *Impénitence finale*, qui dure jusqu'à la fin. Adj. et n. f. Dernière syllabe, ou dernière lettre d'un mot. *Mus. Finale* ou *tonique*, dernière note d'un morceau de musique. **Finale** n. m. Morceau d'ensemble qui termine une symphonie ou un acte d'opéra.

FINALEMENT adv. Pour en finir.

FINANCE n. f. Argent que l'on a; profession du financier. Pl. Trésor de l'Etat : *ministère des finances.*

FINANCER v. int. Fournir de l'argent. *Fam.*

FINANCIER n. m. Qui s'occupe de finances; homme opulent.

FINANCIER, IÈRE adj. Qui est relatif aux finances : *système financier. Cuis. Côtelette financière*, aux fines herbes.

FINASSER v. int. User de subterfuges, de mauvaises finesses. *Fam.*

FINASSERIE n. f. Mauvaise finesse.

FINASSEUR, EUSE n. Qui finasse. *Fam.*

FINASSIER, IÈRE s. Qui use de subterfuges, de petites finesses.

FINAUD, E adj. et n. Fin, rusé dans les petites choses.

FINEMENT adv. Avec finesse.

FINESSE n. f. Qualité de ce qui est fin : *finesse des cheveux*, *d'une étoffe;* délicatesse : *finesse des traits;* pénétration, sagacité : *finesse de l'esprit;* subtilité des sens : *finesse de l'ouïe;* ruse.

FINETTE n. f. Etoffe légère de laine ou de coton.

FINI, E adj. Parfait : *c'est un tableau fini;* qui a des bornes : *l'esprit de l'homme est fini.* N. m. Perfection : *le fini d'un ouvrage.*

FINIR v. tr. Achever, terminer. V. int. Etre terminé : *finir en pointe;* avoir une certaine fin : *cet enfant finira mal;* arriver à son terme : *son bail finit à Pâques;* mourir : *ainsi finit ce prince.*

FIOLE n. f. Petit flacon de verre.

FIORITURE n. f. Ornement de goût ajouté à volonté dans un morceau de musique.

FIRMAMENT n. m. Voûte azurée qui paraît s'étendre au-dessus de nos têtes.

FIRMAN n. m. Ordre, permis du Grand Seigneur.

FISC n. m. Trésor de l'Etat; ses agents pour la perception.

FISCAL, ALE, AUX adj. Qui concerne le fisc : *loi fiscale.*

FISCALITÉ n. f. Système des lois relatives au fisc.

FISSILE adj. Qui se divise facilement en feuilles.

FISSURE n. f. Petite crevasse.

FISTULE n. f. *Méd.* Ulcère dont l'entrée est étroite, le fond large, et qui communique avec une cavité naturelle.

FISTULEUX, EUSE adj. De la nature de la fistule.

FIXATION n. f. Opération chimique par laquelle on fixe un corps volatil : *fixation du mercure;* détermination du prix d'une marchandise, d'un terme de payement.

FIXE adj. Qui ne se meut pas : *étoile fixe;* déterminé : *terme fixe;* invariable : *prix fixe;* dominant : *idée fixe. Chim. Corps fixe*, qui, comme l'or, le carbone, etc., ne se volatilise pas. N. m. Quotité invariable des appointements d'un employé : *vous aurez tant de fixe.* Interj. *Fixe!* commandement de l'immobilité sous les armes.

FIXÉ n. m. Petit tableau peint à l'huile et qu'on applique contre une glace qui tient lieu de vernis.

FIXEMENT adv. D'une manière fixe.

FIXER v. tr. Rendre fixe. *Fig.* Assurer : *fixer la victoire;* déterminer : *fixer un prix;* arrêter définitivement : *fixer son choix;* établir : *fixer sa résidence;* attirer, captiver : *fixer l'attention de quelqu'un;* rendre constant : *fixer un esprit léger.*

FIXITÉ n. f. Qualité de ce qui est fixe. *Fig.* Etat des choses qui ne varient point : *la fixité des idées*, *des opinions.*

FLACCIDITÉ n. f. Etat d'une chose flasque.

FLACHE n. f. Eau qui s'amasse dans la partie basse d'un terrain.

FLACON n. m. Petite bouteille.

FLAGELLANTS n. m. pl. Secte de fanatiques qui se flagellaient en public.

FLAGELLATION n. f. Supplice du fouet.

FLAGELLER v. tr. Faire subir le supplice du fouet. *Fig.* Infliger un blâme public et sévère.

FLAGEOLER v. int. Se dit des jambes de l'homme, du cheval, lorsque la fatigue ou la faiblesse les rend tremblantes.

FLAGEOLET n. m. Petit instrument de musique à vent. Adj. et n. Espèce de haricot : *manger des flageolets*, *des haricots flageolets.*

FLAGORNER v. tr. Flatter souvent et bassement.

FLAGORNERIE n. f. Flatterie basse et souvent répétée.

FLAGORNEUR, EUSE n. Qui flagorne.

FLAGRANT, E adj. Evident, commis à l'instant même. *Pris en flagrant délit*, sur le fait.

FLAIR n. m. Odorat du chien. *Fig.* Perspicacité.

FLAIRER v. tr. Sentir par l'odorat. *Fig.* Pressentir, prévoir.

FLAIREUR n. m. Qui flaire.

FLAMANT ou **Flammant** n. m. Grand oiseau de l'ordre des échassiers, à plumage couleur de *flamme*.

FLAMBANT, E adj. Qui flambe.

FLAMBÉ, ÉE adj. Ruiné, perdu : *c'est un homme flambé. Fam.*

FLAMBEAU n. m. Torche, chandelle de cire ou de suif ; chandelier. *Le flambeau du jour*, le soleil ; *de la nuit*, la lune. *Fig.* Lumières de la raison, du génie, de la science. *Allumer le flambeau de l'hymen*, se marier.

FLAMBER v. tr. Passer quelque chose par le feu : *flamber une volaille.* V. int. Jeter de la flamme.

FLAMBERGE n. f. Epée. *Mettre flamberge au vent*, tirer l'épée.

FLAMBOYANT, E adj. Qui flamboie : *épée flamboyante.*

FLAMBOYER v. int. Briller comme la flamme.

FLAMINE n. m. Prêtre de Jupiter, de Mars ou de Romulus, chez les Romains.

FLAMMANT n. m. V. *Flamant.*

FLAMME n. f. Corps léger, lumineux et ardent, qui se dégage des matières en combustion. *Les flammes éternelles*, les peines de l'enfer ; *flammes du Bengale*, sorte d'artifice qui brûle sans bruit et donne une lumière très-vive. *Mar.* Longue banderole au haut des mâts, des vergues d'un navire. *Art vét.* Espèce de lancette pour saigner les chevaux.

FLAMMÈCHE n. f. Parcelle enflammée qui s'élève d'un brasier.

FLAN n. m. Sorte de tarte à la crème, aux œufs, etc. ; pièce de métal préparée pour être frappée et recevoir une empreinte.

FLANC n. m. Partie de l'homme, de l'animal, depuis les côtes jusqu'aux hanches. *Fig.* Côté d'une chose : *le flanc d'une armée*, *d'un bataillon ;* le sein d'une mère.

FLANDRIN n. m. Homme mince et élancé. *Fam.*

FLANELLE n. f. Étoffe légère faite avec de la laine fine.

FLÂNER v. int. Aller de côté et d'autre en perdant son temps.

FLÂNERIE n. f. Action de flâner.

FLÂNEUR, EUSE n. Qui flâne.

FLANQUER v. tr. *Fortif.* Entourer, défendre. Se dit d'objets placés en flanc à côté de quelque chose : *quatre plats flanquaient cet énorme pâté. Fig. Flanquer un soufflet*, l'appliquer fortement ; *flanquer une assiette par terre*, l'y jeter violemment ; *flanquer quelqu'un à la porte*, l'y mettre avec brutalité.

FLAQUE n. f. Petite mare d'eau qui croupit.

FLAQUÉE n. f. Certaine quantité de liquide qu'on lance avec force. *Fam.*

FLAQUER v. tr. Jeter avec force un liquide contre quelqu'un ou quelque chose. *Fam.*

FLASQUE adj. Mou, sans force, sans vigueur : *chair*, *homme*, *style flasque.*

FLATTER v. tr. Louer pour plaire ; charmer : *la musique flatte l'oreille ;* embellir : *flatter un portrait ;* caresser : *flatter un enfant.* **Se flatter** v. pr. Se faire illusion : *se flatter de réussir ;* se vanter : *se flatter d'être habile.*

FLATTERIE n. f. Louange intéressée.

FLATTEUR, EUSE adj. et n. Qui flatte ; séduisant : *espoir flatteur.*

FLATTEUSEMENT adv. D'une manière flatteuse.

FLATUEUX, EUSE adj. Qui cause des flatuosités.

FLATUOSITÉ n. f. Gaz accumulés dans les intestins.

FLÉAU n. m. Instrument qui sert à battre le blé ; verge de fer d'une balance ; barre de fer à bascule pour fermer le haut des portes cochères. *Fig.* Grande calamité ; ceux par qui Dieu châtie les peuples : *Attila, fléau de Dieu.*

FLÈCHE n. f. Trait qu'on lance avec l'arc ou l'arbalète ; pièce de bois joignant le train de derrière d'un carrosse avec celui de devant ; extrémité d'un clocher.

FLÉCHIR v. tr. Ployer, courber : *fléchir le genou. Fig.* Toucher de pitié, attendrir : *fléchir ses juges.* V. int. Ployer sous la charge. *Fig.* Se soumettre : *tout fléchissait sous lui.*

FLÉCHISSEMENT n. m. Action de fléchir.

FLÉCHISSEUR adj. m. *Anat.* Destiné à faire fléchir diverses parties du corps : *muscle fléchisseur du bras.* N. m. pl. : *les fléchisseurs du genou*, *de la jambe*, par oppos. aux *extenseurs.*

FLEGMASIE n. f. V. *Phlegmasie.*

FLEGMATIQUE adj. Lymphatique : *tempérament flegmatique. Fig.* Froid ; *caractère flegmatique.*

FLEGME n. m. Humeur aqueuse qu'on rejette en crachant, en vomissant, etc. *Fig.* Caractère d'un homme froid et patient.

FLEGMON n. m. *Méd.* Ulcère du tissu cellulaire.

FLEGMONEUX, EUSE adj. De la nature du flegmon.

FLÉTRIR v. tr. Faner, ôter l'éclat, la fraîcheur. *Fig.* Affaiblir, altérer : *l'abus des plaisirs flétrit la jeunesse ;* déshonorer : *flétrir la réputation ;* autrefois, marquer d'un fer rouge sur l'épaule droite, en vertu d'une condamnation.

FLÉTRISSANT, E adj. Qui flétrit, déshonore : *arrêt flétrissant.*

FLÉTRISSURE n. f. Altération de la fraîcheur. *Fig.* Tache à l'honneur.

FLEUR n. f. Partie la plus éclatante de la plante, dans laquelle s'effectue la fécondation. *Fig.* Partie la plus fine, la meilleure de quelques substances : *fleur de farine ;* ornement du discours : *les fleurs de la rhétorique ;* produits légers et volatils obtenus par la sublimation ou la décomposition : *fleur de soufre ;* temps où une chose a toute sa force, son éclat : *être à la fleur de la jeunesse ;* élite, choix : *la fleur de l'armée.* Pl. Sorte de moisissure qui se développe sur le vin lorsqu'il est en contact avec l'air. **A fleur de** loc. prép. Presque au niveau de : *yeux à fleur de tête.*

FLEURAISON ou **Floraison** n. f. Développement de la fleur ; époque où les plantes fleurissent.

FLEUR DE LIS n. f. Ornement qui caractérisait les anciennes armoiries des rois de France.

FLEURDELISÉ, ÉE adj. Orné, semé de fleurs de lis.

FLEURER v. int. Répandre une odeur. *Fig. Cela fleure comme baume,* cela sent bon.

FLEURET n. m. Sorte d'épée sans tranchant et terminée par un bouton, dont on se sert à l'escrime ; fil fait de la partie la plus grossière de la soie.

FLEURETTE n. f. Petite fleur. *Fig.* Propos galant : *conter fleurette.*

FLEURI, E adj. Qui est en fleur, *Fig. Teint fleuri,* qui a de la fraîcheur, de l'éclat ; *style fleuri,* orné. **Pâques fleuries**, le dimanche des Rameaux.

FLEURIR v. int. Pousser des fleurs. *Fig.* Prospérer : *le commerce fleurit.* V. tr. Orner de fleurs : *fleurir sa chambre.* — Dans le sens figuré, on dit : *florissant, ils florissent, il florissait, ils florissaient.*

FLEURISSANT, E adj. Couvert de fleurs : *prés fleurissants.*

FLEURISTE adj. et n. Qui s'occupe de la culture et du commerce des fleurs ; qui fait ou vend des fleurs artificielles.

FLEURON n. m. Ornement en forme de fleur. *Fig.* Ce qu'on possède de plus avantageux et de plus productif : *Cuba est le plus beau fleuron de l'Espagne.*

FLEUVE n. m. Grand cours d'eau qui aboutit à la mer.

FLEXIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est flexible.

FLEXIBLE adj. Souple, qui plie aisément. *Fig. : voix, caractère flexible.*

FLEXION n. f. État de ce qui est fléchi : *flexion d'un ressort ;* action de fléchir : *flexion du genou.*

FLIBUSTER v. tr. Filouter, voler.

FLIBUSTIER n. m. Pirate des mers d'Amérique. *Par ext.* Trompeur, filou.

FLIC-FLAC n. m. Bruit que font plusieurs coups de fouet ou plusieurs soufflets donnés coup sur coup. Pl. des *flic-flac.*

FLIN n. m. Poudre de pierre dont on se sert pour fourbir les épées.

FLINT-GLASS (*mots angl.* qui signif. *verre de silex*) n. m. Espèce de cristal.

FLOCHE adj. Velouté, couvert de poils. *Soie floche,* qui n'est pas torse.

FLOCON n. m. Touffe, amas léger de soie, de laine, de coton, de neige.

FLOCONNEUX, EUSE adj. Qui ressemble à des flocons.

FLONFLON n. m. Se dit, en général, des refrains de chansons et des couplets de vaudeville.

FLORAISON n. f. V. *Fleuraison.*

FLORALES n. f. pl. Fêtes qui se célébraient à Rome, en l'honneur de Flore, déesse des fleurs.

† **FLORAUX** adj. m. pl. *Jeux floraux,* Académie, fondée à Toulouse par Cl. Isaure, qui distribue chaque année des fleurs d'or et d'argent pour prix de poésie.

FLORE n. f. Livre contenant la description de toutes les plantes qui croissent dans un pays : *la flore d'un canton.*

FLORÉAL n. m. Huitième mois de l'année républicaine en France (du 20 avril au 19 mai).

FLORENCE n. m. Taffetas léger.

FLORENTIN, INE adj. et n. De Florence.

FLORÈS (*rèce*) *Faire florès,* briller dans le monde. *Fam.*

FLORIN n. m. Pièce de monnaie étrangère, valant environ 2 francs.

FLORISSANT, E adj. Qui est dans un état prospère : *santé florissante.*

FLOT n. m. Eau agitée, onde, vague ; flux et reflux. *Fig.* Multitude, grande quantité : *flots d'auditeurs, flots de sang.*

FLOTTABLE adj. *Rivière flottable,* sur laquelle le bois peut flotter.

FLOTTAGE n. m. Transport du bois par trains sur l'eau.

FLOTTAISON n. f. *Ligne de flottaison,* que le niveau de l'eau trace sur la carène d'un bâtiment.

FLOTTANT, E adj. Qui flotte sur l'eau; ample, mobile, ondoyant : *robe flottante. Fig.* Irrésolu : *esprit flottant.* **Dette flottante**, portion de la dette publique susceptible d'augmentation ou de diminution journalière.

FLOTTE n. f. Grand nombre de bâtiments de mer réunis pour naviguer ensemble.

FLOTTEMENT n. m. Ondulation du front d'une troupe en marche.

FLOTTER v. int. Etre porté sur l'eau; tomber en ondoyant : *ses longs cheveux flottaient sur ses épaules. Fig.* Chanceler, être irrésolu : *flotter entre l'espérance et la crainte.*

FLOTTEUR n. m. Ouvrier qui fait ou conduit des trains de bois.

FLOTTILLE n. f. Petite flotte.

FLOU, onomatopée dont se servent les peintres pour exprimer la douceur des touches, le moelleux du coloris.

FLUCTUATION n. f. Mouvement d'oscillation d'un liquide. *Fig.* Variation : *fluctuation des opinions.*

FLUCTUEUX, EUSE adj. Agité de mouvements violents et contraires.

FLUER v. int. Couler.

FLUET, ETTE adj. Mince et délicat.

FLUIDE adj. et n. m. Corps dont les molécules ont si peu d'adhérence entre elles, qu'elles glissent les unes sur les autres, et tendent continuellement à se séparer : *l'air et l'eau sont des fluides.*

FLUIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est fluide.

FLUOR n. m. *Chim.* Gaz incolore et très-subtil.

FLUORHYDRIQUE adj. *Chim.* Nom donné à un acide formé par le fluor et l'hydrogène.

FLUORIQUE adj. *Chim.* Nom donné à un acide formé par le fluor et l'oxygène.

FLUORURE n. m. *Chim.* Tout composé binaire formé par le fluor.

FLÛTE n. f. Instrument à vent, en forme de tuyau, percé de plusieurs trous; celui qui en joue : *il est flûte à l'Opéra;* gros bâtiment de charge; petit pain long.

FLÛTÉ, ÉE adj. Se dit d'un son doux imitant celui de la flûte : *son flûté, voix flûtée.*

FLÛTEAU n. m. Jouet d'enfant, appelé aussi *mirliton.*

FLÛTER v. int. Jouer de la flûte. Se dit en parlant du cri du merle : *le merle flûte. Fig.* Boire. *Pop.*

FLÛTISTE n. m. Musicien qui joue de la flûte : *il est flûtiste à l'Opéra.*

FLUVIAL, ALE, AUX adj. Qui appartient aux fleuves ; *eaux fluviales.*

FLUVIATILE adj. Se dit des plantes et des coquillages des fleuves, et, en général, d'eau douce.

FLUX (*flu*) n. m. Mouvement réglé de la mer vers le rivage, à certaines heures. Son opposé est *reflux. Méd.* Ecoulement : *flux de sang.*

FLUXION n. f. Gonflement douloureux, causé par un amas d'humeurs sur quelque partie du corps.

FLUXIONNAIRE adj. Sujet aux fluxions.

FOC (*fok*) n. m. *Mar.* Voile triangulaire qui se place à l'avant du bâtiment.

FOCAL, ALE AUX adj. Du foyer : *distance focale.*

FŒTUS (*fé-tuce*) n. m. Premier état de l'animal encore dans l'œuf ou dans le ventre de la mère.

FOI n. f. L'une des trois vertus théologales ; croyance aux vérités de la religion ; religion chrétienne : *mourir pour la foi;* croyance : *nouvelle digne de foi ;* sincérité, droiture : *homme sans foi.*

FOIE n. m. Viscère de couleur rougeâtre, organe sécréteur de la bile.

FOIN n. m. Herbe fauchée et séchée pour la nourriture des animaux domestiques ; poils soyeux qui garnissent le fond d'un artichaut.

FOIN! interj. qui exprime le dédain, le dégoût, le mépris : *foin de la richesse, s'il faut l'acquérir à ce prix!*

FOIRE n. f. Grand marché public qui se tient à des époques fixes.

FOIRE n. f. Cours de ventre.

FOIREUX, EUSE adj. et n. Qui a le cours de ventre.

FOIS n. f. Joint à un nom de nombre, marque la quantité, la réitération : *il est venu trois fois ;* un nombre illimité : *je vous l'ai dit mille fois.* Loc. adv. **Une fois**, à une certaine époque : *il y avait une fois un roi et une reine ;* **de fois à autres**, de temps en temps ; **à la fois**, ensemble, en même temps.

FOISON n. f. Grande quantité. **A foison** loc. adv. Abondamment.

FOISONNER v. int. Abonder : *cette province foisonne en blé;* multiplier : *les lapins foisonnent beaucoup.*

FOL, FOLLE adj. et n. V. *Fou.*

FOLÂTRE adj. Qui aime à badiner, à folâtrer.

FOLÂTRER v. int. Badiner.

FOLÂTRERIE n. f. Action, parole folâtre.

FOLIACÉ, ÉE adj. Qui est de la nature des feuilles, qui en a l'apparence : *pétioles foliacés.*

FOLICHON, ONNE adj. Folâtre, badin. *Fam.*

FOLICHONNER v. int. Folâtrer. *Fam.*

FOLIE n. f. Démence, aliénation d'es-

prit; acte d'extravagance, d'imprudence : *faire une folie. Aimer à la folie, avec folie*, éperdument.

FOLIÉ, ÉE adj. Nom donné en botanique aux parties garnies de feuilles.

FOLIO n. m. Le numéro de chaque page d'un livre : **folio** 12 *signifie* **page** 12. Pl. des *folios*.

FOLIOLE n. f. Chacune des petites feuilles qui forment une feuille composée, comme celles de l'*acacia*, du *frêne*, etc.; chaque pièce du calice d'une fleur.

FOLIOTER v. tr. Numéroter les feuillets d'un registre.

FOLLEMENT adv. Avec folie.

FOLLET, ETTE adj. Qui fait ou dit par habitude de petites folies. *Poil follet*, premier poil du menton, duvet des petits oiseaux; *esprit follet*, lutin, familier, plus malin que malfaisant. † **Feu follet**, espèce d'exhalaison enflammée qui s'élève quelquefois des marécages.

FOLLICULAIRE n. m. Auteur qui publie une feuille périodique ou un pamphlet. Se prend en mauvaise part.

FOLLICULE n. m. Enveloppe dans laquelle sont contenues les graines des plantes : *follicule de séné*.

FOMENTATION n. f. Application d'un médicament chaud sur une partie du corps, pour l'adoucir.

FOMENTER v. tr. Appliquer un médicament chaud pour fortifier, adoucir. *Fig.* Entretenir, exciter : *fomenter des troubles, la discorde*.

FONCÉ, ÉE adj. Chargé, sombre, en parlant des couleurs : *étoffe d'un vert foncé*.

FONCER v. tr. Mettre un fond à un tonneau, à une cuve.

FONCIER, IÈRE adj. Assigné, établi sur un fond de terre : *rente foncière, crédit, impôt foncier;* qui possède des biens-fonds : *propriétaire foncier*.

FONCIÈREMENT adv. Dans le fond : *être foncièrement honnête, corrompu*.

FONCTION n. f. Action propre à chaque organe, comme la digestion, la circulation, la respiration, etc.; obligations d'un emploi : *s'acquitter de ses fonctions*.

FONCTIONNAIRE n. m. Qui remplit une fonction publique.

FONCTIONNER v. int. Marcher, opérer : *cette machine fonctionne bien*.

FOND n. m. L'endroit le plus bas d'une chose creuse : *le fond d'un puits;* ce qui reste au fond; partie la plus éloignée de l'entrée, la plus retirée d'un pays : *le fond d'une boutique, d'une province;* en parlant d'étoffes, tissure sur laquelle on fait un dessin; ce qui fait la matière, l'essence d'une chose, par opposition à la *forme*, à l'apparence. *Fig.* Ce qu'il y a de plus caché dans le cœur, l'esprit, etc. : *Dieu voit le fond des cœurs*. Loc. adv. **A fond**, complétement; **de fond en comble**, de la base au sommet.

FONDAMENTAL, ALE, AUX adj. Qui sert de fondement : *pierre, vérité fondamentale*.

FONDAMENTALEMENT adv. D'une manière fondamentale.

FONDANT, E adj. Qui a beaucoup de jus et fond dans la bouche : *poire fondante*. N. m. Remède qui résout les tumeurs, fond les engorgements.

FONDATEUR, TRICE n. Qui a fondé un empire, une religion, etc.

FONDATION n. f. Tranchées, travaux à la pioche pour recevoir les fondements d'un édifice. *Fig.* Action de fonder, de créer : *fondation d'une Académie, d'une colonie, d'un empire;* capital légué pour des œuvres de piété : *fondation pieuse*.

FONDÉ, ÉE adj. Autorisé : *être fondé à dire;* juste, raisonnable : *motif, reproche fondé*. N. m. **Fondé de pouvoir**, qui est légalement chargé d'une chose.

FONDEMENT n. m. Maçonnerie jetée dans les fondations pour servir de base à un édifice. *Fig.* Principal appui, base : *la justice est le plus sûr fondement d'un Etat;* cause, motif : *bruit sans fondement*; l'anus.

FONDER v. tr. Etablir les fondements d'une construction; créer, instituer : *fonder un collège;* donner des fonds suffisants pour l'établissement de quelque chose d'utile : *fonder un prix*. *Fig.* Appuyer de raisons, de motifs, de preuves : *fonder ses soupçons sur...*

FONDERIE n. f. Usine où l'on fond les métaux; art du fondeur.

FONDEUR n. m. Ouvrier en l'art de fondre les métaux.

FONDRE v. tr. Opérer la fusion par le feu : *fondre de l'or;* mettre en moule : *fondre une cloche;* combiner plusieurs choses en un tout : *fondre deux lois en une seule*. *Méd.* Dissoudre : *fondre les humeurs*. *Peint.* Mêler, unir : *fondre les couleurs*. V. int. Se dissoudre : *la glace fond;* se précipiter : *tous les maux fondent sur lui*.

FONDRIÈRE n. f. Crevasse dans le sol; terrain marécageux.

FONDS n. m. Le sol d'une terre, d'un champ : *être riche en fonds de terre;* somme d'argent : *avoir des fonds;* capital d'un bien : *manger le fonds et le revenu;* établissement de commerce, boutique avec son achalandage : *vendre*

un *fonds*. *Fonds publics*, rentes créées par l'Etat; *fonds perdu*, argent placé en rentes viagères; *biens-fonds*, propriétés foncières. *Fig.* Se dit des mœurs, du savoir, de la capacité d'un homme : *un grand fonds de probité*, *d'érudition*.

FONDUE n. f. Mets composé de fromage fondu au feu et d'œufs brouillés.

FONTAINE n. f. Eau vive qui sort de terre ; édifice public qui distribue l'eau; vaisseau de grès dans lequel on la garde.

FONTAINIER n. m. Qui fait ou vend des fontaines.

FONTANGE n. f. Nœud de ruban qu'on place sur la tête.

FONTE n. f. Action de fondre ou de se fondre : *la fonte des métaux*, *des neiges;* fer fondu : *ouvrage en fonte;* l'art, le travail du fondeur : *fonte d'une statue*. *Impr.* Assortiment complet de caractères de même type.

FONTE n. f. Sorte de fourreau de cuir que l'on attache à l'arçon d'une selle pour y mettre des pistolets.

FONTS n. m. pl. Grand bassin qui contient l'eau du baptême : *fonts baptismaux*.

FOR n. m. *For intérieur*, la conscience; *for extérieur*, l'autorité de la justice humaine.

FORAGE n. m. Action de forer, de creuser : *le forage d'un puits artésien*.

FORAIN, AINE adj. *Marchand forain*, qui ne fréquente que les foires.

FORBAN n. m. Pirate, corsaire.

FORÇAT n. m. Criminel condamné aux travaux forcés. *Forçat libéré*, qui, rendu à la liberté à l'expiration de sa peine, doit résider en un lieu déterminé et reste soumis à la surveillance.

FORCE n. f. Toute puissance capable d'agir, de produire un effet; violence, contrainte : *céder à la force ;* puissance : *force d'un Etat;* solidité : *force d'un mur;* puissance d'impulsion : *force d'une machine ;* énergie, activité : *force d'un poison*. *Fig.* Habileté, talent : *être de même force au jeu;* chaleur : *style plein de force;* autorité : *les lois étaient sans force ;* courage, fermeté : *manquer de force d'âme*. Pl. Troupes d'un Etat : *les forces de terre et de mer*. *Maison de force*, d'arrêt; *être en force*, en état d'attaquer, de se défendre; *faire force de rames*, ramer vigoureusement; *force du sang*, mouvements secrets de la nature entre proches parents; *force d'inertie*, résistance passive. Adv. de quantité. Beaucoup : *force gens*. Loc. adv. **A toute force**, à tout prix, absolument; **de vive force**, d'assaut, d'emblée, avec violence. **A force de** loc. prép. Par des efforts, des instances, etc.

FORCÉ, ÉE adj. Qui n'est pas naturel : *style, vers, rire forcé*.

† **FORCE DE CHEVAL** n. f. Voir la note.

FORCÉMENT adv. Par force.

FORCENÉ, ÉE adj. et n. Hors de soi, furieux.

FORCEPS (*cèp-se*) n. m. Instrument de chirurgie employé dans les accouchements laborieux.

FORCER v. tr. Briser, rompre : *forcer une porte*, *un coffre;* fausser : *forcer une clé;* prendre par force : *forcer un camp;* enfreindre : *forcer la consigne;* surmonter : *forcer les obstacles;* contraindre : *forcer quelqu'un à faire une chose*. *Fig.* *Forcer la nature*, vouloir faire plus qu'on ne peut; *forcer le pas*, marcher plus vite; *forcer un cheval*, l'excéder de fatigue; *forcer un cerf*, le réduire aux abois.

FORCES n. f. pl. Grands ciseaux pour tondre les draps.

FORCLORE v. tr. (se conj. comme *clore*). *Prat.* Déclarer une personne non recevable à produire en justice après le délai prescrit : *la partie adverse fut déclarée forclose*.

FORCLUSION n. f. Déchéance du droit de faire une production en justice, parce que le délai est expiré.

FORER v. tr. Percer : *forer une clé*, *un canon*, etc.

FORESTIER, IÈRE adj. Qui règle tout ce qui concerne l'administration des forêts : *code forestier*. Adj. et n. m. Qui a un emploi dans l'administration forestière : *un garde forestier*, *un forestier*.

FORÊT n. f. Grande étendue de terrain planté d'arbres. *Fig.* Un grand nombre : *une forêt de mâts*.

FORET n. m. Instrument de fer pour pratiquer des trous dans le bois, la pierre, les métaux.

FORFAIRE v. int. (n'est usité qu'à l'inf. prés., au prés. de l'indic. sing. et aux temps composés). Faire quelque chose contre le devoir, l'honneur.

FORFAIT n. m. Crime énorme.

FORFAIT n. m. Marché par lequel une des parties s'oblige à faire ou à fournir quelque chose pour un certain prix, à perte ou à gain.

FORFAITURE n. f. Prévarication d'un fonctionnaire public dans l'exercice de ses fonctions; autrefois, crime commis par un vassal contre son seigneur.

FORFANTERIE n. f. Hâblerie.

FORFICULE n. f. Nom scientifique du perce-oreille.

FORGE n. f. Usine où l'on travaille le fer; fourneau pour forger.

FORGEABLE adj. Qui peut être forgé.

FORGER v. tr. Donner la forme au fer, ou à tout autre métal, au moyen du feu et du marteau. *Fig.* Inventer ; *forger une nouvelle.* **Se forger** v. pr. S'imaginer : *se forger des chimères.*

FORGERON n. m. Qui travaille le fer au marteau et à la forge.

FORGEUR n. m. Qui forge. *Fig. Forgeur de nouvelles*, qui en invente.

FORLIGNER v. int. Dégénérer de la vertu de ses ancêtres. *Vieux.*

FORMALISER (SE), v. pr. S'offenser, trouver à redire.

FORMALISTE adj. et n. Scrupuleusement attaché aux formes.

FORMALITÉ n. f. Condition nécessaire à la validité des actes judiciaires.

FORMAT n. m. Dimension d'un livre imprimé.

FORMATION n. f. Action de former, de se former.

FORME n. f. Configuration des corps ; apparence : *juger sur la forme ;* manière de se conduire conforme aux règles établies, à l'usage : *agir dans les formes ;* façon de s'exprimer ou d'agir propre à une personne : *avoir les formes rudes;* constitution : *forme de gouvernement ;* moule sur lequel on fait un chapeau, un soulier, etc. ; tournure, façon donnée à un objet : *la forme de cet habit n'est pas gracieuse. Impr.* Châssis de fer où sont rangées les pages composées. Loc. adv. **En forme**, selon les lois ; **Pour la forme**, pour se conformer à l'usage. Loc. prép. **En forme de, par forme de**, en manière de.

FORMEL, ELLE adj. Précis, positif : *ordre formel.*

FORMELLEMENT adv. D'une manière formelle.

FORMENER v. tr. Malmener, maltraiter.

FORMER v. tr. Donner l'être et la forme ; fonder : *former un établissement ;* contracter : *former une liaison ;* composer : *les vapeurs forment les nuages. Fig.* Concevoir : *former un projet;* instruire : *former l'esprit ;* être l'essence : *la bonté forme le fond de son caractère.* **Se former** v. pr. Prendre forme ; devenir plus habile, plus poli.

FORMICA-LEO n. m. Nom scientifique du fourmi-lion.

FORMICANT adj. *Pouls formicant*, faible et fréquent, semblable à la sensation produite par la piqûre des *fourmis.*

FORMICATION n. f. Picotement qui se fait sentir quelquefois dans les pieds, dans les mains, et qu'on croirait produit par la marche des fourmis.

FORMIDABLE adj. Qui est à craindre, redoutable.

FORMIER n. m. Qui fait, qui vend des formes.

FORMIQUE adj. *Chim. Acide formique*, extrait des fourmis.

FORMULAIRE n. m. Recueil de formules : *formulaire des notaires.*

FORMULE n. f. Modèle qui contient les termes exprès dans lesquels un acte doit être conçu ; façon de s'exprimer, d'agir, conforme à l'usage : *formules de politesse ;* ordonnance de médecin : *remède suivant la formule ;* résultat d'un calcul algébrique, dont on peut faire l'application dans un grand nombre de cas.

FORMULER v. tr. Dresser un acte en la forme authentique ; énoncer : *formuler des griefs.*

FORNICATEUR, TRICE n. Celui, celle qui commet le péché de fornication.

FORNICATION n. f. Le péché de la luxure.

FORNIQUER v. int. Commettre le péché de fornication.

FORS (*for*) prép. Hors, excepté : *tout est perdu, fors l'honneur. Vieux.*

FORT n. m. Forteresse ; homme puissant, par opposition à *faible ;* ce en quoi une personne excelle : *l'algèbre est son fort. Fig.* Temps où une chose atteint sa plus grande intensité : *au fort de l'été, de la tempête,* etc.

FORT, E adj. Robuste, vigoureux : *bras fort ;* fortifié : *ville forte ;* grand, puissant de corps : *un fort cheval ;* solide : *étoffe forte. Fig.* Plein d'énergie : *âme forte ;* considérable : *forte somme ;* rude, pénible : *forte tâche ;* violent : *forte pluie ;* âcre, désagréable au goût : *beurre fort ;* qui sait beaucoup : *fort en histoire ;* outré, choquant : *cela est trop fort ;* chargé : *café fort ;* plein, sonore : *voix forte. Terre forte*, grasse, difficile à labourer ; *esprit fort*, qui se pique d'incrédulité en matière religieuse ; *se faire fort de*, s'engager à : *se porter fort pour quelqu'un*, répondre de son consentement. **Fort** adv. Beaucoup, extrêmement.

FORTE (*té*) adv. *Mus.* Mot italien qui se met aux endroits où l'on doit renforcer le son.

FORTEMENT adv. Avec force : *serrer fortement les mains. Fig. : insister fortement.*

FORTE-PIANO (*té*) n. m. V. *Piano.*

FORTERESSE n. f. Citadelle qui domine une ville.

FORTIFIANT, E adj. Se dit des remèdes et des aliments qui augmentent les forces. N. m. : *prendre des fortifiants.*

FORTIFICATION n. f. Ouvrage de défense.

FORTIFIER v. tr. Entourer de fortifications; donner plus de force, soit au corps, soit à l'esprit. **Se fortifier** v. pr. Devenir plus fort. *Fig.* S'affermir : *se fortifier dans une résolution.*

FORTIN n. m. Petit fort.

FORTRAIT adj. Excédé de fatigue : *cheval fortrait.*

FORTRAITURE n. f. Fatigue excessive d'un cheval.

FORTUIT, ITE adj. Qui arrive par hasard : *événement fortuit.*

FORTUITEMENT adv. Par hasard.

FORTUNE n. f. Hasard, chance : *la fortune des armes;* biens, richesses : *acquérir de la fortune;* sort : *s'attacher à la fortune de quelqu'un. Tenter fortune*, s'engager dans une entreprise; *officier de fortune*, soldat qui s'est élevé par son mérite. *Myth.* Divinité qui dispensait les biens et les maux.

FORTUNÉ, ÉE adj. Heureux; qui donne le bonheur : *union fortunée.* — Ne dites pas : *c'est un homme fortuné*, pour : *c'est un homme riche.*

† **FORUM** (*rome*) n. m. Place où le peuple s'assemblait, à Rome, pour traiter des affaires publiques.

FORURE n. f. Trou pratiqué avec un foret.

FOSSE n. f. Creux plus ou moins large et profond dans la terre; trou dans lequel on met un corps mort. *Fosse d'aisances*, qui reçoit les matières fécales.

FOSSÉ n. m. Fosse prolongée pour enfermer un espace, pour défendre une place, ou pour faire écouler les eaux.

FOSSETTE n. f. Petit trou que font les enfants pour jouer aux billes, etc.; cavité que quelques personnes ont naturellement au menton, ou qui se forme au milieu de la joue quand elles rient.

† **FOSSILE** n. m. Corps organisé, et généralement considéré comme antédiluvien, qui se trouve enfoui dans la terre. Adj. : *animal fossile.*

FOSSOYAGE n. m. Travail du fossoyeur; action de fossoyer.

FOSSOYER v. tr. Entourer de fossés : *fossoyer un champ.*

FOSSOYEUR n. m. Qui creuse les fosses pour enterrer les morts.

FOU ou **Fol, folle** adj. et n. Qui a perdu le sens, l'esprit; excessif : *folle dépense;* badin, enjoué : *humeur folle;* simple, crédule : *bien fou qui s'y fie.* N. m. Bouffon des princes : *le fou de François Ier;* pièce au jeu des échecs.

FOUACE n. f. Sorte de galette épaisse, cuite au four ou sous la cendre.

FOUAILLE n. f. *Vén.* Part que l'on fait aux chiens après avoir tué le sanglier. Ce que l'on appelle *curée* à la chasse du cerf.

FOUAILLER v. tr. Frapper souvent et à grands coups de fouet. *Fam.*

† **FOUDRE** n. f. Fluide électrique enflammé, sortant de la nue avec une explosion plus ou moins forte. *Fig. Coup de foudre*, grand malheur imprévu. N. m. *Un foudre de guerre, d'éloquence*, un grand capitaine, un grand orateur. N. m. pl. *Des foudres d'airain*, des canons. N. f. pl. *Les foudres de l'Eglise*, l'excommunication.

FOUDRE n. m. Tonneau d'une grande capacité.

FOUDROIEMENT n. m. Action par laquelle une personne, une chose est foudroyée.

FOUDROYANT, E adj. Qui foudroie. *Apoplexie foudroyante*, violente attaque d'apoplexie qui donne promptement la mort.

FOUDROYER v. tr. Frapper de la foudre. *Fig.* Détruire à coups de canon : *foudroyer une place.*

FOUET n. m. Corde, lanière de cuir, attachée à un manche, dont on se sert pour conduire et exciter les chevaux.

FOUETTER v. tr. Donner des coups de fouet; donner le fouet. V. int. Se dit de la pluie, de la neige, de la grêle, lorsqu'elles frappent violemment contre quelque chose : *le vent lui fouettait au visage.*

FOUETTEUR, EUSE adj. Qui fouette.

FOUGASSE n. f. Fourneau de mine.

FOUGERAIE n. f. Lieu planté de fougères.

FOUGÈRE n. f. Genre de plante qui croît dans les landes et les terrains sablonneux.

FOUGUE n. f. Mouvement violent et impétueux, ordinairement accompagné de colère. *Fig.* Ardeur, impétuosité naturelle : *la fougue de la jeunesse.*

FOUGUEUX, EUSE adj. Sujet à entrer en fougue : *tempérament fougueux;* emporté : *cheval fougueux.*

FOUILLE n. f. Travail qu'on fait en fouillant la terre.

FOUILLE-AU-POT n. m. Petit marmiton. Pl. des *fouille-au-pot.*

FOUILLER v. tr. Creuser pour chercher. *Par ext. Fouiller quelqu'un*, chercher soigneusement dans ses poches. V. int. Chercher quelque chose en remuant les objets : *fouiller dans une armoire.*

FOUILLIS n. m. Désordre, pêle-mêle.

FOUINE n. f. Petit mammifère du genre martre; fourche de fer à deux ou trois pointes.

FOUIR v. tr. Creuser : *fouir la terre.*

FOUISSEURS n. m. pl. Mammifères qui creusent la terre, comme les *taupes*, etc.

FOULAGE n. m. Action de fouler; relief produit sur la face du papier opposée à celle qui reçoit l'empreinte des lettres.

FOULANT, E adj. *Pompe foulante*, qui élève l'eau en pressant.

FOULARD n. m. Etoffe de soie pour mouchoirs, cravates, fichus, etc.

FOULE n. f. Multitude de personnes, de choses; le vulgaire : *se distinguer de la foule*. **En foule** loc. adv. En grande quantité.

FOULER v. tr. Presser, écraser une chose peu résistante; marcher sur : *fouler le sol natal; blesser : se fouler un nerf*. Donner un certain apprêt : *fouler des draps, des cuirs. Fig.* Opprimer : *fouler le peuple;* mépriser : *fouler aux pieds*.

FOULERIE n. f. Atelier où l'on foule les draps, les cuirs, etc.

FOULOIR n. m. Instrument avec lequel on foule.

FOULON n. m. Qui foule les draps. *Terre à foulon*, argile qui sert à dégraisser les draps; *moulin à foulon*, servant à les fouler.

FOULONNIER n. m. Qui dirige un moulin à foulon.

FOULQUE n. f. Espèce de poule d'eau, de l'ordre des échassiers.

FOULURE n. f. Contusion, blessure d'un membre foulé.

FOUR n. m. Ouvrage de maçonnerie rond et voûté, avec ouverture par devant, dans lequel on fait cuire le pain, etc. *Four de campagne*, four portatif de cuivre ou de tôle; *four à chaux*, fourneau en maçonnerie, ouvert par en haut, destiné à la calcination de la pierre à chaux; *four à ban*, ou *banal*, four public, moyennant rétribution accordée au fournier.

FOURBE adj. et n. Qui trompe avec perfidie.

FOURBE n. f. Tromperie basse et odieuse : *inventer une fourbe*.

FOURBER v. tr. Tromper.

FOURBERIE n. f. Ruse basse et odieuse jointe au mensonge; habitude de tromper : *sa fourberie est bien connue*.

FOURBIR v. tr. Nettoyer, polir, rendre clair : *fourbir des armes*.

FOURBISSEUR n. m. Qui polit et monte les armes blanches.

FOURBISSURE n. f. Nettoiement, polissure.

FOURBU, E adj. Se dit des chevaux qui perdent tout à coup l'usage de leurs jambes.

FOURBURE n. f. Maladie d'un cheval fourbu.

FOURCHE n. f. Long manche terminé par deux ou trois longues dents en bois ou en fer; endroit où un chemin, un arbre se divise en plusieurs branches.

FOURCHER v. int. Se séparer en branches par l'extrémité. *Fig.* et *fam. La langue lui a fourché*, il a dit un mot pour un autre.

FOURCHETTE n. f. Ustensile de table à trois ou quatre dents; espèce de fourche formée par la corne dans la cavité du pied du cheval.

FOURCHON n. m. Une des branches ou dents de la fourchette.

FOURCHU, E adj. Qui fait la fourche : *chemin, menton fourchu*.

FOURCHURE n. f. Endroit où un objet se divise en deux, comme une fourche.

FOURGON n. m. Voiture militaire pour le transport des munitions, des vivres, etc.; instrument pour remuer la braise dans le four.

FOURGONNER v. int. Remuer avec le fourgon la braise dans le four.

FOURMI n. f. Petit insecte qui vit sous terre en société.

FOURMILIER (*mi-li-é*) n. m. Petit quadrupède d'Amérique, qui vit de fourmis.

FOURMILIÈRE (*mi-li-ière*) n. f. Habitation des fourmis. *Fig.* Grand nombre d'individus, d'animaux, d'insectes, etc. : *une fourmilière d'enfants, de souris*.

FOURMI-LION n. m. Insecte ainsi appelé parce qu'il se nourrit de fourmis, dont il est par conséquent l'ennemi, le *lion*. Pl. des *fourmi-lions*.

FOURMILLEMENT n. m. Sensation de picotement comme si des fourmis couraient sur la peau.

FOURMILLER v. int. Abonder : *ce fromage fourmille de vers*. Se dit aussi d'une partie du corps dans laquelle on ressent le fourmillement : *les pieds me fourmillent*.

FOURNAGE n. m. Ce que l'on paye au fournier pour la cuisson du pain.

FOURNAISE n. f. Grand feu.

FOURNEAU n. m. Construction de maçonnerie ou vaisseau portatif, pour contenir du feu. *Haut fourneau*, fourneau destiné à fondre le minerai de fer à une haute température.

FOURNÉE n. f. Quantité de pain qu'on fait cuire à la fois dans un four. *Fig.* Nombre de personnes nommées ensemble aux mêmes fonctions : *une fournée de pairs, de sénateurs. Fam.*

FOURNI, E adj. Epais, touffu : *bois fourni; barbe fournie;* approvisionné : *magasin bien fourni*.

FOURNIER, IÈRE n. Qui tient un four banal.

FOURNIL (*ni*) n. m. Lieu où est le four et où l'on pétrit la pâte.

FOURNIMENT n. m. Objets d'équipement, tels que *buffleterie*, *baudrier*, etc.

FOURNIR v. tr. Pourvoir, approvisionner. *Fig.* Produire : *fournir des renseignements.* V. int. Subvenir : *fournir aux besoins de quelqu'un.*

FOURNISSEMENT n. m. Fonds que chaque associé apporte dans une société.

FOURNISSEUR n. m. Autrefois, entrepreneur chargé de pourvoir à l'entretien d'un corps d'armée ; marchand auquel on a l'habitude d'acheter.

FOURNITURE n. f. Provision fournie ou à fournir ; ce qui est fourni par certains artisans, tels que les tailleurs, les tapissiers, etc., en confectionnant un objet ; fines herbes dont on assaisonne la salade.

FOURRAGE n. m. Herbe, paille, foin, etc., pour la nourriture des bestiaux. Se dit de toute l'herbe que l'on coupe à l'armée pour nourrir les chevaux : *faire du fourrage.*

FOURRAGER v. int. Aller au fourrage. V. tr. Ravager : *fourrager un jardin.*

FOURRAGÈRE adj. f. Se dit des plantes propres à être employées comme fourrage.

FOURRAGEUR n. m. Celui qui va au fourrage.

FOURRÉ n. m. Endroit très-épais d'un bois.

FOURRÉ, ÉE adj. *Langue fourrée*, langue d'animal recouverte d'une peau avec laquelle on la fait cuire. *Escr. Coup fourré*, porté et reçu en même temps par chacun des deux adversaires.

FOURREAU n. m. Gaîne, étui servant d'enveloppe à un objet quelconque.

FOURRER v. tr. Introduire, mettre parmi d'autres choses ; donner avec excès et mal à propos : *fourrer des friandises à un enfant ;* garnir de fourrure : *fourrer une robe.* **Se fourrer** v. pr. S'introduire : *se fourrer dans une société.*

FOURREUR n. m. Marchand de fourrures ; qui travaille en pelleterie.

FOURRIER n. m. Sous-officier chargé de distribuer les vivres, de pourvoir au logement des soldats en route, etc.

FOURRIÈRE n. f. Lieu de dépôt des bestiaux, des chevaux, des voitures, etc., saisis jusqu'à leur vente, ou jusqu'au payement des dommages qu'ils ont causés.

FOURRURE n. f. Peau d'animal préparée et garnie de son poil pour doubler, garnir ou orner des vêtements.

FOURVOIEMENT ou **Fourvoîment** n. m. Erreur de celui qui se fourvoie, se trompe.

FOURVOYER v. tr. Egarer, détourner du chemin. *Fig.* Mettre dans l'erreur. **Se fourvoyer** v. pr. Se tromper.

FOUTEAU n. m. Nom vulgaire du hêtre.

FOYER n. m. Lieu où l'on fait le feu ; partie du théâtre où se rassemblent les acteurs, les auteurs et quelques privilégiés, salon où le public se réunit dans les entr'actes. *Fig.* Siége principal : *le foyer de la rébellion. Phys.* Le point en dehors d'un verre où les rayons lumineux viennent se réunir. Pl. Pays natal : *revoir ses foyers. Foyers d'une ellipse*, les deux points qui servent à la décrire.

FRAC (*frak*) n. m. Habit d'homme serré de la taille et à basques étroites.

FRACAS n. m. Rupture ou fracture avec violence et bruit. *Fig.* Tumulte, bruit dans le monde : *les hommes vains aiment le fracas.*

FRACASSER v. tr. Briser, mettre en pièces avec bruit.

FRACTION n. f. Portion, partie : *une fraction de l'assemblée vota pour...* *Arith.* Quantité plus petite que l'unité.

FRACTIONNAIRE adj. *Nombre fractionnaire*, qui est plus fort que l'unité et a la forme d'une fraction.

FRACTIONNEMENT n. m. Action de fractionner ; résultat de cette action.

FRACTIONNER v. tr. Diviser par fractions.

FRACTURE n. f. Rupture avec effort. *Chir.* Solution de continuité opérée subitement dans les os.

FRACTURER v. tr. Casser, briser.

FRAGILE adj. Aisé à rompre, sujet à se casser. *Fig.* Sujet à succomber : *nature fragile ;* mal assuré : *santé, fortune fragile.*

FRAGILITÉ n. f. Disposition à être brisé facilement. *Fig.* Faiblesse : *fragilité humaine ;* instabilité : *fragilité des choses humaines.*

FRAGMENT n. m. Morceau d'un objet qui a été brisé, rompu ; morceau extrait d'un livre.

FRAGMENTÉ, ÉE adj. Divisé en fragments.

FRAI n. m. Temps où a lieu la ponte des œufs de poisson ; ces œufs mêmes ; petits poissons pour peupler.

FRAÎCHEMENT adv. Au frais ; récemment : *tout fraîchement arrivé.*

FRAÎCHEUR n. f. Frais agréable ; froid, froidure : *la fraîcheur du soir ;* maladie causée par un froid humide : *attraper une fraîcheur. Fig.* Brillant, éclat agréable des fleurs, du teint : *étoffe, visage, tableau plein de fraîcheur.*

FRAÎCHIR v. int. *Mar.* Se dit du vent qui devient plus fort.

FRAIRIE n. f. Partie de divertissement, de bonne chère.

FRAIS, FRAÎCHE adj. Légèrement froid : *vent frais ;* qui a de l'éclat, de la fraîcheur : *teint frais ;* qui n'est pas fatigué : *troupes fraîches.* Se dit des choses sujettes à se sécher ou à se corrompre, et qui n'ont point encore souffert d'altération : *pain frais, poisson frais. Fig.* Récent : *nouvelles de fraîche date.* N. m. Froid agréable : *prendre le frais.* Adv. (var. par euphonie.) Récemment : *fleur fraîche cueillie.*

FRAIS n. m. pl. Dépense, dépens : *faire de grands frais, être condamné aux frais. Fig. Se mettre en frais,* dépenser plus que de coutume. **A peu de frais** loc. adv. Sans beaucoup de peine, sans dépenser beaucoup : *briller, voyager à peu de frais.*

FRAISE n. f. Fruit du fraisier.

FRAISE n. f. Membrane qui enveloppe les intestins du veau, de l'agneau, etc. ; collet plissé d'autrefois, qui, par sa forme, avait quelque ressemblance avec la fraise du veau.

FRAISER v. tr. Plisser en fraise : *fraiser des manchettes.*

FRAISETTE n. f. Petite fraise.

FRAISIER n. m. Petite plante qui produit la fraise.

FRAISIÈRE n. f. Terrain planté de fraisiers.

FRAISIL (*zi*) n. m. Cendre du charbon de terre.

FRAMBOISE n. f. Fruit rouge ou blanc du framboisier.

FRAMBOISER v. tr. Aromatiser avec du jus de framboise.

FRAMBOISIER n. m. Arbrisseau épineux, qui produit les framboises.

FRAMÉE n. f. Arme des anciens Francs.

FRANC n. m. Unité monétaire en usage en France, du poids de 5 grammes.

FRANC, FRANCHE adj. Libre, par oppos. à *serf. Fig.* Loyal, sincère : *langage franc ;* vrai (devant le nom) : *franc libertin ;* exempt de charges, d'impôts : *villes franches ; des lettres franches de port,* pour le port desquelles il n'y a rien à payer. Adv. *Vous recevrez franc de port les lettres que je vous adresserai,* vous les recevrez sans rien payer.

FRANC, FRANQUE adj. et n. Nom générique des Européens dans les ports du Levant.

FRANÇAIS, E adj. Qui est de France, qui concerne la France. N. qui est né en France. N. m. s. La langue française : *apprendre le français.*

FRANC-ALLEU (*fran-kaleu*) n. m. V. *Alleu.*

FRANC ARCHER (*fran kar*) n. m. Soldat d'une milice créée par Charles VII en 1448. Pl. des *francs archers.*

FRANCHEMENT adv. Sincèrement : *avouer franchement.*

FRANCHIR v. tr. Sauter, passer en sautant par-dessus quelque chose; passer, traverser vigoureusement, hardiment, des lieux difficiles : *franchir les Alpes, les mers. Fig.* Surmonter : *franchir les obstacles.*

FRANCHISE n. f. Immunité, exemption : *les franchises d'une ville. Fig.* Sincérité, candeur : *parler avec franchise.*

FRANCISATION n. f. Acte qui constate qu'un navire est français.

FRANCISCAINS n. m. pl. Religieux de l'ordre de Saint François.

FRANCISER v. tr. Donner une terminaison, une inflexion française à un mot d'une autre langue : **London,** *francisé, donne* **Londres.**

FRANCISQUE n. f. Arme offensive en usage chez les Francs.

FRANC-COMTOIS, OISE adj. et n. De la Franche-Comté. Pl. des *Francs-Comtois,* des *Francs-Comtoises.*

FRANC-JUGE n. m. Membre d'un tribunal mystérieux et redoutable, en Allemagne, au moyen âge. Pl. des *francs-juges.*

FRANC-MAÇON n. m. Initié à la franc-maçonnerie. Pl. des *francs-maçons.*

† **FRANC-MAÇONNERIE** n. f. Société secrète répandue dans différentes contrées du globe, et dont les membres se reconnaissent à certains signes.

FRANCO (*mot ital.*) adv. Sans frais.

FRANCOLIN n. m. Oiseau du genre perdrix.

FRANC PARLER n. m. Liberté de tout dire : *avoir son franc parler.*

FRANC-RÉAL n. m. Sorte de poire. Pl. des *francs-réals.*

FRANGE n. f. Tissu d'où pendent des filets servant à orner les meubles, les vêtements, etc.

FRANGER v. tr. Garnir de franges.

FRANGIER, IÈRE n. Ouvrier qui fait la frange.

FRANGIPANE n. f. Pâtisserie faite de crème, d'amandes, etc., inventée par *Frangipani.*—Ne pas dire *franchipane.*

FRANQUE adj. f. *Langue franque,* composée de français, d'espagnol, d'italien, etc., usitée dans le Levant.

FRANQUETTE n. f. Qui n'est d'usage que dans cette phrase familière : *à la bonne franquette,* franchement, sans façon. — Ne pas dire *flanquette.*

FRAPPANT, E adj. Qui fait une vive impression sur l'esprit : *preuves frappantes;* d'une parfaite ressemblance : *portrait frappant.*

FRAPPE n. f. Empreinte que le balancier fait sur la monnaie.

FRAPPER v. tr. Donner un ou plusieurs coups ; percer : *frapper d'un coup de poignard ;* donner une empreinte à : *frapper de la monnaie. Fig.* Faire périr : *la mort frappe tous les hommes ;* faire retentir : *frapper l'air de ses cris ;* produire de l'effet : *frapper un grand coup ;* tomber sur : *la lumière frappe les objets ;* faire impression sur : *frapper l'imagination ,* plonger dans la glace pour refroidir vivement : *frapper de l'eau, une carafe, du champagne.* V. int. : *frapper à la porte.* **Frappé, ée** part. pas. Saisi, surpris : *être frappé d'une chose. Vers bien frappés,* où il y a de la force, de l'énergie, *ouvrage frappé au bon coin,* bon ouvrage ; *imagination frappée,* remplie d'une chose, de terreur, par exemple.

FRAPPEUR, EUSE n. Qui frappe. *Fam.* V. **Esprit frappeur.**

FRASAGE n. m. Action de fraser.

FRASE n. f. Une des façons données à la pâte par le boulanger.

FRASER v. tr. Donner à la pâte une certaine façon.

FRASQUE n. f. Tour malin ; extravagance avec éclat.

FRATER (*tèr*) n. m. Barbier. *Fam.* Pl. des *fraters.*

FRATERNEL, ELLE adj. Qui est propre à des frères, tel qu'il convient entre frères.

FRATERNELLEMENT adv. D'une manière fraternelle.

FRATERNISER v. int. Vivre en frères ; se réunir dans un repas commun et public.

FRATERNITÉ n. f. Relation de frère à frère. *Fig.* Union intime entre les hommes, entre les membres d'une société.

FRATRICIDE n. m. Meurtre d'un frère, d'une sœur. Adj. et n. Qui commet ce crime.

FRAUDE n. f. Tromperie, acte de mauvaise foi ; contrebande : *faire la fraude.*

FRAUDER v. tr. Soustraire des marchandises au payement des droits d'entrée : *frauder la douane.*

FRAUDEUR, EUSE n. Qui fait la fraude.

FRAUDULEUSEMENT adv. D'une manière frauduleuse.

FRAUDULEUX, EUSE adj. Entaché de fraude : *marché, banqueroute frauduleuse.*

FRAXINELLE n. f. Plante dont les feuilles ressemblent à celle du frêne.

FRAYER v. tr. Tracer, pratiquer : *frayer un sentier.* V. int. Se reproduire, en parlant des poissons. *Fig.* S'accorder, se convenir : *ces deux hommes ne frayent point ensemble.* **Se frayer** v. pr. S'ouvrir : *se frayer un passage.*

FRAYEUR n. f. Crainte vive, grande peur causée par l'image d'un mal véritable ou apparent.

FREDAINE n. f. Folie de jeunesse. *Fam.*

FREDON n. m. Roulade, tremblement de voix en chantant.

FREDONNEMENT n. m. Action de fredonner.

FREDONNER v. tr. et int. Chanter à demi-voix.

FRÉGATE n. f. Bâtiment de guerre qui, par son importance, vient immédiatement après le vaisseau de ligne ; oiseau de mer ainsi nommé parce que son vol très-rapide l'a fait comparer à la frégate.

FREIN n. m. Mors, partie de la bride qu'on met dans la bouche du cheval pour le diriger. *Méc.* Appareil au moyen duquel on peut ralentir ou même arrêter complétement le mouvement d'une machine, d'une voiture, etc. *Fig.* Ce qui retient dans les bornes du devoir : *le frein de la loi.*

FRELATAGE n. m. ou **Frelaterie** n. f. Action de frelater.

FRELATER v. tr. Falsifier le vin, les liqueurs, etc.

FRELATERIE n. f. V. *Frelatage.*

FRELATEUR n. m. Celui qui frelate.

FRÊLE adj. Fragile. *Fig.* Faible : *frêle appui.*

FRELON n. m. Sorte de grosse guêpe.

FRELUCHE n. f. Petite houppe de soie.

FRELUQUET n. m. Homme léger, frivole et sans mérite. *Fam.*

FRÉMIR v. int. Trembler de crainte, de colère, d'horreur, etc. Se dit aussi d'un liquide près de bouillir, et des corps agités de vibrations promptes et courtes.

FRÉMISSANT, E adj. Qui frémit.

FRÉMISSEMENT n. m. Emotion avec tremblement des membres ; agitation des molécules d'un corps : *frémissement d'une cloche, de l'air ;* petit mouvement qui se produit dans un liquide près de bouillir.

FRÊNAIE n. f. Terrain planté de frênes.

FRÊNE n. m. Bel arbre forestier à bois blanc et compacte.

FRÉNÉSIE n. f. Délire furieux. *Fig.*

Excès dans une passion : *se livrer au jeu avec frénésie.*

FRÉNÉTIQUE adj. et n. Atteint de frénésie ; furieux : *transport frénétique.*

FRÉQUEMMENT adv. Souvent.

FRÉQUENCE n. f. Réitération fréquente : *fréquence du pouls.*

FRÉQUENT, E adj. Qui arrive souvent.

FRÉQUENTATIF, IVE adj. et n. Se dit d'un verbe qui marque une action fréquemment répétée, comme *clignoter, crachoter, criailler.*

FRÉQUENTATION n. f. Communication habituelle avec quelqu'un.

FRÉQUENTER v. tr. Hanter, aller souvent dans un lieu.

FRÈRE n. m. Né du même père et de la même mère, ou seulement de l'un des deux. *Fig.* Se dit de tous les hommes, comme étant sortis du même père ; nom que se donnent les religieux entre eux. *Frères jumeaux*, nés d'un même accouchement ; *frères de lait*, l'enfant de la nourrice et celui qu'elle a nourri du même lait ; *frères d'armes*, guerriers qui combattent ensemble.

FRESQUE n. f. Manière de peindre avec des couleurs détrempées dans de l'eau de chaux, sur une muraille fraîchement enduite : *peinture à fresque.*

FRESSURE n. f. Le cœur, la rate, le foie et les poumons d'un animal, pris ensemble : *fressure de veau.*

FRET (*frè*) n. m. Louage d'un bâtiment pour prendre la mer ; prix du fret ; cargaison d'un navire de commerce.

FRÉTER v. tr. Donner ou prendre un vaisseau à louage ; le charger, l'équiper. — Pour la conj. V. *accélérer.*

FRÉTEUR n. m. Qui donne ou prend un navire à louage.

FRÉTILLANT, E adj. Vif, remuant.

FRÉTILLEMENT n. m. Mouvement de ce qui frétille.

FRÉTILLER v. int. S'agiter, par des mouvements vifs et courts.

FRETIN n. m. Menu poisson. *Fig.* Chose de nulle valeur.

FRETTE n. f. Cercle de fer qui sert de lien à un morceau de bois pour l'empêcher de se fendre, et principalement au moyeu des roues.

FRETTER v. tr. Garnir d'une frette.

FRIABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est friable.

FRIABLE adj. Qui peut être aisément réduit en poudre.

FRIAND, E adj. Qui aime les morceaux délicats, et qui s'y connaît.

FRIANDISE n. f. Goût pour les mets fins et délicats. Pl. Sucreries.

FRICANDEAU n. m. Morceau de veau piqué de menus morceaux de lard.

FRICASSÉE n. f. Viande fricassée.

FRICASSER v. tr. Faire cuire de la viande coupée par morceaux. *Fig.* Dépenser inutilement et promptement : *il a fricassé tout son bien.*

FRICASSEUR n. m. Mauvais cuisinier.

FRICHE n. f. Etendue de terrain qu'on ne cultive pas, et où ne croissent que des herbes, des broussailles. **En friche** loc. adv. Sans culture.

FRICOT n. m. Viande en ragoût. *Pop.*

FRICOTER v. int. Se régaler. *Pop.*

FRICOTEUR, EUSE n. Qui aime la bonne chère. *Pop.*

FRICTION n. f. Frottement que l'on fait sur quelque partie du corps.

FRICTIONNER v. tr. Faire des frictions.

FRIGIDITÉ n. f. Sensation de froid.

FRIGORIFIQUE adj. Qui produit le froid.

FRILEUX, EUSE adj. et n. Fort sensible au froid.

FRIMAIRE n. m. Troisième mois du calendrier républicain (du 21 nov. au 20 déc.).

FRIMAS n. m. Brouillard froid et épais, qui se glace en tombant.

FRIME n. f. Semblant que l'on fait de quelque chose. *Pop.*

FRIMOUSSE n. f. Figure, face. Se prend en mauv. part. : *quelle frimousse !*

FRINGALE n. f. Faim subite et violente.

FRINGANT, E adj. Qui est vif, alerte, fort éveillé.

FRINGUER v. int. Danser, sautiller.

FRIPER v. tr. Chiffonner, user, gâter : *friper une robe, ses habits.*

FRIPERIE n. f. Vêtements, meubles usés ; commerce qu'on en fait.

FRIPIER, IÈRE n. Qui vend de vieux habits, etc.

FRIPON, ONNE adj. et n. Qui trompe adroitement ; fourbe, homme de mauvaise foi : *c'est un fripon. Petit fripon*, enfant espiègle ; *air, œil fripon*, éveillé.

FRIPONNEAU n. m. Diminutif de fripon. *Fam.*

FRIPONNER v. tr. Escroquer, dérober avec adresse.

FRIPONNERIE n. f. Action de fripon.

FRIQUET n. m. Moineau de petite espèce.

FRIRE v. tr. défect. (*Je fris, tu fris, il frit*, sans pl. *Je frirai, n. frirons. Je frirais, n. fririons.* Impér. *fris*, sans pl. *Frit, frite.* Les autres formes sont

inusitées; pour y suppléer, on emploie le verbe *faire* suivi de l'infinitif *frire*). Faire cuire dans la friture. V. int. : *le poisson frit. Fig. Il n'y a rien à frire*, rien à manger, rien à faire.

FRISE n. f. *Arch.* Partie de l'entablement entre l'architrave et la corniche ; sorte d'étoffe de laine à poil frisé. *Toile de Frise*, qui vient de la province de Frise, en Hollande. *Fortif. Cheval de frise*, grosse pièce de bois hérissée de pointes de tous côtés.

FRISÉ, ÉE adj. *Cheveux frisés*, crépus : *chou frisé*, dont la feuille est toute crêpée.

FRISER v. tr. Crêper, boucler les cheveux. *Fig.* Raser, effleurer : *la balle lui a frisé le visage;* être près d'atteindre : *friser la quarantaine.* V. int. : *ses cheveux frisent naturellement.*

FRISON, ONNE adj. et n. De la Frise.

FRISOTTER v. tr. Friser souvent.

FRISQUETTE n. f. *Impr.* Châssis garni en papier et posé sur la feuille pour garantir les marges.

FRISSON n. m. Tremblement causé par le froid, ordinairement avant la fièvre. *Fig.* Saisissement qui vient de la peur ou de quelque passion violente.

FRISSONNEMENT n. m. Léger frisson.

FRISSONNER v. int. Avoir le frisson. *Fig.* Etre fortement ému : *frissonner d'horreur.*

FRISURE n. f. Façon de friser; chevelure frisée.

FRIT, E adj. Cuit dans la friture. *Fig.* et *fam.* Ruiné, perdu sans ressources.

FRITTE n. f. Mélange de sable et de soude dont on fait le verre ; cuisson de ce mélange.

FRITURE n. f. Action et manière de frire; poisson frit; huile, beurre, graisse servant à frire.

FRITURIER, IÈRE n. Marchand de friture.

FRIVOLE adj. Vain, léger, sans importance.

FRIVOLEMENT adv. Avec frivolité.

FRIVOLITÉ n. f. Caractère de ce qui est frivole.

FROC (*frok*) n. m. Partie de l'habit monacal qui couvre la tête et tombe sur les épaules. *Fig.* Profession monacale : *prendre le froc.* Par ext. : *jeter le froc aux orties*, renoncer à une profession.

FROID n. m. Absence de chaleur ; sensation de froid. *Fig.* Air sérieux et composé : *il est d'un froid glacial;* refroidissement : *il y a du froid entre eux.*

FROID, E adj. Privé de chaleur; qui communique le froid, ou n'en garantit pas; refroidi : *viandes froides. Fig.* Sérieux, posé, réservé : *homme froid;* qui manque de chaleur, de sensibilité : *orateur, style froid. Etre de sang-froid*, maître de soi-même; *battre froid à quelqu'un*, lui faire moins bon accueil; *humeurs froides*, scrofules.

FROIDEMENT adv. de manière à avoir froid : *être vêtu froidement. Fig.* Avec froideur : *accueillir froidement.*

FROIDEUR n. f. Etat de ce qui est froid. *Fig.* Froid accueil, indifférence.

FROIDIR v. int. Devenir froid.

FROIDURE n. f. Froid répandu dans l'air; l'hiver : *au retour de la froidure.*

FROISSEMENT n. m. Action de froisser. *Fig. : les froissements des intérêts, le froissement de l'amour-propre.*

FROISSER v. tr. Meurtrir par une pression violente; chiffonner : *froisser du drap. Fig.* Blesser, choquer : *froisser les opinions de quelqu'un.*

FROISSURE n. f. Impression qui demeure à un corps qui a été froissé.

FRÔLEMENT n. m. Effet de ce qui frôle.

FRÔLER v. tr. Toucher légèrement en passant.

FROMAGE n. m. Lait caillé et égoutté.

FROMAGER, ÈRE n. Qui fait, qui vend des fromages. N. m. Vase percé pour faire égoutter le fromage.

FROMAGERIE n. f. Endroit où l'on fait, où l'on garde les fromages.

FROMENT n. m. La meilleure espèce de blé.

FROMENTACÉ, ÉE (*man*) adj. Se dit des espèces sauvages de froment, comme le chiendent, le froment de haies, etc.

FROMENTAL n. m. Espèce d'avoine employée surtout comme fourrage.

FROMENTEAU n. m. Variété de raisin.

FRONCE n. f. Chacun des plis faits à une étoffe.

FRONCEMENT n. m. Action de froncer, de rider, surtout en parlant des sourcils et du front.

FRONCER v. tr. Resserrer, en parlant des sourcils; rider, en parlant du front; plisser : *froncer une robe.*

FRONCIS n. m. Ensemble des plis faits à une robe, à une chemise, etc.

FRONDE n. f. Petite corde préparée pour lancer des pierres. † **La Fronde,** parti qui prit les armes contre la cour pendant la minorité de Louis XIV.

FRONDER v. tr. Blâmer, critiquer.

FRONDEUR n. m. Qui lance des pierres avec une fronde. *Fig.* Qui aime à critiquer, à contredire, à blâmer; partisan de la Fronde.

FRONT n. m. Partie supérieure du visage, depuis la naissance des cheveux jusqu'aux sourcils. *Fig.* Tout le visage : *front serein, sévère ;* la tête : *courber, relever le front ;* le devant : *le front d'un bataillon ;* hardiesse, impudence : *vous avez eu le front de...* **De front** loc. adv. Par devant : *attaquer de front ;* côte à côte : *aller de front ;* ensemble : *mener deux affaires de front ;* sans ménagement : *heurter de front les opinions, les préjugés de quelqu'un.*

FRONTAL, ALE, AUX adj. Qui concerne le front : *os frontal, veine frontale.*

FRONTEAU n. m. Bandeau de toile que portent les religieuses.

FRONTIÈRE n. f. Limite qui sépare deux Etats. Adj. Qui est limitrophe : *place frontière.*

FRONTISPICE n. m. Face principale d'un monument ; titre d'un livre avec vignettes.

FRONTON n. m. Ornement triangulaire d'architecture, au-dessus de l'entrée principale d'un édifice : *le fronton du Panthéon.*

FROTTAGE n. m. Travail de celui qui frotte.

FROTTÉE n. f. Coups nombreux que l'on donne ou que l'on reçoit. *Pop.*

FROTTEMENT n. m. Action de deux corps qui se frottent.

FROTTER v. tr. Passer à plusieurs reprises, et en appuyant, un corps sur un autre ; enduire de cire : *frotter un parquet ;* frictionner. *Fig.* Battre, maltraiter : *on l'a frotté d'importance. Fam.* **Se frotter à** v. pr. S'attaquer à. *Fam.*

FROTTEUR n. m. Qui frotte les parquets.

FROTTOIR n. m. Linge pour frotter, essuyer.

FROUER v. int. Siffler à la pipée pour attirer les oiseaux.

FROU-FROU (onomatopée) n. m. Froissement des feuilles, des vêtements, surtout en parlant d'une robe de femme.

FRUCTIDOR n. m. Douzième mois de l'année républicaine (du 18 août au 16 septembre).

FRUCTIFÈRE adj. Qui produit des fruits.

FRUCTIFICATION n. f. Ensemble des phénomènes qui accompagnent la formation du fruit.

FRUCTIFIER v. int. Rapporter du fruit. *Fig.* Produire un résultat avantageux : *cette somme a fructifié.*

FRUCTUEUSEMENT adv. Avec fruit, utilement.

FRUCTUEUX, EUSE adj. Utile, profitable : *travail fructueux.*

FRUGAL, ALE, AUX adj. Qui se contente de peu pour sa nourriture ; simple : *vie frugale.*

FRUGALEMENT adv. D'une manière frugale.

FRUGALITÉ n. f. Sobriété.

FRUGIVORE adj. Qui se nourrit de végétaux, et, en général, de fruits.

FRUIT n. m. Production des végétaux qui succède à la fleur. Pl. Toutes les productions de la terre : *les fruits de la terre. Fig.* Profit, avantage : *le fruit du travail, de l'étude.*

FRUITERIE n. f. Lieu où l'on conserve le fruit ; commerce du fruitier.

FRUITIER adj. m. Qui porte des fruits : *arbre fruitier.*

FRUITIER, IÈRE n. Qui vend des fruits, des légumes.

FRUSQUIN n. m. Tout ce qu'un homme a d'argent, de nippes : *on lui a volé tout son saint-frusquin.*

FRUSTE adj. Se dit d'une médaille ou d'une sculpture défectueuse, effacée par le temps.

FRUSTRATOIRE adj. Fait dans l'intention de frustrer : *acte frustratoire.*

FRUSTRER v. tr. Priver quelqu'un de ce qui lui est dû.

FRUTESCENT, ENTE adj. *Bot.* A tige ligneuse, comme un arbrisseau.

FUCACÉES n. f. pl. Famille de plantes qui a le varech pour type.

FUCHSIA n. m. Arbrisseau à fleurs pendantes.

FUCUS (*cuce*) n. m. Vulgairement *varech.*

FUÉROS n. m. pl. Priviléges particuliers à une province, en Espagne.

FUGACE adj. Qui dure peu.

FUGITIF, IVE adj. et n. Qui fuit. *Fig.* Qui passe rapidement : *ombre fugitive.* **Poésies fugitives**, petites pièces de vers de peu d'importance.

FUGUE n. f. *Mus.* Morceau dans lequel les différentes parties se succèdent en répétant le même sujet.

FUIE n. f. Petit colombier.

FUIR v. tr. Eviter. V. int. Se dérober : *fuir à travers champs ;* passer : *le nuage fuit, l'hiver a fui ;* laisser échapper : *ce vase, ce tonneau fuit.*

FUITE n. f. Action de fuir ; échappement d'un liquide, d'un gaz.

FULIGINEUX adj. Qui a la couleur de la suie.

FULMI-COTON n. m. V. *Coton-poudre.*

FULMINANT, E adj. Menaçant : *regards fulminants. Chim.* Qui produit une détonation : *poudre fulminante.*

FULMINATE n. m. *Chim.* Sel que la chaleur ou la percussion fait détoner.

FULMINATION n. f. Détonation subite et bruyante.

FULMINER v. int. Faire explosion. *Fig.* S'emporter : *fulminer contre quelqu'un.* V. tr. Lancer : *fulminer une sentence.*

FUMAGE n. m. Action de donner une fausse couleur d'or à l'argent, en l'exposant à la fumée de certaines compositions; opération qui consiste à répandre le fumier sur les champs.

FUMANT, E adj. Qui fume : *cendre fumante.*

FUMÉE n. f. Vapeur épaisse qui se dégage des corps en combustion. *Fig.* Choses vaines : *la fumée de la gloire.* Pl. Vapeurs qui montent de l'estomac au cerveau : *les fumées du vin.*

FUMER v. int. Jeter de la fumée; exhaler des vapeurs : *les prés fument au printemps. Fig.* Eprouver du dépit. *Pop.* V. tr. Exposer à la fumée pour faire sécher : *fumer des jambons. Fumer un champ*, y répandre du fumier pour l'engraisser; *fumer du tabac*, en aspirer l'essence, la fumée.

FUMERON n. m. Bois non entièrement carbonisé qui s'enflamme et jette de la fumée.

FUMET n. m. Aromo des viandes, des vins, des liqueurs, etc.

FUMETERRE n. f. Plante amère très-usitée en médecine.

FUMEUR n. m. Qui fume habituellement du tabac.

FUMEUX, EUSE adj. Qui envoie des vapeurs à la tête : *vin fumeux.*

FUMIER n. m. Litière des bestiaux, qui est mêlée avec leur fiente; engrais qui en résulte.

FUMIGATION n. f. Action de produire une fumée qui purifie l'air, ou qui se répand sur une partie malade.

FUMIGATOIRE adj. *Boîte fumigatoire*, qui contient tout ce qu'il faut pour secourir, au moyen de fumigations, les noyés et les asphyxiés.

FUMIGER v. tr. Exposer à la fumée.

FUMISTE n. m. Celui dont le métier est d'entretenir les cheminées en bon état, de fabriquer tous les appareils de chauffage.

FUMIVORE adj. et n. Se dit d'un instrument pour absorber la fumée.

FUMOIR n. m. Pièce des fumeurs.

FUMURE n. f. Engrais; action de fumer les terres.

FUNAMBULE n. m. Danseur de corde, chez les Romains.

FUNÈBRE adj. Qui a rapport aux funérailles : *pompe funèbre. Fig.* Triste, lugubre : *image funèbre.*

FUNÉRAILLES n. f. pl. Obsèques.

FUNÉRAIRE adj. Qui concerne les funérailles : *frais funéraires.*

FUNESTE adj. Malheureux, sinistre, qui porte avec soi la désolation : *guerre funeste.*

FUNESTEMENT adv. D'une manière funeste.

FUNGIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un acide qui s'extrait des champignons.

FUNICULAIRE adj. Qui a rapport au funicule.

FUNICULE n. m. *Bot.* Fil qui relie la graine au placenta.

FUNIN ou **Franc-funin** n. m. *Mar.* Cordage non goudronné.

FUR. Usité seulement dans cette locution : *au fur et à mesure*, successivement. **Ne pas dire *à fur et mesure.***

FURET n. m. Petit animal du genre martre dont on se sert pour la chasse aux lapins.

FURETER v. int. Fouiller, chercher avec soin. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

FURETEUR n. m. Qui cherche, qui fouille partout.

FUREUR n. f. Colère extrême, folie momentanée; passion démesurée : *la fureur du jeu. Fig.* Violence : *la fureur des vents.*

FURIBOND, E adj. et n. Furieux, sujet à de grands emportements de fureur.

FURIE n. f. Grand emportement de colère; ardeur, impétuosité de courage. + Divinité infernale chez les païens. *Fig.* Femme très-méchante et emportée.

FURIEUSEMENT adv. Excessivement : *il est furieusement riche. Fam.*

FURIEUX, EUSE adj. Qui est en furie, en fureur. *Fig.* Impétueux : *vent furieux.*

FURONCLE n. m. Petite tumeur dure à la surface de la peau, vulgairement appelée *clou.*

FURTIF, IVE adj. Qui se fait à la dérobée, en cachette : *regard furtif.*

FURTIVEMENT adv. A la dérobée.

FUSAIN n. m. Arbrisseau à bois tendre qui vient le long des haies; charbon fait de ses branches, pour dessiner.

FUSEAU n. m. Petit instrument en bois pour filer à la quenouille, pour faire de la dentelle, etc.

FUSÉE n. f. Fil enroulé sur le fuseau; pièce de feu d'artifice. *Horl.* Petit cône cannelé autour duquel s'enroule la chaîne d'une montre. *Mus.* Trait diatonique qui unit deux notes séparées par un grand intervalle.

FUSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est fusible.

FUSIBLE adj. Qui peut être fondu, liquéfié : *les métaux sont fusibles.*

FUSIFORME adj. *Bot.* En forme de fuseau.

FUSIL n. m. Arme à feu longue et portative ; briquet pour tirer du feu d'un caillou ; morceau de fer ou d'acier dont se servent les bouchers pour aiguiser les couteaux.

FUSILIER n. m. Soldat armé d'un fusil.

FUSILLADE n. f. Décharge de plusieurs fusils.

FUSILLER v. tr. Tuer à coups de fusil, passer par les armes.

FUSION n. f. Passage d'un corps solide à l'état liquide par l'action du feu. *Fig.* Réunion, mélange : *la fusion des partis.*

FUSIONNER v. tr. Réunir en une seule association industrielle.

FUSTIGATION n. f. Action de fustiger.

FUSTIGER v. tr. Battre à coups de fouet.

FÛT (*fu*) n. m. Bois sur lequel est monté le canon d'une arme à feu ; tonneau. *Arch.* Partie de la colonne comprise entre la base et le chapiteau.

FUTAIE n. f. Forêt de grands arbres ; *Haute futaie*, celle qui est parvenue à toute sa hauteur.

FUTAILLE n. f. Tonneau pour le vin et d'autres liqueurs.

FUTAINE n. f. Etoffe pelucheuse de fil et de coton.

FUTÉ, ÉE adj. Fin, rusé. *Fam.*

FUTÉE n. f. Sorte de mastic pour boucher les trous d'une pièce de bois.

FUTILE adj. Frivole, sans importance.

FUTILITÉ n. f. Caractère de ce qui est futile ; chose futile.

FUTUR E adj. Qui est à venir. N. Celui, celle qu'on doit épouser bientôt. N. m. *Gram.* Temps du verbe exprimant une action, un état à venir.

FUTURITION n. f. Qualité d'une chose future. *Peu usité.*

FUYANT, E adj. Se dit des parties d'un tableau qui se perdent dans le lointain.

FUYARD, E adj. et n. m. Qui s'enfuit.

G

G n. m. Septième lettre de l'alphabet et cinquième des consonnes.

GABARE n. f. Navire de charge, remplissant sur l'eau l'office des grosses voitures de roulage à terre.

GABARI ou **Gabarit** n. m. Modèle sur lequel on façonne certaines parties dans la construction des navires ou des pièces d'artillerie.

GABARIER n. m. Conducteur ou déchargeur de gabares.

GABARIT n. m. V. *Gabari.*

GABEGIE n. f. Supercherie. *Pop.*

GABELEUR n. m. Employé de la gabelle

GABELLE n. f. Autrefois, nom de l'impôt sur le sel.

GABELOU n. m. Nom que le peuple donne aux commis de barrière.

GABIER n. m. Matelot préposé au service de la mâture.

GABION n.m. Panier rempli de terre pour protéger les hommes de service dans un siége et former un parapet.

GABIONNER v. tr. Couvrir avec des gabions.

GÂCHE n. f. Pièce de fer percée, dans laquelle entre le pêne de la serrure d'une porte.

GÂCHER v.tr. Détremper, délayer, en parlant du plâtre, du mortier. *Fig.* Faire grossièrement, négligemment quelque chose.

GÂCHETTE n. f. Morceau de fer coudé sous la détente d'un fusil, pour faire partir le chien ; petite pièce d'une serrure qui se met sous le pêne.

GÂCHEUR n. m. Qui gâche le mortier. *Fig.* Mauvais ouvrier.

GÂCHEUX, EUSE adj. Bourbeux.

GÂCHIS n. m. Ordure, saleté causée par quelque liquide.

GADE n. m. Genre de poissons, comprenant la *morue*, le *merlan*, etc.

GADOUARD n. m. Qui extrait la gadoue.

GADOUE n. f. Engrais extrait des fosses d'aisance.

GAFFE n. f. *Mar.* Perche munie d'un croc de fer à deux branches, et dont les matelots se servent pour pousser les embarcations au large.

GAFFER v. tr. Accrocher avec une gaffe.

GAGE n. m. Objet remis en nantissement pour sûreté d'une dette ; ce qu'on dépose à certains jeux de société, quand on s'est trompé. *Fig.* Témoignage, assurance : *gage d'amitié.* Pl. Salaire des domestiques.

GAGER v. tr. Faire une gageure; donner des gages à un domestique.

GAGERIE n. f. *Saisie-gagerie*, saisie de meubles en garantie d'une créance.

GAGEUR, EUSE n. Qui gage, ou est dans l'habitude de gager.

GAGEURE (*jure*) n. f. Promesse que se font réciproquement les personnes qui gagent, de payer ce dont elles conviennent en gageant; chose gagée.

GAGISTE n. m. Qui est aux gages de quelqu'un, sans être son domestique.

GAGNABLE adj. Que l'on peut gagner.

GAGNAGE n. m. Pâturage commun où l'on mène paître les troupeaux.

GAGNANT, E adj. Qui gagne au jeu, à la loterie : *numéro gagnant.*

GAGNE-PAIN n. m. Ce qui fait subsister quelqu'un : *le rabot est le gagne-pain du menuisier.* Pl. des *gagne-pain.*

GAGNE-PETIT n. m. Rémouleur. Pl. des *gagne-petit.*

GAGNER v. tr. Faire un gain; obtenir, remporter quelque chose que l'on désire : *gagner un pari, une bataille;* mériter : *il l'a bien gagné;* corrompre : *gagner des témoins;* atteindre : *gagner la frontière. Fig.* Conquérir : *gagner l'affection;* attraper : *gagner un rhume. Mar. Gagner le vent*, prendre le dessus du vent.

GAI, E adj. Qui a de la gaieté; qui en inspire : *chanson gaie.*

GAÏAC n. m. Arbre d'Amérique, à bois très-dur.

GAIEMENT ou **Gaîment** adv. Avec gaieté.

GAIETÉ ou **Gaîté** n. f. Joie, belle humeur. *De gaieté de cœur*, de propos délibéré et sans sujet : *offenser quelqu'un de gaieté de cœur.*

GAILLARD n. m. *Mar.* Nom qu'on donne aux parties extrêmes du pont supérieur d'un navire, à la proue et à la poupe.

GAILLARD, E adj. Joyeux avec démonstration; qui est entre deux vins; en bonne santé : *frais et gaillard;* un peu libre, en parlant des choses : *propos gaillard. Vent gaillard*, un peu frais.

GAILLARDE n. f. Caractère d'imprimerie.

GAILLARDEMENT adv. Joyeusement : *vivre gaillardement.*

GAILLARDISE n. f. Gaieté un peu vive. Pl. Discours un peu libres.

GAÎMENT adv. V. *Gaiement.*

GAIN n. m. Profit, bénéfice; succès : *le gain d'une bataille.*

GAÎNE n. f. Toute espèce d'étui, et notamment l'étui d'un couteau, d'un poignard, etc.; la partie qui enveloppe les griffes des animaux carnassiers.

GAÎNERIE n. f. Etuis, boîtes, etc., en chagrin, en peau.

GAÎNIER n. m. Ouvrier en gaînerie.

GAÎTÉ n. f. V. *Gaieté.*

GALA n. m. Grand repas.

GALACTIQUE adj. Nom donné à un acide extrait du lait.

GALACTOMÈTRE n. m. Instrument pour apprécier la qualité du lait, nommé aussi *pèse-lait.*

GALAMMENT adv. D'une manière galante.

GALANT, E adj. Empressé auprès des dames; de bonne compagnie : *c'est un galant homme.* N. m. Amoureux.

GALANTERIE n. f. Politesse dans l'esprit et dans les manières; empressement auprès des dames.

GALANTIN n. m. Homme ridiculement galant, amoureux.

GALANTINE n. f. Mets composé de viandes froides et principalement de volailles, qu'on décore avec de la gelée.

GALBE n. m. *Arch.* L'ensemble des contours d'un dôme, d'une statue, d'un vase, etc. : *vase, chapiteau d'un beau galbe.*

† **GALE** n. f. Affection contagieuse de la peau, produite par un acarus, caractérisée par une éruption de boutons purulents, et accompagnée d'une vive démangeaison; maladie des végétaux.

GALÉE n. f. *Impr.* Planche à rebords où le compositeur met ses lignes, à mesure qu'il les compose.

GALÉNIQUE adj. Qui a rapport au grand médecin Galien.

GALÉNISME n. m. Doctrine médicale de Galien.

GALÈRE n. f. Ancien navire de guerre, long et de bas bord, allant à la voile et à la rame. † Pl. Autrefois, peine des criminels condamnés à ramer sur les galères de l'Etat. *Fig.* Etat, condition où l'on a beaucoup à travailler, à souffrir : *c'est une vraie galère.*

GALERIE n. f. Pièce longue et couverte; riche collection de tableaux; toute réunion de personnes qui en regardent d'autres jouer : *consulter la galerie sur un coup douteux;* chemin couvert pratiqué pour s'approcher d'une place; route que pratiquent les ouvriers des mines pour découvrir les filons; dans les théâtres, espèce de balcon en saillie devant les loges.

GALÉRIEN n. m. Criminel condamné aux galères.

GALERNE n. f. Vent entre le nord et le couchant.

GALET n. m. Caillou polis et ronds, que la mer pousse sur le rivage; petite

roulette fixée entre deux surfaces parallèles, aux pieds des lits, etc.

GALETAS n. m. Logement sous les combles, réduit pauvre et misérable.

GALETTE n. f. Gâteau plat.

GALEUX, EUSE adj. et n. Qui a la gale. *Fig. Brebis galeuse*, homme corrompu, dont la fréquentation est dangereuse.

GALICIEN, IENNE adj. et n. De la Galice.

† **GALILÉEN, ENNE** adj. De Galilée.

GALIMAFRÉE n. f. Espèce de fricassée composée de restes de viande.

† **GALIMATIAS** n. m. Discours embrouillé et confus.

GALION n. m. Grand vaisseau qui servait autrefois à transporter en Espagne les produits des mines du Pérou, du Mexique.

GALIOTE n. f. Bâtiment de moyenne grandeur; long bateau couvert dont on se servait jadis pour voyager sur les canaux et les rivières.

GALIPOT n. m. Résine du pin.

GALLE n. f. Excroissances qui viennent sur les feuilles de certains végétaux; la noix de *galle* est la galle du chêne.

† **GALLICAN, ANE** adj. Qui concerne l'Eglise française : *les libertés de l'Eglise gallicane.* N. Partisan, défenseur des libertés de cette Eglise : *un gallican.* — Son opposé est *ultramontain.*

GALLICISME n. m. Construction propre à la langue française, contraire aux règles de la grammaire, mais autorisée par l'usage, comme : *il m'en veut ; il a beau jeu ; si j'étais que de vous*, etc.

GALLINACÉS n. m. pl. Oiseaux de basse-cour, tels que les poules, les paons, les dindons, les faisans, etc.

GALLINSECTES n. m. pl. Famille d'insectes qui piquent les feuilles des plantes.

GALLIQUE adj. Particulier à la noix de galle : *acide gallique.*

GALLON n. m. Mesure de liquides en Angleterre (4 litres 1/2).

GALOCHE n. f. Sorte de soulier à semelle de bois, pour garantir les pieds de l'humidité. *Menton de galoche*, long, pointu et recourbé. *Fam.*

GALON n. m. Tissu d'or, d'argent, de soie, etc., plus épais que le ruban, et qui se met sur le bord des vêtements.

GALONNER v. tr. Border de galon.

GALONNIER n. m. Fabricant de galons.

GALOP n. m. La plus rapide des allures du cheval; danse d'un mouvement très-vif; gronderie vive.

GALOPADE n. f. Action de galoper.

GALOPER v. int. Aller le galop.

GALOPIN n. m. Petit garçon effronté.

GALOUBET n. m. Ancienne flûte à trois trous, très-aiguë.

GALUCHAT n. m. Peau de chien marin, ou de chagrin, préparée pour la gaînerie.

GALVANIQUE adj. Qui a rapport au galvanisme : *fluide, pile galvanique.*

GALVANISATION n. f. Action de galvaniser.

GALVANISER v. tr. Soumettre à la pile voltaïque : *galvaniser un cadavre. Galvaniser le fer*, le plonger dans un bain de zinc pour le préserver de l'oxydation. *Fig.* Rendre l'énergie : *galvaniser un peuple.*

† **GALVANISME** n. m. Moyen de développer de l'électricité dans les substances animales, en faisant communiquer entre eux les muscles et les nerfs au moyen de conducteurs métalliques.

GALVANOMÈTRE n. m. Instrument qui sert à mesurer l'intensité du magnétisme, de l'électricité.

GALVANOPLASTIE n. f. Art qui consiste à recouvrir, au moyen de la pile voltaïque, un métal d'une légère couche d'un autre métal.

GALVANOPLASTIQUE adj. Qui concerne la galvanoplastie.

GALVAUDER v. tr. Réprimander avec aigreur; mettre en désordre : *galvauder ses habits. Fam.*

GAMBADE n. f. Saut sans art et sans cadence.

GAMBADER v. int. Faire des gambades.

GAMBILLER v. int. Remuer les jambes de côté et d'autre lorsqu'on est assis. *Fam.*

GAMBIT n. m. *Jouer le gambit*, au jeu d'échecs, faire faire deux pas au pion du fou, après avoir poussé celui du roi ou de la reine.

GAMELLE n. f. Grande écuelle.

GAMIN n. m. Petit garçon qui passe son temps à jouer dans les rues. *Pop.*

GAMINE n. f. Petite fille joueuse.

GAMINERIE n. f. Action espiègle.

GAMME n. f Suite des sept notes de musique, disposés suivant leur ordre naturel. *Fig.* Gradation de couleurs, de lumière, etc. *Fam. Chanter sa gamme à quelqu'un*, lui dire des vérités dures; *changer de gamme*, changer de ton, de conduite.

GANACHE n. f. Mâchoire inférieure du cheval. *Fig.* Homme sans capacité.

GANGLION n. m. *Chir.* Tumeur dure, qui ne cause point de douleur.

GANGLIONNAIRE adj. Qui concerne le ganglion.

GANGRÈNE (*kan*) n. f. Altération d'une partie du corps, qui alors perd la sensibilité et le mouvement; c'est une mort locale. *Fig.* Corruption : *la paresse est la gangrène de l'âme.*

GANGRENÉ, ÉE adj. Où s'est mis la gangrène. *Fig.* Corrompu : *avoir le cœur gangrené.*

GANGRENER (SE) (*kan*) v. pr. Se corrompre, être atteint par la gangrène. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

GANGRÉNEUX, EUSE (*kan*) adj. De la nature de la gangrène.

GANGUE n. f. Partie non métallique qui enveloppe le minerai.

GANSE n. f. Cordonnet de soie, etc.

GANT n. m. Partie de l'habillement qui couvre la main et chaque doigt séparément. *Fig. Jeter le gant*, défier; *relever le gant*, accepter le défi; *souple comme un gant*, d'humeur facile; *se donner des gants*, s'attribuer le succès d'une affaire.

GANTELET n. m. Gant couvert de lames de fer, qui faisait partie de l'armure.

GANTER v. tr. Mettre des gants. V. int. : *ces gants gantent bien.*

GANTERIE n. f. Profession du gantier.

GANTIER, IÈRE n. Qui fait ou vend des gants.

GARAGE n. m. Action de mettre des marchandises en gare.

GARANÇAGE n. m. Action de teindre à la garance.

GARANCE n. f. Plante dont les racines donnent une belle teinture rouge. Adj. *Drap garance*, teint en garance.

GARANCIÈRE n. f. Champ semé en garance.

GARANT, E n. Celui qui répond de son propre fait, ou du fait d'autrui.

GARANTIE n. f. Engagement par lequel on garantit.

GARANTIR v. tr. Répondre pour; affirmer : *garantir une nouvelle*; préserver : *garantir du froid.*

GARCETTE n. f. *Mar.* Petit cordage long de deux à trois mètres.

GARÇON n. m. Enfant mâle; célibataire; celui qui travaille chez un autre : *garçon tailleur;* celui qui sert dans un café, un restaurant, etc.

GARÇONNET n. m. Jeune garçon.

GARÇONNIÈRE n. f. Petite fille qui a des manières de garçon. *Pop.*

GARDE n. f. Guet : *faire bonne garde;* corps de troupes pour la défense d'un souverain : *garde royale, impériale;* femme qui soigne les malades; soldats qui occupent un poste; commission de garder : *confier la garde de sa maison;* protection : *à la garde de Dieu;* partie de l'épée qui couvre la main. *Escr.* Manière de tenir le corps et l'épée, pour porter et parer les coups : *se mettre en garde.* Pl. Dans une serrure, garniture intérieure qui ne peut céder qu'à certaines clefs; feuillets blancs que l'on met au commencement et à la fin du volume. *Prendre garde*, chercher à éviter : *prenez garde qu'on ne vous voie.* N. m. Homme armé qui fait la garde; surveillant : *garde des archives.*

GARDE CHAMPÊTRE n. m. Préposé à la garde des propriétés rurales.

GARDE-CHASSE n. m. Chargé de veiller, sur une terre, à la conservation du gibier. Pl. des *gardes-chasse.*

GARDE-CHIOURME n. m. Surveillant des forçats dans les bagnes.

GARDE-CÔTE n. m. Soldat d'une milice particulièrement chargée de la garde des côtes; bâtiment armé pour protéger les côtes. Pl. des *gardes-côtes.*

GARDE-CROTTE n. m. Bandes de cuir que l'on place au-dessus des roues des calèches pour se garantir de la boue.

GARDE DES SCEAUX n. m. Ministre de la justice en France.

GARDE DU CORPS n. m. Militaire à qui est confiée la garde personnelle du souverain.

GARDE-FEU n. m. Grille, plaque qu'on met devant la cheminée. Pl. *des garde-feu.*

GARDE FORESTIER n. m. Agent institué pour la conservation des bois et des forêts.

GARDE-FOU n. m. Balustrade ou barrière que l'on met au bord des quais, des ponts, des terrasses, etc., pour empêcher de tomber. Pl. des *garde-fous.*

GARDE-MAIN n. m. Papier qu'on place sous la main, en écrivant ou en dessinant. Pl. des *garde-main.*

GARDE-MALADE n. Qui garde les malades. Pl. des *garde-malades.*

GARDE-MANGER n. m. Petite armoire formée ordinairement de châssis garnis de toiles, pour conserver les aliments. Pl. des *garde-manger.*

GARDE-MEUBLE n. m. Lieu où l'on garde les meubles de la couronne. Pl. des *garde-meubles.*

GARDE NATIONAL n. m. Celui qui fait partie de la garde nationale.

GARDE NATIONALE n. f. Milice composée de bourgeois.

GARDE-NOTE n. m. Nom que l'on donnait aux notaires et tabellions. Pl. des *garde-notes.*

GARDE-PÊCHE n. m. Préposé à

l'observation des règlements de police sur la pêche.

GARDER v. tr. Conserver; retenir pour soi : *garder le double d'un acte;* surveiller : *garder un enfant;* ne pas révéler : *garder un secret;* rester à, dans : *garder les arrêts, la chambre;* observer : *garder le silence;* accomplir : *garder les commandements de Dieu;* réserver : *garder une poire pour la soif;* maintenir : *garder son rang.* **Se garder** v. pr. Eviter : *gardez-vous de mentir;* se préserver : *se garder du froid, de la chaleur.*

GARDE-ROBE n. f. Chambre destinée à renfermer les habits, le linge; tous les vêtements à l'usage d'une personne : *avoir une riche garde-robe;* lieu où l'on met la chaise percée. Pl. des *garde-robes.*

GARDEUR, EUSE adj. et n. Qui garde : *gardeur de dindons.*

GARDE-VUE n. m. Sorte de visière pour garantir la vue de l'impression de la lumière. Pl. des *garde-vue.*

GARDIEN, IENNE n. Qui garde quelqu'un ou quelque chose. Adj. Qui protége : *ange gardien.*

GARDON n. m. Petit poisson blanc d'eau douce.

GARE n. f. Lieu de départ et d'arrivée des chemins de fer; lieu où les bateaux sont hors du passage habituel pour la navigation fluviale.

GARE interj. pour avertir de se ranger, de prendre garde à soi.

GARENNE n. f. Lieu où l'on conserve des lapins.

GARENNIER n. m. Celui qui est chargé du soin, de la garde d'une garenne.

GARER v. tr. Faire entrer dans une gare. **Se garer** v. pr. Eviter : *se garer des voitures. Fam.*

GARGARISER (SE) v. pr. Se laver la bouche et la gorge avec un liquide.

GARGARISME n. m. Liqueur faite pour se gargariser.

GARGOTAGE n. m. Repas malpropre; mets mal apprêté.

GARGOTE n. f. Petit cabaret où l'on donne à manger à bas prix. *Fig* Tout lieu où l'on mange malproprement.

GARGOTIER, IÈRE n. Qui tient une gargote. *Fig.* Mauvais traiteur ou cuisinier.

GARGOUILLE n. f. Endroit d'une gouttière par où l'eau tombe.

GARGOUILLEMENT n. m. Bruit que fait quelquefois l'eau dans la gorge, dans l'estomac et dans les entrailles.

GARGOUILLER v. int. Barboter dans l'eau. *Pop.*

GARGOUSSE n. f. Enveloppe contenant la charge de poudre d'une bouche à feu.

GARGOUSSIÈRE n. f. Sorte de gibecière où l'on met les gargousses.

GARNEMENT n. m. Vaurien.

GARNI n. m. Maison, chambre qui se loue toute meublée. Adj. : *hôtel garni.*

GARNIR v. tr. Fournir des choses nécessaires; orner : *garnir de fleurs un chapeau;* renforcer : *garnir des bas;* remplir un espace : *une foule de curieux garnissaient la rue.* **Se garnir** v. pr. Se remplir : *la salle se garnit.*

GARNISAIRE (*zaire*) n. m. Homme mis en garnison chez les contribuables en retard, jusqu'à ce qu'ils se soient acquittés envers le fisc.

GARNISON n. f. Troupe qu'on met dans une place pour la défendre ou simplement pour y séjourner; ville ou séjournent ces troupes.

GARNISSAGE n. m. Action de garnir.

GARNISSEUR n. m. Celui qui garnit.

GARNITURE n. f. Ce qui est mis pour garnir, compléter, orner une chose; assortiment complet : *garniture de boutons.*

GAROU n. m. Arbrisseau vulgairement appelé *bois-gentil*, d'un usage fréquent en médecine.

GARROT n. m. Partie du corps du cheval, située au-dessus des épaules, et qui termine l'encolure; instrument composé d'un morceau de bois que l'on passe dans une corde, pour la serrer en la tordant : *faire mourir quelqu'un par le supplice du garrot.*

GARROTTER v. tr. Attacher avec de forts liens.

GARS n. m. Garçon. *Fam.* on dit *gas.*

GARUS (*ruce*) n. m. Elixir composé de cannelle, de safran, de muscade, etc., qui porte le nom de son inventeur.

GASCON, ONNE adj. et n. De la Gascogne. *Par ext.* Fanfaron, hâbleur.

GASCONISME n. m. Locution, prononciation propre aux Gascons.

GASCONNADE n. f. Fanfaronnade, vanterie outrée.

GASCONNER v. int. Parler avec l'accent gascon.

GASPILLAGE n. m. Action de gaspiller.

GASPILLER v. tr. Mettre en désordre; dissiper follement.

GASPILLEUR, EUSE n. Qui gaspille.

GASTER (*tère*) n. m. Le ventre, et quelquefois l'estomac.

GASTÉROPODES n. m. pl. Mollusques qui se meuvent en rampant sur le ventre.

GASTRALGIE n. f. Douleur d'estomac.

GASTRIQUE adj. Qui a rapport à l'estomac : *veines, artères gastriques.*
GASTRITE n. f. Inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac.
GASTRO-ENTÉRITE n.f. Inflammation simultanée de la membrane muqueuse de l'estomac et de celle des intestins. Pl. des *gastro-entérites.*
GASTROLÂTRE n. m. Gourmand, celui qui fait un dieu de son ventre.
GASTRONOME n. m. Amateur de la bonne chère.
GASTRONOMIE n. f. Art de faire bonne chère.
GASTRONOMIQUE adj. Qui a rapport à la gastronomie.
GÂTEAU n. m. Sorte de pâtisserie; gaufre où les abeilles font leur miel.
GÂTE-MÉTIER n. m. Qui travaille ou vend à trop bon marché. Pl. des *gâte-métier.*
GÂTER v. tr. Endommager, détériorer. *Fig. Gâter le métier*, donner son ouvrage à bas prix; *gâter un enfant*, entretenir ses défauts par trop d'indulgence.
GÂTE-SAUCE n. m. Mauvais cuisinier. Pl. des *gâte-sauces.*
GAUCHE adj. Opposé à droit : *côté, œil gauche. Fig.* Maladroit. N. f. La main gauche, le côté gauche : *prendre la gauche.*
GAUCHEMENT adv. D'une manière gênée, maladroite.
GAUCHER, ÈRE adj. et n. Qui se sert ordinairement de la main gauche au lieu de la droite.
GAUCHERIE n.f. Maladresse. *Fam.*
GAUCHIR v. int. Se contourner, perdre sa forme : *cette planche gauchit.*
GAUCHISSEMENT n. m. Action de gauchir.
GAUDE n. f. Plante qui donne une belle teinture jaune; bouillie faite avec de la farine de maïs.
GAUDIR (SE) v. pr. Se réjouir. *Vieux.*
GAUDRIOLE n. f. Propos gai, plaisanterie un peu libre.
GAUFRAGE n.m. Action de gaufrer.
GAUFRE n. f. Rayon, gâteau de miel; pâtisserie mince et légère cuite entre deux fers.
GAUFRER v.tr. Imprimer, au moyen de fers chauds ou de cylindres gravés, des figures sur des étoffes ou du cuir.
GAUFREUR n. m. Ouvrier qui gaufre les étoffes.
GAUFRIER n. m. Fer dans lequel on cuit des gaufres.
GAUFRURE n. f. Empreinte que l'on fait sur une étoffe en la gaufrant.
GAULE n. f. Longue perche.
GAULER v. tr. Battre un arbre avec une gaule, pour en faire tomber le fruit : *gauler un noyer.*
GAULIS n. m. Branches d'un taillis, qu'on a laissées croître.
GAULOIS, E adj. De la Gaule. N. m. Vieux langage français.
GAUPE n. f. Femme malpropre et désagréable. *Pop.*
GAUSSER (SE) v. pr. Se moquer.
GAUSSERIE n. f. Moquerie.
GAUSSEUR, EUSE n. Qui se gausse habituellement des autres. *Pop.*
GAVE n. m. Nom de certaines rivières dans le voisinage des Pyrénées.
GAVER v. tr. Faire manger beaucoup certaines volailles pour les engraisser. **Se gaver** v. pr. Se remplir d'aliments. *Pop.*
GAVION n. m. Gosier. *Pop.*
GAVOTTE n. f. Sorte de danse.
GAZ n. m. Tout fluide aériforme. *Absol.* Gaz hydrogène carboné employé pour l'éclairage : *ville éclairée au gaz.*
GAZE n. f. Tissu très-clair.
GAZÉIFIER v. tr. Transformer un liquide en gaz.
GAZÉIFORME adj. Qui est à l'état de gaz : *fluide gazéiforme.*
GAZELLE n. f. Bête fauve, d'une grande légèreté.
GAZER v. tr. Adoucir, déguiser ce qui serait trop libre dans le discours : *gazer une histoire.*
GAZETIER n. m. Qui publie une gazette. *Vieux.*
GAZETTE n.f. Journal, écrit périodique. *Fig.* Personne très-bavarde qui rapporte tout ce qu'elle entend dire.
GAZEUX, EUSE adj. Qui est de la nature du gaz : *fluide gazeux.*
GAZIER n. m. Employé à l'éclairage au gaz; ouvrier en gaze.
GAZOGÈNE n.m. Appareil qui sert à fabriquer de l'eau de Seltz artificielle.
GAZOMÈTRE n.m. Grand appareil pour recevoir le gaz et lui donner, pendant la consommation, une pression régulière qui assure l'uniformité de l'éclairage.
GAZON n. m. Herbe courte et menue; la terre qui en est couverte.
GAZONNEMENT n. m. Action de gazonner.
GAZONNER v. tr. Revêtir de gazon : *gazonner un parterre.*
GAZONNEUX, EUSE adj. Qui offre l'aspect du gazon.
GAZOUILLEMENT n. m. Petit bruit que font les oiseaux en chantant, les ruisseaux en coulant.
GAZOUILLER v. int. Faire un petit bruit doux et agréable, comme les oiseaux en chantant.

GAZOUILLIS n. m. Léger gazouillement.

GEAI n. m. Oiseau de la famille des corbeaux, d'un plumage bigarré.

† **GÉANT, E** n. Qui excède de beaucoup la stature ordinaire.

GÉHENNE (*gé-ène*) n. f. Nom de l'enfer dans l'Ecriture sainte.

GEINDRE v. int. Gémir en travaillant. Se dit du boulanger, du bûcheron, etc. *Fam.* Se plaindre : *qu'a-t-il donc à geindre ?*

GÉLATINE n. f. Substance qui s'extrait des os par l'action de l'eau bouillante, et se transforme en gelée.

GÉLATINEUX, EUSE adj. De la nature de la gélatine ou qui y ressemble.

GELÉE n. f. Abaissement de la température au-dessous de zéro, à la suite duquel l'eau se convertit en glace ; suc de viande congelé et clarifié ; jus de fruits cuits avec le sucre, et qui se congèle par le refroidissement : *gelée de groseille.* **Gelée blanche**, congélation de la rosée, fréquente surtout en avril et en mai.

GELER v. tr. Glacer par le froid ; causer du froid. V. int. Avoir extrêmement froid ; se congeler : *la rivière a gelé.* V. impers. : *il gèle.* — Prend un è ouvert devant une syllabe muette.

GÉLIF, IVE adj. Se dit des pierres ou des arbres gercés par la gelée.

GÉLINE n. f. Poule. *Vieux.*

GÉLINOTTE n. f. Petite poule engraissée dans une basse-cour. **Gélinotte des bois**, espèce d'oiseau sauvage qui a beaucoup de ressemblance avec la perdrix.

GÉLIVURE n. f. Gerçure des arbres causée par de fortes gelées.

GÉMEAUX n. m. pl. Un des douze signes du zodiaque (mai).

GÉMINÉ, ÉE adj. *Bot.* Se dit des parties disposées deux à deux.

GÉMIR v. int. Exprimer sa peine, sa douleur, par des sons plaintifs. Se dit aussi de la tourterelle, de la colombe. *Fig.* Souffrir : *gémir sous le joug, dans les fers.* Se dit aussi des choses inanimées : *l'enclume gémit sous le marteau.*

GÉMISSANT, E adj Qui gémit : *ton gémissant.*

GÉMISSEMENT n. m. Plainte douloureuse.

GEMMATION n. f. Epoque, développement des bourgeons.

GEMME adj. Se dit des pierres précieuses, et du sel qui se tire des mines.

GÉMONIES n. f. pl. Lieu destiné chez les Romains au supplice des criminels, et où l'on exposait leurs corps. *Fig.* *Traîner quelqu'un aux gémonies*, l couvrir d'opprobre.

GÊNANT, E adj. Qui contraint, embarrasse.

GENCIVE n. f. La chair dans laquel les dents sont enchâssées.

GENDARME n. m. Soldat faisa partie de la gendarmerie.

GENDARMER (SE) v. pr. S'empo ter mal à propos pour une cause légère se révolter, se mutiner.

GENDARMERIE n. f. Corps mil taire chargé de maintenir la sûreté p bli ue.

GENDRE n. m. Nom de parenté, p rapport au père et à la mère de la femm qu'on a épousée. Le corrélatif est *bru*

GÊNE n. f. Situation pénible et i commode. *Fig.* Contrainte fâcheuse *éprouver de la gêne en face de que qu'un ;* manque d'argent passager : *êt dans la gêne.*

GÉNÉALOGIE n. f. Suite, dénon brement des ancêtres de quelqu'un.

GÉNÉALOGIQUE adj. Qui appa tient à la généalogie : *arbre généalog que.*

GÉNÉALOGISTE n. m. Qui dress les généalogies.

GÊNER v. tr. Contraindre les mouv ments du corps. *Fig.* Tenir en contraint *gêner le commerce, l'industrie ;* empê cher d'agir, de parler : *sa présence m gêne ;* causer une pénurie d'argent : *cett dépense me gêne.*

GÉNÉRAL, ALE, AUX adj. Un versel : vague, indécis : *parler en term généraux.* **En général** loc. adv. D'un manière générale. N. m. Se dit des prin cipes généraux par opposition aux parti culiers : *conclure du particulier au g néral.*

GÉNÉRAL n. m. Celui qui com mande une armée, un corps d'armée ; su périeur d'un ordre religieux : *le généra des jésuites.*

GÉNÉRALAT n. m. Grade, dignit de général.

GÉNÉRALE n. f. Batterie de tan bour pour avertir les troupes dans un dan ger quelconque, et les rassembler.

GÉNÉRALEMENT adv. En géné ral.

GÉNÉRALISATION n. f. Actio de généraliser.

GÉNÉRALISER v. tr. Rendre gé néral : *généraliser une idée.*

GÉNÉRALISSIME n. m. Celui q commande à plusieurs armées.

GÉNÉRALITÉ n. f. Qualité de c qui est général. Pl. Discours qui n'on pas un rapport direct au sujet.

GÉNÉRATEUR, TRICE adj. Qui engendre.

GÉNÉRATIF, IVE adj. Qui a rapport à la génération.

GÉNÉRATION n. f. Fonction par laquelle les êtres organisés se reproduisent; généalogie, filiation : *de génération en génération ;* postérité : *les générations futures.*

GÉNÉREUSEMENT adv. D'une manière noble, généreuse.

GÉNÉREUX, EUSE adj. Libéral; d'un naturel noble : *ennemi généreux. Vin généreux*, fort, de bonne qualité; *coursier généreux*, ardent.

GÉNÉRIQUE adj. Qui appartient au genre : *terme générique.*

GÉNÉROSITÉ n. f. Magnanimité; disposition à la bienfaisance.

† **GENÈSE** n. f. Premier livre du *Pentateuque* de Moïse, et de toute la Bible.

GÉNÉSIAQUE adj. Qui se rapporte à l'origine du monde.

GENÊT n. m. Arbuste à fleurs jaunes, de la famille des légumineuses.

GENET n. m. Cheval d'Espagne.

GENETTE n. f. Espèce de civette.

GENÉVRIER n. m. Arbrisseau odoriférant et toujours vert.

GÉNIE n. m Divinité qui, dans l'opinion des anciens, présidait à la vie de chacun : *bon, mauvais génie ;* lutin, gnome, sylphe : *un génie lui apparut ;* talent, goût, penchant naturel pour une chose : *le génie des affaires, de l'intrigue ;* le plus haut degré auquel puissent arriver les facultés humaines ; caractère propre et distinctif : *le génie d'une langue ;* art de l'attaque et de la défense des places : *officier du génie.*

GENIÈVRE n. m. Nom vulgaire du genévrier ; sa graine ; liqueur qu'on en fait.

GÉNISSE n. f. Jeune vache.

GÉNITIF n. m. Second cas de la déclinaison des noms en grec ou en latin.

GÉNITURE n. f. Enfant, par rapport au père et à la mère.

GÉNOIS, OISE adj. et n. De Gênes.

GENOU n. m. Articulation de la jambe avec la cuisse.

GENOUILLÈRE n. f. Partie de l'armure qui couvrait le genou ; ce qu'attachent les ramoneurs, les couvreurs, etc., sur leurs genoux, pour les garantir.

GÉNOVÉFAIN n. m. Chanoine de Sainte-Geneviève.

GENRE n. m. Collection d'êtres qui ont entre eux des ressemblances importantes et constantes : *le genre humain. le genre chat, le genre des graminées ;* sorte, manière : *genre de vie ;* partie de l'art oratoire tel que l'entendaient les anciens : *genre démonstratif, délibératif, judiciaire ;* mode, goût : *habit d'un nouveau genre. Gram.* Forme que reçoivent les mots pour indiquer le sexe : *genre masculin, féminin.*

GENT n. f. Nation, race : *la gent marécageuse* (les grenouilles.) Pl. **Gens** (*jan*), personnes : *gens de guerre ;* domestiques : *les gens de la maison ;* nations : *droit des gens. — Gens* veut au masculin les adj. qui le précèdent, ainsi que ceux qui le suivent : **tous** *les gens* **vertueux** *sont* **heureux.** Cependant si un adj. est placé *immédiatement* avant *gens*, cet adj. et tous ceux qui peuvent le précéder se mettent au fém. : **voilà** *de* **bonnes** *gens ;* **toutes** *les* **vieilles** *gens.* A moins que l'adj. qui précède imméd. *gens* ne soit terminé au masculin par un *e* muet ; alors on rentre dans la règle générale : **tous** *les* **braves** *gens ; les* **vrais honnêtes** gens.

GENTE adj. f. Jolie, gentille. *Vieux.*

GENTIANE (*jan-ciane*) n. f. Plante vivace stomachique.

GENTIANÉES n. f. pl. *Bot.* Famille de plantes qui a la gentiane pour type.

GENTIL (*ti*) n. m. Païen, idolâtre.

GENTIL, ILLE (*l* mouillé dev. une voy.) adj. Joli, agréable, mignon; gracieux.

GENTILHOMME (*ti-iome*) n. m. Tout homme de race noble. Pl. des *gentilshommes* (pron. *jantizomme*).

GENTILHOMMERIE (*ti-io*) n. f. Qualité de gentilhomme.

GENTILHOMMIÈRE (*ti-io*) n. f. Petite maison de gentilhomme à la campagne.

GENTILITÉ n. f. Les nations païennes.

GENTILLÂTRE (*ti-ia*) n. m. Petit gentilhomme dont on fait peu de cas.

GENTILLESSE n. f. Grâce, agrément; saillie agréable, spirituelle : *cet enfant nous a dit mille gentillesses.*

GENTIMENT adv. D'une manière gentille.

GENTLEMAN (*jentlemane*) n. m. (*Mot anglais.*) Homme bien élevé, de bonne compagnie.

GENTLEMAN-RIDER (*jentlemane raider*) n. m. Amateur qui monte un cheval lui-même dans les courses.

GÉNUFLEXION n. f. Action de fléchir le genou jusqu'à terre.

GÉOCENTRIQUE adj. *Astr.* Qui se rapporte à une planète vue de la terre comme centre.

GÉODÉSIE n. f. Art de mesurer et de diviser les terres.

GÉODÉSIQUE adj. Qui a rapport à la géodésie : *opération géodésique.*

GÉOGNOSIE n. f. Science qui traite des divers minéraux.

GÉOGNOSTIQUE adj. Qui se rapporte à la géognosie.

GÉOGRAPHE n. m. Qui sait la géographie, qui dresse des cartes géographiques.

GÉOGRAPHIE n. f. Description de la terre sous le rapport du sol, du climat, etc. (géographie physique) ; sous celui des races, des langues, des limites, des peuples (géographie politique) ; par rapport à l'histoire (géographie historique) ; relativement à la figure du globe, au rang qu'il occupe dans le système planétaire, etc. (géographie mathématique).

GÉOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à la géographie.

GÉOGRAPHIQUEMENT adv. Par le moyen de la géographie.

GEÔLE (*jôle*) n. f. Prison, et, plus ordinairement, demeure du geôlier.

GEÔLIER (*jôlier*) n. m. Concierge d'une prison.

GÉOLOGIE n. f. Science qui a pour objet l'étude des matériaux qui constituent le globe terrestre.

GÉOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la géologie.

GÉOLOGUE n. m. Savant en géologie.

GÉOMÉTRAL, ALE, AUX adj. *Plan géométral*, où toutes les lignes d'une figure sont marquées sans aucun raccourcissement.

GÉOMÉTRALEMENT adv. D'une manière géométrale.

GÉOMÈTRE n. m. Qui sait la géométrie.

GÉOMÉTRIE n. f. Science qui a pour objet l'étendue considérée sous ses trois aspects, la ligne, la surface et le corps ; traité de géométrie.

GÉOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la géométrie.

GÉOMÉTRIQUEMENT adv. D'une manière géométrique.

GÉORAMA n. m. Carte géographique en relief. Pl. des *géoramas.*

GÉORGIEN, IENNE adj. et n. De la Géorgie.

GÉORGIQUES n. f. pl. Poème qui traite de l'agriculture : *les Géorgiques de Virgile.*

GÉRANCE n. f. Fonction de gérant.

GÉRANIACÉES n. f. pl. *Bot.* Fa mille de plantes qui a le géranium pou type.

GÉRANIUM (*ome*) n. m. Plante d jardin, recherchée pour son éclat et so parfum.

GÉRANT, E n. Qui gère, qui admi nistre les affaires d'autrui.

GERBE n. f. Faisceau de blé coupé *Gerbe d'eau*, formée de plusieurs jet d'eau qui s'élèvent ensemble ; *gerbe d feu* ou simplement *gerbe*, grand nombr de fusées volantes qui figurent par leu expansion une gerbe lumineuse.

GERBER v. tr. Mettre en gerbes placer dans une cave des pièces de vi les unes sur les autres.

GERBOISE n. f. Mammifère rongeur.

GERCER v. tr. Faire de petites crevasses : *le froid gerce les lèvres, le soleil gerce la terre.*

GERÇURE n. f. Petite fente à la peau, au bois, etc.

GÉRER v. tr. Administrer : *gérer une tutelle, un domaine.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

GERFAUT n. m. Oiseau de proie du genre faucon.

GERMAIN, AINE adj. *Cousins germains*, issus des deux frères, des deux sœurs, ou du frère et de la sœur ; *cousins issus de germains*, se dit de deux personnes nées de deux cousins germains.

GERMAIN, AINE adj. et n. De la Germanie.

GERMANDRÉE n. f. Genre de plante labiée.

GERMANIQUE adj. De la Germanie, de l'Allemagne : *confédération germanique.*

GERMANISME n. m. Façon de parler propre à la langue allemande.

GERME n. m. Principe des êtres organisés ; partie de la semence qui doit former la plante ; première pointe qui sort d'une graine. *Fig.* Principe, source, origine de quelque chose : *le germe d'une maladie.*

GERMER v. int. Se dit des grains, des semences qui commencent à pousser leur germe. *Fig.* Commencer à se développer, à fructifier : *la vertu germ dans son cœur.*

GERMINAL n. m. Septième moi dans le calendrier républicain (du 21 mars au 19 avril).

GERMINATION n. f. Premier dé veloppement du germe.

GÉROMÉ n. m. Fromage qui vien de Gérardmer ou de Géromé (Vosges).

GÉRONDIF n. m. *Gram. lat.* Sort de participe.

GÉRONTE n. m. Vieillard simple, crédule, plein de préjugés.

GÉRONTOCRATIE n. f. Gouvernement des vieillards. Se prend en mauvaise part.

GÉSIER n. m. Estomac proprement dit et musculeux des oiseaux granivores.

GÉSINE n. f. Temps où une femelle met bas.

GÉSIR v. int. (usité seulement dans *il gît, n. gisons, v. gisez, ils gisent. Je gisais, tu gisais, il gisait, n. gisions, v. gisiez, ils gisaient. Gisant.*) Etre couché, consister : *là gît la difficulté. Ci-gît*, formule ordinaire des épitaphes.

GESSE n. f. Plante fourragère appelée *vesce* dans certains pays.

GESTATION n. f. Etat d'une femelle qui porte son fruit; temps que dure cet état.

GESTE n. m. Mouvement du corps, surtout de la main, des bras.

GESTICULATEUR n. m. Qui fait trop de gestes.

GESTICULATION n. f. Action de gesticuler.

GESTICULER v. int. Faire trop de gestes en parlant.

GESTION (*ges-ti-on*) n. f. Action de gérer, administration.

GIAOUR n. m. (*mot persan*. syn. de mécréant). Nom de mépris donné par les Turcs à tout homme qui n'est pas musulman.

GIBBEUX, EUSE adj. Bossu, renflé.

GIBBON n. m. Genre de singe voisin des orangs.

GIBBOSITÉ n. f. Bosse.

GIBECIÈRE n. f. Sac ordinairement en peau, dans lequel les chasseurs renferment leurs munitions; sac des escamoteurs. *Tour de gibecière*, escamotage.

GIBELET n. m. Petit foret.

† **GIBELINS** n. m. pl. Faction italienne attachée aux empereurs, et opposée aux *Guelfes*, partisans des papes, dans les XII, XIIIe et XIVe siècles.

GIBELOTTE n. f. Espèce de fricassée de lapin.

GIBERNE n. f. Partie de l'équipement militaire où les soldats mettent les cartouches.

GIBET n. m. Potence pour pendre les criminels.

GIBIER n. m. Tout animal pris à la chasse.

GIBOULÉE n. f. Pluie soudaine.

GIBOYER v. int. Chasser, prendre du gibier. *Peu usité*.

GIBOYEUR n. m. Grand amateur de la chasse.

GIBOYEUX, EUSE adj. Abondant en gibier : *pays giboyeux*.

GIBUS (*buce*) n. m. Espèce de chapeau élastique, portant le nom de son inventeur.

GIFLE n. f. Coup avec la main ouverte sur la joue. *Pop.*

GIFLER v. tr. Donner une gifle.

GIGANTESQUE adj. Qui tient du géant : *taille gigantesque*.

GIGOT n. m. Cuisse de mouton coupée pour le service de la table.

GIGOTTER v. int. Remuer sans cesse les jambes.

GIGUES n. f. pl. Jambes. *Pop.*

GILET n. m. Vêtement court et sans manches, qui se porte sous l'habit; sorte de camisole de laine, de coton, etc.

GILETIER, IÈRE n Qui fait des gilets.

GILLE (*gi-le*) n. m. Niais, personnage des théâtres de la foire.

GIMBLETTE n. f. Petite pâtisserie dure et sèche, en forme d'anneau.

GIN (*djinn*) n. m. Liqueur dont on fait une grande consommation en Angleterre et en Hollande. Syn. de *genièvre*.

GINDRE n. m. Boulanger qui pétrit.

GINGEMBRE n. m. Racine d'une plante des Indes, qui a une saveur brûlante et aromatique.

† **GIORNO (À)** loc. adv. Expression italienne qui désigne un éclairage très-brillant et propre à remplacer l'éclat du *jour*.

GIRAFE n. f. Quadrupède ruminant d'Afrique, de taille très-élevée, d'un naturel doux quoique sauvage.

GIRANDOLE n. f. Candélabre à plusieurs branches. Pl. Boucles d'oreilles en diamant.

GIRAUMONT ou **Giraumon** n. m. Variété de courge.

GIROFLE n. m. Bouton des fleurs desséchées du giroflier.

GIROFLÉE n. f. Plante de la famille des crucifères; sa fleur.

GIROFLIER n. m. Arbre qui porte le clou de girofle.

GIRON n. m. Espace depuis la ceinture jusqu'aux genoux, quand on est assis. *Fig. Le giron de l'Eglise*, communion de l'Eglise catholique.

GIROUETTE n. f. Banderole de fer-blanc, tournant sur un pivot en un lieu élevé, pour indiquer la direction du vent. *Fig.* Homme qui change souvent d'opinions.

GISANT, E adj. Couché, étendu.

GISEMENT n. m. Disposition des couches minérales dans le sein de la terre.

GÎT (*gi*) 3e pers. sing du prés. de l'ind. du verbe *gésir*.

GITANOS n. m. pl. En Espagne, bohémiens errants.

GÎTE n. m. Lieu où l'on demeure, où

l'on couche ordinairement; lieu où le lièvre se retire.

GÎTER v. int. Demeurer, coucher.

GIVRE n. m. Espèce de glace, de frimas, qui s'attache aux arbres, aux buissons, etc.

GLABRE adj. *Bot.* Lisse, qui n'est pas velouté.

GLAÇAGE n. m. Action de glacer du papier, etc.

GLAÇANT, E adj. Qui glace.

GLACE n. f. Eau congelée; lame de verre dont on fait des miroirs, des vitrages; aliment de luxe, composé de sucs de fruits, de matières aromatiques et d'eau congelée. *Fig. Etre de glace*, insensible.

GLACÉ, ÉE adj. Congelé : *eau glacée;* froid, indifférent : *abord glacé;* poli, luisant : *gants glacés.*

GLACER v. tr. Congeler un liquide; causer une vive impression de froid : *le vent m'a glacé;* couvrir d'une croûte de sucre : *glacer des biscuits, des marrons;* lustrer : *glacer une étoffe, du papier. Fig.* Intimider, remplir d'effroi : *son aspect me glace.*

GLACIAL, ALE, ALS adj. Extrêmement froid : *vent glacial.* **Mer glaciale**, qui est vers le pôle. *Fig. : accueil glacial.*

GLACIER n. m. Amas de glace sur les montagnes; limonadier qui prépare et vend les glaces.

GLACIÈRE n. f. Espèce de réservoir où l'on conserve de la glace. *Fig.* Lieu très-froid.

GLACIS n. m. Pente douce et unie, par oppos. au *talus*, qui est plus rapide. *Peint.* Couleur claire et transparente appliquée sur une couleur sèche.

GLAÇON n. m. Morceau de glace.

† **GLADIATEUR** n. m. Celui qui combattait dans les jeux du cirque, à Rome, contre un autre homme ou contre une bête féroce.

GLAÏEUL n. m. Plante à feuilles longues, étroites et pointues.

GLAIRE n. f. Matière blanchâtre et gluante sécrétée par les membranes muqueuses; le blanc de l'œuf.

GLAIREUX, EUSE adj. De la nature de la glaire.

GLAISE adj. et n. f. Terre grasse et compacte, que l'eau ne pénètre point, et dont on fait les tuiles et la poterie.

GLAISER v. tr. Enduire de terre glaise.

GLAISEUX, EUSE adj. De la nature de la glaise.

GLAISIÈRE n. f. Endroit d'où l'on tire de la glaise.

GLAIVE n. m. Epée tranchante. *Fig. : le glaive des lois, de la justice.*

GLANAGE n. m. Action de glaner.

GLAND n. m. Fruit du chêne; ornement de fil, de laine ou de soie, fait en forme de gland.

GLANDE n. f. Partie spongieuse destinée à filtrer les humeurs du corps; tumeur accidentelle qui se forme à la gorge, au sein, etc.

GLANDÉE n. f. Récolte de glands.

GLANDULAIRE adj. Glanduleux.

GLANDULE n. f. Petite glande.

GLANDULEUX, EUSE adj. Qui a la nature de la glande.

GLANE n. f. Poignée d'épis glanés.

GLANER v. tr. Ramasser des épis de blé après la moisson.

GLANEUR, EUSE n. Qui glane.

GLANURE n. f. Ce que l'on glane après la moisson.

GLAPIR v. int. Se dit du cri des renards et des petits chiens.

GLAPISSANT, E adj. Qui glapit : *voix glapissante.*

GLAPISSEMENT n. m. Cri des renards et des petits chiens.

GLAS n. m. Son d'une cloche que l'on tinte pour annoncer l'agonie ou la mort d'une personne

GLAUBER (*bèr*) n. m. *Sel de Glauber*, sulfate de soude employé comme purgatif.

GLAUQUE adj. De couleur verte tirant sur le bleu : *mer glauque.*

GLÈBE n. f. Fonds de terre. *Serfs de la glebe*, attachés autrefois à la culture des terres, et vendus avec elles.

GLISSADE n. f. Action de glisser.

GLISSANT, E adj. Sur quoi l'on glisse facilement.

GLISSE n. m. Pas de danse.

GLISSEMENT n. m. Mouvement de ce qui glisse.

GLISSER v. int. Se dit lorsque le pied vient à couler sur un corps gras et uni; se dit aussi des choses : *l'échelle a glissé. Fig.* Passer légèrement sur un objet : *glissons là-dessus.* V. tr. Couler, mettre une chose en un lieu : *glisser une lettre à la poste.* **Se glisser** v. pr. S'introduire adroitement.

GLISSEUR n. m. Qui glisse sur la glace.

GLISSOIRE n. f. Endroit où les enfants s'amusent à glisser.

GLOBE n. m. Corps sphérique; la terre.

GLOBULE n. m. Petit corps sphérique : *globule d'air, d'eau.*

GLOBULEUX, EUSE adj. Composé de globules.

GLOIRE n. f. Honneur, réputation que méritent les vertus, les talents; hommage qu'on rend à Dieu; éclat, splen

deur : *le Fils de Dieu viendra dans toute sa gloire;* témoignage : *rendre gloire à la vérité.*

GLORIA n. m. Café mêlé d'eau-de-vie.

GLORIEUSEMENT adv. D'une manière glorieuse.

GLORIEUX, EUSE adj. Qui s'est acquis, qui mérite beaucoup de gloire; qui procure de la gloire : *victoire glorieuse;* qui se fait honneur de : *être glorieux de son enfant;* vain, superbe : *esprit glorieux.* N. Qui a de la vanité : *les glorieux se font haïr.*

GLORIFICATION n. f. Élévation à la gloire éternelle : *la glorification des élus.*

GLORIFIER v. tr. Honorer, rendre gloire à. **Se glorifier** v. pr. Se faire gloire de quelque chose, en tirer vanité.

GLORIOLE n. f. Vanité qui a pour objet de petites choses.

GLOSE n. f. Explication d'un texte obscur par des mots plus intelligibles.

GLOSER v. int. Critiquer par malice : *il glose sur tout.*

GLOSEUR, EUSE n. Qui interprète tout en mal.

GLOSSAIRE n. m. Dictionnaire servant à expliquer, par des mots plus connus, les mots vieillis d'une langue.

GLOSSATEUR n. m. Auteur d'une glose.

GLOTTE n. f. Ouverture du larynx, qui sert à l'émission de la voix.

GLOUGLOU n. m. Bruit d'un liquide s'échappant d'une bouteille.

GLOUGLOUTER v. int. Se dit du cri des dindons.

GLOUSSEMENT n. m. Cri de la poule qui glousse.

GLOUSSER v. int. Se dit de la poule qui annonce par son cri qu'elle veut couver, ou qui appelle ses petits.

GLOUTON, ONNE adj. et n. Qui mange avec avidité.

GLOUTONNEMENT adv. D'une manière gloutonne.

GLOUTONNERIE n. f. Vice du glouton.

GLU n. f. Matière visqueuse et tenace avec laquelle on prend les oiseaux.

GLUANT, E adj. De la nature de la glu.

GLUAU n. m. Petite branche frottée de glu, pour prendre les oiseaux.

GLUCOSE n. f. Sucre de raisin, de fécule.

GLUER v. tr. Enduire de glu.

GLUI n. m. Grosse paille de seigle dont on couvre les toits.

GLUTEN (*tène*) n. m. Matière visqueuse des céréales, qui en forme la partie essentiellement nutritive.

GLUTINEUX, EUSE adj. Gluant, visqueux : *suc glutineux.*

GLYCÉRINE n. f. *Chim.* Principe doux des huiles.

GNEISS n. m *Géol.* Roche dont le quartz, le feldspath et le mica forment les éléments.

GNOME n. m. Génie supposé habiter dans la terre, où il garde les trésors qu'elle renferme.

GNOMIQUE adj. Qui contient des maximes, des sentences : *poésie gnomique*

GNOMON n. m. Cadran solaire.

GNOMONIQUE n. f. Art de tracer des cadrans solaires.

GNOSTIQUES n. m. pl. Hérétiques qui prétendaient avoir des connaissances surnaturelles.

GO (TOUT DE) loc. adv. Librement, sans obstacle. *Pop.*

GOBELET n. m. Vase à boire; petit vase de fer-blanc qui sert à faire des tours d'escamotage.

GOBELINS n. m. pl. Manufacture de tapisseries et de teinture à Paris.

GOBELOTTER v. int. Boire souvent et à petits coups. *Fam.*

GOBE-MOUCHES n m. Oiseau de l'ordre des passereaux, qui se nourrit d'insectes volants. *Fig.* Niais qui croit tout. Pl. des *gobe-mouches.*

GOBER v. tr. Avaler lestement et avec avidité : *gober une huître, un œuf. Fig.* Croire légèrement : *il gobe tout ce qu'on lui dit.*

GOBERGER (SE) v. pr. Prendre ses aises, faire bonne chère.

GOBEUR, EUSE n. Qui gobe, qui avale avec avidité.

GOBILLE n. f. Bille de pierre.

GODAILLE n. f. Ivrognerie. *Pop.*

GODAILLER v. int. S'amuser à boire de côté et d'autre. *Fam.*

GODAILLEUR n. m. Qui aime à godailler.

GODELUREAU n. m. Jeune homme qui fait maladroitement l'agréable.

GODER v. int. Faire des faux plis : *manche qui gode.*

GODET n. m. Vase qui n'a ni pied ni anse ; auget attaché à une roue pour élever l'eau; petit récipient pour l'huile d'un quinquet.

GODICHE adj. et n. Benêt, maladroit. *Pop.*

GODILLE n. f. Sorte d'aviron placé à l'arrière d'une petite embarcation.

GODILLER v. int. Faire avancer une embarcation en se servant de la godille.

GODIVEAU n. m. Sorte de pâté chaud, composé de menues viandes.

GODRON n. m. Moulure à la vaisselle d'argent.

GODRONNER v. tr. Faire des godrons.

GOËLAND (*go-é*) n. m. Grande mouette, oiseau de mer.

GOËLETTE (*go-é*) n. f. Bâtiment à deux mâts, pour la course.

GOËMON n. m. Nom donné au varech dans certains pays.

GOGAILLE n. f. Repas joyeux. *Vieux.*

GOGO (**À**) loc. adv. Dans l'abondance : *vivre à gogo. Fam.*

GOGUENARD, E adj. Mauvais plaisant, railleur. *Fam.*

GOGUENARDER v. int. Faire de mauvaises plaisanteries. *Fam.*

GOGUENARDERIE n. f. Mauvaise plaisanterie. *Fam.*

GOGUETTES n. f. pl. *Etre en goguettes*, de belle humeur, et un peu pris de vin. *Fam.*

GOINFRE n. m. Qui met tout son plaisir à manger. *Pop.*

GOINFRER v. int. Manger beaucoup et avidement. *Fam.*

GOINFRERIE n. f. Gourmandise sans aucune délicatesse. *Pop.*

GOÎTRE n. m. Grosse tumeur qui vient à la gorge, et qui est causée ordinairement par la mauvaise qualité des eaux.

† **GOÎTREUX, EUSE** adj. et n. Qui est de la nature du goître; qui a un goître.

GOLFE n. m. Portion de mer qui s'enfonce dans les terres.

GOMBETTE adj. f. *Loi gombette*, loi donnée aux Bourguignons par leur roi Gombaud ou Gondebaud, et qui permettait de réparer tous les délits au moyen de compensations pécuniaires.

GOMMAGE n. m. Action de gommer.

GOMME n. f. Substance qui découle de certains arbres. **Gomme arabique**, qui provient des différentes espèces d'acacias; **gomme élastique** ou **caoutchouc**, qu'on tire de l'hévé.

GOMME-GUTTE n. f. Espèce de gomme-résine employée comme couleur jaune en peinture, et comme purgatif en médecine. Pl. des *gommes-guttes.*

GOMMER v. tr. Enduire de gomme.

GOMME-RÉSINE n. f. Suc qui découle de certains végétaux auxquels on a fait des incisions. Pl. des *gommes-résines.*

GOMMEUX, EUSE adj. Qui jette de la gomme : *arbre gommeux;* qui est de la nature de la gomme : *suc gommeux.*

GOMMIER n. m. Arbre d'Amérique, qui fournit beaucoup de gomme.

GOND n. m. Morceau de fer coudé et rond, sur lequel tourne une porte.

GONDOLE n. f. Barque légère, particulièrement en usage à Venise.

GONDOLIER n. m. Batelier qui conduit une gondole.

GONFALON n. m. Bannière d'église à trois ou quatre fanons ou pièces pendantes.

GONFALONIER n. m. Titre des chefs de quelques-unes des républiques d'Italie, au moyen âge.

GONFLEMENT n. m. Enflure.

GONFLER v. tr. ou int. Rendre ou devenir enflé.

GONIOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer les angles des cristaux.

GONIOMÉTRIE n. f. Art de la mesure des angles des cristaux.

GORDIEN (*di-in*) adj. V. *Nœud.*

GORET n. m. Petit cochon.

GORGE n. f. Partie antérieure du cou; gosier : *avoir mal à la gorge;* sein d'une femme; bâton tourné sur lequel on roule une carte de géographie; cannelure demi-circulaire qui règne sur la circonférence d'une poulie; passage entre deux montagnes.

GORGE-DE-PIGEON adj. inv. Se dit d'une couleur composée et mélangée, qui paraît changer suivant les divers aspects du corps coloré.

GORGÉE n. f. Ce qu'on peut avaler de liquide en une seule fois.

GORGER v. tr. Faire manger avec excès. *Fig.* Combler, remplir : *gorger de biens.*

GORGERETTE n. f. Collerette.

GORGERIN n. m. Armure qui, au moyen âge, couvrait la gorge et le cou d'un guerrier.

† **GORGONES** n. f. pl. Monstres de la Fable.

GORILLE n. m. Espèce de singe, la plus voisine de l'homme.

GOSIER n. m. Partie intérieure du cou; canal par où sort la voix, et qui sert à la respiration.

GOTHIQUE adj. Qui vient des Goths : *architecture gothique;* très-ancien : *habillement gothique.* N. m. Genre d'architecture. N. f. Sorte d'écriture.

GOUACHE n. f. Peinture où l'on emploie des couleurs détrempées avec de l'eau mêlée de gomme; petit tableau de genre, peint de cette manière.

GOUAILLER v. tr. Railler. *Pop.*

GOUAILLERIE n. f. Raillerie, plaisanterie. *Pop.*

GOUAILLEUR, EUSE n. Qui gouaille. *Pop.* Adj : *air gouailleur.*

GOUDRON n. m Substance noire et gluante, extraite des arbres résineux, pour enduire la carène et les cordages.

GOUDRONNAGE n. m. Action de goudronner.

GOUDRONNER v. tr. Enduire de goudron.

GOUDRONNERIE n. f. Lieu où l'on prépare, où l'on conserve le goudron.

GOUDRONNEUR n. m. Ouvrier qui travaille à la préparation du goudron.

GOUFFRE n. m. Abîme, précipice.

GOUGE n. f. Espèce de ciseau de menuisier, de sculpteur, etc.

GOUJAT n. m. Apprenti maçon; homme sale et grossier. *T. de mépris.*

GOUJON n. m. Petit poisson blanc d'eau douce; cheville de fer.

GOULE n. f. Sorte de vampire.

GOULÉE n. f. Grosse bouchée.

GOULET n. m. Entrée étroite d'un port, d'une rade.

GOULETTE n. f. Même sens que goulotte.

GOULOT n. m. Cou de tout vase dont l'entrée est étroite.

GOULOTTE n. f. Petite rigole pour l'écoulement des eaux.

GOULU, E adj. et n. Qui aime à manger, et qui mange avec avidité.

GOULÛMENT adv. Avidement.

GOUM n. m. Contingent armé fourni par une tribu arabe.

GOUPILLE n. f. Petite cheville de métal, qui sert à assembler deux pièces d'horlogerie, d'armurerie, etc.

GOUPILLON n. m. Aspersoir qui sert à l'église pour répandre ou présenter de l'eau bénite; brosse ronde à manche.

GOURBI n. m. Réunion de tentes en Algérie.

GOURD, E adj. Engourdi par le froid. Ne se dit que dans : *avoir les doigts gourds, les mains gourdes.*

GOURDE n. f. Courge séchée et vidée où l'on met un liquide; monnaie d'argent, appelée ordinairement piastre forte, et valant environ 6 francs.

GOURDIN n. m. Gros bâton court.

GOURE n. f. Drogue falsifiée.

GOURER v. tr. Tromper, duper.

GOUREUR n. m. Qui falsifie, qui trompe.

GOURGANDINE n. f. Femme de mauvaise vie.

GOURGANE n. f. Petite fève de marais.

GOURMADE n. f. Coup de poing.

GOURMAND, E adj. et n. Qui mange avec excès.

GOURMANDER v. tr. Réprimander avec dureté.

GOURMANDISE n. f. Vice du gourmand.

GOURME n. f. Ecoulement nasal qui attaque surtout les poulains; croûte à la tête des jeunes enfants. *Fig. Jeter sa gourme*, commencer sa jeunesse par des folies.

GOURMÉ, ÉE adj. Qui affecte un maintien composé et trop grave.

GOURMER v. tr. Mettre la gourmette à un cheval; battre à coups de poing.

GOURMET n. m. Qui se connaît en vins, en bonne chère; dégustateur.

GOURMETTE n. f. Partie du mors.

GOUSSE n. f. Enveloppe à double cosse de certaines graines.

GOUSSET n. m. Petite poche placée en dedans de la ceinture d'un pantalon; petite console de menuisier pour soutenir des tablettes.

GOÛT n. m. Celui des cinq sens par lequel on discerne les saveurs; saveur : *mets d'un goût exquis;* odeur : *goût de pourri;* appétence des aliments : *n'avoir goût à rien. Fig.* Discernement, sentiment du beau : *critique pleine de goût;* prédilection, penchant particulier : *goût pour la peinture;* grâce, élégance : *être mis avec goût;* opinion, préférence : *dire son goût.*

GOÛTER v. tr. Discerner les saveurs par le goût. *Fig.* Approuver : *goûter un projet;* éprouver, jouir de : *goûter le bonheur.* V. int. Essayer : *goûter d'un métier;* manger en petite quantité : *goûter d'un mets. Absol.* Faire le repas du goûter.

GOÛTER n. m. Léger repas qu'on fait entre le dîner et le souper.

GOUTTE n. f. Petite partie sphérique d'un liquide. Loc. adv. **Goutte à goutte**, goutte après goutte. *Fig. Ne voir, n'entendre goutte*, aucunement.

GOUTTE n. f. Maladie des articulations. **Goutte sciatique**, espèce de goutte qui tient depuis l'emboîture de la cuisse jusqu'à la cheville du pied; **goutte sereine** (amaurose), paralysie du nerf optique.

GOUTTELETTE n. f. Petite goutte.

GOUTTEUX, EUSE adj. et n. Qui est sujet à la goutte.

GOUTTIÈRE n. f. Petit canal qui reçoit les eaux du toit.

GOUVERNABLE adj. Qu'on peut gouverner.

GOUVERNAIL n. m Appareil attaché à l'arrière d'un navire, et qui sert à le gouverner.

GOUVERNANTE n. f. Celle qui a soin d'un ménage, ou qui est chargée de l'éducation des enfants.

GOUVERNANTS n. m. pl. Ceux qui gouvernent un Etat, par oppos. à *gouvernés.*

GOUVERNE n. f. Règle de conduite : *je vous dis cela pour votre gouverne.*

GOUVERNEMENT n. m. Action de gouverner un Etat, une maison, etc. ; ceux qui gouvernent un Etat : *le gouvernement prend des mesures.*

GOUVERNEMENTAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au gouvernement : *système gouvernemental.*

GOUVERNER v. tr. Diriger, conduire : *gouverner un vaisseau ;* administrer : *gouverner un royaume.*

GOUVERNEUR n. m. Qui gouverne une province, une place forte ; celui qui est chargé de l'éducation d'un prince, d'un jeune homme de distinction.

GRABAT n. m. Méchant lit.

GRABUGE n. m. Bruit, querelle, différend. *Fam.*

GRÂCE n. f. Faveur qu'on fait sans y être obligé : *accorder une grâce ;* pardon, remise d'une peine : *faire grâce ;* remercîment : *je vous rends grâce ;* aide que Dieu accorde en vue du salut : *rien n'est impossible à la grâce ;* agrément : *marcher avec grâce. De bonne grâce,* sans répugnance ; *grâce à Dieu,* par la bonté de Dieu, heureusement ; *coup de grâce,* qui achève, donne la mort. Pl. Prière après le repas. ✝ *Myth.* Les trois déesses compagnes de Vénus. **De grâce** loc. adv. Formule de supplication.

GRACIABLE adj. Digne de pardon : *cas graciable.*

GRACIER v. tr. Faire grâce à un criminel, lui remettre sa peine.

GRACIEUSEMENT adv. D'une manière gracieuse.

GRACIEUSETÉ n. f. Civilité, honnêteté.

GRACIEUX, EUSE adj. Qui est rempli de grâce, d'agrément.

GRACILITÉ n. f. Qualité de ce qui est grêle.

GRACIOSO adv. *Mus.* Gracieusement.

GRADATION n. f. Accroissement ou décroissement progressif : *gradation de la chaleur. Rhét.* Figure qui consiste à disposer plusieurs mots ou pensées suivant une progression ascendante ou descendante : *les mots* **va, cours, vole,** *forment une gradation ascendante.*

GRADE n. m. Dignité, degré d'avancement ; rang universitaire : *grade de bachelier.*

GRADÉ adj. m. Qui a un grade dans l'armée.

GRADIN n. m. Petit degré. Pl. Bancs élevés graduellement les uns au-dessus des autres.

GRADUATION n. f. Division en degrés : *la graduation d'un thermomètre.*

GRADUÉ n. m. Celui qui est revêtu d'un grade universitaire.

GRADUEL, ELLE adj. Qui va par degrés : *diminution graduelle.*

GRADUEL n. m. Verset qui se dit à la messe entre l'épître et l'évangile ; livre qui contient tout ce qu'on chante au lutrin pendant la messe.

GRADUELLEMENT adv. Par gradation.

GRADUER v. tr. Diviser en degrés : *graduer un thermomètre ;* augmenter par degrés : *graduer des exercices de grammaire.*

GRADUS (*uce*) n. m. Dictionnaire pour aider les élèves à faire des vers latins.

GRAILLEMENT n. m. Son enroué de la voix.

GRAILLON n. m. Odeur de viande, de graisse brûlée ; crachat très-épais.

GRAILLONNER v. int. Rejeter souvent des crachats épais.

GRAIN n. m. Tout fruit ou semence qui ne présente qu'un petit volume : *grain de blé, de raisin, de poivre,* etc. ; petite parcelle : *grain de sable ;* inégalité à la surface de la peau, d'un cuir, d'une étoffe ; ancien petit poids, environ la 20e partie d'un gramme. *Mar.* Tourbillon de vent.

GRAINE n. f. Semence de quelques plantes.

GRAINETIER n. m. Autre orthographe de *grénetier.*

GRAINIER, IÈRE n. V. *Grénetier.*

GRAISSAGE n. m. Action de graisser.

GRAISSE n. f. Substance animale onctueuse, et fondant à une température peu élevée.

GRAISSER v. tr. Frotter, oindre de graisse ; souiller de graisse, tacher.

GRAISSEUX, EUSE adj. De la nature de la graisse.

GRAMEN (*ène*) n. m. Nom générique des plantes qui ont la feuille semblable à celle du gazon.

GRAMINÉE adj. et n. f. Nom général du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du riz, du maïs, des herbes, etc.

GRAMMAIRE n. f. Art qui enseigne à parler et à écrire correctement ; livre qui contient les règles de cet art.

GRAMMAIRIEN n. m. Qui a écrit sur la grammaire.

GRAMMATICAL, ALE, AUX adj. Qui concerne la grammaire.

GRAMMATICALEMENT adv. Selon les règles de la grammaire.

GRAMMATISTE n. m. Mauvais grammairien.

GRAMME n. m. Unité de poids de notre système métrique.

GRAND, E adj. Qui est fort étendu dans ses dimensions; qui excelle : *grand poète;* magnanime, courageux : *grand dans l'adversité;* titre donné aux premiers dignitaires d'un ordre : *grand maître de l'Université*, *grand prêtre*, etc. N. m. Personnage, homme élevé en dignités; membre de la plus haute noblesse d'Espagne. On dit : *à grand'peine*, *c'est grand'pitié*, *ce n'est pas grand'chose.*

GRAND-CROIX n. m. Dignitaire très-élevé dans plusieurs ordres de chevalerie. Pl. les *grand-croix.*

GRAND-DUC n. m. Titre de quelques princes souverains; oiseau de proie. Pl. des *grands-ducs.*

GRAND-DUCHÉ n. m. Pays gouverné par un grand-duc. Pl. des *grands-duchés.*

GRANDE-DUCHESSE n. f. Femme d'un grand-duc. Pl. des *grandes-duchesses.*

GRANDELET, ETTE adj. Déjà grand. *Fam.*

GRANDEMENT adj. Généreusement : *agir grandement;* beaucoup : *se tromper grandement.*

GRANDESSE n. f. Dignité de grand d'Espagne.

GRANDEUR n. f. Etendue en hauteur, longueur, largeur; titre d'honneur qu'on donne à un évêque : *sa Grandeur l'évêque de...* *Fig.* Sublimité : *grandeur de caractère;* énormité : *grandeur d'un crime;* autorité, puissance, majesté : *la grandeur souveraine;* dignités, honneurs : *naître au sein des grandeurs.*

GRANDIOSE adj. et n. m. Imposant par la grandeur et l'élévation : *édifice grandiose.* *Fig.* : *style grandiose.*

GRANDIR v. int. Devenir grand. V. tr. : *cela le grandira dans l'estime publique.* — Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

GRANDISSIME adj. Très-grand. *Fam.*

GRAND-LIVRE n. m. Le plus grand des livres de commerce, où l'on établit tous les comptes particuliers. Pl. des *grands-livres.*

GRAND MAÎTRE n. m. Chef de certains ordres religieux militaires; titre qu'on donnait au chef de l'Université. Pl. des *grands maîtres.*

GRAND'MAMAN n. f. Grand'mère. Pl. des *grand mamans.*

GRAND'MÈRE n. f. Aïeule. Pl. des *grand'mères.*

GRAND'MESSE ou **Grande-messe** n. f. Messe chantée par des choristes. Pl. des *grand'messes*, *des grandes-messes.*

GRAND-ONCLE n. m. Le frère du grand-père ou de la grand'mère. Pl. des *grands-oncles.*

GRAND ORIENT n. m. Conseil suprême de la franc-maçonnerie, formé, à Paris, de la réunion des députés de toutes les loges de France.

GRAND-PÈRE n. m. Aïeul, père du père ou de la mère. Pl. des *grands-pères.*

GRAND RABBIN n. m. Chef d'un consistoire israélite.

GRAND SEIGNEUR n. m. Chef de l'empire ottoman, qu'on nomme aussi *Grand Turc.*

GRAND'TANTE n. f. La sœur du grand-père ou de la grand'mère. Pl. des *grand'tantes.*

GRAND TURC n. m. V. *Grand Seigneur.*

GRANGE n. f. Bâtiment où l'on serre les blés en gerbes, et où l'on bat le grain.

GRANGÉE n. f. Ce que contient une grange.

GRANIT (*nite*) n. m. Pierre fort dure et grenue.

GRANITIQUE adj. De la nature du granit : *roche granitique.*

GRANIVORES n. m. pl. Nom donné aux oiseaux qui se nourrissent de graines, comme le *moineau*, la *perdrix*, la *poule*, etc.

GRANULATION n. f. Réduction en petits grains.

GRANULER v. tr. Mettre en petits grains : *granuler du plomb.*

GRANULEUX, EUSE adj. Divisé en petits grains : *terre granuleuse.*

GRAPHIQUE adj. Se dit de tout ce qui a rapport à l'art de représenter les objets par des lignes ou des figures : *dessin graphique. Signes graphiques d'une langue*, les caractères, l'écriture de cette langue.

GRAPHIQUEMENT adv. D'une manière graphique.

GRAPHOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer les angles sur le terrain.

GRAPPE n. f. Assemblage de fleurs ou de fruits soutenus par un axe commun, comme dans le *raisin*, la *groseille*, etc.

GRAPPILLAGE n. m. Action de grappiller.

GRAPPILLER v. int. Cueillir ce qui reste de raisins dans une vigne, après la vendange. V. tr. et int. Faire de petits gains secrets, souvent peu légitimes.

GRAPPILLEUR, EUSE adj. et n. Qui grappille.

GRAPPILLON n. m. Petite grappe.

GRAPPIN n. m. Petite ancre à plu-

sieurs pointes recourbées; instrument de fer pour accrocher le vaisseau ennemi dans l'abordage. *Fig.* et *fam.* *Jeter*, *mettre le grappin sur quelqu'un*, se rendre maître de son esprit.

GRAS, GRASSE adj. Qui a beaucoup de graisse; sali, imbu de graisse : *habit*, *chapeau gras*. *Terre grasse*, forte, tenace; *dormir la grasse matinée*, se lever fort tard. N. m. Partie grasse d'une viande. Adv. *Faire gras*, manger de la viande; *parler gras*, grasseyer.

GRAS-DOUBLE n. m. Membrane de l'estomac du bœuf. Pl. des *gras-doubles*.

GRASSEMENT adv. *Vivre grassement*, faire bonne chère; *payer grassement*, généreusement. *Fam.*

GRASSET, ETTE adj. Un peu gras. *Fam.*

GRASSEYEMENT n. m. Prononciation d'une personne qui grasseye.

GRASSEYER v. int. Parler gras, prononcer mal certaines consonnes, et surtout la lettre *r*.

GRASSEYEUR n. m. Celui qui grasseye.

GRASSOUILLET, ETTE adj. Potelé : *enfant grassouillet*.

GRATIFICATION n. f. Don, libéralité qu'on fait à quelqu'un pour services rendus.

GRATIFIER v. tr. Accorder un don, une faveur, une récompense.

GRATIN n. m. Partie de certains mets, qui reste attachée au fond du poêlon; apprêt d'un mets avec de la chapelure de pain : *sole au gratin*.

GRATIS (*tice*) adv. Gratuitement, sans qu'il en coûte rien.

GRATITUDE n. f. Reconnaissance d'un bienfait reçu.

GRATTAGE n. m. Action de gratter.

GRATTE-CUL n. m. Nom vulgaire du fruit de l'églantier. Pl. des *gratte-cul*.

GRATTELEUX, EUSE adj. Qui a la grattelle.

GRATTELLE n. f. Petite gale, maladie de peau.

GRATTE-PAPIER n. m. Copiste, expéditionnaire. Se prend en mauvaise part. Pl. des *gratte-papier*.

GRATTER v. tr. Passer les ongles sur une partie du corps; râcler : *gratter un mur*. V. int. Heurter doucement : *gratter à la porte*.

GRATTOIR n. m. Instrument pour effacer l'écriture en grattant le papier.

GRATUIT, ITE adj. Qu'on donne gratis, sans y être tenu. *Fig.* *Méchanceté gratuite*, sans motif; *supposition gratuite*, sans fondement.

GRATUITÉ n. f. Caractère de ce qui est gratuit.

GRATUITEMENT adv. D'une manière gratuite.

GRAVATIER n. m. Voiturier qui charrie les gravois.

GRAVATS n. m. pl. Syn. de *gravois*.

GRAVE adj. Posé, sérieux : *contenance grave*; important : *affaire grave*; dangereux : *maladie grave*. *Mus.* Bas : *ton grave*. *Gram.* **Accent grave**, qui est tourné de gauche à droite.

GRAVÉ, ÉE adj. Marqué de petite vérole.

GRAVELEUX, EUSE adj. Mêlé de gravier; sujet à la gravelle. *Fig.* Trop libre : *paroles graveleuses*.

GRAVELLE n. f. Maladie produite par de petites concrétions, semblables à de petits graviers, qui se forment dans les reins, dans la vessie.

GRAVELURE n. f. Propos libre.

GRAVEMENT adv. D'une manière grave.

GRAVER v. tr. Tracer une figure, des caractères, sur du cuivre avec le burin, sur le marbre, la pierre, avec le ciseau. *Fig.* Empreindre fortement : *graver dans sa mémoire*, *dans son cœur*.

GRAVEUR n. m. Dont la profession est de graver.

GRAVIER n. m. Gros sable mêlé de très-petits cailloux.

GRAVIR v. tr. et int. Monter avec effort : *gravir une montagne*, *gravir au haut d'un rocher*.

† **GRAVITATION** n. f. *Phys.* Tendance naturelle des corps les uns vers les autres.

GRAVITÉ n. f. *Phys.* Pesanteur. *Fig.* Qualité d'une personne grave. Se dit aussi de l'importance des choses : *gravité d'une faute*, *gravité d'un sujet*.

GRAVITER v. int. *Phys.* Tendre vers un point.

GRAVOIS n. m. Partie la plus grossière du plâtre, après qu'on l'a passé au crible; décombres d'un mur, d'un bâtiment qu'on démolit.

GRAVURE n. f. Art de graver; ouvrage du graveur; image, estampe.

GRÉ n. m. Volonté, caprice, fantaisie : *agir à son gré*. Loc. adv. **De gré à gré**, à l'amiable; **bon gré, mal gré**, de gré ou de force.

GREC, GRECQUE adj. Qui est de la Grèce : *peuple grec*. N. m. La langue grecque : *apprendre le grec*. *Fig.* Fin, adroit, fourbe au jeu.

GRÉCISER v. tr. Donner une forme grecque aux mots.

GREDIN, INE n. Coquin, homme vil.

GREDINERIE n. f. Action de gredin.

GRÉEMENT ou **Grément** n. m. *Mar.* Ensemble de toutes les choses nécessaires pour gréer un bâtiment.

GRÉER v. tr. Garnir un bâtiment de voiles, poulies, cordages, etc.

GREFFE n. m. Lieu où sont déposées les minutes des jugements, où se font les déclarations, les dépôts concernant la procédure.

† **GREFFE** n. f. Petite branche que l'on coupe, ou œil qu'on lève à la branche d'un arbre en sève, et que l'on ente sur un autre arbre.

GREFFER v. tr. Faire une greffe.

GREFFEUR n. m. Qui greffe.

GREFFIER n. m. Officier civil qui tient un greffe, qui expédie et garde les actes de justice.

GREFFOIR n. m. Petit couteau qui sert à greffer.

GRÉGE adj. *Soie grége*, qui n'a subi aucune préparation.

GRÉGEOIS adj. m. *Feu grégeois*, inventé, dit-on, par les *Grecs*, et qui brûlait dans l'eau.

GRÉGORIEN, ENNE adj. *Rit grégorien*, changements introduits dans le chant d'église par le pape Grégoire Ier, pour établir l'uniformité dans la liturgie; *calendrier grégorien*, le calendrier Julien réformé par Grégoire XIII, en 1582.

GRÈGUE n. f. Haut-de-chausses.

GRÊLE adj. Long et menu : *jambes grêles;* aigu et faible : *voix grêle.*

GRÊLE n. f. Pluie congelée qui tombe par grains. *Fig.* Grande quantité : *une grêle de pierres, de traits.*

GRÊLÉ, ÉE adj. Qui a des marques de petite vérole.

GRÊLER v. impers. Se dit quand il tombe de la grêle. V. tr. Gâter par la grêle : *l'orage a grêlé nos vignes.*

GRELIN n. m. Petit câble. *Mar.*

GRÊLON n. m. Grain de grêle fort gros.

GRELOT n. m. Petite boule métallique, ronde et creuse, dans laquelle il y a un morceau de métal qui la fait résonner dès qu'on la remue. *Fig. Attacher le grelot*, faire le premeir pas dans une entreprise hasardeuse.

GRELOTTER v. int. Trembler de froid.

GRÉMENT n. m. V. *Gréement.*

GRENADE n. f. Fruit du grenadier; ornement militaire représentant une grenade. *Artil.* Petit boulet creux, en forme de grenade, qu'on remplit de poudre et qu'on lance avec la main.

GRENADIER n. m. Arbre qui porte des grenades; soldat d'élite qui, dans l'origine, était chargé de lancer les grenades.

GRENADIÈRE n. f. Gibecière qui faisait partie de l'équipement d'un grenadier, et dans laquelle il portait les grenades.

GRENADINE n. f. Etoffe de soie claire et transparente.

GRENAGE n. m. Action de former le grain de la poudre.

GRENAILLE n. f. Métal réduit en menus grains; rebut de graine qu'on jette aux volailles.

GRENAILLER v. tr. Mettre un métal en petits grains.

GRENAT n. m. Pierre précieuse d'un rouge semblable à celui de la grenade. Adj. D'un rouge de grenat : *velours grenat.*

GRENELER v. tr. Marquer de petits points un papier, une peau, etc.

GRENER v. int. Produire de la graine; réduire en grains. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette.

GRÈNETERIE n. f. Commerce du grènetier.

GRÈNETIER, IÈRE ou **Grainier** n. Qui vend des graines.

GRENIER n. m. Partie la plus haute d'un bâtiment, destinée à serrer les grains. Se dit aussi du plus haut étage d'une maison, sous le comble : *être logé au grenier. Fig.* Pays fertile d'où l'on tire beaucoup de blé : *la Sicile est le grenier de l'Italie.*

GRENOUILLE n. f. Petit animal qui vit ordinairement dans les marais. *Fig. Manger la grenouille*, se dit du dépositaire d'un fonds commun qui dissipe ce fonds.

GRENOUILLÈRE n. f. Lieu marécageux où les grenouilles se retirent.

GRENOUILLET n. m. Plante qui croît sur les montagnes, et dont la feuille ressemble à celle du laurier.

GRENOUILLETTE n. f. Renoncule des marais; tumeur qui se forme sous la langue.

GRENU, E adj. Qui a beaucoup de grains : *épi grenu.*

GRÈS n. m. Pierre formée de grains de sable; poterie de glaise mêlée d'un sable fin.

GRÉSIL (*zi-ie*) n. m. Menue grêle très-blanche et fort dure.

GRÉSILLEMENT (*zi-ie*) n. m. Action de grésiller; état de ce qui est grésillé.

GRÉSILLER (*zi-ier*) v. impers. Se dit du grésil qui tombe : *il grésille.*

GRÈVE n. f. Lieu uni et sablonneux, le long de la mer ou d'une grande rivière.

GRÈVE n. f. Ligue d'ouvriers. Se *mettre en grève*, déserter en masse un atelier, afin de pouvoir imposer des conditions au maître.

GREVER v. tr. Accabler d'impôts; charger un bien d'hypothèques.—Prend un *e* ouvert devant une syllabe muette.

GRIBLETTE n. f. Viande enveloppée de lard, qu'on fait rôtir.

GRIBOUILLAGE n. m. Mauvaise peinture; écriture mal formée. *Fam.*

GRIBOUILLER v. int. Faire du gribouillage. *Fam.*

GRIBOUILLETTE n. f. Jeu d'enfants.

GRIBOUILLEUR, EUSE n. Celui qui fait du gribouillage. *Fam.*

GRIBOUILLIS n. m. Ecriture très-mal formée, illisible.

GRIÈCHE adj. V. *Pie.*

GRIEF n. m. Dommage que l'on reçoit; plainte qu'on en fait : *formuler ses griefs.*

GRIEF, ÈVE adj. Grand, grave (se prend en mauvaise part) : *faute grièvе, grièvе maladie.*

GRIÈVEMENT adv. D'une manière grièvе : *grièvement malade.*

GRIÈVETÉ n. f. Enormité : *grièveté d'un crime.*

GRIFFADE n. f. Coup de griffe.

GRIFFE n.f. Ongle crochu et pointu de certains animaux, tels que le tigre, le lion, le chat, etc., ou d'un oiseau de proie, comme l'épervier, le faucon, etc.; empreinte imitant une signature; l'instrument qui sert à mettre cette empreinte. *Bot.* Nom donné aux racines de certaines plantes : *griffes d'asperges, de renoncule, d'anémone*, etc.

GRIFFER v. tr. Egratigner.

GRIFFON n. m. Oiseau de proie semblable à l'aigle; animal fabuleux, moitié aigle et moitié lion; chien à poil long et à moustaches.

GRIFFONNAGE n. m. Ecriture très-mal formée.

GRIFFONNER v. tr. Ecrire très-mal.

GRIFFONNEUR n. m. Qui griffonne.

GRIGNON n. m. Morceau de pain du côté le plus cuit.

GRIGNOTER v. tr. et int. Manger en rongeant.

GRIGOU n. m. Gueux; homme d'une avarice sordide. *Fam.*

GRIL n. m. Ustensile de cuisine pour faire cuire sur le charbon la viande, le poisson.

GRILLADE n. f. Viande grillée.

GRILLAGE n. m. Garniture de fil de fer en treillis, qu'on met aux fenêtres, aux portes à jour, etc.; action de passer le minerai par plusieurs feux avant de le fondre.

GRILLAGEUR n. m. Celui qui fait des grillages.

GRILLE n. f. Assemblage à claire-voie de barreaux de fer ou de bois.

GRILLER v. tr. Fermer avec une grille : *griller une fenêtre.*

GRILLER v. tr. Faire rôtir sur le gril. V. int. *Fig.* Désirer vivement : *je grille de le voir.*

GRILLON n. m. Petit insecte, espèce de cigale, qui se tient dans les lieux chauds.

GRIMAÇANT, E adj. Qui grimace.

GRIMACE n. f. Contorsion du visage. *Fig.* Feinte, dissimulation : *les politesses ne sont souvent que pures grimaces;* mauvais pli : *ce collet fait la grimace.*

GRIMACER v. int. Faire des grimaces. *Fig.* Faire des faux plis.

GRIMACIER, IÈRE adj. et n. Qui fait ordinairement des grimaces. *Fig.* Qui a des façons minaudières; hypocrite.

GRIMAUD, E adj. Qui a l'humeur chagrine, maussade. N. m. Méchant écrivain; écolier des basses classes.

GRIME n. m. Acteur qui joue les rôles de vieillard ridicule.

GRIMER (SE) v. pr. Se peindre des rides pour se donner la physionomie d'un vieillard.

GRIMOIRE n. m. Livre des magiciens. *Fig.* Discours obscur; livre peu intelligible.

GRIMPANT, E adj. *Bot.* Se dit des plantes qui, comme le lierre, montent le long des corps voisins.

GRIMPER v. int. Gravir en s'aidant des pieds et des mains; en parlant des plantes, monter le long des corps voisins.

GRIMPEREAU n. m. Oiseau du genre passereau, qui grimpe le long des arbres.

GRIMPEURS n. m. pl. Ordre d'oiseaux grimpants, comme la *pie*, le *coucou*, le *perroquet*, etc.

GRINCEMENT n. m. Action de grincer les dents.

GRINCER v. tr. ou int. *Grincer les dents* ou *des dents*, les frotter les unes contre les autres par rage, menace ou douleur.

GRINCHEUX, EUSE adj. et n. Qui a un caractère désagréable, susceptible.

GRINGALET n. m. Petit homme maigre et chétif. *Pop.*

GRIOTTE n. f. Cerise à courte queue.

GRIOTTIER n. m. Arbre qui produit les griottes.

GRIPPE n. f. Espèce de catarrhe

épidémique. *Fig.* Antipathie : *prendre quelqu'un en grippe.*

GRIPPÉ, ÉE adj. Se dit de celui qui a la grippe.

GRIPPEMINAUD n. m. Nom donné par La Fontaine à un chat, et qui se dit, par ext., d'un homme fin, rusé.

GRIPPER v. tr. Attraper subtilement, en parlant du chat et de quelques autres animaux.

GRIPPE-SOU n. m. Homme avare qui fait de petits gains sordides. *Fam.* Pl. des *grippe-sou.*

GRIS, E adj. Mêlé de blanc et de noir; à moitié ivre. *Temps gris*, couvert et froid ; *papier gris*, épais et fait de chiffons non blanchis. N. m. Couleur grise. *Gris de perle*, sorte de couleur grise qui a un certain éclat blanc, comme les perles.

GRISAILLE n. f. Genre de peinture qui se fait avec une ou deux couleurs au plus, l'une claire, l'autre brune.

GRISAILLER v. tr. Barbouiller de gris.

GRISÂTRE adj. Qui tire sur le gris.

GRISER v. tr. Faire boire quelqu'un jusqu'à le rendre à demi ivre ; porter à la tête, étourdir, en parlant des liqueurs enivrantes, de la fumée du tabac.

GRISET n. m. Jeune chardonneret qui est encore gris.

GRISETTE n. f. Petite ouvrière.

GRISON, ONNE adj. et n. Qui a les cheveux gris ; âne, baudet. *Fam.*

GRISONNANT adj. Qui grisonne : *cheveux grisonnants.*

GRISONNER v. int. Devenir gris.

+**GRISOU** n. m. Gaz inflammable qui se dégage des mines de houille et fait quelquefois explosion.

GRIVE n. f. Oiseau dont le plumage est mêlé de blanc et de brun.

GRIVELÉ, ÉE adj. Tacheté, mêlé de gris et de blanc.

GRIVELÉE n. f. Petit gain secret et illicite. *Fam.*

GRIVELER v. tr. et int. Réaliser secrètement de petits profits illicites. Se conj. comme *appeler.*

GRIVÈLERIE n. f. Action de griveler.

GRIVELEUR n. m. Celui qui grivelle.

GRIVOIS, E adj. Libre et trivial.

GROG (*gro-gue*) n. m. Boisson composée de sucre, d'eau-de-vie et d'eau.

GROGNARD, E adj. Qui est dans l'habitude de grogner. N. m. Nom donné aux vieux soldats de l'Empire.

GROGNEMENT n. m. Cri des pourceaux ; murmure.

GROGNER v. int. Se dit du cri du cochon. *Fig.* Murmurer sourdement entre les dents.

GROGNEUR, EUSE adj. et n. Qui grogne souvent par mécontentement.

GROGNON adj. et n. Grogneur, grondeur : *homme, femme grognon. Fam.*

GROIN n. m. Museau du cochon.

GROMMELER v. int. Murmurer, se plaindre entre les dents. *Fam.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

GRONDEMENT n. m. Bruit sourd : *grondement du tonnerre.*

GRONDER v. int. Murmurer entre les dents. *Fig.* Faire entendre un bruit sourd : *l'orage gronde au loin.* V. tr. Réprimander avec humeur.

GRONDERIE n. f. Réprimande faite avec humeur.

GRONDEUR, EUSE adj. et n. Qui aime à gronder.

GROOM (*groume*) (*mot anglais*) n. m. Petit domestique.

GROS, OSSE adj. Qui a beaucoup de circonférence et de volume; épais, grossier : *gros drap. Fig.* Important : *grosse somme* ; riche : *gros bourgeois* ; agité, orageux : *la mer est grosse* ; pesamment armée : *grosse cavalerie. Fig. Avoir le cœur gros*, avoir du chagrin. Adj. f. Enceinte : *femme grosse.* N. m. La partie la plus considérable : *le gros de l'armée.* **Gros de Naples**, étoffe de soie faite originairement à Naples. Adv. Beaucoup : *gagner gros.* **En gros** loc. adv. Opposé à *en détail* : *vendre en gros.*

GROS n. m. Huitième partie de l'ancienne once.

GROS-BEC n. m. Oiseau du genre passereau, à bec gros et court. Pl. des *gros-becs.*

GROSEILLE n. f. Petit fruit rouge ou blanc, qui vient par grappes.

GROSEILLIER n. m. Arbrisseau qui porte les groseilles.

GROSSE n. f. Douze douzaines de certaines marchandises : *une grosse de boutons* ; expédition faite en écriture peu serrée : *la grosse d'un contrat.*

GROSSESSE n. f. Etat d'une femme enceinte.

GROSSEUR n. f. Circonférence, volume ; tumeur : *avoir une grosseur à la gorge, au bras*, etc.

GROSSIER, IÈRE adj. Epais, qui n'est pas fin : *drap grossier* ; qui n'est pas délicatement fait : *travail grossier. Fig.* Rude, impoli : *peuple grossier* ; incivil, malhonnête : *homme grossier* ; choquant : *erreur grossière.*

GROSSIÈREMENT adv. D'une manière grossière.

GROSSIÈRETÉ n. f. Caractère de ce qui est grossier.

GROSSIR v. tr. Rendre gros : *grossir la taille ;* faire paraître gros : *lunette qui grossit les objets ;* exagérer : *la renommée, la peur grossit tout.* V. int. Devenir gros : *le raisin grossit.*

GROSSISSEMENT n. m. Action de grossir.

GROSSO-MODO loc. adv. En gros, un peu au hasard. *Fam.*

GROSSOYER v. tr. et int. Faire la grosse d'un acte, d'un contrat, d'un jugement.

GROTESQUE adj. Se dit des figures bizarres, où la nature est outrée et contrefaite. *Fig.* Ridicule, extravagant : *habit grotesque.* N. m. : *le grotesque,* ce qui est dans le genre grotesque.

GROTESQUEMENT adv. D'une manière ridicule et extravagante.

GROTTE n. f. Caverne creusée par l'art ou la nature.

GROUILLEMENT n. m. Mouvement et bruit de ce qui grouille.

GROUILLER v. int. Fourmiller : *ce fromage grouille de vers.*

GROUP n. m. Sac d'argent cacheté qu'on expédie d'un lieu à un autre.

GROUPE n. m. Assemblage d'objets tellement rapprochés, que l'œil les embrasse tous à la fois; un certain nombre de personnes réunies.

GROUPER v. tr. Mettre en groupe; réunir, assembler : *grouper des faits.*

GRUAU n. m. Grain moulu grossièrement : *tisane de gruau.* **Pain de gruau,** fait de fleur de farine.

GRUE n. f. Gros oiseau de passage, de la famille des échassiers. *Fig. Faire le pied de grue,* attendre longtemps sur ses pieds.

GRUE n. f. Machine pour mouvoir de lourds fardeaux.

GRUGER v. tr. Briser avec les dents : *gruger du sucre. Fig. Gruger quelqu'un,* vivre à ses dépens.

GRUGEUR, EUSE n. Qui vit aux dépens de quelqu'un. *Fam.*

GRUME n. f. Bois coupé qui a encore son écorce.

GRUMEAU n. m. Se dit principalement des petites portions de sang caillé, ou du lait qui se tourne.

GRUMELER (SE) v. pr. Se mettre en grumeaux. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

GRUMELEUX, EUSE adj. Qui a de petites inégalités dures, soit au dedans, soit au dehors : *poire grumeleuse, bois grumeleux.*

GRUYÈRE (*gru-ière*) n. m. Fromage qui tire son nom du village de Gruyère en Suisse, où il se fait.

GUAIS adj. m. Se dit d'un hareng qui n'a ni laite ni œufs.

GUANO (*goua*) n. m. Engrais composé des excréments des oiseaux, etc., qu'on trouve dans les îles de la mer du Sud.

GUÉ n. m. Endroit d'une rivière où l'on peut passer sans nager.

GUÉABLE adj. Que l'on peut passer à gué.

GUÈDE (*gai*) ou **Pastel** n. m. Plante dont le suc est employé pour teindre en bleu.

GUÉER v. tr. Baigner, laver dans l'eau : *guéer du linge.*

† **GUELFES** (*gai*) n. m. pl. Partisans des papes en Italie, et ennemis des *Gibelins.*

GUENILLE n. f. Haillon, chiffon.

GUENILLON n. m. Petite guenille.

GUENON n. f. Femelle du singe.

GUENUCHE n. f. Petite guenon.

GUÉPART n. m. Quadrupède du genre chat.

GUÊPE n. f. Grosse mouche presque semblable à une abeille, et qui a un aiguillon.

GUÊPIER n. m. Nid de guêpes. *Fig. Tomber dans un guêpier,* se trouver, par surprise, au milieu de gens malintentionnés.

GUÈRE adv. Peu, pas beaucoup. — Les poètes peuvent écrire *guères.*

GUÉRET n. m. Terre labourée et non ensemencée. Pl. *Poét.* Champs et moissons.

GUÉRIDON n. m. Table ronde qui n'a qu'un pied.

GUÉRILLAS (*gai-ril-lâ*) n. f. pl. Nom donné en Espagne aux bandes irrégulières qui font une guerre d'embuscades dans les montagnes.

GUÉRIR v. tr. Délivrer de maladie, rendre la santé. V. int. Recouvrer la santé.

GUÉRISON n. f. Recouvrement de la santé.

GUÉRISSABLE adj. Qu'on peut guérir.

GUÉRISSEUR n. m. Qui guérit. *Fam.*

GUÉRITE n. f. Loge d'une sentinelle.

GUERRE n. f. Différend entre deux ou plusieurs Etats, qui se vide par la voie des armes ; art militaire. Se dit aussi des animaux, des choses morales ; *faire la guerre aux loups, à ses passions.* **Guerre civile,** qui s'allume entre les citoyens d'un même Etat ; *nom de guerre,* faux nom qu'on prend dans certaines circonstances pour n'être pas connu.

GUERRIER, IÈRE adj. Qui appartient à la guerre : *exploit guerrier;* qui aime la guerre : *nation guerrière.* N. m. Soldat. *Poét.*

GUERROYER v. int. Faire la guerre.

GUERROYEUR n. m. Qui fait la guerre. *Vieux.*

GUET n. m. Action d'épier : *faire le guet*, autrefois, troupe chargée de faire la police pendant la nuit.

GUET-APENS n. m. Embûche dressée pour assassiner, pour dévaliser.

GUÊTRE n. f. Sorte de chaussure qui couvre le bas de la jambe et le dessus du soulier.

GUÊTRER v. tr Mettre des guêtres à quelqu'un.

GUETTER v. tr. Epier pour surprendre ; attendre quelqu'un au passage, une occasion favorable.

GUETTEUR n. m. Qui guette.

GUEULARD, E adj. et n. Qui a l'habitude de parler beaucoup et fort haut ; gourmand, vorace. *Pop.*

GUEULE n. f. La bouche, dans la plupart des quadrupèdes et des poissons. Par anal. : *gueule d'un four, d'un canon*, etc. *Bot.* Nom de certaines fleurs : *gueule de loup, de lion.*

GUEULER v. int. Parler beaucoup et fort haut. *Pop.* et *bas.*

GUEULES n. m. Fond rouge du blason.

GUEULETON n. m. Repas copieux. *Pop.*

GUEULETONNER v. int. Faire un gueuleton.

GUEUSAILLE n. f. Réunion de gueux, de mendiants.

GUEUSAILLER v. int. Fréquenter la gueusaille.

GUEUSARD n. m. Gueux, coquin. *Fam.*

GUEUSE n. f. Pièce de fer fondu, non encore purifié.

GUEUSER v. int. Mendier.

GUEUSERIE n. f. Indigence, misère, pauvreté.

GUEUX, EUSE adj. et n. Indigent, nécessiteux, qui est réduit à mendier ; coquin, fripon.

† **GUI** (se pron. comme dans *guitare*) n. m. Plante parasite qui naît sur les branches de certains arbres, tels que le chêne, le poirier, etc.

GUICHET n. m. Petite porte pratiquée dans une grande : *guichet d'une prison.*

GUICHETIER n. m. Valet de geôlier, qui ouvre et ferme les guichets.

GUIDE n. m. Celui qui conduit, qui accompagne quelqu'un pour lui montrer le chemin. *Art mil.* Se dit des hommes sur lesquels les autres doivent régler leurs mouvements et leur alignement dans les évolutions. Pl. Corps spécial de cavalerie. *Fig.* Qui donne des conseils, des instructions : *un guide éclairé;* titre de certains livres qui contiennent des renseignements : *le Guide des étrangers à Paris.*

GUIDE n. f. Lanière de cuir qu'on attache à la bride d'un cheval de voiture, pour le conduire.

GUIDE-ÂNE n. m. Tout livre qui contient des instructions, des règles propres à guider dans un travail. Pl. des *guide-ânes.*

GUIDER v. tr. Accompagner quelqu'un pour lui montrer le chemin. *Fig.* Diriger, gouverner.

GUIDON n. m. Petit drapeau qui sert pour l'alignement dans les manœuvres de l'infanterie ; celui qui le porte.

GUIGNE n. f. Cerise douce à longue queue.

GUIGNER v. int. Regarder du coin de l'œil, en fermant à demi les yeux. V. tr. Regarder quelqu'un ou quelque chose sans faire semblant.

GUIGNIER n. m. Arbre qui porte les guignes.

GUIGNON n. m. Mauvaise chance.

GUILLAUME (*ll* mouillés) n. m. Sorte de rabot.

GUILLEMET (*ll* mouillés) n. m. Signe qui se met au commencement et à la fin d'une citation (»).

GUILLEMETER (*ll* mouillés) v. tr. Distinguer par des guillemets. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

GUILLERET, ETTE (*ll* mouillés) adj. Eveillé, léger.

GUILLERI (*ll* mouillés) n. m. Chant du moineau.

GUILLOCHER (*ll* mouillés) v. tr. Faire un guillochis.

GUILLOCHIS (*ll* mouillés) n. m. Ornement composé de traits ondés qui s'entrelacent ou se croisent avec symétrie, sur les boîtes de montre, les boutons, etc.

† **GUILLOTINE** (*ll* mouillés) n. f. Instrument de décapitation pour les condamnés à mort.

GUILLOTINÉ n. m. Celui qui a eu la tête tranchée par la guillotine.

GUILLOTINER (*ll* mouillés) v. tr. Trancher la tête au moyen de la guillotine.

GUIMAUVE n. f. Espèce de mauve qui a la tige plus haute et les feuilles plus petites que la mauve ordinaire.

GUIMBARDE n. f. Chariot long et couvert ; petit instrument sonore, en acier, que l'on tient entre les dents et les lèvres.

GUIMPE n. f Morceau de toile dont

les religieuses se servent pour se couvrir le cou et la gorge.

GUINDAGE n. m. Action d'élever les fardeaux au moyen d'une machine.

GUINDÉ, ÉE adj. Affecté, forcé : *style, air guindé;* toujours grave : *personne guindée.*

GUINDER v. tr. Lever, hisser au moyen d'une grue, d'une poulie, etc. *Fig.* Affecter : *guinder son style.*

GUINÉE n. f. Monnaie d'or d'Angleterre, valant 26 fr. 47 c.

GUINGAN n. m. Sorte de toile de coton, fine et lustrée.

GUINGOIS (DE) loc. adv. De travers.

GUINGUETTE n. f. Cabaret hors de la ville. *Fam.*

GUIPURE n. f. Dentelle de fil ou de soie, formant relief.

GUIRLANDE n. f. Cordon de verdure et de fleurs, auxquels on donne toute espèce de formes.

GUISE n. f. Manière, façon : *chacun se gouverne à sa guise.* **En guise de** loc. prép. En place de.

GUITARE n. f. Instrument de musique à six cordes.

GUITARISTE n. Qui joue de la guitare.

GUSTATIF adj. m. *Nerf gustatif,* qui transmet la sensation du goût.

GUSTATION n. f. Sensation du goût, perception des saveurs.

GUTTA-PERCHA (*ka*) n. f. Substance qui a beaucoup d'analogie avec le caoutchouc, insoluble dans l'eau, et mauvais conducteur de l'électricité.

GUTTE. V. *Gomme-gutte.*

GUTTURAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au gosier : *artère gutturale;* qui se prononce du gosier : *lettre gutturale,* comme le *g,* le *k,* le *q.*

GYMNASE n. m. Etablissement où l'on forme la jeunesse aux exercices du corps.

GYMNASIARQUE n. m. Chef du gymnase.

GYMNASTE n. m. Officier de gymnase, chargé spécialement de l'éducation gymnastique.

GYMNASTIQUE adj. Qui a rapport aux exercices du corps. N. f. Art d'exercer, de fortifier le corps.

GYMNIQUE n. f. Science des exercices du corps propres aux athlètes.

GYMNOSOPHISTE n. m. Philosophe indien qui allait presque nu et se livrait à la contemplation de la nature.

GYMNOTE n. m. Poisson qui a une vertu électrique.

GYNÉCÉE n. m. Appartement des femmes chez les Grecs.

GYPAÈTE n. m. Sorte de vautour.

GYPSE n. m. Pierre à plâtre.

GYPSEUX, EUSE adj. De la nature du gypse.

H

H n. m. Huitième lettre de l'alphabet, et la sixième des consonnes.

« **HA !** Interj. de surprise, d'étonnement : *ha! vous voilà!* — Ne pas confondre avec *ah!* qui exprime la joie, la douleur : *ah! que je suis content! ah! que je souffre!*

HABILE adj. Capable, intelligent, adroit, savant.

HABILEMENT adv. Avec habileté.

HABILETÉ n. f. Qualité de celui qui est habile.

HABILITÉ n. f. *Prat.* Aptitude : *habilité à succéder.*

HABILLAGE n. m. Apprêt de la volaille, du gibier pour les faire cuire.

HABILLEMENT n. m. L'habit, le pantalon et le gilet.

HABILLER v. tr. Vêtir; faire des habits; fournir, donner des habits à quelqu'un : *habiller une famille pauvre.*

HABILLEUR, EUSE n. Qui aide les acteurs ou les actrices à s'habiller.

HABIT n. m. Vêtement d'homme, à manches, qui couvre les bras et le corps.

HABITABLE adj. Qui peut être habité.

HABITACLE n. m. Demeure. Ne se dit que dans le style biblique : *l'habitacle du Très-Haut. Mar.* Armoire où l'on renferme la boussole.

HABITANT, E n. Qui réside habituellement en un lieu.

HABITATION n. f. Domicile, demeure, maison.

HABITER v. tr. et intr. Faire sa demeure en un lieu.

HABITUDE n. f. Coutume; disposition acquise par des actes réitérés : *avoir de bonnes habitudes.*

HABITUÉ n. m. Qui fréquente habituellement un lieu.

HABITUEL, ELLE adj. Qui est passé en habitude.

HABITUELLEMENT adv. Par habitude.

HABITUER v. tr. Accoutumer, faire prendre l'habitude.

« **HÂBLER** v. int. Parler beaucoup, avec vanterie, exagération.

« **HÂBLERIE** n. f. Discours plein de vanterie, d'exagération.

« **HÂBLEUR, EUSE** n. Qui aime à débiter des mensonges, à se vanter.

« **HACHE** n. f. Instrument de fer tranchant qui sert à fendre et à couper. **Hache d'armes**, dont on se sert dans les combats à l'abordage.

« **HACHÉ** adj. Trop coupé. *Fig. style haché.*

« **HACHE-PAILLE** n. m. Instrument pour couper la paille ou le fourrage qu'on donne aux bestiaux. Pl. des *hache-paille.*

« **HACHER** v. tr. Couper en petits morceaux.

« **HACHEREAU** n. m. Petite cognée sans marteau opposé au tranchant.

« **HACHETTE** n. f. Petite hache.

HACHICH ou **Haschisch** n. m. Plante que les Indiens mâchent ou fument en guise de tabac.

« **HACHIS** n. m. Mets fait avec de la viande hachée.

« **HACHOIR** n. m. Table sur laquelle on hache les viandes; couperet pour hacher.

« **HACHURE** n. f. Traits croisés, dans un dessin, pour exprimer les ombres, les demi-teintes.

« **HAGARD, E** adj. Farouche, rude : *œil hagard, mine hagarde.*

HAGIOGRAPHE n. m. Celui qui écrit sur des sujets sacrés.

HAGIOGRAPHIE n. f. Science, traité des choses saintes.

« **HAHA** n. m. Ouverture au mur d'un jardin avec un fossé en dehors.

« **HAIE** n. f. Clôture d'épines, de branchages entrelacés. **Haie vive**, haie d'épines ou d'autres plantes de même espèce, qui ont pris racine.

« **HAÏE** ! Cri des charretiers pour animer leurs chevaux.

« **HAILLON** n. m. Vieux lambeau de toile ou d'étoffe.

« **HAINE** n. f. Inimitié, passion qui fait haïr; aversion : *avoir en haine les procès.*

HAINEUSEMENT adv. Avec haine.

« **HAINEUX, EUSE** adj. Naturellement porté à la haine.

« **HAÏR** v. tr. Vouloir du mal à quelqu'un; avoir de l'éloignement, de la répugnance, de l'aversion. — On écrit sans tréma : *je hais; tu hais, il hait*, et l'impér. sing. *hais*; sans accent circonflexe : *nous haïmes, vous haïtes, qu'il haït.*

« **HAIRE** n. f. Chemise de crin ou de poil de chèvre, qu'on se met sur la peau par esprit de mortification.

« **HAÏSSABLE** adj. Qui mérite la haine.

« **HALAGE** n. m. Action de haler, de tirer un bateau. **Chemin de halage**, tracé le long des fleuves, des canaux, pour haler, tirer les bateaux.

« **HÂLE** n. m. Air sec et chaud qui dessèche et flétrit la peau de l'homme, les herbes, les plantes, etc.

HALEINE n. f. Air qui sort des poumons pendant l'expiration. Faculté de respirer : *perdre haleine.* Se dit des vents, lorsqu'ils sont personnifiés : *l'haleine du zéphyr. Fig. Tout d'une haleine*, sans interruption; *ouvrage de longue haleine*, d'une grande étendue.

« **HÂLER** v. tr. Brunir le teint, en parlant de l'action du soleil et du grand air.

« **HALER** v. tr. *Mar.* Tirer à soi avec force un objet quelconque à l'aide d'un cordage.

« **HALETANT, E** adj. Essoufflé, hors d'haleine.

« **HALETER** v. int. Respirer fréquemment et avec force. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

« **HALEUR** n. m. Qui hale un bateau.

« **HALLAGE** n. m. Droit prélevé dans une halle.

HALLALI (*alali*) n. m. Cri de chasse qui annonce que le cerf est aux abois.

« **HALLE** n. f. Place publique, ordinairement couverte, où se tient le marché.

« **HALLEBARDE** n. f. Pique garnie par le haut d'un fer large et pointu, lequel est traversé d'un autre fer en forme de croissant.

« **HALLEBARDIER** n. m. Garde à pied qui portait la hallebarde.

« **HALLIER** n. m. Buisson épais, dans lequel se réfugie le gibier.

HALLUCINATION n. f. Erreur des sens dans laquelle on croit voir, entendre, toucher, etc., des objets qui n'existent point.

HALLUCINÉ, ÉE adj. et n. Qui a des hallucinations.

« **HALO** n. m. Cercle lumineux qui entoure quelquefois le soleil et la lune.

« **HÂLOIR** n. m. Lieu où l'on sèche le chanvre.

« **HALOT** n. m. Trou de lapins dans une garenne.

• **HALTE** n. f. Station que font les gens de guerre dans une marche. *Halte!* interj. pour commander à une troupe de s'arrêter. *Fig. Halte là*, en voilà assez, n'allez pas plus loin.

« **HAMAC** (*mak*) n. m. Lit suspendu, surtout en usage à bord des vaisseaux.

† **HAMADRYADE** n. f. Divinité des bois, dont la vie était attachée à l'arbre qui lui était affecté, et dans lequel on la croyait enfermée.

« **HAMEAU** n. m. Réunion de quelques maisons écartées du lieu où est la paroisse.

HAMEÇON n. m. Petit crochet de fer placé au bout d'une ligne avec un appât, pour prendre du poisson. *Fig.* et *fam. Mordre à l'hameçon*, se laisser séduire par l'apparence.

« **HAMPE** n. f. Bois de hallebarde, de drapeau, de pinceau, etc.

« **HAMSTER** (*ter*) n. m. Petit mammifère de l'ordre des rongeurs.

« **HAN**. Cri sourd d'un homme qui frappe un coup.

« **HANAP** n. m. Grand vase pour boire.

« **HANCHE** n. f. Partie du corps humain dans laquelle s'emboîte le haut de la cuisse.

« **HANGAR** n. m. Appentis servant de remise pour des voitures, etc.

« **HANNETON** n. m. Insecte coléoptère qui paraît au printemps.

« **HANSE** n. f. Association commerciale entre plusieurs villes d'Allemagne, au moyen âge.

† « **HANSÉATIQUE** adj. Se dit de certaines villes de l'Allemagne et du Nord, qui étaient unies ensemble pour le commerce.

« **HANTER** v. tr. Fréquenter, visiter souvent et familièrement.

« **HANTISE** n. f. Action de hanter.

« **HAPPEMENT** n. m. Action de happer.

« **HAPPER** v. tr. Se dit du chien qui saisit avec la gueule ce qu'on lui jette.

« **HAQUENÉE** n. f. Jument de moyenne taille, qui ordinairement va l'amble.

« **HAQUET** n. m. Charrette longue, étroite et sans ridelles, pour voiturer du vin, des ballots, etc.

« **HARANGUE** n. f. Discours prononcé devant une assemblée, des troupes, un prince, etc.

« **HARANGUER** v. tr. Prononcer une harangue devant quelqu'un.

« **HARANGUEUR** n. m. Qui harangue.

« **HARAS** n. m. Lieu destiné à loger des étalons et des juments, pour améliorer la race.

HARASSEMENT n. m. Fatigue extrême.

« **HARASSER** v. tr Lasser, fatiguer à l'excès.

« **HARCELER** v. tr. Importuner, provoquer; fatiguer par des attaques réitérées : *harceler l'ennemi.* — Prend un è ouvert devant une syllabe muette.

« **HARDES** n. f. pl. Tout ce qui est d'usage pour l'habillement.

« **HARDI, E** adj. Qui agit avec audace et confiance ; effronté : *air hardi. Pensée hardie*, heureuse, quoique en dehors de la règle commune.

« **HARDIESSE** n. f. Courage, assurance. *Fig.* Exécution hardie : *hardiesse de pinceau;* élévation des pensées, du style : *hardiesse d'expressions;* insolence : *sa hardiesse m'a déplu.*

« **HARDIMENT** adv. Avec hardiesse.

« **HAREM** (*rème*) n. m. Appartement des femmes chez les Mahométans.

« **HARENG** n. m. Poisson de mer d'une moyenne grosseur.

« **HARENGÈRE** n. f. Marchande de poisson. *Fig.* et *fam.* Femme qui se plaît à quereller et à dire des injures.

« **HARGNEUX, EUSE** adj Qui est d'humeur querelleuse et insociable.

« **HARICOT** n. m. Plante de la famille des légumineuses; son fruit.

« **HARIDELLE** n. f. Mauvais cheval maigre.

HARMONICA n. m. Instrument composé de clochettes ou de lames de verre accordées par demi-tons. Pl. des *harmonicas.*

HARMONIE n. f. Science des accords. Se dit d'une voix seule lorsqu'elle est sonore, nette et douce. *Harmonie du style*, produite par le nombre et la cadence des périodes ; *harmonie imitative*, artifice de langage qui consiste dans une imitation de la nature par les sons. *Fig.* Accord parfait entre les parties d'un tout : *l'harmonie de l'univers;* entre les personnes : *vivre dans une parfaite harmonie.*

HARMONIEUSEMENT adv. Avec harmonie.

HARMONIEUX, EUSE adj. Qui a de l'harmonie.

HARMONIQUE adj. *Mus.* Qui appartient à l'harmonie.

HARMONIQUEMENT adv. Suivant les lois de l'harmonie.

HARMONISER (S') v. pr. Etre en harmonie.

HARMONISTE n. m. Qui connaît les règles de l'harmonie.

HARMONIUM (*ome*) n. m. Espèce d'orgue dont les jeux imitent les divers instruments d'un orchestre.

« **HARNACHEMENT** n. m. Action de harnacher; harnais.

« **HARNACHER** v. tr. Mettre le harnais à un cheval.

« **HARNACHEUR** n. m. Celui qui fait ou vend des harnais : *sellier harnacheur*.

« **HARNAIS** ou **Harnois** n. m. Tout l'équipage d'un cheval. *Cheval de harnais*, de voiture. *Fig. Blanchir sous le harnais*, vieillir dans un métier.

† « **HARO**. Clameur pour arrêter quelqu'un ou quelque chose et procéder sur-le-champ en justice. *Fig. Crier haro sur quelqu'un*, se récrier vivement sur ce qu'il dit ou fait mal à propos.

HARPAGON n. m. Homme très-avare, par allusion à un personnage comique de Molière.

« **HARPE** n. f. Instrument de musique à plusieurs cordes de longueur inégale.

« **HARPER** v. tr. Serrer fortement avec les mains.

† « **HARPIE** n. f. Monstre de la Fable. *Fig.* Femme méchante et criarde.

« **HARPIN** n. m. Croc de batelier.

« **HARPISTE** n. Qui joue de la harpe.

« **HARPON** n. m. Dard dont la pointe est accompagnée de deux crocs recourbés, pour harponner les gros poissons et surtout la baleine.

« **HARPONNER** v. tr. Accrocher avec le harpon.

« **HARPONNEUR** n. m. Matelot choisi pour lancer le harpon.

« **HART** n. f. Lien d'osier qui sert à lier les fagots; corde avec laquelle on pendait les criminels, et, par ext., la pendaison même.

« **HASARD** n. m. Fortune, sort; cas fortuit. Pl. *Fig.* Risques, périls : *les hasards de la guerre. Jeu de hasard*, où le hasard seul décide. Loc. adv. **Au hasard**, à l'aventure; **à tout hasard**, quoi qu'il arrive; **par hasard**, fortuitement.

« **HASARDER** v. tr. Exposer au péril, à la fortune.

« **HASARDEUSEMENT** adv. Avec risque, péril.

« **HASARDEUX, EUSE** adj. Qui offre des chances contraires : *entreprise hasardeuse*.

« **HASE** n. f. Femelle du lièvre, du lapin.

« **HASTAIRE** n. m. Soldat armé de la haste chez les Romains.

« **HASTE** n. f. Longue lance; javelot sans fer.

« **HÂTE** n. f. Promptitude, précipitation. **En hâte, à la hâte**, loc. adv. Avec diligence, avec promptitude.

« **HÂTER** v. tr. Presser, accélérer, faire dépêcher : *hâter le dîner*.

« **HÂTIF, IVE** adj. Précoce : *fruit hâtif*. — Son opposé est *tardif*.

« **HÂTIVEMENT** adv. Avant le temps ordinaire. Se dit surtout en parlant des fruits.

« **HÂTIVETÉ** n. f. Croissance prématurée, rapide, des plantes et des fruits.

« **HATTI-CHÉRIF** n. m. Nom donné, en Turquie, aux ordonnances qui émanent du sultan lui-même.

« **HAUBANS** n. m. pl. Gros cordages, en forme d'échelle, qui soutiennent les mâts contre les efforts du roulis.

« **HAUBERT** n. m. Cuirasse ancienne ou cotte de mailles.

« **HAUSSE** n. f. Ce qui sert à hausser. *Fig.* Augmentation de valeur : *la hausse des grains*.

« **HAUSSE-COL** n. m. Petite plaque de cuivre ou d'argent, que les officiers d'infanterie portent au-dessous du cou quand ils sont de service. Pl. des *hausse-cols*.

« **HAUSSEMENT** n. m. Action de hausser. Se dit particulièrement du mouvement qu'on fait des épaules, pour marquer du mépris.

« **HAUSSER** v. tr. Elever, rendre plus haut : *hausser un mur. Fig. Hausser le ton*, prendre un ton de menace, de supériorité. V. int. Augmenter : *le prix du blé a haussé*.

« **HAUSSIER** n. m. Celui qui joue à la hausse sur les fonds publics.

« **HAUT** n. m. Faîte, sommet : *le haut d'un arbre;* hauteur, élévation : *cette colonne a tant de mètres de haut. Tomber de son haut*, de toute sa hauteur, et, *fig.*, être extrêmement surpris d'une chose; *traiter de haut en bas*, avec mépris et hauteur.

« **HAUT, E** adj. Elevé : *haute montagne;* fort, éclatant : *à haute voix;* supérieur : *les hautes sciences;* arrogant : *ton haut;* agité : *la mer est haute*. **Le Très Haut**, Dieu. *Geog.* **Le haut Rhin**, l'endroit où il est près de sa source; **la haute Egypte**, la partie la plus éloignée de la mer; *la haute mer*, la pleine mer; *crime de haute trahison*, qui intéresse la sûreté de l'Etat; *marcher la tête haute*, n'avoir rien à se reprocher; *jeter les hauts cris*, se plaindre bruyamment. Adv. A haute voix : *parler haut;* d'une manière élevée : *porter haut la tête*.

« **HAUTAIN, AINE** adj. Fier, or-

gueilleux : *âme hautaine, regard hautain.*

« **HAUTAINEMENT** adv. D'une manière hautaine.

« **HAUTBOIS** n. m. Instrument à vent et à anche, dont le son est fort clair; celui qui en joue.

« **HAUT-BORD** n. m. Grand navire de guerre. On dit aussi *Vaisseau de haut-bord.*

« **HAUT-DE-CHAUSSES** n. m. Autrefois, partie du vêtement de l'homme qui le couvrait depuis la ceinture jusqu'aux genoux Pl. des *hauts-de-chausses.*

« **HAUTE-CONTRE** n. f. La plus aiguë des voix d'homme, par oppos. à la *basse;* celui qui a cette voix. Pl. des *hautes-contre.*

« **HAUTE-COUR** n. f. Tribunal suprême. Pl. des *hautes-cours.*

« **HAUTE-FUTAIE** n. f. Bois qu'on laisse parvenir à sa plus grande hauteur. Pl. des *hautes-futaies.*

« **HAUTEMENT** adv. Hardiment, résolûment : *déclarer hautement une chose.*

« **HAUTE-PAYE** n. f. Solde plus forte que les soldes ordinaires. Pl. des *hautes-payes.*

« **HAUTESSE** n. f. Titre qu'on donne au sultan.

« **HAUTE-TAILLE** n. f. Voix entre la taille et la haute-contre ; celui qui a cette voix. Pl. des *hautes-tailles.*

« **HAUTEUR** n. f. Elévation d'un objet au-dessus de la surface de la terre; colline, éminence : *gagner les hauteurs. Hauteur du pôle,* son élévation au-dessus de l'horizon. *Fig.* Fierté, arrogance : *parler avec hauteur. Etre à la hauteur de son siècle,* en suivre les progrès.

« **HAUT-FOURNEAU** n. m. Fourneau destiné à fondre le minerai de fer à une haute température. Pl. des *hauts-fourneaux.*

« **HAUT-GOÛT** n. m. Goût relevé, piquant. Pl. des *hauts-goûts.*

« **HAUT-JUSTICIER** adj. et n. m. Seigneur qui, au moyen âge, avait droit de prononcer la condamnation capitale dans toute l'étendue de ses domaines. Pl. des *hauts-justiciers.*

« **HAUT-LE-CŒUR** n. m. Convulsion de l'estomac; dégoût. Pl. des *haut-le-cœur.*

« **HAUT-LE-CORPS** n. m. Brusque mouvement du corps. Pl. des *haut-le-corps.*

« **HAUT-MAL** n. m. Syn. de *épilepsie.*

« **HÂVE** adj. Pâle, maigre.

« **HAVRE** n. m. Port de mer, généralement situé à l'embouchure d'un fleuve.

« **HAVRE-SAC** n. m. Sac de peau que les ouvriers et les soldats portent en route, et qui contient leurs effets. Pl. des *havre-sacs.*

« **HÉ!** interj. qui sert principalement à appeler.

« **HEAUME** n. m. Casque des anciens chevaliers.

HEBDOMADAIRE adj. De la semaine, de chaque semaine : *travail, journal hebdomadaire.*

HEBDOMADAIREMENT adv. Par semaine.

HÉBERGEMENT n. m. Action d'héberger.

HÉBERGER v. tr. Recevoir chez soi, loger.

HÉBÉTER v. tr. Rendre stupide. — Pour la conj. V. *accélérer.*

HÉBRAÏQUE adj. Qui concerne les Hébreux : *langue hébraïque.*

HÉBRAÏSANT n. m. Nom que l'on donne aux savants qui s'attachent à l'étude de l'hébreu.

HÉBRAÏSER v. int. S'adonner à l'étude de la langue hébraïque.

HÉBRAÏSME n. m. Façon de parler propre à la langue hébraïque.

† **HÉBREU** n. m. Langue hébraïque : *apprendre l'hébreu. Fig.* Chose inintelligible : *c'est de l'hébreu pour lui.* Adj. m. : *peuple hébreu.*

HÉCATOMBE n. f. Sacrifice de cent bœufs que faisaient les anciens.

HECTARE n. m. Mesure de superficie, égale à cent ares ou dix mille mètres carrés.

HECTO. Particule qui se met devant les unités génératrices du nouveau système de poids et mesures, pour exprimer qu'on en réunit cent fois plus.

HECTOGRAMME n. m. Poids de cent grammes. *Par abrév. : un hecto.*

HECTOLITRE n. m. Mesure de cent litres.

HECTOMÈTRE n. m. Longueur de cent mètres.

† **HÉGIRE** n. f. Ere des Mahométans, qui commence en 622, époque à laquelle Mahomet s'enfuit de la Mecque.

« **HEIN!** interj. fam. dont on accompagne quelquefois une interrogation : *hein! que dites-vous!*

HÉLAS (*lace*) interj. de plainte. N. m. : *faire de grands hélas. Fam.*

« **HÉLER** v. tr. Appeler, interroger, d'un navire un autre navire qui passe : *on hèle au moyen d'un porte-voix.* — Pour la conj. V. *accélerer.*

HÉLIANTHE n. m. Nom scientifique du *tournesol.*

HÉLIANTHÈME n. m. Plante à fleurs d'un beau jaune d'or.

HÉLIAQUE adj. Se dit du lever ou du coucher d'un astre, par rapport à l'espace où sa lumière est effacée par celle du soleil.

HÉLICE n. f. *Géom.* Ligne tracée en forme de vis autour d'un cylindre. *Vaisseau à hélice*, mû par la vapeur, et dans lequel les roues à aubes ont été remplacées avantageusement par l'hélice.

HÉLICOÏDE adj. En forme d'hélice.

HÉLIOCENTRIQUE adj. Se dit de tout ce qui a rapport aux planètes vues du soleil.

HÉLIOGRAPHIE n. f. Synonyme *de photographie*.

HÉLIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'héliographie.

HÉLIOMÈTRE n. m. Sorte de lunette dont on se sert pour mesurer le diamètre apparent du soleil et celui des planètes.

HÉLIOSCOPE n. m. Lunette à verre enfumé ou coloré, pour observer le soleil.

HÉLIOTROPE n. m. Genre de plantes généralement intertropicales. On donne aussi ce nom à toutes les plantes dont la fleur se tourne vers le soleil, comme le tournesol.

HÉLIX n. m. Repli qui forme le tour de l'oreille externe.

HELLÉNIQUE adj. Des Hellènes, de la Grèce.

HELLÉNISME n. m. Expression particulière au génie de la langue grecque.

HELLÉNISTE n. m. Savant versé dans la langue grecque.

HELMINTHE n. m. Ver intestinal.

« **HEM!** (*eme*) interj. Pour appeler.

HÉMI. Terme grec qui entre dans la composition de beaucoup de mots et signifie *demi*.

HÉMICYCLE n. m. Tout espace qui a la forme d'un demi-cercle.

HÉMINE n. f. Mesure de capacité chez les Romains.

HÉMIONE n. f. Espèce d'âne dans l'Inde.

HÉMIPLÉGIE n. f. Paralysie de la moitié du corps.

HÉMIPTÈRES n. m. pl. Ordre d'insectes dont les ailes sont à moitié coriaces et à moitié membraneuses, comme la *cochenille*, la *cigale*, etc.

HÉMISPHÈRE n. m. Demi-sphère; moitié du globe terrestre ou de sa surface.

HÉMISPHÉRIQUE adj. Qui a la forme d'une demi-sphère.

HÉMISTICHE n. m. Moitié du vers alexandrin ou partie d'un vers quelconque coupé par la césure.

HÉMOPTYSIE n. f. Crachement de sang.

HÉMOPTYSIQUE adj. Qui a rapport à l'hémoptysie.

HÉMORRAGIE n. f. Perte de sang par le nez, par une plaie, etc.

HÉMORROÏDAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport aux hémorroïdes.

HÉMORROÏDES n. f. pl. Tumeurs qui se forment autour de l'anus, et qui, ordinairement, laissent échapper du sang.

HÉMOSTATIQUE adj. et n. m. Propre à arrêter les hémorragies : *remèdes hémostatiques*.

HENDÉCAGONE adj. et n. m. Polygone composé de onze angles et onze côtés.

HENDÉCASYLLABE ou **Endécasyllabe** adj. et n. m. Se dit du vers ou d'un mot de onze syllabes.

« **HENNIR** (*hanir*) v. int. Se dit du cheval quand il fait entendre son cri.

« **HENNISSEMENT** (*hani*) n. m. Cri ordinaire du cheval.

HÉPATIQUE adj. Se dit, en anatomie, de tout ce qui a rapport au foie : *artère*, *veine*, *canal hépatique*.

HÉPATITE n. f. Inflammation du foie.

HEPTACORDE n. m. Lyre des anciens à sept cordes.

HEPTAÈDRE adj. et n. m. Qui a sept faces.

HEPTAGONAL, ALE adj. Qui a rapport à l'heptagone.

HEPTAGONE adj. et n. m. Polygone qui a sept angles et sept côtés.

HEPTAMÉRON n. m. Recueil de contes en sept journées, composé par Marguerite de Navarre.

HEPTARCHIE n. f. Nom sous lequel on désigne les sept royaumes fondés par les Germains dans la Grande-Bretagne.

HÉRALDIQUE adj. Qui a rapport au blason, aux armoiries : *science héraldique*.

« **HÉRAUT** n. m. Officier public dont la fonction était de signifier les déclarations de guerre, de porter les messages, etc.

HERBACÉ, ÉE adj. *Plantes herbacées*, celles qui sont tendres, frêles, non ligneuses, et qui périssent après la fructification.

HERBAGE n. m. Toutes sortes d'herbes; pré qu'on ne fauche jamais, et où l'on fait paître les animaux.

HERBAGEUX, EUSE adj. Couvert d'herbes.

HERBE n. f. Plante herbacée, qui perd sa tige en hiver. *Fig. Manger son blé en herbe*, dépenser son revenu d'avance.

HERBETTE n. f. Diminutif de *herbe: danser sur l'herbette.*

HERBEUX, EUSE adj. Où il croît beaucoup d'herbe.

HERBIER n. m. Collection de plantes sèches, conservées entre des feuilles de papier.

HERBIÈRE n. f. Vendeuse d'herbes.

HERBIVORE adj. et n. m. Qui mange de l'herbe.

HERBORISATION n. f. Action d'herboriser.

HERBORISER v. int. Aller dans les champs recueillir des herbes, des plantes, dans le but de les étudier.

HERBORISEUR n. m. Qui herborise.

HERBORISTE n. m. Qui fait métier de vendre des herbes médicinales.

HERBORISTERIE n. f. Commerce, boutique de l'herboriste.

HERBU, E adj. Couvert d'herbe : *champ herbu.*

HERCULE n. m. Homme fort, robuste : *c'est un Hercule.*

HERCULÉEN, ENNE (*lé-in*) adj. D'Hercule : *force, taille herculéenne.*

« **HÈRE** n. m. *Pauvre hère*, homme sans considération, sans fortune. *Fam.*

HÉRÉDITAIRE adj. Qui se transmet par droit de succession : *titre héréditaire;* qui se communique des parents aux enfants : *maladie héréditaire.*

HÉRÉDITAIREMENT adv. Par droit d'hérédité. En passant du père ou de la mère aux enfants.

HÉRÉDITÉ n. f. Droit de succession.

HÉRÉSIARQUE n. m. Chef d'une secte, auteur d'une hérésie.

HÉRÉSIE n. f. Dogme, doctrine contraire à la foi catholique.

HÉRÉTICITÉ n. f. Ce qui fait qu'une proposition est hérétique.

HÉRÉTIQUE adj. Qui tient de l'hérésie : *proposition hérétique.* N. Qui professe, soutient une hérésie.

« **HÉRISSÉ, ÉE** adj. Couvert de certaines choses droites, saillantes, aiguës : *bataillon hérissé de baïonnettes;* rempli : *pays hérissé de montagnes.*

« **HÉRISSER (SE)** v. pr. Se dresser. Ne se dit que des cheveux, du poil. V. tr.: *le lion hérisse sa crinière quand on l'irrite.*

« **HÉRISSON** n. m. Petit quadrupède dont le corps est couvert de piquants.

HÉRITAGE n. m. Biens, domaines transmis par voie de succession.

HÉRITER v. int. Recueillir une succession. V. tr. : *il n'a rien hérité de son père.*

HÉRITIER, IÈRE n. Qui hérite, ou qui doit hériter de quelqu'un.

HERMANDAD n. f. *La sainte Hermandad*, l'Inquisition, ou plutôt la milice chargée d'exécuter ses ordres.

HERMAPHRODISME n. m. *Bot.* Etat des fleurs qui réunissent les étamines et le pistil.

HERMAPHRODITE adj. Qui réunit les deux sexes, comme certaines fleurs.

† **HERMÉTIQUE** adj. Qui a rapport au grand œuvre, à la transmutation des métaux et à la médecine universelle.

HERMÉTIQUEMENT adv. *Tube, vase fermé hermétiquement*, avec sa propre matière, par le moyen du feu. Se dit, par ext., de tout ce qui est bien fermé.

HERMINE n. f. Petit quadrupède blanc, de la famille des martres, dont la peau donne une fourrure très-précieuse; cette fourrure.

HERMITAGE n. m. V. *Ermitage.*

HERMITE n. m. V. *Ermite.*

« **HERNIAIRE** adj. Qui a rapport aux hernies.

« **HERNIE** n. f. Tumeur molle formée par la sortie totale ou partielle d'un viscère.

HÉROÏ-COMIQUE adj. Qui tient de l'héroïque et du comique : *poème héroï-comique.*

HÉROÏDE n. f. Epître en vers composée sous le nom de quelque héros ou personnage fameux.

HÉROÏNE n. f. Femme d'un grand courage, douée de sentiments nobles et élevés. *Fig.* Femme qui est le principal personnage d'un poème, d'un roman.

HÉROÏQUE adj. Qui appartient au héros : *action héroïque. Temps héroïques*, où vivaient les anciens héros; *poésie héroïque*, qui est noble, élevée, qui chante les exploits d'un héros.

HÉROÏQUEMENT adv. D'une manière héroïque.

HÉROÏSME n. m. Ce qui est propre au héros, ce qui en fait le caractère.

« **HÉRON** n. m. Grand oiseau à long bec, de l'ordre des échassiers, qui vit de poissons.

« **HÉROS** n. m. Nom donné par les Grecs aux grands hommes divinisés ; celui qui se distingue par des actions extraordinaires, par sa grandeur d'âme. *Fig.* Principal personnage d'un poème, d'un roman.

« **HERPES** n. f. pl. *Herpes marines*, productions que la mer tire de son sein et qu'elle jette sur ses bords, comme l'*ambre*, les *coraux;* objets naufragés rejetés sur la plage. Dans ce dernier sens, on dit aujourd'hui *épaves de mer*.

« **HERSAGE** n. m. Action de herser.

« **HERSE** n. f. Instrument d'agriculture, qui a d'un côté plusieurs rangs de dents; grille armée de grosses pointes de bois ou de fer, suspendue dans les forteresses entre le pont-levis et le portail.

« **HERSER** v. tr. Passer la herse sur un champ.

« **HERSEUR** n. m. Qui herse.

HÉSITATION n. f. Action d'hésiter.

HÉSITER v. int. Ne pas trouver facilement ce qu'on veut dire; être incertain sur le parti qu'on doit prendre.

HÉTÉROCLITE adj. Qui s'écarte des règles ordinaires de l'analogie grammaticale : *nom hétéroclite;* ou des règles de l'art : *bâtiment hétéroclite. Fig.* Bizarre, original : *manières hétéroclites*.

HÉTÉRODOXE adj. Contraire à la doctrine de l'Eglise catholique. — Son opposé est *orthodoxe*

HÉTÉRODOXIE n. f. Opposition aux sentiments orthodoxes.

HÉTÉROGÈNE adj. Qui est composé d'éléments de différente nature. — Son opposé est *homogène*.

HÉTÉROGÉNÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est hétérogène.

HETMAN n. m. Titre de dignité chez les Cosaques.

« **HÊTRE** n. m. Grand arbre qui porte la *faîne*.

« **HEU!** interj. qui marque l'étonnement, le dédain.

HEUR n. m. Bonne fortune, vieux mot qui n'est plus guère en usage que dans cette phrase proverbiale : *il n'y a qu'heur et malheur en ce monde*.

HEURE n. f. Vingt-quatrième partie du jour; divers moments du jour : *l'heure du dîner;* l'instant, le moment : *j'ai vu l'heure où j'allais tomber Heure indue*, peu convenable; *la dernière heure*, moment de la mort. Loc. adv. **Tout à l'heure**, dans un moment; **à cette heure**, en ce moment; **de bonne heure**, tôt; **sur l'heure**, à l'instant; **à la bonne heure**, soit, voilà qui est bien.

HEURES n. f. pl. Livre de prières. *Heures canoniales*, diverses parties du bréviaire, de l'office liturgique. *Petites heures*, celles qui sont en dehors de l'office principal.

HEUREUSEMENT adv. D'une manière heureuse; avantageusement : *maison heureusement située*.

HEUREUX, EUSE adj. Qui jouit du bonheur; que le hasard favorise : *heureux au jeu;* qui prévient favorablement : *physionomie heureuse. Naturel heureux*, bon, distingué; *repartie heureuse*, vive et spirituelle; *mémoire heureuse*, fidèle.

« **HEURT** (*te*) n. m. Choc, coup donné en heurtant quelque chose.

« **HEURTER** v. tr. Choquer, toucher rudement. *Fig.* Blesser : *heurter l'amour-propre*. V. int. Frapper à une porte.

« **HEURTOIR** n. m. Marteau pour frapper à une porte.

HÉVÉ n. m. Arbre de la Guiane, dont le suc épaissi forme la gomme élastique ou caoutchouc.

HEXACORDE n. m. Sorte d'instrument de musique à six cordes.

HEXAÈDRE adj. et n. m. Nom donné au cube, et, en général, à tout solide ayant six faces.

HEXAGONAL, ALE adj. Qui a rapport à l'hexagone.

HEXAGONE n. m. Polygone qui a six angles et six côtés. Adj. : *plan hexagone*. On dit aussi : *plans hexagonaux, surface hexagonale*.

HEXAMÈTRE adj. et n. m. Se dit des vers qui ont six mesures ou six pieds.

HIATUS (*tuce*) n. m. Cacophonie produite par la rencontre de deux voyelles, comme : *il alla à Athènes*.

HIBERNANT, E adj. Se dit des animaux qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement.

HIBERNATION n. f. Engourdissement de certains animaux pendant l'hiver.

« **HIBOU** n. m. Oiseau nocturne. *Fig.* Homme taciturne, qui fuit la société : *c'est un vrai hibou*.

« **HIC** n. m. *Voilà le hic*, le nœud, la principale difficulté de l'affaire.

HIDALGO n. m. Titre que prennent en Espagne les nobles d'ancienne race.

« **HIDEUR** n. f. Laideur, horreur : *on voit en Irlande la misère, la faim dans toute sa hideur*. (Lamartine.)

« **HIDEUSEMENT** adv. D'une manière hideuse.

« **HIDEUX, EUSE** adj. Difforme à l'excès, horrible à voir.

« **HIE** n. f. Instrument très-lourd dont on se sert pour enfoncer les pavés. On l'appelle aussi *demoiselle*.

HIÈBLE n. f. Espèce du genre sureau.

HIER (*i-ère*) adv. de temps, qui désigne le jour qui précède immédiatement celui où l'on est; temps récemment écoulé : *sa fortune date d'hier*.

« **HIÉRARCHIE** n. f. Subordination des neuf chœurs des anges; ordre et su-

bordination des pouvoirs ecclésiastiques, civils ou militaires.

« **HIÉRARCHIQUE** adj. Qui appartient à la hiérarchie.

« **HIÉRARCHIQUEMENT** adv. D'une manière hiérarchique.

HIÉRATIQUE adj. *Écriture hiératique*, spécialement réservée aux choses sacrées chez les anciens Égyptiens.

† **HIÉROGLYPHE** n. m. Écriture symbolique des anciens Égyptiens.

HIÉROGLYPHIQUE adj. Qui appartient à l'hiéroglyphe.

HIÉROGRAPHE n. m. Celui qui écrit sur les sciences religieuses.

HIÉROGRAPHIE n. f. Science, traité des choses sacrées.

HIÉROPHANTE n. m. Prêtre qui présidait aux mystères d'Eleusis.

HIGHLANDERS n. m. pl. Troupes écossaises au service de l'Angleterre.

HIGH LIFE s. m. (*haï-laïfe*, de l'angl. *high*, haut; *life*, vie). Grande existence, grand monde, fashion : *Le high life parisien.*

HILARANT, ANTE adj. Qui excite la gaieté, le rire.

HILARITÉ n. f. Joie, gaieté subite.

« **HILE** n. m. Organe de la graine, par lequel pénètrent les sucs nourriciers.

HIPPIÂTRE n. m. Celui qui traite les chevaux.

HIPPIATRIQUE n. f. Une des principales branches de l'art vétérinaire, qui a pour objet le traitement des chevaux.

HIPPIQUE adj. Qui a rapport aux chevaux.

HIPPOCAMPE n. m. Le cheval marin

HIPPOCENTAURE n. m. Monstre moitié homme et moitié cheval.

HIPPOCRATIQUE adj. D'Hippocrate.

HIPPOCRATISME n. m. Doctrine d Hippocrate.

† **HIPPOCRÈNE** n. f. Fontaine de l'Hélicon consacrée aux Muses.

HIPPODROME n. m. Cirque pour les courses de chevaux ou de chars.

HIPPOGRIFFE n. m. Animal fabuleux, espèce de cheval ailé.

HIPPOMANIE n. f. Passion des chevaux.

HIPPOPHAGE n. Celui, celle qui se nourrit de viande de cheval.

HIPPOPHAGIE n. f. Habitude de manger de la viande de cheval.

HIPPOPOTAME n. m. Quadrupède amphibie, qu'on trouve sur les bords des fleuves de l'Afrique.

HIRONDELLE n. f. Oiseau de passage, qui paraît ordinairement au printemps, et qui émigre en automne.

HIRUDINÉES n. f. pl. Famille d'annélides ayant la sangsue pour type.

HISPANIQUE adj. De l'Espagne.

HISPANISME n. m. Locution particulière à la langue espagnole, comme le gallicisme en France, le germanisme en Allemagne, etc.

« **HISSER** v. tr. *Mar.* Hausser, élever : *hisser les voiles.*

HISTOIRE n. f. Récit des événements, des faits dignes de mémoire; récit d'aventures particulières : *histoire de Louis XIV*; description des êtres répandus dans la nature : *histoire naturelle des plantes, des animaux*, etc. *Peintre d'histoire*, qui s'attache à représenter des sujets historiques. *Fig.* Récit mensonger : *conter des histoires.*

HISTORIAL, ALE adj. Qui se rapporte à l'histoire.

HISTORIEN n. m. Qui écrit l'histoire.

HISTORIER v. tr. Enjoliver de divers petits ornements.

HISTORIETTE n. f. Récit plaisant, de peu d'importance.

HISTORIOGRAPHE n. m. Homme de lettres pensionné pour écrire l'histoire de son temps.

HISTORIQUE adj. Qui appartient à l'histoire : *temps historiques*, par opp. *aux temps fabuleux*. N. m. : *faire l'historique d'une science.*

HISTORIQUEMENT adv. En historien, sans aucun ornement étranger.

HISTRION n. m. Bateleur, baladin, joueur de farces grossières.

HIVER n. m. La plus froide des quatre saisons de l'année, commençant au solstice de décembre (le 22), et finissant à l'équinoxe de mars (le 20 ou le 21); année : *il compte* 60 *hivers. Poét.*

HIVERNAGE n. m. Labour qu'on donne aux terres avant ou pendant l'hiver; temps de relâche pour les marins pendant l'hiver; port bien abrité pour les bâtiments durant la mauvaise saison : *choisir un bon hivernage.*

HIVERNAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à l'hiver. *Peu us.*

HIVERNER v. int. Donner aux terres un premier labour; passer l'hiver, en parlant des troupes, des navires.

« **HO**! interj. qui sert à appeler; à témoigner l'étonnement, l'indignation : *ho! que me dites-vous là?*

« **HOBEREAU** n. m. Petit oiseau de proie. *Fig.* Gentilhomme campagnard.

« **HOC** n. m. Sorte de jeu de cartes qui se joue à deux ou trois personnes.

« **HOCHE** n. f. Petite marque faite sur une taille, pour tenir le compte du pain, de la viande qu'on prend à crédit.

« **HOCHEMENT** n. m. Action de hocher la tête.

« **HOCHEPOT** n. m. Ragoût de bœuf haché, cuit avec des marrons ou des navets.

« **HOCHEQUEUE** n. m. Petit oiseau vulgairement appelé *bergeronnette* ou *lavandière*, qui remue continuellement la queue.

« **HOCHER** v. tr. Secouer, agiter.

« **HOCHET** n. m. Jouet d'enfant; petit instrument qu'on donne à l'enfant au maillot, pour qu'il le presse entre ses gencives au temps de la dentition.

HOIR n. m. *Prat.* Hériter en ligne directe.

HOIRIE n. f. Héritage, succession.

« **HOLÀ!** interj. dont on se sert pour appeler. N. m. *Mettre le holà*, rétablir la paix.

« **HOLLANDAIS, AISE** adj. et n. De la Hollande.

« **HOLLANDER** v. tr. Passer des plumes dans la cendre chaude, pour les dégraisser.

HOLOCAUSTE n. m. Sacrifice en usage chez les Juifs, et dans lequel la victime était entièrement consumée par le feu; la victime ainsi sacrifiée.

« **HOM!** (*ome*) Exclamation qui exprime le doute, la défiance : *hom! il est bien jeune.*

« **HOMARD** n. m. Grosse écrevisse de mer.

HOMBRE n. m. Sorte de jeu de cartes très-compliqué.

HOMÉLIE n. f. Instruction familière sur les matières de la religion, principalement sur l'Evangile. *Fig.* Discours, ouvrage ennuyeux, où se montre l'affectation de la morale.

HOMÉOPATHE n. m. Partisan du système de l'homéopathie.

† **HOMÉOPATHIE** n. f. Système médical qui consiste à traiter les malades à l'aide d'agents qui déterminent une affection analogue à celle qu'on veut combattre.

HOMÉOPATHIQUE adj. Qui a rapport à l'homéopathie.

HOMÉRIDES n. m. pl. Anciens poëtes auxquels Homère a servi de modèle.

HOMÉRIQUE adj. Dans le genre d'Homère : *style homérique.*

HOMICIDE n. m. Meurtre. Adj. et n. Meurtrier : *homicide point ne seras;* qui tue : *fer homicide.*

HOMICIDER v. tr. Tuer.

HOMMAGE n. m. Devoir que le vassal était tenu de rendre au seigneur dont son fief relevait ; respect, estime, vénération : *hommage à la vertu ;* don respectueux, offrande : *faire hommage d'un livre*. Pl. Devoirs de civilité : *présenter ses hommages à quelqu'un.*

HOMMASSE adj. f. Se dit d'une femme dont les traits, le son de la voix, la taille, tiennent plus de l'homme que de la femme.

HOMME n. m. Animal raisonnable. Désigne spécialement le sexe masculin : *Dieu créa l'homme et la femme*, et, en général, toute l'espèce humaine : *les hommes sont sujets à la mort ;* exprime la résolution, le courage : *montrez-vous homme ;* se dit pour soldat : *armée de dix mille hommes. Dépouiller le vieil homme*, se défaire de ses mauvaises habitudes ; *voilà mon homme*, celui qu'il me faut, dont j'ai besoin ; *bon homme*, homme plein de bonhomie, de droiture, de candeur; *le Fils de l'homme*, Jésus-Christ ; *homme de paille*, prête-nom ; *l'homme des bois*, l'orang-outang ; *homme du monde*, qui vit dans la société distinguée; *homme de bien*, de bonnes mœurs ; *homme d'armes*, autrefois cavalier armé de toutes pièces ; *homme de lettres*, écrivain, littérateur; *homme de qualité*, illustre par sa naissance, qui a des sentiments élevés : *homme de loi*, instruit dans la jurisprudence.

HOMOGÈNE adj. Nom que l'on donne, en physique, aux corps dont toutes les parties intégrantes sont de même nature, comme dans les corps simples. — Son opposé est *hétérogene.*

HOMOGÉNÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est homogène.

HOMOGRAPHE adj. Se dit des homonymes qui ont la même orthographe, comme *bière*, boisson, et *bière*, cercueil.

HOMOLOGATION n. f. *Prat.* Action d'homologuer.

HOMOLOGIE n. f. Qualité de ce qui est homologue.

HOMOLOGUE adj. *Géom.* Se dit des côtés qui, dans des figures semblables, se correspondent et sont opposés à des angles égaux.

HOMOLOGUER v. tr. *Prat.* Approuver, autoriser, confirmer par autorité de justice les actes émanés de simples particuliers.

HOMONCULE n. m. Petit homme, *Iron.* surtout au fig.

HOMONYME adj. et n. *Gram.* Se dit des mots qui se prononcent de même, quoique leur orthographe diffère, comme *saint*, *ceint*, *sein*, *seing ;* ou des mots de même orthographe qui expriment des choses différentes, comme *coin*, qui signifie à la fois un angle, un poinçon, un instrument à fendre du bois, un petit espace de terrain, une matrice pour frapper la monnaie. Ces derniers sont appelés *homonymes homographes.* N. m. Celui

qui porte le même nom qu'un autre : *les deux Rousseau étaient homonymes.*

HOMONYMIE n. f. *Gram.* Qualité de ce qui est homonyme.

HONCHETS n. m. pl. Même sens que *jonchets.*

« **HONGRE** adj. et n. m. Se dit d'un cheval rendu impropre à la reproduction.

« **HONGROYEUR** n. m. Ouvrier qui façonne le cuir de Hongrie.

HONNÊTE adj. Conforme à la probité, à l'honneur, à la politesse. *Homme honnête*, poli, civil ; *honnête homme*, probe : *prix, récompense honnête*, convenable. N. m. *L'honnête*, ce qui est honnête, moral, vertueux : *préférer l'honnête à l'utile.*

HONNÊTEMENT adv. D'une manière honnête.

HONNÊTETÉ n. f. Sentiment conforme à l'honneur, à la probité, à la vertu ; modestie, pudeur, chasteté : *femme remplie d'honnêteté ;* bienséance, politesse : *blesser les règles de l'honnêteté;* manière d'agir obligeante et officieuse : *l'honnêteté d'un procédé*, et, dans ce cas, au pl. : *faire mille honnêtetés.*

HONNEUR n. m. La gloire, l'estime qui suit la vertu et les talents : *Socrate, l'honneur de la Grèce ;* probité : *homme d'honneur ;* considération, réputation : *attaquer l'honneur de quelqu'un ;* démonstration d'estime, de respect : *rendre honneur ;* en parlant des femmes, pudeur, chasteté. *Se piquer d'honneur*, faire une chose avec zèle ; *faire honneur à sa famille, à son siècle*, se distinguer par des talents supérieurs ; *faire honneur à sa signature*, remplir ses engagements : *se faire honneur d'une chose*, se l'attribuer, s'en vanter : *faire les honneurs d'une maison*, y recevoir selon les règles de la politesse : *faire honneur à un repas*, y bien manger : *honneurs funèbres*, qu'on rend aux morts ; *obtenir les honneurs de la guerre*, conserver ses armes en quittant une place assiégée qui se rend par capitulation. **Parole d'honneur**, promesse faite, assurance donnée sur l'honneur ; **le champ d'honneur**, le champ de bataille ; **point d'honneur**, chose qui touche à l'honneur ; **affaire d'honneur**, duel ; **dame d'honneur**, attachée au service d'une princesse; **garçon, demoiselle d'honneur**, qui assistent les mariés le jour de la noce ; **place d'honneur**, réservée, dans une réunion, à une personne qu'on veut honorer d'une distinction particulière ; **légion d'honneur**, ordre fondé pour récompenser les services militaires et civils ; **croix d'honneur**, décoration de cet ordre. Pl. charges, dignités : *aspirer aux honneurs.*

« **HONNIR** v. tr. Couvrir de honte.

HONORABILITÉ n. f. Etat d'une personne honorable.

HONORABLE adj. Qui fait honneur : *action honorable ;* digne d'être honoré : *caractère honorable.*

HONORABLEMENT adv. D'une manière honorable.

HONORAIRE adj. Se dit de celui qui, après avoir exercé longtemps une charge, en conserve le titre et les prérogatives honorifiques : *conseiller honoraire ;* se dit aussi des choses : *présidence honoraire.*

HONORAIRES n. m. pl. Rétribution accordée aux personnes de professions distinguées : *les honoraires d'un médecin, d'un avocat*, etc.

HONORER v. tr. Rendre honneur et respect : *honorer Dieu ;* avoir beaucoup d'estime pour quelqu'un : *honorer les savants ;* faire honneur à : *honorer son pays.*

HONORIFIQUE adj. Qui procure de la considération : *titre honorifique.*

« **HONTE** n. f. Confusion, trouble de l'âme causé par la crainte du déshonneur ; opprobre : *il est la honte de sa famille.*

« **HONTEUSEMENT** adv. Avec honte.

« **HONTEUX, EUSE** adj. Qui a de la honte, de la confusion : *honteux de sa conduite ;* timide, embarrassé : *enfant honteux ;* qui cause de la honte, du déshonneur : *fuite honteuse. Pauvre honteux*, qui n'ose mendier.

HÔPITAL n. m. Maison de charité établie pour recevoir et soigner gratuitement les malades indigents.

« **HOQUET** n. m. Mouvement convulsif de l'estomac, qui se fait avec une espèce de son inarticulé.

« **HOQUETON** n. m. Sorte de casaque brodée que portaient les archers du grand-prévôt.

HORAIRE adj. *Astr.* Qui a rapport aux heures.

« **HORDE** n. f. Peuplade errante ; troupe de gens indisciplinés : *une horde de brigands.*

« **HORION** n. m. Coup rudement déchargé sur la tête ou sur les épaules.

HORIZON n. m. Grand cercle qui coupe la sphère en deux parties égales, dont l'une s'appelle l'hémisphère supérieur, et l'autre l'hémisphère inférieur, et qui a pour pôles le zénith et le nadir ; endroit où se termine notre vue, où le ciel et la terre semblent se joindre. *Peint.* Fond du ciel d'un tableau.

HORIZONTAL, ALE, AUX adj. Parallèle à l'horizon.

HORIZONTALEMENT adv. Parallèlement à l'horizon.

HORLOGE n. f. Machine destinée à marquer et à sonner les heures.

HORLOGER n. m. Qui fait des horloges, des montres.

HORLOGERIE n. f. Commerce de l'horloger.

HORMIS prép. Excepté.

HOROGRAPHIE n. f. Syn. de *gnomonique*.

HOROMÉTRIE n. f. Art de diviser, de mesurer le temps.

† **HOROSCOPE** n. m. Observation qu'un astrologue fait de l'état du ciel à l'*heure* de la naissance d'un enfant, et par laquelle il prétend préjuger les événements de sa vie.

HORREUR n. f. Mouvement de l'âme accompagné de frémissement, et causé par quelque chose d'affreux; haine violente : *avoir en horreur;* énormité : *l'horreur d'un crime;* aspect d'une chose qui inspire de la crainte et de l'admiration : *la sublime horreur d'une tempête. Fig.* Personne très-laide : *c'est une horreur. Fam.*

HORRIBLE adj. Qui fait horreur; très-mauvais : *chemin, temps horrible.*

HORRIBLEMENT adv. D'une manière horrible; extrêmement : *souffrir horriblement.*

HORRIPILATION n. f. Impression nerveuse qui fait trembler et hérisser les cheveux et les poils.

« **HORS** prép. Au delà : *il demeure hors barrière;* excepté : *tout est perdu hors l'honneur. Etre hors de soi*, violemment agité; *mettre hors la loi*, proscrire arbitrairement.

« **HORS-D'ŒUVRE** n. m. Pièce en saillie, détachée du corps d'un bâtiment; ce qui, dans un ouvrage d'esprit, s'éloigne trop du sujet. *Cuis.* Certains mets qu'on sert avec le potage. Pl. des *hors-d'œuvre.*

HORTENSIA n. m. Plante à fleurs du plus beau rose, apportée de la Chine et du Japon.

HORTICOLE adj. Qui se rapporte à la culture des jardins.

HORTICULTEUR n. m. Qui s'occupe d'horticulture.

HORTICULTURE n. f. Art de cultiver les jardins.

HOSANNA. Mot hébreu qui exprime une idée de louange, de bénédiction.

HOSPICE n. m. Autrefois, maison où des religieux donnaient l'hospitalité; aujourd'hui, maison de charité où l'on nourrit les pauvres, les vieillards, etc.

HOSPITALIER, IÈRE adj. Qui exerce l'hospitalité; lieu où elle s'exerce : *asile hospitalier.*

HOSPITALITÉ n. f. Libéralité qu'on exerce envers quelqu'un en le recevant, en le logeant gratuitement.

HOSPODAR n. m. Titre de certains princes vassaux du Grand Seigneur, principalement en Moldavie et en Valachie.

HOSTIE n. f. Pain très-mince et sans levain que le prêtre offre et consacre à la messe.

HOSTILE adj. Qui annonce, qui caractérise un ennemi.

HOSTILEMENT adv. D'une manière hostile.

HOSTILITÉ n. f. Acte d'ennemi.

HÔTE, HÔTESSE n. Qui tient un hôtel, une auberge ou un cabaret; celui qui vient y manger ou loger; en général, celui qui reçoit ou celui qui est reçu. **Table d'hôte,** où l'on mange à heure fixe et à tant par tête. *Fig. Les hôtes des bois*, les animaux qui y font leur demeure.

• **HÔTEL** n. m. Demeure somptueuse d'un haut fonctionnaire, d'une personne d'un rang élevé; grand édifice destiné à des établissements publics : *l'hôtel des Monnaies, des Invalides.* **Hôtel-de-ville,** mairie; **hôtel garni,** maison meublée où on loge en payant.

HÔTEL-DIEU n. m. Principal hôpital dans plusieurs villes. Pl. des *hôtels-Dieu.*

HÔTELIER, IÈRE n. Qui tient une hôtellerie.

HÔTELLERIE n. f. Maison où les voyageurs et les passants sont logés et nourris pour leur argent.

« **HOTTE** n. f. Espèce de panier d'osier qu'on porte sur le dos à l'aide de bretelles.

« **HOTTÉE** n. f. Plein une hotte.

« **HOTTEUR, EUSE** n. Qui porte la hotte.

« **HOUBLON** n. m. Plante grimpante qui entre dans la composition de la bière.

« **HOUBLONNER** v. tr. Mettre du houblon dans une boisson.

« **HOUBLONNIÈRE** n. f. Champ planté de houblon.

« **HOUE** n. f. Instrument de fer, large et recourbé, pour remuer la terre.

« **HOUER** v. tr. Labourer avec la houe.

« **HOUILLE** n. f. Charbon de terre, qui sert de combustible.

« **HOUILLER, ÈRE** adj. Qui renferme des couches de houille : *terrain houiller.*

« **HOUILLÈRE** n. f. Mine de houille.

« **HOUILLEUR** n. m. Ouvrier qui travaille aux mines de houille.

« **HOUILLEUX, EUSE** adj. Qui contient de la houille : *roche houilleuse*.

« **HOULAN** n. m Syn. de *uhlan*.

« **HOULE** n. f. Mouvement d'ondulation que les eaux de la mer conservent après une tempête ; vagues de la mer agitée par la houle.

« **HOULETTE** n. f. Bâton à l'usage des bergers ; petite bêche de jardinier.

« **HOULEUX, EUSE** adj. Se dit de la mer agitée par la houle.

« **HOUP** ! interj. Marque un effort ; sert à appeler.

« **HOUPPE** n. f. Assemblage de plusieurs filets de laine ou de soie, de manière à former une touffe ; flocon de plumes que certains oiseaux portent sur la tête.

« **HOUPPELANDE** n. f. Vêtement large qui se met par-dessus l'habit.

« **HOUPPER** v. tr Faire des houppes. *Houpper de la laine*, la peigner.

« **HOURDAGE** n. m. Maçonnage grossier.

« **HOURDER** v. tr. Maçonner grossièrement avec des plâtras entre les poteaux d'une cloison.

« **HOURI** n. f. Femme du paradis de Mahomet.

« **HOURQUE** n. f. Bateau à fond plat.

« **HOURRA.** Cri d'acclamation des Anglais ; cri de guerre des Cosaques.

« **HOURVARI** n. m. Cri des chasseurs pour rappeler les chiens sur leurs premières voies ; grand bruit, grand tumulte : *il y a eu là un fameux hourvari*.

« **HOUSARD** n. m. Syn. de *hussard*.

« **HOUSEAUX** n. m. pl. Grandes guêtres.

« **HOUSPILLER** v. tr. Maltraiter quelqu'un en le tiraillant.

« **HOUSSAIE** n. f. Terrain planté de houx.

« **HOUSSE** n. f. Couverture qui se met sur la croupe des chevaux de selle ; enveloppe qui couvre un meuble de prix.

« **HOUSSER** v. tr. Nettoyer avec un houssoir.

« **HOUSSINE** n. f. Baguette flexible.

« **HOUSSINER** v. tr. Battre avec la houssine.

« **HOUSSOIR** n. m. Balai de houx, de plumes, etc.

« **HOUX** n. m. Arbre toujours vert dont les feuilles sont luisantes et armées de piquants.

« **HOYAU** n. m. Sorte de houe à deux fourchons, qui sert à fouir la terre.

« **HUCHE** n. f. Grand coffre de bois pour pétrir et serrer le pain.

« **HUCHER** v. tr. Appeler à haute voix. *Vieux*.

« **HUE.** Terme dont se servent les charretiers pour faire avancer les chevaux.

« **HUÉE** n. f. *Vén*. Bruit qu'on fait dans une battue, soit pour faire lever un loup, soit pour le pousser vers les chasseurs. *Fig*. Cris de dérision poussés contre quelqu'un par la foule.

« **HUER** v. tr. Faire des huées après le loup. *Fig*. Pousser des huées contre quelqu'un.

« **HUGUENOT, OTE** adj. et n. Sobriquet que les catholiques de France donnèrent autrefois aux calvinistes.

« **HUGUENOTE** n. f. Petit fourneau de terre ou de fonte surmonté d'une marmite, vaisseau de terre sans pieds.

« **HUGUENOTISME** n. m. Doctrine religieuse des huguenots.

HUMAU. Cri dont se servent les charretiers pour faire aller leurs chevaux à droite. — Son opposé est *dia*.

HUILE n. f. Liqueur grasse et onctueuse qu'on extrait de diverses substances ; parfum que l'on obtient en faisant macérer des fleurs dans de l'huile fine : *huile de rose*.

HUILER v. tr. Frotter, oindre avec de l'huile.

HUILERIE n. f. Moulin à huile.

HUILEUX, EUSE adj. Qui est de la nature de l'huile ; gras et comme imbibé, frotté d'huile : *peau huileuse*.

HUILIER n. m. Ustensile propre à contenir les burettes d'huile et de vinaigre.

HUIS (*u-i*) n. m. Porte. *Vieux*. *A huis clos*, portes fermées, le public n'étant pas admis.

HUISSERIE n. f. Assemblage de pièces de bois qui forment l'encadrement d'une porte.

HUISSIER n. m. Garde de la porte chez un souverain, etc., pour annoncer et introduire ; celui qui est préposé pour faire le service des séances de certains corps, des assemblées délibérantes ; officier public chargé de signifier les actes de justice, de mettre à exécution les jugements, etc.

« **HUIT** adj. num. Deux fois quatre ; huitième : *Charles VIII*. N. m. Chiffre qui exprime le nombre huit.

« **HUITAIN** n. m. Pièce composée de huit vers.

« **HUITAINE** n. f. Espace de huit jours ou environ.

« **HUITIÈME** adj. ord. de *huit*. N. m. : *un huitième de mètre*.

« **HUITIÈMEMENT** adv. En huitième lieu.

HUÎTRE n. f. Mollusque à double

coquille, fermant à charnière. *Fig.* Personne stupide. *Fam.*

« **HULAN** n. m. V. *Uhlan.*

HUMAIN, AINE adj. Qui concerne l'homme ; sensible à la pitié, bienfaisant, secourable. N. m. pl. Les hommes : *Dieu est l'arbitre des humains.*

HUMAINEMENT adv. Avec humanité : *traiter humainement.*

HUMANISER v. tr. Rendre plus traitable.

HUMANISTE n. m. Qui étudie les humanités dans un collége.

HUMANITAIRE n. m. Philosophe, économiste qui s'occupe des moyens propres à améliorer le sort de l'homme. Adj. Qui intéresse l'humanité.

HUMANITÉ n. f. Nature humaine : *l'humanité de J.-C.;* genre humain : *bienfaiteur de l'humanité ;* bonté, bienveillance : *traiter quelqu'un avec humanité.* N. f. pl. Etudes qui, dans les colléges, font suite à celles de grammaire, et s'étendent de la troisième à la rhétorique.

HUMBLE adj. Qui a de l'humilité ; qui témoigue trop de déférence, de soumission : *humble devant les grands;* respectueux : *humble prière ;* médiocre : *humble fortune ;* qui a peu d'apparence : *humble chaumière.*

HUMBLEMENT adv. Avec humilité; avec soumission, respect : *saluer humblement.*

HUMECTATION n. f. Action d'humecter.

HUMECTER v. tr. Rendre humide, mouiller.

« **HUMER** v. tr. Avaler quelque chose de liquide en retirant son haleine.

HUMÉRAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport à l'humérus : *muscle huméral.*

HUMÉRUS (*ruce*) n. m. L'os du bras, depuis l'épaule jusqu'au coude.

HUMEUR n. f. Substance fluide d'un corps organisé, comme le sang, la bile, etc. Pl. Sucs viciés qui occasionnent des maladies. *Fig.* Disposition de l'esprit, du tempérament, soit naturelle, soit accidentelle : *humeur chagrine, enjouée ;* disposition à gronder : *avoir de l'humeur.* **Humeurs froides**, les écrouelles.

HUMIDE adj. Qui tient de la nature de l'eau ; imprégné, chargé de vapeurs aqueuses : *temps, linge humide.*

HUMIDEMENT adv. Dans un lieu humide.

HUMIDITÉ n. f. Etat de ce qui est humide.

HUMILIANT, E adj. Qui humilie.

HUMILIATION n. f. Action par laquelle on est humilié : *essuyer une humiliation ;* état d'une personne humiliée : *tomber dans l'humiliation.*

HUMILIER v. tr. Abaisser, mortifier, donner de la confusion.

HUMILITÉ n. f. Vertu chrétienne qui nous donne le sentiment de notre faiblesse ; déférence, soumission : *je l'ai prié en toute humilité. Fam.*

HUMORAL, ALE, AUX adj. *Méd. Fièvre humorale*, causée par les humeurs.

HUMORISTE adj. et n. Qui est difficile à vivre ; écrivain qui a de l'humour dans son style.

HUMORISTIQUE adj. Qui concerne les humeurs ; qui annonce de l'humour : *verve humoristique.*

HUMOUR n. m. Mot anglais francisé, qui sert à désigner un mélange d'esprit et de naïveté, de gaieté et de mélancolie, de brusquerie et de sensibilité.

HUMUS (*muce*) n. m. Couche de terre végétale qui forme le sol fertile.

« **HUNE** n. f. *Mar.* Plate-forme en saillie autour des mâts : *hune de beaupré, de misaine*, etc.

« **HUNIER** n. m. Voile carrée propre au mât de hune.

« **HUPPE** n. f. Touffe de plumes que certains oiseaux ont sur la tête ; oiseau de la grosseur d'un merle, qui a une petite touffe de plumes sur la tête.

« **HUPPÉ, ÉE** adj. Qui a une huppe sur la tête, en parlant des oiseaux. *Fig.* Riche, de haut parage : *cette femme est des plus huppées. Fam.*

« **HURE** n. f. Tête coupée de sanglier, de saumon, de brochet, etc.

« **HURLEMENT** n. m. Cri du loup et quelquefois du chien, lorsqu'il est prolongé ; cris aigus et prolongés que l'homme fait entendre dans la douleur, dans la colère.

« **HURLER** v. int. Se dit du loup, du chien, lorsqu'ils font entendre un cri prolongé.

« **HURLEUR** n. m. Qui hurle. Adj. et n. Se dit d'une sorte de singe d'Amérique à voix très-forte.

HURLUBERLU n. m. Etourdi, inconsidéré, écervelé, brusque. — Ne pas dire *hustuberlu.*

« **HUSSARD** n. m. Soldat de cavalerie légère en France.

« **HUTIN** adj. et n. m. Ancien syn. de *mutin*, qui n'a survécu que dans cette désignation : *Louis le Hutin*, Louis X, roi de France.

« **HUTTE** n. f. Petite cabane.

« **HYACINTHE** n. f. Plante bulbeuse nommée aussi *jacinthe ;* pierre précieuse d'un jaune tirant sur le rouge.

HYADES n. f. pl. Etoiles qui forment le front de la constellation du Taureau.

HYALIN adj. m. Qui a l'apparence du verre.

HYALURGIE n. f. Fabrication ou manipulation du verre.

HYBRIDE adj. Se dit des mots tirés de deux langues, comme *choléra-morbus*, *bureaucratie ;* des plantes, des animaux qui proviennent de deux espèces différentes, comme le *mulet*.

HYDRACIDE n. m. Acide résultant de la combinaison de l'hydrogène avec un corps simple.

HYDRATE n. m. Se dit, en chimie, de tout corps qui renferme de l'eau en combinaison.

HYDRATÉ, ÉE adj. Combiné avec l'eau.

HYDRAULIQUE n. f. Science qui enseigne à conduire, à élever les eaux. Adj. : *machine hydraulique*.

HYDRE n. f. Genre de polypes à peine visibles à l'œil nu ; nom donné par les anciens aux serpents d'eau douce. † **Hydre de Lerne**, serpent fabuleux, à sept têtes.

HYDRO ou **Hydr.** Mot grec francisé et signifiant *eau*, qui se met au commencement du nom de plusieurs corps chimiques dans lesquels entre l'hydrogène.

HYDROCÈLE n. f. Hydropisie du scrotum.

HYDROCÉPHALE n. f. Hydropisie de la tête.

HYDROCHLORATE n. m. Nom générique des sels formés d'acide hydrochlorique et d'une base quelconque.

HYDROCHLORIQUE adj. Se dit d'un acide gazeux formé de parties de chlore et d'hydrogène égales en volume.

HYDRODYNAMIQUE n. f. Partie de la physique qui traite du mouvement, de la pesanteur et de l'équilibre des fluides.

HYDROFUGE adj. Qui garantit de l'humidité.

† **HYDROGÈNE** n. m. Corps simple, gazeux, 14 fois 1/2 plus léger que l'air, et qui entre dans la composition de l'eau.

HYDROGÉNÉ, ÉE adj. Qui est combiné avec l'hydrogène.

HYDROGRAPHE n. m. Qui est versé dans l'hydrographie.

HYDROGRAPHIE n. f. Topographie maritime qui a pour objet de lever le plan des côtes, des îles, etc.

HYDROGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'hydrographie : *description hydrographique*.

HYDROLOGIE n. f. Partie de la science qui traite des eaux et de leurs différentes espèces.

HYDROMEL n. m. Espèce de breuvage fait d'eau et de miel.

HYDROMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer la pesanteur, la densité, la force des liquides.

HYDROMÉTRIE n. f. Science qui apprend à faire usage de l'hydromètre.

HYDROPHOBE adj. et n. Qui a l'eau en horreur. Se dit surtout de ceux qui sont attaqués de la rage.

† **HYDROPHOBIE** n. f. Horreur de l'eau, la rage.

HYDROPIQUE adj. et n. Qui est attaqué d'hydropisie.

HYDROPISIE n. f. Enflure causée en quelque partie du corps par les eaux qui se forment et qui s'épanchent.

HYDROSCOPE n. m. Celui qui, à certains caractères, reconnaît la présence de l'eau souterraine : *l'abbé Paramel est le plus célèbre hydroscope de notre temps*.

HYDROSCOPIE n. f. Science de l'hydroscope.

HYDROSTATIQUE n. f. Partie de la mécanique qui a pour objet l'équilibre des liquides et des gaz. Adj. : *balance hydrostatique*.

HYDROSULFURE n. m. *Chim.* Combinaison d'hydrogène avec un corps sulfuré.

HYDROSULFUREUX, EUSE ou **Hydrosulfurique** adj. Se dit des acides résultant de la combinaison de l'hydrogène et du soufre.

HYDROTHÉRAPIE n. f. Traitement des maladies au moyen de l'eau.

HYÉMAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à l'hiver. Se dit principalement des plantes qui croissent en hiver.

HYÈNE n. f. Quadrupède de l'Asie et de l'Afrique, semblable au loup.

HYGIÈNE n. f. Partie de la médecine qui traite de la manière de conserver la santé.

HYGIÉNIQUE adj. Qui a rapport à l'hygiène : *soins hygiéniques*.

HYGIÉNIQUEMENT adv. Suivant les lois de l'hygiène.

HYGROMÈTRE n. m. Instrument de physique servant à apprécier le degré d'humidité de l'air.

HYGROMÉTRICITÉ n. f. Etat hygrométrique d'un corps.

HYGROMÉTRIE n. f. Science qui a pour but de déterminer l'état d'humidité de l'atmosphère.

HYGROMÉTRIQUE adj. Sensible à l'humidité de l'air : *substance hygrométrique*.

HYMEN (*mène*) ou **Hyménée** n. m. Mariage. *Myth.* Divinité païenne qui présidait au mariage.

HYMÉNOPTÈRES n. m. pl. Insectes qui ont quatre ailes membraneuses.

HYMNE n. m. Cantique en l'honneur de la divinité ; chez les païens, poëme en l'honneur des dieux ou des héros. N. f. Ode sacrée qu'on chante à l'église.

HYOÏDE adj. et n. m. Se dit d'un os qui forme la racine de la langue.

HYPALLAGE n. f. *Gram.* Figure par laquelle on paraît attribuer à certains mots d'une phrase ce qui appartient à d'autres, sans qu'il soit possible de se méprendre au sens, comme : *enfoncer son chapeau dans sa tête*, pour *sa tête dans son chapeau*.

HYPERBATE n. f. Figure de grammaire, qui consiste à renverser l'ordre naturel du discours, comme : *là coule un clair ruisseau*, au lieu de *un clair ruisseau coule là*.

HYPERBOLE n. f. Figure de rhét. qui consiste à grossir ou diminuer excessivement les choses, pour leur donner plus de force comme, un *géant*, pour *un homme de haute taille ;* un *pygmée*, pour un *petit homme*. *Géom.* Courbe formée en coupant un cône par un plan qui, prolongé, rencontre le cône opposé.

HYPERBOLIQUE adj. Qui exagère beaucoup : *expression hyperbolique ;* qui a la forme de l'hyperbole : *verre, miroir hyperbolique*.

HYPERBOLIQUEMENT adv. D'une manière hyperbolique : *parler hyperboliquement*.

HYPERBORÉE ou **Hyperboréen, enne** (*ré in*) adj. Se dit des mers, des peuples, des pays situés très au nord.

HYPERDULIE n. f. Culte qu'on rend à la sainte Vierge.

HYPERTROPHIE n. f. Accroissement contre nature du tissu d'un organe : *mourir d'une hypertrophie du cœur*.

HYPNOTISME n. m. Sommeil qui n'est pas naturel, et que l'on amène à l'aide de certains procédés.

HYPO. Prépos. grecque qui signifie *au-dessous*, et qui forme le commencement du nom de plusieurs composés chimiques d'un degré inférieur aux composés désignés par le reste du mot.

HYPOCHLOREUX adj. *Acide hypochloreux*, composé de chlore et d'oxygène. *Chim.*

HYPOCHLORITE n. m. Sel formé par la combinaison de l'acide hypochloreux et d'une base. *Chim.*

HYPOCONDRE n. m. Chacune des parties latérales de la région supérieure du bas ventre ; homme bizarre et mélancolique.

HYPOCONDRIAQUE adj. et n. Qui est atteint d'hypocondrie. *Fig.* Triste, capricieux, toujours inquiet sur sa santé.

HYPOCONDRIE n. f. Affection éminemment nerveuse, qui rend bizarre et morose.

HYPOCRAS (*crace*) n. m. Boisson tonique faite avec du vin, du sucre, de la cannelle, etc.

HYPOCRISIE n. f. Vice qui consiste à affecter une vertu, un sentiment louable qu'on n'a pas.

HYPOCRITE adj. et n. Qui a de l'hypocrisie ; faux dévot.

HYPOCRITEMENT adv. D'une manière hypocrite.

HYPOGASTRE n. m. Partie inférieure du ventre. — Son opposé est *épigastre*.

HYPOGASTRIQUE adj. Qui appartient à l'hypogastre.

HYPOGÉE n. m. Construction souterraine qui servait ordinairement à déposer les morts.

HYPOPHOSPHOREUX, EUSE ou **Hypophosphorique** adj. *Chim.* Se dit des acides où il entre moins d'oxygène que dans les acides phosphoreux.

HYPORKHÈME, n. m. Pièce de poésie du genre lyrique, composée chez les anciens Grecs, pour les chœurs de jeunes garçons aux fêtes de Délos.

HYPOSTASE n. f. Personne distincte : *il y a en Dieu trois hypostases, et une seule en Jésus-Christ*.

HYPOSTATIQUE adj. *Théol.* *Union hypostatique* du Verbe avec la nature humaine.

HYPOSTATIQUEMENT adv. D'une manière hypostatique.

HYPOSULFATE n. m. *Chim.* Sel composé d'acide hyposulfurique et d'une base.

HYPOSULFUREUX adj. *Chim.* *Acide hyposulfureux*, composé de soufre et d'oxygène.

HYPOSULFURIQUE adj. *Chim.* *Acide hyposulfurique*, composé de soufre et de beaucoup d'oxygène.

HYPOTÉNUSE n. f. Côté opposé à l'angle droit dans un triangle rectangle.

HYPOTHÉCAIRE adj. Qui a, ou donne droit d'hypothèque.

HYPOTHÉCAIREMENT adv. Avec hypothèque.

HYPOTHÈQUE n. f. Droit délégué à un créancier sur les immeubles de son débiteur, pour la sûreté de sa créance.

HYPOTHÉQUER v. tr. Soumettre à l'hypothèque ; donner pour hypothèque. — Pour la conj. V. *accélérer*.

HYPOTHÈSE n. f. Supposition que l'on fait d'une chose possible ou non, et dont on tire une conséquence.

HYPOTHÉTIQUE adj. Qui est fondé sur une hypothèse.

HYPOTHÉTIQUEMENT adv. Par hypothèse.

HYPOTYPOSE n. f. Figure de rhétorique qui peint les choses dont on parle avec des couleurs si vives, qu'on croit les voir de ses propres yeux.

HYPSOMÉTRIE n. f. Science de la mesure des hauteurs.

HYPSOMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à l'hypsométrie.

HYSOPE n. f. Plante aromatique, de la famille des labiées.

HYSTÉRIE n. f. Sorte de maladie nerveuse particulière aux femmes.

HYSTÉRIQUE adj. Qui a rapport à l'hystérie.

I

I n. m. Neuvième lettre de l'alphabet, et la troisième des voyelles.

ÏAMBE n. m. Dans la poésie ancienne, pied de vers composé d'une brève et d'une longue; aujourd'hui, variété de la satire lyrique, où s'alternent des vers de douze et de huit pieds.

ÏAMBIQUE adj. Composé d'ïambes.

IBÉRIEN, IENNE adj. et n. De l'Ibérie.

IBÉRIQUE adj. De l'Ibérie.

IBIDEM (*ème*) adv. latin. Au même endroit. On écrit par abréviation : *Ibid.* ou *Ib.*

IBIS (*bice*) n. m. Oiseau qu'adoraient les Egyptiens, parce qu'il détruit les reptiles qui infestent les bords du Nil.

ICELUI, ICELLE adj. et pr. dém. Ne s'emploie qu'en style de pratique : *icelle dame, dans la maison d'icelui. Vieux.*

ICHNEUMON n. m. Quadrupède de la taille d'un chat; insecte qui a quatre ailes et un aiguillon, comme les abeilles.

ICHTHYOLOGIE n. f. Partie de l'histoire naturelle qui traite des poissons.

ICHTHYOLOGIQUE adj. Qui appartient à l'ichthyologie.

ICHTHYOLOGISTE n. m. Qui s'occupe d'ichthyologie.

ICHTHYOPHAGE adj. et n. m. Qui se nourrit principalement de poisson : *peuple ichthyophage.*

ICHTHYOSAURE n. m. Nom d'un animal antédiluvien, moitié poisson, moitié crocodile.

ICI adv. de lieu. En ce lieu-ci. *Ici-bas*, dans ce bas monde. — Ne pas dire : *cet homme ici, ce moment ici*, mais *cet homme-ci, ce moment-ci.*

ICOGLAN n. m. Jeune page du sultan.

† **ICONOCLASTE** n. m. Membre d'une secte religieuse qui proscrivait le culte des images.

ICONOGRAPHE n. m. Qui est versé dans l'iconographie

ICONOGRAPHIE n. f. Description des images, des médailles, etc.

ICONOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'iconographie.

ICONOLÂTRE n. Adorateur d'images.

ICONOLOGIE n. f. Explication des images, des monuments anciens.

ICONOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'iconologie.

ICOSAÈDRE n. m. Corps solide terminé par vingt faces.

ICTÈRE n. m. Nom scientifique de la jaunisse.

ICTÉRIQUE adj. Atteint de la jaunisse.

IDÉAL, ALE, AUX adj. Qui n'existe que dans l'idée : *personnage idéal.* N. m. Ce qui surpasse les modèles offerts par la nature : *l'artiste doit viser à l'idéal.*

IDÉALISATION n. f. Action d'idéaliser.

IDÉALISER v. tr. Viser à faire de l'idéal.

IDÉALISME n. m. Doctrine philosophique qui attribue une importance exclusive aux notions et aux vérités conçues par la raison.

IDÉALISTE n. m. Qui professe la doctrine de l'idéalisme.

IDÉALITÉ n. f. Ce qui n'existe que dans l'idée.

IDÉE n. f. Notion que l'esprit se forme de quelque chose; pensée, conception de l'esprit : *une idée sublime*; souvenir : *je n'en ai pas l'idée.* Pl. Visions chimériques : *ce ne sont que des idées.*

IDEM (*dème*). Le même. Mot qu'on emploie pour éviter des répétitions, et qu'on abrége ainsi : *id.*

IDENTIFICATION n. f. Action d'identifier.

IDENTIFIER v. tr. Comprendre deux choses sous une même idée. **S'identifier** v. pr. Se bien pénétrer des sentiments d'un autre.

IDENTIQUE adj. Qui ne fait qu'un avec un autre, ou qui est compris sous la même idée : *propositions identiques.*

IDENTIQUEMENT adv. D'une manière identique.

IDENTITÉ n. f. Ce qui fait qu'une chose est la même qu'une autre.

IDÉOLOGIE n. f. Science des opérations de l'entendement.

IDÉOLOGIQUE adj. Qui a rapport, qui appartient à l'idéologie.

IDÉOLOGUE n. m. Qui s'occupe d'idéologie. Se prend aussi quelquefois en mauvaise part, et a la signification de *rêveur*, d'*utopiste*.

IDES n. f. pl. Une des divisions du mois chez les Romains.

IDIOME n. m. Langue propre à une nation : *idiome français ;* langage particulier d'une province : *l'idiome provençal*.

IDIOPATHIE n. f. Maladie qui a son caractère propre, indépendant d'une autre affection.

IDIOPATHIQUE adj. Qui a rapport à l'idiopathie.

IDIOSYNCRASIE n. f. Penchant ou aversion pour certaines choses, résultant d'une disposition particulière du tempérament.

IDIOT, OTE adj. et n. Dépourvu d'intelligence.

IDIOTISME n. m. Etat de l'idiot.

IDIOTISME n. m. *Gram.* Construction particulière à un idiome.

IDOLÂTRE adj. et n. Qui adore les idoles. *Fig.* Qui aime avec excès : *cette mère est idolâtre de ses enfants.*

IDOLÂTRER v. tr. Aimer avec passion.

† **IDOLÂTRIE** n. f. Adoration des idoles. *Fig.* Amour excessif.

IDOLÂTRIQUE adj. Qui a rapport à l'idolâtrie.

IDOLE n. f. Figure, statue représentant une fausse divinité, et exposée à l'adoration. *Fig.* Personne à laquelle on prodigue les honneurs, les louanges, les flatteries, ou que l'on aime avec une sorte de culte : *il est l'idole du peuple.*

IDYLLE n. f. Petit poëme du genre bucolique ou pastoral.

IF n. m. Arbre toujours vert, à feuilles longues et étroites, qui porte un petit fruit d'un rouge vif; pièce triangulaire de charpenterie, sur laquelle on pose des lampions aux jours d'illuminations.

IGNAME (*ig-name*) n. f. Plante grimpante dont la racine, très-volumineuse, fournit une substance alimentaire précieuse.

IGNARE adj. et n. Très-ignorant.

IGNÉ, ÉE (*ig-né*) adj. Qui est de feu, qui a les qualités du feu : *matière ignée.*

IGNICOLE (*ig-ni*) n. Adorateur du feu.

IGNITION (*ig-nicion*) n. f. Etat des corps en combustion.

IGNIVOME (*ig-ni*) adj. Qui vomit le feu : *le Vésuve est ignivome.*

IGNIVORE (*ig-ni*) adj. Qui mange du feu. Se dit des baladins qui, pour amuser le public, introduisent dans leur bouche des matières enflammées.

IGNOBLE adj. Bas, infâme : *langage, conduite ignoble.*

IGNOBLEMENT adv. D'une manière ignoble.

IGNOMINIE n. f. Infamie, grand déshonneur.

IGNOMINIEUSEMENT adv. Avec ignominie

IGNOMINIEUX, EUSE adj. Qui cause de l'ignominie : *supplice ignominieux.*

IGNORANCE n. f. Défaut de connaissances, manque de savoir.

IGNORANT, E adj. et n. Qui n'a point de savoir.

IGNORANTIN adj. et n. m. Frère chargé de l'instruction élémentaire en France.

IGNORANTISSIME adj. Très-ignorant.

IGNORÉ, ÉE adj. Peu connu, obscur : *vivre ignoré.*

IGNORER v. tr. Ne pas savoir.

IGUANIENS (*goua*) n. m. pl. Famille de lézards amphibies.

IL pron. pers. masc. sing. de la 3e pers.

ÎLE n. f. Terre entourée d'eau de toutes parts.

ILÉON ou **Ileum** (*omm*) n. m. Le gros intestin grêle.

ILIAQUE adj. Qui concerne l'iléon.

ILLÉGAL, ALE, AUX adj. Qui est contraire à la loi : *acte illégal.*

ILLÉGALEMENT adv. D'une manière illégale.

ILLÉGALITÉ n. f. Vice de ce qui est illégal.

ILLÉGITIME adj. Qui n'a pas les conditions requises par la loi : *union illégitime;* injuste : *prétention illégitime.*

ILLÉGITIMEMENT adv. D'une manière illégitime.

ILLÉGITIMITÉ n. f. Défaut de légitimité.

ILLETTRÉ, ÉE adj. Ignorant en littérature.

ILLICITE adj. Qui est défendu par la morale ou par la loi : *gain illicite.*

ILLICITEMENT adv. D'une manière illicite.

ILLIMITÉ, ÉE adj. Sans limites.

ILLISIBLE adj. Qu'on ne peut lire : *écriture illisible.*

ILLISIBLEMENT adv. D'une manière illisible.

ILLOGIQUE adj. Qui n'est pas conforme à la logique.

ILLOGIQUEMENT adv. D'une manière illogique.

ILLUMINATION n. f. Action d'illuminer; lumières disposées avec symétrie à l'occasion d'une fête. *Fig.* Lumière soudaine et extraordinaire que Dieu répand quelquefois dans l'âme.

ILLUMINÉ, ÉE n. Visionnaire en matière de religion.

ILLUMINER v. tr. Eclairer; faire des illuminations. *Fig.* Eclairer l'esprit, l'âme.

ILLUMINISME n. m. Opinions chimériques des illuminés.

ILLUSION n. f. Apparence trompeuse; pensée chimérique : *se nourrir d'illusions.*

ILLUSIONNER v. tr. Produire de l'illusion. **S'illusionner** v. pr. Se faire illusion.

ILLUSOIRE adj. Captieux, sans effet : *promesse illusoire.*

ILLUSOIREMENT adv. D'une façon illusoire.

ILLUSTRATION n. f. Etat de ce qui est illustre. Pl. Figures gravées sur bois et intercalées dans le texte d'un livre, d'un journal.

ILLUSTRE adj. Eclatant, célèbre.

ILLUSTRER v. tr. Rendre illustre, orner de gravures.

ILLUSTRISSIME adj. Titre qu'on donne par honneur à certaines personnes élevées en dignité.

ÎLOT n. m. Petite île.

† **ILOTE** n. m. Esclave, chez les Spartiates.

ILOTISME n. m. Condition d'ilote. *Fig.* Etat d'abjection et d'ignorance.

IMAGE n. f. Représentation de quelque chose en peinture, en sculpture, en dessin, etc.; ressemblance : *Dieu fit l'homme à son image;* objet répété dans un miroir, dans l'eau; représentation des objets dans l'esprit : *cette image me suit en tous lieux;* métaphore par laquelle on rend les idées plus vives, en prêtant à l'objet une forme plus sensible.

IMAGÉ, ÉE adj. Où il se rencontre beaucoup de figures, en parlant d'une composition littéraire : *discours, style imagé.*

IMAGER, ÈRE n. Marchand d'images.

IMAGERIE n. f. Fabrique, commerce d'images.

IMAGIER n. m. Fabricant, marchand d'images.

IMAGINABLE adj. Qui peut être imaginé.

IMAGINAIRE adj. Qui n'est que dans l'imagination. *Malade imaginaire,* qui se croit malade sans l'être.

IMAGINATIF, IVE adj. Qui imagine aisément : *esprit imaginatif.*

IMAGINATION n. f. Faculté d'imaginer : *avoir l'imagination vive;* faculté d'inventer, de créer, de concevoir : *ce peintre a beaucoup d'imagination. Fig.* Opinion sans fondement : *c'est une pure imagination.*

IMAGINATIVE n. f. Imagination, puissance d'imaginer.

IMAGINER v. tr. Se représenter quelque chose dans l'esprit; inventer. **S'imaginer** v. pr. Se figurer une chose sans beaucoup de fondement; croire, se persuader.

IMAN n. m. Ministre de la religion mahométane.

IMBÉCILE adj. et n. Dépourvu d'esprit.

IMBÉCILEMENT adv. Avec imbécillité.

IMBÉCILLITÉ n. f. Faiblesse d'esprit qui ôte la faculté de raisonner, de comprendre.

IMBERBE adj. Qui est sans barbe.

IMBIBER v. tr. Abreuver d'un liquide.

IMBIBITION n. f. Action d'imbiber, de s'imbiber.

IMBRIQUÉ, ÉE adj. Se dit des choses qui se recouvrent en partie les unes les autres, comme les tuiles d'un toit.

IMBROGLIO (*ain-bro-glio*) n. m. Confusion, embrouillement. Pl. des *imbroglios.*

IMBU, E adj. Rempli, pénétré : *imbu de préjugés.*

IMITABLE adj. Qui peut, qui doit être imité.

IMITATEUR, TRICE adj. et n. Qui imite : *esprit imitateur.*

IMITATIF, IVE adj. Qui imite : *harmonie imitative.*

IMITATION n. f. Action d'imiter; genre d'un auteur, d'un peintre, imité par un autre; bijoux imitant l'or.

IMITER v. tr. Faire ou s'efforcer de faire exactement ce que fait une personne, un animal; copier trait pour trait : *imiter une signature;* prendre pour modèle : *imiter ses ancêtres;* chercher à prendre le style, la manière d'un auteur, d'un peintre, etc.

IMMACULÉ, ÉE adj. Sans tache de péché. Ne se dit guère que de la conception de la Vierge : *l'immaculée conception, la Vierge immaculée.*

IMMANENT adj. Qui reste, qui demeure : *Dieu le Père a engendré son Fils par une action immanente.* Théol.

IMMANQUABLE (*ime-man*) adj. Qui ne peut manquer d'arriver.

IMMANQUABLEMENT adv. Infailliblement.

IMMARCESSIBLE adj. Qui ne peut se flétrir : *la couronne immarcessible des élus.*

IMMATÉRIALISER v. tr. Rendre une chose immatérielle par la pensée ou le raisonnement.

IMMATÉRIALITÉ n. f. Qualité état de ce qui est immatériel : *l'immatérialité de l'âme.*

IMMATÉRIEL, ELLE adj. Qui est d'une nature opposée à la matière, comme l'âme et Dieu.

IMMATÉRIELLEMENT adv. D'une manière immatérielle.

IMMATRICULATION n. f. Action d'immatriculer; état de ce qui est immatriculé.

IMMATRICULE n. f. Enregistrement sur un registre public dit *matricule.*

IMMATRICULER v. tr. Enregistrer sur la matricule.

IMMÉDIAT, ATE adj. Qui agit sans intermédiaire : *cause immédiate*; qui suit ou précède sans intermédiaire : *successeur, prédécesseur immédiat.*

IMMÉDIATEMENT adv. D'une manière immédiate.

IMMÉMORIAL, ALE, AUX adj. D'une origine si ancienne, qu'il n'en reste aucun souvenir, aucune mémoire : *usage immémorial.*

IMMENSE adj. Qui est sans bornes, sans mesure : *Dieu est immense;* très-considérable : *fortune immense.*

IMMENSÉMENT adv. D'une manière immense.

IMMENSITÉ n. f. Grandeur infinie : *l'immensité de Dieu;* ce qui est très-étendu : *l'immensité des mers.*

IMMERGER v. tr. Plonger dans un liquide.

IMMÉRITÉ, ÉE adj. Que l'on n'a pas mérité : *reproche immérité.*

IMMERSION n. f. Action de plonger un corps dans un liquide. *Astr.* Entrée d'une planète dans l'ombre d'une autre planète.

IMMEUBLE n. m. Bien fixe, comme terres, maisons, etc. Adj.: *biens immeubles.*

IMMIGRANT, E (*ime-mi*) adj. et n. Qui vient de l'étranger dans un pays pour l'habiter.

IMMIGRATION (*ime-mi*) n. f. Action de venir dans un pays pour l'habiter.

IMMINENCE n. f. Qualité de ce qui est imminent : *imminence du danger.*

IMMINENT, E adj. Qui est près de tomber sur : *ruine, disgrâce imminente.* — Ne pas confondre avec *éminent.*

IMMISCER (S') v. pr. Se mêler mal à propos de quelque chose.

IMMIXTION (*ime-mix*) n. f. *Jurisp.* Action de s'immiscer dans une succession.

IMMOBILE adj. Qui ne se meut pas. *Fig.* Ferme, inébranlable : *calme et immobile dans le danger.*

IMMOBILIER, IÈRE adj. Qui est composé de biens immeubles. *Saisie immobilière,* qui a pour objet un immeuble.

IMMOBILISATION n. f. Action d'immobiliser.

IMMOBILISER v. tr. Donner à un objet mobilier la qualité d'immeuble.

IMMOBILITÉ n. f. Etat d'une chose qui ne se meut point.

IMMODÉRATION n. f. Défaut de modération.

IMMODÉRÉ, ÉE adj. Excessif, violent.

IMMODÉRÉMENT adv. D'une manière immodérée, avec excès.

IMMODESTE adj. Qui manque de modestie. En parlant des choses, qui blesse la modestie, la pudeur : *posture immodeste.*

IMMODESTEMENT adv. D'une manière immodeste.

IMMODESTIE n. f. Manque de modestie, de bienséance, de pudeur.

IMMOLATION n. f. Action d'immoler.

IMMOLER v. tr. Offrir en sacrifice; tuer, massacrer : *le vainqueur immola tout. Fig.* Ruiner, perdre : *immoler quelqu'un à sa haine.* **S'immoler** v. pr. Se sacrifier pour quelqu'un.

IMMONDE adj. Sale, impur. *L'esprit immonde,* le démon; *animal immonde,* le pourceau.

IMMONDICE n. f. Boue, ordures entassées dans les rues, dans les maisons.

IMMONDICITÉ n. f. Etat de ce qui est immonde.

IMMORAL, ALE, AUX adj. Contraire aux mœurs, à la morale : *ouvrage immoral.*

IMMORALEMENT adv. D'une manière immorale.

IMMORALITÉ n. f. Opposition aux principes de la morale, absence de ces principes.

IMMORTALISER v. tr. Rendre immortel dans la mémoire des hommes.

IMMORTALITÉ n. f. Qualité, état de ce qui est immortel ; vie perpétuelle dans le souvenir des hommes : *aspirer à l'immortalité.*

IMMORTEL, ELLE adj. Qui n'est

point sujet à la mort. *Fig.* Se dit de ce qu'on suppose devoir être d'une très-longue durée : *gloire immortelle.* N. m. **L'Immortel**, le Dieu des chrétiens. Pl. **Les immortels**, les dieux du paganisme.

IMMORTELLE n. f. Nom donné à certaines plantes à cause de la durée de leurs fleurs ; ces fleurs mêmes.

IMMUABLE adj. Qui n'est point sujet à changer : *Dieu seul est immuable.*

IMMUABLEMENT adv. D'une manière immuable.

IMMUNITÉ n. f. Exemption d'impôts, de devoirs, de charges, etc.

IMMUTABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est immuable.

IMPAIR, E adj. Qu'on ne peut pas diviser en deux nombres entiers égaux.

IMPALPABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est impalpable.

IMPALPABLE adj. Si fin, si délié, qu'il ne fait aucune impression sensible au toucher : *poudre impalpable.*

IMPANATION n. f. Opinion des luthériens qui croient à l'existence simultanée du pain et du corps de J.-C. dans l'Eucharistie.

IMPARDONNABLE adj. Qui ne mérite point de pardon.

IMPARFAIT, E adj. Incomplet, qui n'est pas achevé : *maison demeurée imparfaite* ; qui a des défauts : *ouvrage très-imparfait.* N. m. *Gram.* Temps du verbe qui, tout en exprimant une action passée, l'indique comme présente relativement à une autre également passée.

IMPARFAITEMENT adv. D'une manière imparfaite.

IMPARISYLLABIQUE adj. Se dit des noms grecs ou latins qui ont au génitif singulier une syllabe de plus qu'au nominatif.

IMPARTAGEABLE adj. Qui ne peut être partagé.

IMPARTIAL, ALE, AUX adj. Qui ne sacrifie point la justice, la vérité à des considérations particulières : *juge, historien impartial.*

IMPARTIALEMENT adv. Sans partialité : *juger impartialement.*

IMPARTIALITÉ n. f. Caractère, action de celui qui est impartial.

IMPASSE n. f. Rue sans issue.

IMPASSIBILITÉ n. f. Qualité de celui qui est impassible.

IMPASSIBLE adj. Insensible, ou qui ne laisse apparaître aucune trace d'émotion : *rester impassible en présence du danger.*

IMPASSIBLEMENT adv. Avec impassibilité.

IMPATIEMMENT adv. Avec impatience.

IMPATIENCE n. f. Manque de patience ; sentiment d'inquiétude qui naît de la souffrance d'un mal, ou de l'attente de quelque bien ; espèce d'irritation nerveuse : *avoir des impatiences.*

IMPATIENT, E adj. Qui manque de patience ; qui ne peut supporter : *impatient du joug.*

IMPATIENTANT, E adj. Qui impatiente.

IMPATIENTER v. tr. Faire perdre patience. V. pr. Perdre patience.

IMPATRONISER (S') v. pr. S'établir avec autorité quelque part, s'y poser en maître.

IMPAYABLE adj. Qu'on ne peut trop payer ; comique : *aventure impayable* ; très-bon : *mot impayable.*

IMPECCABILITÉ n. f. État de celui qui est incapable de pécher.

IMPECCABLE adj. Incapable de pécher, de faillir.

IMPÉNÉTRABILITÉ n. f. Propriété en vertu de laquelle deux corps ne peuvent occuper en même temps le même lieu dans l'espace.

IMPÉNÉTRABLE adj. Qui ne peut être pénétré : *cuirasse impénétrable. Fig. Les desseins de Dieu sont impénétrables*, cachés et inexplicables.

IMPÉNÉTRABLEMENT adv. D'une manière impénétrable.

IMPÉNITENCE n. f. Endurcissement dans le péché. *Impénitence finale*, dans laquelle on meurt.

IMPÉNITENT, E adj. Qui est endurci dans le péché.

IMPENSES n. f. pl. Dépenses pour l'entretien ou l'amélioration d'un bien. *Prat.*

IMPÉRATIF, IVE adj. Impérieux : *ton impératif. Gram.* Adj. et n. *Mode impératif*, qui exprime l'action avec commandement, exhortation, désir, etc.

IMPÉRATIVEMENT adv. D'une manière impérative : *parler impérativement.*

IMPÉRATOIRE n. f. Plante ombellifère.

IMPÉRATRICE n. f. La femme d'un empereur : *l'impératrice Marie-Louise* ; celle qui gouverne un empire : *Catherine II, impératrice de Russie.*

IMPERCEPTIBLE adj. Qui ne peut être aperçu, comme les animalcules.

IMPERCEPTIBLEMENT adv. D'une manière imperceptible.

IMPERDABLE adj. Qui ne peut se perdre.

IMPERFECTIBILITÉ n. f. État de ce qui est imperfectible.

IMPERFECTIBLE adj. Qui ne peut se perfectionner.

IMPERFECTION n. f. Défaut de ce qui n'est point parfait.

IMPERFORATION n. f. Etat d'une partie naturelle qui devrait être ouverte et qui est fermée.

IMPERFORÉ, ÉE adj. Qui n'est pas percé, ouvert.

IMPÉRIAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à un empereur ou à un empire : *couronne, dignité impériale.*

IMPÉRIALE n. f. Dessus d'une diligence; sorte de jeu de cartes; petit bouquet de barbe sous la lèvre inférieure.

IMPÉRIALISME n. m. Parti qui veut le gouvernement impérial.

IMPÉRIALISTE n. m. Partisan du gouvernement impérial.

IMPÉRIEUSEMENT adv. Avec hauteur, orgueil.

IMPÉRIEUX, EUSE adj. Hautain; qui commande avec orgueil. *Fig.* Irrésistible : *les flots impérieux.*

IMPÉRISSABLE adj. Qui ne saurait périr.

IMPÉRITIE (*sî*) n. f. Ignorance de ce qu'on doit savoir dans sa profession.

IMPERMÉABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est imperméable.

IMPERMÉABLE adj. Se dit des corps qui ne se laissent point traverser par l'eau : *la toile cirée, le caoutchouc, la gutta-percha sont imperméables.*

IMPERMUTABILITÉ n. f. Etat de ce qui est impermutable.

IMPERMUTABLE adj. Qui ne peut être échangé contre une autre chose.

IMPERSONNEL, ELLE adj. *Gram.* Se dit d'un verbe qui ne se conjugue qu'à la 3e pers. du sing., comme : *il faut, il pleut, il neige, il tonne,* etc. *Mode impersonnel,* l'infinitif, ainsi nommé parce qu'il n'a pas d'inflexions pour marquer les personnes.

IMPERSONNELLEMENT adv. D'une manière impersonnelle.

IMPERTINEMMENT adv. Avec impertinence.

IMPERTINENCE n. f. Caractère d'une personne impertinente; parole, action offensante : *dire, faire des impertinences.*

IMPERTINENT, E adj. et n. Qui parle, agit d'une manière offensante. Se dit aussi des choses : *ton impertinent, action impertinente.*

IMPERTURBABILITÉ n. f. Etat de ce qui est imperturbable.

IMPERTURBABLE adj. Que rien ne peut troubler, ébranler, émouvoir.

IMPERTURBABLEMENT adv. D'une manière imperturbable.

IMPÉTRABLE adj. Qu'on peut demander, obtenir.

IMPÉTRANT, E n. Terme employé dans les administrations pour désigner celui ou celle qui obtient un titre, un diplôme, une charge, etc.

IMPÉTUEUSEMENT adv. Avec impétuosité.

IMPÉTUEUX, EUSE adj. Violent, rapide : *vent, torrent impétueux;* vif, bouillant : *caractère impétueux.*

IMPÉTUOSITÉ n. f. Qualité de ce qui est impétueux.

IMPIE adj. et n. Qui n'a point de religion; contraire à la religion : *discours, ouvrage impie.*

IMPIÉTÉ n. f. Mépris pour les choses de la religion; action, discours impie : *faire, dire des impiétés.*

IMPITOYABLE adj. Qui est sans pitié : *juge, censeur impitoyable.*

IMPITOYABLEMENT adv. Sans pitié.

IMPLACABILITÉ n. f. Caractère d'une personne implacable.

IMPLACABLE adj. Qui ne peut être apaisé : *ennemi, haine implacable.*

IMPLACABLEMENT adv. D'une manière implacable.

IMPLANTATION n. f. Action d'implanter ou de s'implanter.

IMPLANTER v. tr. Planter une chose dans une autre.

IMPLICATION n. f. Action d'impliquer; état d'une personne impliquée dans une affaire criminelle.

IMPLICITE adj. Contenu dans une proposition, non pas en termes formels, mais de telle sorte qu'on l'en tire naturellement par induction. — Son opposé est *explicite.*

IMPLICITEMENT adv. D'une manière implicite.

IMPLIQUER v. tr. Engager, envelopper : *impliquer quelqu'un dans une accusation;* renfermer, et alors se dit de deux idées incompatibles dont l'une détruit essentiellement l'autre : *aimer un enfant et le gâter, cela implique contradiction.*

IMPLORATION n. f. Action d'implorer.

IMPLORER v. tr. Demander humblement et avec instance.

IMPOLI, E adj. et n. Qui manque de politesse.

IMPOLIMENT adv. Avec impolitesse.

IMPOLITESSE n. f. Manque de politesse; action, parole impolie.

IMPOLITIQUE adj. Contraire à la politique : *mesure impolitique.*

IMPOLITIQUEMENT adv. D'une manière impolitique.

IMPONDÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est impondérable : *l'impondérabilité de la lumière.*

IMPONDÉRABLE adj. Se dit de toute substance qui ne produit aucun effet sensible sur la balance la plus délicate, comme le calorique, la lumière, le fluide électrique et le fluide magnétique.

IMPOPULAIRE adj. Qui n'est pas conforme aux désirs, aux intérêts du peuple. *Loi impopulaire, ministre impopulaire*, qui déplaît au peuple.

IMPOPULARITÉ n. f. Etat de ce qui est impopulaire.

IMPORTANCE n. f. Ce qui fait qu'une chose est considérable, soit par elle-même, soit par les suites qu'elle peut avoir : *affaire de haute importance;* autorité, crédit, influence : *sa place lui donne beaucoup d'importance dans le monde. Se donner des airs d'importance*, vouloir passer pour avoir du crédit, de la considération. **D'importance** loc. adv. Extrêmement, très-fort.

IMPORTANT, E adj. Qui est considérable, de conséquence : *service, avis important.* N. m. Le point essentiel : *l'important est de...;* homme vain : *faire l'important.*

IMPORTATEUR, TRICE adj. et n. Qui fait le commerce d'importation.

IMPORTATION n. f. Action d'importer. — Son opposé est *exportation.*

IMPORTER v. tr. Introduire dans un pays des provenances de pays étrangers. — Son opposé est *exporter.*

IMPORTER v. impers. *Il importe que*, il est important que.

IMPORTUN, UNE adj. et n. Fâcheux, incommode.

IMPORTUNÉMENT adv. D'une manière importune.

IMPORTUNER v. tr. Fatiguer, incommoder.

IMPORTUNITÉ n. f. Action d'importuner.

IMPOSABLE adj. Qui peut être imposé, qui est soumis aux droits.

IMPOSANT, E adj. Qui impose, qui est propre à attirer des égards, du respect : *figure imposante;* qui élève l'âme : *cérémonie imposante. Forces imposantes*, forces militaires considérables.

IMPOSÉ adj. et n. m. Qui paye une part de l'impôt : *les plus imposés.*

IMPOSER v. tr. Mettre dessus. Ne se dit que dans cette phrase : *imposer les mains*, en conférant les sacrements. *Fig.* Mettre un impôt sur : *imposer un département, une province;* obliger à quelque chose de dur, de fâcheux : *imposer des conditions. Imposer silence*, faire taire. *Impr.* Disposer dans un châssis les pages composées, de manière que la feuille étant tirée et pliée, les pages puissent se lire dans l'ordre ordinaire. V. int. Inspirer du respect, de la crainte : *sa fermeté impose, m'impose. En imposer*, tromper, en faire accroire.

IMPOSEUR n. m. Ouvrier typographe chargé de l'imposition.

IMPOSITEUR n. m. Celui qui dresse l'assiette de l'impôt.

IMPOSITION n. f. Action d'imposer les mains. *Absol.* Contributions. *Impr.* Arrangement méthodique des pages dont se compose une feuille d'impression.

IMPOSSIBILITÉ n. f. Manque de possibilité.

IMPOSSIBLE adj. Qui ne peut être, qui ne peut se faire. *Par ext.* Qui est très-difficile : *il lui est impossible de se taire.*

IMPOSTE n. f. *Arch.* Lit de pierres sur lequel s'établit une voûte. *Menuis.* Partie fixe qui surmonte la partie mobile d'une porte, d'une croisée.

IMPOSTEUR n. m. Qui en impose, qui trompe.

IMPOSTURE n. f. Action de tromper, d'en imposer.

IMPÔT n. m. Sommes que payent les citoyens pour contribuer à subvenir aux charges publiques.

IMPOTENCE n. f. Etat de l'homme impotent.

IMPOTENT, E adj. et n. Estropié, qui est privé de l'usage d'un membre.

IMPRATICABLE adj. Qui ne peut se faire, s'exécuter : *projet impraticable. Chemin impraticable*, par où l'on ne passe qu'avec beaucoup de difficulté.

IMPRÉCATION n. f. Malédiction. *Rhet.* Figure qui consiste à souhaiter des malheurs à ceux à qui ou de qui l'on parle.

IMPRÉGNATION n. f. Action d'imprégner.

IMPRÉGNER v. tr. Faire que les molécules d'une substance se répandent dans un corps. *Fig.* Imbu : *être imprégné de préjugés.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

IMPRENABLE adj. Qui ne peut être pris ou est très-difficile à prendre, en parlant des villes, des places fortes.

IMPRESCRIPTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est imprescriptible.

IMPRESCRIPTIBLE adj. Qui n'est pas susceptible de prescription : *droits imprescriptibles.*

IMPRESSION n. f. Empreinte : *l'impression d'un cachet;* action d'imprimer : *l'impression d'un livre. Fig.* Effet produit sur les sens, le cœur, l'esprit : *ressentir une vive impression.*

IMPRESSIONNABLE adj. Qui ressent facilement des impressions.

IMPRESSIONNER v. tr. Toucher, produire une impression.

IMPRÉVOYANCE n. f. Défaut de prévoyance.

IMPRÉVOYANT, E adj. Qui manque de prévoyance.

IMPRÉVU, E adj. Qu'on n'a pas prévu.

IMPRIMABLE adj. Qui mérite d'être imprimé, qui peut l'être.

IMPRIMÉ n. m. Livre, papier imprimé.

IMPRIMER v. tr. Faire une empreinte sur quelque chose : *imprimer une lithographie, une étoffe ;* imprimer des lettres sur du papier avec des caractères en fonte : *imprimer un livre ;* communiquer : *Dieu a imprimé le mouvement à la matière. Fig.* Faire impression dans l'esprit, dans le cœur : *imprimer la crainte, le respect.*

† **IMPRIMERIE** n. f. Art d'imprimer des livres ; établissement où l'on imprime.

IMPRIMEUR n. m. Qui dirige une imprimerie ; ouvrier imprimeur.

IMPROBABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est improbable.

IMPROBABLE adj. Qui n'a point de probabilité.

IMPROBATEUR, TRICE adj. Qui désapprouve : *geste improbateur.*

IMPROBATION n. f. Action d'improuver.

IMPROBE adj. Qui est sans probité.

IMPROBITÉ n. f. Défaut de probité.

IMPRODUCTIF, IVE, ou **Improducteur, trice** adj. Qui ne peut produire : *terre improductive, génie improducteur.*

IMPROMPTU adj. inv. Fait sur-le-champ, sans préméditation. N. m. Petite pièce de vers improvisée. Pl. des *impromptus.*

IMPROPRE adj. Qui ne convient pas, n'est pas exact : *mot impropre.*

IMPROPREMENT adv. D'une manière impropre.

IMPROPRIÉTÉ n. f. Qualité de ce qui est impropre, en parlant du langage.

IMPROUVER v. tr. Désapprouver.

IMPROVISATEUR, TRICE n. Qui improvise.

IMPROVISATION n. f. Action d'improviser ; vers, discours, etc., qu'on improvise.

IMPROVISER v. tr. et int. Faire sur-le-champ des vers ou un discours sur un sujet donné.

IMPROVISTE (À L') loc. adv. Lorsqu'on y pense le moins, subitement ; *survenir à l'improviste.*

IMPRUDEMMENT adv. Avec imprudence.

IMPRUDENCE n. f. Défaut de prudence ; action contraire à la prudence.

IMPRUDENT, E adj. et n. Qui manque de prudence.

IMPUBÈRE adj. Qui n'a pas encore atteint l'âge de puberté.

IMPUDEMMENT adv. Avec impudence.

IMPUDENCE n. f. Effronterie ; action, parole impudente.

IMPUDENT, E adj. et n. Insolent, effronté.

IMPUDEUR n. f. Manque de pudeur, de retenue.

IMPUDICITÉ n. f. Vice contraire à la chasteté.

IMPUDIQUE adj. et n. Adonné à l'impudicité ; qui blesse la chasteté : *gestes impudiques.*

IMPUDIQUEMENT adv. D'une manière impudique.

IMPUISSANCE n. f. Manque de force, de moyens pour faire une chose.

IMPUISSANT, E adj. Qui a peu ou point de pouvoir.

IMPULSIF, IVE adj. Qui donne ou produit l'impulsion : *force impulsive de la poudre.*

IMPULSION n. f. Mouvement communiqué par le choc d'un corps solide ou la dilatation d'un fluide. *Fig.* Excitation, encouragement.

IMPUNÉMENT adv. Avec impunité.

IMPUNI, E adj. Qui demeure sans punition.

IMPUNITÉ n. f. Manque de punition : *l'impunité rend hardi.*

IMPUR, E adj. Qui n'est pas pur, qui est altéré par quelque mélange. *Fig.* : *mœurs impures.*

IMPURETÉ n. f. Ce qu'il y a d'impur, de grossier, d'étranger dans une chose : *l'impureté de l'air, des métaux. Fig.* : *vivre dans l'impureté.*

IMPUTABLE adj. Qui peut, qui doit être attribué.

IMPUTATION n. f. Accusation portée le plus souvent sans preuve.

IMPUTER v. tr. Attribuer à quelqu'un une chose blâmable.

INABORDABLE adj. Qu'on ne peut aborder : *côte inabordable. Fig. Ministre inabordable,* de difficile accès.

INABRITÉ, ÉE adj. Qui n'est point protégé par un abri : *port inabrité.*

INACCEPTABLE adj. Qu'on ne peut, qu'on ne doit pas accepter.

INACCESSIBILITÉ n. f. État de ce qui est inaccessible.

INACCESSIBLE adj. Dont l'accès est impossible. *Fig. Inaccessible à la pitié*, insensible.

INACCOMMODABLE adj. Qui ne se peut accommoder : *affaire inaccommodable.*

INACCORDABLE adj. Qu'on ne peut accorder : *demande inaccordable;* qu'on ne peut mettre d'accord : *caractères inaccordables.*

INACCOSTABLE adj. Qu'on ne peut accoster.

INACCOUTUMÉ, ÉE adj. Qui n'a pas coutume de se faire, d'arriver : *honneur inaccoutumé.*

INACHEVÉ, ÉE adj. Qui n'a point été achevé : *statue inachevée.*

INACTIF, IVE adj. Qui n'a point d'activité.

INACTION n. f. Absence de toute action.

INACTIVITÉ n. f. Défaut d'activité.

INADMISSIBILITÉ n. f. Etat de ce qui ne peut être admis.

INADMISSIBLE adj. Qu'on ne saurait recevoir, admettre : *proposition inadmissible.*

INADMISSION n. f. Refus d'admission.

INADVERTANCE n. f. Défaut d'attention ; action faite par inattention.

INALIÉNABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inaliénable.

INALIÉNABLE adj. Qui ne peut s'aliéner : *les biens des mineurs, des interdits, les pensions militaires sont inaliénables.*

INALLIABLE adj. Se dit des métaux qu'on ne peut allier l'un avec l'autre.

INALTÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inaltérable.

INALTÉRABLE adj. Qui ne peut être altéré : *l'or est inaltérable. Fig. : amitié inaltérable.*

INAMISSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inamissible.

INAMISSIBLE adj. *Théol.* Qui ne peut se perdre : *grâce inamissible.*

INAMOVIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inamovible.

INAMOVIBLE adj. Qui ne peut être destitué arbitrairement : *juge inamovible.* Se dit également des emplois à vie.

INANIMÉ, ÉE adj. Qui n'est point animé : *corps inanimé.*

INANITÉ n. f. Inutilité, vanité : *inanité des choses d'ici-bas.*

INANITION n. f. Faiblesse causée par défaut de nourriture.

INAPERÇU, E adj. Qui passe sans qu'on le remarque.

INAPPÉTENCE n. f. Défaut d'appétit, dégoût pour les aliments.

INAPPLICABLE adj. Qui ne peut être appliqué : *loi inapplicable.*

INAPPLICATION n. f. Défaut d'application, d'attention.

INAPPLIQUÉ, ÉE adj. Qui n'a point d'application.

INAPPRÉCIABLE adj. Qui ne peut être apprécié : *différence inappréciable. Fig.* Qu'on ne saurait trop estimer : *talent, faveur inappréciable.*

INAPTE adj. Qui manque d'aptitude, de capacité : *personne inapte aux affaires.*

INAPTITUDE n. f. Défaut d'aptitude à quelque chose.

INARTICULÉ, ÉE adj. Qui n'est point articulé : *cris inarticulés.*

INASSERMENTÉ adj. m. Syn. de *Insermenté.*

INATTAQUABLE adj. Qu'on ne peut attaquer : *poste, droit inattaquable.*

INATTENDU, E adj. Qu'on n'attendait pas : *visite inattendue.*

INATTENTIF, IVE adj. Qui ne prête pas attention.

INATTENTION n. f. Défaut d'attention.

INAUGURAL, ALE adj. Qui concerne l'inauguration.

INAUGURATION n. f. Cérémonie religieuse au couronnement d'un souverain ; action de livrer pour la première fois aux regards, à l'usage du public, un monument, un établissement quelconque.

INAUGURER v. tr. Faire l'inauguration d'un monument, d'un établissement, etc.

† **INCA** n. m. Autrefois, roi, prince du Pérou.

INCALCULABLE adj. Qu'on ne peut calculer : *le nombre des étoiles est incalculable.*

INCANDESCENCE n. f. Etat d'un corps chauffé jusqu'à devenir blanc.

INCANDESCENT, E adj. Qui est en incandescence.

INCANTATION n. f. Action de faire des enchantements.

INCAPABLE adj. et n. Qui n'est pas capable : *prince incapable de gouverner;* celui que la loi prive de certains droits. Se prend aussi en bonne part : *incapable de lâcheté.*

INCAPACITÉ n. f. Défaut de capacité ; état d'une personne que la loi prive de certains droits.

INCARCÉRATION n. f. Action d'incarcérer ; état de celui qui est incarcéré.

INCARCÉRER v. tr. Mettre en prison. — Pour la conj., V. *accélérer.*

INCARNAT, ATE adj. D'une couleur entre celle de la cerise et celle de la rose. N. m. Cette couleur; sorte de trèfle.

INCARNATION n. f. Action par laquelle Jésus-Christ s'est fait homme, en unissant la nature divine à la nature humaine.

INCARNÉ, ÉE adj. *Démon, diable incarné*, personne extrêmement méchante.

INCARNER (S') v. pr. Prendre un corps de chair, en parlant de J.-C.

INCARTADE n. f. Insulte faite brusquement et inconsidérément; folie, extravagance : *faire mille incartades.*

INCENDIAIRE n. Auteur volontaire d'un incendie. Adj. Destiné à causer un incendie : *bombe incendiaire. Fig.* Séditieux, propre à enflammer les esprits : *écrivain, écrit incendiaire.*

INCENDIE n. m. Embrasement total ou partiel d'un édifice, d'une forêt, d'une récolte, etc. *Fig.* Bouleversement dans un Etat.

INCENDIÉ n. m. Celui dont l'habitation a été brûlée.

INCENDIER v. tr. Brûler, consumer par le feu.

INCERTAIN, AINE adj. Douteux : *succès incertain;* variable : *temps incertain;* qui n'est pas fixé, déterminé : *l'heure incertaine de notre mort.* N. m. : *quitter le certain pour l'incertain.*

INCERTITUDE n. f. Etat d'une personne irrésolue, incertaine : *être dans l'incertitude;* défaut de certitude : *l'incertitude d'une nouvelle. L'incertitude du temps*, sa variabilité; *de la fortune*, son inconstance.

INCESSAMMENT adv. Sans délai, au plus tôt : *venez me voir incessamment;* sans cesse : *l'avare incessamment amasse.* Ce dernier sens a vieilli.

INCESSANT, E adj. Qui ne cesse pas : *soins incessants.*

INCESSIBILITÉ n. f. *Jurisp.* Qualité de ce qui est incessible : *l'incessibilité d'un droit.*

INCESSIBLE adj. Qui ne peut être cédé.

INCESTE n. m. Commerce criminel entre proches parents.

INCESTUEUX, EUSE adj. et n. Entaché d'inceste : *union incestueuse.*

INCHOATIF, IVE (*ko*) adj. *Gram.* Qui exprime un commencement d'action, comme *fleurir, poindre*, etc.

INCIDEMMENT adv. Par incident, indirectement.

INCIDENCE n. f. *Méc.* Se dit de la direction suivant laquelle une ligne, un corps en rencontre, en frappe un autre. **Angle d'incidence**, compris entre un rayon incident sur un point, et la perpendiculaire menée du plan au point d'incidence; **point d'incidence**, le point de rencontre.

INCIDENT n. m. Evénement qui survient dans le cours d'une affaire. *Prat.* Point à débattre, qui survient dans le cours d'une action judiciaire.

INCIDENT, E adj. Qui tombe sur une surface : *rayon incident. Gram.* **Proposition incidente**, toute proposition qui dépend d'une proposition principale. *Prat.* Qui survient dans le cours d'une affaire : *question incidente.*

INCIDENTER v. int. Faire naître des incidents; élever de mauvaises difficultés.

INCINÉRATION n. f. Action de réduire en cendres; état de ce qui est réduit en cendres.

INCINÉRER v. tr. Mettre, réduire en cendres.

INCIRCONCIS, E adj. et n. Qui n'est pas circoncis.

INCIRCONCISION n. f. Etat de celui qui n'est pas circoncis.

INCISE n. f. Petite phrase formant un sens à part et jetée souvent au milieu d'une autre plus importante.

INCISER v. tr. Faire une incision.

INCISIF, IVE adj. *Dents incisives*, dents de devant, qui coupent les aliments. *Fig. Ton incisif*, mordant.

INCISION n. f. Coupure, taillade faite par un instrument tranchant.

INCITANT, E adj. *Méd.* Qui donne du ton. N. m. : *un incitant.*

INCITATION n. f. Instigation.

INCITER v. tr. Pousser à : *inciter à la révolte.*

INCIVIL, ILE adj. Qui manque de civilité : *homme, langage incivil.*

INCIVILEMENT adv. D'une manière incivile.

INCIVILISÉ, ÉE adj. Qui n'est point civilisé.

INCIVILITÉ n. f. Manque de civilité; parole incivile.

INCIVIQUE adj. Qui manque de civisme.

INCIVISME n. m. Absence de civisme.

INCLÉMENCE n. f. Défaut de clémence. *Fig.* Rigueur de la température : *l'inclémence de la saison.*

INCLÉMENT, E adj. Qui n'a pas de clémence. *Fig.* Rigoureux : *ciel inclément.*

INCLINAISON n. f. Tendance mutuelle de deux lignes, de deux surfaces,

ou de deux corps l'un vers l'autre. *Inclinaison magnétique*, angle que forme une aiguille aimantée avec l'horizon.

INCLINATION n. f. Action de pencher la tête ou le corps en signe d'acquiescement ou de respect. *Fig.* Disposition, pente naturelle à quelque chose : *inclination vicieuse ;* affection, amour : *mariage d'inclination.*

INCLINER v. tr. Baisser, pencher : *incliner la tête.* V. int. Aller en penchant : *ce mur incline. Fig.* Avoir du penchant : *incliner à la miséricorde, à la paix.* **S'incliner** v. pr. Se pencher par respect, par crainte : *s'incliner devant Dieu.*

INCLUS, USE adj. Enfermé, contenu dans. — Est inv. dans ces deux cas : **ci-inclus** *la note des frais; vous trouverez* **ci-inclus** *copie du jugement.* Varie dans ces deux autres cas : *la note* **ci-incluse** ; *vous trouverez* **ci-incluse** *la copie.*

INCLUSIVEMENT adv. Y compris. — Son opposé est *exclusivement.*

INCOERCIBLE adj. Qu'on ne peut comprimer : *fluide incoercible.*

INCOGNITO (*gni* comme dans *magnifique*) adv. Sans être connu. N. m. *Garder l'incognito*, ne vouloir pas être connu.

INCOHÉRENCE n. f. Etat de ce qui est incohérent. *Fig. : incohérence des idées.*

INCOHÉRENT, E adj. Qui manque de liaison. *Fig. : mots incohérents.*

INCOLORE adj. Qui n'est point coloré.

INCOMBER v. int. Peser sur, revenir à : *cette tâche lui incombe.*

INCOMBUSTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est incombustible.

INCOMBUSTIBLE adj. Qui ne peut être brûlé, comme *l'amiante.*

INCOME-TAX n. m. En Angleterre, impôt sur le revenu.

INCOMMENSURABILITÉ n. f. Caractère, état de ce qui est incommensurable.

INCOMMENSURABLE adj. *Géom.* Se dit de deux grandeurs qui n'ont point de mesure commune : *la circonférence du cercle est incommensurable avec son diamètre.*

INCOMMODANT, ANTE adj. Qui gêne, incommode.

INCOMMODE adj. Fâcheux, qui fatigue, ennuie : *chaleur, bruit incommode;* dont on ne peut se servir avec facilité : *outil incommode.*

INCOMMODÉ, ÉE adj. Un peu malade.

INCOMMODÉMENT adv. Avec incommodité.

INCOMMODER v. tr. Causer de l'incommodité : *son rhume l'incommode. Fig.* Gêner, être à charge.

INCOMMODITÉ n. f. Gêne, malaise, défaut de commodité, légère indisposition; infirmité : *les incommodités de la vieillesse.*

INCOMMUNICABLE adj. Qu'on ne peut communiquer, dont on ne peut faire part : *la puissance de Dieu est incommunicable.*

INCOMMUTABILITÉ n. f. *Jurisp.* Qualité de ce qui est incommutable.

INCOMMUTABLE adj. *Jurisp.* Qui ne peut être légitimement dépossédé; qui ne peut changer de propriétaire : *propriété incommutable.*

INCOMMUTABLEMENT adv. De manière à ne pouvoir être dépossédé.

INCOMPARABLE adj. A qui ou à quoi rien ne peut être comparé.

INCOMPARABLEMENT adv. Sans comparaison.

INCOMPATIBILITÉ n. f. Antipathie; impossibilité légale d'exercer à la fois certaines fonctions : *il y a incompatibilité entre les fonctions de député et celles de préfet.*

INCOMPATIBLE adj. Qui n'est pas compatible : *caractères incompatibles.*

INCOMPÉTENCE n. f. Défaut de compétence : *l'incompétence d'un tribunal.*

INCOMPÉTENT, E adj. Qui n'est pas compétent : *tribunal incompétent.*

INCOMPLET, ÈTE adj. Qui n'est pas complet.

INCOMPLÈTEMENT adv. D'une manière incomplète.

INCOMPLEXE adj. Qui est simple, qui n'est pas complexe.

INCOMPRÉHENSIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est incompréhensible.

INCOMPRÉHENSIBLE adj. Qu'on ne peut comprendre, surnaturel : *les voies de Dieu sont incompréhensibles;* difficile à expliquer : *texte incompréhensible;* bizarre : *homme, caractère incompréhensible.*

INCOMPRÉHENSIBLEMENT adv. D'une manière incompréhensible.

INCOMPRESSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est incompressible.

INCOMPRESSIBLE adj. Qui ne peut être réduit à un moindre volume par une pression quelconque : *l'eau est incompressible.*

INCONCEVABLE adj. Qu'on ne peut concevoir, comprendre.

INCONCILIABLE adj. Se dit des choses qui s'excluent mutuellement : *la*

bienfaisance et l'égoïsme sont inconciliables.

INCONDUITE n. f. Défaut de moralité dans la conduite.

INCONGRU, E adj. Qui pèche contre les règles du savoir-vivre, de la bienséance : *réponse incongrue.*

INCONGRUITÉ n. f. Action contraire à la bienséance.

INCONGRÛMENT adv. D'une manière incongrue.

INCONNU, E adj. Qui n'est point connu; qu'on n'a point encore éprouvé : *sensations inconnues.* N. m. : *passer du connu à l'inconnu.*

INCONNUE n. f. *Math.* Quantité cherchée dans la solution d'un problème.

INCONQUIS, E adj. Qui n'a point été conquis.

INCONSÉQUENCE n. f. Défaut de conséquence dans les idées, dans les actions.

INCONSÉQUENT, E adj. Qui parle, agit contre ses propres principes; inconsidéré, léger en paroles et en conduite.

INCONSIDÉRATION n. f. Légère imprudence dans le discours ou dans la conduite.

INCONSIDÉRÉ, ÉE adj. Etourdi, imprudent.

INCONSIDÉRÉMENT adv. Etourdiment.

INCONSISTANCE n. f. Défaut de consistance. *Fig. : l'inconsistance des idées.*

INCONSISTANT, E adj. Qui manque de cons stance.

INCONSOLABLE adj. Qui ne peut se consoler.

INCONSOLABLEMENT adv. De manière à ne pouvoir être consolé.

INCONSTANCE n. f. Facilité à changer d'opinion, de résolution, de conduite; instabilité : *l'inconstance du temps, de la fortune,* etc.

INCONSTANT, E adj. et n. Volage, sujet à changer.

INCONSTITUTIONNALITÉ n. f. Etat de ce qui est inconstitutionnel.

INCONSTITUTIONNEL, ELLE adj. Contraire à la constitution.

INCONSTITUTIONNELLEMENT adv. D'une manière inconstitutionnelle.

INCONTESTABLE adj. Qui ne peut être contesté : *vérité incontestable.*

INCONTESTABLEMENT adv. D'une manière incontestable.

INCONTESTÉ, ÉE adj. Qui n'est point contesté : *droit incontesté.*

INCONTINENCE n. f. Vice opposé à la vertu de continence.

INCONTINENT, E adj. Qui n'est pas chaste.

INCONTINENT adv. Aussitôt.

INCONVENANCE n. f. Manque de convenance.

INCONVENANT, E adj. Qui blesse les convenances.

INCONVÉNIENT n. m. Ce qu'une affaire, une résolution prise produit de fâcheux; désavantage attaché à une chose.

INCONVERTIBLE adj. Qui ne peut être converti.

INCORPORATION n. f. Action d'incorporer, de s'incorporer; état des choses incorporées.

INCORPOREL, ELLE adj. Qui n'a point de corps : *Dieu est incorporel.*

INCORPORER v. tr. Faire qu'une chose fasse corps avec une autre. Ajouter, réunir une chose à une autre.

INCORRECT, E (*rék-te*) adj. Qui n'est pas correct.

INCORRECTEMENT adv. D'une manière incorrecte.

INCORRECTION n. f. Défaut de correction : *incorrection de style.*

INCORRIGIBILITÉ n. f. Défaut de celui qui est incorrigible.

INCORRIGIBLE adj. Qu'on ne peut corriger : *enfant incorrigible.*

INCORRUPTIBILITÉ n. f. Qualité de celui qui est incorruptible : *incorruptibilité d'un juge.*

INCORRUPTIBLE adj. Incapable de se laisser corrompre pour agir contre son devoir : *juge incorruptible.*

INCRÉDULE adj. Qui ne croit que difficilement. N. Qui ne croit pas aux mystères de la foi.

INCRÉDULITÉ n. f. Répugnance à croire; manque de foi.

INCRÉÉ, ÉE adj. Qui existe sans avoir été créé : *la matière n'est pas incréée.*

INCRIMINATION n. f. Action d'incriminer; accusation.

INCRIMINER v. tr. Accuser d'un crime. *Fig.* Faire un crime de : *incriminer une démarche, une action.*

INCROYABLE adj. Qui ne peut être cru ou qui est difficile à croire; extraordinaire : *bonheur incroyable.*

INCROYABLEMENT adv. Excessivement.

INCRUSTATION n. f. Action d'incruster; enduit pierreux qui se forme autour de quelques corps ayant séjourné dans une eau contenant des sels calcaires en suspension.

INCRUSTER v. tr. Appliquer une substance sur une surface pour y former des dessins, etc. **S'incruster** v. pr. Adhérer fortement à une surface.

INCUBATION n. f. Action des oi-

seaux et de certains ovipares qui couvent leurs œufs.

INCUIT, ITE adj. Qui n'est pas cuit.

INCULCATION n. f. Action d'inculquer.

INCULPATION n. f. Action d'attribuer une faute à quelqu'un.

INCULPÉ, ÉE adj. et n. Qui est soupçonné, accusé.

INCULPER v. tr. Accuser quelqu'un d'une faute.

INCULQUER v. tr. Imprimer une chose dans l'esprit de quelqu'un à force de la répéter.

INCULTE adj. Qui n'est point cultivé. *Fig. : esprit, nature inculte*

INCUNABLE adj. et n. Se dit des livres imprimés au XVe siècle : *les incunables sont la passion des bibliophiles.*

INCURABILITÉ n. f. Etat de ce qui est incurable.

INCURABLE adj Qui ne peut être guéri, comme le cancer, la phthisie pulmonaire, etc. *Fig. : vice incurable.*

INCURIE n. f. Défaut de soin, négligence.

INCURSION n. f. Course de gens de guerre en pays ennemi ; voyage que l'on fait dans un pays par curiosité.

INCUSE adj. et n. f. Se dit d'une médaille qui, par un vice de fabrication, se trouve gravée en creux au lieu de l'être en relief.

INDÉBROUILLABLE adj. Qui ne peut être débrouillé.

INDÉCEMMENT adv. D'une manière indécente.

INDÉCENCE n. f. Action, discours contraire à la décence.

INDÉCENT, E adj. Qui est contre la décence, l'honnêteté, la bienséance.

INDÉCHIFFRABLE adj. Qu'on ne peut lire, déchiffrer, deviner.

INDÉCIS, E adj. Irrésolu : *homme indécis ;* douteux, incertain : *question, victoire indécise ;* vague, difficile à reconnaître : *formes indécises.*

INDÉCISION n. f. Etat, caractère d'un homme indécis.

INDÉCLINABILITÉ n. f. *Gram.* Qualité des mots indéclinables.

INDÉCLINABLE adj. *Gram.* Qui ne se décline pas, invariable.

INDÉCOMPOSABLE adj. Qui ne peut être décomposé.

INDÉCROTTABLE adj. Ne se dit guère qu'au *fig.* d'un caractère intraitable, qu'on ne peut rendre moins grossier : *c'est un homme indécrottable.*

INDÉFINI, E adj. Illimité, indéterminé : *nombre indéfini. Gram.* **Passé indéfini**, temps de l'indicatif qui exprime l'action comme ayant eu lieu dans un temps passé, qu'il soit entièrement écoulé ou non.

INDÉFINIMENT adv. D'une manière indéfinie.

INDÉFINISSABLE adj. Qu'on ne saurait définir. *Fig.* Se dit des choses qu'on ne peut s'expliquer : *trouble indéfinissable.*

INDÉHISCENCE n. f. *Bot.* Etat de ce qui est indéhiscent.

INDÉHISCENT, ENTE adj. *Bot.* Qui ne s'ouvre pas, en parlant des graines.

INDÉLÉBILE adj. Ineffaçable : *encre indélébile.*

INDÉLICAT, ATE adj. Qui manque de délicatesse.

INDÉLICATEMENT adv. Sans délicatesse : *agir indélicatement.*

INDÉLICATESSE n. f. Manque de délicatesse.

INDEMNE (*dam-ne*) adj. *Pal.* Indemnisé, dédommagé : *sortir indemne d'une affaire.*

INDEMNISER (*dame-ni*) v. tr. Dédommager.

INDEMNITÉ (*dame-ni*) n. f. Dédommagement d'un préjudice.

INDÉPENDAMMENT adv. Sans égard à ; outre, par-dessus : *indépendamment de ces avantages.*

INDÉPENDANCE n. f. Etat d'une personne indépendante : *aspirer à l'indépendance.*

INDÉPENDANT, E adj. Libre de toute dépendance ; qui aime à ne dépendre de personne : *caractère indépendant.* Se dit d'une chose qui n'a point de rapport avec une autre : *point indépendant de la question.*

INDESCRIPTIBLE adj. Qui ne peut être décrit : *bonheur indescriptible.*

INDESTRUCTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est indestructible.

INDESTRUCTIBLE adj. Qui ne peut être détruit.

INDÉTERMINATION n. f. Caractère de ce qui est indéterminé.

INDÉTERMINÉ, ÉE adj. Qui n'est pas déterminé : *espace, temps indéterminé.*

INDÉTERMINÉMENT adv. D'une manière indéterminée.

INDÉVOT, OTE adj. Qui n'a point de dévotion.

INDÉVOTEMENT adv. D'une manière indévote.

INDÉVOTION n. f. Manque de dévotion.

INDEX (*dèk-se*) n. m. Catalogue des livres défendus à Rome : *livre mis à l'index ;* doigt le plus proche du pouce, appelé aussi *indicateur.*

INDICATEUR adj. m. Qui indique, qui fait connaître. N. m. L'index.

INDICATIF, IVE adj. *Méd.* Qui indique, annonce : *symptôme indicatif.* N. m. *Gram.* Celui des cinq modes du verbe qui exprime l'état, l'existence ou l'action, d'une manière positive.

INDICATION n. f. Action par laquelle on indique; renseignement : *fausse indication ;* ce qui indique, fait connaître : *son silence est une indication de sa faute.*

INDICE n. m. Signe apparent et probable qu'une chose est.

INDICIBLE adj. Qu'on ne saurait exprimer : *joie indicible.*

INDICTION n. f. Convocation à jour fixe d'un concile : *bulle d'indiction.*

INDIENNE n. f. Toile de coton peinte ou imprimée.

INDIFFÉREMMENT adv. Avec indifférence, avec froideur : *recevoir indifféremment ;* sans faire de différence : *manger de tout indifféremment.*

INDIFFÉRENCE n. f. État d'une personne indifférente.

INDIFFÉRENT, E adj. Qui ne présente aucun motif de préférence : *ce chemin ou l'autre m'est indifférent ;* qui touche peu, dont on ne se soucie point : *cela m'est indifférent ;* qui n'offre aucun intérêt : *parler de choses indifférentes ;* que rien ne touche, n'émeut : *homme indifférent.* N.: *faire l'indifférent.*

INDIFFÉRENTISME n. m. Indifférence érigée en système.

INDIGENCE n. f. Grande pauvreté.

INDIGÈNE adj. et n. Originaire du pays : *plante indigène.* — Son opposé est *exotique.*

INDIGENT, E adj. et n. Très-pauvre.

INDIGÉRER (S') v. pr. Manger jusqu'à se donner une indigestion. — Pour la conj., V. *accélérer.*

INDIGESTE adj. Difficile à digérer. *Fig.* Confus : *compilation indigeste.*

INDIGESTION n. f. Mauvaise digestion.

INDIGÈTE adj. Nom donné par les anciens aux héros, aux demi-dieux particuliers à un pays.

INDIGNATION n. f. Sentiment de colère et de mépris qu'excite un outrage, une action injuste.

INDIGNE adj. Qui n'est pas digne, qui ne mérite pas : *indigne de vivre ;* qui n'est pas convenable : *cela est indigne d'un honnête homme ;* méchant, odieux : *traitement indigne ;* qui déshonore : *conduite indigne. Communion indigne,* sans les dispositions requises.

INDIGNEMENT adv. D'une manière indigne.

INDIGNER v. tr. Exciter l'indignation.

INDIGNITÉ n. f. Méchanceté, noirceur, énormité ; outrage, affront : *on lui a fait mille indignités.*

INDIGO n. m. Matière colorante qui sert à teindre en bleu.

INDIGOTIER n. m. Arbuste qui produit l'indigo.

INDIQUER v. tr. Montrer, désigner une personne ou une chose ; enseigner à quelqu'un ce qu'il cherche : *indiquer une rue ;* déterminer : *indiquer la cause d'un phénomène. Fig.* Dénoter : *cela indique une grande méchanceté.*

INDIRECT, E (*rèk-te*) adj. Qui n'est pas direct : *chemin indirect,* et fig. : *critique, louange indirecte.* **Contributions indirectes,** impôts sur les objets de consommation. *Gram.* **Complément indirect,** sur lequel l'action ne tombe qu'indirectement.

INDIRECTEMENT adv. D'une manière indirecte.

INDISCIPLINABLE adj. Indocile, qu'on ne peut discipliner.

INDISCIPLINE n. f. Manque de discipline.

INDISCIPLINÉ, ÉE adj. Qui n'observe aucune discipline.

INDISCRET, ÈTE adj. Qui manque de discrétion. Se dit des choses par lesquelles on révèle ce qu'on devrait taire : *regard indiscret ;* de tout ce qui se dit ou se fait imprudemment : *parole, zèle indiscret.* N. : *c'est un indiscret.*

INDISCRÈTEMENT adv. D'une manière indiscrète.

INDISCRÉTION n. f. Manque de discrétion ; action indiscrète.

INDISPENSABLE adj. Dont on ne peut se dispenser : *devoir indispensable ;* dont on ne peut se passer : *outil indispensable.*

INDISPENSABLEMENT adv. Nécessairement.

INDISPOSÉ, ÉE adj. Légèrement incommodé. *Fig.* Mal disposé envers quelqu'un, aigri.

INDISPOSER v. tr. Altérer légèrement la santé. *Fig.* Prévenir contre, fâcher : *on l'a indisposé contre moi.*

INDISPOSITION n. f. Incommodité légère. *Fig.* Disposition peu favorable envers quelqu'un.

INDISPUTABLE adj. Qui ne peut être disputé.

INDISSOLUBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est indissoluble.

INDISSOLUBLE adj. Qui ne peut être dissous : *attachement indissoluble.*

INDISSOLUBLEMENT adv. D'une manière indissoluble.

INDISTINCT, E (*tink-te*) adj. Qui n'est pas bien distinct : *voix indistincte, notions indistinctes.*

INDISTINCTEMENT adv. D'une manière indistincte : *prononcer indistinctement ;* sans mettre de différence : *on les tua tous indistinctement.*

INDIVIDU n. m. Chaque être, soit animal, soit végétal, par rapport à son espèce ; personne : *quel est cet individu ?*

INDIVIDUALISER v. tr. Considérer, présenter une chose isolément, individuellement.

INDIVIDUALISME n. m. Système d'isolement dans les travaux, les efforts. — Son opposé est *association.*

INDIVIDUALITÉ n. f. Ce qui constitue l'individu.

INDIVIDUEL, ELLE adj. Qui appartient à l'individu : *qualité individuelle ;* qui concerne une seule personne : *réclamation individuelle.*

INDIVIDUELLEMENT adv. D'une manière individuelle.

INDIVIS (*vi*), **E** adj. Qui n'est pas divisé : *succession indivise.* **Par indivis** loc. adv. Sans partage, en commun : *maison possédée par indivis.*

INDIVISÉ, ÉE adj. Qui n'est point divisé.

INDIVISÉMENT adv. Par indivis.

INDIVISIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui ne peut être divisé.

INDIVISIBLE adj. Qui ne peut être divisé : *les atomes sont indivisibles.*

INDIVISIBLEMENT adv. D'une manière indivisible.

INDIVISION n. f. Etat d'une chose possédée par indivis.

IN-DIX-HUIT (*ain*) n. m. Livre dont chaque feuille d'impression est pliée en 18 feuillets, formant 36 pages. Pl. des *in-dix-huit.*

INDOCILE adj. Qui n'est pas docile : *enfant indocile.*

INDOCILITÉ n. f. Caractère de celui qui est indocile.

INDO-EUROPÉEN, ENNE adj. Se dit d'une race indienne, les Aryas, qui a formé toutes les nations de l'Europe : *c'est vers l'étude des langues indo-européennes, que semblent se concentrer aujourd'hui les efforts de la philologie.*

INDOLENCE n. f. Nonchalance, indifférence.

INDOLENT, E adj. Nonchalant, sur qui rien ne fait impression.

INDOMPTABLE (*donta*) adj. Qu'on ne peut dompter : *caractère indomptable.*

INDOMPTÉ, ÉE (*donté*) adj. Qu'on n'a pu encore dompter. *Fig.* Qu'on ne peut contenir, réprimer : *courage, orgueil indompté.*

IN-DOUZE (*ain*) n. m. Livre dont les feuilles sont pliées en 12 feuillets et forment 24 pages. Pl. des *in-douze.*

INDU, E adj. Qui est contre la règle, l'usage, la raison : *rentrer à une heure indue.*

INDUBITABLE adj. Certain, assuré : *nouvelle, succès indubitable.*

INDUBITABLEMENT adv. Certainement, assurément.

INDUCTION n. f. Manière de raisonner qui consiste à inférer un fait d'un autre : *c'est par induction que nous croyons que la flamme qui nous a brûlés une fois, nous brûlera encore ;* conséquence que l'on tire de cette manière.

INDUIRE v. tr. Mettre : *induire en erreur ;* inférer, conclure : *de là j'induis que.*

INDULGENCE n. f. Bonté et facilité à pardonner les fautes d'autrui ; grâce que fait l'Eglise en remettant la peine des péchés : *indulgence de 40 jours, indulgence plénière.*

INDULGENT, E adj. Porté à l'indulgence.

INDULT n. m. Privilége accordé par le pape relativement aux bénéfices.

INDÛMENT adv. D'une manière indue : *procéder indûment contre quelqu'un.*

INDUSTRIALISME n. m. Système qui consiste à considérer l'industrie comme le principal but de l'homme en société.

INDUSTRIE n. f. Profession, métier : *exercer une industrie ;* adresse, intelligence : *avoir de l'industrie ;* toutes les opérations qui concourent à la transformation des matières premières et à la production des richesses : *l'industrie agricole, manufacturière, commerciale. Fig.* Savoir-faire blâmable : *vivre d'industrie.* **Chevalier d'industrie,** escroc.

INDUSTRIEL, ELLE adj. Qui concerne l'industrie : *professions industrielles ;* qui provient de l'industrie : *richesses industrielles d'un Etat.* N. m. Qui se livre à l'industrie.

INDUSTRIEUSEMENT adv. Avec art : *travailler industrieusement.*

INDUSTRIEUX, EUSE adj. Qui a de l'industrie, de l'adresse : *homme industrieux, l'industrieuse abeille.*

INÉBRANLABLE adj. Qui ne peut

être ébranlé. *Fig. : courage inébranlable.*

INÉBRANLABLEMENT adv. Fermement, d'une manière inébranlable.

INÉDIT, ITE adj. Qui n'a pas été imprimé, publié : *poème inédit.*

INEFFABILITÉ n. f. Impossibilité d'exprimer une chose par des paroles.

INEFFABLE adj. Inexprimable.

INEFFAÇABLE adj. Qui ne peut être effacé. *Fig. : souvenir ineffaçable.*

INEFFICACE adj. Qui ne produit point son effet : *remède, moyen inefficace.*

INEFFICACITÉ n. f. Manque d'efficacité.

INÉGAL, ALE, AUX adj. Qui n'est point égal : *lignes inégales;* raboteux, qui n'est point uni : *terrain inégal;* qui n'est pas régulier : *mouvement inégal. Fig.* Qui n'est pas soutenu : *style inégal;* changeant, bizarre : *humeur inégale.*

INÉGALEMENT adv. D'une manière inégale.

INÉGALITÉ n. f. Défaut d'égalité : *inégalité d'un terrain, du pouls. Fig.: inégalité de conditions, de style, d'humeur.*

INÉLÉGANCE n. f. Défaut d'élégance.

INÉLÉGANT, E adj. Qui manque d'élégance.

INÉLIGIBILITÉ n. f. Qualité de la personne inéligible.

INÉLIGIBLE adj. Qui n'a pas les qualités requises pour être élu.

INÉLUCTABLE adj. Qui ne peut être évité, empêché : *mort, malheur inéluctable.*

INÉNARRABLE adj. Qui ne peut être raconté : *merveilles inénarrables.*

INEPTE adj. Sans moyens.

INEPTIE n. f. Caractère de ce qui est inepte; absurdité, sottise.

INÉPUISABLE adj. Qu'on ne peut épuiser. *Fig. : bonté inépuisable.*

INERTE adj. Sans ressort et sans activité. *Fig. : esprit inerte.*

INERTIE n. f. Etat de ce qui est inerte. *Fig.* Manque absolu d'activité, d'énergie. **Force d'inertie**, propriété qu'ont les corps de rester dans l'état de repos ou de mouvement jusqu'à ce qu'une cause étrangère les en tire.

INESPÉRÉ, ÉE adj. Inattendu, qu'on n'espérait pas : *bonheur inespéré.*

INESTIMABLE adj. Qu'on ne peut assez estimer : *trésor inestimable.*

INÉVITABLE adj. Qu'on ne peut éviter : *danger inévitable.*

INÉVITABLEMENT adv. Sans qu'on puisse l'éviter.

INEXACT (*ak-te*) **E** adj. Qui manque d'exactitude : *employé inexact;* où il y a erreur : *calcul inexact.*

INEXACTEMENT adv. D'une manière inexacte.

INEXACTITUDE n. f. Manque d'exactitude.

INEXCUSABLE adj. Qui ne peut être excusé : *faute inexcusable.*

INEXÉCUTABLE adj. Qui ne peut être exécuté : *projet inexécutable.*

INEXÉCUTION n. f. Manque d'exécution : *inexécution d'un contrat.*

INEXERCÉ, ÉE adj. Qui n'est pas exercé.

INEXIGIBLE adj. Qui ne peut être exigé.

INEXORABLE adj. Qui ne peut être fléchi. *Fig.* Dur, trop sévère : *les lois inexorables de Dracon.*

INEXORABLEMENT adv. D'une manière inexorable.

INEXPÉRIENCE n. f. Manque d'expérience.

INEXPÉRIMENTÉ, ÉE adj. Qui n'a point d'expérience.

INEXPIABLE adj. Qui ne peut être expié : *crime inexpiable.*

INEXPLICABLE adj. Qui ne peut être expliqué : *énigme inexplicable;* bizarre : *homme inexplicable.*

INEXPLIQUÉ, ÉE adj. Qui n'a pas encore reçu d'explication satisfaisante.

INEXPLORÉ, ÉE adj. Que l'on n'a point encore exploré, visité.

INEXPLOSIBLE adj. Qui ne peut faire explosion : *bateau inexplosible.*

INEXPRIMABLE adj. Qu'on ne peut exprimer : *joie inexprimable.*

INEXPUGNABLE (*pug-nable*) adj. Qui ne peut être forcé, pris d'assaut : *fort inexpugnable.*

INEXTENSIBLE adj. Qui ne peut être étendu : *corps inextensible.*

INEXTINGUIBLE (*gu-i*) adj. Qu'on ne peut éteindre : *feu inextinguible. Fig. Soif, rire inextinguible*, qu'on ne peut apaiser, arrêter.

INEXTRICABLE adj. Très-embrouillé, qui ne peut être démêlé : *labyrinthe, affaire inextricable.*

INFAILLIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est infaillible : *l'infaillibilité de l'Eglise.*

INFAILLIBLE adj. Certain, immanquable : *succès infaillible;* qui ne peut ni se tromper ni tromper : *Dieu est infaillible.*

INFAILLIBLEMENT adv. Immanquablement, assurément.

INFAISABLE adj. Qui ne peut être fait.

INFAMANT, E adj. Qui porte infamie : *peine infamante.*

INFÂME adj. Honteux, avilissant : *trahison infâme.* N. : *c'est un infâme.*

INFAMIE n. f. Flétrissure imprimée à l'honneur; chose infâme, action vile. Pl. Propos injurieux : *dire des infamies de quelqu'un.*

INFANT, E n. Titre donné aux enfants puînés des rois d'Espagne et de Portugal.

INFANTERIE n. f. Nom donné à la totalité des troupes qui combattent à pied.

INFANTICIDE n. m. Meurtrier d'un enfant, le meurtre même.

INFATIGABLE adj. Qui ne peut être lassé.

INFATIGABLEMENT adv. Sans se lasser.

INFATUATION n. f. Prétention excessive et ridicule.

INFATUER v. tr. Inspirer à quelqu'un un engouement ridicule pour une personne ou pour une chose. Se dit surtout en ce sens : *être infatué de soi-même.*

INFÉCOND, E adj. Stérile.

INFÉCONDITÉ n f. Stérilité.

INFECT (*fèk-te*) **E** adj. Gâté, corrompu : *marais, cadavre infect.*

INFECTER v. tr. Gâter, corrompre. *Fig.* Corrompre l'esprit, les mœurs. — Ne pas confondre avec *infester.*

INFECTION n. f. Grande puanteur; corruption produite dans les corps par des miasmes délétères.

INFÉODATION n. f. Action d'inféoder.

INFÉODER v. tr. Donner une terre pour être tenue en fief. *Fig. S'inféoder un homme, une famille,* prendre sur eux un empire absolu.

INFÉRER v. tr. Tirer une conséquence. — Pour la conj., V. *accélérer.*

INFÉRIEUR, E adj. Placé au-dessous : *mâchoire inférieure;* plus bas, plus rapproché de la mer : *Seine-Inférieure. Fig.* Moindre en dignité, en mérite : *rang inférieur.* N. m. Subordonné.

INFÉRIEUREMENT adv. Au-dessous.

INFÉRIORITÉ n. f. Désavantage en ce qui concerne le rang, la force, le mérite, etc.

INFERNAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à l'enfer. *Fig.* Qui a ou annonce beaucoup de méchanceté, de noirceur : *âme, ruse infernale.* Se dit d'un grand bruit : *tapage infernal.* **Pierre infernale**, solution d'argent dans l'acide nitrique, dont se servent les chirurgiens pour brûler les chairs.

INFERTILE adj. Stérile.

INFERTILITÉ n. f. Stérilité.

INFESTER v. tr. Ravager, tourmenter par des irruptions, des actes de brigandage. Se dit aussi des animaux nuisibles qui abondent dans un lieu : *les rats infestent la maison.* — Ne pas confondre avec *infecter.*

INFIDÈLE adj. Déloyal, qui manque de foi ; *infidèle à ses promesses;* qui commet des soustractions : *caissier infidèle;* inexact : *récit, traduction infidèle.* N. Qui n'a pas la vraie foi : *convertir les infidèles.*

INFIDÈLEMENT adv. D'une manière infidèle.

INFIDÉLITÉ n. f. Manque de fidélité, de probité : *l'infidélité d'un ami, d'un dépositaire;* d'exactitude, de vérité : *l'infidélité d'un historien;* action infidèle : *commettre une infidélité.*

INFILTRATION n. f. Passage lent d'un liquide à travers les interstices d'un corps.

INFILTRER (S') v. pr. Passer comme par un filtre à travers les pores d'un corps solide.

INFIME adj. Qui est le dernier, le plus bas : *les rangs infimes de la société.*

INFINI, E adj. Qui est sans limites: *Dieu seul est infini. Par ext.* A quoi on ne peut assigner de bornes : *espace infini.* N. m. Ce que l'on suppose sans limites. **A l'infini** loc. adv. Sans bornes, sans fin.

INFINIMENT adv. Sans bornes; extrêmement : *Math. Les infiniment petits,* quantités conçues comme moindres qu'aucune quantité assignable.

INFINITÉ n. f. Qualité de ce qui est infini ; un très-grand nombre.

INFINITÉSIMAL, ALE, AUX adj. *Géom. Calcul infinitésimal,* partie des mathématiques qui comprend le calcul différentiel et le calcul intégral et qui a pour objet les infiniments petits.

INFINITIF adj. et n. *Gram.* Mode du verbe qui exprime l'action d'une manière générale, indéfinie.

INFIRMATIF, IVE adj. *Pal.* Qui rend nul, qui infirme : *arrêt infirmatif.*

INFIRMATION n. f. Action d'infirmer.

INFIRME adj. et n. Qui a quelque infirmité.

INFIRMER v. tr. *Pal.* Déclarer nul : *infirmer un acte, une sentence. Fig.* Affaiblir, ôter la force : *infirmer un témoignage.*

INFIRMERIE n. f. Lieu destiné aux malades dans les communautés, les collèges, etc.

INFIRMIER, IÈRE n. Qui soigne les malades dans une infirmerie, un hôpital.

INFIRMITÉ n. f. Maladie habituelle. *Fig.* Faiblesse, imperfection : *l'infirmité humaine.*

INFLAMMABILITÉ n. f. Facilité à s'enflammer.

INFLAMMABLE adj. Qui s'enflamme facilement.

INFLAMMATION n. f. Action par laquelle une matière combustible s'enflamme; son résultat. *Fig.* Etat des parties du corps extrêmement échauffées, qui deviennent alors rouges, tuméfiées et douloureuses. — Ne pas dire *enflammation.*

INFLAMMATOIRE adj. Qui tient de l'inflammation : *fièvre inflammatoire.*

INFLÉCHIR v. int. Se courber, dévier. **S'infléchir** v. pr. Même sens.

INFLEXIBILITÉ n. f. Caractère de celui qui est inflexible.

INFLEXIBLE adj. Qui ne se laisse point émouvoir, ébranler.

INFLEXIBLEMENT adv. D'une manière inflexible.

INFLEXION n. f. Action de plier, d'incliner : *saluer en faisant une légère inflexion du corps. Inflexion de voix*, changement de ton, d'accent dans la voix.

INFLIGER v. tr. Prononcer, appliquer : *infliger un châtiment.*

INFLORESCENCE n. f. Disposition générale des fleurs sur la tige.

INFLUENCE n. f. Action qu'une chose exerce sur une autre : *influence du climat sur le tempérament. Fig.* Crédit, ascendant : *exercer une grande influence sur les esprits.*

INFLUENCER v. tr. Exercer une influence sur.

INFLUENT, E adj. Qui a du crédit, de l'ascendant : *personnage influent.*

INFLUER v. int. Exercer une action : *le climat influe sur la santé.*

IN-FOLIO (*in*) n. m. Format d'un livre où la feuille n'est pliée qu'en deux, et ne forme par conséquent que quatre pages. Pl. des *in-folio.*

INFORMATION n. f. Acte judiciaire qui contient les dépositions des témoins sur un fait. Pl. Renseignements : *prendre des informations sur quelqu'un.*

INFORME adj. De formes lourdes et disgracieuses : *animal informe;* sans forme déterminée : *masse informe. Fig.* Imparfait, incomplet : *ouvrage informe.*

INFORMÉ n. m. Information, éclaircissement.

INFORMER v. tr. Avertir, instruire. V. int. Faire une information, une instruction : *informer contre quelqu'un.* **S'informer** v. pr. S'enquérir.

INFORTUNE n. f. Revers de fortune, adversité.

INFORTUNÉ, ÉE adj. et n. Malheureux.

INFRACTEUR n. m. Qui viole une loi, un traité, etc.

INFRACTION n. f. Toute violation d'une loi, d'un ordre, d'un traité, etc.

INFRANCHISSABLE adj. Que l'on ne peut franchir.

INFRUCTUEUSEMENT adv. Sans profit.

INFRUCTUEUX, EUSE adj. Qui rapporte peu ou point de fruits, de profit : *champ, travail infructueux.*

INFUS, E adj. Se dit des connaissances, des vertus que l'on possède naturellement, sans avoir travaillé à les acquérir : *science, sagesse infuse.*

INFUSER v. tr. Mettre une substance dans un liquide bouillant, afin qu'il en tire le suc.

INFUSIBLE adj. Qu'on ne peut fondre : *métal infusible.*

INFUSION n. f. Action d'infuser; produit de cette action : *une infusion de tilleul, de sureau, de camomille.*

INFUSOIRES adj. et n. m. pl. Animalcules qui vivent dans les liquides, et qu'on n'y découvre qu'à l'aide du microscope.

INGAMBE adj. Léger, alerte, dispos. *Fam.*

INGÉNIER (S') v. pr. Chercher, tâcher de trouver dans son esprit un moyen pour réussir.

INGÉNIEUR n. m. Savant qui conduit et dirige, à l'aide des mathématiques appliquées, des travaux d'art, comme l'attaque et la défense des places, la construction des ponts, des chemins, des édifices publics, des machines, etc.

INGÉNIEUSEMENT adv. D'une manière ingénieuse.

INGÉNIEUX, EUSE adj. Plein d'esprit, d'invention, d'adresse. Se dit des choses qui témoignent de l'adresse de l'inventeur : *machine ingénieuse.*

INGÉNIOSITÉ n. f. Qualité de ce qui est ingénieux : *l'ingéniosité d'un mécanisme.*

INGÉNU, E adj. Naïf, simple, franc : *air ingénu. Théât.* N. f. Rôle de jeune fille naïve : *jouer les ingénues.*

INGÉNUITÉ n. f. Naïveté, simplicité.

INGÉNUMENT adv. D'une manière ingénue et naïve.

INGÉRER (S') v. pr. Se mêler d'une chose sans en être requis.— Pour la conj., V. *accélérer*.

INGOUVERNABLE adj. Qu'on ne peut gouverner.

INGRAT, ATE adj. et n. Qui n'a point de reconnaissance: *fils ingrat*. *Fig.* Stérile, infructueux : *sol ingrat;* qui ne fournit rien à l'esprit: *sujet ingrat;* d'un aspect désagréable : *figure ingrate*.

INGRATITUDE n. f. Vice de l'ingrat.

INGRÉDIENT n. m. Tout ce qui entre dans la composition d'un médicament, d'une boisson, d'un mélange quelconque.

INGUÉRISSABLE adj. Qui ne peut être guéri.

INGUINAL, ALE, AUX (*gu-i*) adj. Qui se rapporte à l'aine.

INGURGITER (S') v. pr. Faire descendre dans son gosier, avaler.

INHABILE adj. Qui manque d'habileté. *Jurisp.* Incapable : *inhabile à tester*.

INHABILEMENT adv. D'une manière inhabile.

INHABILETÉ n. f. Manque d'habileté

INHABILITÉ n. f. *Jurisp.* Incapacité.

INHABITABLE adj. Qui ne peut être habité.

INHABITÉ, ÉE adj. Qui n'est point habité.

INHALATION n. f. Action d'aspirer un fluide, surtout en parlant de l'air.

INHÉRENCE n. f. État de ce qui est inhérent.

INHÉRENT, E adj. Qui, par sa nature, est joint inséparablement à un sujet : *la pesanteur est inhérente à la matière*. *Fig.* : *l'erreur est inhérente à l'esprit humain*.

INHOSPITALIER, IÈRE adj. Qui n'exerce point l'hospitalité : *peuple inhospitalier;* où les étrangers sont mal accueillis : *terre inhospitalière*.

INHOSPITALITÉ n. f. Refus d'accueillir les étrangers.

INHUMAIN, AINE adj. Cruel, sans pitié, sans humanité.

INHUMAINEMENT adv. Cruellement.

INHUMANITÉ n. f. Cruauté, barbarie: action inhumaine.

INHUMATION n. f. Action de déposer un cadavre dans la terre.

INHUMER v. tr. Faire l'inhumation d'un cadavre.

INIMAGINABLE adj. Extraordinaire, qu'on ne peut imaginer : *spectacle inimaginable*.

INIMITABLE adj. Qui ne peut être imité : *ouvrage, style inimitable*.

INIMITIÉ n. f. Haine, aversion qui, ordinairement, dure longtemps.

ININTELLIGEMMENT adv. Sans intelligence.

ININTELLIGENCE n. f. Manque d'intelligence.

ININTELLIGENT, E adj. Qui manque d'intelligence.

ININTELLIGIBLE adj. Qu'on ne peut comprendre : *langage inintelligible*.

ININTELLIGIBLEMENT adv. D'une manière inintelligible.

INIQUE adj. Injuste à l'excès : *jugement inique*.

INIQUEMENT adv. D'une manière inique.

INIQUITÉ n. f. Injustice excessive, criante; péché, corruption des mœurs.

INITIAL, ALE, ALS adj. Qui commence un mot, un chapitre. N. f. : *signer une lettre de son initiale*.

INITIATEUR, TRICE adj. et n. Qui initie.

INITIATION n. f. Action d'initier. Cérémonies par lesquelles on était admis à la connaissance de certains mystères dans les religions anciennes, et qui accompagnent aujourd'hui l'admission dans certains corps de compagnonnage.

INITIATIVE n. f. Action de celui qui propose ou qui fait le premier quelque chose : *prendre l'initiative*.

INITIÉ, ÉE adj. et n. Qui a été admis, ou mis au fait.

INITIER v. tr. Admettre à la participation de certains mystères dans les religions anciennes, et aujourd'hui dans certaines associations. *Fig.* Mettre au fait d'une science, d'un art, d'une profession, etc.

INJECTÉ, ÉE adj. *Face injectée de sang*, à laquelle l'accumulation du sang donne une couleur rouge très-prononcée.

INJECTER v. tr. Introduire, au moyen d'un instrument, un liquide dans une cavité du corps, soit naturelle, soit accidentelle.

INJECTION n. f. Action d'injecter, liquide que l'on injecte.

INJONCTION n. f. Ordre formel.

INJURE n. f. Insulte, outrage de fait ou de parole. *Fig. L'injure des ans*, les années; *les injures de l'air*, le vent, la pluie, etc.

INJURIER v. tr. Offenser par des paroles injurieuses.

INJURIEUSEMENT adv. D'une manière injurieuse.

INJURIEUX, EUSE adj. Outrageant, offensant : *soupçon injurieux*.

INJUSTE adj. Qui n'a point de justice : *homme injuste ;* contraire à la justice, à l'équité : *sentence injuste*. N. m. : *notion du juste et de l'injuste*.

INJUSTEMENT adv. D'une manière injuste.

INJUSTICE n. f. Manque de justice ; acte contraire au droit, à l'équité.

INNAVIGABLE adj. Où l'on ne peut naviguer : *mer innavigable*.

INNÉ, ÉE adj. Que nous apportons en naissant : *idées innées*, comme celle de Dieu, du juste, etc.

INNERVATION n. f. Influence du système nerveux sur les organes.

INNOCEMMENT adv. Avec innocence, sans dessein de mal faire.

INNOCENCE n. f. Etat de celui qui ne commet point le mal sciemment : *vivre dans l'innocence* ; absence de culpabilité.

INNOCENT, E adj. et n. Pur et candide : *âme innocente ;* qui n'est pas coupable : *l'accusé fut reconnu innocent* ; qui ne peut faire de mal : *remède innocent*. **Jeux innocents**, de société.

INNOCENTER v. tr. Déclarer innocent.

INNOCUITÉ n. f. Qualité d'une chose qui n'est pas nuisible.

INNOMBRABLE adj. Qui ne se peut compter.

INNOMBRABLEMENT adv. D'une manière innombrable.

INNOMÉ, ÉE adj. Qui n'a pas encore reçu de nom.

INNOVATEUR n. m. Qui innove.

INNOVATION n. f. Introduction de quelque nouveauté dans le gouvernement, les mœurs, une science, etc.

INNOVER v. int. Faire une innovation. V. tr. : *on innove tous les jours des modes bizarres*.

INOBSERVATION ou **Inobservance** n. f. Manque d'obéissance aux lois ; inexécution des engagements qu'on a contractés.

INOCCUPÉ, ÉE adj. Qui est sans occupation.

IN-OCTAVO (*ine*) n. m. Livre dont les feuilles sont pliées en 8 feuillets, et forment 16 pages. Pl. des *in-octavo*.

INOCULATEUR, TRICE n. Qui inocule.

INOCULATION n. f. Opération par laquelle on communique artificiellement la petite vérole, ou tout autre virus.

INOCULER v. tr. Communiquer une maladie contagieuse par inoculation.

INODORE adj. Sans odeur.

INOFFENSIF, IVE adj. Qui est incapable de nuire.

INONDATION n. f. Débordement d'eaux.

INONDER v. tr. Submerger un terrain par un débordement d'eaux. *Fig.* Envahir, couvrir, remplir : *les Sarrasins inondèrent l'Espagne*.

INOPINÉ, ÉE adj. Imprévu, qu'on n'attendait pas : *bonheur inopiné*.

INOPINÉMENT adv. D'une manière inopinée : *se rencontrer inopinément*.

INOPPORTUN, UNE adj. Qui n'est pas opportun, à propos.

INOPPORTUNITÉ n. f. Qualité de ce qui n'est pas opportun.

INORGANIQUE adj. Se dit des corps non organisés, qui ne peuvent s'accroître que par juxtaposition, tels que les minéraux.

INOUÏ, E adj. Tel qu'on n'a jamais vu, entendu rien de pareil : *cruauté inouïe*.

INOXYDABLE adj. Qui résiste à l'oxydation.

IN PETTO (*ine-pèt-to*) loc. adv. (*Mots ital.*). A part soi, intérieurement, en secret.

IN-PLANO (*ine*) n. m. *Impr.* Feuille imprimée qui ne contient qu'une page de chaque côté ; livre dans ce format. Pl. des *in-plano*.

IN-QUARTO (*ain-kouar*) n. m. Livre dont les feuilles sont pliées en quatre feuillets, et forment 8 pages. Pl. des *in-quarto*.

INQUIET, IÈTE adj. Qui a de l'inquiétude. *Fig.* Se dit des passions, des mouvements de l'âme : *curiosité inquiète*.

INQUIÉTANT, E adj. Qui cause de l'inquiétude : *état inquiétant*.

INQUIÉTER v. tr. Rendre inquiet ; harceler : *inquiéter l'ennemi*. — Pour la conj. V. *accélérer*.

INQUIÉTUDE n. f. Trouble, agitation d'esprit.

INQUISITEUR n. m. Juge de l'Inquisition. Adj. Scrutateur : *regard inquisiteur*.

INQUISITION n. f. Recherche, perquisition rigoureuse mêlée d'arbitraire. Autrefois, célèbre tribunal ecclésiastique chargé de rechercher et de poursuivre l'hérésie.

INQUISITORIAL, ALE, AUX adj. Se dit de tout pouvoir ombrageux, trop sévère, de tout acte arbitraire.

INSAISISSABLE adj. Qui ne peut être saisi : *rente insaisissable*. *Fig.* Qui ne peut être compris, apprécié, perçu : *différence insaisissable*.

INSALUBRE adj. Malsain, nuisible à la santé ; *logement insalubre*.

INSALUBRITÉ n. f. Etat de ce qui est insalubre.

INSANITÉ n. f. Absence de raison, de bon sens.

INSATIABILITÉ n. f. Appétit excessif qui ne peut se rassasier. *Fig.* : *l'insatiabilité des richesses.*

INSATIABLE adj. Qui ne peut être rassasié. *Fig.* : *soif insatiable de l'or.*

INSATIABLEMENT adv. D'une manière insatiable.

INSCRIPTION n. f. Caractères gravés sur le marbre, sur la pierre, etc., pour consacrer un souvenir ; action d'inscrire son nom sur un registre. *Prendre ses inscriptions*, se faire inscrire, au commencement de chaque trimestre, sur le registre de la faculté dans laquelle on étudie pour prendre ses grades ; *inscription sur le grand-livre*, titre d'une rente perpétuelle due par le Trésor.

INSCRIRE v. tr. Ecrire, faire mention de quelque chose sur un registre, sur une liste, etc. *Géom.* Tracer une figure dans l'intérieur d'une autre : *inscrire un triangle dans un cercle.* **S'inscrire** v. pr. Ecrire son nom sur un registre, une liste de souscription. *Prat. S'inscrire en faux*, soutenir en justice qu'une pièce produite par la partie adverse est fausse, et, par ext., nier.

INSÉCABLE adj. Qui ne peut être coupé.

INSECTE n. m. Petit animal sans squelette, dont le corps est, en général, divisé en trois parties, la tête, le corselet et l'abdomen.

INSECTICIDE adj. et n. m. Qui détruit les insectes : *poudre insecticide.*

INSECTIVORE adj. et n. Qui vit principalement ou exclusivement d'insectes, comme les gobe-mouches, les merles, les bergeronnettes, les taupes, les hérissons, etc.

INSECTOLOGIE n. f. Traité sur les insectes.

IN-SEIZE (*ain*) n. m. Livre dont les feuilles sont pliées en 16 feuillets, et forment 32 pages. Pl. des *in-seize.*

INSENSÉ, ÉE adj. et n. Qui a perdu le sens, la raison. Se dit aussi des choses : *discours insensé.*

INSENSIBILITÉ n. f. Défaut de sensibilité.

INSENSIBLE adj. Qui ne peut éprouver de sensations : *la matière est insensible ;* qui n'est point touché de pitié : *cœur insensible ;* imperceptible : *progrès, pente insensible.*

INSENSIBLEMENT adv. D'une manière insensible.

INSÉPARABLE adj. Intimement uni, en parlant des personnes ; qui ne peut être séparé, en parlant des choses.

INSÉPARABLEMENT adv. De manière à ne pouvoir être séparé.

INSÉRER v. tr. Introduire, faire entrer, ajouter : *insérer une clause dans un traité.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

INSERMENTÉ adj. m. Se dit des prêtres qui, sous la première république, refusèrent de prêter serment à la constitution

INSERTION n. f. Action d'insérer.

INSIDIEUSEMENT adv. D'une manière insidieuse.

INSIDIEUX, EUSE adj. Qui cherche à tromper : *caresses insidieuses.*

INSIGNE adj. Signalé, remarquable, en bonne ou en mauvaise part : *faveur, fripon insigne.*

INSIGNES n. m. pl. Signes honorables et caractéristiques d'une dignité : *les insignes de la royauté.*

INSIGNIFIANCE n. f. Etat de ce qui est insignifiant.

INSIGNIFIANT, E adj. Qui ne signifie rien : *phrase insignifiante ;* sans importance : *homme insignifiant.*

INSINUANT, E adj. Qui a l'adresse et le talent d'insinuer, de s'insinuer.

INSINUATION n. f. Action d'insinuer.

INSINUER v. tr. Introduire doucement et adroitement quelque chose : *insinuer une sonde dans une plaie. Fig.* Faire adroitement entrer dans l'esprit. **S'insinuer** v. pr. S'introduire avec adresse.

INSIPIDE adj. Qui n'a point de saveur, de goût. *Fig.* Sans agrément, sans esprit : *conversation, railleur insipide.*

INSIPIDITÉ n. f. Etat de ce qui est insipide.

INSISTANCE n. f. Action d'insister.

INSISTER v. int. Faire instance, persévérer à demander une chose ; appuyer sur : *insister sur un point.*

INSOCIABILITÉ n. f. Caractère de celui qui est insociable.

INSOCIABLE adj. Avec qui on ne peut vivre.

INSOLATION n. f. *Méd.* Exposition d'un malade aux rayons du soleil, pour ranimer ses forces ; action de la chaleur solaire sur l'économie animale.

INSOLEMMENT adv. Avec insolence.

INSOLENCE n. f. Effronterie, hardiesse excessive ; parole, action insolente.

INSOLENT, E adj. et n. Effronté, qui perd le respect : *homme, air insolent ;* orgueilleux : *insolent dans la bonne fortune ;* extraordinaire : *bonheur insolent.* N. Personne insolente.

INSOLER v. tr. Exposer au soleil.

INSOLITE adj. Contraire à l'usage, aux règles, etc.

INSOLUBILITÉ n. f. Qualité des substances insolubles.

INSOLUBLE adj. Qui ne peut se dissoudre : *la résine est insoluble dans l'eau. Fig.* Qu'on ne peut résoudre : *question insoluble.*

INSOLVABILITÉ n. f. Impossibilité de payer.

INSOLVABLE adj. Qui n'a pas de quoi payer.

INSOMNIE n. f. Privation de sommeil.

INSONDABLE adj. Qu'on ne peut sonder.

INSOUCIANCE n. f. Caractère de celui qui est insouciant.

INSOUCIANT, E adj. Qui ne se soucie et ne s'affecte de rien.

INSOUCIEUX, EUSE adj. Qui n'a pas de souci : *vivre insoucieux du lendemain.*

INSOUMIS, E adj. Non soumis : *peuple insoumis.*

INSOUMISSION n. f. Défaut de soumission.

INSOUTENABLE adj. Faux, qu'on ne peut soutenir : *opinion insoutenable.*

INSPECTER v. tr. Examiner comme inspecteur.

INSPECTEUR, TRICE n. Qui a mission d'examiner les opérations de fonctionnaires subalternes, et d'en rendre compte à l'autorité supérieure.

INSPECTION n. f. Action d'examiner; fonction d'inspecteur : *obtenir une inspection.*

INSPIRATEUR, TRICE adj. Qui donne des inspirations.

INSPIRATION n. f. Action par laquelle l'air entre dans les poumons. *Fig.* Conseil, suggestion : *agir par l'inspiration de...*; état où se trouve l'âme lorsqu'elle est directement sous la pression d'une puissance surnaturelle : *l'inspiration de Moïse, des prophètes*, etc.; enthousiasme : *poète sans inspiration.*

INSPIRER v. tr. Faire naître un sentiment, une pensée, un dessein; donner de l'enthousiasme.

INSTABILITÉ n. f. Défaut de stabilité : *instabilité des choses humaines.*

INSTABLE adj. Qui manque de solidité, de stabilité.

INSTALLATION n. f. Action par laquelle on installe ou on est installé.

INSTALLER v. tr. Mettre solennellement en possession d'une dignité, d'un emploi, etc.; placer, établir quelqu'un dans un endroit.

INSTAMMENT adv. Avec instances.

INSTANCE n. f. Demande, poursuite en justice ; *la cause est en instance.* Désigne aussi la juridiction : *tribunal de première instance.* N. pl. Sollicitation pressante : *faire de vives instances.*

INSTANT n. m. Moment, très-petit espace de temps. Loc. adv. **A l'instant**, à l'heure même; **dans un instant**, bientôt; **à chaque instant**, continuellement.

INSTANT, E adj. Pressant : *prières instantes.*

INSTANTANÉ, ÉE adj. Qui ne dure qu'un instant.

INSTANTANÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est instantané.

INSTANTANÉMENT adv. D'une manière instantanée.

INSTAR (À L') loc. prép. A la manière, à l'exemple de : *à l'instar des anciens.*

INSTAURATION n. f. Etablissement : *l'instauration d'un gouvernement.*

INSTIGATEUR, TRICE n. Qui incite, qui pousse à faire une chose. Se prend le plus souvent en m. part.

INSTIGATION n. f. Incitation.

INSTILLATION n. f. Action d'instiller.

INSTILLER v. tr. Verser goutte à goutte.

† **INSTINCT** (*tin*) n. m. Sentiment intérieur, indépendant de la réflexion, qui dirige les animaux dans leur conduite; chez l'homme, premier mouvement qui précède la réflexion.

INSTINCTIF, IVE adj. Qui naît de l'instinct : *mouvement instinctif.*

INSTINCTIVEMENT adv. Par instinct.

INSTITUER v. tr. Etablir quelque chose de nouveau; établir en charge, en fonction. *Instituer un héritier*, nommer un héritier par testament.

INSTITUT n. m. Toute espèce de société d'hommes soumis à une même règle, et, en particulier, certaines sociétés savantes et littéraires.

INSTITUTES n. f. pl. Nom donné aux ouvrages élémentaires qui renfermaient les principes du droit romain, et surtout au recueil qui fut rédigé par ordre de Justinien.

INSTITUTEUR, TRICE n. Qui tient une école pour l'instruction de la jeunesse.

INSTITUTION n. f. Action d'instituer, d'établir; maison d'éducation. *Institution d'un héritier*, sa nomination.

INSTRUCTEUR adj. *Officier instructeur*, chargé de montrer l'exercice; *juge instructeur*, chargé d'instruire un procès.

INSTRUCTIF, IVE adj. Qui instruit: *conservation, lecture instructive*

INSTRUCTION n. f. Education,

enseignement; savoir, notions acquises : *avoir de l'instruction*. **Juge d'instruction**, magistrat chargé d'informer sur une action criminelle ; *instruction judiciaire*, procédure qui met une affaire, un procès en état d'être jugé. Pl. Ordres et renseignements donnés à un ambassadeur, à un envoyé quelconque.

INSTRUIRE v. tr. Donner des leçons à ; informer : *instruisez-moi de ce qui se passe. Instruire une cause, une affaire*, la mettre en état d'être jugée.

INSTRUIT, E adj. Qui a de l'instruction

INSTRUMENT n. m. Outil, machine, appareil servant dans les arts, les sciences, etc. : *instrument de musique, instrument aratoire. Fig.* Ce qui sert à une fin, ce qui est employé pour : *servir d'instrument à la vengeance de quelqu'un.*

INSTRUMENTAL, ALE adj. Qui est exécuté par des instruments : *musique instrumentale.*

INSTRUMENTATION n. f. Manière dont la partie instrumentale d'un morceau de musique est disposée.

INSTRUMENTER v. int. Faire des contrats, des procès-verbaux et autres actes publics.

INSTRUMENTISTE n. m. Musicien qui joue d'un instrument.

INSU n. m. Ignorance d'une chose : *à mon insu.* **A l'insu de** loc. prép. Sans qu'on le sache.

INSUBMERSIBLE adj Qui ne peut pas être submergé.

INSUBORDINATION n. f. Défaut de subordination.

INSUBORDONNÉ, ÉE adj. Qui a l'esprit d'insubordination.

INSUCCÈS n. m. Manque de succès.

INSUFFISAMMENT adv. D'une manière insuffisante.

INSUFFISANCE n. f. Manque de suffisance : *l'insuffisance de la récolte* ; incapacité : *reconnaître son insuffisance.*

INSUFFISANT, E adj. Qui ne suffit pas . *nourriture insuffisante.*

INSUFFLATION n. f. *Med.* Action d'insuffler.

INSUFFLER v. tr. Introduire à l'aide du souffle, un gaz, une vapeur dans quelque cavité du corps : *insuffler de l'air dans la bouche d'un enfant nouveau-né, d'un asphyxié.*

INSULAIRE adj. et n. Habitant d'une île.

INSULTANT, E adj. Qui insulte : *mépris insultant.*

INSULTE n. f. Mauvais traitement, de fait ou de paroles, avec dessein prémédité d'offenser.

INSULTER v. tr. Outrager V. int Manquer à ce que l'on doit aux personnes ou aux choses : *insulter aux malheureux, à la raison.*

INSULTEUR n. m. Qui a l'habitude d'insulter.

INSUPPORTABLE adj Intolérable, qu on ne peut supporter.

INSUPPORTABLEMENT adv D'une manière insupportable.

INSURGÉ n. m. Révolté.

INSURGER (S') v. pr. Se soulever contre une autorité, un gouvernement.

INSURMONTABLE adj. Qui ne peut être surmonté.

INSURRECTION n. f. Soulèvement contre le gouvernement.

INSURRECTIONNEL, ELLE adj. Qui tient de l'insurrection : *mouvement insurrectionnel.*

INTACT (*tak-te*) adj. A quoi l'on n'a rien retranché : *la somme est encore intacte. Fig.* Pur, irréprochable : *réputation intacte.*

INTARISSABLE adj. Qui ne peut être tari, épuisé. *Fig. : imagination, gaieté intarissable.*

INTÉGRAL, ALE adj. Entier, complet. *Math.* **Calcul intégral**, par lequel on remonte d'une quantité infiniment petite aux quantités finies dont elle dérive.

INTÉGRALEMENT adv. En totalité.

INTÉGRALITÉ n. f. Etat d'une chose entière, complète.

INTÉGRANTE adj. f. *Partie intégrante*, qui contribue à l'intégralité d'un tout, comme les bras, les jambes, dans le corps humain.

INTÈGRE adj. D'une probité incorruptible : *juge intègre.*

INTÉGRITÉ n. f. Etat d'une chose qui a toutes ses parties. *Fig.* Vertu, qualité d'une personne intègre.

INTELLECT (*lèk-te*) n. m. Intelligence, entendement.

INTELLECTIF, IVE adj. *Faculté intellective*, faculté de concevoir.

INTELLECTUEL, ELLE adj. Qui est du ressort de l'intelligence : *vérité intellectuelle* ; spirituel : *l'âme est une substance intellectuelle.*

INTELLIGEMMENT adv. Avec intelligence.

INTELLIGENCE n. f. Faculté intellective; connaissance approfondie, compréhension nette et facile : *avoir l'intelligence des affaires* ; adresse, habileté : *s'acquitter d'une mission avec beaucoup d'intelligence* ; amitié réciproque, union de sentiments : *vivre en parfaite intelligence* ; correspondance secrète

avoir des intelligences dans la place; accord : *ils sont d'intelligence pour vous tromper.*

INTELLIGENT, E adj. Pourvu de la faculté intellective; adroit, habile : *domestique intelligent.*

INTELLIGIBILITÉ n. f. Etat d'une chose intelligible.

INTELLIGIBLE adj. Qui peut être ouï facilement et distinctement : *parler à haute et intelligible voix;* aisé à comprendre : *discours intelligible.*

INTELLIGIBLEMENT adv. D'une manière intelligible.

INTEMPÉRANCE n. f. Vice opposé à la tempérance. *Intempérance de langue*, trop grande liberté qu'on se donne de parler.

INTEMPÉRANT, E adj. Qui a le vice de l'intempérance; *homme intempérant, langue intempérante.*

INTEMPÉRÉ, ÉE adj. Déréglé.

INTEMPÉRIE n. f. Dérèglement de l'air, des saisons.

INTEMPESTIF, IVE adj. Qu'il n'est pas à propos de faire pour le moment : *démarche intempestive.*

INTEMPESTIVEMENT adv. D'une manière intempestive.

INTENDANCE n. f. Direction, administration. **Intendance militaire**, administration et comptabilité de la guerre; bureau de cette administration.

INTENDANT n. m. Qui est chargé de régir des biens, une maison. **Intendant militaire**, chargé de pourvoir à tous les besoins de l'armée.

INTENSE adj. Grand, fort, vif : *froid intense.*

INTENSITÉ n. f. Degré de force, d'activité, de puissance.

INTENTER v. tr. Commencer, faire : *intenter un procès.*

INTENTION n. f. Acte de volonté par lequel nous formons un dessein; volonté : *l'intention de votre père est que;* idée, ce qu'on a en vue : *savoir gré de l'intention.*

INTENTIONNÉ, ÉE adj. Qui a une certaine intention : *bien, mal intentionné.*

INTENTIONNEL, ELLE adj. Qui concerne l'intention.

INTENTIONNELLEMENT adv. Avec intention : *coupable intentionnellement.*

INTERCALAIRE adj. *Jour intercalaire*, ajouté à l'année bissextile.

INTERCALATION n. f. Addition d'un jour dans le mois de février aux années bissextiles. *Par ext.* Addition après coup d'un mot, d'une ligne dans un acte, d'un article dans un compte, etc.

INTERCALER v. tr. Ajouter un jour au mois de février de quatre en quatre ans. *Par ext.* Ajouter après coup quelque chose à un écrit.

INTERCÉDER v. int. Prier, solliciter pour quelqu'un. — Pour la conj. V. *accélérer.*

INTERCEPTER v. tr. S'emparer par surprise de ce qui est envoyé à quelqu'un : *intercepter une lettre;* interrompre le cours : *les nuages interceptent les rayons du soleil.*

INTERCEPTION n. f. Interruption du cours direct d'une chose.

INTERCESSEUR n. m Qui intercède.

INTERCESSION n. f. Action d'intercéder.

INTERCOSTAL, ALE, AUX adj. Qui est entre les côtes : *muscles intercostaux.*

INTERCUTANÉ, ÉE adj. Qui se trouve entre la chair et la peau.

INTERDICTION n. f. Défense, prohibition : *interdiction d'un genre de commerce;* suspension de fonctions : *fonctionnaire frappé d'interdiction;* action d'ôter à quelqu'un la libre disposition de ses biens : *demande en interdiction. Interdiction des droits civiques*, privation de ces droits.

INTERDIRE v. tr. (se conj. comme *médire*) Défendre quelque chose à quelqu'un : *le médecin lui a interdit l'usage du vin;* frapper d'interdiction : *interdire un prêtre;* ôter à quelqu'un la libre disposition de ses biens; étonner, troubler : *la peur l'avait tout interdit.*

INTERDIT n. m. Sentence ecclésiastique qui interdit : *jeter, lever l'interdit.*

INTÉRESSANT, E adj. Qui intéresse : *nouvelle intéressante.*

INTÉRESSÉ, ÉE adj. Trop attaché à ses intérêts. *Service intéressé*, rendu par intérêt.

INTÉRESSER v. tr. Faire entrer quelqu'un dans une affaire, en lui attribuant une part dans le bénéfice; importer : *cela m'intéresse;* inspirer de l'intérêt, de la bienveillance, de la compassion : *ce jeune homme m'intéresse;* captiver l'esprit, toucher, émouvoir : *cette lecture m'intéresse.*

INTÉRÊT n. m. Ce qui importe à l'utilité de quelqu'un : *c'est l'intérêt qui le guide;* bénéfice qu'on retire de l'argent prêté. **Dommages et intérêts**, indemnité. *Fig.* Désir du bonheur de quelqu'un, tendre sollicitude pour lui : *ressentir un vif intérêt pour quelqu'un;* ce qui, dans un ouvrage, charme l'esprit et touche le cœur : *histoire pleine d'intérêt.*

INTERFÉRENCE n. f. Phénomène d'optique qui a pour cause l'inflexion des rayons dans certaines circonstances.

INTERFOLIER v. tr. Insérer des feuillets blancs entre les pages d'un livre.

INTÉRIEUR n. m. La partie de dedans : *l'intérieur du corps ;* partie d'une diligence entre le coupé et la rotonde. **Ministère de l'intérieur**, administration des affaires intérieures d'un pays. *Fig. Se plaire dans son intérieur*, chez soi, dans sa maison.

INTÉRIEUR, E adj. Qui est au dedans; qui se passe en nous, dans notre âme : *sentiment intérieur.*

INTÉRIEUREMENT adv. Au dedans.

INTÉRIM (*rime*) n. m. Espace de temps pendant lequel une fonction est remplie par un autre que par le titulaire ; *ministre par intérim.*

INTÉRIMAIRE n. m. Celui qui, par intérim, exerce des fonctions à la place du titulaire.

INTÉRIMAIRE adj. Qui a lieu, qui s'exerce par intérim : *fonctions intérimaires.*

INTERJECTIF, IVE adj. Qui tient lieu d'une interjection : *locution interjective.*

INTERJECTION n. f. *Gram.* Mot qui sert à exprimer les différents mouvements de l'âme, comme *ah*, *helas*, etc.

INTERJETER v. tr. N'est d'usage que dans : *interjeter appel*, appeler d'un jugement. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

INTERLIGNE n. m. Espace qui est entre deux lignes écrites ou imprimées. N. f. *Impr.* Lame de métal qui sert à espacer les lignes.

INTERLIGNER v. tr *Impr.* Séparer par des interlignes.

INTERLINÉAIRE adj. Qui est écrit dans l'interligne : *traduction interlinéaire.*

INTERLOCUTEUR, TRICE n. Toute personne conversant avec une autre.

INTERLOCUTION n. f. Jugement par lequel on prononce un interlocutoire.

INTERLOCUTOIRE n. m. Jugement qui ordonne une preuve, une instruction préalable. Adj. Se dit de la preuve ordonnée : *preuve interlocutoire.*

INTERLOPE adj. et n. Navire marchand qui trafique en fraude. *Fig.* Equivoque.

INTERLOQUER v. tr. Embarrasser, interdire. *Fam.*

INTERMÈDE n. m. Divertissement entre deux pièces d'une représentation théâtrale.

INTERMÉDIAIRE adj. Qui est entre deux : *corps intermédiaire.* N. m. Personne qui s'interpose : *servir d'intermédiaire.*

INTERMINABLE adj. Qui ne saurait être terminé : *procès interminable.*

INTERMITTENCE n. f. Caractère de ce qui est intermittent : *l'intermittence du pouls.*

INTERMITTENT, E adj. Qui discontinue et reprend par intervalles : *fièvre, fontaine intermittente.*

INTERMUSCULAIRE adj. Qui est situé entre les muscles.

INTERNAT n. m. Ecole d'internes. — Son opposé est *externat.*

INTERNATIONAL, ALE, AUX adj. Qui a lieu, qui se passe entre nations : *rapports internationaux.*

INTERNE adj. Qui est au-dedans : *maladie interne. Géom. Angle interne*, placé en dedans de la figure. N. m. Elève qui demeure dans l'établissement. *Méd.* Elève attaché au service d'un hôpital.

INTERNEMENT n. m. Action d'interner.

INTERNER v. tr. Fixer une résidence à quelqu'un que l'on regarde comme dangereux.

INTERNONCE n. m. Envoyé du souverain pontife dans une cour étrangère, à défaut de nonce.

INTERNONCIATURE n. f. Office d'internonce.

INTEROSSEUX, EUSE adj. Qui est situé entre les os.

INTERPELLATEUR n. m. Celui qui interpelle.

INTERPELLATION n. f. Sommation de répondre sur un fait.

INTERPELLER v. tr. Sommer de répondre, de s'expliquer sur un fait.

INTERPOLATEUR n. m. Qui interpole.

INTERPOLATION n. f. Action d'interpoler.

INTERPOLER v. tr. Introduire dans un ouvrage des passages, des chapitres entiers, qui n'appartiennent pas à la pièce originale : *on interpolait fréquemment avant la découverte de l'imprimerie.*

INTERPOSER v. tr. Employer : *interposer son autorité.* V. pr. Intervenir comme médiateur : *s'interposer entre deux adversaires.*

INTERPOSITION n. f. Situation d'un corps entre deux autres. *Fig.* Intervention d'une autorité supérieure.

INTERPRÉTATEUR, TRICE n. Qui interprète.

INTERPRÉTATIF, IVE adj. Qui explique : *déclaration interprétative.*

INTERPRÉTATION n. f. Action d'interpréter, explication.

INTERPRÈTE n. m. Celui qui rend les mots d'une langue par les mots d'une autre langue : *ils ne peuvent s'entendre sans le secours d'un interprète;* qui est chargé de déclarer, de faire connaître les volontés, les intentions d'un autre : *soyez mon interprète auprès de... Interprète juré*, nommé par les cours ou tribunaux pour traduire.

INTERPRÉTER v. tr. Traduire d'une langue en une autre; expliquer ce qui est obscur : *interpréter une loi;* deviner, tirer d'une chose quelque induction, quelque présage : *interpréter un songe. Fig.* Prendre en bonne ou en mauvaise part : *mal interpréter les intentions de quelqu'un.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

INTERRÈGNE n. m. Intervalle de temps pendant lequel un Etat est sans chef suprême.

INTERROGANT adj. Syn. de *interrogatif.*

INTERROGATEUR, TRICE n. Qui interroge : *regard interrogateur;* examinateur.

INTERROGATIF, IVE adj. *Gram.* Qui marque interrogation : *point interrogatif*

INTERROGATION n. f. Question, demande. **Point d'interrogation**, qui marque l'interrogation.

INTERROGATIVEMENT adv. Par interrogation.

INTERROGATOIRE n. m. Questions qu'un magistrat adresse à un accusé et réponses de celui-ci; procès-verbal où elles sont consignées.

INTERROGER v. tr. Adresser des questions à quelqu'un, à un candidat dans un examen. *Fig* Consulter, examiner : *interroger la nature, l'histoire.*

INTERROMPRE v. tr Rompre la continuité d'une chose; couper la parole à quelqu'un.

INTERROMPU, E adj. Arrêté, suspendu. *Propos interrompus*, discours sans suite.

INTERRUPTEUR n. m. Qui interrompt.

INTERRUPTION n. f. Action d'interrompre.

INTERSECTION n. f. *Géom.* Point où deux lignes, deux plans se coupent.

INTERSTICE n. m. Petit intervalle que laissent entre elles les molécules des corps.

INTERTROPICAL, ALE, AUX adj. Situé entre les tropiques : *plante intertropicale.*

INTERVALLE n. m. Distance entre les lieux, les temps. *Mus.* Distance qui sépare deux sons. **Par intervalles** loc. adv. De temps à autre.

INTERVENANT, E adj. Qui intervient dans un procès.

INTERVENIR v. int. Entrer dans une affaire par quelque intérêt; se rendre médiateur, interposer son autorité. — Prend toujours l'auxiliaire *être.*

INTERVENTION n. f. Action d'intervenir dans une affaire, dans un procès, etc.

INTERVERSION n. f. Dérangement, renversement d'ordre.

INTERVERTIR v. tr. Déranger, renverser.

INTERVERTISSEMENT n. m. Action d'intervertir.

INTESTAT adj. m. et f. Ne se dit que dans ces deux phrases : *mourir intestat*, sans avoir fait de testament; *hériter ab intestat*, de quelqu'un mort intestat.

INTESTIN n. m. *Anat.* Conduit membraneux qui s'étend depuis l'estomac jusqu'à l'anus.

INTESTIN, INE adj. Qui est à l'intérieur. Se dit surtout au figuré, en parlant des guerres civiles : *guerres, divisions intestines.*

INTESTINAL, ALE, AUX adj. Qui appartient aux intestins : *canal intestinal.* **Vers intestinaux**, animaux parasites que l'on trouve dans l'intestin de l'homme et des animaux.

INTIMATION n. f. Action d'intimer.

INTIME adj. Intérieur et profond, qui existe au fond de l'âme : *nature intime d'une chose, conviction intime;* qui a, et pour qui l'on a une affection très-forte : *ami intime. Secrétaire intime*, qui a toute la confiance de son chef; *sens intime*, sentiment de ce qui se passe au dedans de nous. N. *C'est mon intime*, mon ami le plus cher.

INTIMÉ n. m. Le défendeur en cour d'appel.

INTIMEMENT adv. Intérieurement et profondément : *intimement persuadé, intimement unis.*

INTIMER v. tr. Signifier avec autorité : *intimer un ordre;* appeler en justice.

INTIMIDATION n. f. Action d'intimider.

INTIMIDER v. tr. Donner de la crainte, de l'appréhension.

INTIMITÉ n. f. Liaison intime.

INTITULÉ n. m. Titre d'un livre, d'un chapitre, etc.

INTITULER v. tr. Donner un titre à un ouvrage d'esprit quelconque.

INTOLÉRABLE adj. Qu'on ne peut supporter, souffrir.

INTOLÉRABLEMENT adv. D'une manière intolérable.

INTOLÉRANCE n. f. Défaut de tolérance, surtout en matières religieuses.

INTOLÉRANT, E adj. et n. Qui manque de tolérance.

INTOLÉRANTISME n. m. Sentiment, manière de voir des intolérants.

INTONATION n. f. Manière d'entonner, soit avec la voix, soit avec un instrument; ton qu'on prend en parlant, en lisant : *varier ses intonations.*

INTOXICATION n. f. Introduction d'un poison dans l'organisme.

INTRADOS n. m. Partie intérieure et concave d'une voûte, par opposition à *extrados.*

INTRADUISIBLE adj. Qu'on ne peut traduire.

INTRAITABLE adj. D'un commerce difficile; à qui on ne peut faire entendre raison sur une chose.

INTRANSITIF, IVE (*zi*) adj. *Gram.* Se dit des verbes qui expriment l'action d'une manière absolue, et qui ne peuvent avoir de complément direct, comme *parler*, *dîner*, *danser*, etc.

INTRANSITIVEMENT (*zi*) adv. D'une manière intransitive.

IN-TRENTE-DEUX (*ain*) n. m. Livre dont les feuilles sont pliées en trente-deux feuillets, et forment 64 pages. Pl. des *in-trente-deux.*

INTRÉPIDE adj. Qui ne craint point le péril; qui ne se laisse point rebuter par les obstacles. *solliciteur intrépide.*

INTRÉPIDEMENT adv. D'une manière intrépide.

INTRÉPIDITÉ n. f. Courage, fermeté inébranlable dans le péril.

INTRIGANT, E adj. et n. Qui se mêle d'intrigues.

INTRIGUE n. f. Pratique secrète qu'on emploie pour faire réussir ou manquer une affaire; différents incidents qui forment le nœud d'une pièce de théâtre; commerce secret de galanterie.

INTRIGUER v. tr. Embarrasser, donner à penser. V. int. Se livrer à des intrigues : *intriguer continuellement.*

INTRINSÈQUE adj Qui est au-dedans d'une chose, qui lui est propre et essentiel : *mérite intrinsèque d'un homme. Valeur intrinsèque,* qu'ont les objets indépendamment de toute convention : *le fer, étant plus utile que l'or, a une plus grande valeur intrinsèque;* en parlant des objets d'orfévrerie, *valeur intrinsèque,* leur valeur par rapport au poids, abstraction faite du travail artistique. — Son opposé est *extrinsèque.*

INTRINSÈQUEMENT adv D'une manière intrinsèque.

INTRODUCTEUR, TRICE n. Qui introduit.

INTRODUCTION n. f. Action d'introduire; discours préliminaire en tête d'un ouvrage.

INTRODUIRE v. tr. Faire entrer une chose dans une autre : *introduire la sonde dans une plaie, des marchandises dans un pays;* faire entrer quelqu'un : *il l'introduisit dans le cabinet du ministre. Fig.* Faire adopter : *introduire une mode.*

INTROÏT (*ite*) n. m Prières que chante le chœur au commencement de la messe.

INTRONISATION n. f. Action d'introniser.

INTRONISER v. tr. Installer un évêque sur son siége épiscopal.

INTROUVABLE adj. Qu'on ne peut trouver.

INTRUS, USE adj. et n. Celui qui s'introduit quelque part sans avoir qualité pour y être admis.

INTRUSION n. f. Action de s'introduire, contre le droit ou la forme.

INTUITIF, IVE adj. Que l'on a par intuition.

INTUITION n. f. Connaissance claire droite, immédiate de vérités qui, pour être saisies par l'esprit, n'ont pas besoin de l'intermédiaire du raisonnement.

INTUITIVEMENT adv. Par intuition.

INTUMESCENCE n. f. Gonflement.

INTUMESCENT, E adj. Qui se gonfle.

INTUSSUSCEPTION n. f. Introduction, dans un corps organisé, d'un suc, d'une substance qui sert à son accroissement. Son opposé est *juxtaposition : les animaux et les plantes s'accroissent par intussusception, les minéraux s'accroissent par juxtaposition.*

INUSABLE adj. Qui ne peut s'user.

INUSITÉ, ÉE adj. Qui n'est point usité.

INUTILE adj. Qui ne sert à rien.

INUTILEMENT adv. Sans utilité.

INUTILITÉ n. f. Manque d'utilité. Pl. Choses inutiles : *discours rempli d'inutilités.*

INVAINCU, E adj. Qui n'a jamais été vaincu. Mot employé par Corneille : *ton bras est invaincu, mais non pas invincible.*

INVALIDE adj. Infirme, qui ne peut travailler. *Fig.* Qui n'a pas les conditions requises par la loi : *acte, mariage*

invalide. N. m. Soldat devenu incapable de servir par l'âge ou les blessures, et nourri aux frais de l'Etat à l'Hôtel des Invalides.

INVALIDEMENT adv. Sans force, sans effet : *un homme interdit ne peut traiter de ses intérêts qu'invalidement.*

INVALIDER v. tr. Rendre nul : *invalider un testament.*

INVALIDITÉ n. f. Manque de validité : *invalidité d'un contrat.*

INVARIABILITÉ n. f. Etat de ce qui est invariable.

INVARIABLE adj. Qui ne change point.

INVARIABLEMENT adv. D'une manière invariable.

INVASION n. f. Irruption faite dans un pays. *Fig. : l'invasion de la peste.*

INVECTIVE n. f. Parole amère et violente, expression injurieuse.

INVECTIVER v. tr. Apostropher, dire des invectives.

INVENDABLE adj. Qu'on ne peut vendre.

INVENDU, E adj. Qui n'a pas été vendu.

INVENTAIRE n. m. Etat, dénombrement par écrit et par articles des biens, meubles, titres, papiers d'une personne. *Héritier sous bénéfice d'inventaire*, qui n'est tenu de payer les dettes d'une succession que jusqu'à concurrence de la valeur des biens qu'il doit recueillir.

INVENTER v. tr. Trouver, créer par la force de son esprit, de son imagination ; supposer : *inventer une fausseté.*

INVENTEUR, TRICE n. Qui invente.

INVENTIF, IVE adj. Qui a le génie, le talent d'inventer : *esprit inventif.*

INVENTION n. f. Faculté, action d'inventer ; chose inventée. *Rhét.* Choix des arguments et des idées dont on peut faire usage pour traiter un sujet.

INVENTORIER v. tr. Faire un inventaire.

INVERSABLE adj. Qui ne peut verser : *voitures inversables.*

INVERSE adj. Renversé, opposé à la direction actuelle ou naturelle des choses : *les objets apparaissent dans l'eau dans un sens inverse ;* qui n'est pas direct : *proposition, construction inverse*. N. m. Le contraire : *faire l'inverse.*

INVERSION n. f. *Gram.* Toute construction où l'on donne aux mots un autre ordre que l'ordre direct.

INVERTÉBRÉ, ÉE adj. et n. Se dit des animaux qui n'ont point de colonne vertébrale, comme les insectes, les crustacés, etc.

INVESTIGATEUR, TRICE n. Qui fait sur un objet des recherches suivies.

INVESTIGATION n. f. Recherche sur un objet.

INVESTIR v. tr. Mettre, avec de certaines formalités, en possession d'un pouvoir, d'une autorité quelconque ; environner de troupes une place de guerre. *Fig. Investir quelqu'un de sa confiance*, se fier à lui entièrement.

INVESTISSEMENT n. m. Action d'investir une place.

INVESTITURE n. f. Mise en possession d'une dignité ecclésiastique.

INVÉTÉRÉ, ÉE adj. Enraciné : *mal invétéré.*

INVÉTÉRER (S') v. pr. et **Invétérer** v. int. Devenir ancien et difficile à guérir. — Pour la conj. V. *accélérer.*

INVINCIBILITÉ n. f. Propriété de ne pouvoir être vaincu.

INVINCIBLE adj. Qu'on ne saurait vaincre. *Fig.* Sans réplique : *argument invincible.*

INVINCIBLEMENT adv. D'une manière invincible.

INVIOLABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inviolable.

INVIOLABLE adj. Qu'on ne doit jamais violer, enfreindre : *serment inviolable ;* que la constitution met à l'abri de toute action violente, de toute poursuite, même en cas de culpabilité : *la personne d'un roi constitutionnel est inviolable.* — Son opposé est *responsable.*

INVIOLABLEMENT adv. D'une manière inviolable.

INVISIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est invisible.

INVISIBLE adj. Qui échappe à la vue par sa nature, sa petitesse ou sa distance.

INVISIBLEMENT adv. D'une manière invisible.

INVITATION n. f. Action d'inviter.

INVITÉ, ÉE n. Qui a reçu une invitation.

INVITER v. tr. Convier, prier de se trouver quelque part, d'assister à. *Fig.* Engager, exciter : *le murmure des eaux invite au sommeil.*

INVOCATION n. f. Action d'invoquer ; prière que le poète adresse à une divinité, au début d'un ouvrage.

INVOLONTAIRE adj. Fait sans le consentement de la volonté.

INVOLONTAIREMENT adv. Sans le vouloir.

INVOLUCELLE n. m. Petit involucre secondaire.

INVOLUCRE n. m. *Bot.* Assemblage des folioles qui entourent le pédoncule.

INVOLUCRÉ, ÉE adj. *Bot.* Qui a un involucre.

INVOQUER v. tr. Appeler à son aide, à son secours. *Fig.* Citer en sa faveur : *invoquer un témoignage.*

INVRAISEMBLABLE adj. Qui n'est pas vraisemblable.

INVRAISEMBLABLEMENT adv. D'une manière invraisemblable.

INVRAISEMBLANCE n. f. Défaut de vraisemblance.

INVULNÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est invulnérable.

INVULNÉRABLE adj. Qui ne peut être blessé.

† **IODE** n. m. Substance simple, d'un gris bleuâtre, d'un éclat métallique, volatile à une température un peu élevée, et qui, quand on la chauffe, répand une vapeur violette.

IODIQUE adj. Qui a rapport à l'iode.

IODURE n. m. Composé d'iode et d'un métal ou d'un autre corps.

IODURÉ, ÉE adj. Mêlé d'iode.

IONIEN, IENNE adj. et n. De l'Ionie. *Dialecte ionien*, un des principaux dialectes de la langue grecque, qu'on parlait dans l'Ionie.

IONIQUE adj. De l'Ionie. *Ordre ionique*, un des cinq ordres d'architecture.

IOTA n. m. Neuvième lettre de l'alphabet grec, dont la figure répond à notre *i*. *Fig.* *Il n'y manque pas un iota*, il n'y manque rien.

IPÉCACUANHA ou **Ipécacuana** n. m. Arbrisseau d'Amérique, dont l'écorce et la racine, réduites en poudre, sont employées en médecine à cause de leurs propriétés émétiques.

IRASCIBILITÉ n. f. Disposition à s'irriter.

IRASCIBLE adj. Prompt à se mettre en colère : *caractère irascible.*

IRE n. f. Colère. *Poét.* et *vieux.*

IRIDÉES n. f. pl. *Bot.* Famille de plantes ayant l'iris pour type.

IRIDIUM (*ome*) n. m. Métal gris contenu dans certains minerais de platine.

IRIS (*rice*) n. m. Nom poétique de l'arc-en-ciel ; partie de l'œil qui donne la couleur particulière aux yeux de chaque individu ; genre fort nombreux de plantes ; poudre de senteur faite de la racine d'iris. **Pierre d'iris**, qui offre les couleurs de l'arc-en-ciel.

IRISÉ, ÉE adj. Qui présente les nuances de l'arc-en-ciel : *pierre irisée.*

IRISER (S') v. pr. Se revêtir des couleurs de l'arc-en-ciel.

IRLANDAIS, AISE adj. et n. De l'Irlande.

IRONIE n. f. Raillerie ; figure de rhétorique par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre.

IRONIQUE adj. Où il y a de l'ironie : *discours ironique.*

IRONIQUEMENT adv. Par ironie.

IROQUOIS n. m. Nom d'un peuple sauvage ; homme qui a des habitudes bizarres. *Pop.*

IRRADIATION n. f. Expansion de lumière qui environne les astres et les fait paraître plus grands qu'ils ne sont.

IRRADIER v. int. Se séparer en rayons, se développer d'un point quelconque vers les parties environnantes.

IRRAISONNABLE adj. Qui n'est pas doué de raison.

IRRATIONNEL, ELLE adj. *Géom.* Se dit des quantités qui n'ont aucune mesure commune avec l'unité, comme les racines des nombres qui ne sont pas des carrés parfaits.

IRRÉALISABLE adj. Qui ne peut se réaliser.

IRRÉCONCILIABLE adj. Qui ne peut se réconcilier.

IRRÉCONCILIABLEMENT adv. D'une manière irréconciliable.

IRRECOUVRABLE adj. Qui ne peut être recouvré.

IRRÉCUSABLE adj. Qui ne peut être récusé : *témoignage irrécusable.*

IRRÉDUCTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est irréductible.

IRRÉDUCTIBLE adj. Qui ne peut être réduit.

IRRÉFLÉCHI, E adj. Qui n'est point réfléchi : *action irréfléchie.*

IRRÉFLEXION n. f. Défaut de réflexion.

IRRÉFORMABLE adj. Qui ne peut être réformé.

IRRÉFRAGABLE adj. Qu'on ne peut récuser : *autorité irréfragable.*

IRRÉFUTABLE adj. Qui ne peut être réfuté.

IRRÉGULARITÉ n. f. Manque de régularité : *l'irrégularité d'un bâtiment, de la conduite.*

IRRÉGULIER, IÈRE adj. Qui ne suit point les règles : *verbe irrégulier ;* qui n'est pas symétrique, uniforme : *bâtiment irrégulier.*

IRRÉGULIÈREMENT adv. D'une façon irrégulière.

IRRÉLIGIEUSEMENT adv. Avec irréligion.

IRRÉLIGIEUX, EUSE adj. Qui n'a pas de religion : *homme irréligieux ;* contraire à la religion : *discours irréligieux.*

IRRÉLIGION n. f. Manque de religion.

IRRÉMÉDIABLE adj. A quoi on ne peut remédier.

IRRÉMISSIBLE adj Qui ne mérite point de pardon.

IRRÉMISSIBLEMENT adv. Sans rémission, sans miséricorde.

IRRÉPARABLE adj. Qui ne peut être réparé : *perte irréparable.*

IRRÉPARABLEMENT adv. D'une manière irréparable.

IRRÉPRÉHENSIBLE adj. Qu'on ne saurait reprendre, blâmer.

IRRÉPROCHABLE adj. Qui ne mérite point de reproche.

IRRÉPROCHABLEMENT adv. D'une manière irréprochable.

IRRÉSISTIBLE adj. A quoi on ne peut résister : *éloquence irrésistible.*

IRRÉSISTIBLEMENT adv. D'une manière irrésistible.

IRRÉSOLU, E adj. Qui prend difficilement une résolution.

IRRÉSOLUMENT adv. D'une manière irrésolue.

IRRÉSOLUTION n. f. Incertitude, état de celui qui demeure irrésolu.

IRRESPECTUEUX, EUSE adj. Qui manque au respect, qui blesse le respect : *propos irrespectueux.*

IRRESPONSABILITÉ n. f. Etat de ce qui n'est pas responsable.

IRRESPONSABLE adj. Qui n'est pas responsable.

IRRÉVÉRENCE n. f. Manque de respect.

IRRÉVÉRENCIEUSEMENT adv. D'une manière irrévérencieuse.

IRRÉVÉRENCIEUX, EUSE adj. Qui manque de respect.

IRRÉVÉRENT, E adj. Qui est contre le respect que l'on doit.

IRRÉVOCABILITÉ n. f. Etat de ce qui est irrévocable.

IRRÉVOCABLE adj. Qui ne peut être révoqué : *donation irrévocable.*

IRRÉVOCABLEMENT adv. D'une manière irrévocable.

IRRIGATEUR n. m. Sorte de pompe portative pour arroser les cours, les gazons, etc.

IRRIGATION n. f. Arrosement des prés, des terres, à l'aide de rigoles ou de saignées.

IRRIGUER v. tr. Arroser, en parlant des prairies.

† **IRRITABILITÉ** n. f. Etat de ce qui est irritable.

IRRITABLE adj. Qui s'irrite aisément : *caractère irritable.*

IRRITANT, E adj. Qui irrite, qui détermine une irritation. N. m. Substance irritante : *les irritants.*

IRRITATION n. f. Action de ce qui irrite les organes, les nerfs, etc. ; état qui résulte de cette action. *Fig.* Agitation, effervescence : *l'irritation des esprits.*

IRRITÉ, ÉE adj. Courroucé. *Fig.* : *les flots irrités. Poet.*

IRRITER v. tr. Mettre en colère. *Fig.* Augmenter, exciter : *irriter les desirs.*

IRRUPTION n. f. Entrée soudaine des ennemis dans un pays. *Par ext.* Débordement de la mer, d'un fleuve sur les terres.

† **ISABELLE** adj. Qui est d'un jaune clair : *cheval, lapin, lièvre isabelle.*

ISARD ou **Izard** n. m. Nom du chamois dans les Pyrénées.

ISATIS (*tiss*) n. m. Quadrupède qui tient du renard et du chien.

ISLAMISME n. m. Mahométisme.

ISLANDAIS, AISE adj. et n. De l'Islande.

ISOCÈLE adj. *Géom.* Qui a deux côtés égaux : *triangle isocele.*

ISOCHRONE adj. *Méc. Mouvements isochrones*, qui se font en temps égaux, comme les mouvements du pendule.

ISOCHRONISME n. m. Qualité de ce qui est isochrone.

ISOGONE adj. A angles égaux.

ISOLANT, ANTE adj. *Phys.* Qui ne conduit pas l'électricité.

ISOLATION n. f. Action d'isoler le corps que l'on veut électriser.

ISOLÉ, ÉE adj. Séparé.

ISOLEMENT n. m. Etat d'une personne qui vit isolée ; séparation opérée entre un corps qu'on électrise et les corps environnants.

ISOLÉMENT adv. D'une manière isolée.

ISOLER v. tr. Faire qu'un objet ne tienne à aucun autre. *Phys.* Oter au corps qu'on électrise tout contact avec ceux qui pourraient lui enlever son électricité.

ISOLOIR n. m. Tabouret de bois à pieds de verre, sur lequel on met les corps qu'on veut électriser.

ISOPÉRIMÈTRE adj. Se dit des figures dont les périmètres sont égaux.

ISRAÉLITE adj. et n. Hébreu, juif.

ISSU, E adj. Descendu d'une personne, d'une race.

ISSUE n. f. Lieu par où l'on sort. *Fig.* Evénement final, conclusion : *issue d'un combat.* **A l'issue de** loc. prép. Au sortir de.

ISTHME n. m. Langue de terre qui joint une presqu'île au continent.

ISTHMIQUES adj. *Jeux isthmiques*, qui se célébraient à l'isthme de Corinthe.

ITALIANISME n. m. V. *Italisme.*

ITALIEN, IENNE adj. et n. De l'Italie.

ITALIQUE adj. et n. m. Caractère d'imprimerie un peu incliné.

ITALISME ou **Italianisme** n. m. Idiotisme italien.

ITEM (*teme*) adv. et substantivement : chaque article nouveau d'un compte. (*Mot lat.*) De plus.

ITÉRATIF, IVE adj. Fait ou répété plusieurs fois : *ordre itératif.*

ITÉRATIVEMENT adv. Pour la seconde, troisième, quatrième fois.

ITINÉRAIRE n. m. Indication de la route à suivre dans un voyage; livre, ouvrage dans lequel un voyageur fait le récit de ses aventures : *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem.* Adj. *Mesures itinéraires*, qui servent à indiquer la distance d'un lieu à un autre.

† **IVOIRE** n. m. Substance osseuse qui constitue les défenses ou dents de l'éléphant et de quelques autres animaux. *Fig.* Blancheur : *l'ivoire du cou.*

IVRAIE n. f. Mauvaise herbe à graine noire, qui naît parmi les blés. *Fig. Séparer l'ivraie d'avec le bon grain*, séparer les méchants d'avec les bons.

IVRE adj. Qui a le cerveau troublé par les fumées du vin, d'une liqueur alcoolique. *Fig.* Troublé par les passions : *ivre de joie, d'orgueil.*

IVRESSE n. f. Etat d'une personne ivre. *Fig.* Transport : *l'ivresse de la joie ;* enthousiasme : *l'ivresse poétique.*

IVROGNE, ESSE adj. et n. Qui s'enivre souvent.

IVROGNERIE n. f. Habitude de s'enivrer.

IZARD n. m. V. *Isard.*

J

J n. m. Dixième lettre de l'alphabet, et la septième des consonnes.

JÀ adv. Déjà. *Pop.*

JABLE n. m. Rainure qu'on fait aux douves des tonneaux.

JABLER v. tr. Faire des jables.

JABOT n. m. Poche que les oiseaux ont sous la gorge, et dans laquelle les aliments séjournent quelque temps avant de passer dans l'estomac; mousseline, dentelle attachée comme ornement à l'ouverture d'une chemise d'homme.

JABOTER v. int. Parler sans cesse, dire des bagatelles. *Pop.*

JACASSER v. int. Crier, en parlant de la pie, et, par ext., bavarder.

JACASSERIE n. f. Bavardage.

JACENT, ENTE adj. Se dit des biens, d'une succession dont personne ne réclame la propriété.

† **JACHÈRE** n. f. Etat d'une terre labourable qu'on laisse reposer ; cette terre elle-même.

JACHERER v. tr. Labourer des terres en jachère. Se conj. comme *accélérer.*

JACINTHE n. f. Plante de la famille des liliacées ; sa fleur.

JACO n. m. Espèce de perroquet ; nom donné familièrement à tous les perroquets.

JACOBIN, INE n. Nom familier des religieux et religieuses de la règle de saint Dominique. N. m. pl. **Club des Jacobins**, société politique qui tenait ses séances, en 1789, dans l'ancien couvent des jacobins, à Paris.

JACOBINISME n. m. Doctrine des jacobins, démocratie tyrannique.

JACONAS n. m. Espèce de mousseline de l'Inde.

† **JACQUERIE** ou **Jaquerie** n. f. Insurrection des serfs contre les seigneurs, au quatorzième siècle.

JACTANCE n. f. Vanterie.

JACULATOIRE adj. *Oraison jaculatoire*, se dit d'une prière courte et fervente.

JADIS (*dice*) adv. Autrefois.

JAGUAR (*gar*) n. m. Quadrupède carnivore à peau mouchetée.

JAILLIR v. int. Sortir impétueusement, en parlant des liquides, et quelquefois aussi de la lumière.

JAILLISSANT, E adj. Qui jaillit : *eaux jaillissantes.*

JAILLISSEMENT n. m. Action de jaillir.

JAIS n. m. Substance bitumineuse, solide, d'un noir luisant. — Dites : *noir comme du* **jais**, et non : *comme un* **geai.**

JALAP (*lape*) n. m. Plante de l'Amérique septentrionale, dont la racine a des propriétés purgatives très-énergiques.

JALE n. f. Sorte de grande jatte.

JALON n. m. Grand bâton qu'on plante en terre pour prendre des alignements.

JALONNER v. int. Planter des jalons de distance en distance.

JALONNEUR n. m. *Th. milit.* Homme placé sur un point, en guise de jalon, pour déterminer un alignement.

JALOUSER v. tr. Avoir de la jalousie contre quelqu'un.

JALOUSIE n. f. Chagrin de voir posséder par un autre un bien qu'on voudrait pour soi; sentiment d'envie qu'excite la gloire, la prospérité d'un concurrent; treillis de bois au travers duquel on voit sans être vu.

JALOUX, OUSE adj. Qui a de la jalousie; envieux : *jaloux du bonheur d'autrui. Fig.* Très-attaché à : *jaloux de sa liberté;* très désireux : *jaloux de plaire.*

JAMAIS adv. En aucun temps. **A jamais, pour jamais** loc. adv. Toujours, pour toujours.

JAMBAGE n. m. Ligne droite des lettres *m, n, u,* etc.

JAMBE n. f. Partie du corps comprise entre le genou et le pied.

JAMBÉ, ÉE adj. *Bien jambé,* qui a la jambe bien faite.

JAMBETTE n. f. Petit couteau de poche, dont la lame se replie dans le manche.

JAMBIER, IÈRE adj. *Anat.* Qui appartient à la jambe : *muscles jambiers.*

JAMBON n. m. Cuisse ou épaule salée du cochon ou du sanglier.

JAMBONNEAU n. m. Petit jambon.

† **JANISSAIRE** n. m. Autrefois soldat de l'infanterie turque qui servait de garde au sultan.

JANOT n. m. Niais, imbécile.

JANSÉNISME n. m. Doctrine de Jansénius sur la grâce.

JANSÉNISTE n. m. Partisan du jansénisme.

JANTE n. f. Pièce de bois courbée, qui fait partie du cercle d'une roue de voiture.

JANVIER n. m. Premier mois de l'année, qui tire son nom de *Janus,* ancien roi du Latium, auquel ce mois était consacré.

JAPPEMENT n. m. Action de japper.

JAPPER v. int. Aboyer, principalement en parlant des petits chiens.

JAQUEMART n. m. Figure de métal représentant un homme armé, qui frappe avec un marteau les heures sur la cloche d'une horloge.

JAQUERIE n. f. V. *Jacquerie.*

JAQUETTE n. f. Robe que portent les petits garçons : *enfant à la jaquette.*

JARDIN n. m. Lieu ordinairement enclos, où l'on cultive des fleurs (*parterre*), des légumes (*potager*), des arbres (*fruitier* ou *verger*), etc. *Fig.* Pays fertile : *la Touraine est le jardin de la France.*

JARDINAGE n. m. Art de cultiver les jardins.

JARDINER v. int. Travailler à un jardin.

JARDINET n. m. Petit jardin.

JARDINIER, IÈRE n. Qui fait son état de cultiver les jardins.

JARDINIÈRE n. f. Meuble d'ornement qui supporte une caisse dans laquelle on cultive des fleurs; mets composé de différents légumes.

JARDONS n. m. pl. Tumeurs calleuses qui se développent à la partie latérale externe du jarret du cheval.

JARGON n. m. Langage corrompu, et, abusivement, langue étrangère qu'on n'entend pas.

JARGONNER v. int. Parler un langage corrompu, inintelligible.

† **JARNAC** (*nak*) n. m. *Coup de Jarnac,* manœuvre perfide, déloyale.

JAROSSE n. f. Variété de gesse.

JARRE n. f. Grand vase de grès pour conserver l'eau.

JARRET n. m. Partie de la jambe située derrière l'articulation du genou; endroit où se plie la jambe de derrière des quadrupèdes.

JARRETÉ, ÉE adj. Se dit d'un quadrupède qui a les jambes de derrière tournées en dedans.

JARRETER (SE) v. pr. Attacher ses jarretières. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

JARRETIÈRE n. f. Ruban, tissu élastique, dont on lie ses bas. † Ordre de chevalerie en Angleterre.

JARS n. m. Mâle de l'oie.

JAS n. m. Bois de l'ancre. *Mar.*

JASER v. int. Causer, babiller. Se dit aussi des oiseaux parleurs, tels que la pie, le merle, le perroquet, etc.

JASERIE n. f. Babil, caquet. *Fam.*

JASERON n. m. Chaîne d'or à mailles très-fines.

JASEUR, EUSE n. Causeur, babillard.

JASMIN n. m. Arbuste qui produit des fleurs odoriférantes; la fleur même.

JASMINÉES n. f. pl. Famille de plantes qui ont pour type le *jasmin.*

JASPE n. m. Pierre dure et opaque, de la nature de l'agate.

JASPER v. tr. Bigarrer de diverses couleurs pour imiter le jaspe.

JASPURE n. f. Action de jasper; résultat de cette action.

JATTE n. f. Espèce de vase rond et sans rebords.

JATTÉE n. f. Plein une jatte.

JAUGE n. f. Capacité que doit avoir un vaisseau pour mesurer une liqueur ou des grains : *ce boisseau n'a pas la jauge;* verge graduée, servant à mesurer la capacité des futailles; futaille servant d'étalon pour ajuster et échantillonner les autres; nom de plusieurs instruments qui servent à prendre des mesures.

JAUGEAGE n. m. Action de jauger; droit que perçoivent les jaugeurs.

JAUGER v. tr. Mesurer la capacité d'un tonneau, d'un navire, etc.

JAUGEUR n. m. Homme dont l'emploi est de jauger.

JAUNÂTRE adj. Qui tire sur le jaune.

JAUNE adj. Qui est de couleur d'or, de citron, de safran. **Fièvre jaune**, affection maligne qui rend la peau jaune. N. m. : *étoffe d'un jaune clair.*

JAUNET n. m. Pièce d'or. *Pop.*

JAUNIR v. tr. Teindre en jaune. V. int. Devenir jaune.

JAUNISSANT, E adj. Qui jaunit : *les blés jaunissants. Poét.*

JAUNISSE n. f. Maladie causée par la bile qui se répand et jaunit la peau.

JAVART n. m. Tumeur au bas de la jambe du cheval, du bœuf, etc.

JAVELÉ, ÉE adj. *Avoines javelées*, celles dont le grain est devenu noir et pesant par la pluie qui les a mouillées tandis qu'elles étaient en javelle.

JAVELER v. tr. Mettre en javelle. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

JAVELEUR n. m. Qui javelle.

JAVELINE n. f. Espèce de dard long et menu.

JAVELLE n. f. Se dit des poignées de blé, d'orge, de seigle coupé, etc., qui demeurent couchées sur le sillon, jusqu'à ce qu'on les lie en gerbe; petit fagot fait de sarment.

JAVELOT n. m. Espèce de dard, arme de trait.

JE pron. pers. de la première personne, des deux genres et du singulier.

JEANNETTE n. f. Petite croix d'or suspendue au cou des paysannes.

† **JÉHOVAH** n. m. Dieu, en hébreu.

JEJUNUM (*jéjunome*) n. m. *Anat.* Second intestin grêle.

† **JÉRÉMIADE** n. f. Plainte fréquente et importune, par allusion aux *Lamentations* de Jérémie, l'un des quatre grands prophètes.

JÉSUITE n. m. Membre de la société de Jésus, fondée en 1534 par Ignace de Loyola.

JÉSUITIQUE adj. De jésuite.

JÉSUITIQUEMENT adv. D'une manière jésuitique.

JÉSUITISME n. m. Système des jésuites.

JÉSUS adj. et n. m. *Papier jésus* papier de grand format.

JÉSUS-CHRIST n. m. Le fils de Dieu, Dieu lui-même, rédempteur du genre humain, fondateur de la religion chrétienne.

JET n. m. Mouvement imprimé à un corps en le jetant. **Jet d'eau**, eau qui s'élance d'un tuyau; *jet de lumière*, rayon de lumière qui paraît subitement; *premier jet*, ébauche, esquisse; *du premier jet*, du premier coup, sans qu'il ait été nécessaire d'y revenir. *Bot.* Bourgeon que poussent les arbres.

JETÉ n. m. Pas de danse.

JETÉE n. f. Amas de pierres, etc., encaissées le long d'un port pour arrêter les eaux, ou sur un chemin pour le rendre praticable.

JETER v. tr. Lancer, pousser avec violence : *les vents nous jetèrent sur un écueil ;* rendre : *cet abcès jette du pus. Fig.* Produire des bourgeons : *la vigne commence à jeter. Jeter l'ancre*, la faire tomber dans la mer pour arrêter le navire; *jeter les fondements d'un édifice*, les établir; *jeter un pont sur une rivière*, l'y construire; *jeter quelqu'un dans l'embarras*, l'y mettre; *jeter un coup d'œil*, regarder; *jeter l'épouvante*, remplir de terreur; *jeter les yeux sur quelqu'un*, faire choix de lui pour un poste de confiance; *jeter de la poudre aux yeux*, éblouir, surprendre par de faux brillants; *jeter le froc aux orties*, renoncer à l'état monastique; *jeter le manche après la cognée*, abandonner une affaire par découragement; *jeter feu et flamme*, se livrer à de grands emportements de colère; *jeter de profondes racines*, s'enraciner profondément, au prop. et au fig.; *jeter en moule*, fondre, mouler ; *le sort en est jeté*, le parti en est pris. **Se jeter** v. pr. Se précipiter, se lancer, se porter vers. *Se jeter entre les bras de quelqu'un*, y chercher un appui; *se jeter dans un parti*, l'embrasser; se perdre, en parlant d'une rivière : *la Saône se jette dans le Rhône.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

JETON n. m. Pièce ronde et plate, en ivoire ou en métal, pour marquer et payer au jeu.

JEU n. m. Divertissement, récréation; ce qui sert à jouer à certains jeux : *acheter un jeu de dames ;* manière de toucher les instruments : *jeu brillant;* manière de jouer d'un acteur : *jeu noble ;* aisance, facilité de se mouvoir : *donner du jeu à une porte.* **Jeu de mots**, allusion fondée sur la ressemblance des

mots; *jeu d'esprit*, petit jeu qui exige de l'esprit; *ce n'est qu'un jeu d'enfant*, une chose très-facile; *ce n'est qu'un jeu pour lui*, il le fait facilement; *mettre quelqu'un en jeu*, le mêler à son insu dans une affaire; *jouer gros jeu*, risquer beaucoup; *tirer son épingle du jeu*, se dégager adroitement d'une mauvaise affaire. Pl. Divinités allégoriques qui présidaient à la joie : *les Jeux et les Ris*. *Jeux de bourse*, toute espèce d'agiotage sur les fonds publics. — Ne dites pas : *des jeux d'eau*, mais *des jets d'eau*.

JEUDI n. m. Cinquième jour de la semaine. *Semaine des trois jeudis*, temps qui n'arrivera jamais. *Pop.*

JEUN (À) (*jun*) loc. adv. *Etre à jeun*, n'avoir rien mangé de la journée.

JEUNE adj. Qui n'est guère avancé en âge; qui a encore la vigueur et l'agrément de la jeunesse; qui n'a point l'esprit mûri : *il sera donc toujours jeune*; cadet : *un tel le jeune*.

JEÛNE n. m. Abstinence d'aliments par esprit de mortification; toute abstinence d'aliments.

JEÛNER v. int. S'abstenir d'aliments; observer le jeûne prescrit par l'Eglise.

JEUNESSE n. f. Partie de la vie de l'homme entre l'enfance et l'âge viril; les jeunes gens.

JEUNET, ETTE adj. Très-jeune. *Fam.*

JEÛNEUR, EUSE n. Qui jeûne.

JOAILLERIE (*jo-a-ie-rie*) n. f. Art, commerce du joaillier.

JOAILLIER, IÈRE (*jo-a-ié*) n. Qui travaille en joyaux, qui en vend.

JOBARD n. m. Niais, qui se laisse duper facilement. *Fam.*

JOBARDER v. tr. Duper en se moquant : *est-ce que vous auriez la prétention de me jobarder ? Fam.*

JOCKEY (*jo-ké*) n. m. Jeune domestique qui conduit la voiture en postillon ou qui monte derrière.

JOCKO n. m. Nom vulgaire de l'orang-outang.

JOCRISSE n. m. Benêt qui se laisse duper; valet niais et maladroit.

JOIE n. f. Mouvement vif et agréable que l'âme ressent dans la possession d'un bien réel ou imaginaire. **Feu de joie**, qu'on allume dans les réjouissances publiques; *les joies du monde*, les plaisirs.

JOIGNANT, E adj. Contigu. Prép. Près, tout proche.

JOINDRE v. tr. Approcher deux choses de manière qu'elles se touchent; ajouter : *joindre l'intérêt au capital*; allier : *joindre l'utile à l'agréable*; atteindre, attraper : *joindre quelqu'un*. V. int. : *ces fenêtres ne joignent pas bien*. — Le part. passé est inv. dans ces deux cas : **ci-joint** *la copie que vous demandez ; vous trouverez* **ci-joint** *copie du contrat*. Il varie dans ces deux autres cas : *la copie* **ci-jointe**; *vous trouverez* **ci-jointe** *la copie du contrat*.

JOINT n. m. Articulation, endroit où se touchent deux os; espace qui existe entre deux pierres contiguës dans un ouvrage de maçonnerie : *remplir les joints avec du mortier, du plâtre*, etc. *Fig. Trouver le joint*, la meilleure manière de prendre une affaire. *Fam.*

JOINTÉ, ÉE adj. *Art vét. Cheval court-jointé*, qui a le paturon trop court; *long-jointé*, qui l'a trop long.

JOINTÉE n. f. Autant que les deux mains rapprochées peuvent contenir : *une jointée d'avoine*.

JOINTOYER v. tr. Remplir les joints des pierres avec du mortier.

JOINTURE n. f. Joint.

JOLI, E adj. Agréable, gentil. N. m. Ce qui est joli.

JOLI-CŒUR n. m. Homme qui fait l'aimable. Pl. *jolis-cœurs*.

JOLIET, ETTE adj. Diminutif de *joli. Fam.*

JOLIMENT adv. Bien, d'une manière agréable, spirituelle. S'emploie souvent iron. : *il est joliment arrangé*.

JOLIVETÉ n. f. Jolie petite babiole.

JONC n. m. Plante à tiges droites et flexibles, qui croît dans l'eau et dans les lieux humides.

JONCACÉES n. f. pl. V. *Juncacées*.

JONCHÉE n. f. Fleurs, herbes, branchages, dont on jonche les rues un jour de cérémonie.

JONCHER v. tr. Répandre çà et là, couvrir : *joncher la terre de fleurs*.

JONCHETS n. m. pl. Petits bâtons d'ivoire, de bois, d'os, etc., fort menus, avec lesquels jouent les enfants.

JONCTION n. f. Réunion : *la jonction de deux armées, de deux rivières*. **Point de jonction**, endroit où deux choses se joignent.

JONGLER v. int. Faire des tours d'adresse, de passe-passe.

JONGLERIE n. f. Charlatanerie, tour de passe-passe.

JONGLEUR n. m. Charlatan, bateleur.

JONQUE n. f. Vaisseau en usage dans les Indes et en Chine.

JONQUILLE n. f. Plante du genre narcisse; sa fleur.

JOSEPH adj. Se dit d'une sorte de papier mince et transparent.

JOUAILLER v. int. Jouer petit jeu; mal jouer. *Fam.*

JOUBARBE n. f. Plante grasse herbacée.

JOUE n. f. Chacune des deux régions latérales du visage. *Mettre en joue*, viser avec une arme à feu.

JOUER v int. Se récréer, se divertir; tirer des sons d'un instrument de musique : *jouer du violon. Fig.* Se mouvoir aisément : *ce ressort joue bien. Jouer de malheur*, ne pas réussir ; *jouer sur les mots*, équivoquer ; *jouer du bâton*, le manier adroitement ; *jouer des jambes*, fuir ; *faire jouer une mine*, y mettre le feu. V. tr. Faire une partie de jeu ; jeter : *jouer une carte;* exécuter une pièce de musique : *jouer une valse;* représenter un personnage : *jouer le rôle d'Athalie. Fig.* Exposer : *jouer sa vie;* tromper : *vous m'avez joué.* **Se jouer** v. pr. S'amuser, folâtrer : *se jouer sur l'herbe. Fig. Se jouer des lois*, les mépriser ; *se jouer de quelqu'un*, le railler adroitement, le tromper ; *se jouer à quelqu'un*, l'attaquer.

JOUET n. m. Ce qui sert à amuser un enfant. *Fig.* Personne dont on se moque : *être le jouet de tous.*

JOUEUR, EUSE n. Qui joue, qui folâtre ; qui a la passion du jeu.

JOUFFLU, E adj. Qui a de grosses joues. *Fam.*

JOUG (*jou-gue*) n. m. Pièce de bois qu'on met par-dessus la tête des bœufs, pour les atteler. *Fig.* Servitude, sujétion : *tenir sous le joug;* pique placée horizontalement sur deux autres fichées en terre, et sous laquelle les Romains faisaient passer les ennemis vaincus.

JOUIR v. int. Avoir la possession actuelle d'une chose, et en tirer tous les avantages. — Ne dites pas : *jouir d'une mauvaise santé*, *d'une triste réputation;* mais *avoir une mauvaise santé*, etc.

JOUISSANCE n. f. Usage, possession d'une chose ; plaisir : *être privé de toute jouissance.*

JOUJOU n. m. Petit jouet d'enfant.

† **JOUR** n. m. Clarté, lumière du soleil ; espace de vingt-quatre heures ; temps pendant lequel le soleil éclaire l'horizon ; ouverture par où vient la lumière : *pratiquer des jours à un appartement. Fig.* Apparence sous laquelle s'offre une chose. *Mettre un ouvrage au jour*, le publier ; *prendre le jour de quelqu'un*, celui qui lui convient ; *se faire jour*, passer à travers ; *ravir le jour*, la vie ; *donner le jour*, la naissance ; *percé à jour*, de part en part ; *vivre au jour le jour*, jouir du présent sans se mettre en peine de l'avenir ; *beauté d'un jour*, qui passe rapidement. **Faux jour**, lumière qui trompe la vue, au prop. et au fig. ; **demi-jour**, faible clarté. Pl. *Les beaux jours*, époque du printemps, temps de la première jeunesse ; *de nos jours*, dans le temps où nous vivons.

JOURNAL n. m. Ecrit où l'on relate les faits jour par jour ; ouvrage périodique ; ancienne mesure de terre. **Livre-journal**, registre sur lequel un marchand écrit jour par jour tout ce qui a rapport à son commerce.

JOURNALIER, IÈRE adj. Qui se fait chaque jour. *Fig.* Incertain : *les armes sont journalières.* N. m. Homme qui travaille à la journée.

JOURNALISME n. m. Etat du journaliste.

JOURNALISTE n. m. Qui travaille à la rédaction d'un journal.

JOURNÉE n. f. Espace de temps qui s'écoule depuis le lever jusqu'au coucher ; salaire d'un ouvrier pour le travail d'un jour.

JOURNELLEMENT adv. Tous les jours.

JOUTE n. f. Combat à cheval d'homme à homme avec la lance ; lutte sur l'eau par divertissement.

JOUTER v. int. Lutter.

JOUTEUR n. m. Qui joute.

JOUVENCE n. f. Jeunesse. † **Fontaine de Jouvence**, à laquelle les poètes attribuaient la faculté de rajeunir.

JOUVENCEAU n. m. Adolescent. *Fam.*

JOUVENCELLE n. f. Jeune fille.

JOVIAL, ALE, ALS adj. Gai, joyeux.

JOVIALEMENT adv. D'une manière joviale.

JOVIALITÉ n. f. Humeur joviale, disposition à la gaîté.

JOYAU n. m. Ornement qui sert à la parure des femmes. *Les joyaux de la couronne*, les diamants et autres ornements précieux qui appartiennent à la couronne.

JOYEUSEMENT adv. Avec joie.

JOYEUSETÉ n. f. Plaisanterie, mot pour rire. *Fam.*

JOYEUX, EUSE adj. Qui a de la joie.

JUBÉ n. m. Tribune en forme de galerie entre la nef et le chœur, dans certaines églises.

JUBILAIRE adj. Qui a rapport au jubilé : *année jubilaire.*

JUBILATION n. f. Réjouissance.

JUBILÉ n. m. Selon la loi de Moïse, solennité publique célébrée tous les cinquante ans, où chacun rentrait dans son héritage, et où les dettes étaient abolies, les esclaves rendus à la liberté ; chez les catholiques, indulgence plénière et générale, accordée par le pape en certaines occasions.

JUCHER v. int. Se dit des poules et de quelques oiseaux qui se mettent sur

une branche, sur une perche pour dormir. *Fig.* Loger très-haut.

JUCHOIR n. m. Endroit où juchent les poules.

JUDAÏQUE adj. Qui appartient aux Juifs : *loi judaïque*.

JUDAÏSER v. int. Pratiquer les cérémonies judaïques.

JUDAÏSME n. m. Religion des Juifs.

JUDAS n. m. Traître ; petite ouverture à un plancher pour voir ce qui se passe au-dessous. *Baiser de Judas*, baiser de traître, caresses trompeuses.

JUDICATURE n. f. Etat, charge de juge.

JUDICIAIRE adj. Qui est relatif à la justice : *débats judiciaires*. **Astrologie judiciaire**, art prétendu de juger de l'avenir par l'observation des astres ; **combat judiciaire**, combat ordonné ou autorisé par les juges, au moyen âge, et où les contestants soutenaient leurs droits en se battant l'un contre l'autre.

JUDICIAIRE n. f. Faculté d'apprécier : *avoir une bonne judiciaire*.

JUDICIAIREMENT adv. En forme judiciaire.

JUDICIEUSEMENT adv. D'une manière judicieuse.

JUDICIEUX, EUSE adj. Qui a le jugement bon : *auteur judicieux* ; qui annonce du jugement : *réflexion judicieuse*.

JUGE n. m. Magistrat chargé de rendre la justice ; arbitre *prendre pour juge*. **Juge de paix**, magistrat chargé de juger sans frais et de concilier les parties.

JUGÉ n. m. S'emploie surtout dans cette loc., le *bien jugé*, le *mal jugé*, en parlant d'un jugement rendu en justice.

JUGEMENT n. m. Faculté de l'entendement qui compare et qui juge : *avoir le jugement droit* ; action de juger, décision prononcée par un tribunal, opinion, sentiment : *je m'en rapporte à votre jugement*. † **Jugement de Dieu**, preuves extraordinaires, comme le duel, l'épreuve du feu, etc., auxquelles on recourait autrefois, lorsque les preuves matérielles manquaient.

JUGER v. tr. Décider une affaire, un différend, en qualité de juge ou d'arbitre ; apercevoir entre deux idées un rapport de convenance ou de disconvenance ; énoncer une opinion sur une personne ou sur une chose : *mal juger quelqu'un* ; être d'avis : *juger nécessaire de* ; s'imaginer : *jugez combien je fus surpris*.

JUGULAIRE adj. Qui concerne la gorge : *veine, glande jugulaire*. N. f. Courroies ou bandes qui passent sous le menton et maintiennent le shako.

JUIF, IVE adj. et n. Qui professe la religion judaïque. *Fig.* Usurier.

† **JUIF-ERRANT** n. m. Héros d'une légende populaire. *Fig. C'est un vrai Juif-Errant*, il voyage sans cesse.

JUILLET (*jui-iè*) n. m. Septième mois de l'année, ainsi nommé de *Jules* César, qui était né dans ce mois.

JUIN n. m. Sixième mois de l'année, du latin *juvenis* (jeune), parce que ce mois était consacré à la jeunesse de Rome.

JUIVERIE n. f. Quartier d'une ville habité par les juifs.

JUJUBE n. f. Fruit du jujubier. N. m. Suc extrait de la jujube : *le jujube est bon pour la toux*.

JUJUBIER n. m. Arbre épineux.

JULEP (*lèpe*) n. m. Potion calmante.

JULIEN, ENNE adj. *Ere julienne*, qui date de la réformation du calendrier par *Jules* César, *année julienne*, de 365 jours et six heures.

JULIENNE n. f. Plante de la famille des crucifères ; potage fait avec plusieurs sortes d'herbes et de légumes.

JUMEAU, ELLE adj. et n. Se dit de deux ou de plusieurs enfants nés d'un même accouchement.

JUMELLES n. f. pl. Deux pièces de bois ou de métal semblables, qui entrent dans la composition d'une machine ; lorgnette à deux branches.

JUMENT n. f. Femelle du cheval.

JUNCACÉES ou **Joncacées** n. f. pl. Famille de plantes ayant le jonc pour type.

JUNON n. f. Nom d'une planète.

JUNTE (*jonte*) n. f. Nom donné, en Espagne, à diverses assemblées législatives et conseils administratifs.

JUPE n. f. Partie de l'habillement des femmes, qui descend de la ceinture aux pieds.

JUPITER n. m. La plus considérable et la plus brillante des planètes.

JUPON n. m. Jupe de dessous.

JURANDE n. f. Nom donné jadis à la charge de juré dans les corporations d'artisans ou de marchands.

JURASSIQUE adj. *Géol.* Se dit des terrains qui ont une composition analogue à ceux du Jura.

JURATOIRE adj. *Caution juratoire*, serment fait en justice de représenter sa personne ou un objet. *Prat.*

JURÉ n. m. Membre du Jury.

JURÉ, ÉE adj. Irréconciliable : *ennemi juré*.

JUREMENT n. m. Blasphème.

JURER v. tr. Affirmer, promettre par serment. V. int. Blasphémer : *jurer continuellement* ; faire disparate : *ces tableaux jurent*.

JUREUR n. m. Qui jure par habitude.

JURIDICTION n. f. Pouvoir, droit de juger; ressort ou étendue de territoire où le juge exerce ce pouvoir.

JURIDICTIONNEL, ELLE adj. Relatif à la juridiction.

JURIDIQUE adj. Qui est dans les formes judiciaires : *acte juridique.*

JURIDIQUEMENT adv. D'une manière juridique.

JURISCONSULTE n. m. Qui est versé dans la science des lois et fait profession de donner son avis sur des questions de droit.

JURISPRUDENCE n. f. Science du droit; manière dont un tribunal juge habituellement.

JURISTE n. m. Qui écrit sur les matières de droit.

JURON n. m. Façon particulière de jurer; toute espèce de jurement.

✝ **JURY** n. m Le corps, la réunion des jurés; commission chargée d'un examen particulier : *le jury de l'exposition universelle.*

JUS n. m. Suc tiré d'une chose par pression, coction ou préparation.

JUSANT n. m. Syn. de *reflux.*

JUSQUE ou **Jusques** prép. qui marque un terme au delà duquel on ne passe pas. — L'*e* de *jusque* s'élide devant une voyelle.

JUSQUIAME n. f. Plante narcotique, poison.

JUSTAUCORPS n. m. Vêtement qui descend jusqu'au genoux et qui serre le corps.

JUSTE adj. Qui juge et agit selon l'équité : *prince juste;* conforme à la justice, au droit, à la raison : *sentence juste,* qui a le caractère de la justesse et du bon sens : *pensée juste;* fondé, légitime : *juste orgueil;* qui apprécie bien : *coup d'œil juste,* qui est exact : *balance juste;* étroit : *habit juste.* N. m. L'homme qui conforme sa conduite à la justice; celui qui est en état de grâce devant Dieu; ce qui est juste : *notion du juste et de l'injuste* Adv. Avec justesse : *viser, chanter juste.* Loc. adv. **Au juste**, exactement; **comme de juste**, comme cela se doit.

JUSTEMENT adv. Avec justice, précisément.

JUSTESSE n. f. Qualité de ce qui est juste, exact, tel qu'il doit être : *justesse de la voix, d'une expression.*

JUSTICE n. f. Vertu morale qui fait que l'on rend à chacun ce qui lui appartient; bon droit : *avoir la justice de son côté.*

JUSTICIABLE adj. et n. Qui doit répondre devant certains juges.

JUSTICIER adj. et n. m. Qui avait droit de rendre la justice sur ses terres : *seigneur justicier.*

JUSTIFIABLE adj. Qui peut être justifié.

JUSTIFICATIF, IVE adj. Qui sert à justifier : *pièces justificatives.*

JUSTIFICATION n. f. Action de justifier, de se justifier; preuve d'une chose : *la justification d'un fait. Impr.* Longueur des lignes.

JUSTIFIER v. tr. Démontrer, prouver l'innocence. *Fig.* Légitimer : *justifier l'ambition*, donner la preuve : *justifier un acte.*

JUTEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de jus.

JUVÉNILE adj. Qui tient à la jeunesse : *ardeur juvénile.*

JUXTAPOSÉ, ÉE adj. Se dit des parties unies à d'autres par juxtaposition.

JUXTAPOSITION n. f. Situation d'une chose à côté d'une autre, sans rien qui sépare; mode d'accroissement dans les corps inorganiques, qui consiste dans l'application successive de nouvelles molécules sur le noyau primitif. — Son opposé est *intussusception.*

K

K n. m. Onzième lettre de l'alphabet et la huitième des consonnes.

KABAK n. m. Espèce d'estaminet chez les Russes.

KAKATOÈS ou **Cacatoès** n. m. Oiseau grimpant, de la famille des perroquets.

KALÉIDOSCOPE n. m. Cylindre opaque dans la longueur duquel sont disposés un certain nombre de verres, de manière à varier à l'infini les images qui se forment dans l'objectif.

KAMICHI n. m Oiseau du genre des échassiers.

KAN ou **Khan** n. m. Prince, commandant tartare ou persan; marché public en Orient.

KANGOUROU ou **Kanguroo** n. m. Quadrupède rongeur originaire de la Nouvelle-Hollande, qui a, comme la sarigue, une poche où se cachent ses petits.

KAOLIN n. m. Terre qui entre dans la composition de la porcelaine.

KARMESSE n. f. V. *Kermesse.*

KEEPSAKE (*kipséke*) n. m. Livre de luxe, à grand format, destiné à être offert en cadeau et comme souvenir, au jour de l'an ou à l'occasion d'une fête.

KÉPI n. m. Espèce de casquette légère, que les militaires portent en petite tenue, pour remplacer le shako.

KERMÈS n. m. Substance formée d'insectes pour teindre en écarlate ; oxyde d'antimoine sulfuré.

KERMESSE ou **Karmesse** n. f. Foire annuelle de certains pays, accompagnée de processions, de danses, etc.

KHAN n. m. V. *Kan*.

KILO. Terme grec qui, placé devant l'unité métrique, la multiplie par mille. N. m. Abréviation de kilogramme. Pl. des *kilos*.

KILOGRAMME n. m. Poids de mille grammes. *Par abrév.* kilo.

KILOLITRE n. m. Mesure de capacité, de mille litres.

KILOMÈTRE n. m. Mesure itinéraire, de mille mètres.

KIOSQUE n. m. Pavillon dans le goût oriental, qui décore les terrasses ou les jardins.

KIRSCH ou **Kirsch-wasser** n. m. Espèce d'eau-de-vie extraite des cerises et des merises.

KNOUT (*te*) n. m. Supplice du fouet en Russie.

KOPEK n. m. Petite monnaie russe.

KREMLIN n. m. Nom donné, chez les Slaves, à toute enceinte murée offrant un point de résistance.

KREUTZER n. m. Monnaie d'Allemagne, valant environ 4 centimes.

KYRIELLE n. f. Longue suite de choses fâcheuses et ennuyeuses. *Fam.*

KYSTE n. m Espèce de petite tumeur.

KYSTEUX, EUSE adj. De la nature du kyste.

L

L n. m. Douzième lettre de l'alphabet, et la neuvième des consonnes. L, chiffre romain, vaut cinquante.

LA art. f. s. V. *Le*.

LA pr. pers. f. s. V. *Le*.

LA n. m. Sixième note de la gamme.

LÀ adv. Détermine le lieu : *je vais là* ; indique un temps précis : *en ce temps-là*. Loc. adv. **De là**, de ce lieu-là : **par là**, par ce lieu, par ce moyen ; **par-ci, par-là**, de côté et d'autre, de temps en temps. **La, la**, loc. interj. que l'on emploie pour apaiser, consoler, etc.: *la, la, rassurez-vous*.

LABARUM (*rome*) n. m. Etendard impérial sur lequel Constantin fit mettre une croix et le monogramme de J.-C. Pl. des *labarum*.

LABEUR n. m. Travail pénible.

LABIAL, ALE, ALS adj. *Gram. Lettres labiales*, qui se prononcent avec les lèvres, comme *b*, *p*, *f*, *v*, *m*. *Anat. Muscle labial*, qui a rapport aux lèvres.

LABIÉ, ÉE adj. *Bot.* Se dit des fleurs divisées en deux lobes principaux, placés l'un au dessus de l'autre comme deux *lèvres*.

LABORATOIRE n. m. Local où le chimiste fait ses expériences et exécute ses opérations.

LABORIEUSEMENT adv. Avec beaucoup de peine et de travail.

LABORIEUX, EUSE adj. Qui travaille beaucoup : *homme laborieux* ; pénible : *recherches laborieuses*.

LABOUR n. m. Façon qu'on donne aux terres en les labourant.

LABOURABLE adj. Propre à être labouré.

LABOURAGE n. m. Art de labourer la terre.

LABOURER v. tr. Remuer la terre avec la charrue, la bêche, etc. ; sillonner, écorcher : *la balle lui a labouré le visage*.

LABOUREUR n. m. Celui dont l'état est de labourer la terre.

† **LABYRINTHE** n. m. Edifice composé d'un grand nombre de pièces disposées de telle manière qu'on n'en trouvait que très-difficilement l'issue : *le labyrinthe de Crète*. *Fig.* Complication, multiplicité : *le labyrinthe des lois*. *Jard.* Petit bois coupé d'allées tellement entrelacées qu'on peut s'y égarer facilement. *Anat.* Cavité inférieure de l'oreille.

LAC n. m. Grande étendue d'eau entourée de terres.

LACER v. tr. Serrer avec un lacet.

LACÉRATION n. f. *Jurisp.* Action de lacérer un écrit.

LACÉRER v. tr. *Jurisp.* Déchirer — Pour la conj., V. *accélérer*.

LACET n. m. Cordon de fil, de soie ou de coton qu'on passe dans des œillets pour serrer les corsets, les bottines, etc

lacs ou filets avec lesquels on prend des perdrix, des lièvres, etc.; en Turquie, cordon pour étrangler.

LÂCHE adj. Qui n'est pas tendu, pas serré : *corde, nœud lâche. Fig.* Qui manque de vigueur, d'activité : *lâche au travail;* poltron, qui manque de courage : *soldat lâche, homme lâche ;* honteux : *action lâche;* languissant, sans nerf : *Style lâche.* N. m. : *c'est un lâche*

LÂCHEMENT adv. Mollement, sans vigueur : *travailler lâchement;* sans cœur, sans honneur : *s'enfuir, se conduire lâchement.*

LÂCHER v. tr. Détendre, desserrer : *lâcher un corset;* laisser échapper : *lâcher sa proie. Fig. Lâcher pied,* s'enfuir.

LÂCHETÉ n. f. Poltronnerie, défaut de courage : *s'enfuir avec lâcheté;* négligence au travail : *cet élève est d'une lâcheté incorrigible ;* action basse, indigne : *faire une lâcheté.*

LACONIQUE adj. Concis, à la manière des Lacédémoniens : *discours, style, réponse laconique.*

LACONIQUEMENT adv. En peu de mots, brièvement.

LACONISME n. m. Façon de parler propre aux habitants de la *Laconie,* et remarquable par la brièveté et l'énergie.

LACRYMA-CHRISTI n. m. Célèbre vin muscat provenant des vignes cultivées au pied du Vésuve.

LACRYMAL, ALE, AUX adj. *Anat.* Qui appartient aux vaisseaux d'où coulent les larmes : *glande lacrymale.*

LACRYMATOIRE n. m. Vase de verre ou de terre, renfermant les baumes dont on arrosait le bûcher, ou la cendre des morts, chez les anciens. *Adj. : urne lacrymatoire.*

LACS (*lâ*) n. m. Nœud coulant pour prendre des oiseaux, des lièvres, etc.

LACTATION n. f. Action d'allaiter un enfant.

LACTÉ, ÉE adj. Qui concerne le lait. *Anat. Veines lactées,* vaisseaux qui pompent le chyle à la surface des intestins. *Astr.* † **Voie lactée**, bande blanchâtre qu'on remarque dans le ciel pendant les nuits sereines, et qui est due à une multitude innombrable d'étoiles.

LACTESCENT, E adj. Se dit des plantes laiteuses.

LACTIFÈRE adj. *Anat.* Qui porte, conduit le lait : *vaisseaux lactifères.*

LACTIQUE adj. *Acide lactique,* tiré du lait.

LACUNE n. f. Interruption dans le texte d'un ouvrage; manque d'une chose utile quelconque.

LACUSTRAL, ALE, AUX adj. Qui croît, qui vit dans l'eau des lacs, des étangs.

LADANUM (*nome*) n. m. Sorte de gomme résine

LADRE adj. et n. Lépreux. *Fig.* Excessivement avare : *c'est un ladre.*

LADRERIE n. f. Lèpre, hôpital pour les lépreux. *Fig.* Avarice sordide. *Fam.*

LADY (*ladi*) n. f. Femme de haut rang en Angleterre. Pl. des *ladys.*

LAGOPÈDE n. m. Oiseau qui habite les cimes neigeuses et qui a le tarse et les doigts couverts de plumes.

LAGUNE n. f. Petit lac ou flaque d'eau marécageuse *les lagunes de Venise.*

LAI n. m. Nom donné autrefois à une espèce de petit poëme.

LAI, E adj. et n. Laïque. *Frère lai,* frère servant qui n'est point destiné aux ordres sacrés; *sœur laie*, sœur converse.

LAÏC adj. et n. V. *Laïque.*

LAID, E adj. Difforme, désagréable à la vue. *Fig* Contraire à la bienséance, au devoir : *il est laid de mentir.*

LAIDERON n. f. Fille ou femme laide.

LAIDEUR n. f. Etat de ce qui est laid, difforme. *Fig. : la laideur du vice.*

LAIE n. f. Femelle du sanglier.

LAINAGE n. m. Marchandise de laine : *commerce de lainage;* toison des moutons; façon donnée aux draps avec des chardons.

LAINE n. f. Poil des moutons; cheveux épais et crépus des nègres.

LAINER v. tr. Opérer le lainage du drap.

LAINERIE n. f. Toute sorte de fabrication et de marchandise de laine.

LAINEUX, EUSE adj. Formé de laine. *Bot. Plante laineuse,* couverte de poils.

LAINIER, IÈRE n. Marchand de laine; ouvrier en laine.

LAÏQUE ou **Laïc** adj. et n. Qui n'appartient pas à l'Eglise. — Son opposé est *ecclésiastique* ou *religieux.*

LAIRD (*lèr*) n. m. Lord écossais.

LAIS n. m. Jeune baliveau en réserve.

LAISSE n. f. Corde pour conduire un chien.

LAISSER v. tr. Ne pas emporter, ne pas emmener avec soi; délaisser : *laisser un ami dans le danger;* oublier : *laisser ses gants;* ne pas changer l'état d'une chose : *laisser un champ en friche;* confier : *je vous laisse ce soin;* ne pas tout enlever : *les voleurs lui ont laissé son habit;* quitter en mourant : *laisser de grands biens;* léguer : *laisser sa fortune aux pauvres;* perdre : *il y laissa la vie;* réserver : *laissons cela*

pour demain; consentir à vendre pour : *laisser du drap à 30 fr. le mètre. Laisser faire*, permettre : *laisser à penser;* donner lieu à réflexion; *cette chose ne laisse pas d'être vraie*, est vraie néanmoins; *laisser quelqu'un tranquille*, ne pas le tourmenter; *laisser à désirer*, ne pas satisfaire entièrement.

LAISSER-ALLER n. m. Sorte d'abandon, de négligence.

LAISSER-PASSER n. m. Permission de passer donnée par écrit.

LAIT n. m. Liqueur blanche, d'une saveur douce, fournie par les femelles des mammifères; tout ce qui ressemble au lait : *lait d'amande, de coco, de chaux*, etc. **Petit-lait**, sérosité qui se sépare du lait caillé; **lait de poule**, jaune d'œuf délayé dans de l'eau chaude avec du sucre; **dents de lait**, premières dents des enfants; **frère, sœur de lait**, se dit d'enfants qui ont eu en même temps la même nourrice.

LAITAGE n. m. Le lait, et tout ce qui se fait avec le lait.

LAITANCE ou **Laite** n. f. Substance blanche et molle qui se trouve dans les poissons mâles.

LAITÉ, ÉE adj. Qui a de la laite ou laitance : *hareng laité.*

LAITERIE n. f. Lieu destiné à recevoir le lait, à faire le beurre et le fromage.

LAITERON n. m. Plante laiteuse qui sert à la nourriture des lapins.

LAITEUX, EUSE adj. Qui a un suc de la couleur du lait : *plante laiteuse.*

LAITIER, IÈRE n. Qui vend du lait. Adj. *Vache laitière*, qui donne beaucoup de lait.

LAITON n. m. Cuivre jaune mêlé avec du zinc.

LAITUE n. f. Plante potagère, qui se mange principalement en salade.

LAIZE n. f. Largeur d'une étoffe entre deux lisières.

LAMA n. m. Quadrupède ruminant originaire du Pérou.

LAMANAGE n. m. Profession des lamaneurs.

LAMANEUR n. m. Pilote commissionné pour diriger les navires à l'entrée et à la sortie des rades et baies.

LAMANTIN n. m. Mammifère de l'ordre des cétacés.

LAMBEAU n. m. Morceau de chair, d'étoffe.

LAMBIN, INE adj. et n. Qui agit avec lenteur.

† **LAMBINER** v. int. Agir lentement. *Fam.*

LAMBOURDE n. f. Pièce de bois pour soutenir un parquet, les bouts des solives, etc.; espèce de pierre tendre et calcaire. *Jard.* Petite branche à fruit.

LAMBREQUINS n. m. pl. Découpures en bois, en tôle, qui couronnent un pavillon, une tente, etc.

LAMBRIS n. m. Revêtement de menuiserie, de marbre, de stuc, etc., sur les murailles d'un appartement; enduit de plâtre dans un grenier, un galetas.

LAMBRISSAGE n. m. Ouvrage du menuisier ou du maçon qui a lambrissé.

LAMBRISSÉ, ÉE adj. Revêtu de lambris. *Chambre lambrissée*, dont une des parois est formée avec une partie du toit.

LAMBRISSER v. tr. Revêtir de lambris.

LAME n. f. Morceau de métal plat et très-mince, fer d'une épée, d'un couteau, d'un canif, etc.; vague de la mer. *Fig. C'est une bonne lame*, se dit d'un homme qui manie bien l'épée; *fine lame*, personne rusée. *Fam.*

LAMÉ, ÉE adj. Couvert de lames de métal.

LAMELLEUX, EUSE adj. Qui se laisse diviser en lames ou feuilles : *l'ardoise est une pierre lamelleuse.*

LAMENTABLE adj. Qui mérite d'être pleuré : *mort lamentable;* qui excite à la pitié : *voix lamentable.*

LAMENTABLEMENT adv. D'un ton lamentable.

LAMENTATION n. f. Plainte accompagnée de gémissements et de cris.

LAMENTER (SE) v. pr. Se plaindre, se désoler.

LAMIE n. f. Monstre ou démon fabuleux des anciens; sorte de requin.

LAMINAGE n. m. Action de laminer.

LAMINER v. tr. Réduire, au moyen du laminoir, les métaux en grandes feuilles ou *lames* fort minces.

LAMINEUR n. m. Ouvrier qui lamine les métaux.

LAMINOIR n. m. Machine composée de deux cylindres d'acier, entre lesquels on fait passer les pièces de métal qu'on veut laminer.

LAMOURETTE. *Baiser Lamourette*, allusion à une réconciliation, une alliance sans durée.

LAMPADAIRE n. m. Support, suspension d'une lampe.

LAMPAS (*pace*) n. m. Engorgement de la membrane qui tapisse le palais des jeunes chevaux.

LAMPAS (*pace*) n. m. Etoffe de soie qu'on tirait originairement de la Chine.

LAMPE n. f. Vase où l'on met une mèche et de l'huile pour éclairer.

LAMPÉE n. f. Grand verre de ... *Pop.*

LAMPER v. tr. Boire avidement des lampées.

LAMPERON n. m. Languette qui soutient la mèche d'une lampe.

LAMPION n. m. Godet de terre, de fer-blanc ou de verre, dans lequel on met du suif avec une mèche pour les illuminations.

LAMPISTE n. m. Qui fait et vend des lampes; domestique qui, dans un établissement, est chargé des soins de l'éclairage.

LAMPROIE n. f. Poisson de mer, de forme cylindrique et allongée, dont la chair est délicate et fort recherchée.

LAMPYRE n. m. Nom scientifique du *ver luisant*.

LANCE n. f. Arme offensive à long manche et à fer pointu; long bâton garni d'un tampon pour jouter sur l'eau; instrument de chirurgie. *Fig. Baisser la lance*, s'avouer vaincu; *rompre une lance avec quelqu'un*, disputer avec lui.

LANCEMENT n. m. Action de lancer : *le lancement d'un vaisseau*.

LANCÉOLÉ, ÉE adj. *Bot.* Se dit des feuilles, des pétales, etc., qui se terminent en forme de *lance*.

LANCER v. tr. Jeter avec force; darder : *le soleil lance ses rayons;* mettre à l'eau : *lancer un vaisseau;* faire partir au galop : *lancer un escadron. Lancer un cerf*, le faire sortir d'un endroit où il est. **Se lancer** v. pr. Entrer dans : *se lancer dans le monde*.

LANCETTE n. f. Instrument de chirurgie qui sert à ouvrir la veine, à vacciner, à percer de petits abcès.

LANCIER n. m. Cavalier armé d'une lance.

LANCINANT, E adj. *Douleur lancinante*, qui se fait sentir par élancements.

LANDAMMAN (*damane*) n. m. Titre du premier magistrat dans quelques cantons de la Suisse.

LANDAU ou **Landaw** n. m. Voiture à quatre roues, dont le dessus se lève et s'abaisse à volonté.

LANDE n. f. Grande étendue de terre inculte et stérile.

LANDGRAVE (*lande*) n. m. Titre de quelques princes d'Allemagne.

LANDGRAVIAT (*lande*) n. m. Pays soumis à un landgrave.

LANDI, Landit ou **Lendit** n. m. Nom donné à une ancienne foire de Saint-Denis.

LANDIER n. m. Gros chenet de cuisine en fer.

LANDWEHR (*lande-vèr*) n. f. Garde nationale en Prusse.

LANGAGE n. m. Tout moyen de communiquer la pensée ou d'exprimer le sentiment; style : *langage figuré, naïf;* manière de s'exprimer suivant son état sa profession : *le langage des halles, de la cour;* voix, cri, chant des animaux.

LANGE n. m. Ce qui sert à envelopper un enfant au maillot.

LANGOUREUSEMENT adv. D'une manière langoureuse.

LANGOUREUX, EUSE adj. Qui marque de la langueur : *air, ton langoureux*.

LANGOUSTE n. f. Grosse écrevisse de mer, voisine du homard.

LANGUE n f. Principal organe du goût et de la parole ; idiome d'une nation : *langue française, anglaise;* règles du langage : *respecter la langue. Langue mère*, primitive; *langue vivante*, parlée; *langue morte*, qu'on ne parle plus; *maître de langue*, qui enseigne les langues; *coup de langue*, médisance; *langue de vipère*, personne qui aime à médire; *jeter sa langue aux chiens*, renoncer à deviner quelque chose; *langue de terre*, espace de terre long et étroit, presque tout entouré d'eau.

LANGUETTE n. f. Se dit, dans les arts, de tout ce qui rappelle la forme d'une langue : *languette de hautbois, d'une balance*.

LANGUEUR n. f. Abattement causé par un mal moral ou caché.

LANGUIR v. int Etre consumé peu à peu par une maladie, une affection qui ôte les forces; souffrir un supplice lent : *languir dans les fers. Fig.* Dépérir : *cet arbre languit;* traîner en longueur : *l'affaire languit;* n'être pas animé : *la conversation languit*.

LANGUISSAMMENT adv. D'une manière languissante.

LANGUISSANT, E adj. Qui languit; doux et abattu : *regards languissants;* sans force : *style languissant;* sans activité : *commerce languissant*.

LANICE adj. *Bourre lanice*, tirée de la laine.

LANIÈRE n. f. Courroie longue et étroite.

LANIFÈRE adj. Qui porte de la laine : *animaux, plantes lanifères*.

LANIGÈRE adj. Qui porte un duvet laineux.

LANISTE n. m. Celui qui, à Rome, achetait et formait des gladiateurs pour le cirque.

LANSQUENET n. m. Sorte de jeu de cartes; autrefois, fantassin allemand.

LANTERNE n. f. Ustensile dans lequel on met une lumière à l'abri du vent. **Lanterne sourde**, dont on cache la lumière à volonté; **lanterne magique**, instrument d'optique à l'aide duquel on fait apparaître en grand, sur

une surface extérieure, l'image des figures peintes en petit sur des morceaux de verre. *Arch.* Tourelle ouverte par les côtés, placée sur le comble, le dôme d'un monument. *Méc.* Petite roue formée de fuseaux, dans laquelle engrènent les dents d'une autre roue.

LANTERNER v. int. Perdre le temps à des riens.

LANTERNERIE n. f. Fadaise, discours frivole.

LANTERNIER n. m. Qui fabrique, allume des lanternes; qui lanterne.

LAPER v. int. Boire en tirant avec la langue : *le chien lape.*

LAPEREAU n. m. Jeune lapin.

LAPIDAIRE n. m. Ouvrier qui taille les pierres précieuses. Adj. *Style lapidaire*, style des inscriptions ordinairement gravées sur la pierre, le marbre, etc.

† **LAPIDATION** n. f. Action de lapider.

LAPIDER v. tr. Tuer à coups de pierres.

LAPIDIFICATION n. f. Formation des pierres.

LAPIDIFIER v. tr. Convertir en pierre.

LAPIDIFIQUE adj. Qui concourt à la formation des pierres : *eau lapidifique.*

LAPIN, INE n. Petit quadrupède rongeur.

LAPIS ou **Lapis-lazuli** (*pice*) n. m. ou **Lazulite** n. f. Pierre d'un bleu d'azur magnifique.

LAPS (*lapse*) n. m Espace : *un grand laps de temps.*

LAPSUS n. m. (*mot lat.*). Faute, erreur. *V. aux locutions latines.*

LAQUAIS n. m. Valet de pied.

LAQUE n. f. Résine d'un rouge brun, qui sort liquide des branches de plusieurs arbres de l'Inde. N. m. Beau vernis de Chine, noir ou rouge.

LAQUEUX, EUSE adj. De la nature de la laque.

LARAIRE n. m. Chez les Romains, chapelle où l'on plaçait les dieux Lares.

LARCIN n. m. Vol fait adroitement et sans violence.

LARD n. m. Graisse du porc entre la chair et la couenne.

LARDER v. tr. Piquer une viande de petits morceaux de lard. *Fig.* Percer : *larder de coups d'épée*; faire un usage trop fréquent : *larder ses discours, ses écrits de mots grecs ou latins.*

LARDOIRE n. f. Brochette pour larder.

LARDON n. m. Petit morceau de lard. *Fig.* Mot piquant.

† **LARES** n. m. pl. Dieux domestiques chez les Romains. *Fig.* Maison paternelle : *abandonner, revoir ses lares.* Adj. : *les dieux lares.*

LARGE adj. Qui a de la largeur. *Fig.* Peu scrupuleux : *conscience large*; généreux, libéral : *homme large*; grand, considérable : *faire de larges concessions.* N. m. Largeur : *un mètre de large*; haute mer : *prendre le large.* *Fig. Prendre le large*, s'enfuir. **Au large**, loc. adv. Spacieusement. Loc. ellipt. Ordre de s'éloigner : *au large! au large!*

LARGEMENT adv. D'une manière large.

LARGESSE n. f. Libéralité, distribution d'argent.

LARGEUR n. f. L'une des trois dimensions des corps.

LARGHETTO adv. *Mus.* Mot italien servant à indiquer une mesure un peu moins lente que *largo.*

LARGO adv. (*Mot ital.*) *Mus.* Indique un mouvement très-lent.

LARGUE adj. Qui n'est pas tendu. *Vent largue*, oblique par rapport à la route du navire.

LARGUER v. tr. *Mar.* Lâcher ou filer le cordage qui retient une voile par le bas.

† **LARIGOT (À TIRE-)** loc. adv. *Boire à tire larigot*, beaucoup. *Fam.*

LARME n. f. Goutte d'eau qui sort de l'œil par l'effet d'un vif sentiment de douleur, de joie, d'admiration; suc qui coule de quelques végétaux, comme la vigne; petite quantité de vin ou d'une autre liqueur : *ne m'en versez qu'une larme.*

LARMIER n. m. *Arch.* Saillie destinée à faire tomber l'eau de pluie à une distance convenable du pied du mur.

LARMOIEMENT ou **Larmoîment** n. m. Ecoulement involontaire de larmes.

LARMOYANT, E adj. Qui fond en larmes.

LARMOYER v. int. Pleurer, jeter des larmes.

LARRON, ONNESSE n. Qui prend furtivement. *S'entendre comme larrons en foire*, se dit de deux personnes qui sont d'intelligence pour jouer quelque mauvais tour à une autre.

LARRONNEAU n. m. Petit larron. *Fam.*

LARVE n. f. Premier état de l'insecte après sa sortie de l'œuf : *la chenille est la larve du papillon.*

LARVES n. f. pl. Ames des méchants, que les anciens supposaient errer sur la terre pour tourmenter les vivants.

LARYNGÉ, ÉE et **Laryngien, ienne** adj. Qui a rapport au larynx : *phthisie laryngée.*

LARYNGITE n. f. Inflammation du larynx.

LARYNX n. m. Organe dans lequel se produit la voix.

LAS interj. Abréviation de *hélas!* *Vieux.*

LAS, LASSE adj. Fatigué; ennuyé, dégoûté : *être las de la vie.*

LASCIF, IVE adj. Fort enclin à la luxure; qui y excite : *tableau lascif.*

LASCIVEMENT adv. D'une manière lascive.

LASCIVETÉ n. f. Forte inclination à la luxure; ce qui y porte.

LASO n. m. V. *Lasso.*

LASSER v. tr. et int. Fatiguer, ennuyer.

LASSITUDE n. f. Fatigue résultant d'un travail excessif du corps ou de l'esprit.

LASSO ou **Laso** n. m. Longue et forte lanière de cuir dont les indigènes de l'Amérique du Sud se servent pour prendre les animaux sauvages.

LASTING n. m. Etoffe légère de laine.

LATANIER n. m. Espèce de palmier.

LATENT, E adj. Caché : *chaleur latente des corps.*

LATÉRAL, ALE, AUX adj. Se dit de toute partie située sur le côté d'une chose : *porte latérale.*

LATÉRALEMENT adv. Sur le côté.

LATERE (A) V. *Légat.*

LATICLAVE n. m. Large bande de pourpre que les sénateurs romains portaient sur leur robe, comme marque de leur dignité; la robe elle-même.

LATIN, INE adj. Originaire du Latium : *le peuple latin. Langue latine,* des anciens Romains; *l'Eglise latine,* d'Occident; *rite latin,* de l'Eglise romaine. *Mar. Voile latine,* faite en forme de rectangle. N. m. La langue latine : *apprendre le latin. Fig. Perdre son latin,* ne rien comprendre à une chose.

LATINISER v. tr. Donner une terminaison latine à un mot d'une autre langue : *La Ramée, savant français du XVI*[e] *siècle, latinisa son nom, et se nomma Ramus.*

LATINISME n. m. Tour de phrase propre à la langue latine.

LATINISTE n. m. Qui entend et parle le latin.

LATINITÉ n. f. Langage latin. *Basse latinité,* dont se servaient les auteurs latins des derniers temps.

† **LATITUDE** n. f. *Géog.* Distance d'un lieu à l'équateur de la terre; climat, par rapport à la température : *l'homme peut vivre sous toutes les latitudes. Fig.* Liberté : *je vous laisse toute latitude.*

LATOMIES n. f. pl. Anciennes carrières qui servaient de prison à Syracuse.

LATRIE n. f. *Culte de Latrie,* qui n'est dû qu'à Dieu seul.

LATRINES n. f. pl. Lieux d'aisances.

LATTE n. f. Morceau de bois long et mince, dont on se sert dans les constructions.

LATTER v. tr. Garnir de lattes.

LATTIS n. m. Ouvrage de lattes.

LAUDANUM (*nome*) n. m. Médicament liquide dans lequel l'opium se trouve associé à divers ingrédients.

LAUDATIF, IVE adj. Qui loue : *poëme laudatif.* Ne se dit que des écrits.

LAUDES n. f. pl. Partie de l'office divin qui suit matines.

LAURÉAT n. m. Toute personne qui a remporté un prix dans un concours.

LAURIER n. m. Arbre toujours vert, symbole de la gloire. *Fig. Se couvrir de lauriers,* de gloire; *cueillir des lauriers,* remporter des victoires; *flétrir ses lauriers,* souiller sa gloire; *être chargé de lauriers,* avoir acquis beaucoup de gloire; *s'endormir sur ses lauriers,* s'arrêter dans une carrière laborieusement commencée; *se reposer sur ses lauriers,* jouir d'un repos mérité par des succès éclatants. **Laurier-rose, laurier-cerise,** variétés du laurier. Pl. *lauriers-roses, lauriers-cerises.*

LAURINÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant le laurier pour type.

LAVABO n. m. Prière du prêtre en lavant ses doigts pendant la messe; linge avec lequel il s'essuie les doigts; meuble garni de tous les ustensiles nécessaires pour se laver.

LAVAGE n. m. Action de laver; aliments et breuvages où l'on a mêlé plus d'eau qu'il ne fallait : *cette soupe n'est qu'un lavage;* opération pour séparer, au moyen de l'eau, les parties terreuses des parties métalliques.

LAVANDE n. f. Plante aromatique, qui garantit les vêtements des mites et autres insectes.

LAVANDIER n. m. Employé chargé, chez les princes, de faire blanchir le linge.

LAVANDIÈRE n. f. Femme qui lave la lessive; petit oiseau nommé aussi *hochequeue ou bergeronnette.*

LAVARET n. m. Espèce de truite des lacs de Suisse.

LAVASSE n. f. Soupe ou sauce dans laquelle on a mis trop d'eau. *Fam.*

LAVE n. f. Matière fondue qui sort en ruisseaux enflammés des volcans, et qui se solidifie.

LAVÉ, ÉE adj. Se dit d'un dessin fait avec des couleurs à l'eau.

LAVEMENT n. m. Injection d'un liquide dans les gros intestins, au moyen de la seringue, du clysoir ou du clysopompe. Se dit de deux cérémonies religieuses : *lavement des autels, des pieds.*

LAVER v. tr. Nettoyer avec un liquide. *Fig. Laver une injure dans le sang*, la venger par un meurtre; *laver un dessin*, l'ombrer, le colorier avec de la couleur ou de l'encre de Chine. **Se laver** v. pr. Se nettoyer avec de l'eau. *Fig. Se laver d'une imputation*, s'en justifier; *je m'en lave les mains*, je n'en suis pas responsable.

LAVETTE n. f. Petit morceau de linge dont on se sert pour laver la vaisselle.

LAVEUR, EUSE n. Dont le métier est de laver.

LAVIS n. m. Manière de colorier un dessin avec de l'encre de Chine ou toute autre couleur.

LAVOIR n. m. Lieu public destiné à laver.

LAVURE n. f. Eau qui a servi à laver la vaisselle. Pl. Or et argent provenant de la lessive des cendres, à la Monnaie et chez les orfèvres.

LAXATIF, IVE adj. Qui a la propriété de lâcher le ventre, comme le miel, les pruneaux, la manne, la casse, etc.

LAYETIER n. m. Celui qui fait des caisses, des malles, etc.

LAYETTE n. f. Linges et vêtements d'un enfant nouveau-né.

LAZARET n. m. Lieu où font quarantaine, surtout dans les ports de la Méditerranée, les navires qui viennent de pays infectés de la peste, ou soupçonnés de l'être.

LAZARISTE n. m. Missionnaire de la congrégation de Saint-Lazare.

LAZULITE n. m. V. *Lapis.*

LAZZARONE n. m. Nom sous lequel on désigne, à Naples, les hommes de la dernière classe du peuple. Pl. des *lazzaroni.*

LAZZI n. m. Mot ital. Saillie bouffonne. Pl. des *lazzis.*

LE, LA, LES art. servant à déterminer les noms.

LE, LA, LES pr. pers. servant à désigner les personnes et les choses.

LÉ n. m. Largeur d'une étoffe entre ses deux lisières.

LÈCHE n. f. Tranche fort mince de pain. *Fam.*

LÉCHÉ, ÉE adj. *Ours mal léché*, personne mal élevée.

LÈCHEFRITE n. f. Ustensile de cuisine.

LÉCHER v. tr. Passer la langue sur quelque chose : *lécher un plat.* — Pour la conj., V. *accélérer.*

LEÇON n. f. Instruction publique ou particulière; ce que le maître donne à apprendre par cœur : *réciter sa leçon;* enseignement : *les leçons de l'expérience;* conseil, avertissement : *je lui ai fait sa leçon;* réprimande : *il a reçu une bonne leçon;* partie de l'office à matines : *chaque nocturne contient trois leçons.*

LECTEUR, TRICE n. Qui lit à haute voix et devant d'autres personnes; dont la fonction est de lire : *lecteur du roi.*

LECTURE n. f. Action de lire; chose qu'on lit : *lectures édifiantes;* art de lire : *enseigner la lecture aux enfants.*

LÉGAL, ALE, AUX adj. Qui est selon la loi : *voie légale.*

LÉGALEMENT adv. Suivant les lois : *procéder légalement.*

LÉGALISATION n. f. Déclaration par laquelle un officier public atteste l'authenticité des signatures apposées à un acte.

LÉGALISER v. tr. Faire une légalisation.

LÉGALITÉ n. f. Qualité de ce qui est légal : *légalité d'un acte.*

LÉGAT n. m. Ambassadeur du souverain pontife. *Légat a latere*, cardinal chargé par le pape d'une mission spéciale, le plus souvent temporaire.

LÉGATAIRE n. A qui l'on fait un legs.

LÉGATION n. f. Charge de légat dans les Etats de l'Eglise; étendue de pays soumise à un légat. *Diplom.* Commission donnée à un envoyé près d'une puissance; tout le personnel d'une ambassade; hôtel de l'ambassade : *aller à la légation de Suède.*

LÉGENDAIRE n. m. Auteur de légendes. Adj. de la nature des légendes.

LÉGENDE n. f. Vie des saints : *ce nom n'est pas dans la légende;* inscription placée sur une médaille, une pièce de monnaie, etc.; récit où l'histoire est défigurée par des traditions.

LÉGER, ÈRE adj. Qui ne pèse guère; qu'on remue aisément : *terre légère;* facile à digérer : *aliment léger;* qui a peu de force : *thé, vin léger;* frugal : *repas léger;* dispos : *je me sens léger ce matin;* vif, agile : *danse légère;* délicat : *touche légère. Fig.* Aisé à supporter : *peines légères;* inconsidéré : *propos leger;* peu important : *faute légère;* peu grave : *blessure légère;* superficiel : *esprit léger. Sommeil léger*, que le moindre bruit interrompt; *poésies légères*, sur des sujets peu importants; *troupes légères*, qui ne font que harceler l'ennemi; *être léger d'argent*, n'en avoir guère : *avoir la main légère*, être prompt à frapper, et, en parlant d'un chirurgien, opérer adroitement. **A la légère** loc. adv. Légèrement : *être vêtu à la légère;* inconsi-

dérément : *entreprendre une chose à la légère.*

LÉGÈREMENT adv. Sans appuyer : *marcher légèrement ;* inconsidérément : *agir légèrement ;* sans gravité : *être blessé légèrement.*

LÉGÈRETÉ n. f. Qualité de ce qui est léger ; agilité : *légèreté du cerf.* *Fig.* Irréflexion, inconstance : *légèreté de caractère ;* imprudence : *légèreté de conduite.*

LÉGIFÉRER v. int. Edicter des lois. — Pour la conj. V. *accélérer.*

LÉGION n. f. Corps de gens de guerre chez les Romains : *les légions de César ;* régiment de garde nationale en France : *être de la 1re, de la 2e légion.* **Légion d'honneur**, ordre civil et militaire.

LÉGIONNAIRE n. m. Soldat d'une légion romaine ; membre de la Légion d'honneur.

LÉGISLATEUR, TRICE n. Qui donne des lois à un peuple.

LÉGISLATIF, IVE adj. Se dit de ce qui a le pouvoir de faire des lois : *assemblée législative.*

LÉGISLATION n. f. Droit public ; corps de lois : *législation française ;* science des lois : *cours de législation.*

LÉGISLATIVEMENT adv. Par la législation.

LÉGISLATURE n. f. Corps législatif en activité ; durée de sa session.

LÉGISTE n. m. Jurisconsulte.

LÉGITIMATION n. f. Acte par lequel on rend *légitime* un enfant naturel.

LÉGITIME adj. Qui a les qualités requises par la loi : *mariage légitime ;* juste, équitable : *demande légitime.*

LÉGITIME n. f. Portion que la loi assure aux enfants sur les biens du père et de la mère, et dont ils ne peuvent être privés.

LÉGITIMEMENT adv. Conformément à la loi, à l'équité.

LÉGITIMER v. tr. Donner à un enfant naturel les droits des enfants légitimes ; faire reconnaître pour authentique un pouvoir, un titre, etc. ; justifier : *rien ne légitime une mauvaise action.*

LÉGITIMISTE adj. et n. Qui défend le principe de la légitimité, les droits de la naissance au trône.

LÉGITIMITÉ n. f. Qualité de ce qui est légitime : *la légitimité d'un droit ;* hérédité de la royauté par droit de naissance : *partisan de la légitimité.*

LEGS (*lè*) n. m. Don fait par testament.

LÉGUER v. tr. Donner par testament. *Fig.* Transmettre : *léguer ses vertus à ses enfants.* — Pour la conj., V. *accélérer.*

LÉGUME n. m. Toute plante potagère employée comme aliment.

LÉGUMIER, ÈRE adj. Qui concerne les légumes.

LÉGUMINEUSES n. f. pl. Nom générique des légumes.

LÉGUMINEUX, EUSE adj. Se dit des plantes dont le fruit est en gousse, comme le pois, la fève, le haricot, etc.

LEMME n. m. *Math.* Proposition préliminaire, qui doit faciliter la démonstration d'une autre.

LÉMURES n. f. pl. Larves.

LENDEMAIN n. m. Jour qui suit celui où l'on est ou celui dont on parle.

LENDORE n. Personne lente, qui semble toujours endormie.

LÉNIFIER v. tr. Adoucir.

LÉNITIF, IVE adj. Qui calme, adoucit : *potion, remède lénitif.* N. m. : *le miel est un bon lénitif.*

LENT, E adj. Qui n'agit pas avec promptitude ; qui se fait avec lenteur : *exécution lente.*

LENTE n. f. Œuf que les poux déposent sur les cheveux.

LENTEMENT adv. Avec lenteur.

LENTEUR n. f. Manque de célérité, d'activité.

LENTICULAIRE adj. Qui a la forme d'une lentille : *verre lenticulaire.*

LENTILLE n. f. Plante légumineuse ; sa graine ; verre taillé en forme de lentille. *Lentille de pendule*, poids de métal de forme ronde, attaché à l'extrémité du balancier. Pl. Taches de rousseur sur la peau.

LENTISQUE n. m. Espèce de pistachier.

LÉONIN, INE adj. Propre au lion. *Société léonine*, où quelques sociétaires se sont réservé la part du *lion.*

LÉOPARD n. m Quadrupède carnassier, à pelage tacheté.

LÉPIDOPTÈRES n. m. pl. Ordre d'insectes ayant quatre ailes couvertes d'une poussière écailleuse, tels que les papillons.

† **LÈPRE** n. f. Maladie qui couvre la peau de pustules et d'écailles.

LÉPREUX, EUSE adj. et n. Qui a la lèpre.

LÉPROSERIE n. f. Hôpital pour les lépreux.

LEQUEL, LAQUELLE pr. rel. Qui, que ; celui que, celle que : *choisissez lequel vous voudrez.*

LÉROT n. m. Petit loir gris à taches noires.

LES art. et pr. pl. V. *Le*.

LES prép. Près de : *Plessis-les-Tours*. On écrivait autrefois *lez*.

LÈSE-MAJESTÉ. Se dit, dans les États monarchiques, de tout attentat commis contre le souverain.

LÉSER v. tr. Faire tort. — Pour la conj., V. *accélérer*.

LÉSINE n. f. Ladrerie, épargne dans les plus petites choses.

LÉSINER v. int. User de lésine.

LÉSINERIE n. f. Acte de lésine.

LÉSINEUR, EUSE adj. et n. Qui lésine.

LÉSION n. f. Perturbation apportée dans la texture des organes, comme plaie, contusion, etc.

LESSIVAGE n. m. Action de lessiver.

LESSIVE n. f. Eau alcaline que l'on obtient en versant de l'eau chaude sur du linge recouvert d'un lit de soude ou de cendre; linge qui doit être lessivé : *forte lessive;* action de lessiver : *faire la lessive*.

LESSIVER v. tr. Nettoyer, blanchir au moyen de la lessive.

LEST (*lèste*) n. m. toute matière pesante dont on charge le fond d'un bâtiment, la nacelle d'un ballon, pour les tenir en équilibre.

LESTAGE n. m. Action de lester.

LESTE adj. Léger dans ses mouvements. *Fig.* Adroit, actif : *leste en affaires;* un peu trop libre : *propos leste*.

LESTEMENT adv. D une manière leste. *Fig. Se conduire lestement,* avec légèreté; *répondre lestement*, d'une manière inconvenante.

LESTER v. tr. Garnir de lest un bâtiment, la nacelle d'un ballon.

LESTEUR adj. et n. m. Bateau qui transporte le lest.

LÉTHARGIE n. f. Assoupissement profond qui ôte l'usage des sens. *Fig.* Nonchalance extrême : *tirer quelqu'un de sa léthargie*.

LÉTHARGIQUE adj. Qui tient de la léthargie : *sommeil léthargique. Fig.* Nonchalant : *âme léthargique*.

LÉTHIFÈRE adj. Qui donne la mort.

LETTRE n. f. Chacun des caractères de l'alphabet; épître, missive, dépêche : *lettre de commerce*. **Lettre de change**, billet tiré sur un correspondant au profit ou à l'ordre d'un tiers; *lettre d'avis*, pour informer d'une expédition; *lettre de marque*, commission dont un capitaine de navire armé en course doit être pourvu; *lettre de voiture*, lettre ouverte et timbrée qui contient l'indication des objets dont un voiturier est chargé; *lettre de cachet*, ordre d'arrêter une personne. *Exécuter des ordres à la lettre*, ponctuellement; *traduire à la lettre*, littéralement; *aider à la lettre*, suppléer à ce qui manque dans un écrit, et, au fig., entrer dans l'intention de celui qui parle ou qui écrit. Pl. **Lettres patentes**, expédiées sous le sceau de quelque autorité : **les belles-lettres**, la grammaire, l'éloquence et la poésie; **un homme de lettres**, un écrivain.

LETTRÉ, ÉE adj. Qui a du savoir. N. m. Mandarin chinois qui cultive les lettres.

LETTRINE n. f. Petite lettre placée à côté d'un mot, pour indiquer un renvoi; lettres majuscules, ordinairement au nombre de trois, placées au haut de chaque colonne dans un dictionnaire.

LEUDE n. m. Autrefois, compagnon du chef ou du roi chez les Francs.

LEUR pr. pers. des deux genres. A eux, à elles. Adj. poss. des deux genres.

LEURRE n. m. Appât, amorce pour tromper : *la loterie est un leurre*.

LEURRER v. tr. Attirer par quelque espérance trompeuse : *il s'est laissé leurrer*. **Se leurrer** v. pr. Se bercer.

LEVAIN n. m. Toute substance propre à exciter la fermentation dans un corps; morceau de pâte aigrie qui, mêlé à la pâte du pain, la fait lever et fermenter. *Fig.* Reste ou germe de quelque passion violente : *levain de haine, de discorde*.

LEVANT n. m. Point du monde où le soleil paraît se lever; régions qui sont à notre orient : *voyager dans le Levant*. Adj. m. Qui se lève : *soleil levant*.

LEVANTIN, INE adj. et n. Natif des pays du Levant : *les peuples levantins, les Levantins*.

LEVANTINE n. f. Etoffe de soie unie, originaire du *Levant*.

LEVÉE n. f. Action de lever, d'enlever : *la levée d'un cadavre, des scellés, d'un appareil mis sur une blessure;* moment où une assemblée clôt ses délibérations du jour : *levée de la séance;* perception, collecte : *levée des impôts;* enrôlement : *levée de troupes;* cartes prises au jeu par une carte supérieure : *faire deux levées;* digue, chaussée : *se promener sur la levée*. *Levée d'un siège*, retraite des assiégeants; *levée de boucliers*, acte d'opposition ou attaque violente contre un gouvernement.

LEVER v. tr. Hausser : *lever les bras;* redresser ce qui était incliné : *lever la tête;* relever : *lever un pont-levis;* ôter, enlever : *lever les scellés, un appa-*

reil; couper une partie sur un tout : *lever une cuisse de poulet. Fig.* Enrôler : *lever une armée;* percevoir : *lever des impôts;* dessiner : *lever un plan;* se retirer : *lever le siége d'une ville. Lever l'ancre,* appareiller; *lever les épaules,* témoigner du mépris par un mouvement d'épaules; *en lever la main,* affirmer par serment qu'une chose est; *faire lever un lièvre,* le faire partir; *lever le pied,* s'enfuir secrètement; *lever le siége,* s'en aller; *lever une difficulté,* la faire cesser; *lever un interdit, une excommunication,* en faire cesser les effets; *lever l'étendard de la révolte,* se révolter ouvertement; *lever le masque,* agir ouvertement, sans se cacher; *lever la séance,* la clore. V. int. Sortir de terre, pousser : *les blés lèvent;* fermenter : *la pâte lève.* **Se lever** v. pr. Se mettre debout; sortir du lit. *Le vent se lève,* commence à souffler; *se lever de table,* la quitter. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

LEVER n. m. Temps auquel on se lève; moment où les astres paraissent sur l'horizon. **Lever des plans** n. m. ou **levée des plans** n. f. Partie de l'arpentage qui a pour objet de représenter en petit, sur le papier, la figure d'un terrain.

LEVER-DIEU n. m. Moment de la messe où le prêtre élève l'hostie consacrée ou le calice. Pl. les *lever-Dieu.*

LÉVIATHAN n. m. Animal marin et gigantesque dont parle Job.

† **LEVIER** n. m. Barre, ordinairement en fer, propre à soulever les fardeaux.

LEVIS adj. m. *Pont-levis,* qui se baisse ou se lève pour ouvrir ou fermer le passage d'un fossé.

LÉVITE n. m. Chez les Israélites, ministre du culte de la tribu de Lévi. N. f. Sorte de redingote un peu longue.

LÉVITIQUE n. m. Troisième livre du Pentateuque.

LEVRAUT n. m. Jeune lièvre.

LÈVRE n. f. Partie extérieure de la bouche, qui couvre les dents. Pl. Bords d'une plaie. *Bot.* Lobes de certaines fleurs, en forme de lèvres.

LEVRETTE n. f. Femelle du lévrier.

LÉVRIER n. m. Chien à hautes jambes, propre à la chasse du lièvre.

LEVÛRE n. f. Ecume qu'on enlève de la bière en fermentation, et qui sert de levain aux boulangers.

LEXICOGRAPHE n. m. Auteur d'un lexique, d'un dictionnaire.

LEXICOGRAPHIE n. f. Science du lexicographe.

LEXICOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la lexicographie.

LEXICOLOGIE n. f. Science, connaissance raisonnée des mots sous le rapport de l'étymologie, des acceptions, et, en général, de tout ce qu'il est essentiel de savoir pour écrire convenablement une langue.

LEXICOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la lexicologie : *exercice lexicologique.*

LEXICOLOGUE n. m. Qui s'occupe de lexicologie.

LEXIGRAPHIE n. f. Syn. de *lexicographie.*

LEXIQUE n. m. Dictionnaire.

LEYDE n. m. *Bouteille de Leyde,* recouverte en dehors et en dedans d'une garniture métallique, pour être chargée d'électricité.

LEZ prép. V. *Les.*

LÉZARD n. m. Reptile ovipare, à quatre pattes et à longue queue.

LÉZARDE n. f. Crevasse dans un mur.

LÉZARDÉ, ÉE adj. Qui est crevassé.

LÉZARDER (SE) v. pr. Se fendre, se crevasser, en parlant des murs.

LIAIS n. m. Pierre calcaire dure, d'un grain très-fin.

LIAISON n. f. Union, jonction de plusieurs corps ensemble. *Maç.* Disposition des pierres, des briques, de manière que le milieu des unes porte sur les joints des autres. *Cuis.* Ingrédients qui servent à lier, à épaissir les sauces. *Mus.* Exécution de plusieurs notes d'un même coup d'archet ou de gosier. *Ecrit.* Trait délié qui unit les lettres ou les parties d'une même lettre. *Fig.* Ce qui fait qu'il existe un rapport naturel, de la convenance entre certaines choses : *liaison dans les idées;* attachement, union : *liaison d'amitié, d'intérêt.*

LIAISONNER v. tr. Disposer des pierres en liaison.

LIANE n. f. Plante grimpante des forêts d'Amérique.

LIANT, E adj. Doux, complaisant : *caractère, esprit liant.*

LIARD n. m. Ancienne monnaie de cuivre qui valait le quart d'un sou.

LIARDER v. int. Lésiner. *Fam.*

LIARDEUR n. m. Qui lésine. *Fam.*

LIASSE n. f. Amas de papiers liés ensemble.

LIBAGE n. m. Pierre grossièrement équarrie qu'on emploie dans les fondations d'un bâtiment.

LIBATION n. f. Effusion de vin ou d'autre liqueur, que les anciens faisaient en l'honneur des dieux. *Fig.* Action de boire beaucoup de vin par plaisir : *nous fîmes à ce repas d'amples libations.*

LIBELLE n. m. Ecrit diffamatoire.

LIBELLÉ n. m. Rédaction : *le libellé d'un jugement, d'un exploit.*

LIBELLER v. tr. Rédiger dans les formes : *libeller un exploit.*

LIBELLISTE n. m. Auteur d'un libelle.

LIBELLULE n. f. Insecte dont le nom vulgaire est *demoiselle.*

LIBER (*bèr*) n. m. L'une des trois enveloppes qui forment l'écorce, et la plus voisine de l'aubier.

LIBERA (*bé*) n. m. Prière pour les morts : *chanter un libera.* Pl. des *libera.*

LIBÉRAL, ALE, AUX adj. Qui aime à donner; favorable à la liberté : *idées libérales.* **Arts libéraux**, la peinture, la sculpture, la musique, etc. N. m. pl. Ceux qui se dévouent à la défense de la liberté, des droits conquis par la Révolution.

LIBÉRALEMENT adv. Avec libéralité.

LIBÉRALISME n. m. Ensemble des doctrines professées par les libéraux.

LIBÉRALITÉ n. f. Penchant à donner; le don même : *faire des libéralités.*

LIBÉRATEUR, TRICE n. Qui délivre une personne d'un grand péril, un peuple de la servitude : *Moïse fut le libérateur des Hébreux.*

LIBÉRATION n. f. *Jurisp.* Acquittement d'une dette; terme d'un temps de service : *libération d'un soldat.*

LIBÉRÉ adj. m. *Forçat libéré*, mis en liberté après l'expiration de sa peine.

LIBÉRER v. tr. Décharger de quelque obligation. **Se libérer** v. pr. Acquitter ses dettes. — Pour la conj., V. *accélérer.*

LIBERTÉ n. f. Pouvoir d'agir ou de ne pas agir, de choisir : *c'est la liberté qui fait le mérite d'une action;* indépendance : *engager sa liberté;* état opposé à la captivité : *mettre un prisonnier en liberté;* à la servitude : *rendre la liberté à un esclave;* à la contrainte : *parler, agir en toute liberté. Liberté civile*, droit de faire tout ce qui n'est pas défendu par la loi; *liberté politique*, jouissance des droits qu'une raison éclairée montre comme appartenant à chaque citoyen; *liberté de la presse*, droit de manifester sa pensée par l'impression, et surtout par la voie des journaux : *liberté de conscience*, droit de professer les opinions religieuses que l'on croit conformes à la vérité; *liberté individuelle*, droit qu'à chaque citoyen de n'être privé de sa liberté que dans certains cas déterminés par la loi. Pl. Immunités et franchises : *les libertés de l'Eglise gallicane;* manières d'agir trop hardies; *prendre trop de libertés.*

LIBERTICIDE adj. Destructif de la liberté : *loi liberticide.*

LIBERTIN, INE adj. et n. Déréglé dans ses mœurs, dans sa conduite.

LIBERTINAGE n. m. Dérèglement des mœurs.

LIBERTINER v. int. Vivre dans le désordre.

LIBIDINEUX, EUSE adj. Lascif.

LIBRAIRE n. Qui édite et vend des livres.

LIBRAIRIE n. f. Profession, magasin du libraire.

LIBRATION n. f. Balancement apparent de la lune autour de son axe.

LIBRE adj. Qui a le pouvoir d'agir ou de ne pas agir : *l'homme est né libre;* qui jouit de la liberté politique : *Etat libre;* qui n'est point entravé : *commerce libre;* indépendant : *libre comme l'air;* exempt de tout ce qui gêne : *on est très-libre dans cette maison. Place libre*, qui n'est pas occupée; *avoir ses entrées libres chez quelqu'un*, pouvoir entrer à toute heure chez lui; *cette jeune personne est libre*, n'est pas mariée; *traduction libre*, où le texte n'est pas exactement suivi; *vers libres*, de différentes mesures; *papier libre*, non timbré; *chansons libres*, licencieuses; *avoir le champ libre*, avoir la liberté de faire une chose; *avoir le ventre libre*, n'être pas constipé.

LIBRE-ÉCHANGE n. m. Commerce entre nations sans prohibitions ni droits de douane.

LIBRE-ÉCHANGISTE n. m. Partisan du libre-échange. Pl. des *libre-échangistes.*

LIBREMENT adv. Sans contrainte : *vivre librement;* avec familiarité, franchise : *parler librement.*

LIBRETTISTE n. m. Auteur d'un libretto.

LIBRETTO n. m. Paroles d'un opéra italien.

LICE n. f. Lieu préparé pour les courses, les joutes.

LICE n. f. Femelle d'un chien de chasse.

LICENCE n. f. Liberté trop grande : *prendre des licences avec quelqu'un;* déréglement, insubordination : *la licence détruit la liberté;* dérogation aux règles de la grammaire en poésie : *licence poétique;* second grade dans une faculté.

LICENCIÉ n. m. Qui a obtenu la licence.

LICENCIEMENT n. m. Action de licencier.

LICENCIER v. tr. Congédier des troupes.

LICENCIEUSEMENT adv. D'une manière licencieuse.

LICENCIEUX, EUSE adj. Déréglé, désordonné : *conduite licencieuse.*

LICHEN (*kène*) n. m. Famille de plantes qui n'ont, à proprement dire, ni racines, ni tiges, ni fleurs, ni feuilles.

LICITATION n. f. *Prat.* Vente par enchère faite à un seul acquéreur, par les co-propriétaires d'un bien qui ne pourrait être partagé sans dépréciation : *vendre une maison par licitation.*

LICITE adj. Qui est permis par la loi.

LICITEMENT adv. D'une manière licite.

LICITER v. tr. Vendre par licitation.

LICOL n. m. V. *Licou.*

LICORNE n. f. Animal fabuleux auquel les anciens supposaient une corne au milieu du front. **Licorne de mer**, nom vulgaire du *narval.*

LICOU ou **Licol** n. m. Lien qu'on met au cou des chevaux, des mulets, pour les attacher à l'écurie.

LICTEUR n. m. Officier qui marchait devant les premiers magistrats de l'ancienne Rome, portant une hache entourée de faisceaux.

LIE n. f. Partie épaisse qui se dépose dans un tonneau de vin. *Fig. La lie du peuple*, la plus vile populace ; *boire le calice jusqu'à la lie*, souffrir une humiliation, une douleur dans toute son étendue.

LIE adj. *Faire chère lie*, bonne chère avec gaieté.

LIÈGE n. m. Ecorce légère du chêne appelé *chêne-liège.*

LIÉGEOIS, OISE adj. et n. De Liége.

LIÉGEUX, EUSE adj. De la nature du liége.

LIEN n. m. Tout ce qui sert à lier. Pl. Chaînes d'un prisonnier. *Fig.* Tout ce qui attache, unit : *les liens du sang, le lien conjugal.*

LIENTERIE n. f. Sorte de diarrhée dans laquelle on rend les aliments à moitié digérés.

LIENTÉRIQUE adj. Qui se rapporte à la lienterie.

LIER v. tr. Attacher avec un lien : *lier un fagot ;* joindre : *le ciment lie les pierres ;* épaissir : *lier une sauce ;* contracter : *lier amitié avec quelqu'un ;* entrer en : *lier conversation ;* unir ensemble : *l'intérêt nous lie. Lier ses idées*, les enchaîner les unes aux autres. **Se lier** v. pr. Former une liaison : *se lier avec quelqu'un ;* s'obliger, s'astreindre : *se lier par un serment.*

LIERRE n. m. Plante toujours verte, rampante ou grimpante.

LIESSE n. f. Joie : *être en liesse. Vieux.*

LIEU n. m. Espace occupé par un corps ; situation, pays : *lieu charmant. Fig.* Maison, famille : *sortir de haut lieu ;* sujet : *j'ai lieu d'être surpris. Le saint lieu*, le temple ; *les Saints Lieux*, la Palestine ; *lieu d'asile*, où l'on était autrefois à l'abri de certaines poursuites ; *mauvais lieu*, maison de débauche ; *n'avoir ni feu, ni lieu*, être extrêmement pauvre, sans asile. Pl. **Lieux communs**, trivialités, idées rebattues. *Rhét.* Sources générales où puise un orateur. **Lieux d'aisances**, latrines. Loc. adv. **En premier, en second lieu**, premièrement, secondement. **Au lieu de** loc. prép. En place de. **Au lieu que** loc. conj. Tandis que.

LIEUE n. f. Mesure itinéraire de quatre kilomètres.

LIEUR n. m. Qui lie des gerbes de blé, des bottes de foin, etc. Dans ce dernier cas, on dit mieux *botteleur.*

LIEUTENANCE n. f. Emploi, grade de lieutenant.

LIEUTENANT n. m. Officier au-dessous du capitaine.

LIEUTENANT-COLONEL n. m. Officier supérieur immédiatement au-dessous d'un colonel. Pl. des *lieutenants-colonels.*

LIEUTENANT DE VAISSEAU n. m. Officier qui vient après le capitaine de corvette. Pl. des *lieutenants de vaisseau.*

LIEUTENANT GÉNÉRAL n. m. Général de division. Pl. des *lieutenants generaux.*

LIÈVRE n. m. Animal sauvage, à longues oreilles, un peu plus grand que le lapin. *Fig. Mémoire de lièvre*, courte, peu fidèle ; *bec-de-lièvre*, lèvre supérieure fendue.

LIGAMENT n. m. Faisceau fibreux qui sert à unir les os entre eux, à retenir un viscère en place.

LIGAMENTEUX, EUSE adj. De la nature du ligament.

LIGATURE n. f. *Chir.* Bande de toile dont on lie certaines parties du corps dans divers buts ; réunion de plusieurs lettres en un seul signe graphique.

LIGE adj. Se disait sous le régime féodal de celui qui était obligé envers son seigneur, de l'hommage dû au seigneur.

LIGNAGE n. m. Race, famille : *être de haut lignage.*

LIGNE n. f. Etendue en longueur, abstraction faite de la largeur et de la profondeur ; suite de mots écrits ou imprimés sur une même direction ; fil de crin ou de soie, avec hameçon au bout pour pêcher ; cordeau pour aligner : *ligne de charpentier, de maçon*, etc. ; autre-

fois, douzième partie du pouce ; disposition d'une armée prête à combattre : *ligne de bataille ;* retranchement : *forcer les lignes. Fig.* Règle : *ligne de conduite ;* ordre, rang : *en première ligne ;* descendants d'une famille : *ligne collatérale, directe. Ligne de démarcation,* qui distingue deux choses, qui sépare une propriété d'une autre ; *génie hors ligne,* supérieur, extraordinaire ; *troupes de ligne,* destinées à former un corps de bataille. **La ligne**, tous les régiments qui composent la troupe de ligne ; **vaisseau de ligne**, grand vaisseau de guerre : *ligne équinoxiale,* ou simplement **la ligne**, l'équateur.

LIGNÉE n. f. Race, descendance.

LIGNETTE n. f. Ficelle qui sert à faire des filets.

LIGNEUL n. m. Fil enduit de poix, à l'usage des cordonniers.

LIGNEUX, EUSE adj. De la nature du bois.

LIGNIFIER (SE) v. pr. Se changer en bois.

LIGNITE (*lig-nite*) n. m. Espèce de bois fossile employé comme combustible.

LIGUE n. f. Union formée entre plusieurs princes, confédération entre plusieurs États ; complot. † *Absol.* **La Ligue**, confédération des catholiques en France, à la fin du XVIe siècle.

LIGUER v. tr. Unir dans une même ligue. **Se liguer** v. pr. Former une ligue.

LIGUEUR n. m. Qui fit partie de la Ligue sous Henri III et Henri IV.

LIGURIEN, IENNE adj. et n. De la Ligurie.

LILAS n. m. Arbrisseau qui fleurit au printemps. Adj. inv. Couleur qui tient du bleu clair et du rose : *robe lilas.*

LILIACÉES n. f. pl. *Bot.* Famille de plantes qui ont le *lis* pour type.

LIMACE n. f. Mollusque rampant et sans coquille.

LIMAÇON n. m. Mollusque rampant, semblable à la limace, mais habitant une coquille. *Anat.* Partie de l'oreille qui a la forme d'une coquille de limaçon.

LIMAILLE n. f. Parcelles de métal que la lime fait tomber.

LIMANDE n. f. Poisson de mer plat et mince.

LIMBE n. m. Bord extérieur et gradué d'un cercle, ou de tout autre instrument de mathématiques ; bord d'un astre.

LIMBES n. m. pl. Lieu où étaient les âmes des justes de l'Ancien Testament avant la venue de J.-C., et où vont celles des enfants morts sans baptême.

LIME n. f. Outil d'acier trempé pour polir à froid, dégrossir et couper les métaux.

LIMER v. tr. Polir, dégrossir, etc., avec la lime. *Fig. : limer des vers, un poème, un discours,* etc.

LIMIER n. m. Gros chien de chasse. *Fig. Limier de police,* espion.

LIMITATIF, IVE adj. Qui limite.

LIMITATION n. f. Fixation, restriction : *obtenir un congé sans aucune limitation de temps.*

LIMITE n. f. Borne : *limite d'une propriété.* Pl. Ce qui sépare deux États, deux territoires : *les limites de l'Europe.*

LIMITÉ, ÉE adj. Borné, circonscrit : *l'esprit de l'homme est limité ;* qui ne doit durer qu'un certain temps : *congé limité.*

LIMITER v. tr. Donner des limites.

LIMITROPHE adj. Qui est sur les limites : *le Portugal est limitrophe de l'Espagne.*

LIMON n. m. Boue, terre détrempée.

LIMON n. m. Sorte de citron qui a beaucoup de jus : *sirop de limon.*

LIMON n. m. Chacune des deux branches de la limonière : *les limons d'une charrette.*

LIMONADE n. f. Boisson acide composée de suc de citron ou de limon, d'eau et de sucre.

LIMONADIER, IÈRE n. Qui tient un café.

LIMONEUX, EUSE adj. Plein de boue, de limon : *terrain limoneux.*

LIMONIER n. m. Arbre qui porte le limon ; cheval qu'on met aux limons.

LIMONIÈRE n. f. Brancard d'une voiture formé de deux longues pièces de bois.

LIMOUSINAGE n. m. Maçonnerie faite avec des moellons et du mortier.

LIMOUSINE n. f. Sorte de manteau de roulier fait en laine commune.

LIMPIDE adj. Clair, transparent.

LIMPIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est limpide.

LIMURE n. f. Action de limer ; état de ce qui a été limé.

LIN n. m. Plante dont on file l'écorce ; toile qui en résulte : *être vêtu de lin.*

LINCEUL (*eule*) n. m. Toile dans laquelle on ensevelit les morts.

LINÇOIR n. m. Pièce de charpente d'un plancher.

LINÉAIRE adj. Qui a rapport aux lignes : *dessin linéaire.*

LINÉAMENT n. m. Trait, ligne délicate qu'on observe sur le visage ; premier rudiment d'un être, première trace d'une chose.

LINGE n. m. Toile mise en œuvre.

LINGER, ÈRE n. Qui travaille en linge ; qui a soin du linge dans une maison importante.

LINGERIE n. f. Commerce de linge ; lieu où l'on serre le linge dans les hôpitaux, les colléges, etc.

LINGOT n. m. Morceau de métal fondu : *lingot d'or, de plomb.*

LINGOTIÈRE n. f. Moule où se forment en lingots les métaux en fusion.

LINGUAL, ALE (*goual*) adj. Qui a rapport à la langue : *nerf lingual. Consonnes linguales : d, t, l, n, r.*

LINGUISTE (*gu-iste*) n. m. Qui écrit sur les langues, ou qui en fait une étude spéciale.

LINGUISTIQUE (*gu-istique*) n. f. Science comparative des langues.

LINIÈRE n. f. Terre semée en lin.

LINIMENT n. m. Médicament onctueux, dont l'huile est la base, avec lequel on fait des frictions.

LINON n. m. Batiste claire, d'un apprêt très-ferme.

LINOT, OTTE n. Petit oiseau à plumage gris, dont le chant est très-agréable. *Fig. Tête de linotte*, légère, sans réflexion.

LINTEAU n. m. Pièce de bois placée en travers au-dessus de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre. — Ne pas confondre avec *liteau.*

LION, ONNE n. Le premier, le plus fort des animaux carnassiers ; cinquième signe du zodiaque (juillet). *Fig.* Homme brave et courageux. *La part du lion*, la plus considérable.

LIONCEAU n. m. Petit du lion.

LIPPE n. f. Lèvre inférieure trop grosse et trop avancée.

LIPPÉE n. f. Bouchée. *Franche lippée*, bon repas qui ne coûte rien. *Fam.*

LIPPITUDE n. f. Etat chassieux des paupières.

LIPPU, E adj. Qui a une lippe.

LIQUÉFACTION (*ku-é*) n. f. Transformation en liquide d'une matière solide ou d'un gaz.

LIQUÉFIER (*ké*) v. tr. Rendre liquide.

LIQUEUR n. f. Substance liquide; boisson dont la base est l'eau-de-vie ou l'esprit de vin.

LIQUIDATEUR n. m. Qui liquide un compte.

LIQUIDATION n. f. Opération qui a pour objet de régler des comptes.

LIQUIDE adj. Qui coule ou tend à couler. *Poét. La plaine liquide*, la mer, N. m. Tout ce qui est à l'état liquide.

LIQUIDER v. tr. Régler, fixer à un chiffre une somme contestée : *liquider un compte.* **Se liquider** v. pr. Payer ses dettes.

LIQUIDITÉ n. f. Qualité des substances liquides.

LIQUOREUX, EUSE adj. Se dit de certains vins qui ont une douceur particulière.

LIQUORISTE n. Qui fait et vend des liqueurs.

LIRE v. tr. Parcourir des yeux ce qui est écrit ou imprimé, en prononçant, ou non, les mots; expliquer : *lire un auteur à des élèves. Lire la musique*, la déchiffrer à première vue. *Fig.* Pénétrer quelque chose d'obscur, de caché : *lire dans la pensée, dans les yeux de quelqu'un.*

LIS (*lice*) n. m. Plante à fleurs blanches et odorantes; sa fleur. *Fig. Teint de lis*, d'une extrême blancheur : *fleurs de lis*, anciennes armoiries de France; *le royaume des lis*, la France.

LISÉRÉ n. m. Ruban fort étroit dont on borde une étoffe, un habit.

LISERON n. m. Plante grimpante.

LISEUR, EUSE n. Qui aime à lire.

LISIBLE adj. Aisé à lire : *écriture lisible.*

LISIBLEMENT adv. D'une manière lisible.

LISIÈRE n. f. Bord qui termine de chaque côté la largeur d'une étoffe ; cordons servant à soutenir un enfant lorsqu'il commence à marcher. *Fig.* Limite, bord : *la lisière d'un champ.*

LISSAGE n. m. Action de lisser; état de ce qui est lissé.

LISSE adj. Uni et poli.

LISSER v. tr. Rendre lisse : *lisser une étoffe.*

LISSES n. f. pl. Pièces mobiles d'un métier à tisser, au moyen desquelles on fait ouvrir les fils de la chaîne pour passer la navette.

LISSOIR n. m. Instrument de verre, de marbre, d'ivoire, qui sert à lisser le linge, le papier, etc.

LISTE n. f. Suite de noms. **Liste civile**, somme allouée dans les gouvernements constitutionnels, pour les dépenses personnelles du chef de l'Etat.

LISTEL n. m. Sorte de petite moulure. Pl. des *listeaux.*

LIT n. m. Meuble sur lequel on se couche, pour reposer ou dormir : *un beau lit de noyer;* tout lieu où l'on peut se coucher, s'étendre : *lit de gazon. Par ext.* Mariage : *enfant du premier, du second lit.* **Lit de sangle**, châssis pliant et portatif, dont le fond est garni de sangles ou d'une grosse toile ; **lit de camp**, plate-forme de bois inclinée, qui sert de lit dans les corps de garde ; *lit de parade*, sur lequel on place, après leur mort et avant leur inhumation, les personnes élevées en dignité; *garder le lit*, être retenu au lit par une maladie ; *être au lit*

de la mort, à l'extrémité. *Fig.* Canal dans lequel coule une rivière: *le lit de la Seine;* couche d'une chose étendue sur une autre : *lit de sable, de cailloux*, etc. † **Lit de justice**, siége qu'occupait le roi dans les séances solennelles du parlement, et, dans la suite, ces séances elles-mêmes : *tenir un lit de justice.*

LITANIES n. f. pl. Prières que l'Église chante en l'honneur de Dieu, de la Vierge et des saints. Sing. Longue et ennuyeuse énumération.

LITEAUX n. m. pl. Raies colorées qui, vers les extrémités, traversent le linge de table d'une lisière à l'autre. Sing. *Men.* Tringle de bois. — Ne pas confondre avec *linteaux*.

LITERIE n. f. Tout ce qui compose un lit.

LITHARGE n. f. Oxyde de plomb fondu et cristallisé en lames.

LITHIUM (*omm*) n. m. *Chim.* Corps simple.

LITHOCHROME n. m. Celui qui s'occupe de lithochromie.

LITHOCHROMIE n. f. Art de mettre en couleurs des lithographies, des estampes.

LITHOGRAPHE n. m. Qui imprime par les procédés de la lithographie.

LITHOGRAPHIE n. f. Art de reproduire par l'impression les dessins tracés avec un corps gras sur une pierre calcaire.

LITHOGRAPHIER v. tr. Imprimer par les procédés de la lithographie.

LITHOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la lithographie : *pierre, encre lithographique.*

LITHOTOMIE n. f. Opération chirurgicale qui a pour objet l'extraction de la pierre.

LITHOTOMISTE n. m. Praticien qui opère la lithotomie.

LITHOTRITEUR n. m. Instrument avec lequel on broie la pierre dans la vessie.

LITHOTRITIE n. f. Opération chirurgicale qui consiste à broyer la pierre dans la vessie.

LITIÈRE n. f. Paille, etc., qu'on répand dans les écuries, dans les étables, et sur laquelle se couchent les chevaux, les bœufs, etc.

LITIÈRE n. f. Chaise couverte, portée par deux hommes à l'aide de deux brancards.

LITIGE n. m. Contestation en justice; toute sorte de contestations.

LITIGIEUX, EUSE adj. Qui peut être contesté : *point litigieux;* qui se plaît dans les contestations : *esprit litigieux.*

LITOTE n. f. Figure de rhét. qui consiste à dire moins pour faire entendre plus : *je ne vous hais pas*, pour donner à entendre *qu'on aime beaucoup.*

LITRE n. m. Unité des mesures de capacité, contenant un décimètre cube.

LITRE n. f. Large bande noire qu'on tend autour d'une église aux obsèques d'un grand personnage, et sur laquelle sont peintes ou suspendues les armoiries du défunt.

LITRON n. m. Ancienne mesure de capacité, qui contenait un seizième de boisseau.

LITTÉRAIRE adj. Qui concerne les belles-lettres : *société, journal littéraire. Le monde littéraire*, ceux qui cultivent les lettres.

LITTÉRAIREMENT adv. Sous le rapport littéraire.

LITTÉRAL, ALE, AUX adj. Qui est selon la lettre : *traduction littérale d'un auteur latin. Alg. Grandeurs littérales*, exprimées par des lettres.

LITTÉRALEMENT adv. A la lettre.

LITTÉRALITÉ n. f. Attachement scrupuleux à la lettre dans une traduction.

LITTÉRATEUR n. m. Qui fait sa profession de la littérature.

LITTÉRATURE n. f. Connaissance des ouvrages et des règles littéraires : *avoir une vaste, une profonde littérature;* ensemble des productions littéraires d'un pays, d'une époque.

LITTORAL n. m. Etendue de pays le long des côtes, des bords de la mer : *le littoral de la Baltique.*

LITURGIE n. f. Ordre des cérémonies et des prières officiellement déterminé par l'autorité spirituelle compétente : *liturgie romaine.*

LITURGIQUE adj. Qui a rapport à la liturgie : *ouvrage liturgique.*

LITURGISTE n. m. Qui a fait une étude spéciale de la liturgie.

LIVIDE adj. De couleur plombée, tirant sur le noir : *teint livide.*

LIVIDITÉ n. f. Etat de ce qui est livide : *la lividité de la peau.*

LIVRAISON n. f. Action de livrer à l'acquéreur une chose vendue. *Libr.* Partie d'un ouvrage qu'on délivre aux souscripteurs au fur et à mesure de l'impression partielle qui s'en fait : *ouvrage en cent livraisons.*

† **LIVRE** n. m. Feuilles imprimées et réunies en un volume relié ou broché; ouvrage en prose ou en vers, de quelque étendue : *livre bien écrit;* registre,

journal d'un commerçant : *livre de compte ;* division d'un ouvrage ; *les* 12 *livres de l'Enéide.* **Le grand-livre,** liste des créanciers de l'Etat.

LIVRE n. f. Ancienne unité de poids, équivalant environ au demi-kilogramme.

LIVRE n. f. Ancienne monnaie équivalant au franc actuel.

LIVRÉE n. f. Habits distinctifs que portent les domestiques d'une grande maison. *Fig.* Marques extérieures et caractéristiques : *la livrée de la misère* (les haillons).

LIVRER v. tr. Mettre une chose en la possession de quelqu'un suivant des conventions faites ; engager : *livrer bataille ;* abandonner : *livrer une ville au pillage ;* remettre par trahison : *livrer une place à l'ennemi ;* mettre en la puissance de : *livrer un coupable à la justice.* **Se livrer** v. pr. S'abandonner : *se livrer à la joie, à la douleur ;* se consacrer : *se livrer à l'étude.*

LIVRET n. m. Petit livre ; livre que les autorités légales délivrent aux ouvriers et aux domestiques ; paroles d'un opéra. *Livret de caisse d'épargne,* donné à tout déposant, et sur lequel sont inscrites toutes les sommes qu'il verse ou retire successivement.

LIXIVIATION n. f. *Chim.* Lavage des cendres pour en extraire les parties solubles.

LIXIVIEL, ELLE adj. Obtenu par lixiviation.

LLOYD (*lo-ide*) n. m. Nom donné à diverses compagnies d'assurance ou de haut commerce.

LOBE n. m. *Anat.* Partie arrondie et saillante d'un organe quelconque : *les lobes du cerveau, du foie, du poumon. Le lobe de l'oreille,* partie molle et arrondie à laquelle on attache les boucles d'oreille. *Bot.* Se dit des deux parties égales dans lesquelles se partagent certaines semences, certains fruits.

LOBÉ, ÉE adj. Divisé en plusieurs lobes.

LOBULE n. m. Petit lobe.

LOCAL n. m. Lieu considéré par rapport à sa disposition.

LOCAL, ALE, AUX adj. Qui est particulier à un lieu : *coutume locale. Mémoire locale,* qui retient particulièrement l'état des lieux ; *couleur locale,* se dit à propos d'un ouvrage de littérature où le lieu et le temps de l'action sont fidèlement représentés avec leurs usages, leur langage, etc.

LOCALEMENT adv. D'une manière locale.

LOCALISATION n. f. Action de localiser.

LOCALISER v. tr. Rendre local.

LOCALITÉ n. f. Lieu quelconque, eu égard à ce qu'il peut avoir de particulier.

LOCATAIRE n. Qui prend à loyer une terre, une maison, un appartement.

LOCATIF, IVE adj. Qui concerne le locataire. *Réparations locatives,* qui sont à la charge du locataire.

LOCATION n. f. Action de donner ou de prendre à louage : *location d'un logement, d'une loge de théâtre ;* prix du loyer : *location fort chère.*

LOCH (*lok*) n. m. Instrument servant à mesurer la vitesse d'un navire.

LOCHE n. f. Petit poisson de rivière.

LOCOMOBILE n. f. Machine à vapeur servant à mettre en mouvement des wagons, des bateaux. On dit plus souvent *machine locomobile.*

LOCOMOBILITÉ n. f. Propriété de pouvoir se déplacer, se mouvoir.

LOCOMOTEUR, TRICE adj. Qui opère la locomotion : *machine locomotrice.*

LOCOMOTIF, IVE adj. Qui produit la locomotion.

LOCOMOTION n. f. Fonction par laquelle un être animé se transporte d'un lieu à un autre.

LOCOMOTIVE n. f. Lourde voiture qui traîne sur un chemin de fer un convoi d'autres voitures appelées wagons, et qui contient le foyer, la chaudière et la machine à vapeur.

LOCUTION n. f. Expression, façon de parler : *locution vicieuse.*

LOF n. m. *Mar.* Côté d'un navire qui se trouve frappé par le vent.

LOFER v. int. *Mar.* Venir au lof.

LOGARITHME n. m. Nombre pris dans une progression arithmétique et répondant à un nombre pris dans une progression géométrique.

LOGARITHMIQUE adj. Qui a rapport aux logarithmes.

LOGE n. f. Petite hutte ; logement de portier ; cabanon pour les fous ; sorte de petits cabinets rangés au pourtour d'une salle de spectacle ; réunion des francs-maçons sous un président ; le lieu où ils s'assemblent ; cabane pour les bêtes féroces, les chiens. *Bot.* Cavité où sont les semences de certains fruits.

LOGEABLE adj. Où l'on peut loger commodément : *maison logeable.*

LOGEMENT n. m. Lieu où l'on demeure habituellement ; gîte d'un soldat en marche : *billet de logement.*

LOGER v. tr. Donner un logement : *loger des ouvriers en garni ;* recevoir : *loger un ami chez soi.* **V. int.** Habiter : *où logez-vous ?*

LOGETTE n. f. Petite loge.

LOGEUR, EUSE n. Qui tient des chambres garnies.

LOGICIEN n. m. Qui raisonne avec méthode.

LOGIQUE n. f. Science qui apprend à raisonner juste; ouvrage qui enseigne cette science; disposition à raisonner juste : *logique naturelle;* raisonnement, méthode : *cet ouvrage manque de logique. Fig.* Manière particulière de raisonner : *la logique des passions.* Adj. Conformément aux règles de la logique.

LOGIQUEMENT adv. Conformément à la logique.

LOGIS n. m. Habitation. **Corps de logis**, l'une des principales parties d'un bâtiment; **maréchal des logis**, sous-officier chargé des détails du service.

LOGOGRIPHE n. m. Sorte d'énigme, consistant en un mot dont les lettres, diversement combinées, forment d'autres mots qu'il faut également deviner.

LOGOMACHIE n. f. Dispute de mots.

LOI n. f. Acte de l'autorité souveraine, qui règle, ordonne, permet ou défend : *voter une loi;* principes qui règlent l'ordre du monde physique : *les lois de la pesanteur;* certaines obligations de la vie civile : *les lois de l'honneur, de la politesse;* puissance, autorité : *la loi du plus fort. Loi naturelle*, principes de justice gravés dans le cœur de l'homme; *loi divine*, préceptes que Dieu a donnés aux hommes par la révélation; *loi civile*, qui règle les droits des citoyens entre eux; *la loi ancienne*, religion de Moïse; *la loi nouvelle*, religion de J.-C.; *loi agraire*, loi qui, chez les Romains, avait pour objet le partage des terres conquises; *loi martiale*, qui autorise l'emploi de la force armée dans certains cas; *homme de loi*, jurisconsulte; *se faire une loi*, s'imposer l'obligation.— *Loi de Lynch.* V. *Lynch*, au *Dictionnaire historique.*

LOIN adv. de lieu. A une grande distance. **De loin** loc. adv. D'une grande distance. *Fig. Revenir de loin*, réchapper d'une maladie très-grave; *voir de loin*, être doué d'une grande prévoyance. **Au loin**, à une grande distance : *aller au loin;* **de loin en loin**, à de grands intervalles. **Loin de** loc. prép. A une grande distance : *demeurer loin de Paris.*

LOINTAIN, AINE adj. Eloigné du lieu où l'on est ou dont on parle : *pays lointain.* N. m. Eloignement : *apercevoir dans le lointain.*

LOIR n. m. Petit quadrupède rongeur qui reste engourdi tout l'hiver.

LOISIBLE adj. Permis : *il vous est loisible de partir.*

LOISIR n. m. Temps dont on peut disposer; temps suffisant pour faire une chose : *j'ai tout le loisir de répondre.* **A loisir** loc. adv. A son aise.

LOMBAGO n. m. V. *Lumbago.*

LOMBAIRE adj. Qui appartient aux lombes : *région lombaire.*

LOMBES n. m. pl. Partie inférieure du dos, composée de cinq vertèbres et des chairs qui y adhèrent.

LOMBRIC n. m. Nom scientifique du *ver de terre.*

LONDONNIEN, IENNE ou **Londinois, oise** adj. et n. De Londres.

LONG, LONGUE adj. Etendu en longueur; qui dure longtemps : *long voyage;* qui renferme des longueurs : *discours long;* lent, tardif : *que vous êtes long! Syllabe longue, voyelle longue*, sur lesquelles on appuie en les prononçant. N. m. Longueur : *dix mètres de long. Tomber de son long*, de toute sa longueur. **Scieur de long**, qui scie le bois en long pour en faire des planches. Loc. adv. **Au long, tout du long**, amplement; **le long**, en côtoyant; **à la longue**, avec le temps : *tout s'use à la longue.*

LONGANIMITÉ n. f. Courage dans le malheur; patience à endurer les offenses.

LONGE n. f. Courroie pour attacher un cheval ou pour le conduire par la main. *Cuis. Longe de veau*, moitié de l'échine d'un veau, depuis le bas des épaules jusqu'à la queue.

LONGER v. tr. Marcher le long de : *longer la rivière;* s'étendre le long de : *le bois longe la côte.*

LONGÉVITÉ n. f. Prolongation de la vie au delà du terme ordinaire.

LONGIMÉTRIE n. f. Art de mesurer les longueurs.

✝**LONGITUDE** n. f. Distance d'un lieu à un méridien convenu, appelé premier méridien.

LONGITUDINAL, ALE, AUX adj. Etendu en longueur : *fibres longitudinales.*

LONGITUDINALEMENT adv. En longueur.

LONGTEMPS adv. Pendant un long espace de temps.

LONGUEMENT adv. Durant un long temps : *parler longuement.*

LONGUEUR n. f. Etendue d'un objet d'une extrémité à l'autre; durée du temps: *la longueur des jours et des nuits. Fig.* Lenteur : *l'affaire traîne en longueur;* inutilités : *il y a des longueurs dans cet ouvrage.*

LONGUE-VUE n. f. Lunette d'approche. Pl. des *longues-vues.*

LOOCH n. m. Potion médicinale adoucissante, destinée à être administrée à petites doses par la bouche.

LOPIN n. m. Morceau de viande; portion de terre échue en partage. *Fam.*

LOQUACE (*koua*) adj. Qui parle beaucoup.

LOQUACITÉ (*koua*) n. f. Habitude de parler beaucoup.

LOQUE n. f. Morceau, lambeau d'une étoffe.

LOQUET n. m. Fermeture la plus simple d'une porte.

LOQUETEAU n. m. Petit loquet.

LORD n. m. Titre donné aux membres de la Chambre haute, en Angleterre.

LORETTE n. f. Femme de mœurs faciles.

LORGNER v. tr. Regarder du coin de l'œil; regarder avec une lorgnette.

LORGNETTE n. f. Petite lunette d'approche.

LORGNEUR, EUSE n. Qui lorgne. *Fam.*

LORGNON n. m. Petite lunette à un seul verre.

LORIOT n. m. Oiseau de l'ordre des passereaux, qui a une voix forte et éclatante. V. *Compère-loriot*.

LORRAIN, AINE adj. et n. Qui est de la Lorraine.

LORS adv. Alors. Loc. adv. **Pour lors**, en ce cas; **dès lors**, dès ce temps-là, par conséquent. **Lors de** loc. prép. Au moment de : *lors de son mariage*.

LORSQUE conj. Quand. — La voyelle *e* de *lorsque* ne s'élide que devant *il*, *elle*, *on*, *en*, *un*, *une*.

LOS (*lô*) n. m. Louange. *Vieux*.

LOSANGE n. m. Parallélogramme dont les quatre côtés sont égaux, et qui a deux angles aigus et deux angles obtus.

LOSSE n. f. Outil de tonnelier pour percer les bondes des barriques.

LOT n. m. Portion d'un tout partagé entre plusieurs; ce qui revient, dans une loterie, à chaque billet gagnant ; *le gros lot*. *Fig.* Sort : *la misère est son lot*.

LOTERIE n. f. Espèce de jeu de hasard où les lots sont tirés au sort.

LOTI, E adj. Ne s'emploie que dans : *être bien*, *mal loti*, bien, mal partagé.

LOTIER n. m. Plante annuelle, assez agréable, qui croît dans les bois, les prés, les champs.

LOTION n. f. Médication externe, au moyen de laquelle on lave, on nettoie certaines parties malades.

LOTIR v. tr. Partager par lots.

LOTO n. m. Jeu de hasard, très-ancien, qui se joue avec des cartons numérotés.

LOTOS n. m. V. *Lotus*.

LOTTE n. f. Poisson d'eau douce.

LOTUS (*tuce*) ou **Lotos** (*toce*) n. m. Plante aquatique.

LOUABLE adj. Digne d'éloges.

LOUABLEMENT adv. D'une manière louable.

LOUAGE n. m. Cession de l'usage d'une chose, moyennant un certain prix et pour un temps déterminé.

LOUANGE n. f. Discours par lequel on élève le mérite d'une personne ou d'une chose.

LOUANGER v. tr. Donner des louanges.

LOUANGEUR, EUSE n. Qui loue, qui a la manie de louer.

LOUCHE adj. Dont les yeux n'ont pas la même direction. *Fig.* Equivoque : *phrase*, *conduite louche*. N. m. : *il y a du louche dans cette affaire*.

LOUCHER v. int. Regarder de travers.

LOUCHERIE n. f. Action, habitude de loucher.

LOUCHET n. m. Sorte de hoyau.

LOUCHEUR, EUSE n. Qui louche.

LOUER v. tr. Donner des louanges; honorer : *louer Dieu*. **Se louer** v. pr. Etre satisfait : *avoir à se louer de quelqu'un*.

LOUER v. tr. Donner, prendre à louage : *louer une maison*.

LOUEUR, EUSE n. Qui donne à louage : *loueur de voitures*.

LOUGRE n. m. Petit bâtiment de guerre à deux mâts.

LOUIS n. m. Ancienne monnaie d'or, valant 24 livres, remplacée aujourd'hui par la pièce de 20 fr.

LOUP n. m. Quadrupède sauvage et carnassier, qui ressemble à un chien de forte taille. *Fig. Marcher à pas de loup*, sans bruit et dans le dessein de surprendre; *hurler avec les loups*, faire comme les autres; *froid de loup*, très-rigoureux. **Loup de mer**, vieux marin.

LOUP n. m. Masque de velours.

LOUP-CERVIER n. m. Nom vulgaire du *lynx*. Pl. des *loups-cerviers*.

LOUPE n. f. Tumeur qui vient sous la peau, et qui est quelquefois d'un volume très-considérable; excroissance ligneuse qui vient sur le tronc et sur les branches de certains arbres; verre convexe des deux côtés, qui grossit les objets.

† **LOUP-GAROU** n. m. Homme qu'on regardait autrefois comme sorcier, et qu'on supposait courir la nuit, transformé en loup. Pl. des *loups-garous*.

LOURD, E adj. Pesant, difficile à porter, à remuer : *lourd fardeau*. *Fig.* *Temps lourd*, orageux; *lourde faute*, grossière; *lourde besogne*, rude, difficile; *esprit*, *style lourd*, qui manque de facilité, d'élégance.

LOURDAUD, E adj. et n. Grossier, maladroit.

LOURDEMENT adv. Pesamment : *tomber lourdement*. *Fig.* Grossièrement : *se tromper lourdement*.

LOURDERIE n. f. Faute grossière contre le bon sens, la bienséance.

LOURDEUR n. f. Pesanteur.

LOUSTIC n. m. Plaisant, bouffon, surtout en parlant des soldats.

LOUTRE n. f. Quadrupède carnassier et aquatique.

LOUVE n. f. Femelle du loup.

LOUVETEAU n. m. Petit loup.

LOUVETER v. int. Mettre bas, en parlant de la louve.

LOUVETERIE n. f. Tout ce qui concerne la chasse aux loups.

LOUVETIER n. m. Autrefois, officier qui commandait les équipages destinés à la chasse du loup.

LOUVIERS n. m. Drap fabriqué dans la ville de ce nom.

LOUVOYER v. int. Naviguer contre le vent, tantôt sur un bord, tantôt sur l'autre. *Fig*. Prendre des détours pour atteindre un but auquel on ne peut arriver directement.

LOUVRE n. m. Palais magnifique, à Paris, autrefois résidence des rois de France. *Fig*. Maison magnifique : *c'est un Louvre.*

LOVELACE n. m. Séducteur. Nom du principal personnage d'un roman fameux de Richardson.

LOYAL, ALE, AUX adj. Plein d'honneur et de probité.

LOYALEMENT adv. Avec bonne foi : *se comporter loyalement.*

LOYAUTÉ n. f. Probité.

LOYER n. m. Prix du louage d'une maison : *payer son loyer.*

LUBIE n. f. Caprice : *quelle lubie vous prend? Fam.*

LUBRICITÉ n. f. Penchant excessif à la luxure.

LUBRIFIER v. tr. Rendre glissant, difficile à saisir.

LUBRIQUE adj. Très-lascif.

LUBRIQUEMENT adv. D'une manière lubrique.

LUCARNE n. f. Ouverture pratiquée au toit d'une maison, pour éclairer l'espace qui est sous le comble.

LUCIDE adj. Clair, lumineux : *esprit lucide.*

LUCIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est lucide.

LUCIFER n. m. Chez les anciens, étoile de Vénus, quand elle précédait le soleil ; chez les chrétiens, chef des démons.

LUCIFUGES n. m. pl. Insectes coléoptères qui ne sortent que la nuit.

LUCIOLE n. f. Nom vulgaire du *lampyre* d'Italie.

LUCRATIF, IVE adj. Qui apporte du gain : *emploi lucratif.*

LUCRE n. m. Gain, profit.

LUCUMON n. m. Syn. de prince, de chef, dans l'ancienne Etrurie.

LUCUMONIE n. f. Dignité de lucumon ; étendue de pays placée sous l'administration d'un lucumon.

LUETTE n. f. Appendice charnu, de la forme d'un grain de raisin, pendant à l'extrémité du palais, à l'entrée du gosier.

LUEUR n. f. Lumière faible. *Fig*. Légère apparence : *une lueur de raison.*

LUGUBRE adj. Funèbre, qui exprime ou inspire une sombre tristesse.

LUGUBREMENT adv. D'une manière lugubre.

LUI pr. pers. de la 3e pers. du sing., des deux genres.

LUIRE v. int. (le passé défini, l'impératif et l'imparf. du subj. manquent.) Éclairer : *le soleil luit. Fig. : un nouveau jour va luire.*

LUISANT, E adj. Qui luit : *ver luisant.* N. m. : *le luisant d'une étoffe.*

LUMBAGO (*lon*) n. m. Rhumatisme dans les reins.

LUMIÈRE n. f. Fluide subtil qui éclaire les objets et les rend visibles ; bougie, chandelle, lampe allumée : *apportez de la lumière ;* ouverture par laquelle on met le feu à un canon, à un fusil ; ouverture par où le vent entre dans un tuyau d'orgue ; dans les instruments de mathématiques à pinnules, petit trou par lequel on voit l'objet observé. *Peint*. Effets de la lumière imités dans un tableau : *habile distribution de la lumière et des ombres. Fig. Commencer à voir la lumière*, naître ; *perdre la lumière*, mourir ou devenir aveugle. Se dit de tout ce qui éclaire l'esprit : *la lumière de la foi ;* d'un homme de grand mérite, d'un savoir éminent : *c'est la lumière de son siècle.*

LUMIGNON n. m. Bout de la mèche d'une bougie ou d'une chandelle allumée.

LUMINAIRE n. m. Cierges, torches dont on se sert à l'église pour le service divin : *les frais de luminaire.*

LUMINEUSEMENT adv. D'une manière lumineuse.

LUMINEUX, EUSE adj. Qui a, qui jette de la lumière : *corps lumineux. Fig*. Excellent : *idée lumineuse.*

LUNAIRE adj. Qui appartient à la lune : *mois lunaire.*

LUNAISON n. f. Espace de temps compris entre deux nouvelles lunes consécutives, synonyme de *mois lunaire.*

LUNATIQUE adj. et n. Fantasque, capricieux, dont l'esprit est supposé changer suivant les phases de la lune.

LUNCH (*leuntch*) n.m. (mot anglais). Collation, goûter, second déjeuner.

LUNDI n. m. Second jour de la semaine.

+ **LUNE** n. f. Planète satellite de la terre, autour de laquelle elle tourne, et

qu'elle éclaire pendant la nuit. † **Lune rousse**, lune d'avril à laquelle on attribue, dans les campagnes, une influence chimérique sur les jeunes plantes ; **lune de miel**, premier mois de mariage.

† **LUNETTE** n. f. Instrument d'optique destiné à faire voir les objets d'une manière plus distincte. **Lunette d'approche** ou **longue-vue**, qui grossit ou qui rapproche les objets éloignés. Pl. Deux verres assemblés dans une même enchâssure : *une paire de lunettes* ; petits ronds de feutre qu'on met, dans les manéges, à côté des yeux d'un cheval ombrageux ; ouverture ronde d'une chaise percée ; os fourchu à l'estomac d'un oiseau. *Fortif*. Espèce de demi-lune. *Arch*. Petits jours réservés dans le berceau d'une voûte.

LUNETTIER n. m. Qui fait ou vend des lunettes.

LUNULE n. f. Figure, instrument qui a la forme d'un croissant.

LUPERCALES n. f. pl. Fêtes annuelles des Romains en l'honneur du dieu Pan, qui avaient quelque rapport avec notre carnaval.

LUPIN n. m. Plante légumineuse, employée comme fourrage.

LUPINELLE n. f. Nom vulgaire du *trèfle* et du *sainfoin*.

LUPULINE n. f. Nom vulgaire du *trèfle jaune*.

LURON, ONNE n. Homme joyeux et sans souci, femme réjouie.

LUSTRAGE n. m. Action de lustrer.

† **LUSTRAL, ALE, AUX** adj. *Eau lustrale*, eau sacrée des anciens ; *jour lustral*, où un nouveau-né recevait son nom et était purifié par l'eau lustrale.

LUSTRATION n. f. Sacrifices, cérémonies par lesquelles les païens purifiaient une personne, un champ, une ville.

LUSTRE n. m. Eclat naturel ou donné par l'art ; chandelier de cristal à plusieurs branches, qu'on suspend au plafond pour éclairer les églises, les théâtres, etc. *Fig*. Eclat que donne la beauté, le mérite : *le malheur donne du lustre à la gloire*.

LUSTRE n. m. Espace de cinq ans.

LUSTRER v. tr. Donner le lustre à une étoffe, à une fourrure, etc.

LUSTREUR n. m. Qui lustre.

LUSTRINE n. f. Etoffe, espèce de droguet de soie.

LUT (*lute*) n. m. *Chim*. Enduit tenace dont on se sert pour fermer les vaisseaux qu'on met sur le feu.

LUTER v. tr. Enduire de lut.

LUTH (*lute*) n. m. Ancien instrument de musique à cordes.

† **LUTHÉRANISME** n. m. Doctrine de Luther.

LUTHERIE n. f. Profession, produits, commerce du luthier.

LUTHÉRIEN, ENNE n. Sectateur de Luther. Adj. Conforme à la doctrine de Luther : *religion luthérienne*.

LUTHIER n. m. Ouvrier qui fait des instruments de musique à cordes.

LUTIN n. m. Esprit follet, démon familier ; vif, espiègle : *cet enfant est un vrai lutin*.

LUTINER v. tr. Tourmenter.

LUTRIN n. m. Pupitre élevé dans le chœur d'une église.

LUTTE n. f. Combat de deux personnes corps à corps. *Fig*. Guerre, dispute, conflit.

LUTTER v. int. Combattre corps à corps. *Fig*. Résister : *lutter contre la tempête*.

LUTTEUR n. m. Qui combat à la lutte.

LUXATION n. f. *Chir*. Déboîtement, déplacement d'un os.

LUXE n. m. Somptuosité excessive dans le vêtement, la table, etc. *Fig*. Profusion : *luxe de végétation*.

LUXER v. tr. Faire sortir un os de sa place naturelle.

LUXUEUX, EUSE adj. Plein de luxe ; qui aime le luxe.

LUXURE n. f. Incontinence.

LUXURIANT, E adj. Qui pousse avec trop d'abondance : *végétation luxuriante*.

LUXURIEUSEMENT adv. Avec luxure.

LUXURIEUX, EUSE adj. Adonné à la luxure.

LUZERNE n. f. Plante fourragère.

LUZERNIÈRE n. f. Champ de luzerne.

LYCANTHROPE n. m. Homme atteint de lycanthropie.

LYCANTHROPIE n. f. Folie dans laquelle le malade s'imagine être changé en loup.

LYCÉE n. m. Autrefois, à Athènes, lieu consacré à l'instruction de la jeunesse ; aujourd'hui, établissement d'instruction secondaire dirigé par un proviseur.

LYCÉEN n. m. Elève d'un lycée.

LYCOPODE n. m. Plante connue sous les noms vulgaires de *pied-de-loup* et *mousse terrestre*.

LYDIEN, IENNE adj. et n. De la Lydie.

LYMPHATIQUE adj. Qui a rapport à la lymphe : *vaisseaux lymphatiques*.

LYMPHE n. f. Humeur limpide, aqueuse, qui se répand dans le corps animal par des vaisseaux particuliers :

lymphe salivaire. Bot. Suc aqueux qui circule dans les plantes.

LYNX (*link se*) n. m. Sorte de chat sauvage, à vue très-perçante.

LYONNAIS, AISE adj. et n. De Lyon.

LYRE n. f. Instrument de musique à cordes, en usage chez les anciens.

LYRIQUE adj. *Poésie lyrique*, genre de poésie, le plus élevé de tous, qui se chantait originairement sur la lyre; aujourd'hui, l'ode, le dithyrambe, l'hymne, la cantate, etc. N. m. Poëte qui compose des odes, des cantates, etc. : *le lyrique Rousseau.*

LYRISME n. m. Enthousiasme lyrique.

M

M n. m. Treizième lettre de l'alphabet, et neuvième des consonnes.

MA adj. poss. fém. V. *Mon.*

† **MACABRE** adj. N'est usité que dans cette locution : *danse macabre*, danse des morts.

MACADAM (*dame*) n. m. Genre de pavage, dont l'Anglais Mac-Adam est l'inventeur, et qui consiste à remplacer le pavé par des lits de petits cailloux superposés.

MACADAMISAGE n. m. Application du système de Mac-Adam.

MACADAMISER v. tr. Appliquer au pavage des routes ou des rues le système de Mac-Adam.

MACAQUE n m. Genre de singes d'Afrique.

MACARON n. m. Pâtisserie croquante et délicate, faite de pâte d'amandes et de sucre.

MACARONÉE n. f. Pièce de vers en style macaronique.

MACARONI n. m. Pâte de farine, disposée en petits cylindres creux, que l'on accommode avec du fromage de Parmesan ou de Gruyère. Pl. des *macaronis.*

MACARONIQUE adj. *Poésie macaronique*, burlesque, ou les mots de la langue vulgaire prennent une terminaison latine.

MACÉDOINE n. f. Mets composé de toutes sortes de fruits ou de légumes. *Fig. Litt.* Ouvrage composé de divers morceaux en prose et en vers, formant un tout disparate.

MACÉRATION n. f. Mortification par toutes sortes de jeûnes, d'austérités que l'on s'inflige par esprit de pénitence. *Chim.* Opération qui consiste à laisser séjourner quelque temps une substance dans une liqueur.

MACÉRER v. tr Affliger son corps, le mortifier pour l'amour de Dieu. *Chim.* Faire tremper une substance dans un liquide, comme une plante dans du vin, des fruits dans du vinaigre. — Pour la conj. V. *accélérer.*

MÂCHE n. f. Petite plante qu'on mange en salade.

MÂCHECOULIS ou **Mâchicoulis** n. m. Nom donné, au moyen âge, à des ouvertures pratiquées verticalement dans les galeries saillantes au sommet d'une tour, et d'où l'on faisait tomber sur l'assiégeant toutes sortes de projectiles.

MÂCHEFER n. m. Scorie formée du résidu de la houille qu'on brûle dans les forges, et d'une petite partie d'oxyde de fer.

MÂCHELIÈRE adj. et n. f. Nom que l'on donne quelquefois aux dents molaires, qui servent principalement à broyer les aliments.

MÂCHER v. tr. Broyer avec les dents. *Fig. Mâcher la besogne à quelqu'un*, lui préparer son travail ; *ne pas mâcher une chose*, la dire crûment, sans adoucissement.

MÂCHEUR, EUSE n. Qui mâche.

MACHIAVÉLIQUE (*chi-a*) adj. Qui tient du machiavélisme : *politique machiavélique. Fig.* Astucieux : *habileté machiavélique.*

† **MACHIAVÉLISME** (*chi-a*) n. m. Système politique conforme aux principes de Machiavel. *Fig.* Conduite artificieuse et perfide.

MACHIAVÉLISTE (*chi-a*) adj. et n. Qui pratique le machiavélisme.

MÂCHICOULIS n. m. V. *Mâchecoulis.*

MACHINAL, ALE, AUX adj. Se dit des mouvements naturels où la volonté n'a point de part : *action machinale.*

MACHINALEMENT adv. D'une manière machinale.

MACHINATEUR n. m. Qui fait quelque machination : *machinateur d'intrigues.*

MACHINATION n. f. Intrigues, menées secrètes pour faire réussir quelque complot, quelque mauvais dessein.

MACHINE n. f. Tout instrument destiné à produire du mouvement. **Machine à vapeur**, dans laquelle on utilise la vapeur comme force motrice ; **machine pneumatique**, qui sert à faire le vide dans une cloche de verre ou dans tout autre vase ; **machine électrique**, instrument qui sert à produire et à accumuler de l'électricité ; **machine infernale**, toute machine contenant de la poudre et des projectiles, et destinée, par son explosion, à répandre la mort. *Fig.* Homme qui obéit à l'impulsion d'autrui : *l'esclave n'est qu'une machine.*

MACHINER v. tr. Former en secret de mauvais desseins.

MACHINISTE n. m. *Theât.* Celui qui dirige sur la scène les changements à vue.

MÂCHOIRE n. f. Pièce osseuse qui supporte les dents : *mâchoire supérieure, inférieure ;* chacune des deux pièces de fer qui s'éloignent et se rapprochent pour serrer un objet, comme dans les pinces, les tenailles, les étaux, etc. *Fig.* Homme inepte, sans énergie : *ce n'est qu'une mâchoire.*

MÂCHONNER v. tr. Mâcher difficilement ou avec négligence ; articuler d'une manière indistincte.

MÂCHURER v. tr. Barbouiller de noir.

MAÇON n. m. Ouvrier qui fait tous les genres de constructions en pierres, briques, moellons, etc.

MAÇONNAGE n. m. Travail du maçon : *il est dû tant pour le maçonnage.*

MAÇONNER v. tr. Travailler en pierres, moellons, briques, etc.

MAÇONNERIE n. f. Ouvrage du maçon.

MAÇONNIQUE adj. Qui appartient à la franc-maçonnerie : *loge maçonnique.*

MACOUBA n. m. Excellent tabac de la Martinique, qui sent la rose et la violette.

MACQUE n. f. Instrument de bois servant à briser le chanvre, le lin.

MACQUER v. tr. Briser au moyen de la macque.

MACREUSE n. f. Oiseau de mer du genre canard.

MACULATION n. f. *Impr.* Action de maculer.

MACULATURE n. f. *Impr.* Feuille tachée, brouillée, mal imprimée.

MACULE n. f. Tache, souillure.

MACULER v. tr. Tacher, barbouiller de noir, en parlant des estampes et des feuilles imprimées. V int. : *ce papier macule.*

MADAME n. f. Titre d'honneur accordé autrefois aux dames de qualité, et donné aujourd'hui à toute femme mariée.

MADAPOLAM (*lame*) n. m. Espèce de calicot fort et lourd.

MADÉFACTION n. f. Action d'humecter une substance, un emplâtre.

MADÉFIER v. tr. Humecter.

MADEMOISELLE n. f. Titre qui se donne aux jeunes personnes non mariées.

MADONE n. f. Nom donné, en Italie, aux statuettes représentant la sainte Vierge.

MADRAS (*drace*) n. m. Etoffe légère dont la chaîne est de soie et la trame de coton.

MADRÉ, ÉE adj. et n. Rusé, matois : *c'est un madré compère.*

MADRÉPORE n. m. Animal aquatique, du genre des polypes, ayant une apparence de végétation, et dont l'accroissement forme les récifs qui abondent dans la mer du Sud.

*MADRIER** n. m. Planche de chêne fort épaisse.

MADRIGAL n. m. Pensée fine, tendre et galante, renfermée dans un petit nombre de vers.

MADRURE n. f. Tache sur la peau d'un animal, sur le bois.

MAËSTRO n. m. (*mot ital.*) Nom que l'on donne à tout célèbre compositeur de musique, et qui veut dire *maître.*

MAFFLÉ, ÉE ou **Mafflu, e** adj. et n. Qui a de grosses joues. *Fam.*

MAGASIN n. m. Lieu où l'on serre des marchandises, des provisions : *magasin de blé ;* établissement de commerce : *magasin d'épiceries.*

MAGASINAGE n. m. Séjour d'une marchandise en magasin.

MAGASINIER n. m. Qui garde un magasin.

MAGE n. m. Savant en astrologie et prêtre de la religion de Zoroastre.

MAGICIEN, ENNE n. Qui fait profession de magie.

† **MAGIE** n. f. Art prétendu d'opérer des effets merveilleux par des moyens surnaturels. **Magie noire**, qui avait pour objet l'évocation des démons ; **magie blanche**, qui avait pour objet l'évocation des génies bienfaisants.

MAGIQUE adj. Qui tient de la magie : *pouvoir magique.*

MAGISME n. m. Religion des anciens mages.

MAGISTER n. m. Maître d'école de village. Pl. des *magisters.*

MAGISTRAL, ALE adj. Pédant, qui tient du maître : *ton magistral.*

MAGISTRALEMENT adv. D'un air magistral : *parler magistralement.*

MAGISTRAT n. m. Officier civil, revêtu d'une autorité judiciaire ou administrative.

MAGISTRATURE n. f. Dignité, charge du magistrat; temps pendant lequel un magistrat exerce ses fonctions; corps entier des magistrats.

MAGNANERIE n. f. Bâtiment destiné à élever des vers à soie.

MAGNANIER n. m. Celui qui tient une magnanerie.

MAGNANIME adj. Qui a l'âme grande, élevée.

MAGNANIMEMENT adv. Avec magnanimité.

MAGNANIMITÉ n. f. Grandeur d'âme.

MAGNAT (*mag-na*) n. m. Grand de Pologne, de Hongrie.

MAGNÉSIE n. f. *Chim.* Terre absorbante, blanche, insipide, insoluble dans l'eau.

MAGNÉSIUM (*omm*) n. m. *Chim.* Corps simple.

MAGNÉTIQUE adj. Doué des propriétés de l'aimant : *corps magnétique;* qui a rapport à l'aimant : *fluide magnétique.*

MAGNÉTISER v. tr. Communiquer les propriétés de l'aimant : *magnétiser une barre de fer;* communiquer, au moyen de *passes*, le magnétisme animal.

MAGNÉTISEUR n. m. Qui magnétise.

† **MAGNÉTISME** n. m. Tout ce qui regarde les propriétés de l'aimant; agent auquel l'aimant doit sa propriété d'attirer le fer, et qu'on identifie aujourd'hui avec l'électricité. **Magnétisme animal**, influence, vraie ou supposée, qu'un homme peut exercer sur un autre homme, au moyen de mouvements appelés *passes;* **magnétisme terrestre**, cause supposée des phénomènes d'inclinaison et de déclinaison qu'on observe dans l'aiguille aimantée.

MAGNIFICAT (*mag-ni-fi-cate*) n. m. Cantique de la Vierge, qu'on chante aux Vêpres. *Fig. Arriver à magnificat*, arriver trop tard. Pl. des *magnificat.*

MAGNIFICENCE n. f. Qualité de ce qui est magnifique : *la magnificence d'un palais;* générosité, somptuosité : *sa magnificence l'a ruiné.*

MAGNIFIQUE adj. Qui a de l'éclat, de la beauté : *temple, palais magnifique;* généreux, qui aime le luxe : *prince magnifique;* beau, serein : *temps magnifique.*

MAGNIFIQUEMENT adv. Avec magnificence : *traiter magnifiquement.*

MAGNOLIER (*mag-.o*) n. m. Arbre d'ornement, originaire d'Amérique.

MAGOT n. m. Gros singe sans queue; figure grotesque de porcelaine : *magot de la Chine;* homme fort laid : *vilain magot.*

MAGOT n. m. Argent caché : *on a trouvé son magot.*

MAHOMÉTAN, ANE adj. et n. Qui professe la religion de Mahomet.

† **MAHOMÉTISME** n. m. Religion de Mahomet.

MAI n. m. Cinquième mois de l'année; arbre ou rameau qu'on plantait le premier jour de ce mois devant la porte de quelqu'un pour lui faire honneur : *planter le mai.*

MAIGRE adj. Sec, qui a peu de graisse : *poulet maigre. Soupe maigre*, où il n'entre pas de viande; *jours maigres*, pendant lesquels l'Église interdit l'usage de la viande; *maigre chère*, mauvaise chère; *repas maigre*, où l'on ne sert point de viande; *maigre repas*, chétif. *Fig. Écriture maigre*, dont les pleins ne sont pas assez prononcés. N. m. Chair sans graisse : *servez-moi du maigre;* aliments maigres : *le maigre me fait mal.*

MAIGRELET, ETTE adj. Un peu maigre : *enfant maigrelet. Fam.*

MAIGREMENT adv. Chétivement : *dîner maigrement.*

MAIGRET, ETTE adj. Diminutif de *maigre.*

MAIGREUR n. f. État d'un corps maigre.

MAIGRIR v. int. Devenir maigre.

MAIL n. m. Jeu autrefois en usage; promenade publique dans certaines villes.

MAILLE n. f. Chaque nœud que forme le fil, la soie, la laine, etc., dans les tissus tricotés; ouverture que ces nœuds laissent entre eux; petits annelets de fer dont on faisait les armures au moyen âge : *cotte de mailles;* ancienne monnaie de cuivre, de très-petite valeur : *n'avoir ni sou ni maille. Avoir maille à partir*, se disputer pour peu de chose, pour une *maille.*

MAILLECHORT n. m. Alliage de zinc, cuivre et nickel, imitant l'argent.

MAILLET n. m. Marteau de bois à deux têtes.

MAILLOCHE n. f. Gros maillet.

MAILLOT n. m. Langes dont on emmaillotte un enfant; sorte de pantalon collant que mettent les danseuses.

MAIN n. f. Partie du corps humain qui s'étend depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts. *Lever la main*, affirmer en justice; *battre des mains*, applaudir; *forcer la main*, contraindre; *tenir la main*, veiller; *en venir aux mains*, engager le combat; *faire main basse*, tuer, piller; *n'y pas aller de main morte*, frapper rudement; *avoir*

la haute main, commander; *avoir sous la main*, à sa portée; *avoir une belle main*, une belle écriture; *tendre la main*, demander l'aumône; *mettre la main à l'œuvre*, commencer une chose; *tenir de première main*, de la source même; *avoir la main heureuse*, réussir souvent; *mettre la main à la pâte*, travailler soi-même; *avoir les mains liées*, ne pouvoir agir; *se laver les mains d'une chose*, déclarer qu'on n'y a pas participé; *être en bonnes mains*, être confié à une personne capable; *mettre la dernière main*, terminer; *agir sous main*, secrètement; *donner à pleines mains*, libéralement; *avoir le cœur sur la main*, être franc; *de main en main*, d'une personne à l'autre; *de la main à la main*, sans passer par un intermédiaire; *à main armée*, les armes à la main; *chose faite de main de maître*, avec habileté; *en un tour de main*, en un instant; *de longue main*, depuis longtemps. **Main chaude**, espèce de jeu de mains; **main de papier**, 25 feuilles. En parlant de mariage : *aspirer à la main d'une personne*, *lui offrir sa main*.

MAIN-COURANTE n. f. Registre sur lequel un commerçant écrit ses opérations de chaque jour. Pl. des *mains-courantes*.

MAIN-D'ŒUVRE n. f. Travail de l'ouvrier. Pl. des *mains-d'œuvre*.

MAIN-FORTE n. f. Assistance donnée à quelqu'un, et surtout à l'autorité : *prêter main-forte*.

MAIN-LEVÉE n. f. Acte qui fait cesser les effets d'une saisie, d'une opposition. Pl. des *mains-levées*.

MAINMORTABLE adj. Qui peut tomber en mainmorte.

MAINMORTE n. f. Se dit des biens qui ne sont pas sujets à passer aux héritiers de ceux qui les administrent, comme les biens des communautés, des hôpitaux, etc.

MAINT, E adj. Plusieurs : *maintes fois*.

MAINTENANT adv. A présent.

MAINTENIR v. tr. Tenir fixe, en état de stabilité : *cette barre de fer maintient la charpente*. *Fig.* Conserver dans le même état : *maintenir les lois*, *maintenir un homme en place*; affirmer : *je maintiens que...*

MAINTIEN n. m. Conservation : *le maintien des lois*; contenance : *maintien modeste*

MAIRE n. m. Premier officier municipal d'une ville, d'une commune. **Maire du palais**, ministre qui gouvernait sous le nom des rois mérovingiens.

MAIRIE n. f. Maison où sont les bureaux du maire.

MAIS conj. qui sert à marquer opposition, restriction, etc.

MAÏS (*ice*) n. m. Blé de Turquie.

MAISON n. f. Habitation; établissement : *c'est une très-bonne maison*; race : *maison souveraine*. **Maison de ville**, hôtel de ville; **maison d'arrêt**, prison; **maison de santé**, établissement privé où l'on traite les malades moyennant rétribution; **Petites-Maisons**, autrefois hôpital des fous, à Paris. *Garder la maison*, ne pas sortir; *faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques; *faire maison neuve*, en prendre d'autres.

MAISONNÉE n. f. Tous les gens d'une famille vivant dans la même maison. *Pop.*

MAISONNETTE n. f. Petite maison.

MAÎTRE n. m. Celui qui a des serviteurs, des ouvriers, des esclaves; propriétaire : *le maître de la maison*; celui qui enseigne : *suivre les leçons d'un savant maître*; titre donné aux gens de robe : *maître un tel*, *par-devant maître...*; aux personnes revêtues de certaines charges : *maître des requêtes*. **Petit-maître**, jeune homme à prétentions ridicules; **maître de chapelle**, chargé de diriger le chant dans une église; **maître d'hôtel**, officier d'une grande maison, qui préside au service de table; **maître d'école**, instituteur de campagne; **maître d'études**, celui qui est chargé de surveiller les élèves. Adj. Premier : *le maître clerc*; principal : *le maître-autel*. **A la maître d'hôtel** loc. adv. Manière d'accommoder certains mets.

MAÎTRESSE n. f. A presque toutes les acceptions de *maître*. Adj. *Maîtresse femme*, qui a de la tête, de l'intelligence.

MAÎTRISE n. f. Autrefois, qualité de maître dans certains métiers; aujourd'hui, école où l'on instruit les enfants de chœur; direction des enfants de chœur d'une église.

MAÎTRISER v. tr. Gouverner en maître. *Fig.* : *maîtriser ses passions*.

MAJESTÉ n. f. Grandeur suprême : *la majesté divine*. **Sa Majesté**, titre des empereurs et des rois.

MAJESTUEUSEMENT adv. Avec majesté.

MAJESTUEUX, EUSE adj. Qui a de la majesté : *démarche majestueuse*.

MAJEUR, E adj. Qui a l'âge de majorité : *fille majeure*; important : *affaire majeure*; irrésistible : *force majeure*. *Mus.* *Tierce majeure*, composée de deux tons. *Jeu de piquet.* *Tierce majeure*, l'as, le roi et la dame d'une même couleur.

MAJEURE n. f. *Log.* Première proposition d'un syllogisme.

MAJOR n. m. Officier supérieur chargé des détails du service et de l'administration du régiment. **Adjudant-major**, capitaine chargé des détails du service et de l'instruction des sous-officiers dans un bataillon.

MAJORAT n. m. Immeuble inaliénable, attaché à la possession d'un titre de noblesse, et qui était transmis avec le titre au fils aîné d'une famille.

MAJORDOME n. m. Maître d'hôtel dans les cours de Rome, des Deux-Siciles et d'Espagne.

MAJORITÉ n. f. Age où l'on jouit pleinement de ses droits personnels; le plus grand nombre : *la majorité des hommes pensent ainsi*; parti qui l'emporte par le nombre dans une assemblée délibérante : *ministre soutenu par la majorité*; nombre qui excède la moitié des votes : *loi votée à la majorité de cinq voix*.

MAJUSCULE adj. et n. f. Grande lettre.

MAKI n. m. Animal d'Asie et d'Afrique, qui a beaucoup de rapport avec le singe.

MAKIS (*kice*) n. m. Nom donné en Corse à des terrains couverts de broussailles épaisses, qui servent le plus souvent de retraite à des bandits.

MAL n. m. Ce qui est contraire au bien; douleur physique : *mal de dents*; dommage, perte, calamité : *les maux de la guerre*; inconvénient : *le mal est qu'il s'absente souvent*; peine, travail : *on a trop de mal ici*; médisance ou calomnie : *dire du mal de quelqu'un*. *Tourner une chose en mal*, lui donner un mauvais sens; *la prendre en mal*, s'en offenser. **Mal de mer**, malaise qu'éprouvent les personnes qui n'ont point l'habitude de naviguer sur mer; **mal d'enfant**, les douleurs de l'enfantement; **mal du pays**, nostalgie; **haut mal** ou **mal caduc**, épilepsie. Adv. Autrement qu'il ne convient : *écrire mal*. *Se trouver mal*, tomber en défaillance; *trouver mal*, trouver mauvais; *être mal avec quelqu'un*, être brouillé avec lui; *être bien mal*, en danger de mort.

MALACHITE n. f. Pierre d'un beau vert velouté, que l'on peut tailler et polir.

MALACIE n. f. *Méd.* Désir de certains aliments inusités; appétit dépravé.

MALADE adj. et n. Qui éprouve quelque altération dans sa santé. *Fig.* : *esprit*, *imagination malade*.

MALADIE n. f. Altération dans la santé. Se dit des arbres, des plantes, etc. *Fig.* : *maladie de l'âme*.

MALADIF, IVE adj. Sujet à être malade.

MALADRERIE n. f. Hôpital de lépreux au moyen âge.

MALADRESSE n. f. Défaut d'adresse.

MALADROIT, E adj. et n. Qui manque d'adresse : *ouvrier maladroit*. *Fig.* : *démarche maladroite*.

MALADROITEMENT adv. D'une manière maladroite.

MALAIS, E adj. et n. Langue parlée dans l'Inde orientale : *le malais*, *la langue malaise*.

MALAISE n. m. Etat incommode du corps.

MALAISÉ, ÉE adj. Difficile.

MALAISÉMENT adv. Avec difficulté.

MALANDRE n. f. Mal qui vient au pli du jarret des chevaux; défaut dans le bois de charpente.

MALANDREUX, EUSE adj. Qui a des malandres.

MALANDRINS n. m. pl. Nom donné, au temps des croisades, à des bandits qui ravagèrent la France.

MAL-APPRIS, E adj. et n. Grossier, sans usage.

MAL À PROPOS loc. adv. A contretemps : *arriver mal à propos*.

MALAVISÉ, ÉE adj. et n. Imprudent.

MALBÂTI, E adj. et n. Mal fait, mal tourné.

MALCONTENT, E adj. et n. Mécontent. *Vieux*.

MÂLE adj. Qui est du sexe masculin. *Fig.* Qui annonce de la force : *visage mâle*; énergique : *style mâle*. N. m. : *le mâle et la femelle*.

MALÉDICTION n. f. Action de maudire; paroles par lesquelles on maudit. *Fig.* Malheur, fatalité : *la malédiction est sur moi*.

MALÉFICE n. m. Pouvoir prétendu de causer du mal, soit aux hommes, soit aux animaux; moyens de nuire surnaturels ou cachés.

MALEMORT n. f. *Mourir de malemort*, d'une mort funeste, tragique.

MALENCONTRE n. f. Mauvaise rencontre. *Fam.*

MALENCONTREUSEMENT adv. Par malencontre.

MALENCONTREUX, EUSE adj. Sujet à éprouver des choses fâcheuses : *homme malencontreux*; qui cause de l'ennui, du désagrément : *circonstance malencontreuse*.

MALENTENDU n. m. Parole, action mal interprétée ou mal comprise.

MALEPESTE interj. fam. qui marque du dépit, de l'étonnement.

MAL-ÊTRE n. m. Malaise.

MALÉVOLE adj. Malveillant.

MALFAÇON n. f. Ce qu'il y a de mal fait dans un ouvrage.

MALFAIRE v. int. Faire de méchantes actions.

MALFAISANCE n. f. Disposition à faire du mal. *Peu us.*

MALFAISANT, E adj. Qui se plaît à nuire : *esprit malfaisant*, nuisible : *animaux malfaisants.*

MALFAITEUR n. m. Qui commet des crimes, de coupables actions.

MALFAMÉ, ÉE adj. Qui a une mauvaise réputation.

MALGRACIEUSEMENT adv. De mauvaise grâce.

MALGRACIEUX, EUSE adj. Impoli, incivil.

MALGRÉ prép. Contre le gré de; nonobstant : *malgré la pluie.* — On ne dit plus *malgré que* dans le sens de *quoique*

MALHABILE adj. Qui manque d'habileté, d'intelligence.

MALHABILEMENT adv. D'une manière malhabile.

MALHABILETÉ n. f. Manque d'habileté, de capacité.

MALHEUR n. m. Mauvaise fortune : *tomber dans le malheur;* accident fâcheux : *grand malheur.* **Par malheur** loc. adv. Malheureusement.

MALHEUREUSEMENT adv. D'une manière malheureuse.

MALHEUREUX, EUSE adj. Qui n'est pas heureux; digne de pitié : *situation malheureuse;* qui porte malheur, qui cause du malheur : *jour malheureux;* qui inspire de l'aversion : *physionomie malheureuse;* qui ne peut toucher à rien sans le casser : *main malheureuse.* N. m. Personne dans l'indigence : *soulager les malheureux;* homme méchant, méprisable : *c'est un malheureux.*

MALHONNÊTE adj. et n. Incivil, impoli; qui n'a ni probité, ni honneur : *malhonnête homme.*

MALHONNÊTEMENT adv. D'une manière malhonnête.

MALHONNÊTETÉ n. f. Incivilité.

MALICE n. f. Penchant à nuire, à mal faire.

MALICIEUSEMENT adv. Avec malice.

MALICIEUX, EUSE adj. et n. Qui a de la malice.

MALIGNEMENT adv. Avec malignité.

MALIGNITÉ n. f. Inclination à faire, à penser, à dire du mal : *la malignité des hommes;* qualité nuisible : *la malignité des humeurs.*

MALIN, IGNE adj. Qui prend plaisir à faire, à dire du mal; mordant, satirique : *discours malin.* **L'esprit malin**, **le malin esprit**, le démon; **fièvre maligne**, dangereuse. **N.** m. Rusé, astucieux : *c'est un malin.*

MALINES n. f. sing. Dentelle fabriquée principalement à Malines.

MALINGRE adj. Qui est d'une complexion faible : *enfant malingre.*

MALINTENTIONNÉ, ÉE adj. et n. Qui a de mauvaises intentions.

MALIQUE adj. *Acide malique*, tiré des pommes et d'autres fruits.

MAL-JUGÉ n. m. Jugement défectueux d'un tribunal : *il y a eu mal-jugé.*

MALLE n. f. Coffre en bois ou en cuir qu'on porte en voyage. **La malle**, la malle-poste.

MALLÉABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est malléable.

MALLÉABLE adj. Se dit de la propriété qu'ont les métaux de s'étendre sous le marteau en lames plus ou moins minces.

MALLÉOLE n. f. Cheville du pied.

MALLE-POSTE n. f. Voiture qui transporte les dépêches. Pl. des *malles-postes.*

MALMENER v. tr. Maltraiter.

MALOTRU, E n. Grossier, mal élevé.

MALPEIGNÉ, ÉE n. Malpropre, dont les cheveux sont en désordre. *Pop.*

MALPLAISANT, E adj. et n. De mauvaise humeur.

MALPROPRE adj. et n. Qui manque de propreté.

MALPROPREMENT adv. Avec malpropreté.

MALPROPRETÉ n. f. Défaut de propreté.

MALSAIN, AINE adj. Qui n'est pas sain, en parlant des personnes; nuisible à la santé : *air malsain.*

MALSÉANT, E adj. Contraire à la bienséance : *tenue malséante.*

MALSONNANT, E adj. Contraire à la morale, à la bienséance : *expressions malsonnantes.*

MALT (*malte*) n. m. Orge préparée pour faire de la bière.

MALTÔTE n. f. Exaction.

MALTÔTIER n. m. Agent chargé du recouvrement d'un impôt onéreux.

MALTRAITER v. tr. Traiter durement.

MALVACÉES n. f. pl. Genre de plantes comprenant la mauve.

MALVEILLANCE n. f. Disposition haineuse, mauvaise volonté.

MALVEILLANT, E adj. Qui veut du mal : *intention malveillante.* N. m. : *redouter les malveillants.*

MALVERSATION n. f. Détournement de deniers dans l'exercice d'une charge.

MALVERSER v. int. Commettre des malversations.

MALVOISIE n. m. Vin grec remarquable par sa douceur. L'Acad. fait ce mot fém.

MAMAN n. f. Mère, dans le langage des enfants.

MAMELLE n. f. Organe glanduleux, propre à la sécrétion du lait, et qui forme le caractère distinctif des animaux appelés *mammifères*.

MAMELON n. m. Bout de la mamelle. *Par ext.* Toute éminence arrondie.

MAMELONNÉ, ÉE adj. Qui offre des proéminences de la forme d'un mamelon.

MAMELOUCK (*louke*) n. m. Autrefois, en Egypte, soldat faisant partie d'une milice à cheval formée d'esclaves affranchis. L'Acad. écrit *mameluk*.

† **MAMMIFÈRE** adj. Qui a des mamelles. N. m. pl. Grande classe des animaux à mamelles.

MAMMOUT ou **Mammouth** n. m. Eléphant fossile dont l'espèce a disparu, et dont on a retrouvé les ossements.

MANANT n. m. Grossier, mal élevé.

MANCENILLIER n. m. Arbre vénéneux de l'Amérique équatoriale.

MANCHE n. m. Partie par laquelle on tient un instrument : *manche de couteau.*

MANCHE n. f. Partie du vêtement qui couvre le bras.

MANCHETTE n. f. Bande de dentelle, de mousseline, qui s'attache au poignet d'une chemise. Par iron. Menottes.

MANCHON n. m. Fourrure dans laquelle on met les mains pour les garantir du froid; pièce d'accouplement des arbres de transmission; feutre en rouleau sur lequel se fait le papier sans fin.

MANCHOT, OTE adj. et n. Estropié ou privé d'une main ou d'un bras. *Fig. N'être pas manchot*, être fin, adroit.

MANCIPATION n. f. Vente faite selon certaines formalités, à Rome.

MANDANT n. m. Celui qui, par un mandat, donne à un autre pouvoir d'agir en son nom.

MANDARIN n. m. Nom qu'on donne aux lettrés et aux fonctionnaires de Chine.

MANDARINE n. f. Sorte d'orange.

MANDAT n. m. Acte par lequel une personne donne à une autre droit d'agir en son nom; ordre de payer, adressé par un propriétaire de fonds à celui qui en est dépositaire. **Mandat d'amener**, ordre de faire comparaître devant un juge; **mandat d'arrêt**, ordre de conduire quelqu'un en prison.

MANDATAIRE n. m. Qui est chargé d'une procuration pour agir au nom d'un autre.

MANDEMENT n. m. Ecrit adressé par un évêque à ses diocésains, et par lequel il leur donne des instructions.

MANDER v. tr. Faire savoir par lettre : *mander une nouvelle ;* donner ordre de venir : *mander quelqu'un.*

MANDIBULAIRE adj. Qui concerne la mâchoire.

MANDIBULE n. f. Chacune des deux parties du bec des oiseaux; parties saillantes de la bouche des insectes.

MANDOLINE n. f. Petit instrument de musique à cordes.

MANDORE n. f. Sorte de luth à quatre cordes.

MANDRAGORE n. f. Plante narcotique d'une saveur et d'une odeur désagréables.

MANDRILL n. m. Espèce de grand singe.

MANDRIN n. m. Pièce sur laquelle le tourneur assujettit son ouvrage; poinçon qui sert à percer le fer chaud.

MANDUCATION n. f. Action de manger l'hostie dans la communion.

MANÉAGE n. m. Travail gratuit des matelots.

MANÉGE n. m. Exercices que l'on fait faire à un cheval pour le dompter, le discipliner, l'instruire; lieu où se font ces exercices; machine que font mouvoir des animaux. *Fig.* Conduite adroite, artificieuse : *je me défie de tout ce manége.*

MÂNES n. m. pl. Ames des morts, chez les anciens.

MANGANÈSE n. m. Métal grisâtre, très-dur et très-cassant.

MANGEABLE adj. Qu'on peut manger.

MANGEAILLE n. f. Ce qu'on mange. *Pop.*

MANGEANT, E adj. Qui mange. N'est usité que dans : *être bien buvant, bien mangeant.*

MANGEOIRE n. f. Auge où mangent les bêtes de somme.

MANGER v. tr. Mâcher et avaler; ronger : *la rouille mange le fer. Fig. Manger des yeux*, regarder avidement; *manger ses mots*, les mal prononcer; *manger son bien*, le dissiper en folles dépenses.

MANGER n. m. Ce qu'on mange : *le boire et le manger.*

MANGE-TOUT n. m. Celui qui dissipe follement son bien. **Pois mange-tout**, dont la cosse se mange aussi bien que le grain. Pl. des *mange-tout.*

MANGEUR, EUSE n. Qui mange.

MANGEURE n. f. Endroit mangé d'un pain, d'une étoffe, etc.

MANGLE n. f. Fruit du manglier.

MANGLIER n. m. Arbre aromatique et résineux du Brésil et des Indes.

MANGOUSTE n. f. Genre de quadrupèdes comprenant l'ichneumon ; sorte de fruit.

MANGUE n. f. Fruit du manguier.

MANGUIER n. m. Arbre des Indes.

MANIABLE adj. Aisé à manier : *instrument maniable*. *Fig.* Traitable : *cet homme n'est pas maniable*.

MANIAQUE adj. et n. Possédé d'une manie.

† **MANICHÉEN** (*ké-in*) n. m. Sectateur de Manès, qui expliquait le bien et le mal par l'existence de deux principes opposés.

MANICHÉISME (*ké*) n. m. Hérésie de Manès, née au IIIe siècle.

MANICLE n. f. Petit manche qu'on adapte à divers objets.

MANIE n. f. Folie partielle dans laquelle l'imagination est frappée d'une idée fixe ; fantaisie, goût porté à l'extrême : *avoir la manie des fleurs*.

MANIEMENT n. m. Action de manier. *Fig.* Administration : *maniement des deniers publics*.

MANIER v. tr. Prendre, toucher avec la main : *manier une étoffe* ; se servir de : *bien manier l'épée*. *Fig.* *Manier bien la parole, la plume*, parler, écrire avec agrément et facilité.

MANIÈRE n. f. Façon, sorte : *manière de voir* ; façon d'agir habituelle : *chacun a sa manière* ; façon de composer, de peindre, particulière à un artiste : *manière de Raphaël*. Pl. Tenue du corps, gestes : *avoir des manières distinguées*. **De manière que** loc. conj. De sorte que.

MANIÉRÉ, ÉE adj. Affecté dans ses manières : *femme maniérée*. *Fig.* *Auteur maniéré*, recherché dans son style.

MANIÉRISTE adj. et n. Qui est maniéré : *cet artiste est maniériste, est un maniériste*.

MANIEUR n. m. Ne se dit que par dénigrement d'un *manieur d'argent*.

MANIFESTATION n. f. Action de manifester : *la manifestation de la pensée* ; expression publique d'un sentiment, d'une opinion politique : *manifestation bruyante, faire une manifestation*.

MANIFESTE adj. Evident, notoire : *erreur manifeste*.

MANIFESTE n. m. Ecrit public par lequel un souverain, un chef de parti rend compte de sa conduite dans le passé, et du but qu'il se propose pour l'avenir.

MANIFESTEMENT adv. Evidemment.

MANIFESTER v. tr. Faire connaître. V. pr. Se faire connaître : *Dieu se manifeste par ses œuvres*.

MANIGANCE n. f. Petite manœuvre secrète. *Fam.*

MANIGANCER v. tr. Tramer secrètement quelque intrigue. *Fam.*

MANILLE n. f. *T. du jeu d'hombre*. C'est en noir le *deux*, et en rouge le *sept* de la couleur dans laquelle on joue.

MANILLE n. m. Cigare estimé.

MANIOC (*niok*) n. m. Arbrisseau d'Amérique, dont la racine fournit une fécule nourrissante appelée *cassave*.

MANIPULATEUR n. m. Celui qui manipule.

MANIPULATION n. f. Action d'exécuter des opérations manuelles en chimie, en pharmacie et dans plusieurs arts.

MANIPULE n. m. Ornement que le prêtre porte au bras gauche, en célébrant la messe.

MANIPULER v. tr. *Chim.* Arranger, mêler, pétrir, etc.

MANIQUE n. f. Espèce de gant dont se servent certains ouvriers.

MANIVEAU n. m. Petit panier plat d'osier sur lequel on étend, pour les vendre, des champignons, des fraises, des framboises, etc.

MANIVELLE n. f. Pièce de fer ou de bois, composée de deux branches à angle droit, pour tourner une roue, l'axe d'une machine, etc.

MANNE n. f. Suc mielleux, purgatif, qui découle de certains végétaux ; nourriture miraculeuse que Dieu envoya du ciel aux Israélites dans le désert.

MANNE n. f. Panier d'osier plus long que large.

MANNEQUIN n. m. Panier long, étroit et à claire-voie ; figure de bois à membres articulés, à l'usage des peintres, des sculpteurs, etc. *Fig.* Homme sans caractère, que l'on fait mouvoir comme on veut.

MANNETTE n. f. Petite manne.

MANŒUVRE n. f. Art de gouverner un vaisseau : *entendre bien la manœuvre*. Pl. Cordages d'un navire ; mouvements qu'on fait exécuter à des troupes : *savantes manœuvres*. *Fig.* Brigues, intrigues : *parvenir, s'élever à force de manœuvres*. N. m. Aide-maçon ; ouvrier qui ne fait que de gros ouvrages.

MANŒUVRER v. tr. et int. Faire exécuter des mouvements à : *manœuvrer un vaisseau* ; exécuter des mouvements : *la troupe a bien manœuvré*. *Fig.* Prendre des mesures pour réussir : *manœuvrer sourdement*.

MANŒUVRIER n. m. Celui qui entend bien la manœuvre des vaisseaux.

MANOIR n. m. Autrefois, toute habitation de quelque importance, entourée de terres.

MANOMÈTRE n. m. Appareil destiné à indiquer la tension de la vapeur à des températures données.

MANOUVRIER n. m. Ouvrier qui travaille à la journée.

MANQUE n. m. Défaut, absence : *manque d'argent.* **Manque de** loc. prép. Faute de.

MANQUÉ, ÉE adj. Défectueux : *ouvrage manqué ;* sans talent : *avocat manqué ;* avorté : *projet manqué.*

MANQUEMENT n. m. Défaut, manque : *manquement de respect.*

MANQUER v. int. Faillir, tomber en faute : *tous les hommes sont sujets à manquer ;* ne pas s'acquitter de ce qu'on doit : *manquer à son devoir ;* défaillir : *le cœur lui manque ;* glisser : *le pied lui a manqué ;* être absent : *il manque un élève ;* ne pas avoir : *manquer d'argent. Manquer à sa parole,* ne pas la tenir ; *manquer à quelqu'un,* aux égards qu'on lui doit. V. tr. Ne pas réussir : *manquer une affaire ;* laisser échapper : *manquer une occasion ;* ne pas atteindre : *manquer un lièvre.*

MANSARDE n. f. Petit logement pratiqué dans un comble.

MANSARDÉ, ÉE adj. Se dit d'un logement pratiqué sous le comble, et dont les murs sont plus ou moins coupés par l'obliquité du toit.

MANSUÉTUDE n. f. Bénignité, douceur d'âme.

MANTE n. f. Vêtement de femme, ample et sans manches.

MANTEAU n. m. Vêtement ample et sans manches, qui se porte par-dessus l'habit ; partie de la cheminée en saillie au-dessus de l'âtre. *Fig.* Prétexte, apparence.

MANTELET n. m. Manteau court que portent les femmes.

MANTILLE n. f. Longue et large écharpe noire, qui fait partie du costume national des femmes espagnoles.

MANUEL n. m. Livre qui présente, sous un petit format, la substance de traités étendus.

MANUEL, ELLE adj. Qui se fait avec la main : *travail manuel.*

MANUELLEMENT adv. Avec la main.

MANUFACTURE n. f. Vaste établissement industriel ; fabrication en grand de divers produits de l'industrie.

MANUFACTURER v. tr. Fabriquer en grand.

MANUFACTURIER n. m. Propriétaire d'une manufacture. Adj. Qui se livre ou se rapporte à la fabrication : *peuple manufacturier.*

MANUSCRIT n. m. Ouvrage écrit à la main : *manuscrit rare.* Adj. : *pièce manuscrite.*

MANUTENTION n. f. Établissement où se fabrique le pain pour la troupe ; administration, gestion : *manutention des deniers publics.*

MAPPEMONDE n. f. Carte qui représente le globe terrestre divisé en deux hémisphères.

MAQUEREAU n. m. Poisson de mer.

MAQUETTE n. f. Première ébauche en petit d'un ouvrage de sculpture.

MAQUIGNON n. m. Marchand de chevaux.

MAQUIGNONNAGE n. m. Métier de maquignon.

MAQUIGNONNER v. tr. User d'artifice pour cacher les défauts d'un cheval.

MAQUIS n. m. Autre orth. de *makis.*

MARABOU n. m. Oiseau de l'Inde, dont les plumes servent à orner les chapeaux de femmes. L'Acad. écrit *marabout.*

MARABOUT n. m. Prêtre mahométan ; cafetière de fer-blanc ou de cuivre, à ventre très-large.

MARAÎCHER n. m. Jardinier qui cultive en grand pour vendre.

MARAIS n. m. Terrain abreuvé par des eaux qui n'ont point d'écoulement. *Marais salants,* terrains où l'on fait venir l'eau de la mer, pour recueillir par évaporation le sel marin qu'elle contient.

MARASCA n. m. Sorte de petite cerise acide.

MARASME n. m. Maigreur extrême.

MARASQUIN n. m. Liqueur faite avec une cerise nommée, en Italie, *marasca.*

MARÂTRE n. f. Belle-mère. Se dit d'une femme qui maltraite les enfants de son mari.

MARAUD n. m. Vil et impudent coquin.

MARAUDAGE n. m. Action de marauder.

MARAUDE n. f. Vol commis par des soldats écartés de l'armée. Se dit, par ext., d'un vol de fruits fait par des écoliers.

MARAUDER v. int. Aller à la maraude.

MARAUDEUR n. m. Qui maraude.

MARAVÉDIS (*dice*) n. m. Petite monnaie espagnole valant un centime et demi.

MARBRE n. m. Pierre calcaire très-dure, susceptible de recevoir un beau poli, et d'être employée comme ornement

dans les arts ; table sur laquelle les imprimeurs posent leurs formes. *Fig. Cœur de marbre*, froid et insensible.

MARBRER v. tr. Imiter par la peinture les veines du marbre.

MARBRERIE n. f. Art, atelier du marbrier.

MARBREUR, EUSE n. Celui ou celle dont le métier est de marbrer.

MARBRIER n. m. Ouvrier qui travaille le marbre.

MARBRIÈRE n. f. Carrière de marbre.

MARBRURE n. f. Imitation du marbre sur le bois, le papier, etc.

MARC (*mar*) n. m. Ancien poids de huit onces. **Marc-le-franc**, expression dont on se sert pour désigner la répartition à faire, entre plusieurs intéressés, d'une somme à donner ou à recevoir, à proportion de l'intérêt qu'ils ont dans l'entreprise.

MARC (*mar*) n. m. Reste d'une substance dont on a extrait le suc.

MARCASSIN n. m. Petit sanglier au-dessous d'un an.

MARCASSITE n. f. Pierre noire dont on fait des parures de deuil.

MARCESCENCE n. f. *Bot.* Etat d'une fleur, d'une plante qui dépérit.

MARCESCENT, ENTE adj. *Bot.* Atteint de marasme.

MARCHAND, E n. Qui fait profession d'acheter et de vendre. Adj. *Navire, vaisseau marchand*, qui ne transporte que des marchandises ; *marine marchande*, tous les bâtiments servant au commerce ; *ville marchande*, où il y a un grand mouvement commercial.

MARCHANDAGE n. m. Entreprise au rabais de travaux partiels qu'on fait faire ensuite par des ouvriers à la journée.

MARCHANDAILLER v. tr. et int. Marchander longtemps et pour peu de chose.

MARCHANDER v. tr. Demander le prix d'une chose et le débattre : *marchander du drap*. V. int. *Fig. Il n'y a pas à marchander*, il faut se décider.

MARCHANDEUR, EUSE n. Celui, celle qui marchande beaucoup en faisant un achat.

MARCHANDISE n. f. Tout ce qui se vend.

MARCHE n. f. Action de celui qui marche ; distance d'un lieu à un autre : *faire une longue marche ;* mouvement qu'exécute un corps d'armée pour se porter d'un lieu dans un autre : *les marches savantes de Turenne ;* mouvement : *la marche d'un vaisseau, des astres ;* toute pièce de musique destinée à régler le pas des troupes : *jouer une marche. Fig.* Cours, progrès, développement : *la marche de la science, d'un poème, d'une affaire.*

MARCHE n. f. Degré qui sert à monter et à descendre ; pièce de bois sur laquelle les tourneurs et les tisserands posent le pied pour faire mouvoir leur métier. *Fig. Etre sur les marches du trône*, être appelé par sa naissance à succéder à celui qui règne.

MARCHE n. f. Nom par lequel on désignait, au moyen âge, les provinces frontières d'un empire.

MARCHÉ n. m. Lieu public où l'on vend ; objets qu'on achète : *faire son marché ;* prix, conditions d'un achat : *faire un marché avantageux. Fig. Etre quitte à bon marché*, avec moins de perte qu'on ne le craignait ; *avoir bon marché de quelqu'un*, en venir facilement à bout ; *mettre le marché à la main*, donner le choix de tenir ou de rompre un engagement ; *par-dessus le marché*, en outre ; *faire bon marché d'une chose, de sa vie*, la prodiguer, ne pas l'épargner.

MARCHEPIED n. m. Degrés qui conduisent à une estrade : *le marchepied de l'autel. Marchepied d'une voiture*, espèce de degré en fer qui sert à monter dans une voiture. *Fig.* Moyen de parvenir à un poste supérieur.

MARCHER v. int. S'avancer d'un lieu à un autre. *Fig. Marcher droit*, avoir une conduite irréprochable ; *marcher à pas comptés*, lentement et gravement ; *marcher à pas de loup*, avec précaution et sans bruit ; *marcher sur les pas de quelqu'un*, l'imiter ; *l'affaire marche bien*, est en bonne voie.

MARCHER n. m. Manière dont on marche.

MARCHEUR, EUSE n. Qui marche : *marcheur infatigable.*

† **MARCOTTE** n. f. Branche tenant encore à la plante mère, que l'on couche en terre pour qu'elle y prenne racine.

MARCOTTER v. tr. Coucher des branches ou rejetons en terre, pour leur faire prendre racine.

MARDI n. m. Troisième jour de la semaine. **Mardi gras**, dernier jour du carnaval.

MARE n. f. Petit amas d'eau dormante.

MARÉCAGE n. m. Terrain humide et bourbeux.

MARÉCAGEUX, EUSE adj. Plein de marécages : *contrée marécageuse.*

MARÉCHAL n. m. Artisan dont le métier est de ferrer les chevaux. **Maréchal de France**, grade le plus élevé de l'armée ; **maréchal des logis**, sous-officier de cavalerie, dont le grade correspond à celui de *sergent* dans l'infanterie ; **maréchal des logis chef**, sous-

officier de cavalerie, chargé d'une partie de la comptabilité dans un régiment.

MARÉCHALAT n. m. Dignité de maréchal.

MARÉCHALERIE n. f. Art du maréchal ferrant.

MARÉCHAUSSÉE n. f. Ancienne juridiction des maréchaux de France; corps de cavaliers chargés de veiller à la sûreté publique, et qui ont été remplacés par la gendarmerie.

† **MARÉE** n. f. Mouvement alternatif et journalier des eaux de la mer, qui couvrent et abandonnent successivement le rivage; toute espèce de poisson de mer non salé. *Fig. Arriver comme marée en carême*, fort à propos.

MARELLE ou **Mérelle** n. f. Jeu d'enfants, qui poussent à cloche-pied un palet entre des lignes tracées sur le sol.

MARGE n. f. Blanc autour d'une page imprimée ou écrite. *Fig. Avoir de la marge*, du temps de reste pour faire une chose.

MARGELLE n. f. Pierre percée qui forme le rebord d'un puits.

MARGER v. tr. Compasser les marges d'une feuille à imprimer.

MARGEUR, EUSE n. Celui ou celle qui pose les feuilles à imprimer sur le cylindre de la presse mécanique.

MARGINAL, ALE, AUX adj. Mis en marge : *note marginale.*

MARGINER v. tr. Ecrire sur la marge d'un manuscrit, d'un livre imprimé.

MARGOT n. f. Nom que l'on donne quelquefois à la pie.

MARGOUILLIS n. m. Gâchis plein d'ordures.

MARGRAVE n. m. Titre de quelques princes souverains d'Allemagne.

MARGRAVIAT n. m. État, dignité de margrave.

MARGUERITE n. f. Fleur radiée.

MARGUILLIER n. m. Notable d'une commune, participant à l'administration des biens et des intérêts de la paroisse.

MARI n. m. Celui qui est uni à une femme par le lien conjugal.

MARIABLE adj. En âge et en condition d'être marié.

MARIAGE n. m. Union légale de l'homme et de la femme; célébration des noces : *assister à un mariage;* un des sept sacrements; sorte de jeu de cartes appelé aussi *bésigue.*

MARIÉ, ÉE n. Qui vient d'être marié.

MARIER v. tr. Unir par le lien conjugal. *Fig.* Joindre : *marier la vigne à l'ormeau;* allier : *marier sa voix au son d'un instrument;* assortir : *marier les couleurs.*

MARIEUR, EUSE n. Qui aime à s'entremettre pour faire des mariages.

MARIN n. m. Homme de mer.

MARIN, INE adj. Qui est de la mer ; *monstre marin*, *plante marine;* qui sert à la navigation : *montre marine.*

MARINADE n. f. Saumure composée de vinaigre, de sel, d'huile, etc., qui sert à conserver certaines viandes.

MARINE n. f. Tout ce qui concerne la navigation sur mer; forces navales d'un Etat : *marine puissante;* tableau qui représente une vue, une scène maritime : *peintre de marines.*

MARINER v. tr. Laisser tremper de la viande dans une marinade, pour l'attendrir.

MARINGOUIN n. m. Espèce de cousin d'Amérique.

MARINIER n. m. Dont la profession est de conduire des bateaux sur les fleuves et les rivières.

MARIONNETTE n. f. Petite figure de bois ou de carton, qu'un homme placé derrière une toile fait mouvoir à l'aide de ressorts, sur un petit théâtre. *Fig.* Personne frivole, légère, sans caractère : *c'est une vraie marionnette.*

MARITAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au mari : *pouvoir marital.*

MARITALEMENT adv. Comme époux : *vivre maritalement.*

MARITIME adj. Qui est près de la mer : *ville maritime;* qui a rapport à la mer : *commerce maritime.*

MARITORNE n. f. Femme laide, malpropre. *Fam.*

MARIVAUDAGE n. m. Langage affecté, dépourvu de naturel, comme celui de *Marivaux.*

MARJOLAINE n. f. Plante aromatique.

MARMAILLE n. f. Troupe de petits enfants. *Fam.*

MARMELADE n. f. Confiture de fruits presque réduits en bouillie : *marmelade de pommes. Viande en marmelade*, trop cuite; *avoir la figure en marmelade*, meurtrie, fracassée.

MARMENTEAU adj. et n. Bois de haute futaie que l'on réservait pour la décoration d'un domaine.

MARMITE n. f. Vase où l'on fait cuire les aliments, et surtout la viande. **Marmite de Papin**, dans laquelle on peut porter l'eau à la plus haute température.

MARMITON n. m. Petit valet de cuisine.

MARMONNER v. tr. Murmurer entre ses dents. *Pop.*

MARMORÉEN, ENNE (*ré-in*) adj. Qui tient du marbre. *Néol.*

MARMOT n. m. Petit garçon. *Fig. Croquer le marmot*, attendre longtemps et impatiemment.

MARMOTTE n. f. Quadrupède rongeur, qui reste endormi pendant l'hiver; espèce de coiffure de femme.

MARMOTTER v. tr. Parler confusément et entre les dents.

MARMOTTEUR, EUSE n. Qui marmotte.

MARMOUSET n. m. Figure grotesque; petit garçon. *Fam.*

MARNAGE n. m. Action de marner les terres.

MARNE n. f. Terre calcaire mêlée d'argile, pour amender le sol.

MARNER v. tr. Répandre de la marne sur un champ.

MARNEUX, EUSE adj. De la nature de la marne.

MARNIÈRE n. f. Lieu d'où l'on tire la marne.

MARONITE n. m. Catholique du Liban.

MAROQUIN n. m. Cuir de bouc ou de chèvre apprêté.

MAROQUINER v. tr. Apprêter les peaux de veau ou de mouton à la manière du vrai maroquin.

MAROQUINERIE n. f. Art de faire le maroquin.

MAROQUINIER n. m. Ouvrier qui façonne des peaux en maroquin.

MAROTIQUE adj. Se dit du vieux langage imité de Clément *Marot*, et qui consiste dans une naïveté fine et délicate.

MAROTTE n. f. Espèce de sceptre surmonté d'une tête grotesque garnie de grelots, attribut de la Folie. *Fig.* et *fam.* Objet d'une affection ridicule et exagérée : *chacun a sa marotte.*

MAROUFLE n. m. Fripon, rustre, grossier.

MAROUFLE n. f. Colle très-tenace dont on se sert pour maroufler.

MAROUFLER v. tr. Coller la toile d'un tableau sur une autre toile ou sur un panneau.

MARQUANT, E adj. Qui se fait remarquer : *personne, couleur marquante.*

MARQUE n. f. Ce qui sert à désigner, à distinguer une chose; empreinte : *marque de la monnaie;* signe, indice : *marque de bonheur, de beau temps;* témoignage : *marque de tendresse;* trace que laisse sur un corps une chose quelconque : *les marques d'une blessure, de la petite vérole*, etc.; empreinte ineffaçable appliquée à l'aide d'un fer chaud, et par la main du bourreau, sur l'épaule d'un condamné; jeton, fiche dont on se sert au jeu.

MARQUER v. tr. Mettre une marque à : *marquer du linge;* imprimer un signe flétrissant sur l'épaule d'un condamné. *Fig.* Indiquer : *voilà qui marque de la méchanceté;* fixer, assigner : *marquer un jour pour...;* signaler : *de grands malheurs ont marqué la fin du règne de Louis XIV.* V. int. *Ce cheval marque encore*, ses dents indiquent qu'il n'a pas plus de huit ans.

MARQUETER v. tr. Marquer de taches. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

MARQUETERIE n. f. Placage fait de pièces de rapport de diverses couleurs, en bois, en marbre, etc.

MARQUETTE n. f. Pain de cire vierge.

MARQUEUR n. m. Qui marque.

MARQUIS n. m. Titre de noblesse entre ceux de duc et de comte.

MARQUISAT n. m. Terre, titre de marquis.

MARQUISE n. f. Femme d'un marquis.

MARQUISE n. f. Espèce d'auvent pour garantir de la pluie; sorte d'ombrelle frangée.

MARQUOIR n. m. Instrument de tailleur; canevas qui sert à apprendre à marquer le linge.

MARRAINE n. f. Qui tient ou a tenu un enfant sur les fonts de baptême.

MARRI, E adj. Fâché, repentant. *Vieux.*

MARRON n. m. Grosse châtaigne; fruit du marronnier sauvage : *marron d'Inde;* pétard de forme cubique; pièce de cuivre que les officiers déposaient à chaque poste en faisant leur ronde. Adj. *Nègre marron*, qui a fui l'habitation de son maître; *courtier marron*, qui exerce quelques-unes des fonctions de l'agent de change furtivement et sans titre; *couleur marron*, jaune brun.

MARRONNAGE n. m. État d'un esclave fugitif.

MARRONNER v. int. Murmurer sourdement. *Fam.*

MARRONNIER n. m. Arbre qui produit le marron d'Inde.

MARS (*marse*) n. m. Troisième mois de l'année; une des planètes.

† **MARSEILLAISE** n. f. Hymne patriotique.

MARSOUIN n. m. Cétacé du genre des dauphins.

MARSUPIAUX n. m. pl. Ordre de mammifères qui portent une espèce de poche sous la peau du ventre, comme la *sarigue*, le *kangourou*, etc.

MARTE n. f. V. *Martre.*

MARTEAU n. m. Outil de fer à manche de bois, propre à cogner, à forger; ce qui sert à frapper, à heurter : *marteau d'une porte;* un des quatre osselets de l'oreille; petite tringle de bois qu'on fait mouvoir en touchant le clavier d'un piano.

MARTEL n. m. Marteau. *Vieux. Fig. Avoir martel en tête,* du souci, de l'inquiétude.

MARTELAGE n. m. Marque que les agents des eaux et forêts font aux arbres que se réserve l'Etat.

MARTELER v. tr. Battre à coups de marteau. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

MARTELET n. m. Petit marteau.

MARTELEUR n. m. Ouvrier qui dirige le marteau d'une forge.

MARTIAL, ALE, AUX adj. Belliqueux : *air martial. Cour martiale,* conseil de guerre; *loi martiale,* qui autorise l'application de la force armée contre les citoyens dans certains cas.

MARTIN n. m. Oiseau chanteur, grand destructeur d'insectes.

MARTINET n. m. Oiseau qui ressemble pour la forme à l'hirondelle; sorte de fouet; gros marteau d'usine, mis en mouvement par la vapeur ou par un courant d'eau; petit chandelier plat à manche.

MARTINGALE n. f. Large courroie fixée au menton du cheval et aux sangles, pour l'empêcher de se cabrer; jeu qui consiste à doubler sur sa perte.

MARTIN-PÊCHEUR n. m. Petit oiseau d'un beau bleu de ciel, du genre des passereaux. Pl. des *martins-pêcheurs.*

MARTIN-SEC n. m. Poire d'automne. Pl. des *martins-secs.*

MARTRE ou **Marte** n. f. petit quadrupède carnassier des pays septentrionaux; sa fourrure.

MARTYR, E n. Qui a souffert la mort pour témoigner de la vérité de sa religion; qui souffre cruellement.

MARTYRE n. m. Mort, tourments endurés pour sa religion : *désirer le martyre. Fig.* Grande douleur : *il souffre le martyre.*

MARTYRISER v. tr. Faire souffrir le martyre. *Fig.* Faire souffrir beaucoup.

MARTYROLOGE n. m. Liste ou catalogue des martyrs et des saints.

MARYLAND n. m. Tabac estimé qui vient du Maryland.

MASCARADE n. f. Déguisement d'une personne qui se masque.

MASCARON n. m. Figure grotesque qu'on met aux portes, aux fontaines, etc. : *les mascarons du Pont-Neuf.*

MASCULIN, INE adj. Qui appartient au mâle : *sexe masculin. Rime masculine,* dont la syllabe finale n'est pas muette. N. m. Genre masculin.

MASCULINITÉ n. f. Etat, qualité de mâle : *la loi salique est une loi de masculinité.*

MASQUE n. m. Faux visage de carton peint dont on se couvre la figure pour se déguiser; personne masquée : *aller voir les masques;* terre préparée et appliquée sur le visage pour obtenir une image parfaitement ressemblante. *Fig.* Apparence trompeuse : *prendre le masque de la vertu. Lever le masque,* se montrer tel que l'on est; *arracher le masque à quelqu'un,* dévoiler sa fausseté. *Escr.* Toile métallique dont on se couvre le visage, pour se mettre à l'abri des coups de fleuret.

MASQUÉ, ÉE adj. *Bal masqué,* où l'on va sous un déguisement.

MASQUER v. tr. Mettre un masque à quelqu'un. *Fig.* Cacher sous de fausses apparences : *masquer ses projets;* dérober à la vue : *masquer une fenêtre.*

MASSACRANTE adj. f. N'est usité que dans *humeur massacrante,* bourrue, grondeuse.

MASSACRE n. m. Carnage de personnes sans défense : *le massacre des Innocents;* grande tuerie de bêtes. *Fig.* Mauvais ouvrier.

MASSACRER v. tr. Tuer des gens qui ne se défendent point. *Fig.* Gâter un objet en le travaillant ou en le transportant : *massacrer des meubles.*

MASSACREUR n. m. Qui massacre.

MASSAGE n. m. Action de masser.

MASSE n. f. Amas de parties qui font corps ensemble : *masse de pierres;* un seul corps compacte : *masse de plomb;* corps informe : *l'ours n'est qu'une masse;* totalité : *la masse du sang;* fonds d'argent d'une société : *masse sociale;* caisse spéciale d'un corps, à laquelle contribuent tous les soldats : *mettre à la masse;* ensemble d'un ouvrage d'architecture : *masse imposante;* le plus grand nombre : *agir sur les masses;* bâton à tête d'or ou d'argent, qu'on portait autrefois dans certaines cérémonies; espèce de massue. **En masse** loc. adv. Tous ensemble : *se lever en masse.*

MASSEPAIN n. m. Petit biscuit rond fait avec des amandes et du sucre.

MASSER v. tr. Presser, pétrir avec les mains toutes les différentes parties du corps, pour donner de la souplesse aux membres; serrer : *masser des troupes.*

MASSETTE n. f. Plante d'eau.

MASSIAUX n. m. pl. Fers non en barres.

MASSICOT n. m. Oxyde de plomb.

MASSIER n.m. Huissier qui portait une masse dans certaines cérémonies.

MASSIF, IVE adj. Qui est ou qui paraît épais, pesant : *corps massif ;* non plaqué et non creux : *or massif. Fig.* Grossier, lourd : *esprit massif.* N. m. Construction pleine et solide : *un massif de maçonnerie ;* bosquet qui ne laisse pas de passage à la vue : *massif d'arbres.*

MASSIVEMENT adv. D'une manière massive.

MASSUE n. f. Bâton noueux, beaucoup plus gros par un bout que par l'autre : *la massue d'Hercule. Fig. Coup de massue,* événement fâcheux et imprévu. *Fam.*

MASTIC n. m. Composition de blanc d'Espagne et d'huile, sorte de ciment.

MASTICATION n. f. Action de broyer, de *mâcher* les aliments solides.

MASTICATOIRE n. m. Médicament qu'on mâche pour exciter l'excrétion de la salive.

MASTIQUER v. tr. Coller avec du mastic.

MASTODONTE n. m. Mammifère fossile, voisin de l'éléphant.

MASULIPATAM (*tame*) n.m. Sorte de coton des Indes.

MASURE n. f. Reste d'un bâtiment tombé en ruine ; méchante habitation.

MAT (*mat*) n. m. sing. *T. d'échecs.* Coup qui réduit le roi à ne pouvoir faire un pas sans être pris : *faire un beau mat.* Adj. : *être mat.*

MÂT (*mâ*) n. m. Pièce de bois qui sert à supporter la voilure d'un navire.

MAT (*mate*), **MATE** adj. Qui n'a point d'éclat, de poli : *or mat ;* trop compacte : *gâteau, pain mat ;* épais : *broderie mate ;* qui n'est point retentissant : *son mat.*

MATADOR n. m. Nom des cartes supérieures au jeu de l'hombre ; celui qui, en Espagne, dans les combats de taureaux, est chargé de mettre l'animal à mort. *Fig.* Homme considérable dans son état : *c'est un matador.*

MATAMORE n. m. Faux brave.

MATASSIN n. m. Autrefois, danseur bouffon.

MATELAS n. m. Grand coussin piqué, rempli de laine, de bourre ou de crin, servant à garnir un lit.

MATELASSER v. tr. Garnir en façon de matelas.

MATELASSIER, IÈRE n. Qui fait, répare, carde les matelas.

MATELOT n. m. Homme qui sert à la manœuvre d'un vaisseau.

MATELOTE n. f. Mets de poisson accommodé au vin.

MATER v. tr. Faire le roi mat au jeu des échecs. *Fig. Mater quelqu'un,* le dompter, l'humilier.

MÂTER v. tr. Garnir un vaisseau de mâts.

MÂTEREAU n. m. Petit mât.

MATÉRIALISER v. tr. Donner à l'esprit les qualités de la matière.

MATÉRIALISME n.m. Système de ceux qui pensent que tout est matière.

† **MATÉRIALISTE** n. m. Qui n'admet que la matière.

MATÉRIALITÉ n. f. Qualité de ce qui est matière.

MATÉRIAUX n. m. pl. Matières qui entrent dans la construction d'un bâtiment, comme la pierre, le bois, la tuile, etc. *Fig.* Tout ce qu'on rassemble de notes, de faits, d'idées, pour la composition d'un ouvrage d'esprit.

MATÉRIEL, ELLE adj. Formé de matière : *substance matérielle. Fig.* Lourd, grossier : *esprit matériel.* N. m. Tout ce qui sert à une exploitation, à un établissement : *matériel d'une ferme ;* à un service public : *matériel de l'armée.*

MATÉRIELLEMENT adv. D'une manière matérielle.

MATERNEL, ELLE adj. Qui est propre, naturel à une mère : *tendresse maternelle ;* du côté de la mère : *biens, parents maternels. Langue maternelle,* du pays où l'on est né.

MATERNELLEMENT adv. D'une manière maternelle.

MATERNITÉ n. f. Qualité de mère.

MATHÉMATICIEN n. m. Qui sait, qui professe les mathématiques.

MATHÉMATIQUE adj. Qui a rapport aux mathématiques : *sciences mathématiques. Fig.* Rigoureux : *précision mathématique.*

MATHÉMATIQUEMENT adv. Selon les règles des mathématiques.

MATHÉMATIQUES n. f. pl. Science des quantités ou des grandeurs.

MATIÈRE n. f. Substance étendue, divisible, impénétrable et susceptible de toutes sortes de formes ; ce dont une chose est faite ; déjection du corps humain : *matière fécale.* Se dit par oppos. à *esprit. Matière criminelle,* qui donne lieu à la procédure relative aux crimes ; *matière première,* avant qu'elle soit mise en œuvre. *Fig.* Sujet d'un écrit, d'un discours : *approfondir une matière ;* cause : *il y a là matière à procès.*

MÂTIN n. m. Gros chien de garde.

MATIN n. m. Le temps compris entre minuit et midi, et ordinairement la partie du jour comprise entre le lever du soleil et midi. *Fig.* et *poét. Le matin de la vie*, la jeunesse. Adv. De bonne heure : *se lever matin*.

MATINAL, ALE, ALS adj. Qui s'est levé matin.

MATINÉE n. f. Temps qui s'écoule depuis le point du jour jusqu'à midi.

MATINES n. f. pl. Première partie de l'office divin, qui se dit avant le lever du jour.

MATINEUX, EUSE adj. Qui a l'habitude de se lever matin.

MATINIER, IÈRE adj. Qui appartient au matin. N'est usité que dans : *étoile matinière*.

MATOIS, E adj. et n. Rusé.

MATOISERIE n. f. Tromperie, fourberie.

MATOU n. m. Chat entier.

MATRAS (*trâ*) n. m. Vase de verre à long col, dont on fait usage en chimie et en physique.

MATRICE n. f. Viscère où a lieu la conception; moule, soit en creux, soit en relief, qui, après avoir reçu l'empreinte d'un poinçon, doit la reproduire sur les objets soumis à son action; registre original d'après lequel sont établis les rôles des contributions.

MATRICULAIRE adj. Qui est porté sur la matricule.

MATRICULE n, f. Registre où sont successivement inscrits tous les individus qui entrent dans un hôpital, dans une prison, un régiment, etc.

MATRIMONIAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport au mariage.

MATRONE n. f. Ancienne dame romaine; sage-femme. Peu usité dans ce dernier sens.

MATURATION n. f. Progrès successif des fruits vers la maturité.

MÂTURE n. f. Tous les mâts d'un vaisseau; art de mâter les vaisseaux.

MATURITÉ n. f. Etat des fruits quand ils sont mûrs.

MAUDIRE v. tr. (*Nous maudissons, v. maudissez. Maudis, maudissons, maudissez.*) Prononcer une malédiction contre quelqu'un, le charger d'imprécations.

MAUDIT, ITE adj. Très-désagréable, très-mauvais : *temps maudit, maudit métier*. N. : *allez, maudits, au feu éternel*.

MAUGRÉER v. int. Pester. *Fam.*

MAURE n. m. V. *More*.

† **MAUSOLÉE** n. m. Monument funéraire somptueux.

MAUSSADE adj. Désagréable.

MAUSSADEMENT adv. D'une manière maussade.

MAUSSADERIE n. f. Mauvaise grâce, manière désagréable.

MAUVAIS, E adj. Qui n'est pas bon: *mauvais pain;* méchant, enclin à mal faire : *mauvaise femme;* sans talent : *mauvais poète;* funeste : *mauvais présage;* dangereux : *mauvais livre. Mauvais bruits*, propos défavorables; *mauvaise tête*, homme sujet à des caprices, à des coups de tête, à des incartades; *les mauvais anges*, les démons; *avoir mauvaise mine*, le visage défait; *faire mauvais visage à quelqu'un*, le traiter froidement; *trouver mauvais*, prendre en mauvaise part: *il fait mauvais*, vilain temps. N. m. : *discerner le bon du mauvais*. Adv. *Sentir mauvais*, exhaler une mauvaise odeur.

MAUVE n. f. Plante émolliente et adoucissante.

MAUVIETTE n. f. Nom vulgaire de l'alouette devenue grasse.

MAUVIS n. m. Petite grive.

MAXILLAIRE adj. Qui a rapport aux mâchoires : *os maxillaire*.

MAXIME n. f. Proposition générale énoncée sous la forme d'un précepte.

MAXIMUM (*mome*) n. m. (*mot lat.*) Le plus haut degré qu'une chose puisse atteindre.

MAZETTE n. f. Mauvais petit cheval; personne sans capacité; au jeu, celui qui ne sait pas jouer.

MAZURKA n. f. Danse hongroise.

ME pr. pers. de la première pers. du sing. Moi, à moi.

MÉANDRE n. m. Sinuosité d'un fleuve; dessin qui l'imite.

MÉCANICIEN n. m. Qui s'occupe de mécanique, qui en fait profession.

MÉCANIQUE n. f. Branche importante des mathématiques, qui traite du mouvement et de l'équilibre des forces motrices et des machines; machine : *étoffe fabriquée à la mécanique*.

MÉCANIQUE adj. Qui a rapport à la mécanique : *les arts mécaniques*.

MÉCANIQUEMENT adv. D'une manière mécanique.

MÉCANISER v. tr. Harceler, contrarier, taquiner : *as-tu bientôt fini de me mécaniser? Pop.*

MÉCANISME n. m. Jeu des organes : *mécanisme du corps humain. Fig. Mécanisme du langage*, arrangement des mots; *mécanisme des vers*, rhythme poétique.

† **MÉCÈNE** n. m. Protecteur des lettres et des savants, par allusion à Mécène, favori et ministre d'Auguste.

MÉCHAMMENT adv. Avec méchanceté.

MÉCHANCETÉ n. f. Penchant à faire du mal : *méchanceté de caractère;* action méchante : *faire, dire des méchancetés.*

MÉCHANT, E adj. Porté au mal : *homme méchant;* contraire à la justice : *méchante action;* qui ne vaut rien dans son genre : *méchante viande, méchant poète.* N. m. : *fuir les méchants.*

MÈCHE n. f. Coton qu'on met dans une lampe, au centre d'une chandelle, d'une bougie, pour brûler; bout de ficelle qu'on attache au fouet; corde préparée pour mettre le feu au canon, à une mine, bouquet de cheveux; partie qui sert à percer, dans la vrille, le vilebrequin, le tire-bouchon, etc. *Fig. Eventer la mèche,* découvrir un complot.

MÉCHEF n. m. Accident fâcheux.

MÉCHER v. tr. Faire entrer de la vapeur de soufre dans un tonneau avec une bande de toile soufrée et enflammée. Pour la conj., V. *accélérer.*

MÉCOMPTE n. m. Espérance trompée.

MÉCOMPTER (SE) v. pr. Eprouver un mécompte.

MÉCONNAISSABLE adj. Qu'on ne peut reconnaître qu'avec peine.

MÉCONNAISSANCE n. f. Ingratitude.

MÉCONNAISSANT, ANTE adj. Ingrat.

MÉCONNAÎTRE v. tr. Désavouer, affecter par orgueil de ne pas reconnaître : *méconnaître ses parents, un ami;* ne pas apprécier : *Milton a été méconnu de ses contemporains.* **Se méconnaître** v. pr. Oublier ce qu'on a été, ce qu'on est, ce qu'on doit aux autres : *les parvenus se méconnaissent.*

MÉCONTENT, E adj. Qui n'est pas content. N. m. Qui n'est pas satisfait du gouvernement : *le parti des mécontents.*

MÉCONTENTEMENT n. m. Manque de satisfaction.

MÉCONTENTER v. tr. Rendre mécontent.

MÉCRÉANT n. m. Impie, qui ne croit pas aux dogmes de la religion.

MÉDAILLE n. f. Pièce de métal frappée en mémoire d'une action mémorable, ou en l'honneur d'un personnage illustre; récompense donnée au mérite, au courage : *médaille militaire;* pièce d'or, d'argent ou de cuivre, représentant un sujet de dévotion. *Fig. Le revers de la médaille,* le mauvais côté d'une chose.

MÉDAILLÉ, ÉE adj. et n. Qui a reçu, qui porte une médaille : *un médaillé de Sainte-Hélène.*

MÉDAILLIER n. m. Collection de médailles; meuble à tiroirs qui les renferme.

MÉDAILLISTE n. m. Amateur de médailles.

MÉDAILLON n. m. Bijou de forme circulaire ou ovale, dans lequel on place un portrait, des cheveux, etc.; bas-relief représentant une tête ou un sujet.

MÉDECIN n. m. Qui exerce la médecine.

MÉDECINE n. f. Science qui a pour but de rétablir la santé; remède purgatif : *prendre une médecine.*

MÉDECINER v. tr. Donner des breuvages et autres remèdes.

MÉDIAL, ALE adj. et n. Lettre qui occupe le milieu d'un mot.

MÉDIAN, E adj. *Anat.* Qui se trouve au milieu. *Veines médianes,* qui sont à la superficie de l'avant-bras, au nombre de trois.

MÉDIANOCHE n. m. Repas en gras qui se fait après minuit sonné, à la suite d'un jour maigre.

MÉDIANTE n. f. *Mus.* Tierce au-dessus de la note tonique ou principale.

MÉDIASTIN n. m. Cloison membraneuse qui divise la poitrine en deux parties, l'une à droite, l'autre à gauche.

MÉDIAT, ATE adj. Qui n'a rapport, qui ne touche à une chose que par une autre qui est entre deux : *les exhortations de Clotilde furent la cause médiate de la conversion de Clovis* (la cause immédiate fut la victoire de Tolbiac).

MÉDIATEMENT adv. D'une manière médiate.

MÉDIATEUR, TRICE n. Qui s'entremet pour amener un accord, un accommodement entre deux ou plusieurs personnes : *médiateur de la paix.*

MÉDIATION n. f. Entremise.

MÉDICAL, ALE, AUX adj. Qui concerne la médecine : *ouvrage médical;* propre à guérir : *vertus médicales d'une plante.*

MÉDICAMENT n. m. Remède pour guérir un malade.

MÉDICAMENTAIRE adj. Qui traite des médicaments.

MÉDICAMENTER v. tr. Donner des médicaments à un malade.

MÉDICAMENTEUX, EUSE adj. Qui a la vertu d'un médicament.

MÉDICATION n. f. Mode de traite-

ment d'une maladie; effet produit par l'action des médicaments.

MÉDICINAL, ALE, AUX adj. Qui peut servir de remède : *plante médicinale*.

MÉDIOCRE adj. Qui est entre le grand et le petit, le bon et le mauvais. *Homme médiocre*, de peu de capacité. N. m. : *ouvrage au-dessous du médiocre*.

MÉDIOCREMENT adv. D'une façon médiocre.

MÉDIOCRITÉ n. f. Etat, qualité de ce qui est médiocre; fortune étroite, mais suffisante : *vivre dans la médiocrité;* insuffisance d'esprit : *homme d'une grande médiocrité*.

MÉDIRE v. int. (*Nous médisons, v. médisez. Médis, médisons, médisez;* le reste comme *dire*). Révéler les fautes, les défauts d'autrui par imprudence ou méchanceté.

MÉDISANCE n. f. Révélation des fautes, des défauts d'autrui, faite par imprudence ou méchanceté.

MÉDISANT, E adj. et n. Qui médit.

MÉDITATIF, IVE adj. Porté à la méditation : *esprit méditatif*.

MÉDITATION n. f. Opération de l'esprit qui s'applique fortement à approfondir un sujet : *profonde méditation;* écrit sur un sujet philosophique ou religieux.

MÉDITER v. tr. Examiner mûrement, approfondir : *méditer une vérité*. V. int. Réfléchir : *méditer sur une question*.

MÉDITERRANÉE adj. et n. f. Nom donné aux mers situées au milieu des terres.

MÉDITERRANÉEN, ENNE adj. Qui a rapport à la Méditerranée.

MÉDIUM (*ome*) n. m. Personne pouvant servir d'intermédiaire entre les hommes et les esprits, selon les doctrines spirites. Pl. des *médium*.

MÉDIUM (*ome*) n. m. *Mus.* Etendue de la voix entre le grave et l'aigu. Pl. des *medium*.

MÉDIUS (*uce*) n. m. Le doigt du milieu de la main.

MÉDOC n. m. Vin très-renommé du pays de Médoc.

MÉDULLAIRE adj. Qui appartient à la moelle ou qui en a la nature : *substance medullaire*.

MÉDULLEUX, EUSE adj. Se dit des tiges qui renferment une sorte de moelle, comme le sureau.

MÉDUSE n. f. *Tête de Méduse*, se dit de toute personne, de tout objet qui stupéfie par sa laideur.

MEETING (*mitigne*) n. m. En Angleterre, réunion populaire dont le but est de délibérer sur une élection, un sujet politique.

MÉFAIRE v. int. Faire une mauvaise action : *il ne faut ni méfaire ni médire*.

MÉFAIT n. m. Mauvaise action.

MÉFIANCE n. f. Disposition à soupçonner le mal dans les autres.

MÉFIANT, E adj. Qui se méfie.

MÉFIER (SE) v. pr. Ne pas se fier.

MÉGARDE (PAR) loc. adv. Par inadvertance.

MÉGATHÉRIUM (*omm*) n. m. Grand mammifère fossile.

† **MÉGÈRE** n. f. Femme emportée et très méchante.

MÉGIE n. f. Art de préparer les peaux de mouton et autres peaux délicates.

MÉGISSERIE n. f. Travail et commerce du mégissier.

MÉGISSIER n. m. Artisan qui prépare les peaux délicates, comme celles du chevreau, du chamois, etc.

MEILLEUR, E (*mé-ieur*) adj. Qui a un plus haut degré de bonté : *ma santé est meilleure qu'elle n'était ; son caractère n'est pas meilleur qu'il était ou qu'il l'était* (sans *ne*). N. m. : *boire du meilleur. Fam.*

MÉLANCOLIE n. f. Etat habituel de tristesse ; amour de la rêverie, de la solitude : *douce mélancolie*.

MÉLANCOLIQUE adj. En qui domine habituellement la mélancolie : *caractère mélancolique ;* momentanément triste : *être tout mélancolique ;* qui inspire la mélancolie : *chant mélancolique*.

MÉLANCOLIQUEMENT adv. D'une manière mélancolique.

MÉLANGE n. m. Résultat de plusieurs choses mêlées ensemble : *mélange de liqueurs;* recueil composé de morceaux sur différents sujets : *mélanges littéraires*.

MÉLANGER v. tr. Faire un mélange de plusieurs choses.

MÉLASSE n. f. Résidu provenant du raffinage du sucre.

MÊLÉE n. f. Combat opiniâtre où l'on s'attaque corps à corps; batterie entre plusieurs individus : *se jeter dans la mêlée*.

MÊLER v. tr. Mettre, confondre ensemble plusieurs choses ; brouiller : *mêler un écheveau de fil. Fig.* Comprendre dans : *mêler quelqu'un dans une accusation.* **Se mêler** v. pr. Se confondre : *se mêler dans la foule* ; se joindre : *se mêler au cortége. Fig.* Prendre soin :

se mêler d'une affaire ; s'ingérer mal à propos : *de quoi vous mêlez-vous?*

MÉLÈZE n. m. Grand arbre résineux de la famille des conifères.

MÉLILOT n. m. Sorte de plante légumineuse.

MÉLISSE n. f. Plante aromatique qui est la base de l'eau spiritueuse appelée *eau de mélisse*.

MELLIFÈRE adj. Se dit des plantes, des substances qui renferment une sorte de liquide sucré.

MÉLODIE n. f. Suite de sons qui flattent agréablement l'oreille. *Fig.* Choix, suite de mots, de phrases propres à flatter l'oreille : *la mélodie des vers de Racine.*

MÉLODIEUSEMENT adv. Avec mélodie.

MÉLODIEUX, EUSE adj. Rempli de mélodie.

MÉLODRAMATIQUE adj. Qui tient du mélodrame.

MÉLODRAMATURGE n. m. Auteur de mélodrames.

MÉLODRAME n. m. Drame à émotions fortes, et où dominent la vengeance, la trahison, le meurtre.

MÉLOMANE n. Qui aime la musique avec passion. Adj. : *il est mélomane.*

MÉLOMANIE n. f. Amour excessif de la musique.

MELON n. m. Sorte de gros fruit produit par une plante de même nom et à tige grimpante, et d'un goût agréable.

MELONNIÈRE n. f. Endroit d'un jardin réservé à la culture du melon.

MÉLOPÉE n. f. Chez les anciens, art de composer des chants, de produire des mélodies.

MÉLOPLASTE n. m. Nouveau mode d'enseignement musical.

MEMBRANE n. f. Tissu mince, souple, destiné à former, à envelopper, ou à tapisser des organes.

MEMBRANEUX, EUSE adj. De la nature de la membrane.

MEMBRE n. m. Toute partie extérieure et mobile du corps, la tête exceptée; partie d'une période, d'une équation. *Fig.* Partie d'un corps politique, d'une société, d'une famille : *être membre d'une académie.*

MEMBRÉ, ÉE adj. *Bien membré*, qui a les membres bien faits, bien proportionnés.

MEMBRU, E adj. Qui a les membres gros.

MEMBRURE n. f. Pièce de bois épaisse dans laquelle on enchâsse les panneaux.

MÊME adj. Exprime identité ou parité : *ce sont les mêmes traits*. Placé immédiatement après les noms ou les pronoms, il marque plus expressément la personne, l'objet dont on parle : *ces plantes mêmes, moi-même; ceux-là mêmes.* Adv. De plus, aussi, encore : *je vous dirai même; les pécheurs, les justes même* (aussi) *tremblent à la pensée d'un juge suprême... Manger à même*, dans le plat; *boire à même*, dans la bouteille. **De même, tout de même** loc. adv. De la même manière : *agissez de même, tout de même.* **De même que** loc. conj. Ainsi que.

MÊMEMENT adv. De même. *Vieux.*

MEMENTO (*mé-min*) n. m. (*Mot lat.*) Marque destinée à rappeler le souvenir de quelque chose; à la messe, prière pour les vivants et pour les morts. Pl. des *mementos.*

MÉMOIRE n. f. Faculté de se rappeler; souvenir : *j'en ai perdu la mémoire;* réputation bonne ou mauvaise qui reste d'une personne après sa mort : *laisser une mémoire honorée.* **Les filles de mémoire**, les Muses. *Poét.*

MÉMOIRE n. m. Etat de sommes dues : *arrêter, régler un mémoire;* exposé des faits et moyens relatifs à un procès; dissertation scientifique ou littéraire : *lire un mémoire à l'académie.* Pl. Recueil des travaux d'une société savante; relation écrite par ceux qui ont pris part aux événements : *les Mémoires de Saint-Simon.*

MÉMORABLE adj. Digne de mémoire.

MÉMORANDUM (*dome*) n. m. Note diplomatique contenant l'exposé sommaire de l'état d'une question.

MÉMORATIF, IVE adj. Qui se souvient d'une chose.

MÉMORIAL n. m. Livre-journal d'un négociant; mémoires : *le Mémorial de Sainte-Hélène.*

MENAÇANT, E adj. Qui exprime la menace : *regards menaçants.*

MENACE n. f. Parole ou geste annonçant à quelqu'un le mal qu'on veut lui faire.

MENACER v. tr. Faire des menaces. *Fig.* Faire craindre : *la révolte menace de s'accroître;* s'élever très-haut : *ces arbres menacent les cieux.*

MÉNADE n. f. Bacchante.

MÉNAGE n. m. Administration domestique : *vaquer aux soins du ménage;* mobilier : *acheter un ménage complet;* tous ceux qui composent une famille : *ménage de huit personnes. Vivre de ménage*, avec économie : *faire*

bon ménage, s'accorder; *femme de ménage*, domestique non à demeure; *toile, pain de ménage*, grossier, économique.

MÉNAGEMENT n. m. Egards, circonspection.

MÉNAGER v. tr. Administrer avec économie : *ménager son revenu. Fig.* Ne pas fatiguer : *ménager ses forces;* ne pas exposer mal à propos : *ménager sa vie ;* conduire, manier adroitement : *ménager les esprits;* préparer, amener : *ménager une entrevue;* procurer, réserver : *ménager une surprise;* traiter avec égards : *ménager quelqu'un. Ménager ses paroles*, parler peu ; *ménager ses expressions*, parler avec circonspection ; *ménager le temps*, en faire bon emploi ; *ménager sa voix*, la bien conduire ; *n'avoir rien à ménager*, plus de mesure à garder; *bien ménager l'ombre et la lumière dans un tableau, les incidents dans un ouvrage*, les distribuer habilement.

MÉNAGER, ÈRE adj. Qui entend le ménage, l'économie. N. f. Servante, femme qui a soin du ménage.

MÉNAGERIE n. f. Collection d'animaux de toute espèce, entretenus pour l'étude ou pour la curiosité.

MENDIANT, E n. Qui demande l'aumône. *Les quatre mendiants*, figues, raisins, amandes, noisettes, mêlés ensemble.

MENDICITÉ n. f. Etat d'indigence dans lequel on est réduit à mendier.

MENDIER v. tr. Demander l'aumône. *Fig.* Rechercher avec empressement et bassesse.

† **MÉNECHME** (*nèk-me*) n. m. Au pr. et au fig., personne qui a une grande ressemblance avec une autre.

MENÉE n. f. Pratique sourde et artificieuse pour faire réussir un projet. *Vén.* Route d'un cerf qui fuit : *suivre la menée.*

MENEHOULD n. f. *Pieds de cochon à la Sainte-Menehould*, à une certaine sauce.

MENER v. tr. Conduire, guider : *mener un aveugle ;* voiturer : *mener des marchandises ;* conduire par force : *mener en prison. Fig. Mener quelqu'un*, le gouverner; *mener une vie honnête*, vivre honnêtement; *mener à la baguette*, traiter durement; *mener bien sa barque*, ses affaires; *mener une affaire*, la diriger; *mener à bonne fin*, terminer heureusement; *mener loin*, avoir de graves conséquences. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

MÉNESTREL n. m. Ancien poète ou musicien qui composait des vers, et allait les chanter dans les châteaux.

MÉNÉTRIER n. m. Dans les campagnes, homme qui joue du violon pour faire danser.

MENEUR n. m. Qui mène, qui montre : *meneur d'ours. Fig.* Personne qui dirige une intrigue, une coalition : *on arrêta tous les meneurs.*

MENHIR n. m. Bloc de pierre qui est un monument du culte druidique, nommé aussi *pierre levée.*

MENIN n. m. Gentilhomme attaché autrefois au service du dauphin.

MÉNINGE n. f. Nom des membranes enveloppant le cerveau.

MÉNINGITE n. f. Maladie causée par l'inflammation des méninges.

MÉNISQUE n. m. Verre convexe d'un côté et concave de l'autre.

MENOTTE n. f. Main, dans le langage des enfants. Pl. Liens de fer ou de corde aux poignets des prisonniers.

MENSE n. f. Revenu d'un prélat, d'un abbé, d'une communauté. *Vieux.*

MENSONGE n. m. Discours contraire à la vérité; fable, fiction : *la poésie vit de mensonges. Fig.* Vanité, erreur, illusion : *le monde n'est que mensonge.*

MENSONGER, ÈRE adj. Faux, trompeur : *plaisirs mensongers.*

MENSONGÈREMENT adv. D'une manière mensongère.

MENSUEL, ELLE adj. Qu'on fait tous les mois : *rapports mensuels.*

MENSUELLEMENT adv. Par mois.

MENTAL, ALE adj. Qui se fait en esprit : *oraison mentale.* † **Restriction mentale**, réserve tacite ; *maladie, aliénation mentale*, dérangement dans les fonctions intellectuelles.

MENTALEMENT adv. D'une manière mentale, par la pensée : *prier mentalement.*

MENTERIE n. f. Mensonge léger, sans conséquence. *Fam.*

MENTEUR, EUSE adj. et n. Qui ment, qui a l'habitude de mentir.

MENTHE n. f. Plante odoriférante.

MENTION n. f. Témoignage, rapport fait de vive voix ou par écrit : *faire mention de quelqu'un.* **Mention honorable**, distinction accordée à un ouvrage, à la suite d'un concours, et qui vient après le prix et l'accessit.

MENTIONNER v. tr. Faire mention.

MENTIR v. int. Donner pour vrai ce qu'on sait être faux. *Sans mentir*, en vérité.

MENTON n. m. Partie saillante du visage, au-dessous de la bouche.

MENTONNET n. m. Pièce de fer

qui reçoit le bout du loquet pour tenir une porte fermée.

MENTONNIÈRE n. f. Bande de cuir qui passe sous le menton, pour assujettir sur la tête un casque, un shako. *Chir.* Bandage pour le menton.

† **MENTOR** (*min*) n. m. Guide, gouverneur d'un jeune homme.

MENU, E adj. Délié, de peu de volume : *menu bois. Menus frais*, de peu de conséquence ; *menus grains*, l'orge, l'avoine, les lentilles, etc. ; *menu peuple*, dernières classes du peuple ; *menu plomb*, pour tirer aux oiseaux ; *menu gibier*, petit gibier, comme cailles, perdrix, grives, etc. ; *menu bétail*, brebis, moutons, par oppos. à *gros bétail ; menus plaisirs*, dépenses de fantaisie. N. m. *Le menu d'un repas*, la note de ce qui doit le composer. Adv. En petits morceaux : *hacher menu. La gent trotte-menu*, les souris.

MENUET n. m. Sorte de danse élégante et grave à la fois, qui s'exécute à deux personnes.

MENUISER v. int. Travailler en menuiserie. *Peu us.*

MENUISERIE n. f. Art du menuisier; ouvrage qu'il fait.

MENUISIER n. m. Artisan qui fait de *menus* ouvrages en bois.

MÉPHITIQUE adj. Malfaisant, corrompu : *air méphitique.*

MÉPHITISME n. m. Corruption de l'air par des émanations méphitiques.

MÉPLAT n. m. *Peint.* Indication des plans d'un objet par les masses de clairs et d'ombres. Adj. *Lignes méplates*, qui établissent le passage d'un plan à un autre. *Bois méplat*, plus large qu'épais.

MÉPRENDRE (SE) v. pr. Se tromper, prendre une personne ou une chose pour une autre.

MÉPRIS n. m. Sentiment par lequel on juge une personne ou une chose indigne d'égards, d'estime, ou d'attention ; sentiment par lequel l'âme s'élève au-dessus de la crainte ou du désir : *mépris du danger, des richesses.* **Au mépris de** loc. prép. Sans avoir égard à.

MÉPRISABLE adj. Digne de mépris.

MÉPRISANT, E adj. Qui marque du mépris.

MÉPRISE n. f. Erreur de celui qui se méprend : *lourde méprise.*

MÉPRISER v. tr. Avoir, témoigner du mépris pour ; ne pas craindre : *mépriser la mort.*

† **MER** n. f. Vaste amas d'eau salée qui couvre la plus grande partie du globe ; grande portion de cette vaste étendue : *mer Méditerranée. Coup de mer*, tempête de peu de durée ; *basse mer*, la mer vers la fin de son reflux ; *pleine mer, haute mer*, éloignée des rivages ; *bras de mer*, partie de la mer qui passe entre deux terres assez proches l'une de l'autre.

MERCANTILE adj. Qui concerne le commerce ; intéressé : *esprit mercantile.*

MERCANTILISME n. m. Propension à rapporter tout au trafic : *mercantilisme littéraire.*

MERCENAIRE adj. Qui se fait pour de l'argent : *travail mercenaire ;* qui fait payer sa peine, ses services : *homme, soldat mercenaire ;* aisé à corrompre : *âme mercenaire.* N. m. : *enrôler un corps de mercenaires.*

MERCERIE n. f. Marchandises relatives à la couture et à la toilette, comme *épingles, boutons, rubans*, etc. ; commerce de mercier.

MERCI n. f. Miséricorde : *crier, implorer merci. Fig. Etre à la merci de quelqu'un*, à sa discrétion. N. m. Remerciement. *Dieu merci*, grâce à Dieu.

MERCIER, IÈRE n. Qui vend de la mercerie.

MERCREDI n. m. Le quatrième jour de la semaine. **Mercredi des Cendres**, le premier jour du carême.

MERCURE n. m. Planète la plus voisine du soleil.

MERCURE n. m. Corps métallique, liquide et d'un blanc d'argent, dont le nom vulgaire est *vif-argent.*

MERCURIALE n. f. Tableau officiel constatant les prix courants des grains, des farines, etc.

MERCURIALE n. f. Réprimande faite à quelqu'un.

MERCURIEL, ELLE adj. Qui contient du mercure.

MERDE n. f. Excrément de l'homme et de quelques animaux, comme le chien, le chat, etc.

MERDEUX, EUSE adj. Souillé, gâté de merde.

MÈRE n. f. Femme qui a mis un enfant au monde. Se dit aussi des femelles des animaux : *la mère nourrit ses petits. Fig.* Celle qui donne des soins aux malheureux : *mère des pauvres ;* supérieure d'un couvent : *mère abbesse ;* pays, lieu où une chose a commencé : *la Grèce, mère des arts ;* cause : *l'oisiveté est la mère de tous les vices. Notre mère commune*, la terre ; *notre première mère*, Eve. Adj. *Reine mère*, reine douairière ; *mère patrie*, pays qui a fondé une colonie ; *langue mère*, qui n'est dérivée d'aucune autre, et dont toutes ou quelques-unes sont dérivées ;

ïée mère, la principale idée d'un ou-
rage.

† **MÉRIDIEN** n. m. Grand cercle
ui passe par les deux pôles et divise
globe terrestre en deux hémisphères,
un oriental, l'autre occidental.

MÉRIDIENNE n. f. Ligne tracée sur
ne surface quelconque dans le plan du
éridien; sommeil pris après le dîner :
ire la méridienne.

MÉRIDIONAL, ALE, AUX adj.
ui est au midi : *pôle méridional.*

MERINGUE n. f. Pâtisserie délicate,
rt sucrée et garnie de crème fouettée.

MÉRINOS (*noce*) n. m. Mouton de
ce espagnole; étoffe faite de sa laine.

MERISE n. f. Fruit du merisier.

MERISIER n. m. Cerisier sauvage.

MÉRITANT, E adj. Qui a du mé-
te.

MÉRITE n. m. Ce qui rend une per-
nne digne d'estime, de considération;
ualité bonne, estimable d'une chose :
érite d'un ouvrage, d'une action;
ience, talent : *avoir beaucoup de mé-
te. Se faire un mérite d'une chose*, en
rer gloire; *le mérite et le démérite*, ca-
ctère moral de nos actions sur lequel
pose la juste distribution des récom-
nses et des peines.

MÉRITER v. tr. Etre digne, se ren-
e digne de; encourir : *mériter une pu-
ition.* V. int. *Bien mériter de sa patrie*,
illustrer en la servant.

MÉRITOIRE adj. Louable, qui
érite : *action méritoire.*

MÉRITOIREMENT adv. D'une
anière méritoire.

MERLAN n. m. Poisson de mer à
hair tendre et légère.

MERLE n. m. Oiseau de l'ordre des
assereaux.

MERLIN n. m. Massue à long man-
he pour assommer les bœufs; sorte de
ache pour fendre le bois.

MERLUCHE n. f. Morue salée.

MERRAIN n. m. Bois de chêne
ndu en menues planches.

MERVEILLE n. f. Chose qui excite
admiration. *Faire merveille*, faire fort
ien; *faire des merveilles*, se distinguer
ar un courage, une adresse ou un talent
xtraordinaire; *promettre monts et mer-
eilles*, faire des promesses exagérées.
- **Les sept merveilles du monde**,
s sept ouvrages les plus remarquables
e l'antiquité. **A merveille**, loc. adv.
rès-bien : *chanter, danser à merveille.*

MERVEILLEUSEMENT adv. D'u-
e façon merveilleuse.

MERVEILLEUX, EUSE adj. Admi-
able, surprenant : *adresse merveilleuse.*
N. m. Intervention d'êtres surnaturels
dans un poème : *le merveilleux est l'âme
du poème épique.*

MES adj. poss. pl. de *mon, ma.*

MÉSAISE n. m. Etat de malaise.

MÉSALLIANCE n. f. Mariage par
lequel on se mésallie.

MÉSALLIER (SE) v. pr. Epouser
une personne d'une condition fort infé-
rieure.

MÉSANGE n. f. Petit oiseau de l'or-
dre des passereaux.

MÉSARRIVER v. imp. Arriver
quelque chose de fâcheux : *vous êtes trop
imprudent, il vous en mésarrivera.*

MÉSAVENTURE n. f. Accident.

MÉSENTÈRE n. m. Membrane,
fraise le long des intestins.

MÉSENTÉRIQUE adj. Qui a rap-
port au mésentère.

MÉSESTIMATION n. f. Fausse
appréciation de la valeur d'un objet.

MÉSESTIMER v. tr. Avoir mau-
vaise opinion de quelqu'un; apprécier
une chose au-dessous de sa valeur.

MÉSINTELLIGENCE n. f. Défaut
d'accord, brouillerie.

MÉSINTERPRÉTER v. tr. Mal
interpréter. Pour la conj. V. *accélérer.*

MESMÉRIQUE adj. Qui a rapport
à Mesmer, au mesmérisme : *les lubies
mesmériques ont fait leur temps.*

MESMÉRISME n. m. Doctrine de
Mesmer, guérison par le magnétisme.

MÉSOFFRIR v. int. Offrir d'une
marchandise moins que sa valeur.

MESQUIN, INE adj. Chiche; qui
annonce de la parcimonie : *repas mes-
quin. Fig.* Qui manque de noblesse :
sentiments mesquins.

MESQUINEMENT adv. D'une ma-
nière mesquine.

MESQUINERIE n. f. Economie
sordide.

MESS n. m. (mot anglais). Table où
mangent les officiers d'un régiment.

MESSAGE n. m. Commission de
dire ou de porter quelque chose : *être
chargé d'un message;* la chose elle-
même : *porter, recevoir un message.*

MESSAGER, ÈRE n. Qui fait un
message; celui qui fait un service de
messageries. *Le messager des dieux*,
Mercure; *la messagère du jour*, l'Au-
rore; *les messagères du printemps*, les
hirondelles.

MESSAGERIE n. f. Etablissement
de voitures pour le transport des voya-
geurs et des marchandises. Pl. Voitu-
res de cet établissement.

MESSE n. f. Sacrifice du corps et du

sang de Jésus-Christ, qui se fait à l'autel par le ministère du prêtre ; musique composée pour une grand'messe : *messe de Mozart.*

MESSÉANT, E adj. Contraire à la bienséance.

MESSÉNIEN, IENNE adj. De la Messénie.

MESSÉNIENNE n. f. Elégie sur les malheurs de la Messénie, et, par ext., élégie nationale : *les Messéniennes de Casimir Delavigne.*

MESSEOIR v. int. (se conj. comme *seoir*) N'être pas convenable : *cet ajustement messied à votre âge.*

MESSER (*sèr*) n. m. Vieux mot pour *messire*. **Messer gaster**, l'estomac.

MESSIANIQUE adj. Qui a rapport au Messie.

MESSIDOR n. m. Dixième mois de l'année républicaine en France (du 20 juin au 19 juillet).

MESSIE n. m. Le Christ promis dans l'Ancien Testament.

MESSIED. V. *Messeoir.*

MESSIER n. m. Homme préposé à la garde de la récolte des fruits, à l'époque de leur maturité.

MESSIEURS pl. de *Monsieur*. V. ce mot.

MESSIRE n. m. Contraction de *monseigneur. Poire de Messire-Jean*, cassante et très-sucrée.

MESTRE-DE-CAMP n. m. Autrefois, colonel d'un régiment. Pl. des *mestres-de-camp.*

MESURABLE adj. Qui peut se mesurer.

MESURAGE n. m. Action de mesurer.

MESURE n. f. Quantité prise pour terme de comparaison, et qui sert à évaluer la grandeur d'autres quantités de même nature ; dimension : *prendre mesure d'un habit ;* longue bande de papier qui sert pour prendre cette dimension : *le tailleur a oublié sa mesure;* action de mesurer. *Poés.* Quantité de syllabes exigées par le rhythme : *ce vers n'a pas la mesure. Mus.* Division de la durée d'un air en parties égales, qui sont indiquées d'une manière plus ou moins sensible dans l'exécution : *battre la mesure. Fig.* Précautions, moyens : *prendre des mesures infaillibles ;* bornes : *cela passe toute mesure. Etre en mesure*, en état de faire une chose ; *faire tout avec poids et mesure*, avec circonspection. Loc. adv. **Outre mesure**, avec excès ; **à mesure, au fur et à mesure**, successivement. **A mesure que,** loc. conj. A proportion et en même temps que.

MESURÉ, ÉE adj. Réglé : *pas mesuré. Fig.* Circonspect : *ton mesuré.*

MESURER v. tr. Déterminer une quantité par le moyen d'une mesure : *mesurer du blé, un champ. Fig.* Régler : *mesurer ses actions;* proportionner : *mesurer le châtiment à l'offense.*

MESUREUR n. m. Qui mesure certaines marchandises sur les marchés.

MÉSUSER v. int. Mal user : *mésuser des bienfaits de quelqu'un.*

MÉTACARPE n. m. Partie de la main entre les doigts et le poignet.

MÉTACARPIEN, IENNE adj. Qui concerne le métacarpe.

MÉTACHRONISME n. m. Syn. de *prochronisme.*

MÉTAIRIE n. f. Petite ferme.

MÉTAL n. m. Corps minéral, fusible et malléable.

MÉTALEPSE n. f. Figure qui substitue l'expression indirecte à l'expression directe, comme *il a vécu, nous le pleurons*, pour *il est mort.*

MÉTALLIQUE adj. Qui a le caractère ou l'apparence du métal.

MÉTALLISATION n. f. Action de métalliser.

MÉTALLISER v. tr. Réduire à l'état de métal.

MÉTALLOGRAPHIE n. f. Science qui traite des métaux.

MÉTALLOÏDE n. m. *Chim.* Corps simple non métallique.

MÉTALLURGIE n. f. Art d'extraire et de purifier les métaux.

MÉTALLURGIQUE adj. Qui a rapport à la métallurgie.

MÉTALLURGISTE n. m. Qui s'occupe de métallurgie.

MÉTAMORPHOSE n. f. Changement d'une forme en une autre. *Hist. nat.* Changements de forme ou de structure qui surviennent pendant la vie des insectes : *les métamorphoses de la chenille. Fig.* Changement extraordinaire dans la fortune, l'état, le caractère d'une personne.

MÉTAMORPHOSER v. tr. Transformer : *Latone métamorphosa des paysans en grenouilles. Fig.* Changer l'extérieur ou le caractère : *la fortune l'a complètement métamorphosé.*

MÉTAPHORE n. f. Fig. de rhét. par laquelle on transporte la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison sous-entendue ; c'est

par métaphore qu'on dit : *la* **lumière** *de l'esprit*, *la* **fleur** *des ans*, *les* **ailes** *du temps*, etc.

MÉTAPHORIQUE adj. Qui tient de la métaphore : *expression métaphorique;* qui abonde en métaphores : *style métaphorique.*

MÉTAPHORIQUEMENT adv. D'une manière métaphorique.

MÉTAPHRASE n. f. Traduction littérale, faite pour expliquer le sens d'un ouvrage plus que pour en rendre les beautés.

MÉTAPHYSICIEN n. m. Qui fait son étude de la métaphysique.

† **MÉTAPHYSIQUE** n. f. Science qui traite des causes premières, des êtres spirituels, des choses abstraites; abus des abstractions : *il y a trop de métaphysique dans cet ouvrage.*

MÉTAPHYSIQUE adj. Qui appartient à la métaphysique : *preuves métaphysiques de l'existence de Dieu;* trop abstrait : *raisonnement métaphysique.*

MÉTAPHYSIQUEMENT adv. D'une manière métaphysique.

MÉTAPLASME n. m. *Gram.* Altération matérielle d'un mot par addition, suppression ou changement : *l'élision, la syncope*, etc., *sont des métaplasmes.*

MÉTASTASE n. f. Déplacement d'une maladie, changement dans son siége et dans sa forme.

MÉTATARSE n. m. Partie du pied comprise entre le talon et les orteils.

MÉTATHÈSE n. f. Figure de grammaire par laquelle on transpose une lettre, comme lorsqu'on dit abusivement *brelue* pour *berlue*, *berloque* pour *breloque*, etc.

MÉTAYER, ÈRE n. Qui fait valoir une métairie.

MÉTEIL n. m. Mélange de seigle et de froment.

† **MÉTEMPSYCOSE** n. f. Transmigration des âmes d'un corps dans un autre.

MÉTÉORE n. m. Tout phénomène qui se passe dans l'atmosphère, comme *le tonnerre, les éclairs, l'arc-en-ciel, la pluie, la neige, la grêle*, etc.

MÉTÉORIQUE adj. Qui appartient au météore.

MÉTÉORISÉ, ÉE adj. Se dit d'un animal atteint de météorisme.

MÉTÉORISME n. m. ou **Météorisation** n. f. Enflure générale de l'abdomen, chez les ruminants, due à des gaz qui s'y trouvent accumulés.

MÉTÉOROLOGIE n. f. Partie de la physique qui traite des phénomènes atmosphériques.

MÉTÉOROLOGIQUE adj. Qui concerne les météores : *observations météorologiques.*

MÉTHODE n. f. Manière de dire, de faire, d'enseigner une chose, suivant certains principes et avec un certain ordre; façon d'agir : *chacun a sa méthode.*

MÉTHODIQUE adj. Qui a de l'ordre, de la méthode : *esprit méthodique;* où il y a de la méthode : *grammaire méthodique.*

MÉTHODIQUEMENT adv. Avec méthode.

MÉTHODISME n. m. Doctrine des méthodistes.

MÉTHODISTES n. m. pl. Secte protestante qui se distingue par une grande ferveur religieuse.

MÉTICULEUX, EUSE adj. Susceptible de petites craintes, de petits scrupules : *personne méticuleuse.*

MÉTIER n. m. Toute profession manuelle ou mécanique : *métier de serrurier;* profession quelconque : *le métier des armes;* machine pour la confection de divers ouvrages et surtout des tissus : *métier à la Jacquart.*

MÉTIS, ISSE (*tice*) adj. et n. Né d'un Européen et d'une Américaine, ou d'un Américain et d'une Européenne. *Hist. nat.* Produit de deux espèces différentes, dans le règne animal comme dans le règne végétal : *mouton, œillet métis.*

MÉTONOMASE ou **Métonomasie** n. f. Changement de nom propre au moyen d'une traduction, le plus souvent latine, comme *Ramus* pour *la Ramée.*

MÉTONYMIE n. f. Figure de rhét. par laquelle on met la cause pour l'effet, le contenant pour le contenu, la partie pour le tout, etc., comme : *il vit de son travail*, pour *du fruit de son travail; la ville*, pour *les habitants*; *cent voiles*, pour *cent vaisseaux.*

MÉTRAGE n. m. Mesurage au mètre.

MÈTRE n. m. Unité fondamentale des nouvelles mesures, égale à la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre; synonyme de *pied* dans la prosodie grecque et latine.

MÉTRER v. tr. Mesurer au mètre. — Pour la conj., V. *accélérer.*

MÉTREUR n. m. Celui qui fait le métrage des constructions; arpenteur.

† **MÉTRIQUE** adj. Qui a rapport au mètre : *système métrique.*

MÉTROLOGIE n. f. Science des poids et mesures.

MÉTROMANE n. m. Qui a la manie de faire des vers.

MÉTROMANIE n. f. Manie de faire des vers.

MÉTRONOME n. m. Instrument employé pour indiquer les divers degrés de vitesse du mouvement musical.

MÉTROPOLE n. f. Etat considéré par rapport à ses colonies; ville qui a un siège archiépiscopal.

MÉTROPOLITAIN, AINE adj. Archiépiscopal : *église métropolitaine.* N. m. Archevêque.

METS n. m. Tout aliment apprêté qu'on sert pour les repas.

METTABLE adj. Qu'on peut mettre : *cet habit n'est plus mettable.*

METTEUR n. m. *Metteur en œuvre*, ouvrier chargé de monter les pierres et les perles. *Impr. Metteur en pages*, ouvrier qui rassemble les différents paquets de composition, pour en former des pages et des feuilles.

METTRE v. tr. Poser en quelque endroit; faire entrer : *mettre un enfant en pension;* garnir : *mettre la table ;* se vêtir : *mettre un habit;* ensemencer : *mettre une terre en blé;* ajouter : *mettre un bouton à un gilet;* employer : *mettre ses soins, sa gloire à...;* apprêter : *mettre une carpe en matelote;* élever : *mettre quelqu'un sur le trône;* déposer : *mettre à la caisse d'épargne. Fig. Mettre la main à la pâte*, s'occuper soi-même d'une chose ; *mettre la main sur quelqu'un*, l'arrêter; *sur une chose*, la découvrir; *mettre la dernière main à un travail*, l'achever : *mettre la main à la plume*, commencer d'écrire; *mettre l'épée à la main*, se disposer à se battre ; *mettre au fait*, instruire; *mettre à la loterie*, prendre un billet; *mettre un vaisseau à la mer*, le lancer; *mettre de côté*, réserver, épargner; *mettre en peine*, inquiéter; *mettre en pièces*, briser; *mettre à sec*, tarir; *mettre son chapeau*, se couvrir; *mettre à l'épreuve*, éprouver; *mettre à même*, faciliter les moyens; *mettre quelqu'un au pied du mur*, lui ôter tout subterfuge; *mettre au jour*, publier, enfanter; *mettre bas*, faire des petits, en parlant des animaux; *en mettre la main au feu*, manière énergique d'affirmer un fait. **Se mettre** v. pr. Se placer : *se mettre à table;* commencer : *se mettre à travailler;* suivre un régime : *se mettre à la diète. Se mettre en colère*, se fâcher; *se mettre à son aise*, agir sans gêne; *se mettre en frais*, faire des dépenses; *se mettre en tête*, s'imaginer, vouloir absolument; *il se met bien*, il s'habille bien.

MEUBLANT, E adj. Propre à meubler.

MEUBLE n. m. Tout ce qui sert à l'usage et à la décoration des appartements. Adj. *Biens meubles*, qui peuvent se transporter, par oppos. à *immeubles ; terre meuble*, légère, qui peut être facilement divisée par les labours.

MEUBLER v. tr. Garnir de meubles. *Fig. Meubler sa mémoire*, l'enrichir, l'orner de connaissances.

MEULE n. f. Corps solide, rond et plat, qui sert à broyer ou à aiguiser : *meule de moulin, de remouleur;* tas de foin, de blé, etc., de forme conique, que l'on élève dans les champs.

MEULIER n. m. Qui fait les meules de moulin.

MEULIÈRE n. f. Pierre propre à faire des meules de moulin ; carrière d'où on la tire. Adj. f. : *pierre meulière.*

MEUNERIE n. f. Commerce du meunier.

MEUNIER, IÈRE n. Qui fait valoir un moulin à blé.

MEURTRE n. m. Homicide commis avec violence.

MEURTRIER n. m. Qui commet un meurtre.

MEURTRIER, IÈRE adj. Qui cause la mort de beaucoup de personnes.

MEURTRIÈRE n. f. Ouverture d'où l'on tire à couvert sur les assiégeants.

MEURTRIR v. tr. Faire une meurtrissure.

MEURTRISSURE n. f. Contusion avec tache livide.

MEUTE n. f. Nombre de chiens courants dressés pour la chasse.

MÉVENTE n. f. Vente de marchandises arrêtée par un accident quelconque.

MEZZO-TERMINE (*né*) n. m. (*Mots ital.*) Moyen terme. Pl. des *mezzo-termine.*

MEZZO-TINTO n. m. Genre de gravure qui se désigne aussi sous le nom de *manière noire.* Pl. des *mezzo-tinto.*

MI n. m. Troisième note de la gamme.

MI-AOÛT (*oû*) n. m. Milieu du mois d'août. Pl. des *mi-août.*

MIASMATIQUE adj. Qui renferme, produit des miasmes.

MIASME n. m. Emanation morbifique provenant de substances animales ou végétales en décomposition.

MIAULEMENT n. m. Cri du chat.

MIAULER v. int. Crier, en parlant du chat.

MICA n. m. Pierre brillante, feuilletée et écailleuse, qui se divise en lames minces d'un éclat métallique.

MICACÉ, ÉE adj. Qui est de la nature du mica, ou en a l'apparence : *paillettes micacées.*

MI-CARÊME n. f. Le jeudi qui se trouve au milieu du carême. Pl. des *mi-carêmes.*

MICHE n. f. Gros pain blanc de forme ronde.

MICMAC n. m. Intrigue, pratique secrète dans le but de nuire : *il y a du micmac dans cette affaire. Fam.*

MICROGRAPHIE n. f. Description des objets vus au microscope.

MICROMÈTRE n. m. Instrument qui sert à apprécier exactement les plus petites dimensions linéaires.

MICROSCOPE n. m. Instrument d'optique destiné à grossir de très-petits objets qui échapperaient à la vue simple.

MICROSCOPIQUE adj. Très-petit, qui ne peut être vu qu'avec le microscope : *plante, insecte microscopique.*

MIDI n. m. Milieu du jour : *sur le midi* (et non *sur les midi*); un des points cardinaux : *le midi* ou *le sud. Fig. Chercher midi à quatorze heures,* des difficultés où il n'y en a point.

MIE n. f. Partie intérieure du pain.

MIE n. f. Abréviation du mot *amie. Fam.*

MIE adv. Synonyme de *pas* : *je n'en veux mie. Vieux.*

MIEL n. m. Substance sucrée que les abeilles extraient des fleurs.

MIELLEUSEMENT adv. D'un ton mielleux.

MIELLEUX, EUSE adj. Qui tient du miel : *goût mielleux. Fig.* Doucereux, hypocrite : *paroles mielleuses.*

MIEN, ENNE (LE, LA) pr. poss. *Les miens,* n. m. pl. Mes proches, mes alliés : *les miens me sont chers,*

MIETTE n. f. Petite partie qui tombe du pain, quand on le coupe. *Fig.* Restes, débris : *les miettes d'un repas.*

MIEUX adv. D'une manière plus avantageuse, plus accomplie : *cet enfant travaille mieux qu'il ne travaillait autrefois. Etre mieux,* se porter mieux; *à qui mieux mieux,* à l'envi l'un de l'autre; *aller de mieux en mieux,* faire toujours quelque progrès. N. m. Etat meilleur : *le mieux est l'ennemi du bien.*

MIÈVRE adj. Malicieux; vif.

MIÈVRERIE n. f. Caractère de ce qui est mièvre; petite malice.

MIGNARD, E adj. Gracieux, délicat.

MIGNARDEMENT adv. D'une manière mignarde.

MIGNARDER v. tr. Traiter délicatement.

† **MIGNARDISE** n. f. Délicatesse : *mignardise des traits ;* affectation de gentillesse : *mignardise du langage, des manières ;* petit œillet.

MIGNON, ONNE adj. Délicat, gentil : *bouche mignonne. Péché mignon,* celui que l'on commet le plus souvent. N. m. Terme de tendresse, en parlant à un enfant : *mon mignon,* N. m. pl. Favoris : *les Mignons de Henri III.*

MIGNONNE n. f. Petit caractère d'imprimerie.

MIGNONNEMENT adv. D'une manière délicate.

MIGNONNETTE n. f. Dentelle très-fine ; poivre concassé en gros grains, dont on assaisonne les huîtres.

MIGNOT, OTE adj. Anc. syn. de *mignon.*

MIGNOTER v. tr. Traiter délicatement : *mignoter un enfant. Fam.*

MIGNOTISE n. f. Flatterie, caresse. *Fam.*

MIGRAINE n. f. Douleur qui n'affecte qu'un côté de la tête.

MIGRATION n. f. Action de passer d'un pays dans un autre pour s'y établir ; voyages que certains oiseaux entreprennent à des époques périodiques : *les migrations des hirondelles.*

MIJAURÉE n. f. Femme qui a de petites manières affectées et ridicules.

MIJOTER v. tr. Faire cuire doucement et lentement.

MIL adj. num. Abréviation de *mille.*

MIL n. m. V. *Millet.*

MILADY (*milédi*) n. f. Femme d'un lord anglais.

MILAN n. m. Oiseau de proie.

MILIAIRE adj. Se dit de toute élevure à la peau qui ressemble à un grain de *mil* : *gale miliaire. Fièvre miliaire,* avec éruption de petits boutons rouges.

MILICE n. f. Troupe de gens de guerre. Se dit aussi du peuple, organisé militairement : *milice bourgeoise.*

MILICIEN n. m. Soldat de milice.

MILIEU n. m. Centre d'un lieu : *le milieu d'une place.* Se dit du temps : *le milieu du jour ;* des ouvrages écrits ou prononcés : *s'en aller au milieu du sermon ;* de ce qui, en morale, est également éloigné de deux excès contraires : *la vertu consiste dans un juste milieu ;* d'une circonstance dans laquelle il faut absolument prendre un parti : *il n'y a point de milieu. Phys.* Fluide qui environne les corps : *l'air est le milieu dans lequel nous vivons.* **Au milieu de** loc. prép. Parmi.

MILITAIRE adj. Qui concerne la guerre : *art militaire. Heure militaire,* précise. N. m. : *brave militaire.*

MILITAIREMENT adj. D'une ma-

nière militaire, résolûment : *agir militairement.*

MILITANTE adj. f. *Eglise militante*, assemblée des fidèles sur la terre.

MILITER v. int. Etre en faveur de.

MILLE adj. num. Dix fois cent : *l'an deux mille avant J.-C.; l'an mil huit cent de notre ère.* — On supprime les deux dernières lettres de *mille* au commencement d'une date de l'ère chrétienne, lorsque *mille* y est suivi d'un autre adj. de nombre : *l'an mil huit cent.*

MILLE n. m. Mesure itinéraire qui varie suivant les pays : *un mille, deux milles d'Angleterre.*

MILLE-FEUILLES n. f. Plante dont les feuilles sont découpées dans tous les sens.

MILLÉNAIRE adj. Qui contient mille.

MILLEPERTUIS n. m. Plante vulnéraire, ainsi nommée parce qu'elle semble percée d'une infinité de trous.

MILLE-PIEDS n. m. Famille d'insectes qui ont une multitude de pattes.

MILLÉSIME n. m. Année qui figure comme date sur les monnaies, les médailles, etc.

MILLET (*mi-iet*) ou **MIL** (*mi-ie*) n. m. Plante de la famille des graminées ; sa graine.

MILLIAIRE adj. Se dit des bornes placées sur les routes pour indiquer les milles, les lieues, les kilomètres : *pierres milliaires.*

MILLIARD n. m. Mille millions (billion).

MILLIASSE (*mi-lia*) n. f. Un fort grand nombre. *Pop.*

MILLIÈME adj. num. ord. de *mille*. N. m. : *un millième.*

MILLIER n. m. Mille : *un millier d'épingles ;* 500 kilogrammes ou mille livres pesant : *un millier de fer. Par ext.* Un très-grand nombre : *des milliers d'hommes.*

MILLIGRAMME n. m. Millième partie du gramme.

MILLILITRE n. m. Millième partie du litre.

MILLIME n. m. Millième partie du franc. *Peu usité.*

MILLIMÈTRE n. m. Millième partie du mètre.

MILLION (*mi-lion*) n. m. Mille fois mille.

MILLIONIÈME (*mi-lio*) adj. num. ord. de *million*. N. m. : *un millionième.*

MILLIONNAIRE (*mi-lio*) adj. et n. Riche d'un ou de plusieurs millions.

MILORD n. m. Nom qu'on donne aux lords d'Angleterre en leur parlant. *Fig.* Homme très-riche : *c'est un milord.*

MIME n. m. Homme, acteur qui a le talent d'imiter, de contrefaire d'une manière plaisante l'air, les gestes, le langage des autres.

MIMER v. tr. et int. Contrefaire, imiter la voix, les manières.

MIMEUSES et **Mimosées** n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type la sensitive ou mimosa.

MIMIQUE n. f. Art d'imiter les personnes qu'on représente sur le théâtre. Adj. : *l'art mimique.*

MIMOLOGIE n. f. Imitation de la voix et des gestes.

MIMOSA n. f. Nom de la *sensitive.*

MIMOSÉES n. f. pl. V. *Mimeuses.*

MINABLE adj. Mal vêtu, pauvre.

MINAGE n. m. Droit prélevé sur les grains vendus au marché.

MINAGEUR n. m. Qui mesure le grain et perçoit le droit de minage.

MINARET n. m. Tour d'une mosquée, du haut de laquelle, chez les Turcs, on appelle le peuple à la prière.

MINAUDER v. int. Affecter des mines, des manières pour paraître plus agréable.

MINAUDERIES n. f. pl. Mines affectées pour plaire.

MINAUDIER, IÈRE adj. et n. Qui a l'habitude de minauder.

MINCE adj. Qui a peu d'épaisseur : *étoffe mince. Fig. Revenu mince*, peu considérable ; *mérite mince*, très-médiocre.

MINE n. f. Air du visage : *homme de bonne mine;* apparence : *ce ragoût a bonne mine. Faire bonne, mauvaise mine*, bon, mauvais accueil ; *faire la mine*, témoigner de l'humeur ; *faire mine de*, faire semblant. Pl. *Faire des mines*, minauder, surtout en parlant des femmes.

MINE n. f. Lieu souterrain d'où l'on extrait en grand des métaux : *mine d'or, d'argent ;* galerie souterraine pratiquée par l'assiégeant pour faire sauter, au moyen de la poudre, un roc, un bastion, etc. : *mettre le feu à la mine. Fig. Eventer la mine*, découvrir un complot, un dessein secret. **Mine de plomb** ou **plombagine**, substance avec laquelle on fabrique les crayons à écrire.

MINE n. f. Monnaie des anciens ; ancienne mesure.

MINER v. tr. Pratiquer une mine dans : *miner un fort ;* creuser lentement : *l'eau mine la pierre. Fig.* Consumer peu à peu : *le chagrin le mine.*

MINERAI n. m. Substance minérale telle qu'on l'extrait de la mine.

MINÉRAL n. m. Tout corps inorganique qui se trouve dans l'intérieur de la terre ou à sa surface. Adj. Qui appartient

aux minéraux : *charbon minéral.* **Règne minéral**, ensemble des objets compris sous le nom de minéraux; **eaux minérales**, qui contiennent des minéraux en dissolution.

MINÉRALISATEUR n. m. *Chim.* Corps qui joue le rôle de *principe constituant* dans les combinaisons, relativement aux autres corps appelés *bases.*

MINÉRALISATION n. f. Modification qu'éprouvent les substances minérales combinées avec un minéralisateur.

MINÉRALISER v. tr. Opérer une minéralisation.

MINÉRALOGIE n. f. Partie de l'histoire naturelle qui traite des minéraux.

MINÉRALOGIQUE adj. Qui concerne la minéralogie.

MINÉRALOGISTE n. m. Qui est versé dans la science des minéraux.

MINET, ETTE n. Petit chat, petite chatte. *Fam.*

MINEUR n. m. Ouvrier qui travaille dans les mines; soldat employé aux travaux des mines dans les sièges.

MINEUR, E adj. Plus petit : *l'Asie-Mineure. Tierce mineure*, composée d'un ton et d'un demi-ton; *ordres mineurs*, les quatre petits ordres de la hiérarchie ecclésiastique.

MINEUR, E adj. et n. Qui n'a point encore atteint l'âge de la majorité.

MINEURE n. f. Seconde proposition d'un syllogisme.

MINIATURE n. f. Art de peindre en petit avec des couleurs fines délayées à l'eau de colle ou à l'eau gommée : *portrait en miniature ;* tableau peint en ce genre : *jolie miniature. Fig.* Objet d'art de petite dimension, travaillé avec délicatesse : *cette boîte est une vraie miniature.* Se dit aussi d'une personne mignonne et délicate.

MINIATURISTE n. m. Peintre en miniature.

MINIÈRE n. f. Mine peu profonde, qui s'exploite à ciel ouvert.

MINIMA (A) loc. lat. *Appel à minimâ*, que le ministère public interjette, quand il croit que la peine est trop faible.

MINIME adj. Très-petit : *somme minime.* N. m. Religieux de l'ordre de Saint-François de Paule.

MINIMUM (*mome*) n. m. Le plus petit degré auquel une chose quelconque puisse être réduite.

MINISTÈRE n. m. L'emploi, la charge qu'on exerce : *remplir les devoirs de son ministère ;* entremise : *offrir son ministère ;* gouvernement d'un Etat : *ministère de Richelieu ;* corps des ministres : *ce vote a ébranlé le ministère ;* département d'un ministre : *ministère des finances ;* bureaux d'un ministre : *aller au ministère.* **Ministère public**, fonction du magistrat chargé, dans les tribunaux, de défendre l'intérêt public.

MINISTÉRIEL, ELLE adj. Qui appartient au ministère : *circulaire, fonctions ministérielles ;* dévoué, vendu au ministère : *journal ministériel.* **Officiers ministériels**, les avoués, les notaires, les huissiers. N. m. Partisan du ministère : *c'est un ministériel.*

MINISTÉRIELLEMENT adv. Dans la forme ministérielle.

MINISTRE n. m. Haut fonctionnaire chargé d'une des branches de l'administration de l'Etat. *Ministres des autels, de Dieu, de la religion*, les prêtres; chez les protestants, celui qui préside au culte. *Fig.* Ce qui sert d'instrument : *ma main, ministre de ma volonté.*

MINIUM (*niome*) n. m. Oxyde rouge de plomb.

MINOIS n. m. Visage. *Fam.*

MINON n. m. Chat, dans le langage des enfants.

MINORITÉ n. f. Etat d'une personne mineure; temps pendant lequel on est mineur; le petit nombre dans une assemblée, par oppos. à *majorité.*

MINOT n. m. Ancienne mesure de capacité, qui équivalait à la moitié d'une mine.

MINOTAURE n. m. Monstre fabuleux, demi-homme, demi-taureau.

MINOTERIE n. f. Commerce d'exportation de la farine.

MINUIT n. m. Le milieu de la nuit : *sur le minuit*, et non *sur les minuit.*

MINUSCULE adj. et n. f. Petite lettre. Son opposé est *majuscule.*

MINUTE n. f. Soixantième partie d'une heure ; soixantième partie de chaque degré d'un cercle. *Fig.* Petit espace de temps : *je reviens dans une minute.*

MINUTE n. f. Brouillon : *faire la minute d'une lettre ;* original d'un acte civil quelconque.

MINUTER v. tr. Faire la minute d'un écrit : *minuter une dépêche.*

MINUTIE (*ci*) n. f. Bagatelle.

MINUTIEUSEMENT adv. D'une manière minutieuse.

MINUTIEUX, EUSE adj. Qui s'attache aux minuties, aux petits détails.

MIOCHE n. Jeune enfant. *Fam.*

MI-PARTI, E adj. Composé de deux parties égales, mais dissemblables : *mi-parti de blanc et de noir.*

MIQUELET n. m. Bandit espagnol.

MIRABELLE n. f. Petite prune jaune, douce et parfumée.

MIRACLE n. m. Acte de la puissance divine, contraire aux lois de la nature,

chose extraordinaire ; *échapper à la mort par miracle*.

MIRACULEUSEMENT adv. D'une manière miraculeuse.

MIRACULEUX, EUSE adj. Qui tient du miracle : *guérison miraculeuse ;* merveilleux : *ouvrage miraculeux*.

† **MIRAGE** n. m. Phénomène d'optique, observé surtout dans les déserts de l'Égypte, et qui fait paraître au-dessus de l'horizon des objets qui n'y sont pas.

MIRE n. f. Bouton placé au bout d'une arme à feu, et qui guide l'œil de celui qui veut tirer. *Point de mire*, endroit où l'on veut que le coup porte.

MIRER v. tr. et int. Viser : *mirer le but ;* regarder à travers : *mirer un œuf*. *Fig.* **Se mirer** v. pr. Se regarder. *Fig.* S'admirer : *se mirer dans son ouvrage*.

MIRIFIQUE adj. Etonnant, merveilleux. *Fam.*

MIRLIFLORE n. m. Jeune homme qui fait l'agréable, le merveilleux. *Fam.*

MIRLITON n. m. Sorte de flûte formée d'un roseau creusé, garni par les deux bouts d'une pelure d'ognon ou d'un morceau de baudruche.

MIRMIDON n. m. Jeune homme de petite taille. *Fig.* Homme de peu de mérite, qui a des prétentions exagérées et ridicules.

MIROBOLANT, E adj. Merveilleux. *Fam.*

MIROIR n. m. Corps poli qui réfléchit l'image des objets. *Fig.* Ce qui représente une chose, et la met en quelque sorte devant nos yeux : *le visage est le miroir de l'âme*. *Miroir ardent*, miroir sphérique qui concentre tellement les rayons du soleil en un point appelé *foyer*, que les objets qui s'y trouvent s'enflamment en un instant : *miroir à alouettes*, instrument monté sur un pivot et garni de petits morceaux de miroir qu'on expose au soleil, pour attirer par leur éclat les alouettes et d'autres petits oiseaux ; *œufs au miroir*, qu'on fait cuire sur le plat sans les brouiller.

MIROITEMENT n. m. Eclat produit par une surface qui miroite.

MIROITER v. int. Réfléchir la lumière d'une manière éclatante.

MIROITERIE n. f. Commerce de miroitier.

MIROITIER n. m. Qui fait ou vend des glaces, des miroirs.

MIROTON n. m. Mets composé de viandes déjà cuites qu'on assaisonne aux ognons.

MISAINE n. f. *Mar.* Mât d'avant entre le beaupré et le grand mât.

MISANTHROPE n. m. Qui est atteint de misanthropie.

MISANTHROPIE n. f. Haine des hommes, dégoût de la société ; humeur bourrue, chagrine.

MISANTHROPIQUE adj. Qui concerne la misanthropie.

MISCELLANÉES n. f. pl. Mélanges de littérature.

MISE n. f. Ce qu'on expose au jeu ; ce qu'on met dans une société de commerce ; enchère ; manière de s'habiller : *mise élégante*, action de mettre : *mise en œuvre*, *en scène*, *en liberté*, *en jugement*, *en vente*, etc.

MISÉRABLE adj. Qui est dans la misère ; funeste : *fin misérable ;* minime : *un misérable salaire*. N. m. Malheureux : *assister les misérables*. *C'est un misérable*, un malhonnête homme.

MISÉRABLEMENT adv. D'une manière misérable.

MISÈRE n. f. Extrême indigence ; faiblesse, néant de l'homme : *misère humaine :* bagatelle : *c'est une misère*. Pl. Peine, calamité : *les misères de la vie*.

MISÉRÉRÉ n. m. Nom du 50e psaume de David ; colique très-violente et très-dangereuse.

MISÉRICORDE n. f. Vertu qui porte à avoir compassion des misères d'autrui, à les soulager ; pardon : *à tout péché miséricorde*. **Miséricorde !** interj. qui marque la surprise, l'effroi.

MISÉRICORDIEUSEMENT adv. Avec miséricorde.

MISÉRICORDIEUX, EUSE adj. Enclin à la miséricorde.

MISS (*mice*) n. f. Nom que l'on donne aux demoiselles, en Angleterre.

MISSEL n. m. Livre qui contient les prières de la messe.

MISSION n. f. Pouvoir donné d'aller faire une chose : *remplir une mission*. Se dit de la prédication de l'Evangile : *la mission des Apôtres*. Suite de prédications pour l'instruction des fidèles et la conversion des pécheurs : *la mission est finie*.

MISSIONNAIRE n. m. Prêtre employé aux missions.

MISSIVE adj. et n. f. Synonyme de lettre : *envoyer une missive*.

MISTRAL n. m. Vent violent du nord-ouest, dans les contrées voisines de la Méditerranée.

MISTRESS. Nom que l'on donne en Angleterre aux femmes mariées appartenant à la bourgeoisie.

MITAINE n. f. Gant de laine sans doigtier.

MITE n. f. Insecte sans ailes et à huit pattes, qui s'engendre dans le vieux fromage, les fourrures, les vêtements de laine.

MITHRIDATE n. m. Drogue qui,

dit-on, sert d'antidote à tous les poisons. *Vendeur de mithridate*, charlatan qui débite des drogues en plein air.

MITIGATION n. f. Adoucissement.

MITIGER v. tr. Adoucir : *mitiger une peine. Morale mitigée*, relâchée.

MITIS (*ice*) n. m. Nom donné à un chat par La Fontaine.

MITON n. m. Gant qui ne couvre que l'avant-bras. *Onguent miton-mitaine*, remède qui ne fait ni bien ni mal. *Fam.*

MITONNER v. int. Se dit du pain qu'on met dans du bouillon, et qu'on laisse longtemps sur le feu : *le potage mitonne*. V. tr. *Fig. Mitonner une affaire*, en préparer lentement le succès.

MITOYEN, ENNE adj. Qui appartient à deux personnes et sépare leurs propriétés : *mur mitoyen.*

MITOYENNETÉ n. f. Etat d'une propriété mitoyenne : *la mitoyenneté d'un puits.*

MITRAILLADE n. f. Décharge de canons chargés à mitraille.

MITRAILLE n. f. Vieilles ferrailles dont on charge les canons, les obus, pour en rendre l'action plus meurtrière.

MITRAILLER v. tr. Tirer le canon à mitraille.

MITRE n. f. Coiffure des évêques, lorsqu'ils officient en habits pontificaux.

MITRÉ, ÉE adj. Qui porte la mitre : *abbé mitré.*

MITRON n. m. Garçon boulanger. *Pop.*

MIXTE adj. Formé d'éléments de différente nature : *corps mixte. Fig.* Qui tient le milieu entre deux choses : *le drame est un genre mixte entre la tragédie et la comédie.*

MIXTILIGNE adj. *Géom. Figure mixtiligne*, formée de lignes droites et de lignes courbes.

MIXTION ou **Mixture** n. f. Mélange de drogues dans un liquide, pour la composition d'un médicament.

MIXTIONNER v. tr. Faire une mixtion.

MIXTURE n. f. V. *Mixtion.*

MNÉMONIQUE adj. et n. f. Art d'aider la mémoire, de créer une mémoire artificielle.

MNÉMOTECHNIE n. f. Mnémonique.

MNÉMOTECHNIQUE adj. Qui appartient à la mnémotechnie : *moyen mnémotechnique.*

MOBILE adj. Qui se meut; qui peut être mû : *pont mobile.* **Fêtes mobiles**, dont le jour de la célébration change chaque année. *Fig.* Changeant : *caractère mobile.* N. m. Force motrice : *la vapeur est un puissant mobile. Fig.* Cause déterminante : *l'intérêt est le mobile de toutes ses actions.*

MOBILIAIRE adj. V. *Mobilier, ière.*

MOBILIER n. m. Les meubles.

MOBILIER, IÈRE adj. Qui tient de la nature du meuble : *effets mobiliers.* **Succession mobilière**, qui consiste en meubles; **saisie mobilière**, par laquelle on saisit les meubles; **vente mobilière**, qui consiste à vendre les meubles par autorité de justice; **Crédit mobilier**, société générale destinée à faire des prêts sur dépôt de valeurs mobilières, comme actions, coupons de rentes, etc. En t. de prati., on écrit quelquefois *mobiliaire.*

MOBILISATION n. f. Action de mobiliser.

MOBILISER v. tr. Mettre en mouvement un corps de troupes ordinairement sédentaires. *Jur.* Faire une convention en vertu de laquelle un immeuble est réputé meuble.

MOBILITÉ n. f. Facilité à se mouvoir, à être mû : *la mobilité du mercure. Fig.* Inconstance : *mobilité de caractère;* facilité à changer d'expression : *mobilité de la physionomie.*

MODALITÉ n. f. Mode de l'existence, en philosophie scolastique.

MODE n. f. Usage passager qui dépend du goût, du caprice : *habit à la mode;* manière, coutume, volonté : *chacun vit à sa mode. Personnage à la mode*, recherché, fêté. *Cuis. Bœuf à la mode*, piqué de lard. Pl. *Magasin de modes*, où l'on vend les parures à la mode, surtout les chapeaux de femme.

MODE n. m. Forme, méthode : *mode de gouvernement. Mus.* Ton dans lequel un morceau est composé : *mode majeur, mineur. Gram.* Manière dont le verbe exprime l'état ou l'action.

MODELAGE n. m. Opération du sculpteur qui modèle.

MODÈLE n. m. Exemple, patron : *modèle d'écriture, de broderie;* homme, femme ou tout objet d'après lequel les artistes dessinent, peignent, sculptent, etc., représentation en petit d'un objet qu'on se propose d'exécuter en grand : *modèle d'une machine. Fig.* Se dit des ouvrages d'esprit : *l'Iliade et l'Enéide sont de beaux modèles;* des actions morales : *la vie de cet homme est un modèle de vertus.*

MODELER v. tr. *Sculpt.* Faire en petit, avec de la terre, de la cire ou du plâtre, le modèle d'un objet qu'on veut exécuter en grand. *Fig.* Conformer, ré-

gler : *modeler sa vie sur...* — Prend un é ouvert devant une syllabe muette.

MODELEUR n. m. Artiste dont la profession est de modeler une statue, un bas-relief, etc.

MODÉRANTISME n. m. Système politique des modérés.

MODÉRANTISTE n. m. Partisan du modérantisme.

MODÉRATEUR n. m. Qui gouverne : *Dieu est le modérateur de l'univers ;* qui rapproche des sentiments extrêmes : *prendre le rôle de modérateur dans une querelle. Méc.* Instrument dont on se sert pour ralentir et régulariser le mouvement des machines.

MODÉRATION n. f. Vertu qui retient dans une sage mesure.

MODERATO adv. *Mus.* D'un mouvement modéré.

MODÉRÉ, ÉE adj. et n. Qui a de la modération. *Prix modéré*, en rapport avec la valeur de l'objet.

MODÉRÉMENT adv. Avec modération, sans excès.

MODÉRER v. tr. Tempérer, diminuer : *modérer sa colère, ses désirs, sa dépense.* **Se modérer** v. pr. Se posséder, se contenir. — Pour la conj., V. *accélérer*.

MODERNE adj. Nouveau, récent : *invention moderne.* **Histoire moderne**, depuis la prise de Constantinople (1453), jusqu'au temps présent. N. pl. Les grands hommes de l'histoire moderne: *les anciens et les modernes.*

MODESTE adj. Qui a, qui marque de la modestie : *femme, air modeste ;* simple, sans éclat : *équipage modeste.*

MODESTEMENT adv. Avec modestie, d'une manière modeste.

MODESTIE n. f. Retenue dans la manière de penser, de se conduire, de parler de soi.

MODICITÉ n. f. Petite quantité : *modicité d'un revenu.*

MODIFICATIF adj. et n. Qui modifie.

MODIFICATION n. f. Changement.

MODIFIER v. tr. Opérer un changement : *modifier une loi, une peine, une phrase.*

MODILLON n. m. Petite console. *Arch.*

MODIQUE adj. De peu d'importance, de faible valeur : *somme, fortune modique.*

MODIQUEMENT adv. Avec modicité.

MODISTE n. f. Qui fait ou vend des articles de mode.

MODULATION n. f. *Mus.* Art de conduire l'harmonie et le chant successivement dans plusieurs modes, avec agrément et correction.

MODULE n. m. *Arch.* Mesure prise à volonté pour régler les proportions des colonnes ou des parties d'un édifice.

MODULER v. tr. Former un chant suivant les règles de l'art : *moduler un air.*

MOELLE n. f. Substance molle et grasse, renfermée dans l'intérieur des os ; substance spongieuse et légère qu'on trouve dans l'intérieur de certains arbres ; *moelle de sureau.*

MOELLEUSEMENT adv. D'une manière moelleuse.

MOELLEUX, EUSE adj. *Voix moelleuse*, pleine et douce ; *pinceau moelleux*, dont les touches sont larges et bien fondues ; *contours moelleux*, souples et gracieux ; *étoffe moelleuse*, qui a du corps, est douce à la main ; *vin moelleux*, agréable à boire. N. m. : *le moelleux des contours.*

MOELLON n. m. Pierre tendre et de petite dimension, pour bâtir.

MŒURS n. f. pl. Habitudes bonnes ou mauvaises, naturelles ou acquises : *réformer les mœurs d'un peuple. Avoir des mœurs*, en avoir de bonnes ; *n'avoir point de mœurs*, en avoir de mauvaises.

MOFETTE n. f. V. *Moufette.*

MOI pron. pers. de la 1re pers. sing. des deux genres. *De vous à moi*, en confidence, entre nous ; *à moi !* cri pour appeler au secours. N. m. Attachement à soi-même, égoïsme : *le moi choque toujours.*

MOIGNON n. m. Ce qui reste d'un membre coupé.

MOINDRE adj. Plus petit en étendue, en quantité.

MOINE n. m. Membre d'une communauté religieuse ; sorte de réchaud plein de braise pour chauffer un lit.

MOINEAU n. m. Passereau, petit oiseau à plumage gris.

MOINILLON n. m. Petit moine. *Fam.*

MOINS adv. de comparaison, qui marque infériorité de qualité : *moins bon ;* de quantité : *moins d'hommes ;* de prix : *moins cher*, etc. Loc. adv. **Au moins, du moins**, toutefois ; **à moins**, pour un moindre prix. **A moins que**, loc. conj. Si ce n'est que : *à moins que vous ne travailliez mieux.* N. m. *Alg.* Signe de la soustraction.

MOIRE n. f. Etoffe de soie ondée et chatoyante.

MOIRER v. tr. Donner à une étoffe unie une apparence ondée et chatoyante : *moirer un ruban.*

MOIS n. m. Douzième partie de l'année.

MOISE n. f. Pièce de charpente qui sert à en lier d'autres.

MOISI n. m. Ce qui est moisi.

MOISIR v. tr. Couvrir d'une mousse blanche ou verdâtre, qui marque un commencement de corruption : *l'humidité moisit tout ici.* V. int. et pr. Se couvrir de cette mousse : *les confitures moisissent, le fromage se moisit.*

MOISISSURE n. f. Espèce de végétation qui se développe à la surface des substances animales ou végétales, lorsqu'elles sont humides et en état de fermentation.

MOISSON n. f. Récolte des grains; temps où elle se fait : *la moisson approche. Fig. Moisson de gloire*, nombreux succès remportés à la guerre.

MOISSONNER v. tr. Faire la moisson. *Fig. Moissonner des lauriers*, remporter de nombreux succès; *le fer moissonna tout*, détruisit tout.

MOISSONNEUR, EUSE n. Qui fait la moisson. N. f. Machine à moissonner.

MOITE adj. Légèrement humide : *front moite.*

MOITEUR n. f. Légère humidité.

MOITIÉ n. f. Une des deux parties égales d'un tout. *Etre de moitie*, de société avec quelqu'un. **A moitié** loc. adv. En partie, à demi : *ce fruit est à moitié pourri.*

MOITIÉ n. f. Femme à l'égard de son mari.

MOKA n. m. Excellent café provenant d'Arabie.

MOL, MOLLE adj. V. *Mou.*

MOLAIRE adj. et n. f. Se dit des grosses dents qui servent à broyer les aliments.

MÔLE n. m. Jetée de pierres à l'entrée d'un port, pour rompre l'impétuosité des vagues et mettre ainsi les vaisseaux plus en sûreté.

MOLÉCULAIRE adj. Qui a rapport aux molécules : *attraction moléculaire.*

MOLÉCULE n. f. La plus petite partie d'un corps quelconque.

MOLESTATION n. f. Action de molester; ce qui moleste.

MOLESTER v. tr. Vexer, tourmenter.

MOLETTE n. f. Morceau de marbre de forme conique, qui sert à broyer les couleurs; partie mobile de l'éperon, en forme de roue étoilée et garnie de petites pointes pour piquer le cheval.

MOLINISME n. m. Opinion du jésuite Molina sur la grâce.

MOLINISTE n. m. Partisan de Molina.

MOLLAH n. m. Prêtre musulman.

MOLLASSE adj. Désagréablement mou au toucher.

MOLLEMENT adv. D'une manière molle : *être mollement couché. Fig.* D'une manière efféminée : *vivre mollement;* faiblement, lâchement : *travailler mollement.*

MOLLESSE n. f. Etat de ce qui est mou : *la mollesse des chairs. Fig.* Manque de fermeté : *mollesse de caractère;* vie voluptueuse : *la mollesse des Sybarites.*

MOLLET n. m. Le gras de la jambe.

MOLLET, ETTE adj. Diminutif de *mou : lit mollet. Pain mollet*, blanc et léger; *œuf mollet*, cuit pour être mangé à la coque.

MOLLETON n. m. Etoffe moelleuse de laine.

MOLLIFICATION n. f. Action de mollifier.

MOLLIFIER v. tr. Rendre mou.

MOLLIR v. int. Devenir mou. *Fig.* Diminuer de force : *le vent mollit;* céder : *les troupes commençaient à mollir.*

MOLLUSQUE n. m. Animal à corps mou, sans articulations ni vertèbres, comme l'*huître.*

MOLOSSE n. m. Espèce de chien qu'on employait à la garde, et qui paraît n'être autre que notre *dogue.*

MOLYBDÈNE n. m. Métal grisâtre, très-cassant et peu fusible.

MOMENT n. m. Temps fort court : *je reviens dans un moment;* intervalle : *chacun a ses moments de folie. Le bon moment*, l'instant favorable; *profiter du moment*, saisir l'occasion; *un moment!* attendez, écoutez. Loc. adv. **A tout moment**, sans cesse; **en un moment**, en très-peu de temps; **en ce moment**, présentement; **par moment**, par intervalle. Loc. prép. **Au moment de**, sur le point de. Loc. conj. **Au moment où**, lorsque; **du moment que**, dès que, puisque.

MOMENTANÉ, ÉE adj. Qui ne dure qu'un moment : *effort momentané.*

MOMENTANÉMENT adv. Pour un moment, pendant un moment.

MOMERIE n. f. Affectation ridicule d'un sentiment qu'on n'éprouve pas; cérémonie bizarre. *Fam.*

† **MOMIE** n. f. Corps embaumé par les anciens Egyptiens, et qu'on retrouve aujourd'hui presque intact. *Fig.* Personne nonchalante : *cet enfant est une vraie momie.*

MOMIFICATION n. f. Action de momifier.

MOMIFIER v. tr. Convertir un corps en momie. **Se momifier** v. pr. Se changer en momie, et, *fig.* Maigrir.

MON adj. poss. masc. sing., **ma** fem. sing., **mes** pl. des deux genres. Il détermine le nom en y ajoutant une idée de possession.

MONACAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport aux moines : *vie monacale, habit monacal.*

MONACALEMENT adv. D'une manière monacale.

MONACHISME n. m. Etat de moine; institutions monastiques. Se prend en mauvaise part.

MONADE n. f. Elément simple des êtres, d'après Leibnitz ; animalcule imperceptible, le plus simple des êtres animés.

MONADELPHE adj. Se dit des étamines dont les filets ne forment qu'un seul corps.

MONADELPHIE n. f. Nom donné par Linné à sa 16e classe de plantes, comprenant celles dont les fleurs sont monadelphes.

MONANDRIE n. f. Classe de plantes à une seule étamine.

MONARCHIE n. f. Gouvernement d'un Etat régi par un seul chef; Etat gouverné par un monarque : *monarchie française.*

MONARCHIQUE adj. Qui appartient à la monarchie : *Etat monarchique.*

MONARCHIQUEMENT adv. D'une manière monarchique.

MONARCHISTE n. m. Partisan de la monarchie.

MONARQUE n. m. Chef d'une monarchie.

MONASTÈRE n. m. Couvent, maison de moines ou de religieuses.

MONASTIQUE adj. Qui concerne les moines : *vie monastique.*

MONCEAU n. m. Amas fait en forme de petit mont : *monceau de pierres.*

MONDAIN, AINE adj et n. Attaché aux vanités du monde; qui se ressent des vanités du monde : *parure mondaine.*

MONDAINEMENT adv. D'une manière mondaine.

MONDANITÉ n. f. Vanité mondaine : *mépris des mondanités.*

MONDE n. m. L'univers; la terre : *les cinq parties du monde.* **L'ancien monde,** l'Asie, l'Europe et l'Afrique ; **le nouveau monde,** l'Amérique et l'Océanie. *Fig.* Gens : *c'est se moquer du monde;* société : *vivre dans le monde;* vie séculière : *quitter le monde pour le cloître;* la plupart des hommes : *connu de tout le monde. Venir au monde,* naître; *mettre au monde,* donner naissance; *aller dans l'autre monde,* mourir; *loger au bout du monde,* dans un quartier éloigné; *le grand monde,* la haute société; *le petit monde,* les gens du commun.

MONDÉ adj. m. *Orge mondé,* dont la pellicule est enlevée.

MONDER v. tr. Nettoyer, en parlant des grains, des semences.

MONÉTAIRE adj. Qui a rapport aux monnaies : *système monétaire.*

MONITEUR, TRICE n. Elève répétiteur dans les écoles mutuelles. N. m. Titre de certains journaux.

MONITION n. f. Avertissement donné avant l'excommunication.

MONITOIRE adj. et n. m. Lettre d'un juge ecclésiastique pour obliger ceux qui ont connaissance d'un fait à le révéler : *lancer un monitoire, une lettre monitoire.*

MONNAIE n. f. Toute sorte de pièces de métal servant au commerce, et frappées par autorité souveraine : *monnaie d'or, d'argent, de cuivre. Fig. Battre monnaie,* se procurer de l'argent ; *rendre à quelqu'un la monnaie de sa pièce,* user de représailles ; *payer quelqu'un en monnaie de singe,* se moquer de lui au lieu de le satisfaire.

MONNAYAGE n. m. Fabrication de la monnaie.

MONNAYER v. tr. Convertir un métal en monnaie.

MONNAYEUR n. m. Ouvrier qui travaille à la monnaie de l'Etat. **Faux monnayeur,** qui fabrique de la fausse monnaie.

MONOCHROME adj. et n. m. Tableau, peinture d'une seule couleur.

MONOCLE n. m. Lunette composée d'un seul verre.

MONOCORDE n. m. Instrument à une seule corde, pour déterminer les rapports numériques des sons, et pour accorder les autres instruments.

MONOCOTYLÉDONE adj. et n. f. Se dit des plantes qui, comme le lis, n'ont qu'un seul lobe ou cotylédon.

MONOGAME adj. et n. Marié à une seule femme; plante dont toutes les fleurs sont du même sexe.

MONOGAMIE n. f. Etat du monogame; classe des plantes monogames.

MONOGRAMME n. m. Chiffre composé des principales lettres d'un nom : *IHS est le monogramme de J.-C.*

MONOGRAPHIE n. f. Description spéciale d'un seul objet, d'un seul genre.

MONOLITHE adj. et n. m. Ouvrage

exécuté d'un seul bloc de pierre : *les obélisques sont des monolithes.*

MONOLOGUE n. m. Scène où un personnage de théâtre est seul et se parle à lui-même.

MONOMANE adj. et n. Qui est atteint de monomanie.

MONOMANIE n. f. Espèce d'aliénation mentale, dans laquelle une seule idée semble absorber toutes les facultés de l'intelligence.

MONÔME n. m. Quantité algébrique composée d'un seul terme.

MONOPÉTALE adj. Qui n'a qu'un pétale.

MONOPOLE n. m. Privilége que possède un individu, une compagnie, un gouvernement, de vendre seul certaines denrées : *le monopole du tabac, des poudres, des monnaies, du sel*, etc.

MONOPOLEUR n. m. Qui exerce un monopole.

MONOPOLISER v. tr. Exercer le monopole.

MONOSYLLABE n. m. Mot qui n'a qu'une syllabe.

MONOSYLLABIQUE adj. Se dit des vers dont tous les mots sont des monosyllabes, comme dans ce vers de Racine :

Le jour n'est pas plus pur que le fond [de mon cœur.

MONOTHÉISME n. m. Doctrine qui n'admet qu'un seul Dieu.

MONOTHÉLISME n. m. Doctrine hérétique qui ne reconnaissait en J.-C. qu'une seule volonté.

MONOTHÉLITE adj. et n. Se dit des hérétiques qui professaient le monothélisme.

MONOTONE adj. Qui est presque toujours sur le même ton : *chant monotone. Fig.* Trop uniforme, qui manque de variété : *vie, style monotone.*

MONOTONIE n. f. Uniformité ennuyeuse dans le ton de la voix, dans la déclamation, le style, dans l'existence.

MONS n. m. Abréviation familière de *monsieur* ou de *monseigneur.*

MONSEIGNEUR n. m. Titre d'honneur donné aux princes, aux évêques, aux personnes d'une dignité éminente. Pl. *Messeigneurs, nos seigneurs.*

MONSEIGNEUR n. m. Pince, espèce de levier dont les voleurs se servent pour forcer les serrures.

MONSEIGNEURISER v. tr. Donner le titre de *monseigneur.*

MONSIEUR n. m. Titre donné par civilité à tout homme à qui l'on parle ou à qui l'on écrit; homme dont le langage et les manières annoncent quelque éducation : *un monsieur est venu vous demander ;* nom que les domestiques donnent à leur maître : *monsieur est sorti;* titre qu'on donnait autrefois en France au frère aîné du roi. *Faire le monsieur, le gros monsieur*, l'homme d'importance; *prune de Monsieur*, grosse prune d'un beau violet.

MONSTRE n. m. Etre dont la conformation est contre nature. *Fig.* S'emploie pour peindre l'excès : *monstre de laideur;* l'énormité : *monstre de cruauté.*

MONSTRUEUSEMENT adv. Prodigieusement, excessivement.

MONSTRUEUX, EUSE adj. Qui a une conformation contre nature : *enfant monstrueux. Fig.* Prodigieux : *grosseur monstrueuse;* excessif : *prodigalité monstrueuse;* horrible : *crime monstrueux.*

MONSTRUOSITÉ n. f. Vice de ce qui est monstrueux; chose monstrueuse : *cette action est une monstruosité.*

MONT n. m. Grande masse de terre isolée et élevée au-dessus du sol : *le mont Etna. Fig. Promettre monts et merveilles*, faire des promesses exagérées; *par monts et par vaux*, de tous côtés. *Absol. Les Monts*, les Alpes.

MONTAGE n. m. Action de monter une machine.

MONTAGNARD, E adj. et n. Qui habite les montagnes.

MONTAGNE n. f. Masse de terre ou de roche fort élevée au-dessus du terrain qui l'environne.

MONTAGNE (LA) n. f. Nom d'un parti politique en France, sous la première république.

MONTAGNEUX, EUSE adj. Où il y a beaucoup de montagnes.

MONTANT n. m. Pièce de bois ou de fer, posée verticalement dans certains ouvrages de menuiserie, de serrurerie, etc.

MONTANT n. m. Total d'un compte : *le montant des dépenses.*

MONTANT, E adj. Qui monte : *marée montante;* qui va en montant : *chemin montant.*

MONT-DE-PIÉTÉ n. m. Etablissement où l'on prête de l'argent à intérêt, sur nantissements. Pl. des *monts-de-piété.*

MONTÉ, ÉE adj. Bien pourvu : *être monté en habits;* exalté : *avoir la tête montée.*

MONTÉE n. f. Lieu qui va en montant; endroit par où l'on monte à un coteau, à une éminence.

MONTER v. int. Se transporter en un lieu plus élevé : *monter au 2e, au 3e étage; monter sur un arbre;* s'éle-

ver : *la rivière monte;* aller en montant : *le terrain monte. Fig.* Parvenir : *monter en grade;* hausser de prix : *le blé monte;* former un total de : *la dépense monte à cent francs.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être* selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. V. tr. Transporter en un lieu plus élevé : *monter du foin au grenier;* ajuster, assembler : *monter un diamant, une machine;* bander les ressorts : *monter une montre;* être sur : *monter un cheval. Fig.* Préparer : *monter une cabale;* exciter : *monter la tête.*

MONTEUR n. m. Ouvrier qui monte des pièces d'orfévrerie, etc.

MONTGOLFIÈRE n. f. Ballon primitif, ouvert à la partie inférieure et renfermant de l'air dilaté par la chaleur.

MONTICULE n. m. Petit mont.

MONTJOIE n. m. Ancien cri de guerre des Français.

MONTMORENCY n. f. Sorte de cerise. Pl. des *Montmorency.*

MONTOIR n. m. Grosse pierre ou billot de bois pour monter à cheval.

MONTRE n. f. Petite horloge portative.

MONTRE n. f. Marchandises exposées au dehors d'une boutique; armoire vitrée pleine de ces marchandises : *mettre un article en montre. Fig.* Etalage : *faire montre de son érudition.*

MONTRER v. tr. Faire voir : *montrer ses bijoux;* manifester : *montrer du courage;* prouver : *montrer qu'on a raison;* enseigner : *montrer l'italien. Montrer les dents,* faire voir qu'on est disposé à résister; *montrer quelqu'un au doigt,* s'en moquer publiquement; *cet habit montre la corde,* est très-usé. **Se montrer** v. pr. Paraître, se faire voir. *Fig.* Faire bonne ou mauvaise contenance dans une occasion.

MONTUEUX, EUSE adj. Inégal, coupé de collines : *terrain montueux.*

MONTURE n. f. Bête sur laquelle on monte; ce qui sert à assembler, à supporter la partie principale d'un objet : *la monture d'une scie.* Se dit du travail de l'ouvrier qui a monté un ouvrage : *il en coûte tant pour la monture.*

MONUMENT n. m. Ouvrage d'architecture ou de sculpture, pour transmettre à la postérité le souvenir d'un grand homme, d'une belle action ; édifice public. *Fig.* Tout ouvrage digne de passer à la postérité : *les œuvres d'Homère sont le plus beau monument de l'antiquité.*

MONUMENTAL, ALE, AUX adj. Qui a les proportions d'un monument : *tombeau monumental.*

MOQUABLE adj. Dont on peut se moquer.

MOQUER (SE) v. pr. Se railler; mépriser, braver : *se moquer des réprimandes;* ne pas parler sérieusement : *c'est se moquer que de...*

MOQUERIE n. f. Parole ou action moqueuse; chose absurde, impertinente : *c'est une moquerie que de...*

MOQUETTE n. f. Etoffe veloutée en laine, qui s'emploie pour tapis et pour meubles.

MOQUEUR n. m. Oiseau d'Amérique, du genre *merle.*

MOQUEUR, EUSE adj. et n. Qui a l'habitude de se moquer, de railler.

MORAILLES n. f. pl. Espèce de tenailles pour pincer le nez des chevaux difficiles à ferrer.

MORAILLON n. m. Pièce de fer avec un anneau qui entre dans la serrure pour fermer un coffre.

MORAL, ALE, AUX adj. Qui concerne les mœurs : *réflexion morale;* qui pratique la morale : *homme moral;* qui a sa source dans le cœur : *facultés morales.* N. m. Ensemble de ces facultés : *le physique influe sur le moral.*

MORALE n. f. Science qui enseigne les règles à suivre pour faire le bien et éviter le mal; moralité d'une fable; réprimande : *faire la morale à un enfant.*

MORALEMENT adv. Suivant les règles de la morale.

MORALISATEUR, TRICE adj. Propre à moraliser.

MORALISATION n. f. Action de moraliser : *la moralisation du peuple.*

MORALISER v. tr. Rendre moral : *moraliser les classes ouvrières;* réprimander : *moraliser un enfant.* V. int. Faire des réflexions morales : *il moralise sans cesse.*

MORALISEUR, EUSE n. Qui affecte de parler morale.

MORALISTE n. Auteur qui écrit sur les mœurs, comme *Montaigne, La Bruyère,* etc. Adj. : *écrivain moraliste.*

MORALITÉ n. f. Réflexion morale : *belle moralité;* but moral d'un ouvrage, sens moral d'une fable : *moralité cachée;* rapport de la conduite avec la morale : *moralité des actions;* mœurs : *homme sans moralité.* Pl. Compositions dramatiques en vers, au moyen âge.

MORBIDE adj. *Méd.* Qui tient à la maladie : *état morbide.*

MORBIDESSE n. f. *Peint.* Mollesse des chairs dans une figure.

MORBIFIQUE adj. Qui cause la maladie : *humeur, virus morbifique.*

MORBLEU interj. Espèce de jurement qui marque l'impatience, la colère.

MORCEAU n. m. Partie séparée d'un tout : *morceau de pain;* portion distincte : *morceau de terre ;* fragment d'un ouvrage d'esprit : *morceau de la Henriade;* dans les arts, pièce entière : *morceau d'architecture, morceau de musique.*

MORCELER v. tr. Diviser en morceaux : *morceler un héritage.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

MORCELLEMENT n. m. Action de morceler.

MORDACHE n. f. Espèce de tenaille.

MORDACITÉ n. f. Qualité corrosive : *la mordacité de l'eau-forte. Fig.* Médisance aigre et piquante.

MORDANT, E adj. Qui mord. Ne s'emploie guère qu'au fig. : *esprit, style mordant.* N. m. Vernis pour fixer l'or en feuilles sur le cuivre, le bronze, etc. ; composition chimique pour fixer les couleurs sur les étoffes.

MORDICANT, E adj. Corrosif : *suc mordicant. Fig. : esprit mordicant.*

MORDICUS (*uce*) adv. Avec ténacité : *soutenir une opinion mordicus.*

MORDIENNE. *A la grosse mordienne*, sans façon. *Fam.*

MORDILLER v. tr. Mordre légèrement et à plusieurs reprises.

MORDORÉ, ÉE adj. Brun mêlé de rouge : *habit mordoré.*

MORDRE v. tr. Serrer fortement avec les dents; ronger : *la lime mord l'acier. Fig. Mordre la poussière*, être tué dans un combat. V. int. Même sens que le trans. : *mordre dans son pain.* V. pr. *S'en mordre les doigts*, s'en repentir.

MORE ou **Maure** n. m. Habitant des Etats barbaresques.

MORELLE n. f. Genre de plantes.

MORESQUE adj. Qui imite ce qu'ont fait les Mores ou Arabes, dans le même genre : *architecture moresque.*

MORFIL n. m. Petites parties d'acier qui restent au tranchant d'une lame qu'on vient de repasser.

MORFONDRE v. tr. Causer un froid qui incommode : *la pluie l'a tout morfondu.* **Se morfondre** v. pr. S'ennuyer à attendre.

MORFONDURE n. f. Maladie du cheval.

MORGANATIQUE adj. Se dit d'un mariage contracté entre un prince et une personne de condition inférieure, à qui il ne donne pas tous les droits d'épouse.

MORGANATIQUEMENT adv. D'une manière morganatique.

MORGUE n. f. Contenance hautaine.

MORGUE n. f. Lieu où l'on expose, à Paris, les cadavres des personnes dont l'identité n'est pas reconnue.

MORGUÉ ! Morguenne ! Jurons villageois annonçant un commencement de colère.

MORGUER v. tr. Braver avec insolence.

MORIBOND, E adj. et n. Qui va mourir.

MORICAUD, E adj. et n. Qui a la peau très-brune.

MORIGÉNER v. tr. Corriger. — Pour la conj. V. *accélérer.*

MORILLE n. f. Sorte de champignon excellent à manger.

MORILLON n. m. Sorte de raisin noir.

MORION n. m. Armure de tête des anciens chevaliers, plus légère que le casque.

MORNE adj. Triste, sombre.

MORNE n. m. Petite montagne isolée, dans les Antilles.

MORNIFLE n. f. Coup de la main sur le visage. *Pop.*

MOROSE adj. Chagrin, bizarre.

MOROSITÉ n. f. Caractère morose.

MORPHINE n. f. Violent poison.

MORS n. m. Partie de la bride qui passe dans la bouche du cheval, et sert à le gouverner. *Prendre le mors aux dents*, se dit d'un cheval qui s'emporte.

MORSE n. m. Quadrupède amphibie des mers glaciales.

MORSURE n. f. Plaie, meurtrissure, marque faite en mordant. *Fig. : les morsures de la calomnie.*

MORT n. f. Fin de la vie; peine capitale : *être condamné à mort. Fig.* Violente douleur : *souffrir mille morts;* grands chagrins : *avoir la mort dans l'âme;* cause de ruine : *la guerre est la mort du commerce.* **Mort civile**, privation des droits de citoyen ; **mort aux rats**, composition pour les détruire. Loc. adv. **A la mort**, excessivement : *haïr à la mort;* **à la vie et à la mort**, pour toujours : *être amis à la vie et à la mort.*

MORT, E adj. Eteint : *yeux morts. Eau morte*, qui ne coule pas; *papier mort*, non timbré. N. m. : *prier pour les morts.*

MORTADELLE n. f. Gros saucisson d'Italie.

MORTAILLABLE adj. Se disait d'un serf qui ne pouvait rien laisser à ses héritiers.

MORTAISE n. f. Entaille pratiquée dans l'épaisseur d'une pièce de bois ou de métal pour recevoir le tenon.

MORTALITÉ n. f. Condition de ce qui est sujet à la mort; quantité d'indi-

vidus qui meurent annuellement; mort d'un grand nombre d'hommes ou d'animaux, par suite d'une épidémie : *grande mortalité*.

MORTEL, ELLE adj. Qui appartient à la mort : *dépouille mortelle;* qui cause la mort : *maladie, blessure mortelle*. **Péché mortel**, qui fait perdre la grâce de Dieu; *ennemi mortel*, que l'on hait profondément. *Fig*. Extrême : *douleur mortelle;* long et ennuyeux : *dix mortelles lieues*. N. Homme, femme : *c'est un heureux mortel*. N. m. pl. *Les mortels*, le genre humain.

MORTELLEMENT adv. A mort : *blessé mortellement*. *Fig*. Extrêmement : *haïr mortellement*.

MORTE-SAISON n. f. Temps où, dans certaines professions, on a moins de travail, moins de débit qu'à l'ordinaire. Pl. des *mortes-saisons*.

MORTIER n. m. Mélange de chaux, de sable et d'eau, pour unir les pierres de construction; vase où l'on pile les drogues; bouche à feu, très-courte, pour lancer des bombes; autrefois, bonnet rond de velours noir, que portaient les présidents du parlement : *président à mortier*.

MORTIFÈRE adj. Qui cause la mort : *plante mortifère*.

MORTIFIANT, E adj. Qui mortifie, humilie : *refus mortifiant*.

MORTIFICATION n. f. Action de mortifier son corps. *Fig*. Humiliation : *cruelle mortification*.

MORTIFIER v. tr. Rendre plus tendre, en parlant de la viande; affliger son corps par des jeûnes, des austérités. *Fig*. Humilier.

MORT-IVRE adj. Ivre au point d'avoir perdu tout sentiment. Pl. *morts-ivres*.

MORT-NÉ, ÉE adj. Mort en venant au monde. Pl. *Mort-nés, mort-nées*.

MORTUAIRE adj. Qui appartient au service, à la pompe funèbre : *drap mortuaire*. **Registre mortuaire**, où sont inscrits les noms des personnes décédées; **extrait mortuaire**, qu'on tire de ce registre.

MORUE n. f. Poisson de mer.

MORVE n. f. Humeur visqueuse qui découle des narines; maladie contagieuse des chevaux.

MORVEUX, EUSE adj. Qui a la morve au nez : *enfant morveux*. *Cheval morveux*, qui a la maladie appelée *morve*. N. Jeune enfant, fille ou garçon, sans expérience. *Fam*.

MOSAÏQUE n. f. Ouvrage de marqueterie, composé de pierres ou d'émaux de différentes couleurs, rapportés ensemble. *Fig*. Ouvrage d'esprit, composé de morceaux dont les sujets sont différents.

MOSAÏQUE adj. Qui vient de Moïse : *loi mosaïque*.

MOSCOUADE n. f. Sucre brut.

MOSCOVITE adj. et n. De Moscou, et, par ext., de Russie, parce que Moscou, ville sainte, personnifie par excellence la Russie tout entière.

MOSETTE n. f. V. *Mozette*.

MOSQUÉE n. f. Temple des mahométans.

MOT n. m. Une ou plusieurs syllabes réunies qui expriment une idée; ce qu'on dit, ce qu'on écrit brièvement : *dire un mot à l'oreille, écrire un mot à quelqu'un;* sentence, parole mémorable : *beau mot de Socrate;* prix offert ou demandé : *c'est mon dernier mot;* nom de la chose donnée à deviner dans une énigme, un logogriphe. **Mot d'ordre**, de reconnaissance; **bon mot**, spirituel; **gros mots**, paroles injurieuses, offensantes; *prendre au mot*, accepter du premier coup une proposition; *se donner le mot*, être d'intelligence; *connaître le fin mot*, la vérité cachée d'une chose; *trancher le mot*, parler net, sans ménagement; *entendre à demi-mot*, comprendre aisément. Loc. adv. **En un mot**, enfin; **mot à mot**, sans rien changer.

MOTET n. m. Morceau de musique religieuse, composé sur des paroles latines qui ne font point partie essentielle de l'office divin.

MOTEUR n. m. Tout ce qui, en mécanique, imprime le mouvement, comme l'air, l'eau, la vapeur, etc. *Par ext.*: *Dieu est le grand moteur de l'univers*. *Fig*. Instigateur : *être le moteur d'une entreprise, d'une conjuration*.

MOTIF n. m. Ce qui porte à faire une chose. *Mus*. Idée dominante dans un air, un chant.

MOTION n. f. Proposition faite dans une assemblée.

MOTIVER v. tr. Exposer les motifs d'un arrêt, d'une opinion, etc.; justifier : *rien ne motive cette mesure*.

MOTRICE adj. f. Qui fait mouvoir, qui donne le mouvement : *force, puissance motrice*.

MOTTE n. f. Petite masse de terre détachée. *Motte à brûler*, petite masse plate et ronde, faite ordinairement de tan, et servant de combustible.

MOTUS (*uce*). Interj. pour engager à garder le silence sur une affaire.

MOU n. m. Nom vulgaire du poumon de certains animaux : *mou de veau*.

MOU ou **Mol, Molle** adj. Qui cède

facilement au toucher : *cire, poire molle. Fig.* Qui manque de vigueur : *enfant, style mou;* efféminé : *vie molle.*

MOUCHARD n. m. Espion de police.

MOUCHARDER v. tr. et int. Espionner.

MOUCHE n. f. Insecte à deux ailes. *Fig. Faire la mouche du coche*, faire le nécessaire, l'empressé; *quelle mouche le pique?* pourquoi se fâche-t-il? *prendre la mouche*, se piquer, se fâcher mal à propos; *fine mouche*, personne très-rusée; *pattes de mouche*, écriture fine et mal formée. Petit morceau de taffetas noir que les dames se mettent sur le visage par coquetterie.

MOUCHER v. tr. Presser les narines pour en faire sortir la surabondance des humeurs qui tombent dans le nez; ôter le bout du lumignon d'une chandelle.

MOUCHEROLLE n. m. Très-petit oiseau d'Amérique, qui se nourrit de mouches.

MOUCHERON n. m. Espèce de petite mouche; bout de mèche qui brûle.

MOUCHETÉ, ÉE adj. Tacheté, en parlant de certains animaux. *Blé moucheté*, malade; *fleuret moucheté*, dont la pointe est garnie d'un bouton, afin d'éviter tout danger dans l'escrime.

MOUCHETER v. tr. Faire de petites marques rondes sur une étoffe : *moucheter du satin.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

MOUCHETTES n. f. pl. Instrument pour moucher les chandelles.

MOUCHETURE n. f. Ornement donné à une étoffe en la mouchetant.

MOUCHOIR n. m. Linge pour se moucher. *Mouchoir de cou*, dont les femmes se couvrent le cou et la gorge.

MOUCHURE n. f. Ce qu'on ôte d'une chandelle en la mouchant.

MOUDRE v. tr. (*Je mouds, tu mouds, il moud, n. moulons, v. moulez, ils moulent. Je moulais, n. moulions. Je moulus, n. moulûmes. Je moudrai, n. moudrons. Je moudrais, nous moudrions. Mouds, moulons. Que je moule, que n. moulions. Que je moulusse, que nous moulussions. Moulant. Moulu, e.*) Broyer, mettre en poudre avec un moulin : *moudre du blé, du café.*

MOUE n. f. Grimace faite par mécontentement, en allongeant les lèvres.

MOUETTE n. f. Oiseau de mer.

MOUFETTE ou **Mofette** n. f. Exhalaison des cavernes, des mines.

MOUFLE n. f. Assemblage de poulies les unes fixes, les autres mobiles, servant à élever de lourds fardeaux.

MOUFLON n. m. Espèce de bélier sauvage.

MOUILLAGE n. m. Lieu de la mer propre pour jeter l'ancre.

MOUILLE-BOUCHE n. f. Espèce de poire fondante. Pl. *mouille-bouche.*

MOUILLER v. tr. Tremper, humecter : *mouiller du linge. Gram.* Donner à la lettre *l* doublée la valeur de l'*i*, comme dans le mot *fille. Mar. Mouiller l'ancre*, la jeter dans la mer pour qu'elle s'attache au fond et retienne le navire.

MOUILLETTE n. f. Morceau de pain long et mince qu'on trempe dans les œufs à la coque.

MOUILLOIR n. m. Vase où les fileuses trempent leurs doigts en filant.

MOUILLURE n. f. Action de mouiller, ou état de ce qui est mouillé.

MOULAGE n. m. Action de mouler des ouvrages de sculpture.

MOULE n. m. Objet creusé de manière à donner une forme à la matière qu'on y introduit en fusion; morceau de bois ou d'os, plat et rond, qu'on recouvre d'étoffe, pour en faire un bouton.

MOULE n. f. Mollusque de forme oblongue, bon à manger.

MOULÉ, ÉE adj. *Lettre moulée*, imprimée.

MOULER v. tr. Jeter en moule : *mouler une statue. Mouler une chose sur une autre*, reproduire celle-ci.

MOULEUR n. m. Ouvrier qui moule des ouvrages de sculpture.

MOULIN n. m. Machine à moudre le grain, à pulvériser certaines matières, à en exprimer le suc, à piler, etc. : *moulin à café, à huile, à foulon. Fig. Moulin à paroles*, personne très-babillarde.

MOULINAGE n. m. Action de tordre ou de filer la soie grége avec une espèce de moulin garni de bobines et de fuseaux.

MOULINER v. tr. Faire subir à la soie l'opération du moulinage. Se dit aussi des vers qui rongent le bois et le mettent en poussière.

MOULINET n. m. Tourniquet; petite roue de moulin. *Faire le moulinet*, faire mouvoir rapidement autour de soi une épée, un bâton, etc.

MOULINIER n. m. Ouvrier employé au moulinage de la soie.

MOULT adv. Beaucoup : *moult vaillant. Vieux.*

MOULU, E adj. Rompu, brisé de fatigue : *avoir le corps moulu. Or moulu*, réduit en très-petites parties, pour dorer les métaux.

MOULURE n. f. Partie plus ou moins saillante, carrée ou ronde, servant d'ornement à un ouvrage d'architecture.

MOURANT, E adj. Qui se meurt; qui annonce qu'on est près de mourir : *voix mourante. Fig.* Languissant : *regards mourants.* N. : *un champ de bataille couvert de morts et de mourants.*

MOURIR v. int. (*Je meurs, n. mourons, v. mourez, ils meurent. Je mourais. Je mourus. Je suis mort. Je mourrai. Je mourrais. Meurs, mourons, mourez. Que je meure, que n. mourions, que v. mouriez, qu'ils meurent. Que je mourusse. Mourant. Mort, e.*) Cesser de vivre. *Fig. Vous me faites mourir*, vous m'impatientez; *la chandelle meurt*, s'éteint; *mourir d'ennui, de honte, d'envie*, etc., en éprouver les tourments. V. pr. *Il se meurt*, il est près de mourir.

MOURON n. m. Petite plante qui sert à la nourriture des oiseaux.

MOURRE n. f. Sorte de jeu d'enfants.

MOUSQUET n. m. Espèce de fusil qu'on faisait partir par le moyen d'une mèche allumée.

MOUSQUETADE n. f. Coup de mousquet.

MOUSQUETAIRE n. m. Autrefois, fantassin armé d'un mousquet; gentilhomme d'une des compagnies à cheval de la maison du roi.

MOUSQUETERIE n. f. Décharge de plusieurs fusils tirés en même temps.

MOUSQUETON n. m. Fusil court, à l'usage de certains corps de cavalerie.

MOUSSE n. m. Apprenti matelot.

MOUSSE n. f. Plante fort épaisse et fort menue, qui naît sur les toits, sur les pierres, sur les arbres; écume qui se forme sur la surface de certains liquides.

MOUSSELINE n. f. Le plus léger des tissus de coton. *Verre mousseline*, verre très-fin; *pommade mousseline*, odorante et fine.

MOUSSER v. int. Se dit des liqueurs sur lesquelles il se fait de la mousse. *Fig. Faire mousser quelqu'un*, le vanter.

MOUSSERON n. m. Petit champignon, le plus parfumé de tous.

MOUSSEUX, EUSE adj. Qui mousse : *bière mousseuse.*

MOUSSOIR n. m. Cylindre de bois pour délayer une pâte, pour faire mousser le chocolat.

MOUSSONS n. f. pl. Vents périodiques qui, sur la mer des Indes, soufflent six mois d'un côté, et les six autres du côté opposé.

MOUSSU, E adj. Couvert de mousse : *pierre moussue.* **Rose moussue**, couverte d'une espèce de mousse. On dit abusiv. *mousseuse.*

MOUSTACHE n. f. Barbe qu'on lais au-dessus de la lèvre supérieure. *Fi* **Vieille moustache**, soldat vieilli da le service. Poils longs et raides de gueule de certains animaux.

MOUSTIQUAIRE n. f. Gaze a tour des lits pour garantir des moustique

MOUSTIQUE n. m. Petit insecte d pays chauds, dont la piqûre est très-do loureuse.

MOÛT n. m. Vin doux qui n'a pas e core fermenté.

MOUTARD n. m. Petit garçon. *Po*

MOUTARDE n. f. Graine de séne broyée et délayée avec du vinaigre ou autre liquide.

MOUTARDIER n. m. Petit vase l'on met la moutarde; celui qui fait vend de la moutarde.

MOUTIER n. m. Monastère. *Vieu*

MOUTON n. m. Bélier qu'on e graisse; sa viande. *Fig.* Homme d'h meur douce et traitable : *c'est un mo ton;* masse de fer, ou pièce de bois ga nie de fer, qu'on élève et qu'on laisse r tomber sur des pieux pour les enfonce

MOUTONNÉ, ÉE adj. *Tête mouto née*, bouclée, frisée.

MOUTONNER v. int. Commencer s'agiter et à blanchir, en parlant des ea de la mer.

MOUTONNIER, IÈRE adj. Qui f ce qu'il voit faire, à la manière des mo tons : *la multitude est moutonnièr*

MOUTURE n. f. Action de moud le blé; salaire du meunier; mélange tiers de froment, de seigle et d'orge : *f rine, pain de mouture.*

MOUVANCE n. f. Dépendance fé dale.

MOUVANT, E adj. Qui a la puissan de mouvoir : *force mouvante;* dont fond n'est pas stable : *sable mouvan terre mouvante.*

MOUVEMENT n. m. Etat d'un cor dont la position, par rapport à un poi fixe, change continuellement : *le mouv ment de la terre;* action vitale : *mo vement du cœur, des artères;* exerci activité : *se donner du mouvemen* changements de garnison : *mouveme de troupes.* Pl. Marche d'une armé *observer les mouvements de l'ennem Fig.* Agitation, fermentation politiqu *les esprits sont en mouvement;* p sions : *mouvements de l'âme;* sentime intérieur et passager : *mouvement pitié;* inspiration : *agir de son prop mouvement. Litt. Mouvement oratoi* passage d'un discours empreint d'imag plus vives, d'une éloquence plus marqué *Mus.* Degré de vitesse ou de lenteur la mesure : *presser, ralentir le mouv*

ment. Horl. Ressorts d'une montre, d'une horloge. **Mouvement perpétuel**, qui se perpétuerait indéfiniment, sans le secours d'aucune action nouvelle qui viendrait le ranimer. *Fig. Chercher le mouvement perpétuel*, la solution d'une question insoluble.

MOUVEMENTÉ, ÉE adj. Accidenté.

MOUVER v. tr. Remuer la terre d'un pot, d'une caisse.

MOUVOIR v. tr. (*Je meus, tu meus, il meut, n. mouvons, v. mouvez, ils meuvent. Je mouvais, n. mouvions. Je mus, n. mûmes. Je mouvrai, n. mouvrons. Je mouvrais, n. mouvrions. Meus, mouvons. Que je meuve, que n. mouvions. Que je musse, que n. mussions. Mouvant. Mû, mue.*) Remuer : *mouvoir une pierre*. V. pr. **Se mouvoir**, être en mouvement.

MOXA n. m. Substance que l'on brûle sur la peau pour la scarifier : *appliquer un moxa*.

MOYEN n. m. Ce qui sert pour parvenir à une fin : *moyens légitimes, criminels*; pouvoir de faire une chose : *obligez-moi, si vous en avez le moyen*; entremise : *arriver à un emploi par le moyen de quelqu'un*. Pl. Richesses : *vivre selon ses moyens*; facultés naturelles : *avoir de grands moyens. Prat.* Raisons alléguées dans une cause : *moyens de nullité. Math.* Termes d'une proportion placés entre les deux extrêmes.

MOYEN, ENNE adj. Se dit de ce qui est entre deux extrémités : *homme de moyen âge*; médiocre : *de moyenne grandeur*.

† **MOYEN ÂGE** n. m. Temps écoulé depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II.

MOYENNANT prép. Au moyen de : *moyennant ce secours*.

MOYENNEMENT adv. Médiocrement.

MOYEU n. m. Partie de la roue d'une voiture, dans laquelle s'emboîtent les rais.

MOZETTE ou **Mosette** n. f. Camail que portent les évêques et les chanoines.

MUABLE adj. Sujet au changement.

MUCILAGE n. m. Substance visqueuse et nourrissante, répandue dans presque tous les végétaux.

MUCILAGINEUX, EUSE adj. Qui contient du mucilage.

MUCOSITÉ n. f. ou **Mucus** n. m. Humeur épaisse : *les mucosités du cerveau*.

MUE n. f. Changement dans le plumage, le poil, la peau, auquel les animaux sont sujets à certaines époques de leur vie; temps où arrive ce changement; grande cage où l'on tient la volaille pour l'engraisser.

MUER v. int. Se dit des animaux qui perdent leur peau, leur poil ou leur plumage; des jeunes gens dont la voix change à l'époque de la puberté.

MUET, ETTE adj. Qui n'a pas l'usage de la parole; qu'un sentiment quelconque empêche de parler : *muet de terreur. Gram. Voyelle muette*, qu'on ne prononce que peu ou point; *h muet*, qui n'est point aspiré. N. Personne privée de l'usage de la parole.

MUFLE n. m. Extrémité du museau de certains animaux.

MUFTI ou **Muphti** n. m. Chef de la religion mahométane.

MUGE n. m. Poisson de mer.

MUGIR v. int. Crier, en parlant des bœufs, des vaches, des taureaux. *Fig.* Retentir : *les flots, les vents mugissent*.

MUGISSANT, E adj. Qui mugit : *flots mugissants*.

MUGISSEMENT n. m. Cri du bœuf, de la vache. *Fig. : les mugissements des flots*.

MUGUET n. m. Plante printanière, qui porte de petites fleurs blanches d'une odeur douce et agréable.

MUGUET n. m. Jeune homme qui se pare avec soin, qui est très-galant auprès des dames.

MUGUETER v. int. Faire le galant auprès des dames. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

MUID n. m. Ancienne mesure de capacité pour les grains et les liquides.

MULÂTRE adj. et n. Né d'un nègre et d'une blanche, ou d'une négresse et d'un blanc. Comme nom, il a pour féminin *mulâtresse*.

MULE n. f. Femelle du mulet; pantoufle à l'usage des dames. **Mule du pape**, pantoufle sur laquelle est une croix, et que le pape donne à baiser à ceux qui lui sont présentés.

MULET n. m. Animal engendré d'un âne et d'une jument, ou d'un cheval et d'une ânesse. *Par ext.* Tout animal de sang mêlé, produit par le croisement de deux espèces voisines.

MULET n. m. Poisson de mer.

MULETIER n. m. Conducteur de mulets.

MULOT n. m. Sorte de rat qui vit sous terre.

MULTICOLORE adj. Où l'on remarque un grand nombre de couleurs.

MULTIFLORE adj. Qui a beaucoup de fleurs.

MULTIFORME adj. Qui a ou prend

plusieurs formes : *la vérité est multiforme.*

MULTIPLE adj. Qui n'est pas simple : *question multiple.* Adj. et n. m. *Arith.* Se dit d'un nombre qui en contient un autre plusieurs fois exactement : *8 est un multiple de 2.*

MULTIPLIABLE adj. Qui peut être multiplié.

MULTIPLICANDE n. m. Nombre à multiplier par un autre.

MULTIPLICATEUR n. m. Nombre par lequel on en multiplie un autre.

MULTIPLICATION n. f. Augmentation en nombre : *la multiplication des êtres. Arith.* Opération par laquelle on répète un nombre, appelé multiplicande, autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre, appelé multiplicateur.

MULTIPLICITÉ n. f. Nombre considérable : *la multiplicité des lois.*

MULTIPLIER v. tr. Augmenter une quantité, un nombre. *Arith.* Répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre. V. int. Produire : *croissez et multipliez.* **Se multiplier** v. pr. *Fig.* Etre en quelque sorte, et à force d'activité, en plusieurs lieux à la fois.

MULTITUDE n. f. Grand nombre; le vulgaire : *flatter la multitude.*

MULTIVALVE adj. Se dit des coquilles composées de plusieurs valves.

MUNICIPAL, ALE, AUX adj. Qui concerne une commune : *loi municipale.* **Conseil municipal**, chargé de l'administration d'une commune.

MUNICIPALITÉ n. f. Corps des officiers municipaux ; bureaux de l'administration municipale.

MUNICIPE n. m. Ville d'Italie qui participait aux droits de cité romaine, tout en se gouvernant par ses propres lois.

MUNIFICENCE n. f. Vertu qui porte à faire de grandes libéralités.

MUNIR v. tr. Pourvoir de tout ce qui est nécessaire à la nourriture, à la défense : *munir une place.* V. pr. : *se munir d'argent.*

MUNITION n. f. Provision de guerre. **Pain de munition**, qu'on distribue aux soldats; **fusil de munition**, dont l'infanterie est armée.

MUNITIONNAIRE n. m. Qui est chargé de fournir les vivres nécessaires à la subsistance des armées.

MUNITIONNER v. tr. Munir de provisions.

MUPHTI n. m. V. *Mufti.*

MUQUEUX, EUSE adj. Qui a ou produit de la mucosité : *glandes muqueuses.* **Membranes muqueuses**, qui tapissent certaines cavités du corps humain; **fièvre muqueuse**, caractérisée par l'inflammation des membranes muqueuses, qui sécrètent alors en abondance un fluide visqueux. N. f. : *la muqueuse est enflammée.*

MUR n. m. Ouvrage de maçonnerie qui sert à faire les côtés d'une maison, à enclore un espace ou à le diviser. **Mur mitoyen**, qui sépare deux propriétés et est commun à toutes deux. N. pl. Ville, cité : *entrer dans les murs.*

MÛR, E adj. Se dit des fruits de la terre en état d'être récoltés : *raisins, blés mûrs. Fig. Age mûr*, qui suit la jeunesse ; *esprit mûr*, posé, réfléchi ; *projet mûr*, suffisamment médité; *habit mûr*, vieux, usé; *abcès mûr*, près de crever, de percer.

MURAGE n. m. Action d'enfermer de murs; résultat de cette action : *ce murage a été bien mal exécuté.*

MURAILLE n. f. Mur épais, d'une certaine élévation. Pl. Remparts : *les murailles d'une ville.*

MURAL, ALE adj. Qui croît sur les murs : *plante murale;* tracé sur un mur : *carte murale.* **Couronne murale**, que les Romains décernaient au guerrier qui était monté le premier à l'assaut.

MÛRE n. f. Fruit du mûrier. *Mûre sauvage*, fruit de la ronce.

MÛREMENT adv. Avec beaucoup de réflexion : *penser mûrement.*

MURÈNE n. f. Poisson de mer très-vorace, fort estimé des Romains.

MURER v. tr. Entourer de murs; boucher : *murer une porte.*

MUREX n. m. Coquille univalve, hérissée de pointes et d'où les anciens tiraient la pourpre.

MURIATE n. m. Sel formé de l'acide muriatique avec différentes bases.

MURIATIQUE adj. *Acide muriatique*, combinaison de chlore et d'hydrogène.

MÛRIER n. m. Arbre qui porte les mûres, et dont la feuille sert de nourriture au ver à soie.

MÛRIR v. tr. Rendre mûr : *le soleil mûrit les fruits. Fig. : mûrir un projet.* V. int. Devenir mûr : *les raisins mûrissent en automne.*

MURMURATEUR n. m. Qui murmure habituellement.

MURMURE n. m. Bruit sourd et confus de plusieurs personnes qui parlent en même temps, des eaux qui coulent, des vents qui agitent le feuillage. *Fig.* Plaintes de gens mécontents : *apaiser, exciter les murmures.*

MURMURER v. int. Faire entendre un bruit léger : *le vent*, *les eaux murmurent;* se plaindre tout bas : *murmurer entre ses dents.*

MUSARAIGNE n. f. Petit animal sauvage, de la grosseur d'une souris.

MUSARD, E adj. et n. Qui s'arrête, qui s'amuse à des riens. *Fam.*

MUSARDER v. int. Perdre son temps, s'amuser à des riens.

MUSC n. m. Animal ruminant assez semblable au chevreuil; substance très-odorante contenue dans une poche placée sous le ventre du mâle.

MUSCADE n. f. Fruit du muscadier; petite boule de la grosseur d'une *muscade*, dont se servent les escamoteurs.

MUSCADELLE n. f. Sorte de poire un peu musquée.

MUSCADET n. m. Vin qui a un peu le goût du vin muscat.

MUSCADIER n. m. Arbre de la famille des lauriers, qui porte la muscade.

MUSCADIN n. m. Pastille musquée. *Fig.* Petit-maître toujours *musqué.*

MUSCAT n. m. Sorte de raisin parfumé; vin qu'on en extrait. Adj. : *vin muscat.*

MUSCLE n. m. Organe fibreux, irritable, dont les contractions produisent tous les mouvements de l'animal.

MUSCLÉ, ÉE adj. Qui a les muscles bien marqués : *statue bien musclée.*

MUSCULAIRE adj. Propre aux muscles : *force musculaire.*

MUSCULEUX, EUSE adj. Où il y a beaucoup de muscles : *partie musculeuse ;* qui a les muscles très-forts : *homme musculeux.*

† **MUSE** n. f. Chacune des neuf déesses de la Fable qui présidaient aux arts libéraux. *Invoquer les Muses*, appeler l'inspiration; *cultiver les Muses*, s'occuper de poésie ; *un nourrisson des Muses*, un poète. Génie de chaque poète : *la muse de Racine.*

MUSEAU n. m. Partie de la tête de certains animaux, qui comprend la gueule et le nez.

MUSÉE m. m. Lieu destiné à rassembler les productions, les monuments des sciences et des beaux-arts.

MUSELER v. tr. Mettre une muselière à un animal. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

MUSELIÈRE n. f. Ce qu'on met aux animaux pour les empêcher de mordre, de manger.

MUSER v. int. S'amuser à des riens.

MUSEROLLE n. f. Partie de la bride du cheval, qui se place au-dessus du nez.

MUSETTE n. f. Instrument de musique champêtre.

MUSÉUM (*ome*) n. m. Musée : *le muséum d'histoire naturelle.* Pl. des *muséums.*

MUSICAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à la musique : *art musical ;* où l'on fait de la musique : *soirée musicale.*

MUSICALEMENT adv. Selon les règles de la musique.

MUSICIEN, ENNE n. Qui sait l'art de la musique ; chanteur.

† **MUSIQUE** n. f. Art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille ; théorie de cet art : *apprendre la musique ;* concert : *faire de la musique ;* compagnie de musiciens : *musique d'un régiment.*

MUSQUÉ, ÉE adj. Affecté, recherché : *écrivain*, *langage musqué.*

MUSQUER v. tr. Parfumer avec du musc.

MUSSER (SE) v. pr. Se cacher. *Vieux mot.*

MUSULMAN, ANE adj. Qui concerne le mahométisme : *religion musulmane.* N. Qui professe cette religion.

MUTABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est sujet à changer : *la mutabilité des choses humaines.*

MUTATION n. f. Changement : *il y a eu de nombreuses mutations dans ce régiment.*

MUTILATEUR n. m. Celui qui mutile : *les mutilateurs des œuvres d'art sont de véritables iconoclastes.*

MUTILATION n. f. Retranchement de quelque partie essentielle à un tout : *mutilation d'une statue.*

MUTILER v. tr. Retrancher un ou plusieurs membres. *Fig.* Briser, détruire : *mutiler un monument ;* faire des retranchements maladroits : *mutiler un ouvrage.*

MUTIN, INE adj. et n. Obstiné, têtu : *enfant mutin. Fig.* Vif, éveillé : *air mutin.*

MUTINER (SE) v. pr. S'entêter dans la désobéissance; se révolter : *l'armée se mutina.*

MUTINERIE n. f. Obstination d'un enfant; révolte : *la mutinerie des troupes.*

† **MUTISME** n. m. Etat de celui qui est muet. *Fig.* Silence obstiné : *garder le mutisme.*

MUTUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est mutuel.

MUTUEL, ELLE adj. Réciproque : *haîne mutuelle.* **Enseignement mutuel**, système suivant lequel les enfants s'instruisent les uns les autres, sous la direction de l'instituteur. — Son opposé est *enseignement simultané.*

MUTUELLEMENT adv. Réciproquement.

MYDRIASE n. f. Affaiblissement de la vue.

MYGALES n. f. pl. Insectes voisins des araignées.

MYOLOGIE n. f. Partie de l'anatomie qui traite des muscles.

MYOPE adj. et n. Qui a la vue courte.

MYOPIE n. f. Etat de celui qui a la vue courte.

MYOSOTIS (*zotice*) n. m. Plante à fleurs très-petites et élégantes.

MYOTOMIE n. f. Dissection des muscles.

MYRIA. Terme grec qui, placé devant l'unité métrique, la multiplie par dix mille.

MYRIADE n. f. Grand nombre indéterminé : *des myriades d'étoiles.*

MYRIAGRAMME n. m. Poids de dix mille grammes.

MYRIAMÈTRE n. m. Mesure itinéraire de dix mille mètres.

MYRIAPODE n. m. Animal, insecte qui a beaucoup de pieds ou de pattes.

MYRRHE n. f. Gomme odorante, médicinale, qui vient de l'Arabie.

MYRTACÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant le myrte pour type.

MYRTE n. m. Arbrisseau toujours vert.

MYSTÈRE n. m. Ce qu'une religion a de plus caché : *les mystères d'Eleusis;* dans la religion chrétienne, vérité révélée, proposée à la foi des fidèles et inaccessible à leur raison : *le mystère de l'Incarnation;* secret dans les affaires humaines : *les mystères de la politique.*

MYSTÉRIEUSEMENT adv. D'une façon mystérieuse.

MYSTÉRIEUX, EUSE adj. Qui contient quelque secret, quelque mystère, quelque sens caché. N. *Faire le mystérieux*, faire un mystère de tout.

MYSTICISME n. m. Toute croyance religieuse ou philosophique, qui admet des communications secrètes entre l'homme et la Divinité.

MYSTICITÉ n. f. Raffinement de dévotion; état de ce qui est mystique.

MYSTIFICATEUR n. m. Qui se plaît à mystifier.

MYSTIFICATION n. f. Action de mystifier.

MYSTIFIER v. tr. Abuser de la crédulité de quelqu'un pour s'amuser à ses dépens.

MYSTIQUE adj. Figuré, allégorique : *l'échelle mystique de saint Jean.*

MYSTIQUEMENT adv. Selon le sens mystique.

MYTHE n. m. Symbole merveilleux sous lequel se cache un fait historique ou moral : *l'histoire de Prométhée est un mythe.*

MYTHIQUE adj. Qui concerne les mythes.

MYTHOGRAPHE n. m. Celui qui écrit sur les mythes, sur la Fable.

MYTHOLOGIE n. f. Histoire fabuleuse des dieux, des demi-dieux et des héros de l'antiquité.

MYTHOLOGIQUE adj. Qui appartient à la mythologie.

MYTHOLOGISTE ou **Mythologue** n. Savant en mythologie.

N

N n. m. Quatorzième lettre de l'alphabet, et la onzième des consonnes.

NABAB (*babe*) n. m. Nom donné dans l'Inde au gouverneur d'une grande province. *Par ext.* Homme qui vit dans une opulence fastueuse.

NABOT, OTE n. Se dit par mépris d'une personne de très-petite taille.

NACARAT adj. inv. Rouge clair entre le cerise et le rose : *satin nacarat.* N. m. : *étoffe d'un beau nacarat.*

NACELLE n. f. Petit bateau sans mât ni voile : *nacelle de pêcheur ;* espèce de panier suspendu à un ballon, et dans lequel se place l'aéronaute.

NACRE n. f. Substance dure, éclatante et argentée, qu'on trouve dans un grand nombre de coquilles : *étui de nacre.*

NACRÉ, ÉE adj. Qui a l'éclat, l'apparence de la nacre.

NADIR n. m. Le point de la voûte céleste qui se trouve directement au-dessous

de nos pieds, et auquel aboutirait une ligne tirée du point que nous habitons, par le centre de la terre. — Son opposé est *zénith*.

NAFÉ n. m. Fruit d'uneplante d'Arabie, dont on fait une pâte, un sirop pectoral.

NAFFE. N'est guère usité que dans cette expression : *eau de naffe*, eau de senteur qui a pour base l'eau de fleurs d'oranger.

NAGE n. f. *A la nage*, en nageant : *se sauver à la nage; se jeter à la nage*, se jeter dans l'eau pour nager; *être tout en nage*, être tout mouillé, trempé de sueur.

NAGÉE n. f. Espace qu'on parcourt, en nageant, à chaque impulsion imprimée au corps par le mouvement simultané des bras et des jambes.

NAGEOIRE n. f. Organe locomoteur des poissons.

NAGER v. int. Se soutenir et s'avancer sur l'eau par le mouvement de certaines parties du corps; flotter ; *le bois nage sur l'eau. Fig. Nager dans l'opulence*, être très-riche ; *nager dans le sang*, en être tout couvert.

NAGEUR, EUSE n. Qui nage.

NAGUÈRE ou **Naguères** adv. Il y a peu de temps.

† **NAÏADE** n. f. *Myth.* Divinité qui présidait aux fontaines et aux rivières.

NAÏF, IVE adj. Naturel, ingénu, sans artifice; qui dit, par un excès de simplicité, ce qu'il aurait intérêt à cacher.

NAIN, NAINE n. Dont la taille est de beaucoup inférieure à la taille moyenne. Adj. : *rosier, arbre nain*.

NAISSANCE n. f. Venue au monde; extraction : *naissance basse, illustre. Fig.* Commencement : *naissance du monde, du jour*.

NAISSANT, E adj. Qui naît, qui commence à paraître : *fleur, passion naissante*.

NAÎTRE v. int. (*Je nais, tu nais, il naît, n. naissons... Je naissais. Je naquis. Je suis né. Je naîtrai. Je naîtrais. Nais, naissons, naissez. Que je naisse. Que je naquisse. Naissant. Né, née.*) Venir au monde; commencer à pousser : *les fleurs naissent au printemps*; avoir un talent naturel : *être né poète. Fig.* Marquer le commencement : *faire naître les soupçons*, indiquer l'origine : *l'industrie naquit des besoins*.

NAÏVEMENT adv. Avec naïveté.

NAÏVETÉ n. f. Ingénuité : *la naïveté d'un enfant*; simplicité naturelle et gracieuse ; *naïveté de La Fontaine*; expression, propos qui échappe par ignorance : *dire des naïvetés*.

NANAN n. m. Friandise, dans le langage des enfants.

NANKIN n. m. Tissu de coton, couleur chamois, qui se fabriquait originairement à Nankin, ville de la Chine.

NANTAIS, AISE adj. et n. De Nantes.

NANTIR v. tr. Donner des gages pour garantir une dette, un prêt. **Se nantir** v. pr. Se pourvoir par précaution : *se nantir d'effets, d'argent*.

NANTISSEMENT n. m. Ce qu'un débiteur donne à son créancier pour sûreté de sa dette.

NAPÉE n. f. Nymphe des prairies et des bocages.

NAPHTE n. m. Bitume léger, transparent et très-inflammable.

NAPOLÉON n. m. Pièce de 20 ou de 40 fr. à l'effigie de Napoléon.

NAPOLITAIN, AINE adj. et n. De Naples.

NAPOLITAINE n. f. Tissu de laine très-lisse, qui se tirait originairement de Naples.

NAPPE n. f. Linge dont on couvre la table pour prendre les repas. *Fig. Nappe d'eau*, cascade qui tombe en forme de nappe.

NAPPERON n. m. Petite nappe qui s'étend par-dessus la grande et qu'on enlève au dessert.

NARCISSE n. m. Plante bulbeuse. † *Fig.* Homme amoureux de lui-même.

NARCOTINE n. f. Substance vénéneuse qu'on tire de l'opium.

NARCOTIQUE adj. et n. Qui assoupit, endort, comme l'opium, la jusquiame, la belladone, etc.

NARCOTISME n. m. Ensemble des effets causés par les narcotiques.

NARD n. m. Sorte de plante très-odoriférante, qui formait la base d'un parfum chez les anciens.

NARGHILÉ (*gui*) n. m. Longue pipe à l'usage des Turcs.

NARGUE n. f. *Faire nargue d'une chose*, exprimer le peu de cas qu'on en fait. Sorte d'interj. qui marque le mépris, l'insouciance : *nargue du chagrin!*

NARGUER v. tr Braver avec insolence : *narguer ses ennemis. Fam.*

NARINE n. f. Chacune des deux ouvertures du nez chez l'homme et quelques animaux, tels que le cheval, le taureau, etc.

NARQUOIS, SE adj. Railleur.

NARRATEUR, TRICE n. Qui raconte : *ennuyeux narrateur*.

NARRATIF, IVE adj. Qui appartient à la narration : *style narratif*.

NARRATION n. f. Récit historique, oratoire ou poétique; partie d'un discours, qui contient l'exposition des faits; exercice classique, qui consiste à rédiger un récit de quelque intérêt.

NARRÉ n. m. Récit d'un fait : *long narré.*

NARRER v. tr. Raconter.

NARVAL n. m. Nom scientifique de la *licorne de mer*. Pl. des *narvals.*

NASAL, ALE, AUX adj. Se dit d'un son modifié par le nez, comme dans la prononciation des voyelles *an*, *ain*, *on*, et des consonnes *m*, *n*; qui appartient au nez : *fosses nasales.*

NASALEMENT adv. Avec un son nasal : *prononcer nasalement.*

NASALITÉ n. f. Caractère du son nasal.

NASEAU n. m. Orifice extérieur des narines par lequel certains animaux respirent, comme le cheval, le bœuf, etc.

NASILLARD, E adj. Qui vient du nez : *voix nasillarde.*

NASILLEMENT n. m. Action de nasiller.

NASILLER v. int. Parler du nez.

NASILLEUR, EUSE n. Qui parle du nez.

NASSE n. f. Sorte de panier d'osier très conique, pour prendre du poisson.

NATAL, ALE, ALS adj. Qui a rapport au pays, au temps où l'on est né : *lieu*, *air*, *jour natal.*

NATATION n. f. Art, action de nager.

NATATOIRE adj. *Vessie natatoire*, espèce de vessie remplie d'air, dans l'intérieur des poissons, au moyen de laquelle ils s'élèvent ou s'enfoncent dans l'eau, suivant qu'elle se gonfle ou qu'elle se vide.

NATIF, IVE adj. Se dit des personnes en parlant du lieu où elles ont pris naissance : *natif de Paris. Fig.* Naturel : *vertu native. Or*, *argent*, *cuivre natif*, qu'on trouve dans la terre sous la forme métallique.

NATION n. f. Tous les habitants d'un même pays, vivant sous un même gouvernement : *nation puissante.* Pl. Les peuples infidèles et idolâtres : *saint Paul, l'apôtre des nations.*

NATIONAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à une nation : *caractère national.* **Garde nationale**, milice bourgeoise établie pour défendre le pays à l'intérieur; **un garde national**, membre de la garde nationale. **Les nationaux** n. m. pl. Compatriotes du représentant d'une puissance, fixés dans le pays où cet agent exerce ses fonctions.

NATIONALEMENT adv. D'une manière nationale.

NATIONALISER v. tr. Rendre national, faire adopter par la nation. **Se nationaliser** v. pr. Se fixer chez une nation, en prendre les mœurs.

NATIONALITÉ n. f. Ce qui constitue le caractère distinctif d'une nation.

NATIVITÉ n. f. Terme consacré pour désigner la fête de la naissance de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et de quelques saints.

NATRON ou **Natrum** (*trome*) n. m. Carbonate de soude.

NATTE n. f. Tissu de paille ou de jonc; cheveux, fil, soie, or, etc., tressés en natte.

NATTER v. tr. Tresser en natte.

NATTIER n. m. Qui fait ou vend des nattes de jonc, de paille.

NATURALISATION n. f. Acte par lequel un étranger devient membre d'un pays qui n'est point le sien : *obtenir des lettres de naturalisation.*

NATURALISER v. tr. Donner à un étranger les droits dont jouissent les naturels du pays. Se dit aussi des plantes, des animaux, des sciences, des arts, qu'on apporte dans un pays, et qui y prospèrent. *Naturaliser un mot*, le transporter d'une langue dans une autre.

NATURALISME n. m. Caractère de ce qui est naturel; système des athées qui attribuent tout à la nature.

NATURALISTE n. m. Celui qui se livre à l'étude des plantes, des minéraux, des animaux : *Aristote, Pline et Buffon ont été de grands naturalistes.*

NATURALITÉ n. f. État de celui qui est né dans le pays qu'il habite, ou qui s'y est fait naturaliser.

NATURE n. f. Universalité des choses créées; essence des êtres : *nature divine*, *humaine;* organisation de chaque animal : *la nature du poisson est de vivre dans l'eau*; tempérament : *nature bilieuse;* inclination de l'âme : *nature perverse;* affection du sang : *le cri de la nature;* productions du sol : *payer en nature;* modèles offerts par la création : *peindre d'après nature;* sorte : *objets de différente nature. État de nature*, état sauvage de l'homme; *forcer la nature*, vouloir faire plus qu'on ne peut; *payer le tribut à la nature*, mourir.

NATUREL n. m. Propriété naturelle d'une chose : *le naturel de l'homme est d'être sociable;* caractère : *heureux naturel;* qualité de ce qui est facile et sans contrainte : *ce tableau manque de*

urel. **Au naturel** loc. adv. Avec vé- : *représenter, peindre quelqu'un naturel;* sans apprêts : *bœuf au na- el.* Pl. *Les naturels d'un pays,* ses itants originaires.

NATUREL, ELLE adj. Conforme 'ordre de la nature : *loi naturelle;* on apporte en naissant : *bonté natu- le;* conforme à la raison, à l'usage : *est naturel de...;* qui s'offre naturel- ient à l'esprit : *sens naturel d'un t, d'une phrase;* exempt de recherche, flectation : *langage simple et naturel;* ile, sans contrainte : *esprit, air na- el;* qui n'est point falsifié : *vin natu- ;* qui est né hors du mariage : *enfant urel. Mus. Ton naturel,* qui n'est difié par aucun signe.

NATURELLEMENT adv. Par une pulsion naturelle : *le lion est naturel- ient courageux;* par le seul secours la nature : *cela se fait naturelle- nt;* d'une manière naturelle, aisée : *ire naturellement;* facilement, sim- iment : *cela s'explique naturelle- nt.*

NAUFRAGE n. m. Perte d'un vais- u sur mer : *le naufrage de la Mé- se. Fig.* Ruine complète : *assister naufrage de sa fortune.*

NAUFRAGÉ, ÉE adj. et n. Qui a t naufrage : *vaisseau naufragé.*

NAUFRAGER v. int. Faire naufrage.

NAULAGE n. m. Fret, louage d'un vire.

NAUMACHIE n. f. Spectacle d'un mbat naval chez les Romains.

NAUSÉABOND, E adj. Qui cause s nausées : *remède nauséabond.*

NAUSÉE n. f. Envie de vomir. *Fig.* égoût : *cela donne des nausées.*

NAUTILE n. m. Coquillage de mer livalve.

NAUTIQUE adj. Qui appartient à la vigation : *art nautique.*

NAUTONIER n. m. Qui conduit un vire, une barque. *Le nautonier des fers,* Caron. *Poét.*

NAVAL, ALE, ALS adj. Qui con- rne les vaisseaux de guerre : *combat val.*

NAVET n. m. Plante potagère.

NAVETTE n. f. Instrument de bois ec lequel le tisserand fait courir le fil r le métier. *Faire la navette,* faire aucoup d'allées et de venues.

NAVETTE n. f. Espèce de navet uvage dont la graine produit une huile opre à l'éclairage.

NAVICULAIRE adj. *Anat.* Qui a la rme d'une nacelle : *os naviculaire.*

NAVIGABLE adj. Où un bateau peut flotter : *fleuve navigable.*

NAVIGATEUR n. m. Celui qui a fait de grands voyages sur mer. Adj. Adonné à la navigation : *peuple naviga- teur.*

† **NAVIGATION** n. f. Voyage sur mer : *heureuse navigation;* art du na- vigateur : *traité sur la navigation.*

NAVIGUER v. int. Voyager sur mer, sur les grands fleuves.

NAVILLE n. f. Petit canal d'irri- gation.

NAVIRE n. m. Vaisseau, bâtiment de mer.

NAVRANT, E adj. Qui cause une vive affliction : *spectacle navrant.*

NAVRER v. tr. Causer une extrême affliction.

NE, particule négative.

NÉANMOINS conj. Toutefois, pour- tant, cependant.

NÉANT n. m. Rien, ce qui n'existe point. *Tirer du néant,* créer ; *tirer quel- qu'un du néant,* l'élever d'une situation abjecte à une haute position ; *homme de néant,* homme de peu de mérite, de rien ; *le néant des grandeurs,* leur fragilité. *Prat. Mettre à néant,* annuler.

NÉBULEUX, EUSE adj. Obscurci par les nuages : *ciel nébuleux. Fig.* Sou- cieux : *visage, front nébuleux.* **Les né- buleuses,** n. f. pl. Amas d'étoiles extrê- mement éloignées, qui n'apparaissent que comme de petits nuages blanchâtres.

NÉBULOSITÉ n. f. Obscurcisse- ment, point nébuleux.

NÉCESSAIRE adj. Dont on a abso- lument besoin : *la respiration est néces- saire à la vie;* qui arrive infaillible- ment : *la chaleur est l'effet nécessaire du feu;* très-utile : *se rendre néces- saire. Il est nécessaire,* il faut. N. m. Ce qui est indispensable pour les besoins de la vie : *manquer du nécessaire;* boîte qui renferme divers objets utiles ou com- modes : *nécessaire d'acajou.*

NÉCESSAIREMENT adv. Par un besoin absolu : *il faut nécessairement manger pour vivre;* par une consé- quence rigoureuse : *le soleil luit, néces- sairement il fait jour.*

NÉCESSITÉ n. f. Tout ce qui est absolument nécessaire : *l'eau est de pre- mière nécessité;* ce à quoi il est impos- sible de résister : *céder à la nécessité;* contrainte : *obéir par nécessité;* indi- gence : *extrême nécessité.*

NÉCESSITER v. tr. Rendre néces- saire : *nécessiter une grande dé- pense.*

NÉCESSITEUX, EUSE adj. Qui

manque des choses nécessaires à la vie : *personne nécessiteuse*. N. m. pl. *Les nécessiteux*, les indigents.

NÉCROLOGE n. m. Liste contenant les noms des morts illustres.

NÉCROLOGIE n. f. Revue de toutes les personnes de distinction mortes dans un certain espace de temps : *nécrologie de l'année*, *du mois*, *du jour*.

NÉCROLOGIQUE adj. Qui appartient à la nécrologie.

† **NÉCROMANCIE** n. f. Art prétendu d'évoquer les morts pour en obtenir la connaissance de l'avenir.

NÉCROMANCIEN, ENNE n. Qui se mêlait de nécromancie.

NÉCROMANT n. m. Qui exerçait la nécromancie.

NÉCROPOLE n. f. (Ville des morts). Vastes souterrains destinés aux sépultures chez différents peuples de l'antiquité.

NÉCROSE n. f. Gangrène d'un os.

NECTAIRE n. m. Organe de certaines fleurs, qui distille le suc dont les abeilles font leur miel.

† **NECTAR** n. m. Breuvage des dieux de la Fable. *Fig.* Vin excellent, liqueur exquise.

NEF n. f. Partie d'une église, qui s'étend du portail au chœur. En poésie, navire : *notre nef vagabonde*. *Vieux*.

† **NÉFASTE** adj. Funeste.

NÈFLE n. f. Fruit de couleur brune, à plusieurs petits noyaux.

NÉFLIER n. m. Arbre qui produit des nèfles.

NÉGATIF, IVE adj. Qui marque négation : *particule négative*. *Alg. Quantité négative*, qui est précédée du signe de la soustraction. *Phys. Electricité négative*, par oppos. à *électricité positive*. N. f. Proposition qui nie : *soutenir la négative*.

NÉGATIVE n. f. V. *Négatif*.

NÉGATION n. f. Action de nier. *Gram.* Mot qui sert à nier, comme *ne*, *non*, *pas*, etc.

NÉGATIVEMENT adv. D'une manière négative.

NÉGLIGÉ n. m. Etat d'une personne qui n'est point parée.

NÉGLIGEMMENT adv. Avec négligence.

NÉGLIGENCE n. f. Défaut de soins, d'application, d'exactitude ; faute légère : *négligence de style*.

NÉGLIGENT, E adj. et n. Qui n'a pas les soins qu'il devrait avoir.

NÉGLIGER v. tr. Ne pas avoir soin : *négliger ses devoirs* ; laisser échapper : *négliger l'occasion* ; cesser de fréquenter : *négliger ses amis*. **Se négliger** v. pr. Négliger sa personne, son travail, ses devoirs.

NÉGOCE n. m. Trafic, commerce.

NÉGOCIABLE adj. Qui peut se négocier : *effet négociable*.

NÉGOCIANT n. m. Qui fait le négoce, le commerce.

NÉGOCIATEUR, TRICE n. Qui négocie une affaire considérable auprès d'un prince, d'un Etat. *Par ext.* : *être le négociateur d'un mariage*.

NÉGOCIATION n. f. L'art, l'action de négocier les grandes affaires ; l'affaire même qu'on traite : *heureuse négociation*. *Com.* Trafic : *négociation d'un billet*.

NÉGOCIER v. tr. Traiter une affaire : *négocier la paix*, *un mariage* ; céder, transporter : *négocier une lettre de change*.

† **NÈGRE, NÉGRESSE** n. Homme, femme à peau noire.

NÉGRIER adj. et n. m. Se dit d'un bâtiment destiné à faire la traite des nègres sur la côte d'Afrique.

NÉGRILLON, ONNE n. Petit nègre, petite négresse.

NÉGROPHILE adj. et n. Ami des nègres.

† **NEIGE** n. f. Eau congelée qui retombe en flocons blancs et légers. *Œufs à la neige*, blancs d'œufs battus.

NEIGER v. impers. Se dit de la neige qui tombe.

NEIGEUX, EUSE adj. Couvert de neige : *montagnes neigeuses*.

NÉMÉENS (*mé-in*) adj. m. pl. *Jeux néméens*, que les Grecs célébraient aux environs de Némée.

† **NÉMÉSIS** (*zice*) n. f. Déesse de la vengeance, chez les païens.

NÉNIES n. f. pl. Chants funèbres chez les Grecs et chez les Romains.

NENNI (*na-ni*) adv. Non. *Fam.*

NÉNUPHAR n. m. Plante aquatique à larges feuilles et à fleurs jaunes ou blanches.

NÉO-CATHOLIQUE adj. et n. Qui a la prétention de réformer le catholicisme. Pl. les *néo-catholiques*.

NÉOGRAPHE n. m. Celui qui admet une orthographe nouvelle.

NÉOGRAPHIE n. f. Système d'orthographe nouvelle.

NÉO-GREC, GRECQUE adj. Qui concerne la Grèce moderne. Pl. *néo-grecs, grecques*.

NÉO-LATIN, INE adj. Se dit surtout des peuples qui parlent des langues

lérivées du latin, tels que les Français, es Italiens, les Espagnols : *idiomes néo-latins, langues néo-latines.*

NÉOLOGIE n. f. Introduction de ermes nouveaux dans une langue.

NÉOLOGIQUE adj. Qui concerne la éologie : *expressions néologiques.*

NÉOLOGISME n. m. Affectation de e servir d'expressions et de mots nou-eaux ; ces mots mêmes.

NÉOLOGUE n. m. Qui fait un usage réquent de termes nouveaux.

NÉOMÉNIE n. f. Nouvelle lune ; le remier jour du mois chez les Grecs.

NÉOPHYTE n. m. Nom donné, lans la primitive Église, aux païens nou-ellement convertis.

NÉO-PLATONICIEN adj. et n. Qui a rapport au néo-platonisme; qui en st partisan.

NÉO-PLATONISME n. m. Doc-rine philosophique qui prit naissance à Alexandrie, et dont les adeptes mêlaient les idées mystiques aux idées de Platon.

NÉPHRALGIE n. f. Douleur de eins.

NÉPHRÉTIQUE adj. Se dit des maladies de reins : *colique néphrétique.*

NÉPOTISME n. m. Faiblesse de l'homme en place, qui profite de son rédit pour procurer des emplois à sa amille.

NEPTUNIEN, ENNE adj. *Géol.* Formé par les eaux de la mer.

† **NÉRÉIDE** n. f. Nymphe de la mer.

NERF (au sing. *nerfe; nèr* dans *nerf de bœuf* et au pl.) n. m. Chacun des organes, ayant la forme d'un cordon blanchâtre, qui sert de conducteur à la sensibilité et au mouvement ; tendon des muscles : *se fouler un nerf. Fig.* Mo-teur principal : *l'argent est le nerf de la guerre ;* force, vigueur : *il a du nerf ;* cordelette au dos d'un livre relié.

NERPRUN n. m. Arbrisseau qui porte un petit fruit noir employé en médecine et dans la teinture.

NERVAL adj. *Baume nerval*, pro-pre à fortifier les nerfs.

NERVÉ, ÉE adj. *Bot.* Qui a des nervures.

NERVEUX, EUSE adj. Qui appar-tient aux nerfs : *affection nerveuse ;* qui a les nerfs irritables : *personne nerveuse ;* fort vigoureux : *homme ner-veux. Fig.* : *style nerveux.*

NERVURE n. f. Partie saillante que forment sur le dos des livres les cordes ou *nerfs* qui servent à relier les feuillets. *Arch.* Moulure sur les arêtes d'une voûte, les angles des pierres, etc. *Bot.* Filet saillant sur la surface des feuilles.

NESTOR n. m. Nom que l'on donne à un vieillard prudent et expérimenté, par allusion au sage *Nestor.*

NESTORIANISME n. m. Doctrine religieuse des nestoriens.

NESTORIEN n. m. Sectateur de Nestorius, qui soutenait qu'on devait distinguer dans J.-C. deux personnes comme on distingue deux natures.

NET, NETTE adj. Propre. *Fig. Conscience nette*, irréprochable ; *pensée nette*, claire ; *écriture nette*, distincte ; *voix nette*, pure; *vue nette*, qui distin-gue bien les objets ; *réponse nette*, sans ambiguïté ; *revenu net*, bénéfice qu'on tire d'un bien, d'une exploitation, tous frais déduits ; *en avoir le cœur net*, s'as-surer entièrement de la vérité d'un fait ; *faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques. N. m. *Mettre au net*, faire une copie correcte. Adv. Uniment, tout d'un coup : *question tranchée net ;* franchement : *refuser net.*

NETTEMENT adv. Avec netteté, clarté ; *écrire, parler nettement.*

NETTETÉ n. f. Qualité de ce qui est net.

NETTOIEMENT ou **Nettoyage** n. m. Action de nettoyer.

NETTOYER v. tr. Rendre net.

NEUF (*neu* dev. une consonne.) adj. num. Nombre impair formé de 4 et de 5 ; neuvième : *Charles IX.* N. m. Chiffre qui représente le nombre neuf.

NEUF, NEUVE adj. Fait depuis peu : *maison neuve, habit neuf. Fig.* Qui n'a pas encore été dit, traité : *pen-sée neuve, sujet neuf ;* novice : *neuf aux affaires.* N. m. *Donnez-nous du neuf*, du nouveau.

NEUSTRIEN, ENNE adj. et n. De Neustrie.

NEUTRALEMENT adv. Dans le sens neutre : *verbe pris neutralement.*

NEUTRALISATION n. f. *Chim.* Action de neutraliser.

NEUTRALISER v. tr. *Chim.* Ren-dre neutre : *neutraliser un acide. Fig.* Rendre inutile : *neutraliser les projets de quelqu'un.* **Se neutraliser** v. pr. S'annuler, se faire équilibre : *ces deux forces se neutralisent.*

NEUTRALITÉ n. f. Etat d'une puissance qui ne prend aucune part aux hostilités qui s'exercent entre plusieurs autres puissances belligérantes. Se dit aussi entre particuliers.

NEUTRE adj. Qui ne prend point parti entre des puissances belligérantes, entre des personnes qui discutent des intérêts opposés : *demeurer, rester neutre. Gram. Verbe neutre*, intransi-tif. Se dit aussi, dans certaines langues, des noms qui ne sont ni masculins, ni féminins.

NEUVAINE n. f. Acte de dévotion, comme prières, messes, etc., auquel on se livre pendant *neuf* jours.

NEUVIÈME adj. num. ord. de *neuf.* N. m. La neuvième partie.

NEUVIÈMEMENT adv. En neuvième lieu.

NEVEU n. m. Fils du frère ou de la sœur. Pl. *Nos neveux, nos arrière-neveux*, la postérité. *Poét.*

NÉVRALGIE n. f. Douleur des nerfs.

NÉVRALGIQUE adj. Qui a rapport aux nerfs : *douleurs névralgiques.*

NÉVRITIQUE adj. Qui concerne les maladies nerveuses.

NÉVROLOGIE n. f. Partie de l'anatomie qui a pour objet l'étude du système nerveux.

NÉVROPTÈRES n. m. pl. Insectes à ailes composées d'un réseau de nervures.

NÉVROSE n. f. Nom donné à toutes les maladies nerveuses en général.

NEWTONIEN, ENNE (*neu-to-ni-in*) adj. Qui a rapport au système astronomique et philosophique de Newton. N. m. Partisan du système de Newton.

NEZ n. m. Partie saillante du visage entre la bouche et le front et qui est l'organe de l'odorat. *Fig. Avoir le nez fin*, de la prévoyance; *rire au nez de quelqu'un*, se moquer de lui en face; *saigner du nez*, manquer de résolution, de courage; *tirer les vers du nez*, arracher un secret en questionnant adroitement; *mener quelqu'un par le nez*, lui faire faire tout ce qu'on veut; *se trouver nez à nez*, face à face. *Par ext.* Odorat : *ce chien a du nez ;* tout le visage : *mettre le nez à la fenêtre.*

NI conj. qui exprime la négation.

NIABLE adj. Qui peut être nié.

NIAIS, E adj. Simple, qui n'a aucun usage du monde. Se dit aussi de l'air, des manières, etc. N. : *c'est un niais.*

NIAISEMENT adv. D'une façon niaise : *rire niaisement.*

NIAISER v. int. S'amuser à des riens.

NIAISERIE n. f. Caractère du niais; bagatelle, chose frivole.

NICHE n. f. Enfoncement pratiqué dans un mur pour y placer une statue, un poêle, etc.; petite cabane portative.

NICHE n. f. Malice, espièglerie.

NICHÉE n. f. Tous les oiseaux d'une même couvée encore au nid.

NICHER v. int. Faire son nid : *la fauvette niche dans les buissons.* **Se nicher** v. pr. Se cacher : *où s'est-il niché ?*

NICHET n. m. Œuf qu'on met dans un nid pour que les poules y aillent pondre.

NICHOIR n. m. Cage disposée pour mettre couver des oiseaux.

NICKEL n. m. Corps simple métallique, qui peut recevoir, comme le fer, la propriété magnétique.

NICODÈME n. m. Niais. *Fam.*

NIÇOIS, OISE adj. et n. De Nice.

NICOTIANE (*ciane*) n. f. Nom que porta l'abord le tabac en France, de *Nicot*, qui l'y introduisit.

NICOTINE n. f. Substance très-vénéneuse qu'on extrait du tabac.

NID n. m. Petit berceau que se construisent les oiseaux pour y déposer leurs œufs.

NIÈCE n. f. Fille du frère ou de la sœur.

NIELLE n. m. Ornements ou figures que l'on grave en creux sur un ouvrage d'orfèvrerie.

NIELLE n. f. Plante qui croît dans les blés; maladie des grains, qui convertit l'intérieur de l'épi en une poussière noire et fétide.

NIELLÉ, ÉE adj. Orné de nielles : *tabatière niellée.*

NIELLÉ, ÉE adj. Gâté par la nielle : *blés niellés.*

NIELLER v. tr. Orner de nielles : *nieller un sabre.*

NIELLER v. tr. Gâter par la nielle: *le mauvais temps a niellé les blés.*

NIER v. tr. Dire qu'une chose n'existe pas, n'est pas vraie : *je nie que cela soit arrivé*, *je ne nie pas que la chose ne soit possible*, ou *soit possible.*

NIGAUD, E adj. et n. Sot, niais. *Fam.* N. m. Se dit du cormoran.

NIGAUDER v. int. Faire des actions de nigaud, s'amuser à des riens.

NIGAUDERIE n. f. Action de nigaud.

NIMBE n. m. Cercle de lumière autour de la tête des saints, en peinture.

NIPPE n. f. Vêtement, meuble.

NIPPER v. tr. Fournir de nippes.

NIQUE n. f. Signe de mépris ou de moquerie.

NITÉE n. f. Nichée.

NITOUCHE n. f. *Sainte nitouche*, personne hypocrite, qui affecte un faux air de douceur et de simplicité. *Fam.*

NITRATE n. m. *Chim.* Sel formé par la combinaison de l'acide nitrique avec des bases salifiables.

NITRE n. m. Nom scientifique du *salpêtre.*

NITREUX, EUSE adj. Qui tient du nitre : *terre nitreuse.*

NITRIÈRE n. f. Lieu d'où l'on retire le nitre.

NITRIQUE adj. *Acide nitrique*, combinaison d'azote et d'oxygène qui se trouve dans le nitre.

NITRITE n. m. *Chim.* Sel auquel donne naissance la combinaison de l'acide nitreux avec une base.

NIVEAU n. m. Instrument qui sert à reconnaître si un plan est horizontal; état d'un plan horizontal. *Fig.* Egalité de rang, de mérite : *il n'est pas à votre niveau.*

NIVELER v. tr. Mesurer, à l'aide du niveau, la différence d'élévation qui existe entre deux ou plusieurs points; rendre un plan uni, horizontal : *niveler un terrain. Fig.* Rendre égal : *niveler les conditions, les rangs.* Prend deux *l* devant une syllabe muette.

NIVELEUR n. m. Qui nivelle.

NIVELLEMENT n. m. Action de niveler un terrain.

NIVERNAIS, AISE adj. et n. De Nevers, du Nivernais.

NIVÔSE n. m. Quatrième mois de l'année républicaine (du 21 décembre au 19 janvier).

NOBILIAIRE adj. Qui appartient à la noblesse : *caste nobiliaire.* N. m. Catalogue des familles nobles d'un pays.

NOBLE adj. Qui fait partie de la noblesse. *Fig.* Qui annonce de la grandeur, de l'élévation, de la supériorité : *âme, air, style noble. Parties nobles*, chez l'homme, le cœur, le cerveau, etc. N. m. Celui qui appartient à la noblesse.

NOBLE-ÉPINE n. f. Nom qu'on donne quelquefois à l'aubépine et à l'épine-vinette.

NOBLEMENT adv. Avec noblesse.

NOBLESSE n. f. Classe d'hommes qui, par leur naissance ou une concession du souverain, sont d'un rang au-dessus des autres citoyens dans les Etats où cette distinction est admise; qualité par laquelle on est noble : *être de noblesse récente. Fig.* Elévation : *noblesse de cœur, de langage, de style.*

NOCE n. f. Mariage et réjouissances qui l'accompagnent : *aller à la noce;* tous ceux qui s'y trouvent. *Fig. Faire la noce*, se divertir au lieu de travailler.

NOCEUR, EUSE n. Qui se divertit, fait bombance au lieu de travailler. *Pop.*

NOCHER n. m. Celui qui conduit un vaisseau, une barque. *Le nocher des enfers*, Caron. *Poét.*

NOCTAMBULE adj. et n. Synonyme de *somnambule.*

NOCTAMBULISME n. m. Synonyme de *somnambulisme.*

NOCTURNE adj. Qui arrive pendant la nuit : *apparition nocturne;* qui veille la nuit : *oiseau nocturne.* N. m. Partie de l'office qui se chantait la nuit; romance à deux ou plusieurs voix, d'un caractère tendre et langoureux.

NOCUITÉ n. f. Etat d'une chose nuisible.

NODOSITÉ n. f. Etat de ce qui est noueux; nœud : *avoir des nodosités aux doigts.*

NODUS (*uce*) n. m. Concrétion ou tumeur en forme de nœud.

NOËL n. m. Fête de la Nativité de Notre-Seigneur; cantique en l'honneur de cette fête : *chanter des noëls.*

NŒUD n. m. Enlacement fait avec ruban, fil, corde, etc.; ornement en forme de nœud : *nœud de ruban;* partie dure d'un arbre : *les nœuds du sapin;* endroit où la tige de la vigne et des graminées est articulée. *Fig.* Mariage : *les nœuds de l'hymen;* attachement, lien : *les nœuds de l'amitié;* difficulté, point essentiel : *trancher le nœud;* difficulté insoluble : *nœud gordien;* obstacles qui forment l'intrigue d'une pièce ou d'un poème. Pl. *Astr.* Points opposés où l'écliptique est coupée par l'orbite d'un corps céleste : *les nœuds de la lune. Mar.* Se dit des nœuds de la *ligne de loch*, placés à environ 15 mètres les uns des autres : *ce vaisseau file tant de nœuds à l'heure.*

NOIR, E adj. Qui est de la couleur la plus opposée au blanc; qui approche du noir : *pain noir;* obscur : *nuit noire;* meurtri : *noir de coups;* sale, crasseux : *mains noires. Fig.* Triste, mélancolique : *humeur noire;* méchant : *âme noire. Bête noire*, personne pour laquelle on a le plus d'aversion. N. m. Couleur noire : *d'un noir de jais.* **Noir animal**, noir obtenu par la calcination des os; **noir d'ivoire**, obtenu par la carbonisation des débris de l'ivoire; **noir de fumée**, espèce de suie produite par des résines brûlées, et qui sert à divers usages dans les arts. *Fig. Passer du blanc au noir*, d'une extrémité à l'autre; *voir tout en noir*, sous un aspect sinistre; *broyer du noir*, se livrer à des réflexions tristes.

NOIR n. m. Nègre : *les noirs de l'Afrique.*

NOIRÂTRE adj. Qui tire sur le noir.

NOIRAUD, E adj. et n. Qui a les cheveux noirs et le teint brun.

NOIRCEUR n. f. Etat de ce qui est noir : *noirceur de l'ébène;* tache noire : *avoir des noirceurs au visage. Fig.* Méchanceté : *noirceur de l'âme.*

NOIRCIR v. tr. Rendre noir. *Fig.* Diffamer : *noircir la réputation.* V. int.

et pr. Devenir noir : *le bois noircit au feu, le temps se noircit.*

NOIRCISSURE n. f. Tache de noir.

NOIRE n. f. *Mus.* Note qui vaut la moitié d'une blanche ou le double d'une croche.

NOISE n. f. Dispute : *chercher noise.*

NOISERAIE n. f. Endroit planté de noisetiers.

NOISETIER n. m. Arbre qui porte les noisettes.

NOISETTE n. f. Sorte de petite noix, fruit du noisetier. *Couleur noisette*, d'un gris roux.

NOIX n. f. Fruit du noyer. Se dit aussi d'autres fruits : *noix de coco, noix muscade, noix vomique.* Roue dentelée qui, dans un moulin à poivre, à café, sert à broyer; os situé sur l'articulation de la cuisse avec la jambe, nommé aussi *rotule;* partie du ressort d'un fusil. *Noix de veau*, petite glande qui se trouve dans une épaule de veau.

NOLI ME TANGERE (*mé tan-géré*) n. m. Sorte d'ulcère cancéreux; nom donné à la grande balsamine, dont les semences éclatent dès qu'on les touche. Pl. des *noli me tangere.*

NOLIS n. m. Fret d'un navire.

NOLISER v. tr. Fréter un vaisseau, une barque.

NOLISSEMENT n. m. Action de noliser.

NOM n. m. *Gram.* Partie du discours qui sert à désigner une personne ou une chose : *nom commun, propre, collectif, composé. Nom de guerre*, sobriquet. *Fig.* Qualification morale : *les doux noms de père, d ami ;* gloire, renommée : *porter son nom en tous lieux ;* illustration : *hériter d'un grand nom.* **Au nom de** loc. prép. De la part de : *agir au nom de quelqu'un ;* en considération de : *au nom de ce que vous avez de plus cher.*

NOMADE adj. et n. Errant : *tribu nomade, peuple de nomades.*

NOMBRE n. m. Unité, réunion de plusieurs unités, ou fraction d'unité; quantité : *un grand nombre de personnes pensent que... Sans nombre*, en grande quantité : *réclamations sans nombre. Litt.* Harmonie qui résulte d'un certain arrangement des mots, soit dans la prose, soit dans les vers : *cette période a du nombre. Gram.* Propriété qu'ont les mots de représenter, par certaines formes, l'idée d'unité ou de pluralité : *nombre singulier, pluriel. Astr.* **Nombre d'or**, cycle lunaire de 19 ans.

NOMBRER v. tr. Compter, supputer.

NOMBREUX, EUSE adj. Qui est en grand nombre.

NOMBRIL (*bri*) n. m. Petite cavité au milieu du ventre. *Bot.* Cavité à l'extrémité des fruits opposée à la queue.

NOME n. m. Autrefois, division territoriale en Egypte.

NOMENCLATEUR n. m. Celui qui s'occupe de la nomenclature d'une science, d'un art.

NOMENCLATURE n. f. Collection des termes techniques d'une science ou d'un art.

NOMINAL, ALE, AUX adj. Qui se fait en appelant les noms : *appel nominal;* qui est énoncé dans le nom, dans les mots : *valeur nominale;* qui n'a que le nom, sans posséder les avantages réels : *Henri III était le chef nominal de la Ligue.* **Nominaux** n. m. pl. Partisans du nominalisme.

NOMINALEMENT adv. D'une manière nominale.

NOMINALISME n. m. Doctrine d'après laquelle les termes qui représentent les idées générales ne désignent point des êtres réels; opposé à *réalisme.*

NOMINATIF n. m. On appelle ainsi, dans les langues à déclinaisons, le cas qui désigne le sujet d'une proposition.

NOMINATIF, IVE adj. Qui contient des noms : *état nominatif de tous les employés d'une administration.*

NOMINATION n. f. Action de nommer à un emploi.

NOMINATIVEMENT adv. En désignant le nom.

NOMINAUX n m. pl. Secte philosophique du moyen âge opposée à celle des réalistes.

NOMMÉ, ÉE adj. Appelé : *Louis XII, nommé le Père du peuple.* Loc. adv. **A point nommé**, à propos; **à jour nommé**, au jour convenu.

NOMMÉMENT adv. Avec désignation par le nom : *plusieurs se sont distingués, et nommément un tel.*

NOMMER v. tr. Donner un nom; dire le nom d'une personne ou d'une chose; désigner, instituer : *nommer quelqu'un son héritier ;* élever à une dignité, à un emploi : *on l'a nommé maire de sa commune.*

NON part. nég. opposée à l'affirmative *oui.* Se joint quelquefois à un adj., à un nom : *non solvable, non-réussite.* N. m. : *répondre par un non.* **Non plus** loc. adv. Pareillement, mais dans un sens négatif : *ni moi non plus.* Loc. conj. **Non pas que**, ce n'est pas que ; **non plus que**, pas plus que : *il ne bouge non plus qu'une statue.*

NON-ACTIVITÉ n. f. Etat d'un

fonctionnaire qui n'exerce pas son emploi.

NONAGÉNAIRE adj. et n. Agé de quatre-vingt-dix ans.

NONAGÉSIME adj. et n. m. Se dit du point de l'écliptique éloigné de 90 degrés des sections de l'horizon et de l'écliptique.

NONANTE adj. num. 90. *Vieux.*

NONANTIÈME adj. num. ord. de *nonante.*

NON AVENU, E adj. Nul.

NONCE n. m. Ambassadeur du pape.

NONCHALAMMENT adv. Avec nonchalance : *agir nonchalamment.*

NONCHALANCE n. f. Négligence, manque de soin.

NONCHALANT, E adj. et n. Qui a de la nonchalance.

NONCHALOIR n. m. Négligence, paresse, inaction. *Vieux.*

NONCIATURE n. f. Charge de nonce.

NON-CONFORMISTE adj. et n. Se dit, en Angleterre, de tous ceux qui ne suivent pas la religion anglicane. Pl. les *non-conformistes.*

NONE n. f. Celle des sept heures canoniales qui se récite après sexte.

NONES n. f. pl. Le huitième jour avant les ides, chez les Romains.

NONIDI n. m. Neuvième jour de la décade dans le calendrier républicain.

NON-INTERVENTION n. f. Conduite politique qui consiste à ne pas intervenir dans les affaires des pays voisins.

NONIUS (*uce*) n. m. Instrument de graduation semblable au *vernier.*

NON-JOUISSANCE n. f. Privation de jouissance.

NON-LIEU n. m. *Pal. Déclaration de non-lieu,* constatant qu'il n'y a pas lieu à poursuivre.

NONNE ou **Nonnain** n. f. Religieuse.

NONNETTE n. f. Jeune religieuse; petit pain d'épice de Reims.

NONOBSTANT prép. Malgré.

NONPAREIL, EILLE adj. Sans égal : *beauté nonpareille. Vieux.*

NONPAREILLE n. f. Terme dont se servent les marchands et les fabricants pour exprimer ce qu'ils vendent ou fabriquent de plus petit, en quelque genre que ce soit. *Imp.* Très-petit caractère.

NON-PAYEMENT n. m. Défaut de payement. Pl. des *non-payements.*

NON-RÉUSSITE n. f. Manque de réussite. Pl. des *non-réussites.*

NON-SENS (*san*) n. m. Défaut de sens, de signification : *cette phrase est un non-sens.* Pl. des *non-sens.*

NON-SEULEMENT loc. adv. Pas seulement cela; loc. ordinairement suivie de *mais, mais encore.*

NON-SUCCÈS n. m. Manque de succès. Pl. des *non-succès.*

NONUPLE adj. Qui contient neuf fois.

NONUPLER v. tr. Répéter neuf fois.

NON-USAGE n. m. Cessation d'un usage : *les lois s'abolissent par le non-usage.*

NON-VALEUR n. f. Se dit d'une terre, d'une maison qui ne rapporte rien, d'une créance qu'on n'a pu recouvrer. Pl. des *non-valeurs.*

NOPAL n. m. Plante d'Amérique, sur laquelle on trouve la cochenille. Pl. des *nopals.*

NORD n. m. Celui des pôles de la terre ou du monde qui est opposé au sud. **Nord-est, nord-ouest**, point situé entre le nord et l'est, entre le nord et l'ouest.

NORMAL, ALE, AUX adj. Ordinaire et régulier : *être dans son état normal.* **Ecole normale primaire,** où l'on forme des instituteurs primaires; **école normale secondaire,** où l'on forme des professeurs pour les lycées et les colléges. *Géom.* N. f. Ligne verticale ou perpendiculaire : *les corps tombent suivant la normale.*

NORMAND, ANDE adj. et n. De la Normandie.

NOS adj. poss. pl. des deux genres.

NOSTALGIE n. f. Mélancolie causée par un vif désir de revoir sa patrie.

NOSTALGIQUE adj. Qui tient de la nostalgie.

NOTA n. m. Note que l'on met à la marge ou au bas d'un écrit. Pl. des *nota.*

NOTA BENE (*béné*) n. m. Mots latins qui signifient *notez bien,* et désignent une remarque. Pl. des *nota bene.*

NOTABILITÉ n. f. Celui qui occupe un rang distingué dans les arts, les lettres, la hiérarchie administrative, etc.

NOTABLE adj. Incontestable : *fait notable;* apparent, considérable : *préjudice notable.* N. m. Citoyen considérable d'un Etat : *assemblée des notables.*

NOTABLEMENT adv. Beaucoup.

NOTAIRE n. m. Officier public qui reçoit et rédige les actes volontaires, pour leur donner un caractère d'authenticité.

NOTAMMENT adv. Spécialement.

NOTARIAL, ALE adj. Qui a rapport au notariat.

NOTARIAT n. m. Charge de notaire.

NOTARIÉ, ÉE adj. Passé devant notaire : *acte notarié.*

NOTATION n. f. Action d'indiquer, de représenter par des signes convenus : *notation musicale.*

NOTE n. f. Marque : *note d'infamie;* commentaire : *mettre des notes à un livre;* petit extrait pour faire souvenir d'une chose : *j'ai pris note de cela sur mon carnet;* mémoire : *donnez-moi ma note;* communication : *note diplomatique;* caractère de musique.

NOTER v. tr. Faire une marque sur : *noter un vers, un passage;* remarquer : *notez bien que...;* écrire de la musique avec des signes convenus : *noter un air.*

NOTEUR n. m. Copiste de musique.

NOTICE n. f. Ecrit de peu d'étendue sur un sujet quelconque.

NOTIFICATION n. f. Acte par lequel on notifie.

NOTIFIER v. tr. Faire savoir dans les formes légales.

NOTION n. f. Idée qu'on a d'une chose.

NOTOIRE adj. Connu généralement : *le fait est notoire.*

NOTOIREMENT adv. Evidemment, manifestement.

NOTORIÉTÉ n. f. Etat de ce qui est notoire : *il est de notoriété publique que...*

NOTRE adj. poss. Qui nous concerne, qui est à nous.

NÔTRE (LE, LA) pron. poss. Qui est à nous. Pl. m. Nos parents : *nous préférons les nôtres aux étrangers;* ceux de notre parti, de notre société : *êtes-vous des nôtres?*

NOTRE-DAME n. f. La sainte Vierge ; sa fête.

NOTUS (*tuss*) n. m. Vent du midi.

NOUE n. f. Endroit où se joignent deux combles en angle rentrant ; lames de plomb placées en pente dans cet endroit; sol gras et humide cultivé en prairie pour servir de pâturages.

NOUÉ, ÉE adj. Rachitique, qui ne grandit pas : *cet enfant est noué.*

NOUER v. tr. Lier avec un nœud. *Fig.* Former : *nouer une intrigue, une action théâtrale.* **Se nouer** v. pr. Passer de l'état de fleur à celui de fruit.

NOUET n. m. Linge noué où l'on a mis une drogue pour la faire infuser.

NOUEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de nœuds : *bâton noueux.*

NOUGAT n. m. Gâteau fait d'amandes et de caramel.

NOUILLES n. f. pl. Espèce de pâte d'Allemagne, faite avec de la farine et des œufs, et qui se coupe en forme de vermicelle.

NOURRICE n. f. Femme qui allaite un enfant qui n'est pas le sien ; mère qui allaite ses enfants : *être la nourrice de son dernier-né.*

NOURRICIER n. m. Mari d'une nourrice. Adj. : *père nourricier.*

NOURRICIER, IÈRE adj. Qui sert à la nutrition : *suc nourricier.*

NOURRIR v. tr. Servir à la nutrition : *le sang nourrit le corps;* fournir les aliments nécessaires : *la terre nourrit l'homme;* allaiter : *nourrir un enfant. Fig.* Former : *la lecture nourrit l'esprit;* entretenir : *nourrir l'espoir.* Part. pass. Riche, abondant : *style nourri;* rempli : *grain nourri.*

NOURRISSAGE n. m. Se dit du soin d'élever les bestiaux.

NOURRISSANT, E adj. Qui nourrit beaucoup : *viande nourrissante.*

NOURRISSEUR n. m. Qui nourrit des vaches pour vendre leur lait.

NOURRISSON n. m. Enfant en nourrice. *Fig.* et *poét. Les nourrissons du Pinde, des Muses,* les poëtes.

NOURRITURE n. f. Aliment. *Fig.* : *la sience est la nourriture de l'esprit.*

NOUS pron. pers. de la prem. pers. du pl. des deux genres. Les souverains, les hauts fonctionnaires, dans leurs ordonnances; les juges dans leurs arrêts, et quelquefois les auteurs, disent *nous* au lieu de *je, moi,* et alors les adjectifs et les participes se mettent au singulier : *nous sommes persuadé, ceci nous a frappé.*

NOUURE n. f. Etat d'un enfant noué.

NOUVEAU ou **Nouvel, elle** adj. Qui n'existe ou n'est connu que depuis peu de temps : *livre nouveau;* qui commence d'être : *nouvel an. Visage nouveau,* qu'on n'a jamais vu; *habit nouveau,* d'une mode récente; *nouvel habit,* autre que celui qu'on vient de quitter. **Le Nouveau-Monde**, l'Amérique ; **le Nouveau Testament,** les livres saints qui ont suivi la naissance de J.-C. N. m. Ce qui est récent : *le nouveau plaît toujours ;* chose surprenante : *voilà du nouveau.* Adv. Nouvellement : *vin nouveau percé.* **De nouveau** loc. adv. Derechef : *être condamné de nouveau.*

NOUVEAU-NÉ n. m. Enfant nouvellement né : *les nouveaux-nés.* Adj. : *des enfants nouveau-nés. Nouveau converti, nouveau débarqué, nouveau marié,*

nouveau venu, etc., forment également tantôt une locution substantive, tantôt une locution adjective.

NOUVEAUTÉ n. f. Qualité de ce qui est nouveau; chose nouvelle : *aimer les nouveautés*. Pl. Etoffes à la mode : *marchand, marchande de nouveautés*.

NOUVELLE n. f. Premier avis qu'on reçoit d'une chose arrivée récemment; composition littéraire qui tient le milieu entre le conte et le roman.

NOUVELLEMENT adv. Depuis peu.

NOUVELLISTE n. m. Celui qui est curieux de nouvelles; journaliste.

NOVATEUR, TRICE n. Qui innove. Adj. : *esprit novateur*.

NOVATION n. f. Obligation nouvelle, qui déroge à la première.

NOVELLES n. f. pl. Constitutions des empereurs d'Orient, publiées par Justinien.

NOVEMBRE n. m. Onzième mois de l'année.

NOVICE n. Qui a pris nouvellement l'habit religieux dans un couvent, pour y passer un temps d'épreuve; apprenti matelot. Adj. Peu exercé, peu habile : *être novice dans un métier*.

NOVICIAT n. m. Etat des novices avant leurs vœux; temps que dure leur épreuve; maison qu'ils habitent.

NOYADE n. f. Action de noyer : *les noyades de Carrier à Nantes*.

NOYAU n. m. Partie très-dure renfermée dans certains fruits, et contenant une amande; partie qui est au centre d'un escalier tournant et sur laquelle porte l'extrémité des marches; partie la plus lumineuse d'une comète.

NOYÉ n. Qui est ou s'est noyé. Adj. Baigné : *yeux noyés de larmes*.

NOYER v. tr. Faire périr dans un liquide quelconque. **Se noyer** v. pr. Périr dans l'eau. *Fig. Se noyer dans les plaisirs*, s'y plonger; *se noyer dans le sang*, commettre de grandes cruautés; *se noyer dans un raisonnement*, s'y perdre.

NOYER n. m. Arbre qui porte les noix.

NU, E adj. Qui n'est pas vêtu. *Fig. Vérité toute nue*, sans déguisement; *pays nu*, sans arbres, sans verdure; *épée nue*, hors du fourreau; *nue propriété*, dont un autre a l'usufruit. **A nu** loc. adv. A découvert : *montrer son cœur à nu*. *Monter un cheval à nu*, sans selle. — *Nu*, placé devant le nom, est invariable et prend un trait d'union : **nu**-*tête*, **nu**-*pieds*. Placé après, *nu* s'accorde avec le nom : *tête* **nue**, *pieds* **nus**.

NUAGE n. m. Amas de brouillards plus ou moins épais, suspendus dans l'atmosphère. *Fig.* Tout ce qui empêche de voir : *nuage de poussière*; trouble, chagrin peint sur la figure : *un nuage de tristesse se répandit sur son front*.

NUAGEUX, EUSE adj. Couvert de nuages.

NUANCE n. f. Chacun des degrés différents par lesquels peut passer une même couleur. *Fig.* Différence délicate et presque insensible entre choses du même genre : *nuance entre les idées, les opinions*, etc.

NUANCER v. tr. Assortir convenablement les couleurs.

NUBIEN, IENNE adj. et n. De Nubie.

NUBILE adj. Qui est en âge de se marier : *fille nubile*.

NUBILITÉ n. f. Etat d'une personne nubile.

NUDITÉ n. f. Etat d'une personne, d'une chose nue. Pl. *Peint.* Figures nues.

NUE n. f. Nuage. *Fig. Tomber des nues*, être extrêmement surpris; *élever jusqu'aux nues*, louer excessivement.

NUÉE n. f. Nue, nuage. *Fig.* Multitude : *une nuée d'oiseaux*.

NUER v. tr. Assortir les couleurs dans les ouvrages de laine et de soie.

NUIRE v. int. Faire tort, faire obstacle.

NUISIBLE adj. Qui nuit.

NUIT n. f. Espace de temps pendant lequel le soleil est sous notre horizon. *Fig. La nuit des temps*, les temps les plus reculés de l'histoire; *la nuit du tombeau, l'éternelle nuit*, la mort; *le flambeau de la nuit*, la lune; *les feux de la nuit*, les étoiles. **De nuit**, Pendant la nuit.

NUITAMMENT adv. De nuit.

NUITÉE n. f. L'espace d'une nuit.

NUL, NULLE adj. Aucun, pas un. *Testament nul*, sans valeur; *homme nul*, sans capacités. — Se met au pluriel devant un nom qui n'a pas de singulier : *nulles gens*. Pron. indéf. : *nul n'est prophète en son pays*.

NULLEMENT adv. Aucunement.

NULLITÉ n. f. Vice qui ôte à un acte toute sa valeur. *Fig.* Défaut absolu de talents : *être d'une nullité complète*; personne sans mérite : *c'est une nullité*.

NÛMENT adv. Sans déguisement : *dire nûment la vérité*.

NUMÉRAIRE n. m. Masse des espèces monnayées en circulation; espèces sonnantes : *payer en numéraire*.

NUMÉRAL, ALE, AUX adj. Qui désigne un nombre : *adjectif numéral*.

NUMÉRATEUR n. m. Celui des

deux termes d'une fraction qui indique combien elle contient de parties de l'unité.

NUMÉRATION n. f. Art d'énoncer et d'écrire les nombres.

NUMÉRIQUE adj. Qui appartient aux nombres : *calcul numérique;* qui consiste dans le nombre : *force, supériorité numérique.*

NUMÉRIQUEMENT adv. En nombre exact. *Peu us.*

NUMÉRO n. m. Chiffre qui indique la place d'un objet parmi d'autres objets.

NUMÉROTAGE n. m. Action de numéroter.

NUMÉROTER v. tr. Mettre un numéro.

NUMISMATE n. m. Versé dans la connaissance des médailles.

NUMISMATIQUE adj. Qui a rapport aux médailles antiques. N. f. **La numismatique**, la science des médailles.

NUPTIAL, ALE, AUX adj. Qui concerne la cérémonie des noces : *bénédiction nuptiale.*

NUQUE n. f. Partie postérieure du cou, située au-dessous de l'occiput.

NUTATION n. f. Petit mouvement qu'on observe dans l'axe terrestre.

NUTRITIF, IVE adj. Qui nourrit: *substance nutritive.*

NUTRITION n. f. Fonction par laquelle les sucs nourriciers sont convertis en la substance de l'animal.

NYMPHE n. f. Divinité des fleuves, des fontaines, des bois, des montagnes. *Fig.* Jeune fille belle et bien faite.

NYMPHE n. f. État particulier des insectes, intermédiaire entre l'état de larve et celui d'insecte parfait.

NYMPHÉA n. m. Nom scientifique du nénuphar.

NYMPHÉACÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le nymphéa.

O

O n. m. Quinzième lettre de l'alphabet, et la quatrième des voyelles.

Ô interj. qui marque l'admiration, la joie, la douleur, la prière, etc.

OASIS (*zice*) n. f. Espace qui, au milieu des déserts de l'Afrique ou de l'Asie, offre de la végétation.

OBÉDIENCE n. f. Obéissance. *Vieux.*

OBÉIR v. int. Se soumettre à la volonté d'un autre et l'exécuter; se laisser gouverner : *ce cheval obéit au mors.*

OBÉISSANCE n. f. Action de celui qui obéit; autorité légale, domination : *vivre sous l'obéissance d'un père.*

OBÉISSANT, E adj. Qui obéit.

† **OBÉLISQUE** n. m. Monument quadrangulaire en forme d'aiguille, dont les côtés sont couverts d'hiéroglyphes.

OBÉRER v. tr. Endetter. — Pour la conj. V. *accélérer.*

OBÈSE adj. Qui est affecté d'obésité.

OBÉSITÉ n. f. Excès d'embonpoint.

OBIER n. m. Sorte de viorne vulgairement appelée *boule de neige.*

OBIT n. m. Service fondé pour le repos de l'âme d'un mort.

OBJECTER v. tr. Faire une objection.

OBJECTIF adj. et n. Qui a rapport à l'objet; celui des verres d'une lunette, qui est tourné vers *l'objet* qu'on veut voir.

OBJECTION n. f. Difficulté qu'on oppose à une proposition.

OBJECTIVEMENT adv. D'une manière objective.

OBJET n. m. Tout ce qui s'offre à la vue; tout ce qui occupe l'esprit : *la médecine est l'objet de ses études;* sujet d'une action : *être l'objet d'un entretien;* sujet d'un sentiment : *objet de haine.*

OBJURGATEUR, TRICE adj. Qui désapprouve vivement : *discours objurgateur; physionomie objurgatrice.*

OBLAT n. m. Enfant consacré dès sa naissance au service des autels.

OBLATION n. f. offrande faite à Dieu : *oblation du pain et du vin.*

OBLIGATION n. f. Engagement qu'impose la religion, la loi, la morale; motif de reconnaissance : *avoir de grandes obligations à...*; acte par lequel on s'oblige au payement d'une somme ou à l'exécution d'une chose : *passer une obligation devant notaire.*

OBLIGATOIRE adj. Qui a la force légale d'obliger; *acte obligatoire.*

OBLIGÉ, ÉE adj. Redevable : *je vous suis obligé.* N. : *je suis votre obligé.*

OBLIGEAMMENT adv. D'une manière obligeante.

OBLIGEANCE n. f. Disposition, penchant à obliger.

OBLIGEANT, E adj. Qui aime à obliger. *Fig.* Qui annonce un homme aimable, officieux : *paroles obligeantes.*

OBLIGER v. tr. Imposer l'obligation de : *votre devoir vous y oblige;* lier quelqu'un par un acte : *son contrat l'oblige à cela. Fig.* Porter, exciter : *vous l'obligerez à se fâcher;* rendre service : *obliger ses amis.* **S'obliger** v. pr. S'imposer une obligation; s'aider réciproquement : *ils s'obligent l'un l'autre.*

OBLIQUE adj. Qui est de biais, incliné : *ligne oblique. Fig.* Qui manque de franchise : *conduite oblique.*

OBLIQUEMENT adv. D'une manière oblique.

OBLIQUER v. int. Aller en ligne oblique : *obliquer à droite, à gauche.*

OBLIQUITÉ (*ki*) n. f. Inclinaison d'une ligne, d'une surface sur une autre. *Astr. Obliquité de l'écliptique*, angle d'environ 23° 28' que l'écliptique forme avec l'équateur.

OBLITÉRATION n. f. Action d'oblitérer.

OBLITÉRER v. tr. Faire disparaître peu à peu, mais de manière à laisser des traces : *le temps a oblitéré cette inscription.* — Conj., V. *accélérer.*

OBLONG, GUE adj. Plus long que large.

OBOLE n. f. Autrefois, la plus petite monnaie chez les Grecs; en France, ancienne petite monnaie qui valait moins d'un denier. *Cela ne vaut pas une obole*, cela ne vaut rien.

OBREPTICE adj. Se dit d'une chose obtenue par réticence, par surprise.

OBREPTICEMENT adv. D'une manière obreptice.

OBREPTION n. f. Surprise, réticence au moyen de laquelle on obtient une grâce, une faveur.

OBSCÈNE adj. Qui blesse la pudeur : *parole obscène.*

OBSCÉNITÉ n. f. Parole, image, action obscène.

OBSCUR, E adj. Sombre, qui n'est pas éclairé : *lieu obscur;* qui n'est pas vif : *couleur obscure. Fig.* Peu connu, caché : *mener une vie obscure;* difficile à comprendre : *style obscur.*

OBSCURANTISME n. m. Système de ceux qui ne veulent pas voir l'instruction pénétrer la masse du peuple : *l'obscurantisme perd tous les jours du terrain.*

OBSCURANTISTE n. Celui, celle qui professe l'obscurantisme.

OBSCURCIR v. tr. Rendre obscur. *Fig. : obscurcir la vérité.* **S'obscurcir** v. pr. Devenir obscur : *le temps s'obscurcit. Fig. : sa gloire s'est obscurcie.*

OBSCURCISSEMENT n. m. Affaiblissement de la lumière : *l'obscurcissement du soleil.*

OBSCURÉMENT adv. Avec obscurité.

OBSCURITÉ n. f. Absence de lumière. *Fig.* Défaut de clarté : *obscurité du langage. Vivre dans l'obscurité*, mener une vie ignorée.

OBSÉCRATION n. f. Figure de rhétorique par laquelle l'orateur implore l'assistance de Dieu ou des hommes.

OBSÉDER v. tr. Etre assidu auprès de quelqu'un pour s'emparer de son esprit. *Fig.* Importuner. — Pour la conj. V. *accélérer.*

OBSÈQUES n. f. pl. Funérailles pompeuses.

OBSÉQUIEUSEMENT (*ku-i*) adv. D'une manière obséquieuse.

OBSÉQUIEUX, EUSE (*ku-i*) adj. Qui porte à l'excès les égards, les attentions, etc.

OBSÉQUIOSITÉ (*ku-i*) n. f. Caractère de ce qui est obséquieux.

OBSERVABLE adj. Qui peut être observé.

OBSERVANCE n. f. Exécution fidèle : *observance de la loi.*

OBSERVATEUR, TRICE n. Qui accomplit ce qui lui est prescrit par quelque loi : *observateur des commandements de Dieu;* qui observe les phénomènes, les événements : *observateur de la nature.* Adj. : *esprit observateur.*

OBSERVATION n. f. Action d'observer ce qui est prescrit, ce qu'on a promis à quelqu'un; étude, remarque faite sur les choses physiques ou morales : *observation astronomique;* objection, remarque : *je vous ferai une observation. Etre en observation*, épier l'arrivée de quelqu'un ou de quelque chose; *armée d'observation*, chargée d'observer les mouvements de l'ennemi.

OBSERVATOIRE n. m. Etablissement pour les observations astronomiques.

OBSERVER v. tr. Accomplir ce qui est prescrit par quelque loi, quelque règle : *observer les commandements de Dieu;* considérer avec attention, avec étude : *observer le cours des astres;* épier : *on vous observe;* remarquer : *observez que...* — Ne pas dire : *je vous observe que...*, mais *je vous fais observer.* **S'observer** v. pr. Etre circonspect : *cet homme s'observe beaucoup en société;* s'épier réciproquement : *les deux armées s'observaient.*

OBSESSION n. f. Action d'obséder; état de celui qui est obsédé.

OBSIDIENNE n. f. Pierre transparente, nommée aussi *miroir des Incas.*

OBSIDIONAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport au siége d'une ville : *couronne obsidionale.*

OBSTACLE n. m. Empêchement, opposition.

OBSTÉTRIQUE n. f. Art des accouchements.

OBSTINATION n. f. Entêtement.

OBSTINÉ, ÉE adj. et n. Opiniâtre : *enfant obstiné. Fig. : rhume obstiné.*

OBSTINÉMENT adv. Avec obstination.

OBSTINER (S') v. pr. S'opiniâtrer.

OBSTRUCTIF, IVE adj. Qui cause obstruction.

OBSTRUCTION n. f. Engorgement d'un conduit organique, d'un vaisseau.

OBSTRUER v. tr. Boucher, embarrasser.

OBTEMPÉRER v. int. Obéir : *obtempérer à un ordre.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

OBTENIR v. tr. Parvenir à se faire accorder ce qu'on désire.

OBTENTION n. f. Action d'obtenir.

OBTURATEUR n. m. Plaque, qui sert à boucher une ouverture.

OBTURATION n. f. *Chir.* Action de boucher une ouverture anormale dans une partie du corps, telle que le palais, les os du crâne, etc.

OBTUS, E adj. *Géom. Angle obtus*, plus grand qu'un angle droit. *Fig. Esprit obtus*, peu pénétrant.

OBTUSANGLE adj. Se dit d'un triangle qui a un angle obtus.

OBUS (*buce*) n. m. Projectile creux, plus petit que la bombe.

OBUSIER n. m. Mortier pour lancer des obus.

OBVIER v. int. Prendre des mesures efficaces pour parer à un mal.

† **OC** n. m. *Langue d'oc*, qu'on parlait autrefois au midi de la Loire.

OCCASION n. f. Conjoncture de temps, de lieux, d'affaires, convenable pour quelque chose; circonstance : *il s'est distingué dans cent occasions*; cause, sujet : *occasion de procès, de dispute.* **D'occasion** loc. adv. *Acheter des livres, des meubles d'occasion*, qu'on rencontre par occasion et qui ne sont pas neufs.

OCCASIONNEL, ELLE adj. Qui sert d'occasion : *cause occasionnelle.*

OCCASIONNELLEMENT adv. Par occasion.

OCCASIONNER v. tr. Causer, donner lieu.

OCCIDENT n. m. Celui des quatre points cardinaux qui est du côté où le soleil se couche; partie du globe située de ce côté. — Son opposé est *orient.*

OCCIDENTAL, ALE, AUX adj. Qui est à l'occident.

OCCIPITAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à l'occiput : *os occipital.*

OCCIPUT (*pute*) n. m. Le derrière de la tête.

OCCIRE v. tr. Tuer. *Vieux.* Seulement usité à l'inf., au part. passé *occis, e*, et aux temps composés.

OCCULTATION n. f. *Astr.* Disparition passagère d'une étoile ou d'une planète.

OCCULTE adj. Caché : *cause occulte d'une maladie.* **Science occulte**, l'alchimie, la magie, la nécromancie, etc.

OCCUPANT n. m. *Premier occupant*, qui prend possession le premier.

OCCUPATION n. f. Emploi, affaire dont on est occupé; action d'habiter un logement, d'occuper une ville, etc.

OCCUPER v. tr. Remplir un espace de lieu : *le lit occupe toute la place*; de temps : *cette discussion a occupé toute la séance*; habiter : *occuper un logement*; se rendre maître : *occuper une ville*; remplir : *occuper un emploi*; consacrer : *occuper ses loisirs à*; donner à travailler : *occuper des ouvriers.*

OCCURRENCE n. f. Rencontre, circonstance : *en cette occurrence.*

OCCURRENT, E adj. Qui survient.

OCÉAN n. m. Vaste étendue d'eau salée qui couvre la plus grande partie du globe. *Fig.* Quantité incommensurable.

OCELOT n. m. Espèce de chat du Mexique, à robe mouchetée comme celle de la panthère.

OCRE n. f. Terre argileuse dont on fait une couleur jaune.

OCREUX, EUSE adj. Qui est de la nature de l'ocre.

OCTAÈDRE n. m. Solide à huit faces.

OCTANT n. m. Huitième de cercle, qui sert à observer en mer la hauteur et la distance des astres.

OCTANTE adj. num. Quatre-vingts.

OCTANTIÈME adj. num. ord. d'*octante.*

OCTAVE n. f. Huitaine consacrée à solenniser les principales fêtes de l'année; le huitième jour de cette huitaine, appelé proprement *l'Octave*; stance de huit vers. *Mus.* Ton éloigné d'un autre de huit degrés; les huit degrés pris ensemble : *parcourir toute l'octave.*

OCTAVO n. m. V. *In-octavo.*

OCTIDI n. m. Huitième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

OCTOBRE n. m. Dixième mois de l'année.

OCTOGÉNAIRE adj. et n. Qui a quatre-vingts ans.

OCTOGONE n. m. Qui a huit angles et huit côtés. Adj. : *figure octogone.*

OCTROI n. m. Droit que payent certaines denrées à leur entrée en ville;

bureau où se paye ce droit. T. de Chanc. Concession : *octroi d'un privilège.*

OCTROYER v. tr. Concéder, accorder : *octroyer une grâce.*

OCTUPLE adj. Qui contient huit fois : *seize est octuple de deux.*

OCTUPLER v. tr. Répéter huit fois.

OCULAIRE adj. Qui appartient à l'œil : *nerf oculaire. Fig. Témoin oculaire*, qui rend témoignage d'une chose qu'il a vue de ses propres yeux. N. m. Verre d'une lunette d'approche placé du côté de l'œil observateur.

OCULAIREMENT adv. De ses propres yeux. *Peu us.*

OCULISTE n. m. Médecin qui traite spécialement les maladies des yeux.

ODALISQUE n. f. Femme du sérail.

ODE n. f. Petit poëme lyrique.

ODÉON n. m. Lieu où se faisaient entendre les poëtes et les musiciens à Athènes; nom d'un théâtre à Paris.

ODEUR n. f. Sensation que produisent sur l'odorat certaines émanations. Pl. Parfums : *aimer les odeurs.*

ODIEUSEMENT adv. D'une manière odieuse.

ODIEUX, EUSE adj. Qui excite la haine, l'indignation. N. m. : *l'odieux d'une action.*

ODONTALGIE n. f. Mal de dents.

ODONTALGIQUE adj. et n. Remède contre les douleurs de dents.

ODONTOLOGIE n. f. Partie de l'anatomie qui traite des dents.

ODORANT, E adj. Qui répand une bonne odeur.

ODORAT n. m. Celui des cinq sens qui reçoit les odeurs.

ODORIFÉRANT, E adj. Odorant.

† **ODYSSÉE** n. f. Poëme d'Homère. *Fig.* Tout récit d'un voyage aventureux.

ŒCUMÉNICITÉ n. f. Qualité de ce qui est universel, œcuménique.

ŒCUMÉNIQUE adj. *Concile œcuménique*, auquel sont convoqués tous les évêques de l'Église catholique.

ŒDÉMATEUX, EUSE adj. Qui a rapport à l'œdème, qui est de la nature de l'œdème.

ŒDÈME n. m. *Méd.* Tumeur molle, qui survient sur une partie du corps.

† **ŒDIPE** n. m. Homme qui devine des énigmes, trouve aisément le sens de ce qui est obscur, difficile à pénétrer (du nom d'Œdipe, roi de Thèbes, qui devina l'énigme du sphinx).

ŒIL n. m. Organe de la vue; regard : *jeter les yeux sur;* attention : *avoir l'œil à tout;* indice des qualités, des défauts et des sentiments : *œil spirituel, dur, méchant. Coup d'œil*, regard prompt; *l'œil du maître*, sa surveillance; *en un clin d'œil*, en un moment; *jeter un coup d'œil*, examiner légèrement; *avoir le coup d'œil juste*, le discernement prompt; *avoir l'œil sur quelqu'un*, le surveiller; *ouvrir de grands yeux*, regarder avec étonnement; *voir tout par ses yeux*, par soi-même; *dévorer des yeux*, regarder avec avidité; *fermer les yeux sur*, faire semblant de ne pas voir; *ne pouvoir fermer les yeux*, ne pouvoir dormir; *cela saute aux yeux*, cela est d'une vérité évidente. **Œil**, se dit aussi, par extension, de l'éclat des pierreries : *cette perle a un bel œil;* du relief des caractères d'imprimerie : *cicéro gros œil;* de l'ouverture de certains outils : *l'œil d'un marteau;* des boutons ou bourgeons des arbres; des trous qui se trouvent dans le pain, le bouillon, le fromage. — On dit au pluriel : *œils-de-bœuf*, ouvertures rondes ou ovales; *œils-de-chat, œils-de-serpent*, etc., pierres précieuses; *œils-de-bouc*, etc., coquillages; *œils-de-chèvre*, etc., plantes. Partout ailleurs le pluriel est *yeux : les yeux de la soupe, du pain, du fromage.*

ŒILLADE n. f. Regard, coup d'œil jeté furtivement.

ŒILLÈRE n. f. Petit vase pour baigner l'œil; partie de la bride qui garantit l'œil du cheval; dent canine de la mâchoire supérieure. Adj. : *dent œillère.*

ŒILLET n. m. Fleur odoriférante; la plante.

ŒILLET n. m. Petit trou de forme circulaire destiné à recevoir un lacet.

ŒILLETON n. m. Rejeton qui pousse au collet de certaines plantes, et qui sert quelquefois à les multiplier.

ŒILLETTE n. f. Nom vulgaire du pavot cultivé, dont on tire de l'huile.

ŒNOLOGIE n. f. Art de faire le vin.

ŒNOPHILE adj. Ami du vin. *Société œnophile*, pour la vente des vins.

ŒSOPHAGE n. m. Canal qui sert à porter la nourriture à l'estomac.

ŒUF (*eufe* au sing. presque toujours; *eu* au pl. et dans *œuf dur*) n. m. Corps organique renfermant un germe, que pondent les femelles des oiseaux, des poissons, etc.

ŒUVÉ, ÉE adj. Se dit des poissons qui ont des œufs.

ŒUVRE n. f. Ce qui est produit par un agent : *l'univers est l'œuvre de Dieu;* production de l'esprit : *publier ses œuvres;* action chrétienne ou morale : *le mérite des bonnes œuvres. Mettre en œuvre*, employer à quelque usage; *se mettre à l'œuvre*, au travail. N. m. Recueil de toutes les estampes d'un graveur, des compositions d'un musicien : *avoir tout l'œuvre de Callot, l'œuvre*

de Mozart. **Le grand œuvre**, la pierre philosophale ; **banc d'œuvre**, banc des marguilliers.

OFFENSANT, E adj. Qui offense.

OFFENSE n. f. Injure de fait ou de parole ; faute, péché : *Seigneur, pardonnez-nous nos offenses.*

OFFENSER v. tr. Faire une offense, blesser. *Offenser Dieu*, pécher. **S'offenser** v. pr. Se piquer, se fâcher : *s'offenser d'un rien.*

OFFENSEUR n. m. Celui qui offense.

OFFENSIF, IVE adj. Qui attaque, qui sert à attaquer : *guerre, arme offensive. Alliance offensive et défensive*, traité par lequel deux ou plusieurs Etats conviennent de s'assister mutuellement, soit pour attaquer, soit pour se défendre.

OFFENSIVE n. f. *Prendre l'offensive*, attaquer le premier.

OFFENSIVEMENT adv. D'une manière offensive.

OFFERTE n. f. ou **Offertoire** n. m. Partie de la messe pendant laquelle le prêtre offre à Dieu le pain et le vin, avant de les consacrer.

OFFICE n. m. Service : *recourir aux bons offices de quelqu'un* ; charge : *remplir l'office de...* ; certaines cérémonies de l'Eglise : *office des morts. L'office divin*, la messe ; *le saint office*, le tribunal de l'Inquisition ; *avocat nommé d'office*, par le juge.

OFFICE n. f. Partie d'une maison où l'on dispose tout ce qui dépend du service de la table.

OFFICIAL n. m. Juge ecclésiastique délégué autrefois par l'évêque.

OFFICIALITÉ n. f. Juridiction de l'official ; lieu où il rendait la justice.

OFFICIANT adj. et n. Celui qui officie à l'église.

OFFICIEL, ELLE adj. Se dit de tout ce qui est annoncé, déclaré, ordonné par une autorité reconnue : *réponse officielle* ; de ce qui émane du gouvernement : *acte officiel.*

OFFICIELLEMENT adv. D'une manière officielle.

OFFICIER v. int. Faire l'office divin à l'église.

OFFICIER n. m. Celui qui a un office, une charge : *officier de justice, de police*, etc. ; militaire qui a un grade.

OFFICIEUSEMENT adv. D'une manière officieuse.

OFFICIEUX, EUSE adj. Qui aime à rendre service.

OFFICINAL, ALE, AUX adj. *Compositions officinales*, que l'on trouve toutes préparées dans l'officine des pharmaciens ; *plantes officinales*, dont on se sert en pharmacie.

OFFICINE n. f. Laboratoire. *Vieux.*

OFFRANDE n. f. Don offert à Dieu ; cérémonie où le prêtre reçoit les dons des fidèles ; tout ce qu'on offre pour une bonne œuvre : *déposer une offrande.*

OFFRANT n. m. Ne se dit qu'en t. de prat. : *vendre une terre, des meubles*, etc., *au plus offrant et dernier enchérisseur.*

OFFRE n. f. Action d'offrir ; la chose offerte : *accepter une offre.*

OFFRIR v. tr. Présenter : *offrir un bouquet* ; proposer : *offrir tant d'un objet* ; mettre au service : *offrir son bras, son épée* ; exposer à la vue : *la campagne offre un bel aspect.*

OFFUSQUER v. tr. Empêcher de voir, d'être vu ; éblouir : *le soleil m'offusque les yeux. Fig.* Choquer, déplaire : *tout l'offusque.*

OGIVAL, ALE adj. Qui a rapport à l'ogive, qui est en ogive : *architecture ogivale.* Pl. *ogivaux.*

OGIVE n. f. Nervures ou arêtes saillantes qui, en se croisant diagonalement, forment un angle au sommet d'une voûte.

OGNON ou **Oignon** n. m. Plante potagère à racine bulbeuse ; partie renflée de la racine de certaines plantes : *ognon de lis, de jacinthe, de tulipe*, etc. ; callosité aux pieds. **En rang d'ognons**, loc. adv. Sur une seule ligne.

OGNONET ou **Oignonet** n. m. Sorte de poire d'été.

OGNONIÈRE ou **Oignonière** n. f. Terrain semé d'ognons.

OGRE, OGRESSE n. Dans les contes de fées, géant vorace qui mange les petits enfants. *Fig.* Grand mangeur.

OH ! interj. qui marque la surprise.

OHÉ ! interj. qui sert à appeler.

OÏDIUM (*ome*) n. m. Sorte de petit champignon qui attaque le raisin.

OIE n. f. Gros oiseau de basse-cour.

OIGNON n. m. V. *Ognon.*

OIGNONET n. m. V. *Ognonet.*

OIGNONIÈRE n. f. V. *Ognonière.*

† **OÏL** (*o-ile*) n. m. *Langue d'oïl*, que l'on parlait dans le nord de la France.

OINDRE v. tr. Frotter d'huile ; consacrer par les saintes huiles dans l'administration de quelques sacrements.

OING n. m. *Vieux oing*, graisse de porc fondue, pour les essieux des voitures.

OINT n. m. Celui qui a été consacré : *Saül était l'oint du Seigneur.* Se dit par excellence de Jésus-Christ.

OISEAU n. m. Animal à deux pieds, ayant des plumes et des ailes. **A vol d'oiseau**, loc. adv. En ligne droite.

OISEAU n. m. Instrument pour porter le mortier.

OISEAU-MOUCHE n. m. Très-pe-

..ut oiseau d'Amérique. Pl. des *oiseaux-mouches*.

OISELER v. int. Tendre des filets ou des piéges pour prendre des oiseaux. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

OISELEUR n. m. Celui qui fait métier de prendre, d'élever des oiseaux.

OISELIER n. m. Qui élève et vend des oiseaux.

OISELLERIE n. f. Art de l'oiseleur.

OISEUSEMENT adv. D'une manière oiseuse.

OISEUX, EUSE adj. Fainéant, oisif : *gens oiseux, vie oiseuse ;* inutile : *paroles oiseuses.*

OISIF, IVE adj. et n. Inoccupé : *homme oisif ;* dont on ne fait point usage : *laisser son argent oisif.*

OISILLON n. m. Petit oiseau.

OISIVEMENT adv. D'une manière oisive.

OISIVETÉ n. f. Etat d'une personne oisive.

OISON n. m. Petit de l'oie. *Fig.* Homme très-borné. *Fam.*

OLÉAGINEUX, EUSE adj. Qui contient, dont on tire de l'huile : *plante oléagineuse.*

OLFACTIF, IVE adj. Qui appartient à l'odorat : *nerf olfactif.*

OLIBRIUS (*uce*) n. m. Pédant qui fait l'entendu. *Fam.*

OLIGARCHIE n. f. Gouvernement où l'autorité est entre les mains de quelques familles puissantes.

OLIGARCHIQUE adj. Qui appartient à l'oligarchie.

OLIM (*limm*) n. m. Mot latin qui signif. *autrefois*, et qui sert à désigner les anciens registres du parlement. Invar. *les olim.*

OLIVAIRE adj. Qui tient de l'olive.

OLIVAISON n. f. Récolte des olives ; saison où on la fait.

OLIVÂTRE adj. Jaune, basané : *teint olivâtre.*

OLIVE n. f. Fruit à noyau, dont on tire une huile excellente. *Etoffe* ou *ruban olive*, d'un jaune verdâtre.

OLIVETTE n. f. Plante dont la graine fournit une huile douce.

OLIVIER n. m. Arbre qui porte les olives.

OLLA-PODRIDA n. f. Mélange composé d'une foule de choses diverses; se dit surtout en cuisine et en littérature. Pl. des *olla-podrida.*

OLOGRAPHE adj. Se dit d'un testament écrit en entier de la main du testateur.

OLYMPE n. m. Montagne de la Thessalie, dont les poëtes ont fait le séjour des dieux de la Fable.

† **OLYMPIADE** n. f. Révolution de 4 ans, qui servait aux Grecs à compter leurs années : *Thalès naquit la 1re année de la 35e olympiade.*

OLYMPIEN adj. m. Surnom de Jupiter. *Dieux olympiens*, les douze principales divinités du paganisme.

OLYMPIQUE adj. *Jeux olympiques*, qui se célébraient tous les quatre ans chez les Grecs, près d'*Olympie ; couronne olympique*, qu'on y décernait aux vainqueurs.

OLYNTHIEN, IENNE adj. et n. d'Olynthe. Les *Olynthiennes*, harangues fameuses adressées par Démosthène aux Athéniens pour les engager à secourir Olynthe, assiégée par Philippe.

OMBELLE n. f. *Bot.* Mode d'inflorescence dans lequel les pédoncules partent tous d'un même point, comme les rayons d'un parasol.

OMBELLÉ, ÉE adj. *Bot.* Qui est en ombelle.

OMBELLIFÈRE adj. *Bot.* Qui porte des ombelles. N. f. pl. Grande famille de plantes à fleurs disposées en *ombelle.*

OMBILIC (*lik*) n. m. Nombril.

OMBILICAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport à l'ombilic.

OMBRAGE n. m. Réunion de branches, de feuilles d'arbres qui donnent de l'ombre. *Fig.* Soupçon, défiance : *donner de l'ombrage à quelqu'un.*

OMBRAGER v. tr. Faire, donner de l'ombre.

OMBRAGEUX, EUSE adj. Très-facile à effrayer, qui a peur de son ombre : *cheval ombrageux. Fig.* Soupçonneux : *esprit ombrageux.*

OMBRE n. f. Obscurité produite par un corps opaque. *Fig.* Légère apparence : *l'ombre d'un doute ;* chez les Anciens, l'âme séparée du corps : *l'ombre d'Achille. Les ombres de la nuit*, les ténèbres ; *les ombres de la mort*, les approches de la mort ; *l'empire des ombres*, le séjour des morts ; *courir après une ombre*, se livrer à des espérances chimériques ; *passer comme une ombre*, être de courte durée. **Ombres chinoises,** spectacle fantasmagorique destiné à amuser les enfants. *Peint.* Couleurs obscures : *ménager les ombres.*

OMBRELLE n. f. Petit parasol.

OMBRER v. tr. Mettre des ombres à un dessin, à un tableau.

OMBREUX, EUSE, adj. Qui donne de l'ombre : *forêt ombreuse. Poét.*

OMÉGA n. m. Dernière lettre de l'alphabet grec. *Fig. L'alpha et l'oméga*, le commencement et la fin.

OMELETTE n. f. Œufs battus ensemble et cuits dans la poêle.

OMETTRE v. tr. Manquer à faire ou à dire.

OMISSION n. f. Action d'omettre; la chose omise.

OMNIBUS (*buce*) n. m. (Mot latin qui signifie *pour tous.*) Sorte de voiture publique en usage dans les grandes villes.

OMNICOLORE adj. Où l'on remarque toutes sortes de couleurs.

OMNIPOTENCE n. f. Toute-puissance : *l'omnipotence est un des attributs de Dieu. Par ext.* Pouvoir absolu.

OMNIPOTENT adj. Tout-puissant.

OMNISCIENCE n. f. Science universelle, l'un des attributs de Dieu.

OMNIVORE adj. Qui se nourrit indifféremment d'animaux et de végétaux, comme l'homme, le chien, l'ours.

OMOPLATE n. f. Os large, mince et triangulaire, situé à la partie postérieure de l'épaule.

ON pr. ind. m. s. désignant d'une manière vague une ou plusieurs personnes. Fém. s'il désigne évidemment une femme: *on est heureuse d'être mère ;* pl. s'il désigne évidemment plusieurs personnes : *on est égaux après la mort.*

ONAGRE n. m. Ane sauvage.

ONC adv. V. *Oncques.*

ONCE n. f. Seizième partie de l'ancienne livre.

ONCE n. f. Espèce de petite panthère qui se trouve en Asie et en Afrique.

ONCIALES adj. et n. f pl. Grandes lettres usitées autrefois pour les inscriptions.

ONCLE n. m. Frère du père ou de la mère.

ONCQUES ou **Onc** adv. Jamais : *je ne vis oncques un si méchant homme.*

ONCTION n. f. Action d'oindre, de frotter avec une substance grasse quelque partie du corps. *Fig.* Ce qui, dans un discours, pénètre doucement le cœur, attendrit l'âme et la porte à la piété : *sermon plein d'onction.* **Extrême-onction,** sacrement pour les mourants.

ONCTUEUSEMENT adv. Avec onction.

ONCTUEUX, EUSE adj. Qui est d'une substance grasse et huileuse : *bois onctueux. Fig.* Qui a de l'onction : *sermon onctueux.*

ONCTUOSITÉ n. f. Qualité de ce qui est onctueux.

ONDE n. f. Flot, soulèvement de l'eau agitée; l'eau en général : *voguer sur l'onde.*

ONDÉ, ÉE adj. Qui offre des dessins en forme d'ondulations : *moire ondée, cheveux ondés.*

ONDÉE n. f. Grosse pluie subite passagère.

ONDIN, INE n. Prétendus géni qui habitaient les eaux.

ON DIT n. m. Propos vague. Pl. d *on dit.*

ONDOIEMENT n. m. Baptême pr visoire administré par toute personn dans certains cas extrêmes, sans les c rémonies de l'Eglise.

ONDOYANT, E adj. Qui ondoie *cheveux, drapeaux ondoyants.*

ONDOYER v. tr. Baptiser sans l cérémonies de l'Eglise. V. int. Flott par ondes : *ses cheveux ondoyaient a gré du vent.*

ONDULATION n. f. Mouvement o cillatoire qui se produit dans un liquid ou dans un fluide agité.

ONDULATOIRE adj. *Mouvemen ondulatoire,* d'ondulation.

ONDULÉ, ÉE adj. Qui présente de ondulations : *cheveux ondulés.*

ONDULER v. int. Avoir un mouve ment d'ondulation : *le vent fait ondule les eaux.*

ONDULEUX, EUSE adj. Qui form des ondulations : *replis onduleux.*

ONÉREUX, EUSE adj. Qui est charge, incommode.

ONGLE n. m. Partie cornée qui cou vre le dessus du bout des doigts; griffe de certains animaux. *Fig. Rogner le ongles à quelqu'un,* diminuer son pro fit, son pouvoir ; *donner sur les ongles* châtier, réprimander.

ONGLÉE n. f. Engourdissement douloureux au bout des doigts, causé par un grand froid.

ONGLET n. m. En t. de reliure petite bande de papier qui fait partie d'une feuille isolée, et qui permet de la fixer au volume; petite bande de papier ou de parchemin sur laquelle on colle les cartes géographiques qu'on veut réunir dans un atlas; extrémité d'une planche, d'une moulure, qui forme un angle de 45 degrés au lieu d'être terminée à angle droit.

ONGLETTE n. f. Petit burin plat dont se servent les graveurs en relief et en creux.

ONGUENT n. m. Médicament externe composé de corps gras.

ONOMATOPÉE n. f. Mot dont le son imite celui de l'objet qu'il représente, comme *glouglou, cliquetis, tic-tac.*

ONTOLOGIE n. f. Science de l'être en général.

ONTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'ontologie.

ONYX n. m. Agate fine dont on fait de très-beaux camées.

ONZE adj. num. Dix et un. — Dites *le onze* et non *l'onze*.

ONZIÈME adj. num. ord. de *onze*. N. m. La onzième partie. — Dites *le onzième* et non *l'onzième*.

ONZIÈMEMENT adv. En onzième lieu.

OPACITÉ n. f. Etat de ce qui est opaque.

OPALE n. f. Pierre précieuse à reflets colorés et changeants.

OPAQUE adj. Non transparent.

OPÉRA n. m. Ouvrage dramatique dans lequel la poésie et la musique se prêtent un mutuel concours; lieu où se joue l'opéra. **Opéra-comique**, pièce dans laquelle le chant alterne avec les paroles. Pl. des *operas*.

OPÉRATEUR n. m. Celui qui fait des opérations de chirurgie, de physique, etc.

OPÉRATION n. f. Action d'un pouvoir, d'une faculté, d'un agent qui opère : *opération de la grâce, de l'entendement, opération chimique ;* action méthodique du chirurgien : *faire l'opération du trépan, de la cataracte,* etc.; calcul : *opération d'arithmétique ;* exécution d'un plan de campagne : *opérations militaires*.

OPÉRATOIRE adj. Qui a rapport aux opérations.

OPERCULE n. m. Partie qui sert de couvercle à l'urne des mousses, aux branchies des poissons, etc.

OPÉRER v. tr. Produire un certain effet : *opérer des miracles ;* faire une opération de calcul, de chimie, de chirurgie. V. int. : *la grâce opère en nous, le remède commence à opérer*. — Pour la conj. V. *accélérer*.

OPÉRETTE n. f. Petit opéra comique de peu d'importance.

OPES n. m. pl. Trous dans les murs pour recevoir les poutres, les boulins.

OPHICLÉIDE n. m. Instrument à vent en cuivre.

OPHIDIENS n. m. pl. Classe des serpents.

OPHTHALMIE (*of*) n. f. Nom général de toutes les affections inflammatoires de l'œil.

OPHTHALMIQUE (*of*) adj. Qui concerne les yeux.

OPIACÉ, ÉE adj. Qui contient de l'opium : *médicament opiacé*.

OPIAT (*ate*) n. m. Préparation pharmaceutique d'une consistance un peu molle; pâte pour nettoyer les dents.

OPIMES adj. f. pl. *Dépouilles opimes*, remportées par un général romain qui avait tué le général ennemi.

OPINANT n. m. Qui opine dans une délibération.

OPINER v. int. Dire son avis sur un sujet en délibération. *Opiner du bonnet*, être toujours de l'avis des autres.

OPINIÂTRE adj. Trop fortement attaché à son opinion : *esprit opiniâtre ;* entêté : *enfant opiniâtre. Fig.* Où il y a de la persévérance, de l'obstination, de l'acharnement : *travail, haine, combat opiniâtre ;* qui résiste aux remèdes : *fièvre, rhume opiniâtre*.

OPINIÂTRÉMENT adv. Avec opiniâtreté.

OPINIÂTRER (S') v. pr. S'obstiner fortement.

OPINIÂTRETÉ n. f. Trop grand attachement à son opinion, à sa volonté; fermeté, constance.

OPINION n. f. Avis de celui qui opine; sentiment qu'on se forme : *les opinions sont libres ;* jugement qu'on porte sur une personne ou sur une chose : *avoir mauvaise opinion de... Opinion publique*, ou, absol., *l'opinion*, ce que pense le public.

OPIUM (*ome*) n. m. Suc de plusieurs espèces de pavot, qui a une propriété narcotique.

OPPORTUN, UNE adj. Favorable, qui arrive à propos.

OPPORTUNÉMENT adv. Avec opportunité.

OPPORTUNITÉ n. f. Qualité de ce qui est opportun.

OPPOSABLE adj. Qui peut s'opposer à : *le singe a, comme l'homme, le pouce opposable*.

OPPOSANT, E adj. et n. Qui s'oppose.

OPPOSÉ, ÉE adj. Placé vis-à-vis : *rives opposées ;* contraire : *intérêts opposés ;* différent par nature. N. m. : *le bien est l'opposé du mal*.

OPPOSER v. tr. Placer une chose de manière qu'elle fasse obstacle à une autre : *opposer une digue aux flots ;* mettre en parallèle : *opposer les anciens aux modernes. Fig.* Déployer, montrer : *opposer une grande résistance ;* objecter : *opposer de bonnes raisons*. **S'opposer** v. pr. Etre contraire : *s'opposer à un projet*.

OPPOSITE n. m. Le contraire. **A l'opposite** loc. prép. et adv. Vis-à-vis.

OPPOSITION n. f. Empêchement, obstacle; action de s'opposer : *former opposition à une vente ;* contraste : *opposition de sentiments ;* dans une assemblée délibérante, partie qui contrarie habituellement les idées, les vues de la majorité : *l'opposition a voté contre le projet. Astr.* Distance de 180° entre

deux planètes : *il ne peut y avoir éclipse de lune que quand la lune est en opposition avec le soleil.*

OPPRESSER v. tr. Presser fortement, gêner la respiration.

OPPRESSEUR n. m. Qui opprime.

OPPRESSIF, IVE adj. Qui tend à opprimer : *moyens oppressifs.*

OPPRESSION n. f. Etat de ce qui est oppressé : *oppression de poitrine;* de celui qui est opprimé : *oppression d'un peuple.*

OPPRESSIVEMENT adv. D'une manière oppressive.

OPPRIMÉ, ÉE adj. et n. Qu'on opprime : *peuple opprimé, gémir avec les opprimés.*

OPPRIMER v. tr. Accabler par violence, par abus d'autorité.

OPPROBRE n. m. Honte, ignominie : *couvert d'opprobre;* état d'abjection : *vivre dans l'opprobre. Etre l'opprobre de sa famille,* lui faire honte.

OPTATIF, IVE adj. Qui exprime le souhait : *formule optative.* N. m. Mode des verbes grecs.

OPTER v. int. Choisir entre plusieurs choses qu'on ne peut faire ou avoir à la fois.

OPTICIEN n. m. Fabricant d'instruments d'optique.

OPTIMÈ adv. *Mot lat.* Très-bien.

OPTIMISME n. m. Système de ceux qui prétendent que tout est pour le mieux dans le monde. — Son opposé est *pessimisme.*

† **OPTIMISTE** n. m. Partisan de l'optimisme.— Son opposé est *pessimiste.*

OPTION n. f. Faculté, action d'opter.

OPTIQUE n. f. Partie de la physique qui traite des lois de la lumière et de la vision; aspect des objets vus à distance : *illusion d'optique.* Adj. Qui concerne la vue : *nerf optique.*

OPULEMMENT Adv. Avec opulence.

OPULENCE n. f. Abondance de biens, grande richesse.

OPULENT, E adj. Qui est dans l'opulence.

OPUSCULE n. m. Petit ouvrage de science ou de littérature.

† **OR** n. m. Métal précieux, d'une couleur jaune et brillante. *Fig.* Richesse : *la soif de l'or. Marché d'or,* très-avantageux ; *cœur d'or,* excellent cœur; *être cousu d'or,* très-riche; *payer au poids de l'or,* très-cher; *c'est de l'or en barre,* c'est d'une valeur certaine ; *parler d'or,* dire ce qu'il y a de mieux à dire. **Age d'or**, premier temps du monde, où l'on vivait dans la paix, l'innocence et le bonheur.

OR conj. qui sert à lier une proposition à une autre.

† **ORACLE** n. m. Réponse que, dans la croyance des païens, les dieux faisaient aux questions qui leur étaient adressées; la divinité elle-même : *consulter l'oracle. Fig.* Vérités énoncées dans l'Ecriture sainte : *les oracles des prophètes;* décisions émanant de personnes d'une grande autorité, d'un grand savoir; ces personnes elles-mêmes : *il était l'oracle de son parti.*

ORAGE n. m. Grosse pluie de peu de durée, accompagnée de vent, d'éclairs et de tonnerre. *Fig.* Agitations du cœur humain : *les orages des passions;* peines, revers : *les orages de la vie.*

ORAGEUX, EUSE adj. Où les orages sont fréquents : *mer orageuse;* qui menace d'orage : *temps orageux. Fig.* Agité : *vie orageuse;* tumultueux : *séance orageuse.*

ORAISON n. f. Prière. *Oraison funèbre,* discours public prononcé en l'honneur d'un mort illustre; *les dix parties d'oraison,* les dix parties du discours.

ORAL, ALE, AUX adj. Transmis de bouche en bouche : *tradition orale;* fait de vive voix : *examen oral.*

ORALEMENT adv. De bouche, en paroles.

ORANGE n. f. Fruit à pepins, d'un jaune doré; sa couleur : *étoffes orange.*

ORANGÉ, ÉE adj. Qui est de la couleur de l'orange : *ruban orangé.* N. m. : *préférer l'orangé au violet.*

ORANGEADE n. f. Boisson faite de jus d'orange, de sucre et d'eau.

ORANGEAT n. m. Confiture sèche, faite d'écorce d'orange.

ORANGER n. m. Arbre toujours vert, qui porte les oranges.

ORANGER, ÈRE n. Qui vend des oranges.

ORANGERIE n. f. Serre où l'on met les orangers pendant l'hiver.

ORANGISTE n. m. Partisan du roi d'Angleterre Guillaume III, d'abord prince d'Orange, opposé au parti catholique, qui soutenait Jacques II; en Belgique, partisan de la maison d'Orange, qui régnait sur les Pays-Bas avant 1830.

† **ORANG-OUTANG** *(oran-outan)* n. m. L'espèce de singes qui a le plus de ressemblance physique avec l'homme. Pl. des *orangs-outangs.*

ORATEUR n. m. Celui qui prononce un discours devant une assemblée.

ORATOIRE adj. Qui appartient à l'orateur : *art oratoire.*

ORATOIRE n. m. Lieu d'une maison destiné à la prière; congrégation religieuse : *les pères de l'Oratoire.*

ORATOIREMENT adv. D'une manière oratoire.

ORATORIEN n. m. Membre de la congrégation de l'Oratoire.

ORATORIO n. m. Sorte de drame religieux exécuté à grand orchestre dans les églises. Pl. des *oratorios*.

ORBE n. m. Espace que parcourt une planète dans sa révolution autour du soleil.

ORBICULAIRE adj. Qui est rond, qui va en rond : *figure*, *mouvement orbiculaire*.

ORBICULAIREMENT adv. En rond : *se mouvoir orbiculairement*.

ORBITAIRE adj. Qui a rapport à l'orbite de l'œil.

ORBITE n. m. ou f. Courbe que décrit une planète autour du soleil; cavité dans laquelle l'œil est placé.

ORCANÈTE n. f. Plante dont la racine fournit une belle couleur rouge.

ORCHESTRATION (*kès*) n. f. Combinaison des différentes parties d'un orchestre entre elles.

ORCHESTRE (*kès*) n. m. Au théâtre, réunion de tous les musiciens; espace de plain-pied situé entre les musiciens et le parterre.

ORCHESTRER (*kès*) v. tr. Combiner pour l'orchestre les diverses parties d'une composition musicale.

ORCHIDÉES (*ki*) n. f. pl. Grande famille de plantes monocotylédones, remarquables par leurs belles fleurs.

ORCHIS (*kice*) n. m. Plante à racines tuberculeuses, dont les feuilles ressemblent à celles de l'olivier.

ORDINAIRE adj. Qui a coutume de se faire, qui arrive ordinairement; dont on se sert d'habitude : *langage ordinaire;* médiocre, vulgaire : *esprit ordinaire.* **Question ordinaire**, premiers degrés de la torture qu'on faisait subir autrefois aux accusés. N. m. Ce qu'on a coutume de servir pour un repas : *un bon ordinaire ;* l'évêque considéré comme supérieur naturel. *Ordinaire de la messe*, prières qui ne changent jamais. Loc. adv. **A l'ordinaire**, suivant l'habitude ; **d'ordinaire**, **pour l'ordinaire**, le plus souvent.

ORDINAIREMENT adv. Habituellement.

ORDINAL, AUX adj. m. Se dit d'un nombre qui marque l'ordre, le rang, comme *premier*, *deuxième*, *troisième*, etc.

ORDINAND n. m. Qui se présente à l'ordination.

ORDINANT n. m. L'évêque qui confère les ordres sacrés.

ORDINATION n. f. Cérémonie religieuse par laquelle on confère les ordres sacrés.

ORDO n. m. Livret qui indique la manière dont se doit faire et réciter l'office de chaque jour.

ORDONNANCE n. f. Disposition, arrangement : *ordonnance d'un poème;* acte émané d'une autorité souveraine : *ordonnance royale ;* règlement : *ordonnance de police ;* prescription d'un médecin ; cavalier à la disposition d'un officier supérieur pour porter ses dépêches. *Officier d'ordonnance*, qui remplit les fonctions d'aide de camp ; *habit d'ordonnance*, d'uniforme.

ORDONNANCEMENT n. m. Action d'ordonnancer un payement.

ORDONNANCER v. tr. *Adm.* Donner ordre de payer le montant d'un état, d'un mémoire, etc.

ORDONNATEUR, TRICE n. Qui ordonne, dispose.

ORDONNÉ, ÉE adj. *Maison bien ordonnée*, tenue avec ordre.

ORDONNÉE n. f. Ligne droite tirée d'un point d'une courbe, perpendiculairement à son axe.

ORDONNER v. tr. Ranger, disposer, mettre en ordre : *Dieu a tout ordonné dans l'univers ;* conférer les ordres : *ordonner un prêtre ;* prescrire. V. int. Disposer : *ordonnez de ma vie.*

ORDRE n. m. Disposition des choses selon le rang, la place qui leur convient: *mettre des papiers en ordre ;* harmonie dans un Etat : *troubler l'ordre ;* bonne administration des finances d'un Etat ou d'un particulier : *l'économie est fille de l'ordre;* compagnie dont les membres font vœu de vivre sous certaines règles : *ordre des Templiers ;* compagnie de chevalerie : *ordre de la Légion d'honneur ;* devoir : *retenir dans l'ordre ;* commandement : *recevoir un ordre ;* un des sept sacrements. **Billet à ordre**, payable à la personne à l'ordre de laquelle il sera passé ; **mot d'ordre**, de reconnaissance ; **ordre du jour**, ordre de questions dont doit s'occuper une assemblée délibérante dans le cours d'une séance ; *passer à l'ordre du jour*, ne pas mettre une question en délibération ; *ordre des avocats*, réunion des avocats inscrits sur le tableau. *Arch.* Disposition particulière des parties principales d'un édifice, comme le piédestal, la colonne et l'entablement : *ordre dorique*, *ordre corinthien.*

ORDURE n. f. Impureté du corps ; immondices, balayures. *Fig.* Ecrits, paroles, actions obscènes.

ORDURIER, IÈRE adj. Qui contient des choses obscènes : *livre ordu-*

rier; qui se plaît à en dire, à en écrire : *homme, écrivain ordurier.*

ORÉADE n. f. *Myth.* Divinité des montagnes.

OREILLARD adj. Qui a les oreilles longues. N. m. Genre de chauves-souris.

OREILLE n. f. Organe de l'ouïe; ce qui a quelque ressemblance avec la forme de l'oreille : *l'oreille d'une charrue;* pli fait au feuillet d'un livre. *Fig. Prêter l'oreille*, être attentif; *ouvrir les oreilles*, écouter avec intérêt; *faire la sourde oreille*, faire semblant de ne pas entendre; *se faire tirer l'oreille*, céder avec peine; *échauffer les oreilles*, irriter; *frotter les oreilles à un enfant*, les lui tirer; *avoir l'oreille basse*, être humilié.

OREILLE-D'OURS n. f. Plante odorante. Pl. des *oreilles-d'ours.*

OREILLER n. m. Coussin qui sert à soutenir la tête quand on est couché.

OREILLETTE n. f. Chacune des deux cavités du cœur.

OREILLONS n. m. pl. Gonflement, inflammation du tissu cellulaire qui entoure les glandes voisines de l'oreille.

ORÉMUS (*muce*) n. m. Mot latin, qui signifie *prions*, et que le prêtre prononce souvent à la messe en se tournant vers le peuple, pour l'inviter à prier avec lui; prière, oraison : *réciter des orémus.*

ORÉOGRAPHIE n. f. Partie de la géographie qui donne la description des montagnes.

ORFÈVRE n. m. Qui fait et vend toute sorte d'ouvrages d'or et d'argent.

ORFÈVRERIE n. f. Art, ouvrages de l'orfèvre.

ORFRAIE n. f. Espèce d'aigle, oiseau de proie.

ORGANDI n. m. Sorte de mousseline.

ORGANE n. m. Partie d'un être organisé, destinée à remplir une fonction nécessaire ou utile à la vie : *l'œil est l'organe de la vue;* la voix : *avoir un bel organe. Fig.* Personne ou objet qui sert d'entremise : *le juge est l'organe de la loi.*

ORGANIQUE adj. Qui est pourvu d'organes : *corps organique;* qui a rapport aux organes : *maladie organique;* qui concourt à l'organisation d'une institution : *loi organique.*

ORGANISATEUR, TRICE adj. et n. Qui organise : *génie organisateur.*

ORGANISATION n. f. Manière dont les parties qui composent un être vivant sont disposées pour remplir certaines fonctions : *l'organisation du corps humain. Fig.* Manière dont un Etat, une administration, un service est constitué : *l'organisation de l'armée.*

ORGANISER v. tr. Donner aux pa ties d'un corps la disposition nécessai pour les fonctions auxquelles il est de tiné. *Fig.* Composer : *organiser un m nistère.*

ORGANISME n. m. Ensemble d fonctions qu'exécutent les organes.

ORGANISTE n. Dont la professio est de toucher de l'orgue.

ORGANSIN n. m. Soie ouvrée et pr parée pour faire la chaîne des étoffes.

ORGANSINAGE n. m. Action d'o gansiner.

ORGANSINER v. tr. Tordre ensen ble plusieurs brins de soie pour en fai de l'organsin.

ORGE n. f. Plante de la famille d graminées; sa graine. — **Est masc.** dar *orge mondé, orge perlé.*

ORGEAT n. m. Boisson rafraîchi sante préparée avec du sirop d'amand étendu d'eau.

ORGELET n. m. Petite tumeur in flammatoire qui se développe au bord de paupières, en forme d'un grain d'*org*

ORGIE n. f. Débauche de table.

ORGUE n. m. Instrument de musiqu à vent, de la plus grande dimension, prin cipalement en usage dans les églises. Pl. de *belles orgues.* **Orgue de Barbarie** espèce d'orgue dont les claviers et le sou flet sont mis en jeu par un cylindre qu'o fait mouvoir à l'aide d'une manivelle **point d'orgue,** repos plus ou moins lon qui se fait sur une note quelconque, e pendant lequel la partie chantante exécut des traits de fantaisie.

ORGUEIL n. m. Opinion trop avan tageuse de soi-même. *Fig.* Sentimen élevé : *un légitime orgueil.*

ORGUEILLEUSEMENT adv. D'u ne manière orgueilleuse.

ORGUEILLEUX, EUSE adj. et n Qui a de l'orgueil; qui en témoigne : *ré ponse orgueilleuse.*

ORIENT n. m. Point du ciel où le soleil se lève sur l'horizon; celui des quatre points cardinaux où le soleil se lève à l'équinoxe; l'Asie, relativement à l'Europe : *voyage en Orient.*

ORIENTAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à l'Orient, qui est en Orient.

ORIENTALISTE n. m. Qui se livre à l'étude des langues orientales.

ORIENTATION n. f. Action de s'orienter ou d'orienter.

ORIENTER v. tr. Disposer une chose suivant la position qu'elle doit avoir par rapport à l'orient et aux trois autres points cardinaux : *orienter une serre.* **S'orienter** v. pr. Reconnaître l'orient, les points cardinaux du lieu où l'on est. *Fig.* Etudier bien les circonstances.

ORIFICE n. m. Ouverture qui sert

d'entrée ou d'issue à un objet quelconque, comme un tuyau, un organe, etc.

† **ORIFLAMME** n. f. Ancienne bannière des rois de France, qu'ils faisaient porter devant eux à la guerre.

ORIGAN n. m. Plante aromatique qui croît sur les lieux élevés.

ORIGINAIRE adj. Qui tire son origine de... : *plante originaire d'Amérique*.

ORIGINAIREMENT adv. Primitivement, dans l'origine.

ORIGINAL, ALE, AUX adj. Qui sert de modèle et n'en a point eu : *tableau original;* qui semble se produire pour la première fois : *pensée originale;* qui écrit, qui compose d'une manière neuve : *écrivain, peintre original;* singulier, bizarre : *caractère original.* N. m. Modèle primitif, par oppos. à *copie : l'original d'un traité;* homme singulier, excentrique : *c'est un original.*

ORIGINALEMENT adv. D'une manière originale.

ORIGINALITÉ n. f. Caractère de ce qui est original.

ORIGINE n. f. Principe, commencement : *l'origine du monde;* cause : *l'origine d'une maladie;* étymologie : *l'origine d'un mot.* Se dit de l'extraction d'une personne, d'une nation : *l'origine des Français.*

ORIGINEL, ELLE adj. Qui remonte jusqu'à l'origine : *péché originel.*

ORIGINELLEMENT adv. Dès l'origine.

ORIGNAL n. m. Elan du Canada.

ORILLON n. m. Ce qui ressemble à une petite oreille.

ORIN n. m. Câble auquel est attachée la bouée d'une ancre.

ORION n. m. Constellation brillante de l'hémisphère méridional.

ORIPEAU n. m. Lame de cuivre mince et polie, qui de loin a l'éclat de l'or; étoffe, broderie de faux or ou de faux argent. *Par ext.* Tout ce qui n'a qu'un faux brillant.

ORLÉANS n. m. Etoffe légère.

ORMAIE ou **Ormoie** n. f. Lieu planté d'ormes.

ORME n. m. Grand arbre qui sert à border les routes, les avenues.

ORMEAU n. m. Jeune orme.

ORMOIE n. f. V. *Ormaie.*

ORNEMANISTE n. m. Sculpteur ou peintre en ornements.

ORNEMENT n. m. Tout ce qui orne. *Fig. : les ornements du style.*

ORNEMENTAL, ALE adj. Qui concerne les ornements.

ORNEMENTATION n. f. Disposition des ornements.

ORNEMENTER v. tr. Disposer les ornements.

ORNER v. tr. Parer, embellir. *Fig. : les vertus ornent l'âme.*

ORNIÈRE n. f. Trace profonde que les roues des voitures laissent dans les chemins. *Fig.* Vieille habitude : *l'ornière de la routine, des préjugés.*

ORNITHOLOGIE n. f. Partie de la zoologie qui traite des oiseaux.

ORNITHOLOGISTE ou **Ornithologue** n. m. Qui s'occupe d'ornithologie.

OROGRAPHIE n. f. Description des montagnes.

ORONGE n. f. Champignon très-bon à manger.

ORPAILLEUR n. m. Ouvrier qui recherche les paillettes d'or dans le lit de certains fleuves.

ORPHELIN, INE n. Enfant qui a perdu son père et sa mère, ou l'un deux.

ORPHELINAT n. m. Etablissement où l'on élève les enfants orphelins.

ORPHÉON n. m. Société chorale établie à Paris et dans un grand nombre d'autres villes pour l'étude et la propagation du chant.

ORPHÉONISTE n. Membre de la société de l'Orphéon.

ORPHIQUE adj. D'Orphée : *les traditions orphiques.*

ORPIMENT n. m. Sulfure jaune d'arsenic, employé en peinture.

ORPIN n. m. Plante astringente et vulnéraire.

ORTEIL n. m. Gros doigt du pied.

ORTHODOXE adj. Conforme à la saine opinion en matière de religion : *doctrine orthodoxe.*

ORTHODOXIE n. f. Qualité de ce qui est orthodoxe.

ORTHODROMIE n. f. Route en ligne droite suivie par un vaisseau.

ORTHOGONAL, ALE adj. Qui forme des angles droits.

ORTHOGRAPHE n. f. Art d'écrire correctement les mots d'une langue.

ORTHOGRAPHIE n. f. Représentation de la face d'un édifice; profil ou coupe perpendiculaire d'une fortification.

ORTHOGRAPHIER v. tr. Ecrire les mots suivant leur orthographe.

ORTHOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'orthographe : *signes orthographiques;* qui appartient à l'orthographie : *dessin orthographique.*

ORTHOLOGIE n. f. Langage correct. — Son opposé est *cacologie.*

ORTHOLOGIQUE adj. Correct, qui se rapporte à l'orthologie.

ORTHOPÉDIE n. f. Art de corriger ou de prévenir, dans les enfants, les difformités du corps.

ORTHOPÉDIQUE adj. Qui appartient à l'orthopédie.

ORTHOPÉDISTE adj. et n. Qui pratique l'orthopédie.

ORTIE n. f. Plante dont la tige et les feuilles sont armées de piquants.

ORTIVE adj. f. *Astr. Amplitude ortive*, arc de l'horizon compris entre le vrai point de l'orient et le centre d'un astre à son lever.

ORTOLAN n. m. Petit oiseau de passage d'un goût délicat.

ORVET n. m. Sorte de petit serpent non venimeux.

ORVIÉTAN n. m. Sorte de drogue qui avait autrefois beaucoup de vogue. *Fig. Marchand d'orviétan*, charlatan.

ORYCTOLOGIE n. f. Science qui traite des fossiles.

ORYCTOGRAPHIE n. f. Syn. de *oryctologie*.

OS (*o*) n. m. Partie dure et solide qui forme la charpente du corps des animaux vertébrés.

OSANORES adj. f. pl. *Dents osanores*, qui tiennent sur la gencive sans êtres retenues par des crochets d'or ou de tout autre métal.

OSCILLATION n. f. Mouvement d'un pendule ou d'un corps qui va et vient en sens contraires.

OSCILLATOIRE adj. Qui est de la nature de l'oscillation : *mouvement oscillatoire*.

OSCILLER v. int. Se mouvoir alternativement en deux sens contraires.

OSCITATION n. f. Bâillement.

OSÉ, ÉE adj. Hardi, audacieux : *vous êtes bien osé*.

OSEILLE n. f. Plante potagère d'un goût acide.

OSER v. tr. et int. Avoir la hardiesse, le courage de...

OSERAIE n. f. Lieu planté d'osiers.

OSEUR n. m. Qui ose, qui a de la hardiesse.

OSIER n. m. Arbrisseau dont les rameaux, longs et pliants, servent à tresser des paniers ou à faire des liens.

OSMAZÔME n. f. Substance nutritive, base du bouillon.

OSMIUM (*omm*) n. m. *Chim.* Corps simple.

OSSATURE n. f. L'ensemble des os *il a une solide ossature*.

OSSELET n. m. Petit os tiré du gigot, avec lequel jouent les enfants : *jouer aux osselets ;* tumeur osseuse au bas de la jambe du cheval.

OSSEMENTS n. m. pl. Os décharnés d'hommes ou d'animaux morts.

OSSEUX, EUSE adj. Qui est de la nature de l'os : *substance osseuse*.

OSSIANIQUE adj. Dans le genre des poésies d'Ossian.

OSSIFICATION n. f. Conversion en os des parties membraneuses et cartilagineuses.

OSSIFIER (S') v. pr. Se changer en os.

OSSUAIRE n. m. Lieu où l'on entasse des ossements.

OST n. m. Camp, armée. *Vieux mot.*

OSTENSIBLE adj. Qui annonce l'intention d'être vu ; qui peut être montré.

OSTENSIBLEMENT adv. D'une manière ostensible.

OSTENSOIR ou **Ostensoire** n. m. Pièce d'orfévrerie dans laquelle on expose la sainte hostie à l'autel.

OSTENTATION n. f. Affectation qu'on apporte à faire parade d'un avantage ou d'une qualité qu'on possède : *faire ostentation de ses richesses*.

OSTÉOGRAPHIE n. f. Description des os.

OSTÉOLOGIE n. f. Traité, connaissance des os.

OSTRACÉ, ÉE adj. Qui a une coquille bivalve, comme l'huître. N. m. pl. Famille de mollusques ayant l'huître pour type.

† **OSTRACISME** n. m. Jugement du peuple d'Athènes, par lequel il bannissait pour dix ans un citoyen suspect.

OSTROGOTH n. m. Homme qui ignore les usages, les bienséances : *c'est un ostrogoth*.

OTAGE n. m. Personne qu'un prince, une autorité quelconque remet comme garantie de ses promesses ou d'un traité.

OTALGIE n. f. Douleur d'oreille.

OTALGIQUE adj. Qui se rapporte à l'otalgie.

ÔTER v. tr. Tirer une chose de la place où elle est ; se dépouiller de : *ôter son habit ;* enlever : *ôter un emploi ;* faire cesser : *ôter la fièvre ;* retrancher : *ôter deux de quatre.* **S'ôter** v. pr. Se retirer : *ôtez-vous de là*.

OTTOMANE n. f. Grand siége sans dossier, recouvert d'étoffe.

OU conj. qui exprime l'alternative : *vaincre ou mourir ;* qui marque exclusion : *Bysance ou Constantinople.*

OÙ adv. et pr. En quel endroit : *où allez-vous ?* à quelle chose : *où cela vous mènera-t-il ?* auquel, sur lequel : *le rang où je suis parvenu.* — Ne dites pas : *c'est là où je veux aller, c'est à Paris où l'on voit de beaux monuments ;* mais dites : *c'est là que..., c'est à Paris que...* V. *Dont.*

OUAILLES n. f. pl. Autrefois brebis ; ne se dit plus qu'au fig. des chré-

tiens par rapport à leur pasteur : *un bon pasteur a soin de ses ouailles.*

OUAIS interj. qui marque la surprise : *ouais ! vous le prenez bien haut.*

OUATE n. f. Coton fin et soyeux qui se met entre deux étoffes pour garnir. — On dit *de la ouate*, et non *de l'ouate*.

OUATER (*ouèter*) v. tr. Garnir, doubler de ouate.

OUBLI n. m. Manque de souvenir.

OUBLIE n. f. Sorte de pâtisserie très-mince roulée en forme de cornet.

OUBLIER v. tr. Perdre le souvenir d'une chose; laisser par inadvertance : *oublier ses gants ;* laisser passer : *oublier l'heure ;* omettre : *oublier un nom sur une liste ;* manquer à : *oublier son devoir ;* négliger : *oublier ses amis ;* ne pas se prévaloir de : *oublier sa grandeur ;* manquer de reconnaissance : *oublier un bienfait ;* n'avoir aucun égard à : *oublier les conseils d'un père.* **S'oublier** v. pr. Manquer à ce que l'on doit : *s'oublier au point de...;* négliger ses intérêts : *il ne s'oublie pas.*

OUBLIETTES n. f. pl. Cachot souterrain et obscur, où l'on enfermait autrefois les prisonniers condamnés à une prison perpétuelle.

OUBLIEUR n. m. Marchand d'oublies.

OUBLIEUX, EUSE adj. Qui oublie facilement.

OUEST (*ou-ès-te*) n. m. Partie de l'horizon où le soleil semble se coucher.

OUF interj. qui marque une douleur subite, ou l'étouffement, l'oppression.

OUI adv. d'affirmation opposé à *non. Oui-dà*, volontiers, de bon cœur. N. m. *Dire, prononcer le grand oui*, se marier. — On dit *le oui*, et non *l'oui.*

OUÏ-DIRE n. m. Ce qu'on ne sait que par le bruit public. Pl. des *ouï-dire.*

OUÏE n. f. Celui des cinq sens par lequel on perçoit les sons.

OUÏES n. f. pl. Ouvertures que les poissons ont aux côtés de la tête, et qui donnent issue à l'eau amenée dans leur bouche par la respiration ; ouvertures pratiquées à la table supérieure d'un violon.

OUÏR v. tr. (n'est guère usité qu'à l'infinitif, au participe passé et aux temps composés). Entendre, recevoir les sons par l'oreille : *j'ai ouï dire que .. ;* donner audience, entendre : *on l'a condamné sans l'ouïr.*

OUISTITI n. m. Petite espèce de singe qui vient d'Amérique.

OURAGAN n. m. Tempête violente.

OURDIR v. tr. Disposer sur une machine faite exprès les fils de la chaîne d'une étoffe. *Fig.* Tramer ; *ourdir une trahison.*

OURDISSAGE n. m. Action de l'ouvrier qui ourdit ; ouvrage ourdi.

OURDISSEUR, EUSE n. Qui ourdit.

OURDISSOIR n. m. Assemblage de pièces de bois sur lesquelles le tisserand met le fil quand il ourdit.

OURLER v. tr. Faire un ourlet.

OURLET n. m. Repli cousu au bord d'une étoffe.

OURS n. m. Quadrupède carnassier, très-velu, de la famille des plantigrades. *Fig.* Homme qui fuit la société

OURSE n. f. Femelle de l'ours. *Astr.* **Grande, petite Ourse**, constellations de l'hémisphère boréal.

OURSIN n. m. Zoophyte à coquille hérissée de pointes mobiles.

OURSINE n. f. Plante nommée vulgairement *pied-d'ours.*

OURSON n. m. Petit d'un ours.

OUTARDE n. f. Gros oiseau de la famille des échassiers.

OUTIL n. m. Instrument de travail.

OUTILLAGE n. m. Fourniture ou collection des outils nécessaires.

OUTILLÉ, ÉE adj. Qui a des outils : *ouvrier bien outillé.*

OUTILLER v. tr. Garnir, munir d'outils : *outiller un ouvrier.*

OUTRAGE n. m. Injure grave de fait ou de paroles. *Fig. Les outrages du temps*, les infirmités de l'âge.

OUTRAGEANT, E adj. Qui outrage : *paroles outrageantes.*

OUTRAGER v. tr. Offenser cruellement. *Fig.* Blesser : *outrager le bon sens, la raison, la morale.*

OUTRAGEUSEMENT adv. D'une manière outrageuse.

OUTRAGEUX, EUSE adj. Qui outrage : *paroles outrageuses.*

OUTRANCE (À) loc. adv. Jusqu'à l'excès : *poursuivre à outrance.*

OUTRE n. f. Peau de bouc cousue en forme de sac, pour recevoir des liquides

OUTRE prép. Au delà : *voyage d'outre-mer.* Adv. Plus loin ; *passer outre.* Loc. adv. **En outre**, de plus ; **d'outre en outre**, de part en part.

OUTRÉ, ÉE adj. Exagéré : *pensée outrée ;* indigné : *je suis outré.*

OUTRECUIDANCE n. f. Présomption.

OUTRECUIDANT, E adj. Présomptueux.

OUTRÉMENT adv. D'une façon outrée.

OUTREMER n. m. Couleur d'un beau bleu, qu'on extrait du lapis.

OUTRE MESURE loc. adv. A l'excès.

OUTRE-PASSE n. f. Abatis de

bois fait au delà des limites marquées. Pl. des *outre-passes*.

OUTRE-PASSER v. tr. Aller au delà : *outre-passer ses pouvoirs*.

OUTRER v. tr. Porter les choses au delà de la juste raison.

OUVERT, E adj. *Pays ouvert*, sans places fortes ou sans défenses naturelles à ses frontières; *visage, air, caractère ouvert*, franc et sincère; *intelligence ouverte*, pénétrante; *compte ouvert*, courant; *guerre ouverte*, déclarée; *à force ouverte*, les armes à la main; *à cœur ouvert*, sans déguisement; *à bras ouverts*, cordialement; *à livre ouvert*, sans préparation; *tenir table ouverte*, recevoir tous ceux qui se présentent.

* **OUVERTEMENT** adv. Sans déguisement, franchement.

OUVERTURE n. f. Fente, trou, espace vide dans un corps; action d'ouvrir : *ouverture d'un coffre, d'un cadavre*. *Fig.* Symphonie qui sert de début à un opéra ou à un ballet; commencement : *ouverture de la séance;* proposition relative à une affaire, une négociation : *faire des ouvertures de paix*.

OUVRABLE adj. *Jour ouvrable*, consacré au travail.

OUVRAGE n. m. Ce que produit un ouvrier, un artiste; travail : *se mettre à l'ouvrage;* production littéraire : *les ouvrages de Racine;* œuvre : *le rétablissement de la religion en France fut l'ouvrage de Napoléon;* travaux de fortifications : *ouvrages avancés*.

OUVRAGÉ, ÉE adj. Qui a demandé beaucoup de travail manuel : *broderie ouvragée*.

OUVRÉ, ÉE adj. Façonné : *fer ouvré. Linge ouvré*, à fleurs, à carreaux.

OUVRER v. tr. Ne s'emploie guère que dans cette locution : *ouvrer la monnaie*, la façonner, la fabriquer.

OUVREUSE n. f. Femme chargée d'ouvrir les loges d'un théâtre.

OUVRIER, IÈRE n. Qui travaille manuellement pour gagner un salaire. Adj. *Classe ouvrière*, ouvriers; *jour ouvrier*, ouvrable. *Fig. Cheville ouvrière*, personne qui est le principal mobile, l'âme d'une affaire.

OUVRIR v. tr. Faire que ce qui était fermé ne le soit plus : *ouvrir une armoire;* séparer, écarter : *ouvrir les lèvres, les paupières, des noix, des huîtres*, etc.; établir, creuser, fouiller : *ouvrir une route, un canal, une mine;* percer, entamer : *ouvrir une veine, un pâté*. *Fig.* Commencer : *ouvrir le bal, une campagne, une session, un cours;* exciter : *ouvrir l'appétit;* proposer : *ouvrir un avis. Ouvrir de grands yeux*, regarder avec curiosité, surprise; *ouvrir les yeux*, sortir de son aveuglement; *ouvrir les yeux d'un autre*, l'éclairer; *ouvrir son cœur à quelqu'un*, lui confier ses plus secrets sentiments; *lui ouvrir sa maison*, l'accueillir; *lui ouvrir sa bourse*, lui offrir de l'argent; *ouvrir l'esprit*, le rendre plus capable de comprendre; *ouvrir un compte à quelqu'un*, commencer à lui faire crédit; *ouvrir la chasse*, fixer l'époque où il sera permis de chasser. V. int. Donner accès : *cette porte ouvre sur le jardin*. **S'ouvrir** v. pr. : *cette porte s'ouvre difficilement*. *Fig. S'ouvrir à quelqu'un*, lui découvrir sa pensée; *s'ouvrir un passage*, se le frayer; *la scène s'ouvre*, commence.

OUVROIR n. m. Etablissement de bienfaisance, où l'on procure de l'ouvrage aux jeunes filles et aux femmes pauvres.

OVAIRE n. m. Partie des animaux ovipares où se forment les œufs. *Bot.* Partie inférieure du pistil, qui renferme les semences.

OVALAIRE adj. Qui affecte la forme ovale.

OVALE adj. Qui a la forme de l'œuf. N. m. *Géom.* : *décrire un ovale*.

OVATION n. f. Petit triomphe chez les Romains: honneur rendu à quelqu'un par une assemblée, par la foule.

OVINE adj. f. *Race ovine*, des brebis, des moutons.

OVE n. m. Ornement en forme d'œuf.

† **OVIPARE** adj. et n. Qui se reproduit par des œufs.

OVOÏDE adj. Qui a la forme d'un œuf : *fruit, glande ovoïde*.

OVOVIVIPARE adj. et n. Se dit des animaux chez lesquels l'œuf éclôt dans le sein même de la mère.

OVULAIRE adj. Qui concerne l'ovule; en forme d'œuf.

OVULE n. m. Graine encore à l'état rudimentaire.

OXALATE n. m. Sel nommé vulgairement *sel d'oseille*.

OXALIQUE adj. *Acide oxalique*, tiré de l'oseille.

OXYDABLE adj. Qui peut s'oxyder.

OXYDATION n. f. *Chim.* Action d'oxyder; état de ce qui est oxydé.

OXYDE n. m. Tout composé renfermant de l'oxygène.

OXYDER v. tr. Réduire à l'état d'oxyde. **S'oxyder** v. pr. Passer à l'état d'oxyde.

OXYDULÉ, ÉE adj. Légèrement oxydé.

OXYGÉNATION n. f. Synonyme d'*oxydation*.

OXYGÈNE n. m. Corps simple, formant la partie respirable de l'air.

OXYGÉNÉ, ÉE adj. Qui contient de l'oxygène.

OXYGÉNER v. tr. Opérer la combinaison d'un corps avec l'oxygène. — Pour la conj. V. *accélérer*.

OXYMEL n. m. Breuvage composé d'eau, de miel et de vinaigre.

OZÈNE n.m. Mal qui rend le nez fétide

OZONE n. m. *Chim.* Gaz oxygène électrisé.

OZONÉ, ÉE adj. Qui renferme de l'ozone.

P

P n. m. Seizième lettre de l'alphabet et douzième des consonnes.

PACAGE n. m. Pâturage.

PACAGER v. int. Faire paître, faire pâturer.

PACHA n. m. Haut dignitaire en Turquie.

PACHALIK (*li*) n. m. Pays soumis au gouvernement d'un pacha.

PACHYDERMES (*chi*) n. m. pl. Classe de mammifères à peau très-épaisse, comme l'éléphant, le rhinocéros, etc.

PACIFICATEUR, TRICE n. Qui apaise les troubles ou rétablit la paix.

PACIFICATION n. f. Rétablissement de la paix dans un Etat.

PACIFIER v. tr. Rétablir la paix dans un Etat.

PACIFIQUE adj. Qui aime la paix : *homme pacifique;* paisible : *règne pacifique.*

PACIFIQUEMENT adv. D'une manière pacifique.

PACOTILLE n. f. Quantité de marchandises assorties que peuvent embarquer, pour leur compte, les gens de l'équipage ou les passagers. *Marchandises de pacotille*, de qualité inférieure. *Fig.* Grande quantité d'objets.

PACTE n. m. Accord, convention.

PACTISER v. int. Faire un pacte. *Fig.* Composer, transiger : *pactiser avec sa conscience.*

† **PACTOLE** n. m. Fleuve de Lydie.

PADOU n. m. Ruban moitié fil et moitié soie.

PADOUAN, ANE adj. et n. De Padoue, du pays padouan.

PAGAIE n. f. Petit aviron court des sauvages.

PAGANISME n. m. Religion des païens.

PAGE n. f. Un des côtés d'un feuillet de papier ; écriture contenue dans la page.

PAGE n. m. Jeune homme attaché au service d'un prince, d'un seigneur, d'une châtelaine.

PAGINATION n. f. Série des numéros des pages d'un livre.

PAGINER v. tr. Numéroter les pages d'un livre.

PAGNE n. m. Morceau de toile de coton dont les nègres et les Indiens se couvrent de la ceinture aux genoux.

PAGNON n. m. Drap noir très-fin fabriqué à Sedan.

PAGODE n. f. Temple, idole, en Asie ; petite figure grotesque à tête mobile ; monnaie d'or des Indes.

PAÏEN, ENNE adj. Idolâtre : *nations païennes ;* qui a rapport aux idoles : *religion païenne.* N. m. : *les dieux des païens.*

PAILLARD, E adj. et n. Débauché.

PAILLARDISE n. f. Penchant pour la débauche.

PAILLASSE n. f. Amas de paille enfermée dans une toile ; la toile elle-même : *remplir la paillasse.*

PAILLASSE n. m. Bateleur, bouffon de foire.

PAILLASSON n. m. Natte de paille ou de jonc qu'on place à la porte des appartements pour essuyer les pieds ; espèce de claie faite avec de la paille longue, dont on couvre les couches et les espaliers pour les garantir de la gelée.

PAILLE n. f. Chaume desséché des graminées quand on a retiré les grains de l'épi. *Fig.* Défaut de liaison dans la fusion des métaux, du fer surtout. *Homme de paille*, prête-nom ; *feu de paille*, passion, ardeur de peu de durée : *rompre la paille*, se brouiller ; *tirer à la courte paille*, tirer au sort avec des brins de paille d'une longueur inégale.

PAILLE-EN-QUEUE n. m. Oiseau de mer, dont la queue est terminée par deux plumes longues et effilées. Pl. des *paille-en-queue.*

PAILLET adj. *Vin paillet*, peu chargé en couleur.

PAILLETÉ, ÉE adj. Couvert de paillettes : *habit pailleté.*

PAILLETTE n. f. Parcelle d'or qu'on trouve dans quelques rivières ; petite lame très-mince d'or, d'argent, qu'on applique sur quelque étoffe pour l'orner

PAILLEUX, EUSE adj. Qui a des pailles : *métal pailleux.*

PAILLON n. m. Petite feuille de cuivre très-mince, colorée d'un côté.

PAIN n. m. Aliment fait de farine pétrie et cuite. **Pain de munition**, fabriqué pour les soldats: **pain d'épice**, sorte de gâteau fait de farine de seigle, de miel, et de différentes substances aromatiques; **pain bénit**, distribué à la grand'messe. *Fig. Pain des anges, pain céleste*, l'Eucharistie; *pain de vie*, la parole de Dieu; *pain à cacheter*, pour cacheter les lettres; *pain à chanter*, hostie non consacrée. Certaines substances mises en masse : *pain de sucre, pain de noix, pain de savon.*

PAIR n. m. Autrefois, grand vassal du roi; membre de la chambre haute qui faisait partie du pouvoir législatif en France, de 1815 à 1848.

PAIR adj. m. Egal : *être pair et compagnon avec quelqu'un. Nombre pair*, exactement divisible par deux. N. m. *Rente au pair*, au taux auquel elle a été primitivement émise; *être au pair, dans une maison de commerce*, être logé et nourri, sans appointements: *pair ou non*, espèce de jeu de hasard. Pl. Egaux : *être jugé par ses pairs.* **De pair**, loc. adv. Sur le même rang.

PAIRE n. f. Couple d'animaux de la même espèce : *une paire de pigeons;* deux choses de même sorte, qui vont ensemble : *une paire de gants;* chose unique composée essentiellement de deux pièces : *une paire de ciseaux.*

PAIRESSE n. f. Femme d'un pair de France.

PAIRIE n. f. Dignité de pair.

PAISIBLE adj. Qui est d'humeur douce et pacifique : *homme, animal paisible;* tranquille, qui n'est point troublé : *règne paisible;* qui n'est point inquiété dans la possession d'un bien : *paisible possesseur d'un héritage;* où l'on vit en paix : *habitation paisible.*

PAISIBLEMENT adv. D'une manière paisible.

PAISSEAU n. m. Nom donné à l'échalas dans certains pays.

PAISSON n. f. Tout ce que paissent et broutent les animaux.

PAÎTRE v. tr. (*Je pais, il paît, n. paissons. Je paissais, nous paissions.* Point de passé déf. *Je paîtrai, n. paîtrons. Je paîtrais, n. paîtrions. Pais, paissons, paissez. Q. je paisse. q. n. paissions.* Point d'imp. *Paissant.* Point de part. passé.) Brouter l'herbe. V. int. : *mener paître, faire paître.*

PAIX n. f. Etat d'un pays qui n'est point en guerre; réconciliation : *faire la paix;* repos : *laisser en paix;* tranquillité de l'âme : *être en paix avec sa conscience;* union dans les familles : *ici règnent l'ordre et la paix.* Interj. pour commander le silence : *paix donc!*

PAL n. m. Pieu aiguisé par un bout, servant au supplice de certains condamnés à mort en Turquie. Pl. des *pals. Blas.* Une des pièces principales de l'écu. Pl. des *paux* ou des *pals.*

PALADIN n. m. Chacun des principaux seigneurs qui suivaient Charlemagne à la guerre; chevalier errant, coureur d'aventures.

PALAIS n. m. Résidence des rois et des empereurs; maison magnifique; lieu où les tribunaux rendent la justice.

PALAIS n. m. Partie supérieure du dedans de la bouche. *Fig.* Sens du goût : *avoir le palais fin.*

PALAN n. m. Assemblage de poulies et de cordages, pour exécuter des manœuvres et mouvoir de pesants fardeaux.

PALANQUIN n. m. Sorte de chaise ou de litière dans laquelle les riches Indiens se font porter.

PALASTRE n. m. Boîte de fer qui forme la partie extérieure d'une serrure.

PALATALE adj. f. Se dit des consonnes produites par le mouvement de la langue qui va toucher le palais, comme *d, n, l, r, t.*

PALATIN, INE adj. *Electeur palatin, princesse palatine*, qui avait ses Etats sur le Rhin. N. m. Vice-roi de Hongrie; gouverneur d'une province en Pologne.

PALATINAT n. m. Dignité, territoire, province du palatin.

PALATINE n. f. Fourrure dont les femmes ornent leur cou en hiver.

PALE n. f. Partie de la rame qui est plate et qui entre dans l'eau; petite vanne pour ouvrir et fermer le biez d'un moulin; carton carré garni de toile blanche, qui sert à couvrir le calice pendant la messe.

PÂLE adj. Blême, décoloré : *figure pâle;* terne : *la pâle lueur des étoiles;* faible de couleur : *jaune pâle. Fig. Style pâle*, sans force, sans éclat.

PALÉE n. f. Rang de pieux enfoncés en terre.

PALEFRENIER n. m. Valet qui panse les chevaux.

PALEFROI n. m. Au moyen âge, cheval de parade des souverains, des princes; cheval doux et bien dressé que montaient les dames nobles.

PALÉOGRAPHE n. m. Qui sait déchiffrer les anciens manuscrits.

PALÉOGRAPHIE n. f. Art de déchiffrer les écritures anciennes.

PALÉONTOGRAPHIE n. f. Description des animaux et des végétaux fossiles.

PALÉONTOLOGIE n. f. Science des corps organisés dont on ne connaît que les débris fossiles.

PALÉONTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la paléontologie.

PALÉOTHÉRIEN, IENNE adj. Qui concerne les grands quadrupèdes fossiles, tels que le paléothérium.

PALÉOTHÉRIUM (*ome*) n. m. Animal fossile découvert par Cuvier. Pl. des *paléothérium*.

PALERMITAIN, AINE adj. et n. De Palerme.

PALERON n. m. Partie plate et charnue de l'épaule de certains animaux, comme le cheval, le bœuf, etc.

PALESTRE n. f. Lieu public pour les exercices du corps, chez les anciens; ces exercices mêmes.

PALET n. m. Pierre ou pièce de métal plate et ronde, qu'on jette le plus près possible d'un but marqué.

PALETOT n. m. Vêtement d'homme plus ample que la redingote.

PALETTE n. f. Petite planchette mince et de forme ovale, sur laquelle les peintres placent leurs couleurs; espèce de raquette en bois; chacune des plaques des roues d'un bateau à vapeur; petit vase d'une capacité déterminée, dans lequel on reçoit le sang d'une saignée.

PALÉTUVIER n. m. Arbre exotique.

PÂLEUR n. f. Couleur de ce qui est pâle : *la pâleur du teint*.

PALIER n. m. Plate-forme à chaque étage d'un escalier.

PALIFICATION n. f. Ouvrage en pilotis, pour fortifier le sol.

PALIKARE n. m. Soldat appartenant à la milice grecque.

PALIMPSESTE n. m. Manuscrit sur parchemin dont on a fait disparaître l'écriture, pour y écrire de nouveau.

PALINGÉNÉSIE n. f. Régénération des êtres : *la fable du phénix renaissant de ses cendres paraît être une figure allégorique du dogme de la palingénésie*.

PALINODIE n. f. Rétractation de ce qu'on avait dit. *Chanter la palinodie*, louer ce qu'on avait d'abord dénigré.

PÂLIR v. int. Devenir pâle : *pâlir de colère*. *Fig. Pâlir sur les livres*, étudier sans relâche; *son étoile pâlit*, sa puissance, son crédit diminue. V. tr. Rendre pâle : *la fièvre l'a pâli*.

PALIS n. m. Petit pieu pointu par un bout; suite de pieux formant une palissade.

PALISSADE n. f. Barrière, clôture faite avec des pieux; haie d'arbres ou d'arbustes plantés les uns près des autres.

PALISSADER v. tr. Entourer de palissades.

PALISSAGE n. m. Action de palisser.

PALISSANDRE n. m. Bois violet et odorant, dont on fait un grand usage dans l'ébénisterie.

PÂLISSANT, E adj. Qui pâlit.

PALISSER v. tr. Attacher les branches d'un arbre contre un mur ou un treillage, pour en faire un espalier.

† **PALLADIUM** (*pal-la-diome*) n. m. Statue de *Pallas*, qui passait pour être le gage de la conservation de Troie. *Fig.* Garantie, sauvegarde : *les lois sont le palladium de la société*. Pl. des *palladium*.

PALLADIUM (*pal-ladi-ome*) n. m. Métal blanc très-ductile et très-dur.

PALLAS (*pal-lace*) n. f. Planète de notre système.

PALLIATIF, IVE adj. et n. m. Ce qui n'a qu'une efficacité momentanée.

PALLIATION n. f. Action de pallier, de calmer momentanément une douleur.

PALLIER v. tr. Donner une couleur favorable à une chose mauvaise.

PALLIUM (*pal-liome*) n. m. (*mot lat.*) Ornement de laine blanche, que le pape envoie aux évêques comme marque de distinction. Pl. des *pallium*.

PALMA-CHRISTI n. m. Nom latin de la plante appelée *ricin*. Pl. des *palma-christi*.

PALMAIRE adj. Qui se rapporte à la paume de la main.

PALME n. f. Branche de palmier. *Fig. Remporter la palme*, la victoire dans un combat, dans une discussion; *la palme du martyre*, mort glorieuse soufferte pour la foi.

PALME n. m. Mesure en usage chez les anciens, égale au travers de la main.

PALMÉ, ÉE adj. Semblable à une main ouverte : *feuille palmée*. Se dit des doigts des oiseaux, lorsqu'ils sont réunis par une membrane, comme chez l'oie, le canard, etc.

PALMETTE n. f. Ornement en forme de feuille de palmier.

PALMIER n. m. Arbre exotique. Pl. Genre comprenant le dattier, le cocotier, etc.

PALMIPÈDES n. m. pl. Famille d'oiseaux à doigts *palmés*, comme l'oie, le canard, le cygne, le pingouin, le pélican, le cormoran, etc.

PALMISTE n. m. Nom générique des palmiers qui portent à leur sommet un bourgeon appelé *chou-palmiste*, qu'on mange en salade.

PALMITE n. m. Moelle des palmiers, d'une saveur douce et agréable.

PALOMBE n. f. Espèce de pigeon ramier.

PALONNIER n. m. Pièce d'une voiture, qui sert à attacher les traits.

PÂLOT, OTTE adj. Un peu pâle.

PALPABLE adj. Qui se fait sentir au toucher. *Fig* Clair, évident : *vérité palpable.*

PALPABLEMENT adv. D'une manière palpable.

PALPE n. m. Petite antenne des insectes, des crustacés, etc.

PALPÉBRAL, ALE, AUX adj. Qui appartient aux paupières.

PALPER v. tr. Toucher doucement avec la main. *Fig. Palper de l'argent*, le toucher, le recevoir.

PALPITANT, E adj. Qui palpite.

PALPITATION n. f. Mouvement violent et déréglé du cœur.

PALPITER v. int. Avoir des palpitations. *Fig. : palpiter de joie.*

PALSAMBLEU, PALSANGUÉ, PALSANGUIENNE. Jurements familiers de l'ancienne comédie.

PALTOQUET n. m. Homme épais et grossier.

PALUDÉEN, ENNE adj. Des marais : *plante paludéenne.*

PALUDIER n. m. Ouvrier qui travaille dans les marais salants.

PÂMER v. int. et pr. Tomber en pâmoison. *Se pâmer de rire, de joie*, rire, être joyeux à l'excès.

PÂMOISON n. f. Défaillance : *tomber en pâmoison.*

PAMPAS n. f. pl. Vastes plaines de l'Amérique du Sud.

PAMPE n. f. Feuille roulée autour du tuyau des graminées.

PAMPHLET n. m. Brochure satirique et mordante.

PAMPHLÉTAIRE n. m. Auteur de pamphlets.

PAMPLEMOUSSE n. f. Variété d'oranger.

PAMPRE n. m. Rameau de vigne chargé de feuilles et de fruits. *Myth.* Parure ordinaire de Bacchus, de Silène et des Bacchantes. *Arch.* Ornement imitant une branche de vigne, dont on décore le creux des colonnes torses.

PAN n. m. Partie considérable d'un vêtement; partie d'un mur; l'un des côtés d'un ouvrage de menuiserie, d'orfèvrerie, etc. : *salière à 8 pans.*

PANACÉE n. f. Remède universel.

PANACHE n. m. Assemblage de plumes flottantes, dont on orne un casque, un chapeau; partie supérieure d'une lampe d'église.

PANACHÉ, ÉE adj. De diverses couleurs : *rose panachée. Absinthe panachée*, mêlée à une liqueur douce; *glace panachée*, formée de deux ou de plusieurs sortes de glaces.

PANACHER v. int. et pr. Se dit des fleurs et des oiseaux qui prennent des couleurs variées.

PANACHURE n. f. Veines, diaprures de diverses couleurs, qui recouvrent certains végétaux dans un état de maladie.

PANADE n. f. Soupe faite d'eau, de pain et de beurre qui ont bouilli ensemble.

PANADER (SE) v. pr. Marcher avec un air d'ostentation, comme le *paon.*

PANAGE n. m. Droit que l'on paye au propriétaire d'une forêt, pour y mettre des porcs à la glandée.

PANAIS n. m. Plante potagère, de la famille des ombellifères.

PANARIS n. m. Inflammation avec tumeur, qui vient au bout des doigts.

PANATHÉNÉES n. f. pl. Fêtes qu'on célébrait à Athènes en l'honneur de Minerve.

PANCALIER n. m. Variété de chou frisé.

PANCARTE n. f. Placard affiché pour donner quelques avis au public.

PANCRACE n. m. Exercice gymnique qui comprenait la lutte, le pugilat, le disque, la course et la danse.

PANCRÉAS (*ace*) n. m. Corps glanduleux dans l'abdomen.

PANCRÉATIQUE adj. Du pancréas.

PANCRÉATITE n. f. Inflammation du pancréas.

PANDECTES n. f. pl. Recueil des décisions romaines que l'empereur Justinien convertit en lois.

PANDÉMONIUM (*ome*) n. m. Lieu des enfers où, d'après Milton, Satan convoque le conseil des démons. *Fig.* Lieu où règnent tous les genres de corruption et de désordre. Pl. des *pandémonium.*

PANDICULATION n. f. Action d'étendre les bras en haut et d'allonger les jambes en bâillant.

† **PANDORE** n. f. *Boîte de Pandore*, d'où les anciens supposaient que tous les maux étaient sortis.

PANDOUR n. m. Soldat hongrois. *Fig.* Homme grossier.

PANÉ, ÉE adj. Couvert de râpure de pain : *côtelette panée. Eau panée*, où l'on a fait tremper du pain grillé.

PANÉGYRIQUE n. m. Discours à la louange de quelqu'un; éloge outré.

PANÉGYRISTE n. m. Qui fait un panégyrique. *Par ext.* Celui qui fait l'éloge de quelqu'un, qui le prône.

PANER v. tr. Couvrir de pain émietté de la viande qu'on fait griller.

PANERÉE n. f. Le contenu d'un panier entièrement rempli.

PANETERIE n. f. Lieu où l'on fait la distribution du pain dans les grands établissements.

PANETIER n. m. Celui qui est chargé de la distribution du pain dans les grands établissements.

PANETIÈRE n. f. Petit sac dans lequel les bergers mettent leur pain.

PANGOLIN n. m. Mammifère dont le corps est couvert d'écailles.

PANIC n. m. Sorte de millet.

PANICULE n. f. Fleurs en grappe ou en épi.

PANIER n. m. Ustensile d'osier, de jonc, etc., qui sert à contenir les provisions, les marchandises; ce qu'il contient: *panier de fruits;* autrefois, espèce de jupon bouffant garni de cercles de baleine. *Fig. Panier percé*, personne dépensière.

PANIFICATION n. f. Conversion des matières farineuses en pain.

† **PANIQUE** adj. *Terreur panique*, subite et sans fondement.

PANLEXIQUE n. m. Dictionnaire universel.

PANNE n. f. Etoffe imitant le velours, mais d'un tissu plus grossier, à poil plus long et moins serré.

PANNE n. f. Graisse dont est garnie la peau du ventre du cochon.

PANNE n. f. *Mar. Mettre un vaisseau en panne*, disposer les voiles de manière à arrêter la marche du navire.

PANNE n. f. *Charp*. Pièce de bois posée horizontalement sur la charpente d'un comble, pour porter les chevrons.

PANNEAU n. m. Toute partie d'un ouvrage d'architecture, de menuiserie, d'orfèvrerie, qui offre une surface ornée de moulures ou enfermée dans une bordure; filet pour prendre des lièvres, des lapins, etc. *Fig. Donner dans le panneau*, se laisser duper.

PANNEAUTER v. int. Tendre des panneaux pour prendre des lapins.

PANNETON n. m. Partie d'une clé qui entre dans la serrure.

PANNONIEN, IENNE adj. et n. De la Pannonie.

PANONCEAU n. m. Ecusson à la porte des notaires, des huissiers, etc.

PANOPLIE n. f. Au moyen âge, armure complète d'un chevalier; aujourd'hui, sorte de trophée d'armes qu'on suspend aux murs d'un arsenal ou d'un musée.

PANORAMA n. m. Grand tableau circulaire déroulé sur les murs d'une rotonde éclairée par le haut, et dont le spectateur occupe le centre. Pl. des *panoramas*.

PANORAMIQUE adj. Qui rappelle le panorama.

PANSAGE n. m. Action de panser un cheval.

PANSARD, ARDE n. Pansu, qui a une grosse panse.

PANSE n. f. Le premier des quatre estomacs des ruminants; ventre; partie arrondie de la lettre *a*.

PANSEMENT n. m. Action de panser une plaie.

PANSER v. tr. Appliquer à une plaie les remèdes nécessaires; étriller, soigner: *panser un cheval*.

PANSU, E adj. et n. Qui a un gros ventre.

PANTAGRUÉLIQUE adj. Qui est dans le genre de Pantagruel, personnage gourmand, buveur et insouciant d'un livre de Rabelais: *estomac, repas, chanson pantagruélique*.

PANTAGRUÉLISME n. m. Doctrine sceptique et insouciante qui prend pour type Pantagruel, le digne père de Gargantua dans le livre de Rabelais.

PANTAGRUÉLISTE n. m. Qui professe le pantagruélisme.

PANTALON n. m. Vêtement d'homme qui descend de la ceinture aux pieds; personnage de la comédie italienne; figure de contredanse.

PANTALONNADE n. f. Farce de la comédie italienne.

PANTELANT, E adj. Haletant. *Chair pantelante*, chair d'un animal récemment tué, lorsqu'elle palpite encore.

† **PANTHÉISME** n. m. Système de ceux qui identifient Dieu et le monde.

PANTHÉISTE n. m. Partisan du panthéisme.

† **PANTHÉON** n. m. Temple que les Grecs et les Romains consacraient à tous leurs dieux à la fois; monument national où les Français ont déposé, pendant un temps, les restes de ceux qui avaient illustré la patrie.

PANTHÈRE n. f. Quadrupède carnassier du genre *chat*.

PANTIÈRE n. f. Filet qu'on tend verticalement pour prendre les oiseaux qui volent par troupe.

PANTIN n. m. Figure de carton peint, représentant un personnage burlesque, dont on fait mouvoir les membres par le moyen d'un fil. *Fig.* Homme qui gesticule ridiculement, ou qui flotte sans cesse d'une opinion à une autre.

PANTOGRAPHE n. m. Instrument pour copier mécaniquement toutes espèces de dessins et de gravures.

PANTOIS adj. m. Haletant; interdit.

PANTOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer toutes sortes d'angles et de distances.

PANTOMIME n. f. Action ou art d'exprimer les passions par des gestes, sans le secours de la parole; pièce où les acteurs suppléent à la parole par le geste. N. m. Acteur qui joue dans ces sortes de pièces. — Ne pas dire *pantomine.*

PANTOUFLE n. f. Chaussure de chambre, sans quartier ni garniture.

PAON (*pan*) n. m. Grand oiseau domestique, d'un beau plumage et d'un cri fort aigre; espèce de papillon. *Fig.* Homme vain, orgueilleux.

PAONNE (*pane*) n. f. Femelle du paon.

PAONNEAU (*pano*) n. m. Jeune paon.

PAPA n. m. Père, dans le langage des enfants.

PAPAL, ALE adj. Qui appartient au pape : *autorité papale.*

PAPALIN n. m. Soldat du pape.

PAPAS (*pace*) n. m. Nom donné aux prêtres par les chrétiens du Levant.

PAPAUTÉ n. f. Dignité de pape : *aspirer à la papauté;* temps pendant lequel un pape a occupé le saint-siége.

PAPAVÉRACÉES n. f. pl. Plantes du genre *pavot.*

PAPAYER (*pé-ié*) n. m. Grand arbre de l'Amérique tropicale, dont le fruit a la forme du melon.

PAPE n. m. Le chef de l'Eglise catholique romaine.

PAPEGAI n. m. Oiseau de bois peint, qu'on place en haut d'une perche, pour servir de but, à certains jeux d'adresse.

PAPELARD, E adj. Qui marque l'hypocrisie : *voix papelarde.* N. m. Faux dévot.

PAPELARDISE n. f. Hypocrisie.

PAPERASSE n. f. Papier, écrit qui n'a plus aucune utilité.

PAPERASSER v. int. Remuer, arranger des papiers; faire des écritures inutiles.

PAPERASSIER n. m. Qui aime à feuilleter, à conserver des papiers inutiles.

PAPETERIE n. f. Manufacture de papier, commerce de papier.

PAPETIER n. m. Qui vend du papier.

† **PAPIER** n. m. Feuille sèche et mince, faite de toute sorte de chiffons réduits en pâte, pour écrire, imprimer, etc. † **Papier-monnaie**, créé autrefois, et qui avait le cours de l'argent monnayé; *papier timbré*, marqué du timbre de l'Etat; *papier libre* ou *papier mort*, non timbré. *Fam.* Pl. Passe-port, titres, etc. : *avez-vous vos papiers?* gazettes, journaux : *papiers publics.*

PAPILIONACÉES n. f. pl. Plantes dont les fleurs ressemblent aux ailes du papillon.

PAPILLAIRE (*pil-lère*) adj. Qui a des papilles.

PAPILLES (*pi-le*) n. f. pl. Petites éminences plus ou moins saillantes, qui s'élèvent à la surface de la peau et principalement de la langue.

PAPILLON n. m. Insecte à quatre ailes couvertes d'écailles fines comme la poussière et parées des plus belles couleurs. *Fig.* Esprit léger, volage.

PAPILLONNER v. int. Voltiger d'objets en objets. *Fam.*

PAPILLOTAGE n. m. Mouvement continuel et involontaire des yeux.

PAPILLOTE n. f. Morceau de papier dont on enveloppe les cheveux pour les tenir frisés; dragée enveloppée d'un papier frisé. *Côtelette en papillote*, que l'on enveloppe d'une feuille de papier pour la faire cuire.

PAPILLOTER v. int. Se dit d'un mouvement continuel des paupières, qui empêche les yeux de se fixer sur un objet. *Peint.* Fatiguer les yeux par des reflets trop éclatants. *Impr.* Marquer double sur une feuille imprimée.

PAPISME n. m. Terme dont les protestants se servent pour désigner l'Eglise catholique romaine.

PAPISTE n. m. Nom que les protestants donnent aux catholiques romains.

PAPYRUS (*ruce*) n. m. Arbrisseau d'Egypte sur l'écorce duquel écrivaient les anciens.

† **PÂQUE** n. f. Fête annuelle des Juifs, en mémoire de leur sortie d'Egypte : *célébrer la pâque.*

† **PÂQUE** ou **PÂQUES** n. m. Fête de l'Eglise chrétienne en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ. N. f. pl. *Pâques fleuries*, le dimanche des Rameaux; *faire ses pâques*, communier dans la quinzaine de Pâques.

PAQUEBOT n. m. Navire pour le transport des lettres et des passagers.

PÂQUERETTE n. f. Marguerite blanche qui fleurit dès les premiers jours du printemps, vers *Pâques.*

PAQUET n. m. Assemblage de plusieurs choses attachées ou enveloppées ensemble. *Impr.* Lignes de composition liées ensemble avec une ficelle.

PAQUETIER n. m. *Impr.* Ouvrier typographe qui fait des paquets.

PAR prép. Signifie à travers : *passer par Bordeaux;* sert à désigner la cause, le moyen, l'instrument, la manière, etc. **De par**, loc. prép. Par l'ordre de, au nom de : *de par la loi.* Se joint à plusieurs adverbes : *par deçà, par delà, par-ci, par-là, par-dessus, par-devant, par-derrière*, etc.

PARABOLE n. f. Allégorie sous laquelle se cache quelque vérité importante.

PARABOLE n. f. *Géom.* Ligne courbe qui résulte de la section d'un cône par un plan parallèle à l'un de ses côtés : *les projectiles lancés par une bouche à feu décrivent une parabole.*

PARABOLIQUE adj. Qui tient de la parabole : *sens parabolique.*

PARABOLIQUE adj. Courbé en parabole : *ligne parabolique.*

PARABOLIQUEMENT adv. En décrivant une parabole.

PARACHÈVEMENT n. m. Fin d'un ouvrage. *Vieux.*

PARACHEVER v. tr. Terminer. *Vieux.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

PARACHRONISME n. m. Faute de chronologie, qui consiste à placer un événement plus tard que l'époque à laquelle il est arrivé : *c'est par parachronisme que Virgile fait Enée contemporain de Didon.*

PARACHUTE n. m. Machine qu'emploient les aéronautes pour descendre à terre, quand ils ont abandonné le ballon.

PARACLET n. m. Nom biblique donné au Saint-Esprit, et qui signifie *consolateur.*

PARADE n. f. Montre, étalage ; ce qui sert d'ornement : *meuble de parade;* ostentation : *faire parade de son talent;* revue : *assister à la parade ;* action de parer un coup : *prompt à la parade;* scènes burlesques que donnent les bateleurs à la porte de leur théâtre. **Lit de parade,** lit richement orné, sur lequel on expose, après leur mort, les personnages de grande distinction.

PARADER v. int. Manœuvrer : *faire parader un cheval, des troupes.*

PARADIGME n. m. Exemple, modèle : *les verbes* **aimer, finir, recevoir, rendre** *sont les quatre paradigmes des conjugaisons françaises.*

† **PARADIS** n. m. Dans l'Ancien Testament, jardin de délices; dans le Nouveau, séjour des bienheureux. *Fig.* Pays enchanteur : *cette campagne est un vrai paradis ;* état le plus heureux dont on puisse jouir : *un bon ménage est le paradis sur la terre ;* au théâtre, amphithéâtre situé au plus haut rang des loges. **Oiseau de paradis,** oiseau de la zone torride, remarquable par la magnificence de son plumage.

PARADOXAL, ALE, AUX adj. Porté au paradoxe : *esprit paradoxal;* qui tient du paradoxe : *opinion paradoxale.*

PARADOXE n. m. Proposition contraire à l'opinion commune : *la rondeur de la terre a été longtemps regardée comme un paradoxe.*

PARAFE ou **Paraphe** n. m. Un ou plusieurs traits qui accompagnent ordinairement une signature.

PARAFER ou **Parapher** v. tr. Mettre son parafe au bas d'un écrit.

PARAGE n. m. Extraction, qualité : *dame de haut parage.*

PARAGE n. m. Espace de mer, partie des côtes accessible à la navigation. Pl. *Par ext.* Lieu où des personnes se rencontrent : *que faites-vous dans ces parages ?*

PARAGOGE n. f. *Gram.* Addition d'une lettre ou d'une syllabe à la fin d'un mot : **que** *forme paragoge dans* **avecque.**

PARAGOGIQUE adj. Se dit de la lettre ou syllabe qu'on ajoute à la fin d'un mot, comme *dà* dans *oui-dà.*

PARAGRAPHE n. m. Petite section d'un chapitre, qui s'indique par le signe § ; ce signe même.

PARAGRÊLE n. m. Appareil servant à garantir de la grêle.

PARAÎTRE v. int. Se faire voir : *dès que l'aurore parut ;* sembler : *il paraît souffrant ;* être publié : *ce livre a paru ;* exister : *le plus grand roi qui ait paru. Fig.* Briller : *chercher à paraître ;* se manifester : *son orgueil paraît dans toutes ses actions.* V. Impers. *Il paraît que,* il y a apparence que ; *il y paraît,* on le voit bien. — Prend toujours l'auxil. *avoir.*

PARALIPOMÈNES n. m. pl. Titre de deux livres de l'Ancien Testament, attribués à Esdras.

PARALLACTIQUE adj. Qui appartient à la parallaxe.

PARALLAXE n. f. *Astr.* Angle formé au centre d'un astre par deux lignes qui se tirent, l'une du centre de la terre, l'autre de l'œil de l'observateur placé à sa surface.

PARALLÈLE adj. Se dit de deux lignes ou de deux surfaces également distantes l'une de l'autre dans toute leur étendue. N. f. Ligne parallèle à une autre : *tirer une parallèle. Fortif.* Fossé creusé parallèlement au côté de la place qu'on assiége. N. m. Cercle parallèle à l'équateur.

PARALLÈLE n. m. Ecrit, discours où l'on examine les rapports, les différences que deux personnes ou deux choses ont entre elles.

PARALLÈLEMENT adv. D'une manière parallèle.

PARALLÉLIPIPÈDE n. m. Solide à six faces parallèles deux à deux, et dont la base est un parallélogramme.

PARALLÉLISME n. m. Etat de deux lignes, de deux plans parallèles.

PARALLÉLOGRAMME n. m. Figure plane dont les côtés sont parallèles.

PARALOGISME n. m. Faux raisonnement.

PARALYSER v. tr. Frapper de paralysie. *Fig.* Frapper d'inertie, neutraliser : *paralyser des efforts.*

PARALYSIE n. f. Privation entière, ou diminution considérable du sentiment, du mouvement volontaire.

PARALYTIQUE adj. et n. Atteint de paralysie.

PARAMÈTRE n. m. Ligne constante qui entre dans l'équation ou la construction d'une courbe.

PARANGON adj. *Diamant parangon*, sans défaut. N. m. Caractère d'imprimerie.

PARANGONNAGE n. m. *Impr.* Action de parangonner.

PARANGONNER v. tr. *Impr.* Faire qu'un caractère d'imprimerie s'aligne bien avec un autre.

PARAPET n. m. Partie supérieure d'un rempart, destinée à couvrir ceux qui sont chargés de le défendre ; muraille à hauteur d'appui, élevée le long d'une terrasse, d'un pont, d'un quai, etc.

PARAPHE n. m. V. *Parafe*.

PARAPHER v. tr. V. *Parafer*.

PARAPHERNAUX adj. m. pl. *Biens paraphernaux*, non compris dans la dot d'une femme, et que le mari ne peut aliéner sans son consentement.

PARAPHRASE n. f. Explication étendue d'un texte. *Fig.* Interprétation maligne ; discours, écrits verbeux et diffus.

PARAPHRASER v. tr. Faire des paraphrases. *Fig.* Etendre, amplifier.

PARAPHRASEUR, EUSE n. Qui amplifie un fait en le rapportant.

PARAPHRASTE n. m. Auteur de paraphrase.

PARAPLUIE n. m. Petit pavillon portatif pour se garantir de la pluie.

PARASANGE n. f. Ancienne mesure itinéraire chez les Perses.

PARASÉLÈNE n. f. Phénomène de mirage qui fait apparaître la lune deux ou plusieurs fois dans les nuages.

PARASITE n. m. Ecornifleur, qui mange chaque jour à la table d'autrui. Adj. *Plante parasite*, qui végète sur une autre et se nourrit de sa substance ; *insecte parasite*, qui, comme le pou, vit sur un autre animal ; *ornements, mots parasites*, surabondants, superflus.

PARASITISME n. m. Etat de celui qui vit en parasite.

PARASOL n. m. Petit pavillon portatif pour se garantir du soleil.

† **PARATONNERRE** n. m. Appareil destiné à préserver les bâtiments des effets de la foudre.

PARAVENT n. m. Meuble composé de plusieurs châssis mobiles, recouverts de papier ou d'étoffe, pour garantir du vent.

PARBLEU interj. Sorte de jurement.

PARC n. m. Enclos d'une certaine étendue, pour la promenade et les plaisirs de la chasse ; pâtis entourés de fossés, où l'on met les bœufs à l'engrais ; clôture faite de claies où l'on renferme les moutons en été ; espèce d'étang où l'on met grossir et verdir les huîtres ; endroit où une armée en campagne place ses munitions, son artillerie ; voitures qui font le transport du matériel d'une armée.

PARCAGE n. m. Séjour des moutons parqués sur des terres labourables.

PARCELLAIRE adj. Fait par parcelles de terre : *cadastre parcellaire.*

PARCELLE n. f. Petite partie d'une chose.

PARCE QUE loc. conj. Attendu que : *Dieu est patient, parce qu'il est éternel.* **Par ce que**, par la chose que : *par ce que l'on m'a dit, je juge que vous avez tort.*

PARCHEMIN n. m. Peau de mouton préparée pour écrire et pour divers autres usages. Pl. *Fig.* Titres de noblesse : *fier de ses parchemins.*

PARCHEMINERIE n. f. Art, commerce, atelier du parcheminier.

PARCHEMINIER n. m. Celui qui prépare et vend le parchemin.

PARCIMONIE n. f. Epargne minutieuse.

PARCIMONIEUX, EUSE adj. Qui a de la parcimonie.

PARCOURIR v. tr. (se conj. comme *courir.*) Aller d'un bout à l'autre : *parcourir une ville. Fig.* Visiter, examiner rapidement : *parcourir un livre.*

PARCOURS n. m. Chemin que parcourt une voiture publique, un fleuve.

PARDESSUS n. m. Sorte de vêtement qu'on porte par-dessus les autres.

PARDI ! PARDIENNE ! Petit juron familier.

PARDON n. m. Rémission d'une faute, d'une offense ; l'angélus.

PARDONNABLE adj. Qui mérite d'être pardonné : *faute pardonnable.*

PARDONNER v. tr. et int. Accorder le pardon d'une faute commise, d'un crime ; excuser : *le monde ne pardonne rien ;* tolérer : *pardonnez à ma franchise ;* épargner : *la mort ne pardonne à personne. Pardonnez-moi*, formule de civilité.

PARÉ, ÉE adj. Habillé avec soin. *Bal paré*, où l'on n'entre qu'avec une toilette soignée; *titre paré*, qui est en forme exécutoire.

PAREIL, EILLE adj. Egal, semblable : *vit-on jamais pareille amitié?* N. m. *Il n'a pas son pareil*, son semblable; *vos pareils*, les gens de votre état, de votre caractère. N. f. *Rendre la pareille*, un traitement pareil à celui qu'on a reçu.

PAREILLEMENT adv. De la même manière; aussi : *je le désire pareillement.*

PARÉLIE n. m. V. *Parhélie.*

PAREMENT n. m. Espèce de retroussis qui est au bout des manches d'un habit. *Maç.* Côté d'une pierre ou d'un mur qui paraît au dehors; grosses pierres de taille dont un ouvrage est revêtu; gros quartiers de pierre qui bordent un chemin pavé.

PARENCHYME n. m. Tissu propre aux organes glanduleux; tissu cellulaire mou, spongieux, qui, dans les feuilles, dans les jeunes tiges, dans les fruits, remplit les intervalles des parties fibreuses.

PARENT, E n. Qui est de même sang. Pl. Ceux de qui l'on descend. *Nos premiers parents*, Adam et Eve.

PARENTAGE n. m. Tous les parents.

PARENTÉ n. f. Rapport qui existe entre les personnes unies par les liens du sang; tous les parents d'une même personne.

PARENTHÈSE n. f. Phrase insérée dans une période et formant un sens à part; signe qui indique cette intercalation ( ).

PARER v. tr. Orner, embellir : *parer un autel;* détourner, éviter : *parer un coup.* V. int. Remédier à : *parer à un inconvénient.* **Se parer** v. pr. S'orner : *la terre se pare au printemps. Fig.* Faire parade : *se parer des dehors de la vertu.*

PARESSE n. f. Nonchalance, fainéantise.

PARESSER v. int. Se laisser aller à la paresse. *Fam.*

PARESSEUSEMENT adv. Avec paresse.

PARESSEUX, EUSE adj. et n. Qui hait l'action, le travail. *Fig. Estomac paresseux*, qui digère péniblement.

PARESSEUX n. m. Quadrupède qui se meut avec une extrême lenteur.

PARFAIRE v. tr. (Se conj. comme *faire.*) Achever : *parfaire son ouvrage;* compléter : *parfaire une somme.*

PARFAIT, E adj. Qui réunit toutes les qualités, sans mélange de défauts : *Dieu seul est parfait;* accompli dans son genre : *beauté parfaite;* complet : *tranquillité parfaite* N. m. *Gram.* Temps qui marque une époque écoulée.

PARFAITEMENT adv. D'une manière parfaite.

PARFILAGE n. m. Action de parfiler.

PARFILER v. tr. Défaire fil à fil un morceau d'étoffe riche pour en retirer l'or, l'argent, la soie, etc.

PARFOIS adv. Quelquefois.

PARFUM n. m. Odeur agréable.

PARFUMER v. tr. Répandre ou donner une bonne odeur; faire des fumigations pour chasser le mauvais air : *parfumer une chambre.*

PARFUMERIE n. f. Etat, commerce, marchandises du parfumeur.

PARFUMEUR, EUSE n. Qui fait et vend des parfums.

PARHÉLIE ou **Parélie** n. m. Image du soleil réfléchie dans un nuage.

PARI n. m. Gageure; somme pariée : *le pari est de tant.*

† **PARIA** n. m. Membre d'une caste proscrite et maudite dans l'Inde. *Paria politique*, homme privé de toute espèce de droits politiques.

PARIER v. tr. Faire une gageure.

PARIÉTAIRE n. f. Plante émolliente, qui croît sur les murailles.

PARIÉTAL, ALE, AUX adj. Se dit de chacun des deux os qui forment les côtés et la voûte du crâne.

PARIEUR, EUSE n. Qui parie.

PARISIEN, IENNE adj. et n. De Paris.

PARISIS (*zice*) adj. inv. Se disait autrefois de la monnaie qui se frappait à Paris : *sou, livre parisis.*

PARISYLLABIQUE adj. *Gram.* Se dit des déclinaisons qui ont le même nombre de syllabes à tous les cas.

PARITÉ n. f. Similitude entre des objets de même nature.

PARJURE n. m. Faux serment ou violation de serment; personne qui se parjure. Adj. Qui est coupable de parjure : *ami parjure.*

PARJURER (SE) v. pr. Violer son serment ou en faire un faux.

PARLAGE n. m. Paroles inutiles ou dépourvues de sens.

PARLANT, E adj. Qui parle : *l'homme est la seule créature parlante. Fig. Portrait parlant*, fort ressemblant.

† **PARLEMENT** n. m. Anc. assemblée des grands du royaume, convoqués pour traiter des affaires importantes.

PARLEMENTAIRE adj. Où il y a un parlement : *gouvernement parlementaire;* revêtu des formes convenables :

style parlementaire. N. m. Celui qui, à la guerre, est chargé de faire ou d'écouter des propositions : *se présenter en parlementaire.*

PARLEMENTARISME n. m. Mot appliqué en mauvaise part au gouvernement parlementaire.

PARLEMENTER v. int. Faire ou écouter des propositions pour la reddition d'une place, la conclusion d'un armistice, etc. *Fig.* Entrer en voie d'accommodement.

PARLER v. int. Proférer, articuler des mots; discourir : *parler d'une chose en homme instruit;* manifester sa pensée, sa volonté : *les muets parlent par signes;* prononcer : *parler du nez. Fig.* Commander : *l'honneur parle. Parler en l'air*, légèrement, sans certitude; *parler au cœur*, l'émouvoir; *parler en maître*, avec autorité; *parler haut*, sans ménagement; *parler des grosses dents*, avec menace; *parler d'abondance*, sans préparation; *parler d'or*, très-bien; *faire parler de soi*, se faire une bonne ou une mauvaise réputation. V. tr. : *parler une langue*. *Parler politique*, en raisonner.

PARLER n. m. Langage, manière de s'exprimer : *avoir un parler très-doux.*

PARLERIE n. f. Babillage.

PARLEUR, EUSE n. Qui a l'habitude de parler beaucoup. *Beau parleur*, qui s'exprime d'une manière agréable.

PARLOIR n. m. Salle où, dans certains établissements, on reçoit les personnes du dehors.

PARMENTIÈRE n. f. Nom que l'on donne quelquefois à la pomme de terre.

PARMESAN n. m. Sorte de fromage fabriqué en Italie.

PARMI prép. de lieu. Entre, au milieu : *se mêler parmi la foule.*

† **PARNASSE** n. m. Montagne de la Phocide, consacrée à Apollon et aux Muses : *le dieu du Parnasse, les filles du Parnasse. Le Parnasse français*, la poésie française, les poëtes français.

PARODIE n. f. Travestissement burlesque d'un ouvrage de littérature sérieux : *parodie de l'Enéide.*

PARODIER v. tr. Faire une parodie : *parodier une tragédie. Fig.* Imiter, contrefaire : *parodier quelqu'un.*

PARODISTE n. m. Auteur d'une parodie.

PAROI n. f. Surface intérieure d'un vase, d'un tube, etc. *Anat.* Parties qui circonscrivent certaines cavités, comme les parois du crâne, de l'estomac, etc.

PAROISSE n. f. Territoire sur lequel s'étend la juridiction spirituelle d'un curé; les habitants de ce territoire; église de la paroisse.

PAROISSIAL, ALE, AUX adj. De la paroisse : *église paroissiale.*

PAROISSIEN, ENNE n. Habitant d'une paroisse.

PAROISSIEN n. m. Livre d'heures.

PAROLE n. f. Faculté naturelle de parler; ton de la voix : *avoir la parole douce;* mot prononcé : *parole distincte;* sentence : *parole mémorable;* assurance, promesse verbale : *donner sa parole;* propositions : *porter des paroles de paix. Fig. Homme de parole*, exact; *le don de la parole*, l'éloquence; *la parole de Dieu*, l'Ecriture sainte; *avoir la parole*, le droit de parler; *demander la parole*, demander à être entendu; *porter la parole*, parler au nom de plusieurs; *perdre la parole*, devenir muet; *couper la parole*, interrompre; *n'avoir qu'une parole*, s'en tenir à une chose dite; *jouer, perdre sur parole*, sur la garantie de sa loyauté; *ma parole, parole d'honneur*, formules fam. d'affirmation. Pl. Discours piquants : *se prendre de paroles;* mots d'une chanson : *les paroles sont jolies.*

PAROLI n. m. Action de doubler au jeu une mise gagnée.

PAROLIER n. m. Celui qui écrit les paroles d'un livret d'opéra.

PARONOMASE n. f. Figure de rhét., qui consiste à employer dans une même phrase des mots dont le son est à peu près semblable, mais dont le sens est différent; ex. : *qui se* **ressemble** *s'***assemble**; *l'***être** *vaut mieux que le* **paraître**.

PARONOMASIE n. f. Ressemblance entre des mots de différentes langues, comme entre le franç. *balle, ballon*, et le gr. *ballein*, lancer.

PARONYME n. m. Mot qui a du rapport avec un autre par sa forme, son étymologie, comme *abstraire* et *distraire.*

PAROTIDE n. f. La plus considérable des glandes salivaires; inflammation de cette glande.

PAROXYSME n. m. Extrême intensité d'une maladie aiguë, et, par ext., d'une passion : *le paroxysme de la colère.*

PARPAILLOT n. m. Nom injurieux donné autrefois aux calvinistes par les catholiques; impie. *Fam.*

PARPAING n. m. Pierre de taille qui traverse toute l'épaisseur d'un mur.

† **PARQUE** n. f. Divinité des Enfers.

PARQUER v. tr. Mettre dans un parc : *parquer des bœufs*. V. int. : *les moutons ne parquent pas encore.*

PARQUET n. m. Espace qui est enfermé entre les siéges des juges et le barreau où sont les avocats; lieu où les officiers du ministère public tiennent leurs séances pour recevoir les communications qui les concernent : *être mandé au parquet du procureur impérial;* ces magistrats mêmes lorsqu'ils tiennent le parquet; enceinte où se réunissent les agents de change pour constater le cours de la

Bourse; assemblage de feuilles de bois, qui forment le plancher d'une chambre.

PARQUETAGE n. m. Ouvrage de parquet.

PARQUETER v. tr. Mettre du parquet dans une chambre, une salle.— Prend deux *t* devant une syllabe muette.

PARQUETERIE n. f. Art de faire du parquet.

PARQUETEUR n. m. Ouvrier qui fait du parquet.

PARRAIN n. m. Celui qui tient un enfant sur les fonts de baptême; qui nomme une cloche quand on la bénit; celui qui présente un novice, un récipiendaire dans une société secrète ou autre.

PARRAINAGE n. m. Qualité de parrain ou de marraine.

† **PARRICIDE** n. m. Celui qui tue son père, sa mère, ou tout autre ascendant légitime; le crime même. Adj. : *main parricide.*

PARSEMER v. tr. Répandre, jeter çà et là : *parsemer un chemin de fleurs.* — Prend un *e* ouvert devant une syllabe muette.

PART n. f. Portion d'un tout qui est divisé entre plusieurs personnes; chose qui, sans être divisée, peut se communiquer à plusieurs : *avoir part aux bonnes grâces du prince ;* intérêt qu'on prend à un événement : *prendre part au bonheur d'autrui ,* personne : *de quelle part venez-vous ?* lieu : *je l'ai vu quelque part. La part du lion,* la plus grosse part; *avoir part au gâteau,* participer aux profits d'une affaire ; *prendre part à une bonne œuvre,* y concourir ; *faire part d'une chose à quelqu'un,* l'en informer; *prendre en bonne, en mauvaise part,* trouver bon, mauvais; *faire la part d'une chose,* en tenir compte. Loc. adv. **De toutes parts,** de tous côtés; **de part et d'autre,** des deux côtés ; **à part,** de côté, excepté ; **à part moi, à part lui,** en moi-même, en lui-même ; **pour ma part,** quant à moi ; **de part en part,** d'un côté à l'autre.

PARTAGE n. m. Division d'une chose, d'une succession entre plusieurs ; portion de la chose partagée : *cette ferme fut son partage.*

PARTAGEABLE adj Qui peut être aisément partagé.

PARTAGEANT n. m. Celui qui est intéressé dans un partage.

PARTAGER v. tr. Diviser en plusieurs parts ; posséder avec d'autres : *partager la faveur du souverain. Fig.* Prendre part à, éprouver avec : *partager la joie d'un ami ;* participer à : *partager les périls ;* douer : *la nature l'a bien partagé ;* être de : *partager l'opinion de quelqu'un ;* séparer en partis opposés : *cette question a partagé la Chambre.*

PARTAGEUR n. m. Nom donné aux soi-disant socialistes, qui voudraient que toutes les fortunes fussent également partagées. *Pop. et triv.* Partageux.

PARTAGEUX n. m. Nom donné à ceux qui voudraient l'égale répartition des fortunes. *Pop.*

PARTANCE n. f. Moment où un vaisseau prêt à partir cesse toute communication avec la terre.

PARTANT conj. Par conséquent.

PARTENAIRE n. Associé avec lequel on joue.

PARTERRE n. m. Partie d'un jardin spécialement consacrée à la culture des fleurs; partie d'une salle de spectacle située au-dessous du niveau de la scène; spectateurs qui y sont placés.

PARTHÉNON n. m. Temple de Minerve à Athènes.

PARTHIQUE adj. Qui concerne les Parthes.

PARTI n. m. Union de plusieurs personnes contre d'autres qui ont une opinion contraire; détermination : *prendre un parti ;* profit : *tirer un bon parti. Esprit de parti,* disposition favorable envers tout ce qui regarde son parti ; *c'est un parti pris,* c'est une chose arrêtée; *prendre le parti de quelqu'un,* se tourner de son côté ; *faire un mauvais parti à quelqu'un,* le malmener , le maltraiter. Personne à marier : *excellent parti.*

PARTIAL, ALE, AUX adj. Qui favorise une personne, une opinion, au préjudice d'une autre.

PARTIALEMENT adv. Avec partialité : *agir partialement.*

PARTIALITÉ n. f. Préférence injuste : *montrer de la partialité.*

PARTICIPANT, E adj. Qui participe à une chose.

PARTICIPATION n. f. Action de participer : *participation à un crime, un complot ;* connaissance qu'on a eue d'une chose et part qu'on y a prise : *cela a eu lieu sans sa participation.*

PARTICIPE n. m. *Gram.* Mot qui tient à la fois de la nature du verbe et de celle de l'adjectif.

PARTICIPER v. int. Avoir part : *participer à une conjuration ;* tenir de la nature de : *le mulet participe de l'âne et du cheval.*

PARTICULARISER v. tr. Faire connaître, préciser les détails, les particularités d'une affaire, d'un événement.

PARTICULARITÉ n. f. Circonstance particulière.

PARTICULE n. f. Petite partie : *les particules d'un corps. Gram.* Petit mot qui ne peut être employé seul et qui s'unit à un radical pour le modifier, comme *dif, dé, ci, da,* dans *difficile,*

déplaire, *celui-ci*, *oui-dà*, et, abusivement, tous les mots invariables d'une seule syllabe, comme *et*, *ou*, *ni*, *mais*, *oui*, etc.

PARTICULIER, IÈRE adj. Qui appartient proprement à certaines personnes, à certaines choses : *plante particulière à un climat* ; opposé à général : *l'intérêt particulier doit s'effacer devant l'intérêt général* ; spécial, extraordinaire : *avoir un talent particulier pour la musique* ; séparé, distinct : *chambre particulière* ; bizarre : *c'est un homme, un caractère tout particulier*. N. m. Personne privée : *c'est un simple particulier*. **En particulier** loc. adv. A part.

PARTICULIÈREMENT adv. Spécialement : *il réussit particulièrement en poésie* ; singulièrement : *il vous honore particulièrement*.

PARTIE n. f. Portion d'un tout. *Mus.* Chacune des mélodies séparées dont la réunion forme l'harmonie : *morceau à 2, à 3 parties* ; papier sur lequel est écrite chacune de ces mélodies : *voici votre partie*. *Gram.* Espèce de mots : *les dix parties du discours*. *Com.* Manière de tenir les livres d'une maison : *tenue des livres en partie simple, en partie double*. *Jeu.* Totalité des coups qu'il faut jouer ou des points qu'il faut faire pour qu'un des joueurs ait gagné ou perdu. *Fig. Faire une partie de chasse, de promenade*, aller à la chasse, à la promenade ; *quitter la partie*, se désister d'une chose, y renoncer ; *la partie n'est pas égale*, il y a inégalité de forces. *Pal.* Personnes qui plaident l'une contre l'autre : *les parties sont en présence*. *Partie adverse*, celle contre laquelle on plaide ; *partie civile*, celui qui agit en son nom contre un accusé. *Anat. Parties nobles*, viscères indispensables à la vie, comme le cœur, le foie, le poumon, le cerveau. Loc. adv. **En partie**, non entièrement ; **en tout ou en partie**, en totalité ou partiellement.

PARTIEL, ELLE adj. Qui fait partie d'un tout : *somme partielle* ; qui n'a lieu qu'en partie : *éclipse partielle*.

PARTIELLEMENT adv. Par parties.

PARTIR v. int. Se mettre en chemin, commencer un voyage ; prendre sa course, son vol : *le lièvre, la perdrix partit comme un trait* ; sortir avec impétuosité : *la foudre part de la nue* ; avoir son commencement : *tous les nerfs partent du cerveau*. *Fig.* Emaner : *cela part d'un bon cœur*. **A partir de** loc. prép. A dater de : *à partir d'aujourd'hui* ; en commençant à : *à partir de telle page*. — Prend ordinairement l'auxil. *être*, à moins qu'on ne veuille marquer l'instant précis d'une action rapide : *au moment où le coup a parti*.

PARTISAN n. m. Homme attaché au parti, à la fortune de quelqu'un : *les partisans de César, de Pompée*. Se dit aussi en parlant des choses, d'un système : *les partisans de l'homéopathie*. Pl. Troupes irrégulières qui font une guerre de surprise, d'avant-poste : *guerre, corps de partisans*.

PARTITIF, IVE adj. *Gram.* Qui désigne une partie d'un tout.

PARTITION n. f. *Mus.* Toutes les parties d'une composition musicale mises les unes au-dessous des autres.

PARTOUT adv. En tout lieu.

PARTURITION n. f. Action d'enfanter, d'accoucher.

PARURE n. f. Ce qui sert à parer. *Fig. La parure du printemps*, les fleurs.

PARVENIR v. int. Arriver au terme qu'on s'est proposé : *parvenir au haut d'une montagne* ; arriver, en parlant des choses : *ma lettre lui est parvenue*. *Fig. : parvenir aux honneurs*. *Absol.* S'élever, faire fortune : *que de peines pour parvenir !* — Prend l'auxil. *être*.

PARVENU, E n. Personne de basse extraction, qui a fait fortune.

PARVIS n. m. Place devant la grande porte d'une église. Chez les Juifs, espace qui était autour du tabernacle.

PAS n. m. Mouvement que fait l'homme, l'animal, en portant un pied devant l'autre ; trace du pied sur le sol ; manière de marcher : *aller bon pas* ; préséance : *avoir le pas* ; passage étroit et difficile : *le pas des Thermopyles* ; détroit : *Pas de Calais*. *A pas comptés*, très-lentement ; *à grands pas*, avec rapidité ; *à pas de loup*, sans bruit ; *mauvais pas*, où il est dangereux de passer ; *marquer le pas*, simuler le pas sans avancer ; *faire un faux pas*, glisser en marchant, et, *fig.*, commettre une faute. *Fig. Marcher à pas de géant*, faire des progrès rapides ; *mettre quelqu'un au pas*, le mettre à la raison ; *se tirer d'un mauvais pas*, d'une affaire difficile ; *faire les premiers pas*, les avances ; *franchir le pas*, se décider enfin à faire une chose. *Danse. Pas de deux, de trois*, danse exécutée par deux, par trois personnes. *Le pas de la porte*, le seuil ; *le pas d'une vis*, l'espace compris entre deux filets d'une vis ; *pas d'âne*, plante médicinale. **De ce pas** loc. adv. A l'instant même ; **pas à pas**, doucement.

PAS adv. de négation.

PASCAL, ALE, ALS adj. Qui concerne la fête de Pâques : *Agneau pascal*.

PAS-D'ÂNE n. m. Sorte de plante.

PASIGRAPHIE n. f. Ecriture universelle.

† **PASQUIN** (*passe-kin*) n. m. Satirique d'un genre bas et bouffon.

PASQUINADE (*passe-ki*) n. f. Satire bouffonne et triviale.

PASSABLE adj. Supportable.

PASSABLEMENT adv. D'une manière passable.

PASSADE n. f. Simple passage de quelqu'un dans un lieu.

PASSAGE n. m. Action de passer : *le passage des Alpes par Annibal ;* lieu par où l'on passe : *ôtez-vous du passage ;* le moment de passer : *attendre quelqu'un au passage ;* traversée : *passage de Toulon à Alger ;* droit qu'on paye pour faire une traversée, pour passer une rivière, un pont; moment où un astre passe entre l'œil de l'observateur et un autre corps : *observer le passage de Vénus sur le disque du soleil ;* dans les grandes villes, galerie couverte où ne passent que les piétons : *passage de l'Opéra à Paris. Fig.* Chose de peu de durée : *la vie n'est qu'un passage ;* transition : *passage d'une vie à l'autre ;* endroit d'un ouvrage que l'on cite ou que l'on indique : *voilà un beau passage de Bossuet. Oiseaux de passage*, qui passent d'un pays dans un autre.

PASSAGER, ÈRE adj. Qui ne fait que passer. *Fig.* De peu de durée : *beauté passagère.* N. m. Personne qui s'embarque pour passer d'un lieu dans un autre.

PASSAGÈREMENT adv. Pour peu de temps.

PASSANT, E adj. Où il passe beaucoup de monde : *rue passante.* N. m. : *regarder les passants.*

PASSATION n. f. Action de passer un contrat.

PASSAVANT n. m. Ordre écrit qui autorise à transporter d'un lieu à un autre les marchandises qui ont acquitté les droits, ou qui en sont exemptes.

PASSE n. f. Sorte de canal entre deux bancs, entre deux écueils, par où les vaisseaux peuvent passer sans échouer ; mise que doit faire chaque joueur à certains jeux ; partie d'un chapeau de femme; mouvement de la main que font les magnétiseurs sur ceux qu'ils magnétisent. *Impr. Main de passe*, main de papier que l'imprimeur tire gratuitement en sus de chaque rame.

PASSÉ, ÉE adj. Qui se rapporte à un temps déjà écoulé : *les événements passés ; il est dix heures passées.* N. m. Temps écoulé; ce qui a été fait ou dit autrefois : *oublions le passé. Gram.* Temps du verbe représentant l'action comme faite dans un temps écoulé : *passé défini, indéfini.* Prép. Après : *passé dix heures.*

PASSE-CARREAU n. m. Morceau de bois long sur lequel les tailleurs passent les coutures au fer. Pl. des *passe-carreau.*

PASSE-DEBOUT n. m. Acquit délivré aux marchands et voituriers pour les objets qui, ne faisant que traverser un territoire, une ville, ne doivent payer aucun droit. Pl. des *passe-debout.*

PASSE-DIX n. m. Jeu à trois dés, où celui qui tient parie amener plus de dix. Pl. des *passe-dix.*

PASSE-DROIT n. m. Faveur accordée contre le droit. Pl. des *passe-droits.*

PASSE-FLEUR n. f. Anémone. Pl. des *passe-fleurs.*

PASSE-LACET n. m. Grosse aiguille sans pointe qui sert à passer un lacet dans une coulisse. Pl. des *passe-lacets.*

PASSEMENT n. m. Tissu plat et étroit de fil d'or, de soie, etc., dont on orne des meubles, des habits, etc.

PASSEMENTER v. tr. Chamarrer de passements.

PASSEMENTERIE n. f. Art de fabriquer des passements ; marchandises du passementier.

PASSEMENTIER, IÈRE n. Qui fait et vend de la passementerie.

PASSE-MÉTEIL n. m. Mélange de grains où il entre 2/3 de froment et 1/3 de seigle. Pl. des *passe-méteil.*

PASSE-PARTOUT n. m. Clef qui sert à ouvrir plusieurs serrures. Pl. des *passe-partout.*

PASSE-PASSE n. m. *Tour de passe-passe*, tour d'adresse des joueurs de gobelets. *Fig.* Tromperie, fourberie adroite.

PASSE-PIERRE n. f. Plante aquatique qui sort des fentes des rochers. Pl. des *passe-pierre.*

PASSE-POIL n. m. Liséré de soie, de drap, qui borde certaines parties d'un habit, d'un gilet, etc. Pl. des *passe-poil.*

PASSE-PORT n. m. Ordre écrit délivré par l'autorité publique, à l'aide duquel on peut voyager librement, sous la protection des autorités civiles et militaires. Pl. des *passe-ports.*

PASSER v. int. Aller d'un lieu à un autre : *passer en Angleterre ;* traverser : *passer par les prés. Fig.* Disparaître : *la beauté passe ;* mourir : *il vient de passer ;* changer de position, s'élever : *passer capitaine ;* circuler : *passer de bouche en bouche ;* s'introduire : *ce mot a passé dans notre langue ;* être transmis : *la couronne passa des Valois aux Bourbons ;* ne pas jouer un coup à certains jeux de cartes : *je passe. Passer pour*, être réputé pour ; *en passer par*, se résigner, être forcé ; *passer outre*, aller en avant, ne pas s'inquiéter ; *passer du blanc au noir*, d'un extrême à l'autre, changer brusquement d'opinion, de langage ; *passer par-dessus les difficultés*, ne point s'y arrêter ; *passer sur une*

faute, la pardonner; *passer par de rudes épreuves*, avoir beaucoup à souffrir; *cela peut passer*, cela est supportable; *cette mode passera*, durera peu; *la loi passera*, sera rendue.—Prend l'auxil. *avoir* ou *être* selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. V. tr. Traverser: *passer une rivière*; transporter: *passer de la contrebande*; transmettre: *passer un objet à son voisin*; faire recevoir: *passer une pièce fausse*; mettre: *passer un habit*; faire: *passer un contrat*, tamiser: *passer un bouillon*; inscrire: *passer un article en compte*; dépasser: *passer le but*; devancer: *passer quelqu'un à la course*; employer; *passer le temps à*; subir: *passer un examen*; satisfaire: *passer une envie*; omettre: *passer un fait*; pardonner: *passer une faute*; excéder: *cela passe mes forces*. *Passer un soldat par les armes*, le fusiller; *passer au fil de l'épée*, tuer avec l'épée; *passer une revue*, la faire; *passer l'éponge sur une chose*, l'oublier; *passer condamnation*, avouer qu'on a eu tort; *passer un billet à l'ordre de quelqu'un*, lui en transmettre la propriété par un endossement; *cela me passe*, je ne le comprends pas. **Se passer** v. pr. S'écouler: *le temps se passe*; s'abstenir: *se passer de vin*; perdre son éclat: *cette étoffe se passera*.

PASSEREAU n. m. Moineau.

PASSERELLE n. f. Sorte de pont étroit qui ne sert qu'aux piétons.

PASSE ROSE n. f. Nom vulgaire de la *rose trémière*. Pl. des *passe-rose*.

PASSE-TEMPS n. m. Occupation légère et agréable, divertissement honnête. Pl. des *passe-temps*.

PASSEUR n. m. Celui qui conduit un bac, un bateau pour passer l'eau.

PASSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est passible.

PASSIBLE adj. Qui doit subir, qui a mérité une peine: *être passible d'une amende*.

PASSIF n. m. Ensemble des obligations, des dettes, et en général, toutes les charges qui pèsent sur un établissement. C'est le *doit* opposé à l'*avoir*, à l'*actif*. Adj. *Dette passive*, ce que nous devons, par oppos. à *dette active*, ce que l'on nous doit.

PASSIF, IVE adj. Qui souffre l'action; qui n'agit point: *avoir un rôle tout passif*. *Obéissance passive*, obéissance aveugle: *le soldat est soumis à une obéissance passive*. *Gram. Voix passive*, *verbe passif*, *sens passif*, *signification passive*, qui marque une action reçue, soufferte par le sujet. N. m. Forme de conjugaison des verbes passifs.

PASSION n. f. Souffrance: *la Passion de J.-C.*; récit qui en est fait dans l'Evangile; sermon sur ce sujet: *prêcher la Passion*.

PASSION n. f. Mouvement, agitation que l'âme éprouve, comme l'amour, la haine, la crainte, l'espérance, etc.; désir très-vif qu'on ressent d'une chose quelconque: *avoir la passion des tableaux*, *du jeu*, etc.; se dit aussi de l'objet de cette affection: *l'étude est sa passion*; prévention: *juger avec passion*.

PASSIONNÉ, ÉE adj. Rempli de passion.

PASSIONNEL, ELLE adj. Qui concerne les passions, qui en dépend.

PASSIONNÉMENT adv. Avec passion, à l'excès.

PASSIONNER v. tr. Donner un caractère animé: *passionner une discussion*. **Se passionner** v. pr. S'éprendre fortement.

PASSIVEMENT adv. D'une manière passive: *tous les verbes actifs peuvent s'employer passivement*.

PASSIVITÉ n. f. Etat de ce qui est passif.

PASSOIRE n. f. Ustensile de cuisine percé de petits trous, dans lequel on écrase des légumes pour en tirer la purée, et où l'on passe du bouillon pour le clarifier.

PASTEL n. m. Crayon fait de couleurs pulvérisées: *dessiner au pastel*; tableau peint au pastel.

PASTEL n. m. Plante dont la feuille fournit une couleur bleue.

PASTÈQUE n. f. Melon d'eau.

PASTEUR n. m. Qui garde des troupeaux. Adj.: *peuples pasteurs*. *Fig.* Celui qui est chargé du soin des âmes, dans la religion chrétienne; ministre du culte protestant.

PASTICHE n. m. Tableau où l'on a imité la manière d'un autre peintre; ouvrage où l'on a imité à dessein le style de quelque écrivain célèbre; opéra composé de morceaux de différents maîtres.

PASTILLAGE n. m. Pâte de sucre représentant des fleurs, des fruits, de petites figures, chez les confiseurs.

PASTILLE n. f. Petit bonbon aromatique composé de sucre; petits pains coniques composés de substances odorantes, comme l'encens, le benjoin, etc., qu'on brûle dans une chambre pour en parfumer l'air.

PASTORAL, ALE, AUX adj. Qui appartient aux bergers: *chant pastoral*; champêtre: *vie pastorale*; qui peint les mœurs champêtres: *poésie pastorale*.

PASTORALE n. f. Pièce dont les personnages sont des bergers et des bergères.

PASTORALEMENT adv. En bon pasteur: *prêcher pastoralement*.

PASTOUREAU, ELLE n. Petit berger, jeune bergère.

PASTOURELLE n. f. Figure de danse.

PAT (*pate*) n. m. *Jeu d'échecs.* Echec inévitable au roi s'il remue, ce qui rend la partie nulle.

PATACHE n. f. Bâtiment léger employé au service des douanes; grande voiture publique.

PATAGON, ONNE adj. et n. De la Patagonie.

PATAQUÈS n. m. Faute grossière de liaison dans la conversation, la lecture.

PATARAFFE n. f. Traits informes, lettres confuses ou mal formées.

PATARD n. m. Monnaie de Flandre.

PATATE n. f. Sorte de pomme de terre.

PATATRAS n. m. Mot qui exprime le bruit d'un corps qui tombe avec fracas.

PATAUD n. m. Chien à grosses pattes.

PATAUD, E adj. et n. Personne grossièrement faite.

PATAUGER v. int. Marcher dans une eau bourbeuse. *Fig.* S'embarrasser dans son raisonnement.

PATAUGEUR, EUSE n. Qui perd le fil de son discours.

PATCHOULI n. m. Plante aromatique, que l'on met dans les vêtements de laine pour en éloigner les insectes.

PÂTE n. f. Farine détrempée et pétrie pour faire du pain, etc.; diverses matières broyées ensemble : *pâte de papier*, *de porcelaine*, etc. ; substance médicamenteuse solidifiée par l'évaporation : *pâte de jujube*, *de guimauve*, *de lichen*, etc. *Pâtes d'Italie*, le vermicelle, le macaroni, etc. *Impr. Forme, page tombée en pâte*, dont les caractères se sont mêlés, brouillés par accident.

PÂTÉ n. m. Pâtisserie qui renferme de la viande. *Fig.* Goutte d'encre tombée sur du papier; assemblage de maisons séparées du reste de la ville.

PÂTÉE n. f. Pâte de farine, de son, etc., dont on engraisse la volaille ; mélange de pain émietté et de viande hachée, pour les chiens et les chats.

† **PATELIN, INE** n. Personne souple et insinuante. Adj. : *air patelin.*

PATELINAGE n. m. Manières insinuantes et artificieuses d'un patelin.

PATELINER v. int. Agir en patelin.

PATELINEUR, EUSE n. Qui agit en patelin.

PATÈNE n. f. Vase sacré, presque plat, qui sert à couvrir le calice et à recevoir l'hostie.

PATENÔTRE n. f. Toute sorte de prières : *dire ses patenôtres. Pop.*

PATENT, E adj. Evident, manifeste : *cela est patent.* **Lettres patentes,** scellées du grand sceau de l'Etat.

PATENTABLE adj. Qui peut être assujetti à payer patente.

PATENTE n. f. Contribution annuelle que paye tout commerçant; quittance de cette contribution.

PATENTÉ, ÉE adj. Qui est soumis à la patente.

PATER (*tèr*) n. m. Oraison dominicale; gros grain d'un chapelet, sur lequel on dit le *pater*. Pl. des *pater*.

PATÈRE n. f. Ornement pour soutenir des rideaux, une draperie, pour accrocher divers objets.

PATERNE adj. Paternel : *accueillir d'un air paterne.*

PATERNEL, ELLE adj. Du père, qui appartient au père : *bénédiction paternelle ;* du côté du père : *succession paternelle.*

PATERNELLEMENT adv. En père.

PATERNITÉ n. f. Etat du père.

PÂTEUX, EUSE adj. Qui tient de la pâte : *fruit pâteux ;* épais, empâté : *langue, bouche pâteuse.*

PATHÉTIQUE adj. et n. Qui émeut : *discours pathétique, le pathétique.*

PATHÉTIQUEMENT adv. D'une manière pathétique.

PATHOLOGIE n. f. Traité des causes et des symptômes des maladies.

PATHOLOGIQUE adj. Qui appartient à la pathologie.

PATHOS (*toce*) n. m. Obscurité de style provenant d'une chaleur affectée.

PATIBULAIRE adj. Qui appartient au gibet : *fourches patibulaires. Fig. Mine patibulaire*, air de mauvais sujet.

PATIEMMENT adv. Avec patience.

PATIENCE n. f. Vertu qui fait supporter sans murmure la douleur, l'adversité, et, en général, tous les maux; attente paisible : *prendre patience;* persévérance : *la patience vient à bout de tout.* Expression interj. qui veut dire *attendez*, ou qui exprime la menace : *patience, j'aurai mon tour.*

PATIENCE n. f. Plante apéritive dont les effets sont lents à se faire sentir.

PATIENT, E adj. Qui a de la patience, qui persévère : *courage patient.* N. m. Celui qui est livré au bourreau ou qui est entre les mains des chirurgiens.

PATIENTER v. int. Attendre avec patience.

PATIN n. m. Espèce de chaussure garnie de fer par-dessous, pour glisser sur la glace; pièce de bois fort épaisse qui supporte la charpente d'un escalier.

PATINER v. int. Glisser sur la glace avec des patins.

PATINEUR n. m. Celui qui patine.

PÂTIR v. int. Souffrir : *les bons pâtissent pour les méchants ;* languir : *le commerce pâtit ; les affaires pâtissent depuis trop longtemps.*

PÂTIS n. m. Lieu communal, en friche, où l'on mène paître les bestiaux.

PÂTISSER v. tr. Faire de la pâtisserie.

PÂTISSERIE n. f. Pâte préparée et cuite dans le four ; profession, marchandise du pâtissier.

PÂTISSIER, IÈRE n. Qui fait et vend de la pâtisserie.

PÂTISSOIRE n. f. Table sur laquelle on pâtisse.

PATOIS n. m. Idiome corrompu que l'on parle dans certaines provinces.

PÂTON n. m. Morceau de pâte dont on engraisse les chapons.

PATOUILLET n. m. Appareil employé en métallurgie pour débarrasser les minerais de leurs parties terreuses.

PATRAQUE n. f. Machine usée ; mauvaise montre. *Fig.* Personne faible, maladive.

PÂTRE n. m. Celui qui fait paître des troupeaux.

PATRIARCAL, ALE, AUX adj. Qui appartient aux patriarches : *simplicité patriarcale.*

PATRIARCAT n. m. Dignité de patriarche dans l'Eglise d'Orient : *être élevé au patriarcat ;* étendue du territoire soumis à la juridiction d'un patriarche : *le patriarcat d'Antioche.*

† **PATRIARCHE** n. m. Saint personnage de l'Ancien Testament ; titre qu'on donnait autrefois aux évêques ; chef de l'Eglise grecque : *le patriarche de Constantinople. Fig.* Vieillard vénérable.

PATRICE n. m. Titre d'une dignité instituée par Constantin.

PATRICIAT n. m. Dignité de patrice.

† **PATRICIEN, IENNE** adj. et n. Issu des premiers sénateurs institués par Romulus ; noble : *famille patricienne.*

PATRIE n. f. Pays où l'on est né.

PATRIMOINE n. m. Bien qui vient du père et de la mère. *Fig.* Revenu ordinaire et naturel d'un homme ou d'une classe d'hommes : *la science est le patrimoine des hommes d'étude.*

PATRIMONIAL, ALE, AUX adj. Qui est du patrimoine : *terre patrimoniale.*

PATRIOTE n. Qui aime sa patrie, qui cherche à lui être utile.

PATRIOTIQUE adj. Qui appartient au patriote.

PATRIOTIQUEMENT adv. En patriote.

PATRIOTISME n. m. Amour de la patrie.

PATRON, ONNE n. Saint, sainte dont on porte le nom, à qui une église est dédiée, ou qui protége particulièrement un pays, une ville, une communauté ; nom donné au chef de la maison, dans certaines professions.

PATRON n. m. Modèle sur lequel travaillent les brodeurs, les tapissiers, etc. : *patron à dentelle ;* morceau de papier découpé sur lequel on taille l'étoffe : *patron de chemise.*

PATRONAGE n. m. Protection accordée par un homme puissant à un inférieur.

PATRONAL, ALE adj. Qui concerne le saint du lieu : *fête patronale.*

PATRONNER v. tr. Protéger, introduire dans le monde.

PATRONNESSE adj. f. *Dames patronnesses,* qui dirigent une fête, un bal, etc., au profit des pauvres.

PATRONYMIQUE adj. *Nom patronymique,* commun à tous les descendants d'une race, et tiré de celui qui en est le père, comme les mots *mérovingiens, carlovingiens, capetiens.*

PATROUILLAGE n. m. Saleté qu'on fait en patrouillant. *Pop.*

PATROUILLE n. f. Tournée nocturne faite par des soldats pour la sûreté d'une ville, d'un camp ; détachement qui fait patrouille.

PATROUILLER v. int. Aller en patrouille.

PATROUILLER v. int. Agiter, remuer de l'eau bourbeuse.

PATROUILLIS n. m. Patrouillage. *Pop.*

PATTE n. f. Pied des quadrupèdes qui sont munis de doigts, d'ongles ou de griffes, comme le singe, le lion, le chat, etc., des oiseaux autres que les oiseaux de proie ; de certains reptiles, comme le lézard et le crocodile ; de certains animaux aquatiques, comme l'écrevisse et le homard ; de certains insectes, comme le hanneton, la mouche, l'araignée, etc. Petite bande d'étoffe pour maintenir les deux parties d'un vêtement ; sorte de long clou pointu d'un bout et plat de l'autre. *Pattes de mouche,* écriture maigre et griffonnée.

PATTE-D'OIE n. f. Point de réunion de plusieurs routes ; rides que les personnes qui commencent à vieillir ont à l'angle extérieur de l'œil. Pl. des *pattes-d'oie.*

PATTE-PELU, E n. Qui va adroitement à ses fins, sous des apparences de douceur et d'honnêteté. Pl. des *patte-pelus, es.*

PATTU, E adj. Qui a des plumes sur les pattes : *coq, pigeon pattu.*

PÂTURAGE n. m. Lieu où les bestiaux pâturent.

PÂTURE n. f. Nourriture des animaux en général; pâturage : *bœufs mis en pâture*. *Vaine pâture*, pâturage libre, où tous les habitants d'une commune peuvent conduire leurs bestiaux.

PÂTURER v. int. Prendre la pâture.

PATURON n. m. Partie du bas de la jambe du cheval, entre le boulet et la couronne.

PAULETTE n. f. Droit annuel que les officiers de justice et de finance payaient au roi pour assurer la transmission de leurs charges.

PAUME n. f. Dedans de la main; sorte de jeu de balle.

PAUMELLE n. f. Espèce d'orge; penture d'une porte ou d'un volet.

PAUMER v. tr. *Paumer la gueule*, donner un fort coup de poing sur le visage. *Pop.*

PAUMIER n. m. Maître d'un jeu de paume.

PAUMURE n. f. Sommet du bois d'un cerf.

PAUPÉRISME n. m. État permanent d'indigence dans une partie de la population d'un pays : *le paupérisme est le fléau de l'Angleterre.*

PAUPIÈRE n. f. Peau mobile qui sert à couvrir le globe de l'œil.

PAUSE n. f. Suspension momentanée d'une action : *faire une pause*. *Mus.* Silence équivalant à une mesure de quatre temps.

PAUVRE adj. Qui n'a, en travaillant, que le strict nécessaire; stérile, qui produit peu : *pays, contrée pauvre*; mauvais dans son genre : *faire une pauvre chère*. *Langue pauvre*, qui manque de termes pour l'expression de la pensée; *pauvre sire*, *pauvre hère*, homme sans considération, sans mérite.

PAUVREMENT adv. Dans la pauvreté. *Fig.* Mal : *pauvrement vêtu.*

PAUVRESSE n. f. Femme pauvre, qui mendie.

PAUVRET, ETTE adj. Diminutif de *pauvre*, t. de commisération.

PAUVRETÉ n. f. État de ce qui est pauvre.

PAVAGE n. m. Ouvrage fait avec du pavé; travail du paveur.

PAVANER (SE) v. pr. Marcher d'une manière fière, superbe, comme un *paon* qui fait la roue.

PAVÉ n. m. Pierre dure dont on se sert pour paver; partie d'une rue qui est pavée.

PAVEMENT n. m. Action de paver.

PAVER v. tr. Couvrir de pavés le sol d'une rue, d'une cour, etc.

PAVEUR n. m. Dont le métier est de paver.

PAVIE n. m. Sorte de pêche dont la chair adhère au noyau.

PAVILLON n. m. Tente terminée en pointe par le haut; tour de lit plissé par en haut, suspendu au plancher; petit bâtiment isolé; avant-corps que forment les extrémités d'un bâtiment; partie extérieure de l'oreille; étendard que l'on arbore au mât de l'arrière d'un vaisseau pour indiquer la nation à laquelle il appartient. *Hisser*, *arborer pavillon*, défier l'ennemi au combat : *amener pavillon*, se rendre. *Fig. Baisser pavillon*, céder.

PAVOIS n. m. Grand bouclier; décorations dont on orne un bâtiment les jours de réjouissances.

PAVOISER v. tr. Garnir un vaisseau de pavois.

PAVOT n. m. Plante soporifique dont on extrait l'opium et l'huile dite *d'œillette.*

PAYABLE adj. Qui doit être payé.

PAYANT, E n. Qui paye : *nous sommes six payants.*

PAYE n. f. Solde des gens de guerre, des marins; salaire des ouvriers; action de payer : *faire la paye*; débiteur : *c'est une mauvaise paye.*

PAYEMENT n. m. Action de payer.

PAYER v. tr. Acquitter une dette, un droit, un impôt; récompenser, reconnaître : *payer généreusement un service*. *Fig.* Acquérir par un sacrifice : *payer cher une victoire*; expier : *payer un crime de sa tête*. *Payer d'ingratitude*, manquer de reconnaissance; *payer de retour*, reconnaître un service par un autre; *payer de sa personne*, s'exposer dans une occasion dangereuse; *payer le tribut à la nature*, mourir; *il me le payera*, je me vengerai de lui. — On écrit quelquefois : *je paie*, *je paierai* ou *je paîrai*, *je paierais* ou *je paîrais*, *que je paie*; mais il vaut mieux écrire et prononcer : *je paye*, *je payerai*, etc.

PAYEUR, EUSE n. Qui paye. N. m. Celui dont l'emploi est de payer des dépenses, des traitements, des rentes : *payeur du département.*

PAYS n. m. Région, contrée; les habitants mêmes : *pays civilisé*; patrie, lieu de naissance : *quitter son pays*. **Mal du pays**, nostalgie; **pays de cocagne**, où tout abonde; *pays de loup*, sauvage, isolé. N. m. et f. Compatriote; *c'est mon pays, ma payse.*

PAYSAGE n. m. Étendue de pays vue d'un seul aspect; genre de peinture représentant des sites champêtres; tableau qui représente un paysage.

PAYSAGISTE n. m. Peintre qui fait les paysages.

PAYSAN, ANNE n. Homme, femme de la campagne. *Fig.* Rustre, homme grossier dans ses manières.

PAYSANNERIE n. f. Manières, mœurs des paysans.

PÉAGE n. m. Droit que l'on paye quelquefois pour passer sur un pont, un canal, une route.

PÉAGER n. m. Celui qui reçoit le péage.

PEAU n. f. Tissu membraneux qui recouvre le corps de l'homme et de la plupart des animaux; cuir détaché du corps de l'animal : *peau de renard;* enveloppe qui couvre les fruits et certaines plantes : *la peau d'une orange ;* croûte légère qui se forme sur certaines substances liquides ou onctueuses, comme sur le lait bouilli, le fromage, etc.

PEAUSSERIE n. f. Commerce, état, marchandise du peaussier.

PEAUSSIER n. m. Artisan qui prépare les peaux.

PEC adj. *Hareng pec*, en caque, fraîchement salé.

PECCABLE adj. Capable de pécher : *tout homme est peccable.*

PECCADILLE n. f. Faute légère.

PECCANT, E adj. *Humeur peccante*, viciée.

PECCAVI n. m. (Mot lat.) Aveu accompagné de repentir, que l'on fait à Dieu de ses péchés.

PÊCHE n. f. Gros fruit à noyau.

PÊCHE n. f. Art, action de pêcher; poisson qu'on vient de pêcher : *vendre sa pêche.*

PÉCHÉ n. m. Transgression de la loi divine. *Péché mignon*, d'habitude.

PÉCHER v. int. Transgresser la loi divine. *Fig.* Faillir, manquer : *pécher contre les règles de l'art.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

PÊCHER n. m. Arbre qui porte la pêche.

PÊCHER v. tr. Prendre du poisson, des perles, etc. *Fig.* Puiser, prendre : *où a-t-il pêché cette nouvelle?*

PÊCHERIE n. f. Lieu où l'on pêche : *les pêcheries de Terre-Neuve.*

PÉCHEUR, ERESSE n. Qui commet des péchés.

PÊCHEUR, EUSE n. Qui fait profession de pêcher.

PÉCORE n. f. Personne stupide.

PECTORAL, ALE, AUX adj. Qui concerne la poitrine : *muscles pectoraux;* bon pour la poitrine : *pâte pectorale.*

PÉCULAT n. m. Vol de deniers publics commis par un administrateur.

PÉCULE n. m. Bien qu'on acquiert par l'industrie, l'économie.

PÉCUNE n. f. Argent monnayé. *Vieux.*

PÉCUNIAIRE adj. Qui consiste en argent : *intérêt pécuniaire.* Ne pas dire *pécunier.*

PÉCUNIEUX, EUSE adj. Qui a de l'argent comptant. *Vieux.*

PÉDAGOGIE n. f. Education des enfants.

PÉDAGOGIQUE adj. Qui a rapport à la pédagogie : *ouvrage pédagogique.*

PÉDAGOGUE n. m. Instituteur. *Par ext.* Pédant.

PÉDALE n. f. Touche d'orgue ou de piano, qu'on fait jouer avec le pied.

PÉDANT, E n. Celui qui affecte de paraître savant. Adj. : *ton pédant.*

PÉDANTERIE n. f. Caractère du pédant.

PÉDANTESQUE adj. Qui sent le pédant : *discours pédantesque.*

PÉDANTESQUEMENT adv. D'une manière pédantesque.

PÉDANTISME n. m. Ton, caractère, manières de pédant.

PÉDESTRE adj. *Statue pédestre*, qui représente un homme à pied; *promenade pédestre*, à pied.

PÉDESTREMENT adv. A pied.

PÉDICELLE n. m. Petit pédoncule.

PÉDICELLÉ, ÉE adj. *Bot.* Muni d'un pédicelle.

PÉDICULAIRE adj. *Maladie pédiculaire*, dans laquelle il s'engendre des poux sous la peau. N. f. Plante, nommée aussi *crête de coq.*

PÉDICULE n. m. Sorte de queue propre à certaines plantes, et notamment aux champignons.

PÉDICULÉ, ÉE adj. Qui a un pédicule.

PÉDICURE n. m. Celui qui coupe, extirpe les cors, les ognons, les durillons des pieds.

PÉDILUVE n. m. Bain de pieds.

PÉDIMANE adj. et n. Nom donné à certains animaux qui ont le pouce du pied de derrière séparé, comme dans une main.

PÉDONCULAIRE adj. *Bot.* Qui concerne le pédoncule.

PÉDONCULE n. m. Queue d'une fleur ou d'un fruit.

PÉDONCULÉ, ÉE adj. Porté par un pédoncule.

PÉDUM (*omm*) n. m. Bâton pastoral des évêques.

✝ **PÉGASE** n. m. *Myth.* Cheval ailé,

qui, d'un coup de pied, fit jaillir les eaux de l'Hippocrène. *Fig.* et *poét. Monter sur Pégase*, faire des vers; *son Pégase est rétif*, c'est un mauvais poëte.

PEIGNE n. m. Instrument de buis, d'écaille ou d'ivoire, taillé en fo me de dents, qui sert à retenir les cheveux, ou à nettoyer la tête; instrument à dents de fer longues et acérées dont on se sert pour apprêter la laine, le chanvre, etc.

PEIGNER v. tr. Démêler, arranger les cheveux, la laine, etc., avec un peigne.

PEIGNIER v. tr. Qui fait, qui vend des peignes.

PEIGNOIR n. m. Espèce de manteau de toile qu'on se met sur les épaules quand on se peigne ou qu'on sort du bain; sorte de robe fort ample que les dames portent le matin.

PEIGNURE n. f. Cheveux qui tombent de la tête quand on se peigne.

PEINDRE v. tr. Représenter un objet par des lignes, des couleurs : *peindre un homme, un paysage;* couvrir de couleur : *peindre un mur, une porte. Fig.* Décrire, représenter vivement : *cet auteur peint bien ses personnages.*

PEINE n. f. Punition, châtiment d'un crime, d'un délit, d'une contravent on : *proportionner la peine à la faute;* sentiment du mal en général : *les peines du corps, de l'esprit;* inquiétude : *être en peine;* travail, fatigue : *se donner beaucoup de peine;* difficulté, obstacle : *réussir sans peine;* embarras, misère : *laisser quelqu'un dans la peine.* **Peine capitale**, peine de mort; *peines éternelles*, souffrances de l'enfer; *homme de peine*, qui fait les ouvrages les plus pénibles d'une maison; *perdre sa peine*, travailler inutilement; *mourir à la peine*, en travaillant; *donnez-vous la peine de...*, veuillez... **A peine** loc. adv. Depuis un moment : *à peine était-il parti;* presque pas : *savoir à peine lire.*

PEINÉ, ÉE adj. Chagriné.

PEINER v. tr. Causer du chagrin. V. int. Eprouver du déplaisir.

PEINTRE n. Qui exerce l'art de peindre : *peintre d'histoire, peintre en décors, en bâtiment. Fig.* Ecrivain qui excelle à représenter ce dont il parle : *Molière est un grand peintre.*

PEINTURAGE n. m. Action de peinturer; ses effets.

PEINTURE n. f. Art de peindre; ouvrage de peinture. *Fig.* Description : *la peinture des mœurs.*

PEINTURER v. tr. Enduire de couleur.

PEINTUREUR n. m. Méchant peintre.

PÉJORATIF, IVE adj. et n. Se dit des mots qu'une terminaison particulière fait prendre en mauvaise part, comme *bravache, criailler*, etc.

PÉKIN n. m. Nom que le militaire donne au bourgeois.

PELAGE n. m. Couleur dominante du poil de certains animaux.

PÉLAGIEN, IENNE adj. et n. Qui se rapporte à Pélage, ou à sa doctrine : *un pélagien, hérésie pélagienne.*

PÉLAGIQUE adj. *Géol.* Se dit des terrains formés par la mer.

PELARD adj. m. *Bois pelard*, dont on ôte l'écorce pour faire du tan.

PÉLASGIEN, IENNE ou **Pélasgique** adj. Qui se rapporte aux Pélasges.

PELÉ n. m. Homme de rien.

PÊLE-MÊLE n. m. Mélange confus de personnes ou de choses. Loc. adv. Confusément : *entrer pêle-mêle.*

PELER v. tr. Oter le poil; ôter la peau d'un fruit, l'écorce d'un arbre. V. int. Se dit du corps de l'homme ou des animaux dont la peau s'enlève : *tout son corps a pelé.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

PÈLERIN, INE n. Qui va en pèlerinage.

PÈLERINAGE n. m. Voyage fait en un lieu par dévotion; le lieu même.

PÈLERINE n. f. Ajustement de femme en forme de grand collet rabattu.

PÉLICAN n. m. Oiseau aquatique, à bec long et plat; alambic avec un chapiteau d'où sortent deux becs; instrument de dentiste.

PELISSE n. f. Manteau garni de fourrure.

PELLE n. f. Instrument de fer ou de bois, large et plat, à long manche.

PELLÉE, Pellerée, Pelletée n. f. Contenance d'une pelle.

PELLETÉE n. f. Ce que peut contenir une pelle.

PELLETERIE n. f. Art de préparer les peaux pour en faire des fourrures; ces peaux elles-mêmes préparées; commerce de fourrures.

PELLETIER, IÈRE n. Qui fait et vend des fourrures.

PELLICULE n. f. Peau très-mince.

PELLICULEUX, EUSE adj. Qui a des pellicules.

PELOTE n. f. Boule formée avec du fil, de la laine, de la soie, roulés sur eux-mêmes; petit coussinet sur lequel les femmes fichent des aiguilles et des épingles.

PELOTER v. tr. Maltraiter de coups ou de paroles : *on l'a peloté d'importance.* **Se peloter** v. pr. Se battre. *Pop.*

PELOTON n. m. Petite boule de coton, de fil, de soie, de laine roulés sur eux-mêmes. *Art mil.* Dans les manœu-

vres, compagnie d'infanterie, ou demi-compagnie de cavalerie.

PELOTONNER v. tr. Mettre en peloton.

PELOUSE n. f. Terrain couvert d'une herbe courte, épaisse et douce.

PELU, E adj. Garni de poil.

PELUCHE n. f. Etoffe à longs poils, qui se fabrique comme le velours.

PELUCHÉ, ÉE adj. Velu, en parlant des étoffes et de quelques plantes.

PELUCHER v. int. Se couvrir de poils détachés du tissu : *cette étoffe commence à pelucher.*

PELUCHEUX, EUSE adj. Qui peluche.

PELURE n. f. Peau de certains fruits et notamment de l'ognon.

PELVIEN, IENNE adj. *Anat.* Qui concerne le bassin du corps humain.

PENAILLON n. m. Haillon.

PÉNAL, ALE adj. Qui assujettit à quelque peine : *loi pénale.* **Code pénal**, recueil des lois sur la pénalité.

PÉNALITÉ n. f. Système des peines établies par la loi.

PENARD n. m. Vieillard libertin.

† **PÉNATES** n. m. pl. Dieux domestiques des anciens. *Fig.* Habitation, demeure : *revoir ses pénates.* Adj. : *dieux pénates.*

PENAUD, E adj. Embarrassé, honteux, interdit. *Fam.*

PENCE (*pèn-ce*) n. m. pl. de *penny.* Voir ce mot.

PENCHANT n. m. Pente : *le penchant d'une montagne.* *Fig.* Inclination naturelle : *penchant à la colère.*

PENCHEMENT n. m. Etat de ce qui penche.

PENCHER v. tr. Incliner : *pencher la tête.* V. int. Etre hors de son aplomb : *ce mur penche.* *Fig.* Etre porté à une chose : *pencher à l'indulgence ;* incliner : *pencher vers sa ruine.* **Se pencher** v. pr. S'incliner.

PENDABLE adj. *Cas pendable*, qui mérite la potence; *tour pendable*, méchanceté insigne. *Fam.*

PENDAISON n. f. Action de mettre à mort par strangulation.

PENDANT, E adj. Qui pend : *oreilles pendantes.* *Fig.* *Cause pendante*, non jugée. N. m. Partie du ceinturon, du baudrier, qui supporte l'épée ; objet d'art destiné à figurer avec un autre et à lui correspondre. *Fig.* Semblable : *l'un est le pendant de l'autre.* **Pendants d'oreilles**, pierreries que les femmes attachent à leurs boucles d'oreilles.

PENDANT prép. Durant. **Pendant que** loc. conj. Tandis que.

PENDARD, E n. Vaurien, fripon.

PENDELOQUE n. f. Pierre précieuse en forme de poire, que l'on suspend à des boucles d'oreilles; cristaux attachés à un lustre.

PENDENTIF n. m. Portion de voûte sphérique placée entre les grands arcs qui supportent un dôme.

PENDILLER v. int. Etre suspendu en l'air et agité par le vent. *Fam.*

PENDRE v. tr. Attacher une chose en haut : *pendre des raisins au plancher ;* attacher quelqu'un à la potence : *pendre un voleur.* V. int. Etre suspendu : *les fruits pendent aux arbres ;* tomber trop bas : *vos cheveux pendent.*

PENDU n. m. Homme qui s'est ou a été pendu.

PENDULE n. m. Poids suspendu de manière qu'étant mis en mouvement il fasse des oscillations régulières.

PENDULE n. f. Horloge à poids ou à ressort, à laquelle on joint un pendule pour en régler le mouvement.

PÊNE n. m. Dans une serrure, morceau de fer que la clef fait aller et venir en tournant sur elle-même, et qui ferme la porte.

PÉNÉTRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est pénétrable.

PÉNÉTRABLE adj. Qu'on peut pénétrer, où l'on peut pénétrer.

PÉNÉTRANT, E adj. Qui pénètre, au propre et au figuré.

PÉNÉTRATIF, IVE adj. Qui pénètre facilement.

PÉNÉTRATION n. f. Subtilité de l'intelligence, sagacité de l'esprit.

PÉNÉTRÉ, ÉE adj. Touché, ému.

PÉNÉTRER v. tr. Percer, passer à travers : *l'huile pénètre les étoffes ;* entrer bien avant : *le coup a pénétré les chairs.* *Fig.* Découvrir : *pénétrer un secret ;* toucher profondément : *sa douleur me pénètre le cœur.* V. int. : *pénétrer dans une forêt.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

PÉNIBLE adj. Qui fait de la peine.

PÉNIBLEMENT adv. Avec peine.

PÉNICHE n. f. Canot léger qui sert d'auxiliaire à un vaisseau de guerre.

PÉNINSULE n. f. Presqu'île. *Absol.* L'Espagne avec le Portugal : *voyager dans la Péninsule.*

PÉNITENCE n. f. Repentir, regret d'avoir offensé Dieu ; un des sept sacrements ; peine qu'impose le confesseur au pénitent ; jeûnes, macérations que l'on s'impose à soi-même ; punition imposée à un enfant pour quelque faute : *mettre en pénitence ;* petite peine imposée à certains jeux pour un manquement aux règles, aux conventions.

PÉNITENCERIE n. f. Fonction de pénitencier.

PÉNITENCIER n. m. Prêtre commis par l'évêque pour absoudre les cas réservés. *Pénitencier militaire*, prison où sont renfermés les militaires condamnés à plus d'un an.

PÉNITENT, E adj. Qui fait pénitence : *pécheur pénitent ;* voué à la pénitence : *vie pénitente.* N. Qui confesse ses péchés au prêtre; membre de certaines confréries où l'on pratique des actes de pénitence : *pénitent blanc.*

PÉNITENTIAIRE adj. *Système pénitentiaire*, moyens pour l'amélioration morale des condamnés.

PÉNITENTIAUX, Pénitentielles adj. pl. Qui appartiennent à la pénitence : *psaumes pénitentiaux, œuvres pénitentielles.*

PENNAGE n. m. Plumage des oiseaux de proie.

PENNE n. f. Plumes longues des ailes et de la queue des oiseaux.

PENNÉ, ÉE adj. *Bot.* Se dit des feuilles et des folioles disposées de l'un et de l'autre côté d'un pétiole commun, comme les barbes d'une plume.

PENNON n. m. Petit étendard des anciens chevaliers.

PENNY (*pèn-ni*) n. m. Monnaie anglaise, valant à peu près un décime de France. Pl. des *pence* (*pèn-ce*).

PÉNOMBRE n. f. Lumière faible qu'on observe dans les éclipses avant l'obscurcissement total, et avant le retour complet de la lumière. *Peint.* Passage du clair à l'obscur.

PENSANT, E adj. Qui pense, qui est capable de penser : *faculté pensante de l'homme.*

PENSÉE n. f. Faculté de l'intelligence : *la pensée est l'apanage de l'homme ;* acte particulier de l'esprit : *pensée ingénieuse ;* esprit : *il me vient dans la pensée que...* ; opinion : *dire sa pensée ;* rêverie : *s'enfoncer dans ses pensées ;* maxime, sentence : *les Pensées de Pascal.*

PENSÉE n. f. Fleur à cinq feuilles et à trois couleurs, violet, jaune et blanc.

PENSER v. int. Se former dans l'esprit l'idée, l'image de quelque chose ; réfléchir : *il parle sans penser ;* songer : *je n'y ai plus pensé ;* avoir une chose en vue : *penser à s'établir ;* prendre garde : *vous avez des ennemis, pensez à vous ;* être sur le point de : *j'ai pensé mourir.* V. tr. Avoir dans l'esprit : *dire ce qu'on pense ;* croire, juger : *que pensez-vous de cet homme?*

PENSER n. m. Pensée : *de doux pensers. Poét.*

PENSEUR n. m. Qui a l'habitude de réfléchir.

PENSIF, IVE adj. Qui est profondément occupé d'une pensée.

PENSION n. f. Ce que l'on donne pour être logé, nourri ; lieu où l'on prend pension ; maison d'éducation ; tous les élèves qu'elle renferme : *la pension est en promenade ;* revenu annuel accordé aux services, aux talents, etc.

PENSIONNAIRE n. Qui paye pension : *prendre des pensionnaires pour la table ;* élève qui est interne dans une maison d'éducation ; celui qui reçoit une pension de l'Etat.

PENSIONNAT n. m. Maison d'éducation qui reçoit des internes.

PENSIONNER v. tr. Faire une pension à quelqu'un.

PENSUM (*pin-some*) n. m. Surcroît de travail imposé à un écolier pour le punir. Pl. des *pensums.*

PENTACORDE (*pin*) n. m. Lyre des anciens, à cinq cordes.

PENTADÉCAGONE (*pin*) n. m. Figure à 15 angles et 15 côtés.

PENTAÈDRE (*pin*) n. m. Solide à cinq faces.

PENTAGONAL, ALE adj. Qui a rapport au pentagone.

PENTAGONE (*pin*) adj. et n. Figure géométrique à cinq angles et cinq côtés.

PENTAMÈRE adj. Se dit des insectes dont le tarse est divisé en cinq articles.

PENTAMÈTRE (*pin*) n. m. Vers de cinq pieds, chez les Grecs et les Romains.

PENTAPOLE (*pin*) n. f. Contrée qui comprenait cinq villes principales.

PENTARCHIE (*pin*) n. f. Gouvernement de cinq chefs.

† **PENTATEUQUE** (*pin*) n. m. Nom donné aux cinq premiers livres de la Bible.

PENTE n. f. Inclinaison d'un plan, d'un terrain, d'une surface quelconque ; bande qui pend autour d'un ciel de lit. *Fig.* Penchant.

PENTECÔTE n. f. Fête qui se célèbre cinquante jours après Pâques.

PENTHÉLIQUE ou **Pentélique** adj. *Marbre penthélique*, marbre célèbre de l'antiquité, et qui se tirait d'une montagne de l'Attique.

PENTURE n. f. Bande de fer clouée sur une porte, un volet, pour les soutenir sur le gond.

PÉNULTIÈME n. et adj. f. L'avant-dernière syllabe d'un mot, d'un vers.

PÉNURIE n. f. Extrême disette : *pénurie d'argent ;* pauvreté, misère : *vivre dans une grande pénurie.*

PÉPIE n. f. Pellicule qui vient au bout de la langue des oiseaux, et qui les empêche de boire.

PÉPIER v. int. Faire entendre son cri, en parlant des moineaux.

PEPIN n. m. Semence qui se trouve au centre de certains fruits.

PÉPINIÈRE n. f. Plant de jeunes arbres destinés à être transplantés; lieu où on les cultive. *Fig.* Etablissement, pays qui fournit des personnes propres à une profession : *la France est une pépinière de bons soldats.*

PÉPINIÉRISTE n. m. Jardinier qui cultive des pépinières. Adj. : *jardinier pépiniériste.*

PÉPITE n. f. Masse d'or natif, d'un volume plus ou moins considérable.

PÉPLUM (*ome*) ou **Péplon** n. m. Manteau léger que les femmes grecques portaient sur leur tunique.

PERCALE n. f. Toile de coton, d'un tissu très-serré.

PERCALINE n. f. Toile de coton, légère et lustrée.

PERÇANT, E adj. Qui perce, qui pénètre : *froid perçant;* vif : *yeux perçants;* clair et aigu : *voix perçante. Vue perçante*, qui voit des objets très-petits ou très-éloignés; *avoir l'esprit perçant*, beaucoup de pénétration d'esprit.

PERCE (EN) loc. adv. *Mettre du vin, un tonneau en perce*, faire une ouverture au tonneau pour en tirer la liqueur qu'il renferme.

PERCE-BOIS n. m. Nom vulgaire de plusieurs insectes qui attaquent le bois.

PERCÉE n. f. Ouverture pratiquée dans un bois, une forêt.

PERCEMENT n. m. Action de percer : *percement d'un puits artésien, de l'isthme de Suez.*

PERCE-NEIGE n. f. Plante d'hiver, à fleurs blanches. Pl. des *perce-neige.*

PERCE-OREILLE n. m. Insecte dont l'abdomen se termine par deux crochets en forme de tenailles. Pl. des *perce-oreille.*

PERCEPTEUR n. m. Préposé au recouvrement des impositions.

PERCEPTIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est perceptible.

PERCEPTIBLE adj. Qui peut être perçu : *impôt perceptible. Fig.* Qui peut être aperçu : *objet perceptible à la vue.*

PERCEPTION n. f. Recouvrement des impositions par le percepteur. *Fig* Action de percevoir, de connaître, d'apercevoir par l'esprit et les sens.

PERCER v. tr. Faire une ouverture de part en part : *percer une planche;* pratiquer : *percer une porte, une rue, une allée;* pénétrer : *la pluie a percé mes habits;* passer à travers : *percer la foule, le soleil perce les nuages;* dissiper : *la lumière perce les ténèbres. Percer du vin*, le mettre en perce. *Fig.* Découvrir : *percer un mystère;* affliger : *ces plaintes me percent le cœur;* remplir : *percer l'air de ses cris.* V. int. Crever : *l'abcès a percé. Fig.* Se manifester : *sa méchanceté perce dans tous ses discours;* se distinguer : *ce jeune homme commence à percer.*

PERCEVOIR v. tr. Recevoir des impôts, etc. *Fig.* Recevoir l'impression des objets.

PERCHE n. f. Poisson d'eau douce.

PERCHE n. f. Brin de bois long de trois à quatre mètres, et de grosseur moyenne; ancienne mesure agraire; bois du cerf lorsqu'il a plusieurs andouillers.

PERCHER v. int. ou **Se percher** v. pr. Se poser sur une perche, sur une branche d'arbre, en parlant des oiseaux. *Fig.* Se placer sur un lieu élevé : *où est-il allé se percher? Fam.*

PERCHERON, ONNE adj. et n. Se dit surtout des chevaux du Perche : *c'est un percheron. Jument percheronne.*

PERCHLORATE n. m. *Chim.* Sel produit par l'acide perchlorique.

PERCHLORIQUE adj. Se dit d'une combinaison de la plus grande quantité possible de chlore avec l'oxygène : *acide perchlorique.*

PERCHLORURE n. m. Acide résultant de la combinaison d'un corps simple avec la plus grande quantité possible de chlore.

PERCHOIR n. m. Lieu où perchent les volailles.

PERCLUS, E adj. Privé en tout ou en partie du mouvement.

PERÇOIR n. m. Foret pour percer les tonneaux.

PERCUSSION n. f. Coup par lequel un corps en frappe un autre. *Instruments de percussion*, dont on joue en les frappant, comme les cymbales, le tambour, le triangle, etc.

PERDABLE adj. Qui peut se perdre.

PERDANT n. m. Celui qui perd au jeu.

PERDITION n. f. Etat d'une personne hors de la voie du salut.

PERDRE v. tr. Etre privé d'une chose qu'on possédait : *perdre sa place;* d'un avantage physique ou moral : *perdre un bras, la raison;* être séparé par la mort : *perdre son père;* égarer : *perdre son mouchoir;* avoir le dessous, du désavantage : *perdre un pari, un procès, une bataille;* gâter, endommager : *la pluie a perdu mon chapeau;* cesser d'avoir : *les arbres perdent leurs feuilles en automne. Perdre la vie*, mourir; *perdre haleine*, manquer de respiration. *Fig.*

Ruiner : *le jeu le perdra;* corrompre : *les mauvaises sociétés perdent la jeunesse;* déshonorer : *vous allez me perdre;* mal employer : *perdre le temps;* ne pas profiter : *perdre l'occasion;* ne plus voir, ne plus suivre : *perdre la piste, la trace;* se défaire, quitter : *perdre une mauvaise habitude. Perdre la tête,* ne savoir quel parti prendre; *perdre la tramontane,* ne pas garder son sang-froid; *perdre la carte,* se confondre dans ses idées; *perdre le fil d'un discours,* manquer de mémoire; *perdre de vue,* oublier; *perdre pied,* ne plus toucher le fond dans l'eau; *perdre du terrain,* reculer au lieu d'avancer; *perdre terre,* perdre la terre de vue, en parlant d'un bâtiment en mer. V. int. Valoir moins : *les grains perdent en vieillissant,* et fig. : *perdre dans l'opinion publique.* **Se perdre** v. pr. S'égarer : *se perdre dans un bois;* disparaître : *se perdre dans la foule;* faire naufrage : *ce bâtiment s'est perdu sur une côte. Fig.* Se débaucher : *votre fils se perd;* cesser d'être en vogue : *cette mode se perd. Je m'y perds,* je n'y conçois rien.

PERDREAU n. m. Perdrix de l'année.

PERDRIGON n. m. Sorte de prune.

PERDRIX n. f. Oiseau excellent à manger. **Œil-de-perdrix**, espèce de cor qui survient entre les doigts du pied. Pl. des *œils-de-perdrix.*

PERDU, E adj. *Sentinelle perdue,* très-avancée; *temps perdu,* mal employé; *peine perdue,* inutile; *à vos heures perdues,* à vos moments de loisirs; *à corps perdu,* avec impétuosité.

PÈRE n. m. Celui qui a un ou plusieurs enfants; ancêtres : *nos pères;* créateur : *Corneille est le père de la tragédie française;* nom qu'on donne à certains religieux, et aux prêtres dans la confession. *Père éternel,* Dieu; *le saint-père,* le pape; *les Pères de l'Eglise,* les docteurs dont les écrits font règle en matière de foi; *les pères conscrits,* les sénateurs romains. *Théât. Père noble,* acteur chargé de l'emploi des pères dans la tragédie et la haute comédie.

PÉRÉGRINATION n. f. Voyage fait dans les pays étrangers.

PÉREMPTION n. f. Anéantissement d'une procédure, parce qu'elle n'a point été suivie dans les délais fixés.

PÉREMPTOIRE adj. Décisif, sans réplique : *réponse péremptoire.*

PÉREMPTOIREMENT adv. D'une manière péremptoire.

PERFECTIBILITÉ n. f. Faculté qu'a l'homme de se perfectionner moralement et physiquement d'âge en âge.

PERFECTIBLE adj. Susceptible d'être perfectionné : *l'homme est un être perfectible.*

PERFECTION n. f. Qualité de ce qui est parfait dans son genre : *atteindre à la perfection;* qualité excellente de l'âme et du corps; *être doué de toutes sortes de perfections.*

PERFECTIONNEMENT n. m. Action de perfectionner; effet de cette action.

PERFECTIONNER v. tr. Rendre plus parfait.

PERFIDE adj. Déloyal : *ami perfide;* où il y a de la perfidie : *serments perfides.* N. : *c'est un perfide.*

PERFIDEMENT adv. Avec perfidie.

PERFIDIE n. f. Déloyauté, trahison.

PERFOLIÉ, ÉE adj. *Bot.* Se dit des feuilles qui enveloppent tellement la tige que celle-ci paraît traversée.

PERFORATION n. f. Action de perforer.

PERFORER v. tr. Percer.

PÉRI n. f. Fée chez les Orientaux.

PÉRIANTHE n. m. Enveloppe des organes génitaux de la fleur.

PÉRICARDE n. m. Espèce de sac membraneux qui enveloppe le cœur.

PÉRICARDITE n. f. Maladie du cœur.

PÉRICARPE n. m. Enveloppe de la graine, des semences.

PÉRICLITER v. int. Etre en péril : *son honneur périclite.*

PÉRICRÂNE n. m. Membrane qui couvre le crâne.

PÉRIGÉE n. m. Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus rapprochée de la terre. — Son opp. est *apogée.*

PÉRIGOURDIN, INE adj. et n. Du Périgord.

PÉRIHÉLIE n. m. Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus rapprochée du soleil. — Son opp. est *aphélie.*

PÉRIL (*ri-ie*) n. m. Danger, risque.

PÉRILLEUSEMENT adv. Avec péril.

PÉRILLEUX, EUSE adj. Où il y a du péril : *poste périlleux.* **Saut périlleux**, saut difficile et dangereux, qu'exécutent les danseurs de corde.

PÉRIMER v. int. Se perdre par prescription ou faute de poursuites faites dans le délai fixé.

PÉRIMÈTRE n. m. Contour, circonférence d'une figure géométrique.

PÉRIODE n. f. Espace de temps, division : *les grandes périodes de l'histoire. Astr.* Temps qu'une planète met à faire sa révolution : *la période lunaire*

est d'un peu plus de 27 jours. Méd. Phase d'une maladie. *Rhét.* Phrase composée de plusieurs membres. N. m. Espace de temps indéterminé : *le dernier période de la vie ;* le plus haut point où une chose, une personne puisse arriver : *Cicéron a porté l'éloquence à son plus haut période.*

PÉRIODICITÉ n. f. Etat de ce qui est périodique : *la périodicité des comètes.*

PÉRIODIQUE adj. Qui revient à des temps marqués : *fièvre périodique ;* qui paraît à époque fixe : *publication périodique.*

PÉRIODIQUEMENT adv. D'une manière périodique : *les planètes se meuvent périodiquement.*

PÉRIOSTE n. m. Membrane fibreuse qui couvre les os.

PÉRIOSTOSE n. f. Gonflement du périoste.

PÉRIPATÉTICIEN, ENNE adj. et n. Qui suit la doctrine d'Aristote : *secte péripatéticienne, les péripatéticiens.*

PÉRIPATÉTISME n. m. Philosophie d'Aristote.

PÉRIPÉTIE (*ci*) n. f. Changement subit de fortune dans la situation d'un héros de théâtre ou de roman ; dénoûment d'un poëme épique, d'une pièce de théâtre : *péripétie bien amenée.*

PÉRIPHÉRIE n. f. Contour d'une figure curviligne.

PÉRIPHRASE n. f. Circonlocution dont on se sert pour exprimer ce qu'on ne veut pas dire en termes propres, comme : *la messagère du printemps*, pour *l'hirondelle.*

PÉRIPHRASER v. int. Parler par périphrases.

PÉRIPLE n. m. Nom que les anciens donnaient à un voyage de circumnavigation autour d'une mer, d'un pays.

PÉRIPNEUMONIE n. f. Inflammation du poumon.

PÉRIR v. int. Prendre fin ; faire naufrage : *le vaisseau a péri sur des récifs ;* tomber en ruine, en décadence : *les plus grands empires ont péri. Fig.* Etre excédé : *périr d'ennui.* — Prend toujours l'auxiliaire *avoir.*

PÉRISCIENS n. m. pl. Nom donné aux habitants des contrées polaires, dont l'ombre fait le tour de l'horizon en un seul jour.

PÉRISCOPIQUE adj. Se dit de verres d'optique dont l'une des faces est plane et concave et l'autre convexe.

PÉRISSABLE adj. Sujet à périr.

PÉRISSOLOGIE n. f. Superfluité de mots, pléonasme vicieux : *il en coûta la vie et la tête à Pompée.*

PÉRISTYLE n. m. Suite de colonnes formant galerie autour d'une cour ou d'un bâtiment.

PÉRITOINE n. m. Membrane séreuse qui tapisse la cavité de l'abdomen.

PÉRITONITE n. f. Inflammation du péritoine.

PERLE n. f. Corps dur, brillant, nacré et rond, qui se forme dans l'intérieur de certains coquillages. *Fig.* Ce qu'il y a de mieux dans son genre : *c'est la perle des honnêtes gens. Les perles du matin*, la rosée.

PERLÉ, ÉE adj. *Orge perlé*, entièrement dépouillé de son enveloppe et arrondi par la meule ; *ouvrage perlé*, très-bien fait.

PERLER v. tr. Faire dans la perfection.

PERLIMPINPIN n. m. V. *Poudre.*

PERMANENCE n. f. Durée constante : *la permanence des institutions. Se déclarer en permanence*, se dit d'une assemblée qui déclare qu'elle restera en séance jusqu'à ce qu'elle ait délibéré sur un objet important.

PERMANENT, E adj. Qui reste constamment dans le même état.

PERMÉABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est perméable : *la perméabilité du verre.*

PERMÉABLE adj. Qui peut être traversé par l'air ou un autre fluide : *l'eau est perméable à la lumière.*

PERMESSE n. m. Fleuve de la Grèce, consacré aux Muses. *Les nymphes du Permesse*, les Muses.

PERMETTRE v. tr. Donner liberté, pouvoir de faire, de dire ; accorder : *permettre l'usage du vin ;* tolérer : *il faut permettre ce qu'on ne peut empêcher ;* donner le moyen, le loisir de : *si mes occupations me le permettent.*

PERMIS n. m. Permission écrite : *permis de chasse.*

PERMISSION n. f. Autorisation.

PERMUTABLE adj. Susceptible de permutation.

PERMUTANT n. m. Celui qui permute.

PERMUTATION n. f. Echange d'un emploi contre un autre.

PERMUTER v. tr. et int. Echanger son emploi, son grade, contre celui d'une autre personne.

PERNICIEUSEMENT adv. D'une manière pernicieuse.

PERNICIEUX, EUSE adj. Dangereux, nuisible.

PÉRONÉ n. m. Os extérieur de la jambe.

PÉRONNELLE n. f. Femme sotte et babillarde. *Fam.*

PÉRORAISON n. f. Dernière partie, conclusion d'un discours d'apparat. — Son opposé est *exorde*.

PÉRORER v. int. Discourir longuement et avec emphase.

PÉRORЕUR n. m. Qui a l'habitude de pérorer. *Fam.*

PÉROU n. m. Riche contrée de l'Amérique méridionale. *Fig. Ce n'est pas le Pérou*, cela n'a pas une grande *valeur*.

PEROXYDE n. m. Oxyde qui contient la plus grande quantité possible d'oxygène.

PERPENDICULAIRE adj. et n. f. Qui rencontre à angles droits une ligne, un plan.

PERPENDICULAIREMENT adv. D'une manière perpendiculaire.

PERPENDICULARITÉ n. f. Etat de ce qui est perpendiculaire.

PERPÉTRATION n. f. Accomplissement : *la perpétration d'un crime.*

PERPÉTRER v. tr. Commettre, consommer : *perpétrer un crime.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

PERPÉTUATION n. f. Action de perpétuer; effet de cette action : *la perpétuation des espèces.*

PERPÉTUEL, ELLE adj. Continuel, qui ne cesse point : *printemps perpétuel;* qui dure toute la vie : *bannissement perpétuel;* qui se renouvelle souvent : *combats perpétuels.*

PERPÉTUELLEMENT adv. Toujours : *les élus seront perpétuellement heureux;* fréquemment : *être perpétuellement en querelle.*

PERPÉTUER v. tr. Faire durer toujours ou longtemps : *perpétuer une rente, un procès.*

PERPÉTUITÉ n. f. Durée perpétuelle : *la perpétuité de la religion.* **A perpétuité** loc. adv. Pour toujours.

PERPLEXE adj. Qui est dans la perplexité; qui cause de la perplexité : *situation perplexe.*

PERPLEXITÉ n. f. Embarras d'une personne qui ne sait quel parti prendre.

PERQUISITION n. f. Recherche exacte.

PERRON n. m. Escalier extérieur et découvert.

PERROQUET n. m. Oiseau de l'ordre des grimpeurs, remarquable par la facilité avec laquelle il imite la voix humaine. *Fig. Parler comme un perroquet*, sans comprendre ce qu'on dit. *Mar.* Mât, voile, vergue, qui se grée au-dessus d'un mât de hune.

PERRUCHE n. f. Femelle du perroquet; petit perroquet à longue queue pointue.

PERRUQUE n. f. Coiffure de faux cheveux.

PERRUQUIER n. m. Celui qui s'occupe de tout ce qui regarde la barbe et les cheveux.

PERRUQUIÈRE n. f. Femme d'un perruquier.

PERS, E adj. Couleur intermédiaire entre le vert et le bleu : *les anciens donnaient aux déesses des yeux pers.*

PERSAN, E adj. et n. De la Perse.

PERSE n. f. Belle toile peinte, qui s'est fabriquée primitivement en Perse.

PERSÉCUTER v. tr. Tourmenter par des mesures tyranniques : *Néron persécuta les chrétiens. Par ext.* Importuner, presser : *ses créanciers le persécutent.*

PERSÉCUTEUR, TRICE n. Qui persécute : *Néron persécuteur des chrétiens. Par ext.* Importun, incommode : *fâcheux persécuteur.*

PERSÉCUTION n. f. Poursuite violente et tyrannique. *Par ext.* Importunités continuelles.

PERSÉVÉRAMMENT adv. Avec persévérance.

PERSÉVÉRANCE n. f. Qualité de celui qui persévère; fermeté, constance dans la foi, dans la piété.

PERSÉVÉRANT, E adj. Qui persévère.

PERSÉVÉRER v. int. Persister, demeurer ferme et constant dans un sentiment, une résolution. — Pour la conj. V. *accélérer.*

PERSICAIRE n. f. Plante du genre des renouées.

PERSICOT n. m. Espèce de liqueur fabriquée avec des noyaux de pêche.

PERSIENNE n. f. Sorte de jalousie composée de lames fort minces montées sur un châssis qui s'ouvre en dehors comme des contrevents.

PERSIFLAGE n. m. Action, discours du persifleur.

PERSIFLER v. tr. Railler quelqu'un en lui disant, par moquerie, des choses qui lui semblent flatteuses. V. int. Parler avec ironie : *il persifle sans cesse.*

PERSIFLEUR n. m. Qui a l'habitude de persifler.

PERSIL n. m. Plante potagère de la famille des ombellifères.

PERSILLADE n. f. Tranches de bœuf froid assaisonnées de persil.

PERSILLÉ, ÉE adj. Qui est semé à

l'intérieur de petites taches verdâtres, comme le fromage de Roquefort.

PERSIQUE adj. *Arch. Ordre persique*, dont l'entablement est porté par des figures de captifs.

PERSISTANCE n. f. Qualité de ce qui est persistant; action de persister.

PERSISTER v. int. Demeurer ferme dans sa résolution, dans son opinion.

PERSONNAGE n. m. Personne considérable, illustre : *les grands personnages de l'antiquité;* rôle que remplit un acteur, une actrice. *Fig.* Rôle que l'on joue dans une société, dans le monde : *faire un triste personnage.*

PERSONNALISER v. tr. Dire des personnalités.

PERSONNALITÉ n. f. Caractère de ce qui est personnel : *un juge doit dépouiller toute personnalité;* trait injurieux lancé contre quelqu'un : *se permettre des personnalités;* défaut d'un homme uniquement occupé de lui : *cet auteur est d'une personnalité ridicule.*

PERSONNE n. f. Homme ou femme. *J'y serai en personne*, moi-même; *payer de sa personne*, s'exposer au péril; *aimer sa personne*, ses aises; *les trois Personnes divines*, la Trinité. *Gram.* Rôles des mots par rapport à l'acte de la parole.

PERSONNE pron. ind. m. sing. Nul, qui que ce soit : *je n'ai vu personne;* quelqu'un : *personne osera-t-il nier?*

PERSONNEL, ELLE adj. Qui est propre et particulier à chaque personne : *qualités personnelles. Gram. Pronom personnel*, qui représente la personne d'une manière toute particulière, comme *moi*, *toi*, *lui*, etc.; *mode personnel*, autre que l'infinitif. N. m. *Le personnel d'un établissement*, tous les employés.

PERSONNELLEMENT adv. En personne : *agir personnellement.*

PERSONNIFICATION n. f. Action de personnifier; résultat de cette action.

PERSONNIFIER v. tr. Attribuer à une chose inanimée ou à un être abstrait la figure, les sentiments, le langage d'une personne.

PERSPECTIF, IVE adj. Qui montre un objet en perspective : *dessin perspectif.*

PERSPECTIVE n. f. Art de représenter les objets selon les différences que l'éloignement et la position y apportent; aspect des objets vus de loin : *belle perspective. Fig* Espérance ou crainte d'une chose probable, quoique éloignée : *avoir la perspective d'une grande fortune.* **En perspective** loc. adv. Dans l'éloignement, dans l'avenir.

PERSPICACE adj. Qui a de la perspicacité.

PERSPICACITÉ n. f. Pénétration d'esprit.

PERSPICUITÉ n. f. Clarté, netteté, en parlant des idées et du style.

PERSUADER v. tr. Porter quelqu'un à croire, le décider à faire une chose. **Se persuader** v. pr. Croire, s'imaginer. — Selon l'Académie, *se* est toujours compl. ind.

PERSUASIF, IVE adj. Qui a le pouvoir, le talent de persuader.

PERSUASION n. f. Action de persuader; ferme croyance.

PERTE n. f. Privation d'un bien, d'un avantage : *perte de la vue;* mort, ruine : *il a juré sa perte;* dommage : *ce commerçant a éprouvé de grandes pertes;* insuccès : *perte d'une bataille, d'un procès;* mauvais emploi : *perte du temps.* Loc. adv. **A perte**, avec perte : *vendre à perte;* **à perte de vue,** hors de la portée de la vue; **en pure perte,** inutilement.

PERTINEMMENT adv. D'une manière convenable, avec justesse : *parler pertinemment d'une chose.*

PERTINENT, E adj. *Prat.* Qui est tel qu'il convient.

PERTUIS n. m. Passage étroit pratiqué dans un cours d'eau; détroit.

PERTUISANE n. f. Sorte de hallebarde à fer long, large et tranchant.

PERTURBATEUR, TRICE adj. et n. Qui cause du trouble.

PERTURBATION n. f. Trouble, émotion de l'âme; bouleversement dans un Etat; dérangement dans le mouvement des corps célestes, produit par l'action mutuelle de ces astres; trouble dans les fonctions animales.

PÉRUVIEN, IENNE adj. et n. Du Pérou.

PERVENCHE n. f. Plante printanière; sa fleur.

PERVERS, E adj. Méchant, dépravé. N. : *Dieu châtiera les pervers.*

PERVERSION n. f. Changement de bien en mal.

PERVERSITÉ n. f. Méchanceté, dépravation.

PERVERTIR v. tr. Faire changer de bien en mal : *pervertir la jeunesse.* **Se pervertir** v. pr. Se corrompre.

PERVERTISSEMENT n. m. Action de pervertir; état de ce qui est perverti.

PESAGE n. m. Action de peser.

PESAMMENT adv. D'une manière pesante. *Fig.* Sans grâce : *écrire, s'exprimer pesamment.*

PESANT, E adj. Lourd, qui pèse; lent : *marche pesante. Fig. Joug pesant*, tyrannique : *esprit, style pesant,*

sans légèreté, sans grâce. N. m. : *cet homme vaut son pesant d'or.*

PESANTEUR n. f. Etat de ce qui est pesant : *pesanteur d'un fardeau;* malaise : *pesanteur d'estomac. Fig.* Défaut de pénétration : *pesanteur d'esprit.* † **Pesanteur universelle**, attraction considérée dans les corps terrestres.

PESÉE n. f. Action de peser; ce qu'on a pesé en une fois.

PÈSE-LAIT n. m. Instrument à l'aide duquel on reconnaît la qualité du lait. Pl. des *pèse-lait.*

PÈSE-LIQUEUR n. m. Instrument qui sert à faire connaître la densité relative des liquides. Pl. des *pèse-liqueurs.*

PESER v. tr. Constater au moyen de poids connus la pesanteur d'un objet. *Fig. Peser mûrement les choses*, les examiner attentivement; *peser ses paroles*, parler avec circonspection. V. int. Avoir un certain poids : *le platine pèse plus que l'or;* appuyer fortement : *peser sur un levier.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

PESEUR n. m. Qui pèse.

PESON n. m. Instrument pour peser.

PESSIMISME n. m. Opinion de ceux qui pensent que tout va au plus mal dans le monde. — Son opposé est *optimisme.*

† **PESSIMISTE** n. m. Partisan du pessimisme. — Son opposé est *optimiste.*

PESTE n. f. Maladie épidémique qui cause une grande mortalité. *Fig.* Personne, doctrine pernicieuse. Par imprécation : *peste de l'étourdi!* exclamation : *peste! que cela est beau!*

PESTER v. int. Eprouver et manifester de la mauvaise humeur.

PESTIFÈRE adj. Qui communique la peste : *air pestifère.*

PESTIFÉRÉ, ÉE adj. et n. Attaqué de la peste.

PESTILENCE n. f. Doctrine pernicieuse, en style biblique.

PESTILENT, E adj. Qui tient de la peste : *fièvre pestilente.*

PESTILENTIEL, ELLE adj. Infecté de peste, contagieux : *maladie pestilentielle.*

PET n. m. Bruit qui sort du fondement. *Pet de nonne*, beignet soufflé.

PÉTALE n. m. *Bot.* Chacune des pièces qui composent la corolle.

PÉTARADE n. f. Suite de pets que fait un cheval en ruant.

PÉTARD n. m. Espèce de canon court; petite pièce d'artifice.

PÉTARDER v. tr. Faire jouer un pétard à la guerre.

PÉTARDIER n. m. Celui qui fait des pétards.

PÉTASE n. m. Sorte de coiffure arrondie des anciens : *on représente ordinairement les bergers de l'Arcadie avec un pétase.*

PÉTAUD n. m. *Cour du roi Pétaud*, lieu de confusion, où tout le monde fait le maître.

PÉTAUDIÈRE n. f. Assemblée confuse; établissement mal dirigé : *cette maison est une vraie pétaudière.*

PET-EN-L'AIR n. m. Espèce de robe de chambre fort courte. Pl. des *pet-en-l'air.*

PÉTER v. int. Faire un pet. *Fig.* Faire un bruit subit et éclatant : *le bois vert pète dans le feu.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

PÉTILLANT, E adj. Qui pétille.

PÉTILLEMENT n. m. Action de pétiller.

PÉTILLER v. int. Eclater avec un petit bruit réitéré. *Fig. Pétiller d'ardeur, d'impatience*, en manifester beaucoup; *pétiller d'esprit*, avoir un esprit vif et brillant; *ses yeux pétillent*, jettent un vif éclat.

PÉTIOLE (*ci*) n. m. *Bot.* Queue de la feuille.

PÉTIOLÉ (*ci*), **ÉE** adj. *Bot.* Porté par un pétiole.

PETIT, E adj. De peu de volume, de peu d'étendue, de peu de hauteur : *petit paquet, petit jardin, petite femme. Fig.* De peu d'importance, de peu de valeur : *petit prince, petite affaire;* qui s'humilie par respect ou par crainte : *se faire petit devant les grands;* qui manque de noblesse, de dignité : *ce que vous avez fait là est petit. Le petit monde*, le bas peuple; *petit esprit*, homme à idées étroites. Loc. adv. **En petit**, en raccourci; **petit à petit**, peu à peu.

PETIT n. m. Animal nouvellement né.

PETITE-FILLE n. f. Fille du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul et à l'aïeule. Pl. des *petites-filles.*

PETIT-FILS n. m. Fils du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule.

PETITE GUERRE n. f. Combat simulé pour l'exercice des troupes.

PETITEMENT adv. Mesquinement : *vivre petitement;* avec petitesse, bassement : *se venger petitement.*

PETITES-MAISONS n. f. pl. Hôpital de fous.

PETITESSE n. f. Etat de ce qui a peu d'étendue, peu de volume; modicité : *petitesse d'un revenu. Fig.* Faiblesse, bassesse : *petitesse d'esprit, de cœur.*

PETITE VÉROLE n. f. Maladie cutanée contagieuse.

PETIT-GRIS n. m. Fourrure faite de la peau d'un écureuil du Nord. Pl. des *petits-gris*.

PÉTITION n. f. Demande par écrit adressée à une autorité. **Pétition de principe**, raisonnement vicieux qui consiste à poser en principe ce qui fait l'objet même de la question.

PÉTITIONNAIRE n. Qui présente une pétition.

PÉTITIONNER v. int. Adresser une pétition.

PETIT-LAIT n. m. Liquide qui se sépare du lait caillé.

PETIT-MAÎTRE n. m. Jeune homme dont les manières sont prétentieuses et ridicules. Pl. des *petits-maîtres*.

PETIT-NEVEU n. m. **Petite nièce** n. f. Fils, fille du neveu ou de la nièce. Pl. des *petits-neveux*, des *petites-nièces*.

PÉTITOIRE n. m. Demande faite en justice pour ressaisir la possession d'un immeuble.

PETON n. m. Diminutif de *pied*.

PÉTRÉ, ÉE adj. Se dit d'un pays couvert de pierres, de rochers.

PÉTREL n. m. Oiseau de mer.

PÉTRI, E adj. Rempli : *pétri d'esprit, d'orgueil*.

PÉTRIFIANT, E adj. Qui a la faculté de pétrifier : *fontaine pétrifiante*.

÷ **PÉTRIFICATION** n. f. Changement en pierre d'un corps organisé ; la chose pétrifiée : *belle pétrification*.

PÉTRIFIER v. tr. Changer en pierre. *Fig*. Rendre immobile de stupéfaction : *cette nouvelle l'a pétrifié*.

PÉTRIN n. m. Coffre dans lequel on pétrit le pain. *Fig. Etre dans le pétrin*, dans l'embarras. *Fam.*

PÉTRIR v. tr. Détremper de la farine avec de l'eau et en faire de la pâte; presser l'argile avec les mains.

PÉTRISSAGE n. m. Action de pétrir.

PÉTRISSEUR n. m. Qui pétrit la pâte.

PÉTROLE n. m. Bitume liquide.

PÉTROSILEX n. m. Toute pierre qui a l'apparence du silex.

PETTO (IN) (*Mots ital.*) Intérieurement, en secret : *se promettre in petto de se venger*.

PÉTULAMMENT adv. Avec pétulance.

PÉTULANCE n. f. Vivacité impétueuse.

PÉTULANT, E adj. Vif, impétueux, qui a peine à se contenir.

PETUN n. m. Nom du tabac dans l'Amérique méridionale.

PÉTUNIA n. m. Sorte de fleur de la famille des solanées.

PEU adv. de quantité opposé à *beaucoup*. N. m. Petite quantité : *le peu que je possède, vivre de peu. Homme de peu*, de basse condition. Loc. adv. **Dans peu, sous peu**, bientôt; **depuis peu**, récemment; **peu à peu**, lentement, insensiblement; **à peu près, à peu de chose près**, presque, environ; **quelque peu**, un peu; **tant soit peu**, très-peu. **Pour peu que**, loc. conj. Si peu que. — Ne dites pas : *un petit peu*, mais *un peu* ou *très-peu*.

PEUPLADE n. f. Multitude d'habitants qui passe d'un pays dans un autre ; horde de sauvages.

PEUPLE n. m. Multitude d'hommes formant une nation ; partie la plus nombreuse et la moins notable des habitants d'une ville, d'un pays, etc.

PEUPLEMENT n. m. Action de peupler.

PEUPLER v. tr. Remplir d'habitants un lieu désert ; remplir de poissons : *peupler un étang* ; de lapins : *peupler une garenne*. V. int. Multiplier par la génération : *les rats peuplent beaucoup*.

PEUPLIER n. m. Grand arbre qui croît dans les lieux humides.

PEUR n. f. Crainte, frayeur. Par ext. : *j'ai peur que cela ne vous incommode ; je n'ai pas peur qu'il me trahisse*. **De peur de** loc. prép., **de peur que** loc. conj. Dans la crainte de, dans la crainte que : *de peur qu'on ne se méprenne sur mes intentions*.

PEUREUX, EUSE adj. et n. Craintif; qui manque de résolution, d'énergie.

PEUT-ÊTRE loc. adv. qui marque la possibilité : *il viendra peut-être*.

PHAÉTON n. m. Petite calèche à deux roues, légère et découverte.

PHALANGE n. f. Autrefois, corps d'infanterie macédonienne; petits os qui composent les doigts et les orteils.

PHALANSTÈRE n. m. Réunion d'individus qui, dans le système de Fourier, doivent vivre en commun.

PHALANSTÉRIEN, ENNE adj. et n. Membre d'un phalanstère ; partisan de la doctrine sociale de Fourier.

PHALÈNE n. f. Nom général des papillons de nuit.

PHANÉROGAME adj. et n. Se dit des plantes dont les organes sexuels sont apparents.

PHARAON n. m. Espèce de jeu de cartes.

PHARE n. m. Tour surmontée d'un fanal, qu'on établit le long des côtes pour éclairer les navigateurs pendant la nuit.

PHARISAÏQUE adj. Qui a rapport aux pharisiens.

PHARISAÏSME n. m. Caractère des pharisiens. *Fig.* Hypocrisie.

+ **PHARISIEN** n. m. Secte de Juifs qui affectaient de se distinguer par la sainteté extérieure de leur vie. *Fig.* Celui qui n'a que l'ostentation de la vertu.

PHARMACEUTIQUE adj. Se dit de tout ce qui a rapport à la pharmacie: *préparation pharmaceutique.* N. f. Partie de la médecine qui traite de la composition et de l'emploi des médicaments.

PHARMACIE n. f. Art de préparer les médicaments; lieu où on les prépare, où on les vend.

PHARMACIEN n. m. Celui qui exerce la pharmacie.

PHARMACOPÉE n. f. Recueil des recettes ou formules d'après lesquelles les médicaments doivent être préparés; art de préparer les médicaments.

PHARMACOPOLE n. m. Vendeur de drogues, surtout en parlant d'un charlatan.

PHARYNGIEN, IENNE adj. Du pharynx.

PHARYNX n. m. Gosier, partie supérieure de l'œsophage.

PHASE n. f. Apparence variable sous laquelle une planète se présente successivement à nos regards pendant la durée de sa révolution : *les phases de la lune. Fig.* Pl. Changements successifs : *les phases d'une maladie.*

PHÉBUS (*buce*) n. m. Style obscur et ampoulé : *donner dans le phébus.*

PHÉNICIEN, IENNE adj. et n. De la Phénicie : *vaisseaux phéniciens. Les Phéniciens furent les plus intrépides navigateurs de l'antiquité.*

+ **PHÉNIX** n. m. Oiseau fabuleux. *Fig.* Personne supérieure, unique dans son genre : *le phénix des beaux esprits.*

PHÉNOMÉNAL, ALE, AUX adj. Qui tient du phénomène.

PHÉNOMÈNE n. m. Tout ce qui apparaît d'extraordinaire dans le ciel, dans l'air, comme une comète, une aurore boréale. *Fig.* Ce qui est rare et nouveau : *c'est un phénomène de vous voir;* personne qui se fait remarquer par ses talents, ses actions.

PHILADELPHE adj. Qui aime son frère, surnom de certains rois anciens.

PHILANTHROPE n. m. Celui qui aime les hommes, qui s'occupe des moyens d'améliorer leur sort.

PHILANTHROPIE n. f. Amour de l'humanité.

PHILANTHROPIQUE adj. Inspiré par la philanthropie : *sentiment philanthropique.*

PHILHARMONIQUE adj. Qui aime la musique, les concerts, qui en donne : *société philharmonique.*

PHILHELLÈNE n. m. Ami des *Hellènes*, ou Grecs modernes.

PHILIPPIQUE n. f. Titre des harangues de Démosthène contre *Philippe. Fig.* Discours violent et personnel.

PHILOLOGIE n. f. Science qui envisage principalement les œuvres littéraires et les langues sous le rapport de l'érudition, de la critique des textes et de la grammaire.

PHILOLOGIQUE adj. Qui concerne la philologie : *études philologiques.*

PHILOLOGUE n. m. Littérateur qui s'occupe de philologie et de critique.

PHILOMATHIQUE adj. Ami des sciences : *société philomathique.*

+ **PHILOMÈLE** n. f. Nom poétique du rossignol.

+ **PHILOSOPHALE** adj. f. *Pierre philosophale*, prétendue transmutation des métaux en or. *Fig.* Chose impossible à trouver.

PHILOSOPHE n. m. Celui qui étudie la philosophie ou qui la pratique; sage, qui mène une vie tranquille et retirée : *vivre en philosophe;* incrédule, esprit fort, élève en philosophie.

PHILOSOPHER v. int. Traiter des matières de philosophie. Se prend en mauvaise part.

+ **PHILOSOPHIE** n. f. Connaissance des choses physiques, morales et intellectuelles, par leurs causes et par leurs effets; système philosophique particulier à chaque philosophe célèbre : *la philosophie de Platon, d'Aristote;* système particulier qu'on se fait pour la conduite de la vie; science considérée sous le rapport des causes et des effets : *la philosophie de l'histoire;* fermeté d'âme qui rend l'homme maître de ses passions, et l'élève au-dessus des préjugés; la branche la plus élevée des études classiques : *faire sa philosophie.*

PHILOSOPHIE n. f. Caractère d'imprimerie.

PHILOSOPHIQUE adj. Qui appartient à la philosophie.

PHILOSOPHIQUEMENT adv. D'une manière philosophique.

PHILOSOPHISME n. m. Fausse philosophie.

PHILOSOPHISTE n. m. Faux philosophe.

PHILOTECHNIE n. f. Amour des arts.

PHILOTECHNIQUE adj. Qui a pour objet l'amour, la culture des arts : *société philotechnique.*

PHILTRE n. m. Breuvage qu'on

supposait propre à inspirer quelque passion.

PHLÉBOTOMIE n. f. Nom scientifique de la *saignée*.

PHLÉBOTOMISER v. tr. Saigner, tirer du sang.

PHLEGMASIE n. f. Inflammation. Quelques-uns écrivent *flegmasie*.

PHLOGISTIQUE n. m. Fluide imaginé par les anciens chimistes pour expliquer la combustion.

PHOCÉEN, ENNE adj. et n. De Phocée.

PHOCIDIEN, IENNE adj. et n. De la Phocide.

PHONÉTIQUE adj. Qui exprime le son. *Ecriture phonétique*, qui représente les sons dont les mots se composent, comme notre écriture alphabétique.

PHONIQUE adj. Qui se rapporte aux sons.

PHOQUE n. m. Animal amphibie.

PHOSPHATE n. m. Sel résultant de la combinaison de l'acide phosphorique avec différentes bases.

PHOSPHATÉ, ÉE adj. *Chim.* Qui contient du phosphate.

PHOSPHITE n. m. Sel formé par l'acide phosphoreux.

PHOSPHORE n. m. Corps simple jaunâtre, très-inflammable.

PHOSPHORÉ, ÉE adj. Qui contient du phosphore : *hydrogène phosphoré*.

PHOSPHORESCENCE n. f. Propriété qu'ont certains corps de devenir lumineux dans l'obscurité, sans chaleur sensible et sans combustion, comme le ver luisant, certains bois vermoulus, etc.

PHOSPHORESCENT, E adj. Doué de phosphorescence : *animal phosphorescent*.

PHOSPHOREUX adj. m. *Acide phosphoreux*, formé par la combustion lente du phosphore.

PHOSPHORIQUE adj. *Acide phosphorique*, combinaison de phosphore et d'oxygène.

PHOSPHURE n. m. Corps résultant de la combinaison du phosphore.

PHOTOGRAPHE n. m. Qui s'occupe de photographie.

+ **PHOTOGRAPHIE** n. f. Art qui consiste à fixer, par la seule action de la lumière, l'image des objets sur une plaque métallique, sur le papier, sur le verre, etc.

PHOTOGRAPHIER v. tr. Obtenir une image par la photographie.

PHOTOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la photographie.

PHOTOMÈTRE n. m. Instrument qui mesure l'intensité de la lumière.

PHRASE n. f. Assemblage de mots présentant un sens complet. *Phrase musicale*, suite régulière d'accords.

PHRASÉOLOGIE n. f. Construction de phrase particulière à une langue ou propre à un écrivain.

PHRASER v. int. Faire des phrases. Se prend en mauvaise part.

PHRASIER ou **Phraseur** n. m. Faiseur de phrases, en mauvaise part.

+ **PHRÉNOLOGIE** n. f. Etude du caractère et des fonctions intellectuelles de l'homme, fondée sur la conformation du crâne.

PHRÉNOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la phrénologie.

PHRÉNOLOGISTE n. m. Qui s'occupe de phrénologie.

PHRYGIEN, IENNE adj. et n. De la Phrygie. *Bonnet phrygien*, sorte de bonnet de laine que portaient les anciens Phrygiens, et qui est devenu l'emblème de l'affranchissement et de la liberté.

PHTHISIE n. f. Maladie de poitrine.

PHTHISIQUE n. Personne attaquée de la phthisie.

PHYSICIEN n. m. Celui qui s'occupe de physique.

PHYSIOGNOMONIE n. f. Art de connaître les hommes d'après leur *physionomie*.

PHYSIOGNOMONIQUE adj. Qui a rapport à la physiognomonie.

PHYSIOGNOMONISTE n. Qui s'occupe de physiognomonie.

PHYSIOLOGIE n. f. Science qui traite de la vie et des fonctions organiques par lesquelles la vie se manifeste.

PHYSIOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la physiologie.

PHYSIOLOGISTE n. m. Qui est versé dans la physiologie.

PHYSIONOMIE n. f. L'air, les traits du visage : *physionomie heureuse*. *Absol.* Certain air de vivacité et d'agrément répandu habituellement sur le visage : *cette femme est belle, mais elle n'a pas de physionomie*. *Fig.* Caractère qui distingue certaines choses des autres choses du même genre : *chaque peuple a sa physionomie*.

PHYSIONOMISTE n. Qui se connaît en physionomie.

PHYSIQUE n. f. Science qui a pour objet les propriétés des corps et l'action qu'ils exercent les uns sur les autres sans changer de nature ; ouvrage qui traite de cette science. Adj. Naturel, matériel : *le monde physique* ; qui s'appuie sur une observation des sens : *certitude physique*, opposé à *certitude morale*. N. m. Physionomie, extérieur d'une personne : *avoir un beau physique*. *Au physique et au moral*, physiquement et moralement.

PHYSIQUEMENT adv. D'une manière physique et réelle.

PIAFFER v.int.Frapper la terre des pieds de devant, en parlant du cheval.

PIAFFEUR n. m. Cheval qui piaffe.

PIAILLER v. int. Criailler. *Fam.*

PIAILLERIE n.f.Criaillerie. *Fam.*

PIAILLEUR, EUSE n. Criard.

PIAN n. m. Maladie cutanée qui affecte surtout les nègres des colonies.

PIANE-PIANE adv. Doucement.

PIANISSIMO adv. *Mus.* Très-doucement, très-lentement.

PIANISTE n. Qui touche du piano.

PIANO ou **Forte-piano** n. m. Instrument de musique,à clavier,dont on peut renforcer ou adoucir le son à volonté. Pl. des *pianos*, des *forte-pianos*.

PIANO adv. *Mus.* Doucement.

PIASTRE n. f. Monnaie d'argent en usage en divers pays, et dont la valeur varie beaucoup.

PIAULER v. int. Se dit du cri des petits poulets.

PIC n. m. Instrument de fer courbé, pointu et à long manche, pour casser des cailloux, creuser la terre, etc.

PIC n. m. Oiseau de l'ordre des grimpeurs, qui perce l'écorce des arbres pour y trouver des insectes.

PIC n. m. Terme du jeu de piquet, lorsque le joueur fait *soixante*.

PIC n. m. Montagne élevée, isolée, et d'un accès difficile : *le pic de Ténériffe*. **A pic** loc. adv. Perpendiculaire.

PICA n. m. Appétit dépravé.

PICADOR n. m. Cavalier espagnol qui attaque le taureau avec la pique.

PICAILLON n. m. Ancienne petite monnaie du Piémont, qui valait un peu moins d'un centime. *Fig. N'avoir pas un picaillon*, être sans le sou.

PICHENETTE n. f. Syn. de *chiquenaude*.

PICKPOCKET n. m. (mot angl.). Filou qui vole dans les poches : *L'adresse des pickpockets de Londres est prodigieuse.*

PICORÉE n. f. Maraude.

PICORER v. int. Aller en maraude. Se dit aussi des abeilles.

PICOT n. m. Petite pointe qui reste sur le bois qui n'a pas été coupé net.

PICOTEMENT n.m.Impression incommode qui se fait sentir sur la peau.

PICOTER v. tr. Causer des picotements. *Fig.* Lancer souvent des traits malins. **Se picoter** v. pr. S'agacer réciproquement.

PICOTERIE n. f. Paroles dites pour picoter quelqu'un.

PICOTIN n. m. Mesure d'avoine que l'on donne aux chevaux.

PICTURAL, ALE adj. Qui concerne la peinture : *nous n'avons qu'une idée incomplète de l'art pictural chez les anciens.*

PIE n. f. Oiseau à plumage blanc et noir, du genre corbeau. *Fig. Jaser comme une pie*, parler beaucoup; *fromage à la pie*, blanc, écrémé.

PIE adj. Pieux : *œuvre pie.*

PIÈCE n. f. Portion, fragment : *pièce de bœuf, de terre, de bois;* certaines choses formant un tout complet : *pièce de drap, de toile;* petit morceau d'étoffe, de métal, etc., employé pour le raccommodage ; objet considéré séparément : *belle pièce de gibier;* chacune des parties d'un logement : *appartement composé de six pièces;* chaque objet faisant partie d'une collection : *combien la pièce?* ouvrage dramatique en vers ou en prose : *pièce en cinq actes;* au jeu d'échecs, tout ce qui n'est pas pion. *Pièce de vin, d'eau-de-vie*, tonneau de vin, d'eau-de-vie; *pièce d'eau*, petit étang dans un parc, un jardin, etc.; *pièce de résistance*, gros morceau de viande qu'on sert dans un repas; *pièce de canon*, bouche à feu; *pièce de monnaie*, monnaie quelconque: *pièces justificatives*, qu'on produit dans une contestation pour établir son droit. *Fig. Emporter la pièce*, railler, médire d'une manière très-mordante; *armé de toutes pièces*, de pied en cap; *donner la pièce*, un pourboire. **Pièce à pièce** loc. adv. Un objet après l'autre.

PIÉCETTE n. f. Petite pièce de monnaie.

PIED n. m. Partie du corps jointe à l'extrémité de la jambe; partie qui sert à soutenir les meubles et certains ustensiles; partie opposée au chevet : *le pied du lit;* partie du tronc qui est le plus près de terre; tout l'arbre, toute la plante : *dix pieds d'arbres, de salade;* le bas d'une montagne, d'un mur, etc.; ancienne mesure de longueur, d'environ 33 cent.; chaque syllabe d'un vers : *vers de douze pieds. Fig. Lâcher pied*, reculer, s'enfuir; *être sur pied*, être levé; *sécher sur pied*, se consumer d'ennui, de chagrin; *de pied ferme*, en faisant bonne contenance; *ne savoir sur quel pied danser*, quel parti prendre; *mettre pied à terre*, descendre de cheval, de voiture; *mettre une armée sur pied*, lever une armée; *acheter du blé sur pied*, avant qu'il soit coupé; *donner du pied à une échelle*, l'éloigner du mur par en bas; *peindre quelqu'un en pied*, faire le portrait de sa personne tout entière; *sur le pied de*, à raison de. **A pied** loc. adv. Pédestrement : *voyager à pied.*

PIED-À-TERRE n. m. Petit loge-

ment qu'on n'occupe que rarement et en passant. Pl. des *pied-à-terre.*

PIED-BOT n. m. Celui dont le pied est contrefait. Pl. des *pieds-bots.*

PIED-D'ALOUETTE n. m. Plante à jolies petites fleurs bleues, blanches ou roses. Pl. des *pieds-d'alouette.*

PIED-DE-BICHE n. m. Instrument de dentiste. Pl. des *pieds-de-biche.*

PIED-DE-CHÈVRE n. m. Levier de fer dont une des extrémités est fendue en pied de chèvre. Pl. des *pieds-de-chèvre.*

PIÉDESTAL n. m. Base sur laquelle repose une colonne, une statue, etc.

PIÉDOUCHE n. m. Piédestal de petite dimension, qui sert de support à de petits objets, tels que bustes, vases, etc.

PIED-DROIT n. m. Partie du jambage d'une porte ou d'une fenêtre. Pl. des *pieds-droits.*

PIED-PLAT n. m. Homme méprisable. Pl. des *pieds-plats. Fam.*

PIÉGE n. m. Machine pour prendre certains animaux. *Fig.* Embûche, artifice.

PIE-GRIÈCHE n. f. Sorte de petite pie très-criarde. *Fig.* Femme d'un caractère acariâtre et querelleur. Pl. des *pies-grièches.*

PIE-MÈRE n. f. La plus intérieure des trois membranes qui revêtent l'appareil cérébral. Pl. des *pies-mères.*

PIÉMONTAIS, AISE adj. et n. Du Piémont.

PIERRAILLE n. f. Amas de petites pierres.

PIERRE n. f. Corps dur et solide qui sert à bâtir; caillou et autre corps solide de la même nature; amas de gravier qui se forme dans le corps et principalement dans la vessie; duretés semblables à de petits grains de pierre, qu'on trouve dans quelques fruits. **Pierre précieuse,** diamant, rubis, etc.; **pierre infernale,** nitrate d'argent dont se servent les chirurgiens pour brûler les chairs; **pierre philosophale,** prétendue transformation des métaux en or; **pierre ponce,** roche volcanique poreuse, légère, très-dure, dont on se sert pour polir le bois; **pierre de touche,** pierre noire et très-dure pour essayer l'or et l'argent. *Fig. Le malheur est la pierre de touche de l'amitié,* c'est dans le malheur que l'on connaît ses amis; *jeter la pierre à quelqu'un,* le blâmer, le condamner.

PIERRÉE n. f. Conduit pour l'eau fait à pierres sèches.

PIERRERIES n. f. pl. Pierres précieuses montées en bijoux.

PIERRETTE n. f. Femme déguisée en compagne de pierrot en temps de carnaval.

PIERREUX, EUSE adj. Plein de pierres : *chemin pierreux.*

PIERRIER n. m. Petite pièce d'artillerie qu'on charge à mitraille ou à balles et dont on se sert principalement sur les vaisseaux.

PIERROT n. m. Nom vulgaire du moineau franc.

PIERROT n. m. Personnage à costume blanc et à visage enfariné, qui joue le principal rôle dans la pantomime : celui qui prend ce costume comme déguisement.

PIÉTÉ n. f. Dévotion, affection et respect pour les choses de la religion; amour pour ses parents : *piété filiale.*

PIÉTER v. int. Tenir le pied à l'endroit marqué, au jeu de boules. — Pour la conj. V. *accélérer.*

PIÉTINEMENT n. m. Action de piétiner.

PIÉTINER v. int. Remuer fréquemment et vivement les pieds : *piétiner de colère.* V. tr. Fouler aux pieds.

PIÉTISME n. m. Doctrine des piétistes.

PIÉTISTE n. m. Membre d'une secte chrétienne qui s'attache à la lettre de l'Evangile et qui affecte un zèle outré.

PIÉTON n. m. Qui va à pied.

PIÈTRE adj. Chétif, mesquin : *un piètre habit.*

PIÈTREMENT adv. D'une manière piètre : *être vêtu piètrement.*

PIÈTRERIE n. f. Chose vile et méprisable.

PIEU n. m. Pièce de bois pointue par un bout.

PIEUSEMENT adv. D'une manière pieuse.

PIEUX, EUSE adj. Qui a de la piété : *âme pieuse;* qui part d'un sentiment religieux : *pensée pieuse.*

PIGEON n. m. Oiseau domestique. *Fig.* Homme qui se laisse duper.

PIGEONNEAU n. m. Jeune pigeon. *Fig.* Jeune homme que l'on dupe.

PIGEONNIER n. m. Habitation préparée pour les pigeons domestiques.

PIGMENT n. m. Matière colorante sous la peau.

PIGNON n. m. Partie supérieure du mur, qui se termine en triangle, dans une maison à deux toits. *Avoir pignon sur rue,* avoir une maison à soi. *Fam.*

PIGNON n. m. Petite roue dont les dents engrènent dans celles d'une plus grande.

PILASTRE n. m. Colonne de forme carrée.

PILAU n. m. Riz cuit à l'eau avec du beurre et des morceaux de mouton hachés, mets favori des Orientaux.

PILE n. f. Amas de choses placées les unes sur les autres : *pile de bois;* massif de maçonnerie qui soutient les arches d'un pont; côté d'une pièce de monnaie où sont les armes du souverain ou de la nation : *jouer à croix ou pile.* **Pile de Volta** ou **voltaïque**, appareil qui sert à développer un courant électrique par le contact de certains métaux.

PILER v. tr. Broyer avec le pilon.

PILET n. m. Espèce de canard.

PILEUR n. m. Ouvrier qui pile.

PILIER n. m. Sorte de colonne qui sert à soutenir un édifice; poteau dans les écuries pour séparer les chevaux. *Fig.* Celui qui est presque toujours dans un endroit : *pilier de cabaret.*

PILLAGE n. m. Action de piller.

PILLARD n. m. Qui aime à piller.

PILLER v. tr. Emporter violemment les biens d'une ville, d'une maison, etc.; opérer des détournements frauduleux : *cet intendant a pillé son maître.* V. int. Prendre dans les compositions d'autrui des choses qu'on donne comme siennes : *cet auteur pille partout.*

PILLERIE n. f. Action de piller.

PILLEUR n. m. Qui pille.

PILON n. m. Instrument dont on se sert pour piler dans un mortier. *Mettre un ouvrage au pilon*, en détruire toute l'édition.

† **PILORI** n. m. Poteau où l'on attachait autrefois les condamnés que l'on exposait aux regards du public.

PILORIER v. tr. Mettre au pilori : *pilorier un criminel. Fig.* Diffamer.

PILOTAGE n. m. Ouvrage de pilotis.

PILOTAGE n. m. Science du pilote.

PILOTE n. m. Celui qui conduit, gouverne un vaisseau.

PILOTER v. tr. Conduire un bâtiment. *Fig.* et *fam.* Servir de guide dans une ville, dans le monde.

PILOTIN n. m. Jeune marin qui étudie le pilotage.

PILOTIS n. m. Gros pieux que l'on enfonce en terre pour asseoir les fondements d'un ouvrage construit dans l'eau, ou sur un fond peu solide.

PILULE n. f. Composition médicinale en forme de petite boule.

PIMBÊCHE n. f. Femme impertinente et précieuse. *Fam.*

PIMENT n. m. Plante à semence poivrée qu'on emploie comme épice.

PIMPANT, E adj. Elégant, recherché dans sa mise. *Fam.*

PIMPRENELLE n. f. Herbe d'un goût aromatique, que l'on mêle avec la salade.

PIN n. m. Grand arbre toujours vert dont on tire la résine.

PINACLE n. m. Partie la plus élevée d'un édifice. *Fig. Etre sur le pinacle*, dans une haute position ou en grande faveur.

PINACOTHÈQUE n. f. Nom sous lequel, surtout en Allemagne, on désigne les musées : *les pinacothèques de Dresde et de Munich renferment d'inappréciables chefs-d'œuvre.*

PINASSE n. f. Bâtiment de charge, à voiles et à rames.

PINÇAGE n. m. Action de serrer, de pincer un bourgeon pour arrêter la sève.

PINÇARD n. m. Cheval qui s'appuie sur la pince en marchant.

PINCE n. f. Barre de fer aplatie par un bout, qui sert de levier; extrémité antérieure du pied des animaux onguiés. N. f. pl. Longues tenailles; grosses pattes avec lesquelles pincent les écrevisses, les homards; les deux dents de devant de la mâchoire supérieure et inférieure du cheval.

PINCÉ, ÉE adj. Maniéré : *air pincé.*

PINCEAU n. m. Instrument dont on se sert pour étendre les couleurs. *Fig.* Manière de peindre : *pinceau hardi.*

PINCÉE n. f. Ce qu'on peut prendre de quelque chose avec deux ou trois doigts : *une pincée de tabac.*

PINCE-MAILLE n. m. Homme qui fait paraître son avarice jusque dans les plus petites choses. Pl. des *pince-maille.*

PINCE-NEZ n. m. Sorte de lunettes. Pl. des *pince-nez.*

PINCER v. tr. Presser, serrer la peau entre les doigts; faire vibrer les cordes d'un instrument en les tirant avec les doigts : *pincer de la harpe. Fig. Se faire pincer*, se faire prendre; *le froid commence à pincer*, à se faire sentir.

PINCE-SANS-RIRE n. m. Homme malin et sournois. Pl. des *pince-sans-rire.*

PINCETTES n. f. pl. Ustensile à deux branches, pour arranger le feu.

PINCHINA n. m. Gros drap de laine.

PINÇON n. m. Marque qui reste sur la peau lorsqu'elle a été pincée.

PINDARIQUE adj. Qui est écrit à la manière de Pindare : *ode pindarique.*

PINDARISER v. int. Affecter un style ampoulé et recherché.

PINDARISEUR n. m. Celui qui pindarise.

PINDARISME n. m. Style, tour imité du poëte Pindare.

† **PINDE** n. m. Montagne consacrée à Apollon et aux Muses. *Les nourrissons du Pinde*, les poëtes.

PINEAU n. m. Petit raisin de Bourgogne, qui donne un excellent vin.

PINGOUIN n. m. Oiseau qui habite les rivages de la mer.

PINGRE n. m. Homme très-avare.

PINNULE n. f. Petite plaque de cuivre élevée perpendiculairement à chaque extrémité d'une alidade, et percée d'une fente, pour laisser passer les rayons lumineux ou les rayons visuels.

PINSON n. m. Petit oiseau chanteur, de l'ordre des passereaux.

PINTADE n. f. Gallinacé qui tient le milieu entre le dindon et le faisan.

PINTE n. f. Ancienne mesure de capacité pour les liquides.

PINTER v. int. Boire beaucoup de vin. *Pop.*

PIOCHAGE n. m. Travail exécuté avec la pioche.

PIOCHE n. f. Outil de fer, à manche de bois, pour remuer la terre.

PIOCHER v. tr. Remuer la terre avec une pioche. V. int. *Fig.* Travailler avec ardeur et assiduité.

PIOCHEUR n. m. En terme d'écolier, celui qui travaille beaucoup.

PION n. m. Pièce du jeu de dames et des échecs; nom donné par dénigrement aux maîtres d'études.

PIONNER v. int. Jouer de manière à prendre souvent un pion en en perdant un soi-même.

PIONNIER n. m. Travailleur qui, à l'armée, aplanit les chemins.

PIPE n. f. Grande futaille contenant environ 400 litres; petit tuyau ordinairement de terre cuite, terminé par un godet, pour fumer du tabac.

PIPEAU n. m. Chalumeau, flûte champêtre. Pl. Petite branche qu'on enduit de glu pour prendre des oiseaux.

PIPÉE n. f. Sorte de chasse dans laquelle on imite le cri de la chouette ou d'autres cris, pour attirer les oiseaux dans les piéges qu'on leur a tendus.

PIPER v. tr. Contrefaire le cri de la chouette et des oiseaux pour les attirer et les prendre. *Fig. Piper des dés*, les préparer afin de tromper au jeu.

PIPERIE n. f. Tromperie au jeu.

PIPEUR n. m. Trompeur au jeu.

PIQUANT, E adj. Qui pique; qui fait une impression vive sur l'organe du goût: *sauce piquante;* vif : *froid piquant. Fig.* Offensant : *mot piquant;* fin, spirituel : *conversation piquante;* plein d'agrément : *beauté piquante.* N. m. Pointes qui viennent à certaines plantes. *Fig.* Ce qu'il y a de curieux, d'intéressant : *le piquant de l'aventure.*

PIQUE n. f. Arme de main, composée d'une hampe que termine un fer aigu; brouillerie : *il y a de la pique entre eux.* N. m. Une des couleurs du jeu de cartes.

PIQUÉ n. m. Etoffe de coton formée de deux tissus appliqués l'un sur l'autre, et unis par des points rangés ordinairement en losange.

PIQUE-ASSIETTE n. m. Parasite. Pl. des *pique-assiette.*

PIQUE-NIQUE n. m. Repas, partie de plaisir où chacun paye son écot. Pl. des *pique-nique.*

PIQUER v. tr. Percer légèrement avec quelque chose de pointu; faire sur plusieurs étoffes mises l'une sur l'autre des points qui les traversent et qui les unissent : *piquer un collet d'habit*, y faire des points et arrière-points symétriques pour les orner; larder de la viande; mordre, en parlant des serpents et de quelques insectes; affecter le goût d'une manière désagréable : *ce vin pique la langue.* V. int. *Piquer des deux*, donner vivement de l'éperon à un cheval. *Fig.* Irriter, offenser : *la moindre chose le pique;* exciter : *piquer la curiosité.* **Se piquer** v. pr. Se fâcher : *il se pique d'un rien;* se vanter : *il se pique d'esprit. Se piquer d'honneur*, faire plus d'efforts que de coutume.

PIQUET n. m. Petit pieu fiché en terre pour retenir les cordages d'une tente; perches ou jalons fichés en terre de distance en distance, pour prendre un alignement; punition infligée aux écoliers, qui consiste à se tenir debout et immobile à une place marquée, pendant les récréations : *faire une heure de piquet;* petit nombre de soldats prêts à marcher au premier ordre.

PIQUET n. m. Jeu de cartes.

PIQUETTE n. f. Boisson que l'on obtient en jetant de l'eau sur du marc de raisin. Par ext. Mauvais vin.

PIQUEUR n. m. Dont la fonction est de suivre et de diriger une meute de chiens; domestique à cheval, qui précède la voiture d'un souverain, d'un prince; employé des ponts et chaussées, qui surveille les travaux des ouvriers. *Fig. Piqueur d'assiettes*, parasite.

PIQUIER n. m. Autrefois, soldat armé d'une pique.

PIQÛRE n. f. Petite blessure faite avec un instrument aigu ou par certains insectes; points et arrière-points faits symétriquement sur une étoffe.

PIRATE n. m. Celui qui, sans commission d'aucune puissance, court les mers pour voler, piller; corsaire des nations barbaresques.

PIRATER v. int. Faire le métier de pirate.

PIRATERIE n. f. Métier de pirate.

PIRE adj. Plus mauvais, plus nuisible. N. m. Ce qui est le plus mauvais. — N'employez jamais *pire* comme adverbe, ne dites pas : *tant pire, le malade va pire que jamais;* mais dites : *tant pis, le malade va pis.*

PIRIFORME adj. Qui affecte la forme d'une poire.

PIROGUE n. f. Barque longue et plate des sauvages, faite d'un tronc d'arbre creusé ou d'écorces cousues.

PIROUETTE n. f. Tour entier qu'on fait sur la pointe d'un seul pied, et sans changer de place.

PIROUETTER v. int. Faire une ou plusieurs pirouettes.

PIS n. m. Mamelle de la vache, de la brebis, de la chèvre, etc.

PIS adv. Plus mal : *il va pis.* Loc. adv. **Au pis aller**, en supposant les choses au plus mal; **de mal en pis**, de mal en plus mal. — V. *pire.*

PISAN, ANE adj. et n. De Pise.

PISCICULTEUR n. m. Celui qui s'occupe de pisciculture.

PISCICULTURE n. f. Art de multiplier les poissons au moyen d'une fécondation artificielle.

PISCINE n. f. Réservoir qui était près du parvis du temple à Jérusalem; vivier où les anciens nourrissaient du poisson; lieu dans les sacristies où l'on jette l'eau qui a servi à nettoyer les vases sacrés et les linges d'autel.

PISSAT n. m. Urine.

PISSENLIT n. m. Enfant qui pisse au lit.

PISSENLIT n. m. Plante qui se mange en salade.

PISSER v. tr. et int. Uriner.

PISSEUR, EUSE n. Qui pisse souvent.

PISSOIR n. m. Lieu pour aller pisser.

PISSOTER v. int. Uriner peu et fréquemment.

PISSOTIÈRE n. f. Petit jet d'eau, fontaine qui jette peu d'eau. Syn. de *pissoir.*

PISTACHE n. f. Petite noix qui contient une amande verte d'une saveur agréable.

PISTACHIER n. m. Arbre qui produit les pistaches.

PISTE n. f. Trace des animaux. *Fig. Etre à la piste de quelqu'un*, à sa recherche; *le suivre à la piste*, être sur ses traces. *Man.* Lignes que le cheval qu'on exerce trace sur le chemin.

PISTIL (*ti-le*) n. m. Organe femelle des végétaux.

PISTOLE n. f. Monnaie d'or étrangère; en France, somme de dix francs; partie d'une prison où certains détenus habitent et se font servir à leurs frais.

PISTOLET n. m. Sorte de fusil très-court.

PISTON n. m. Cylindre mobile qui entre à frottement dans le corps d'une pompe pour élever l'eau en raréfiant ou comprimant l'air; partie mobile qui est dans le cylindre d'une machine à vapeur.

PITANCE n. f. Portion qu'on donne à chaque repas dans les communautés.

PITANCIER n. m. Pourvoyeur d'une communauté, celui qui est chargé de distribuer la pitance.

PITE n. f. Petite monnaie qui valait le quart d'un denier.

PITEUSEMENT adv. De manière à exciter la pitié.

PITEUX, EUSE adj. Digne de pitié. *Faire piteuse mine*, une mine triste, rechignée.

PITIÉ n. f. Sentiment de compassion pour les souffrances d'autrui. *Raisonner à faire pitié*, très-mal.

PITON n. m. Clou à vis, dont la tête est en forme d'anneau.

PITOYABLE adj. Qui excite la pitié : *état pitoyable;* méprisable, mauvais : *raisonnement pitoyable.*

PITTORESQUE adj. D'un aspect sauvage et agréable à la fois : *site, contrée pittoresque;* piquant, original : *le style des Mémoires de Saint-Simon est pittoresque.*

PITTORESQUEMENT adv. D'une manière pittoresque.

PITUITAIRE adj. Qui a rapport à la pituite : *membrane pituitaire.*

PITUITE n. f. Humeur blanche et visqueuse rejetée le plus ordinairement par l'expectoration.

PITUITEUX, EUSE adj. Qui abonde en pituite : *tempérament pituiteux.*

PIVERT n. m. Oiseau à plumage jaune et vert, du genre des pics.

PIVOINE n. f. Plante à belles fleurs blanches, rouges ou panachées.

PIVOINE n. m. Petit oiseau à gorge rougeâtre.

PIVOT n. m. Pièce arrondie sur laquelle tourne un corps solide. *Fig.* Agent principal : *être le pivot d'une entreprise;* grosse racine qui s'enfonce verticalement dans le sol.

PIVOTANTE adj. f. *Plante, racine pivotante*, qui s'enfonce perpendiculairement en terre, comme la carotte, le salsifis, etc.

PIVOTER v. int. Tourner comme sur un pivot. Se dit des arbres, des plantes dont la racine s'enfonce perpendiculairement en terre : *le chêne pivote.*

PLACAGE n. m. Ouvrage de menuiserie ou d'ébénisterie, fait de bois scié en feuilles minces, qu'on applique ensuite sur d'autre bois de moindre prix : *armoire de placage.*

PLACARD n. m. Sorte d'armoire pratiquée dans un mur; avis écrit ou imprimé, qu'on affiche sur la voie publique. *Par ext.* Tout écrit injurieux ou séditieux, qu'on rend public en l'affichant au coin des rues. *Impr.* Epreuve dans la-

quelle la composition n'est pas encore mise en pages, pour faciliter les corrections et les remaniements.

PLACARDER v. tr. Afficher un imprimé sur les murs.

PLACE n. f. Espace qu'occupe ou peut occuper une personne, une chose; dignité, charge, emploi : *perdre sa place;* rang qu'obtient un écolier par sa composition; rang qu'une personne ou une chose doit occuper : *cet homme, ce mot, n'est pas à sa place;* lieu public découvert et environné de bâtiments. *Place forte*, ville de guerre; *place d'armes*, lieu où l'on range les troupes en bataille. *Com.* Se dit de tous les négociants, de tous les banquiers d'une ville : *la place de Paris. Faire la place*, aller de maison en maison offrir des marchandises.

PLACEMENT n. m. Action de placer de l'argent, des marchandises. **Bureau de placement**, où l'on procure des places aux domestiques, etc.

PLACENTA (*cin*) n. m. Membrane qui enveloppe le fœtus.

PLACER v. tr. Etablir, mettre dans un lieu; procurer un emploi : *placer un domestique;* vendre : *placer des marchandises. Placer de l'argent*, mettre à intérêt.

PLACER (*cèr*) n. m. Terrain d'alluvion; lit des cours d'eau d'où l'on extrait l'or.

PLACET n. m. Demande par écrit pour obtenir justice, grâce ou faveur. Pl. des *placets.*

PLACEUR, EUSE n. Qui procure des emplois aux domestiques, etc.

PLACIDE adj. Calme, paisible.

PLACIDEMENT adv. Avec placidité.

PLACIDITÉ n. f. Nature calme.

PLACIER n. m. Courtier, celui qui opère le placement des marchandises.

PLAFOND n. m. Surface ordinairement plate, garnie de plâtre ou de menuiserie, qui forme la partie supérieure d'un appartement.

PLAFONNAGE n. m. Action de plafonner; travail de celui qui plafonne.

PLAFONNER v. tr. Garnir un plancher de plâtre, de papier, etc.

PLAFONNEUR n. m. Qui fait les plafonds.

PLAGE n. f. Rivage plat et découvert qui se termine en pente douce.

PLAGIAIRE n. m. Auteur qui donne comme sien ce qu'il a pillé chez autrui.

PLAGIAT n. m. Action du plagiaire.

PLAID n. m. Débat, plaidoyer; audience : *tenir les plaids. Vieux.*

PLAID n. m. Manteau écossais.

PLAIDABLE adj. Qu'on peut plaider : *ce procès n'est pas plaidable.*

PLAIDANT, E adj. Qui plaide : *les parties plaidantes.*

PLAIDER v. int. Contester en justice; défendre sa cause ou celle d'une partie devant les juges : *l'avocat a bien plaidé.* V. tr. Même sens : *plaider une cause;* soutenir : *plaider le faux.*

PLAIDEUR, EUSE n. Qui plaide; qui aime les procès.

PLAIDOIRIE n. f. Action de plaider.

PLAIDOYER n. m. Discours prononcé à l'audience par un avocat, pour défendre une cause.

PLAIE n. f. Solution de continuité dans les parties molles du corps. *Fig.* Peine, affliction : *plaie du cœur;* fléau : *les dix plaies d'Egypte.*

PLAIGNANT, E n. Qui se plaint en justice. Adj. : *la partie plaignante.*

PLAIN, E adj. Uni, plat : *bataille en plaine campagne.* **De plain pied** loc. adv. Sans monter ni descendre.

PLAIN-CHANT n. m. Chant ordinaire de l'Eglise. Pl. des *plains-chants.*

PLAINDRE v. tr. Témoigner de la compassion : *plaindre les malheureux;* donner à regret : *plaindre sa peine.* **Se plaindre** v. pr. Se lamenter; témoigner du mécontentement contre quelqu'un; former une plainte en justice.

PLAINE n. f. Certaine étendue de pays plat. *Poét. La plaine liquide*, la mer; *les plaines du ciel*, l'espace.

PLAINTE n. f. Gémissement, lamentation; mécontentement que l'on exprime; déclaration faite en justice du sujet que l'on a de se plaindre.

PLAINTIF, IVE adj. Qui a l'accent de la plainte : *ton plaintif.*

PLAINTIVEMENT adv. D'une voix plaintive.

PLAIRE v. int. Etre agréable, flatter l'esprit ou les sens. V. impers. *S'il plaît à Dieu*, si Dieu le permet. **Se plaire** v. pr. S'aimer réciproquement; prendre plaisir à : *ils se sont plu à me tourmenter;* se trouver bien : *se plaire à la campagne. Fig.* En parlant des végétaux : *la vigne se plaît sur les coteaux;* en parlant des animaux : *le gibier se plaît dans les taillis.*

PLAISAMMENT adv. D'une manière plaisante, agréable : *raconter plaisamment;* ridiculement : *être plaisamment coiffé.*

PLAISANCE n. f. *Maison de plaisance*, destinée à l'agrément.

PLAISANT, E adj. Qui divertit, qui fait rire : *faire un conte plaisant.* N. m. Celui qui cherche à faire rire : *faire le plaisant;* le côté curieux, piquant : *le plaisant d'une aventure.*

PLAISANTER v. int. Dire ou faire quelque chose pour amuser; *aimer à plaisanter.* V. tr. Railler : *plaisanter*

quelqu'un. *Fig*. *Vous plaisantez*, vous ne parlez pas sérieusement.

PLAISANTERIE n. f. Chose dite ou faite pour amuser : dérision injurieuse : *cela dégénère en plaisanterie*.

PLAISIR n. m. Joie, contentement : *les plaisirs de l'âme*, *des sens* ; divertissement : *le plaisir de la chasse* ; volonté, consentement : *si c'est votre bon plaisir* ; divertissements de la vie : *renoncer aux plaisirs*.

PLAISIR n. m. Pâtisserie légère roulée en cornet, syn. d'*oublie*.

PLAN, ANE adj. Plat et uni : *surface plane*. *Angle plan*, formé par deux plans qui se coupent.

PLAN n. m. Surface plane ; représentation d'un objet en petit sur le papier : *tracer le plan d'une ville*. *Lever un plan*, décrire un terrain sur le papier, en prenant la mesure des angles avec le graphomètre, et celle des côtés avec la chaîne d'arpenteur. *Peint*. Distance, éloignement relatif des objets qui entrent dans la composition d'un tableau : *reléguer une figure au second, au troisième plan*. *Fig* Disposition générale d'un ouvrage : *plan d'une tragédie* ; projet, dessein : *arrêter son plan*.

PLANCHE n. f. Morceau de bois scié en long, assez large et peu épais ; feuille de métal ou morceau de bois plat sur lesquels le graveur a tracé des lettres ou des figures ; estampe tirée sur cette planche : *livre orné de planches*. *Jard*. Petit espace de terre plus long que large : *planche de salade*. *Faire la planche*, nager sur le dos.

PLANCHÉIER v. tr. Garnir de planches le sol d'un appartement.

PLANCHER n. m. Assemblage de planches supportées par des solives, et séparant les étages d'une maison.

PLANCHETTE n. f. Petite planche ; instrument qui sert à lever les plans.

PLANÇON n. m. Branche détachée du tronc pour faire bouture.

PLANE n. f. Outil tranchant à deux poignées, dont les charrons, les tonneliers se servent pour unir le bois.

PLANE n. m. Syn. de *platane*.

PLANER v. tr. Polir avec la plane.

PLANER v. int. Se dit d'un oiseau qui se soutient en l'air sur ses ailes étendues, sans qu'il paraisse les remuer ; considérer de haut : *l'œil de l'aéronaute plane sur la terre*. *Fig*. Considérer en esprit et d'une manière élevée : *le génie de Bossuet planait sur les siècles passés*.

PLANÉTAIRE adj. Qui concerne les planètes : *corps planétaire*. **Système planétaire**, ensemble de toutes les planètes qui se meuvent autour du soleil.

† **PLANÈTE** n. f. Corps céleste qui tourne autour du soleil.

PLANEUR n. m. Ouvrier qui plane les objets d'or et d'argent.

PLANIMÉTRIE n. f. Partie de la géométrie qui traite de la mesure des surfaces planes.

PLANISPHÈRE n. m. Carte où les deux hémisphères, célestes ou terrestres, sont représentés sur une surface plane.

PLANOIR n. m. Outil pour planer.

PLANT n. m. Jeune tige nouvellement plantée, ou propre à être plantée : *plant de vigne* ; quantité de jeunes arbres plantés dans un même terrain.

PLANTAGE n. m. En Amérique, plant de cannes à sucre, de tabac, etc.

PLANTAIN n. m. Plante fort commune dont la semence sert à la nourriture des petits oiseaux.

PLANTAIRE adj. De la plante du pied.

PLANTATION n. f. Action de planter ; lieu où l'on a planté de jeunes arbres ; aux colonies, toute propriété, toute exploitation rurale.

PLANTE n. f. Nom général sous lequel on comprend tous les végétaux ; face inférieure du pied de l'homme, qui pose à terre. **Jardin des plantes**, dans certaines villes, jardin public où l'on cultive des végétaux pour l'étude de la botanique.

PLANTER v. tr. Mettre une plante en terre pour qu'elle prenne racine ; enfoncer en terre : *planter une borne*, *un pieu*. *Fig*. *Planter un drapeau*, l'arborer ; *planter là quelqu'un*, le quitter brusquement.

PLANTEUR n. m. Celui qui plante des arbres ; colon d'Amérique.

PLANTIGRADES n. m. pl. Genre de mammifères et d'oiseaux qui, en marchant, appuient par terre toute la *plante* du pied jusqu'au talon, comme l'*ours*, etc.

PLANTOIR n. m. Outil de bois dont se servent les jardiniers pour planter.

PLANTON n. m. Soldat de service auprès d'un officier supérieur pour porter ses ordres.

PLANTULE n. f. Embryon végétal qui commence à germer.

PLANTUREUSEMENT adv. En abondance. *Vieux*.

PLANTUREUX, EUSE adj. Abondant, copieux : *repas plantureux* ; fertile : *terre plantureuse*. *Fig*. Plein d'idées : *style plantureux*.

PLAQUE n. f. Feuille de métal ; large décoration appliquée sur l'habit.

PLAQUÉ n. m. Métal recouvert d'une lame mince d'or ou d'argent ; *bijou*, *chaîne en plaqué*.

PLAQUEMINIER n. m. Arbre du genre des ébéniers.

PLAQUER v. tr. Appliquer une chose plate sur une autre : *plaquer de l'or sur du cuivre, de l'acajou sur du bois blanc.*

PLAQUETTE n. f. Petit volume de peu d'épaisseur.

PLAQUEUR n. m. Artisan qui fait des placages, ou qui plaque des bijoux, de la vaisselle.

PLASTIQUE adj. et n. f. Art de modeler toutes sortes de figures en terre, en plâtre, en stuc, etc.

PLASTRON n. m. Pièce de devant de la cuirasse; pièce de cuir rembourrée, dont les maîtres d'armes se couvrent la poitrine pour amortir les coups de fleuret. *Fig.* Homme en butte aux railleries, aux sarcasmes de tous.

PLASTRONNER v. tr. Garnir d'un plastron.

PLAT n. m. Pièce de vaisselle à l'usage de la table; son contenu.

PLAT, ATE adj. Dont la superficie est unie. *Pays plat*, sans montagnes; *cheveux plats*, ni frisés ni bouclés; *calme plat*, repos absolu des vents sur mer. *Fig. Style plat*, sans élégance; *plat personnage*, dépourvu de tout mérite; *teinte plate*, uniforme; *tomber à plat ventre*, sur le ventre. N. m. La partie plate d'une chose : *des coups de plat de sabre.*

PLATANE n. m. Grand et bel arbre d'ornement.

PLAT-BORD n. m. Bordage large et épais qui termine le pourtour d'un bâtiment, d'un bateau. Pl. des *plats-bords.*

PLATEAU n. m. Bassin d'une balance; plat de fer-blanc vernissé, sur lequel on sert ordinairement le thé, le café, etc.; sommet d'une montagne, lorsqu'il est plat et d'une certaine étendue; cercle de verre de la machine électrique; partie d'une machine pneumatique, sur laquelle pose le récipient.

PLATE-BANDE n. f. Espace de terre étroit qui borde les compartiments d'un parterre; moulure plate et unie. Pl. des *plates-bandes.*

PLATÉE n. f. Plein un plat : *une platée de viande. Pop.*

PLATE-FORME n. f. Toit plat et uni, en forme de terrasse, qui couvre les bâtiments sans comble; ouvrage de terre élevé et uni par le haut, sur lequel on met du canon en batterie. Pl. des *plates-formes.*

PLATE-LONGE n. f. Longue bande de cuir ajoutée au harnais sur la croupe des chevaux de carrosse, pour les empêcher de ruer. Pl. des *plates-longes.*

PLATEMENT adv. D'une manière plate : *s'exprimer platement.*

PLATINE n. f. Plaque où sont attachées toutes les pièces qui servent au ressort d'une arme à feu; plaque qui soutient toutes les pièces du mouvement d'une montre; partie d'une presse d'imprimerie qui foule sur le tympan; plaque de fer percée pour le passage de la clef d'une serrure.

PLATINE n. m. Métal d'un blanc gris, le plus pesant et le plus inaltérable de tous.

PLATITUDE n. f. Défaut de ce qui est plat dans les sentiments, dans les écrits, dans la conversation; chose plate : *dire des platitudes*

PLATONICIEN, IENNE adj. Qui a rapport à la philosophie de Platon. N. Partisan de cette doctrine.

PLATONIQUE adj. Qui a rapport au système de Platon. *Amour platonique*, amour pur.

PLATONISME n. m. Système philosophique de Platon.

PLÂTRAGE n. m. Ouvrage fait de plâtre.

PLÂTRAS n. m. Débris de vieux plâtres, de vieux murs.

PLÂTRE n. m. Pierre calcaire cuite et réduite en poudre; tout ouvrage moulé en plâtre. Pl. Légers ouvrages en plâtre.

PLÂTRER v. tr. Couvrir de plâtre.

PLÂTREUX, EUSE adj. Se dit d'un terrain mêlé d'une espèce de craie rouge.

PLÂTRIER n. m. Qui prépare, vend le plâtre.

PLÂTRIÈRE n. f. Carrière d'où l'on tire la pierre à plâtre; lieu où on la cuit.

PLAUSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est plausible.

PLAUSIBLE adj. Qui peut passer pour vrai : *excuse plausible.*

PLAUSIBLEMENT adv. D'une manière plausible.

PLÈBE n. f. Vile populace.

† **PLÉBÉIEN, IENNE** n. Qui était de l'ordre du peuple, chez les anciens Romains; dans les États modernes, celui qui ne fait point partie de la noblesse. Adj. : *famille plébéienne.*

PLÉBISCITE n. m. Décret émané du peuple romain convoqué par tribus; aujourd'hui, résolutions soumises à l'approbation du peuple.

† **PLÉIADE** n. f. Constellation de l'hémisphère boréal, qui occupe la tête du Taureau et compte six étoiles. *Fig.* Groupe, réunion d'hommes, de poëtes célèbres.

PLEIN n. m. L'opposé de vide : *le plein et le vide;* le plus gros trait des lettres dans l'écriture.—Son opposé est *délié.*

PLEIN, E adj. Tout à fait rempli; qui abonde en... : *écrit plein de fautes:*

entier, complet : *un jour plein;* rond, gras : *visage plein. Pleine lune*, entièrement éclairée par le soleil; *la pleine mer*, la haute mer ; *à pleines voiles*, au moyen de toutes les voiles ; *à pleines mains*, abondamment. *Fig.* Entièrement occupé : *auteur plein de son sujet;* pénétré : *plein de reconnaissance. Voix pleine*, forte et sonore ; *en plein jour, en pleine rue*, dans le jour, dans la rue ; *arbre en plein vent*, exposé au vent de tous côtés; *homme plein de lui-même*, orgueilleux ; *avoir le cœur plein*, avoir des sujets de tristesse, *donner plein pouvoir*, toute liberté d'agir. **En plein** loc. adv. Dans le milieu, *frapper en plein.*

PLEINEMENT adv. Entièrement, tout à fait : *être pleinement convaincu.*

PLÉNIÈRE adj. f. *Cour plénière*, assemblée que tenaient les souverains, au moyen âge, dans quelques circonstances solennelles ; *indulgence plénière*, rémission pleine et entière de toutes les peines dues aux péchés.

PLÉNIPOTENTIAIRE (*tan-ci*) n. m. Ministre d'un souverain, chargé de pleins pouvoirs. Adj. : *ministre plénipotentiaire.*

PLÉNITUDE n. f. Abondance excessive : *plénitude d'humeurs ;* totalité : *conserver la plénitude de ses facultés.*

PLÉONASME n. m. *Gram.* Répétition souvent vicieuse, quelquefois énergique d'un mot ou d'une idée, comme dans : *s'entr'aider mutuellement, je l'ai vu de mes yeux*, etc.

PLÉTHORE n. f. Surabondance de sang, d'humeurs.

PLÉTHORIQUE adj. Qui a beaucoup de sang, d'humeurs.

PLEUR n. m. Affliction, gémissement, larme. S'emploie surtout au pl. : *répandre des pleurs. Fig. Les pleurs de la vigne*, suc qui en découle au printemps ; *les pleurs de l'Aurore*, la rosée.

PLEURARD n. m. Enfant qui ne cesse de pleurer.

PLEURER v. int. Répandre des larmes. Se dit aussi de la vigne, lorsqu'il dégoutte de l'eau de son bois fraîchement taillé. V. tr. Regretter vivement : *pleurer un père.*

PLEURÉSIE n. f. Inflammation de la plèvre.

PLEURÉTIQUE adj. et n. Atteint de pleurésie.

PLEUREUR, EUSE n. Qui a l'habitude de pleurer. **Saule pleureur**, dont les branches, longues et déliées, s'inclinent vers la terre. Pl. Hommes, femmes qu'on payait pour pleurer aux funérailles. N. f. pl. Manchettes de deuil.

PLEUREUX, EUSE adj. Qui dénote l'affliction : *air pleureux.*

PLEURNICHER v. int. Faire semblant de pleurer.

PLEURNICHERIE n. f. Habitude de pleurnicher.

PLEURNICHEUR, EUSE n. Qui pleurniche.

PLEUROPNEUMONIE n. f. Inflammation simultanée de la plèvre et des poumons.

PLEUTRE n. m. Homme sans capacité, sans courage.

PLEUVOIR v. impers. Se dit de l'eau qui tombe du ciel. V. int. Tomber en abondance : *les bombes pleuvaient sur la ville. Fig. : les honneurs pleuvent sur lui.*

PLÈVRE n. f. Membrane qui tapisse l'intérieur de la poitrine.

PLEXUS n. m. Entrelacement de filets nerveux.

PLEYON n. m. Brin d'osier qui sert à attacher la vigne.

PLI n. m. Double fait à du linge, à une étoffe, etc. ; enveloppe de lettre : *deux lettres sous le même pli. Fig.* Habitude du bien ou du mal : *ce jeune homme prend un bon, un mauvais pli.*

PLIABLE adj. Flexible, aisé à plier. *Fig.* Docile : *humeur pliable.*

PLIAGE n. m. Action de plier ou effet de cette action.

PLIANT, E adj. Facile à plier. *Fig. : caractère pliant.* N. m. Siége qui se plie, et qui n'a ni bras ni dossier.

PLIE n. f. Poisson très-délicat.

PLIEMENT n. m. Action de plier.

PLIER v. tr. Mettre en un ou plusieurs doubles : *plier du linge ;* courber, fléchir : *plier les genoux. Fig.* Assujettir, accoutumer : *plier un jeune homme à la discipline.* V. int. Se soumettre : *plier sous l'autorité paternelle ;* céder : *l'armée commençait à plier. Plier bagage*, s'en aller furtivement.

PLIEUR, EUSE n. Qui plie : *plieuse de journaux.*

PLINTHE n. f. *Arch.* Base plate et carrée, sur laquelle repose une colonne ; plate-bande qui fait saillie tout autour du pied d'un bâtiment, ou à la base des murs intérieurs d'un appartement.

PLIOIR n. m. Sorte de couteau de bois, d'ivoire ou d'acier, à l'usage des plieurs et des plieuses de papier.

PLIQUE n. f. Maladie endémique, en Pologne, caractérisée par l'agglomération des cheveux et l'inflammation du cuir chevelu.

PLISSAGE n. m. Action de plisser.

PLISSEMENT n. m. Action de plisser.

PLISSER v. tr. Faire des plis à : *plisser un bonnet.*

PLISSURE n. f. Manière de plisser ; assemblage de plis.

PLOMB n. m. Métal très-pesant d'un blanc bleuâtre ; balles, grains de plomb dont on charge les armes à feu ; morceau de plomb ou d'autre métal suspendu à une ficelle, dont se servent les maçons et les charpentiers pour élever perpendiculairement leurs ouvrages ; sorte de cuvette en plomb ou en zinc, où l'on jette les eaux sales d'une maison ; petit sceau de plomb que, dans les douanes, on attache aux ballots qui ont payé les droits. **Mine de plomb**, plombagine. **A plomb**, loc. adv. Perpendiculairement : *ce mur est à plomb.*

PLOMBAGE n. m. Action de plomber, de garnir de plomb, de marquer avec un plomb.

PLOMBAGINE n. f. Substance minérale noirâtre, dont on fait des crayons.

PLOMBER v. tr. Attacher, appliquer du plomb à quelque chose ; attacher un petit sceau de plomb à des marchandises, pour indiquer qu'elles ont payé les droits. *Plomber une dent*, la remplir de plomb, pour la conserver.

PLOMBERIE n. f. Art de fondre et de travailler le plomb ; lieu où l'on travaille le plomb.

PLOMBEUR n. m. Douanier qui plombe les marchandises.

PLOMBIER n. m. Ouvrier qui met le plomb en œuvre.

PLONGEON n. m. Oiseau aquatique qui plonge souvent.

PLONGER v. tr. Enfoncer un corps dans un liquide pour l'en retirer ensuite ; enfoncer : *plonger un poignard dans le sein. Fig. Plonger quelqu'un dans la misère*, être cause de sa ruine ; *être plongé dans le sommeil*, dormir profondément. V. int. S'enfoncer entièrement dans l'eau ; avoir une direction de haut en bas : *l'œil plonge dans l'abîme.*

PLONGEUR n. m. Qui plonge dans la mer ou dans les rivières pour en retirer quelque chose.

PLOYABLE adj. Qui se ploie facilement.

PLOYER v. tr. Courber : *ployer une branche.* V. int. Fléchir : *ployer sous le faix*, et fig., *ployer sous le joug.*

PLUCHE n. f. Syn. de *peluche.*

PLUIE n. f. Eau qui tombe par gouttes de l'atmosphère. *Fig.* Ce qui tombe en très-grande quantité : *pluie de feu, de sang.*

PLUMAGE n. m. Toute la plume qui est sur le corps de l'oiseau.

PLUMASSEAU n. m. Petit balai de plumes.

PLUMASSERIE n. f. Métier et commerce du plumassier.

PLUMASSIER n. m. Qui prépare et vend des plumes pour la parure.

PLUME n. f. Tuyau garni de barbes et de duvet, qui couvre le corps des oiseaux. *Homme de plume*, homme de cabinet ; *guerre de plume*, dispute par écrit entre écrivains ; *plume féconde, hardie*, l'écrivain lui-même. **Plume métallique**, d'acier, de laiton, pour écrire.

PLUMEAU n. m. Sorte de balai fait avec de fortes plumes.

PLUMÉE n. f. Ce qu'on peut prendre d'encre avec une plume.

PLUMER v. tr. Arracher les plumes. *Fig. Plumer quelqu'un*, en tirer de l'argent, soit au jeu, soit autrement.

PLUMET n. m. Bouquet de plumes qui orne un casque ou shako.

PLUMETIS n. m. Sorte de broderie mate faite à la main.

PLUMITIF n. m. Minute originale des arrêts rendus à l'audience.

PLUMULE n. f. *Bot.* Partie du germe destinée à former la tige.

PLUPART (LA) n. f. La plus grande partie. Loc. adv. **Pour la plupart**, quant à la plus grande partie ; **la plupart du temps**, le plus ordinairement. — Après *la plupart* le verbe se met toujours au pluriel : *la plupart des hommes croient...; la plupart voudraient...*

PLURALISER v. tr. Mettre un mot au pluriel.

PLURALITÉ n. f. Le plus grand nombre ; multiplicité : *la pluralité des dieux.*

PLURIEL, ELLE adj. et n. m. Qui sert à marquer la pluralité.

PLUS (*plu*) adv. de comp. : *il est plus riche que vous ne croyez, il n'est pas plus sage aujourd'hui qu'il l'était hier* ; de quantité : *cela ne vaut pas plus de cinq francs.* Avec la négation, marque cessation d'action : *il ne travaille plus. Le plus* marque un superl. relat. : *il est le plus adroit.* Loc. adv. **Bien plus, de plus, qui plus est**, en outre ; **tout et plus**, abondamment ; **de plus en plus**, avec progrès, en bien ou en mal ; **plus ou moins**, à peu près ; **ni plus ni moins**, tout autant. N. m. L'opposé de *moins : le plus et le moins* ; signe de l'addition (+).

PLUSIEURS adj. pl. Un nombre indéterminé : *plusieurs vaisseaux.* Pron. ind. : *plusieurs pensent que...*

PLUS-QUE-PARFAIT (*pluce*) n. m. *Gram.* Temps du verbe qui exprime une action passée antérieurement à une autre action également passée. Pl. des *plus-que-parfaits.*

PLUS-VALUE n. f. Ce que vaut une

chose au delà de ce qu'elle valait antérieurement. Pl. des *plus-value*.

PLUTOCRATIE (*ci*) n. f. Gouvernement où la puissance appartient aux riches.

PLUTONIEN, ENNE adj. Se dit des roches, des terrains formés par l'action des volcans. *Géol.*

PLUTÔT adv. qui marque préférence : *plutôt souffrir que mourir.* — Ne pas confondre avec *plus tôt*, qui est l'opposé de *plus tard je ne devais venir qu'à midi, mais je viens plus tôt.*

PLUVIALE adj. f. *Eau pluviale*, de pluie.

PLUVIATILE adj. Qui provient de la pluie : *eaux pluviatiles;* formé, modifié par l'action de la pluie : *terrain pluviatile.*

PLUVIER n. m. Oiseau de passage, à long bec.

PLUVIEUX, EUSE adj. Abondant en pluie : *saison pluvieuse ;* qui amène la pluie : *vent pluvieux.*

PLUVIOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer la quantité moyenne de pluie qui tombe par an dans un lieu.

PLUVIÔSE n. m. Cinquième mois du calendrier républicain (du 20 janvier au 18 février).

PNEUMATIQUE adj. Ne s'emploie guère que dans cette expression : *machine pneumatique*, qui sert à faire le vide dans un récipient.

PNEUMATOLOGIE n. f. Partie de la métaphysique qui traite des esprits, tels que Dieu, l'âme, etc.

PNEUMATOSE n. f. Maladie produite par le développement des gaz.

PNEUMONIE n. f. Inflammation du parenchyme pulmonaire.

PNEUMONIQUE adj. Se dit des remèdes propres aux maladies du poumon.

POCHADE n. f. *Peint.* Espèce de croquis.

POCHE n. f. Espèce de petit sac attaché à un habit ; grande cuiller de métal, demi-sphérique et à long manche, qui sert à divers usages ; jabot des oiseaux. *Acheter chat en poche*, sans connaître l'objet qu'on achète.

POCHER v. tr. Faire une meurtrissure avec enflure : *pocher l'œil à quelqu'un. Fam. Pocher des œufs*, les faire cuire sans les mêler.

POCHETER v. tr. Porter quelque temps dans sa poche : *pocheter des olives.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

POCHETTE n. f. Petite poche ; petit violon de poche.

PODAGRE adj. et n. Qui a la goutte aux pieds.

PODESTAT n. m. Titre de magistrature dans certaines villes d'Italie.

PODIUM (*omm*) n. m. Petit mur qui entourait l'arène des amphithéâtres ; endroit du cirque où se plaçaient les sénateurs et les principaux magistrats romains.

POÊLE n. m. Voile qu'on tient sur la tête des mariés pendant la bénédiction nuptiale ; drap mortuaire.

POÊLE n. m. Appareil de chauffage pour les appartements.

POÊLE n. f. Ustensile de cuisine pour frire, pour fricasser.

POÊLIER n. m. Qui fait et vend les poêles.

POÊLON n. m. Petite poêle.

POÊLONNÉE n. f. La contenance d'un poêlon.

POÈME n. m. Ouvrage en vers, d'une certaine étendue. — L'Académie écrit *poëme.*

POÉSIE n. f. Art de faire des vers ; qualité des bons vers : *vers pleins de poésie.*

POÈTE n. m. Celui qui écrit en vers Adj. : *homme, femme poète.* — L'Académie écrit *poëte.*

POÈTEREAU n. m. Mauvais poète.

POÉTESSE n. f. Femme poète. *Iron.*

POÉTIQUE adj. Qui appartient à la poésie, qui lui est propre : *style, expression poétique. Licence poétique*, dérogation aux règles ordinaires de la langue ou de la versification. N. f. Art qui trace les règles de la poésie : *la poétique d'Horace, de Boileau.*

POÉTIQUEMENT adv. D'une manière poétique.

POÉTISER v. tr. Relever au moyen de la poésie : *Silvio Pellico a poétisé sa prison.*

POIDS n. m. Qualité de ce qui est pesant ; pesanteur fixe et déterminée : *le poids du franc est de cinq grammes ;* morceau de métal pour peser ; morceau de fer ou pierre attachée aux cordes d'une horloge, d'un tourne broche, pour lui donner du mouvement. *Fig.* Force, importance : *cela donne du poids à vos raisons ;* tout ce qui fatigue, oppresse, embarrasse : *vous m'avez soulagé le cœur d'un grand poids.*

POIGNANT, E adj. Qui cause une impression très-vive et très-pénible : *douleur poignante.*

POIGNARD (*po-gnar*) n. m. Arme courte, pointue et tranchante. *Fig.* Se dit de tout ce qui peut blesser ou offenser vivement : *la nouvelle de cette mort fut pour lui un coup de poignard.*

POIGNARDER (*po-gnar*) v. tr. Frapper, tuer avec un poignard.

POIGNÉE (*po-gnée*) n. f. Quantité que la main fermée peut contenir; partie d'un objet par où on le prend, on l'*empoigne : la poignée d'un sabre. Fig.* Petit nombre : *une poignée de soldats.*

POIGNET (*po-gnet*) n. m. Partie du bras qui joint la main à l'avant-bras.

POIL n. m. Filets déliés sur la peau des animaux et en divers endroits du corps humain. *Poil follet*, duvet qui vient avant la barbe. Couleur, en parlant des animaux : *de quel poil est votre cheval?* partie velue des étoffes : *drap à long poil. Bot.* Organes filamenteux et duveteux, qui naissent sur les diverses parties des plantes.

POILU, E adj. Velu, couvert de poil.

POINÇON n. m. Outil de fer aigu qui sert à percer ou à graver; morceau d'acier gravé en relief pour former les matrices des monnaies et des médailles; marques qu'on applique sur les ouvrages d'or et d'argent pour en garantir le titre; tonneau contenant environ 200 litres.

POINÇONNEMENT n. m. Action de poinçonner.

POINÇONNER v. tr. Marquer avec un poinçon.

POINDRE v. int. Commencer à paraître, en parlant du jour; à pousser, en parlant des plantes.

POING n. m. Main fermée.

POINT n. m. Piqûre qu'on fait dans l'étoffe avec une aiguille enfilée de soie, de laine, etc., sorte de dentelle de fil faite à l'aiguille : *point d'Alençon;* petite marque ronde sur un *i* et à la fin d'une phrase; valeur de chaque carte : *accuser son point au piquet;* division de la règle qui sert au cordonnier à prendre mesure. *Impr.* Force du corps des divers caractères : *caractère de 6, de 7 points. Fig.* Question, matière : *n'insistez pas sur ce point;* division d'un discours, d'un sermon : état, situation : *se trouver au même point;* période, degré, *être au plus haut point de sa gloire;* instant, moment précis : *être sur le point de mourir.* **Point d'orgue**, de repos, d'arrêt dans un morceau de musique; **point d'appui**, point sur lequel le levier s'appuie; **points cardinaux**, le nord, le midi, l'orient et l'occident; **point d'intersection**, endroit où deux lignes se coupent; **point de départ**, commencement d'une chose; **point de vue**, endroit où l'on se place pour voir un objet, et, fig., manière d'envisager les choses; **point du jour**, moment où le soleil commence à poindre; **point de côté**, douleur à la poitrine ou au ventre, qui gêne la respiration; **point d'honneur**, ce qui intéresse l'honneur. Loc. adv. **A point**, à propos : **à point nommé**, à l'instant fixé; **de point en point**, exactement; **au dernier point**, extrêmement; **de tout point**, entièrement.

POINT adv. Pas, nullement.

POINTAGE n. m. Opération qui consiste à diriger vers un point fixé une bouche à feu quelconque.

POINTE n. f. Bout piquant et aigu : *pointe d'aiguille;* sorte de clou à très-petite tête; extrémité des choses qui vont en diminuant : *pointe d'un clocher;* outil du graveur à l'eau-forte. *Fig.* Trait d'esprit recherché : *ne parler que par pointes. Avoir une pointe de vin*, être gai pour avoir bu plus que d'ordinaire; *la pointe du jour*, son commencement.

POINTEMENT n. m. Action de pointer une pièce d'artillerie.

POINTER v. tr. Porter un coup avec la pointe d'une épée; diriger vers un point : *pointer un canon;* marquer sur une liste, au moyen d'un point, les personnes présentes ou absentes. *Mus. Note pointée*, suivie d'un point qui en augmente de moitié la valeur.

POINTEUR n. m. Artilleur qui pointe le canon.

POINTILLAGE n. m. Petits points dans une miniature.

POINTILLÉ n. m. Gravure, dessins qu'on exécute en pointillant : *graver au pointillé.*

POINTILLER v. int. Faire des pointes avec le burin, le pinceau, le crayon. V. tr. Piquer à tout moment par des mots désobligeants.

POINTILLERIE n. f. Contestation sur des bagatelles. *Fam.*

POINTILLEUX, EUSE adj. Qui aime à pointiller, à contrarier.

POINTU, E adj. Qui se termine en pointe.

POINTURE n. f. *Impr.* Petite lame de fer garnie d'une pointe, et qui sert à fixer sur le tympan la feuille à imprimer; trou que fait cette pointe.

POIRE n. f. Fruit à pepins; poudrière de chasse.

POIRÉ n. m. Boisson faite avec des poires.

POIREAU ou **Porreau** n. m. Plante potagère.

POIRÉE n. f. Plante potagère du genre bette.

POIRIER n. m. Arbre qui porte des poires.

POIS n. m. Plante de la famille des légumineuses; sa graine.

POISON n. m. Toute substance qui détruit ou altère les fonctions vitales. *Fig.* Maxime, discours, écrit pernicieux.

POISSARD, E adj. Qui imite le lan-

gage et les mœurs du bas peuple : *style poissard*. N. f. Femme de la halle, et, par ext., toute femme à expressions trop libres.

POISSER v. tr. Enduire de poix.

POISSEUX, EUSE adj. Sali de quelque matière gluante : *mains poisseuses*.

POISSON n. m. Animal qui naît et vit dans l'eau. Pl. Un des douze signes du zodiaque.

POISSON n. m. Ancienne mesure pour les liquides.

POISSONNAILLE n. f. Fretin, petit poisson.

POISSONNERIE n. f. Lieu où l'on vend le poisson.

POISSONNEUX, EUSE adj. Qui abonde en poisson : *lac poissonneux*.

POISSONNIER, IÈRE n. Qui vend du poisson.

POISSONNIÈRE n. f. Ustensile pour faire cuire le poisson.

POITRAIL n. m. Partie de devant du corps du cheval; partie du harnais qu'on met sur le poitrail du cheval; grosse poutre.

POITRINAIRE adj. et n. Qui est malade de la poitrine.

POITRINE n. f. Partie du corps qui contient les poumons et le cœur; poumons : *maladie de poitrine*.

POIVRADE n. f. Sauce faite avec du poivre, du sel et du vinaigre.

POIVRE n. m. Graine âcre et aromatique, fruit du poivrier. **Poivre long**, piment à saveur très-piquante.

POIVRER v. tr. Assaisonner de poivre.

POIVRIER n. m. Arbrisseau sarmenteux qui produit le poivre; petit vase où l'on met le poivre.

POIVRIÈRE n. f. Ustensile pour les épices et particulièrement pour le poivre.

POIX n. f. Substance résineuse tirée du pin et du sapin.

POIX-RÉSINE n. f. La résine ordinaire.

POLAIRE adj. Qui est auprès des pôles, qui leur appartient : *étoile polaire*, *cercle polaire*.

POLAQUE n. m. Cavalier polonais.

POLARISATION n. f. Ensemble des propriétés particulières que présente un rayon de lumière réfracté par des surfaces polies.

POLARISER v. tr. Causer la polarisation.

POLARITÉ n. f. Propriété qu'a l'aiguille aimantée de se diriger vers les pôles.

POLDERS n. m. pl. Vastes plaines de la Hollande protégées par des digues.

† **PÔLE** n. m. Chacune des deux extrémités de l'axe immobile autour duquel la sphère céleste semble tourner en 24 heures; les deux extrémités de l'axe de la terre : *les pôles sont couverts de glaces*. *Pôles magnétiques*, les deux points opposés d'un aimant, où est concentrée la vertu magnétique.

POLÉMARQUE n. m. Archonte chargé du commandement de l'armée à Athènes.

POLÉMIQUE n. f. Dispute politique ou scientifique.

POLÉMISTE n. m. Celui qui fait de la polémique.

POLENTA n. f. Bouillie de farine de maïs ou de châtaigne en usage en Italie.

POLI, E, adj. Qui a la surface unie; civil, honnête : *homme poli*. N. m. Lustre, éclat : *vaisselle d'un beau poli*.

POLICE n. f. Ordre et règlement établis dans une ville, un Etat; administration qui veille à leur observation; contrat par lequel, moyennant une prime, on s'engage à indemniser quelqu'un d'un dommage éventuel : *faire une police d'assurance*. **Salle de police**, chambre où l'on renferme les militaires pour des manquements légers à la discipline; **bonnet de police**, coiffure des militaires quand ils ne sont pas en tenue.

POLICE-MAN (*mane*) n. m. Nom d'un agent de police en Angleterre. Pl. des *police-men* (*mène*).

POLICER v. tr. Adoucir les mœurs; établir des lois sages dans un pays, le civiliser : *policer une nation*.

POLICHINELLE n. m. Personnage comique de la comédie italienne. *Fig.* Mauvais bouffon de société. *Secret de polichinelle*, ce que tout le monde sait.

POLIMENT n. m. Action de polir; état d'un objet poli.

POLIMENT adv. D'une manière polie.

POLIR v. tr. Rendre uni et luisant. *Fig.* Cultiver, adoucir : *polir l'esprit*, *les mœurs*; corriger; mettre la dernière main à : *polir un discours*

POLISSAGE n. m. Action de polir le diamant, l'or, l'acier, le marbre, etc.

POLISSEUR, EUSE n. Qui polit certains ouvrages, comme les glaces, etc.

POLISSOIR n. m. Instrument pour polir.

POLISSOIRE n. f. Sorte de décrottoire douce.

POLISSON n. m. Petit garçon malpropre et vagabond.

POLISSONNER v. int. Dire ou faire des polissonneries.

POLISSONNERIE n. f. Action, parole, tour de polisson.

POLISSURE n. f. Action de polir, son résultat.

POLITESSE n. f. Manière d'agir, de parler, civile et honnête; l'action même qui offre ce caractère : *faire une politesse.*

POLITIQUE adj. Qui a rapport au gouvernement d'un Etat : *événement politique. Fig.* Fin et adroit : *conduite politique. Droits politiques*, en vertu desquels un citoyen participe au gouvernement; *économie politique*, science qui traite de la richesse publique et de l'art de l'administrer. N. m. Celui qui s'applique à la connaissance des affaires publiques : *c'est un profond politique.* N. f. Art de gouverner un Etat; système particulier qu'adopte un gouvernement. *Fig.* Conduite adroite dans les affaires particulières.

POLITIQUEMENT adv. Selon les règles de la politique. *Fig.* D'une manière fine, adroite.

POLITIQUER v. int. Raisonner sur les affaires publiques.

POLKA n. f. Danse d'origine polonaise.

POLKER v. int. Danser la polka.

POLKEUR, EUSE n. Qui polke.

POLLEN (*po-lène*) n. m. *Bot.* Poussière fécondante des fleurs.

POLLUER v. tr. Profaner, souiller.

POLLUTION n. f. Profanation.

POLONAIS, AISE adj. et n. De Pologne : *les Polonais sont les martyrs de la nationalité.*

POLONAISE n. f. Sorte de danse; redingote ornée de brandebourgs.

POLTRON, ONNE adj. et n. Lâche, qui manque de courage.

POLYANDRIE n. f. Classe des plantes à étamines nombreuses.

POLYCHRÔME adj. De diverses couleurs, en parlant d'un dessin, de l'impression, etc.

POLYÈDRE n. m. *Géom.* Corps solide à plusieurs faces.

POLYÉDRIQUE adj. Qui concerne le polyèdre.

POLYGAME n. Homme marié à plusieurs femmes, ou femme mariée à plusieurs hommes en même temps. Adj. *Bot.* Se dit des plantes qui portent sur le même pied des fleurs mâles et des fleurs femelles.

POLYGAMIE n. f. Etat des polygames. *Bot.* Classe des plantes polygames.

POLYGLOTTE adj. Se dit des personnes qui savent plusieurs langues, et des ouvrages écrits en plusieurs langues.

POLYGONAL, ALE adj. Qui se rapporte au polygone : *la forme polygonale.*

POLYGONE n. m. Figure plane terminée par des lignes droites.

POLYGRAPHE n. m. Auteur qui écrit sur des sujets variés : *le polygraphe est souvent un écrivain superficiel.*

POLYNÔME n. m. Quantité algébrique composée de plusieurs termes, séparés par les signes *plus* ou *moins.*

POLYPE n. m. Insecte aquatique de la classe des zoophytes; excroissance charnue dans les fosses nasales.

POLYPÉTALE adj. Qui a plusieurs pétales.

POLYPEUX, EUSE adj. Du polype, de la nature du polype.

POLYPIER n. m. Agrégation de polypes.

POLYSYLLABE adj. et n. Qui est de plusieurs syllabes.

POLYTECHNIQUE adj. Qui embrasse plusieurs arts, plusieurs sciences. **Ecole polytechnique**, établie à Paris et destinée à former des élèves pour l'artillerie, le génie, les ponts et chaussées, etc.

† **POLYTHÉISME** n. m. Religion qui admet la pluralité des dieux.

POLYTHÉISTE n. m. Qui professe le polythéisme.

POMMADE n. f. Composition molle et onctueuse.

POMMADER v. tr. Enduire de pommade.

POMME n. f. Fruit à pepins, de forme ronde; ornement de bois, de métal, etc., en forme de pomme : *la pomme d'une canne.* **Pomme de terre**, plante dont les tubercules sont bons à manger; **pomme de pin**, fruit que produit le pin. *Fig. Pomme de discorde*, ce qui est un sujet de division.

POMMÉ, ÉE adj. Arrondi comme une pomme. *Fig.* Déclaré, achevé, complet : *sottise, bévue pommée.*

POMMEAU n. m. Petite boule au bout de la poignée d'une épée, d'un pistolet, à l'arçon de devant d'une selle.

POMMELÉ, ÉE adj. Marqué de gris et de blanc : *ciel, cheval pommelé.*

POMMELER (SE) v. pr. Se dit du ciel quand il se couvre de nuages blancs et grisâtres. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

POMMELLE n. f. Plaque de plomb, percée de petits trous, qu'on met à l'embouchure d'un tuyau.

POMMER v. int. Se former en pomme, en parlant des choux, laitues, etc.

POMMERAIE n. f. Lieu planté de pommiers.

POMMETTE n. f. Partie la plus saillante de la joue, au-dessous de l'œil.

POMMIER n. m. Arbre qui porte les pommes; ustensile pour les faire cuire.

POMOLOGIE n. f. Traité sur les fruits.

POMOLOGISTE n. m. Celui qui écrit sur les fruits.

POMPE n. f. Appareil magnifique, somptueux : *la pompe d'un triomphe. Pompe funèbre*, appareil d'une cérémonie mortuaire. *Fig.* Noblesse, élévation : *la pompe du style;* plaisirs faux et frivoles : *renoncer au monde et à ses pompes.*

POMPE n. f. Machine hydraulique destinée à élever un liquide au-dessus de son niveau. **Pompe à incendie**, pour éteindre le feu au moyen d'un jet d'eau continu.

POMPER v. tr. Puiser l'eau ou l'air avec une pompe. *Fig.* Attirer : *le soleil pompe les eaux de la mer.*

POMPEUSEMENT adv. Avec pompe.

POMPEUX, EUSE adj. Où il y a de la pompe : *entrée pompeuse. Fig. : style pompeux.*

POMPIER n. m. Qui fabrique des pompes : homme faisant partie d'un corps organisé pour la manœuvre des pompes dans les incendies.

POMPON n. m. Ornement de laine que les soldats portent à leur shako.

POMPONNER v. tr. Parer : *pomponner une mariée.* **Se pomponner**, v. pr. S'habiller avec soin.

PONANT n. m. Syn. de *occident.*

PONÇAGE n. m. Action de polir avec la pierre ponce.

PONCE n. f. Petit sachet plein de charbon en poudre pour calquer les dessins. **Pierre ponce**, pierre très dure et très-légère, d'origine volcanique, pour polir le bois, le marbre, etc.

PONCEAU adj. invar. Rouge fort vif qui rappelle la couleur du coquelicot : *ruban ponceau.*

PONCER v. tr. Rendre uni avec la pierre ponce. *Poncer un dessin*, le calquer avec la ponce.

PONCIRE n. m. Fruit d'une espèce de citronnier.

PONCIS n. m. Dessin piqué sur lequel on passe la ponce. On dit aussi *ponsif.*

PONCTION n. f. Opération chirurgicale qui consiste à piquer une partie enflée pour faire sortir l'humeur.

PONCTUALITÉ n. f. Grande exactitude.

PONCTUATION n. f. Art, manière de ponctuer. *Signes de ponctuation*, le point, la virgule, etc.

PONCTUÉ, ÉE adj. Qui a rapport à la ponctuation : *page bien, mal ponctuée;* composé d'une suite de points : *ligne ponctuée;* semé de taches en forme de points : *étoffe ponctuée.*

PONCTUEL, ELLE adj. Exact.

PONCTUELLEMENT adv. Avec ponctualité.

PONCTUER v. tr. Observer, en écrivant, les règles de la ponctuation.

PONDÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est pondérable.

PONDÉRABLE adj. Qui peut être pesé.

PONDÉRATION n. f. Science du mouvement et de l'équilibre des corps. *Pondération des pouvoirs*, équilibre cherché entre les différents corps d'un gouvernement constitutionnel.

PONDÉRER v. tr. Equilibrer, en parlant des pouvoirs qui constituent un gouvernement constitutionnel. — Pour la conj. V. *accélérer.*

PONDEUSE adj. et n. f. *Poule pondeuse*, qui pond souvent.

PONDRE v. tr. Faire des œufs, en parlant des oiseaux et de certains reptiles, comme le serpent et la tortue.

PONEY n. m. Petit cheval à longs poils, qu'on trouve en Irlande et en Ecosse.

PONGO n. m. Espèce d'orang-outang.

PONSIF n. m. Syn. de *poncis.*

PONT n. m. Construction servant à traverser un cours d'eau; plancher d'un vaisseau. **Pont-levis**, qui se lève et s'abaisse à volonté sur un fossé; **pont de bateaux**, fait de bateaux attachés et recouverts de grosses planches; **ponts et chaussées**, corps d'ingénieurs chargés de tous les travaux qui se rapportent aux voies de communication; **pont aux ânes**, chose facile à faire : certaines questions qui, dans les études, servent à éprouver l'intelligence des élèves.

PONTE n. m. Celui des joueurs qui joue contre le banquier; au jeu d'hombre, l'as de cœur ou de carreau, quand on fait jouer dans l'une de ces couleurs.

PONTE n. f. Action de pondre; temps où les oiseaux pondent.

PONTÉ, ÉE adj. *Vaisseau ponté*, qui a un ou plusieurs ponts.

PONTER v. int. Mettre de l'argent contre le banquier, aux jeux de hasard.

PONTIFE n. m. Personne remplissant des fonctions élevées comme ministre d'un culte. **Le souverain pontife**, le pape; **grand pontife**, chef de la religion chez les anciens.

PONTIFICAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à la dignité de pontife.

PONTIFICALEMENT adv. Avec les cérémonies et les habits pontificaux : *officier pontificalement.*

PONTIFICAT n. m. Dignité de

grand pontife : *César obtint le pontificat ;* dignité de pape chez les catholiques : *aspirer au pontificat ;* temps durant lequel un pape a exercé son autorité : *pendant le pontificat de Léon X.*

PONT-NEUF n. m. Chanson populaire sur un air connu. Pl. des *ponts-neufs.*

PONTON n. m. Pont flottant, composé de deux bateaux joints ensemble; barque plate qui sert au radoub des vaisseaux; vieux vaisseau de ligne désarmé et rasé jusqu'au premier pont, dans lequel on entassait des prisonniers de guerre.

PONTONNAGE n. m. Droit pour le passage d'un pont, d'une rivière.

PONTONNIER n. m. Soldat employé à la construction des ponts militaires; celui qui est préposé pour percevoir le droit de pontonnage.

PONTUSEAU n. m. Verge de métal qui traverse les vergeures dans les formes à papier. Pl. Raies que les verges laissent sur le papier.

POPE n. m. Prêtre de l'Eglise russe.

POPELINE n. f. Etoffe dont la chaîne est de soie et la trame de laine.

POPULACE n. f. Le bas peuple.

POPULACIER, IÈRE adj. Qui appartient, qui est propre à la populace : *propos populacier.*

POPULAIRE adj. Qui est du peuple, qui concerne le peuple : *préjugé populaire;* qui se concilie l'affection du peuple : *roi populaire. Etat, gouvernement populaire*, où l'autorité est entre les mains du peuple.

POPULAIREMENT adv. D'une manière populaire.

POPULARISER v. tr. Rendre populaire : *populariser une idée.*

POPULARITÉ n. f. Caractère d'un homme populaire; faveur populaire : *perdre sa popularité.*

POPULATION n. f. Nombre des habitants d'un pays.

POPULÉUM (*ome*) n. m. Onguent employé comme calmant, dans lequel il entre des bourgeons de peuplier.

POPULEUX, EUSE adj. Très-peuplé.

POPULUS n. m. Nom scientifique du genre *peuplier.*

PORC (*por*) n. m. Cochon. *Porc frais*, chair de porc non salée.

PORCELAINE n. f. Poterie très-fine, à demi vitrifiée; espèce de coquillage univalve, très-poli, appelé aussi *coquille de Vénus.*

PORC-ÉPIC (*por-képik*) n. m. Mammifère rongeur dont le corps est armé de piquants. Pl. des *porcs-épics.*

PORCHE n. m. Lieu couvert à l'entrée d'une église, d'un temple.

PORCHER n. m. Gardeur de pourceaux.

PORCHERIE n. f. Etable à porcs.

PORCINE adj. f. *La race porcine*, les porcs.

PORE n. m. Interstice qui sépare les molécules des corps.

POREUX, EUSE adj. Qui a des pores.

POROSITÉ n. f. Etat de ce qui est poreux.

PORPHYRE n. m. Sorte de marbre très-dur, rouge ou vert, et tacheté.

PORREAU n. m. V. *Poireau.*

PORRIGINEUX, EUSE adj. Qui tient du porrigo.

PORRIGO n. m. Maladie cutanée qui est une espèce de teigne.

PORT n. m. Lieu qui offre aux vaisseaux un abri contre les vents et les tempêtes; sur les rivières, lieu où les bâtiments, les bateaux chargent et déchargent les marchandises. *Fig.* Lieu de repos, situation tranquille : *s'assurer un port dans la tempête. Arriver à bon port*, sans accidents; *faire naufrage au port*, échouer au moment de réussir.

PORT n. m. Charge, poids d'un bâtiment : *vaisseau du port de 1000 tonneaux;* prix qu'on paye pour le transport des lettres, des effets; maintien, démarche d'une personne : *avoir le port noble, majestueux.* **Port d'armes**, droit de porter des armes, soit pour la chasse, soit pour sa défense; attitude d'un soldat qui porte les armes : *se mettre au port d'armes.*

PORTABLE adj. Qu'on peut porter : *cet habit n'est plus portable.*

PORTAGE n. m. Action de porter; point où une vergue porte sur les haubans.

PORTAIL n. m. Entrée principale et monumentale d'une église.

PORTANT, E adj. *Etre bien, mal portant*, en bonne, en mauvaise santé.

PORTATIF, IVE adj. Qu'on peut porter aisément.

PORTE n. f. Ouverture pour entrer ou sortir. *Mettre à la porte*, chasser; *refuser sa porte*, interdire à quelqu'un l'entrée de sa maison; *de porte en porte*, de maison en maison. *Fig. Porte de derrière*, défaite, échappatoire; *être aux portes du tombeau*, sur le point de mourir. **La Porte**, la cour du sultan des Turcs. *Chir.* **Veine porte**, veine qui distribue le sang dans le foie.

PORTE-ALLUMETTES n. m. Petite boîte où l'on met des allumettes. Pl. des *porte-allumettes.*

PORTE-BAGUETTE n. m. Rainure le long d'une arme à feu, pour recevoir la baguette. Pl. des *porte-baguette.*

PORTEBALLE n. m. Petit marchand ambulant.

PORTECHAPE n. m. Celui qui porte la chape dans une église.

PORTE-CIGARES n. m. Sorte de portefeuille pour mettre des cigares. Pl. des *porte-cigares*.

PORTE-CLÉS n.m. Valet de prison qui porte les clés. Pl. des *porte-clés*.

PORTE-CRAYON n. m. Instrument dans lequel on met un crayon.

PORTE-CROIX n. m. Celui qui porte la croix dans les cérémonies de l'Eglise catholique. Pl. des *porte-croix*.

PORTE-CROSSE n. m. Qui porte la crosse devant un évêque. Pl. des *porte-crosse*.

PORTE-DRAPEAU n. m. Officier qui porte le drapeau dans un corps d'infanterie. Pl. des *porte-drapeau*.

PORTÉE n.f. Totalité des petits que les femelles des mammifères mettent bas en une fois; distance à laquelle une bouche à feu peut lancer un projectile; étendue où la main, la vue, la voix, l'ouïe peuvent arriver. *Fig.* Etendue, capacité de l'esprit : *ceci est hors de sa portée*; force, valeur, importance : *ce raisonnement a une grande portée. Etre à portée de*, pouvoir, être à même de. *Mus.* Les cinq lignes sur lesquelles ou entre lesquelles on place les notes.

PORTE-ENSEIGNE n. m. Porte-drapeau. Pl. des *porte-enseigne*.

PORTE-ÉPÉE n. m. Morceau de cuir, d'étoffe qu'on attache à la ceinture pour porter l'épée. Pl. des *porte-épée*.

PORTE-ÉTENDARD n. m. Officier qui porte l'étendard dans un corps de cavalerie; espèce d'étui de cuir attaché à la selle pour supporter l'étendard. Pl. des *porte-étendard*.

PORTE-ÉTRIERS n. m. pl. Sangle destinée à relever les étriers. Pl. des *porte-étriers*.

PORTE-ÉTRIVIÈRES n. m. pl. Anneaux de fers carrés, placés aux deux côtés de la selle.

PORTEFAIX n. m. Homme dont le métier est de porter des fardeaux.

PORTEFEUILLE n. m. Carton plié en deux, où l'on met des papiers, des dessins, etc. *Fig.* Fonction de ministre : *le portefeuille de la marine*.

PORTE-MALHEUR n. m. Personne dont la présence est considérée comme un présage, une cause de malheur. Pl. des *porte-malheur*.

PORTEMANTEAU n. m. Morceau de bois, fixé à la muraille, auquel on suspend les habits ; sorte de valise.

PORTEMENT n. m. Action de porter; ne se dit que du Christ portant sa croix, ou d'un tableau représentant cet épisode de la passion.

PORTE-MONNAIE n. m. Espèce de petit portefeuille à fermoir, dans lequel on met l'argent de poche. Pl. des *porte-monnaie*.

PORTE-MONTRE n. m. Petite boîte ouverte où l'on place une montre ; petit coussinet sur lequel porte une montre accrochée à une cheminée. Pl. des *porte-montre*.

PORTE-MORS n. m. Cuir qui soutient le mors et la bride. Pl. des *porte-mors*.

PORTE-MOUCHETTES n. m. Plateau de métal sur lequel on pose les mouchettes. Pl. des *porte-mouchettes*.

PORTE-MOUSQUETON n. m. Espèce d'agrafe à fermoir, au moyen de laquelle les cavaliers suspendent le mousqueton à la bandoulière; agrafe aux chaînes et aux cordons de montre. Pl. des *porte-mousqueton*.

PORTE-PLUME n.m. Petit instrument destiné à maintenir les plumes métalliques. Pl. des *porte-plume*.

PORTER v. tr. Soutenir un poids, une charge ; transporter d'un lieu dans un autre : *porter des denrées au marché;* avoir sur soi : *porter une somme d'argent;* être vêtu de : *porter le deuil;* tenir : *porter la tête haute;* diriger : *porter ses regards;* rapporter : *argent qui porte intérêt. Porter la main sur quelqu'un*, le frapper ; *porter l'épée, la robe, la soutane*, être officier, magistrat, ecclésiastique. *Fig.* Exciter : *porter quelqu'un au mal;* causer : *porter malheur. Porter envie*, envier; *porter la parole*, parler au nom de plusieurs : *porter un toast*, boire à la santé de quelqu'un; *porter un beau nom*, être d'une famille illustre; *porter un candidat*, lui donner sa voix dans une élection; *porter le poids des affaires*, les diriger seul ; *porter la peine d'une faute*, en être puni ; *porter ses pas en un lieu*, s'y transporter ; *porter quelqu'un aux nues*, le louer excessivement; *porter un article sur un registre*, l'y inscrire; *porter bien son vin*, boire beaucoup sans s'enivrer. V. int. Poser, être soutenu : *tout l'édifice porte sur une colonne;* atteindre à : *ma carabine porte à 500 mètres;* avoir pour objet : *sur quoi porte votre critique ? Porter à la tête*, se dit d'une boisson ou d'une vapeur qui étourdit ; *ce raisonnement porte à faux*, n'est pas juste, concluant. **Se porter** v. pr. *Fig.* Se transporter : *la foule se porte à tel endroit. Se porter fort pour quelqu'un*, répondre pour lui ; *se porter à des extrémités*, se laisser aller à des excès, des voies de fait ; *se porter bien ou mal*, être en bonne ou en mauvaise santé.

PORTER (*tèr*) n. m. Bière anglaise.

PORTE-RESPECT n. m. Arme qui impose et qu'on porte pour sa défense; tout signe extérieur qui inspire le respect. Pl. des *porte-respect*.

PORTE-TRAITS n. m. Courroie qui sert à soutenir les traits des chevaux attelés. Pl. des *porte-traits*.

PORTEUR, EUSE n. Dont le métier est de porter des fardeaux. N. m. Celui qui est chargé de remettre une lettre : *réponse au porteur;* celui qui est chargé d'annoncer un événement : *porteur de bonnes nouvelles*.

PORTE-VOIX n. m. Instrument d'acoustique, en forme de trompette, destiné à faire entendre au loin les sons. Pl. des *porte-voix*.

PORTIER, IÈRE n. Qui ouvre, ferme et garde la porte d'une maison.

PORTIÈRE n. f. Ouverture d'un carrosse par laquelle on monte et l'on descend; rideau qu'on met devant une porte ou pour garantir du vent.

PORTION n. f. Partie d'un tout; certaine quantité de pain, de viande, etc., donnée à chacun pour sa part.

PORTIQUE n. m. Galerie couverte qui règne le long d'une façade, et dont la voûte est soutenue par des colonnes ou des arcades.

PORTRAIRE v. tr. Faire le portrait de quelqu'un.

PORTRAIT n. m. Image d'une personne reproduite par la peinture ou le dessin; ressemblance : *cet enfant est le portrait de son père. Litt.* Description d'un caractère, d'une époque, etc. : *Bossuet excelle dans les portraits.*

PORTRAITISTE n. m. Artiste qui a fait sa spécialité du portrait.

PORTRAITURE n. f. Portrait.

PORTUGAIS, AISE adj. et n. Du Portugal.

POSAGE n. m. Action de poser, d'établir : *le posage d'un billard, d'un parquet, d'une sonnette.*

POSE n. f. Action de poser une pierre, un rail, etc.; attitude.

POSÉ, ÉE adj. Grave, sérieux : *homme posé. Ecrire à main posée*, lentement, avec application.

POSÉMENT adv. Doucement, sans se presser : *lire, parler posément.*

POSER v. tr. Placer, mettre : *poser un livre sur une table*; arranger, placer dans l'endroit convenable : *poser des rideaux*; jeter, mettre à demeure : *poser des fondements, une charpente*; écrire : *poser des chiffres. Fig.* Etablir : *poser un principe;* adresser : *poser une question à un candidat. Poser les armes*, faire la paix. V. int. Etre placé, appuyé sur : *la poutre pose sur le mur*; prendre une certaine attitude pour se faire peindre : *poser devant un peintre. Fig.* Se tenir dans une attitude trop étudiée : *cette femme pose continuellement.*

POSEUR n. m. Qui dirige la pose des pierres dans une construction.

POSITIF, IVE adj. Certain, constant, assuré : *fait positif. Esprit positif*, qui ne s'attache qu'au côté matériel, à la réalité des choses. *Alg. Quantités positives*, précédées du signe *plus*. N. m. Ce qui est matériellement profitable : *n'estimer que le positif. Gram.* Degré de signification dans les adjectifs.

POSITION n. f. Situation d'une chose, d'un objet : *la position d'une ville;* attitude : *position du corps. Fig.* Situation dans laquelle on se trouve : *sa position est critique.*

POSITIVEMENT adv. Certainement, précisément.

POSITIVISME n. m. Tendance vers les avantages matériels des choses; système de philosophie fondé par A. Comte.

POSITIVISTE n. m. Qui professe le positivisme.

POSSÉDÉ, ÉE adj. Entièrement dominé : *possédé de la passion du jeu.* N. Démoniaque : *crier comme un possédé.*

POSSÉDER v. tr. Avoir en sa possession. *Fig.* Connaître parfaitement : *posséder les mathématiques;* dominer, égarer : *la fureur le possède.* **Se posséder** v. pr. Se contenir, être maître de soi. — Pour la conj. V. *accélérer.*

POSSESSEUR n. m. Qui possède.

POSSESSIF adj. *Gram.* Qui exprime une idée de possession : *adjectif, pronom possessif.*

POSSESSION n. f. Jouissance d'un bien; la chose possédée. Pl. Terres possédées par un Etat ou par un particulier : *les possessions de la France dans les Antilles.*

POSSESSOIRE n. m. *Jurisp.* Action relative à la possession d'un bien.

POSSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est possible.

POSSIBLE adj. Qui peut être, qui peut se faire : *il a éprouvé tous les malheurs possibles.* Se met toujours au singulier après les expressions *le plus, le moins* : *le moins de fautes possible*, c'est-à-dire qu'il est possible de faire. N. m. Ce que l'on peut : *faire son possible.*

POSTAL, ALE adj. Qui concerne les postes : *convention postale.*

POSTCOMMUNION n. f. Oraison que dit le prêtre après la communion.

POSTDATE n. f. Date postérieure à la date véritable.

POSTDATER v. tr. Mettre une postdate à un écrit quelconque.

POSTE n. f. Relais de chevaux établis de distance en distance pour le service des personnes qui veulent voyager avec célérité; manière de voyager : *aller, venir en poste;* maison où sont les chevaux de poste; mesure de chemin, ordinairement de deux lieues : *faire trois postes à l'heure;* administration pour le transport des lettres, courrier, voiture qui les porte; bureau où on les dépose.

POSTE n. m. Lieu où un soldat est placé par son chef : *mourir à son poste;* corps de garde; soldats qui y sont placés : *relever un poste. Fig.* Emploi quelconque : *occuper un poste élevé.*

POSTER v. tr. Placer dans un poste, dans un endroit. **Se poster** v. pr. Se placer pour observer.

POSTÉRIEUR, E adj. Qui vient après, qui est après dans l'ordre des temps : *testament annulé par un testament postérieur;* qui est placé derrière : *la partie postérieure de la tête.* Son opposé est *antérieur*. N. m. Le derrière de l'homme.

POSTÉRIEUREMENT adv. Après.

POSTÉRIORITÉ n. f. Etat d'une chose postérieure à une autre.

POSTÉRITÉ n. f. Suite de ceux qui descendent d'une même souche : *la postérité d'Abraham;* les générations futures : *transmettre son nom à la postérité.*

POSTFACE n. f. Sorte d'avertissement placé à la fin d'un livre, comme la préface l'est au commencement.

POSTHUME adj. Né après la mort de son père : *fils posthume;* publié après le décès de l'auteur : *ouvrage posthume.*

POSTICHE adj. Faux, artificiel : *barbe, dents, cheveux postiches.*

POSTILLON n. m. Celui qui conduit les personnes qui vont en poste, en diligence, etc.

POST-SCRIPTUM (*ome*) n. m. Ce qu'on ajoute quelquefois à une lettre après la signature. Pl. des *post-scriptum.*

POSTULANT, E n. Qui postule, qui se met sur les rangs pour obtenir une place; personne qui demande à être reçue dans une maison religieuse.

POSTULER v. tr. Demander avec instance : *postuler un emploi.*

POSTURE n. f. Contenance; maintien : *posture respectueuse.*

POT n. m. Vase de terre ou de métal; marmite où l'on met bouillir la viande; ancienne mesure contenant deux pintes. *Fig. Payer les pots cassés*, le dommage; *recevoir à la fortune du pot*, sans cérémonie. **Pot**, sorte de papier.

POTABLE adj. Qu'on peut boire : *vin potable;* liquide : *or potable.*

POTAGE n. m. Bouillon dans lequel on a mis du pain ou toute autre substance alimentaire.

POTAGER n. m. Jardin pour la culture des légumes et des fruits.

POTAGER, ÈRE adj. *Plantes potagères*, légumes cultivés dans un potager; *jardin potager*, destiné à la culture des légumes.

POTASSE n. f. Alcali blanc, très-caustique, qu'on obtient par la calcination de certains végétaux.

POTASSIUM (*ome*) n. m. Corps simple métallique extrait de la potasse.

POT-AU-FEU n. m. Quantité de viande destinée à être mise dans le pot. Pl. des *pots-au-feu.*

POT-DE-CHAMBRE n. m. Vase de nuit. Pl. des *pots-de-chambre.*

POT-DE-VIN n. m. Somme qui se paye en dehors du prix convenu dans un marché. Pl. des *pots-de-vin.*

POTEAU n. m. Pièce de bois fixée en terre.

POTÉE n. f. Ce que contient un pot.

POTELÉ, ÉE adj. Gras et plein : *main potelée.*

POTENCE n. f. Instrument qui sert au supplice de la pendaison; le supplice même : *condamné à la potence. Fig. Gibier de potence*, mauvais sujet. *Fam.*

POTENTAT n. m. Souverain d'un grand Etat.

POTENTIEL adj. *Cautère potentiel*, qui n'agit que quelque temps après son application.

POTERIE n. f. Vaisselle de terre; industrie du potier.

POTERNE n. f. Porte secrète de fortifications, donnant sur le fossé.

POTICHE n. f. Vase en porcelaine de Chine ou du Japon; vase en verre qui, au moyen de papiers peints collés à l'intérieur, imite la porcelaine de Chine.

POTICHOMANIE n. f. Action, *manie* de faire des potiches.

POTIER n. m. Qui fabrique, vend de la poterie.

POTIN n. m. Mélange de cuivre jaune et d'un peu de cuivre rouge.

POTION n. f. Remède liquide qui ne s'administre ordinairement que par cuillerées.

POTIRON n. m. Grosse citrouille jaune ou verte. — Ne pas dire *poturon.*

POT-POURRI n. m. Ragoût qui se compose de plusieurs sortes de viande; chanson dont les couplets sont sur différents airs; production littéraire formée de divers morceaux. Pl. des *pots-pourris.*

POU n. m. Petit insecte qui vit sur le corps de l'homme et de plusieurs animaux. Pl. des *poux.*

POUACRE adj. et n. Sale, vilain.

POUAH interj. qui exprime le dégoût.

POUCE n. m. Le plus gros et le plus court des doigts de la main. *Fig. Mettre les pouces*, céder après résistance; *manger sur le pouce*, à la hâte, sans s'asseoir; *se mordre les pouces d'une chose*, s'en repentir. Ancienne mesure de longueur, la 12e partie du pied.

POUCETTES n. f. pl. Corde pour attacher les *pouces* d'un prisonnier.

POU-DE-SOIE n. m. Etoffe de soie grenée. Pl. des *pou-de-soie*.

POUDING (*dingue*) n. m. Mets anglais composé de farine, de raisin de Corinthe, etc.

POUDRE n. f. Toute substance solide pulvérisée; compositions médicales desséchées et broyées : *poudre vermifuge, purgative*, etc.; poussière qu'on met sur l'écriture pour la sécher; amidon pulvérisé et parfumé dont on se servait pour blanchir les cheveux. † **Poudre à canon**, mélange très-inflammable de salpêtre, de charbon et de soufre pour lancer des projectiles; **coton-poudre**, préparation de coton et d'acide nitrique, qui produit les effets de la poudre à canon; **poudre fulminante**, espèce de poudre qui détone par le choc, le frottement. *Fig.* **Poudre de perlimpinpin**, remède sans efficacité, que débitent les charlatans.

POUDRER v. tr. Couvrir légèrement les cheveux de poudre d'amidon.

POUDRERIE n. f. Fabrique de poudre à canon.

POUDRETTE n. f. Engrais composé de matières fécales desséchées et réduites en poudre.

POUDREUX, EUSE adj. Couvert de poussière : *habit tout poudreux*.

POUDRIER n. m. Celui qui fait la poudre à canon.

POUDRIÈRE n. f. Magasin de poudre; boîte à poudre pour l'écriture.

POUF. Mot qui sert à exprimer le bruit sourd que fait un corps en tombant; annonce pleine de charlatanisme. *Pop.*

POUFFER v. int. *Pouffer de rire*, éclater de rire involontairement.

POUILLER v. tr. Dire des pouilles. **Se pouiller** v. pr. Se dire des pouilles réciproquement. *Pop.*

POUILLES n. f. pl. Reproches mêlés d'injures : *dire des pouilles, chanter pouilles. Pop.*

POUILLEUX, EUSE adj. Qui a des poux. N. m. Homme d'une condition misérable.

POULAILLER n. m. Lieu où juchent les poules.

POULAIN n. m. Jeune cheval, jusqu'à trois ans.

POULAINE n. f. Partie de l'avant d'un vaisseau; chaussure à pointe recourbée, autrefois fort à la mode : *souliers à la poulaine*.

POULARDE n. f. Jeune poule engraissée.

POULE n. f. Femelle du coq. **Poule faisane**, femelle du faisan; **poule d'Inde**, femelle du coq d'Inde; **poule d'eau**, oiseau aquatique du genre poule. *Fig. Poule mouillée*, homme qui manque de résolution, de courage; *avoir la chair de poule*, avoir le frisson ou trembler de peur. *Fam.*

POULE n. f. Sorte de jeu au billard; mise de chaque joueur; enjeu total : *gagner la poule*.

POULET n. m. Petit d'une poule; terme de caresse. *Fig.* Billet galant.

POULETTE n. f. Jeune poule; terme de caresse.

POULICHE n. f. Jeune cavale, jusqu'à trois ans.

POULIE n.f. Roue de bois ou de métal, creusée en gorge dans l'épaisseur de sa circonférence, et sur laquelle passe une corde pour mouvoir les fardeaux.

POULINER v. int. Mettre bas, en parlant d'une jument.

POULINIÈRE adj. f. *Jument poulinière*, destinée à la reproduction.

POULOT n. m. Gros enfant. *Pop.*

POULPE n. m. Genre de mollusque à longs tentacules.

POULS n. m. Battement des artères. *Fig. Se tâter le pouls*, consulter ses forces avant de se décider.

POUMON n. m. Organe de la respiration, renfermé dans la poitrine.

POUPARD n. m. Gros enfant au maillot; sorte de poupée mécanique représentant un enfant.

POUPE n. f. L'arrière d'un vaisseau, par oppos. à la *proue*. *Fig. Avoir le vent en poupe*, être en faveur, en train de faire fortune.

POUPÉE n. f. Petite figure humaine de cire, de carton, de bois, etc., servant de jouet aux enfants; tête de carton sur laquelle les lingères essayent et montent les bonnets; petite tête de plâtre qui sert de but dans un tir au pistolet. Pl. Les deux grosses pièces qui servent à maintenir le morceau de bois que travaille le tourneur. *Fig.* Petite personne fort parée.

POUPON, ONNE n. Jeune garçon ou jeune fille qui a le visage potelé.

POUR prép. A la place de : *partir pour un autre;* au lieu de : *prendre un oison pour un cygne;* en considération de : *pour l'amour de Dieu;* en faveur de : *le droit est pour lui;* afin de : *lire pour s'instruire;* envers : *tendresse d'une mère pour ses enfants;* eu égard à : *enfant grand pour son âge;* comme :

laissé pour mort; moyennant : *pour vingt francs;* contre : *remède bon pour la fièvre;* quant à : *pour moi, je n'en ferai rien.* **Pour lors** loc. adv. Alors. Loc. conj. **Pour que**, afin que; **pour peu que**, si peu que. N. m. : *soutenir le pour et le contre.*

POURBOIRE n. m. Argent donné en sus du prix convenu à un cocher, à un commissionnaire, etc.

POURCEAU n. m. Porc, cochon. *Fig. Pourceau d'Epicure*, homme plongé dans les plaisirs des sens.

POURCHASSER v. tr. Poursuivre avec ardeur.

POURFENDEUR n. m. Qui pourfend.

POURFENDRE v. tr. Fendre d'un coup de sabre un homme en deux.

POURPARLER n. m. Conférence à propos d'une affaire.

POURPIER n. m. Plante potagère à feuilles charnues.

POURPOINT n. m. Ancien vêtement français, qui couvrait le corps du cou à la ceinture.

POURPRE n. f. Couleur rouge que les anciens extrayaient d'un coquillage; étoffe teinte en pourpre : *manteau de pourpre. Fig.* Dignité souveraine dont la pourpre était autrefois la marque : *la pourpre des Césars. La pourpre romaine*, la dignité de cardinal. N. m. Couleur d'un beau rouge foncé : *le pourpre du teint;* maladie dangereuse qui se manifeste par de petites taches rouges sur la peau : *avoir le pourpre.*

POURPRÉ, ÉE adj. De couleur de pourpre. *Fièvre pourprée*, fièvre dangereuse dans laquelle le corps est couvert de petites taches de couleur *pourpre.*

POURPRIS (*pri*) n. m. Enceinte. Ne s'emploie guère que dans cette locution : *les célestes pourpris*, les cieux.

POURQUOI conj. et adv. Pour quelle cause, pour quelle raison. N. m. : *répondre aux pourquoi d'un enfant.*

POURRI, E adj. Gâté, corrompu : *fruit pourri, viande pourrie.* N. m. *cela sent le pourri.*

POURRIR v. int. Entrer en putréfaction. *Fig.* Rester longtemps : *pourrir en prison.* V. tr. Altérer, corrompre : *l'eau pourrit le bois.*

POURRISSAGE n. m. Opération qui consiste à laisser macérer des chiffons dans l'eau, pour en faire du papier.

POURRISSOIR n. m. Lieu où l'on met pourrir les chiffons à papier.

POURRITURE n. f. Etat d'un corps en décomposition.

POURSUITE n. f. Action de courir après quelqu'un. *Fig.* Soins pour obtenir quelque chose : *s'obstiner à la poursuite d'un emploi;* procédures mises en œuvre pour se faire rendre justice : *exercer des poursuites contre un débiteur.*

POURSUIVANT n. m. Qui brigue pour obtenir; qui exerce des poursuites en justice.

POURSUIVRE v. tr. Courir après pour atteindre. *Fig.* Chercher à obtenir, briguer : *poursuivre un emploi;* continuer ce que l'on a commencé : *poursuivre une entreprise;* agir en justice contre quelqu'un : *poursuivre un débiteur;* tourmenter : *l'ennui le poursuit.*

POURTANT adv. Cependant.

POURTOUR n. m. Le tour, le circuit d'un édifice, d'un espace.

POURVOI n. m. Action par laquelle on attaque devant une juridiction supérieure la décision d'un tribunal inférieur. *Pourvoi en grâce*, demande adressée au chef de l'Etat pour remise ou commutation de peine.

POURVOIR v. int. (*Je pourvoirai. Je pourvoirais.* Le reste se conj. comme *voir.*) Fournir ce qui est nécessaire : *Dieu pourvoit à nos besoins.* V. tr. Munir, garnir : *pourvoir une place de vivres;* établir par mariage ou par emploi : *pourvoir ses enfants. Fig.* Orner : *la nature l'a pourvu de bonnes qualités.* **Se pourvoir** v. pr. Se munir : *se pourvoir d'argent;* recourir à un tribunal supérieur : *se pourvoir en cassation.*

POURVOYEUR n. m. Qui est chargé de fournir à une maison toutes les provisions dont elle a besoin.

POURVU QUE loc. conj. A condition que.

POUSSE n. f. Jet que produit un arbre dans le cours d'une année; maladie des chevaux, caractérisée par l'essoufflement.

POUSSÉE n. f. Action de pousser.

POUSSER v. tr. Faire effort contre une chose pour l'ôter de place; imprimer un mouvement à un corps : *pousser la porte;* avancer, étendre : *Alexandre poussa ses conquêtes jusque dans les Indes;* porter : *pousser une botte, un coup d'épée;* produire, développer : *la vigne pousse beaucoup de bois*, et, int.: *les fleurs poussent, sa barbe pousse. Fig.* Faire avancer : *pousser un écolier;* prolonger, étendre : *pousser la raillerie trop loin;* faire agir : *quel motif le pousse? Pousser quelqu'un à bout*, le mettre en colère; *pousser des soupirs, des cris*, soupirer, crier. V. int. *Pousser à la roue*, aider; *pousser jusqu'à un lieu*, y aller.

POUSSETTE n. f. Jeu d'enfants.

POUSSIER n. m. Menu charbon, poussière de charbon qui reste au fond du sac. **Poussier de mottes**, tan réduit en poussière.

POUSSIÈRE n. f. Terre réduite en poudre très-fine. *Fig. Réduire en poussière*, détruire complétement; *mordre la poussière*, être tué dans un combat. *Bot. Poussière fécondante*, pollen.

POUSSIÉREUX, EUSE adj. Qui est rempli, couvert de poussière : *route poussiéreuse.*

POUSSIF, IVE adj. *Cheval poussif*, qui a la maladie appelée *pousse. Fig.* Se dit d'un homme qui a peine à respirer.

POUSSIN n. m. Petit poulet nouvellement éclos.

POUTRE n. f. Grosse pièce de bois équarrie, qui sert à soutenir les solives d'un plancher.

POUTRELLE n. f. Petite poutre.

POUVOIR v. tr. (*Je peux* ou *je puis*, *tu peux*, *il peut*, *n. pouvons*, *v. pouvez*, *ils peuvent. Je pouvais. Je pus. Je pourrai. Je pourrais. Que je puisse. Que je pusse. Pouvant*, *pu.*) Avoir la faculté de faire. *N'en pouvoir plus*, être accablé de fatigue, de chaleur, etc.; *je n'en puis mais*, je n'en suis pas la cause; *sauve qui peut*, qui pourra. V. impers. Etre possible : *il se peut qu'il pleuve.*

POUVOIR n. m. Autorité, puissance : *parvenir au pouvoir;* faculté de faire : *cela passe mon pouvoir;* crédit, influence : *avoir du pouvoir auprès du ministre;* mandat, procuration : *donner un pouvoir par-devant notaire;* personnes investies de l'autorité : *encenser le pouvoir*. **Pouvoir législatif**, sous un gouvernement constitutionnel, assemblée de députés chargés de faire les lois; **pouvoir exécutif**, chargé de faire exécuter les lois; **pouvoir judiciaire**, chargé de punir les infractions à la loi; **pouvoir temporel**, gouvernement civil d'un Etat; **pouvoir spirituel**, qui n'appartient qu'à l'Eglise; **pouvoir discrétionnaire**, faculté laissée au président d'une cour d'assises d'agir en certains cas selon sa volonté particulière. Pl. Faculté, droit d'exercer certaines fonctions : *les pouvoirs d'un prêtre*, *d'un ambassadeur. Fig.* Influence : *le pouvoir de la vertu*, *de l'éloquence.*

POUZZOLANE n. f. Terre volcanique rougeâtre, qu'on rencontre près de *Pouzzoles*, en Italie.

PRAGMATIQUE adj. *Pragmatique sanction*, règlement relatif aux grandes affaires de l'Eglise ou de l'Etat.

PRAIRIAL n. m. Neuvième mois de l'année républicaine en France (du 20 mai au 18 juin).

PRAIRIE n. f. Etendue de terrain qui produit de l'herbe ou du foin. *Prairie artificielle*, où l'on a semé du trèfle, du sainfoin, de la luzerne, etc.

PRALINE n. f. Amande rissolée dans du sucre.

PRALINER v. tr. Faire rissoler dans le sucre.

PRATICABLE adj. Qu'on peut pratiquer : *moyen praticable;* propre aux communications.

PRATICIEN n. m. Qui connaît la pratique dans un art quelconque. — Son opposé est *théoricien.*

PRATIQUE n. f. Exécution des règles et des principes d'un art ou d'une science, par oppos. à *théorie;* exécution, application : *mettre en pratique un précepte de morale;* usage, coutume : *c'est la pratique du pays;* expérience, habitude : *avoir la pratique des affaires;* routine : *cet homme n'a que de la pratique;* chaland, acheteur : *ce marchand a beaucoup de pratiques*, style de procédure : *connaître la pratique.* Pl. Exercices relatifs au culte : *pratiques religieuses.* Adj. Qui ne s'en tient pas à la théorie : *cours pratique de langue.*

PRATIQUE n. f. Petit instrument de fer-blanc que les joueurs de marionnettes mettent dans leur bouche pour modifier le son de leur voix.

PRATIQUEMENT adv. Dans la pratique. *Peu usité.*

PRATIQUER v. tr. Mettre en pratique : *pratiquer la vertu;* exercer : *pratiquer la médecine;* faire : *pratiquer un trou, une ouverture, un chemin.*

PRÉ n. m Petite prairie.

PRÉALABLE adj. Qui doit être fait, dit, examiné d'abord : *sommation, question préalable.* **Au préalable** loc. adv. Auparavant, avant tout.

PRÉALABLEMENT adv. Au préalable.

PRÉAMBULE n. m. Sorte d'exorde, d'avant-propos.

PRÉAU n. m. Cour d'une prison; grande salle de récréation où les élèves d'une école primaire prennent leurs rangs pour entrer en classe.

PRÉBENDE n. f. Revenu ecclésiastique attaché à une chanoinie; le canonicat même.

PRÉBENDÉ adj. et n. m. Qui jouit d'une prébende.

PRÉBENDIER n. m. Ecclésiastique d'un degré hiérarchique au-dessous d'un chanoine.

PRÉCAIRE adj. Qui n'a rien de stable, d'assuré.

PRÉCAIREMENT adv. D'une manière précaire.

PRÉCAUTION n. f. Ce qu'on fait par prévoyance pour éviter quelque mal : *prenez vos précautions :* circonspection,

ménagement, prudence : *user de pré-caution envers quelqu'un.*

PRÉCAUTIONNÉ, ÉE adj. Avisé, prudent.

PRÉCAUTIONNER (SE) v. pr. Prendre ses précautions.

PRÉCÉDEMMENT adv. Auparavant.

PRÉCÉDENT, E adj. Qui est immédiatement avant une autre chose de même genre : *sous le règne précédent.* N. m. Fait, exemple antérieur qu'on invoque comme autorité : *s'appuyer sur un précédent.*

PRÉCÉDER v. tr. et int. Marcher devant ; être placé immédiatement avant : *dans le chapitre qui précède* ; être, avoir été auparavant : *chez les Romains la monarchie a précédé la république.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

PRÉCEPTE n. m. Règle, enseignement.

PRÉCEPTEUR n. m. Qui est chargé de l'éducation d'un enfant, d'un jeune homme.

PRÉCEPTORAL, ALE, AUX adj. Qui est propre au préceptorat.

PRÉCEPTORAT n. m. Fonction de précepteur.

PRÉCESSION n. f. *Précession des équinoxes*, mouvement rétrograde des points équinoxiaux.

PRÊCHE n. m. Sermon que les ministres protestants font dans le temple.

PRÊCHER v. tr Annoncer en chaire la parole de Dieu. *Fig.* Recommander : *prêcher l'économie.* V. int. *Prêcher d'exemple*, faire soi-même ce que l'on conseille aux autres ; *prêcher dans le désert*, n'être point écouté.

PRÊCHEUR n. m. Prédicateur.

PRÉCIEUSE n. f. Femme affectée dans son air, ses manières, son langage.

PRÉCIEUSEMENT adv. Avec grand soin ; d'une manière précieuse.

PRÉCIEUX, EUSE adj. Qui est de grand prix ; qui nous est cher : *gage précieux. Fig.* Affecté : *style précieux.*

PRÉCIOSITÉ n. f. Affectation dans les manières, dans le langage.

PRÉCIPICE n. m. Abîme, endroit très-profond. *Fig.* Ruine, disgrâce.

PRÉCIPITAMMENT adv. Avec précipitation.

PRÉCIPITANT n. m. Agent qui, en chimie, opère la précipitation.

PRÉCIPITATION n. f. Extrême vitesse, trop grand empressement. *Chim.* Phénomène qui s'opère quand un corps se sépare du liquide où il était dissous.

PRÉCIPITÉ n. m. Dépôt qui se forme et tombe au fond du liquide dans lequel s'opère une précipitation chimique.

PRÉCIPITER v. tr. Jeter d'un lieu élevé ; hâter, accélérer : *la frayeur précipite ses pas* ; renverser : *précipiter un roi du trône. Chim.* Séparer, par un réactif, une matière solide du liquide dans lequel elle était en dissolution. **Se précipiter** v. pr. Se jeter : *se précipiter par la fenêtre* ; s'élancer : *l'armée se précipita sur l'ennemi.*

PRÉCIPUT (*pu*) n. m. Avantage que le testateur ou la loi donne à un des cohéritiers, sans préjudice de ses droits au partage du reste ; ce que le contrat de mariage accorde à l'époux survivant.

PRÉCIS n. m. Abrégé : *précis d'histoire de France.*

PRÉCIS, E adj. Fixe, déterminé, arrêté : *jour précis* ; exact : *mesure précise. Fig.* Concis : *style précis.*

PRÉCISÉMENT adv. Exactement.

PRÉCISER v. tr. Déterminer, présenter d'une manière précise.

PRÉCISION n. f. Brièveté dans le discours, dans le style, qui exclut le superflu ; exactitude dans l'action : *manœuvre exécutée avec précision. Instrument de précision*, très-exact.

PRÉCITÉ, ÉE adj. Cité précédemment.

PRÉCOCE adj. Mûr avant la saison : *fruit précoce* ; formé avant l'âge, au physique ou au moral : *enfant précoce.*

PRÉCOCITÉ n. f. Qualité de ce qui est précoce.

PRÉCONCEPTION n. f. Conception d'une chose avant tout raisonnement, toute observation.

PRÉCONCEVOIR v. tr Avoir une préconception.

PRÉCONÇU, E adj. Né dans l'esprit sans examen : *idée préconçue.*

PRÉCONISER v. tr. Louer excessivement, donner des éloges outrés.

PRÉCURSEUR n. m Celui qui vient avant un autre pour en annoncer la venue : *saint Jean-Baptiste fut le précurseur de Jésus-Christ.* Adj. : *les signes précurseurs d'une révolution.*

PRÉDÉCÉDER v. int. Mourir avant quelqu'un. — Pour la conj. V. *accélérer.*

PRÉDÉCÈS n. m. Mort qui précède la mort d'une autre personne.

PRÉDÉCESSEUR n. m. Celui qui a précédé quelqu'un dans un emploi. — Son opposé est *successeur.*

PRÉDESTINATION n. f. Décret de Dieu, par lequel les élus sont prédestinés à la gloire éternelle ; arrangement im-

muable d'événements, que l'on suppose devoir arriver nécessairement.

PRÉDESTINÉ, ÉE adj. et n. Que Dieu a destiné à la gloire éternelle.

PRÉDESTINER v. tr. Destiner de toute éternité au salut.

PRÉDÉTERMINANT, ANTE adj. Qui cause la prédétermination.

PRÉDÉTERMINATION n. f. Action par laquelle Dieu détermine la volonté humaine, sans contraindre pour cela la liberté de la créature.

PRÉDÉTERMINER v. tr. Mouvoir et déterminer la volonté humaine, en parlant de Dieu.

PRÉDICANT n. m. Ministre de la religion protestante.

PRÉDICATEUR n. m. Qui annonce en chaire la parole de Dieu.

PREDICATION n. f. Action de prêcher; sermon.

PRÉDICTION n. f. Action de prédire; chose prédite.

PRÉDILECTION n. f. Préférence d'amitié, d'affection.

PRÉDIRE v. tr. (se conj. comme *médire.*) Prophétiser; annoncer ce qui doit arriver, soit par des règles certaines: *prédire une éclipse;* soit par une prétendue divination : *prédire l'avenir;* soit par raisonnement, par conjecture : *prédire un événement.*

PRÉDISPOSER v. tr. Disposer d'avance.

PRÉDISPOSITION n. f. Disposition naturelle à contracter certaines maladies, certains goûts, etc.

PRÉDOMINANCE n. f. Action de ce qui prédomine : *la prédominance du système nerveux.*

PRÉDOMINANT, E adj. Qui prédomine.

PRÉDOMINER v. int. Prévaloir.

PRÉÉMINENCE n. f. Supériorité de rang, de dignité, de droits.

PRÉÉMINENT, E adj. Qui excelle: *la charité est la vertu prééminente.*

PRÉÉTABLI, E adj. *Harmonie préétablie*, système de philosophie par lequel on prétend expliquer l'accord qui existe entre l'âme et le corps.

PRÉÉTABLIR v. tr. Etablir à l'avance.

PRÉEXCELLENCE n. f. Qualité de ce qui l'emporte sur tout.

PRÉEXCELLER v. int. L'emporter sur tout autre.

PRÉEXISTANT, E adj. Qui existe avant.

PRÉEXISTENCE n. f. Existence antérieure : *la préexistence des âmes.*

PRÉEXISTER v. int. Exister avant.

PRÉFACE n. f. Discours préliminaire placé en tête d'un livre; partie de la messe qui précède immédiatement le canon.

PRÉFECTORAL, ALE adj. Qui a rapport au préfet : *palais préfectoral;* qui émane du préfet : *arrêté préfectoral.*

PRÉFECTURE n. f. Nom par lequel on désignait le gouvernement d'une province dans l'empire romain : *la préfecture des Gaules;* aujourd'hui, circonscription administrative d'un préfet; hôtel et bureaux du préfet.

PRÉFÉRABLE adj. Qui mérite d'être préféré.

PRÉFÉRABLEMENT adv. Par préférence.

PRÉFÉRENCE n. f. Acte par lequel on préfère une personne ou une chose à une autre. Pl. Marques particulières d'affection ou d'honneur qu'on accorde à quelqu'un.

PRÉFÉRER v. tr. Se déterminer en faveur d'une personne, d'une chose, plutôt qu'en faveur d'une autre; estimer davantage : *préférer l'honneur à l'argent.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

PRÉFET n. m. Celui qui, chez les Romains, occupait une préfecture : *le préfet des Gaules;* en France, magistrat chargé de l'administration d'un département. **Préfet de police**, magistrat chargé de la police dans le département de la Seine; **préfet maritime**, haut fonctionnaire investi de l'autorité militaire dans un arrondissement maritime; **préfet des études**, celui qui dirige les études dans un collége.

PRÉFIX, E adj. Déterminé d'avance: *jour préfix.*

PRÉJUDICE n. m. Tort, dommage.

PRÉJUDICIABLE adj. Qui porte, qui cause du préjudice.

PRÉJUDICIEL, ELLE adj. *Jurisp. Question préjudicielle*, qui se juge avant la principale; *moyens préjudiciels*, par lesquels on soutient cette question.

PRÉJUDICIER v. int. Porter préjudice.

PRÉJUGÉ n. m. Opinion, généralement fausse, adoptée sans examen.

PRÉJUGER v tr. Prévoir par conjecture.

PRÉLASSER (SE) v. pr. Affecter un air de dignité.

PRÉLAT n. m. Ecclésiastique revêtu d'une dignité considérable dans l'Eglise.

PRÉLATURE n. f. Dignité de prélat.

PRÊLE n. f. Sorte de fougère qui sert à polir le bois et les métaux.

PRÉLÈVEMENT n. m. Action de prélever.

PRÉLEVER v. tr. Lever préalablement une certaine portion sur un total. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

PRÉLIMINAIRE adj. Qui précède la matière principale, qui sert à l'éclaircir : *discours préliminaire.* N. m. pl. *Préliminaires de la paix*, articles généraux d'après lesquels elle doit être établie.

PRÉLIMINAIREMENT adv. Préalablement.

PRÉLUDE n. m. Ce qu'on chante, ce qu'on joue, pour essayer sa voix, pour juger si l'instrument est d'accord; improvisation musicale. *Fig.* Ce qui précède, ce qui fait présager : *les frissons sont les préludes de la fièvre.*

PRÉLUDER v. int. Essayer sa voix, un instrument; improviser sur le piano, sur l'orgue, etc. *Fig.* Faire une chose, pour en venir à une plus importante : *préluder à une bataille par des escarmouches.*

PRÉMATURÉ, ÉE adj. Qui mûrit avant le temps ordinaire. *Fig.* Fait avant le temps convenable : *entreprise prématurée;* qui vient avant le temps ordinaire : *mort, vieillesse prématurée;* précoce : *raison, sagesse prématurée.*

PRÉMATURÉMENT adv. Avant le temps convenable.

PRÉMATURITÉ n. f. Maturité avant le temps ordinaire.

PRÉMÉDITATION n. f. Action de préméditer.

PRÉMÉDITER v. tr. Méditer avant d'exécuter.

PRÉMICES n. f. pl. Premiers produits de la terre ou du bétail. *Fig.* Premières productions de l'esprit.

PREMIER, IÈRE adj. Qui précède par rapport au temps, au lieu, à l'ordre : *le premier homme, le premier étage, le premier commis;* le meilleur, le plus remarquable : *Démosthène est le premier des orateurs;* titre d'honneur attaché à certaines charges : *le premier médecin du roi. Matières premières*, productions naturelles qui n'ont pas encore été travaillées. *Arith. Nombre premier*, qui n'est divisible que par lui-même ou par l'unité, comme 1, 3, 5, 7, etc. *Théât. Jeune premier*, qui joue les amoureux.

PREMIÈREMENT adv. En premier lieu.

PREMIER-NÉ n. m. Le premier enfant mâle d'une famille. Pl. des *premiers-nés.*

PRÉMISSES n. f. pl. Les deux premières propositions d'un syllogisme.

PRÉMONTRÉS n. m. pl. Ordre de chanoines réguliers fondé par saint Norbert en 1120, et dont la principale abbaye était située à Prémontré, près de Laon.

PRÉMUNIR v. tr. et pr. Précautionner, se précautionner contre.

PRENABLE adj. Qui peut être pris, en parlant d'une ville, d'une place forte.

PRENDRE v. tr. Saisir, mettre en sa main; s'emparer de : *prendre une ville;* voler : *prendre une montre;* attaquer : *prendre l'ennemi en flanc;* joindre : *j'irai vous prendre;* surprendre : *je vous y prends;* accepter : *prenez ce qu'on vous donne;* acheter, emporter : *prenez-le pour six francs;* manger, boire : *prendre des aliments, un bouillon;* choisir : *lequel prenez-vous?* louer : *prendre un appartement;* entrer dans : *prenez ce chemin;* contracter : *prendre une mauvaise habitude;* regarder comme : *me prenez-vous pour un sot? Prendre les armes*, s'armer; *prendre la fuite*, s'enfuir; *prendre du corps*, grossir; *prendre du tabac*, priser; *prendre des leçons*, en recevoir; *prendre le deuil*, s'habiller de noir à la suite de la mort d'un parent; *prendre un domestique*, l'engager à son service; *prendre femme*, se marier; *prendre des renseignements*, s'informer; *prendre les devants*, partir avant quelqu'un; *prendre le galop*, se mettre à galoper; *prendre son temps*, ne point se presser; *prendre ses mesures*, employer des moyens pour réussir; *prendre l'air*, se promener, se mettre à l'air; *prendre du repos*, se reposer; *prendre patience*, attendre patiemment; *prendre feu*, s'enflammer; et fig., s'animer; *prendre la mouche*, se fâcher, se formaliser; *prendre le change*, se tromper; *prendre au mot*, accepter du premier coup; *prendre le voile*, entrer en religion; *prendre les ordres*, se faire prêtre; *prendre un parti*, se décider; *prendre son parti*, se résigner; *prendre le parti de quelqu'un*, se ranger de son côté; *prendre à témoin*, invoquer; *prendre à cœur*, s'affecter ou s'occuper sérieusement d'une chose; *prendre à tâche*, s'efforcer; *prendre le vent*, présenter les voiles au vent; *prendre la mer*, s'embarquer; *prendre le large*, s'éloigner du rivage; *prendre terre*, débarquer; *prendre une affaire en main*, la diriger; *prendre une chose en mal*, s'en fâcher; *la prendre en riant*, en rire; *prendre en considération*, tenir compte; *prendre fait et cause*, intervenir; *prendre sous sa protection*, protéger; *prendre quelqu'un en pitié*, ressentir pour lui du dédain

ou de la compassion; *prendre congé de quelqu'un*, lui faire ses adieux. V. int. Prendre racine : *cet arbre prend bien;* se geler : *la rivière a pris;* s'épaissir, se cailler : *le lait prend. Fig.* Réussir : *ce livre n'a pas pris;* faire impression : *cette odeur prend au nez.* **Se prendre** v. pr. S'accrocher : *son habit s'est pris à un clou. Se prendre de vin*, s'enivrer; *se prendre d'amitié*, concevoir de l'amitié; *se prendre à pleurer*, se mettre à pleurer; *s'y prendre bien ou mal*, être plus ou moins adroit; *s'en prendre à quelqu'un d'une chose*, en rejeter sur lui la responsabilité.

PRENEUR, EUSE n. Qui prend à bail : *le preneur s'engage à...*

PRÉNOM n. m. Nom de baptême.

PRÉOCCUPATION n. f. Disposition d'un esprit trop occupé d'un objet pour faire attention à un autre.

PRÉOCCUPER v. tr. Occuper fortement l'esprit.

PRÉOPINANT n. m. Qui a opiné avant un autre.

PRÉOPINER v. int. Opiner avant quelqu'un.

PRÉPARATEUR n. m. Qui prépare.

PRÉPARATIF n. m. Apprêt.

PRÉPARATION n. f. Action de préparer, de se préparer : *parler, prêcher, plaider sans préparation;* composition : *préparation d'un remède.*

PRÉPARATOIRE adj. Qui prépare : *école préparatoire.*

PRÉPARER v. tr. Apprêter : *préparer le dîner*, disposer : *préparer les esprits;* mettre en état : *préparer un logement;* étudier, apprendre : *préparer un discours, un examen.*

PRÉPONDÉRANCE n. f. Supériorité de crédit, d'autorité, etc.

PRÉPONDÉRANT, E adj. Qui a plus de poids qu'un autre. *Voix prépondérante*, qui l'emporte dans un vote en cas de partage des voix.

PRÉPOSÉ n. m. Commis : *les préposés de l'octroi.*

PRÉPOSER v. tr. Établir avec autorité, avec pouvoir de surveiller une chose, d'en prendre soin.

PRÉPOSITIF, IVE adj. De la nature de la préposition : *locution prépositive.*

PRÉPOSITION n. f. Mot invariable exprimant les rapports entre les mots.

PRÉROGATIVE n. f. Avantages particuliers, privilèges attachés à certaines dignités.

PRÈS prép. qui signifie proche : *demeurer près de l'église;* en comparaison de : *que sont-ils près de vous?* presque : *il y a près de vingt ans. Être près de*, sur le point de (ne pas confondre avec *prêt à*); *serrer de près*, poursuivre vivement; *cela me touche de près*, j'y ai un grand intérêt. Loc. adv. **A cela près**, excepté cela; **à beaucoup près**, il s'en faut de beaucoup; **à peu de chose près**, **à peu près**, il s'en faut de peu.

PRÉSAGE n. m. Signe par lequel on juge de l'avenir.

PRÉSAGER v. tr. Indiquer une chose à venir.

PRÉ-SALÉ n. m. Viande des moutons qui ont pâturé dans des *prés salés* ou arrosés par l'eau de la mer.

PRESBYTE adj. et n. Qui ne peut voir nettement les petits objets qu'en les tenant à une certaine distance de l'œil.

PRESBYTÉRAL, ALE adj. Qui concerne le prêtre ou le presbytère : *fonctions presbytérales.*

PRESBYTÈRE n. m. Habitation du curé.

† **PRESBYTÉRIANISME** n. m. Secte des presbytériens.

PRESBYTÉRIEN, IENNE adj. et n. En Écosse, protestant qui ne reconnaît pas l'autorité épiscopale.

PRESCIENCE n. f. Connaissance certaine et infaillible de l'avenir, l'un des attributs de Dieu.

PRESCRIPTIBLE adj. *Jurisp.* Qui peut être prescrit : *droits prescriptibles.*

PRESCRIPTION n. f. Acquisition définitive de la propriété d'une chose, par une possession non interrompue pendant un temps déterminé par la loi; extinction d'une dette, à défaut de réclamation dans son payement dans le temps fixé; ordonnance d'un médecin.

PRESCRIRE v. tr. Ordonner. *Jurisp.* Acquérir par prescription. **Se prescrire** v. tr. Se faire une loi de.

PRÉSÉANCE n. f. Droit de prendre place au-dessus de quelqu'un ou de le précéder.

PRÉSENCE n. f. Existence d'une personne dans un lieu marqué. *Présence réelle*, existence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie; *présence d'esprit*, promptitude à dire ou faire sur-le-champ ce qu'il y a de plus à propos; *les armées sont en présence*, en vue, en face l'une de l'autre.

PRÉSENT n. m. Don, libéralité.

PRÉSENT, E adj. Qui est dans le lieu dont on parle : *être présent à une réunion. Fig. Être présent partout*, se multiplier; *le présent acte*, celui que l'on rédige; *la présente lettre*, et, absol., *la présente*, la lettre qu'on écrit. N. m. Le

temps actuel : *ne songer qu'au présent. Gram.* Le premier temps de chaque mode d'un verbe. **A présent** loc. adv. Maintenant.

PRÉSENTABLE adj. Qu'on peut présenter, qui peut se présenter.

PRÉSENTATION n. f. Action de présenter : *présentation d'une lettre de change. Presentation de la Vierge*, fête en mémoire du jour où la sainte Vierge fut présentée au temple (21 nov.)

PRÉSENTEMENT adv. Maintenant.

PRÉSENTER v. tr. Offrir : *présenter un bouquet ;* introduire : *présenter quelqu'un dans un cercle ;* montrer, faire voir : *présenter un bel aspect ;* montrer en menaçant : *présenter la baïonnette. Présenter les armes*, porter le fusil en avant en signe d'honneur, au passage d'un officier. **Se présenter** v. pr. Paraître devant quelqu'un ; se mettre sur les rangs. *Fig.* S'offrir à l'esprit : *une difficulté se présente.*

PRÉSERVATEUR, TRICE adj. Qui préserve : *moyen préservateur.*

PRÉSERVATIF, IVE adj. Qui a la vertu de préserver. N. m. Ce qui préserve.

PRÉSERVATION n. f. Action de préserver.

PRÉSERVER v. tr. Garantir d'un mal : *préserver de la peste.*

PRÉSIDENCE n. f. Fonction de président ; temps pendant lequel on l'exerce.

PRÉSIDENT n. m. Celui qui est le chef d'une assemblée, d'un corps politique, d'un Etat républicain.

PRÉSIDENTE n. f. Celle qui préside ; femme d'un président.

PRÉSIDER v. tr. Occuper la première place dans une assemblée. V. int. Avoir le soin, la direction : *présider aux préparatifs d'une fête ;* être l'arbitre : *Minerve présidait aux sciences, Cérès aux moissons*, etc.

PRÉSIDES n. f. pl. Lieu où l'on envoie les condamnés aux travaux forcés, en Espagne.

PRÉSIDIAL, ALE, AUX adj. et n. m. Nom donné à d'anciens tribunaux : *juge d'un présidial, juge présidial.*

PRÉSOMPTIF, IVE adj. *Héritier présomptif*, qui est appelé à hériter.

PRÉSOMPTION n. f. Conjecture, jugement fondé sur des apparences ; opinion trop avantageuse de soi-même.

PRÉSOMPTUEUSEMENT adv. D'une manière présomptueuse.

PRÉSOMPTUEUX, EUSE adj. et n. Qui a une trop favorable opinion de lui-même.

PRESQUE adv. A peu près. — La voyelle *e* de *presque* ne s'élide que dans *presqu'île.*

PRESQU'ÎLE n. f. Certaine étendue de terre entourée d'eau, à l'exception d'un seul côté par lequel elle communique au continent.

PRESSANT, E adj. Qui presse : *affaire pressante, besoin pressant.*

PRESSE n. f. Multitude de personnes qui se pressent ; toute machine destinée à comprimer les corps ou à y laisser une empreinte quelconque. *Ouvrage sous presse*, qu'on imprime actuellement ; *la presse*, les journaux ; *liberté de la presse*, liberté de mettre au jour, par la voie de l'impression, ses idées, ses opinions.

PRESSÉ, ÉE adj. Qui a hâte, qui désire vivement : *vous êtes bien pressé de partir ;* urgent : *commission pressée ;* attaqué vivement : *la ville était pressée de toutes parts ;* tourmenté : *pressé de faim et de soif.*

PRESSENTIMENT n. m. Sentiment secret de ce qui doit arriver.

PRESSENTIR v. tr. Avoir un pressentiment de.

PRESSER v. tr. Peser sur, serrer avec plus ou moins de force ; approcher une chose, une personne contre une autre : *presser les rangs ;* poursuivre sans relâche : *presser les ennemis ;* hâter : *presser son départ.* V. int. Ne souffrir aucun délai : *l'affaire, le temps presse.*

PRESSIER n. m. Ouvrier imprimeur qui travaille à une presse.

PRESSION n. f. Action de presser : *la pression de l'atmosphère. Fig.* Influence.

PRESSOIR n. m. Machine qui sert à pressurer le raisin, les pommes, les graines oléagineuses, etc. ; lieu où se trouve cette machine.

PRESSURAGE n. m. Action de pressurer le raisin ; vin obtenu du marc à force de le pressurer.

PRESSURER v. tr. Presser le raisin, les pommes, etc., pour en extraire le jus. *Fig.* Epuiser par les impôts : *pressurer un peuple ;* tirer de quelqu'un, par force ou par adresse, tout l'argent qu'on peut en tirer : *on veut vous pressurer.*

PRESSUREUR n. m. Celui qui conduit un pressoir.

PRESTANCE n. f. Bonne mine accompagnée de gravité, de dignité.

PRESTATION n. f. Action de prêter serment, en parlant des fonctionnaires publics et des membres de certains corps politiques ; corvée imposée aux habitants des communes, principalement pour l'entretien des chemins vicinaux.

PRESTE adj. Adroit, agile.

PRESTEMENT adv. D'une manière preste.

PRESTESSE n. f. Agilité, subtilité.

PRESTIDIGITATEUR n. m. Escamoteur dont le métier consiste surtout à faire des tours subtils avec les doigts.

PRESTIDIGITATION n. f. Art du prestidigitateur.

PRESTIGE n. m. Illusion opérée par artifice, sortilége. *Fig. Le prestige de l'éloquence, de la gloire*, leur influence sur les esprits.

PRESTIGIEUX, EUSE adj. Qui tient du prestige.

PRESTIMONIE n. f. Revenu affecté à l'entretien d'un prêtre.

PRESTO, Prestissimo adv. *Mus.* Vite, très-vite.

PRESTOLET n. m. Ecclésiastique sans considération.

PRÉSUMABLE adj. Qu'on peut présumer.

PRÉSUMÉ, ÉE adj. Cru par supposition.

PRÉSUMER v. tr. Conjecturer, juger par induction. V. int. Avoir bonne opinion : *trop présumer de son talent.*

PRÉSUPPOSER (*çu*) v. tr. Supposer préalablement.

PRÉSUPPOSITION (*çu*) n. f. Supposition préalable.

PRÉSURE n. f. Substance qui sert à faire cailler le lait.

PRÊT n. m. Action de prêter ; la chose, la somme prêtée ; solde des sous-officiers et des soldats.

PRÊT, E adj. Disposé à : *prêt à partir.* — Ne pas confondre avec *près.*

PRETANTAINE n. f. *Courir la pretantaine*, çà et là, sans sujet. *Fam.*

PRÊTÉ n. m. Ne s'emploie guère que dans : *c'est un prêté pour un rendu*, c'est à charge de revanche.

PRÉTENDANT, E n. Qui aspire à un emploi, à une dignité. N. m. Prince qui prétend avoir des droits à un trône occupé par un autre ; celui qui aspire à la main d'une femme.

PRÉTENDRE v. tr. Réclamer comme un droit : *prétendre une part dans les bénéfices ;* vouloir, exiger : *que prétendez-vous de moi ?* affirmer, soutenir : *je prétends que c'est faux.* V. int. Aspirer : *prétendre aux honneurs.*

PRÉTENDU, E adj. Supposé, soi-disant : *un prétendu gentilhomme.* N. Celui, celle qui doit se marier, l'un par rapport à l'autre.

PRÊTE-NOM n. m. Celui qui prête son nom dans un acte où le véritable contractant ne veut pas voir figurer le sien. Pl. des *prête-nom.*

PRÉTENTIEUSEMENT adv. D'une manière prétentieuse.

PRÉTENTIEUX, EUSE adj. et n. Qui a de la prétention, où il y a de la prétention : *homme, style prétentieux.*

PRÉTENTION n. f. Droit qu'on a ou qu'on croit avoir à la possession d'une chose. *Homme à prétentions*, qui prétend à l'esprit, au savoir, à l'élégance.

PRÊTER v. tr. Donner à condition qu'on rendra. *Fig.* Attribuer, imputer : *prêter un ridicule à quelqu'un ;* fournir : *cette raison prête des armes contre vous. Prêter secours*, venir en aide ; *prêter la main à une chose*, en être complice ; *prêter l'oreille*, écouter ; *prêter serment*, faire serment ; *prêter le flanc*, donner prise sur soi. V. int. S'étendre : *cette étoffe prête. Fig.* Fournir matière : *prêter à la critique.* **Se prêter** v. pr. Consentir : *se prêter à un arrangement.*

PRÉTÉRIT (*rite*) n. m. *Gram.* Temps passé.

PRÉTÉRITION n. f. Fig. de rhét. qui consiste à feindre de passer sous silence des choses sur lesquelles on ne laisse cependant pas que d'appuyer.

PRÉTEUR n. m. Magistrat qui rendait la justice dans Rome, ou qui gouvernait une province.

PRÊTEUR, EUSE adj. et n. Qui prête.

PRÉTEXTE n. m. Raison apparente dont on se sert pour cacher le véritable motif d'un dessein, d'une action.

PRÉTEXTE n. f. Robe blanche, bordée de pourpre, que portaient, à Rome, les jeunes gens de familles patriciennes. Adj. : *robe prétexte.*

PRÉTEXTER v. tr. Prendre pour prétexte : *prétexter un voyage.*

PRÉTINTAILLE n. f. Ornement en découpure que l'on mettait autrefois sur les robes ; légers accessoires.

PRÉTOIRE n. m. Tribunal où le préteur rendait la justice.

PRÉTORIEN, ENNE adj. Qui appartient au préteur : *dignité prétorienne.* **Garde prétorienne** ou **les prétoriens**, soldats qui formaient la garde des empereurs romains.

PRÊTRE n. m. Tout ministre d'un culte religieux.

PRÊTRESSE n. f. Chez les anciens, femme chargée de fonctions relatives au sacerdoce.

PRÊTRISE n. f. Sacerdoce.

PRÉTURE n. f. Charge de préteur ; durée de son exercice.

PREUVE n. f. Ce qui démontre, éta-

blit la vérité d'une chose; marque, témoignage : *donner une preuve de sa bonne volonté;* opération par laquelle on vérifie l'exactitude d'un calcul. *Faire ses preuves*, manifester son courage, son savoir.

PREUX n. m. Brave, vaillant.

PRÉVALOIR v. int. (se conj. comme *valoir*, excepté au subj. prés. *que je prévale.*) Avoir, remporter l'avantage : *son opinion a prévalu.* **Se prévaloir** v. pr. S'enorgueillir : *se prévaloir de sa naissance.*

PRÉVARICATEUR n. m. Qui prévarique. Adj. : *magistrat prévaricateur.*

PRÉVARICATION n. f. Action de prévariquer.

PRÉVARIQUER v. int. Manquer, par intérêt ou mauvaise foi, aux devoirs de sa charge, de son ministère.

PRÉVENANCE n. f. Manière obligeante de prévenir.

PRÉVENANT, E adj. Obligeant : *personne prévenante;* agréable : *air prévenant.*

PRÉVENIR v. tr. Devancer, faire avant : *l'ennemi voulait nous attaquer, nous l'avons prévenu;* détourner : *prévenir un malheur;* aller au-devant : *prévenir les besoins, les désirs de quelqu'un, prévenir une objection;* informer, avertir : *prévenir quelqu'un de ce qui se passe.*

PRÉVENTIF, IVE adj. Qui a pour objet d'empêcher, de prévenir : *loi, mesure préventive.*

PRÉVENTION n. f. Opinion favorable ou contraire qui précède l'examen : *juger sans prévention;* état d'un individu contre lequel il existe un soupçon, une accusation de délit ou de crime; temps qu'un prévenu passe en prison avant d'être jugé : *faire six mois de prévention.*

PRÉVENTIVEMENT adv. Sous prévention : *arrêter quelqu'un préventivement.*

PRÉVENU, E adj. Influencé, disposé : *être prévenu contre* ou *en faveur de quelqu'un;* accusé : *être prévenu de vol.* N. : *juger, acquitter un prévenu.*

PRÉVISION n. f. Action de prévoir, conjecture : *l'événement a justifié mes prévisions.*

PRÉVOIR v. tr. (se conj. comme *voir*, excepté au futur *je prévoirai*, et au condit. *je prévoirais.*) Juger par avance qu'une chose doit arriver : *prévoir un malheur;* prendre les précautions nécessaires : *tout a été prévu.*

PRÉVÔT n. m. Titre qu'on donnait à certains magistrats chargés d'une juridiction, ou préposés à une haute surveillance : *prévôt des marchands;* celui qui donne des leçons d'escrime dans un régiment.

PRÉVÔTAL, ALE adj. *Cours prévôtales*, tribunaux exceptionnels établis à diverses époques, et jugeant sans appel.

PRÉVÔTALEMENT adv. D'une manière prévôtale.

PRÉVÔTÉ n. f. Fonction, juridiction de prévôt.

PRÉVOYANCE n. f. Faculté, action de prévoir.

PRÉVOYANT, E adj. Qui a de la prévoyance.

PRIE-DIEU n. m. Sorte de pupitre sur lequel on s'agenouille pour prier Dieu. Pl. des *prie-Dieu.*

PRIER v. tr. Demander par grâce et avec soumission; adorer : *prier Dieu;* inviter, convier : *prier quelqu'un à dîner.* V. int. Intercéder auprès de Dieu : *prier pour les morts.*

PRIÈRE n. f. Demande faite à titre de grâce : *écoutez ma prière;* acte de religion par lequel on s'adresse à Dieu pour l'implorer ou pour l'adorer.

PRIEUR n. m. Supérieur de certains couvents.

PRIEURE n. f. Supérieure d'un couvent de femmes.

PRIEURÉ n. m. Communauté religieuse sous la conduite d'un prieur, d'une prieure.

PRIMA-DONNA n. f. Première chanteuse à l'opéra italien. Pl. des *prima-donna.*

PRIMAIRE adj. Qui concerne les plus bas degrés d'instruction : *école primaire.*

PRIMAT n. m. Prélat dont la juridiction est au-dessus de celle des archevêques.

PRIMATIAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au primat : *dignité primatiale.*

PRIMATIE (*ci*) n. f. Dignité de primat; étendue, siége de sa juridiction.

PRIMAUTÉ n. f. Prééminence, premier rang : *primauté du saint-siége;* avantage qu'on a de jouer le premier.

PRIME n. f. Somme que l'assuré donne à l'assureur : *prime d'assurance;* récompense accordée par l'État pour l'encouragement du commerce, de l'agriculture, de certains actes de courage ou de dévouement; la première des heures canoniales. *Escr.* La première position de celui qui met l'épée à la main.

PRIME-ABORD (DE) loc. adv. Au premier abord.

PRIMER v. tr. et int. Avoir l'avan-

tage sur les autres : *primer dans la conversation.*

PRIME-SAUT (DE) loc. adv. Subitement, du premier coup.

PRIME-SAUTIER, IÈRE adj. *Esprit prime-sautier*, qui prend sa résolution, parle, écrit d'après le premier mouvement. Pl. *prime-sautiers.*

PRIMEUR n. f. Première saison des fruits et des légumes. Pl. Fruits et légumes précoces : *servir des primeurs.*

PRIMEVÈRE n. f. Plante qui fleurit aux approches du printemps.

PRIMICIER n. m. Celui qui a la première dignité dans certains chapitres.

PRIMIDI n. m. Premier jour de la décade républicaine.

PRIMIPILAIRE ou **Primipile** n. m. Chez les Romains, centurion qui commandait la première compagnie d'une cohorte.

PRIMITIF, IVE adj. Qui appartient au premier état des choses : *mœurs primitives. Langue primitive*, qu'on suppose avoir été parlée la première ; *la primitive Eglise*, l'Eglise des premiers siècles du christianisme ; *terrains primitifs*, qui se composent des plus anciennes formations de roche ; *couleurs primitives*, les sept couleurs du spectre solaire. *Gram. Mot primitif*, qui sert de radical à d'autres mots.

PRIMITIVEMENT adv. Originairement.

PRIMO adv. Premièrement.

PRIMOGÉNITURE n. f. Aînesse : *droit de primogéniture.*

PRIMORDIAL, ALE, AUX adj. Primitif, le plus ancien : *état primordial du globe.*

PRIMORDIALEMENT adv. Primitivement.

PRINCE n. m. Celui qui possède une souveraineté ; roi, empereur : *Charlemagne fut un grand prince. Prince du sang*, celui qui est sorti d'une maison royale par les mâles ; *princes de l'Eglise*, les cardinaux, les évêques ; *le prince des apôtres*, saint Pierre ; *le prince des ténèbres*, le démon.

PRINCEPS adj. *Edition princeps*, la première de toutes.

PRINCESSE n. f. Fille ou femme d'un prince ; souveraine d'un pays.

PRINCIER, IÈRE adj. De prince : *famille princière* ; somptueux, digne d'un prince : *maison princière.*

PRINCIPAL, ALE, AUX adj. Ce qui est en première ligne, au premier rang. *Principal locataire*, celui qui loue une maison pour la sous-louer. N. m. Ce qu'il y a de plus important : *vous oubliez le principal* ; le capital d'une dette : *principal et intérêts* ; celui qui a la direction d'un collége.

PRINCIPALAT n. m. Fonction de principal d'un collége.

PRINCIPALEMENT adv. Particulièrement.

PRINCIPAUTÉ n. f. Terre qui donne qualité de prince. Pl. Troisième ordre de la hiérarchie céleste des anges.

PRINCIPE n. m. Commencement, origine, source : *Dieu est le principe de toutes choses* ; ce qui constitue les choses matérielles : *les atomes sont les principes des corps* ; opinion, manière de voir : *rester fidèle à ses principes* ; loi : *principe d'Archimède.* Pl. Premières règles d'une science, d'un art, etc. : *principes de géométrie* ; règles de morale : *avoir des principes.*

PRINCIPICULE n. m. Souverain d'une très-petite principauté.

PRINTANIER, IÈRE adj. Du printemps : *fleur printanière.*

PRINTEMPS n. m. La première des quatre saisons de l'année. *Fig.* Jeunesse : *le printemps de la vie* ; année : *avoir vécu seize printemps. Poét.*

PRIORITÉ n. f. Antériorité.

PRIS, E adj. Emprunté, tiré : *mot pris du latin. Pris de vin*, ivre ; *pris pour dupe*, trompé ; *taille bien prise*, bien proportionnée.

PRISE n. f. Action de s'emparer : *prise de Rome par les Gaulois* ; la chose prise : *une bonne prise* ; facilité de saisir : *ne pas trouver de prise* ; pincée : *prise de tabac. Prise de corps*, action d'arrêter quelqu'un en vertu d'un jugement ; *prise d'armes*, acte de rébellion ou action de se mettre sous les armes ; *prise de possession*, acte par lequel on entre en possession d'un emploi, d'un héritage ; *en venir aux prises*, aux mains. *Fig. Donner prise aux reproches, à la critique*, s'y exposer.

PRISÉE n. f. Prix qu'on met aux choses à vendre aux enchères.

PRISER v. tr. Mettre le prix à une chose : *combien prisez-vous ce meuble?* faire cas de : *priser beaucoup un orateur.* V. int. Prendre du tabac en poudre.

PRISEUR, EUSE n. Qui prend du tabac.

PRISEUR adj. m. *Commissaire priseur*, qui met le prix aux objets vendus à l'enchère.

PRISMATIQUE adj. *Corps prismatique*, qui a la figure d'un prisme ; *couleurs prismatiques*, produites par le prisme.

PRISME n. m. Solide dont les bases sont deux polygones, et les faces latérales des parallélogrammes : *prisme triangulaire, rectangulaire*, etc. *Phys.* Solide

triangulaire, en verre blanc ou en cristal, qui sert à décomposer les rayons lumineux. *Fig.* Ce qui fait voir les choses selon le préjugé et la passion : *voir à travers le prisme de l'amour-propre.*

PRISON n. f. Lieu où l'on enferme les criminels, les accusés, les débiteurs insolvables. *Fig.* Emprisonnement : *condamné à six mois de prison.*

PRISONNIER, IÈRE adj. et n. Qui est détenu en prison.

PRIVATIF, IVE adj. et n. Se dit des particules qui marquent privation, comme *in* dans *insuccès.*

PRIVATION n. f. Perte d'un bien, d'un avantage qu'on avait; manque des choses nécessaires : *endurer de grandes privations ;* action de se priver : *s'imposer des privations.*

PRIVATIVEMENT adv. D'une manière exclusive.

PRIVAUTÉ n. f. Trop grande familiarité.

PRIVÉ, ÉE adj. Sans fonctions publiques : *homme privé*, intérieur : *la vie privee ;* apprivoisé : *oiseau privé.*

PRIVÉMENT adv. Avec familiarité.

PRIVER v. tr. Oter à quelqu'un ce qu'il possède; apprivoiser : *priver un oiseau.* **Se priver** v. pr. S'abstenir : *se priver de vin.*

PRIVILÉGE n. m. Avantage exclusif : *obtenir un privilége ;* droit, prérogative : *présider une assemblée par privilége d'âge. Fig.* Don naturel : *la raison est un privilége de l'homme.*

PRIVILÉGIÉ, ÉE adj. et n. Qui jouit d'un privilége.

PRIX n. m. Valeur d'une chose ; récompense : *prix de vertu, prix d'excellence ;* châtiment : *voilà le prix de ses forfaits. Fig.* Tout ce qu'il en coûte pour obtenir quelque avantage : *vaincre au prix de son sang ;* mérite d'une personne, excellence d'une chose : *le prix du temps.* **Au prix de** loc. prép. Marque comparaison sous le rapport de la valeur : *la science n'est rien au prix de la vertu.* Si la comparaison n'éveille pas une idée de prix, de valeur, il vaut mieux employer *auprès de : votre mal n'est rien auprès du mien.*

PROBABILISME n. m. Doctrine des probabilités.

PROBABILITÉ n. f. Vraisemblance.

PROBABLE adj. Qui a de grandes apparences de vérité.

PROBABLEMENT adv. Vraisemblablement.

PROBANTE adj. f. *Raison probante*, qui prouve.

PROBATIF, IVE adj. Qui prouve.

PROBE adj. Qui a de la probité.

PROBITÉ n. f. Observation rigoureuse des devoirs de la justice et de la morale.

PROBLÉMATIQUE adj. Douteux.

PROBLÉMATIQUEMENT adv. D'une manière problématique.

PROBLÈME n. m. Question à résoudre par des procédés scientifiques; tout ce qui est difficile à expliquer : *cet homme est un problème.*

PROCÉDÉ n. m. Conduite, manière d'agir; méthode à suivre pour faire quelque opération : *simplifier un procédé ;* petit rond de cuir qu'on applique au bout d'une queue de billard. *Avoir des procédés*, des égards ; *n'en point avoir*, manquer aux convenances.

PROCÉDER v. int. Provenir, tirer son origine. *Fig.* Agir en quelque affaire : *procéder avec ordre ;* agir judiciairement : *procéder à l'ouverture d'un testament.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

PROCÉDURE n. f. Forme suivant laquelle les affaires sont instruites devant les tribunaux; actes faits dans une instance : *procédure volumineuse.*

PROCÈS n. m. Instance devant un juge sur un différend. *Fig. Gagner, perdre son procès*, réussir, échouer dans une affaire, une discussion.

PROCESSIF, IVE adj. Qui aime les procès, qui cherche à les prolonger.

PROCESSION n. f. Marche solennelle, d'un caractère religieux, et accompagnée de chants et de prières. *Fig.* Longue suite de personnes. *Fam.*

PROCESSIONNAL n. m. Livre où sont notées les prières qu'on chante aux processions.

PROCESSIONNELLEMENT adv. En procession.

PROCÈS-VERBAL n. m. Pièce émanée d'un fonctionnaire public et constatant un délit; écrit résumant ce qui a été dit, fait, etc., dans une circonstance plus ou moins solennelle : *le procès-verbal d'une séance.* Pl. des *procès-verbaux.*

PROCHAIN n. m. Nos semblables, au point de vue de la religion et de l'humanité.

PROCHAIN, AINE adj. Qui est proche. *Semaine, année prochaine*, la première à venir.

PROCHAINEMENT adv. Bientôt.

PROCHE adj. Qui est près, en parlant du lieu : *proche voisin ;* du temps : *l'heure est proche ;* des relations de parenté : *proche parent.* N. m. pl. Parents : *nos proches.* Prép. et adv. Près : *proche de l'église, ici proche.*

PROCHRONISME n. m. Erreur

de chronologie qui consiste à placer un fait plus tôt qu'à l'époque où il est arrivé. On ferait un prochronisme en plaçant la mort de Napoléon avant l'année 1821. Syn. de *métachronisme.*

PROCILLON n. m. Petit procès.

PROCLAMATEUR n. m. Celui qui proclame.

PROCLAMATION n. f. Publication solennelle; action de proclamer.

PROCLAMER v. tr. Publier à haute voix et avec solennité : *proclamer un roi;* divulguer, révéler : *proclamer la honte;* manifester : *les cieux proclament la gloire de Dieu.*

PROCONSUL n. m. Magistrat romain qui gouvernait une province avec l'autorité de consul.

PROCONSULAIRE adj. Qui appartient au proconsul : *autorité proconsulaire.*

PROCONSULAT n. m. Dignité de proconsul.

PROCRÉATION n. f. Génération.

PROCRÉER v. tr. Engendrer.

PROCURATEUR n. m. Titre d'une des principales dignités dans les anciennes républiques de Venise et de Gênes.

PROCURATION n. f. Acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir d'agir en son nom.

PROCURE n. f. Logement du procureur d'une communauté.

PROCURER v. tr. Faire obtenir : *procurer une place.*

PROCUREUR n. m. Membre du parquet, qui exerce les fonctions du ministère public près des cours ou tribunaux ; religieux chargé des intérêts temporels dans une communauté.

PRODIGALEMENT adv. Avec prodigalité.

PRODIGALITÉ n. f. Caractère du prodigue; dépense folle : *ses prodigalités l'ont ruiné.*

PRODIGE n. m. Effet surprenant arrivé contre le cours ordinaire de la nature; trait de courage extraordinaire : *prodiges de valeur;* personne ou chose qui excelle dans son genre : *prodige de science, de l'art.*

PRODIGIEUSEMENT adv. D'une manière prodigieuse.

PRODIGIEUX, EUSE adj. Extraordinaire : *fortune prodigieuse.*

PRODIGUE adj. et n. Qui dissipe son bien en folles dépenses.

PRODIGUER v. tr. Donner avec profusion.

PRODROME n. m. *Méd.* Etat d'indisposition qui précède une maladie.

PRODUCTEUR n. m. Qui crée, par son travail, les produits agricoles. — Son opposé est *consommateur.* Adj. : *génie producteur, industrie productrice.*

PRODUCTIF, IVE adj. Fertile : *sol productif.*

PRODUCTION n. f. Action de produire; ce qui est produit : *les productions du sol.*

PRODUIRE v. tr. Engendrer; porter : *les arbres produisent les fruits;* rapporter : *cette charge produit tant par an;* occasionner : *la guerre produit de grands maux;* faire : *cela a produit un mauvais effet;* montrer, exhiber : *produire des titres, des pièces;* introduire : *produire quelqu'un à la cour. Fig.* Donner naissance : *la France a produit beaucoup de grands hommes;* créer : *l'art produit des merveilles.*

PRODUIT n. m. Ce que rapporte une terre, une charge, etc. *Chim.* Résultat d'une opération. *Arith.* Résultat de la multiplication.

PROÉMINENCE n. f. Etat de ce qui est proéminent; cette chose même.

PROÉMINENT, E adj. Qui est plus en relief que ce qui l'environne, qui est saillant : *front proéminent.*

PROFANATEUR, TRICE n. Qui profane les choses saintes.

PROFANATION n. f. Action de profaner les choses saintes; abus des choses précieuses : *la profanation du génie.*

PROFANE adj. Qui est contre le respect dû aux choses saintes : *action profane;* qui n'appartient pas à la religion : *histoire profane.* N. Celui, celle qui manque de respect pour les choses de la religion; ce qui est profane : *le profane et le sacré.*

PROFANER v. tr. Traiter avec mépris des choses saintes, les employer à un usage profane : *profaner les vases sacrés;* faire un mauvais usage de ce qui est précieux : *profaner son talent.*

PROFÉRER v. tr. Prononcer, articuler : *proférer un blasphème.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

PROFÈS, ESSE adj. Qui a fait des vœux dans un ordre religieux : *religieuse professe.*

PROFESSER v. tr. Avouer publiquement : *professer une opinion;* exercer : *professer la médecine;* enseigner : *professer les mathématiques, l'histoire.* V. int. : *professer dans un collège.*

PROFESSEUR n. m. Qui enseigne une science, un art.

PROFESSION n. f. Déclaration publique : *faire une profession de foi;* état, métier, emploi : *exercer une profession. Joueur de profession,* qui joue continuellement.

PROFESSIONNEL adj. *Enseigne-*

ment professionnel, qui embrasse tout ce qui est utile dans les professions industrielles.

PROFESSORAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au professeur : *ton professoral.*

PROFESSORAT n. m. Fonction de professeur.

PROFIL (*fi-e*) n. m. Traits du visage d'une personne vue de côté. — Son opposé est *face. Arch.* Coupe ou section perpendiculaire d'un bâtiment, pour en montrer l'intérieur.

PROFILER v. tr. Représenter un profil.

PROFIT n. m. Gain, avantage. *Mettre le temps à profit*, l'employer utilement. Pl. Gratifications que reçoivent les domestiques en sus de leurs gages.

PROFITABLE adj Avantageux.

PROFITER v. int. Tirer un émolument, faire un gain : *profiter sur une marchandise vendue ;* tirer avantage : *profiter du temps ;* servir, être utile : *bien mal acquis ne profite pas ;* se fortifier : *cet enfant profite à vue d'œil.*

PROFOND, E adj. Dont le fond est éloigné du bord, de l'entrée : *puits profond ;* qui pénètre fort avant ; *blessure profonde. Fig.* Grand, extrême dans son genre : *nuit, douleur, ignorance, tranquillité profonde ;* difficile à pénétrer : *mystère profond ;* très-pénétrant : *esprit, penseur profond, un profond politique. Profonde révérence*, faite en s'inclinant très-bas ; *profond scélérat*, scélérat consommé.

PROFONDÉMENT adv. D'une manière profonde, au prop. et au fig. : *creuser la terre profondément, dormir profondément.*

PROFONDEUR n. f. Etendue d'une chose depuis la superficie jusqu'au fond : *profondeur d'une rivière ;* une des trois dimensions des corps, syn. de *hauteur, épaisseur ;* dans certains cas, syn. de *longueur* : *cette cour a 20 mètres de large et 30 de profondeur. Fig.* Grand savoir, grande pénétration d'esprit : *profondeur des idées ;* impénétrabilité : *la profondeur des mystères, des jugements de Dieu.*

PROFUSÉMENT adv. Avec profusion.

PROFUSION n. f. Excès de libéralité ou de dépense.

PROGÉNITURE n. f. Les enfants, par rapport à l'homme ; les petits, par rapport aux animaux.

† **PROGNÉ** (*prog-né*) n. f. Nom poétique de l'hirondelle.

PROGRAMME n. m. Détail d'une fête publique ; conditions d'un concours, etc.

PROGRÈS n. m. Mouvement en avant : *progrès d'une inondation ;* avantages à la guerre : *arrêter les progrès de l'ennemi. Fig.* Augmentation en bien ou en mal : *les progrès d'un écolier, d'une maladie.*

PROGRESSER v. int. Faire des progrès.

PROGRESSIF, IVE adj. Qui avance, qui fait des progrès : *la marche progressive de la science.*

PROGRESSION n. f. Suite graduée et non interrompue : *la progression des idées. Math.* Suite de rapports égaux : *progression ascendante, décroissante.*

PROGRESSISTE adj. et n. Qui professe des idées de progrès.

PROGRESSIVEMENT adv. D'une manière progressive.

PROHIBER v. tr. Défendre, interdire : *prohiber l'exportation des grains.* **Prohibé, ée** part. pas. *Degré prohibé*, degré de parenté où la loi défend de se marier ; *armes prohibées*, que la loi défend de porter.

PROHIBITIF, IVE adj. Qui défend : *loi prohibitive.*

PROHIBITION n. f. Défense, interdiction.

PROHIBITIONNISTE n. m. Partisan de la prohibition.

PROIE n. f. Ce que l'animal carnassier trouve ou enlève pour le manger. *Fig.* Toute chose dont on s'empare : *les voleurs se partagèrent leur proie. Etre en proie à la calomnie, à la médisance*, etc., en être victime ; *être en proie à ses passions*, y être livré. **Oiseau de proie**, qui chasse le gibier.

PROJECTILE n. m. Tout corps lancé avec force par la poudre, par des ressorts ou par la main.

PROJECTION n. f. Action d'imprimer du mouvement à un projectile : représentation d'un corps faite sur un plan, d'après certaines règles géométriques : *une mappemonde est une projection du globe terrestre.*

PROJECTURE n. f. Saillie des divers membres d'architecture.

PROJET n. m. Dessein, entreprise ; première pensée, première rédaction d'une chose : *rédiger un projet de loi.*

PROJETER v. tr. Avoir en projet : *projeter un voyage ;* tracer la représentation d'un corps sur un plan suivant certaines règles géométriques ; produire : *projeter de l'ombre.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

PROLÉGOMÈNES n. m. pl. Longue introduction en tête d'un ouvrage.

PROLEPSE n. f. Fig. de rhét. par

laquelle on prévient une objection et on la réfute d'avance.

PROLÉTAIRE n. m. Individu qui fait partie des dernières classes de la société.

PROLÉTARIAT n. m. Classe des prolétaires.

PROLIFIQUE adj. Qui a la vertu d'engendrer.

PROLIXE adj. Diffus, trop long : *discours prolixe.*

PROLIXEMENT adv. D'une manière prolixe : *écrire prolixement.*

PROLIXITÉ n. f. Diffusion, longueurs fatigantes dans le discours.

PROLOGUE n. m. Sorte d'avant-propos, principalement en usage dans le drame et le roman. — Son opposé est *épilogue.*

PROLONGATION n. f. Temps qu'on ajoute à la durée d'une chose.

PROLONGE n. f. Cordage qui sert aux manœuvres d'artillerie ; chariot employé au transport des munitions.

PROLONGEMENT n. m. Extension, continuation.

PROLONGER v. tr. Faire durer plus longtemps : *prolonger la guerre ;* étendre : *prolonger une ligne.*

PROMENADE n. f. Action de se promener ; lieu où l'on se promène.

PROMENER v. tr. Mener, conduire à la promenade. **Se promener** v. pr. Marcher pour l'exercice ou pour son plaisir. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette.

PROMENEUR, EUSE n. Qui se promène.

PROMENOIR n. m. Lieu destiné à la promenade.

PROMESSE n. f. Assurance qu'on donne de faire ou de dire quelque chose.

PROMETTEUR, EUSE n. Qui promet légèrement. *Fam.*

PROMETTRE v. tr. S'engager verbalement ou par écrit à faire, à dire, à donner quelque chose. *Fig.* Annoncer : *le temps promet de la pluie.* V. int. Donner des espérances : *cet enfant promet, la vigne promet beaucoup cette année.* **Se promettre** v. pr. Prendre une ferme résolution : *se promettre de ne plus faire une chose ;* espérer : *se promettre du plaisir.*

PROMIS, E adj. Dont on a fait la promesse : *chose promise.* **Terre promise**, la terre de Chanaan. N. Fiancé : *c'est mon promis, c'est ma promise.*

PROMISCUITÉ n. f. Mélange confus de personnes de tous états. Se prend en mauvaise part.

PROMISSION n. f. *Terre de promission*, la terre promise. *Fig.* Tout pays riche et très-fertile.

PROMONTOIRE n. m. Pointe de terre avancée dans la mer.

PROMOTEUR n. m. Qui excite, qui est la cause première.

PROMOTION n. f. Action par laquelle on élève une ou plusieurs personnes à un grade, à une dignité : *une promotion d'officiers, de cardinaux.*

PROMPT, E adj. Soudain : *prompte repartie ;* qui passe vite : *sa joie fut prompte ;* actif, diligent : *être prompt dans toutes ses actions ;* irascible : *il a l'humeur prompte.*

PROMPTEMENT adv. D'une manière prompte.

PROMPTITUDE n. f. Diligence ; facilité à s'irriter, à s'emporter : *il est d'une grande promptitude.*

PROMU, E adj. Élevé, nommé : *être promu à une dignité.*

PROMULGATION n. f. Acte par lequel les lois sont publiées avec les formalités requises.

PROMULGUER v. tr. Publier une loi avec les formalités requises.

PRONAOS (*oss*) n. m. La partie antérieure d'un temple.

PRONATION n. f. Mouvement par lequel la paume de la main se tourne vers la terre.

PRÔNE n. m. Instruction familière, faite chaque dimanche à la messe paroissiale par le curé ou le vicaire.

PRÔNER v. tr. Vanter, louer avec exagération : *prôner quelqu'un.* V. int. Faire de longues et ennuyeuses remontrances : *il ne fait que prôner.*

PRÔNEUR, EUSE n. Qui loue avec excès : *chacun a ses prôneurs.* N. m. Grand parleur qui aime à faire des remontrances : *prôneur éternel.*

PRONOM n. m. Partie du discours qui se met à la place du nom, pour en éviter la répétition.

PRONOMINAL, ALE, AUX adj. Se dit des verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, comme *je m'ennuie, il se loue.*

PRONOMINALEMENT adv. Comme verbe pronominal : *le verbe employé pronominalement.*

PRONONCÉ, ÉE adj. Fortement marqué : *traits prononcés ;* qui n'a rien d'indécis : *caractère prononcé ;* arrêté, formel : *avoir l'intention prononcée de...* N. m. Décision rendue : *le prononcé d'un jugement.*

PRONONCER v. tr. Articuler, proférer : *prononcer les lettres, les syllabes, les mots ;* débiter : *prononcer un sermon ;* déclarer avec autorité : *prononcer un arrêt.* V. int. Déclarer son sentiment : *le tribunal a prononcé.* **Se**

prononcer v. pr. Manifester ses intentions, sa pensée.

PRONONCIATION n. f. Articulation des lettres, des syllabes, des mots.

PRONOSTIC n. m. Conjecture sur ce qui doit arriver; signe d'après lequel on forme cette conjecture : *fâcheux pronostic.*

PRONOSTIQUER v. tr. Faire un pronostic.

PRONOSTIQUEUR n. m. Qui pronostique.

PRONUNCIAMENTO (*non..min*) n. m. Mot espagnol qui désigne l'acte par lequel un chef militaire se déclare indépendant. Pl. des *pronunciamentos.*

PROPAGANDE n. f. Tout ce qu'on fait pour répandre une opinion, une religion, une doctrine quelconque.

PROPAGANDISTE n. m. Celui qui propage, qui fait de la propagande.

PROPAGATEUR n. m. Qui propage.

PROPAGATION n. f. Multiplication des êtres par voie de reproduction : *propagation du genre humain. Fig.* Extension, développement : *propagation des lumières, des idées,* etc. *Phys.* Manière dont le son et la lumière se transmettent, se répandent.

PROPAGER v. tr. Multiplier par voie de reproduction. *Fig.* Répandre : *propager la foi, les lumières.*

PROPENSION n. f. Tendance naturelle des corps vers un autre corps ou un point quelconque. *Fig.* Penchant : *propension au bien, au mal.*

† **PROPHÈTE, PROPHÉTESSE** n. Qui prédit par inspiration divine : *le prophète Isaïe.* **Le roi prophète**, David ; **le Prophète**, Mahomet : *déployer l'étendard du Prophète. Par ext.* Celui qui annonce l'avenir par voie de conjecture : *être mauvais prophète.*

PROPHÉTIE n. f. Prédiction par inspiration divine : *les prophéties d'Isaïe. Par ext.* Toute prédiction d'un événement futur : *les prophéties de Nostradamus.*

PROPHÉTIQUE adj. Qui tient du prophète : *langage prophétique.*

PROPHÉTIQUEMENT adv. En prophète.

PROPHÉTISER v. tr. Prédire l'avenir par inspiration divine. *Par ext.* Prévoir, dire d'avance.

PROPICE adj. Favorable.

PROPITIATION n. f. Ne se dit que dans : *sacrifice de propitiation,* offert à Dieu pour apaiser sa colère.

PROPITIATOIRE adj. Qui a la vertu de rendre propice : *sacrifice propitiatoire.*

PROPOLIS (*lice*) n. f. Matière résineuse dont les abeilles se servent pour boucher les fentes de leurs ruches.

PROPORTION n. f. Convenance et rapport des parties entre elles et avec leur tout : *observer les proportions;* dimension : *cela sort des proportions ordinaires. Math.* Réunion de deux rapports égaux. **A proportion de, en proportion de** loc. prép. Par rapport, eu égard à. **A proportion que,** loc. conj. A mesure que.

PROPORTIONNALITÉ n. f. État des choses proportionnelles entre elles.

PROPORTIONNEL, ELLE adj. Se dit des quantités qui sont en proportion avec d'autres quantités de même genre. **Moyenne proportionnelle,** quantité qui peut former les deux moyens d'une proportion dont les extrêmes sont donnés.

PROPORTIONNELLEMENT adv. Avec proportion.

PROPORTIONNÉMENT adv. En ou à proportion.

PROPORTIONNER v. tr. Garder la proportion nécessaire : *proportionner sa dépense à son revenu.*

PROPOS n. m. Discours tenu dans la conversation; discours vain, médisant : *se moquer des propos d'autrui.* **Ferme propos,** résolution bien arrêtée : *faire un ferme propos de se corriger.* Loc. adv. **A propos,** convenablement : *arriver, parler à propos;* **à tout propos,** à chaque instant; **hors de propos, mal à propos,** à contre temps; **de propos délibéré,** avec dessein.

PROPOSABLE adj. Qu'on peut proposer.

PROPOSER v. tr. Mettre une chose en avant pour qu'on l'examine : *proposer un avis;* offrir : *proposer vingt francs d'un objet;* donner : *proposer un sujet à traiter.* **Se proposer** v. pr. Faire offre de sa personne : *se proposer pour un emploi,* avoir l'intention : *il se propose de vous écrire.*

PROPOSITION n. f. Chose proposée pour qu'on en délibère : *faire une proposition;* théorème : *démontrer une proposition;* condition qu'on propose pour arriver à un arrangement : *faire des propositions de paix. Gram.* Expression d'un jugement.

PROPRE adj. Qui appartient exclusivement à quelqu'un : *c'est son propre fils;* exactement semblable : *ce sont ses propres paroles,* convenable : *qualités propres au commandement;* qui a de l'aptitude : *propre aux affaires;* net, par oppos. à *sale : habit propre. Nom propre,* par oppos. à *nom commun; sens propre,* primitif et naturel, par oppos. à *figuré; mot, expression propre,*

qui rend exactement l'idée, par oppos. à *impropre*.

PROPRE n. m. Qualité particulière : *le propre de l'homme est de penser. Avoir en propre, posséder en propre*, en propriété.

PROPREMENT adv. Avec propreté : *manger proprement;* précisément, exactement : *voilà proprement ce qu'il a dit;* en dehors de tout accessoire : *l'Angleterre proprement dite;* convenablement : *être mis proprement.*

PROPRET, ETTE adj. Qui est propre jusqu'à la recherche : *vieillard propret.*

PROPRETÉ n. f. Netteté.

PROPRÉTEUR n. m. Chez les Romains, celui qui gouvernait une province avec l'autorité de préteur.

PROPRIÉTAIRE n. A qui une chose appartient en propriété.

PROPRIÉTÉ n. f. Droit par lequel une chose appartient en propre à quelqu'un ; la chose elle-même ; vertu particulière : *propriété de l'aimant. Gram.* Convenance : *la propriété des termes.*

PROPULSEUR adj. et n. m. Qui imprime le mouvement dans une machine.

PROPULSION n. f. Action de pousser en avant.

PROPYLÉES n. m. pl. Edifice formant le vestibule d'un temple, etc.

PRORATA (AU) loc. prép. A proportion : *dans une liquidation, chaque créancier reçoit au prorata de sa créance.*

PROROGATIF, IVE adj. Qui proroge : *acte prorogatif.*

PROROGATION n. f. Action de proroger : *prorogation du terme d'une créance, prorogation des Chambres.*

PROROGER v. tr. Prolonger le temps pris ou donné pour une chose : *proroger l'échéance d'un billet. Proroger la Chambre*, suspendre ses séances pendant un délai déterminé.

PROSAÏQUE adj. Sans élégance, sans délicatesse : *style prosaïque.*

PROSAÏSME n. m. Défaut des vers qui manquent de poésie.

PROSATEUR n. m. Qui écrit en prose.

PROSCRIPTEUR n. m. Qui proscrit.

PROSCRIPTION n. f. Condamnation sans forme judiciaire. *Fig.* Abolition : *proscription d'un usage.*

PROSCRIRE v. tr. Condamner sans forme judiciaire. *Fig.* Abolir : *proscrire un usage.*

PROSCRIT n. m. Banni d'un pays.

PROSE n. f. Discours qui n'est soumis ni au rhythme ni à la rime ; hymne latine composée de vers sans mesure, mais rimés : *la prose de la Pentecôte* (Veni, sancte Spiritus).

PROSECTEUR n. m. Celui qui prépare les dissections pour un cours d'anatomie.

PROSÉLYTE n. m. Nouveau converti à la foi catholique. *Fig.* Toute personne gagnée à une opinion : *faire des prosélytes.*

PROSÉLYTISME n. m. Zèle à faire des prosélytes.

PROSODIE n. f. Prononciation régulière des mots, conformément à l'accent et à la quantité ; livre qui en traite.

PROSODIQUE adj Qui appartient à la prosodie.

PROSOPOPÉE n. f. Figure de rhét. par laquelle l'orateur prête le sentiment, la parole et l'action à des êtres inanimés, à des morts, à des absents, etc.

PROSPECTUS (*tuce*) n. m. Programme qui donne le plan, la description d'un ouvrage, d'un établissement.

PROSPÈRE adj. Heureux, favorable.

PROSPÉRER v. int. Etre heureux, réussir. — Pour la conj. V. *accélérer.*

PROSPÉRITÉ n. f. Heureux état des affaires générales ou particulières.

PROSTERNATION n. f. ou **Prosternement** n. m. Action de se prosterner.

PROSTERNER (SE) v. pr. S'abaisser jusqu'à terre.

PROSTHÈSE n. f. *Gram.* Addition d'une lettre au commencement d'un mot. — *Chir.* Syn. de *prothèse.*

PROSTITUER v. tr. Avilir, dégrader : *prostituer son talent.*

PROSTITUTION n. f. Usage vil et criminel qu'on fait d'une chose.

PROSTRATION n. f. Affaiblissement extrême, accablement.

PROTASE n. f. Exposition du sujet dans un poëme dramatique.

PROTE n. m. Celui qui, sous les ordres du maître imprimeur, est chargé de la direction et de la conduite de tous les travaux d'une imprimerie.

PROTECTEUR, TRICE n. Qui protége ; en Angleterre, chef du gouvernement, vers le milieu du XVIIe siècle.

PROTECTION n. f. Action de protéger ; appui, secours : *solliciter la protection de quelqu'un;* système relatif à l'admission des marchandises étrangères dans un pays, et tenant le milieu entre la prohibition et la franchise absolue.

PROTECTIONNISTE n. m. Partisan du système de protection commerciale.

PROTECTORAT n. m. Titre politique employé en Angleterre, pour désigner, en certaines circonstances, la forme du gouvernement.

† **PROTÉE** n. m. Homme qui change continuellement de manières, d'opinion, par allusion au Protée de la Fable.

PROTÉGÉ, ÉE n. Qui est appuyé, protégé par quelqu'un : *les protégés du ministre.*

PROTÉGER v. tr. Prendre la défense de quelqu'un, de quelque chose : *protéger les faibles*; appuyer, recommander : *protéger un candidat*; donner des encouragements : *protéger les lettres*; garantir, défendre : *cette citadelle protège la ville.* — Conserve l'accent aigu dans toute la conj.

PROTESTANT, E n. Nom général donné aux partisans de la Réforme. Adj. : *religion protestante.*

† **PROTESTANTISME** n. m. Croyance des protestants.

PROTESTATION n. f. Déclaration par laquelle on s'élève, on proteste contre une chose; promesse, assurance positive : *faire mille protestations d'amitié.*

PROTESTER v. tr. Assurer positivement : *je vous le proteste. Protester une lettre de change, un billet*, faire un protêt. V. int. S'élever, réclamer : *protester contre une mesure arbitraire.*

PROTÊT n. m. Acte par lequel le porteur d'un billet à ordre ou d'une lettre de change fait constater le refus de payement ou d'acceptation de la part du souscripteur, ou de celui sur lequel on tire.

PROTHÈSE ou **Prosthèse** n. f. *Chir.* Pose d'une partie artificielle.

PROTOCOLE n. m. Formulaire pour dresser des actes publics; compte rendu, procès-verbal des conférences tenues entre les ministres plénipotentiaires de différentes puissances.

PROTONOTAIRE n. m. Officier de la cour de Rome, chargé d'écrire toutes les délibérations et les décisions des consistoires publics.

PROTOTYPE n. m. Original, modèle, principalement en parlant des choses qui se moulent ou se gravent.

PROTOXYDE n. m. Oxyde le moins oxygéné d'un métal : *protoxyde de mercure.*

PROTUBÉRANCE n. f. Saillie, éminence : *les protubérances du crâne.*

PROTUTEUR n. m. Celui qui, sans avoir été nommé tuteur, est fondé à administrer les affaires d'un mineur.

PROU adv. Beaucoup : *ni peu ni prou. Fam.*

PROUE n. f. La partie de l'avant d'un navire, par oppos. à la *poupe.*

PROUESSE n. f. Action de courage, de valeur. *Fig.* Excès de débauche, action ridicule ou blâmable : *voilà de vos prouesses. Iron.*

PROUVER v. tr. Etablir la vérité d'une chose par des raisonnements, des témoignages incontestables; marquer : *cette réponse prouve de l'esprit.*

PROVÉDITEUR n. m. Gouverneur d'une province dans l'ancienne république de Venise.

PROVENANCE n. f. Origine : *marchandises de provenance étrangère.*

PROVENDE n. f. Provision de vivres : *aller à la provende*; mélange de grains qu'on donne aux moutons.

PROVENIR v. int. Procéder, venir, résulter.

PROVERBE n. m. Maxime exprimée en peu de mots, et devenue vulgaire; petite comédie qui est le développement d'un proverbe.

PROVERBIAL, ALE, AUX adj. Qui tient du proverbe : *expression proverbiale.*

PROVERBIALEMENT adv. D'une manière proverbiale.

PROVIDENCE n. f. Suprême sagesse par laquelle Dieu conduit toutes choses. *Fig.* : *être la providence des malheureux.*

PROVIDENTIEL, ELLE adj. Qui vient de la providence.

PROVIDENTIELLEMENT adv. D'une façon providentielle.

PROVIGNAGE ou **Provignement** n. m. Action de provigner.

PROVIGNER v. tr. Coucher en terre des branches d'arbre, surtout de *vigne*, afin qu'elles prennent racine et produisent de nouveaux pieds. V. int. Multiplier : *ce plant a beaucoup provigné.*

PROVIN n. m. Rejeton d'un cep de vigne provigné.

PROVINCE n. f. Division territoriale faisant partie d'un Etat; la France tout entière, par oppos. à la capitale : *se fixer en province*; les habitants des provinces : *la province se règle sur Paris.*

PROVINCIAL, ALE, AUX adj. Qui tient de la province : *accent provincial.* N. Personne de la province. N. m. Supérieur qui, dans certains ordres religieux, dirige une province ecclésiastique.

PROVINCIALAT n. m. Dignité de provincial dans certains ordres religieux.

PROVISEUR n. m. Chef d'un lycée.

PROVISION n. f. Amas de choses nécessaires ou utiles : *provision de blé*; ce qu'on adjuge provisoirement : *on lui a accordé une provision de six mille francs. Pal.* Syn. de *couverture*. Banq.

PROVISIONNEL, ELLE adj. Qui résulte d'une provision : *consignation provisionnelle.*

PROVISIONNELLEMENT adv. Au moyen d'une provision.

PROVISOIRE adj. Qui a lieu, qui se fait en attendant un autre état de cho-

ses : *gouvernement, arrangement provisoire.*

PROVISOIREMENT adv. En attendant : *se loger provisoirement.*

PROVISORAT n. m. Fonction de proviseur.

PROVOCATEUR, TRICE adj. et n. Qui provoque.

PROVOCATION n. f. Action de provoquer.

PROVOQUER v. tr. Inciter, exciter : *provoquer quelqu'un à boire;* défier : *provoquer quelqu'un au combat.* *Fig.* Produire, occasionner : *l'opium provoque le sommeil.*

PROXÉNÈTE n. m. Celui qui fait le honteux métier d'entremetteur.

PROXIMITÉ n. f. Voisinage. **A proximité de** loc. prép. Près de.

PRUDE adj. et n. f. Qui affecte un air sage et circonspect : *femme prude, c'est une prude.*

PRUDEMMENT adv. Avec prudence.

PRUDENCE n. f. Vertu qui enseigne les moyens de parvenir à ses fins en évitant tout danger.

PRUDENT, E adj. Qui a de la prudence; conforme à la prudence : *réponse prudente.*

PRUDERIE n. f. Affectation de sagesse, en parlant des femmes.

PRUD'HOMIE n. f. Probité; grande expérience des affaires. *Vieux.*

PRUD'HOMME n. m. Arbitre institué pour prononcer dans les contestations qui s'élèvent entre les patrons et les ouvriers : *conseil des prud'hommes.*

PRUNE n. f. Fruit à noyau.

PRUNEAU n. m. Prune séchée au four.

PRUNELLE n. f. Petite prune sauvage, fruit du prunellier.

PRUNELLE n. f. Pupille de l'œil.

PRUNELLE n. f. Etoffe légère de laine.

PRUNELLIER n. m. Arbrisseau qui porte les prunelles.

PRUNIER n. m. Arbre qui porte les prunes.

PRURIGINEUX, EUSE adj. Qui cause de la démangeaison.

PRURIGO n. m. Eruption cutanée, avec démangeaison.

PRURIT (*ri*) n. m. Démangeaison vive.

PRUSSIATE n. m. *Chim.* Sel, appelé aussi *cyanure*, résultant de la combinaison de l'acide prussique avec une base.

PRUSSIEN, ENNE adj. et n. De la Prusse. *Cheminée à la prussienne,* sorte de petite cheminée en tôle, avec un tablier qui se lève et s'abaisse à volonté.

PRUSSIQUE adj. *Acide prussique,* composition de carbone, d'azote et d'hydrogène, qui forme un poison violent.

PRYTANÉE n. m. Collège.

PSALLETTE n. f. Lieu où l'on exerce des enfants de chœur.

PSALMISTE n. m. Auteur de psaumes, nom donné particulièrement au roi David.

PSALMODIE n. f. Manière de chanter, de réciter les psaumes.

PSALMODIER v. tr. et int. Réciter des psaumes sans inflexion de voix. *Fig.* Déclamer des vers ou de la prose d'une manière monotone.

PSALTÉRION n. m. Espèce de harpe.

PSAUME n. m. Se dit des cantiques sacrés des Hébreux, composés par David.

PSAUTIER n. m. Recueil des psaumes de David.

PSEUDO, préfixe qui, placée devant un mot signifie que la qualification exprimée par ce mot est fausse : *il faut se défier des pseudo amis.*

PSEUDONYME adj. et n. Nom faux et supposé sous lequel certains auteurs publient leurs ouvrages; ces ouvrages eux-mêmes : *écrit pseudonyme.*

PSORE n. f. *Méd.* Nom scientifique de la gale.

PSORIQUE adj. *Méd.* De la nature de la psore.

PSYCHÉ n. f. Grand miroir mobile, qu'on peut incliner à volonté.

PSYCHOLOGIE (*ko*) n. f. Partie de la philosophie qui traite de l'âme, de ses facultés et de ses opérations.

PSYCHOLOGIQUE (*ko*) adj. Qui a rapport à la psychologie.

PSYCHOLOGISTE ou **Psychologue** (*ko*) n. m. Qui s'occupe de psychologie.

PSYLLE n. m. Se dit surtout de certains bateleurs indiens qui possèdent le secret d'apprivoiser les serpents.

PUANT, E adj. Qui exhale une odeur fétide. *Bêtes puantes,* comme le renard, le blaireau, etc.

PUANTEUR n. f. Mauvaise odeur.

PUBÈRE adj. et n. Qui a atteint l'âge de puberté.

PUBERTÉ n. f. Etat nubile, âge auquel la loi permet de se marier.

PUBESCENCE n. f. Etat des tiges, des feuilles pubescentes.

PUBESCENT, E adj. Se dit des tiges, des feuilles garnies de poils très fins imitant le duvet.

PUBIS (*iss*) n. m. Os du bassin. *Anat.*

PUBLIC, IQUE adj. Qui concerne tout un peuple : *intérêt public;* commun : *promenades publiques;* manifeste, connu de tout le monde : *bruit*

public; qui a lieu en présence de tous : *séance publique. Charges publiques,* impositions; *droit public,* science qui fait connaître la constitution des Etats, leurs droits, etc.; *fonctionnaire public,* officiel. N. m. Le peuple en général : *avis au public;* nombre plus ou moins considérable de personnes réunies : *lire un ouvrage devant un public choisi.* **En public** loc. adv. En présence de tous : *parler en public.*

PUBLICAIN n. m. Receveur des deniers *publics* chez les Romains; terme de mépris par lequel les Juifs désignaient les trafiquants d'argent, par allusion aux collecteurs que Rome envoyait dans les provinces.

PUBLICATION n. f. Action par laquelle on rend une chose publique : *publication de mariage;* action de publier, de mettre en vente un ouvrage.

PUBLICISTE n. m. Journaliste, et, en général, celui qui écrit sur la politique, l'économie sociale, etc.

PUBLICITÉ n. f. Etat de ce qui est rendu public : *la publicité des débats judiciaires.*

PUBLIER v. tr. Rendre public et notoire : *publier une loi. Publier une nouvelle,* la divulguer avec éclat; *publier un livre,* le faire paraître.

PUBLIQUEMENT adv. En public.

PUCE n. f. Insecte qui vit sur le corps de l'homme et d'un grand nombre d'animaux. Adj. Qui a la couleur de la puce : *robe de soie puce.*

PUCERON n. m. Petit insecte de couleur verte, qui vit sur les végétaux.

PUDEUR n. f. Honte honnête, chasteté; discrétion, retenue, modestie.

PUDIBOND, E adj. Qui a une certaine pudeur naturelle.

PUDICITÉ n. f. Chasteté.

PUDIQUE adj. Chaste, modeste.

PUDIQUEMENT adv. D'une manière pudique.

PUER v. int. Sentir mauvais. V. tr. Exhaler une odeur de : *puer l'ail, le musc,* etc.

PUÉRIL, ILE adj. Qui appartient à l'enfance; frivole : *amusement puéril.*

PUÉRILEMENT adv. D'une manière puérile.

PUÉRILITÉ n. f. Ce qui tient de l'enfant, soit dans le raisonnement, soit dans les actions.

PUERPÉRALE adj. f. *Fièvre puerpérale,* à laquelle sont sujettes les femmes en couche.

PUGILAT n. m. Combat à coups de poing, chez les anciens.

PUÎNÉ, ÉE adj. et n. Né après un de ses frères ou une de ses sœurs.

PUIS adv. Ensuite, après. **Et puis** loc. adv. D'ailleurs, au reste, de plus.

PUISAGE n. m. Action de puiser.

PUISARD n. m. Espèce de puits pratiqué pour recevoir les eaux inutiles.

PUISATIER adj. et n. Qui creuse des puits : *ouvrier puisatier.*

PUISER v. tr. Prendre un liquide avec un vase. V. int. *Fig.* Emprunter : *puiser dans la bourse de ses amis, puiser dans les auteurs anciens.*

PUISQUE conj. qui marque la cause : *puisque vous le voulez.* — La voyelle *e* de *puisque* ne s'élide que devant les mots *il, elle, on, en, un, une.*

PUISSAMMENT adv. D'une manière puissante : *il m'a aidé puissamment dans cette affaire;* extrêmement : *il est puissamment riche.*

PUISSANCE n. f. Pouvoir, autorité : *puissance paternelle;* domination, empire : *puissance des Romains;* force : *puissance de moyens;* Etat souverain : *les puissances alliées. Fig.* Force, influence : *puissance de la parole, de la beauté. Phys.* Ce qui imprime le mouvement : *dans une locomotive, la vapeur est la puissance. Mat.* Produit d'un nombre multiplié un certain nombre de fois par lui-même. Pl. L'un des chœurs des anges.

PUISSANT, E adj. Qui a beaucoup de pouvoir; qui est capable de produire un effet considérable : *puissante machine;* nombreux : *puissante armée;* gros et gras : *homme puissant.* N. m. **Le Tout-Puissant**, Dieu. Pl. *Les puissants du siècle,* les grands.

PUITS n. m. Trou profond, pratiqué dans le sol pour en tirer de l'eau. **Puits artésien**, creusé avec une sonde, et qui donne de l'eau jaillissante; *puits de mine, de carrière,* excavation pratiquée verticalement pour l'exploitation d'une mine, d'une carrière. *Fig. Puits de science,* homme très-savant. *Fam.*

PULLULER v. int. Multiplier beaucoup et vite. *Fig.* Etre en grand nombre : *les mauvais livres pullulent.*

PULMONAIRE n. f. Plante appelée aussi *consoude.*

PULMONAIRE adj. Qui appartient au poumon : *veine pulmonaire.*

PULMONIE n. f. Maladie du poumon.

PULMONIQUE adj. et n. Qui est malade du poumon.

PULPE n. f. Substance molle et charnue des fruits et des légumes.

PULPEUX, EUSE adj. Qui est formé d'une pulpe plus ou moins épaisse.

PULSATION n. f. Battement du pouls.

PULVÉRIN n. m. Poudre à canon très-fine et qui sert d'amorce au canon.

PULVÉRISATION n. f. Action de pulvériser; résultat de cette action.

PULVÉRISER v. tr. Réduire en poudre. *Fig.* Détruire, réfuter complétement : *pulvériser une objection.*

PULVÉRULENCE n. f. Etat, qualité de ce qui se réduit facilement en poudre, ou des plantes couvertes d'un duvet fin comme la poussière.

PULVÉRULENT, ENTE adj. Qui présente les caractères ou l'aspect de la pulvérulence.

PUNAIS, E adj. et n. Qui rend par le nez une odeur infecte.

PUNAISE n. f. Insecte plat qui sent très-mauvais.

PUNAISIE n. f. Maladie du punais.

PUNCH (*ponche*) n. m. Eau-de-vie ou rhum mêlé de sucre et brûlé. Pl. des *punch.*

PUNIQUE adj. Qui concerne les Carthaginois : *guerre punique. Fig. Foi punique*, mauvaise foi, par allusion à la perfidie dont les Romains accusaient les Carthaginois.

PUNIR v. tr. Faire subir à quelqu'un la peine d'un crime, d'une faute.

PUNISSABLE adj. Qui mérite une punition.

PUNISSEUR n. m. Qui aime à punir.

PUNITION n. f. Action de punir; châtiment infligé : *punition exemplaire.*

PUPILLAIRE adj. Qui concerne la pupille de l'œil.

PUPILLE (*pi-le*) n. 2 g. Enfant orphelin et mineur sous la direction d'un tuteur.

PUPILLE (*pi-le*) n. f. Prunelle de l'œil.

PUPITRE n. m. Meuble pour écrire plus commodément.

PUR, E adj. Sans mélange : *vin pur;* et fig. : *intention pure;* correct : *style pur;* chaste : *jeune fille pure;* exempt : *pur de tout crime.* Est quelquefois explétif : *c'est la pure vérité.*

PURÉE n. f. Sorte de bouillie faite avec la fécule exprimée des pois, des fèves, etc.

PUREMENT adv. D'une manière pure : *écrire purement;* uniquement : *faire une chose purement par intérêt.*

PURETÉ n. f. Qualité de ce qui est pur : *pureté de l'air*, et fig. : *pureté des mœurs;* correction : *pureté du style;* chasteté : *conserver sa pureté.*

PURGATIF, IVE adj. et n. m. Qui purge.

PURGATION n. f. Evacuation causée par le moyen d'un purgatif; remède pris pour se purger.

+ **PURGATOIRE** n. m. Lieu où les âmes des morts expient leurs fautes.

PURGE n. f. Levée des hypothèques

PURGER v. tr. Nettoyer le corps au moyen d'un médicament; dégager de tout ce qu'il y a d'impur et d'étranger : *purger les métaux;* délivrer : *purger une mer de pirates. Purger des hypothèques*, lever les hypothèques qui grevaient une propriété; *purger sa contumace*, se constituer prisonnier pour se justifier.

PURIFICATION n. f. Action de purifier; acte par lequel, dans l'ablution, le prêtre verse sur ses doigts du vin qui retombe dans le calice; fête en l'honneur de la sainte Vierge (2 fév.).

PURIFICATOIRE n. m. Linge avec lequel le prêtre essuie le calice après la communion.

PURIFIER v. tr. Rendre pur.

PURIN n. m. Eaux de fumier provenant des urines des bestiaux.

PURISME n. m. Défaut du puriste.

PURISTE n. m. Celui qui affecte une trop grande pureté de langage.

PURITAIN, AINE n. Nom donné aux presbytériens rigides d'Angleterre. *Fig.* Homme d'une grande rigidité de principes.

PURITANISME n. m. Doctrine des puritains.

PURPURIN, INE adj. Qui approche de la couleur de pourpre : *fleur purpurine.*

PURPURINE n. f. Bronze moulu qui, mêlé à l'huile, forme un vernis.

PURULENCE n. f. Etat de ce qui est purulent.

PURULENT, E adj. Qui est de la nature du pus.

PUS n. m. Humeur épaisse qui se forme dans les abcès, les ulcères, etc.

PUSILLANIME adj. Qui manque de cœur, qui a l'âme faible; qui annonce ce défaut : *conduite pusillanime.*

PUSILLANIMITÉ n. f. Excessive timidité; manque de courage.

PUSTULE n. f. Petite tumeur inflammatoire qui suppure à son sommet.

PUSTULEUX, EUSE adj. Accompagné de pustules.

PUTATIF, IVE adj. Réputé être ce qu'il n'est pas : *père putatif.*

PUTOIS n. m. Petit quadrupède du genre martre.

PUTRÉFACTION n. f. Décomposition que subissent tous les corps organisés lorsque la vie les a abandonnés; état de ce qui est putréfié.

PUTRÉFIER v. tr. Corrompre, pourrir.

PUTRESCIBLE adj. Sujet à la putréfaction.

PUTRIDE adj. Corrompu et fétide. **Fièvre putride**, occasionnée par la corruption des humeurs.

PUTRIDITÉ n. f. Etat de ce qui est putride.

PUY n. m. Nom donné à certaines montagnes volcaniques.

PYGARGUE n. m. Sorte d'aigle à queue blanche.

PYGMÉE n. m. Nom donné, dans l'antiquité, à de petits hommes qu'on supposait n'avoir qu'une coudée de hauteur. *Par ext.* Très-petit homme. *Fig.* Homme sans talent, sans mérite : *pygmée littéraire.*

PYLÔNE n. m Construction massive à quatre faces, formant le portail d'un monument égyptien; charpente en forme de tour élevée provisoirement pour une opération quelconque.

PYLORE n. m. Orifice inférieur de l'estomac.

PYLORIQUE adj. Qui a rapport au pylore.

PYRALE n. f. Petit insecte lépidoptère.

PYRAMIDAL, ALE, AUX adj. Qui a la forme d'une pyramide

PYRAMIDALE n. f. Espèce de campanule.

PYRAMIDE n. f. Solide qui a pour base un polygone quelconque, et pour faces latérales des triangles qui se réunissent en un même point appelé sommet de la pyramide. ✝ **Pyramides d'Egypte**, monuments gigantesques élevés sous les Pharaons.

PYRÉNÉEN, ENNE adj. et n. Des Pyrénées.

PYRIQUE adj. Qui a rapport au feu.

PYRITE n. f. Combinaison de soufre et de métal.

PYRITEUX, EUSE adj. De la nature de la pyrite.

PYROLIGNEUX adj. m. *Acide pyroligneux*, produit par la distillation du bois.

PYROMÈTRE n. m. Instrument qui sert à mesurer les températures très-élevées.

PYROPHORE n. m. Composition chimique que le contact de l'air suffit seul à enflammer.

PYROSCAPHE n. m. Bateau à vapeur.

PYROSCOPE n. m. Instrument qui sert à constater l'intensité de la chaleur.

PYROTECHNIE n. f. Art de préparer les pièces d'artifice.

PYROTECHNIQUE adj. Qui concerne la pyrotechnie.

PYRRHIQUE n. f. Sorte de danse militaire en usage dans l'ancienne Grèce.

✝ **PYRRHONIEN, ENNE** adj. et n. Sceptique, qui doute ou affecte de douter de tout.

PYRRHONISME n. m. Doctrine du philosophe Pyrrhon; affectation de douter de tout.

✝ **PYTHAGORICIEN** n. m. Partisan de la doctrine de Pythagore. Adj. : *philosophie pythagoricienne.*

PYTHAGORISME n. m. Doctrine de Pythagore.

✝ **PYTHIE** n. f. Prêtresse de l'oracle d'Apollon à Delphes.

PYTHIEN adj. m. *Apollon pythien*, invoqué, représenté comme vainqueur du serpent Python.

PYTHIQUES adj. m pl. *Jeux pythiques*, qui se célébraient tous les quatre ans à Delphes, en l'honneur d'Apollon pythien.

PYTHON n. m. Sorte de boa.

✝ **PYTHONISSE** n. f. Devineresse.

Q

Q n. m. Dix-septième lettre de l'alphabet et treizième des consonnes.

QUADRAGÉNAIRE (*koua*) adj. et n. Qui est âgé de quarante ans.

QUADRAGÉSIMAL, ALE, AUX (*koua*) adj. Qui appartient au carême : *jeûne quadragésimal.*

QUADRAGÉSIME (*koua*) n. f. Premier dimanche de carême.

QUADRANGULAIRE (*koua*) adj. Qui a quatre angles.

QUADRATURE (*koua*) n. f. *Géom.* Réduction d'une figure quelconque en un carré équivalent. **Quadrature du cercle**, réduction d'un cercle en un carré équivalent, problème insoluble. *Astr.* Situation de deux astres éloignés l'un de l'autre d'un quart de cercle.

QUADRIGE (*koua*) n. m. Char attelé de quatre chevaux de front.

QUADRILATÈRE (*koua*) n. m. *Géom.* Figure à quatre côtés.

QUADRILLE (*ka-dri-ie*) n. m. Chaque groupe de quatre danseurs et de quatre danseuses dans les bals et les ballets; air de contredanse : *jouer un quadrille.*

QUADRILLE (*ka-dri-ie*) n. m. Jeu de cartes qui se joue à quatre.

QUADRINOME (*koua*) n. m. Ex-

pression algébrique comprenant quatre termes.

QUADRISYLLABE (*koua*) n. m. Mot de quatre syllabes.

QUADRISYLLABIQUE (*koua*) adj. Composé de quatre syllabes.

QUADRUMANE (*koua*) adj. et n. Animal qui a quatre mains. M. pl. Ordre de mammifères qui, comme les singes, ont le pouce opposable aux pieds de derrière et à ceux de devant.

QUADRUPÈDE (*koua*) n. m. Tout animal à quatre pieds.

QUADRUPLE (*koua*) adj. et n. Quatre fois plus. N. m. Pièce d'or espagnole qui vaut environ 80 francs.

QUADRUPLER (*koua*) v. tr. Rendre quatre fois plus grand : *quadrupler une somme*. V. int. : *son bien a quadruplé.*

QUAI n. m. Construction élevée le long d'un cours d'eau pour empêcher les débordements; rivage d'un port où l'on décharge les marchandises; voie publique entre l'eau et les maisons.

† **QUAKER** ou **Quakre** n. m. Membre d'une secte religieuse répandue principalement en Angleterre et aux Etats-Unis. Fém. *quakeresse.*

QUAKÉRISME n. m. Doctrine des quakers.

QUALIFICATIF, IVE adj. Qui qualifie : *adjectif qualificatif.* N. m. Mot qui exprime la qualité, la manière d'être.

QUALIFICATION n. f. Attribution d'une qualité, d'un titre.

QUALIFIÉ, ÉE adj. *Vol qualifié*, commis avec circonstances aggravantes, comme l'effraction, l'escalade, etc. — Son opposé est *vol simple.*

QUALIFIER v. tr. Donner une qualification à une personne, à une chose.

QUALITÉ n. f. Nature, essence d'une chose, comme la bonté, la blancheur, la rondeur, etc.; talent, disposition heureuse : *cet enfant a des qualites;* noblesse : *homme de qualité ;* titre : *prendre la qualité de prince.* **En qualité de** loc. prép. Comme, à titre de : *en qualité de parent.*

QUAND adv. A quelle époque : *quand partez-vous?* Conj. Lorsque : *quand vous serez vieux;* encore que, quoique, alors que : *quand vous me haïriez.*

QUANT À loc. prép. A l'égard de : *quant à moi. Tenir son quant à soi*, prendre un air réservé et fier.

QUANTES adj. f. pl. Usité seulement dans cette locution : *toutes et quantes fois*, toutes les fois que.

QUANTIÈME n. m. Jour : *quel quantième du mois sommes-nous?*

QUANTITÉ n. f. Tout ce qui est susceptible d'augmentation ou de diminution; un certain nombre, un grand nombre : *quantité de personnes disent...*, durée plus ou moins longue qu'on emploie à prononcer une lettre, une syllabe.

QUARANTAINE n. f. Nombre de quarante ou environ : *une quarantaine de francs;* âge de quarante ans : *avoir la quarantaine;* séjour plus ou moins long que doivent faire, dans un lieu isolé, ceux qui viennent d'un pays infecté de la peste, ou soupçonné de l'être.

QUARANTE adj. num. Quatre fois dix. N. m. **Les Quarante**, les quarante membres de l'Académie française. — Dites : *quarante et un, quarante-deux*, etc.

QUARANTIÈME adj. num. ordinal de *quarante.*

QUART n. m. La quatrième partie d'une unité quelconque. *Mar.* Temps durant lequel une partie de l'équipage est de service : *faire son quart. Arch.* **Quart de rond**, moulure qui a 90 degrés. *Astr.* **Quart de cercle**, instrument formé de la quatrième partie du cercle, et divisé en degrés, minutes et secondes.

QUARTAUT n. m. Ancienne mesure de capacité, contenant environ 78 litres.

QUART D'HEURE n. m. Quatrième partie d'une heure ou quinze minutes. *Passer un mauvais quart d'heure*, éprouver, dans un court espace de temps, quelque chose de fâcheux. † **Le quart d'heure de Rabelais**, le moment où il faut payer son écot, et, par ext., tout moment fâcheux, désagréable. Pl. des *quarts d'heure.*

QUARTE adj. *Fièvre quarte*, qui revient tous les trois jours.

QUARTE n. f. Ancienne mesure de liquide contenant deux pintes; la soixantième partie de la tierce. *Mus.* Intervalle de deux tons et demi, en montant et en descendant. *Escr.* Manière de porter ou de parer le coup d'épée, en tenant le poignet en dehors.

QUARTENIER n. m. Autrefois, officier de ville préposé à la garde, au soin d'un quartier.

QUARTERON n. m. Le quart d'un cent ou vingt-cinq; anciennement, quatrième partie de la livre.

QUARTERON, ONNE n. Qui provient de l'union d'un blanc et d'une mulâtresse, ou d'un mulâtre et d'une blanche.

QUARTIDI (*kouar*) n. m. Quatrième jour de la décade républicaine en France.

QUARTIER n. m. Quatrième partie de certaines choses : *quartier de pomme;* toute portion d'un objet divisé en un certain nombre de parties : *les différents quartiers d'une ville, un quartier de terre, de roche, de pain;* etc.; une des phases de la lune, pendant laquelle on n'aperçoit que le *quart* de cette planète,

premier quartier; chaque degré de descendance dans une famille noble : *compter seize quartiers de noblesse;* ce qui se paye de trois en trois mois pour loyers, pensions, rentes, etc. : *on doit à ce militaire deux quartiers de sa pension;* bande de cuir qui, dans le soulier, environne le talon; salle d'études dans les colléges; grâce de la vie accordée aux vaincus : *leur faire quartier;* tout lieu occupé par un corps de troupes, soit en garnison, soit en campagne. **Quartier général**, lieu occupé par les officiers généraux et leur état-major; **quartier d'hiver**, lieu qu'occupent des troupes entre deux campagnes; durée du séjour qu'elles y font.

QUARTIER-MAÎTRE n. m. Officier chargé de la comptabilité d'un corps de troupes; aide du maître ou du contremaître d'un vaisseau. Pl. des *quartiers-maîtres.*

QUARTO (IN-) n. m. V. *In-quarto.*

QUARTZ (*kouartz*) n. m. Silice à peu près pure, qui étincelle sous le briquet.

QUARTZEUX, EUSE (*kouartzeu*) adj. De la nature du quartz.

QUASI (*ka*) n. m. *Quasi de veau*, morceau de la cuisse d'un veau.

QUASI ou **Quasiment** (*ka*) adv. Presque.

QUASI-CONTRAT (*ka*) n. m. Ce qui équivaut presque à un contrat. Pl. des *quasi-contrats.*

QUASI-DÉLIT (*ka*) n. m. Ce qui est presque un délit. Pl. des *quasi-délits.*

QUASIMODO (*ka*) n. m. Le premier dimanche après Pâques.

QUATERNAIRE (*koua*) adj. Qui se rapporte au nombre *quatre*, qui est divisible par quatre.

QUATERNE (*ka*) n. m. Combinaison de quatre numéros pris à la loterie et sortis au même tirage; au loto, quatre numéros d'une même ligne horizontale.

QUATORZE adj. num. Dix et quatre; quatorzième : *Louis quatorze.* N. m. Au jeu de piquet, les quatre as, rois, dames, valets ou dix.

QUATORZIÈME adj. num. ordinal de *quatorze.* N. m. : *un quatorzième.*

QUATORZIÈMEMENT adv. En quatorzième lieu.

QUATRAIN (*ka*) n. m. Stance de quatre vers.

QUATRE adj. num. Deux fois deux; quatrième : *Henri quatre. Fig. Se mettre en quatre*, employer tout son pouvoir pour; *entre quatre yeux*, en tête-à-tête. N. m. Chiffre qui exprime le nombre quatre.

QUATRE-TEMPS n. m. pl. Trois jours de jeûne prescrits par l'Église au commencement de chaque saison.

QUATRE-VINGTIÈME adj. num. ordinal de *quatre-vingts.*

QUATRE-VINGTS adj. num. Quatre fois vingt. — Dites : *quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux*, etc.

QUATRIÈME adj. num. ordinal de *quatre.* N. m. Quatrième étage : *loger au quatrième;* élève de la quatrième classe : *c'est un quatrième.* N. f. Quatrième classe dans les colléges : *faire sa quatrième;* à certains jeux, quatre cartes qui se suivent dans une même couleur.

QUATRIÈMEMENT adv. En quatrième lieu.

QUATRIENNAL, ALE, AUX (*ka*) adj. *Charge quatriennale*, qui s'exerce une année sur quatre.

QUATUOR (*koua*) n. m. Morceau de musique à quatre parties. Pl. des *quatuors.*

QUE pron. rel. Lequel, laquelle, etc.: *la leçon que j'étudie.* Pron. interrog. Quelle chose : *que dites-vous?*

QUE conj. qui sert à unir deux membres de phrase : *je veux que vous veniez;* marque le souhait, l'imprécation, le commandement, etc. : *que je meure si..., qu'il parte à l'instant*, etc.; sert à former des loc. conj. comme *avant que, afin que, encore que, bien que*, etc.

QUE adv. Combien : *que le Seigneur est bon!*

QUEL, QUELLE adj. S'emploie dans les phrases interrogatives : *quelle heure est-il?* exclamatives : *quel malheur!*

QUELCONQUE adj. indéf. Quel qu'il soit.

QUELQUE adj. indéf. Exprime un ou plusieurs, d'une manière vague, indéterminée : *quelque indiscret lui aura dit cela, quelques personnes pensent que...;* indique un petit nombre, une petite quantité : *il a quelque sujet de se plaindre.* — Ne pas écrire *quelque soit* en un seul mot; écrire *quel que soit votre talent, quelle que soit votre fortune, quels que soient votre mérite et votre rang.* Adv. Marque le degré, l'intensité : *quelque habiles qu'ils soient, quelque bons musiciens qu'ils soient;* environ, à peu près : *il y a quelque cinquante ans.*

QUELQUEFOIS adv. De fois à autre, parfois.

QUELQU'UN, UNE pr. indéf. Un, une entre plusieurs : *quelqu'un de vos parents;* une personne : *quelqu'un m'a dit.* Pl. *quelques-uns, quelques-unes.*

QUÉMANDER v. tr. et int. Mendier, solliciter bassement.

QUÉMANDEUR, EUSE n. Celui ou celle qui quémande.

QU'EN-DIRA-T-ON n. m. Propos

que pourra tenir le public. Pl. des *qu'en-dira-t-on.*

QUENELLE n. f. Boulette de viande hachée.

QUENOTTE n. f. Dent de petit enfant.

QUENOUILLE n. f. Petit bâton entouré vers le haut de chanvre, de lin, etc., pour filer; chanvre, lin, etc., dont une quenouille est chargée : *filer sa quenouille.* Ligne féminine : *cette maison est tombée en quenouille. Jard.* Arbre fruitier taillé en forme de quenouille.

QUENOUILLÉE n. f. Quantité de lin, de chanvre, etc., nécessaire pour garnir une quenouille.

QUERELLE n. f. Contestation, démêlé, dispute. **Querelle d'Allemand,** faite sans sujet.

QUERELLER v. tr. Faire une querelle à quelqu'un.

QUERELLEUR, EUSE adj. et n. Qui aime à quereller.

QUÉRIR v. tr. Chercher avec charge ou intention d'amener, d'apporter. N'est usité qu'à l'infinitif.

QUESTEUR (*ku-ès*) n. m. Magistrat romain chargé surtout de fonctions financières; dans nos assemblées législatives, membre chargé de surveiller et de diriger l'emploi des fonds.

QUESTION (*kès*) n. f. Demande faite pour s'éclaircir d'une chose; point à discuter, à examiner : *question de philosophie, de droit.*

† **QUESTION** (*kès*) n. f. Torture : *donner la question à un accusé.*

QUESTIONNAIRE (*kès*) n. m. Recueil de questions dans certains ouvrages.

QUESTIONNER (*kès*) v. tr. Faire des questions, interroger : *questionner un candidat.*

QUESTIONNEUR, EUSE (*kès*) n. Qui fait sans cesse des questions.

QUESTURE (*ku-ès*) n. f. Charge de questeur.

QUÊTE n. f. Action de chercher : *se mettre en quête;* action de demander et de recueillir des aumônes : *faire une quête à l'église;* le montant de cette collecte : *quête abondante.*

QUÊTER v. tr. Rechercher : *quêter des louanges, des suffrages.* V. int. Recueillir des aumônes : *quêter à domicile.*

QUÊTEUR, EUSE n. Qui quête.

QUEUE n. f. Prolongement de l'épine dorsale chez les quadrupèdes; chez les oiseaux, bouquet de plumes situé à l'extrémité inférieure du corps; chez les poissons, les serpents et les insectes, extrémité du corps opposée à la tête; tige, support des fleurs, des feuilles, des fruits et, par anal. : *queue d'une lettre alphabétique, d'une note, d'une comète, d'une robe,* etc.; suite de personnes qui attendent pour entrer à tour de rang. *Queue de billard,* instrument en bois pour pousser les billes. *Fig.* Derniers rangs : *queue d'une procession.*

QUEUE-D'ARONDE n. f. *Tech.* Sorte de tenon.

QUEUE-DE-RAT n. f. Espèce de petite lime arrondie.

QUEUSSI-QUEUMI loc. adv. De même, pareillement.

QUEUTER v. int. Pousser d'un seul coup les deux billes avec la queue, au billard.

QUI pr. rel. Lequel, laquelle, etc.; celui qui, quiconque : *aimez qui vous aime;* quelle personne : *qui est là?*

QUIBUS (*kui-buce*) n. m. Argent monnayé. *Pop.*

QUICONQUE pr. ind. Toute personne qui.

QUIDAM (*ki-dam*) n. m. Personne dont on ignore ou dont on n'exprime point le nom. Pl. des *quidams.*

QUIET, ÈTE (*kui-et*) adj. Tranquille, calme : *vie quiète. Vieux.*

† **QUIÉTISME** (*kui-é*) n. m. Doctrine de certains mystiques, qui font consister la perfection chrétienne dans l'amour de Dieu et l'inaction de l'âme, sans œuvres extérieures.

QUIÉTISTE (*kui-é*) n. m. Qui suit la doctrine du quiétisme.

QUIÉTUDE (*ki-é*) n. f. Tranquillité, repos.

QUIGNON n. m. Gros morceau de pain : *couper un quignon à un mendiant.*

QUILLAGE n. m. *Mar.* Droit que les navires payent dans les ports de France la première fois qu'ils y entrent.

QUILLE n. f. Pièce de bois qui va de la poupe à la proue d'un navire.

QUILLE n. f. Morceau de bois rond dont on se sert au jeu de ce nom.

QUILLER v. int. Lancer une quille le plus près possible de la boule, afin de décider qui jouera le premier.

QUILLIER n. m. Espace carré dans lequel on range les neuf quilles.

QUINAIRE (*ku-i*) adj. Qui peut se diviser exactement par cinq : *tous les nombres terminés par un 5 ou par un 0 sont quinaires.*

QUINAUD, AUDE adj. Honteux.

QUINCAILLE n. f. Tout ustensile de fer ou de cuivre.

QUINCAILLERIE n. f. Marchandise de toute sorte de quincaille.

QUINCAILLIER n. m. Marchand de quincaillerie.

QUINCONCE n. m. Disposition de plants d'arbres rangés de telle façon

qu'ils représentent la figure du chiffre romain V; lieu planté de cette manière.

QUINDÉCAGONE (*ku-in*) n. m. Figure à quinze côtés.

QUINE n. m. Cinq numéros pris et sortis ensemble à la loterie; coup de dés qui amène deux cinq au tric-trac.

QUININE n. f. Substance amère contenue dans l'écorce du quinquina.

QUINOLA n. m. Valet de cœur au jeu de reversi.

QUINQUAGÉNAIRE (*ku-inkoua*) adj. et n. Agé de cinquante ans.

QUINQUAGÉSIME (*ku-inkoua*) n. f. Dimanche qui précède le premier dimanche de carême.

QUINQUENNAL, ALE, AUX (*ku-inku-ène-nal*) adj. Qui a lieu de cinq ans en cinq ans, qui dure cinq ans.

QUINQUET n. m. Lampe à double courant d'air, du nom de l'inventeur.

QUINQUINA n. m. Arbre du Pérou qui fournit une écorce amère et fébrifuge appelée aussi *quinquina.*

QUINTAL n. m. Poids de cinquante kilogrammes. *Quintal métrique*, cent kilogr. Pl. des *quintaux.*

QUINT adj. m. Cinquième du nom : *Charles-Quint.*

QUINTE n. f. *Mus.* Intervalle de cinq notes; espèce de grand violon; au piquet, série de cinq cartes de même couleur; accès de toux violent et prolongé. *Escr.* La cinquième garde. *Fig.* Caprice, mauvaise humeur qui se manifeste tout à coup.

QUINTESSENCE (*kin*) n. f. Ce qu'il y a de meilleur dans une chose.

QUINTESSENCIÉ, ÉE (*kin*) adj. Trop subtil : *pensée quintessenciée.*

QUINTESSENCIER (*kin*) v. tr. Raffiner, subtiliser.

QUINTETTO (*ku-in*) n. m. (Mot ital.) Morceau de musique à cinq parties. Pl. des *quintetti.*

QUINTEUX, EUSE adj. Sujet à des quintes, à des caprices : *avoir l'humeur quinteuse.*

QUINTIDI (*ku-in*) n. m. Cinquième jour de la décade républicaine de France.

QUINTUPLE (*ku-in*) adj. Qui vaut cinq fois plus. N. m. : *rendre le quintuple.*

QUINTUPLER (*ku-in*) v. tr. Rendre cinq fois plus grand.

QUINZAINE n. f. Quinze ou environ : *une quinzaine de francs; deux semaines.*

QUINZE adj. num. Trois fois cinq; quinzième : *Louis quinze.*

QUINZE-VINGTS n. m. pl. Hôpital fondé à Paris par saint Louis pour trois cents aveugles.

QUINZIÈME adj. num. ord. de *quinze.* N. m. La quinzième partie : *prendre un quinzième de...*

QUINZIÈMEMENT adv. En quinzième lieu.

QUIPOS (*oce*) n. m. Cordons noués qui servaient d'écriture aux Péruviens.

QUIPROQUO (*kiproko*) n. m. Méprise. Pl. des *quiproquos.*

QUITTANCE n. f. Attestation écrite par laquelle un créancier déclare un débiteur *quitte* envers lui.

QUITTANCER v. tr. Donner quittance de : *quittancer un mémoire.*

QUITTE adj. Libéré de ce que l'on devait. *Fig.* Délivré : *quitte d'embarras.*

QUITTER v. tr. Laisser, se séparer de; se retirer d'un lieu : *quitter Paris;* abandonner : *quitter son poste;* ôter : *quitter son habit. Quitter prise*, lâcher, laisser aller. *Fig.* Renoncer à une profession : *quitter l'épée, la robe;* interrompre : *quitter son travail.*

QUITUS (*ku-i-tuss*) n. m. Arrêté d'un compte qui atteste que la gestion d'un comptable est exacte et régulière.

QUI-VIVE n. m. Cri d'une sentinelle, d'une patrouille à l'approche de quelqu'un. *Etre sur le qui-vive*, attentif à ce qui se passe. Pl. des *qui-vive.*

QUOI pr. rel. Lequel, laquelle; quelle chose : *à quoi pensez-vous? Quoi que*, quelque chose que : *quoi que vous fassiez.* Interj. qui marque l'étonnement : *quoi! vous partez?*

QUOIQUE conj. Encore que, bien que : *quoiqu'il soit pauvre.* — S'écrit en deux mots, *quoi que*, quand il signifie *quelle que soit la chose que : quoi que vous disiez, quoi qu'il fasse, on ne sera pas satisfait.* La voyelle *e* de *quoique* ne s'élide que devant les mots *il, elle, on, en, un, une.*

QUOLIBET (*ko*) n. m. Plaisanterie, mauvais jeu de mots.

QUOTE-PART n. f. Part que chacun doit payer ou recevoir. Pl. des *quotes-parts.*

QUOTIDIEN, ENNE adj. De chaque jour.

QUOTIENT n. m. Résultat de la division.

QUOTITÉ n. f. Somme fixe à laquelle monte chaque quote-part.

R

R n. m. Dix-huitième lettre de l'alphabet et quatorzième des consonnes.

RABÂCHAGE n. m. Défaut ou discours de celui qui rabâche. *Fam.*

RABÂCHER v. tr. et int. Revenir souvent et inutilement sur ce qu'on a dit. *Fam.*

RABÂCHERIE n. f. Répétition fatigante, inutile. *Fam.*

RABÂCHEUR, EUSE n. Qui rabâche. *Fam.*

RABAIS n. m. Diminution de prix et de valeur : *vendre au rabais. Adjuger une entreprise au rabais,* à celui qui s'engage à l'exécuter au plus bas prix.

RABAISSEMENT n. m. Diminution, rabais. *Peu usité.*

RABAISSER v. tr. Mettre plus bas ; diminuer : *rabaisser le prix des denrées ;* déprécier : *rabaisser une marchandise. Fig.* Humilier : *rabaisser l'orgueil de quelqu'un.* **Se rabaisser** v. pr. S'avilir.

RABAN n. m. *Mar.* Bout de cordage.

RABAT n. m Morceau de toile blanche ou noire que portent au cou les gens de robe et d'église.

RABATAGE n. m. Déduction faite sur le prix d'une chose.

RABAT-JOIE n. m. Homme triste, ennemi de la joie ; sujet de chagrin qui vient troubler l'état de joie où l'on était. Pl. des *rabat-joie.*

RABATTRE v. tr. Rabaisser ce qui s'élève : *rabattre son collet ;* aplatir : *rabattre un pli, une couture ;* retrancher du prix d'une chose : *je n'en rabattrai pas un centime. Fig.* Abaisser : *rabattre l'orgueil ;* retrancher, int. : *rabattre de ses prétentions.* **Se rabattre** v. pr. Se détourner de son chemin pour en prendre un autre : *l'armée se rabattit sur la ville. Fig.* Changer brusquement de propos : *se rabattre sur la politique.*

RABBIN n. m. Docteur du culte judaïque. **Grand rabbin**, chef d'un consistoire israélite.

RABBINIQUE adj. Qui a rapport aux rabbins.

RABBINISME n. m. Doctrine des rabbins.

RABDOMANCIE n. f. Prétendue divination qui se faisait au moyen d'une baguette. V. *Baguette divinatoire.*

RABDOMANCIEN, IENNE n. Qui pratique la rabdomancie.

RABELAISIEN, IENNE adj. Qui ressemble au style licencieux de Rabelais.

RABÊTIR v. tr. Rendre bête. V. int. Le devenir.

RÂBLE n. m. Partie de certains quadrupèdes, qui s'étend depuis le bas des épaules jusqu'à la queue : *le râble d'un lapin, d'un lièvre.*

RABONNIR v. tr. Rendre à une chose la qualité qu'elle avait perdue.

RABOT n. m. Outil de menuisier qui sert à aplanir le bois ; instrument à long manche pour remuer la chaux.

RABOTER v. tr. Aplanir avec un rabot.

RABOTEUR n. m. Ouvrier qui n'est employé qu'à raboter.

RABOTEUX, EUSE adj. Noueux, inégal : *bois, chemin raboteux.*

RABOUGRI, IE adj. Petit, chétif : *homme, arbre rabougri.*

RABOUGRIR v. int. Ne pas profiter, s'étioler, en parlant des arbres, etc.

RABOUILLÈRE n. f. Terrier peu profond où les lapins déposent leurs petits.

RABOUTIR v. tr. Mettre, coudre des étoffes bout à bout.

RABROUER v. tr. Reprendre, gronder rudement. *Fam.*

RABROUEUR, EUSE n. Celui, celle qui rabroue.

RACAHOUT (*ou*) n. m. Mélange de fécule de pommes de terre, de glands doux, etc., bon pour les convalescents.

RACAILLE n. f. Rebut du peuple. *Fig* Choses de rebut.

RACCOMMODAGE n. m. Réparation d'un meuble, d'un vêtement.

RACCOMMODEMENT n. m. Réconciliation après une brouille.

RACCOMMODER v. tr. Remettre en bon état : *raccommoder un habit,* réconcilier : *raccommoder des amis.*

RACCOMMODEUR, EUSE n. Qui raccommode : *raccommodeur de faïence.*

RACCORD n. m. Réunion, ajustement de deux parties non semblables.

RACCORDEMENT n. m. Action de faire des raccords.

RACCORDER v. tr. Faire des raccords.

RACCOURCI adj. *A bras raccourci,* de toutes ses forces. **En raccourci** loc. adv. En abrégé, en petit.

RACCOURCIR v. tr. Rendre plus court. V. int. Devenir plus court.

RACCOURCISSEMENT n. m. Action de raccourcir.

RACCOUTRER v. tr. Raccommoder. *Vieux.*

RACCOUTUMER (SE) v. pr. Reprendre une habitude.

RACCROC n. m. Coup inattendu et heureux, principalement au billard

RACCROCHER v. tr. Accrocher de nouveau; faire des raccrocs au jeu. V. pr. *Se raccrocher à une chose*, la saisir pour se sauver d'un danger, se tirer d'un embarras.

RACCROCHEUR n. m. Qui fait des raccrocs au jeu.

+ **RACE** n. f. Lignée, tous ceux qui viennent d'une même famille : *la race d'Abraham ;* variété constante qui se conserve par la génération ; *race blanche, race jaune*, etc. ; multitude d'hommes ayant une profession, des inclinations communes : *les usuriers sont une méchante race. Race future*, tous les hommes à venir ; *cheval, chien de race*, de bonne race.

RACHAT n. m. Recouvrement d'une chose vendue en en restituant le prix à l'acheteur ; délivrance : *le rachat des captifs. Rachat d'une rente, d'une pension*, payement d'une certaine somme pour l'extinction d'une rente.

RACHETABLE adj. Qu'on a droit de racheter.

RACHETER v. tr. Acheter ce qu'on a vendu ; acheter des choses de même espèce que celles qu'on a vendues, perdues, etc. ; délivrer à prix d'argent. *Fig.* Compenser : *racheter ses défauts par ses qualités.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

RACHIS (*ice*) n. m. *Anat.* Colonne vertébrale ou épine dorsale

RACHISAGRE n. f. Goutte au rachis.

RACHITIQUE adj. Affecté de rachitisme.

RACHITISME n. m. Maladie caractérisée par le ramollissement et la déformation des os, principalement de l'épine dorsale.

RACINAGE n. m. Décoction d'écorce destinée à la teinture.

RACINAL n. m. Grosse pièce de charpente.

RACINE n. f. Partie de la plante par laquelle elle tient à la terre. *Par ext.* Toute production vivante implantée dans un tissu : *racine des dents, des ongles, des cheveux*, etc. ; certaines plantes dont on mange la partie qui vient en terre, comme les carottes, les navets, etc. *Fig* Principe, commencement : *couper le mal dans sa racine Gram.* Mot primitif dans une langue : **front** *est la racine de* **frontal**, **frontispice**, **effronté**, etc. *Math. Racine carrée, cubique*, nombre qui, multiplié par lui-même ou par son carré, reproduit le nombre proposé.

RACK ou **Arack** n. m. Liqueur spiritueuse que les Indiens retirent d'un mélange de riz, de sucre de canne et de noix de coco.

RACLE n. f. Petit outil qui sert à racler, à nettoyer, surtout en parlant du pétrin des boulangers.

RACLÉE n. f. Volée de coups. *Pop.*

RACLER v. tr. Enlever les parties inégales de la superficie d'un corps. *Fig. Ce vin racle le gosier*, est dur et âpre ; *racler du violon*, en jouer mal.

RACLEUR n. m. Mauvais joueur de violon.

RACLOIR n. m. Instrument avec lequel on racle.

RACLOIRE n. f. Planchette pour racler le dessus d'une mesure de grain.

RACLURE n f. Petites parties qu'on enlève d'un corps en le raclant.

RACOLAGE n. m. Métier du racoleur.

RACOLER v. tr. Engager, par des manœuvres frauduleuses, des hommes au service militaire.

RACOLEUR n. m. Qui fait métier de racoler.

RACONTAGE n. m. Récit insignifiant, bavardage, cancans : *tous ces racontages m'ennuient.*

RACONTER v. tr. Faire un récit, narrer. V. int. : *il raconte bien.*

RACONTEUR, EUSE n. Qui a la manie de raconter.

RACORNIR v. tr. Rendre coriace, dur comme la *corne.* V. pr. Devenir dur.

RACORNISSEMENT n. m. État de ce qui est racorni.

RACQUITTER (SE) v. pr. Regagner ce qu'on avait perdu au jeu.

RADE n. f. Certaine étendue de mer enfoncée dans les terres, où les vaisseaux sont à l'abri des vents et des courants.

RADEAU n. m. Pièces de bois liées ensemble, qui forment une sorte de plancher sur l'eau ; train de bois sur une rivière.

RADIAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport au radius : *muscle radial.*

RADIATION n. f. Action de rayer, d'effacer un article d'un compte, un nom d'une liste.

RADICAL, ALE, AUX adj. Qui est inhérent à une chose, qui en est inséparable : *l'arbitraire est le vice radical du despotisme ;* complet : *guérison radicale ;* qui veut des réformes absolues en politique. *Gram.* N. m. Partie du verbe qui reste invariable, par oppos. à la *désinence* ou *terminaison* : **aim** *est le*

radical du verbe **aimer**. *Chim.* Substance qui forme un acide en se combinant avec l'oxygène.

RADICALEMENT adv. Complétement : *guéri radicalement.*

RADICALISME n. m. Système des radicaux.

RADICELLE ou **Radicule** n. f. Partie de l'embryon destinée à devenir racine.

RADIÉ, ÉE adj. Se dit des fleurs dont les pétales forment une couronne, comme dans le tournesol, les pâquerettes, etc.

RADIER n. m. Construction en charpente ou en maçonnerie sur laquelle sont établies les écluses, les piles d'un pont, etc.

RADIER v. int. Rayonner.

RADIEUX, EUSE adj. Brillant : *soleil radieux. Fig. Visage radieux*, qui exprime la santé, la satisfaction.

RADIS n. m. Espèce de petite rave qui a une saveur piquante.

RADIUS (*uce*) n. m. Le plus petit des deux os de l'avant-bras.

RADOTAGE n. m. Discours dénué de raison, de sens.

RADOTER v. int. Tenir des discours dénués de sens.

RADOTERIE n. f. Extravagances dites en radotant. *Fam.*

RADOTEUR, EUSE n. Qui radote.

RADOUB (*doube*) n. m. Réparation d'un vaisseau.

RADOUBER v. tr. Faire des réparations au corps d'un navire.

RADOUBEUR n. m. Ouvrier qui radoube les vaisseaux.

RADOUCIR v. tr. Rendre plus doux : *la pluie a radouci le temps Fig.* Apaiser. **Se radoucir** v. pr. Devenir plus doux : *le temps se radoucit*, et, fig. : *cet homme se radoucit.*

RADOUCISSEMENT n. m. Diminution de froid.

RAFALE n. f. *Mar.* Coup de vent violent.

RAFFERMIR v. tr Rendre plus ferme : *raffermir les gencives*, et, fig. : *raffermir la santé.*

RAFFERMISSEMENT n. m. Ce qui remet une chose dans l'état de fermeté où elle était.

RAFFINAGE n. m. Action de raffiner les sucres, les métaux, etc.

RAFFINÉ, ÉE adj. Fin, délicat à l'excès ; purifié.

RAFFINEMENT n. m. Extrême subtilité : *raffinement de politique, de langage ;* excès en certaines actions : *raffinement de luxe, de cruauté.*

RAFFINER v. tr. Rendre plus pur : *raffiner le sucre.* V. int. Subtiliser : *raffiner sur tout.*

RAFFINERIE n. f. Lieu où l'on raffine le sucre.

RAFFINEUR n. m. Qui raffine le sucre.

RAFFOLER v. int. Aimer excessivement : *raffoler de la danse.*

RAFISTOLER v. tr. Réparer de vieux objets. *Pop.*

RAFLADE n. f. Action de rafler.

RAFLE n. f. Grappe de raisin, de groseille, qui n'a plus de grains ; coup où chacun des dés amène le même point. *Fig. Faire rafle*, enlever tout, surtout au jeu.

RAFLER v. tr. Emporter tout : *les voleurs ont tout raflé dans cette maison.*

RAFRAÎCHIR v. tr. Rendre frais : *rafraîchir du vin ;* remettre en meilleur état : *rafraîchir un tableau ;* rogner, couper l'extrémité d'une chose : *rafraîchir les cheveux. Fig. Rafraîchir la mémoire*, rappeler à quelqu'un le souvenir d'une chose. V. int. Devenir frais : *on a mis le vin rafraîchir.* **Se rafraîchir** v. pr. Devenir plus frais : *le temps se rafraîchit ;* boire un coup, faire collation : *venez vous rafraîchir.*

RAFRAÎCHISSANT, E adj. et n. Se dit de ce qui rafraîchit le corps, calme l'irritation des humeurs : *boisson, tisane rafraîchissante.*

RAFRAÎCHISSEMENT n. m. Ce qui rafraîchit ; effet de ce qui rafraîchit. Pl. Liqueurs, fruits servis dans une fête.

RAGAILLARDIR v. tr. Redonner de la gaîté, ranimer. *Fam.*

RAGE n. f. Délire furieux, accompagné d'horreur pour l'eau ; douleur violente : *rage de dents ;* transport furieux : *écumer de rage ;* passion violente, goût excessif : *avoir la rage de faire des vers.*

RAGER v. int. Pester. *Fam.*

RAGEUR, EUSE adj. et n. Sujet à des colères violentes. *Fam.*

RAGLAN n. m. Sorte de paletot.

RAGOT, E adj. et n. Court et gros : *homme, cheval ragot.* N. m. Sanglier de deux à trois ans.

RAGOTIN n. m. Homme petit et contrefait, d'apparence ridicule.

RAGOÛT n. m. Mets très épicé, composé de divers ingrédients.

RAGOÛTANT, E adj. Qui ragoûte, plaît : *mets ragoûtant. Fig.* Agréable, qui flatte : *figure ragoûtante. Fam.*

RAGOÛTER v. tr. Remettre en appétit : *ragoûter un malade.*

RAGRAFER v. tr. Agrafer de nouveau.

RAGRANDIR v. tr. Rendre plus grand.

RAGRÉER v. tr. Réparer, rajuster.

RAGRÉMENT n. m. Action de ragréer un ouvrage.

RAÏA n. m. Nom donné aux sujets de l'empire turc, non mahométans.

RAIDE ou **Roide** adj. Fort tendu, difficile à plier : *jambe raide ;* difficile à monter : *montagne, escalier raide. Fig.* Opiniâtre : *caractère raide.* Adv. Tout d'un coup : *tomber raide mort.*

RAIDEUR ou **Roideur** n. f. Etat de ce qui est raide : *raideur du bras ;* force, rapidité : *pierre lancée avec raideur ;* pente rapide : *la raideur d'un escalier. Fig.* Opiniâtreté, ténacité : *apporter trop de raideur dans les affaires.*

RAIDIR ou **Roidir** v. tr. Rendre raide, tendre avec force : *raidir le bras, une corde.* V. int. et pr. Devenir raide : *ses membres raidissent, se raidissent. Fig.* Tenir ferme : *se raidir contre l'adversité.*

RAIE n. f. Trait de plume, de crayon, etc. ; toute ligne sur la peau, les étoffes, etc. ; entre-deux des sillons d'un champ.

RAIE n. f. Poisson de mer plat.

RAIFORT n. m. Gros radis, le plus ordinairement noir.

RAIL (*ra-ie*) n. m. Bande de fer posée le long des chemins de fer, et dans laquelle s'emboîtent les roues des locomotives et des wagons.

RAILLER v.tr. Plaisanter quelqu'un. V. int. Badiner, ne pas parler sérieusement : *vous raillez, je crois.*

RAILLERIE n. f. Action de railler; plaisanterie. *Entendre la raillerie*, avoir le talent de bien railler; *entendre raillerie*, ne point s'offenser des plaisanteries dont on est l'objet; *raillerie à part*, sérieusement; *cela passe la raillerie*, c'est trop fort.

RAILLEUR, EUSE adj. et n. Porté à la raillerie : *esprit railleur ;* qui marque la raillerie ; *ton railleur.*

RAILWAY (*rèloué*) n. m. Mot anglais qui signifie chemin de fer.

RAINE ou **Rainette** n. f. Espèce de grenouille.

RAINURE n. f. Entaille faite en long dans un morceau de bois ou de métal.

RAIPONCE n. f. Plante dont la racine et les feuilles se mangent en salade.

RAIS n. m. Rayon d'une roue.

RAISIN n. m. Fruit de la vigne. **Grand raisin**, ou simplement **raisin**, sorte de papier à grand format.

RAISINÉ n. m. Confiture faite avec du raisin doux.

RAISON n. f. Réunion des facultés intellectuelles qui distinguent l'homme de la bête; droit, devoir, équité : *se rendre à la raison ;* argument : *raison convaincante ;* cause, motif : *avoir de bonnes raisons pour... ;* satisfaction, réparation : *demander raison d'une offense. Mariage de raison*, mariage de convenance plutôt que d'inclination ; *perdre la raison*, tomber en démence ; *parler raison*, sagement, raisonnablement; *avoir raison*, être fondé dans ce qu'on dit; *entendre raison*, acquiescer à ce qui est raisonnable; *comme de raison*, comme il est juste; *plus que de raison*, plus qu'il n'est convenable; *mettre à la raison*, réduire par force ou par conviction; *pour valoir ce que de raison*, ce qui est de justice, d'équité. **Raison d'Etat**, considérations qui président à une détermination prise dans l'intérêt de l'Etat. *Com.* **Raison sociale**, nom des associés rangés dans l'ordre déterminé par la société pour la signature des actes, lettres de change, etc. *Math.* **Raison directe**, se dit de deux choses qui augmentent ou diminuent dans la même proportion ; **raison inverse**, se dit de deux choses dont l'une diminue dans la même proportion que l'autre augmente. Loc. prép. **A raison de**, au prix de ; **en raison de**, en considération de.

RAISONNABLE adj. Qui est doué de raison : *l'homme est un être raisonnable ;* conforme à la raison : *prétention raisonnable ;* suffisant, convenable : *prix raisonnable ;* au-dessus du médiocre : *taille, revenu raisonnable.*

RAISONNABLEMENT adv. Avec raison : *parler raisonnablement ;* passablement : *boire raisonnablement.*

RAISONNEMENT n. m. Faculté de raisonner : *manquer de raisonnement ;* argument : *raisonnements fondés ;* observations : *pas tant de raisonnements.*

RAISONNER v. int. Se servir de sa raison pour connaître, pour juger; chercher et alléguer des raisons pour appuyer une opinion : *raisonner sur une affaire ;* répliquer : *ne raisonnez pas.* V. tr. Appliquer le raisonnement à ce qu'on fait : *cet acteur raisonne bien ses rôles.*

RAISONNEUR, EUSE n. Qui aime à raisonner; qui fatigue par de longs, de mauvais raisonnements : *raisonneur ennuyeux ;* qui réplique : *un raisonneur.*

RAJAH n. m Prince indien.

RAJEUNIR v. tr. Rendre l'air de la jeunesse. V. int. Redevenir jeune. — Prend l'auxil. *avoir* ou *être* selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. **Se rajeunir** v. pr. Se dire plus jeune qu'on ne l'est réellement.

RAJEUNISSEMENT n. m. Action de rajeunir.

RAJUSTEMENT n. m. Action de rajuster.

RAJUSTER v. tr. Ajuster de nouveau, remettre en bon état : *rajuster une horloge.*

RÂLE n. m. Oiseau de l'ordre des échassiers.

RÂLE ou **Râlement** n. m. Action de râler ; bruit qu'on fait en râlant : *le râle de la mort.*

RALENTIR v. tr. Rendre plus lent.

RALENTISSEMENT n. m. Diminution de mouvement, d'activité.

RÂLER v. int. Rendre un son enroué, par la difficulté de la respiration, en parlant des agonisants.

RALINGUE n. f. Cordage cousu à une voile pour la fortifier.

RALINGUER v. tr. Garnir une voile de ses ralingues. V. int. Faire couper le vent par les ralingues.

RALLIEMENT ou **Rallîment** n. m. Action de rallier, de se rallier. *Point de ralliement*, endroit marqué aux troupes pour se rallier.

RALLIER v. tr Rassembler des troupes en fuite. *Rallier un vaisseau*, le rejoindre. *Fig.* Rapprocher : *rallier les partis.* **Se rallier** v. pr. Se réunir.

RALLONGE n. f. Ce qui sert à rallonger.

RALLONGEMENT n. m. Action de rallonger.

RALLONGER v. tr. Rendre plus long en ajoutant quelque chose.

RALLUMER v. tr. Allumer de nouveau. *Fig.* : *rallumer la guerre.*

† **RAMADAN** ou **Ramazan** n. m. Carême des musulmans.

RAMAGE n. m. Chant des petits oiseaux ; feuillage, rameaux, fleurs, etc., représentés sur une étoffe : *tapisserie à grands ramages.*

RAMAGER v. int. Chanter, en parlant des oiseaux. *Peu usité.*

RAMAS n. m. Assemblage d'objets de peu de valeur : *ramas de vieux habits.* Se dit aussi des personnes : *ramas de bandits.*

RAMASSE n. f. Traîneau sur lequel on descend les montagnes couvertes de neige.

RAMASSÉ, ÉE adj. Trapu.

RAMASSER v. tr. Faire un amas, une collection : *ramasser des matériaux pour un ouvrage* ; prendre, relever ce qui est à terre : *ramasser ses gants* ; assembler ce qui est épars : *la poule ramasse ses poussins sous ses ailes. Fig. Ramasser ses forces*, les réunir pour quelque grand effort.

RAMASSEUR n. m. Qui collectionne toutes sortes de choses. *Iron.*

RAMASSIS n. m. Assemblage de choses de peu de valeur. Se dit aussi des personnes.

† **RAMAZAN** n. m. V. *Ramadan.*

RAMBOUR n. m. Pomme un peu acide.

RAME n. f. Petite branche que l'on plante en terre pour soutenir des plantes grimpantes ; longue pièce de bois aplatie par un bout, pour faire mouvoir un bateau ; réunion de vingt mains de papier.

RAMÉ, ÉE adj. Soutenu par des rames : *pois ramés.*

RAMEAU n. m. Petite branche d'arbre. **Dimanche des Rameaux**, dernier dimanche de carême, synonyme de *Pâques fleuries.*

RAMÉE n. f. Branches coupées avec leurs feuilles vertes.

RAMENER v. tr. Amener de nouveau ; remettre une personne dans le lieu d'où elle était partie : *ramener un déserteur. Fig.* Faire renaître, rétablir ; *ramener l'abondance, la paix.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

RAMER v. tr. Soutenir des plantes grimpantes avec des rames : *ramer des pois.* V. int. Faire avancer un bateau au moyen de la rame. *Fig.* Avoir beaucoup de fatigue. *Fam.*

RAMETTE n. f. Rame de papier à lettre.

RAMEUR n. m. Matelot qui rame.

RAMEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de branches, comme le romarin.

RAMIER n. m. Nom de deux espèces de pigeons sauvages. Adj. : *pigeon ramier.*

RAMIFICATION n. f. Division d'une artère, d'un nerf, d'une plante, etc., en parties plus petites qui en sont comme les rameaux. *Fig.* : *les ramifications d'un complot, d'une secte.*

RAMIFIER (SE) v. pr. Se partager en plusieurs branches. Se dit des arbres, des veines, etc., et, fig. d'un parti, d'une secte, etc. : *le protestantisme se ramifie à l'infini.*

RAMILLES n. f. pl. Petits rameaux.

RAMOINDRIR v. tr. et int. Amoindrir de nouveau.

RAMOLLIR v. tr. Rendre mou : *ramollir du cuir.* V. pr. : *la cire se ramollit au feu.*

RAMOLLISSANT, E adj. et n. Qui ramollit, relâche : *la guimauve est un ramollissant.*

RAMOLLISSEMENT n. m. *Méd.* Altération particulière de certains organes qui se ramollissent.

RAMON n. m. Sorte de balai. *Vieux.*

RAMONAGE n. m. Action de ramoner.

RAMONER v. tr. Racler l'intérieur d'une cheminée pour en enlever la suie.

RAMONEUR n. m. Dont le métier est de ramoner.

RAMPANT, E adj. Qui rampe : *animal rampant, plante rampante. Fig.* Humble, bassement soumis devant les grands : *homme, caractère rampant.*

RAMPE n. f. Balustrade à hauteur d'appui, qui règne le long d'un escalier ; plan incliné, à pente douce, qui tient lieu d'escalier dans les jardins et dans les places fortes ; rangée de lumières sur le devant de la scène d'un théâtre.

RAMPEMENT n. m. Action de ramper : *le rampement du serpent.*

RAMPER v. int. Se traîner sur le ventre, en parlant des reptiles ; s'étendre sur terre ou s'attacher aux arbres, comme le lierre, la vigne, etc. *Fig.* Etre bassement soumis.

RAMURE n. f. Bois du cerf, du daim ; toutes les branches d'un arbre.

RANCART n. m. *Mettre quelqu'un* ou *une chose au rancart,* de côté, au rebut : *les faux amis sont bons à mettre au rancart.*

RANCE adj. Se dit de tout corps gras qui a contracté une odeur forte et une saveur âcre : *lard, beurre, huile rance.* N. m. : *sentir le rance.*

RANCHER n. m. Sorte d'échelle à un seul montant.

RANCIDITÉ n. f. V. *Rancissure.*

RANCIO n. m. Vin d'Espagne qui est devenu jaunâtre en vieillissant.

RANCIR v. int. Devenir rance.

RANCISSURE ou **Rancidité** n. f. Etat de ce qui est rance.

RANÇON n. f. Ce qu'on donne pour la délivrance d'un captif, d'un prisonnier de guerre.

RANÇONNEMENT n. m. Action de rançonner.

RANÇONNER v. tr. Exiger de force ce qui n'est point dû : *l'ennemi a rançonné la ville. Fig.* Exiger de quelqu'un plus qu'il ne faut pour une chose.

RANÇONNEUR, EUSE n. Qui rançonne.

RANCUNE n. f. Ressentiment qu'on garde d'une offense.

RANCUNIER, IÈRE adj. et n. Qui est sujet à la rancune.

RANG n. m. Ordre, disposition de choses, de personnes sur une même ligne ; place qu'on doit occuper dans une assemblée, une cérémonie ; place qu'on occupe dans l'opinion des hommes : *tenir un rang honorable ;* différentes classes de la société : *les révolutions confondent tous les rangs. Se mettre sur les rangs,* parmi les prétendants à une place ; *mettre au rang,* au nombre de. *Mar. Vaisseau de premier rang,* à trois ponts.

RANGÉ, ÉE adj. Qui a de l'ordre, de la conduite : *homme rangé. Bataille rangée,* qui se livre entre deux armées.

RANGÉE n. f. Suite de plusieurs choses sur une même ligne : *rangée d'arbres.*

RANGER v. tr. Mettre en ordre : *ranger des papiers ;* mettre au nombre : *ranger un auteur parmi les classiques ;* mettre de côté : *ranger une voiture. Fig.* Soumettre : *ranger un pays sous ses lois.* **Se ranger** v. pr. S'écarter pour faire place ; se placer dans un certain ordre, en parlant de plusieurs personnes : *se ranger autour d'une table. Fig.* Prendre une conduite plus réglée. *Se ranger d'un parti,* l'embrasser ; *se ranger à un avis,* l'adopter.

RANIMER v. tr. Rendre la vie ; *Dieu seul peut ranimer les morts. Par ext.* Redonner de la vigueur, du mouvement. *Fig.* Réveiller, rajeunir : *le printemps ranime la nature ;* exciter : *ranimer le courage, la fureur.*

† **RANZ DES VACHES** (*rance*) n. m. Air que les bouviers suisses jouent sur la cornemuse, en gardant leurs troupeaux.

RAOUT n. m. V. *Rout.*

RAPACE adj. Ardent à la proie : *le vautour est rapace. Fig.* Avide de gain : *homme rapace.* N. m. pl. Ordre d'oiseaux carnassiers qui vivent de rapines, comme *l'aigle,* le *vautour,* etc.

RAPACITÉ n. f. Avidité de l'animal qui se jette sur sa proie, et, fig. : *la rapacité de l'usurier.*

RAPATRIAGE ou **Rapatriement** n. m. Réconciliation. *Fam.*

RAPATRIER v. tr. Réconcilier des personnes qui étaient brouillées. *Fam.*

RÂPE n. f. Ustensile de ménage pour réduire en poudre, en petits morceaux, certaines substances alimentaires ; espèce de lime à grosses entailles, à l'usage des menuisiers, des serruriers, etc.

RÂPÉ, ÉE adj. *Habit râpé,* usé jusqu'à la corde.

RÂPÉ n. m. Raisin nouveau qu'on met dans un tonneau pour améliorer le vin ; ce vin même.

RÂPER v. tr. Mettre en poudre avec la râpe ; user la surface d'un corps avec une râpe : *râper du bois.*

RAPETASSER v. tr. Raccommoder grossièrement de vieilles hardes. *Pop.*

RAPETISSER v. tr. Rendre plus petit. V. int. Devenir plus petit : *les jours rapetissent.*

RAPIDE adj. Qui se meut avec vitesse ; qui s'accomplit avec rapidité : *conquête rapide ;* très-incliné : *côte rapide.*

RAPIDE n. m. Partie d'un fleuve où le courant devient très-rapide et forme presque une cataracte, en Amérique.

RAPIDEMENT adv. Avec rapidité.

RAPIDITÉ n. f. Célérité, grande vitesse. *Fig.* : *la rapidité du temps.*

RAPIÉCEMENT n. m. Action de rapiécer.

RAPIÉCER v. tr. Mettre des pièces à du linge, à des habits. — Pour la conj. V. *accélérer*.

RAPIÉCETAGE n. m. Action de rapiéceter; choses rapiécetées.

RAPIÉCETER v. tr. Mettre de petites pièces, de petits morceaux à quelque chose, pour le raccommoder : *rapiéceter des habits, des meubles*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

RAPIÈRE n. f. Longue épée.

RAPIN n. m. Jeune élève en peinture, terme d'atelier.

RAPINE n. f. Action de ravir par violence; ce qui est ravi : *vivre de rapines;* pillage, concussion : *s'enrichir par ses rapines*.

RAPINER v. tr. et int. Prendre injustement, en abusant des fonctions dont on est chargé.

RAPPAREILLER v. tr. Remettre avec son pareil : *rappareiller deux vases, deux chevaux*.

RAPPARIER v. tr. Rejoindre à une chose une autre chose qui refasse la paire : *rapparier un gant*

RAPPEL n. m. Action par laquelle on rappelle : *rappel d'un ambassadeur;* manière de battre le tambour pour rassembler les soldats. *Rappel à l'ordre*, action de rappeler à l'ordre l'orateur qui s'est écarté des convenances parlementaires.

RAPPELER v. tr. Faire revenir en appelant; faire revenir quelqu'un d'un pays étranger où il exerçait des fonctions; *rappeler un ambassadeur;* permettre à un exilé de rentrer dans sa patrie. *Fig* Ramener à : *rappeler à la vie;* faire rentrer : *rappeler à l'ordre, au devoir;* faire revenir en la mémoire : *rappeler un souvenir*. **Se rappeler** v. pr. Se souvenir. — Dites : *se rappeler quelque chose*, et non de *quelque chose; je me le rappelle*, et non *je m'en rappelle; les choses que je me rappelle*, et non *dont je me rappelle*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RAPPORT n. m. Revenu, produit : *rapport d'une terre;* récit, compte rendu : *rapport fidèle;* relation faite par indiscrétion ou malignité : *faire des rapports ;* exposition d'un procès; témoignage de médecins ou d'experts, rendu par ordre de justice; conformité, analogie; relations que les hommes ont entre eux : *entretenir des rapports de commerce, d'amitié avec quelqu'un. Gram.* Relation entre les mots dans la construction. *Math.* Relation de deux quantités inégales : *rapport par quotient, par différence*. **Par rapport à** loc. prép. En proportion de : *la terre est petite par rapport au soleil*.

RAPPORTER v. tr. Apporter une chose au lieu où elle était; apporter de voyage : *rapporter des cigares de la Havane;* produire : *cette terre rapporte beaucoup de blé;* faire le récit de ce qu'on a vu et entendu, en bonne ou en mauvaise part; faire remonter : *rapporter un fait à telle époque;* révoquer, annuler : *rapporter une loi;* diriger vers un but : *rapporter toutes ses actions à Dieu. Géom.* Tracer sur le papier des mesures réduites de celles qu'on a prises sur le terrain : *rapporter des angles*. **Se rapporter** v. pr. Avoir de la conformité : *les dépositions de ces deux témoins ne se rapportent pas;* avoir rapport à : *le pronom relatif se rapporte à son antécédent. S'en rapporter à quelqu'un*, s'en remettre à sa décision, ajouter foi à ce qu'il dit.

RAPPORTEUR, EUSE n. Qui fait des rapports : *cet écolier est un petit rapporteur*.

RAPPORTEUR n. m. Celui qui est chargé de faire l'exposé d'un procès, d'une affaire. Est aussi adjectif dans ce sens : *juge, capitaine rapporteur. Géom.* Instrument pour rapporter ou mesurer des angles.

RAPPRENDRE v. tr. Apprendre de nouveau.

RAPPROCHEMENT n. m. Action de rapprocher; son résultat. *Fig.* Réconciliation; comparaison : *établir un rapprochement*.

RAPPROCHER v. tr. Approcher de nouveau, de plus près. *Fig.* Disposer à la confiance, à l'union, à la bienveillance : *le besoin rapproche les hommes;* réconcilier : *rapprocher deux personnes;* envisager ensemble, à la fois : *rapprocher des circonstances*.

RAPSODE n. m. Nom que les Grecs donnaient à ceux qui allaient de ville en ville réciter les chants des poètes, et surtout ceux d'Homère.

RAPSODIE n. f. Chez les anciens, morceaux détachés des poèmes d'Homère; aujourd'hui, mauvais ramas de vers, de prose, de propos sans suite.

RAPSODISTE n. m. Celui qui ne fait que des rapsodies, de mauvaises compositions.

RAPT (*te*) n. m. Enlèvement d'une jeune fille par violence ou par séduction.

RÂPURE n. f. Ce qu'on enlève avec la râpe.

RAQUETTE n. f. Instrument pour jouer à la paume ou au volant.

RARE adj. Qui n'est pas commun; qui a un mérite extraordinaire : *homme rare;* qu'on voit peu souvent : *vous de-*

venez bien rare. Phys. Opposé à *dense : l'air est plus rare à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère.*

RARÉFACTIF, IVE adj. Qui raréfie.

RARÉFACTION n. f. Action de raréfier; état de ce qui est raréfié : *la raréfaction de l'air.* — Son opposé est *condensation.*

RARÉFIANT, E adj. Qui dilate.

RARÉFIER v. tr. Augmenter le volume, dilater : *la chaleur raréfie l'air.* — Son opposé est *condenser.*

RAREMENT adv. Peu souvent.

RARETÉ n. f. Disette, par oppos. à abondance : *la rareté du blé;* nouveauté : *c'est une rareté de vous voir;* singularité : *pour la rareté du fait.* Pl. Choses rares : *aimer les raretés.*

RARISSIME adj. Très-rare. *Fam.*

RAS, E (*ra*) adj. Coupé jusqu'à la peau : *barbe rase;* qui a le poil fort court : *drap, velours ras. Rase campagne*, pays plat et découvert; *mesure rase*, pleine jusqu'aux bords; *faire table rase*, mettre de côté les idées reçues, les institutions antérieures, pour s'en former ou en former de nouvelles.

RASADE n. f. Verre plein jusqu'aux bords.

RAS DE MARÉE n. m. Bouillonnement des eaux produit par la rencontre de deux marées, de deux courants opposés.

RASEMENT n. m. Action de raser une place, des fortifications, etc.

RASER v. tr. Couper la barbe. *Raser un édifice*, l'abattre entièrement. *Fig.* Passer tout auprès avec rapidité : *la balle lui rasa le visage.*

RASIBUS (*buce*) adv. Tout près, tout contre. *Fam.*

RASOIR n. m. Instrument dont on se sert pour faire la barbe.

RASSASIEMENT n. m. Etat d'une personne rassasiée.

RASSASIER v. tr. Apaiser la faim, et, fig. : *rassasier ses yeux de...*

RASSEMBLEMENT n. m. Action de rassembler : *rassemblement de troupes;* concours de personnes, attroupement : *dissiper un rassemblement.*

RASSEMBLER v. tr. Réunir, mettre ensemble : *rassembler les débris d'une armée;* faire amas : *rassembler des matériaux pour la composition d'un ouvrage;* mettre en ordre : *rassembler des papiers.*

RASSEOIR v. tr. (Se conj. comme *asseoir.*) Replacer : *rasseoir une pierre.* V. pr. S'asseoir de nouveau.

RASSÉRÉNER v. tr. Rendre serein. **Se rasséréner** v. pr. Devenir serein : *le temps s'est rasséréné.* — Pour la conj. V: *accélérer.*

RASSIS, E adj. *Pain rassis*, qui n'est pas tendre. *Fig. Esprit rassis*, calme, réfléchi; *de sens rassis*, sans être ému.

RASSURANT, E adj. Propre à rassurer : *nouvelle rassurante.*

RASSURER v. tr. Affermir, rendre stable : *rassurer une voûte;* rendre la confiance, la tranquillité : *ce que vous dites là me rassure.*

RAT n. m. Quadrupède rongeur. **Rat de cave**, commis des contributions indirectes, qui visite le vin dans les caves.

RATA n. m. Terme populaire qui sert à désigner un ragoût, et en général ce qui se mange.

† **RATAFIA** n. m. Liqueur faite d'eau-de-vie, de sucre, et de certains fruits.

RATATINÉ, ÉE adj. Rapetissé par l'âge : *vieillard tout ratatiné;* ridé, flétri : *pomme ratatinée.*

RATATINER (SE) v. pr. Se raccourcir, se resserrer.

RATATOUILLE n. f. Ragoût grossier. *Pop.*

RATE n. f. Viscère situé dans l'hypocondre gauche, entre l'estomac et les fausses côtés. *Fig. Epanouir la rate*, faire rire; *ne pas se fouler la rate*, travailler mollement. *Fam.*

RÂTEAU n. m. Instrument d'agriculture et de jardinage.

RÂTELÉE n. f. Ce qu'on peut ramasser d'un seul coup de râteau.

RÂTELER v. tr. Ramasser avec le râteau ; *râteler du foin;* nettoyer, égaliser : *râteler des allées.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RÂTELEUR n. m. Ouvrier qui râtelle les foins.

RÂTELIER n. m. Espèce d'échelle suspendue en travers aux murs d'une écurie, pour mettre le foin et la paille qu'on donne aux animaux; montants garnis de crochets, sur lesquels on pose les fusils dans les casernes et les corps de garde; les deux rangées de dents : *se faire poser un râtelier artificiel.*

RATER v. int. Se dit d'une arme à feu qui manque à tirer. V. tr. Manquer : *rater un lièvre. Fig. Rater une place, un emploi*, ne pas l'obtenir.

RATIÈRE n. f. Petit piége pour prendre des rats.

RATIFICATION n. f. Approbation, confirmation ; acte qui la contient.

RATIFIER v. tr. Confirmer authentiquement ce qui a été fait ou promis : *ratifier un acte, un traité.*

RATINE n. f. Etoffe de laine croisée.

RATIOCINATION n. f. Exercice de la faculté de raisonner.

RATIOCINER v. int. Exercer la faculté de raisonner.

RATION n. f. Portion journalière de vivres, de fourrage, qui se distribue aux troupes, aux prisonniers, etc.

RATIONALISME n. m. Doctrine philosophique qui rejette la révélation, et qui prétend tout expliquer au moyen de la raison pure.

RATIONALISTE n. m. Partisan du rationalisme.

RATIONNEL, ELLE adj. Conforme à la raison : *méthode rationnelle. Astr. Horizon rationnel*, grand cercle qui coupe le ciel et la terre en deux hémisphères. *Math. Quantité rationnelle*, dont le rapport avec l'unité peut être exprimé par un nombre.

RATIONNELLEMENT adv. D'une manière rationnelle.

RATISSAGE n. m. Action de ratisser.

RATISSER v. tr. Enlever en raclant la superficie d'une chose, ou l'ordure qui s'y est attachée : *ratisser des navets, les allées d'un jardin*, etc.

RATISSOIRE n. f. Instrument de fer pour ratisser.

RATISSURE n. f. Ce qu'on ôte en ratissant.

RATON n. m. Petit rat; petit quadrupède de la famille des ours; pâtisserie faite avec du fromage mou.

RATTACHER v. tr. Attacher de nouveau. *Fig.* Faire dépendre : *rattacher une question à une autre.*

RATTRAPER v. tr. Reprendre, ressaisir : *rattraper un prisonnier* ; rejoindre : *allez devant, je vous rattraperai. Fig. On ne m'y rattrapera plus*, on ne me trompera plus de nouveau.

RATURE n. f. Trait de plume passé sur ce qu'on a écrit, pour l'effacer.

RATURER v. tr. Effacer avec un trait de plume ce qui est écrit.

RAUQUE adj. Rude et comme enroué ; *voix rauque.*

RAVAGE n. m. Dommage, dégât causé par la guerre, les orages, etc. *Fig.* : *les ravages des passions.*

RAVAGER v. tr. Faire du ravage.

RAVAGEUR n. m. Qui ravage.

RAVALEMENT n. m. Crépi fait de haut en bas à un mur, à une façade, etc.

RAVALER v. tr. Faire le ravalement d'un mur, d'une construction. *Fig.* Déprécier : *ravaler le mérite d'autrui.* **Se ravaler** v. pr. S'abaisser, s'avilir.

RAVAUDAGE n. m. Raccommodage de hardes.

RAVAUDER v. tr. Raccommoder des hardes; maltraiter en paroles : *vous n'avez pas besoin de tant me ravauder.*

RAVAUDERIE n. f. Discours futile.

RAVAUDEUR, EUSE n. Qui importune de paroles désagréables; qui raccommode les vieilles hardes.

RAVE n. f. Plante potagère de la famille des crucifères.

RAVELIN n. m. Demi-lune dans un système de fortification.

RAVIÈRE n. f. Terrain semé de raves.

RAVIGOTE n. f. Sauce à l'échalote.

RAVIGOTER v. tr. Remettre en appétit, en force, en vigueur. *Fam.*

RAVILIR v. tr. Rendre méprisable.

RAVIN n. m. Lit creusé par une ravine; chemin creux : *se cacher dans un ravin.*

RAVINE n. f. Petit cours d'eau pluviale qui se précipite d'un lieu élevé; lit creusé par ce cours d'eau.

RAVIR v. tr. Enlever de force. *Fig.* Faire perdre : *ravir l'honneur* ; charmer : *son chant me ravit.* **A ravir** loc. adv. Admirablement : *chanter à ravir.*

RAVISER (SE) v. pr. Changer d'avis.

RAVISSANT, E adj. Qui enlève par force : *loup ravissant. Fig.* Qui charme : *beauté ravissante.*

RAVISSEMENT n. m. Etat de l'esprit transporté de joie, d'admiration : *être dans le ravissement.*

RAVISSEUR n. m. Qui ravit, enlève avec violence.

RAVITAILLEMENT n. m. Action de ravitailler.

RAVITAILLER v. tr. Introduire des vivres, des munitions dans une place assiégée.

RAVIVER v. tr. Rendre plus vif : *raviver le feu. Fig.* : *cette nouvelle a ravivé ses espérances.*

RAVOIR v. tr. Avoir de nouveau.

RAYER v. tr. Faire des raies : *rayer du marbre*; effacer, raturer : *rayer un mot.*

RAY GRASS n. m. Nom anglais de l'ivraie vivace.

RAYON n. m. Jet de lumière. *Fig.* Lueur, apparence : *un rayon d'espérance. Géom.* Ligne menée du centre d'un cercle à la circonférence. *Par ext. Dans un rayon de dix, de vingt lieues*, à dix, à vingt lieues à la ronde. *Agric.* Sillon qu'on trace en labourant. Chaque tablette d'une bibliothèque, d'une armoire, etc.; gâteau de cire que font les abeilles : *rayon de miel.*

RAYONNANT, E adj. Qui rayonne : *rayonnant de lumière. Fig.* : *être rayonnant de joie.*

RAYONNEMENT n. m. Action de

rayonner : *le rayonnement des astres, du calorique.*

RAYONNER v. int. Jeter des rayons. *Fig.* : *ses yeux rayonnent de joie.*

RAYONNÉS adj. et n. m. pl. Classe d'animaux sans vertèbres, dont les parties sont disposées en *rayons* autour d'un axe, comme les *éponges*, les *polypes*, le *corail*, etc.

RAYURE n. f. Façon dont une étoffe est rayée.

RAZZIA n. f. Mot arabe employé en Algérie pour désigner les incursions faites sur le territoire ennemi, dans le but d'enlever les troupeaux, les grains, etc. Pl. des *razzias*.

RÉ n. m. Seconde note de la gamme.

RÉACTIF n. m. *Chim.* Substance qu'on emploie pour reconnaître la nature des corps, en opérant sur eux des compositions et des décompositions.

RÉACTIF, IVE adj. Qui réagit : *force réactive.*

RÉACTION n. f. Action d'un corps sur un autre qui agit ou vient d'agir sur lui. *Fig.* Action d'un parti opprimé, qui opprime à son tour quand il est devenu le plus fort.

RÉACTIONNAIRE adj. et n. Qui exerce une réaction : *politique réactionnaire, les réactionnaires.*

RÉADMETTRE v. tr. Admettre de nouveau.

RÉADMISSION n. f. Nouvelle admission.

RÉAGIR v. int. Se dit d'un corps qui agit à son tour sur un autre dont il a éprouvé l'action.

RÉAJOURNEMENT n. m. Nouvel ajournement.

RÉAJOURNER v. tr. Ajourner de nouveau.

RÉAL n. m. Petite monnaie d'Espagne.

RÉALGAR n. m. Oxyde d'arsenic sulfuré rouge.

RÉALISABLE adj. Qui peut se réaliser : *projet réalisable.*

RÉALISATION n. f. Action de réaliser.

RÉALISER v. tr. Rendre réel et effectif : *réaliser ses promesses. Réaliser sa fortune*, la convertir en espèces; *réaliser une grande fortune*, la faire.

RÉALISME n. m. Doctrine philosophique du moyen âge, qui consistait à regarder les idées abstraites comme des êtres réels; tendance que manifestent certains artistes et certains littérateurs de nos jours, à représenter la nature sous son côté *réel* et purement matériel.

RÉALISTE n. m. Partisan du réalisme. Adj. : *peintre réaliste.*

RÉALITÉ n. f. Existence effective, chose réelle. **En réalité** loc. adv. Réellement.

RÉAPPARITION n. f. Action d'apparaître de nouveau; vue d'un astre qui commence à reparaître après une éclipse, ou après être resté longtemps invisible.

RÉAPPEL n. m. Second appel.

RÉAPPELER v. tr. Faire un second appel. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RÉAPPOSER v. tr. Apposer de nouveau.

RÉAPPOSITION n. f. Action de réapposer : *réapposition des scellés.*

RÉASSIGNATION n. f. Seconde assignation.

RÉASSIGNER v. tr. Assigner de nouveau.

REBAISSER v. tr. Baisser de nouveau.

REBANDER v. tr. Bander de nouveau.

REBAPTISANTS n. m. pl. Hérétiques qui rebaptisaient ceux qui avaient été déjà baptisés.

REBAPTISER v. tr. Baptiser une seconde fois.

RÉBARBATIF, IVE adj. Dur, rebutant : *mine rébarbative.* — Ne pas dire *rébarbaratif.*

REBÂTIR v. tr. Bâtir de nouveau.

REBATTRE v. tr. Battre de nouveau. *Fig.* Répéter inutilement et d'une manière ennuyeuse : *il rebat sans cesse la même chose.*

REBATTU, E adj. Souvent répété : *maxime rebattue.*

REBEC n. m. Sorte de violon à trois cordes dont jouaient les ménestrels.

REBELLE adj. et n. Qui refuse d'obéir à l'autorité légitime. *Fig. Maladie rebelle*, qui résiste aux remèdes.

REBELLER (SE) v. pr. Se révolter contre l'autorité légitime.

RÉBELLION n. f. Résistance avec violence et voies de fait envers les agents de l'autorité.

REBÉQUER (SE) v. pr. Répondre avec fierté, avec emportement à son supérieur. — Pour la conj. V. *accélérer.*

REBIFFER (SE) v. pr. Regimber, ne pas vouloir. *Pop.*

REBINAGE n. m. Binage fait en second lieu.

REBINER v. tr. Faire un binage.

REBLANCHIR v. tr. Blanchir de nouveau.

REBOIRE v. tr. et int. Boire après avoir déjà bu.

REBOISEMENT n. m. Action de reboiser.

REBOISER v. tr. Planter de nouveau en bois une partie de terrain qui avait été déboisée.

REBONDI, E adj. Arrondi par embonpoint : *joues rebondies. Fam.*

REBONDIR v. int. Faire un ou plusieurs bonds.

REBONDISSEMENT n. m. Action d'un corps qui rebondit.

REBORD n. m. Bord élevé et ajouté : *rebord d'une table;* bord replié, renversé : *rebord d'un manteau;* bord en saillie : *rebord d'une cheminée.*

REBORDER v. tr. Border de nouveau.

REBOUCHER v. tr. Boucher de nouveau.

REBOUILLIR v. int. (Se conj. comme *bouillir.*) Bouillir de nouveau.

REBOURS n. m. Se dit principalement du contre-poil des étoffes. *Fig.* Le contre-pied, le contraire de ce qu'il faut : *tout ce qu'il dit est le rebours du bon sens.* **A rebours, au rebours** loc. adv. A contre-sens : *marcher à rebours.*

REBOUTEUR, Rebouteux, Renoueur ou **Rhabilleur** n. m. Espèce de médecin empirique qui, dans les campagnes, prétend guérir les luxations, les fractures, etc.

REBOUTONNER tr. Boutonner de nouveau.

REBRIDER v. tr. Brider de nouveau.

REBROUSSER v. tr. Relever en sens contraire les cheveux, le poil. *Rebrousser chemin,* retourner subitement en arrière. **A rebrousse-poil** loc. adv. A contre-poil.

REBUFFADE n. f. Mauvais accueil; refus accompagné de paroles dures.

RÉBUS (*buce*) n. m. Jeu d'esprit qui consiste à exprimer des mots ou des phrases par des figures dont le nom offre de l'analogie avec ce que l'on veut faire entendre, comme G a (*j'ai grand appétit, g* grand, *a* petit).

REBUT n. m. Action de rebuter : *essuyer des rebuts;* chose rebutée : *avoir le rebut d'un autre.*

REBUTANT, E adj. Décourageant : *travail rebutant.*

REBUTER v. tr. Rejeter avec dureté : *il me rebute toujours;* décourager : *la moindre chose le rebute;* choquer, déplaire : *ses manières rebutent.*

RECACHETER v. tr. Cacheter de nouveau. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

RÉCALCITRANT, E adj. Qui résiste avec humeur, opiniâtreté.

RÉCALCITRER v. int. Regimber. *Fig.* Résister avec opiniâtreté.

RÉCAPITULATEUR, TRICE adj. et n. Qui sert à récapituler; qui récapitule.

RÉCAPITULATION n. f. Répétition sommaire de ce qu'on a déjà dit ou écrit.

RÉCAPITULER v. tr. Résumer, redire sommairement.

RECARDER v. tr. Carder de nouveau.

RECARRELER v. tr. Carreler de nouveau. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RECÉDER v. tr. Céder à quelqu'un une chose qu'on avait achetée pour soi. — Pour la conj. V. *accélérer.*

RECEL ou **Recèlement** n. m. Action de receler.

RECÉLER v. tr. Garder et cacher une chose volée par un autre; donner asile à des gens qui se cachent : *recéler un meurtrier. Fig.* Renfermer : *que de beautés cet ouvrage recèle!* — Pour la conj. V. *accélérer.*

RECÉLEUR, EUSE n. Qui recèle.

RÉCEMMENT adv. Depuis peu.

RECENSEMENT n. m. Opération administrative qui consiste à faire le dénombrement de la population d'un Etat, d'une ville, des suffrages d'un vote, etc.

RECENSER v. tr. Faire un recensement.

RÉCENT, E adj. Nouveau, nouvellement fait ou arrivé.

RECEPAGE n. m. Action de recéper; son effet.

RECEPÉE n. f. Partie recepée d'un bois.

RECEPER v. tr. Tailler une vigne jusqu'au pied, en ne conservant que le cep; couper des arbres par le pied afin qu'ils poussent des rejetons. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

RÉCÉPISSÉ n. m. Ecrit par lequel on reconnaît avoir reçu des papiers, des pièces, etc. Pl. des *récépissés.*

RÉCEPTACLE n. m. Lieu où se rassemblent des ordures, des immondices venues de plusieurs endroits. Se dit aussi des personnes : *cette maison est un réceptacle de voleurs. Bot.* Fond du calice où est fixé l'ovaire.

RÉCEPTION n. f. Action de recevoir des lettres, des ballots, etc.; accueil : *faire bonne réception à quelqu'un;* action de recevoir des visites avec cérémonial : *il y a eu hier réception à la cour;* cérémonie d'installation dans une compagnie, dans une charge : *prononcer un discours de réception à l'Académie.*

RECERCLER v. tr. Mettre de nouveaux cercles à un tonneau.

RECETTE n. f. Ce qui est reçu en argent; recouvrement de ce qui est dû : *aller en recette;* fonction de receveur : *être nommé à la recette générale d'un département. Méd.* Composition de certains remèdes : *bonne recette pour la fièvre;* écrit enseignant la manière de faire cette composition; procédé dont on fait usage dans l'économie domestique : *recette pour conserver les fruits.*

RECEVABLE adj. Qui peut être admis, reçu : *offre, excuse recevable.*

RECEVEUR n. m. Fonctionnaire chargé de percevoir les deniers publics.

RECEVOIR v. tr. Accepter, prendre ce qui est offert, donné, envoyé : *recevoir un présent, son journal*; toucher ce qui est dû : *recevoir sa pension;* retenir : *recevoir dans la main, dans son chapeau;* accueillir : *recevoir un ami chez soi;* admettre : *recevoir un candidat;* absorber, recueillir : *la mer reçoit les fleuves;* agréer : *recevoir une offre;* se soumettre à quelque chose : *recevoir des lois;* passer en usage : *ce mot est reçu;* subir : *recevoir un châtiment;* tirer, emprunter : *la lune reçoit sa lumière du soleil;* prendre : *la cire reçoit toutes les formes.* Se dit de ce qui est transmis ou communiqué : *recevoir la vie, l'instruction*, etc.; des sacrements : *recevoir le baptême.* V. int. Avoir société chez soi : *nous recevons souvent.*

RÉCHAMPIR v. tr. Varier par des teintes des moulures, des compartiments; enlever les taches sur un fond qu'on veut dorer.

RECHANGE n. m. Se dit d'objets qu'on tient en réserve pour remplacer au besoin d'autres objets semblables : *habits de rechange.*

RECHANTER v. tr. Chanter une seconde fois : *rechanter une chanson.*

RÉCHAPPER v. int. Se tirer d'un grand péril.

RECHARGEMENT n. m. Action de recharger les marchandises.

RECHARGER v. tr. Charger de nouveau des marchandises, une arme à feu, etc.

RECHASSER v. tr. Chasser une seconde fois; repousser d'un lieu dans un autre.

RÉCHAUD n. m. Ustensile de ménage, petit fourneau portatif.

RÉCHAUFFAGE n. m. Action de réchauffer. *Fig.* Chose vieille, connue, donnée comme neuve.

RÉCHAUFFÉ n. m. Chose réchauffée : *ce dîner n'est que du réchauffé. Fig. Ce livre ne contient que du réchauffé*, ne renferme rien de neuf.

RÉCHAUFFEMENT n. m. *Jard.* Fumier neuf qui sert à réchauffer les couches refroidies.

RÉCHAUFFER v. tr. Chauffer ce qui est refroidi. *Fig.* Exciter de nouveau : *réchauffer le zele.*

RÉCHAUFFOIR n. m. Fourneau qui sert à réchauffer les plats.

RECHAUSSER v. tr. Chausser de nouveau. *Rechausser un arbre*, remettre de la terre au pied; *rechausser un mur*, le fortifier avec des pierres.

RÊCHE adj. Rude au toucher : *étoffe, peau rêche.*

RECHEF (DE) loc. adv. De nouveau.

RECHERCHE n. f. Action de rechercher, perquisition; affectation : *recherche dans la parure, dans le style.* Pl. Travaux de science et d'érudition : *faire de profondes recherches sur un point de chronologie.*

RECHERCHÉ, ÉE adj. Peu commun, rare : *ouvrage recherché. Fig.* Qui manque de naturel : *style recherché.*

RECHERCHER v. tr. Chercher de nouveau; chercher avec soin : *rechercher la cause d'un phénomène;* tâcher d'obtenir : *rechercher l'amitié de quelqu'un, rechercher une personne en mariage;* désirer de voir, de fréquenter quelqu'un : *tout le monde le recherche.*

RECHIGNÉ, ÉE adj. De mauvaise humeur : *avoir un air rechigné.*

RECHIGNEMENT n. m. Action de rechigner.

RECHIGNER v. int. Témoigner, par l'air de son visage, de la mauvaise humeur, de la répugnance.

RECHUTE n. f. Nouvelle chute. *Fig.* Retour d'une maladie, nouvelle chute dans une faute.

RÉCIDIVE n. f. Action de commettre de nouveau un délit, un crime.

RÉCIDIVER v. int. Faire une récidive.

RÉCIDIVISTE adj. et n. Qui tombe dans la récidive.

RÉCIF n. m. Chaîne de rochers à fleur d'eau.

RÉCIPÉ n. m. Mot qui signifie *prenez*, et par lequel un médecin commence son ordonnance; l'ordonnance elle-même.

RÉCIPIENDAIRE n. m. Celui que l'on reçoit dans une compagnie avec un certain cérémonial.

RÉCIPIENT n. m. Vase pour recevoir les produits d'une distillation; cloche de verre dans laquelle on fait le vide, avec la machine pneumatique.

RÉCIPROCITÉ n. f. État et caractère de ce qui est réciproque : *réciprocité de sentiments, de services.*

RÉCIPROQUE adj. Mutuel : *amitié, haine réciproque. Gram.* Verbe *réciproque*, qui exprime l'action de plusieurs sujets les uns sur les autres, comme dans : *Pierre et Paul se louent.* N. m. La pareille : *rendre le réciproque.*

RÉCIPROQUEMENT adv. D'une manière réciproque.

RÉCIT n. m. Relation d'un fait : *récit historique. Mus.* Ce qui est chanté par une seule voix ou joué par un seul instrument.

RÉCITATEUR n. m. Qui récite par cœur.

RÉCITATIF n. m. Sorte de déclamation notée, où le chant n'est point assujetti à la mesure.

RÉCITATION n. f. Action de réciter.

RÉCITER v. tr. Prononcer ce que l'on sait par cœur.

RÉCLAMANT, ANTE adj. et n. Qui réclame : *tous les réclamants s'apaisèrent.*

RÉCLAMATION n. f. Action de réclamer.

RÉCLAME n. f. Petit article inséré dans le corps d'un journal, et qui contient ordinairement l'éloge payé d'un livre, d'une industrie, etc. ; partie du répons que l'on reprend après le verset.

RÉCLAMER v. tr. Demander avec instance : *réclamer la parole* ; implorer : *réclamer du secours* ; revendiquer : *réclamer un droit.* V. int. Protester : *réclamer contre une injustice.*

RECLOUER v. tr. Clouer de nouveau.

RECLUS, E adj. et n. Renfermé étroitement : *moine reclus, vivre comme un reclus.*

RECLUSION n. f. Détention dans une maison de force.

RECOGNER v. tr. et int. Cogner de nouveau.

RECOIFFER v. tr. Coiffer de nouveau, ou réparer le désordre d'une coiffure.

RECOIN n. m. Coin plus caché et moins en vue.

RÉCOLEMENT n. m. *Pal.* Action par laquelle on récole les témoins ; vérification ; procès-verbal des agents forestiers.

RÉCOLER v. tr. *Pal.* Lire à des témoins leurs dépositions, pour voir s'ils y persistent.

RECOLLER v. tr. Coller de nouveau.

RÉCOLLETS n. m. pl. Religieux réformés de l'ordre de Saint-François.

RÉCOLTE n. f. Action de recueillir les biens de la terre ; produits qui en résultent : *faire une riche récolte.*

RÉCOLTER v. tr. Faire une récolte.

RECOMMANDABLE adj. Estimable.

RECOMMANDATION n. f. Action de recommander quelqu'un ; estime : *être en grande recommandation.*

RECOMMANDER v. tr. Charger quelqu'un de faire une chose ; exhorter à faire une chose : *on lui a recommandé d'être sage* ; appuyer : *recommander quelqu'un au ministre.*

RECOMMENCER v. tr. Commencer de nouveau : *recommencer la guerre,* et int. : *la pluie recommence.*

RÉCOMPENSE n. f. Bien qu'on fait à quelqu'un en reconnaissance d'un service, d'une bonne action. **En récompense** loc. adv. En revanche.

RÉCOMPENSER v. tr. Donner une récompense ; dédommager : *ma chasse d'aujourd'hui m'a récompensé de celle d'hier.*

RECOMPOSER v. tr. Composer de nouveau. *Chim.* Réunir les parties d'un corps séparées par quelque opération.

RECOMPOSITION n. f. Action de recomposer ; son effet.

RECOMPTER v. tr. Compter de nouveau.

RÉCONCILIABLE adj. Qui peut être réconcilié.

RÉCONCILIATEUR, TRICE n. Qui réconcilie des personnes brouillées ensemble.

RÉCONCILIATION n. f. Raccommodement entre personnes qui étaient brouillées.

RÉCONCILIER v. tr. Remettre bien ensemble des personnes qui étaient brouillées ; faire revenir sur l'opinion qu'on avait : *cette bonne action me réconcilie avec lui.* **Se réconcilier** v. pr. Se raccommoder.

RECONDUCTION n. f. Renouvellement d'une location, d'un bail à ferme.

RECONDUIRE v. tr. Accompagner par civilité une personne dont on a reçu la visite. Se dit aussi d'une personne qu'on ramène chez elle.

RÉCONFORT n. m. Consolation.

RECONFORTATION n. f. Action de réconforter.

RÉCONFORTER v. tr. Fortifier : *le vin reconforte.*

RECONNAISSABLE adj. Facile à reconnaître.

RECONNAISSANCE n. f. Action de reconnaître ; souvenir, gratitude d'un bienfait reçu ; aveu, confession : *la prompte reconnaissance de sa faute lui en a valu le pardon;* examen détaillé des lieux, des pièces, etc.; action d'examiner la position de l'ennemi : *un détachement alla en reconnaissance;* écrit où l'on reconnaît qu'on a reçu une chose.

RECONNAISSANT, E adj. Qui a de la reconnaissance.

RECONNAÎTRE v. tr. Se remettre dans l'esprit l'idée, l'image d'une chose, d'une personne qu'on revoit, qu'on retrouve; distinguer à certains caractères : *reconnaître quelqu'un à sa voix;* découvrir : *on a reconnu son innocence;* avouer : *reconnaître ses torts;* observer : *aller reconnaître les lieux;* se montrer reconnaissant de : *reconnaître un service. Reconnaître un gouvernement,* le déclarer légitimement établi ; *reconnaître un enfant,* s'en déclarer le père. **Se reconnaître** v. pr. Retrouver son image, son caractère dans quelque chose qu'on lit; se rappeler l'idée du lieu, du pays où l'on est : *je commence à me reconnaître. Fig.* Se repentir : *il a pu se reconnaître avant de mourir;* s'avouer : *se reconnaître coupable;* examiner ce qu'on doit faire : *laissez-moi le temps de me reconnaître.*

RECONQUÉRIR v. tr. (se conj. comme *acquérir.*) Conquérir de nouveau.

RECONSOLIDATION n. f. Action de reconsolider.

RECONSOLIDER v. tr. Consolider de nouveau : *reconsolider une construction.*

RECONSTITUER v. tr. Constituer de nouveau.

RECONSTITUTION n. f. Action de reconstituer.

RECONSTRUCTION n. f. Action de reconstruire.

RECONSTRUIRE v. tr. Rebâtir, relever un édifice.

RECONVENTION n. f. Demande que forme le défenseur contre celui qui en a formé une le premier contre lui, et devant le même juge.

RECONVENTIONNEL adj. *Demande reconventionnelle,* reconvention.

RECONVENTIONNELLEMENT adv. Par mode de reconvention.

RECOPIER v. tr. Transcrire de nouveau.

RECOQUILLEMENT n. m. Action de recoquiller, de se recoquiller.

RECOQUILLER v. tr. Mettre en forme de coquille. **Se recoquiller** v. pr. Se friser, se rouler sur soi-même : *les feuilles sèches se recoquillent.*

RECORRIGER v. tr. Corriger de nouveau.

RECORS n. m. Celui qui accompagne un huissier pour lui servir de témoin, et lui prêter main-forte au besoin.

RECOUCHER v. tr. Coucher de nouveau.

RECOUDRE v. tr. (se conj. comme *coudre.*) Coudre ce qui est décousu ou déchiré.

RECOUPE n. f. Farine tirée du son remis au moulin.

RECOUPER v. tr. Couper de nouveau.

RECOUPETTE n. f. Troisième farine qu'on tire du son des recoupes.

RECOURBER v. tr. Courber en rond par le bout.

RECOURIR v. int. (se conj. comme *courir.*) Courir de nouveau; s'adresser à quelqu'un pour en obtenir quelque chose : *recourir à Dieu, au médecin;* avoir recours, en parlant des choses : *recourir à la protection du prince.*

RECOURS n. m. Action de rechercher de l'assistance, du secours : *il n'a recours qu'à vous;* refuge : *Dieu est le recours des malheureux;* action en garantie ou en dommages-intérêts, que l'on a contre quelqu'un; pourvoi : *recours en cassation. Recours en grâce,* demande pour obtenir du souverain la remise ou la commutation d'une peine, et surtout de la peine capitale.

RECOUVRABLE adj. Qui peut se recouvrer.

RECOUVREMENT n. m. Action de recouvrer ce qui était perdu : *recouvrement de titres;* rétablissement : *recouvrement des forces, de la santé;* recette de sommes dues : *faire des recouvrements.*

RECOUVRER v. tr. Rentrer en possession de : *recouvrer la vue;* opérer la perception des impôts.

RECOUVRIR v. tr. Couvrir de nouveau. — Ne pas confondre avec *recouvrer.*

RECRACHER v. tr. Rejeter ce qu'on a pris dans la bouche.

RÉCRÉANCE n. f. *Lettres de récréance,* envoyées à un ambassadeur pour qu'il les présente au souverain d'auprès de qui on le rappelle.

RÉCRÉATIF, IVE adj. Qui récrée.

RÉCRÉATION n. f. Passe-temps, délassement, temps accordé aux enfants pour jouer.

RÉCRÉER v. tr. Réjouir, divertir.

RECRÉER v. tr. Créer de nouveau.

RECRÉPIR v. tr. Crépir de nouveau : *recrépir un mur.*

RECREUSER v. tr. Creuser de nouveau ou plus avant.

RÉCRIER (SE) v. pr. Faire une exclamation de surprise, de mécontentement.

RÉCRIMINATION n. f. Action par laquelle on récrimine.

RÉCRIMINATOIRE adj. Qui contient une récrimination : *discours récriminatoire.*

RÉCRIMINER v. int. Répondre à des injures, à des accusations par d'autres.

RÉCRIRE v. tr. Ecrire de nouveau.

RECROÎTRE v. tr. Prendre une nouvelle croissance.

RECROQUEVILLER (SE) v. pr. Se dit des feuilles desséchées par le soleil, du parchemin, du cuir, etc., qui se retirent, se replient quand on les expose à l'action du feu.

RECRUDESCENCE n. f. Retour d'intensité, après une amélioration.

RECRUE n. f. Levée de nouveaux soldats : *faire une recrue;* jeune soldat : *exercer les recrues.*

RECRUTEMENT n. m. Action de recruter.

RECRUTER v. tr. Faire des recrues. *Fig.* Attirer dans une association, dans un parti.

RECRUTEUR n. m. Qui fait des recrues. Adj. : *officier recruteur.*

RECTA adv. Ponctuellement : *payer recta à l'échéance. Fam.*

RECTANGLE n. m. Parallélogramme à quatre angles droits. Adj. *Triangle rectangle*, qui a un angle droit.

RECTANGULAIRE adj. Se dit en général de toute figure dont les angles sont droits.

RECTEUR n. m. Fonctionnaire placé à la tête d'une académie universitaire.

RECTIFICATIF, IVE adj. Qui rectifie : *calcul rectificatif.*

RECTIFICATION n. f. Action de rectifier : *rectification d'un compte.*

RECTIFIER v. tr. Remettre une chose dans l'état où elle doit être : *rectifier un calcul;* purifier par la distillation : *rectifier de l'eau-de-vie.*

RECTILIGNE adj. Terminé par des lignes droites : *figure rectiligne.*

RECTITUDE n. f. Conformité aux vrais principes, à la saine raison.

RECTO n. m. Première page d'un feuillet. — Son opposé est *verso*. Pl. des *rectos.*

RECTORAL, ALE, AUX adj. De recteur : *dignité rectorale.*

RECTORAT n. m. Charge de recteur; temps pendant lequel on l'exerce.

RECTUM (*ome*) n. m. Le dernier des trois gros intestins.

REÇU n. m. Quittance.

RECUEIL n. m. Assemblage de divers actes, divers écrits, etc.

RECUEILLEMENT n. m. Action, état d'une personne qui se recueille.

RECUEILLIR v. tr. (se conj. comme *cueillir.*) Faire la récolte des produits d'une terre : *recueillir du blé;* tirer avantage : *recueillir le fruit de son travail;* rassembler : *recueillir les débris d'un naufrage, les restes d'une armée;* recevoir, accueillir : *recueillir un malheureux.* **Se recueillir** v. pr. Rassembler toute son attention pour ne s'occuper que d'une chose.

RECUIRE v. tr. Cuire de nouveau.

RECUIT n. m. Action de recuire : *le fer forgé se convertit en acier par le recuit.*

RECUITE n. f. Action de recuire : *la recuite de la porcelaine, du verre.*

RECUL (*cule*) n. m. Mouvement en arrière d'un canon, d'un fusil, quand ils font feu.

RECULADE n. f. Action de celui qui, s'étant trop avancé dans une affaire, est obligé de revenir sur ses pas.

RECULÉ, ÉE adj. Eloigné : *époque reculée, pays reculé.*

RECULEMENT n. m. Action de reculer; pièce de harnais.

RECULER v. tr. Tirer, pousser en arrière : *reculer sa chaise. Fig.* Accroître, étendre : *reculer les bornes, les frontières d'un Etat;* éloigner, retarder : *reculer un payement.* V. int. Aller en arrière : *faire reculer un cheval*, et fig. : *au lieu d'avancer, il recule;* différer : *il n'y a plus moyen de reculer.*

RECULONS (À) loc. adv. En reculant : *marcher à reculons.*

RÉCUPÉRER (SE) v. pr. Recouvrer : *se récupérer de ses pertes.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

RÉCURAGE n. m. Action de récurer.

RÉCURER v. tr. Ecurer.

RÉCURRENT adj. Qui revient en arrière : *nerfs récurrents;* qui suppose un calcul fait sur des termes placés en arrière : *série récurrente.*

RÉCUSABLE adj. Qui peut être récusé : *témoin récusable;* suspect : *témoignage récusable.*

RÉCUSATION n. f. Action de récuser.

RÉCUSER v. tr. Refuser de reconnaître la compétence d'un tribunal, d'un juge, d'un juré, d'un expert, d'un témoin; rejeter, ne pas admettre : *je récuse son témoignage.* **Se récuser** v. pr. Se déclarer incompétent pour juger une cause, décider une question.

RÉDACTEUR n. m. Qui rédige : *rédacteur de journal.*

RÉDACTION n. f. Action de rédiger ; la chose rédigée.

REDAN n. m. Se dit des fortifications à angles saillants et rentrants.

REDDITION n. f. Action de rendre : *reddition d'une ville.*

REDÉFAIRE v. tr. (se conj. comme *faire*.) Défaire de nouveau.

REDEMANDER v. tr. Demander de nouveau ; demander à quelqu'un ce qu'on lui a prêté.

RÉDEMPTEUR n. m. Qui rachète. Ne se dit que de Jésus-Christ, qui a racheté les hommes.

RÉDEMPTION n. f. Rachat du genre humain par Jésus-Christ.

REDESCENDRE v. int. Descendre de nouveau.

REDEVABLE adj. Qui redoit : *être redevable de 20 francs sur un compte. Fig.* Qui a obligation à quelqu'un : *je vous suis redevable de la vie.*

REDEVANCE n. f. Dette, charge, rente annuelle : *redevance en blé, en argent.*

REDEVANCIER, IÈRE n. Qui est obligé à des redevances.

REDEVENIR v. int. Recommencer à être ce que l'on était auparavant.

REDEVOIR v. tr. Devoir après un compte fait. — Le part. passé *redû* prend un accent circonflexe au m. s.

RÉDHIBITION n. f. Action intentée par l'acheteur pour faire casser la vente d'une chose défectueuse.

RÉDHIBITOIRE adj. *Cas rédhibitoire*, qui rend une vente nulle : *dans la vente d'un cheval, la morve, le farcin sont des cas rédhibitoires.*

RÉDIGER v. tr. Formuler par écrit : *rédiger des mémoires.*

RÉDIMER (SE) v. pr. Se racheter, se délivrer. Se dit surtout des poursuites judiciaires.

REDINGOTE n. f. Vêtement d'homme plus long et plus ample que l'habit.

REDIRE v. tr. (se conj. comme *dire*.) Répéter ce qu'on a déjà dit ; répéter ce qu'un autre a dit ; révéler : *il redit tout ;* blâmer : *trouver à redire.*

REDISEUR, EUSE n. Qui répète les mêmes choses : *éternel rediseur.*

REDITE n. f. Répétition.

REDONDANCE n. f. Superfluité de paroles : *style plein de redondances.*

REDONDANT, E adj. Superflu : *terme redondant.*

REDONNER v. tr. Donner de nouveau la même chose ; faire renaître : *redonner des forces, de l'espérance.* V. int. Revenir à la charge : *l'infanterie redonna avec un nouveau courage.*

REDORER v. tr. Dorer de nouveau. *Fig. : le soleil redore les coteaux.*

REDORMIR v. tr. Dormir de nouveau.

REDOUBLÉ, ÉE adj. Pressé, accéléré : *pas redoublé.*

REDOUBLEMENT n. m. Accroissement, augmentation.

REDOUBLER v. tr. Remettre une doublure : *redoubler une robe.* V. tr. et int. Réitérer avec augmentation : *redoubler ses cris, redoubler de soins ;* augmenter : *cela a redoublé sa fièvre, sa frayeur redouble.*

REDOUTABLE adj. Fort à craindre : *ennemi redoutable.*

REDOUTE n. f. Petit fort détaché.

REDOUTER v. tr. Craindre fort.

RÉDOWA (*va*) n. f. Danse qui tient de la polka et de la mazurka.

REDRESSEMENT n. m. Action de redresser ; son effet : *redressement de la taille. Fig.* Réparation : *redressement de torts.*

REDRESSER v. tr. Rendre droit. *Fig.* Donner de la rectitude : *redresser le jugement ;* réprimander, mortifier : *je l'ai redressé d'importance.*

REDRESSEUR n. m. *Redresseur de torts*, chevalier errant qui vengeait les victimes de l'injustice.

RÉDUCTIBILITÉ n. f. Propriété qu'ont les corps de pouvoir être diminués.

RÉDUCTIBLE adj. Qui peut être ramené à une forme plus simple.

RÉDUCTIF, IVE adj. Qui a la propriété de réduire.

RÉDUCTION n. f. Action de réduire ; effet de cette action : *réduction des impôts. Géom.* Opération par laquelle on change une figure en une autre semblable, mais plus petite : *échelle, compas de réduction. Arith.* Conversion d'une quantité en une autre équivalente. *Chim.* Opération par laquelle on enlève l'oxygène à un oxyde métallique pour mettre le métal à nu. *Chir.* Action de remettre à leur place les os luxés ou fracturés. *Fig.* Action de soumettre, de dompter : *réduction d'une ville à l'obéissance.*

RÉDUIRE v. tr. Rendre moindre : *réduire l'effectif d'une armée, réduire ses dépenses, une figure géométrique ;* résoudre une chose en une autre : *réduire du blé en farine ;* contraindre, subjuguer : *réduire quelqu'un à l'obéissance. Alexandre réduisit toute l'Asie ;* faire tomber dans un état fâcheux : *réduire quelqu'un à la misère ;* ramener : *réduire des toises en mètres. Chir.* Remettre à leur place les os luxés : *réduire*

une fracture. Chim. Séparer d'un oxyde le métal qu'il renferme.

RÉDUIT n. m. Retraite : *réduit paisible*; galetas : *misérable réduit. Fortif.* Petite demi-lune dans une grande.

RÉDUPLICATIF, IVE adj. Qui exprime le redoublement, comme *la particule* **re** *dans* **re***dire*, **re***faire*, etc.

RÉDUPLICATION n. f. Répétition d'une syllabe, d'une lettre.

RÉÉDIFICATION n. f. Action de réédifier.

RÉÉDIFIER v. tr. Rebâtir.

RÉÉDITER v. tr. Faire une nouvelle édition : *rééditer un ouvrage.*

RÉEL, ELLE adj. Qui existe réellement : *besoins réels.*

RÉÉLECTION n. f. Action d'élire de nouveau.

RÉÉLIGIBILITÉ n. f. État d'une personne rééligible.

RÉÉLIGIBLE adj. Qui peut être réélu.

RÉÉLIRE v. tr. Élire de nouveau.

RÉELLEMENT adv. Véritablement.

RÉEXPORTATION n. f. Action de réexporter.

RÉEXPORTER v. tr. Transporter hors d'un État des marchandises qui y avaient été importées.

REFAIRE v. tr. Faire encore ce qu'on a déjà fait : *refaire un voyage*; réparer, rajuster : *refaire sa coiffure*; remettre en santé, en bon état : *il est allé se refaire à la campagne.*

REFAIT, E adj. Trompé, dupé.

REFAUCHER v. tr. Faucher de nouveau.

RÉFECTION n. f. Réparation d'un bâtiment; collation, repas.

RÉFECTOIRE n. f. Lieu où l'on prend ses repas en commun.

REFEND n. m. *Mur de refend*, mur intérieur qui sépare les pièces d'un bâtiment : *bois de refend*, scié en long.

REFENDRE v. tr. Fendre de nouveau; scier de long.

RÉFÉRÉ n. m. Recours au juge qui, dans le cas d'urgence, a le droit de statuer provisoirement.

RÉFÉRENCES n. f. pl. Personnes auprès desquelles on envoie pour qu'elles donnent des renseignements : *Ce commis a de bonnes références.*

RÉFÉRENDAIRE n. m. Magistrat de la cour des comptes chargé d'examiner les pièces de comptabilité, et d'en faire un rapport. **Grand référendaire**, membre du sénat qui appose le sceau de l'assemblée aux actes émanés d'elle.

RÉFÉRER v. int. Faire rapport : *il faut en référer à la Chambre.* **Se référer** v. pr. S'en rapporter : *je m'en réfère à votre avis.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

REFERMER v. tr. Fermer de nouveau.

REFERRER v. tr. Ferrer de nouveau.

RÉFLÉCHIR v. tr. Renvoyer : *les miroirs réfléchissent l'image des objets*, et pr. : *ce paysage se réfléchit dans le lac.* V. int. Penser mûrement et plus d'une fois à une chose.

RÉFLÉCHISSEMENT n. m. Rejaillissement, réverbération : *réfléchissement de la lumière.*

RÉFLECTEUR n. m. Appareil destiné à réfléchir la lumière. Adj. : *miroir réflecteur.*

REFLET n. m. Réflexion de la lumière, de la couleur d'un corps sur un autre : *reflet d'un tableau, d'une étoffe. Fig. : sa réputation n'est qu'un reflet de la gloire de son père.*

REFLÉTER v. tr. Renvoyer la lumière, la couleur sur un corps voisin. V. int. et pr. *Fig. : sa gloire reflète* ou *se reflète sur sa famille.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

REFLEURIR v. int. Fleurir de nouveau. *Fig. : les lettres, les arts commencent à refleurir.* — V. *fleurir.*

RÉFLEXIBILITÉ n. f. Propriété de ce qui peut être réfléchi.

RÉFLEXIBLE adj. Qui peut être réfléchi.

RÉFLEXION n. f. Rejaillissement, réverbération : *réflexion des rayons, du son*; acte de l'esprit qui réfléchit; pensée qui en résulte : *réflexion morale.*

REFLUER v. int. Se dit du mouvement des eaux qui retournent vers le lieu d'où elles ont coulé.

REFLUX (*flu*) n. m. Mouvement réglé et rétrograde de la mer.

REFONDRE v. tr. Fondre une seconde fois : *refondre un canon. Fig. Refondre un ouvrage*, le refaire; *on ne peut se refondre*, on ne peut changer d'humeur, de caractère.

REFONTE n. f. Action de refondre : *la refonte des monnaies.*

REFORGER v. tr. Forger de nouveau.

RÉFORMABLE adj. Qui peut être réformé.

RÉFORMATEUR, TRICE n. Qui réforme : *sage réformateur.*

RÉFORMATION n. f. Action de corriger : *reformation des mœurs.*

RÉFORME n. f. Rétablissement dans l'ordre, dans une meilleure forme ; *la*

réforme du calendrier Julien ; retranchement d'abus introduits ; réduction, licenciement partiel d'une armée; réduction à un moindre nombre des employés d'une administration ; congé donné à des hommes reconnus impropres au service ; se dit aussi des officiers, des chevaux réformés dans l'armée : *officier mis à la réforme, cheval de réforme. Absol.* Changements introduits au XVIe siècle, dans la religion, par Luther : *la Réforme date de* 1517.

RÉFORMÉ, ÉE adj. *Religion réformée*, le protestantisme. N. m. pl. Les protestants.

RÉFORMER v. tr. Donner une meilleure forme, corriger : *réformer les lois, les mœurs ;* supprimer ce qui est nuisible : *réformer un abus ;* réduire à un moindre nombre : *réformer des troupes ;* retirer à un officier son emploi, mais en lui conservant une partie de son traitement. *Réformer un soldat*, lui donner un congé de réforme; *réformer les monnaies*, les refondre. **Se réformer** v. pr. Renoncer à de mauvaises habitudes.

REFORMER v. tr. Former de nouveau. **Se reformer** v. pr. En parlant des troupes, se rallier après avoir été dispersées.

RÉFORMISTE n. m. Partisan d'une réforme politique ou religieuse.

REFOULEMENT n. m. Action de refouler; effet de cette action.

REFOULER v. tr. Fouler de nouveau : *refouler une étoffe ;* bourrer une pièce de canon avec le refouloir; repousser : *Charles Martel refoula les Sarrasins en Espagne ; la digue a fait refouler les eaux.*

REFOULOIR n. m. Bâton garni d'un gros bouton aplati, pour bourrer les pièces de canon.

RÉFRACTAIRE adj. et n. m. Soldat qui se soustrait à la loi du recrutement et refuse de se ranger sous les drapeaux. Adj. *Chim.* Infusible, ou qui se fond très-difficilement.

RÉFRACTER v. tr. Produire la réfraction.

RÉFRACTEUR adj. m. Qui sert à réfracter : *appareil réfracteur.*

RÉFRACTIF, IVE adj. Qui produit la réfraction.

RÉFRACTION n. f. Changement de direction qu'éprouve la lumière en passant d'un milieu dans un autre.

REFRAIN n. m. Mots répétés à la fin de chaque couplet d'une chanson, d'un rondeau. *Par ext.* Ce qu'une personne répète sans cesse : *c'est toujours le même refrain.*

RÉFRANGIBILITÉ n. f. Propriété que possèdent les rayons lumineux de se réfracter.

RÉFRANGIBLE adj. Susceptible de réfraction.

REFRAPPER v. tr. et int. Frapper de nouveau.

REFRÉNER v. tr. Mettre un frein, réprimer : *refréner ses passions.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

RÉFRIGÉRANT, E adj et n. m. Propre à rafraîchir : *potion réfrigérante, prendre un réfrigérant.* N. m. *Chim.* Tonneau qui contient le serpentin d'un alambic, et qu'on emplit d'eau froide pour la condensation des vapeurs.

RÉFRIGÉRATIF, IVE adj. Qui a la propriété de rafraîchir : *remède réfrigératif.*

RÉFRIGÉRATION n. f. *Chim.* Refroidissement.

RÉFRINGENT, E adj. *Phys.* Qui fait dévier de leur direction les rayons lumineux ; *milieu réfringent.*

REFROGNEMENT ou **Renfrognement** n. m. Action de se refrogner.

REFROGNER (SE) ou **Se renfrogner** v. pr. Contracter la peau de son visage, de son front, en signe de mécontentement.

REFROIDIR v. tr. et int. Rendre froid, devenir froid. *Fig.* Diminuer l'ardeur : *la vieillesse refroidit les passions*, et pr. : *leur amitié se refroidit.*

REFROIDISSEMENT n. m. Diminution de chaleur : *refroidissement de l'air. Fig.* Diminution de tendresse, d'affection, etc. ; indisposition causée par un froid subit : *attraper un refroidissement.*

REFUGE n. m. Asile, retraite : *maison de refuge. Fig.* Appui, soutien : *vous êtes mon refuge.*

RÉFUGIÉ, ÉE adj. et n. Qui a quitté son pays pour éviter des persécutions ou une condamnation.

RÉFUGIER (SE) v. pr. Se retirer en quelque lieu pour y être en sûreté.

REFUITE n. f. Endroit où une bête a coutume de passer quand elle est poursuivie ; *connaître les refuites d'un lièvre, d'un cerf.*

REFUS n. m. Action de refuser.

REFUSABLE adj. Qui doit ou peut être refusé.

REFUSER v. tr. Ne pas accepter une chose offerte; ne pas accorder ce qui est demandé : *refuser une grâce.* **Se refuser** v. pr. Se priver de : *l'avare se refuse le nécessaire.*

RÉFUTABLE adj. Qui peut être réfuté : *cet argument est réfutable.*

RÉFUTATION n. f. Discours par

lequel on réfute. *Rhét.* Partie du discours où l'on répond aux objections.

RÉFUTER v. tr. Détruire par des raisons solides ce qu'un autre à avancé : *réfuter un argument.*

REGAGNER v. tr. Recouvrer ce qu'on avait perdu; retourner vers : *regagner son logis;* réparer : *regagner le temps perdu.*

REGAIN n. m. Herbe qui repousse dans un pré après la fauchaison.

RÉGAL n. m. Grand repas, festin; mets qui plaît beaucoup : *c'est un régal pour moi. Fig. : la flatterie est le régal des sots.* Pl. des *régals.*

RÉGALADE n. f. Action de régaler. *Boire à la régalade,* en se versant la boisson dans la bouche sans que le vase touche les lèvres.

RÉGALANT, ANTE adj. Qui plaît, divertit. S'emploie presque toujours avec la négation : *vous avez beau dire, cela n'est pas régalant.*

RÉGALE n. f. Droit qu'avait le roi de percevoir pendant un certain temps les fruits des bénéfices vacants.

RÉGALE adj. f. *Eau régale,* acide qui a la propriété de dissoudre l'or.

RÉGALEMENT n. m. Aplanissement : *le régalement d'un terrain.*

RÉGALER v. tr. Donner un régal; divertir : *régaler d'un concert.*

RÉGALIEN adj. Se disait des droits attachés à la souveraineté.

REGARD n. m. Action par laquelle on regarde. *Fig* Attention : *les regards de l'Europe sont fixes sur lui.* **En regard** loc. adv. Vis-à-vis : *traduction avec texte en regard.*

REGARDANT, E adj. Qui regarde de trop près à la dépense.

REGARDER v. tr. Jeter la vue sur. *Fig.* Etre tourné vers : *cette maison regarde le midi;* concerner : *cela vous regarde. Regarder de travers,* avec mépris ou colère; *regarder de bon œil,* avec bienveillance; *regarder comme,* tenir pour, juger. V. int. *Y regarder à deux fois,* prendre garde à ce qu'on va faire.

REGARNIR v. tr. Garnir de nouveau.

RÉGATES n. f. pl. Courses de barques, joutes qui ont lieu sur mer, sur une rivière, etc., certains jours de fêtes.

RÉGENCE n. f. Dignité, fonction de celui qui gouverne un Etat pendant l'absence ou la minorité du souverain; durée de cette dignité; fonction de régent dans un collége.

RÉGÉNÉRATEUR, TRICE n. Qui régénère: *Lycurgue fut le régénérateur des mœurs à Lacédémone.* Adj. *principe régénérateur.*

RÉGÉNÉRATION n. f. Réformation, amélioration.

RÉGÉNÉRER v. tr. Donner une nouvelle existence : *le baptême nous régénère, régénérer une nation.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

RÉGENT, E adj. et n. Qui exerce la régence : *reine régente, le régent.* N. m. Professeur dans un collége communal : *régent de septième.*

RÉGENTER v. tr. et int. Professer dans un collége. *Fig.* Gouverner : *il veut régenter tout le monde.*

RÉGICIDE n. m. Assassin, assassinat d'un roi : *le régicide Ravaillac.* Adj. *un vote régicide.*

RÉGIE n. f. Administration de biens à la charge d'en rendre compte; administration chargée de la perception des impôts indirects : *les employés de la régie;* bureaux de la régie.

REGIMBER v. int. Ruer, en parlant des animaux. *Fig.* Refuser d'obéir.

RÉGIME n. m. Règle observée dans la manière de vivre : *suivre un bon régime;* gouvernement d'un Etat : *régime monarchique;* complément, en *gram.* **Ancien régime**, gouvernement qui existait en France avant 1789; **nouveau régime**, gouvernement né de la Révolution. Administration de certains établissements : *régime des prisons, des hôpitaux;* convention matrimoniale : *régime dotal, régime de la communauté.*

RÉGIMENT n. m. Corps militaire composé de plusieurs bataillons ou escadrons. *Fig.* Grand nombre indéterminé : *ils sont là un régiment.*

RÉGIMENTAIRE adj. *Ecole régimentaire,* formée dans un régiment pour donner aux soldats les éléments d'instruction primaire.

REGINGLETTE n. f. Petit piége à prendre des oiseaux.

RÉGION n. f. Grande étendue sur terre ou dans l'atmosphère : *les régions glacées, les hautes régions de l'air;* couches différentes de l'atmosphère : *haute, moyenne et basse région;* degré que l'on occupe, point où l'on s'élève dans certaines sciences : *les hautes régions de la philosophie. Anat.* Espace déterminé de la surface du corps et de certains organes : *la région du cœur.*

RÉGIONAL, ALE, AUX adj. Qui est affecté à une certaine région de la France : *école régionale, concours régional.*

RÉGIONNAIRE adj. Qui appartient à une région.

RÉGIR v. tr. Gouverner, diriger : *régir un Etat ;* administrer : *régir des biens. Gram.* Avoir pour régime, en parlant du verbe.

RÉGISSEUR n. m. Qui régit, à charge de rendre compte.

REGISTRE n. m. Tout livre public ou particulier où l'on inscrit certains faits ou actes dont on veut conserver le souvenir; bâtons qu'on tire pour faire jouer les différents jeux d'un orgue. *Impr.* Correspondance que les lignes des deux pages opposées d'un même feuillet ont l'une avec l'autre.

RÈGLE n. f. Instrument droit et plat, pour tirer des lignes. *Fig* Principe, enseignement : *les règles de la politesse ;* ordre : *rétablir la règle dans un collège ;* exemple, modèle : *servir de règle ;* statuts d'un ordre religieux : *la règle de saint François ;* opération d'arithmétique. Pl. Se dit des principes et des méthodes qui servent à l'enseignement des arts et des sciences : *les règles de l'architecture En bonne règle*, suivant l'usage, la bienséance ; *règle générale*, dans la plupart des cas.

RÉGLÉ, ÉE adj. Sage : *jeune homme réglé ;* uniforme : *pouls réglé. Fièvre réglée*, dont les accès sont réguliers; *troupes réglées*, entretenues aux frais du gouvernement.

RÈGLEMENT n. m. Ordonnance, statut qui prescrit ce que l'on doit faire : *règlement de police ;* ordre des travaux d'une communauté, d'une manufacture, etc., et même des particuliers : *règlement de vie ;* action d'arrêter, de régler en général : *règlement de compte.*

RÉGLEMENTAIRE adj. Qui concerne le règlement : *loi réglementaire.*

RÉGLEMENTER v. tr. Soumettre, assujettir à un règlement.

RÉGLER v. tr. Tirer, avec la règle, des lignes sur du papier; assujettir à certaines règles : *régler ses désirs ;* réduire : *régler sa dépense ;* déterminer : *régler les rangs ;* terminer : *régler un différend ;* arrêter : *régler un compte ;* mettre en ordre : *régler ses affaires ;* mettre à l'heure : *régler une pendule.* — Pour la conj., V. *accélérer.*

RÉGLET n. m. Petite moulure plate.

RÉGLETTE n. f. Petite règle des imprimeurs.

RÉGLEUR n. m. Ouvrier qui règle le papier de musique, les registres, etc.

RÉGLISSE n. f. Plante dont la racine est employée en médecine.

RÉGLURE n. f. Manière dont le papier est réglé.

RÉGNANT, E adj. Qui règne : *le roi régnant. Fig. : le goût régnant.*

RÈGNE n. m. Gouvernement d'un souverain ; autorité, influence : *le règne des lois, de la mode. Hist. nat.* Chacune des grandes divisions des corps de la nature : *règne animal, végétal, minéral.*

RÉGNER v. int. Gouverner un Etat comme chef suprême. *Fig.* Dominer, être en vogue, en crédit : *la loi règne et non l'homme, telle mode règne en ce moment ;* s'étendre en longueur : *une chaîne de montagnes règne du midi au nord de l'Amérique ;* sévir, en parlant des maladies, des fléaux : *le choléra règne à Paris.* — Conj. V. *accélérer.*

RÉGNICOLE (*régue*) n. Habitant naturel d'un pays, d'un royaume.

REGONFLER v. tr. Gonfler de nouveau : *regonfler un ballon.*

REGORGEMENT n. m. Action de ce qui regorge.

REGORGER v. int. Déborder, s'épancher hors de ses limites, en parlant d'un liquide. *Fig.* Avoir en abondance : *regorger de biens.*

REGRAT n. m. Vente en détail et de seconde main de menues denrées.

REGRATTAGE n. m. Action de regratter : *le regrattage d'un mur.*

REGRATTER v. tr. Gratter de nouveau; racler les murs noircis d'un bâtiment. *Fig.* Faire des réductions sur un compte : *regratter sur tout.*

REGRATTIER, IÈRE n. Qui fait des réductions sur les plus petits articles d'un compte; qui revend en détail.

RÉGRESSION n. f. Figure de style par laquelle on reprend les mots dans l'ordre inverse avec un sens différent, comme dans : *il faut* **manger pour vivre,** *et non* **vivre pour manger.**

REGRET n. m. Déplaisir d'avoir perdu un bien qu'on possédait ou de n'avoir pu obtenir celui qu'on désirait ; repentir : *regret d'avoir offensé Dieu.* Pl. Tristesse de l'âme causée par une perte irréparable : *la mort d'une mère laisse d'éternels regrets.* **A regret** loc. adv. Avec répugnance.

REGRETTABLE adj. Qui mérite d'être regretté.

REGRETTER v. tr. Etre affligé d'une perte, ou d'avoir manqué une acquisition, d'avoir fait ou de n'avoir pas fait une chose.

RÉGULARISATION n. f. Action de régulariser.

RÉGULARISER v. tr. Rendre régulier : *faire régulariser un passe-port.*

RÉGULARITÉ n. f. Conformité à des règles, en physique : *régularité du mouvement des corps célestes ;* en mo-

rale et en religion : *régularité des mœurs;* dans les arts : *régularité d'un bâtiment;* dans la figure : *régularité des traits.*

RÉGULATEUR, TRICE adj. Qui règle : *pouvoir régulateur.* N. m. Toute pièce, tout appareil destiné à régulariser le mouvement d'une machine.

RÉGULE n. m. Nom vulgaire de l'antimoine.

RÉGULIER, IÈRE adj. Conforme aux règles, bien proportionné : *ouvrage, mouvement, visage régulier;* exact, ponctuel : *régulier dans ses actions;* conforme aux devoirs de la morale, de la religion : *vie régulière. Géom. Figure régulière,* dont tous les côtés et tous les angles sont égaux. *Gram. Verbes réguliers,* qui suivent les règles générales des conjugaisons. *Clergé régulier,* ordres religieux soumis à une règle. — Son opposé est séculier.

RÉGULIÈREMENT adv. D'une manière régulière.

RÉHABILITATION n. f. Rétablissement dans un état dont on était déchu.

RÉHABILITER v. tr. Rétablir dans son premier état, dans ses droits, celui qui en était déchu : *réhabiliter la mémoire d'un condamné. Fig.* Faire recouvrer l'estime : *réhabiliter quelqu'un dans l'opinion.*

RÉHABITUER v. tr. Faire reprendre une habitude.

REHAUSSEMENT n. m. Action de rehausser : *le rehaussement d'un mur.*

REHAUSSER v. tr. Hausser davantage : *rehausser un plancher. Fig.* Relever, ranimer : *rehausser le courage;* faire valoir, vanter avec excès : *rehausser le mérite d'une action,* donner plus d'éclat : *la parure rehausse la beauté.* V. int. Augmenter : *le prix du blé rehausse.*

RÉIMPORTATION n. f. Action de réimporter.

RÉIMPORTER v. tr. Importer de nouveau.

RÉIMPOSER v. tr. Etablir une nouvelle imposition pour compléter le payement d'une taxe.

RÉIMPOSITION n. f. Nouvelle imposition.

RÉIMPRESSION n. f. Impression nouvelle d'un ouvrage.

RÉIMPRIMER v. tr. Imprimer de nouveau.

REINE n. f. Femme d'un roi; princesse qui possède de son chef un royaume : *la reine d'Angleterre. Fig.* La première, la plus belle : *la rose est la reine des fleurs. Reine du ciel, reine des anges,* la sainte Vierge. La seconde pièce du jeu des échecs.

REINE-CLAUDE n. f. Espèce de prune très-estimée. Pl. des *reines-claude.*

REINE-MARGUERITE n. f. Belle marguerite à fleurs doubles. Pl. des *reines-marguerites.*

REINETTE n. f. Pomme estimée.

REINS n. m. pl. Le bas de l'épine du dos. *Fig. Avoir les reins forts,* être riche, avoir les moyens de faire face aux dépenses d'une entreprise.

RÉINSTALLATION n. f. Action de réinstaller.

RÉINSTALLER v. tr. Installer de nouveau.

RÉINTÉGRATION n. f. Action de réintégrer; résultat de cette action.

RÉINTÉGRER v. tr. *Jurisp.* Rétablir quelqu'un dans la possession d'un bien, d'un emploi, dont il avait été dépouillé. *Réintégrer quelqu'un en prison,* l'y remettre. — Conj. V. *accélérer.*

RÉINVITER v. tr. Inviter une seconde fois : *il faudra réinviter cette personne à notre bal.*

REIS-EFFENDI (*rèce-é-fin*) n. m. Chancelier et ministre des affaires étrangères de la Porte ottomane.

RÉITÉRATION n. f. Action de réitérer.

RÉITÉRER v. tr. Faire de nouveau ce qu'on avait déjà fait. — Pour la conj. V. *accélérer.*

REÎTRE n. m. Cavalier allemand du moyen âge.

REJAILLIR v. int. Jaillir, en parlant des liquides. *Fig.* Retomber : *la honte en rejaillit sur lui.*

REJAILLISSEMENT n. m. Mouvement de ce qui rejaillit.

REJET n. m. Action d'exclure, de rejeter : *l'assemblée vota pour le rejet de la loi;* renvoi d'une partie d'un compte sur un autre compte. *Agric.* Nouvelle pousse d'une plante, d'un arbre.

REJETABLE adj. Qui doit ou peut être rejeté.

REJETER v. tr. Jeter de nouveau; repousser : *rejeter la balle;* jeter hors de soi : *la mer rejette sur ses bords les débris des naufrages;* jeter une chose dans l'endroit d'où on l'avait tirée : *rejeter un petit poisson dans l'eau. Fig.* Ne pas admettre : *rejeter un projet de loi;* ne pas agréer : *rejeter une offre. Rejeter une faute sur quelqu'un,* l'en accuser pour se disculper. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

REJETON n. m. Nouveau jet que pousse par le pied une plante, un arbre. *Fig.* Descendant : *le dernier rejeton d'une illustre famille.*

REJOINDRE v. tr. Réunir des parties séparées : *rejoindre les chairs*; aller retrouver : *je vous rejoindrai.*

REJOINTOIEMENT n. m. Action de rejointoyer.

REJOINTOYER v. tr. Garnir de mortier les joints des pierres.

REJOUER v. tr. et int. Jouer de nouveau.

RÉJOUI, E adj. Gai : *air réjoui.* N. Personne de bonne humeur : *c'est un gros réjoui.*

RÉJOUIR v. tr. Donner de la joie; plaire, être agréable : *cette couleur réjouit la vue.* V. pr. Se divertir : *se réjouir à la campagne.*

RÉJOUISSANCE n. f. Démonstration de joie; par antiphrase, certaine quantité d'os qu'il faut prendre avec la viande, à la boucherie. Pl. Fêtes publiques : *on a ordonné des réjouissances.*

RÉJOUISSANT, E adj. Qui réjouit : *conte réjouissant.*

RELÂCHANT, E adj. et n. *Méd.* Propre à relâcher.

RELÂCHE n. m. Interruption dans un travail, un exercice : *étudier sans relâche*; repos, intermittence : *son mal ne lui donne pas de relâche. Théât.* Suspension des représentations pendant un ou plusieurs jours.

RELÂCHE n. f. *Mar.* Action de relâcher; lieu où l'on peut relâcher.

RELÂCHÉ, ÉE adj. Qui n'est pas assez sévère : *morale relâchée. Mœurs relâchées*, presque dissolues.

RELÂCHEMENT n. m. Diminution de tension : *le relâchement des cordes d'un violon*; état de faiblesse des voies intestinales, par oppos. à *constipation. Fig.* Ralentissement de zèle, d'ardeur, etc. : *relâchement dans le travail, dans la discipline militaire*; délassement, repos : *donner du relâchement à l'esprit.*

RELÂCHER v. tr. Détendre : *l'humidité relâche les cordes*; laisser aller : *relâcher un prisonnier.* V. int. Rabattre : *il a beaucoup relâché de ses prétentions. Mar.* S'arrêter en quelque endroit pour cause urgente : *relâcher pour faire des vivres.* **Se relâcher** v. pr. Perdre de son zèle : *cet écolier se relâche.*

RELAIS n. m. Chevaux frais et préparés de distance en distance pour remplacer ceux que l'on quitte; lieu où l'on met les relais.

RELANCER v. tr. Lancer de nouveau : *relancer un cerf. Fig.* et *fam. Relancer quelqu'un*, le poursuivre ardemment partout où il se trouve, pour en obtenir une chose contre son gré; répondre rudement : *je l'ai vivement relancé.*

RELAPS, E (*lap-se*) adj. et n. Retombé dans l'hérésie : *Jeanne Darc fut brûlée à Rouen comme relapse.*

RÉLARGIR v. tr. Rendre plus large.

RÉLARGISSEMENT n. m. Action de rélargir : *le rélargissement d'un passage.*

RELATER v. tr. Raconter, mentionner avec des circonstances.

RELATIF, IVE adj. Qui a de la relation, du rapport : **père** *et* **fils** *sont des termes relatifs*; opposé à *absolu* : **homme** *est un terme absolu*, **père** *est un terme relatif. Gram. Pronom relatif*, qui est en rapport immédiat avec le nom ou le pronom qu'il représente.

RELATION n. f. Rapport d'une chose à une autre; rapport entre deux personnes, entre deux choses que l'on considère ensemble : *relation entre la cause et l'effet*; correspondance, liaison : *relations de commerce, d'amitié*; récit, narration : *relation d'un voyage.*

RELATIVEMENT adv. Par rapport, d'une manière relative.

RELATIVITÉ n. f. Propriété de ce qui est relatif : *la relativité de deux propositions.*

RELAVER v. tr. Laver de nouveau.

RELAXATION n. f. Relâchement des nerfs, des muscles; action de relâcher : *la relaxation d'un prisonnier.*

RELAXER v. tr. Mettre en liberté.

RELAYER v. int. Prendre des relais : *relayer de cinq en cinq lieues.* **Se relayer** v. pr. Travailler alternativement à un même ouvrage.

RELÉGATION n. f. Action de reléguer.

RELÉGUER v. tr. Exiler dans un endroit déterminé. *Fig.* Eloigner, mettre à l'écart : *reléguer un portrait au grenier.* **Se reléguer** v. pr. Se retirer : *se reléguer à la campagne.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

RELENT n. m. Mauvais goût que l'humidité fait contracter à un aliment.

RELEVAILLES n. f. pl. Cérémonie qui se fait à l'église la première fois qu'y va une femme après ses couches.

RELEVÉ, ÉE adj. Au-dessus du commun : *condition relevée*; noble, généreux : *sentiments relevés*; sublime : *pensée relevée*; élevé : *style relevé*; piquant, de haut goût : *mets relevé.* N. m. Extrait, copie : *faire le relevé d'un compte.*

RELEVÉE n. f. Le temps de l'après-dîner : *à deux heures de relevée.*

RELÈVEMENT n. m. Action de relever une chose : *le relèvement d'un navire échoué*; relevé, énumération exacte : *faire le relèvement d'un compte.*

RELEVER v. tr. Remettre debout

ce qui était tombé : *relever une chaise;* rétablir ce qui tombait en ruine : *relever un mur;* remettre à flot : *relever un vaisseau;* retrousser : *relever sa robe;* redresser : *relever la tête. Fig.* Reprendre aigrement : *relever quelqu'un;* faire remarquer : *relever une faute;* ranimer : *relever le courage;* louer : *relever une action;* délier d'un engagement : *relever d'un vœu;* faire valoir : *la parure relève la beauté;* déterminer la position d'un objet qu'on aperçoit : *relever une côte, une île;* remplacer : *relever la garde;* donner un goût plus piquant : *relever une sauce. Relever le gant*, accepter un défi. V. int. *Relever de maladie*, commencer à se porter mieux; *relever de couches* : commencer à sortir depuis ses couches; *ce domaine relève de la couronne*, en dépend. **Se relever** v. pr. Regagner en crédit, en estime, en fortune : *il ne s'en relèvera jamais.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe.

RELIAGE n. m. Action de relier des tonneaux.

RELIEF n. m. Ouvrage de sculpture plus ou moins relevé en bosse : *haut et bas-relief. Peint.* Saillie apparente des objets. *Fig.* Eclat, considération qui naît de l'opposition, du contraste : *les sots donnent du relief aux gens d'esprit.* Pl. Restes d'un repas.

RELIER v. tr. Lier de nouveau : *relier une gerbe;* coudre ensemble les feuillets d'un livre et y mettre une couverture; mettre des cercles à un tonneau; faire communiquer : *relier deux routes.*

RELIEUR n. m. Qui relie des livres.

RELIGIEUSEMENT adv. Avec religion; exactement, scrupuleusement : *observer religieusement les traités.*

RELIGIEUX, EUSE adj. Qui appartient à la religion : *chant religieux;* pieux : *homme religieux, sentiments religieux. Fig.* Exact, ponctuel : *religieux observateur de sa parole.* N. Personne engagée par des vœux monastiques.

† **RELIGION** n. f. Culte rendu à la divinité : *tous les peuples ont une religion;* doctrine religieuse : *religion chrétienne.* **Religion naturelle**, fondée sur les seules inspirations du cœur et de la raison. *Guerres de religion*, causées, à la suite de la Réforme, par les dissidences religieuses; *entrer en religion*, se faire religieux ou religieuse; *se faire une religion d'une chose*, s'en faire une obligation; *surprendre la religion de quelqu'un*, tromper sa bonne foi.

RELIGIONNAIRE n. Autrefois, membre de la religion réformée.

RELIGIOSITÉ n. f. Sentiment religieux qui s'arrête aux petites pratiques.

RELIQUAIRE n. m. Espèce de boîte, de cadre où l'on enchâsse des reliques.

RELIQUAT n. m. Ce qui reste dû après un arrêté de compte; suites, restes d'une maladie. Pl. des *reliquats.*

RELIQUATAIRE n. Débiteur, débitrice d'un reliquat de compte.

RELIQUE n. f. Ce qui reste d'un saint après sa mort. *Garder comme une relique*, soigneusement.

RELIRE v. tr. Lire de nouveau.

RELIURE n. f. Ouvrage du relieur; manière dont un livre est relié.

RELOUER v. tr. Louer une seconde fois; sous-louer : *relouer un appartement à quelqu'un.*

RELUIRE v. int. Briller, luire en réfléchissant la lumière.

RELUISANT, E adj. Qui reluit : *armes reluisantes.*

RELUQUER v. tr. Lorgner du coin de l'œil avec curiosité ou convoitise. *Fam.*

REMÂCHER v. tr. Mâcher une seconde fois, en parlant des ruminants.

REMANGER v. tr. et int. Manger de nouveau.

REMANIEMENT ou **Remaniment** n. m. Action de remanier; résultat de cette action. *Impr.* Action de retoucher à la composition de plusieurs lignes, de pages entières, par suite de corrections ou de changement de format.

REMANIER v. tr. Manier de nouveau; changer, refaire : *remanier un discours. Impr.* Faire un remaniement.

REMANÎMENT n. m. V. *Remaniement.*

REMARIER v. tr. et pr. Marier, se marier de nouveau.

REMARQUABLE adj. Distingué, digne d'être remarqué.

REMARQUABLEMENT adv. D'une manière remarquable.

REMARQUE n. f. Observation : *remarque judicieuse;* note : *ouvrage plein de remarques.*

REMARQUER v. tr. Marquer de nouveau; observer attentivement : *remarquer un chemin;* distinguer : *remarquer quelqu'un dans la foule.*

REMBALLER v. tr. Remettre ses marchandises en balle, en ballot.

REMBARQUEMENT n. m. Action de rembarquer ou de se rembarquer.

REMBARQUER v. tr. Embarquer de nouveau. **Se rembarquer** v. pr. Se remettre en mer. *Fig. Se rembarquer dans une affaire*, s'y hasarder de nouveau.

REMBARRER v. tr. Reprendre vivement quelqu'un, le remettre à sa place.

REMBLAI n. m. Opération de ter-

rassement qui consiste à établir, au moyen de terres rapportées, un sol factice sur une route, un chemin de fer, etc.

REMBLAVER v. tr. Ressemer une terre en blé.

REMBLAYER v. tr. Faire un remblai.

REMBOÎTEMENT n. m. Action de remboîter; résultat de cette action.

REMBOÎTER v. tr. Remettre en sa place ce qui a été déboîté : *remboîter un os.*

REMBOURREMENT n. m. Action de rembourrer; résultat de cette action.

REMBOURRER v. tr. Garnir de bourre, de cuir, etc. : *rembourrer un fauteuil.*

REMBOURSABLE adj. Qui doit, qui peut être remboursé : *rente remboursable.*

REMBOURSEMENT n. m. Payement d'une somme due; action de rembourser un billet non payé.

REMBOURSER v. tr. Rendre l'argent déboursé : *payez pour moi, je vous rembourserai. Rembourser une rente*, en acquitter le principal; *rembourser un billet*, se dit d'un endosseur qui en paye la valeur, lorsque le souscripteur se trouve dans l'impossibilité de le faire.

REMBRUNIR v. tr. et int. Rendre, devenir plus brun. **Se rembrunir** v. pr. *Fig.* Devenir sombre, triste : *son front se rembrunit. Le temps se rembrunit*, se couvre.

REMBRUNISSEMENT n. m. Etat de ce qui est ou s'est rembruni.

REMBUCHEMENT n. m. Rentrée du cerf dans son fort.

REMBUCHER (SE) v. pr. Se dit du cerf, lorsqu'il rentre dans son fort.

REMÈDE n. m. Toute substance dont on fait usage pour combattre les maladies, et, *fig.*, tout ce qui sert à calmer, à guérir les souffrances morales, les accidents, les malheurs de la vie; lavement : *prendre un remède.*

REMÉDIABLE adj. A quoi on peut apporter remède : *mal remédiable.*

REMÉDIER v. int. Apporter du remède.

REMÊLER v. tr. Mêler de nouveau.

REMÉMORATIF, IVE adj. Qui rappelle la mémoire d'un événement : *fête remémorative.*

REMÉMORER v. tr. Remettre en mémoire. V. pr. *Se remémorer une chose*, se la rappeler.

REMENER v. tr. Reconduire. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

REMERCIER v. tr. Rendre grâce : *remercier Dieu de ses bienfaits;* refuser honnêtement : *on l'invita à dîner, il remercia;* congédier, destituer : *remercier un employé.*

REMERCIEMENT ou **Remercîment** n. m. Action de remercier; paroles par lesquelles on remercie.

RÉMÉRÉ n. m. Droit qu'on se réserve de racheter, dans un certain délai, la chose qu'on vend : *vendre à réméré.*

REMETTRE v. tr. Mettre une chose à l'endroit où elle était auparavant; mettre de nouveau : *remettre un habit;* replacer : *remettre un bras;* donner une chose à celui à qui elle est destinée : *remettre une lettre;* mettre en dépôt : *je lui ai remis mes fonds. Fig.* Réconcilier : *on les a remis ensemble;* rétablir la santé : *l'air de la campagne l'a remis;* rassurer, calmer le trouble : *cette nouvelle l'a remis;* confier : *je remets mon sort entre vos mains;* reconnaître : *je vous remets à présent;* pardonner : *remettre les péchés;* faire grâce de : *remettre une peine;* différer : *remettre une partie au lendemain, une cause à huitaine.* **Se remettre** v. pr. Recommencer : *se remettre à jouer;* se replacer où l'on était : *se remettre à table. Fig.* Se rappeler : *je me remets votre visage. S'en remettre à quelqu'un*, s'en rapporter à lui.

REMEUBLER v. tr. Regarnir de meubles.

RÉMINISCENCE n. f. Ressouvenir d'une idée presque effacée.

REMISE n. f. Action de remettre : *remise de fonds;* rabais fait sur le prix fort de certaines marchandises : *les libraires font de fortes remises;* réduction que l'on fait à un débiteur d'une partie de sa dette; grâce que l'on accorde à un condamné d'une partie de sa peine; somme abandonnée aux receveurs généraux et particuliers sur le montant des recettes; délai, retardement : *je partirai demain sans remise ;* lieu où l'on met à couvert les carrosses, les voitures. *Voiture de remise*, de louage.

REMISER v. tr. Placer sous une remise.

RÉMISSIBLE adj. Pardonnable : *faute rémissible.*

RÉMISSION n. f. Pardon : *rémission des péchés.*

REMMAILLAGE n. m. Action de remmailler.

REMMAILLER v. tr. Rejoindre les mailles d'un tissu : *remmailler des bas.*

REMMAILLOTTER v. tr. Emmaillotter de nouveau : *il faut remmaillotter cet enfant.*

REMMANCHER v. tr. Emmancher de nouveau.

REMMENER v. tr. Emmener après avoir amené. — Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette.

RÉMOIS, OISE adj. et n. De Reims.

RÉMOLADE ou **Rémoulade** n. f. Sauce piquante où il entre de la moutarde.

REMONTAGE n. m. Action de remonter des bottes, une horloge.

REMONTE n. f. Achat de chevaux pour remonter un régiment.

REMONTER v. int. Monter de nouveau : *remonter à cheval, remonter sur le trône;* s'élever : *au jeu de bascule, quand un des côtés s'abaisse, l'autre remonte;* faire un mouvement de bas en haut : *son collet remonte. Fig.* Augmenter de valeur après avoir baissé : *la rente remonte ;* reprendre les choses de loin : *remonter jusqu'à la source d'un bruit;* avoir son origine : *cette maison remonte aux croisades.* V. tr. *Remonter un fleuve*, naviguer contre le courant; *remonter un escadron*, lui donner d'autres chevaux; *remonter une maison, une ferme*, les pourvoir de nouveau des choses nécessaires; *remonter des bottes*, les remettre à neuf. *Fig. Remonter le moral de quelqu'un*, relever son courage. **Se remonter** v. pr. Se pourvoir de nouveau des choses nécessaires.

REMONTRANCE n. f. Avertissement, réprimande.

REMONTRANTS n. m. pl. Partisans de l'hérésie d'Arminius.

REMONTRER v. tr. Représenter à quelqu'un les inconvénients d'une action : *remontrez-lui ses torts.* **Se remontrer** v. pr. Se montrer de nouveau : *il n'ose se remontrer.*

RÉMORA n. m. Poisson auquel on attribuait le pouvoir d'arrêter les navires. *Fig.* Obstacle, empêchement.

REMORDRE v. tr. Mordre de nouveau : *il l'a mordu et remordu.* V. int. *Fig.* Attaquer de nouveau : *repoussé, ce régiment n'a pas voulu remordre.*

REMORDS n. m. Vif reproche de la conscience.

REMORQUAGE n. m. Action de remorquer.

REMORQUE n. f. Action de remorquer; câble par lequel un bâtiment est attaché à celui qui le remorque : *jeter la remorque.*

REMORQUER v. tr. Se dit d'un vaisseau qui en traîne un autre à sa suite, au moyen d'un câble appelé *remorque.*

REMORQUEUR adj. et n. Bâtiment qui remorque. *Par ext.* Locomotive qui traîne à sa suite les wagons.

REMOUCHER v. tr. Moucher de nouveau : *il faut continuellement moucher et remoucher cet enfant.*

REMOUDRE v. tr. (se conj. comme *moudre.*) Moudre de nouveau.

RÉMOULADE n. f. V. *Rémolade.*

REMOULAGE n. m. Son provenant de la mouture du gruau.

RÉMOULEUR n. m. Gagne-petit.

REMOUS n. m. Tournoiement d'eau qui se forme à l'arrière d'un navire en marche; refoulement de l'eau qui se brise contre un obstacle.

REMPAILLAGE n. m. Ouvrage du rempailleur.

REMPAILLER v. tr. Garnir de nouveau de paille : *rempailler des chaises.*

REMPAILLEUR, EUSE n. Qui rempaille.

REMPART n. m. Levée de terre qui environne et défend une place. *Fig.* Ce qui sert de défense : *le courage est le meilleur rempart.*

REMPLAÇANT n. m. Celui qui remplace un jeune homme appelé au service militaire; toute personne qui en remplace une autre dans une occupation quelconque.

REMPLACEMENT n. m. Action de remplacer une chose par une autre, ou une personne dans une fonction, principalement dans le service militaire.

REMPLACER v. tr. Donner un successeur, prendre la place d'un autre : *remplacer un maire, un domestique;* occuper momentanément la place d'un autre : *remplacer un employé malade;* partir à la place d'un conscrit pour le service militaire.

REMPLAGE n. m. Action de remplir une pièce de vin qui n'est pas tout à fait pleine.

REMPLI n. m. Pli fait à une étoffe pour la rétrécir ou la raccourcir.

REMPLIER v. tr. Faire un rempli.

REMPLIR v. tr. Emplir : *remplir un tonneau, une bouteille;* compléter : *remplir un nombre;* écrire ce qui a été laissé en blanc dans un écrit : *remplir une quittance. Fig.* Occuper : *remplir une place;* accomplir : *remplir une promesse;* répondre à : *remplir l'attente;* employer : *bien remplir son temps;* faire retentir : *remplir l'air de ses cris;* abonder dans : *les étrangers remplissent la ville;* occuper : *les guerres religieuses ont rempli la moitié du* XVI[e] *siècle.* **Se remplir** v. pr. Devenir plein : *la cour se remplit d'eau.*

REMPLISSAGE n. m. Action de remplir. *Fig.* Dans les ouvrages d'esprit, chose inutile ou étrangère au sujet. *Mus.* Parties entre la basse et le dessus.

REMPLISSEUSE n. f. Raccommodeuse de dentelles.

REMPLOI n. m. Nouvel emploi des fonds provenant d'un bien aliéné.

REMPLOYER v. tr. Employer de nouveau.

REMPLUMER (SE) v. pr. Se recouvrir de plumes, en parlant des oiseaux. *Fig.* Rétablir ses affaires : *ce commerçant, ce joueur commence à se remplumer. Fam.*

REMPOCHER v. tr. Remettre en poche. *Fam.*

REMPOISSONNEMENT n. m. Action de repeupler de poissons : *le rempoissonnement d'un étang.*

REMPOISSONNER v. tr. Repeupler de poissons.

REMPORTER v. tr. Rapporter d'un lieu ce qu'on y avait apporté ; enlever : *on le rapporta mort. Fig.* Gagner : *remporter la victoire.*

REMPOTAGE n. m. Action de rempoter.

REMPOTER v. tr. Changer une plante de pot.

REMUAGE n. m. Action de remuer du vin, du blé.

REMUANT, E adj. Qui est sans cesse en mouvement : *enfant remuant. Fig. Esprit remuant*, propre à exciter des troubles dans un Etat.

REMUE-MÉNAGE n. m. Dérangement de meubles, de choses que l'on transporte d'un lieu en un autre. *Fig.* Troubles qui résultent des changements subits. Pl. des *remue-menage.*

REMUEMENT ou **Remûment** n. m. Action de ce qui remue : *le remuement des humeurs ;* transport : *faire un remuement de terre. Fig.* Troubles dans un Etat : *causer du remuement.*

REMUER v. tr. Mouvoir une chose, la changer de place. *Fig.* Emouvoir : *remuer l'âme.* V. int. Changer de place : *cet enfant remue continuellement.* **Se remuer** v. pr. Se mouvoir. *Fig.* Se donner du mouvement pour réussir.

REMÛMENT n. m. V. *Remuement.*

RÉMUNÉRATEUR, TRICE adj. et n. Qui récompense. Adj. : *un Dieu rémunérateur.*

RÉMUNÉRATION n. f. Récompense.

RÉMUNÉRATOIRE adj. Qui tient lieu de récompense.

RÉMUNÉRER v. tr. Récompenser. — Pour la conj. V. *accélérer.*

RENÂCLER v. int. Ne se dit qu'au fig., dans le sens d'hésiter, refuser de faire. *Pop.*

RENAISSANCE n. f. Renouvellement : *la renaissance du printemps, des lettres, des arts. Absol.* Se dit du siècle de François I[er], époque où les sciences, les lettres, les arts se réveillèrent et fleurirent de nouveau.

RENAISSANT, ANTE adj. Qui renaît : *forces renaissantes.*

RENAÎTRE v. int. (se conj. comme *naître*, sauf qu'il n'a pas de part. passé ni de temps composés.) Naître de nouveau : *le phénix, selon la Fable, renaît de ses cendres ;* repousser : *les fleurs renaissent au printemps. Fig.* Ressentir de nouveau : *renaître à l'espérance.*

RÉNAL, ALE adj. Qui a rapport aux reins.

RENARD n. m. Quadrupède à queue velue et à museau pointu. *Fig.* Homme fin et rusé.

RENARDE n. f. Femelle du renard.

RENARDEAU n. m. Petit renard.

RENARDER v. int. Agir de ruse, comme le renard ; vomir. *Pop.* et *triv.*

RENCAISSAGE n. m. Action de rencaisser.

RENCAISSER v. tr. Remettre en caisse : *rencaisser des orangers.*

RENCHAÎNER v. tr. Remettre à la chaîne.

RENCHÉRIR v. tr. Rendre plus cher : *rencherir une marchandise.* V. int. Devenir plus cher : *le ble renchérit. Fig.* Dire ou faire plus qu'un autre : *il renchérit sur tout ce qu'il entend raconter.*

RENCHÉRISSEMENT n. m. Augmentation de prix.

RENCOGNER v. tr. Pousser, serrer quelqu'un dans un coin. *Fam.*

RENCONTRE n. f. Hasard, aventure par laquelle on trouve fortuitement une personne ou une chose : *singulière rencontre ;* choc de deux corps : *rencontre de deux voitures ;* combat : *rencontre de deux armées ;* duel. *Aller à la rencontre*, au-devant de. *Fig.* Circonstance : *en toute rencontre.*

RENCONTRER v. tr. Trouver : *rencontrer quelqu'un, un obstacle ;* deviner : *rencontrer juste.* **Se rencontrer** v. pr. Se trouver : *un homme s'est rencontré qui... ;* exister : *cela ne se rencontre guère ;* avoir la même pensée qu'un autre : *les beaux esprits se rencontrent.*

RENDEMENT n. m. Ce que produit une chose en raison de sa qualité : *le rendement d'une terre, du blé.*

RENDEZ-VOUS n. m. Convention que font deux ou plusieurs personnes de se trouver à la même heure en un même lieu ; lieu où l'on doit se trouver : *arriver le premier au rendez-vous.*

RENDORMIR v. tr. Faire dormir de nouveau : *rendormir un enfant.*

RENDOUBLER v. tr. Remplier un vêtement pour le raccourcir.

RENDRE v. tr. Restituer une chose, la remettre à qui elle appartient : *rendre un dépôt;* voiturer, porter, conduire : *rendre des marchandises à domicile. Fig.* Rejeter, vomir : *rendre son déjeuner;* redonner : *rendre ses bonnes grâces;* livrer : *rendre une place;* produire : *ce blé rend beaucoup de farine;* exhaler : *la rose rend une odeur agréable;* reproduire : *ce peintre a bien rendu vos traits;* traduire : *mal rendre un passage;* prononcer : *rendre un arrêt;* faire devenir : *rendre odieux;* faire recouvrer : *rendre la santé;* faire entendre : *ce violon rend des sons harmonieux. Rendre l'âme, l'esprit,* mourir; *rendre grâce,* remercier; *rendre les armes,* s'avouer vaincu; *rendre la justice,* l'administrer; *rendre justice à quelqu'un,* reconnaître ses droits, son mérite; *lui rendre sa parole,* le dégager d'une promesse; *lui rendre service,* l'obliger; *lui rendre visite,* l'aller voir. **Se rendre** v. pr. Se transporter : *se rendre à Paris;* aboutir : *les fleuves se rendent à la mer. Fig.* Se montrer : *se rendre utile;* se soumettre : *se rendre à l'ennemi;* accéder : *je me rends à son avis;* s'emparer : *se rendre maître.*

RENDU n. m. V. *Prêté.*

RENDU, E adj. Fatigué, harassé : *le pauvre piéton était rendu;* arrivé : *Dieu merci! nous voilà rendus.* N. m. *Compte rendu,* exposé, analyse d'une affaire, d'un livre, etc.

RENDUIRE v. tr. Enduire de nouveau.

RENDURCIR v. tr. Rendre plus dur.

RÊNE n. f. Courroie de la bride d'un cheval. *Fig. Tenir les rênes de l'Etat,* le gouverner.

RENÉGAT, ATE adj. et n. Qui a renié la religion chrétienne pour en embrasser une autre, et particulièrement l'islamisme.

RÉNETTE n. f. Instrument dont se servent les maréchaux pour couper l'ongle du cheval par sillons.

RENFERMÉ n. m. Mauvaise odeur qu'exhale une chose qui a été longtemps renfermée, ou une chambre qui a été longtemps fermée.

RENFERMER v. tr. Enfermer de nouveau : *renfermer un prisonnier évadé;* enfermer : *renfermer un fou. Fig.* Comprendre, contenir : *ce livre renferme de grandes vérités;* restreindre, réduire dans de certaines bornes : *renfermer une pensée dans peu de mots.* **Se renfermer** v. pr. *Se renfermer en soi-même,* se recueillir.

RENFILER v. tr. Enfiler de nouveau.

RENFLEMENT n. m. État de ce qui est renflé.

RENFLER v. tr. et int. Enfler de nouveau.

RENFONCEMENT n. m. Profondeur, partie reculée, enfoncée; coup de poing, principalement sur le chapeau : *recevoir un renfoncement Pop.*

RENFONCER v. tr. Enfoncer de nouveau, ou plus avant : *renfoncer son chapeau sur les oreilles.*

RENFORCÉ, ÉE adj. Achevé : *fat sot renforcé.*

RENFORCEMENT n. m. Action de renforcer; son effet.

RENFORCER v. tr. Rendre plus fort : *renforcer une garnison. Fig.* Augmenter, enfler : *renforcer sa voix.*

RENFORT n. m. Augmentation de force : *recevoir un renfort.*

RENFROGNEMENT n. m. V. *Refrognement.*

RENFROGNER (SE) v. pr. V. *Refrogner.*

RENGAGEMENT n. m. Action de se rengager.

RENGAGER v. tr. Engager de nouveau. **Se rengager** v. pr. Contracter un nouvel engagement.

RENGAINE n. f. Chose que quelqu'un répète à satiété : *toujours la même rengaine. Pop*

RENGAÎNER v. tr Remettre dans la gaîne, dans le fourreau : *rengaîner une epée. Fig. Rengaîner son compliment,* supprimer ou ne pas achever ce qu'on voulait dire.

RENGORGEMENT n. m. Action de rengorger, de se rengorger.

RENGORGER (SE) v. pr. Avancer la gorge en retirant la tête un peu en arrière. *Fig.* Faire l'important.

RENGRAISSER v. tr. Engraisser de nouveau. V. int. Redevenir gras.

RENGRÉNER v. tr. Remplir la trémie de nouveau grain. — Pour la conj. V. *accélérer.*

RENIABLE adj. Que l'on peut, que l'on doit renier.

RENIEMENT ou **Renîment** n. m. Action de renier : *le reniement de saint Pierre.*

RENIER v. tr. Déclarer contre la vérité qu'on ne connaît point une personne, une chose; désavouer : *renier sa famille;* renoncer à : *renier sa religion.*

RENIFLEMENT n. m. Action de renifler.

RENIFLER v. int. Aspirer fortement des narines; répugner à faire une chose. *Pop.*

RENIFLERIE n. f. Action de renifler. *Fam.*

RENIFLEUR, EUSE n. Qui a l'habitude de renifler.

RENÎMENT n. m. V. *Reniement.*

RENNE n. m. Quadrupède du nord, du genre cerf.

RENOIRCIR v. tr. Noircir de nouveau.

RENOM n. m. Réputation, célébrité.

RENOMMÉ, ÉE adj. Célèbre : *capitaine renommé.*

RENOMMÉE n. f. Renom, réputation : *bonne, mauvaise renommée ;* voix publique : *apprendre une chose par la renommée ;* divinité mythologique et allégorique.

RENOMMER v. tr. Nommer, élire de nouveau ; nommer avec éloges : *on le renomme en tous lieux.*

RENONCE n. f. Absence d'une couleur au jeu de cartes.

RENONCEMENT n. m. Action de renoncer : *renoncement aux honneurs, aux plaisirs. Renoncement à soi-même,* abnégation, sacrifice complet de soi-même.

RENONCER v. int. Se désister : *renoncer à une succession ;* quitter, abandonner : *renoncer au monde ;* au jeu, mettre une carte d'une couleur autre que la couleur demandée. V. tr. Renier, désavouer : *je le renonce pour mon fils.*

RENONCIATEUR, TRICE n. Qui fait une renonciation.

RENONCIATION n. f. Acte par lequel on renonce à une chose.

RENONCULACÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type la renoncule.

RENONCULE n. f. Belle plante d'ornement.

RENOUÉE n. f. Plante dont les tiges ont beaucoup de *nœuds.*

RENOUEMENT ou **Renoûment** n. m. Renouvellement : *renouement d'amitié.*

RENOUER v. tr. Nouer une chose dénouée. *Fig.* Reprendre après interruption : *renouer la conversation, renouer une affaire.* V. int. Renouveler amitié : *renouer avec quelqu'un.*

RENOUEUR n. m. V. *Rebouteur.*

RENOUVEAU n. m. Retour de la belle saison.

RENOUVELABLE adj. Qui peut être renouvelé.

RENOUVELANT, E n. Enfant qui renouvelle sa première communion.

RENOUVELER v. tr. Rendre nouveau en substituant une chose à une autre de même espèce : *renouveler sa garde-robe. Fig.* Rappeler : *renouveler un souvenir, un chagrin ;* refaire : *renouveler un bail ;* remettre en vigueur : *renouveler une mode ;* recommencer : *renouveler un procès ;* transformer : *renouveler la face de son pays.* **Se renouveler** v. pr. Revenir de nouveau : *les beaux jours se renouvellent au printemps.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RENOUVELLEMENT n. m. Action de renouveler : *renouvellement de bail ;* retour : *renouvellement de l'année ;* accroissement : *renouvellement de tendresse.*

RENOVATEUR, TRICE adj. et n. Qui renouvelle.

RÉNOVATION n. f. Renouvellement : *rénovation des vœux,* etc.

RENSEIGNEMENT n. m. Indice qui met sur la voie d'une chose, qui sert à la faire reconnaître.

RENSEIGNER v. tr. Donner des renseignements.

RENSEMENCER v. tr. Ensemencer de nouveau.

RENTE n. f. Ce qui est dû tous les ans pour des fonds placés ou un bien mis à ferme.

RENTÉ, ÉE adj. Qui a des rentes : *être bien, mal renté.*

RENTER v. tr. Assigner une rente, un revenu à : *renter un hôpital.*

RENTIER, IÈRE n. Qui a des rentes.

RENTOILAGE n. m. Action de rentoiler.

RENTOILER v. tr. Soutenir, conserver la toile usée d'un tableau en la collant sur une toile neuve.

RENTRAIRE v. tr. Raccommoder une étoffe sans que le travail ou la couture paraisse.

RENTRAITURE n. f. Couture faite avec un tel art qu'elle ne se voit pas.

RENTRANT adj. *Angle rentrant,* dont l'ouverture est en dehors d'un corps, d'une figure. — Son opposé est *angle saillant.* N. m. Joueur qui prend la place d'un autre qui a perdu la partie.

RENTRÉE n. f. Action de rentrer; action de reprendre ses fonctions, ses travaux après des vacances : *rentrée des tribunaux, des classes ;* recouvrement de fonds : *rentrée difficile,* enlèvement d'une récolte : *rentrée des foins ;* réapparition d'un acteur après une absence, un congé. *Jeu.* Cartes qu'on prend au talon, à la place de celles qu'on a écartées : *mauvaise, heureuse rentrée.*

RENTRER v. int. Entrer de nouveau : *rentrer chez soi ;* reprendre certaines fonctions, des études : *les tribunaux, les collèges sont rentrés. Rentrer en grâce,* obtenir son pardon; *rentrer dans son devoir,* y revenir; *rentrer dans ses droits,* les recouvrer; *rentrer en soi-même,* réfléchir; *faire rentrer des fonds,* les percevoir. V. tr. Entrer :

rentrer des foins. Rentrer le corps, se tenir droit sous les armes.

RENVELOPPER v. tr. Envelopper de nouveau.

RENVERSE (À LA) loc. adv. Sur le dos : *tomber à la renverse.*

RENVERSÉ, ÉE adj. Jeté à terre : *arbre renversé*; répandu : *lait renversé. Fig.* Troublé, altéré : *figure renversée. C'est le monde renversé*, cela va au rebours de la raison, du bon sens.

RENVERSEMENT n. m. Action de renverser; état d'une chose renversée. *Fig.* Ruine : *le renversement d'un Etat. Mus.* Changement d'ordre dans les sons qui forment l'accord fondamental.

RENVERSER v. tr. Faire tomber par terre. *Fig.* Détruire, troubler l'ordre : *renverser un système, un Etat;* chasser : *renverser un roi du trône;* mettre en déroute : *renverser l'ennemi.*

RENVI n. m. Ce qu'on met par-dessus la vade, à certains jeux de cartes.

RENVOI n. m. Envoi d'une chose à la personne qui l'avait envoyée : *renvoi de marchandises;* congé : *renvoi de troupes;* destitution : *renvoi d'un ministre;* action de renvoyer devant une commission, devant un juge : *renvoi d'une proposition, d'une demande;* ajournement : *renvoi d'une cause à huitaine;* addition dans un acte, un écrit; signe qui l'indique. *Mus.* Signe qui indique une reprise.

RENVOYER v. tr. Envoyer de nouveau ; faire retourner : *renvoyer des chevaux, une escorte;* faire reporter à quelqu'un ce qu'il avait envoyé : *renvoyer un présent;* rendre un objet prêté, oublié : *renvoyer un livre, des gants;* chasser : *renvoyer un domestique;* destituer : *renvoyer un ministre;* congédier : *renvoyer des troupes;* décharger d'une accusation : *renvoyer un accusé;* répercuter, réfléchir : *renvoyer la balle, les sons;* ajourner à un autre temps : *renvoyer au lendemain.*

RÉOCCUPATION n. f. Nouvelle occupation.

RÉOCCUPER v. tr. Occuper de nouveau.

RÉORGANISATEUR, TRICE adj. et n. Qui réorganise : *décret réorganisateur.*

RÉORGANISATION n. f. Action d'organiser de nouveau ; son résultat.

RÉORGANISER v. tr. Organiser de nouveau.

RÉOUVERTURE n. f. Action de rouvrir : *la réouverture d'un théâtre.*

REPAIRE n. m. Retraite de bêtes féroces, de brigands, de malfaiteurs.

REPAÎTRE v. int. (se conj. comme *paître;* mais a de plus le passé déf. *je repus*, l'imp. du subj. *que je repusse*, le part. passé *repu, e*, et les temps composés.) Manger, prendre sa réfection : *ce cheval a fait trente lieues sans repaître.* V. tr. Nourrir : *il faut repaître ces animaux. Fig. Repaître ses yeux de la vue d'un objet*, le regarder avec avidité. V. pr. *Se repaître de chimères*, se livrer à de vaines espérances; *se repaître de sang*, en répandre beaucoup.

RÉPANDRE v. tr. Laisser tomber : *répandre du vin par terre;* épancher, verser : *répandre des larmes, du sang;* étendre au loin : *le soleil répand sa lumière*, et, fig. : *répandre l'alarme;* exhaler : *répandre une odeur agréable;* distribuer : *répandre des bienfaits.* **Se répandre** v. pr. Paraître, se manifester au dehors : *la tristesse se répand sur tous les visages. Se répandre en invectives*, dire beaucoup d'injures.

RÉPARABLE adj. Qui peut se réparer : *dommage réparable.*

REPARAÎTRE v. int. Paraître de nouveau.

RÉPARATEUR, TRICE n. Qui répare. Adj. : *sommeil reparateur.*

RÉPARATION n. f. Ouvrage qu'on fait ou qu'il faut faire pour réparer : *réparation d'un pont, d'une machine. Fig.* Satisfaction d'une offense : *réparation d'honneur.*

RÉPARER v. tr. Refaire, restaurer : *réparer un mur, un tableau. Fig.* Rétablir : *réparer ses forces;* effacer, expier : *réparer ses fautes;* donner satisfaction : *réparer une offense. Réparer le temps perdu*, faire un meilleur emploi du temps que par le passé.

REPARLER v. int. Parler de nouveau.

REPARTIE n. f. Prompte réplique.

REPARTIR v. tr. (se conj. comme *partir.*) Répliquer promptement, répondre : *qu'avez vous à me repartir?*

REPARTIR v. int. (se conj. comme *partir.*) Partir de nouveau.

RÉPARTIR v. tr. (se conj. comme *finir.*) Partager, distribuer : *répartir une somme entre...*

RÉPARTITEUR n. m. Qui fait une répartition.

RÉPARTITION n. f. Partage, distribution : *répartition d'une somme. Répartition des impôts*, action de fixer d'avance la somme que chaque contribuable devra payer à l'Etat.

REPAS n. m. Action de prendre de la nourriture à certaines heures réglées.

REPASSAGE n. m. Action d'aiguiser un couteau, un canif, etc. ; de repasser du linge.

REPASSER v. int. Passer de nouveau : *je repasserai ce soir*. V. tr. Traverser de nouveau : *repasser les monts, les mers* ; transporter de nouveau : *le batelier vous repassera* ; aiguiser : *repasser un couteau* ; unir au moyen d'un fer chaud : *repasser du linge*. *Fig*. Répéter par cœur, pour s'assurer si l'on sait : *repasser un rôle, un sermon*.

REPASSEUR n. m. Qui repasse, aiguise les couteaux, les ciseaux, etc.

REPASSEUSE n. f. Femme dont le métier est de repasser du linge.

REPAVAGE n. m. Action de repaver.

REPAVER v. tr. Paver de nouveau.

REPÊCHER v. tr. Retirer de l'eau ce qui y est tombé.

REPEINDRE v. tr. Peindre de nouveau.

REPENSER v. int. Penser de nouveau.

REPENTANCE n. f. Regret qu'on a de ses péchés.

REPENTANT, E adj. Qui se repent : *pécheur repentant*.

REPENTIR (SE) v. pr. Avoir un véritable regret.

REPENTIR n. m. Regret d'avoir fait ou de n'avoir pas fait une chose.

REPERCER v. tr. Percer de nouveau.

RÉPERCUSSIF, IVE adj. et n. Qui répercute, qui fait rentrer les humeurs : *les astringents, la glace, l'eau froide sont des répercussifs*.

RÉPERCUSSION n. f. Action des médicaments répercussifs. *Phys*. Réflexion du son, de la lumière, etc.

RÉPERCUTER v. tr. Faire refluer les humeurs à l'intérieur. *Phys*. Réfléchir, renvoyer : *les surfaces polies répercutent la chaleur*.

REPERDRE v. tr. Perdre de nouveau.

REPÈRE n. m. Marque faite à différentes pièces d'assemblage pour les reconnaître et les ajuster plus facilement ; marque faite sur un mur, sur un jalon, sur un terrain, etc., pour indiquer ou retrouver un alignement, un niveau, une hauteur, etc.

REPÉRER v. tr. Marquer des repères. — Pour la conj. V. *accélérer*.

RÉPERTOIRE n. m. Table, recueil où les matières sont rangées dans un ordre qui les rend faciles à trouver : *répertoire alphabétique* ; titre de certains recueils : *répertoire de jurisprudence* ; liste des pièces restées au théâtre : *répertoire du Théâtre français*. *Fig*. Personne qui se souvient de beaucoup de choses, et qui est toujours prête à en instruire les autres : *c'est un répertoire vivant*.

RÉPÉTAILLER v. tr. Répéter la même chose jusqu'à satiété. *Fam*.

RÉPÉTER v. tr. Redire ce qu'on a déjà dit ou ce qu'un autre a dit ; s'étudier à dire seul ce qu'on devra débiter en public : *répéter un rôle, un sermon* ; réciter : *répétez votre leçon* ; recommencer : *répéter une expérience* ; reproduire : *répéter des signaux télégraphiques* ; réfléchir : *le miroir répète l'image des objets* ; donner des répétitions : *répéter un rhétoricien*. **Se répéter** v. pr. Tomber dans des redites. — Pour la conj. V. *accélérer*.

RÉPÉTITEUR n. m. Qui donne des répétitions à des élèves : *répétiteur de mathématiques*. *Mar*. Vaisseau qui répète les signaux d'un amiral.

RÉPÉTITION n. f. Redite ; figure de rhétorique qui consiste à employer plusieurs fois le même mot, le même tour, pour donner plus d'énergie à la phrase ; leçon particulière donnée à un élève ou à quelques élèves réunis ; essai d'une pièce, d'un morceau de musique qu'on doit jouer en public. **Montre à répétition**, qui sonne l'heure quand on pousse un ressort.

REPEUPLEMENT n. m. Action de repeupler.

REPEUPLER v. tr. Peupler de nouveau un pays d'habitants, un parc de gibier, un étang de poisson, etc.

REPIC n. m. Au jeu de piquet, se dit quand on a trente points en main, sans que l'adversaire puisse rien compter.

REPIQUAGE n. m. Transplantation d'une jeune plante venue de semis.

REPIQUER v. tr. Piquer de nouveau. *Agr*. Transplanter.

RÉPIT n. m. Délai, relâche.

REPLACEMENT n. m. Action de replacer.

REPLACER v. tr. Remettre en place.

REPLANTER v. tr. Planter de nouveau.

REPLÂTRAGE n. m. Réparation superficielle faite avec du plâtre. *Fig*. Mauvais moyen employé pour réparer une faute ; réconciliation peu solide et peu sincère : *ce n'est qu'un replâtrage*.

REPLÂTRER v. tr. Recouvrir de plâtre. *Fig*. Chercher à couvrir une faute.

REPLET, ÈTE adj. Trop gras.

RÉPLÉTION n. f. Excès d'embonpoint.

REPLI n. m. Pli doublé. Pl. Sinuosités que font les reptiles. *Fig*. Ce qu'il y a de plus caché dans l'âme.

REPLIER v. tr. Plier une chose qui avait été dépliée. **Se replier** v. pr. Faire

un mouvement en arrière et en bon ordre : *l'armée se replia ;* se plier, se courber une ou plusieurs fois : *le serpent se replie en tous sens.*

RÉPLIQUE n. f. Réponse à ce qui a été répondu : *avocat fort sur la réplique ;* à ce qui a été dit ou écrit : *raison sans réplique ;* dernier mot que dit un acteur, avant que son interlocuteur prenne la parole : *donner la réplique.*

RÉPLIQUER v. tr. Faire une réplique. V. int. : *répliquer avec aigreur.*

REPLONGER v. tr. et int. Plonger de nouveau.

REPOLIR v. tr. Polir de nouveau. *Fig. : polir et repolir un écrit.*

RÉPONDANT n. m. Celui qui répond à la messe ; caution, garant : *être le répondant de quelqu'un.*

RÉPONDRE v. tr. Faire une réponse à ce qui est dit, écrit ou demandé. V. int. Faire une réponse : *bien, mal répondre ;* raisonner : *ne répondez point;* répéter le son : *l'écho répond ;* apporter des raisons contre : *répondre à une objection ;* assurer : *je vous réponds que cela est ainsi. Fig.* Etre en proportion de : *ses forces ne répondent pas à son courage ;* réaliser : *répondre aux espérances qu'on avait fait concevoir;* payer de retour : *répondre à une politesse ;* correspondre d'une manière symétrique : *ce pavillon répond à l'autre ;* être garant, responsable : *répondre pour quelqu'un ;* se faire sentir par contrecoup : *la douleur me répond à la tête.*

RÉPONS n. m. Antienne qui se chante après les leçons et les chapitres, dans l'office divin.

RÉPONSE n. f. Ce qu'on répond à une question ; réfutation : *réponse victorieuse ;* lettre qu'on écrit pour répondre à une autre.

REPORT n. m. Action de reporter un total d'une page sur une autre : *faire un report ;* la somme ainsi reportée : *le report est de 200 francs.*

* **REPORTER** v. tr. Porter une chose au lieu où elle était auparavant ; transporter : *reporter une somme à une autre page.* V. pr. *Fig.* Se transporter en pensée, en esprit : *se reporter aux jours de son enfance.*

REPOS n. m. Cessation de mouvement ; cessation de travail : *prendre un peu de repos ;* sommeil : *perdre le repos ;* tranquillité, quiétude : *avoir la conscience en repos ;* état d'une arme à feu, lorsque le chien n'est ni abattu ni bandé ; césure dans les vers de dix et de douze syllabes ; pause dans la lecture ou la déclamation. *Champ du repos*, cimetière.

REPOSER v. tr. Mettre dans une situation tranquille : *reposer sa tête sur un oreiller ;* procurer du calme : *cela repose l'esprit. Reposer ses yeux sur un objet*, les y arrêter avec plaisir ; *ne savoir où reposer sa tête*, être sans asile. V. int. Dormir, être dans un état de repos : *passer la nuit sans reposer ;* être déposé : *le Saint-Sacrement repose dans cette chapelle ;* être enterré : *ici repose...;* être établi, fondé : *la maison repose sur le roc*, et, fig. : *ce raisonnement ne repose sur rien de certain. Laisser reposer du vin*, lui donner le temps de s'éclaircir, de déposer ; *laisser reposer une terre*, la laisser en jachère. **Se reposer** v. pr. Prendre du repos. *Fig. Se reposer sur ses lauriers*, demeurer inactif après un succès ; *se reposer sur quelqu'un du soin d'une affaire*, s'en rapporter à lui.

REPOSOIR n. m. Autel préparé sur le passage de la procession, le jour de la Fête-Dieu, pour y faire *reposer* le Saint-Sacrement.

REPOUSSANT, E adj. Qui inspire du dégoût, de l'aversion.

REPOUSSEMENT n. m. Action de repousser, en parlant des armes à feu.

REPOUSSABLE adj. Qu'on doit repousser.

REPOUSSER v. tr. Rejeter, renvoyer : *repousser la balle ;* faire reculer : *repousser l'ennemi. Fig.* Ecarter de la pensée : *repousser une tentation ;* ne pas agréer, ne pas accepter : *repousser une demande, une proposition ;* produire de nouveau : *cet arbre a repoussé d'autres branches.* V. int. Pousser de nouveau : *sa barbe, ses cheveux repoussent ;* éprouver un mouvement en arrière : *ce fusil repousse.*

REPOUSSOIR n. m. Cheville de fer que l'on emploie pour faire sortir une autre cheville de fer ou de bois ; poinçon pour faire sortir les clous du pied d'un cheval qu'on déferre.

RÉPRÉHENSIBLE adj. Digne de blâme.

RÉPRÉHENSIF, IVE adj. Qui blâme, réprimande.

RÉPRÉHENSION n. f. Réprimande, blâme.

REPRENDRE v. tr. Prendre de nouveau : *reprendre les armes ;* s'emparer de nouveau : *reprendre une ville, un prisonnier ;* rejoindre : *je viendrai vous reprendre ;* continuer une chose interrompue : *reprendre un travail ;* réprimander, blâmer : *reprendre un enfant ;* recouvrer : *reprendre ses forces ;* attaquer de nouveau : *sa goutte l'a repris ;* raccommoder : *reprendre des bas. Reprendre haleine*, se reposer un

instant; *reprendre le dessus*, regagner l'avantage; *reprendre une pièce*, la jouer de nouveau; *on ne m'y reprendra plus*, je ne le ferai plus. V. int. Prendre de nouveau racine : *cet arbre reprend bien;* se rétablir : *sa santé reprend;* revenir : *le froid reprend;* se rejoindre : *les chairs reprennent;* critiquer : *il trouve à reprendre à tout.* **Se reprendre** v. pr. Recommencer quand on a mal dit : *il se reprit à temps.*

REPRÉSAILLE n. f. Ce qu'on fait pour se venger. S'emploie surtout au pl.

REPRÉSENTANT n. m. Celui qui représente une autre personne; député.

REPRÉSENTATIF, IVE adj. Qui représente : *signe représentatif. Gouvernement représentatif*, dans lequel des députés, élus par la nation, concourent à la formation des lois.

REPRÉSENTATION n. f. Exhibition : *représentation de titres;* action de jouer des pièces de théâtre : *représentation d'une tragédie;* reproduction par la peinture, la sculpture, la gravure : *représentation d'une bataille;* état que tient une personne d'un rang élevé : *frais de représentation;* remontrances faites avec mesure : *faire des représentations;* corps des représentants d'une nation : *représentation nationale.*

REPRÉSENTER v. tr. Présenter de nouveau; exhiber, exposer devant les yeux : *représenter des pièces;* rappeler le souvenir : *cet enfant me représente son père;* figurer par la peinture, la gravure, le discours, etc. : *représenter un naufrage;* jouer en public une pièce de théâtre : *représenter l'*Avare; y remplir un rôle : *représenter* Harpagon; tenir la place de quelqu'un : *les ambassadeurs représentent les rois;* remontrer : *représenter à quelqu'un les inconvénients d'une action.* V. int. Avoir un certain maintien : *cet homme représente bien.* **Se représenter** v. pr. Se figurer : *représente-toi son étonnement.*

RÉPRESSIF, IVE adj. Qui réprime : *lois répressives.*

RÉPRESSION n. f. Action de réprimer : *répression des délits.*

RÉPRIMABLE adj. Qui doit ou peut être réprimé.

RÉPRIMANDE n. f. Répréhension faite avec autorité; peine disciplinaire que les membres de certains corps encourent pour des manquements légers.

RÉPRIMANDER v. tr. Reprendre avec autorité.

RÉPRIMER v. tr. Arrêter l'effet, le progrès d'une chose.

REPRIS n. m. *Un repris de justice*, celui qui a déjà subi une précédente condamnation.

REPRISE n. f. Continuation d'une chose interrompue : *travail fait à plusieurs reprises;* réparation à une étoffe : *faire une reprise à un bas;* remise en scène au théâtre : *la reprise d'un drame;* toute partie d'un air, d'une chanson, qui doit être exécutée, chantée deux fois.

REPRISER v. tr. Faire des reprises dans une étoffe.

RÉPROBATEUR, TRICE adj. Qui exprime la réprobation, le mécontentement : *ton réprobateur.*

RÉPROBATION n. f. Jugement par lequel Dieu exclut un pécheur du bonheur éternel; blâme : *encourir la réprobation des gens de bien.*

REPROCHABLE adj. Qui mérite des reproches.

REPROCHE n. m. Ce qu'on dit à une personne pour lui exprimer son mécontentement et lui faire honte.

REPROCHER v. tr. Dire à quelqu'un une chose qui doit lui faire honte : *reprocher une ingratitude.* **Se reprocher** v. pr. S'en vouloir, se blâmer d'une chose : *se reprocher sa faiblesse.*

REPRODUCTEUR, TRICE adj. Qui sert à la reproduction.

REPRODUCTIBILITÉ n. f. Faculté d'être reproduit.

REPRODUCTIBLE adj. Susceptible de reproduction.

REPRODUCTIF, IVE adj. Qui favorise une nouvelle production.

REPRODUCTION n. f. Action par laquelle les êtres vivants perpétuent leur espèce. *Bot.* Moyen de multiplier les végétaux : *reproduction par greffe, par bouture*, etc.; parties qui, dans certains animaux, succèdent à celles qui ont été arrachées ou mutilées, telles que les pattes de l'écrevisse, la queue du lézard, etc.

REPRODUIRE v. tr. Produire de nouveau; présenter de nouveau : *reproduire ses motifs.*

RÉPROUVABLE adj. Qu'on doit réprouver : *dessein réprouvable.*

RÉPROUVÉ, ÉE adj. et n. Damné : *les justes et les réprouvés.*

RÉPROUVER v. tr. Désapprouver, rejeter : *réprouver une doctrine;* condamner aux peines éternelles.

REPS n. m. Etoffe de soie très-forte.

REPTILE n. m. Animal rampant ou à pieds très-courts, à sang froid, et dont le corps est généralement recouvert d'écailles, comme le *serpent*, le *lézard*, la *tortue*, etc.

RÉPUBLICAIN, AINE adj. Qui appartient à la république : *gouverne-*

ment républicain. N. Partisan de la république.

RÉPUBLICANISER v. tr. Etablir une constitution républicaine : *républicaniser un pays;* semer, propager les doctrines républicaines.

RÉPUBLICANISME n. m. Qualité, sentiments de républicain.

✝ **RÉPUBLIQUE** n. f. Tout Etat où le peuple se gouverne lui-même, soit immédiatement, soit par ses délégués. — Son opposé est *monarchie. Fig. La république des lettres,* les gens de lettres.

RÉPUDIATION n. f. Action de répudier.

RÉPUDIER v. tr. Renvoyer sa femme avec les formalités légales. *Fig.* Rejeter : *répudier la croyance de ses pères ;* renoncer à : *répudier une succession.*

RÉPUGNANCE n. f. Sorte d'aversion pour quelqu'un ou quelque chose.

RÉPUGNANT, E adj. Qui inspire de la répugnance.

RÉPUGNER v. int. Avoir de la répugnance : *répugner à faire une chose ;* en inspirer : *cet homme me répugne ;* être opposé : *cela répugne à la raison.*

RÉPULSIF, IVE adj. Qui repousse : *force répulsive.*

RÉPULSION n. f. Résultat des forces qui tendent à éloigner deux corps l'un de l'autre : *la repulsion de l'aimant, d'un corps électrisé.*

RÉPUTATION n. f. Renom, estime, opinion publique : *bonne, mauvaise réputation.*

RÉPUTÉ, ÉE adj. Censé, prétendu.

RÉPUTER v. tr. Estimer, croire, tenir pour : *il est réputé pour homme de bien, d'honneur.*

REQUÉRABLE adj. Que le créancier doit demander. *Jurisp.*

REQUÉRANT, E adj. et n. Qui requiert, qui demande en justice.

REQUÉRIR v. tr. (se conj. comme *acquérir.*) Demander en justice : *requérir l'application de la loi ;* sommer : *requérir quelqu'un de faire une chose ;* réclamer : *requérir la force armée.*

REQUÊTE n. f. Demande par écrit devant les tribunaux, etc. ; demande verbale, supplique : *ayez égard à ma requête.* **Maître des requêtes,** magistrat qui fait l'office de rapporteur au conseil d'Etat.

REQUÊTER v. tr. Quêter de nouveau.

REQUIEM (*ré-kui-ème*) n. m. Mot lat. Prière de l'Eglise pour les morts. Pl. des *requiem.*

REQUIN n. m. Gros poisson de mer très-vorace, du genre squale.

REQUINQUER (SE) v. pr. Se parer d'une manière affectée. *Fam.*

REQUIS, E adj. Convenable, nécessaire : *se trouver dans les conditions requises pour...*

RÉQUISITION n. f. Action de requérir en justice : *à la réquisition du procureur impérial ;* action de requérir pour le service public, dans certains cas extraordinaires, des subsides en hommes, chevaux, argent, vivres, etc.

RÉQUISITOIRE n. m. Acte de réquisition que fait le ministère public dans un tribunal.

RESCISION n. f. *Pal.* Cassation d'un acte.

RESCISOIRE adj. et n. m. *Pal.* Motif principal de rescision.

RESCOUSSE (À LA) loc. adv. Cri que l'on fait entendre pour demander du secours, principalement à la guerre.

RESCRIPTION n. f. Ordre, mandement par écrit que l'on donne pour toucher une certaine somme.

RESCRIT n. m. Décision du pape sur quelques questions de théologie.

RÉSEAU n. m. Tissu de fil, de soie, etc., en forme de rets ; entrelacement des vaisseaux sanguins. *Réseau de chemins de fer,* ensemble des lignes de chemins de fer qui couvrent un pays à la manière d'un réseau.

RÉSÉDA n. m. Plante dont la fleur exhale une odeur douce et agréable.

RÉSERVATION n. f. Action de réserver : *réservation faite de tous mes droits. Jurisp.*

RÉSERVE n. f. Action de réserver : *faire donation de son bien sous réserve ;* partie de l'armée qu'on n'appelle sous les drapeaux que lorsque les circonstances l'exigent ; troupes réservées un jour de bataille, et prêtes à se porter aux endroits où leur présence devient nécessaire ; portion de bois qu'on *réserve* dans une coupe, qu'on laisse croître en haute futaie ; discrétion, retenue : *parler avec réserve.* Loc. adv. **Sans réserve,** sans exception ; **en réserve,** à part, de côté : *mettre en reserve.* **A la réserve de** loc. prép. A l'exception de.

RÉSERVÉ, ÉE adj. Discret, circonspect : *air réservé. Cas réservé,* péché dont le pape ou l'évêque peut seul absoudre. N. : *faire le réservé.*

RÉSERVER v. tr. Retenir quelque chose d'un tout : *réserver une part du butin ;* garder pour un autre temps, pour un autre usage : *réserver quelque argent pour des besoins imprévus ;* destiner : *à quoi réservez-vous cela?* **Se**

réserver v. pr. Attendre : *se réserver pour une autre occasion.*

RÉSERVOIR n. m. Lieu où l'on amasse des eaux. *Anat.* Cavité du corps humain dans laquelle s'amasse un fluide.

RÉSIDANT, E adj. et n. Qui réside.

RÉSIDENCE n. f. Demeure habituelle, séjour obligé au lieu où l'on exerce une fonction ; lieu où réside un seigneur, un prince, un souverain.

RÉSIDENT n. m. Envoyé d'un souverain auprès d'un gouvernement étranger, lorsque l'importance des relations n'exige pas un ambassadeur.

RÉSIDER v. int. Faire sa demeure habituelle en quelque endroit. *Fig* Consister : *voilà où reside la difficulté.*

RÉSIDU n. m. *Chim.* Reste des substances soumises à l'action de divers agents.

RÉSIGNATAIRE n. m. Celui à qui on a résigné un bénéfice.

RÉSIGNATION n. f. Abandon de droits en faveur de quelqu'un ; soumission à la volonté de Dieu : *souffrir avec résignation ;* soumission à son sort : *subir un exil avec résignation.*

RÉSIGNER v. tr. Se démettre d'un office, d'un bénéfice en faveur de quelqu'un. *Résigner son âme à Dieu*, la remettre entre les mains de Dieu. **Se résigner** v. pr. Se soumettre.

RÉSILIATION n. f. Annulation d'un bail, d'un acte quelconque.

RÉSILIER v. tr. Annuler un acte.

RÉSILLE (*zi-ie*) n. f. Espèce de filet qui enveloppe les cheveux.

RÉSINE n. f. Matière inflammable et visqueuse qui découle de certains arbres, tels que le pin, le mélèze, etc.

RÉSINEUX, EUSE adj. Qui tient de la résine, qui en produit : *sucs, bois résineux.*

RÉSIPISCENCE n. f. Reconnaissance de sa faute avec amendement : *venir à résipiscence.*

RÉSISTANCE n. f. Force à l'aide de laquelle un corps réagit contre l'action d'un autre corps ; défense contre l'attaque : *faire résistance ;* opposition : *obéir sans résistance. Pièce de résistance*, où il y a beaucoup à manger.

RÉSISTER v. int. Ne pas céder au choc d'un autre corps : *le fer froid résiste au marteau ;* se défendre, opposer la force à la force : *résister à la force publique. Fig.* Tenir ferme : *résister à la tentation ;* supporter, endurer : *résister à la fatigue, à la douleur.*

RÉSOLU, E adj. Arrêté : *c'est un point résolu ;* hardi, déterminé : *c'est un homme résolu.*

RÉSOLUBLE adj. Qui peut être résolu : *problème résoluble.*

RÉSOLÛMENT adv. Avec une forte résolution.

RÉSOLUTIF, IVE adj. et n. Médicament qui détermine la résolution des engorgements.

RÉSOLUTION n. f. Dessein que l'on prend : *former une résolution ;* fermeté, courage : *manquer de résolution ;* décision d'un cas douteux, d'une question : *resolution d'une difficulté, d'un problème ;* cassation : *résolution d'un bail. Chim.* Réduction d'un corps en ses premiers principes : *résolution de l'eau en vapeur. Méd. Résolution d'une tumeur*, action par laquelle elle disparaît peu à peu.

RÉSOLUTOIRE adj. *Action résolutoire*, qui a pour objet de faire prononcer la cassation d'un acte, etc.

RÉSOLVANT, E adj. et n. Qui résout : *c'est un bon résolvant.*

RÉSONNANCE n. f. Bruit qui résulte du prolongement graduel du son.

RÉSONNANT, ANTE adj. Qui résonne, retentit, renvoie le son : *salle resonnante.*

RÉSONNEMENT n. m. Retentissement et renvoi du son.

RÉSONNER v. int. Renvoyer le son : *l'écho résonne* ; retentir : *le canon résonne.*

RÉSORBER (*sor*) v. tr. Absorber de nouveau.

RÉSORPTION n. f. Action d'absorber de nouveau.

RÉSOUDRE v. tr. (*Je résous, n. résolvons. Je résolvais, n. résolvions. Je résolus, n. résolûmes. Je résoudrai, n résoudrons. Je résoudrais, n. résoudrions. Résous, résolvons. Q. je résolve, q. n résolvions. Q. je resolusse, q. n. résolussions. Résolvant Résolu, e*, et pour une résolution chimique *résous* sans fém.) Faire disparaître peu à peu, fondre : *résoudre une tumeur ;* réduire : *le feu résout le bois en cendre ;* annuler : *résoudre un bail ;* prendre une résolution : *j'ai resolu de changer de conduite ;* opérer la solution : *resoudre un problème, une question.* **Se résoudre** v. pr. Se déterminer : *se resoudre à partir ;* se changer en : *se résoudre en pluie.*

RESPECT (*pè*) n. m. Vénération, déférence : *respect filial.* **Respect humain**, crainte qu'on a du jugement des hommes ; *tenir en respect*, contenir ; *sauf votre respect*, que cela ne vous offense pas. Pl. Hommage, civilités : *présenter ses respects à quelqu'un.*

RESPECTABILITÉ n. f. Mot an-

glais francisé (*respectability*), qui exprime l'honorabilité, la qualité respectable d'une personne.

RESPECTABLE adj. Digne de respect.

RESPECTER v. tr. Porter respect, honorer, vénérer. *Fig.* Epargner : *le temps ne respecte rien.* **Se respecter** v. pr. Garder les bienséances convenables.

RESPECTIF, IVE adj. Réciproque, qui a rapport à chacun en particulier.

RESPECTIVEMENT adv. D'une manière respective.

RESPECTUEUSEMENT adv. Avec respect.

RESPECTUEUX, EUSE adj. Qui témoigne du respect : *enfant respectueux ;* qui marque du respect : *langage respectueux.*

RESPIRABLE adj. Qu'on peut respirer.

RESPIRATION n. f. Action de respirer.

RESPIRATOIRE adj. Propre à la respiration, qui sert à respirer : *appareil respiratoire.*

RESPIRER v. int. Attirer et repousser l'air par le mouvement des poumons ; vivre : *il respire encore. Fig.* Prendre quelque relâche : *laissez-moi respirer un moment.* V. tr. *Respirer un bon air. Fig.* Marquer, exprimer : *tout ici respire la joie ;* désirer ardemment : *respirer la vengeance*, et v. int. : *respirer après la gloire.*

RESPLENDIR v. int. Briller avec grand éclat.

RESPLENDISSANT, E adj. Qui resplendit.

RESPLENDISSEMENT n. m. Grand éclat formé par l'expansion, par la réflexion de la lumière.

RESPONSABILITÉ n. f. Obligation de répondre de ses actions, de celles d'un autre ou d'une chose confiée.

RESPONSABLE adj. Qui doit répondre, être garant de.

RESSAC n. m. Retour violent des vagues sur elles-mêmes, lorsqu'elles ont frappé contre un obstacle.

RESSAIGNER v. tr. Saigner de nouveau. V. int. : *ma plaie ressaigne.*

RESSAISIR v. tr. Reprendre possession.

RESSASSER v. tr. Examiner minutieusement et à plusieurs reprises : *ressasser un compte ;* répéter une même chose d'une manière fatigante.

RESSASSEUR n. m. Qui répète, ressasse continuellement les mêmes choses.

RESSAUT n. m. Saillie d'une corniche.

RESSAUTER v. int. Sauter de nouveau.

RESSEMBLANCE n. f. Conformité, rapport de physionomie, de forme, de caractère, etc., entre les personnes ou les choses.

RESSEMBLANT adj. Qui ressemble : *portrait bien ressemblant.*

RESSEMBLER v. int. Avoir de la ressemblance avec quelqu'un.

RESSEMELAGE n. m. Action de ressemeler ; son résultat.

RESSEMELER v. tr. Mettre de nouvelles semelles à une vieille chaussure. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RESSEMER v. tr. Semer une seconde fois. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

RESSENTIMENT n. m. Faible renouvellement d'un mal, d'une douleur : *avoir un léger ressentiment de sa goutte ;* souvenir d'une injure avec désir de s'en venger : *conserver un vif ressentiment d'une offense.*

RESSENTIR v. tr. Sentir, éprouver. **Se ressentir** v. pr. Sentir quelque reste d'un mal qu'on a eu : *se ressentir d'un rhumatisme ;* éprouver les suites : *il s'en ressentira longtemps.*

RESSERREMENT n. m. Action par laquelle une chose est resserrée.

RESSERRER v. tr. Serrer davantage : *resserrer un cordon*, et, fig. : *resserrer les liens de l'amitié ;* remettre une chose en son lieu : *resserrer des papiers.* V. int. Rendre le ventre moins libre : *les nèfles, les coings resserrent.*

RESSORT n. m. Elasticité : *ressort de l'air ;* morceau de métal fait et disposé de façon qu'il se rétablit dans sa première situation, lorsqu'il cesse d'être comprimé : *ressort de montre. Fig.* Activité, force, énergie : *donner du ressort à l'esprit ;* moyen pour réussir : *faire jouer tous les ressorts.*

RESSORT n. m. Etendue de juridiction : *ressort d'un tribunal ;* compétence : *cela n'est pas de mon ressort. Juger en dernier ressort*, sans appel.

RESSORTIR v. int. (se conj. comme *sortir.*) Sortir de nouveau ; rendre plus saillant, plus frappant : *les ombres font ressortir les lumières dans un tableau, faire ressortir les défauts d'autrui.*

RESSORTIR v. int. (*Je ressortis, n. ressortissons. Je ressortissais, n. ressortissions*, etc., etc.) Etre d'une juridiction, de la compétence, du ressort de.

RESSORTISSANT, E adj. Qui ressortit à une juridiction.

RESSOUDER v. tr. Souder de nouveau.

RESSOURCE n. f. Ce à quoi on a recours, dans une extrémité fâcheuse, pour se tirer d'embarras. Pl. Argent, hommes, etc. : *les ressources de la France.*

RESSOUVENIR n. m. Souvenir, mémoire.

RESSOUVENIR (SE) v. pr. Conserver la mémoire d'une chose.

RESSUAGE n. m. Opération métallurgique qui consiste à faire sortir d'un métal certaines parties étrangères qui y sont alliées.

RESSUSCITER v. tr. Ramener de la mort à la vie. *Fig.* Renouveler, faire revivre : *ressusciter une mode.* V. int. Revenir de la mort à la vie : *Jésus-Christ ressuscita le troisième jour.*

RESSUYER v. tr. Sécher : *le vent ressuie bien les étoffes mouillées.* **Se ressuyer** v. pr. Se sécher : *il faut laisser les murs se ressuyer.*

RESTANT, E adj. Qui reste : *il est le seul héritier restant.* N. m. Ce qui reste.

RESTAURANT, E adj. Qui restaure : *aliment restaurant.* N. m. : *le vin est un bon restaurant. Par ext.* Etablissement de restaurateur.

RESTAURATEUR, TRICE n. Qui répare : *restaurateur d'un tableau ;* qui rétablit : *restaurateur des lettres, des arts.* N. m. Traiteur.

RESTAURATION n. f. Réparation, rétablissement : *restauration d'un monument. Fig. : la restauration des lettres.* Rétablissement d'une dynastie déchue : *la restauration des Stuarts, des Bourbons.*

RESTAURER v. tr. Réparer, rétablir : *restaurer une statue*, et, fig. : *restaurer les lettres ;* redonner de la force : *ce bouillon m'a restauré.*

RESTE n. m. Ce qui demeure d'un tout, d'une quantité quelconque : *le reste d'une somme. Arith.* Différence entre deux quantités, comme dans la soustraction. Pl. Cendres : *les restes d'un grand homme.* Loc. adv. **De reste**, autant et plus qu'il ne faut ; **au reste, du reste**, au surplus, d'ailleurs.

RESTER v. int. Etre de reste ; demeurer : *rester seul, rester en chemin, rester à Paris ;* mettre du temps : *vous êtes resté trop longtemps à faire ce a ;* s'arrêter : *restons-en là.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

RESTITUABLE adj. Que l'on doit rendre.

RESTITUER v. tr. Rendre ce qui a été pris ou ce qui est possédé indûment : *restituer le bien d'autrui.*

RESTITUTION n. f. Action de restituer ; chose restituée.

RESTREINDRE v. tr. Réduire, limiter : *restreindre le sens d'une proposition, restreindre ses désirs.* V. pr. Réduire sa dépense.

RESTRICTIF, IVE adj. Qui restreint, qui limite : *clause restrictive.*

RESTRICTION n. f. Condition qui restreint. ┼ **Restriction mentale**, réserve faite tacitement d'une partie de ce que l'on pense, pour tromper ceux à qui l'on parle.

RESTRINGENT, E adj. et n. Qui a la vertu de resserrer une partie relâchée : *eau restringente, appliquer un restringent.*

RÉSULTANTE n. f. Force qui résulte de la réunion de plusieurs forces appliquées à un point donné.

RÉSULTAT n. m. Ce qui résulte d'une action, d'un fait, d'un principe.

RÉSULTER v. int. S'ensuivre. — Se conjugue avec l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.

RÉSUMÉ n. m. Précis, abrégé : *résumé d'histoire de France.* **Au résumé, en résumé** loc. adv. En résumant, en récapitulant tout.

RÉSUMER v. tr. Rendre en peu de mots ce qui a été dit ou écrit plus longuement : *résumer un discours.* **Se résumer** v. pr. Reprendre sommairement ce qui a été dit plus au long, et conclure.

RÉSURRECTION n. f. Retour de la mort à la vie.

RETABLE n. m. Ornement d'architecture ou de menuiserie sculptée contre lequel est appuyé l'autel.

RÉTABLIR v. tr. Remettre en son premier ou en meilleur état : *rétablir un temple ;* ramener, faire renaître : *rétablir l'ordre.* **Se rétablir** v. pr. Recouvrer la santé.

RÉTABLISSEMENT n. m. Action de rétablir ; état de ce qui est rétabli.

RETAILLE n. f. Morceau retranché d'une chose qu'on a façonnée.

RETAILLER v. tr. Tailler de nouveau.

RETAPER v. tr. Remettre à neuf, en parlant d'un chapeau.

RETARD n. m. Retardement, délai.

RETARDATAIRE n. Qui est en retard. Adj. : *soldat, contribuable retardataire.*

RETARDEMENT n. m. Délai, retard.

RETARDER v. tr. Différer : *retarder un payement ;* empêcher d'avancer : *les mauvais chemins nous ont retardés. Retarder une pendule*, en mettre les aiguilles sur une heure moins avancée. V. int. Aller trop lentement : *l'horloge retarde.*

RETEINDRE v. tr. Teindre de nouveau.

RETENDRE v. tr. Tendre de nouveau.

RETENIR v. tr. Ravoir : *je voudrais retenir mon argent;* garder par devers soi ce qui est à un autre; conserver : *retenir l'accent de son pays;* réserver : *retenir l'usufruit de son bien;* s'assurer par précaution : *retenir une place à la diligence;* déduire, prélever : *retenir tant sur la paye d'un soldat;* faire demeurer : *retenir quelqu'un à dîner;* s'opposer à l'effet prochain d'une action : *retenir ses larmes, retenir le bras prêt à frapper;* arrêter, maintenir : *retenir un cheval qui s'emporte;* modérer, réprimer : *retenir sa colère;* garder dans sa mémoire : *retenir par cœur. Arith. Retenir un chiffre*, le réserver pour le joindre aux chiffres de la colonne suivante. **Se retenir** v. pr. S'empêcher de tomber; différer de satisfaire aux besoins naturels.

RÉTENTION n. f. *Rétention d'urine*, maladie dans laquelle on éprouve une grande difficulté à uriner.

RETENTIR v. int. Rendre, renvoyer un son éclatant : *la trompette retentit.*

RETENTISSANT, E adj. Qui retentit : *voix retentissante.*

RETENTISSEMENT n. m. Son renvoyé avec éclat. *Fig. : cette nouvelle a eu un grand retentissement.*

RETENU, E adj. Circonspect, sage, modéré : *jeune homme retenu dans ses discours.*

RETENUE n. f. Modération, discrétion, modestie; ce qu'on retient sur un traitement, une pension, etc., pour assurer une retraite; privation de récréation ou de sortie dans les colléges : *mettre un élève en retenue. Arith.* Nombre réservé pour être joint aux chiffres de la colonne suivante.

RETERSAGE n. m. Action de reterser.

RETERSER v. tr. Donner un second labour à la vigne pour détruire les herbes.

RÉTIAIRE n. m. Gladiateur qui cherchait à envelopper son adversaire d'un filet.

RÉTICENCE n. f. Omission volontaire d'une chose qu'on devrait dire : *faire une réticence.*

RÉTICULAIRE adj. En forme de réseau.

RÉTIF, IVE adj. Qui s'arrête ou qui recule au lieu d'avancer : *cheval rétif. Fig.* Difficile à conduire, à persuader : *caractère, esprit rétif.*

RÉTINE n. f. La plus intérieure des enveloppes membraneuses du globe de l'œil.

RÉTINITE n. f. Inflammation de la rétine.

RETIRATION n. f. Action d'imprimer le verso d'une feuille de papier.

RETIRÉ, ÉE adj. Peu fréquenté : *lieu retiré. Vie retirée*, qui s'écoule dans la retraite.

RETIREMENT n. m. Contraction, raccourcissement, en parlant des nerfs, des muscles.

RETIRER v. tr. Tirer de nouveau; tirer à soi : *retirer son haleine;* porter en arrière : *retirer la jambe;* tirer une personne, une chose de l'endroit où elle était : *retirer un enfant du collége;* donner asile : *il m'a retiré chez lui;* cesser d'accorder : *retirer à quelqu'un sa confiance;* dégager : *retirer sa parole;* percevoir, recueillir : *retirer tant d'un bien.* **Se retirer** v. pr. S'en aller, s'éloigner : *se retirer à la campagne;* rentrer chez soi : *se retirer de bonne heure;* rentrer dans son lit : *la rivière se retire;* quitter un genre de vie, une profession : *se retirer du monde, du service;* se raccourcir : *cette étoffe se retire.*

RETOMBER v. int. Tomber encore; tomber après s'être élevé : *la vapeur retombe en pluie. Fig.* Etre attaqué d'une maladie dont on croyait être guéri : *il est retombé hier;* rejaillir : *le blâme retombera sur lui.* — Prend ordinairement l'aux. *être*, rarement l'aux. *avoir.*

RETONDRE v. tr. Tondre de nouveau.

RETORDRE v. tr. Tordre de nouveau. *Fig. Donner du fil à retordre à quelqu'un*, lui susciter des embarras.

RÉTORQUABLE adj. Qui peut être rétorqué, retourné : *argument rétorquable.*

RÉTORQUER v. tr. Tourner contre son adversaire les arguments, les raisons dont il s'est servi.

RETORS, E adj. Qui a été tordu plusieurs fois : *fil retors, soie retorse. Fig. Homme retors*, fin, rusé, artificieux.

RÉTORSION n. f. Action de rétorquer.

RETOUCHE n. f. *Peint.* Endroit d'un tableau qu'on a retouché, corrigé : *retouche maladroite. Grav.* Action de repasser la pointe du burin dans les tailles d'une planche à demi usée.

RETOUCHER v. tr. et int. Toucher de nouveau. *Fig.* Corriger, perfectionner : *retoucher un ouvrage, à un ouvrage. Retoucher une planche*, repasser le burin sur une planche gravée qui commence à s'user.

RETOUR n. m. Action de revenir; renvoi d'une lettre de change, d'un billet

non payé et protesté. *Fig.* Vicissitude des affaires : *les retours de la fortune;* ce qu'on ajoute pour égaliser un échange : *donnez-moi tant de retour;* réciprocité de sentiments : *l'amitié exige du retour;* conversion : *retour d'une âme à Dieu. Faire un retour sur soi-même,* faire de sérieuses réflexions sur sa conduite; *être sur le retour*, commencer à vieillir. Pl. sinuosités : *les tours et retours d'une rivière, d'un labyrinthe.* **Sans retour** loc. adv. A jamais, pour toujours.

RETOURNE n. f. Carte qu'on retourne à certains jeux.

RETOURNER v. int. Aller de nouveau, recommencer : *retourner chez le médecin, retourner au travail, au combat. Fig. Retourner à Dieu*, se convertir. V. tr. Tourner d'un autre sens : *retourner un habit.* **Se retourner** v. pr. Se tourner dans un autre sens; regarder derrière soi. *Fig.* Prendre des biais : *il saura bien se retourner. S'en retourner*, s'en aller. V. impers. *De quoi retourne-t-il?* que se passe-t-il ? et, au jeu, quelle est la couleur retournée ?

RETRACER v. tr. Tracer de nouveau. *Fig.* Raconter, exposer : *retracer les événements d'une époque.* V. pr. Se rappeler : *se retracer l'image de...;* revenir : *ce fait se retrace à mon esprit.*

RÉTRACTATION n. f. Action de se rétracter.

RÉTRACTER v. tr. Déclarer qu'on n'a plus l'opinion qu'on avait avancée. V. pr. Se dédire.

RÉTRACTILE adj. Qui a la faculté de se retirer, de se raccourcir : *les ongles du chat sont rétractiles.*

RÉTRACTILITÉ n. f. Qualité de ce qui est rétractile.

RÉTRACTION n. f. *Méd.* Raccourcissement, contraction d'une partie.

RETRAIT n. m. Action de retirer un projet présenté dans une assemblée : *retrait d'un projet de loi. Jurisp.* Action de retirer, de reprendre un bien, un droit qui avait été perdu.

RETRAITE n. f. Action de se retirer; marche rétrograde : *l'ennemi est en pleine retraite;* signal pour rentrer : *battre, sonner la retraite;* état d'une personne retirée des affaires, du tumulte du monde : *vivre dans la retraite;* lieu où elle se retire : *paisible retraite;* état ou pension de l'employé, de l'officier retiré du service : *militaire en retraite*, *avoir tant de retraite;* éloignement momentané du monde, pour se préparer à un devoir important de religion ou se livrer à des actes de piété : *faire huit jours de retraite.*

RETRAITÉ, ÉE adj. Qui est à la retraite, qui reçoit une pension de retraite : *officier retraité.* N. m. : *tous les retraités du canton étaient en uniforme.*

RETRANCHEMENT n. m. Suppression, diminution. *Fortif.* Obstacle naturel ou artificiel qui sert à garantir contre les attaques de l'ennemi.

RETRANCHER v. tr. Oter quelque chose d'un tout : *retrancher un passage d'un ouvrage;* supprimer : *on lui a retranché sa pension;* fortifier par des retranchements. **Se retrancher** v. pr. Se fortifier : *l'ennemi se retrancha derrière ses remparts.*

RETRAVAILLER v. tr. et int. Travailler de nouveau.

RÉTRÉCI, E adj. Borné, étroit : *esprit rétréci.*

RÉTRÉCIR v. tr. Rendre plus étroit. V. int. et pr. Devenir plus étroit : *ce drap a rétréci, s'est rétréci.*

RÉTRÉCISSEMENT n. m. Etat d'une chose rétrécie.

RETREMPER v. tr. Tremper de nouveau. *Fig.* Redonner de la force, de l'énergie : *le malheur retrempe les hommes*, et, pr. : *se retremper dans l'adversité.*

RÉTRIBUER v. tr. Donner à quelqu'un le salaire, la récompense qu'il mérite.

RÉTRIBUTION n. f. Salaire, récompense.

RÉTROACTIF, IVE adj. Qui agit sur le passé. *La loi n'a pas d'effet rétroactif*, ne peut s'appliquer au délit commis avant sa mise en vigueur.

RÉTROACTION ou **Rétroactivité** n. f. Effet, qualité de ce qui est rétroactif.

RÉTROACTIVEMENT adv. D'une manière rétroactive.

RÉTROCÉDER v. tr. Rendre à quelqu'un le droit qu'il nous avait cédé. — Pour la conj. V. *accélérer.*

RÉTROCESSIF, IVE adj. Qui fait une rétrocession : *acte rétrocessif.*

RÉTROCESSION n. f. Acte par lequel on rétrocède.

RÉTROCESSIONNAIRE n. A qui l'on rétrocède.

RÉTROGRADATION n. f. *Astr.* Action de rétrograder.

RÉTROGRADE adj. Qui se fait en arrière : *marche rétrograde. Fig. Esprit rétrograde*, qui, en politique, veut le retour aux anciens abus.

RÉTROGRADER v. int. Revenir en arrière : *l'armée a rétrogradé.*

RÉTROSPECTIF, IVE adj. Qui

regarde en arrière, qui se rapporte au passé.

RÉTROSPECTIVEMENT adv. D'une manière rétrospective.

RETROUSSÉ, ÉE adj. Relevé : *pantalon retroussé; avoir un nez retroussé.*

RETROUSSEMENT n. m. Action de retrousser.

RETROUSSER v. tr. Relever : *retrousser ses cheveux, sa robe.*

RETROUSSIS n. m. Partie du bord d'un chapeau retroussée à l'ancienne mode; basques d'un uniforme qui sont retroussées : *habit bleu avec des retroussis jaunes.*

RETROUVER v. tr. Trouver de nouveau; trouver une chose perdue, oubliée; retourner vers quelqu'un : *j'irai vous retrouver. Fig.* Reconnaître : *on ne retrouve plus cet auteur dans ses derniers écrits.* **Se retrouver** v. pr. Se trouver de nouveau après une absence ; reconnaître son chemin après s'être égaré.

RETS n. m. Filet pour prendre des oiseaux, des poissons.

RÉUNION n. f. Rapprochement : *réunion des lèvres d'une plaie*, et, fig. : *réunion des partis politiques;* assemblée : *réunion nombreuse;* adjonction : *réunion de la Bourgogne à la France.*

RÉUNIR v. tr. Rapprocher, rejoindre ce qui était séparé : *réunir les deux bouts d'une corde;* faire correspondre une chose avec une autre : *cette galerie réunit les deux pavillons. Fig.* Rapprocher : *l'intérêt réunit les hommes.* **Se réunir** v. pr. Se rassembler : *se réunir dans un bois. Fig.* Concourir : *tout se réunit pour m'accabler.*

RÉUNIS adj. m. pl. *Droits réunis,* contributions indirectes réunies en une seule administration.

RÉUSSIR v. int. Avoir du succès : *réussir en tout;* parvenir : *j'ai enfin réussi à lui parler;* bien venir : *la vigne n'a pas réussi cette année.*

RÉUSSITE n. f. Succès, issue prospère, en parlant des choses.

REVALOIR v. tr. Rendre la pareille : *je lui revaudrai cela.*

REVANCHE n. f. Action de se revancher : *j'aurai ma revanche;* seconde partie qu'on joue pour chercher à se racquitter d'une première qu'on a perdue. **En revanche** loc. adv. En compensation.

REVANCHER v. tr. Défendre, secourir quelqu'un qui est attaqué : *revancher un camarade.* **Se revancher** v. pr. Rendre la pareille.

RÊVASSER v. int. Faire des rêves fréquents dans un sommeil agité : *j'ai rêvassé toute la nuit. Fig.* Penser vaguement à : *rêvasser à une affaire. Fam.*

RÊVASSERIE n. f. Action de rêvasser. *Fam.*

RÊVASSEUR n. m. Qui rêvasse. *Fam.*

RÊVE n. m. Songe. *Fig.* Espérances vaines, idées chimériques : *le bonheur est le rêve de ma vie ;* bonheur fort court : *ce n'a été qu'un beau rêve.*

REVÊCHE adj. Peu traitable, rébarbatif : *humeur revêche.*

RÉVEIL n. m. Cessation de sommeil; batterie des tambours, sonnerie des clairons, pour éveiller les soldats : *battre, sonner le réveil;* horloge, sonnerie pour réveiller.

RÉVEILLE-MATIN n. m. Horloge dont le carillon sert à réveiller à l'heure sur laquelle on a mis l'aiguille en se couchant. Pl. des *réveille-matin.*

RÉVEILLER v. tr. Faire cesser le sommeil. *Fig.* Exciter de nouveau, renouveler : *réveiller le courage.*

RÉVEILLON n. m. Repas fait au milieu de la nuit, surtout dans la nuit de Noël.

RÉVEILLONNER v. int. Faire le réveillon.

RÉVÉLATEUR, TRICE adj. et n. Qui fait des révélations.

RÉVÉLATION n. f. Action de révéler; inspiration par laquelle Dieu a fait connaître, dans certaines circonstances, ses mystères, ses volontés, etc.; choses révélées : *les révélations de saint Jean ;* la religion révélée : *croire à la révélation.*

RÉVÉLER v. tr. Découvrir, faire connaître ce qui était inconnu et secret. **Se révéler** v. pr. Se manifester : *son génie se révéla tout à coup.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

REVENANT n. m. Esprit qu'on suppose revenir de l'autre monde.

REVENANT-BON n. m. Profit éventuel. Pl. des *revenants-bons.*

REVENDEUR, EUSE n. Qui achète pour revendre.

REVENDICATION n. f. Action de revendiquer.

REVENDIQUER v. tr. Réclamer une chose qui nous appartient, et qui se trouve entre les mains d'un autre.

REVENDRE v. tr. Vendre ce qu'on a acheté. *Fig. En revendre à quelqu'un,* être plus fin que lui.

REVENIR v. int. Venir de nouveau, ou venir une autre fois; faire retour : *je reviens de Paris ;* reparaître : *revenir sur l'eau ;* repousser : *ses cheveux revien-*

nent; apparaître : *il revient des esprits dans cette maison;* se représenter à l'esprit : *son nom ne me revient pas;* aller de nouveau : *trois fois les troupes revinrent à la charge. Fig.* S'apaiser, se réconcilier : *une fois fâché, il ne revient plus;* plaire : *sa figure me revient;* se désabuser : *revenir d'une erreur;* se corriger : *revenir de ses égarements;* coûter : *cet habit me revient à tant. Revenir à ses moutons*, à son sujet principal après une digression; *revenir sur une matière*, en parler de nouveau; *revenir sur ce qu'on a dit*, changer d'opinion; *revenir sur le compte de quelqu'un*, changer d'opinion à son égard; *cela revient au même*, c'est la même chose; *je n'en reviens pas*, j'en suis très-surpris; *il me revient tant de bénéfice*, j'ai tant pour ma part; *il m'est revenu que*, j'ai appris que; *il n'en reviendra pas*, il n'en guérira pas. *Cuis. Faire revenir de la viande*, lui faire subir une première cuisson.

REVENTE n. f. Seconde vente.

REVENU n. m. Produit annuel.

REVENUE n. f. Jeune bois qui revient sur une coupe.

RÊVER v. tr. et int. Faire des rêves. *Fig.* Désirer vivement : *rêver le pouvoir, les grandeurs;* dire des choses déraisonnables : *vous rêvez;* méditer profondément : *rêver à un problème.*

RÉVERBÉRATION n. f. Réflexion de la lumière et de la chaleur.

RÉVERBÈRE n. m. Lanterne de verre qui contient une lampe munie d'un ou de plusieurs réflecteurs, pour éclairer les rues pendant la nuit.

RÉVERBÉRER v. tr. Réfléchir, renvoyer la chaleur, la lumière. — Pour la conj. V. *accélérer.*

REVERDIR v. tr. Repeindre en vert une seconde fois. V. int. Redevenir vert : *les arbres reverdissent. Fig.* Rajeunir, redevenir plus fort : *ce vieillard reverdit.*

RÉVÉREMMENT adv. Avec respect.

RÉVÉRENCE n. f. Respect, vénération; mouvement du corps pour saluer; titre d'honneur donné autrefois à certains religieux : *que désire votre révérence?*

RÉVÉRENCIELLE adj. f. Où se mêle le respect : *crainte révérencielle.*

RÉVÉRENCIEUSEMENT adv. Avec respect.

RÉVÉRENCIEUX, EUSE adj. Qui fait trop de révérences.

RÉVÉREND, E adj. et n. Titre d'honneur donné aux religieux et aux religieuses.

RÉVÉRENDISSIME adj. Titre d'honneur donné aux évêques, aux archevêques, aux généraux d'ordres religieux.

RÉVÉRER v. tr. Honorer, respecter, en parlant des personnes, des choses saintes. — Pour la conj. V. *accélérer.*

RÊVERIE n. f. Pensées riantes ou tristes auxquelles se laisse aller l'imagination; idée extravagante : *les rêveries des astrologues.*

REVERS n. m. Côté d'une chose opposé à celui qui se présente d'abord : *le revers de la main;* le côté d'une médaille, d'une pièce de monnaie, opposé à celui ou est l'empreinte de la tête; les deux parties d'un habit qui se joignent sur la poitrine; repli au haut d'une botte. *Fig.* Disgrâce, accident fâcheux : *éprouver des revers de fortune. Revers de la médaille*, mauvais côté d'une chose.

REVERSEMENT n. m. Transport, de fonds d'une caisse à une autre.

REVERSER v. tr. Verser de nouveau; faire un reversement.

REVERSI ou **Reversis** n. m. Sorte de jeu de cartes où celui qui fait le moins de levées gagne le plus.

RÉVERSIBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est réversible.

RÉVERSIBLE adj. Se dit des biens qui doivent, en certains cas, retourner au propriétaire qui en a disposé; des rentes constituées sur plusieurs têtes, ou d'une pension qui passe à d'autres personnes à la mort du titulaire.

RÉVERSION n. f. Droit de retour en vertu duquel les biens dont une personne a disposé en faveur d'une autre lui reviennent quand celle-ci meurt sans enfants.

REVERSIS n. m. V. *Reversi.*

REVÊTEMENT n. m. Ouvrage en pierre, en brique, etc., qui sert à retenir les terres d'un fossé, d'un bastion, d'une terrasse; sorte de placage.

REVÊTIR v. tr. (se conj. comme *vêtir.*) Donner des vêtements : *revêtir les pauvres;* mettre : *revêtir un habit* ou *se revêtir d'un habit;* faire un revêtement : *revêtir un bastion;* recouvrir, enduire : *revêtir de gazon, de plâtre. Fig.* Investir d'un emploi : *le roi l'a revêtu de la charge de chambellan.*

RÊVEUR, EUSE adj. et n. Qui rêve. *Fig.* Extravagant : *c'est un rêveur.*

REVIENT n. m. *Prix de revient*, ce que les marchandises coûtent au fabricant.

REVIREMENT n. m. Action de revirer : *le revirement d'un vaisseau. Fig.* Changement : *revirement d'opinion.*

REVIRER v. int. *Mar.* Tourner d'un autre côté : *revirer de bord. Fig.* Changer de parti.

RÉVISER v. tr. Revoir, examiner de nouveau : *réviser un procès.*

RÉVISEUR n. m. Qui revoit après un autre.

RÉVISION n. f. Action de réviser. **Conseil de révision**, chargé d'examiner, lors du recrutement, si les conscrits sont propres au service militaire ; tribunal qui révise les jugements rendus par les conseils de guerre.

RÉVIVIFIER v. tr. Vivifier de nouveau.

REVIVRE v. int. Revenir à la vie. *Fig.* Vivre comme d'une vie nouvelle : *un père revit dans son enfant. Faire revivre une chose*, la renouveler, lui rendre son éclat.

RÉVOCABILITÉ n. f. État de ce qu'on peut révoquer : *la révocabilité des fonctionnaires publics.*

RÉVOCABLE adj. Qui peut être révoqué.

RÉVOCATION n. f. Action de révoquer.

RÉVOCATOIRE adj. Qui révoque : *acte révocatoire.*

REVOICI, REVOILÀ prép. Voici, voilà de nouveau. *Fam.*

REVOIR v. tr. Voir de nouveau ; examiner de nouveau : *revoir un manuscrit.* N. m. : *adieu, jusqu'au revoir.*

REVOLER v. int. Retourner en volant. *Fig. : revoler aux combats.*

RÉVOLTANT, E adj. Qui révolte, choque, indigne : *procédé révoltant.*

RÉVOLTE n. f. Rébellion, soulèvement contre l'autorité légitime.

RÉVOLTÉ n. m. Qui est en état de révolte.

RÉVOLTER v. tr. Porter à la révolte. *Fig.* Indigner, choquer.

RÉVOLU, E adj. Achevé, complet.

RÉVOLUTION n. f. Marche circulaire des corps célestes dans l'espace, période de temps qu'ils emploient à parcourir leur orbite. ✝ *Fig.* Se dit du changement qui arrive dans les choses du monde, dans les opinions, et surtout dans le gouvernement des États : *révolutions dans les arts, les esprits ; la Révolution de* 1789. *Méc.* Tour entier d'une roue. *Géom.* Mouvement supposé d'un plan autour d'un de ses côtés pour engendrer un solide. Pl. *Révolutions du globe*, changements que la terre a éprouvés.

RÉVOLUTIONNAIRE adj. Qui a rapport aux révolutions politiques : *principes révolutionnaires.* N. m. Partisan des révolutions.

RÉVOLUTIONNAIREMENT adv. Par des moyens révolutionnaires.

RÉVOLUTIONNER v. tr. Mettre un pays en état de révolution. *Fig.* Causer du trouble : *cette nouvelle m'a tout révolutionné.*

REVOLVER (*vère*) n. m. Mot angl. Pistolet à plusieurs coups.

REVOMIR v. tr. Vomir ce qu'on avait avalé : *revomir son dîner.*

RÉVOQUER v. tr. Rappeler, destituer : *révoquer un préfet ;* annuler : *révoquer un ordre.*

REVUE n. f. Recherche, inspection exacte : *faire sa revue ;* inspection des troupes : *passer un régiment en revue ;* titre de certains écrits périodiques : *la Revue des Deux-Mondes.*

RÉVULSIF, IVE adj. et n. Se dit des remèdes employés pour détourner le principe d'une maladie, en le faisant passer d'un organe important dans un autre moins important : *la saignée du pied, les bains de pieds sinapisés sont des révulsifs à l'égard de la tête.*

RÉVULSION n. Effet produit par l'emploi des révulsifs.

REZ (*ré*) prép. Tout contre : *couper un arbre rez de terre. Vieux.*

REZ-DE-CHAUSSÉE n. m. La partie d'une maison au niveau du sol. Pl. des *rez-de-chaussée.*

RHABILLAGE n. m. Raccommodage.

RHABILLER v. tr. Habiller de nouveau ; raccommoder.

RHABILLEUR n. m. V. *Rebouteur.*

RHÉTEUR n. m. Celui qui, chez les anciens, enseignait l'art de l'éloquence ; orateur sec et emphatique.

RHÉTORICIEN n. m. Qui sait la rhétorique ; élève en rhétorique.

RHÉTORIQUE n. f. Art de bien dire ; livre qui traite de cet art ; classe où on l'enseigne ; affectation d'éloquence : *ce n'est que de la rhétorique. Figures de rhétorique*, formes particulières de langage qui donnent de la grâce ou de la force au discours.

RHINGRAVE n. m. Autrefois, comte du Rhin ; aujourd'hui, titre de quelques princes d'Allemagne. Quelques-uns écrivent *ringrave.*

RHINOCÉROS (*roce*) n. m. Grand mammifère pachyderme, ayant une corne sur le nez.

RHINOPLASTIE n. f. Art de refaire un nez à ceux qui l'ont perdu.

RHODIUM (*ome*) n. m. Corps simple métallique qui, pur, a la couleur de l'argent.

RHODODENDRON (*din*) n. m. Arbrisseau de la famille des rosacées.

RHOMBE n. m. Losange.

RHOMBOÏDAL, ALE, AUX adj. En forme de rhombe.

RHOMBOÏDE n. m. Rhombe.

RHUBARBE n. f. Plante dont la racine est purgative.

RHUM (*rome*) n. m. Eau-de-vie de sucre.

RHUMATISÉ, ÉE adj. Qui a des rhumatismes.

RHUMATISMAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au rhumatisme.

RHUMATISME n. m. Douleur dans les muscles et les articulations.

RHUMB n. m. V. *Rumb*.

RHUME n. m. Irritation de la membrane muqueuse qui tapisse soit les fosses nasales, soit les bronches.

RHYTHME n. m. Cadence, nombre, mesure : *rhythme poétique*.

RHYTHMIQUE adj. Qui appartient au rhythme.

RIANT, E adj. Qui annonce de la gaieté : *visage riant* ; agréable à la vue : *aspect riant*. *Fig.* Agréable à l'esprit : *idées riantes*.

RIBAMBELLE n. f. Kyrielle, longue suite : *une ribambelle d'enfants*.

RIBAUD, E adj. et n. Luxurieux : *c'est un ribaud*. *Pop.*

RIBOTE n. f. Excès de boisson.

RIBOTER v. int. Faire ribote. *Pop.*

RIBOTEUR, EUSE n. Qui aime à riboter. *Pop.*

RICANEMENT n. m. Action de ricaner.

RICANER v. int. Rire à demi, sottement ou avec malice.

RICANERIE n. f. Rire moqueur.

RICANEUR, EUSE adj. et n. Qui ricane.

RIC-À-RIC loc. Adv. Avec une exactitude rigoureuse : *payer ric-à-ric*.

RICHARD n. m. Homme très-riche.

RICHE adj. et n. Qui possède de grands biens ; abondant : *riche moisson*. *Langue riche*, féconde en mots et en tours ; *rime riche*, quand les mots offrent une grande conformité de sons, comme dans **utile** et **futile**, **douleur** et **couleur**, **impétueux** et **tortueux**.

RICHEMENT adv. D'une manière riche.

RICHESSE n. f. Abondance de biens, opulence ; produits du sol, de l'industrie, du commerce : *la richesse d'un pays* ; éclat, magnificence : *ameublement d'une grande richesse*. *Fig.* Fécondité : *richesse de style* ; exactitude : *richesse de la rime*.

RICHISSIME adj. Très-riche. *Fam.*

RICIN n. m. Plante dont la racine fournit une huile purgative et vermifuge.

RICOCHER v. int. Faire des ricochets.

RICOCHET n. m. Bond que fait une pierre plate jetée obliquement sur la surface de l'eau ; bond que font les boulets en rencontrant un obstacle ; petit oiseau qui répète continuellement. *Fig.* Suite d'événements amenés les uns par les autres. *Par ricochet*, indirectement : *j'ai su cela par ricochet*.

RICTUS n. m. Bouche largement fendue : *le rictus moqueur de Voltaire*.

RIDE n. f. Pli du front, du visage, des mains, qui est ordinairement l'effet de l'âge. *Fig.* Se dit de l'eau dont la surface est légèrement agitée par le vent.

RIDÉ, ÉE adj. Couvert de rides : *un visage ridé*.

RIDEAU n. m. Etoffe suspendue pour entourer ; toile d'un théâtre.

RIDELLE n. f. Chacun des deux côtés d'une charrette, faits en forme de râtelier.

RIDER v. tr. Produire des rides : *le chagrin ride le front*. *Fig.* : *le vent ride la surface de l'eau*.

RIDICULE adj. Digne de risée. N. m. Ce qui est ridicule ; sorte de petit sac que les dames portaient autrefois au bras, et qui leur servait de poche.

RIDICULEMENT adv. D'une manière ridicule.

RIDICULISER v. tr. Tourner en ridicule. *Fam.*

RIEN n. m. et pr. indéf. Néant, nulle chose. *Cela n'est rien*, c'est peu de chose ; *cela ne fait rien*, cela importe peu ; *en moins de rien*, en très-peu de temps ; *il ne fait plus rien*, il n'a plus d'emploi ; *c'est un homme de rien*, de mauvaise conduite ; *il a eu cette maison pour rien*, à vil prix. Pl. *des riens*.

RIEUR, EUSE adj. et n. Qui rit, aime à rire, à railler. *Avoir les rieurs de son côté*, l'approbation du plus grand nombre dans une affaire où il y a nécessairement quelqu'un de ridicule.

RIFLARD n. m. Rabot à deux poignées ; ciseau en forme de palette, qui sert aux maçons pour ébarber les ouvrages de plâtre ; grosse lime pour dégrossir les métaux ; grand parapluie.

RIFLER v. tr. Enlever avec les riflards. *Fig.* Enlever, dérober : *il lui a riflé son porte-monnaie*. *Pop.*

RIFLOIR n. m. Lime recourbée qui sert à rifler.

RIGIDE adj. Sévère, exact, austère.

RIGIDEMENT adv. Avec rigidité.

RIGIDITÉ n. f. Grande sévérité, exactitude rigoureuse.

RIGODON n. m. Air à deux temps ; danse qu'on exécutait sur cet air.

RIGOLE n. f. Petite tranchée creusée dans la terre ou dans la pierre, pour laisser couler l'eau ; tranchée pour plan-

ter des bordures de buis, de thym, etc.

RIGOLER v. int. S'amuser beaucoup. *Pop.*

RIGORISME n. m. Morale sévère.

RIGORISTE adj. et n. Qui pousse trop loin la sévérité des principes.

RIGOUREUSEMENT adv. Avec rigueur : *punir rigoureusement ;* exactement : *démontrer rigoureusement.*

RIGOUREUX, EUSE adj Qui a beaucoup de sévérité dans ses maximes, dans sa conduite : *maître rigoureux ;* dur, difficile à supporter : *châtiment rigoureux ;* rigide : *devoir rigoureux ;* rude, âpre : *hiver rigoureux ;* sans réplique : *démonstration rigoureuse.*

RIGUEUR n. f. Sévérité, dureté : *user de rigueur ;* âpreté, violence : *rigueur du froid.* **A la rigueur** loc. adv. Au pis aller.

RILLETTE n. f. Viande de porc hachée menu et mêlée de graisse.

RIMAILLER v. tr. et int. Faire de mauvais vers. *Fam.*

RIMAILLEUR n. m. Qui fait de mauvais vers.

RIME n. f. Retour du même son à la fin de deux ou plusieurs vers. *Rimes masculines*, dont les mots se terminent par un son plein, sans *e* muet, comme *actif, craintif ; rimes féminines*, dont les mots se terminent par une syllabe muette, comme *tête, fête ; appellent, renouvellent.*

RIMER v. int. Se dit des mots qui se terminent par le même son ; se dit aussi de la manière dont le poète fait rimer les mots ; faire des vers. V. tr. Mettre en vers : *rimer un conte.*

RIMEUR n. m. Qui fait des vers. Se dit surtout d'un mauvais poète.

RINCEAU n. m. Ornement dessiné sous la forme d'une branche recourbée.

RINCER v. tr. Nettoyer en lavant et en frottant.

RINÇURE n. f. Eau qui a servi à rincer.

RINGRAVE n. m. V. *Rhingrave.*

RIOTER v. int. Rire à demi. *Pop.*

RIOTEUR, EUSE n. Celui, celle qui ne fait que rioter.

† **RIPAILLE** n. f. Grande chère : *faire ripaille. Pop.*

RIPE n. f. Outil de sculpteur ou de maçon pour gratter.

RIPER v. tr. Ratisser avec la ripe.

RIPOPÉE n. f. Mélange que font les cabaretiers de différents restes de vin ; mélange de différentes sauces.

RIPOSTE n. f. Repartie prompte, réponse vive. *Escr.* Botte que l'on porte en parant.

RIPOSTER v. int. Répondre vivement ; repousser une injure. *Escr.* Parer et porter une botte du même mouvement.

RIPUAIRE adj. Se dit des anciens peuples des bords du Rhin : *lois, Francs ripuaires.*

RIRE v. int. Marquer de la joie, ou un autre sentiment, par un mouvement des lèvres, de la bouche, et souvent avec bruit. *Rire dans sa barbe*, éprouver une satisfaction maligne qu'on cherche à dissimuler ; *rire du bout des dents, des lèvres*, sans en avoir envie ; *rire aux dépens de quelqu'un*, s'en moquer ; *rire des menaces de quelqu'un*, n'en pas tenir compte ; *aimer à rire*, à se divertir ; *vous voulez rire*, vous ne parlez pas sérieusement ; *vous me faites rire*, ce que vous dites est absurde. **Se rire** v. pr. Se moquer de, ne faire aucun cas.

RIRE n. m. Action de rire. *Fou rire*, rire prolongé qu'on ne peut contenir.

RIS n. m. Action de rire. *Fig.* et pl. *Les Jeux et les Ris*, le rire personnifié.

RIS n. m. pl. *Mar.* Œillets qui sont à une voile pour en diminuer à volonté la surface, en y faisant des plis.

RIS n. m. Corps glanduleux placé sous la gorge du veau, et qui est un manger tendre et délicat.

RISÉE n. f. Grand éclat de rire de plusieurs personnes : *il s'éleva une risée générale ;* moquerie : *être un objet de risée ;* personne dont on se moque : *être la risée de tous.*

RISETTE n. f. Petit ris agréable : *faire la risette.*

RISIBLE adj. Qui est propre à faire rire : *conte risible ;* digne de moquerie : *homme risible.*

RISQUABLE adj. Où il y a du risque : *entreprise risquable ;* qu'on peut risquer : *affaire risquable.*

RISQUE n. m. Danger, péril. *A tout risque*, à tout hasard ; *à ses risques et périls*, en assumant sur soi toute la responsabilité d'une chose.

RISQUER v. tr. Hasarder, mettre en danger : *risquer son honneur, sa vie. Fig.* Courir le hasard, le danger : *il risqua la bataille.*

RISSOLE n. f. Viande enveloppée dans de la pâte et frite.

RISSOLER v. tr. Rôtir de manière que la viande prenne une couleur dorée.

RISTORNE ou **Ristourne** n. f. Annulation totale ou partielle d'une police d'assurance.

RIT (*rite*) ou **Rite** n. m. Ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion : *le rite de l'Église romaine.*

RITOURNELLE n. f. Trait de symphonie qui précède ou suit un chant.

RITUEL n. m. Livre contenant les cérémonies qu'on doit observer dans l'ad-

ministration des sacrements et la célébration du service divin.

RIVAGE n. m. Les rives, les bords de la mer, d'un fleuve, etc.

RIVAL, ALE, AUX adj. et n. Qui aspire aux mêmes avantages qu'un autre : *rival de gloire*, *nation rivale*.

RIVALISER v. int. Disputer de talent, de mérite, etc.

RIVALITÉ n. f. Concurrence de personnes qui prétendent à la même chose.

RIVE n. f. Bord d'un fleuve, d'un étang, d'un lac.

RIVER v. tr. Rabattre et aplatir la pointe d'un clou sur l'autre côté de l'objet qu'il traverse. *Fig. River à quelqu'un son clou*, lui répondre vertement.

RIVERAIN, AINE adj. et n. Qui habite le long d'une rivière ; qui a une propriété le long d'une forêt, d'une route : *les riverains de la Loire*, *propriétaire riverain*.

RIVET n. m. Pointe rivée d'un clou de fer à cheval ; clou à deux têtes.

RIVIÈRE n. f. Toute espèce de cours d'eau, et particulièrement celui qui se jette dans un fleuve. *Fig. Une rivière de diamants*, ou, absol., *une rivière*, collier de diamants.

RIVURE n. f. Broche de fer qui entre dans les charnières des fiches pour en joindre les deux ailes.

RIXDALE n. f. Monnaie d'argent d'Allemagne, valant environ cinq francs.

RIXE n. f. Querelle accompagnée d'injures et de coups.

RIZ n. m. Plante céréale, cultivée dans les terrains humides des pays chauds ; le grain de cette plante.

RIZIÈRE n. f. Terre affectée à la culture du riz.

ROB n. m. Suc dépuré d'un fruit cuit et épaissi jusqu'à consistance de miel.

ROB ou **Robre** n. m. Se dit, au jeu de whist, de la réunion de trois parties.

ROBE n. f. Vêtement de femme ; vêtement long et ample que portent les juges, les avocats, les professeurs, etc., dans l'exercice de leurs fonctions. **Robe de chambre**, que les hommes portent dans la chambre. Pelage : *ce cheval a une belle robe*. *Fig.* Profession de la judicature : *gens de robe*, *noblesse de robe*.

ROBERT n. m. Nom d'une sauce.

ROBERT-MACAIRE n. m. Charlatan et escroc fanfaron et sans pudeur.

ROBIN n. m. Homme de robe. *T. de dénigr.*

ROBINET n. m. Pièce d'un tuyau de fontaine, qui sert à retenir l'eau ou à la laisser couler ; tout tuyau qui sert à donner ou à retenir un fluide contenu dans un vase, un tonneau, etc. ; la clé seule du robinet : *tourner le robinet*.

ROBORATIF, IVE adj. Qui fortifie : *remède roboratif*.

ROBUSTE adj. Fort, vigoureux. *Fig.* Ferme, inébranlable : *foi robuste*.

ROBUSTEMENT adv. D'une manière robuste.

ROC n. m. Masse de pierre très-dure qui tient à la terre.

ROCAILLE n. f. Cailloux, coquillages qui ornent une grotte, une voûte, une salle.

ROCAILLEUR n. m. Qui travaille en rocaille.

ROCAILLEUX, EUSE adj. Plein de petits cailloux : *chemin rocailleux*.

ROCAMBOLE n. f. Echalote d'Espagne, espèce d'ail plus doux que l'ail ordinaire.

ROCHE n. f. Masse de pierre. *Fig. Cœur de roche*, dur, insensible.

ROCHER n. m. Roc élevé, escarpé et terminé en pointe.

ROCHET n. m. Surplis à manches étroites, que portent les évêques.

ROCHEUX, EUSE adj. Couvert de roches, de rochers : *île*, *côte rocheuse*.

ROCK n. m. Oiseau énorme, souvent cité dans les contes orientaux.

ROCOCO n. m. Mauvais goût en peinture, en architecture.

ROCOU n. m. V. *Roucou*.

RÔDER v. int. Errer çà et là, tourner tout autour, le plus souvent avec de mauvaises intentions.

RÔDEUR n. m. Qui rôde : *rôdeur de nuit*.

RODOMONT n. m. Fanfaron, faux brave, du nom d'un personnage du *Roland furieux* de l'Arioste : *faire le rodomont*.

RODOMONTADE n. f. Fanfaronnade.

ROGATIONS n. f. pl. Prières publiques et processions faites pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension, pour attirer sur les champs la bénédiction du ciel.

ROGATOIRE adj. *Commission rogatoire*, qu'un tribunal adresse à un autre pour l'inviter à faire, dans l'étendue de son ressort, quelque acte de procédure ou d'instruction qu'il ne peut faire lui-même.

ROGATON n. m. Restes de viandes.

ROGNE n. f. Gale invétérée.

ROGNE-PIED n. m. Outil de maréchal pour rogner la corne du cheval. Pl. des *rogne-pied*.

ROGNER v. tr. Retrancher quelque chose des extrémités : *rogner un manteau*. *Fig.* Retrancher à quelqu'un une partie de ce qui lui appartient : *on lui a rogné sa portion*.

ROGNEUR, EUSE n. Qui rogne les pièces de monnaie.

ROGNEUX, EUSE adj. Qui a la rogne.

ROGNOIR n. m. Instrument qui sert à rogner.

ROGNON n. m. Rein de certains animaux.

ROGNONNER v. int. Gronder, murmurer entre ses dents. *Pop.*

ROGNURE n. f. Ce qu'on a rogné : *rognure de papier.*

ROGOMME n. m. Liqueur forte, et surtout l'eau-de-vie. *Voix de rogomme*, enrouée par l'abus de ces liqueurs. *Fam.*

ROGUE adj. Fier, arrogant : *ton rogue.*

ROI n. m. Souverain d'un royaume. **Le roi des rois**, Dieu ; **le roi Très-Chrétien**, le roi de France ; **le roi Catholique**, le roi d'Espagne ; *le jour des Rois*, l'Epiphanie ; *le roi de la création*, l'homme ; *le roi des animaux*, le lion ; *le roi des oiseaux*, l'aigle ; *morceau de roi*, mets exquis et délicieux. Principale pièce au jeu d'échecs ; première figure de chaque couleur d'un jeu de cartes.

ROIDE adj. V. *Raide.*

ROIDEUR n. f. V. *Raideur.*

ROIDIR v. tr. V. *Raidir.*

ROITELET n. m. Très-petit oiseau. *Fig.* Roi d'un très-petit Etat.

RÔLE n. m. Liste, catalogue : *rôle des contribuables* ; liste des causes inscrites dans l'ordre où elles doivent se plaider : *sa cause viendra à tour de rôle* ; en style de pratique, feuillet écrit, comprenant la page et le verso ; partie d'une pièce que chaque acteur doit jouer. *Fig.* Personnage qu'on fait dans le monde, dans une affaire : *il a joué là un triste rôle.*

RÔLER v. int. Faire des rôles d'écriture.

RÔLET n. m. Petit rôle.

ROMAIN, AINE adj. et n. Qui appartient à l'ancienne Rome : *grandeur, vertu romaine* · à la Rome actuelle : *les Etats Romains. Chiffres romains*. composés des lettres C, D, I, L, M, V, X ; *Eglise romaine*, catholique. *Impr.* Caractère droit, perpendiculaire. — Son opposé est *italique.*

ROMAINE n. f. Sorte de balance.

ROMAINE n. f. Variété de laitue.

ROMAN n. m. Histoire feinte écrite en prose, où l'auteur cherche à exciter l'intérêt par la singularité d'aventures imaginaires. *Fig* Récit dénué de vraisemblance : *cela a tout l'air d'un roman.*

ROMAN, ANE adj. et n. Ancien idiome français, composé de celtique et de latin, qu'on parlait dans le midi de l'Europe, du VIIe au XIe siècle : *langue romane, le roman.*

ROMANCE n. f. Morceau de chant court, naïf et gracieux.

ROMANCERO n. m. Petit poème espagnol écrit en strophes, et contenant quelque histoire héroïque ou touchante. Pl. des *romanceros.*

ROMANCIER n. m. Auteur de romans.

ROMANESQUE adj. Fabuleux, qui tient du roman : *aventure romanesque. Fig.* Exalté : *esprit romanesque.*

ROMANESQUEMENT adv. D'une manière romanesque.

ROMANTIQUE adj. et n. Nouveau genre de littérature cultivé par des écrivains qui affectent de s'affranchir des règles établies par les auteurs de l'antiquité et ceux du XVIIe siècle : *littérature romantique, le romantique.* N. m. pl. Les partisans de ce genre. — Son opposé est *classique.*

ROMANTISME n. m. Esprit, amour du romantique.

ROMARIN n. m. Arbuste aromatique.

ROMPEMENT n. m. *Rompement de tête*, fatigue causée par un grand bruit ou une forte application.

ROMPRE v. tr. Briser, casser, mettre en pièces ; faire subir le supplice de la roue : *rompre vif un grand criminel* ; détourner le mouvement droit : *rompre le fil de l'eau* ; troubler : *rompre le sommeil* ; enfreindre, faire cesser : *un verre d'eau rompt-il le jeûne ?* déranger : *rompre un tête-à-tête* ; gâter : *la pluie a rompu les chemins* ; enfoncer, disperser : *rompre un bataillon* ; quitter : *rompez les rangs. Fig.* Fatiguer, assourdir : *rompre la tête, les oreilles* ; détruire, faire cesser, rendre nul : *rompre l'amitié, un entretien, un marché* ; accoutumer : *rompre quelqu'un aux affaires. Rompre le silence*, cesser de se taire ; *rompre ses fers*, s'échapper de prison ou se dégager d'une liaison ; *rompre le fil de son discours*, le quitter subitement pour entrer dans une autre matière ; *rompre la paille*, cesser d'être amis ; *rompre la glace*, surmonter les premières difficultés d'une affaire ; *rompre en visière*, dire brusquement et en face quelque chose de désobligeant ; *rompre une lance avec quelqu'un*, disputer en règle avec lui sur un sujet ; *rompre son ban*, sortir du lieu assigné. V. int. Se briser : *cette poutre rompra. Fig.* Cesser d'être amis : *ils ont rompu.*

ROMPU, E adj. Accablé de fatigue : *je suis rompu* ; exercé : *rompu aux affaires.* **A bâtons rompus** loc. adv. A diverses reprises : *travailler à une chose à bâtons rompus.*

RONCE n. f. Arbuste épineux.

ROND n. m. Cercle, figure circulaire.
n **rond** loc. adv. Circulairement.

ROND, E adj. Se dit d'un corps, une figure qui est de forme telle que utes les lignes droites tirées du centre la circonférence sont égales. *Fig. omme tout rond*, sa façon; *compte nd*, sans fraction.

RONDACHE n. f. Bouclier de forme *nde*, autrefois en usage.

RONDE n. f. Visite de nuit faite aux fférents postes, pour savoir si tout est bon ordre; ceux qui la font; visite cturne des employés des douanes et des trois; sorte de danse qu'on exécute en nd; chanson à refrain, où chacun chante son tour : *ronde de table;* sorte d'é-iture en caractères ronds et perpendi-laires. **A la ronde** loc. adv. Alen-ur : *à dix lieues à la ronde;* chacun son tour : *boire à la ronde. Mus.* Note i vaut deux blanches ou quatre noires.

RONDEAU n. m. Petit poème fran-is dont la forme a souvent varié. *Mus.* r à deux ou plusieurs reprises.

RONDE-BOSSE n. f. Tout ouvrage sculpture en plein relief. Pl. des *ndes-bosses.*

RONDELET, ETTE adj. Qui a un u trop d'embonpoint.

RONDELLE n. f. Pièce ronde de étal, de cuir, de carton, etc., percée r le milieu, et employée dans la con-uction de certaines machines.

RONDEMENT adv. Promptement : *us avons marché rondement*; avec tivité : *me er rondement une affaire;* alement : *il y va rondement.*

RONDEUR n. f. Etat de ce qui est nd : *la rondeur de la terre. Fig.* mbre, harmonie : *la rondeur des pé-odes;* franchise, loyauté : *rondeur de ractère.*

RONDIN n. m. Bois à brûler qui est nd ; gros bâton.

RONDINER v. tr. Donner des coups rondin.

ROND-POINT n. m. Place circu-re à laquelle aboutissent plusieurs ave-es ou allées. Pl. des *ronds-points.*

RONFLANT, E adj. Sonore, bruyant : *ix ronflante. Promesses ronflantes*, gnifiques, mais mensongères.

RONFLEMENT n. m. Bruit qu'on t en ronflant. *Fig.* Bruit qui a quelque pport avec le ronflement d'un homme : *nflement de l'orgue.*

RONFLER v. int. Faire un certain uit de la gorge et des narines en res-rant pendant le sommeil. *Fig.* Produire bruit sourd et prolongé.

RONFLEUR, EUSE n. Qui ronfle, i a l'habitude de ronfler.

RONGEMENT n. m. Action de nger.

RONGER v. tr. Couper avec les dents peu à peu. *Fig.* Corroder : *la rouille ronge le fer*; miner : *la mer ronge ses bords;* consumer, tourmen-ter : *la maladie, le chagrin le ronge.*

RONGEUR adj. m. Qui ronge : *ani-mal rongeur. Fig. : remords rongeur.* N. m. pl. Ordre de mammifères munis à chaque mâchoire de dents incisives, sans canines, comme le *rat*, l'*écureuil*, etc.

RONRON n. m. Bruit que le chat tire de sa gorge pour marquer le conten-tement.

ROQUEFORT n. m. Fromage très-estimé, qui tire son nom d'un lieu du Languedoc où il se fabrique.

ROQUER v. int. Au jeu des échecs, placer sa tour auprès de son roi, et faire passer le roi de l'autre côté de la tour.

ROQUET n. m. Sorte de petit chien.

ROQUETTE n. f. Sorte de chou; plante à fleur jaune d'une odeur fétide.

ROQUILLE n. f. Petite mesure de capacité pour le vin.

ROS n. m. Peigne de tisserand.

ROSACE n. f. Ornement d'architec-ture en forme de *rose* ou d'étoile à plu-sieurs branches.

ROSACÉES n. f. pl. Famille de plantes dont les corolles se composent de pétales disposés comme ceux de la rose.

ROSAIRE n. m. Grand chapelet, composé de quinze dizaines, qu'on dit en l'honneur de la Vierge.

ROSAT adj. m. Où il entre de l'ex-trait de rose : *vinaigre, miel rosat.*

ROSBIF n. m. Bœuf rôti.

ROSE n. f. Belle fleur odoriférante qui croît sur un arbuste épineux. *Eau de rose*, tirée des roses par la distilla-tion. *Fig.* Couleur vermeille des joues et des lèvres : *teint de rose. Mar.* **Rose des vents**, figure où sont marqués les trente-deux vents.

ROSE adj. Qui est de la couleur de la rose. N. m. La couleur rose : *aimer le rose, des étoffes rose clair*, c'est-à-dire d'un rose clair.

ROSÉ, ÉE adj. D'un rouge faible : *teint rosé.*

ROSEAU n. m. Plante aquatique à tige lisse, droite et élancée.

ROSE-CROIX n. m. Dignitaire dans l'ordre maçonnique; nom d'une secte d'empiriques, qui prétendaient posséder un pouvoir surnaturel. Pl. des *rose-croix.*

ROSÉE n. f. Vapeur qui se dépose sur la terre en gouttelettes très-déliées. *Fig. Tendre comme rosée*, très-tendre.

ROSERAIE n. f. Terrain planté de rosiers.

ROSETTE n. f. Nœud de ruban en forme de rose; insigne que les officiers

de la Légion d'honneur portent à la boutonnière; petit cadran pour avancer ou retarder le mouvement d'une montre.

ROSIER n. m. Arbuste qui porte des roses.

ROSIÈRE n. f. Nom que l'on donne, dans certains pays de la France, à la jeune fille qui a obtenu la *rose* décernée comme prix de sagesse.

ROSSE n. f. Cheval sans force, sans vigueur. *Fam.*

ROSSER v. tr. Battre quelqu'un violemment. *Fam.*

ROSSIGNOL n. m. Petit oiseau dont le chant est très-agréable. *Voix de rossignol*, pure et très-flexible; *un rossignol d'Arcadie*, un âne; *un rossignol à gland*, un pourceau. *Fam.*

ROSSIGNOL n. m. Crochet dont se servent les serruriers et les voleurs pour ouvrir toutes sortes de serrures.

ROSSINANTE. Rosse, mauvais cheval, par allusion au cheval de don Quichotte.

ROSSOLIS (*li*) n. m. Liqueur composée d'eau-de-vie, de sucre et de parfums.

ROSTRALE adj. f. *Couronne rostrale*, sur laquelle étaient représentées des proues de navire.

ROSTRES n. m. pl. Tribune aux harangues, située au milieu du forum, chez les Romains.

ROT n. m. Vapeur qui s'élève de l'estomac et sort de la bouche avec bruit.

RÔT n. m. Rôti, viande rôtie.

ROTANG n. m. Palmier des Indes.

ROTATEUR adj. et n. m. Se dit des muscles qui produisent le mouvement de rotation.

ROTATIF, IVE adj. Circulaire, qui tourne : *le mouvement rotatif de la terre autour du soleil.*

ROTATION n. f. Mouvement circulaire d'un corps qui tourne sur lui-même : *la rotation de la terre.*

ROTE n. f. Juridiction de Rome, composée de douze docteurs ecclésiastiques : *les décisions de la rote.*

ROTER v. int. Faire des rots. *Pop.*

RÔTI n. m. Viande rôtie.

RÔTIE n. f. Tranche de pain qu'on fait rôtir devant le feu

ROTIN n. m. Branche de rotang qu'on emploie pour faire des cannes.

RÔTIR v. tr. Faire cuire à la broche, griller sur le gril. V. int. et pr. *Fig.* Etre exposé à une très-grande chaleur : *on rôtit ici, je me suis rôti au soleil.*

RÔTISSAGE n. m. Action de rôtir : *le rôtissage d'une volaille;* résultat de cette action.

RÔTISSERIE n. f. Boutique de rôtisseur.

RÔTISSEUR, EUSE n. Qui fait rôtir des viandes pour les vendre.

RÔTISSOIRE n. f. Ustensile de cuisine qui sert à rôtir la viande.

ROTONDE n. f. Bâtiment de forme ronde à l'intérieur et à l'extérieur; compartiment qui forme le derrière d'une diligence.

ROTONDITÉ n. f. Rondeur; grosseur, embonpoint : *il remplit le fauteuil de sa rotondité. Fam.*

ROTULE n. f. Os mobile placé en avant du genou.

ROTURE n. f. Condition d'une personne qui n'est pas noble : *naître dans la roture;* les roturiers : *fréquenter la roture.*

ROTURIER, IÈRE adj. et n. Qui n'est pas noble.

ROTURIÈREMENT adv. A la manière des roturiers.

ROUAGE n. m. L'ensemble ou chacune des roues d'une machine. *Fig.* Moyens, ressorts : *les rouages d'un gouvernement.*

ROUAN, ANE adj. Se dit d'un cheval à poil mêlé de bai, de gris et de blanc.

ROUANNE n. f. Instrument des employés des contributions indirectes pour marquer les tonneaux.

ROUANNER v. tr. Marquer avec la rouanne.

ROUANNETTE n. f. Instrument de charpentier pour marquer le bois.

ROUBLE n. m. Monnaie d'argent de Russie, valant environ 4 fr.

ROUCOU ou **Rocou** n. m. Matière colorante rouge, produite par un arbre d'Amérique.

ROUCOULEMENT n. m. Bruit que font les pigeons et les tourterelles en roucoulant.

ROUCOULER v. int. Faire des roucoulements.

ROUE n. f. Machine ronde et plate, tournant sur un axe. **Roue hydraulique**, roue à aubes mue par l'eau et destinée à transmettre le mouvement à un moulin, à une machine quelconque. *Faire la roue*, se dit de certains volatiles qui, comme le paon, déploient en roue les plumes de leur queue. *Fig. Pousser à la roue*, aider à la réussite d'une affaire; *cinquième roue à un carrosse*, chose, personne complétement inutile; *la roue de la fortune*, les vicissitudes humaines. Supplice qui consistait à rompre les membres du patient, puis à le laisser mourir sur une roue.

ROUÉ, ÉE adj. et n. Personne sans principes et sans mœurs.

ROUELLE n. f. Partie de la cuisse du veau, du bœuf, coupée en rond.

ROUENNERIE (*rou-a*) n. f. Toile commune de coton, qui se fabrique surtout à Rouen.

ROUER v. tr. Faire mourir par le supplice de la roue. *Fig. Rouer quelqu'un de coups*, le battre excessivement.

ROUERIE n. f. Action de roué.

ROUET n. m. Machine à roue, qui sert à filer; cercle de bois servant de fondation à un puits.

ROUGE adj. L'une des sept couleurs primitives. *Perdrix rouge*, qui a les pieds et le bec rouges; *boulet rouge*, devenu rouge au feu; *cheveux rouges*, très-roux. N. m. Substance de couleur rouge; fard à l'usage des femmes : *se mettre du rouge. Fig.* Honte ou colère : *le rouge lui monte au visage.*

ROUGE n. m. Sorte de canard aux pattes rouges.

ROUGEÂTRE adj. Qui tire sur le rouge.

ROUGEAUD, E adj. et n. Qui a le visage rouge, haut en couleur. *Fam.*

ROUGE-GORGE n. m. Petit oiseau qui a la gorge rouge. Pl. des *rouges-gorges.*

ROUGEOLE n. f. Maladie contagieuse qui cause des *rougeurs* et qui attaque surtout les enfants.

ROUGE-QUEUE n. m. Petit oiseau de passage, qui a la queue rouge. Pl. des *rouges-queues.*

ROUGET n. m. Poisson rouge, à chair délicate.

ROUGEUR n. f. Couleur rouge . *la rougeur des lèvres.* Pl. Taches rouges sur la peau.

ROUGIR v. tr. Rendre rouge. *Rougir son eau*, y mettre un peu de vin. V. int. Devenir rouge : *l'écrevisse rougit en cuisant. Fig. Rougir de honte*, éprouver de la honte.

ROUILLE n. f. Espèce de crasse de couleur rouge plus ou moins foncée, dont se couvre le fer exposé à l'humidité; maladie qui attaque certains végétaux, le froment, le seigle, etc.

ROUILLER v. tr. Produire de la rouille sur un corps. *Fig.* Altérer faute d'exercice : *l'oisiveté rouille l'esprit.*

ROUILLEUX, EUSE adj. Qui présente la couleur de la rouille.

ROUILLURE n. f. Effet de la rouille.

ROUIR v. tr. Pratiquer l'opération du rouissage.

ROUISSAGE n. m. Macération que l'on fait subir au lin, au chanvre, etc., pour faciliter la séparation de l'écorce filamenteuse d'avec la tige.

ROULADE n. f. Action de rouler de haut en bas : *Il a fait une belle roulade. Fam. Mus.* Agrément de chant formé par le passage de plusieurs notes sur une même syllabe.

ROULAGE n. m. Facilité de rouler : *le roulage des voitures;* transport des marchandises sur des voitures traînées par des chevaux; établissement où l'on se charge de ce transport.

ROULANT, E adj. Qui roule aisément : *voiture bien roulante. Feu roulant*, feu de mousqueterie continu. *Fig. : feu roulant d'épigrammes.*

ROULEAU n. m. Paquet formé par une chose roulée : *rouleau de papier;* cylindre de bois, de pierre, etc., servant à divers usages : *rouleau de pâtissier.* Pl. Pièces de bois cylindriques sur lesquelles on fait rouler des fardeaux. *Impr.* Cylindre imbibé d'encre qu'on passe sur les formes.

ROULÉE n. f. Coups. *Pop.*

ROULEMENT n. m. Mouvement de ce qui roule : *roulement d'un carrosse;* batterie militaire de tambour que l'on bat à coups égaux et pressés. *Roulement d'yeux*, mouvement d'yeux qui se portent rapidement de côté et d'autre *Fig.* Bruit semblable à un corps qui roule : *roulement du tonnerre;* circulation d'espèces : *grand roulement de fonds.*

ROULER v. tr. Faire avancer une chose en la faisant tourner sur elle-même; plier en rouleau : *rouler une pièce d'étoffe. Rouler les yeux*, les porter rapidement de côté et d'autre; *rouler carrosse*, avoir un carrosse à soi. *Fig.* Former, méditer : *rouler un projet dans sa tête.* V. int. Aller en tournant : *rouler de haut en bas. Fig.* Faire entendre des roulements : *le tonnerre roule sur nos têtes. Rouler sur l'or*, être fort riche; *tout roule là-dessus*, c'est le point dont le reste dépend; *son discours roule sur la morale*, la morale en est le sujet. **Se rouler** v. pr. Se tourner étant couché.

ROULETTE n. f. Petite roue tournant dans tous les sens, et servant à faire rouler les objets aux pieds desquels elle est attachée; petite roue en cuivre dont les relieurs se servent pour fixer la dorure sur les livres; jeu de hasard.

ROULEUR, EUSE adj. et n. Ouvrier qui travaille tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre.

ROULIER n. m. Voiturier.

ROULIS n. m. Oscillations d'un vaisseau à droite et à gauche.

ROULURE n. f. Maladie des arbres.

ROUPIE n. f. Humeur qui découle du cerveau, et qui pend au nez par goutte; monnaie des Indes.

ROUPIEUX, EUSE adj. et n. Qui a souvent la roupie au nez.

ROUPILLER v. int. Sommeiller à demi. *Fam.*

ROUPILLEUR, EUSE n. Qui roupille fréquemment. *Fam.*

ROURE n. m. V. *Rouvre.*

ROUSSÂTRE adj. Qui tire sur le roux.

ROUSSEAU n. m. Homme qui a les cheveux roux. *Fam.*

ROUSSELET n. m. Sorte de poire d'été qui a la peau rougeâtre.

ROUSSEROLLE n. f. Petit oiseau appartenant au genre grive.

ROUSSETTE n. f. Espèce de squale ou chien de mer, très-grande chauve-souris des Indes; nom vulgaire du bruant et de la fauvette des bois.

ROUSSEUR n. f. Qualité de ce qui est roux. *Taches de rousseur*, taches rousses au visage et sur les mains.

ROUSSI n. m. Odeur d'une chose que le feu a roussie : *cela sent le roussi.*

ROUSSILLER v. tr. Brûler légèrement.

ROUSSIN n. m. Cheval entier, épais et entre deux tailles. *Un roussin d'Arcadie*, un âne.

ROUSSIR v. tr. Rendre roux : *le feu a roussi cette étoffe.* V. int. Devenir roux.

ROUT ou **RAOUT** (*oute*) n. m. (Mot angl.) Assemblée nombreuse de personnes du grand monde. Pl. des *routs.*

ROUTE n. f. Grande voie de communication; direction qu'on suit par terre ou par mer, pour aller d'un lieu à un autre; espace que parcourent les astres, les cours d'eau : *la route du soleil, fleuve grossi sur sa route.* **Feuille de route**, écrit qui indique aux soldats en voyage le chemin qu'ils doivent tenir.

ROUTIER n. m. *Vieux routier*, homme devenu habile par une longue pratique.

ROUTIER, IÈRE adj. *Carte routière*, où les routes sont indiquées.

ROUTINE n. f. Faculté acquise par l'habitude plus que par l'étude.

ROUTINÉ, ÉE adj. Habitué à une chose par une longue pratique. *Fam.*

ROUTINIER, IÈRE n. Qui agit par routine.

ROUTOIR n. m. Lieu où l'on fait rouir le chanvre.

ROUVRE ou **Roure** n. m. Espèce de gros chêne, tortu et peu élevé.

ROUVRIR v. tr. Ouvrir de nouveau.

ROUX, ROUSSE adj. Qui est d'une couleur entre le jaune et le rouge. **Lune rousse**, d'avril. N. m. Couleur rousse : *il est d'un roux ardent*; sauce faite avec du beurre qu'on a fait roussir.

ROYAL, ALE, AUX adj. Qui concerne un roi : *château, manteau royal*; émané de l'autorité d'un roi : *ordonnance royale.* Se dit de certains établissements dont le gouvernement a la direction : *bibliothèque royale.* **Prince royal**, héritier présomptif de la couronne; **altesse royale**, titre de certains princes et de certaines princesses; **tigre, aigle royal**, de la plus grande espèce.

ROYALE n. f. Moustache qu'on laisse croître sous la lèvre inférieure. On dit aussi : *impériale.*

ROYALEMENT adv. En roi.

ROYALISME n. m. Esprit monarchique; *il est d'un royalisme éprouvé.*

ROYALISTE adj. et n. Partisan du roi, de la royauté; en France, partisan de la branche aînée des Bourbons.

ROYAUME n. m. État gouverné par un roi. *Royaume des cieux*, paradis; *Royaume des morts*, enfer, en *myth.*

ROYAUTÉ n. f. Dignité de roi.

RU n. m. Petit ruisseau

RUADE n. f. Action de ruer.

RUBAN n. m. Tissu de soie, de fil, de laine, plat, mince et étroit; décoration : *porter le ruban à sa boutonnière.* *Arch.* Ornement imitant un ruban.

RUBANÉ, ÉE adj. Couvert de rubans. *Canon rubané*, canon d'arme à feu fabriqué avec du fer tordu.

RUBANER v. tr. Garnir de rubans; tordre du fer pour en fabriquer un canon d'arme à feu.

RUBANERIE n. f. Profession de rubanier, commerce de rubans.

RUBANIER, IÈRE n. Qui fait et vend du ruban.

RUBÉFACTION n. f. Rougeur produite à la superficie de la peau par des remèdes irritants.

RUBÉFIANT, ANTE adj. Qui rubéfie.

RUBÉFIER v. tr. Produire la rubéfaction.

RUBIACÉES n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones qui ont des propriétés tinctoriales ou médicinales, comme le *quinquina*, la *garance.*

RUBICAN adj. Cheval noir, bai ou alezan, à robe semée de poils blancs.

RUBICON n. m. Petite rivière d'Italie. *Fig. Passer le Rubicon*, s'engager d'une manière irrévocable.

RUBICOND, E adj. Rouge, en parlant du visage : *face rubiconde.*

RUBIS n. m. Pierre précieuse, transparente et d'un rouge vif. *Fig. Payer rubis sur l'ongle*, exactement.

RUBRIQUE n. f. Titre, date qui, dans les journaux, indique le lieu d'où une nouvelle est venue : *ce fait est sous la rubrique de Londres.* Pl. Règles du bréviaire et du missel, enseignant la

manière d'officier. *Fig.* Ruses, détours : *il sait toutes sortes de rubriques.*

RUCHE n. f. Habitation préparée en forme de panier pour les abeilles; le panier et les abeilles qui sont dedans. *Fig.* Bande plissée de tulle ou de dentelle, qui sert d'ornement.

RUCHER n. m. Endroit où sont les ruches.

RUDE adj. Apre au toucher : *peau rude; raboteux : chemin rude. Fig.* Pénible, fatigant : *rude métier;* difficile à supporter : *saison rude;* âpre au goût : *vin rude;* désagréable à entendre : *voix rude;* dur, sévère : *maître rude;* redoutable : *rude adversaire.*

RUDEMENT adv. D'une manière rude.

RUDENTÉ, ÉE adj. Se dit des colonnes qui ont des rudentures.

RUDENTURE n. f. Moulure en forme de câble ou de bâton, dont on remplit quelquefois les cannelures des colonnes jusqu'au tiers de leur hauteur.

RUDESSE n. f. Etat de ce qui est rude : *rudesse de la peau. Fig.* Etat de ce qui est désagréable à voir, à entendre : *la rudesse des traits, de la voix;* dureté : *traiter quelqu'un avec rudesse.*

RUDIMENT n. m. Premières notions d'une science, d'un art ; premiers linéaments de la structure des organes : *les rudiments des plantes :* livre qui contient les éléments de la langue latine.

RUDIMENTAIRE adj. Elémentaire.

RUDOIEMENT n. m. Action de rudoyer : *le rudoiement est un mauvais système d'éducation.*

RUDOYER v. tr. Traiter rudement.

RUE n. f. Chemin bordé de maisons, dans les villes, dans les bourgs, etc.

RUE n. f. Plante ligneuse d'une odeur très-forte.

RUELLE n. f. Petite rue; espace laissé entre un des côtés du lit et le mur.

RUER v. int. Se dit d'un cheval, d'un âne, etc., qui jette avec force en l'air les pieds de derrière. **Se ruer** v. pr. Se jeter impétueusement.

RUEUR, EUSE adj. et n. Qui a l'habitude de ruer.

RUGINE n. f. Instrument de chirurgie pour racler les os.

RUGINER v. tr. Racler avec la rugine.

RUGIR v. int. Se dit du cri du lion. *Fig.* Pousser des cris de fureur : *rugir de colère.*

RUGISSANT, E adj. Qui rugit : *lion rugissant.*

RUGISSEMENT n. m. Cri du lion.

RUGOSITÉ n. f. Rides sur une surface raboteuse.

RUGUEUX, EUSE adj. Qui a des rugosités.

RUINE n. f. Dépérissement, destruction d'un bâtiment. *Fig.* Perte de la fortune, de l'honneur : *il court à sa ruine, cela a causé la ruine de sa réputation.* Pl. Débris : *les ruines de Palmyre.*

RUINER v. tr. Démolir, abattre, détruire : *ruiner une ville;* ravager, anéantir : *la grêle a ruiné les vignes. Fig.* Causer la perte de la santé, de la fortune, de la vie, etc. **Se ruiner** v. pr. Tomber en ruine : *ce château commence à se ruiner;* causer sa ruine : *se ruiner au jeu.*

RUINEUX, EUSE adj. Qui cause la ruine par des dépenses excessives : *luxe ruineux.*

RUISSEAU n. m. Cours d'eau peu considérable; son lit : *creuser un ruisseau;* eau qui coule dans les rues. *Fig.* Tout ce qui coule en abondance : *ruisseaux de vin, de larmes.*

RUISSELANT, E adj. Qui ruisselle.

RUISSELER v. int. Couler en manière de ruisseau : *son sang ruisselait.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

RUMB ou **Rhumb** (*rombe*) n. m. *Mar.* Intervalle compris entre deux des 32 aires de vent de la boussole.

RUMEUR n. f. Bruit sourd et général, excité par quelque mécontentement: *grande rumeur;* bruit confus de voix : *que signifie cette rumeur ?* réunion des soupçons du public contre quelqu'un : *la rumeur publique l'accuse.*

RUMINANT, E adj. Qui rumine : *animaux ruminants.* N. m. pl. Ordre de quadrupèdes mammifères à quatre estomacs, comme le *bœuf*, le *chameau*, etc.

RUMINATION n. f. Action de ruminer.

RUMINER v. tr. Remâcher, en parlant des animaux ruminants : *les bœufs ruminent leur pâture,* et, int. : *la brebis, le chameau rumine. Fig.* Tourner et retourner une chose dans son esprit : *ruminer un projet.*

RUNES n. f. pl. Caractères d'écriture chez les Scandinaves.

RUNIQUE adj. Qui a rapport aux caractères d'écriture usités chez les Scandinaves.

RUPTILE adj. Qui s'ouvre spontanément, comme l'écorce de certaines graines.

RUPTURE n. f. Action par laquelle une chose est rompue; effet de cette action : *la rupture d'une digue. Fig.* Division entre des personnes unies par traité, par amitié, etc. : *rupture passagère;* annulation, cassation d'un acte public ou particulier : *rupture de la paix, d'un mariage.*

RURAL, ALE, AUX adj. Qui appartient à la campagne : *facteur rural.*

RUSE n. f. Finesse, artifice dont on se sert pour tromper : *ruse de guerre.*

RUSÉ, ÉE adj. et n. Fin, adroit; qui annonce de la ruse : *figure rusée.*

RUSER v. int. Se servir de ruses.

RUSTAUD, E adj. et n. Grossier, qui tient du paysan.

RUSTAUDERIE n. f. Etat, défaut du rustaud : *il est d'une rustauderie!*

RUSTICITÉ n. f. Grossièreté, rudesse.

RUSTIQUE adj. Qui appartient à la campagne : *travaux rustiques. Fig.* Grossier, rude : *air, langage rustique. Ordre rustique*, le plus simple, le moins orné de tous en architecture.

RUSTIQUEMENT adv. D'une manière rustique.

RUSTRE adj. et n. Fort rustique, fort grossier : *avoir l'air rustre.*

RUT n. m. Temps où les cerfs et autres animaux sont en amour.

RUTABAGA n. m. Navet à chair jaune, appelé navet de Suède.

RUTACÉES n. f. pl. Famille de plantes qui comprend la *rue.*

RUTILANT adj. Eclatant comme l'or.

S

S n. m. Dix-neuvième lettre de l'alphabet et quinzième des consonnes.

SA adj. poss. f. V. *Son.*

SABBAT (*saba*) n. m. Dernier jour de la semaine chez les Juifs; assemblée nocturne de sorciers et de sorcières, qui, suivant une superstition populaire, se tenait le samedi à minuit, sous la présidence de Satan. *Fig.* Tapage, grand bruit : *c'est un véritable sabbat.*

SABBATINE (*saba*) n. f. Discussion ou examen qui avait lieu le samedi dans les écoles de théologie.

SABBATIQUE (*saba*) adj. Nom donné par les Juifs à chaque septième année.

SABÉEN (*bé-in*) n. m. Celui qui professe le sabéisme.

SABÉISME n. m. Adoration du feu, culte des astres.

SABELLIANISME n. m. Doctrine de Sabellius.

SABINE n. f. Espèce de genévrier.

SABLE n. m. Gravier réduit en poudre ou en petits grains. *Fig. Bâtir sur le sable*, fonder une entreprise sur quelque chose de peu solide.

SABLER v. tr. Couvrir de sable : *sabler une allée. Fig.* Boire promptement : *sabler une bouteille de vin.*

SABLEUX, EUSE adj. Mêlé de sable.

SABLIER n. m. Appareil ingénieux dans lequel une certaine quantité de sable fin mesure, en s'écoulant, la durée du temps; petit vase contenant du sable qu'on jette sur l'écriture pour la sécher.

SABLIÈRE n. f. Carrière de sable; pièce de bois pour porter des solives ou une cloison.

SABLON n. m. Sable fin pour écurer la vaisselle.

SABLONNER v. tr. Ecurer avec du sablon

SABLONNEUX, EUSE adj. Où il y a beaucoup de sable : *pays sablonneux.*

SABLONNIER n. m. Qui vend du sablon.

SABLONNIÈRE n. f. Lieu d'où l'on tire le sablon.

SABORD n. m. Embrasure aux côtés d'un vaisseau, pour faire passer et tirer le canon.

SABOT n. m. Chaussure de bois; corne du pied du cheval et de plusieurs autres animaux; garniture de cuivre qu'on met au bas de chacun des pieds de certains meubles; jouet d'enfant, en forme de toupie; plaque de fer qu on met, dans les descentes, sous l'une des roues d'une voiture, pour l'empêcher de tourner. *Fig.* Mauvais instrument de musique, mauvais billard, etc. *Dormir comme un sabot*, profondément.

SABOTIER n. m. Ouvrier qui fait des sabots.

SABOTIÈRE n. f. Sorte de danse en sabots.

SABOULER v. tr. Tourmenter, houspiller, réprimander.

SABRE n. m. Sorte d'épée un peu courbée qui ne tranche que d'un côté.

SABRER v. tr. Donner des coups de sabre. *Fig. Sabrer une affaire*, l'expédier précipitamment.

SABRETACHE n. f. Espèce de sac plat qui pend du ceinturon d'un hussard.

SABREUR n. m. Soldat très-brave. Se dit surtout d'un général qui a plus de bravoure que de prudence.

SAC n. m. Espèce de poche ouverte par le haut; son contenu : *sac de blé;* havresac de peau que le fantassin porte sur son dos; habit de toile que l'on portait dans certains ordres religieux par esprit de pénitence. *Fig. Homme de sac et de corde*, scélérat; *sac à vin*, ivrogne; *sac à papier*, jurement familier.

SAC n. m. Pillage d'une ville, massacre de ses habitants : *le sac de Troie.*

SACCADE n. f. Mouvement brusque : *n'aller, n'avancer que par saccades.*

SACCADÉ, ÉE adj. Brusque, irrégulier : *mouvements saccadés. Fig. Style saccadé*, à phrases courtes, heurtées.

SACCAGE n. m. Bouleversement, confusion : *saccage d'un jardin.*

SACCAGEMENT n. m. Sac, pillage : *saccagement d'une ville.*

SACCAGER v. tr. Mettre à sac, au pillage : *saccager une ville.*

SACCAGEUR n. m. Qui saccage : *saccageur de provinces.*

SACCHAREUX, EUSE (*saka*) adj. De la nature du sucre.

SACCHARIFÈRE (*saka*) adj. Qui produit, contient du sucre : *substance, plante saccharifère.*

SACCHARIFICATION (*saka*) n. f. Conversion en sucre.

SACCHARIFIER (*saka*) v. tr. Changer, transformer en sucre.

SACCHARIN, INE (*saka*) adj. Qui est de la nature du sucre.

SACERDOCE n. m. Dignité et fonctions des ministres d'un culte.

SACERDOTAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au sacerdoce : *dignité sacerdotale.*

SACHÉE n. f. Contenu d'un sac.

SACHET n. m. Petit sac; petit coussin où l'on met des parfums.

SACOCHE n. f. Sorte de grosse bourse de cuir; sac dans lequel les garçons de banque mettent les pièces qu'ils sont chargés de toucher.

SACRAMENTAIRES n. m. pl. Réformés qui refusaient de croire à la présence réelle dans l'eucharistie.

SACRAMENTAL, ALE, AUX ou **Sacramentel, elle** adj. Qui appartient aux sacrements. *Paroles sacramentelles*, formule essentielle pour la conclusion d'une affaire, d'un traité.

SACRAMENTALEMENT ou **Sacramentellement** adv. D'une manière sacramentelle.

SACRAMENTAUX n. m. pl. Objets ou exercices de piété auxquels sont attachées des grâces spéciales, comme l'*eau bénite*, le *bénédicité*, l'*angelus*, etc.

SACRE n. m. Action, cérémonie religieuse par laquelle on sacre un roi, un évêque.

SACRE n. m. Grand oiseau de proie du genre faucon.

SACRÉ, ÉE adj. Consacré : *vases sacrés. Livres sacrés*, l'ancien et le nouveau Testament; *histoire sacrée*, par oppos. à histoire profane; *ordres sacrés*, la prêtrise, le diaconat et le sous-diaconat; *le sacré collége*, le collége des cardinaux, à Rome. *Fig.* A quoi on ne doit point toucher : *dépôt sacré;* inviolable : *la personne du roi est sacrée;* respectable : *il n'y a rien de sacré pour lui. Feu sacré*, se dit de certains sentiments nobles et passionnés : *le feu sacré de la liberté.* N. m. : *le sacré et le profane.*

SACREMENT n. m. Signe visible d'une chose invisible, institué par J.-C. pour la sanctification des âmes. **Le Saint Sacrement**, l'eucharistie.

SACRER v. tr. Conférer un certain caractère au moyen de cérémonies religieuses : *sacrer un roi, un évêque.*

SACRER v. int. Jurer, blasphémer.

SACRIFICATEUR n. m. Ministre préposé pour faire les sacrifices chez les Juifs et les païens.

SACRIFICATOIRE adj. Qui a rapport au sacrifice.

SACRIFICATURE n. f. Dignité, fonction de sacrificateur.

SACRIFICE n. m. Offrande faite à la Divinité avec certaines cérémonies. **Le saint sacrifice**, le sacrifice de la messe. Culte qu'on rendait aux fausses divinités, en leur offrant des victimes ou des dons. *Fig.* Renoncement, volontaire ou forcé, à quelque chose de très-agréable, à ce qu'on a de plus cher : *l'honneur exige que vous fassiez ce sacrifice;* dépenses : *faire de grands sacrifices pour l'éducation de ses enfants.*

SACRIFIER v. tr. Offrir en sacrifice : *sacrifier des victimes*, et int. : *sacrifier à Dieu, aux idoles. Fig.* Se priver d'une chose en considération de quelqu'un : *sacrifier ses intérêts à un ami;* employer à : *sacrifier sa fortune à l'éducation de ses enfants.* V. int. *Sacrifier à une passion*, s'y abandonner; *sacrifier à la mode*, s'y conformer. **Se sacrifier** v. pr. Se dévouer entièrement : *se sacrifier à la patrie.*

SACRILÉGE n. m. Profanation des choses sacrées; attentat sur une personne sacrée; celui qui s'en rend coupable. Adj. Souillé d'un sacrilége : *main sacrilége. Fig. : vœu, intention sacrilége.*

SACRILÉGEMENT adv. D'une manière sacrilége.

SACRIPANT n. m. Mauvais sujet.

SACRISTAIN n. m. Celui qui a soin de la sacristie d'une église.

SACRISTIE n. f. Lieu où l'on serre les ornements d'église, où les prêtres

vont revêtir leurs habits sacerdotaux; ce que contient la sacristie.

SACRISTINE n. f. Celle qui, dans un monastère de filles, a soin de la sacristie.

SACRUM (*ome*) n. m. Os triangulaire placé à la suite de la colonne vertébrale.

SADUCÉENS n. m. pl. Autrefois, chez les Juifs, sectaires matérialistes.

SADUCÉISME n. m. Doctrine des saducéens.

SAFRAN n. m. Plante bulbeuse; stigmates de cette plante, qui entrent comme assaisonnement dans un grand nombre d'aliments, et dont on retire une belle couleur jaune.

SAFRANÉ, ÉE adj. Qui présente la couleur du safran.

SAFRANER v. tr. Apprêter ou jaunir avec du safran.

SAFRE adj. Glouton.

SAFRE n. m. Oxyde de cobalt.

SAGACE adj. Doué de sagacité.

SAGACITÉ n. f. Perspicacité, pénétration d'esprit.

SAGAIE n. f. V. *Zagaie*.

SAGE adj. Prudent, circonspect : *agir en homme sage;* modéré, retenu : *sage dans ses désirs;* posé, qui n'est point turbulent : *enfant sage;* chaste : *femme, fille sage*. Se dit des actions, des paroles : *conduite, réponse sage*. N. m. : *le sage est maître de ses passions*.

SAGE-FEMME n. f. Celle dont la profession est de faire des accouchements. Pl. des *sages-femmes*.

SAGEMENT adv. D'une manière sage, prudente.

SAGESSE n. f. Prudence, bonne conduite dans le cours de la vie; chasteté; connaissance des choses, naturelle ou acquise; lumières de l'esprit : *Moïse était instruit dans la sagesse des Egyptiens;* connaissance du cœur humain, de la Divinité : *don de sagesse;* modération, retenue; docilité, en parlant des enfants : *remporter le prix de sagesse;* un des livres de l'Ecriture sainte.

SAGETTE n. f. Flèche. *Vieux*.

SAGITTAIRE n. m. Constellation qui forme le 9e signe du zodiaque.

SAGITTÉ, ÉE adj. Qui a la forme d'un fer de flèche : *feuille sagittée*.

SAGONTIN, INE adj. et n. De Sagonte.

SAGOU n. m. Fécule qu'on retire de la moelle des palmiers.

SAGOUIN n. m. Sorte de petit singe. *Fig.* **Sagouin, ine** personne malpropre.

SAGUM (*gome*) n. m. ou **Saie** n. f. Habillement militaire des Romains et des Gaulois, qui ne dépassait pas les genoux.

SAIGNANT, E adj. Qui dégoutte de sang. *Fig. Plaie encore saignante*, injure, douleur toute récente.

SAIGNÉE n. f. Ouverture de la veine pour tirer du sang; sang tiré par cette ouverture : *saignée abondante;* rigole pour tirer de l'eau de quelque endroit.

SAIGNEMENT n. m. Ecoulement de sang, principalement par le nez.

SAIGNER v. tr. Tirer du sang en ouvrant une veine; tuer : *saigner un poulet;* faire écouler l'eau par des rigoles : *saigner une terre*. V. int. Perdre du sang naturellement ou par une blessure : *saigner à la tête. Saigner du nez*, perdre du sang par le nez, et fig., manquer de résolution, de courage. *La plaie saigne encore*, se dit d'une offense, d'un malheur dont on ressent encore les effets. **Se saigner** v. pr. S'épuiser en sacrifices d'argent : *se saigner pour ses enfants*.

SAILLANT, E adj. Qui avance, qui sort en dehors : *corniche saillante. Angle saillant*, dont le sommet est en dehors, par oppos. à *angle rentrant. Fig.* Vif, brillant, frappant : *trait, pensée, idée saillante*.

SAILLIE n. f. Eminence à la surface de certains objets : *os qui fait saillie. Arch.* Avance d'une pièce hors du corps de bâtiment, comme un balcon, une corniche, etc. : *portique en saillie. Peint.* Relief apparent des objets représentés dans un tableau : *cette figure n'a pas assez de saillie. Fig.* Boutade, emportement : *les saillies de la jeunesse;* trait d'esprit brillant et imprévu : *ouvrage plein de saillies*.

SAILLIR v. int. (n'est usité qu'aux 3es personnes : *il saillit, il saillissait, il saillit, il saillira*, etc.; *saillissant, sailli, e*.) Jaillir, sortir avec force : *son sang saillit*.

SAILLIR v. int. (n'est usité qu'aux 3es personnes : *il saille, il saillait, il saillit, il saillera*, etc.; *saillant, sailli, e*.) S'avancer en dehors, être en saillie, en parlant d'un balcon, etc.

SAIN, SAINE adj. De bonne constitution : *homme sain, corps sain;* en bon état : *ce bois est encore sain;* bon à la santé : *air sain. Fig. Jugement sain*, droit et sûr; *doctrine saine*, orthodoxe.

SAINBOIS n. m. Nom du garou, dont l'écorce sert pour les vésicatoires.

SAINDOUX n. m. Graisse de porc fondue.

SAINEMENT adv. D'une manière saine : *sainement logé;* judicieusement : *juger sainement des choses*.

SAINFOIN n. m. Plante fourragère de la famille des légumineuses.

SAINT, E adj. Essentiellement pur, souverainement parfait : *la sainte Trinité;* esprit bienheureux : *les saints*

anges, *les saints martyrs*; qui vit selon la loi de Dieu : *un saint homme*; conforme à la loi divine, à la piété : *vie sainte*; dédié à Dieu : *saint temple*. **Les Lieux saints, la Terre sainte**, la Palestine. N. Personne qui vit ou qui est morte en état de sainteté : *c'est un saint*, *les litanies des saints*. **Le saint des saints**, la partie la plus sacrée du temple de Jérusalem ; **la communion des saints**, la société des fidèles.

SAINT-AUGUSTIN n. m. Caractère d'imprimerie entre le gros texte et le cicéro.

SAINTE-ALLIANCE n. f. Ligue des monarques de l'Europe formée en 1815 contre la France.

SAINTE-BARBE n. f. Dans un vaisseau, endroit où sont renfermées la poudre et les munitions. Pl. des *saintes-barbes*.

SAINTEMENT adv. D'une manière sainte.

SAINT-ESPRIT n. m. Troisième personne de la sainte Trinité ; ordre de chevalerie institué par Henri III : *chevalier du Saint-Esprit*.

SAINTETÉ n. f. Qualité de ce qui est saint. **Sa sainteté**, titre d'honneur donné au pape.

SAINT-GERMAIN n. m. Poire fondante et très-sucrée.

SAINT-OFFICE n. m. Tribunal de l'inquisition.

SAINT-PÈRE n. m. Nom par lequel on désigne le pape.

SAINT-SIÉGE n. m. La papauté.

SAINT-SIMONIEN, ENNE adj. Qui concerne le saint-simonisme. N. Disciple de Saint-Simon.

SAINT-SIMONISME n. m. Doctrine de Saint-Simon, ayant pour but d'établir une hiérarchie sociale fondée sur la seule capacité.

SAISIE n. f. Acte par lequel un créancier s'empare, dans la forme légale, des biens de son débiteur, pour obtenir le payement de ce qui lui est dû; action de s'emparer provisoirement des choses qui sont l'objet d'une contravention, ou qui peuvent fournir la preuve d'un crime, d'un délit : *saisie de marchandises de contrebande*.

SAISIE-ARRÊT n. f. Opposition formée au payement de la somme que doit un tiers. Pl. des *saisies-arrêts*.

SAISINE n. f. Prise de possession.

SAISIR v. tr. Prendre vivement et avec vigueur : *saisir quelqu'un au collet*; prendre quelque chose pour le tenir, s'en servir ou le porter : *saisir une épée par la poignée*; opérer une saisie. *Fig.* Mettre à profit : *saisir l'occasion*; comprendre : *saisir une pensée*; s'emparer d'une personne, en parlant d'un mal, d'une passion : *la douleur, le désespoir l'a saisi*. *Etre saisi*, être frappé subitement d'effroi, de douleur, d'étonnement, etc. *Saisir un tribunal d'une affaire*, la porter devant sa juridiction.

SAISISSABLE adj. Qui peut être saisi : *rente saisissable*.

SAISISSANT, E adj. Qui surprend tout d'un coup : *froid saisissant*. N. m. Celui au nom de qui se fait une saisie.

SAISISSEMENT n. m. Impression subite et violente causée par le froid. *Fig.* Emotion forte et soudaine.

† **SAISON** n. f. Chacune des quatre divisions de l'année ; temps où dominent certains états de l'atmosphère : *la saison des pluies*; époque où se fait une culture, une récolte : *la saison des semailles, des fruits*. *Saison nouvelle*, le printemps ; *arrière-saison*, l'automne. *Fig. Cela est hors de saison*, déplacé.

SAJOU n. m. Variété de sapajou.

SALADE n. f. Mets composé d'herbes ou de légumes, assaisonnés avec du sel, du vinaigre et de l'huile; toute plante dont on fait de la salade; tout mélange de plusieurs mets, fruits, viandes froides, etc., mis en salade : *salade de homard, d'anchois*, etc.

SALADE n. f. Dans le style plaisant, sorte de casque rond, léger et sans visière : *la salade de don Quichotte*.

SALADIER n. m. Vase où l'on fait la salade; panier à jour pour la secouer.

SALAGE n. m. Action de saler.

SALAIRE n. m. Payement pour un travail. *Fig.* Châtiment que mérite une mauvaise action : *tôt ou tard le crime reçoit son salaire*.

SALAISON n. f. Action de saler les viandes; chose salée : *embarquer des salaisons*.

SALAMALEC n. m. Salut turc accompagné de révérences profondes.

SALAMANDRE n. f. Espèce de lézard qui vit dans les lieux humides.

SALANT adj. m. *Marais salants*, d'où l'on tire le sel.

SALARIÉ, ÉE adj. et n. Qui reçoit des gages, un salaire.

SALARIER v. tr. Donner un salaire.

SALAUD, E adj. et n. Personne sale, malpropre. *Pop.*

SALE adj. Malpropre. *Fig.* Déshonnête : *paroles sales*; contraire à l'honneur, à la délicatesse : *c'est une sale affaire*.

SALÉ n. m. Chair de porc salée. **Petit salé**, chair de porc nouvellement salée.

SALÉ, E adj. Saupoudré de sel. *Fig.* Piquant, offensant : *raillerie salée*; exa-

géré, excessif : *c'est un prix un peu salé. Fam.*

SALEMENT adv. D'une manière sale.

SALEP n. m. Racine de certains orchis, desséchée et réduite en poudre.

SALER v. tr. Assaisonner avec du sel; mettre du sel sur les viandes crues pour les conserver. *Fig.* Vendre trop cher : *ce marchand sale ce qu'il vend.*

SALETÉ n. f. Etat de ce qui est sale. *Fig.* Action vile, procédé peu délicat : *il m'a fait une saleté;* paroles obscènes : *dire des saletés.*

SALEUR, EUSE n. Qui prépare des salaisons.

SALICAIRE n. f. Genre de plante.

SALICINE n. f. Substance tirée de l'écorce des saules.

SALICOQUE n. f. Sorte de crevette.

SALIENS adj. et n. m. pl. Prêtres de Mars à Rome; nom d'une tribu franque originairement établie sur les bords de la *Saale*, en Franconie.

SALIÈRE n. f. Pièce de vaisselle pour mettre le sel; enfoncement au-dessus des yeux des vieux chevaux.

SALIFIABLE adj. Se dit des substances qui jouissent de la propriété de former des sels : *base salifiable.*

SALIFICATION n. f. Formation du sel : *la salification s'est bien opérée.*

SALIGAUD, E n. Qui est sale, malpropre. *Pop.*

SALIN, INE adj. Qui contient du sel : *concrétion saline.*

SALINAGE n. m. Cristallisation du sel; temps employé à cette opération.

SALINE n. f. Lieu où l'on extrait le sel des eaux salées, par l'évaporation; mine de sel gemme.

† **SALIQUE** adj. *Loi salique*, qui, en France, exclut les femmes du trône; *terres saliques*, celles qui furent distribuées aux guerriers francs après la conquête de la Gaule.

SALIR v. tr. Rendre sale. *Fig. Salir la réputation de quelqu'un*, y porter atteinte.

SALISSANT, E adj. Qui se salit aisément : *couleur salissante ;* qui salit : *travail salissant.*

SALISSURE n. f. Ordure, souillure.

SALIVAIRE adj. *Anat. Glandes salivaires*, qui sécrètent la salive; *conduits salivaires*, canaux par où elle passe.

SALIVATION n. f. Sécrétion surabondante de la salive.

SALIVE n. f. Humeur aqueuse et un peu visqueuse qui humecte la bouche

SALIVER v. int. Rendre beaucoup de salive.

SALLE n. f. Grande pièce d'un appartement : *salle à manger ;* lieu vaste et couvert, destiné à un service public ou à une grande exploitation : *salle de ventes, salle de spectacle;* dortoir dans un hôpital : *salle des malades;* lieu où les maîtres d'armes donnent publiquement leurs leçons : *salle d'armes.*

SALMIGONDIS n. m. Ragoût de plusieurs sortes de viandes réchauffées; mélange de choses disparates.

SALMIS n. m. Ragoût de pièces de gibier déjà cuites à la broche : *salmis de perdrix.*

SALOIR n. m. Vaisseau de bois destiné à saler les viandes.

SALON n. m. Pièce destinée, dans chaque maison, à recevoir la compagnie; galerie où se fait, à Paris, l'exposition des ouvrages d'art : *salon de peinture, de sculpture. Par ext.* L'exposition elle-même : *Le dernier salon était très remarquable. Fig.* Pl. La bonne compagnie, les gens du grand monde : *c'est la nouvelle des salons.*

SALOPE n. f. Femme sale et malpropre. *Pop.*

SALOPERIE n. f. Saleté, grande malpropreté. *Pop.*

SALPÊTRE n. m. Nom vulgaire du nitrate de potasse. *Poét.* Poudre à canon : *le salpêtre homicide.*

SALPÊTRER v. tr. Couvrir de salpêtre : *l'humidité salpêtre les murs.*

SALPÊTREUX, EUSE adj. Qui renferme du salpêtre : *mur salpêtreux.*

SALPÊTRIER n. m. Ouvrier qui travaille à la fabrication du salpêtre.

SALPÊTRIÈRE n. f. Fabrique et dépôt de salpêtre.

SALSEPAREILLE n. f. Plante d'Amérique, dont la racine est dépurative et sudorifique.

SALSIFIS n. m. Plante dont la racine est bonne à manger.

SALTATION n. f. Art de la danse et du geste, chez les anciens.

SALTIMBANQUE n. m. Bateleur qui fait des exercices sur les places publiques. *Fig.* Bouffon de société.

SALUBRE adj. Sain, qui contribue à la santé : *air salubre.*

SALUBRITÉ n. f. Qualité de ce qui est salubre : *la salubrité de l'air.* **Salubrité publique**, soins que l'administration prend de la santé publique; cette administration.

SALUER v. tr. Donner à quelqu'un ou à quelque chose une marque extérieure d'attention, de civilité, de respect : *saluer un ami, saluer un navire de 20 coups de canon;* proclamer : *l'armée le salua empereur.*

SALURE n. f. Qualité que le sel communique : *salure de la mer.*

SALUT n. m. Conservation, rétablis-

sement dans un état heureux : *il y va du salut de l'Etat ;* vie, liberté : *il ne dut son salut qu'à son cheval ;* félicité éternelle : *travailler à son salut.*

SALUT n. m. Action de saluer; prières chantées le soir dans les églises à certains jours de fête.

SALUTAIRE adj. Utile pour conserver la santé, la vie, l'honneur, etc. : *remède, loi, conseil salutaire.*

SALUTAIREMENT adv. D'une manière salutaire.

SALUTATION n. f. Salut, action de saluer; **Salutation angélique**, prière à la sainte Vierge (*l'Ave Maria*).

SALVAGE n. m. *Droit de salvage*, que l'on perçoit sur les choses sauvées du naufrage.

SALVE n. f. Décharge d'un grand nombre d'armes à feu en même temps, soit pour saluer quelqu'un, soit dans des occasions de réjouissance. *Fig. Salve d'applaudissements*, applaudissements unanimes.

SALVE n. m. Prière à la sainte Vierge.

SAMARITAIN, AINE adj. et n. De la Samarie : *la parabole du bon Samaritain.*

SAMEDI n. m. Dernier jour de la semaine.

SAN-BÉNITO n. m. (Mots espag.) Vêtement mortuaire dont les inquisiteurs revêtaient ceux qui allaient être brûlés. Pl. des *san-benito.*

SANCTIFIANT, E adj. Qui sanctifie : *la grâce sanctifiante.*

SANCTIFICATION n. f. Action et effet de la grâce qui sanctifie : *la sanctification des âmes. Sanctification du dimanche*, sa célébration religieuse.

SANCTIFIER v. tr. Rendre saint : *la grâce sanctifie ;* célébrer suivant la loi de l'Eglise : *sanctifier le dimanche.*

SANCTION n. f. Acte par lequel le chef de l'Etat donne à une loi la confirmation sans laquelle elle ne serait point exécutoire. *Par ext.* Simple approbation donnée à une chose : *ce mot n'a pas encore reçu la sanction de l'usage.*

SANCTIONNER v. tr. Donner la sanction.

SANCTUAIRE n. m. Chez les Juifs, la partie la plus secrète du temple de Jérusalem ; chez les païens, le lieu où la Pythie rendait ses oracles; endroit de l'église où est le maître-autel. *Fig. Le sanctuaire des lois*, le lieu où l'on rend la justice.

SANCTUS (*uce*) n. m. Partie de la messe où l'on chante une prière commençant par ce mot.

SANDAL n. m. Bois des Indes employé en teinture.

SANDALE n. f. Chaussure qui ne couvre le dessus du pied qu'en partie.

SANDARAQUE n. f. Résine qui coule du grand genévrier et d'autres arbres.

SANDJIAK n. m. Subdivision d'une province en Turquie.

SANDJIAKAT n. m. Titre du fonctionnaire qui administre un sandjiak.

SANDWICH n. f. Tranche mince de pain, jambon, etc.

SANG n. m. Liquide rouge qui circule dans les veines et dans les artères. *Coup de sang*, épanchement de sang au cerveau; *se faire du mauvais sang*, s'impatienter; *glacer le sang*, causer de l'effroi ; *droit du sang*, de la naissance ; *prince du sang*, de la maison royale. *Fig.* Descendance, extraction : *être d'un sang illustre ;* famille : *être du même sang. Baptême de sang*, le martyre; *la voix du sang*, le cri de la nature; *cheval pur sang*, cheval de race.

SANG-DE-DRAGON n. m. Plante dont les feuilles rendent un suc rouge comme du sang; substance d'un rouge brun qui découle de certains arbres, et qui était autrefois fort usitée en médecine.

SANG-FROID n. m. Tranquillité, présence d'esprit.

SANGLADE n. f. Coups de fouet.

SANGLANT, E adj. Taché, souillé de sang : *robe, épée sanglante ;* où il y a eu beaucoup de sang répandu : *combat sanglant. Fig.* Outrageux, très-offensant : *affront sanglant.*

SANGLE n. f. Bande de cuir large et plate, qui sert à ceindre, à serrer, etc.

SANGLER v. tr. Serrer avec une sangle : *sangler un cheval. Fig. Sangler le visage d'un coup de fouet*, appliquer un coup de fouet au visage.

SANGLIER n. m. Porc sauvage.

SANGLOT n. m. Soupir redoublé, poussé d'une voix entrecoupée.

SANGLOTER v. int. Pousser des sanglots.

SANGSUE n. f. Ver aquatique que la médecine emploie pour les saignées locales. *Fig.* Homme avide, qui demande continuellement.

SANGUIFICATION (*gu-i*) n. f. Formation du sang par la conversion du chyle.

SANGUIN, INE adj. Où le sang prédomine : *tempérament sanguin ;* de couleur de sang : *visage d'un rouge sanguin. Vaisseaux sanguins*, qui servent à la circulation du sang; *maladie sanguine*, causée par excès de sang.

SANGUINAIRE adj. Qui se plaît à répandre le sang humain; cruel : *loi sanguinaire.*

SANGUINE n. f. Crayon fait avec

de l'ocre rouge ou de la mine de fer; pierre précieuse de couleur de sang.

SANGUINOLENT, E adj. Teint de sang : *crachat sanguinolent.*

SANHÉDRIN (*sa-né*) n. m. Conseil suprême ou sénat des Juifs.

SANIE n. f. Matière purulente qui sort des ulcères.

SANIEUX, EUSE adj. De la nature de la sanie.

SANITAIRE adj. Qui a rapport à la conservation de la santé : *mesure sanitaire.* **Cordon sanitaire**, ligne militaire établie pour empêcher la propagation de la peste entre des pays limitrophes.

SANS, prép. qui marque privation, exclusion : *sans argent, allez-y sans moi;* entre dans plusieurs loc. adv. : *sans doute, sans cesse,* etc. — Ne dites pas : *sans qu'on ne m'ait vu,* mais *sans qu'on m'ait vu.* N'écrivez pas non plus : *sans dessus dessous,* mais *sens dessus dessous, sens devant derrière.*

SANS-CŒUR n. m. Qui n'a pas de courage, de sentiments. Pl. des *sans-cœur. Fam.*

SANSCRIT, ITE adj. Nom donné à l'ancienne langue des Indous, que l'on croit aujourd'hui la langue primitive. N. m. La langue sanscrite.

SANS-CULOTTE n. m. Nom sous lequel on désignait certains révolutionnaires en 1789. Pl. des *sans-culottes.*

SANS-CULOTTIDE n. f. Fête de notre première république, qui se célébrait les jours complémentaires. Pl. des *sans-culottides.*

SANS-DENTS n. f. Vieille femme qui n'a plus de dents.

SANS-FLEUR n. f. Sorte de pomme. Pl. des *sans-fleur.*

SANSONNET n. m. Nom vulgaire de l'étourneau.

SANS-SOUCI n. m. Qui ne s'inquiète de rien. Pl. des *sans-souci. Fam.*

SANTÉ n. f. Etat de celui qui est sain, qui se porte bien. **Maison de santé**, où l'on reçoit les malades pour les soigner, moyennant une rétribution; **officier de santé**, médecin d'un ordre inférieur; *à votre santé;* salutation qu'on se fait en buvant.

SANTOLINE n. f. Plante dont on extrait une huile employée comme vermifuge.

SANTON n. m. Moine turc.

SAPAJOU n. m. Singe d'Amérique. *Fig.* Petit homme laid et ridicule.

SAPE n. f. Travail de tranchée.

SAPER v. tr. Travailler avec le pic et la pioche à détruire les fondements d'un édifice, d'un bastion, etc. *Fig.* Détruire, renverser : *saper les fondements d'une doctrine, d'une religion.*

SAPEUR n. m. Soldat du génie qui travaille aux fortifications; dans l'infanterie, soldat qui marche en tête du régiment, et qui est chargé de frayer un chemin aux troupes. **Sapeurs-pompiers**, corps institué pour porter secours en cas d'incendie.

SAPHÈNE n. f. Veine du pied.

SAPHIQUE adj. *Vers saphique,* vers grec ou latin de onze syllabes, qu'on croit inventé par Sapho.

SAPHIR n. m. Pierre précieuse d'une belle couleur bleue.

SAPHIRINE n. f. Variété de calcédoine, qui a la couleur du saphir.

SAPIDE adj. Qui a de la saveur.

SAPIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est sapide.

SAPIENCE (*ance*) n. f. Sagesse.

SAPIENTIAUX (*piancio*) adj. et n. m. pl. Se dit de certains livres de l'Écriture sainte.

SAPIN n. m. Grand arbre résineux, toujours vert; son bois; voiture de place.

SAPINE n. f. Planche de sapin.

SAPINIÈRE n. f. Lieu planté de sapins.

SAPONACÉ, ÉE adj. Qui est de la nature du savon.

SAPONAIRE n. f. Plante dont la tige et la racine donnent à l'eau une qualité savonneuse.

SAPONIFIABLE adj. Qu'on peut saponifier : *substance saponifiable.*

SAPONIFICATION n. f. Transformation des corps gras en savon.

SAPONIFIER v. tr. Transformer les corps gras en savon.

SAPORIFIQUE adj. Qui produit de la saveur.

SAPOTILLIER n. m. Arbre des Antilles.

SARABANDE n. f. Air de danse espagnole à trois temps.

SARBACANE n. f. Long tuyau qui sert à lancer quelque chose en soufflant.

SARBOTIÈRE n. f. Vase de ferblanc pour faire congeler les glaces.

SARCASME n. m. Raillerie amère.

SARCASTIQUE adj. Qui tient du sarcasme : *ton sarcastique.*

SARCELLE n. f. Oiseau aquatique semblable au canard.

SARCLAGE n. m. Action de sarcler; résultat de cette action.

SARCLER v. tr. Arracher les mauvaises herbes d'un jardin, d'un champ.

SARCLEUR, EUSE n. Qui sarcle.

SARCLOIR n. m. Instrument pour sarcler.

SARCLURE n. f. Ce qu'on arrache en sarclant.

SARCOPHAGE n. m. Tombeau dans lequel les anciens mettaient les corps qu'ils ne voulaient pas brûler; aujourd'hui, partie d'un monument funèbre qui représente le cercueil, bien qu'il ne renferme pas le corps du défunt.

SARCOPTE n. m. Nom donné à l'acarus de la gale.

SARDANAPALE n. m. Homme voluptueux, adonné au plaisir, par allusion au Sardanapale de l'histoire.

SARDINE n. f. Poisson de mer semblable au hareng, mais plus petit.

SARDOINE n. f. Pierre précieuse qui est une variété d'agate.

SARDONIQUE adj. Ironique, méchant : *rire sardonique*.

SARIGUE n. f. Petit quadrupède d'Amérique, dont la femelle a sous le ventre une espèce de poche dans laquelle elle porte ses petits.

SARMENT n. m. Bois que la vigne pousse chaque année.

SARMENTEUX, EUSE adj. Qui produit beaucoup de sarment : *vigne sarmenteuse*. *Par ext.* Plante dont la tige est longue, flexible et grimpante comme le sarment.

SARRASIN n. m. Sorte de blé noir.

SARRASINE n. f. Espèce de herse qu'on place entre le pont-levis et la porte d'une ville, d'un château-fort, etc.

SARRAU n. m Souquenille.

SARRIETTE n. f. Plante aromatique qui sert d'assaisonnement.

SAS n. m. Tissu de crin entouré d'un cercle de bois, pour passer de la farine, du plâtre, etc.

SAS n. m. Bassin dans la longueur d'un canal pour y retenir les eaux.

SASSAFRAS n. m. Grand arbre de l'Amérique du Sud.

SASSE n. f. Pelle creuse qui sert à jeter l'eau hors des embarcations.

SASSENAGE n. m. Fromage du Dauphiné.

SASSER v. tr. Passer au sas : *sasser de la farine*. *Fig. Sasser et ressasser une affaire*, l'examiner minutieusement.

SATAN n. m. Nom donné dans l'Ecriture sainte à l'Esprit tentateur.

SATANÉ, ÉE adj. Qui est comme un petit Satan : *c'est un satané farceur*.

SATANIQUE adj. Diabolique.

SATELLITE n. m. Planète secondaire qui tourne autour d'une planète principale : *la lune est le satellite de la terre ;* homme armé, ministre des violences de celui qu'il accompagne.

SATIÉTÉ n. f. Réplétion d'aliments qui va jusqu'au dégoût. *Fig. : satiété des plaisirs, des honneurs.*

SATIN n. m. Etoffe de soie fine, moelleuse et lustrée. *Peau de satin*, douce et unie.

SATINADE n. f. Etoffe de soie imitant le satin.

SATINAGE n. m. Action de satiner du papier; résultat de cette action.

SATINÉ, ÉE adj. Qui imite le satin : *papier satiné. Peau satinée*, douce comme du satin.

SATINER v. tr. Donner à une étoffe, à du papier, etc., l'aspect du satin.

SATINEUR n. m. Ouvrier qui satine des étoffes, du papier.

SATIRE n. f. Petite pièce de poésie où l'auteur attaque les vices et les ridicules de son temps : *les satires de Boileau;* discours piquant ou médisant : *certaines louanges sont des satires.*

SATIRIQUE adj. Qui appartient à la satire : *ouvrage satirique ;* enclin à la médisance : *esprit satirique*. N. m. Auteur de satires.

SATIRIQUEMENT adv. D'une manière satirique.

SATIRISER v. tr. Railler d'une manière piquante et satirique. *Peu us.*

SATISFACTION n. f. Contentement, joie ; action par laquelle on répare une offense : *donner satisfaction.*

SATISFACTOIRE adj. Propre à expier, à réparer les offenses faites à Dieu : *œuvre satisfactoire.*

SATISFAIRE v. tr. (se conj. comme *faire*.) Contenter : *satisfaire ses maîtres. Satisfaire ses créanciers*, les payer ; *satisfaire l'esprit, les sens*, leur plaire ; *satisfaire l'attente*, la remplir : *satisfaire ses passions*, les contenter; *satisfaire un besoin ;* faire ce que ce besoin exige. V. int. Faire ce qu'on doit : *satisfaire ses devoirs.*

SATISFAISANT, E adj. Qui contente, satisfait.

SATISFAIT, E adj. Content : *je suis satisfait de vos progrès ;* rempli : *ses désirs sont satisfaits.*

SATRAPE n. m. Gouverneur d'une province, chez les anciens Perses. *Fig.* Grand seigneur riche et voluptueux.

SATRAPIE n. f. Gouvernement d'un satrape.

SATURATION n. f. Etat d'un liquide saturé.

SATURER v. tr. Mettre dans un liquide tout ce qu'il peut dissoudre d'une matière.

† **SATURNALES** n. f. pl. Fêtes païennes en l'honneur de Saturne. *Fig.* Temps de licence, de désordre : *les jours gras sont de véritables saturnales.*

SATURNE n. m. *Myth.* Le Temps.

Une des planètes principales de notre système. **Extrait de saturne**, solution d'acétate de plomb.

† **SATYRE** n. m. Demi-dieu, moitié homme et moitié bouc, qui, selon la Fable, habitait les bois. *Fig.* Homme cynique.

SATYRIQUE adj. Qui appartient aux satyres : *danse satyrique.*

SAUCE n. f. Assaisonnement liquide où il entre du sel, des épices, etc.

SAUCER v. tr. Tremper dans la sauce. *Saucer quelqu'un*, le réprimander fortement. *Pop.*

SAUCIÈRE n. f. Vase dans lequel on sert des sauces sur la table.

SAUCISSE n. f. Boyau rempli de viande de porc hachée et assaisonnée.

SAUCISSON n. m. Grosse saucisse fortement assaisonnée ; long rouleau de toile rempli de poudre, dont on se sert pour mettre le feu à un fourneau de mine : *mettre le feu au saucisson.*

SAUF prép. Sans blesser, sans porter atteinte : *sauf votre respect ;* avec réserve de : *sauf meilleur avis, sauf à recommencer ;* excepté : *il a tout vendu sauf sa maison.*

SAUF, VE adj. Qui n'est point endommagé.

SAUF-CONDUIT n. m. Permission donnée par l'autorité d'aller en quelque endroit, d'y séjourner quelque temps, et de s'en retourner librement, sans crainte d'être arrêté ; sauvegarde que les magistrats accordaient en certains cas à des débiteurs exposés à la contrainte par corps ; permission qu'un général donne, en temps de guerre, de passer sur le terrain qu'occupe son armée. Pl. des *saufs-conduits.*

SAUGE n. f. Plante aromatique employée en médecine comme tonique, excitant et antispasmodique.

SAUGRENU, E adj. Absurde, ridicule : *question saugrenue.*

SAULAIE n. f. V. *Saussaie.*

SAULE n. m. Arbre qui se plaît dans les lieux humides.

SAUMÂTRE adj. D'un goût approchant de celui de l'eau de la mer.

SAUMON n. m. Poisson de mer estimé et dont la chair est rouge ; masse de fer, de fonte, de plomb ou d'étain, telle qu'elle est sortie de la fonte.

SAUMONÉ, ÉE adj. Se dit des poissons dont la chair est rouge comme celle du saumon : *truite saumonée.*

SAUMONEAU n. m. Petit saumon.

SAUMURE n. f. Substance liquide qui se dépose dans les vases où l'on a salé le poisson ou la viande.

SAUNAGE n. m. Trafic de sel.

SAUNER v. int. Faire le sel.

SAUNERIE n. f. Bâtiments et instruments propres à la fabrication du sel.

SAUNIER n. m. Ouvrier qui fait le sel ; celui qui le vend.

SAUNIÈRE n. f. Espèce de coffre où l'on conserve le sel.

SAUPIQUET n. m. Espèce de sauce.

SAUPOUDRER v. tr. Poudrer de sel, et, par ext., de farine, de sucre, etc. — Ne pas dire *soupoudrer.*

SAUR adj. *Hareng saur,* salé et séché à la fumée.

SAURE adj. Se dit d'un cheval dont la robe est jaune-brun, et d'un jeune faucon qui n'a pas encore perdu son premier plumage.

SAURER v. tr. Faire sécher à la fumée : *saurer des harengs.*

SAURIENS n. m. pl. Nom d'une des quatre grandes divisions de reptiles, comprenant les lézards, les crocodiles, etc.

SAUSSAIE ou **Saulaie** n. f. Lieu planté de saules.

SAUT n. m. Action de sauter ; chute : *il a fait là un terrible saut ;* chute d'eau dans le courant d'une rivière : *le saut du Niagara.* **Saut périlleux**, qu'exécutent les danseurs de corde quand le corps fait un tour entier en l'air ; **saut de carpe**, exécuté à plat ventre ; **saut de mouton**, jeu d'enfants ; **saut de loup**, fossé au bout d'une allée, pour en défendre l'entrée sans borner la vue.

SAUTE n. f. *Mar. Saute de vent,* changement subit dans le vent régnant.

SAUTÉ, ÉE adj. *Cuis. Poulet sauté,* apprêté en ragoût.

SAUTER v. int. S'élever de terre avec effort, ou s'élancer d'un lieu dans un autre ; faire explosion, voler en éclats : *la poudrière a sauté ;* s'élancer et saisir avec vivacité : *sauter au collet, à la gorge. Faire sauter un vaisseau,* mettre le feu aux poudres ; *faire sauter la cervelle à quelqu'un,* lui casser la tête d'un coup de pistolet ; *faire sauter la coupe,* remettre adroitement un jeu de cartes dans l'état où il était avant qu'on eût coupé. *Fig.* Parvenir d'une place inférieure à une autre plus élevée, sans passer par les degrés intermédiaires : *sauter de troisième en rhétorique. Sauter d'un sujet à l'autre,* passer brusquement d'une chose à une autre : *sauter aux nues,* s'emporter ; *la chose saute aux yeux,* est évidente ; *faire sauter quelqu'un,* lui faire perdre sa place. V. tr. Franchir : *sauter un fossé. Fig.* Omettre : *sauter un feuillet.*

SAUTEREAU n. m. Petite lame de bois mobile d'un clavecin.

SAUTERELLE n. f. Insecte ailé de la famille des *sauteurs ;* instrument

formé de deux règles assemblées à l'une de leurs extrémités, servant aux tailleurs de pierre à tracer des angles.

SAUTE-RUISSEAU n. m. Jeune commis qui fait les courses. Pl. des *saute-ruisseau.*

SAUTEUR n. m. Homme qui passe, qui *saute* d'une opinion à une autre, suivant ses intérêts. N. m. pl. Grande famille d'insectes ayant pour type la *sauterelle.*

SAUTEUSE n. f. Sorte de danse.

SAUTILLANT, E adj. Qui sautille.

SAUTILLEMENT n. m. Action de sautiller.

SAUTILLER v. int. Sauter à petits sauts, comme les oiseaux.

SAUTOIR n. m. Figure de deux objets mis l'un sur l'autre, de manière à former sur la poitrine une espèce de X ou de croix de Saint-André : *l'ordre de la Toison d'or se porte en sautoir.*

SAUVAGE adj. Qui vit dans les bois, dans les déserts : *animaux sauvages;* qui n'est point civilisé : *peuple sauvage;* qui n'est point apprivoisé : *canard sauvage. Fig.* Qui aime à vivre seul : *homme fort sauvage;* désert, inculte : *site sauvage;* qui vient sans culture : *pommier, chicorée sauvage.* N. Qui ne vit pas en société civilisée : *les sauvages de l'Amérique. Fig.* Qui fuit la société : *c'est un sauvage.*

SAUVAGEON n. m. Jeune arbre venu sans culture, sur lequel on se propose de faire une greffe.

SAUVAGERIE n. f. Caractère de celui qui ne peut souffrir la société.

SAUVAGESSE n. f. Nom donné quelquefois aux femmes sauvages.

SAUVEGARDE n. f. Protection, défense : *les lois sont la sauvegarde de la liberté. Fig.* Ce qui sert de garantie, de défense : *son obscurité lui servit de sauvegarde contre la proscription.*

SAUVEGARDER v. tr. Protéger.

SAUVE QUI PEUT! interj. Cri au moment d'une déroute : *quelques lâches crièrent sauve qui peut!* N. m. : *le fatal sauve-qui-peut de Waterloo.*

SAUVER v. tr. Garantir, tirer du péril : *sauver quelqu'un du naufrage;* procurer le salut éternel : *Jésus est venu pour sauver tous les hommes;* conserver : *sauver son honneur. Sauver les apparences,* ne rien laisser paraître qui puisse scandaliser; *sauve qui peut,* cri du lâche au moment d'une défaite ou du danger. **Se sauver** v. pr. Fuir : *se sauver à toutes jambes;* s'échapper : *se sauver de prison;* se dédommager : *se sauver sur la quantité.*

SAUVETAGE n. m. Action de retirer des flots les débris d'un naufrage.

SAUVETEUR adj. et n. Embarcation, appareil de sauvetage; homme qui sauve ceux qui se noient.

SAUVEUR n. m. Libérateur : *Joseph sauveur de l'Egypte.* **Le Sauveur du monde,** ou **le Sauveur,** Jésus-Christ.

SAVAMMENT adv. D'une manière savante. *J'en parle savamment,* avec connaissance de cause.

SAVANE n. f. Au Canada, forêt d'arbres résineux; dans l'Amérique du Nord, immenses plaines couvertes de hautes herbes qui croissent sans culture.

SAVANT, E adj. Qui sait beaucoup, où il y a de la science, de l'érudition : *livre savant;* habile : *la savante retraite de Xénophon. Langues savantes,* les langues anciennes. N. m. : *les savants assurent que...*

SAVANTASSE n. m. Celui qui affecte de paraître savant, mais qui n'a qu'un savoir confus. *Fam.*

SAVANTISSIME adj. Très-savant.

SAVATE n. f. Soulier vieux et usé; homme maladroit; sorte de lutte où l'on se sert des pieds et des mains. *Pop.*

SAVETER v. tr. Gâter un ouvrage. *Pop.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

SAVETIER n. m. Raccommodeur de vieux souliers. *Fig.* Mauvais ouvrier. *Pop.*

SAVEUR n. f. Impression que certains corps exercent sur l'organe du goût.

SAVOIR v. tr. (*Je sais, n. savons. Je savais. Je sus. Je saurai. Je saurais. Sache, sachons, sachez. Que je sache. Que je susse, Sachant. Su, e.*) Connaître : *savoir son chemin, le dessin;* avoir dans la mémoire : *savoir sa leçon;* avoir appris : *savoir un secret;* pouvoir : *je ne saurais flatter. C'est un homme qui sait vivre,* qui connaît les convenances; *je ne sache personne,* je ne connais personne. V. int. Avoir des connaissances, de l'expérience : *si jeunesse savait;* être sûr : *si je savais, je... Un je ne sais qui,* personne peu considérée; *un je ne sais quoi,* sentiment indéfinissable. **A savoir, savoir** loc. conj. qui marque énumération : *il y a dix espèces de mots, savoir : le nom,* etc.

SAVOIR n. m. Connaissances acquises, érudition.

SAVOIR-FAIRE n. m. Habileté, pour faire réussir ce qu'on entreprend.

SAVOIR-VIVRE n. m. Connaissance des usages du monde.

SAVOISIEN, IENNE adj. et n. De la Savoie. Syn. de *Savoyard,* qui est devenu ironique.

SAVON n. m. Composition qui sert à blanchir le linge, à nettoyer, à dégraisser. *Fig.* Verte réprimande. *Fam.*

SAVONNAGE n. m. Blanchissage par le savon.

SAVONNER v. tr. Nettoyer, blanchir avec du savon. *Fig.* Réprimander vertement. *Fam.*

SAVONNERIE n. f. Lieu où l'on fabrique le savon.

SAVONNETTE n. f. Petite boule de savon préparé pour la barbe. **Montre à savonnette**, dont le cadran est recouvert d'un cercle bombé en métal, qui s'ouvre au moyen d'un ressort.

SAVONNEUX, EUSE adj. Qui tient de la nature du savon.

SAVONNIER n. m. Arbre des Antilles, dont le fruit rend l'eau blanche et écumeuse.

SAVOUREMENT n. m. Action de savourer.

SAVOURER v. tr. Goûter avec attention et plaisir. *Fig. : savourer les plaisirs, les honneurs.*

SAVOUREUSEMENT adv. En savourant.

SAVOUREUX, EUSE adj. Qui a une saveur agréable.

SAVOYARD, ARDE adj. et n. De la Savoie. Cette expression est devenue ironique ; on dit plutôt auj. *savoisien.*

SAXATILE adj. Qui croît, qui vit sur ou dans les pierres.

SAXHORN n. m. Sorte d'instrument en cuivre, inventé par M. Sax.

SAXIFRAGE n. f. Genre de plantes, qui vient au milieu des pierres.

SAXOPHONE n. m. Instrument à vent en cuivre.

SAYETTE n. f. Etoffe de laine.

SAYNÈTE n. f. Petite comédie mêlée de chansons.

SAYON (*sé-ion*) n. m. Ancienne casaque des gens de guerre.

SBIRE n. m. Archer italien. Par ext. et en mauv. part, agent de police.

SCABELLON n. m. Petit piédestal.

SCABIEUSE n. f. Belle plante qui sert à l'ornement des jardins.

SCABREUX, EUSE adj. Rude, raboteux : *chemin scabreux. Fig.* Dangereux : *entreprise scabreuse ;* délicat à raconter : *sujet, conte scabreux.*

SCALÈNE adj. *Triangle scalène*, dont les trois côtés sont inégaux.

SCALPEL n. m. Instrument dont on se sert pour les dissections anatomiques.

SCALPER v. tr. Détacher la peau du crâne avec un instrument tranchant.

SCAMMONÉE n. f. Plante et gomme purgative.

SCANDALE n. m. Occasion de chute, de péché ; indignation qu'excite le mauvais exemple : *au grand scandale des gens de bien ;* éclat que produit un acte honteux ; *causer du scandale.*

SCANDALEUSEMENT adv. D'un manière scandaleuse.

SCANDALEUX, EUSE adj. Qu cause du scandale.

SCANDALISER v. tr. Donner d scandale. **Se scandaliser** v. pr. S'o fenser, se choquer.

SCANDER v. tr. Marquer la quan tité ou la mesure des vers.

SCAPHANDRE n. m. Vêtement d liége qui soutient sur l'eau ou sert plonger.

SCAPIN n. m. Personnage bouffo du théâtre italien.

SCAPULAIRE n. m. Pièce d'étoff que portent plusieurs religieux sur leur habits : petits morceaux d'étoffe bénit que l'on porte sur soi : *vendre des sca pulaires.* Adj. *Chir.* Qui a rapport à l'é paule : *veine, artere scapulaire.*

SCARABÉE n. m. Nom génériqu des insectes dont les ailes sont recou vertes par des étuis cornés, tels que le hannetons.

SCARAMOUCHE n. m. Bouffon d l'ancienne comédie italienne.

SCARIFICATEUR n. m. Instru ment de chirurgie composé de dix douze pointes de lancettes qui partent a moyen d'un ressort, et font autant d'in cisions à la peau ; sorte d'extirpateur.

SCARIFICATION n. f. Incision su perficielle faite avec le scarificateur.

SCARIFIER v. tr. Faire des inci sions sur la peau.

SCARLATINE adj. f. *Fièvre scar latine*, caractérisée par des taches d'u rouge *écarlate.*

SCAROLE n. f. V. *Escarole.*

SCEAU ou **Scel** n. m. Grand cache employé pour rendre un acte authenti que ; l'empreinte même de ce cachet *Fig.* Caractère : *cet ouvrage porte l sceau du génie. Mettre le sceau à un chose*, la rendre entière. *Confier un chose sous le sceau du secret*, à la con dition que le secret en sera bien gardé.

SCÉLÉRAT, ATE adj. Coupable de crimes : *âme scélérate ;* perfide, noir *conduite scélérate.* N. : *c'est un scélé rat, une scélérate.*

SCÉLÉRATESSE n. f. Méchanceté noire.

SCELLÉ n. m. Sceau apposé par au torité de justice pour empêcher d'ouvrir

SCELLEMENT n. m. *Maç.* Action de sceller une pièce de bois ou de méta dans un mur, une pierre, etc.

SCELLER v. tr. Appliquer le sceau de l'Etat, les scellés ; fixer une pièce de bois ou de métal dans un mur avec du plâtre, du plomb ou du mortier. *Fig* Cimenter, affermir : *sceller une religion de son sang.*

SCELLEUR n. m. Qui appose le
eau.

SCÉNARIO n. m. Livret indiquant
mise en scène et le nom des acteurs
un opéra, d'un ballet.

SCÈNE n. f. Partie du théâtre où
uent les acteurs; décoration du théâtre:
scène change; lieu où est supposée se
sser l'action qu'on représente : *la
ène est à Rome*; art dramatique :
*oir une parfaite connaissance de la
ène*; subdivision d'un acte : *scène at-
ndrissante*. *Fig.* Action qui représente
elque chose d'intéressant, d'extraordi-
ire : *scène affligeante*; attaque vio-
nte, apostrophe imprévue : *faire une
ène à quelqu'un*.

SCÉNIQUE adj. Qui a rapport à la
ène, au théâtre : *art scénique*.

SCÉNOGRAPHE n. m. Celui qui
livre à la scénographie.

SCÉNOGRAPHIE n. f. Art de
indre les décorations scéniques.

SCÉNOGRAPHIQUE adj. Qui a
pport à la scénographie.

SCEPTICISME n. m. Etat de doute;
ctrine de ceux qui soutiennent que
omme ne peut atteindre à la vérité.

† **SCEPTIQUE** adj. et n. Partisan
scepticisme. *Par ext.* Celui qui af-
te de douter de tout ce qui n'est pas
ouvé d'une manière évidente : *esprit,
rivain sceptique*.

SCEPTRE n. m. Espèce de bâton
commandement, insigne de la royauté.
ig. La royauté même : *ambitionner le
eptre*; supériorité : *l'Angleterre tient
sceptre des mers*. *Sceptre de fer*,
uvernement dur et despotique.

SCHABRAQUE (*cha*) ou **Chabra-
que** n. f. Housse, couverture en peau
mouton ou en drap, qu'on étend sur
selle des chevaux de cavalerie.

SCHAH (*cha*) n. m. Souverain de la
rse.

SCHAKO (*cha*) n. m. V. *Shako*.

SCHALL n. m. V. *Châle*.

SCHAPSKA (*chaps-ka*) n. m. Shako
lonais, coiffure de nos lanciers.

SCHEIK (*chek*) n. m. V. *Cheik*.

SCHELEM (*che-lème*) n. m. Coup
i consiste à faire toutes les levées à
rtains jeux de cartes.

SCHELLING (*chelin*) n. m. Mon-
ie d'Angleterre, valant 1 fr. 24 cent.

SCHÉRIF (*chérife*) n. m. V. *Ché-
f*.

SCHISMATIQUE adj. et n. Qui est
ns le schisme.

SCHISME n. m. Séparation du corps
de la communion d'une religion. *Fig.*
vision d'opinions, de partis : *schisme
litique, littéraire*.

SCHISTE n. m. Nom général des
roches à texture feuilletée, comme l'ar-
doise.

SCHISTEUX, EUSE adj. Qui est
de la nature du schiste.

SCHLAGUE n. f. Punition militaire,
en usage en Allemagne, consistant dans
l'application d'un certain nombre de
coups de canne.

SCHONER ou **Schooner** (*chou-
nèr*) n. m. Petit bâtiment à deux mâts,
gréé comme une goëlette.

SCIAGE n. m. Ouvrage, travail de
celui qui scie le bois, la pierre.

SCIATIQUE adj. Se dit d'une dou-
leur fort vive, fixée principalement à la
hanche. N. f. : *atteinte de sciatique*.

SCIE n. f. Lame de fer longue, étroi-
te et dentée, dont on se sert pour scier
le bois, la pierre, etc.; poisson du genre
squale, à museau armé de fortes épines
implantées comme des dents de scie.

SCIEMMENT adv. Avec réflexion,
connaissance de cause.

SCIENCE n. f. Tout ensemble de
connaissances sur quelque matière que
ce soit. **Science du monde**, connais-
sance de certaines choses qui servent à
la conduite de la vie; **science infuse**,
qui vient de Dieu par inspiration;
sciences occultes, l'alchimie, l'astro-
logie, la chiromancie, la cabale, etc.;
sciences exactes, les différentes bran-
ches des mathématiques.

SCIENTIFIQUE adj. Qui concerne
les sciences.

SCIENTIFIQUEMENT adv. D'une
manière scientifique.

SCIER v. tr. Couper, fendre avec
une scie.

SCIERIE n. f. Usine où plusieurs
scies, mises en mouvement par un cours
d'eau, le vent ou la vapeur, débitent le
bois en planches ou en feuilles minces.

SCIEUR n. m. Celui dont le métier
est de scier. **Scieur de long**, qui scie
le bois en planches.

SCINDER v. tr. Diviser : *scinder
une question*.

SCINTILLANT, E (*til-lan*) adj.
Qui scintille.

SCINTILLATION (*til-la*) n. f. Es-
pèce de tremblotement qu'on observe dans
la lumière des étoiles fixes.

SCINTILLER (*til-le*) v. int. Étin-
celer.

SCION n. m. Petit rejeton tendre et
flexible d'un arbre.

SCISSION n. f. Division dans une
assemblée, dans un parti politique; par-
tage de voix d'opinions.

SCISSIONNAIRE adj. et n. Celui
qui fait scission dans une assemblée po-
litique.

SCIURE n. f. Poudre qui tombe de

toute matière que l'on scie, surtout en parlant du bois.

SCLÉROTIQUE n. f. Nom scientifique du *blanc de l'œil.*

SCOLAIRE adj. Qui a rapport aux écoles : *année scolaire.*

SCOLASTIQUE adj. Se dit de ce qui s'enseigne suivant la méthode ordinaire des écoles : *enseignement scolastique.* N. f. Mélange confus de philosophie et de théologie. N. m. Celui qui écrit sur la théologie scolastique.

SCOLASTIQUEMENT adv. D'une manière scolastique.

SCOLIASTE n. m. Annotateur des ouvrages des anciens.

SCOLIE n. f. Note de grammaire ou de critique sur les auteurs anciens. N. m. *Géom.* Remarque relative à une proposition précédente.

SCOLOPENDRE n. f. Plante médicinale qui croît dans les lieux humides; insecte appelé aussi *mille-pieds.*

SCOMBRE n. m. Sorte de poisson de mer.

SCORBUT n. m. Maladie contagieuse qui paraît consister dans une altération de la masse du sang.

SCORBUTIQUE adj. De la nature du scorbut. N. Qui est atteint du scorbut.

SCORIE n. f. Matière vitreuse qui nage à la surface des métaux en fusion.

SCORIFICATION n. f. Action de réduire en scories.

SCORIFICATOIRE n. m. Vase qui sert à scorifier.

SCORIFIER v. tr. Séparer d'un métal les scories que la fusion y a produites.

SCORPION n. m. Insecte venimeux, dont le venin se communique au moyen d'un crochet dont sa queue est armée; un des douze signes du zodiaque.

SCORSONÈRE n. f. Salsifis noir, plante potagère.

SCOTIE n. f. *Arch.* Moulure en creux, placée ordinairement à la base d'une colonne.

SCOTISME n. m. Ensemble des opinions du philosophe Duns Scot.

SCOTISTE n. m. Partisan de la doctrine philosophique de Duns Scot.

SCRIBE n. m. Chez les Juifs, docteur qui interprétait la loi; aujourd'hui copiste, homme qui gagne sa vie à écrire.

SCRIPTURAL, ALE adj. Qui se rapporte aux Saintes Ecritures.

SCROFULAIRE n. f. Plante employée autrefois en médecine.

SCROFULES n. f. pl. Ecrouelles ou humeurs froides.

SCROFULEUX, EUSE adj. Qui cause ou accompagne les scrofules : *sang scrofuleux*, *humeur scrofuleuse.* N. Personne qui a des scrofules.

SCRUPULE n. m. Ancien poi[ds] 24 grains, en usage surtout en pharm[acie].

SCRUPULE n. m. Inquiétud[e de] conscience, qui fait regarder co[mme] faute ce qui ne l'est pas; grande ex[acti]tude à remplir ses devoirs : *faire qu[elque] chose avec scrupule;* délicatesse de[s pro]cédés, de mœurs : *se faire scru[pule] de...;* reste de doute après la discus[sion], l'explication : *conserver encore des [scru]pules.*

SCRUPULEUSEMENT adv. [D'une] manière scrupuleuse.

SCRUPULEUX, EUSE adj. Q[ui est] sujet à avoir des scrupules : *consc[ience] scrupuleuse. Fig.* Exact, minutieux[: *re]cherches scrupuleuses.*

SCRUTATEUR n. m. Celui [qui] scrute : *Dieu est le scrutateur des co[eurs].* Pl. Membres d'une assemblée qui vér[ifient] un scrutin. Adj. : *regard scrutateu[r].*

SCRUTER v. tr. Sonder, exami[ner à] fond : *Dieu scrute les cœurs.*

SCRUTIN n. m. Opération qui [con]siste à recueillir les votes d'une as[sem]blée, exprimés secrètement.

SCUBAC (*bak*) n. m. Liqueur s[pirit]ueuse, d'origine irlandaise.

SCULPTÉ, ÉE adj. Orné de sc[ulp]tures : *meuble sculpté.*

SCULPTER (*scul-té*) v. tr. Ta[iller] avec le ciseau une figure dans le mar[bre], la pierre, le bois, etc.

SCULPTEUR (*scul-teur*) n. m. [Ar]tiste qui sculpte.

SCULPTURAL, ALE adj. Q[ui a] rapport à la sculpture : *l'art sculptu[ral].*

SCULPTURE (*scul-ture*) n. f. [...] ouvrage du sculpteur.

† **SCYLLA** n. m. Célèbre écueil [de] la côte de Sicile, voisin de Charybde.

SCYTALE n. m. Espèce de serp[ent] à crochets venimeux.

SCYTALE n. f. Dépêche secrète [chez] les Spartiates.

SE pron. de la 3e pers. des deux gen[res] et des deux nombres. Soi, à soi.

SÉANCE n. f. Temps pendant leq[uel] un corps constitué reste assemblé p[our] s'occuper de ses travaux : *séance lon[gue] et orageuse. Par ext.* Temps pend[ant] lequel une personne pose pour se fa[ire] peindre : *faire un portrait en tr[ois] séances;* temps qu'on passe à table [, à] une partie de jeu, à une visite, etc[. : *nous avons fait là une longue séan[ce].*

SÉANT, E participe prés. du v. i[nu]sité *Seoir.* Qui siége, qui réside actuel[le]ment : *tribunal séant à...* N. m. Post[ure] d'un homme assis dans son lit : *se mett[re] sur son séant.*

SÉANT, E adj. Décent, convenabl[e] : *il n'est pas séant à votre âge de...*

SEAU n. m. Vase ordinairement [...]

ois, propre à puiser, à transporter de eau; son contenu : *un seau d'eau.*

SÉBILE n. f. Ecuelle de bois ronde creuse.

SEC, SÈCHE adj. Aride, qui a peu point d humidité : *terrain sec, temps sec;* qui n'est plus frais, qui n'est plus vert : *noix sèche;* qui n'est pas mouillé, humecté : *toux sèche, avoir la bouche sèche;* maigre, décharné : *homme grand sec. Regarder d'un œil sec,* sans être attendri ; *passer une rivière à pied sec,* quand il n'y a point d'eau. *Fig. Réponse sèche,* dure, brusque; *style sec,* dénué d'agréments; *cœur sec, âme sèche,* peu sensible ; *sujet sec,* ingrat à traiter; *fruit sec,* jeune homme sorti d'une école du gouvernement sans avoir obtenu de brevet, pour cause d'incapacité; *coup sec,* donné vivement; *pain sec,* pain pour tout aliment. N. m. Ce qui n'est point humide. *Mettre un cheval au sec,* au fourrage sec. Adv. Rudement : *répondre sec à quelqu'un. Boire sec,* vider son verre d'un coup. **A sec,** loc. adv. Sans eau : *rivière à sec. Fig.* Sans argent.

SÉCABLE adj. Qui peut être coupé.

SÉCANTE n. f. Ligne droite tirée du centre d'un cercle, et prolongée jusqu'à ce qu'elle rencontre une tangente au même cercle.

SÉCATEUR n. m. Outil en forme de ciseaux, employé en horticulture pour la taille des arbres.

SÉCESSION n. f. Action de se séparer de ceux avec lesquels on était uni : *la sécession du Sud aux Etats-Unis.*

SÉCHAGE n. m. Action de faire sécher : *le séchage des murs n'est pas complet.*

SÈCHE ou **Seiche** n. f. Poisson de mer, de la classe des mollusques.

SÈCHEMENT adv. En lieu sec. *Fig.* D'une manière froide et peu agréable : *répondre sèchement.*

SÉCHER v. tr. Rendre sec : *le vent sèche les chemins. Fig. Sécher les larmes,* consoler. V. int. Devenir sec. *Fig. Sécher sur pied,* se consumer d'ennui, de tristesse — Pour la conj. V. *accélérer.*

SÉCHERESSE n. f. Etat de ce qui est sec; disposition de l'air et du temps quand il fait trop sec. *Fig.* Froideur, brusquerie : *répondre avec sécheresse;* manque de sentiments : *sécheresse du cœur;* absence d'images, d'idées : *sécheresse du style.*

SÉCHOIR n. m. Dans les manufactures, lieu à air chauffé, où l'on fait sécher les étoffes, les papiers, etc.

SECOND, E (*gon*) adj. Qui est immédiatement après le premier; autre : *c'est un second Alexandre.* **Eau seconde,** eau-forte affaiblie. N. m. Le second étage d'une maison : *monter au second;* celui qui tient le second rang : *être le second;* qui en accompagne un autre dans un duel : *servir de second.* **En second** loc. adv. Sous les ordres d'un autre : *capitaine en second.*

SECONDAIRE (*gon*) adj. Accessoire, qui ne vient qu'en second.

SECONDAIREMENT (*gon*) adv. D'une manière secondaire.

SECONDE (*gon*) n. f. La classe qui précède la rhétorique : *élève de seconde;* soixantième partie d'une minute d'heure ou d'une minute de degré. *Mus.* Intervalle d'un ton ou deux demi-tons. *Escr.* Coup d'épée allongé en dehors et passant sous le bras de l'adversaire.

SECONDEMENT (*gon*) adv. En second lieu.

SECONDER (*gon*) v. tr. Servir, aider.

SECOUEMENT ou **Secoûment** n. m. Action de secouer.

SECOUER v. tr. Agiter fortement et à plusieurs reprises : *secouer un arbre;* faire tomber : *secouer la poussière. Fig.* Ne pas ménager : *secouer un écolier paresseux. Secouer le joug,* s'affranchir d'une domination; *secouer la tête,* la remuer en signe de négation. **Se secouer** v. pr. Se remuer fortement.

SECOURABLE adj. Qui secourt, aime à secourir.

SECOURIR v. tr. (se conj. comme *courir.*) Aider, assister.

SECOURS n. m. Aide, assistance dans le besoin. Pl. Troupes envoyées pour secourir; choses qui servent à secourir : *les secours de la charité.*

SECOUSSE n. f. Agitation, ébranlement. *Fig.* Atteinte portée à la santé, au crédit, à l'ordre établi.

SECRET n. m. Ce qui doit être caché, tenu secret; discrétion : *observer le secret;* art : *le secret de plaire;* moyen peu connu de faire une chose : *secret pour guérir de la goutte;* une des parties les plus difficiles, les plus essentielles d'un art, d'une science : *le secret de l'art d'écrire;* ressort caché : *le secret d'une serrure;* lieu séparé dans une prison : *mettre un prisonnier au secret.* **En secret** loc. adv. Sans témoin.

SECRET, ÈTE adj. Qui est peu connu, que l'on tient caché : *négociation secrète;* discret, qui sait se taire : *vous n'êtes guère secret. Escalier secret, porte secrète,* par lesquels on arrive et l'on pénètre dans un appartement sans crainte d'être vu; *comité secret,* assemblée aux délibérations de laquelle le public n'assiste pas.

SECRÉTAIRE n. m. Celui dont l'emploi est de faire, d'écrire des lettres,

des dépêches pour une personne à laquelle il est attaché. **Secrétaire d'État**, ministre ayant un portefeuille; **secrétaire d'ambassade**, fonctionnaire remplissant les fonctions d'ambassadeur; **secrétaire de rédaction**, chargé de recevoir et de revoir les articles d'un journal; *secrétaire d'une assemblée*, qui en rédige les délibérations ; *secrétaire d'une mairie*, qui fait les écritures de cette mairie.

SECRÉTAIRE n. m. Meuble sur lequel on écrit et dans lequel on renferme des papiers.

SECRÉTAIRERIE n. f. Lieu où les secrétaires d'un gouverneur, d'un ministre, etc., font et délivrent leurs expéditions, et où ils en gardent les minutes.

SECRÉTARIAT n. m. Fonction de secrétaire; bureau du secrétaire, dépôt de ses actes.

SECRÈTE n. f. Oraison que le prêtre dit tout bas avant la préface.

SECRÈTEMENT adv. En secret.

SÉCRÉTER v. tr. Opérer la sécrétion. — Pour la conj. V. *accélérer*.

SÉCRÉTEUR n. m. Qui opère la sécrétion.

SÉCRÉTION n. f. Filtration et séparation des humeurs du corps.

SÉCRÉTOIRE adj. Où s'opère la sécrétion : *organe sécrétoire*.

SECTAIRE n. m. Qui fait partie d'une secte.

SECTATEUR n. m. Partisan : *les sectateurs d'Arius*.

SECTE n. f. En philosophie, réunion de personnes qui professent la même doctrine : *la secte d'Epicure*, en religion, réunion de ceux qui se sont détachés d'une communion principale : *la secte des luthériens, des anabaptistes*.

SECTEUR n. m. *Géom.* Partie d'un cercle comprise entre deux rayons et l'arc qu'ils renferment. *Astr.* Instrument de précision.

SECTION n. f. Division ou subdivision d'un compte, d'un livre, d'un corps constitué, d'un peloton, d'une ville, etc. *Géom.* Rencontre de deux lignes, d'une ligne et d'une surface, ou d'une surface et d'un solide. *Section conique*, ligne courbe que donne la section d'un cône par un plan.

SÉCULAIRE adj. Qui se fait de siècle en siècle : *fête séculaire;* âgé d'un siècle ou très-âgé : *chêne séculaire*. *Année séculaire*, qui termine un siècle.

SÉCULARISATION n. f. Action de séculariser.

SÉCULARISER v. tr. Rendre séculier : *séculariser un couvent*.

SÉCULIER, IÈRE adj. *Clergé séculier*, autrefois prêtres, abbés qui n'avaient pas de fonctions ecclésiastiques; *bras séculier*, justice temporelle : *livrer un ecclésiastique au bras séculier*. N. m. Laïque, par oppos. à *ecclésiastique*.

SÉCULIÈREMENT adv. D'une manière séculière.

SECUNDO (*sékondo*) adv. Secondement, en second lieu.

SÉCURITÉ n. f. Confiance, tranquillité d'esprit.

SEDAN n. m. Drap fin fabriqué à Sedan.

SEDATIF, IVE adj. Qui calme les douleurs : *eau, potion sédative*.

SÉDENTAIRE adj. Qui sort peu, qui reste ordinairement chez soi. *Vie, emploi sédentaire*, qui se passe, qui s'exerce dans un même lieu.

SÉDENTAIREMENT adv. D'une manière sédentaire : *vous vivez bien sédentairement*.

SÉDIMENT n. m. Dépôt qui se forme dans un liquide où des substances sont en dissolution.

SÉDIMENTAIRE adj. De la nature du sédiment.

SÉDITIEUSEMENT adv. D'une manière séditieuse.

SÉDITIEUX, EUSE adj. et n. Qui excite une sédition ou y prend part : *une populace séditieuse, le chef des séditieux;* enclin à la sédition : *esprit séditieux;* qui y porte : *discours séditieux*.

SÉDITION n. f. Emeute populaire, révolte contre la puissance établie.

SEDLITZ n. m. Nom d'un sel purgatif : *eau de Sedlitz*.

SÉDUCTEUR, TRICE n. Qui séduit, fait tomber en faute. Adj. : *discours séducteur*.

SÉDUCTION n. f. Action par laquelle on séduit : attrait, agrément : *les séductions de l'esprit*.

SÉDUIRE v. tr. Tromper, faire tomber dans l'erreur par ses insinuations, ses exemples; suborner, corrompre : *séduire des témoins ;* plaire, persuader : *ses manières m'ont séduit*.

SÉDUISANT, E adj. Qui séduit, charme, persuade.

SEGMENT n. m. *Géom.* Portion de cercle comprise entre un arc et sa corde.

SÉGRÉGATION n. f. Action de séparer d'un tout, de mettre à part.

SÉIDE n. m. Agent des crimes d'un autre : *Séjan était le séide de Tibère*.

SEIGLE n. m. Céréale dont la tige

est plus longue et plus brune que celle du froment.

SEIGNEUR n. m. Autrefois, possesseur d'un fief, d'une terre; aujourd'hui, le plus distingué d'un pays par le rang, la richesse : *il est le seigneur du canton*. **Le Seigneur**, Dieu; **notre Seigneur**, J.-C.; **le Grand Seigneur**, le sultan; *vivre en seigneur*, magnifiquement; *faire le seigneur*, prendre des airs au-dessus de sa condition.

SEIGNEURIAL, ALE, AUX adj. Qui appartenait à un seigneur : *titre seigneurial*; qui donnait les droits de seigneur : *terre seigneuriale*.

SEIGNEURIE n. f. Autorité d'un seigneur; pays sur lequel s'étendait cette autorité; titre d'honneur : *votre seigneurie a bien voulu...*

SEIN n. m. Partie du corps humain depuis le bas du cou jusqu'au creux de l'estomac; chacune des mamelles de la femme : *donner le sein à un enfant*; siége de la conception : *elle l'a porté dans son sein*. *Fig.* Milieu : *vivre au sein des grandeurs*; l'âme, le cœur de l'homme : *déposer un secret dans le sein d'un ami*.

SEINE ou **Senne** n. f. Sorte de filet que l'on traîne dans l'eau.

SEING n. m. Signature. **Sous seing-privé**, acte qui n'a point été passé devant un officier public, par oppos. à *acte notarié*; **blanc-seing**, papier signé à l'avance, que l'on donne à quelqu'un pour qu'il le remplisse à sa volonté : *ambassadeur muni d'un blanc-seing du roi*.

SEIZE adj. num. Dix et six; seizième : *Louis seize*. N. m. : *le seize du mois*.

SEIZIÈME adj. num. ord. de *seize*. N. m. : *un seizième*.

SEIZIÈMEMENT adv. En seizième lieu.

SÉJOUR n. m. Résidence plus ou moins longue dans un lieu; le lieu même : *séjour enchanteur*.

SÉJOURNER v. int. Demeurer quelque temps dans un lieu.

SEL n. m. Substance dure, friable, sèche, soluble et d'un goût âcre; odeur forte : *respirer des sels*. *Fig.* Ce qu'il y a de fin, de vif dans la conversation ou dans un ouvrage d'esprit. *Chim.* Combinaison d'un acide avec une base.

SÉLAM (*lame*) n. m. Nom donné par les Orientaux à un bouquet de fleurs disposées de manière à exprimer une pensée, un sentiment secret.

SÉLÉNIATE ou **Séléniure** n. m. *Chim.* Nom donné à des combinaisons du sélénium avec d'autres corps.

SÉLÉNIEUX, EUSE ou **Sélénique** adj. *Chim.* Où il entre du sélénium.

SÉLÉNITE n. f. Sulfate de chaux.

SÉLÉNITEUX, EUSE adj. Qui a rapport à la sélénite.

SÉLÉNIUM (*ome*) n. m. Corps simple, métallique, de couleur rouge.

SÉLÉNOGRAPHIE n. f. Description ou carte de la lune.

SELLE n. f. Sorte de siége qu'on met sur le dos du cheval pour la commodité du cavalier. *Cheval de selle*, propre à être monté. *Fig.* Evacuation par les voies naturelles : *selles abondantes*. *Aller à la selle*, à la garde-robe.

SELLER v. tr. Mettre la selle sur le dos d'un cheval, d'un mulet, etc.

SELLERIE n. f. Commerce, industrie du sellier.

SELLETTE n. f. Petit siége de bois sur lequel on faisait asseoir un accusé. *Fig. Tenir quelqu'un sur la sellette*, le questionner pour tirer de lui quelque chose qu'il voudrait tenir secret. Coffre des décrotteurs; partie d'une charrue, sur laquelle le timon est appuyé.

SELLIER n. m. Ouvrier qui fait des selles, des carrosses, etc.

SELON prép. Suivant, eu égard à, conformément à : *selon ses forces*; d'après : *selon moi*, *évangile selon saint Mathieu*. *C'est selon*, cela dépend des circonstances.

SEMAILLE n. f. Action de semer; époque où l'on sème.

SEMAINE n. f. Suite de sept jours. *Semaine sainte*, qui précède Pâques. *Fig.* Travail d'un ouvrier pendant la semaine; prix de ce travail : *recevoir sa semaine*. *Etre de semaine*, être chargé de certaines fonctions durant une semaine.

SEMAINIER n. m. Qui est chargé pendant sept jours de suite de faire un travail quelconque.

SÉMAPHORE n. m. Sorte de télégraphe établi sur les côtes et dans les ports.

SEMBLABLE adj. Pareil, de même nature, de même qualité. *Géom. Triangles semblables*, qui ont leurs angles égaux chacun à chacun. N. m. Pareil, égal : *il n'a point son semblable*; un ou plusieurs hommes, par rapport aux autres hommes : *aimer son semblable*, *ses semblables*.

SEMBLABLEMENT adv. Pareillement.

SEMBLANT n. m. Apparence : *sous un semblant d'amitié*. *Faire semblant*, feindre. *Ne faire semblant de rien*, prendre un air indifférent pour tromper.

SEMBLER v. int. Avoir une cer-

taine apparence, une certaine manière d'être : *ce vin me semble gâté. Ce me semble*, selon moi, à mon avis ; *si bon vous semble*; si vous le trouvez bon ; *que vous en semble?* qu'en pensez-vous ? V. impers. *Il me semble que*, je crois que...

SÉMÉIOLOGIE n. f. Traité des signes des maladies.

SÉMÉIOLOGIQUE adj. Qui se rapporte à la séméiologie.

SEMELLE n. f. Pièce, ordinairement de cuir, qui forme le dessous du soulier, de la botte, etc.

SEMENCE n. f. Toute graine qui se sème soit naturellement, soit par la main de l'homme. *Fig.* Cause d'où doivent naître, avec le temps, certains effets : *un article obscur dans un traité est une semence de guerres.*

SEMEN-CONTRA (*séméne*) n. m. Graine aromatique employée comme vermifuge.

SEMER v. tr. Epandre du grain sur une terre préparée ; couvrir : *semer un chemin de fleurs ;* parsemer : *Dieu sema les cieux d'étoiles. Fig.* Répandre : *semer la discorde, l'erreur, de faux bruits.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

SEMESTRE n. m. Espace de six mois, et par ext., rente, traitement qui se paye tous les six mois : *toucher son semestre ;* congé de six mois accordé à un militaire : *officier en semestre.*

SEMESTRIEL, ELLE adj. Qui se fait par semestre : *assemblée semestrielle ;* qui dure six mois : *congé semestriel.*

SEMESTRIER n. m. Militaire absent de son corps par un congé de six mois.

SEMEUR n. m. Celui qui sème du grain. *Fig. : semeur de faux bruits.*

SEMI adj. Demi. *Fleur semi-double*, à pétales presque doubles ; *figure semi-circulaire*, qui est en demi-cercle.

SÉMILLANT, E adj. Extrêmement vif : *enfant sémillant. Fig. : esprit sémillant.*

SÉMINAIRE n. m. Etablissement où l'on élève des jeunes gens qui se destinent pour la plupart à l'état ecclésiastique ; les élèves mêmes : *tout le séminaire est en promenade.*

SÉMINAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport à la semence.

SÉMINARISTE n. m. Elève d'un séminaire.

SEMIS n. m. Plant d'arbrisseaux, de fleurs, etc., qui ont été semés en graines : *un semis d'œillets.*

SÉMITIQUE adj. *Langues sémitiques*, langues orientales parlées par les peuples issus de *Sem.*

SEMI-TON n. m. Demi-ton en plain-chant. Pl. des *semi-tons.*

SEMOIR n. m. Instrument d'agriculture destiné à distribuer la semence avec plus de régularité qu'en la jetant à la main ; sac où le semeur tient son grain dans les semis à la main.

SEMONCE n. f. Avertissement mêlé de reproches, donné par un supérieur.

SEMONCER v. tr. Réprimander.

SEMOULE (*se-mouille*) n. f. Pâte réduite en très-petits grains, et faite avec la farine la plus fine.

SEMPITERNEL, ELLE adj. Qui dure toujours : *querelle sempiternelle.*

† **SÉNAT** n. m. Conseil suprême chez les Romains ; dans certains Etats modernes, assemblée politique qui forme le premier corps de l'Etat ; lieu où les sénateurs s'assemblent : *César fut tué en plein sénat.*

SÉNATEUR n. m. Membre d'un sénat.

SÉNATORERIE n. f. Fonction de sénateur, étendue de sa juridiction.

SÉNATORIAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au sénateur : *dignité sénatoriale.*

SÉNATORIEN, ENNE adj. De sénateur : *famille sénatorienne.*

SÉNATRICE n. f. Femme d'un sénateur.

SÉNATUS-CONSULTE (*tuce*) n. m. Autrefois, décision du sénat romain ; en France, décret émané du sénat et soumis à la sanction du chef de l'Etat. Pl. des *sénatus-consultes.*

SÉNÉ n. m. Arbre du Levant, dont les feuilles sont un puissant purgatif.

SÉNÉCHAL n. m. Autrefois, grand officier de la couronne, qui rendait la justice au nom du roi.

SÉNÉCHALE n. f. Femme du sénéchal.

SÉNÉCHAUSSÉE n. f. Etendue de pays soumise à la juridiction d'un sénéchal.

SENEÇON n. m. Plante employée en médecine comme émollient.

SÉNÉGALIEN, ENNE adj. Qui a rapport au Sénégal ; qui rappelle le Sénégal : *chaleur sénégalienne.*

SENESTRE n. f. La main gauche en terme de blason.

SENEVÉ n. m. Plante dont la graine sert à faire de la moutarde.

SÉNILE (*ni-le*) adj. Qui a rapport au vieillard, à la vieillesse.

SÉNILITÉ n. f. Vieillesse.

SENNE n. f. V. *Seine.*

SENS (*sance; s* final nul devant une consonne) n. m. Faculté par laquelle l'homme et les animaux reçoivent l'impression des objets extérieurs : *le sens de la vue, de l'odorat*, etc.; côté d'un corps, d'une chose : *couper un objet dans le sens de sa longueur*; signification : *mot à double sens*; opinion : *j'abonde dans votre sens*. **Le sens intime**, la conscience; **le bon sens**, la droite raison; **le sens commun**, faculté qu'on suppose à la généralité des hommes de juger sainement. Pl. *Les plaisirs des sens*, la sensualité. Loc. adv. **sens dessus dessous**; bouleversé; **sens devant derrière**, dans une situation telle que ce qui devrait être devant est derrière.

SENSATION n. f. Impression que l'âme reçoit des objets par les sens : *sensation agréable, douloureuse*. *Fig. Faire sensation*, produire une impression marquée dans une assemblée, etc.

SENSÉ, ÉE adj. Qui a du jugement, du bon sens : *personne sensée;* conforme au bon sens : *discours sensé*.

SENSÉMENT adv. D'une manière sensée : *parler, agir sensément*.

SENSIBILITÉ n. f. Faculté, capacité de sentir : *sensibilité des nerfs, de l'âme*. *Fig.* Faculté de sentir vivement : *avoir trop de sensibilité;* sentiments d'humanité, de compassion : *sensibilité pour les malheureux*.

SENSIBLE adj. Qui tombe sous les sens : *le monde sensible;* qui ressent aisément : *sensible au froid*. *Fig.* Qui est facilement ému, touché : *cœur sensible;* qu'on remarque aisément : *progrès, amélioration sensible;* qui fait une vive impression : *plaisir, chagrin sensible*. *Côté, endroit sensible*, la chose qui touche le plus. *Phys.* Qui indique les plus légères différences : *balance sensible*. *Mus. Note sensible*, qui est d'un demi-ton au-dessous de la tonique.

SENSIBLEMENT adv. D'une manière sensible, perceptible : *le flux monte sensiblement;* d'une manière qui affecte le cœur : *sensiblement ému*.

SENSIBLERIE n. f. Sensibilité fausse et outrée. *Fam.*

SENSITIF, IVE adj. Qui a la faculté de sentir.

✝ **SENSITIVE** n. f. Plante dont les feuilles se replient si on les touche.

SENSORIUM (*sinsoriome*) n. m. Partie du cerveau que l'on croit être le centre commun de toutes les *sensations*.

SENSUALISME n. m. Doctrine de ceux qui rapportent aux sens l'origine de toutes nos idées, par oppos. à *idéalisme;* amour des plaisirs des sens.

✝ **SENSUALISTE** n. m. Partisan du sensualisme.

SENSUALITÉ n. f. Attachement aux plaisirs des sens : *vivre avec sensualité*.

SENSUEL, ELLE adj. Attaché aux plaisirs des sens; qui flatte les sens : *plaisirs sensuels*.

SENSUELLEMENT adv. D'une manière sensuelle.

SENTE n. f. V. *Sentier*.

SENTENCE n. f. Maxime, pensée courte d'un grand sens, d'une belle moralité; arrêt : *sentence de mort*.

SENTENCIEUSEMENT adv. D'une manière sentencieuse.

SENTENCIEUX, EUSE adj. Qui s'explique ordinairement par sentences : *homme sentencieux;* qui contient des sentences : *langage sentencieux;* d'une gravité affectée : *ton sentencieux*.

SENTEUR n. f. Odeur, parfum. **Pois de senteur**, plante grimpante à fleurs odorantes.

SENTIER n. m. Chemin étroit. *Fig. : sentier de l'honneur, de la vertu.*

SENTIMENT n. m. Perception que l'âme a des objets par les sens : *sentiment pénible, agréable;* aptitude à recevoir les impressions : *le sentiment lui manque ;* sensibilité physique ou morale : *perdre le sentiment;* conscience intime : *avoir le sentiment de sa force;* opinion : *tel est mon sentiment;* connaissance et observation parfaites : *avoir le sentiment des convenances;* odorat, en parlant de certains animaux. *Avoir des sentiments :* de l'honneur, de la probité, de la délicatesse, etc.

SENTIMENTAL, ALE, ALS adj. Qui a ou annonce du sentiment : *homme, discours sentimental*. — S'emploie ordinairement par ironie.

SENTIMENTALEMENT adv. D'une manière sentimentale.

SENTIMENTALISME n. m. Défaut de celui qui affecte le genre sentimental en littérature.

SENTIMENTALITÉ n. f. Etat d'une personne sentimentale : *la sentimentalité est un ridicule*.

SENTINE n. f. Partie la plus basse d'un navire, réceptacle des ordures.

SENTINELLE n. f. Soldat en faction. *Sentinelle perdue*, soldat placé dans un poste avancé et dangereux. *Par ext. Faire sentinelle*, guetter, épier.

SENTIR v. tr. Recevoir une impression par l'un des sens : *sentir une odeur agréable, sentir une douleur au genou;* avoir une saveur particulière : *ce vin sent son terroir;* flairer : *sentir une rose;* exhaler une odeur de : *ce tabac sent la violette;* toucher : *je le sens du doigt;* éprouver : *sentir le froid, la faim*, etc.; apprécier, comprendre : *sentir la gran-*

deur d'une perte, *sentir les beautés d'un ouvrage*; avoir la conscience de : *sentir ce que l'on vaut*; avoir les manières, l'apparence : *sentir l'homme de qualité. Sentir le fagot*, être entaché d'hérésie; *sentir le sapin*, avoir la mine d'un mourant; *sentir quelque chose pour quelqu'un*, être disposé à l'aimer; *ne pouvoir sentir quelqu'un*, le haïr; *faire sentir la force de son bras*, la faire éprouver. V. int. Fleurer : *ce bouquet sent bon*; prévoir : *sentir de loin. Cette viande sent*, exhale une mauvaise odeur. **Se sentir** v. pr. Sentir dans quel état on est : *je ne me sens pas bien*; reconnaître en soi : *se sentir du courage*; avoir quelque reste : *on se sent toujours d'une bonne éducation.* **Senti, e** part. pass. *Chose bien sentie*, rendue, exprimée avec âme.

SEOIR v. int. N'est usité qu'aux part. *séant*, *sis*. (V. ces mots.)

SEOIR v. int. (ne se dit qu'au part. pr. *seyant*, et aux 3es pers. : *il sied*, *ils siéent*; *il seyait*, *ils seyaient*; *il siera*, *ils siéront*; *il sierait*, *ils siéraient*.) Etre convenable : *cette coiffure vous sied bien*. Impers. : *il vous sied mal de parler ainsi*.

SEP n. m. Pièce de bois dans laquelle le soc de la charrue est emboîté.

SÉPALE n. m. *Bot.* Foliole du calice d'une fleur.

SÉPARABLE adj. Qui peut se séparer.

SÉPARATION n. f. Action de séparer, de se séparer : *séparation pénible*; chose qui sépare : *il faut enlever cette séparation. Jurisp. Séparation de corps, de biens*, jugement qui permet à deux époux de ne plus vivre ensemble, qui rend à chacun la propriété et l'administration de ses biens.

SÉPARÉ, ÉE adj. Distinct : *ils ont des intérêts séparés. Etre séparés de corps et de biens*, se dit de deux époux auxquels un jugement a permis de ne plus vivre ensemble et d'administrer librement et respectivement leurs biens.

SÉPARÉMENT adv. A part l'un de l'autre : *vivre séparément*.

SÉPARER v. tr. Désunir ce qui était joint : *séparer la tête du corps*; mettre séparément : *séparer l'ivraie du bon grain*; être placé entre : *la mer sépare la France de l'Angleterre*; éloigner l'un de l'autre : *séparer deux hommes aux prises, le vent sépara les deux flottes.* **Se séparer** v. pr. *Jurisp. Se séparer de corps et de biens*, se dit d'un mari et d'une femme qui, à la suite d'un jugement, ne vivent plus ensemble et administrent leurs biens séparément.

SÉPIA n. f. Liqueur noirâtre, propre au lavis, qu'on retire de la *sèche*.

SEPT (*sète* comme nombre abstrait et devant une voyelle; *sè* dans *sept francs*, etc.) adj. num. Nombre formé de six plus un; septième : *Charles sept*. N. m. : *le sept du mois*.

SEPTANTE adj. num. Soixante et dix. *Vieux.* † **Version des Septante**, traduction en grec du texte hébreu de l'Ancien Testament par 72 savants.

SEPTEMBRE n. m. Le neuvième mois de l'année.

† **SEPTEMBRISADE** n. f. Massacre des détenus politiques dans les prisons de Paris, en septembre 1792.

SEPTEMBRISEUR n. m. Qui prit part aux septembrisades.

SEPTEMVIR (*sepp-témm*) n. m. Chez les Romains, titre donné à des magistrats qui étaient au nombre de sept.

SEPTÉNAIRE adj. Qui vaut, qui contient sept : *nombre septénaire*.

SEPTENNAL, ALE, AUX adj. Qui arrrive tous les sept ans : *l'année sabbatique des Juifs était septennale*.

SEPTENNALITÉ n. f. Qualité de ce qui est septennal.

SEPTENTRION n. m. Le nord.

SEPTENTRIONAL, ALE, AUX adj. Du côté du nord : *Amérique septentrionale*. N. m. pl. *Les septentrionaux*, les peuples du nord.

SEPTIDI n. m. Septième jour de la décade républicaine en France.

SEPTIÈME adj. num. ord. de *sept*. N. m. : *un septième*; élève de la septième classe dans un collège. N. f. La septième classe : *finir sa septième*.

SEPTIÈMEMENT adv. En septième lieu.

SEPTIMO adv. Septièmement.

SEPTUAGÉNAIRE adj. et n. Agé de soixante-dix ans.

SEPTUAGÉSIME n. f. Le troisième dimanche avant le premier dimanche de carême.

SEPTUOR n. m. Morceau exécuté par sept voix ou sept instruments.

SEPTUPLE adj. et n. m. Qui vaut sept fois autant : *nombre septuple*, *prendre le septuple d'un nombre*.

SEPTUPLER v. tr. Rendre sept fois plus grand.

SÉPULCRAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport à un sépulcre : *inscription sépulcrale. Fig. Voix sépulcrale*, sourde, qui semble sortir du tombeau.

SÉPULCRE n. m. Tombeau. Ne se dit que dans le langage biblique. **Le saint sépulcre**, le tombeau de J.-C., à Jérusalem.

SÉPULTURE n. f. Lieu où l'on

enterre; inhumation : *recevoir les honneurs de la sépulture.*

SÉQUANAIS, AISE adj. et n. De la Séquanie : *César vante la fertilité du sol séquanais.*

SÉQUELLE n. f. Gens attachés au même parti, aux intérêts de quelqu'un.

SÉQUENCE n. f. *Jeu.* Série de cartes de la même couleur.

SÉQUESTRATION n. f. Action par laquelle on séquestre; état de ce qui est séquestré.

SÉQUESTRE n. m. Dépôt d'une chose litigieuse entre les mains d'un tiers, qui doit la conserver jusqu'à décision définitive.

SÉQUESTRER v. tr. Mettre une chose en séquestre; renfermer illégalement une personne. **Se séquestrer** v. pr. S'éloigner du monde, vivre solitaire.

SEQUIN n. m. Monnaie d'or de différents Etats italiens et du Levant.

SÉRAIL n. m. Palais des empereurs turcs. Se dit plus communément, mais improprement, de la partie du palais où les femmes sont renfermées.

SÉRAPHIN n. m. Esprit céleste de la première hiérarchie des anges.

SÉRAPHIQUE adj. Qui appartient au séraphin.

SÉRASQUIER ou **Séraskier** n. m. Général en chef chez les Turcs.

SEREIN n. m. Vapeur humide et froide qui se dépose pendant l'été après le coucher du soleil.

SEREIN, E adj. Clair, doux et calme : *temps serein. Fig.* Exempt d'agitation : *esprit, front serein. Jours sereins*, paisibles, heureux. *Méd.* **Goutte sereine**, privation de la vue, causée par la paralysie du nerf optique.

SÉRÉNADE n. f. Concert donné, la nuit, sous les fenêtres de quelqu'un.

SÉRÉNISSIME adj. Titre qu'on donne à quelques princes.

SÉRÉNITÉ n. f. Etat du ciel, de l'air quand il est serein. *Fig* Calme, tranquillité : *la sérénité de l'âme.*

SÉREUX, EUSE adj. Aqueux : *la partie séreuse du sang, du lait.*

+ **SERF** (*serfe*) **SERVE** n. Nom donné au moyen âge à ceux qui, sans être esclaves, étaient attachés au domaine qu'ils cultivaient moyennant redevance, et étaient vendus avec lui.

SERFOUETTE n. f. Outil de jardinier avec lequel on remue la terre autour des jeunes plantes.

SERFOUIR v. tr. Cultiver avec la serfouette.

SERFOUISSAGE n. m. Action de serfouir.

SERGE n. f. Etoffe légère de laine.

SERGENT n. m. Autrefois, officier de justice chargé des poursuites judiciaires; aujourd'hui, sous-officier dans une compagnie d'infanterie. **Sergent-major**, premier sous-officier d'une compagnie; **sergent de ville**, agent de police. *Menuis.* Instrument qui tient serrées l'une contre l'autre les pièces de bois qu'on veut assembler.

SERGER ou **Sergier** n. m. Ouvrier qui fabrique la serge.

SERGERIE n. f. Fabrique, commerce de serge.

SÉRICICOLE adj. Qui a rapport à l'élève des vers à soie : *l'industrie séricicole.*

SÉRICICULTURE n. f. Culture des mûriers et éducation des vers à soie.

SÉRIE n. f. Suite, succession : *série de questions;* ensemble de choses analogues : *ranger des objets par série. Math.* Suite de grandeurs qui croissent ou décroissent suivant une loi.

SÉRIEUSEMENT adv. D'une manière sérieuse : *parler sérieusement;* tout de bon, avec ardeur : *travailler sérieusement à un examen.*

SÉRIEUX, EUSE adj. Grave, par oppos. à *gai : visage sérieux;* important, par oppos. à *frivole : passer à un sujet sérieux;* qui peut avoir des suites dangereuses : *maladie sérieuse.* N. m. Gravité : *prendre son sérieux.*

SERIN, INE n. Petit oiseau des îles Canaries, à plumage ordinairement jaune. *Fig.* Niais : *c'est un serin. Pop.*

SERINER v. tr. Instruire un *serin* ou tout autre oiseau avec la serinette. *Fig.* Répéter souvent une chose à quelqu'un pour la lui apprendre.

SERINETTE n. f. Petit orgue dont on se sert pour instruire les serins.

SERINGAT n. m. Arbuste à fleurs blanches très-odorantes.

SERINGUE n. f. Petite pompe portative dont on se sert pour faire des injections dans les intestins.

SERINGUER v. tr. Pousser un liquide avec une seringue.

SERMENT n. m. Affirmation en prenant à témoin Dieu, une chose sainte ou son honneur; promesse solennelle : *prêter serment de fidélité. Serment d'ivrogne*, sur lequel il ne faut pas compter.

SERMON n. m. Prédication en chaire. *Fig.* Remontrance longue et ennuyeuse.

SERMONNAIRE n. m. Recueil de sermons.

SERMONNER v. tr. Faire d'ennuyeuses remontrances hors de propos.

SERMONNEUR, EUSE n. Qui sermonne. *Fam.*

SÉROSITÉ n. f. Partie aqueuse du sang, du lait, etc.

SERPE n. f. Instrument recourbé pour couper du bois, tailler des arbres, etc. *Fig. Ouvrage fait à la serpe, à coups de serpe*, grossièrement.

SERPENT n. m. Classe de reptiles sans pieds et à corps très-allongé. **Serpent à sonnettes**, serpent très-venimeux, dont la queue est munie d'écailles sonores; **serpent devin**, le plus grand et le plus fort des boas. *Fig. Langue de serpent*, personne très médisante. Instrument à vent en forme de gros serpent.

SERPENTAIRE n. f. *Bot.* Espèce de cactier à grandes fleurs rouges et à tiges rampantes. N. m. Constellation de l'hémisphère boréal.

SERPENTEAU n. m. Petit serpent; fusée qui monte en zigzag.

SERPENTER v. int. Avoir un cours tortueux.

SERPENTIN n. m. Tuyau de l'alambic où se condense le produit de la distillation, et qui va en serpentant.

SERPENTINE n. f. Pierre fine tachetée comme la peau d'un serpent : *vase en serpentine;* plante employée autrefois comme sudorifique et fébrifuge.

SERPETTE n. f. Petite serpe.

SERPILLIÈRE n. f. Toile grosse et claire.

SERPOLET n. m. Plante odorante.

SERRE n. f. Lieu couvert où on abrite les plantes qui redoutent le froid.

SERRE n. f. Griffes, ongles des oiseaux de proie : *les serres de l'aigle.*

SERRÉ, ÉE adj. *Style serré*, bref, concis; *homme serré*, qui ne dépense que forcément; *avoir le cœur serré*, être saisi de douleur; *avoir un jeu serré*, ne rien hasarder. Adv. *Jouer serré*, avec prudence.

SERRE-FILE n. m. Officier, sous-officier placé derrière un peloton pour maintenir les files; vaisseau marchant le dernier de tous. Pl. des *serre-file.*

SERREMENT n. m. Action de serrer : *serrement de mains. Fig. Serrement de cœur*, grande douleur.

SERRE-PAPIERS n. m. Tablettes divisées en compartiments pour serrer des papiers; petit objet en marbre, en bronze, etc., qu'on pose sur les papiers d'un bureau pour les empêcher de se disperser. Pl. des *serre-papiers.*

SERRER v. tr. Etreindre, presser : *serrer la main;* rapprocher : *serrer les rangs;* placer en lieu sûr, convenable : *serrer du linge;* ramasser, rentrer : *serrer une récolte. Serrer quelqu'un de près*, être sur le point de l'atteindre; *serrer les dents*, presser fortement l'une contre l'autre les deux mâchoires en signe de colère; *serrer les voiles*, les plier; *serrer le vent*, aller au plus près du vent; *serrer le cœur*, causer une vive douleur; *serrer son style*, écrire avec concision; *serrer son jeu*, ne rien hasarder.

SERRE-TÊTE n. m. Coiffure en toile, serrée par des rubans. Pl. des *serre-tête.*

SERRURE n. f. Appareil destiné à fermer une porte au moyen d'une clé.

SERRURERIE n. f. Etat, ouvrage du serrurier.

SERRURIER n. m. Celui qui fait des serrures et autres ouvrages en fer.

SERTIR v. tr. Enchâsser une pierre dans un chaton.

SERTISSEUR n. m. Ouvrier qui sertit.

SERTISSURE n. f. Manière dont une pierre est sertie.

SÉRUM (*rome*) n. m. Liquide aqueux contenu dans le sang et le lait.

SERVAGE n. m. Etat du serf.

SERVAL n. m. Animal qui tient du chat et de la panthère. Pl. des *servals.*

SERVANT adj. m. *Frère servant*, religieux employé aux œuvres serviles d'un monastère. N. m. *Artill. Premier et second servant de droite et de gauche*, les deux artilleurs placés à droite et à gauche de la pièce pour la servir.

SERVANTE n. f. Femme ou fille à gages, employée aux travaux du ménage. Terme de civilité : *je suis votre servante.*

SERVIABLE adj. Qui aime à rendre service.

SERVICE n. m. Etat de domesticité : *se mettre en service;* ouvrage à faire dans une maison : *service pénible;* transport : *service des dépêches;* fonction dans l'Etat : *avoir trente ans de service;* état militaire : *prendre du service;* assistance, bon office : *offrir ses services;* disposition : *je me mets à votre service;* durée, usage : *cet habit m'a fait un bon service;* assortiment de vaisselle ou de linge pour la table : *service de porcelaine, service de linge damassé;* nombre de plats qu'on sert à la fois : *un dîner à trois services;* célébration : *service de la messe;* cérémonies, prières pour un mort : *fonder un service perpétuel. Etre de service*, dans l'exercice de ses fonctions, et, en terme de guerre, monter la garde.

SERVIETTE n. f. Linge de table et de toilette.

SERVILE adj. Qui appartient à l'état d'esclave, de domestique : *condition servile. Fig.* Bas : *âme servile. Théol. Œuvres serviles*, travail manuel.

SERVILEMENT adv. D'une manière basse, servile.

SERVILISME n. m. Propension à obéir en esclave.

SERVILITÉ n. f. Esprit de servitude, bassesse d'âme.

SERVIR v. tr. Etre au service d'un maître comme domestique; fournir : *ce marchand me sert depuis longtemps;* placer sur la table : *servir le potage;* donner d'un mets à un convive; obliger : *servir ses amis;* flatter, satisfaire : *servir les passions de quelqu'un. Servir Dieu*, lui rendre le culte qui lui est dû; *servir la messe*, assister le prêtre qui la dit; *servir l'Etat*, exercer un emploi public, être soldat; *servir une batterie*, faire les manœuvres nécessaires à son tir; *servir une pompe*, la faire jouer; *servir une rente*, en payer les intérêts. V. int. Etre au service militaire : *servir depuis 20 ans;* tenir lieu : *servir de père;* être propre, bon à : *cet instrument sert à tel usage; à quoi sert ce que vous dites?* être d'usage : *cet habit ne peut plus servir. Servir de jouet, de plastron à quelqu'un*, être en butte à ses railleries. **Se servir** v. pr. Faire usage de : *se servir du compas;* faire soi-même ce qu'on pourrait faire faire; prendre d'un mets : *servez-vous.*

SERVITEUR n. m. Domestique. *Fig. Serviteur de Dieu*, homme pieux; *serviteur de l'Etat*, fonctionnaire. T. de civilité : *je suis votre serviteur.*

SERVITUDE n. f. Etat de celui qui est serf, esclave; dépendance : *servitude des passions;* contrainte, assujettissement : *c'est une grande servitude d'être obligé de...;* charges, obligations : *héritage franc de toute servitude; les prestations communales sont des servitudes.*

SES adj. poss. pl. de *Son, sa.*

SÉSAME n. m. Plante exotique qui fournit une huile estimée.

SESSILE adj. *Bot.* Sans queue, sans support : *fleur, feuille sessile.*

SESSION n. f. Temps pendant lequel un corps délibérant reste assemblé.

SESTERCE n. m. Menue monnaie d'argent des anciens Romains, dont la valeur a beaucoup varié.

SETIER n. m. Ancienne mesure pour les grains ou les liquides.

SÉTON n. m. Bandelette de linge qu'on passe à travers les chairs, pour faciliter l'écoulement des humeurs.

SEUIL n. m. Pierre ou pièce de bois qui est en travers et au bas de l'ouverture d'une porte.

SEUL, E adj. Qui est sans compagnie; à l'exclusion de tout autre : *il est seul capable de...;* qui n'est point aidé : *mon bras seul suffit;* unique : *un seul Dieu;* simple : *la pensée seule de la mort effraye.* N. m. *Le gouvernement d'un seul*, la monarchie absolue.

SEULEMENT adv. Rien de plus, pas davantage : *dites-lui seulement...;* même : *est-il seulement venu?*

SEULET, ETTE adj. Diminutif de *seul.*

SÈVE n. f. Humeur qui sert à la nutrition des végétaux. *Fig.* Force, vigueur : *la sève de la jeunesse.*

SÉVÈRE adj. Rigide, qui exige une extrême régularité : *maître sévère;* austère : *morale sévère;* rigoureux : *jugement sévère;* qui annonce la sévérité, le mécontentement : *ton, visage sévère.* T. d'arts. Sans ornements recherchés : *architecture sévère.*

SÉVÈREMENT adv. Avec sévérité.

SÉVÉRITÉ n. f. Rigidité, austérité.

SÉVICES n. m. pl. Mauvais traitements d'un mari envers sa femme, des parents envers leurs enfants.

SÉVIR v. int. Punir avec rigueur : *sévir contre un coupable. Fig.* Se faire sentir vivement : *le froid sévit.*

SEVRAGE n. m. Temps, action de sevrer un enfant.

SEVRER v. tr. Oter à un enfant le lait de sa nourrice, pour lui donner une nourriture plus solide.—Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

SEVREUSE n. f. Femme qui a le soin de sevrer les enfants.

SEXAGÉNAIRE adj. et n. Qui a soixante ans.

SEXAGÉSIME n. f. Dimanche qui arrive quinze jours avant le premier dimanche de carême.

SEXE n. m. Différence physique et constitutive de l'homme et de la femme, du mâle et de la femelle. *Le beau sexe*, les femmes.

SEXTANT n. m. *Astr.* Instrument formé de la 6e partie d'un cercle, c.-à-d. de 60 degrés.

SEXTE n. f. La troisième des heures canoniales, qui devait se célébrer à la *sixième* heure du jour, c.-à-d. à midi.

SEXTIDI n. m. Sixième jour de la décade républicaine en France.

SEXTO adv. Sixièmement.

SEXTUPLE adj. Qui vaut six fois plus. N. m. Nombre sextuple : *douze est le sextuple de deux.*

SEXTUPLER v. tr. Rendre un nombre six fois plus grand.

SEXUEL, ELLE adj. Qui caractérise le sexe des animaux et des plantes.

SHAKO ou **Schako** (*cha*) n. m. Coiffure militaire.

SHÉRIF (*ché*) n. m. Officier de justice en Angleterre.

SI conj. En cas que, pourvu que : *il*

viendra s'il peut; exprime le doute : *je ne sais s'il pourra*; le motif : *si je suis gai, c'est que...*; l'opposition : *si l'un dit oui, l'autre dit non*; l'affirmation : *je gage que si*. Loc. conj. **Si bien que**, tellement que, de sorte que; **si ce n'est que**, excepté que. N. m. : *je n'aime pas les si, les mais*.

SI adv. Tellement : *le vent est si grand que...*; aussi : *ne courez pas si fort*; quelque : *si petit qu'il soit*.

SI n. m. Septième note de la gamme.

SIAM (*siame*) n. m. Sorte de jeu de quilles.

SIAMOIS, OISE adj. et n. Du royaume de Siam : *les fameux ambassadeurs siamois envoyés à Louis XIV ne furent qu'une mystification*.

SIAMOISE n. f. Étoffe de coton fort commune.

† **SIBYLLE** n. f. Sorte de prophétesse chez les anciens.

SIBYLLINS adj. m. pl. *Livres sibyllins*, livres que la sibylle de Cumes apporta à Tarquin le Superbe, et qui renfermaient les destinées du peuple romain; *oracles sibyllins*, rendus par les sibylles.

SICAIRE n. m. Assassin gagé.

SICCATIF, IVE adj. et n. Toute substance propre à amener rapidement la dessiccation. *Huile siccative*, qui a la propriété de faire sécher promptement les couleurs auxquelles on la mêle.

SICCITÉ n. f. Qualité, état de ce qui est sec.

SICILIEN, IENNE adj. et n. De la Sicile. N. f. Sorte de danse; l'air même sur lequel on danse.

SICLE n. m. Poids et monnaie chez les Hébreux.

SIDÉRAL, ALE, AUX adj. Qui concerne les astres : *révolution sidérale*. **Jour sidéral**, temps qu'une étoile emploie pour revenir au même méridien (un peu moins de 24 heures), par oppos. à *jour solaire*; **année sidérale**, temps que met la terre pour revenir à une même étoile dans son mouvement annuel, par oppos. à *année tropicale*.

SIÈCLE n. m. Espace de cent ans; temps où l'on vit : *maximes du siècle*; la postérité : *les siècles à venir*; époque riche en grands hommes : *le siècle d'Auguste, de Louis XIV*. *Par ext.* Temps qu'on trouve trop long : *il y a un siècle qu'on ne vous a vu*.

SIED V. *Seoir*.

SIÉGE n. m. Meuble fait pour s'asseoir; endroit où le cocher est assis pour conduire la voiture; place où le juge s'assied pour rendre la justice. **Le saint-siége**, la papauté; *siége épiscopal*, évêché et sa juridiction; *le siége d'un empire*, résidence du gouvernement; *siége d'un tribunal, d'une cour*, endroit où ils résident pour rendre la justice. Opérations d'une armée devant une place pour s'en emparer : *le siége de Troie*. **État de siége**, mesure de sûreté publique, par laquelle l'action des lois est suspendue et remplacée par le régime militaire. *Fig.* Centre : *le siége de la maladie. Le siége de la pensée*, le cerveau; *lever le siége*, s'en aller; *bain de siége*, du fondement.

SIÉGER v. int. Résider. Se dit des juges, des tribunaux : *la cour de cassation siége à Paris*. — Pour la conj. V. *accélérer*.

SIEN, SIENNE (LE, LA) pron. poss. de la 3ᵉ pers. du sing. De lui, d'elle; à lui, à elle. N. m. Son bien : *mettre du sien*. N. m. pl. Ses parents : *vivre au milieu des siens*; les bons, les justes : *Dieu saura reconnaître les siens*. N. f. pl. *Faire des siennes*, faire des folies, des fredaines.

SIESTE n. f. Repos pris en été après le repas de midi.

SIEUR n. m. Diminutif de *monsieur*, qualification souvent employée dans les plaidoyers et les actes publics; quelquefois, terme de dénigrement : *un sieur un tel est venu vous demander*.

SIFFLANT, E adj. Qu'on prononce en sifflant : *j, ch, s, z, sont des consonnes sifflantes*.

SIFFLEMENT n. m. Bruit fait en sifflant : *le sifflement du serpent*; bruit aigu produit par le vent, ou par une balle, une flèche, un cordage, etc., qui fendent l'air.

SIFFLER v. int. Produire un son aigu soit avec la bouche, soit avec un instrument. Se dit aussi de quelques animaux, du vent, d'une flèche, d'une balle, etc. V. tr. *Fig. Siffler un auteur, une pièce, un acteur*, témoigner sa désapprobation à coups de sifflet.

SIFFLET n. m. Petit instrument avec lequel on siffle. Pl. Désapprobation marquée par des coups de sifflet : *cette pièce a essuyé les sifflets. Fig. Couper le sifflet à quelqu'un*, le mettre hors d'état de répondre. *Pop.*

SIFFLEUR, EUSE n. Qui siffle.

SIGISBÉE n. m. Homme assidu auprès de la maîtresse de la maison.

SIGNAL n. m. Signe convenu pour servir d'avertissement.

SIGNALÉ, ÉE adj. Remarquable : *victoire, services signalés*.

SIGNALEMENT n. m. Description de l'extérieur de quelqu'un pour le faire reconnaître.

SIGNALER v. tr. Donner avis par des signaux : *signaler une flotte*; appeler l'attention sur : *signaler quelqu'un*

à l'autorité; rendre remarquable : *signaler son courage.* **Se signaler** v. pr. Se distinguer.

SIGNATAIRE n. m. Qui a signé un acte, une pièce quelconque.

SIGNATURE n. f. Nom d'une personne écrit de sa main; action de signer : *la signature du contrat aura lieu aujourd'hui. Impr.* Chiffre ou lettre mis au bas de la première page d'une feuille imprimée, pour en faciliter le pliage.

SIGNE n. m. Indice, marque : *signe de pluie;* ce qui sert à représenter : *les mots sont les signes des idées;* manifestation intérieure de ce qu'on pense, de ce qu'on veut : *signe de tête;* tache naturelle sur la peau; constellation : *les douze signes du zodiaque. Le signe de la croix*, représentation d'une croix, que font les chrétiens. Pl. Phénomènes célestes regardés comme des présages.

SIGNER v. tr. Mettre son seing à une lettre, à un acte, etc. V. int. : *signer à un contrat.* **Se signer** v. pr. Faire le signe de la croix.

SIGNET (*si-ne*) n. m. Petit ruban attaché au haut d'un livre pour marquer l'endroit où l'on en est resté.

SIGNIFIANT, E adj. Qui dénote quelque chose d'important.

SIGNIFICATIF, IVE adj. Qui rend bien la pensée : *geste significatif.*

SIGNIFICATION n. f. Ce que signifie une chose : *signification d'un mot;* notification d'un acte par voie d'huissier.

SIGNIFIER v. tr. Dénoter, marquer, être signe; déclarer, faire connaître : *signifier sa volonté;* notifier par voie d'huissier.

SILENCE n. m. Etat d'une personne qui s'abstient de parler ou d'écrire; cessation de tout bruit : *le silence de la nuit. Souffrir en silence*, sans se plaindre; *passer sous silence*, omettre; *imposer silence*, faire taire. *Mus.* Interruption plus ou moins longue dans le chant ou les instruments.

SILENCIEUSEMENT adv. En silence.

SILENCIEUX, EUSE adj. Qui garde le silence; taciturne : *homme silencieux;* où l'on n'entend aucun bruit : *classe silencieuse.*

SILEX n. m. Caillou, pierre à fusil.

† **SILHOUETTE** n. f. Dessin représentant un profil tracé autour d'un visage, à l'aide de l'ombre qu'il projette à la clarté d'une lampe ou d'une bougie.

SILICATE n. m. Sel formé de la silice unie avec une base.

SILICE n. f. Substance siliceuse.

SILICEUX, EUSE adj. Qui est de la nature du silex.

SILICIUM (*ome*) n. m. Métal d'une couleur foncée, renfermé dans la silice en combinaison avec l'oxygène.

SILICULE n. f. Diminutif de *silique.*

SILICULEUX, EUSE adj. Se dit des plantes dont le fruit est une silicule.

SILIQUE n. f. Enveloppe sèche de la graine du chou, du navet, du colza, etc.

SILIQUEUX, EUSE adj. Se dit des plantes dont le fruit est une silique.

SILLAGE n. m. Trace que laisse après lui un bâtiment en fendant l'eau; espace parcouru par un vaisseau dans un temps donné.

SILLE (*si-le*) n. m. Poème satirique chez les Grecs.

SILLER v. int. Fendre les flots.

SILLET n. m. Morceau d'ivoire ou d'ébène appliqué au haut du manche d'un instrument de musique, et sur lequel portent les cordes.

SILLOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer la vitesse du sillage.

SILLON n. m. Trace que fait dans la terre le soc de la charrue. *Fig.* Trace que certaines choses laissent en passant : *sillon de feu* trace par une fusée. Pl. Rides : *les sillons que trace l'âge sur le front;* campagnes, champs : *trop de sang inonda nos sillons.*

SILLONNER v. tr. Traverser, couvrir : *nos vaisseaux sillonnent les mers;* laisser des traces : *les torrents ont sillonné le flanc des montagnes*, et, fig. : *l'âge a sillonné son front.*

SILO n. m. Fosse souterraine où l'on dépose les grains pour les conserver.

SILURE n. m. Poisson d'eau douce.

SILVES n. f. pl. Recueil formé de morceaux empruntés aux anciens auteurs.

SIMAGRÉE n. f. Faux semblant : *faire la simagrée de refuser.* Pl. Manières affectées, minauderies : *voilà bien des simagrées.*

SIMARRE n. f. Robe traînante qui est la marque distinctive du chef de la magistrature.

SIMBLEAU n. m. Cordeau avec lequel les charpentiers tracent de grandes circonférences.

SIMILAIRE adj. De même nature.

SIMILITUDE n. f. Ressemblance, rapport exact entre deux choses : *similitude des triangles. Rhét.* Comparaison.

SIMILOR n. m. Alliage de cuivre et de zinc, qui a l'aspect de l'or. — Son nom scientifique est *chrysocale*

SIMONIAQUE adj. Entaché de simonie : *contrat simoniaque.* N. m. Qui commet une simonie : *c'est un simoniaque.*

SIMONIE n. f. Trafic criminel des choses sacrées, de *Simon* le magicien.

SIMOUN (*moune*) n. m. Vent brûlant qui souffle en Afrique du midi au nord.

SIMPLE adj. Composé d'éléments homogènes, de même nature : *l'or, l'argent, le fer, sont des corps simples;* qui n'est point compliqué : *machine, mécanisme, procédé simple;* sans recherche, sans ornement : *parure, style simple;* sans malice, sans déguisement : *simple comme un enfant;* niais, facile à tromper : *il est si simple que...;* seul, unique : *croire quelqu'un sur sa simple parole. Simple soldat*, qui n'a point de grade; *simple particulier*, qui n'exerce point de fonction publique; *fleur simple*, dont la corolle n'a qu'un rang de pétales; *donation pure et simple*, faite sans conditions. *Gram. Temps simples*, qui se conjuguent sans auxiliaire. N. m. : *Dieu aime les simples. Bot.* Nom des plantes médicinales : *cueillir des simples.*

SIMPLEMENT adv. D'une manière simple : *être vêtu simplement.*

SIMPLESSE n. f. Ingenuité. *Vieux.*

SIMPLICITÉ n. f. Qualité de ce qui est simple : *simplicité des mœurs, des habits, d'un mécanisme;* niaiserie : *c'est une simplicité de parler ainsi.*

SIMPLIFICATION n. f. Action de simplifier; résultat de cette action.

SIMPLIFIER v. tr. Rendre simple.

SIMULACRE n. m. Image, statue, idole : *les simulacres des faux dieux;* apparence, ombre : *sous Jules César, il n'y avait à Rome qu'un simulacre de république;* semblant : *faire un simulacre de combat, de débarquement.*

SIMULATION n. f. Action de simuler.

SIMULÉ, ÉE adj. Feint : *fuite simulée.*

SIMULER v. tr. Feindre, faire paraître comme réelle une chose qui ne l'est point : *simuler une vente, une maladie, un combat.*

SIMULTANÉ, ÉE adj. Se dit de deux ou plusieurs actions qui s'accomplissent en même temps. **Enseignement simultané**, mode d'enseignement par lequel le maître instruit lui-même les élèves, et leur fait faire en même temps les mêmes exercices.

SIMULTANÉITÉ n. f. Existence de plusieurs actions dans le même instant.

SIMULTANÉMENT adv. En même temps.

SINAPISÉ, ÉE adj. Se dit des médicaments où l'on a mis de la graine de moutarde.

SINAPISME n. m. Médicament dont la graine de moutarde fait la base.

SINCÈRE adj. Franc, sans déguisement, sans artifice.

SINCÈREMENT adv. D'une manière sincère.

SINCÉRITÉ n. f. Franchise, qualité de ce qui est sincère.

SINCIPITAL, ALE adj. Qui concerne le sinciput.

SINCIPUT (*pute*) n. m. *Anat.* Partie supérieure, sommet de la tête. — Son opposé est *occiput.*

SINDON n. m. Petit plumasseau de charpie; le saint suaire.

SINÉCURE n. f. Charge salariée et qui n'oblige à aucun travail.

SINGE n. m. Animal qui se rapproche beaucoup de l'homme par sa conformation générale et son organisation interne. *Malin, adroit, laid comme un singe*, très-malin, très-adroit, très-laid. *Fig.* Celui qui contrefait, qui imite les actions des autres : *c'est un vrai singe. Monnaie de singe*, gambades, moqueries au lieu de payement. Nom que certains ouvriers donnent à leur patron.

SINGER v. tr. Imiter, contrefaire.

SINGERIE n. f. Grimaces : *faire mille singeries;* manières affectées : *ce n'est qu'un faiseur de singeries.*

SINGEUR adj. et n. Qui singe, qui imite les actions des autres.

SINGULARISER (SE) v. pr. Se faire remarquer par quelque singularité.

SINGULARITÉ n. f. Ce qui rend une chose singulière : *singularité d'un fait;* manière extraordinaire de parler, d'agir : *ses singularités choquent.*

SINGULIER, IÈRE adj. Remarquable, qui ne ressemble point aux autres : *aventure singulière;* rare, excellent : *vertu, beauté singulière;* bizarre, original : *homme singulier.* **Combat singulier**, d'homme à homme. Adj. et n. *Le singulier, nombre singulier*, qui marque une seule personne ou une seule chose.

SINGULIÈREMENT adv. Beaucoup : *être singulièrement affecté;* d'une manière originale, bizarre : *s'habiller singulièrement.*

SINISTRE adj. Malheureux, funeste : *événement sinistre;* sombre, méchant : *regard, physionomie sinistre.* N. m. Dommage causé surtout par un incendie.

SINISTREMENT adv. D'une manière sinistre.

SINOLOGUE n. m. Qui sait, qui professe le chinois : *un savant sinologue.*

SINON conj. Autrement, sans quoi, faute de quoi : *obéissez, sinon je vous chasse.*

SINUÉ, ÉE adj. Dont le bord est garni d'échancrures : *feuille sinuée.*

SINUEUX, EUSE adj. Tortueux, qui fait des replis, des détours : *route, rivière sinueuse.*

SINUOSITÉ n. f. Détour que fait une chose sinueuse.

SINUS (*uce*) n. m. *Géom.* Perpendiculaire menée d'une des extrémités de l'arc au rayon qui passe par l'autre extrémité; cavité. *Bot.* et *Anat.*

SIPHOÏDE adj. En forme de siphon: *tube siphoïde.*

SIPHON n. m. Tube recourbé, à branches inégales, et dont on se sert pour transvaser les liquides; trombe qui descend sur la mer en forme de colonne.

SIRE n. m. Anciennement *seigneur : le sire de Joinville ;* titre qu'on donne au souverain, en France, en lui parlant ou en lui écrivant. *Pauvre sire*, homme sans capacité, sans considération.

† **SIRÈNE** n. f. Monstre fabuleux, moitié femme et moitié poisson, qui, par la douceur de son chant, attirait les navigateurs sur les écueils de la mer de Sicile. *Fig.* Femme séduisante dont il faut se méfier.

SIRIUS (*uce*) n. m. Etoile de la constellation du Grand-Chien, la plus brillante de toutes.

SIROCO n. m. Vent brûlant qui souffle du sud-est sur la Méditerranée.

SIROP (*ro*) n. m. Liqueur épaisse formée de sucre en dissolution, et de suc de fruits, de fleurs ou d'herbes.

SIROTER v. tr. et int. Boire avec plaisir, à petits coups et longtemps.

SIRTES ou **Syrtes** n. f. pl. Bancs de sable mouvant, situés sur les côtes de l'Afrique septentrionale.

SIRUPEUX, EUSE adj. Qui est de la nature du sirop.

SIRVENTE (*van*) n. m. Poésie des troubadours provençaux, consacrée à des chants guerriers ou satiriques.

SIS, SISE adj. Situé : *maison sise à Paris.*

SISTRE n. m. Ancien instrument de musique, en usage chez les Egyptiens.

SITE n. m. Aspect d'un lieu : *site agréable.*

SITÔT adv. Aussitôt, si promptement.

SITUATION n. f. Position d'une ville, d'une maison, d'un jardin, etc.; posture : *situation incommode. Fig.* Disposition de l'âme : *situation tranquille ;* état de fortune : *être dans une situation brillante. Litt.* Moment où l'action excite de l'intérêt : *situation dramatique.*

SITUER v. tr. Placer, poser dans un certain endroit. S'emploie toujours au part. passé : *maison bien située.*

SIX adj. num. Deux fois trois; sixième : *Charles six.* N. m. : *le six du mois ;* chiffre qui représente ce nombre.

SIXAIN (*zin*) n. m. Stance de six vers; paquet de six jeux de cartes.

SIXAINE (*zène*) n. f. Collection de six unités.

SIXIÈME adj. num. ord. de *six.* N. m. : *hériter pour un sixième ;* sixième étage; écolier de la sixième classe. N. f. La sixième classe d'un collége.

SIXIÈMEMENT adv. En sixième lieu.

SIXTE n. f. *Mus.* Intervalle compris entre six notes.

SLAVE adj. et n. De la race slave.

SLAVON, ONNE adj. et n. De la Slavonie.

SLOOP (*sloupe*) n. m. (*Mot anglais.*) Petit bâtiment de guerre à un seul mât.

SMALAH n. f. (*mot arabe.*) Réunion des tentes d'un chef puissant.

SMALT n. m. Silicate bleu de cobalt.

SMILLE n. f. Marteau pour piquer le moellon ou le grès.

SOBRE adj. Tempérant dans le boire et dans le manger. *Fig.* Modéré, retenu : *être sobre de louanges.*

SOBREMENT adv. D'une manière sobre. *Fig.* Avec retenue, circonspection : *user sobrement d'une chose.*

SOBRIÉTÉ n. f. Tempérance dans le boire et le manger. *Fig.* Retenue, modération : *user des plaisirs avec sobriété.*

SOBRIQUET n. m. Surnom donné le plus souvent par dérision.

SOC n. m. Fer large et pointu, partie de la charrue servant à ouvrir le sol et à renverser la terre.

SOCIABILITÉ n. f. Aptitude à vivre en société.

SOCIABLE adj. Né pour vivre en société : *l'homme est sociable ;* avec qui il est aisé de vivre : *cet homme n'est pas sociable.*

SOCIABLEMENT adv. D'une manière sociable.

SOCIAL, ALE, AUX adj. Qui concerne la société : *ordre social ;* qui concerne une société de commerce : *raison, signature sociale.* Dans l'histoire romaine, **guerre sociale**, guerre des alliés de la république contre elle.

SOCIALISME n. m. Système de ceux qui veulent transformer la propriété au moyen d'une association universelle.

SOCIALISTE n. m. Partisan du socialisme.

SOCIÉTAIRE adj. et n. Qui fait partie d'une société.

SOCIÉTÉ n. f. Assemblage d'hommes unis par la nature ou par les lois; réunion, troupe, en parlant des animaux : *les chevaux sauvages vivent en société ;* union de plusieurs personnes jointes par quelque intérêt, quelque affaire : *former une société ;* réunion de gens qui s'assemblent pour la conversation, le jeu ou d'autres plaisirs : *société*

nombreuse; commerce, relations habituelles : *rechercher la société de quelqu'un. La haute société*, le grand monde.

SOCINIANISME n. m. Hérésie des partisans de Socin, qui rejettent les mystères et la divinité de J.-C.

SOCINIEN, ENNE adj. et n. Qui professe le socinianisme.

SOCLE n. m. Base carrée, plus longue que haute, sur laquelle repose un vase, une statue, etc.

SOCQUE n. m. Chaussure de bois dans laquelle on place le pied déjà revêtu d'une chaussure plus mince, pour le garantir de l'humidité.

SOCRATIQUE adj. Qui appartient à Socrate : *philosophie socratique. Méthode socratique*, qui a pour objet de développer l'intelligence au moyen de questions habillement graduées.

SODA n. m. Mélange d'eau de Seltz et de sirop de groseille.

SODIUM (*ome*) n. m. Corps simple métallique qui est la base de la soude.

SŒUR n. f. Fille née du même père et de la même mère qu'une autre personne, ou de l'un des deux seulement; nom qu'on donne en général aux religieuses. **Belle-sœur**, femme du frère ou sœur du mari; **sœur de lait**, qui a eu la même nourrice. *Fig.* Se dit de deux choses qui ont beaucoup de rapport : *la poésie et la peinture sont sœurs. Les neufs sœurs*, les Muses.

SŒURETTE n. f. Petite sœur.

SOFA ou **Sopha** n. m. Espèce de lit de repos à dossier et à coussins.

SOFI ou **Sophi** n. m. Ancien nom du roi de Perse, remplacé par *schah*.

SOI pron. sing. de la 3e pers. et des deux genres. Lui, elle. *Rentrer en soi-même*, faire des réflexions; *revenir à soi*, reprendre ses esprits; *avoir un chez soi*, une habitation en propre; *de soi, en soi*, de sa nature : *la vertu est aimable en soi; sur soi*, sur sa personne; *à part soi*, en son particulier.

SOI-DISANT adj. inv. Dont on conteste le titre : *un soi-disant docteur; les soi-disant philosophes.*

SOIE n. f. Fil fin et brillant produit par une espèce de ver appelé *ver à soie*; l'étoffe qu'on en fait : *robe de soie;* poil dur et raide qui croît sur le corps du porc, du sanglier, etc. Pl. Poils longs et doux de quelques espèces de chiens.

SOIERIE n. f. Marchandises, commerce de soie; fabrique de soie : *établir une soierie.*

SOIF n. f. Désir, besoin de boire. *Fig.* Désir immodéré : *la soif de l'or.*

SOIGNER v. tr. Avoir soin de; apporter des soins à quelque chose : *soigner son style.* **Se soigner** v. pr. Avoir soin de soi, de sa personne.

SOIGNEUSEMENT adv. Avec soin.

SOIGNEUX, EUSE adj. Qui apporte du soin à ce qu'il fait; jaloux de conserver : *soigneux de son honneur, de sa réputation.*

SOIN n. m. Attention, application à faire une chose : *objet travaillé avec soin;* soucis, peine de l'esprit ou du corps : *cet enfant a coûté beaucoup de soins à sa mère.*

SOIR n. m. Dernière partie du jour. *Fig. Le soir de la vie*, la vieillesse. *Poét.*

SOIRÉE n. f. Espace de temps depuis le déclin du jour jusqu'au moment où l'on se couche; réunion dans les soirées d'hiver, pour causer, jouer, etc.

SOIT conj. alternative mise pour *ou : soit l'un, soit l'autre;* en supposant : *soit 4 à multiplier par 6;* ellipse de *je le veux bien : vous aimez mieux cela, soit.* **Tant soit peu** loc. adv. Très peu : *donnez-lui-en tant soit peu.*

SOIXANTAINE n. f. Soixante ou environ : *une soixantaine de francs. Avoir la soixantaine*, soixante ans.

SOIXANTE adj. num. Nombre composé de six dizaines; soixantième : *page soixante.* N. m. : *faire un soixante au jeu de piquet.* Dites : *soixante et un, soixante-deux... soixante et dix* ou *soixante dix, soixante et onze, soixante-douze*, etc.

SOIXANTER v. int. Au jeu de piquet compter soixante avant que l'adversaire ait rien compté.

SOIXANTIÈME adj. num. ord. de *soixante.* N. m. : *un soixantième.*

SOL n. m. Terre considérée quant à ses qualités productives : *sol fertile;* fonds sur lequel on bâtit, on marche : *sol peu solide.*

SOL n. m. Cinquième note de la gamme.

SOL n. m. Sou.

SOLAIRE adj. Qui appartient, qui a rapport au soleil : *rayon, année solaire.* **Cadran solaire**, surface sur laquelle sont tracées des lignes qui indiquent l'heure, par l'ombre qu'une sorte d'aiguille en fer projette sur ces lignes.

SOLANÉES n. f. pl. *Bot.* Grande famille renfermant des plantes alimentaires et médicinales, comme la *pomme de terre*, la *jusquiame*, etc.

SOLDAT n. m. Homme de guerre à la *solde* de l'Etat; militaire non gradé.

SOLDATESQUE n. f. Troupe de soldats indisciplinés : *soldatesque effrénée.* Adj. Qui sent le soldat : *manières soldatesques.*

SOLDE n. f. Paye donnée aux gens de guerre. N. m. *Com. Solde de compte*, ce que l'on redoit sur un compte arrêté.

SOLDER v. tr. Donner une solde à

des troupes, les avoir à sa solde; acquitter une dette, un compte, en faire l'entier payement.

SOLE n. f. Poisson de mer plat; dessous du pied d'un cheval, d'un âne, etc.; champ qu'on cultive alternativement et qu'on laisse en jachère une année sur trois.

† **SOLÉCISME** n. m. Faute grossière contre la syntaxe, comme : *vous* **contredites** pour *vous* **contredisez**; *il faudrait qu'il* **vienne** pour *qu'il* **vînt.**

† **SOLEIL** n. m. Astre qui produit la lumière du jour; cercle d'or ou d'argent, garni de rayons, dans lequel est enchâssé un double cristal destiné à renfermer l'hostie consacrée; pièce d'artifice qui tourne autour d'un axe et qui jette des feux en forme de rayons; belle fleur jaune appelée aussi *tournesol.* **Coup de soleil**, impression violente que le soleil fait quelquefois sur ceux qui s'y trouvent exposés. *Fig. Adorer le soleil levant*, faire sa cour au pouvoir naissant.

SOLENNEL, ELLE (*la*) adj. Accompagné des cérémonies de la religion : *service solennel;* pompeux, qui se fait avec appareil : *audience, entrée solennelle;* authentique : *acte solennel;* emphatique : *ton solennel.*

SOLENNELLEMENT (*la*) adv. D'une manière solennelle.

SOLENNISATION (*la*) n. f. Action de solenniser.

SOLENNISER (*la*) v. tr. Célébrer avec pompe.

SOLENNITÉ (*la*) n. f. Cérémonie publique qui rend une chose solennelle : *solennité d'une fête;* formalités qui rendent un acte authentique : *solennité d'un acte, d'un serment.*

SOLFATARE n. f. Carrière de soufre.

SOLFÉGE n. m. Recueil gradué de notes, de morceaux de chant, pour l'étude de la musique.

SOLFIER v. tr. Chanter un air, un morceau de musique, en nommant les notes.

SOLIDAIRE adj. Engagé, lié par la solidarité.

SOLIDAIREMENT adv. Avec solidarité.

SOLIDARITÉ n. f. Acte par lequel deux ou plusieurs personnes s'engagent chacune pour toutes, en cas de non-payement de la part des autres.

SOLIDE adj. Qui a de la consistance, par oppos. à *fluide* : *corps solide;* capable de résistance, par oppos. à *fragile : bâtiment solide. Fig.* Réel, effectif, durable : *amitié, gloire solide.* N. m. : *chercher le solide. Math.* Corps considéré comme ayant les trois dimensions.

SOLIDEMENT adv. D'une manière solide.

SOLIDIFICATION n. f. Action de solidifier : *solidification d'un liquide.*

SOLIDIFIER v. tr. Rendre solide : *solidifier un liquide.*

SOLIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est solide. *Fig.: solidité de l'esprit, du jugement. Mesures de solidité,* qui servent à mesurer les volumes.

SOLILOQUE n. m. Discours d'un homme qui s'entretient avec lui-même.

SOLIN n. m. Chacun des intervalles qui se trouvent entre les solives.

SOLIPÈDE adj. et n. m. Dont le pied ne présente qu'un seul doigt, un seul sabot, comme le cheval, l'âne, etc.

SOLITAIRE adj. Qui est seul, qui aime à être, à vivre seul; isolé, désert : *hameau solitaire.* **Ver solitaire**, ver plat, très-long, qui se trouve quelquefois, et ordinairement *seul*, dans les intestins de l'homme et des animaux. *Fig. Avoir le ver solitaire*, manger beaucoup. *Fam.* N. m. Anachorète, et, par ext., celui qui vit très-retiré; espèce de jeu de patience que l'on joue seul; diamant détaché et monté seul.

SOLITAIREMENT adv. D'une manière solitaire.

SOLITUDE n. f. Etat d'une personne seule, retirée du monde : *les charmes de la solitude;* lieu éloigné du commerce des hommes.

SOLIVE n. f. Pièce de bois qui sert à soutenir le plancher.

SOLIVEAU n. m. Petite solive. *Fig* Homme, roi d'une nullité complète : *ce n'est qu'un soliveau.*

SOLLICITATION n. f. Recommandation, instance : *c'est à votre sollicitation que...;* soins, démarches, prières pour le succès d'une affaire.

SOLLICITER v. tr. Exciter à : *solliciter à la révolte;* demander avec instance : *solliciter une audience, un emploi.* V. int. : *quand on sollicite, on est presque toujours importun.*

SOLLICITEUR, EUSE n. Qui sollicite une place, une grâce.

SOLLICITUDE n. f. Soin inquiet ou affectueux : *sollicitude maternelle.*

SOLO n. m. *Mus.* Morceau joué ou chanté par un seul. Pl. des *solos.*

SOLSTICE n. m. Point, temps où le soleil est à son plus grand éloignement de l'équateur.

SOLSTICIAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport aux solstices : *points solsticiaux.*

SOLUBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est soluble.

SOLUBLE adj. Qui peut se dissoudre dans un liquide : *le sucre est solu-*

ble dans l'eau; qui peut être résolu : *problème soluble.*

SOLUTION n. f. Dénoûment d'une difficulté; réponse à un problème. *Chim.* Opération par laquelle un solide se fond dans un liquide. **Solution de continuité.** V. *Continuité.*

SOLVABILITÉ n. f. Etat d'une personne solvable.

SOLVABLE adj. Qui a de quoi payer.

SOMBRE adj. Peu éclairé : *maison sombre;* obscur, ténébreux : *nuit sombre;* qui tire sur le brun : *couleur sombre. Fig.* Mélancolique, taciturne, morne : *caractère sombre.* **Les sombres bords, le sombre empire,** les Enfers.

SOMBRER v. int. *Mar.* Se dit d'un bâtiment sous voiles, renversé par un coup de vent qui le fait couler bas.

SOMBRER v. tr. *Agric.* Donner un premier labour, une première façon.

SOMMAIRE adj. Bref, succinct : *discours, exposé sommaire.* N. m. : *faire le sommaire d'un livre, d'un discours.*

SOMMAIREMENT adv. D'une manière sommaire.

SOMMATION n. f. Action de sommer : *sommation verbale. Sommation respectueuse,* faite par un enfant à ses parents, quand ils ne consentent pas à son mariage; acte écrit qui contient la sommation. *Math.* Action de faire la somme.

SOMME n. f. Certaine quantité d'argent; résultat de l'addition de plusieurs nombres. *Fig.* Ensemble : *la somme des biens et des maux.* **Somme toute, en somme,** loc. adv. Enfin, en résumé.

SOMME n. f. *Bête de somme,* propre à porter des fardeaux.

SOMME n. m. Repos causé par l'assoupissement des sens.

SOMMEIL n. m. Somme, repos : *être plongé dans le sommeil;* grande envie de dormir : *le sommeil me gagne. Fig.* Etat d'inertie, d'inactivité : *l'hiver est le sommeil de la nature. Le sommeil éternel;* la mort.

SOMMEILLER v. int. Dormir d'un sommeil léger; dormir profondément : *la nuit, quand tout sommeille.*

SOMMELIER, IÈRE n. Personne qui, dans une grande maison, a soin du linge, de la vaisselle, des provisions, et principalement de la cave.

SOMMELLERIE n. f. Fonction du sommelier; lieu où il serre ce dont il est chargé.

SOMMER v. tr. Avertir par menaces; signifier à quelqu'un, dans les formes établies, qu'il ait à faire une chose; calculer la somme d'une suite de termes, en mathématiques.

SOMMET n. m. Le haut, la partie la plus élevée : *le sommet d'une montagne. Géom. Sommet d'un angle,* point de rencontre de ses deux côtés. *Fig. Le sommet des grandeurs,* le comble des grandeurs.

SOMMIER n. m. Matelas de crin servant de paillasse; cheval de somme; coffre d'un orgue. *Com.* Gros registre où les commis inscrivent les *sommes* qu'ils reçoivent.

SOMMITÉ n. f. Partie la plus élevée de certaines choses; pointe, extrémité des branches, des plantes. *Fig.* Personnage distingué par ses talents, sa fortune, etc. : *les sommités littéraires.*

SOMNAMBULE adj. et n. Qui marche, agit, parle sans s'éveiller.

SOMNAMBULISME n. m. Etat du somnambule. *Somnambulisme magnétique,* sommeil factice produit par l'action du magnétisme animal, et pendant lequel on prétend que l'homme est doué de pouvoirs supérieurs.

SOMNIFÈRE adj. et n. Qui provoque, qui cause le sommeil : *breuvage somnifère, le pavot est un somnifère.*

SOMNOLENCE n. f. Etat intermédiaire entre le sommeil et la veille.

SOMNOLENT, E adj. Qui a rapport à la somnolence : *état somnolent.*

SOMPTUAIRE adj. *Lois somptuaires,* qui ont pour but de restreindre le luxe et la dépense.

SOMPTUEUSEMENT adv. D'une manière somptueuse.

SOMPTUEUX, EUSE adj. Magnifique, splendide : *festin somptueux.*

SOMPTUOSITÉ n. f. Grande et magnifique dépense

SON, SA, SES adj. poss. qui déterminent le nom, en y ajoutant une idée de possession.

† **SON** n. m. Bruit, ce qui frappe l'ouïe.

SON n. m. La partie la plus grossière du blé moulu.

SONATE n. f. Composition instrumentale composée de deux ou trois morceaux de caractères différents.

SONDAGE n. m. Action de sonder.

SONDE n. f. Instrument qui consiste en un plomb attaché à une corde, dont on se sert pour connaître la profondeur de l'eau; verge de fer dont se servent les commis de barrière pour s'assurer si les ballots renferment des marchandises de contrebande. *Chir.* Instrument à l'aide duquel on explore une plaie, un canal.

SONDER v. tr. Reconnaître, au moyen de la sonde, la profondeur de l'eau, la nature d'un terrain, l'état d'une plaie, etc. *Fig. Sonder quelqu'un,* chercher à pénétrer sa pensée.

SONDEUR n. m. Celui qui sonde.

SONGE n. m. Rêve où il y a une

certaine suite, et qui roule le plus souvent sur des sujets sérieux : *le songe de Pharaon*, *le songe d'Athalie*. *Fig. La vie n'est qu'un songe*, passe vite ; *faire de beaux songes*, se repaître d'illusions.

SONGE-CREUX n. m. Homme qui nourrit sans cesse son esprit de chimères. Pl. des *songe-creux*.

SONGER v. tr. et int. Faire un songe : *songer qu'on se bat*. V. int. Penser : *songer à son salut ;* avoir l'intention, le projet : *songer à se marier*.

SONGEUR, EUSE n. Homme concentré, peu expansif : *c'est un songeur ;* celui qui fait des songes : *voici notre songeur qui vient*.

SONNAILLE n. f. Clochette attachée au cou des bestiaux.

SONNAILLER n. m. Animal qui, dans un troupeau, va le premier avec la clochette.

SONNAILLER v. int. Sonner souvent et sans besoin.

SONNANT, E adj. *A huit heures sonnantes*, à huit heures précises ; *espèces sonnantes*, monnaie d'or ou d'argent.

SONNÉE, ÉE adj. Révolu, accompli : *il a cinquante ans sonnés*.

SONNER v. int. Rendre un son : *les cloches sonnent ;* faire rendre un son : *sonner du cor ;* être annoncé par un son : *la messe sonne ; au moment où midi a sonné* marque le fait; *midi est sonné* marque l'état. *Fig. Faire sonner une lettre*, la faire sentir, appuyer dessus ; *ce mot sonne mal*, choque l'oreille ; *faire sonner une action, une victoire, une conquête*, etc., les faire valoir beaucoup. V. tr. Tirer du son de : *sonner les cloches ;* avertir de quelque chose par des sons : *sonner la retraite, la charge, le tocsin. Sonner un domestique*, agiter la sonnette pour le faire venir.

SONNERIE n. f. Son de plusieurs cloches ensemble ; totalité des cloches d'une église ; toutes les pièces qui servent à faire sonner une pendule, etc. : *la sonnerie est dérangée ;* air que sonnent les trompettes d'un régiment.

SONNET n. m. Pièce de poésie, de quatorze vers, soumise à des règles fixes.

SONNETTE n. f. Petite clochette pour appeler ou pour avertir ; grelot ; machine pour enfoncer les pilotis.

SONNEUR n. m. Celui qui sonne les cloches.

SONORE adj. Propre à rendre des sons : *corps sonore ;* qui renvoie bien le son : *amphithéâtre sonore*.

SONORITÉ n. f. Qualité de ce qui est sonore.

SOPHA n. m. V. *Sofa*.

SOPHISME n. m. Argument captieux, qui pèche dans les termes ou dans la forme.

SOPHISTE n. m. Celui qui fait des arguments captieux ; chez les anciens, philosophe, rhéteur.

SOPHISTICATION n. f. Falsification.

SOPHISTIQUE adj. De la nature du sophisme : *raisonnement sophistique*.

SOPHISTIQUÉ, ÉE adj. Frelaté, dénaturé au moyen de substances étrangères : *lait sophistiqué*.

SOPHISTIQUER v. tr. Falsifier, frelater une liqueur, une drogue, etc.

SOPORATIF, IVE adj. Qui a la propriété d'endormir : *potion soporative*. N. m. : *le laudanum est un soporatif*.

SOPORIFÈRE ou **Soporifique** adj. et n. Qui a la vertu d'endormir. *Fig. Livre soporifique*, ennuyeux.

SOPRANO n. m. Voix aiguë appelée aussi *dessus ;* le chanteur lui-même. Pl. des *soprani*.

SORBE n. f. Fruit du sorbier.

SORBET n. m. Boisson à demi glacée, qui a pour base du sucre et des jus de fruits, et dans laquelle on fait entrer une liqueur.

SORBETIÈRE n. f. Vase de métal dans lequel on prépare les sorbets.

SORBIER n. m. V. *Cormier*.

SORBONISTE n. m. Docteur, bachelier de l'ancienne Sorbonne ; celui qui en professait les doctrines.

† **SORBONNE** n. f. Ancienne école célèbre de théologie ; établissement, à Paris, où se font les cours publics des facultés des sciences et des lettres.

SORCELLERIE n. f. Opération de sorcier. *Par ext*. Tours d'adresse qui paraissent surnaturels.

SORCIER, IÈRE adj. et n. Personne que le peuple croyait autrefois en société avec le diable, pour faire des maléfices.

SORDIDE adj. Excessif, honteux, en parlant de l'avare et de l'avarice.

SORDIDEMENT adv. D'une manière sordide.

SORDIDITÉ n. f. Ladrerie, avarice.

SORGHO n. m. Espèce de millet d'Afrique.

SORITE n. m. Argument composé d'une suite de propositions si bien liées entre elles, que la dernière est ou semble la conclusion naturelle de la première.

SORNETTE n. f. Discours frivole, bagatelle.

SORT n. m. Destinée : *se plaindre de son sort ;* hasard : *le sort en a décidé*, état, condition : *faire un sort heureux à quelqu'un. Le sort des armes*, les hasards de la guerre ; *le sort en est jeté*, le parti en est pris. Pratiques consistant en paroles, caractères, etc., au moyen des-

quels l'ignorance croit qu'on peut faire des maléfices : *jeter un sort sur un troupeau.*

SORTABLE adj. Convenable : *mariage sortable.*

SORTANT adj. m. Qui sort : *numéro sortant.* N. m. : *les entrants et les sortants.*

SORTE n. f. Espèce, genre ; état, condition : *un homme de sa sorte ;* manière : *s'y prendre de telle ou telle sorte.* **En quelque sorte** loc. adv. Pour ainsi dire. **De sorte que, en sorte que** loc. conj. Si bien que, de manière que.

SORTIE n. f. Action de sortir ; issue : *cette maison a deux sorties ;* attaque des assiégés lorsqu'ils sortent pour repousser les assiégeants. *Fig* Critique, emportement brusque et violent contre quelqu'un : *je ne m'attendais pas à cette sortie de sa part.* **A la sortie de** loc. prép. Au moment où l'on sort de : *à la sortie du spectacle.*

SORTILÉGE n. m. Maléfice des prétendus sorciers.

SORTIR v. int. Passer du dedans au dehors ; pousser au dehors : *les blés sortent de terre. Fig.* Se dit en parlant du temps : *sortir de l'hiver ;* de l'état : *sortir de maladie ;* du sujet : *sortir de la question ;* se dégager : *sortir d'embarras ;* s'échapper : *sortir de la mémoire ;* être issu : *sortir de bonne famille. Sortir des bornes,* les dépasser ; *sortir de la vie,* mourir ; *sortir de son caractère,* se fâcher contre sa coutume ; *sortir des gonds,* se mettre en colère ; *cet ouvrage sort des mains de l'ouvrier,* est tout neuf ; *cela sort des mains d'un tel,* un tel en est l'auteur ; *le feu lui sort par les yeux,* ses yeux expriment la colère ; *les yeux lui sortent de la tête,* sont animés par un sentiment violent. V. tr. Tirer dehors : *sortir un cheval de l'écurie.* V. impers. S'exhaler, s'échapper : *il sort de ces fleurs une douce odeur.* **Au sortir de** loc. prép. Au moment où l'on sort de : *au sortir de l'école, de l'enfance.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.

SORTIR v. tr. *Jurisp.* Obtenir, avoir : *cette sentence sortira son plein et entier effet.*

SOSIE n. m. Nom d'un personnage de comédie, que l'on donne à toute personne ayant une ressemblance parfaite avec une autre.

SOT, SOTTE adj. Dénué d'esprit, de jugement ; embarrassé, confus : *il resta tout sot ;* fâcheux, ridicule : *sotte affaire, sot orgueil.* N. : *c'est un sot.*

SOTIE n. f. Farce de l'ancienne comédie en France.

SOT-L'Y-LAISSE n. m. Morceau délicat au-dessus du croupion d'une volaille. Pl. des *sot-l'y-laisse.*

SOTTEMENT adv. D'une manière sotte.

SOTTISE n. f. Défaut d'esprit et de jugement ; discours, action sotte : *il a fait là une sottise ;* injures : *dire des sottises à quelqu'un.*

SOTTISIER, IÈRE n. Qui débite des sottises.

SOU n. m. Petite monnaie de cuivre qui équivaut à la 20e partie du franc. *Fig. N'avoir pas le sou*, être sans argent. **Sou à sou** loc. adv. Par petites sommes : *payer sou à sou.*

SOUBASSEMENT n. m. Partie inférieure d'une construction, sur laquelle semble porter tout l'édifice. Se dit surtout des édifices à colonnes.

SOUBRESAUT n. m. Saut brusque, inopiné et à contre-temps.

SOUBRETTE n. f. Suivante de comédie.

SOUBREVESTE n. f. Sorte de justaucorps sans manches, que portaient autrefois les mousquetaires.

SOUCHE n. f. Partie du tronc de l'arbre, qui reste dans la terre après que l'arbre a été coupé. *Fig.* Personne stupide, sans intelligence : *c'est une souche. Généal.* Personnage duquel descend une famille, une race : *Robert le Fort, quatrième fils de saint Louis, est la souche des Bourbons.* Partie qui reste des feuilles d'un registre, pour vérifier si l'autre partie, détachée en zigzag, s'y rapporte exactement.

SOUCHET n. m. Plante marécageuse.

SOUCI n. m. Soin accompagné d'inquiétude ; objet de soin, d'affection : *mon fils est mon unique souci.* N. m. **Sans-souci**, homme qui ne s'inquiète de rien. Pl. des *sans-souci.*

SOUCI n. m. Fleur jaune d'une odeur forte.

SOUCIER (SE) v. pr. S'inquiéter, se mettre en peine : *je ne m'en soucie guère ;* désirer, voir avec plaisir : *je ne me soucie pas qu'il vienne.*

SOUCIEUX, EUSE adj. Inquiet, pensif, chagrin ; qui marque du souci : *air soucieux.*

SOUCOUPE n. f. Sorte de petite assiette qui se place sous une tasse.

SOUDAIN, AINE adj. Subit, prompt : *mort soudaine.* Adv. Dans le même instant, aussitôt après : *il partit soudain.*

SOUDAINEMENT adv. Subitement.

SOUDAINETÉ n. f. État de ce qui est soudain.

SOUDAN n. m. Nom donné autrefois aux souverains mahométans, surtout en Egypte.

SOUDARD ou **Soudart** n. m. Vieux soldat. Se prend en mauvaise part.

SOUDE n. f. Plante qui croît sur les bords de la mer; sel alcali qu'on retire de ses cendres, et qui sert à blanchir, à faire le verre.

SOUDER v. tr. Joindre par le moyen de la soudure.

SOUDOIR n. m. Instrument qui sert à souder.

SOUDOYER v. tr. S'assurer le secours de quelqu'un à prix d'argent : *soudoyer des assassins.*

SOUDURE n. f. Composition métallique en fusion, dont on se sert pour unir des pièces de métal; travail de celui qui soude; endroit soudé.

SOUE n. f. Etable à porcs.

SOUFFLAGE n. m. Art, action de souffler le verre.

SOUFFLE n. m. Vent produit en soufflant de l'air par la bouche; simple respiration : *cet homme n'a plus que le souffle;* agitation de l'air : *le souffle des vents. Fig.* Inspiration, influence : *le souffle du génie, le souffle empoisonné de la calomnie.*

SOUFFLÉ n. m. Mets léger dont la pâte renfle beaucoup, et qui se fait au four de campagne. Adj. : *omelette soufflée.*

SOUFFLER v. int. Faire du vent en poussant l'air avec la bouche : *souffler dans ses doigts;* mettre l'air en mouvement : *la bise souffle;* respirer avec effort : *souffler comme un bœuf;* reprendre haleine : *laisser des chevaux souffler. Fig. Il n'ose souffler,* il n'ose parler. V. tr. Activer au moyen du vent : *souffler le feu;* éteindre : *souffler la chandelle. Souffler l'orgue,* remplir les tuyaux d'air par le moyen des soufflets; *souffler le verre, l'émail, un bœuf,* les faire enfler en soufflant dans l'intérieur au moyen d'un tube. *Fig. Souffler la discorde,* l'exciter; *souffler le froid et le chaud,* louer et blâmer la même chose; *souffler un élève, un acteur,* lui dire tout bas les mots qui échappent à sa mémoire; *souffler un emploi à quelqu'un,* l'obtenir à son détriment. *Souffler un pion,* au jeu de dames, enlever un pion à son adversaire, quand il ne s'en est pas servi pour prendre.

SOUFFLERIE n. f. Ensemble des soufflets d'un orgue, d'une forge, etc.

SOUFFLET n. m. Instrument pour souffler; couverture mobile de cabriolet, qui se replie en forme de soufflet.

SOUFFLET n. m. Coup du plat ou du revers de la main sur la joue. *Fig.* Echec, affront : *il a reçu là un rude soufflet.*

SOUFFLETADE n. f. Soufflets appliqués coup sur coup.

SOUFFLETER v. tr. Donner un soufflet. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

SOUFFLEUR n. m. Gros poisson cétacé, du genre dauphin.

SOUFFLEUR, EUSE n. Qui souffle quelqu'un parlant en public : *souffleur de théâtre. Souffleur d'orgue,* celui qui en fait mouvoir les soufflets.

SOUFFLURE n. f. Nom donné, dans les fonderies et les verreries, à des concavités qui se forment dans l'épaisseur du métal ou à la surface du verre.

SOUFFRANCE n. f. Peine, douleur, état de celui qui souffre. *Fig.* Se dit des différentes affaires qui sont en suspens : *le commerce est en souffrance.*

SOUFFRANT, E adj. Qui souffre; patient, endurant : *il n'est pas d'humeur souffrante.* **Eglise souffrante,** les âmes qui sont dans le purgatoire.

SOUFFRE-DOULEUR n. m. Personne qui a toute la fatigue d'une maison; celui qui est continuellement exposé aux tracasseries des autres : *cet écolier est le souffre-douleur de ses camarades.* Pl. des *souffre-douleur.*

SOUFFRETEUX, EUSE adj. Qui souffre de la misère, de la pauvreté : *vieillard souffreteux;* qui éprouve momentanément quelque douleur, quelque malaise : *je suis aujourd'hui tout souffreteux.*

SOUFFRIR v. int. Sentir de la douleur; éprouver de la peine : *je souffre de le voir ainsi. Fig.* Languir : *le commerce, la vigne, les blés souffrent en ce moment.* V. tr. Endurer : *souffrir la faim, la soif;* supporter : *il souffre bien la fatigue;* tolérer : *pourquoi souffrez-vous cela?* permettre : *souffrez que je vous parle;* admettre : *cela ne souffre aucun retard;* éprouver : *cela souffrira bien des difficultés.*

SOUFRAGE n. m. Action d'imprégner de soufre les allumettes, les étoffes qu'on veut blanchir, etc.

SOUFRE n. m. Corps simple, de couleur jaune, sans saveur ni odeur.

SOUFRER v. tr. Enduire de soufre : *soufrer des allumettes. Soufrer du vin,* faire brûler une mèche soufrée dans le tonneau où l'on veut le mettre.

SOUFRIÈRE n. f. Lieu d'où l'on tire le soufre.

SOUHAIT n. m. Vœu, désir. **A souhait** loc. adv. Selon ses désirs : *tout lui réussit à souhait.*

SOUHAITABLE adj. Désirable.

SOUHAITER v. tr. Désirer. S'emploie dans les formules de politesse et de compliments : *souhaiter le bonjour, la bonne année. Je vous en souhaite,*

manière fam. de dire à une personne qu'elle n'aura pas ce qu'elle désire.

SOUILLARD n. m. Trou pratiqué dans une pierre pour l'écoulement des eaux; la pierre elle-même.

SOUILLARDE n. f. Grand baquet en usage dans les savonneries.

SOUILLE n. f. Lieux bourbeux où se vautre le sanglier.

SOUILLER v. tr. Salir, couvrir de boue, d'ordure. *Fig. : souiller sa gloire, sa réputation.*

SOUILLON n. Qui se salit, qui est malpropre; servante employée à de bas offices.

SOUILLURE n. f. Tache : *la souillure du péché.*

SOÛL, E adj. Pleinement repu, rassasié; ivre. N. m. *En avoir tout son soûl*, autant qu'on peut en désirer. *Fam.*

SOULAGEMENT n. m. Diminution d'un malaise ou d'une douleur du corps, d'une peine d'esprit.

SOULAGER v. tr. Débarrasser d'une partie d'un fardeau. *Fig.* Diminuer, adoucir : *soulager la douleur;* aider, secourir : *soulager les malheureux.* **Se soulager** v. pr. Se procurer du soulagement.

SOULARD, ARDE n. Ivrogne, ivrognesse. *Pop.*

SOÛLER v. tr. Rassasier avec excès ; enivrer.

SOULEUR n. f. Saisissement, frayeur subite. *Vieux mot.*

SOULÈVEMENT n. m. Grande agitation : *soulèvement des flots. Soulèvement de cœur*, mal d'estomac causé par le dégoût. *Fig.* Mouvement d'indignation : *soulèvement général;* révolte : *soulèvement d'une ville.*

SOULEVER v tr. Elever quelque chose de lourd à une petite hauteur. *Fig.* Exciter l'indignation : *son insolence souleva l'assemblée;* exciter à la révolte : *soulever le peuple. Soulever une question*, la faire naître; *soulever le cœur*, causer du dégoût. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette.

SOULIER n. m. Chaussure qui couvre le pied en tout ou en partie.

SOULIGNER v. tr. Tirer un trait sous un mot, sous une phrase.

SOULOIR v. int. Vieux mot qui signifiait Avoir coutume, et qui ne s'employait guère qu'à l'imp. de l'ind. : [*ser:*

Quant à son temps, bien sut le dépen-
Deux parts en fit, dont il soulait passer
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

Epitaphe de La Fontaine, composée par lui-même.

SOULTE n. f. Solde d'un compte.

SOUMETTRE v. tr. Réduire, ranger sous sa puissance; subordonner au jugement de quelqu'un : *je vous soumets la question.* **Se soumettre** v. pr. S'en rapporter : *je me soumets à sa décision.*

SOUMIS, E adj. Disposé à l'obéissance : *enfant soumis;* respectueux : *air soumis.*

SOUMISSION n. f. Disposition à obéir; action d'obéir : *soumission parfaite;* de rentrer dans le devoir, l'obéissance : *cette ville a fait sa soumission.* Déclaration écrite par laquelle on s'engage à se charger d'un ouvrage, d'une fourniture, à de certaines conditions.

SOUMISSIONNAIRE n. m. Qui fait une soumission pour une entreprise, une fourniture, etc.

SOUMISSIONNER v. tr. S'engager par écrit à acheter, à payer un certain prix, ou à fournir, à entreprendre à de certaines conditions.

SOUPAPE n. f. Espèce de petit couvercle en bois, en cuivre ou en métal, destiné à laisser entrer un fluide dans l'intérieur d'un corps de pompe ou de tout autre appareil, à l'empêcher de ressortir, et réciproquement. **Soupape de sûreté**, qui, dans la chaudière d'une machine à vapeur, s'ouvre d'elle-même à une forte pression, pour donner issue à une partie de la vapeur, et empêcher ainsi l'explosion de la chaudière.

SOUPATOIRE adj. Qui tient lieu de souper : *dîner soupatoire.*

SOUPÇON n. m. Croyance désavantageuse, accompagnée de doute; simple conjecture : *j'ai quelque soupçon que c'est lui*; apparence légère : *soupçon de fièvre*; très-petite quantité : *un soupçon de vin.*

SOUPÇONNABLE adj. Qui peut être soupçonné.

SOUPÇONNER v. tr. Porter ses soupçons sur : *soupçonner quelqu'un d'un crime.*

SOUPÇONNEUX, EUSE adj. Défiant, enclin à soupçonner.

SOUPE n. f. Potage, aliment composé de bouillon et de tranches de pain. *Fig. Trempé comme une soupe*, très-mouillé. *Fam.*

SOUPENTE n. f. Assemblage de grosses et larges courroies servant à tenir suspendu le corps d'une voiture; petit réduit pratiqué sous un plancher pour faire coucher un domestique, ou pour tout autre usage.

SOUPER ou **Soupé** n. m. Repas du soir; mets qui le composent : *il y avait un bon souper.*

SOUPER v. int. Prendre le repas du soir.

SOUPESER v. tr. Lever un fardeau avec la main pour juger du poids. —

Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette.

SOUPEUR n. m. Qui a l'habitude de souper.

SOUPIÈRE n. f. Vase dans lequel on sert la soupe.

SOUPIR n. m. Respiration forte et prolongée, occasionnée par la douleur, le plaisir, etc. *Jusqu'au dernier soupir*, jusqu'à la mort; *rendre le dernier soupir*, expirer. *Mus.* Pause qui équivaut à une noire; signe qui l'indique.

SOUPIRAIL n. m. Ouverture pour éclairer, aérer une cave, un souterrain. Pl. des *soupiraux*.

SOUPIRANT n. m. Qui aspire à se faire aimer d'une femme.

SOUPIRER v. int. Pousser des soupirs; désirer ardemment: *soupirer après une place*.

SOUPIREUR n. m. Qui affecte de pousser des soupirs.

SOUPLE adj. Flexible, maniable: *osier, étoffe souple. Fig.* Docile, soumis, et, en mauvaise part, complaisant jusqu'à la servilité: *courtisan souple*.

SOUPLEMENT adv. Avec souplesse.

SOUPLESSE n. f. Flexibilité de corps ou d'esprit.

SOUQUENILLE n. f. Surtout fort long fait de grosse toile.

SOURCE n. f. Origine d'un cours d'eau. *Fig.* Principe, cause, origine: *le travail est une source de richesses*.

SOURCIER n. m. Homme qui prétend découvrir les sources.

SOURCIL (*ci*) n. m. Poils en forme d'arc au-dessus de chaque œil. *Fig. Froncer le sourcil*, témoigner du mécontentement, de la mauvaise humeur.

SOURCILIER, IÈRE adj. Qui concerne les sourcils: *l'arcade sourcilière*.

SOURCILLER v. int. Remuer le sourcil. *Fig. Ne pas sourciller*, rester impassible dans une circonstance critique.

SOURCILLEUX, EUSE adj. Haut, élevé: *roc sourcilleux. Poét.*

SOURD n. m. Nom vulgaire de la salamandre.

SOURD, E adj. Qui ne peut entendre. *Sourd comme un pot*, extrêmement sourd; *faire la sourde oreille*, faire semblant de ne pas entendre. *Fig.* Insensible, inexorable: *sourd à la pitié, aux prières;* caverneux: *voix sourde;* peu éclatant: *bruit sourd;* incertain, qui n'est pas encore public: *une rumeur sourde se répand;* qui n'est pas ouvert, déclaré: *guerre sourde*. **Lanterne sourde**. V. *Lanterne*. N. Qui est privé de l'ouïe: *un sourd de naissance. Frapper comme un sourd*, sans pitié; *crier comme un sourd*, très-fort.

SOURDAUD, E n. Qui n'entend qu'avec peine.

SOURDEMENT adv. D'une manière sourde: *le tonnerre grondait sourdement;* secrètement: *agir sourdement*.

SOURDINE n. f. Petit morceau de bois en forme de peigne, qu'on met dans un instrument de musique pour en affaiblir le son; dans les montres à répétition, ressort qui empêche le marteau de frapper sur le timbre. **A la sourdine** loc. adv. Secrètement: *il fait ses coups à la sourdine*.

SOURD-MUET, SOURDE-MUETTE n. Personne privée de l'ouïe et de la parole. Pl. des *sourds-muets, sourdes-muettes*.

SOURDRE v. int. (n'est usité qu'à l'infinitif et quelquefois dans *il sourd, ils sourdent*.) Sortir de terre, en parlant des eaux: *on voyait l'eau sourdre de tous côtés. Fig.* Résulter: *de cette affaire, on verra sourdre de grands malheurs*.

SOURICEAU n. m. Petit d'une souris.

SOURICIÈRE n. f. Piége pour prendre les souris.

SOURIQUOIS, E adj. *Le peuple souriquois*, les souris.

SOURIRE v. int. Rire sans éclat, et seulement par un léger mouvement de la bouche et des yeux. *Fig. La fortune lui sourit*, le favorise; *cette affaire lui sourit*, lui plaît.

SOURIRE n. m. Action de sourire.

SOURIS n. m. Sourire.

SOURIS n. f. Petit quadrupède rongeur, du genre rat.

SOURNOIS, E adj. et n. Qui cache ce qu'il pense.

SOURNOISEMENT adv. En sournois.

SOURNOISERIE n. f. Dissimulation.

SOUS, prép. Qui marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus: *sous la table;* la dépendance: *il a cent hommes sous ses ordres;* le temps: *sous la république;* signifie avec: *affirmer sous serment. Sous peu*, bientôt; *sous ce rapport*, à cet égard; *sous prétexte de*, en feignant de; *vaisseau sous voiles*, dont les voiles sont déployées; *être sous clé*, enfermé; *être sous les drapeaux*, à l'armée; *être sous les armes*, sur pied et en armes; *rire sous cape*, en dessous, en soi-même; *avoir sous la main*, auprès de soi, à sa portée; *agir sous main*, clandestinement; *regarder quelqu'un sous le nez*,

curieusement et de très-près; *sous le manteau de la cheminée*, en secret.

SOUS-AFFERMER v. tr. Donner, prendre à sous ferme.

SOUS-AIDE n. m. Celui qui est aux ordres d'un autre pour l'aider. Pl. des *sous-aides*.

SOUS-AMENDEMENT n. m. Modification à un amendement. Pl. des *sous-amendements*.

SOUS-AMENDER v. tr. Modifier un amendement.

SOUS-ARBRISSEAU n. m. Plante qui tient le milieu entre l'arbrisseau et l'herbe. Pl. des *sous-arbrisseaux*.

SOUS-BAIL n. m. Bail que le preneur fait à un autre d'une partie de ce qu'il a pris à ferme. Pl. des *sous-baux*.

SOUS-BARBE adj. Partie de la mâchoire inférieure du cheval qui supporte la gourmette. Pl. des *sous barbes*.

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE n. m. Employé adjoint au bibliothécaire. Pl. des *sous-bibliothécaires*.

SOUS-BRIGADIER n. m. Qui commande sous le brigadier. Pl. des *sous-brigadiers*.

SOUS-CARBONATE n. m. Carbonate où domine la base.

SOUS-CHEF n. m. Celui qui dirige en l'absence du chef. Pl. des *sous-chefs*.

SOUSCRIPTEUR n. m. Celui qui prend part à une souscription.

SOUSCRIPTION n. f. Engagement pris par écrit, ou par une simple signature, de s'associer à une entreprise; engagement de prendre un ouvrage en cours de publication; montant d'une souscription.

SOUSCRIRE v. tr. Signer au bas d'un acte pour l'approuver : *souscrire une obligation*. V. int. Consentir : *souscrire à un arrangement*; fournir ou s'engager à fournir une certaine somme pour une entreprise : *souscrire pour un monument*; prendre l'engagement d'acheter, moyennant un prix convenu, un ou plusieurs exemplaires d'un ouvrage qui doit être publié.

SOUS-CUTANÉ, ÉE adj. Qui est sous la peau : *inflammation sous cutanée*.

SOUS-DIACONAT n. m. Le troisième des ordres sacrés.

SOUS-DIACRE n. m. Celui qui est promu au sous-diaconat. Pl. des *sous-diacres*.

SOUS-DIRECTEUR, SOUS-DIRECTRICE n. Qui dirige en second. Pl. des *sous-directeurs*, *sous-directrices*.

SOUS-DOMINANTE n. f. *Mus.* Quatrième note d'un ton quelconque. [...] des *sous-dominantes*.

SOUS-ÉCONOME n. m. Emplo[...] adjoint à l'économe. Pl. des *sous-éc[...] nomes*.

SOUS-ENTENDRE v. tr. Ne p[...] exprimer une chose qu'on a dans [...] pensée. *Gram.* Se dit des mots qu'[...] n'exprime pas, et qui peuvent être ais[...] ment suppléés.

SOUS-ENTENDU n. m. Ce qu'[...] sous-entend. Pl. des *sous-entendus*.

SOUS-ENTENTE n. f. Ce qu'[...] sous-entend par artifice : *il y a là quelq[...] sous-entente*. Pl. des *sous-ententes*.

SOUS-FAÎTE n. m. Pièce de cha[...] pente posée sous le faîte. Pl. des *sou[...] faîtes*.

SOUS-FERME n. f. Sous-bail. P[...] des *sous-fermes*.

SOUS-FERMIER, IÈRE n. Q[...] prend un bien à sous-ferme. Pl. des *sou[...] fermiers*, *sous-fermières*.

SOUS-GARDE n. f. Demi-cercle q[...] recouvre en dessous la détente d'une arm[...] à feu. Pl. des *sous-gardes*.

SOUS-GENRE n. m. Division pa[...] ticulière qu'on établit dans un genr[...] Pl. des *sous-genres*.

SOUS-GORGE n. f. Partie du ha[...] nais qui passe sous la gorge du cheval. P[...] des *sous-gorge*.

SOUS-GOUVERNEUR, ANTE [...] Qui préside en second à l'éducation d'u[...] enfant. Pl. des *sous-gouverneurs*, *sou[...] gouvernantes*.

SOUS-INTENDANCE n. f. Charg[...] de sous-intendant; résidence, bureau[...] du sous-intendant. Pl. des *sous-inten[...] dances*.

SOUS-INTENDANT n. m. Inten[...] dant en second. Pl. des *sous-intendant[...]*

SOUS-LIEUTENANCE n. f. Grad[...] de sous-lieutenant. Pl. des *sous-lieute[...] nances*.

SOUS-LIEUTENANT n. m. Off[...] cier du grade immédiatement inférieu[...] à celui de lieutenant. Pl. des *sous-lieu[...] tenants*.

SOUS-LOCATAIRE n. Celui qu[...] prend en sous-location. Pl. des *sous[...] locataires*.

SOUS-LOCATION n. f. Action d[...] sous-louer. Pl. des *sous-locations*.

SOUS-LOUER v. tr. Donner à loye[...] une partie d'une maison dont on est loca[...] taire; prendre à loyer du principal loca[...] taire une portion de maison.

SOUS-MAÎTRE, SOUS-MAÎTRESSE n. Qui aide le maître, l[...] maîtresse, dans leurs fonctions. Pl. de[...] *sous-maîtres*, *sous-maîtresses*.

SOUS-MARIN, E adj. Qui existe[...]

sous la mer : *plante sous-marine, volcan sous-marin.*

SOUS-MAXILLAIRE adj. Situé sous la mâchoire : *glande sous-maxillaire.*

SOUS-MULTIPLE adj. et n. m. Quantité qui est contenue exactement dans une autre un certain nombre de fois. Pl. des *sous-multiples.*

SOUS-ŒUVRE n. m. Travail fait sous un autre, après un autre, pour en compléter certaines parties.

SOUS-OFFICIER n. m Militaire d'un grade inférieur à celui du sous-lieutenant. Pl. des *sous-officiers.*

SOUS ORDRE n. m. Soumis aux ordres d'un autre. **En sous ordre** loc. adv. Subordonnément. Pl. des *sous-ordres.*

SOUS-PIED n. m. Bande de cuir ou d'étoffe, qui passe sous le pied, et s'attache au bas des deux côtés d'une guêtre ou d'un pantalon. Pl. des *sous-pieds.*

SOUS-PRÉFECTURE n. f. Subdivision de préfecture administrée par un sous-préfet; ville où réside le sous-préfet; fonctions, demeure, bureaux du sous-préfet. Pl. des *sous-préfectures.*

SOUS-PRÉFET n. m. Fonctionnaire chargé de l'administration d'un arrondissement. Pl. des *sous-prefets.*

SOUSSIGNÉ, ÉE adj. et n. Qui a mis son nom au bas d'un acte : *le soussigné déclare...*

SOUS-SOL n. m. Couche sur laquelle repose la terre végétale; partie d'une maison sous le rez-de-chaussée. Pl. des *sous-sols.*

SOUS-TANGENTE n. f. *Géom.* Partie de l'axe d'une courbe comprise entre l'ordonnée et la tangente correspondante. Pl. des *sous-tangentes.*

SOUS-TENDANTE n. f. *Géom.* Corde d'un arc. Pl. des *sous-tendantes.*

SOUSTRACTION n. f. Action de soustraire : *soustraction de papiers. Arith.* Opération par laquelle on retranche un nombre d'un autre plus grand.

SOUSTRAIRE v. tr. (se conj. comme *traire.*) Prendre par adresse ou par fraude : *soustraire des effets. Fig.* Faire échapper : *rien ne peut le soustraire à ma vengeance. Arith.* Retrancher un nombre d'un autre. **Se soustraire** v. pr. Se dérober : *se soustraire au châtiment.*

SOUS-VENTRIÈRE n. f. Courroie attachée aux deux limons d'une charrette, et qui passe sous le ventre du cheval limonier. Pl. des *sous-ventrières.*

SOUTANE n. f. Habit des ecclésiastiques.

SOUTANELLE n. f. Petite soutane.

SOUTE n. f. Réduit pratiqué dans la cale d'un navire, pour recevoir toutes sortes de provisions et de munitions : *soute aux poudres, soute au biscuit.*

SOUTENABLE adj. Qui peut se soutenir par de bonnes raisons : *opinion soutenable.*

SOUTÈNEMENT n. m. Appui, soutien : *mur de soutènement.*

SOUTENIR v. tr. Supporter : *soutenir une poutre. Fig* Défendre : *soutenir l'innocence, ses droits ;* résister à : *soutenir une attaque ;* affirmer : *je vous soutiens que...;* nourrir, sustenter : *les viandes soutiennent bien l'estomac ;* aider, secourir dans le besoin : *soutenir une famille;* empêcher de faiblir : *soutenir le courage ;* appuyer : *soutenir des troupes. Soutenir la voix,* prolonger le son avec la même force; *soutenir son rang,* vivre d'une manière convenable à son rang; *soutenir sa réputation,* s'en montrer digne; *soutenir la conversation,* ne point la laisser languir; *soutenir une gageure,* la tenir; *soutenir une disgrâce, une épreuve,* les supporter avec courage. **Se soutenir** v. pr. Se tenir debout; s'empêcher réciproquement de tomber; être porté sans enfoncer : *se soutenir sur l'eau, en l'air. Fig.* Continuer : *le mieux se soutient ;* se prêter une mutuelle assistance.

SOUTENU, E adj. Constamment élevé : *style soutenu ;* qui ne languit point : *intérêt soutenu.*

SOUTERRAIN, AINE adj. Qui est sous terre : *chemin souterrain. Fig. Voies souterraines,* pratiques cachées pour parvenir à ses fins. N. m. Excavation, en forme de galerie, qui s'étend plus ou moins loin sous terre.

SOUTIEN n. m. Ce qui soutient. *Fig.* Appui, défenseur : *le soutien du trône.*

SOUTIRAGE n. m. Action de soutirer.

SOUTIRER v. tr. Transvaser du vin ou une autre liqueur d'un tonneau dans un autre. *Fig.* Obtenir par adresse : *soutirer de l'argent à quelqu'un.*

SOUVENANCE n. f. Souvenir. *Vieux.*

SOUVENEZ-VOUS DE-MOI n. m. Nom vulgaire du *myosotis.*

SOUVENIR n. m. Impression, idée que la mémoire conserve d'une chose; la faculté même de la mémoire : *échapper au souvenir ;* ce qui rappelle un fait : *sa blessure est un glorieux souvenir ;* tablettes où l'on écrit ce que l'on veut se rappeler.

SOUVENIR (SE) v. pr. Avoir mémoire d'une chose; garder la mémoire d'un bienfait, d'une injure : *je m'en souviendrai toute ma vie ;* s'occuper de : *souvenez-vous de mon affaire. Il s'en*

souviendra, il s'en repentira. V. impers. : *vous souvient-il que...*

SOUVENT adv. Fréquemment.

SOUVENTEFOIS ou **Souventes fois** adv. Vieille forme de *souvent*.

SOUVERAIN, AINE adj. Suprême : *pouvoir souverain ;* extrême : *souverain mépris ;* parfait, excellent : *remède souverain.* **Le souverain pontife**, le pape; **cour souveraine**, tribunal qui juge en dernier ressort. N. Celui, celle en qui réside l'autorité souveraine.

SOUVERAINEMENT adv. Parfaitement : *Dieu est souverainement bon. Par ext. : ce livre est souverainement ennuyeux.*

SOUVERAINETÉ n. f. Autorité suprême; territoire d'un prince souverain.

SOYEUX, EUSE adj. Fin et doux au toucher comme de la soie : *laine soyeuse.*

SPACIEUSEMENT adv. Au large : *être logé spacieusement.*

SPACIEUX, EUSE adj. Vaste, de grande étendue : *jardin spacieux.*

SPADASSIN n. m. Bretteur, ferrailleur.

SPADILLE n. m. L'as de pique au jeu de l'hombre.

SPAHI n. m. Cavalier turc; en Algérie, cavalerie au service de la France, composé en grande partie d'indigènes.

SPARADRAP n. m. Emplâtre agglutinatif étendu sur du linge ou du papier.

SPARE n. m. Genre de poisson.

SPARTE n. m. Plante appelée vulgairement *jonc d'Espagne*, et dont les feuilles servent à faire des nattes, etc.

SPARTERIE n. f. Lieu où l'on fabrique des tissus de sparte; le tissu lui-même.

SPARTIATE n. Austère, plein de fermeté, comme les habitants de Sparte.

SPASME n. m. Contraction involontaire et convulsive des muscles.

SPASMODIQUE adj. Qui a rapport au spasme.

SPATH n. m. Minéral pierreux à structure lamelleuse.

SPATHE n. f. Involucre de certaines fleurs.

SPATULE n. f. Instrument de chirurgie et de pharmacie, rond par un bout et plat par l'autre.

SPÉCIAL, ALE, AUX adj. Particulier : *faveur spéciale.*

SPÉCIALEMENT adv. D'une manière spéciale.

SPÉCIALISER v. tr. Désigner spécialement : *bien spécialiser ce qu'on veut.*

SPÉCIALISTE adj. et n. Qui s'adonne à une spécialité.

SPÉCIALITÉ n. f. Talent spécial, ce dont on s'occupe principalement : *le paysage est la spécialité de ce peintre;* homme qui est doué d'un talent spécial.

SPÉCIEUSEMENT adv. D'une manière spécieuse.

SPÉCIEUX, EUSE adj. Qui n'a qu'une apparence de vérité et de justice : *argument spécieux.*

SPÉCIFICATION n. f. Expression, détermination spéciale d'une chose.

SPÉCIFIER v. tr. Exprimer en détail, particulariser : *la loi ne peut pas spécifier tous les cas de délit.*

SPÉCIFIQUE adj. Qui appartient à l'espèce : **chien** *est un nom spécifique par rapport à* **animal**. *Pesanteur spécifique*, rapport de la masse, du poids d'un corps à son volume. N. m. Médicament dont l'effet est certain dans un cas donné : *le quinquina est un spécifique contre la fièvre.*

SPÉCIFIQUEMENT adv. D'une manière spécifique.

SPÉCIMEN (*mène*) n. m. Echantillon, modèle. Pl. des *spécimens.*

SPECTACLE n. m. Tout ce qui attire le regard, l'attention : *le spectacle de la nature;* représentation théâtrale.

SPECTATEUR, TRICE n. Qui est témoin oculaire d'un événement; qui assiste à une représentation théâtrale.

SPECTRAL, ALE adj. Qui concerne le spectre solaire.

SPECTRE n. m. Fantôme, figure fantastique que l'on croit voir : *spectre hideux. Fig.* Personne grande, hâve et maigre : *c'est un véritable spectre. Phys.* **Spectre solaire**, image colorée et oblongue du soleil, qui se produit par le passage de ses rayons à travers un prisme dans une chambre noire.

SPÉCULAIRE adj. *Pierre spéculaire*, transparente comme le verre.

SPÉCULATEUR, TRICE n. Qui fait des spéculations de banque, de commerce, etc.

SPÉCULATIF, IVE adj. Qui s'attache à la théorie sans se préoccuper de la pratique : *esprit spéculatif; philosophie, science, idées spéculatives.*

SPÉCULATION n. f. Théorie, par oppos. à *pratique : cela n'est bon que dans la spéculation ;* entreprise en matière de banque, de commerce, etc. : *se ruiner par des spéculations.*

SPÉCULATIVEMENT adv. D'une manière spéculative.

SPÉCULER v. int. Faire des projets, des opérations de finance, etc., basés

sur les événements, la politique, etc. : *spéculer sur les grains, sur la rente.*

SPÉCULUM (*lome* n. m. Se dit des instruments dont se servent les chirurgiens pour tenir ouverts l'œil, la bouche, etc., et en faciliter l'examen. Pl. des *spéculum.*

SPEECH (*spitche*) n. m. Mot anglais qui signifie discours en public.

SPENCER (*spin-cèr*) n. m. Espèce de corsage sans jupe ; habit sans basques.

SPERGULE n. f. Herbe qui entre dans les prairies artificielles.

SPERMACÉTI n. m. Nom scientifique du blanc de baleine.

SPHÈRE n. f. Globe, corps solide où toutes les lignes tirées du centre à la surface sont égales. **Sphère céleste**, orbe infini qui entoure notre globe de toutes parts, et auquel les étoiles semblent attachées ; **sphère armillaire**, assemblage de plusieurs cercles de métal, de bois ou de carton, au centre desquels est placé un petit globe figurant la terre. Espace dans lequel on conçoit qu'une planète accomplit son cours : *la sphère de Saturne. Fig.* Etendue de pouvoir, de connaissances, de talents, etc. : *la sphère des connaissances humaines. Sphère d'activité*, étendue d'affaires, de travaux, d'intérêts, dans laquelle un homme communique son mouvement à ceux qui l'entourent. Se dit aussi en physique de l'espace dans lequel un agent peut exercer son action : *la sphère d'activité de l'aimant.*

SPHÉRICITÉ n. f. Etat de ce qui est sphérique.

SPHÉRIQUE adj. Rond comme une sphère : *figure sphérique ;* qui appartient à la sphère : *triangles sphériques.*

SPHÉRIQUEMENT adv. En forme de sphère.

SPHÉROÏDAL, ALE, AUX adj. Qui est ou qui concerne un sphéroïde.

SPHÉROÏDE n. m. Solide dont la forme approche de celle de la sphère.

† **SPHINX** n. m. Monstre fabuleux. *Sculpt.* Tête de femme sur le corps d'un lion. *Hist. nat.* Sorte de papillon.

SPINOSISME n. m. Système du philosophe Spinosa, considérant Dieu comme une force répandue dans toute la nature.

SPINOSISTE n. m. Partisan du spinosisme.

SPIRALE n. f. Courbe qui s'écarte toujours de plus en plus du point autour duquel elle fait plusieurs révolutions. Adj. : *ligne spirale.*

SPIRE n. f. Chacun des tours que fait une spirale.

SPIRITE adj. et n. Qui concerne le spiritisme ; qui croit au spiritisme.

SPIRITISME n. m. Croyance aux manifestations des âmes des morts ; doctrine établie sur cette croyance.

SPIRITISTE n. m. Qui se rapporte au spiritisme : *doctrine spiritiste.*

SPIRITUALISATION n. f. *Chim.* Action d'extraire les esprits des corps.

SPIRITUALISER v. tr. *Chim.* Extraire les esprits des corps. Donner à la matière les qualités de l'esprit.

† **SPIRITUALISME** n. m. Doctrine philosophique qui n'admet rien de matériel, par oppos. au *matérialisme ;* abus de la spiritualité : *ouvrage plein d'un spiritualisme obscur.*

SPIRITUALISTE n. m. Partisan du spiritualisme. Adj. : *philosophie spiritualiste.*

SPIRITUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est esprit : *la spiritualité de l'âme ;* théologie mystique, qui concerne la nature de l'âme, la vie intérieure.

SPIRITUEL, ELLE adj. Qui est esprit, incorporel : *les anges sont des êtres spirituels ;* qui a de l'esprit : *homme spirituel ;* où il y a de l'esprit : *réponse spirituelle ;* qui annonce de l'esprit : *physionomie spirituelle ;* qui a rapport à la religion : *exercices spirituels ;* mystique, allégorique, par oppos. à *littéral : le sens spirituel du Cantique des Cantiques ;* opposé à *temporel : pouvoir spirituel. Concert spirituel*, qui se composé de morceaux de musique religieuse. N. m. : *le spirituel et le temporel.*

SPIRITUELLEMENT adv. Avec esprit : *répondre spirituellement ;* en esprit : *communier spirituellement avec le prêtre.*

SPIRITUEUX, EUSE adj. Qui contient de l'alcool. N. m. : *faire un abus des spiritueux.*

SPLEEN (*spline*) n. m. (Mot angl.) Maladie mentale caractérisée par le dégoût de la vie.

SPLENDEUR n. f. Grand éclat de lumière : *la splendeur du soleil. Fig.* Grand éclat d'honneur et de gloire : *la splendeur de son nom ;* magnificence, pompe : *la splendeur du trône.*

SPLENDIDE adj. Magnifique, somptueux : *homme, repas splendide.*

SPLENDIDEMENT adv. D'une manière splendide.

SPLÉNIQUE adj. Qui concerne la rate.

SPLÉNITE n. f. Inflammation de la rate.

SPOLIATEUR, TRICE adj. et n. Qui spolie.

SPOLIATION n. f. Action de spolier.

SPOLIER v. tr. Déposséder par fraude ou par violence.

SPONDAÏQUE adj. et n. Vers hexamètre dont le cinquième pied est un spondée.

SPONDÉE n. m. (*Versif.*) Pied composé de deux syllabes longues.

SPONGIEUX, EUSE adj. Poreux, de la nature de l'éponge.

SPONGIOSITÉ n. f. Qualité, état de ce qui est spongieux.

SPONGITE n. f. Pierre remplie de trous, et qui ressemble à l'éponge.

SPONTANÉ, ÉE adj. Que l'on fait volontairement : *action spontanée ;* qui s'exécute de soi-même et sans cause extérieure apparente : *les mouvements du cœur sont spontanés. Génération spontanée*, production d'animaux ou de végétaux qui, selon certains naturalistes, se ferait sans aucun germe antérieur.

SPONTANÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est spontané.

SPONTANÉMENT adv. D'une manière spontanée.

SPORADIQUE adj. Se dit de certaines maladies épidémiques, lorsqu'elles n'atteignent qu'un seul individu ou quelques individus isolément. Le choléra existe toujours à l'état sporadique.

SPORT n. m. Mot angl. Tout ce qui concerne la chasse, les courses de chevaux, etc.

SPORTSMAN (*sport-smane*) n. m. Amateur du sport.

SPUMEUX, EUSE adj. Ecumeux.

SPUMOSITÉ n. f. Qualité de ce qui est spumeux.

SQUALE (*skouale*) n. m. Genre de poissons très-voraces, comme le *requin.*

SQUAMEUX, EUSE adj. Ecailleux, en forme d'écaille.

SQUAMIFÈRE adj. Qui est revêtu d'écailles, comme la plupart des poissons.

SQUARE (*skouer*) n. m. Place publique avec un jardin entouré d'une grille.

SQUELETTE n. m. Charpente osseuse du corps de l'homme ou de l'animal. *Fig.* Personne extrêmement maigre et décharnée : *c'est un vrai squelette.*

SQUINE n. f. Espèce de salsepareille.

SQUIRRE n. m. Tumeur dure et non douloureuse.

SQUIRREUX, EUSE adj. De la nature du squirre : *tumeur squirreuse.*

ST interj. pour appeler, ou pour commander le silence.

STABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est stable : *stabilité d'un pont*, et fig. : *stabilité d'un Etat.*

STABLE adj. Qui est dans un état, dans une situation ferme, solide : *édifice stable. Fig.* Durable : *paix stable.*

STABULATION n. f. Elève des animaux dans l'étable.

STADE n. m. Arène longue de cent vingt-cinq pas (185 mètres), où les Grecs s'exerçaient à la course; mesure itinéraire.

STAGE n. m. Temps d'épreuve dont on doit justifier pour être reconnu apte à remplir certaines professions, surtout celles d'avocat, d'avoué et de notaire.

STAGIAIRE adj. et n. Qui fait son stage : *avocat stagiaire.*

STAGNANT, E (*stag-nan*) adj. Qui ne coule pas : *eau stagnante. Fig.* Qui ne fait aucun progrès : *l'état stagnant des affaires.*

STAGNATION (*stag-na*) n. f. Etat de ce qui est stagnant : *stagnation des eaux.*

† **STALACTITE** n. f. Concrétion pierreuse qui se forme à la voûte des grottes et souterrains, par l'infiltration lente et continue des eaux.

† **STALAGMITE** n. f. Concrétion pierreuse qui se forme sur le sol des grottes et souterrains par la chute lente et continue des eaux.

STALLE n. f. Siége de bois dans le chœur d'une église; place séparée et numérotée dans un théâtre.

STANCE n. f. Nombre déterminé de vers formant un sens complet.

STATHOUDER (*dère*) n. m. Chef de l'ancienne république de Hollande.

STATHOUDÉRAT n. m. Dignité du stathouder.

STATION n. f. Pause, demeure de peu de durée qu'on fait dans un lieu; lieu où l'on s'arrête : *station de chemin de fer;* étendue de mer qu'explore un vaisseau en croisière; tout lieu, église, chapelle, autel, reposoir, représentant ordinairement les principales scènes de la passion, et où l'on s'arrête dans les processions et les pèlerinages pour faire certaines prières; prédications pendant l'avent et le carême : *être chargé de la station de l'avent à la cathédrale.*

STATIONNAIRE adj. Qui demeure au même point sans avancer ni reculer, sans faire de progrès. N. m. Bâtiment de guerre mouillé à l'entrée d'une rade ou d'un port, pour exercer une sorte de police.

STATIONNEMENT n. m. Action de stationner.

STATIONNER v. int. Faire une station, s'arrêter dans un lieu.

STATIQUE n. f. Partie de la mécanique qui a pour objet l'équilibre des corps solides.

STATISTICIEN n. m. Celui qui s'occupe de statistique.

STATISTIQUE n. f. Science qui a pour but de faire connaître l'étendue, la population, les ressources agricoles et industrielles d'un Etat.

STATUAIRE n. m. Sculpteur qui fait des statues. N. f. Art de faire des statues. Adj. Propre à faire des statues : *marbre statuaire.*

STATUE n. f. Figure de plein relief, représentant une personne ou un animal. *Fig.* Personne sans mouvement, sans énergie : *c'est une statue.*

STATUER v. tr. et int. Régler, ordonner.

STATUETTE n. f. Très-petite statue.

STATURE n. f. Hauteur de la taille.

STATUT n. m. Loi, règlement : *les statuts d'une confrérie.*

STEAM-BOAT ou **Steamboat** (*mot anglais. — stimm-bôt*) n. m. Bateau à vapeur.

STEAMER (*sti-meure*) (*mot anglais*). n. m. Bateau à vapeur.

STÉARINE n. f. Principe des corps gras qui ne fond pas à la température ordinaire.

STÉARIQUE adj. Qui a rapport à la stéarine : *bougie stéarique.*

STEEPLE-CHASE (*stiple-chèze*) n. m. Mot anglais qui sert à désigner une course à cheval faite à travers champs et en franchissant toute espèce d'obstacles. Pl. des *steeple-chases.*

STÈLE n. f. Monument monolithe qui affecte la forme d'un fût de colonne.

STELLAIRE adj. Qui a rapport aux étoiles : *lumière stellaire.*

STELLIONAT n. m. Délit de celui qui vend ou hypothèque un bien dont il sait n'être pas propriétaire, ou qui présente comme libres des biens hypothéqués.

STELLIONATAIRE n. m. Coupable de stellionat.

STÉNOGRAPHE n. m. Qui se sert de la sténographie.

STÉNOGRAPHIE n. f. Art de se servir de signes abréviatifs et conventionnels pour écrire aussi vite que la parole.

STÉNOGRAPHIER v. tr. Ecrire au moyen de la sténographie.

STÉNOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à la sténographie : *caractères sténographiques.*

† **STENTOR** (*stan*) n. m. Nom d'un capitaine grec renommé par l'éclat de sa voix. *Voix de Stentor*, forte.

STEPPE n. f. En Russie, plaines vastes et le plus souvent stériles.

STERCORAIRE n. m. Genre d'insectes qui vivent dans la fiente des animaux.

STÈRE n. m. Unité de mesures pour le bois de chauffage, égale au mètre cube.

STÉRÉOBATE n. m. *Arch.* Soubassement sans moulures.

STÉRÉOGRAPHIE n. f. Art de mettre en relief les solides sur une surface plane.

STÉRÉOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la stéréographie.

STÉRÉOMÉTRIE n. f. Partie de la géométrie qui traite des propriétés des solides.

STÉRÉOMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à la stéréométrie.

STÉRÉOSCOPE n. m. Instrument d'optique à l'aide duquel les images planes apparaissent en relief.

STÉRÉOSCOPIQUE adj. Qui concerne le stéreoscope.

STÉRÉOTOMIE n. f. Science qui traite de la coupe des solides.

STÉRÉOTYPAGE n. m. Action de stéréotyper.

STÉRÉOTYPE adj. *Impr.* Obtenu au moyen du stéréotypage : *édition stéréotype.*

STÉRÉOTYPER v. tr. Convertir en formes solides, au moyen d'un métal en fusion, des pages préalablement composées en caractères mobiles.

STÉRÉOTYPEUR n. m. Ouvrier qui stéréotype.

STÉRÉOTYPIE n. f. Art de stéréotyper.

STÉRILE adj. Qui ne porte point de fruits : *arbre stérile. Fig. Esprit stérile*, qui ne produit rien de lui-même ; *sujet stérile*, qui inspire peu.

STÉRILITÉ n. f. Etat de ce qui est stérile. *Fig. : stérilité d'un sujet.*

STERLING (*stèr lin*) adj. invar. *Livre sterling*, monnaie d'Angleterre, valant 25 francs.

STERNUM (*nome*) n. m. Os plat situé au milieu de la partie antérieure de la poitrine.

STERNUTATION n. f. Action d'éternuer.

STERNUTATOIRE adj. et n. Qui provoque l'éternuement.

STIBIÉ, ÉE adj. Où il entre de l'antimoine : *pommade stibiée, tartre stibié.*

STIGMATE n. m. Marque que laisse une plaie : *les stigmates de la petite vérole ;* autrefois, marque du fer rouge : *le stigmate de la justice. Fig.* Note d'infamie, de déshonneur. *Bot.* Partie supérieure du pistil. *Hist. nat.* Pl. Organes extérieurs de la respiration des insectes.

STIGMATISER v. tr. Marquer avec un fer rouge. *Fig.* Imprimer le cachet de la honte, du déshonneur.

STIL DE GRAIN n. m. Couleur jaune employée en peinture.

STILLATION n. f. Action d'un liquide qui s'écoule goutte à goutte.

STIMULANT, E adj. et n. Propre à

exciter : *potion stimulante, faire usage de stimulants. Fig.* Aiguillon : *sa paresse a besoin d'un stimulant.*

STIMULATEUR, TRICE adj. Qui stimule.

STIMULATION n. f. Action de stimuler.

STIMULER v. tr. Exciter, aiguillonner.

STIMULUS (*uss*) n. m. Ce qui stimule l'économie animale.

STIPE n. m. Tige des palmiers et d'autres plantes.

STIPENDIAIRE adj. Qui est à la solde de quelqu'un : *troupes stipendiaires.*

STIPENDIÉ, ÉE adj. et n. Qui reçoit une somme d'argent pour faire une chose. Se prend en mauvaise part.

STIPENDIER v. tr. Avoir à sa solde : *stipendier des troupes.*

STIPULANT, E adj. Qui stipule.

STIPULATION n. f. Clause dans un contrat : *stipulation expresse.*

STIPULE n. f. *Bot.* Petit appendice membraneux ou foliacé, qui se rencontre au point d origine des feuilles.

STIPULER v. tr. Enoncer dans un contrat une clause, une convention.

STOCK n. m. Quantité de marchandises qui restent en magasin.

STOFF n. m. Sorte d'étoffe de laine.

STOÏCIEN, ENNE adj. Qui appartient à la doctrine de Zénon : *maxime stoïcienne.* N. m. Philosophe de la secte de Zénon. *Par ext.* Homme ferme, inébranlable : *c'est un vrai stoïcien.*

STOÏCISME n. m. Philosophie de Zénon, caractérisée surtout par l'austérité de sa morale. *Fig.* Fermeté, constance dans le malheur.

STOÏQUE adj. Qui tient de la fermeté stoïcienne.

STOÏQUEMENT adv. D'une manière stoïque.

STOMACAL, ALE, AUX ou **Stomachique** adj. Bon pour l'estomac : *aliment stomacal.*

STOMACHIQUE adj. Bon pour l'estomac : *liqueur stomachique.*

STOP Mot angl. employé dans la marine pour commander de s'arrêter

STORE n. m. Rideau qui se lève et se baisse par un ressort.

STRABISME n. m. Difformité de celui qui louche.

STRADIVARIUS n. m. Violon fabriqué par Stradivarius.

STRANGULATION n. f. Etranglement.

STRAPONTIN n. m. Siége que l'on met sur le devant dans les carrosses coupés, et qui peut se lever et s'abaisser.

STRAS (*strace*) n. m. Verre qui imite le diamant.

STRASSE n. f. Bourre, rebut de la soie.

STRATAGÈME n. m. Ruse de guerre. *Par ext.* Finesse, subtilité, tour d'adresse : *plaisant stratagème.*

STRATÈGE n. m. Général d'armée pris parmi les archontes d'Athènes.

STRATÉGIE n. f. Partie de l'art militaire qui s'applique aux grandes opérations de la guerre.

STRATÉGIQUE adj. Qui concerne l'art de la guerre.

STRATÉGISTE n. m. Qui connaît la stratégie.

STRATIFICATION n. f. Disposition par couches.

STRATIFIER v. tr. Disposer par couches.

STRÉLITZ n. m. pl. Ancien corps d'infanterie moscovite, qui servait de garde au czar.

STRICT, E (*stricte*) adj. Rigoureux : *devoir strict;* sévère, exact : *personne stricte en affaires.*

STRICTEMENT adv. D'une manière stricte.

STRIDENT, E adj. Qui produit un son aigu et criard.

STRIE n. f. *Arch.* Cannelure des colonnes.

STRIÉ, ÉE adj. Dont la surface présente des stries : *colonne striée.*

STROPHE n. f. Stance d'une ode.

STRUCTURE n. f. Manière dont un édifice est bâti. *Structure du corps humain,* agencement des diverses parties du corps. *Fig.* Disposition, arrangement : *la structure d'un poème.*

STRYCHNINE (*strik*) n. f. Poison violent extrait de la noix vomique.

STUC (*stuk*) n. m. Mortier susceptible de prendre le poli du marbre : *colonne en stuc.*

STUCATEUR n. m. Ouvrier qui travaille en stuc.

STUDIEUSEMENT adv. Avec application.

STUDIEUX, EUSE adj. Qui aime l'étude.

STUPÉFACTION n. f. Etonnement profond.

STUPÉFAIT, E adj. Interdit, immobile de surprise.

STUPÉFIANT, E adj. Qui stupéfie : *nouvelle stupéfiante.*

STUPÉFIER v. tr. Causer un profond étonnement, une grande douleur.

STUPEUR n. f. Immobilité causée par une grande douleur subite, ou une fâcheuse nouvelle inattendue.

STUPIDE adj. et n. Hébété, d'un esprit lourd et pesant.

STUPIDEMENT adv. D'une manière stupide.

STUPIDITÉ n. f. Privation totale d'esprit, de jugement; parole, action stupide : *dire des stupidités.*

STYLE n. m. Poinçon de métal dont les anciens se servaient pour écrire sur des tablettes enduites de cire; aiguille d'un cadran solaire : *poser un style. Fig.* Manière d'écrire, d'exprimer la pensée : *style simple, tempéré, sublime*; manière d'écrire propre à un grand écrivain : *style de Voltaire, de Rousseau*, etc. Se dit aussi dans les arts : *monument de bon style, style gothique, style de la Renaissance. Bot.* Partie du pistil entre l'ovaire et le stigmate.

STYLER v. tr. Dresser, former.

STYLET n. m. Petit poignard à lame très-aiguë.

STYLISTE n. m. Ecrivain qui brille surtout par le style : *Th. Gautier est un de nos meilleurs stylistes.*

STYLITE n. m. Qui passe sa vie sur une colonne : *Siméon le stylite.*

STYLOBATE n. m. Soubassement avec base et corniche, qui porte une rangée de colonnes.

SU n. m. Connaissance d'une chose : *au vu et au su de tout le monde.*

SUAIRE n. m. Linceul dans lequel on ensevelit un mort.

SUAVE adj. Doux, très-agréable aux sens : *parfum, musique suave.*

SUAVITÉ n. f. Qualité de ce qui est suave : *suavité d'un parfum, d'une mélodie.*

SUBALTERNE adj. et n. Subordonné, inférieur.

SUBALTERNEMENT adv. D'une manière subalterne.

SUBALTERNISER v. tr. Rendre subalterne.

SUBALTERNITÉ n. f. Etat des subalternes.

SUBDÉLÉGATION n. f. Action de subdéléguer; commission donnée à un subdélégué.

SUBDÉLÉGUÉ n. m. Celui qu'une personne revêtue de quelque autorité commet pour agir à sa place.

SUBDÉLÉGUER v. tr. Donner à quelqu'un le pouvoir d'agir en sa place. — Pour la conj. V. *accélérer.*

SUBDIVISER v. tr. Diviser les parties d'un tout déjà divisé.

SUBDIVISION n. f. Division d'une des parties d'un tout déjà divisé.

SUBIR v. tr. Se soumettre de gré ou de force à ce qui est prescrit, ordonné : *subir un interrogatoire, sa destinée*; supporter patiemment : *subir une offense. Subir un jugement*, la peine à laquelle on a été condamné. *Fig. Subir un changement*, être changé, modifié; *subir un examen*, le passer.

SUBIT, ITE (*subi*) adj. Soudain, qui arrive tout à coup.

SUBITEMENT adv. Soudainement.

SUBITO adv. (*Mot lat.*) Subitement : *il est parti subito.*

SUBJECTIF, IVE adj. Qui se rapporte au sujet, par opposition à *objectif.*

SUBJECTIVITÉ n. f. Etat de ce qui est subjectif.

SUBJONCTIF n. m. Mode du verbe, qui marque le doute, l'incertitude, et qui place le verbe de la proposition subordonnée dans la dépendance de celui de la proposition principale.

SUBJUGUER v. tr. Soumettre par la force des armes : *subjuguer un peuple. Fig.* Exercer de l'ascendant : *subjuguer les esprits.*

SUBLIMATION n. f. *Chim.* Action de sublimer : *sublimation du mercure.*

SUBLIME adj. Haut, élevé. en parlant des choses morales, intellectuelles. N. m. Ce qu'il y a de grand dans le style, les sentiments, les actions : *Traité du sublime.*

SUBLIMÉ n. m. *Chim.* Ce qui est le résultat de la sublimation.

SUBLIMEMENT adv. D'une manière sublime.

SUBLIMER v. tr. *Chim.* Volatiliser les parties sèches d'un corps au moyen du feu, puis les condenser par le froid.

SUBLIMITÉ n. f. Qualité de ce qui est sublime : *la sublimité du style.*

SUBLUNAIRE adj. Qui est entre la terre et l'orbite de la lune : *région sublunaire.*

SUBMERGER v. tr. Inonder, couvrir d'eau; engloutir dans l'eau : *la tempête submergea le vaisseau.*

SUBMERSIBLE adj. Qui peut être submergé.

SUBMERSION n. f. Action de submerger; état de ce qui est submergé.

SUBORDINATION n. f. Ordre établi entre les personnes, et qui rend les unes dépendantes des autres : *maintenir la subordination*; dépendance d'une personne à l'égard d'une autre : *subordination du lieutenant au capitaine.*

SUBORDONNÉ, ÉE n. Qui est soumis à un supérieur.

SUBORDONNÉMENT adv. D'une manière dépendante.

SUBORDONNER v. tr. Etablir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur. Se dit aussi de certaines choses : *subordonner ses dépenses à son revenu.*

SUBORNATION n. f. Action de suborner.

SUBORNER v. tr. Séduire, porter à agir contre le devoir : *suborner des témoins.*

SUBORNEUR, EUSE n. Qui suborne.

SUBRÉCARGUE n. m. Préposé choisi par un armateur pour veiller sur la cargaison.

SUBREPTICE adj. Se dit de toutes choses qui se font furtivement et illicitement.

SUBREPTICEMENT adv. D'une manière subreptice.

SUBREPTION n. f. Surprise faite à un supérieur : *obtenir une faveur par subreption.*

SUBROGATION n. f. Action de subroger.

SUBROGER v. tr. Substituer, mettre en la place de quelqu'un.

SUBROGÉ-TUTEUR n. m. Celui qui doit au besoin remplacer le tuteur et surveiller sa gestion. Pl. des *subrogés-tuteurs.*

SUBSÉQUEMMENT adv. Ensuite, après.

SUBSÉQUENT, E adj. Qui suit, qui vient après : *un testament subséquent annule le premier.*

SUBSIDE n. m. Impôt que payent les peuples pour subvenir aux besoins publics ; secours d'argent : *accorder des subsides à un allié.*

SUBSIDIAIRE adj. Qui sert à fortifier : *moyen subsidiaire ;* qui vient à l'appui : *raison subsidiaire.*

SUBSIDIAIREMENT adv. D'une manière subsidiaire, en second lieu.

SUBSISTANCE n. f. Nourriture et entretien : *pourvoir à la subsistance de quelqu'un.* Pl. vivres, munitions.

SUBSISTER v. int. Exister encore, continuer d'être : *cet ancien édifice subsiste toujours ;* être en vigueur : *cette loi subsiste encore ;* vivre et s'entretenir : *ne subsister que d'aumônes.*

SUBSTANCE n. f. Toute sorte de matière : *substance dure, molle ;* être qui subsiste par lui-même : *substance spirituelle, corporelle ;* ce qu'il y a de meilleur, de plus nourrissant : *la substance d'une viande. Fig.* Ce qu'il y a d'essentiel dans un ouvrage, un acte, etc. : *rapporter la substance d'un discours.* **En substance** loc. adv. En abrégé.

SUBSTANTIEL, ELLE adj. Nourrissant, succulent : *aliment substantiel. Fig. Discours substantiel,* qui renferme beaucoup de faits, d'idées.

SUBSTANTIELLEMENT adv. Quant à la substance ; d'une manière substantielle.

SUBSTANTIF n. m. *Gram.* Tout mot qui désigne un être, un objet.

SUBSTANTIVEMENT adv. Comme substantif : *adjectif employé substantivement.*

SUBSTITUER v. tr. Mettre une personne ou une chose à la place d'une autre ; appeler à hériter à la place d'un autre et avec mission de lui remettre plus tard l'héritage.

SUBSTITUT n. m. Magistrat chargé de suppléer, de remplacer au parquet le procureur impérial ; celui qui remplit une fonction pour un autre.

SUBSTITUTION n. f. Action de substituer : *substitution d'enfant.*

SUBSTRATUM (*tomm*) n. m. *Phil.* Ce qui forme la partie essentielle de l'être, ce sur quoi reposent les qualités.

SUBTERFUGE n. m. Ruse, moyen détourné pour se tirer d'embarras : *user de subterfuges.*

SUBTIL, ILE adj. Délié, fin, menu : *poussière subtile ;* qui pénètre promptement : *venin subtil ;* adroit : *voleur subtil. Fig.* Fin : *esprit subtil ;* très-développé : *avoir les sens subtils.*

SUBTILEMENT adv. D'une manière subtile.

SUBTILISATION n. f. *Chim.* Action de subtiliser les liquides par le feu.

SUBTILISER v. tr. Volatiliser, rendre subtil : *subtiliser une substance.* V. int. Raffiner : *il ne faut pas trop subtiliser.*

SUBTILITÉ n. f. Qualité de ce qui est subtil : *subtilité de l'air. Fig.* Distinction trop subtile : *trop de subtilité nuit dans un ouvrage.*

SUBURBAIN, AINE adj. Voisin de la ville : *la population suburbaine.*

SUBVENIR v. int. Pourvoir, suffire : *subvenir aux besoins de quelqu'un.* — Prend toujours l'auxil. *avoir.*

SUBVENTION n. f. Secours d'argent : *subvention accordée à un théâtre ;* subside : *subvention de guerre.*

SUBVENTIONNER v. tr. Donner une subvention.

SUBVERSIF, IVE adj. Qui renverse, qui détruit : *doctrine subversive de toute morale.*

SUBVERSION n. f. Renversement : *subversion de l'Etat.*

SUBVERTIR v. tr. Renverser : *subvertir l'ordre dans un Etat.*

SUC n. m. Liqueur qui s'exprime des viandes, des plantes, etc., et qui est ce qu'elles ont de plus substantiel. Pl. Principes de végétation : *les sucs de la terre.*

SUCCÉDANÉ, ÉE adj. et n. Se dit de tout médicament qu'on peut substituer à un autre.

SUCCÉDER v. int. Venir après : *la nuit succède au jour ;* parvenir après un autre à un emploi, à une dignité : *Louis XIII succéda à Henri IV.*— Pour la conj. V. *accélérer.*

SUCCÈS n. m. Issue quelconque d'une affaire : *bon, mauvais succès. Absol.* Réussite : *avoir du succès.*

SUCCESSEUR n. m. Celui qui succède à un autre.

SUCCESSIBILITÉ n. f. Droit de succéder.

SUCCESSIBLE adj. Qui peut succéder ; qui rend habile à succéder.

SUCCESSIF, IVE adj. Qui se succède sans interruption : *l'ordre successif des jours et des nuits.*

SUCCESSION n. f. Hérédité : *par droit de succession ;* biens qu'une personne laisse en mourant : *succession considérable ;* suite non interrompue de personnes ou de choses : *succession de rois, succession d'idées.*

SUCCESSIVEMENT adv. L'un après l'autre.

SUCCIN n. m. Ambre jaune.

SUCCINCT, E (*suk-sink-te*) adj. Court, bref : *récit succinct.*

SUCCINCTEMENT adv. Brièvement.

SUCCION n. f. Action de sucer : *on emploie la succion pour guérir certaines plaies.*

SUCCOMBER v. int. Etre accablé sous un fardeau. *Fig.* Ne pas résister, céder : *succomber à la tentation ;* avoir du désavantage : *succomber dans un procès ;* mourir : *le malade a succombé.* — Ce verbe ne prend jamais l'auxil. *être.*

SUCCULENCE n. f. Qualité d'un mets succulent.

SUCCULENT, E adj. Qui a beaucoup de suc, excellent : *viande succulente.*

SUCCURSALE n. f. Eglise qui supplée à l'insuffisance de l'église paroissiale : *desservant de la succursale ;* établissement dépendant d'un autre et créé pour suppléer à l'insuffisance du premier : *succursale de la Banque de France, du Mont-de-piété.*

SUCCURSALISTE n. m. Desservant d'une succursale.

SUCEMENT n. m. Action de sucer.

SUCER v. tr. Tirer un suc, une liqueur avec ses lèvres. *Fig.* Contracter, recevoir dès l'enfance : *il a sucé l'orgueil avec le lait.*

SUCEUR n. m. Qui suce.

SUÇOIR n. m. Organe qui sert à certains insectes pour sucer.

SUÇON n. m. Elevure qu'on fait à la peau en la suçant fortement.

SUÇOTER v. tr. Sucer à plusieurs reprises.

SUCRE n. m. Substance d'une saveur douce et agréable extraite de divers végétaux, surtout de la canne et de la betterave. **Sucre candi,** sucre cristallisé ; **sucre d'orge,** sucre ordinaire coulé en petits cylindres.

SUCRÉ, ÉE adj. Qui a le goût du sucre : *fruit sucré. Fig.* Mielleux, d'une douceur affectée : *langage sucré.* N. f. *Faire la sucrée,* faire la difficile, jouer la modestie.

SUCRER v. tr. Adoucir avec du sucre.

SUCRERIE n. f. Lieu où l'on fabrique et où l'on raffine le sucre. Pl. Choses sucrées, dragées, confitures, etc. : *manger trop de sucreries.*

SUCRIER n. m. Vase où l'on met du sucre.

SUCRIN adj. m. Variété de melon qui a le goût du sucre.

SUD n. m. Le midi, la partie du monde située au midi.

SUD-EST n. m. Partie située entre le sud et l'est.

SUDORIFIQUE adj. et n. *Méd.* Remède qui provoque la sueur.

SUD-OUEST n. m. Partie située entre le sud et l'ouest.

SUÉDOIS, OISE adj. et n. De Suède.

SUÉE n. f. Inquiétude subite et mêlée de crainte. *Pop.*

SUER v. int. Transpirer fortement. *Fig. Faire suer quelqu'un,* l'importuner, le fatiguer par ses discours, ses actions. *Fam.* V. tr. *Suer sang et eau,* se donner une peine extrême.

SUETTE n. f. Maladie caractérisée par une *sueur abondante.*

SUEUR n. f. Humeur aqueuse qui sort par les pores.

SUFFÈTES n. m. pl. Nom des magistrats suprêmes de Carthage.

SUFFIRE v. int. Pouvoir fournir, satisfaire à : *cent francs ne suffiront pas pour... Cela suffit, il suffit, suffit* c'est assez. **Se suffire** v. pr. N'avoir pas besoin du secours des autres.

SUFFISAMMENT adv. Assez.

SUFFISANCE n. f. Ce qui suffit : *avoir sa suffisance de blé ;* présomption : *sotte suffisance.* **A suffisance, en suffisance** loc. adv. Assez.

SUFFISANT, E adj. Qui suffit : *somme suffisante ;* présomptueux : *ton suffisant.* N. m. : *c'est un suffisant.*

SUFFIXE n. f. Syllabe ou lettres qui terminent un mot et qui en modifient la signification. — Opposé *préfixe.*

SUFFOCANT, E adj. Qui suffoque : *chaleur suffocante.*

SUFFOCATION n. f. Etouffement, perte de la respiration.

SUFFOQUER v. tr. Etouffer, faire perdre la respiration : *les sanglots le suffoquent*. V. int. Perdre la respiration : *suffoquer de colère*.

SUFFRAGANT adj. et n. m. Se dit d'un évêque à l'égard de son métropolitain.

SUFFRAGE n. m. Vote, voix donnée en matière d'élection : *donner, refuser son suffrage*; approbation : *cette pièce a enlevé les suffrages du public*.

SUGGÉRER v. tr. Insinuer, inspirer : *suggérer une résolution*. — Pour la conj., V. *accélérer*.

SUGGESTION (*sug-gèsse-ti-on*) n. f. Instigation, insinuation.

SUICIDE n. m. Meurtre de soi-même.

SUICIDER (SE) v. pr. Se donner volontairement la mort.

SUIE n. f. Matière noire et épaisse que produit la fumée, et qui s'attache à la cheminée.

SUIF n. m. Graisse fondue des animaux ruminants, dont on fait la chandelle.

SUIFFER ou **Suiver** v. tr. Enduire de suif : *suiffer un mât de cocagne*.

SUIN n. m. Scorie sur le verre en fusion.

SUINT n. m. Humeur onctueuse qui suinte du corps des bêtes à laine.

SUINTEMENT n. m. Action de suinter.

SUINTER v. int. S'écouler, sortir presque insensiblement, en parlant des liquides, des humeurs, ainsi que des objets à travers lesquels s'opère le suintement : *l'eau suinte à travers le mur, ce mur suinte*.

SUISSE n. m. Portier d'une grande maison; celui qui est chargé de faire la police d'une église.

SUITE n. f. Ceux qui suivent, qui accompagnent par honneur : *suite d'un prince*; continuation : *suite d'un discours, d'un ouvrage*; série : *longue suite de rois*; enchaînement de faits qui se suivent : *suite de prospérités, de malheurs*; conséquence : *cette affaire aura des suites graves*; ordre, liaison : *paroles, raisonnements sans suite*. Loc. adv. **De suite**, sans interruption : *faire dix lieues de suite*; **tout de suite**, sur le champ : *il faut faire ce remède tout de suite*. **Par suite** loc. adv. et prép. Par une conséquence naturelle.

SUIVANT prép. D'après : *suivant la loi*; à proportion de : *suivant le mérite*. **Suivant que** loc. conj. Selon que.

SUIVANT, E adj. Qui est après : *au chapitre suivant*. N. m. pl. Ceux qui escortent : *avoir de nombreux suivants*. N. f. Femme de chambre, soubrette.

SUIVER v. tr. V. *Suiffer*.

SUIVI, E adj. Où il y a de la liaison : *raisonnement bien suivi*; fréquenté : *théâtre suivi*.

SUIVRE v. tr. Aller, être après; accompagner : *suivre un ami dans son exil*; courir après : *suivre un lièvre, un voleur*; observer, épier : *il faut suivre cet homme-là*; longer : *suivre le cours d'un fleuve, la lisière d'un bois*; marcher dans : *suivre un chemin*. *Fig*. Accompagner : *cette image me suit partout*; aller, marcher sur, dans : *suivre les traces de ses ancêtres, le chemin de la gloire*; écouter attentivement pour comprendre : *suivre un discours, un raisonnement*; venir après par rapport au temps : *le printemps suit l'hiver*; s'attacher à : *l'envie suit la gloire*. *Suivre une affaire*, s'en occuper sérieusement; *suivre une profession*, l'exercer; *suivre une méthode*, la pratiquer; *suivre une mode*, s'y conformer; *suivre un cours*, y assister assidûment; *suivre ses goûts*, s'y abandonner; *suivre un parti*, l'embrasser. V. int. Aller à la suite : *c'est à vous de suivre*. **Se suivre** v. pr. Se succéder : *les jours se suivent*; s'enchaîner : *ces raisonnements se suivent*. V. imp. Résulter : *il suit de là que...*

SUJET n. m. Cause, raison, motif : *sujet d'espérance*; matière sur laquelle on parle, on écrit, on compose : *le sujet d'une conversation; sujet de tragédie, de tableau. Etre plein de son sujet*, en être pénétré. *Anat*. et *méd*. Cadavre que l'on dissèque; malade que l'on traite. *Gram*. Terme de toute proposition duquel on affirme ou l'on nie quelque chose.

SUJET, ETTE adj. Soumis, astreint : *sujet à la mort*; porté à : *sujet à s'enivrer*; susceptible de : *sujet à se tromper*; exposé : *sujet à la goutte. Homme sujet à caution*, auquel il ne faut pas se fier.

SUJET, ETTE n. Soumis à une autorité souveraine : *un sujet n'est pas un esclave*. N. m. Personne : *c'est un sujet capable*.

SUJÉTION n. f. Dépendance : *vivre dans la sujétion*; assiduité gênante : *emploi d'une grande sujétion*.

SULFATE n. m. *Chim*. Sel formé par la combinaison de l'acide sulfurique et d'une base.

SULFATÉ, ÉE adj. Qui renferme un sulfate.

SULFHYDRIQUE adj. *Acide sulfhydrique*, formé de soufre et d'hydrogène.

SULFITE n. m. *Chim*. Sel formé par la combinaison de l'acide sulfureux et d'une base.

SULFURE n. m. *Chim*. Composé

formé par la combinaison du soufre avec un autre corps.

SULFURÉ adj. *Chim.* Se dit des corps qui renferment un mélange de soufre.

SULFUREUX, EUSE adj. *Chim.* Qui tient de la nature du soufre : *eau, exhalaison sulfureuse. Acide sulfureux*, combinaison du soufre avec l'oxygène.

SULFURIQUE adj. *Chim. Acide sulfurique*, sulfure très-oxygéné, nom scientifique de l'huile de vitriol.

SULTAN n. m. Titre de l'empereur des Turcs.

SULTANE n. f. Femme du sultan.

SUMAC n. m. Genre d'arbustes et d'arbrisseaux.

SUPERBE adj. Grand, magnifique, de belle apparence : *femme, cheval, maison superbe.* N. m. Orgueilleux : *Dieu punit les superbes.* N. f. Orgueil, présomption : *la superbe de Satan.*

SUPERBEMENT adv. Magnifiquement : *être superbement meublé.*

SUPERCHERIE n. f. Tromperie, fraude avec finesse.

SUPERFÉTATION n. f. Trop grande abondance : *superfétation de sève;* redondance : *superfétation de mots.*

SUPERFICIE n. f. Surface, étendue : *superficie des corps, d'un champ. Fig.* Connaissance légère, imparfaite des choses : *s'arrêter à la superficie.*

SUPERFICIEL, ELLE adj. Qui n'est qu'à la superficie : *plaie superficielle. Fig.* Léger, qui n'approfondit pas : *esprit, homme superficiel;* incomplet : *connaissances superficielles.*

SUPERFICIELLEMENT adv. D'une manière superficielle.

SUPERFIN, INE adj. Très-fin.

SUPERFLU, E adj. Qui est de trop : *ornement superflu;* inutile : *regrets superflus.* N. m. Ce qui est au delà du nécessaire : *donner son superflu.*

SUPERFLUITÉ n. f. Abondance vicieuse : *superfluité de paroles.* Pl. Choses superflues, inutiles : *que de superfluités!*

SUPÉRIEUR, E adj. Qui est situé au-dessus : *étage supérieur. Fig.* Qui surpasse les autres en talent, en dignité, en mérite, en force, en rang, etc. : *emploi, talent supérieur. Etre supérieur aux événements*, les subir avec courage.

SUPÉRIEUR, E n. Qui a autorité sur un autre ; qui dirige une communauté, un établissement religieux.

SUPÉRIEUREMENT adv. D'une manière supérieure; très-bien, parfaitement : *chanter, danser supérieurement.*

SUPÉRIORITÉ n. f. Prééminence : *supériorité de courage, de mérite.*

SUPERLATIF n. m. *Gram.* Degré de signification qui exprime la qualité portée à un très-haut degré, ou au plus haut degré : *superlatif absolu, relatif.* **Au superlatif** loc. adv. Extrêmement.

SUPERLATIVEMENT adv. Extrêmement.

SUPERPOSER v. tr. Poser sur.

SUPERPOSITION n. f. *Géom.* Action de poser une ligne, une surface sur une autre, de manière qu'elles coïncident.

SUPERSTITIEUSEMENT adv. D'une manière superstitieuse.

SUPERSTITIEUX, EUSE adj. Qui a, où il y a de la superstition. N. Personne superstitieuse.

SUPERSTITION n. f. Fausse idée qu'on a de certaines pratiques religieuses ou autres, auxquelles on s'attache avec trop de crainte ou de confiance, comme de porter, pour se guérir d'un mal, des amulettes, des talismans, etc. ; vain présage tiré de certains accidents purement fortuits, comme une salière renversée, etc.

SUPIN n. m. *Gram. lat* Espèce de substantif verbal, qui peut être considéré comme un cas oblique de l'infinitif.

SUPINATION n. f. Etat d'un malade couché sur le dos; position de la main renversée et présentant la paume en dessus.

SUPPLANTATEUR n. m. Qui supplante.

SUPPLANTATION n. f. Action de supplanter.

SUPPLANTER v. tr. Faire perdre à quelqu'un une faveur, un emploi, etc., et prendre sa place.

SUPPLÉANCE n. f. Action, droit de suppléer ; fonction de suppléant : *cette suppléance est vacante.*

SUPPLÉANT, E adj. et n. Qui supplée, remplace : *juge suppléant, un suppléant.*

SUPPLÉER v. tr. Fournir ce qui manque : *s'il faut plus de cent francs, je suppléerai le reste;* remplacer : *le génie supplée l'expérience.* V. int. Réparer le défaut de quelque chose : *la valeur supplée au nombre.*

SUPPLÉMENT n. m. Ce qu'on donne en sus : *supplément de solde;* ce qu'on ajoute à un livre pour le compléter : *supplément à la Biographie universelle. Géom. Supplément d'un angle*, ce qui lui manque pour valoir 180 degrés.

SUPPLÉMENTAIRE adj. Qui sert de supplément.

SUPPLÉTIF, IVE adj. Qui supplée, complète.

SUPPLIANT, E adj. et n. Qui supplie.

SUPPLICATION n. f. Humble prière.

SUPPLICE n. m. Punition corporelle ordonnée par la justice; ce qui cause une vive douleur de quelque durée : *le mal de dents est un supplice. Le dernier supplice*, la mort. *Fig.* Ce qui cause une peine d'esprit, une inquiétude violente : *sa vue est pour moi un supplice. Etre au supplice*, souffrir de quelque mal, de quelque contrariété; *supplice de Tantale*, tourment de celui qui ne peut atteindre une chose qu'il désire vivement.

SUPPLICIÉ, ÉE n. Criminel, après son exécution : *la tête d'un supplicié.*

SUPPLICIER v. tr. Exécuter : *supplicier en place de Grève.*

SUPPLIER v. tr. Prier avec instance et soumission.

SUPPLIQUE n. f. Requête pour demander une grâce.

SUPPORT n. m. Ce qui soutient une chose, ce sur quoi elle pose.

SUPPORTABLE adj. Qu'on peut souffrir : *douleur supportable;* excusable : *cela n'est pas supportable.*

SUPPORTABLEMENT adv. D'une manière supportable.

SUPPORTER v. tr. Porter, soutenir, endurer : *supporter le froid;* souffrir avec patience : *supporter un malheur. Fig.* Etre à l'épreuve de : *ce livre ne supporte pas l'examen.*

SUPPOSABLE adj. Qu'on peut supposer.

SUPPOSÉ prép. En supposant : *supposé telle circonstance.* **Supposé que** loc. conj. Dans la supposition que.

SUPPOSÉ, ÉE adj. Faux : *testament, nom supposé;* admis : *cette circonstance supposée.*

SUPPOSER v. tr. Poser une chose comme établie, comme admise, pour en tirer une induction; former des conjectures, présumer : *supposer un complot;* être la conséquence de : *les droits supposent les devoirs.*

SUPPOSITIF, IVE adj. Qui est de la nature de la supposition.

SUPPOSITION n. f. Proposition qu'on suppose vraie ou possible, pour en tirer une induction; production d'une pièce fausse : *supposition d'un titre;* conjecture : *étrange supposition.*

SUPPÔT n. m. Fauteur et partisan de quelqu'un dans le mal. *Suppôt de Satan*, un méchant homme; *suppôt de Bacchus*, un ivrogne.

SUPPRESSION n. f. Action de supprimer.

SUPPRIMER v. tr. Empêcher de paraître : *supprimer un journal;* faire disparaître : *supprimer un acte;* retrancher : *supprimer une phrase;* abolir, annuler : *supprimer un impôt;* taire : *supprimer une circonstance.*

SUPPURATIF, IVE adj. et n. Remède qui facilite la suppuration.

SUPPURATION n. f. Ecoulement du pus d'une plaie.

SUPPURER v. int. Rendre du pus.

SUPPUTATION n. f. Calcul.

SUPPUTER v. tr. Compter, calculer.

SUPRÉMATIE n. f. Supériorité, primauté : *prétendre à la suprématie.*

SUPRÊME adj. Qui est au-dessus de tout : *dignité suprême;* le plus important : *voici l'instant suprême.* **L'Etre suprême**, Dieu; *l'heure suprême*, la mort.

SUPRÊME n. f. Façon d'apprêter certains mets fort délicats : *une suprême de volaille.*

SUR prép. qui marque la situation d'une chose à l'égard de celle qui la soutient : *déposer un livre sur une chaise;* la position d'une chose placée au-dessus d'une autre : *les nuages sont sur nos têtes;* le voisinage, la proximité : *Paris est sur la Seine;* la matière sur laquelle on parle, on écrit, on travaille : *écrire sur l'histoire, peindre sur la porcelaine.* Signifie d'après : *juger sur la mine;* du côté de : *sur la gauche;* parmi : *un beau jour sur trois;* vers : *sur le soir.*

SÛR, E adj. Indubitable : *le fait est sûr;* certain : *j'en suis sûr;* qui doit arriver infailliblement : *bénéfice sûr;* qui produit son effet : *remède sûr;* en qui l'on peut se fier : *ami sûr;* qui n'offre aucun danger : *route sûre. Avoir le coup d'œil sûr*, bien juger à la simple vue; *avoir la main sûre*, ferme, qui ne tremble point; *avoir le pied sûr*, ne pas broncher; *le temps n'est pas sûr*, il y a apparence qu'il deviendra mauvais; *avoir le goût sûr*, discerner la qualité des mets, ou juger bien des ouvrages d'esprit; *mettre quelqu'un en lieu sûr*, dans un lieu où il n'ait rien à craindre, ou bien d'où il ne puisse s'échapper. **A coup sûr, pour sûr**, loc. adv. Infailliblement, certainement.

SUR, E adj. Qui a un goût acide, aigrelet.

SURABONDAMMENT adv. Plus que suffisamment.

SURABONDANCE n. f. Très-grande abondance.

SURABONDANT, E adj. Qui surabonde.

SURABONDER v. int. Etre très-abondant.

SURAIGU, E adj. Très-aigu.

SURAJOUTER v. tr. Ajouter à ce à quoi l'on a déjà ajouté.

SURANNÉ, ÉE adj. Vieux : *beauté*

surannée; qui n'est plus d'usage : *habit suranné.*

SUR-ARBITRE n. m. Arbitre choisi en second lieu pour la décision d'une affaire, quand les premiers arbitres sont partagés. Pl. des *sur-arbitres.*

SURBAISSÉ, ÉE adj. *Arch.* Se dit des arcades et des voûtes qui ne sont pas en plein cintre.

SURBAISSEMENT n. m. Quantité dont une arcade est surbaissée.

SURCHARGE n. f. Surcroît de charge; mot écrit sur un autre mot : *faire une surcharge.*

SURCHARGER v. tr. Charger trop : *surcharger un cheval. Fig.* Accabler : *surcharger d'impôts.* Faire une surcharge sur l'écriture.

SURCOMPOSÉ, ÉE adj. Doublement composé.

SURCOUPER v. int. Couper de nouveau, au moyen d'une carte supérieure.

SURCROÎT n. m. Augmentation.

SURDENT n. f. Dent surabondante.

SURDI-MUTITÉ n. f. Etat du sourd-muet.

SURDITÉ n. f. Perte ou grande diminution du sens de l'ouïe.

SURDOS n. m. Bande de cuir sur le dos du cheval, pour soutenir les traits.

SUREAU n. m. Arbre dont le bois est rempli de moelle.

SURÉLÉVATION n. f. Élévation excessive; élévation par-dessus une chose déjà élevée.

SURÉLEVER v. tr. Elever pardessus ou excessivement. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

SÛREMENT adv. Avec sûreté : *argent sûrement placé;* certainement : *il lui sera sûrement arrivé malheur.*

SURENCHÈRE n. f. Enchère mise sur une enchère précédente.

SURENCHÉRIR v. tr. Faire une surenchère.

SURENCHÉRISSEUR, EUSE n. Qui surenchérit.

SURÉROGATION n. f. Ce qu'on fait de bien au delà de ce qu'on est obligé de faire : *œuvres de surérogation.*

SURÉROGATOIRE adj. Qui est de surérogation.

SURET, ETTE adj. Un peu acide : *pomme surette.*

SÛRETÉ n. f. Eloignement de tout péril : *voyager en sûreté;* caution, garantie : *prendre toutes ses sûretés. Serrure de sûreté,* plus difficile à ouvrir qu'une serrure ordinaire; *soupape de sûreté,* qui se lève d'elle-même, pour laisser échapper la vapeur surabondante.

SUREXCITATION n. f. Augmentation excessive de l'énergie vitale.

SUREXCITER v. tr. Exciter au delà des limites ordinaires.

SURFACE n. f. Superficie, extérieur : *la surface de la terre. Fig.* Apparence : *ne pas s'arrêter à la surface des choses.*

SURFAIRE v. tr. et int. (se conj. comme *faire*). Demander un prix trop élevé d'une marchandise : *surfaire un objet, ce marchand surfait.*

SURFAIX n. m. Large sangle que l'on met par-dessus les autres sangles du cheval, pour assurer la selle.

SURGEON n. m. Rejeton qui sort du pied d'un arbre.

SURGIR v. int. Sortir de, s'élever : *de nouvelles difficultés surgissent.*

SURHAUSSEMENT n. m. Action de surhausser.

SURHAUSSER v. tr. Élever une voûte au delà de son plein cintre. *Fig.* Mettre à un plus haut prix ce qui était déjà assez cher.

SURHUMAIN, AINE adj. Qui est au-dessus des forces de l'homme : *effort surhumain.*

SURINTENDANCE n. f. Charge de surintendant.

SURINTENDANT n. m. Celui qui avait autrefois une direction générale : *surintendant des finances.*

SURINTENDANTE n. f. Femme d'un surintendant.

SURIR v. int. Devenir sur, aigre.

SURJET n. m. Couture faite à deux morceaux appliqués l'un sur l'autre bord à bord.

SURJETER v. tr. Coudre un surjet. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

SURLENDEMAIN n. m. Jour qui suit le lendemain.

SURLONGE n. f. Partie du bœuf où est l'aloyau.

SURMENER v. tr. Excéder de fatigue les bêtes de somme. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

SURMONTABLE adj. Qu'on peut surmonter.

SURMONTER v. tr. Etre dessus. *Fig.* Vaincre : *surmonter les obstacles.*

SURMOULER v. tr. Mouler une figure sur un premier moule.

SURMOÛT (*mou*) n. m. Vin tiré de la cuve avant la fermentation.

SURMULET n. m. Poisson de mer voisin du rouget.

SURNAGER v. int. Se soutenir sur la surface d'un fluide : *le liège surnage.*

SURNATUREL, ELLE adj. Qui excède les forces de la nature : *pouvoir*

surnaturel; extraordinaire: *adresse surnaturelle.*

SURNATURELLEMENT adv. D'une manière surnaturelle.

SURNOM n. m. Nom ajouté au nom propre d'une personne ou d'une famille.

SURNOMMER v. tr. Donner un surnom.

SURNUMÉRAIRE adj. et n. Nom de ceux qui, dans une administration, travaillent sans appointements, jusqu'à ce qu'on les admette en titre.

SURNUMÉRARIAT n. m. Temps pendant lequel on est surnuméraire.

SURPASSER v. tr. Etre plus haut, plus élevé : *surpasser de toute la tête. Fig.* Excéder : *voilà qui surpasse ses moyens;* être au-dessus en bien ou en mal : *cet élève surpasse tous ses condisciples en talent, en méchanceté.* **Se surpasser** v. pr. Faire encore mieux.

SURPAYER v. tr. Payer trop cher.

SURPEAU n. f. Epiderme.

SURPLIS n. m. Vêtement d'église accompagné d'ailes longues et plissées.

SURPLOMB n. m. Défaut de ce qui penche, de ce qui n'est pas à-plomb.

SURPLOMBER v. int. Etre hors de l'à-plomb : *ce mur surplombe.*

SURPLUS n. m. Ce qui reste, l'excédant. **Au surplus** loc. adv. Au reste.

SURPRENANT, E adj. Etonnant.

SURPRENDRE v. tr. Prendre sur le fait : *surprendre un voleur;* prendre à l'improviste : *la pluie nous a surpris. Fig.* Etonner : *cette nouvelle m'a surpris;* tromper, abuser : *surprendre la bonne foi, la crédulité;* obtenir par artifice : *surprendre une signature;* intercepter : *surprendre une lettre.*

SURPRISE n. f. Action par laquelle on surprend : *s'emparer d'une place par surprise ;* étonnement : *causer une grande surprise.*

SURSAUT (EN) loc. adv. Subitement : *s'éveiller en sursaut.*

SURSEMER v. tr. Semer de nouveau une terre déjà ensemencée.— Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.

SURSEOIR v. tr. et int. (*Je sursois, n. sursoyons. Je sursoyais, n. sursoyions. Je sursis, n. sursîmes. Je surseoirai, n. surseoirons. Je surseoirais, n. surseoirions. Sursois, sursoyons. Q. je sursoie, q. n. sursoyions, Q. je sursisse, q. n. sursissions. Sursoyant. Sursis.*) Suspendre, remettre, différer : *surseoir l'exécution, à l'exécution d'un arrêt.*

SURSIS, n. m. Délai.

SURTAUX n. m. Taux excessif.

SURTAXE n. f. Taxe ajoutée à d'autres.

SURTAXER v. tr. Taxer trop haut.

SURTOUT adv. Principalement.

SURTOUT n. m. Vêtement fort large qu'on met par-dessus tous les autres habits; grande pièce d'orfévrerie que l'on place comme ornement sur la table, dans les repas d'apparat.

SURVEILLANCE n. f. Action de surveiller.

SURVEILLANT, E n. Qui surveille.

SURVEILLE n. f. Avant-veille.

SURVEILLER v. tr. Veiller particulièrement et avec autorité.

SURVENANCE n. f. *Jurisp.* Arrivée que l'on n'a pas prévue. Se dit d'un enfant qui naît après donation faite.

SURVENANT, E n. Qui survient.

SURVENDRE v. tr. Vendre trop cher.

SURVENIR v. int. Arriver inopinément. — Prend toujours l'auxil. *être.*

SURVENTE n. f. Vente à un prix excessif.

SURVIE n. f. Etat de celui qui survit à un autre.

SURVIVANCE n. f. Droit de succéder à quelqu'un dans sa charge, après sa mort.

SURVIVANCIER n. m. Celui qui a une survivance.

SURVIVANT, E adj. et n. Qui survit à un autre : *le survivant des époux.*

SURVIVRE v. int. Demeurer en vie après un autre. *Fig. : survivre à son honneur.*— Prend toujours l'auxil. *avoir.*

SUS (*suce*) prép. Sur : *courir sus à quelqu'un.* **En sus** loc. adv. ou prép. Au delà.

SUS (*suce*) interj. pour exhorter, exciter : *sus, mes amis, marchons.*

SUSCEPTIBILITÉ n. f. Disposition à se choquer trop aisément.

SUSCEPTIBLE adj. Capable de recevoir, de prendre, d'éprouver : *la cire est susceptible de diverses formes. Fig.* Facile à blesser : *homme susceptible.*

SUSCITATION n. f. Suggestion, instigation.

SUSCITER v. tr. Faire naître : *Dieu suscita les prophètes ;* provoquer : *susciter une querelle.*

SUSCRIPTION n. f. Adresse mise à une lettre.

SUSDIT, ITE adj. Nommé ci-dessus.

SUSNOMMÉ, ÉE adj. et n. Nommé plus haut : *entre les susnommés, il a été convenu ce qui suit...*

SUSPECT, E (*pek-te*) adj. et n. Qui est soupçonné ou qui mérite de l'être : *probité suspecte, loi contre les suspects.*

SUSPECTER v. tr. Soupçonner.

SUSPENDRE v. tr. Elever, maintenir en l'air : *suspendre un lustre. Fig.*-

Différer : *suspendre l'exécution d'un arrêt ;* interrompre : *suspendre sa marche ;* interdire pour un temps : *suspendre un fonctionnaire.*

SUSPENS (EN) loc. adv. Dans l'incertitude.

SUSPENSE n. f. Censure par laquelle un ecclésiastique est suspendu.

SUSPENSEUR adj. m. *Anat.* Qui tient suspendu : *appareil suspenseur.*

SUSPENSIF, IVE adj. *Jurisp.* Qui suspend, qui arrête. *Gram. Points suspensifs*, plusieurs points qui servent à marquer une suspension de sens.

SUSPENSION n. f. Action de suspendre ; état d'une chose suspendue : *la suspension du pendule, le point de suspension ;* interdiction pour un temps : *suspension d'un prêtre ;* cessation momentanée : *suspension d'armes.*

SUSPENSOIR n. m. Sorte de bandage.

SUSPICION n. f. Soupçon.

SUSTENTER v. tr. Entretenir la vie par le moyen des aliments.

SUTURE n. f. Jointure des os du crâne. *Chir.* Opération qui consiste à coudre les lèvres d'une plaie.

SUZERAIN, AINE adj. et n. Seigneur qui possède un fief dont d'autres fiefs relèvent.

SUZERAINETÉ n. f. Qualité de suzerain.

SVELTE adj. Délié, dégagé : *taille svelte.*

† **SYBARITE** n. m. Homme qui mène une vie molle et voluptueuse.

SYBARITISME n. m. Vie, mœurs semblables à celles des Sybarites.

SYCOMORE n. m. Arbre à larges feuilles semblables à celles de la vigne.

SYCOPHANTE n. m. Fourbe, calomniateur. *Peu usité.*

SYLLABAIRE n. m. Livre élémentaire pour apprendre à lire.

SYLLABE n. f. Une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix.

SYLLABER v. tr. Assembler les lettres par syllabes.

SYLLABIQUE adj. Qui a rapport aux syllabes.

SYLLEPSE n. f. *Gram.* Figure par laquelle les mots s'accordent selon le sens, et non selon les règles grammaticales, comme dans : **il** *est six* **heures** (syllepse de nombre), *les* **vieilles gens** *sont* **soupçonneux** (syllepse de genre).

SYLLEPTIQUE adj. Qui forme une syllepse.

SYLLOGISME n. m. Argument qui contient trois propositions : la majeure, la mineure et la conséquence. Ex. :

Tous les hommes sont mortels (maj.) ;
Tu es homme (mineure) :
Donc tu es mortel (conséquence).

SYLLOGISTIQUE adj. Qui appartient au syllogisme : *forme syllogistique.*

SYLPHE n. m. **SYLPHIDE** n. f. Prétendus génies qui, dans la mythologie poétique du moyen âge, habitaient l'air.

† **SYLVAINS** n. m. pl. Divinités fabuleuses des forêts ; ordre d'oiseaux qui vivent généralement dans les bois.

SYLVICULTURE n. f. Science qui a pour objet la culture et l'entretien des bois.

SYMBOLE n. m. Figure ou image employée pour désigner d'une manière sensible une chose purement morale : *le chien est le symbole de la fidélité ;* formulaire qui contient les principaux articles de la foi : *le symbole des apôtres.*

SYMBOLIQUE adj. Qui sert de symbole : *le glaive symbolique de la loi.*

SYMBOLIQUE n. f. Science des symboles.

SYMBOLISER v. tr. Représenter par un symbole : *les anciens avaient symbolisé les forces de la nature.*

SYMÉTRIE n. f. Rapport de grandeur et de figure qu'ont entre elles les parties d'un même corps.

SYMÉTRIQUE adj. Qui a de la symétrie.

SYMÉTRIQUEMENT adv. Avec symétrie.

SYMÉTRISER v. int. Faire symétrie.

SYMPATHIE n. f. Rapport d'humeur et d'inclination entre deux personnes ; penchant instinctif qui les attire l'une vers l'autre.

SYMPATHIQUE adj. Qui appartient à la cause ou aux effets de la sympathie : *sentiment sympathique. Encre sympathique*, composition chimique, avec laquelle on peut écrire sans que l'écriture paraisse d'abord, mais qui noircit quand on l'expose au feu.

SYMPATHIQUEMENT adv. Avec sympathie.

SYMPATHISER v. int. Avoir de la sympathie.

SYMPHONIE n. f. Concert d'instruments de musique ; morceau de musique d'un genre particulier divisé en trois ou quatre morceaux.

SYMPHONISTE n. m. Qui compose ou exécute des symphonies.

SYMPTOMATIQUE adj. Qui appartient au symptôme.

SYMPTÔME n. m. Signe indiquant une modification, un changement dans le cours d'une maladie. *Fig.* Indice, présage.

SYNAGOGUE n. f. Lieu où s'assem-

blent les Juifs pour l'exercice de leur religion.

SYNALLAGMATIQUE adj. *Contrat synallagmatique,* par lequel deux personnes s'engagent réciproquement, baux, contrats de vente, etc.

SYNANTHÉRÉES n. f. pl. Famille de plantes à fleurs composées, dont les étamines sont soudées par leurs anthères.

SYNANTHÉRIQUE adj. Se dit des étamines qui ont des anthères soudées.

SYNCHRONE adj. Synon. de *isochrone.*

SYNCHRONIQUE adj. *Tableau synchronique*, qui présente sur plusieurs colonnes les faits arrivés en même temps en différents pays.

SYNCHRONISME n. m. Coïncidence des dates dans l'histoire des peuples.

SYNCOPE n. f. Défaillance, pâmoison : *tomber en syncope. Gram.* Retranchement d'une lettre au milieu d'un mot : **dénoûment** pour **dénouement** ; note qui appartient à la fin d'un temps et au commencement d'un autre.

SYNCOPER v. tr. Faire une syncope.

SYNCRÉTISME n. m. Système de philosophie éclectique.

SYNDIC n. m. Celui qui est élu pour prendre soin des intérêts d'un corps dont il est membre : *syndic des notaires. Syndic d'une faillite*, mandataire des créanciers dans une faillite.

SYNDICAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au syndicat.

SYNDICAT n. m. Fonction de syndic ; sa durée.

SYNECDOCHE ou **Synecdoque** n. f. Figure de rhét. par laquelle on prend la partie pour le tout (*payer tant par* **tête**, *par personne*) ; le tout pour la partie (*acheter un* **castor**, pour *un chapeau fait du poil de cet animal*) ; le genre pour l'espèce, l'espèce pour le genre, etc.

SYNÉRÈSE n. f. Réunion de deux syllabes en une seule dans un même mot, *taon, août*, *Laon.*

SYNODAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au synode.

SYNODALEMENT adv. En synode.

SYNODE n. m. Assemblée d'ecclésiastiques convoqués pour les affaires d'un diocèse ; assemblée des ministres protestants.

SYNODIQUE adj. *Lettre synodique*, écrite, au nom des conciles, aux évêques absents.

SYNONYME adj. et n. m. Se dit des mots qui ont à peu près la même signification, comme *épée* et *glaive.*

SYNONYMIE n. f. Qualité des mots synonymes.

SYNONYMIQUE adj. Qui appartient à la synonymie.

SYNOPTIQUE adj. Qui permet d'embrasser, de saisir d'un même coup d'œil les diverses parties d'un ensemble : *tableau synoptique d'une science.*

SYNTAXE n. f. *Gram.* Construction des mots suivant les règles ; ces règles et le livre où elles sont exposées.

SYNTAXIQUE adj. Qui appartient à la syntaxe : *règles syntaxiques.*

SYNTHÈSE n. f. Méthode qui procède du simple au composé, des éléments au tout, de la cause aux effets, du principe aux conséquences. — Son opposé est *Analyse.*

SYNTHÉTIQUE adj. Qui appartient à la synthèse : *méthode synthétique.*

SYNTHÉTIQUEMENT adv. D'une manière synthétique.

SYNTHÉTISER v. tr. Procéder par synthèse.

SYRIAQUE adj. et n. m. Idiome parlé par les anciens Syriens.

SYRIEN, IENNE adj. et n. De la Syrie.

SYRTES n. f. pl. V. *Sirtes.*

SYSTÉMATIQUE adj. Qui appartient à un système. *Homme, esprit systématique*, qui, dominé par un certain ensemble d'idées, veut en faire partout l'application et y ramener toutes choses. — Se prend en mauvaise part.

SYSTÉMATIQUEMENT adv. D'une manière systématique.

SYSTÉMATISER v. tr. Réduire en système ; avoir la manie des systèmes.

SYSTÈME n. m. Assemblage de principes vrais ou faux liés ensemble, de manière à établir une doctrine : *le système de Descartes en philosophie, de Copernic en astronomie ;* assemblage de parties qui se coordonnent et qui dépendent les unes des autres : *système planétaire, métrique, décimal.*

SYSTOLE n. f. Contraction du cœur et des artères.

SYZYGIE n. f. Conjonction ou opposition d'une planète avec le soleil.

T

T n. m. Vingtième lettre de l'alphabet et seizième des consonnes.

TA adj. poss. fém. V. *Ton*.

TABAC n. m. Plante originaire de l'île de Tabago, dont les feuilles, diversement préparées, se fument, se prisent ou se mâchent.

TABAGIE n. f. Lieu public, salle spéciale où l'on se retire pour fumer.

TABARIN n. m. Bouffon qui amuse le peuple sur les places publiques.

TABARINAGE n. m. Bouffonnerie.

TABATIÈRE n. f. Petite boîte où l'on met du tabac à priser.

TABELLION n. m. Notaire, et spécialement notaire de village. *Vieux*.

TABELLIONAGE n. m. *Vieux*. Synon. de *notariat*.

TABERNACLE n. m. Tente, pavillon des Hébreux; tente sous laquelle reposait l'arche; petite armoire placée sur l'autel, où l'on renferme le saint ciboire.

TABLATURE n. f. Tableau, dessin qui représente un instrument à vent, et qui indique quels trous doivent être bouchés ou bien ouverts pour former les diverses notes. *Fig. Donner de la tablature à quelqu'un*, lui susciter de l'embarras.

TABLE n. f. Meuble de bois ou de marbre, posé sur un ou plusieurs pieds; mets qu'on y sert habituellement : *avoir une table frugale;* tableau dans lequel certaines matières sont disposées méthodiquement, de manière à pouvoir être embrassées d'un seul coup d'œil, ou trouvées facilement : *table de Pythagore, table des logarithmes, table chronologique;* tableau qui indique méthodiquement ou alphabétiquement les matières traitées dans un livre : *table des chapitres, des matières;* partie supérieure d'un instrument sur laquelle les cordes sont tendues : *table de piano.* **Tables de la loi**, tables de pierre sur lesquelles étaient gravées les lois que Dieu donna à Moïse; **les Douze Tables**, code de lois publiées à Rome par les décemvirs, et gravées sur douze tables d'airain; **sainte table**, grille qui sépare le chœur du sanctuaire, et à laquelle les fidèles communient; **table d'hôte**, table servie à heures fixes et à tant par tête; **table de nuit**, petite table qui se place à côté du lit. *Fig. Aimer la table*, la bonne chère; *tenir table ouverte*, donner fréquemment à dîner; *donner la table à quelqu'un*, le nourrir à sa table; *réformer sa table*, en diminuer la dépense; *faire table rase*. V. *Ras*.

TABLEAU n. m. Ouvrage de peinture exécuté sur toile, sur bois, etc.; liste des membres d'un corps, d'une société : *tableau des avocats;* feuille sur laquelle des matières sont rangées méthodiquement : *tableau chronologique;* table peinte en noir pour écrire, tracer des figures, principalement en usage dans les écoles. *Fig.* Ensemble d'objets qui frappent la vue, qui font impression : *de cette hauteur on découvre un tableau magnifique;* représentation vive d'une chose, de vive voix ou par écrit : *faire un tableau fidèle des guerres civiles.*

TABLETIER, IÈRE n. Qui vend des échiquiers, des damiers et autres ouvrages d'ivoire, d'ébène, etc.

TABLETTE n. f. Planche disposée pour recevoir des papiers, des livres, etc.; pierre plate qui termine les murs d'appui ou autres pièces de maçonnerie : *tablette de cheminée;* composition sèche, de forme plate : *tablette de chocolat.* Pl. Feuilles de parchemin, de papier, qu'on porte sur soi, et dont on se sert pour prendre des notes. *Fig. Rayez cela de vos tablettes*, n'y comptez pas.

TABLETTERIE n. f. Métier, commerce, ouvrage du tabletier.

TABLIER n. m. Pièce d'étoffe ou de cuir, que les femmes et les artisans mettent devant eux pour travailler; plancher d'un pont de bois ou d'un pont-levis; côté du damier ou de l'échiquier, sur lequel on joue.

TABOURET n. m. Petit siége à quatre pieds, qui n'a ni bras ni dos. *Tabouret électrique*, petit tabouret à quatre pieds de verre, dont on se sert pour isoler les objets qu'on veut électriser.

TAC n. m. Maladie contagieuse des moutons.

TACET (*cète*) n. m. Mot latin qui s'emploie en musique pour indiquer le silence d'une partie pendant un morceau.

TACHE n. f. Souillure : *tache de graisse;* marque naturelle sur la peau de l'homme ou le poil des animaux. *Fig.* Défaut dans un ouvrage d'esprit; tout ce qui blesse l'honneur, la réputation.

TÂCHE n. f. Ouvrage qu'on donne à faire dans un temps fixé. *Prendre à tâche de*, s'efforcer de.

TACHER v. tr. Salir, faire une tache. *Fig.* Souiller.

TÂCHER v. int. S'efforcer.

TÂCHERON n. m. Entrepreneur à forfait de travaux partiels.

TACHETER v. tr. Marquer de diverses taches. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

TACHYGRAPHE n. m. Sténographe.

TACHYGRAPHIE n. f. Sténographie.

TACHYGRAPHIQUE adj. Sténographique.

TACITE adj. Qui n'est pas formellement exprimé, qui est sous-entendu : *convention tacite.*

TACITEMENT adv. D'une manière tacite.

TACITURNE adj. Qui parle peu.

TACITURNITÉ n. f. Etat d'une personne taciturne.

TACT (*tak-te*) n. m. Sens du toucher. *Fig.* Jugement délicat : *avoir du tact.*

TAC-TAC n. m. Mot imitatif qui exprime un bruit réglé.

TACTICIEN n. m. Qui entend bien la tactique.

TACTILE adj. Qui est ou peut être l'objet du tact.

TACTILITÉ n. f. Faculté du sens du toucher.

TACTIQUE n. f. Art de faire des évolutions militaires. *Fig.* Marche qu'on suit, moyens qu'on emploie pour réussir.

TADORNE n. m. Espèce de canard.

TAFFETAS n. m. Etoffe de soie fort mince, et tissue comme la toile.

TAFIA n. m. Eau-de-vie de sucre.

TAÏAUT Cri de chasse à l'aspect du gibier, pour animer les chiens.

TAIE n. f. Linge qui enveloppe un oreiller (ne pas dire *tête*); tache blanche qui se forme quelquefois sur l'œil.

TAILLABLE adj. Qui était sujet à la taille : *le paysan était autrefois taillable et corvéable à merci.*

TAILLADE n. f. Coupure, balafre dans les chairs; coupure en long dans une étoffe.

TAILLADER v. tr. Faire des taillades.

TAILLANDERIE n. f. Métier, ouvrage du taillandier.

TAILLANDIER n. m. Ouvrier qui fait des outils pour les charpentiers, les charrons, les tonneliers, etc.

TAILLANT n. m. Tranchant d'une lame de couteau, d'épée, etc.

TAILLE n. f. Tranchant d'une épée : *frapper d'estoc et de taille*, de la pointe et du tranchant; manière dont on coupe, dont on taille certaines choses : *la taille des pierres, des arbres fruitiers, des habits, des plumes, des diamants;* bois coupé qui commence à repousser : *taille de deux ans;* petit morceau de bois sur lequel les boulangers marquent, par des incisions, la quantité de pain qu'ils vendent à crédit à leurs pratiques; impôt mis autrefois sur les roturiers : *être exempt de la taille.* **Pierre de taille**, dure, propre à être taillée et employée aux constructions. *Mus.* **Basse-taille**, voix très-grave; celui qui la possède. *Chir.* Opération qui consiste à se frayer une route à travers les tissus jusqu'à la vessie, pour extraire les concrétions pierreuses qui s'y sont formées.

TAILLE n. f. Stature du corps : *taille de cinq pieds quatre pouces;* conformation du corps depuis les épaules jusqu'à la ceinture : *taille svelte.*

TAILLÉ, ÉE adj. Prêt, préparé : *voilà votre besogne toute taillée;* fait pour, propre à : *il n'est pas taillé pour cela. Homme bien taillé*, d'une taille forte et bien conformée.

TAILLE-DOUCE n. f. Gravure faite sans eau-forte et au burin seul, sur une planche de cuivre; estampe obtenue par ce procédé. Pl. des *tailles-douces.*

TAILLE-PLUMES n. m. Instrument pour tailler les plumes. Pl. des *taille-plumes.*

TAILLER v. tr. Couper, retrancher pour donner une certaine forme : *tailler une pierre, un arbre, une plume. Tailler en pièces une armée*, la défaire entièrement; *tailler de la besogne, des croupières à quelqu'un*, lui susciter des embarras. *Chir.* Faire l'opération de la taille.

TAILLEUR n. m. Celui qui taille : *tailleur de pierres*, et, absol., celui qui fait des habits.

TAILLIS ou **Bois taillis** n. m. Bois que l'on coupe de temps en temps.

TAILLOIR n. m. *Arch.* Abaque, partie supérieure d'un chapiteau, qui porte l'architrave.

TAIN n. m. Feuille mince formée d'un mélange d'étain et de mercure, qu'on applique derrière une glace pour qu'elle puisse réfléchir les objets.

TAIRE v. tr. Ne pas dire, cacher : *taire la vérité.* V. int. *Faire taire*, imposer silence. **Se taire** v. pr. Garder le silence, ne pas faire de bruit.

TALAPOIN n. m. Prêtre du royaume de Siam et du Pégu, espèce de moine mendiant.

TALC n. m. Minéral à structure lamelleuse, dont une espèce, réduite en poudre, sert de fard aux dames.

TALED n. m. Voile dont les Juifs se couvrent la tête dans les synagogues.

TALENT n. m. Aptitude naturelle ou faculté acquise; celui qui excelle en son genre : *talent de premier ordre.*

TALENT n. m. Autrefois, poids d'or ou d'argent.

TALER v. tr. Blesser, froisser : *cet outil m'a talé la main.* **Se taler** v. pr. Se blesser, se meurtrir.
TALION n. m. Punition pareille à l'offense : *subir la peine du talion.*
TALISMAN n. m. Figure, médaille, petite plaque de métal, etc., faite sous certaines constellations, et supposée avoir des vertus surnaturelles. *Fig.* Ce qui opère un effet subit, merveilleux.
TALISMANIQUE adj. Qui concerne le talisman.
TALLE n. f. Rejeton qui pousse au pied d'un arbre, d'une plante.
TALLER v. int. En parlant d'un arbre, d'une plante, pousser des rejetons.
TALMA n. m. Vêtement large pour homme ou pour femme.
TALMOUSE n. f. Sorte de pâtisserie boursouflée faite avec de la farine, de la crème, des œufs, du beurre et du sucre.
TALMUD n. m. Livre qui contient la loi orale, la doctrine, la morale et les traditions des Juifs.
TALMUDISTE n. m. Qui est attaché aux opinions du Talmud.
TALOCHE n. f. Coup donné sur la tête avec la main. *Pop.*
TALON n. m. Partie postérieure du pied, du soulier; entame d'un pain; ce qui reste des cartes, après en avoir donné à chaque joueur. *Arch.* Moulure concave par le bas et convexe par le haut. *Talon de souche*, sorte de chiffre ou de vignette imprimée à l'endroit où doivent être coupés les feuillets qu'on détache du registre à souche; *talon rouge*, autrefois, homme de cour qui avait des talons rouges à ses souliers. *Par ext.* Flatteur, commensal de cour. *Fig. Montrer les talons*, s'enfuir.
TALONNER v. tr. Poursuivre de près. *Fig.* Presser vivement.
TALUS n. m. Pente, inclinaison qu'on donne à un terrassement, au revêtement d'un mur, d'un fossé. *Tailler*, *couper en talus*, obliquement.
TALUTAGE n. m. Action de construire en talus.
TALUTER v. tr. Construire en forme de talus.
TAMANOIR n. m. Sorte de quadrupède du genre fourmilier.
TAMARIN n. m. Fruit du tamarinier.
TAMARINIER n. m. Grand et bel arbre des pays chauds.
TAMBOUR n. m. Caisse cylindrique, dont les deux extrémités sont formées de peaux tendues, sur l'une desquelles on frappe avec deux baguettes pour en tirer des sons; celui qui bat du tambour. **Tambour de basque**, peau tendue sur un cercle garni de grelots. Métier circulaire sur lequel est tendue une étoffe que l'on veut broder à l'aiguille; cylindre autour duquel s'enroule la corde ou la chaîne qui sert à monter une horloge ou une montre; petite enceinte de menuiserie, avec une ou plusieurs portes, placée à l'entrée principale de certains édifices et surtout des églises; tympan de l'oreille. *Mener tambour battant*, rudement.
TAMBOURIN n. m. Tambour plus long que large.
TAMBOURINER v. int. Battre du tambour.
TAMBOURINEUR n. m. Qui tambourine.
TAMBOUR-MAÎTRE n. m. Tambour qui a le grade de caporal, et qui est chargé de l'instruction des tambours. Pl. des *tambours-maîtres.*
TAMBOUR-MAJOR n. m. Chef des tambours, marchant en tête du régiment. Pl. des *tambours-majors.*
TAMIS n. m. Instrument qui sert à passer des matières pulvérisées ou des liqueurs épaisses.
TAMISAGE n. m. Action de tamiser.
TAMISER v. tr. Passer par le tamis : *tamiser de la farine.*
TAMISIER n. m. Celui qui fabrique ou vend des tamis.
TAMPON n. m. Gros bouchon en bois, en pierre ou en métal, servant à boucher une ouverture; sorte de bouchon de linge ou de papier; rouleau avec lequel les imprimeurs en taille-douce appliquent l'encre sur la planche gravée.
TAMPONNER v. tr. Boucher avec un tampon.
TAM-TAM (*tame-tame*) n. m. Espèce de cymbale qui rend un son très-retentissant.
TAN n. m. Ecorce de chêne réduite en poudre, pour préparer les cuirs.
TANAISIE n. f. Sorte de plante.
TANCER v. tr. Réprimander.
TANCHE n. f. Poisson d'eau douce.
TANDIS QUE loc. conj. Pendant que.
TANGAGE n. m. Balancement d'un vaisseau dans le sens de sa longueur, par opposition à *roulis.*
TANGARA n. m. Genre de passereaux qui habitent l'Amérique.
TANGENCE n. f. *Géom.* Contact : *point de tangence.*
TANGENT, E adj. *Géom. Cercle tangent*, qui touche un ou plusieurs cercles en un seul point.
TANGENTE n. f. *Géom.* Ligne droite qui touche un cercle ou une ligne courbe sans la couper. *Fig. S'échapper par la tangente*, éluder adroitement, dans une discussion, les arguments de son adversaire.
TANGIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est tangible.

TANGIBLE adj. Que l'on peut toucher.

TANGUER v. int. Se dit d'un navire qui éprouve le balancement du tangage.

TANIÈRE n. f. Caverne servant de repaire aux bêtes sauvages.

TANIN ou **Tannin** n. m. Substance particulière qui se trouve surtout dans l'écorce du chêne, et qui sert à tanner les peaux.

TANNAGE n. m. Action de tanner les cuirs; résultat de cette action.

TANNANT adj. Qui importune, qui ennuie. *Pop.*

TANNE n. f. Petite tumeur grisâtre qui se forme dans les pores de la peau.

TANNÉ, ÉE adj. Qui est d'un brun jaunâtre, de couleur à peu près semblable à celle du tan.

TANNER v. tr. Préparer les cuirs avec du tan. *Fig.* Ennuyer, molester. *Pop.*

TANNERIE n. f. Lieu où l'on tanne les cuirs.

TANNEUR n. m. Celui qui tanne et vend les cuirs.

TANNIN n. m. V. *Tanin.*

TANT adv. qui exprime une quantité indéfinie : *il a tant d'amis que...*; un nombre déterminé : *il y aura tant pour vous;* signifie à tel point : *il a tant mangé que...*; autant : *ne parlez pas tant;* si longtemps : *j'ai tant marché;* aussi longtemps que : *tant que je vivrai.* Loc. adv. **Tant mieux**, marque que l'on est satisfait d'une chose; **tant pis**, que l'on en est fâché. Loc. conj. **Tant s'en faut que**, bien loin que; **si tant est que**, supposé que; **en tant que**, selon que, comme.

TANTE n. f. Sœur du père, de la mère ou femme de l'oncle.

TANTINET n. m. Une très-petite quantité : *un tantinet de pain.*

TANTÔT adv. Dans peu de temps, bientôt, en parlant de la même journée : *j'irai tantôt;* il n'y a pas longtemps : *je l'ai vu tantôt;* exprime l'alternative, la succession : *tantôt il est d'un avis, tantôt d'un autre.*

TANZIMAT n. m. Ordonnance portant d'importantes réformes, en Turquie.

TAON (*ton*) n. m. Sorte de grosse mouche à aiguillon.

TAPAGE n. m. Désordre accompagné d'un grand bruit.

TAPAGEUR n. m. Qui fait, qui a l'habitude de faire du tapage.

TAPE n. f. Coup de la main. *Fam.*

TAPÉ, ÉE adj. *Poire, pomme tapée,* aplatie et séchée au four. *Fig. Mot bien tapé,* vif et piquant. *Fam.*

TAPECU n. m. Voiture cahotante.

TAPER v. tr. Frapper, battre.

TAPETTE n. f. Petite masse ou bâton court, pour enfoncer des bouchons, etc.

TAPIN n. m. Tambour; mauvai tambour. *Pop.*

TAPINOIS (EN) loc. adv. Sournoi sement, en cachette. *Fam.*

TAPIOCA n. m. Fécule qu'on retir de la racine de manioc, et dont on fa un excellent potage.

TAPIR n. m. Grand quadrupèd d'Amérique, dont le museau est allong en forme de trompe.

TAPIR (SE) v. pr. Se cacher en s tenant courbé, ramassé.

TAPIS n. m. Pièce d'étoffe dont o couvre une table, des murs, un parque et par ext. : *tapis de gazon, de verdu re. Fig. Mettre une affaire sur le ta pis,* la proposer pour l'examiner; *ten quelqu'un sur le tapis,* parler de lui e son absence et en mal; *amuser le tapi* entretenir la société de choses plaisante et frivoles.

TAPISSER v. tr. Revêtir, orner d tapisseries, de papier de tenture, les mu railles d'une chambre, d'une salle, etc Se dit, par ext., de ce qui couvre et re vêt une surface : *la vigne tapissait d ses rameaux l'intérieur de la grotte; l membrane qui tapisse l'estomac.*

TAPISSERIE n. f. Ouvrage fait a métier ou à l'aiguille sur du canevas avec de la laine, de la soie, etc.

TAPISSIER, IÈRE n. Qui fait o vend toutes sortes de meubles, et, e général, tout ce qui sert à la décoratio des appartements.

TAPISSIÈRE n. f. Voiture légère ouverte de tous côtés, servant au trans port des meubles, des tapis, etc.

TAPON n. m. Linge, étoffe qui s met en tas. *Fam.*

TAPOTER v. tr. Donner de petit coups à plusieurs reprises. *Fam.*

TAQUER v. tr. *Impr.* Egaliser le lettres d'une forme au moyen du ta quoir.

TAQUET n. m. Petit morceau d bois taillé, qui sert à maintenir l'encoi gnure d'un meuble, d'une armoire.

TAQUIN, INE adj. et n. Querelleur contrariant.

TAQUINER v. tr. et int. Avoir l'ha bitude de contrarier pour des riens.

TAQUINERIE n. f. Caractère d taquin; action de celui qui taquine.

TAQUOIR n. m. *Impr.* Morceau d bois très-uni dont on se sert pour égali ser les caractères qui entrent dans l composition d'une forme.

TARABUSTER v. tr. Importune par des interruptions, par du bruit, pa des discours à contre-temps. *Fam.*

TARARE interj. fam. pour marque qu'on se moque de ce qu'on entend dire ou qu'on n'y croit point.

TARARE n. m. *Agr.* Instrument qui sert à vanner le blé et à nettoyer le grain.

TARAUD n. m. Morceau d'acier, taillé en vis, dont on se sert pour tarauder.

TARAUDER v. tr. Percer une pièce de bois ou de métal en écrou, de manière qu'elle puisse recevoir une vis.

TARD adv. Après le temps déterminé, convenable, ordinaire : *se lever tard;* vers la fin de la journée : *nous arriverons tard chez nous.* N. m. : *il ne viendra que sur le tard.*

TARDER v. int. Différer : *ne tardez pas un moment.* V. impers. Exprime un vœu, un souhait : *il me tarde de...*

TARDIF, IVE adj. Lent : *pas tardif;* qui vient tard : *regrets tardifs;* qui se forme, se développe lentement : *esprit tardif.*

TARDIGRADES n. m. pl. Espèce d'animaux qui marchent très-lentement et qu'on appelle aussi paresseux.

TARDIVEMENT adv. D'une manière tardive.

TARDIVETÉ n. f. *Jard.* Croissance tardive : *la tardiveté d'une plante.*

TARE n. f. Défaut, déchet sur le poids, la quantité ou la qualité des marchandises; poids des caisses, sacs, etc., qui contiennent ces marchandises.

TARÉ, ÉE adj. Vicié, corrompu : *homme taré.*

TARENTELLE n. f. Danse des environs de Tarente.

TARENTIN, INE adj. et n. De Tarente : *les Tarentins appelèrent Pyrrhus à leur secours.*

TARENTISME n. m. Prétendue maladie causée par la piqûre de la tarentule.

┼ **TARENTULE** n. f. Grosse araignée très-commune aux environs de Tarente.

TARER v. tr. Gâter, corrompre : *l'humidité a taré ces marchandises;* peser un vase, un baril, etc., avant de les remplir.

TARGE n. f. Sorte de bouclier.

TARGETTE n. f. Petit verrou plat, qu'on met aux portes, aux fenêtres, etc., pour les fermer de l'intérieur.

TARGUER (SE) v. pr. Se prévaloir avec ostentation.

TARI n. m. Vin de palmier et de cocotier, employé autrefois en médecine comme tonique.

TARIÈRE n. f. Outil de charpentier, de charron, qui sert à faire des trous ronds dans le bois; organe qui sert à percer les substances dures, chez les insectes.

TARIF n. m. Tableau du prix de certaines denrées, des droits d'entrée de certaines marchandises.

TARIFER v. tr. Etablir, fixer des prix.

TARIN n. m. Petit oiseau du genre moineau.

TARIR v. tr. Mettre à sec : *tarir un puits. Fig.* Faire cesser : *la paix tarit la source des maux publics.* V. int. Etre à sec : *la source a tari tout à coup* marque le fait; *la source est tarie* marque l'état. *Fig.* Cesser, s'arrêter : *ses pleurs ne tarissent pas.*

TARISSABLE adj. Qui peut se tarir.

TARISSEMENT n. m. Dessèchement.

TARLATANE n. f. Sorte de mousseline très-claire.

TAROTÉ, ÉE adj. *Cartes tarotées*, dont le dos ou revers est orné de grisaille en compartiments.

TAROTS n. m. pl. Cartes plus longues et marquées d'autres figures que les cartes ordinaires; jeu qu'on joue avec ces cartes.

TARPÉIEN, IENNE adj. *Roche Tarpéienne*, rocher du haut duquel, à Rome, on précipitait les criminels. *Fig. Il n'y a pas loin du Capitole à la roche Tarpéienne*, la chute est voisine du triomphe.

TARSE n. m. Partie du pied appelée vulgairement *cou-de-pied.*

TARSIEN, IENNE adj. Qui concerne le tarse.

TARTAN n. m. Etoffe de laine, à carreaux de diverses couleurs.

TARTANE n. f. Petit bâtiment en usage dans la Méditerranée, portant une voile triangulaire.

TARTARE n. m. Partie de l'Enfer des anciens où les méchants subissaient la peine due à leurs crimes.

TARTAREUX, EUSE adj. Qui a la qualité du tartre.

TARTE n. f. Sorte de pâtisserie plate.

TARTELETTE n. f. Petite tarte.

TARTINE n. f. Tranche de pain recouverte de beurre ou de confitures.

TARTRATE n. m. *Chim.* Sel composé d'acide tartrique et d'une base.

TARTRE n. m. Dépôt salin que laisse le vin dans l'intérieur des tonneaux; sédiment de couleur jaunâtre, qui se dépose autour des dents.

TARTREUX adj. m. *Chim. Acide tartreux*, dont le tartre est la base.

TARTRIQUE adj. *Acide tartrique*, acide extrait du tartre. *Chim.*

TARTRITE n. m. *Chim.* Nom des sels dont l'acide tartreux forme la base.

TARTUFE n. m. Faux dévot, hypocrite.

TARTUFERIE n. f. Caractère, action du tartufe.

TAS n. m. Monceau, amas; réunion de gens méprisables : *tas de fripons.*

TASSE n. f. Vase à boire; ce qu'il contient.

TASSEAU n. m. Petit morceau de bois qui sert à soutenir une tablette.

TASSEMENT n. m. Effet des constructions, des terres qui s'affaissent.

TASSER v. tr. Mettre en tas : *tasser du foin.* V. int. Croître, devenir plus épais : *l'oseille commence à tasser;* s'affaisser : *le mur tasse.*

TÂTEMENT n. m. Action de tâter.

TÂTER v. tr. Manier doucement : *tâter une étoffe;* goûter : *tâter d'un mets. Tâter le pouls*, presser légèrement l'artère pour connaître le mouvement du sang. *Fig. Tâter le terrain, tâter quelqu'un*, sonder pour connaître les intentions; *tâter d'un métier*, en essayer. **Se tâter** v. pr. Examiner ses sentiments.

TÂTEUR, EUSE n. Irrésolu.

TÂTE-VIN n. m. Instrument pour tirer le vin par le bondon, lorsqu'on veut le goûter. Pl. des *tâte-vin.*

TATILLON, ONNE n. Qui tatillonne. *Fam.*

TATILLONNAGE n. m. Action de tatillonner. *Fam.*

TATILLONNER v. int. Entrer mal à propos, inutilement, dans toutes sortes de petits détails. *Fam.*

TÂTONNEMENT n. m. Action de tâtonner.

TÂTONNER v. int. Chercher dans l'obscurité en tâtant. *Fig.* Procéder avec circonspection, incertitude.

TÂTONNEUR, EUSE n. Qui tâtonne. *Fam.*

TÂTONS (À) loc. adv. En tâtonnant dans l'obscurité.

TATOU n. m. Genre de quadrupède sauvage couvert d'écailles.

TATOUAGE n. m. Action de tatouer; résultat de cette action.

TATOUER v. tr. Imprimer sur le corps des dessins indélébiles.

TATTERSALL n. m. (*Mot angl.*) Lieu où se font des ventes publiques de chevaux, de voitures.

TAUDIS ou **Taudion** n. m. Petit logement en désordre, malpropre. *Pop.*

TAUPE n. f. Quadrupède qui a les yeux peu développés, et qui vit sous terre.

TAUPIER n. m. Preneur de taupes.

TAUPIÈRE n. f. Piége pour prendre des taupes.

TAUPIN n. m. Insecte du genre des coléoptères.

TAUPINIÈRE ou **Taupinée** n. f. Petit monceau de terre qu'une taupe élève en fouillant. *Fig.* Maison de campagne basse et sans apparence.

TAURE n. f. Jeune vache.

TAUREAU n. m. Mâle de la vache; un des douze signes du zodiaque.

TAUROBOLE n. m. Sacrifice où la victime était un taureau.

TAUTOCHRONE adj. Qui se fait dans des temps égaux. Syn. d'*isochrone.*

TAUTOLOGIE n. f. Répétition inutile d'une même idée en termes différents.

TAUTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la tautologie.

TAUX n. m. Prix courant des denrées : *taux du blé;* denier auquel est fixé l'intérêt de l'argent : *taux de cinq pour cent;* somme à laquelle chaque contribuable est taxé.

TAVAÏOLLE n. f. Linge fin et garni de dentelles, pour le baptême, le pain bénit, etc.

TAVELER v. tr. Moucheter, tacheter. — Prend deux *l* devant une syllabe muette.

TAVELURE n. f. Bigarrure d'une peau tavelée.

TAVERNE n. f. Cabaret.

TAVERNIER, IÈRE n. Qui tient taverne.

TAXATION n. f. Action de taxer.

TAXE n. f. Règlement établi par l'autorité pour le prix de certaines denrées comme autrefois le pain, ou de certains services comme le port des lettres; imposition établie en certains cas : *mettre une taxe sur les riches;* imposition en général : *payer sa taxe;* taxation faite par autorité de justice des frais judiciaires, et des honoraires dus aux notaires, aux avoués, aux huissiers.

TAXER v. tr. Régler le prix d'une denrée : *taxer le pain, la viande;* établir une imposition. *Fig.* Accuser : *taxer quelqu'un d'avarice.*

TAXIDERMIE n. f. Art d'empailler les animaux.

TAXIS (*ice*) n. m. Art de faire rentrer dans la position naturelle en pressant. *Chir.*

TE pron. pers. V. *Tu.*

TECHNIQUE adj. Qui appartient en propre à un art ou à une science.

TECHNOLOGIE n. f. Science qui a pour objet l'histoire et la description des procédés industriels.

TECHNOLOGIQUE adj. Qui appartient aux arts en général : *dictionnaire technologique.*

TE DEUM n. m. Cantique d'actions de grâces. Pl. des *te Deum.*

TÉGUMENT n. m. *Anat.* Ce qui couvre le corps de l'homme et des animaux : la peau, l'épiderme, le cuir.

TEIGNE n. f. Insecte qui ronge les grains, les étoffes de laine, les pelleteries, etc. ; sorte de gale plate et sèche qui vient à la tête; gale qui vient à l'écorce des arbres; ulcération fétide à la fourchette du pied du cheval.

TEIGNEUX, EUSE adj. et n. Qui a la teigne.

TEILLAGE n. m. V. *Tillage*.

TEILLE n. f. V. *Tille*.

TEILLER v. tr. V. *Tiller*.

TEINDRE v. tr. Faire prendre à une chose une couleur différente de celle qu'elle avait.

TEINT n. m. Coloris du visage.

TEINTE n. f. *Peint.* Nuance résultant d'un mélange de couleurs : *teinte grise ;* degré de force des couleurs : *teinte forte.* **Demi-teinte**, teinte extrêmement faible ; **teinte plate**, uniforme.

TEINTER v. tr. *Peint.* Colorier avec des teintes plates plus ou moins foncées.

TEINTURE n. f. Liqueur propre à teindre; opération, art du teinturier; couleur que prend la chose teinte : *drap d'un belle teinture. Fig.* Connaissance superficielle : *avoir quelque teinture des beaux-arts.*

TEINTURERIE n. f. Atelier du teinturier.

TEINTURIER, IÈRE n. Qui exerce l'art de teindre les étoffes.

TEL, TELLE adj. Pareil, semblable : *tel père, tel fils ;* si grand : *sa mémoire est telle, que... Tel quel*, dans le même état : *je vous rends votre livre tel quel.* Pron. indéf. Celui : *tel rit aujourd'hui qui pleurera demain.*

TÉLÉGRAMME n. m. Dépêche télégraphique.

† **TÉLÉGRAPHE** n. m. Appareil avec lequel on transmet à de grandes distances des nouvelles, des avis au moyen de signaux : *télégraphe aérien.* **Télégraphe électrique**, qui fonctionne au moyen de l'électricité.

TÉLÉGRAPHIE n. f. Art de diriger les télégraphes.

TÉLÉGRAPHIER v. tr. Faire parvenir au moyen du télégraphe : *télégraphier une nouvelle, un événement.*

TÉLÉGRAPHIQUE adj. Qui a rapport au télégraphe : *signes télégraphiques. Dépêche télégraphique*, transmise au moyen du télégraphe.

TÉLÉGRAPHIQUEMENT adv. Par le télégraphe.

TÉLESCOPE n. m. Instrument d'optique qui rapproche les objets éloignés.

TÉLESCOPIQUE adj. Qu'on ne voit qu'à l'aide du télescope.

TELLEMENT adv. De telle sorte.

TELLIÈRE n. m. Nom que l'on donne à une espèce de papier fort beau.

TELLURE n. m. Métal d'un blanc bleuâtre, lamelleux et fragile.

TÉMÉRAIRE adj. Hardi avec imprudence : *action téméraire ;* hasardé : *jugement téméraire.* N. : *jeune téméraire.*

TÉMÉRAIREMENT adv. Avec témérité.

TÉMÉRITÉ n. f. Hardiesse imprudente et présomptueuse.

TÉMOIGNAGE n. m. Rapport d'un ou de plusieurs témoins. *Fig.* Marque, preuve : *témoignage d'amitié. Témoignage de la conscience*, sentiment que chacun a en soi du bien et du mal ; *témoignage des sens*, ce que les sens nous apprennent sur les objets extérieurs.

TÉMOIGNER v. tr. Marquer, faire paraître : *témoigner de la joie.* V. int. Servir de témoin, porter témoignage : *témoigner contre quelqu'un en justice.*

TÉMOIN n. m. Qui a vu ou entendu quelque fait, et qui peut en faire rapport; personne dont on se fait assister pour certains actes; spectateur : *être témoin d'une scène touchante ;* marque, monument : *cette cathédrale est un témoin de la piété de nos aïeux. Témoin oculaire*, qui a vu de ses propres yeux ; *prendre quelqu'un à témoin*, invoquer son témoignage ; *les témoins d'un duel*, ceux qui assistent les combattants.— Employé sans déterminatif, n'est variable que dans ces deux cas : *leur entrevue aura lieu sans témoins ; vous m'êtes tous témoins que.* Est invariable dans : *je vous prends tous à témoin ; témoin les blessures qu'il a reçues.*

TEMPE n. f. Partie latérale de la tête, depuis l'oreille jusqu'au front.

TEMPÉRAMENT n. m. Complexion, constitution particulière du corps : *tempérament robuste ;* caractère : *tempérament violent. Fig.* Adoucissement, expédient, moyens de conciliation : *proposer des tempéraments.*

TEMPÉRANCE n. f. Vertu morale qui modère les désirs, les passions ; sobriété.

TEMPÉRANT, E adj. Qui a la vertu de la tempérance.

TEMPÉRATURE n. f. Etat sensible de l'air ; degré de chaleur dans un lieu : *température d'un appartement.*

TEMPÉRÉ, ÉE adj. Ni trop chaud ni trop froid : *climat tempéré. Fig. Style tempéré*, entre le simple et le sublime.

TEMPÉRER v. tr. Modérer, dimi-

nuer l'excès d'une chose : *tempérer la chaleur, la sévérité ;* calmer : *l'âge tempère les passions.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

TEMPÊTE n. f. Violent orage, surtout en mer. *Fig.* Trouble de l'âme : *les tempêtes des passions ;* persécution qui s'élève contre quelqu'un : *laisser passer la tempête ;* troubles dans un État : *la tempête des guerres civiles.*

TEMPÊTER v. int. Faire un grand bruit par mécontentement.

TEMPÊTUEUX, EUSE adj. Sujet aux tempêtes, qui cause les tempêtes : *mer, vent tempêtueux.*

TEMPLE n. m. Dans le style soutenu, tout édifice religieux ; église des protestants.

TEMPLIER n. m. Chevalier d'un ancien ordre militaire et religieux.

TEMPORAIRE adj. Momentané, qui ne doit durer qu'un certain temps : *pouvoir temporaire.*

TEMPORAIREMENT adv. Pour un temps.

TEMPORAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport aux tempes : *os temporal.*

TEMPOREL, ELLE adj. Périssable, par oppos. à *éternel* et à *spirituel : les biens temporels ;* séculier, par oppos. à *ecclésiastique : puissance temporelle.* N. m. : *le temporel et le spirituel.*

TEMPORELLEMENT adv. Durant un temps. — Son opposé est *éternellement.*

TEMPORISATION n. f. Action de temporiser.

TEMPORISER v. int. Retarder, différer avec espoir d'un meilleur temps.

TEMPORISEUR n. m. Qui temporise.

TEMPS n. m. Mesure de la durée des choses ; moment fixé : *le temps approche ;* délai : *accordez-moi du temps ;* loisir : *je n'ai pas le temps ;* saison : *le temps des vendanges ;* époque, relativement à certaines circonstances, à l'état des choses, des mœurs, des opinions : *c'était un bon temps ;* état de l'atmosphère : *temps humide.* **Les Quatre-Temps,** jours de jeûne au commencement de chaque saison ; *gros temps,* temps d'orage en mer ; *dans la nuit des temps,* à une époque très-reculée, incertaine ; *tuer le temps,* s'occuper à des riens pour échapper à l'ennui ; *perdre le temps,* ne rien faire ; *passer le temps à,* l'employer à ; *gagner du temps,* temporiser ; *avoir le temps,* n'être pas pressé ; *prendre son temps,* faire une chose sans se presser ; *prendre bien* ou *mal son temps,* agir dans un moment bien ou mal choisi ; *profiter du temps,* en faire bon usage ; *prendre du bon temps,* se divertir ; *avoir fait son temps,* être hors d'usage ; *prendre le temps comme il vient,* ne s'inquiéter de rien. *Astr.* **Temps vrai,** mesuré par le mouvement réel de la terre ; **temps moyen,** mesuré par la vitesse moyenne de la terre. *Mus.* Division de la mesure : *mesure à trois, à quatre temps. Escr.* Moment précis dans lequel il faut faire certains mouvements. *Gram.* Modifications du verbe qui servent à exprimer le présent, le passé et l'avenir. Loc. adv. **A temps,** assez tôt : *vous arrivez à temps ;* pour un temps fixé : *bannissement à temps ;* **de tout temps,** toujours ; **en même temps,** ensemble ; **de temps en temps,** quelquefois.

TENABLE adj. Où l'on peut rester sans trop de risques, de peines, d'incommodités : *cette place, ce poste, cette maison n'est pas tenable.* — S'emploie presque toujours avec la négation.

TENACE adj. Adhérent : *la poix est tenace. Fig.* Opiniâtre : *personne tenace.*

TÉNACITÉ n. f. État de ce qui est tenace. *Fig.* Attachement opiniâtre à une idée, à un projet.

TENAILLER v. tr. Torturer un criminel avec des tenailles brûlantes.

TENAILLES n. f. pl. Instrument de fer composé de deux pièces mobiles pour tenir ou arracher quelque chose.

TENAILLON n. m. *Fortif.* Ouvrage construit vis-à-vis l'une des faces de la demi-lune.

TENANCIER, IÈRE n. Qui tenait des terres dépendantes d'un fief.

TENANT, E adj. *Séance tenante,* dans le cours même de la séance.

TENANTS n. m. pl. *Les tenants et aboutissants d'une terre,* les confins de cette terre.

TÉNARE n. m. L'Enfer des païens.

TENDANCE n. f. Action, force par laquelle un corps tend à se mouvoir vers quelque chose : *tendance des corps vers la terre. Fig.* Direction sensible vers un but, une fin : *tendance à la vertu, au vice.*

TENDANT, E adj. Qui tend à, qui a pour but : *requête tendante à...*

TENDER (*tan-dère*) n. m. *Mot angl.* Wagon qui suit la locomotive, et qui contient l'eau et le charbon.

TENDEUR n. m. Celui qui tend quelque chose : *tendeur de piéges.*

TENDINEUX, EUSE adj. De la nature des tendons : *membrane tendineuse.*

TENDOIR n. m. Perche ou corde sur laquelle on fait sécher du linge ; pièce d'un métier de tisserand.

TENDON n. m. Extrémité du muscle. **Tendon d'Achille,** gros tendon

aplati, situé à la partie postérieure et inférieure de la jambe.

TENDRE v. t. Bander : *tendre un arc;* disposer : *tendre un piége;* tapisser : *tendre une salle;* présenter : *tendre la main;* élever, dresser : *tendre une tente.* V. int. Aller, aboutir : *où tendent vos démarches?*

TENDRE adj. Qui peut être facilement coupé, divisé : *bois, pierre tendre. Pain tendre*, nouvellement cuit. *Fig.* Affectueux, gracieux : *paroles tendres;* clair, peu foncé : *rose tendre;* susceptible d'impression : *cœur tendre;* vif, passionné : *tendre amitié.*

TENDREMENT adv. Avec tendresse.

TENDRESSE n. f. Sensibilité à l'amitié, à l'amour. Pl. Caresses, témoignages d'affection : *il m'a comblé de tendresses.*

TENDRETÉ n. f. Qualité de ce qui est tendre, en parlant des viandes, etc.

TENDRON n. m. Bourgeon, rejeton. Pl. Cartilages à l'extrémité de la poitrine de quelques animaux : *des tendrons de veau.*

TENDU, E adj. *Esprit tendu*, fortement appliqué.

TENDUE n. f. Lieu où sont disposés des piéges à prendre des oiseaux : *cette tendue est mal organisée.*

TÉNÈBRES n. f. pl. Obscurité, privation de lumière. *Fig. : les ténèbres de l'ignorance. L'ange, le prince, l'esprit des ténèbres*, le démon; *l'empire des ténèbres*, l'enfer. Partie de l'office de la semaine sainte.

TÉNÉBREUX, EUSE adj. Sombre, obscur.

TÈNEMENT n. m. Métairie dépendante d'une seigneurie.

TÉNESME n. m. Besoin continuel d'aller à la selle, accompagné d'épreintes douloureuses.

TENEUR n. f. Texte littéral d'un acte, d'un arrêt, d'un écrit quelconque.

TENEUR DE LIVRES n. m. Celui qui tient les livres d'un négociant.

TÉNIA n. m. *Méd.* Nom scientifique du *ver solitaire.*

TENIR v. tr. Avoir à la main : *tenir une épée;* occuper : *tenir à bail;* garder : *tenir en prison;* entretenir : *tenir en bon état;* contenir : *cette cruche tient un litre;* regarder comme : *je tiens l'affaire faite;* s'emparer de : *quand la colère le tient;* remplir : *tenir une promesse;* diriger : *tenir une classe;* être redevable : *je tiens tout de vous;* exercer certains métiers : *tenir boutique, auberge, pension. Tenir quelqu'un*, l'avoir amené au point où l'on voulait; *tenir une chose de quelqu'un*, l'avoir apprise de lui : *tenir secret*, ne pas divulguer; *tenir un pari*, le faire; *tenir table ouverte*, recevoir beaucoup de monde à sa table; *tenir son rang*, l'occuper dignement; *tenir garnison*, être en garnison; *tenir la mer*, naviguer; *tenir la caisse, les livres*, etc.; être caissier, teneur de livres, etc.; *tenir des propos, des discours*, parler d'une certaine façon; *tenir compte d'une chose*, y avoir égard; *tenir tête*, résister; *tenir la main à une chose*, y veiller; *tenir en haleine*, entretenir les dispositions; *tenir conseil*, délibérer; *tenir la vie de*, la naissance de. V. int. Etre contigu : *ma maison tient à la sienne;* être attaché : *la branche tient à l'arbre;* être compris dans un certain espace : *on tient huit à cette table;* ressembler à : *il tient de son père;* participer : *le mulet tient de l'âne et du cheval;* résulter, provenir de : *cela tient à plusieurs raisons;* avoir un grand désir : *il tient à vous voir. Tenir bon, ferme*, résister; *cela ne tient qu'à un fil*, cela est peu solide. **Se tenir** v. pr. Demeurer, rester en un certain lieu : *tenez-vous là;* dans une certaine situation : *tenez-vous droit. S'en tenir à une chose*, ne vouloir rien de plus; *se tenir à peu de chose*, être près de s'accorder; *se tenir les bras croisés*, ne pas agir; *tenez-vous bien*, formule d'avertissement ou de menace. V. impers. *Qu'à cela ne tienne*, peu importe; *il ne tient qu'à moi*, cela dépend de moi.

TENON n. m. Bout d'une pièce de bois qui entre dans une mortaise.

TÉNOR n. m. *Mus.* Voix moyenne entre la haute-contre et la basse taille; chanteur qui possède ce genre de voix. Pl. des *ténors.*

TENSION n. f. Etat de ce qui est tendu : *la tension des muscles. Fig. Tension d'esprit*, grande application.

TENSON n. m. Poésie en forme de dialogue, du temps des troubadours.

TENTACULE n. m. Appendice mobile dont beaucoup d'insectes ont la tête pourvue, et qui leur sert d'organe du tact.

TENTANT, E adj. Séduisant.

TENTATEUR, TRICE adj. et n. Qui tente. *L'esprit tentateur*, le démon.

TENTATION n. f. Mouvement intérieur qui excite au mal : *résister à la tentation;* désir : *tentation de voyager.*

TENTATIVE n. f. Essai : *tentative d'assassinat.*

TENTE n. f. Pavillon en grosse toile, que l'on dresse en campagne pour se mettre à l'abri des injures du temps.

TENTER v. tr. Essayer : *tenter une entreprise;* solliciter au mal : *le serpent tenta Eve;* donner envie : *ce fruit me tente.*

TENTURE n. f. Tapisserie, étoffe, papier peint qui couvre les murs d'un appartement, etc. : *tenture de velours.*

TENU, E adj. Soigné : *enfant bien tenu;* en ordre : *maison bien tenue;* obligé : *être tenu à.*

TÉNU, E adj. Fort délié, fort mince : *les fils ténus du ver à soie.*

TENUE n. f. Se dit du temps pendant lequel se tiennent certaines assemblées : *tenue des assises ;* maintien, manières : *bonne, mauvaise tenue.* **Tenue des livres**, art de régler la comptabilité d'un négociant.

TÉNUITÉ n. f. Etat d'une chose ténue.

TÉORBE ou **Théorbe** n. m. Espèce de luth.

TÉRATOLOGIE n. f. Partie de l'histoire naturelle qui traite des monstres, des formes exceptionnelles.

TERCER ou **Terser** v. tr. Donner un troisième labour, une troisième façon : *tercer un champ, une vigne.*

TERCET n. m. Couplet ou stance de trois vers.

TÉRÉBENTHINE n. f. Résine qui coule du térébinthe et d'autres arbres.

TÉRÉBINTHACÉES n. f. pl. *Bot.* Famille de plantes ayant la térébinthe pour type.

TÉRÉBINTHE n. m. Arbre résineux et toujours vert.

TERGIVERSATION n. f. Action de tergiverser.

TERGIVERSER v. int. Prendre des détours ; hésiter.

TERME n. m. Fin, borne, par rapport au lieu et au temps : *terme d'une course, de la vie ;* époque de payement : *le terme est échu ;* trois mois de loyer, et la somme due pour ce temps : *payer son terme ;* époque de l'accouchement ; mot, expression : *choisir ses termes ;* un des éléments de la proposition ; chacune des quantités qui composent un rapport, une proportion, une progression, une expression algébrique ; chacune des trois propositions d'un syllogisme. Pl. Relations, rapports : *en quels termes êtes-vous avec lui ?*

TERMINAISON n. f. Désinence d'un mot.

TERMINAL, ALE, AUX adj. *Bot.* Qui occupe le sommet : *fleur terminale.*

TERMINER v. tr. Achever, finir : *terminer ses études.* **Se terminer** v. pr. *Gram.* Avoir une certaine désinence, en parlant des mots.

TERMINOLOGIE n. f. Science des termes techniques.

TERMITE n. m. Insecte dont le nom vulgaire est *fourmi blanche.*

TERNAIRE adj. Qui a rapport au nombre *trois.*

TERNE n. m. Trois numéros pris et sortis ensemble à la loterie ; au loto, trois numéros sortis et marqués sur la même ligne horizontale ; aux dés, coup où l'on amène 3.

TERNE adj. Qui a peu ou point d'éclat : *œil terne. Fig. : style terne.*

TERNIR v. tr. Oter le lustre, l'éclat, la couleur : *ternir une étoffe. Fig.: ternir sa réputation.*

TERNISSURE n. f. Etat de ce qui est terni : *ternissure d'une glace.*

TERRAIN n. m. Espace de terre : *occuper un vaste terrain ;* terre : *bon terrain. Fig. Disputer le terrain,* soutenir avec force son opinion ; *sonder le terrain,* chercher à connaître l'intention ; *être sur son terrain,* parler de choses que l'on connaît ; *ménager le terrain,* agir avec prudence ; *gagner du terrain,* avancer dans une affaire ; *connaître le terrain,* les gens auxquels on a affaire.

TERRASSE n. f. Levée de terre pour la commodité de la promenade ou le plaisir de la vue ; toiture d'une maison en plate-forme ; ouvrage de maçonnerie en forme de galerie découverte.

TERRASSEMENT n. m. Action de creuser et de transporter des terres.

TERRASSER v. tr. Jeter de force par terre. *Fig. : cette nouvelle l'a terrassé.*

TERRASSIER n. m. Ouvrier qui travaille aux terrassements.

TERRE n. f. Globe terrestre ; couche superficielle du globe, qui produit les végétaux ; terrain, par rapport à sa nature : *terre glaise ;* pays, région : *mourir en terre étrangère ;* cimetière : *porter en terre. Fonds de terre,* propriété ; *terre ferme,* le continent ; *perdre terre,* perdre de vue les côtes ; *prendre terre,* aborder ; *être sur terre,* exister. *Fig.* Les habitants de la terre : *toute la terre vit avec horreur... Aller terre à terre,* avoir des vues peu élevées ; *remuer ciel et terre,* faire tous ses efforts.

TERREAU n. m. Fumier pourri et réduit en terre.

TERRE-NEUVE n. m. Chien très-gros, originaire de l'île de Terre-Neuve. Pl. des *terre-neuve.*

TERRE NEUVIER n. m. Pêcheur qui va à la pêche des morues sur les bancs de Terre-Neuve ; navire qui sert à cette pêche. Pl. des *terre-neuviers.*

TERRE-PLEIN n. m. Amas de terres rapportées, formant une surface plate et unie. Pl. des *terre-pleins.*

TERRER v. t. Mettre de la nouvelle terre au pied d'une plante : *terrer un arbre.* **Se terrer** v. pr. Se cacher sous terre, en parlant du lapin, etc.

TERRESTRE adj. Qui appartient à la terre. *Fig.* Par oppos. à *spirituel : pensées terrestres.*

TERREUR n. f. Epouvante, grande crainte ; celui qui la cause : *être la terreur d'un pays.* ✝ **Terreur panique**, subite ; **la Terreur**, régime odieux qui pesa sur la France depuis la chute des Girondins jusqu'à celle de Robespierre.

TERREUX, EUSE adj. Mêlé, sali de terre : *métal terreux*, *avoir les mains terreuses. Fig. Visage terreux*, pâle et défait ; *couleur terreuse*, éclat terne.

TERRIBLE adj. Qui cause de la terreur. *Fig.* Etrange, extraordinaire : *vent, bruit terrible ;* importun, fatigant : *c'est un terrible homme.*

TERRIBLEMENT adv. D'une manière terrible ; excessivement : *manger terriblement.*

TERRIEN adj. et n. m. Qui possède beaucoup de terre : *un seigneur terrien.*

TERRIER n. m. Trou, cavité dans la terre, où se retirent certains animaux, comme le lapin, le renard, etc.

TERRIFIER v. tr. Frapper de terreur.

TERRINE n. f. Vase de terre ; viande cuite que l'on conserve dans une terrine.

TERRINÉE n. f. Plein une terrine.

TERRIR v. int. Se dit des tortues lorsqu'elles viennent à terre pour pondre.

TERRITOIRE n. m. Etendue de terre dépendant d'un empire, d'une ville, d'une juridiction, etc.

TERRITORIAL, ALE, AUX adj. Qui concerne le territoire : *revenu, impôt territorial.*

TERROIR n. m. Terre considérée par rapport à l'agriculture : *terroir fertile.*

TERRORISME n. m. Système, régime de la Terreur en France (1793-94).

TERRORISTE n. m. Partisan du terrorisme.

TERSER v. tr. V. *Tercer.*

TERTIAIRE adj. *Géol. Terrain tertiaire*, formé en troisième lieu.

TERTIO adv. Troisièmement, en troisième lieu.

TERTRE n. m. Eminence de terre.

TES adj. poss. V. *Ton.*

TESSON n. m. Débris d'un vase, d'une bouteille.

TEST (*teste*) n. m. Enveloppe solide et calcaire qui protège le corps mou des testacés et des crustacés.

TESTACÉ, ÉE adj. et n. Couvert d'une écaille dure et forte.

TESTAMENT n. m. Acte authentique par lequel on déclare ses dernières volontés. **Ancien Testament**, la Bible ; **Nouveau Testament**, l'Evangile.

TESTAMENTAIRE adj. Qui concerne le testament : *dispositions testamentaires.* **Exécuteur testamentaire**, chargé de l'exécution d'un testament.

TESTATEUR, TRICE n. Qui a fait un testament.

TESTER v. int. Faire son testament.

TESTIMONIAL, ALE, AUX adj. *Preuve testimoniale*, par témoins.

TESTON n. m. Ancienne monnaie d'argent frappée sous Louis XII.

TESTONNER v. tr. Friser, arranger la tête. *Vieux.*

TÊT n. m. Le crâne.

TÉTANOS (*noce*) n. m. *Méd.* Maladie caractérisée par la tension convulsive et douloureuse des muscles.

TÊTARD n. m. Première forme de la grenouille, du crapaud et de la salamandre.

TÊTE n. f. Extrémité supérieure du corps de l'homme, et antérieure de celui de l'animal. *Fig.* Esprit, imagination : *avoir une chose en tête ;* raison, sang-froid : *perdre la tête ;* individu : *payer tant par tête ;* vie : *il lui en coûta la tête ;* caractère : *mauvaise tête ;* volonté : *faire à sa tête ;* tout ce qui a quelque rapport de situation ou de forme avec la tête : *tête d'un arbre, d'une épingle, d'un pont*, etc. ; principale direction : *être à la tête des affaires ;* premier rang : *marcher à la tête d'une armée, d'un cortège. Tête carrée*, homme obstiné ; *tête à l'évent*, étourdi ; *coup de tête*, étourderie, hardiesse ; *tenir tête*, résister ; *tourner la tête*, rendre fou, faire adopter ses opinions ; *crier à tue-tête*, de toute sa force ; *rompre, casser la tête*, importuner. — Ne dites pas : *une tête d'oreiller*, mais *une taie d'oreiller.*

TÊTE-À-TÊTE n. m. Entretien particulier de deux personnes. **En tête-à-tête** loc. adv. Seul à seul. Pl. des *tête-à-tête.*

TÊTE-BÊCHE loc. adv. Se dit quand deux objets de même nature sont placés à côté l'un de l'autre et dans un sens inverse, la tête de l'un aux pieds de l'autre.

TÊTE-BLEUE ! interj. Juron familier qui exprime le dépit, l'impatience, un commencement de colère.

TÉTER v. tr. Sucer le lait de la mamelle d'une femme ou de la femelle d'un animal. — Pour la conj. V. *accélérer.*

TÊTIÈRE n. f. Petite coiffe de toile qu'on met aux enfants nouveau-nés ; partie supérieure de la bride d'un cheval.

TETIN n. m. Bout de la mamelle.

TETINE n. f. Pis de la vache ou de la truie.

TETON n. m. Mamelle.

TÉTRACORDE n. m. Sorte de lyre des anciens, à quatre cordes.

TÉTRAÈDRE n. m. Solide régulier, dont la surface est formée de quatre triangles.

TÉTRAGONE n. m. *Géom.* Qui a quatre angles et quatre côtés.

TÉTRAPOLE n. f. Contrée qui compte quatre villes principales : *la tétrapole de Syrie.*

TÉTRAPTÈRE adj. Se dit des insectes qui ont quatre ailes.

TÉTRARCHAT (*ka*) n. m. Dignité de tétrarque.

TÉTRARCHIE n. f. Quatrième partie d'un Etat démembré.

TÉTRARQUE n. m. Titre qu'on donnait au prince d'un Etat formant à peu près la quatrième portion d'un royaume démembré.

TÊTU, E adj. et n. Obstiné.

TEUTONIQUE adj. Qui appartient aux anciens Teutons : *langue teutonique. Ordre teutonique*, ordre religieux et militaire fondé au temps des croisades.

TEXTE n. m. Les propres paroles d'un auteur ; passage de l'Ecriture sainte qui fait le sujet d'un sermon. *Gros texte, petit texte*, caractères d'imprimerie.

TEXTILE adj. Qui peut être divisé en filets propres à faire un tissu, comme le chanvre, la soie, l'amiante, etc.

TEXTUEL, ELLE adj. Conforme au texte : *citation textuelle.*

TEXTUELLEMENT adv. Conformément au texte : *citer textuellement.*

TEXTURE n. f. Etat d'une chose tissue. *Fig.* Disposition, arrangement des parties d'un ouvrage.

THALER (*lère*) n. m. Monnaie d'Allemagne ; vaut de 3 fr. 55 à 3 fr. 90.

THAUMATURGE n. m. Qui s'est rendu célèbre par ses miracles : *saint Grégoire le Thaumaturge.*

THÉ n. m. Arbrisseau de la Chine ; sa feuille cueillie et desséchée ; infusion que l'on en fait ; collation ou soirée dans laquelle on sert du thé : *inviter quelqu'un à un thé.*

THÉATINS n. m. pl. Sorte de religieux.

THÉÂTRAL, ALE, AUX adj. Qui concerne le théâtre : *action théâtrale.*

THÉÂTRALEMENT adv. D'une façon théâtrale.

THÉÂTRE n. m. Lieu où l'on représente des ouvrages dramatiques, où l'on donne des spectacles ; la scène ; la littérature dramatique : *les règles du théâtre :* recueil des pièces d'un pays ou d'un auteur : *le théâtre français, le théâtre de Corneille. Fig.* Lieu où se passent des actions remarquables : *le théâtre de la guerre.*

THÉBAÏDE n. f. Solitude profonde : *vivre dans une thébaïde.*

THÉBAIN, AINE adj. et n. De Thèbes : *Epaminondas fut le plus illustre des Thébains.*

THÉIÈRE n. f. Vase pour faire infuser le thé.

THÉISME n. m. Opinion philosophique qui admet l'existence d'un Dieu.

THÉISTE n. m. Partisan du théisme.

THÈME n. m. Sujet, matière : *traiter un thème ingrat ;* ce qu'un écolier doit traduire de la langue qu'il parle dans celle qu'il apprend : *thème latin, allemand. Mus.* Air sur lequel on compose des variations.

THÉMIS (*mice*) n. f. Déesse de la justice. *Fig.* La justice : *les arrêts de Thémis.*

THÉOCRATIE (*ci*) n. f. Gouvernement dont les chefs sont regardés comme les ministres de Dieu : *sous les Juges, le gouvernement des Hébreux était une théocratie.*

THÉOCRATIQUE adj. Qui appartient à la théocratie.

THÉOCRATIQUEMENT adv. D'une manière théocratique.

THÉODICÉE n. f. Partie de la philosophie qui traite de Dieu.

THÉODOSIEN adj. m. *Code théodosien*, recueil de lois romaines fait par ordre de l'empereur Théodose II.

THÉOGONIE n. f. Généalogie et filiation des dieux ; tout système religieux imaginé dans le paganisme : *la théogonie des Indiens.*

THÉOLOGAL n. m. Chanoine qui enseignait la théologie.

THÉOLOGAL, ALE, AUX adj. Qui a Dieu pour objet : *vertus théologales.*

THÉOLOGIE n. f. Science de Dieu et des vérités qu'il a révélées ; classe où l'on enseigne cette science ; recueil des ouvrages théologiques d'un auteur.

THÉOLOGIEN n. m. Qui sait la théologie ou qui écrit sur cette science ; élève de théologie.

THÉOLOGIQUE adj. Qui concerne la théologie.

THÉOLOGIQUEMENT adv. Selon les principes théologiques.

THÉOPHILANTHROPE n. m. Partisan ou adepte de la théophilanthropie.

THÉOPHILANTHROPIE n. f. Amour de Dieu et des hommes érigé en système religieux pendant la révolution française.

THÉORBE n. m. V. *Téorbe.*

THÉORÈME n. m. Proposition qui est rendue évidente au moyen d'une démonstration.

THÉORICIEN n. m. Qui connaît les principes d'un art sans les pratiquer.

THÉORIE n. f. Partie spéculative d'une science, par oppos. à *pratique ;* ensemble de connaissances donnant l'explication complète d'un certain ordre de faits : *théorie de la chaleur. Art mil.* Développement des principes de la manœuvre.

THÉORIQUE adj. Qui appartient à la théorie.

THÉORIQUEMENT adv. D'une manière théorique.

THÉOSOPHE n. m. Partisan de la théosophie, sorte d'illuminé.

THÉOSOPHIE n. f. Science qui prétend enseigner à communiquer directement avec Dieu.

THÉRAPEUTES n. m. pl. Sorte de moines juifs qui observaient le célibat et se livraient à la contemplation et à la prière.

THÉRAPEUTIQUE n. f. Partie de la médecine qui enseigne la manière de traiter les maladies.

THÉRIACAL, ALE adj. De la nature de la thériaque.

THÉRIAQUE n. f. Médicament, opiat très-compliqué.

THERMAL, ALE, AUX adj. Se dit des eaux minérales chaudes.

THERMES n. m. pl. Bains publics des anciens.

THERMIDOR n. m. Onzième mois de l'année républicaine en France (du 20 juillet au 18 août).

THERMIDORIENS n. m. pl. Nom que l'on a donné aux membres de la Convention qui reconnurent Tallien pour chef après le 9 thermidor.

THERMO-ÉLECTRICITÉ n. f. Électricité dont le développement est produit par la chaleur.

THERMO-ÉLECTRIQUE adj. De la nature de la thermo-électricité.

THERMOMÈTRE n. m. Instrument qui sert à marquer les changements de température.

THERMOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport au thermomètre.

THERMOSCOPE n. m. Instrument de physique destiné à mesurer les températures les moins élevées.

THÉSAURISER v. int. Amasser de l'argent.

THÉSAURISEUR, EUSE adj. et n. Qui thésaurise.

THÈSE n. f. Proposition à discuter ; proposition soutenue publiquement dans les écoles : *thèse de philosophie ;* feuille imprimée qui la contient.

THESSALIEN, IENNE adj. et n. De Thessalie.

THÉURGIE n. f. Espèce de magie.

THÉURGIQUE adj. Qui a rapport à la théurgie.

THIBAUDE n. f. Tissu grossier.

THIBÉTAIN, AINE adj. et n. Du Thibet.

THLASPI n. m. Plante herbacée annuelle, qu'on rencontre en abondance au milieu des champs sablonneux.

THON n. m. Gros poisson de mer.

THORACHIQUE ou **Thoracique** adj. Qui a rapport à la poitrine : *région thoracique.*

THORAX n. m. *Anat.* Capacité de la poitrine.

THUIA ou **Thuya** n. m. Arbre qui se rapproche du cyprès.

THURIFÉRAIRE n. m. Clerc qui, dans les cérémonies de l'Eglise, porte l'encensoir. *Fig.* Flatteur : *la Harpe fut le thuriféraire de Voltaire vivant.*

THUYA n. m. V. *Thuia.*

THYM n. m. Plante odoriférante.

THYRSE n. m. Javelot environné de pampre et de lierre, dont les bacchantes étaient armées. *Bot.* Disposition des fleurs en pyramide, comme dans le lilas, le marronnier, etc.

TIARE n. f. Mitre à trois couronnes, que porte le pape dans certaines cérémonies. *Fig.* Dignité papale : *aspirer à la tiare.*

TIBIA n. m. Os le plus grand de la jambe. Pl. des *tibias.*

TIBIAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au tibia : *nerfs tibiaux.*

TIC n. m. Contraction convulsive de certains muscles, surtout de ceux du visage. *Fig.* Habitude ridicule : *avoir le tic de ronger ses ongles.*

TIC-TAC n. m. Bruit occasionné par un mouvement réglé. Pl. des *tic-tac.*

TIÈDE adj. Qui est entre le chaud et le froid. *Fig.* Qui manque d'ardeur.

TIÈDEMENT adv. Avec nonchalance.

TIÉDEUR n. f. Etat de ce qui est tiède. *Fig.* Nonchalance, manque de zèle.

TIÉDIR v. int. Devenir tiède.

TIEN (LE), tienne (la) pron. poss. Qui est à toi. N. m. Ce qui t'appartient : *défends le tien.* N. m. pl. Tes parents : *toi et les tiens.*

TIERCE n. f. *Mus.* Intervalle compris entre trois notes, comme de *ré* à *fa. Escr.* Botte qu'on porte ayant le poignet en dedans : *porter une tierce. Jeu.* Série

de trois cartes de même couleur. *Impr.* Dernière épreuve avant la mise sous presse. *Litur.* Seconde des heures canoniales. *Math.* et *astr.* Soixantième partie d'une seconde.

TIERCELET n. m. Nom donné aux mâles de certains oiseaux de proie.

TIERCER v. tr. Donner aux terres un troisième labour.

TIERS n. m. La troisième partie: *le tiers d'une pomme;* troisième personne : *il survint un tiers.*

TIERS, CE adj. Troisième : *un tiers arbitre. Fièvre tierce,* qui revient tous les deux jours.

† **TIERS ÉTAT** (*tière-zéta*) n. m. Partie de la nation française qui n'appartenait ni à la noblesse ni au clergé.

TIERS-POINT n. m. Sommet d'un triangle équilatéral à la courbure d'une voûte ogivale; lime triangulaire.

TIGE n. f. Partie du végétal qui s'élève hors de la terre, et sert de support aux feuilles et aux fleurs. *Tige d'une botte,* partie qui enveloppe la jambe. *Fig.* Premier père duquel sont sorties toutes les branches d'une même famille.

TIGELLE n. f. Tige primitive d'une plante.

TIGNASSE n. f. Mauvaise perruque; chevelure rude et mal peignée. *Pop.*

TIGRE, ESSE n. Bête féroce du genre chat. *Fig.* Personne très-cruelle.

TIGRÉ, ÉE adj. Moucheté comme la peau du tigre.

TIGRER v. tr. Couvrir de taches, de rayures, comme la peau d'un léopard, d'un tigre : *tigrer une étoffe.*

TILBURY n. m. (*Mot angl.*) Cabriolet découvert, fort léger. Pl. des *tilburys.*

TILLAC (*ti-ak*) n. m. Le pont d'un navire.

TILLAGE ou **Teillage** n. m. Opération qui consiste à séparer des chènevottes l'écorce du chanvre.

TILLE ou **Teille** n. f. Deuxième peau des jeunes tilleuls; écorce du chanvre.

TILLER ou **Teiller** v. tr. Détacher avec la main les filaments du chanvre.

TILLEUL n. m. Arbre dont le bois est blanc, tendre et léger; sa fleur : *faire une infusion de tilleul.*

TIMBALE n. f Espèce de tambour à l'usage de la cavalerie; gobelet en métal.

TIMBALIER n. m. Celui qui bat des timbales.

TIMBRE n. m. Sorte de cloche immobile, qui est frappée par un marteau placé en dehors : *timbre d'une pendule;* qualité sonore d'un instrument ou d'une voix.

TIMBRE n. m. Marque particulière que chaque bureau de poste imprime sur les lettres; marque imprimée par l'Etat, sur le papier dont on se sert pour les actes publics, judiciaires, etc. *Fig. Avoir le timbre fêlé,* la tête dérangée.

TIMBRÉ, ÉE adj. Un peu fou : *cervelle timbrée. Fam.*

TIMBRE-POSTE n. m. Petit carré de papier, portant l'effigie du chef de l'Etat, que l'on colle sur les lettres pour les affranchir. Pl. des *timbres-poste.*

TIMBRER v. tr. Marquer avec le timbre : *timbrer du papier, une lettre.*

TIMBREUR n. m. Celui qui timbre.

TIMIDE adj. Craintif.

TIMIDEMENT adv. Avec timidité.

TIMIDITÉ n. f. Crainte habituelle.

TIMON n. m. Pièce de bois du train de devant d'une voiture, aux deux côtés de laquelle on attelle les chevaux; nom que l'on donnait autrefois à la barre du gouvernail. *Fig.* Gouvernement d'un État : *prendre le timon des affaires.*

TIMONIER n. m. Matelot qui gouverne le timon d'un navire sous les ordres du pilote; cheval qu'on met au timon d'une voiture.

TIMORÉ, ÉE adj. Qui craint d'offenser Dieu : *conscience timorée;* peureux, timide : *esprit timoré.*

TINCTORIAL, ALE, AUX (*tink*) adj. Qui sert à teindre : *plante tinctoriale.*

TINE n. f. Espèce de tonneau qui sert à transporter de l'eau, la vendange, etc.

TINETTE n. f. Petite cuve pour transporter le lait, le beurre.

TINTAMARRE n. m. Bruit éclatant, avec confusion et désordre.

TINTAMARRESQUE adj. Dans le goût, le style du journal le *Tintamarre: article tintamarresque.*

TINTEMENT n. m. Sonnerie à petits coups; vibration prolongée du son d'une cloche. *Tintement d'oreille,* bourdonnement d'oreille analogue à celui d'une cloche qui tinte.

TINTER v. tr. Faire sonner lentement une cloche de manière que le battant frappe d'un seul côté. V. int. : *la cloche tinte, les oreilles me tintent.*

TINTOUIN n. m. Inquiétude sur le succès d'une affaire, embarras.

TIQUE n. f. Très-petit insecte qui s'attache au corps et surtout aux oreilles des chiens, des bœufs, etc.

TIQUER v. int. Avoir un tic.

TIQUETÉ, ÉE adj. Tacheté: *œillet tiqueté.*

TIQUETURE n. f. Etat de ce qui est tiqueté : *les tiquetures d'un œillet.*

TIQUEUR, EUSE n. Qui a un tic.

TIR n. m. Action de lancer, au moyen d'une arme, un projectile vers un but; endroit où l'on s'exerce à tirer.

TIRADE n. f. Morceau en prose ou en vers, d'une certaine étendue.

TIRAGE n. m. Action de tirer : *tirage d'un bateau par des chevaux;* espace laissé libre au bord des rivières pour les chevaux qui tirent les bateaux. *Tirage des métaux*, action de les faire passer par la filière; *tirage de la soie*, action de la dévider; *tirage d'une loterie*, action d'en tirer les numéros; *tirage au sort*, action de tirer au sort pour le recrutement de l'armée. *Impr.* Action de mettre les feuilles sous presse pour les imprimer; résultat de cette action : *beau tirage*.

TIRAILLEMENT n. m. Action de tirailler; mouvement irrégulier et pénible de certaines parties intérieures du corps : *tiraillements d'estomac*. *Fig.* Désaccord, désunion : *tiraillement d'un Etat*.

TIRAILLER v. tr. Tirer une personne à diverses reprises. V. int. Tirer d'une arme à feu mal et souvent : *ils ne font que tirailler;* commencer l'attaque par un feu irrégulier et à volonté.

TIRAILLERIE n. f. Action de tirailler.

TIRAILLEUR n. m. Soldat détaché en avant pour harceler l'ennemi.

TIRANT n. m. Cordon pour ouvrir et fermer une bourse; morceaux de cuir placés des deux côtés du soulier, et dans lesquels passent les cordons; forte ganse attachée à la tige d'une botte pour aider à la mettre; nerf dans la viande de boucherie; pièce de bois qui maintient les deux jambes de force du comble d'une maison; quantité dont un navire s'enfonce dans l'eau.

TIRASSE n. f. Filet pour prendre des cailles, des perdrix.

TIRÉ, ÉE adj. Fatigué : *figure tirée*. *Etre tiré à quatre épingles*, être mis avec recherche. N. m. *Comm.* Celui sur lequel une lettre de change a été tirée.

TIRE-BALLE n. m. Instrument en forme de tire-bouchon, dont on se sert pour décharger les fusils; instrument de chirurgie pour extraire les balles d'une blessure. Pl. des *tire-balles*.

TIRE-BOTTE n. m. Instrument de bois dans lequel on engage le pied pour ôter la botte; crochets en fer qu'on passe dans les tirants d'une botte pour la chausser. Pl. des *tire-bottes*.

TIRE-BOUCHON n. m. Sorte de vis en métal, pour tirer le bouchon d'une bouteille; cheveux frisés en spirale. Pl. des *tire-bouchons*.

TIRE-BOURRE n. m. Crochet pour retirer la bourre d'un fusil. Pl. des *tire-bourres*.

TIRE-BOUTON n. m. Crochet qui sert à boutonner des souliers, des gants, un vêtement. Pl. des *tire-boutons*.

TIRE-CLOUS n. m. Outil servant à l'extraction des clous.

TIRE-D'AILE n. m. Battement d'ailes redoublé que fait l'oiseau dans son vol rapide. **A tire-d'aile**, loc. adv. Le plus vite possible.

TIRE-FOND n. m. Outil de tonnelier. Pl. des *tire-fond*.

TIRE-LAINE n. m. Mot par lequel on désignait autrefois les voleurs de nuit : *le Pont-Neuf était le rendez-vous des tire-laine*.

TIRE-LARIGOT (À). loc. adv. V. *Larigot*.

TIRE-LIGNE n. m. Petit instrument d'acier pour tirer des lignes. Pl. des *tire-lignes*.

TIRELIRE n. f. Petit vase de terre qui n'a qu'une fente en haut, par laquelle on introduit l'argent qu'on veut économiser.

TIRE-MOELLE n. m. Petit instrument pour tirer la moelle d'un os. Pl. des *tire-moelle*.

TIRE-PIED n. m. Grande lanière de cuir dont se servent les cordonniers pour maintenir leur ouvrage sur le genou. Pl. des *tire-pieds*.

TIRER v. tr. Amener vers soi ou après soi; faire sortir : *tirer l'épée du fourreau;* ôter : *tirer ses bas;* délivrer : *tirer de prison;* étendre, allonger : *tirer une courroie;* tracer : *tirer une ligne;* imprimer : *tirer une estampe;* lancer : *tirer une flèche, une bombe*. *Tirer du sang*, saigner; *tirer une vache*, la traire; *tirer la langue*, la sortir de la bouche; *tirer des sons d'un instrument*, lui faire rendre des sons; *tirer du feu d'un caillou*, en faire jaillir; *tirer les larmes des yeux*, faire pleurer; *tirer sa révérence*, saluer; *tirer de l'argent de quelqu'un*, en obtenir; *tirer des marchandises d'un pays*, en faire venir; *tirer une loterie*, faire sortir les numéros. *Fig.* Délivrer : *tirer quelqu'un d'embarras;* recueillir : *tirer du profit;* emprunter : *tirer un mot du latin;* inférer, conclure : *tirer une conséquence*. *Tirer sa source, son origine*, provenir, être issu; *tirer son épingle du jeu*, sortir adroitement d'une mauvaise affaire; *tirer les vers du nez*, questionner adroitement pour savoir une chose; *tirer une épine du pied*, délivrer d'un grand embarras; *tirer de la boue*, faire sortir d'un état misérable; *tirer satisfaction d'une injure*, en obtenir réparation; *tirer vengeance*, se venger; *tirer parti*, utiliser; *tirer vanité d'une chose*, s'en vanter; *tirer l'horoscope, les cartes*, prédire la destinée; *tirer une affaire au clair*, l'éclaircir. V. int. Faire des armes;

viser : *tirer très-juste ;* avoir du rapport, de l'analogie, en parlant des couleurs : *cet habit tire sur le bleu. Tirer à sa fin*, être près de finir ; *tirer au large*, s'enfuir ; *tirer au sort*, s'en remettre à la décision du sort ; *tirer à conséquence*, avoir des suites graves. *Com. Tirer sur quelqu'un*, lui adresser une lettre de change. **Se tirer** v. pr. Se dégager : *se tirer d'un bourbier*, et, fig. : *se tirer d'un mauvais pas.*

TIRET n. m. Petit trait horizontal qui, dans un dialogue, indique le changement d'interlocuteur.

TIRETAINE n. f. Sorte de drap grossier.

TIREUR n. m. Qui tire une arme à feu ; qui tire une lettre de change.

TIREUSE n. f. Usité seulement dans la locution *tireuse de cartes*, femme qui dit la bonne aventure.

TIROIR n. m. Petite caisse emboîtée dans une armoire, une table, etc. ; pièce d'une machine à vapeur destinée à distribuer alternativement la vapeur des deux côtés du piston. *Pièce à tiroirs*, dont les scènes sont détachées, et n'ont presque aucune relation entre elles.

TISANE n. f. Eau dans laquelle on a fait bouillir des plantes médicamenteuses.

TISON n. m. Morceau de bois brûlé en partie.

TISONNER v. int. Remuer les tisons sans besoin, pour se distraire.

TISONNEUR, EUSE n. Qui aime à tisonner.

TISONNIER n. m. Outil de forgeron pour attiser le feu.

TISSAGE n. m. Action de tisser.

TISSER v. tr. Faire un tissu.

TISSERAND n. m. Ouvrier qui fait de la toile.

TISSERANDERIE n. f. Profession de tisserand.

TISSEUR n. m. Celui qui tisse.

TISSU n. m. Tout ouvrage fait sur le métier. *Fig.* Accumulation, suite : *tissu de mensonges. Bot. Tissu cellulaire*, première peau sous l'épiderme d'une plante. *Anat.* Substances de nature diverse, qui forment les différents organes, et qui résultent d'un entrelacement de fibres. Adj. Fait : *nid tissu de mousse.*

TISSURE n. f. Liaison de ce qui est tissu : *tissure lâche, serrée.*

TISSUTIER n. m. Ouvrier qui fait des tissus.

TITANE n. m. Corps simple métallique, de couleur noire.

TITANIQUE adj. Gigantesque : *effort titanique.*

TITILLATION (*til-la*) n. f. Légère agitation qui se remarque dans certains corps ; chatouillement.

TITILLER (*til-ler*) v. tr. Causer une légère agitation ; chatouiller : *ce vin titille agréablement le palais.*

TITRE n. m. Inscription mise en tête d'un livre, d'un chapitre, etc. ; nom de dignité, d'emploi ; acte, pièce authentique : *titres de noblesse.* **A titre de**, loc. prép. En qualité de : *à titre d'ami. Monn.* Degré de fin de l'or et de l'argent.

TITRÉ, ÉE adj. Qui a un titre.

TITRER v. tr. Donner un titre d'honneur.

TITUBANT adj. Chancelant : *la démarche titubante d'un ivrogne.*

TITUBER v. int. Trébucher, chanceler, surtout en parlant d'un ivrogne.

TITULAIRE adj. et n. m. Celui qui possède un emploi, qu'il en remplisse ou non la charge.

TITUS n. f. Manière de couper les cheveux très-courts sur toute la tête : *les cheveux à la Titus ont été longtemps à la mode.*

TOAST (*toste*) ou **Toste** n. m. Proposition de boire à la santé de quelqu'un, au succès d'une entreprise. Pl. des *toasts.*

TOASTER (*tôster*) v. int. Porter des toasts.

TOCADE n. f. Caprice, manie d'un homme toqué. *Pop.*

TOCANE n. f. Vin nouveau fait avec la mère goutte.

TOCSIN n. m. Bruit d'une cloche qu'on tinte à coups redoublés pour donner l'alarme.

TOGE n. f. Grand manteau de laine que les Romains mettaient par-dessus la tunique.

TOHU-BOHU n. m. Mélange d'opinions, de systèmes, grand désordre.

TOI pr. pers. V. *tu.*

TOILE n. f. Tissu de lin ou de chanvre ; rideau qui cache le théâtre ; tableau d'un peintre ; tissu que forme l'araignée.

TOILERIE n. f. Marchandise de toile.

TOILETTE n. f. Meuble avec glace, garni de tous les objets destinés aux soins de la coiffure et de la propreté ; action de se coiffer, de s'habiller : *faire sa toilette ;* morceau de toile dans lequel les couturières, les tailleurs, etc., enveloppent les objets qu'ils vont rendre.

TOILIER, IÈRE n. Qui vend ou fabrique de la toile.

TOISE n. f. Ancienne mesure de six pieds.

TOISÉ n. m. Evaluation des travaux faits dans tout ce qui concerne le bâtiment.

TOISER v. tr. Mesurer. *Fig. Toiser quelqu'un*, le considérer attentivement et avec une sorte de dédain.

TOISEUR n. m. Dont le métier est de toiser des travaux.

TOISON n. f. Laine d'un mouton. **Toison d'or**, ordre de chevalerie, en spagne.

TOIT n. m. Couverture d'un bâtiient.

TOITURE n. f. Ce qui compose le pit.

TOKAI n. m. Vin de Hongrie trèsstimé.

TÔLE n. f. Fer réduit en feuille.

TOLÉRABLE adj. Qu'on peut tolé- er, supporter.

TOLÉRABLEMENT adv. D'une anière tolérable.

TOLÉRANCE n. f. Condescendance, ndulgence pour ce qu'on ne peut ou u'on ne veut empêcher.

TOLÉRANT, E adj. Indulgent dans e commerce de la vie, et surtout en maère de religion.

TOLÉRANTISME n. m. Système e ceux qui admettent une très grande olérance en matière de religion.

TOLÉRER v. t. Souffrir ce qu'on ne evrait pas permettre, ou qu'on n'ose pas éfendre. — Pour la conj. V. *accélérer*.

TÔLIER n. m. Artisan qui travaille a tôle.

TOLLÉ ou **Tolle** n. m. *Crier tollé, olle contre quelqu'un*, chercher à exci- er contre lui l'indignation générale.

TOMAHAWK (*to-ma-ouak*), n. m. asse-tête des sauvages d'Amérique.

TOMAISON n. f. Indication du tome ont doit faire partie une feuille imprinée.

TOMATE n. f. Plante de la famille es solanées; son fruit.

TOMBANT, E adj. Qui tombe : *cheeux tombants, à la nuit tombante.*

TOMBE n. f. Table de pierre, de narbre, etc., dont on couvre une sépulure : *être dans la tombe.*

TOMBEAU n. m. Monument élevé sur es restes d'un mort. *Fig.* La mort : *rester idèle jusqu'au tombeau. Mettre quelu'un au tombeau*, causer sa mort ; *tier du tombeau*, rendre à la vie.

TOMBÉE n. f. *A la tombée de la uit*, au moment où la nuit arrive.

TOMBELIER n. m. Conducteur l'un tombereau.

TOMBER v. int. Etre entraîné de aut en bas par son propre poids ; se jeer : *tomber aux pieds de quelqu'un;* e précipiter : *tomber sur les ennemis;* boutir : *la Saône tombe dans le Rhône;* tre pendant : *ses cheveux lui tombent ur les épaules. Fig.* Devenir : *tomber nalade ;* être subitement saisi par un mal: *omber en faiblesse, en léthargie ;* succomber : *la ville tomba en son pouvoir;* cesser : *le vent est tombé ;* languir : *la conversation tombe ;* se porter : *la conversation tomba sur lui;* ne pas réussir : *cette pièce tombera ;* cesser d'être en vogue, en usage : *cet auteur, cette coutume tombe ;* donner, être pris : *tomber dans un piège ;* arriver : *cette fête tombe le jeudi ;* dégénérer : *tomber dans le burlesque;* échoir : *cela m'est tombé en partage ;* parvenir par hasard : *cette lettre m'est tombée entre les mains. Tomber de son haut, des nues*, être extrêmement surpris ; *tomber en disgrâce*, perdre la faveur ; *tomber en faute*, faillir, pécher ; *tomber dans l'erreur*, se tromper ; *tomber dans l'oubli*, être oublié ; *tomber en putréfaction*, se pourrir ; *tomber en poussière*, se réduire en poussière ; *tomber en ruine*, s'écrouler lentement, au pr. et au fig. ; *tomber en lambeaux*, s'en aller par morceaux ; *le sort est tombé sur lui*, l'a désigné; *tomber d'accord*, convenir, s'accorder ; *bien tomber*, être bien servi par le hasard ; *tomber sur un passage, un vers, un mot*, les trouver du premier coup ; *maison tombée en quenouille*, dont il ne reste aucun héritier mâle. V. impers. : *il tombe de la pluie, de la neige.* — Prend ordinairemend l'auxil. *être*, rarement l'auxiliaire *avoir.*

TOMBEREAU n. m. Sorte de charrette entourée de planches ; ce qu'elle contient : *tombereau de sable.*

TOMBOLA n. f. Espèce de loterie de société, à laquelle gagnent tous ceux qui assistent à une fête, à une représentation théâtrale.

TOME n. m. Volume faisant partie d'un ouvrage imprimé ou manuscrit.

TOMENTEUX, EUSE adj. Cotonneux, couvert d une espèce de duvet. *Bot.*

TON, TA, TES adj. poss. qui ajoutent au nom une idée de possession.

TON n. m. Certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix ou du son d'un instrument; manière de parler : *ton humble, hautain ;* caractère du style : *ton noble, soutenu;* manière, conduite : *il faut changer de ton. Mus.* Intervalle entre deux notes de la gamme; mode dans lequel un air est composé : *ton de fa. Donner le ton*, régler la mode, les habitudes, les manières d'une société, d'une ville ; *bon ton*, langage, manières des personnes bien élevées ; *se donner un ton*, un air d'importance. *Peint.* Degré de force et d'éclat des teintes.

TONALITÉ n. f. Qualité d'un morceau de musique par rapport au ton général.

TONDAGE n. m. Action de tondre les draps.

TONDAILLE n. f. Laine provenant de la tonte ; la tonte elle-même.

TONDAISON n. f. V. *Tonte.*
TONDEUR, EUSE n. Qui tond.
TONDRE v. tr. Couper de près la laine, le poil, les cheveux, le gazon, etc.
TONDU, E adj. Dont on a coupé le poil, les cheveux. *Pré tondu*, dont on a fauché l'herbe nouvellement. N. m. : *Quel est cet affreux tondu?*
TONIQUE adj. et n. f. *Mus.* Première note de la gamme du ton dans lequel est composé un morceau.
TONIQUE adj. et n. m. Remède qui fortifie l'action des organes.
TONKA n. m. Sorte de fève qui sert à aromatiser le tabac.
TONNAGE n. m. Capacité d'un navire.
TONNANT, E adj. Qui tonne : *Jupiter tonnant. Fig. Voix tonnante*, forte, éclatante.
TONNE n. f. Grand tonneau.
TONNEAU n. m. Vaisseau de bois à deux fonds; son contenu : *un tonneau d'huile. Mar.* Poids d'environ mille kilogrammes : *vaisseau de 200 tonneaux.* Espèce de jeu d'adresse.
TONNELET n. m. Petit baril.
TONNELIER n. m. Ouvrier qui fait ou raccommode les tonneaux.
TONNELLE n. f. Berceau couvert de verdure; filet pour prendre des perdrix.
TONNELLERIE n. f. Profession du tonnelier; lieu où il travaille.
TONNER v. impers. Se dit en parlant du bruit que fait entendre le tonnerre. V. int. *Fig.* Parler avec véhémence contre quelqu'un ou contre quelque chose.
TONNERRE n. m. Bruit éclatant qui accompagne la foudre.
TONSURE n. f. Couronne que l'on fait en rasant les cheveux sur le sommet de la tête de ceux qui entrent dans l'état ecclésiastique; cérémonie de l'Église par laquelle on donne la tonsure.
TONSURÉ n. m. Celui qui a reçu la tonsure.
TONSURER v. tr. Donner la tonsure.
TONTE ou **Tondaison** n. f. Action de tondre la laine des troupeaux; temps de la tonte.
TONTINE n. f. Sorte d'association mutuelle dans laquelle chaque associé verse une certaine somme, dont le capital devra être réparti, à une époque déterminée, entre tous les survivants, du nom de *Tonti*, l'inventeur.
TONTINIER, IÈRE n. Qui a mis à une tontine.
TOPAZE n. f. Pierre précieuse jaune, brillante et transparente.
TÔPE interj. Volontiers.

TÔPER v. int. Consentir à une p position.
TOPETTE n. f. Fiole de verre m ce et blanc.
TOPINAMBOUR n. m. Plante mentaire, dont les tubercules ressembl à des pommes de terre allongées.
TOPIQUE adj. et n. m. Médicam qu'on applique à l'extérieur, comme emplâtres, les cataplasmes, les onguen
TOPIQUES n. m. pl. Lieux co muns, ou sources générales auxquel l'orateur va puiser ses arguments : *topiques d'Aristote.*
TOPOGRAPHE n. m. Celui s'occupe de topographie.
TOPOGRAPHIE n. f. Descript exacte et détaillée d'un lieu particulier
TOPOGRAPHIQUE adj. Qui partient à la topographie : *carte to graphique.*
TOQUE n. f. Coiffure ordinaire avocats, des juges, etc.
TOQUÉ, ÉE adj. Un peu fou.
TOQUER v. tr. Toucher, frapper.
TOQUET n. m. Sorte de bon d'enfant.
TORCHE n. f. Flambeau gross consistant en un bâton de sapin, ento de résine, de cire ou de suif.
TORCHE-NEZ n. m. Corde avec quelle on serre le nez des chevaux rét Pl. des *torche-nez.*
TORCHER v. tr. Essuyer pour ô l'ordure.
TORCHÈRE n. f. Sorte de can labre qui porte des flambeaux, et qui s à éclairer des vestibules, des escaliers
TORCHIS n. m. Mortier composé terre grasse et de paille hachée.
TORCHON n. m. Serviette de gro toile pour essuyer la vaisselle, les me bles, etc.
TORDAGE n. m. Façon qu donne à la soie en doublant et en torda ses fils sur des moulinets.
TORDRE v. tr. Tourner un co par ses deux extrémités en sens contrai *Tordre le cou*, faire mourir en tourna le cou.
TORE n. m. *Arch.* Grosse moulu ronde.
TORÉADOR n. m. Cavalier qui gure dans les combats de taureaux Espagne.
TORGNIOLE n. f. Soufflet, coup poing : *il a reçu une fameuse torgnio Pop.*
TORON n. m. Réunion de fils de c ret, dont plusieurs forment un cordag
TORPEUR n. f. Engourdisseme profond. *Fig.* Inaction de l'âme : *tir un homme de sa torpeur.*
TORPILLE n. f. Poisson du gen

raie, remarquable par sa propriété électrique.

TORQUETTE n. f. Panier d'osier dans lequel on transporte la marée; cette marée elle-même.

TORRÉFACTION n. f. Action de torréfier.

TORRÉFIER v. tr. Griller, rôtir : *torréfier des grains de café.*

TORRENT n. m. Courant d'eau rapide et impétueux. *Fig.* Se dit de certaines choses par rapport à l'abondance : *torrent de larmes, d'injures;* par rapport à l'impétuosité : *céder au torrent d'une révolution.*

TORRENTIEL, ELLE adj. Qui tombe par torrents : *pluie torrentielle.*

TORRENTUEUX, EUSE adj. Qui a l'impétuosité d'un torrent : *rivière torrentueuse.*

TORRIDE adj. *Zone torride*, partie de la terre extrêmement chaude, située entre les deux tropiques.

TORS, E adj. Tordu ou qui paraît l'être : *fil tors, colonne torse.*

TORSADE n. f. Frange tordue en spirale, qu'on emploie pour orner les tentures, les rideaux, les draperies, etc.

TORSE n. m. Statue, figure tronquée, sans tête, ni bras, ni jambes; le tronc, le buste d'une personne.

TORSION n. f. Action de tordre, état de ce qui est tordu.

TORT n. m. Ce qui est contre le droit, la justice, la raison; dommage, préjudice : *faire du tort à quelqu'un.* Loc. adv. **A tort**, injustement; **à tort et à travers**, sans discernement.

TORTICOLIS n. m. Douleur rhumatismale qui a son siége dans les muscles du cou.

TORTILLAGE n. m. Façon de s'exprimer confuse et embarrassée.

TORTILLART adj. et n. m. Orme à bois noueux.

TORTILLEMENT n. m. Action de tortiller; état d'une chose tortillée.

TORTILLER v. tr. Tordre à plusieurs tours. V. int. *Fig.* Chercher des détours, des subterfuges. **Se tortiller** v. pr. Se replier, se tordre, en parlant des reptiles.

TORTILLON n. m. Bourrelet disposé sur la tête pour porter un fardeau; linge tortillé en rond; sorte de coiffure de paysanne.

TORTIONNAIRE adj. Violent, inique : *détention tortionnaire.*

TORTIS n. m. Assemblage de fils de chanvre, de laine, de soie, etc., tordus ensemble.

TORTU, E adj. Contrefait, qui n'est pas droit : *nez, arbre tortu. Fig.* Qui manque de justesse : *esprit, raisonnement tortu.*

TORTUE n. f. Animal amphibie qui marche fort lentement, et dont le corps est couvert d'une grande écaille dure. *Fig. A pas de tortue*, lentement.

TORTUER v. tr. Rendre tortu : *tortuer une broche, une épingle.* **Se tortuer** v. pr. Devenir tortu.

TORTUEUSEMENT adv. D'une manière tortueuse.

TORTUEUX, EUSE adj. Qui fait plusieurs tours et retours : *sentier tortueux. Fig.* Qui manque de loyauté, de franchise : *conduite tortueuse.*

TORTUOSITÉ n. f. Etat de ce qui est tortueux.

† **TORTURE** n. f. Tourments que, dans certains cas, on faisait subir autrefois à un accusé avant et après sa condamnation. *Fig. Se mettre l'esprit à la torture*, travailler avec une grande contention d'esprit; *mettre quelqu'un à la torture*, lui causer un embarras pénible ou une vive impatience.

TORTURER v. tr. Faire éprouver la torture.

TORY adj. et n. m. En Angleterre, royaliste conservateur. — Son opposé est *Whig*. Pl. des *torys* ou *tories.*

TORYSME n. m. Opinion, parti des torys.

TOSCAN, ANE adj. *Ordre toscan*, le plus simple des cinq ordres d'architecture.

TOSTE n. m. V. *Toast.*

TOSTER v. int. Autre orthographe de *touster.*

TÔT adv. Promptement, vite. **Sitôt que** loc. conj. Dès que.

TOTAL, ALE, AUX adj. Complet, entier : *ruine totale.* N. m. Assemblage de plusieurs parties formant un tout; somme obtenue par l'addition. **Au total, en total** loc. adv. Tout compensé.

TOTALEMENT adv. Entièrement, tout à fait.

TOTALISER v. tr. Former un total par l'addition : *totalisez tous ces chiffres. Fig.: totaliser les avantages d'une position.*

TOTALITÉ n. f. Le total, le tout.

TOTON n. m. Espèce de dé marqué de différentes lettres sur ses quatre faces latérales et tournant sur un pivot. *Fig. Faire tourner quelqu'un comme un toton*, le malmener. — Ne pas dire *tonton.*

TOUAGE n. m. Action de touer.

TOUAILLE n. f. Essuie-main disposé sur un rouleau.

TOUCAN n. m. Oiseau d'Amérique, dont le bec est fort gros.

TOUCHANT prép. Concernant : *touchant vos intérêts.*

TOUCHANT, E adj. Qui touche, émeut : *discours touchant.*

TOUCHE n. f. Chacune des petites pièces d'ébène ou d'ivoire qui composent le clavier d'un orgue, d'un piano. **Pierre de touche**, qui sert à éprouver l'or et l'argent. *Fig. : l'adversité est la pierre de touche de l'amitié. Peint.* et *litter.* Manière de faire sentir le caractère des objets : *touche hardie, fine, légère.*

TOUCHER v. tr. Porter la main sur un objet ; être joint : *ma maison touche la vôtre ;* recevoir : *toucher de l'argent ;* jouer de : *toucher l'orgue. Fig.* Avoir rapport, regarder : *cela ne me touche en rien ;* intéresser, émouvoir : *son sort me touche.* V. int. Porter la main sur, atteindre : *toucher à une chose, au plafond ;* être parent : *il me touche de près ;* être proche : *toucher au port, à sa fin ;* se heurter : *le vaisseau a touché ;* jouer de certains instruments : *toucher du piano.*

TOUCHER n. m. Le tact, celui des cinq sens par lequel on connaît les qualités palpables des corps ; manière de jouer de certains instruments : *toucher brillant, délicat.*

TOUCHEUR n. m. Conducteur de bestiaux.

TOUE n. f. Espèce de bateau plat, qui sert de bac sur certaines rivières.

TOUÉE n. f. *Mar.* Action de touer.

TOUER v. tr. Faire avancer un navire, un bateau, en tirant une corde à force de bras ou à l'aide du cabestan.

TOUFFE n. f. Assemblage de choses nombreuses et rapprochées.

TOUFFEUR n. f. Exhalaison qui saisit en entrant dans un lieu très-chaud.

TOUFFU, E adj. Epais, bien garni.

TOUJOURS adv. Sans cesse, sans fin ; en toute occasion : *on n'est pas toujours heureux ;* du moins : *si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir.*

TOUPET n.m. Petite touffe de poils, de crin, et surtout de cheveux ; petite perruque qui ne couvre que le sommet de la tête. *Fig. Avoir du toupet,* de l'effronterie, de l'audace. *Pop*

TOUPIE n. f. Jouet de bois que font tourner les enfants.

TOUPILLER v. int. Tourner sur soi-même comme une toupie.

TOUPILLON n. m. Petit toupet ; bouquet de branches mal disposées sur un arbre.

TOUR n. f. Sorte de bâtiment très-élevé, de forme ronde ou carrée ; pièce du jeu des échecs.

TOUR n. m. Mouvement circulaire : *tour de roue ;* promenade : *faire un tour ;* circuit, circonférence : *le tour de la ville, du parc ;* partie de l'habillement mise en rond : *tour de cou ;* toute action qui exige de l'agilité, de la force, de l'adresse, de la subtilité : *tour de gobelet ;* trait d'adresse ou de friponnerie : *jouer un bon, un mauvais tour ;* manière d'exprimer ses pensées : *tour gracieux, original ;* rang successif : *parler à son tour. A tour de bras,* de toute la force du bras ; *en un tour de main,* en un instant ; *tour de bâton,* profits illicites ; *faire son tour de France,* parcourir la France en exerçant un métier. Espèce d'armoire ronde et tournante, posée dans l'épaisseur du mur dans les monastères et les hôpitaux, pour recevoir ce qu'on y dépose du dehors ; machine pour façonner en rond le bois, les métaux. *Fig. Homme fait au tour,* très-bien fait. **Tour à tour** loc. adv. Alternativement.

TOURANGEAU, GELLE adj. et n. De la Touraine ou de Tours.

TOURANIEN, IENNE adj. et n. Du Touran.

TOURBE n. f. Substance bitumineuse formée de débris de plantes, et bonne à brûler. *Fig.* Multitude confuse, surtout en parlant du peuple.

TOURBEUX, EUSE adj. Qui contient de la tourbe.

TOURBIÈRE n. f. Endroit d'où l'on tire la tourbe.

TOURBILLON n. m. Vent impétueux qui souffle en tournoyant ; masse d'eau qui tournoie rapidement en forme d'entonnoir. Se dit des objets soulevés par le vent : *tourbillon de poussière. Fig.* Tout ce qui entraîne l'homme : *le tourbillon des affaires, des plaisirs.*

TOURBILLONNANT, E adj. Qui tourbillonne.

TOURBILLONNEMENT n. m. Mouvement en tourbillon.

TOURBILLONNER v. int. Aller en tournoyant : *l'eau tourbillonne.*

TOURELLE n. f. Petite tour.

TOURET n. m. *Méc.* Petite roue qui reçoit son mouvement d'une plus grande ; sorte de dévidoir à l'usage des cordiers.

TOURIÈRE n. f. Sœur qui, dans les communautés, fait l'office de portière. Adj. : *sœur, mère tourière.*

TOURILLON n. m. Gros pivot sur lequel tourne une porte cochère, une grille, etc. ; fer sur lequel se meut un treuil, etc. ; morceau de métal rond fixé de chaque côté d'un canon, et servant à l'assujettir sur son affût.

TOURISTE n. m. Celui qui aime à voyager pour son agrément : *la Suisse est un pays cher aux touristes.*

TOURLOUROU n. m. Nom donné par plaisanterie aux soldats de la ligne.

TOURMALINE n. f. Pierre qui, frottée ou chauffée, devient électrique.

TOURMENT n. m. Violente douleur. *Fig.* Grande peine d'esprit.

TOURMENTANT, E adj. Qui tourmente.

TOURMENTE n. f. Tempête sur mer. *Fig.* Troubles dans un pays : *tourmente politique*.

TOURMENTER v. tr. Faire souffrir quelque tourment : *la goutte le tourmente ;* agiter violemment : *le vent tourmente le navire. Fig.* Causer une peine d'esprit : *son procès le tourmente ;* importuner, harceler : *ses créanciers le tourmentent.* **Se tourmenter** v. pr. S'inquiéter, se donner beaucoup de peine ; se déjeter, en parlant du bois.

TOURMENTEUX, EUSE adj. Se dit des parages exposés à de fréquentes tempêtes.

TOURNAILLER v. int. Aller et venir sans but, tourner autour. *Fam.*

TOURNANT n. m. Coin de rue, de chemin, endroit où une rivière fait un coude; espace où l'on fait tourner une voiture. *Mar.* Endroit dangereux où l'eau tournoie continuellement.

TOURNANT, E adj. Qui tourne : *pont tournant.*

TOURNÉ, ÉE adj. Fait d'une certaine façon : *bien, mal tourné.*

TOURNEBRIDE n. m. Petit cabaret de campagne : *nous déjeunâmes à un tournebride.*

TOURNEBROCHE n. m. Machine qui sert à faire tourner la broche.

TOURNÉE n. f. Visite que fait un fonctionnaire dans son ressort; voyage à époques périodiques pour affaires.

TOURNEMAIN (EN UN) loc. adv. En un instant. Mieux : *en un tour de main.*

TOURNE-OREILLE n. m. Sorte de charrue dont le versoir se met tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Pl. des *tourne-oreille.*

TOURNER v. tr. Mouvoir en rond : *tourner une roue, une broche;* faire certains mouvements : *tourner la tête;* mettre une chose dans un sens opposé : *tourner le feuillet;* façonner au tour : *tourner un pied de table ;* interpréter : *tourner en bien, en mal;* faire : *bien tourner une lettre ;* diriger : *tourner ses pensées vers Dieu. Tourner une montagne*, faire un circuit pour l'éviter; *tourner le dos à quelqu'un*, le traiter avec mépris; *tourner les talons*, s'éloigner; *tourner casaque*, changer de parti ; *tourner bride*, revenir sur ses pas ne parlant d'un cavalier; *tourner en ridicule*, rendre ridicule ; *tourner la tête à quelqu'un*, le faire changer de bien en mal; *tourner quelqu'un à son gré*, en faire ce qu'on veut. V. int. Se mouvoir circulairement : *la terre tourne ;* passer: *le vent a tourné au nord ;* changer de nature, aigrir : *le lait, le vin a tourné;* mûrir : *le raisin commence à tourner;* avoir une bonne ou une mauvaise issue : *l'affaire a mal tourné;* changer en bien ou en mal : *ce jeune homme a bien tourné ;* amener, occasionner : *cela tournera à sa honte, à sa gloire. Tourner à tout vent*, changer souvent d'opinion; *tourner du côté de quelqu'un*, prendre son parti ; *la tête lui tourne*, il a le vertige; *la chance a tourné*, a passé d'un autre côté; *tourner autour du pot*, ne pas aller directement au fait : *tourner de l'œil,* mourir. V. impers. *Il tourne cœur*, la carte tournée est cœur.

TOURNESOL n. m. Nom vulgaire de toutes les fleurs qui paraissent se *tourner* toujours du côté du *soleil* et en suivre le mouvement. *Teinture de tournesol*, teinture bleue que l'on obtient de sa graine, et qui a la propriété de rougir dès qu'on la mêle à un acide quelconque.

TOURNETTE n. f. Sorte de dévidoir tournant sur un pivot; cage tournante d'un écureuil.

TOURNEUR n. m. Artisan qui fait des ouvrages au tour.

TOURNEVENT n. m. Tuyau disposé au sommet d'une cheminée, de manière à tourner à tout vent.

TOURNEVIS (*vice*) n. m. Instrument de fer pour serrer ou desserrer des vis.

TOURNIQUET n. m. Croix mobile, posée horizontalement sur un pivot, dans une rue, dans un chemin, pour ne laisser passer que les piétons; petit morceau de bois tournant, qui sert à soutenir un châssis levé ; jeu de hasard qui consiste en un disque tournant, autour duquel sont marqués des numéros. *Chir.* Instrument qui sert à comprimer les artères dans certaines opérations.

TOURNIS (*ni*) n. m. Maladie particulière aux moutons, et pendant laquelle ils tournent convulsivement : *tout ce troupeau a péri du tournis.*

TOURNOI n. m. Fête militaire du temps de la chevalerie.

TOURNOIEMENT ou **Tournoiement** n. m. Action de ce qui tournoie : *tournoiement de l'eau.*

TOURNOIS adj. *Livre tournois*, ancienne monnaie de France, originairement fabriquée à *Tours.*

TOURNOYER v. int. Tourner en faisant plusieurs tours.

TOURNURE n. f. Tour, disposition, forme du corps. *Fig.* Genre ; *tour-*

nure d'esprit; construction : *tournure d'une phrase;* direction que prend une affaire.

TOURTE n. f. Pâtisserie remplie de viande.

TOURTEAU n. m. Masse formée d'un résidu de graines, de fruits, dont on a exprimé l'huile, le suc.

TOURTEREAU n. m. Jeune tourterelle.

TOURTERELLE n. f. Oiseau du genre pigeon, mais qui est plus petit.

TOURTIÈRE n. f. Ustensile de cuisine pour faire des tourtes.

TOUSELLE n. f. Epi de blé sans barbes.

TOUSSAINT n. f. Fête de tous les saints (1er novembre).

TOUSSER v. int. Faire l'effort et le bruit que cause la toux.

TOUSSEUR, EUSE n. Qui tousse souvent.

TOUT n. m. La totalité : *le tout est plus grand que la partie* (dans ce sens, le pluriel est *touts.*) Pron. ind. Tout le monde : *tout fuyait devant lui;* toutes sortes de choses : *il peut tout. Risquer le tout pour le tout*, hasarder de tout perdre pour tout gagner. *Fig.* L'important, le principal : *le tout est de réussir.*

TOUT adv. Entièrement : *la vie tout entière;* quelque, si : *tout aimable qu'est la vertu*, et non *que soit.* — Varie devant un adj. fém. commençant par une consonne ou par un *h* aspiré : *elle était toute honteuse, toutes vieilles qu'elles sont. Pour tout de bon*, sérieusement. Est aussi explétif : *tout doucement, tout au plus.* Loc. adv. **Du tout**, nullement; **tout à fait**, entièrement; **en tout**, tout compris.

TOUT, E adj. Exprime la totalité : *tous les hommes;* se dit d'une chose considérée dans son entier : *employer tout son pouvoir;* signifie chaque : *toute peine mérite salaire;* est invariable devant un nom de ville au féminin : *tout Rome l'a vu.* **Somme toute** loc. adv. A tout prendre, en définitive.

TOUTE-BONNE n. f. Sorte de sauge. Pl. des *toutes-bonnes.*

TOUTEFOIS adv. Néanmoins, cependant.

TOUTE-PUISSANCE n. f. Puissance infinie.

TOUTOU n. m. Chien, dans le langage des enfants.

TOUT-PUISSANT, TOUTE-PUISSANTE adj. Qui a un pouvoir sans bornes : *ministre tout-puissant.* N. m. **Le Tout-Puissant**, Dieu. Pl. *Tout-puissants, toutes-puissantes.*

TOUX n. f. Mouvement convulsif et bruyant de la poitrine, de la gorge.

TOXICOLOGIE n. f. Partie de la médecine qui traite des poisons.

TOXIQUE n. m. Nom générique des poisons.

TRABÉE n. f. Robe que portaient à Rome certains personnages dans les circonstances solennelles : *le consul marchait revêtu de la trabée.*

TRAC n. m. Allure du cheval; trace, piste des bêtes : *suivre un loup au trac.*

TRAÇANT, ANTE adj. En parlant d'une racine, qui s'étend horizontalement sous terre.

TRACAS n. m. Mouvement accompagné d'embarras.

TRACASSER v. tr. Tourmenter, inquiéter.

TRACASSERIE n. f. Chicane ; mauvaise difficulté.

TRACASSIER, IÈRE adj. et n. Qui tracasse.

TRACE n. f. Vestige d'un homme ou d'un animal ; marque qui reste de quelque chose. *Fig.* Impression dans l'esprit, la mémoire.

TRACÉ n. m. Lignes, traits : *faire le tracé d'une figure, d'une route.*

TRACEMENT n. m. Action de tracer.

TRACER v. tr. Tirer les lignes d'un dessin, d'un plan, etc. *Fig. Tracer le chemin à quelqu'un*, lui donner l'exemple; *tracer l'image de quelque chose*, la représenter par le discours.

TRACERET n. m. Outil qui sert à marquer le bois.

TRACHÉES n. f. pl. Espèce de petits vaisseaux qui font dans les plantes et les insectes l'office de poumons. **Trachée-artère** n. f. Chez l'homme et l'animal, canal qui porte l'air aux poumons. Pl. des *trachées-artères.*

TRACHÉOTOMIE n. f. Opération qui consiste à inciser, à ouvrir la trachée-artère. *Chir.*

TRAÇOIR n. m. Poinçon dont on se sert pour tracer.

TRACTION n. f. Action d'une force qui tire un mobile : *traction d'une locomotive.*

TRACTOIRE adj. et n. Courbe décrite par la corde d'un bateau qu'on remorque.

TRADITEUR n. m. Celui qui, à l'époque des persécutions, livrait les livres saints aux païens.

TRADITION n. f. Voie par laquelle les faits et les dogmes se transmettent d'âge en âge; les choses mêmes transmises par cette voie : *l'allaitement de Romulus par une louve est une tradition.*

TRADITIONNEL, ELLE adj.

Fondé sur la tradition : *la loi salique est une loi traditionnelle.*

TRADITIONNELLEMENT adv. D'après la tradition.

TRADUCTEUR n. m. Qui traduit un ouvrage d'une langue dans une autre.

TRADUCTION n. f. Action de traduire ; ouvrage traduit.

TRADUIRE v. tr. Faire passer un ouvrage d'une langue dans une autre. *Traduire en justice*, citer, appeler devant un tribunal.

TRADUISIBLE adj. Qui peut être traduit.

TRAFIC n. m. Commerce, négoce.

TRAFIQUANT n. m. Commerçant.

TRAFIQUER v. int. Faire trafic. *Fig.* Faire abus de ce qui est honnête, moral, etc., pour gagner de l'argent : *trafiquer de son honneur.*

TRAFIQUEUR n. m. Celui qui fait un trafic peu honnête.

TRAGÉDIE n. f. Poëme dramatique représentant une action importante, qui se passe entre des personnages illustres, et propre à exciter la terreur et la pitié ; le genre tragique. *Fig.* Evénement funeste : *sanglante tragédie.*

TRAGÉDIEN, ENNE n. Acteur, actrice tragique.

TRAGI-COMÉDIE n. f. Tragédie mêlée d'incidents comiques, et dont le dénoûment n'est pas tragique. Pl. des *tragi-comédies.*

TRAGI-COMIQUE adj. Qui tient du tragique et du comique.

TRAGIQUE adj. Qui appartient à la tragédie : *situation tragique. Fig.* Funeste, violent : *fin tragique.* N. m. Le genre tragique ; auteur de tragédies : *les tragiques grecs.*

TRAGIQUEMENT adv. D'une manière tragique.

TRAHIR v. tr. Faire une perfidie, manquer de foi : *trahir sa patrie. Fig.* Parler, agir contre : *trahir ses serments ;* révéler : *trahir un secret ;* faire connaître par imprudence : *trahir sa pensée, ses pleurs l'ont trahi ;* ne pas seconder : *ses forces trahirent son courage.*

TRAHISON n. f. Action de celui qui trahit.

TRAILLE n. f. Bateau qui sert à passer une rivière.

TRAIN n. m. Allure ; partie de devant ou de derrière d'où partent les mouvements des bêtes de trait ; charronnage qui porte le corps d'un carrosse, d'un chariot ; suite de valets, de chevaux : *réformer son train :* bruit, tapage : *faire du train ;* suite de wagons traînés par la même locomotive. **Train omnibus**, où il y a des places de 1re, de 2e et de 3e classe ; **train express**, où il n'y a que des places de 1re classe ; **train de plaisir**, à prix réduit ; **train de bois**, long radeau de bois flotté ; **train d'artillerie**, attirail nécessaire pour le service des canons. *Fig. Train de vie*, manière de vivre ; *mettre une affaire en train*, la commencer ; *mener quelqu'un bon train*, ne pas le ménager ; *être en train*, de bonne humeur.

TRAÎNAGE n. m. Action de traîner ; voyage en traîneau.

TRAÎNANT, E adj. Qui traîne à terre : *robe traînante. Fig. Style traînant*, languissant.

TRAÎNARD n. m. Qui reste en arrière. *Par ext.* Homme lent.

TRAÎNASSE n. f. Nom vulgaire de plusieurs plantes à racines et à tiges traînantes.

TRAÎNASSER v. tr. et int. Traîner en longueur ; rester trop longtemps à faire une chose. *Pop.*

TRAÎNE n. f. *Bateau à la traîne*, qui est traîné par un autre.

TRAÎNEAU n. m. Sorte de voiture sans roues, qu'on fait glisser sur la glace et sur la neige ; grand filet qu'on traîne dans les champs pour prendre des oiseaux, ou dans les rivières pour prendre du poisson.

TRAÎNÉE n. f. Petite quantité de choses répandues en longueur.

TRAÎNER v. tr. Tirer après soi. *Fig. Traîner une affaire en longueur*, en différer la conclusion ; *traîner ses paroles*, parler lentement ; *traîner quelqu'un dans la boue*, salir sa réputation. V. int. Pendre jusqu'à terre : *son manteau traîne ;* languir : *il traîne depuis longtemps ;* n'être pas à sa place : *tout traîne dans cette maison.*

TRAÎNEUR n. m. Qui reste en arrière.

TRAIRE v. tr. (*Je trais, n. trayons. Je trayais, n. trayions.* Point de passé déf. *Je trairai, n. trairons. Je trairais, n. trairions. Trais, trayons. Que je traie, que n. trayions.* Point d'imp. du subj. *Trayant. Trait, e.*) Tirer le lait des vaches, des chèvres, etc.

TRAIT n. m. Dard, javelot, flèche ; longe de corde ou de cuir avec laquelle les chevaux tirent ; ligne qu'on trace avec le crayon, la plume ; ligne d'un dessin qui n'est pas ombré : *dessiner au trait ;* linéaments du visage : *traits fins, grossiers. Trait de scie*, chaque coupe faite avec la scie ; *partir comme un trait*, très-vite ; *copier trait pour trait*, exactement ; *avaler d'un trait*, d'un seul coup. *Fig.* Attaque : *trait de satire, de médisance, de calomnie ;* action, fait, événement :

trait de vertu, d'histoire; pensée vive, imprévue : *trait d'esprit;* rapport : *cela a trait à ce qu'on vient de dire. Gram.* **Trait d'union,** qui sert à lier les diverses parties d'un mot composé.

TRAITABLE adj. Doux, maniable, facile : *humeur traitable.*

TRAITANT n. m. Celui qui se chargeait du recouvrement des impôts, à des conditions réglées par un traité.

TRAITE n. f. Etendue de chemin qu'on fait sans s'arrêter : *longue traite;* lettre de change que l'on tire sur un correspondant. ✝ **Traite des noirs,** trafic d'esclaves sur la côte d'Afrique.

TRAITÉ n. m. Ouvrage où l'on traite d'un art, d'une science : *traité de mathématiques;* convention entre souverains ou particuliers.

TRAITEMENT n. m. Accueil, réception, manière d'agir envers quelqu'un; appointements d'un fonctionnaire; manière de combattre une maladie.

TRAITER v. tr. Agir bien ou mal avec quelqu'un : *traiter les vaincus avec humanité;* recevoir, accueillir : *il m'a fort bien traité;* régaler, donner à manger : *il nous a traités splendidement;* discuter, raisonner sur : *traiter une question;* négocier : *traiter la paix, un mariage;* soigner : *traiter un malade;* qualifier : *traiter quelqu'un de voleur.* V. int. : *traiter de la paix.*

TRAITEUR n. m. Celui qui donne à manger pour de l'argent.

TRAÎTRE, ESSE adj. et n. Qui trahit; qui fait du mal à l'improviste : *les chats sont traîtres.* **En traître** loc. adv. Avec trahison.

TRAÎTREUSEMENT adv. En traître.

TRAJECTOIRE n. f. *Géom.* Courbe que décrit un corps soumis à une force motrice.

TRAJET n. m. Espace d'eau ou de chemin à parcourir, pour se rendre d'un lieu à un autre; action de traverser cet espace : *notre trajet fut difficile.*

TRAMAIL n. m. Filet pour prendre de petits poissons.

TRAME n. f. Fil passé par la navette entre les fils qui forment la chaîne. *Fig.* Complot : *ourdir une trame odieuse.*

TRAMER v. tr. Machiner, comploter : *tramer une conspiration.*

✝ **TRAMONTANE** n. f. Côté du Nord dans la Méditerranée. *Fig. Perdre la tramontane,* se troubler. — Ne pas dire *trémontade.*

TRANCHANT n. m. Fil d'un couteau, d'une épée, etc.

TRANCHANT, E adj. Qui coupe : *épée tranchante. Fig. Ton tranchant,* décisif; *couleurs tranchantes,* fort vives.

TRANCHE n. f. Morceau coupé un peu mince : *tranche de jambon;* surface unie que présente l'épaisseur d'un livre rogné : *volume doré sur tranche.*

TRANCHÉ, ÉE adj. Bien marqué, net et distinct.

TRANCHÉE n. f. Ouverture plus ou moins longue dans le sol, pour poser les fondations d'un mur, planter des arbres, etc. *Fortif.* Excavations derrière lesquelles les assiégeants se mettent à l'abri des feux de la place. Pl. *Méd.* Coliques très-aiguës.

TRANCHEFILE n. f. Petit rouleau de papier recouvert de soie ou de fil, que les relieurs mettent aux deux extrémités du dos d'un livre.

TRANCHE-LARD n. m. Couteau de cuisine à lame fort mince. Pl. des *tranche-lard.*

TRANCHE-MONTAGNE n. m. Fanfaron. Pl. des *tranche montagne.*

TRANCHER v. tr. Séparer en coupant. *Fig. Trancher la difficulté,* la résoudre tout d'un coup; *trancher le mot,* appeler une chose par son nom. V. int. Décider hardiment : *il tranche sur tout. Fig.* Ressortir : *ces couleurs ne tranchent pas assez;* contraster : *leurs caractères tranchent. Trancher du grand seigneur, du bel-esprit,* faire le grand seigneur, le bel-esprit.

TRANCHET n. m. Outil pour couper le cuir.

TRANQUILLE (*ki-le*) adj. Calme, paisible.

TRANQUILLEMENT (*ki-lement*) adv. D'une manière tranquille.

TRANQUILLISANT, E (*ki-li*) adj. Qui tranquillise.

TRANQUILLISER (*ki-li*) v. tr. Calmer, rendre tranquille : *tranquilliser l'esprit.* **Se tranquilliser** v. pr. N'être plus inquiet, ne plus se troubler.

TRANQUILLITÉ (*ki-li*) n. f. Etat de ce qui est tranquille.

TRANSACTION (*zak*) n. f. Acte par lequel on transige sur un différend, un procès, etc.; conventions, relations dans la vie, dans les affaires : *transactions commerciales.*

TRANSALPIN, INE (*zal*) adj. Qui est au delà des Alpes.

TRANSATLANTIQUE adj. Qui est au delà de l'océan Atlantique.

TRANSBORDEMENT n. m. Action de transborder.

TRANSBORDER v. tr. Transporter la cargaison d'un bâtiment dans un autre.

TRANSCENDANCE n. f. Supériorité marquée.

TRANSCENDANT, E adj. Qui excelle en son genre : *génie transcendant.*

Géométrie transcendante, qui se sert du calcul différentiel et du calcul intégral.

TRANSCENDANTAL, ALE adj. Qui s'occupe des questions les plus élevées : *enseignement transcendantal*, *philosophie transcendantale*.

TRANSCRIPTION n. f. Action de transcrire; son résultat.

TRANSCRIRE v. tr. Copier un écrit.

TRANSE n. f. Grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain.

TRANSEPT ou **Transsept** n. m. Galerie transversale qui, dans une église, forme la croix avec la nef.

TRANSFÈREMENT n. m. Action de transférer.

TRANSFÉRER v. tr. Transporter, faire passer d'un lieu dans un autre : *transférer un prisonnier*, *une préfecture d'une ville dans une autre;* donner à un autre son droit, sa créance : *transférer une inscription de rente.* — Pour la conj. V. *accélerer*.

TRANSFERT n. m. Acte par lequel on déclare transporter à un autre la propriété d'une rente, d'une action, etc.

TRANSFIGURATION n. f. Changement d'une figure en une autre. Ne se dit que de la transfiguration de J.-C. et des tableaux qui la représentent.

TRANSFIGURER v. tr. Changer d'une figure en une autre. V. pr. : *J.-C. se transfigura sur le mont Thabor.*

TRANSFORMATION n. f. Changement de forme, métamorphose : *transformation de la chenille.*

TRANSFORMER v. tr. Métamorphoser. *Math. Transformer une équation*, la changer en une autre d'une forme différente. **Se transformer** v. pr. *Fig.* Se déguiser, prendre plusieurs caractères selon ses vues et ses intérêts.

TRANSFUGE n. m. Celui qui déserte et passe à l'ennemi. *Fig.* Celui qui passe dans le parti opposé.

TRANSFUSER v. tr. Faire passer un liquide d'un récipient dans un autre. Se dit surtout en parlant de la transfusion du sang.

TRANSFUSION n. f. Opération par laquelle on fait passer du sang des veines d'un individu dans celles d'un autre individu.

TRANSGANGÉTIQUE adj. Situé au delà du Gange.

TRANSGRESSER v. tr. Enfreindre, violer : *transgresser la loi.*

TRANSGRESSEUR n. m. Celui qui transgresse.

TRANSGRESSION n. f. Action de transgresser.

TRANSI, E adj. Saisi : *transi de froid*, *de peur. Amoureux transi*, timide à l'excès.

TRANSIGER (*zi*) v. int. Passer un acte pour accommoder un différend, un procès. *Fig. Transiger avec l'honneur*, dans une circonstance délicate, servir ses intérêts aux dépens de son honneur.

TRANSIR (*cir*) v. tr. Pénétrer et engourdir de froid. V. int. : *transir de froid*, *de peur*.

TRANSISSEMENT (*cisse*) n. m. Etat d'un homme transi.

TRANSIT (*zite*) n. m. Faculté de faire passer des marchandises à travers une ville, un Etat, sans payer de droits.

TRANSITIF, IVE (*zi*) adj. *Verbe transitif*, marquant une action qui passe directement du sujet à un complément.

TRANSITIVEMENT (*zi*) adv. D'une manière transitive.

TRANSITION (*zi*) n. f. Manière de passer d'un raisonnement à un autre, de lier les parties d'un discours : *habile transition. Fig.* Passage d'un état de chose à un autre : *de l'anarchie au despotisme*, *la transition est inévitable.*

TRANSITOIRE adj. Passager : *loi transitoire.*

TRANSITOIREMENT adv. D'une manière transitoire.

TRANSJURAN, ANE adj. Au delà du Jura : *régions transjuranes.*

TRANSLATER v. tr. Traduire d'une langue dans une autre langue.

TRANSLATIF, IVE adj. Par lequel on cède une chose à un autre : *acte translatif.*

TRANSLATION n. f. Action de transférer.

TRANSLUCIDE adj. Qui ne laisse passer que la lumière : *les verres dépolis sont translucides.*

TRANSLUCIDITÉ n. f. Etat de ce qui est translucide.

TRANSMETTRE v. tr. Céder : *transmettre un droit;* faire parvenir : *transmettre un ordre. Fig. : transmettre ses vertus à son fils.*

TRANSMIGRATION n. f. Action d'un peuple qui passe d'un pays dans un autre. *Transmigration des âmes*, métempsycose.

TRANSMISSIBLE adj. Qui peut être transmis.

TRANSMISSION n. f. Action de transmettre; son effet : *transmission d'un droit.*

TRANSMUABLE adj. Qui peut être transmué.

TRANSMUER v. tr. Changer, transformer, en parlant des métaux.

TRANSMUTABILITÉ n. f. Propriété de ce qui est transmuable.

TRANSMUTATION n. f. Changement d'une chose en une autre : *transmutation des métaux en or.*

TRANSPADAN, ANE adj. Qui est situé au delà du Pô.

TRANSPARENCE n. f. Qualité de ce qui est transparent : *transparence du verre.*

TRANSPARENT n. m. Papier où sont tracées plusieurs lignes noires qui doivent être vues à travers un autre papier, et dont on se sert pour s'accoutumer à écrire droit.

TRANSPARENT, E adj. Diaphane, au travers de quoi l'on peut voir les objets : *onde transparente.*

TRANSPERCER v. tr. Percer de part en part.

TRANSPIRATION n. f. Sortie des humeurs par les pores.

TRANSPIRER v. int. S'exhaler, sortir; suer : *cet homme transpire beaucoup. Fig.* Commencer à être connu : *la nouvelle transpire.*

TRANSPLANTATION n. f. Action de transplanter.

TRANSPLANTER v. tr. Planter en un autre endroit. *Fig.* Transférer, transporter : *transplanter une colonie.*

TRANSPORT n. m. Action de transporter d'un lieu dans un autre; cession d'un droit : *faire le transport d'une rente. Fig.* Sentiment vif, violent : *transport de joie;* délire : *transport au cerveau*; enthousiasme : *transport poétique.*

TRANSPORTABLE adj. Qui peut être transporté.

TRANSPORTATION n. f. Mesure politique et exceptionnelle, en vertu de laquelle on transporte dans les colonies les individus qui pourraient troubler la tranquillité publique.

TRANSPORTÉ n. m. Qui a subi la peine de la transportation.

TRANSPORTER v. tr. Porter d'un lieu dans un autre; céder un droit : *transporter une créance. Fig.* Exciter, mettre hors de soi : *la fureur le transporte.* **Se transporter** v. pr. Se rendre en un lieu.

TRANSPOSABLE adj. *Mus.* Qu'on peut transposer : *ce morceau n'est pas transposable.*

TRANSPOSER v. tr. Mettre une chose à une place autre que celle qu'elle occupe ou qu'elle doit occuper : *transposer un mot. Mus.* Jouer ou chanter un morceau dans un ton différent de celui dans lequel il a été écrit.

TRANSPOSITEUR adj. m. Se dit d'un piano qui opère la transposition d'un ton dans un autre, par un moyen mécanique.

TRANSPOSITIF, IVE adj. Se dit des langues où les terminaisons des mots en déterminent les rapports, ce qui dispense de les placer dans l'ordre rigoureusement logique, comme dans le latin, le grec, etc.

TRANSPOSITION n. f. Action de transposer; son résultat.

TRANSRHÉNANE adj. f. Qui est au delà du Rhin : *province, contrée transrhénane.*

TRANSSUBSTANTIATION n. f. Changement de la substance du pain et du vin en celle du corps et du sang de Jésus-Christ, dans l'Eucharistie.

TRANSSUDATION n. f. Action de transsuder.

TRANSSUDER v. int. Se dit d'un liquide qui passe, qui *sue* à travers le vase ou l'enveloppe qui le recèle.

TRANSTÉVÉRIN, INE adj. et n. Situé au delà du Tibre; qui est au delà du Tibre.

TRANSVASER v. tr. Verser d'un vase dans un autre.

TRANSVASION n. f. Action de transvaser : *la transvasion d'un liquide.*

TRANSVERSAL, ALE, AUX adj. Qui coupe obliquement : *ligne transversale.*

TRANSVERSALEMENT adv. D'une manière transversale.

TRANSVERSE adj. Oblique.

TRANSYLVAIN, AINE adj. et n. De Transylvanie : *le Transylvain, le Turc et le Hongrois.*

TRAPAN n. m. Le haut d'un escalier, là où finit la rampe.

TRAPÈZE n. m. *Géom.* Quadrilatère dont deux côtés seulement sont parallèles; pièce dressée pour des exercices gymnastiques ou de haute voltige.

TRAPÉZOÏDAL, ALE adj. En forme de trapèze.

TRAPÉZOÏDE n. m. Figure qui a la forme d'un trapèze.

TRAPPE n. f. Porte posée horizontalement sur une ouverture au niveau du plancher; porte, fenêtre à coulisse; piége pour prendre des bêtes.

TRAPPE (LA) n. f. Ordre religieux très-austère.

TRAPPISTE n. m. Religieux de la Trappe.

TRAPU, E adj. Gros et court.

TRAQUE n. f. Action de traquer.

TRAQUENARD n. m. Piége pour prendre les animaux nuisibles.

TRAQUER v. tr. Entourer un bois, puis y pénétrer en se rapprochant les uns des autres, de manière à ne rien laisser échapper : *Fig. : traquer des voleurs.*

TRAQUET n. m. Morceau de bois qui passe à travers la trémie, afin de faire tomber le blé sous la meule du mou-

lin; piége qu'on tend aux bêtes puantes; petit oiseau à bec fin.

TRAQUEUR n. m. Celui qui traque à la chasse.

TRAVAIL n. m. Peine qu'on prend pour faire une chose; ouvrage fait ou à faire : *travail délicat*, *distribuer le travail aux ouvriers;* rapport d'un ministre au souverain, ou d'un commis au ministre; machine de bois à quatre piliers, pour ferrer les chevaux vicieux. Dans ces deux derniers sens, travail prend *s* au pluriel; partout ailleurs il fait *travaux*.

TRAVAILLÉ, ÉE adj. Où l'on remarque la peine, le soin, le travail : *ouvrage travaillé*, *style travaillé;* obsédé : *travaillé par une idée;* tourmenté : *travaillé par la maladie*.

TRAVAILLER v. int. Se donner de la peine pour faire, pour exécuter une chose. *Fig.* Se déjeter : *le bois vert travaille;* fermenter : *le vin nouveau travaille*. V. tr. Façonner : *travailler le fer;* soigner : *travailler ses vers*, *son style*. *Fig.* Tourmenter : *la fièvre le travaille*.

TRAVAILLEUR, EUSE n. Qui aime le travail; employé à un ouvrage : *les assiégés tombèrent sur les travailleurs*.

TRAVÉE n. f. Espace entre deux poutres; dans une église, chacune des galeries supérieures qui règnent au-dessus des arcades de la nef.

TRAVERS n. m. Etendue d'un corps considéré dans sa largeur : *un travers de doigt*. *Fig.* Bizarrerie, caprice, inconduite : *travers d'esprit*. Loc. adv. **En travers**, d'un côté à l'autre suivant la largeur; **à tort et à travers**, inconsidérément; **de travers**, obliquement. *Regarder de travers*, avec colère; *esprit de travers*, mal fait, mal tourné; *entendre de travers*, mal. Loc. prép. **A travers**, au milieu : *à travers les champs;* **au travers**, par le milieu, lorsqu'il y a obstacle : *au travers de l'ennemi*.

TRAVERSE n. f. Pièce de bois qu'on met en travers pour en affermir d'autres. *Chemin de traverse*, qui abrége. *Fig.* *Se mettre à la traverse*, apporter des obstacles. Pl. Afflictions, malheurs : *essuyer bien des traverses*.

TRAVERSÉE n. f. Trajet, voyage par mer.

TRAVERSER v. tr. Passer à travers, d'un côté à l'autre : *traverser une forêt*, *la rue*, *la rivière*; couper : *des allées traversent le jardin;* percer de part en part : *la pluie a traversé mes habits*. *Fig.* Susciter des obstacles : *traverser les desseins de quelqu'un*.

TRAVERSIER, IÈRE adj. Qui sert à traverser : *barque traversière*. *Flûte traversière*, qu'on place presque horizontalement sur les lèvres.

TRAVERSIN n. m. Sorte d'oreiller long et étroit.

TRAVESTIR v. tr. Déguiser. *Fig.* Traduire un ouvrage sérieux en style burlesque : *Scarron a travesti l'Enéide;* donner une fausse interprétation : *travestir une pensée*. **Se travestir** v. pr. Se déguiser, se masquer.

TRAVESTISSEMENT n. m. Déguisement.

TRAYON n. m. L'extrémité du pis d'une vache, d'une chèvre, etc.

TRÉBUCHEMENT n. m. Action de trébucher.

TRÉBUCHER v. int. Faire un faux pas; emporter par sa pesanteur le poids qui contre-pèse : *quand on pèse une monnaie d'or, il faut qu'elle trébuche*.

TRÉBUCHET n. m. Piége pour les petits oiseaux; petite balance très-sensible, pour peser les monnaies.

TRÉFILAGE n. m. Action de tréfiler.

TRÉFILER v. tr. Passer du fer ou du laiton par la filière.

TRÉFILERIE n. f. Machine à tréfiler; atelier de tréfileur.

TRÉFILEUR n. m. Ouvrier qui tréfile.

TRÈFLE n. m. Plante herbacée employée comme fourrage; une des quatre couleurs du jeu de cartes; tout ce qui a la forme de la feuille du trèfle.

TRÉFONDS n. m. Fonds qui est sous le sol et qui est susceptible d'exploitation : *posséder le fonds et le tréfonds*.

TREILLAGE n. f. Assemblage de lattes en treillis.

TREILLAGER v. tr. Garnir de treillages.

TREILLAGEUR n. m. Qui fait des treillages.

TREILLE n. f. Ceps de vigne élevés contre un mur ou un treillage.

TREILLIS n. m. Ouvrage de bois, de fer, qui imite les mailles d'un filet et sert de clôture; grosse toile à sacs.

TREILLISSER v. tr. Garnir de treillis.

TREIZE adj. num. Dix et trois; treizième : *Grégoire treize*. N. m. : *le treize du mois*.

TREIZIÈME adj. num. ord. de *treize*. N. m. : *un treizième*.

TREIZIÈMEMENT adv. En treizième lieu.

TRÉMA n. m. Double point qu'on met horizontalement sur les voyelles *e*, *i*, *u*, pour indiquer qu'on doit les prononcer

séparément de la voyelle qui précède comme dans *na-ïf*, *Sa-ül*.

TREMBLAIE n. f. Lieu planté de trembles.

TREMBLANT, E adj. Qui tremble : *main, voix tremblante. Fig.* Saisi d'effroi : *il en était tout tremblant.*

TREMBLE n. m. Espèce de peuplier dont la feuille tremble au moindre vent.

TREMBLÉ, ÉE adj. *Ecriture tremblée*, tracée par une main tremblante.

TREMBLEMENT n. m. Agitation de ce qui tremble : *tremblement de main.* **Tremblement de terre**, violente secousse qu'éprouve quelquefois la couche superficielle de la terre.

TREMBLER v. int. Etre agité par de fréquentes secousses; vaciller : *le plancher tremble. Fig.* Avoir peur : *je tremble qu'il n'apprenne trop vite cette malheureuse nouvelle.*

TREMBLEUR, EUSE n. Qui tremble. *Fig.* Craintif, timide : *c'est un trembleur.* Nom sous lequel on désigne quelquefois les *quakers*.

TREMBLOTANT, E adj. Qui tremblote : *voix tremblotante.*

TREMBLOTER v. int. Diminutif de *trembler*. *Pop.*

TRÉMIE n. f. Sorte d'auge carrée, très-étroite par le bas, d'où le blé tombe petit à petit entre les meules d'un moulin à farine.

TRÉMIÈRE adj. f. *Rose trémière*, espèce de grande mauve.

TREMOLO adv. Avec tremblement. *Mus.*

TRÉMOUSSEMENT n. m. Action de se trémousser.

TRÉMOUSSER (SE) v. pr. S'agiter d'un mouvement vif et irrégulier. *Fig.* Se donner beaucoup de peine.

TREMPE n. f. Action de tremper le fer ou l'acier ; dureté et élasticité qu'ils acquièrent par cette opération. *Fig. Esprit, âme, caractère d'une bonne trempe*, ferme, énergique.

TREMPER v. tr. Mouiller en mettant dans un liquide. *Tremper la soupe*, verser le bouillon sur le pain ; *tremper son vin*, y mettre beaucoup d'eau ; *tremper le fer, l'acier*, les plonger tout rouges dans un bain d'eau froide. *Fig. Tremper ses mains dans le sang*, commettre un meurtre, le conseiller, y consentir. V. int. Demeurer quelque temps dans un liquide. *Fig. Tremper dans un crime, dans un complot*, en être complice ; *être trempé*, être très-mouillé.

TREMPERIE n. f. *Impr.* Lieu où l'on trempe le papier.

TREMPLIN n. m. Planche inclinée et élastique, sur laquelle court un sauteur pour faire des sauts périlleux.

TRÉNITZ (*nice*) n. f. Figure de danse.

TRENTAINE n. f. Nombre de trente ou environ. *Avoir la trentaine*, être âgé de trente ans accomplis.

TRENTE adj. num. Trois fois dix ; trentième : *page trente.* N. m. : *le trente du mois.* — Dites : *trente et un, trente-deux*, etc.

TRENTE-ET-QUARANTE n. m. Sorte de jeu de cartes.

TRENTE-ET-UN n. m. Sorte de jeu de cartes.

TRENTIÈME adj. num. ord. de *trente*. N. m. : *un trentième.*

TRÉPAN n. m. Instrument de chirurgie avec lequel on perce les os, et surtout ceux du crâne ; opération faite avec cet instrument.

TRÉPANER v. tr. Faire l'opération du trépan.

TRÉPAS n. m. Décès, mort. *Poét.*

TRÉPASSÉ, ÉE n. Personne décédée : *prier pour les trépassés.*

TRÉPASSEMENT n. m. Trépas.

TRÉPASSER v. int. Mourir.

TRÉPIDATION n. f. *Méd.* Tremblement des membres, des nerfs, etc.

TRÉPIED n. m. Ustensile de cuisine à *trois pieds ;* siége à trois pieds sur lequel la pythonisse rendait ses oracles.

TRÉPIGNEMENT n. m. Action de trépigner.

TRÉPIGNER v. int. Frapper vivement des pieds contre terre : *trépigner de joie, de colère.*

TRÉPOINT n. m. ou **Trépointe** n. f. Bande de cuir que les cordonniers, les bourreliers, etc., mettent et cousent entre deux cuirs plus épais.

TRÈS adv. qui se place devant un adjectif ou un autre adverbe, pour marquer le superlatif. — *Très* s'unit au mot suivant par un trait d'union.

TRÈS-HAUT n. m. Dieu.

TRÉSOR n. m. Amas d'or, d'argent, de choses précieuses. **Le trésor public**, ou simplement **le Trésor**, revenus de l'Etat. *Fig.* Tout ce qui est excellent, très-utile : *le travail est un trésor. Les trésors de Cérès, de Bacchus, de l'automne*, les blés, les raisins, les fruits.

TRÉSORERIE n. f. Lieu où l'on garde le trésor.

TRÉSORIER n. m. Officier qui reçoit et distribue les fonds d'un prince, d'un corps, etc.

TRÉSORIÈRE n. f. Celle qui, dans

une communauté, dans une association, reçoit les revenus, les souscriptions, etc.

TRESSAILLEMENT n. m. Émotion subite d'une personne qui tressaille.

TRESSAILLI adj. m. *Nerf tressailli*, déplacé par un effort violent.

TRESSAILLIR v. int. (*Je tressaille, n. tressaillons. Je tressaillais, n. tressaillions. Je tressaillis, n. tressaillîmes. Je tressaillirai, n. tressaillirons. Je tressaillirais, n. tressaillirions. Tressaille, tressaillons. Que je tressaille, q. n. tressaillions. Q. je tressaillisse, q. n. tressaillissions. Tressaillant. Tressailli*, e). Être subitement ému, éprouver une agitation vive et passagère.

TRESSE n. f. Tissu plat de fils, de cheveux, etc., entrelacés.

TRESSER v. tr. Arranger en tresse.

TRESSEUR, EUSE n. Celui, celle qui tresse des fils, des cheveux, etc.

TRÉTEAU n. m. Pièce de bois longue et étroite, portée sur quatre pieds, pour soutenir une table, un échafaud, etc. Pl. Théâtre de saltimbanques : *monter sur les tréteaux.*

TREUIL n. m. Cylindre de bois tournant sur son axe, pour élever des fardeaux.

TREUVER v. tr. Trouver. *Vieux.*

TRÊVE n. f. Suspension d'hostilités. *Fig.* Relâche : *son mal ne lui donne point de trêve. Trêve de raillerie, de cérémonies*, plus de raillerie, de cérémonies.

TRI n. m. Triage : *le tri des lettres, des soies.*

TRIADE n. f. Assemblage de trois unités, de trois personnes, de trois divinités.

TRIAGE n. m. Action de trier, de choisir ; choses choisies.

TRIANGLE n. m. *Géom.* Figure qui a trois angles et trois côtés ; instrument de musique en forme de triangle.

TRIANGULAIRE adj. Qui est en forme de triangle.

TRIANGULAIREMENT adv. En triangle.

TRIANGULATION n. f. Opération trigonométrique au moyen de laquelle on lève le plan d'un terrain.

TRIBORD n. m. Côté droit du navire, par oppos. à *bâbord.*

TRIBU n. f. Une des parties du peuple chez les anciens ; toute la postérité d'un des douze patriarches : *tribu de Juda ;* peuplade de nations nomades : *tribu d'Arabes.*

TRIBULATION n. f. Affliction, adversité.

TRIBUN n. m. Autrefois, à Rome, magistrat chargé de défendre les droits du peuple ; en France, membre de l'ancien tribunat. *Par ext.* Orateur populaire.

TRIBUNAL n. m. Siége du magistrat, du juge ; sa juridiction ; les magistrats qui composent le tribunal. *Le tribunal de la pénitence*, le confessionnal.

TRIBUNAT n. m. Charge de tribun ; temps de l'exercice de cette charge ; en France, assemblée politique de 1799 à 1807.

TRIBUNE n. f. Lieu élevé d'où parlent les orateurs ; dans des lieux d'assemblées, endroit séparé et élevé pour des personnes privilégiées.

TRIBUNITIEN, ENNE (*ci-in*) adj. Qui appartient au tribunat.

TRIBUT n. m. Ce qu'un État paye à un autre pour marque de dépendance ; impôt : *lever un tribut. Fig.* Ce qu'on est obligé d'accorder : *le respect est un tribut qu'on doit à la vertu.*

TRIBUTAIRE adj. Qui paye tribut : *peuple tributaire.*

TRICHER v. tr. et int. Tromper au jeu.

TRICHERIE n. f. Tromperie au jeu.

TRICHEUR, EUSE n. Qui triche.

TRICLINIUM (*omm*) n. m. Salle à manger des anciens renfermant trois lits.

TRICOISES n. f. pl. Tenailles dont se servent les maréchaux.

TRICOLORE adj. De trois couleurs. ┼ **Drapeau tricolore**, rouge, bleu et blanc.

TRICORNE n. m. Chapeau à trois cornes.

TRICOT n. m. Ouvrage tricoté ; bâton gros et court.

TRICOTAGE n. m. Travail, ouvrage d'une personne qui tricote.

TRICOTER v. tr. Former des mailles avec de longues aiguilles.

TRICOTEUR, EUSE n. Qui tricote.

TRICTRAC n. m. Sorte de jeu de dames et de dés.

TRICYCLE n. m. Voiture publique à trois roues.

TRIDENT n. m. Fourche à trois pointes ou dents.

TRIDI n. m. Troisième jour de la décade républicaine en France.

TRIÈDRE adj. Formé par trois plans ou faces : *angle trièdre.*

TRIENNAL, ALE, AUX adj. Qui dure trois ans : *charge triennale.*

TRIENNALITÉ n. f. Se dit d'un emploi dont l'exercice dure trois ans.

TRIENNAT n. m. Espace de 3 ans.

TRIER v. tr. Séparer, choisir.

TRIEUR, EUSE n. Qui opère un triage.

TRIFACIAL, ALE adj. Divisé en trois ; se dit surtout d'un nerf de la face.

TRIGAUD, E adj. et n. Qui n'agit pas franchement.

TRIGAUDER v. int. Agir comme un trigaud, sans franchise.

TRIGAUDERIE n. f. Action de trigaud.

TRIGLYPHE n. m. *Arch.* Ornement de la frise dorique.

TRIGONOCÉPHALE adj. Qui a la tête en forme de triangle; *presque toutes les vipères sont trigonocéphales.*

TRIGONOMÉTRIE n. f. Science qui enseigne à mesurer les triangles.

TRIGONOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la trigonométrie.

TRIGONOMÉTRIQUEMENT adv. Suivant les règles de la trigonométrie.

TRILATÉRAL, ALE, AUX adj. Qui a trois côtés.

TRILATÈRE adj. Syn. de *trilatéral.*

TRILINGUE adj. Qui est écrit en trois langues : *inscription trilingue.*

TRILLE (*tri-ie*) n. m. *Mus.* Battement de gosier qui se fait sur l'avant-dernière note d'une phrase de chant.

TRILLION (*tri-lion*) n. m. Mille billions.

TRILOBÉ, ÉE adj. Qui a trois lobes.

TRILOGIE n. f. Action dramatique ou poème divisé en trois parties.

TRIMBALER v. tr. Traîner partout. *Pop.*

TRIMER v. int. Marcher vite et avec fatigue : *trimer toute une journée. Pop.*

TRIMESTRE n. m. Espace de trois mois; somme payée pour trois mois.

TRIMESTRIEL, ELLE adj. Qui comprend trois mois, revient tous les trois mois : *bulletin, recueil trimestriel.*

TRINGLE n. f. Verge de fer servant à soutenir un rideau, une draperie.

TRINGLER v. tr. Tracer une ligne droite sur une poutre, etc., avec un cordeau frotté de rouge, de noir ou de blanc.

TRINITAIRE n. m. Membre d'une certaine secte d'hérétiques; religieux d'un ordre fondé au moyen âge pour le rachat des chrétiens captifs chez les Barbaresques.

TRINITÉ n. f. Un seul Dieu en trois personnes; fête en l'honneur de ce mystère.

TRINK-HALLE s. f. Importation allemande, établissement en plein vent où l'on débite des boissons gazeuses.

TRINÔME n. m. Quantité algébrique composée de trois termes.

TRINQUART n. m. Petit navire pour la pêche du hareng.

TRINQUER v. int. Choquer son verre contre un autre avant de boire.

TRIO n. m. Morceau de musique à trois parties. Pl. des *trios.*

TRIOLET n. m. Petite pièce de huit vers, dont le premier se répète après le troisième, puis les deux premiers après le sixième.

TRIOMPHAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport au triomphe : *char triomphal.*

TRIOMPHALEMENT adv. En triomphe.

TRIOMPHANT, E adj. Qui triomphe, qui a vaincu; fier et content : *air triomphant.* **Eglise triomphante**, les bienheureux.

TRIOMPHATEUR n. m. Chez les Romains, général qui obtenait les honneurs du triomphe après une grande victoire.

TRIOMPHE n. m. Honneurs éclatants accordés, chez les Romains, à un général victorieux : *obtenir le triomphe;* victoire : *les triomphes d'Alexandre. Fig.* Succès brillant : *c'est un jour de triomphe pour lui.*

TRIOMPHE n. f. Jeu de cartes.

TRIOMPHER v. int. Recevoir les honneurs du triomphe; vaincre à la guerre; remporter un avantage sur quelqu'un : *triompher dans une discussion,* et, fig. : *triompher de ses passions.*

TRIPAILLE n. f. Entrailles, intestins des animaux. *Fam.*

TRIPE n. f. Boyau d'un animal. *Tripe de velours,* étoffe veloutée, en fil et en laine; *œufs à la tripe,* œufs durs coupés par tranches et fricassés avec des oignons.

TRIPERIE n. f. Lieu où l'on vend des tripes.

TRIPETTE n. f. Petite tripe. *Cela ne vaut pas tripette,* ne vaut rien. *Pop.*

TRIPIER, IÈRE n. Qui vend des tripes.

TRIPLE adj. et n. m. Qui contient trois fois une chose.

TRIPLEMENT n. m. Augmentation jusqu'au triple. Adv. En trois façons, d'une manière triple.

TRIPLER v. tr. Rendre triple. V. int. Devenir triple.

TRIPLICATA n. m. Troisième copie d'un acte.

TRIPLICITÉ n. f. Qualité de ce qui est triple : *la triplicité de Dieu.*

TRIPOLI n. m. Substance minérale, jaune ou rouge, qui sert à polir.

TRIPOT n. m. Maison de jeu.

TRIPOTAGE n. m. Mélange malpropre ou de mauvais goût. *Fig.* Intrigue, tromperie : *il doit y avoir du tripotage là-dedans. Fam.*

TRIPOTER v. tr. et int. Mêler, brouiller, faire du tripotage.

TRIPOTIER, IÈRE n. Qui fait des tripotages.

TRIQUE n. f. Gros bâton. *Pop.*

TRIRÈME n. f. Galère des anciens, à trois rangs de rames.

TRISAÏEUL, E n. Le père, la mère du bisaïeul ou de la bisaïeule.

TRISANNUEL, ELLE adj. Se dit d'une plante qui dure trois ans.

TRISECTION (*cèk-cion*) n. f. Division d'une chose en trois parties égales. **Trisection d'un angle**, division d'un angle en trois angles égaux, problème insoluble par le seul usage de la règle et du compas.

TRISMÉGISTE adj. m. Trois fois grand. Surnom que les Grecs donnaient au Mercure égyptien ou *Hermès*.

TRISSYLLABE adj. et n. m. Qui est de trois syllabes.

TRISTE adj. Affligé; affligeant : *nouvelle triste ;* obscur : *chambre triste ;* qui inspire de la tristesse : *triste cérémonie. Fig.* Pénible : *triste devoir;* qui offre peu de ressources : *il a choisi un triste sujet;* sans talents : *triste auteur ;* mauvais : *triste dîner*.

TRISTEMENT adv. D'une manière triste.

TRISTESSE n. f. Affliction, déplaisir; mélancolie habituelle.

† **TRITON** n. m. Dieu marin, moitié homme et moitié poisson.

TRITONIEN, IENNE adj. Se dit de terrains où l'on trouve des débris fossiles d'animaux marins.

TRITOXYDE n. m. Troisième oxyde d'un métal.

TRITURABLE adj. Qui peut être trituré.

TRITURATION n. f. Action de réduire en poudre une substance.

TRITURER v. tr. Broyer.

TRIUMVIR (*triome*) n. m. Magistrat de Rome qui avait deux collègues.

TRIUMVIRAL, ALE, AUX (*triome*) adj. Qui appartient aux triumvirs.

† **TRIUMVIRAT** (*triome*) n. m. Gouvernement des triumvirs.

TRIVELIN n. m. Farceur, bouffon, par allusion à Trivelin, personnage de l'ancienne comédie italienne.

TRIVIAL, ALE, AUX adj. Usé, rebattu : *vérité triviale;* bas, commun : *expression triviale*.

TRIVIALEMENT adv. D'une manière basse, triviale.

TRIVIALITÉ n. f. Caractère de ce qui est trivial. Pl. Choses triviales : *dire des trivialités.*

TROC n. m. Echange. *Troc pour troc*, sans rien donner de retour.

TROCHÉE n. m. Pied de vers de la prosodie grecque ou latine, et qui se compose d'une brève et d'une longue.

TROCHÉE n. m. Touffe de rameaux qui s'élève du tronc d'un arbre coupé un peu au-dessus de terre.

TROËNE n. m. Arbrisseau rameux à fleurs blanches.

TROGLODYTE n. m. Peuplade africaine qui habitait des cavernes; genre de passereau.

TROGNE n. f. Visage plein, ouvert et haut en couleur. *Pop.*

TROGNON n. m. Milieu d'un fruit.

TROIS adj. num. Deux et un; troisième : *Henri trois.* N. m. Chiffre qui représente ce nombre; le troisième jour du mois.

TROISIÈME adj. num. ord. de *trois.* N. m. Le troisième étage; écolier de la troisième classe. N. f. Cette classe même : *entrer en troisième.*

TROISIÈMEMENT adv. En troisième lieu.

TROIS-MÂTS n. m. Navire de commerce qui a trois mâts.

TROIS-SIX n. m. Alcool dont la force est telle qu'avec trois parties de cet alcool et trois parties d'eau on obtient six parties d'eau-de-vie ordinaire.

TRÔLER v. tr. et int. Mener de tous côtés; courir çà et là.

† **TROMBE** n. f. Colonne d'eau ou d'air, mue en tourbillon par le vent.

TROMBLON n. m. Espèce de fusil très-court, dont la gueule est évasée en forme de trompette; chapeau un peu pointu, haut et à larges bords. *Pop.*

TROMBONE n. m. Grande trompette à coulisses; musicien qui en joue.

TROMPE n. f. Sorte de trompette de chasse; museau allongé de l'éléphant; suçoir de certains insectes.

TROMPE-L'ŒIL n. m. Tableau où des objets de nature morte sont représentés avec une vérité qui fait illusion. Pl. des *trompe-l'œil.*

TROMPER v. tr. Induire en erreur; échapper à la vigilance : *tromper ses gardes.*

TROMPERIE n. f. Fraude.

TROMPETER v. tr. Divulguer, publier partout. V. int. Se dit du cri de l'aigle. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

TROMPETTE n. f. Instrument à vent, ordinairement en cuivre. *Fig.* Personne indiscrète : *c'est la trompette du quartier.* N. m. Celui qui sonne de la trompette.

TROMPEUR, EUSE adj. et n. Qui trompe : *discours trompeur.*

TRONC n. m. La tige, le gros d'un arbre sans les branches; le corps de l'homme considéré sans la tête et les

membres ; boîte dans une église pour les aumônes. *Généal.* Souche d'une famille.

TRONCHET n. m. Gros billot de bois à trois pieds.

TRONÇON n. m. Morceau coupé ou rompu de quelque objet plus long que large : *tronçon d'épée, de lance.*

TRONÇONNER v. tr. Couper par tronçons : *tronçonner une anguille.*

TRÔNE n. m. Siége de cérémonie des rois, des empereurs. *Fig.* Puissance souveraine : *aspirer au trône.* Pl. Un des neuf chœurs des anges.

TRÔNER v. int. Faire l'important dans une réunion, une assemblée.

TRONQUÉ, ÉE adj. Qui n'est pas entier : *colonne tronquée ;* où l'on a retranché quelque partie essentielle : *ouvrage tronqué.*

TRONQUER v. tr. Mutiler en partie : *tronquer une statue. Fig. Tronquer un livre, un passage,* le dénaturer.

TROP adv. Plus qu'il ne faut. Accompagné de la négation, il signifie guère : *cela n'est pas trop sûr.* N. m. : *en tout le trop ne vaut rien.*

TROPE n. m. Nom donné, en rhétorique, à toute figure dans laquelle on emploie les mots avec un sens figuré : *la métonymie, la catachrèse, l'hyperbole,* etc., *sont des tropes.*

TROPHÉE n. m. Dépouilles d'un ennemi vaincu ; ornement consistant en un groupe d'armes appendues à une colonne, à une muraille.

TROPICAL, ALE, AUX adj. Du tropique : *régions tropicales.*

† **TROPIQUE** n. m. Chacun des deux petits cercles de la sphère, parallèles à l'équateur, et entre lesquels s'effectue le mouvement annuel apparent du soleil autour de la terre. **Tropique du Cancer,** dans l'hémisphère septentrional ; **tropique du Capricorne,** dans l'hémisphère méridional.

TROP-PLEIN n. m. Ce qui excède la capacité d'un vase.

TROQUER v. tr. Échanger.

TROQUEUR, EUSE n. Qui troque.

TROT n. m. Allure entre le pas et le galop.

TROTTE n. f. Espace de chemin.

TROTTE-MENU adj. inv. Qui trotte à petits pas. *La gent trotte-menu,* les souris.

TROTTER v. int. Aller le trot ; marcher longtemps : *trotter toute une journée.*

TROTTEUR n. m. Cheval dressé à n'aller que le trot.

TROTTIN n. m. Petit domestique employé à faire des courses.

TROTTINER v. int. Marcher vite et à petits pas.

TROTTOIR n. m. Chemin pratiqué le long des rues, pour les piétons.

TROU n. m. Toute ouverture dans un corps ; retraite des petits animaux : *le trou de la souris. Fig.* Petite ville ; logis étroit.

† **TROUBADOUR** n. m. Poète provençal du moyen âge.

TROUBLE n. m. Brouillerie, désordre ; agitation de l'âme. Pl. Soulèvement populaire : *exciter des troubles.*

TROUBLE adj. Brouillé, qui n'est pas clair : *vin trouble.*

TROUBLE ou **Trable** n. f. Sorte de filet pour la pêche.

TROUBLE-FÊTE n. m. Importun. Pl. des *trouble-fête.*

TROUBLER v. tr. Rendre trouble. *Fig.* Causer de la mésintelligence : *troubler un ménage ;* causer du désordre : *troubler la paix publique ;* faire perdre le jugement : *troubler la raison ;* interrompre : *troubler un entretien ;* intimider : *votre présence le trouble.* **Se troubler** v. pr. Devenir trouble. *Fig.* S'embarrasser : *l'orateur se troubla.*

TROUÉE n. f. Ouverture dans une haie ; espace vide au travers d'un bois ; effet d'une décharge d'artillerie à travers les rangs ennemis.

TROUER v. tr. Percer un trou.

TROU-MADAME n. m. Sorte de jeu. Pl. des *trous-madame.*

TROUPE n. f. Grand nombre ; détachement de soldats ; toute l'armée d'un État ; société de comédiens.

TROUPEAU n. m. Troupe d'animaux ; peuple d'un diocèse, d'une paroisse, par rapport à l'évêque, au curé.

TROUPIER n. m. Soldat.

TROUSSE n. f. Faisceau de plusieurs choses liées ensemble. *Trousse de chirurgien, de médecin, de vétérinaire,* étui ou portefeuille divisé en compartiments, et contenant les instruments qui leur sont nécessaires. Pl. Larges chausses qu'on portait autrefois.

TROUSSÉ, ÉE adj. *Compliment bien troussé,* bien fait.

TROUSSEAU n. m. Petite trousse : *trousseau de clés ;* linge, habits qu'on donne à une fille qu'on marie ou qui se fait religieuse, à un enfant qui entre en pension.

TROUSSE-QUEUE n. m. Espèce de longe de cuir dans laquelle on fait passer le haut de la queue d'un cheval. Pl. des *trousse-queue.*

TROUSSEQUIN n. m. Pièce de bois sur le derrière d'une selle.

TROUSSER v. tr. Replier, en parlant des vêtements. *Trousser une volaille,* la préparer pour la mettre à la broche.

TROUSSIS n. m. Pli fait à une robe pour la raccourcir.

TROUVABLE adj. Qui peut se trouver, se rencontrer.

TROUVAILLE n. f. Chose trouvée.

TROUVÉ, ÉE adj. *Enfant trouvé*, qui a été exposé.

TROUVER v. tr. Rencontrer, que l'on cherche ou non; surprendre: *trouver en faute*; découvrir, inventer: *trouver un procédé*; éprouver, sentir: *trouver du plaisir*; estimer, juger: *trouver un ouvrage bien fait*. *Trouver la mort*, être tué; *trouver bon*, *mauvais*, approuver, désapprouver. **Se trouver** v. pr. Se rencontrer; être, se rendre dans un lieu: *trouvez-vous ici demain*; se sentir: *je me trouve mieux*. V. impers. *Il se trouve*, il y a; *il se trouva que*, il arriva que.

† **TROUVÈRE** ou **Trouveur** n. m. Ancien poète des provinces du nord.

TRUAND, E n. Vaurien, vagabond.

TRUANDERIE n. f. Métier de truand.

TRUBLE n. f. V. *Trouble*.

TRUC n. m. Se dit populairement pour adresse, habileté: *avoir le truc*; machine employée sur les chemins de fer et dans les théâtres.

TRUCHEMAN ou **Truchement** n. m. Interprète.

TRUCHER v. int. Mendier.

TRUCHEUR, EUSE n. Qui mendie par fainéantise.

TRUELLE n. f Outil de maçon pour appliquer le mortier, le plâtre; ustensile d'argent pour servir le poisson à table.

TRUELLÉE n. f. Quantité de mortier qui peut tenir sur une truelle.

TRUFFE n. f. Plante très-savoureuse qui n'a ni tige, ni racines apparentes.

TRUFFER v. tr. Garnir de truffes.

TRUFFIÈRE n. f. Terrain dans lequel on trouve des truffes.

TRUIE n. f. Femelle du porc.

TRUITE n. f. Poisson de rivière fort délicat.

TRUMEAU n. m. Espace d'un mur entre deux fenêtres; glace qui occupe cet espace.

TRUMEAU n. m. Jarret du bœuf, coupé pour être mangé.

TRUSQUIN n. m. Outil de menuisier pour tracer des parallèles.

TU, TOI, TE pron. de la 2e pers.

TUABLE adj. Bon à tuer.

TUANT, E adj. Pénible, fatigant: *métier tuant*. *Fam.*

TUBAGE n. m. Action de tuber.

TUBE n. m. Petit cylindre creux.

TUBER v. tr. et int. Garnir de tubes, disposer des tubes.

TUBERCULE n. m. Toute excroissance qui survient à une partie quelconque d'une plante, mais principalement à la racine, comme la pomme de terre, l'igname, la patate, etc. *Méd.* Sorte de petits champignons qui se produisent sur les poumons, et qui constituent la phthisie pulmonaire.

TUBERCULEUX, EUSE adj. Qui est de la nature du tubercule.

TUBÉREUSE n. f. Fleur blanche et très-odoriférante.

TUBÉREUX, EUSE adj. Qui forme une masse charnue: *racine tubéreuse*.

TUBÉROSITÉ n. f. Tumeur charnue sur certains os.

TUBULAIRE adj. Qui est en forme de tube, qui est formé de plusieurs tubes: *chaudière*, *pont tubulaire*.

TUBULÉ, ÉE adj. Muni d'une ou de plusieurs tubulures.

TUBULEUX, EUSE adj. Long et creux intérieurement, comme un tube.

TUBULURE n. f. Ouverture destinée à recevoir un tube.

TUDESQUE adj. *Langue tudesque*, des Germains.

TUDIEU interj. Jurement familier.

TUE-CHIEN n. m. V. *Colchique*.

TUER v. tr. Oter la vie d'une manière violente; détruire: *la gelée tue les plantes*. *Fig.* Altérer la santé: *ses excès le tuent*; importuner extrêmement: *il me tue avec ses compliments*. *Tuer le temps*, s'amuser à des riens. **Se tuer** v. pr. Se donner la mort.

TUERIE n. f. Carnage, massacre.

TUE-TÊTE (À) loc. adv. *Crier à tue-tête*, de toute sa force.

TUEUR n. m. Ne se dit guère que dans cette phrase: *c'est un tueur de gens*, un fanfaron. *Fam.*

TUF n. m. Substance qui se trouve sous la terre végétale; pierre blanche et fort tendre.

TUFIER, IÈRE adj. Qui est de la nature du tuf.

TUILE n. f. Terre cuite pour couvrir les toits. Accident imprévu. *Fig.* et *fam.*

TUILEAU n. m. Fragment de tuile.

TUILERIE n. f. Lieu où l'on fait de la tuile. Pl. Château à Paris, résidence des souverains de la France.

TUILIER n. m. Ouvrier qui fait de la tuile.

TULIPE n. f. Fleur printanière.

TULIPIER n. m. Arbre d'Amérique.

TULLE n. m. Tissu en réseau, très-mince et très-léger.

TUMÉFACTION n. f. Tumeur.

TUMÉFIER v. tr. Causer une tumeur.

TUMESCENCE n. f. Etat de ce qui est tumescent.

TUMESCENT, ENTE adj. Enflé, gonflé, qui a l'apparence d'une tumeur.

TUMEUR n. f. Enflure accidentelle sur une partie quelconque du corps.

TUMULAIRE adj. Qui a rapport aux tombeaux : *pierre tumulaire.*

TUMULTE n. m. Grand mouvement avec bruit. *Fig.* Trouble, agitation : *le tumulte du monde, des passions ;* mouvement animé : *le tumulte des affaires.* **En tumulte** loc. adv. En confusion.

TUMULTUAIRE adj. Qui se fait avec tumulte : *assemblée tumultuaire.*

TUMULTUAIREMENT adv. D'une manière tumultuaire.

TUMULTUEUSEMENT adv. En tumulte.

TUMULTUEUX, EUSE adj. Plein de tumulte : *assemblée tumultueuse.*

TUMULUS (*luce*) n. m. Amas de terre, construction de pierre, en forme de cône, que les anciens élevaient au-dessus des sépultures.

TUNIQUE n. f. Vêtement de dessous que portaient les anciens; redingote d'uniforme que portent les soldats d'infanterie et les élèves des écoles. *Anat.* et *bot.* Diverses membranes qui enveloppent les organes : *la tunique de l'œil.*

TUNISIEN, IENNE adj. et n. De Tunis.

TUNNEL (*tu-nel*) n. m. Passage pratiqué sous terre, soit à travers une montagne, soit au-dessous d'une rivière.

TURBAN n. m. Coiffure des Orientaux.

TURBINE n. f. Roue mécanique horizontale.

TURBINITE n. f. Coquille en forme de spirale.

TURBOT n. m. Poisson de mer à chair blanche et délicate.

TURBOTIÈRE n. f. Vase de forme particulière où l'on fait cuire des turbots.

TURBULEMMENT adv. D'une manière turbulente.

TURBULENCE n. f. Caractère de celui qui est turbulent.

TURBULENT, E adj. Porté à faire du bruit : *enfant turbulent ;* à exciter du trouble : *esprit turbulent.*

TURC, TURQUE adj. et n. De Turquie.

TURCARET n. m. Personnage d'une comédie de Lesage, dont le nom est devenu synonyme de financier orgueilleux de ses richesses.

TURCIE n. f. Sorte de chaussée au bord d'une rivière pour contenir les eaux.

TURCOS n. m. pl. Corps de tirailleurs créé en Algérie.

TURF n. m. Terrain sur lequel ont lieu les courses de chevaux.

TURGESCENCE n. f. *Méd.* Gonflement.

TURGESCENT, E adj. *Méd.* Gonflé.

TURION n. m. Bourgeon de certaines plantes, comme l'asperge, etc.

TURLUPIN n. m. Mauvais plaisant, par allusion au Turlupin des anciennes farces.

TURLUPINADE n. f. Mauvaise plaisanterie, mauvais jeu de mots.

TURLUPINER v. tr. Tourmenter. V. int. Faire des turlupinades.

TURNEPS n. m. Sorte de navet.

TURPITUDE n. f. Ignominie.

TURQUET n. m. Variété de froment; sorte de petit chien.

TURQUETTE n. f. Plante médicinale astringente.

TURQUIN adj. m. *Bleu turquin,* foncé.

TURQUOISE n. f. Pierre précieuse de couleur bleue, non transparente.

TUTÉLAIRE adj. Qui protége.

TUTELLE n. f. Autorité donnée par le magistrat pour avoir soin des biens d'un mineur ou d'un interdit. *Fig.* Protection : *la tutelle des lois.*

TUTEUR, TRICE n. A qui une tutelle est confiée. N. m. Perche qui soutient un jeune arbre.

TUTOIEMENT ou **Tutoîment** n. m. Action de tutoyer.

TUTOYER v. tr. User des mots *tu, te, toi,* en parlant à quelqu'un.

TUTTI-QUANTI. Mots italiens qui signifient *tous tant qu'ils sont.*

TUYAU (*tui-io*) n. m. Tube ou canal de fer, de plomb, etc.; ouverture de la cheminée depuis le manteau jusqu'au haut ; bout creux d'une plume ; tige creuse du blé et de certaines plantes.

TUYAUTER (*tui-ioter*) v. tr. Faire de petits tuyaux à un objet de toilette.

TUYÈRE (*tui-ière*) n. f. Conduit de forge par où passe le bec du soufflet.

TYMPAN n. m. Membrane à l'extrémité antérieure de l'oreille. *Impr.* Sorte de châssis. *Arch.* Espace entre les trois corniches du fronton. *Men.* Panneau entre des moulures. *Méc.* Pignon denté qui engrène dans les dents d'une roue. *Hydraul.* Machine pour élever l'eau.

TYMPANISER v. tr. Décrier hautement quelqu'un. *Fam.*

TYMPANITE n. f. Enflure du ventre produite par une accumulation de gaz.

TYMPANON n. m. Instrument de musique monté avec des cordes de laiton, qu'on touche avec des baguettes.

TYPE n. m. Modèle, original.

TYPHIQUE adj. Qui concerne le typhus : *affection typhique.*

TYPHOÏDE adj. Qui a le caractère du typhus : *fièvre typhoïde.*

TYPHON n. m. Trombe.

TYPHUS (*fuce*) n. m. Fièvre contagieuse, qui sévit généralement sur un grand nombre d'individus à la fois.

TYPIQUE adj. Symbolique, allégorique : *personnage typique.*

TYPOGRAPHE n. m. Imprimeur.

TYPOGRAPHIE n. f. Art de l'imprimerie.

TYPOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la typographie.

TYPOGRAPHIQUEMENT adv. D'une manière typographique.

TYRAN n. m. Prince qui gouverne avec cruauté. *Fig.* Celui qui abuse de son autorité.

TYRANNEAU n. m. Petit tyran.

TYRANNICIDE n. m. Assassinat d'un tyran ; celui qui le commet.

TYRANNIE n. f. Gouvernement injuste et cruel. *Fig.* Oppression ; pouvoir de certaines choses sur les hommes : *tyrannie de l'usage, des passions.*

TYRANNIQUE adj. Qui tient à la tyrannie : *loi tyrannique.*

TYRANNIQUEMENT adv. Avec tyrannie.

TYRANNISER v. tr. Traiter tyranniquement.

TYRIEN, IENNE adj. et n. De Tyr : *la pourpre tyrienne.*

TYROLIENNE n. f. Sorte de danse ; air de musique pour cette danse.

TZAR, INE n. V. *Czar.*

U

U n. m. Vingt et unième lettre de l'alphabet et la cinquième des voyelles.

UBIQUISTES ou **Ubiquitaires** (*ku-i*) n. m. pl. Sectaires protestants qui soutenaient que le corps de J.-C. se trouve partout.

UBIQUITÉ (*ku-i*) n. f. Faculté d'être en plusieurs lieux à la fois. Ne s'emploie guère qu'avec la négation dans cette phrase : *je n'ai pas le don d'ubiquité*, je ne puis être partout en même temps.

UDOMÈTRE n. m. Instrument qui sert à indiquer la quantité de pluie qui tombe.

UHLAN ou **Hulan** n. m. Espèce de lancier.

UKASE n. m. Edit du czar.

ULCÉRATION n. f. Formation d'ulcère.

ULCÈRE n. m. Plaie maligne dans les chairs.

ULCÉRÉ, ÉE adj. *Conscience ulcérée*, pressée de remords ; *cœur ulcéré*, qui garde un profond ressentiment.

ULCÉRER v. tr. Produire un ulcère. *Fig.* Faire naître la haine, le ressentiment. — Pour la conj. V. *accélérer.*

ULCÉREUX, EUSE adj. Couvert d'ulcères.

ULÉMA n. m. Docteur de la loi chez les Turcs.

ULTÉRIEUR, E adj. *Géog.* Qui est au delà, par oppos. à *citérieur : la Calabre ultérieure ;* qui arrive après, par oppos. à *antérieur : nouvelle ultérieure.*

ULTÉRIEUREMENT adv. Postérieurement.

ULTIMATUM (*tome*) n. m. Conditions irrévocables : *rejeter, accepter un ultimatum.* Pl. des *ultimatum.*

ULTRA n. m. (*Mot lat.*) Se dit de ceux qui professent des opinions exagérées en politique : *c'est un ultra-royaliste, un ultra-révolutionnaire.*

† **ULTRAMONTAIN, AINE** adj. et n. Qui veut étendre le pouvoir du pape. — Son opposé est *gallican.*

ULTRAMONTANISME n. m. Système des partisans du pouvoir universel et absolu des papes.

UMBLE (*omble*) n. m. Poisson du genre saumon, à chair délicate.

UN n. m. Le premier de tous les nombres ; chiffre qui le représente.

UN, UNE adj. Seul : *Dieu est un, la vérité est une ;* simple : *dans un poème, l'action doit être une.* Adj. indéf. : *un ancien a dit.*

UNANIME adj. Général.

UNANIMEMENT adv. D'une commune voix.

UNANIMITÉ n. f. Conformité des opinions, des suffrages.

UNAU n. m. Quadrupède qui se meut avec une extrême lenteur.

UNI, E adj. Sans inégalités : *chemin uni ;* sans ornements : *linge uni.*

UNIÈME adj. num. ord. de *un.*

UNIÈMEMENT adv. *Vingt et unièmement*, en vingt et unième lieu.

UNIFLORE adj. Qui ne porte qu'une fleur.

UNIFORME adj. Où l'on n'aperçoit aucune variété : *aspect, couleur, style uniforme ;* toujours égal : *mouvement uniforme ;* toujours le même : *vie, conduite uniforme.* N. m. Habit militaire, costume de corps.

UNIFORMÉMENT adv. D'une manière uniforme.

UNIFORMITÉ n. f. Etat de ce qui est uniforme.

UNILATÉRAL, ALE adj. *Jurispr.* Qui n'engage qu'une seule des parties contractantes : *contrat unilatéral*.

UNIMENT adv. Egalement : *toile travaillée uniment*; simplement : *voilà tout uniment ce que j'ai vu.*

UNION n. f. Jonction de deux ou de plusieurs choses; concorde, bonne intelligence; mariage : *union bien assortie.*

UNIPERSONNEL adj. m. Se dit d'un verbe qui ne s'emploie qu'à la 3e pers. du singulier, et que les grammairiens appellent aussi *impersonnel.*

UNIQUE adj. Seul : *fils unique. Fig.* Infiniment au-dessus des autres : *un talent unique;* singulier.

UNIQUEMENT adv. Exclusivement.

UNIR v. tr. Mettre ensemble; joindre d'amitié, d'intérêt, de parenté; rendre égal, aplanir : *unir une allée.* **S'unir** v. pr. S'associer.

UNISSON n. m. Accord de plusieurs voix ou de plusieurs instruments qui ne font entendre qu'un même ton.

UNITAIRES n. m. pl. Sociniens, ceux qui ne reconnaissent qu'une seule personne en Dieu.

UNITÉ n. f. Principe de tout nombre; quantité prise pour commune mesure de toutes les autres de même espèce : *unité de longueur, de poids, de capacité;* qualité de ce qui est un, par oppos. à *pluralité : l'unité de Dieu;* accord, harmonie : *il n'y a pas d'unité entre eux. Litter. Unité de temps, de lieu, d'action,* règles qui doivent présider à la composition d'un poème, d'une action dramatique.

UNIVALVE adj. et n. Mollusque dont la coquille n'est composée que d'une pièce ou *valve.*

UNIVERS n. m. Le monde entier; la terre et ses habitants.

UNIVERSALISER v. tr. Rendre universel, général.

UNIVERSALITÉ n. f. Généralité : *l'universalité des êtres;* totalité : *l'universalité de ses biens.*

UNIVERSAUX n. m. pl. V. *Universel.*

UNIVERSEL n. m. **Universaux** n. m. pl. *Log.* Ce qu'il y a de commun dans les individus d'un même genre, d'une même espèce.

UNIVERSEL, ELLE adj. Général, qui s'étend à tout : *remède universel;* qui comprend tout : *science universelle.*

UNIVERSELLEMENT adv. Généralement.

UNIVERSITAIRE adj. Qui appartient à l'université.

† **UNIVERSITÉ** n. f. Corps de professeurs établis pour enseigner les langues, les belles-lettres et les sciences; le corps enseignant tout entier.

URANOGRAPHIE n. f. Description du ciel.

URANOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'uranographie.

URANUS (*nuce*) n. m. Planète découverte par Herschell.

URBAIN, AINE adj. De ville, de la ville, par oppos. *à rural.*

URBANITÉ n. f. Politesse.

URÉE n. f. Substance qui est le principe de l'acide urique.

URÈTRE n. m. Canal de l'urine.

URGENCE n. f. Qualité de ce qui est urgent.

URGENT, E adj. Pressant.

URINAIRE adj. Qui a rapport à l'urine : *les voies urinaires.*

URINAL n. m. Vase à col relevé, où les malades urinent.

URINE n. f. Liquide excrémentiel.

URINER v. int. Evacuer l'urine.

URINEUX, EUSE adj. De la nature de l'urine.

URIQUE adj. *Chim. Acide urique,* formé d'oxygène et d'urée.

URNE n. f. Vase où les anciens renfermaient les cendres des morts; vase qui sert à recueillir les billets, les numéros qu'on tire au sort; vase d'ornement.

URSULINES n. f. pl. Religieuses qui suivent la règle de sainte Ursule.

URTICAIRE n. f. Eruption cutanée semblable à celle que produit le contact de l'*ortie.*

URTICÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant l'ortie pour type.

US (*uce*) n. m. pl. Usages : *les us et coutumes.*

USAGE n. m. Coutume, pratique reçue; emploi d'une chose : *usage des richesses;* emploi qu'on fait des mots : *expression hors d'usage;* jouissance, possession : *se réserver l'usage d'une chose;* habitude : *usage du monde.*

USAGER n. m. Celui qui a droit d'usage, de pâturage dans les forêts.

USANCE n. f. Terme de trente jours pour le payement d'une lettre de change.

USER v. int. Faire usage, se servir de; employer : *user de violence. User mal;* abuser : *en user,* agir d'une certaine manière : *vous en usez mal avec lui.* V. tr. Consommer : *user de l'huile;* détériorer : *user la pointe d'un couteau. Fig.* Epuiser : *user le corps.*

USER n. m. Se dit en parlant des choses qui durent plus ou moins longtemps : *cette étoffe est d'un bon user.*

USINE n. f. Etablissement industriel, comme forge, fonderie, etc.

USITÉ, ÉE adj. Qui est en usage.

USTENSILE n. m. Petit meuble de ménage et surtout de cuisine.

USUEL, ELLE adj. Dont on se sert ordinairement.

USUELLEMENT adv. Communément.

USUFRUCTUAIRE adj. Qui ne donne que la faculté de jouir des fruits.

USUFRUIT n. m. Jouissance des fruits, du revenu d'un héritage, d'un bien dont la propriété appartient à un autre.

USUFRUITIER, IÈRE n. Qui a l'usufruit.

USURAIRE adj. Où il y a usure : *prêt usuraire*.

USURAIREMENT adv. D'une manière usuraire.

USURE n. f. Intérêt au-dessus du taux fixé par la loi. *Fig. Avec usure*, au delà de ce qu'on a reçu.

USURE n. f. Dépérissement par suite d'un long usage.

USURIER, IÈRE n. Qui prête à usure.

USURPATEUR, TRICE n. Qui usurpe.

USURPATION n. f. Action d'usurper.

USURPER v. tr. S'emparer, par violence ou par ruse, de ce qui appartient à un autre.

UT n. m. Première note de la gamme.

UTÉRIN, INE adj. Se dit des frères et des sœurs nés de la même mère, mais non du même père.

UTILE adj. Profitable, avantageux. N. m. : *joindre l'utile à l'agréable.*

UTILEMENT adv. D'une manière utile.

UTILISER v. tr. Tirer parti.

UTILISATION n. f. Action ou manière d'utiliser.

UTILITAIRE adj. Qui se propose surtout l'utilité.

UTILITÉ n. f. Profit, avantage.

UTOPIE n. f. Plan d'un gouvernement imaginaire, où tout est réglé pour le mieux; toute organisation théorique considérée comme irréalisable.

UTOPISTE n. m. Celui qui se jette dans l'utopie.

UTRICULAIRE adj. Qui a la forme d'une utricule.

UTRICULE n. f. Petite outre. *Bot.*

UVÉE n. f. Une des tuniques du globe de l'œil.

V

V n. m. Vingt-deuxième lettre de l'alphabet et dix-septième des consonnes. V, chiffre romain, vaut cinq.

VA. V. *Aller*.

VACANCE n. f. Temps pendant lequel une place, une dignité n'est pas remplie : *vacance du Saint-Siège*. Pl. Temps durant lequel les travaux cessent dans les écoles et les tribunaux.

VACANT, E adj. Non occupé.

VACARME n. m. Grand bruit.

VACATION n. f. Temps que certains officiers publics consacrent à une affaire : leurs honoraires. Pl. Cessation des séances des gens de justice : *vacation des tribunaux*.

✝ **VACCIN** n. m. Liquide séreux dans un bouton qui se développe au pis de la vache, et qu'on emploie par inoculation, pour préserver de la petite vérole.

VACCINABLE adj. Qu'on peut vacciner.

VACCINATEUR n. m. Celui qui vaccine.

VACCINATION n. f. Action de vacciner.

VACCINE n. f. Inoculation du vaccin pour préserver de la petite vérole.

VACCINER v. tr. Inoculer le vaccin.

VACHE n. f. Femelle du taureau ; sa peau corroyée. *Fig. Vache à lait*, personne dont on tire un profit continuel.

VACHER, ÈRE n. Qui mène paître les vaches.

VACHERIE n. f. Etable à vaches.

VACILLANT, E (*cil-lant*) adj. Qui vacille : *lumière vacillante. Fig.* Irrésolu : *esprit vacillant*.

VACILLATION (*cil-la-cion*) n. f. Mouvement de ce qui vacille : *vacillation d'une barque. Fig.* Irrésolution : *vacillation dans les opinions*.

VACILLATOIRE adj. Qui décèle le doute, l'irrésolution.

VACILLER (*cil-ler*) v. int. Chanceler, n'être pas bien solide : *la table vacille. Fig.* Hésiter, être irrésolu.

VACUITÉ n. f. Etat d'une chose vide.

VADE n. f. Mise au jeu.

VADE-MECUM (*vadé-mécome*) n. m. Chose qu'on porte ordinairement avec soi. Pl. des *vade-mecum*.

VA-ET-VIENT n. m. Mouvement dans une maison : *c'est un va-et-vient continuel.* Pl. des *va-et-vient*.

VAGABOND, E adj. Qui erre çà et là. *Fig.* Désordonné : *imagination vagabonde*. N. m. Homme sans domicile.

VAGABONDAGE n. m. Etat de vagabond.

VAGABONDER v. int. Faire le vagabond.

VAGIR v. int. Pousser des vagissements.

VAGISSEMENT n. m. Cri des enfants nouveau-nés.

VAGON ou **Wagon** n. m. Voiture de transport pour les marchandises et les voyageurs sur les chemins de fer.

VAGUE n. f. Eau de la mer, d'un fleuve, agitée et élevée par les vents.

VAGUE adj. Inculte : *terres vagues*. *Fig.* Qui manque de solidité, de fixité : *discours*, *désir*, *promesse vague*. *Peint.* Qui manque de précision, de netteté : *couleur*, *lumière vague*. N. m. Grand espace vide : *le vague des airs*.

VAGUEMENT adv. D'une manière vague.

VAGUEMESTRE n. m. Sous-officier chargé, dans un régiment, de la distribution de l'argent envoyé aux soldats.

VAGUER v. int. Errer çà et là.

VAILLAMMENT adv. Avec vaillance.

VAILLANCE n. f. Valeur, courage.

VAILLANT. *N'avoir pas un sou vaillant*, n'avoir ni biens, ni argent.

VAILLANT, E adj. Valeureux.

VAILLANTISE n. f. Action de valeur, vraie ou prétendue.

• **VAILLE QUE VAILLE** loc. adv. Tant bien que mal, à tout hasard : *il a construit cette maison vaille que vaille*.

VAIN, VAINE adj. Inutile : *vains efforts;* chimérique : *vain espoir;* orgueilleux : *esprit vain*. *Vaine pâture*, terrain dont la pâture est libre. **En vain** loc. adv. Inutilement.

VAINCRE v.tr. (*Je vaincs, tu vaincs, il vainc, n. vainquons, v. vainquez, ils vainquent. Je vainquais, n. vainquions. Je vainquis, n. vainquîmes. Je vaincrai, n. vaincrons. Je vaincrais, n. vaincrions. Vaincs, vainquons. Que je vainque, q. n. vainquions. Q. je vainquisse, q. n. vainquissions. Vainquant. Vaincu, e.*) Remporter un avantage à la guerre; l'emporter sur : *vaincre ses rivaux ;* surpasser : *vaincre en générosité ;* surmonter : *vaincre un obstacle*. **Se** • **vaincre** v. pr. Se maîtriser.

VAINCU, E adj. Soumis par la force : *il a été vaincu;* persuadé : *vaincu par un raisonnement*. N. m. : *les vaincus ont toujours tort*.

VAINEMENT adv. Inutilement.

VAINQUEUR n. m. Qui a vaincu. Adj. : *prendre un air vainqueur*.

VAIR n.m. Fourrure blanche et grise.

VAIRON adj. Se dit des yeux quand ils sont de couleur différente.

VAIRON n. m. Petit poisson.

VAISSEAU n. m. Vase; grand bâtiment sur mer; canal dans les animaux et les plantes ; intérieur d'un grand édifice. *Fig. Vaisseau de l'Etat*, l'Etat considéré par rapport à son gouvernement.

VAISSELLE n. f. Tout ce qui sert à l'usage de la table, comme plats, etc.

VAL n. m. Vallée : *le Val d'Andorre*. *Par monts et par vaux*, de tous côtés.

VALABLE adj. Recevable.

VALABLEMENT adv. D'une manière valable.

VALAQUE adj. et n. De la Valachie.

VALENCIENNES n. f. Dentelle fabriquée dans la ville de ce nom.

VALÉRIANE n. f. Genre de plante.

VALÉRIANÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant la valériane pour type.

VALET n. m. Serviteur. **Valet de chambre**, attaché plus particulièrement au service de son maître; **valet de pied**, qui suit à pied. Une des figures du jeu de cartes; instrument de menuisier.

VALETAGE n. m. Service de valet.

VALETAILLE n. f. Troupe de valets. Se prend en mauvaise part.

VALETER v. int. Faire beaucoup de courses et de démarches désagréables. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

VALÉTUDINAIRE adj. et n. Maladif.

VALEUR n. f. Ce que vaut une chose; prix : *objet de valeur;* effet de commerce : *avoir des valeurs en portefeuille;* estimation approximative : *il n'a pas bu la valeur d'un verre de vin*. *Gram. Valeur des mots*, leur juste signification. *Mus.* Durée que doit avoir chaque note d'après sa figure.

VALEUR n. f. Bravoure, vaillance.

VALEUREUSEMENT adv. Avec valeur.

VALEUREUX, EUSE adj. Brave.

VALIDATION n. f. Action de valider : *la validation d'un acte*.

VALIDE adj. Sain : *homme valide;* qui a les conditions requises : *contrat valide*.

VALIDÉ n. f. Nom donné chez les Turcs à la mère du sultan régnant.

VALIDEMENT adv. Valablement.

VALIDER v. tr. Rendre valide.

VALIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est valide : *validité d'un titre*.

VALISE n. f. Long sac de cuir.

VALKYRIES n. f. pl. Houris des Scandinaves.

VALLÉE n. f. Espace entre deux montagnes. *Fig. Vallée de larmes, de misère*, ce bas monde.

VALLON n. m. Petite vallée.

VALOIR v. int. (*Je vaux, tu vaux, il vaut, n. valons... Je valais. Je valus. Je vaudrai. Je vaudrais. Vaux, valons, valez. Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que n. valions, que v. valiez, qu'ils vaillent. Que je valusse. Valant. Valu, e*) Etre d'un certain prix : *payer un objet plus qu'il ne vaut. Cette liqueur ne vous vaut rien*, est nuisible à votre santé ; *ne rien faire qui vaille*, rien de bon ; *à valoir*, à compte. V. tr. Avoir la valeur : *cet objet vaut 20 francs ;* équivaloir : *une ronde vaut deux blanches. Faire valoir*, vanter. V. imp. *Il vaut mieux*, il est plus avantageux ; *autant vaudrait*, il serait aussi convenable. N. m. *Un rien qui vaille*, un mauvais sujet.

VALSE n. f. Danse dans laquelle deux personnes tournent ensemble.

VALSER v. int. Danser la valse.

VALSEUR, EUSE n. Qui valse.

VALUE n. f. *Plus-value*, augmentation de valeur d'une chose.

VALVE n. f. Partie d'une coquille.

VALVULAIRE adj. Qui a des valvules.

VALVULE n. f. Espèce de soupape qui, dans les vaisseaux du corps, empêche les liquides de refluer.

VAMPIRE n. m. Mort que le peuple suppose sortir la nuit du tombeau pour sucer le sang des vivants.

VAN n. m. Instrument d'osier, fait en forme de coquille, pour nettoyer le grain.

VANDALE n. m. Qui détruit les monuments des arts et des sciences.

VANDALISME n. m. Système destructeur des sciences et des arts.

VANDOISE n. f. Poisson d'eau douce.

VANILLE n. f. Fruit du vanillier.

VANILLIER n. m. Plante grimpante d'Amérique qui produit la vanille.

VANITÉ n. f. Fragilité, néant : *vanité des grandeurs humaines ;* orgueil : *tirer vanité de sa naissance.*

VANITEUX, EUSE adj. et n. Qui a une vanité puérile, ridicule.

VANNE n. f. Porte d'écluse.

VANNEAU n. m. Oiseau de l'ordre des échassiers, et qui a une huppe noire.

VANNER v. tr. Nettoyer du grain au moyen d'un van.

VANNERIE n. f. Marchandise du vannier.

VANNETTE n. f. Van pour l'avoine.

VANNEUR n. m. Celui qui vanne.

VANNIER n. m. Ouvrier qui fabrique les vans.

VANTAIL n. m. Battant d'une porte. Pl. des *vantaux*.

VANTARD, E adj. et n. Qui a l'habitude de se vanter.

VANTARDISE n. f. Action de se vanter.

VANTER v. tr. Louer beaucoup. **Se vanter** v. pr. Se glorifier ; se faire fort de : *il se vante de réussir.*

VANTERIE n. f. Vaine louange qu'on se donne à soi-même.

VA-NU-PIEDS n. m. Vagabond, mendiant. Pl. des *va-nu-pieds*.

VAPEUR n. f. Fumée qui s'élève des choses humides : *vapeurs épaisses ;* substance réduite en gaz par la chaleur : *vapeur d'eau.* † **Machine, bateau à vapeur**, qui fonctionne à l'aide de la vapeur. Pl. Affections nerveuses : *être sujet aux vapeurs.*

VAPOREUX, EUSE adj. Qui contient des vapeurs : *ciel vaporeux ;* sujet aux vapeurs : *personne vaporeuse. Fig.* Nuageux, obscur : *style vaporeux.*

VAPORISATION n. f. Action par laquelle une substance se vaporise.

VAPORISER v. tr. Faire passer de l'état liquide à celui de vapeur.

VAQUER v. int. Etre vacant ; cesser pour un temps ses fonctions : *les tribunaux vaquent. Vaquer à*, s'appliquer à.

VARAIGNE n. f. Ouverture par laquelle on introduit l'eau de la mer dans les marais salants.

VARE n. f. Mesure de longueur en Espagne.

VARECH ou **Varec** (*varèck*) n. m. Plante marine de la famille des algues.

VARENNE n. f. Terrain inculte.

VAREUSE n. f. Sorte de blouse.

VARIABILITÉ n. f. Disposition à varier : *variabilité du temps. Gram.* Propriété qu'ont la plupart des mots de varier dans leur terminaison.

VARIABLE adj. Sujet à varier. *Gram.* Se dit des mots dont la terminaison varie. N. m. Degré du baromètre qui indique un temps incertain.

VARIANT, E adj. Qui change.

VARIANTE n. f. Différence dans un texte : *les variantes de l'Iliade.*

VARIATION n. f. Changement. *Mus.* Ornements sur un air.

VARICE n. f. Dilatation des veines.

VARICELLE n. f. Petite vérole sans intensité.

VARIER v. tr. Diversifier, apporter de la variété ; changer : *varier un air.* V. int. : *le vent a varié ;* être d'avis différent : *les auteurs varient sur le lieu de la naissance d'Homere.*

VARIÉTÉ n. f. Diversité : *variété des opinions.* Pl. Mélanges : *variétés littéraires.*

VARIOLE n. f. Petite vérole.

VARIOLEUX, EUSE adj. Atteint de la variole ; qui concerne la variole.

VARIOLIQUE adj. Qui a rapport à la variole : *pustule variolique.*

VARIQUEUX, EUSE adj. Qui a des varices.

VARLET n. m. Page.

VARLOPE n. f. Grand rabot.

VASCULAIRE ou **Vasculeux, euse** adj. Qui appartient aux vaisseaux : *membrane vasculaire ;* formé de vaisseaux : *tissu vasculeux.*

VASE n. f. Bourbe.

VASE n. m. Vaisseau destiné à contenir des fruits, des fleurs, etc.

VASEUX, EUSE adj. Où il y a de la vase : *fond vaseux.*

† **VASISTAS** (*vazistâce*) n. m. Petite partie mobile d'une porte ou d'une fenêtre.

VASQUE n. f. Bassin rond, peu profond, dans les fontaines sculptées, etc.

VASSAL, ALE, AUX adj. et n. Qui relève d'un seigneur.

VASSALITÉ n. f. Etat de vassal.

VASSELAGE n. m. Etat de vassal.

VASTE adj. Qui est d'une grande étendue. *Fig. : esprit vaste.*

VATICAN n. m. Palais du pape.

VA-TOUT n. m. *Faire son va-tout,* jouer d'un coup tout l'argent qu'on a.

† **VAUDEVILLE** n. m. Pièce de théâtre mêlée de couplets.

VAUDEVILLISTE n. m. Auteur de vaudevilles.

VAUDOIS n. m. pl. Hérétiques.

VAU-L'EAU (À) loc. adv. Au courant de l'eau. *Fig. L'affaire est allée à vau-l'eau,* n'a pas réussi.

VAURIEN n. m. Fainéant, libertin.

VAUTOUR n. m. Gros oiseau de proie très-vorace. *Fig.* Homme rapace.

VAUTRER (SE) v. pr. S'enfoncer, se rouler dans la boue.

VAYVODE (*vévode*) n. m. Titre qu'on donne aux gouverneurs de certains pays dépendants de la Turquie.

VAYVODIE (*vévodie*) n. f. Fonctions du vayvode ; pays qu'il gouverne.

VEAU n. m. Le petit de la vache ; sa chair ; sa peau corroyée. **Veau marin,** phoque. *Fig. Adorer le veau d'or,* faire la cour à un homme puissant.

VECTEUR adj. m. *Rayon vecteur,* tiré du soleil à une planète.

VÉDAS n. m. pl. Livres sacrés des Indous.

VEDETTE n. f. Sentinelle à cheval.

VÉGÉTABLE adj. Qui peut végéter.

VÉGÉTAL n. m. Arbre, plante.

VÉGÉTAL, ALE, AUX adj. Qui appartient aux végétaux : *règne végétal ;* qui en est extrait : *sel, rouge végétal. Terre végétale,* propre à la végétation.

VÉGÉTATIF, IVE adj. Qui fait végéter : *principe végétatif.*

VÉGÉTATION n. f. Développement, accroissement successif des parties constituantes des végétaux ; les végétaux : *la végétation est magnifique cette année.*

VÉGÉTER v. int. Pousser, croître, en parlant des plantes. *Fig.* Vivre dans une situation gênée. — Pour la conj. V. *accélérer.*

VÉHÉMENCE n. f. Impétuosité, violence : *parler avec véhémence.*

VÉHÉMENT, E adj. Ardent, impétueux : *orateur véhément.*

VÉHÉMENTEMENT adv. Très-fort.

VÉHICULE n. m. Tout ce qui sert à transmettre : *l'air est le véhicule du son ;* voiture quelconque.

VEILLE n. f. Privation du sommeil de la nuit ; le jour précédent : *la veille de Pâques. Fig. Etre à la veille de,* sur le point de. Pl. Travaux, application à l'étude : *c'est le fruit de ses veilles.*

VEILLÉE n. f. Travail du soir.

VEILLER v. int. S'abstenir de dormir : *veiller jusqu'au jour. Fig. Veiller à, sur,* prendre garde. V. tr. *Veiller un malade,* passer la nuit près de lui.

VEILLEUR n. m. Celui qui veille.

VEILLEUSE n. f. Lampe pour la nuit.

VEINE n. f. Canal qui ramène le sang des extrémités au cœur ; marque dans le bois et les pierres dures ; endroit d'une mine où se trouve le minéral qu'on veut exploiter : *tomber sur une bonne veine. Veine poétique,* le génie poétique ; *être en veine,* dans une disposition favorable.

VEINÉ, ÉE adj. Qui a des veines.

VEINER v. tr. Imiter par des couleurs les veines du marbre ou du bois.

VEINEUX, EUSE adj. Rempli de veines : *bois veineux. Sang veineux,* des veines, par oppos. à *sang artériel.*

VEINULE n. f. Petite veine.

VELARIUM (*ome*) n. m. Toile dont on couvrait les amphithéâtres romains.

VELCHE ou **Welche** n. m. Homme ignorant et sans goût.

VÊLER v. int. Mettre bas, en parlant d'une vache.

VÉLIN n. m. Peau de veau préparée : *manuscrit sur vélin.* Adj. *Papier vélin.*

VÉLITES n. m. pl. Corps d'infanterie légère chez les Romains.

VELLÉITÉ n. f. Volonté faible et qui demeure sans effet.

VÉLOCE adj. Agile, rapide.

VÉLOCIPÈDE n. m. Appareil à roue pour se transporter au moyen d'un mécanisme mû par les pieds.

VÉLOCITÉ n. f. Vitesse, rapidité.

VELOURS n. m. Etoffe ordinairement de soie, à poil court et serré.

VELOUTÉ n. m. Galon fabriqué comme le velours; duvet qui recouvre certains fruits, certaines fleurs : *le velouté de la pêche.* Adj. Qui a l'aspect du velours : *papier velouté;* doux comme du velours : *fleur veloutée.*

VELTAGE n. m. Action de mesurer à la velte.

VELTE n. f. Ancienne mesure de capacité pour les liquides; instrument qui sert à jauger les tonneaux.

VELTER v. tr. Mesurer avec une velte.

VELTEUR n. m. Celui qui mesure avec une velte.

VELU, E adj. Couvert de poil.

VENAISON n. f. Chair de bête fauve.

VÉNAL, ALE, AUX adj. Qui se vend.

VÉNALEMENT adv. Avec vénalité.

VÉNALITÉ n. f. Etat de ce qui est vénal.

VENANT n. m. Celui qui vient : *les allants et les venants.*

VENDABLE adj. Qui peut être vendu.

VENDANGE n. f. Récolte du raisin.

VENDANGEABLE adj. En état d'être vendangé.

VENDANGEOIR n. m. Lieu où l'on met la vendange.

VENDANGER v. tr. et int. Faire la vendange.

VENDANGEUR, EUSE n. Qui fait la vendange.

VENDÉMIAIRE n. m. Premier mois de l'année républicaine en France (du 22 septembre au 21 octobre).

† **VENDETTA** (*vindèt-ta*) n. f. Vengeance corse, assassinat.

VENDEUR, EUSE n. Dont la profession est de vendre.

VENDRE v. tr. Transmettre une chose pour un certain prix. *Vendre chèrement sa vie*, mourir en se défendant avec courage; *vendre son honneur*, faire à prix d'argent une action honteuse.

VENDREDI n. m. Sixième jour de la semaine.

VENDU, E adj. Cédé moyennant un prix. *Fig.* Gagné par l'appât de l'argent : *homme vendu au gouvernement.*

VENELLE n. f. Petite rue.

VÉNÉNEUX, EUSE adj. Qui renferme du poison.

VENER v. tr. Faire courir un animal domestique pour en attendrir la viande.

VÉNÉRABLE adj. Digne de vénération.

VÉNÉRABLEMENT adv. Avec respect, vénération.

VÉNÉRATION n. f. Respect pour les choses saintes; estime pour les personnes : *sa mémoire est en vénération.*

VÉNÉRER v. tr. Respecter les choses saintes : *vénérer des reliques;* avoir une estime respectueuse : *vénérer un bienfaiteur.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

VÈNERIE n. f. Art de chasser avec des chiens courants.

VENETTE n. f. Peur, alarme. *Fam.*

VENEUR n. m. Celui qui, à la chasse, est chargé de diriger les chiens courants.

VENEZ-Y-VOIR n. m. Chose insignifiante, de peu de valeur : *voilà un beau venez-y-voir.*

VENGEANCE n. f. Action de se venger.

VENGER v. tr. Tirer raison, satisfaction d'une injure.

VENGEUR, ERESSE adj. et n. Qui venge, qui punit.

VÉNIEL, ELLE adj. *Péché véniel*, par oppos. à *péché mortel.*

VÉNIELLEMENT adv. Léger.

VENIMEUX, EUSE adj. Qui a du venin. *Fig. Langue venimeuse*, médisante.

VENIN n. m. Poison dangereux sécrété chez certains animaux par un organe spécial. *Fig.* Malignité, haine cachée.

VENIR v. int. Se transporter d'un lieu dans celui où se trouve la personne qui parle, ou à laquelle on parle, ou de laquelle on parle; arriver, survenir : *la mort vient sans qu'on s'en doute;* être transmis : *cette maladie lui vient de famille;* dériver : *ce mot vient du latin;* naître : *il lui est venu une tumeur;* émaner : *toute puissance vient de Dieu;* grandir : *cet arbre vient bien. Venir au monde*, naître : *en venir aux mains*, se battre; *venir à bout*, réussir; *les siècles à venir*, futurs.

† **VENT** n. m. Agitation de l'air; gaz contenus dans le corps de l'homme et de l'animal : *avoir des vents. Fig. Aller comme le vent*, très-vite; *mettre flamberge au vent*, tirer l'épée; *tourner à tout vent*, être inconstant.

VENTE n. f. Action de vendre; débit : *marchandise de bonne vente;* partie d'une forêt qui vient d'être coupée; section de la société des carbonari.

VENTER v. impers. Faire du vent.

VENTEUX, EUSE adj. Sujet aux vents : *saison venteuse;* qui cause des vents dans le corps : *legume venteux.*

VENTILATEUR n. m. Appareil propre à renouveler l'air.

VENTILATION n. f. Action de renouveler l'air au moyen de ventilateurs.

VENTILER v. tr. Renouveler l'air.

VENTÔSE n. m. Sixième mois de l'année républicaine en France (du 19 février au 20 mars).

VENTOSITÉ n. f. Amas de vents dans le corps.

VENTOUSE n. f. Vase qu'on applique sur la peau pour y produire une irritation locale, en raréfiant l'air ; organes de la sangsue et de quelques autres animaux aquatiques ; ouverture pratiquée dans un conduit pour donner passage à l'air.

VENTOUSER v. tr. Appliquer des ventouses : *ventouser un malade.*

VENTRAL, ALE, AUX adj. Qui appartient au ventre.

VENTRE n. m. Capacité du corps où sont les intestins. **Bas-ventre**, partie inférieure du ventre. *Par ext.* Renflement d'un mur ou d'un vase.

VENTREBLEU! Jurement familier.

VENTRE-SAINT-GRIS! Juron familier de Henri IV.

VENTRICULE n. m. Nom donné à diverses cavités du corps humain : *les ventricules du cœur;* estomac de certains animaux.

VENTRIÈRE n. f. Sangle qui passe sous le ventre du cheval. Mieux, *sous-ventrière.*

VENTRILOQUE adj. et n. Personne qui a l'art de parler comme si sa voix venait du ventre.

VENTRILOQUIE n. f. Art du ventriloque.

VENTRU, E adj. Qui a un gros ventre.

VENU, E adj. *Etre bien, mal venu,* être bien, mal reçu. N. *Le premier venu, la première venue,* une personne quelconque : *donner sa confiance au premier venu.* N. m. *Nouveau venu,* celui qui est récemment arrivé.

VENUE n. f. Arrivée. *Fig.* Croissance : *arbre d'une belle venue. Etre tout d'une venue,* grand et mal fait. Pl. *Allées et venues*, action d'aller et de venir plusieurs fois.

VÉNUS (*uce*) n. f. La plus brillante des planètes de notre système.

VÊPRES n. f. pl. Partie de l'office divin qu'on célèbre vers deux ou trois heures de l'après-midi.

VER n. m. Insecte long et rampant. **Ver solitaire,** nom du *tenia.*

VÉRACITÉ n. f. Attachement constant à la vérité.

VER À SOIE n. m. Espèce de chenille qui produit la soie.

VERBAL, ALE, AUX adj. *Gram.* Qui vient du verbe : *adjectif verbal;* qui n'est fait que de vive voix, par oppos. à *écrit* : *promesse verbale.*

VERBALEMENT adv. De vive voix.

VERBALISER v. int. Dresser un procès-verbal.

VERBE n. m. *Gram.* Mot qui sert à marquer que l'on est ou que l'on fait quelque chose.

VERBE n. m. Parole : *verbe haut,*

VERBE n. m. La deuxième personne de la sainte Trinité.

VERBÉNACÉES n. f. pl. Famille de plantes ayant la verveine pour type.

VERBÉRATION n. f. Se dit de l'air frappé qui produit le son.

VERBEUX, EUSE adj. Qui abonde en paroles inutiles : *orateur verbeux.*

VERBIAGE n. m. Abondance de paroles inutiles.

VERBOSITÉ n. f. Superfluité de paroles.

VER-COQUIN n. m. Chenille de la vigne; vertige qui atteint certains bestiaux. Pl. des *vers-coquins.*

VERDÂTRE adj. Qui tire sur le vert.

VERDELET, ETTE adj. *Vin verdelet*, un peu vert, acide; *vieillard verdelet*, qui a encore de la vigueur.

VERDERIE n. f. Etendue de bois placée sous la surveillance d'un verdier.

VERDET n. m. Vert-de-gris.

VERDEUR n. f. Séve des plantes, des arbres; acidité du vin, des fruits. *Fig.* Vigueur : *la verdeur de l'âge.*

VERDICT (*verdik*) n. m. Déclaration du jury.

VERDIER n. m. Genre d'oiseaux à plumage vert; garde de certains bois.

VERDIR v. tr. Peindre en vert; devenir vert.

VERDOYANT, E adj. Qui verdoie.

VERDOYER v. int. Devenir vert.

VERDURE n. f. Couleur verte des arbres, des plantes : *la verdure des prés;* les herbes : *se coucher sur la verdure.*

VERDURIER, IÈRE n. Qui vend des herbes, de la salade, etc.

VÉREUX, EUSE adj. Qui a des vers : *fruit véreux. Fig.* Suspect, mauvais : *créance véreuse.*

VERGE n. f. Petite baguette longue et flexible; grand morceau de baleine : *verge de bedeau;* ancienne mesure de longueur. Pl. Menus brins de bouleau.

VERGÉ, ÉE adj. *Etoffe vergée*, mal unie; *papier vergé*, où il y a des vergeures.

VERGÉE n. f. Anc. mesure agraire.

VERGER n. m. Lieu planté d'arbres fruitiers.

VERGETÉ, ÉE adj. Parsemé de raies, de taches : *peau, figure vergetée.*

VERGETER v. tr. Nettoyer avec des vergettes : *vergeter un habit.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

VERGETTES n. f. pl. Brosse pour les habits.

VERGEURE (*jure*) n. f. Fils de laiton attachés sur la forme où l'on coule le papier; marque qu'ils y laissent.

VERGLAS n. m. Pluie congelée.

VERGNE ou **Verne** n. m. Arbre, nom vulgaire de l'*aune*.

VERGOGNE n. f. Honte, pudeur : *homme sans vergogne.*

VERGUE n. f. Longue pièce de bois placée horizontalement sur un mât, et destinée à soutenir la voile.

VÉRIDICITÉ n. f. Conformité entière à la vérité : *véridicité d'un récit.*

VÉRIDIQUE adj. Qui dit la vérité : *homme véridique, récit véridique.*

VÉRIFICATEUR n. m. Celui qui est commis pour faire des vérifications.

VÉRIFICATION n. f. Action de vérifier.

VÉRIFIER v. tr. Examiner si une chose est telle qu'elle doit être ou qu'on l'a déclarée; faire voir la vérité de : *l'événement a vérifié sa prédiction.*

VÉRIN n. m. Machine servant à enlever de grands fardeaux.

VÉRITABLE adj. Vrai, réel : *or véritable;* conforme à la vérité : *histoire véritable. Fig.* Bon, excellent : *un véritable capitaine.*

VÉRITABLEMENT adv. Conformément à la vérité; réellement : *être véritablement heureux.*

VÉRITÉ n. f. Qualité de ce qui est vrai : principe, axiome, maxime : *vérités mathématiques ;* sincérité : *parler avec l'accent de la vérité. Peint.* et *sculpt.* Expression fidèle de la nature : *il y a de la vérité dans cette tête.* **En vérité** loc. adv. Certainement.

VERJUS n. m. Raisin encore vert.

VERJUTÉ, ÉE adj. Qui contient du verjus.

VERJUTER v. tr. Mettre du verjus comme assaisonnement.

VERMEIL n. m. Argent doré.

VERMEIL, EILLE adj. D'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat.

VERMICELLE n. m. Pâte préparée pour faire des potages.

VERMICELLIER n. m. Fabricant de vermicelle et d'autres pâtes.

VERMICULAIRE adj. Qui ressemble aux vers ou se meut comme eux : *mouvement vermiculaire des intestins.*

VERMICULÉ, ÉE adj. *Arch.* Dont les ornements représentent des traces de vers : *colonne vermiculée.*

VERMICULURES n. f. pl. Ouvrage représentant des traces de vers.

VERMIFORME adj. En forme de ver.

VERMIFUGE adj. et n. m. Remède propre à détruire les vers.

VERMILLER v. int. Se dit du sanglier qui fouille la terre avec son boutoir pour y chercher des *vers*, etc.

VERMILLON n. m. Composition de mercure et de soufre, d'un beau rouge vif; couleur qu'on en tire. *Fig.* Couleur vermeille des joues et des lèvres.

VERMILLONNER v. tr. Enduire de vermillon.

VERMINE n. f. Insectes malpropres. *Fig.* Gens de mauvaise vie.

VERMINEUX, EUSE adj. *Méd.* Se dit des maladies produites par les vers.

VERMISSEAU n. m. Petit ver de terre.

VERMOULER (SE) v. pr. Etre piqué des vers.

VERMOULU, E adj. Piqué des vers.

VERMOULURE n. f. Trace que laissent les vers dans ce qu'ils ont rongé; poudre qui en sort.

VERMOUT (*moute*) n. m. Vin blanc dans lequel on a fait infuser de l'absinthe.

VERNAL, ALE, AUX adj. Qui se rapporte au printemps.

VERNE n. m. V. *Vergne.*

VERNIER n. m. Petit instrument de géométrie, au moyen duquel on peut mesurer avec la plus grande précision.

VERNIR v. tr. Enduire de vernis.

VERNIS n. m. Enduit dont on couvre la surface des corps; enduit qu'on met sur les vases de terre et la porcelaine. *Fig.* Apparence : *couvrir ses vices d'un vernis d'élégance.*

VERNISSAGE n. m. Action de vernir; résultat de cette action.

VERNISSER v. tr. Vernir de la poterie.

VERNISSEUR n. m. Artisan qui fait ou emploie des vernis.

VERNISSURE n. f. Application du vernis; vernis appliqué.

VÉROLE n. f. *Petite vérole*, maladie cutanée.

VÉRONIQUE n. f. Plante à fleurs bleues.

VERRAT n. m. Pourceau mâle.

VERRE n. m. Corps transparent et fragile; vase à boire; ce qu'il contient : *un verre de vin;* objet fait en verre : *verre de montre.*

VERRÉE n. f. Le contenu d'un verre.

VERRERIE n. f. Art de faire le verre; usine où on le fabrique; ouvrages de verre.

VERRIER n. m. Celui qui fait ou vend le verre; panier d'osier pour mettre les verres à boire.

VERRIÈRE ou **Verrine** n. f. Cuvette où l'on place des verres à pied; verre d'un reliquaire, d'un grand cadre; grande fenêtre à vitraux peints.

VERROTERIE n. f. Petits ouvrages de verre, coloriés et travaillés, dont on fait des colliers, des bracelets, etc.

VERROU n. m. Fermeture de porte à l'intérieur.

VERROUILLER v. tr. Fermer au verrou.

VERRUE n. f. Petite excroissance de chair, qui vient au visage et aux mains.

VERRUQUEUX, EUSE adj. Rempli de verrues : *mains verruqueuses.*

VERS n. m. Assemblage de mots mesurés et cadencés suivant des règles déterminées. *Vers libres*, de différentes mesures; *vers blancs*, non rimés.

VERS prép. qui marque direction, tendance; à l'approche de : *vers midi.*

VERSANT n. m. Pente, côte d'un terrain élevé sur lequel coulent les eaux.

VERSATILE adj. Sujet à changer.

VERSATILITÉ n. f. Etat de ce qui est versatile : *la versatilité des opinions.*

VERSE (À) loc. adv. Abondamment.

VERSÉ, ÉE adj. Exercé, expérimenté : *versé dans les affaires.*

VERSEAU n. m. Un des signes du zodiaque, qui répond au mois de janvier.

VERSEMENT n. m. Action de verser de l'argent dans une caisse.

VERSER v. tr. et int. Epancher, répandre, transvaser : *verser du blé dans un sac, verser à boire. Fig. Verser son sang*, donner sa vie; *verser des larmes*, pleurer. Tomber sur le côté, en parlant des voitures; être renversé par le vent, en parlant des blés.

VERSET n. m. Section de la Bible.

VERSIFICATEUR n. m. Celui qui fait des vers.

VERSIFICATION n. f. Art de faire des vers.

VERSIFIER v. int. Faire des vers. V. tr. Mettre en vers : *versifier une fable.*

VERSION n. f. Traduction d'une langue dans une autre. *Fig.* Manière de raconter un fait.

VERSO n. m. Revers d'un feuillet, par oppos. à *recto.* Pl. des *versos.*

VERSOIR n. m. Partie de la charrue qui jette la terre de côté.

VERSTE n. f. Mesure itinéraire de Russie, un peu plus de 1,000 mètres.

VERT n. m. Couleur verte : *aimer le vert, des étoffes vert foncé, vert tendre, gros vert*, etc.; herbes vertes : *mettre un cheval au vert.*

VERT, E adj. De la couleur de l'herbe. *Fig. Vieillard vert*, encore vigoureux; *bois vert*, qui n'est pas encore sec; *vin vert*, qui n'est pas fait; *réponse verte*, ferme, résolue.

VERT-DE-GRIS n. m. Rouille verdâtre qui se forme sur le cuivre.

VERTÉBRAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport aux vertèbres.

VERTÈBRE n. f. Chacun des petits os qui forment l'épine du dos.

VERTÉBRÉ, ÉE adj. Se dit des animaux qui ont des vertèbres, comme les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les poissons.

VERTEMENT adv. Avec fermeté, vigueur : *répliquer vertement.*

VERTEX n. m. Sommet de la tête.

VERTICAL, ALE, AUX adj. Perpendiculaire à l'horizon.

VERTICALE n. f. Ligne perpendiculaire à l'horizon.

VERTICALEMENT adv. Perpendiculairement à l'horizon.

VERTICILLE (*si-le*) n. m. *Bot.* Assemblage de feuilles, de fleurs, de rameaux autour du même point d'une tige.

VERTICILLÉ, ÉE (*sil-lé*) adj. En forme de verticille.

VERTIGE n. m. Etourdissement. *Fig.* Egarement des sens, folie.

VERTIGINEUX, EUSE adj. Qui a des vertiges.

VERTIGO n. m. Maladie des chevaux, qui se manifeste par le désordre des mouvements. *Fig.* Caprice, fantaisie : *quel vertigo lui prend?*

VERTU n. f. Disposition constante de l'âme qui porte à faire le bien et à éviter le mal; chasteté, en parlant des femmes; efficacité : *vertu des plantes.* Pl. Un des ordres de la hiérarchie céleste. **En vertu de**, loc. prép. En conséquence de : *en vertu d'un jugement.*

VERTUBLEU! Sorte de juron familier.

VERTUCHOUX! Sorte de juron familier.

VERTUEUSEMENT adv. D'une manière vertueuse.

VERTUEUX, EUSE adj. Qui a de la vertu; qui est inspiré par la vertu : *action vertueuse.*

VERTUGADIN n. m. Bourrelet que les femmes portaient par-dessous leur jupe.

VERVE n. f. Chaleur d'imagination qui anime le poëte, l'orateur, l'artiste.

VERVEINE n. f. Plante vulnéraire.

VERVEUX n. m. Sorte de filet pour prendre du poisson.

VESCE n. f. Plante fourragère; graine qu'elle produit.

VÉSICAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport à la vessie : *veine vésicale.*

VÉSICATOIRE n. m. Médicament

externe qui fait venir des vésicules à la peau ; la plaie elle-même.

VÉSICULAIRE adj. Qui présente des vésicules : *tissu vésiculaire.*

VÉSICULE n. f. Petite vessie.

VÉSICULEUX, EUSE adj. Qui a la forme de petites vessies.

VESPER (*père*) n. m. L'étoile du soir, planète de Vénus.

VESPÉRAL n. m. Livre d'église contenant l'office des vêpres.

VESPÉTRO n. m. Liqueur spiritueuse et stomachique.

VESSE n. f. Vent qui sort sans bruit par le derrière de l'animal.

VESSE-DE-LOUP n. f. Sorte de champignon. Pl. des *vesses-de-loup.*

VESSER v. int. Lâcher une vesse.

VESSEUR, EUSE n. Qui vesse fréquemment.

VESSIE n. f. Sac membraneux qui reçoit et contient l'urine ; petite ampoule sur la peau.

VESTA n. f. L'une des planètes.

† **VESTALE** n. f. Prêtresse de Vesta chez les Romains. *Fig.* Fille très-chaste.

VESTE n. f. Habit sans basques.

VESTIAIRE n. m. Lieu où l'on dépose les habits, les cannes, etc., dans certains établissements publics.

VESTIBULE n. m. Pièce à l'entrée d'un bâtiment.

VESTIGE n. m. Empreinte du pied. *Fig.* Indice. Pl. Débris d'anciens édifices.

VÊTEMENT n. m. Tout ce qui sert à couvrir le corps.

VÉTÉRAN n. m. Vieux soldat retiré du service ; écolier qui redouble une classe ; chez les Romains, soldat qui avait obtenu son congé.

VÉTÉRANCE n. f. Etat de vétéran.

VÉTÉRINAIRE adj. Se dit de ce qui concerne l'art de guérir les chevaux, les bestiaux : *médecine vétérinaire.* N. m. Celui qui pratique cet art.

VÉTILLE n. f. Bagatelle.

VÉTILLER v. int. S'amuser à des vétilles.

VÉTILLEUR, EUSE n. Qui s'amuse, qui s'arrête à des vétilles.

VÉTILLEUX, EUSE adj. Plein de petites difficultés : *ouvrage vétilleux.*

VÊTIR v. tr. (*Je vêts, tu vêts, il vêt, n. vêtons, v. vêtez, ils vêtent. Je vêtais, n. vêtions. Je vêtis, n. vêtîmes. Je vêtirai, n. vêtirons. Je vêtirais, n. vêtirions. Vêts, vêtons. Que je vête, q. n. vêtions. Q. je vêtisse, q. n. vêtissions. Vêtant. Vêtu, e.*) Habiller, donner des habits. *Vêtir une robe,* la mettre sur soi. **Se vêtir** v. pr. S'habiller.

† **VÉTO** n. m. Mot latin qui signifie *je m'oppose.* Pl. des *véto.*

VÊTURE n. f. Cérémonie de la prise d'habit par un religieux ou une religieuse.

VÉTUSTÉ n. f. Ancienneté, surtout en parlant des injures du temps.

VÉTYVER (*vère*) n. m. Plante dont les racines, très-odorantes, servent à préserver les fourrures et les vêtements de laine de l'atteinte des insectes.

VEUF, VEUVE adj. et n. Qui a perdu sa femme ou son mari.

VEULE adj. Faible, mou. *Pop.*

VEUVAGE n. m. Etat d'un veuf, d'une veuve.

VEXATEUR, TRICE adj. Qui vexe : *mesure vexatrice.*

VEXATION n. f. Action de vexer.

VEXATOIRE adj. Qui a le caractère de la vexation : *impôt vexatoire.*

VEXER v. tr. Tourmenter.

VEXILLAIRE n. m. Chez les Romains, celui qui portait une enseigne.

VIABILITÉ n. f. Etat de l'enfant né viable.

VIABLE adj. *Enfant né viable,* assez fort pour faire espérer qu'il vivra.

VIADUC n. m. Pont en arcade construit au dessus d'une route ou d'une vallée pour le passage d'un chemin de fer.

VIAGER, ÈRE adj. et n. m. Dont on s'est réservé la jouissance durant toute sa vie : *rente viagère, du viager.*

VIANDE n. f. Chair dont on se nourrit.

VIANDER v. int. En parlant des bêtes fauves, Pâturer.

VIANDIS (*di*) n. m. Lieu où pâturent des bêtes fauves.

VIATIQUE n. m. Sacrement de l'Eucharistie reçu par un malade en danger.

VIBRATION n. f. Tremblement rapide des cordes d'un instrument de musique, des lames métalliques, etc., qui produit le son.

VIBRER v. int. Faire des vibrations.

VICAIRE n. m. Prêtre adjoint à un curé. **Grand vicaire, vicaire général,** suppléant d'un évêque ; **vicaire de J.-C.,** le pape.

VICARIAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport au vicariat : *fonctions vicariales.*

VICARIAT n. m. Emploi de vicaire.

VICARIER v. int. Faire les fonctions de vicaire.

VICE n. m. Défaut : *vice de conformation, de style ;* disposition habituelle au mal, par oppos. à *vertu ; flétrir le vice ;* libertinage : *croupir dans le vice.*

VICE-AMIRAL n. m. Officier de marine après l'amiral. *Vaisseau vice-amiral,* le second d'une flotte. Pl. des *vice-amiraux.*

VICE-AMIRAUTÉ n. f. Charge de vice-amiral. Pl. des *vice-amirautés*.

VICE-CHANCELIER n. m. Qui fait les fonctions du chancelier en son absence. Pl. des *vice-chanceliers*.

VICE-CONSUL n. m. Qui supplée le consul. Pl. des *vice-consuls*.

VICE-CONSULAT n. m. Emploi de vice-consul. Pl. des *vice-consulats*.

VICE-GÉRANCE n. f. Fonction de vice-gérant. Pl. des *vice-gérances*.

VICE-GÉRANT n. m. Celui qui remplace le gérant. Pl. des *vice-gérants*.

VICE-LÉGAT n. m. Prélat qui remplace le légat. Pl. des *vice-légats*.

VICE-LÉGATION n. f. Emploi de vice-légat. Pl. des *vice-légations*.

VICENNAL, ALE, AUX adj. De vingt ans, qui se fait après vingt ans.

VICE-PRÉSIDENCE n. f. Fonction, dignité du vice-président. Pl. des *vice-présidences*.

VICE-PRÉSIDENT n. m. Qui exerce la fonction du président en son absence. Pl. des *vice-présidents*.

VICE-RECTEUR n. m. Dignitaire placé au-dessous du recteur et qui le supplée. Pl. des *vice-recteurs*.

VICE-RECTORAT n. m. Dignité de vice-recteur. Pl. des *vice-rectorats*.

VICE-REINE n. f. Femme d'un vice-roi. Pl. des *vice-reines*.

VICE-ROI n. m. Gouverneur d'un Etat qui a le titre de royaume. Pl. des *vice-rois*.

VICE-ROYAUTÉ n. f. Dignité de vice-roi; pays qu'il gouverne. Pl. des *vice-royautés*.

VICE-VERSÂ (*vicé*) loc. adv. Réciproquement.

VICIER v. tr. Gâter, corrompre.

VICIEUSEMENT adv. D'une manière vicieuse.

VICIEUX, EUSE adj. Qui a rapport au vice : *inclination vicieuse;* adonné au vice : *homme vicieux;* rétif, en parlant des chevaux; qui a un défaut, une imperfection : *clause vicieuse*.

VICINAL, ALE, AUX adj. Se dit d'un chemin qui met en communication les villages, les hameaux, etc.

VICINALITÉ n. f. Qualité de ce qui est vicinal.

VICISSITUDE n. f. Révolution réglée : *vicissitude des saisons;* instabilité des choses humaines : *vicissitudes de la fortune*.

VICOMTE n. m. Autrefois, seigneur d'une terre qui avait le titre de vicomté.

VICOMTÉ n. f. Titre de noblesse attaché autrefois à une terre.

VICOMTESSE n. f. Femme d'un vicomte.

VICTIMAIRE n. m. Celui qui frappait les victimes dans les sacrifices.

VICTIME n. f. Animal que les anciens offraient en sacrifice à leurs dieux. *Fig.* Personne sacrifiée aux intérêts d'autrui : *être victime de la calomnie*.

VICTIMER v. tr. Rendre quelqu'un victime, le ridiculiser.

VICTOIRE n. f. Avantage remporté à la guerre; succès obtenu sur un rival.

VICTORIEUSEMENT adv. D'une manière victorieuse.

VICTORIEUX, EUSE adj. Qui a remporté la victoire. *Fig. : preuve victorieuse*.

VICTUAILLE n. f. Vivres et munitions de bouche. *Fam.* et *peu usité*.

VIDAME n. m. Personnage qui, au moyen âge, représentait l'évêque au temporel et commandait ses troupes.

VIDANGE n. f. Etat d'un tonneau qui n'est plus plein : *feuillette de vin en vidange*. Pl. Ordures des fosses d'aisances.

VIDANGEUR n. m. Celui qui vide les fosses d'aisances.

VIDE adj. Qui ne contient rien : *bourse vide;* qui n'est rempli que d'air : *espace vide. Fig. Cœur vide*, dépourvu d'affections; *tête vide*, sans idées. N. m. Espace vide : *faire le vide. Fig.* Néant : *le vide des grandeurs;* privation : *sa mort fait un grand vide*. **A vide**, loc. adv. Sans rien contenir.

VIDE-BOUTEILLE n. m. Petite maison de plaisance avec jardin, près de la ville. Pl. des *vide-bouteilles*.

VIDE-POCHE n. m. Petit meuble qui sert à recevoir ce que l'on porte habituellement dans ses poches. Pl. des *vide-poches*.

VIDER v. tr. Rendre vide : *vider un tonneau. Vider les lieux*, sortir par force; *vider un canon*, le creuser : *vider une volaille*, en tirer ce qui n'est pas bon à manger. *Fig. Vider un compte, un différend*, le terminer.

VIDUITÉ n. f. Veuvage.

VIE n. f. Résultat du jeu des organes; espace de temps depuis la naissance jusqu'à la mort : *vie courte;* nourriture : *chercher sa vie;* manière de vivre : *mener joyeuse vie;* profession : *embrasser la vie religieuse;* histoire racontée ou écrite : *les vies des saints. La vie future*, existence de l'âme après la mort; *faire la vie*, se livrer au plaisir; *tableau plein de vie*, animé. **A vie** loc. adv. Pour toute la vie : *pension, bail à vie*.

VIEIL adj. m. Autre forme de *vieux*, que l'on emploie devant un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet : *mon vieil ami, un vieil habit*. V. *Vieux*.

VIEILLARD n. m. Homme très-âgé.

VIEILLERIE n. f. Vieilles hardes,

ieux meubles. *Fig.* Idées rebattues, sées : *il ne dit que des vieilleries.*

VIEILLESSE n. f. Le dernier âge e la vie ; les vieilles gens : *la vieillesse st chagrine.*

VIEILLIR v. int. Devenir, paraître ieux. *Fig.* Commencer à n'être plus 'usage : *cette mode vieillit.* — Prend voir ou *être* selon qu'on veut exprimer action ou l'état. V. tr. Rendre vieux.

VIEILLISSANT, E adj. Qui vieillit.

VIEILLISSEMENT n. m. Etat de e qui vieillit.

VIEILLOT, OTTE adj. Qui comence à avoir l'air vieux. *Fam.*

VIELLE n. f. Instrument de musique cordes et à touches, que l'on fait agir u moyen d'une roue.

VIELLEUR, EUSE n. Qui joue de vielle.

VIENNOIS, OISE adj. et n. De ienne.

VIERGE n. f. Fille qui a vécu dans ne continence parfaite ; sixième signe du odiaque ; *la sainte Vierge*, la Vierge larie. Adj. *Forêt vierge*, qui n'a jaiais été exploitée ; *terre vierge*, qui n'a imais été cultivée ; *huile vierge*, extraite es olives sans pression.

VIEUX ou **Vieil**, **Vieille** adj. Avané en âge ; qui est tel depuis longtemps : *ieux soldat, vieil ami ;* qui dure deuis longtemps : *vieux meuble ;* antique : *ieux château ;* ancien : *vieux prover*e. N. Personne âgée. N. m. Ce qui est ncien : *le vieux vaut bien le nouveau.*

VIF, VIVE adj. Qui est en vie. *Fig.* ui a beaucoup de vigueur, d'activité : *nfant vif ;* qui conçoit promptement : *nagination vive ;* animé : *œil vif ;* vioent : *froid vif ;* impétueux : *attaque ive. Eau vive*, qui coule de source ; *foi ive*, que rien ne peut ébranler ; *haie ive*, formée d'arbustes épineux en pleine égétation ; *chaux vive*, qui n'a point té imprégnée d'eau ; *vive arête*, angle illant et non émoussé du bois, de la ierre, etc. N. m. Chair vive : *trancher ans le vif.* Loc. adv. **De vive voix**, en rlant ; **de vive force**, avec violence.

VIF-ARGENT n. m. Le mercure.

VIGIE n. f. Matelot en sentinelle.

VIGILAMMENT adv. Avec vigince.

VIGILANCE n. f. Attention vive.

VIGILANT, E adj. Plein de vigince.

VIGILE n. f. Veille de fête.

VIGNE n. f. Plante qui porte le rain ; terre plantée en ceps de vigne.

VIGNERON, ONNE n. Qui cultive vigne.

VIGNETTE n. f. Petite gravure en te d'un livre ou d'un chapitre.

VIGNOBLE n. m. Etendue de pays plantée de vignes. Adj. : *pays vignoble.*

VIGOGNE n. f. Mammifère ruminant du Pérou.

VIGOUREUSEMENT adv. Avec vigueur.

VIGOUREUX, EUSE adj. Qui a de la vigueur ; qui se fait avec vigueur.

VIGUERIE n. f. Fonctions du viguier ; étendue de sa juridiction.

VIGUEUR n. f. Force, énergie, au pr. et au fig. : *vigueur du corps, de l'esprit, du style. Etre en vigueur*, subsister avec autorité, en parlant des lois, des règlements, etc.

VIGUIER n. m. Magistrat chargé d'administrer la justice dans certaines provinces du Midi avant 1789.

VIL, VILE adj. Abject, méprisable : *âme vile ;* de peu de valeur : *étoffe à vil prix.*

VILAIN, AINE adj. Qui déplaît à la vue : *vilain pays ;* désagréable : *vilain temps ;* méchant, infâme : *vilain homme, vilaine action.* N. m. Autrefois, roturier : *les nobles et les vilains.*

VILAINEMENT adv. D'une vilaine manière.

VILEBREQUIN n. m. Outil pour percer le bois, la pierre, etc.

VILEMENT adv. D'une manière vile.

VILENIE n. f. Action basse et vile. Pl. Paroles injurieuses, obscènes.

VILETÉ ou **Vilité** n. f. Etat d'une chose vile, sans prix, sans importance.

VILIPENDER v. tr. Traiter avec mépris.

VILLA n. f. Maison de plaisance.

VILLAGE n. m. Assemblage de maisons peu nombreuses.

VILLAGEOIS, E n. Habitant d'un village. Adj. : *manières villageoises.*

VILLANELLE n. f. Sorte de poésie pastorale.

VILLE n. f. Assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues ; séjour, mœurs des villes : *préférer la ville à la campagne ;* les habitants d'une ville : *toute la ville est sur pied.*

VILLÉGIATURE n. f. Séjour à la campagne.

VILLETTE n. f. Petite ville.

VIN n. m. Liqueur que l'on tire du raisin : préparation médicinale dans laquelle il entre du vin : *vin de quinquina. Etre pris de vin*, être ivre ; *être entre deux vins*, un peu ivre.

VINAGE n. m. Manière, action de mêler de l'eau-de-vie au vin.

VINAIGRE n. m. Vin rendu aigre.

VINAIGRER v. tr. Assaisonner avec du vinaigre.

VINAIGRERIE n. f. Etablissement où l'on fabrique du vinaigre.

VINAIGRETTE n. f. Sauce faite avec du vinaigre, de l'huile, du sel, etc.; ancienne brouette à deux roues.

VINAIGRIER n. m. Qui fait et vend du vinaigre.

VINDICATIF, IVE adj. Qui aime à se venger.

VINDICTE n. f. Usité seulement dans *vindicte publique*, poursuite d'un crime au nom de la société.

VINÉE n. f. Récolte de vin.

VINEUX, EUSE adj. Se dit du vin qui a beaucoup de force; de ce qui a le goût, l'odeur ou la couleur du vin.

VINGT adj. num. Deux fois dix: *vingt francs; quatre-vingts hommes; quatre-vingt-dix chevaux*; vingtième: *l'an mil sept cent quatre-vingt; page quatre-vingt*. N. m. : *le vingt du mois*. — Dites *vingt et un*, *vingt-deux*, etc.

VINGTAINE n. f. Vingt ou environ.

VINGT ET UN n. m. Jeu de cartes.

VINGTIÈME adj. num. ord. de *vingt*. N. m. : *un vingtième*.

VINICOLE adj. Qui a rapport à la culture de la vigne, à la production du vin : *pays, société vinicole*.

VINIFICATION n. f. Art de faire le vin.

VIOL n. m. Attentat à la pudeur.

VIOLACÉ, ÉE adj. D'une couleur tirant sur le violet.

VIOLAT adj. m. Où il entre de l'extrait de violette : *sirop, miel violat*.

VIOLATEUR, TRICE n. Qui viole les lois, les droits.

VIOLATION n. f. Action de violer un engagement, d'enfreindre une obligation, de profaner une chose sainte.

VIOLÂTRE adj. D'une couleur tirant sur le violet.

VIOLE n. f. Instrument à sept cordes, dont on joue avec un archet.

VIOLEMENT n. m. Contravention, infraction : *le violement d'une loi, des principes*.

VIOLEMMENT adv. Avec violence.

VIOLENCE n. f. Etat de ce qui est violent : *la violence des vents, des passions*; force dont on use contre le droit, la loi : *employer la violence. Fig. Faire violence à la loi*, lui donner un sens forcé; *se faire violence*, se contraindre.

VIOLENT, E adj. Impétueux : *tempête violente*; emporté, fougueux : *discours violent. Mort violente*, causée par force, par accident.

VIOLENTER v. tr. Contraindre.

VIOLER v. tr. Enfreindre, agir contre; faire violence à.

VIOLET, ETTE adj. De la couleur de la violette.

VIOLETTE n. f. Fleur printanière.

VIOLIER n. m. Un des noms de la giroflée.

VIOLON n. m. Instrument de musique à quatre cordes; celui qui en joue. *Payer les violons*, les frais. Espèce de prison contiguë à un corps de garde.

VIOLONCELLE (*cèle*) n. m. Très grand violon appelé aussi *basse*.

VIOLONCELLISTE (*cél-liste*) n. m. Musicien qui joue du violoncelle.

VIOLONISTE n. m. Artiste d'un talent remarquable sur le violon.

VIORNE n. f. Arbrisseau grimpant.

┼ **VIPÈRE** n. f. Serpent venimeux. *Fig. Langue de vipère*, personne très médisante.

VIPEREAU n. m. Petite vipère.

VIPÉRINE n. f. Plante du genre de la bourrache.

VIRAGO n. f. Fille ou femme qui a la taille et l'air d'un homme.

VIRELAI n. m. Ancien petit poème français sur deux rimes, et à refrain.

VIREMENT n. m. Action de virer; transport d'une dette à un créancier.

VIRER v. int. Aller en tournant. *Mar. Virer de bord*, tourner d'un côté sur l'autre, et, *fig.*, changer de parti.

VIRGINAL, ALE adj. Qui appartient à une vierge. **Lait virginal**, cosmétique pour blanchir le teint.

VIRGINITÉ n. f. Etat d'une personne vierge.

VIRGULE n. f. Petit signe de ponctuation, servant à séparer les divers membres d'une phrase.

VIRIL, ILE adj. Qui appartient à l'homme. *Age viril*, d'un homme fait; *ame virile*, ferme, courageuse.

VIRILEMENT adj. Avec virilité.

VIRILITÉ n. f. Age viril.

VIROLE n. f. Petit cercle de métal autour du manche d'un outil.

VIRTUALITÉ n.f. Qualité de ce qui est virtuel.

VIRTUEL, ELLE adj. Qui a la puissance d'agir sans l'exercer.

VIRTUELLEMENT adv. D'une manière virtuelle.

VIRTUOSE n. Qui a de grands talents pour la musique.

VIRULENCE n. f. Etat de ce qui est virulent.

VIRULENT, E adj. Violent, plein de fiel : *satire virulente*.

VIRUS (*ruce*) n. m. Principe des maladies contagieuses : *le virus de la rage*.

VIS (*vice*) n. f. Pièce ronde de bois, de métal, etc., cannelée en spirale.

VISA n. m. Formule, signature qui rend un acte authentique. Pl. des *visa*.

VISAGE n. m. Face de l'homme, partie antérieure de la tête; air : *visage riant*; la personne même : *visage nouveau*.

VIS-À-VIS loc. prép. En face, à l'opposite. N. m. Danseur en face d'un autre.

VISCÉRAL, ALE, AUX adj. Qui a rapport aux viscères : *cavité viscérale.*

VISCÈRE n. m. Chacun des organes que renferment les cavités du corps, comme le *cerveau, les poumons,* le *cœur,* etc.

VISCOSITÉ n. f. État de ce qui est visqueux.

VISÉE n. f. Direction de la vue vers un but. *Fig.* Ce à quoi l'on vise.

VISER v. tr. et int. Diriger une arme vers un but. *Fig.* Avoir en vue : *viser à un emploi.* V. tr. Prendre connaissance d'un acte et y mettre son visa.

VISIBILITÉ n. f. Qualité qui rend une chose visible.

VISIBLE adj. Qui peut être vu. *Fig.* Évident, manifeste : *imposture visible.*

VISIBLEMENT adv. D'une manière visible.

VISIÈRE n. f. Pièce du casque qui se haussait et se baissait à volonté ; partie d'une casquette, d'un shako, etc., qui abrite le front et les yeux. *Fig. Rompre en visière,* attaquer, contredire violemment et en face. Bouton sur le canon du fusil, pour guider l'œil quand on vise.

VISION n. f. Action de voir ; choses que Dieu fait voir en esprit ou par les yeux du corps : *les visions des prophètes. Fig.* Idée folle, extravagante.

VISIONNAIRE adj. et n. Qui croit avoir des visions. *Fig.* Qui a des idées extravagantes : *c'est un visionnaire.*

VISIR n. m. V. *Vizir.*

VISITANDINE n. f. Religieuse de la Visitation.

VISITATION n. f. Fête en mémoire de la *visite* de la sainte Vierge à sainte Élisabeth ; ordre de religieuses.

VISITE n. f. Action d'aller voir quelqu'un ; action d'un médecin qui va voir un malade ; perquisition ; tournée des évêques dans leur diocèse : *visite pastorale.*

VISITER v. tr. Aller voir par civilité, devoir, curiosité ou charité : *visiter un ami, un malade, un musée, les pauvres ;* faire une perquisition.

VISITEUR n. m. Qui visite.

VISQUEUX, EUSE adj. Gluant.

VISSER v. tr. Fixer avec des vis.

VISUEL, ELLE adj. Qui appartient à la vue : *rayon visuel.*

VITAL, ALE, AUX adj. Qui appartient, qui sert à la vie.

VITALITÉ n. f. Mouvement vital, force, persistance de la vie.

VITE adj. Qui se meut avec célérité. Adv. Avec vitesse : *parler vite.*

VITELOTTE n. f. Variété de pomme de terre rouge, longue et très estimée.

VITEMENT adv. Avec vitesse.

† **VITESSE** n. f. Célérité.

VITICOLE adj. et n. Qui cultive, qui aime à cultiver la vigne.

VITICULTEUR n. m. Celui qui cultive la vigne.

VITICULTURE n. f. Culture de la vigne.

VITRAGE n. m. Toutes les vitres d'un bâtiment ; châssis servant de cloison.

VITRAIL n. m. Grande fenêtre d'église. Pl. *vitraux*

VITRE n. f. Carreau de verre.

VITRÉ, ÉE adj. *Humeur vitrée,* qui remplit le fond du globe de l'œil ; *électricité vitrée,* développée par le frottement du verre.

VITRER v. tr. Garnir de vitres.

VITRERIE n. f. Art du vitrier.

VITREUX, EUSE adj. Qui a de la ressemblance avec le verre.

VITRIER n. m. Ouvrier qui travaille en vitres, qui pose les vitres.

VITRIÈRE n. f. Femme d'un vitrier.

VITRIFIABLE ou **Vitrescible** adj. Susceptible d'être changé en verre.

VITRIFICATION n. f. Action de vitrifier ; son résultat.

VITRIFIER v. tr. Fondre, transformer en verre.

VITRINE n. f. Montre de boutique. Est aussi syn. de *verrière.*

VITRIOL n. m. Nom donné par les anciens chimistes aux sels appelés aujourd'hui *sulfates.* **Huile de vitriol,** nom vulgaire de *l'acide sulfurique.*

VITRIOLÉ, ÉE adj. Où il y a du vitriol.

VITRIOLIQUE adj. De la nature du vitriol.

VITUPÉRER v. tr. Blâmer. *Vieux.* — Pour la conj. V. *accélérer.*

VIVACE adj. Qui a en soi les principes d'une longue vie. *Plante vivace,* qui vit longtemps, comme l'*asperge,* etc.

VIVACITÉ n. f. Promptitude à agir, à se mouvoir. *Fig.* Ardeur : *vivacité des passions ;* prompte pénétration : *vivacité d'esprit ;* éclat : *vivacité du teint.* Pl. Emportements légers : *réprimer ses vivacités.*

VIVANDIER, IÈRE n. Qui vend aux soldats des vivres, des boissons.

VIVANT, E adj. Qui vit. *Fig. Langue vivante,* actuellement parlée, par oppos. à *langue morte ; portrait vivant,* très ressemblant ; *quartier vivant,* où il y a beaucoup de mouvement. N. m. Celui qui vit : *les vivants et les morts. Bon vivant,* homme d'humeur gaie.

VIVAT (*ate*) interj. Mot lat. dont on se sert pour applaudir. N. m. Acclamation. Pl. des *vivat.*

VIVE n. f. Poisson de mer.

VIVEDIEU ! interj. Jurement.

VIVEMENT adv. Avec ardeur, sans relâche : *presser vivement ;* fortement : *être vivement touché.*

VIVEUR n. m. Celui qui mène une vie dissipée et ne songe qu'aux plaisirs.

VIVIER n. m. Pièce d'eau dans laquelle on conserve du poisson.

VIVIFIANT, E adj. Qui vivifie.

VIVIFICATION n. f. Action de ranimer, de vivifier.

VIVIFIER v. tr. Donner la vie et la conserver : *Dieu vivifie toutes choses. Fig.* Donner de la vigueur . *le soleil vivifie les plantes.*

† **VIVIPARE** adj. et n. Animal qui met au monde ses petits tout vivants.

VIVISECTION n. f. Opération pratiquée sur un animal vivant pour l'étude de quelques phénomènes physiologiques.

VIVOTER v. int. Vivre petitement.

VIVRE v. int. Etre en vie ; subsister : *vivre de son travail ;* mener un certain genre de vie : *vivre dans le célibat ;* se conduire : *vivre saintement ;* se nourrir : *vivre de légumes. Savoir vivre,* connaître les bienséances, les usages du monde. *Fig.* Durer : *sa gloire vivra éternellement. Apprendre à vivre à quelqu'un,* le corriger, le punir de ses torts ; *qui vive ?* cri d'une sentinelle à l'approche de quelqu'un.

VIVRE n. m. Nourriture : *le vivre et le vêtement.* Pl. Tout ce dont l'homme se nourrit : *les vivres sont chers.*

VIZIR ou **Visir** n. m. Ministre du Grand Seigneur. **Grand vizir**, premier ministre de l'empire ottoman.

VIZIRIAT n. m. Fonction de vizir.

VLAN ! interj. qui accompagne souvent le récit d'un coup porté brusquement ou d'une action faite avec vivacité.

VOCABLE n. m. Mot : *tous les vocables d'une langue ;* nom du saint sous le patronage duquel une église est placée : *église sous le vocable de saint Jean.*

VOCABULAIRE n. m. Liste alphabétique et explicative des mots d'une langue, d'une science.

VOCAL, ALE, AUX adj. Qui s'énonce, s'exprime par la voix.

VOCALEMENT adv. Au moyen de la voix. Est opposé à *mentalement.*

VOCALISATION n. f. Action de vocaliser.

VOCALISE n. f. Morceau que l'on chante en vocalisant : *exécuter une brillante vocalise.*

VOCALISER v. tr. Faire des exercices de chant sans nommer les notes, et sur une seule voyelle.

VOCATIF n. m. Cinquième cas des langues où les noms se déclinent.

VOCATION n. f. Inclination qu'on se sent pour un état.

VOCIFÉRATIONS n. f. pl. Cris accompagnés d'injures.

VOCIFÉRER v. int. Parler avec colère. — Pour la conj. V. *accélérer.*

VŒU n. m. Promesse faite à Dieu : *vœu de pauvreté ;* volonté : *tel est le vœu de la nation.* Pl. Souhaits : *faire des vœux pour quelqu'un ;* profession de l'état religieux : *prononcer ses vœux.*

VOGUE n. f. Réputation ; faveur publique : *livre en vogue.*

VOGUER v. int. Etre poussé sur l'eau à force de rames ou de voiles. *Fig. Vogue la galère,* arrive ce qui pourra. *Fam.*

VOICI prép. qui désigne ce qui est près, ce que l'on va dire.

VOIE n. f. Trace : *suivre un loup par les voies ;* mode de transport : *par quelle voie est-il arrivé ? Fig.* Moyen, entremise : *la voie de la persuasion, obtenir un emploi par la voie de... ;* conseils, prescriptions : *suivre la voie de l'honneur. Les voies de Dieu,* ses desseins ; *voies de droit,* recours à la justice ; *voie d'accommodement,* conciliation ; *voies de fait,* actes de violence ; *mettre sur la voie,* donner des indications pour... Mesure : *voie de bois, de charbon, d'eau. Mar.* Fente, ouverture dans un vaisseau. *Anat.* Canal : *les voies urinaires.*

VOILÀ prép. qui indique ce que l'on vient de dire, ou, de deux objets, celui qui est le plus éloigné. — Ne pas confondre avec *Voici.*

VOILE n. m. Etoffe destinée à cacher quelque chose ; pièce de toile, de dentelle, de soie, etc., qui couvre le visage des femmes, la tête des religieuses. *Fig.* Apparence, prétexte : *sous le voile de l'amitié ;* ce qui nous dérobe la connaissance de quelque chose : *soulever un coin du voile qui nous cache les secrets de la nature. Les voiles de la nuit,* les ténèbres ; *prendre le voile,* se faire religieuse.

VOILE n. f. Toile forte que l'on attache aux vergues d'un mât pour recevoir le vent ; le vaisseau lui-même : *signaler une voile à l'horizon. Mettre à la voile,* s'embarquer ; *faire voile,* naviguer.

VOILÉ, ÉE adj. Couvert : *soleil voilé de nuages. Voix voilée,* dont le timbre n'est pas pur.

VOILER v. tr. Couvrir d'un voile : *voiler l'image du Christ. Fig. : voiler ses desseins.*

VOILERIE n. f. Lieu où l'on fabrique les voiles des vaisseaux.

VOILETTE n. f. Sorte de petit voile de femme.

VOILIER n. m. Ouvrier qui fait les voiles de bâtiment. Se dit d'un bâtiment par rapport à sa vitesse : *fin voilier.*

VOILURE n. f. Ensemble des voiles nécessaires à un bâtiment.

VOIR v. tr. (*Je vois... n. voyons, v. voyez, ils voient. Je voyais... n. voyions, v. voyiez, ils voyaient. Je vis. Je verrai. Je verrais. Vois, voyons, voyez. Que je voie... que n. voyions, que v. voyiez, qu'ils voient. Que je visse. Voyant, vu, vue.*) Recevoir les images des objets par l'organe de la vue; être témoin de : *cela arrivera, mais nous ne le verrons pas;* rendre visite : *aller voir un ami:* donner des soins en qualité de médecin : *voir un malade;* regarder avec attention : *voir au microscope;* parcourir : *voir du pays;* fréquenter, recevoir : *voir beaucoup de monde;* examiner, essayer: *voyez si cet habit vous va;* remarquer : *voyez comme il est à plaindre;* connaître : *Dieu voit le fond de nos cœurs;* comprendre : *je vois où tend ce discours. Voir le jour*, exister, et, en parlant des ouvrages d'esprit, être publié; *laisser voir*, découvrir, ne pas dissimuler; *voir venir quelqu'un*, pénétrer ses intentions; *voir de bon, de mauvais œil*, avoir des dispositions favorables ou défavorables, être content ou mécontent. **Se voir** v. pr. Se fréquenter. *Ne point se voir*, être en mauvaise intelligence; *cela se voit tous les jours*, cela arrive fréquemment.

VOIRE adv. Même, aussi. *Vieux.*

VOIRIE n. f. Partie de l'administration qui a pour objet l'établissement, la conservation et l'entretien des voies publiques; lieu où l'on dépose les immondices, les débris d'animaux, etc.

VOISIN, INE adj. et n. Qui est proche : *pays voisin;* qui demeure auprès : *il est mon voisin. Fig.* Qui approche : *voisin de la mort.*

VOISINAGE n. m. Proximité.

VOISINER v. int. Fréquenter ses voisins. *Fam.*

VOITURE n. f. Ce qui sert à transporter les personnes, les marchandises; carrosse : *avoir voiture;* choses transportées : *voiture de blé.*

VOITURER v. tr. Transporter par voiture.

VOITURIER n. m. Celui qui fait le métier de voiturer.

VOITURIN n. m. Celui qui loue des voitures à des voyageurs et les conduit.

VOIX n. f. Son qui sort de la bouche de l'homme. Se dit de certains animaux et de tous les êtres que l'on personnifie : *la voix du perroquet, de l'honneur, des passions, de la nature;* voix modifiée pour le chant : *avoir une voix de ténor;* partie vocale d'un morceau de musique : *nocturne à deux voix. Fig.* Conseil : *écouter la voix d'un ami;* sentiment, opinion : *il n'y a qu'une voix sur son compte;* suffrage : *aller aux voix;* mouvement intérieur : *la voix de la conscience, du sang. La déesse aux cent voix*, la Renommée; *la voix du peuple*, l'opinion générale; *avoir voix au chapitre*, droit de donner son avis. *Gram.* Forme que prend le verbe, suivant que l'action est faite ou soufferte par le sujet: *voix active, passive. Chasse. La voix des chiens*, leur aboiement après le gibier.

VOL n. m. Mouvement des oiseaux et de quelques insectes, qui se meuvent dans l'air par le moyen de leurs ailes. **A vol d'oiseau** loc. adv. En ligne droite.

VOL n. m. Action de celui qui dérobe; chose volée.

VOLABLE adj. Qu'on peut voler.

VOLAGE adj. Changeant, léger.

VOLAILLE n. f. Nom collectif des oiseaux qu'on nourrit dans une basse-cour.

VOLANT n.m. Morceau de liége, etc., garni de plumes, qu'on lance avec des raquettes; aile d'un moulin à vent; roue qui sert à maintenir l'uniformité du mouvement d'une machine; garniture légère attachée à la jupe d'une robe.

VOLANT, E adj. Qui a la faculté de s'élever en l'air : *poisson volant. Feuille volante*, feuille écrite ou imprimée, qui n'est attachée à aucune autre; *fusée volante*, qui s'élève en l'air quand on y a mis le feu; *pont volant*, qui se monte et se déplace à volonté; *petite vérole volante*, qui n'est pas dangereuse.

VOLATIL, ILE adj. Qui peut se réduire en vapeur : *sel alcali volatil.*

VOLATILE n. m. Animal qui vole.

VOLATILISATION n. f. Action de volatiliser.

VOLATILISER v. tr. Rendre volatil; réduire en vapeur.

VOLATILITÉ n. f. Qualité de ce qui est volatil.

VOL-AU-VENT n. m. Pièce de pâtisserie légère garnie de viande ou de poisson. Pl. des *vol-au-vent.*

† **VOLCAN** n. m. Montagne d'où il sort de temps en temps des tourbillons de feu et des matières embrasées. *Fig.* Tête ardente, exaltée.

VOLCANIQUE adj. De volcan.

VOLCANISÉ, ÉE adj. Se dit des lieux où il reste des traces de volcan.

VOLE n. f. *Faire la vole*, toutes les levées à certains jeux de cartes.

VOLÉE n. f. Vol d'un oiseau; bande d'oiseaux qui volent ensemble : *une volée de moineaux. Fig.* Condition, qualité : *personne de haute volée;* décharge de plusieurs pièces d'artillerie : *une volée de coups de canon;* et, par ext. : *une volée de coups de poing;* branle de cloches : *sonner à toute volée.* **A la**

volée loc. adv. En l'air : *saisir une balle à la volée. Fig.* Très-promptement : *saisir un discours à la volée.*

VOLER v. int. Se mouvoir, se soutenir en l'air au moyen d'ailes. *Fig.* Aller très-vite : *ce cheval vole;* circuler : *ces mots volent de bouche en bouche. Le temps vole,* fuit rapidement.

VOLER v. tr. et int. Prendre furtivement ou par force le bien d'autrui.

VOLERIE n. f. Larcin, pillerie.

VOLET n. m. Fermeture mobile en menuiserie, appliquée sur une fenêtre.

VOLETER v. int. Voler à plusieurs reprises. — Prend deux *t* devant une syllabe muette.

VOLEUR, EUSE n. Qui a volé ou qui vole habituellement.

VOLIÈRE n. f. Espèce de grande cage dans laquelle on nourrit des oiseaux.

VOLIGE n. f. Planche mince de bois blanc.

VOLONTAIRE adj. Qui se fait sans contrainte et de pure volonté : *acte volontaire;* qui ne veut faire que sa volonté : *enfant volontaire.* N. m. Soldat qui sert dans une armée sans y être obligé : *bataillon de volontaires.*

VOLONTAIREMENT adv. De sa propre volonté.

VOLONTÉ n. f. Faculté, puissance de l'âme par laquelle on veut; acte de cette faculté; disposition à l'égard de quelqu'un : *bonne, mauvaise volonté.* Pl. Fantaisies, caprices : *faire ses volontés. Dernières volontés,* testament d'une personne. **A volonté** loc. adv. A discrétion : *vous en aurez à volonté;* quand on veut : *billet payable à volonté.*

VOLONTIERS adv. De bon cœur.

VOLTAÏQUE adj. f. Ne s'emploie que dans *pile voltaïque,* pile de Volta.

VOLTAIRIEN, IENNE adj. et n. De la nature des ouvrages de Voltaire; qui partage les opinions de Voltaire.

VOLTE n. f. Mouvement en rond qu'on fait faire à un cheval. *Escr.* Mouvement pour éviter un coup. *Faire volte-face,* se retourner pour résister à l'ennemi qui poursuit.

VOLTER v. int. Exécuter une volte.

VOLTIGE n. f. Corde lâche sur laquelle les bateleurs font des tours; exercices sur cette corde : *exceller dans la voltige;* art de monter à cheval.

VOLTIGEANT, E adj. Qui voltige.

VOLTIGEMENT n. m. Mouvement de ce qui voltige.

VOLTIGER v. int. Voler çà et là, comme le papillon; flotter au gré du vent; faire divers exercices sur un cheval, sans étriers. *Fig.* Etre inconstant, léger.

VOLTIGEUR n. m. Soldat de petite taille, chasseur à pied.

VOLUBILIS n. m. Plante grimpante.

VOLUBILITÉ n. f. Articulation rapide : *parler avec volubilité.*

VOLUME n. m. Etendue, grosseur d'un corps; livre relié ou broché. *Mus.* Force, étendue de la voix.

VOLUMINEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de volume : *paquet volumineux;* qui a un grand nombre de volumes : *ouvrage volumineux.*

VOLUPTÉ n. f. Plaisir des sens ou de l'âme.

VOLUPTUEUSEMENT adv. Avec volupté.

VOLUPTUEUX, EUSE adj. et n. Qui aime la volupté; qui inspire ou fait éprouver la volupté : *pose voluptueuse.*

VOLUTE n. f. Ornement de chapiteau fait en spirale : sorte de coquille.

VOMIQUE adj. *Noix vomique,* graine d'un arbre des Indes, qui a de grandes propriétés vomitives.

VOMIR v. tr. Rejeter avec effort par la bouche. *Fig.* : *vomir des injures.*

VOMISSEMENT n. m. Action de vomir.

VOMITIF, IVE adj. et n. m. Qui fait vomir : *prendre un vomitif.*

VOMITO et plus souvent **Vomito-negro** n. m. Nom donné à la fièvre jaune : *il est mort du vomito-negro.*

VOMITOIRE n. m. Chez les Romains, issue pratiquée dans le cirque et par laquelle s'écoulait la foule après le spectacle : *les vomitoires du Colisée.*

VORACE adj. Qui dévore, qui mange avec avidité.

VORACITÉ n. f. Avidité à manger.

VOS adj. poss. pl. Qui sont à vous.

VOTANT n. m. Celui qui vote.

VOTATION n. f. Action de voter.

VOTE n. m. Suffrage donné.

VOTER v. int. Donner sa voix dans une élection. V. tr. *voter une loi.*

VOTIF, IVE adj. Qui a rapport à un vœu.

VOTRE adj. poss. sing. Qui est à vous.

VÔTRE (LE, LA) pron. poss. Ce qui est à vous. N. m. pl. *Les vôtres,* vos parents, vos amis, ceux de votre parti.

VOUER v. tr. Consacrer, promettre par vœu : *vouer un temple à Dieu;* promettre d'une manière particulière : *vouer obéissance au roi;* appliquer avec zèle, avec suite : *vouer sa plume à la vérité.* **Se vouer** v. pr. Se consacrer.

VOULOIR v. tr. (*Je veux, tu veux, il veut, n. voulons, v. voulez, ils veulent. Je voulais. Je voulus. Je voudrai. Je voudrais. Veux, voulons, voulez,* ou pour marquer une volonté moins forte,

moins personnelle, *veuille*,... *veuillez*. *Que je veuille*... *q. n. voulions*, *q. v. vouliez*, *qu'ils veuillent*. *Que je voulusse*. *Voulant*. *Voulu*, *ue*.) Avoir intention de faire une chose, s'y déterminer; commander, exiger : *je le veux* ; désirer, souhaiter : *vouloir du bien à quelqu'un*; consentir : *je le veux bien*; pouvoir, en parlant des choses : *ce bois ne veut pas brûler*; avoir besoin de : *cet enfant veut des soins*. V. int. *En vouloir à quelqu'un*, lui souhaiter du mal.

VOULOIR n. m. Acte de la volonté : *votre vouloir sera le mien* ; intention, dessein : *bon, mauvais vouloir*.

VOUS pron. pers. pl. de *tu*.

VOUSSOIR n. m. Chacune des pierres qui forment le cintre d'une voûte.

VOUSSURE n. f. Courbure d'une voûte.

VOÛTE n. f. Ouvrage de maçonnerie fait en arc. *Voûte azurée*, *étoilée*, *céleste*, le ciel.

VOÛTÉ, ÉE adj. En forme de voûte. *Fig. Dos voûté*, courbé par l'âge.

VOÛTER v. tr. Faire une voûte. **Se voûter** v. pr. Commencer à se courber.

VOYAGE n. m. Chemin fait pour aller d'un lieu à un autre éloigné; relation des événements d'un voyage.

VOYAGER v. int. Aller en pays éloigné.

VOYAGEUR, EUSE n. Qui voyage.

VOYANT, E adj. Éclatant : *étoffe trop voyante*. N. m. Prophète.

VOYELLE n. f. Lettre qui a un son par elle-même.

VOYER n. m. Fonctionnaire préposé à l'entretien des rues et des routes. Adj. : *agent voyer*.

VOYVODE n. m. V. *Vayvode*.

VRAI, E adj. Sincère : *ami vrai*; qui a les qualités essentielles à sa nature : *un vrai diamant*; convenable : *voilà sa vraie place*. N. m. La vérité : *aimer le vrai*. Adv. Avec vérité : *dire vrai*. *Astr. Temps vrai*. V. *Temps*.

VRAIMENT adv. Véritablement.

VRAISEMBLABLE adj. et n. Qui a l'apparence de la vérité.

VRAISEMBLABLEMENT adv. Avec vraisemblance.

VRAISEMBLANCE n. f. Apparence de vérité.

VRILLE n. f. Petit outil en forme de vis. *Bot.* Petits filets en spirale.

VU prép. Eu égard à : *vu la difficulté*. N. m. : *au vu et au su de tout le monde*. **Vu que** loc. conj. Attendu que.

VUE n. f. Faculté de voir; celui des cinq sens par lequel on aperçoit les objets; l'organe même de la vue; aspect : *à la vue de l'ennemi*; étendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est : *cette maison a une belle vue*; tableau : *une vue de Rome*. *Garder quelqu'un à vue*, le surveiller; *connaître de vue*, de visage; *à vue d'œil*, presque sensiblement; *à perte de vue*, si loin qu'on ne peut plus distinguer les objets. *Com. Payable à vue*, à présentation.

VULGAIRE adj. Trivial : *pensée vulgaire*; communément reçu : *opinion vulgaire*; qui ne se distingue en rien du commun : *homme*, *esprit vulgaire*. N. m. Le peuple : *l'opinion du vulgaire*.

VULGAIREMENT adv. Communément.

VULGARISER v. tr. Rendre vulgaire; mettre à la portée de tous.

VULGARITÉ n. f. Défaut de ce qui est vulgaire.

† **VULGATE** n. f. Version latine de la Bible.

VULNÉRABLE adj. Qui peut être blessé.

VULNÉRAIRE adj. et n. Qui est propre à la guérison des plaies et blessures.

W X Y Z

WAGON. V. *Vagon*.

WALLON, ONE adj. et n. Se disait autrefois de la partie des Pays-Bas où l'on parlait un idiome français appelé *wallon* : *langue wallone*.

WARRANT n. m. Récépissé d'une marchandise déposée dans des docks ou magasins spéciaux : *Le warrant est négociable*.

WATER-CLOSET (*zètt*) n. m. Mot anglais, synonyme de lieux d'aisances.

WELCHE n. m. V. *Velche*.

WHIG (*ouigue*) adj. et n. m. Nom d'un parti célèbre en Angleterre, défenseur des principes libéraux. Pl. des *whigs*.

WHISKEY ou **Whisky** (*ouis-ki*) n. m. Eau-de-vie de grain.

WHIST (*ouiste*) n. m. Jeu de cartes.

WISKI (*ouiski*) n. m. Sorte de cabriolet léger et très-élevé.

X n. m. Vingt-troisième lettre de l'alphabet, et dix-huitième des consonnes. X, chiffre romain, vaut dix.

XÉRASIE n. f. Maladie des cheveux.

XÉRÈS (*kérèce*) n. m. Vin d'Espagne.

XYLOPHAGE adj. et n. m. Se dit des insectes qui vivent du bois.

XYSTE n. m. Lieu couvert où les anciens se livraient à divers exercices.

XYSTIQUE adj. Qui a rapport au xyste.

Y n. m. Vingt-quatrième lettre de l'alphabet et sixième des voyelles.

Y adv. Dans cet endroit-là : *allez-y*. Pron. A cela, à cette personne-là : *ne vous y fiez pas*. — Ne dites pas : *menez-l'y, promène-t'y ;* dites plutôt : *menez-y-le, promènes-y-toi*.

YACHT (*yak*) n. m. Bâtiment de promenade, à voiles et à rames. — Dites *le yacht*.

YARD n. m. Mesure linéaire d'Angleterre (91 centimètres).

YATAGAN n. m. Sabre-poignard, en usage chez les Turcs et les Arabes. — Dites *le yatagan*, et non *l'yatagan*.

YÈBLE n. f. V. *Hièble*.

YEUSE n. f. Sorte de chêne vert.

YEUX pl. de *œil*.

YOLE n. f. Canot léger, à la voile et à l'aviron. — Dites *la yole*.

YPRÉAU n. m. Espèce d'orme.

Z n. m. Vingt-cinquième lettre de l'alphabet et dix-neuvième des consonnes.

ZAGAIE ou **Sagaie** n. f. Javelot dont se servent les peuples sauvages.

ZAIN adj. m. *Cheval zain*, tout noir ou tout bai.

ZÈBRE n. m. Quadrupède d'Afrique, à peau blanche rayée de brun.

ZÉBRÉ, ÉE adj. Marqué de raies semblables à celles du zèbre.

ZÉBRURE n. f. Rayure sur la peau.

ZÉBU n. m. Bœuf qui a sur le garrot une ou deux bosses charnues.

ZÉLATEUR, TRICE n. Qui agit avec zèle.

ZÈLE n. m. Empressement.

ZÉLÉ, ÉE adj. et n. Qui a du zèle.

ZEND-AVESTA (*zinde*) n. m. Livre sacré des anciens Perses.

ZÉNITH (*nite*) n. m. Point du ciel situé verticalement au-dessus de chaque point du globe.

ZÉNITHAL, ALE adj. Qui concerne le zénith.

ZÉNONIQUE adj. Qui a rapport au philosophe Zénon ou à sa doctrine.

ZÉNONISME n. m. Doctrine philosophique de Zénon.

ZÉOLITHE n. f. Sorte de pierre.

ZÉPHYR n. m. Vent doux.

ZÉRO n. m. Chiffre qui, par lui-même, n'a aucune valeur; point du thermomètre qui indique la température de la glace fondante. *Fig*. Homme nul.

ZEST n. m. Employé dans : *entre le zist et le zest*, ni bien ni mal.

ZESTE n. m. Cloison membraneuse qui divise en quatre l'intérieur de la noix.

ZÉZAYEMENT n. m. Défaut de celui qui zézaye.

ZÉZAYER v. int. Prononcer *z* les articulations *j*, *g*, et *ch*, comme *zuzube*, *pizon*, pour *jujube*, *pigeon*.

ZIBELINE n. f. Martre de Sibérie.

ZIGZAG n. m. Suite de lignes formant entre elles des angles alternativement saillants et rentrants.

ZINC (*zink*) n. m. Métal bleuâtre.

ZINGAGE n. m. Travail propre au zingueur.

ZINGUER v. tr. Couvrir de zinc.

ZINGUEUR n. m. Ouvrier en zinc.

ZINZOLIN n. m. Couleur d'un aspect violet rougeâtre.

ZIST n. m. V. *Zest*.

ZIZANIE n. f. Ivraie. *Fig*. Désunion, discorde : *semer la zizanie*.

ZODIACAL, ALE adj. Qui appartient au zodiaque.

ZODIAQUE n. m. Grand cercle de la sphère divisé en douze signes.

† **ZOÏLE** n. m. Nom d'un ancien critique d'Homère. *Fig*. Critique envieux.

ZOLLVÉREIN (*rène*) n. m. Union douanière des Etats allemands.

ZONE n. f. Chacune des cinq grandes divisions du globe entre les deux pôles.

ZOOGRAPHIE n. f. Description des animaux.

ZOOLÂTRIE n. f. Adoration des animaux.

ZOOLOGIE n. f. Branche de l'histoire naturelle qui traite des animaux.

ZOOLOGIQUE adj. Qui concerne la zoologie.

ZOOLOGISTE n. m. Naturaliste qui se livre à l'étude de la zoologie.

ZOOPHYTE n. m. Classe d'animaux ayant quelque chose de la forme et de l'organisation des plantes.

ZOUAVE n. m. Soldat d'infanterie légère habillé à la turque.

NOTES

ÉTYMOLOGIQUES, SCIENTIFIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

ABDICATION. Les plus célèbres abdications sont celles de Sylla (79 av. J.-C.), qui se retira à Pouzzoles; de Charles-Quint (1556), qui alla finir ses jours au couvent de Saint-Just, dans l'Estramadure; de Christine de Suède (1654), qui se retira à Rome, après avoir passé quelque temps en France; de Napoléon (1814 et 1815), qui alla mourir sur le rocher de Sainte-Hélène; de Charles X (1830), qui mourut à Goritz, en Allemagne. Ces deux dernières abdications furent imposées, et non volontaires.

ACADÉMIE. Ce nom, que l'on donne à des sociétés ou institutions scientifiques, littéraires, artistiques, gymnastiques, doit son origine au jardin qui avait appartenu primitivement à un certain Académus, et dans lequel Platon donnait ses leçons.

Nous avons en France cinq académies principales, formant une seule société sous le nom d'Institut; ce sont: l'*Académie française*, celle des *Sciences*, des *Inscriptions et Belles-lettres*, des *Sciences Morales et Politiques*, des *Beaux-Arts*.

L'Académie française comprend quarante membres, que l'on appelle les quarante immortels.

AÉROLITHE. On nomme ainsi les pierres qui semblent venir des parties supérieures de l'atmosphère, et tombent sur la terre avec un accompagnement constant de météores lumineux. Leur chute a lieu avec un grand bruit. Les uns, comme le savant Laplace, prétendent qu'elles sont lancées par les volcans de la lune: les autres, avec plus de raison, pensent que ce sont de petits corps planétaires qui flottent dans l'espace, et qu'attire notre globe lorsque sa force d'attraction est supérieure à celle de leur mouvement. De temps en temps on trouve en divers lieux, à la surface de la terre, des masses ferrugineuses d'une nature toute particulière, et dont quelques-unes ont un poids qui dépasse plusieurs milliers de kilogrammes. Ces pierres sont évidemment des aérolithes. Du reste, la chute des pierres tombées du ciel était un fait connu de toute l'antiquité.

AÉROSTAT. Tout corps solide, plongé dans un fluide quelconque, est poussé de bas en haut avec une force égale au poids du volume de fluide qu'il déplace. Tel est le *principe d'Archimède*, dont la découverte causa, dit-on, tant de joie à ce grand homme, qu'il sortit tout nu du bain où une observation vulgaire venait de le mettre sur la trace de ce principe, et courut dans les rues de Syracuse, en criant: *Je l'ai trouvé! je l'ai trouvé!*

L'*aérostat* est une application du principe d'Archimède. Cet appareil, nommé vulgairement *ballon*, est rempli d'un fluide plus léger que l'air, au moyen duquel il s'élève jusqu'à ce qu'il soit arrivé dans des couches assez raréfiées pour que la différence du poids de l'air déplacé et du gaz intérieur soit égale au poids de l'enveloppe et de la nacelle. L'aéronaute est muni

d'une provision de lest, dont il jette une partie quand il veut s'élever davantage. Pour redescendre, il ouvre, au moyen d'une corde, une soupape pratiquée à la partie supérieure du ballon, et par laquelle s'échappe une partie du gaz intérieur.

Les aérostats ont été imaginés par les frères Montgolfier, d'Annonay, qui tentèrent leur première expérience le 5 juin 1783.

Ces appareils sont restés jusqu'à nos jours un objet de simple curiosité; vainement on a tenté de les diriger; la puissance existe, mais la résistance et le point d'appui manquent. Cependant ne désespérons pas de l'avenir des aérostats, qui sont une invention toute française; et, en cela, imitons Franklin. Quelque temps après la découverte des frères Montgolfier, quelqu'un disait à ce grand homme : « A quoi peut servir le globe aérostatique? » Il répondit : « A quoi sert l'enfant *qui vient de naître?* »

AFFINITÉ. V. *Attraction.*

AFFRANCHI. Les affranchis, chez les Romains, tenaient le milieu entre les citoyens et les esclaves, mais ils ne jouissaient d'aucun droit politique. Peu à peu ils s'élevèrent et arrivèrent au sénat, dans les premiers temps de l'empire; dès lors ils jouèrent un rôle considérable. Les deux plus célèbres fabulistes de l'antiquité, Ésope et Phèdre, étaient des affranchis. Le dernier reçut, dit-on, sa liberté d'Auguste. Le célèbre poète Horace était fils d'un affranchi.

AGAPE. Nom du repas du soir, que faisaient entre eux les chrétiens de l'Eglise primitive, en mémoire de la dernière cène de J.-C. avec ses disciples, et dans lequel on se donnait le baiser de paix en signe de fraternité. Les *agapes* ayant donné lieu à des abus furent proscrites par les Pères de l'Eglise, et condamnées au concile de Carthage.

Plusieurs églises ont conservé quelques traces de cette institution si belle et si fraternelle, dans la collation offerte le jeudi saint après le lavement des pieds et des autels.

ÂGES (*les quatre*). Les anciens distinguaient quatre âges dans l'histoire du genre humain : l'*âge d'or* est le temps pendant lequel un printemps continuel régna sur la terre et pendant lequel aussi les hommes gardèrent des mœurs douces et pures; l'*âge d'argent* marque l'époque où les hommes commencèrent à déchoir de leur innocence; le mal domine dans l'*âge d'airain*, et l'*âge de fer* est signalé par le débordement de tous les excès et de tous les crimes.

Les physiologistes divisent la vie de l'homme en quatre âges : 1° l'enfance, jusqu'à 15 ans; 2° l'adolescence ou jeunesse, jusqu'à 25 ans; 3° l'âge viril, jusqu'à 55 ans; 4° la vieillesse, qui se termine par la décrépitude et la mort.

AGRAIRES (*lois*). Ces lois, qui ont suscité tant de troubles à Rome, avaient seulement pour but de mettre un frein à l'envahissement territorial des nobles. Elles fixaient à 500 arpents la quantité de terres *conquises* que pouvaient posséder les patriciens. Caïus et Tibérius Gracchus, fils de Cornélie et petits-fils de Scipion l'Africain, tombèrent sous les coups de la noblesse pour avoir voulu faire passer des lois agraires. En 1789, ainsi que de nos jours, on a cherché à ressusciter ces lois, en leur donnant un sens plus étendu, puisqu'il se serait agi alors d'un partage *général des terres*, ce qui, pour nous servir d'une expression de Cicéron, serait un véritable larcin.

AIGLE. Par sa force, par son courage, par sa majesté, l'aigle est regardé comme le *roi des oiseaux*. Il a été chez tous les peuples l'emblème de la puissance. Les anciens en avaient fait l'attribut et le messager de Jupiter; les Perses, les Romains, l'empire d'Autriche et Napoléon l'ont adopté pour enseignes militaires. Il a été rétabli sur nos drapeaux par un décret du 31 novembre 1851.

AIMANT. L'aimant était connu dès la plus haute antiquité, ainsi que ses propriétés attractives. Les aimants servent à reconnaître la présence du fer dans les minerais; la médecine en fait usage pour attirer hors de l'œil les petites limailles de fer qui peuvent s'y introduire dans certaines circonstances; et, dans les névralgies, on l'applique avec succès, sous la forme de lames métalliques, sur les parties malades; enfin la propriété dont jouit une aiguille aimantée mise en équilibre, de diriger constamment une de ses pointes vers le nord, a permis d'inventer la boussole, qui dirige le navigateur.

AIR. L'air n'est pas un élément, comme l'a cru toute l'antiquité, mais un mélange d'éléments, formé de 21

parties d'oxygène et de 79 d'azote. L'air joue un rôle important dans la nature : il est indispensable à la vie des animaux et des plantes (1), il entretient la combustion et la respiration, qui n'est autre chose qu'une combustion ; il est le véhicule du son ; enfin l'industrie l'utilise comme force motrice dans une foule de circonstances, entre autres dans la navigation à voiles et pour les moulins à vent.

Galilée, et après lui son disciple Torricelli, établirent que l'air est pesant, d'où dérive la *pression atmosphérique*. C'est à cette propriété qu'est due l'ascension de l'eau dans les pompes, et non, comme on le pensait autrefois, à *l'horreur de la nature pour le vide*.

ALCHIMIE. Cette science imaginaire, qui a donné naissance à la chimie, s'est longtemps et vainement occupée de rechercher la *pierre philosophale*, secret de faire de l'or et de composer une *panacée*, ou remède universel, propre à prolonger indéfiniment la vie. On doit néanmoins à l'alchimie de belles découvertes, entre autres celles de la poudre à canon et du phosphore. On compte parmi les plus célèbres alchimistes le moine Roger Bacon, Albert le Grand, Raymond Lulle, Nicolas Flamel, Paracelse, etc.

ALGÈBRE. Cette science, qui a pour but d'abréger et de généraliser la solution des questions relatives aux quantités, est d'une origine récente comparativement à celle de l'arithmétique. Elle fut introduite en Europe, vers 950, par les Arabes, qui en avaient puisé la connaissance dans les livres grecs, et surtout dans Diophante d'Alexandrie, l'auteur du plus ancien traité d'algèbre parvenu jusqu'à nous, et qui vivait au IVe siècle après J.-C. La connaissance de l'algèbre a été longtemps le patrimoine exclusif des savants de premier ordre. Veut-on, encore, aujourd'hui, parler d'une chose difficile, inconnue à quelqu'un, on dit : *C'est de l'algèbre pour lui.*

ALLEU. L'origine des *alleux* remonte à la conquête des Gaules par les Francs. On désignait ainsi les terres que s'étaient appropriées les vainqueurs, et qu'ils s'étaient partagées par la voie du sort. Les alleux furent en France les premières propriétés patrimoniales et héréditaires.

(1) Un homme consomme par heure environ six mètres cubes d'air.

ALPHABET. Malgré l'extrême diversité des langues, la plupart des alphabets ont entre eux des traits de ressemblance, qui attestent une origine commune. C'est, dit-on, aux Phéniciens que revient l'honneur d'avoir inventé l'écriture alphabétique. Le Phénicien Cadmus l'apporta en Grèce ; de là elle passa aux Romains, qui l'ont transmise à toutes les langues néo-latines : le français, l'espagnol, le portugais, l'italien, etc. Les Chinois, de même que les anciens Egyptiens, n'ont pas d'alphabet proprement dit. Les signes de l'écriture, chez eux, représentent les choses mêmes, expriment les idées. L'écriture sacrée des Egyptiens était une écriture symbolique.

AMAZONES. Peuplade fabuleuse de femmes guerrières. Elles exposaient, dit-on, leurs enfants mâles, et se brûlaient la mamelle droite, afin de tirer de l'arc avec plus de facilité. L'histoire, ou plutôt la Fable, cite parmi les Amazones plusieurs reines célèbres : Antiope, qui attaqua Thésée ; Penthésilée, qui secourut les Troyens ; Thomyris, qui fit périr Cyrus ; Thalestris, qui visita Alexandre. Les modernes ont cru retrouver des nations toutes semblables dans l'Amérique méridionale, sur les bords du Maragnon, qu'ils appelèrent fleuve des *Amazones*, parce que, sur les deux rives, on rencontra des femmes qui combattaient aussi vaillamment que des hommes.

AMBIDEXTRE. On attribue à l'éducation plutôt qu'à la nature la singulière particularité d'une main plus adroite, plus *dextre* que l'autre. Ainsi, suivant l'opinion générale, tous les hommes *naîtraient ambidextres*, c'est-à-dire avec deux mains douées d'une égale dextérité. Cette opinion est assez difficile à admettre, si l'on considère le très-petit nombre d'ambidextres que l'on trouve chez les sauvages, aussi bien que chez les peuples civilisés. La médecine a reconnu dans ces derniers temps que la position de l'enfant dans le sein de sa mère favorise particulièrement les mouvements de la main droite, surtout pendant les derniers mois de la grossesse. Suivant cette opinion, les enfants naîtraient donc avec une main droite et une main gauche ; l'éducation ne ferait que développer ces dispositions naturelles.

AMBROISIE. Cette délicieuse nourriture des dieux de l'Olympe, qui, selon la Fable, rendait immortels ceux qui en goûtaient, a été un sujet de

controverse pour les commentateurs. Elle était, disent les anciens, *neuf fois plus douce que le miel;* mais ils ne sont pas d'accord sur cette fiction : le plus grand nombre en font un aliment solide, et l'opposent au *nectar*, qui était un breuvage.

AMIANTE. Les anciens regardaient l'amiante comme une espèce de lin incombustible; ils le cardaient, le filaient, et en faisaient des nappes, des serviettes, etc., que l'on jetait au feu quand elles étaient sales, et qui en sortaient plus blanches que si on les eût lavées. C'est dans une toile d'amiante qu'ils brûlaient les corps des personnages distingués, dont ils voulaient conserver les cendres pures et séparées de celles du bûcher. On en compose aujourd'hui des mèches qui brûlent dans l'huile sans se consumer, et un papier précieux en ce qu'il est incombustible. Dans ces derniers temps, on a employé l'amiante pour en faire des tuniques propres à préserver les pompiers du feu, dans les incendies.

AMPHIBIE. On donne ce nom aux animaux à respiration aérienne et aquatique, qui vivent à la fois dans l'eau et sur la terre. Comme les poissons, ils respirent, au moyen de branchies, l'air contenu dans l'eau, et au moyen de leurs poumons, ils respirent l'air atmosphérique, lorsqu'ils sortent des ondes pour se reposer au soleil, prendre leurs ébats ou allaiter leurs petits. Le têtard, qui est la première forme de la grenouille, est amphibie, certains insectes le sont également.

AMPOULE (*la sainte*), du saxon *ampel*, coupe. On donnait ce nom à une fiole sacrée que les anges apportèrent à saint Remy, archevêque de Reims, pour oindre le front de Clovis, lors de son sacre. Elle était remplie d'une huile intarissable, qui, depuis, a servi à sacrer tous les rois de France. Le représentant du peuple Ruhl s'en empara en 1793 et la brisa.

ANGES (*les*). Ils sont appelés les messagers du ciel, parce que Dieu les a souvent employés pour porter ses ordres et manifester ses volontés. On leur donne un nom spécial, suivant la nature de l'office qu'ils remplissent : tantôt on implore l'*ange de la paix*, l'*ange de la prière;* tantôt on invoque l'*ange des mers;* on s'effraye au nom de l'*ange de la mort*, de l'*ange exterminateur*. On appelle *mauvais anges* ou *anges des ténèbres* ceux que Dieu a précipités dans l'abîme après leur révolte; les *bons anges* ou *anges de lumière* sont ceux que Dieu a confirmés en gloire pour récompenser leur fidélité. Enfin l'ange qui veille sur chacun de nous, pour nous éloigner du mal et nous exciter au bien, est notre *ange gardien*.

Les anges qui ont joué un rôle dans les Ecritures sont Michel, qui terrassa Lucifer; Raphaël, conduisant le fils de Tobie; Gabriel, annonçant à Marie l'incarnation du Verbe.

ANGLICANISME. V. *Protestantisme*.

ANNÉE. L'année est la même chez presque tous les peuples de l'Europe. Les Russes et les Grecs seuls ont conservé le calendrier Julien (1), ce qui établit entre eux et nous une différence de 12 jours; en sorte que leur année commence le 13 janvier de la nôtre. Quant à celle des Turcs, elle est plus défectueuse encore, puisqu'elle se compose de 12 mois lunaires, alternativement de 29 et de 30 jours.

L'époque du commencement de l'année, ce que nous appelons le *premier jour de l'an*, a varié chez tous les peuples; les Egyptiens, les Chaldéens, les Perses, etc., la commençaient à l'équinoxe d'automne (21 septembre), d'autres au solstice d'hiver, d'autres enfin au solstice d'été. Chez nous, à l'avénement de Charles IX, elle commençait à Pâques, de là les mots de *septembre*, *octobre*, *novembre*, *décembre*, 7e, 8e, 9e, 10e mois. Un édit de ce prince, de 1564, ordonna que l'année commencerait le 1er janvier, date purement civile.

ANTHROPOPHAGE. L'homme qui se nourrit de chair humaine n'existe pas, à proprement dire. Chez les peuples civilisés, l'anthropophagie ne se produit que dans des circonstances exceptionnelles : lors du siége de Jérusalem, par Titus, une femme tua son enfant et le dévora. Chez les peuples sauvages, l'anthropophagie a toujours eu pour cause la superstition ou la vengeance : les Caraïbes, peuple de l'Amérique, dévoraient leurs prisonniers; quelques peuplades de la Polynésie mangent les victimes offertes en sacrifice; mais on a toujours vu les sauvages les plus féroces respecter ceux de leur tribu.

(1) Voir *calendrier*.

ANTIGONE. Fille d'Œdipe, célèbre par sa piété filiale. Antigone servit de guide à son père aveugle et banni, et l'accompagna dans son exil. Ce nom propre, devenu nom commun, s'emploie pour désigner une jeune fille qui prodigue ses soins et son dévoûment à un père vieux et infirme, mais surtout aveugle. — *Le vieux Milton, pauvre et oublié, trouva une* **Antigone** *dans chacune de ses filles.*

ANTIPODE (du grec *anti*, contre, et *pous*, *podos*, pied). Nos antipodes ont bien réellement leurs pieds opposés aux nôtres; mais comme il n'y a en réalité ni haut ni bas dans l'espace, et que, comme nous, ils sont retenus à la terre en vertu de la force centripète, dont le principe est à son centre, comme nous aussi ils voient les étoiles se lever, passer au-dessus de leurs têtes et se coucher. La Nouvelle-Zélande est l'antipode de la France. Quand il est midi pour l'un des antipodes, il est minuit pour l'autre.

L'antiquité et le moyen âge ne croyaient pas aux antipodes, et l'opinion générale à cet égard fut un des principaux obstacles que rencontra Christophe Colomb pour faire approuver son projet de voyage.

APIS (*bœuf*). L'une des plus célèbres divinités de l'ancienne Egypte. Il se reconnaissait à des signes particuliers : il devait être noir par tout le corps et avoir sur le front une tache blanche en forme de croissant. Sa mort était un sujet de deuil pour toute l'Egypte. On l'embaumait et on lui faisait de magnifiques funérailles ; la douleur publique durait jusqu'à ce que les prêtres eussent trouvé un nouvel Apis.

Au fond, les fêtes d'Apis étaient les fêtes de l'agriculture, dont le bœuf est le compagnon et l'emblème, et la raison s'explique partout pleinement ce culte dans un pays cerné de mers et de déserts qui l'isolaient complétement.

ARC-EN-CIEL. Ce météore, le plus beau des phénomènes qui se rapportent à la lumière, annonce tout simplement que le soleil, étant sur l'horizon à une hauteur convenable, darde ses rayon sur un nuage opposé qui se résout en pluie. Lorsque nous l'apercevons, il nous indique que nous tournons le dos au soleil, et que nous sommes placés entre cet astre et le nuage.

Dans la Bible, l'arc-en-ciel était le gage de réconciliation donné par Dieu à Noé après le déluge. Les païens y voyaient la trace laissée par Iris, messagère des dieux. Newton est le premier qui a donné la théorie exacte des causes toutes physiques de ce phénomène.

ARÉOPAGE. C'était à Athènes un fameux tribunal, une espèce de sénat, de cour suprême, chargée du jugement des affaires criminelles. On n'y permettait aucun artifice oratoire pour émouvoir ou attendrir les juges. La sévérité des arrêts, l'esprit de justice et d'équité qui les dictait, acquirent à l'aréopage d'Athènes une immense réputation de sagesse et d'impartialité. Ce tribunal célèbre condamna un jour à mort un enfant qui s'était fait un jeu de crever les yeux à des cailles.

Le nom d'aréopage s'applique aujourd'hui à une assemblée d'hommes recommandables par leurs lumières et leur probité.

ARGENT. L'argent se rencontre rarement à l'état pur dans le sein de la terre; il est presque toujours mêlé au soufre ou à l'antimoine. On trouve des mines d'argent dans le nord de l'Europe : en Suède, en Norwége, en Russie; mais les plus riches du monde sont celles du Pérou et du Mexique. L'argent, allié au cuivre, partage avec l'or le privilége d'être le signe représentatif des principales valeurs chez les peuples civilisés. La monnaie d'argent contient neuf parties d'argent sur une de cuivre. Le plaqué n'est que du cuivre recouvert d'une mince feuille d'argent.

ARGUS. C'était le nom d'un prince qui avait, selon la Fable, cent yeux, dont cinquante étaient ouverts pendant que le sommeil fermait les cinquante autres. Nous devons voir dans cette fiction un symbole de la vigilance. On dit, en effet, d'un homme à qui rien n'échappe : *Il a des yeux d'***Argus**.

ARIANISME. Cette doctrine, prêchée, vers l'an 312, par Arius, prêtre attaché à l'église d'Alexandrie, balança presque, pendant quelque temps, la puissance du catholicisme. Arius combattait l'*unité* et la *consubstantialité* des trois personnes de la Trinité, et soutenait que le Verbe, tiré du néant, était très-inférieur au Père. Il regardait Notre-Seigneur J.-C. comme essentiellement parfait, mais il niait sa divinité.

ARIGOT. V. *Larigot.*

ARISTARQUE V. *Zoïle.*

ARUSPICES V. *Augures.*

ASILE (*lieu d'*). Ce mot, qui veut dire en grec : *d'où l'on ne peut être enlevé*, désignait un lieu établi pour servir de refuge aux débiteurs et aux criminels. Chez les anciens, les temples, les statues des dieux, les tombeaux, les autels, jouissaient du droit d'asile, et cela devait être. « La Divinité, dit Montesquieu, est le refuge des malheureux, et il n'y a pas de gens plus malheureux que les criminels. » Cette coutume passa du paganisme au christianisme. Le droit d'asile fut pendant longtemps, en France, un droit précieux et sacré, dont le clergé se montra plus jaloux que d'aucun autre. Quiconque, pour échapper à la vengeance d'un ennemi ou d'un maître irrité, se réfugiait dans l'enceinte d'une basilique ou dans la maison épiscopale, se trouvait en sûreté ; nul n'eût osé s'emparer de lui de vive force, car il eût été aussitôt frappé d'anathème. Grégoire de Tours, bravant les menaces et la fureur de Chilpéric, et refusant de lui livrer le jeune Mérovée, qui était venu chercher un asile dans la basilique de Saint-Martin, en est la preuve. Les coupables eux-mêmes qui s'étaient réfugiés au pied des autels n'étaient point livrés avant qu'un serment prêté sur l'Evangile les eût garantis de la mort, de la mutilation et de la torture.

Les principaux asiles étaient, en France, Notre-Dame de Paris et la cathédrale de Saint-Martin, à Tours. Le droit d'asile n'existe plus actuellement en Europe.

Aujourd'hui on nomme *asiles* des établissements où la charité chrétienne recueille avec une touchante et admirable sollicitude les pauvres et les malades, les enfants et les vieillards ; où l'indigence et le malheur sont sûrs de trouver abri, secours et soins compatissants.

ASPHYXIE. Elle a lieu par *submersion*, c'est celle des noyés ; par *strangulation*, comme dans le supplice de la corde et dans le croup ; par l'*absorption* d'un gaz délétère, ainsi que cela arrive dans les fosses d'aisances. Dans cet état, il y a suspension de tous les phénomènes vitaux. L'asphyxie par submersion peut être assimilée à l'asphyxie par le charbon ; ce n'est ni l'eau ni l'oxyde de carbone qui causent la mort, c'est l'absence seule d'air vital. Pour combattre l'asphyxie, il faut exposer le malade à l'air libre, le dépouiller de ses vêtements, insuffler de l'air dans les poumons et rétablir la circulation du sang au moyen de fortes frictions : dans certaines circonstances, une saignée au bras peut être nécessaire.

ASTROLOGIE. Cette science chimérique prétendait prédire l'avenir par l'inspection des astres, comme s'ils pouvaient avoir quelque influence sur les événements qui dépendent uniquement de la volonté de l'homme et de son libre arbitre. Née en Chaldée, l'astrologie passa en Egypte, de là en Grèce, puis en Italie, et de là dans tout l'occident de l'Europe. On a peine à croire que les hommes les plus célèbres dans tous les temps, que Galien, Tacite, saint Thomas d'Aquin, Tycho-Brahé, Képler et mille autres, s'en soient occupés. Chaque prince avait un astrologue à sa cour ; celui de Louis XI se nommait Galeotti, et celui de Catherine de Médicis Côme Ruggieri, tous les deux Italiens. Il ne naissait pas un personnage de quelque importance sans qu'on appelât un astrologue pour tirer son horoscope, mot qui signifie *observer l'heure*, parce qu'en effet l'astrologue se fixait sur l'*heure* de la naissance de l'enfant pour tirer son *horoscope*. Cette absurde superstition ne disparut complétement qu'au XVII[e] siècle.

ASTRONOMIE. Elle apprend à déterminer la position relative des astres, leur configuration, et à constater les lois de leurs mouvements. Son origine se perd dans la nuit des temps ; mais avant Pythagore on n'avait que des connaissances éparses. Ce grand philosophe devina le mouvement quotidien de la terre sur son axe, et son mouvement annuel autour du soleil ; il rattacha les planètes et les comètes au système solaire. 140 ans avant J.-C., Ptolémée, célèbre astronome de l'école d'Alexandrie, établit un système complet qu'adoptèrent toutes les nations ; il admettait, contrairement à Pythagore, que la terre était placée au centre du monde et que tous les astres se mouvaient autour d'elle. Au XV[e] siècle, Copernic, astronome allemand, démontra les erreurs de Ptolémée et ramena la science astronomique aux idées de Pythagore. On sait que le système de Copernic eut longtemps à lutter contre les préjugés de la routine, et que Galilée fut obligé d'humilier sa rai-

son, en rétractant publiquement ses idées sur le mouvement de rotation de la terre. On rapporte qu'en abjurant son système, il ne put s'empêcher de s'écrier : *E pur si muove!* (Et pourtant elle tourne !)

ATHÉE. V. *Déisme.*

ATMOSPHÈRE. Couche de gaz et de vapeur, qui environne le globe terrestre. Sa hauteur, suivant M. Biot, ne saurait dépasser 40,000 mètres. On a trouvé que la pression de l'atmosphère sur un homme de grandeur ordinaire est de 17,000 kilogrammes. Si nous ne sommes pas écrasés par cet énorme poids, c'est qu'il est sans cesse contre-balancé par la réaction des fluides dont notre corps est rempli. L'atmosphère établit sur la terre une pression égale à celle d'une colonne de mercure de 76 centimètres de hauteur, ou d'une colonne d'eau de 10 m. 26 cent. Cette pesanteur de l'atmosphère est le principe du baromètre et de l'ascension de l'eau dans les pompes.

Les observations astronomiques démontrent que les planètes et leurs satellites (la lune exceptée) sont également entourés d'une atmosphère, et que ce sont, par conséquent, des corps d'une nature semblable au globe que nous habitons.

ATTRACTION. Tous les corps de la nature s'attirent mutuellement en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances; c'est l'attraction planétaire. Telle est la grande loi que Newton a démontrée, et qui est son plus beau titre de gloire. Par elle, il expliqua le mouvement des planètes, le retour des comètes, le flux et le reflux de la mer, l'aplatissement des pôles, etc. Si nous ne voyons pas ces corps se précipiter les uns sur les autres, c'est qu'ils sont doués en même temps d'une force d'impulsion qui neutralise la puissance attractive; le mouvement circulaire est le résultat de la combinaison de ces deux forces.

On appelle *force de cohésion* ou *attraction moléculaire*, celle qui s'exerce entre les parties d'un même corps par le contact immédiat; *l'affinité* est la force qui porte les corps à se combiner les uns avec les autres, comme le sucre avec l'eau.

AUGURES. Les *augures* et les *aruspices*, prêtres chargés du soin de déclarer les présages sacrés, formaient un collége qui joue un grand rôle dans toute l'histoire romaine; car, d'après une loi de Romulus, rien d'important ne se faisait qu'on ne les eût auparavant consultés. La foi dans ces superstitieuses prédictions fut de bonne heure ébranlée. On connaît la conduite impie de Claudius Pulcher, qui, mécontent de leurs présages, fit jeter à la mer les poulets sacrés, disant de les faire boire puisqu'ils ne voulaient pas manger. Cicéron disait qu'il ne comprenait pas que deux augures pussent se rencontrer et se regarder sans rire. Aussi Annibal avait-il raison de se moquer du roi Prusias, qui regardait comme plus utile de consulter les entrailles d'une génisse que ses plus habiles généraux.

Nous rions aujourd'hui de ces croyances absurdes de nos pères, sans considérer que, plus tard, nos enfants riront à leur tour de nos propres préjugés.

AURORE BORÉALE. Ce phénomène lumineux, qui paraît la nuit dans le ciel, est très-commun dans les régions septentrionales, en Laponie, en Norvége, en Islande et en Sibérie. C'est une espèce d'arc enflammé, d'où s'échappent des jets de lumière qui s'élancent dans l'espace. Les aurores boréales sont un bienfait pour les pays du nord; brillantes et immobiles pendant plusieurs heures, elles les éclairent durant leurs longues nuits d'hiver. Ce phénomène, dont on a longtemps ignoré la cause, est intimement lié au magnétisme terrestre. Il y a aussi des *aurores australes*, qui se manifestent dans les régions voisines du pôle sud.

AUSPICE. V. *Augures.*

AXE. V. *Pôles.*

AZYME. Pain que les Israélites faisaient cuire la veille de Pâques, en mémoire de ce que leurs ancêtres, au moment de quitter l'Egypte, avaient fait un repas avec du pain sans levain. On appelait ce jour la *fête des azymes.* L'Eglise croit généralement que N.-S. J.-C. s'est servi de pain azyme dans la dernière cène avec ses disciples; c'est à cause de cette probabilité qu'elle emploie cette espèce de pain. Dans l'Eglise russe, on ne fait usage que de pain levé.

BACCHANTES. Femmes qui célébraient les mystères de Bacchus, dieu du vin. Elles couraient çà et là, échevelées, la tête couronnée de lierre, le thyrse à la main, dansant et remplis-

sant l'air de cris discordants. Ces fêtes, appelées *bacchanales*, se célébraient autrefois en Egypte, en Grèce, et principalement en Italie. Notre *carnaval* est une imitation, un reste des *bacchanales*, des *saturnales* et des *lupercales* des anciens.

BAGUETTE DIVINATOIRE. Bâton, généralement de coudrier, de noisetier, courbé ou fourchu, avec lequel on prétendait autrefois découvrir les sources cachées, les mines, les trésors enfouis, ainsi que la trace des voleurs et des assassins. On tenait cette baguette horizontalement, de manière à lui laisser la faculté de se mouvoir, et quand l'opérateur approchait du lieu où il y avait une source, un trésor, la baguette se mettait à tourner d'elle-même entre ses doigts. Dans la plupart des campagnes, on croit encore aujourd'hui aux rabdomanciens ou *découvreurs de sources*. On a prétendu que le bois du coudrier, étant hygrométrique, devait attirer l'humidité, et qu'en plaçant une baguette en équilibre au-dessus d'un terrain sous lequel existait une source d'eau, l'extrémité de cette baguette devait s'incliner vers le sol et dénoncer ainsi la présence de l'eau. Il devait en être de même pour les divers métaux, dont les émanations à travers les couches de terre pouvaient, disait-on, agir soit sur les nerfs délicats du rabdomante, soit sur la sensibilité de sa baguette. Mais il y a longtemps que les connaissances de la physique expérimentale ont détrompé tous les hommes éclairés. Quelques-uns pensent que cette superstition a été inspirée par le souvenir de la verge miraculeuse de Moïse et d'Aaron, ou de la baguette magique de Circé. Les alchimistes du moyen âge, à la recherche du grand œuvre, tenaient à la main une baguette sympathique. Mesmer, près de son baquet magnétique, avait une canne légère dont les prétendues émanations distribuaient le fluide sur les parties du corps dont on l'approchait. Aujourd'hui encore, c'est par la vertu d'une baguette que nos magiciens des places publiques prétendent faire paraître et disparaître les muscades aux yeux émerveillés des spectateurs.

BAN. Sous le gouvernement féodal, ce mot, qui signifie *bannière*, se disait de l'appel fait par le seigneur à ses vassaux. La noblesse faisant seule alors le service militaire, le nom de *ban* fut donné aux vassaux immédiats, aux seigneurs convoqués par le roi lui-même; et celui d'*arrière-ban* aux arrière-vassaux appelés par leurs suzerains. De là cette expression : convoquer le *ban* et l'*arrière-ban*.

Mettre quelqu'un au **ban** *de l'empire*, signifiait, en Allemagne, le déclarer déchu de ses droits, le chasser de ses domaines, le *bannir;* d'où notre expression figurée : *mettre quelqu'un au* **ban** *de l'opinion publique*.

Ban signifie aussi publication : *battre le ban*, annoncer quelque chose au son du tambour; *ban de vendanges*, publication qui fixe l'ouverture des vendanges; *ban de mariage*, publication pour annoncer un mariage. De *ban* vient aussi *banal*, commun à tous : four *banal*, moulin *banal*.

BAPTÊME. Ce mot signifie *immersion*, parce que, dans l'origine, on baptisait en plongeant dans l'eau, ce qui n'offrait pas d'inconvénients pour la santé dans les climats d'Orient, où le christianisme prit naissance. Autrefois, le baptême n'était conféré que dans un âge avancé et après de longues épreuves imposées aux néophytes, appelés aussi catéchumènes.

On appelle *baptême du tropique* une cérémonie burlesque, qui a lieu quand un navire passe sous l'un des tropiques ou sous l'équateur; elle consiste à inonder d'eau de mer ceux qui traversent la ligne pour la première fois.

BARAGOUIN. Ce mot vient de l'ancien celtique *bara*, pain, et *guin*, vin; mots qui, exprimant les premiers besoins de l'homme, reviennent le plus souvent dans son vocabulaire. On comprend qu'après la conquête des Gaules les Francs durent entendre souvent prononcer ces deux mots *bara*, *guin*, par le peuple conquis, les Celtes ou Gaulois, et que, n'en comprenant pas tout d'abord la signification, ils les réunirent pour en faire le synonyme, l'équivalent de tout langage inintelligible.

BARBARES. On appelle ainsi les différents peuples qui, dans les premiers siècles de notre ère, firent invasion dans toutes les parties de l'empire romain. Les plus connus sont les Huns, venus d'Asie; les Goths, les Vandales, les Bourguignons, les Francs, sortis du nord de la Germanie; les Teutons, les Cimbres et les Normands, de la famille scandinave. Les Grecs et les Romains, qui s'estimaient les premiers peuples du monde, appelaient *barbares* tous les peuples qui ne parlaient pas leur langue. Ce mot, dé-

tourné de son sens primitif, signifie aujourd'hui *cruel*, *féroce*, *sauvage*.

BAROMÈTRE. Cet instrument, inventé en 1643 par Torricelli, disciple de Galilée, sert à mesurer la pression de l'air, et, comme la colonne mercurielle se déprime à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère, parce qu'elle fait alors équilibre à des couches moins élevées, et conséquemment moins pesantes, Pascal en fit usage pour mesurer la hauteur des montagnes. Le baromètre annonce aussi, jusqu'à un certain point, le beau et le mauvais temps; car l'air *sec* étant moins léger que l'air *humide*, le mercure s'élève quand il ne doit pas pleuvoir et baisse dans le cas contraire.

Les principales formes du baromètre sont le baromètre à cuvette, le baromètre à siphon, et le baromètre à cadran.

BASOCHE (du latin *basilica*, maison royale). Lorsque les rois de France habitaient le Palais de Justice, qu'on nommait souvent alors le palais royal, tous les clercs du parlement formaient une association, un corps connu sous le nom de *basoche*; ceux qui en faisaient partie s'appelaient clercs de la *basoche*. Ils élisaient un roi, qui avait une cour, des armoiries, et rendait la justice deux fois par semaine au *Pré aux Clercs*. La basoche présidait aux divertissements publics; elle donnait des représentations théâtrales où l'on jouait des pièces appelées *farces*, *soties*, *moralités*. Tous les ans, le roi de la basoche faisait la revue de ses sujets, à laquelle François I[er] voulut assister une année. Henri III supprima le titre de roi de la basoche.

BASTILLE. On appelait ainsi autrefois tous les châteaux fortifiés; mais dans la suite, on donna spécialement ce nom à un célèbre château fort de Paris, servant à la fois de forteresse et de prison d'Etat. Construite au XIV[e] siècle, la *Bastille*, qui avait renfermé tant de victimes du pouvoir, fut prise et détruite par le peuple de Paris, le 14 juillet 1789.

BÉNÉDICTINS. Ordre monastique fondé par saint Benoît en 529. Le célèbre monastère du Mont-Cassin, en Italie, fut le berceau de cet ordre, dont la règle avait un caractère tout particulier de bon sens, de sagesse et de douceur. Cette congrégation, qui a compté parmi ses membres une foule de savants laborieux et modestes, a rendu d'immenses services aux lettres et aux sciences. Ce sont les seuls érudits du moyen âge; ce sont eux qui ont transcrit, et par là conservé pour la postérité, la plupart des chefs-d'œuvre littéraires de la Grèce et de Rome. Lorsque l'Assemblée constituante supprima en France les congrégations religieuses, l'ordre des bénédictins était répandu dans toutes les parties de l'Europe. La congrégation de Cluny et l'ordre de Cîteaux en étaient chez nous les principales branches. Le savant Mabillon était bénédictin.

BIBLE (du grec *biblion*, livre). Nom donné par excellence au livre qui contient le recueil des saintes Ecritures. Il se divise en deux parties, l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*. L'Ancien Testament comprend les cinq livres de Moïse, et les livres historiques, moraux, prophétiques, écrits par les rois, les sages et les prophètes jusqu'à la naissance de J.-C. Le Nouveau Testament comprend les quatre Evangiles, les actes des Apôtres et les Epîtres. Les livres du Nouveau Testament ont été primitivement écrits en grec, à l'exception de l'Evangile de saint Matthieu, qui le fut en langue hébraïque. Sous le règne de Ptolémée Philadelphe, l'Ancien Testament fut traduit en grec par soixante-douze savants hébreux; leur traduction est connue sous le nom de *Version des septante*. Au IV[e] siècle, la Bible tout entière fut traduite en latin par saint Jérôme; cette traduction, la seule qui soit admise dans l'Eglise, est connue sous le nom de *Vulgate*.

BISSEXTILE. Chez les Romains, l'année était de 365 jours; or, la terre employant à peu près 365 jours et 1/4 à faire sa révolution annuelle autour du soleil, les six heures restantes avaient amené, au temps de Jules César, une perturbation entre les dates vulgaires et les révolutions célestes. Pour régler cette différence, Jules César fit venir à Rome Sosigène, célèbre astronome d'Alexandrie. Ce savant établit que l'année commune serait trois fois de suite de 365 jours, et la quatrième de 366 jours. Ce jour intercalaire s'ajoute au mois de février qui, tous les quatre ans, a 29 jours au lieu de 28. Cette quatrième année se nomme *bissextile*. Toute année dont l'expression numérale est exactement divisible par 4 est bissextile : 1852, 1856, 1860 et 1864, etc.

BOA. Les boas sont les plus grands

et les plus forts de tous les serpents; ils attaquent avec succès des animaux de forte taille, mais ils ne sont redoutables que par leur force, car ils n'ont pas de crochets à venin. Le plus célèbre des boas est le boa *devin*, qui habite les forêts de l'Amérique du Sud. Ce serpent monstrueux atteint quelquefois une longueur de 15 mètres et la grosseur de l'homme. Il vit dans le creux des vieux arbres, où il se tient dans une immobilité complète, et roulé en spirale, jusqu'à ce que la faim le fasse sortir; il se glisse alors dans les roseaux ou se suspend aux branches d'un arbre, pour guetter les animaux dont il fait sa proie; il s'élance sur eux avec une violence extrême, les enlace de ses replis, les brise, les pétrit pour ainsi dire dans ses anneaux vigoureux, et les réduit ainsi en une masse informe qu'il engloutit dans son énorme gueule. Sa digestion est lente et difficile; aussi, pendant tout le temps qu'elle s'opère est-il dans un état complet d'engourdissement; c'est le moment que l'on choisit pour l'approcher sans danger et le tuer.

On a pensé que l'énorme serpent tué en Afrique par l'armée de Régulus, et celui qui fut détruit dans l'île de Rhodes par le chevalier Gozon, étaient des *boas*.

BOUSSOLE. La boussole était inconnue des anciens; mais il paraît que les Chinois en faisaient usage plus de 1090 ans avant l'ère chrétienne. Sa découverte, en Europe, date du XIIIe siècle, époque à laquelle on remarqua, pour la première fois, qu'une aiguille aimantée, oscillant librement autour d'un pivot, se dirige toujours vers le nord. C'est l'Italien Flavio Gioja, qui eut le premier l'idée de suspendre l'aiguille aimantée sur un pivot où elle pût se mouvoir en tous sens, et de rendre ainsi les observations plus faciles et plus exactes. Le cercle que parcourt l'aiguille est divisé en 32 parties, et se nomme *rose des vents*.

Cette utile invention a brisé les barrières qui séparaient les peuples d'une extrémité du monde à l'autre, et a exercé une grande influence sur le progrès des sciences et les relations commerciales.

BOUTURE. On donne ce nom à la branche d'un arbre ou d'une plante vivace, que l'on sépare de sa tige pour la planter dans la terre et former un nouvel individu. Plusieurs grands arbres, le peuplier, le saule, le platane, etc., se reproduisent par boutures. Les autres moyens de reproduction sont la *marcotte* et la *greffe*. Marcotter une plante, c'est coucher en terre une ou plusieurs de ses branches, afin qu'elles produisent des racines, tandis qu'elles tiennent encore à la branche mère. La *greffe* consiste à appliquer un rameau d'un végétal sur un autre végétal, de manière que leur séve puisse se mettre promptement en communication. Elle ne réussit que sur les végétaux de même nature quant au mouvement de la séve.

BROUETTE. Ce mot est formé de *bis*, deux, et *rota*, roue. On disait autrefois *birouette*, parce qu'alors la brouette avait deux roues. Actuellement elle n'en a plus qu'une. Elle fut inventée, dit-on, par Pascal, au milieu du XVIIe siècle.

BROUILLARD. Amas de globules liquides extrêmement fins, produits par le refroidissement subit de la vapeur qui s'élève au sein de l'atmosphère. Les brouillards sont de la même nature que les nuages : un brouillard est un nuage dans lequel on est, et les nuages sont des brouillards dans lesquels on n'est pas.

CADUCÉE. Cet attribut de Mercure, branche de laurier ou d'olivier surmontée de deux petites ailes et entourée de deux serpents entrelacés, était le symbole de la paix. Le caducée est aujourd'hui l'emblème du commerce, auquel Mercure présidait chez les anciens. Les serpents sont le symbole de la *prudence*, de la ruse, et les ailes désignent l'*activité*.

CAFÉ. Le café paraît être originaire de l'Éthiopie. Il existe plusieurs versions sur la découverte des propriétés excitantes de cette plante; on en fait communément honneur à un berger, qui aurait remarqué que ses chèvres manifestaient une vivacité extraordinaire après avoir brouté les graines et les feuilles de l'arbrisseau appelé cafier. Le café se répandit rapidement dans tout l'Orient, à partir du XVe siècle. Introduit en France en 1654, ce ne fut qu'en 1669 qu'on en fit usage à Paris. Les médecins dénoncèrent d'abord le café comme une boisson très-dangereuse. Mme de Sévigné, dont on connaît déjà le jugement très-faux porté sur Racine, déclara que c'était une mode qui passerait rapidement. Le café a triomphé de toutes ces autorités, et il est aujourd'hui d'un usage général.

Quelqu'un disait à Fontenelle que c'était un poison lent. « Très-lent, en effet, repartit le spirituel écrivain, car voilà plus de 80 ans que j'en bois. »

CAGOT. Les *Cagoths* (chiens de Goths) étaient une espèce de parias, une race d'hommes ayant beaucoup de ressemblance avec celle des Crétins, et qui vivait au moyen âge dans le voisinage des Pyrénées. On supposait qu'ils étaient les descendants, les restes des anciens Goths, qui possédèrent longtemps l'Aquitaine, et ils étaient, pour cette raison, un objet de mépris. La révolution de 89 mit fin à cette injuste prévention; il n'existe plus de Cagoths. Le nom seul a survécu; on l'a appliqué, avec un léger changement d'orthographe, aux faux dévots.

CALENDES. Les Romains subdivisaient leurs mois en calendes, ides et nones. *Calendes* était le nom donné aux premiers jours de chaque mois. Ainsi on disait 1re, 2e, 3e calende, pour 1er, 2e, 3e jour du mois; 1er, 2e jour avant les calendes, pour dernier et avant-dernier jour du mois.

Les Grecs ne comptaient pas par calendes; de là le dicton vulgaire : *Renvoyer aux calendes grecques*, pour dire renvoyer indéfiniment.

CALENDRIER (mot dérivé de *calendes*). Le calendrier doit son origine à Romulus, qui composa une année de 300 jours, divisée en 10 mois. Numa, son successeur, ajouta les deux autres. En l'an 708 de Rome, Jules César le réforma pour le mettre en rapport avec le cours du soleil, et il s'appela dès lors le *calendrier Julien*. Un jour complémentaire, ou *bissexte*, fut intercalé tous les quatre ans; mais l'année était alors trop forte et amenait une erreur de 7 jours au bout de 900 ans, en sorte qu'en 1582 l'équinoxe du printemps avait rétrogradé de 10 jours. Le pape Grégoire XIII ordonna que le 5 octobre de cette année s'appellerait le 15 octobre, et supprima les bissextiles séculaires, excepté une sur quatre. Cette réforme, dite *grégorienne*, a été adoptée par tous les peuples de l'Europe, à l'exception des Russes, des Grecs et des Turcs. Il y a bien encore une petite erreur, mais elle n'est que d'un jour sur 4,000 ans. (V. *année* et *bissextile*.)

CALENDRIER RÉPUBLICAIN. D'après ce calendrier, établi par la Convention nationale, le 24 novembre 1793, l'année commençait à l'équinoxe d'automne (22 septembre), et était partagée en 12 mois de 30 jours chacun, plus 5 jours *complémentaires*, qui devaient être consacrés à la célébration de fêtes républicaines. Ces mois reçurent les noms suivants: pour l'automne, *vendémiaire* (mois des vendanges), *brumaire* (des brumes), *frimaire* (des frimas); pour l'hiver, *nivôse* (des neiges), *pluviôse* (des pluies), *ventôse* (des vents); pour le printemps, *germinal* (des germes), *floréal* (des fleurs), *prairial* (des prairies); pour l'été, *messidor* (des moissons), *thermidor* (de la chaleur, des bains), *fructidor* (des fruits). Ces poétiques appellations sont dues au conventionnel Fabre d'Eglantine. Le mois était divisé en trois dizaines ou *décades*, et les noms des jours étaient tirés de l'ordre naturel de la numération : *primidi*, *duodi*, *tridi*, *quartidi*, *quintidi*, *sextidi*, *septidi*, *octidi*, *nonidi*, *décadi*.

CALVINISME. V. *Protestantisme*.

CAMÉLÉON. Le caméléon a une couleur qui lui est propre, mais dont la nuance change sous l'effet de causes accidentelles. Sur un arbre vert, il devient, par suite du reflet, d'un *vert tendre*. Mais, craintif à l'excès, c'est principalement ce sentiment qui produit en lui les nuances rouges, jaunes, noires, vertes, blanches, dont il se colore, et que l'on voit à travers sa peau, dont le tissu est d'une extrême transparence. Cette singulière propriété du caméléon en a fait l'emblème de l'hypocrite, de l'homme qui change d'opinion et de conduite au gré de son intérêt.

Le caméléon a les mouvements très-lents, et comme il ne se nourrit que d'insectes, il courrait risque de mourir de faim, si la nature ne lui avait donné une langue presque aussi longue que son corps, qu'il darde avec une extrême rapidité, et terminée par un tube gluant qui lui permet d'attirer sa proie sans presque jamais manquer son coup. Le sens de la vue est si perfectionné chez le caméléon, que ses yeux ont la faculté de se diriger l'un à droite, l'autre à gauche; l'un en haut, l'autre en bas.

CANNE A SUCRE. La canne à sucre est originaire de l'Inde, en Asie; elle fut apportée en Arabie et en Europe dans le IIIe siècle, et y fut cultivée avec succès. Elle passa ensuite dans l'île de Chypre, en Sicile, en Espagne, à Madère, d'où elle fut portée

à Saint-Domingue, lors de la découverte du Nouveau Monde. La température de cette île lui fut si favorable, que bientôt le sucre qu'elle fournit fut préféré à celui de toutes les autres contrées.

Lors de son apparition en France, le sucre, qui est devenu aujourd'hui un objet de première nécessité, était très-rare. Sous Henri IV encore, on n'en faisait usage qu'en médecine, et il ne se trouvait que chez les apothicaires, où il se vendait à l'once. Notre langue a conservé un témoignage de ce fait. Quelqu'un manque-t-il d'une chose nécessaire à son commerce, on dit : *C'est comme un apothicaire sans sucre.*

Les Chinois paraissent avoir connu la canne à sucre plus de 2,000 ans avant les Européens.

CANNIBALE. V. *Anthropophage.*

CAPITOLE. Cette citadelle de Rome, élevée sur le mont Tarpéien, et dédiée à Jupiter, fut ainsi nommée du latin *caput*, tête, parce qu'en creusant ses fondements, on trouva une tête d'homme encore toute sanglante, ce qui fit croire aux Romains que leur ville serait un jour la maîtresse, la *capitale* de l'univers. C'est au Capitole que se rendaient ceux à qui étaient décernés les honneurs du triomphe. Au moyen âge, on y couronnait les poëtes vainqueurs dans les luttes littéraires.

CARMAGNOLE. Carmagnole, ville du Piémont, ayant été prise au commencement de la Révolution, on donna ce nom, injurieux pour la cour, à une ronde populaire qui fut composée à cette occasion, puis au costume des Jacobins en 1793.

CARNAVAL (de deux mots latins qui veulent dire *adieu la chair*). Ce temps de fêtes et de divertissements est une imitation des *bacchanales*, des *saturnales* des anciens, ou un reste des fêtes populaires de nos aïeux, comme la *fête des fous*, qui a encore lieu en Allemagne.

CARTESIEN. Le cartésianisme, philosophie de Descartes, a pour point de départ le doute méthodique, qui consiste à douter provisoirement de tout, pour reconstruire ensuite l'édifice entier sur de nouvelles bases, en ne se fiant qu'à l'évidence. Après une vogue de plus d'un demi-siècle, le cartésianisme s'éclipsa devant la faveur qui s'attacha aux systèmes nouveaux de Locke, de Newton et de Leibnitz.

CARTOMANCIE. La *cartomancie*, art de prédire l'avenir par les cartes, ainsi que la *chiromancie*, qui, par l'inspection des lignes qui se trouvent dans la paume de la main, croit pouvoir déterminer le caractère d'une personne et connaître ce qui doit lui arriver, sont des divinations qui ont été très en vogue, et qui durent encore, quoique également frivoles et ridicules. De nos jours, la célèbre Le Normand a amassé une grande fortune en se livrant à la chiromancie.

CATACOMBES. La plupart des catacombes n'étaient dans l'origine que des carrières abandonnées. Les plus fameuses sont celles de Rome, de Naples, de Syracuse et de Paris. Les catacombes de Rome sont devenues célèbres pour avoir servi de refuge aux chrétiens, à l'époque des persécutions. C'est là qu'ils déposaient les reliques de leurs martyrs; c'étaient à la fois leurs cimetières et leurs églises.

CENTRIFUGE (*force*). Tout corps qui tourne autour d'un centre tend à s'échapper, à *fuir* par la tangente. La force en vertu de laquelle ce corps tend ainsi à s'éloigner se nomme force *centrifuge*. C'est en vertu de cette force que les pierres s'échappent des frondes.

Tout corps qui est en mouvement autour d'un centre tend à s'en rapprocher, et semble le chercher. Ce phénomène a lieu en vertu d'une force appelée *centripète*. C'est par la force centripète que les corps libres, comme les animaux, les pierres, etc., sont retenus à la surface de la terre, malgré son mouvement de rotation. Ainsi, quand un corps se meut autour d'un autre, il tend à s'en éloigner en vertu de la force centrifuge, et à s'en rapprocher en vertu de la force centripète; il doit résulter, et il résulte en effet, de ces deux forces contraires, un mouvement mixte, c'est-à-dire le mouvement circulaire; c'est ce qui a lieu dans le système solaire: la lune tourne autour de la terre, la terre autour du soleil, etc.

CENTRIPÈTE. V. *Centrifuge.*

CHARTE (autrefois *chartre*). Ce mot se dit des anciens livres et papiers relatifs à l'histoire, au droit public, etc., ou appartenant à une ville, à une communauté, etc. Mais on donne

surtout ce nom à la constitution politique d'une nation, constitution en vertu de laquelle certaines libertés fondamentales sont octroyées au peuple. Deux chartes surtout ont de l'importance dans l'histoire : *la grande charte d'Angleterre*, base des libertés anglaises, donnée en 1215 par le roi Jean sans Terre, et la *charte constitutionnelle de France*, octroyée en 1814 par Louis XVIII, réformée en 1830, après la déchéance de Charles X, à l'avénement de la branche cadette.

CHARYBDE et **SCYLLA.** Ces écueils célèbres du détroit de Messine étaient, dans la navigation ancienne, l'effroi des navigateurs; quand on avait évité l'un, on se brisait presque toujours contre l'autre, ce qui a donné lieu au proverbe si connu : *Tomber de* **Charybde** *en* **Scylla,** c'est-à-dire d'un mal en un autre pire.

CHIMÈRE. La Chimère était un monstre de la Fable, qui avait la tête d'un lion, le corps d'une chèvre et la queue d'un dragon. Bellérophon, héros grec, monté sur Pégase, le combattit et le tua.

La Chimère, comme le Phénix, le Dragon, etc., n'ayant jamais existé, nous donnons le nom de *chimères* à tous ces êtres fantastiques et frivoles qu'enfantent l'erreur et la folie : *Si vous priviez l'homme de ses* **chimères,** *que lui resterait-il ?* (Fontenelle.)

CHIROMANCIE. V. *Cartomancie.*

CHLORE. Gazeux ou dissous dans l'eau, le chlore, par son affinité pour l'hydrogène, détruit la partie colorante des matières végétales et animales. C'est à cause de cette propriété que l'industrie l'emploie pour le blanchiment des tissus On s'en sert aussi pour détruire les miasmes délétères répandus dans l'atmosphère. On l'utilise souvent dans les cimetières, dans les hôpitaux, et surtout dans les salles de dissection.

CHOUAN. Dans les premiers temps de l'insurrection de la Vendée contre la République, les paysans se ralliaient la nuit, en faisant entendre le cri du chat-huant. De là, par corruption, le nom de *chouans*, donné par extension à tous les partisans de la cause royale en Bretagne.

CLEPSYDRE La clepsydre consistait primitivement en un vase transparent, percé, à la partie inférieure, d'un petit trou par lequel s'écoulait l'eau qui devait servir à mesurer le temps. Une échelle de division était tracée sur les parois du vase; plus tard on substitua un cadran à cette échelle; l'eau, en baissant, laissait descendre un corps léger flottant à sa surface; ce flotteur entraînait de son côté un fil enroulé sur l'axe auquel était fixée l'aiguille du cadran. Plus récemment, de nouvelles améliorations firent des clepsydres de véritables horloges à eau, ayant roues dentées, cadran et aiguilles. C'est de cette dernière espèce qu'était la fameuse horloge envoyée en présent à Charlemagne par le calife Haroun-al-Raschid.

COHÉSION. V. *Attraction.*

COMÈTES. Il est reconnu aujourd'hui que les comètes appartiennent à notre système planétaire, et qu'elles décrivent une vaste parabole dans des orbites très-excentriques, dont le soleil occupe le foyer. Il y en a plusieurs dont la marche et le retour peuvent être calculés à l'avance avec une certaine approximation. La comète dite de *Halley* revient tous les soixante-quinze ans, une autre opère sa révolution en trois ans et demi, une autre en six ans trois quarts, etc.

On supposait jadis que les comètes exerçaient une certaine influence sur les événements d'ici-bas, que l'apparition d'une comète annonçait la mort, la naissance d'un prince. La science a dissipé toutes ces erreurs, et la fertile année de 1811 aurait prouvé, s'il en avait été besoin, que cette influence n'est pas toujours funeste.

CONCLAVE. Collége des cardinaux assemblés pour élire un pape. Pendant toute la durée de l'élection, ils ne peuvent avoir aucune communication avec le dehors. Cet usage date de 1270; le pape Clément IV était mort depuis 1268, et les cardinaux n'avaient pu s'entendre encore sur le choix de son successeur. Le peuple, fatigué de ces lenteurs, les enferma dans le lieu de leur réunion, jusqu'à ce que l'un d'eux fût élevé au pontificat.

D'après les règlements primitifs, on retranchait graduellement à l'abondance de la table des cardinaux réunis en conclave, de sorte qu'au huitième jour ils étaient réduits au pain et au vin.

CONNÉTABLE. Ce mot, qui signifie *comte de l'étable*, désignait primitivement celui qui avait la surinten-

dance des écuries du prince. Du XIe au XVIIe siècle, le connétable fut, après le roi, le premier dignitaire de la monarchie française, ayant le commandement général des armées. Louis XIII supprima cette dignité en 1627; Napoléon la rétablit en faveur du prince de Wagram, Berthier, qui n'a pas eu de successeur. Les plus célèbres connétables furent Duguesclin, Clisson, Bourbon et Montmorency.

CORAN ou **Alcoran.** Ce livre est le recueil des dogmes de Mahomet, la base de la croyance des mahométans, et, en même temps, leur code civil, criminel, politique et militaire. Le Coran renferme d'excellents préceptes sur la pratique des vertus; mais on aura une idée de l'absurdité de la loi du prophète, quand on saura qu'elle repose, d'une part, sur la prédestination, qui consiste à croire que tout ce qui arrive doit nécessairement avoir lieu, et que rien n'en peut empêcher les effets; de l'autre, sur ce que la religion mahométane veut être établie par la force, et que le meurtre d'un *infidèle* est un acte méritoire qui doit conduire au paradis. Le Coran est l'objet du respect de tout bon musulman. On prête serment sur le Coran dans les tribunaux, et on l'enseigne dans les écoles.

Al Coran signifiant en arabe *le livre*, dire l'Alcoran, c'est faire un pléonasme. *Almanach*, autre mot arabe, est dans le même cas. Mais l'usage a consacré ces expressions, absurdes dans l'origine.

CRÉTIN. Individu affecté d'un idiotisme complet et d'une grande difformité physique, caractérisée par une taille courte, une tête petite et aplatie aux tempes, un nez épaté, des yeux rouges et chassieux, une bouche béante d'où découle constamment la salive, et des goitres plus ou moins volumineux le long du cou. Il a la peau jaune et flétrie et les sens peu développés, excepté celui de la vue; il est apathique et d'une malpropreté repoussante. Le crétinisme est souvent héréditaire et paraît tenir au séjour dans les lieux bas et humides; aussi les crétins se rencontrent-ils surtout dans les vallées basses et étroites du Valais, et même de l'Auvergne et des Pyrénées.

La raison de ce nom de *crétins* n'est pas bien connue; quelques-uns le font dériver de *chrétiens*, parce qu'autrefois ces malheureux étaient vénérés comme des saints. Aujourd'hui encore, la présence d'un crétin dans une famille est regardée comme une bénédiction du ciel, superstition touchante et respectable, puisqu'elle est la source des égards et des soins que réclame l'effroyable difformité de ces infortunés.

CROISADES. On donne spécialement ce nom aux huit expéditions qui dans un intervalle de près de deux siècles, furent entreprises, sous les auspices du saint-siége, par différents rois et seigneurs de l'Europe, pour chasser les infidèles des saints lieux où mourut le Sauveur. Tous ceux qui y prenaient part portaient sur leurs vêtements une *croix* rouge, d'où sont venus les mots de *croisade* et de *croisés*. La première croisade fut prêchée par Pierre l'Ermite en 1095, et la dernière se termina en 1270 par la mort de saint Louis.

Au point de vue militaire et conquérant, les croisades n'eurent aucun résultat, puisque les saints lieux restèrent et sont encore aujourd'hui au pouvoir des musulmans. Mais en mettant l'Occident en contact avec l'Orient, elles exercèrent une grande influence sur les arts, les sciences et les lettres; elles nous valurent, entre autres, nos deux premiers historiens : Villehardouin, qui ne savait ni lire ni écrire, et Joinville, l'ami et le compagnon de saint Louis. D'autre part, en obligeant les seigneurs à s'adresser à leurs serfs pour faire face aux frais de ces expéditions, elles hâtèrent l'affranchissement des communes et favorisèrent l'accroissement du pouvoir royal.

CYCLE LUNAIRE. C'est une période de 19 années, au bout de laquelle les phases de la lune reviennent aux mêmes époques, parce que cet astre se trouve de nouveau, par rapport à la terre et au soleil, dans la même position que 19 ans auparavant. On l'appelle aussi *nombre d'or*, parce que les Athéniens, enthousiasmés de cette découverte, due à l'astronome Méton, 432 ans avant J.-C., firent graver en lettres d'or sur des tables de marbre les propriétés du *cycle lunaire*. Le dernier cycle lunaire a commencé le 1er janvier 1862.

CYCLE SOLAIRE. Période de 2[illegible] ans, à l'expiration de laquelle l'année recommence par les mêmes jours. L'ère chrétienne ayant commencé [illegible] 10e année du cycle solaire, pour trouver le numéro du cycle d'une année on ajoute 9 au millésime, et l'on divise

la somme par 28. Ainsi 9 ajoutés à 1867 donnent 1876, qui, divisés par 28, donnent 67 au quotient et 0 pour reste. L'année 1867 est donc la dernière du 67e cycle solaire.

CYCLOPES. Suivant l'histoire, les cyclopes furent les premiers habitants de la Sicile. C'étaient de hardis pirates, toujours sur la côte à épier s'il ne passait pas quelque navire pour le piller. En effet, *cyclope* (en grec, *qui voit tout autour*) signifie un homme sans cesse aux aguets. On leur attribue des constructions dites *cyclopéennes*, dont on trouve encore quelques vestiges en Italie et en Grèce.

Suivant la Fable, les cyclopes étaient des géants monstrueux, n'ayant qu'un œil au milieu du front, et forgeant les foudres de Jupiter sous les ordres de Vulcain.

Cyclope, employé comme nom commun dans notre langue, désigne un forgeron, un homme de haute stature et doué d'une grande force.

DAGUERRÉOTYPE. V. *Photographie.*

DATE. Il y a dans l'histoire des peuples certaines dates principales, qui sont pour la mémoire des espèces de jalons, et qu'il est très-important de retenir. Voici les plus remarquables : Création du monde, 4963 avant J.-C., seule date reconnue aujourd'hui dans les écoles; règne de David, 1080; fondation de Rome, 753; mort d'Alexandre le Grand, 323; bataille d'Actium, 31; naissance de Jésus-Christ, 14e année du règne d'Auguste (commencement de l'ère chrétienne); baptême de Clovis, 496; l'hégire (fuite de Mahomet), 622; mort de Charlemagne, 28 janvier 814; conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie, 1066; prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon, 1098; prise de Constantinople par Mahomet II, 1453; découverte de l'imprimerie, 1436; de l'Amérique, 1492; établissement de la Réforme par Luther, 1517; mort de Charles Ier, roi d'Angleterre, 1649; prise de la Bastille, 14 juillet 1789; mort de Louis XVI, 21 janvier 1793; Waterloo, 18 juin 1815.

DAUPHIN. Ce nom, que portaient les seigneurs du Dauphiné, par allusion au dauphin dont plusieurs membres de cette famille ornaient leur casque, fut donné, en 1349, à l'héritier présomptif de la couronne de France, lorsque Humbert II céda le Dauphiné à Philippe VI de Valois, à condition que le fils aîné du roi de France prendrait le titre de *Dauphin.*

DÉDALE. On appelle ainsi un labyrinthe, du nom de *Dédale*, artiste célèbre, qui construisit le fameux labyrinthe de Crète, où il fut enfermé lui-même, et d'où il s'échappa au moyen d'ailes fabriquées de cire et de plumes d'oiseaux. Par analogie, on donne le nom de Dédale à un artiste habile.

DÉISME. Ce mot, qui devrait signifier généralement la croyance en Dieu, a, dans l'usage, un sens beaucoup plus particulier : il désigne le système de ceux qui, rejetant la révélation et la religion qui en découle, *ne reconnaissent que l'existence de Dieu.* Il ne faut donc pas confondre le *Déisme* avec le *Théisme*, qui admet l'existence de Dieu sans nier la révélation. *Théisme* se prend en bonne part, et est le terme corrélatif, l'opposé d'*Athéisme.*

DEMI-DIEU. Chez les anciens, on donnait ce nom aux héros que leurs exploits ou des vertus supérieures avaient fait élever au rang des divinités, tels que Hercule, Thésée, Castor et Pollux, Achille, etc. C'est la reconnaissance des peuples qui a fait les demi-dieux.

DENSITÉ. V. *Pesanteur.*

DIAMANT. Ce corps, qui n'est que du charbon pur cristallisé est le plus brillant, le plus dur, le plus limpide des minéraux; il est insoluble dans tous les agents chimiques; il raye tous les corps et ne peut être rayé par aucun; aussi ne l'use-t-on qu'au moyen de sa propre poussière. Objet de luxe et de parure par son éclat et sa rareté, il sert aux vitriers pour couper le verre, aux horlogers pour faire des pivots de montre, aux lapidaires pour polir des pierres fines. On le trouve principalement dans l'Inde et au Brésil. Le *Régent* (ainsi nommé parce qu'il fut acheté pendant la minorité de Louis XV par le duc d'Orléans, alors régent de France) est regardé comme le plus beau et le plus pur diamant de l'Europe. Il pèse 136 carats (27 grammes); sa valeur est estimée 4,000,000 de francs. Sous la dénomination de *diamants de la couronne*, on comprend, en France, tous les joyaux qui font partie de la dotation mobilière du souverain. Ces joyaux sont au nombre de 64,812, pesant

18,751 carats, et évalués 20,900,260 fr. Le fameux diamant perdu par Charles le Téméraire, à la bataille de Morat, appartient aujourd'hui à l'Espagne.

DICTATEUR. On nommait ainsi, à Rome, un magistrat extraordinaire, investi, pendant six mois, de l'autorité suprême dans les moments difficiles de la République. Les dictateurs les plus connus sont Cincinnatus, Camille, Sylla, et César, qui exerça le dernier le pouvoir dictatorial. Ainsi la dictature tomba en même temps que la République, ou plutôt les empereurs romains furent des dictateurs perpétuels.

En 1848, pendant les sanglantes journées de juin, le général Cavaignac fut revêtu d'une sorte de pouvoir dictatorial.

DIEU. Etre suprême, créateur et conservateur de l'univers, dont le culte était inconnu des anciens. Quelques philosophes seulement, entre autres Socrate et Platon, son disciple, en ont eu l'idée. Avant l'avénement du christianisme, toutes les nations, à l'exception du peuple hébreu, étaient plongées dans l'idolâtrie; c'est surtout le christianisme qui a épuré l'idée de Dieu. Les Israélites donnaient à Dieu le nom de Jéhovah (mot qui signifie verbe, parole, *celui qui subsiste par lui-même*, et dans lequel on retrouve les cinq voyelles *i*, *e*, *o*, *u*, *a*). Les mahométans l'appellent *Allah*, et les Indous *Brama*.

DIVINITÉS SECONDAIRES. La mythologie nous présente une foule de divinités terrestres, qui ont passé de l'imagination des poëtes dans les croyances aveugles de la multitude. La plupart de ces divinités sont champêtres ou marines; voici les principales :

1° Les **Faunes**, divinités champêtres chez les Romains, qui les représentaient avec des cornes et des pieds de chèvre, et des oreilles pointues;

2° Les **Satyres**, qui jouaient à peu près le même rôle chez les Grecs que les Faunes chez les Romains; seulement ils leur attribuaient des passions brutales, et les représentaient poursuivant sans cesse les Nymphes ou les Dryades;

3° Les **Sylvains**, qui présidaient aux forêts.

Au reste, les poëtes appellent assez indifféremment Satyres, Faunes ou Sylvains, tous ces demi-dieux qui peuplent les campagnes, les bois ou les prairies, et qui leur servent à rendre vivants et gracieux les tableaux qu'ils font de la vie champêtre;

4° Les **Dryades** et les **Hamadryades**, divinités des forêts, des arbres, des bosquets. Les Hamadryades différaient des Dryades, en ce que leur sort était attaché à un arbre, qu'elles ne pouvaient quitter un seul instant, et avec lequel elles mouraient, tandis que les Dryades erraient librement dans les forêts;

5° Les **Naïades**, nymphes qui présidaient aux sources et aux rivières. On les représente couronnées de roseaux, et penchées sur une urne versant de l'eau,

6° Les **Néréides**, filles de Nérée, nymphes de l'Océan, moitié femmes et moitié poissons; elles suivaient le char d'Amphitrite;

7° Les **Tritons**, dieux marins, moitié poissons; ils précédaient le char de Neptune, armés d'une conque recourbée qui leur servait de trompette.

DRAGON. Le dragon, animal fantastique, créé par l'imagination des anciens, était représenté avec les griffes du lion, les ailes de l'aigle et la queue du serpent. Le mot *dragon* vient d'un mot grec, qui signifie *voir*. Le dragon était consacré à Minerve, déesse de la sagesse, pour marquer que la véritable sagesse ne s'endort jamais; c'est ce qui a donné lieu à la fable du *Dragon des Hespérides*, de celui de la *Toison d'or*, et d'autres semblables. Le christianisme a consacré le dragon dans ses légendes, et le moyen âge dans ses féeries. De tout temps le dragon n'a été qu'un être fictif, un emblème cachant un fait historique, et, le plus souvent, une calamité publique. Ainsi l'Ecriture sainte nous représente l'archange saint Michel terrassant le dragon infernal, ennemi du genre humain; et la Vierge, mère du Sauveur, écrasant du pied la tête du dragon par qui le mal est venu sur la terre.

DRUIDES. Les Druides, ministres de la religion chez les anciens Gaulois ou Celtes, n'avaient point de temples, et se réunissaient dans de sombres forêts, principalement entre Dreux et Chartres. Dans les grandes calamités, ils immolaient des victimes humaines; ces sacrifices avaient lieu sur d'énormes pierres, appelées *dolmen*, dont on trouve encore des traces nombreuses dans certaines parties de la France, en Angleterre, en Irlande, en Danemark, en Suède, etc. Le druidisme attachait de mystérieuses vertus à cer-

taines plantes, et surtout au *gui*, qui était cueilli en cérémonie avec une serpe d'or. Les Druides reconnaissaient plusieurs dieux, mais leur principale divinité était le dieu Teutatès; ils croyaient à la transmigration des âmes. L'établissement du christianisme dans les Gaules mit fin à cette religion.

DRYADES. V. *Divinités secondaires.*

ÉCHECS. Le jeu des échecs, qui se joue sur un échiquier de 64 cases, au moyen de 32 pièces, paraît être l'image de la guerre. On en a fait honneur au Grec Palamède, qui l'aurait inventé pendant le siége de Troie, pour distraire les guerriers durant les jours de trêve et d'inaction; mais il est plus probable que ce jeu nous vient des Perses ou des Chinois. Il aurait passé aux Arabes et se serait introduit en Europe à la suite des croisades. On prétend que l'auteur de ce jeu en ayant fait hommage à son souverain, celui-ci, enchanté, lui offrit la récompense qu'il désirerait. Il demanda un grain de blé pour la première case, deux pour la seconde, quatre pour la troisième, et ainsi de suite, en doublant toujours jusqu'à la soixante-quatrième et dernière. L'empereur ordonna à son ministre de faire droit à une demande si modeste; mais le calcul étant fait, il se trouva que tous les greniers du vaste empire étaient insuffisants pour la remplir.

ÉCHELLES DU LEVANT. On nomme ainsi les ports de commerce de la Méditerranée soumis à la domination musulmane, Constantinople, Smyrne, Alep, Chypre, Alexandrie, etc., et dans lesquels les Européens ont des comptoirs de commerce.

ÉCHO. Cette répétition distincte d'un son se fait entendre lorsque le son tombe sur la surface d'un corps qui a la propriété de le renvoyer et de ne point l'éteindre en l'absorbant. Mais l'écho n'a lieu que lorsque la réflexion s'opère à une distance de 27 mètres au moins; autrement les deux sons se confondent. Comme un son réfléchi peut se réfléchir de nouveau en rencontrant de nouveaux obstacles dans sa direction, il existe des échos doubles, triples, quadruples, etc. On les appelle échos multiples. Parmi les échos célèbres, on cite celui de Woodstock, qui répète le son vingt fois, et celui du château de Simonetta, près de Milan, qui le répète quarante fois.

En poésie, on a nommé vers en écho un genre de versification où la dernière syllabe du vers est répétée en forme d'écho, comme dans ces vers d'une chanson dirigée contre les financiers du siècle dernier :

Et l'on voit des commis
Mis
Comme des princes,
Qui sont venus
Nus
De leurs provinces.

ÉCLAIR. Cette lumière éblouissante, qui se manifeste pendant un temps d'orage et précède toujours le bruit du tonnerre, est produite par la combinaison des deux électricités contraires. La rapidité de l'électricité étant incalculable, tout danger a disparu après l'apparition de l'éclair, et, à plus forte raison, quand le bruit du tonnerre se fait entendre. La lumière allant infiniment plus vite que le son, on aperçoit quelquefois l'éclair longtemps avant d'entendre l'explosion électrique. C'est donc à tort que le peuple s'effraye du bruit du tonnerre; c'est l'éclair qui frappe et qu'on doit redouter. Sachant que le son parcourt environ 340 mètres par seconde, on peut, par l'intervalle qui s'écoule entre l'éclair et l'explosion, calculer, au moyen d'une montre à secondes ou même des battements du pouls, l'éloignement des nuages électrisés.

Les *éclairs de chaleur*, que l'on voit pendant l'été, sont dus probablement à une sorte de phosphorescence produite par des nuages isolés, fortement chargés d'électricité; ils ne sont point suivis de tonnerre apparent, soit que ce bruit n'existe pas réellement, soit que la trop grande distance (4 myriamètres par exemple) le rende imperceptible.

ÉCLECTISME. On nomme éclectisme la méthode des philosophes, médecins, politiques, etc., qui, dans tous les temps, ont tenté de fondre, de concilier les divers systèmes de leurs devanciers ou de leurs contemporains, en choisissant les opinions qui leur paraissent toucher de plus près à la vérité, pour en former un corps de science. Au IIIe siècle avant J.-C., Alexandrie vit naître une secte d'éclectiques célèbres, fondée par le philosophe Potamon. L'éclectisme philosophique a été remis en honneur de nos jours par M. Victor Cousin, qui, sans adopter de système particulier, recherche dans les écrits des autres

philosophes ce qui paraît le plus vraisemblable.

ÉCLIPSE. Il y a éclipse de lune lorsque la terre se trouvant interposée entre le soleil et la lune, celle-ci traverse l'ombre que la terre projette au loin derrière elle. L'éclipse de soleil se produit par l'interposition de la lune entre le soleil et la terre. Ces phénomènes ont pendant longtemps jeté l'alarme parmi les nations, qui les regardaient comme un signe de la colère céleste. Les Romains allumaient de grands feux pour rappeler la lumière de l'astre éclipsé; les Mexicains, effrayés, jeûnaient; aujourd'hui encore, on voit les Lapons tirer vers le ciel des coups de fusil pour épouvanter les démons, les Chinois se prosterner et se frapper le front contre terre, les Siamois faire retentir les airs d'un horrible tintamarre, etc. Il paraît cependant que, dès le VIII[e] siècle avant J.-C., les Chaldéens avaient fait des observations sur les éclipses. Le philosophe Anaxagore expia, dit-on, dans les fers, le tort d'avoir osé combattre sur ce point les préjugés de son temps, en assignant les vraies causes de ce phénomène. De nos jours, la théorie des éclipses est si bien connue, qu'on les prédit à heure fixe et longtemps à l'avance. Ce genre de phénomènes est devenu pour les astronomes une source de découvertes intéressantes. C'est l'observation des éclipses de lune qui a donné une idée exacte, une preuve palpable de la forme sphérique de la terre.

ÉCRITURE. V. *Alphabet*.

ÉDEN. On n'est pas bien fixé sur la position de l'Eden; mais l'Ecriture sainte rapporte que de ce jardin délicieux sortait un fleuve divisé en quatre branches; dès lors on pense qu'il était dans l'Arménie, vers les sources de l'Euphrate, du Tigre, du Phase et de l'Oxus. *Eden*, en hébreu, signifie *délices*.

ÉDILES. Nommés pour un an par le peuple romain, ces magistrats étaient ainsi appelés de *ædes*, édifices, parce que l'un des principaux devoirs de leur charge était d'avoir soin des édifices publics, comme les temples, les théâtres, les bains, les basiliques, les aqueducs, les égouts et les routes publiques. Le mot *édile* ne s'emploie plus guère aujourd'hui dans le langage ordinaire; mais on nomme travaux d'*édilité* ceux qui, dans une ville, ont pour objet le percement de nouvelles rues, la démolition ou la construction d'édifices publics.

ÉGLISE. On entend par ce mot une communion de personnes unies par une même foi, une même croyance. Il se dit par excellence de l'*Eglise catholique*, *apostolique* et *romaine*, autrement appelée *Eglise latine* ou d'*Occident* dont le pape est le chef visible.

L'*Eglise grecque* ou d'*Orient*, qui se prétend orthodoxe, ne reconnaît point la suprématie du pape. L'*Eglise protestante* ou *réformée* diffère en plusieurs points des deux premières, et présente elle-même des dissidences; elle domine dans le nord de l'Europe et de l'Amérique, et ne reconnaît point d'autre autorité que celle de la Bible. Ces trois Eglises, connues sous le nom général de religions chrétiennes, comptent environ 260 millions d'adhérents, savoir : 140 millions pour l'Eglise de Rome, 60 millions pour l'Eglise d'Orient, et 60 millions pour l'Eglise protestante.

On entend par *Eglise primitive*, les premiers chrétiens; par *Eglise militante*, l'assemblée des fidèles qui sont sur la terre; par *Eglise triomphante*, ceux qui jouissent déjà de la gloire céleste; par *Eglise souffrante*, les fidèles qui sont dans le purgatoire.

ÉLECTRICITÉ. Ce mot vient d'un mot grec qui signifie *ambre*, parce que la propriété qui donne naissance aux phénomènes électriques fut découverte dans cette substance par Thalès, 700 ans avant J.-C. On sait aujourd'hui que tous les corps renferment deux espèces d'électricité, l'une *positive*, l'autre *négative*. Ces deux électricités demeurent dans les corps à l'état latent, jusqu'à ce que l'une d'elles en soit chassée sous l'influence d'une cause quelconque. Alors le corps, ne renfermant plus qu'une seule espèce d'électricité, est dit *électrique*. Les deux espèces d'électricité tendant constamment à se combiner, quand un corps électrisé *positivement* est mis en présence d'un autre corps non électrisé ou électrisé *négativement*, les phénomènes électriques commencent à se produire. Cette combinaison des deux électricités est souvent accompagnée de bruit et d'étincelles. Pendant un orage, le bruit se nomme *tonnerre*, et l'étincelle *éclair*: l'échange a lieu alors entre deux nuages diversement électrisés, ou entre un nuage et la terre. Dans ce dernier cas, les objets intermédiaires, comme les hommes, les

animaux, les arbres, sont le plus souvent foudroyés. Plusieurs savants modernes révoquent en doute l'existence de ces deux électricités, et ont cherché à expliquer les phénomènes par des hypothèses que nous ne pouvons rapporter ici, parce qu'elles ne sont pas appuyées sur des faits assez décisifs.

L'électricité n'a pas encore reçu toutes les applications utiles qu'on est en droit d'attendre de cet agent merveilleux; on la fait servir, depuis quelques années, à la dorure, à l'argenture, à la galvanoplastie, et enfin à la télégraphie électrique, qui restera la plus belle conquête de la science au XIXe siècle : c'est le chemin de fer de la pensée.

ÉLÉMENT Les anciens n'en reconnaissaient que quatre : l'eau, l'air, la terrre et le feu, parce qu'ils les supposaient être les principes constituants de tous les corps. Aujourd'hui, ces prétendus éléments ont fait place à d'autres substances élémentaires, qu'on appelle corps simples, et dont le nombre s'accroît sans cesse, telles que l'or, l'argent, le cuivre, le fer, etc. Actuellement, on en compte environ 60.

ÉLYSÉE. C'était le séjour des ombres vertueuses, le paradis des Grecs et des Romains. Virgile y conduit Énée dans le VIe livre de son poëme; mais la magnifique description qu'il en a donnée reste encore bien au-dessous du tableau qu'en a tracé Fénelon dans son *Télémaque*.

« Là, suivant la Fable, plus de douleurs, plus de vieillesse; les ondes du Léthé y faisaient oublier tous les maux de la vie; on conservait éternellement l'âge où l'on avait été le plus heureux. Aux biens physiques se joignait l'absence des maux de l'âme. L'infortuné qui n'avait été que faible, dont le cœur avait gémi sur ses égarements, n'en était pas banni sans retour; après avoir souffert une punition juste et nécessaire, il était rendu à la tranquillité et au bonheur. »

On trouve dans cette dernière pensée une grande analogie avec le purgatoire des chrétiens.

ELZÉVIR. Famille célèbre d'imprimeurs hollandais, qui florissait au XVIe et au XVIIe siècle; elle a produit des chefs-d'œuvre de typographie, presque tous en petit format, qui ont immortalisé le nom d'*Elzévir*, sous lequel ils sont toujours avidement recherchés. Ces petits ouvrages brillent surtout par la beauté et la netteté des caractères.

ÉPHORES. Magistrats de Lacédémone, au nombre de cinq, institués par Lycurgue pour contrebalancer l'autorité des rois, qu'ils pouvaient déposer, faire arrêter et mettre à mort. Mais leurs décisions devaient être rendues à l'unanimité, l'opposition d'un seul neutralisant la volonté des quatre autres.

ÉPICURIEN. Partisan de la doctrine d'Épicure, qui enseignait que le plaisir est le souverain bien de l'homme, et que tous nos efforts doivent tendre à l'obtenir; mais loin de le faire consister dans les jouissances grossières des sens, Épicure le plaçait dans la culture de l'esprit et la pratique de la vertu. C'est donc, dit Fénelon, par une fausse interprétation de sa doctrine, que l'on a pris pour un débauché un homme d'une continence exemplaire, dont les mœurs ont toujours été très-réglées. Saint Grégoire rend un témoignage illustre de la chasteté de ce philosophe. « Épicure a dit que le plaisir était la fin où tendent tous les hommes; mais afin qu'on ne crût pas que ce fût le plaisir sensuel, il vécut toujours très-chaste et très-réglé, confirmant sa doctrine par ses mœurs. » Quoi qu'il en soit, le mot *épicurien* n'en est pas moins resté dans notre langue le synonyme de voluptueux, et quand on veut parler d'un homme adonné aux jouissances de la table ou des sens, on dit : *C'est un* **épicurien,** *un disciple d'***Épicure.** Horace disait : *Epicuri de grege porcus*. « Pourceau du troupeau d'Épicure. »

ÉPIDÉMIQUE. Ce mot se dit d'une maladie qui attaque en même temps et dans le même lieu un grand nombre de personnes. Les épidémies les plus meurtrières sont la peste du Levant, le choléra-morbus de l'Inde, la fièvre jaune des Antilles. L'*épidémie* diffère de l'*endémie*, en ce que la première dépend d'une cause accidentelle, comme l'altération de l'air; et la seconde, d'une cause habituelle, soit constante, soit périodique, comme la goutte, en Westphalie, les goîtres, dans le Valais, les scrofules dans les pays humides. Quand une maladie épidémique règne sur les animaux, on l'appelle *épizootie*. Il ne faut pas confondre maladie *épidémique* avec maladie *contagieuse*; la rage, le charbon,

la coqueluche, la gale, etc., sont des maladies *contagieuses*.

ÉQUINOXE (*nuit égale*). On appelle ainsi l'époque à laquelle le jour et la nuit ont une égale durée. Cette circonstance se produit deux fois par an, le 21 mars et le 21 septembre, parce qu'alors les deux pôles de la terre se trouvant à une égale distance du soleil, sa lumière se répand de l'un à l'autre, et éclaire une moitié de la terre, tandis que l'autre reste dans l'obscurité. On appelle l'équateur *ligne équinoxiale*, parce qu'il y a équinoxe toutes les fois que le soleil et la terre se trouvent sur cette ligne, c'est-à-dire vers le 21 mars et le 21 septembre.

ÈRE. Les ères principales sont l'ère des Juifs, qui commence 4,000 ans av. J.-C., suivant la chronologie ancienne; l'ère chrétienne ou vulgaire, qui commence à la naissance de J.-C., l'an du monde 4963, suivant la chronologie moderne; l'ère des olympiades, chez les Grecs, 776 av. J.-C.; l'ère de la fondation de Rome, 753 av. J.-C.; l'ère de Nabonassar, chez les Babyloniens, 747 av. J.-C.; l'hégire, ère des Mahométans, 622; l'ère de la République française, le 21 septembre 1792. On n'a compté que 12 ans de cette ère; après avoir dit l'an I, l'an II, l'an III, etc., l'an XII de la République, on a dit 1804; époque de la création de l'empire.

ESCLAVAGE. Fruit de l'oppression du faible par le fort, l'*esclavage* remonte aux premiers temps du genre humain; on a pu dire qu'il était le fondement de la société antique. Il y avait des esclaves chez les Hébreux, chez les Grecs et chez les Romains; ceux-ci les recrutaient parmi les prisonniers de guerre et les peuples vaincus. Le nombre des esclaves excédait souvent le chiffre de la population libre; les esclaves des Lacédémoniens sont connus sous le nom d'*ilotes*. D'après la loi romaine, l'esclave était une chose, non une personne; le maître avait droit de vie et de mort sur les esclaves, aussi se révoltèrent-ils fréquemment, et les Romains eurent à soutenir contre eux, à plusieurs époques, des guerres redoutables. La guerre des esclaves, sous Spartacus, qui put en réunir 70,000 sous ses ordres, mit Rome à deux doigts de sa perte. Le christianisme a fait peu à peu disparaître l'esclavage.

Les noirs ont été les esclaves des temps modernes; mais cet infâme trafic n'existe plus en Europe et tend à disparaître du monde entier. (V. *Traite des noirs*.)

ESCOBAR. Célèbre casuiste espagnol de l'ordre des jésuites, auquel on reproche d'avoir, dans ses écrits, excusé certaines fautes, à l'aide de distinctions subtiles que réprouve la bonne foi. Dans ses immortelles *Provinciales*, Pascal a tourné en ridicule la morale et les principes d'Escobar, et depuis, quoique injustement peut-être, ce mot est devenu synonyme d'hypocrite habile, qui sait résoudre par des réticences mentales les cas de conscience les plus subtils.

Du mot *Escobar* on a fait *escobarder*, tromper, et *escobarderie*, tromperie.

ESCULAPE. Il était regardé, chez les anciens, comme le dieu de la médecine. Non content de guérir les malades, dit la Fable, il ressuscitait même les morts. Jupiter irrité le foudroya à la prière de Pluton, dieu des enfers, dont l'empire courait risque de devenir désert. Le coq, emblème de la vigilance, et le serpent, emblème de la prudence, étaient consacrés à Esculape. Dans le langage ordinaire, *un disciple d'***Esculape** signifie un médecin; *un* **Esculape**, un médecin habile; *ce n'est pas un* **Esculape**, ce n'est pas un bon médecin. En poésie, en parlant des arrêts de la médecine, on dit : *oracle d'Epidaure*, parce que Esculape avait un temple dans cette ville :

Fatal *oracle d'Epidaure*,
Tu m'as dit : Les feuilles des bois
A tes yeux jauniront encore,
Mais c'est pour la dernière fois.
(*Millevoye*.)

ÉTOILES. Corps fixes, lumineux par eux-mêmes, et qui paraissent être les centres, les soleils d'autant de systèmes planétaires; le nombre en est indéfini. Lorsqu'elles sont très-rapprochées les unes des autres, elles forment des taches blanchâtres, connues sous le nom de *nébuleuses*. La *voie lactée* est une immense nébuleuse.

Les étoiles sont séparées de nous par des distances incalculables; quoique la lumière qu'elles nous envoient parcoure plus de 300,000 kilom. par seconde, cette lumière ne nous parvient pas en moins 9 à 10 années, en parlant de celles dont nous sommes le plus rapprochés, de Sirius, par exemple. De temps en temps, les astronomes aperçoivent au ciel de nouvelles étoiles. La science prétend que

les rayons lumineux partis de ces corps depuis le commencement des choses, avec une vitesse de près de 100,000 lieues par seconde, ne font que d'arriver jusqu'à nous. Il y a là de quoi effrayer l'imagination. Cette profondeur, on peut dire sans bornes, des cieux est l'image la plus parfaite et la plus palpable de l'infini.

Les étoiles filantes sont des météores lumineux qu'on aperçoit souvent la nuit dans un ciel serein, et qui produisent sur les yeux l'effet d'étoiles qui se détachent et tombent de la voûte céleste. On les considère comme de petits fragments planétaires, qui entrent dans notre atmosphère avec une vitesse suffisante pour la traverser en quelques secondes, et que le frottement y enflamme en passant. Lorsque ces petits corps cèdent à l'attraction de notre planète, ils sont précipités sur la terre et forment des aérolithes. (V. *ce mot.*)

ÉTRENNES. On en rapporte l'origine à Tatius, qui régna conjointement avec Romulus. Ce prince, ayant reçu comme bon augure des branches coupées dans un bois consacré à la déesse *Strenua*, et qu'on lui présentait le jour de l'an comme un signe de paix entre les Romains et les Sabins, autorisa cette coutume pour l'avenir, et donna le nom de *strenæ* à ces présents, qui consistaient le plus souvent en figues, dattes, miel, etc.

FALBALA. Garniture ou bande d'étoffe plissée, que les femmes portent au bas de leurs robes.

Ce mot, qui ne date que du XVII[e] siècle, fut inventé par M. de Langlée, maréchal de camp sous Louis XIV. Se trouvant un jour chez une couturière qui lui montrait une jupe garnie de ces bandes plissées, ce courtisan lui dit par plaisanterie : « Parbleu, madame, votre falbala est admirable ! — Comment, mon falbala ! — Eh oui, c'est ainsi qu'à la cour les grandes dames appellent ces sortes de bandes. » La couturière remercia M. de Langlée et s'empressa d'aller apprendre ce mot à ses compagnes. Bientôt *falbala* eut droit de cité et fit partie de la langue.

On donne à ce mot une origine plus curieuse encore. Un ambassadeur persan, à qui on avait assuré qu'à Paris on trouvait tout ce qu'il prenait fantaisie de demander, entra un jour chez une marchande de modes, et la pria de lui montrer des *falbalas*, mot qu'il fabriquait ou qu'il prenait au hasard dans sa langue. La dame ne parut nullement embarrassée, et lui présenta aussitôt quelques-unes de ces bandes auxquelles on a conservé depuis le nom de *falbala.*

FATALISME. Cette opinion consiste à nier le libre arbitre, à supposer que tout ce qui se fait en nous et ce qui arrive dans le monde est le résultat de la nécessité ou du destin ; d'où cette conséquence rigoureuse qu'un criminel, un assassin ne serait pas coupable, puisqu'il aurait obéi à une puissance supérieure, principe subversif de toute société. Le fatalisme se réfute directement par le témoignage du sens intime, qui nous atteste à chaque instant la pleine liberté de toutes nos actions. Les remords de la conscience confirment aussi cette vérité.

Le *fatalisme* est le fond de la religion mahométane ; les musulmans se consolent des plus grands malheurs avec cette phrase sacramentelle : *C'était écrit ; volonté d'Allah.* Le peuple russe est aussi fataliste, quoique à un moindre degré.

FAUNES. V. *Divinités secondaires.*

FÉDÉRATION. On désigne particulièrement sous ce nom la fête qui fut célébrée au Champ de Mars de Paris, le 14 juillet 1790, en mémoire du premier anniversaire de la prise de la Bastille.

Les députés des 83 départements nouvellement établis s'y trouvèrent réunis, au nombre de 60,000. L'enthousiasme y fut porté à son comble. Le roi Louis XVI assista à cette fête, et y jura le maintien de la constitution que le pays venait de se donner.

FÉES. Etres fantastiques et jouissant d'un pouvoir surhumain, les fées, toujours armées d'une baguette magique, instrument de leur puissance surnaturelle, étaient cependant quelquefois soumises à des lois bizarres et humiliantes. Elles ont joué un très-grand rôle dans le moyen âge, époque où l'on commença à en parler. Les grandes familles, des contrées même avaient leur fée protectrice. Telles étaient *Mélusine*, *Morgane*, *Urgèle*, la *Dame Blanche*, etc. Les fées viennent de l'Orient ; les Perses les ont transmises aux Arabes, et ceux-ci aux Espagnols et aux Provençaux.

La fable attribuant aux fées le pouvoir d'exécuter les choses les plus difficiles, on dit d'une personne qui travaille avec une adresse admirable :

Elle travaille comme une **fée**; et de certains ouvrages délicats, faits avec beaucoup de perfection, une tapisserie, par exemple : *C'est sorti de la main* d'une **fée**.

FÉODALITÉ. Sous les rois de la 2e race, la France était partagée en grandes propriétés territoriales, appartenant à un petit nombre de familles privilégiées, qui avaient seules une importance politique. La royauté était le centre autour duquel ces Etats féodaux se groupaient; chaque seigneur jouissait d'un pouvoir à peu près souverain dans ses propres domaines, mais la puissance de ces seigneurs était inégale, et ils relevaient les uns des autres. Ainsi tel seigneur, qui était suzerain de plusieurs fiefs, était lui-même vassal et relevait d'un autre seigneur plus puissant que lui. Le roi lui-même n'était que le suzerain principal, et sa souveraineté fut souvent contestée. Tel était la constitution du régime féodal en France.

Dès le XIIe siècle commença la lutte entre le pouvoir royal et la féodalité. L'établissement des communes, en rapprochant le peuple de la couronne; les croisades, en forçant les seigneurs à engager leurs domaines, firent les premières brèches à la féodalité. Elle expira sous les coups que lui portèrent Louis XI et Richelieu, et la révolution de 89 en fit disparaitre les dernières traces.

FEU. Prométhée, en apprenant aux hommes à tirer le feu du caillou, ce qui a fait dire qu'il avait dérobé le feu du ciel, leur rendit un immense service, dont ils se montrèrent reconnaissants; ils le révéraient comme l'inventeur de tous les arts. Le feu, par sa pureté et son activité, était regardé par les anciens comme le plus noble des éléments, celui qui se rapprochait le plus de la Divinité, et comme une vive image de l'astre du jour. Aussi son culte suivit de près celui du soleil. Les Romains, à l'imitation des Grecs, adoptèrent ce culte, et Numa fonda un collége de *vestales*, chargées d'entretenir le feu sacré. Cette religion subsiste encore chez plusieurs peuples de l'Amérique. Ils ne commencent jamais leurs repas qu'ils n'aient jeté dans le feu, par forme d'offrande, le premier morceau. Tous les soirs, ils allument des feux et forment à l'entour des danses accompagnées de chants.

Le feu sacré de *Vesta* (déesse qui n'était autre que le feu même) se conservait non-seulement dans les temples, mais encore à la porte de chaque maison particulière, d'où vient le nom de *vestibule* (*stabulum Vestæ*, demeure de Vesta).

Le feu a eu des autels, des prêtres, des sacrifices chez presque tous les peuples de la terre; il est encore une des principales divinités des Tartares, qui ne manquent pas, avant de boire, de se tourner du côté du midi, vers lequel s'ouvre toujours la porte de leurs cabanes.

FIEF. Sous la féodalité, on désignait, par ce mot, la terre donnée à titre de récompense, lors de l'envahissement des Gaules par les chefs francs, aux guerriers qui les avaient suivis dans les combats. Amovibles dans le principe, les fiefs devinrent viagers et enfin héréditaires.

FLORAUX (*jeux*). Institut littéraire établi à Toulouse en 1322, dans le but d'encourager la poésie. On donnait alors à cette assemblée le nom de *Collége de la gaie science*. On y distribuait aux meilleures pièces de vers des prix consistant en différentes *fleurs* d'or ou d'argent, telles que la violette, l'églantine, l'amarante; d'où le nom de *jeux floraux*. Vers 1500, une dame de Toulouse, Clémence Isaure, célèbre par sa beauté et son esprit, donna un nouvel éclat à cette académie, à l'avenir de laquelle elle consacra une partie de sa fortune. L'Académie des jeux floraux subsiste encore aujourd'hui.

FOLLET (*feu*). Les *feux follets* sont des flammes légères et fugitives, produites par les émanations du gaz hydrogène phosphoré, qui s'élèvent des endroits marécageux et des lieux, tels que les cimetières, où des matières animales se décomposent et s'enflamment à une petite distance du point où elles se dégagent. L'ignorance des véritables causes qui produisent ces flammes légères a donné lieu à toutes sortes de frayeurs superstitieuses. On croyait, dans les campagnes, que les feux follets des cimetières étaient des âmes de trépassés momentanément sortis de leurs tombes. Maintenant que la théorie des gaz est parfaitement expliquée, que l'on connaît les causes de leur formation et de leur incandescence, l'erreur n'est plus permise, et le préjugé doit s'évanouir comme s'évaporent les feux follets eux-mêmes.

FORCE DE CHEVAL. On nomme ainsi, en mécanique, l'unité de force qui équivaut à 75 kilogr. élevés en une seconde à 1 mètre de hauteur. Ainsi, une machine à vapeur de 10, 20 chevaux, etc., est une machine capable d'élever à 1 mètre par seconde un poids de 750, de 1,500 kilogr. Cette force a été établie d'après des expériences faites sur des chevaux de choix; et, comme un cheval ne travaille pas plus de huit heures par jour, tandis que le travail d'une machine peut être continué sans interruption pendant vingt-quatre heures, on voit qu'une machine de la force nominale de cinq chevaux, par exemple, produit réellement l'effet de quinze chevaux ordinaires.

FORUM. Principale place publique à Rome, où se réunissaient les assemblées du peuple. Au milieu du Forum s'élevaient les *rostres*, tribune aux harangues, et tout autour régnaient des portiques où l'on rendait la justice.

FOSSILE. En fouillant dans le sein de la terre, on trouve, posées les unes sur les autres, diverses couches de terrains, qui sont très-distinctes entre elles, et qui, évidemment, sont venues s'ajouter à diverses époques sur la partie primitive. Chacune de ces additions a dû s'opérer à la suite d'une révolution subie par notre globe, révolution qui aurait fait périr et enfoui dans la couche correspondante tous les êtres organisés vivant à cette époque; ce sont les débris de ces êtres organisés, plantes, coquilles, animaux, etc., retrouvés aujourd'hui, que l'on appelle *fossiles*.

Dans la première couche, que l'on peut appeler couche de la première époque, on ne rencontre que des mollusques et des crustacés, c'est-à-dire les animaux de l'organisation la plus imparfaite; on y rencontre aussi des végétaux énormes. Les terrains de la deuxième époque offrent un grand nombre de poissons, de reptiles gigantesques, mais aucun mammifère. Dans la troisième époque, les mammifères commencent à se montrer; ce sont: le mastodonte, l'hippopotame, le rhinocéros, ainsi que des rongeurs, des carnassiers, des ruminants et des oiseaux. Dans la quatrième époque, on retrouve les débris des animaux actuels, ou d'animaux semblables; mais on n'a jamais trouvé de débris ou fossiles humains dans aucune couche des diverses époques, ce qui tendrait à prouver que le Créateur n'a mis l'homme sur la terre que lorsque celui-ci pouvait y vivre sans danger, et que tout était pour ainsi dire préparé pour le recevoir.

Le célèbre Cuvier est parvenu à reconstruire et à classer méthodiquement ces êtres, dont quelquefois il ne reste que des débris informes.

FOUDRE. V. *Eclair*.

FRANC-MAÇONNERIE. Société dont l'existence est très-ancienne et qui est répandue dans différentes parties du globe, surtout en Angleterre, en Allemagne et en France. Les francs-maçons se considèrent comme frères, et doivent s'entr'aider en quelque lieu qu'ils se trouvent, à quelque nation, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent. On n'est admis dans l'ordre qu'après certaines cérémonies initiatrices et certaines épreuves; les adeptes jurent de ne rien révéler des secrets de l'ordre. Les francs-maçons ont des signes conventionnels, au moyen desquels ils se reconnaissent.

Quelques-uns font sortir la franc-maçonnerie des mystères de l'Egypte ou de la Grèce; on l'a même fait remonter jusqu'à la construction du temple de Jérusalem, sous Salomon, en lui donnant pour fondateur et premier grand maître Hiram, architecte de ce temple. Mais on pense avec plus de raison que l'institution maçonnique doit son existence à une confrérie de maçons constructeurs qui, au VIIIe siècle, voyagèrent en Europe, construisant ces basiliques, ces cathédrales du moyen âge, dont l'architecture élégante constitue le genre *gothique*. Cette société perdit avec le temps son caractère primitif; des personnes étrangères à l'architecture y furent admises; cependant les noms et les instruments de l'art de construire furent conservés comme symboles, mais il ne resta plus de l'ancienne association que l'esprit de fraternité.

FRONDE (*guerre de la*). On nomme ainsi la guerre civile qui eut lieu en France pendant la minorité de Louis XIV, entre le parti de la cour (Anne d'Autriche et Mazarin) et le Parlement. L'origine de ce mot vient du jeu de la *fronde*, auquel les enfants s'amusaient à cette époque dans les fossés de Paris. La police défendit ces amusements dangereux; mais les enfants résistaient souvent à l'autorité, et poursuivaient la garde à coups de fronde. Un plaisant compara les adversaires de Mazarin à ces *frondeurs*;

l'allusion fut trouvée heureuse et le mot resta.

FURIES. Divinités infernales des anciens, chargées de punir les crimes des hommes dans les enfers, et quelquefois sur la terre. On les représente avec des cheveux entrelacés de serpents, tenant une torche ardente d'une main, et de l'autre un poignard. Elles étaient trois : *Alecto*, *Tisiphone* et *Mégère*.

Ce dernier nom est demeuré dans le langage du peuple pour signifier une femme méchante et colère.

GALE. Cette maladie, sur la nature de laquelle on a longtemps disputé, et que l'on attribuait à un virus spécial, paraît être causée par la présence d'un animalcule du genre *ciron*, qui se creuse sous l'épiderme de petites galeries où il trouve une retraite sûre. Il est facile de le voir en ouvrant l'épiderme avec la pointe d'une aiguille. Cette maladie attaque surtout les individus de la classe indigente, les personnes malpropres ; elle règne fréquemment parmi les soldats, les marins, les prisonniers. Abandonnée à elle-même, la gale durerait indéfiniment, mais, bien traitée, elle guérit en peu de temps, sans laisser après elle aucune trace. Le soufre, sous forme de bains, de lotions, de fumigations, et surtout de pommade, en est le remède le plus efficace.

GALÈRES. Les manœuvres les plus fatigantes des vaisseaux ou *galères*, anciennement exécutées par des esclaves, devinrent plus tard un châtiment infligé à des malfaiteurs et à des criminels, ou à des pirates faits prisonniers. On appela donc *galères* la peine des hommes condamnés à ramer sur des bâtiments. L'Assemblée constituante remplaça les *galères* par les *travaux publics;* dès lors furent formés des établissements permanents qui prirent le nom de *bagnes*, où étaient enfermés les prisonniers occupés *forcément* au service et aux travaux des ports; de là le nom de *forçat*, synonyme de *galérien*. Aujourd'hui, depuis la loi du 30 mai 1854, la France, à l'exemple de l'Angleterre, a des *colonies pénitentiaires* où sont exportés les condamnés. Autrefois les condamnés aux travaux forcés à perpétuité étaient marqués d'un fer rouge; cette flétrissure a été abolie en 1832.

GALILÉEN. Souvent on donne ce nom à Notre Seigneur Jésus-Christ, parce qu'il fut élevé à Nazareth, ville de Galilée, et qu'il fit en Galilée ses premiers miracles, d'où vient que ceux qui embrassèrent d'abord la doctrine de Jésus-Christ furent aussi appelés *Galiléens*. Ce terme se prenait souvent autrefois en mauvaise part, et était presque une injure dans la bouche des païens. On connaît ce mot attribué à Julien l'Apostat : « *Tu as vaincu*, **Galiléen !** »

GALIMATIAS. Un avocat, chargé par un nommé Mathias de réclamer un coq qu'on lui avait volé, prononça si souvent ces mots : *gallus* (1) *Mathiæ* (le coq de Mathias), qu'il finit par s'embrouiller et par dire : *galli Mathias* (Mathias du coq). Telle est l'origine de ce nom donné à tout discours obscur et inintelligible.

GALLICAN. Ce mot ne s'emploie guère qu'en parlant du rit gallican, de l'Eglise gallicane qui, tout en restant sincèrement attachée à la foi catholique et au saint-siége, a conservé avec persistance certaines franchises et libertés qui lui venaient des premiers temps. Elle met l'infaillibilité, non dans le pape seul, mais dans le corps épiscopal tout entier uni à son chef; elle proclame l'autorité suprême des conciles généraux et celle des saints canons dans le gouvernement de l'Eglise; elle établit hautement une distinction entre la puissance spirituelle et la puissance temporelle. Ces doctrines ont été résumées dans la déclaration du clergé de France, en 1682, rédigée par Bossuet.

On donne, par opposition, le nom d'*ultramontains* à ceux qui, ne partageant pas ces doctrines, prétendent que le pape est supérieur aux conciles généraux.

GALVANISME. En 1789, Galvani, professeur d'anatomie à Bologne, ayant disséqué plusieurs grenouilles pour en étudier le système nerveux, les suspendit à un balcon en *fer*, au moyen de petits crochets de *cuivre* qui passaient par les nerfs lombaires. Toutes les fois que, dans le mouvement de balancement que le hasard leur imprimait, ces mêmes nerfs touchaient le fer, il arrivait que les grenouilles, mortes et mutilées, éprouvaient de vives convulsions. Galvani attribua ce phénomène au développement d'un fluide particulier qui, de son nom, fut appelé *galvanisme*. Mais bientôt Volta,

(1) *Coq* se dit en latin *gallus*.

s'emparant de cette découverte, prouva l'identité du galvanisme et de l'électricité; il montra que le contact des métaux de différente nature donne lieu à un dégagement continuel d'électricité, qu'un métal donne le fluide vitré, et l'autre le fluide résineux. C'est sur ce principe qu'il construisit la pile dite de *Volta* ou *galvanique*, instrument composé de disques métalliques, zinc et cuivre, réunis deux à deux.

On peut rendre sensible à d'autres sens qu'à la vue l'existence et la présence du galvanisme. Si l'on goûte séparément une pièce de zinc et une pièce d'argent, elles ne présentent qu'une saveur métallique bien connue; mais si l'on place une des pièces sous la langue et l'autre dessus, au moment où l'on mettra en contact les bords libres des deux pièces, on sera frappé d'une saveur insolite qu'il faut avoir éprouvée pour s'en faire une idée; si l'on prolonge le contact, la salivation sera excitée, et l'on verra comme des bluettes passer devant les yeux, quoique fermés.

GÉANT. Des ossements énormes trouvés autrefois dans des roches granitiques et provenant d'animaux fossiles, ainsi que la science l'a démontré depuis, ont fait croire d'abord que ces débris appartenaient à des géants, et qu'il avait existé autrefois des races d'hommes dont la stature était de beaucoup supérieure à la nôtre. Mais la science moderne a fait justice de cette erreur, et il est reconnu aujourd'hui qu'il n'existe point de différence sensible entre la taille ordinaire de nos ancêtres les plus éloignés et la nôtre. Les géants et les nains ne sont que des exceptions. Aucun des géants dont on a scientifiquement constaté la taille n'a dépassé 2 m. 50 cent. : c'était la taille de l'empereur Maximin, et sans doute aussi, ou à peu près, celle d'Og, roi de Basan, dont parle l'Ecriture; du fameux Goliath, et du roi des Teutons, Teutobocchus.

Les Patagons, dont les voyageurs ont tant parlé, n'ont en moyenne que 1 m. 85, c'est-à-dire 10 ou 12 centimètres au delà de la taille humaine prise par toute la terre.

GENÈSE. Le premier et le plus important des cinq livres de Moïse; il renferme l'histoire des premiers siècles, depuis la création du monde jusqu'à la mort du patriarche Joseph. Ce sont les annales des premiers temps de l'humanité. Comme monument historique, la Genèse est le livre le plus précieux par son antiquité et par les caractères dont il est empreint.

GIORNO (*d*). V. *Jour.*

GLADIATEUR. Les luttes de ces hommes qui, volontairement ou par force, combattaient dans l'arène, étaient recherchées avec fureur par le peuple romain; dans les jeux publics, il n'était pas rare de voir figurer jusqu'à mille paires de gladiateurs. Le gladiateur blessé mettait bas les armes, et était à la discrétion du vainqueur, qui le tuait, à moins que les spectateurs ne le lui défendissent. L'empereur assistait à ces jeux sanglants, et, en passant devant sa loge, les gladiateurs lui adressaient ces paroles : Ceux qui vont mourir te saluent, *morituri te salutant*. Ces jeux barbares ont été abolis par l'influence civilisatrice du christianisme.

Le plus célèbre des gladiateurs dont l'histoire fasse mention, et qui, en soulevant les esclaves, mit Rome à deux doigts de sa perte, est Spartacus. Sa statue, qu'on admire à Paris, au jardin des Tuileries, est le chef-d'œuvre du sculpteur Foyatier.

GOITREUX. Les goîtreux se rencontrent assez ordinairement dans les contrées froides et humides; les femmes sont, en général, plus sujettes au goître que les hommes. Cette difformité est endémique et héréditaire dans plusieurs vallées des Alpes. (V. *Iode.*)

GORGONES. Elles étaient trois sœurs, *Méduse*, *Euryale* et *Sthéno*, qui avaient le pouvoir de frapper de mort et même de changer en pierre tous ceux qui les regardaient. Cette puissance était attribuée particulièrement à Méduse.

En littérature, on fait souvent allusion à la puissance terrifiante des Gorgones : *Mon apparition fit sur lui l'effet de la tête de* **Méduse**, pour *il resta interdit*, **pétrifié** *en me voyant.*

GRÂCES. Divinités païennes qui étaient la personnification de ce qu'il y a de plus séduisant dans la beauté. On en compte trois : *Aglaé*, *Thalie* et *Euphrosine*. Toute la Grèce était pleine de monuments consacrés aux Grâces.

GRAVITATION. V. *Attraction.*

GREFFE. V. *Bouture.*

GRISOU (*feu*). Ce feu est produit par le gaz hydrogène carboné, qui se

dégage dans les mines de charbon de terre, et dont l'explosion est si redoutable. Cette explosion a lieu aussitôt que le gaz rencontre un corps enflammé. Or les mineurs ne pouvant travailler dans les houillères sans le secours d'une lampe, on comprend les dangers auxquels ils devaient être continuellement exposés. En 1815, Davy inventa une lampe dite de sûreté. Elle se compose d'une lampe à huile ordinaire, enveloppée dans une espèce de cage en toile métallique, dont les mailles sont excessivement serrées. Si le mineur muni de cette lampe se trouve dans un milieu inflammable, l'explosion n'a lieu qu'à l'intérieur de la cage, parce que la toile métallique refroidit assez la flamme produite par l'explosion, pour qu'elle ne se propage pas au dehors.

Cette invention a fait de Davy un des bienfaiteurs de l'humanité.

GUELFES et **GIBELINS.** On désigne sous ce nom deux partis puissants qui divisèrent l'Italie aux XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles. Les premiers étaient partisans des papes; les seconds, partisans des empereurs d'Allemagne. Leurs querelles ne cessèrent que par l'effet de la lassitude universelle, et surtout par la diversion qu'occasionna dans les esprits l'invasion des Français en Italie, en 1494. Ces noms se donnent encore à des ennemis acharnés : *Ils s'accordent entre eux comme* **Guelfes et Gibelins.**

GUI. V. *Druides.*

GUILLOTINE. Cet instrument de supplice doit son nom au docteur *Guillotin*, bien qu'il n'en soit pas l'inventeur. Ce médecin, membre de la Constituante, proposa à cette assemblée, dans un but de philanthropie, de remplacer les tortures et les supplices alors en usage, par la *décapitation*, et indiqua, comme moyen d'exécution, une machine employée depuis longtemps chez les Italiens. Sa proposition ayant été adoptée, la *guillotine* fonctionna pour la première fois le 27 mai 1792 sur un voleur de grand chemin; le 21 août de la même année eut lieu la première exécution politique, celle de Collenot d'Angremont.

HABEAS CORPUS. Premiers mots d'un acte célèbre passé en loi anglaise et rédigé en latin, qui accorde à tout prévenu, dans la plupart des cas, sa mise en liberté moyennant caution. L'ordre d'*habeas corpus*, de la part d'un magistrat à un geôlier, reçoit une exécution immédiate, et n'est suspendu que pour des raisons d'Etat ou d'utilité publique. Cette loi est en Angleterre le palladium de la liberté individuelle.

HAMADRYADE. V. *Divinités secondaires.*

HANSÉATIQUES ou **ANSÉATIQUES** (*villes*). On donne actuellement ce nom aux trois villes libres d'Allemagne : *Hambourg*, *Brême* et *Lubeck*. La *Hanse* ou ligue *hanséatique* date de 1241; elle avait pour but de protéger le commerce des cités allemandes contre les pirates de la Baltique, et de défendre leurs franchises contre les princes voisins. Cette confédération politique et commerciale, qui fleurit pendant plusieurs siècles et étendit au loin son commerce, comptait, à la fin du XVIe siècle, soixante-quatre villes, possédait des flottes, une armée, un trésor et un gouvernement particulier.

HARO. Ce cri était le mot consacré anciennement, en Normandie, lorsque, attaqué ou violemment lésé dans ses biens, on voulait mettre arrêt sur une personne ou sur une chose, et la mener ou la transporter devant le juge. L'adversaire était tenu de suivre immédiatement celui qui criait *haro* sur lui. Ce mot est évidemment contracté de *oh Raoul*, *Rolon* ou *Rol*, premier duc de Normandie, célèbre par la sévérité de sa justice et la sagesse de ses lois.

HARPIES. Monstres ailés de la Fable, extrêmement sales et voraces, qui avaient un visage de vieille femme, un corps de vautour et des ongles crochus.

On donne quelquefois ce nom à une personne âpre au gain, ou à une femme criarde, méchante et acariâtre.

HÉBREU. Nom que portait primitivement le peuple juif, issu du patriarche *Héber*, un des ancêtres d'Abraham. Il fut remplacé par celui d'*Israélite*, du mot *Israël*, surnom de Jacob. Celui de *Juif* (en latin *judæus*) ne date que de la captivité de Babylone; il prévalut, parce que les habitants du royaume de *Juda* furent subjugués les derniers.

HÉGIRE (c'est-à-dire *fuite*). Ère des mahométans, ainsi nommée parce qu'elle date de l'époque à laquelle Mahomet s'enfuit de la Mecque, où il

était persécuté, pour se retirer à Médine. Elle a commencé le 16 juillet 622.

HERMÈS, HERMÉTIQUE. *Hermès* était le Mercure des Egyptiens, leur dieu principal ; ils le regardaient comme le père de toutes les sciences, et principalement des sciences occultes. C'est sans doute pour cela que, longtemps après l'extinction du paganisme, les alchimistes l'ont pris pour leur patron, et qu'on a primitivement désigné la chimie sous le nom de science *hermétique*.

HIÉROGLYPHES. Espèce d'écriture symbolique dont se servaient les Egyptiens, et principalement leurs prêtres, et qui consistait en figures gravées et sculptées dans les temples et sur tous les monuments publics. Ces signes représentent tantôt la chose elle-même, et tantôt un son, ce qui fait que cette écriture est à la fois symbolique et phonétique. L'écriture hiéroglyphique, après être restée longtemps une énigme, parait avoir été expliquée dans ces derniers temps par un Français, M. Champollion.

Ce mot sert souvent à désigner quelque chose d'obscur, d'inintelligible : *Le code, les prescriptions de la médecine et la plupart des termes scientifiques, sont pour le vulgaire des* **hiéroglyphes** *tout purs.*

HIPPOCRÈNE. V. *Muses.*

HOMÉOPATHIE (c'est-à-dire *affection semblable*). Ce système a été créé et propagé en Allemagne par le docteur Hahnemann, dont la devise, *similia similibus curantur* (les semblables se guérissent par les semblables), était entièrement opposée à celle de l'ancienne médecine, qui combat les contraires par les contraires (*contraria contrariis curantur*), c'est-à-dire les inflammations par des rafraichissants, et *vice versâ*. Selon les homéopathes, deux maladies semblables ne pouvant exister au même degré dans un organe, la maladie *artificielle*, qu'on fait naître avec les médicaments, détruit la maladie spontanée ; puis on arrête la maladie artificielle en cessant le médicament qui l'a produite. Le docteur Hahnemann fut conduit à cette découverte, en observant le premier que le quinquina, qui détruit la fièvre quand on l'a, la fait naître quand on ne l'a pas. Suivant cette curieuse expérience, le quinquina administré à un fiévreux détruirait la fièvre réelle en produisant une fievre artificielle, qui ensuite disparaîtrait d'elle-même.

Quoi qu'il en soit, les disciples de l'homéopathie se sont multipliés en Allemagne, en France, en Italie, en Angleterre et en Amérique. La médecine ancienne, pour se distinguer de la nouvelle, a pris le nom d'*allopathie* (affection contraire).

HOROSCOPE. V. *Astrologie.*

HYDRE. L'hydre de Lerne, selon la Fable, était un serpent monstrueux qui avait sept têtes, lesquelles repoussaient à mesure qu'on les coupait, si on ne les abattait pas toutes d'un seul coup. La destruction de ce monstre fut un des douze travaux d'Hercule ; mais, comme la plupart des fictions mythologiques recouvrent une vérité, on pense que l'hydre de Lerne n'était autre chose qu'un marais, d'où s'échappaient des miasmes pestilentiels, et qu'Hercule parvint à dessécher. En politique, on compare à ce monstre fabuleux les troubles, les révoltes qui agitent un Etat : *Combattre l'***hydre** *de l'anarchie sans cesse renaissante.*

HYDROGÈNE (c'est-à-dire *qui produit l'eau*). Ce gaz a été ainsi appelé, parce qu'en se combinant avec l'*oxygène* il forme de l'eau. Cavendish le découvrit en 1781. Inflammable et brûlant avec une flamme vive, il sert à éclairer nos villes ; quatorze fois plus léger que l'air, on l'emploie pour gonfler les ballons aérostatiques. C'est le plus léger de tous les corps connus.

HYDROPHOBIE. Ce mot, qui signifie *horreur de l'eau*, désigne le plus souvent la rage, maladie des plus graves, qui peut se développer chez l'homme et chez divers animaux, soit spontanément, soit par communication. La rage se communique par l'action d'un virus déposé dans une plaie par la morsure d'un animal enragé. Un grand nombre de faits portent à croire que ce virus réside dans la salive même. Le plus souvent, les effets se manifestent peu de temps après la morsure ; d'autres fois les accidents ne se déclarent qu'après plusieurs mois, et même après plusieurs années. L'imagination paraît jouer quelque rôle dans la production de cette maladie ; on a vu, dans certains cas, une personne, victime d'une blessure inoffensive, tomber dans l'hydrophobie, par suite de son imagination frappée. On prévient le développement du mal en cautérisant immédiatement et

profondément la partie mordue, soit avec le feu, soit avec l'acide sulfurique.

ICONOCLASTE (c'est-à-dire *briseur d'images*). Nom d'une secte d'hérétiques du VIII[e] siècle, qui brisaient les images saintes, et poursuivaient avec acharnement et fanatisme le culte qu'on leur rendait. Approuvée par le concile de Constantinople en 766 et condamnée par plusieurs autres, cette hérésie disparut dans le courant du IX[e] siècle. Plus tard, elle s'est reproduite chez les Albigeois, les Hussites et les Vaudois.

IDOLATRIE. V, *Polythéisme.*

ILOTES. Réduits en esclavage par les Lacédémoniens, les Ilotes furent traités par leurs vainqueurs avec la dernière dureté. On s'étudiait à les tenir constamment dans la plus dégradante abjection. De là vient qu'on appelle *ilotes* les individus que la société repousse de son sein.

IMPRIMERIE. Elle fut inventée vers l'an 1436 par le Mayençais Gutenberg. Il s'adjoignit Fust et Schœffer, qui perfectionnèrent sa découverte. Cet art sublime semble avoir été connu en Chine bien avant d'être pratiqué en Europe ; seulement il paraîtrait que les Chinois se seraient servis de planches gravées, plutôt que de caractères mobiles.

L'imprimerie est, avec la découverte de l'Amérique et celle de la vapeur et de l'électricité, l'événement le plus important des temps modernes. De combien de pages sublimes, écrites par les anciens, l'imprimerie nous eût épargné la perte ! Aujourd'hui, cette grande découverte rend à tout jamais impossible le retour à un moyen âge. Paris, Mayence, Strasbourg, etc., ont élevé des statues à l'immortel Gutenberg.

INCAS. Nom de la dynastie qui régnait sur le Pérou, avant la conquête de ce pays par l'Espagnol F. Pizarre, en 1533. Les Incas se prétendaient issus du soleil, et, après leur mort, ils étaient adorés comme des dieux. Le dernier des Incas, Atahualpa, qui régnait au moment de l'invasion espagnole, fut étranglé dans sa prison par l'ordre de Pizarre, au camp duquel il s'était rendu sous la foi du'n sauf-conduit.

INSTINCT (*l'*) est un don particulier aux animaux, qui les porte à exécuter certains actes, sans avoir la notion de leur but ; à employer des moyens toujours les mêmes, sans jamais chercher à s'en créer d'autres, ni à connaître les rapports qui existent entre les moyens et le but. « C'est » par instinct que l'enfant tette en nais- » sant, que l'abeille construit ses al- » véoles, que le castor bâtit ses di- » gues, que la sarigue cache ses petits » dans sa poche ventrale au moindre » danger, que l'hirondelle édifie son » nid et le retrouve au bout d'un an » d'absence, que l'araignée tisse sa » toile et tend ses filets, que le fourmi- » lion creuse un trou dans le sable » mouvant, pour y faire tomber ses » victimes ; que les fourmis se réunis- » sent en société et amassent des pro- » visions, etc. » (Bouillet.)

L'*instinct* diffère de l'*intelligence* en ce que celle-ci, émanation de la Divinité, réside essentiellement dans la variabilité des moyens qu'elle emploie, tandis que, dans l'*instinct*, tout est aveugle, nécessaire et invariable ; c'est, pour ainsi dire, une habitude innée et héréditaire sans aucune altération. Il y a donc une immense différence entre l'instinct des animaux et l'intelligence de l'homme. « L'homme peut s'instruire » et profiter de ce qu'ont fait les au- » tres avant lui ; les animaux en sont » incapables ; l'expérience que l'un » d'eux pourrait parfois acquérir n'est » utile qu'à celui-là seul, et ne peut » être mise à profit par les autres. » Tout ce que l'homme sait faire est » le produit de l'étude et de la ré- » flexion ; les animaux n'étudient ni » ne réfléchissent jamais. Leur habi- » leté ne vient pas d'eux, mais du Créa- » teur, qui l'a mise en eux sans qu'ils » le sachent. Ainsi, une hirondelle n'a » pas besoin d'étudier ni de réfléchir » pour construire son nid ; elle le fait » tout naturellement et sans l'avoir ja- » mais appris. Les hirondelles d'au- » jourd'hui ne font pas mieux leur nid » que celles d'autrefois ; elles travail- » lent sans pouvoir s'en empêcher, sans » prévoyance et sans intelligence. » (Ch. Jeannel.)

IODE. Corps simple, découvert en 1811, qui s'emploie avec succès pour guérir les goîtres, les scrofules ou humeurs froides, et les maladies du poumon. L'iode n'existe dans la nature qu'en combinaison avec d'autres corps ; on l'extrait des éponges, des mollusques, et principalement de toutes les plantes marines appelées varechs ; on le trouve en quantité assez notable dans le foie de la raie et de la morue ; aussi l'huile de foie de morue est-elle

un excellent spécifique contre la phthisie pulmonaire.

IRRITABILITÉ. La science n'a pu parvenir encore à expliquer le singulier phénomène de l'*irritabilité végétale*. Presque toutes les plantes, en effet, éprouvent un mouvement marqué au coucher du soleil, ainsi qu'au lever de cet astre. On dirait que sa retraite les engage à se parer de leurs couleurs et à exhaler leurs parfums. Bien plus, la *sensitive* se contracte pour se soustraire au contact d'un corps étranger; l'*attrape-mouches* d'Amérique rapproche ses folioles pour retenir prisonnier l'imprudent insecte qui est venu s'y placer. Les feuilles de l'*acacia* se courbent le soir sur leurs tiges, comme pour se livrer au sommeil, tandis que celles de la *balsamine*, s'inclinant vers la terre, forment une voûte protectrice au-dessus de la fleur. Les fleurs du *nénuphar* tiennent aux racines par de longs pédoncules qui leur permettent de venir pendant le jour s'étaler à la surface de l'eau, et de rentrer le soir dans l'élément liquide pour ne reparaître qu'à la lumière du soleil. Dans un grand nombre de plantes, les filets des étamines se meuvent au temps de la fécondation, sans qu'on puisse attribuer leurs mouvements à aucune force mécanique connue.

ISABELLE (*couleur*). Isabelle, souveraine de Castille et épouse de Ferdinand, était assiégée par les Maures dans une des villes de son royaume. Pour soutenir le courage des assiégés, elle fit le vœu, assez original, de ne pas changer de linge tant que le siége ne serait pas levé, et les dames de sa suite s'empressèrent de l'imiter. Le siége dura neuf mois, et ce ne fut qu'au bout de ce temps que ces dames purent changer de linge. Les chemises qu'elles quittaient furent appendues avec grande pompe, en ex-voto, dans une chapelle de la Vierge, ainsi que nous plaçons au dôme des Invalides les drapeaux pris sur nos ennemis. Elles avaient contracté, comme de raison, cette teinte fauve que prend le linge trop longtemps porté, et qui fait le mérite de quelques chevaux. Cette couleur prit dès lors et a conservé jusqu'à nos jours le nom de couleur *isabelle*.

Quelques historiens varient un peu sur cette origine. Suivant eux, il s'agirait d'Isabelle d'Autriche assiégeant la ville d'Ostende, et ce ne serait qu'au bout de trois années que, s'étant emparée de la ville, cette princesse put changer de linge. Mais le fond de l'anecdote reste le même, et, quand il est question d'étymologie, il faut s'estimer trop heureux lorsque les différences ne portent que sur des détails.

IVOIRE. L'ivoire provient, en général, des défenses des éléphants, dont la grandeur varie de trente centimètres à deux mètres; on en a trouvé du poids de quatre-vingts kilogrammes. Les ouvrages modernes en ivoire ne sont rien en comparaison de ce qui se faisait chez les anciens: ils en construisaient des chars, des tables, des trônes, et jusqu'à des statues de dix mètres de hauteur. Le plus estimé de tous est l'ivoire de Guinée; il jouit de la précieuse faculté de blanchir en vieillissant, tandis que les autres jaunissent.

JACHÈRE. On croyait universellement autrefois qu'après une récolte, la terre n'avait plus les sucs nécessaires pour produire, et qu'il fallait, pour les lui rendre, lui accorder un repos d'une année au moins. Cet état de repos est ce que l'on appelait *jachère* (du latin *jacere*, se reposer). L'agronomie moderne a reconnu que c'était une erreur, puisqu'un champ produit de lui-même des herbes inutiles pendant le temps de repos que lui accorde le laboureur. En effet, les amendements, les engrais suffisent à l'entretien de la fécondité du sol; seulement il est indispensable de varier les cultures, comme, par exemple, de remplacer une plante *épuisante* par une autre *améliorante*, qui *fume* en quelque sorte la terre au moyen de ses débris : c'est cette variété, cette rotation de culture, qui forme le système des *assolements*. L'assolement de quatre années est le plus adopté aujourd'hui : 1re année, racines, comme navets ou pomme de terre; 2e année, orge; 3e année, herbages artificiels, comme trèfle, luzerne, etc.; 4e année, froment.

JACQUERIE ou **JAQUERIE.** Nom d'une association de paysans révoltés contre les seigneurs, et dont le but était le pillage des châteaux. La jacquerie se forma en Picardie, pendant la captivité du roi Jean (1358). Elle prit son nom de ce que les gentilshommes d'alors appelaient par dérision le paysan un *Jacques Bonhomme*. La jacquerie disparut au bout de quelques mois, mais le nom de Jacques Bonhomme est resté dans le langage,

pour désigner le peuple. Ce mot a chez nous la même portée que *John Bull* en Angleterre, qui signifie *Jean Taureau*.

Jacquerie se dit encore aujourd'hui de tout pillage général, et, en quelque sorte, organisé.

L'instruction, sagement répandue dans le peuple, est le plus sûr moyen de prévenir le retour de la *jacquerie*.

JANISSAIRES. Corps d'infanterie turque, qui servait à la garde du Grand Seigneur. Cette milice d'élite, fortement organisée, devint bientôt trop puissante et se rendit redoutable par son insubordination, faisant et déposant à son gré les sultans. A l'occasion d'une insurrection que les janissaires excitèrent en 1826, le sultan Mahmoud II, prononça leur dissolution. Ils furent massacrés pour la plupart sur une place de Constantinople. Ce corps avait existé près de 500 ans.

Cette sorte de milice peut se comparer à la *garde prétorienne* sous l'empire romain, aux *strélitz* en Russie, et aux *mameluks* en Egypte. Le corps des strélitz fut détruit par Pierre le Grand, et celui ds mameluks par Méhémet-Ali.

JARNAC (*coup de*). Le seigneur de Jarnac et un autre favori de Henri II, François de Vivonne, marquis de la Châtaigneraie, ayant eu ensemble une querelle d'honneur, le roi autorisa le combat, auquel il assista avec toute sa cour. Jarnac allait succomber, lorsque son adversaire tomba frappé au jarret d'une manière imprévue. Depuis, on donne le nom de *coup de Jarnac* aux coups de traître, ou à un mauvais tour dont on est victime et auquel on ne s'attendait pas.

JARRETIÈRE (*ordre de la*). La comtesse de Salisbury dansant avec Edouard III, roi d'Angleterre, laissa tomber une de ses jarretières. Le roi, en la ramassant, s'aperçut que les courtisans souriaient : « *Honni soit qui mal y pense*, dit-il; tel qui s'en rit aujourd'hui, demain s'honorera de la porter. » Et il institua sur-le-champ l'ordre de la Jarretière, que les chevaliers portent au genou gauche, et la reine au bras. Il a pour chef le souverain et ne compte que 26 membres.

JÉHOVAH. Dieu est souvent appelé ainsi dans la Genèse; cependant les Israélites ne prononçaient que rarement et avec le plus profond respect ce mot mystérieux. Les Juifs, se fondant sur le Lévitique, se sont toujours abstenus de le prononcer, de peur de commettre un crime; au lieu de Jéhovah, ils disent ordinairement *Adonaï* (Seigneur), ou *Elohim* (Dieu). Le nom de Jéhovah se rencontre pour la première fois dans les livres de Moïse.

Il est remarquable que ce mot qui, en hébreu, signifie *celui qui subsiste par lui-même*, soit composé de nos cinq voyelles *i*, *e*, *o*, *u*, *a*, sans lesquelles la parole, le *verbe*, ne saurait exister.

JÉRÉMIADE. Ce mot tire son nom de *Jérémie*, l'un des quatre grands prophètes, qui, dans ses *Lamentations*, prédit la ruine de Jérusalem, la captivité de Babylone, et déplore éloquemment les malheurs de sa patrie.

JOUR. Le mot latin *dies*, quoique ayant un son très-différent du mot *jour*, lui a cependant donné naissance; voici comment : de *dies*, jour, les Latins ont fait *diurnus*, qui a produit l'italien *giorno* et l'ancien mot français *jor*, d'où est venu *jour*.

Nous devons à *diurnus* les mots *diurne*, *diurnal;* et l'on dit : éclairer *a giorno*, c'est-à-dire produire artificiellement la clarté du jour.

JOUVENCE (*fontaine de*). Cette source fabuleuse a joué un grand rôle dans les romans orientaux. On attribuait aux eaux de cette fontaine la vertu de rajeunir ceux qui venaient s'y baigner. Dire de quelqu'un : *Il a bu de l'eau de la* **fontaine de Jouvence**, signifie *il a rajeuni*.

JUGEMENT DE DIEU. On appelait ainsi autrefois les épreuves auxquelles on avait recours pour s'assurer de l'innocence ou de la culpabilité d'un accusé, lorsque les preuves matérielles manquaient. Ces épreuves consistaient à plonger le bras dans un vase d'eau bouillante, ou à prendre avec la main une barre de fer rouge, ou bien encore à tenir les bras élevés en croix. Ceux qui restaient le plus longtemps dans ces positions avaient gain de cause. Saint Louis, en n'admettant plus que les preuves par témoins, abolit ces épreuves barbares, ainsi que les combats judiciaires, dans lesquels, de deux adversaires, le vainqueur était proclamé innocent; et dès lors disparurent ces sortes de jugements, où la raison et l'équité étaient obligées de céder au caprice du hasard ou à la fraude.

JUIF-ERRANT. Personnage fa-

buleux, célèbre dans les traditions populaires, et qui est évidemment un symbole du peuple juif, condamné, depuis tant de siècles, à errer loin de son pays. On raconte que Jésus, portant sa croix et pliant sous le faix, voulut se reposer devant la porte du Juif *Ahasverus*, qui le chassa brutalement, et que, pour le punir, le Seigneur lui dit : « Tu seras errant sur la terre jusqu'à ce que je vienne. » Aussitôt le Juif se mit à marcher; depuis, poussé par une force irrésistible, il erre continuellement sans pouvoir trouver un lieu de repos.

On dit d'un homme qui voyage beaucoup : *C'est un vrai* **juif-errant.**

JURY. Cette précieuse institution date de 1791; si précieuse, en effet, que le consul Bonaparte la mettait au nombre des trois conquêtes importantes de l'esprit humain : *le jury, l'égalité de l'impôt*, et *la liberté de conscience.*

La haute moralité de l'institution du jury consiste principalement en ce que les juges, les présidents de cours d'assises, etc., étant accoutumés à ne voir l'humanité que sous son aspect le plus dégradé, il était à craindre que le spectacle du crime, sans cesse offert à leurs regards, ne les amenât enfin à voir un coupable dans tout accusé. Pour donner des garanties à la société, on dut songer à prendre dans son sein même des citoyens dont l'esprit de justice et d'appréciation n'aurait été soumis à aucune influence. Telle est la cause de l'institution du jury.

LABYRINTHE. V. *Dédale.*

LACTÉE (*voie*). Bande irrégulière qu'on aperçoit au ciel dans les nuits sereines, et dont la lueur blanchâtre, qui le sillonne dans presque toute sa longueur, est formée par un nombre si prodigieux d'étoiles, qu'Herschell a estimé à 50 mille celles qui avaient passé sous ses yeux pendant une heure.

La Fable attribue l'origine de la voie lactée à quelques gouttes de lait tombées du sein de Junon, pendant qu'elle allaitait Hercule.

LAMBINER. Ce mot, au XVIe siècle, servait à caractériser le style lent et diffus de Denis Lambin, professeur de la Sorbonne, et commentateur de quelques auteurs latins. Il a été conservé, et signifie *agir avec lenteur.*

LAPIDATION. Ce supplice, fort ancien, a été surtout en usage chez les peuples de l'Orient, et notamment chez les Juifs. La loi de Moïse condamnait à être lapidés les adultères, les blasphémateurs, les violateurs du sabbat, etc. C'étaient les témoins qui lançaient les premières pierres. Saint Etienne, premier martyr, périt de cette mort.

LARES (*dieux*). Les anciens ayant coutume d'enterrer les corps dans les maisons, le peuple crédule s'imagina que les âmes y demeuraient aussi comme des génies secourables et propices : de là le culte des dieux *lares*, sous la protection desquels on plaçait la prospérité des familles. On les identifie avec les *Pénates*, qui étaient également des dieux domestiques. De très-petites statues, représentant les Lares et les Pénates, étaient placées au coin du foyer; au milieu d'elles était un chien, symbole d'attachement et de fidélité.

En poésie, on fait souvent usage des mots *lares* et *pénates* : *quitter ses* **pénates,** *revoir ses* **pénates,** pour *abandonner la maison paternelle, y revenir.* Virgile représente Enée sortant de Troie et emportant avec lui ses dieux *pénates.*

LARIGOT (*boire à tire*). On donne à cette expression l'origine suivante : En 1282, Odot Rigault, archevêque de Rouen, ayant fait don à son église d'une grosse cloche, cette cloche fut nommée *la rigaude*, et comme elle était fort difficile à mettre en branle, les sonneurs avaient coutume de bien boire avant et après. De là on a dit d'un bon buveur : *Il boit à* **tire la rigaude** (par corruption *larigot*).

LATITUDE. La terre ayant environ 9,000 lieues de tour, on compte à peu près 2,250 lieues de l'équateur au pôle. Cette distance (le 1/4 du méridien) est divisée en 90 degrés de chacun 25 lieues. Ainsi, au lieu de dire qu'une ville est située à 25, à 50, à 75, à 100, à 1,000 lieues de l'équateur, on dit qu'elle est à 1°, 2°, 3°, 4°, 40° de latitude septentrionale ou méridionale.

Mais la latitude ne suffit pas pour déterminer une position géographique, puisqu'elle indique seulement la distance d'un lieu à l'équateur; il reste encore à fixer la position orientale ou occidentale; c'est cette distance d'un lieu terrestre à un méridien convenu qu'on appelle *longitude*. En France, on prend pour premier méridien celui qui est supposé passer par l'observa-

toire de Paris. La longitude d'un lieu est donc, pour nous, la distance de ce lieu au point le plus rapproché du méridien de Paris. La longitude est orientale ou occidentale.

LÈPRE. Cette hideuse maladie, la plus redoutable de toutes les affections cutanées, que le perfectionnement de la civilisation a fait disparaître, était le résultat de la malpropreté, de la mauvaise nourriture et des privations. Pendant fort longtemps les lépreux furent un objet d'horreur et de dégoût. Une loi de Moïse les séparait du reste du peuple. Au moyen âge, les croisés, qui avaient contracté la lèpre en Orient, la rapportèrent en Europe, où elle se répandit d'une manière effrayante. On fonda de toutes parts, pour les infortunés lépreux, des hôpitaux spéciaux appelés *léproseries*, *ladreries* ou *maladreries* (de *ladre*, corruption de *Lazare*, le pauvre dont il est parlé dans saint Luc). Dès qu'un cas de lèpre était signalé, le malade était conduit à l'église, on chantait sur lui l'office des morts, puis on le conduisait à l'enclos des lépreux. Chaque lépreux était obligé de porter une crécelle, pour avertir les passants d'éviter son contact.

Xavier de Maistre, dans le *Lépreux de la cité d'Aoste*, a décrit admirablement la triste condition de ces malheureux.

Il est reconnu maintenant que la lèpre n'est pas contagieuse, mais qu'elle peut être héréditaire.

LEVIER. Le levier joue un très-grand rôle dans la mécanique; la plupart des machines simples, les clés, les ciseaux, les tenailles, les pincettes, les balances, les grues, ainsi que les machines les plus compliquées, ne sont que des leviers, ou des systèmes de leviers; la machine animale n'est elle-même qu'un composé de leviers.

Archimède est le premier qui détermina d'une manière scientifique les lois de la puissance du levier; il avait une telle foi dans cette puissance qu'il disait : « Qu'on me donne un point d'appui, et je soulèverai la terre. » On emploie souvent cette phrase d'Archimède au figuré : *L'imprimerie est un* **levier** *avec lequel on peut soulever le monde.*

LIGUE. On connaît dans l'histoire un grand nombre de ligues, mais la plus célèbre eut lieu en France, et est connue sous le nom de *la Ligue;* c'était une confédération du parti catholique, formée par le duc de Guise, en 1576, dans le but apparent de défendre la religion catholique contre les calvinistes, mais, en réalité, pour renverser Henri III, et placer les Guises sur le trône. Henri IV mit fin à la ligue en abjurant le calvinisme, en 1593.

LIT DE JUSTICE. Le premier *lit de justice* fut tenu en 1318, sous Philippe le Long, et le dernier par Louis XVI, à Versailles, le 8 mai 1788. On y traitait des grands intérêts de l'Etat.

LIVRE. On nomme :

1° **Livres sapientiaux**, les livres de la Bible qui sont plus particulièrement destinés à l'instruction morale des hommes : La *Sagesse*, les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste* et l'*Ecclésiastique ;*

2° **Livres sibyllins**, des livres qui renfermaient, dit-on, tout l'avenir de Rome, et qui furent vendus à Tarquin l'Ancien par la sibylle de Cumes. On les consultait dans toutes les occasions importantes, et on y trouvait toujours d'utiles révélations. Ils furent brûlés dans un incendie du Capitole, qui eut lieu un an avant la dictature de Sylla;

3° **Livre d'or**, un registre sur lequel, à Venise, étaient inscrits en lettres d'or les noms de toutes les familles nobles. Il fut détruit en 1797, pendant les guerres d'Italie;

4° **Livre rouge**, le registre secret des dépenses particulières de Louis XV et de Louis XVI, qui se composait de trois gros volumes reliés en maroquin *rouge*. Il fut retrouvé, après les événements du 10 août, dans un cabinet secret du château de Versailles, et publié en partie par ordre de la Convention.

LONGITUDE. V. *Latitude.*

LOUP-GAROU. Le peuple des campagnes appelait *loup-garou* un esprit malin très-dangereux, ou un sorcier qui, travesti en loup, courait les champs pendant la nuit. Sa peau était à l'épreuve de la balle, à moins que celle-ci n'eût été bénie dans la chapelle de Saint-Hubert, patron des chasseurs, que le tireur ne portât sur lui du trèfle à quatre feuilles, etc., etc. Cette superstition n'a point entièrement disparu ; on en trouve encore aujourd'hui des vestiges chez les paysans de la Bretagne, de l'Auvergne et du Limousin. Elle était tellement accréditée au moyen âge, que des malheureux, accusés de ce genre de sorcellerie, ont été condamnés au feu par les

tribunaux. Enfin, chose difficile à croire, les préjugés avaient tellement abruti les esprits à cette époque, qu'il s'est trouvé de pauvres diables qui se sont crus de bonne foi métamorphosés en loups, et que, possédés de cette singulière folie, ils couraient les rues et les champs en poussant des hurlements.

LUNE. La lune est 49 fois plus petite que la terre; elle en est éloignée de 85,000 lieues. Les astronomes y ont observé des vallons, des montagnes et des volcans, mais elle n'a point d'atmosphère, car on n'y remarque aucun nuage, et les rayons lumineux qui viennent du soleil n'y éprouvent aucune réfraction; ce qui la rend inhabitable, du moins pour des êtres de même nature que nous. La lune effectue sa révolution autour de la terre en 29 jours et demi; c'est ce que l'on entend par mois lunaire. Pendant toute la durée de cette révolution, elle présente toujours la même face à la terre; c'est pour cette raison qu'on lui suppose la forme d'un œuf, ayant sa partie la plus développée tournée vers la terre; l'hémisphère opposé ne voit donc jamais notre planète.

C'est à l'attraction de la lune, combinée avec celle du soleil, que sont dues les marées.

Longtemps la superstition a attribué à la lune une immense influence sur la végétation, sur la santé, sur le temps : ces préjugés sont aujourd'hui abandonnés pour la plupart. Il y a quatre changements de lune dans l'espace d'un mois : il est donc naturel que des variations de température coïncident avec certaines phases de la lune, sans que cet astre y entre pour rien. On a remarqué que la lumière qui nous est réfléchie par la lune n'affecte que d'une manière presque inappréciable les thermomètres les plus sensibles.

LUNE ROUSSE. Suivant les jardiniers, la *lune rousse* gèle et *roussit* les jeunes bourgeons exposés à sa lumière. Cet effet s'explique, sans l'intervention de la lune, par le rapide rayonnement qui refroidit et qui gèle les végétaux sous un ciel serein, quand la lune est brillante. Lorsqu'il y a des nuages au ciel et que, par conséquent, la lune est cachée, l'échange de calorique s'établit entre les jeunes plantes et les nuages, et le refroidissement est moins considérable que lorsqu'il a lieu avec les espaces célestes. Ainsi la lune n'est que l'indice et nullement la cause, et la prétendue influence de la lune rousse est aujourd'hui reléguée parmi les préjugés populaires.

LUNETTE. On est *myope* ou *presbyte*, suivant que la vision distincte s'opère à une distance moindre ou plus grande que la distance commune. On remédie à ces inconvénients à l'aide de lunettes, qui doivent porter des verres concaves dans le premier cas, et convexes dans le second. Ceux-ci diminuent la divergence des rayons lumineux et les font converger vers la rétine; ceux-là, au contraire, diminuent la convergence de ces rayons, et rétablissent ainsi la netteté de la vue. L'invention de ce genre de lunettes est attribuée à Roger Bacon.

Les lunettes dites *lorgnette*, *longue-vue*, *télescope*, servent à grossir ou à rapprocher les objets; leur invention est due à un lunettier hollandais, nommé Metius, ou plutôt à ses enfants, qui placèrent fortuitement, et par simple jeu, un verre concave en face d'un verre convexe. Cette invention date de 1609. L'année suivante, cette découverte étant parvenue à la connaissance de Galilée, cet homme de génie ne tarda pas à y apporter de grands perfectionnements. Aujourd'hui, on construit des télescopes gigantesques, qui font apparaître les objets deux ou trois mille fois plus grands en les rapprochant.

Le *microscope* est un instrument destiné à amplifier les très-petits objets qui échappent à la vue simple, comme les *infusoires*, appelés pour cela animaux *microscopiques*.

LUSTRALE (*eau*). C'était l'eau sacrée des anciens, laquelle était contenue dans un vase placé à la porte des temples; ceux qui entraient s'en lavaient eux-mêmes ou s'en faisaient laver par les prêtres. On l'obtenait en éteignant dans de l'eau commune un tison ardent tiré du foyer des sacrifices.

LUTHÉRANISME. V. *Protestantisme*.

MACABRE (*danse*). On a nommé ainsi, au moyen âge, une ronde infernale, peinte ou sculptée, dansée par des morts de toutes les conditions et de tous les âges, rois ou sujets, riches ou pauvres, vieillards ou enfants. C'est une allégorie ingénieuse, figurant la fatalité qui condamne tous les humains au trépas. La Mort elle-même dirige cette ronde infernale, se servant

d'un squelette pour violon et d'un ossement pour archet.

Quelques-unes sont exécutées avec beaucoup d'art, au point de laisser deviner sous la nudité du squelette la condition, l'âge, les passions même de l'être vivant.

La danse macabre la plus célèbre est celle de Bâle, attribuée à Holbein. On y voit des fous, un prélat allant au chœur avec un chasseur et un bouffon, un moine entraîné par un diable à tête de coq; toutes satires dirigées contre les goûts mondains de l'époque. On cite encore celle de Saint-Maclou, qui est à la fois peinte et sculptée; on y voit Adam et Eve, un pape, un patriarche, un évêque, un abbé bénédictin, des figures gracieuses ou des visages fantastiques, qui semblent vouloir, par les poses les plus grotesques, provoquer l'hilarité des spectateurs.

MACHIAVÉLISME. Cette doctrine détestable, qui justifie les moyens les plus honteux, pourvu qu'ils mènent au succès, a été développée par le Florentin *Machiavel*, dans son livre du *Prince*, où il enseigne aux tyrans les moyens de réussir, même au mépris de la justice et de l'humanité. Ce mot est devenu le synonyme de ruse et d'astuce; il se dit, par extension, des actions étrangères à la politique, où il entre de la mauvaise foi, de la fausseté, de la perfidie.

MAGIE. Les Mages, prêtres de la religion de Zoroastre, cultivaient surtout l'astronomie, l'astrologie et d'autres sciences occultes, ce qui leur a fait attribuer une puissance surnaturelle, dont le souvenir se conserve encore dans notre mot *magie*. Cet art prétendu, auquel on attribue des effets extraordinaires et merveilleux, comme de soumettre à sa volonté les puissances supérieures, de les évoquer, et de produire, par leur assistance, des apparitions, des charmes, des enchantements, des guérisons subites, etc., fut introduit de bonne heure en Grèce. Mais, fruit spontané de la superstition et de la fourberie, on le trouve à tous les âges et chez tous les peuples ignorants. La Bible nous montre les magiciens de la cour de Pharaon opposant leurs prodiges aux miracles de Moïse et d'Aaron. Dans le Nouveau Testament, Simon, surnommé le Magicien, lutte avec saint Pierre. Aux temps héroïques de la Grèce, Circé et Médée sont représentées comme de puissantes magiciennes.

Au moyen âge, on brûlait vif tout individu qu'on soupçonnait entaché de *magie*; aujourd'hui, la magie, la sorcellerie ont disparu devant les progrès de la civilisation plutôt que devant ces répressions barbares, et si elles se reproduisent encore parfois au fond de la province, ce ne sont plus que des moyens d'escroquerie, justiciables de la police correctionnelle.

MAGNÉTISME. Il y a deux sortes de magnétisme : le magnétisme *minéral* ou terrestre, qui est l'ensemble des phénomènes qui résultent de la propriété qu'a l'aimant d'attirer le fer, et le magnétisme *animal*, qui est l'influence qu'un homme peut exercer sur un autre, soit au moyen de l'application des mains et de mouvements appelés *passes*, soit même par la seule volonté, et dont les principaux phénomènes sont la somnolence, le sommeil et le somnambulisme. Si l'on en croit les apôtres du magnétisme, un *sujet* magnétisé tombe dans une sorte de somnambulisme lucide; alors il lit dans la pensée, voit, entend à travers les espaces, et peut, sans avoir étudié la médecine, révéler le siége d'une maladie et indiquer les remèdes propres à la guérir, etc., etc. C'est Mesmer, médecin allemand, qui proclama le premier l'existence du magnétisme animal. La doctrine du magnétisme n'a pas encore pu prendre sa place dans la science; cependant, il paraît certain aujourd'hui que tout n'était pas imaginaire dans la découverte de Mesmer; mais, comme les phénomènes magnétiques se prêtent facilement au merveilleux, ils ont été le plus souvent défigurés par la superstition ou exploités par le charlatanisme.

MAHOMÉTISME. Religion fondée par Mahomet, et dont les dogmes principaux, consignés dans le Coran (V. ce mot), sont l'unité de Dieu, l'immortalité de l'âme, un paradis avec les jouissances sensuelles, la prédestination et le fatalisme. Le Coran autorise, en outre, la polygamie. Les armes des Arabes propagèrent cette religion dans toute l'Asie, en Afrique, et les farouches sectateurs du prophète menaçaient d'envahir l'Europe entière, quand Charles Martel les arrêta dans les plaines de Poitiers. Quoique en décadence, le mahométisme règne encore aujourd'hui dans l'Asie occidentale, dans l'Afrique septentrionale et en Turquie. Il compte environ 100 millions de sectateurs.

MAMMIFÈRE. (du latin *mamma*, mamelle, et *fero*, je porte). La classe des mammifères est la première du règne animal. A sa tête est l'homme, qui seul est *bimane ;* les *quadrumanes* viennent après. Les autres mammifères sont les *carnassiers*, comme le lion, le tigre, le renard; les *pachydermes*, comme le cheval, l'hippopotame, l'éléphant, le rhinocéros, remarquables par l'épaisseur de leur peau; les *ruminants*, comme le bœuf, le chameau, qui se distinguent par leurs quatre estomacs; les *cétacés*, comme le dauphin, la baleine, qui manquent de membres postérieurs; les *rongeurs*, comme le rat, l'écureuil, qui n'ont jamais plus que deux sortes de dents, incisives et molaires, et les *édentés*, comme l'unau, le paresseux, qui manquent entièrement de dents.

Tous les mammifères ont des mamelles, des poumons, un cerveau et un cœur; tous, à l'exception des cétacées, sont munis de quatre extrémités ou membres, que l'on nomme jambes, bras ou pattes. Voici, du reste, les principaux caractères qui distinguent les mammifères : 1° ils portent des mamelles; 2° ils sont vivipares; 3° ils respirent par des poumons. C'est parmi eux que se trouvent les animaux de la plus grande taille.

MANICHÉENS. Disciples de Manès qui, pour expliquer le mélange du bien et du mal, attribuait la création à deux principes, l'un essentiellement bon qui est Dieu, l'esprit ou la lumière; l'autre essentiellement mauvais qui est le Diable, la matière ou les ténèbres. On a, par suite, étendu le nom de *manichéisme* à toute doctrine fondée sur les deux principes opposés du bien et du mal.

Le manichéisme était emprunté, en grande partie, à la religion de Zoroastre.

MARCOTTE. V. *Bouture.*

MARÉE. L'influence de la lune sur les marées est aujourd'hui bien connue. Lorsque cette planète est perpendiculaire au-dessus des eaux de la mer, elle les attire à elle, et les oblige de s'élever jusqu'à une certaine hauteur; c'est ce qui produit le *flux*, ou *marée montante*. Après ce passage de la lune, les eaux que cet astre avait suspendues, n'étant plus attirées, doivent retomber par leur propre poids, et former ce qu'on appelle le *reflux*, ou *marée descendante*. On a remarqué que les marées sont plus fortes lorsque la lune est plus près de la terre, et aux époques des nouvelles et pleines lunes, c'est-à-dire lorsque le soleil et la lune sont en *conjonction* et en *opposition*, parce qu'alors l'effet simultané de leur attraction se fait sentir. Lorsque les eaux ont atteint leur plus grande élévation, elles restent quelques instants stationnaires, c'est le moment de la *haute mer ;* parvenues à leur plus basse dépression, elles demeurent quelques moments en repos; c'est celui de la *basse mer*.

Les mers intérieures, comme la mer Caspienne, la mer Noire, la mer Méditerranée, n'ont que des marées à peine appréciables.

MARSEILLAISE. Composé en 1792 pour l'armée du Rhin, cet hymne, dû, paroles et musique, à un officier du génie, Rouget de l'Isle, en garnison à Strasbourg, reçut de son auteur le titre de *Chant de guerre de l'armée du Rhin;* mais bientôt les fédérés marseillais l'ayant fait connaître les premiers à Paris, on l'y baptisa du nom de *Marseillaise* ou *Hymne des Marseillais*, nom qui lui est resté.

La dernière strophe :

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus.
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus.
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil.
Nous aurons le sublime orgueil.
De les venger ou de les suivre.

est d'André Chénier.

Le chant national des Anglais est le *God save the king*, ou *the quenn* (Dieu sauve le roi ou la reine).

MATÉRIALISTE. Partisan d'un système philosophique qui n'admet dans l'univers d'autre existence que celle de la matière, niant ainsi celle des esprits, c'est-à-dire de l'âme et de la Divinité. Dans l'antiquité, Démocrite et Epicure, expliquant l'origine des choses par le mouvement des atomes, étaient matérialistes. Au XVIII[e] siècle, Hobbes, d'Holbach, Lamettrie, Diderot professaient le matérialisme; mais ces funestes doctrines ont été victorieusement combattues à toutes les époques par les philosophes du caractère le plus élevé, Platon, Cicéron, Descartes, Bossuet, etc.

MAUSOLÉE. Arthémise, reine de Carie, fit élever à *Mausole*, son époux, un magnifique monument qui avait 137 mètres de circonférence, sur 47 de

hauteur, et qui passait pour une des sept merveilles du monde. Depuis, le nom de *mausolée* a été donné à tout monument sépulcral somptueux.

MÉCÈNE. Favori et ministre d'Auguste; il se servit de son crédit pour encourager les lettres et les arts. Virgile, Horace, Properce, furent comblés de ses bienfaits. Depuis, le mot Mécène est devenu le synonyme de protecteur des lettres, des sciences et des arts : *Fouquet fut le* **Mécène** *de La Fontaine; Colbert se montra le* **Mécène** *de tous les hommes illustres du siècle de Louis XIV.*

MÉGÈRE. V. *Furies.*

MÉNECHME Cette expression, qui désigne un type de ressemblance, vient du titre d'une comédie de Plaute, dont toute l'intrigue roule sur les équivoques auxquelles donne lieu la ressemblance parfaite des frères *Ménechmes.* Cette comédie a été heureusement imitée par notre second poëte comique, Regnard.

L'homme le plus extraordinaire a eu son **ménechme**; *si l'on rencontrait son véritable* **ménechme**, *ce ne serait pas la personne que l'on aimerait le mieux.*

MENTOR. Ce nom désigne un ami fidèle, un conseiller prudent, un guide sûr et éclairé, parce qu'ainsi s'appelait l'ami auquel Ulysse, avant de s'embarquer pour la guerre de Troie, avait confié le soin de sa maison. Minerve, dit la Fable, prenait souvent sa figure et sa voix pour engager le fils d'Ulysse à ne point dégénérer de la valeur et de la prudence de son père. Cette tradition a été adoptée par Fénelon dans son *Télémaque.*

On dit, en employant ce mot comme nom commun : *Ce jeune étourdi aurait bien besoin d'un* **mentor**.

MER. La mer couvre près des trois quarts de la surface de la terre, et elle occupe beaucoup plus de place dans l'hémisphère austral que dans l'hémisphère boréal. Parmi toutes les raisons que l'on a données de la salure des eaux de la mer, la plus plausible est celle qui l'attribue à des bancs inépuisables de sel, qui se trouveraient au fond de l'Océan. La profondeur des mers est très-variable; il existe des points où les sondes n'ont pu toucher le fond, ce qui fait supposer une profondeur de huit à dix mille mètres. Le fond de la mer offre donc des inégalités comme la surface de la terre, il y existe des vallées analogues à celles qui coupent les Pyrénées, les Alpes, et, en général, toutes les chaînes de montagnes; les îles de peu d'étendue ne sont que les sommets de quelques hautes montagnes sous-marines.

MÉRIDIEN. Ce grand cercle, qui passe par les pôles de la terre, et qui partage la sphère en *hémisphère oriental* et *hémisphère occidental*, s'appelle ainsi parce qu'il est *midi* pour tous les lieux par lesquels il passe lorsque le soleil est parvenu à ce cercle. Un homme qui irait d'un pôle à l'autre par une ligne droite ne changerait pas de méridien, au lieu qu'il en changerait à chaque pas, s'il allait sur une ligne droite d'orient en occident, ou d'occident en orient. Il y a donc autant de méridiens qu'on peut prendre de points sur l'équateur.

MERVEILLES DU MONDE (*Les sept*). Nom donné par les anciens à sept ouvrages admirables d'architecture et de sculpture, et sur le choix desquels les auteurs ne sont pas tous d'accord. Ceux qu'on désigne le plus ordinairement sous ce nom sont : 1° les *pyramides d'Egypte;* 2° les *jardins suspendus* et les *murs de Babylone;* 3° le *phare d'Alexandrie;* 4° le *colosse de Rhodes;* 5° le *Jupiter Olympien de Phidias;* 6° le *temple de Diane à Ephèse;* 7° le *tombeau de Mausole.*

MÉTAPHYSIQUE Savoir comment les idées nous viennent; raisonner sur l'infini (temps et espace); discuter sur les causes de nos sensations; établir une comparaison entre l'instinct des animaux et la raison de l'homme : toutes ces questions relèvent de la métaphysique.

Ce mot se prend quelquefois en mauvaise part, pour désigner l'abus des abstractions.

On pourrait définir la métaphysique *la science qui a pour objet l'étude des idées abstraites.*

MÉTEMPSYCOSE. Le dogme de la transmigration des âmes d'un corps à un autre est d'origine indienne. Cette croyance passa de l'Inde en Egypte, d'où, plus tard, Pythagore l'importa en Grèce. On trouve le dogme de la métempsycose mêlé à la religion de presque tous les peuples anciens. Il devait conduire ceux qui l'admettaient à défendre l'usage des viandes, comme exposant l'homme à se nourrir de la

chair de l'un des siens : aussi l'abstention des viandes a-t-elle été une des prescriptions fondamentales de la religion des brames et de la philosophie pythagoricienne. La doctrine de la métempsycose était une ébauche imparfaite et grossière du dogme de l'immortalité de l'âme.

MÉTRIQUE (*système*). Avant l'établissement du système métrique, il n'existait entre les différents poids et mesures usités en France aucune uniformité. Cet état de choses présentait de graves inconvénients. Les provinces les plus rapprochées étaient commercialement isolées les unes des autres. En 1790, un décret de l'Assemblée constituante chargea l'Académie des sciences d'organiser un meilleur système. Il s'agissait de déterminer un étalon, une unité de mesures, qui servît de base à toutes les autres ; et pour que cette unité fût désormais inaltérable, on résolut de la prendre dans la nature elle-même. Les académiciens Méchain et Delambre furent donc chargés de mesurer la longueur du quart du méridien terrestre. La dix-millionième partie de cette longueur fut prise pour unité de mesure et reçut le nom de *mètre*. C'est le mètre qui sert de base à toutes les autres unités du nouveau système, qu'on a appelé, pour cette raison, *système métrique*.

L'établissement de ce système est une des inventions les plus utiles à l'humanité. La Suisse, le Piémont, la Belgique, l'Espagne, etc., l'ont déjà adopté, et il est à désirer que toutes les autres nations suivent cet exemple.

MIGNARDISE. Pierre Mignard, célèbre peintre du temps de Louis XIV, excellait dans le portrait et était le meilleur coloriste de l'époque. Ses tableaux étaient si soignés, que, depuis, on a nommé *mignardise* le défaut des ouvrages dans lesquels le soin est porté à l'excès, et qui paraissent peu naturels.

MIRAGE. Ce phénomène d'optique est dû à l'échauffement ou à la raréfaction inégales des couches de l'air, et, par suite, à la réfraction inégale des rayons du soleil. Cette circonstance se rencontre dans les grandes plaines sablonneuses fortement échauffées par les rayons solaires ; les couches d'air immédiatement en contact avec le sol, se trouvant à une température plus élevée que la couche supérieure, et étant, par conséquent, moins denses, on y aperçoit distinctement les images droites et renversées des objets placés à l'horizon.

Le mirage a été souvent observé par l'armée française pendant l'expédition d'Egypte. Le sol de la basse Egypte est une vaste plaine dont l'uniformité n'est interrompue que par quelques éminences où sont placés les villages. Lorsque la surface du sol est échauffée par la présence du soleil, le terrain semble terminé par une inondation générale, chaque monticule présente au-dessous son image renversée, comme s'il était entouré d'eau. A mesure qu'on avance, on découvre le sol et la terre brûlante, au lieu même où l'on croyait voir le ciel ou quelque autre objet.

MOMIES. Corps embaumés, conservés presque intacts depuis un grand nombre de siècles en Egypte, et dont plusieurs figurent dans nos musées. La couleur des *momies* est d'un brun foncé, souvent noire et luisante ; le corps, aussi dur et aussi sec que du bois, répand une odeur aromatique particulière, et a un goût amer. Il est, à l'exception de la face, entièrement enveloppé d'étroites bandelettes, si fortement assujetties et tellement pénétrées par les baumes, qu'elles semblent ne faire qu'une masse avec lui. La face en est si bien conservée que, quelquefois, les yeux ont encore leur forme. Les momies égyptiennes sont les plus anciens débris humains qui nous soient parvenus. L'usage des embaumements fut tout à fait négligé au moyen âge. M. Gannal l'a fait, pour ainsi dire, revivre de nos jours. Sa méthode, ou, si l'on veut, son secret, consiste à injecter, par les artères du cou, un liquide doué de propriétés antiputrides.

MOYEN AGE. On comprend sous ce nom le temps qui s'est écoulé depuis la chute de l'empire romain (475) jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II (1453). C'est la période de temps qui sépare l'antiquité des temps modernes. Le moyen âge fut une époque de barbarie et d'ignorance ; c'était le règne de la force brutale ; tout se décidait l'épée à la main ; alors un gentilhomme aurait cru déroger s'il avait étudié quelque science. On trouve encore cette singulière phrase au bas de quelques vieux parchemins : ... *a déclaré ne pas savoir signer, vu sa qualité de gentilhomme.* Le peuple, attaché à la glèbe, était réduit aux derniers degrés de misère et d'abrutissement ; les littératures grecque et la-

tine n'étaient plus cultivées qu'au fond de quelques monastères. Des famines fréquentes, des maladies contagieuses décimaient la société. Tel est le triste et hideux tableau que l'histoire retrace de cette période de mille ans, qui forme le moyen âge.

MUSES. Filles de Jupiter et de Mnémosyne, les Muses, suivant les anciens, présidaient aux arts libéraux, surtout à l'éloquence et à la poésie. Elles étaient sœurs, pour montrer que tous les arts s'enchaînent. *Clio* présidait à l'histoire, *Euterpe* à la musique, *Thalie* à la comédie, *Melpomène* à la tragédie, *Terpsichore* à la danse, *Erato* à l'élégie, *Polymnie* à la poésie lyrique, *Uranie* à l'astronomie, enfin *Calliope* à l'éloquence et à la poésie héroïque.

Les poètes sont appelés les *favoris*, *les nourrissons des* **Muses**; *s'armer du poignard de* **Melpomène**, *chausser le brodequin de* **Thalie**, sont des expressions très-usitées qui signifient *composer ou jouer des tragédies, des comédies*.

Les Muses habitaient avec Apollon le Parnasse, le Pinde et l'Hélicon, montagnes dont les noms s'emploient figurément dans quelques locutions relatives à la poésie.

Il est au sommet de l'Hélicon; il est au bas de l'Hélicon, pour dire : *c'est un grand poète ; c'est un mauvais poète.*

Là coulaient le ruisseau du *Permesse* et la fontaine d'*Hippocrène*, que le cheval Pégase, dit la Fable, avait fait jaillir d'un coup de pied. De là vient qu'*avoir bu les eaux de l'Hippocrène*, signifie : *avoir le talent de la poésie.*

MUSIQUE. La musique a été connue de toute l'antiquité; chaque peuple a, dans son histoire, un ou plusieurs personnages auxquels il en attribue l'invention. Chez les Grecs, c'étaient Apollon, Orphée, Linus et Amphion. Suivant les poètes, ce dernier bâtit Thèbes aux sons harmonieux de sa lyre; les pierres, sensibles à la douceur de ses accents, accouraient et se plaçaient d'elles-mêmes les unes sur les autres. Les animaux farouches venaient aux sons de la lyre du divin Orphée, et les arbres agitaient leurs branches en cadence. La Fable et l'Histoire parlent de la *flûte* de Pan, des *trompettes* de Jéricho, de la *harpe* de David, etc.

L'Italien Gui d'Arrezzo imagina les lignes, les portées et les signes particuliers qui nous sont demeurés sous le nom de *notes*, et qui forment encore aujourd'hui la langue musicale de toute l'Europe.

MUTISME. Cette maladie se trouve le plus souvent jointe à la surdité, dont elle est le résultat. En effet, si le sourd-muet ne parle pas, ce n'est pas chez lui une suite de l'imperfection de l'organe de la parole, c'est parce qu'il n'a jamais *entendu* parler. Ce mutisme de naissance a été considéré jusqu'ici comme incurable. Le mutisme peut néanmoins être accidentel, et provenir d'une conformation défectueuse de la langue.

On doit au célèbre abbé de l'Epée et à son successeur, l'abbé Sicard, un système d'éducation, au moyen duquel les sourds-muets suppléent par des signes, dont un alphabet manuel leur donne la clé, aux organes qui leur manquent. On les exerce aussi à comprendre la parole de l'interlocuteur par le mouvement des lèvres, et l'on est parvenu à leur faire articuler des sons, à les faire parler, quoique ne s'entendant pas eux-mêmes.

Il existe en France plusieurs instituts de sourds-muets, dont les plus remarquables sont ceux de Paris, de Lyon et de Bordeaux.

De temps en temps, l'enseignement et la méthode curative reçoivent de nouveaux perfectionnements. Sans donte on n'arrivera jamais à une guérison complète, et les améliorations ne seront que l'œuvre du temps, de la science et de la charité.

NAÏADES. V. *Divinités secondaires.*

NARCISSE. Jeune Thespien d'une grande beauté. Narcisse, dit la Fable, ayant méprisé l'amour de la nymphe Echo, les dieux l'en punirent, en le rendant amoureux de sa propre image. Désespéré de ne pouvoir la posséder, il se noya dans la source où il la contemplait. Le mot *Narcisse* se prend pour un homme amoureux de sa figure, ou simplement pour un joli garçon : *C'est un vrai* **Narcisse.**

NAVIGATION. L'origine de la navigation se perd dans la nuit des temps, et l'histoire de ses progrès n'est autre que celle de la civilisation. Dès l'époque la plus reculée, on trouve le tronc d'arbre creusé, dont se servent encore les naturels de l'Océanie.

L'histoire de la navigation comprend deux âges distincts: l'un traversant toute l'antiquité et venant se perdre

dans les temps de barbarie qui ont suivi l'empire romain. Privés de guide, les navigateurs d'alors s'écartaient rarement des côtes; le seul grand voyage dont l'histoire ancienne fasse mention, est celui qu'exécutèrent autour de l'Afrique, par ordre du roi d'Egypte Néchao, les vaisseaux phéniciens.

Au commencement du XIVe siècle, l'invention de la boussole, qui permit enfin aux navigateurs de s'élancer à travers l'Océan, marque la deuxième ère de la navigation. En 1492, Christophe Colomb découvre l'Amérique; en 1498, Vasco de Gama double le cap de Bonne-Espérance, et, en 1519, Magellan exécute le premier voyage autour du monde. De nos jours, l'application de la vapeur à la navigation, en supprimant la voile et en permettant de braver l'inconstance des vents, semble donner naissance à une ère nouvelle.

Les Phéniciens et les Carthaginois ont été à peu près les seuls navigateurs de l'antiquité. Vers la fin du moyen âge, la navigation fleurit chez les Hollandais, les Vénitiens et les Génois; enfin, de nos jours, le sceptre de la mer est passé aux mains de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis.

NÉCROMANCIE. Cette sorte de divination, qui consistait à évoquer les morts pour les consulter sur l'avenir, était très en usage chez les Grecs. C'est ainsi que, dans Homère, Ulysse évoque l'ombre de Tirésias. Les anciens Juifs pratiquèrent de bonne heure la nécromancie avant la bataille de Gelboé, Saül va trouver la pythonise d'Endor, et lui ordonne d'évoquer l'ombre de Samuel. Les nécromanciens ont joué un grand rôle dans tout le moyen âge. Le progrès des lumières et de la raison a fait justice de ces superstitions.

NECTAR V. *Ambroisie.*

NÉFASTE. Ce mot se disait, chez les Romains, des jours de deuil et de tristesse, regardés comme funestes, en mémoire de quelque disgrâce éclatante du peuple romain. L'anniversaire des journées de l'Allia et de Cannes était un jour *néfaste*. Ce mot s'applique aujourd'hui encore à l'histoire d'un peuple et à la vie particulière des individus : *Le 18 juin* (anniversaire du désastre de Waterloo) *est pour la France un jour* **néfaste**. *L'anniversaire de la mort d'un fils unique est toujours, pour sa mère, un jour* **néfaste**.

NÈGRE. Nom donné spécialement aux habitants de certaines contrées de l'Afrique, de la Guinée, de la Sénégambie, de la Cafrerie, etc., qui forment une race d'hommes noirs, inférieure en intelligence à la race blanche, dite race *caucasienne*. La coloration de la peau paraît être due, chez les nègres, à l'influence du climat. C'est une modification acquise qui devient transmissible et héréditaire; mais il est généralement reconnu aujourd'hui qu'une famille nègre, transplantée dans nos climats, arriverait à la couleur blanche après quelques générations, et sans mélange de races. (V. *Traite des noirs.*)

NEIGE. Quand l'air est à une température voisine de zéro, la pluie tombe à l'état de neige, formée par la cristallisation tranquille des gouttes d'eau. Si l'air est agité, elle tombe en flocons irréguliers; mais s'il est parfaitement calme, c'est sous forme d'étoiles à six rayons. L'influence de la neige sur la conservation des plantes est un fait reconnu; elle les garantit contre le froid, et donne plus d'action à la végétation, que le printemps développe ensuite.

NÉMÉSIS Déesse de la vengeance, cette divinité mythologique était chargée de punir le crime et de renverser une insolente prospérité. Elle avait des ailes, pour signifier que le châtiment suit de près le forfait. Un poëte de nos jours, Barthélemy, en a fait le titre d'un recueil de satires politiques très-mordantes.

NÉRÉIDES. V. *Divinités secondaires.*

OBÉLISQUES. Monuments religieux, qui étaient pour la plupart des *monolithes* (d'une seule pierre). Ils sont couverts d'hiéroglyphes, c'est-à-dire d'inscriptions composées de figures d'animaux et de divers objets gravés ou sculptés, inscriptions dont les savants n'ont trouvé qu'en partie la clef. On fait remonter leur origine aux temps antérieurs à Moïse. Les obélisques ornaient en Egypte l'entrée des temples et des palais, et décoraient les places publiques. Les Romains en ont fait transporter beaucoup à Rome, et Paris en possède un magnifique qui date de Sésostris, et vient de Louqsor, village situé sur les ruines de Thèbes. Le mot obélisque vient du grec *obelos*, aiguille.

OC (*langue d'oc* et *langue d'oïl*). Une seule langue règne aujourd'hui dans toute l'étendue de l'empire français; c'est la langue française, qui a pour archives le Dictionnaire de l'Académie. Il n'en a pas toujours été ainsi : lors de l'invasion des Barbares, il se forma une langue composée de latin, de franc et de celtique, appelée *langue romane*. Au moyen âge, elle formait deux dialectes principaux : l'un, au sud de la Loire, était appelé *langue d'oc;* l'autre, au nord, appelé *langue d'oïl*. Ces dénominations venaient de la manière différente de prononcer le mot *oui*, qui, dans le Midi, se disait *oc*, et dans le Nord *oïl*. A partir de Hugues Capet, le duché de Paris ayant successivement absorbé toutes les provinces du Midi, le dialecte du Nord, c'est-à-dire la *langue d'oïl*, prévalut sur la *langue d'oc*, et forme aujourd'hui la langue française. Mais ce qui caractérisait principalement ces deux dialectes primitifs, c'est que les mêmes mots se rencontraient dans l'un et dans l'autre, avec cette seule différence que la voyelle *ou* du Midi se prononçait *eu* dans le Nord. Ainsi, dans la langue d'oc, ou dialecte provençal, on disait et on écrivait *flours*, *plours;* et dans la langue d'oïl, ou dialecte picard, *fleurs*, *pleurs*.

ODYSSÉE. Célèbre poëme grec, où Homère raconte les voyages d'Ulysse, roi d'Ithaque, errant de contrée en contrée, après la prise de Troie, pour retourner dans sa patrie. De là vient que ce mot s'emploie familièrement et par plaisanterie pour désigner un voyage semé d'aventures variées et singulières : *Racontez-moi votre* **odyssée**.

ŒDIPE. La Fable rapporte qu'Œdipe devina l'énigme du sphinx, monstre qui désolait les environs de la ville de Thèbes, et qu'il reçut la couronne en récompense. De là vient qu'on donne le nom d'Œdipe à celui qui trouve facilement le mot des énigmes, des logogriphes, ou la solution de questions obscures : *Il faudrait être un* **Œdipe** *pour deviner ce que vous voulez dire.*

OÏL (*langue d'*). V. *Oc*.

OLYMPIADE. Cette période de quatre ans, qui servait aux Grecs pour compter les années, est due aux fêtes célébrées à Olympie en l'honneur de Jupiter, et qu'on appelait *jeux olympiques;* 25 olympiades correspondent donc à un siècle. La première olympiade date de l'an 776 av. J.-C.; la dernière se compte de 392 à 396. La 3e année de la 26e olympiade signifie l'an 103 après l'institution des jeux olympiques.

OPTIMISTE Partisan du système de l'optimisme, qui ne voit dans le monde moral ou physique qu'un élément de l'ordre universel, et affirme que, si l'on considère le monde dans son ensemble, tout est bien par rapport au tout. Cette doctrine qui, au premier abord, semble être en contradiction avec les faits, s'appuie sur l'idée de la sagesse et de la bonté de Dieu, qui n'a pu vouloir que le bien, et qui souvent le fait sortir du mal même. Il n'est pas difficile, en effet, à une sage philosophie de prouver que la faim, la soif, la douleur même est un bien. L'optimisme sert de base à la philosophie de Leibnitz.

Le *pessimiste*, au contraire, croit que tout va au plus mal dans ce monde; il tire des fléaux, des maladies, etc., les raisonnements sur lesquels il appuie son système; mais on n'est guère pessimiste que par l'ignorance de certaines causes finales dont Dieu s'est réservé le secret.

OR. L'or est le plus pur, le plus malléable et le plus ductile de tous les métaux. On peut le réduire en feuilles d'un neuf-cent-millième de mètre d'épaisseur. Le poids de l'eau étant de 1, celui de l'or est d'environ 19 1/4. Il n'entre en fusion qu'à une température de 1,900 degrés. On le trouve le plus souvent dans le sein de la terre, à l'état pur ou natif. Les principales mines d'or sont au Brésil, au Chili, au Mexique, et, depuis une quinzaine d'années, en Californie et en Australie. Plusieurs rivières charrient des paillettes d'or dans leurs sables. Un kilogramme d'or pur vaut 3,444 fr. 44 cent. A poids égal, l'or vaut quinze fois et demie plus que l'argent. Ce métal a été de tout temps, pour l'homme, le signe représentatif de la richesse et de la puissance. Les alchimistes lui attribuaient des propriétés surnaturelles, et faisaient de longues, mais vaines recherches, pour transmuter les autres métaux en or.

ORACLES. Par ce nom, on entend plus particulièrement les réponses que, dans la croyance des païens, les dieux faisaient aux questions qui leur étaient adressées. A Delphes, le dieu parlait par la bouche d'une prêtresse appelée *pythie*, *pythonisse* ou *sibylle*. Pour

rendre ses oracles, la pythie, après un jeûne de trois jours, mâchait des feuilles de laurier, et, en proie à une exaltation aidée sans doute par le suc de cette plante, elle montait sur un trépied placé au-dessus d'une ouverture d'où sortaient des vapeurs méphitiques. Tout son corps alors frémissait, ses cheveux se dressaient, et sa bouche écumante et convulsive répondait aux questions qui lui étaient adressées. Après l'oracle de Delphes, les plus célèbres de l'antiquité furent, chez les Grecs, ceux de Jupiter, à Dodone ; d'Apollon, à Délos ; d'Esculape, à Epidaure, etc. En Italie, on cite en première ligne la sibylle de Cumes. Chez les Gaulois, il y avait aussi des prêtresses qui rendaient des oracles.

On a beaucoup disputé sur les oracles ; les uns les attribuant à la fourberie, les autres à une espèce de seconde vue assez semblable à la lucidité somnambulique. Ce qu'il y a de certain, c'est que les oracles étaient toujours rendus de manière à avoir raison, quel que fût l'événement. Pyrrhus, ayant consulté l'oracle sur l'issue de la guerre qu'il allait entreprendre contre les Romains, en reçut cette réponse :

Aio te, Eacide, Romanos vincere posse. Ce qui présente cette double signication : *Je te dis, fils d'Eaque, que tu peux vaincre les Romains. — Je te dis, fils d'Eaque, que les Romains peuvent te vaincre.* Pyrrhus interpréta ces paroles dans le premier sens, et il s'en trouva mal ; mais l'oracle avait toujours raison.

ORANG-OUTANG. Cet animal, de la famille des singes, est celui qui offre le plus de ressemblance avec l'homme. Son intelligence et sa conformation en font, en quelque sorte, un être intermédiaire entre l'homme et la brute. Il a trente-deux dents semblables à celles de l'homme, et est dépourvu de queue. Seul de tous les quadrumanes, il offre l'os lingual et le foie semblables à ceux de l'homme. Il est plein de force et d'agilité, et sa taille dépasse quelquefois 2 mètres ; il se tient ordinairement debout sur les pieds de derrière. On le trouve, en Asie, dans les forêts de Sumatra, et, en Afrique, dans les régions voisines de l'équateur. On ne sait encore que fort peu de chose sur ces singuliers animaux, faute d'avoir pu jusqu'ici en étudier suffisamment un de l'âge adulte ; tous ceux qui ont été amenés vivants en Europe n'ont pu supporter les rigueurs de nos climats.

ORIFLAMME. Cette célèbre bannière de France, ainsi appelée parce qu'elle était formée d'un étendard rouge semé de *flammes d'or*, n'était originairement que la bannière de l'abbaye de Saint-Denis. C'est Louis VI qui, le premier, la fit porter officiellement à la tête de l'armée française en 1124, en marchant contre l'empereur d'Allemagne, Henri V. On ne la voit plus reparaître après la bataille d'Azincourt (1415). La crédulité de nos pères comparait l'*oriflamme* à un palladium, dont la vue devait mettre l'ennemi en fuite.

OSTRACISME. Les Athéniens, après la chute du tyran Pisistrate et de ses deux fils, établirent l'*ostracisme*, qui consistait à prononcer, par voie de suffrage universel, l'exil des citoyens dont ils redoutaient la puissance ou l'ambition. Le bannissement devait durer dix ans, et n'était point infamant. Miltiade, Thémistocle, Aristide, Cimon, en furent victimes. Les citoyens écrivaient leur suffrage sur une *coquille* (en grec *ostrakon*, d'où est venu le nom *ostracisme*).

OVIPARES. V. *Vivipares.*

PACTOLE. C'est à cette rivière, qui charriait beaucoup d'or, que Crésus dut ses immenses richesses. Suivant la Fable, elle possédait cette propriété depuis que le roi Midas, dont l'attouchement convertissait tout en or, s'était baigné dans ses eaux. Aujourd'hui, le mot Pactole, employé au figuré, désigne une source de richesses : *Cette entreprise va faire couler chez lui le* **Pactole**.

PALLADIUM. Statue de *Pallas*, qu'on disait tombée du ciel, et que l'on conservait précieusement à Troie, dans la conviction que le sort de la ville y était attaché. Ulysse et Diomède l'enlevèrent pendant la nuit par ruse, et seulement alors la ville put être prise. Depuis, on a désigné par ce nom les divers objets à la possession desquels certaines villes, certains empires attachaient leur durée. L'ancile, bouclier sacré qu'on croyait tombé du ciel sous le règne de Numa, était le *palladium* de l'empire romain.

Le Code civil est le **palladium** *de la propriété. En Angleterre, l'acte d'Habeas corpus est le* **palladium** *de la liberté individuelle.*

PANDORE. Selon la mythologie, *Pandore* fut le nom de la première

femme créée par Vulcain ; animée par Minerve, déesse de la sagesse, elle avait été douée de toutes les grâces et de tous les talents ; Jupiter lui donna une boîte où tous les maux étaient renfermés, et l'envoya sur la terre à Epiméthée, qui la prit pour épouse, ouvrit la boîte, et donna ainsi l'essor à tous les maux ; il ne resta au fond que l'Espérance. *Pandore* est l'*Eve* des Grecs, et cette fiction rappelle ce que l'histoire sainte rapporte du péché originel.

Boîte de Pandore se dit figurément de ce qui est la source de beaucoup de maux : *Une révolution est souvent la* **boîte de Pandore.**

PANIQUE, PAN. Chez les Grecs, le bas peuple croyait que *Pan* faisait des courses nocturnes, des apparitions subites qui jetaient partout l'effroi ; de là l'expression de *terreur panique.* Elle se dit particulièrement de l'épouvante qui se répandit parmi les Gaulois attaqués par les Grecs près du temple de Delphes, qu'ils étaient venus piller. On a supposé que le dieu Pan avait pris, en cette occasion, la défense des Grecs, et jeté la terreur parmi les ennemis.

PANTHÉISME (du grec *pan*, tout, et *théos*, dieu). Système des philosophes qui, se refusant à considérer Dieu comme un être distinct, l'identifient avec le monde. Il y a plusieurs sortes de *panthéistes* : les uns considèrent Dieu comme l'âme du monde, et le monde comme le corps de la divinité (Dieu est tout). Les autres regardent tous les objets de la nature comme n'ayant d'autre réalité que l'existence même de Dieu (tout est Dieu). La conscience que chaque homme a de sa personnalité et de sa liberté suffit seule à la réfutation du panthéisme.

PANTHÉON. Célèbre édifice de Rome, dont le dôme est debout depuis près de deux mille ans. Il fut destiné à recevoir les statues de tous les dieux (du grec *pan*, tout, et *théos*, dieu).

Celui de Paris, bâti sous Louis XV, par l'architecte Soufflot, fut d'abord destiné à former l'église de Sainte-Geneviève ; lors de la révolution de 1789, un décret le consacra à recevoir les restes des grands hommes de la patrie : Mirabeau est le premier dont le corps y fut déposé. Rendu au culte sous la Restauration, sa destination fut encore changée en 1830 ; enfin, depuis quelques années, le Panthéon est redevenu l'église Sainte-Geneviève. Les magnifiques peintures qui ornent l'intérieur du dôme sont dues au célèbre peintre Gros, et les sculptures du fronton au ciseau de David (d'Angers). La frise de la façade porte la célèbre inscription :

Aux grands hommes la patrie reconnaissante.

PAPIER. Les anciens ne connaissaient pas le papier ; ils écrivirent d'abord sur des feuilles de palmier, sur des écorces d'arbre, sur des tablettes enduites de cire, sur du plomb, etc., et enfin sur l'écorce du *papyrus*, roseau qui croît sur les bords du Nil, et d'où est venu le mot *papier*. Après la conquête de l'Egypte par les Romains, le papyrus fut presque exclusivement en usage en Italie et en Grèce. Un peu avant l'ère chrétienne, le *parchemin* vint faire concurrence au *papyrus*. L'introduction du papier de chiffons, destiné à remplacer le parchemin et le papyrus, ne paraît guère remonter qu'au Xe siècle ; mais ce n'est que vers le XVIIIe, à l'époque de la Révolution, que la fabrication de ce papier a pris une extension considérable.

PAPIER-MONNAIE. On donne ce nom à un papier créé par un gouvernement pour tenir lieu d'argent ; son cours est forcé, bien que le porteur ne puisse être constamment assuré d'en obtenir le remboursement. Cette *monnaie fictive*, inventée par la nécessité dans les circonstances les plus critiques, et à laquelle la confiance seule peut donner un crédit durable, ne doit pas être confondue avec les *billets de banque*, signes représentatifs des monnaies d'or et d'argent, qu'on peut toujours changer à volonté contre une valeur réelle, équivalente à la valeur nominale. Lorsque l'on eut fabriqué, de 1790 à 1796, pour plus de 40 milliards d'assignats, papiers représentatifs de la valeur d'une masse énorme de *biens nationaux*, la dépréciation de ce papier-monnaie fut telle, qu'une paire de bottes coûtait de 8 à 10 mille francs, et qu'on vit, dans certaines localités, le cours de 100 livres assignats porté à 2 liards.

Il y a quelque rapport entre cette émission d'assignats et la fameuse banque de Law, sous Louis XV.

PÂQUE (d'un mot hébreu qui signifie *passage*). Cette fête fut établie par les Juifs en mémoire du *passage* de la mer Rouge et de celui de l'ange exterminateur, qui, dans la nuit où ils quittèrent l'Egypte, tua tous les

premiers-nés des Egyptiens, épargnant les maisons des Israélites, marquées du sang de l'agneau. Chez les chrétiens, cette fête a lieu en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ, c'est-à-dire de son *passage* de la mort à la vie. Le jour de Pâque se célèbre le dimanche d'après la pleine lune qui suit l'équinoxe du printemps, et se trouve toujours tomber entre le 21 mars et le 26 avril ; ainsi l'époque de la fête de Pâque peut varier de trente-six jours. C'est de cette fête que dépendent, pour les catholiques, toutes les fêtes mobiles.

La *Septuagésime*.	63 j. av. Pâque.	
La *Quinquagésime*.	49 j.	—
La *Passion*.	14 j.	—
Quasimodo.	7 j. ap. Pâque.	
L'*Ascension*.	40 j.	—
La *Pentecôte*. . . .	10 j. ap. l'Ascens.	
La *Trinité*.	7 j. ap. la Pentec.	
La *Fête-Dieu*. . .	le jeudi suivant.	

PARADIS. Fondée sur la croyance universelle à l'immortalité de l'âme et à la justice divine, l'idée plus ou moins épurée d'un paradis se retrouve dans toutes les religions. Les Grecs et les Latins le nommaient Elysée ; les mahométans comptent jusqu'à sept cieux gradués, et les Indiens vingt-sept. La plus belle description qui ait été faite des joies du paradis se trouve dans le XIXe livre du magnifique poëme en prose de Fénelon, le *Télémaque*.

PARATONNERRE. Appareil inventé par Franklin, et destiné à garantir du tonnerre, en soutirant l'électricité des nuages et en la dirigeant dans la terre humide ou dans l'eau, sans qu'elle ait eu le temps d'éclater sur les édifices que cet appareil est destiné à protéger. Un paratonnerre convenablement établi garantit autour de lui tous les corps, dans un rayon double de sa tige. Les arbres, par leur hauteur, sont autant de paratonnerres imparfaits, qui n'offrent pas au fluide un écoulement assez rapide. Les matières animales conduisant mieux l'électricité que le bois, le fluide se portera de préférence sur les hommes et sur les animaux, et quittera l'arbre pour s'élancer sur eux : c'est donc s'exposer à un danger réel, que de se mettre à l'abri, pendant un orage, sous des arbres élevés. On a constaté que, de 1835 à 1852, sur 1,308 victimes de la foudre, 500 avaient été frappées sous les arbres qui leur avaient offert un refuge dangereux.

PARIA. Nom donné par les Indous aux individus nés dans les dernières classes de la société indienne. Ils forment une caste à part, universellement méprisée, et composée de tous les malheureux chassés des autres castes pour avoir violé les lois civiles ou religieuses. La caste des parias est réputée infâme par toutes les autres. Leur contact est regardé comme une souillure ; ils ne peuvent habiter l'intérieur des villes, ni exercer une profession un peu relevée.

En France, le mot *paria* s'applique métaphoriquement aux hommes qui appartiennent aux classes les moins heureuses de la société. Un *paria politique* est un individu privé de tout droit politique.

PARLEMENT. Le parlement de Paris n'eut d'abord que des attributions toutes judiciaires ; il recevait les appels des tribunaux inférieurs et prononçait en dernier ressort ; mais il s'arrogea peu à peu des pouvoirs politiques, comme l'enregistrement des lois. Il lui arriva même souvent de refuser d'enregistrer des lois qui lui paraissaient injustes, ce qui devint entre la royauté et le parlement une occasion de luttes assez vives, auxquelles le roi mettait un terme en l'exilant ou en le cassant. Il fut définitivement supprimé par l'Assemblée constituante de 1790.

On désigne aujourd'hui dans plusieurs pays, notamment en Angleterre, sous le nom de *parlement*, les deux assemblées qui partagent avec le souverain le pouvoir législatif.

PARNASSE. V. *Muses*.

PARQUES. Ainsi appelées, par antiphrase, d'un mot latin qui signifie *épargner*, parce qu'elles n'épargnaient personne ; les Parques étaient, suivant la Fable, trois divinités des enfers, maîtresses de la vie des hommes, dont elles filaient la trame. *Clotho*, qui présidait à la naissance, tenait la quenouille ; *Lachésis* tournait le fuseau, et *Atropos* coupait le fil. Les anciens confondaient souvent les Parques avec les destinées.

Le mot *Parques* joue un grand rôle dans notre langue poétique ; on les appelle par périphrase : *les filles de la Nuit*, *les filles du Destin*, *les filles de l'Erèbe*, *les filles de l'Achéron*, etc. La Fontaine, qui ne se trouve jamais embarrassé quand il s'agit de créer un heureux néologisme, les nomme *les sœurs filandières*.

PARRICIDE. A Rome, les parri-

cides étaient fouettés jusqu'au sang et jetés ensuite à l'eau dans un sac de cuir plein de vipères. Les Egyptiens enfonçaient des roseaux pointus dans toutes les parties du corps d'un parricide, puis le jetaient, dans cet état, sur un monceau d'épines auquel on mettait le feu. Quand on demanda au législateur d'Athènes pourquoi il n'avait pas fait de loi contre le parricide, il répondit qu'il ne croyait pas ce crime possible. Jadis, en France, les parricides étaient condamnés à la question extraordinaire, à avoir le poing droit coupé, et à être rompus vifs sur la roue. On brûlait ensuite leur corps, et l'on en jetait la cendre au vent. Dans notre législation actuelle, le condamné pour crime de parricide monte à l'échafaud en chemise, nu-pieds et la tête couverte d'un voile noir.

Un bon roi étant comme le *père* de ses sujets, on assimile le *régicide* au parricide : *Henri IV fut ravi à l'amour de ses sujets par un abominable* **parricide.**

PASQUIN. C'était le nom d'un savetier de Rome, connu par les brocards qu'il lançait à tout propos. Ce nom fut donné, par extension, à une statue qui se voit encore aujourd'hui sur une place de Rome, et à laquelle le peuple romain a depuis longtemps l'habitude d'attacher toutes sortes d'épigrammes et de pamphlets contre le gouvernement. Ces sortes d'écrits se nomment *pasquinades*, mot qui, chez nous, signifie raillerie bouffonne et triviale. De meme, on donne le nom de *Pasquin* à un méchant diseur de bons mots.

Au temps de Sixte-Quint, le peuple de Rome avait mis, en face de *Pasquin*, une autre statue qu'il avait nommée *Marforio*. On affichait sur *Marforio* une question, et le lendemain on trouvait la réponse sur *Pasquino* ou Pasquin. Ce jeu fut longtemps toléré par l'autorité. Voici un exemple des pasquinades par lesquelles les Romains trouvaient le moyen de critiquer les actes politiques du temps. Le pape Sixte-Quint, qui était d'une origine très-modeste, fit venir à Rome et installa dans un palais sa sœur, qui n'était qu'une simple blanchisseuse. Quelques jours après, on vit la statue de Pasquin couverte d'une chemise sale; puis Marforio lui demanda, dans un écrit que tout le monde put lire, le motif d'une pareille négligence. Le lendemain, Pasquin répondit: « C'est que ma blanchisseuse est devenue princesse. »

PATELIN. Personnage d'une vieille farce du temps de Charles VIII, lequel, par son adresse et ses manières insinuantes, parvint à enlever six aunes de drap à un marchand nommé Guillaume. Le mot est resté pour désigner un homme souple et artificieux; de là sont venus *patelinage*, *pateliner*, *patelineur*.

PATRIARCHE. Ce nom désigne particulièrement les chefs successifs de la famille de laquelle devait naître Jésus-Christ, jusqu'à Moïse. L'Ecriture sainte compte douze patriarches antédiluviens : Adam, Seth, Enos, etc.; et douze patriarches postdiluviens : Noé, Sem, Arphaxad, etc. Aujourd'hui, on donne encore ce nom aux évêques des premières Eglises d'Orient, comme Antioche, Alexandrie, Jérusalem et Constantinople. Au figuré, ce mot sert à désigner un vieillard respectable, ou qui vit au milieu d'une famille nombreuse et heureuse.

PATRICIENS. Nom du premier ordre des citoyens romains, opposé à celui de *plébéiens*. Les patriciens jouissaient de nombreux priviléges, ne se mariaient qu'entre eux, et furent longtemps seuls admissibles aux premières magistratures. De l'inégalité des deux ordres naquirent des disputes perpétuelles qui ensanglantèrent Rome. Les premiers patriciens furent choisis, dès la fondation de Rome, par Romulus, pour former le sénat.

PÉGASE. Cheval ailé, selon la Fable, sorti du sang de Méduse, lorsque Persée lui eut coupé la tête. Ce héros, monté sur Pégase, alla délivrer Andromède, exposée à un monstre marin, et Bellérophon s'en servit pour combattre la Chimère. D'un coup de pied, Pégase fit sortir de la montagne de l'Hélicon la fontaine d'Hippocrène, où les poëtes, dit-on, allaient puiser l'inspiration. Lui-même est le symbole de l'essor du génie poétique; on suppose qu'il porte les poëtes dans l'espace jusque sur l'Hélicon.

PÉNATES. V. *Lares*.

PENTATEUQUE. Ensemble des cinq livres bibliques composés par Moïse, et contenant l'histoire du monde depuis sa création jusqu'à la mort du législateur des Hébreux. Cet ouvrage est la base de toute histoire universelle concordante avec les principes de la foi religieuse. Les livres du *Pentateuque* sont : la *Genèse*, l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres* et le *Deutéronome*. (V. *Genèse*.)

PESANTEUR. Force qui ramènerait tous les corps au centre de la terre, s'ils étaient libres ou s'ils cessaient d'être soutenus. Elle est à l'égard des corps terrestres ce qu'est la *gravité* à l'égard des corps célestes; elle leur fait suivre une ligne qu'on nomme verticale, et qu'indique le *fil à plomb* des maçons.

La *pesanteur spécifique* ou *densité* d'un corps est le rapport de son poids à son volume.

PESSIMISTE. V. *Optimiste.*

PÉTRIFICATION. Ce mot désigne un corps changé en pierre ou devenu pierre. A la place de la substance dont il était composé, le corps pétrifié offre une matière étrangère et inorganique, représentant fidèlement sa structure. Les molécules du corps organique, détruites par le temps, sont remplacées par des molécules minérales qui prennent la même forme et occupent la même place. On comprend ainsi que la pétrification ait la même structure que le corps primitif.

Les *pétrifications calcaires* ou *artificielles* sont celles que l'on obtient en exposant des végétaux, des animaux, etc., à des sources renfermant une dissolution de carbonate de chaux. Mais ici la pétrification n'est qu'apparente, et ne consiste, à proprement parler, que dans l'enveloppe; le corps n'a pas changé de nature.

PHARISIENS. Secte juive qui affectait une grande sévérité de principes et une exactitude minutieuse à observer les cérémonies de la loi, mais, sous ce manteau, les pharisiens cachaient les mœurs les plus dissolues. Jésus-Christ ayant démasqué leur orgueil et leur hypocrisie, en les comparant à des sépulcres blanchis, ils se liguèrent avec les princes des prêtres contre lui, ameutèrent la populace, et le firent condamner au supplice de la croix.

Ce mot se dit figurément des faux dévots, de ceux qui n'ont que le masque de la piété et l'ostentation de la vertu.

PHÉNIX. Oiseau fabuleux dont les Egyptiens avaient fait une divinité. On le supposait habitant l'Arabie et vivant cinq ou six cents ans. Lorsqu'il sentait sa fin approcher, il se construisait lui-même un bûcher de bois et de plantes aromatiques, qu'il exposait aux rayons du soleil, et sur lequel il se consumait. De la moelle de ses os naissait un ver qui servait à former un nouveau phénix. On a regardé la fable du *Phénix* comme un symbole de l'immortalité de l'âme et de la résurrection.

Le Phénix était le seul individu de son espèce; de là vient qu'au figuré on donne ce nom à une personne supérieure à toutes celles qui suivent la même carrière : *Cet écrivain est le* **phénix** *des beaux esprits, des orateurs, des poëtes.*

Mais, en général, il s'emploie par ironie : *A l'entendre, c'est un* **phénix**.

PHILOMÈLE. Fille de Pandion, roi d'Athènes, et sœur de *Progné.* Elle fut victime de l'amour brutal du roi de Thrace, Térée, son beau-frère, qui, ensuite, lui fit couper la langue pour l'empêcher de révéler le crime, et la tint étroitement renfermée. Philomèle trouva moyen de faire parvenir à Progné une toile sur laquelle son aventure était peinte. Les deux sœurs, pour se venger, tuèrent Itys, fils de Térée, et le servirent à son père dans un repas. Elles échappèrent, dit la Fable, à la fureur de Térée, et furent changées, l'une en rossignol et l'autre en hirondelle. De là vient que les poëtes donnent le nom de *Philomèle* au rossignol, et celui de *Progné* à l'hirondelle.

> Autrefois *Progné* l'hirondelle
> De sa demeure s'écarta,
> Et loin des villes s'emporta
> Dans un bois où chantait la pauvre
> [*Philomèle.*

PHILOSOPHALE (*pierre*). V. *Alchimie.*

PHILOSOPHIE. Ce mot, d'après son étymologie, veut dire *amour de la sagesse*, ou, si l'on veut, *recherche de la vérité.* La philosophie a été définie de mille manières. On la définit aujourd'hui *la connaissance des choses physiques et morales par leurs causes et par leurs effets.* Elle comprend la *logique*, la *métaphysique* et la *morale*, et a pour objet l'âme, Dieu et l'homme. C'est la tendance de l'esprit à rechercher les vérités premières qui a créé la philosophie. Dans une acception toute morale, la *philosophie* est cette fermeté d'âme qui met l'homme au-dessus des passions, des opinions du vulgaire, et qui lui fait mépriser les honneurs, les richesses, les préjugés.

Ceux qui ont entouré la philosophie du plus brillant éclat sont, chez les Grecs : Thalès, Pythagore, Socrate, Platon, Aristote, Epicure, Zénon, etc.,

chez les Romains : Cicéron, Sénèque, Marc-Aurèle; depuis le moyen âge jusqu'à nous : Abélard, saint Thomas, Bacon, Descartes, Locke, Malebranche, Fénelon, Bossuet, Leibnitz, Kant, Condillac, Hégel, etc. ; et de nos jours, en France : Royer-Collard, Jouffroy, Cousin, Damiron, etc.

On appelle aussi philosophie : 1° le système particulier qu'on se fait pour sa conduite personnelle : *la* **philosophie** *de l'honnête homme ;* 2° une certaine élévation d'esprit, une fermeté d'âme, qui met l'homme au-dessus des accidents : *dans les circonstances douloureuses, il faut montrer de la* **philosophie** ; 3° les principes fondamentaux d'une science, d'un art : *la* **philosophie** *de l'histoire, des langues,* etc.

PHOTOGRAPHIE. Le mot *photographie* désigne cet art merveilleux, né de nos jours, à l'aide duquel on obtient sur des plaques métalliques, sur le papier et diverses autres substances, la représentation fidèle et fixe d'un objet quelconque, sans autre agent que les rayons lumineux émis par l'objet. Il y a divers procédés photographiques : la photographie sur plaque ou *daguerréotypie*, inventée par Daguerre; la photographie sur papier ou *talbotypie*, inventée par l'Anglais Talbot; la photographie sur verre ou *niepçotypie*, inventée par Niepce.

La photographie ne reproduit bien que les objets complétement immobiles. Les dessins qu'elle produit sont d'un effet sombre, très-miroitants; mais les moindres détails sont d'une exactitude merveilleuse. Le gouvernement français a acheté, en 1839, cette découverte à ses auteurs, moyennant une pension de 6,000 francs accordée à M. Daguerre, et de 5,000 francs à M. Niepce.

L'explosion de la foudre produit parfois une sorte de *photographie électrique*. Ainsi, sur la poitrine d'un homme frappé par la foudre, on a retrouvé l'image d'un arbre situé à quelque distance de son corps inanimé; sur les bras de paysans foudroyés, on a vu les images des feuilles d'un peuplier qui leur avait servi d'abri ; sur l'épaule d'un individu, on trouva l'empreinte d'un fer à cheval suspendu à un mur assez éloigné, etc.

PHRÉNOLOGIE. Science nouvelle fondée par Gall, sur ce principe que le cerveau étant le siége des facultés de l'âme, on peut reconnaître les différentes dispositions et inclinations par les protubérances et les dépressions qui se remarquent sur le crâne. « Le crâne étant exactement moulé sur la masse cérébrale, chaque portion de sa surface présente des dimensions plus ou moins grandes, un développement plus ou moins considérable, suivant que la portion correspondante du cerveau est elle-même plus ou moins développée. Or, les individus chez lesquels telle ou telle portion du crâne est largement développée et forme un relief bien prononcé, se faisant remarquer, d'après les observations des phrénologistes, par une même faculté, par un même talent, une même vertu ou un même vice, on a conclu de là que la portion du cerveau qui correspond à cette partie du crâne est le siége de cette faculté, de ce talent, de cette vertu ou de ce vice, qu'elle en est l'organe spécial (1). » On a accusé les doctrines phrénologiques d'être favorables au matérialisme et au fatalisme, en annulant chez l'homme le libre arbitre. « Non, répondent les phrénologistes; car la masse cérébrale, et partant la structure du cerveau, se modifie elle-même sous l'influence de l'éducation. »

Toutefois les théories émises sur la phrénologie ne reposant que sur quelques faits qui semblent, il est vrai, appuyés par l'observation, mais qui ne sont pas encore rigoureusement sanctionnés par la science, il est prudent, du moins jusqu'à nouvel examen, de ne pas admettre comme vérités scientifiques les corollaires qu'on en a déduits.

PILORI. Ce supplice, qui ne se pratiquait plus dès la seconde moitié du XVIII[e] siècle, fut légalement aboli en 1789, et remplacé plus tard par l'*exposition*, qui elle-même a été supprimée depuis 1848. Il y avait deux sortes de pilori : l'un consistait en un gros poteau dressé sur la place publique, et garni d'un carcan que l'on passait au cou du condamné ; l'autre, en forme d'échelle, avait au sommet une planche percée, pour y passer le cou du patient. La machine tournait sur un pivot, et le bourreau la faisait mouvoir, afin que le condamné fût offert dans tous les sens aux regards du public.

Bien que ce genre de supplice n'existe plus, le mot *pilori* est resté dans la langue; il exprime une idée morale en rapport avec le supplice physique d'autrefois : *Attacher, clouer quelqu'un* **au pilori** *de l'opinion publique.*

(1) Bouillet.

PINDE. V. *Muses.*

PLANÈTES. La terre fait partie d'un système de corps dits *planètes*, dont le soleil occupe à peu près le centre, et qui tournent autour de cet astre et sur eux-mêmes. Ces corps sont, à partir du soleil : *Mercure*, *Vénus*, *la Terre*, *Mars*, *Vesta*, *Junon*, *Cérès*, *Pallas*, *Jupiter*, *Saturne* et *Uranus*. Outre ces planètes, il y a les satellites, ou planètes secondaires, qui tournent autour d'une planète principale. Ainsi la terre est accompagnée dans son mouvement de translation par la lune, qui tourne autour de cette planète. Jupiter a quatre lunes ou satellites; Saturne en a sept, et Uranus six. L'ensemble de tous ces corps forme ce qu'on appelle le *système planétaire*. Des *comètes* innombrables se meuvent aussi autour du soleil. Elles diffèrent essentiellement des planètes, notamment en ce qu'elles sillonnent l'espace dans tous les sens suivant des courbes, ou *orbites*, excessivement allongées. Enfin, des myriades d'*étoiles*, séparées les unes des autres par des distances qui effrayent l'imagination, et dont chacune est à son tour un soleil, centre sans doute d'un autre système planétaire, achèvent de peupler l'espace situé en dehors de notre système solaire.

Si l'on considère que les planètes ont beaucoup de rapport avec la terre, que, comme notre globe, elles se meuvent autour du soleil, empruntent de lui leur lumière, ont toutes un mouvement de rotation sur leur axe, et par conséquent une égale succession de jours et de nuits; que toutes enfin obéissent à la loi de gravitation universelle, l'analogie porte à croire que ces planètes sont habitées.

PLÉBÉIEN. V. *Patricien.*

PLÉIADES. Les anciens donnèrent ce nom à une constellation composée de sept étoiles qui servaient de guide, la nuit, aux navigateurs. Aujourd'hui, l'une d'elles ayant disparu à peu près complétement, on n'en voit plus que six.

La poésie s'est emparée de ce mot et a donné le nom de *pléiade* à sept poëtes qui vivaient sous Ptolémée Philadelphe : Lycophron, Théocrite, Aratus, Nicandre, Apollonius, Philique et Homère le Jeune. Sous Henri III, on fit une *pléiade* française composée de Ronsard, Dubellay, Remi Belleau, Jodelle, Dorat, Baïf et Pontus de Thiard; et sous Louis XIII, une autre qui réunissait : Rapin, Commire, Larue, Santeuil, Ménage, Dupérier et Petit.

PÔLES. La terre est à peu près ronde, et elle tourne sur elle-même, comme tournerait une boule autour d'une aiguille qui la traverserait, en passant par son centre. Cette ligne imaginaire, autour de laquelle la terre accomplit sa rotation en vingt-quatre heures, se nomme *axe*; et on appelle *pôles* ses deux extrémités. L'un est le pôle *nord*, boréal ou arctique; l'autre est le pôle *sud*, austral ou antarctique.

POLYTHÉISME (du grec *polus*, nombreux, et *théos*, dieu). Le polythéisme a été la religion des Grecs et des Romains avant la venue de Jésus-Christ; c'est encore aujourd'hui celle d'un grand nombre de peuples sauvages de l'Afrique et de l'Asie. Les trois principaux systèmes du polythéisme sont l'*Idolâtrie*, adoration de plusieurs dieux personnifiés en des idoles grossières; le *Sabéisme*, culte des astres et du feu, et le *Fétichisme*, adoration de tout ce qui frappe l'imagination, et à quoi l'on attribue une puissance.

POUDRE. Il est démontré aujourd'hui que, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, les Chinois connaissaient la poudre dans ses effets les plus simples, comme les feux d'artifices, les fusées, etc.; mais ils ne la faisaient pas servir à lancer des projectiles. Vers le milieu du VIIe siècle, elle fut employée par les Grecs du Bas-Empire, sous forme de fusées incendiaires, ou feu grégeois. Ce n'est qu'au XIVe siècle qu'on la voit figurer en Europe comme moyen de destruction, entre les mains des Anglais (bataille de Crécy, 1346). Les noms de Roger Bacon, d'Albert le Grand et du moine allemand Berthold Schwartz, se rattachent à l'invention, ou plutôt à l'introduction en Europe de la poudre à canon, mais sans qu'on sache bien au juste jusqu'à quel point chacun d'eux y a contribué.

De nos jours, on a préparé avec du coton et de l'acide nitrique une matière explosible, appelée *fulmicoton*, et qui produit les effets de la poudre ordinaire; mais son emploi présente des inconvénients qui en ont fait négliger l'usage.

La fabrication et la vente de la poudre pouvant présenter des dangers pour la sécurité publique, l'État s'est réservé le monopole de ce genre d'industrie.

PRESBYTÉRIANISME. V. *Protestantisme.*

PROGNÉ. V. *Philomèle.*

PROPHETE, PROPHÉTESSE. On appelle ainsi celui, celle qui prédit l'avenir par l'inspiration de Dieu. Les premiers prophètes furent Moïse, à qui le Seigneur se communiqua particulièrement; Samuel, spécialement honoré du don de prophétie; Elie et Elisée, éclairés par la lumière céleste; et le saint roi David, touché par la grâce divine. A partir de cette époque, commence un autre ordre de prophètes divisés en deux classes : ceux qui ont laissé des écrits, Isaïe, Jérémie, Daniel, Ezéchiel, appelés *grands prophètes;* et ceux qui n'ont rien laissé, au nombre de douze, nommés *petits prophètes.* La Judée compte aussi plusieurs prophétesses : Marie, sœur de Moïse, Débora, et la prophétesse Anne, qui fut une des premières à reconnaître Jésus pour le Messie.

PROTÉE. Ce dieu marin avait reçu de Neptune, son père, le don de prophétie; mais il refusait souvent de parler, et, pour échapper à ceux qui le pressaient de questions, il changeait de forme à volonté. Les philosophes ont vu dans cette fable l'image de la nature, à laquelle il faut faire violence pour lui arracher ses secrets.

Souvent on compare les courtisans au dieu Protée, parce que, comme lui, ils savent modifier leur visage, ou en cacher l'expression sous un masque factice. Ce mot a passé dans la langue, et désigne un homme d'un caractère changeant, qui joue toutes sortes de personnages : « *Le véritable* **Protée**, *c'est l'homme; nul n'est plus différent de lui-même, selon les temps et les lieux.* » (Boiste.)

PROTESTANTISME. Au commencement du XVI[e] siècle, Luther, moine saxon, prétendant ne reconnaître d'autre autorité que celle des livres saints, attaqua le pape et l'Eglise romaine, les vœux monastiques, le célibat des prêtres, la hiérarchie ecclésiastique, la possession des biens temporels par le clergé; rejeta le culte des saints, le purgatoire, les commandements de l'Eglise, la confession, le dogme de la transsubstantiation, la messe et la communion sous une seule espèce, et ne conserva d'autres sacrements que le baptême et l'Eucharistie sous les deux espèces. Ce schisme, qui se produisit dans l'Eglise romaine, est connu sous le nom général de *Réforme*, ou de protestantisme. Le protestantisme comprend un grand nombre de branches, dont les principales sont :

1° Le *Luthéranisme*, doctrine de Luther, professé par la majorité des populations en Suède, en Danemark, en Prusse et dans tout le nord de l'Allemagne;

2° Le *Calvinisme*, dont Calvin fut le chef. Le caractère distinctif du calvinisme est de ne point admettre la *présence réelle* de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. On donna, en France, le nom de *huguenots* aux disciples de Calvin, que Charles IX et Catherine de Médicis cherchèrent à exterminer dans la fameuse nuit de la Saint-Barthèlemy (24 août 1572). Le calvinisme domine en Suisse, en Hollande et en Ecosse;

3° Le *Presbytérianisme*, nom que prend le calvinisme en Ecosse;

4° L'*Anglicanisme*, religion dominante en Angleterre, qui date du règne d'Elisabeth, fille de Henri VIII (1562), quoique le schisme ait éclaté sous ce dernier. Le roi en est le chef, comme le czar est en Russie le chef de l'Eglise grecque. Bien que l'Eglise anglicane ait adopté presque tous les dogmes de Calvin ou de Luther, elle a conservé beaucoup de points de ressemblance avec le catholicisme, particulièrement la hiérarchie.

PURGATOIRE. Le dogme consolant du purgatoire se retrouve dans les traditions de presque tous les peuples, car, chez tous les peuples, les vivants ont la sainte et belle pensée de prier pour les morts. Chez les juifs, l'enfant doit, pendant un an, réciter une certaine prière pour l'âme de son père. Les musulmans ont un lieu intermédiaire entre le paradis et l'enfer.

L'Eglise ne s'explique pas sur la nature des peines que subissent les âmes dans le purgatoire.

PYRAMIDES. Les pyramides sont des monuments gigantesques, construits en Egypte, dans des temps très-reculés, et consacrés à la sépulture des rois ou des animaux sacrés. Suivant une opinion toute moderne, les pyramides auraient été bâties pour arrêter l'envahissement des sables du désert; mais il est plus probable que ces masses énormes, que l'on aperçoit à une distance de 10 à 15 lieues, servaient à guider les caravanes du désert ou les navigateurs du Nil. Toutes ces opinions prouvent que la véritable

destination des pyramides est encore inconnue.

La plus célèbre est celle de Chéops; elle a 150 mètres de hauteur. C'est le monument le plus élevé du globe.

PYRRHONIEN. On nomme ainsi tout partisan de la doctrine de *Pyrrhon*, philosophe grec, qui niait que l'homme pût atteindre à la vérité. Suivant les pyrrhoniens ou sceptiques, tous les êtres organisés, dans la nature, sont soumis à un renouvellement continuel, on ne peut donc pas les connaître; parmi les hommes, on rencontre à chaque pas erreurs, contradictions de l'esprit, illusions des sens, etc., la recherche de la vérité ne s'appuie donc sur rien de solide; à chaque proposition on peut opposer une proposition contraire également probable; par conséquent, le sage ne doit pas porter de jugements. Ainsi considéré, le scepticisme est la plus dangereuse des doctrines, puisqu'il aboutit à une inaction absolue et à une ignorance complète. Le scepticisme n'est admissible, comme le recommandait Descartes, que sous forme de doute *provisoire*, en ce qu'il fait de l'examen la pierre de touche de nos impressions et de nos connaissances.

Les sceptiques les plus célèbres, chez les modernes, sont Montaigne, Bayle, Hume et Kant, mais leur scepticisme diffère beaucoup du doute systématique de Pyrrhon.

PYTHAGORICIEN. V. *Métempsycose.*

PYTHIE. V. *Oracles.*

PYTHONISSE. V. *Oracles.*

QUAKERS ou **TREMBLEURS.** Secte religieuse établie principalement en Angleterre et aux Etats-Unis. Réunis dans des salles dépourvues de tout ornement, les quakers attendent avec recueillement l'arrivée de l'Esprit saint. Si l'un d'eux sent l'inspiration, qui s'annonce par le *tremblement* de l'inspiré, il se lève, prend la parole, et tous l'écoutent en silence.

Les quakers n'admettent aucun sacrement, ne prêtent pas serment, et sont crus sur leur simple affirmation; ils refusent de porter les armes, regardant la guerre comme une lutte fratricide, tutoient tout le monde, n'admettent aucune hiérarchie ecclésiastique, et ne se découvrent jamais, même devant le roi. Ils se distinguent, en général, par la pureté de leurs mœurs, leur probité et leur philanthropie.

QUART D'HEURE DE RABELAIS. Moment où il faut payer son écot, par allusion à l'embarras où se trouva le spirituel auteur de *Pantagruel*, faute d'argent, dans une auberge de Lyon. On raconte qu'il disposa, dans un endroit apparent de sa chambre, plusieurs petits paquets sur lesquels il avait mis pour étiquettes: *poison pour le roi*, *poison pour la reine*, *poison pour le dauphin.* L'hôte, épouvanté de cette découverte, courut en prévenir les autorités de Lyon, qui firent conduire Rabelais à Paris par la maréchaussée. Dès qu'il fut arrivé, il écrivit son aventure à François Ier, qui en rit beaucoup, et le fit mettre sur-le-champ en liberté.

QUESTION. V. *Torture.*

QUIÉTISME. Cette doctrine, qui consiste à placer la perfection chrétienne dans le repos ou l'inaction complète de l'âme, en négligeant entièrement les œuvres extérieures, a eu des partisans à toutes les époques. Son chef le plus connu est le prêtre espagnol Molinos, qui, vers le milieu du XVIIIe siècle, publia un livre ascétique qui idéalisait à tel point la religion, qu'elle devenait incompréhensible au vulgaire. La célèbre Mme Guyon, femme d'une dévotion extatique, adopta les idées de Molinos, et écrivit sur le *quiétisme*. Fénelon, dans son *Explication des Maximes des saints*, ayant paru approuver cette doctrine, vit son livre attaqué violemment par Bossuet et censuré par le pape. L'illustre archevêque de Cambrai se soumit avec humilité, rétracta ses erreurs, et le quiétisme disparut alors presque entièrement.

RACES. Les différents peuples qui ont habité et qui habitent les cinq divisions de notre globe peuvent se ramener aux trois grandes variétés suivantes: *blanche* ou *caucasique; jaune* ou *mongolique; nègre* ou *éthiopique*. La première comprend tous les peuples civilisés de la terre, qui habitent l'Europe, l'Asie occidentale, et la partie la plus septentrionale de l'Afrique. La seconde est répandue à l'orient des régions occupées par les races caucasiques; elle renferme les Kalmouks, les Lapons, les Esquimaux, les peuplades de la Sibérie orientale, les habitants des îles Philippines, Mariannes, Carolines, etc. La troisième race existe au midi de l'Atlas, et se divise en Ethiopiens, Cafres et Hottentots.

Buffon, voulant prouver que toute

la grande famille humaine, malgré les diversités apparentes qu'elle présente, ne forme qu'une seule et même espèce, a dit. « L'homme, blanc en Europe, jaune en Amérique, noir en Afrique, n'est que le même individu teint de la couleur du climat. »

RAMADAN ou **RAMAZAN.** Neuvième mois de l'année turque, pendant lequel les musulmans gardent l'abstinence la plus complète, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; c'est leur carême. Le jeûne du radaman est d'une telle obligation, qu'il en coûterait la vie à celui qui oserait le rompre. Le 15 de ce mois, le sultan fait distribuer aux grands de sa cour des fioles d'eau bénite par l'immersion d'un bout du manteau de Mahomet.

Comme les mois des Turcs sont lunaires, le *ramadan* vient, tous les ans, dix jours plus tôt que l'année précédente, de sorte qu'avec le temps, ce jeûne parcourt tous les mois de l'année.

RANZ DES VACHES. Air bucolique, sans art, grossier même, que les bouviers suisses jouent sur la cornemuse, en menant leurs troupeaux paître sur les montagnes. Les effets sympathiques que cet air exerçait sur les montagnards helvétiens l'ont rendu fameux. A l'époque où des régiments suisses étaient à la solde de la France, aucun de ces fiers soldats ne pouvait entendre ces sons rustiques et si connus, sans que le souvenir de ses chalets, de ses montagnes, de sa patrie, de sa famille, ne se retraçât vivement à sa pensée. Une profonde mélancolie s'emparait d'eux, bien peu y pouvaient résister. Les uns désertaient, d'autres tombaient dans une langueur profonde, et beaucoup mouraient. Dès lors, le code militaire défendit de jouer cet air, sous peine de mort.

RATAFIA. Il était d'usage, autrefois, de conclure un marché, un engagement quelconque, en prenant un petit verre de liqueur qui était versée lorsque l'acheteur avait prononcé la formule latine : *Res rata fiat* (que la chose soit ratifiée). Dans la suite, on a francisé les mots *rata fiat*, devenus le nom de la liqueur, et, supprimant le *t*, on a écrit *ratafia*.

RELIGION. Bien que l'on retrouve des idées religieuses dans tous les temps et chez tous les peuples, la religion n'a point revêtu partout un caractère uniforme. A l'état de barbarie, l'homme divinisa les éléments et les forces de la nature; il adora le tonnerre, le feu, l'eau, la terre et les astres; ce fétichisme, épuré dans la suite par la civilisation grecque et romaine, et embelli par l'imagination des poëtes, revêtit la forme du polythéisme connu sous le nom de paganisme. L'idée d'un seul Dieu ne s'était conservée que chez les Juifs. Enfin, le christianisme parut et vint apporter à la terre la véritable religion, fondée sur l'amour de Dieu et du prochain.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Proclamée le 21 septembre 1792, elle dura jusqu'au 18 mai 1804, époque où cette forme de gouvernement fut remplacée par l'empire. Pendant cette période, on vit se succéder la Convention (21 septembre 1792), le Directoire (26 octobre 1795), et le Consulat (11 novembre 1799).

Après la chute du roi Louis-Philippe, la république fut de nouveau proclamée le 4 mai 1848, pour céder, une seconde fois, la place à l'empire, le 2 décembre 1851. Dix jours auparavant, le prince Louis-Napoléon, président de la république, avait été élu empereur par 8,300,000 voix.

RESTRICTIONS MENTALES. Réserve tacite de ce que l'on pense, pour induire en erreur celui à qui l'on parle, ce qui est contraire à la bonne foi. Un homme appelé en témoignage, est invité par le juge à prêter serment et à dire la vérité : Je le jure, répond-il *verbalement;* mais il ajoute *mentalement*, à part lui : excepté ce qu'il ne me conviendra pas de dire. Voilà une restriction mentale. « *Presque tous les serments, surtout en politique, contiennent cette* **restriction mentale :** *si vous restez ce que vous êtes.* » (Boiste.)

RÉVOLUTION. Les principales révolutions des temps modernes sont :

1° Celle de 1645, en Angleterre, qui amena la mort de Charles Ier et l'établissement de la république jusqu'à la restauration du 8 mai 1660;

2° Celle de 1668, qui, dans le même pays, acheva l'expulsion de la famille des Stuarts en la personne de Jacques II, et la remplaça par la dynastie de Hanovre;

3° Celle de 1789, en France, qui substitua la république à la monarchie absolue;

4° Celle de 1830, ou *Révolution de juillet*, qui a expulsé les Bourbons de la branche aînée, et appelé sur le trône un prince de la branche cadette;

5° Celle du 24 février 1848, qui, après quatre années de gouvernement républicain, a replacé sur le trône de France la dynastie de Napoléon.

En France, la révolution de 1789 est souvent désignée par ce seul mot : *la Révolution*. C'est, en effet, la révolution la plus remarquable de toute l'histoire.

RIPAILLE (*faire*). *Ripaille* est le nom d'un célèbre château où se retira Amédée VIII, duc de Savoie, après son abdication. La vie commode et voluptueuse que ce prince y menait a donné naissance à l'expression proverbiale *faire ripaille*, c'est-à-dire faire grande chère.

SAISONS. La différence des saisons est due à l'inclinaison de l'axe de la terre sur le plan de l'écliptique. Si, dans sa révolution annuelle, la terre avait toujours la même inclinaison à l'égard du soleil, il n'y aurait aucun changement de saisons ; les contrées polaires seraient couvertes d'une glace éternelle, et les zones tempérées jouiraient d'un printemps sans fin ; mais ces climats ne verraient pas leurs fruits mûrir, et leurs plantes puiser une nouvelle vigueur dans le sommeil réparateur auquel les condamne le froid des hivers.

SALIQUE (*loi*). Code des Francs Saliens, dont l'article le plus fameux est celui qui confère aux mâles seuls le droit de succéder à la *terre salique*, fief donné au guerrier en récompense de ses services. En 1316, à la mort de Louis le Hutin, cet article, qui ne concernait que la propriété particulière, fut appliqué, pour la première fois, à la succession à la couronne de France, et depuis il a été reçu en ce sens, comme une des lois fondamentales de la monarchie.

SATURNALES. Fêtes romaines qu'on célébrait tous les ans en l'honneur de Saturne, les 16, 17 et 18 décembre. Elles furent, dit-on, établies en mémoire de l'égalité qui régnait parmi les hommes du temps de Saturne, alors que, chassé du ciel par son fils Jupiter, il vint habiter le Latium, dont il civilisa les peuples, et où il fit fleurir l'*âge d'or*. (V. *Ages*.) La liberté la plus entière régnait dans ces solennités, et on se livrait à toutes sortes de réjouissances. Les esclaves commandaient, prenaient les habits de leurs maîtres, et se faisaient même servir par eux. Les excès auxquels on s'abandonnait ont fait donner le nom de *Saturnales* aux temps de licence et de désordre. *Les jours du carnaval des chrétiens sont de véritables* **saturnales.**

SATYRES. V. *Divinités secondaires*

SCEPTIQUE. V. *Pyrrhonien.*

SCYLLA. V. *Charybde.*

SÉNAT (du latin *senex*, vieillard). Les sénats les plus célèbres sont, chez les anciens, celui des Juifs, connu sous le nom de *Sanhédrin ;* ceux de Sparte, d'Athènes, de Carthage, et enfin celui de Rome, le plus important de tous, et qui, après avoir été pris par Cinéas pour une assemblée de rois, descendit sous les empereurs au dernier degré d'avilissement.

Chez les modernes, on connaît surtout le sénat de Venise, celui des Etats-Unis et celui de France, appelé *sénat conservateur*, créé le 24 décembre 1799. Il avait pour mission de veiller à la conservation des lois votées par le *corps législatif*, qu'il pouvait dissoudre. Il subsista sous l'empire, mais perdit son indépendance, et s'avilit par la complaisance avec laquelle il sanctionna tous les décrets impériaux. Il fut remplacé, en 1814, par la chambre des pairs ; rétabli en 1852, le sénat, aujourd'hui, sanctionne les lois proposées par le conseil d'Etat et votées par la chambre représentative.

SENSITIVE. Cette plante, qu'on nomme aussi *acacia pudique*, doit son nom à ses propriétés singulières. Au moindre attouchement, on voit ses rameaux articulés fléchir, se rapprocher de leurs tiges, et toutes ses folioles se coucher les unes contre les autres, et s'éloigner, comme par pudeur, de l'objet qui les a touchées. Le soir, ou quand le soleil se couvre, elle plie également ses rameaux, ses feuilles, et semble tomber endormie, puis elle se relève et s'épanouit avec le retour du jour. Aussi son nom est-il, en poésie, le symbole de la sensibilité, de la tendresse, de la timidité.

SENSUALISTE. V. *Matérialiste.*

SEPTANTE (*version des*). V. *Bible*.

SEPTEMBRISADE. Ces massacres eurent lieu dans les funestes journées des 2, 3, 4 et 5 *septembre* 1792, pendant lesquelles trois cents hommes au plus en égorgèrent près de dix mille dans les prisons de Paris. Les victimes étaient principalement des nobles et des prêtres ; la princesse de Lamballe périt dans ces journées, et

sa tête fut promenée dans les rues au bout d'une pique. Les massacres de septembre, dont on n'a jamais bien connu le premier instigateur, eurent lieu à la nouvelle de l'entrée des Prussiens en Champagne, sous le prétexte atroce de ne laisser aucun ennemi à l'intérieur, en marchant aux frontières. On nomma *septembriseurs* ceux qui accomplirent ces horribles massacres.

SERFS. Au moyen âge, on donna le nom de *serfs* aux hommes qui, sans être complétement en état d'esclavage, étaient obligés de cultiver une terre déterminée sans pouvoir la quitter, et sous la condition d'une *redevance*. Attachés à cette terre qu'ils arrosaient de leurs sueurs, on les vendait avec la terre elle-même. De là leur nom de *serfs attachés à la glèbe*.

A une certaine époque, les serfs purent racheter leur liberté. Cette émancipation fut puissamment favorisée par l'affranchissement des communes et par les croisades; mais elle ne devint complète qu'à la révolution de 1789. Le servage existe encore en Russie et en Pologne sur une grande partie des terres.

SIBYLLE. V. *Oracles*.

SILHOUETTE. Contrôleur des finances en 1754, Etienne de Silhouette commença quelques réformes, et fit rentrer 72 millions dans le trésor. Mais ayant voulu diminuer les dépenses personnelles du roi, et établir de nouveaux impôts, il perdit tout crédit et fut forcé de quitter le ministère au bout de huit mois. Silhouette occupa beaucoup le public, et tout ce que la mode ordonnait, même après sa chute, était *à la Silhouette*. On appelle encore de son nom une manière de faire les portraits au moyen de l'ombre que projette la figure, par cette seule raison qu'elle fut en vogue à cette époque.

SIRÈNES. Monstres fabuleux, moitié femmes et moitié poissons, qui, au nombre de trois, habitaient des rochers escarpés entre l'île de Caprée et la côte d'Italie. Par la douceur de leur chant, elles attiraient les voyageurs sur les écueils de la mer de Sicile. Ulysse ayant été insensible à leurs accents, elles se jetèrent de dépit dans la mer.

Ce mot se dit d'une femme qui chante très-bien, qui séduit par ses attraits, par ses manières insinuantes : *Elle a une voix de* **sirène** ; *c'est une* **sirène**. Mais il se prend le plus souvent en mauvaise part, pour désigner une personne qui, par une douceur feinte, voudrait attirer dans un piége : *Défiez-vous de cette femme, c'est une* **sirène**.

SOLÉCISME. On parlait fort mal le grec à *Soles*, ville de Cilicie, fondée par les Athéniens. Du nom de ses habitants est venu notre mot *solécisme*. Ainsi ce mot, qui signifiait primitivement *parler le grec comme un habitant de Soles*, c'est-à-dire le parler mal, signifie, dans notre langue, manquer aux règles de la grammaire.

SOLEIL. Le soleil est le centre de notre système planétaire, et le régulateur du mouvement de la terre et des autres planètes. Source de chaleur et de lumière, il est le principe vivifiant de tous les êtres organisés. Les plus savants astronomes lui attribuent un noyau solide, obscur et peut-être habité, entouré d'une atmosphère lumineuse. La distance du soleil à la terre est d'environ 38 millions de lieues; sa lumière nous arrive en 8 minutes 13 secondes. Il est 1,400 mille fois plus gros que la terre. Avant Copernic, on faisait tourner le soleil avec tout le ciel autour de la terre; on sait aujourd'hui que c'est la terre qui tourne, et que le soleil est une étoile fixe.

La soleil a été l'objet de l'adoration de la plupart des peuples primitifs. C'était le *Baal* des Chaldéens, l'*Osiris* des Egyptiens, le *Mithra* des Perses, l'*Apollon* des Grecs et des Romains, etc. Les Européens ont trouvé le culte du soleil établi au Pérou. En effet, la beauté de cet astre, et, plus encore, son immense et bienfaisante influence, a dû frapper de bonne heure l'imagination des peuples.

SON. Quand un corps sonore a été frappé, ses molécules éprouvent aussitôt un mouvement de *vibration* ou d'*ondulation*. L'air qui environne ce corps participe à ce mouvement, et forme autour de lui des *ondes* qui ne tardent pas à parvenir à l'oreille. L'air est donc le principal véhicule du son, mais les liquides et les solides le transmettent avec plus de rapidité; aussi a-t-on l'habitude de se coucher à terre quand on veut reconnaître un bruit que l'oreille ne perçoit pas encore étant debout. Le son ne se transmet pas dans le vide, et son intensité augmente ou diminue en même temps que la densité du milieu qui le transmet. De Saussure raconte qu'au sommet du

mont Blanc, où l'air est très-raréfié, un coup de pistolet ne fait pas plus de bruit qu'un coup de fouet dans la plaine.

La vitesse du son dans l'air est d'environ 340 mètres par seconde. Si un bruit, produit dans le soleil, pouvait se faire entendre à la terre, il mettrait 14 ans pour parvenir à nos oreilles.

Lorsque les ondes sonores rencontrent un obstacle fixe, elles se réfléchissent de telle sorte que l'*angle de réflexion* est égal à l'*angle d'incidence*. C'est sur cette propriété qu'est fondée la théorie des échos. (V. *ce mot*.)

SORBONNE Etablissement fondé par Robert de Sorbon, chapelain et confesseur de saint Louis, pour faciliter aux pauvres les études théologiques. Ce collége devint un des plus célèbres du monde, et produisit, dans tous les temps, un si grand nombre d'habiles théologiens, qu'il donna son nom à tous les membres de la faculté de théologie, qui prenaient le titre de docteurs et de bacheliers de Sorbonne, quoiqu'ils n'appartinssent pas à cette maison. Les décisions des docteurs de Sorbonne étaient regardées comme des oracles en matière de foi. Aujourd'hui la Sorbonne est le siége de l'université, où de savants professeurs font des cours publics sur les lettres, les sciences et la théologie.

SPHINX Monstre fabuleux, d'origine égyptienne, que la mythologie place sur la route de Thèbes. Il proposait des énigmes aux passants et dévorait sur-le-champ ceux qui ne les devinaient pas. Ayant proposé la suivante à Œdipe : *Quel est l'animal qui marche à quatre pieds le matin, à deux à midi et à trois le soir ?* Œdipe reconnut sous ces paroles l'emblème de l'enfance, de la virilité et de la vieillesse de l'homme. Le monstre furieux se précipita dans la mer.

SPIRITUALISME V. *Matérialisme*.

STALACTITES. Ces concrétions pierreuses sont formées par l'action des eaux, qui, après avoir suinté à travers le sol, arrivent à une cavité souterraine, et déposent à la voûte les molécules calcaires qu'elles tiennent en dissolution. Si, par la chute de ces eaux, la concrétion se forme sur le sol, elle prend le nom de *stalagmite*. Quelquefois les unes et les autres se réunissent et forment des piliers qui grossissent graduellement et finissent par combler les cavités qui les renferment. Les *stalactites* présentent l'aspect le plus curieux et le plus bizarre, surtout lorsqu'on pénètre, une torche à la main, dans les grottes qui les renferment.

Parmi les grottes à stalactites, on cite principalement en France celles d'Arcy, en Bourgogne.

STALAGMITES. V. *Stalactites*.

STENTOR. *Guerrier à la voix d'airain*, selon l'expression d'Homère, dont la voix était aussi bruyante que celle de cinquante hommes. Il servait, dit le poëte, de trompette à toute l'armée des Grecs, lors du siége de Troie. Ayant voulu lutter contre les poumons immortels et infatigables de Mercure, ses efforts furent vains et il perdit la vie dans ce nouveau genre de combat. On dit quelquefois, mais à tort, *une voix de* **centaure**.

SYBARITE Habitant de Sybaris, ville de l'Italie méridionale. Cette ville s'était laissé corrompre par ses richesses; son nom est resté immortalisé pour ses vices, et la mollesse de ses habitants a passé en proverbe jusqu'à nos jours. Les Sybarites n'étaient occupés que de festins, de jeux, de spectacles et de parties de plaisir. Ils récompensaient magnifiquement les cuisiniers qui réussissaient à faire de nouvelles découvertes dans le grand art de flatter le goût et de satisfaire le palais. Ils portaient si loin le raffinement de la mollesse, qu'ils bannirent les coqs de peur d'être éveillés par leur chant, et qu'ils écartèrent sévèrement de leur ville tous les artisans qui faisaient trop de bruit en travaillant. On rapporte qu'un Sybarite suait à grosses gouttes en voyant un esclave qui fendait du bois, et qu'un autre se plaignit d'avoir passé toute une nuit sans dormir, parce que, parmi les feuilles de rose dont son lit était semé, il y en avait une qui s'était pliée en deux. Le mot *sybarite* se dit aujourd'hui d'un homme qui mène une vie extrêmement molle et voluptueuse.

SYLVAINS. V. *Divinités secondaires*.

TARENTULE. Araignée fort commune aux environs de Tarente; sa piqûre passait autrefois pour être très-dangereuse; il est reconnu maintenant qu'elle n'a rien de grave. La maladie réelle ou imaginaire qu'elle occasionnait, était, dit-on, caractérisée par un

désir extrême de danser au son des instruments. D'autres pensent que le *tarentisme* était une affection consistant en une somnolence qui ne pouvait être combattue que par la musique et la danse. De là vient qu'on dit de quelqu'un qui se donne du mouvement, qui s'agite beaucoup : *Il a été piqué de la* **tarentule.**

TÉLÉGRAPHIE. On distingue le télégraphe aérien et le télégraphe électrique. La première idée de la correspondance aérienne, au moyen de signaux, paraît due au physicien français Amontons, qui vivait vers la fin du XVII[e] siècle ; mais ce sont les frères Chappe qui, vers 1792, s'emparèrent de cette ingénieuse idée, la perfectionnèrent et la rendirent d'une facile application. La Convention nationale, comprenant toute l'utilité de cette invention, décréta, le 4 août 1793, l'établissement d'une ligne télégraphique de Paris à Lille. De nouvelles lignes rayonnèrent bientôt dans d'autres directions. Depuis l'établissement des chemins de fer, la télégraphie électrique a remplacé presque partout la télégraphie aérienne. Elle se compose d'aiguilles aimantées, adaptées à un cadran sur lequel sont figurés les lettres de l'alphabet ou des signes conventionnels. Ce cadran, placé au point de départ, correspond, au moyen de fils électriques, avec un autre cadran placé au point d'arrivée, et en tout semblable au premier. Au moyen d'un appareil galvanique, tous les mouvements que la main imprime aux aiguilles d'un cadran se reproduisent instantanément sur l'autre cadran, à quelque distance qu'il soit placé.

Le télégraphe *sous-marin* ne diffère du télégraphe électrique qu'en ce que les fils sont plongés au fond de la mer, et préservés de l'humidité par un enduit résineux appelé *gutta-percha*.

TERREUR PANIQUE. V. *Panique*.

TIERS ÉTAT (*tiers*, troisième). Nom donné en France à la classe bourgeoise, par opposition à la noblesse et au clergé, qui formaient les deux premières classes. Les députés de ces trois ordres réunis formaient, en langage politique, les états généraux, qui étaient convoqués par le roi dans les circonstances difficiles ; mais le tiers état ne commença à y avoir voix délibérative que sous Philippe le Bel, en 1302. Les principales réunions des états généraux furent celles :

1° De 1302, afin d'examiner les prétentions du pape Boniface VIII sur le gouvernement temporel de la France ;

2° De 1308, au sujet de l'abolition de l'ordre des templiers ;

3° De 1317, pour le couronnement de Philippe V (*première application de la loi salique*) ;

4° De 1356, pendant la captivité du roi Jean ;

5° De 1380, pour l'établissement de la régence pendant la minorité de Charles VI ;

6° De 1484, pour déclarer la majorité de Charles VIII ;

7° De 1576 et 1588, *États de Blois*, au sujet des troubles excités par la Ligue ;

8° De 1593, pour exclure Henri IV du trône ;

9° De 1614, au moment de la majorité de Louis XIII ;

10° Enfin, de 1789, à Versailles, sous le nom d'*Assemblée nationale*.

Ainsi, les états généraux ne furent pas convoqués une seule fois sous le règne des rois Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, c'est-à-dire pendant un espace de cent soixante-quinze ans.

On connaît la fameuse brochure que publia Siéyès, au commencement de 1789, sous ce titre : *Qu'est-ce que le tiers état ? Tout. — Qu'a-t-il été jusqu'ici ? Rien. — Que demande-t-il ? Devenir quelque chose.* Aux états généraux de 1789, on vit siéger Mirabeau, Siéyès, Bailly, Barnave, Pétion, les frères Lameth, Duport, Maury, Cazalès, Lafayette, etc.

TORTURE, QUESTION. On entend par ces mots les supplices accessoires qu'on infligeait à certains condamnés avant leur exécution, ou à des accusés, pour les forcer à avouer leur crime ou à nommer leurs complices. Les instruments les plus usités pour la torture étaient les verges, la roue, le chevalet, etc. On brûlait les extrémités des membres ; on arrachait les ongles ; on chaussait les pieds de brodequins, que l'on serrait graduellement à l'aide de coins ; on coulait du plomb fondu dans les oreilles du patient. Le bourreau était assisté d'un médecin, qui avertissait le magistrat présidant à la torture du moment où le patient ne pourrait continuer à supporter l'épreuve, sans risque de la vie. L'histoire de la torture montre un grand nombre d'innocents qui, ne pouvant résister à la douleur, périrent victimes d'un aveu fait au milieu des tourments.

Cet atroce supplice a existé chez les

Juifs, les Egyptiens, les Grecs, les Romains, en un mot, chez tous les peuples anciens. En France, la question préparatoire fut abolie par le roi Louis XVI, mais la torture après la condamnation ne fut abolie que par la Révolution.

TRAITE *des noirs.* Ce trafic odieux consistait à acheter, sur les côtes occidentales de l'Afrique, des nègres qui se trouvaient par cela même réduits en esclavage, et qui étaient revendus dans les colonies, principalement en Amérique. La traite des noirs, qui fut inaugurée dans le XIVe siècle par les Portugais, prit des proportions considérables dès la découverte du Nouveau-Monde; elle fut autorisée en Angleterre par la reine Elisabeth, et, en France, sous Louis XIII. Les nègres étaient transportés sur des bâtiments particuliers appelés *négriers.* Ce n'est qu'au commencement de notre siècle que ce commerce infâme souleva l'indignation générale; le Danemark, l'Angleterre, la France, et, plus tard, l'Autriche, la Prusse et la Russie défendirent successivement à leurs nationaux la traite des noirs, et, aujourd'hui, des croisières permanentes établies sur les côtes de l'Afrique par la France et l'Angleterre, rendent la *traite*, sinon impossible, du moins fort difficile et fort dangereuse pour ceux qui oseraient encore s'y livrer.

TRAMONTANE (*perdre la*). Avant la découverte de la boussole, les marins qui voyageaient dans la mer Méditerranée s'orentaient à l'aide de l'*étoile polaire*, située au nord, au delà des monts (*les Alpes*). Ils appelaient cette étoile *tramontane*, mot qui signifie littéralement *au delà des monts.* Dès qu'ils la perdaient de vue, c'est-à-dire dès qu'ils avaient *perdu la tramontane*, ils n'avaient plus rien pour s'orienter, et ignoraient complétement où ils étaient. De là est venue l'expression *perdre la tramontane*, qui veut dire : se troubler, perdre la tête, ne savoir plus ce qu'on fait, ni ce qu'on dit. Le peuple dit à tort *perdre la* **trémontade.**

TRICOLORE. L'origine des trois couleurs qui figurent dans notre drapeau national remonte à l'année 1789. Pour cimenter la bonne intelligence entre le roi et la ville de Paris, dans la journée où, suivant le mot heureux de Bailly, *Paris reconquit son roi*, on réunit à la couleur blanche, qui était celle de la royauté, le bleu et le rouge, couleurs qui figuraient dans les *armes de la ville de Paris.*

TRITONS. V. *Divinités secondaires.*

TRIUMVIRAT. Cette association de trois citoyens puissants, qui se réunissaient pour envahir illégitimement toute l'autorité, se rencontre deux fois dans l'histoire romaine. Le premier triumvirat fut celui de César, Pompée et Crassus; le second, celui d'Octave, Marc-Antoine et Lépide. Ce dernier n'ayant joué aucun rôle dans ce fameux triumvirat, on donne quelquefois le nom de Lépide à un homme faible, insignifiant, quand il fait partie d'une association commerciale.

Sous la première république française, le Consulat, partagé entre Bonaparte, Cambacérès et Lebrun, était un véritable triumvirat dont Lebrun fut le Lépide.

TROMBE. Amas de vapeurs semblables à un nuage fort épais, mû en tourbillon par le vent, tournant sur lui-même avec une très-grande vitesse, s'allongeant de bas en haut, ou de haut en bas, en forme de cylindre ou de cône renversé, et capable d'engloutir des navires, d'abattre des maisons, de déraciner des arbres, etc. Ce phénomène n'a pu encore être expliqué d'une manière satisfaisante; les trombes se présentent dans tous les lieux, sur la mer, les lacs, les rivières, dans les déserts et sur les terres habitées. On se rappelle encore la trombe qui désola la vallée de Monville, près de Rouen, en 1845. Les marins redoutent beaucoup les trombes; quelquefois on tire sur elles un coup de canon à boulet pour les crever.

TROPIQUES. C'est entre les deux tropiques que s'effectue le mouvement annuel apparent du soleil autour de la terre. Les *régions tropicales* ou *intertropicales* sont les contrées les plus chaudes du globe; elles forment la *zone torride.* On n'y remarque pas les alternatives de chaud et de froid, qui se font sentir dans nos climats, et qui déterminent le changement des saisons; la chaleur y est toujours, à peu de chose près, la même, et constitue la saison sèche, qui dure une rande partie de l'année; il y a aussi la saison des pluies. Par analogie, on appelle *chaleur tropicale* une chaleur très-forte.

On connaît les cérémonies grotesques du *baptême* que les marins ad-

ministrent à ceux qui passent pour la première fois sous le tropique.

TROUBADOURS. Il ne faut pas confondre les *troubadours* avec les *trouvères*. Les premiers, répandus dans le midi de la France, couraient de château en château pour y chanter leurs poëmes, consistant en sonnets, pastorales, chansons, nouvelles sur l'amour et la chevalerie. Ils nommaient leur art la *gaie science*. Les *trouvères*, poëtes du nord de la France, et particulièrement de la Picardie, se livraient de préférence à la poésie épique. Ils ont admirablement réussi dans la grande épopée et dans les fabliaux, qui sont souvent chez eux des chefs-d'œuvre d'originalité, de naïveté et de gaieté. On leur doit les romans de chevalerie en prose. L'œuvre principale qui nous reste des *trouvères* est le fameux *Roman de la Rose*, de Guillaume de Lorris. Les *troubadours* parlaient la langue d'*oc*, et les *trouvères* la langue d'*oïl;* mais ce qui distinguait principalement leurs écrits, c'étaient les voyelles *ou* et *eu*, dont on trouve, du reste, la distinction dans les appellations *troubadours* et *trouvères*, ou mieux *trouveurs*. V. *Oc* (langue d').

TROUVÈRES. V. *Troubadours.*

ULTRAMONTAIN. V. *Gallican.*

UNIVERSITÉ. Le corps célèbre connu sous le nom d'*Université de Paris* date de l'an 1200, et fut institué par le roi Philippe-Auguste. L'Université posséda, dès l'origine, de grands priviléges : elle avait seule le droit d'enseigner; elle n'était pas soumise aux juges ordinaires, et avait sa juridiction particulière. A différentes époques, elle prit une grande part aux affaires publiques; quelquefois même elle résista aux rois qui violaient ses priviléges, mais le plus souvent elle prêta son appui au pouvoir royal; elle reçut en retour le nom de *fille aînée des rois*, et, dès lors, prit rang après les princes du sang. En théologie, elle défendit constamment les libertés gallicanes, et professa les plus saines doctrines. Son siége principal est la Sorbonne, ainsi que le Collége de France. Elle eut, à différentes reprises, de longues luttes à soutenir contre certains ordres religieux, auxquels elle contestait le droit d'enseigner concurremment avec elle. Supprimée en 1790, elle fut réorganisée en 1808 par l'empereur Napoléon, qui lui donna pour chef un grand maître. Aujourd'hui, l'Université est subdivisée en seize académies, dont chacune est administrée par un recteur. Le chef suprême de l'Université est le ministre de l'instruction publique.

VACCIN. Jenner, médecin anglais, avait observé que, dans les campagnes, les personnes chargées du soin de traire les vaches étaient, en général, préservées de la petite vérole. Ayant examiné le pis d'une vache, il y remarqua une affection pustuleuse et contagieuse, particulière à ces animaux; il en conclut que c'était l'inoculation accidentelle du virus contenu dans ces pustules, qui préservait les filles de ferme de la petite vérole. Dès lors le vaccin (du latin *vacca*, vache) était découvert, et Jenner pouvait être compté au nombre des plus grands bienfaiteurs de l'humanité. Il avait fait sa découverte dès 1776, mais il ne la rendit publique qu'en 1796, après l'avoir confirmée par vingt années d'observations et de recherches. Le parlement anglais, pour reconnaître l'immense service que Jenner avait rendu, en livrant un secret qui eût pu lui être si lucratif, lui décerna une récompense nationale de 500,000 francs.

Cette précieuse découverte, comme toutes les idées nouvelles, fut d'abord combattue par les préjugés, et l'on vit des mères ne présenter leurs enfants à la vaccine que par l'appât d'une prime promise par l'autorité. Aujourd'hui, la vaccine est appréciée comme elle le mérite, et, depuis quelques années, on la pratique chez tous peuples civilisés. Elle commence même à s'introduire avec succès chez les Arabes d'Algérie.

VAPEUR. A la surface de la terre, une goutte d'eau réduite en vapeur occupe un volume 1,700 fois plus considérable qu'à l'état liquide; il en résulte une force d'expansion immense qui a été mise à profit comme force motrice, et a reçu les applications les plus importantes dans les arts, l'industrie, la navigation, etc. A 80° Réaumur, la vapeur d'eau soulève la masse d'air qui pèse sur la surface du liquide, et qui équivaut à un poids de 17,000 kilogr.; à 97°, cette force est déjà doublée; elle est triplée à 113°, et ainsi de suite, la force de la vapeur augmentant à peu près d'une atmosphère par 17° de plus de température. Ainsi, une machine de la force de dix atmosphères est mue par de la vapeur d'eau chauffée à 233°. On appelle *machines à basse pression* celles qui emploient la vapeur à deux at-

mosphères; avec une atmosphère de plus, elles sont à *moyenne pression*, et pour toutes celles qui sont à plus de trois atmosphères, on les dit à *haute pression*.

Salomon de Caus eut, dès 1615, l'idée d'employer la vapeur comme force motrice. Vint ensuite Denis Papin, également Français, qui imagina la première machine à piston; enfin, l'Anglais James Watt éleva cet appareil à un tel degré de perfection, qu'on peut, à juste titre, lui rapporter le premier mérite de l'invention.

VASISTAS. Ce mot vient de l'allemand *was ist das?* Qu'est cela? exclamation probable d'un Allemand, à la vue de cette sorte de vitre qui s'ouvre et se ferme à volonté.

VAUDEVILLE. Olivier Basselin, ouvrier foulon de Vire, composait, au XV[e] siècle, des chansons satiriques, qui coururent bientôt le *val* ou *vau de Vire* (vallon de Vire), et s'appelèrent ainsi pendant un certain temps.

En s'éloignant du lieu de sa naissance, le nom dégénéra en *vaudeville*. Les premiers *vaux-de-Vire* furent des chants bachiques, que la science des buveurs rendit bientôt caustiques et malins.

VENDETTA. Il n'y a pas encore bien longtemps que les mœurs corses semblaient une espèce de phénomène au milieu de notre civilisation. Un Corse qui avait une injure à venger était en *vendetta;* il prévenait son ennemi qu'à dater de tel jour il chercherait l'occasion de le tuer. Un premier meurtre engendrait des assassinats réciproques, en sorte que des familles entières vivaient dans un état continuel d'inimitié et d'hostilité. La *vendetta* était la plaie de la Corse, plaie qui tend à disparaître tous les jours, et dont il ne restera bientôt plus que le souvenir.

VENT. Tant que la densité de l'air est égale partout, l'équilibre n'est point troublé, et l'air ne se met point en mouvement. Mais s'il devient plus léger sur un point, il s'élève, et les couches plus denses qui se précipitent pour remplir le vide ainsi formé donnent naissance à des *courants aériens*, connus sous le nom de *vents*. Leur cause vient, en général, de la différence de température sur deux points du globe. Si, de deux contrées voisines, l'une est plus échauffée que l'autre, il y a un vent inférieur qui va des parties plus froides vers le point échauffé, et un courant supérieur qui se dirige du point échauffé vers les parties plus froides. En effet, ouvrez, en hiver, une chambre chauffée qui donne dans une pièce froide, et placez deux bougies allumées au haut et au bas de la porte, la direction des flammes fera voir un courant d'air froid qui entre par le bas dans la chambre, et un courant supérieur d'air chaud qui en sort.

Les girouettes nous indiquent la direction des courants inférieurs, les nuages celle des vents plus élevés. Dans les pays de montagnes, les vents sont plus violents, de même que l'eau d'un fleuve offre, à pente égale, des courants plus rapides sur un lit hérissé de rochers que sur une surface unie.

VESTALES. Jeunes filles qui, chez les Romains, entretenaient jour et nuit le feu sacré sur l'autel de Vesta; elles étaient tenues de garder la chasteté tout le temps de leur ministère. Celle qui violait son vœu, ou qui laissait éteindre le feu sacré, était enterrée vive. En revanche, les vestales jouissaient de grands priviléges : elles étaient crues sans serment en justice; leur présence sauvait la vie au condamné qu'elles rencontraient par hasard. On les choisissait le plus souvent dans les premières familles romaines, et on les consacrait au culte dès leur plus jeune âge.

VÉTO. Le mot *véto*, d'un mot latin qui signifie *j'empêche*, est la formule qu'employaient, à Rome, les tribuns du peuple, pour s'opposer à un décret du sénat. Il s'est dit particulièrement en France du *véto* suspensif que la constitution de 1791 accordait au roi. L'effet de ce refus temporaire ne s'étendait qu'à deux législatures; si la troisième reproduisait le décret présenté par les deux précédentes, il devenait loi de l'Etat, sans avoir besoin d'être sanctionné. Louis XVI ayant opposé son *véto* aux décrets des 17 et 29 novembre contre les prêtres et les émigrés, le peuple de Paris lui donna, ainsi qu'à la reine, les noms injurieux de *monsieur et madame Véto*.

VIPÈRE. Parmi les nombreuses espèces de serpents, il n'y a guère de venimeux que la *vipère*, serpent à couleur brune et roussâtre, qui habite l'Europe méridionale et tempérée; et le *crotale*, vulgairement appelé serpent à *sonnettes*, qui habite les lieux marécageux de l'Amérique. La violence du venin inoculé par ce dernier

est telle, qu'elle suffit pour faire mourir en moins d'une heure un homme, un animal de forte taille. Un préjugé sans fondement prête à la langue de ces reptiles la vertu de lancer le venin, et a fait prendre à tort la langue de vipère pour l'emblème de la calomnie. Ce venin est contenu dans plusieurs petits crochets situés sous la langue, ou au devant de la mâchoire supérieure. Aussitôt après la morsure, il faut se hâter de laver la plaie avec de l'eau salée, et d'y appliquer un fer incandescent.

VITESSE. Au trot, celle du cheval est de 12 kilomètres à l'heure, et de 40 au galop. La vitesse ordinaire d'une locomotive est de 40 kilomètres, sa plus grande, de 80. L'oiseau, dans son vol le plus rapide, parcourt 80 kilomètres par heure; le vent le plus violent, 160. La vitesse d'un boulet de canon est de 1,000 mètres, et celle du son de 340 par seconde. La terre, en tournant sur elle-même, parcourt, en une heure, 1,666 kilomètres. La lumière du soleil nous arrive en 8 minutes 13 secondes. Pour faire le tour de la terre, un homme, en marchant sans s'arrêter, emploirait 11 mois, et une locomotive 21 jours.

VIVIPARE. Suivant leur mode de reproduction, on peut diviser les animaux en deux grandes classes : les ovipares (de *ovum*, œuf, et *pario*, je produis), qui pondent des œufs, et les vivipares (de *vivus*, vivant, et *pario*), qui mettent au monde leurs petits tout vivants. Ceux-ci sont aussi nommés mammifères (de *mamma*, mamelle, et *fero*, je porte), animaux à mamelles. Sont ovipares : tous les oiseaux, excepté la chauve-souris; tous les poissons, excepté les cétacés; tous les reptiles, excepté la vipère. Dans ce dernier cas, les œufs sont brisés, et l'éclosion s'opère dans l'intérieur même de l'animal. On s'explique ainsi que, bien que vivipare, la vipère n'ait pas de mamelles. Parmi plusieurs particularités remarquables, le puceron offre celle-ci : vivipare en été, il devient ovipare à la fin de l'automne. La science a reconnu, dans ces derniers temps, que tous les animaux proviennent d'un œuf. La différence n'existe que dans le mode d'incubation et le moment de l'éclosion; tous les fruits proviennent aussi d'un ovaire ou œuf.

VOLCAN. Comme spectacle, l'éruption d'un volcan est ce qu'il y a de plus grand et de plus majestueux; mais c'est aussi ce qu'il y a de plus terrible. Tout alors est bouleversé dans la contrée; la force de l'explosion est si violente, qu'elle produit, par sa réaction, des secousses assez fortes pour ébranler et faire trembler la terre, agiter la mer, renverser les monts les plus élevés, détruire les villes et les édifices les plus solides, à des distances même très-considérables. L'an 79 de J.-C., une terrible éruption du Vésuve renversa en partie, puis ensevelit Herculanum, ville située entre Naples et Pompéi. Ses débris, placés sous la ville moderne de Portici, furent découverts, en 1713, par un paysan qui creusait un puits. Des fouilles, habilement dirigées, ont fait retrouver la ville presque tout entière; les découvertes qu'on y fait encore aujourd'hui fournissent des détails précieux sur les connaissances que les anciens avaient dans les arts. Le peu de cadavres qu'on y trouva est une preuve que les habitants avaient eu, presque tous, le temps de s'enfuir.

Il existe sur certains points du globe des volcans éteints depuis des siècles. Il n'est pas rare qu'un volcan demeure pendant des années dans un calme si profond, qu'on douterait même de son existence. Tout à coup le volcan se réveille; le cratère s'ouvre avec un éclat dont une forte décharge d'artillerie peut à peine donner une idée, et vomit des torrents de laves embrasées. Quelques volcans lancent des jets d'eau bouillante, d'autres de la boue, du soufre, de l'air, des gaz inflammables, etc.

Certains terrains du centre et du midi de la France sont volcaniques.

On a longtemps erré sur la cause des volcans; on les explique aujourd'hui, ainsi que les tremblements de terre et la formation des montagnes, par l'action de la chaleur centrale, qui, soulevant inégalement l'écorce du globe, se fait jour en certains points, et produit ainsi les éruptions volcaniques.

VULGATE. V. *Bible*.

ZOILE. Ancien critique d'Homère, qui a rendu son nom ridiculement célèbre par l'amertume et l'injustice de ses censures contre le chantre d'Achille. Ce nom est resté synonyme de critique envieux et partial; on l'oppose à celui d'Aristarque, grammairien célèbre de l'école d'Alexandrie, qui soumit l'Iliade et l'Odyssée à la critique la plus sévère, mais la plus impartiale; aussi ce nom est-il resté comme le type du critique.

DICTIONNAIRE DES LOCUTIONS LATINES

LOCUTIONS ET TRADUCTION.	APPLICATION.
Ab absurdo. . . . . . . (*Par, d'après l'absurde*).	*En géométrie, on démontre souvent par la méthode* **ab absurdo.**
Ab hoc et ab hac. . . . . (*A tort et à travers*).	*Parler* **ab hoc et ab hac.**
Ab irato. . . . . (*Par un mouvement de colère*).	*Ne prenez aucune résolution* **ab irato.** — *Faire son testament* **ab irato.**
Ab ovo. . . . . (*A partir de l'œuf*).	Mot emprunté d'Horace, qui, dans son *Art poétique*, loue Homère d'avoir su tirer toute son *Iliade* d'une seule scène, d'un seul événement du siége de Troie (la colère d'Achille), sans avoir eu besoin, pour grossir son poëme, de remonter jusqu'à la naissance d'Hélène, cause de la guerre, et qui, suivant la mythologie, était née d'un *œuf*, ainsi que Clytemnestre, autre fille de Léda : *Raconter une histoire* **ab ovo**, c'est-à-dire depuis le commencement.
Ab uno disce omnes. . . (*D'après un seul jugez de tous les autres*).	Expression sentencieuse de Virgile, qui peut trouver son application, non-seulement en parlant de plusieurs personnes, mais en ne parlant que d'une seule, à propos d'un de ces traits de caractère qui suffisent pour faire juger un homme tout entier.
Abyssus abyssum invocat. (*L'abîme appelle l'abîme*).	Expression figurée d'un psaume de David, qui signifie qu'une faute en entraîne une autre.
Ad aperturam libri. . . . (*A livre ouvert*).	*Peu de personnes sont capables d'expliquer les auteurs anciens* **ad aperturam libri.**
Ad hoc. . . . . (*A cela, pour cela*).	*L'avocat, ne trouvant pas de loi qui pût faire triompher sa cause, en forgea une* **ad hoc.** — *Pour traiter cette affaire délicate, je vous enverrai un homme* **ad hoc**, spécial, connaissant bien la matière dont il s'agit.
Ad hominem. . . . . . . (*A l'homme*).	Ne s'emploie que dans cette expression : *argument* **ad hominem**, raisonnement qui touche aux intérêts, à la position particulière de la personne avec laquelle on discute.
Ad honores. . . . . (*Pour l'honneur, gratuitement*).	*Les fonctions de maire sont des fonctions* **ad honores.**
Ad libitum. . . . . (*Au choix, à la volonté*).	*L'inspecteur invita un élève à réciter* **ad libitum** *une fable de La Fontaine.*
Ad litteram. . . . . (*A la lettre*).	*Quand on cite un auteur, on doit le citer* **ad litteram.**
Ad majorem Dei gloriam. (*Pour la plus grande gloire de Dieu*).	Devise de la Compagnie de Jésus, dont les initiales : A. M. D. G., servent d'épigraphe à la plupart des livres émanés de cette compagnie.
Ad patres. . . . . (*Vers ses pères, ses aïeux*).	*Aller* **ad patres**, mourir; *envoyer* **ad patres**, tuer. — *Le lion furieux envoya l'ours* **ad patres.** S'emploie toujours familièrement.

Ad rem. (*A la chose*). — Locution dont on se sert pour parler d'un raisonnement concluant et bien appliqué : *Répondre* **ad rem**, c'est-à-dire catégoriquement.

Ad unguem. (*A l'ongle*). — Allusion au dernier poli qu'on obtient en passant l'ongle sur une surface qu'on veut rendre parfaitement lisse. Ainsi, les vers de Racine sont **ad unguem**, c'est-à-dire *du dernier fini*. On dit aussi savoir une chose **ad unguem**, très-bien.

Ad unum. (*Jusqu'au dernier*). — *Ils y passèrent tous*, **ad unum.**

Ad usum. (*Selon l'usage, la coutume*). — *Célébrer un anniversaire* **ad usum.**

Ad valorem. (*Selon la valeur*). — Se dit des droits de douane établis sur les objets importés en proportion de la valeur de ces objets.

Ad vitam æternam. (*Pour la vie éternelle*). — Voir *In secula seculorum.*

Æquo animo. (*D'une âme égale, avec courage*). — *Le sage supporte* **æquo animo** *les coups de l'adversité.*

Æquo pulsat pede. (*La mort frappe d'un pied indifférent*). — Cette pensée, tirée d'Horace, signifie que la mort ne choisit pas ses victimes, et qu'elle frappe aussi bien à la porte des palais qu'à celle des chaumières.

Ære perennius. (*Plus durable que l'airain*). — Mots d'Horace en parlant de ses vers : *Il y a quelque chose de plus dur, de plus fort que le bronze et le marbre*, **ære perennius**, *c'est un préjugé.*

Æs triplex. (*Triple airain*). — Expression dont se sert Horace pour caractériser l'audace du premier navigateur.

Æternum vale. (*Eternel adieu*). — Mots qu'Ovide met dans la bouche d'Orphée lorsqu'il perd pour la seconde fois sa chère Eurydice : *Les hommes ne disent pas facilement un* **æternum vale** *aux biens de ce monde et aux plaisirs de la vie.*

A fortiori. (*A plus forte raison*). — Sert à conclure d'une chose moins évidente à une autre qui l'est davantage, du moins au plus : *Si je dois obliger mon cousin*, **a fortiori** *dois-je secourir mon frère.*

Age quod agis. (*Fais ce que tu fais*). — C'est-à-dire : *Sois attentif à ce que tu fais*. Conseil que l'on donne à une personne qui se laisse distraire par un objet étranger à son occupation.

Alea jacta est. (*Le sort en est jeté*). — Paroles fameuses que prononça César avant de franchir le Rubicon, parce qu'une loi ordonnait à tout général entrant en Italie par le nord, de licencier ses troupes avant de passer ce fleuve. Cette phrase s'emploie quand on prend une décision hardie et importante après avoir longtemps hésité.

Alma parens. (*Mère bienfaisante*). — Expression souvent employée par les poëtes latins pour désigner la patrie, et quelquefois, dans le même sens, par les écrivains de nos jours : *L'Angleterre est l'***alma parens** *de l'industrie moderne.*

Alpha et oméga. — Ces deux mots, qui sont empruntés à l'alphabet grec, signifient : *le commencement et la fin* (*alpha* étant la première lettre de l'alphabet grec et *oméga* la dernière). — *Saint Jean dit, dans son Apocalypse, que Dieu est l'***alpha** *et l'***oméga** *de toutes choses.*

Pour exprimer que quelqu'un est entièrement étranger à une science, on dit : *Il n'en sait ni l'***alpha** *ni l'***oméga.**

Alter ego. (*Un second moi-même*). — *Fiez-vous à lui, c'est mon* **alter ego.** — *Ephestion était l'***alter ego** *d'Alexandre.*

Amicus Plato, sed magis amica veritas. (*Platon m'est cher, mais la vérité me l'est encore davantage*). — Sorte de proverbe que les philosophes et les scolastiques ont souvent cité dans leurs disputes, et qui signifie « qu'il ne suffit pas qu'une opinion, une maxime soit recommandée par l'autorité d'un nom respectable comme celui de Platon ; qu'il faut encore qu'elle soit conforme à la vérité. »

Anguis latet in herba. (*Le serpent se cache sous l'herbe*). — *Défiez-vous des apparences les plus séduisantes, elles ne recouvrent bien souvent que de mauvaises choses ; le chemin du plaisir est attrayant et fleuri, mais* **latet anguis in herba.**

Aperto libro. (*A livre ouvert*). — *Traduire* **aperto libro.** (Voir *Ad aperturam libri.*)

A posteriori. (*D'après les conséquences*). — Raisonner *a posteriori*, c'est argumenter d'après les conséquences nécessaires d'une proposition : *On prouverait* **a posteriori** *que les désordres dans un Etat sont presque toujours produits par les mauvaises passions.*

A priori. (*De ce qui précède*). — Se dit principalement des raisonnements, des systèmes créés par la raison pure, au lieu d'être basés sur des faits positifs : *La législation d'un peuple ne se forme nulle part* **a priori** : *partout elle découle des besoins de la société.*

A quia. (*A parce que*). — *Mettre quelqu'un* **a quia**, hors d'état de répondre. Dans les discussions de l'école, si l'un des tenants en était réduit à chercher péniblement des raisons pour combattre son adversaire ; si, par exemple, il s'arrêtait à ce mot *quia* (parce que), sans énoncer la raison qu'il voulait faire valoir, il était réduit **a quia.**

Aquila non capit muscas. (*Un aigle ne s'amuse pas à prendre des mouches*). — S'emploie pour faire entendre qu'un homme d'une grande intelligence doit mépriser les petites questions.

Arcades ambo. (*Arcadiens tous deux*). — Mots que Virgile applique aux deux bergers Tircis et Corydon, et qui s'emploient presque toujours ironiquement en parlant d'un couple ridicule ou fripon, qui prête à la malice, à la plaisanterie.

A remotis. (*A l'écart*). — *Mettre un objet* **a remotis.**

Asinus asinum fricat. (*L'âne frotte l'âne*). — Se dit de deux personnes qui s'adressent mutuellement des éloges outrés.

Ars longa, vita brevis. (*L'art est long, la vie est courte*). — Proverbe latin qui s'explique de lui-même.

4

Audaces fortuna juvat. (*La fortune favorise les audacieux*). — *François Pizarre conquit le Pérou avec une poignée d'aventuriers :* **audaces fortuna juvat.** Crébillon a dit de même :

Le succès est souvent un enfant de l'audace.

Aurea mediocritas. (*Heureuse médiocrité*). — *On doit préférer à tout l'***aurea mediocritas.**

Si le bonheur nous est permis, [le trône ;
Il n'est point sous le chaume, il n'est point sur
Voulons-nous l'obtenir, amis ?
La médiocrité le donne.

Auri sacra fames ! (*Exécrable soif de l'or...*). — *Pour arriver à la fortune, il méconnaît ses anciens amis, il renie ses parents tombés dans la misère :* **auri sacra fames !** — *La plaie de notre époque, c'est l'***auri sacra fames** *; c'est ce désir effréné des richesses qui s'est emparé de toutes les classes de la société.*

Aut Cesar, aut nihil. (*Ou empereur, ou rien*). — Mots qui peuvent servir de devise à tous les ambitieux.

Beati pauperes spiritu. (*Bienheureux les pauvres en esprit*). — C'est-à-dire ceux qui savent se détacher des biens du monde, paroles de l'Evangile qui ne s'emploient qu'ironiquement pour désigner ceux qui réussissent avec peu de science et peu de moyens : *Cet homme, qui sait à peine signer son nom, a fait en quelques années une fortune colossale :* **Beati pauperes spiritu.**

Bis dat qui cito dat. (*Celui qui donne vite donne deux fois*). — Pensée très-juste de Sénèque.

Bis repetita placent. (*Quand une chose est redemandée, cela prouve qu'elle plaît*). — Mot emprunté à l'*Art poétique* d'Horace où il est dit que la meilleure preuve de la bonté d'une pièce, c'est d'être redemandée par le public.

Bona fide (*De bonne foi*). — *Agir, se tromper* **bona fide.**

Bone Deus. (*Bon Dieu !*) — Exclamation familière qui exprime l'étonnement, la surprise : **Bone Deus !** *que me dites-vous là ?*

Bonum vinum lætificat cor hominis. (*Le bon vin réjouit le cœur de l'homme*). — Proverbe tiré de l'Ecriture sainte.

Caput mortuum. (*Tête morte*, c'est-à-dire *chose nulle, réduite à néant*). — Expression dont se servaient les anciens chimistes pour désigner le résidu non liquide de leurs analyses. Le nom de *caput mortuum* venait de ce que, dans leur langage figuré, les alchimistes comparaient ces résidus à une tête de laquelle la distillation avait enlevé l'esprit.
Le langage usuel s'est emparé de cette expression.

Carcere duro. (*Dans le dur cachot*). — Expression usitée surtout en Autriche : *Prisonnier condamné au* **carcere duro.** L'augmentatif de cette expression est *carcere durissimo.*

Carpe diem. (*Mets à profit le jour présent*). — Mots d'Horace qui sont devenus la devise de l'égoïste et de l'insouciant.

Castigat ridendo mores. (*Elle corrige les mœurs en riant*). — Impromptu de Santeuil sur la comédie, et qui en est resté la devise. Une raillerie fine et aimable trouve en effet l'amour-propre moins rebelle qu'une censure amère, qui, le plus souvent, blesse au lieu de guérir.

Casus belli. (*Cas de guerre*).	Se dit d'un acte qui peut provoquer les hostilités entre deux peuples. *L'insulte faite par un souverain à l'ambassadeur d'une puissance étrangère est toujours un* **casus belli.** Se dit aussi, par extension, de deux particuliers.
Cave ne cadas. (*Prenez garde de tomber*).	Ne s'emploie guère qu'au figuré, dans le sens de faillir, être dépossédé d'une position élevée : *Vous occupez un poste élevé*, **cave ne cadas.**
Caveant consules. (*Que les consuls veillent*).	Formule par laquelle le sénat romain, dans les moments de crise, investissait les consuls d'un pouvoir dictatorial. On peut en faire quelquefois une application piquante dans le langage familier : *Caveant consules!* au lieu de : *Prenez garde, faites attention*, et cela pour des bagatelles.
Cedant arma togæ. (*Que les armes le cèdent à la toge*).	Expression figurée, qui signifie : que le gouvernement militaire, représenté par les armes, par l'épée, fasse place au gouvernement civil, représenté par la toge, qui était, chez les Romains, ce que nous appelons chez nous *l'habit bourgeois*.
Compelle intrare. (*Forcez-les d'entrer*).	Paroles de l'Evangile dans la parabole du festin et des invités qui refusent.
Compos suî. (*Maître de soi-même*).	*Dans toutes les circonstances, le sage reste* **compos suî.**
Concedo. (*J'accorde*).	Terme de logique : *La guerre est un mal nécessaire*, **concedo**; *mais on doit tout tenter pour l'éviter.* L'emploi de ce mot annonce une certaine affectation, une certaine pédanterie. Molière le place dans la bouche de Thomas Diafoirus.
Confiteor. (*J'avoue*).	Premier mot de la prière qui précède la confession, par lequel on reconnaît une faute, un tort, etc.
Consummatum est. (*Tout est consommé*).	Dernières paroles de Jésus-Christ sur la croix : *La bataille de Pharsale fut le* **consummatum est** *de la liberté romaine.*
Contraria contrariis curantur. (*Les contraires se guérissent par les contraires*).	Maxime de la médecine classique, en opposition avec celle de l'homœopathie : *Similia similibus curantur*, les semblables se guérissent par les semblables.
Coram populo. (*En public*).	*Parler* **coram populo**, hautement et sans crainte. Cette locution avait son sens littéral à Rome, où les orateurs parlaient dans le forum devant tout le peuple assemblé.
Corpus delicti. (*Corps du délit*).	Objet qui prouve l'existence du délit.
Cuique suum. (*A chacun le sien*).	*Il faut rendre* **cuique suum.**
Currente calamo. (*La plume courant*).	*Ecrire* **currente calamo**, c'est-à-dire rapidement et sans beaucoup de réflexion.
De auditu (*Par ouï-dire*).	*Ne savoir une chose que* **de auditu.**
Debellare superbos. (*Renverser les superbes*).	Mots de Virgile (*En.*, VI, 853), qui servaient comme de devise à l'ambition romaine.
De commodo et incommodo (*De l'avantage et du désavantage*).	Cette locution est presque exclusivement administrative : *Ordonner une enquête* **de commodo et incommodo.**

Delenda Carthago. (*Il faut détruire Carthage*). — Ces paroles, par lesquelles Caton l'Ancien terminait tous ses discours, sur quelque sujet que ce fût, s'emploient pour rendre une idée fixe que l'on a dans l'esprit, dont on poursuit avec acharnement la réalisation, et à laquelle on revient toujours : *La chute de l'empire français était le* **delenda Carthago** *de tous les discours du célèbre ministre anglais William Pitt.*

Dente superbo. (*D'une dent dédaigneuse*). — Expression figurée d'Horace pour peindre le dédain avec lequel le rat de ville goûtait au repas frugal du rat des champs.

Deo gratias. (*Grâces soient rendues à Dieu*). — Derniers mots de la messe, prononcés par les assistants après la dernière bénédiction du prêtre. Ils s'emploient familièrement pour faire entendre qu'on est content qu'une chose, qu'un discours, qui durait depuis fort longtemps, soit fini.

Deo ignoto. (*Au dieu inconnu*). — Mots de saint Paul arrivant à Athènes pour y prêcher l'Evangile, à la vue d'un temple élevé par les Grecs *au dieu inconnu.*

De omni re scibili, et quibusdam aliis. (*De toutes les choses qu'on peut savoir, et même de plusieurs autres*). — **De omni re scibili** était la devise du fameux Pic de la Mirandole, qui se faisait fort de tenir tête à tout venant sur tout ce que l'homme peut savoir ; **et quibusdam aliis** est une addition de quelque plaisant. La devise est passée en proverbe avec son supplément, et sert à désigner ironiquement un profond érudit, ou plutôt un homme qui ne sait rien et qui croit tout savoir.

De plano. (*Aisément, sans difficulté*). — *Faire une chose* **de plano.**

De profundis (sous-entendu *clamavi*). (*Des profondeurs de l'abîme —* j'ai crié). — Premiers mots d'un des psaumes de la Pénitence. S'emploient aussi substantivement pour désigner le psaume lui-même : *Dire, réciter un* **de profundis.**

Desiderata. (*Ce qui manque, choses dont on regrette l'absence*). — Se dit des parties d'une science qui n'ont pas encore été traitées. Le singulier est *desideratum* : *Bacon a signalé le premier les* **desiderata** *de la science humaine.*

Desinit in piscem. (*Finit en queue de poisson*). — Se dit des choses dont la fin ne répond pas au commencement : *Les quatre premiers actes de cette pièce sont fort beaux, mais le dénoûment est manqué :* **desinit in piscem.** Se dit aussi des personnes qui promettent beaucoup et tiennent peu. Allusion aux premiers vers de l'*Art poétique* d'Horace, où le poëte compare une œuvre d'art sans unité à un beau buste de femme qui se terminerait en queue de poisson :

Disinit in piscem mulier formosa superne.

De te fabula narratur. (*C'est de vous qu'il s'agit dans cette histoire*). — S'emploie pour faire observer à une personne que c'est d'elle qu'on parle, que c'est d'elle-même qu'on fait le portrait, quand elle ne paraît pas s'en apercevoir : *Que de gens se moquent des ridicules d'autrui, sans songer qu'ils ont en eux les mêmes faiblesses et les mêmes défauts :* **de te fabula narratur.**

Deus ex machina. (*Intervention d'un dieu au moyen d'une machine*). — Expression latine que l'on emploie fréquemment dans les livres et la conversation pour désigner le dénoûment plus heureux que vrai-

semblable d'une situation tragique, grâce à l'intervention imprévue d'un personnage mystérieux.

De visu (*Pour l'avoir vu*) . . — *Parler d'une chose* **de visu.**

Diem perdidi. . . . . . (*J'ai perdu ma journée*). — Mots de Titus lorsqu'il avait passé un jour sans trouver l'occasion de faire du bien : *Quand Brillat-Savarin avait passé un jour sans manger son potage, il disait* : **Diem perdidi.**

Dignus est intrare. . . . (*Il est digne d'entrer*). — Mots empruntés à la cérémonie burlesque du *Malade imaginaire* de Molière, et qui s'emploient toujours par plaisanterie, quand il s'agit d'admettre quelqu'un dans une corporation ou une société.

Distinguo. . . . . (*Je distingue*). — Mot qui, dans l'arsenal de la scolastique, est le pendant de *concedo*, j'accorde, et de *nego*, je nie.

Divide ut imperes. . . . (*Divise si tu veux régner*). — Maxime machiavélique de l'ambitieux, qui fut particulièrement la devise de Louis XI et de Catherine de Médicis. La forme la plus générale est : *Divide et impera.*

Dixi. . . . . (*J'ai dit*). — Formule par laquelle on termine ordinairement l'exposé de ses preuves, un raisonnement, un plaidoyer, etc.

Doctus cum libro. . . . . (*Savant avec le livre*). — Se dit de ceux qui, incapables de penser par eux-mêmes, étalent une science d'emprunt, et puisent toutes leurs idées dans les ouvrages des autres.

Donec eris felix — multos numerabis amicos. . . . (*Tant que vous serez heureux* — vous compterez beaucoup d'amis). — Vers d'Ovide, exilé par Auguste et abandonné de ses amis. Cette réflexion triste et amère rencontre trop souvent son application ; car elle convient à tous ceux qu'une foule d'amis encensent dans la prospérité et abandonnent dans le malheur. On n'exprime d'ordinaire que la première partie : **donec eris felix.**

Dulces reminiscitur Argos. (*Il revoit en souvenir sa chère Argos*). — Expression dont Virgile se sert pour rendre plus touchante la douleur d'un jeune guerrier qui meurt loin de sa patrie : *Nous vîmes au Jardin des Plantes une jeune girafe dont l'air mélancolique rappelait le* **dulces reminiscitur Argos.**

Dura lex, sed lex (*La loi est dure, mais c'est la loi*). . . — Application facile.

Ecce homo. . . . . (*Voilà l'homme*). — Paroles ironiques que prononça Pilate devant les Juifs, lorsqu'il leur montra Jésus-Christ ayant à la main un roseau pour sceptre, et une couronne d'épines sur la tête. On donne aussi ce nom aux tableaux qui représentent ainsi Jésus-Christ. Ces mots se disent encore, figurément, d'un homme pâle et fort maigre : *Il a l'air d'un* **ecce homo.** Enfin, on s'en sert familièrement pour s'annoncer soi-même en entrant dans une maison où l'on est attendu . **Ecce homo**, *voilà l'homme*, c'est-à-dire *me voilà*. De la part d'un des convives, cette exclamation signifie *le voilà*.

Ejusdem farinæ. . . . . (*De la même nature, de la même espèce*). — Se prend toujours en mauvaise part, pour établir une comparaison entre personnes ayant mêmes vices, mêmes défauts, etc.

Ense et aratro. (*Par l'épée et par la charrue*). — Devise du citoyen qui sert son pays en temps de guerre par son épée, en temps de paix par les travaux de l'agriculture. C'était la devise du maréchal Bugeaud, mais combien mieux n'eût-ce pas été celle de Cincinnatus!

Epicuri de grege porcum. (*Pourceau du troupeau d'Epicure*). — C'est ainsi que le voluptueux Horace ne craint pas de s'appeler, mais plutôt pour enchérir ironiquement sur le langage des stoïciens, dont l'austérité excédait le *juste-milieu* où se retranchait sa philosophie, que pour se ravaler bénévolement au-dessous des brutes. Cependant le mot est resté, à cause de son pittoresque, pour désigner les hommes ensevelis dans la matière et les jouissances grossières des sens.

E pur si muove! (*Et pourtant elle tourne!*). — Exclamation de Galilée, forcé de faire amende honorable pour avoir prouvé le mouvement de la terre, contrairement à la lettre des Ecritures.

Ergo. (*Donc*). — *Les* **atqui** (or) *et les* **ergo** *se trouvent à chaque ligne sous la plume des scolastiques.* De là viennent ces mots bien connus : *ergoteur, ergoter.*

Errare humanum est. (*Il est de la nature de l'homme de se tromper*). — S'emploie pour expliquer, pour pallier une faute, une chute morale.

E sempre bene! (*Toujours bien!*). — Exclamation familière des Italiens, qui répond à cet axiome des optimistes : *Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible.*

Est modus in rebus. (*Il y a un milieu en tout*). — *L'ambition vous perdra :* **est modus in rebus.**

Et in Arcadia ego! (*Et moi aussi j'ai vécu en Arcadie!*). — Exclamation touchante qui sert à rappeler la durée éphémère du bonheur et le regret d'un bien que l'on a perdu : *Le vieillard, en contemplant les jeux et l'innocence heureuse des enfants, se dit volontiers :* **Et in Arcadia ego!**

Et nunc erudimini. (*Et maintenant soyez instruits*). — Paroles du psalmiste[1], reproduites éloquemment par Bossuet dans son oraison funèbre de la reine d'Angleterre, et qu'on rappelle pour marquer que l'expérience des autres doit nous instruire : *La plupart de ceux qui sont allés en Californie sont revenus plus pauvres qu'à leur départ :* **Et nunc erudimini.**

Ex ou **ab abrupto.** (*Sans préparation*). — *Monter à la tribune et parler* **ex abrupto.**

Ex æquo. (*A titre, à mérite égal*). — *Votre fils et le mien ont obtenu* **ex æquo** *le prix d'excellence.*

Ex cathedra. (*Du haut de la chaire*). — Locution qui s'emploie le plus souvent ironiquement, pour rendre le ton dogmatique, tranchant de quelqu'un qui parle avec morgue, avec pédantisme : *Les demi-savants s'expriment toujours* **ex cathedra.**

Ex commodo. (*A loisir, à votre aise*). — *Ce travail n'est pas pressé, faites-le* **ex commodo** ou **tuo commodo.**

Expende Annibalem... . . (*Pèse Annibal...*). — Réflexion philosophique de Juvénal, qui répond au *vanitas vanitatum* de l'*Ecclésiaste*, et qui peint parfaitement l'inanité des grandeurs humaines : *Que reste-t-il, dix ans après leur mort, des hommes qui ont rempli le monde du bruit de leur nom ? Un peu de poussière :* **Expende Annibalem...**

Ex professo. . . . . . . (*En homme qui possède parfaitement son sujet*). — *Traiter une matière* **ex professo.** — *Parler d'une chose* **ex professo.**

Exegi monumentum. . . . (*J'ai élevé un monument*). — Vers d'une ode d'Horace, dans laquelle le poëte se promet l'immortalité. Le plus sûr, pour bien des auteurs, est de ne hasarder ces sortes de prédictions qu'en plaisantant.

Experto crede Roberto. . . (*Croyez-en celui qui le sait par expérience*). — Application facile.

Extra muros. . . . . (*Hors des murs*). — *Maison située* **extra muros**, hors de l'enceinte d'une ville.

Ex ungue leonem. . . . (*On reconnaît le lion à la griffe*). — *Quand le tableau d'un grand maître ne porte ni date ni signature, on le reconnaît au premier coup d'œil :* **ex ungue leonem.**

Facit indignatio versum. . (*L'indignation fait jaillir le vers*). — Expression de Juvénal, qui signifie que l'indignation suffit à inspirer la verve et l'éloquence.

Fama volat. . . . . . . (*Le bruit court*). — *On dit, on assure,* **fama volat**, *que...*

Felix culpa ! . . . . . . (*Heureuse faute !*). — Exclamation de saint Augustin à propos de la chute de nos premiers parents, qui nous valut le Rédempteur.

Fervet opus. . . . . (*Le travail marche activement*). — Expression employée par Virgile pour peindre l'activité des abeilles.

Festina lente. . . . . . (*Hâtez-vous lentement*). — **Festina lente** *ne pourrait pas être la devise du* XIXe *siècle, qui est celui de la vapeur et de l'électricité.*

Fiat lux. . . . . (*Que la lumière soit !*). — Allusion à la parole créatrice de la Genèse : « Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut. » Elle est devenue la devise de toute grande découverte, qui fait, en quelque sorte, passer une chose de la nuit au jour, du néant à l'être : *Le Discours sur la Méthode a été, au* XVIIe *siècle, le* **fiat lux** *de la philosophie.* On représente généralement l'inventeur de l'imprimerie ayant à la main un rouleau de papier à demi déployé, sur lequel on lit ces mots : **fiat lux.**

Fidus Achates. . . . . . (*Le fidèle Achate*). — Expression dont se sert presque toujours Virgile en parlant d'Achate, le plus fidèle compagnon d'Enée, et que l'on emploie pour désigner un ami intime : *C'est un grand bonheur pour un jeune homme d'avoir un* **fidus Achates** *de son âge.* Se dit aussi ironiquement dans le sens de notre locution familière *saint Roch et son chien.*

Finis coronat opus. . . . (*La fin couronne l'œuvre*). — S'emploie en bonne et en mauvaise part pour marquer que la fin d'une chose est en rapport avec le commencement : *On peut dire d'un débauché qui termine sa vie par le suicide :* **finis coronat opus.**

Flagrante delicto. (*En flagrant délit*). — *Il a été pris* **flagrante delicto.**

Fortunate senex! (*Heureux vieillard!*). — Exclamation de Virgile pour peindre un vieillard heureux et vertueux : *Il ne reste rien à désirer au vieillard qui voit grandir autour de lui ses petits-enfants :* **fortunate senex!**

Fugit irreparabile tempus. (*Le temps perdu est irréparable*). — Fin d'un vers de Virgile : *Les jeunes gens doivent travailler sans relâche :* **fugit irreparabile tempus.**

Furia francese. (*La furie française*). — Expression dont les Italiens se servaient pour caractériser l'impétuosité des soldats français.

Genus irritabile vatum. (*La race irritable des poëtes*). — Expression d'Horace qui sert à caractériser l'extrême susceptibilité des gens de lettres.

God save the King. (*Dieu sauve le roi! Cri, chant national des Anglais*). — *A l'arrivée du roi, la musique entonna le* **God save the King.** Si c'est la reine, on dit alors *God save the Queen.*

Grammatici certant. (*Les savants ne sont pas d'accord*). — Se dit de toute question qui n'est pas encore résolue : *Le fameux masque de fer était-il un frère de Louis XIV, ou Fouquet, ou tout autre personnage important ?* **Grammatici certant.**

Gratis pro Deo. (*Pour l'amour de Dieu*). — *Spectacle* **gratis.** — *Travailler* **gratis pro Deo.**

Grosso modo. (*En gros*). — Se dit d'un ouvrage qui n'est qu'ébauché, incomplet : *Ce travail est fait* **grosso modo.**

Habeas corpus. (*Aie ton corps, reste maître de ton corps*). — Nom d'une loi célèbre qui, en Angleterre, donne à tout accusé le droit d'attendre en liberté son jugement, moyennant caution : *En France, la loi n'accorde pas à l'accusé le bénéfice de l'***habeas corpus.**

Habemus confitentem reum (*Nous avons un accusé qui avoue*). — Locution empruntée au célèbre discours de Cicéron en faveur de Ligarius, et dont l'application est facile : *Le fromage a disparu, et je vois le chat qui se lèche encore les babines :* **habemus confitentem reum.**

Hic. (*Ici, c'est ici*). — Mot par lequel on indique en marge d'un livre ou d'un écrit que c'est là qu'il faut particulièrement faire attention, parce qu'il y a un point difficile, obscur. De là, en voulant parler du nœud, de la principale difficulté d'une affaire : *Voilà le* **hic**, *c'est là le* **hic.**

Hic et nunc. (*Ici et maintenant*). — *Vous allez me payer* **hic et nunc**, c'est-à-dire tout de suite.

Hic jacet. (*Ci-gît*). — Inscription tumulaire : *Toutes les grandeurs du monde, tout le bruit qui se fait autour d'un homme pendant sa vie, aboutissent à ces mots :* **hic jacet.**

Hoc erat in votis. (*Voilà ce que je désirais*). — Mots d'Horace, qui annoncent l'expression d'un désir : *Faire une rapide fortune, tel est le* **hoc erat in votis** *de la génération actuelle.*

Hoc opus, hic labor est. (*C'est là qu'est l'embarras, la difficulté*). — Commencement d'un vers de Virgile. Cette locution reçoit à peu près la même application que *hic : Il est aisé d'entrer dans la voie du bien, mais s'y maintenir,* **hoc opus, hic labor est.**

Hodie mihi, cras tibi. . . . (*Aujourd'hui à moi, demain à toi*).
Inscription de cimetière. S'adresse, dans le langage ordinaire, à une personne qui devra bientôt subir une épreuve à laquelle nous venons d'être soumis nous-mêmes.

Homo sum, et nihil humani a me alienum puto. . . . (*Je suis homme, et rien de ce qui touche à l'humanité ne doit m'être étranger*).
Cette belle pensée, qu'on croirait inspirée par l'Evangile, et qui ferait honneur à un philosophe chrétien, se trouve dans une comédie de Térence. On dit le plus souvent, en abrégeant : **homo sum.**

Horresco referens. . . . (*Je frémis, rien qu'en le racontant*).
Commencement d'un vers de Virgile : *Rappellerai-je le règne de la Terreur?* **horresco referens**. Cependant ces mots s'emploient presque toujours d'une manière familière et plaisante.

Illico. . . . . *Sur-le-champ, à l'heure même*).
Mot latin presque francisé : *Vous serez arrêté* **illico**, *si...*

Impavidum ferient ruinæ. (*Les ruines* — du monde — *le frapperont sans l'émouvoir*).
Expression d'Horace dans l'ode magnifique où il caractérise l'inébranlable fermeté de l'homme juste : *Rien ne pouvait émouvoir Don Quichotte, ni les moulins à vent, ni les hôtelleries enchantées; il aurait vu la terre s'entr'ouvrir sous les pas de Rossinante, qu'il n'aurait pas frémi :* **impavidum ferient ruinæ.**

In anima vili. . . . . . (*Sur une âme vile*).
Pour démontrer que l'acide prussique, même à dose infinitésimale, est un poison des plus violents, la science expérimente sur un animal quelconque, c'est-à-dire **in anima vili.** On emploie aussi cette locution au figuré.

In articulo mortis. . . . (*A l'article de la mort*).
Se confesser, faire son testament **in articulo mortis.** Même application que *in extremis.*

In cauda venenum. . . . (*Le venin se cache dans la queue*).
Comme le venin du scorpion est renfermé dans sa queue, les Romains tirèrent de cette circonstance le proverbe *in cauda venenum*, qu'ils appliquaient à la dernière partie d'une lettre, d'un discours, débutant sur un ton inoffensif, mais pour montrer ensuite plus de fiel et de malice.

Inde iræ. . . . . (*De là les haines*).
Dans l'application, ces mots se traduisent généralement par le singulier : *de là sa haine.* — *Rome et Carthage aspiraient l'une et l'autre à l'empire du monde*, **inde iræ.** — *J'ai obtenu l'emploi qu'il convoitait*, **inde iræ.**

In extenso. . . . . (*En entier*).
Copier un acte, **in extenso.**

In extremis. . . . . . . (*Au dernier moment*).
Se confesser **in extremis.** — *Faire son testament* **in extremis.**

In globo. . . . . (*En masse, ensemble*).
J'ai acheté tous ces livres **in globo.** — *Cela vaut tant* **in globo.**

In hoc signo vinces. . . . (*Tu vaincras par ce signe*).
Les historiens rapportent que Constantin allant combattre contre Maxence, une croix se montra dans les airs à son armée avec ces mots : **in hoc signo vinces.** S'emploie pour désigner ce qui, dans une circonstance quelconque, nous fera surmonter une difficulté ou remporter un avantage.

In manus (tuas). . . . . (*Entre vos mains*).
Premiers mots de l'exclamation suprême de Jésus-Christ mourant : **In manus** *tuas commendo animam meam.* (Mon Père, je remets

mon âme entre vos mains.) Expression qui s'emploie dans cette phrase : *dire son* **in manus**, recommander son âme à Dieu au moment de mourir.

In medio virtus. (*La vertu est éloignée des extrêmes*). — Facile application.

In naturalibus. (*Dans l'état de nudité*). — *Surprendre quelqu'un* **in naturalibus.**

In pace. (*En paix*). — Nom qu'on donnait autrefois à un cachot pratiqué dans certains monastères, et où l'on enfermait pour toute leur vie ceux qui avaient commis quelque grande faute : *Mettre un religieux* **in pace**. Ce mot s'emploie le plus souvent substantivement : *Les cachots de la Bastille étaient de véritables* **in pace.**

In partibus (infidelium). (*Dans les pays occupés par les infidèles*). — *Etre nommé évêque* **in partibus**, c'est-à-dire sans siége. On dit par extension et surtout par ironie : *ministre, ambassadeur*, etc., **in partibus**, pour désigner un ministre, un ambassadeur sans fonction : *Jacques II, à la cour de Louis XIV, était roi* **in partibus.**

In poculis. (*Le verre en main*). — *Les gens de la campagne ont l'habitude de traiter les moindres affaires* **in poculis.** On dit aussi **inter pocula.**

In secula seculorum. (*Dans les siècles des siècles*). — S'emploie figurément pour marquer la longue durée d'une chose. Cette locution, ainsi que *ad vitam æternam*, qui a le même sens, est empruntée à la liturgie latine.

Instar omnium. (*Comme tout le monde*). — C'est-à-dire en suivant la foule, comme les moutons de Panurge : *On a beau dédaigner la mode, on finit par la suivre* **instar omnium.**

In tempore opportuno. (*En temps convenable*). — *Ce secours m'est venu* **in tempore opportuno.**

In tenui labor. (*Le travail a pour objet des choses infimes*). — Début du IVe livre des *Géorgiques*, où Virgile annonce qu'il va parler des abeilles, et il ajoute aussitôt : *at tenuis non gloria*, mais la gloire qui en est le fruit n'est pas petite : *On a vu des montres enchâssées dans le chaton d'une bague :* **in tenui labor.**

Inter nos. (*Entre nous*). — **Inter nos**, *ce n'est pas son esprit qui l'a fait arriver là.*

In vino veritas. (*La vérité dans le vin*). — C'est-à-dire l'homme est expansif dans l'ivresse ; la vérité, qu'il ne dirait pas à jeun, lui échappe alors. — Locution proverbiale.

Intra muros. (*Dans l'intérieur des murs*). — *Demeurer* **intra muros**, dans l'intérieur de la ville.

Invita Minerva. (*En dépit de Minerve*). — Ecrire en dépit de Minerve, rimer malgré Minerve. Se dit d'un auteur sans talent, sans inspiration, qui s'obstine à vouloir écrire *quand même.*

Ipso facto. (*Par le fait seul*). — *Celui qui frappe un prêtre est excommunié* **ipso facto.**

Jurare in verbo magistri. (*Jurer par les paroles du maître*). — Allusion d'Horace au *magister dixit* des disciples de Pythagore, et qui reproduit la même idée sous une forme plus poétique.

Jure et facto. (*De droit et de fait*). — *Henri IV ne fut roi* **jure et facto** *qu'après son entrée solennelle dans Paris.*

Jus et norma loquendi. (*La loi et la règle du langage*).
Horace dit dans son *Art poétique* que c'est le caprice de l'usage qui décide en maître et règle les lois du langage.

Justum ac tenacem. (*L'homme juste et ferme*).
Commencement d'une ode où Horace développe cette idée que le monde se briserait sans émouvoir l'homme juste et ferme.

Labor improbus omnia vincit. (*Un travail opiniâtre vient à bout de tout*).
Application évidente.

Lapsus calami. (*Faute échappée à la plume*).
S'emploie dans le même sens que *lapsus linguæ*, mais en parlant des fautes écrites.

Lapsus linguæ. (*Faute échappée à la langue*).
Atteler la voiture au cheval est un **lapsus linguæ**. — *Les personnes distraites font souvent des* **lapsus linguæ.**

Lasciate ogni speranza. (*Laissez toute espérance*).
Inscription qui, dans le poëme de Dante, est placée à la porte des enfers : *C'est sur la porte des bagnes qu'on devrait inscrire ces mots sinistres :* **lasciate ogni speranza...**

Laudator temporis acti. (*Faisant l'éloge du temps passé*).
Fin d'un vers d'Horace où il fait ressortir ce défaut ordinaire aux vieillards de dénigrer le présent au profit du passé.

Lucidus ordo. (*Ordre clair comme le jour*).
L'écrivain qui ne fait pas du **lucidus ordo** *le premier mérite de ses ouvrages ressemble au singe qui montrait la lanterne magique, et qui avait oublié d'allumer sa lanterne.*

Macte animo! (*Bon courage!*).
Parole d'encouragement qui s'adresse surtout aux jeunes gens, aux enfants. Dans ce dernier cas, on dit aussi souvent **macte, puer!**

Magister dixit. (*Le maître l'a dit*).
Paroles sacramentelles par lesquelles les scolastiques du moyen âge citaient en faveur de leur opinion celle du maître (Aristote), à l'instar des disciples de Pythagore. Aujourd'hui, ces mots se disent, par extension, de tout chef d'une école, d'une doctrine, d'un parti. On dit aussi **ipse dixit.**

Mane, thecel, pharès. (*Pesé, compté, divisé*).
Menace prophétique qu'une main invisible écrivit sur les murs de la salle dans laquelle Balthazar se livrait à sa dernière orgie, au moment où Cyrus pénétrait dans Babylone.

Mea culpa. (*Par ma faute*).
Mots du *Confiteor*, dont l'application est facile : *Combien de gens, soit en morale, soit en politique, ont dû dire leur* **mea culpa!**

Melioribus annis. (*Dans des temps plus heureux*).
C'est dans l'âge d'or, **melioribus annis**, *qu'il faut chercher le règne de la fraternité entre les hommes.*

Me, me adsum qui feci. (*C'est moi, moi qui l'ai fait*).
Hémistiche de Virgile, cri sublime que pousse Nisus pour chercher à détourner les coups qui menacent son ami Euryale : *Quand un élève se voit puni pour un autre, il serait inouï d'entendre celui-ci s'écrier :* **Me, me adsum qui feci!**

Memento quia pulvis es. (*Souviens-toi que tu es poussière*).
Paroles que prononce le prêtre en marquant de cendre le front des fidèles le premier jour de carême : *Le tombeau magnifique, ainsi que l'humble croix de bois, crie aux passants :* **Memento quia pulvis es.**

Mens agitat molem. (*L'esprit meut la matière*). — Pensée de Virgile qui signifie que l'intelligence est supérieure à la force aveugle et physique : *L'éléphant, le plus massif, est aussi le plus intelligent des animaux :* **mens agitat molem.**

Mens divinior. (*Souffle divin*). — Expression poétique par laquelle Horace désigne l'inspiration, ce que Boileau appelle *du ciel l'influence secrète.*

Mens sana in corpore sano. (*Une âme saine dans un corps sain*). — Maxime de Juvénal. L'homme vraiment sage ne doit demander au ciel que *la santé de l'âme avec la santé du corps :*
Orandum est ut sit mens sana in corpore sano.
(Sat. X, v. 512.)

Minima de malis. (*Des maux choisir le moindre*). — Proverbe latin de Phèdre.

Mirabile visu. (*Chose admirable à voir*). — *C'était vraiment un spectacle curieux,* **mirabile visu.** Dans un sens analogue, on dit *mirabile dictu*, chose étonnante à dire.

Monstrum horrendum. (*Monstre horrible*). — Portrait que fait Virgile du cyclope Polyphème. Application facile.

Morituri te salutant. (*Ceux qui vont mourir te saluent*). — Paroles que prononçaient les gladiateurs romains en défilant, avant le combat, devant la loge impériale. S'emploie souvent d'une manière plaisante.

Mors ultima ratio. (*La mort est la raison finale de tout*). — *La haine, l'envie, tout s'efface au trépas :* **mors ultima ratio.**

Motu proprio. (*De son propre mouvement*). — *Faire une chose* ou *prendre une décision* **motu proprio** ou **de motu proprio.**

Multa paucis. (*Beaucoup dans peu*). — *Voulez-vous qu'on vous écoute, qu'on vous lise ? souvenez-vous de l'adage :* **multa paucis.**

Nec plus ultra. (*Non plus loin, non au delà*). — Inscription gravée par Hercule, selon la Fable, sur les monts Calpé et Abyla, qu'il crut être les bornes du monde, et qu'il sépara pour joindre l'Océan à la Méditerranée : *Le* **nec plus ultra** *de la vertu est de faire le bien sans que personne le sache.* On dit aussi *non plus ultra.*

Ne quid nimis. (*Rien de trop*). — Sentence qui, chez les Latins, avait le sens de : *L'excès en tout est un défaut.*

Nescio vos. (*Je ne vous connais pas*). — Mots empruntés d'une parabole de l'Evangile, où il est répondu aux conviés qui viennent trop tard : **nescio vos,** je ne vous connais pas, c'est-à-dire on n'entre plus. Cette locution s'emploie familièrement par forme de refus : *Adressez-vous à d'autres,* **nescio vos.**

Ne, sutor, supra crepidam. (*Cordonnier, pas plus haut que la chaussure*). — Ce proverbe est une leçon à l'adresse de ceux qui veulent parler en connaisseurs de chose au-dessus de leur intelligence. Mot du peintre Apelle à un cordonnier qui, après avoir critiqué une sandale, voulut juger du reste du tableau.

Ne varietur. (*Afin qu'il n'y soit rien changé*). — *Quand on écrit des lettres importantes, il est bon d'en prendre copie* **ne varietur.**

Nigro notanda lapillo. (*A marquer d'une pierre noire*). — Se disait chez les anciens des jours néfastes, des jours malheureux : *Est-ce au moment de*

la naissance, est-ce au moment de la mort qu'il faut appliquer le **nigro notanda lapillo?** Dans un sens opposé, on disait : *Albo notanda lapillo*, à marquer d'une pierre blanche.

Nil admirari. . . . . . (*Ne s'étonner de rien*). — Mots d'Horace qui sont devenus la devise des indifférents et des apathiques.

Nil novi sub sole. . . . . (*Rien de nouveau sous le soleil*). — Paroles de Salomon dans l'*Ecclésiaste.*

Noli me tangere. . . . . (*Ne me touchez pas*). — Mots tirés de l'Evangile de saint Luc : *Tout homme a sa fibre sensible, son* **noli me tangere.**

Nolite mittere margaritas ante porcos. . . . . . (*Ne jetez pas des perles devant les pourceaux*). — Paroles de l'Evangile, qui, dans l'application, signifient qu'il ne faut pas parler devant un ignorant de choses qu'il ne comprend pas. On dit quelquefois plus simplement : *Margaritas ante porcos.*

Non bis in idem. . . . . (*Non deux fois pour la même chose*). — Axiome de jurisprudence, en vertu duquel on ne peut être inculpé deux fois pour le même délit.

Non est hic locus. . . . (*Ce n'est pas ici le lieu*). — Mot emprunté de l'*Art poétique* d'Horace, qui signifie : *Cela peut être beau, mais ce n'était pas là sa place.* S'emploie à propos d'une chose faite à contre-temps : *On peut dire du maître d'école qui sermonne l'enfant qui se noie* : **non est** ou **non erat hic locus.**

Non ignara mali. . . . . (*Connaissant moi-même le malheur*). — Paroles touchantes par lesquelles Didon accueille Enée et ses compagnons d'exil.

Non licet omnibus adire Corinthum. . . . . (*Il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe*). — S'emploie dans des cas très-variés, mais le plus souvent pour faire entendre que certaines personnes n'en égalent pas d'autres en richesses, en esprit, en talent.

Non possumus. . . . . . . (*Nous ne pouvons*). — Paroles de saint Pierre aux princes des prêtres, et qui, dans l'application, expriment une impossibilité, un refus sur lequel on ne peut revenir.

Nosce te ipsum. . . . . (*Connais-toi toi-même*). — Traduction latine de la fameuse inscription grecque *gnôti seauton*, mise sur le fronton du temple de Delphes.

Novissima verba. . . . . (*Les dernières paroles*). — Mots qui, ordinairement, servent à désigner les dernières paroles d'un mourant.

Numero Deus impare gaudet. . . . . (*Le nombre impair est celui que le dieu aime de préférence*). — Hémistiche de Virgile (VIIIe *églogue*) où le poëte fait allusion, sans doute, aux propriétés mystiques que l'antiquité grecque attribuait aux nombres impairs. Dans le système de Pythagore, l'unité représentait la divinité, qui contient tout et de qui tout découle, le nombre 2 était le mauvais principe ; le nombre 3, le symbole de l'harmonie parfaite. Il n'est pas de réunions en nombre impair, où un homme de bonne compagnie ne puisse avoir l'occasion d'appliquer l'hémistiche de Virgile, surtout s'il y a des dames.

Nunc est bibendum. . . . (*C'est maintenant qu'il faut boire, se réjouir*). — Mot emprunté d'une ode d'Horace, composée à l'occasion de la victoire d'Actium. Manière familière de dire qu'il faut célébrer un grand succès, un succès inespéré.

O altitudo! . . . . (*O élévation! ô profondeur!*).

Exclamation de saint Paul en parlant mystères du christianisme, et qui, aujo d'hui, s'applique aux merveilles de la scien de l'industrie, etc.

Odi profanum vulgus. . . (*Arrière le profane vulgaire*).

Allusion d'Horace aux premières paro de l'hiérophante dans la célébration des m tères.

O fortunatos nimium (sous-entendu *sua si bona norint*). (*Trop heureux* (s'ils connaissaient leur bonheur).

Ce vers de Virgile s'applique à ceux jouissent d'un bonheur qu'ils ne savent apprécier et qui se plaignent de maux s vent imaginaires : *Quand je vois un hom quitter la campagne pour la ville, je suis t jours tenté de m'écrier :* **O fortunatos mium!**

Omnia mecum porto. . . (*Je porte tous mes biens avec moi*).

Réponse du philosophe Bias à ses con toyens qui, menacés par les Perses et qu tant la ville avec toutes leurs richesses, s tonnaient de voir que le philosophe ne fais aucun préparatif, estimant que les vraies chesses sont celles de l'esprit.

Omnis homo mendax. . . (*Tout homme est menteur*).

Paroles tirées du psaume *Credidi prop quod locutus sum*, et qui sont d'une appli tion, hélas! trop fréquente.

Omnium consensu. . . . (*Du consentement de tous*).

La religion est, **omnium consensu,** *ind pensable à l'existence des sociétés.*

O tempora! ô mores! . . (*O temps! ô mœurs!*).

Exclamation par laquelle Cicéron s'élev énergiquement contre la perversité des ho mes de son temps : *Dans quel siècle vivo nous!* **O tempora! ô mores!**

O ubi campi! . . . . . (*O la campagne!*).

Exclamation de Virgile regrettant la tra quillité des champs. Horace a dit dans même sens : *O rus! quando ego te aspiciam* O campagne! quand te reverrai-je!

Otium cum dignitate. . . (*Noble oisiveté*).

Expression de Cicéron à la louange des l tres, dont le culte permet de nobles loisirs.

Panem et circenses. . . . (*Du pain et les jeux du cirque*).

Mots d'amer mépris adressés par Juvén aux Romains de la décadence, qui ne dema daient plus que du blé au forum et les spe tacles gratuits.

Par pari refertur. . . . (*On rend la pareille*).

Répond à peu près à la loi mosaïque : *œ pour œil, dent pour dent*, etc. : *Le renard, venant de dîner chez la cigogne, dut se d in petto :* **par pari refertur.**

Parturient montes. . . . (*La montagne est en travail*).

Pensée d'Horace que La Fontaine a com mentée dans sa fable la *Montagne qui acco che*, et qui, dans l'application, sert à qualifi les promesses non suivies d'effet.

Pauca, sed bona. . . . . (*Peu, mais bon*).

Cet auteur n'a laissé qu'un petit nom d'ouvrages, mais chaque page est emprei du cachet inimitable de son génie : **pauc sed bona.** *Nos romanciers modernes lai ront un bagage littéraire dont certainemen postérité ne dira pas :* **pauca, sed bona.**

Peccavi. . . . .

Exclamation du roi David, après avoir confondu par la parabole du prophète N than. S'emploie pour signifier qu'on ave ses torts : *Je ne chercherai pas à me disc per,* **peccavi.** — *Faire, dire son pecca* avouer sa faute.

Pede pœna claudo. . . . (*Le châtiment suit le crime d'un pied boiteux*).

Pensée d'Horace qui signifie que si le châtiment ne suit pas toujours immédiatement le crime, il ne manque cependant jamais d'arriver.

Per fas et nefas. . . . . (*Par le juste et l'injuste*).

C'est-à-dire par toutes les voies, par tous les moyens possibles : *Les ambitieux marchent* **per fas et nefas** *à la réalisation de leurs projets*.

Perinde ac cadaver. . . (*Comme un cadavre*).

Locution qui exprime l'obéissance passive, absolue, et qui est en quelque sorte la devise des Jésuites : *L'obéissance la plus complète est la première loi du code militaire, et le* **perinde ac cadaver** *pourrait être inscrit sur la porte de toutes les casernes.*

Per jocum. . . . . . . (*Par jeu, pour rire*).

Facile application.

Per Jovem! . . . . (*Par Jupiter!*)

Espèce de jurement familier que Molière met dans la bouche d'un pédant.

Pertransiit benefaciendo. (*Il a passé en faisant le bien*).

Mots simples et touchants de saint Pierre, qui résument toute la vie de Jésus-Christ : *Le plus heureux des hommes est celui qui sème le bonheur sur sa route, et dont on peut dire* ; **pertransiit benefaciendo.**

Plaudite, cives! . . . . (*Citoyens, applaudissez!*).

Mots par lesquels les acteurs romains, à la fin d'une représentation, sollicitaient les applaudissements du public.

Plus æquo. . . . . (*Plus que de raison*).

Boire **plus æquo.**

Pœte, non dolet. . . . . (*Pœtus, cela ne fait pas de mal*).

Mots d'Arria à Pœtus son mari, en lui tendant le poignard dont elle venait de se frapper elle-même, pour l'encourager à se donner la mort. Pœtus s'était compromis dans une conspiration contre la vie de Néron.

Post equitem sedet atra cura. . . . . (*Le noir souci monte en croupe derrière le cavalier*).

Vers d'Horace qui exprime que c'est en vain qu'on cherche dans une distraction quelconque un remède à l'ennui, aux noirs soucis. Boileau a traduit ainsi cette pensée :

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.

On connaît aussi ces jolis vers que Delille place dans la bouche d'un riche fatigué de tout :

. . . . « Que la ville m'ennuie!
Volons aux champs : c'est là qu'on jouit de la [vie ;
On est heureux. » Il part, vole, arrive ; l'ennui
Le reçoit à la grille et se traîne avec lui.

Post hoc, ergo propter hoc. (*A la suite de cela, donc à cause de cela*).

Formule par laquelle on désignait, dans les disputes de la scolastique, l'erreur qui consiste à prendre pour cause ce qui n'est pas cause. Par exemple, l'année 1811 a été marquée par l'apparition d'une brillante comète, suivie d'une excellente récolte en vin ; combien de gens sont encore persuadés que c'est à la comète qu'on doit la récolte, et que la comète amène le bon vin! *Post hoc, ergo propter hoc.*

Primo mihi. . . . . . . (*A moi d'abord*).

Paroles du lion, dans la fable de Phèdre intitulée : *Le Lion en société avec la Chèvre et le Mouton.* S'emploie pour signifier qu'on veut faire, dire, avoir quelque chose le premier ;

maxime favorite de l'égoïste. On ajoute quel-quefois : *Secundo tibi.*

Primo occupanti. (*Au premier occupant*).
A ce droit remonte naturellement celui d[e] la propriété : *Les places, dans les théâtres appartiennent* **primo occupanti.**

Primus inter pares. (*Le premier entre ses égaux*).
Le président d'une république n'est que l[e] **primus inter pares.**

Pro aris et focis. (*Pour ses autels et ses foyers*).
Celui-là est bien fort qui combat **pro aris et focis.** — *La sainte passion de mourir pour la patrie se traduit dans toutes les langues par ces mots célèbres :* **Pro aris et focis.**

Pro domo sua. (*Pour sa maison*).
Titre d'une harangue de Cicéron, plaidant contre le patricien Clodius, qui s'était emparé de ses biens : *On n'est jamais plus éloquent que quand on plaide* **pro domo sua.**

Pro forma. (*Pour la forme*).
Rendre une visite à quelqu'un **pro forma**, c'est-à-dire, dans le cas particulier donné ici, sans y attacher d'autre importance, d'autre valeur, qu'à une visite de simple politesse.

Proh pudor! (*O honte!*).
Sert à manifester un sentiment de profond étonnement, de vive indignation : **Proh pudor!** *vous osez vous montrer ici !*

Pro tempore. (*Selon le temps*).
Agissez **pro tempore.**

Proximus ardet Ucalegon. (*Déjà brûle le palais d'Ucalégon, voisin du nôtre*).
Mots tirés du récit qu'Enée fait à Didon de la dernière nuit de Troie, et par lesquels il fait comprendre qu'il se vit forcé lui-même de fuir aussitôt de son palais. S'emploie, dans l'application, pour faire entendre qu'on est menacé d'un malheur qui vient de frapper une personne placée dans une situation analogue à la nôtre : *Si les bêtes parlaient encore, par ce temps d'épidémie bovine chez nos voisins, nos bœufs pourraient ruminer comme Enée : Attention!* **proximus ardet Ucalegon.**

Pulchre, bene, recte! (*Bien, très-bien, parfait!*).
Exclamation empruntée à Horace, et qui caractérise parfaitement les flatteries exagérées qu'un parasite, par exemple, adresse à son amphitryon.

Punica fides. (*Foi punique, carthaginoise*).
Les Romains accusaient les Carthaginois d'enfreindre souvent les traités, ce qui leur fit employer ces mots comme synonymes de *mauvaise foi.* L'emploi de cette locution est facile.

Quærens quem devoret. (*Cherchant quelqu'un à dévorer*).
Expression de saint Pierre pour caractériser le démon : *Les désirs deviennent trop souvent des passions qui cherchent ce qui pourrait les satisfaire :* **Quærens quem devoret.**

Quæ sunt Cæsaris Cæsari.
Voir *Redde Cæsari...*

Quandoque bonus dormitat Homerus. (*Le bon Homère sommeille quelquefois*).
Horace, à qui appartient ce mot, a voulu dire qu'il n'est point d'auteur si parfait qu'il ne bronche quelquefois, et, par extension, qu'il n'est personne à qui il n'échappe quelque négligence.

Quantum mutatus ab illo! (*Combien il est changé, combien différent de ce qu'il était!*).
Est-ce là cette femme que j'ai connue si jeune, si brillante? Est-ce là cet homme, que j'ai connu si puissant, si riche? **Quantum mutatus ab illo!** (Virgile, au II[e] livre de l'*Enéide*.)

Qui bene amat, bene castigat. (*Qui aime bien châtie bien*). — Application facile, puisque le châtiment n'a d'autre but que de corriger les défauts ou les vices de celui qu'on aime.

Quia nominor leo. (*Parce que je m'appelle lion*). — Mot tiré d'une fable de Phèdre. Se dit de celui qui abuse de sa force, de son autorité. L'imitation de La Fontaine a donné naissance à cette expression si connue, et qui s'emploie dans le même sens : *La part du lion.*

Quid novi? (*Quoi de nouveau ?*). — Interrogation familière que deux amis s'adressent volontiers quand ils se rencontrent.

Quid prodest? (*A quoi sert, à quoi bon ?*). — *Je vous répéterais bien tout ce qu'il m'a dit, mais* **quid prodest?**

Qui habet aures audiendi audiat. (*Que celui qui a des oreilles pour entendre entende*). — Paroles tirées de l'Ecriture sainte. S'emploie dans une intention maligne, satirique, pour avertir celui à qui s'adresse indirectement une observation, un conseil, qu'il doit en faire son profit.

Qui nescit dissimulare nescit regnare. (*Celui qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner*). — Maxime de gouvernement peu morale, qui semble empruntée à Machiavel et que plus d'un prince s'est efforcé de mettre en pratique.

Quod dî omen avertant! (*Que les dieux détournent ce présage!*). — Exclamation de Virgile dans son *Enéide*, à propos du perfide Sinon, qui conseille aux Troyens de faire entrer dans leurs murs le fatal cheval de bois : *Chaque jour on entend les pessimistes nous menacer de guerres, d'inondations, de famines, de révolutions;* **quod dî omen avertant !**

Quod erat demonstrandum. (*Ce qu'il fallait démontrer*). — Phrase que prononcent souvent les professeurs de mathématiques après une démonstration, et qu'on trouve quelquefois reproduite dans les livres par ces initiales Q. E. D.

Quod scripsi, scripsi. (*Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit*). — Phrase qui indique une détermination bien arrêtée.

Quomodo vales? (*Comment vous portez-vous ?*). — Sorte de salutation familière par laquelle on s'informe de la santé d'un ami.

Quorum pars magna fui. (*Où j'ai pris une grande part*). — Mots par lesquels Enée commence le récit de la dernière nuit de Troie, et qu'on peut s'appliquer en parlant d'événements auxquels on a pris une grande part. Si on veut être modeste, au lieu de *magna* on dit *parva*.

Quos ego. (Mots suspensifs, dont le sens équivaut à : *Je devrais*). — Paroles (en forme de réticence) que Virgile met dans la bouche de Neptune irrité contre les vents déchaînés sur la mer, et qui, dans la bouche d'un supérieur, expriment la colère et la menace : *Quand tout un peuple se soulève, quel serait l'homme assez fort et assez hardi pour lui dire :* **quos ego...**

Quos vult perdere Jupiter, dementat prius. (*Quand Jupiter veut perdre quelqu'un, il commence par lui ôter sa raison*). — Pensée d'Homère dont Racine a éloquemment reproduit le sens énergique et profond dans cette imprécation de *Joad*, au 1er acte d'*Athalie :*

Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle (Athalie),
Répandre cet esprit de vertige et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur!

Quousque tandem. (*Jusques à quand*). — Premiers mots de l'apostrophe foudroyante de Cicéron à Catilina, lorsque celui-ci osa se

présenter au sénat, après la découverte du complot qu'il tramait contre la république. L'application de ces paroles est presque toujours familière.

Rara avis in terris. . . .
(*Rare oiseau sur la terre*).

Hyperbole de Juvénal, qui se dit en plaisantant des *Lucrèce* et des *Pénélope*, et, par extension, de tout ce qui est phénoménal. Le plus ordinairement, on cite seulement les deux premiers mots : **rara avis.**

Rari nantes in gurgite vasto. . . . .
(*Quelques naufragés flottant çà et là sur le vaste abîme*).

Vers du Ier livre de l'*Enéide.* Dans l'application, *gurgite vasto* est le gouffre de l'oubli auquel peu de noms échappent : *De tous les écrivains dont s'occupe aujourd'hui la renommée, que restera-t-il dans cinquante ans ?* **Rari nantes in gurgite vasto,** ou simplement **rari nantes.**

Redde Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quæ sunt Dei Deo. . . . .
(*Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu*).

Réponse de Jésus aux Hérodiens, qui lui demandaient insidieusement s'il fallait payer le tribut à César. S'emploie le plus souvent sous la forme française.

Regis ad exemplar. . . .
(*A l'exemple du roi*).

Hémistiche de Claudien, qui signifie que tous se règlent sur les exemples donnés par le roi, c'est-à-dire par un maître quelconque.

Requiescat in pace! . . .
(*Qu'il repose en paix!*).

Inscription qu'on lit généralement sur les pierres tumulaires.

Retro, Satanas. . . . .
(*Arrière, Satan*).

Mot de l'Evangile. Marque l'indignation par laquelle on repousse des propositions dangereuses ou déshonorantes. Cependant, il s'emploie le plus souvent familièrement : *Vainement vous cherchez à me tenter :* **retro, Satanas.**

Ridiculus mus. . . . . .
(*Un rat, objet ridicule*).

Expression tirée d'un vers d'Horace (*Art poétique*, v. 139), que La Fontaine a imitée dans sa fable la *Montagne qui accouche* : *Rien de plus beau et de plus ronflant que la plupart des prospectus; mais quand on se trouve en présence des objets préconisés, on se rappelle involontairement le* **ridiculus mus** *du poëte.*

Risum teneatis. . . . .
(*Ne riez pas, si vous pouvez*).

Que dites-vous de ce que je viens de vous raconter ? N'est-ce pas édifiant ? **Risum teneatis.** (Horace, *Art poétique.*)

Rudis indigestaque moles.
(*Masse confuse et informe*).

Expression dont Ovide s'est servi dans ses Métamorphoses pour peindre l'aspect du chaos : *Trop souvent les gros livres ne sont que* **rudis indigestaque moles.**

Sanctum sanctorum. . .
(*Le saint des saints*).

Ce nom, que les Juifs donnaient à l'endroit le plus saint, le plus retiré du temple, est appliqué, le plus souvent par plaisanterie, à tout lieu interdit aux profanes.

Semper ad eventum festinat. . . . .
(*Il se hâte toujours vers le dénoûment*).

Conseil détourné par lequel Horace recommande aux écrivains de tendre toujours au dénoûment par le chemin le plus court : *Que deviendraient nos romanciers et nos feuilletonistes, s'ils étaient obligés de suivre le conseil :* **semper ad eventum festinat?**

Se non e vero, e bene trovato. (*Si cela n'est pas vrai, c'est du moins bien trouvé*). — Proverbe italien d'une application facile et très-fréquente.

Servum pecus. (*Troupeau servile*). — Paroles par lesquelles Horace a flétri les imitateurs en littérature. Se dit des flatteurs, des plagiaires, et surtout des courtisans,

Peuple caméléon, peuple singe du maître.
(La Fontaine).

Sesquipedalia verba. (*Mots longs d'une toise*). — Horace conseille aux auteurs tragiques de ne mettre dans la bouche de leurs personnages ni paroles ampoulées, ni mots trop prétentieux. Racine, dans les *Plaideurs*, a rappelé heureusement cette expression par l'organe de Petit-Jean :

Il me fait dire aussi des mots longs d'une toise,
De grands mots qui tiendraient d'ici jusqu'à [Pontoise.

Si augur augurem. (*Si un augure voit un augure...*). — Réflexion du vieux Caton, répétée par Cicéron, et qui était un trait lancé contre les augures, lesquels, disaient ces deux auteurs, ne pouvaient pas se rencontrer sans rire : *L'efficacité de la médecine a encore ses sceptiques, même parmi les médecins, et le* **si augur augurem** *vient à l'esprit de tous ceux qui leur voient se donner une poignée de main.*

Sic. (*Ainsi*). — Mot qui se met entre parenthèses dans le cours d'un texte ou à la fin d'une citation, pour indiquer que l'original est bien tel qu'on le donne, avec la faute ou l'étrangeté qui s'y trouve : *Sa lettre commençait ainsi : Mossieu* (**sic**), *je*, etc.

Sic itur ad astra. (*Ainsi l'on s'élève jusqu'aux astres*). — Expression de Virgile que l'invention des ballons a mise en si grand honneur, et qui s'applique, dans le style sérieux, à toute action d'éclat.

Sic transit gloria mundi. (*Ainsi passe la gloire du monde*). — Conclusion morale, tirée de l'*Imitation de Jésus-Christ*, pour tenir lieu d'oraison funèbre sur la disgrâce d'un ministre, l'oubli succédant à la gloire, etc.

Sic vos non vobis. (*Ainsi vous* (travaillez), *et ce n'est pas pour vous*). — Dans les quatre vers pentamètres qui commencent par ces mots, Virgile se plaint fort ingénieusement qu'un autre ait reçu la récompense que lui seul avait méritée. S'emploie lorsque quelqu'un reçoit le salaire dû à un autre.

Similia similibus curantur. — Voir *Contraria contrariis*.

Sine qua non. (*Sans quoi non*). — *Clause* **sine qua non**. — *C'est mon* **sine qua non**. — *Le travail est la condition* **sine qua non** *à laquelle Dieu a attaché le bonheur ici-bas.*

Sinite parvulos venire ad me. (*Laissez venir à moi les petits enfants*). — Paroles de Jésus-Christ à ses disciples. Application facile.

Sint ut sunt, aut non sint. (*Qu'ils soient ce qu'ils sont, ou qu'ils ne soient pas*). — Réponse célèbre du père Ricci, général des jésuites, auquel on proposait de modifier la constitution de sa société. S'emploie pour faire entendre qu'on ne veut rien changer à une chose établie, à quelque prix que ce soit.

Si parva licet componere magnis. (*S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes*). — Vers de la première églogue de Virgile. Application facile.

Si vis me flere. (*Si vous voulez que je pleure...*). — Pensée d'Horace, traduite ainsi par Boileau dans son *Art poétique :*

Pour me tirer des pleurs, il faut que vous [pleuriez ;

c'est-à-dire si vous voulez émouvoir, commencez par être ému vous-même.

Si vis pacem, para bellum. (*Si tu veux la paix, prépare la guerre*). — L'emploi de cette locution est journalier et d'une application facile.

Sol lucet omnibus. (*Le soleil luit pour tous*). — Application facile.

Solve senescentem. (*Réformez — votre cheval — qui vieillit*). — Conseil que donne Horace aux écrivains que l'âge avertit de songer à la retraite : *Quand Corneille fit représenter* Agésilas *et* Attila, *amis et ennemis lui crièrent :* **Solve senescentem.**

Sotto voce. (*A voix basse*). — Locution italienne.

Sponte sua. (*De son propre mouvement*). — *Agir* **sponte sua.**

Statu quo. (*L'état où sont actuellement les choses*). — Expression employée surtout en diplomatie : *Maintenir le* **statu quo.** — *Les partisans du* **statu quo.**

Stupete gentes. (*Nations, soyez dans l'étonnement*). — Cette exclamation, empruntée à l'expression d'un sentiment sérieux, s'emploie le plus souvent d'une façon familière et plaisante : *Ce vieillard avare a fait don de* 2,000 *francs aux pauvres ;* **stupete gentes.**

Suave mari magno. (*Il est doux, quand la mer est agitée...*). — Pensée de Lucrèce dans son poëme de la *Nature*, qui se cite quand on veut peindre ce côté égoïste du cœur de l'homme, qui jouit avec plus de volupté d'un bonheur dont il voit les autres privés.

Sufficit. (*Il suffit*). — *Je vous entends,* **sufficit.**

Sui generis. (*De son espèce, de ce qui n'appartient qu'à lui*). — On dit qu'une fleur exhale *une odeur* **sui generis**, quand cette odeur n'offre d'analogie avec le parfum d'aucune autre fleur : *Un éboulement avait laissé l'égout à découvert, et il s'en exhalait une odeur* **sui generis** *fort peu agréable.*

Summum jus, summa injuria. (*Excès de justice, excès d'injustice*). — Ce vers de Voltaire :

Qui n'est que juste est dur, qui n'est que sage [*est triste,*

rend fidèlement le sens de cette maxime.

Sunt lacrymæ rerum. (*Les choses elles-mêmes arrachent des larmes*). — Expression tirée de l'*Enéide*, et qui sert à faire entendre que la vue d'une grande infortune excite la pitié.

Suo tempore. (*En son temps*). — *Il faut que chaque chose se fasse* **suo tempore.**

Surge et ambula. (*Lève-toi et marche*). — Paroles de Jésus-Christ au paralytique.

Sursum corda. (*Elevez vos cœurs*). — Paroles que prononce le prêtre à la messe. Se dit, par antiphrase, et sans allusion répréhensible, à propos d'une chose dont on va

faire l'exhibition, ou d'une nouvelle qu'on va conter, et qui n'a rien d'extraordinaire : *Sursum corda*, mettez-vous d'avance à l'unisson, vous allez tomber en extase.

Talis pater, qualis filius . (*Tel père, tel fils*).
Il est rare qu'on puisse dire de la postérité des grands hommes, et surtout des grands écrivains : **talis pater, qualis filius.**

Tantæ molis erat... . . . (*Tant il était difficile...*).
Expression de Virgile qui caractérise les difficultés que l'empire romain rencontra à se fonder, et qui, dans l'application, exprime les difficultés d'une entreprise.

Tantæ ne animis cœlestibus iræ! . . . . (*Tant de ressentiment peut-il entrer dans l'âme des dieux!*).
Epiphonème de Virgile, que Boileau a imité dans celui-ci, qui n'est pas moins connu : *Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots ?*

Tarde venientibus ossa. . (*Ceux qui viennent tard à table ne trouvent plus que des os*).
S'emploie au propre et au figuré. Dans ce dernier cas, ces mots s'appliquent à tous ceux qui, par négligence ou par oubli, manquent une bonne affaire.

Telum imbelle sine ictu. . (*Trait impuissant et sans force*).
Hémistiche de Virgile en parlant du trait lancé par le vieux Priam à Pyrrhus. Se dit d'une attaque impuissante : *Aujourd'hui, les vaisseaux cuirassés se rient des boulets* : **telum imbelle sine ictu.**

Tenere (teneo) lupum auribus. . . . . (*Tenir (je tiens) le loup par les oreilles*).
Signifie, par extension, se trouver dans l'embarras; ou bien encore : La difficulté est surmontée.

Testis unus, testis nullus. (*Témoin seul, témoin nul*).
Adage de jurisprudence qui s'emploie pour faire entendre que le témoignage d'un seul ne suffit pas pour établir en justice la vérité d'un fait.

Thalassa! thalassa! . . . (*La mer! la mer!*).
Exclamation de joie que firent entendre les dix mille Grecs conduits par Xénophon, quand, accablés de fatigue, ils aperçurent les rivages du Pont-Euxin.

That is the question. . . (*Cela est la question*).
Expression de Shakspeare dans le fameux monologue d'Hamlet. S'emploie pour exprimer un cas douteux : *Quel est le lien mystérieux qui unit l'âme au corps ?* **that is the question.**

Tibi gratias. . . . . (*Grâces vous soient rendues*).
S'emploie presque toujours d'une manière ironique et familière.

Timeo Danaos (*et dona ferentes*). . . . . (*Je crains les Grecs* (même quand ils font des présents).
Paroles que Virgile met dans la bouche du grand prêtre Laocoon, pour dissuader les Troyens de faire entrer dans leurs murs le fameux cheval de bois que les Grecs avaient perfidement laissé sur le rivage. Exprime cette vérité qu'il faut toujours se défier de ce qui vient d'un ennemi, sous quelque couleur favorable que cela se présente.

To be or not to be. . . . (*Être ou ne pas être*).
Expression de Shakspeare dans le monologue d'Hamlet. Caractérise une situation où l'existence d'une chose quelconque est un des termes de l'alternative.

Tot capita, tot sensus. . . (*Autant de têtes, autant d'avis*).
Jamais on ne vit pareille confusion : **tot capita, tot sensus.**

Trahit sua quemque voluptas. (*Chacun suit le penchant qui l'entraîne*).
Maxime empruntée de Virgile : *Il a choisi la carrière des armes* : **trahit sua quemque voluptas.**

Tua res agitur. (*C'est de toi qu'il s'agit*). — Pensée d'Horace où le poète fait ressortir cette vérité, que notre maison est en danger quand celle de notre voisin brûle. Signifie dans l'application : cela vous touche, cela vous regarde, il y va de votre intérêt.

Tu autem. (*Mais toi*). — Ces deux mots, dont la traduction isolée n'offre aucun sens, s'emploient dans certains cas comme synonymes de *difficulté*, et reçoivent à peu près la même application que *hic : C'est là le* **tu autem**, c'est-à-dire le point essentiel, le difficile.

Tu es ille vir. (*Tu es cet homme*). — Paroles du prophète Nathan à David, après lui avoir fait toucher du doigt, au moyen d'une parabole, le crime dont il s'était rendu coupable à l'égard d'Urie : *Quand nous rions au théâtre des ridicules qui sont bafoués sur la scène, quelque malin voisin pourrait nous dire :* **tu es ille vir.**

Tulit alter honores. (*Un autre en a eu l'honneur*). — Cet hémistiche précède les quatre vers qui commencent par *sic vos non vobis*, et se rapporte à la même circonstance. On en fait aussi la même application.

Tu Marcellus eris! (*Tu seras Marcellus!*). — Allusion, mais en bonne part, aux dernières paroles que Virgile met dans la bouche d'Anchise, montrant à Enée, parmi les glorieux descendants de sa race, le jeune Marcellus, fils d'Octavie, sœur d'Auguste. Virgile ne fait prédire à Anchise que les belles espérances que devait donner le jeune prince, qui mourut, comme on sait, à la fleur de l'âge. *Tu seras Marcellus!* c'est-à-dire une promesse du ciel qui ne se réalisera pas, l'objet d'une attente suivie d'un éternel regret.

Tu quoque! (*Toi aussi!*). — Paroles de César, lorsqu'il aperçut au nombre de ses assassins Brutus, qui passait pour être son fils. L'application en est fréquente et facile.

Tutti quanti. (*Et combien d'autres*). — Mots italiens que l'on emploie pour abréger une énumération, et qui correspondent presque à notre *etc.* S'emploie le plus souvent par ironie : *Qui connaît aujourd'hui les œuvres de Chapelain, Pradon, Cotin* **e tutti quanti?**

Ubi bene, ibi patria. (*Où l'on est bien, là est la patrie*). — Maxime susceptible de nombreuses applications, mais qui se rapporte le plus souvent à l'insouciant, à l'indifférent, et qui se prend presque toujours en mauvaise part : *Le parasite est chez lui partout où il trouve une bonne table, et c'est de lui surtout qu'on a le droit de dire :* **ubi bene, ibi patria.**

Ultima ratio. (*Dernière raison*). — Maxime remarquable du cardinal de Richelieu : *Le canon est l'***ultima ratio** *des rois.*

Unguibus et rostro. (*Du bec et des ongles*). — *Se défendre* **unguibus et rostro**, c'est-à-dire vigoureusement et sans lâcher prise.

Unum et idem. (*Une seule et même chose*). — *Savoir mal ou ne rien savoir, c'est* **unum et idem.** — *Etre pauvre ou être avare, c'est* **unum et idem.**

Urbi et orbi. (*A la ville* (Rome) *et à l'univers*). — Paroles qui font partie de la bénédiction du souverain pontife, pour marquer qu'elle s'étend sur l'univers entier. On dit de même,

par extension, *publier une nouvelle* **urbi et orbi**, c'est-à dire partout.

Utile dulci. . . . .
(*Mêler l'agréable à l'utile*).

Fin d'un vers d'Horace, d'une facile application : *Celui-là a rencontré la perfection, qui a su réunir l'utile à l'agréable* : **utile dulci.**

Ut pictura poesis. . . . . .
(*La poésie est comme une peinture*).

Pensée d'Horace, qui, comparant la prose à la poésie, fait celle-ci sœur de la peinture : *C'est surtout des fables de notre La Fontaine que l'on peut dire* : **ut pictura poesis.**

Vade in pace. . . . . .
(*Allez en paix*).

Paroles du confesseur en renvoyant son pénitent après lui avoir donné l'absolution : *Soyez sans inquiétude, l'affaire s'arrangera* : **vade in pace.**

Vade mecum. . . . .
(*Marche avec moi*).

Horace est le **vade mecum** *de tous les gens de lettres, et surtout des vieillards.* On a fait de ces deux mots un substantif qui désigne une chose indispensable, surtout en parlant des livres.

Vade retro. . . . . .
(*Arrière!*).

S'emploie dans les mêmes circonstances que *retro, Satanas.* (V. cette locution.)

Væ soli! . . . .
(*Malheur à l'homme seul!*).

Paroles de l'*Ecclésiaste*, qui caractérisent la position malheureuse de l'homme isolé, abandonné à lui-même.

Væ victis. . . . .
(*Malheur aux vaincus*).

Paroles de Brennus aux Romains, pour faire entendre que le vaincu est à la merci du vainqueur, et qui consacrent, pour ainsi dire, la loi injuste du plus fort.

Vanitas vanitatum! . . .
(*Vanité des vanités!*).

Paroles par lesquelles Salomon déplore le vide et le néant des choses d'ici-bas : *Honneurs, plaisirs, richesses, tout n'est que vanité* : **vanitas vanitatum!** Saint Jean Chrysostome commence par ces mots son homélie pour Eutrope : *Mataiotês mataiotêtôn* : Vanité des vanités.

Veni, vidi, vici. . . . . .
(*Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*).

Mots devenus célèbres, par lesquels César annonça au sénat la rapidité de la victoire qu'il venait de remporter sur Pharnace, roi de Pont. Phrase d'une application toujours familière, pour exprimer la facilité et la rapidité d'un succès quelconque.

Le cardinal de Richelieu écrivait au bas des projets qui lui étaient soumis : *vidi, legi, probavi*, mots qu'on peut traduire par : *vu, lu, approuvé.*

Verba volant, scripta manent. . . . .
(*Les paroles s'envolent, les écrits restent*).

Ce proverbe latin conseille la circonspection dans les circonstances où il serait imprudent de laisser des preuves matérielles d'une opinion, d'un fait, etc. : *Dans les temps de révolution, on doit éviter le plus possible de donner des témoignages écrits de ses opinions* : **verba volant, scripta manent.**

Vice versa. . . . . .
(*Réciproquement*).

Application usuelle, quand il s'agit d'un changement réciproque.

Victis honos. . . . . . .
(*L'honneur aux vaincus*)

Mots dont se sert familièrement le joueur qui vient de gagner une partie, pour inviter son adversaire à jouer le premier coup de la revanche : *A vous de commencer*, **victis honos.** — Ne s'emploie pas toujours familièrement. Napoléon Ier, rencontrant un détachement de prisonniers autrichiens, s'arrêta, se

découvrit et dit ces paroles mémorables : *Honneur au courage malheureux.*

Video lupum. (*Je vois le loup*). — Se dit lorsque l'on aperçoit une personne que l'on craint et dont on parle : *Taisez-vous,* **video lupum.** Cette locution rappelle un peu le dicton : *Quand on parle du loup, on en voit la queue.*

Vir bonus. (*L'homme de bien*). — Cicéron emploie ces paroles dans une phrase où il dit que la vertu, la loyauté, la probité, sont les sources principales de l'éloquence. On s'en sert pour désigner le parfait honnête homme.

Vires acquirit eundo. (*Elle acquiert des forces dans sa course*). — Hémistiche du IVe livre de l'*Enéide* sur la Renommée : *Défiez-vous de la calomnie :* **vires acquirit eundo.**

Vis comica. (*La force comique, le pouvoir de faire rire*). — *Molière est inimitable; il y a dans tout ce qu'il a fait un* **vis comica** *qu'on ne rencontre ni chez les anciens ni chez les modernes.* Se dit surtout des auteurs et des acteurs comiques.

Vitam impendere vero. (*Consacrer sa vie à la vérité*). — Mots de Juvénal dont J.-J. Rousseau fit sa devise.

Vivere parvo. (*Vivre de peu*). — *Heureux qui sait* **vivere parvo!** — *Le bonheur consiste dans le* **vivere parvo.**

Vox clamantis in deserto. (*La voix de celui qui prêche dans le désert*). — Ce mot, depuis saint Jean-Baptiste, qui prêchait dans le désert, n'a pas cessé d'être applicable : *En vain parle la sagesse, on ne l'écoute pas :* **vox clamantis in deserto.**

Vox populi, vox Dei. (*Voix du peuple, voix de Dieu*). — Adage plus ou moins juste, suivant lequel on établit la vérité d'un fait, la justice d'une chose sur l'accord unanime des opinions, et surtout des opinions du vulgaire.

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE, GÉOGRAPHIQUE, MYTHOLOGIQUE, BIBLIOGRAPHIQUE, ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE.

Aa, d'un mot celtique qui signifie eau, et qui est resté le nom d'un grand nombre de rivières de Suisse, d'Allemagne, de Courlande, de France, etc.

Aalborg, v. de Danemark, ch.-l. du diocèse de ce nom : 8,000 h.

Aar, riv. de la Suisse, se jette dans le Rhin.

Aarau, v. de Suisse, sur l'Aar ; 4,627 h.

Aarhuus, v. et port de Danemark, ch.-l. du diocèse de ce nom ; 8,000 h.

Aaron, frère de Moïse.

Aba, roi de Hongrie, régna de 1041 à 1044.

Abad Ier, premier roi maure de Séville et chef de la dynastie des Abadites, monta sur le trône en 1015 et régna vingt-six ans. — Son fils, ABAD II, et son petit-fils, ABAD III, régnèrent après lui.

Abaffi Ier, prince de Transylvanie, élu en 1661, m. en 1690.

Abailard. V. *Abélard*.

Abasie (*Grande*), région de la Russie d'Asie ; 100,000 h.

Abauzit, philosophe et théologien protestant, réfugié à Genève après la révocation de l'édit de Nantes (1679-1767).

Abbadie, théol. protestant (1654-1727).

Abbassides, califes arabes qui régnèrent à Bagdad de 750 à 1258.

Abbatucci, nom d'une famille de Corse qui a fourni plusieurs personnages remarquables : JACQUES-PIERRE, général, le constant adversaire de Paoli ; — CHARLES, son fils, également général, né en 1770, tué au siége de Huningue en 1796 ; — JEAN-PIERRE-CHARLES, ministre de la justice sous Napoléon III ; m. en 1857.

Abbaye (*prison de l'*), célèbre prison d'Etat, à Paris, où eurent lieu les massacres des 2 et 3 septembre 1792 ; démolie en 1854.

Abbé (*l'*), roman de Walter Scott (1820), dont le sujet est l'évasion de Marie-Stuart du château de Lochleven.

Abbeville, ch.-l. d'arrond. (Somme) ; 18,208 h. L'arr. a 11 cant., 171 comm. ; 137,291 h.

Abbon, moine de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, auteur du *Siége de Paris par les Normands*, poème latin en 3 livres (850-923). — Un autre ABBON, abbé de Fleury, m. en 1004, a composé un *Abrégé de la vie de quatre-vingt-onze papes*.

Abbot, archevêque de Cantorbéry (1562-1633).

Abbotsford, château d'Ecosse, sur la rive droite de la Tweed ; résidence favorite de Walter Scott.

Abdallah (*serviteur de Dieu*), père de Mahomet.

Abdallah, prince vaillant, mais cruel, oncle d'Aboul-Abbas, premier calife abbasside.

Abdérame, chef des Sarrasins écrasés par Charles-Martel à la bataille de Poitiers, en 732.

Abdérame, calife d'Espagne (912-961).

Abdère, v. de l'anc. Thrace. C'est là, suivant la Fable, que Diomède fut dévoré par ses chevaux.

Abdias (*dce*), un des petits prophètes (VIe siècle av. J.-C.).

Abdication de Charles-Quint (*l'*), tableau de M. Gallait, musée de Bruxelles ; vaste composition bien ordonnée et d'une exécution savante, l'une des œuvres les plus remarquables de l'école belge contemporaine.

Abdolonyme, descendant des rois de Sidon, qu'Alexandre le Grand rétablit sur le trône.

Abdon, 10e juge d'Israël, gouverna de 1220 à 1212 av. J.-C.

Abeille (*l'abbé*), écriv. fr., auteur de pièces oubliées aujourd'hui.

Abel, fils d'Adam, tué par Caïn.

Abel, géomètre suédois distingué (1802-1829).

Abélard ou **Abailard**, théologien philosophe, célèbre par sa passion pour Héloïse et par ses infortunes (1079-1142).

Abélard, *sa vie, sa philosophie et sa théologie*, ouvrage remarquable de M. Ch. de Rémusat (1845).

Abelly, théologien fr., confesseur de Mazarin (1603-1691).

Abenaquis, peuplade indigène de l'Amérique du Nord.

Abencérages (*bin*), puissante tribu maure du royaume de Grenade.

Abencérages (*le dernier des*), nouvelle du genre chevaleresque, par Chateaubriand, et dont l'action se passe à Grenade.

Abercromby, génér. angl., tué à la bataille de Canope (Egypte), en 1801.

Aberdeen (*dine*), v. d'Ecosse; 72,000 h.

Abezan, 8e juge d'Israël, gouverna de 1237 à 1230 av. J.-C.

Abia, roi de Juda (958-955 av. J.-C.).

Abigaïl, veuve de Nabal, épousée par David.

Abimélech (*lèk*), fils de Gédéon et juge d'Israël; tué en 1235 av. J.-C.

Abiron, lévite qui fut englouti avec Coré et Dathan (1489 av. J.-C.).

Abisag, jeune Sunamite que David épousa dans sa vieillesse.

Abner, général sous Saül et David.

Abo, v. et port de Russie (Finlande), ch.-l. du gouvernement de ce nom; 18,000 h.

Abomey, cap. du roy. de Dahomey, dans l'Afrique occidentale; 40,000 h.

Abondance, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon; 1,483 h.

Abou-Bekr (*bèk-re*), beau-père de Mahomet, 1er des califes; m. en 634.

Aboukir, village de la basse Egypte, célèbre par le combat naval où Nelson détruisit la flotte française (1798), et par une victoire de Bonaparte sur les Turcs (1799).

Aboukir (*Bataille d'*), chef-d'œuvre de Gros; galeries de Versailles. Peinture pleine de fougue et d'éclat, d'une distribution pittoresque, d'un dessin savant et énergique, d'un coloris vénitien. Gros, voulant représenter la part glorieuse que Murat eut au gain de la bataille, a fait de ce général le héros principal de sa composition. Il n'avait pas oublié non plus Bonaparte, qui commandait en personne à Aboukir; mais il l'avait placé à un plan plus éloigné. Bonaparte ne jugea pas convenable d'avoir, même en peinture, un rôle secondaire, et l'artiste dut, pour lui donner satisfaction, l'effacer complètement de son tableau: la *Bataille d'Aboukir* fut exposée au Salon de 1806 et y obtint un immense succès.

Aboul-Faradj, historien arabe (1226-1286), auteur d'une *Histoire universelle*; — Historien et poète du même nom (897-967).

Aboul-Fazel, grand vizir et écrivain persan; assassiné en 1604.

Aboul-Féda, historien arabe; se distingua par sa valeur pendant les croisades.

Abrabanel, célèbre rabbin portugai (1437-1508).

Abraham, patriarche, père du peupl juif; vivait 2,000 ans av. J.-C.

Abrantès (*la duchesse d'*), écriv. fr (1784-1838).

Abrégé de l'histoire romaine, peti ouvrage de Florus, d'un style bril lant, rapide, et surtout remarquabl par le talent littéraire (IIe siècle).

Abreuvoir (L'), tableau de Berghem au Louvre; — de Ph. Wouvermar musée Van der Hoop, à Amsterdam

Abruzzes (LES), contrée d'Italie.

Absalon, fils de David, tué par Joa (1030 ans av. J.-C.). En littératur et dans la conversation, on fai quelquefois allusion à la longue che velure d'Absalon, qui fut la caus de sa fin tragique.

Abstémius, fabuliste italien du XVI siècle, auquel La Fontaine a em prunté quelques sujets.

Abufar ou la *Famille arabe*, tragédi de Ducis; tableau intéressant de mœurs patriarcales; représentée en 1795.

Abydos, v. d'Asie, sur l'Hellespont vis-à-vis de Sestos en Europe; fa meuse par l'aventure de Héro e Léandre, et le pont de bateaux qu Xerxès y fit jeter sur la mer.

Abydos, v. de la haute Egypte, o fut trouvée, en 1818, la table des an ciens Pharaons, appelée *table d'A bydos*.

Abyssinie, contrée d'Afrique; 400,00 hab.

Académie française (*lettre à l'*) par Fénelon, où il est traité du dic tionnaire, de projets de grammaire d'enrichissements de la langue, d'un rhétorique, d'une poétique, etc.

Académus (*muce*), Athénien dont le jardins, fréquentés par des philoso phes, furent l'origine de la célèbr *Académie*, où enseignait Platon.

Acarnanie, contrée de l'anc. Grèce au S. de l'Epire et à l'O. de l'Etolie

Acciajuoli, célèbre famille florentine dont les deux principaux membre sont: Nicolas ACCIAJUOLI (1310-1366) et son neveu RENIER, duc d'Athènes

Accius ou **Attius**, un des plus ancien poètes tragiques de Rome (IIe siècl av. J.-C.).

Accolti, illustre famille de Toscane dont les membres les plus remar quables sont: BENOIT (1415-1466) BERNARD son fils, et FRANÇOIS, frère de Benoit.

Accordée de village (*l'*), chef-d'œu vre de Greuze, une des plus gra cieuses et des plus poétiques inspi rations de ce maître; m. du Louvre

Accords (*Tabourot des*). V. *Tabourot.*
Accous (*cou*), ch.-l. de cant. (B.-Pyr.), arr. d'Oloron : 1,440 h.
Aceste, roi de Sicile, alla au secours de Priam lors du siége de Troie.
Achab (*kab*), roi d'Israël (917-889).
Achaïe (*ka*), contrée de la Grèce.
Achantis, peuple de l'Etat d'Achanti, en Guinée ; 3,000,000 h.
Achard, chimiste prussien (1754-1821), sut un des premiers extraire le sucre de la betterave.
Acharniens (*les*), comédie d'Aristophane, représentée à Athènes l'an 426 av. J.-C.
Achate (*le fidèle*), personnage de l'*Enéide*, le compagnon le plus dévoué et l'ami intime d'Enée. Son nom a passé dans la langue pour désigner celui qui ne quitte jamais une personne, qui est toujours à ses côtés.
Achaz (*kaz*), roi de Juda (737-723).
Achéenne (*kè-ène*) (*ligue*), confédération de douze villes du Péloponèse, formée surtout contre l'influence macédonienne (280-146 av. J.-C.).
Achéloüs, dieu du fleuve de ce nom, père des sirènes.
Achem, petit Etat de l'île de Sumatra ; cap. Achem.
Achéron (*ché*), fleuve des Enfers.
Acheux, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Doullens ; 759 h.
Achille, héros de la guerre de Troie, chanté par Homère. Le nom d'Achille est resté dans toutes les langues la personnification de la bravoure et de l'intrépidité. D'autres particularités de sa vie sont aussi passées en proverbe, telles que : Achille plongé dans le Styx par sa mère Thétis pour le rendre invulnérable ; le talon d'Achille, seule partie de son corps à laquelle il pût être blessé ; l'éducation d'Achille, allusion à la manière virile dont l'éleva le centaure Chiron, qui, pour développer en lui la force et une mâle ardeur, le nourrissait de la moelle des lions ; Achille à Scyros, où, déguisé en femme, il menait une vie molle et efféminée au milieu des filles de Lycomède ; la lance d'Achille, qui guérissait les blessures qu'elle avait faites ; Achille se retirant sous sa tente à la suite d'une querelle avec Agamemnon ; se disputer les armes d'Achille, allusion à la querelle fameuse qui s'éleva entre Ajax et Ulysse après la mort du héros.
Achille, statue antique, au Louvre.
Achilléide (*l'*), poème épique de Stace, resté inachevé ; œuvre d'imagination où se fait remarquer un grand art de versification (Ier siéc.).
Achmet Ier (*ak*), sultan de 1603 à 1617.
Achmet II (*ak*), sultan de 1691 à 1695.
Achmet III (*ak*), sultan de 1703 à 1730 ; donna asile à Charles XII, après la bataille de Pultawa.
Acis et Galatée, tableau de Cl. Lorrain, galerie de Dresde.
Acis et Galatée surpris par Polyphème, groupe colossal en bronze et en marbre, exécuté par M. Ottin pour la décoration de la fontaine de Marie de Médicis, au jardin du Luxembourg.
Acomat, nom de deux grands vizirs, des plus remarquables qu'ait eus la Turquie, l'un sous Mahomet II, l'autre sous Bajazet II.
Açores, îles de l'océan Atlantique, appartenant au Portugal.
Acquaviva, célèbre famille de l'anc. roy. de Naples, dont le membre le plus remarquable fut CLAUDE, général des jésuites (1542-1615).
Acre (*Saint-Jean d'*), v. forte de Syrie, prise par Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion en 1191 ; résista à Bonaparte en 1799 ; 20,000 h.
Acrocérauniens (*monts*), chaîne de montagnes de l'Epire.
Acta diurna, sorte de *Moniteur officiel*, indiquant sommairement les événements quotidiens ; établi à Rome l'an 131 av. J.-C.
Acta sanctorum (*Actes des saints*), titre sous lequel on désigne le recueil dit des *bollandistes*, et qui renferme la vie de tous les saints.
Actéon, chasseur qui eut la malheureuse indiscrétion de surprendre Diane au bain, et que la déesse irritée changea en un cerf qui fut aussitôt dévoré par ses chiens. En littérature, on fait souvent allusion à cet épisode mythologique.
Actes des apôtres, livre du Nouveau Testament, écrit en grec par saint Luc vers l'an 63 ; il contient l'histoire du christianisme depuis l'an 33 jusqu'à l'arrivée de saint Paul à Rome.
Actes des apôtres, journal royaliste fondé en 1789 par Peltier, Champcenetz, Lauraguais, Rivarol, Suleau, Bergasse et autres.
Actium (*ci-ome*), v. et promontoire de Grèce, célèbres par la victoire navale d'Octave sur Antoine, 31 ans av. J.-C.
Acton, né à Besançon en 1737, devint premier ministre de la reine Caroline de Naples, et se signala par sa haine contre la France ; m. en 1808.
Acunha, nom d'une illustre famille portugaise, qui a fourni plusieurs personnages remarquables.

Adam, nom du premier homme.

Adam Billaut. V. *Billaut*.

Adam (*Adolphe*), compos. de mus. fr. (1803-1856), auteur du *Chalet* et d'une foule d'autres productions.

Adamastor ou le **Géant des tempêtes**, personnage fictif des *Lusiades*, et la plus hardie peut-être, la plus magnifique prosopopée que nous offre la poésie épique. Camoëns suppose qu'au moment où Vasco de Gama va franchir le cap des Tempêtes, appelé depuis *Cap de Bonne-Espérance*, un géant, le gardien de ce cap, se dresse devant lui pour l'empêcher d'aller plus loin. Les écrivains font de fréquentes allusions au géant Adamastor.

Adams (*John*), deuxième président des Etats-Unis, élu en 1797.

Adana, v. de la Turquie d'Asie, sur la rivière de ce nom ; 20,000 h.

Adanson, naturaliste fr. (1727-1806).

Adda, riv. d'Italie (Lombardie) ; Bonaparte a livré sur ses bords plusieurs combats aux Autrichiens.

Addison (*con*), littér. angl. (1672-1719).

Adélaïde d'Orléans, fille de Philippe d'Orléans et sœur de Louis-Philippe, dont elle fut l'Egérie (1777-1847).

Adélaïde Duguesclin, tragédie de Voltaire (1734), un des premiers essais de tragédie nationale.

Adèle de Sénange, roman de Mme de Souza, écrit d'un style simple et naturel (1794).

Adelphes (*les*) ou les **Frères**, comédie de Térence, imitée de Ménandre ; représentée l'an 158 av. J.-C. De la donnée de cette pièce, Molière a tiré l'*Ecole des maris*.

Adelung, savant philologue allemand (1732-1806).

Aden (*dène*), v. et port d'Arabie, dans la contrée d'Yémen ; 30,000 h.

Adherbal, général carthaginois.

Adige, fleuve d'Italie.

Adjemir, v. de l'Inde angl., cap. de la contrée de ce nom ; 25,000 h.

Admète, roi de Phères, en Thessalie, et l'un des Argonautes ; Apollon, chassé du ciel, garda les troupeaux de ce prince.

Adolphe (*saint*) souffrit le martyre en Espagne au commencement du règne d'Abdérame ; fête le 27 sept.

Adolphe de Nassau, emper. d'Allemagne de 1292 à 1298.

Adolphe-Frédéric, roi de Suède (1710-1771) ; sous son règne se formèrent les factions des *bonnets* et des *chapeaux*.

Adolphe, roman de B. Constant, composition bizarre et terne, mais qui renferme des observations fines spirituelles (1816).

Adonaï (*seigneur, souverain maîtr*... nom donné à Dieu par les Juifs.

Adonias (*âce*), un des fils de Dav...

Adonis, jeune Grec d'une gran... beauté, qui fut blessé mortelleme... par un sanglier ; Vénus le chang... en anémone. Adonis est resté ... type de la beauté efféminée, et c'... dans ce sens que son nom se p... sente si souvent en littérature ... dans la conversation.

Adonis, sorte de roman épique ... vingt-quatre chants, par Marin... œuvre célèbre, où l'on remarque u... imagination inépuisable, une gran... facilité de style, une versificati... harmonieuse, mais aussi tout le fa... brillant et le mauvais goût d'u... poésie en décadence (1623). Ce poè... exerça une influence déplorable s... toute la littérature européenne.

Adonis, statue de Thorwaldsen ; gly... tothèque de Munich.

Adonisédec, roi vaincu par Josué.

Adoration des Mages ou **des R**... (*l'*), triptyque de maître Steph... Lochner, l'une des œuvres les p... importantes et les plus belles ... l'ancienne école allemande, appa... à la cathéd. de Cologne ; — table... d'Albert Dürer, d'un caractère tr... réaliste, au musée des Offices (F... rence) ; — de Raphaël, au Vatic... (Loges) ; — de Paul Véronèse, gal... de Dresde ; — de Rubens, musée ... Bruxelles ; — de Rubens, mus... d'Anvers.

Adoration des bergers, tableau ... Bonvicino, musée de Berlin ; — ... Raphaël, musée de Berlin ; — de ... bera, au Louvre.

Adorno, nom d'une illustre fami... plébéienne de Gênes, appartenant ... parti gibelin, et qui a fourni p... sieurs doges à la république.

Adour, riv. de France, se jette da... la baie de Biscaye, près de Bayon...

Adraste, roi d'Argos, entreprit ... guerre des Sept Chefs, dans laque... Etéocle et Polynice s'entre-tuère...

Adrets (BARON DES), chef protesta... connu par sa cruauté, mourut ... tholique. On compare au baron ... Adrets un chef de parti qui se d... honore par des cruautés et des v... geances atroces.

Adriatique (*golfe* ou *mer*), ... golfe de la mer Méditerranée.

Adrien, emper. romain de 117 à 1...

Adrien Ier, pape de 772 à 795.

Adrien II, pape de 867 à 872.

Adrien III, pape de 884 à 885.

Adrien IV, pape de 1154 à 1159.

Adrien V, pape en 1276.

Adrien VI, pape de 1522 à 1523.

Adroite princesse (*l'*) ou les **Aventures de Finette**, conte de Perrault.

Adule, montagne des Alpes, citée par Boileau dans le *Passage du Rhin.*

Ægos-Potamos (*óce*), petit fleuve de Thrace, près duquel Lysandre vainquit les Athéniens, en 405 av. J.-C.

Aétius (*ci-uce*), général romain qui contribua à la victoire de Mérovée sur Attila.

Afer (*Domitius*), orateur latin, eut la gloire de former Quintilien.

Affaires de Rome, ouvrage de Lamennais, où l'auteur fait l'histoire de ses démêlés et de sa rupture avec l'Église, et où il cherche à saper l'édifice entier du catholicisme (1837).

Affinités électives, roman philosophique de Gœthe (Tubingue, 1809).

Affre (*Denis-Auguste*), archevêque de Paris, tué accidentellement le 25 juin 1848, sur les barricades, où, par un dévouement sublime, il était allé porter des paroles de paix.

Afghanistan, contrée du centre de l'Asie ; cap. *Caboul.*

Afrique, une des cinq parties du monde ; environ 80 millions d'hab.

Agag (*gague*), roi des Amalécites, vaincu par Saül.

Agamède, frère de Trophonius et architecte du temple de Delphes.

Agamemnon (*même*), roi de Mycènes et chef des héros grecs qui assiégèrent la ville de Troie. Il n'hésita pas à sacrifier sa fille Iphigénie pour le succès de son entreprise, sur les conseils du devin Calchas, et il a mérité de rester le type de ceux qui immolent leurs plus chères affections à leur ambition et à leurs intérêts. En voici une heureuse application de M. Jules Sandeau : « Voyons, voyons, dit le marquis de la Seiglière en pressant sa fille dans ses bras, tu n'as point affaire au bourreau. Ai-je parlé, comme Calchas, de te traîner au sacrifice et de t'immoler sur les marches de l'autel ? Que diable ! tu n'es pas Iphigénie, je ne suis pas *Agamemnon.* »

Agamemnon, tragédie d'Eschyle, formant avec les *Choéphores* et les *Euménides* la grande et vigoureuse trilogie de l'*Orestie* (460 av. J.-C.).

Agamemnon, tragédie de Sénèque, production de rhéteur (Ier siècle ap. J.-C.).

Agamemnon, tragédie d'Alfieri ; c'est une de ses principales productions (XVIIIe siècle).

Agamemnon, tragédie de Lemercier (Théâtre-Français, 1797).

Agapet (*saint*), pape de 535 à 536.

Agar, esclave d'Abraham et mère d'Ismaël, qui fut renvoyée avec son fils par le patriarche après la naissance d'Isaac. La mere et l'enfant errèrent longtemps dans le désert de Bersabée. L'eau étant venue à leur manquer, Ismaël tomba sur le sable, et Agar s'éloigna en pleurant pour ne pas voir mourir son fils sous ses yeux. Un ange lui apparut tout à coup et lui montra une source d'eau vive, où elle put se désaltérer avec Ismaël, qui était destiné à devenir la souche du peuple arabe. La littérature fait de fréquentes allusions à Agar dans le désert et à la manière miraculeuse dont elle et son fils furent sauvés.

Agathe (*sainte*), vierge et martyre à Palerme (251 ans ap. J.-C.).

Agathe (*Martyre de sainte*), ch.-d'œuv. de Sébastien del Piombo, pal. Pitti ; composition très-dramatique et du plus haut style.

Agathocle, tyran de Syracuse (359-287 av. J.-C.).

Agathon (*saint*), pape de 678 à 682.

Agathon, poëte tragique d'Athènes, rival d'Euripide.

Agathon, roman célèbre de Wieland (1766). Cette composition, que Lessing appelle *l'une des premières productions de son siècle*, est une sorte d'apologue où sont exposés les préceptes d'une morale pratique.

Agde, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers : 8,829 h.

Agen (*jin*), ch.-l. du dép. de Lot-et-Gar., à 611 kil. S.-S.-O. de Paris ; 18,887 h. L'arr. a 9 cant., 72 comm., 77,822 h.

Agénois, ancien pays de France dans la Guyenne, dép. de Lot-et-Garonne.

Agénor, guerrier troyen.

Agésandre, sculpteur rhodien qui travailla au groupe du *Laocoon.*

Agésilas (*âce*), roi de Sparte (399-361).

Agésilas, tragédie de P. Corneille, en cinq actes et en vers (1666), une des plus faibles productions de l'illustre tragique. V. *Attila.*

Aggée (*ague-gé*), l'un des petits prophètes juifs (VIe siècle av. J.-C.).

Aghadès, v. du Sahara ; 8,000 h.

Agis (*gice*), roi de Sparte (IIIe siècle av. J.-C.).

Aglaé, une des trois Grâces.

Agnadel (*gn* mouillé), village de Lombardie, célèbre par une victoire de Louis XII sur les Vénitiens, en 1509.

Agnano (LAC D'), occupant le bassin d'un ancien cratère, près de Naples ;

ses eaux sont continuellement en ébullition.

Agneau mystique (*l'*) ou l'**Adoration de l'agneau**, célèbre tableau à plusieurs compartiments, peint par les frères Van Eyck, l'œuvre la plus considérable et la plus belle de l'école flamande primitive; église de Saint-Bavon, à Gand.

Agnès (*sainte*), vierge et martyre en 303.

Agnès (*Martyre de sainte*), célèbre tableau du Dominiquin, à la pinacothèque de Bologne : admirable distribution de la scène, excellent dessin, superbe coloris.

Agnès, personnage de l'*Ecole des femmes*, comédie de Molière, et qui est resté au théâtre comme le type de l'ingénue, de la jeune fille naïve, simple, ignorante, qui dit sans rougir les choses les plus aventureuses.

Agnès de Méranie, seconde épouse de Philippe-Auguste (1196), qui avait répudié pour elle Ingelburge. Ce mariage fut déclaré nul par l'Eglise.

Agnès de Méranie, tragédie de Ponsard, dans le genre classique (Odéon, 1846).

Agnès Sorel, surnommée *Dame de beauté*, favorite de Charles VII (1409-1450).

Agobard, archev. de Lyon ; m. en 840.

Agostini, poète vénitien du XVI[e] siècle, continuateur du *Roland amoureux*, commencé par Boïardo.

Agra, v. de l'Inde anglaise ; 78,000 h.

Agram (*ame*), v. de Hongrie, ch.-l. de la Croatie autrichienne ; 20,000 h.

Agramant, personnage du *Roland furieux* de l'Arioste, chef de l'armée sarrasine qui assiége Paris. Son nom est passé en proverbe pour sa valeur impétueuse ; il est surtout resté dans cette locution : *La discorde est au camp d'Agramant*, par allusion aux troubles et à la division que la Discorde, obéissant aux ordres de saint Michel, jeta parmi les chefs sarrasins.

Agricola, génér. rom., acheva la conquête de la Grande-Bret.; m. l'an 93.

Agricola (*Vie d'*), éloquente biographie de ce général romain par l'historien Tacite, son gendre (97 ou 98 ap. J.-C.).

Agriculture (*De l'*), par Columelle ; traité d'économie rurale divisé en douze livres, et qui peut être encore consulté aujourd'hui avec fruit.

Agriculture (*Traité d'*), par Varron ; œuvre d'un agronome consommé et d'un écrivain de mérite ; les trois parties de cet ouvrage sont autant de dialogues différents (I[er] siècle).

Agriculture (*l'*), ou plutôt l'**Art de cultiver**, poème didactique fort estimé, de l'Italien Alamanni (1546).

Agriculture (*l'*), poème didactique de Rosset en six chants.

Agrigente (*jante*), v. anc. de la Sicile.

Agrippa, général romain, gendre et favori d'Auguste (63-12 av. J.-C.).

Agrippine, mère de Néron, qui la fit périr l'an 59.

Aguado, riche banquier espagnol, naturalisé français (1784-1842).

Aguesseau (*D'*). V. *Daguesseau.*

Ahasvérus, personnage légendaire plus connu sous le nom de *Juif-Errant*. V. ce mot dans le dictionnaire de la langue.

Ahasvérus, ouvrage de M. Quinet; livre étrange, qui est, suivant l'auteur, « l'histoire du monde, de Dieu dans le monde, et enfin du doute dans le monde. » (1833.)

Ahmedabad, v. de l'Inde anglaise ; 100,000 h.

Ahrimane ou **Arimane**, principe ou dieu du mal dans l'ancienne religion des Perses.

Ahun, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret ; 2,320 h.

Aï ou **Ay**, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims, renommé pour ses vins de Champagne ; 4,180 h.

Aigle, nom de deux ordres honorifiques en Prusse ; l'un, celui de l'*Aigle-Noir*, fondé en 1701 ; l'autre, de l'*Aigle-Rouge*, en 1705.

Aignan (*a-gnan*), ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande ; 1,700 h.

Aignay-le-Duc, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Châtillon ; 843 h.

Aigre, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Ruffec ; 1,762 h.

Aigrefeuille, ch.-l. de c. (Loire-Inf.), arr. de Nantes ; 1,485 h.

Aigrefeuille, ch.-l. de c. (Char.-Inf.), arr. de Rochefort ; 1,732 h.

Aiguebelle, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne ; 1,080 h.

Aigueperse, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom ; 2,540 h.

Aigues-Mortes, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes ; 3,833 h. Jadis port de mer où saint Louis s'embarqua.

Aiguille (*l'*), montagne du dép. de l'Isère ; 2,000 m. de hauteur.

Aiguilles, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Briançon : 660 h.

Aiguillon (*duc d'*), ministre sous Louis XV (1720-1782).

Aigurande, ch.-l. de c. (Indre), arr. de La Châtre ; 2,321 h.

Aillant (*a-ian*), ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny ; 1,503 h.

Ailly (*D'*), nom d'une noble et ancienne famille de Picardie.

Ailly (*Pierre d'*), cardinal, légat d'Avignon (1350-1420).

Ailly-le-Haut-Clocher, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 1,107 h.

Ailly-sur-Noye, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Montdidier; 1,123 h.

Aime, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Moutiers; 1,026 h.

Ain, riv. de France, sort des monts du Jura, et se jette dans le Rhône.

Ain (*dép. de l'*), ch.-l. Bourg; 5 arr., 36 cant., 452 comm., 363,290 h. 8e div. milit.; cour d'appel de Lyon; évêché à Belley.

Aire, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer; 8,303 h.

Aire, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever; 4,744 h.

Aisne (*ène*), riv. de France, prend sa source dans le dép. de la Meuse, se jette dans l'Oise.

Aisne (*dép. de l'*), ch.-l. Laon, 5 arr., 37 cant., 837 comm., 552,439 h. 4e div. milit.; cour d'appel d'Amiens; évêché à Soissons.

Aïssé (*Mlle*), Circassienne amenée en France vers 1700, a laissé des lettres pleines d'esprit et d'intérêt.

Aix (*è-xe*), ch.-l. d'arr. (Bouches-du-Rhône); 29,020 h. Anc. cap. de la Provence; archevêché. L'arrond. a 10 cant., 59 comm., 114,098 h.

Aix (*les*), ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 1,606 h.

Aix-les-Bains, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 4,182 h.

Aix-la-Chapelle, ville de la Prusse rhénane; 47,000 h.

Aix-en-Othe, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes; 2,785 h.

Aixe, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 3,311 h.

Ajaccio (*jak-cio*), ch.-l. du dép. de la Corse, à 1,089 kil. S.-E. de Paris; 16,545 h. évêché. L'arr. a 12 cant., 79 comm., 66,671 h. Patrie de Napoléon Ier.

Ajan (*côte d'*), contrée d'Afrique sur la mer des Indes.

Ajax, nom de deux héros de la guerre de Troie. Le nom d'Ajax est resté synonyme de guerrier bouillant, impétueux. Deux autres circonstances de la vie du héros : *Ajax menaçant les dieux*, et *Ajax appelant la clarté du jour pour combattre*, ont également enrichi la langue d'allusions expressives et poétiques.

Ajax furieux, tragédie de Sophocle, où la folie de l'orgueil est éloquemment mise en scène ; représentée à Athènes vers l'an 415 av. J.-C.

Akakia, médecin de François Ier, dont le nom était **Sans-Malice**.

Akakia (c'est-à-dire *sans malice*), nom ironique sous lequel Voltaire a couvert de ridicule Maupertuis, dans sa *Diatribe du docteur Akakia, médecin du pape*. Ce nom a servi depuis à caractériser un pédant prétentieux.

Akbar, empereur mogol, de la race de Tamerlan (1542-1605) ; de l'année de son avénement (1556) date la *grande ère orientale* ou *ère d'Akbar*.

A Kempis (*kin-pice*), chanoine augustin, mort vers 1471. On l'a cru longtemps l'auteur du livre de l'*Imitation*, attribué aussi à Jean Gerson.

Akenside, poète anglais (1721-1770).

Alabama, riv. des États-Unis, se jette dans le golfe du Mexique.

Alabama, un des États de l'Union américaine ; 980,000 h.

Alacoque (*Marie*), religieuse connue pour son mysticisme ; m. en 1690.

Aladin, un des princes qui régnèrent sur les Ismaéliens ou *Assassins* ; plus connu sous le nom de *Vieux de la Montagne*.

Aladin (*lampe d'*), ou la *Lampe merveilleuse*, titre d'un conte des *Mille et une Nuits*. Le jeune Aladin, devenu possesseur de cette lampe magique à la suite de circonstances extraordinaires, réalise la plus brillante fortune. Les écrivains font souvent allusion à la *Lampe d'Aladin* pour désigner le moyen, le pouvoir secret que possède un homme de satisfaire promptement tous ses désirs et ses caprices.

Alaigne, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux ; 508 h.

Alain de l'Isle, prof. de théol. à l'université de Paris (1114-1203) ; surnommé le *Docteur universel*.

Alains, un des peuples barbares qui envahirent la Gaule au ve siècle.

Alais, ch.-l. d'arr. (Gard) ; 19,230 h. L'arr. a 11 cant., 99 comm., 119,774 h.

Alamanni, célèbre poète italien, né à Florence (1495-1556).

Aland (*îles d'*), archipel de la mer Baltique.

Alaric Ier, roi des Visigoths, pilla Rome en 410.

Alaric II, roi des Visigoths, tué par Clovis à Vouillé, en 507.

Albain (*mont*), petite montagne du Latium, au pied de laquelle s'étendait la ville d'Albe.

Alban, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi ; 840 h.

Alban (*saint*), le premier martyr de l'Angleterre, en 286 ; a donné son nom à la ville de Saint-Alban.

Albane (*l'*), peintre italien, surnommé l'*Anacréon de la peinture* (1578-1660).

Albani, nom d'une illustre famille ita-

lienne, qui a fourni un grand nombre d'hommes distingués.

Albanie, prov. de la Turquie d'Europe ; cap. *Scutari*.

Albano, v. des Etats de l'Eglise ; 6,000 h.

Albano (*lac d'*), à 20 kil. de Rome; sur ses bords s'élève *Castel-Gandolfo*, maison de plaisance du pape.

Albany, v. des Etats-Unis, cap. de l'Etat de New-York ; 41,000 h.

Albany, duché de l'Ecosse.

Albany (*ducs d'*), titre qu'ont porté plusieurs personnages de l'Ecosse.

Albe (*duc d'*), général des armées de Charles-Quint et de Philippe II, célèbre par ses cruautés dans les Pays-Bas révoltés (1508-1582).

Albe la Longue, la plus anc. ville du Latium ; détruite par les Romains vers 666 av. J.-C.

Albergati Capacelli, littérateur italien (1740-1804), a laissé des *Comédies* estimées.

Alberoni, cardinal, ministre du roi d'Espagne Philippe V (1664-1752).

Albert Ier, empereur d'Allemagne de 1298 à 1308.

Albert II, empereur d'Allemagne de 1438 à 1439.

Albert (*ber-te*), ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne ; 4,019 h.

Albert (*saint*), évêque de Liége, assassiné en 1195 par des émissaires de l'empereur Henri VI. Fête le 21 nov.

Albert le Grand, théol., philosophe et alchimiste; m. à Cologne en 1280.

Alberti, illustre famille de Florence, qui disputa longtemps le pouvoir aux Médicis et aux Albizzi.

Albertville, ch.-l. d'arr. (Savoie), 4,430 h. L'arr. a 4 cant., 42 comm., 35,836 h.

Albestroff, ch.-l. de c. (Meurthe), auj. réuni à l'Allem.; 705 h.

Albi, ch.-l. du dép. du Tarn, à 676 kil. S. de Paris ; 16,596 h. ; archevêché. L'arr. a 8 cant., 93 comm., 94,564 h.

Albigeois, secte religieuse qui se propagea dès le XIe siècle dans le midi de la France, aux environs d'Albi ; détruite en partie par Simon de Montfort, au XIIIe siècle.

Albion, nom ancien de la Grande-Bretagne.

Albizzi, puissante famille de Florence, qui lutta contre celle des Médicis et des Alberti.

Alboin, roi des Lombards, de 561 à 573.

Albret (*maison d'*), illustre famille à laquelle appartenait Jeanne d'Albret, mère de Henri IV.

Albuquerque (*kèr*), célèbre navigateur, vice-roi des Indes portugaises (1453-1515).

Alcantara, nom d'un ordre religieux et militaire d'Espagne.

Alcazar-Quivir, v. du Maroc, célèbre par la bataille que Sébastien de Portugal livra aux Maures en 1578, et où il perdit la vie.

Alcée, poète grec du VIIe siècle av. J.-C.

Alceste, une des principales tragédies d'Euripide (438 av. J.-C.) ; drame extrêmement touchant, dont quelques scènes excitaient l'admiration de Racine.

Alceste, opéra de Quinault, et l'une de ses meilleures tragédies lyriques ; représenté en 1674 (musiq. de Lulli).

Alceste, opéra de Gluck, et, de tous ses ouvrages, un des plus admirés (1776).

Alceste, principal personnage de l'immortelle comédie du *Misanthrope* de Molière. Ce nom a servi depuis à désigner un homme bourru, atrabilaire, d'une impitoyable franchise, ennemi du commerce de ses semblables.

Alciat, jurisconsulte italien (1492-1550).

Alcibiade, général athénien, plein de qualités brillantes, mais ambitieux et dépravé. Il entraîna sa patrie dans l'expédition téméraire contre la Sicile, la servit et la trahit tour à tour pendant la guerre du Péloponèse, et mourut en exil (404 av. J.-C.). Ce nom a passé dans la langue, et sert à désigner un homme dont le caractère offre le contraste de grands vices unis à de brillantes qualités, qui sait se plier avec une merveilleuse facilité au genre de vie et aux mœurs qu'exigent les circonstances où il est placé. On le représente aussi désireux de la renommée plutôt que de la vraie gloire, et cherchant à occuper l'attention publique par tous les moyens possibles. C'est ainsi qu'il fit couper la queue d'un chien magnifique qui lui avait coûté 7,000 drachmes et qui faisait l'admiration de toute la ville. De là cette expression proverbiale : *Couper la queue de son chien*, ou *Couper la queue du chien d'Alcibiade*, que l'on applique à celui qui commet quelque extravagance pour attirer sur lui l'attention.

Alcinoüs, roi des Phéaciens, accueillit Ulysse qui avait fait naufrage.

Alciphron, écrivain grec du IIIe siècle de notre ère.

Alcman, poète grec du VIIe siècle av. J.-C.

Alcmène, mère d'Hercule.

Alcméonides, puissante famille d'Athènes, descendant d'Alcméon, per-

tit-fils de Nestor; elle comptait parmi ses membres Périclès et Alcibiade.
Alcuin, savant anglais, chargé par Charlemagne de fonder des écoles dans son empire (735-804).
Alcyonius, philologue italien distingué (1487-1527).
Alde. V. *Manuce*.
Aldobrandini, jurisc. florentin (1500-1558); un de ses descendants fut possesseur de la villa où se trouvaient les fameuses fresques antiques appelées *Noces Aldobrandines*.
Aldrovande, savant naturaliste italien (1522-1605).
Aléandre (*Jérôme*), cardinal et littérateur italien (1480-1542).
Alecton, une des trois Furies.
Alemanni, nom donné aux anciens peuples qui habitaient les rives du Rhin, aujourd'hui *Allemands*.
Alembert (*D'*), célèbre écrivain et géomètre fr., un des fondateurs de l'*Encyclopédie* (1717-1783).
Alençon, ch.-l. du dép. de l'Orne, à 193 kil. O. de Paris; 16,037 h. L'arr. a 6 cant., 92 comm., 67,234 h.
Alençon (*comtes et ducs d'*), titres portés par divers membres de la maison de Valois.
Alentejo, la plus grande des six provinces du Portugal.
Aléoutes ou **Aléoutiennes** (*îles*), archipel de l'Amérique russe, dans le Grand Océan boréal.
Alep, v. de Syrie; 80,000 h.
Alésia. V. *Alise*.
Alexandra, princesse juive qu'Hérode fit mettre à mort.
Alexandre le Grand, roi de Macédoine, conquérant de la Perse et des Indes; mort à Babylone (356-323). Ce nom a passé dans la langue comme synonyme de conquérant. Un grand nombre d'allusions, toutes empruntées à divers épisodes de sa vie, ont également passé en proverbe : 1° *Si je n'étais Alexandre, je voudrais être Diogène*, réponse du héros aux généraux qui l'entouraient et qui s'étonnaient des égards qu'il témoignait au célèbre cynique; 2° *Mon fils, rien ne peut te résister*, paroles fatidiques de la prêtresse de Delphes à Alexandre, qui l'entraînait violemment sur son trépied; 3° *Alexandre se réservant l'espérance*; 4° *Alexandre tranchant le nœud gordien*; 5° *le médecin d'Alexandre*, allusion à un des traits les plus admirables de la vie du héros; 6° *Celui-ci est aussi Alexandre*, réponse du conquérant à la mère de Darius, qui prenait son favori Ephestion pour lui; 7° *Et moi aussi, si j'étais Parménion*, réponse d'Alexandre à ce général, qui lui conseillait d'accepter les offres brillantes de Darius, en lui disant : j'accepterais si j'étais Alexandre; 8° *O Athéniens, qu'il en coûte pour être loué de vous!* exclamation d'Alexandre au milieu des périls qu'il bravait en reportant sa pensée sur cette brillante Athènes, dispensatrice suprême de la renommée; 9° *Au plus digne*, réponse d'Alexandre mourant à ses généraux, qui lui demandaient à qui il laissait l'empire; 10° *Les funérailles d'Alexandre*, allusion aux batailles sanglantes que se livrèrent les lieutenants du héros après sa mort pour se partager son empire; 11° *Démembrement de l'empire d'Alexandre*, même allusion que ci-dessus.
Alexandre, tragédie de Racine, représentée en 1665; œuvre peu remarquable, mais où se révélait néanmoins déjà l'auteur d'*Andromaque*.
Alexandre (*Histoire d'*), par Quinte-Curce; narration où fourmillent des erreurs de tout genre, mais pleine d'intérêt; sorte de roman historique auquel la vivacité des peintures et l'élégance du style communiquent un véritable charme.
Alexandre (*les Batailles d'*), titre sous lequel on désigne cinq vastes tableaux peints par Ch. Lebrun et représentant : le *Passage du Granique*, la *Bataille d'Arbelles*, la *Famille de Darius prisonnière*, la *Défaite de Porus* et le *Triomphe d'Alexandre à Babylone*; musée du Louvre : scènes savamment distribuées; figures d'un beau style; couleur froide et lourde. G. Audran a exécuté de magnifiques estampes d'après ces peintures.
Alexandre le Grand, statue antique, glyptothèque de Munich.
Alexandre combattant, statue de M. Lemaire, jardin des Tuileries.
Alexandre et Diogène, superbe bas-relief de P. Puget, au Louvre; véritable tableau sculpté du relief le plus vigoureux.
Alexandre Bala, roi de Syrie de 149 à 146 av. J.-C.
Alexandre Jannée, roi des Juifs de 106 à 79 av. J.-C.
Alexandre Ier, emper. de Russie de 1801 à 1825; né en 1777.
Alexandre Ier, pape de 108 à 117.
Alexandre II, pape de 1061 à 1073.
Alexandre III, pape de 1159 à 1181.
Alexandre IV, pape de 1254 à 1261.
Alexandre V, pape de 1409 à 1410.

Alexandre VI (*Borgia*), pape de 1492 à 1503.
Alexandre VII, pape de 1655 à 1667.
Alexandre VIII, pape de 1689 à 1691.
Alexandriade (*l'*), roman en vers, du XIIe siècle, par le trouvère Alexandre de Paris; l'histoire y est continuellement mêlée à des aventures imaginaires. Ce poème est écrit en vers de douze pieds, d'où le nom de *vers alexandrins*.
Alexandrie, v. d'Egypte, fondée par Alexandre le Grand; 180,000 h. Est restée surtout célèbre par sa bibliothèque, qui fut brûlée par ordre du calife Omar.
Alexandrie (*Histoire de l'école d'*), excellent ouvrage de M. J. Simon, embrassant un groupe de philosophes gréco-égyptiens (1844).
Alexandrie, v. forte du roy. d'Italie; 43,000 h.
Alexis, nom de plusieurs empereurs de Constantinople.
Alexis Michaelowitz, czar de Moscovie de 1645 à 1676.
Alexis Pétrowitz, fils de Pierre le Grand, conspira contre son père; mourut en prison.
Alfarabi, philosophe arabe du Xe siècle, eut Avicenne pour disciple et fut surnommé le *Second instituteur de l'intelligence*.
Alfieri, poète trag. ital. (1749-1803).
Alfort, lieu près de Paris, connu par son Ecole vétérinaire; 4,049 h.
Alfred le Grand, roi d'Angl. (849-901).
Algarotti, célèbre écrivain italien (1712-1764).
Alger (*gé*), cap. de l'Algérie, port sur la Méditerranée, à 800 kil. S.-S.-E. de Marseille, pris par les Français en 1830; archevêché; 58,315 h.
Algérie, colonie française de l'Afrique septentrionale, divisée en trois provinces : Alger, Oran et Constantine; 2,600,000 h.
Alhambra, célèbre palais des rois maures, à Grenade, en Espagne. Ce mot a passé dans la langue comme synonyme de chef-d'œuvre de riches décorations architecturales.
Ali, gendre de Mahomet, calife de 656 à 660.
Ali-Baba, héros d'un des contes les plus populaires des *Mille et une Nuits*. Le hasard lui a permis d'entendre ces paroles : *Sésame, ouvre-toi*, que le chef d'une bande de quarante voleurs adresse à la porte d'une caverne où sont renfermées toutes leurs richesses, porte qui s'ouvre aussitôt que la formule magique a été prononcée, et Ali-Baba profite de cette découverte pour s'enrichir. Ce personnage, ainsi que la caverne, est demeuré célèbre; mais on fait surtout allusion aux mots cabalistiques : *Sésame, ouvre-toi*, pour désigner le moyen prompt, rapide, devant lequel cèdent comme par magie toutes les difficultés, la clef au moyen de laquelle on pénètre tous les mystères. Posséder la lampe d'Aladin signifie aussi réussir d'une façon presque miraculeuse.
Alibert, médecin français (1766-1837).
Alicante, v. et port d'Espagne; excellents vins; 20,000 h.
Aligre (*Etienne d'*), chancelier de France, m. en 1635.
Alise, village de la Côte-d'Or, où Vercingétorix fut vaincu par César.
Alix de Champagne, reine de France, femme de Louis VII et mère de Philippe-Auguste.
Allaire, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 2,300 h.
Allanche, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Murat; 1,839 h.
Allard, général fr. au service du roi de Lahore (1785-1839).
Allée de châtaigniers (*l'*), tableau de Th. Rousseau (1845); paysage d'une grande réalité et en même temps d'une grande poésie.
Alleghany ou **Apalaches** (*monts*), grande chaîne de montagnes qui s'étend au nord de l'Amérique dans les Etats-Unis.
Allègre, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 1,674 h.
Allemagne, vaste pays de l'Europe, divisé en 27 Etats; 41,212,000 h.
Allemagne (DE L'), ouvrage philosophique et littéraire de Mme de Staël (1810), le meilleur livre qui ait encore été fait sur l'Allemagne littéraire.
Allemagne (DE L'), ouvrage de critique philosophique, par H. Heine; contre-partie du livre célèbre de Mme de Staël (1855).
Allemagne au temps de la Réforme (*Histoire de l'*), par L. Ranke; ouvrage impartial et véritablement remarquable (1839-1847).
Allemagne et Italie, tableau allégorique d'Overbeck, à la pinacothèque de Munich.
Allevard, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 3,031 h.
Allia, riv. de l'anc. Italie, où les Romains furent battus par les Gaulois, 390 av. J.-C.
Allier, riv. de France, prend sa source dans les Cévennes, arrose Issoire, Vichy, Moulins, se jette dans la Loire.
Allier (*dép. de l'*), ch.-l. Moulins, 4 arr., 28 cant., 317 comm., 390,812 h.

19e div. milit.; cour d'appel de Riom; évêché à Moulins.
Allos (*lôce*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Barcelonnette; 1,202 h.
Alma, riv. de Crimée, connue par la victoire des Français et des Anglais sur les Russes en 1854.
Alma (*Bataille de l'*), tableau de H. Vernet (Exp. de 1855); — de Bellangé (Exp. 1855); — de M. Doré (Exp. 1855); — de M. Pils, gal. de Versailles. Le meilleur de ces quatre tableaux est sans contredit celui de M. Pils, peint avec une vigueur peu commune, plein de mouvement et traduisant à merveille les horreurs de la guerre.
Almageste (*l'*), traité d'astronomie par Ptolémée, excellent ouvrage qui contient les connaissances mathématiques de l'antiquité.
Almagro (*Diégo d'*), compagnon de Pizarre dans la conquête du Pérou (1463-1538).
Al-Mamoun, fils d'Haroun-al-Raschid et 7e calife abbasside; m. en 833.
Almanach de nos grands hommes (*Petit*), opuscule satirique de Rivarol, qui est un persiflage perpétuel; chaque nom d'auteur contemporain est accompagné d'un éloge ironique, gai, original, et presque toujours judicieux (1788).
Almanach des Gourmands, ouvrage culinaire, qui ne manque pas d'esprit, par Grimod de la Reynière (1803-1812).
Al-Manzor, nom porté par plusieurs personnages musulmans remarquables.
Almaviva, personnage du *Mariage de Figaro*, le chef-d'œuvre de Beaumarchais. Il est resté le type du grand seigneur corrompu et corrupteur, de grandes manières, rappelant dans sa personne toutes les grâces, tous les priviléges et tous les abus de l'ancienne noblesse, et qui n'en est pas moins la dupe de son valet Figaro, personnifiant l'esprit, l'habileté et l'intrigue.
Almée (*l'*) ou la **Danse de l'Almée**, tableau de M. Gérome (Exp. 1864 et 1867); peinture très-finie et très-exacte dans tous ses détails.
Almoravides, tribu arabe qui soumit d'abord Fez et le Maroc, puis le sud de l'Espagne vers la fin du XIe siècle.
Alost, v. de Belgique; 15,000 h.
Alpes, chaîne de montagnes au nord de l'Italie.
Alpes (*dép. des Basses-*), ch.-l. Digne. 5 arr., 30 cant., 251 comm., 139,332 h., 9e div. milit.; cour d'appel d'Aix; évêché à Digne.
Alpes (*dép. des Hautes-*), ch.-l. Gap. 3 arr., 24 cant., 189 comm., 118,898 h., 22e div. milit.; cour d'appel de Grenoble; évêché à Gap.
Alpes-Maritimes (*dép. des*), ch.-l. Nice. 3 arr., 25 cant., 150 comm., 199,037 h., 9e div. milit., cour impér. d'Aix; évêché à Nice.
Alphonse Ier, le Batailleur, roi d'Aragon et de Navarre de 1104 à 1134.
Alphonse II, roi d'Aragon (1162-1196).
Alphonse III, le Magnifique, roi d'Aragon de 1285 à 1291.
Alphonse IV, le Débonnaire, roi d'Aragon de 1327 à 1336.
Alphonse V, le Magnanime, roi d'Aragon en 1416, conquit Naples, où il mourut en 1458.
Alphonse X, roi de Castille et de Léon, surnommé l'**Astronome**; mort en 1284.
Alphonse est encore le nom de plusieurs rois de Portugal, de Castille, de Naples, etc.
Alsace, anc. prov. de France, formée du H.-Rhin et du B.-Rhin, cédée à l'Allem. moins Belfort et son territ.
Alsten, île de Norvége, où l'on remarque une montagne à sept sommets qu'on appelle les *Sept-Sœurs*.
Altaï, grande chaîne de montagnes du centre de l'Asie, divisée en Grand Altaï et en Petit Altaï.
Altkirch (*kirk*), ch.-l. de c. (H.-Rhin), auj. réuni à l'Allem.; 3,193 h.
Altona, v. du duché de Holstein, à la Prusse; port sur l'Elbe; 32,200 h.
Altorff, v. de Suisse, ch.-l. du canton d'Uri; 2,200 h. V. *Guillaume Tell*.
Alvinzy, général autrichien (1726-1810); fut vaincu par Bonaparte à Arcole et à Rivoli.
Alzire, une des meilleures tragédies de Voltaire, représentée en 1736. C'est dans cette pièce qu'Alzire, assassiné par Zamore, lui adresse avant d'expirer ces admirables paroles :

Des dieux que nous servons connais la [différence;
Les tiens t'ont commandé le meurtre et [la vengeance;
Et le mien, quand ton bras vient de [m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre et de te par- [donner.

Alzon, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan; 882 h.
Alzonne, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 1,510 h.
Amadis de Gaule, célèbre roman en prose, écrit moitié en espagnol, moitié en français, par divers auteurs (XIVe siècle). Les quatre premiers

livres sont regardés par Cervantes comme un chef-d'œuvre. Le héros de ce livre, Amadis, surnommé le *Chevalier du lion*, est resté le type des amants constants et respectueux, aussi bien que de la chevalerie errante, dont le seigneur don Quichotte n'a été que la caricature.

Amadis de Gaule, un des meilleurs opéras de Quinault, en cinq actes (musique de Lulli) ; 1684.

Amalaric, roi des Visigoths (511-531).

Amalasonte, fille de Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths, gouverna sagement après ce prince et fut étranglée par ordre de Théodat.

Amalécites, peuple vaincu plusieurs fois par Saül.

Amalfi, v. d'Italie (roy. de Naples) ; 7,693 h.

Amalthée, chèvre qui fut la nourrice de Jupiter.

Aman, favori d'Assuérus.

Amance, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul ; 928 h.

Amancey, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon ; 721 h.

Amar, fameux conventionnel, m. en 1816.

Amaryllis, nom donné par Virgile à une bergère dans une de ses églogues, et sous lequel les écrivains désignent quelquefois plaisamment une jeune paysanne.

Amasias (*dce*), roi de Juda de 839 à 810 av. J.-C.

Amasieh, v. de la Turquie d'Asie, ch.-l. du district de ce nom ; 40,000 h.

Amasis (*zice*), roi d'Egypte de 560 à 526 av. J. C.

Amati, nom d'une célèbre famille de luthiers de Crémone, dont un des membres, Nicolas, fut maître de Stradivarius.

Amaury Ier, roi de Jérusalem de 1162 à 1173.

Amaury II, roi de Chypre, puis de Jérusalem, m. en 1205.

Amazones (*fleuve des*), fleuve de l'Amérique mérid. qui se jette dans l'océan Atlantique après un cours de 4,800 kil. ; est aussi nommé *Maragnon*.

Amazones, peuplade fabuleuse de femmes guerrières qui habitaient les rives du Thermodon.

Amazone blessée, statue antique, au Vatican on en voit aussi une au musée du Louvre.

Amazones (*Combat des*), superbe bas-relief antique, au mus. du Capitole ; — tableau de Rubens, petite composition pleine d'une fougue poétique, au musée de Munich.

Amazone du Thermodon (*l'*), groupe en bronze plein de mouvement et de vie, par M. Kiss ; péristyle du musée de Berlin.

Ambassadeurs (*les*), tableau de Holbein collection de lord Radnor, à Longford-Castle (Angleterre). Ce tableau, qui représente les portraits en pied et de grandeur naturelle de deux seigneurs anglais, est peint avec une vigueur et une fermeté extraordinaires.

Ambazac, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges ; 3,231 h.

Ambérieu, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley ; 2,954 h.

Ambert, ch.-l. d'arr. (Puy-de-Dôme) ; 7,625 h. L'arr. a 8 cant., 54 comm., 81,319 h.

Ambez (BEC D'), lieu où la Dordogne se jette dans la Garonne.

Ambigat, roi des Gaules vers la fin du VIe siècle.

Ambiorix, roi gaulois qui lutta contre César.

Amboine, une des îles Moluques.

Amboise, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours : 4,21 h.

Amboise (*conjuration d'*), formée par les huguenots, en 1560, contre François II, Catherine de Médicis et les Guises.

Amboise (*Georges d'*), cardinal, ministre de Louis XII (1460-1510).

Ambrières, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. de Mayenne ; 2,580 h.

Ambroise (*saint*), Père de l'Eglise lat., archevêque de Milan (340-397).

Ambroise refusant à Théodose l'entrée de son église (SAINT), tableau de Rubens, au Belvédère de Vienne ; — de Van Dyck, à la National Gallery de Londres.

Ambrons, peuple de la Gaule Transalpine, qui fut exterminé par Marius à la bataille d'Aix (102 ans av. J.-C.).

Amédée, nom de plusieurs princes de Savoie.

Ameilhon, littérateur et érudit fr. (1730-1811).

Amélie, un des meilleurs romans de Fielding (1751), où l'auteur s'est proposé de réhabiliter le mariage.

Amélie de Mansfield, roman de Mme Cottin, où se fait remarquer une agréable variété de style (1811).

Amelot de la Houssaye, historien fr. (1634-1706).

Aménophis, nom porté par plusieurs Pharaons, qui régnaient à Thèbes.

Améric Vespuce, navigateur florentin qui a donné son nom au nouveau monde, découvert par Christophe Colomb (1451-1516). On compare souvent à Améric Vespuce celui qui

profite d'une invention dont il n'est point l'auteur.

Amérique ou **nouveau monde**, quatrième partie du monde, découverte en 1492 par Christophe Colomb; environ 50 millions d'habitants.

Amfreville, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Louviers; 656 h.

Ami des enfants (*l'*), par Berquin; charmant recueil de dialogues, de scènes, de récits, où l'on admire une manière simple et naïve de raconter. Ce livre, couronné par l'Académie en 1784, est un des meilleurs qu'on puisse mettre entre les mains de la jeunesse.

Ami des hommes (*l'*) ou **Traité de la population**, par le marquis Riquetti de Mirabeau, père du célèbre orateur; livre d'économie politique, que le dauphin, fils de Louis XV, appelait « le bréviaire des honnêtes gens, » éloge fort exagéré (1755).

Ami des lois (*l'*), comédie en cinq actes et en vers, de Laya, représentée en 1793, pendant le procès de Louis XVI.

Ami du peuple (*l'*), feuille ultra-révolutionnaire, rédigée par Marat, et qui parut du 12 septembre 1789 au 21 septembre 1792.

Ami du roi (*l'*), journal ultra-royaliste, rédigé en grande partie par l'abbé Royou, et qui était au royalisme ce que l'*Ami du peuple* était à la démagogie (1er juin 1790 au 4 mai 1792).

Amiens, ch.-l. du dép. de la Somme, à 128 kil. N. de Paris; 63,747 h.; évêché, cour d'appel. L'arr. a 13 cant., 250 comm., 189,746 h.

Amiens (*paix d'*), sig. en 1802 entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande.

Amilcar Barca, gén. carthaginois, père d'Annibal, mort 228 av. J.-C.

Aminta (*l'*), drame pastoral, prototype des compositions de ce genre, par le Tasse; représenté en 1573.

Amirauté (*île de l'*), grande île située dans le Grand Océan.

Amirauté (*îles de l'*), groupe d'îles de la Polynésie.

Amis (*île des*). V. *Tonga*.

Amis de collége (*les*), comédie de Picard, en trois actes et en vers (1795). C'est le tableau de la vie oisive opposé à celui de la vie laborieuse.

Amitié (*Traité de l'*), dialogue philosophique de Cicéron, dont le principal interlocuteur est C. Lælius, l'ami du second Africain. L'auteur y définit l'amitié « l'accord des choses divines et humaines. »

Ammien Marcellin, historien latin (320-390).

Ammirato, histor. italien (1531-1601), auteur d'une *Histoire de Florence*.

Ammon, dieu adoré par les peuples de la Libye, avait un temple célèbre dans l'*Oasis de Jupiter Ammon*.

Ammon, fils de Loth, tige des Ammonites.

Ammonites, peuple issu d'Ammon, fils de Loth.

Ammonius Saccas, philosophe d'Alexandrie du IIIe siècle de notre ère, forma Longin, Origène et Plotin.

Amnon, fils aîné de David.

Amon, fils de Manassé et roi de Juda de 640 à 639 av. J.-C.

Amontons (*ton*), physicien français (1663-1705).

Amoros, colonel espagn., inventeur de la gymnastique moderne (1770-1848).

Amorrhéens, peuple de la terre de Chanaan.

Amos (*môce*), un des douze petits prophètes.

Amou, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever; 1,790 h.

Amour, fleuve d'Asie, se jette dans l'océan Pacifique, après un cours de 3,460 kil.

Amour et Psyché (*l'*), une des plus gracieuses allégories que nous ait léguées l'antiquité, déparée malheureusement par quelques détails licencieux. C'est un épisode de l'*Ane d'or*, d'Apulée.

Amour et Psyché (*l'*), chef-d'œuvre de Gérard, au Louvre : l'Amour embrasse timidement Psyché, assise; joie ingénue, étonnement naïf de celle-ci; — tableau de David, collection particulière, représentant l'*Amour s'éloignant de la couche de Psyché*.

Amour et Psyché (*l'*), deux groupes en marbre de Canova, au Louvre : un de ces groupes représente l'Amour enlaçant la taille de Psyché, qui lui montre un papillon; l'autre, l'Amour retenant Psyché au moment où elle va se précipiter dans un abîme. Formes élégantes, attitudes gracieuses, contours moelleux.

Amour de Dieu (*Traité de l'*), ouvrage de dévotion fort goûté des âmes pieuses, par saint François de Sales (XVIIe siècle).

Amour médecin (*l'*), comédie-ballet de Molière en trois actes et en prose (1665). C'est dans cette pièce que le grand comique commença cette guerre d'épigrammes qu'il ne cessa de faire depuis aux disciples d'Esculape.

Amour maternel (*l'*), poème plein de grâce et de sensibilité, par Millevoye, publié en 1822.

Amour dominateur (*l'*), statue en marbre, de Rude, musée de Dijon; délicieuse figure joignant à une vigueur juvénile une élégance et une délicatesse idéales.

Amour lançant des traits (*l'*), statue de Bosio (Sal. de 1812); au musée du Louvre.

Amour se coupant les ailes (*l'*), statue en marbre de M. Bonnassieux, au musée du Luxembourg : grâce naïve.

Amour sacré et l'Amour profane (*l'*), tableau du Titien, galerie Borghèse, à Rome : deux belles femmes sont assises près d'une citerne où un enfant puise de l'eau. Couleur et expression superbes.

Amours des anges (*les*), poème plein d'imagination, par Moore (1823). C'est le sujet traité par Byron dans *Ciel et terre*.

Ampélius, écrivain latin du Ve siècle.

Ampère, savant mathématicien et physicien français (1775-1836).

Amphiaraüs (*ra-uce*), devin célèbre, un des Argonautes.

Amphion, poëte et musicien, bâtit les murs de Thèbes; selon la Fable, les pierres venaient se placer d'elles-mêmes au son de sa lyre. En littérature, on fait de fréquentes allusions à ce pouvoir merveilleux de la musique.

Amphitrite, déesse de la mer, épouse de Neptune.

Amphitryon, époux d'Alcmène, trompé par Jupiter.

Amphitryon, comédie de Plaute, presque entièrement traduite par Molière dans la pièce du même nom.

Amphitryon, comédie de Molière, en trois actes et en vers libres (1668), imitation de la pièce de Plaute. On y remarque ces vers, qui forment comme la conclusion de la pièce, et qui sont passés en proverbe :

> Le véritable Amphitryon
> Est l'amphitryon où l'on dîne.

Depuis, le mot *amphitryon* a servi à désigner non-seulement celui qui réunit des convives à sa table, mais l'homme riche et puissant qu'un sentiment d'égoïsme nous pousse à encenser.

Amplepuis, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche; 6,444 h.

Amri (*ame-ri*), roi d'Israël de 918 à 907.

Amrou (*ame-rou*), général mahométan, conquérant de l'Egypte, mort en 663.

Amsterdam (*am-stèr-dame*), principale ville de la Hollande, port sur le golfe de Zuyderzée ; 304,000 h.

Amulius (*uce*), roi d'Albe, tué par Rémus et Romulus.

Amurat, nom de plusieurs sultans turcs.

Amyntas (*tâce*), roi de Macédoine, père de Philippe et aïeul d'Alexandre le Grand (392-368 av. J.-C.).

Amyot, traducteur de Plutarque, grand aumônier de Charles IX et évêque d'Auxerre (1514-1593).

An 2240 (*l'*), *Rêve s'il en fut jamais*, par Mercier, production originale qui parut en 1770, et où l'auteur se transporte, à l'aide de la fiction d'un songe, à 700 ans au delà de la date de sa naissance.

Anabase (*l'*), ouvrage historique de Xénophon, récit de l'expédition de Cyrus le Jeune contre Artaxerxès II, et de la retraite des Dix mille; c'est le chef-d'œuvre de l'auteur, qui dirigea cette fameuse retraite et en écrivit ensuite l'histoire (IVe siècle av. J.-C.)

Anacharsis (*kar-cice*), philosophe scythe, VIe siècle av. J.-C. C'est vers l'an 589 qu'Anacharsis parut à Athènes; il devint l'ami et le disciple de Solon. En littérature, on fait quelquefois allusion à ce Scythe vivant au milieu d'un pays civilisé.

Anacharsis en Grèce (*Voyage du jeune*), monument d'érudition, chef-d'œuvre de composition et de style, par l'abbé Barthélemy (1788); un des ouvrages dont le temps a consacré de plus en plus le succès.

Anaclet (*saint*), pape de 78 à 91.

Anacréon, célèbre poète lyrique grec (559-478 av. J.-C.). Le nom d'Anacréon revient très-souvent sous la plume des écrivains pour caractériser le génie poétique de ceux qui ont cultivé le même genre que lui. C'est dans ce sens que l'on dit : *un émule, un disciple d'Anacréon*. On désigne souvent Anacréon par cette périphrase: *le chantre, le vieillard de Téos.*

Anacréon, statue en marbre de M. Guillaume (Sal. 1842, 1855), musée du Luxembourg.

Anagni, v. des Etats de l'Eglise; 5,500 h. C'est là que Boniface VIII fut arrêté par Nogaret en 1303.

Ananie, l'un des trois jeunes Hébreux jetés dans la fournaise par ordre de Nabuchodonosor.

Ananie, Juif converti, frappé de mort avec son épouse Saphire, pour avoir menti à saint Pierre.

Anastase Ier, pape de 398 à 401.

Anastase II, pape de 496 à 498.

Anastase III, pape de 911 à 913.

Anastase IV, pape de 1153 à 1154.

Anastase (*saint*), évêque d'Antioche en 561.

Anastase Ier, le Silentiaire, empereur d'Orient de 491 à 518.

Anatolie, contrée de l'Asie Min.

Anaxagore, philosophe grec, mort l'an 428 av. J.-C.

Anaxarque, philosophe grec de l'école de Démocrite, était contemporain et ami d'Alexandre.

Anaximandre, philosophe grec (610-547 av. J.-C.).

Anaximène de Milet, philosophe de l'école ionienne, m. vers 500 av. J.-C.

Anaximène de Lampsaque, un des précepteurs d'Alexandre, dont il écrivit ensuite l'histoire.

Ancelot, littérateur fr. (1794-1854), auteur d'un grand nombre de tragédies et de comédies. Sa femme est aussi un écrivain distingué.

Ancenis (*ni*), ch.-l. d'arr. (Loire-Inf.); 4,358 h. L'arr. a 5 cant., 27 comm., 50,773 h.

Ancerville, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc; 2,116 h.

Anchise, prince troyen, père d'Enée. Lors de l'embrasement de Troie, Enée plaça son vieux père sur ses épaules et l'emporta jusqu'aux vaisseaux. En littérature, on fait souvent allusion à ce trait d'amour filial.

Ancien régime et la Révolution (*l'*), par M. de Tocqueville (1856), ouvrage qui jouit d'une estime méritée.

Anciens et des modernes (*Parallèle des*), par Ch. Perrault, ouvrage remarquable qui alluma cette guerre littéraire fameuse où Boileau et Racine se montrèrent les plus rudes adversaires de Perrault, qui accordait la prééminence aux modernes. L'histoire de cette fameuse querelle a été aussi écrite par M. Hippolyte Rigault.

Ancillon (*Charles*), historien fr. (1659-1715).

Ancillon (*Frédéric*), petit-fils du précédent, écrivain et homme d'État (1766-1837).

Ancône, v. forte d'Italie et port sur l'Adriatique; 24,000 h.

Ancus Martius (*uce*), 4e roi de Rome (641-617 av. J.-C.).

Ancy-le-Franc, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Tonnerre; 1,851 h.

Ancyre, v. de l'Asie Mineure, près de laquelle Bajazet fut vaincu et pris par Tamerlan en 1402.

Andalousie, contrée au S. de l'Espagne.

Andaman (*îles*), archipel du golfe de Bengale.

Andaye, village des Basses-Pyrénées, renommé pour une excellente liqueur, dite *liqueur d'Andaye*; 500 h. On écrit aussi *Handaye*.

Andelot, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 1,600 h.

Andelys (*les*), ch.-l. d'arr. (Eure); 5,379 h. L arr. a 6 cant., 117 comm., 59,501 h.

Anderson (*Laurent*), chancelier de Gustave Wasa, introduisit la réforme en Suède (1480-1552).

Anderson, habile agronome anglais (1739-1808).

Andes ou **Cordillères**, chaîne de montagnes de l'Amérique méridionale.

Andolsheim (*sème*), ch.-l. de c. (Haut-Rhin), auj. réuni à l'Allem.; 1,016 h.

Andorre (*vallée d'*), petit pays entre la France et l'Espagne, république sous la protection de la France, que l'on cite quelquefois, en littérature, comme une sorte de terre promise.

André (*saint*), un des apôtres, frère de saint Pierre, martyr.

André (*martyre de saint*), fresque du Dominiquin, couvent de Saint-Grégoire (Rome) — tableau du Calabrèse, au Louvre — de Murillo, musée de Madrid.

André (*ordre de Saint-*), ordre militaire institué par Pierre le Grand.

André (*le petit père*), jésuite, ami de Malebranche, connu pour la spirituelle douceur de sa philosophie.

André del Sarte, célèbre peintre florentin (1478-1530).

Andréossi, ingénieur français, employé par Riquet à la construction du canal du Midi (1633-1688).

Andréossi (*comte*), général français, hydrographe (1761-1828).

Andrews (*Joseph*), roman de Fielding, l'une de ses plus remarquables productions, celle qui inaugura sa brillante réputation comme romancier.

Andrienne (*l'*), comédie de Térence, représentée l'an 166 av. J.-C.; imitée par Baron.

Andrieux, littér. et poète comique français (1759-1833).

Andrinople, v. de la Turquie d'Europe; 160,000 h.

Androclès (*clèce*), esclave romain, condamné aux bêtes, et sauvé par un lion auquel il avait jadis ôté une épine du pied. En littérature, on rappelle le nom d'Androclès quand on veut faire allusion à la reconnaissance des animaux.

Androgée, fils de Minos, roi de Crète.

Andromaque, femme d'Hector, connue par son amour conjugal.

Andromaque, tragédie d'Euripide, qui a inspiré celle de Racine, mais qui en diffère néanmoins sensiblement (420 av. J.-C.).

Andromaque, tragédie de Racine, représentée en 1667, et qui établit la supériorité de Racine sur ses rivaux.

Andromède, fille d'un roi d'Ethiopie et de Cassiopée. Celle-ci ayant eu la témérité de disputer le prix de la beauté aux Néréides, Neptune, pour venger ses nymphes, suscita un monstre marin qui désola tout le pays. L'oracle consulté répondit qu'il fallait exposer Andromède aux fureurs du monstre. La jeune princesse fut liée sur un rocher par les Néréides, et elle allait être dévorée, lorsque Persée, monté sur Pégase, tua le monstre, brisa les liens d'Andromède et devint ensuite son époux.
En littérature, Andromède personnifie la femme, que la faiblesse de sa nature et de son organisation expose à mille dangers, et qui doit trouver dans l'homme, représentation du courage et de la force, son défenseur naturel. En voici un exemple de M. Michelet : « L'homme est plus robuste et mieux portant que la femme. Il a une forte éducation ; il est favorisé des lois ; il a les meilleurs métiers et gagne bien davantage. Il a la locomotion : s'il est mal, il vogue ailleurs. La pauvre *Andromède*, hélas ! doit mourir sur le *rocher auquel elle est attachée.* »

Andromède, tragédie-opéra de P. Corneille. On remarque dans cette pièce beaucoup de sentiments, qui, sous la plume de Racine, ont pris dans *Iphigénie* un caractère touchant.

Andromède délivrée par Persée, célèbre tableau du Guide ; palais Rospigliosi (Rome).

Andronic, nom de plusieurs empereurs d'Orient.

Andronicus (*cuce*), poète dramatique latin, IIIe siècle av. J.-C.

Andros, l'une des Cyclades ; 15,000 h.

Androuet du Cerceau, architecte fr. (1530-1600).

Anduze, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais ; 5 199 h.

Ane d'Or (*l'*) ou la **Métamorphose**, roman fantastique d'Apulée, dont la magie forme le principal ressort (IIe siècle). Le même sujet a été traité par Lucien et Lucius de Patras, contemporains d'Apulée, sans que la critique ait pu décider quelle est la part d'originalité qui revient à chacun. L'ouvrage de Lucius de Patras a été traduit par P.-L. Courier.

Anet, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux ; 1,447 h. Henri II y fit élever un magnifique château pour Diane de Poitiers.

Ange gardien (*l'*), chef-d'œuvre du Dominiquin ; mus. des Etudes (Naples) : l'ange défend l'Innocence contre les embûches de Satan ; excellente toile, d'un coloris et d'un dessin admirables.

Angélique (*la belle*), une des plus gracieuses héroïnes du *Roland furieux* de l'Arioste, type poétisé de la femme, offrant un gracieux contraste avec la belliqueuse Morphise et la fière Bradamante. C'est la femme tendre et capricieuse, faible et forte en même temps, dédaignant les hommages des plus valeureux paladins pour s'éprendre de Médor, inconnu, dont l'état malheureux a éveillé ses sentiments de générosité et de dévouement.

Angélique délivrée par Roger, tableau de Ingres ; mus. du Luxembourg ; la figure d'Angélique est une délicieuse étude de femme.

Angélo, tyran de Padoue, drame historique en prose de Victor Hugo, représenté en 1835.

Angely (*l'*), fou de Louis XIII.

Angennes (*Julie d'*), héroïne de la *Guirlande* composée par les poètes de l'hôtel de Rambouillet ; épousa le duc de Montausier. V. *Guirlande*.

Angers (*gé*), ch.-l. du dép. de Maine-et-Loire, à 250 kil. S.-O. de Paris ; 58,464 h. ; évêché, cour d'appel. L'arr. a 9 cant., 89 comm., 162,804 h.

Angilbert (*saint*), secrétaire de Charlemagne, embrassa la vie monastique et devint abbé de son monastère.

Anglès, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres ; 2,680 h.

Anglesey (*zé*), île d'Angleterre, dans la mer d'Irlande ; 50,000 h.

Angleterre, partie sud de la Grande-Bretagne, la plus grande et la plus riche des trois contrées qui composent le royaume Britannique ; cap. *Londres*.

Angleterre et les Anglais (*l'*), livre humoristique et satirique, de Lytton-Bulwer, dont les critiques ont paru trop vives à ses compatriotes (1833).

Angleterre et la vie anglaise (*l'*), ouvrage de M. Alph. Esquiros ; livre très-intéressant (1859-1864).

Anglo-Saxons, nom général des peuples germaniques qui envahirent la Grande-Bretagne, au ve siècle.

Anglure, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay ; 860 h.

Ango, navigateur et riche armateur de Dieppe ; mort en 1551.

Angola, royaume d'Afrique ; 2,500,000 hab.

Angora, v. de la Turq. d'Asie; 35,000 h.

Angot (Mme), un de ces types populaires dans lesquels se résument tous les ridicules d'une époque ; c'est la femme partie de bas étage pour arriver subitement à la fortune, et qui conserve, sous les riches dehors du luxe, le langage, les goûts et les habitudes de son premier état, alliés aux prétentions que fait naître le second.

Angoulême, ch.-l. du dép. de la Charente, à 443 kil. S.-S.-O. de Paris; évêché; 25,928 h. L'arr. a 9 cant., 136 comm., 134,106 h.

Angoulême (*duc d'*), fils aîné de Charles X, fit la guerre d'Espagne en 1823; mourut à Goritz (1775-1844).

Angoulême (*duchesse d'*), fille de Louis XVI et femme du précédent (1778-1851).

Angoulevent, fou célèbre du temps de Henri IV, était surnommé le *Prince des sots* ou *de la sottise*.

Angoumois, anc. prov. de France, cap. *Angoulême*, comprise dans le dép. de la Charente.

Anhalt, un des Etats de l'ancienne Confédération germanique.

Anhalt (*maison d'*), une des plus anciennes familles princières de l'Allemagne, a fourni un grand nombre de personnages distingués.

Aniane, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 3,286 h.

Anicet (*saint*), pape de 157 à 168.

Animaux parlants (*les*), poëme héroï-comique, ou apologue épique, par Casti; composition très-estimée (1802).

Anio, rivière de l'ancienne Italie.

Anitus, citoyen considérable de l'ancienne Athènes, principal accusateur, avec Mélitus, du vertueux Socrate.

Les noms d'Anitus et de Mélitus sont restés flétris dans l'histoire, et ils servent aujourd'hui à désigner ces accusateurs que de vils sentiments de jalousie et de vengeance ont soulevés dans tous les temps contre le génie et la vertu. En voici un exemple : « Un homme tel que vous ne doit voir qu'avec horreur le pays où vous avez le malheur de vivre; on ne peut s'empêcher d'écrire à Socrate quand les *Anitus* et les *Mélitus* se baignent dans le sang et allument les bûchers. » (X..., *Lettre à Diderot*.)

Anizy-le-Château, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 1,084 h.

Anjou, anc. prov. de France, cap. *Angers*.

Anjou (*François, duc d'*), quatrième fils de Henri II et de Catherine de Médicis (1554-1584).

Ankarstrœm, gentilhomme suédois, qui assassina Gustave III dans un bal masqué (15 mars 1792).

Annales, ouvrage éloquent, rapide et concis, sur l'histoire romaine, depuis Auguste jusqu'à Néron ; le principal écrit de Tacite (IIe siècle). Il ne nous est parvenu que quelques livres.

Annales de la République, poëme national de l'ancienne Rome, par Ennius; grande épopée, écrite d'un style rude, mais animée du souffle de l'enthousiasme et renfermant de grandes beautés, ouvrage recueilli par Lucrèce et par Virgile, qui savait trouver des perles dans ce *fumier* (IIIe siècle av. J.-C.). Il n'en reste que des fragments.

Annam (*ane-name*). V. *Cochinchine*.

Anne, personnage d'un des contes de Perrault, intitulé *Barbe-Bleue*, et sœur de la dernière femme de ce Croquemitaine de la légende. Barbe-Bleue s'aperçoit de l'indiscrétion que sa femme a commise; il lui annonce que sa dernière heure est arrivée, et ne lui accorde que quelques minutes pour se recommander à Dieu. Ce temps écoulé il lui crie à plusieurs reprises : « Descendez bien vite, ou je vais monter là-haut. » C'est alors que la malheureuse femme, qui a envoyé chercher ses frères, demande à sa sœur, montée au sommet d'une tour : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? — Non, répond celle-ci, je ne vois rien que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie. » C'est à cette question répétée qu'on fait souvent allusion. En voici une application de M. Jules Sandeau : « Toute l'après-midi se passa dans l'attente; les heures s'écoulaient, le vicomte n'arrivait pas. Laure avait changé trois fois de toilette M. Levrault, en costume de gentilhomme campagnard, allait du perron à la grille, et, comme *sœur Anne, ne voyait rien venir*. » On rappelle aussi quelquefois le *poudroiement* du soleil et le *verdoiement* de l'herbe :

MADELEINE. Mais quel bruit dans la rue! qu'est-ce que c'est que cela? Voyez donc, messieurs.

D'ESTIVAL. En vérité, je ne sais. Je ne vois que la neige qui *poudroie*, quelque chose d'indistinct qui *verdoie*, et la foule qui se coudoie. (Oct. Feuillet.)

Anne (*sainte*), épouse de saint Joachim et mère de la sainte Vierge.

Anne de Beaujeu, fille de Louis XI,

régente pendant la minorité de Charles VIII (1462-1522).

Anne de Bretagne, femme de Charles VIII, puis de Louis XII (1476-1514).

Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, régente pendant la minorité de Louis XIV (1602-1666).

Anne, reine d'Angleterre (1664-1714).

Anne Iwanowna, impératrice de Russie de 1730 à 1740.

Anne (*ordre de Sainte-*), ordre de chevalerie russe.

Anneau de saint Marc (*l'*), tableau, chef-d'œuvre de Pâris Bordone, académie de Venise : un pêcheur vénitien présente au doge un anneau qu'il dit avoir reçu de saint Marc en témoignage d'un miracle par lequel ce saint avait sauvé Venise d'une inondation. Admirable composition ; habile distribution des groupes ; perspective très-étendue ; superbe coloris.

Annecy, ch.-l. du dép. de la Haute-Savoie, à 640 kil. S.-E. de Paris ; 11,581 h. Évêché, tribunal de 1re instance. L'arr. a 7 cant., 98 comm., 86,882 h.

Année littéraire, recueil périodique publié par Fréron contre les novateurs du XVIIIe siècle. Cette feuille, trop souvent partiale, renferme cependant une foule d'excellents articles de critique (1754-1776).

Annibal, fameux gén. carthaginois, vainqueur des Romains à la Trébie, à Trasimène et à Cannes ; fut enfin vaincu à Zama par Scipion l'Africain (247-183 av. J.-C.).

Annibal n'avait que neuf ans lorsque, voyant son père, l'illustre Amilcar Barca, aller au temple pour offrir un sacrifice aux dieux et leur demander de lui être favorables dans la guerre qu'il allait porter en Espagne, il se jeta à son cou et le conjura de l'emmener avec lui. Attendri et vaincu par les caresses de son fils, en qui il voyait déjà un futur héros, Amilcar le prit entre ses bras, et, arrivé dans le temple, il lui fit jurer une haine éternelle aux Romains. Ce serment d'Annibal enfant est passé en proverbe, et on y fait de fréquentes allusions. En voici un exemple : « Sur les questions politiques, même divergence ; le démagogue allemand resté pur doit haine et mort à la France ; du moins *Annibal l'a juré en classe sur l'autel d'Amilcar*. En conséquence, il prêche sa croisade contre ce peuple de mécréants. » (Edgar Quinet.)

On fait aussi allusion au cri d'alarme que poussèrent les Romains après la bataille de Cannes : « *Annibal ad portas!* Annibal est à nos portes ! » cri qu'ils faisaient entendre toutes les fois que le péril était imminent.

Au lieu d'Annibal, on dit quelquefois Catilina. C'est ainsi que Mirabeau a terminé un de ses discours les plus éloquents : « Eh ! messieurs, à propos d'une ridicule motion du Palais-Royal, d'une risible insurrection qui n'eut jamais d'importance que dans les imaginations faibles ou les desseins pervers de quelques hommes de mauvaise foi, vous avez entendu naguère les mots forcenés : *Catilina est aux portes de Rome*, et l'on délibère ! »

On fait encore allusion aux ruses de guerre qu'Annibal mit en œuvre en Italie, à l'amollissement de son armée dans les délices de Capoue, et surtout à ces mots que lui adressa son lieutenant Maharbal après la victoire de Cannes, en lui reprochant de ne pas marcher immédiatement sur Rome : « Tu sais vaincre, Annibal, mais tu ne sais pas profiter de ta victoire. » Dans l'application, ces paroles s'adressent à celui qui ne sait point tirer parti d'un avantage et s'endort sur un premier succès : « M. de La Fayette aimait l'orage, il n'était pas son complice, il ne craignait pas la foudre, mais il n'eût jamais consenti à en faire un des ministres de son gouvernement ; le désordre pouvait venir, il lui tenait tête, et à aucun prix, même au prix de sa vie, il n'eût accepté l'appui, les services et les bons offices du désordre ; au milieu des plus grandes révolutions, il était resté le capitaine qui *sait vaincre et qui ne sait pas profiter de la victoire*. » (J. Janin.)

Annobon, île du golfe de Guinée.

Annonay, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon ; 17,033 h.

Annonciation (*l'*), tableau de Paul Véronèse, académie de Venise ; — de Murillo, musée de Madrid ; — de Ph. de Champaigne, musée de Lille.

Annot, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Castellane ; 1,137 h.

Annuaire du Bureau des longitudes, livre publié chaque année par le Bureau des longitudes de Paris, et qui contient, outre le calendrier de l'année, un certain nombre d'observations astronomiques et météorologiques, des articles de statistique, des tables où sont consignés les résultats usuels de la physique, et souvent des notices d'une variété intéressante sur les faits scientifiques

contemporains. Le premier annuaire parut en 1797.

Anonymes et Pseudonymes (*Dictionnaire des*), par Barbier.

Anquetil (*tile*), historien français (1723-1806).

Anquetil-Duperron, frère du précédent, orientaliste français(1731-1805).

Anse, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche ; 2,036 h.

Anselme (*saint*), archevêque de Cantorbéry, théologien (1033-1109).

Anselme de Laon, célèbre théologien scolastique (1030-1117).

Anson, nav. et amiral angl.(1697-1762).

Anspach(*pak*),v. de Bavière; 12,000 h.

Anspach-Bayreuth (*le margrave d'*), neveu du grand Frédéric.

Anspach (*la margravine d'*), femme du précédent, a publié plusieurs ouvrages intéressants.

Antalcidas (*dâce*), gén. lacédémonien, connu par le traité honteux qu'il conclut avec la Perse (387 av. J.-C.).

Antar, poète arabe du VIe siècle, auteur d'une épopée appelée le *Roman d'Antar*.

Antée, géant, fils de la Terre, qu'Hercule étouffa dans ses bras. Le héros, s'étant aperçu dans sa lutte contre le monstre que celui-ci reprenait de nouvelles forces chaque fois qu'il touchait la terre, le souleva, et parvint ainsi à lui ôter la vie.

On fait de fréquentes allusions à cet épisode mythologique pour caractériser la vigueur nouvelle qui se manifeste lorsque quelqu'un se met en contact, soit moralement, soit physiquement, avec la source première de ses idées, de ses sentiments, etc. C'est ainsi que le grand historien de l'épopée impériale a dit du vainqueur de Brienne, de Champaubert, de Montmirail, de Montereau, que, semblable à Antée, il avait recouvré toute la puissance de son génie en se retrouvant sur le sol natal. C'est aussi en s'inspirant de ce fait mythologique que Lacordaire, dans un mouvement oratoire, disait que l'Eglise, pendant les persécutions, reprenait, comme le géant de la Fable, de nouvelles forces alors qu'on la croyait terrassée.

Anténor, prince troyen, aborda en Italie et fonda Padoue.

Antibes, ch.-l. de c.(Alpes-Maritimes), arr. de Grasse ; 6,843 h.; port de mer.

Anti-Caton (*l'*), pamphlet écrit par Jules César pour répondre à l'éloge que Cicéron avait fait de Caton. Cet ouvrage ne nous est point parvenu.

Anticosti (*île*) ou de l'*Assomption*. V. ce mot.

Antigone, fille d'Œdipe, servit de guide à son père lorsqu'il se fut crevé les yeux, et a mérité de rester comme le type de la piété filiale. En voici un charmant exemple de M. Jules Sandeau : « La misère ne vous fait pas peur ; vous vivrez au besoin de racines et d'eau claire. C'est noble, c'est grand, c'est beau, c'est héroïque. Je vous vois déjà reprenant sans pâlir le chemin de la pauvreté; mais votre fille, monsieur, votre fille, car vous êtes père, monsieur le marquis ! S'il vous plaît d'accepter le rôle d'Œdipe, imposerez-vous à cette enfant la tâche d'*Antigone ?* »

Antigone, tragédie politique, de Sophocle, représentée à Athènes l'an 440 av. J.-C.

Antigone, tragédie de Rotrou, représentée en 1638; œuvre calquée sur la tragédie de Sophocle.

Antigone, tragédie d'Alfieri, et l'une de ses principales productions (XVIIIe siècle).

Antigone, poème symbolique, par Ballanche ; c'est une élégie chrétienne sur les misères humaines personnifiées dans Œdipe et sa fille (1815).

Antigone, un des généraux d'Alexandre le Grand.

Antilles, archipel entre l'Amérique du Nord et celle du Sud ; 3,000,000 h.

Antilles (*mer des*), située entre les deux Amériques, et nommée aussi *mer des Caraïbes*.

Anti-Lucrèce (*l'*), poème latin du cardinal de Polignac, un peu diffus, mais souvent bien écrit; c'est une réfutation du poème de la *Nature* de Lucrèce (1745).

Anti-Machiavel (*l'*), ou *Essai de critique sur le* Prince *de Machiavel*, par le grand Frédéric, alors qu'il n'était encore que prince royal. C'est la réfutation, plus ou moins sincère, des doctrines du célèbre publiciste italien (La Haye, 1740).

Antinoüs, jeune Bithynien d'une grande beauté, esclave de l'empereur Adrien, qui en fit son favori ; est devenu le type de la beauté plastique.

Antinoüs du Belvédère, statue antique, Vatican ; belle figure en marbre de Paros, que quelques savants croient être un Mercure.

Antioche, v. de la Turquie d'Asie, qui fut autrefois la florissante capitale de la Syrie.

Antiochus Ier, dit **Soter**, roi de Syrie de 281 à 260 av. J.-C.

Antiochus II Théos, roi de Syrie de 260 à 247 av. J.-C.

Antiochus III le Grand, roi de Syrie de 222 à 186 av. J.-C.
Antiochus IV Epiphane, roi de Syrie de 174 à 164 av. J.-C., persécuta les Juifs et mourut dans des accès de frénésie.
Antiope, reine des Amazones, mère d'Hippolyte.
Antiope, ou le *Sommeil d'Antiope*, chef-d'œuvre du Corrége, au Louvre : modelé admirable, harmonie exquise de la couleur, science profonde du clair-obscur.
Antipater (*ère*), général macédonien, gouverna la Macédoine pendant l'absence d'Alexandre le Grand.
Antiquaire (*l'*), roman remarquable, de Walter Scott (1816).
Antiquaire (*l'*), tableau de C. Roqueplan (Exp. univ. 1855).
Antiquités judaïques, histoire ancienne des Juifs, par Josèphe ; ouvrage précieux, mais où l'auteur a trop sacrifié au goût de ses lecteurs grecs et romains (Ier siècle).
Antiquités romaines, savant ouvrage de Denys d'Halicarnasse, renfermant des renseignements très-précieux (l'an 7 av. J.-C.).
Antisthène, phil. grec, chef des cyniques. Il faisait consister le souverain bien dans la vertu, qu'il plaçait dans le mépris des richesses, des grandeurs et de la volupté ; c'est lui qui, le premier, prit la besace et le bâton du mendiant comme symbole de sa philosophie ; mais ce mépris des convenances sociales et des choses extérieures n'était pas exempt d'affectation. C'était du moins l'opinion de Socrate, qui lui dit un jour : « O Antisthène, j'aperçois ton orgueil à travers les trous de ton manteau ! » Voici une application de ce mot empruntée à l'auteur de la *Création de l'ordre* : « Que des moralistes à la Sénèque, gorgés d'honneurs et d'or, nous parlent de vertu, de conscience, et nous laissent couverts de haillons et mourant de faim ; il y a longtemps que leur hypocrisie est démasquée, et leur rhétorique percée comme le *manteau d'Antisthène*. »
Antium (*ci-ome*), anc. v. du Latium où Coriolan, exilé, trouva un asile.
Antoine (*Marc*), triumvir romain, vaincu par Octave à la bataille d'Actium, en 31 av. J.-C.
Antoine et Cléopâtre, tragédie de Shakspeare, représentée en 1608.
Antoine (*saint*), illustre anachorète de la Thébaïde ; il résista à un grand nombre de tentations que les légendes ont popularisées (251-356).
Antoine de Padoue (*saint*), prêcha l'Evangile aux Maures d'Afrique (1195-1231).
Antoine de Padoue (*saint*), tableau de Murillo, musée de Berlin ; — de Raphaël, même musée.
Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père de Henri IV (1518-1562).
Antonelli (*le marquis d'*), démagogue français (1747-1817).
Antonelli (*le cardinal*), premier ministre du pape Pie IX.
Antonin le Pieux, empereur romain, qui régna avec modération et justice, de 138 à 161.
Antonine, femme de Bélisaire, fameuse par les déréglements de sa conduite.
Antraigues, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas ; 1,434 h.
Antrain, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Fougères ; 1,642 h.
Anubis, dieu égyptien, représenté avec le corps d'un homme et la tête d'un chien.
Anvers (*vèrse*), v. et port sur l'Escaut, en Belgique ; 90,000 h.
Anville (*D'*), célèbre géographe fr. (1697-1782).
Anzin, bourg du dép. du Nord, où se trouvent de riches houillères, arr. de Valenciennes : 7,283 h.
Aod, juge d'Israël, de 1385 à 1305.
Aoste ou **Cité d'Aoste**, v. du royaume d'Italie ; 7,000 h.
Août 1792 (*Journée du* 10), insurrection parisienne qui eut pour résultat définitif l'emprisonnement de Louis XVI et la chute de la royauté.
Apalaches (*Monts*). V. *Alleghany*.
Apelle, le plus illustre des peintres grecs (IVe siècle av. J.-C.). Apelle, quoique grand artiste, se montrait très-sévère pour lui-même ; loin de s'offenser des critiques, il les provoquait pour en faire son profit. On rapporte qu'il exposait quelquefois ses tableaux en public, et qu'il se cachait derrière la toile pour entendre les réflexions de chacun. Un jour, un cordonnier trouva à redire à la sandale d'un personnage ; Apelle corrigea le défaut. Le lendemain, le même ouvrier s'avisa d'étendre ses critiques à d'autres parties du tableau ; l'artiste sortit aussitôt de sa cachette et lui dit : « Cordonnier, tiens-t'en à la chaussure » C'est de là qu'est venu ce proverbe latin : *Ne, sutor, ultra crepidam*, dont voici une application : « L'anatomiste qui s'avisera de censurer au nom de la science la représentation du corps humain dans les tableaux des maîtres s'exposera inévitablement à se faire appliquer le

Ne, sutor, ultra crepidam.» (L. Peisse.)

Apennins (*pè-nin*), chaîne de montagnes qui parcourt toute la longueur de l'Italie.

Aper, un des meilleurs orateurs latins, du Ier siècle, Gaulois de naissance.

Aphorismes d'Hippocrate, traité de médecine par préceptes, où chaque ligne est un fait et chaque fait une lumière. Le style, simple et nerveux, pèche quelquefois par excès de concision (ve siècle av. J.-C.).

Apicius (*ci-uce*), célèbre gastronome du temps d'Auguste et de Tibère, resté le type des gourmets. On dit l'*Art d'Apicius*, pour désigner la science culinaire.

Apocalypse, livre symbolique et mystique, fort obscur, mais éclatant de poésie ; ouvrage de saint Jean l'Evangéliste, écrit dans l'île de Pathmos, sous le règne de Domitien.

Le mot *Apocalypse* est resté comme synonyme d'allégorie obscure, qui prête à des commentaires sans fin. C'est ainsi que *parler comme l'Apocalypse* signifie parler d'une manière peu intelligible ; *style de l'Apocalypse* ou *style apocalyptique*, style métaphorique jusqu'à l'obscurité.

On fait aussi allusion à cette expression : *Bête de l'Apocalypse*, sorte de monstre symbolique qui joue un grand rôle dans le livre de saint Jean, et l'on dit familièrement *Cheval de l'Apocalypse*, pour désigner un mauvais cheval, une haridelle.

Apocalypse (*Scènes de l'*), suite de quinze estampes, par Albert Dürer : sentiment profond du mysticisme apocalyptique ; exécution pleine de verve. — Peintures du Campo-Santo de Berlin, par l'Allemand Cornélius : vastes compositions d'un caractère grandiose, d'une ordonnance imposante, un peu refroidies par la sécheresse de l'exécution.

Apokolokintose, œuvre satirique de Sénèque le Philosophe sur la mort de l'empereur Claude, et dont le titre signifie *Métamorphosé en citrouille*, bien qu'il ne soit nullement question de citrouille dans cet ouvrage. C'est une vengeance qui n'a eu que le tort d'être tardive, puisqu'elle n'éclata qu'après la mort de Claude, que le philosophe avait précédemment encensé.

Apolline (*sainte*), martyre en 248.

Apollinaire, nom de deux grammairiens et rhéteurs grecs du IVe siècle de notre ère, père et fils, l'*Ancien* et le *Jeune*.

Apollino (*l'*), célèbre statue antique d'Apollon, mus. des Offices (Florence) : figure d'une grâce inexprimable.

Apollodore, peintre athénien (408 av. J.-C.).

Apollon, dieu de la poésie et des arts, du jour et du soleil, et, en cette qualité, nommé aussi Phébus ; était fils de Jupiter et de Latone.

En littérature, on fait de fréquentes allusions à différents épisodes de la vie de ce dieu :

1° à son exil chez Admète, roi de Thessalie, où il fut réduit à garder les troupeaux, et où il poliça les bergers ;

2° au satyre Marsyas, écorché vif pour avoir osé lui disputer le prix de la musique ;

3° au roi Midas, auquel il fit pousser une paire d'oreilles d'âne, etc.

Apollon vainqueur du serpent Python, plafond d'Eug. Delacroix, galerie d'Apollon, au Louvre : allégorie du triomphe de la lumière sur les ténèbres, de la vie sur la mort ; peinture très-mouvementée, de l'exécution la plus large et du coloris le plus éblouissant ; en un mot, le chef-d'œuvre du maître.

Apollon du Belvédère, la plus célèbre et peut-être la plus parfaite des statues antiques, au Vatican : formes vigoureuses et élégantes, physionomie sereine, attitude pleine de majesté.

Cette statue est devenue comme le type, l'idéal de la beauté plastique, et les auteurs y font de fréquentes allusions : « Lorsque Léon ôta ses gants, il découvrit deux petites mains agréables au toucher et soignées dans la perfection. Tel qu'il était, son père et sa mère ne l'auraient pas changé contre l'*Apollon du Belvédère*. »

Apollon Citharède, statue antique, mus. des Etudes. — Autre statue antique, à la glyptothèque de Munich.

Apollon au cygne, statue antique, mus. des Etudes : la plus belle représentation d'Apollon, après l'Apollon du Belvédère.

Apollon Lycien, statue antique, au Vatican ; autre statue antique, au Louvre.

Apollon Sauroctone, ou *Tueur de lézards*, statue antique, au Louvre.

Apollon et Marsyas, tableau de Raphaël (?), coll. Morris Moore (Londres) — de Carle Vanloo, au Louvre — du Guide, mus. de Turin.

Apollonius de Tyane (*uce*), phil. pythagor., fit de prétendus miracles que les païens mirent en parallèle avec ceux de N.-S. J.-C. ; mort en 97.

Apologétique de Tertullien, admirable défense de la cause du christia-

nisme contre les païens, qui parut vers l'an 200 de notre ère.

Apologie de Socrate (*l'*), ouvrage de Platon. C'est l'admirable discours prononcé par Socrate devant l'Aréopage, en réponse à l'accusation portée contre lui, que Platon écrivit après la mort de son maître.

Apologie pour Socrate, ouvrage de Xénophon, très-inférieur aux *Entretiens de Socrate* du même auteur (IVe siècle av. J.-C.).

Apologie de Raimond Sebond, titre d'un des chapitres les plus importants des *Essais* de Montaigne, où l'auteur met le plus à nu ce doute, ce scepticisme qui se laisse deviner plutôt qu'il ne se montre dans chacune des pages de son livre.

Apothéose d'Homère (*l'*) ou *Homère déifié*, chef-d'œuvre de Ingres, musée du Luxembourg : composition savamment distribuée, d'un dessin irréprochable, d'un coloris harmonieux, mais froid.

Apothéose de Charles-Quint (*l'*), chef-d'œuvre du Titien, au mus. de Madrid : une merveille de couleur.

Apothéose de Napoléon Ier, tableau de Ingres, Hôtel de ville de Paris.

Apôtres (*les quatre*), superbes figures des apôtres saint Jean, saint Pierre, saint Marc et saint Paul, peintes de grandeur naturelle par Albert Dürer sur deux panneaux ; musée de Munich.

Apoxiomenos (*l'*), statue antique, musée du Vatican : excellente figure d'athlète qui se frotte avec un strigile.

Apparition de sainte Scolastique à saint Benoît, tableau d'Eustache Lesueur, au Louvre.

Apparition de la Vierge à saint Hyacinthe, tableau de Louis Carrache, au Louvre.

Apparition de la Vierge à saint Luc, tableau d'Annibal Carrache, au Louvre.

Apparition de la Vierge à saint Antoine de Padoue, tableau du Dominiquin, au Louvre.

Apparition de la Vierge à saint Bernard et **Apparition de la Vierge à saint Ildefonse**, tableaux de Murillo, musée royal de Madrid.

Appel des condamnés (*l'*), tableau de M. Ch. Muller, musée du Luxembourg : vaste composition réunissant un grand nombre de portraits historiques, l'une des productions les plus importantes de l'Ecole française contemporaine.

Appenzel (*pin*), v. et cant. de la Suisse. La ville renferme 3,277 h., le canton 60,431.

Appert, industriel fr., inventeur du procédé pour conserver les substances alimentaires ; m. en 1840.

Appien, historien grec du IIe siècle de notre ère.

Appienne (*voie*), route magnifique qui allait de Rome à Brindes.

Après-dînée à Ornans (*l'*), tableau de M. Courbet, musée de Lille.

Apriès, roi d'Egypte, régna de 595 à 570 av. J.-C.

Apt, ch.-l. d'arr. (Vaucluse) ; 5 892 h. L'arr. a 5 cant., 50 comm., 53,493 h.

Apulée, écrivain latin du IIe siècle, auteur de l'*Ane d'or*.

Apulie, contrée de l'anc. Italie, aujourd'hui la *Pouille*.

Aquitaine (*ki*), partie méridionale de la Gaule.

Arabie, vaste contrée à l'ouest de l'Asie méridionale ; 12,000,000 h.

Arago (*François*), savant astronome, directeur de l'Observatoire de Paris, membre du gouvernement provisoire en 1848 (1786-1853).

Aragon, prov. au N.-E. de l'Espagne, cap. *Saragosse*.

Araguay, rivière du Brésil.

Aral (*mer* ou *lac d'*), grand lac d'Asie, dans la Tartarie indépendante.

Aramits, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron ; 1,024 h.

Aramon, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes ; 2,670 h.

Aran (*val d'*), vallée espagnole, dans les Pyrénées.

Aranjuez, v. d'Espagne, avec un château qui sert de résidence à la cour.

Ararat (*ra*), montagne d'Arménie où s'arrêta l'arche de Noé.

Aratus (*uce*), général grec, fondateur de la ligue Achéenne (272-213 av. J.-C.).

Araucana (*l'*), poème épique espagnol, en 37 chants, par Alonzo de Ercilla, dont le sujet est l'expédition entreprise par Philippe II contre les Araucans, un des peuples du Chili qui résistèrent aux Espagnols avec le plus de courage et d'opiniâtreté. Les critiques ont beaucoup varié sur le mérite de cette œuvre poétique ; mais Cervantes comparait l'*Araucana* aux meilleurs poèmes épiques de l'Italie (1569-1590).

Araucanie, région de l'Amérique méridionale.

Araxe, rivière de l'ancienne Perse.

Arbace, fondateur du royaume de Médie, 759 av. J.-C.

Arbelles, ville de l'Asie Mineure, près de laquelle Alexandre le Grand vainquit Darius en 331 av. J.-C.

Arbelles (*Bataille d'*), tableau d'Altdorfer, composition pleine d'anachronismes, mais remarquable par la prodigieuse variété des épisodes et l'animation de l'ensemble; musée de Munich — de Lebrun, au Louvre.

Arbogaste, Gaulois, général de Théodose et de Valentinien II.

Arbogaste, tragédie de M. Viennet, représentée une seule fois, en 1842.

Arbois, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Poligny; 5 273 h.

Arbresle (*l'*), ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 3,843 h.

Arbuthnot, savant médecin et écrivain écossais, fut médecin de la reine Anne (1670-1735).

Arc (*Jeanne d'*). V. *Jeanne d'Arc.*

Arcachon, bourg de la Gironde; 2,066 h.; bains de mer très-fréquentés.

Arcadie, province de la Grèce, habitée par un peuple de pasteurs, et dont les fictions des poètes antiques avaient fait le séjour de l'innocence et du bonheur. Au fig., nom que l'on donne au pays imaginaire des bergers purs dans leurs mœurs, au séjour du bonheur pastoral; mais l'allusion qu'on y fait le plus fréquemment est cette phrase : « *Et in Arcadia ego*, Et moi aussi j'ai vécu en Arcadie, » que Poussin donna pour épigraphe à un de ses plus touchants tableaux.

Arcadie (*l'*), sorte de roman pastoral, en prose mêlée de vers par Sannazar (XVI[e] siècle).

Arcadius (*uce*), emp. d'Or. de 395 à 408.

Arc-en-Barrois, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 1,253 h.

Arc-en-ciel (*l'*), paysage de Rubens, galerie de lord Hertford (Angleterre) — du même, musée de l'Ermitage, à Pétersbourg — du même, au Louvre.

Archelaüs, philosophe grec du V[e] siècle av. J.-C., un des maîtres de Socrate.

Archelaüs, un des généraux de Mithridate, vaincu par Sylla à Chéronée et à Orchomène.

Archevêque de Grenade (*l'*), un des personnages les plus originaux de *Gil Blas*, l'immortel roman de Le Sage. Cet épisode est la mise en action de cette maxime déjà exprimée par un poète :

Il ne faut jamais dire aux grands
De vérité qui leur déplaise.

Gil Blas entre chez l'archevêque de Grenade en qualité de secrétaire. Dans un moment d'effusion, le prélat, dont le Seigneur a béni jusque-là les homélies, mais qui redoute pour son éloquence la décadence qui accompagne la vieillesse, l'autorise à l'avertir franchement quand il croira cette heure venue et lui promet en récompense une bonne place dans son testament. Gil Blas prend ce conseil au pied de la lettre. A quelque temps de là, l'archevêque tombe frappé d'apoplexie, et son esprit en reçoit une si rude atteinte que l'homélie suivante n'est plus « qu'un discours diffus, une rhétorique de régent usé, une véritable capucinade. » Gil Blas, qui voit que le moment est arrivé de remplir ses fonctions, et qui craint de faillir à son devoir de censeur, exprime timidement à l'archevêque l'impression qu'il a ressentie; et il se voit immédiatement congédié, comme ayant plus de zèle que de goût.

Les écrivains font de fréquentes allusions à cet inimitable épisode pour montrer combien il est dangereux d'attaquer avec trop de franchise chez une personne un défaut pour lequel elle a une faiblesse prononcée. En voici un exemple emprunté à M. Ch. de Bernard : « La chute de mes deux pièces m'avertit qu'on me jugeait ainsi que je me jugeais moi-même. Je me rappelai l'*Archevêque de Grenade*, et je crus entendre Gil Blas m'annonçant la baisse de mes homélies. On ne chasse pas le public comme un secrétaire; d'ailleurs, je me rendais une trop sévère justice pour décliner l'opinion des autres. »

Archiac (*chi-aque*), ch.-l. de c. (Char.-Inf.), arr. de Jonzac; 1,172 h.

Archias (*ki-ace*), tyran de Thèbes, égorgé au milieu d'un festin, en 478 av. J.-C.

Un mot célèbre, qui a passé en proverbe : « A demain les affaires sérieuses ! » se rattache à sa vie. Voici la circonstance dans laquelle il a été prononcé : Sparte s'était emparée de la citadelle de Thèbes par trahison, et en avait confié le commandement à Archias, qui fit durement sentir son autorité aux Thébains. Un complot se trama contre la vie du tyran : un soir qu'il soupait chez un des plus riches citoyens de la ville, un courrier expédié d'Athènes en toute hâte lui apporta une lettre renfermant tous les détails d'un complot qui devait éclater la nuit même. Introduit près d'Archias, l'envoyé lui remit sa dépêche, l'invitant à la lire sans délai, parce qu'il y était question d'affaires sérieuses. Le tyran, déjà accablé par l'ivresse, mit nonchalamment la lettre sous son

coussin en s'écriant : « *A demain les affaires sérieuses!* » Quelques instants après, les conjurés, ayant à leur tête Pélopidas, pénétraient dans la salle du festin et massacraient le tyran. Cet événement,qui amena l'affranchissement deThèbes, obtint une grande popularité dans toute la Grèce, et la phrase : *A demain les affaires sérieuses*! devint un proverbe que les insouciants et les amis de la joie affectent de prendre pour devise, et qu'ils feraient mieux de prendre pour leçon. En voici une application empruntée à M. Ch. de Bernard : « Quel est mon devoir en cette occurrence? disais-je en moi-même; interviendrai-je? Cette question n'était pas de celles qu'on peut résoudre sans réflexion, à quatre heures du matin et au sortir du bal; je me couchai donc sans m'en préoccuper davantage, et en disant avec l'Ancien : « *A demain les affaires sérieuses!* »

Archiloque, poète satirique grec (VIIe siècle av. J.-C.

Archimède,le plus grand géomètre de l'antiquité, né à Syracuse en 287, tué par un soldat romain en 212 av. J.-C.

Une circonstance curieuse de la vie d'Archimède se rattache à la découverte d'un des plus féconds principes de l'hydrostatique. Hiéron, roi de Syracuse, soupçonnait un orfévre, qui lui avait fabriqué une couronne en or, d'y avoir allié une certaine quantité d'argent. Il consulta Archimède sur les moyens de découvrir cette fraude en conservant intacte la couronne. L'illustre savant y réfléchit longtemps sans trouver de solution. Un jour qu'il était au bain, il s'aperçut que ses membres, plongés dans l'eau, perdaient considérablement de leur poids; que, par exemple, il pouvait soulever une de ses jambes avec la plus grande facilité. Ce fut pour lui un trait de lumière, qui le conduisit à la détermination de ce grand principe : *Tout corps plongé dans l'eau perd de son poids le poids du volume d'eau qu'il déplace*. Dans l'enthousiasme que lui causa cette découverte, qui lui permettait de résoudre facilement le problème, il sortit du bain et s'élança dans la rue en s'écriant : « *Eurêka! Eurêka!* j'ai trouvé! j'ai trouvé! » En effet, il avait trouvé le moyen de déterminer la pesanteur spécifique des corps, en prenant l'eau pour unité.

Cette exclamation d'Archimède est souvent rappelée par les écrivains, soit en français, soit en grec. En voici trois exemples empruntés [à] trois auteurs contemporains : « [La] misère est rêveuse, la solitude cré[a]trice. La pensée de mon grand trav[ail] sur les étymologies me poursuiv[ait] dans les bois, dans les ravins, dans [les] fondrières. Quand le sommeil invi[n]cible, surtout à cet âge, m'avait su[r]pris dans un sillon voilé d'épis, [ou] sous quelques broussailles, il m'[est] arrivé cent fois de me réveill[er] comme *Archimède*, sur la soluti[on] d'un problème lexicologique, [en] criant : *Je l'ai trouvée!* et de cou[rir] les pieds nus dans la campagne av[ec] une folle joie. » — « A l'époque [où] Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire [il]lustraient le Muséum, la manie [des] collections s'abattit comme une é[pi]démie sur les fonctionnaires de [cet] établissement. L'un d'eux, curieux [de] se singulariser, chercha longtem[ps] quel rassemblement il pourrait f[or]mer, auquel personne avant [lui] n'eût songé. Enfin il poussa le [cri] d'Archimède, l'*Eurêka* de tous [les] chercheurs heureux : il avait imag[iné] de colliger les excréments des a[ni]maux confiés à sa garde. Il n'a [pas] fait école. » — « Quiconque port[e la] vérité en soi a mis le pied sur [le] péristyle de l'éternité; il repose [en] Dieu désormais; tout bien de [la] terre pâlit à son regard devant [le] bien souverain; tant que ce b[ien] souverain lui reste, il défie la de[sti]née, il possède son âme en paix [au] sein même de l'indigence. Deman[dez] à Newton ce que pèse n'impo[rte] quelle couronne d'empereur à c[ôté] de la découverte de l'attracti[on]. Quand ce cri : *Eurêka* put sortir [du] fin de sa poitrine dilatée par l'é[mo]tion, il tomba évanoui et foudr[oyé] par l'extase. »

Archipel, petite mer de la Méditer[ra]née; les anciens l'appelaient m[er] *Egée*.

Archytas, philosophe pythagori[cien] de Tarente (440-360 av. J.-C.).

Arcis-sur-Aube, ch.-l. d'arr. du [dép.] de l'Aube; 2.845 h. L'arr. a 4 ca[nt.], 93 comm., 33,457 h.

Arcole, bourg du royaume d'Italie [où] Bonaparte vainquit les Autrich[iens] en 1796.

Arcy-sur-Cure, village du dép. [de] l'Yonne : grottes curieuses.

Ardèche, riv. de Fr.; a sa source d[ans] les Cévennes, se jette dans le Rhô[ne].

Ardèche (*dép. de l'*), ch.-l. Priv[as]; 3 arr., 31 cant., 339 comm., 380,27[?] h. 8e div. milit., cour d'appel de Nîm[es]; n'a pas d'évêché.

Ardennes (*forêt des*), vaste forêt

ituée en grande partie dans le dép. du même nom.

-dennes (*dép. des*), ch.-l. Mézières. 5 arr., 31 cant., 478 comm., 320,217 h., 2e div. milit., cour d'appel de Metz.

-dentes, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux; 2.449 h.

-des, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 1,408 h.

-dres, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de St-Omer; 2,143 h.

-éna (*Joseph*), député de la Corse au Corps législatif en 1797, entra dans une conspiration contre le premier consul Bonaparte et fut mis à mort en 1801. — Son frère, Barthélemy, membre du conseil des Cinq-Cents, tenta, suivant quelques-uns, de poignarder Bonaparte au 18 brumaire.

-enberg (*rène-berk*), comte de La Marck, ami de Mirabeau (1753-1833).

-réquipa, v. du Pérou; 17,000 h.

-réthuse, nymphe de Diane. Un jour qu'elle chassait à la suite de la déesse, elle se baigna dans les eaux du fleuve Alphée, qui prit immédiatement la forme humaine et poursuivit la nymphe jusque dans l'îlot d'Ortygie, situé au milieu de la rade de Syracuse. Se voyant sur le point d'être atteinte, elle implora la déesse, qui la métamorphosa en fontaine. Alphée reprit aussitôt sa forme de fleuve; mais on s'aperçut que ses eaux se mêlèrent depuis à celles de la fontaine Aréthuse, sans en troubler en rien la limpidité. On alla même jusqu'à remarquer que des objets jetés dans le fleuve Alphée se retrouvaient dans la fontaine Aréthuse. La science a reconnu depuis que les eaux de l'Alphée disparaissent sous terre à plusieurs reprises avant d'entrer dans la mer, et que les eaux de la fontaine peuvent n'être qu'un tribut de celles du fleuve. Les anciens, dont l'esprit était porté au merveilleux, ont supposé qu'Aréthuse avait la propriété de conserver toute sa pureté à travers des eaux amères et fangeuses. Ce mythe poétique a enrichi notre langue d'une de ses métaphores les plus justes et les plus gracieuses, pour faire entendre que certaines organisations admirablement douées peuvent traverser des milieux corrompus sans en subir l'influence. En voici deux charmantes applications, empruntées à MM. J. Sandeau et de Kératry : « On rencontre ainsi quelques êtres privilégiés : pareils à la *fontaine Aréthuse*, ils se mêlent aux flots bourbeux du monde, sans altérer le cristal de leur âme. » — « A la vue du désordre de Paris, votre âme se fortifiera dans la vertu; elle traversera cette fange sans en être souillée, et elle méritera qu'on lui applique la charmante fable d'*Aréthuse*. »

Arétin (*l'*), poète sat. italien (1492-1557).

Arétin (*portrait de l'*), superbe peinture du Titien, musée de Munich.

Arezzo, v. forte du royaume d'Italie; 10.500 h.

Argelès, ch.-l. d'arr. (H.-Pyr.); 1,658 h. L'arr. a 5 cant., 91 comm., 40,814 h.

Argelès-sur-Mer, ch.-l. de c. (Pyr.-Orient.), arr. de Céret; 2,600 h.

Argens (*marquis d'*), auteur d'écrits sceptiques, dont le plus connu a pour titre les *Lettres juives* (1704-1771).

Argenson (*Voyer d'*), nom d'une famille française qui a fourni plusieurs diplomates et lieutenants généraux de police.

Argent, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre; 1,416 h.

Argentan, ch.-l. d'arr. (Orne); 5,725 h. L'arr. a 11 cant., 174 comm.; 90,838 h.

Argentat, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 3,350 h.

Argenteuil, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles; 8,389 h.

Argentière (*l'*), ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Briançon; 1,149 h.

Argentine (*république*). V. *Plata*.

Argenton, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux; 5,274 h.

Argenton-Château, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire; 1,055 h.

Argentré, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval; 1,564 h.

Argentré, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Vitré; 2,174 h.

Argolide, partie de l'anc. Grèce, cap. *Argos*.

Argonautes, héros grecs qui, sous la conduite de Jason, allèrent conquérir la Toison d'or en Colchide.

Aujourd'hui, par comparaison, le mot *Argonautes* sert à désigner des esprits novateurs, hardis et aventureux, qui entreprennent, le plus souvent en commun, de se frayer une route nouvelle, ou qui poursuivent un but difficile à atteindre, dans quelque ordre d'idées que ce soit. En voici quelques exemples : « Colomb avait ouvert à sa patrie la porte de la richesse; l'Espagne accourut sur ses traces. Lorsque Dieu veut attirer la civilisation vers une contrée, il y enfouit un trésor. L'éternel *Argonaute* du progrès franchit l'abîme pour conquérir la mystérieuse toison. » — « Familiarisé dès longtemps avec la langue d'Homère, en connaissant tous les secrets; fils de la Grèce par l'élé-

gance du langage, par la fine raillerie, par le choix des images, qui pouvait, mieux que M. Villemain, prouver aux nouveaux *Argonautes* qu'ils faisaient fausse route et ne marchaient pas à la conquête de la Toison d'or? »

Argonautiques (*lés*), poème sur l'expédition des Argonautes, par Apollonius de Rhodes, m. en 186 av. J.-C.

Argonautiques (*les*), ou la *Conquête de la Toison d'or*, poème de Valérius Flaccus; imitation ou plutôt amplification des *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes, où se fait sentir la pénurie d'imagination et l'absence de goût (1er siècle de notre ère).

Argonne, ancien pays de France couvert de forêts, dont Sainte-Menehould était le chef-lieu; célèbre par la belle campagne dirigée par Dumouriez, en 1792.

Argos (*ôce*), ville de l'ancienne Grèce.

Argovie, un des cantons de la Suisse; cap. *Aarau*; 194,208 h.

Argueil, ch.-l. de c. (Seine-Infér.), arr. de Neufchâtel; 428 h.

Arguelles, homme politique et orateur espagnol (1776-1844).

Argus (*uce*), prince argien, qui avait cent yeux, dont cinquante restaient toujours ouverts et qui fut chargé par Junon de la garde d'Io. Mercure parvint néanmoins à l'endormir tout à fait au son de sa flûte et lui coupa la tête; Junon sema ses yeux sur la queue du paon.

Le nom d'Argus a passé dans la langue comme symbole de la vigilance; mais il sert surtout à désigner un homme très-clairvoyant, un surveillant incommode.

Argus, nom du chien d'Ulysse, immortalisé par Homère. Il fut le seul être vivant qui reconnut le héros, quand celui-ci revint à Ithaque, après vingt ans d'absence, sous les haillons d'un mendiant. Il expira aussitôt après ce souvenir touchant donné à son maître. Cet épisode forme un des plus beaux morceaux du XVIIe chant de l'Odyssée.

Le nom d'*Argus* a survécu, et sert aujourd'hui à caractériser la fidélité chez les individus de cette espèce.

Ariane, fille de Minos, donna à Thésée le fil à l'aide duquel il put sortir du labyrinthe, puis fut abandonnée par lui dans l'île de Naxos.

Le *fil d'Ariane* est resté proverbial pour désigner le moyen qui nous sert de guide, le flambeau qui éclaire notre intelligence au milieu des difficultés d'une entreprise, ou des obscurités d'un système, d'une doctrine, d'un
raisonnement. Les exemples
vants, empruntés à Grimm
M. Edgar Quinet, indiqueron
sens des applications qu'on fa
cette locution : « La philosoph
Montaigne est un labyrinthe
mant où le monde aime à s'éga
mais dont un penseur seul tie
fil, et dont un penseur seul peu
nétrer le véritable plan. » — «
fallait marquer le caractère du p
de l'Arioste, vainement voudra
suivre un à un tous les pas d
génie capricieux. A peine entré
ce labyrinthe enchanté, on per
le *fil*, qui échappe souvent au p
lui-même. »

Ariane, tragédie vraiment dra
que de Th. Corneille, et sa meill
pièce, représentée en 1672.

Ariane abandonnée, statue en
bre, de M. A. Millet, au musé
Luxembourg : figure aux cont
larges et souples, bonne produ
de la statuaire contemporaine.

Ariane endormie, statue antiqu
Vatican : attitude pleine de
gueur et d'abandon.

Ariane couronnée par Vénus
bleau du Tintoret; pal. duc., à
nise.

Aricie, princesse athénienne de la
des Pallantides, qui fut épousée
Hippolyte, lorsque Esculape eut
suscité ce prince. Racine en a fai
type touchant dans sa *Phèdre*.

Ariége, riv. de France, a sa so
dans les Pyr.-Orient., arrose les
de l'Ariége et de la Haute-Garo
se jette dans la Garonne.

Ariége (*dép. de l'*), ch.-l. Foix; 3
20 cant., 336 comm., 246,298 h.
divis. milit., cour d'appel de
louse; évêché à Pamiers.

Ariel, idole des Moabites, est dev
le nom d'un mauvais ange.

Ariens (*i-in*), sectateurs d'Arius,
niaient la divinité de N.-S. J.-C

Arimane. V. *Ahrimane*.

Arinthod, ch.-l. de c. (Jura), ar
Lons-le-Saunier; 1,235 h.

Arion, célèbre musicien grec, s
de la mort par un dauphin que
sons de sa lyre avaient char
Cette merveilleuse histoire de
puissance de la musique est sou
rappelée en littérature.

Arioste (*l'*), célèbre poète italien,
teur du *Roland furieux* (1474-1
Arioviste, roi des Suèves, battu
César dans la Gaule, en 58 av. J.

Aristarque, célèb. grammairien g
dont le nom est devenu syn. de
tique sévère, mais juste (160-88
J.-C.). En littérature, le nom

istarque s'oppose souvent à celui de *Zoïle*, critique passionné.

istée, fils d'Apollon, apprit aux hommes à élever les abeilles. La mythologie rapporte qu'Aristée causa involontairement la mort d'Eurydice, et que les nymphes, compagnes de l'épouse d'Orphée, la vengèrent en faisant périr toutes les abeilles d'Aristée. Celui-ci désolé alla trouver le devin Protée, qui lui conseilla d'immoler quatre taureaux et autant de génisses, pour apaiser les mânes irrités d'Eurydice; aussitôt, des entrailles des victimes, s'échappèrent des abeilles qui consolèrent Aristée de la perte des premières. Les écrivains font quelquefois allusion à cet événement mythologique, pour caractériser une naissance merveilleuse, qui se produit au sein de la mort même et de la corruption.

istênète, écrivain grec du IVe siècle après J.-C.

istide, général et homme d'Etat athénien, que son intégrité fit surnommer le *Juste*; se couvrit de gloire à Marathon et à Platée; fut banni par l'ostracisme (Ve siècle av. J.-C.), et sortit d'Athènes en formant des vœux pour la prospérité de son ingrate patrie. On rapporte que, le jour où cette sentence fut rendue, Aristide, invité à tracer son propre nom sur la coquille d'un habitant de la campagne, qui ne savait pas écrire et qui s'était adressé à lui sans le connaître, demanda à cet homme si Aristide l'avait personnellement offensé : « Non, répondit le paysan, mais *je suis las de l'entendre toujours nommer le Juste*. »

Différentes particularités de la vie d'Aristide sont restées proverbiales :

D'abord son nom, qui sert souvent à désigner un homme juste, intègre, particulièrement en politique;

L'ostracisme dont il a été frappé;

Les vœux qu'il forma pour la grandeur de sa patrie, en partant pour l'exil;

Le motif que l'ombrageux paysan donna de son vote à Aristide lui-même.

Les allusions à la réponse que nous avons citée plus haut sont fréquentes; en voici un exemple : « C'est une erreur de croire que Gœthe, jusqu'à sa mort, n'a rencontré qu'une aveugle adoration; une opposition retentissante s'était élevée, au contraire, contre sa toute-puissance; c'était un véritable ostracisme que cette critique qui, dans ces derniers temps, s'évertuait chaque matin pour lui dire dans sa langue : *Je suis las de l'entendre appeler le Juste*. » (Edgar Quinet.)

Aristide, statue antique, musée des Etudes — statue moderne de P. Castellier, pal. du Luxembourg.

Aristippe, phil. grec, fondateur de l'école cyrénaïque (IVe siècle av. J.-C.).

Aristippe ou la *Cour*, par Guez de Balzac (1658); c'est un traité sur les mœurs de la cour et la manière de concilier le devoir avec la politique; ouvrage à consulter pour la langue.

Aristippe, roman en prose, de Wieland; ouvrage qui met en relief la plus pure morale de l'antiquité (1800).

Aristobule Ier, roi de Judée en 103 av. J.-C.

Aristobule II, roi de Judée en 70 av. J.-C.; assassiné l'an 50.

Aristogiton. V. *Harmodius*.

Aristomène, roi des Messéniens (VIIe siècle av. J.-C.).

Aristophane, célèbre poète comique d'Athènes (Ve siècle av. J.-C.), dont la plupart des comédies sont des pamphlets politiques, surtout sa comédie des *Nuées*, où Socrate est attaqué avec autant d'esprit que de mauvaise foi. En littérature, le nom d'Aristophane est souvent cité, par antonomase, pour désigner un poète, un écrivain qui attaque énergiquement et avec l'arme du ridicule les travers, les vices de ses contemporains. Souvent aussi ce nom est une expression de blâme à cause de la part que le grand comique a eue dans la condamnation de Socrate.

Aristote, célèbre philosophe grec, fondateur de la secte des péripatéticiens, fut pendant tout le moyen âge l'oracle des philosophes et des théologiens scolastiques (384-322 av. J.-C.).

En littérature, le nom d'Aristote est souvent cité comme la personnification de l'esprit philosophique. A propos de ce nom, on rappelle aussi ces deux vers, qui se trouvent dans le *Festin de Pierre*, comédie de Thomas Corneille :

Quoi qu'en dise *Aristote* et sa docte [cabale,
Le tabac est divin, il n'est rien qui l'é- [gale.

Les allusions à ces deux vers sont d'autant plus fréquentes que la chose est d'un usage à peu près général, et que, dans l'application, le mot *tabac* se prête à de faciles variantes : Le bifteck est divin..., le rosbif est divin..., le sommeil est divin...

Arius (*uce*), hérésiarque, fondateur de la secte des ariens (280-336).

Arjuzanx, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 750 h.

Arkansas (*zâce*), riv. d'Amérique, se jette dans le Mississipi, après un cours de 3,470 kil.

Arkansas (*zâce*), Etat de l'Union américaine, dans l'Am. du Nord; cap. *Little-Rock.*

Arkhangel, v. de la Russie d'Europe, sur la mer Blanche; 20,000 h.

Arkwright (*ark-raite*), mécanicien anglais, inventeur de la *mull-jenny* pour filer le coton (1732-1792).

Arlane (*lan*), ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert; 4,167 h.

Arlequin, personnage comique qui, de la scène italienne, a passé sur presque tous les théâtres de l'Europe. Il porte un habit composé de petits morceaux de drap triangulaires, de diverses couleurs, un masque noir, et, à la ceinture, un sabre de bois nommé *latte* ou *batte*. Par comparaison, on applique ce nom à tout homme qui n'a point d'idées fixes, de principes arrêtés: *C'est un Arlequin.*

Arlequin, titre d'un grand nombre de comédies et de parades, où Arlequin joue le principal rôle.

Arles, ch.-l. d'arr. (Bouches-du-Rhône); 24,695 h.; antiquités remarquables. L'arr. a 8 cant., 32 comm., 88,407 h.

Arles-sur-Tech, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orient.), arr. de Céret; 2,523 h.

Arleux, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Douai; 1,675 h.

Arlincourt (*vicomte d'*), romancier français (1789-1856).

Arlington (*comte d'*), ministre d'Etat sous Charles Ier, fit partie du ministère célèbre connu sous le nom de *Cabale.*

Arlon, v. de Belgique, dans la prov. de Luxembourg; 5,600 h.

Armada (*l'Invincible*), flotte envoyée par Philippe II, roi d'Espagne, contre l'Angleterre, en 1588; détruite en partie par la tempête. *L'invincible Armada* est demeurée célèbre, et les historiens désignent quelquefois sous ce nom de grandes expéditions maritimes, mais c'est toujours dans un sens ironique.

Armagnac, ancien pays de France, compris dans le dép. du Gers.

Armagnacs (*faction des*), parti du duc d'Orléans dont le chef était le comte d'Armagnac; déchira la France sous Charles VI, par ses luttes avec la faction des Bourguignons. *Armagnacs* et *Bourguignons* sont deux mots restés dans la langue comme syn. d'ennemis irréconciliables.

Arménie, contrée d'Asie, dont u partie appartient aujourd'hui à Turquie, et une autre à la Russie

Armentières, ch.-l. de c. (Nord), a de Lille; 15,579 h.

Armide, une des plus séduisan héroïnes de la *Jérusalem délivr* du Tasse, la Circé de l'épopée ch tienne, dont le nom est devenu p verbial pour désigner une fem qui fascine par ses charmes ench teurs. On fait aussi de fréquen allusions aux *jardins*, au *palais d'A mide*, au milieu desquels la ch mante magicienne retenait le be Renaud loin de l'armée des crois

Armide, opéra de Quinault, et s chef-d'œuvre comme tragédie ly que; représenté en 1686 (musique Lulli).

Armide, opéra en cinq actes de Glu (1777), un de ses principaux c vrages.

Arminius (*uce*), célèbre chef des G mains, demeuré populaire en Al magne sous le nom de *Herman* vainqueur de Varus l'an 9 ap. J.-

Armorique, partie de la Gaule c forme aujourd'hui la Bretagne.

Armstrong (*Jean*), médecin et po écossais (1709-1779).

Arnaud de Villeneuve, alchimis et médecin du XIIIe siècle.

Arnauld (*Antoine*), nommé le Gra Arnauld, célèbre docteur et théo gien, défenseur des jansénistes et Port-Royal contre les membres la compagnie de Jésus (1612-1694).

Arnault, poète tragique français et a teur de fables ingénieuses (1766-183

Arnay-le-Duc, ch.-l. de c. (Côte-d'O arr. de Beaune; 2,559 h.

Arndt, poète allemand, connu surto par des chants nationaux qui conti buèrent à soulever l'Allemagne co tre nous en 1812.

Arnheim, cap. de la Gueldre, da les Pays-Bas; 27,878 h.

Arnheim ou **Arnim**, nom d'une mille d'Allemagne, originaire Hollande, qui a fourni plusieu hommes remarquables.

Arno, riv. de Toscane.

Arnobe, écrivain latin du IIIe siècl apologiste de la religion chrétienn

Arnold, général américain, qui tra sa patrie pendant la guerre de l' dépendance.

Arnoul ou **Arnulf**, empereur d'All magne; m. en 899.

Arnould (*nou*) (*Sophie*), célèbre trice de l'Opéra de Paris (1744-180

Arpajon, ch.-l. de c. (S.-et-O.), a de Corbeil; 2,822 h.

Arphaxad, fils de Sem et père

Salé. — Un roi de Médie, Phraorte, porte aussi ce nom dans l'Ecriture.

rquebusiers d'Anvers (*les*), tableau de Teniers, à l'Ermitage de St-Pétersbourg : un des plus vastes et des meilleurs ouvrages du maître.

rques, bourg du dép. de la Seine-Infér., où Henri IV vainquit le duc de Mayenne en 1589.

rracheur de dents (*l'*), tableau de Gérard Dov, au Louvre — autre tableau du même, gal. de Dresde — de Honthorst, à la même galerie.

rrangement des mots (*traité de l'*), par Denys d'Halicarnasse, un des meilleurs ouvrages des anciens sur l'élocution poétique et oratoire.

rras (*a-râce*), ch.-l. du dép. du Pas-de-Calais, à 177 kil. N. de Paris; 22,329 h.; évêché. L'arr. a 10 cant., 211 comm., 17?,422 h.

rreau, ch.-l. de c. (H.-Pyr.), arr. de Bagnères-de Bigorre; 1,298 h.

rrie ou **Arria**, dame romaine qui, pour donner l'exemple du courage à son mari Pætus, condamné à mort par Claude comme conspirateur, s'enfonça un poignard dans le sein; puis, le retirant, elle le présenta à son mari en disant froidement : « *Pœte, non dolet* — Pætus, cela ne fait pas de mal. » Pætus se donna la mort à l'exemple de sa femme. On fait quelquefois en littérature des applications de ce trait de courage.

rrien, historien grec du IIe siècle.

rrighi de Casanova, duc de Padoue, un des généraux de Napoléon (1778-1853).

rs, ch.-l. de c. dans l'île de Ré (Char.-Inf.), arr. de La Rochelle; 3,171 h.

rsace (*zace*), fondateur de la monarchie des Parthes (255 av. J.-C.) et de la dynastie des Arsacides.

rsène (*saint*), gouverneur des enfants de Théodose (350-445).

rsinoé, nom de plusieurs princesses et de plusieurs villes anciennes.

rsinoé, personnage du *Misanthrope*, de Molière, restée le type de la coquette surannée.

rt chrétien (*l'*), par A.-F. Rio, un des livres les plus remarquables qui aient été écrits sur l'histoire de l'art catholique, œuvre tout à la fois d'enthousiasme et d'érudition, analyse savante et apologie passionnée des productions des maîtres italiens au XIIIe, au XIVe et au XVe siècle (Paris, 1836-1861).

rt d'aimer (*l'*), poème érotique d'Ovide, où l'on retrouve toutes les qualités et tous les défauts de ce poète, la fécondité, la verve, la grâce, unies à une imagination dont rien ne modère l'exubérance.

Art d'écrire (*l'*), excellent traité de rhétorique philosophique, en quatre livres, par Condillac, ouvrage faisant partie du *Cours d'études*, rédigé pour l'instruction du prince de Parme.

Art de la guerre (*Discours sur l'*), par Machiavel; cet ouvrage, en forme de dialogue, est un des plus remarquables qui soient sortis de la plume du célèbre publiciste florentin. Le poème de la *Guerre*, de Frédéric II, n'est guère que la reproduction en vers français des préceptes posés par Machiavel.

Art de penser (*l'*), traité philosophique de Condillac, faisant partie du *Cours d'études*, rédigé pour l'instruction du prince de Parme.

Art de raisonner (*l'*), traité philosophique de Condillac, en cinq livres, contenant les principes de l'art de raisonner et des applications de ces principes; ouvrage faisant partie du *Cours d'études*, rédigé pour l'instruction du prince de Parme.

Art d'être heureux (*l'*), par Droz, ouvrage de philosophie pratique.

Art de vérifier les dates (*l'*), savant ouvrage historique, par les bénédictins (XVIIIe siècle).

Art médical (*l'*), traité de médecine, par Celse; ouvrage aussi remarquable par la forme que par le fond (Ier siècle).

Art militaire (*De l'*), traité de Végèce, judicieux, instructif et concis (IVe siècle).

Art poétique (*l'*) d'Horace, ou *Epître aux Pisons*, sorte de poème didactique, sur la littérature, plein de charme, de finesse, de jugement et d'abandon (Ier siècle av. J.-C.), où se trouvent un grand nombre de vers restés proverbes, et dont beaucoup ont été imités par Boileau; mais comme les vers d'Horace sont nécessairement en latin, ils ne sauraient être à leur place dans un dictionnaire purement français.

Art poétique (*l'*), poème latin en trois chants, de Vida, qui parut à Rome en 1527; ouvrage écrit avec autant de méthode et de jugement que d'élégance et de goût; trad. dans notre langue en prose et en vers.

Art poétique (*l'*), poème didactique de Boileau; excellent ouvrage de saine critique, qui a fait appeler son auteur le *Législateur du Parnasse* (1672). Un grand nombre de vers de l'*Art poétique* ont passé dans la lan-

gue et sont cités comme de véritables proverbes. Voici les principaux :

— La rime est une esclave et ne doit [qu'obéir.
— Ce ne sont que festons, ce ne sont [qu'astragales.
— Passer du grave au doux, du plai- [sant au sévère.
— Enfin Malherbe vint.....
— Ce que l'on conçoit bien s'énonce [clairement,
Et les mots, pour le dire, arrivent [aisément.
— Sans la langue... l'auteur le plus [divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un mé- [chant écrivain.
— Vingt fois sur le métier remettez [votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez.
— Faites-vous des amis prompts à vous [censurer.
— Un sot trouve toujours un plus sot [qui l'admire.
— Chez elle (l'ode) un beau désordre [est un effet de l'art.
— Un sonnet sans défaut vaut seul un [long poème.
— Le latin dans les mots brave l'hon- [nêteté ;
Mais le lecteur français veut être [respecté.
— Le Français, né malin, forma le [vaudeville.
— Il n'est pas de serpent ni de monstre [odieux,
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire [aux yeux.
— Le vrai peut quelquefois n'être pas [vraisemblable.
— O le plaisant projet d'un poète igno- [rant,
Qui de tant de héros va choisir Chil- [debrand !
— Il n'est point de degré du médiocre [au pire.
— Soyez plutôt maçon, si c'est votre [talent.

Art universel (*l'*) ou le *Grand art* (*Ars magna*), ouvrage de Raymond Lulle, qui a été longtemps célèbre.

Artaban, nom de plusieurs rois des Parthes. Le caractère de l'un d'eux a donné naissance au proverbe : *fier comme Artaban ;* d'autres le font venir d'un roman de La Calprenède.

Artabaze, roi d'Arménie, 50 av. J.-C.

Artamène ou le *Grand Cyrus*, roman jadis fameux, de Mlle de Scudéri (1650).

Artaxerce Longue-main, roi de Perse de 471 à 424 av. J.-C.

Artaxerce Mnémon, roi de Perse, de 404 à 362 av. J.-C.; sous lui eut lieu la retraite des Dix mille.

Artémise, reine d'Halicarnasse, prit part à l'expédition de Xerxès contre les Grecs.

Artémise II, reine d'Halicarnasse, éleva un tombeau magnifique à son époux Mausole, 379 av. J.-C. Personnification de l'amour conjugal.

Artenay, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 1,015 h.

Artevelde (*Jacques d'*), brasseur de Gand, chef des Flamands révoltés (1290-1345).

Arthez, ch.-l. de c. (B.-Pyr.), arr. d'Orthez ; 1,427 h.

Arthur ou **Artus**, chef des Bretons en 516, passe pour avoir institué les chevaliers de la Table-Ronde.

Arthur, duc de Bretagne, héritier du trône d'Angleterre, tué par ordre de Jean sans Terre, son oncle, en 1202.

Artois, anc. province au nord de la France, cap. *Arras.*

Arudy, ch.-l. de c. (B.-Pyr.), arr. d'Oloron, 1,995 h.

Arundel (*ron*) (*comte d'*), riche Anglais qui fit venir de Paros les fameuses chroniques lapidaires connues sous le nom de *marbres d'Arundel* (1580-1646).

Aruns, frère de Tarquin le Superbe, fut mis à mort par sa femme.

Aruns, fils de Tarquin le Superbe, fut tué par Brutus dans un combat.

Arvales (*frères*), collége des prêtres de Cérès, composé de douze membres et institué par Romulus.

Arvernes, peuple de la Gaule ancienne, dans la partie qui s'appelle aujourd'hui *Auvergne.*

Arzacq, ch.-l. de c. (B.-Pyr.), arr. d'Orthez ; 1,224 h.

Arzano, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimperlé ; 1,779 h.

Asa, roi de Juda de 944 à 904 av. J.-C.

Ascagne (*Jule* ou *Jules*), fils d'Enée et de Créuse; fut emmené par son père en Italie, après la prise de Troie, et lui succéda comme roi de Lavinium, vers l'an 1175 av. J.-C. Il fonda la ville d'Albe-la-Longue.

On fait de fréquentes allusions au jeune Ascagne, qu'Enée tenait par la main dans cette nuit célèbre qui fut la dernière de Troie. Virgile représente l'enfant suivant son père à pas pressés et inégaux : « Le jeune Iule prend ma main et me suit d'un pas inégal. »

Ascalon, ville de l'ancienne Palestine.

Ascension (*île de l'*), petite île de l'océan Atlantique, découverte en 1501 par Jean de Nova, le jour de l'*Ascension.*

Ascension (*l'*), tableau du Pérugin, à Lyon — de Francia, à la National Gallery — de Fra Bartolommeo, au Louvre — du Tintoret, égl. du Rédempteur, à Venise.

Asclépiades, famille illustre de médecins grecs, descendants d'Esculape.

Asdrubal dit **Barca**, général carthaginois, vaincu et tué en 207 av. J.-C. par les Romains, comme il allait rejoindre son frère Annibal.

Aser (*zere*), un des fils de Jacob.

Asfeld, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel; 1,102 h.

Asie, une des cinq parties du monde, environ 500 millions d'hab.

Asie Mineure, nom que donnaient les anciens à une partie de l'Asie au S. de la mer Noire.

Asinaire (*l'*), comédie de Plaute.

Asiongaber, v. de l'Idumée, autrefois florissante.

Asmodée, personnalité diabolique qui figure dans le livre de *Tobie* comme démon des plaisirs impurs, et dont Le Sage a fait le principal personnage de son *Diable boiteux*, enlevant les toits des maisons de Madrid et découvrant à son compagnon les secrets les plus intimes de chaque habitation.

Les écrivains font de fréquentes allusions à Asmodée pour caractériser celui qui est informé de tous les événements, de toutes les circonstances, sans que l'on aperçoive le fil qui l'a dirigé. En voici un exemple : « Voulez-vous connaître l'intérieur d'une maison, savoir le nom des personnes qui l'habitent, leur état, leurs habitudes, leur fortune? Il n'est pas besoin pour cela d'avoir un *Asmodée* à vos ordres; il vous suffira de causer un moment avec le portier. »

Asmonéens (*in*), nom donné aux Macchabées originaires d'Asmon, v. de la tribu de Siméon.

A soi-même, titre d'un célèbre ouvrage de l'empereur Marc-Aurèle, généralement connu sous le nom de *Pensées* ou de *Réflexions morales*. C'est un recueil de maximes, de pensées, que les circonstances faisaient naître, et que l'illustre auteur mettait par écrit, sans choix et sans plan.

Aspasie, née à Milet, célèbre par sa beauté et son esprit, femme de Périclès. En littérature, on fait souvent allusion à ce nom en donnant à Aspasie le rôle d'une sorte d'Egérie.

Aspet, ch.-l. de c. (H.-Gar.), arr. de Saint-Gaudens; 2,566 h.

Asphaltite (*lac*). V. *Morte* (*mer*).

Aspres-les-Veynes, ch.-l. de c. (H.-Alpes), arr. de Gap: 672 h.

Asprières, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche; 1,857 h.

Assam (*ame*), vaste pays dans l'Inde anglaise.

Assar-Haddon, roi de Ninive, vainquit Manassès et l'emmena captif (707-668 av. J.-C.).

Assas (*chevalier d'*), capitaine au régiment d'Auvergne, sauva l'armée française au prix de sa vie, à l'affaire de Clostercamp, où son corps fut haché en morceaux.

Voici les détails de ce fait historique : dans la nuit du 15 octobre 1760, le brave d'Assas pénétra seul au milieu d'un bois voisin pour le fouiller dans la crainte d'une surprise. La bataille devait se livrer le lendemain. Tout à coup, il est environné de soldats ennemis qui lui mettent la baïonnette sur la poitrine, et le menacent de mort s'il jette un seul cri d'alarme ou d'avertissement. N'écoutant que son dévouement patriotique, d'Assas se sacrifie au salut de l'armée en poussant ce cri fameux, qui avertit les Français du danger : « A » moi, Auvergne, ce sont les enne- » mis ! » et il tombe mort à l'instant, criblé de coups de baïonnette.

Ce trait du brave chevalier, et surtout le cri qu'il poussa, sont aujourd'hui, dans la langue littéraire, l'objet de fréquentes applications : « La nature du méchant le pousse toujours à étouffer les bons sentiments qui cherchent de temps en temps à s'échapper de son cœur. Quand il éprouve, par hasard, un de ces mouvements, il est tenté de s'écrier « A moi, Auver- » gne, voilà l'ennemi ! »

L'exemple suivant est emprunté à M. Jules Simon : « Les hommes aiment naturellement tout ce qui vient du cœur, tout ce qui est grand, tout ce qui éblouit, et même tout ce qui est étrange. Une action héroïque, ou simplement un acte de générosité, les émeut infailliblement et provoque leur enthousiasme. Ils voient ces actions; ils ne voient pas la justice dans le cœur du juste. Soyez d'*Assas*, et votre nom sera immortel pour un moment de courage sublime; mais Aristide, si le sort ne le place pas à la tête de la république, peut n'emporter au tombeau qu'une froide estime. »

Assassinat du duc de Guise (*l'*), tableau de P. Delaroche (1834); coll. du duc d'Aumale : composition savante; exécution pleine de finesse.

Assassinat de l'évêque de Liége

(*l'*), tableau d'Eug. Delacroix, coll. de M. Villot (Paris) : scène très-mouvementée, peinte avec une verve extraordinaire.

Assassins, sectateurs du *Vieux de la Montagne*

Assemblée constituante, la première des assemblées politiques de la révolution fr., celle qui fit la Constitution de 1791.

Assemblée législative, succéda à la Constituante, et fut remplacée par la Convention le 21 septembre 1792.

Assemblée des dieux (*l'*), dialogue de Lucien, dont les interlocuteurs sont Jupiter, Momus et Mercure; c'est là surtout que la sceptique raillerie de l'auteur se donne le plus librement carrière (IIe siècle après J.-C.).

Assemblée des femmes (*l'*), ou les *Harangueuses*, comédie d'Aristophane, satire des utopies de quelques philosophes, représentée à Athènes l'an 393 av. J.-C.

Assemblée des gardes civiques (*l'*), chef-d'œuvre de G. Flinck, musée d'Amsterdam : réunion de neuf portraits; têtes très-expressives et très-vivantes, peintes dans la manière de Rembrandt.

Assemblée des bourgmestres (*l'*), chef-d'œuvre de Th. de Keyser, musée de La Haye : les personnages, au nombre de cinq, sont prodigieux d'expression et de vie : simplicité, force, harmonie, telles sont les qualités de cette peinture de l'un des meilleurs disciples de Rembrandt.

Assemblée des dieux (*l'*), fresque de Raphaël, palais de la Farnésine (Rome).

Assomption, v. de l'Amérique mérid., cap. du Paraguay; 15,000 h.

Assomption (*île de l'*), île située près de l'embouchure du Saint-Laurent.

Assomption de la Vierge (*l'*), tableau du Poussin, au Louvre — de Murillo, au Louvre — du Corrége, célèbre fresque de la coupole de la cathéd. de Parme — du Titien, à l'ac. des beaux-arts de Venise — de Raphaël, au couvent de Monte-Luce près de Pérouse — de Rubens, cathéd. d'Anvers — de Prudhon, au Louvre — de Calvaert, à Hampton-Court — d'Aug. Carrache, à la pinacothèque de Bologne — d'Andrea del Sarte, au palais Pitti — du Guide, musée de Munich. La plupart de ces tableaux sont des chefs-d'œuvre.

Assoucy (*d'*), poète burlesque, tourné en ridicule par Boileau.

Assuérus (*uce*), roi de Perse, épousa Esther, nièce de Mardochée, après avoir répudié l'orgueilleuse Vasthi.

Assur, fils de Sem, fonda le royaume d'Assyrie.

Assyrie, roy. de l'Asie anc., cap. *Ninive*.

Astaffort, ch.-l. de c. (Lot.-et-Gar.), arr. d'Agen; 2,560 h.

Astaroth, v. de l'ancienne Palestine et divinité phénicienne.

Astarté, divinité phénicienne. Un des types de la beauté, dans le langage des poètes.

Aster, d'*Amphipolis*, archer resté célèbre par son adresse. Il vint offrir ses services à Philippe, roi de Macédoine, auprès duquel il se vantait de ne jamais manquer un oiseau dans son vol le plus rapide : « Bon! lui avait répliqué Philippe, je t'emploierai quand je ferai la guerre aux étourneaux. » La raillerie piqua au vif l'habile tireur, qui se jeta dans Méthone, alors assiégée par le roi, et lança contre lui une flèche sur laquelle il avait écrit ces mots : « A l'œil droit de Philippe. » Aster n'avait point exagéré son adresse, car la flèche alla frapper le but. Philippe la fit renvoyer à l'archer avec cette inscription : « Si Philippe prend la ville, Aster sera pendu. » Et il tint parole.

On fait d'assez fréquentes allusions à ce trait. En voici une que lança Béranger au moment où la Restauration le criblait de procès :

Dans mon vieux carquois où font brèche
Les coups de vos juges maudits,
Il me reste encore une flèche,
J'écris dessus : « *Pour Charles dix!*

Asti, v. du royaume d'Italie; 22,000 h.

Astolphe, roi des Lombards, battu par Pépin le Bref.

Astolphe (*cor d'*). Astolphe, prince d'Angleterre et parent de Renaud et de Roland, est l'un des plus célèbres paladins du poème de l'Arioste. Une fée lui fit présent d'un cor « dont le son était si perçant et si terrible à soutenir, qu'il n'était être vivant qui pût l'entendre. La fureur des vents, les éclats du tonnerre, les mugissements sourds d'un tremblement de terre, eussent paru des flageolets en comparaison. » En littérature, on fait de fréquentes allusions au *cor d'Astolphe*.

Astrakhan (*kan*), v. de Russie; 45,000 h.

Astrée, déesse de la Justice, séjourna parmi les hommes pendant le siècle d'or. *Au temps d'Astrée*, c'est-à-dire

quand le bonheur régnait sur la terre.

Astrée (*l'*), célèbre roman pastoral, d'Honoré d'Urfé. La scène se passe au VIIe siècle sur les bords du Lignon, dans la province du Forez, dont l'auteur suppose que les populations sont gouvernées par la nymphe Amasis. Cette œuvre maniérée, d'un genre faux, offre cependant encore un certain intérêt comme tableau de la société contemporaine de l'auteur. C'est là que figure cette fameuse *Carte de Tendre*, à laquelle on fait si souvent allusion; c'est là que soupire le langoureux Céladon. Le nom de la princesse Astrée est devenu également proverbial pour caractériser une femme dont un raffinement de coquetterie fait presque toute la vertu (1610).

Astronomie nouvelle, ou *Physique céleste*, le plus beau monument qui ait été élevé à cette partie de la science, par Képler (1609).

Astronomie populaire, traité de cosmographie, mis à la portée de tout le monde, par Fr. Arago (1856), ouvrage qui a puissamment contribué à populariser les connaissances astronomiques.

Astruc, célèbre médecin français (1684-1766).

Asturies (*les*), prov. de l'Espagne.

Astyage, roi des Mèdes, aïeul de Cyrus, VIe siècle av. J.-C.

Astyanax, fils d'Hector et d'Andromaque, suivit sa mère à la cour de Pyrrhus; c'est du moins la version adoptée par Racine. Le nom de ce malheureux enfant, dans lequel les ennemis du nom troyen craignaient de retrouver quelque jour un vengeur, est quelquefois appliqué au rejeton d'une dynastie vaincue et détrônée. C'est ainsi que Napoléon, pendant les péripéties de cette admirable campagne de 1814, qui restera toujours une des pages les plus glorieuses et en même temps les plus tristes de notre histoire, redoutait, pour le jeune roi de Rome, la destinée du fils d'Hector. Le 8 février, il écrivait à son frère Joseph, qui dirigeait alors les affaires à Paris, pour lui recommander d'envoyer sur la Loire l'impératrice et le roi de Rome, qu'il redoutait surtout de voir tomber entre les mains de ses ennemis : « Le sort d'Astyanax prisonnier des Grecs m'a toujours paru le plus triste sort du monde; j'aimerais mieux voir mon fils égorgé et précipité dans la Seine, que de le voir entre les mains des Autrichiens, pour être conduit à Vienne. »

Dans les citations, le nom d'*Astyanax* est rarement séparé de celui d'Hector, son père, le plus brave des héros de la guerre de Troie, après Achille, et de celui de sa mère Andromaque, dans la bouche de laquelle Racine a mis ce cri si profondément maternel :

Je ne l'ai point encore embrassé d'aujourd'hui.

Atahualpa, inca du Pérou, étranglé par ordre de Pizarre, en 1533.

Atala, petit roman de Chateaubriand; c'est un épisode de la vie sauvage en Amérique, réunissant l'intérêt du sujet et le mérite du style (1801).

Atala au tombeau, tableau de Girodet, au Louvre.

Atalante, fille d'un roi de Scyros, était célèbre par son agilité à la course. Elle déclara à la foule de ses prétendants qu'elle n'accorderait sa main qu'à celui qui l'aurait vaincue en la devançant dans la carrière. Hippomène remporta le prix, grâce à trois pommes d'or dont une déesse lui avait fait présent. Lorsqu'il se voyait sur le point d'être atteint par Atalante, il laissait tomber une de ces pommes, que la jeune fille s'empressait de ramasser, et Hippomène put ainsi toucher le but avant elle.

Les écrivains font surtout allusion à l'agilité d'Atalante, à sa lutte avec Hippomène et aux pommes d'or au moyen desquelles celui-ci la vainquit à la course. En voici une application :

« Il faut que des différences bien profondes séparent la France et l'Allemagne, puisque, malgré les efforts des philosophes et des penseurs illustres qui honorent les deux pays, tant de préjugés les séparent encore. Un perpétuel antagonisme les divise; ils se poursuivent l'un l'autre, comme dans la course d'*Atalante*, sans s'atteindre jamais. »

Atalante, ou la *Toilette d'Atalante*, statue en marbre de Pradier (1850), musée du Luxembourg.

Atar-Gull, roman d'Eugène Sue (1831), remarquable par la richesse du coloris, la variété des tons et la vivacité du récit.

Ataulfe, roi des Visigoths; m. en 415.

Atelier d'Adrien van Ostade (*l'*), tableau peint par ce maître, musée d'Amsterdam.

Atelier de Craesbeke (*l'*), célèbre tableau peint par ce maître, gal. d'Arenberg à Bruxelles.

Atelier de Mieris (*l'*), tableau de Mieris, gal. de Dresde.

Atelier d'Horace Vernet (*l'*), tableau d'H. Vernet, Exp. univ. 1855.

Ath (*ate*), v. de Belgique; 8,800 h.

Athalaric, roi des Ostrogoths d'Italie; mort en 534.

Athalie, reine de Juda, fille d'Achab et de Jézabel, célèbre par ses crimes et son impiété. On rappelle quelquefois le nom d'Athalie pour désigner ces princesses cruelles qui immoient leurs proches à leur ambition.

Athalie, tragédie en cinq actes et en vers, de Racine; appelée par Voltaire le chef-d'œuvre de l'esprit humain; représentée à Versailles en 1671. Les chœurs ont été mis en musique par Lulli, et, de nos jours, par M. J. Cohen. On trouve dans cette tragédie une foule de vers qui, par la beauté de la pensée et la noblesse de l'expression, ont eu le privilége d'être souvent cités par nos grands écrivains :

— Celui qui met un frein à la fureur [des flots
Sait aussi des méchants arrêter les [complots.
— La foi qui n'agit point, est-ce une [foi sincère?
— Et quel temps fut jamais si fertile [en miracles?
— ... Cet esprit d'imprudence et d'er- [reur
De la chute des rois funeste avant- [coureur.
— Un songe, me devrais-je inquiéter [d'un songe?...
— C'était pendant l'horreur d'une pro- [fonde nuit.
— Dont elle eut soin de peindre et [d'orner son visage,
Pour réparer des ans l'irréparable [outrage.
— Qu'importe qu'au hasard un sang vil [soit versé?
— Dieu laissa-t-il jamais ses enfants [au besoin?
Aux petits des oiseaux il donne leur [pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la na- [ture.
— Le bonheur des méchants comme [un torrent s'écoule.
— Cieux, écoutez ma voix; terre, prête [l'oreille :
Ne dis plus, ô Jacob! que ton Sei- [gneur sommeille!
— Comment en un plomb vil l'or pur [s'est-il changé?
— . . . Quelle Jérusalem nouvelle
Sort du fond du désert, brillante de [clartés?
— Entre le pauvre et vous, vous pren- [drez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, ca- [ché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre, et [comme eux orphelin.
— Apprenez, roi des Juifs, et n'oubliez [jamais
Que les rois dans le ciel ont un juge [sévère,
L'innocence un vengeur, et l'orphe- [lin un père.

Athalie faisant massacrer les enfants de son fils, tableau de Sigalon, musée de Nantes : scène de carnage rendue de la façon la plus pathétique et la plus saisissante.

Athanagilde, roi des Visigoths, père de Brunehaut et de Galsuinthe; m. en 567.

Athanase (*saint*), patriarche d'Alexandrie, cél. Père de l'Eglise (296-373).

Athenæum, célèbre recueil semi-hebdomadaire anglais, fondé en 1828, et qui s'occupe de littérature, de science et de beaux-arts.

Athénée, écrivain grec du IIe siècle de notre ère, auteur du *Banquet des savants*.

Athènes, v. célèbre de l'Attique, centre des lumières et des arts dans l'antiquité, auj. cap. de la Grèce; 25,000 h. La racine primitive du nom de la métropole intellectuelle de la Grèce est le mot *anthos*, *fleur*, et jamais étymologie ne fut mieux justifiée. L'origine de cette ville, sans égale dans la littérature et les arts, se perd dans la nuit des temps. En raison du rôle brillant qu'elle a joué dans l'antiquité, son nom s'emploie par antonomase pour désigner toute cité où fleurissent les lettres, les arts et l'esprit; mais c'est surtout pour désigner la ville de Paris, cette ville qui offre tant de points de ressemblance avec la patrie de Phidias, de Périclès et de Démosthène, que l'on fait usage du mot *Athènes*. En voici un exemple éloquent que nous empruntons au P. Félix : « Hommes de la nouvelle *Athènes*, j'ai traversé votre cité, j'ai passé sur vos places publiques, j'ai vu tous vos dieux : dieu du plaisir, dieu de l'argent, dieu de l'industrie, dieu de l'orgueil, et, au milieu de ce panthéon qu'habitent tant de divinités modernes, j'ai vu des autels élevés à une divinité mystérieuse. Au frontispice de vos palais de l'industrie, de vos temples des arts et de vos musées européens, j'ai relu cette inscription : *Deo ignoto;* j'ai demandé le nom de ce dieu

inconnu ; on m'a répondu : le *Progrés.* »

Les fils des Gaulois, vains, frivoles, légers, spirituels et curieux, ont souvent été comparés aux Athéniens, et La Fontaine, le plus gaulois des Français, ou, si on le préfère, le plus français des Gaulois, tenait beaucoup à cette comparaison : *Nous sommes tous d'Athènes en ce point*, a-t-il dit dans une de ses plus jolies fables, où, après avoir fait ressortir la frivolité athénienne, qui s'arrête à des contes d'enfant plutôt qu'aux paroles sérieuses d'un orateur, il se fait Athénien lui-même et s'écrie naïvement :

Nous sommes tous d'Athène en ce point, et moi-même,
Au moment où je fais cette moralité,
Si *Peau-d'Ane* m'était conté
J'y prendrais un plaisir extrême.

Ce vers : *Nous sommes tous d'Athènes*, est souvent cité pour caractériser la légèreté de ceux qui, en littérature, en politique, dans les beaux-arts, négligent le sérieux pour s'attacher à des bagatelles qui leur plaisent. En voici deux exemples empruntés à MM. Babinet et Jouvin : « Tous les hommes sont Français quand il s'agit de s'engouer d'une erreur.

Nous sommes tous d'Athènes en ce point.

Pour l'erreur, il n'y a point de Pyrénées, il n'y a non plus ni Alpes, ni Rhin, ni Manche, ni Atlantique. » — « L'épigramme était médiocre, mais elle proclamait une vérité générale, à savoir l'irrésistible attrait de la féerie au théâtre. *Nous sommes tous d'Athènes*, et nos directeurs de théâtre, qui savent cela, s'arrangent pour exploiter notre crédulité. »

Athis (*ice*), ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront; 4,142 h.

Athos (*tôce*), montagne de la Turquie.

Atlantide, île de l'océan Atlantique, dont parlent les anciens géogr. comme ayant été engloutie par les eaux.

Atlantique (*océan*), vaste mer entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.

Atlas (*lâce*), roi de Mauritanie. Ayant refusé l'hospitalité à Persée, celui-ci fit briller à ses yeux la tête de Méduse et le métamorphosa en montagne. Comme cette montagne est très-élevée, on a supposé qu'Atlas avait été condamné à soutenir le ciel sur ses épaules.

En littérature, on compare à Atlas l'homme chargé de supporter, seul, le poids d'un grand nombre d'affaires, et ce mythe est, en littérature, l'objet de fréquentes allusions. En voici des exemples de Bignon et de Boiste : « Frédéric II a dit, dans l'orgueil de ses succès : « Le » monde ne repose pas plus sûre- » ment sur les épaules d'*Atlas*, que » la monarchie prussienne sur son » armée. » Les champs d'Iéna ont prouvé ce que devient un pays dont l'armée est le seul moyen de salut. » — « Tel homme d'Etat croit être un nouvel *Atlas* : l'homme tombe, et le monde se soutient. »

Atlas (*lâce*), chaîne de montagnes au N. de l'Afrique.

Atlas historique, généalogique, chronologique et géographique de Le Sage (comte de Las Cases), ouvrage devenu classique.

Atrée, fils de Pélops et roi de Mycènes, est fameux dans les mythes anciens par sa haine contre son frère Thyeste et l'épouvantable vengeance qu'il exerça contre lui ; il massacra ses propres enfants dont il lui servit les membres dans un banquet. Cet effroyable repas a été, en littérature, l'objet de fréquentes allusions, que l'exagération rend presque toujours comiques.

Atrée et Thyeste, tragédie de Crébillon (1707), où l'on remarque des traits d'une énergie incroyable, mais dont l'atrocité des détails révolte trop souvent le cœur.

Atrides, nom sous lequel on désigne Atrée et ses descendants, particulièrement Agamemnon et Ménélas. En littérature, on fait de fréquentes allusions aux Atrides : c'est ainsi que Mme de Staël, dans son livre *De l'Allemagne*, compare à la famille des Atrides les personnages du sombre drame de Werner, intitulé : *Le 24 février*. En voici un autre exemple : « Un juge d'instruction a levé le voile d'innocence qui couvrait trois ou quatre mille individus, et l'on a vu des mares de sang, des ruisseaux d'ignominie; on a constaté l'existence de haines féroces, de passions brutales, de crimes qui scandaliseraient jusqu'aux *Atrides*. »

Atropos (*pôce*), celle des trois Parques qui coupait le fil de la vie.

Attale, nom de plusieurs rois de Pergame, IIe siècle av. J.-C.

Atterbom, écrivain suédois (1790-1855).

Attichy, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne ; 897 h.

Atticus (*uce*), ami de Cicéron (110-33 av. J.-C.).

Attigny, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers ; 1,679 h.

Attila, roi des Huns, surnommé le *Fléau de Dieu*. Ce roi, sous le nom de *Etzel*, joue, dans les poèmes cycliques des *Niebelungen* et sous celui d'*Atli*, dans les traditions scandinaves, le même rôle qu'Alexandre sous le nom de *Iscander*, dans les légendes fantastiques des Orientaux. Le nom d'un si terrible dévastateur, qui s'appelait lui-même *Fléau de Dieu* et qui mettait sa gloire à dire que « *l'herbe ne croissait plus partout où son cheval avait passé*, » devait rester proverbial. En effet, il revient souvent sous la plume des écrivains; c'est ainsi que La Fontaine a appelé son fameux Rodilard

L'*Attila*, le fléau des rats.

Attila, tragédie de Corneille, une de celles qui signalèrent la décadence du génie de notre grand tragique, pièce encore plus faible que l'*Agésilas*, représentée l'année précédente, ce qui fit dire à Boileau :

Après l'*Agésilas*,
Hélas!
Mais après l'*Attila*,
Holà!

Attila et de ses successeurs (*Histoire d'*), par M. Am. Thierry (1864), excellent ouvrage où l'on remarque des aperçus aussi neufs qu'intéressants.

Attila chassé de Rome, tableau de Raphaël, au Vatican (chambres) — bas-relief de l'Algarde, à Saint-Pierre de Rome.

Attique, pays de l'anc. Grèce, cap. *Athènes*. Ce mot a passé dans la langue et signifie métaphoriquement : qui a la grâce, la délicatesse, la finesse de l'atticisme, c'est-à-dire du langage propre aux Athéniens. Dans cette expression : *sel attique*, il s'ajoute une idée de raillerie fine et délicate; c'est s'exprimer de la manière spirituelle et railleuse qui était particulière aux Athéniens.

Atwood (*atoude*), célèbre phys. angl., m. en 1807.

Atys, opéra de Quinault, et l'une de ses principales tragédies lyriques; représenté en 1676. (Musique de Lulli.)

Aubagne, ch.-l. de c. (B.-du-Rhône), arr. de Marseille; 7,658 h.

Aube, riv. de France, prend sa source dans le dép. de la Haute-Marne, et se jette dans la Seine à Conflans(Marne).

Aube (*dép. de l'*), ch.-l. Troyes, 5 arr., 26 cant., 446 comm., 255,687 h. 1re div. milit. Cour d'appel de Paris; évêché à Troyes.

Aubenas (*âce*), ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas; 7,431 h.

Aubenton, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins; 1,496 h.

Auberge des Adrets (*l'*), célèbre mélodrame en trois actes de MM. Benjamin Antier, Saint-Amand et Paulyanthe, dont le talent inimitable de Frédérick-Lemaître a fait tout le succès. Les deux principaux personnages de cette pièce sont Robert Macaire et Bertrand, « l'Oreste et le Pylade du bagne, » suivant la piquante expression de M. Th. Gautier (1832).

Auberive, ch.-l. de c. (H.-Marne), arr. de Langres; 943 h.

Aubert, fabuliste franç., m. en 1814.

Aubeterre, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Barbezieux; 731 h.

Aubigné (*D'*), compagnon d'armes de Henri IV, écrivain satirique protestant (1550-1630).

Aubigny, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Pol; 693 h.

Aubigny, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre; 2,543 h.

Aubin, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche; 8,863 h.

Aubriot, prévôt de Paris sous Charles V.

Aubry de Montdidier, seigneur de la cour de Charles V, fut assassiné par un nommé Macaire, et vengé par son chien.

Depuis la perpétration du crime dans un bois, près de Montargis, le chien de la victime s'acharnait à poursuivre le meurtrier. Cette animosité étrange ayant éveillé les soupçons, le roi ordonna une sorte de duel judiciaire entre Macaire et le chien. Ce combat eut lieu dans l'île de Notre-Dame, en 1371. Macaire était armé d'un bâton énorme; malgré cela, il fut vaincu, confessa son crime et l'expia sur l'échafaud. On fait quelquefois allusion à ce combat extraordinaire.

Aubry, conventionnel (1750-1802).

Aubusson, ch.-l. d'arr. (Creuse); 6,427 h.; manuf. de tapis. L'arr. a 10 cant., 101 comm., 100,493 h.

Aubusson (*Pierre d'*), grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, soutint dans Rhodes, en 1480, un siége fameux contre Mahomet II.

Auch (*oche*), ch.-l. du dép. du Gers, à 681 kil. S.-O. de Paris; 13,087 h.; archevêché. L'arr. a 6 c., 85 comm., 58,194 h.

Auckland (*lord*), homme d'Etat anglais (1744-1814), premier lord de l'Amirauté, dont le nom a été donné

à un groupe d'îles situé au S.-O. de la Nouv.-Zélande.

Aucun, ch.-l. de c. (H.-Pyr.), arr. d'Argelès; 516 h.

Aude, riv. de France; source dans les Pyr.-Orient., embouchure dans la Méd.; arrose Alet, Limoux, Carcassonne, Narbonne; cours 205 kil.

Aude (*dép. de l'*), ch.-l. Carcassonne, 4 arr., 31 cant., 436 comm., 285,227 h. 11e div. milit. Cour d'appel de Montpellier; évêché à Carcassonne.

Audenge, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 1,071 h.

Audeux, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon; 145 h.

Audincourt, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard; 3,724 h.

Audouin, habile graveur fr. (1768-1822).

Audouin, naturaliste fr. (1797-1841).

Audran, nom de plusieurs graveurs fr.

Audruick, ch.-l. de c. (P.-de-Calais), arr. de Saint-Omer; 2,479 h.

Audubon, célèbre ornithologiste américain d'origine franç. (1774-1851).

Audun-le-Roman, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey; 553 h.

Auge (*la vallée d'*), dans la Normandie, dép. du Calvados.

Augereau, maréchal de France, duc de Castiglione (1757-1816).

Augias, roi d'Elide et l'un des Argonautes; il avait des étables qui contenaient 3,000 bœufs, et qui n'avaient pas été nettoyées depuis trente ans. Hercule, passant dans les Etats de ce prince, nettoya ses écuries en y faisant passer le fleuve Alphée. Le souvenir de ce dixième travail du héros a passé dans la littérature, et l'on fait aujourd'hui de fréquentes allusions aux *écuries d'Augias*. En voici deux exemples empruntés, l'un à M. Jules Sandeau, l'autre au *Mémorial de Sainte-Hélène* : « On avait redoré les plafonds et les lambris, renouvelé les meubles et les tentures, rétabli les chiffres et les écussons, lavé, gratté, effacé partout la trace de l'invasion des barbares. Pour nous servir des charitables expressions de Mme de Vauvert, qui ne se gênait déjà plus pour en plaisanter, on *avait nettoyé les écuries d'Augias*. » — « A peine le Code eut-il paru, qu'il fut suivi presque aussitôt, et comme en supplément, de commentaires, d'explications, de développements, d'interprétations, que sais-je?... J'avais coutume de m'écrier, au conseil d'Etat : « Eh! messieurs, *nous* » *avons nettoyé l'écurie d'Augias;* » pour Dieu, ne l'encombrons pas » de nouveau! »

Augsbourg, v. de Bavière; 39,000 h. Les protestants y présentèrent, en 1530, la fameuse *Confession d'Augsbourg*. — En 1686, ligue d'Augsbourg entre l'Autriche, l'Allemagne et la Suède, contre Louis XIV.

Auguste, empereur romain, connu d'abord sous le nom d'*Octave*, neveu de Jules-César et son héritier, triumvir avec Antoine et Lépide; il resta seul maître du pouvoir après la victoire d'Actium et commença l'ère des emp. romains. Né l'an 62 av. J.-C., mort l'an 14 après J.-C.

Le règne d'Auguste, qui fut l'époque la plus brillante de l'histoire romaine, a laissé des traces dans la littérature de tous les peuples. Sous ce règne, les lettres, la poésie et l'éloquence, filles de la paix, enfantèrent ces chefs-d'œuvre qui sont la plus haute expression du génie latin, et qui contribuèrent tant à la gloire de cette époque. On sait que l'histoire la désigne sous le nom de *Siècle d'Auguste*, et qu'elle fut illustrée par Horace, Virgile, Tite-Live, Salluste, Ovide, et tant d'autres hommes de génie ou de talent, dont la plupart ont été patronnés par Mécène et protégés par Auguste.

Auguste (*le Siècle d'*), tableau de M. Gérome; musée d'Amiens.

Auguste, nom de plusieurs princes de Saxe et de Pologne, au XVIe et au XVIIe siècle. Le plus connu est Auguste II, électeur de Saxe, qui fut élu roi de Pologne après la mort de J. Sobieski (1697). C'était un prince doué de quelques talents militaires, tolérant et d'un caractère élevé, mais trop enclin au faste. Voici, à propos de lui, un vers de Frédéric II :

Quand Auguste avait bu, la Pologne [était ivre.

Dans les applications que l'on en fait, ce vers signifierait qu'il existait entre ce prince et ses sujets une grande solidarité de sentiments, qu'ils s'enivraient de ses succès, qu'ils étaient joyeux de sa joie. Cependant, suivant l'avis de certains historiens, cette phrase éveillerait, au contraire, une simple idée d'égoïsme, et alors ce vers aboutirait à ceci, que l'homme heureux, celui auquel rien ne manque, s'inquiète peu de la misère de ses semblables. D'après ce commentaire, Auguste II aurait été de la famille de Sganarelle qui avait pris cet axiome pour devise : « Quand j'ai bien bu et bien mangé, je veux que tout le monde soit saoul dans ma maison. »

Augustin (*saint*), évêque d'Hippone, le plus célèbre des Pères de l'Église (354-430).

Un mot : *Tolle et lege*, *prends et lis*, qui se rapporte à une circonstance solennelle de sa vie, a passé dans toutes les langues. Nous allons donner l'historique de cette fameuse phrase. Un jour que, livré aux plus violentes agitations, Augustin avait fui la compagnie de quelques amis pour aller chercher sous un bosquet de son jardin la solitude et le calme qui manquaient à son cœur, il invoquait, bien que confusément, le secours du ciel; tout à coup, il croit entendre sortir, comme d'une maison voisine, une voix qui lui disait : *Tolle et lege*, *prends et lis.* Surpris, se demandant de quel endroit est partie cette voix, et surtout quelle lecture lui était indiquée, il court retrouver Alype, son ami ; un livre était placé sous ses yeux : c'étaient les *Epîtres* de saint Paul ; Augustin l'ouvre au hasard, et tombe sur ce passage de l'Apôtre : *Ne passez pas votre vie dans les festins et les plaisirs de la table... mais revêtez-vous de votre seigneur Jésus-Christ, et gardez-vous de satisfaire les désirs déréglés de la chair.* Augustin n'eut pas besoin d'en lire davantage ; un rayon de lumière avait dissipé les ténèbres de son intelligence, et embrasé son cœur d'une flamme toute céleste.

Augustin et sainte Monique (*saint*), chef-d'œuvre d'Ary Scheffer, au Louvre : admirables figures éclairées par les ardeurs de l'extase.

Augustin (*saint*), apôtre de l'Angleterre, en 604.

Augustinus (*l'*), célèbre traité théologique, dans lequel Jansénius s'était proposé d'exposer les vraies opinions de saint Augustin sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination ; cet écrit excita de vives disputes et donna naissance à la secte des *jansénistes* (1640).

Augustule (*Romulus*), dernier empereur romain d'Occident, en 476.

Aulide, pays de l'anc. Grèce. C'est là que se réunit la flotte des Grecs avant son départ pour Troie, et qu'Iphigénie fut sacrifiée. *Iphigénie en Aulide* est le titre d'une tragédie de Racine, dans la première scène de laquelle se trouve ce vers d'Arcas à Agamemnon, si souvent cité :

Vos yeux seuls et les miens sont ou-
[verts en Aulide.

Aulnay, ch.-l. de c. (Char.-Inf.), a[rr.] de Saint-Jean-d'Angely ; 1,980 h.

Ault, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'A[b]beville ; 1,490 h.

Aulu-Gelle, écr. latin du IIe siècl[e]

Aululaire (*l'*), ou la *Pièce à la m[ar]mite*, comédie de Plaute ; pièce f[ort] remarquable où l'avarice est tourn[ée] en ridicule, mais surpassée par l'[A]*vare* de Molière (IIe siècle av. J.-C[.])

Aumale, ch.-l. de c. (Seine-Inf.), a[rr.] de Neufchâtel ; 2,133 h. Combat ent[re] Henri IV et les Espagnols en 15[9]

Aumale, v. d'Algérie, à 128 kil. S.-[E.] d'Alger.

Aumont, ch.-l. de c. (Lozère), arr. [de] Marvejols ; 1,041 h.

Aunay, ch.-l. de c. (Calvados), arr. [de] Vire ; 1,921 h.

Auneau, ch.-l. de c. (Eure-et-Loi[r]), arr. de Chartres ; 1,736 h.

Auneuil, ch.-l. de c. (Oise), arr. [de] Beauvais ; 1,124 h.

Aunis (*nice*), anc. pays de Fran[ce] cap. *La Rochelle.*

Aups (*op-ce*), ch.-l. de c. (Var), arr. [de] Draguignan ; 2,597 h.

Auray, ch.-l. de c. (Morbihan), a[rr.] de Lorient ; 4,894 h.

Aurélien, emp. rom. de 270 à 275.

Aurélius (*Victor*), historien latin [du] IVe siècle.

Aureng-Abad, v. de l'Inde, ch.-l. [de] la province de ce nom ; 60,000 h.

Aureng-Zeyb (*ringue-zèbe*), emp. [du] Mogol, fit de vastes conquêtes da[ns] l'Inde (1659-1707).

Aureng-Zeyb, tragédie héroïque [de] Dryden, représentée en 1675.

Aurignac (*aque*), ch.-l. de c. (H.-Ga[r.]), arr. de Saint-Gaudens ; 1,479 h.

Aurigny, île dans la Manche.

Aurillac (*ri-iak*), ch.-l. du dép. du C[an]tal, à 554 kil. S. de Paris ; 11,093 [h.] L'arr. a 8 cant., 93 comm., 90,227 [h.]

Aurore, divinité chargée d'ouvrir [au] Soleil les portes de l'Orient.

Aurore (*l'*), célèbre tableau du Gui[de] palais Rospigliosi (Rome) ; — [de] M. Hamon (exp. de 1864 et 1867), a[p.] à l'impératrice Eugénie : ravissa[nte] figure allégorique.

Aurore enlevant Céphale (*l'*), [ta]bleau d'Ann. Carrache ; gal. Farnè[se.]

Auros, ch.-l. de c. (Gironde), arr. [de] Bazas ; 584 h.

Ausone, poète latin, né à Borde[aux] (309-394).

Ausonie, autrefois l'Italie. Ce n[om] est souvent employé en poésie :

Je chante les combats et ce guerr[ier]
[pie[ux]

Qui, des bords phrygiens conduit dans [l'Ausonie,
Aborda le premier les champs de La-[vinie.
DELILLE.

Austerlitz, village de Moravie, où Napoléon battit les Autrichiens et les Russes, le 2 décembre 1805. Parmi toutes les victoires de Napoléon, il n'en est pas une qui entoure sa mémoire d'un prestige plus glorieux, plus légendaire; c'est pourquoi il est si souvent appelé le *Vainqueur d'Austerlitz*. Pour l'armée et pour lui-même, elle est toujours restée un de leurs plus purs, de leurs plus brillants souvenirs. Quelques instants avant la bataille de la Moskowa, le soleil se montra dans tout son éclat : « Soldats, s'écria Napoléon, c'est le soleil d'Austerlitz ! » Et ces seuls mots électrisèrent la grande armée.

Austerlitz (*bataille d'*), célèbre tableau de Gérard ; gal. de Versailles.

Australie ou **Nouvelle-Hollande**, très-grande île de l'Océanie.

Austrasie, anc. royaume de France, cap. *Metz*.

Auterive, ch.-l. de c. (H.-Gar.), arr. de Muret ; 3,179 h.

Auteuil, anc. comm. du dép. de la Seine, réunie à Paris.

Autharis, roi des Lombards, régna de 584 à 591.

Authon, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Nogent-le-Rotrou ; 1,504 h.

Auto-da-fé (*l'*), tableau de Robert Fleury, sal. de 1845 : scène pathétique, peinte avec beaucoup de vigueur et d'éclat.

Automédon, écuyer d'Achille. Ce nom est devenu synonyme d'écuyer ou de cocher habile, et les allusions y sont fréquentes : « Quelques traits partirent de droite et de gauche; bref, la discussion s'engagea. Mme de Vaubert en saisit aussitôt les rênes, et jamais *Automédon*, conduisant un quadrige et faisant voler la poussière olympique, ne déploya autant de dextérité que la baronne dans cette occasion. »

Automne (*l'*), tableau de Jordaens, musée de Bruxelles — le Poussin, au Louvre — beau paysage de M. Th. Rousseau, exp. de 1867.

Autrey-lès-Gray, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray ; 1,096 h.

Autriche, un des grands Etats de l'Europe, cap. *Vienne* ; 34 millions d'hab.

Autun, ch.-l. d'arr. (Saône-et-Loire) ; 11,684 h. ; évêché. L'arr. a 9 cant., 85 comm., 117,815 h.

Auvergne, anc. prov. de France, cap. *Clermont-Ferrand*.

Auvillar (*vi-lar*), ch.-l. de c. (Tarn-et-Gar.), arr. de Moissac ; 1,744 h.

Auxerre (*o-cère*), ch.-l. du dép. de l'Yonne, à 169 kil. S.-E. de Paris ; 15,631 h. L'arr. a 12 cant., 132 comm., 116,427 h.

Auxi-le-Château, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Pol ; 2,949 h.

Auxois, pays de l'anc. Bourgogne.

Auxonne (*o-çonne*), ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon ; 5,555 h., ville fortifiée.

Auzances, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson ; 1,213 h.

Auzon, ch.-l. de c. (H.-Loire), arr. de Brioude ; 1,510 h.

Availles, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Civray ; 2,074 h.

Avallon, ch.-l. d'arr. (Yonne) ; 5,816 h. L'arr. a 5 cant., 72 comm., 44,016 h.

Avalos, marquis de Pesquaire, un des plus illustres lieutenants de Charles-Quint.

Avare (*l'*), comédie en cinq actes et en prose, imitée de Plaute, par Molière, représentée en 1668.

Avares, peuple d'origine tartare.

Avares (*les*), tableau de Quentin Massys, musée du Louvre — du même, au château de Windsor.

Ave, Cæsar, ou les **Gladiateurs**, tableau de M. Gérome (exp. 1859 et 1867) ; savante et curieuse étude archéologique peinte avec le plus grand soin. C'est, mise en action, la phrase que prononçaient les gladiateurs en passant devant la loge impériale : *Ave, Cæsar, morituri te salutant* — César, ceux qui vont mourir te saluent.

Avenir (*l'*), journal rédigé par MM. Lamennais, Montalembert, Lacordaire, Gerbet, etc., tendant à concilier les idées libérales avec le catholicisme (1831-1832).

Avent (*l'*), de Bourdaloue, suite de douze sermons prêchés de 1670 à 1693. Ces sermons brillent surtout par la force du raisonnement, la sobriété et la vigueur du style, ce qui les a fait comparer aux harangues de Démosthène.

Avent (*l'*), de Massillon, suite de dix sermons prêchés devant Louis XIV, à Versailles. Dans ce début d'un grand talent oratoire, salué par Bourdaloue lui-même, on trouve déjà tous les genres de mérite qui distinguent si éminemment ce grand maître de l'éloquence sacrée.

Aventin (*mont*), l'une des sept collines de Rome. C'est sur ce mont que se retira la plèbe romaine pendant sa

révolte contre l'oligarchie patricienne. On envoya aux mécontents Ménénius Agrippa, patricien d'origine plébéienne, qui les ramena à l'obéissance en leur racontant l'apologue des *Membres et l'Estomac*.

On fait à cet événement historique de fréquentes allusions. En voici deux exemples de MM. de Lamartine et Alp. Karr : « Abélard avait son école, son camp, comme il l'appelle, sur la montagne, alors presque solitaire, où s'élève aujourd'hui le temple de Sainte-Geneviève. Ce fut le *mont Aventin* d'un peuple de disciples quittant les écoles anciennes pour venir écouter la parole jeune et hardie d'Abélard. » — « La grève est à l'ordre du jour parmi les ouvriers. Dans quelques localités, les boulangers refusent de faire du pain ; les tailleurs imitent les boulangers ; les cordonniers suivent l'exemple des tailleurs et *se retirent sur le mont Aventin.* »

Aventures d'Aristonoüs (*les*), conte dans le genre antique, par Fénelon, où l'on respire, dit M. Villemain, ce charme attendrissant qui n'est donné qu'à quelques hommes : à Virgile, à Racine, à Fénelon.

Aventures du baron de Fœneste, roman satirique d'Agrippa d'Aubigné, où l'auteur a semé à pleines mains les traits de sa causticité et de sa rude franchise (1630).

Aventures de Télémaque (*les*), poème en prose, en 24 livres, de Fénelon ; composé pour l'instruction du duc de Bourgogne (1699). Un des chefs-d'œuvre de la littérature française.

Avenzoar, célèbre médecin arabe (1070-1161), fut le maître d'Averroès.

Averne, lac de l'Italie mérid., était regardé comme l'entrée des Enfers.

Averroès (*èce*), illustre médecin et philosophe arabe ; m. en 1198.

Avertissements aux protestants, au nombre de six, par Bossuet, œuvre de controverse qui fait suite à l'*Histoire des variations*, et qui fut écrite pour répondre aux attaques dont ce dernier ouvrage avait été l'objet. On y retrouve toutes les qualités de l'éloquent écrivain.

Avesnes (*vène*), ch.-l. d'arr. (Nord) ; 3,603 h. ; petite place forte. L'arr. a 10 cant., 153 comm., 172,335 h.

Avesnes-le-Comte (*vène*), ch.-l. de c. (Pas-de-Cal.), arr. de St-Pol ; 1,477 h.

Aveugle (*l'*), célèbre idylle d'André Chénier, dont le héros est Homère.

Aveugles de Jéricho (*les*), chef-d'œuvre de Poussin, au Louvre ; expressions admirables.

Aveyron (*vé-ron*), riv. de France, passe à Rodez, Villefranche, Nègrepelisse, Moissac, et se jette dans le Tarn.

Aveyron (*dép. de l'*), ch.-l. Rodez, 5 arr., 42 cant., 289 comm., 402,474 h. 10e div. milit. Cour d'appel de Montpellier ; évêché à Rodez.

Avicenne, illustre médecin arabe (980-1036).

Avignon, ch.-l. du dép. de Vaucluse, à 729 kil. S.-S.-E. de Paris, sur le Rhône ; archevêché, longtemps résidence des papes ; 38,196 h. L'arr. a 5 cant., 21 comm., 84,259 h.

Avis d'une mère à son fils et à sa fille, titre collectif de deux écrits de Mme de Lambert, composés pour l'éducation de ses enfants, et réunis depuis en un seul ouvrage (1728 et 1748). Ces *Avis* sont encore aujourd'hui très-estimés.

Avitus (*uce*), empereur romain d'Occident, en 455 et 456.

Avize, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay ; 1,992 h.

Avocat Patelin (*l'*), comédie des plus amusantes de Palaprat, tirée d'une ancienne farce encore très-estimée ; représentée en 1706.

Le nom d'avocat Patelin est devenu dans notre langue synonyme de fourbe câlin, de flatteur hypocrite ; mais la phrase de cette farce désopilante qui en forme la partie la plus comique est celle-ci : *Revenez à vos moutons.* Voici cette scène, qui est une des plus spirituelles de notre ancien théâtre français : maître Guillaume plaide contre Agnelet, son berger, qu'il accuse de lui avoir volé des moutons ; tout à coup il reconnaît dans l'avocat de l'accusé, maître Patelin, l'homme qui lui a pris dix aunes de drap sans les lui payer. La stupéfaction trouble ses idées ; il embrouille les deux affaires et à sa plaidoirie sur les moutons, il mêle le drap, l'avocat et toutes les circonstances de l'achat. Le bailli, qui ne comprend plus rien à cet amphigouri, interrompt à chaque instant le plaideur, pour lui crier avec impatience : « Mais, monsieur Guillaume, revenez donc à vos moutons ! » Dans l'application, cette phrase, l'une des plus fréquemment employées dans notre langue, signifie Reprendre un discours interrompu, revenir à son sujet.

Avranches, ch.-l. d'arr. (Manche) ; 8,137 h. L'arr. a 9 cant., 124 comm., 106,840 h.

Ax, ch.-l. de c. (Ariége), arr. de Foix ; 1,693 h.

Axat, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux ; 458 h.

Ay. V. *Aï.*

Ayen (*a-i-in*), ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive ; 1,333 h.

Aymar-Vernay, paysan du Dauphiné, qui prétendait découvrir les sources et les trésors cachés, à l'aide de la baguette divinatoire.

Aymon (*è-mon*). *Les quatre fils Aymon*, héros de chevalerie dont la légende est encore populaire. Ces quatre preux se nommaient : Renaud, Guiscard, Allard et Richard ; ils firent des prodiges de valeur sous Charlemagne. La littérature les représente souvent tous quatre montés sur le même cheval, le fameux Bayard.

Aymon (*Histoire des quatre fils*), roman de chevalerie, attribué à Huon de Villeneuve, trouvère du XIII[e] siècle.

Ayraut (*è-ro*), jurisc. fr. (1536-1601).

Azaïs (*ice*), auteur du système philosophique des *Compensations dans les destinées humaines* (1766-1845). Dans cet ouvrage, Azaïs examine toutes les positions, tous les états, tous les âges, en un mot, les aspects multiples sous lesquels se présente l'ensemble de la société ; il en énumère les avantages et les inconvénients, les plaisirs et les peines, au point de vue physique comme au point de vue moral, attachés à toute fraction distincte de l'humanité, et il établit que chaque accident trouve sa *compensation* ou son correctif dans un accident contraire. De ce système universel de *compensations*, Azaïs fait découler l'équilibre du monde moral, et la seule vraie égalité qui ne soit pas illusoire, la seule que l'homme ait le droit de revendiquer ; il en fait la condition indispensable, l'essence même du lien qui nous attache les uns aux autres. En littérature et dans la conversation, on rappelle souvent le système d'Azaïs, mais surtout sur un ton plaisant.

Azarias (*âce*), roi de Juda (802-752 av. J.-C.).

Azay-le-Rideau (*zè*), ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon ; 2,108 h.

Azincourt, bourg du dép. du Pas-de-Calais, où l'armée fr. fut vaincue par les Anglais en 1415. Cette déroute, qui mit la France à deux doigts de sa perte, est quelquefois rappelée en littérature comme synonyme de malheur, désastre, etc.

Azoth, v. des Philistins, où était adorée l'idole de Dagon. Cette ville fut assiégée par Psamméticus, roi d'Egypte, qui ne put s'en emparer qu'après un siége de vingt-neuf ans. Ce siége est le plus long dont l'histoire fasse mention.

Azov ou **Azof** (*mer d'*), golfe de la mer Noire, nommé aussi mer de Zabache.

Aztèques, un des plus anciens peuples du Mexique.

B

Baader, philosophe allemand mystique (1765-1841).

Baal, dieu des Phéniciens et des Chananéens. Dans le style biblique, *Baal* est le nom collectif du dieu des gentils, des faux dieux : *Les adorateurs de Baal.* Ce nom a également donné lieu aux locutions suivantes, encore fréquemment employées de nos jours par les écrivains : *Culte de Baal, fils de Baal*, etc.

Baasa ou **Baaza**, roi d'Israël (942-919 av. J.-C.).

Bab-el-Mandeb (*détroit de*), entre la mer Rouge et la mer d'Oman.

Babeuf, fameux démagogue qui voulait abolir la propriété et établir le communisme, exécuté en 1797.

Babillard (*le*), publication périodique par Addison et Steele, traitant de littérature, de morale et de politique ; cet ouvrage est resté célèbre (XVIII[e] siècle).

Babrius ou **Babrias**, poète grec, qui mit en vers les fables d'Esope.

Babylone, une des villes les plus fameuses de l'antiquité, sur l'Euphrate. Bien que cette ville n'existe plus, le nom a survécu et s'applique aujourd'hui aux grands centres de population, comme Londres et surtout Paris, où l'agglomération des masses, les richesses, les raffinements de l'industrie et de la civilisation, engendrent fatalement la corruption des mœurs. Voici quelques exemples de cet emploi empruntés à MM. Théophile Gautier, Octave Feuillet, P.-L. Courier et Michelet :

« La *Babylone* moderne sera un jour dépeuplée et détruite par les rats de Montfaucon. »

« Et où iriez-vous ? — A Paris. — Comment ! à Paris ; mais vous aviez secoué sur la grande *Babylone* la poudre de vos sandales ! Ce sont là vos propres paroles. »

« Je ne vois que bergers et troupeaux ; je n'entends que les chalumeaux et le murmure des fontaines, et, dans l'innocence de ma vie, je ne regrette rien de cette *Babylone* que vous habitez ; s'entend, je n'en regrette que vous. »

« La foule, le mouvement prodigieux d'Amsterdam favorisaient sa solitude ; ces *Babylones* du commerce sont, pour le penseur, de profonds déserts. »

Baccarat (*ra*), ch.-l. de c. (Meurthe-et-Mos.), arr. de Lunéville ; 5,036 h.

Bacchanale, célèbre tableau du Titien, musée de Madrid — du même, à la National Gallery — de Poussin, à la même galerie — du même, au Louvre — de Rubens, musée de Munich. Ces diverses peintures passent à bon droit pour être autant de chefs-d'œuvre.

Bacchante, statue antique, au Vatican—id. au musée de Berlin—id. au Louvre — statue moderne de M. Carrier-Belleuse, salon de 1863 — tableau d'A. Carrache, aux Offices — de M. Bouguereau, au musée de Bordeaux.

Bacchante et Centaure, groupe en marbre, de Pradier, au musée de Rouen.

Bacchante et Satyre, groupe en marbre, de Pradier, salon de 1835 — id. de M. Grauck, salon de 1857.

Bacchantes (*les*), tragédie d'Euripide, une des pièces les plus parfaites de ce poète (406 av. J.-C.).

Bacchus (*kuce*), dieu du vin, fils de Jupiter et de Sémélé. Ce nom se prend souvent pour la personnification du vin : *Les adorateurs, les disciples, les enfants, les suppôts de Bacchus. Par Bacchus!* est une locution interjective empruntée de l'italien *per Bacco!* ou du latin *per Bacchum;* c'est une espèce de serment qui veut dire : *J'en jure par Bacchus.*

On sait que Bacchus fut d'un grand secours à son père Jupiter dans la guerre des dieux contre les géants. Pendant la chaleur du combat, le maître de l'Olympe excitait son courage par cette exclamation : « *Evohe, Bacche, Evohe!* » Bien, mon fils! *courage, Bacchus!* Ce mot est resté un des surnoms de Bacchus.

Bacchus (*statues diverses de*), antiques au musée des Etudes, aux Offices, au Louvre, au musée de Madrid, au Vatican, etc.

Bacchus Indien, statue antique au Vatican — id., au Louvre.

Bacchus et Ampelos, groupe antique, musée des Offices.

Bacchus ivre, petite statue de Michel-Ange, musée des Offices (Florence).

Bacchus et Leucothoé, groupe en marbre, de M. Dumont (Salons de 1831 et 1855) — groupe antique, au musée de Munich.

Bacchylides, poète lyrique grec du ve siècle av. J.-C., neveu de Simonide et oncle d'Eschyle.

Bach (*bak*), nom d'une famille célèbre de musiciens et compositeurs allemands.

Bachaumont, littérateur fr., collaborateur de Chapelle (1624-1702).

Bachelier de Salamanque (*le*), ou *Mémoires de don Chérubin de la Ronda*, le dernier des romans dus à la plume fine, élégante et spirituelle de Le Sage (1736, 2 vol. in-12). Bien que cet ouvrage se ressente de la vieillesse de l'auteur, on y rencontre encore certains chapitres qui rappellent de temps en temps la verve brillante de *Gil Blas*.

Bacciochi (*Elisa Bonaparte, princesse*), sœur de Napoléon Ier (1777-1820).

Backuysen, célèbre peintre de l'école flamande (1631-1709).

Bacler d'Albe, peintre et ingénieur géographe fr. (1761-1824).

Bacon (*Roger*), moine anglais, savant physicien ; un de ceux à qui on attribue l'invention de la poudre (1214-1294).

Bacon (*François*), célèbre philosophe anglais, créateur de la méthode expérimentale; commença la ruine des erreurs de la scolastique (1560-1616).

Bacqueville, ch.-l. de c. (Seine-Inf.), arr. de Dieppe ; 2,520 h.

Bactriane, pays de l'Asie ancienne.

Badajoz, v. et place forte d'Espagne, cap. de l'Estramadure ; 14,000 h.

Bade ou **Baden** (*grand-duché de*), Etat de l'Allemagne du Sud, sur les bords du Rhin ; cap. *Carlsruhe*.

Bade, petite ville du grand-duché du même nom; bains renommés ; 5,500 h.

Baffin (*baie* ou *mer de*), grand golfe de l'océan Atlantique, au nord de l'Amérique.

Bagaudes, paysans gaulois révoltés sous Dioclétien.

Bagdad, v. de la Turquie d'Asie, sur le Tigre, capitale des anciens califes ; 75,000 h.

Bagé-le-Châtel, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg ; 727 h.

Baglioni, italien, d'une illustre famille de Pérouse, s'empara de la souveraineté dans cette ville, et eut la tête tranchée par ordre de Léon X.

Baglivi, célèbre médecin italien (1668-1707).

Bagnères-de-Bigorre, ch.-l. d'arr. (H.-Pyr.), 9,433 h. L'arr. a 10 cant., 194 comm., 88,065 h.

Bagnères-de-Luchon, ch.-l. de c. (H.-Gar.), arr. de St-Gaudens ; 3,829 h.

Bagnols (*gnol*), ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès ; 4,876 h.

Bagoas (*l'eunuque*), favori du roi de Perse Artaxerxès Ochus, fut empoisonné par Darius Codoman.

Bagration (*le prince*), général russe très-distingué, tué à la bataille de la Moskowa.
Bahama (*archipel de*), ou **Iles Lucayes**, archipel de l'océan Atlantique, en avant du golfe du Mexique.
Bahia ou **San-Salvador**, v. et port de mer du Brésil; 180,000 h.
Baier, médecin et naturaliste allemand (1677-1735).
Baïf, ancien poète français (1532-1589).
Baignes-Sainte-Radegonde, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Barbezieux; 2,266 h.
Baigneuse (*la*), tableau de Ingres, Exp. univ. 1855: figure modelée avec une fermeté et une science extraordinaires — de M. Bouguereau, salon de 1864 — statue en marbre, de Julien, au Louvre.
Baigneuses (*les*), tableau de Poelemburg, au Louvre — de Van Huysem, même musée — de La Hire, même musée — de M. Mulready, Exp. de 1855.
Baigneux-les-Juifs, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arrond. de Châtillon-s.-Seine; 436 h.
Baïkal, lac de Sibérie.
Baillet, prêtre et écrivain laborieux (1649-1706).
Bailleul, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Hazebrouck; 12,828 h.
Baillot, célèb. violoniste fr. (1771-1842).
Bailly, maire de Paris et président de l'Assemblée constituante lors de la célèbre séance du Jeu de paume; exécuté en 1793. On fait quelquefois, en littérature, allusion à un épisode de sa mort; les apprêts de son supplice furent d'une longueur excessive; ses membres, glacés par le froid et la pluie, s'agitaient d'un mouvement involontaire : « Tu trembles, Bailly? lui dit un des assistants. — Oui, mon ami, mais c'est de froid, » répondit-il simplement.
Bain, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon; 4,266 h.
Bain (*ordre du*), institué en 1399 par Henri IV, roi d'Angleterre.
Bains, ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Épinal; 2,348 h.
Bairout ou **Beyrout**, v. et port de la Turquie d'Asie, en Syrie; 20,000 h.
Bais, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne; 2,057 h.
Baiser de Judas (*le*), tableau d'Ary Scheffer — de M. Hébert, musée du Luxembourg.
Bajazet Ier, sultan turc de 1389 à 1403, vaincu et fait prisonnier par Tamerlan.
Bajazet II, sultan de 1481 à 1512, empoisonné par son fils Sélim.
Bajazet, tragédie de Racine, dont le sujet est tiré de l'histoire ottomane, représentée en 1672.
Balaam, célèbre prophète ou devin dont il est parlé dans les Écritures. Lorsque les Israélites, après avoir erré pendant quarante ans dans le désert, furent arrivés sur les bords du Jourdain, Balac, roi de Moab, effrayé de leur approche, envoya quérir Balaam, qui restait en Mésopotamie, sur les bords de l'Euphrate, et lui offrit de riches présents s'il consentait à maudire les Israélites. Le devin, monté sur une ânesse, s'en alla à la rencontre des Hébreux, pour faire ce que Balac lui demandait; mais, pendant qu'il était en chemin, un ange du Seigneur, tenant une épée nue à la main, se présenta devant l'ânesse, qui, effrayée par cette apparition, se détourna et s'enfuit à travers champs. Le Seigneur lui donna même la parole, et elle reprocha à son maître sa dureté. Dieu lui-même ouvrit les yeux de Balaam, qui bénit le peuple qu'il avait pour mission de maudire. En littérature, on fait à ce fait miraculeux de fréquentes allusions : « Le rustre qui montait ce cheval distrait le frappa du fouet et le gourmanda en disant : « Voilà encore un de ses » caprices! ce maudit animal n'en fait pas d'autres : il faut qu'il regarde tout; on jurerait qu'il veut s'instruire; un peu plus et il parlerait comme l'*ânesse de Balaam*. » On fait aussi quelquefois allusion au devin lui-même, *qui bénit au lieu de maudire*.
Balaclava, v. et port de Crimée; 2,000 h. En 1854, bataille où les Russes furent vaincus par les Français et les Anglais.
Balaton (*lac*), situé en Hongrie.
Balbek, ancienne ville de Syrie où l'on voit encore de magnifiques ruines.
Balbi (*Adrien*), géogr. italien d'origine, qui a composé en français des ouvrages estimés (1782-1848).
Balboa, officier et navigateur espagnol, découvrit en 1513 l'océan Pacifique.
Balbus (*statues des*), antiques, au nombre de neuf, musée de Naples : belles figures de marbre provenant des fouilles faites à Herculanum.
Bâle, v. de Suisse sur le Rhin; 37,918 h.
Baléares (*îles*), groupe d'îles dans la Méditerranée, à l'Espagne, autrefois célèbres par leurs habiles frondeurs.
Balfrousch, v. de la Perse; 100,000 h.
Baliol ou **Bailleul**, roi d'Écosse, fut vaincu par Édouard Ier, qui le força d'abdiquer; m. en 1305. — Son fils

Edouard livra l'Ecosse à Edouard III, roi d'Angleterre.

Balkans (*monts*), chaîne de montagnes de la Turquie d'Europe.

Ballades, du poète allemand Uhland ; poésies brillantes et animées, où semble revivre le moyen âge (1815). D'autres auteurs, tels que Bürger, Gœthe, Schiller, etc., se sont également distingués dans ce genre, qui convient éminemment à la littérature allemande, et, en général, à celle des peuples du Nord.

Ballades lyriques, de Coleridge, recueil d'odes, de romances et de petits poèmes, d'une harmonie, d'une élégance et d'une richesse d'expression étonnantes, et néanmoins d'un ton simple et naïf (XVIIIe et XIXe siècle).

Ballanche, penseur mystique, auteur des *Essais de palingénésie sociale* (1776-1847).

Balleroy, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Bayeux ; 1,220 h.

Ballesteros, général espagnol, m. en France en 1832.

Ballon, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans ; 1,722 h.

Balmès, écrivain religieux espagnol (1810-1848).

Baltard (*L.-Pierre*), architecte et graveur français (1764-1846). — Son fils est aujourd'hui un de nos architectes les plus distingués. M. en 1874.

Balthasar, dernier roi de Babylone (554-538 av. J.-C.). Au moment où Cyrus, roi des Perses, assiégeait Babylone à la tête d'une armée formidable, Balthasar, confiant dans la force de ses murailles, se riait des vains efforts de son ennemi, et oubliait au milieu des festins les ennuis d'un long siége. Une nuit qu'il célébrait une orgie avec les grands de sa cour, il se fit apporter, par une forfanterie d'impiété, les vases sacrés que Nabuchodonosor avait autrefois enlevés au temple de Jérusalem. Cette profanation était à peine commise que l'impie vit avec épouvante une main qui traçait sur la muraille, en traits de flamme, des caractères mystérieux, que ni Balthasar ni aucun personnage de la cour ne purent lire. Le prophète Daniel ayant été appelé : « C'est Dieu, dit-il au roi, qui a envoyé cette main, et voici ce qui est écrit : « Mané, Thécel, Pharès. » *Mané*, Dieu a compté les jours de ton règne, et il en a marqué la fin ; *Thécel*, tu as été mis dans la balance, et tu as été trouvé trop léger ; *Pharès*, ton royaume sera partagé. » La même nuit, en effet, Cyrus ayant réussi à détourner le cours de l'Euphrate, pénétra dans Babylone par le lit desséché du fleuve ; Balthasar fut tué, et la Babylonie réunie à l'empire des Perses. Par allusion à ce festin célèbre, on donne, en littérature et dans la conversation, le nom de *festin de Balthasar* à tout repas copieux, bruyant et prolongé : « Pendant toute la durée de la société grecque et romaine, des populations celtiques s'étaient insinuées en silence dans l'Europe, au nord des Pyrénées et des Alpes. Là, elles croissaient librement avec les herbes des forêts sacrées ; par intervalles, elles sortaient de ce silence ; elles apparaissaient au milieu de la pompe de la civilisation païenne, comme la main mystérieuse dans le *banquet de Balthasar*. Un jour, elles accoururent pour étouffer Rome dans son berceau. »

Balthasar Carlos (*portrait du prince*), chef-d'œuvre de Velazquez ; musée de Madrid.

Baltimore, v. des Etats-Unis d'Amérique ; 215,000 h.

Baltique (*mer*), formée par la mer du Nord.

Balue (*cardinal de la*), ministre de Louis XI, enfermé par ordre de ce prince dans une cage de fer (1421-1491).

Baluze, savant historiographe fr. (1630-1718).

Balzac (*de*), célèb. écr. fr. (1597-1655).

Balzac (*Honoré de*), célèbre romancier fr. (1799-1850).

Bamberg, v. de Bavière ; 21,250 h.

Bamboche (*van Laar, dit* **le**), célèbre peintre hollandais, a donné son nom aux compositions du genre qu'il affectionnait ; m. en 1673.

Bambouk, royaume d'Afrique, dans la Sénégambie.

Banco ou **Banquo**, gouverneur sous Duncan, roi d'Ecosse, dans le XIe siècle. Il resta spectateur muet du meurtre de son maître par Macbeth. Dans la suite, il devint lui-même suspect au meurtrier, qui le fit égorger au milieu d'un repas, espérant ainsi jouir en paix de cette couronne teinte de sang. Dans sa tragédie de *Macbeth*, Shakspeare a tiré un grand parti de cette aventure dramatique. Au milieu d'un festin donné à toute sa cour pour célébrer son anniversaire, une place reste inoccupée, où tout à coup apparait l'ombre de Banco, qui n'est visible que pour le meurtrier. Ce spectre épouvante Macbeth, et tous les convives croient qu'il a perdu la raison. La littérature

s'est emparée de cette effrayante apparition, qui est une éloquente personnification du remords, et elle y fait de fréquentes allusions. En voici deux exemples : « Tout à coup la porte du salon s'ouvrit, et Laure entra fièrement, suivie du marquis de La Rochelandier. A cette brusque apparition, Gaspard comprit que la statue du commandeur et l'*ombre de Banco* n'étaient que des jeux d'enfant; il resta foudroyé sur place. » — « Le reflet est l'ennemi capital de M. Ingres, parce qu'il lui crée de grands embarras. Le vieux maître s'entendrait bien mieux avec la nature, si elle était grise. Chaque fois qu'il entreprend un tableau, le reflet, comme le *spectre de Banco*, se présente devant lui. »

Banda (*îles*), groupe d'îles dans l'archipel des Moluques.

Bande noire, société de spéculateurs qui achetaient les châteaux et les monuments après la Révolution pour les démolir et en vendre les matériaux.

Bandello, écrivain italien (1480-1561).

Banderali, chanteur célèbre, né en Lombardie, professeur au Conservatoire de Paris (1789-1849).

Bandinelli, peintre et sculpteur italien (1487-1559).

Bandini, érudit et littérateur italien (1726-1800).

Bauer, un des plus illustres généraux suédois, surnommé le *second Gustave* (1595-1641).

Bangkok ou **Bankok**, cap. du roy. de Siam; 350,000 h.

Banier (*l'abbé*), savant mythologiste fr. (1673-1741).

Banks, savant nat. anglais (1744-1820).

Bannalec, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimperlé; 4,390 h.

Banon, ch.-l. de c. (B.-Alpes), arr. de Forcalquier; 1,172 h.

Banquet (*le*), dialogue de Platon, où l'auteur caractérise d'une manière frappante la doctrine élevée et l'éloquence populaire de Socrate : vive peinture des caractères, mouvement, variété, progression du comique au sérieux et du sérieux au sublime, tels sont les mérites de cette composition dramatique (IVe siècle av. J.-C.).

Banquet (*le*), ou *Dialogue sur la beauté*, ouvrage de philosophie morale, par Xénophon (IVe siècle av. J.-C.).

Banquet des sophistes (*le*), ou *des savants*, ouvrage d'Athénée, rempli de renseignements curieux sur l'ancienne littérature grecque (IIe siècle).

Banquet de la garde civique (*le*), chef-d'œuvre de Van der Helst, musée d'Amsterdam : le caractère expressif et l'animation des figures, la largeur et la justesse de la touche, la solidité et l'éclat de la couleur distinguent cette vaste toile où sont représentés, en pied et de grandeur naturelle, vingt-quatre personnages.

Bantam (*tame*), royaume et ville de l'île de Java.

Baour-Lormian, poète fr., auteur des *Poésies d'Ossian* (1770-1854).

Bapaume, ch.-l. de c. (Pas-de-Cal.), arr. d'Arras; 3,059 h.

Bar (*le*), ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 1,452 h.

Bar-le-Duc, ch.-l. du dép. de la Meuse, à 233 kil. E. de Paris; 15,175 h. L'arr. a 8 cant., 128 comm., 77,468 h.

Bar-sur-Aube, ch.-l. d'arr. (Aube); 4,453 h. L'arr. a 4 cant., 88 comm., 40,643 h.

Bar-sur-Seine, ch.-l. d'arr. (Aube); 2,798 h. L'arr. a 5 cant., 85 comm., 46,803 h.

Barabbas ou **Barrabas**, Juif qui, lorsque Jésus fut conduit devant Pilate, se trouvait détenu dans les prisons pour crime de sédition et de meurtre. Lorsque Pilate proposa aux Juifs de choisir entre Jésus et Barabbas, pour que l'un d'eux fût délivré à l'occasion de la fête de Pâque, ce peuple aveugle préféra le meurtrier à l'innocent, et Barabbas échappa ainsi au supplice. Le nom de Barabbas a passé dans la langue comme synonyme de personne d'une figure rébarbative, d'un aspect sauvage et méchant : *C'est un Barabbas, une figure de Barabbas.*

Baraguay-d'Hilliers (*gai*), général fr. (1764-1813).

Barante (*baron de*), historien, publiciste et homme d'Etat (1782-1866).

Barataria (*île de*), île imaginaire dont Sancho Pança, écuyer de don Quichotte, obtint le gouvernement, et où il éprouva, au milieu d'incidents plus comiques les uns que les autres, tous les désagréments attachés à la puissance. Napoléon, à l'île d'Elbe, se comparait plaisamment à Sancho Pança dans son île de Barataria. Les écrivains font de fréquentes allusions à cette royauté éphémère du compagnon du chevalier de la Triste-Figure, et surtout à la bonhomie doublée de finesse avec laquelle il rendait la justice. En voici un exemple de M. Amédée Achard : « M. de Gaille-Fontaine, pris au piége, dut accepter les fonc-

tions administratives qui lui étaient infligées. Au demeurant, comme il avait l'esprit naturellement droit et conciliant, et qu'il était aimé et respecté dans le pays, où tout le monde le connaissait, il devint bientôt le meilleur des maîtres, et gouverna la commune d'Amboise comme *Sancho Pança son île de Barataria.* »

Baratier, enfant d'une précocité extraordinaire, fut admis à l'Académie de Berlin à l'âge de quatorze ans (1721-1740).

Barbade (*la*), une des petites Antilles, appartenant aux Anglais.

Barbanègre, général fr. connu par sa belle défense de Huningue en 1815 (1772-1840).

Barbarie ou **Etats barbaresques**, pays d'Afrique qui comprenait les Etats de Tripoli, de Tunis, d'Alger et de Maroc.

Barbaroux, conventionnel girondin, décapité en 1794.

Barbazan, général fr. qui s'illustra sous les règnes de Charles VI et de Charles VII, surnommé le *Chevalier sans peur.*

Barbe (*sainte*), vierge et martyre en 306. Patronne des artilleurs.

Barbe (*collége Sainte-*), célèbre collége à Paris, près du Panthéon.

Barbe-Bleue, titre et nom du principal personnage d'un conte de Perrault. Barbe-Bleue, ainsi nommé à cause de la couleur de sa barbe, a déjà égorgé six épouses et va faire subir le même sort à la septième, lorsque celle-ci est délivrée par ses frères, qui le mettent à mort lui-même. Barbe-Bleue a mérité de rester le type des maris féroces et sanguinaires. Souvent aussi on rappelle cette question et cette réponse qui se reproduisent plusieurs fois dans ce conte : *Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? — Je ne vois que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie.* V. ANNE.

Barbé-Marbois (*marquis de*), président de la cour des comptes, ministre sous la Restauration (1745-1837).

Barberini, illustre famille florentine dont un des membres fut élu pape en 1623 sous le nom d'Urbain VIII.

Barberousse, nom de deux fameux pirates, maîtres d'Alger, dont le dernier mourut en 1545. — Le surnom de *Barberousse* a aussi été donné à un empereur d'Allemagne, Frédéric Ier, qui occupa le trône de 1152 à 1190. Ce prince est resté célèbre dans les légendes germaniques. Longtemps après sa disparition, on ne croyait pas encore à sa mort, et les légendes le représentent sous la puissance fantastique d'un génie qui le tient enfermé dans un souterrain, endormi et la tête appuyée sur une table de marbre. Il se réveillera et fera son apparition dans le monde aussitôt que sa longue barbe aura fait treize fois le tour de la table. La même incrédulité s'est attachée à Sébastien, roi de Portugal, et à Charles le Téméraire.

Barbette (*rue*), petite rue de Paris située dans le quartier du Temple, restée célèbre par l'assassinat du duc Louis d'Orléans.

Barbeyrac, moraliste et publiciste fr. (1674-1744).

Barbezieux, ch.-l. d'arr. (Charente) 3,910 h. L'arr. a 6 cant., 80 comm., 50,834 h.

Barbezieux (*le marquis de*), fils de Louvois, fut à vingt-trois ans ministre de la guerre (1668-1701).

Barbié du Bocage, géographe fr. (1760-1825).

Barbier (*Ant.-Alex.*), savant bibliographe fr. (1765-1825).

Barbier de Séville (*le*), comédie en quatre actes, en prose, de Beaumarchais; type parfait de la comédie d'intrigue; chef-d'œuvre d'entrain, de malice satirique et de grâce; représentée en 1775.

Barbier de Séville (*le*), opéra-bouffe de Rossini, en deux actes, représenté pour la première fois à Rome en 1816.

Barbou, nom d'une célèbre famille de libraires et imprimeurs, originaires de Lyon.

Barboude, île des Antilles anglaises.

Barca, puissante famille carthaginoise à laquelle appartenait Annibal.

Barcelone, ville et port de mer d'Espagne ; 200,000 h.

Barcelonnette, ch.-l. d'arr. (Basses-Alpes); 1,919 h. L'arr. a 4 cant., 20 comm., 15,322 h.

Barcillonnette, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 301 h.

Barclay de Tolly, général russe (1755-1818).

Barcochébas, imposteur juif qui se fit passer pour le Messie sous le règne d'Adrien; il fut tué en 135.

Bardes anglais et les critiques écossais (*les*), violente satire de Byron offensé, contre ses censeurs littéraires (1809).

Bardesane, hérésiarque du IIe siècle dont la doctrine se rapprochait de celle des manichéens.

Bardin, général fr. et écrivain militaire (1774-1840).

Baréges, village des H.-Pyr.; eaux minérales renommées.
Barenton, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain; 2,584 h.
Barère de Vieuzac, fameux conventionnel, membre du comité de Salut public (1755-1841).
Barjac, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais; 2,471 h.
Barjols (*jol*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles; 3,002 h.
Barlaam, savant religieux de l'ordre de Saint-Basile (1300-1348).
Barlow, diplomate et poète américain (1755-1812).
Barmécides, famille de vizirs célèbres sous plusieurs califes de Bagdad, et dont le plus connu est Giafar, disgracié en 803. Ce nom est resté historique et presque légendaire : aujourd'hui encore, en Perse et dans tout l'Orient, on dit les Barmécides, comme nous disons chez nous les Guises, les Rohan, les Montmorency, etc.
Barmécides (*les*), tragédie de La Harpe, dont le sujet est emprunté à un conte des *Mille et une Nuits*. C'est la plus faible production du célèbre critique, et l'acteur Monvel la couvrit de ridicule dans une complainte qui défraya la malignité de tout Paris (1778).
Barnabé (*saint*), un des douze apôtres.
Barnave, cél. orateur des assemblées révolutionnaires, décapité en 1793.
Barneveldt (*velte*), grand pensionnaire de Hollande; m. sur l'échafaud en 1619.
Barneville, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Valognes; 953 h.
Baroche (*Barocci*, dit **le**), célèbre peintre italien (1528-1612).
Baroda ou **Brodera**, v. de l'Inde anglaise; 100,000 h.
Baron, célèbre acteur fr., ami de Molière (1653-1729).
Baronius (*le cardinal*), général de la congrégation de l'Oratoire, savant historien de l'Eglise (1538-1607).
Barque de saint Pierre (*la*), mosaïque de Giotto (V. *Navelle*) — tableau d'Eug. Delacroix, coll. particulière; cette peinture, de petites proportions, est une merveille de couleur.
Barque de Dante (*la*), chef-d'œuvre d'Eug. Delacroix (Salon de 1822), musée du Luxembourg : ce tableau fait époque dans l'histoire de l'art contemporain.
Barr, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Schlestadt; 5,307 h. Cédé à l'Allem.
Barra (*Joseph*), enfant célèbre par son héroïsme, né à Falaise en 1780, tué en Vendée en décembre 1793. A l'affaire de Cholet, il fit prisonniers deux Vendéens; mais, entraîné par son ardeur loin de ses camarades, il tomba percé de vingt coups de baïonnette. L'héroïsme de ce jeune d'Assas fut célébré en prose, en vers, sur les théâtres, dans les écoles et dans toutes les sociétés populaires. Le célèbre statuaire David d'Angers le sculpta en marbre, charmante statue, qui fait aujourd'hui partie de la collection du prince Napoléon. Le jeune héros y est représenté expirant.
Barrabas (*bâce*). V. *Barabbas*.
Barras (*râce*), conventionnel, puis membre du Directoire (1755-1829).
Barre, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac; 655 h.
Barrême, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 1,000 h.
Barrême, calculateur dont le nom est resté populaire (1640-1703).
Barrett, savant traducteur fr. d'origine anglaise (1717-1792).
Barricades (*Journées des*), la 1re, en 1588, sous Henri III; la 2e, en 1648, commença les troubles de la Fronde.
Barrière (*Pierre*), rompu vif en 1593, pour avoir voulu assassiner Henri IV.
Barrière de Clichy (*la*), ou la *Défense de Paris en* 1814, tableau d'Horace Vernet, musée du Luxembourg. L'artiste a choisi le moment où le maréchal Moncey donne au chef de bataillon Odiot l'ordre d'empêcher les Russes de s'emparer de la butte Montmartre. Petit tableau plus émouvant que les immenses machines du musée de Versailles; touche fine, coloris harmonieux.
Barrois, ancien pays de la Lorraine.
Barrow (*Isaac*), philologue, mathématicien et théologien anglais (1630-1677).
Barry, écriv. anglais du XIIe siècle.
Bart (*Jean*), célèbre marin de Dunkerque (1650-1702).
Barthélemy (*saint*), un des douze apôtres; martyr en 71.
Barthélemy (*l'abbé*), littérateur fr., auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* (1716-1795).
Barthélemy (*le marquis*), homme politique fr., membre du Directoire en 1797, déporté après le 18 fructidor.
Barthélemy (*la Saint-*), massacre des protestants, dans la nuit du 24 août 1572, sous Charles IX, ordonné à l'instigation de Catherine de Médicis et des Guises.
Ce drame, le plus triste et le plus sanglant de notre histoire, a fourni à

la langue un terme expressif pour désigner une exécution collective générale, mais où, heureusement, le sang répandu n'est pas toujours du sang humain. Nous en empruntons un exemple à M. Arsène Houssaye : « On rencontre des colombes à Venise comme on rencontre des chiens à Paris. On sait qu'aux anciens temps, le jour des Rameaux, il était d'usage de lâcher une multitude de pigeons avec un petit rouleau de papier à la patte, ce qui les forçait de tomber après quelques instants de lutte. Le peuple se ruait dessus et leur tordait le cou pour souper ; c'était la poule au pot de Henri IV. Il arriva que chaque année, trois ou quatre pigeons échappèrent à cette *Saint-Barthélemy* et se réfugièrent sur les plombs du palais ducal, où ils se multiplièrent à l'infini. »

Barthélemy (*martyre de saint*), tableau de Ribera, musée de Madrid — du même, musée de Berlin — du même, au palais Pitti (Florence) — du même, au palais Spinola (Gênes) — du même, au musée de Grenoble. Dans ces diverses représentations du martyre de saint Barthélemy, Ribera s'est montré naturaliste énergique, violent, dessinateur savant, coloriste fougueux.

Barthez, célèbre médecin fr., préconisateur du *principe vital* (1734-1806).

Barthole, jurisconsulte italien (1313-1356).

Bartholo, personnage du *Barbier de Séville*, comédie de Beaumarchais. Il est resté à bon droit le type du tuteur jaloux et soupçonneux.

Baruch (*ruk*), un des douze petits prophètes, disciple de Jérémie.

Bas, ch.-l. de c. (H.-Loire), arr. d'Yssingeaux ; 3,022 h.

Bas-Empire, nom donné à l'empire romain depuis Constantin, et à l'empire d'Orient depuis Théodose, jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453. On sait qu'alors Constantinople portait le nom de Byzance. Les historiens rapportent qu'au moment où Constantin Dragosès, le dernier successeur de Justinien, défendait courageusement la ville sur les remparts, les moines de Byzance se livraient âprement à de futiles discussions sur un point de discipline intérieure. On fait, en littérature, de fréquentes allusions à ces disputes, pour désigner des préoccupations futiles, tandis que des intérêts de premier ordre sont en jeu. En voici une application : « Tout se déprave ; la situation fausse du pays altère l'intelligence de chaque individu. L'esprit le plus vif, le plus judicieux, se perd dans la *subtilité des Byzantins*. »

Basedow, écrivain et moraliste allemand, tenta de réformer l'éducation (1723-1790).

Basile (*saint*), Père de l'Eglise, évêque de Césarée (329-379).

Basile, nom de deux emp. d'Orient ; IXe et Xe siècle.

Basile, personnage du *Mariage de Figaro*, comédie de Beaumarchais, est devenu le type du complaisant cupide.

Basine, femme de Childéric, roi des Francs ; mère de Clovis.

Baskerville, célèbre imprimeur anglais (1706-1755), perfectionna les caractères d'imprimerie et inventa, dit-on, le papier *vélin*.

Baskirs, peuplade d'origine turque et mongole, qui fait partie de la Russie.

Basnage de Beauval, célèbre ministre protestant (1653-1723).

Basques, habitants des deux versants des Pyrénées, du côté de la France et de l'Espagne.

Bassan (*le*), célèbre peintre italien (1510-1592).

Bassano, ville d'Italie.

Basse-Terre (*la*), ville capit. de la Guadeloupe ; évêché ; 13,000 h.

Bassée (*la*), ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille ; 3.246 h.

Basselin (*Olivier*), poète du XVe siècle, né à Vire ; ses chansons, publiées en 1610 sous le nom de *Vaux-de-Vire*, sont l'origine du mot *vaudeville*.

Basseville, diplomate fr., assassiné à Rome le 13 janvier 1793.

Bassompierre, maréchal de France et diplomate (1579-1646).

Bassora, v. de la T. d'Asie ; 60,000 h.

Bastelica, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio ; 2,934 h.

Bastia, ch.-l. d'arr. (Corse) ; 17,850 h. ; port de mer. L'arr. a 20 cant., 93 comm., 74,124 h.

Bastiat, économiste fr. (1801-1850).

Bastide-Clairence (*la*), ch.-l. de c. (B.-Pyr.), arr. de Bayonne ; 1,450 h.

Bastide-de-Sérou (*la*), ch.-l. de c. (Ariége), arr. de Foix ; 2,889 h.

Bastille (*Mémoires sur la*), pamphlet historique du XVIIIe siècle, par Linguet, publié à Londres en 1783. C'est une révélation piquante des mystères de cette fameuse prison d'Etat, un plaidoyer saisissant en faveur de l'abolition des lettres de cachet et du régime des détentions arbitraires.

Bataille (*une*), tableau de Salvator Rosa, effroyable mêlée, peinte avec une fougue extraordinaire, au Lou-

vre — de Ph. Wouverman; la peinture la plus considérable et l'une des plus vigoureuses que l'on connaisse de cet artiste, au musée de La Haye.

Bataille du Carême contre le Carnaval (*la*), tableau de Breughel le Vieux, au Belvédère, à Vienne : fantaisie drôlatique, peinte avec beaucoup de verve.

Bataille navale, tableau de W. van de Velde, musée d'Amsterdam : vérité, poésie.

Batave (*République*), nom que prirent les Pays-Bas de 1795 à 1806.

Bataves, peuple germanique qui habitait le pays nommé auj. Hollande.

Batavia, cap. de l'île de Java, résidence d'un gouverneur hollandais; 140,000 h.

Bath (*bate*), v. d'Angleterre, renommée pour ses eaux thermales; 52,000 h.

Bathilde (*sainte*), reine de France, gouverna pendant la minorité de son fils Clotaire III; mourut en 680.

Bathurst, vieille et illustre famille anglaise, qui a fourni un grand nombre de personnages distingués.

Bâtie-Neuve (*la*), ch.-l. de c. (H.-Alpes), arr. de Gap; 766. h.

Batrachomyomachie (*la*), c'est-à-dire *Combat des rats et des grenouilles*, petit poème burlesque généralement attribué à Homère.

Batteux (*le*), littérateur français (1713-1780).

Baucis (*cice*). V. *Philémon*.

Baud (*bau*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Napoléonville; 4,067 h.

Baudelocque, célèbre médecin accoucheur (1756-1810).

Baudin, amiral français, détruisit avec 4 vaisseaux seulement le fort de Saint-Jean-d'Ulloa, réputé imprenable (1784-1854).

Baudouin, nom de plusieurs comtes de Flandre, empereurs latins de Constantinople, et rois de Jérusalem.

Bauffremont, noble et ancienne famille française.

Baugé, ch.-l. d'arr. (Maine-et-Loire); 3,419 h. L'arr. a 6 cant., 67 comm., 75,387 h.

Baugy, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 1,570 h.

Bauhin, naturaliste fr. (1541-1613).

Baume-les-Dames, ch.-l. d'arr. (Doubs); 2,462 h. L'arr. a 7 cant., 187 comm., 59,918 h.

Baumgarten, philosophe allemand (1714-1762).

Bausset (*De*), cardinal, auteur de l'*Histoire de Bossuet* et de celle de *Fénelon* (1748-1824).

Bautru, bel-esprit et dipl. (1588-1665).

Bautzen (*bote-cène*), v. de Saxe, célèbre par une vict. de Napoléon sur les Prussiens et les Russes en 1813.

Bavai, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes; 1,765 h.

Bavière, royaume de l'Allemagne du Sud ; 4,504,874 h. cap. *Munich*.

Bavière (*statue allégorique de la*), colosse en bronze, de Schwanthaler, à Munich.

Bayard, surnommé le *Chevalier sans peur et sans reproche*, prit une part glorieuse aux guerres de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier (1476-1524).

Bayard, auteur de nombreux vaudevilles et comédies (1796-1853).

Bayeux, ch.-l. d'arr. (Calv.); évêché; 8,536 h. L'arr. a 6 cant., 136 comm., 73,476 h.

Bayle (*bè-le*), célèbre écrivain et critique fr., auteur d'un *Dictionnaire historique* plein d'érudition, mais où perce un scepticisme qui a fait considérer l'auteur comme un précurseur de Voltaire (1647-1706).

Baylen (*ba-ï-lène*), v. d'Espagne où le génér. Dupont fit avec les Espagnols une capitulation qui ternit sa gloire.

Bayon (*ba-ion*), ch.-l. de c. (Meurthe-et-Mos.; arr. de Lunéville; 976 h.

Bayonne (*ba-ione*), ch.-l. d'arr. (B.-Pyrén.); place forte, évêché; 27,173 h. L'arr. a 8 cant., 53 comm., 98,375 h.

Bazar turc (*le Grand*), chef-d'œuvre de Decamps (Exp. 1855) : types orientaux reproduits avec une grande vérité; beaux effets de lumière.

Bazas (*dce*), ch.-l. d'arr. (Gironde); 5,023 h. L'arr. a 7 cant., 71 comm., 54,898 h.

Bazoches-sur-Hoëne, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne; 1,154 h.

Béarn (*béar*), anc. prov. de France, près des Pyrénées; cap. *Pau*.

Béatrix, Florentine célèbre, morte en 1292, et immortalisée par Dante dans sa *Divine Comédie*.

Béatrix ou la **Madone de l'art**, drame en cinq actes, par M. Ernest Legouvé, représenté à Paris en 1861.

Béatrix Cenci, roman historique de Guerrazzi (1852).

Béatrix Cenci, tragédie en cinq actes et en vers par le marquis de Custine, représentée à Paris en 1833.

Beattie, écrivain et philosophe écossais (1735-1803).

Beau Ténébreux, nom que prit Amadis de Gaule lorsque, après avoir offensé la dame de ses pensées, il se retira par désespoir dans l'ermitage de la Roche-Pauvre.

Le nom de *Beau Ténébreux* est devenu synonyme d'amoureux sombre, à la

physionomie élégiaque, aux allures timides et mystérieuses.

Beaucaire, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; 8,804 h. Foire célèbre du 1er au 28 juillet.

Beauce, anc. pays de France; cap. *Chartres;* très-fertile en blé.

Beaucoup de bruit pour rien, comédie de Shakspeare, représentée en 1600.

Beaufort, ch.-l. de c. (M.-et-Loire), arr. de Baugé; 5,308 h.

Beaufort, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 1,359 h.

Beaufort, ch.-l. de c. (Savoie), arr. d'Albertville; 2,407 h.

Beaufort (*Henri de*), cardinal angl., un des juges qui condamnèrent Jeanne d'Arc; m. en 1447.

Beaufort (*duc de*), un des chefs de la Fronde, surnommé le *Roi des halles* (1616-1669).

Beaugency, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 4,635 h.

Beauharnais (*vicomte de*), né à la Martinique, où il épousa Mlle Tascher de la Pagerie, qui fut plus tard l'impératrice Joséphine; général dans l'armée du Rhin en 1792, m. sur l'échafaud en 1794.

Beauharnais (*Eugène de*). V. *Eugène*.

Beaujeu, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche; 3,851 h.

Beaujolais, anc. pays de France compris dans le Lyonnais; dép. du Rhône.

Beaulieu, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive; 2,530 h.

Beaulieu, gén. autrich.; m. en 1819.

Beaumanoir, célèbre jurisconsulte fr. (1266-1295).

Beaumanoir (*Jean de*), un des héros du fameux *Combat des Trente*, livré en 1351 par 30 Bretons contre 30 Anglais.

Beaumarchais (*Caron de*), écrivain fr., auteur du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro* (1732-1799).

Beaumarchais et son temps, ouvrage historique et littéraire, d'après des documents inédits, par M. de Loménie (1855).

Beaumes, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Orange; 1,675 h.

Beaumesnil (*méni*), ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 525 h.

Beaumetz-les-Loges, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 558 h.

Beaumont, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 1,926 h.

Beaumont, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg; 679 h.

Beaumont, ch.-l. de c. (Tarn-et-Gar.), arr. de Castelsarrazin; 4,344 h.

Beaumont-le-Roger, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 1,985 h.

Beaumont-sur-Sarthe, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 2,090 h.

Beaumont (*Christophe de*), archev. de Paris; publia un mandement contre J.-J. Rousseau, qui y répondit par une lettre célèbre (1703-1781).

Beaune, ch.-l. d'arr. (Côte-d'Or), renommé pour ses vins; 11,176 h. L'arr. a 10 cant., 199 comm., 120,228 hab.

Beaune-la-Rolande, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Pithiviers; 1,818 h.

Beaupréau, ch.-l. de c. (M.-et-Loire); arr. de Cholet; 4,758 h.; était autref. ch.-l. d'arr.

Beaurepaire, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 2,548 h.

Beaurepaire, ch.-l. de c. (S.-et-Loire), arr. de Louhans; 869 h.

Beaurepaire (*Nicolas-Joseph*), général fr., connu par sa belle défense de Verdun contre les Prussiens; se tua, dit-on, pour éviter la honte de se rendre (1740-1792). Une rue de Paris porte son nom.

Beausset (*le*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon; 2,513 h.

Beauté (*château de*), anc. résidence royale entre Nogent et Vincennes, donné par Charles VII à Agnès Sorel, qui prit le nom de *Dame de Beauté*.

Beautemps-Beaupré, habile hydrographe fr. (1766-1854).

Beauvais, ch.-l. du dép. de l'Oise, à 72 kil. N. de Paris; évêché; 15,307 h. L'arr. a 12 cant., 242 comm., 123,712 h.

Beauvais, un de nos meilleurs prédicateurs du XVIIIe siècle.

Beauvais (*hôtel de*), ancienne résidence historique, rue Saint-Antoine, 82, construite par Lepautre.

Beauvau, anc. et noble famille fr., d'où sont sortis beaucoup d'hommes remarquables.

Beauville, ch.-l. de c. (L.-et-Gar.), arr. d'Agen; 1,247 h.

Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, un des protecteurs des gens de lettres sous Louis XIV.

Beauvilliers (*le duc de*), fils du précédent, fut chargé par Louis XIV de l'éducation du duc de Bourgogne.

Beauvoir, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 500 h.

Beauvoir, ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 2,401 h.

Beauvoisis ou **Beauvaisis**, petit pays de l'ancienne France, qui avait pour cap. *Beauvais*.

Beauzée, grammairien fr. (1719-1789).

Bébé, nain de Stanislas, r. de Lorraine.

Beccaria, publiciste italien, auteur d'un *Traité des délits et des peines* (1738-1794).

Bécher, savant chimiste allemand (1628-1685).

Bécherel, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Montfort; 816 h.

Becket (*Thomas*), archevêque de Cantorbéry, assassiné au pied des autels par des courtisans de Henri II, roi d'Angleterre (1170).

Bédarieux, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 7,892 h.

Bédarrides, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Avignon; 2,860 h.

Bède le Vénérable, moine et historien anglais (673-735).

Bedeau de village (*le*), tableau de Wilkie, à la National Gallery (Londres); beaucoup d'esprit, de finesse et de sentiment.

Bedford (*duc de*), frère de Henri V, roi d'Angleterre, et régent de France pour son neveu Henri VI, lorsque les Anglais étaient maîtres de presque tout le royaume (1389-1435).

Bédouins, Arabes du désert, en Afrique.

Bédriac, lieu entre Crémone et Vérone, dans l'Italie septentr., où Vitellius vainquit Othon en l'an 69. C'est à cette bataille que se rapporte cette phrase restée tristement célèbre : « Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon. » C'est une réponse de Vitellius à ses officiers qui, visitant avec lui les champs de Bédriac, trouvaient infecte l'odeur des cadavres restés sans sépulture. En littérature ou dans la conversation, on fait quelquefois allusion à ce mot d'une crudité cynique.

Beethoven (*bé-to-fène*), célèbre compositeur de musique allemand (1770-1827).

Béfort. V. *Belfort*.

Bégard, ch.-l. de c. (C.-du-Nord), arr. de Guingamp; 4,518 h.

Béhémoth, animal énorme et mystérieux dont parle Job, et que les Pères regardent comme le symbole du démon et du mal.

Behn (*Aphara*), femme poète anglaise, (1640-1689).

Behring (*ringue*), navigateur danois, découvrit le détroit qui porte son nom (1680-1741).

Behring (*détroit de*), entre l'Asie et l'Amérique septentrionale.

Beine, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims; 1,052 h.

Beira, province centrale du Portugal, cap. *Coïmbre*; 1,186,593 h.

Béjart, famille de comédiens à laquelle appartenait Armande, qui épousa Molière en 1662.

Bélâbre, ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc; 2,125 h.

Belcaire, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux; 1,120 h.

Bélénus, divinité de divers peuples germains; on croit que c'était le soleil.

Bélésis, prêtre chaldéen qui se révolta contre Sardanapale et s'empara de sa couronne (579 av. J.-C.).

Belfast, v. et port d'Irlande; 99,660 h.

Belfort ou **Béfort**, ch.-l. de l'arr. de ce nom (anc. H.-Rhin), place forte; 8,400 h. *Le territoire de Belfort* a 6 cant., 106 comm., 56,781 h.

Belgique, royaume au nord de la France; 4,262,000 h.; cap. *Bruxelles*.

Belgodere, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Calvi; 938 h.

Belgrade, v. forte de la Turquie d'Europe; sur le Danube, cap. de la Servie; 30,000 h.

Bélial, idole des Phéniciens. Ce mot qui, en hébreu, signifie *nuisible*, *mauvais*, est celui qu'emploie l'Ancien Testament pour désigner l'esprit destructeur, le génie du mal, le chef des démons. Le nom de *Bélial* revient souvent sous la plume des écrivains sacrés : leurs ennemis sont des *fils de Bélial;* pour eux, *le culte de Bélial* est le culte des démons, du roi des enfers.

Belin, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 1,860 h.

Bélisaire, général sous Justinien, disgracié, privé de la vue et réduit à mendier, suivant une tradition reconnue fausse (490-565). Ce nom propre est devenu nom commun pour désigner un pauvre aveugle ayant quelque chose de noble, de distingué dans les manières :

Jusque sous ses haillons desséchés et [poudreux,
Effrangés par le temps, cardés par la [misère,
L'Arabe qui mendie a l'air d'un *Béli-* [*saire*.
BARTHÉLEMY.

Bélisaire, célèbre roman moral et politique de Marmontel, publié en 1767, et dont l'apparition excita un véritable tumulte dans le monde littéraire et lettré. Il est divisé en seize chapitres, dont les six premiers sont incontestablement ce que l'auteur a écrit de plus éloquent; les dix autres, presque exclusivement politiques, sont dénués d'action et d'intérêt.

Bélisaire mendiant, tableau de David, au Louvre — de Girard, galerie Leuchtenberg (Munich). Peintures savantes, expressives et pleines de noblesse.

Bélise, personnage des *Femmes sa-*

vantes, comédie de Molière; elle forme avec Armande et Philaminte un trio de précieuses dont le nom a passé en proverbe.

Bell, Ecossais qui introduisit en Europe la méthode de l'enseignement mutuel (1753-1832).

Bellac, ch.-l. d'arrond. (H.-Vienne); 3,674 h. L'arr. a 8 cant., 65 comm., 78,805 h.

Bellarmin (*le cardinal*), théologien de l'ordre des jésuites (1542-1621).

Bellart, célèbre procureur général à Paris, sous la Restauration.

Belle Ferronnière (*la*), tableau de Léonard de Vinci, au Louvre.

Belle Jardinière (*la*), chef-d'œuvre de Raphaël, au Louvre : expressions d'une grâce, d'une candeur, d'une simplicité ravissantes.

Belleau (*Remi*), un des poètes de la *Pléiade*, surnommé le *gentil Belleau* (1528-1577).

Bellegarde, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 688 h.

Bellegarde, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis; 1,168 h.

Bellegarde (*De Saint-Larry de*), un des favoris de Henri III — ROGER de la même famille, fut comblé de faveurs par Henri IV, qu'il avait vaillamment servi.

Bellegarde (*comte de*), général autrichien, qui ne put arrêter les progrès de Bonaparte en Italie (1755-1831).

Belle-Isle (*Fouquet de*), maréchal de France, s'est illustré par l'admirable *retraite de Prague* (1742), qu'on a comparée à celle des Dix mille.

Belle-Isle (*hôtel de*), résidence historique de la famille de ce nom, entre la rue de Lille et le quai d'Orsay, construite au XVIIIe siècle par Bruant. C'est aujourd'hui le siége de la caisse des dépôts et consignations.

Belle-Isle-en-Mer, île de l'océan Atlantique. L'endroit principal de l'île, le Palais, est le ch.-l. d'un des cantons de l'arr. de Lorient (Morbihan); 9,871 h. Anciennement lieu de déportation pour les détenus politiques.

Belle-Isle-en-Terre, ch.-l. de c. (C.-du-Nord), arr. de Guingamp; 1,876 h.

Bellême, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne; 3,199 h.

Bellencombre, ch.-l. de c. (Seine-Infér.), arr. de Dieppe; 938 h.

Bellérophon, héros mythologique, fils d'un roi de Corinthe. Ayant tué son frère sans le connaître, il s'expatria et se retira à la cour du roi d'Argos. Ce prince, jaloux de son hôte et ne voulant point violer les lois de l'hospitalité, envoya le héros à Iobatès, son beau-frère, roi de Lycie, après avoir remis à Bellérophon des tablettes où était gravé, en signes mystérieux, l'ordre de lui donner la mort. Iobatès lui ordonna de combattre la Chimère, persuadé qu'il succomberait dans cette lutte. Monté sur Pégase, Bellérophon tua le monstre, épousa la fille du roi de Lycie et fut désigné pour son successeur. Le nom de Bellérophon, son combat avec la Chimère et la lettre perfide dont il était chargé, ont passé en proverbe, et les écrivains y font de fréquentes allusions. *Lettres de Bellérophon* est devenu une expression pittoresque pour désigner des lettres écrites contre ceux mêmes qui sont chargés de les porter, ou simplement une recommandation trompeuse. En voici un exemple : « *Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille*, s'écria Pontois en projetant un regard inquiet à travers les plis de la missive qu'il tenait à la hauteur de l'œil. J'épelle par-ci par-là quelques mots qui me font craindre de recevoir des coups de bâton au lieu de l'hospitalité écossaise. Allons, allons, mon pauvre garçon, je crois que tu portes là une *lettre de Bellérophon.* »

Belleville, ancienne comm. voisine de Paris, réunie à la capitale depuis 1860.

Belleville-sur-Saône, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche; 3,261 h.

Bellevue, village de Seine-et-Oise, d'où l'on jouit d'une vue magnifique; beau château construit en 1748 par Mme de Pompadour, aujourd'hui détruit.

Belley, ch.-l. d'arr. (Ain); 4,684 h. L'arr. a 9 cant., 116 comm., 78,348 h.

Belliard, général fr., se distingua dans les guerres de la République et de l'Empire; m. en 1832.

Bellini, nom d'une illustre famille de peintres vénitiens, dont les plus remarquables sont Jacopo, Gentile et Giovanni.

Bellini, célèbre compositeur de musique dramatique (1802-1835).

Bellinzona, v. de Suisse, canton du Tessin; 2,000 h.

Bellmann, poète suédois (1740-1795).

Bellone, déesse de la guerre. Le nom de *Bellone* appartient à la poésie et entre dans certaines périphrases, comme : *Les champs de Bellone*, les champs de bataille; *les fureurs de Bellone*, fureur qui anime les soldats au combat.

Bellot, marin français, mort dans les glaces polaires, victime du dévoue-

ment qui le poussa à la recherche de sir John Franklin (1826-1853).

Bellovèse, chef gaulois, fonda Milan vers 614 av. J.-C.

Belloy (*cardinal de*), archevêque de Paris (1709-1808).

Belloy, poëte français (1727-1775).

Bellune, v. forte d'Italie; 12,949 h.

Bellune (*duc de*). V. *Victor*.

Belmont, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique; 1,706 h.

Belmont, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 3,774 h.

Belon, un des fondateurs de l'histoire naturelle, créateur de l'anatomie comparée (1518-1564).

Béloutchistan, pays d'Asie à l'E. de la Perse; cap. *Kélat*.

Belpech (*pèche*), ch.-l. de c. (Aude), arr. de Castelnaudary; 2,306 h.

Belphégor, idole des Moabites, des Ammonites et des Madianites, qui, dans la théologie syrienne, symbolisait, croit-on, le soleil. On voit dans l'Ancien Testament que les Israélites rendirent souvent à cette idole des hommages impies. C'est aussi le titre d'une nouvelle célèbre de Machiavel.

Belt (*Grand* et *Petit*), détroits formés par les îles de Fionie et de Séeland, dans la mer Baltique.

Bélus (*uce*), chef assyrien, père de Ninus, adoré comme un dieu.

Belvès (*vèce*), ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat; 2,368 h.

Belz, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient; 2,242 h.

Belzébuth, nom d'un démon qui était considéré comme le chef des esprits malins dans la démonologie du Nouveau Testament.

Belzoni, savant voyageur italien (1778-1823).

Belzunce (*zun*), évêque de Marseille; montra une charité héroïque pendant la peste de 1720 et 1721 (1671-1755).

Bembo (*bin*), cardinal ital. (1470-1547).

Benadab, nom porté par trois rois de Syrie.

Bénarès (*èce*), v. de l'Inde angl., sur le Gange; 630,000 h.

Benda, famille de musiciens nés en Bohême dans le XVIIIe siècle.

Bender (*bin*), v. de la Russie d'Europe, remarquable par le siége qu'y soutint Charles XII après la défaite de Pultawa.

Bénédictins, ordre religieux fondé au VIe siècle par saint Benoît; ils se sont surtout illustrés par d'impérissables travaux d'érudition. Par ext., on donne le nom de *bénédictin* à un homme érudit, d'une science profonde et solide : *C'est un véritable* BÉNÉDICTIN.

Bénédiction des blés (*la*), tableau de M. Jules Breton (1857); musée du Luxembourg : scène rustique, traitée avec beaucoup de charme.

Bénévent, v. forte du royaume d'Italie, à 50 kil. N.-E. de Naples; 18,000 h.

Bénévent-l'Abbaye, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Bourganeuf; 1,725 h.

Bénézet, philanthrope américain, de la secte des quakers, et l'un des premiers défenseurs de la cause des noirs (1713-1784).

Benfeld (*bin*), ch.-l. de c. (B.-Rhin), Cédé à l'Allem.; 2,757 h.

Bengale (*bin*), partie de l'Inde angl.; cap. *Calcutta*.

Bengale (*golfe du*), dans la mer des Indes.

Benguela (*bin*), pays d'Afrique dans la Guinée, où les Portugais possèdent des établissements.

Benin, v. cap. d'un roy. de même nom en Afrique, dans la Guinée; 15,000 h.

Beniacori, célèbre compositeur italien (1779-1821).

Benjamin (*bin*), dernier fils de Jacob, de la même mère que Joseph. Jacob avait une prédilection marquée pour cet enfant, dont la naissance avait coûté la vie à Rachel, son épouse bien-aimée, et il lui avait donné le nom de *Benjamin*, qui, en hébreu, signifie *fils de ma droite* (ben-jamin). C'est par allusion à cette préférence que l'on donne le nom de *Benjamin*, devenu synonyme de *bien-aimé*, au dernier-né d'une nombreuse famille. En voici un exemple de M. Armand de Pontmartin : « Si M. Brifaut fut si cordialement adopté par la société polie, s'il resta son *Benjamin* jusqu'à l'âge de Jacob, ce fut bien plus encore par la sûreté de son commerce que par la grâce de son esprit ou par le charme de ses manières. »

Benjamin Constant. V. *Constant*.

Benningsen, général russe, perdit la bataille d'Eylau contre Napoléon.

Benoît (*saint*), fondateur de l'ordre des bénédictins, en 529.

Benoît Ier, pape de 574 à 578.

Benoît II, pape de 684 à 685.

Benoît III, pape de 855 à 858.

Benoît IV, pape de 900 à 903.

Benoît V, pape de 964 à 965.

Benoît VI, pape de 972 à 974.

Benoît VII, pape de 975 à 984.

Benoît VIII, pape de 1012 à 1024.

Benoît IX, pape de 1033 à 1048.

Benoît X, antipape en 1058.

Benoît XI, pape de 1303 à 1304.

Benoît XII, pape de 1334 à 1342, siégeait à Avignon.
Benoît XIII, antipape de 1394 à 1424.
Benoît XIV, pape de 1740 à 1758.
Benserade (*bin*), poète bel esprit de la cour de Louis XIV (1612-1691).
Bentham (*bin-tame*), publiciste et jurisconsulte anglais (1748-1832).
Bentley (*bin-tlé*), célèbre philologue anglais (1661-1742).
Benvenuto Cellini. V. *Cellini*.
Bény-Bocage (*le*), ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Vire; 836 h.
Béotie (*ci*), contrée de l'anc. Grèce dont les habitants passaient pour avoir l'esprit lourd et grossier.
Béranger, célèbre chansonnier fr., le premier dans un genre qu'il a su souvent élever à la hauteur de la poésie lyrique (1780-1857).
Bérard (*Fréd.*), médecin et philosophe distingué (1789-1828).
Bérat (*Frédéric*), poète et compositeur français (1800-1855); il est auteur d'un grand nombre de chansons restées populaires, entre autres : *Ma Normandie*.
Berbères, peuple de la Barbarie.
Berceau primitif (*le*), groupe en marbre de M. A.-H. Debay (Salon de 1845).
Berchoux (*chou*), poète fr., auteur de la *Gastronomie* (1765-1839).
Bercy, ancienne comm. voisine de Paris, sur la rive droite de la Seine; réunie à la capitale depuis 1860. Grand entrepôt pour les vins et les eaux-de-vie; autrefois superbe château que la construction du chemin de fer de Vincennes a fait disparaître.
Bérenger Ier, petit-fils de Louis le Débonnaire par sa mère Gisèle, roi d'Italie de 888 à 924.
Bérenger II, petit-fils du précédent, roi d'Italie, mort en 966.
Bérenger, hérésiarque fr., condamné par plusieurs conciles (998-1088).
Bérengère, reine de Léon et de Castille, femme d'Alphonse VIII et fille de Raymond VI; m. en 1149.
Bérénice, princesse juive aimée de Titus; sujet d'une tragédie de Racine.
Bérénice, tragédie de Racine, représentée en 1670; composée à la demande de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans.
Beresford, général anglais, né en 1770.
Bérézina, rivière de la Russie d'Europe, tristement célèbre par le passage de l'armée fr., le 26 novembre 1812. Cette retraite, à jamais mémorable par les malheurs et l'héroïsme qui la signalèrent, a été comparée à quelques-uns des désastres légendaires de l'antiquité, et elle est encore aujourd'hui l'objet de fréquentes allusions.
Berg (*berk*) (*duché de*), partie de la Prusse rhénane.
Bergame, v. forte du roy. d'Italie, à 40 kil. N.-E. de Milan; 38,000 h.
Bergasse, avocat et publiciste, célèbre par sa lutte avec Beaumarchais (1750-1832).
Bergen (*gaine*), ville de Norvége; 25,000 h.
Berger de Xivray, érudit français (1801-1863).
Berger kabyle (*le*), tableau de M. Fromentin (1861), appartient à l'Impératrice Eugénie : couleur harmonieuse et riche.
Bergers d'Arcadie (*les*), chef-d'œuvre de Poussin, au Louvre : composition au-dessus de tout éloge; couleur refroidie par le temps. Poussin a voulu exprimer dans ce tableau la fragilité du bonheur. C'est au bas de cette admirable toile que se trouve tracée cette inscription si touchante et si simple : *Et in Arcadia ego!* et moi aussi j'ai vécu en Arcadie!
Bergerac, ch.-l. d'arr. (Dordogne), 11,699 h. L'arr. a 13 cant., 172 comm., 111,381 h.
Bergerac (*Cyrano de*), écrivain original, fameux duelliste (1620-1655).
Bergère d'Ivry, nom donné à une jeune fille qui fut trouvée assassinée près de la barrière Fontainebleau; sujet d'un drame qui eut un grand retentissement en son temps.
Bergère et son troupeau (*la*), tableau de M. Fr. Millet (Exp. 1864 et 1867) : scène du caractère le plus poétique dans son humble réalité; belle exécution.
Bergeries (*les*), pastorales de Racan (1628).
Berghem (*gaime*), célèbre peintre de l'école hollandaise (1624-1683).
Bergier, théologien fr., auteur d'un *Dictionnaire théologique* très-estimé (1718-1790).
Bergmann, chimiste suédois des plus distingués, auteur d'un grand nombre de découvertes (1734-1784).
Berg-op-zoom (*zome*), v. forte de Hollande; 10,000 h.
Bergues, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque; 5,774 h.
Berkeley, philos. irland. (1684-1753).
Berlaimont, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes; 2,755 h.
Berlichingen (*Gœtz de*), vaillant chevalier allemand (1480-1562), dont Gœthe a fait le héros d'un de ses drames.

Berlin, cap. de la Prusse, sur la Sprée, à 890 kil. N.-E. de Paris; 447,483 h. C'est à ce mot que se rattache cette fameuse réponse du meunier Sans-Souci au grand Frédéric : « Il y a des juges à Berlin, » réponse que le meunier fit au roi qui le menaçait de s'emparer de vive force de son héritage s'il s'obstinait à vouloir le conserver. Ces mots ont formé depuis une locution proverbiale, que l'on emploie dans toutes les circonstances analogues, c'est-à-dire lorsque la force prétend l'emporter sur le droit. En voici un exemple de M. Dupin aîné : « Heureux le citoyen qui trouve dans le sein de la magistrature un refuge assuré contre l'injustice des agents du prince! Heureux celui qui, fatigué par de longs refus, peut s'écrier enfin, comme le propriétaire du moulin de Sans-Souci : « Eh bien! nous verrons, *il » y a des juges à Paris.* »

Bermudes (*les*), îles de l'océan Atlantique, au N.-E. des Antilles, appartenant à l'Angleterre.

Bernadotte, général fr., né à Pau, devenu roi de Suède en 1818, sous le nom de Charles-Jean (1764-1844).

Bernard, roi d'Italie, vaincu par Louis le Débonnaire, son oncle, qui lui fit crever les yeux, en 818.

Bernard (*saint*), l'une des plus grandes figures du christianisme militant, adversaire d'Abélard, fonda l'abbaye de Clairvaux, prêcha la 2e croisade (1091-1153).

Bernard, duc de Saxe-Weimar, prit une part glorieuse à la guerre de Trente ans (1604-1639).

Bernard (*Gentil*). V. *Gentil-Bernard*.

Bernard (*Grand Saint-*), montagne des Alpes, franchie en 1800 par l'armée fr. sous les ordres du général Bonaparte.

Bernard (*Samuel*), riche financier, m. en 1739.

Bernard (*Charles de*), un de nos romanciers les plus distingués (1804-1850).

Bernard de Menthon (*saint*), fonda les hospices du grand et du petit St-Bernard, sur les Alpes (923-1008).

Bernardin de Saint-Pierre, célèbre écrivain fr., auteur de *Paul et Virginie*, des *Etudes de la nature*, etc. (1737-1814).

Bernardin de Saint-Pierre (*statue de*), par David d'Angers, au Havre.

Bernaville, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Doullens; 1,011 h.

Bernay, ch.-l. d'arr. (Eure), 7,281 h. L'arr. a 6 cant., 124 comm., 68,000 h.

Berne, ville de la Suisse; 28,000 h.

Berni, poète italien, qui a excellé dans le genre burlesque (1490-1536).

Bernier, célèbre voyageur fr.; m. en 1688.

Bernier (*l'abbé*), un des principaux négociateurs du concordat, promu ensuite à l'évêché d'Orléans (1764-1806).

Bernini, célèbre peintre, sculpteur et architecte italien (1598-1680).

Bernis (*nice*) (*l'abbé de*), auteur de poésies légères, cardinal (1715-1794).

Bernouilly, nom de plusieurs mathématiciens suisses ou hollandais.

Bernstorf (*comte de*), un des plus grands hommes d'Etat qu'ait eus le Danemark (1712-1772).

Béroalde de Verville, écrivain fr., savant distingué (1558-1612).

Beroaldo, littérateur italien, vint enseigner à l'université de Paris (1453-1505).

Bérose, prêtre de Bélus, et historien chaldéen du IVe siècle av. J.-C.

Berquin (*kin*), auteur de l'*Ami des enfants* (1749-1791).

Berre, ch.-l. de c. (B.-du-Rhône), arr. d'Aix; 1,918 h.

Berriat-Saint-Prix, nom de plusieurs jurisconsultes et littérateurs français, dont le plus célèbre, Jacques, est mort en 1845.

Berruyer, jésuite, m. en 1758.

Berry, anc. prov. de France, cap. *Bourges*.

Berry (*duc de*), 2e fils de Charles X, assassiné par Louvel (1778-1820).

Berryer, avocat distingué (1757-1841) — Son fils, Ant. Berryer, né en 1790, est mort en 1869, après avoir été l'honneur du barreau fr. et de notre tribune politique.

Bertaut, poète fr., contemporain de Ronsard.

Berthe aux longs pieds, femme de Pépin le Bref, mère de Charlemagne.

Berthezène, général fr., se distingua pendant les guerres de l'Empire, et fut nommé gouverneur général de l'Algérie en 1831.

Berthier, prince de Wagram, maréchal de France (1753-1815).

Berthier, jésuite et écrivain fr., rédacteur du *Journal de Trévoux* de 1745 à 1763.

Berthollet, chimiste fr. (1748-1822).

Berthoud, céléb. horloger (1727-1807).

Bertin (*Rose*), marchande de modes de la reine Marie-Antoinette, connue par son dévouement pour cette princesse.

Bertin, famille de journalistes fr., dont un membre, Bertin l'aîné, fonda le *Journal des Débats* en 1799.

Bertin aîné (*portrait de*), chef-d'œuvre de Ingres (1832) : simplicité de

la pose ; gravité de l'expression ; précision savante du modelé.

Bertinazzi, acteur célèbre qui a fait longtemps les délices de la société parisienne au Théâtre-Italien, où il jouait les rôles d'Arlequin (1713-1783).

Bertincourt, ch.-l. de c. (P.-de-Cal.), arr. d'Arras ; 1,536 h.

Berton (*Pierre* et *Henri*), compositeurs de musique français (1727-1780), (1767-1844).

Bertrand (*comte*), général fr., dont le souvenir est resté populaire pour sa fidélité envers Napoléon Ier, qu'il suivit à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène (1773-1844).

Bertrand de Molleville, ministre de la marine sous Louis XVI (1744-1818).

Bertrand et Raton, noms des deux personnages, des deux héros de cette charmante fable de La Fontaine : *Le Singe et le Chat*, que tout le monde connaît. Ces deux noms sont passés en proverbe avec la signification métaphorique de dupeur et de dupé ; Bertrand, c'est Robert Macaire qui lance l'ami Raton dans les aventures les plus hasardeuses, et qui, prudemment retiré à l'écart, sait néanmoins en retirer tout le profit. *Raton* casse le noyau au risque de se briser les dents, et *Bertrand* mange tranquillement l'amande. En voici un exemple emprunté à Balzac : « Enfin cet homme semblait avoir été l'un des ânes de notre grand moulin social, l'un de ces *Ratons* parisiens, qui ne connaissent même pas leurs *Bertrands*. »

Bertrand et Raton, comédie de Scribe, représentée en 1833 ; satire politique où le système gouvernemental de l'époque est très-finement et très-vivement critiqué.

Bérulle (*le cardinal de*), fondateur de l'ordre des carmélites et de la congrégation de l'Oratoire (1574-1629).

Berwick (*vik*) (*duc de*), fils naturel de Jacques II, maréchal de France, tué au siége de Philipsbourg en 1734.

Berzélius (*uce*), célèbre chimiste suédois, un des créateurs de la chimie moderne (1779-1848).

Besançon, ch.-l. du dép. du Doubs, à 396 kil. S.-E. de Paris, ville forte, archevêché ; 49,401 h. L'arr. a 8 cant., 203 comm. ; 109,898 h.

Besenval (*le baron de*), officier suisse au service de la France ; m. en 1791.

Besme, l'assassin de Coligny, tué lui-même en 1575.

Bessarabie, une des provinces méridionales de la Russie d'Europe, ch.-l. *Kicheneff*.

Bessarion (*le cardinal*), un des plus savants écrivains de la Renaissance, né à Trébizonde, m. en 1472.

Besse, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire ; 1,939 h.

Besse, ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles ; 1,720 h.

Bességes, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais ; 8,908 h.

Bessières, duc d'Istrie, maréchal de France ; m. en 1813.

Bessines, ch.-l. de c. (H.-Vienne), arr. de Bellac ; 2,636 h.

Bessus (*uce*), satrape qui gouvernait la Bactriane sous Darius Codoman ; il chercha à trahir son maître après la bataille d'Arbelles et périt dans les plus affreux tourments.

Béthanie, bourg de l'anc. Palestine, séjour de Lazare et de ses sœurs.

Béthel, v. de l'anc. Palestine, où Dieu apparut à Abraham et à Jacob.

Bethléem, village de Judée où naquit N.-S. J.-C.

Bethsabée, femme que David épousa après avoir fait périr Urie, son premier mari.

Béthulie, v. de l'anc. Judée où Judith tua Holopherne.

Béthune, ch.-l. d'arr. (P.-de-Cal.), v. fortifiée ; 8,410 h. L'arr. a 8 cant., 142 comm., 172,471 h.

Béthune ou **Sully** (*hôtel de*), résidence historique, rue Saint-Antoine, en face de la rue Saint-Paul, construite par Ducerceau.

Bétique, partie de l'anc. Espagne, aujourd'hui l'Andalousie. On vantait la fertilité de ce pays. Fénelon en a fait, dans son *Télémaque*, un magnifique éloge.

Bétis (*ice*), ancien Guadalquivir.

Bettina, nom sous lequel les poëtes désignent souvent Mme la comtesse d'Arnim, amie de Gœthe.

Bettinelli, jésuite et littérateur italien (1718-1808).

Betz (*bè*), ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis ; 541 h.

Beuchot, bibliographe fr. ; m. en 1851.

Beudant, minéralogiste fr. (1787-1850).

Beugnot (*comte*), homme d'Etat, ministre de Louis XVIII (1761-1835).

Beurnonville, général sous la République, et maréchal de France sous la Restauration (1752-1821).

Beuzeville, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer ; 2,318 h.

Bexon, naturaliste fr., un des plus utiles collaborateurs de Buffon.

Beyle (*bèle*) (*Henri*), critique et ro-

mancier fr., connu sous le pseudonyme de *Stendhal* (1783-1842).

Beynat, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive; 2,026 h.

Bèze (*Théodore de*), un des chefs du protestantisme en France (1519-1605).

Béziers, ch.-l. d'arr. (Hérault); 31,468 h. L'arr. a 12 cant., 99 comm., 152,452 h.

Bezout, mathématicien fr. (1730-1783).

Biarritz (*ritse*), commune des B.-Pyr.; bains renommés; 4.659 h.

Bias (*dce*), un des sept sages de la Grèce, né à Priène, vers 570 av. J.-C. Comme il était souvent consulté par ses concitoyens dans des affaires litigieuses, il refusa toujours d'employer ses talents à faire triompher l'injustice, et bientôt sa réputation fut si bien établie que l'on disait communément *une cause de l'orateur de Priène*, pour désigner une excellente cause. Il avait coutume de dire : « Il faut vivre avec ses ennemis comme si l'on devait plus tard les avoir pour amis. » Se trouvant un jour sur un vaisseau avec des impies, il les entendit implorer le ciel au milieu d'une tempête : « Taisez-vous, leur dit-il, de peur que les dieux ne sachent que vous êtes ici. » Priène, sa patrie, ayant été assiégée par les généraux de Cyrus, tous les habitants s'enfuirent, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux. On s'étonnait de l'insouciance du philosophe, qui ne faisait aucun préparatif de départ : « Je porte tout avec moi : *omnia mecum porto*, » répondit-il, donnant ainsi à entendre qu'il n'était point attaché aux biens périssables, et qu'il regardait comme ses biens les plus précieux sa sagesse et le trésor de sa pensée. On fait de fréquentes allusions à cette réponse éloquente et significative. En voici un exemple emprunté à M. l'abbé Bautain : « Rien ne refroidit plus le mouvement oratoire que de consulter des notes : rien n'est plus contraire au prestige de l'éloquence; elles rabattent à terre l'orateur et l'auditoire. Tâchez donc, quand vous devez parler, de *porter tout avec vous-même*, comme le philosophe Bias, et après vous être préparé consciencieusement, laissez-vous entraîner par le courant des idées, par le flot de la parole. »

Bible, ou le *Livre* par excellence; c'est le recueil des saintes Ecritures; on le divise en deux parties, l'Ancien et le Nouveau Testament. L'Ancien Testament a été écrit en hébreu, et le Nouveau presque tout entier en grec. Les Septante ont traduit en grec tout l'Ancien Testament, et saint Jérôme a traduit en latin la Bible tout entière. C'est à cette traduction que l'on donne le nom de *Vulgate*.

Bibliander, savant théologien protestant, de Saint-Gall (1500-1564).

Bibliothèque historique, de Diodore de Sicile, ouvrage précieux, imparfaitement conservé (Ier siècle av. J.-C.). C'était une histoire universelle.

Bibliothèque universelle et historique, de J. Leclerc; recueil scientifique et critique, renfermant une foule d'excellents comptes rendus d'ouvrages et de dissertations originales. Ce journal, fondé en 1686, continué sous des titres à peine modifiés en 1703 et 1714, forme un total de 80 volumes, analogues à ceux des Revues actuelles.

Bibulus, collègue de César au consulat, mais dont le rôle fut nul.

Bicêtre, village du dép. de la Seine, où il existe un magnifique hospice pour les vieillards et les aliénés. Le mot BICÊTRE ainsi que celui de CHARENTON est entré dans le langage ordinaire pour exprimer une idée de folie, d'extravagance. C'est ainsi que l'on dit de celui qui se livre à quelque acte insensé : *C'est un échappé de* BICÊTRE. *On devrait l'envoyer à* BICÊTRE.

Bichat, célèbre médecin et anatomiste fr., mort à 30 ans (1771-1802).

Bicoque (*la*), village du roy. d'Italie, où les Français, commandés par Lautrec, furent vaincus en 1522.

Bidache, ch.-l. de c. (B.-Pyr.), arr. de Bayonne; 2,567 h.

Bidassoa, rivière entre la France et l'Espagne.

Bien public (*Ligue du*), formée en 1465 par les seigneurs contre Louis XI, et dissoute par les traités de Conflans et de Saint-Maur.

Bierné, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Château-Gontier; 963 h.

Bièvre (*la*), petite rivière qui se jette dans la Seine près du pont d'Austerlitz et qui alimente la célèbre manuf. des Gobelins.

Bièvre (*marquis de*), connu par ses calembours (1747-1789).

Bignon (*Jérôme*), avocat général au parlement de Paris (1589-1656).

Bignon (*le baron*), diplomate sous l'empire, ministre sous Louis-Philippe (1771-1841).

Bigorre, ancien pays de France; avait pour capitale *Tarbes*.

Bigot de Préameneu, ministre des cultes sous le premier empire.

Bilbao, ville d'Espagne, ch.-l. de la Biscaye; 15,000 h.

Bilboquet, principal personnage des *Saltimbanques*, pièce qui eut un long et retentissant succès. Bilboquet est resté le type de l'industriel qui sait tirer parti de tout, par des moyens plus ou moins légitimes, qui fait valoir les droits les moins authentiques, et qui, s'il se produit une débâcle, songe d'abord à *sauver la caisse*; original dont les copies semblent se multiplier de plus en plus, avec l'esprit et la verve satirique en moins.

Billaud-Varennes, fameux conventionnel, déporté en 1795 (1760-1819).

Billaut (*Adam*), dit *Maître Adam*, menuisier poète de Nevers, surnommé le *Virgile au rabot;* m. en 1662.

Billom (*bi-ion*), ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont; 4,336 h.

Binet, littérateur fr., traducteur d'Horace et de Virgile (1732-1812).

Biographie universelle, par Michaud (1811-1846), un des ouvrages les plus considérables de ce genre.

Bion, poète grec (IIIe siècle av. J.-C.).

Biot (*le*), ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon; 751 h.

Biot, célèbre astronome et mathématicien fr. (1774-1862).

Birague (*René de*), chancelier de France et cardinal (1506-1583), est accusé, surtout par les historiens de son époque, d'avoir été le principal instigateur de la Saint-Barthélemy. Aujourd'hui cette lourde responsabilité a passé par la phase du doute.

Biren, duc de Courlande, favori de l'impératrice Anne, puis exilé en Sibérie et rappelé par Elisabeth.

Birman (*Empire*), Etat de l'Asie, dans l'Indo-Chine; 5,000,000 d'hab.

Birmingham (*game*), ville d'Angleterre; 335,798 h.; importantes manufactures.

Biron (*duc de*), ami de Henri IV, qu'il trahit; décapité en 1602. Il était très-avide d'argent et dénué de tout principe de morale, préférant à tout la guerre, qui lui permettait de satisfaire son goût pour le pillage. Comme son fils venait de remporter sur les ennemis un avantage qui devait terminer la campagne: « Ah! malheureux! s'écria-t-il avec humeur, tu veux donc que nous nous en allions planter nos choux à Biron (leur maison de campagne)! »

Biscaye (*ca-ie*), province du nord de l'Espagne; cap. *Bilbao;* 160,470 h.

Bischwiller (*biche-vi-lère*), ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Strasbourg; 9,911 h. Cédé à l'Allem.

Bisson (*Henri*), lieutenant de vaisseau, fit sauter son navire plutôt que de se rendre à des pirates (1795-1827).

Bitaubé, littérateur, traducteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* (1732-1808).

Bitche, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Sarreguemines; 2,704 h. Cédé à l'All.

Bithynie, contrée de l'Asie Mineure.

Blacas (*âce*) (*duc de*), ministre sous Louis XVIII et sous Charles X, protecteur des arts (1770-1839).

Black, chimiste écossais (1728-1799).

Blackstone, jurisconsulte anglais très-distingué (1723-1780).

Blain, ch.-l. de c. (Loire-Inf.), arr. de Saint-Nazaire; 6,825 h.

Blainville, célèbre naturaliste fr. (1777-1850).

Blair, écrivain écossais; m. en 1800.

Blaise (*saint*), évêque de Sébaste, en Arménie, martyrisé en 316; fête le 3 février.

Blake (*Robert*), célèbre amiral anglais (1599-1657).

Blamont, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard; 646 h.

Blâmont, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Mos.), arr. de Lunéville; 2,287 h.

Blanc (*cap*), cap à l'ouest de l'Afrique.

Blanc (*mont*), le pic le plus élevé des Alpes, près de la vallée de Chamouni.

Blanc (*le*), ch.-l. d'arr. (Indre); 5,709 h. L'arr. a 6 cant., 56 comm., 58,901 h.

Blanchard, aéronaute fr., inventeur du parachute (1753-1809).—Sa femme prit part à ses voyages aérostatiques et périt, victime de ses tentatives hardies, la nuit du 6 juillet 1819. Son ballon s'étant enflammé au milieu des airs, elle fut précipitée sur une maison de la rue de Provence, dont elle défonça le toit.

Blanche (*mer*), formée par l'océan Glacial arctique, au nord de la Russie.

Blanche de Castille, mère de saint Louis, deux fois régente du royaume, qu'elle gouverna avec sagesse et fermeté (1186-1252).

Blanchet (*l'abbé*), littérateur fr., auteur d'*Apologues et contes* estimés (1707-1784).

Blangy, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Pont-l'Evêque; 640 h.

Blangy, ch.-l. de c. (Seine-Inf.), arr. de Neufchâtel; 1,599 h.

Blanquefort, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 2,727 h.

Blanqui (*Adolphe*), célèbre publiciste et économiste fr. (1798-1854).

Blanzac, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême; 830 h.

Blaye (*bla-ie*), ch.-l. d'arr. (Gironde);

4,478 h. L'arr. a 4 cant., 56 comm., 57,569 h.

Bléneau, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny; 2,010 h. En 1652, combat entre Turenne et Condé, où celui-ci fut complétement battu.

Blenheim, village de Bavière, sur le Danube, célèbre par la victoire des Anglais et des Impériaux, commandés par Marlborough et le prince Eugène, sur les Français et les Bavarois, le 13 août 1704. On donne communément à cette victoire le nom de bataille d'Hochstædt. Addison a composé un célèbre poème sur cette bataille.

Bléré, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 3,510 h.

Blesle, ch.-l. de c. (H.-Loire), arr. de Brioude; 1,580 h.

Blessington (*lady*), Irlandaise célèbre par sa grâce et son esprit, a laissé des ouvrages estimés (1789-1849).

Bletterans, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 1,191 h.

Bleues (*chaînes des montagnes*), situées, l'une dans l'Amérique septentrionale, l'autre en Australie, et une troisième dans la Jamaïque.

Bleus et les Verts (*les*), nom de deux factions qui ensanglantèrent Byzance sous Justinien, et qui s'appelèrent ainsi des couleurs des cochers qui se disputaient le prix dans le cirque.

Bleymard (*le*), ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende; 575 h.

Blidah, ville d'Algérie; 11,143 h.

Bligny-sur-Ouche, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune; 1,294 h.

Blocus continental, ensemble des mesures prises par Napoléon Ier pour isoler l'Angleterre du continent et la forcer à implorer la paix, mesures décrétées à Berlin le 21 novembre 1806.

Bloemaert, famille flamande qui a fourni plusieurs peintres et graveurs distingués (XVIe et XVIIe siècle).

Blois, ch.-l. du dép. de Loir-et-Cher, à 180 kil. S.-O. de Paris; évêché; 19,860 h. L'arr. a 10 cant., 139 comm., 137,298 h. Henri III y assembla les états généraux, en 1576 et en 1588.

Blondel, poète troubadour du XIIe siècle, favori de Richard Cœur de Lion. Ce prince, à son retour de la Terre sainte, ayant été fait prisonnier et livré à Léopold Ier, duc d'Autriche, Blondel parcourut l'Allemagne pour découvrir sa prison, et s'en fit reconnaître en chantant sous la fenêtre de son cachot une romance qu'ils avaient jadis composée ensemble. Cette tradition a servi de texte au charmant opéra de Sedaine et de Grétry intitulé *Richard Cœur de Lion*. Depuis, Blondel est resté dans toutes les langues le type de la fidélité dans le malheur, une sorte de Caleb poétique.

Blondel (*François*), architecte, éleva la porte Saint-Denis, à Paris (1618-1686).

Blondel (*Marie-Joseph*), peintre fr. (1781-1853).

Blücher (*kère*), général prussien, secourut Wellington à Waterloo, et décida ainsi l'issue jusqu'alors douteuse de la bataille (1742-1819).

Blue-Boy (*le*), ou l'**Enfant bleu**, tableau de Gainsborough; collection du marquis de Westminster: excellent portrait, d'une exécution très-hardie et très-habile; c'est celui d'un jeune garçon vêtu de bleu.

Blumenbach (*blou-me-nbak*), célèbre naturaliste allemand (1762-1840).

Boabdil, dernier roi maure de Grenade, de 1481 à 1492.

Boadicée, reine d'une partie de la Grande-Bretagne, battit les Romains, fut vaincue par eux à son tour, et s'empoisonna, l'an 61 ap. J.-C.

Bobèche, pitre français, célèbre sous l'Empire et la Restauration, était fils d'un tapissier du faubourg Saint-Antoine, à Paris. Son véritable nom était *Mardelard* ou *Mandelard*. Plein d'esprit et jouant admirablement la niaiserie, il est resté le type de tous ces malheureux pitres qui amusent les badauds sur les tréteaux de nos saltimbanques. En 1809, il se lia avec un certain Guérin, apprenti menuisier, qui prit à son exemple un nom de guerre et s'appela *Galimafré*, nom qui a également passé dans la langue.

Bocage (*le*), nom de deux anciens pays de France, l'un compris dans le dép. de la Vendée, et théâtre de la guerre civile sous la République, l'autre dans le dép. du Calvados.

Boccace, poète et littérateur italien, auteur du *Décaméron* (1313-1375).

Boccage (*madame du*), femme poète (1710-1802).

Bocchoris, roi d'Egypte de 771 à 765 av. J.-C., fut le législateur de son pays.

Bocchus, roi de Mauritanie, livra aux Romains Jugurtha, qui était son gendre (106 av. J.-C.).

Bochart, ministre protestant, géographe et orientaliste fr. (1599-1667).

Bocognano, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 1,426 h.

Bode, célèbre astronome allemand (1747-1826).

Bodin, publiciste, auteur du traité de la *République*, où il conclut en faveur de la monarchie (1530-1596).

Bodin (*Félix*), littérateur et historien fr. (1795-1837).

Bodmer, critique et écrivain suisse distingué, auquel on doit le recueil des *Minnesinger* (1698-1783).

Bodoni, typographe italien, porta son art à un haut point de perfection (1740-1813)

Boèce, philosophe romain et homme d'Etat (470-524).

Boëge, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon ; 1,446 h.

Boën (*boin*), ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison ; 2,035 h.

Boerhaave (*bo-è-rave*), célèbre médecin et chimiste hollandais, né près de Leyde (1668-1738). La renommée de Boerhaave comme praticien était plus qu'européenne. De toutes parts les malades se rendaient à Leyde pour prendre ses avis ; le pape Benoît XIII le fit consulter ; le czar Pierre le Grand vint en personne lui rendre visite. Enfin, on a cité souvent comme preuve de l'immense célébrité attachée à son nom cette lettre qu'il reçut d'un mandarin de la Chine, et qui portait pour toute suscription : « *A Monsieur Boerhaave, médecin, en Europe.* » En littérature, on rappelle fréquemment cette dernière circonstance, dont on fait quelquefois, par erreur, honneur à Voltaire.

Bœufs allant au labour (*les*), tableau de Troyon, musée du Luxembourg : animaux et paysage vigoureusement peints.

Bogota (*Santa-Fé de*), cap. de la Nouvelle-Grenade, Amérique du Sud ; 50,000 h.

Bohain, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin ; 5,931 h.

Bohême, ancien roy. d'Europe, appartenant à l'Autriche ; cap. *Prague*.

Bohémond, prince d'Antioche, fils de Robert Guiscard ; m. en 1111.

Boïardo, célèbre poète italien, auteur du *Roland amoureux* (*Orlando inamorato*) (1430-1494).

Boieldieu, célèbre compositeur de musique dramatique (1775-1834).

Boigne (*comte de*), général en chef des armées d'un prince mahratte, était né à Chambéry (1751-1830).

Boileau (*Etienne*), prévôt de Paris (1254-1270).

Boileau-Despréaux, le plus célèbre satirique fr., auteur des *Satires*, de l'*Art poétique* et du *Lutrin* (1636-1711).

Boindin, érudit et littérateur fr. (1675-1751).

Boinvilliers, grammairien fr. (1764-1836).

Bois-d'Oingt (*le*) (*doin*), ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche ; 1,394 h.

Boisard, fabuliste fr. d'une remarquable fécondité (1743-1831).

Boisgelin de Cucé, prélat fr., émigra pendant la Révolution, et fut nommé, après le concordat, archevêque de Tours, puis cardinal.

Bois-Guillebert, économiste et publiciste fr. très-distingué, auteur du *Testament politique de Vauban* ; m. en 1714.

Boismont (*l'abbé de*), un des meilleurs prédicateurs du XVIIIe siècle.

Boisrobert (*l'abbé de*), l'un des premiers membres de l'Académie française ; favori de Richelieu (1592-1662).

Boissard, poète et antiquaire fr. (1528-1602).

Boissonade, un des plus savants hellénistes fr. (1774-1857).

Boissy (*Louis de*), écrivain fécond, mais médiocre, auteur de satires et de comédies (1694-1758).

Boissy d'Anglas (*âce*), montra une noble fermeté d'âme en présidant la Convention un jour d'émeute ; pair de France en 1814 (1756-1826). Le plus grand acte de sa vie, c'est la manière courageuse dont il se conduisit dans la fameuse séance de la Convention du 20 mai 1795. Le peuple de Paris avait envahi la salle, un jeune député, nommé Féraud, fut tué d'un coup de pistolet. Sa tête, coupée et mise au bout d'une pique, est présentée à Boissy d'Anglas, qui présidait alors. Le courageux Boissy resta inébranlable sur son siége et salua respectueusement la tête de son infortuné collègue. Eugène Delacroix a composé, sur ce sanglant sujet, un tableau qui est considéré comme un chef-d'œuvre.

Boissy-Saint-Léger, ch.-l. de c. (S.-et-Oise), arr. de Corbeil ; 764 h.

Boiste, lexicographe fr. (1765-1824).

Boivin de Villeneuve, érudit et littérateur fr. (1663-1726).

Bojador, cap à l'ouest de l'Afrique.

Bolbec, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre ; 10.204 h.

Boleslas (*âce*), nom de plusieurs ducs ou rois de Pologne, dont le plus célèbre est Boleslas Ier, mort en 1025.

Boleyn (*Anne*), femme de Henri VIII, fut décapitée en 1536.

Bolingbroke, homme d'Etat anglais, écrivain philosophe (1672-1751).

Bolivar, fondateur et président de la république de *Colombie*, puis de celle du haut Pérou ou Bolivie (1783-1830). Ce héros, le Washington de l'Amérique du Sud, a pris une place honorable parmi ceux qui se sont immortalisés en défendant et en affranchissant leur pays. Son nom était très-populaire en France vers 1820, et comme il avait l'habitude de porter un chapeau très-évasé et à larges bords, on avait donné son nom aux coiffures qui affectaient cette forme.

Bolivie ou **Haut Pérou**, république de l'Amérique du Sud; cap. *Chuquisaca ;* 1,350,000 h.

Bolland (*Jean*), jésuite d'Anvers, commença un vaste recueil de vies des saints, dont les continuateurs prirent le nom de *Bollandistes* (1596-1665).

Bollandistes, jésuites d'Anvers qui compilèrent les *Vies* des saints depuis 1630, ainsi nommés de Jean Bolland, qui commença cette vaste entreprise.

Bollène, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Orange; 5,703 h.

Bologne, v. forte du royaume d'Italie; 109,395 h.

Bolton, v. d'Angleterre; 52,390 h.

Bomarsund, forteresse russe dans l'île d'Aland, détruite en 1854 par la flotte anglo-française.

Bombay, ville et port de mer de l'Inde anglaise; 816,652 h.

Bomilcar, nom de plusieurs généraux carthaginois.

Bon (*cap*), forme la pointe N.-E. de la régence de Tunis.

Bona, écrivain ascétique surnommé le *Fénelon de l'Italie*, général de l'ordre des feuillants et cardinal (1609-1674).

Bonafous, agronome et philanthrope fr. (1793-1852).

Bonald (*vicomte de*), écrivain philosophe, défenseur ardent des principes monarchiques et religieux (1752-1840).

Bonaparte, nom d'une famille célèbre originaire d'Italie, établie plus tard en Corse; ses principaux membres sont :

Charles-Marie et *Lœtitia Bonaparte*, père et mère des suivants :

1° *Joseph Bonaparte*, roi d'Espagne; enfants : *Zénaïde-Charlotte* et *Charlotte Bonaparte*.

2° *Napoléon Bonaparte*, empereur des Français; enfant, le *duc de Reichstadt*.

3° *Lucien Bonaparte*, prince de Canino; — neuf enfants issus de deux mariages.

4° *Louis Bonaparte*, roi de Hollande; — enfants : *Napoléon-Charles*, *Charles-Napoléon*, et *Charles-Louis-Napoléon*, aujourd'hui empereur.

5° *Jérôme Bonaparte*, roi de Westphalie; — enfants : *Jérôme Bonaparte*, issu d'un premier mariage, *Jérôme-Napoléon-Charles ; Mathilde-Lœtitia-Wilhelmine* (princesse Mathilde), et *Napoléon-Joseph-Charles-Paul* (prince Napoléon).

6° *Elisa Bonaparte*, mariée au comte *Bacciochi*.

7° *Pauline Bonaparte*, femme du général Leclerc.

8° *Caroline Bonaparte*, mariée à *Joachim Murat*, roi de Naples.

Bonaparte (*statue de Pauline*), par Canova, villa Borghèse (Rome) : chef-d'œuvre de distinction et de grâce; la princesse, représentée en Vénus, c'est-à-dire à peu près nue et coiffée à l'antique, est à demi couchée sur un sofa.

Bonaventure (*saint*), Père de l'Eglise, surnommé le Docteur séraphique (1221-1274).

Bonchamp (*marquis de*), un des chefs de l'armée vendéenne (1759-1793), fut blessé mortellement au combat de Cholet (1793). Dans les souffrances de l'agonie, il apprend que les Vendéens veulent exterminer 5,000 prisonniers français renfermés dans l'abbaye de Saint-Florent. Il se ranime un moment et s'écrie d'une voix mourante : « Grâce aux prisonniers, Bonchamp l'ordonne! » ce vœu sacré fut exaucé.

Bonchamp mourant, statue en marbre, de David d'Angers, pour le tombeau de Bonchamp, dans l'église de Saint-Florent : la simplicité et la noblesse de l'attitude, la mâle énergie et la chaleur de l'exécution font de cette statue un des chefs-d'œuvre de David.

Bondy, village du dép. de la Seine, près de la forêt de ce nom, qui fut longtemps un repaire de voleurs.

On fait souvent allusion à cette dernière particularité; quand on dit : *C'est une forêt de Bondy*, cela signifie que le lieu indiqué est rempli de voleurs.

Bone, port de mer d'Algérie; 8,753 h.

Bonhomme Richard (*la science du*), titre d'un ouvrage de Franklin, où l'on trouve d'excellents préceptes pratiques de sagesse et de conduite.

Boniface (*saint*), archevêque de Mayence, sacra Pépin le Bref (680-755).

Boniface Ier, pape de 418 à 422.

Boniface II, pape de 530 à 532.

Boniface III, pape de 607 à 608.
Boniface IV, pape de 608 à 614.
Boniface V, pape de 617 à 625.
Boniface VI, pape en 896.
Boniface VII, pape de 974 à 985.
Boniface VIII, pape de 1294 à 1303, célèbre par ses démêlés avec Philippe le Bel et avec l'Empereur.
Boniface IX, pape de 1389 à 1404.
Bonifacio, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène; 3,616 h.
Bonifacio (*détroit de*), entre la Corse et la Sardaigne.
Bonjour (*Casimir*), écrivain français contemporain, auteur de comédies assez estimées.
Bonn, ville des Etats prussiens, sur le Rhin; 17,300 h.
Bonnat, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret; 2,707 h.
Bonne-Espérance (*cap de*), au sud de l'Afrique, doublé pour la première fois par Vasco de Gama en 1497. V. *Adamastor*.
Bonne mère (*la*), tableau de Greuze, collection particulière (Paris).
Bonnet, philosophe et naturaliste suisse (1720-1793).
Bonnet rouge, coiffure qu'adoptèrent les partisans les plus exaltés de la Révolution, et qui était pour eux le symbole de la liberté.
Bonnétable, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 4,637 h.
Bonnets (*faction des*), opposée à la faction aristocratique des *Chapeaux*, en Suède, de 1720-1771.
Bonneval, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun; 3,348 h.
Bonneval (*le comte de*), général fr., qui passa d'abord au service de l'Autriche, puis à celui de la Turquie, où il fut fait pacha (1675-1745).
Bonneville, ch.-l. d'arr. (Hte-Savoie); 2,185 h. L'arr. a 9 cant., 68 comm., 69,833 h.
Bonnières, ch.-l. de c. (S.-et-Oise), arr. de Mantes; 839 h.
Bonnieux, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Apt; 2,520 h.
Bonnivet, favori de François Ier, périt à la bataille de Pavie (1488-1525).
Bonpland, médecin et naturaliste fr., se livra à de nombreuses explorations scientifiques en Amérique (1773-1858).
Bon Samaritain (*le*), parabole simple et touchante de l'Evangile, où le dogme de la fraternité humaine est enseigné avec une éloquence inimitable. En littérature, on fait à cette parole de l'Evangile de fréquentes allusions. En voici un exemple de Chateaubriand : « On force l'exilé à continuer sa route vers de nouveaux déserts ; le ban qui l'a mis hors de son pays semble l'avoi[r] mis hors du monde; il meurt, et [il] n'a personne pour l'ensevelir; so[n] corps gît délaissé sur un graba[t] d'où le juge est obligé de le fair[e] enlever, non comme le corps d'u[n] homme, mais comme une immondic[e] dangereuse aux vivants; ah! plu[s] heureux lorsqu'il expire dans quel[-] que fossé au bord d'une grande rout[e] et que la *charité du Samaritai[n]* jette en passant un peu de terre su[r] ce cadavre. »
Bon Samaritain (*le*), tableau de Rem[-] brandt, au Louvre — d'Eug. Dela[-] croix, salon de 1850.
Bonstetten, écrivain suisse (174[5]-1832).
Boos (*bô*), ch.-l. de c. (S.-Inf.), arr. d[e] Rouen; 777 h.
Booz, personnage biblique, épous[x de] Ruth.
Borda, savant fr., l'un de ceux qui me[-] surèrent un arc du méridien pou[r] l'établissement du système métriqu[e] (1733-1799).
Bordeaux, ch.-l. du dép. de la Giron[-] de, à 560 kil. S.-O. de Paris; arche[-] vêché, autrefois cap. de la Guyenne[,] cour d'appel, port magnifique sur l[a] Garonne; 194,055 h. L'arr. a 18 cant., 158 comm., 381,966 h.
Bordères, ch.-l. de c. (H.-Pyr.), arr. de Bagnères; 450 h.
Bordeu, médecin fr., m. en 1776.
Bords de la Bouzanne (*les*), tablea[u] de M. Th. Rousseau, Exp. de 1867 : sentiment très-poétique; beaucou[p] d'air et de lumière; une couleu[r] exquise.
Bords de l'Oise (*les*), tableau d[e] M. Daubigny, salon de 1859, musé[e] de Bordeaux : effet très-juste, exé[-] cution large et spirituelle.
Bore (*Catherine de*), femme de Luther.
Borée, dieu des vents du Nord, fil[s] d'un Titan et de l'Aurore.
Borel (*Pierre*), savant médecin fr. (1620-1689).
Borelli, physiolog. italien (1608-1679).
Borghèse (*gaize*), famille romaine qu[i] s'est toujours distinguée par so[n] amour pour les arts.
Borghesi (*comte*), savant numismat[e] italien (1781-1860).
Borgia (*César*), fils naturel de Rode[-] ric Borgia (depuis Alexandre VI), mort en 1507.
Borgia (*Lucrèce*), sœur du précédent.
Borgia (*portrait de César*), chef-d'œu[-] vre de Raphaël, galerie Borghèse : figure expressive, vivante, parfaite[-] ment éclairée.
Borgo, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 787 h.

Bories, sergent-major au 45e de ligne, chef du complot connu sous le nom de *Conspiration de La Rochelle* ou des *quatre sergents de La Rochelle*, mourut sur l'échafaud en 1822 avec trois autres sergents, ses complices.

Bormida, riv. d'Italie, célèbre par les combats que Bonaparte livra aux Autrichiens sur ses bords.

Born (*Bertrand de*), un des plus célèbres troubadours du XIIe siècle.

Born (*Ignace de*), minéralogiste autrichien (1742-1791).

Bornéo, île de l'archipel de la Sonde, qui a 3,000,000 d'hab., et où les Hollandais ont des possessions importantes.

Bornholm (*nolme*), île du Danemark, dans la mer Baltique.

Bornou, nom d'un royaume situé dans la Nigritie centrale.

Borromées (*îles*), dans le lac Majeur (roy. d'Italie).

Bort, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. d'Ussel; 2,693 h.

Bory de Saint-Vincent, géographe et naturaliste fr. (1780-1846).

Borysthène, auj. *Dniéper*, fleuve de l'anc. Sarmatie.

Bos (*Lambert*), savant critique hollandais (1670-1717).

Boscovich, philosophe et jésuite italien, propagea dans sa patrie les doctrines philosophiques de Newton (1711-1787).

Bosio, statuaire de Napoléon Ier, né en Italie (1768-1845).

Bosna-Séraï, v. de la Turquie d'Europe; 60,000 h.

Bosnie, pays de la Turquie d'Europe, cap. *Bosna-Séraï*.

Boson, roi d'Arles et de Provence en 879, beau-frère de Charles le Chauve.

Bosphore, anc. nom du canal de Constantinople.

Bosquet, maréchal de France (1810-1860).

Bossuet, évêque de Meaux, orateur sacré, surnommé l'*Aigle de Meaux;* ses *Oraisons funèbres* et ses *Sermons* sont les monuments les plus sublimes de l'éloquence chrétienne (1627-1704).

Bossuet (*portrait de*), tableau de Rigaud, au Louvre.

Bossut, mathématicien fr. (1730-1814).

Boston, ville des États-Unis dans l'Amérique du Nord; 162,629 h.

Bosworth, v. d'Angleterre (Leicester), célèbre par la bataille où Richard III, meurtrier des enfants d'Edouard, perdit la couronne et la vie (1485). C'est à cette bataille que se rapporte ce cri désespéré de Richard III, qui, frappé d'une sorte de vertige et saisi de frénésie, s'écria plusieurs fois, hors de lui-même : « Un cheval! un cheval! mon royaume pour un cheval! » Dans l'application, ces mots signifient qu'on est disposé à tout sacrifier pour la possession d'une chose vivement désirée.

Botany-Bay, colonie pénale établie en Australie par les Anglais.

Bothwell (*bo-touél*), favori de Marie Stuart et son époux après le meurtre de Henri Darnley (1567).

Botnie ou **Bothnie** (*golfe de*), au nord de la mer Baltique.

Botta, histor. piémontais (1766-1837).

Botzaris (*ice*), un des héros de la Grèce moderne, tué à Missolonghi en 1823.

Bouaye, ch.-l. de c. (L.-Inf.), arr. de Nantes; 1,340 h.

Bouchain, ch.-l. de c. (Nord), ville forte, arr. de Valenciennes; 1,607 h.

Bouchardon, célèbre sculpteur fr. (1698-1762).

Boucher, peintre fr., m. en 1770.

Boucher, curé de la paroisse Saint-Benoît, à Paris, et l'un des plus fougueux ligueurs.

Boucher turc (*le*), tableau de Decamps (Exp. 1855) — de M. Gérome (Exp. 1863 et 1867).

Bouches-du-Rhône (*dép. des*), ch.-l. Marseille; 3 arr., 27 cant., 108 comm., 554,911 h. 9e div. milit. Cour d'appel d'Aix; archevêché à Aix, évêché à Marseille.

Bouchotte, ministre de la guerre sous la République (1754-1840).

Bouchoux (*les*), ch.-l. de c. (Jura), arr. de Saint-Claude; 879 h.

Boucicaut, maréch. de Fr., prisonnier à la bataille d'Azincourt (1364-1421).

Boucle de cheveux enlevée (*la*), joli poème en cinq chants, analogue au *Lutrin*, par Pope (Londres, 1709).

Bouclier d'Hercule (*le*), petit poème descriptif, attribué à Hésiode (IXe siècle av. J.-C.); imité par Virgile dans son *Enéide*.

Bouddha, prince et dieu de l'Inde, fondateur du bouddhisme, vivait dans le VIe siècle av. J.-C.

Boudot (*Jean*), imprimeur et auteur d'un *Dictionnaire latin-français* qui a joui d'une longue vogue, et qu'il publia en 1704.

Boufarick, poste militaire en Algérie.

Boufflers (*marquis de*), maréchal de France (1644-1711).

Boufflers (*chevalier de*), auteur de poésies légères (1737-1815).

Bougainville (*Louis-Antoine de*), célèbre navigateur fr. (1729-1811).

Bougeant (*le Père*), jésuite et écrivain fr. (1690-1743).

Bougie, v. et port d'Algérie : 1,800 h.
Bouglon, ch.-l. de c. (Lot-et-Gar.), arr. de Marmande ; 810 h.
Bouhours (*le Père*), grammairien et littérateur fr. (1628-1702).
Bouillé (*marquis de*), général fr., favorisa la fuite de Louis XVI, mourut à Londres en 1800.
Bouillon. V. *Godefroy*.
Bouilly, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes ; 781 h.
Boukhara, ville d'Asie, cap. de la Boukharie ; 150,000 h.
Boukharest. V. *Bukharest*.
Boukharie, pays d'Asie, dans la Tartarie ; cap. *Boukhara ;* 2,500,000 h.
Boulainvilliers (*comte de*), historien fr. (1658-1722).
Boulanger, littérateur fr. (1722-1759).
Boulanger (*Louis*), célèbre peintre français contemporain (1806-1867).
Boulard, écrivain et bibliographe fr. (1754-1825).
Boulay, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Metz ; 2,870 h. Cédé à l'Allem.
Boulay de la Meurthe, homme d'Etat, prit part à la rédaction du Code civil (1761-1840).
Boulay de la Meurthe (*Henri*), fils du précédent ; vice-président de la République en 1849 ; m. en 1858.
Boule (*André*), sculpteur-ébéniste, dont les meubles sont encore recherchés des amateurs (1642-1732).
Boullanger. V. *André* (*le petit père*).
Boullongne, famille de peintres fr. qui a fourni trois artistes distingués : Louis Boullongne (1609-1674), et ses deux fils Bon et Louis.
Boulogne, ch.-l. de c. (H.-Gar.), arr. de Saint-Gaudens ; 1,976 h.
Boulogne, comm. du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis ; 17,343 hab.
Boulogne (*bois de*), promenade habituelle du Paris élégant, une des principales et des plus fréquentées, entre Paris et Saint-Cloud. La promenade au bois de Boulogne rivalise avec celle des Champs-Elysées.
Boulogne-sur-Mer, ch.-l. d'arr. (P.-de-Cal.) ; 39,700 h. L'arr. a 7 cant., 101 comm., 144,390 h.
Boulogne (*camp de*), établi par Napoléon Ier dans l'intention d'opérer une descente en Angleterre.
Bouloire, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Saint-Calais ; 2,184 h.
Bourbon (*île*). V. *Réunion*.
Bourbon, nom de plusieurs familles princières et royales, à l'une desquelles appartenait Henri IV, ainsi que tous les rois de France ses successeurs, les Bourbons d'Espagne, ceux de Naples, etc.
Bourbon (*connétable de*), prince français, né en 1490, mort en 1527. Il se comporta vaillamment à la bataille de Marignan, puis porta les armes contre sa patrie, vainquit les Français à Rebec, où le chevalier Bayard eut l'épine dorsale brisée d'une pierre lancée par une arquebuse, et expira après avoir reproché sa félonie au connétable de Bourbon.
Bourbon (*Charles de*), cardinal, proclamé roi par les ligueurs ; mort en captivité (1523-1590).
Bourbon (*Musée*), fameux musée de Naples, appelé aussi *Gli studj*, et qui occupe le premier rang parmi les collections de chefs-d'œuvre antiques.
Bourbon-Lancy, ch.-l. de c. (S.-et-Loire), arr. de Charolles ; 3,222 h. ; eaux thermales renommées.
Bourbon l'Archambault, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins ; 3,724 h.
Bourbonnais, ancienne province de France, cap. *Moulins*.
Bourbonne-les-Bains, ch.-l. de c. (H.-Marne). arr. de Langres ; 4,274 h. eaux thermales très-fréquentées.
Bourbotte (*Pierre*), conventionnel, décapité en 1795.
Bourbourg-Ville, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque ; 2,574 h.
Bourbriac, ch.-l. de c. (C.-du-Nord), arr. de Guingamp ; 4,454 h.
Bourdaloue, un des orateurs éminents de la chaire franç. (1632-1704).
Bourdeaux, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die ; 1,262 h.
Bourdon (*de l'Oise*), conventionnel ; déporté au 18 fructidor ; m. en 1797.
Bourg (*Bourk*), ch.-l. du dép. de l'Ain. à 424 kil. S.-E. de Paris ; 14,280 h. L'arr. a 10 cant., 120 comm., 122,747 h.
Bourg, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Blaye ; 2.735 h.
Bourg-Argental, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne ; 3,457 h.
Bourg-d'Oisans, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble ; 2,772 h.
Bourg-de-Péage, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence ; 4,920 h.
Bourg-Saint-Andéol, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas ; 4,516 h.
Bourg-Saint-Maurice, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Moûtiers ; 2,522 h.
Bourg-lès-Valence, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence ; 3,615 h.
Bourg-de-Visa, ch.-l. de c. (Tarn-et-Gar.), arr. de Moissac ; 897 h.
Bourganeuf, ch.-l. d'arr. (Creuse) ; 3,591 h. L'arr. a 4 cant., 41 comm., 41,742.
Bourgelat, habile vétérinaire, le véritable créateur de la science hippiatrique en France (1712-1779).
Bourgeois gentilhomme (*le*), une

des plus réjouissantes comédies de Molière, où se trouve tournée en ridicule la vanité d'un bourgeois parvenu; représentée en 1670. C'est dans cette pièce que l'on voit figurer M. Jourdain, cet homme naïf qui s'étonnait de *faire de la prose sans le savoir*, phrase qui est restée proverbiale.

Bourges, ch.-l. du dép. du Cher, à 221 kil. S. de Paris, archevêché; 31,312 h. L'arr. a 10 cant., 100 comm., 137,371 h.

Bourg-Lastic, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont; 2,599 h.

Bourgneuf, ch.-l. de c. (Loire-Infér.), arr. de Paimbœuf; 2,837 h.

Bourgogne, anc. province de France, cap. *Dijon*.

Bourgogne (*canal de*), entre l'Yonne et la Saône, met la Méditerranée en communication avec l'Océan.

Bourgogne, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims; 1,005 h.

Bourgogne (*Louis, duc de*), petit-fils de Louis XIV et père de Louis XV, élève de Fénelon, qui composa pour lui son *Télémaque* (1682-1712).

Bourgogne (*hôtel de*), ancienne résidence à Paris des ducs de ce nom, notamment du célèbre Jean sans Peur sous Charles VI. Les restes de cet hôtel ont été récemment abattus, sauf une curieuse tour, dite le *Donjon de Jean sans Peur*, qui doit former prochainement le point central d'un square. En 1548, les *Confrères de la Passion* acquirent une partie de cet hôtel pour y représenter leurs mystères, puis l'abandonnèrent à une troupe d'acteurs, noyau de la Comédie-Française, connue sous le nom de troupe de l'hôtel de Bourgogne. Vers la fin du XVIIIe siècle, les acteurs de la Comédie-Italienne en prirent possession et y demeurèrent jusqu'à la construction de la salle de l'Opéra-Comique. La Halle aux cuirs occupe une partie de son emplacement.

Bourgoin, ch.-l. de c. (Isère), arr. de la Tour-du-Pin, 4,953 h.

Bourgs pourris, terme de mépris dont on se servait en Angleterre pour désigner certains bourgs où l'on trafiquait publiquement du droit d'élection avant la réforme de 1832.

Bourgtheroulde, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer; 733 h.

Bourguébus, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 262 h.

Bourgueil, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon; 3,304 h.

Bourguignons (*faction des*), parti du duc de Bourgogne sous Charles VI, opposé aux Armagnacs ou faction du duc d'Orléans. V. *Armagnacs*.

Bourmont (*comte de*), général sous l'empire, abandonna Napoléon en 1815, servit la Restauration, fut nommé maréchal de France, et commanda l'armée qui fit la conquête d'Alger en 1830 (1773-1846).

Bourmont, ch.-l. de c. (H.-Marne), arr. de Chaumont, 972 h.

Bourrienne, secrétaire intime de Napoléon Ier; servit ensuite la Restauration et publia des *Mémoires* fameux (1769-1834).

Bourru bienfaisant (*le*), excellente comédie de Goldoni, représentée en 1771.

Boursault, auteur dram. (1638-1701).

Bourse de Paris (*la*), un des principaux monuments de la capitale, construit par les architectes Brongniart et Labarre; magnifique colonnade; aux quatre angles du soubassement sont des statues colossales en pierre: la *Justice*, par Cortot; la *Fortune*, par Pradier; l'*Abondance*, par Petitot; la *Prudence*, par Roman; à l'intérieur, belles grisailles imitant le relief, par Abel de Pujol.

Bourse (*la*), comédie en cinq actes et en vers de Ponsard, représentée sur le théâtre de l'Odéon le 6 mai 1856.

Boussac, ch.-l. d'arr. (Creuse); 1,011 h. L'arr. a 4 cant., 46 comm., 37,880 h.

Boussières, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon; 222 h.

Boutan, pays au nord de l'Indoustan.

Bouterweck, philosophe allemand (1766-1828).

Bouvines, village de l'arr. de Lille, où Philippe-Auguste vainquit l'empereur Othon IV en 1213.

Bouxwiller (*lère*), ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Saverne; 3,699 h.

Bouzonville, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Thionville; 1,888 h.

Bovadilla, Espagnol qui, envoyé à Saint-Domingue pour examiner la conduite de Christophe Colomb, le fit charger de fers et le renvoya ainsi en Europe.

Boyer (*l'abbé*), prédicateur et poète tragique médiocre (1618-1698).

Boyer (*le baron*), célèbre chirurgien fr. (1760-1833).

Boyer (*J.-Pierre*), président de la république d'Haïti, qu'il gouverna pendant vingt-cinq ans avec un rare talent, se retira en France à la suite d'une insurrection; m. à Paris en 1850.

Boyer-Fonfrède. V. *Fonfrède*.

Boyle (*Robert*), savant physicien et chimiste anglais (1626-1691).

Boyne, rivière d'Irlande, célèbre par

la bataille du même nom gagnée par Guillaume III sur Jacques II, le 1er juillet 1690.

Bozel, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Moutiers ; 1,231 h.

Bozouls, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez ; 2,511 h.

Brabançonne (*la*), chant national de la Belgique, composé en 1830.

Brabant, prov. de la Belgique et de la Hollande.

Bracieux, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois ; 1,137 h.

Bradamante, sœur de Renaud de Montauban et l'une des héroïnes du *Roland furieux*, de l'Arioste. Armée de la fameuse lance d'Argail, qui renversait tous ceux qu'elle touchait, Bradamante se distingua par des actions de la plus éclatante valeur. Aussi les écrivains donnent-ils fréquemment son nom aux femmes qui se font remarquer par leur beauté et par leurs vertus guerrières.

Bradford, v. d'Angleterre ; 45,000 h.

Bradley, savant astronome anglais, directeur de l'observatoire de Greenwich (1692-1762).

Bradwardin, savant théologien anglais, surnommé le *Docteur profond* (1290-1348).

Braga, v. de Portugal ; 16,000 h.

Bragance, maison régnante de Portugal.

Brahma, dieu créateur des Indiens.

Brahmapoutra, fleuve d'Asie.

Braisne, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons ; 1,590 h.

Bramante (*le*), célèbre architecte italien (1444-1514).

Brancas (*âce*), anc. famille de France.

Brandebourg, prov. de Prusse.

Brandebourg, v. de Prusse ; 17,000 h.

Brando, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 1,616 h.

Brandt (*Sébastien*), poète satirique, né à Strasbourg, auteur de la *Nef des fous* (1458-1520).

Brandt, alchimiste de Hambourg, qui découvrit par hasard le phosphore en 1669.

Branne, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne ; 694 h.

Brantôme, chroniqueur fr. (1526-1614).

Brantôme, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux ; 2,591 h.

Brassac, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres ; 2,032 h.

Brauwer ou **Brouwer**, célèbre peintre hollandais (1608-1640.)

Bravi (*les*), tableau de M. Meissonier, Exp. univ. 1855 : figures d'une tournure spirituelle, peintes avec largeur dans leurs proportions exiguës.

Bray (*le*), petit pays en Normandie.

Bray, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne ; 1,421 h.

Bray-sur-Seine, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Provins ; 1,522 h.

Brazier, vaudevilliste fr., auteur d'une *Histoire des petits théâtres* (1783-1835).

Bréa, général fr., assassiné par les insurgés de juin 1848.

Brébeuf, poète fr. (1618-1661).

Brécey, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches ; 2,300 h.

Brèche de Roland, gorge située dans le dép. des H.-Pyrénées, et que, suivant une tradition, le paladin Roland ouvrit d'un seul coup de son épée.

Bréda, v. forte de Hollande ; 15,000 h.

Bréda (*Reddition de*), chef-d'œuvre de Velazquez, connu encore sous le titre de *les Lances* (las Lanzas) ; musée de Madrid : personnages groupés avec beaucoup d'art.

Bréguet (*gaî*), horloger fr. (1747-1823).

Bréhal, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances ; 1,439 h.

Breil, ch.-l. de c. (Alpes-Mar.), arr. de Nice ; 2,595 h.

Brême, une des trois villes libres de l'Allemagne du Nord ; 53,748 h.

Brenets (*les*), charmant village suisse, sur les bords du Doubs, près de la cataracte appelée *Saut du Doubs*.

Brenneville, village situé dans le département de l'Eure, où Louis le Gros fut défait, en 1119, par Henri Ier, roi d'Angleterre.

Brennus (*brène-nuce*), chef gaulois, prit et pilla Rome en 390 av. J.-C. Après la sanglante bataille de l'Allia, dont l'anniversaire fut mis par les Romains au nombre des jours néfastes, la terreur s'était répandue dans Rome, et tous les habitants avaient pris la fuite, excepté quatre-vingts vieillards, qui attendirent courageusement la mort sur leurs chaises curules, et la jeunesse patricienne, qui se réfugia dans le Capitole. Après avoir saccagé et brûlé Rome, les Gaulois mirent le siége devant la forteresse. Ayant échoué dans un assaut, ils établirent un blocus rigoureux. Les défenseurs, assiégés depuis sept mois et livrés à toutes les horreurs de la famine, demandent enfin à capituler. Brennus consent à lever le siége moyennant mille livres pesant d'or. Le tribun Sulpicius apporte la somme au jour marqué. Pendant qu'on pèse l'or, une contestation s'élève, et les Romains reprochent aux vainqueurs de faire usage de faux poids. C'est

alors que Brennus jetant sa lourde épée dans la balance, prononça le mot célèbre, devenu proverbial : « *Malheur aux vaincus!— Vœ victis!* » On fait à cet abus de la force de nombreuses allusions ; en voici deux exemples d'Aimé Martin et de Schiller : « Lorsque Jésus vint sur la terre, toutes les religions étaient mortes, et tous les peuples étaient mourants. Point d'union morale entre les peuples ; la terre devenue un marché d'esclaves ; les nations livrées au fer des soldats ; les droits des sociétés violés ; un peuple privilégié et tous les autres barbares ; les vainqueurs disant toujours : *Malheur aux vaincus!* » — « Deux nations puissantes se disputent la possession du monde ; pour écraser la liberté des autres pays, elles balancent le trident et la foudre. Chaque contrée doit pour elles peser de l'or, et comme Brennus dans les temps anciens, la France *met son épée de fer dans la balance de la justice.* »

Brénod, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Nantua ; 885 h.

Brentano (*Clément de*), écrivain allemand, frère de la célèbre Bettina d'Arnim, l'amie de Gœthe (1777-1844).

Brescia, v. forte d'Italie ; 35,000 h.

Brésil, vaste empire de l'Amérique du Sud ; 7,677,000 h.

Breslau (*brèce-lau*), ville de Prusse, cap. de la Silésie ; 113,600 h.

Bresse, anc. pays de France, avait pour ch.-l. *Bourg*.

Bressuire, ch.-l. d'arr. (Deux-Sèvres) ; 3,369 h. L'arr. a 6 cant., 92 comm., 77,404 h.

Brest (*brèste*), ch.-l. d'arr. (Finistère), place forte, port militaire ; 66,272 h. L'arr. a 12 cant., 83 comm., 213,598 h.

Bretagne, anc. province de France, cap. *Rennes*.

Bretagne (*Grande-*), la plus grande des îles Britanniques, comprend l'Angleterre et l'Ecosse.

Bretagne (*Nouvelle-*), vaste contrée de l'Amérique du Nord, appartenant à l'Angleterre.

Bretenoux, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac ; 922 h.

Breteuil, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux ; 2,050 h.

Breteuil, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont ; 2,942 h.

Breteuil (*baron de*), ministre sous Louis XVI (1733-1807).

Brétigny, village près de Chartres, où fut conclu avec les Anglais le traité humiliant par lequel le roi Jean recouvra sa liberté, en 1360.

Bretons (*les*), poème de Brizeux ; tableau de la vie rustique (1846).

Bretteville-sur-Laize, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Falaise ; 974 h.

Breughel (*les*), nombreuse famille de peintres flamands.

Brewster, célèbre physicien anglais (1781-1868).

Brézé (*maison de*), noble et ancienne famille fr., qui s'est fondue au XVIe et au XVIIe siècle dans la maison de Dreux-Brézé et de Maillé.

Brezin (*Michel*), philanthrope fr. qui, de simple ouvrier serrurier mécanicien, arriva pendant la Révolution à une fortune de 5 millions qu'il consacra à la fondation d'un hospice pour les ouvriers âgés et infirmes.

Brezolles, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux ; 906 h.

Briançon, ch.-l. d'arr. (H.-Alpes), v. forte ; 4,169 h. L'arr. a 5 cant., 27 comm., 27,094 h.

Briare, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Gien ; 4,775 h.

Briare (*canal de*), entre la Loire et le canal du Loing.

Briarée, géant mythologique, fils du Ciel et de la Terre, qui avait cinquante têtes et cent bras. Il fut précipité dans la mer par Neptune et enchaîné sous l'Etna par Jupiter, en punition de sa révolte. Le nom de *Briarée* a passé dans la langue pour désigner un homme ou même une chose dont les efforts, l'activité ou les effets semblent se multiplier. C'est ainsi que Napoléon Ier a dit en parlant de la campagne de 1814 : « Jamais une poignée de braves n'accomplit plus de merveilles ; si ces hauts faits n'ont jamais été bien connus dans le public, par la circonstance de nos désastres, ils ont été dignement jugés de nos ennemis, qui les ont comptés par nos coups. Nous fûmes vraiment alors les *Briarées* de la Fable. »

Brice (*saint*), évêque de Tours, disciple de saint Martin ; m. en 444 ; fête le 13 novembre.

Briçonnet, cardinal qui joua un rôle important sous Louis XI, Charles VIII et Louis XII.

Bricquebec, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Valognes ; 3,622 h.

Bridaine, missionnaire d'une éloquence inculte, mais forte (1701-1767).

Bridoie, un des personnages les plus naïvement comiques du livre de Rabelais, l'aïeul de Brid'oison. Bridoie rend toutes ses sentences avec deux dés, et rien n'est plus plaisant que l'apparente bonhomie avec laquelle il prétend que c'est le meil-

leur moyen de vider tous les procès. En littérature, on fait souvent allusion aux dés du juge Bridoie.

Brid'oison, nom d'un personnage comique, bégayeur et toujours bégayant, qui remplit un rôle de juge ridicule dans le *Mariage de Figaro*, comédie de Beaumarchais. Brid'oison aime la fo-orme avant tout; aussi est-il resté le type du juge niais, ignorant et formaliste.

Brie, petit pays de France, avait pour ch.-l. *Meaux*.

Brie-Comte-Robert, ch.-l. de c. (S.-et-Marne), arr. de Melun; 2,714 h.

Briec, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper; 5,592 h.

Brien, ancien roi d'Irlande (926-1014).

Brienne-le-Château, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Aube; 1,886 h.; avait une école militaire où Napoléon Ier fit ses premières études. Le 29 janvier 1815, victoire des Français sur les armées coalisées.

Brienon, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny; 2,519 h.

Brienz (*lac de*), situé en Suisse, dans le canton de Berne.

Briey, ch.-l. d'arr. (Meurthe-et-M.); 1,996 h. 6 cant., 124 comm., 58,058 h.

Brifaut (*Ch.*), poète et littérateur fr. (1781-1857).

Brigands (*les*), drame célèbre de Schiller, représenté en 1782, à Manheim; œuvre pleine d'intérêt et de passion, mais peu morale.

Brighton (*braï-tone*), v. d'Angleterre; 85,000 h.

Brigitte (*sainte*), vierge et abbesse, patronne de l'Irlande; m. en 525; fête le 1er février.

Brigitte (*sainte*), fille d'un prince suédois (1302-1373); fête le 8 octobre.

Brignoles, ch.-l. d'arr. (Var); 5,593 h. L'arr. a 8 cant., 54 comm., 66,499 h.

Brigue des votes (*la*), tableau de W. Hogarth : satire des mœurs politiques de l'Angleterre, connu surtout par l'estampe qu'en a donnée l'auteur lui-même.

Brillat-Savarin, conseiller à la Cour de cassation, auteur de la *Physiologie du goût* (1755-1826).

Brindes, v. de l'Italie méridionale où mourut Virgile.

Brinon, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy; 582 h.

Brinvilliers (*marquise de*), empoisonneuse; décapitée et brûlée en 1676.

Brioché, célèbre bateleur qui passe pour avoir inventé les marionnettes; vivait vers 1650.

Briollay, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire); arr. d'Angers; 946 h.

Brionne, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 3,550 h.

Brioude, ch.-l. d'arr. (Haute-Loire); 4,616 h. L'arr. a 8 cant., 106 comm., 79,598 h.

Brioux, ch.-l. de c. Deux-Sèvres), arr. de Melle; 1,219 h.

Briouze, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 1,677 h.

Briséis, jeune prêtresse de Lyrnesse. Cette ville étant tombée au pouvoir des Grecs, la jeune fille échut en partage à Achille; Agamemnon lui ayant enlevé sa captive, le héros irrité se retira pendant dix ans sous sa tente; c'est le sujet de l'*Iliade*.

Brisgau, contrée de l'Allemagne, au nord de la Suisse, qui fait aujourd'hui partie du grand-duché de Bade.

Brissac, nom d'une famille noble; a fourni plus. maréchaux de France.

Brisson, magistrat, nommé premier président par les ligueurs, puis pendu par les Seize (1591).

Brissot, conventionnel, un des chefs des girondins; décapité en 1793.

Bristol, ville et port d'Angleterre; 155,000 h.

Britannicus (*uce*), fils de Claude et de Messaline, empoisonné par Néron.

Britannicus, une des plus belles tragédies de Racine, représentée en 1669; Boileau défendit cette œuvre éminente contre le froid accueil du public.

Britanniques (*îles*), dans l'océan Atlantique; comprenant la Grande-Bretagne, l'Irlande, etc.

British Museum, célèbre musée de Londres, un des plus riches en collections d'objets d'art et de science.

Brive-la-Gaillarde, ch.-l. d'arr. (Corrèze); 10,765 h. L'arr. a 10 cant., 98 comm., 111,459 h.

Brizeux, poète breton (1805-1858), auteur du poème de *Marie*.

Brocéliande, vaste forêt de la Bretagne où périt l'enchanteur Merlin.

Brochant de Villiers, géologue et minéralogiste fr., directeur de la manufacture de Saint-Gobain (1773-1840).

Brockhaus (Fréd.-Arnold), fondateur d'une des plus grandes librairies de l'Allemagne, à Leipzig (1772-1823).

Broglie (*bro-i-ie*), famille noble qui a fourni à la France des maréchaux, des généraux et des ministres.

Broglie, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 1,176 h.

Brongniart, architecte fr. (1739-1813).

Brongniart, fils du précédent, minéralogiste et géologue (1799-1847).

Brooke, écrivain irlandais (1706-1783).

Broons (*bron*), ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan ; 2,644 h.

Brossac, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Barbezieux ; 1,066 h.

Brossette, fondateur de l'Académie de Lyon et correspondant de Boileau, dont il a été l'éditeur et le commentateur (1671-1743).

Brotteaux (*les*), faubourg de Lyon.

Brottier, érudit fr. (1723-1789).

Brou, hameau situé près de Bourg, où se trouve la magnifique église gothique Notre-Dame de Brou, élevée par Marguerite d'Autriche, de 1506 à 1536.

Brou, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun ; 2,338 h.

Brougham (*pr. angl. Broumn*), littérateur, savant, historien et homme politique anglais (1779-1868).

Broughton (*Wil.-Robert*), navigateur anglais, découvrit une partie de l'Océanie (1763-1822).

Brouillard (*le*), tableau de Claude Lorrain, au Louvre — de Joseph Vernet, au Louvre. Beaucoup de vérité et de poésie.

Broussais, médecin fr. (1772-1838).

Brousse, v. forte de la Turquie d'Asie ; 100,000 h.

Broussel, conseiller au parlement de Paris, dont l'arrestation, en 1648, fut la cause ou le prétexte de la Fronde.

Brousson (*Claude*), ministre protestant fr., rentra en France après la révocation de l'édit de Nantes et fut rompu vif à Oléron, en 1698.

Broussonnet, savant médecin fr., a rendu de grands services à l'histoire naturelle et à l'agriculture (1761-1807).

Brouvelieures, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié ; 557 h.

Brown (*Robert*), sectaire anglais (1550-1630).

Brown (*James*), ministre anglican, écrivain distingué (1715-1766).

Brown (*John*), médecin écossais resté célèbre par son système médical, nommé *brownisme* (1736-1788).

Brown (*Thomas*), philosophe écossais, un des plus distingués de notre époque (1778-1826).

Brown (*John*), abolitionniste américain, martyr de ses opinions philanthropiques, pendu à Charlestown (Virginie), en 1859.

Bruant, architecte fr., s'est rendu célèbre par la construction de l'hôtel des Invalides ; m. en 1690.

Bruat, amiral fr., commandait notre flotte lors de l'expédition de Crimée (1796-1855).

Bruce (*Robert*), roi d'Ecosse ; arracha sa patrie à la domination de l'Angleterre (1314).

Brucker, savant allemand, professeur de philosophie à l'université d'Iéna (1696-1770).

Bructères, peuple de la Germanie, qui habitait sur les bords de l'Ems.

Brué, excellent dessinateur et graveur de cartes géographiques ; m. à Paris en 1832.

Brueys (*èce*), auteur de l'*Avocat patelin*, en collaboration avec Palaprat (1640-1723).

Brueys (*èce*), vice-amiral fr., vaincu par Nelson à Aboukir, périt dans ce combat (1753-1798).

Brueys et Palaprat, comédie en un acte et en vers, par Etienne, représentée en 1807.

Bruges, v. de Belgique ; 52,000 h.

Brugnatelli, médecin et chimiste italien célèbre, professeur à l'université de Pavie (1761-1818).

Bruix, amiral fr. (1759-1805).

Brûlon, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche ; 1,651 h.

Brumaire (*dix-huit*), jour où Bonaparte, revenu d'Egypte, renversa le Directoire, 9 et 10 novembre 1799, an VIII de la République.

Aujourd'hui, en littérature, en politique, et même dans les circonstances ordinaires de la vie, ces mots : *Faire un dix-huit brumaire*, signifient faire un coup d'Etat, une révolution, un changement radical opéré avec promptitude. En voici deux exemples empruntés à la *Revue des Deux-Mondes* et à M. Alph. Karr : « Que dire d'un gouvernement qui provoque ainsi un parti qu'il a grossi par ses rigueurs, au lieu de le calmer ? Un ministre, le plus léger, le plus audacieux de tous, ne parle-t-il pas sans cesse de la nécessité d'en finir avec le gouvernement représentatif ? Et ne disait-il pas un jour à quelqu'un qui lui objectait que les *dix-huit brumaire* ne se font qu'après avoir acquis de la gloire l'épée à la main : Eh bien ! nous pouvons faire nos campagnes d'Egypte et d'Italie sur le pavé de Paris. » — « Avant l'entrée de M. Véron au *Constitutionnel*, dans les conseils, la discussion s'y animait parfois au point qu'on y échangeait des coups de chaise. M. de Saint-Albin, le père, chevalier de la Légion d'honneur, y faisait des *dix-huit brumaire* presque périodiques. »

Brumath (*ate*), ch.-l. de c. (Bas-Rhin) ; 5,619 h. Cédé à l'Allem.

Brumoy (*le Père*), savant jésuite fr., un des rédacteurs du *Journal de Trévoux* (1688-1742).

Brunck, helléniste fr. (1729-1803).

Brune, maréchal de France, assassiné à Avignon en 1815.

Brunehaut, reine d'Austrasie, connue par ses luttes avec Frédégonde (534-613).

Brunel, ingénieur fr., exécuta le *Tunnel* de Londres (1769-1849).

Brunelleschi (*ki*), célèbre architecte de Florence (1377-1444).

Brunet, célèbre acteur comique fr. (1766-1851).

Brunetto Latini, écrivain italien qui joua un rôle important parmi les guelfes, et fut obligé de se réfugier à Paris, où il compta Dante parmi ses élèves (1220-1294).

Bruni (*Léonard*), appelé l'*Arétin*, écrivain italien (1269-1444). Il ne faut pas le confondre avec le fameux Pierre Arétin.

Brunn (*brune*), cap. de la Moravie; 45,000 h.

Bruno (*saint*), fondateur de l'ordre des Chartreux (1030-1101).

Bruno dans le désert (*saint*), tableau du Guerchin, pinacothèque de Bologne; le visage du saint est d'une expression, d'un relief, d'une vérité extraordinaires.

Bruno (*la Vie de saint*), célèbre série de 22 tableaux exécutés par Eustache Lesueur pour le petit cloître des Chartreux, de Paris, donnés à Louis XVI par le prieur de ce couvent et transportés depuis au musée du Louvre où ils font l'admiration de tous les connaisseurs.

Bruno Giordano, réformateur italien, brûlé à Rome le 17 février 1600.

Brunswick (*bronce-vik*), ville et duché d'Allemagne.

Brunswick (*duc de*), chef des armées coalisées contre la France en 1792, publia le fameux manifeste de Coblentz (1735-1806).

Bruscambille, comédien de l'hôtel de Bourgogne, au XVIIe siècle.

Brusquet, fou de François Ier, auprès duquel il remplaça Triboulet.

Brut (*roman de*), un des plus anciens et des plus curieux monuments de notre vieille poésie française. C'est un poème en vers de huit syllabes, composé par Robert Wace d'après une chronique légendaire bretonne que le bénédictin gallois Geoffroy de Monmouth avait traduite en latin (XIIe siècle).

Brutium (*ciome*), partie de l'ancienne Italie, auj. *Calabre*.

Brutus (*Lucius Junius*), le principal auteur de la révolution qui expulsa les Tarquins et institua la république à Rome, m. l'an 508 av. J.-C. Encore enfant, il avait vu périr son père et ses frères par ordre du tyran, et n'échappa lui-même à la mort qu'en contrefaisant l'idiot et l'insensé, d'où son nom de Brutus. Ses fils ayant conspiré pour le rétablissement des Tarquins, Brutus, alors consul, n'hésita pas à les condamner à la mort et présida même à leur exécution. Parmi les diverses circonstances de sa vie auxquelles les écrivains font allusion, on cite surtout sa folie simulée et la mort de ses fils, dont il fut l'accusateur et le juge.

Brutus (*Marcus Junius*), fils d'une sœur de Caton d'Utique, et descendant du premier Brutus. L'éducation stoïcienne qu'il reçut de son oncle et son nom même décidèrent de sa destinée tragique. Dès sa première jeunesse, il se fit remarquer par son goût pour les études philosophiques, par sa gravité, son désintéressement et la pureté de ses mœurs. Irrité par les usurpations successives de César, qui aspirait à l'autorité suprême, par les reproches de ses amis, par les billets qu'on jetait secrètement sur son tribunal de préteur : *Tu dors, Brutus, et Rome est dans les fers!* il entra avec son ami Cassius dans une conspiration contre la vie de César, qui passait pour être son père. Celui-ci, l'apercevant le poignard levé au nombre de ses assassins, cessa de se défendre, et s'enveloppa la tête de son manteau en s'écriant : « Et toi aussi, mon fils! — *Tu quoque, fili mi!* » Poursuivis par Antoine et Octave, Brutus et Cassius furent vaincus dans les plaines de Philippes (42 av. J.-C.). Brutus, désespérant alors du salut de la république, se retira du champ de bataille, et, levant les yeux vers le ciel parsemé d'étoiles, il proféra cette amère exclamation : « O vertu! tu n'es qu'un nom! » puis il se jeta sur une épée que lui tendit un de ses amis. Aujourd'hui, le nom de Brutus sert à désigner un républicain inflexible, qui sacrifie tout, même sa vie, à ses principes. On fait également allusion à l'exclamation de César et aux paroles désespérées qu'il prononça en mourant. En voici des exemples : « Le général Custine, en allant à l'échafaud, baisa le crucifix qu'il ne quitta qu'au sortir de la fatale charrette; le courage religieux ennoblit sa mort autant que le courage militaire avait ennobli sa vie; mais il scandalisa fort les *Brutus* parisiens. » — « C'est là ce qui m'a

donné cet air de philosophie, qu'on dit que je conserve encore, car je devins stoïcien de la meilleure foi du monde, mais *stoïcien à lier*; j'aurais voulu qu'il m'arrivât quelque infortune remarquable pour déchirer mes entrailles comme ce fou de Caton, qui fut si fidèle à sa secte. Je fus deux ans comme cela, et puis, je dis à mon tour comme Brutus : *O vertu, tu n'es qu'un fantôme!* » (VAUVENARGUES.)

Brutus, ou *Des orateurs célèbres*, ouvrage de Cicéron, où il trace l'histoire raisonnée de l'éloquence chez les Grecs et les Latins (Ier siècle av. J.-C.).

Brutus, tragédie en cinq actes et en vers, de Voltaire, représentée à la Comédie-Française, en 1730.

Brutus, tragédie en cinq actes et en vers, par Andrieux (1830).

Brutus (*le premier* et *le second*), tragédies d'Alfieri, le plus grand auteur tragique de l'Italie (XVIIIe siècle).

Brutus condamnant ses fils, tableau de Léthière, au Louvre : vaste composition de 7 m. 62 de large sur 4 m. 36 de haut; quelques belles figures.

Bruxelles (*cèle*), cap. de la Belgique, à 260 kil. de Paris; 150,000 h.

Bruyères, ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Épinal; 2,428 h.

Bucentaure, navire de parade, où le doge de Venise montait chaque année, le jour de l'Ascension, pour la célébration de son mariage symbolique avec la mer.

Bucéphale, nom du cheval d'Alexandre. Un Thessalien amena un jour à Philippe, roi de Macédoine, un cheval qu'il voulait vendre 13 talents (environ 70,000 fr.). On descendit dans la plaine pour l'essayer; mais on le trouva difficile, farouche et impossible à manier; il ne souffrait pas que personne le montât, et se cabrait contre tous ceux qui tentaient de l'approcher. Déjà Philippe avait donné l'ordre de l'emmener, quand le jeune Alexandre, alors âgé de quinze ans, s'écria : « Quel cheval ils vont perdre, pour ne pas savoir s'y prendre! » Philippe, choqué de la présomption de son fils, lui permit d'essayer à son tour. Le jeune prince, qui avait remarqué que le cheval s'effrayait des mouvements de son ombre, lui fit faire un demi-tour et le plaça en face du soleil. Après l'avoir flatté doucement de la voix et de la main, il s'élança sur son dos par un mouvement aussi prompt que léger. D'abord il lui tint la bride serrée, sans le frapper, et quand il vit que sa fougue commençait à se calmer, il rendit la main, lui parla d'une voix rude et le lança à toute bride. Philippe et toute sa cour, saisis de frayeur, gardaient un profond silence. Mais lorsque, la carrière parcourue, on vit le jeune prince tourner bride et ramener le cheval avec une parfaite assurance, tous les spectateurs le couvrirent de leurs applaudissements. C'est alors que Philippe, les larmes aux yeux, s'écria en l'embrassant : « Mon fils, cherche un autre royaume qui soit digne de toi; la Macédoine ne peut te suffire. »

Le nom de *Bucéphale* se donne, par analogie, aux chevaux de bataille ou de parade, et quelquefois aussi, par antiphrase, aux chevaux usés par le travail ou la vieillesse, ou même à la modeste monture de Sancho. C'est ainsi que Delille a dit :

Il sert de *Bucéphale* à la beauté peureuse.

« Frédéric II menait sa chère levrette au feu, couchée sur le pommeau de la selle en portemanteau. Un jour, il eut son *Bucéphale* tué sous lui d'un boulet de canon. Le héros et l'héroïne roulèrent pêle-mêle dans un fossé. »

Bucer (*Martin*), un de ceux qui propagèrent avec le plus d'activité les doctrines de la Réforme.

Buch (*captalat de*), subdivision du Bordelais sous la domination anglaise.

Buch (*buk*) (*Léopold de*), célèbre géologue allemand (1774-1853).

Buchanan, poète et historien écossais (1506-1582).

Buchanan (*James*), président des États-Unis (1791-1868).

Buchez, philosophe et homme politique (1796-1865).

Buchon, érudit fr. (1791-1846).

Buchy, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 754 h.

Buckingham (*bu-kin-game*), ville et comté d'Angleterre.

Buckingham (*duc de*), favori des rois d'Angleterre Jacques Ier et Charles Ier, assassiné en 1628.

Buckland, célèbre géologue anglais, s'efforça de confirmer les récits de la Genèse par les données de la science (1782-1856).

Bucoliques, *Idylles* ou *Pastorales* de Théocrite, poésies qui se distinguent par des grâces simples, un dialogue naturel et vif, et une grande souplesse de génie, mais l'on désirerait plus

de décence dans l'expression ; à part ce défaut, on les considère comme les modèles du genre (IIIe siècle av. J.-C.).

Bucoliques, ou *Eglogues* de Virgile ; compositions inférieures aux *Idylles* de Théocrite, ses modèles. Ce sont des allégories, écrites avec trop d'esprit et d'élégance, quelquefois vagues et obscures, mais où se révèle déjà le génie de l'auteur des *Géorgiques* et de l'*Enéide* (Ier siècle av. J.-C.).

Bucquoy, noble famille originaire de l'Artois, établie en Autriche, a fourni plusieurs hommes remarquables.

Bude ou **Ofen**, cap. de la Hongrie ; 40,500 h.

Budé, célèbre érudit fr. (1467-1540).

Buenos-Ayres (*bué-nozère*), cap. de la république Argentine, dans l'Amérique méridionale ; 122,000 h.

Buen-Retiro (*bonne retraite*), palais situé presque à l'extérieur de Madrid, et qui sert de résidence d'été aux souverains d'Espagne.

Buffier, savant jésuite fr. (1661-1737).

Buffon, le plus célèbre naturaliste et l'un des plus grands écrivains qu'ait eus la France (1707-1788). Une phrase de son discours de réception à l'Académie : *Le style, c'est l'homme même*, est en littérature l'objet de fréquentes allusions. Cet aphorisme s'applique merveilleusement à l'auteur : en effet, son caractère, ses habitudes, son physique même ressemblaient à son style ; ses manières étaient brillantes, ses goûts fastueux, sa mise magnifique, son port noble, sa démarche fière. Rien n'égale la beauté de ses images, l'ampleur de ses périodes, l'harmonie et la pompe de ses expressions. Il justifie admirablement cette inscription d'une statue qu'on lui érigea de son vivant : « *Majestati naturæ par ingenium.* Son génie égale la majesté de la nature. » Buffon vivait retiré dans son château de Montbard, en véritable grand seigneur. Ce fut dans cette retraite délicieuse, au milieu de ses vastes jardins, qu'il élabora ses plus brillantes pages, empreintes d'une imagination si sublime ; il y récitait à haute voix ses périodes, pour juger de leur harmonie, et pour leur donner l'élégance du tour ou l'énergie dont elles sont animées ; il ne travaillait que dans une mise magnifique, en jabot et *en manchettes brodées ;* on eût dit qu'il voulait se présenter en cérémonie à la postérité ; l'éclat de ses vêtements le tenait dans une sorte de contention d'esprit qui imprimait plus de noblesse à son style et plus de pompe à ses périodes.

Les *manchettes de Buffon* sont restées proverbiales pour caractériser l'affectation du style, des manières ou de la personne ; c'est ainsi qu'on dirait familièrement d'un style un peu trop académique : *L'auteur a mis des manchettes.* En voici un exemple que nous empruntons à M. Edmond Texier : « Je pense que le premier devoir d'un écrivain est de se présenter devant son souverain, sinon avec la perruque à canons et les *manchettes de dentelle de M. de Buffon*, du moins dans une tenue de visite et dans la plus fraîche toilette de son talent. Mais je crois aussi que cette vénération ne doit point aller jusqu'à l'abdication de la pensée. »

Bugeat, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. d'Ussel ; 986 h.

Bugeaud, maréchal de France (1784-1849). Le célèbre maréchal avait pris pour devise ces mots latins : *Ense et aratro*, par l'épée et par la charrue, phrase à laquelle on fait quelquefois allusion.

Bugey, petit pays de France dont le ch.-l. était *Belley* (Ain).

Bug-Jargal, roman de M. Victor Hugo, dont la révolte des nègres de Saint-Domingue contre les Français fait le sujet (1825).

Bugue, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat ; 2,903 h.

Buhle, savant philosophe allemand (1763-1821).

Buis-les-Baronnies (*le*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Nyons ; 2,343 h.

Buisson (*le*), chef-d'œuvre de Ruysdaël ; musée du Louvre : ce n'est vraiment qu'un petit buisson au bord d'un sentier ; mais il y a dans ce motif si simple, admirablement peint, une sorte de poésie mélancolique qui impressionne vivement.

Buisson ardent (*le*), triptyque attribué à Memling, l'une des plus importantes et des plus admirables productions de l'école flamande primitive, connue sous le nom de *tableau du roi René*, parce que ce prince a passé pour en être l'auteur ; cathédrale d'Aix en Provence — de H. Flandrin, Saint-Germain-des-Prés (Paris).

Bukharest ou **Boukharest**, cap. de la Valachie ; 90,000 h.

Bukowine, prov. des Etats autrich.

Bulgares, peuples anciens, sur les bords du Volga.

Bulgarie, province de la Turquie.

Bulgnéville, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau; 1,108 h.

Bull (*John*) (*djonn boule*), sobriquet qui désigne le peuple anglais, et qui signifie *Jean Taureau*. Ce nom est, en Angleterre, le pendant de *Jacques Bonhomme* en France et de *Jonathan* en Amérique.

Bullant, architecte et sculpteur fr., a élevé le palais des Tuileries (1510-1578).

Bulles de savon (*les*), chef-d'œuvre de Fr. Mieris le vieux, au musée de La Haye : composition naïve et amincie, traitée avec une exquise délicatesse. — Un joli petit tableau représentant le même sujet se voit au Louvre : les uns l'attribuent à Fr. Mieris, les autres à Wilhem Mieris le fils.

Bullet, architecte fr., a élevé à Paris les portes Saint-Denis et Saint-Martin (1639-1716).

Bullion, surintendant des finances sous Louis XIII, puis garde des sceaux.

Bullion (*hôtel*), ancienne résidence historique, bâtie en 1630 pour le précédent, hôtel décoré de peintures par Vouet, Blanchard, Sarrazin, etc., et qui servait autrefois de salle des ventes.

Bulow, général prussien, prit une grande part aux batailles de Leipzig et de Waterloo.

Bunau, historien allemand, auteur d'une excellente histoire de la *Guerre de Sept ans* (1697-1762).

Buonaccorsi, historien italien du XVe siècle.

Buonarotti. V. *Michel-Ange*.

Buontalenti, un des plus grands artistes de l'Italie, à la fois architecte, peintre et sculpteur, comme Michel-Ange (1536-1608).

Burette, savant chirurgien fr., très-versé dans la connaissance de l'antiquité et des langues orientales (1665-1747).

Burger, poète allemand (1748-1794).

Burgos (*ôce*), v. d'Espagne; 15,934 h.

Burgoyne, général anglais, fut forcé de signer la capitulation de Saratoga, qui assurait l'indépendance des Etats-Unis.

Burgraves (*les*), trilogie, ou drame en trois parties pris dans l'histoire de la féodalité allemande, par Victor Hugo, représentée en 1843. Le mot *burgrave* a passé dans la langue et sert à désigner un homme à opinions rétrogrades, surtout en politique.

Burgundes (*gon*), peuples de l'anc. Germanie.

Buridan, docteur scolastique du XIVe siècle, très-connu par cette expression : *l'âne de Buridan*, qu'on emploie communément pour peindre la situation d'un homme sollicité également de deux côtés à la fois, et qui ne sait à quoi se résoudre. Elle a pris naissance au milieu des âpres disputes de la scolastique du moyen âge. Buridan émettait l'hypothèse d'un âne également pressé par la soif et par la faim, et qui se trouverait placé à égale distance entre un seau d'eau et un picotin d'avoine. Par où commencera l'animal pour satisfaire deux besoins qui le sollicitent avec la même énergie? Tel était le problème. Les écoles du temps retentirent d'invectives latines, et se livrèrent de furieux combats de syllogismes à propos de cet argument. En littérature, *l'âne de Buridan* est l'objet de fréquentes allusions : « Voilà la Suède, de menaçante qu'elle était autrefois, devenue mesurée; la voilà embarrassée de sa liberté, et indécise entre l'Angleterre et la France, comme l'*âne de Buridan* entre deux mesures d'avoine. »

Burie, ch.-l. de c. (Ch.-Inf.), arr. de Saintes; 1,634 h.

Burke, célèbre orateur angl., ennemi de la Révolution fr. (1730-1797).

Burlamaqui, philosophe, publiciste et moraliste genevois (1694-1749).

Burmann (*Pierre*), savant philologue et professeur hollandais (1668-1741).

Burnet (*Thomas*), écrivain anglais (1635-1715).

Burnet (*Gilbert*), historien écossais (1643-1715).

Burnouf, philologue fr. (1775-1844).

Burnouf (*Eugène*), fils du précédent, savant orientaliste (1801-1852).

Burns (*Robert*), poète écossais d'une grande originalité (1759-1796).

Burrhus (*ruce*), précepteur de Néron, qui le fit empoisonner l'an 62. Avec Sénèque, il réprima pendant quelque temps le naturel pervers de Néron; mais cette rigidité de principes eut bientôt son éclipse. On connaît ces deux vers de Racine :

Et ce même Sénèque, et ce même Bur-[rhus,
Qui depuis... Rome alors honorait leurs [vertus.

Ces deux vers sont quelquefois rappelés par les écrivains.

Burzet, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 2,760 h.

10

Busching, géographe et philosophe allemand (1724-1793).
Busenbaum, jésuite allemand, dont les ouvrages furent longtemps classiques dans sa Société (1600-1668).
Busiris, tyran d'Espagne fameux par ses cruautés, fut tué par Hercule.
Busiris, roi d'Egypte au XXIIe siècle av. J.-C., régnait à Thèbes; on le confond quelquefois avec Osiris.
Bussang, bourg des Vosges, connu par ses eaux ferrugineuses.
Bussière-Badil, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron; 1,316 h.
Bussy d'Amboise, l'un des chefs du massacre de la Saint-Barthélemy.
Bussy-le-Clerc, un des chefs de la faction des Seize pendant la Ligue.
Bussy-Rabutin, écrivain bel esprit (1618-1693).
Bute, premier ministre du roi d'Angleterre George III (1713-1792).
Butler(*Samuel*), célèbre poète anglais, auteur du poème burlesque d'*Hudibras* (1612-1680).
Buttmann, savant philologue allemand (1764-1829).
Buveurs de punch (*les*), tableau et estampe de W. Hogarth : satire spirituelle des mœurs anglaises.
Buveurs (*les*), *los Borrachos*, chef-d'œuvre de Vélazquez; musée royal de Madrid : Bacchus, assis sur un tonneau et entouré d'une douzaine de francs buveurs, couronne un récipiendaire agenouillé devant lui. Composition originale ; figures réalistes, bien vivantes.
Buxtorf, savant hébraïsant, occupa pendant trente-huit ans à Bâle la chaire de langue hébraïque (1564-1629).
Buxy, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 2,063 h.
Buzançais, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux; 4,986 h.
Buzancy, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers; 821 h.
Buzot, girondin, s'empoisonna en 1793.
Byng (*George*), célèbre amiral anglais, commandait l'escadre qui prit Gibraltar en 1704. — Son fils, également amiral, s'étant laissé battre par l'amiral français La Galissonnière, fut condamné à mort comme coupable de trahison et fusillé (1757).
Byron, célèbre poète angl. (1788-1824).
Byrsa, célèbre citadelle de Carthage.
Byzance, ancien nom de *Constantinople*.
Byzantine (*la*), collection des historiens grecs qui ont écrit les annales de l'empire d'Orient depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople (1453).

C

Cabale (*ministère de la*), nom sous lequel on désigne un des plus déplorables ministères qu'ait eus l'Angleterre, sous le règne de Charles II.
Cabanis (*nice*), célèbre médecin fr., ami de Mirabeau (1757-1808).
Cabannes (*les*), ch.-l. de c. (Ariége), arr. de Foix; 434 h.
Cabarrus, habile financier espagnol, d'origine française (1752-1810).
Cabel, célèbre peintre de l'école hollandaise (1631-1698).
Cabès, v. de la régence de Tunis; 30,000 h.
Cabet (*Etienne*), communiste fr., auteur d'une utopie célèbre, exposée dans le *Voyage en Icarie*; m. en 1857.
Cabillauds (*les*), faction aristocratique hollandaise du XIVe siècle, opposée à celle des *Hameçons*; détruite en 1492 par Maximilien d'Autriche.
Cabires, divinités mystérieuses auxquelles on rendait un culte en Grèce.
Câble (*le*), comédie de Plaute; pièce touchante et morale, vivement conduite (IIe siècle av. J.-C.).
Cabochiens, faction populaire du parti bourguignon, sous Charles VI, ainsi nommée du nom de son chef, Caboche, boucher, puis maire de Paris.
Cabot (*Jean* et *Sébastien*), navigateurs célèbres, qui vécurent sous Henri VII et Henri VIII, rois d'Angleterre.
Caboul. V. *Kaboul*.
Cabral, navigateur portugais, découvrit le Brésil en 1500.
Cabrera, homme d'Etat espagnol, m. en 1705.
Cabrières, village du dép. de Vaucluse, où eut lieu le massacre des Vaudois sous François Ier.
Cachemire, v. et pays de l'Indoustan, célèbre par sa fabrique de châles.
Cacus (*kuce*), fameux brigand qui avait établi son antre sur le mont Aventin; il était d'une taille colossale et sa bouche vomissait des tourbillons de flamme et de fumée; des têtes sanglantes étaient sans cesse suspendues à la porte de sa caverne. Hercule s'étant endormi pendant que ses troupeaux paissaient sur les bords du Tibre, le géant lui déroba quatre paires de bœufs, et, pour n'être pas trahi par les traces de leurs pas, il les traîna dans son antre à reculons. Hercule, furieux à son réveil, courut vers la caverne, s'élança à travers les tourbillons de flamme et de fumée vomis par le monstre, le saisit et l'étouffa entre ses bras. Le récit de ce combat est

un des plus beaux passages du VII[e] livre de l'*Enéide*. En littérature, ce trait mythologique est susceptible de deux allusions : tantôt c'est à l'antre lui-même, décoré de dépouilles sanglantes; tantôt c'est à la ruse du brigand, à laquelle on compare les efforts que l'on fait pour effacer les vestiges d'un passé que l'on redoute. En voici deux applications : « Une araignée énorme avait tendu sa toile, une vraie place forte construite selon les règles de l'art moderne, avec des meurtrières et des poternes où pendaient, comme au seuil de l'*antre de Cacus*, les membres sanglants des victimes égorgées. » — « Quand un homme a cessé de marcher dans le chemin de l'honnêteté, on le voit effacer la trace de ses pas, et retourner en tous sens ses maximes, comme le voleur des bœufs d'Hercule qui *faisait marcher ses troupeaux à reculons*. »

Cadalen (*lène*), ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac; 1,860 h.

Cadenet, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Apt; 2,598 h.

Cadet Buteux, personnage fictif créé par Désaugiers pour les besoins de sa critique.

Cadet de Gassicourt, pharmacien et chimiste fr. distingué (1731-1799).

Cadet Roussel, type du niais, et dont la création paraît appartenir à quelque bel esprit d'un régiment français cantonné en Brabant vers 1792. Ce type si plaisant a été mis en vogue par une chanson que tout le monde connaît.

Cadillac, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 2,777 h.

Cadix (*dikce*), v. d'Espagne; 70,000 h.

Cadmus (*uce*), Phénicien, fondateur de Thèbes en Béotie, personnage semi-mythique auquel on attribue l'invention de l'écriture (XVI[e] siècle av. J.-C.). A son arrivée en Béotie, il tua un dragon qui avait dévoré ses compagnons, en sema les dents par l'ordre de Minerve, et en vit naître des hommes armés qui s'entr'égorgèrent à l'exception de cinq. Les dents du dragon et les soldats de Cadmus qui s'entre-tuent sont l'objet de fréquentes allusions de la part des écrivains.

Cadmus, opéra de Quinault, l'une de ses meilleures productions en ce genre; représenté en 1672. (Musique de Lulli.)

Cadoudal (*Georges*), chef vendéen, un de ceux qui formèrent le complot de la *machine infernale* contre le premier consul; exécuté en 1804.

Cadouin, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 692 h.

Cadours, ch.-l. de c. (H.-Garonne), arr. de Toulouse; 980 h.

Caen (*kan*), ch.-l. du dép. du Calvados, à 224 kil. O. de Paris; 41,210 h. L'arr. a 9 cant., 188 comm., 126,141 h.

Café de Surate (*le*), opuscule de Bernardin de Saint-Pierre; conte satirique (1818).

Café en Asie Mineure (*un*), tableau de Decamps (salon de 1839), coll. de M. H. Didier (Paris) — de Marilhat, salon de 1844 — de M. de Tournemine, Exp. de 1857 et de 1867.

Café turc (*le*), tableau de Decamps (Exp. de 1855), coll. du comte La Riboisière.

Caffarelli, général fr., tué à Saint-Jean-d'Acre en 1799.

Cafrerie, vaste contrée d'Afrique.

Cagliari, capitale de l'île de Sardaigne; 30,000 h.

Cagliostro, charlatan, médecin, alchimiste et prophète (1743-1795).

Cahors (*or*), ch.-l. du dép. du Lot, à 578 kil. S. de Paris; évêché; 14,593 h. L'arr. a 12 cant., 131 comm., 115,067 h.

Caillié, voyageur fr. en Afrique, pénétra jusqu'à Tombouctou (1800-1838).

Cailly (*chevalier de*), poète épigrammatique fr. (1604-1673).

Caïn, fils aîné d'Adam et d'Eve. Ces mots : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? » que Dieu fit entendre à Caïn après le meurtre d'Abel, sont devenus proverbe, et servent à formuler énergiquement le compte que l'on demande à quelqu'un d'une personne, d'une chose qui aurait dû lui demeurer sacrée. On fait aussi allusion à la marque de réprobation que Dieu avait imprimée au front du meurtrier.

Caïn tuant Abel, tableau de Lanfranc, musée des Etudes — de M. Ad. Brune, au Luxembourg.

Caïn et sa famille maudits de Dieu, groupe en marbre, de M. Etex; musée de Lyon.

Caïnan, fils d'Enos, un des patriarches antédiluviens.

Caïphe, grand prêtre juif qui fit condamner J.-C. à mort. Le nom de Caïphe est employé proverbialement dans cette locution : « Renvoyer quelqu'un de Caïphe à Pilate, » allusion par laquelle on exprime les hésitations du grand prêtre des Juifs pendant la Passion du Christ.

Caire (*le*), cap. de l'Egypte; 350,000 h.

Cajarc (*arke*), ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac; 1,942 h.

Calabre, prov. du royaume d'Italie.

Calabrese, célèbre peintre italien (1613-1699).

Calacuccia, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 842 h.

Calais, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), port de mer, arr. de Boulogne ; 12,727 h.; célèbre par le siége que cette ville soutint sous le règne de Philippe de Valois, et où s'illustra Eustache de Saint-Pierre.

Calas (*lâce*), accusé faussement d'avoir donné la mort à son fils pour l'empêcher d'abjurer le protestantisme, fut roué vif à Toulouse, puis réhabilité.

Calatrava, ordre religieux et militaire espagnol, fondé en 1158 à Calatrava par des chevaliers de l'ordre de Cîteaux.

Calchas (*kâce*), devin grec qui accompagna Agamemnon au siége de Troie. On fait souvent allusion au rôle que jouait Calchas au milieu des Grecs, puis à ce vers de l'*Iphigénie* de Racine :

Cet oracle est plus sûr que celui de [Calchas.

Dans l'application, on le cite pour caractériser avec énergie la confiance absolue que l'on a dans la réalisation d'un événement.

Calcutta, capitale de l'Indoustan anglais ; 400,000 h.

Calderon, poète espagnol (1600-1681).

Caleb, Juif qui entra avec Josué dans la Terre promise.

Caleb, personnage de la *Fiancée de Lammermoor*, de Walter Scott, devenu le type du serviteur fidèle et dévoué.

Caleb Williams, roman intéressant de Godwin ; satire sociale où la vigueur des conceptions et le coloris des peintures font accepter des doctrines d'une philosophie un peu hasardée (1794).

Calédonie, ancien nom de l'Ecosse.

Calédonie (*Nouvelle-*), pays de l'Amérique du N., dans la Nouvelle-Bretagne.

Calemberg, orientaliste et théologien protestant, professeur à l'université de Halle (1694-1760).

Calendrier du berger (*le*), poème allégorique de Spenser ; c'est un recueil de douze pastorales, une pour chaque mois de l'année (1579).

Calenzana, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Calvi ; 2,608 h.

Calepin, savant religieux italien, auteur d'un excellent *Dictionnaire latin-italien ;* de là est venu le nom de *calepin* donné à un registre de notes, de renseignements.

Calhoun, homme d'Etat américain (1782-1850).

Calicut (*ute*), v. de l'Inde anglaise; 25,000 h.

Calife de Bagdad (*le*), opéra-comique, musique de Boieldieu (1801).

Californie, pays de l'Amérique du Nord, connu depuis une vingtaine d'années par ses riches mines d'or.

Caligula, empereur romain de l'an 37 à 41, monstre qui poussa la cruauté jusqu'à souhaiter que l'empire romain n'eût qu'une seule tête pour la pouvoir couper d'un seul coup, et la folie jusqu'à faire de son cheval un consul.

Caligula, tragédie romantique, de M. Alexandre Dumas, représentée en 1837.

Calino, principal personnage d'une pièce de vaudeville, qui remplissait un rôle naïf et niais, et dont le nom est devenu proverbial, surtout dans ces dernières années, pour désigner un jeune homme de ce caractère. C'est le frère cadet de Jocrisse.

Calisto, fille de Lycaon, roi d'Arcadie, fut changée en ourse par Junon et placée au ciel par Jupiter.

Calixte Ier (*saint*), pape de 218 à 222.

Calixte II, pape de 1119 à 1124.

Calixte III, pape de 1455 à 1458.

Callac, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp ; 3,397 h.

Callas (*âce*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan ; 1,961 h.

Callcott, peintre célèbre de l'école anglaise (1770-1844).

Calle (*la*), petit port d'Algérie ; 3,044 h.

Callet, mathématicien fr., auteur d'une *Table des logarithmes*, m. en 1798.

Callicrate, architecte d'Athènes, éleva le Parthénon avec Ictinus.

Callicratidas (*âce*), général spartiate, en 406 av. J.-C.

Callimaque, poète grec du IVe siècle av. J.-C.

Calliope, muse de la poésie épique et de l'éloquence.

Calliope, statue antique, au Vatican.

Callirhoé, nom commun à plusieurs femmes des temps fabuleux.

Callisthène, philosophe grec, qui suivit Alexandre ; fut mis à mort par ordre du conquérant pour avoir refusé de reconnaître sa divinité (328 av. J.-C.).

Callot, graveur et peintre (1593-1635).

Calmar (*union de*), convention diplomatique qui réunit le Danemark, la Suède et la Norvége entre les mains de Marguerite de Valdemar, en 1397.

Calmet (*dom*), savant bénédictin (1672-1757).

Calomnie (*la*), comédie en cinq actes et en prose par Scribe (1840).

Calomnie d'Apelle (*la*), tableau

d'Albert Dürer, hôtel de ville de Nuremberg — dessin de Raphaël.

Calonne (*de*), ministre sous Louis XVI (1734-1802).

Calpurnia, femme de César.

Calvados (*ôce*), chaîne de rochers dans la Manche, sur la côte de Normandie.

Calvados (*dép. du*) (*ôce*), ch.-l. Caen. 6 arr., 38 cant., 764 comm., 454,012 h. 2e div. milit. Cour d'appel à Caen; évêché à Bayeux.

Calvaert, célèbre peintre flamand (1565-1619).

Calvaire ou **Golgotha**, près de Jérusalem, montagne où fut crucifié J.-C.

Calvaire (*le*), tableau de Mantegna, au Louvre — de P. Véronèse, gal. de Dresde — de Breughel de Velours, musée de Munich — de Gossaert, même musée — du Tintoret, gal. de Schleisheim — d'Antonello de Messine, au musée d'Anvers.

Calvert (*George*), homme d'Etat anglais (1582-1632).

Calvi, ch.-l. d'arr. (Corse); 2,175 h., port de mer. L'arr. a 6 cant., 35 comm., 24,546 h.

Calvin (*Jean*), propagateur de la Réforme en France et en Suisse, chef des calvinistes (1509-1564).

Calydon, v. de l'anc. Grèce, infestée par un sanglier que tua Méléagre.

Calypso, nymphe qui retint Ulysse pendant sept ans dans l'île d'Ogygie.

Camaldules, ordre religieux fondé par saint Romuald en 1012.

Camaraderie (*la*), comédie de Scribe; satire politique fort applaudie; représentée en 1837.

Camarès, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique; 2,193 h.

Camargo (*la*), célèbre danseuse qui a régné sans rivale sur la scène de notre Opéra de 1734 à 1751.

Camargue (*la*), île à l'embouchure du Rhône.

Cambacérès, conventionnel, 2e consul, archichancelier de l'Empire (1753-1824).

Cambardi (*la*), cantatrice française (1823-1861).

Cambaye, v. et port de l'Inde anglaise, auj. fort déchue; 10,000 hab.

Cambodge, pays de l'Indo-Chine; 1,000,000 d'hab.

Cambon, conventionnel (1754-1820).

Cambrai, ch.-l. d'arr. (Nord), v. forte, archevêché; 22,897 h. L'arr. a 7 cant., 118 comm., 195,191 h.

Cambremer (*mère*), ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Pont-l'Evêque; 1,004 h.

Cambrésis (*zi*), anc. pays de France, ch.-l. *Cambrai*.

Cambridge, v. d'Angleterre, université célèbre; 24,453 h.

Cambrin, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 420 h.

Cambronne, général fr., commandait un bataillon de la garde à la bataille de Waterloo (1770-1842).

Cambyse, père de Cyrus le Grand.

Cambyse, roi de Perse, fils et successeur de Cyrus, de 529 à 522 av. J.-C.

Camden, savant antiquaire, surnommé le *Strabon* et le *Pausanias* anglais (1551-1623).

Camerarius, érudit allemand, joua un grand rôle dans les affaires politiques et religieuses de son temps (1500-1574).

Camille, reine des Volsques et l'une des héroïnes de l'*Enéide*; elle est restée célèbre pour son incomparable légèreté à la course. Virgile dit qu'*elle eût couru sur les épis sans en courber la tige*, et c'est surtout cette phrase que les écrivains rappellent quand ils veulent donner l'idée d'une rapidité extraordinaire à la course.

Camille, sœur des Horaces, tuée par son frère.

Camille, gén. rom., IVe siècle av. J.-C.

Camisards, protestants des Cévennes qui prirent les armes après la révocation de l'édit de Nantes (1685).

Camoëns (*le*) (*oince*), célèbre poète portugais, auteur des *Lusiades* (1524-1579).

Camoëns (*le*), poème portugais, de A.-F. de Castilho; étude historique où l'auteur s'est élevé aux plus touchantes inspirations, en conservant les formes harmonieuses de la langue nationale (1849).

Camp du drap d'or, nom donné à la plaine où eut lieu l'entrevue de François Ier et de Henri VIII, roi d'Angleterre, en 1520 (Pas-de-Calais).

Campagnac, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau; 1,230 h.

Campagne-lès-Hesdin, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil; 1,207 h.

Campagne de Rome, nom donné à la contrée qui s'étend au S. du Tibre entre la mer et les Apennins, correspond à l'ancien Latium.

Campagne (*la*), poème souvent cité, d'Addison, sur les opérations militaires de la campagne de Blenheim dans laquelle les Français furent vaincus par Marlborough et le prince Eugène (1704).

Campan, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères; 3,524 h.

Campan (*madame*), célèbre institutrice (1752-1822).

Campana (*musée*), célèbre collection d'objets artistiques transportée à Paris en 1861.
Campanella, philosophe italien (1568-1639).
Campanie, prov. de l'Italie mérid.
Campaspe, maîtresse d'Alexandre que celui-ci céda à Apelle qui en était devenu éperdument épris.
Campbell, poète anglais (1777-1844).
Campbell, célèbre clan d'Ecosse, dont les membres ont joué un grand rôle dans l'histoire d'Angleterre.
Campe, ingénieux écrivain allemand qui a été appelé le *Berquin* de son pays (1746-1818).
Campêche, v. du Mexique; 26,000 h.
Campenon, littérateur fr. (1772-1843).
Camper, savant médecin et naturaliste hollandais, a essayé le premier de déterminer le degré d'intelligence par le plus ou moins d'ouverture de l'*angle facial* (1722-1789).
Campile, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 874 h.
Campine, vaste plaine stérile qui s'étend à l'E. d'Anvers.
Campistron, poète fr. (1656-1723).
Campitello, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 285 h.
Campo-Formio, village d'Italie où fut conclue entre la France et l'Autriche la paix dite de *Campo-Formio*, en 1797.
Campo-Santo (*champ sacré*), nom donné aux cimetières en Italie; le plus célèbre est celui de Pise.
Campo-Vaccino (*la vue du*), chef-d'œuvre de Claude Lorrain, au Louvre : ce beau tableau, dont les figures sont attribuées à Jean Miel, a été peint pour M. de Béthune, ambassadeur de France à Rome.
Campra, compositeur fr. (1660-1744).
Camulogène, chef gaulois qui défendit Paris contre les troupes de César et fut tué dans la bataille.
Camus, noble et ancienne famille de Bourgogne, qui a fourni plusieurs hommes remarquables.
Camus, mathématicien fr. (1699-1768).
Camus, savant jurisconsulte fr., conventionnel (1740-1804).
Cana, v. de Galilée, célèbre par les noces où J.-C. opéra son premier miracle.
Cana (*les noces de*), tableau célèbre de Paul Véronèse. V. *Noces*.
Canada, contrée de l'Amérique du Nord, anciennement à la France, aujourd'hui à l'Angleterre.
Canaletto, peintre italien, auteur de *Vues de Venise* très-recherchées (1697-1768).
Canaries (*îles*), groupe d'îles de l'océan Atlantique dans la région africaine, possession de l'Espagne.
Canaye (*Philippe*), diplomate fr. (1551-1610). — Etienne Canaye, érudit du XVIIIe siècle, appartenant à la même famille.
Cancale, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), renommé pour la pêche des huîtres, arr. de Saint-Malo; 6,654 h.
Canclaux, général fr. (1740-1817).
Cancon, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve; 1,504 h.
Candace, reine d'Ethiopie au temps d'Auguste.
Candaule, roi de Lydie, tué par Gygès, VIIIe siècle av. J.-C. V. *Gygès*.
Candé, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Segré; 2,011 h.
Candeille, compositeur fr. (1744-1827).
Candide, principal personnage et titre d'un roman philosophique où Voltaire a voué à un éternel ridicule la fameuse maxime de Leibnitz : *Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible*, phrase à laquelle les écrivains font de fréquentes allusions, et presque toujours dans un sens plaisant.
Candie, île de la Méditerranée, cap. *Candie*. Autrefois île de Crète.
Candolle (*de*), botaniste suisse (1778-1841).
Canebière, grande et belle rue de Marseille.
Canée (*la*), port de l'île de Candie; 18,000 h.
Canisy, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô; 770 h.
Cannes, anc. v. d'Apulie, où Annibal vainquit les Romains en 216 av. J.-C.
Cannes, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), près duquel Napoléon débarqua à son retour de l'île d'Elbe en 1815, arr. de Grasse; 10,144 h.
Canning (*ningue*), homme d'Etat anglais (1770-1827).
Cano (*Sébastien*), navigateur espagnol, exécuta le premier voyage autour du monde (1460-1526).
Cano (*Alonzo*), peintre, sculpteur et architecte du XVIIe siècle, surnommé le *Michel-Ange espagnol*.
Canope, dieu des eaux dans l'ancienne Egypte.
Canourgue (*la*), ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols; 1,831 h.
Canova, célèbre sculpteur italien (1757-1822).
Cantabres, peuples de l'ancienne Espagne, soumis par les Romains l'an 25 av. J.-C.
Cantacuzène (*Jean* et *Matthieu*), père et fils, occupèrent le trône d'Orient pendant la minorité de Jean V Paléologue (1341 à 1355).

Cantal, montagnes, dans l'Auvergne.

Cantal (*dép. du*), ch.-l. *Aurillac*. 4 arr., 23 cant., 264 comm., 231,867 h. 20e div. milit. Cour d'appel de Riom. Evêché à Saint-Flour.

Cantates de J.-B. Rousseau, chefs-d'œuvre lyriques de ce poète, qui créa en France ce genre de poésie (1712).

Cantemir (*Constantin*), célèbre prince de Moldavie (1630-1693).

Canter (*Guillaume*), savant critique hollandais (1542-1575).

Cantique des Cantiques (*le*), épithalame symbolique, composition dont la forme est presque dramatique; ouvrage attribué à Salomon, resplendissant de toutes les magnificences de la poésie orientale (xe siècle av. J.-C.).

Canton, v. de la Chine avec port ouvert aux Européens; 700,000 h.

Cantorbéry, v. d'Angleterre, siége de l'archevêque primat du royaume; 15,000 h.

Canut (*nu*), nom de plusieurs rois de Danemark, d'Angleterre et de Suède, dont le plus célèbre est *Canut le Grand*, roi de Danemark et d'Angleterre, m. en 1036.

Cany-Barville, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot; 1,869 h.

Canzoni de Pétrarque, poésies d'une ineffable douceur, qui sont le plus beau titre littéraire du chantre de Laure (xive siècle).

Cap (*le*), ch.-l. de la colonie anglaise ou gouvernement du Cap, à l'extrémité sud du continent africain; 25,000 h.

Cap-Vert, cap à l'ouest de l'Afrique.

Cap-Vert (*îles du*), dans l'océan Atlantique, appartiennent au Portugal.

Capelle (*la*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins; 1,672 h.

Capello (*Bianca*), célèbre dame vénitienne qui, par ses intrigues, devint la femme du duc François de Médicis.

Capeluche, bourreau de Paris, un des chefs de la faction bourguignonne sous Charles VI.

Capendu, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne 953 h.

Capestang (*stan*), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 2,909 h.

Capet, surnom du premier roi de la troisième race, qui s'est depuis étendu à cette race elle-même.

Capétiens, troisième race des rois de France, commence à Hugues Capet en 987, finit à Louis-Philippe en 1848.

Capharnaüm (*ome*), v. de Galilée.

Capistran, franciscain italien, adversaire acharné des hussites, seconda Jean Hunyade dans sa défense de Belgrade contre les Turcs, en 1456.

Capitaine Fracasse (*le*), roman de cape et d'épée, en deux volumes, publié par M. Th. Gautier en 1863. Ce nom a passé dans la langue, où il est devenu le synonyme de fanfaron, bravache.

Capitan, personnage fanfaron et ridicule, qui figurait invariablement dans les anciennes comédies italiennes.

Capitole, l'une des sept collines de la ville de Rome où l'on couronnait les triomphateurs; près de là se trouvait la roche Tarpéienne du haut de laquelle on précipitait les criminels coupables de trahison. De là est venue cette locution : « la roche Tarpéienne est près du Capitole, » pour exprimer que la chute suit souvent de près le triomphe et que l'ignominie touche à la gloire. On fait à ce rapprochement de fréquentes allusions.

Capitulaires, recueils de lois et ordonnances rendues par les anciens rois de France; les plus connus sont ceux de Charlemagne. Ils ont été recueillis par Baluze (1677).

Capo-d'Istria, joua un grand rôle dans l'insurrection des Grecs contre la Turquie (1777-1831).

Capoue, v. de la Campanie ancienne où Annibal prit ses quartiers d'hiver après la bataille de Cannes, auj. dans le royaume d'Italie; 8,000 h. Cette ville offrait jadis le séjour le plus délicieux de toute l'Italie, et ces mots : « les délices de Capoue, » sont restés dans toutes les langues modernes pour désigner une accalmie morale, mêlée de jouissances et de plaisirs, où les ressorts du corps et de l'esprit se détendent et s'amollissent. C'est ce sens que le père Lacordaire attribue à cette expression dans les lignes suivantes : « L'histoire de tous les succès est l'histoire d'Annibal à *Capoue*. On s'oublie, on s'endort, on s'enivre; le poison lent de la mollesse détend tous les ressorts de l'activité, et l'être, qui n'est rien que par l'activité, se dissout peu à peu dans l'ignominie d'un lâche sommeil. »

Cappadoce, anc. pays de l'Asie Mineure.

Caprara, cardinal légat de Pie VII en France, conclut le *Concordat* de 1801 (1733-1810).

Caprée, île dans le golfe de Naples, où Tibère passa ses dernières années. Le souvenir de la vie de volupté que Tibère menait à Caprée a fait que

ce mot est souvent employé comme nom commun pour désigner un lieu de délices et surtout un lieu de débauches.

Captieux, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bazas; 1,444 h.

Captifs (*les*), comédie de Plaute; pièce plus touchante que gaie, irréprochable comme tableau de mœurs (IIe siècle av. J.-C.).

Captifs (*les*), statue de Michel-Ange, au Louvre : ce sont deux figures admirables d'expression et de style, bien qu'inachevées; elles étaient destinées à être adossées aux angles du tombeau de Jules II.

Captive (*la jeune*), poétique et touchante élégie qu'André Chénier écrivit dans sa prison quelques jours avant sa mort. Cette jeune captive, compagne du poète à l'Abbaye, et qui était Mlle de Coigny, exhale ses regrets de quitter la vie dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté. Mais on sent que le poète lui prête ses propres sentiments, et que c'est le jeune homme qui, se sentant *quelque chose là*, se révolte à l'idée la mort.

Capulets (*les*), célèbre famille gibeline de Vérone, implacable ennemie des *Montaigus;* c'est à ces familles qu'appartenaient Roméo et Juliette.

Carabas (*le marquis de*), personnage du *Chat botté*, conte de Perrault, lequel est enrichi outre mesure par l'habileté de son chat qui constitue son unique héritage. On compare au marquis de Carabas un homme possesseur de nombreux domaines. Béranger a conféré à ce personnage un nouveau titre à l'immortalité et l'a couvert de ridicule dans une de ses chansons, en lui faisant revendiquer, au retour de l'émigration, toutes les prétentions de l'ancienne noblesse.

Carabosse (*la fée*), fée malfaisante, laide, vieille, rechignée et surtout bossue. Sa baguette était la source d'où jaillissaient les mauvais dons; mais sa puissance était ordinairement contre-balancée par celle d'une autre fée, jeune, belle et bienfaisante.

Caracalla, empereur romain de l'an 211 à 217.

Caracas (*âce*), cap. de la république de Venezuela; 50,000 h.

Caraccioli, illustre famille de l'anc. royaume de Naples, qui a fourni un grand nombre d'hommes distingués:

Caraccioli (*Jean*), secrétaire et favori de la reine Jeanne II, tué en 1432.

Caraccioli (*Jean*), s'attacha aux Français et devint maréchal de France (1480-1550).

Caraccioli (*Antoine*), fut nommé évêque de Troyes en 1551 et embrassa ensuite le luthéranisme.

Caraccioli (*Dominique*), ministre d'État et diplomate napolitain, un des hommes les plus remarquables du XVIIIe siècle.

Caraccioli (*Louis-Ant.*), écrivain distingué, né à Paris, m. en 1803, auteur des prétendues *Lettres intéressantes du pape Clément XIV.*

Caractères de Théophraste, recueil d'observations morales et de portraits formant trente chapitres où l'on trouve des traits d'une vérité ingénieuse (IVe siècle av. J.-C.). V. ci-après.

Caractères, ou *Portraits moraux*, ouvrage célèbre de La Bruyère (1688), galerie de peintures littéraires où la vivacité et l'éclat du style le disputent à la vérité des tableaux.

Caraffa, nom d'une illustre famille napolitaine d'où sont sortis un grand nombre d'hommes distingués.

Caraïbes, peuples anthropophages qui habitaient les petites Antilles.

Caraman, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Villefranche; 2,303 h.

Caravage (*le*), célèbre peintre italien (1569-1609).

Caravane du Caire (*la*), opéra en trois actes, musique de Grétry (1783).

Carbonari (*charbonniers*), ainsi nommés parce qu'ils se réunissaient d'abord dans les bois), nom d'une célèbre société secrète et politique, qui s'est formée en Italie au commencement de ce siècle, et s'est étendue en France sous la Restauration.

Carbon-Blanc, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 851 h.

Carbonne, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret; 2,484 h.

Carcassonne, ch.-l. du dép. de l'Aude, à 784 kil. S. de Paris; évêché; 23,644 h. L'arr. a 12 cant., 140 comm., 93,574 h.

Cardan, savant italien (1501-1576).

Carel de Sainte-Garde, poète fr. des plus médiocres, auteur des *Sarrasins chassés de France*, dont le héros était *Childebrand.*

Carême, célèbre cuisinier fr., auteur de divers ouvrages concernant l'art culinaire (1784-1833).

Carême (*Grand*), recueil de quarante sermons prononcés par Massillon en 1699, et dont le plus connu est le fameux sermon sur le petit nombre des élus.

Carême (*Petit*), recueil de dix sermons

célèbres, prononcés par Massillon, devant le jeune Louis XV, en 1718.

Carentan, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô; 3,020 h.

Carey (*Harry*), poète et musicien anglais, auquel on attribue l'air national *God save the king;* m. en 1743.

Carey (*Jean*), philologue irlandais (1756-1829).

Carey (*William*), orientaliste anglais, traducteur du *Ramayana* (1762-1834).

Carhaix (*ré*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin; 2,496 h.

Caribert, fils aîné de Clotaire Ier, fut roi de Paris de 561 à 567.

Carie, ancien pays de l'Asie Mineure.

Carignan, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Sedan; 2,089 h.

Carignan, v. du Piémont; 7,250 h.; a donné son nom à la famille royale d'Italie.

Carignan (*de Savoie, prince de*), chef de la maison de Carignan (1596-1656).

Carin, empereur romain de 283 à 284.

Carinthie, province de l'Autriche, dans l'Illyrie.

Carissimi, compositeur italien, réformateur de son art en Italie (1582-1672).

Carlisle, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Cumberland; 36,800 h.

Carloman, frère de Pépin le Bref; m. en 755.

Carloman, frère de Charlemagne; m. en 771.

Carloman, frère de Louis III avec lequel il régna; m. en 884.

Carloman, fils de Louis le Germanique et roi d'Italie; m. en 880.

Carlos (*ôce*), nom de plusieurs princes espagnols.

Carlos (*don*), célèbre drame de Schiller, en cinq actes et en vers (1787).

Carlostadt, ami de Luther, dont il se sépara ensuite, embrassa un des premiers la Réforme; m. en 1541.

Carlotta (*la*), v. d'Espagne; 4,000 h.

Carlovingiens, seconde race des rois de France; tire son nom de *Charlemagne.*

Carlow, v. d'Irlande; ch.-l. du comté de ce nom; 10,000 h.

Carlowitz, v. des Etats autrichiens, sur le Danube; 5,600 h.

Carlsbourg, l'*Apulum* des anciens, v. de Transylvanie; 6,500 h.

Carlscrona, v. et port militaire de Suède, sur la Baltique; 15,000 h.

Carlsruhe (*roue*), cap. du grand-duché de Bade; 27,000 h.

Carlstadt, v. forte des Etats autrichiens; 6,000 h.

Carlux, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat; 1,017 h.

Carmagnole, v. d'Italie; 13,000 h.

Carmagnole (*Bussone*, dit), célèbre général italien, m. sur l'échafaud en 1432.

Carmel, montagne de la Syrie.

Carmona, v. d'Espagne; 20,700 h.

Carmontelle, auteur dramatique fr., mit à la mode le genre des proverbes (1717-1806).

Carnavalet (*hôtel*), résidence historique située à Paris rue Culture-Sainte-Catherine, célèbre par le séjour qu'y fit Mme de Sévigné. Construit par Jean Goujon et par Jean Bullant pour le président de Ligneris, cet hôtel doit son nom à Mme de Kernovenoy (nom dont on fit par corruption Carnavalet), qui l'acquit en 1578. Il reçut des agrandissements successifs de Du Cerceau, puis de Mansard. On remarque surtout la façade ornée des fines sculptures de Jean Goujon. La ville de Paris a acquis, en 1866, cet hôtel où elle a installé son musée municipal.

Carnéade, philosophe grec (215-126 av. J.-C.).

Carnières, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai; 1,808 h.

Carniole, province de l'Autriche, dans l'Illyrie.

Carnot, conventionnel, membre du Comité de salut public; fut l'organisateur des victoires de la République, deux fois ministre dans les temps les plus critiques de l'Empire (1753-1823).

Caroline, nom de deux Etats de l'Amérique du Nord : *Caroline du Nord* et *Caroline du Sud.* Le premier a 992,667 h. et le second 703,812.

Caroline de Brunswick, femme de George IV (1768-1820).

Caroline Bonaparte. V. *Bonaparte.*

Carolines (*îles*), ou **Nouvelles-Philippines**, îles de l'Océanie.

Caron, lieutenant colonel sous l'Empire, chef de la conspiration dite *de Belfort*, sous la Restauration, exécuté en 1822.

Carouge, v. de Suisse; 5,817 h.

Carpentras (*trâ*), ch.-l. d'arr. (Vaucluse); 10,524 h. L'arr. a 5 cant., 31 comm., 53,539 h.

Carpi, v. d'Italie (anc. duché de Modène); 6,000 h.

Carpi (*Hugues de*), graveur sur bois et peintre italien, né à Rome en 1486.

Carpi (*Jérôme de*), peintre et architecte italien (1511-1556).

Carpocrate, hérétique du IIe siècle.

Carquefou, ch.-l. de c. (Loire-Infér.), arr. de Nantes; 2,799 h.

Carra, journaliste et conventionnel, périt avec les girondins en 1793.

Carrache, nom de trois peintres italiens : Louis (1555-1619), Augustin (1557-1602), Annibal, le plus remarquable (1560-1609).

Carrare, ville du royaume d'Italie; beaux marbres blancs.

Carrare, célèbre famille guelfe de Padoue.

Carrel (*Armand*), publiciste fr., tué dans un duel politique (1800-1836).

Carrier, conventionnel, commit d'exécrables cruautés à Nantes, où il commanda les *noyades*; décapité en 1794.

Carrouges, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon; 950 h.

Carrousel (*place du*), place située entre le Louvre et la façade des Tuileries, et l'une des plus vastes de Paris. Elle doit son nom au *carrousel* qu'y donna Louis XIV les 5 et 6 juin 1722; elle a été considérablement agrandie lors de l'achèvement du Louvre. Sur cette place, tout près de la grille des Tuileries, s'élève l'arc de triomphe élevé en 1810 par Percier et Fontaine à l'armée impériale. Il sera prochainement enclavé dans la cour particulière du palais.

Cars ou **Kars**, v. forte de la Turquie d'Asie; 12,300 h.

Carteaux, général fr. (1751-1813).

Cartellier, sculpteur fr. (1757-1831).

Carteret, navigateur anglais du XVIII[e] siècle.

Carthage, v. de l'Afrique ancienne, la rivale de Rome. Cette rivalité entre les deux grandes cités de l'antiquité a donné naissance à un mot qui est resté proverbial : *Delenda Carthago*, il faut détruire Carthage, exclamation par laquelle Caton l'Ancien terminait tous ses discours.

Carthagène, v. d'Espagne; 38,000 h.

Carthagène, v. de la Nouvelle-Grenade, dans l'Amérique du Sud; 20,000 h.

Carthaginois (*le*), comédie de Plaute, imitée de Ménandre (II[e] siècle av. J.-C.). Dans cette pièce se trouve un passage en langue punique sur lequel ont pâli tous les orientalistes.

Cartier (*Jacques*), navigateur fr.; découvrit le Canada en 1534.

Cartons de Raphaël (*les*), série célèbre de douze compositions données par Raphaël pour être exécutées en tapisserie à Arras. Sept de ces cartons sont conservés dans la galerie de Hampton-Court. Il a été fait trois exemplaires au moins des tapisseries d'Arras (*arazzi*). Le Vatican en possède une collection complète; le musée de Berlin en a neuf, et la galerie de Dresde, six.

Cartouche, chef d'une bande de voleurs, exécuté en 1721.

Cartwright, célèbre mécanicien anglais, inventeur de la machine à carder la laine.

Carus (*uce*), emp. romain en 282 et 283.

Carvajal, nom d'une famille espagnole qui a produit plusieurs hommes célèbres.

Carvin, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 6,546 h.

Casa-Bianca, intrépide marin fr., périt avec son fils à la bataille d'Aboukir (1798).

Casal, v. forte d'Italie; 20,000 h.

Casanova, peintre de batailles et de paysages (1727-1805).

Casaubon, célèbre érudit fr. (1559-1614).

Cascade (*la*), tableau de Ruysdaël, musée Van der Hoop à Amsterdam; — du même, musée de Berlin; — du même, musée de La Haye; — du même, musée de Munich, etc. Sites grandioses; effets saisissants; belle lumière; couleur d'une finesse exquise. Ruysdaël avait appris à peindre ce genre de sujets d'après Everdingen qui y a excellé aussi.

Case de l'oncle Tom (*la*), roman célèbre contre l'esclavage des nègres; livre écrit avec le cœur pour le service d'une noble cause, par mistress H. Beecher-Stowe (1852).

Caserte, v. d'Italie, ch.-l. de la Terre de Labour; 20,000 h.

Casilinum, anc. ville de Campanie, vis-à-vis de Capoue.

Casimir, nom de cinq rois de Pologne; I[er], de 1034 à 1058; II, de 1177 à 1194; III, de 1333 à 1370; IV, de 1445 à 1492; V, de 1648 à 1667.

Casiri, religieux syro-maronite, savant orientaliste (1710-1791).

Caspienne (*mer*), mer intérieure entre l'Europe et l'Asie.

Cassagne (*l'abbé*), prédicateur du XVII[e] siècle, connu par les sarcasmes de Boileau.

Cassagnes-Bégonhès (*èce*), ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1,281 h.

Cassandre, fils d'Antipater, roi de Macédoine; m. en 298 av. J.-C.

Cassandre, une des filles de Priam, laquelle avait reçu d'Apollon le don de prophétiser l'avenir. Ayant manqué de parole au dieu, celui-ci se vengea en empêchant que personne ajoutât foi à ses prédictions et en la faisant passer pour folle.

Le nom de Cassandre est resté proverbial pour désigner les personnes clairvoyantes dont les justes prévisions sur l'avenir ne rencontrent que

des incrédules. La Fontaine a fait allusion à ce mythe dans sa fable *l'Hirondelle et les petits oiseaux* :

Les oisillons, las de l'entendre,
Se mirent à jaser aussi confusément
Que faisaient les Troyens quand la
[pauvre Cassandre
Ouvrait la bouche seulement.

Cassandre, statue en marbre de Pradier (1843), musée d'Avignon.

Cassandre, nom d'un des principaux personnages de nos anciennes farces de tréteaux, père trompé par ses enfants et berné par tous les autres personnages de la pièce.

Cassandre, roman jadis fameux, oublié aujourd'hui, sur l'histoire d'Alexandre, par La Calprenède (1642).

Cassano, v. d'Italie (Lombardie); 1,860 h.— Autre v. d'Italie (royaume de Naples); 6,008 h.

Cassard, intrépide marin fr. (1672-1740).

Cassel, v. de Prusse; 38,930 h.

Cassel, ch.-l. de c. (Nord), où Philippe de Valois vainquit les Flamands en 1328 ; arr. d'Hazebrouck; 4,242 h.

Casseurs de pierre (*les*), tableau de M. Courbet (Sal. 1850 et 1855), scène d'une réalité navrante, peinte avec une remarquable habileté.

Cassien, écriv. ascétique du ve siècle.

Cassin (*mont*), montagne de l'Italie méridionale, où saint Benoît fonda en 529 un monastère célèbre.

Cassini, nom de plusieurs astronomes français : *Jean-Dominique*, organisa l'Observatoire de Paris (1625-1712); *Jacques*, fils du précédent (1677-1756); *César-François*, fils du précédent (1714-1784); *Jacques-Dominique*, fils du précédent (1747-1845).

Cassiodore, écrivain latin, homme d'Etat sous Théodoric, roi des Goths (468-562).

Cassiopée, reine d'Ethiopie, mère d'Andromède, fut placée après sa mort parmi les constellations.

Cassius (*uce*), l'un des meurtriers de César, se tua sur le champ de bataille de Philippes, en 42 av. J.-C., et fut surnommé le *dernier Romain*.

Castaguos, général espagnol, contraignit le général Dupont à signer la désastreuse capitulation de Baylen, en 1808.

Castalie, fontaine située au pied du Parnasse et consacrée aux Muses.

Castanet, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 944 h.

Castel (*René-Richard*), poète et naturaliste fr. (1758-1832).

Castelfidardo, bourg de la marche d'Ancône où le général Lamoricière, commandant des troupes papales, fut battu par le général Cialdini (18 septembre 1860).

Casteljaloux, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac; 3,044 h.

Castellamare, v. maritime d'Italie, anc. roy. de Naples; 15,000 h.

Castellane, ch.-l. d'arr. (Basses-Alpes) ; 1,814 h. L'arr. a 6 cant., 48 comm., 20,221 h.

Castelmoron, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 2,010 h.

Castelnau, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux ; 1,645 h.

Castelnau, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors; 3,717 h.

Castelnau (*Pierre de*), religieux de Cîteaux et inquisiteur, massacré sur les terres de Raymond VI, comte de Toulouse, meurtre qui amena la guerre des Albigeois.

Castelnau (*Michel de*), diplomate fr., auteur de *Mémoires* estimés (1520-1592).

Castelnau-de-Montmirail, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac; 2,569 h.

Castelnau-Magnoac, ch.-l. de c. (H-Pyrénées), arr. de Bagnères; 1,581 h.

Castelnau-Rivière-Basse, ch.-l. de c. (H.-Pyrén.), arr. de Tarbes ; 1,141 h.

Castelnaudary, ch.-l. d'arr. (Aude); 9,328 h. L'arr. a 5 cant., 74 comm., 48,136 h.

Castelreagh. V. *Castlereagh*.

Castelsarrasin, ch.-l. d'arr. (Tarn-et-Garonne); 6,514 h. L'arr. a 7 cant., 81 comm., 66,551 h.

Castets (*tè*), ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax; 2,081 h.

Casti, poète italien, auteur des *Animaux parlants* (1721-1804).

Castifao, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 649 h.

Castiglione, v. d'Italie, où Bonaparte vainquit les Autrichiens en 1796.

Castiglione (portrait de *Balthazar*), tableau de Raphaël, au Louvre.

Castilhon (*Jean*), écrivain et journaliste fr., un des fondateurs du *Journal de Trévoux* (1718-1799).

Castille, contrée d'Espagne divisée en *Vieille Castille*, cap. *Burgos*, et *Nouvelle Castille*, cap. *Madrid*.

Castillon, ch.-l. de c. (Ariége), arr. de Saint-Girons; 1,050 h.

Castillon, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne ; 3,656 h.

Castillon (*Salvemini de*), savant philosophe et mathématicien italien (1709-1791).

Castillonnès, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve; 2 023 h.

Castlereagh (*ré*), homme d'Etat anglais, fut l'âme des coalitions contre

Napoléon Ier, et se tua dans un accès de démence (1769-1822).

Castor, héros mythologique, frère jumeau de Pollux. Ces deux noms sont souvent cités en littérature et dans la conversation comme symbole de l'amitié.

Castor et Pollux enlevant les filles de Leucippe, tableau de Rubens, musée de Munich.

Castor et Pollux, statues colossales antiques, avec chevaux, au Capitole.

Castres, ch.-l. d'arr. (Tarn); 23,461 h. L'arr. a 14 cant., 92 comm., 141,129 h.

Castries, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 1,415 h.

Castries (*le marquis de*), maréchal de France, ministre de la marine en 1780, émigra en 1790.

Castro, ville d'Italie; 7,850 h.

Castro (*Jean de*), vice-roi des Indes portugaises (1500-1548).

Castro (*Vaca de*), fut envoyé au Pérou en 1540, par Charles-Quint, et fit trancher la tête à Almagro, usurpateur du pouvoir.

Castro (*Guilhem de*), auteur dramatique espagnol (1569-1631).

Castro (*Inès de*). V. *Inès*.

Castruccio-Castracani, duc de Lucques et chef de la faction gibeline dans cette ville; m. en 1328.

Catalani (*Angelica*), célèbre cantatrice italienne (1779-1849).

Catalauni, nom latin de Châlons-sur-Marne.

Catalauniens (*champs*), plaines où s'élève Châlons-sur-Marne, et dans lesquelles Attila fut vaincu en 451 par Aétius et Mérovée.

Catalogne, province d'Espagne, cap. *Barcelone*.

Catamarca, Etat de la Confédération argentine; 105,000 h.

Catane, ville de la Sicile, plusieurs fois dévastée par les éruptions de l'Etna; 64,396 h.

Catanzaro, v. d'Italie, ch.-l. de la Calabre; 16,000 h.

Catay. V. *Cathay*.

Cateau-Cambrésis (*le*), ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai; 9,500 h. Traité de paix entre Henri II, roi de France, et Philippe II, roi d'Espagne (1595).

Catéchisme *du père Canisius* ou *Catéchisme des jésuites*, ouvrage composé à la demande de Ferdinand, frère de Charles-Quint, pour léfendre la foi contre la propagande luthérienne.

Catéchisme romain ou *Catéchisme du concile de Trente*, catéchisme célèbre dans lequel les Pères du concile voulurent doter la chrétienté d'un recueil contenant d'une manière succincte l'exposition et la démonstration des dogmes catholiques.

Catéchisme de Meaux, plus connu sous le nom de *Catéchisme de Bossuet*, publié par l'illustre évêque en 1687.

Catéchisme historique, publié par l'abbé Fleury en 1679; livre, dit d'Alembert, fait avec une méthode et une clarté dignes de servir de modèle à tous les écrits où l'on se propose d'instruire la jeunesse.

Catéchisme philosophique, de Feller, ouvrage qui passe pour un de ceux où l'auteur montre le plus de talent; publié à Liége en 1773.

Catéchisme de l'empire français, composé en 1806, et que Napoléon Ier déclara seul en usage dans toutes les églises catholiques de l'empire français.

Catéchisme chrétien, ou *Exposé de la doctrine de J.-C. offert aux hommes du monde*, par M. Dupanloup, évêque d'Orléans (1865), ouvrage où le savant prélat, sans dénaturer l'enseignement catholique, le met plus en rapport avec les exigences de l'esprit philosophique de notre époque.

Catéchisme de Luther, que le réformateur composa dès le début de son insurrection contre l'Eglise romaine, vers l'an 1526.

Catéchisme de Calvin, composé en français en 1536, que l'auteur appelle lui-même « un formulaire commun d'instruction pour les petits enfants et les rudes du peuple. »

Catelet (*le*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin; 546 h.

Catesby (*Marc*), naturaliste anglais (1680-1780).

Catesby (*Robert*), instigateur de la conspiration de Londres, connue sous le nom de *Conspiration des Poudres* (1605).

Cathay (*le*) ou **Catay**, nom donné à la Chine par les historiens, les poètes et les romanciers du moyen âge. C'est ainsi que, dans le *Roland furieux* de l'Arioste, la belle Angélique se trouve être une princesse de Cathay.

Cathelineau, chef vendéen (1759-1793).

Catherine (*sainte*), vierge et martyre vers l'an 312.

Catherine (*le mariage de sainte*), chef-d'œuvre de Memling, à l'hôpital Saint-Jean (Bruges) : peinture admirablement achevée, parfaite de dessin et de couleur, empreinte d'une poésie profonde — tableau de Jordaens, au musée de Madrid —

chef-d'œuvre du Corrége, musée des Etudes (Naples) — du même au Louvre : expressions d'une vérité parfaite et d'une grâce exquise; peinture pleine de douceur et de force.

Catherine de Sienne, religieuse célèbre par ses extases et ses révélations (1347-1380).

Catherine d'Aragon, femme d'Henri VIII, roi d'Angleterre, répudiée après 18 ans d'union (1483-1536).

Catherine de Médicis, femme de Henri II, régente de France pendant la minorité de Charles IX, eut la plus grande part au massacre de la Saint-Barthélemy (1519-1589).

Catherine Ire impératrice de Russie, femme de Pierre le Grand (1682-1727).

Catherine (*ordre de Sainte-*), ordre russe fondé en 1714 par Pierre le Grand, et spécialement affecté aux femmes.

Catherine II, impératrice de Russie, femme de Pierre III, régna seule avec gloire de 1763 à 1796.

Catilina, patricien romain, dont la conjuration contre le sénat fut découverte par Cicéron l'an 63 av. J.-C., mourut les armes à la main. Catilina est demeuré le type du conspirateur, et son nom sert à désigner ceux qui voudraient rétablir leur fortune sur les ruines de leur patrie. On fait aussi de fréquentes allusions à ces mots : *Catilina est à nos portes*, exclamation qui traduisait la terreur de Rome lors de la révolte du célèbre conspirateur. V. *Annibal*.

Catilina, tragédie de Ben-Johnson, représentée en 1611, étude d'après Salluste et Cicéron, et sans contredit un des meilleurs ouvrages du célèbre auteur anglais.

Catilina, tragédie de Crébillon, l'une de ses meilleures pièces, représentée en 1748.

Catilina, drame en sept tableaux, par MM. Alexandre Dumas et Auguste Maquet, représenté en 1848.

Catilinaires, harangues de Cicéron, alors consul, contre Catilina, chef d'un redoutable complot contre la république (l'an 63 av. J.-C.). L'orateur obtint en ces circonstances le titre de *Père de la patrie*.

Catinat, célèbre général fr., sous Louis XIV (1637-1712).

Caton l'Ancien ou **le Censeur**, Romain célèbre par l'austérité de ses principes (234-145 av. J.-C.). Le nom de *Caton* est devenu synonyme d'homme de mœurs austères, très-sage ou qui affecte de l'être : « Le persiflage est la raison du fat, comme le duel est l'honneur du spadassin. Pour se permettre de persifler les autres, il faut être soi-même un *Caton*, et, quand on est *Caton*, on ne persifle pas. »

Caton, ou *De la vieillesse*, charmant dialogue de Cicéron, chef-d'œuvre de raison, d'esprit et de grâce.

Caton d'Utique, arrière-petit-fils du précédent, défenseur de la liberté contre César, se perça de son épée à Utique, l'an 46 av. J.-C., après la défaite de Pharsale.

Caton d'Utique, tragédie dans le genre classique, écrite avec élégance et énergie, mais languissante, par Addison; représentée en 1713.

Catrou (*le Père*), savant jésuite fr., un des fondateurs du *Journal de Trévoux* (1659-1737).

Cattaro, ville et port des Etats autrichiens (Dalmatie); 3,000 h.

Cattaro (*bouches du*), petit golfe de l'Adriatique, d'une grande importance stratégique.

Cattégat (*ga*), détroit à l'entrée de la Baltique.

Cattenom, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Thionville; 1,136 h. Cédé à l'All.

Cattes, peuple de la Germanie, qui s'absorba dans la confédération des Francs au IIIe siècle.

Cattolica, v. d'Italie (Sicile); 7,000 h.

Catulle, poète latin, né vers l'an 87 av. J.-C.

Catus, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors; 1,595 h.

Catz, fabuliste hollandais, surnommé le *La Fontaine* de son pays (1577-1660).

Caucase, chaîne de montagnes entre la mer Noire et la mer Caspienne. Le *Caucase* joue un certain rôle dans la mythologie grecque : c'est là que Prométhée, qui avait ravi le feu du ciel, fut attaché par Jupiter, et condamné à sentir son foie rongé éternellement par un vautour.

Cauchon, évêque de Beauvais, s'est acquis une triste célébrité par la part qu'il prit au procès et à la condamnation de Jeanne Darc.

Cauchy, célèbre mathématicien fr., (1789-1857).

Caudebec-en-Caux, ch.-l. de c. (Seine-Inf.), arr. d'Yvetot; 1,983 h.

Caudium (*ome*), anc. v. d'Italie, près de laquelle se trouvait le défilé des *Fourches Caudines*.

Caulaincourt (*duc de Vicence*), général fr., négociateur de Napoléon Ier au congrès de Châtillon (1773-1827).

Caumartin, famille de magistrats fr.

dont plusieurs membres ont rempli des fonctions élevées.

Caumont, nom d'une famille illustre qui se distingua dans les croisades et dans les guerres contre les Anglais en Guyenne.

Caumont, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Bayeux; 1,034 h.

Caus (*cô*) (*Salomon de*), ingénieur fr. qui découvrit les propriétés de la vapeur comme force motrice, mort en 1630.

Cause du principe et de l'unité (*De la*), célèbre ouvrage philosophique de Jordano Bruno, publié à Londres en 1584.

Causeries du lundi, longue série d'études littéraires, intéressantes et remplies de détails curieux, par M. Sainte-Beuve (1851-1862).

Causeries littéraires, ou *Causeries du samedi*, ouvrage en plusieurs séries, par M. de Pontmartin; recueil d'articles critiques sur la littérature contemporaine (1854 et suiv.).

Causes célèbres (*les*), sorte d'inventaire des drames judiciaires, publié successivement par un grand nombre d'auteurs: Desessarts, Roussel et Pauchet de Valcour, Saint-Edme, Lebrun, Fouquier, etc., etc.

Causes premières (*Lettre sur les*), ouvrage posthume de Cabanis.

Caussade, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 4,208 h.

Caussin (*Nicolas*), jésuite fr., confesseur de Louis XIII.

Caussin de Perceval, orientaliste fr. (1759-1835).

Cauterets, village des Hautes-Pyrénées, renommé pour ses eaux thermales sulfureuses.

Caux (*cô*) (*pays de*), partie de la Normandie.

Cava, v. d'Italie; 24,378 h.

Cavaignac (*vagnak*), chef du pouvoir exécutif en 1848, réprima l'insurrection de juin (1802-1857).

Cavaillon, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Avignon; 8,034 h.

Cavalier (*Jean*), le plus redoutable chef des camisards, fut gagné par Villars moyennant une pension et un brevet de colonel; m. en 1740.

Cavalier combattant contre un lion, groupe de M. Albert Wolf, à Berlin: mouvement énergique.

Cavalieri, célèbre géomètre italien, ami de Galilée (1598-1647).

Cavallo, physicien italien distingué (1749-1809).

Cavendish (*vindiche*), physicien et chimiste anglais (1731-1810).

Caxton, imprimeur anglais (1410-1491).

Cayenne, capit. de la Guyane fra[nçaise], lieu de déportation; 5,200

Cayet (*Palma*), historien et contr[o]versiste fr. (1525-1610).

Caylu (*ké*) (*comtesse du*), confidente [et] amie de Louis XVIII (1784-1850).

Caylar (*ké*) (*le*), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Lodève; 819 h.

Caylus (*kéluce*) (*marquise de*), paren[te] de Mme de Maintenon, a écrit d[es] *Souvenirs* très-piquants sur la co[ur] de Louis XIV (1673-1729).

Caylus (*kéluce*) (*comte de*), fils de [la] précédente, archéologue disting[ué] (1692-1765).

Caylus (*kéluce*), ch.-l. de c. (Tarn-e[t-]Gar.), arr. de Montauban; 4,950

Cayres, ch.-l. de c. (Haute-Loire), ar[r.] du Puy; 1,414 h.

Cazalès, membre de l'Assemblée co[n]stituante, un des orateurs du par[ti] de la cour (1753-1805).

Cazals, ch.-l. de c. (Lot), arr. de C[a]hors; 864 h.

Cazaubon, ch.-l. de c. (Gers), arr. [de] Condom; 2,666 h.

Cazères, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret; 2,633 h.

Cazotte, littérateur fécond et agré[a]ble, décapité en 1792.

Cébès, philosophe grec, disciple [de] Socrate.

Cecil (*William*), homme d'Etat a[n]glais (1520-1598).

Cécile (*sainte*), vierge et martyre r[o]maine, vers 230, patronne des mus[i]ciens.

Cécile (*sainte*), chef-d'œuvre de R[a]phaël, pinacothèque de Bologne - du Dominiquin, au Louvre — t[a]bleau de Carlo Dolci, au musée [de] Dresde — de P. Mignard, au Lo[u]vre — plusieurs fresques représe[n]tant les principaux faits de la vie [de] la sainte, par le Dominiquin, égli[se] de Saint-Louis-des-Français (Rome).

Cécrops, premier roi de l'Attique, [au] XVIe siècle av. J.-C.

Cédar, v. de l'Arabie Déserte, près [de] la Palestine.

Cédron, torrent de la Judée.

Ceillier (*dom Remi*), savant religieu[x] bénédictin, prieur de l'abbaye [de] Flavigny (1688-1761).

Céladon, personnage de l'*Astrée*, cé[lèbre] roman de d'Urfé. Ce nom es[t] devenu synonyme d'amant constan[t,] langoureux, discret et timide.

Célèbes (*îles*), dans la Malaisie ho[l]landaise.

Céléno, une des Harpies.

Célestin Ier, pape de 422 à 432.

Célestin II, pape de 1143 à 1144.

Célestin III, pape de 1191 à 1198.

Célestin IV, pape en 1241.

Célestin V, pape en 1294.

Célésyrie (*Syrie creuse*), contrée qui avait Damas pour capitale.

Célibataire (*le vieux*), comédie en vers, le chef-d'œuvre de Collin d'Harleville, représentée en 1792.

Célimène, personnage du *Misanthrope*, de Molière, remarquable par sa mordante causticité. C'est le type de la femme jeune, belle, coquette, médisante et spirituelle.

Célimène, comédie en cinq actes et en vers, de Rotrou, représentée en 1633.

Cellamare, ambassadeur d'Espagne à la cour de France, conspira contre le Régent, fut arrêté et reconduit aux frontières (1657-1733).

Cellarius (*uce*), érudit allemand (1638-1707).

Celles, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Melle; 1,424 h.

Cellini (*Benvenuto*), célèbre graveur statuaire et orfévre florentin (1500-1571).

Celse, médecin célèbre du siècle d'Auguste.

Celse, philosophe du IIe siècle de notre ère, célèbre par ses attaques contre le christianisme.

Celsius (*Olaüs*), savant suédois, fut le maître de Linné. — Son neveu, André CELSIUS, fut un astronome distingué.

Celtes, peuple ancien de la Gaule.

Celtibères, peuple de l'ancienne Espagne (Tarraconaise).

Celtique, partie de la Gaule ancienne.

Cenci, famille romaine aussi célèbre par ses crimes et ses malheurs que par ses richesses. Francesco Cenci fut assassiné à l'instigation de sa fille Béatrix, de sa femme et de ses deux fils, qui périrent tous quatre sur l'échafaud en 1605.

Cendrillon, titre et nom de l'héroïne d'un des plus charmants contes de Perrault. Cette jeune fille, maltraitée par sa mère, dédaignée de ses sœurs, et confinée dans la cuisine, est l'objet de fréquentes allusions de la part des écrivains. Sa fameuse pantoufle de vair est également passée en proverbe pour caractériser un pied d'une petitesse extraordinaire. Un grand nombre de pièces, de féeries, ont été représentées sous ce titre. Le nom de *Cendrillon* a passé dans la langue pour désigner une petite fille mal vêtue, négligée dans sa tenue, couverte de vêtements où règne la malpropreté. Le *pied* et la *pantoufle de Cendrillon* ne sont pas moins célèbres, et servent à caractériser des objets analogues remarquables par leur petitesse.

Cène (*la*), grande et magnifique fresque peinte par Léonard de Vinci dans le réfectoire du couvent de Santa-Maria delle Grazie, à Milan : cette œuvre célèbre est aujourd'hui très-dégradée.

Cène (*la*), fresque d'Andrea del Sarto, dans le réfectoire du couvent de Santo-Salvi, près de Florence — autre fresque de Raphaël, au Vatican (Loges) — tableau de Poussin, au Louvre — de Juan de Joannès, au musée de Madrid — de Coxcie, au musée de Bruxelles.

Cenis (*ni*), montagne des Alpes.

Cénomans, peuple de la Gaule, avait pour cap. *Cenomani* (le Mans).

Censorinus, grammairien latin du IIIe siècle.

Cent ans (*guerre de*), entre la France et l'Angleterre, de 1337 à 1453.

Cent florins (*la Pièce aux*), célèbre estampe de Rembrandt, représentant le *Christ guérissant les malades* : clair-obscur merveilleux.

Cent jours (*les*), temps qui s'écoula depuis le 20 mars 1815, rentrée de Napoléon à Paris, jusqu'au 8 juillet, date de la seconde Restauration.

Cent nouvelles nouvelles (*les*), contes imités de Boccace, attribués à Louis XI, mais composés par Ant. de la Sale (1450-1460).

Cent-Suisses, compagnie d'élite établie par Louis XI, et formant la garde de nos rois sous l'ancienne monarchie.

Centaure et Lapithe, groupe, de M. Barye, Sal. de 1850.

Centuries de Nostradamus, prédictions de cet astrologue, en quatrains énigmatiques, qui ont conservé une longue vogue due à la superstition (1555).

Céphale, époux de Procris, princesse athénienne, la perça involontairement d'un dard à la chasse et se tua avec le même javelot.

Céphale et l'Aurore, beau groupe en marbre du sculpteur anglais Flaxman, collection particulière.

Céphalonie, une des îles Ioniennes.

Céramique (*le*), quartier d'Athènes où se trouvaient les jardins d'Académus et un grand nombre de monuments.

Cérasonte, v. du Pont, d'où Lucullus rapporta les premiers cerisiers.

Cerbère, chien à trois têtes, gardien de l'enfer païen. La lyre du divin Orphée l'endormit par ses sons mélodieux, quand le poëte descendit dans le sombre royaume pour ra-

mener Eurydice. Suivant Virgile, Enée mit en défaut sa vigilance avec un *gâteau de miel* que lui avait donné la sibylle de Cumes. Le nom de *Cerbère* est devenu une des plus énergiques expressions de notre langue, pour désigner un gardien intraitable. On fait aussi allusion au fameux *gâteau de miel*, quand on veut caractériser les précautions que l'on prend, les sacrifices que l'on fait, pour satisfaire des exigences redoutables.

Cerdagne, pays sur les deux versants des Pyrénées, partie en Espagne, partie en France; dép. des Pyrénées-Orientales.

Céréalis, général de Vespasien, vainquit Civilis et Classicus, chefs des Gaulois et des Bataves révoltés (71).

Cérès, déesse de l'agriculture, dont le nom a passé dans la langue et se trouve dans ces expressions en quelque sorte proverbiales: *la blonde Cérès; les dons, les présents, les trésors de Cérès*, pour le blé, les céréales, les moissons.

Céret, ch.-l. d'arr. (Pyr.-Orient.): 3,737 h. L'arr. a 4 cant., 43 comm., 44,179 h.

Cérignole, ville du royaume d'Italie où Gonzalve de Cordoue défit les Français en 1503.

Cérigo, l'ancienne *Cythère*, aujourd'hui une des îles Ioniennes; 28,000 h.

Cérilly, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon; 2,815 h.

Cerisiers, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny; 1,421 h.

Cérisoles, v. d'Italie (Piémont); en 1544, victoire des Français sur les Impériaux.

Cerisy-la-Salle, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 1,775 h.

Cerizay, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire; 1,800 h.

Cernay, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Belfort; 4,208 h. Cédé à l'Allem.

Cérutti, jésuite piémontais qui vint se fixer en France, embrassa les idées de 1789, et fut appelé à l'Assemblée législative en 1791.

Cervantes, célèbre écrivain espagnol, auteur de *Don Quichotte* (1547-1616).

Cervaroles (*les*), tableau de M. Hébert, musée du Luxembourg: paysannes italiennes revenant de la fontaine, peinture un peu lâchée dans l'exécution, mais d'un caractère poétique.

Cervione, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 1,615 h.

Cervolle (*Arnaud de*), surnommé l'*archiprêtre*, un des plus audacieux aventuriers fr. du XIVe siècle.

Césaire (*saint*), évêque d'Arles (470-542).

Césaire (*saint*), frère de saint Grégoire de Nazianze; fête le 25 février.

Césalpin, naturaliste, médecin et philosophe italien, reconnut le premier le sexe dans les fleurs (1519-1603).

César (*Jules*), célèbre général romain, conquérant de la Gaule, vainqueur de Pompée à Pharsale; dictateur perpétuel; assassiné au milieu du Sénat (44 av. J.-C.).

Le nom de *César*, comme celui d'*Alexandre*, est resté synonyme de grand guerrier, de conquérant civilisateur :

> Les *Césars* enchaînent la terre
> Sous leurs drapeaux ensanglantés.
> BALZAC.

Différentes circonstances de la vie du célèbre dictateur ont donné lieu à des locutions proverbiales :

1° *J'aimerais mieux être le premier dans un village que le second à Rome*, mots que répondit César en traversant un pauvre village perdu au fond des Alpes, à quelques-uns de ses amis qui lui demandaient, en plaisantant, si l'ambition du pouvoir et le désir des dignités occasionnaient aussi des débats dans cette misérable bourgade.

2° *Franchir le Rubicon*. V. *Rubicon*.

3° *Tu portes César et sa fortune*, mots que César, monté dans une fragile embarcation et assailli par une tempête, fit entendre au pilote épouvanté, qui voulait rentrer au port. Dans l'application, cette phrase exprime la confiance qu'on a en son étoile.

4° *Soldat, frappe au visage*, ordre que César donna à ses vieux légionnaires à la bataille de Pharsale, parce qu'il savait que les jeunes patriciens, qui composaient en grande partie l'armée de Pompée, fuiraient pour ne pas être défigurés par les lances des vétérans. Ce mot impitoyable ne trouve guère, on le comprend, son application dans des circonstances analogues; il s'emploie plus volontiers à l'égard d'un adversaire dont on veut toucher la fibre sensible, que l'on veut frapper au défaut de la cuirasse.

5° *Veni, vidi, vici*, Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu, mots par lesquels César annonça au sénat la victoire qu'il venait de remporter sur Pharnace, fils de Mithridate. On fait usage de ces mots pour exprimer la facilité, la promptitude avec laquelle on exécute une entreprise.

6° *Tu quoque, fili mi*, Et toi aussi mon fils. V. *Brutus*.

César (*Histoire de Jules*), par l'empereur Napoléon III, célèbre ouvrage dont le premier volume a paru en 1865 et le second en 1866, et qui est encore aujourd'hui inachevé. C'est dans cette œuvre, d'une grande valeur littéraire, que l'auteur expose la fameuse théorie des hommes providentiels.

César (*Jules*), tragédie en cinq actes de Shakspeare. C'est la mort du grand dictateur mise sur la scène.

César Birotteau, l'un des principaux romans de H. de Balzac; c'est la satire des prétentions de la bourgeoisie (1842-1852). César Birotteau est le type de l'homme faible, ébloui par la fortune, et destiné à devenir la victime des faux amis et des intrigants.

Césarée, nom de plusieurs villes anciennes : une dans l'Asie Mineure, une autre en Palestine, etc.

Césarotti, professeur et littérateur italien (1730-1808).

Césars (*les douze*), nom sous lequel on désigne Jules César et les onze premiers empereurs romains.

Césars (*les douze*), ouvrage biographique et anecdotique sur les douze premiers empereurs romains, par Suétone. Ces récits, dont l'exactitude est incontestable, sont écrits sans recherche, avec une profonde impassibilité.

Césars (*les*), ou le *Banquet*, ouvrage de l'empereur Julien; tableau satirique des vertus, des vices et des travers des empereurs; les portraits y sont tracés de main de maître; le style est naturel et élégant (IVe siècle ap. J.-C.).

Césars (*Histoire des*), *tableau du monde romain*, par M. Franz de Champagny; ouvrage important, mais conçu à un point de vue trop étroit (1841-1843).

Céthégus, nom d'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Rome.

Cette, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 25,826 h.

Ceuta, ville et port d'Afrique, appartenant à l'Espagne; 10,000 h.

Cévennes, montagnes au S.-E. de la France.

Cévennes (*guerre des*), guerre religieuse amenée par la révocation de l'édit de Nantes (1685), et où furent commises d'affreuses cruautés; terminée par Villars.

Ceylan, île au S. de l'Asie, appartenant aux Anglais; 1,919,487 h.

Ceyzeriat, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 1,051 h.

Chabanais, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Confolens; 1,768 h.

Chabannes, famille française illustre.

Chabanon, littérateur fr., né à Saint-Domingue (1730-1792).

Chabeuil, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence; 3,436 h.

Chablis, ch.-l. de c. (Yonne), renommé pour ses vins blancs; arr. d'Auxerre; 2,300 h.

Chabot (*Philippe de*), amiral sous François Ier; m. en 1543.

Chabot, fameux conventionnel, décapité en 1794, avait été capucin avant la Révolution.

Chabrias (*âce*), général athénien; m. 358 av. J.-C.

Chabrol, illustre famille d'Auvergne.

Chactas ou **Têtes-Plates**, peuplade encore à moitié sauvage, qui habite l'Amérique du Nord.

Chagny, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 4,059 h.

Châh-Nâmeh (*le*), célèbre poème du Persan Ferdousi, retraçant l'histoire des anciens rois de Perse, et contenant 120,000 vers (XIe siècle). Cet ouvrage a été traduit en français par M. Mohl (1838-1860).

Chailland, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval; 2,340 h.

Chaillé-les-Marais, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 2,377 h.

Chaîne (*une*), comédie de Scribe, représentée en 1841, et souvent reprise au Théâtre-Français.

Chaise-Dieu (*la*), ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude; 1,755 h.

Chalabre, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux; 2,127 h.

Chalais (*comte de*), favori du roi Louis XIII, accusé de conspiration par Richelieu; exécuté en 1626.

Chalais, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Barbezieux; 775 h.

Chalamont, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux; 1,810 h.

Chalcédoine (*kal*), ancienne ville de l'Asie Mineure.

Chalcis, cap. de l'Eubée.

Chalcondylas, un des savants grecs qui se réfugièrent en Italie après la prise de Constantinople par les Turcs (1453).

Chaldée, pays que l'on confond quelquefois avec la Babylonie dont il ne formait qu'une partie.

Chalgrin, architecte fr., auquel on doit l'*arc de triomphe de l'Etoile*, qu'il ne put achever (1739-1811).

Challans, ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 4,631 h.

Chalmers (*George*), publiciste (1742-1825).

Chalmers (*Alexandre*), érudit écossais, auteur d'un dictionnaire biographique très-estimé (1759-1834).

Chalmers (*Thomas*), philosophe, théologien et prédicateur écossais (1770-1847).

Châlon-sur-Saône, ch.-l. d'arr. (Saône-et-Loire); 20,427 h. L'arr. a 10 cant., 154 comm., 144,363 h.

Chalonnes-sur-Loire, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 6,836 h.

Châlons-sur-Marne, ch.-l. du dép. de la Marne, à 172 kil. E. de Paris; évêché; 16,453 h. L'arr. a 5 cant., 104 comm., 31,153 h.

Châlus (*lu*), ch.-l. de c. (H.-Vienne), arr. de Saint-Yrieix; 2,181 h. Richard Cœur de Lion y fut blessé mortellement.

Cham, deuxième fils de Noé. Son irrévérence envers son père, qui s'était étendu sous sa tente dans une posture indécente, après avoir bu du vin, dont il ne connaissait pas les propriétés enivrantes, a passé en proverbe et on y fait quelquefois allusion; on met cette conduite en opposition avec celle toute différente de Sem et de Japhet, qui couvrirent avec leurs manteaux la nudité de leur père.

Chambers (*Ephraïm*), écrivain anglais, auteur d'une *Encyclopédie* très-estimée; m. en 1740.

Chambertin, bourgade du dép. de la Côte-d'Or, renommée pour ses vins.

Chambéry, ch.-l. du dép. de la Savoie, à 600 kil. S.-E. de Paris; 19,144 h. Archevêché; cour d'appel. L'arr. a 15 cant., 161 comm., 143,258 h.

Chambon, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Boussac; 2,170 h.

Chambon-Feugerolles (*le*), ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne; 6,772 h.

Chambord, village du dép. de Loir-et-Cher, où il y a un château qui fut donné, en 1821, au duc de Bordeaux, aujourd'hui comte de Chambord.

Chambre (*la*), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne; 700 h.

Chambre ardente, nom sous lequel on désigne certaines cours de justice établies pour juger des faits exceptionnels; elles étaient tendues de noir et éclairées, même pendant le jour, par des flambeaux.

Chambres (*les*), de Raphaël, nom sous lequel on désigne une série de peintures célèbres exécutées par Raphaël dans quatre chambres ou salles du Vatican.

Chamfort, littérateur fr. (1741-1794).

Chamillard, ministre sous Louis XIV (1651-1721).

Chamisso, littérateur et naturaliste allemand, d'origine française (1781-1838).

Chamonix ou **Chamouny**, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville; 2,455 h.

Chamouny (*vallée de*), dans les Alpes, célèbre par ses glaciers.

Chamousset, philanthrope fr. auquel on doit la première idée des associations de secours mutuels (1717-1773).

Chamoux, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 1,395 h.

Champ de bataille d'Eylau (*le*), chef-d'œuvre de Gros, au Louvre poignante image des horreurs de la guerre.

Champ de blé (*le*), chef-d'œuvre de Ruysdaël, musée V. Hoop, à Amsterdam — de Constable, galerie Vernon (Angleterre).

Champ de Mai, nom des assemblées politiques sous la seconde race de nos rois.

Champ de Mars, nom des assemblées de guerriers francs sous la première race.

Champ-de-Mars, vaste terrain, mesurant 1,028 m. de long. et occupant une superficie d'environ 42 hectares 32 centiares, situé entre la façade septentrionale de l'Ecole militaire et la rive gauche de la Seine. Le Champ-de-Mars est destiné aux manœuvres militaires et aux revues de troupes. Le nom de cet emplacement, sur lequel a eu lieu la grande Exposition universelle de 1867, est mêlé par de nombreux épisodes aux pages les plus mémorables de notre histoire. C'est là que s'accomplit la célèbre *fête de la Fédération*, le 14 juillet 1790.

Champagnac-de-Belair, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron; 983 h.

Champagne, anc. province de France.

Champagne, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley; 558 h.

Champagne-Mouton, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Confolens; 1,142 h.

Champagney, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure; 4,292 h.

Champagnole, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Poligny; 3.294 h.

Champagny (*Nompère de*), duc de Cadore, diplomate fr. (1756-1834).

Champaigne (*pagne*) (*Philippe de*), un des peintres les plus distingués du XVII[e] siècle, né à Bruxelles en 1602 se fixa de bonne heure en France et y mourut en 1674.

Champaubert, village du dép. de la

Marne, où Napoléon remporta une victoire sur les Russes, en 1814.

Champcenetz (*le chevalier de*), un des plus spirituels rédacteurs des *Actes des apôtres*, journal ultra-royaliste ; mort sur l'échafaud en 1794.

Champdeniers, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort ; 1,347 h.

Champeix (*pé*), ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire ; 1,715 h.

Champion, surnommé le *Petit Manteau bleu*, philanthrope connu par ses distributions de soupe aux ouvriers de Paris (1764-1852).

Championnet, général fr. (1762-1800).

Champlitte, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray ; 2,740 h.

Champmeslé (*mêlé*), célèbre tragédienne fr. (1644-1698).

Champollion, célèbre archéologue fr. qui parvint à déchiffrer les hiéroglyphes (1790-1832).

Champs, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac ; 1,712 h.

Champs-Elysées, célèbre promenade parisienne, située entre la place de la Concorde et l'arc de triomphe de l'Etoile. Avant 1670, son emplacement était encore en culture. Les Champs-Elysées tels que nous les connaissons ne datent guère que de 1818, époque à laquelle on exhaussa et sabla les allées. Les alliés y campèrent en 1815. Les *chevaux de Marly*, par Coustou, ornent depuis 1794 l'entrée des Champs-Elysées.

Champtoceaux, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet ; 1,559 h.

Chanaan (*ka*), un des fils de Cham.

Chanaan (*terre de*), ancien nom de la Palestine ou *Terre promise*.

Chanac, ch.-l, de c. (Lozère), arr. de Marvejols ; 1,664 h.

Chandernagor, ville et territoire de l'Inde, appart. à la France ; 32,000 h.

Chandler, archéologue et savant helléniste anglais (1738-1810).

Chandos (*Jean*), un des plus célèbres capitaines anglais du XIVe siècle.

Chang-Haï, ville de Chine, située à l'une des embouchures du fleuve Bleu.

Chanlaire, géographe fr. (1758-1817).

Channing, ministre protestant américain, surnommé le *Fénelon du nouveau monde* (1780-1842).

Chanson de Roland (*la*), ou le *Poëme de Roland*, grande épopée nationale, en vers français de dix syllabes ; composition imposante, qui peut rivaliser avec les plus belles œuvres du génie épique, de l'aveu même des étrangers. On en fait honneur à Théroulde, trouvère du IXe siècle. Elle a été publiée en 1837 et en 1851.

Chanson d'Antioche (*la*), poème de chevalerie, composé au commencement du XIIe siècle par plusieurs auteurs.

Chantal, dame célèbre par sa piété, fondatrice de l'ordre de la Visitation, canonisée par Clément XIII (1572-1641).

Chantelle, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Gannat ; 2,044 h.

Chanteur florentin (*le*), statue en bronze, de M. Paul Dubois (Exp. de 1865 et de 1867) : figure d'une tournure charmante.

Chantilly, petite ville du dép. de l'Oise, arr. de Senlis ; 3,478 h.

Chantonnay, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de la Roche-sur-Yon, 3,382 h.

Chant du départ (*le*), célèbre hymne national dont M.-J. Chénier composa les paroles en 1794, et Méhul la musique.

Chants de guerre (*les*), hymnes et odes patriotiques, par le Prussien Arndt (1812). Ces chants contribuèrent beaucoup au soulèvement de l'Allemagne contre Napoléon Ier.

Chants du crépuscule (*les*), recueil de poésies, par Victor Hugo (1835).

Chanut, homme d'Etat fr., né en 1600, mort en 1662, fit connaître Descartes à la reine de Suède.

Chaource, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Seine ; 1,546 h.

Chapeaux (*les*), faction suédoise. V. *Bonnets*.

Chapeau d'un horloger (*le*), gai et charmant vaudeville de Mme Em. de Girardin (1854).

Chapeau de paille (*le*), célèbre tableau de Rubens (portrait de femme), dans la galerie de sir Robert Peel, à Londres ; Rubens n'a pas fait de peinture plus lumineuse et plus élégante.

Chapelain, poète fr., ridiculisé par Boileau (1595-1674).

Chapelle, poète fr. (1626-1686).

Chapelle-d'Angillon (*la*), ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre ; 847 h.

Chapelle-sur-Erdre, ch.-l. de c. (Loire-Infér.), arr. de Nantes ; 2,614 h.

Chapelle-de-Guinchay (*la*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon ; 2,136 h.

Chapelle-la-Reine (*la*), ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau ; 757 h.

Chapelle-en-Vercors (*la*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die ; 1,279 h.

Chappe (*Claude*), inventeur du télégraphe aérien (1763-1805).

Chappe d'Auteroche, savant astronome fr. (1722-1769).
Chapsal, grammairien fr. (1787-1858).
Chaptal, chimiste distingué, ministre sous Napoléon Ier (1756-1832).
Chardin, célèbre voyageur français (1643-1713).
Chardin, peintre fr. (1699-1779).
Charente, riv. de France ; source dans la Haute-Vienne ; passe à Civray, Ruffec, Angoulême, Jarnac, Cognac, Saintes, Rochefort, et se jette dans l'Océan ; cours, 350 kil.
Charente (*dép. de la*), ch.-l. Angoulême. 5 arr., 29 cant., 426 comm., 367,520 h. 14e div. milit. Cour d'appel de Bordeaux ; évêché à Angoulême.
Charente-Inférieure (*dép. de la*), ch.-l. La Rochelle. 6 arr., 40 cant., 479 comm., 465,653 h. 14e div. milit. Cour d'appel de Poitiers ; évêché à La Rochelle.
Charenton, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand ; 1,760 h.
Charenton-le-Pont, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Sceaux ; 7,141 h. Pays connu par son établissement d'aliénés. Ce nom, comme *Bicêtre* et *Bedlam*, revient souvent sous la plume des écrivains et dans le langage, et l'on dit : *Un pensionnaire de Charenton*, *un homme digne d'aller à Charenton*, pour *un fou*, *un homme qui a perdu la raison*.
Charette, chef vendéen, pris et fusillé en 1796.
Chariot de foin (*le*), célèbre tableau de Ph. Wouverman, musée de La Haye : exécution très-fine, détails spirituels, coloris séduisant.
Charité (*la*), ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Cosne ; 4,891 h.
Charité (*la*), chef-d'œuvre d'Andrea del Sarto, au Louvre : une femme ayant deux enfants dans ses bras et un autre endormi à ses pieds. Cette toile célèbre fut peinte en France pour François Ier.
Chariton, romancier grec du Bas-Empire.
Charivari (*le*), journal satirique fondé en 1832 par M. Charles Philipon ; feuille remplie de facéties à la fois spirituelles et mordantes.
Charlatan (*le*), tableau de Gérard Dov, musée de Munich.
Charlemagne, fils de Pépin le Bref, roi de France en 768, empereur d'Occident en 800 (742-814).
Charlemagne à Pavie, poëme en vers de dix syllabes, composé de six chants, par Millevoye, publié en 1822.
Charlemagne passant les Alpes, tableau de P. Delaroche (1847), musée de Versailles.
Charlemagne (*Histoire de*), fresque de A. Rhétel, hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle.
Charleroi, v. forte de Belgique ; 10,702 h.
Charles-Martel, fils de Pépin d'Héristal, maire du palais ; vainqueur des Sarrasins à Poitiers (689-741).
Charles II, le Chauve, roi de France en 840, déposé en 875, m. en 887.
Charles le Gros, emp. en 882, roi de France en 884, déposé en 887.
Charles III, le Simple, roi de France en 898, détrôné en 922, m. en 929.
Charles IV, le Bel, roi de France de 1322 à 1328.
Charles V, le Sage, roi de France en 1364, m. en 1380.
Charles VI, le Bien-aimé, roi de France en 1380, perdit la raison en 1422.
Charles VI, opéra en cinq actes, paroles de Germain et de Casimir Delavigne, musique d'Halévy, représenté en 1843. De tous les livrets modernes d'opéras, celui de *Charles VI* renferme le plus de remarquables vers ; les situations sont dramatiques et intéressantes ; la musique d'Halévy est pleine de beautés de premier ordre. C'est là que se trouve ce fameux chant patriotique : *Guerre aux tyrans, etc.*
Charles VII, le Victorieux, fils du précédent, reconquit son royaume sur les Anglais ; m. en 1461.
Charles VII chez ses grands vassaux, tragédie de M. Alex. Dumas, représentée en 1831.
Charles VIII, fils de Louis XI, né en 1470, roi en 1483, m. en 1498.
Charles IX, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, roi en 1560 ; autorisa la Saint-Barthélemy ; m. en 1574.
Charles IX, ou l'*Ecole des rois*, tragédie de M.-J. Chénier, œuvre remarquable, quoique défectueuse en plusieurs points, représentée en 1789.
Charles X, frère de Louis XVI et de Louis XVIII, roi de France en 1824, détrôné en 1830 ; m. en exil en 1836.
Charles d'Anjou, frère de saint Louis, fut roi de Naples, perdit la Sicile après les *Vêpres siciliennes* (1220-1285).
Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, rival de Louis XI, vaincu par les Suisses à Granson et à Morat ; tué sous les murs de Nancy (1433-1477).
Charles le Téméraire, roman historique par Walter Scott. Dans le vaste cadre adopté par l'auteur, on voit se dessiner chaque physionomie avec le caractère qui lui est propre.
Charles le Mauvais, roi de Navarre (1332-1387).

Charles IV, empereur d'Allemagne de 1347 à 1378.

Charles V, dit **Charles-Quint**, roi d'Espagne en 1516, empereur d'Allemagne en 1519, rival de François Ier, abdiqua en 1555 et se retira au monastère de Saint-Just (1500-1558). La retraite si extraordinaire de Charles-Quint à Saint-Just, et surtout ses funérailles anticipées, auxquelles il voulut assister avant sa mort, sont restées, dans la langue, l'objet de fréquentes allusions.

Charles-Quint (*Histoire du règne de*), par Robertson ; l'auteur s'attache aux grands événements, aux faits décisifs; son ouvrage est un des plus beaux livres d'histoire, et l'introduction, qui en forme le quart, est un imposant tableau de l'Europe avant le XVIe siècle (1769).

Charles-Quint, son abdication, son séjour au monastère de Saint-Just, et sa mort, par M. Mignet (1854). Dans cet ouvrage, l'historien trace d'une main vigoureuse le caractère de l'empereur Charles-Quint, et étudie son influence sur le monde politique, principalement après son abdication.

Charles-Quint (*portrait équestre de*), tableau du Titien, musée royal de Madrid : grande et magnifique peinture dont quelques parties ont malheureusement moisi.

Charles-Quint et François Ier visitant les tombeaux de Saint-Denis, tableau de Gros, au Louvre : scène arrangée avec beaucoup d'habileté et peinte avec une finesse de touche et une vigueur de coloris des plus séduisantes.

Charles-Quint au monastère de Saint-Just, un des meilleurs tableaux de M. Robert Fleury (salon de 1857).

Charles-Quint (*Apothéose de*). V. *Apothéose*.

Charles VI, empereur d'Allemagne de 1711 à 1740, père de Marie-Thérèse.

Charles VII, électeur de Bavière, empereur d'Allemagne de 1742 à 1745.

Charles (*l'archiduc*), troisième fils de l'empereur Léopold II, l'un des meilleurs généraux de l'armée autrichienne dans les guerres contre la République et l'Empire (1771-1847).

Charles Ier, roi d'Angleterre, de la maison des Stuarts, né en 1600, condamné à mort par le Parlement, exécuté en 1649.

Charles Ier (*portrait de*), tableau de Van Dyck, au Louvre — du même, à Dresde — du même, au Belvédère, à Vienne — du même, au musée de Turin — portrait équestre du même personnage, par le même, au château de Windsor. Le portrait qui est au Louvre est justement estimé pour son exécution savante et pour son expression pleine de finesse et de naturel; celui qui est à Vienne se distingue par son élégance exquise.

Charles Ier (*les enfants de*), tableau de Van Dyck, musée de Dresde.

Charles Ier insulté par les soldats de Cromwell, tableau de P. Delaroche (1836), coll. de lord Ellesmere (Angleterre).

Charles II, fils du précédent, rappelé sur le trône par le général Monk en 1660, m. en 1685.

Charles-Edouard, dit **le Prétendant**, fils de Jacques Stuart, fut battu à Culloden, m. en Italie en 1788.

Charles, nom de plusieurs rois de Suède, dont les plus remarquables sont :

Charles IX, fils de Gustave Vasa, roi de 1604 à 1611.

Charles X, ou **Charles-Gustave**, successeur de Christine en 1654; m. en 1660.

Charles XI, fils du précédent, roi de 1660 à 1697.

Charles XII, rival de Pierre le Grand, vaincu à Pultava (1682-1718).

Charles XII (*Histoire de*), par Voltaire, modèle de narration élégante et rapide (1730).

Charles XIII, roi de Suède de 1809 à 1818; adopta Bernadotte.

Charles XIV, ou **Charles-Jean**, V. *Bernadotte*.

Charles Ier d'Espagne, le même que l'empereur *Charles-Quint*.

Charles II, roi d'Espagne de 1661 à 1700.

Charles III, roi d'Espagne de 1716 à 1788.

Charles IV, fils du précédent, roi d'Espagne en 1788, abdiqua en 1808 en faveur de Napoléon, qui donna la couronne à son frère Joseph; m. à Rome en 1819.

Charles, de **I** à **VII**, rois de Naples et des Deux-Siciles.

Charles Ier, duc de Savoie, de 1482 à 1489.

Charles II, fils du précédent; mourut à neuf ans, en 1496.

Charles III, le Bon, duc de Savoie, de 1504 à 1553.

Charles-Emmanuel Ier, le Grand, duc de Savoie de 1580 à 1630.

Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, de 1638 à 1675.

Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne de 1730 à 1773.
Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne en 1796, abdiqua en 1802; mourut dans un cloître à Rome en 1819.
Charles-Félix, roi de Sardaigne de 1821 à 1831.
Charles-Albert, neveu et successeur du précédent, vaincu par les Autrichiens à Novare en 1849; abdiqua en faveur de son fils Victor-Emmanuel II (1798-1849).
Charles Borromée (*saint*), archevêque de Milan (1538-1584).
Charlestown (*tône*), ville des Etats-Unis du Sud; 43,000 h.
Charlet, dessinateur fr. (1792-1846).
Charleval, poète et bel esprit du XVIIe siècle.
Charleville, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; 12,676 h.
Charlieu, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 3,890 h.
Charlotte de Savoie, femme de Louis XI, mère de Charles VIII et d'Anne de Beaujeu.
Charlotte-Elisabeth de Bavière, femme du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, mère du Régent.
Charlottenbourg, ville de Prusse (Brandebourg); 10,000 h.
Charlotte, touchante figure, une des créations immortelles de Gœthe dans *Werther*.
Charlotte Corday. V. *Corday*.
Charlotte Corday, grand et beau drame historique de M. Ponsard, une des meilleures productions de ce poète, représentée néanmoins avec peu de succès en 1850.
Charly, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Château-Thierry; 1,677 h.
Charmant (*le prince*), nom donné dans plusieurs contes de fées à un jeune prince beau comme le jour, qui surgit à point nommé pour délivrer les victimes innocentes et persécutées. C'est le chevalier inévitable des féeries.
Charmes, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Mirecourt; 3,090 h.
Charmettes (*les*), village pittoresque de Savoie, près de Chambéry, illustré par le séjour qu'y fit J.-J. Rousseau.
Charny, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun; 414 h.
Charny, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny; 1,467 h.
Charolais, anc. pays de France dans la Bourgogne.
Charolles, ch.-l. d'ar. (Saône-et-Loire); 3,361 h. L'arr. a 13 cant., 137 comm., 130,946 h.
Charon (*ka*) ou **Caron**, nocher des enfers.
Charondas, législateur de Catane, se tua pour avoir enfreint involontairement une loi qu'il avait portée (600 av. J.-C.).
Charondas (*Le Caron*, dit), législateur fr. (1536-1617).
Charonne, commune du dép. de la Seine, réunie à Paris.
Charost (*rô*), ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 1,594 h.
Charpentier, philosophe et médecin, eut de vifs démêlés avec Ramus (1524-1574).
Charpentier (*François*), littérateur et érudit fr. (1620-1702).
Charron (*Pierre*), moraliste fr., auteur du *Traité de la Sagesse* (1541-1603).
Charroux (*rou*), ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Civray; 1,780 h.
Chartier (*Alain*), un des plus anciens poètes fr. (1386-1449).

On connaît l'anecdote racontée par Pasquier. Un jour Marguerite d'Ecosse, première femme du dauphin (depuis Louis XI), ayant vu Chartier endormi sur une chaise, s'approcha de lui et lui donna un baiser; « chose dont s'estant quelques-uns esmerveillés, parce que nature avoit enchâssé en lui un bel esprit dans un corps laid, » la princesse leur répondit qu'elle n'avait pas baisé l'homme, mais la bouche d'où sortaient tant de *mots dorés*. On fait quelquefois, en littérature, allusion à ce trait de la vie du poète.

Chartre (*la*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Saint-Calais; 1,503 h.
Chartres, ch.-l. du dép. d'Eure-et-Loir), à 88 kil. S.-O. de Paris; évêché; 19,580 h. L'arr. a 8 cant., 166 comm., 110,657 h.
Chartreuse (*Grande-*), fameux monastère dans le dép. de l'Isère.
Chartreuse (*la*), petit poème très agréable, mais prolixe, par Gresset (1735).
Charybde (*ka*), fille de Neptune, changée en un gouffre situé dans le détroit de Sicile. V. *Scylla*.
Chasse (*de la*), par Xénophon, où le disciple de Socrate recherche le côté philosophique des choses, et où, au lieu de considérer la chasse comme une distraction, il l'envisage à un point de vue moral.
Chasse (*la*), chef-d'œuvre de Ruysdaël; galerie de Dresde : beauté de la composition, vérité des détails, justesse de l'effet lumineux, puissance et harmonie de la couleur, rien ne manque à ce tableau.
Chasse au lièvre (*la*), tableau de

Wouverman; musée royal de Madrid.

Chasse à l'ours, tableau de Jean Fyt; musée de Munich.

Chasse au cerf, tableau de Snyders, au Louvre — de Ph. Wouverman, au Louvre — du même, au musée de Munich — du même, au musée de Saint-Pétersbourg — de Desportes, au Louvre — du même, au musée de Rouen.

Chasse au faisan (*la*), tableau de Desportes, au Louvre.

Chasse au faucon (*la*), tableau de Ph. Wouverman, chef-d'œuvre de délicatesse et de précision, au musée d'Amsterdam.

Chasse au héron (*la*), tableau de Teniers, au Louvre — de M. Fromentin, Salon de 1865.

Chasse au lion, tableau de Rubens, scène pathétique, peinte avec une vigueur incomparable, au musée de Munich — autre, musée de Dresde — d'H. Vernet (exp. 1834-1835) — d'Eug. Delacroix (exp. 1855).

Chasse aux loups, chef-d'œuvre de Rubens, collect. de lord Ashburton (Angleterre) — tableau de Desportes, au Louvre — d'Oudry, au Louvre.

Chasse au sanglier, chef-d'œuvre de Rubens, musée de Dresde — tableau du même, musée de Turin — de Snyders, au Louvre — du même, au musée de Dresde — de Desportes, au musée de Lyon — de Berghem, au musée de La Haye — d'H. Vernet (exp. 1835 et 1855).

Chasse aux mouflons, tableau d'H. Vernet (exp. 1855).

Chasse de Méléagre (*la*), tableau de N. Poussin, musée de Madrid — de Rubens, au Belvédère (Vienne) — bas-relief de Rude, château de Tervueren (Belgique).

Châsse de sainte Ursule (*la*), célèbre reliquaire orné de peintures par Memling; hôpital Saint-Jean, à Bruges : ces peintures, qui représentent les principaux traits de la vie de la sainte, sont de véritables merveilles pour la finesse de l'exécution, la perfection minutieuse des détails, la grâce exquise et la noblesse des figures.

Chasseloup-Laubat, ingénieur militaire fr. des plus distingués, dirigea en 1807 les opérations du siége de Dantzig.

Chasseur de la Garde (*le*), tableau de Géricault, au Louvre : ce célèbre artiste n'avait que vingt ans lorsqu'il exécuta cette peinture énergique qui fut exposée au Salon de 1812.

Chaste Suzanne (*la*), tableau de Van Dyck, musée de Munich — du Dominiquin, même musée — du Tintoret, au Belvédère. V. *Suzanne au bain.*

Chastellard, petit-fils de Bayard, conçut une passion insensée pour Marie Stuart, fut surpris dans sa chambre et condamné à mort.

Chastellux (*le marquis de*), militaire et littérateur fr. (1734-1788).

Chasteté de Joseph (*la*), tableau de Raphaël (Loges du Vatican).

Chat botté (*le*), titre et héros d'un conte de Perrault. C'est un chat qui, par son adresse et son habileté, fait la fortune de son maître, le fameux marquis de Carabas. Les écrivains rappellent souvent ce Raminagrobis d'une nouvelle espèce. Le conte du *Chat botté* est un petit chef-d'œuvre, d'imagination, de malice et de naïveté.

Châtaigneraie (*la*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 1,878 h.

Château (*le*), ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), dans l'île d'Oleron, arr. de Marennes; 3,328 h.

Châteaubourg, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Vitré; 1,247 h.

Chateaubriand (*vicomte de*), illustre écrivain fr., auteur du *Génie du Christianisme* (1768-1848).

Châteaubriant, ch.-l. d'arr. (Loire-Inférieure); 5,111 h. L'arr. a 7 cant., 37 comm., 77,140 h.

Châteaubrun, littérateur fr., auteur de tragédies encore estimées (1686-1775).

Château-Chinon, ch.-l. d'arr. (Nièvre); 2,713 h. L'arr. a 5 cant., 62 comm.; 68,391 h.

Château de Kenilworth (*le*), célèbre roman de Walter Scott, la dernière de ses compositions capitales (1831). C'est le tableau du règne d'Elisabeth d'Angleterre, auquel l'auteur a rattaché la mort tragique de la comtesse de Leicester.

Château-du-Loir, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Saint-Calais; 2,877 h.

Châteaudun, ch.-l. d'arr. (Eure-et-Loir); 6,552 h. L'arr. a 5 cant., 80 comm., 62,919 h.

Châteaugiron, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 1,450 h.

Château-Gontier, ch.-l. d'arr. (Mayenne); 7,048 h. L'arr. a 6 cant., 73 comm., 73,463 h.

Château-Laffite, village du dép. de la Gironde, un des premiers crus de vins rouges de Bordeaux, comm. de Pauillac, arr. de Lesparre.

Château-Lagrange, hameau du dép. de la Gironde; vins rouges très-

renommés, qui sont classés parmi les meilleurs crus du haut Médoc.

Château-Landon, ch.-l. de c.(Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau ; 2,710 h.

Château-la-Vallière, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours ; 1,175 h.

Châteaulin, ch.-l. d'arr. (Finistère) ; 3,339 h. L'arr. a 7 cant., 60 comm., 106,812 h.

Château-Margaux, un des plus célèbres vignobles du Bordelais.

Châteaumeillant, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand ; 3,426 h.

Châteauneuf, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges ; 1,488 h.

Châteauneuf, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo ; 716 h.

Châteauneuf-de-Randon, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende ; 896 h. Duguesclin y mourut.

Châteauneuf-du-Faon, ch.-l. de c.(Finistère), arr. de Châteaulin; 2,998 h.

Châteauneuf-en-Thimerais, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux ; 1,423 h.

Châteauneuf-sur-Charente, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Cognac; 3,750 h.

Châteauneuf-sur-Cher, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand ; 2,683h.

Châteauneuf-sur-Loire, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans ; 3,308 h.

Châteauneuf-sur-Sarthe, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Segré ; 1,618 h.

Châteauponsac, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac ; 3,751 h.

Château-Porcien (*ci-in*), ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel ; 1,819 h.

Châteaurenard, ch.-l. de c.(Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles ; 5,708 h.

Châteaurenard, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis, 2,542 h.

Châteaurenault, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire) arr. de Tours ; 3,870 h.

Château-Renault, vice-amiral et maréchal de France (1637-1716).

Châteauroux (*duchesse de*), femme célèbre au temps de Louis XV (1717-1744).

Châteauroux, ch.-l. du dép. de l'Indre, à 255 kil. S.-O. de Paris ; 18,670 h. L'arr. a 8 cant., 81 comm., 107,181 h.

Château-Salins (*lin*), ch.-l. d'arr. (Meurthe) ; 2,323 h. L'arr. a 5 cant., 147 comm. 60,626 h. Cédé à l'Allem.

Château-Thierry, ch.-l. d'arr. (Aisne) ; 6,623 h. L'arr. a 5 cant., 124 comm., 59,128 h.

Châteauvilain, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont ; 1,552 h.

Châteaux en Espagne (*les*), comédie piquante et bien dialoguée, de Collin d'Harleville, représentée en 1789.

Châtel (*Jean*), fanatique, tenta d'assassiner Henri IV, fut écartelé en 1594.

Châtel, ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Épinal ; 1,235 h.

Châtelard (*le*), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry ; 916 h.

Châtelaudren (*drin*), ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc ; 1,261 h.

Châteldon, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers ; 1,902 h.

Châtelet (*le*), ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand ; 2,126 h.

Châtelet (*le*), ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun ; 987 h.

Châtelet, nom donné à deux forteresses de l'ancien Paris, le *Grand* et le *Petit Châtelet*.

Châtellerault (*rô*), ch.-l. d'arr. (Vienne) ; 15,506 h. L'arr. a 6 cant., 51 comm., 60,273 h.

Châtelus (*lu*), ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Boussac ; 1,359 h.

Châtenois, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau ; 1,411 h.

Chatham (*tame*), ville d'Angleterre ; 36,177 h.

Châtillon, nom d'une famille illustre de France.

Châtillon-en-Diois, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die ; 1,235 h.

Châtillon-de-Michaille, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Nantua ; 1,294 h.

Châtillon-en-Bazois, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Château-Chinon; 1,946 h.

Châtillon-sur-Chalaronne, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux ; 2,763 h.

Châtillon-sur-Indre, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux ; 3,643 h.

Châtillon-sur-Loing (*loin*), ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis ; 2,474 h.

Châtillon-sur-Loire, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Gien ; 3,041 h.

Châtillon-sur-Marne, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims ; 847 h.

Châtillon-sur-Seine, ch.-l. d'arr. (Côte-d'Or) ; 4,797 h. L'arr. a 6 cant., 115 comm., 45,369 h.

Châtillon-sur-Sèvre, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire ; 1,356 h.

Châtre (*la*), ancienne et illustre famille du Berry.

Châtre (*la*), ch.-l. d'arr. (Indre) ; 4,928 h. L'arr. a 5 cant., 59 comm., 59,343 h.

Chatterton (*tone*), poète anglais, s'empoisonna en 1770.

Chatterton, drame émouvant d'Alfred de Vigny, représenté en 1835, et qui obtint un grand succès. C'est l'histoire d'un poète méconnu qui se réfugie dans le suicide pour échapper à la misère et se venger de l'indifférence des hommes.

Chaucer (*cére*), poète anglais (1328-1400).

Chaudesaigues, ch.-l. de c. (Cantal), eaux thermales, arr. de Saint-Flour; 1,721 h.

Chaudet, peintre et sculpteur fr. (1763-1810).

Chaudon (*dom*), bénédictin de Cluny, auteur d'un *Dictionnaire historique*, publié en collaboration avec Delandine (1737-1817).

Chaudronnier (*le*), chef-d'œuvre de Frans van Mieris, galerie de Dresde: physionomies expressives, coloris harmonieux.

Chauffailles, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 4,240 h.

Chauffeurs, brigands qui, pendant les troubles de la Révolution, *chauffaient* et brûlaient les pieds de leurs victimes pour les forcer à dire où était leur argent.

Chaulieu (*abbé de*), poète fr. du genre gracieux et léger (1639-1720).

Chaulnes (*chône*), ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne; 1,170 h.

Chaulnes (*Honoré d'Albert, duc de*), maréchal de France, m. en 1649.

Chaulnes (*Ferd. d'Albert d'Ailly, duc de*), pair de France, distingué par son goût pour les sciences (1714-1769).

Chaumergy, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle; 540 h.

Chaumette, procureur de la commune de Paris en 1792, un des fondateurs du *culte de la Raison*, décapité en 1794.

Chaumière indienne (*la*), charmant ouvrage de Bernardin de Saint-Pierre; tableau simple et philosophique, appelé par Chénier le meilleur, le plus moral et le plus court des romans (1791).

Chaumont, ch.-l. du dép. de la Haute-Marne, à 254 kil. S.-E. de Paris; 8,600 h. L'arr. a 10 cant. 195 comm., 80,571 h.

Chaumont-en-Vexin, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 1,269 h.

Chaumont-Porcien (*ci-in*), ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel; 1,104 h.

Chauny, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 8,800 h.

Chaussard, littérateur et poète fr., secrétaire du comité de Salut public (1766-1823).

Chaussin, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle; 1,199 h.

Chauveau-Lagarde, célèbre avocat fr., défenseur de Marie-Antoinette, de Mademoiselle Elisabeth et de Charlotte Corday (1756-1841).

Chauvelin (*Germain-Louis de*), homme d'Etat fr., exilé par le cardinal Fleury en 1737. — Son fils, le marquis de CHAUVELIN, diplomate, vécut dans l'intimité de Louis XV.

Chauvigny, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon; 2,078 h.

Chauvin, nom donné aux anciens soldats de l'empire, qui professaient, après la chute de Napoléon Ier, une sorte d'adoration pour sa personne. Ce mot a passé dans la langue, et il s'applique aujourd'hui à toute personne entichée d'un enthousiasme militaire où la passion a plus de part que le raisonnement.

Chaux-de-Fond (*la*), v. de la Suisse.

Chavanges, ch.-l. de c. (Aube), arr. d'Arcis-sur-Aube; 973 h.

Chef-Boutonne, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Melle; 2,311 h.

Chelles, bourg de l'arr. de Meaux (Seine-et-Marne), où sainte Bathilde fonda une célèbre abbaye en 660.

Chelsea, v. d'Angleterre, où s'élève un Hôtel des invalides; 40,179 h.

Chemillé (*mi-ié*), ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet; 4,330 h.

Chemin, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle; 404 h.

Chemin de la perfection (*le*), ouvrage ascétique et mystique, de sainte Thérèse, où règne un esprit des plus exaltés (XVIe siècle).

Cheminais (*le Père*), jésuite et prédicateur du XVIIe siècle.

Chemnitz, ville de Saxe; 32,000 h.

Chênedollé, poète fr. (1769-1833).

Chénerailles, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 1,099 h.

Chénier (*André*), célèbre poète fr.; m. sur l'échafaud (1762-1794).

Chénier (*Marie-Joseph*), frère du précédent, poète (1764-1811).

Chenonceaux, bourg du dép. d'Indre-et-Loire, où François Ier fit bâtir un magnifique château pour la duchesse d'Etampes.

Chéops (*ké-opse*), roi d'Egypte, fit élever la plus grande des pyramides, XIIe siècle av. J.-C.

Cher, rivière de France; source dans le dép. de la Creuse, se jette dans la Loire; cours 350 kil.

Cher (*dép. du*), ch.-l. Bourges; 3 arr., 29 cant., 291 comm., 335,392 h. 19e div. milit. Cour d'appel et archevêché à Bourges.

Cherasco, ville d'Italie (Piémont); 9,000 h.

Cherbourg, ch.-l. d'arr. (Manche), port militaire; 35,580 h. L'arr. a 5 cant., 73 comm., 87,954 h.

Cherchell, ville d'Algérie, sur la Méditerranée; 4,041 h.

Chercheuse d'esprit (*la*), charmante comédie qu'on peut considérer

comme le chef-d'œuvre de Favart (1741).

Chéronée (*ché*), ville de l'ancienne Béotie, où Philippe, roi de Macédoine, vainquit les Athéniens et les Thébains en 338 av. J.-C.

Chéroy, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Sens ; 824 h.

Chérubin, personnage du *Mariage de Figaro*, comédie de Beaumarchais.

Cherubini (*ké*), célèbre compositeur de musique, né à Florence en 1760, m. à Paris en 1842.

Cherubini (*portrait de*), tableau de M. Ingres (1842) ; musée du Luxembourg : la Muse de la musique étend sa main protectrice au-dessus de la tête du célèbre compositeur.

Chérusques, ancien peuple de la Germanie, dont le chef le plus remarquable fut Arminius.

Chervin, médecin dévoué et courageux, qui fit supprimer les lazarets et les quarantaines (1783-1843).

Chesapeake (*ké-za-pike*), baie sur la côte des Etats-Unis.

Cheselden, savant chirurgien anglais (1688-1752).

Chesne (*chêne*) (*le*), ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers ; 1,512 h.

Chester (*tère*), ville d'Angleterre, fromages renommés ; 31,101 h.

Chesterfield (*filde*), homme d'Etat anglais, écrivain élégant (1694-1773).

Chevagnes, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins ; 1,084 h.

Chevalier à la mode (*le*), comédie en cinq actes et en prose, par Dancourt, représentée en 1687. Cette pièce est un excellent tableau de mœurs et peut être considérée comme le chef-d'œuvre de l'auteur.

Chevalier d'Armental (*le*), roman de M. Alexandre Dumas père, publié en 1845, une des œuvres les plus intéressantes du fécond romancier.

Chevalier de Saint-Georges (*le*), roman de M. Roger de Beauvoir, publié en 1838, une des meilleures créations de cet écrivain.

Chevalier, la Mort et le Diable (*le*), célèbre estampe d'Albert Dürer, dont le sujet pourrait se traduire par cette devise : « Ni la mort ni le diable n'arrêtent un brave et loyal chevalier. »

Chevaliers (*les*), comédie d'Aristophane, satire politique contre le démagogue Cléon, représentée à Athènes, l'an 425 av. J.-C.

Chevaux de halage (*les*), tableau de Decamps, musée du Louvre.

Chevaux de Saint-Marc (*les*), célèbre groupe antique en bronze, qui décore la façade de l'église Saint-Marc à Venise.

Chevaux de Marly (*les*), groupes en marbre, de Guillaume Coustou, aux Champs-Elysées, à Paris.

Chevaux ailés (*les*), groupe en marbre, d'Ant. Coysevox, au jardin des Tuileries.

Chevelure de Bérénice (*la*), élégie de Catulle, qui se distingue par la grâce, la douceur, l'élégance et la perfection de la poésie.

Chevert (*François de*), général fr., renommé pour sa bravoure (1695-1769).

Chevérus (*ruce*), cardinal fr. (1768-1836).

Chevilles, ou *Poésies* de maître Adam Billaut, menuisier de Nevers ; remarquables par la verve et l'entrain (XVIIe siècle), mais où l'on remarque beaucoup d'incorrections de style, d'expressions prosaïques et de tours d'un goût douteux. C'est dans ce recueil que se trouve la chanson si connue : *Aussitôt que la lumière*, etc.

Chevillon, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Vassy ; 1,202 h.

Cheviot (*monts*), chaîne de montagnes qui sépare l'Ecosse de l'Angleterre.

Chevreuse, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet ; 1,892 h.

Chevreuse, nom d'une famille illustre de France.

Cheylard (*le*), ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon ; 3,324 h.

Chèze (*la*), ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac ; 397 h.

Chézy (*de*), orientaliste, éveilla le premier en France le goût de l'étude du sanscrit (1773-1832).

Chiabrera, poète lyrique italien, surnommé le *Pindare* de son pays (1552-1637).

Chiavari, ville d'Italie (Etats sardes) ; 10,000 h.

Chicago, v. des Etats-Unis ; 225,000 h.

Chicaneau, un des principaux personnages des *Plaideurs* de Racine, dont le nom indique d'avance le rôle et le caractère. Chicaneau est Normand, et, par suite, plaideur ; il passe sa vie en procès, et ne parle que de son procureur, de son juge et de ses témoins. Tel est le personnage qui est resté le type du plaideur infatigable, et dont le nom est souvent cité pour désigner ceux qui sont atteints du même travers.

Chichester, ville d'Angleterre (Sussex) ; 8,400 h.

Chicoyneau, médecin fr. (1672-1752).

Chien du jardinier (*le*), comédie de Lope de Vega et l'un de ses chefs-

d'œuvre. Le titre et l'idée de la pièce sont tirés de ce vieux proverbe castillan : « Le chien du jardinier ne veut pas de sa pâtée et grogne si les bœufs la mangent. »

Chien-Caillou, petit ouvrage de M. Champfleury que M. V. Hugo a qualifié de chef-d'œuvre (1847).

Chifflet, famille de Franche-Comté, d'où sont sortis un grand nombre de savants distingués.

Chiffonnier de Paris (*le*), drame en cinq actes de M. Félix Pyat, représenté en 1847, pièce dont le principal rôle fut une remarquable création de Frédérik-Lemaître.

Chihuahua, ville du Mexique, capitale de l'Etat de ce nom; 15,000 h.

Childe Harold (*Pèlerinage de*), narration d'un poète en voyage, où des tableaux ravissants se mêlent aux impressions d'une âme agitée; ce poème de Byron est celui qui révèle le plus la grandeur de son génie (1812-1819). Des critiques éminents assurent que ce poète voyageur n'est autre que l'auteur lui-même. M. de Lamartine a composé à son tour un poème, le *Dernier chant de Childe Harold*, où il prend le héros au moment où lord Byron l'avait laissé.

Childebert Ier, fils de Clovis, roi de Paris de 511 à 558.

Childebert II, fils de Sigebert et de Brunehaut, roi d'Austrasie de 575 à 596.

Childebert III, régna sur toute la France, de 695 à 711.

Childebrand, frère de Charles-Martel, se signala contre les Sarrasins. Ce prince franc, dont l'histoire est fort incertaine et dont quelques historiens ont même nié l'existence, a été chanté par le poète Carel de Sainte-Garde, qui en a fait le principal personnage de son poème épique : *les Sarrasins chassés de France*; de là les deux vers fameux du satirique français :

O le plaisant projet d'un poète igno-[rant,
Qui, de tant de héros, va choisir Chil-[debrand !

Ces deux vers se citent à propos d'un choix malencontreux, alors qu'il était facile de trouver mieux.

Childéric Ier, roi des Francs de 456 à 481.

Childéric II, fils de Clovis II, roi d'Austrasie en 660, de toute la France en 670, assassiné par Bodillon en 673.

Childéric III, dernier roi mérovingien, de 742 à 752; mourut dans un monastère en 755.

Chili, Etat de l'Amérique du Sud; 2,084,945 h.; cap. *Santiago*.

Chillon, forteresse et prison d'Etat célèbre, bâtie sur un rocher aux bords du Léman, à une lieue et demie de Vevey; on l'a surnommée la *Bastille de la Suisse*. C'est là que fut enfermé Bonnivard, célèbre patriote genevois célébré par Byron.

Chilon, un des sept sages de la Grèce.

Chilpéric Ier, fils de Clotaire Ier, roi de Neustrie de 561 à 584, époux de Frédégonde, qui le fit assassiner.

Chilpéric II, roi de Neustrie en 715; m. en 720.

Chimay, ville de Belgique; 3,000 h.; berceau d'une illustre famille princière.

Chimay (*princesse de*), nom sous lequel est aussi connue Mme Tallien. V. ce mot.

Chimboraço, un des monts les plus élevés du globe, dans la chaîne des Andes (6,700 mèt.).

Chimène, épouse du Cid, immortalisée par Corneille.

Chimène, personnage du *Cid*, tragédie de Corneille, l'un des plus beaux types de femme qu'ait créés la poésie; ce qui a fait dire à Boileau, en parlant des critiques dirigées contre le *Cid* par ordre de Richelieu :

En vain contre le *Cid* un ministre se [ligue;
Tout Paris pour Chimène a les yeux [de Rodrigue.

Chimère (*la*), monstre de la Fable, tué par Bellérophon. V. *Bellérophon*.

Chimie (*traité de*), par Lavoisier; ouvrage qui a posé les bases de la chimie moderne (1789).

Chimie (*histoire de la*), par M. Hoefer (1842-1843). Ce livre est le premier traité complet et général publié en France sur l'histoire de cette science.

Chimie organique, ouvrage de F.-V. Raspail, où cet auteur expose un nouveau système (1838). Cet ouvrage est remarquable par l'originalité des aperçus et de la méthode.

Chimiste (*le*), ou l'**Alchimiste**, célèbre tableau de Téniers.

Chinchas (*îles*), petites îles de l'océan Pacifique, où l'on recueille le guano.

Chine, vaste empire de l'Asie, dont la population a été évaluée en 1860 à plus de 414 millions d'h.; cap. *Pékin*.

Chinon, ch.-l. d'arr. (Indre-et-Loire); 6,553 h.; patrie de Rabelais. L'arr. a 7 cant., 87 comm., 85,880 h.

Chio (*ki-o*), île de l'Archipel, un des pays qui se disputent l'honneur d'avoir donné le jour à Homère.

Chioggia, v. d'Italie (Vénétie); 26,667 h.
Chiquitos, tribu sauvage de l'Amérique du Sud.
Chirac, premier médecin de Louis XV, m. en 1732.
Chiraz, v. de Perse; 30,000 h.
Chiron, fameux centaure à qui fut confiée l'éducation d'Achille. V. *Achille*.
Chiverny (*le comte de*), garde des sceaux sous Henri III et Henri IV.
Chloris (*clo-rice*), nymphe, épouse de Zéphire. Elle était la déesse des fleurs, et son nom est devenu un pseudonyme poétique.
Chmielnicki, célèbre hetman des Cosaques de l'Ukraine, signa en 1654 un traité par lequel il reconnaissait la souveraineté de la Russie.
Choc de cavalerie, tableau de Ph. Wouverman, au Louvre—du même, au musée de Dresde — du Bourguignon, au Louvre — du même, au musée de Bruxelles. Les tableaux de Wouverman sont peints avec une exquise finesse et une grande vérité de détails: ceux du Bourguignon, moins délicats d'exécution, ont plus de mouvement.
Choczim, v. de Russie, célèbre par la victoire que J. Sobiesky y remporta sur les Turcs en 1673; 13,000 h.
Chodorlahomor, roi des Elamites, fut vaincu par Abraham.
Choiseul (*César, duc de*), maréchal de France sous Louis XIII et Louis XIV (1598-1675).
Choiseul (*duc de*), ministre sous Louis XV (1719-1785).
Choisy (*l'abbé de*), écrivain fr., auteur d'une *Histoire de l'Eglise* (1644-1724).
Choisy-le-Roi, bourg et comm. de France (Seine), arr. de Sceaux; 5,172 h. Ruines d'un château célèbre bâti par Mansard et habité par Mlle de Montpensier.
Cholet, ch.-l. d'arr. (Maine-et-Loire); 13,552 h. L'arr. a 7 cant., 80 comm., 125,774 h. Cette ville fut le théâtre de luttes sanglantes pendant les guerres de la Vendée.
Chomel, célèbre médecin fr. (1788-1859).
Chomérac, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas; 2,217 h.
Chompré, auteur d'un *Dictionnaire de la Fable* (1698-1760).
Chopin, célèbre pianiste d'origine polonaise, introduisit en France les *mazurkas*; m. à Paris en 1849.
Chorges, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. d'Embrun; 1,707 h.
Choron, musicien fr. (1772-1834).
Chosroès (*koss-ro-èss*), de la dynastie des Arsacides, roi d'Arménie de 213 à 258.
Chosroès Ier (*le Grand*), de la race des Sassanides, roi de Perse de 531 à 579.
Chosroès II, roi de Perse de 590 à 628.
Chou-King (c'est-à-dire le *Livre par excellence*), ouvrage de Confucius; traité de morale et de politique en exemples, réglant les relations civiles (VIe siècle av. J.-C.).
Choumla, ville de Turquie; 30,000 h.
Christ (*ordre du*), ordre militaire et religieux portugais, fondé en 1318 par le roi Denis Ier.
Christ à la colonne (*le*), tableau de Zurbaran, musée de Berlin.
Christ au jardin des Oliviers (*le*), ou le *Christ aux Oliviers*, ou le *Christ au jardin des Olives*, tableau de Raphaël, coll. Fuller Maitland (Angleterre) — de Mantegna, coll. de Baring (Londres) — du Titien, au musée royal de Madrid — du Guide, au Louvre — de Murillo, au Louvre — d'Eugène Delacroix, église Saint-Paul, à Paris — de M. Jalabert, au Luxembourg — de P. Delaroche (1854).
Christ et les enfants (*le*), tableau d'Ary Scheffer, coll. de M. F. Delessert (Paris).
Christ guérissant les malades (*le*), célèbre eau-forte de Rembrandt, connue sous le nom de la *Pièce aux cent florins* — tableau de Schrandolph, pinacothèque de Munich — de B. West, à la National Gallery. Ce dernier ouvrage ne mérite pas la réputation que lui ont faite les Anglais.
Christ marchant sur les eaux (*le*), tableau de M. Jalabert (Exp. de 1863 et de 1867), coll. de l'impératrice Eugénie — de M. Brion (Exp. de 1864 et de 1867).
Christ en croix (*le*), célèbre tableau de Rubens, admirable pour l'expression et pour la couleur; musée d'Anvers — composition du style le plus élevé et du sentiment le plus pathétique, par Van Dyck; cathéd. de Malines — tableaux du même, musée d'Anvers et galerie de Vienne — chef-d'œuvre de Velazquez, musée royal de Madrid — marbre de Michel Anguier, église Saint-Roch (Paris) — bronze de M. Préault, église des Ternes (Paris).
Christ mort (*le*), tableau de Van Dyck, au Louvre — de Philippe de Champaigne, au Louvre — de Daniel Crespi, musée royal de Madrid. V. *Pieta*.
Christ prédisant la ruine de Jérusalem (*le*), tableau de C.-J. Begas,

une des œuvres les plus estimées de l'école allemande moderne.

Christ porté au tombeau (*le*), chef-d'œuvre du Titien, au Louvre : profondeur du sentiment, puissance de l'expression, éclat extraordinaire de la couleur.

Christ triomphant de la mort (*le*), triptyque de Lucas Cranach, cathédrale de Weimar. Luther, Mélanchthon et Cranach lui-même sont représentés dans le tableau central.

Christ dans les limbes (*le*), chef-d'œuvre du Bronzino, musée des Offices — de Sébastien del Piombo, musée royal de Madrid. Ces deux ouvrages sont justement vantés, l'un pour la beauté de la couleur et la précision du dessin, l'autre pour l'élévation du style et la noblesse de la composition.

Christ dans sa gloire (*le*), chef-d'œuvre de Raphaël, musée de Parme : le Sauveur, assis sur des nuages, ayant à sa droite la Vierge et à sa gauche saint Jean-Baptiste, apparaît à saint Paul et à sainte Catherine.

Christ d'ivoire (*le*), une des plus belles œuvres d'art du XVIIe siècle, exécutée à Avignon en 1659 par le célèbre ivoirier Jean Guillemin.

Christian Ier, roi de Danemark en 1448, de Norvége en 1450, de Suède en 1456; m. en 1481.

Christian II, roi de Danemark et de Norvége en 1512, de Suède en 1520, détrôné en 1523; mourut captif en 1559.

Christian III, roi de Danemark de 1534 à 1559.

Christian IV, roi de Danemark et de Norvége de 1588 à 1648.

Christian V, roi de Danemark et de Norvége de 1670 à 1699.

Christian VI, roi de Danemark et de Norvége de 1730 à 1746.

Christian VII, roi de Danemark et de Norvége de 1766 à 1808.

Christian VIII, roi de Danemark de 1839 à 1848.

Christiania, cap. de la Norvége, port de mer; 55,125 h.

Christiansand, ville et port de Norvége; 9,521 h

Christine (*sainte*), vierge et martyre sous Dioclétien.

Christine (*le martyre de sainte*), tableau de P. Véronèse, Académie de Venise.

Christine de Pisan, femme célèbre par ses poésies, née à Venise vers 1363, vécut en France.

Christine, fille de Gustave-Adolphe, reine de Suède, abdiqua en 1654; mourut à Rome en 1689.

Christmas, nom sous lequel on désigne en Angleterre les réjouissances qui ont lieu à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'an.

Christophe (*saint*), né en Syrie, martyrisé en 250; fête le 25 juillet. Ce nom vient du gr. *christophoros*, c'est-à-dire *porte-Christ*, allusion à un trait miraculeux de la vie de ce saint.

Christophe Ier, roi de Danemark de 1252 à 1259.

Christophe II, roi de Danemark de 1320 à 1333.

Christophe III, roi de Danemark, puis de Suède et de Norvége, de 1439 à 1448.

Christophe (*Henri*), roi d'Haïti de 1811 à 1820, se donna la mort à la suite d'une insurrection.

Chroniques, de Jean Froissart, de 1322 à 1400; récits sans ordre, mais écrits avec grâce et naïveté; les descriptions sont des peintures d'un naturel saisissant. Il y a encore beaucoup d'autres anciennes histoires qui portent ce nom; telles sont les *Chroniques* de Frédégaire, de Frodoard, de l'archevêque Turpin, d'Enguerrand de Monstrelet, etc.

Chrysale, personnage des *Femmes savantes*, comédie de Molière; c'est le mari de Philaminte, le père d'Armande et le frère de Bélise, contre les prétentions pédantesques desquelles il proteste par son bon sens prosaïque, mais droit. C'est l'homme du pot-au-feu, qui professe cette maxime pratique :

Oui, mon corps est moi-même, et j'en [veux prendre soin.
Guenille si l'on veut, ma guenille m'est [chère.

Chryséis, fille de Chrysès, prêtre d'Apollon. Agamemnon, dont elle était devenue l'esclave, ayant refusé de la rendre à son père, le dieu frappa les Grecs d'une peste terrible.

Chrysippe (*kri*), philosophe grec, né en Cilicie vers 280 av. J.-C.

Chrysoloras, savant grec du Bas-Empire, fut un des restaurateurs des lettres en Italie au XIVe siècle.

Chuquisaca, capitale de la Bolivie; 30,000 h.

Churchill, poëte satirique anglais (1731-1764).

Chusan, grande île de la Chine, située dans la mer Bleue.

Chute des feuilles (*la*), touchante et délicieuse élégie de Millevoye (1822), que le jeune poëte composa quelque temps avant sa mort, et qui fut pour lui le chant du cygne.

Chute d'un Ange (*la*), poème de M. de Lamartine (1838).
Chute des anges (*la*), chef-d'œuvre de Frans Floris, musée d'Anvers : scène fantastique, dessinée avec une science consommée.
Chute d'un Titan (*la*), groupe de Banks, Académie des beaux-arts de Londres.
Chypre, île de la mer Méditerranée ; 180,000 h.
Cicéron, le plus éloquent des orateurs romains, né en 106 av. J.-C., tué en 43 par ordre d'Antoine.
Cicognara (*le comte*), écrivain italien, auteur d'une *Histoire de la sculpture* (1617-1834).
Cid (*le*), illustre guerrier espagnol, héros d'une belle tragédie de Corneille, mort en 1099.
Cid (*le*), titre et héros d'une des plus belles tragédies de Corneille, œuvre puissante et originale, bien que le sujet en soit emprunté à l'auteur espagnol Guilhem de Castro. Ce drame, quoique critiqué par l'Académie, obéissant à Richelieu, excita longtemps l'enthousiasme et donna même lieu à ce proverbe : *Cela est beau comme le Cid.* Le nom du personnage est également devenu proverbial pour désigner un jeune guerrier intrépide et d'un caractère chevaleresque. Plusieurs vers de cette tragédie ont également passé dans la langue littéraire :

Ses rides sur son front ont gravé ses [exploits.
Rodrigue, as-tu du cœur?
Je suis jeune, il est vrai; mais aux [âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des [années.
Mes pareils à deux fois ne se font pas [connaître,
Et pour leurs coups d'essai veulent des [coups de maître.
A vaincre sans péril on triomphe sans [gloire.

Ciel (*traité du*), ouvrage d'Aristote, traduit en français par M. Barthélemy Saint-Hilaire en 1866. C'est un résumé de l'exposition du système du monde, tel que les Grecs l'entendaient, avec une théorie de la pesanteur et du mouvement.
Ciel et la terre (*le*), poème de lord Byron, qui s'est inspiré du sujet traité par Moore dans ses *Amours des anges*.
Ciguë (*la*), comédie en deux actes, en vers, la première et peut-être la meilleure œuvre dramatique de M. Emile Augier, représentée en 1844.
Cilicie, pays de l'Asie Mineure.
Cimabué, peintre florentin (1240-1300).
Cimarosa, célèbre compositeur italien (1754-1801).
Cimbres, un des peuples barbares qui, avec les Teutons, envahirent l'Europe au IIe siècle av. J.-C., taillés en pièces par Marius.
Cimbres (*bataille des*), tableau de Decamps (salon de 1834) : mêlée immense et terrible, peinte avec une fougue extraordinaire.
Cimetière de campagne (*le*), élégie célèbre de Th. Gray; pièce d'un mérite supérieur, traduite et imitée dans toutes les langues (1751).
Cimetière juif (*le*), chef-d'œuvre de Ruysdaël ; galerie de Dresde : composition d'un caractère mélancolique; bel effet d'orage; exécution magistrale.
Cimmériens, anc. peuple des bords du Pont-Euxin.
Cimon, général athénien, fils de Miltiade, m. en 449 av. J.-C.
Cinchon (*la comtesse de*), Espagnole qui, en 1632, apporta le quinquina du Pérou en Europe.
Cincinnati, ville des Etats-Unis de l'Amérique du Nord ; 180,000 h.
Cincinnatus (*uce*), Romain célèbre par la simplicité et l'austérité de ses mœurs, fut deux fois dictateur (ve siècle av. J.-C.). Les licteurs qui allèrent lui porter les insignes de sa dignité le trouvèrent dans son champ, au delà du Tibre, conduisant lui-même sa charrue. En littérature, on fait souvent allusion à l'austère simplicité de Cincinnatus et à la charrue traditionnelle. En voici un exemple de M. Ch. Dupin : « Dans ces dernières années, on a pu voir un éminent prélat revêtir la pourpre, après avoir quitté jadis, pour l'habit ecclésiastique, le manche de la charrue et les travaux au milieu desquels s'était écoulée son enfance, nouveau *Cincinnatus* dont les populations des campagnes ont le droit d'être fières. »
Cincinnatus (*ordre de*), fondé aux Etats-Unis en 1783.
Cinéas (*uce*), ministre et conseiller de Pyrrhus. Il passait pour le plus habile orateur de son temps, et Pyrrhus disait de lui que son éloquence lui avait gagné plus de villes que ses armées. Il n'approuvait pas toujours les projets ambitieux du roi conquérant, et l'on connaît la conversation qu'il eut avec ce prince pour le détourner de son expédition d'Italie. Boileau l'a rendu célèbre dans son *Epître au roi*, et les écrivains font

souvent allusion à cet entretien du sage favori avec l'ambitieux Pyrrhus. En voici deux exemples de MM. J. Janin et Hippolyte Rigault : « En littérature comme en politique, dans le roman comme dans l'histoire, n'a-t-il pas raison celui qui dit : *Et pourquoi, seigneur, ne pas nous livrer tout de suite au repos, aux plaisirs et à la joie ?* » — « M. de Narbonne était un homme brillant et sage, courtisan spirituel et loyal, soldat intrépide et même élégant au milieu du péril, politique généreux, qui, dans sa vie pleine de vicissitudes, comme l'histoire de nos soixante dernières années, changea de dévouement plutôt que d'opinion ; ministre d'un roi pour lequel il offrait sa vie ; émigré, mais jaloux de l'honneur de son pays jusqu'à défendre contre M. Pitt la France qui l'a proscrit ; conseiller de l'empereur, *Cinéas* d'un conquérant plus grand et plus difficile à retenir que *Pyrrhus*. »

Cinna, partisan de Marius, assassiné en 81 av. J.-C.

Cinna, arrière-petit-fils de Pompée, fut traité avec clémence par Auguste, contre lequel il avait conspiré ; sujet d'une tragédie de Corneille.

Cinna ou la *Clémence d'Auguste*, tragédie de P. Corneille ; conception dramatique pleine de grandeur : c'est l'apothéose de la monarchie, de la royauté, qui se fait absoudre par la clémence dans la personne d'Auguste ; représentée en 1639. Plusieurs vers de cette tragédie ont enrichi la langue d'expressions proverbiales :

Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.
Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose !
Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.
Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.

On rappelle aussi, mais dans le style familier, cet hémistiche :

Prends un siége, Cinna.

Cinnamus, historien grec du XIIe siècle.

Cinq-Arbres, savant hébraïsant fr., m. en 1587.

Cinq-Cents (*conseil des*). V. *Conseil*.

Cinq-Eglises, v. de Hongrie ; 20,000 h.

Cinq-Mars (*cin-mar*), favori de Louis XIII, mort sur l'échafaud, avec son ami de Thou, pour avoir conspiré contre Richelieu (1620-1642).

Cinq-Mars, roman historique, d'Alfred de Vigny (1826), remarquable surtout par le style et l'action dramatique.

Cinquantaine (*la*), tableau de M. Knauss (salon de 1859) : composition spirituelle, pleine de détails charmants ; elle représente deux époux fêtant le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Cintegabelle, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret ; 2,715 h.

Cintra, v. de Portugal ; 4,500 h.

Ciotat (*la*), ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. de Marseille ; 9,867 h.

Circassie, contrée sur le versant septentrional du Caucase.

Circé, célèbre magicienne de la Fable, qui joue un grand rôle dans l'*Odyssée* d'Homère. Ulysse ayant abordé dans son île, la magicienne, pour le retenir près d'elle, fit boire à ses compagnons une liqueur enchantée qui les transforma en pourceaux. Les allusions qu'on fait à cette singulière métamorphose ont lieu le plus souvent dans l'ordre des choses morales, pour caractériser l'abrutissement qui succède parfois à l'intelligence.

Cirey, village de la Haute-Marne ; château de la marquise du Châtelet.

Cirta, v. de Numidie, aujourd'hui *Constantine*.

Cisalpine (*république*), formée en Italie par Bonaparte en 1797.

Cité (*île de la*), nom sous lequel on désigne l'île enclavée aujourd'hui dans le Paris moderne, et sur laquelle est bâtie la cathédrale de Notre-Dame. La Cité fut le berceau du Paris primitif.

Cité de Dieu (*la*), ouvrage de saint Augustin ; admirable peinture de la religion chrétienne ; chef-d'œuvre d'érudition et de génie, renfermant presque toute la doctrine de saint Augustin (Ve siècle).

Cité du Soleil (*la*), ouvrage de Campanella, sorte d'utopie politique où la théocratie socialiste est érigée en système de gouvernement (1623).

Cîteaux, village du dép. de la Côte-d'Or, où Robert de Molesme fonda, en 1098, une communauté religieuse devenue célèbre.

Citoyen (*traité du*), ouvrage de philosophie politique fondée sur une base évidemment fausse, par Hobbes (1642).

Citoyen du monde (*le*), ouvrage satirique anglais, par Olivier Goldsmith, publié en 1760.

Cithéron, montagne de Béotie, près de Thèbes.

Citron, nom que Racine, dans les *Plaideurs*, a donné au chien qu'il fait successivement condamner et absoudre par Dandin.

Citters, homme d'Etat hollandais (1633-1696)

Ciudad Real (*ville royale*), v. d'Espagne; 10,000 h.

Ciudad-Rodrigo, ville d'Espagne; 11,000 h.

Civilis, chef des Bataves, se révolta l'an 70 contre Vespasien et fut vaincu par Céréalis.

Civilité puérile et honnête (*la*), livre classique imprimé en caractères cursifs français (1713), par J.-B. de La Salle, fondateur de l'institut des Frères de la doctrine chrétienne.

Civita-Vecchia (*vek-kia*), ville des Etats de l'Eglise; 10,000 h.

Civray, ch.-l. d'arr. (Vienne); 2,284 h. L'arr. a 5 cant., 45 comm., 48,094 h.

Clair (*saint*), premier évêque de Nantes, apôtre de cette partie de la Bretagne, vivait vers 280. — Prêtre et martyr, né à Rochester, m. vers 894.

Clairac, petite v. de France (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande, 4,420 h.

Clair de lune (*le*), tableau d'Aart van der Neer, musée du Louvre: effet très-poétique et très-juste. Van der Neer a peint beaucoup de tableaux du même genre.

Clairaut, mathémat. fr. (1713-1765).

Claire (*sainte*), vierge et abbesse, fondatrice de l'ordre des clarisses (1193-1253); fête le 12 août.

Claire d'Albe, roman intéressant de Mme Cottin, dont l'idée paraît avoir été inspirée par le *Werther* de Gœthe (1808).

Clairon, tragédienne fr. (1723-1803).

Clairvaux, commune du dép. de l'Aube, où saint Bernard fonda, en 1115, une célèbre abbaye, aujourd'hui maison de détention.

Clairvaux, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 1,036 h.

Clamart, comm. de France (Seine), arr. de Sceaux; 3,194 h. — Nom sous lequel est connu un amphithéâtre d'anatomie situé, non comme on le croit généralement, au bourg de Clamart, mais à Paris, rue du *Fer-à-Moulin*, 17, dans le faubourg Saint-Marceau.

Clamecy, ch.-l. d'arr. (Nièvre): 5,381 h. L'arr. a 6 cant., 93 comm., 72,006 h.

Clanricard (*le marquis de*), homme d'Etat anglais; m. en 1657.

Claparède (*Michel*), général fr. (1774-1841).

Clapisson, compositeur fr. (1808-1866).

Clapperton, célèbre voyageur écossais (1788-1827).

Clare, comté d'Irlande; 287,000 h.

Claremont, château à 24 kil. de Lo[ndres], dres, dernière résidence de Lou[is-]Philippe.

Clarence (*duc de*), frère d'Edouard I[V], roi d'Angleterre. Ayant trahi s[on] frère, il fut condamné à mort, [et] comme on lui avait laissé le choix [de] son supplice, il demanda, dit-on, [à] être noyé dans un tonneau de ma[l]voisie (1478). En littérature, on fa[it] quelquefois allusion à cette fin bach[ique et] tragique: « Malgré la faiblesse de [sa] santé et les prescriptions sévères d[es] médecins, le jeune Gruner continua[it] à se plonger dans les plaisirs les pl[us] violents, dans des excès sans nom[,] jusqu'au jour où la mort vint le su[r]prendre au milieu d'une dernière o[r]gie, où il se *noya comme dans u[n] tonneau de malvoisie.* »

Clarendon, village d'Angleterre [où] furent signées en 1164 les *Constitu[]tions de Clarendon.*

Clarendon (*le comte de*), célèbre h[is]torien anglais (1608-1674).

Clarens, hameau de Suisse, célèb[re] par J.-J. Rousseau.

Claret, ch.-l. de c. (Hérault), arr. [de] Montpellier; 669 h.

Clarisse Harlowe (*histoire de*), ro[]man de premier ordre, par Richar[d]son (1748); aussi remarquable p[ar] le style que par la composition [du] sujet. Le personnage de Clariss[e] Harlowe, qui ne cesse de captiv[er] l'intérêt, est devenu proverbial po[ur] désigner une jeune fille honnê[te] et vertueuse.

Clarke, philosophe anglais (1675-172[9]).

Clarke, célèbre voyageur angl[ais] (1767-1821).

Clarke, duc de Feltre, maréchal [de] France et ministre de la guerre sous Napoléon Ier (1765-1818).

Claros, v. d'Ionie, célèbre par s[on] oracle d'Apollon.

Clary, ch.-l. de c. (Nord), arr. [de] Cambrai; 2,783 h.

Claude, empereur romain de 41 à [54].

Claude II, emp. romain de 268 à 2[70].

Claude (*saint*), évêque de Besanço[n], m. en 697.

Claude, célèbre ministre protesta[nt], l'antagoniste de Bossuet (1619-168[7]).

Claude de France, fille de Louis X[II], épouse de François Ier (1499-152[4]).

Claude Lorrain. V. *Lorrain*.

Claudien (*i-in*), poète lat. du IVe siècle.

Claudius (*uce*), décemvir romain [en] 451 av. J.-C.

Claudius Pulcher (*kèr*), consul [ro]main qui fit jeter à la mer les po[u]lets sacrés, et fut battu sur mer [par] Asdrubal en 249 av. J.-C.

Clausel, maréchal de France (1772-1842).

Clavier (*Et.*), savant helléniste fr. (1762-1817).

Clavière (*Et.*), ami de Mirabeau et ministre des finances après Necker, se donna la mort en 1793.

Clavijo, drame de Gœthe en cinq actes (1774).

Clay (*Henri*), homme d'Etat américain (1777-1852).

Claye-Souilly (*clé*), ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux; 1,684 h.

Clayette (*la*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 1,748 h.

Cléanthe, philosophe stoïcien du IIIe siècle av. J.-C.

Cléarque, général spartiate en 406 av. J.-C.

Clefmont (*clé*), ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 472 h.

Cléguérec, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy; 3,335 h.

Clélie, jeune Romaine qui traversa le Tibre à la nage pour échapper à Porsenna, dont elle était l'otage, 507 av. J.-C.

Clélie, titre et héroïne d'un fameux roman de Mlle de Scudéry, publié en 1656. C'est un de ces interminables romans, où le ridicule le dispute au précieux, et dont Boileau a fait si rude justice.

Clélie et Simbald, poème amusant, et l'un des plus beaux ouvrages de Wieland (1783).

Clelles, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 733 h.

Clémence (*de la*), traité philosophique, un des plus beaux ouvrages de Sénèque (Ier siècle après J.-C.). C'est là que Corneille a puisé le sujet de son admirable tragédie de *Cinna*.

Clémence de Titus (*la*), tragédie lyrique de Métastase; une de ses meilleures œuvres (1732).

Clémencet, savant bénédictin fr., auteur de l'*Art de vérifier les dates* (1703-1778).

Clémengis, écrivain religieux du IVe siècle.

Clément Ier (*saint*), pape de 91 à 100.

Clément II, pape de 1046 à 1047.

Clément III, pape de 1187 à 1191.

Clément IV, pape de 1265 à 1268.

Clément V, pape de 1305 à 1314, transporta le saint-siége à Avignon, abolit l'ordre des Templiers.

Clément VI, pape de 1342 à 1352, résida à Avignon.

Clément VII (*Jules de Médicis*), pape de 1523 à 1534.

Clément VIII, pape de 1592 à 1605.

Clément IX, pape de 1667 à 1669.

Clément X, pape de 1670 à 1676.

Clément XI, pape de 1700 à 1721.

Clément XII, pape de 1730 à 1740.

Clément XIII, pape de 1758 à 1769.

Clément XIV, pape de 1769 à 1774, abolit l'ordre des Jésuites.

Clément d'Alexandrie (*saint*), docteur de l'Eglise, mort en 217.

Clément (*Jacques*), assassin de Henri III en 1589.

Clément (*dom Fr.*), savant bénédictin et historien fr. (1714-1793).

Clément, critique spirituel, mais acerbe, du XVIIIe siècle, surnommé par Voltaire l'*Inclément*.

Clément de Ris, homme politique fr. (1750-1827).

Cléobis et **Biton**, frères argiens, fils d'une prêtresse de Junon; se sont distingués par un trait touchant d'amour filial.

Cléobule, l'un des sept sages de la Grèce, VIe siècle av. J.-C.

Cléombrote, nom de trois rois de Sparte.

Cléomène, roi de Sparte (235-221 av. J.-C.).

Cléon, démagogue athénien, m. en 422 av. J.-C.

Cléopâtre, reine d'Egypte, célèbre par sa beauté, mourut à 39 ans de la piqûre d'un aspic.

Cléopâtre, tragédie de Jodelle (1552), de Mairet (1630), de Chapelle (1680), de Marmontel (1750), d'Alex. Soumet (1824), de Mme de Girardin.

Cléopâtre, roman jadis fameux, mais complétement tombé dans l'oubli, par La Calprenède (1647). C'est une sorte d'histoire du règne d'Auguste.

Cléophas, un des deux disciples auxquels Jésus-Christ apparut sur le chemin d'Emmaüs, après sa résurrection.

Clères, ch.-l. de c. (Seine-Infér.), arr. de Rouen; 779 h.

Clerfayt (*le comte de*), général autrichien (1733-1798).

Clermont (*Robert, comte de*), sixième fils de saint Louis, chef de la maison de Bourbon.

Clermont (*Mademoiselle de*), joli roman de Mme de Genlis, écrit dans le genre pseudo-historique (1802).

Clermont-en-Argonne, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun; 1,304 h.

Clermont-en-Beauvaisis, ch.-l. d'arr. (Oise); 5,743 h. L'arr. a 8 cant., 169 comm., 88,270 h.

Clermont-Ferrand, ch.-l. du dép. du Puy-de-Dôme, à 383 kil. S. de Paris; évêché; 37,690 h. L'arr. a 14 cant., 115 comm., 169,110 h.

Clermont-l'Hérault, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Lodève; 5,870 h.

Clermont-Tonnerre, nom d'une illustre famille du Dauphiné.

Clerval, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Baume-les-Dames ; 1,165 h.

Cléry, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans ; 2,800 h.

Cléry, valet de chambre de Louis XVI, le suivit au Temple, et laissa une relation de sa captivité ; m. en 1809.

Cleveland, v. des Etats-Unis ; 43,000 h.

Cléveland, roman dramatique, plein d'imagination, par l'abbé Prévost (1732).

Clèves, ville et ancien duché de la Prusse rhénane.

Clèves (*la princesse de*), roman de Mme de La Fayette. V. *Princesse*.

Clichiens, parti royaliste qui se forma en France après le 9 thermidor, fut renversé le 18 fructidor.

Clichy, ancienne prison pour dettes, qui était située à Paris dans la rue de ce nom.

Clichy (*la barrière de*), célèbre tableau d'Horace Vernet. V. *Barrière*.

Clichy-la-Garenne, comm. du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis ; 14,599 h.

Clifford, comte de Cumberland et l'un des favoris de la reine Elisabeth (1558-1605).

Clignancourt, ancien hameau de la banlieue de Paris, qui dépendait jadis de la commune de Montmartre.

Climaque (*saint Jean*), docteur de l'Eglise (525-605).

Clinton (*sir Henry*), général anglais m. en 1795.

Clinton (*George*), vice-président des Etats-Unis en 1804.

Clio, muse de l'histoire.

Clisson, ch.-l. de c. (Loire-Infér.), arr. de Nantes ; 2,830 h.

Clisson (*Olivier de*), connétable sous Charles VI (1336-1407).

Clisthène, aïeul de Périclès, chassa Hippias d'Athènes en 510 av. J.-C., et institua l'ostracisme.

Clitus (*uce*), un des capitaines d'Alexandre, tué par lui dans un festin (326 av. J.-C.).

Clive (*lord*), un des plus célèbres gouverneurs anglais dans l'Inde (1725-1774).

Cloche (*chant de la*), célèbre ballade de Schiller.

Clodion, le Chevelu, roi des Francs de 428 à 447.

Clodion (*Claude*), sculpteur fr. (1745-1814).

Clodius (*Publius*) (*uce*), démagogue romain, ennemi de Cicéron, qu'il fit bannir ; tué par Milon l'an 52 av. J.-C.

Clodomir, deuxième fils de Clovis, r[illegible] d'Orléans de 511 à 524.

Cloître (*le*), tableau de Ruysdaël, [illegible] sée de Dresde — de Wouverm[illegible] même musée. Ces deux toiles s[illegible] très-estimées, la première pour [illegible] poésie, la seconde pour la fin[illegible] de son exécution.

Cloots (*Anacharsis*), convention[illegible] l'un des fondateurs du *culte d[illegible] Raison*, décapité (1755-1794).

Clorinde, héroïne de la *Jérusa[illegible] délivrée*, par le Tasse. Elle est [illegible] tée le type d'une femme courage[illegible] inaccessible aux craintes si natu[illegible] les à son sexe.

Clos-Vougeot, un des meilleurs [illegible] gnobles de la Bourgogne, dép. d[illegible] Côte-d'Or.

Closerie des Genêts (*la*), drame [illegible] Fr. Soulié, et sa meilleure com[illegible] sition ; représenté en 1846.

Clostercamp. V. *Klostercamp*.

Clotaire Ier, fils de Clovis, roi [illegible] France en 558, m. en 561.

Clotaire II, fils de Chilpéric Ier e[illegible] Frédégonde, roi de France en [illegible] m. en 628.

Clotaire III, roi de Neustrie et [illegible] Bourgogne, de 656 à 670.

Clotaire IV, roi de Neustrie et [illegible] Bourgogne, de 717 à 720.

Clotho, la plus jeune des trois [illegible] ques, celle qui tenait la quenou[illegible] et filait la destinée des hommes.

Clotilde (*sainte*), femme de Clovis [illegible] m. en 545.

Clotilde de Surville. V. *Surville*.

Cloud (*clou*) (*saint*) ou **Clodoald**, [illegible] sième fils de Clodomir, se retira d[illegible] un village, auquel il a donné [illegible] nom, m. en 560.

Clovis Ier, fondateur de la monar[illegible] fr., premier roi chrétien (481-511 [illegible] reçut le baptême des mains de s[illegible] Remi dans la cathédrale de Rei[illegible] Quand ce nouveau Constantin [illegible] cendit dans la cuve où les catéc[illegible] mènes étaient plongés, le saint [illegible] chevêque lui adressa ces parol[illegible] *Courbe la tête, fier Sicambre, a[illegible] ce que tu as brûlé, brûle ce que [illegible] as adoré*. Ces mots ont enrichi n[illegible] littérature de deux locutions [illegible] vent employées : *Courbe la tête, [illegible] Sicambre*, pour exprimer la soum[illegible] sion à une doctrine acceptée o[illegible] un fait accompli — *Adore ce qu[illegible] as brûlé, brûle ce que tu as ad[illegible]* c'est-à-dire renonce à tes opinio[illegible] à tes sentiments, pour adopter [illegible] idées opposées. En voici un ex[illegible] ple : « Trop souvent la foule [illegible] aveugle dans ses admirations com[illegible] dans ses haines ; elle brise le le[illegible]

main la statue qu'elle avait élevée la veille; en un mot, *elle brûle ce qu'elle avait adoré.* »

...vis, ou la *France chrétienne*, méchant poème de Desmarets de Saint-Sorlin, vanté par Chapelain et honni par Boileau (1657 et 1673).

...vis II, fils de Dagobert, roi de Neustrie et de Bourgogne de 638 à 656.

...vis III, roi de Neustrie et de Bourgogne, de 691 à 695.

...yes, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun; 2,366 h.

...uny, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon; 4,989 h., où fut fondée, en 910, une abbaye de bénédictins, une des plus célèbres de l'Europe, et où vient d'être établie (1865) une école normale destinée à former des maîtres pour l'enseignement spécial des lycées, des colléges et des écoles normales primaires.

...uny (*hôtel et musée de*), célèbre hôtel situé à Paris, rue des Mathurins-Saint-Jacques, qui comprend les ruines du palais appelé les *Thermes de Julien*, et dont le musée renferme une collection d'environ deux mille objets, dont la plupart appartiennent au XIVe, au XVe et au XVIe siècle, comme sculptures, ivoires, émaux, terres cuites, bronzes, meubles, tableaux, vitraux, faïences, tapisseries, verreries, orfévrerie, horlogerie, armes, objets de serrurerie, bijoux et manuscrits.

...usium (*ome*), anc. v. d'Etrurie.

...ytemnestre (*tème*), épouse d'Agamemnon et mère d'Oreste, tua son mari et fut tuée par son fils.

...uses, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville; 1,751 h.

...ide, v. de Carie, consacrée à Vénus.

...bentzel (*le comte de*), diplomate autrichien (1753-1808).

...blentz (*blance*), ville de la Prusse rhénane, où les émigrés se réunirent en 1790 pour former l'armée dite de Condé; 28,000 h.

...bourg, feld-maréchal d'Autriche, vainqueur de Dumouriez à Nerwinde, vaincu par Moreau à Tourcoing, et par Jourdan à Fleurus (1737-1815). Ce nom est resté dans une locution bien connue : *Agent, partisan de Pitt et Cobourg*, épithète injurieuse que, sous la République et l'Empire, on adressait à tous les adversaires des idées libérales, et généralement à tous les royalistes.

...bourg, v. d'Allemagne, cap. du duché de Saxe-Cobourg-Gotha; 12,000 h.

...chin, curé de Paris, fondateur de l'hospice qui porte son nom (1726-1783).

Cochin, célèbre avocat fr. (1687-1747).

Cochin, v. de l'Inde anglaise; 30,000 h.

Cochinchine, vaste contrée à l'est de l'Indo-Chine; 15,000,000 d'hab.

Cochrane, amiral anglais (1748-1832). — Son neveu, Thomas COCHRANE, fut également un des plus célèbres amiraux de l'Angleterre (1775-1860).

Cocyte, fleuve des Enfers, qui environnait le Tartare de ses ondes amères et fangeuses.

Codrington, amiral, commandait les forces anglaises à la bataille de Navarin (1827).

Codrus (*ucc*), dernier roi d'Athènes, se dévoua pour assurer la victoire à son peuple, en 1132 av. J.-C. Ce nom est resté dans l'histoire comme le synonyme de dévouement patriotique.

Coeffeteau, écrivain et prédicateur fr. (1574-1623).

Cœlius, l'une des sept collines de Rome.

Coéphores (*les*), ou *Porteuses de libations*, tragédie d'Eschyle, complétant l'action de la tragédie d'*Agamemnon* et amenant celle des *Euménides* (460 av. J.-C.).

Cœur (*Jacques*), riche commerçant de Bourges, argentier de Charles VII; m. dans l'exil (1400-1456).

Cognac, ch.-l. d'arr. (Charente); 13,677 h. L'arr. a 4 cant., 62 comm., 67,261 h.

Cohorn, célèbre ingénieur, le *Vauban* de la Hollande (1641-1704).

Coigny, maréchal de France (1670-1759). — Mlle de COIGNY, nièce de son petit-fils, a été immortalisée par A. Chénier sous le nom de la *Jeune captive*.

Coïmbre, v. de Portugal; 18,000 h.

Coire, v. de Suisse, ch.-l. du canton des Grisons; 7,000 h.

Coislin, noble famille fr., qui a fourni plusieurs personnages remarquables.

Coke (*Edouard*), jurisconsulte et homme politique anglais (1549-1634).

Colardeau, poète fr. (1732-1776).

Colbert, contrôleur général des finances sous Louis XIV, grand ministre (1619-1683), dont le nom est devenu synonyme de protecteur du commerce, de l'industrie, des sciences, des arts et des lettres.

Colbert (*le tombeau de*), mausolée orné de figures allégoriques, l'une des meilleures productions d'Ant. Coysevox, dans l'église Saint-Eustache, à Paris.

Colbert (*Edouard*), général fr. (1774-1854).

Colbert (*Aug.*), général fr., tué en Espagne en 1809.

Colchester, v. d'Angleterre (Essex); 23,815 h.

Colchide, anc. pays de l'Asie, à l'E. du Pont-Euxin, où les Argonautes allèrent conquérir la Toison d'or.

Colebrooke, célèbre orientaliste anglais (1765-1837).

Colère (*de la*), traité philosophique de Sénèque, brillante amplification sur un sujet de morale stoïcienne (1er siècle ap. J.-C.).

Coleridge (*Samuel* TAYLOR), célèbre poète anglais (1772-1834).

Colette (*sainte*), réformatrice de l'ordre de Sainte-Claire; m. en 1447; fête le 6 mars.

Coligny (*l'amiral de*), chef des protestants, une des premières victimes de la Saint-Barthélemy (1517-1572).

Coligny (*Odet de*), dit le *cardinal de Coligny*, frère du précédent, embrassa la Réforme.

Coligny, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 1,668 h.

Colisée, magnifique amphithéâtre de Rome, commencé sous Vespasien et achevé sous Titus. Il renfermait 80 rangs de gradins et pouvait contenir plus de 80,000 spectateurs; c'est là qu'avaient lieu les combats de gladiateurs et que les martyrs chrétiens étaient livrés aux bêtes. — Monument du même nom, construit à Paris, aux Champs-Elysées, sous Louis XV, pour les fêtes publiques.

Colisée (*vue du*), tableau très-poétique de Cl. Lorrain, musée de Madrid.

Collé, chansonnier fr. (1709-1783).

Colletet, poète fr. médiocre, ridiculisé par Boileau (1598-1659).

Collier (*Jérémie*), écrivain anglais (1650-1726).

Collin d'Harleville, poète fr. (1755-1806).

Collinée, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac; 792 h.

Collins (*John*), célèbre mathématicien anglais (1624-1683).

Collins (*Williams*), poète anglais (1720-1756).

Collioure, comm. de France, arr. de Céret (Pyrén.-Orientales); 3,651 h.

Collobrières, ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon; 2 307 h.

Collonges, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Gex; 1,115 h.

Colloque de Poissy (*le*), le meilleur tableau de M. Robert Fleury (1840), musée du Luxembourg; c'est une représentation de la fameuse assemblée qui se tint dans cette petite ville en 1561.

Colloques d'Erasme, dialogues satiriques dans le genre de ceux de Lucien (XVIe siècle).

Colloredo, noble famille autrichienne, qui a donné le jour à un grand nombre de personnages distingués.

Collot-d'Herbois, conventionnel et membre du comité de Salut public, déporté et mort à Cayenne (1750-1796).

Colmar, ch.-l. du dép. du Haut-Rhin, à 454 kil. E. de Paris, siége d'une cour d'appel; 23,669 h. Cédé à l'All. avec l'arrondissement.

Colmars (*mar*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Castellane; 1,002 h.

Colocotronis, illustre patriote grec (1770-1843).

Cologne, cap. de la Prusse rhénane, sur le Rhin; 122,162 h. Cette ville s'est acquis une renommée européenne par son eau aromatique si connue sous le nom d'*eau de Cologne*, qui fut inventée par Jean-Marie Farina à la fin du siècle dernier.

Cologne, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lombez; 754 h.

Colomb (*Christophe*), célèbre navigateur génois, découvrit l'Amérique en 1492, mourut à Séville (1506) pauvre et délaissé. On sait que l'importance de sa grande découverte fut vivement contestée. Comme on en discutait le mérite un jour devant lui, à la table d'un grand d'Espagne, sous prétexte qu'elle ne présentait aucune difficulté et qu'*il n'avait fallu qu'y penser*, il prit un œuf, et, s'adressant aux convives : « Qui de vous, messieurs, leur dit-il, se sent capable de faire tenir cet œuf debout sur une de ses extrémités? » Chacun essaye, mais personne ne réussit. Colomb alors prend l'œuf, le frappe légèrement sur son assiette, et l'œuf reste en équilibre. Et tous de s'écrier : « Ce n'était pas difficile. — Sans doute, répliqua Colomb avec un sourire ironique, mais *il fallait y penser.* »

L'*œuf de Colomb* a passé en proverbe, et il y est fait allusion à propos d'une chose qu'on n'avait pas pu exécuter et qu'on trouve facile après coup; souvent aussi l'allusion consiste en ces seuls mots : *il fallait y penser*.

Colomban (*saint*), moine irlandais, fonda plusieurs monastères, m. en 615.

Colombey, ch.-l. de c. (Meurthe-et-M.), arr. de Toul; 619 h.

Colombie, anc. république de l'Amérique du Sud, divisée aujourd'hui en trois républiques.

Colombine, un des personnages obli

gés de la comédie italienne et des théâtres forains. Fille de Cassandre ou de Pantalon, c'est toujours une vive et frétillante soubrette, la Célimène de la farce.

Colombo, cap. de l'île de Ceylan; 40,550 h.

Colonna, illustre famille romaine qui a fourni des papes, des cardinaux, des généraux, etc.

Colonnes d'Hercule, nom donné par les anciens aux monts Calpé et Abyla, situés au S. et au N. du détroit de Gibraltar. Ces mots ont passé dans la langue pour désigner les limites extrêmes auxquelles puisse arriver un art, une science, etc.

Colot, nom d'une famille de chirurgiens fr. qui se sont illustrés par l'opération de la taille.

Columelle, auteur latin du Ier siècle.

Coluthus, poète grec du ve siècle de notre ère.

Comacchio, v. forte d'Italie; 8,000 h.

Comagène, anc. petit État indépendant de la Syrie; cap. *Samosate*.

Combat de coqs, estampe satirique de W. Hogarth.

Combeaufontaine, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 108 h.

Combes-Dounous, homme politique fr., membre du conseil des Cinq-Cents (1758-1820).

Combles, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne; 1,627 h.

Combourg (*bour*), ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo; 5,250 h.

Combronde, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 2,074 h.

Côme, ville d'Italie; 20,000 h.

Côme Ier (*statue équestre de*), par Jean de Bologne, érigée en 1594 sur la place du Grand-Duc, à Florence, au milieu d'un concours immense de population.

Comédie-Française, célèbre théâtre classique, situé rue de Richelieu, à Paris.

Comédie enfantine (*la*), charmant recueil de fables, à l'usage de l'enfance, par M. L. Ratisbonne (1862); ouvrage auquel l'Académie a décerné un prix Montyon de 2,000 fr.

Comédie humaine, titre général sous lequel le romancier H. de Balzac a réuni tous ses ouvrages, comme s'ils avaient été composés d'après un plan systématique.

Comédie humaine (*la*), tableau de M. Hamon (Sal. de 1852 et 1855): spirituelle fantaisie du genre néo-pompéien.

Comédies et Proverbes, d'Alfred de Musset, charmantes compositions pour la plupart, où brillent la vérité des caractères et la verve du dialogue (1840-1851).

Comédiennes ambulantes (*les*), ou les *Actrices nomades*, célèbre estampe de Hogarth.

Coménius, savant grammairien de la Moravie (1592-1671).

Comestor, c'est-à-dire le *mangeur* (*de livres*), théologien fr. du XIIe siècle.

Comité de Salut public, créé par la Convention le 6 avril 1793 pour concentrer la puissance exécutive; célèbre par ses violences révolutionnaires; fut supprimé à l'avénement du Directoire, le 27 octobre 1795.

Comme vous voudrez, ou *Comme il vous plaira*, comédie de Shakspeare, représentée en 1600.

Commentaires de Jules César, mémoires historiques de ce dictateur sur la guerre des Gaules et sur la guerre civile; ces simples souvenirs d'un soldat sont un modèle de narration (1er siècle avant J.-C.).

Commentaires sur Aristote, ouvrage resté longtemps célèbre, du philosophe arabe Averroès (XIIe siècle).

Commentaires sur les lois d'Angleterre, ouvrage célèbre du juriste Blackstone (1765).

Commentry, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon; 11,698 h.

Commercy, ch.-l. d'arr. (Meuse); 4,191 h. L'arr. a 7 cant., 179 comm., 75,306 h.

Commères de Windsor, une des meilleures comédies de Shakspeare, représentée en 1601.

Commines (*Philippe de*), chroniqueur, auteur de *Mémoires* sur les règnes de Louis XI et de Charles VIII (1445-1509).

Commines ou **Comines**, ville du dép. du Nord, berceau de la noble famille des Commines; 6,246 h.

Comminges, anc. comté de la France méridionale.

Comminges (*le comte de*), roman remarquable de Mme de Tencin, écrit avec élégance, mais avec recherche (XVIIIe siècle).

Commire (*le Père*), jésuite fr., auteur de poésies latines (1625-1702).

Commode, empereur romain de 180 à 192, célèbre par ses cruautés.

Commodore (*le Vieux*), un des meilleurs romans du capitaine anglais Marryat (1837).

Communion des Apôtres (*la*), célèbre tableau de Ribera, église de San-Martino, à Naples — tableau de M. Delaunay (1865), au Luxembourg. — Dans la composition de Ribera, le Christ, admirablement éclairé, a une pose pleine de naturel et

de dignité, et tous ses traits expriment la bonté et la puissance.

Communion de saint François (*la*), tableau de Rubens, musée d'Anvers.

Communion de saint Jérôme (*la*), chef-d'œuvre du Dominiquin, au Vatican — d'Augustin Carrache, pinacothèque de Bologne. Ces deux tableaux sont justement célèbres : le second a figuré au Louvre, sous le premier Empire.

Comnène, nom de six empereurs de Constantinople :

Isaac Comnène, de 1057 à 1059;
Alexis Ier, de 1081 à 1118;
Jean, de 1118 à 1143;
Manuel, de 1143 à 1180;
Alexis II, de 1180 à 1183.
Andronic, de 1183 à 1185.

Comores (*îles*), au N. du canal de Mozambique.

Comorin (*cap*), au S. de l'Indoustan.

Compensations dans les destinées humaines (*des*), ouvrage jadis célèbre, par Azaïs; l'auteur y prétend que le bien et le mal se balancent partout (1808). V. *Azaïs*.

Compiègne, ch.-l. d'arr. (Oise), beau château, parc, forêt; 12,150 h. L'arr. a 8 cant., 157 comm., 94,550 h.

Compromis des nobles (*le*), tableau de M. de Biefve (exp. 1855), au palais du Roi, à Bruxelles.

Comps (*komp-se*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; 810 h.

Comtat Venaissin, pays de France, compris auj. dans le dép. de Vaucluse.

Comte (*Charles*), publiciste fr. (1782-1837).

Comte (*Aug.*), philosophe fr., fondateur de l'école *positiviste* (1798-1857).

Comus (*uce*), dieu qui présidait aux plaisirs de la table.

Concarneau, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper; 4,463 h.

Conception (*la*), v. du Chili; 10,000 h.

Conception immaculée (*la*), ou l'*Assomption*, chef-d'œuvre de Murillo, au Louvre : cette magnifique peinture a été payée 615,300 fr., à la vente de la collection du maréchal Soult, en 1852.

Concert (*un*), tableau du Caravage, au Louvre.

Concert champêtre, tableau du Giorgione, au Louvre : peinture d'une couleur puissante et harmonieuse.

Concert après le repas (*le*), tableau de Jordaens, au Louvre — du même, musée de Berlin.

Concert de singes et de chats, tableau de Teniers, musée de Munich; composition d'un effet très-comique : les chats, assis sur une table autour d'un cahier de musique qui sert [de] perchoir à un hibou, font entend[re] leurs harmonieux miaulements; de[s] singes les accompagnent.

Conches, ch.-l. de c. (Eure), forges [et] fonderies, arr. d'Evreux; 2,035 h.

Conciergerie, prison célèbre, encl[a]vée dans les bâtiments du Palais [de] justice de Paris.

Concini, favori de Marie de Médic[is,] connu sous le nom de maréch[al] d'Ancre, tué par ordre de Louis XI[II] en 1617.

Concorde (*place de la*), célèbre pla[ce] de Paris, créée en 1748 par Louis X[V,] dont la statue par Bouchardon vi[nt] orner la nouvelle place dite alo[rs] place Louis XV, et que l'architec[te] Gabriel dessina. A la Révolutio[n,] elle prit le nom de place de la R[é]volution, servit aux exécutions c[a]pitales et vit tomber les têtes [de] Louis XVI et de Marie-Antoinett[e.]

Concorde (*la*), tableau de M. Puv[is] de Chavannes (1861), musée d'[A]miens. Cette composition, destin[ée] à faire pendant au tableau du mêm[e] artiste, représentant la *Guerre*, [est] une des œuvres les mieux pensé[es] et les mieux ordonnées qui aie[nt] figuré à nos dernières exposition[s;] la couleur seule laisse à désirer; [on] dirait d'une fresque.

Condé (*Louis Ier, prince de*), oncle [d']Henri IV, chef des calvinistes, t[ué] en 1569 après la bataille de Jarn[ac.]

Condé (*Henri Ier, prince de*), co[m]battit dans les rangs des calvinist[es et] n'échappa à la Saint-Barthélem[y] qu'en abjurant (1552-1588).

Condé (*Louis II, prince de*), dit [le] **Grand Condé**, s'illustra par [les] victoires de Rocroi, de Fribourg, [de] Nordlingen et de Lens (1621-1686) [...]

Condé (*Louis-Joseph de Bourbo[n,] prince de*), émigra en 1792 et form[a] sur les bords du Rhin l'armée d[e] de Condé (1736-1818).

Condé (*Louis-Henri-Joseph, prin[ce] de*), né en 1756, trouvé pendu en 18[30] dans son palais de Chantilly.

Condé-en-Brie, ch.-l. de c. (Aisn[e),] arr. de Château-Thierry; 650 h.

Condé-sur-Escaut, ch.-l. de c. (Nor[d),] place forte, arr. de Valencienn[es;] 4,964 h.

Condé-sur-Noireau, ch.-l. de c. (Ca[l]vados), arr. de Vire; 6,871 h.

Condillac (*ak*), célèbre philosoph[e,] chef de l'école sensualiste (1715-178[0).]

Condom (*don*), ch.-l. d'arr. (Gers[);] 8,282 h. L'arr. a 6 cant., 87 comm[.,] 67,620 h.

Condorcet, célèbre philosophe, co[...]

ventionnel, s'empoisonna pour échapper à l'échafaud (1794).

Condrieu, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 2,602 h.

Conegliano, v. forte d'Italie (Vénétie); 5,000 h.

Confédération suisse (*histoire de la*), par J. de Muller; narration exacte, grave et majestueuse; ouvrage très-estimé (1780).

Conférences sur la Religion, par M. de Frayssinous, discours prononcés sous le premier Empire et sous la Restauration, et dirigés contre l'incrédulité philosophique; réunis sous le titre de: *Défense du christianisme* (1825).

Conférences du Père Lacordaire, prédications célèbres faites à Notre-Dame de Paris; discours plus remarquables par l'imagination et le mouvement oratoire que par la vigueur du raisonnement (1835, 1841 et années suiv.).

Conférences de Notre-Dame, sermons du Père Félix, prêchés à Notre-Dame de Paris, de 1856 à 1866, et où brillent surtout les qualités littéraires.

Confession d'Augsbourg, formulaire célèbre, rédigé par Mélanchthon, et contenant en 28 articles la profession de foi des protestants luthériens; elle fut présentée à la diète d'Augsbourg en 1530.

Confession d'un Enfant du siècle, ouvrage sombre et paradoxal, pénible à lire, par Alfred de Musset (1836).

Confessions de saint Augustin, récit éloquent où ce Père de l'Eglise fait l'histoire des erreurs de sa jeunesse et de sa conversion au christianisme (ve siècle).

Confessions (*les*), de J.-J. Rousseau; mémoires où cet écrivain dit de lui-même beaucoup de bien et beaucoup de mal (publiés après sa mort, 1778).

Conflans (*traité de*), conclu par Louis XI en 1465 pour dissoudre la *Ligue du bien public*.

Conflans, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey; 525 h.

Confolens (*lan*), ch.-l. d'arr. (Charente); 2,760 h. L'arr. a 6 cant., 66 comm., 63,392 h.

Conformité du français avec le grec, savant traité de philologie par Henri Estienne (1565).

Confucius (*ûce*), le plus célèbre philosophe de la Chine, fondateur d'une religion toute morale (551-479 av. J.-C.).

Congo, contrée d'Afrique.

Congrève, poète anglais (1672-1729).

Congrève (*sir William*), officier d'artillerie anglais, inventeur des fusées qui portent son nom (1772-1828).

Coni, v. du royaume d'Italie; 20,000 h.

Conjuration de Catilina, petit ouvrage historique de Salluste, quelque peu obscur dans l'exposition des faits, mais modèle d'éloquence serrée et concise (Ier siècle av. J.-C.).

Conjuration du comte de Fiesque (*la*), ouvrage du cardinal de Retz (1632), remarquable sous le double rapport du style et des opinions; traduit en partie de Mascardi.

Conjuration des Espagnols contre la république de Venise, petit précis historique par Saint-Réal; narration vive et dramatique, mais qui a le défaut d'être presque un roman (1674).

Conjuration des Pazzi (*la*), tragédie d'Alfieri, et l'une de ses meilleures productions (XVIIIe siècle). On y admire l'élévation et la force des idées.

Conjuration de Venise (*la*), drame remarquable, de M. Martinez de la Rosa (1827).

Conlie, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 1,677 h.

Conliége, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 1,026 h.

Connaissance de Dieu (*de la*), traité philosophique par l'abbé Gratry (1853).

Connaissance de Dieu et de soi-même (*traité de la*), ouvrage philosophique de Bossuet (1671), où l'auteur se montre cartésien indépendant.

Connaissance de l'âme (*de la*), traité de philosophie religieuse par l'abbé Gratry (1857).

Connaissance humaine (*principes de la*), le principal ouvrage du philosophe idéaliste Berkeley (1710).

Connaught, anc. division de l'Irlande.

Connecticut (*ute*), un des Etats de l'Amérique du Nord; 460,0 0 h.

Conon, général athénien; m. en 390 av. J.-C.

Conques, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 1,577 h.

Conques, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1,220 h.

Conquête de Grenade (*la*), poème estimé et l'un des meilleurs de la littérature italienne, par Graziani (1650).

Conquête de l'Angleterre par les Normands (*histoire de la*), œuvre originale et éloquente d'Augustin Thierry (1825).

Conrad Ier, roi d'Allemagne; m. en 919.

Conrad II, roi d'Allemagne en 1024, empereur en 1027; m. en 1039.

Conrad III, empereur d'Allemagne de 1138 à 1152.

Conrad IV, empereur d'Allemagne de 1250 à 1254.

Conrad V ou **Conradin**, fils du précédent, duc de Souabe et de Franconie, tenta de reconquérir le royaume de Naples, fut vaincu et périt sur l'échafaud (1252-1268).

Conrad, dit **le Pacifique**, roi d'Arles de 937 à 994.

Conrad, dit **le marquis de Tyr**, délivra cette ville assiégée par Saladin, fut tué par des émissaires du Vieux de la Montagne en 1192.

Conrart, un des premiers membres de l'*Académie française* (1603-1675). Quoiqu'il fût secrétaire perpétuel de l'Académie française, son bagage littéraire était des plus minces, ce qui fit dire au grand satirique :

J'imite de Conrart le silence prudent.

« Conrart, dit M. Géruzez, eut la prudence de ne rien publier, et l'habileté de caresser l'amour-propre de ceux qui écrivaient. C'est par là qu'il eut beaucoup de célébrité et de crédit. Sa maison était ouverte aux auteurs; ils y trouvaient des auditeurs bienveillants, qui devenaient des prôneurs empressés. La maison de Conrart fut le berceau de l'Académie française, dont il a été le premier secrétaire perpétuel. » Ce titre explique l'épigramme suivante de Linière :

> Conrart, comment as-tu pu faire
> Pour acquérir tant de renom,
> Toi qui n'as, pauvre secrétaire,
> Jamais imprimé que ton nom?

Le *silence de Conrart* est devenu proverbial, et se dit ironiquement, dans l'application, de ceux qui ont la précaution de peu parler ou de ne pas écrire.

Consalvi (*Hercule*), cardinal, ministre de Pie VII au temps du concordat (1757-1824).

Conscience (*la*), ou la *Règle des actions humaines*, ouvrage de morale, par M. l'abbé Bautain (1860).

Conscrit de 1813 (*le*), roman historique plein d'intérêt, de MM. Erckmann-Chatrian (1864).

Conseil aulique, tribunal institué par les empereurs d'Allemagne, et qui subsiste encore en Autriche.

Conseil des anciens, l'une des deux assemblées créées par la constitution de l'an III.

Conseil des Cinq-Cents, assemblée politique composée de 500 membres et qui formait avec les Anciens l[e] Corps législatif organisé par la con[]stitution de l'an III.

Conseil des Dix, tribunal secret com[]posé de 10 membres, sous l'ancien[]république de Venise.

Conseil de sang, nom donné da[]les Pays-Bas espagnols au cons[]établi par le duc d'Albe.

Considérations sommaires sur l[e] procès de M. Fouquet, mémoir[]célèbres, écrits à la Bastille par P[]lisson (XVII[e] siècle).

Considérations sur la Révolutio[n] française, œuvre célèbre de phil[o]sophie politique par J. de Maist[re] (1796).

Considérations sur la Révolutio[n] française, ouvrage très-remarqu[a]ble de M[me] de Staël (publié apr[ès] sa mort, en 1818).

Considérations sur les mœurs, o[u]vrage très-estimé de Duclos; rema[r]quable sous le rapport de la mora[le] et du style (1746).

Consolation philosophique, célèb[re] ouvrage de Boëce, sur la vérité d'u[ne] Providence prouvée par la rais[on] (524).

Consolatrice des affligés (*la*), t[a]bleau de M. Couture, église Sain[t-]Eustache (Paris) — de M. Péri[n,] église Notre-Dame-de-Lorette (Pa[]ris).

Constance, fils de Constantin, em[p.] d'Orient en 337, seul emp. de 350 à 36[]

Constance, seconde femme du roi [de] France Robert; m. en 1032.

Constance, ville et lac dans le gra[nd-]duché de Bade. C'est dans cette vi[lle] qu'un célèbre concile fut convoq[ué] en 1414 pour mettre fin au gra[nd] schisme d'Occident.

Constance-Chlore, empereur ro[m.] de 305 à 306.

Constant I[er], emp. rom. de 337 à 3[]

Constant II, emp. d'Orient de 641 à 66[]

Constant (*Benjamin*), publiciste [et] orateur politique fr. (1767-1830).

Constantin I[er], dit **le Grand**, em[p.] en 306, contribua à l'établisseme[nt] du christianisme dans le monde r[o]main, transporta le siége de l'emp[ire] à Byzance, qui prit le nom de Co[n]stantinople, et mourut en 337. [] victoire contre Maxence sous l[es] murs de Rome décida définitiveme[nt] de l'établissement du christianism[e] V. aux locutions latines : *In hoc* [si]*gno vinces.* Le nom de Constanti[n] est devenu synonyme de protecte[ur] zélé de la religion chrétienne. C'e[] ainsi que plusieurs historiens o[nt] appelé Clovis le *nouveau Constanti[n]*

Constantin II, emp. rom. de 387 à 34[]

Constantin III, emp.rom. de 407 à 411.
Constantin IV, dit **Pogonat**, empereur d'Orient de 668 à 685.
Constantin V, dit **Copronyme**, empereur d'Orient de 741 à 775.
Constantin VI, empereur d'Orient de 780 à 797, fils d'Irène.
Constantin VII, dit **Porphyrogénète**, empereur d'Orient de 911 à 959.
Constantin VIII, empereur d'Orient pendant la captivité du précédent.
Constantin IX, empereur d'Orient de 976 à 1028.
Constantin X, dit **Monomaque**, empereur d'Orient de 1042 à 1054.
Constantin XI, **Ducas**, empereur d'Orient de 1059 à 1067.
Constantin XII, emp.d'Orient en 1067.
Constantin XIII, **Dracosès**, dernier empereur d'Orient de 1448 à 1453.
Constantin, pape de 708 à 715.
Constantin Céphalas, compilateur du xe siècle, auteur d'une *Anthologie.*
Constantin Paulowitz, grand-duc de Russie, fils de Paul Ier, céda ses droits au trône à son frère Nicolas.
Constantine, v. d'Algérie ; 46,000 h.
Constantinople, v. sur le canal du même nom, longtemps cap. de l'empire d'Orient, aujourd'hui cap. de la Turquie ; 600,000 h.
Constituante (*assemblée*). V. *Assemblée.*
Constitutions des jésuites, livre célèbre, code organique de la compagnie de Jésus, rédigé par le fondateur de cet ordre, Ignace de Loyola (1540).
Construction de la tour de Babel, tableau de Breughel le vieux, galerie du Belvédère, à Vienne — de Paul Bril, musée de Berlin — de Raphaël, Loges du Vatican.
Consulat, nom donné au gouvernement fr. depuis la fin du Directoire (1799) jusqu'à l'Empire (1804).
Consulat et de l'Empire (*histoire du*), grande composition de M.Thiers, œuvre d'une maturité vigoureuse, livre impartial et majestueux, mais disproportionné, et écrit parfois avec négligence (1845-1862). Cet ouvrage a valu à son auteur le titre d'historien national.
Contades (*le marquis de*), maréchal de France (1704-1795).
Contarini, illustre famille de Venise, a fourni sept doges à la république.
Contat (*Louise*), célèbre actrice fr. (1760-1813).
Conte du tonneau (*le*), ou le *Conte bleu*, roman satirique et allégorique de Swift (1704).
Contemplation de la nature, ouvrage célèbre du naturaliste Ch.Bonnet, résumant toute la science de son siècle (1764).
Contemplations (*les*), œuvre poétique, un des livres de M. Victor Hugo le plus justement admirés, où le père a mis sa douleur, et le philosophe ses aspirations (1856).
Contes de fées, par Mme d'Aulnoy ; récits à l'usage de l'enfance, d'un style facile et léger (1782).
Contes de l'atelier, par M. Michel Masson (1832-1833), ouvrage estimable et fort connu.
Contes de miss Edgeworth, histoires morales, à l'usage des jeunes personnes (1804-1809).
Contes d'Hamilton, composés à l'imitation des *Mille et une Nuits*, mais dans un but de parodie ; ces bagatelles sont très-jolies (xviiie siècle).
Contes de Noël, histoires saisissantes, par Charles Dickens (1844-1846). Ces récits sont empreints d'une imagination fantasque et d'une sensibilité nerveuse.
Contes de Perrault, récits légendaires et populaires, dont la simplicité et la naïveté conviennent admirablement à l'intelligence et à l'imagination du premier âge (1697). Plusieurs de ces contes ont été adaptés à la scène.
Contes de Schmid, historiettes à l'usage de l'enfance, petites fables en action, pleines de détails charmants, et écrites avec grâce (1832).
Contes fantastiques d'Hoffmann, récits pleins de contrastes, où l'imagination la plus bizarre se livre à tous les écarts, sans nuire au talent de l'auteur (1810-1820).
Contes moraux (*les*), ouvrage de Marmontel d'une lecture agréable, mais qui est souvent peu digne de son titre (1753).
Contes populaires des Allemands, ouvrage de Musæus, où l'on remarque une verve sans amertume et une grande originalité de style (1782).
Contes, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice ; 1,560 h.
Conti, illustre famille fr., branche cadette de la maison de Bourbon-Condé.
Continence de Scipion (*la*), tableau de Breughel de Velours, musée de Munich — du Primatice, composition un peu confuse, dans le style décoratif, au Louvre — de Poussin, à l'Ermitage (Saint-Pétersbourg). Voici le trait historique qui a inspiré ces tableaux. Après la prise de Carthagène, Scipion, qui n'avait alors que vingt-cinq ans, trouva dans cette ville un grand nombre d'otages

appartenant aux premières familles espagnoles, et parmi lesquels était une jeune princesse d'une remarquable beauté, dont, suivant les lois de la guerre, il pouvait faire son esclave, et qui était déjà fiancée à un prince celtibérien, nommé Allucius. Le jeune général se conduisit avec magnanimité en rendant la princesse à son futur époux. On fait en littérature de fréquentes allusions à ce trait.

Contres, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois; 2,553 h.

Conty, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 976 h.

Convention nationale, assemblée révolutionnaire qui succéda à l'Assemblée législative, proclama la République, condamna Louis XVI et se sépara le 26 octobre 1795.

Conversations d'Emilie, ouvrage estimé, fait pour l'enfance, par Mme d'Epinay; il obtint le prix Montyon en 1783.

Conversations morales, ouvrage de Mlle de Scudéri, bien préférable à ses romans (1680-1688).

Cook (*couk*), célèbre navigateur anglais, tué par les sauvages de l'île d'Owhihée (1728-1779).

Cooper (*Fenimore*) (*cou-peur*), célèbre romancier américain (1789-1851).

Copenhague (*pé-nague*), cap. du Danemark, dans l'île de Séeland; 155,143 h.

Copernic, célèbre astronome prussien dont le système a fait abandonner celui de Ptolémée (1473-1543).

Coppet, village de Suisse, illustré par le séjour de Mme de Staël. Un jour qu'on faisait valoir devant elle les splendeurs de cette résidence pittoresque, l'auteur de *Corinne* répondit : « Il n'est point pour moi de rivière qui vaille *mon petit ruisseau de la rue du Bac.* » Ce petit ruisseau, comme le Simoïs tant de fois regretté par Andromaque à la cour de Pyrrhus, est resté une expression proverbiale pour exprimer poétiquement le regret que laisse dans le cœur la patrie absente.

Coptes ou **Cophtes**, nom donné aux chrétiens schismatiques d'Egypte.

Coquimbo, v. du Chili; 15,000 h.

Coran ou **Alcoran** (c'est-à-dire le *livre*), livre sacré des musulmans, rédigé par Mahomet et attribué par le Prophète à Dieu lui-même ; c'est un recueil de dogmes et de préceptes religieux, et de plus un code civil, criminel, politique et militaire (634 de J.-C.).

Corbeil, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Oise); 5,541 h. L'arr. a 4 cant., 93 comm 71,217 h.

Corbie, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 3,643 h.

Corbière (*Pierre de*), antipape élu e 1328 sous le nom de Nicolas V.

Corbigny, ch.-l. de c. (Nièvre), ar de Clamecy; 1,996 h.

Corbulon, général romain sous Clau et Néron, se tua l'an 67.

Corcieux, ch.-l. de c. (Vosges), ar de Saint-Dié; 1,600 h.

Corcyre, île de la mer Ionienne, a pelée autrefois *Drépane*, puis *Phé cie*, aujourd'hui *Corfou*.

Corday (*Charlotte*), jeune fille q poignarda Marat dans un bain, fut exécutée le 17 juillet 1793.

Cordes, ch.-l. de c. (Tarn), arr. Gaillac; 2,536 h.

Cordillères. V. *Andes*.

Cordoue, v. d'Espagne; 60,000 h.

Cordova, v. du Rio-de-la-Plat 25,000 h.

Coré, Israélite qui fut englouti av Abiron et Dathan, en 1489 av. J.-

Corfou, l'une des îles Ioniennes, ca *Corfou*.

Corinne, femme poète de l'anc. Grèc

Corinne, titre et héroïne d'un livre c lèbre (1807) où Mme de Staël s'éleva à la hauteur de l'épopée, célèbre l grands hommes et les chefs-d'œuvr de l'Italie. Corinne est restée type de la femme aux idées poé ques et animée des plus généreu sentiments.

Corinne au cap Misène, tableau Gérard, musée de Lyon.

Corinthe, une des cités les plus fl rissantes de l'anc. Grèce.

Corinthe (*isthme de*), entre la Mor et la Grèce propre.

Coriolan, célèbre général romain ; n en 488 av. J.-C. Après avoir ren de brillants services à sa patrie, s'attira la haine de la plèbe, qui r fusa de le nommer consul. Accu plus tard par les tribuns du peup il fut condamné à l'exil. Réfug chez les Volsques, ennemis des Ro mains, il vint camper aux portes Rome. Le sénat et le peuple épo vantés lui envoyèrent vaineme plusieurs députations pour le fléch et il était sur le point de saccag Rome, quand il se laissa enfin to cher par les prières et les larmes sa mère Véturie et de sa femme V lumnie. En littérature, on fait qu quefois allusion à cette révolte l'orgueil offensé.

Coriolan, tragédie de Shakspear représentée en 1610.

Cork, ville d'Irlande, ch.-l. de comt

106,000 h.; le comté a 438,000 h.

Corlay, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac; 1,541 h.

Cormeilles, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer; 1,320 h.

Cormontaigne, célèbre ingénieur fr. (1695-1752).

Cornaro, illustre famille patricienne de Venise.

Corneille (*Pierre*), le père de la tragédie française, né à Rouen, auteur du *Cid*, des *Horaces*, de *Cinna*, de *Polyeucte*, etc. (1606-1684).

Corneille (*statue de*), par David d'Angers, à Rouen.

Corneille (*Thomas*), frère du précédent, poète dramatique (1625-1709).

Cornélie, fille de Scipion l'Africain et mère des Gracques. Restée veuve avec douze enfants, elle se consacra entièrement à leur éducation, et refusa même, dit-on, la main d'un Ptolémée, roi d'Egypte. De cette nombreuse famille, elle ne conserva qu'une fille, qui fut mariée à Scipion Emilien, et deux fils, Tibérius et Caïus Gracchus, à jamais fameux par leur génie, leur courage et leur destinée tragique. Femme d'un caractère viril et d'un esprit cultivé, Cornélie les éleva avec le plus grand soin et leur inspira de bonne heure l'amour du bien public, la passion de la gloire et des vastes entreprises, leur demandant parfois si on l'appellerait toujours la fille de Scipion et jamais la mère des Gracques.

On rapporte qu'une dame de la Campanie étalant un jour devant elle ses joyaux et ses ornements précieux, et lui demandant à voir les siens, Cornélie lui présenta ses enfants : « *Voilà*, dit-elle, *mes bijoux et mes ornements.* »

M. Toussenel a fait à cette femme célèbre une allusion aussi spirituelle que comique : « Trouvez-moi dans toutes vos histoires une illusion plus naïve, plus sublime que celle de cette pauvre mère à qui un instituteur écrit pour l'engager à retirer son fils, *attendu qu'on ne peut rien lui apprendre*, et qui trouve dans cette confidence la preuve sans réplique *que son enfant sait tout*. Je ne pardonne pas à l'histoire d'avoir oublié d'enregistrer dans ses annales le nom de la digne femme, plus digne certainement de passer à la postérité que celui de *Cornélie*, mère des Gracques. »

Cornélius Népos (*uce — oce*), historien latin, contemporain de Cicéron.

Cornouailles, comté d'Angleterre.

Cornouailles (*Nouveau-*), contrée de l'Amérique du Nord.

Cornuel (*Mme*), femme célèbre par son esprit (XVIIe siècle).

Cornus (*nu*), ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique; 1,423 h.

Cornutus, philosophe stoïcien, fut le maître et l'ami de Perse.

Cornwallis (*noua-lice*), général anglais (1738-1805).

Corogne (*la*), v. d'Espagne; 23,000 h.

Coromandel, côte orientale de l'Inde.

Coron, v. de Morée; 8,000 h.

Coronée, v. de Béotie, célèbre par la victoire d'Agésilas sur les alliés grecs (394 av. J.-C.).

Corps, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 1,329 h.

Corrége (*le*), célèbre peintre italien (1494-1534). On rapporte que, jeune encore et inconnu, il s'écria dans le premier élan d'une noble ambition, à la vue d'une peinture de Raphaël : « *Anch'io son pittore!* Et moi aussi, je suis peintre! » Dans l'application, cette exclamation, qui marque la confiance en soi, est le cri d'une vocation qui se révèle soudainement et d'une manière irrésistible, le mouvement spontané d'une âme tout à coup illuminée de l'irruption du charme senti, du ravissement éprouvé, du beau perçu.

Correspondance de Bossuet, recueil volumineux des lettres de ce grand homme, dans lequel on remarque les *Lettres spirituelles* et celles adressées au philosophe Leibnitz (1692-1701).

Correspondance de Gœthe avec un enfant, recueil de lettres écrites sur un ton lyrique, au poëte Gœthe, par Bettina d'Arnim (1835).

Correspondance de Napoléon, immense et précieuse collection des lettres, bulletins, proclamations du vainqueur d'Austerlitz; publiée par le gouvernement de Napoléon III.

Correspondance de Voltaire, recueil des lettres de cet auteur, formant plus de vingt volumes (publié après sa mort, 1778).

Correspondance littéraire, philosophique et critique, adressée à divers princes par Grimm et Diderot, de 1759 à 1790; ouvrage analytique, présentant un tableau fidèle et animé du mouvement intellectuel du XVIIIe siècle.

Corrèze, riv. de France, se jette dans la Vézère; cours, 85 kil.

Corrèze (*dép. de la*), ch.-l. Tulle; 3 arr., 29 cant., 287 comm., 302,746 h. 21e div. milit. Cour d'appel de Riom; évêché à Tulle.

Corrèze, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle ; 1,676 h.

Corrientes, ville du Rio-de-la-Plata ; 15,000 h.

Corsaire (*le*), poème de Byron, où l'auteur s'est peint sous les traits du héros, aventurier qui cherche l'oubli dans l'ivresse des combats (1814).

Corsaire rouge (*le*), roman maritime, un des meilleurs de F. Cooper (1827).

Corse (*île de*), dans la Méditerranée, forme un des 89 dép. de la France, ch.-l. Ajaccio; 5 arr., 62 cant., 364 comm., 258,507 h. 17e div. milit. Cour d'appel à Bastia; évêché à Ajaccio.

Corse (*cap*), au nord de l'île de Corse.

Corte (*té*), ch.-l. d'arr. (Corse) ; 5,426 h. L'arr. a 16 cant., 110 comm., 59,671 h.

Cortereal (*Gaspard* et *Miguel*), frères et navigateurs portugais du commencement du XVIe siècle.

Cortez (*Fernand*) (*tèze*), capitaine espagnol, conquérant du Mexique (1485-1547).

Cortone (*Pierre de*), peintre et architecte toscan (1596-1669).

Cortot, statuaire fr. (1787-1843).

Corvin (*Mathias*), roi de Hongrie de 1458 à 1490.

Corvisart, médecin fr. (1755-1821).

Cos, île de la mer Egée, patrie d'Hippocrate et d'Apelle ; 10,000 h.

Cosenza, v. d'Italie ; 10,000 h.

Cosme (*saint*), médecin et patron des chirurgiens, martyr en 303 ; fête le 27 septembre.

Cosme (*Jean* BASEILHAC, dit le *Frère*), religieux et habile chirurgien (1703-1781).

Cosmos, ou *Description physique du monde*, ouvrage résumant l'ensemble des connaissances humaines, par Humboldt; on y remarque des pages magnifiques (1847-1851). — Titre d'une revue scientifique fondée à Paris, en 1852, par M. l'abbé Moigno.

Cosne (*cône*), ch.-l. d'arr. (Nièvre) ; 6,210 h. L'arr. a 6 cant., 65 comm., 75,833 h.

Cossé-le-Vivien, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Château-Gontier ; 3,031 h.

Costar (*l'abbé*), écrivain fr. (1603-1660).

Costa-Rica, petit Etat du Guatémala.

Coste (*Pierre*), a traduit en français la plupart des ouvrages de Locke.

Côte d'Or, territoire de la Guinée (Afrique).—C'est aussi le nom d'une petite chaîne de collines de France qui donne son nom à un dép. et produit d'excellents vins.

Côte-d'Or (*dép. de la*), ch.-l. Dijon. 4 arr., 36 cant., 717 comm., 374,510 h. 7e div. milit. Cour d'appel et évêché.

Côte-Rôtie, nom d'un excellent vignoble du dép. du Rhône.

Côte-Saint-André (*la*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne ; 4,556 h. ; vins blancs estimés.

Cotentin, pays de la basse Normandie.

Côtes-du-Nord (*dép. des*), ch.-l. Saint-Brieuc. 5 arr., 48 cant., 387 comm., 622,295 h. 16e div. milit. Cour d'appel de Rennes ; évêché à Saint-Brieuc.

Cotignac (*aque*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles ; 2,954 h.

Cotin (*l'abbé*), prédicateur et poète fr. (1604-1682), qui fut en butte aux sarcasmes de Molière et surtout de Boileau. Voici le ton ironique sur lequel le prend le mordant satirique :

. . . .
Cotin, à ses sermons, traînant toute la [terre,
Fend des flots d'auditeurs pour aller à [sa chaire.
. . . .
Qui méprise Cotin n'estime point son [roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni [loi.

Dans l'application, ces deux derniers vers si mordants sont dirigés contre ceux qui ont la sotte prétention de mettre leur nullité à l'abri d'un nom ou d'une chose généralement respectée.

Cotta (*Aurelius*), orateur romain distingué, du 1er siècle av. J.-C.

Cotta, célèbre libraire allemand (1764-1832).

Cottin (*Madame*), romancière célèbre (1773-1807).

Cotton (*le Père*), jésuite, confesseur de Henri IV et de Louis XIII.

Coucher de soleil, tableau de Claude Lorrain, au Louvre — de J. Vernet, même musée — du même, musée de Munich.

Couches-les-Mines, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun ; 2,861 h.

Coucouron, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière ; 1,235 h.

Coucy, nom d'une ancienne famille noble de la Picardie, dont plusieurs membres se firent remarquer par leur ambition ; c'est l'un d'eux qui adopta cette fière devise :

Roy ne suis, ne prince, ne duc aussi ;
Je suis le sire de Coucy.

Coucy (*Raoul de*), un des membres les plus connus de cette ancienne et célèbre famille, périt au siége de Saint-Jean-d'Acre (1191), pendant la troisième croisade.

Coucy-le-Château, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon ; 746 h.

Coudray-Saint-Germer (*le*), ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais ; 437 h.

Couhé, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Civray ; 1,749 h.

Couiza, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux ; 1,034 h.

Coulange-la-Vineuse, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre ; 1,342 h.

Coulange-sur-Yonne, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre ; 972 h.

Coulanges (*le marquis de*), cousin et ami de Mme de Sévigné. Sa femme fut une des plus distinguées du XVIIe siècle.

Coulomb (*lon*), savant physicien fr. (1736-1806).

Coulommiers, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Marne) ; 4,334 h. L'arr. a 4 cant., 77 comm., 51,658 h.

Coulonges, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort ; 2,224 h.

Coumassie, v. de Guinée ; 15,000 h.

Coup de pistolet (*le*), célèbre tableau de Ph. Wouverman, galerie Buckingham (Londres), l'un des plus beaux ouvrages de l'auteur pour la délicatesse de l'exécution.

Coup de soleil (*le*), tableau de Ruysdaël, au Louvre.

Coup de vent dans la rade d'Alger, tableau de M. Gudin, musée du Luxembourg.

Couptrain, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne ; 368 h.

Courbevoie, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Saint-Denis ; 13,288 h.

Courçon, ch.-l. de c. (Charente-Infér.), arr. de La Rochelle ; 1,217 h.

Courier (*Paul-Louis*), érudit, publiciste, assassiné par son garde-chasse (1772-1825).

Courlande, province de la Russie d'Europe, cap. *Mittau*.

Couronne (*discours contre la*), harangue célèbre d'Eschine, prononcée contre Démosthène : la première partie est un excellent plaidoyer ; la deuxième, vive et brillante, est le discours d'un sophiste (330 av. J.-C.).

Couronne (*discours pour la*), ou *Pour Ctésiphon*, admirable plaidoyer de Démosthène, dont le génie victorieux fit condamner à l'exil Eschine son adversaire (IVe siècle av. J.-C.).

Couronnement de la Vierge (*le*), chef-d'œuvre de Fra Angelico, au Louvre : vaste composition dont le sujet central réunit plus de cinquante personnages et est entouré de sept médaillons représentant les *Miracles* de saint Dominique. Vasari a dit que Fra Angelico s'est surpassé lui-même dans cette œuvre empreinte d'une grâce mystique et traitée avec une exquise délicatesse.

Couronnement de la Vierge (*le*), tableau du Pinturicchio, au Vatican — peinture murale de M. Jacquand, à Saint-Philippe-du-Roule (Paris).

Couronnement d'épines (*le*), chef-d'œuvre du Titien, au Louvre — tableau de Van Dyck, musée de Madrid — du Guerchin, musée de Munich.

Couronnement de Napoléon (*le*), chef-d'œuvre de David (1810), musée de Versailles : vaste composition très-simple quoique très-solennelle ; la figure de Pie VII a quelque chose d'auguste dans sa douce bonhomie ; les grands dignitaires, placés à droite, près de l'autel, sont dessinés et peints avec beaucoup d'ampleur ; les princes et les princesses placés à gauche et les personnages qui occupent les tribunes du fond, sont moins satisfaisants. L'ensemble a une vigueur et une harmonie saisissantes.

Courpière, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers ; 3,602 h.

Cours analytique de littérature générale, ouvrage philosophique, didactique et critique, par M. Lemercier (1820). C'est un recueil de leçons faites à l'Athénée.

Cours de belles-lettres, ou *Principes de littérature*, ouvrage estimé, de l'abbé Batteux (1774).

Cours d'économie politique, par M. Michel Chevalier, ouvrage traitant principalement des machines, des voies de transport et de la monnaie (1842-1850).

Cours de littérature, ouvrage remarquable de critique et d'esthétique, par Blair (1783).

Cours de littérature ancienne et moderne, ouvrage de critique très-remarquable, de La Harpe (1799-1805).

Cours de littérature ancienne et moderne, par Ch.-Fr. Schlegel ; ouvrage où brille l'art des rapprochements, mais entaché de l'esprit de système (1811).

Cours de littérature dramatique, recueil des principaux feuilletons du critique Geoffroy, où des qualités sérieuses sont compromises par une partialité systématique (1819).

Cours de littérature dramatique, par A.-G. Schlegel, ouvrage estimé, surtout pour la partie qui traite de l'antiquité, mais déparé par une partialité systématique contre les auteurs français (1809).

Cours de littérature dramatique,

Leçons sur l'usage des passions dans le drame, par M. Saint-Marc Girardin (1843). Cet ouvrage est digne d'estime, mais il n'atteint cependant pas entièrement son but.

Coursan, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne; 2,538 h.

Course de chevaux libres, tableau de Carle Vernet, musée d'Avignon.

Coursegoules, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 487 h.

Courson, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 1,418 h.

Court de Gébelin, philologue fr. (1725-1784).

Courtenay, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis; 2,778 h.

Courtenay, illustre famille française.

Courtine (*la*), ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 1,034 h.

Courtois (*Jacques*), dit **le Bourguignon**, peintre de batailles (1621-1676).

Courtois, conventionnel, puis membre du conseil des Anciens.

Courtois (*Bernard*), chimiste fr. qui a découvert l'iode (1777-1838).

Courtomer (*mère*), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon; 1,111 h.

Courtray, v. de Belgique; 23,000 h,

Courville, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres; 1,718 h.

Cousin (*Jean*), peintre et sculpteur fr. (1500-1590).

Cousin (*le président*), érudit fr. (1627-1707).

Cousin d'Avallon, compilateur et historien fr. (1769-1840).

Cousin (*Victor*), célèbre philosophe fr. (1792-1867).

Coussey, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau; 715 h.

Coustou, nom de trois célèbres sculpteurs fr. : *Nicolas* (1658-1733), *Guillaume* père (1678-1746), et *Guillaume* fils (1716-1777).

Coutances, ch.-l. d'arr. (Manche), évêché; 8,027 h. L'arr. a 10 cant., 138 comm., 113,742 h.

Couthon, conventionnel, formait avec Robespierre et Saint-Just une sorte de triumvirat, fut renversé avec eux au 9 thermidor et décapité (1756-1794).

Coutras (*dce*), ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne; 3,685 h.

Covarruvias, célèbre jurisconsulte, surnommé le *Barthole espagnol* (1512-1577).

Coventry (*vène*), ville d'Angleterre; 41,647 h.

Cowley (*Abraham*), poète anglais (1618-1667).

Coypel (*Noel*), peintre fr. (1628-1707).

Coypel (*Antoine*), fils du précédent, peintre (1661-1722).

Coysevox, sculpteur fr. (1640-1720).

Coythier, **Coitier** ou **Coictier** (*Jacques*), médecin de Louis XI.

Cozes, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 1,828 h.

Crabbe, prédicateur et poète anglais (1754-1832).

Crac dans son petit castel (*Monsieur de*), jolie farce, très-amusante, de Collin d'Harleville; représentée en 1791. Ce nom est resté le type du conteur ou plutôt du menteur qui ne recule jamais devant l'invraisemblance des faits qu'il raconte.

Cracovie, ancienne cap. de la Pologne; 41,000 h.

Cramer (*J.-André*), poète lyrique, historien et auteur allemand (1723-1788). — Son fils, Ch.-Fréd., a traduit en fr. la *Messiade* de Klopstock.

Cramer (*J.-J.*), compositeur et pianiste allemand distingué (1771-1860).

Cranach (*nak*), peintre allemand (1472-1553).

Cranaüs, roi d'Athènes, successeur de Cécrops (XVIe siècle av. J.-C.).

Cranmer (*mèr*), archevêque de Cantorbéry, promoteur de la réforme protestante en Angleterre, brûlé comme hérétique en 1556.

Craon (*kran*), ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Château-Gontier; 4,254 h.

Craonne (*krane*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 755 h.

Crapelet (*père* et *fils*), imprimeurs fr. (1762-1809 — 1789-1842).

Craponne, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 3,731 h.

Crassus (*uce*), orateur et consul romain, mourut en 87 av. J.-C.

Crassus (*uce*), triumvir avec Pompée et César, assassiné en 53 av. J.-C.

Cratère, un des généraux et ami d'Alexandre.

Cratès, philosophe grec, IVe siècle av. J.-C.

Cratinus, poète grec du Ve siècle av. J.-C.

Cratyle (*le*), dialogue de Platon, exposant une partie de sa philosophie et de sa morale (IVe siècle av. J.-C.).

Crau (*la*), vaste plaine du dép. des Bouches-du-Rhône, toute couverte de cailloux.

Création de l'ordre dans l'humanité (*de la*), livre de Proudhon, renfermant l'exposé d'une théorie d'organisation sociale (1843, 1848).

Crébillon, poète tragique fr. (1674-1762).

Crébillon, fils du précédent, romancier (1707-1777).

Crèche (*la sainte*), tableau de Francia, pinacothèque de Bologne — du

Corrége, à Dresde. (V. *Nuit.*) — de C. Maratte, à Dresde.

Crécy, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux; 976 h.

Crécy, ch.-l. de c. (Somme), où Philippe de Valois fut vaincu en 1346, arr. d'Abbeville; 1,682 h.

Crécy-sur-Serre, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 1,953 h.

Creil, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis; 4,998 h.

Crema, ville d'Italie (Lombardie); 9,000 h.

Crémieu, ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin; 2,055 h.

Crémone, ville de l'Italie; 31,000 h.

Créon, prince thébain, XIIIe siècle av. J.-C.

Créon, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 1,085 h.

Crépin et **Crépinien** (*saints*), frères et patrons des cordonniers, martyrisés dans les Gaules en 287; fête le 25 octobre.

Crépy, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis; 2,867 h.

Créqui, ancienne famille noble, originaire de l'Artois.

Crescentini, célèbre soprano italien (1769-1846).

Crescimbeni, littérateur italien, fondateur de l'Académie des *Arcadiens* (1663-1728).

Crespi, nom de plusieurs peintres italiens distingués.

Crespy-en-Laonnais, bourg du dép. de l'Aisne, célèbre par le traité qui y fut conclu en 1544 entre François Ier et Charles-Quint.

Crest (*krèste*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die; 5,568 h.

Crésus (*zuce*), roi de Lydie, célèbre par ses richesses; VIe siècle av. J.-C. Le nom de Crésus a passé dans la langue pour désigner un homme opulent, comblé de toutes les faveurs de la fortune.

Crète (*île de*), aujourd'hui *Candie.*

Creully, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 903 h.

Creuse, riv. de France; cours, 270 kil.

Creuse (*dép. de la*), ch.-l. Guéret, 4 arr., 25 cant., 263 comm., 274,663 h. 21e div. milit. Cour d'appel et évêché de Limoges.

Créuse, fille de Priam et première femme d'Enée. Elle disparut en fuyant avec son mari pendant le sac de Troie.

Creutznach, v. de Prusse; 7,100 h.

Creuzé de Lesser, littérateur fr. (1771-1839).

Creuzer (*Fréd.*), un des plus illustres savants de l'Allemagne (1771-1858).

Creuzot (*le*), commune de l'arr. d'Autun (Saône-et-Loire), remarquable par ses forges et ses usines; 22,890 h.

Crèvecœur, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont; 2,335 h.

Crèvecœur (*Phil. de*), un de ceux qui servirent le plus utilement Charles le Téméraire, puis Louis XI.

Crevier, historien fr. (1693-1765).

Crichton (*Jacques*), gentilhomme écossais, le *Pic de la Mirandole* de son pays (1560-1583).

Crillon, célèbre capitaine, ami et compagnon d'armes de Henri IV (1541-1615), qui lui écrivit ce billet fameux après la victoire d'Arques : « *Pends-toi, brave Crillon, nous avons vaincu à Arques, et tu n'y étais pas!* » On fait en littérature de fréquentes allusions à ce billet resté historique, quand on veut exprimer plaisamment à un ami le regret qu'il n'ait pas assisté à un incident quelconque qui l'eût intéressé; en voici un charmant exemple emprunté à Henri Heine : « La société philharmonique des matous a donné cette nuit son premier concert d'hiver sur les toits. Prodigieusement effroyable fut l'exécution de la grande pensée, du programme pompeux. *Pends-toi, mon cher Berlioz, tu n'y étais pas.* »

Crimée, presqu'île au S. de la Russie, sur la mer Noire.

Criquetot-l'Esneval, ch.-l. de c. (Seine-Infér.), arr. du Havre; 1,457 h.

Crispin, nom d'un valet de comédie, d'origine italienne. Ce nom est devenu caractéristique pour désigner un valet plaisant, mais fripon, effronté et peu scrupuleux.

Crispin rival de son maître, comédie en un acte et en prose, de Le Sage, publiée en 1707.

Crispus, fils de Constantin, que celui-ci fit empoisonner en 326.

Critias, le plus connu des trente tyrans d'Athènes.

Critias (*le*), dialogue de Platon, où l'auteur décrit l'Atlantide jadis rêvée par Solon; il fait logiquement suite à la *République* et au *Timée;* il est resté inachevé (IVe siècle av. J.-C.).

Critique du jugement, un des trois principaux ouvrages philosophiques de Kant (1790). C'est un traité sur le beau et le sublime.

Critique de la raison pratique, un des trois grands ouvrages philosophiques de Kant (1788). C'est le système de morale de cet auteur.

Critique de la raison pure, un des trois principaux ouvrages philosophiques de Kant (1781). C'est le sys-

tème de l'auteur sur l'origine de nos connaissances.

Critolaüs, philosophe péripatéticien du IIe siècle av. J.-C.

Criton, disciple de Socrate.

Criton (*le*), dialogue de Platon, servant d'introduction à sa doctrine; fameux par la prosopopée des *Lois*, qui rappellent à Socrate ses devoirs de citoyen (IVe siècle av. J.-C.).

Croatie (*ci*), partie de l'empire d'Autriche.

Crocq (*kroke*), ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 1,020 h.

Croisades, expéditions religieuses et militaires pour la conquête de la Terre sainte.

La 1re, commandée par Godefroy de Bouillon (1096-1099).

La 2e, par Conrad III et Louis le Jeune (1147-1149).

La 3e, par Frédéric Barberousse, Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion (1189-1193).

La 4e, par Baudouin, comte de Flandre (1204).

La 5e, par Jean de Brienne (1217-1221).

La 6e, par Frédéric II (1228-1229).

La 7e, en 1250; la 8e, en 1270, par saint Louis.

Croisic (*le*), ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de St-Nazaire; 3,344 h.

Croisilles, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 1,580 h.

Croix-Rousse (*la*), faubourg de Lyon.

Cromwell (*krome-ouèl*) (*Olivier*), chef de la révolution qui fit périr sur l'échafaud Charles Ier, roi d'Angleterre. Protecteur de la République en 1652 (1599-1658).

Cromwell devant le cercueil de Charles Ier, chef-d'œuvre de P. Delaroche, musée de Nîmes : vérité et simplicité de la composition, correction du dessin, harmonie de la couleur, exactitude des types et des costumes.

Cromwell devant le Parlement, tableau de Benj. West.

Cromwell, grand drame historique, précédé d'une préface restée célèbre comme théorie littéraire par Victor Hugo (1827).

Cromwell (*Richard*), fils d'Olivier, protecteur après son père, abdiqua en 1659, mourut en 1712.

Cronstadt (*stad*), ville forte sur la mer Baltique.

Crotone, ville de l'ancienne Italie.

Croy, illustre famille française.

Croydon, ville d'Angleterre; 16,500 h.

Crozat, riche financier français du XVIIIe siècle.

Crozon, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin; 8,946 h.

Cruche cassée (*la*), tableau de Greuze, au Louvre : figure de fillette, d'une naïvete charmante.

Crucifiement de saint Pierre (*le*), tableau de Rubens, musée de Cologne — de Séb. Bourdon, au Louvre.

Cruseilles, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien; 1,819 h.

Crussol, ancienne famille noble du Languedoc.

Cruzy-le-Châtel, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Tonnerre; 927 h.

Ctésias, historien grec et médecin d'Artaxerce-Mnémon (400 av. J.-C.).

Ctésiphon, ville de Babylonie, sur les ruines de laquelle s'est élevée Bagdad.

Cuba (*île de*), la plus grande des Antilles, appartient à l'Espagne; cap. *La Havane.*

Cuba (*Histoire de l'île de*), ouvrage étendu et estimé, par M. Ramon de La Sagra, qui l'a refondu à plusieurs reprises (1831, 1837 et 1861).

Cubières (*le chevalier de*), poète fr. dans le genre de Dorat, son maître (XVIIIe siècle).

Cudworth, célèbre philosophe anglais (1617-1688).

Cuença, ville d'Espagne; 9,000 h.

Cuers (*ku-èr*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon; 4,004 h.

Cuirassier blessé (*le*), tableau de Géricault, au Louvre.

Cuirassiers de Waterloo (*les*), tableau de Bellangé, exp. 1865 et 1867.

Cuiseaux, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans; 1,544 h.

Cuisery, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans; 1,586 h.

Cuisine des anges (*la*), tableau de Murillo, au Louvre : les anges préparent le repas de saint Diégo; scène triviale dont l'exécution a été altérée par de nombreux repeints.

Cujas (*âce*), célèbre jurisconsulte fr. (1520-1590). Ce nom est resté la personnification d'un savant légiste, et on dit un *Cujas*, comme on dit un Barthole.

Cullen, médecin écossais (1712-1790).

Culloden, bruyère d'Ecosse, célèbre par la bataille où le prétendant Charles-Edouard fut vaincu par le duc de Cumberland (1746).

Cumberland, comté d'Angleterre; 200,000 h. — Nom de plusieurs comtés des Etats-Unis.

Cumberland (*le duc de*), troisième fils de George II, vaincu à Fontenoy par les Français, vainqueur du prétendant à Culloden.

Cumes, anc. ville de Campanie, séjour d'une sibylle célèbre dans l'antiquité.
Cunaxa, ville de l'anc. Babylonie ; célèbre par la bataille qui s'y livra entre Cyrus le Jeune et ses frères, en 461 av. J.-C.
Cunégonde (*sainte*), impératrice d'Allemagne ; m. en 1040 ; fête le 3 mars.
Cunlhat, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert ; 2,929 h.
Cunningham, poète écossais (1784-1842).
Cupidon, dieu de l'amour.
Cupidon endormi, statue antique, musée de Turin.
Cupidon, dit le *Cupidon de Praxitèle*, statue antique remarquable par l'expression souriante du visage et la grâce de l'attiude, musée des Etudes (Naples).
Cuq-Toulza, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Lavaur ; 1,140 h.
Curaçao (*ço*), île des Antilles, appartenant à la Hollande.
Curculio, ou le *Charancon*, comédie d'intrigue de Plaute, dans laquelle il s'agit des bons et mauvais tours d'un parasite,etc. (IIe siècle av. J.-C.).
Cure, petite rivière de France, se jette dans l'Yonne.
Curé de village (*le*), un des meilleurs romans de H. de Balzac (1842-1852).
Curètes, prêtres du culte de Cybèle et de Jupiter.
Curiaces. V. *Horaces*.
Curius Dentatus (*uce*), l'un des types traditionnels du vieux Romain, est célèbre par ses talents militaires, mais plus encore par son désintéressement et sa frugalité. Il fut trois fois consul et deux fois honoré du triomphe, pour avoir vaincu les Samnites, les Brutiens, les Lucaniens, les Sabins, et enfin Pyrrhus à la bataille de Bénévent. Les Samnites lui ayant envoyé des députés afin d'obtenir des conditions moins dures, ils trouvèrent le rude quirite à la campagne, dans sa petite maison, assis sur un escabeau, et mangeant, dans une écuelle de bois, des raves et des racines qu'il avait préparées lui-même. Il n'y avait d'admirable dans cette maison que le maître. Après avoir exposé le sujet de leur députation, les envoyés présentèrent à Curius des vases d'or, que leur république les avait chargés de lui offrir. Le Romain refusa leurs offres en disant qu'il aimait mieux commander à ceux qui avaient de l'or que d'en posséder lui-même.
Par comparaison, le nom de *Curius* s'applique à quelqu'un de désintéressé, ennemi du faste et des grandeurs.
Curtius (*ci-uce*), Romain qui, pour apaiser les dieux infernaux, se dévoua au salut commun en se précipitant dans un gouffre ; 362 av. J.-C. L'*action héroïque de Curtius*, le *gouffre de Curtius*, sont des expressions demeurées proverbiales pour caractériser les actes de dévouement, et en particulier les sacrifices à la patrie, à l'intérêt public.
Cusset, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Lapalisse ; 6,279 h.
Custine (*comte de*), général fr. ; m. sur l'échafaud en 1793.
Custozza, bourg de Vénétie, où les Italiens furent vaincus par les Autrichiens en 1866.
Cuvelier, auteur dramatique fr. (1766-1824).
Cuvier (*Georges*), célèbre naturaliste fr., créateur de la paléontologie (1769-1832).
Cuvier (*Frédéric*), naturaliste, frère du précédent (1773-1838).
Cuyp, célèbre peintre hollandais (1605-1683).
Cuzco ou **Cusco**, v. du Pérou ; 50,000 h.
Cyaxare, nom de deux rois mèdes, dont l'un régna de 655 à 595 av. J.-C., et l'autre, qui fut l'oncle du grand Cyrus, de 560 à 536.
Cybèle, épouse de Saturne.
Cyclades, îles de l'Archipel appartenant au royaume de Grèce.
Cyclope (*le*), drame satirique d'Euripide, pièce d'un genre mixte, vive et amusante (Ve siècle av. J.-C.).
Cycnus, fils de Sthénélus, roi de Ligurie, et ami de Phaéton, fut métamorphosé en cygne.
Cydnus (*uce*), fleuve de l'anc. Cilicie.
Cymbalum mundi, ouvrage satirique, d'un scepticisme effréné, par Bonaventure Des Périers, estimé pour le style (1537).
Cymodocée, une des plus belles, des plus touchantes créations de Chateaubriand, l'héroïne de ses *Martyrs* et l'épouse d'Eudore. C'est le type gracieux de la femme chaste et timide qui meurt avant qu'aucune pensée profane ne pénètre dans son âme innocente.
Cynocéphales, lieu de Thessalie, célèbre par la victoire que Flaminius y remporta sur les Macédoniens (197 av. J.-C.).
Cyprien (*saint*), Père de l'Eglise latine, évêque de Carthage, martyr en 258.
Cyrano de Bergerac. V. *Bergerac*.
Cyrénaïque, contrée de l'ancienne Afrique, à l'O. de l'Egypte.

Cyriaque (*saint*), patriarche de Constantinople de 596 à 606.

Cyrille (*saint*), Père de l'Église grecque (315-386).

Cyrille (*saint*), patriarche d'Alexandrie; m. en 444.

Cyrille (*saint*), surnommé l'*Apôtre des Slaves* et le *Philosophe*; m. en 868.

Cyrique, ville célèbre de Mysie.

Cyropédie, ou l'*Enfance de Cyrus*, ouvrage d'histoire et de morale par Xénophon; tableau d'une éducation où la fiction tient plus de place que la réalité; roman allégorique où l'auteur a déployé tous les agréments de sa narration et de son style (ive siècle av. J.-C.).

Cyrus, roi des Mèdes, conquérant de la Perse (vie siècle av. J.-C.).

Cyrus le Jeune, fils de Darius Nothus; tué à la bataille de Cunaxa en 401 av. J.-C.

Cysoing, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille; 2,937 h.

Cythère, île de la mer de Crète, où Vénus avait un temple magnifique.

Czarniecki, le *Du Guesclin* de la Pologne (1599-1664).

Czartoryski, nom d'une famille polonaise illustre.

Czerni (*George*), prince de Servie, décapité en 1817.

Czernovicz, v. d'Autriche; 12,000 h.

D

Dacie, anc. pays près du Pont-Euxin.

Dacier, érudit fr. (1651-1722).

Dacier (Mme), femme du précédent, traduisit l'*Iliade* et l'*Odyssée* (1651-1720).

Dacier (*baron*), érudit et traducteur fr. (1742-1833).

Daghestan (*dag-ès-tan*), prov. de la Russie d'Asie; environ 470,847 h.

Dagobert Ier, roi d'Austrasie en 622, de France en 628; m. en 638.

Dagobert II, roi d'Austrasie de 674 à 679.

Dagobert III, roi de Neustrie de 711 à 715.

Dagobert, général fr. (1736-1794).

Dagon, divinité des Philistins.

Daguerre, artiste fr., inventeur du *daguerréotype* (1787-1851).

Daguesseau, magistrat fr. (1668-1751).

Dahomey, contrée de l'Afrique (Nigritie).

Dahra, région montagneuse de l'Algérie.

Dalayrac (*lé-rak*), compositeur fr. (1753-1809).

Dalberg (*le baron de*), prélat et homme politique allemand (1745-1817).

Dalberg (*le duc de*), neveu du préc[é]dent, membre du gouvernement pr[o]visoire à la chute de Napoléon.

Dalécarlie, anc. pays de la Suède.

Daléchamps, naturaliste, philologu[e] et médecin fr. (1513-1586).

Dalembert. V. *Alembert (d')*.

Dalila, femme qui trahit Samson.

Dalmatie (*cî*), province de l'empi[re] d'Autriche; cap. *Zara*; 404,449 h.

Dalton, physicien et chimiste angla[is] (1766-1844).

Damanhour, ville d'Égypte; 10,000 [h.]

Damar, ville d'Arabie; 25,000 h.

Damas (*dâce*), v. de Syrie; 200,000 h. En littérature et dans le style élev[é] on fait souvent allusion à ces mots *Route, chemin de Damas*, imag[e] frappante que l'on emploie pour ca[]ractériser une illumination soudain[e] qui transforme subitement nos idée[s] nos sentiments, nos opinions. Voi[ci] l'origine de cette métaphore, un[e] des plus poétiques de notre langue

Saint Paul, qui devait être un jou[r] la lumière la plus resplendissant[e] et le plus illustre propagateur d[u] christianisme, s'en montra d'abor[d] l'ennemi le plus acharné. Poussé pa[r] un fanatisme aveugle, il se rendi[t] un jour en Syrie, pour recherche[r] les nouveaux chrétiens et les con[]duire à Jérusalem. Comme il étai[t] sur la route de Damas, entouré d[e] cavaliers et de chariots, voilà qu[e] vers le midi, au milieu de la plu[s] grande clarté du jour, un éclat d[e] lumière, plus vif et plus resplendi[s]sant que le soleil, l'environna, lui e[t] tous ceux qui l'accompagnaient. [Il] tomba ébloui, tandis que les autre[s] s'arrêtaient saisis de frayeur, cont[e]nant à peine leurs chevaux épouvan[]tés. Or Saul entendit, mais entend [it] seul, une voix éclatante qui lui dit[:] « Saul, Saul, pourquoi me persécu[]tes-tu? — Qui êtes-vous, Seigneur? répondit Saul atterré. — Je suis Jésu[s] que tu persécutes, » dit la voix. E[t] Saul reprit : « Seigneur, que voulez-vous de moi? — Lève-toi, et entr[e] dans la ville, où l'on te dira ce qu'[il] faut que tu fasses. » Alors il lui sem[]bla qu'à une si vive clarté avaien[t] succédé les ténèbres; il était aveu[]gle. Ses compagnons, qui étaien[t] restés confondus d'étonnement, l[e] prirent par la main, et le conduisi[]rent lentement à Damas comme o[n] conduit un vieillard infirme. C'es[t] ainsi qu'en un espace de temps auss[i] court que la durée d'un éclair, celu[i] que devançait la terreur n'inspir[a] plus que la pitié.

Damas (*âce*), nom d'une famille noble de France.
Damase Ier (*saint*), pape de 366 à 384.
Damase II, pape en 1048.
Damazan, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac; 1,871 h.
Dame du Lac (*la*), un des plus beaux poèmes de Walter Scott (1810).
Damien (*saint*), frère de saint Côme, martyrisé avec lui.
Damien (*saint Pierre*), docteur de l'Eglise (988-1072).
Damiens (*mi-in*), frappa Louis XV d'un coup de couteau; écartelé en 1757.
Damiette, ville de la basse Egypte; 20,000 h.
Damilaville, ami et correspondant de Voltaire.
Dammartin-en-Goële, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux; 1,784 h.
Damoclès, courtisan de Denys le Tyran, dont il vantait constamment le bonheur. Denys, en homme d'esprit qu'il était, entreprit de faire comprendre à Damoclès, par une allégorie, quelles sont les jouissances de la grandeur. Il l'invita un jour à prendre sa place dans un festin, et ordonna à ses serviteurs de le traiter comme lui-même. Damoclès s'enivrait de son bonheur, quand tout à coup, levant les yeux, il aperçut au-dessus de sa tête une épée lourde et très-aiguë, qui n'était suspendue que par un crin de cheval. La coupe encore pleine échappa des mains du naïf courtisan, qui comprit aussitôt ce que c'est que le bonheur d'un tyran.
Dans l'application, l'*Epée de Damoclès* est le danger qui peut frapper un homme au milieu d'une apparente prospérité.
Damon et **Pythias**, amis célèbres de l'antiquité, au temps de Denys de Syracuse. Ces deux noms ont passé dans la langue comme symbole de l'amitié.
Dampierre (*Guy de*), comte de Flandre; m. en 1305.
Dampierre (*marquis de*), général fr., tué sous les murs de Valenciennes, en 1793.
Dampierre, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle; 947 h.
Dampierre-sur-Salon, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray; 1,146 h.
Damrémont, général fr., gouverneur de l'Algérie; tué sous les murs de Constantine (1783-1837).
Damville, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux; 968 h.
Damvillers (*dan-vi-lé*), ch.-l. de c. (Meuse). arr. de Montmédy; 834 h.
Dan, cinquième fils de Jacob.
Danaé, fille d'Acrisius, enfermée dans une tour d'airain où pénétra Jupiter sous la forme d'une pluie d'or.
Danaé, célèbre tableau du Corrège, galerie Borghèse, à Rome. Le dessin est d'une exquise élégance et le coloris des plus harmonieux. — Le même sujet a été traité, d'une façon très-remarquable aussi, par le Titien (musée de Naples) et par Van Dyck (musée de Dresde).
Danaïdes, nom des 50 filles de Danaüs, qui, pour avoir tué leurs époux, furent condamnées, dans le Tartare, à remplir d'eau un tonneau sans fond. Ce supplice qui, dans un autre ordre d'idées, a quelque rapport avec la *toile de Pénélope*, a enrichi la langue d'une expression caractéristique. On compare au *tonneau des Danaïdes* une mémoire où rien ne laisse de trace, un cœur dont rien ne remplit les désirs, un prodigue qui dissipe à mesure qu'il reçoit, etc., etc. En voici une application : « Le journal est l'œuvre colossale de ce temps-ci : il lui faut des travailleurs rompus aux fatigues; des esprits prompts, clairvoyants, laborieux; des hommes qui donnent leur sang et leur vie à cette tâche sans fin, véritable *tonneau des Danaïdes*. Le journal, c'est le mouvement perpétuel cherché depuis deux mille ans par les mathématiciens. »
Danaüs (*uce*), roi d'Egypte, père des Danaïdes.
Danchet, poète fr. (1671-1748).
Dancourt, auteur dramatique fr. (1661-1726).
Dandelot, frère puîné de l'amiral de Coligny (1521-1559).
Dandolo, illustre famille de Venise.
Danemark, roy. d'Europe; 1,693,000 h., cap. *Copenhague*.
Dangé, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault; 816 h.
Dangeau (*marquis de*), courtisan spirituel, auteur de *Mémoires* précieux (1638-1720).
Dangeau (*abbé de*), frère du précédent, grammairien (1643-1723).
Daniel, l'un des quatre grands prophètes (VIIe siècle av. J.-C.). Daniel faisait partie des jeunes Israélites emmenés captifs à Babylone. Sa pénétration et son esprit le mirent en grande faveur auprès de Nabuchodonosor et de son successeur Evilmérodach. Cette faveur éclatante excita la jalousie des mages, qui obtinrent du roi que Daniel serait jeté dans la fosse aux lions, où il fut retrouvé le lendemain sain et sauf. En littéra-

ture, on rappelle la *fosse aux lions* pour désigner un danger imminent au milieu duquel un homme se meut librement et sans crainte.

Daniel (*le Père*), jésuite, auteur d'une *Histoire de France* (1649-1728).

Dannecker, sculpteur allemand (1759-1841).

Dannemarie, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Belfort; 1,146 h. Cédé à l'All.

Danse des morts (*la*), ou *Danse macabre*, suite de 53 estampes, par Holbein : en traitant ce sujet, si familier au moyen âge, le célèbre artiste a rendu avec une profonde ironie le désespoir impuissant qui torture les hommes de toutes les conditions, depuis le pape jusqu'au mendiant, en présence de la mort. Holbein avait une telle prédilection pour ce sujet, qu'il le traita de nouveau dans un alphabet gravé sur bois. Un autre artiste allemand Nicolas Manuel, surnommé Deutsch, a représenté la *Danse des morts* dans 46 grandes peintures à fresque du cimetière des dominicains à Berne, très-originales et très-spirituelles peintures dont on n'a malheureusement que des copies.

Danse des Saisons (*la*), chef-d'œuvre de Poussin, coll. de lord Hertford : cette peinture, plus claire et mieux conservée que la plupart des autres tableaux du maître, est surtout connue par la belle gravure de R. Morghen qui en traduit jusqu'à un certain point la correction, la grandeur et le style.

Danseur napolitain (*le*), statue de bronze, un des meilleurs ouvrages de M. Duret (Sal. de 1833 et 1855).

Danseuses de Pompéi (*les*), peinture antique, musée des Etudes.

Dante (*Alighieri*), célèbre poète italien, auteur de la *Divine Comédie* (1265-1321).

Dante, ou la *Philosophie au* XIIIe *siècle*, ouvrage remarquable de Frédéric Ozanam (1845).

Dante et Béatrix, tableau d'Ary Scheffer, coll. particulière : figures du plus grand style.

Danton, conventionnel, ministre de la justice après le 10 août; décapité (1759-1794). Un mot, qui est resté célèbre, exprime parfaitement la fougue de ce tribun populaire. A la suite de la journée du 10 août, toute l'Europe s'était soulevée contre la France révolutionnaire. Brunswick venait de lancer son manifeste; nos armées avaient éprouvé des revers en Lorraine; Longwy était pris, Verdun assiégé; l'alarme régnait dans Paris. Pour ranimer les courages, Danton résolut de frapper un grand coup. On était au 1er septembre. Le lendemain, tandis que le tocsin sonnait et que le bruit du canon se faisait entendre, le tribun courut à l'Assemblée législative, et, dans un discours rapide, il fait entendre ces mots terribles aux députés tremblants sur leurs siéges : « C'est en ce moment, messieurs, que vous pouvez décréter que la capitale a bien mérité de la France entière. Le canon que vous entendez n'est point le canon d'alarme : c'est le pas de charge sur nos ennemis!... *de l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace!* » En littérature, on rappelle souvent cette énergique répétition.

Dantzig, ville de Prusse; eau-de vie très-renommée; 67,506 h.

Danube, grand fleuve d'Europe; source dans la forêt Noire; se jette dans la mer Noire après avoir traversé l'Allemagne, la Hongrie et la Turquie; cours d'env. 3,000 h.

Danville, géographe fr. (1697-1782).

Daoulas (*lâce*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest; 743 h.

Daphné, nymphe qui fut changée en laurier.

Daphnis, berger sicilien (*myth.*)

Daphnis et Chloé, roman pastoral de Longus; récit plein de grâce et de naïveté, mais trop libre pour nos mœurs. Traduit par Amyot.

Daphnis et Chloé, groupe en marbre, de J.-P. Cortot, au Louvre.

Darcet, chimiste fr. (1725-1801).

Dardanelles (*détroit des*), ou de **Gallipoli**, entre la Méditerranée et la mer de Marmara, l'*Hellespont* des anciens.

Dardanie, ancien nom de la Troade.

Dardanus (*uce*), fondateur de Troie.

Darès (le *Phrygien*), historien de la guerre de Troie.

Darfour, Etat de l'Afrique; 250,000 h.

Darien (*golfe de*) (*ri-in*), dans la mer des Antilles.

Darius Ier, fils d'Hystaspe, roi de Perse de 523 à 485 av. J.-C.

Darius II, dit **Nothus**, roi de Perse de 423 à 404 av. J.-C.

Darius III, dit **Codoman**, dernier roi de Perse, de 336 à 330 av. J.-C.; vaincu par Alexandre le Grand à Arbelles, tué par Bessus.

Darmstadt, v. d'Allemagne, cap. du grand-duché de Hesse-Darmstadt; 32,000 h.

Darnétal, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 5,636 h.

Darney, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Mirecourt; 1,792 h.

Darnley, époux de Marie Stuart, assassiné par Bothwell (1541-1567).

Daru, littérateur fr. (1767-1829).

Darwin, célèbre poète anglais (1731-1802).

Datis, général des Perses, vaincu à Marathon par Miltiade.

D'Aube, jurisconsulte fr., célèbre par son ardeur pour la discussion (1686-1752).

Daubenton, naturaliste, collaborateur de Buffon (1716-1799).

Daumesnil (*mé-ni*) (*Pierre*), général fr., dit la *Jambe de bois*, connu par l'énergie avec laquelle il défendit Vincennes en 1814 (1776-1832).

Daun, général autrichien, vainquit Frédéric II à Kollin, en 1757.

Daunou, savant fr. (1761-1840).

Dauphiné, anc. prov. de France, cap. *Grenoble;* comprise aujourd'hui dans les dép. de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes.

David, roi-prophète, successeur de Saül; m. en 1016 av. J.-C. Trois circonstances de la vie de ce prince ont laissé des traces dans la langue :
1° son combat singulier avec le géant Goliath, qu'il tua d'un coup de fronde;
2° David jouant de la harpe devant Saül;
3° David dansant devant l'arche.
Comme ces traits appartiennent à l'histoire sainte, familière au lecteur, nous n'entrerons dans aucun développement à cet égard.

David vainqueur de Goliath, tableau du Guide, au Louvre — de Poussin, mus. de Madrid — du Dominiquin, palais Rospigliosi (Rome).

David, célèbre peintre fr., conventionnel; m. en exil à Bruxelles (1748-1825).

David (*Emeric*), érudit fr., s'occupa surtout de l'histoire des arts (1755-1839).

David d'Angers, célèbre statuaire, auteur du fronton du Panthéon.

Davila, historien fr. (1576-1631).

Davis (*vice*) (*John*), navigat. anglais, découvrit en 1585 le détroit de Davis.

Davis (*détroit de*), qui unit la mer de Baffin à l'océan Atlantique.

Davout (*vou*), prince d'Eckmühl, maréchal de France (1770-1823).

Davy (*Humphry*), chimiste anglais, inventa la lampe de sûreté pour les mineurs (1778-1829).

Dax, ch.-l. d'arr. (Landes); 9,336 h. L'arr. a 8 cant., 107 comm., 107,798 h.

Deal, v. d'Angleterre (Kent); 7,000 h.

Débarquement de Cléopâtre à Tarse (*le*), tableau de Cl. Lorrain, au Louvre.

Débats (*Journal des*), feuille quotidienne, fondée en 1799, par Bertin l'aîné; ce journal n'a cessé d'occuper la première place, tant en politique qu'en littérature, bien qu'il ne compte qu'un nombre d'abonnés inférieur à celui de plusieurs autres feuilles.

Débauché (*la Carrière du*), *Rake's progress*, suite de huit tableaux de W. Hogarth, appartenant au musée Soane, et popularisés par les estampes qu'en a données Hogarth lui-même.

Débora, prophétesse juive, XIVe siècle av. J.-C.

Debraux, chansonnier fr. (1798-1831).

Debreczin, v. de Hongrie; 61,283 h.

Debrosse (*Jacques*), architecte fr. à qui on doit le palais du Luxembourg; m. en 1621.

De Brosses (*le président*), érudit fr. (1709-1777).

De Bry, homme politique fr. (1760-1834).

Debure, famille de libraires et de bibliographes de Paris.

Décade philosophique (*la*), revue littéraire et politique, publiée de 1794 à 1807, par Ginguené, Andrieux, etc.; recueil qui jette un grand jour sur l'histoire des idées et des opinions.

Decaen, général fr. (1769-1832).

Decamps (*Gabriel*), un de nos peintres contemporains les plus distingués (1803-1860).

Décan ou **Dekkan**, immense contrée qui fait partie de l'Inde anglaise; 50,000,000 h.

Decazes (*duc*), homme politique fr. (1780-1860).

Decazeville, bourg industriel du dép. de l'Aveyron; 8,842 h.

Decius Mus (*uce*), illustre Romain, qui se dévoua aux dieux infernaux pour assurer la victoire à son armée (340 av. J.-C.). Le nom de *Decius* a passé dans la langue pour désigner ceux qui se dévouent aux intérêts de la patrie; mais ce rapprochement a lieu le plus souvent ironiquement et par antiphrase.

Decius (*uce*) ou **Dèce**, empereur romain de 249 à 251.

Decize, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers; 4,538 h.

Déclamation (*la*), poème de Dorat, la meilleure production de cet auteur maniéré et prétentieux (1764).

Decrès (*le duc*), amiral fr., ministre de la marine de 1802 à 1815.

Décrétales, recueil de lettres doctri-

nales, écrites par les papes des premiers siècles. Cette collection se compose de documents très-divers on en distingue les *Fausses Décrétales*, pièces apocryphes du VIIIe au Xe siècle.

Dédale, architecte et mécanicien grec, constructeur du labyrinthe de Crète. V. aux notes *Dédale*.

Defauconpret, littérateur fr., traducteur des romans de Walter Scott et de Cooper (1767-1843).

Défense et illustration de la langue française, ouvrage en prose du poète Du Bellay ; manifeste de l'école de Ronsard, aussi remarquable sous le rapport du fond que sous celui de la forme (1549).

Défense de la foi catholique, principal ouvrage du casuiste et jésuite espagnol Suarès, ouvrage qui fut brûlé par ordre du parlement de Paris comme attentatoire à l'autorité des souverains (1613).

Défense de Scutari (*la*), plafond de P. Véronèse, palais Ducal, à Venise.

Dego, bourg des Etats sardes, près duquel Bonaparte vainquit les Autrichiens en 1796.

Déidamie, fille de Lycomède, roi de Scyros, mère de Pyrrhus.

Déiphobe, nom de la sibylle de Cumes.

Déjanire, femme d'Hercule. Le nom de Déjanire joue à peu près dans le mythe grec le rôle de Dalila dans l'histoire de Samson, l'Hercule juif, et la phrase *Robe de Déjanire* a passé dans toutes les langues, et y est l'objet de fréquentes allusions. V. *Hercule*.

Dejean, génér. du génie et ministre de la guerre sous l'Empire (1749-1824).

Dejean, général fr. et entomologiste distingué, fils du précédent (1780-1845).

Déjocès, roi de Médie de 733 à 690 av. J.-C., fonda Ecbatane.

Dekkan. V. *Décan*.

Delacroix (*Eugène*), un des plus grands peintres fr. de ce siècle ; m. en 1863.

Delaistre, statuaire fr. (1746-1832).

Delamarche, géographe fr. (1740-1811).

Delambre, astronome fr., mesura le méridien de Paris pour servir à l'établissement du système métrique (1749-1822).

Delandine, littérateur et historien fr. (1756-1820).

Delaroche (*Paul*), un de nos plus grands peintres d'histoire (1797-1856).

De Launay. V. *Launay*.

Delavigne (*Casimir*), poète lyrique et dramatique fr. (1793-1843).

Delavigne (*statue de Casimir*), pa[r] David d'Angers, au Havre.

Delaware (*vare*), fleuve des Etats-Unis qui donne son nom à un de[s] Etats de l'Union.

Delémont, v. de Suisse ; 2,000 h.

Delessert (*Et.*), banquier fr. et agro[-]nome distingué (1735-1816).

Delessert (*Benjamin*), fils du précé[-]dent, philanthrope éclairé (1773-1847).

Deleuze, naturaliste fr. (1753-1835).

Delft, v. forte de Hollande ; 18,000 h.

Delhi ou **Dehli**, v. de l'Inde anglaise, ancienne résidence du Grand-Mogol ; 200,000 h.

Delille (*l'abbé*), poète fr., traducteu[r] de Virgile et de Milton (1738-1813).

Delisle (*Guillaume*), géographe fr. (1675-1726).

Délits et des peines (*traité des*), ou[-]vrage célèbre de l'Italien Beccaria qui a fait disparaître les supplice[s] barbares (1764).

Délivrance de saint Pierre, fresqu[e] de Raphaël, au Vatican (*Chambres*) — tableau du Guerchin, musée d[e] Madrid.

Délivrance d'Andromède (*la*). V. *Andromède*, *Persée*.

Delle, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Belfort ; 1,326 h.

Delme, ch.-l. de c. (Meurthe), arr. de Château-Salins ; 690 h. Cédé à l'All.

Delolme, publiciste genevois (1740-1806).

Delorme (*Philibert*), architecte fr., éleva les Tuileries (1518-1577).

Delorme (*Marion*), femme célèbre par sa beauté et ses aventures, sous Richelieu.

Delorme (*P.-Cl.-Franç.*), peintre fr. (1783-1859).

Délos (*óce*), une des Cyclades, où naquirent Apollon et Diane.

Delpech, savant médecin fr. (1772-1832).

Delphes, v. de l'ancienne Grèce, où Apollon avait un temple et rendait des oracles par la bouche de la Pythie.

Delphine, roman de Mme de Staël publié en 1802.

Delrieu, auteur dramatique fr (1760-1836).

Deluc, physicien et géologue de Genève (1727-1817).

Déluge (*le*), fresque de Michel-Ange (chap. Sixtine) — de Raphaël (*Loges*) — chef-d'œuvre de Poussin au Louvre — tableau de Girodet, même musée — de Schorn, pinacothèque de Munich. Ces divers ouvrages sont classés à bon droit parmi les meilleures productions de leurs auteurs ; mais lo[in]

plus célèbre de tous est assurément celui de Poussin.

Démade, orateur athénien, adversaire acharné de Démosthène.

Démarate, Corinthien qui alla s'établir en Italie, fut le père de Tarquin.

Dembéa (*dan*), lac de l'Afrique.

Démérary, rivière et gouvernement de la Guyane anglaise.

Démétrius Ier, dit **Poliorcète**, roi de Macédoine de 295 à 287 av. J.-C.

Démétrius II, roi de Macédoine de 243 à 233 av. J.-C.

Démétrius de Phalère, orateur athénien, homme d'Etat et historien (345-283 av. J.-C.).

Démétrius Ier, dit **Soter**, roi de Syrie de 162 à 149 av. J.-C.

Démétrius II, dit **Nicator**, roi de Syrie de 146 à 125 av. J.-C.

Démétrius III, roi de Syrie en 95 av. J.-C.

Démétrius, **Dmitri** ou **Dimitri**, nom de plusieurs souverains russes, et de quatre aventuriers connus sous le nom des quatre *faux Démétrius*.

Demidoff, puissante famille russe.

Démocratie en Amérique (*de la*), ouvrage capital, de M. de Tocqueville, que Royer-Collard appelait « une continuation de Montesquieu » (1835).

Démocrite, philosophe grec du ve siècle av. J.-C., riait constamment de la folie humaine; est souvent opposé à Héraclite que le même motif faisait pleurer.

Démonax, philosophe syriaque, contemporain de Marc-Aurèle.

Démonstration évangélique, ouvrage d'une érudition immense, par Huet (1679).

Démosthène, le plus illustre des orateurs athéniens, adversaire de Philippe de Macédoine (385-322 av. J.-C.). Ce prince de la parole ne paraissait point destiné par la nature aux luttes de la tribune; il avait la prononciation embarrassée, la respiration courte, et manquait de ces qualités extérieures qui contribuent si puissamment au succès de la parole. La première fois qu'il osa parler en public, il fut hué par ces Athéniens, au langage raffiné, qui ne pouvaient supporter même une intonation fausse; c'est alors qu'il entreprit contre lui-même un violent et opiniâtre combat pour former sa voix, fortifier sa poitrine, corriger ses gestes et acquérir ce grand art de l'orateur qu'il estimait le premier de tous, sans doute à cause des efforts qu'il lui avait coûtés. Pour corriger les vices de sa prononciation, il déclamait de longs morceaux, la bouche pleine de petits cailloux; il allait sur les bords de la mer, et opposait sa déclamation aux mugissements des flots, pour s'accoutumer, disait-il, aux orages des assemblées populaires, qui n'en sont trop souvent qu'une terrible, mais fidèle image. D'autres fois, il se plaçait sous la pointe d'une épée nue pour corriger certains mouvements déréglés de son corps. Tout le monde connaît ce souterrain dans lequel il demeurait enfermé des mois entiers, la tête à demi rasée pour s'interdire l'envie de quitter sa retraite, et là, copiant Thucydide jusqu'à huit fois de suite, s'exerçant à tout exprimer en orateur, préparant des morceaux pour toute occasion, sans cesse déclamant, méditant, écrivant. Les envieux, qui prétendaient voir dans ce travail opiniâtre l'absence ou la médiocrité du talent, accusaient ses harangues de *sentir l'huile*; mais il répondait avec raison à ses ennemis, que sa lampe et la leur n'éclairaient pas les mêmes travaux.

Sentir l'huile est une expression qui a passé en proverbe pour désigner un travail où l'on remarque plus d'efforts que de talent; mais cette circonstance de la vie laborieuse du grand orateur n'est pas la seule à laquelle on fasse allusion. On rappelle souvent aussi son étude opiniâtre de Thucydide, ses efforts pour dominer le bruit des vagues de la mer, la pointe destinée à remédier à un mouvement d'épaules, et surtout les petits cailloux qui devaient corriger sa prononciation vicieuse. En voici deux applications, la première due à M. Ar. de Pontmartin, la seconde à M. Sainte-Beuve :

« Le style de Boileau, surtout dans l'*Art poétique*, m'a toujours paru manquer des qualités que j'admire le plus chez les écrivains et les poètes du XVIIe siècle, et, au premier rang, je place le naturel. Son vers est pénible, il *sent* le travail, l'effort, *l'huile*. »

« M. Walckenaer, qui avait succédé à M. Daunou en 1840 comme secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, était peu disert en public et dans l'improvisation. Son débit, quand il n'était pas préparé, faisait trop assister ses auditeurs aux tâtonnements de son esprit. « Notre » secrétaire perpétuel, c'est Démos- » thène avant les cailloux, » remarquait un académicien. « Dites pen- » dant les cailloux, » répliquait un autre. »

Démosthène, statue antique, au Louvre.

Demours (*père* et *fils*), habiles oculistes fr. (1702-1795 — 1762-1836).

Demoustier, littérateur fr., auteur des *Lettres à Emilie* (1760-1801).

Denain, ville du dép. du Nord, arr. de Valenciennes, où Villars vainquit le prince Eugène en 1712; 12,330 h.

Dendérah (*dan*), village de la haute Egypte, où l'on voit de magnifiques ruines dans lesquelles on a trouvé un zodiaque, aujourd'hui au musée du Louvre.

Dendermonde. V. *Termonde.*

Denier de César (*le*), tableau du Titien, gal. de Dresde — de Strozzi, musée des Offices.

Denina, célèbre littérateur italien (1731-1813).

Denis (*saint*), **l'Aréopagite**, évêque d'Athènes; martyr en 95.

Denis (*saint*), pape de 259 à 269.

Denis (*saint*), apôtre des Gaules, évêque de Paris; martyrisé en 270 sur la montagne appelée pour cette raison Montmartre.

Denis, roi de Portugal de 1279 à 1325.

Denis (*porte Saint-*), monument de Paris, érigé en 1671, en mémoire des victoires de Louis XIV en Flandre et en Franche-Comté, et exécuté par François Blondel et Girardon. Ce monument a subi, notamment en 1807, d'importantes restaurations.

Dennewitz, village de Prusse, où le maréchal Ney fut vaincu en 1813 par le général Bulow.

Denon (*le baron*), directeur général des musées fr. sous le premier empire.

Denys l'Ancien, tyran de Syracuse (405-368). Ce prince, ombrageux et soupçonneux à l'excès, passa sa vie entière dans des alarmes et des inquiétudes continuelles. Il portait toujours une cuirasse sous ses vêtements, et faisait visiter avec soin toutes les personnes admises en sa présence, sans excepter ses plus proches parents de ces précautions injurieuses. N'osant confier sa tête à un barbier, il avait accoutumé ses filles à lui brûler la barbe avec des coquilles de noix. Cicéron rapporte que ses frayeurs étaient si grandes que, lorsqu'il voulait haranguer le peuple, il avait soin de se placer au haut d'une tour. Un certain Marsyas ayant eu l'imprudence de raconter un rêve dans lequel il croyait couper la gorge à Denys, le tyran le fit mourir en disant « qu'il n'y aurait pas rêvé la nuit s'il n'y eût pensé le jour. » Enfin il poussait le soin de sa sûreté personnelle jusqu'à la puérilité : les historiens rapportent qu'il avait une multitude de chambres à coucher, et qu'il ne passait jamais deux nuits de suite dans la même, de peur d'y être égorgé.

On rappelle souvent en littérature les précautions dont s'entourait le tyran soupçonneux; mais ce qui démontre surtout sa défiance, c'est la cachette souterraine qu'il avait fait pratiquer au centre des fameuses carrières de Syracuse, qui renfermaient ses victimes. Les voûtes de ces souterrains avaient été disposées de telle sorte, que les sons les plus faibles s'y répercutaient, et allaient aboutir à un endroit secret construit en forme d'*oreille* et placé au centre des Latomies. C'est là que se rendait le tyran, et qu'il pouvait entendre distinctement tout ce qui se disait dans la prison. Par ce moyen ingénieux, il surprenait les plaintes, arrivait à connaître les pensées les plus secrètes des prisonniers, et pouvait frapper avec certitude ses véritables ennemis. Voici, de ce fait, une application des plus heureuses : « Le cœur de saint Vincent de Paul était une sorte d'*oreille de Denys* vivante, où venaient se répercuter et retentir, par une sorte d'acoustique morale, les cris et les gémissements des malheureux. » Une autre phrase se rattache encore à la vie du tyran : *Qu'on me ramène aux carrières.* V. *Philoxène.*

Denys le Jeune, fils et successeur du précédent en 368; chassé de Syracuse, devint maître d'école à Corinthe. On rappelle quelquefois en littérature ce passage subit de la puissance à la fonction la plus modeste.

Denys d'Halicarnasse, historien grec, contemporain d'Auguste.

Deparcieux, mathématicien fr. (1703-1768).

Départ pour la promenade (*le*), tableau d'Albert Cuyp, au Louvre : exécution vigoureuse; tons chauds et riches.

Départ (*le*), ou la *Marseillaise*, bas-relief de Rude, arc de triomphe de l'Etoile : cette admirable sculpture, d'un mouvement si fier, si énergique, est un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'art français au XIXe siècle.

Déposition du Christ (*la*), tableau d'Andrea del Sarto, palais Pitti — du Corrége, musée de Parme — de Ribera, musée des Etudes (Naples) — de Carle Maratte, musée de Cologne. Autant de tableaux, autant de chefs-d'œuvre. Les deux premiers

ont été apportés à Paris après la conquête de l'Italie.

Depping, savant historien fr., originaire d'Allemagne (1784-1853).

Deptford, ville d'Angleterre (Kent); 25,000 h.

De Pure (*l'abbé*), prédicateur médiocre du XVII[e] siècle; ridiculisé par Boileau.

Derbend, ville de la Russie d'Asie; 10,000 h.

Derby, ville d'Angleterre; 43,700 h.

Dernier jour d'un condamné (*le*), récit émouvant, concluant à l'abolition de la peine de mort, par Victor Hugo (1829).

Derniers Bretons (*les*), ouvrage remarquable où la Bretagne est « représentée en pied » suivant l'expression de l'auteur, Emile Souvestre (1837).

Dernière pensée de Weber (*la*), tableau de M. de Keyser, exp. d'Anvers (1859).

Derniers moments du comte d'Egmont (*les*), tableau de M. Gallait, musée de Berlin.

Derosne (*Ch.*), industriel fr., fut des premiers à fabriquer du sucre de betterave (1780-1846).

Derval, ch.-l. de c. (Loire Inférieure), arr. de Châteaubriant; 2,698 h.

Desaix (*zé*), général fr.; tué à la bataille de Marengo (1768-1800).

Désaugiers, chansonnier fr. (1772-1827).

Desault, chirurgien fr. (1744-1795).

Des Barreaux, poète fr. (1602-1673).

Desbordes-Valmore (*M*me), femme poète fr. (1787-1859).

Descamps, peintre fr. (1714-1791).

Descartes (*René*), célèbre philosophe fr., physicien, géomètre, auteur du *Discours sur la Méthode* (1596-1650).

Descartes (*portrait de*), tableau de Frans Hals, au Louvre.

Descente de croix (*la*), célèbre tableau de Rubens, cathédrale d'Anvers. Cette vaste composition, qu'encadrent deux volets représentant la *Visitation* et la *Présentation au temple*, se distingue par l'expression vraie et profonde des figures, la transparence et la chaleur du coloris, l'ampleur magistrale de l'exécution. C'est le chef-d'œuvre du maître dans la peinture religieuse — tableau de Rembrandt, musée de Munich. Jamais l'illustre artiste n'a donné au clair-obscur plus de profondeur et plus de chaleur que dans cette toile, qu'il a peinte à l'âge de vingt-cinq ans (1633), et dont il a fait lui-même la gravure — tableau du Bronzino, musée de Besançon — de Quentin Massys, musée d'Anvers — d'Eustache Lesueur, au Louvre — de Daniel de Volterra, église de la Trinité (Rome) — de M. Lazerges, musée du Luxembourg.

Deschamps, poète français (1325-1421).

Descroizilles, chimiste fr. (1750-1825).

Desdémone, personnage d'*Othello*, tragédie de Shakspeare, et femme du personnage de ce nom. Le nom de *Desdémone* est devenu proverbial pour caractériser la femme vertueuse et innocente, victime, de la part de son époux, de soupçons aussi injustes qu'injurieux.

Desenzano, ville d'Italie (Lombardie); 3,500 h.

Déserteur (*le*), charmant opéra-comique de Sedaine, représenté en 1769.

Des Essarts (*Pierre*), surintendant des finances sous Charles VI.

Desessarts, bibliographe fr. (1744-1810).

Desèze, avocat, un des défenseurs de Louis XVI (1750-1828).

Desfontaines (*l'abbé*), critique fr., connu par ses démêlés avec Voltaire (1685-1745).

Desfontaines (*René*), botaniste fr. (1752-1833).

Desforges, acteur et poète dramatique fr. (1746-1806).

Desforges Maillard, médiocre poète fr., qui eut du succès en signant ses œuvres d'un nom de femme (1699-1772).

Desfoul, v. de Perse; 15,000 h.

Desgenettes (*baron*), médecin des armées fr. en Égypte (1762-1837).

Deshoulières (*M*me), femme poète (1633-1694).

Désirade (*la*), l'une des Antilles françaises.

Desjardins, sculpteur fr., Hollandais de naissance (1640-1694).

Desmahis (*ice*), poète fr. (1752-1761).

Desmaiseaux, écrivain fr. (1666-1745).

Desmarets (*Jean*), avocat général au parlement de Paris, injustement décapité en 1383.

Desmarets de Saint-Sorlin, poète fr. (1596-1676).

Desmarets (*Nicolas*), neveu du grand Colbert, contrôleur général des finances de 1708 à 1715.

Desmarets (*Nicolas*), physicien fr. (1725-1815).

Desmasures, poète fr. (1523-1580).

Desmichels, général fr. (1779-1845).

Desmoulins (*Camille*), auteur de pamphlets révolutionnaires, membre de la Convention; décapité avec Danton (1762-1794).

Despautère, grammairien flamand (1460-1524).

Despériers, littér. fr. du XVIe siècle.

Desportes, poète fr. (1546-1606).

Despréaux. V. *Boileau*.

Desrues, empoisonneur célèbre, roué vif en 1777.

Dessalines, nègre, devint empereur d'Haïti; tué en 1806.

Dessau, cap. de l'ancien duché d'Anhalt-Dessau; 15,000 h.

Destination de l'homme, ouvrage du philosophe Fichte, plein d'une piété fervente qui se rapproche du mysticisme (1800).

Destouches, auteur dramatique fr. (1680-1754).

Destruction de Jérusalem (*la*), tableau de M. Kaulbach, pinacothèque de Munich: vaste composition d'une belle ordonnance, d'un dessin savant et d'un caractère grandiose.

Destutt de Tracy. V. *Tracy*.

Desvres, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne; 3,011 h.

Detmold, v. d'Allemagne; 4,000 h.

Deucalion, ancien roi de Thessalie, était fils de Prométhée et de Pandore, et eut pour femme Pyrrha. C'est le Noé de la mythologie grecque. La terre ayant été inondée, Deucalion et Pyrrha avaient seuls été sauvés du déluge. L'oracle, ayant été consulté par eux pour savoir comment ils devaient repeupler la terre, leur ordonna de se voiler la face et de jeter derrière eux les os de leur grand'mère. C'est pourquoi ils jetèrent des pierres, os de la terre, qui est la grand'mère de tous les hommes. Chaque pierre lancée par Deucalion devint un homme, et de chaque caillou jeté par Pyrrha naquit une femme.

Les écrivains font quelquefois allusion à cette métamorphose de pierres en créatures vivantes. En voici un exemple de M. Alfred Nettement: « Quand on voit la pensée humaine s'enfoncer dans les avenues qui conduisent à de lointaines destinées, il faut faire silence et écouter, l'oreille contre terre; car les idées sont en avant de toutes les histoires; elles vont, elles vont, comme *Deucalion et Pyrrha*, semant des mondes derrière elles, et la postérité recueille les événements dont elles ont confié le germe au sol. »

Deutéronome, cinquième et dernier livre du Pentateuque.

Deutz, v. de Prusse; 4,000 h.

Deux-Ponts, ville de la Bavière rhénane; 8,000 h.

Deux-Roses (*guerre des*). V. *Roses*.

Deventer, v. de Hollande; 17,260 h.

Devin du village (*le*), petit opéra, paroles et musique de J.-J. Rousseau; représenté avec succès à Fontainebleau, devant la cour, en 1752.

Devoir (*le*), ouvrage de philosophie morale, de M. J. Simon (1854).

Devoirs (*traité des*), ou *De officiis* de Cicéron, livre de morale, le plus parfait que l'on ait écrit à l'usage des citoyens d'un Etat libre (1er siècle av. J.-C.).

Devoirs de l'homme, traité de morale et de philosophie chrétienne, par S. Pellico (1837).

Devon, comté d'Angleterre; 584,431 h.

Devon, nom d'une illustre famille anglaise, qui a sa souche dans la famille française de Courtenay.

Devonport, v. et port d'Angleterre; 43,532 h

Dewsbury, ville d'Angleterre (York); 50,504 h.

Diable boiteux (*le*), roman de mœurs par l'Espagnol Guevara (1648), heureusement imité par Le Sage sous le même titre. C'est dans cet ouvrage que se trouve le personnage d'Asmodée, mot qui a passé dans la langue. V. *Asmodée*.

Diafoirus (*Thomas*), père et fils, personnages du *Malade imaginaire*, comédie de Molière, tous deux médecins, tous deux personnifiant au suprême degré la science creuse des anciens disciples d'Esculape, cette science qui consistait alors en vains mots et en formules dont le grec et le latin faisaient tout le mérite. Le nom de *Diafoirus* a passé dans la langue pour désigner un médecin ignorant et prétentieux.

Diagoras (*râce*), philosophe grec, IVe siècle av. J.-C.

Dialogues de Platon, célèbres entretiens philosophiques où Socrate figure comme le principal interlocuteur, bien que la doctrine exposée soit plutôt celle de Platon que celle de Socrate, son maître. Ces dialogues, qui traitent de psychologie, de morale, de théologie, d'esthétique, de politique, de physique, sont des œuvres admirables au point de vue littéraire.

Dialogues des morts, ouvrage spirituel et mordant de Lucien de Samosate (IIe siècle).

Dialogues des morts, ouvrage philosophique, de Fontenelle (1683).

Dialogues des morts, entretiens ou apologues historiques, composés pour l'instruction du duc de Bourgogne, par Fénelon (1712).

Dialogues sur l'éloquence, *et par-*

ticulièrement sur l'éloquence de la chaire, par Fénelon (1718). La lettre à l'Académie complète ces excellents essais de critique.

Diamantin (*le*), contrée du Brésil, riche en diamants.

Diane, déesse de la chasse.

Diane de Poitiers, favorite de Henri II (1499-1566).

Diane de France, fille de Henri II (1538-1619).

Diane chasseresse (*la*), ou *Diane à la biche*, célèbre statue antique, au Louvre : formes élancées, vigoureuses ; attitude pleine de noblesse.

Diane de Gabies (*la*), statue antique, au Louvre : figure élégante et gracieuse, popularisée par de nombreuses reproductions en bronze.

Diane, statue en marbre de J. Goujon, au Louvre : la déesse, à demi couchée, s'appuie sur un cerf ; deux chiens sont auprès d'elle. On croit que cette statue est le portrait de Diane de Poitiers.

Diane et Endymion, bas-relief antique, au Capitole.

Diane et ses nymphes, tableau de Claude Lorrain, musée des Etudes.

Diarbékir, ville de la Turquie d'Asie.

Diaz (*Barthélemy*), navigateur portugais ; m. en 1500.

Dicéarque, philosophe, historien et géographe du IVe siècle av. J.-C., disciple d'Aristote.

Dictionnaire historique et critique, de Bayle, monument d'érudition, mais labyrinthe compliqué (1697-1702).

Dictionnaire de la langue anglaise, par S. Johnson, grand ouvrage que l'on regarde comme le modèle du genre (1755).

Diderot, écrivain fr., ardent propagateur des idées philosophiques du XVIIIe siècle, l'un des fondateurs de l'*Encyclopédie* (1713-1784).

Didier, dernier roi des Lombards détrôné par Charlemagne en 774.

Didier (*saint*), évêque de Langres, martyr en 264 ; fête le 23 mai.

Didius Julianus, empereur romain, tué par ses soldats en 193.

Didon, sœur de Pygmalion, reine de Carthage, illustrée par Virgile dans l'*Enéide*. Le poète suppose, par un anachronisme permis à la poésie, qu'Enée fuyant sa patrie arrive à Carthage, où Didon lui accorde une généreuse hospitalité. Bientôt elle lui demande de tracer le tableau des derniers moments de Troie, et Enée commence cet admirable récit par ce vers si connu et si souvent cité : *Infandum, regina, jubes renovare dolorem.* « Reine, vous m'ordonnez de rouvrir une cruelle blessure, » mots qui, dans l'application, s'emploient, surtout sous forme de plaisanterie, pour faire comprendre à une personne qu'elle vous rappelle le souvenir d'un malheur, d'un désappointement, d'une déconvenue.

Didon sur le bûcher, tableau du Guerchin, palais Spada (Rome).

Didon bâtissant Carthage, tableau de Turner, à la National Gallery.

Didot, célèbre famille d'imprimeurs-libraires fr.

Didyme, surnom de saint Thomas, un des apôtres, et d'un grammairien d'Alexandrie, contemporain d'Auguste.

Die, ch.-l. d'arr. (Drôme); 3,876 h. L'arr. a 9 cant., 117 comm., 61,548 h.

Dieffenbach (*Di-fén-back*), célèbre chirurgien de Prusse (1792-1847).

Diego, prénom commun en Espagne, et qui correspond à notre *Jacques*.

Diémen (*mène*) (*terre de*), île au S. de l'Australie ; 90,200 h.

Dieppe, ch.-l. d'arr. (Seine-Infér.), port et bains de mer ; 19,946 h. L'arr. a 8 cant., 168 comm., 108,454 h.

Dieu (*île*), située dans l'océan Atlantique, près des côtes de France, 2,600 h.

Dieudonné Ier (*saint*), pape de 614 à 617.

Dieudonné II, pape de 673 à 677.

Dieu-le-Fit, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Montélimar ; 4,147 h.

Dieux et les Héros de l'antiquité (*les*), série de fresques très-célèbres en Allemagne, exécutées par P. de Cornélius à la glyptothèque de Munich.

Dieuze, ch.-l. de c. (Meurthe), arr. de Château-Salins ; 3,104 h. Cédé à l'All.

Digne, ch.-l. du dép. des Basses-Alpes, à 746 kil. S.-E. de Paris ; évêché ; 6,877 h. L'arr. a 9 cant., 84 comm., 47,306 h.

Digoin, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles ; 3,168.

Dijon, ch.-l. du dép. de la Côte-d'Or, à 315 kil. S.-E. de Paris ; cour d'appel ; évêché ; faculté des sciences, des lettres et de droit ; ancienne capitale de la Bourgogne ; 42,573 h. L'arr. a 14 cant., 264 comm., 144,981.

Dillon, général fr., massacré par ses soldats en 1792.

Dimanche (*Monsieur*), personnage de *Don Juan*, comédie de Molière. Il a mérité de passer en proverbe pour caractériser l'espèce, assez peu com-

mune néanmoins, de ces créanciers timides, qui se laissent désarmer par des politesses et de belles paroles.

Dîme royale (*la*), livre célèbre de Vauban, où l'auteur propose de remplacer tous les impôts par un impôt unique, mais général, la *dîme royale* (1707).

Dinadjpour, v. de l'Inde anglaise; 30,000 h. Le district a 3,000,000 h.

Dinan, ch.-l. d'arr. (Côtes-du-Nord); 7,692 h. L'arr. a 10 cant., 91 comm., 117,450 h.

Dinan (*la prise de*), tableau de Van der Meulen, au Louvre.

Dinant, ville de Belgique; 6,700 h.

Dinarque, orateur grec du IVe siècle av. J.-C.

Dindenaut, personnage du *Pantagruel* de Rabelais, qui joue un rôle dans la scène si comique des *Moutons de Panurge*.

Dinocrate, architecte macédonien qui rebâtit le temple d'Éphèse, incendié par Érostrate.

Dioclétien (*ci-in*), emp. romain de 284 à 305, persécuteur des chrétiens. Dégoûté du pouvoir dans sa vieillesse, il abdiqua solennellement l'empire et se retira à Salone, sa patrie, où il montra autant de grandeur dans la simplicité de la vie privée, qu'il en avait déployé à la tête du gouvernement. Il ne s'occupa plus que de la culture de son jardin, et comme on le sollicitait de ressaisir le pouvoir : « Venez à Salone, répondit-il, vous y verrez si le soin que je prends de mon jardin ne me rend pas plus heureux qu'un empire, et vous apprendrez vous-même à apprécier le bonheur que je goûte en cultivant mes laitues. »

Les allusions à cet épisode se font souvent par ces simples mots : *Dioclétien à Salone*, ou les *laitues de Dioclétien*. En voici un exemple : « Il y en a qui ne désirent arriver à la fortune que pour en jouir bruyamment et éclabousser leurs égaux d'autrefois; ce ne sont pas ceux-là qui se contenteraient des *laitues de Dioclétien*. »

Diodore de Sicile, historien grec du siècle d'Auguste.

Diogène le Cynique, philosophe grec, qui faisait consister la sagesse dans l'indigence volontaire et les privations (414-323 av. J.-C.). Le nom de Diogène a passé dans la langue pour désigner un homme d'un esprit caustique, qui vit sobrement et dédaigne toutes les convenances. On rappelle aussi plusieurs autres particularités de la vie du célèbre cynique. Il avait accoutumé son corps aux rigueurs des saisons, et son âme au mépris des plaisirs et même des plus ordinaires commodités de la vie. Il marchait pieds nus en toute saison, dormait sous les portiques des temples, enveloppé dans son unique manteau, et ayant pour logis habituel un tonneau, qui devint populaire dans toute la Grèce. C'est ainsi que le trouva Alexandre allant le visiter à Corinthe (v. *Alexandre*). Le conquérant lui ayant demandé s'il désirait quelque chose : « Oui, répondit le Cynique, que tu t'ôtes de mon soleil. » Tout le monde connaît cette charmante histoire de l'enfant qu'il aperçut un jour buvant à une fontaine dans le creux de sa main : « Cet enfant m'apprend, s'écria-t-il, que je conserve encore du superflu; le propre des dieux est de n'avoir besoin de rien : on se rapproche donc d'autant plus d'eux qu'on a moins de besoins. » A ces mots, il brisa l'écuelle dans laquelle il avait l'habitude de boire. Un autre jour qu'il assistait à une leçon du sceptique Zénon, qui niait le mouvement, il répondit au sophiste par des faits, se leva et se mit à marcher. Mais le souvenir le plus populaire qu'il ait laissé est celui de sa lanterne. Il professait un si profond dédain pour l'humanité tout entière, qu'on le rencontra un jour en plein midi, dans les rues d'Athènes, une lanterne à la main, et répondant à ceux qui lui demandaient la raison de cette bizarrerie : « Je cherche un homme. » Les différentes circonstances que nous venons de rappeler donnent lieu, en littérature et dans la conversation, à de fréquentes allusions.

Diogène, buste antique, au Louvre. — Buste antique au Capitole.

Diogène Laërce, historien grec, IIIe siècle av. J.-C.

Diomède, roi d'Argos, et l'un des héros de la guerre de Troie. Comme il combattait contre Énée, il blessa dans les ténèbres Vénus, qui venait protéger son fils en l'enveloppant d'un nuage. Les écrivains font de fréquentes allusions à cet épisode mythologique, et nous allons en donner une application des plus heureuses, que nous devons à la plume fine et attique de M. Sainte-Beuve :

« Un jour, après les graves attaques qu'il s'était permises contre Mme de Staël, M. Michaud se rencontra avec elle chez Mme Suard, qui, en bonne personne qu'elle était, se disposait à

jour de l'embarras. M. Michaud, apostrophé assez vivement par Mme Suard sur ses anciennes vivacités de plume, se tira de sa position fausse en disant : « Que voulez-vous, » madame? nous combattions dans » la mêlée et dans les ténèbres; je » n'ai pas la fatuité de me comparer » à l'un des héros de l'*Iliade;* il » m'est pourtant arrivé le même » malheur qu'à Diomède : *j'ai blessé* » *dans la nuit une déesse.* » Mme de Staël sourit, et, ce que n'eût pas fait une déesse, elle pardonna.

iomède, roi fabuleux de la Thrace, célèbre par sa cruauté. Il nourrissait ses chevaux de chair humaine. Hercule le vainquit et le fit dévorer lui-même par ses chevaux. En littérature, on fait quelquefois allusion à cette loi du talion.

ion Chrysostome, orateur grec du Ier siècle de notre ère.

ion de Syracuse, disciple de Platon, gouverna Syracuse après en avoir chassé Denys le Jeune, de 357 à 354 av. J.-C.

ion Cassius (*uce*), historien grec, né vers l'an 155.

ionis, médecin et anatomiste fr. (1673-1718).

iophante, mathématicien grec, né à Alexandrie dans le IIIe siècle, inventeur présumé de l'algèbre.

ioscore, patriarche d'Alexandrie, déposé et exilé comme partisan d'Eutychès; m. en 454.

ioscoride, médecin grec du Ier siècle de notre ère.

ioscures (*enfants de Jupiter*), surnom de Castor et de Pollux.

iphile, poète comique grec, contemporain de Ménandre.

ippel, théologien et chimiste allemand, découvrit le bleu de Prusse (1672-1734).

irections pour la conscience d'un roi, instructions ou avertissements de Fénelon sur l'art du gouvernement (imprimé seulement en 1734).

irectoire, nom donné au gouvernement qui fonctionna en France depuis le 15 brumaire an IV (27 octobre 1795), et qui fut renversé par le général Bonaparte le 18 brumaire an VIII.

isciples d'Emmaüs (*les*), ou le *Christ à Emmaüs*, chef-d'œuvre du Titien, au Louvre.

iscobole (*le*), statue antique, au Louvre.

iscorde, divinité malfaisante, fille de la Nuit, fut exilée des cieux par Jupiter.

Discours sur Tite-Live, dissertations historiques et politiques, de Machiavel (écrites vers 1520).

Discours sur l'histoire universelle, ouvrage de Bossuet, composé pour l'instruction du Dauphin ; admirable tableau des événements humains ; œuvre d'un génie supérieur, où le narrateur, le théologien et le politique brillent tour à tour (1671). Ce livre est un des monuments de la littérature française.

Discours sur l'universalité de la langue française, ouvrage estimé, de Rivarol ; écrit ingénieux, brillant et rapide, qui est une apologie spirituelle et séduisante, bien que superficielle, de la langue française et du génie national (1784).

Discours sur les révolutions du globe, admirable tableau des phénomènes et des vicissitudes antéhistoriques dont la terre montre encore les traces, par G. Cuvier (1812-1824).

Dispersion des peuples (*la*), fresque de Kaulbach, nouveau musée de Berlin; une des œuvres les plus importantes de l'école allemande contemporaine.

Dispute du saint sacrement (*la*), ou la **Théologie**, célèbre chef-d'œuvre de Raphaël, au Vatican (*Chambres*) : autour d'une table sur laquelle le saint sacrement est exposé, les prélats et les docteurs sont assis ou debout, discutant la question de la présence réelle dans l'eucharistie ; au ciel apparaît la sainte Trinité, avec la Vierge, les apôtres et d'autres saints. Tout est clair, animé et grandiose dans cette admirable composition.

Dissipateur (*le*), comédie en prose, de Destouches; pièce qui laisse place à la critique, mais peut-être la meilleure de l'auteur; représentée en 1736.

Distrait (*le*), comédie en cinq actes et en vers, de Regnard ; pièce amusante, représentée en 1697.

Distribution des aigles à la grande armée (*la*), tableau de David, musée de Versailles.

Divan (*le*), recueil des poésies du Persan Hafiz, contenant près de 600 odes ou ghazels (XIVe siècle).

Divan oriental (*le*), délicieux recueil de poésies originales ou imitées, par Gœthe (Weimar, 1819).

Divine comédie (*la*), épopée chrétienne, divisée en trois parties, l'*Enfer*, le *Purgatoire* et le *Paradis*, et renfermant toute la science du moyen âge, par Dante. Ce poème, empreint de sublimité et de grandeur, semé

d'épisodes gracieux et de peintures charmantes, est admirable comme style et versification; il a créé la poésie et même la langue italienne (XIVe siècle). C'est une des grandes œuvres dont s'honore l'esprit humain. V. *Ugolin*.

Divine épopée (*la*), poème en douze chants d'Alex. Soumet; conception hardie et rêve brillant, où le poète chante la rédemption de l'enfer (1840).

Dix Août. V. *Août*.

Dix-huit Brumaire. V. *Brumaire*.

Dixmude, v. de Belgique; 4,000 h.

Dix mille (*retraite des*), retour en Grèce, sous la conduite de Xénophon, de dix mille Grecs qui avaient combattu à Cunaxa pour Cyrus le Jeune, en 401 av. J.-C.

Djeddah ou **Giddah**, ville d'Arabie; 15,000 h.

Djeypour, ville de l'Indoustan anglais; 60,000 h.

Djezzar, pacha de Saint-Jean-d'Acre, soutint en 1799 un siége mémorable contre Bonaparte.

Djidjelli, ville de l'Algérie; 3,100 h.

Djinns, génies malfaisants, dans la religion des anciens Persans.

Dmitri ou **Dimitri**. V. *Démétrius*.

Dniéper (*pre*), fleuve de la Russie, ancien Borysthène; cours 630 kil.

Dniester (*tre*), fleuve de Russie, cours 880 kil.

Dodone, anc. ville d'Epire qui avait un temple de Jupiter près d'une forêt de chênes qui rendaient des oracles.

Dofrines, montagnes qui séparent la Suède de la Norvége, appelées aussi *Alpes Scandinaves*.

Dol, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo; 4,230 h.

Dolabella, gendre de Cicéron.

Dôle, ch.-l. d'arr. (Jura); 11,679 h. L'arr. a 9 cant., 138 comm., 71,520 h.

Dolet, littérateur et imprimeur à Lyon; brûlé comme hérétique sur la place Maubert, à Paris (1509-1546).

Dolgorouki, nom d'une des plus nobles et des plus illustres familles de Russie.

Dolomieu, minéralog. fr. (1750-1801).

Dolopes, ancien peuple de Thessalie.

Dommiron, littérateur fr. (1745-1807).

Domart, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Doullens; 1,345 h.

Domat, jurisconsulte fr. (1625-1695).

Dombasle (*don-bale*) (*Matthieu de*), agronome fr. (1777-1843).

Dombes (*principauté de*), petit pays compris dans la Bourgogne, avait pour cap. *Trévoux*.

Dombrowski, général polonais (1755-1818).

Domène, ch.-l. de c. (Isère), arr. . Grenoble; 1,484 h.

Domergue, grammair. fr. (1745-181

Domèvre, ch.-l. de c. (Meurthe- Mos.), arr. de Toul; 422 h.

Domfront, ch.-l. d'arr. (Orne); 4,49 L'arr. a 8 cant., 95 comm., 131,429

Dominique (*la*), une des petites A tilles anglaises.

Dominique (*saint*), fondateur de l'O dre des dominicains (1170-1221).

Dominiquin (*le*), célèbre peintre i lien (1581-1641).

Domitien (*ci-in*), emp. romain de à 96; persécuteur des chrétiens. .

Domitius Ahenobarbus, époux d grippine et père de Néron.

Dommartin-sur-Yèvre, ch.-l. de (Marne), arr. de Sainte-Menehou 194 h.

Domme, ch.-l. de c. (Dordogne), a de Sarlat; 1,846 h.

Dompaire, ch.-l. de c. (Vosges), a de Mirecourt; 1,337 h.

Dompierre, ch.-l. de c. (Allier), a de Moulins; 2,415 h.

Domremy, village de l'arr. de N château (Vosges), où naquit Jea Darc.

Don, fleuve de Russie qui se jette d la mer d'Azof; 1,440 kil.

Donald, nom de huit rois d'Éc de 195 à 1098.

Donat, évêque schismatique d'Afri au IVe siècle.

Donat, grammairien latin du IVe cle, fut le précepteur de saint Jérô

Donatello, sculpteur florentin (1 1466).

Donatien, jeune Nantais marty en 287; fête le 24 mai.

Donato, nom de plusieurs doges Venise.

Donawert, ville de Bavière; 2,500

Doncaster, ville d'Angleterre (York 16,430 h.

Don Carlos, tragédie en vers Schiller, imprimée à Leipzig en 1

Donizetti, célèbre compositeur ital (1797-1848).

Donjon (*le*), ch.-l. de c. (Allier), a de Lapalisse; 2,078 h.

Don Juan, grand poème de Byr une de ses productions les plus é nantes; on y admire une extr variété de sentiments et d'imag c'est une œuvre sans frein et s règle, mais pleine de vigueur, grâce et d'esprit (1822).

Don Juan, titre et principal pers nage d'une comédie de Molière. I Juan est resté le type du grand gneur impie, libertin et séducte

Don Juan d'Autriche, comédie

prose, de Casimir Delavigne, représentée en 1835.

onnadieu, général fr. (1777-1849).

onnemarie-en-Montois, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Provins ; 1,010 h.

onoso-Cortès, publiciste et orateur politique espagnol (1809-1853).

on Quichotte, titre et héros de l'œuvre la plus sensée et en même temps la plus bouffonne qu'ait jamais produite le génie de l'homme, par Michel Cervantes. Dans ce roman, qui a couvert d'un éternel ridicule les livres de chevalerie errante, la folie, personnifiée dans don Quichotte, coudoie sans cesse le bon sens, incarné dans Sancho Pança, son fidèle écuyer. Le premier ne voit que merveilles, prodiges et enchantements dans les choses les plus vulgaires; le second, tout en respectant les billevesées de son maître, n'envisage les objets que sous leur côté positif et pratique. Il n'est pas jusqu'aux montures de nos héros, le vieux Rossinante du gentilhomme au cerveau fêlé, et l'âne de Sancho, qui ne reproduisent ce contraste toujours plaisant, toujours pittoresque, mais toujours frappant de philosophie et de vérité. La plus célèbre des extravagances du chevalier de la Triste Figure est son fameux combat contre des moulins à vent, auquel on fait de fréquentes allusions, ainsi qu'au surnom du grotesque héros.

onzenac, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive ; 3,169 h.

onzy, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Cosne ; 3,804 h.

orat, poète fr. (1734-1780).

orat (*le*), ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac ; 2,847 h.

ordogne, riv. de France ; source au pied du mont Dore (Puy-de-Dôme), passe à Bergerac, Castillon, Libourne, Cubzac, Bourg, et se réunit à la Garonne au bec d'Ambez ; cours de 465 kil.

ordogne (*dép. de la*), ch.-l. Périgueux ; 5 arr., 47 cant., 582 comm., 480,141 h. 14e div. milit. Cour d'appel de Bordeaux ; évêché à Périgueux.

ordrecht (*drèk*), ville de Hollande ; 23,000 h.

ore, mont d'Auvergne.

oria, nom d'une famille noble de Gênes, qui a fourni d'illustres amiraux, entre autres André Doria, qui commanda tour à tour les flottes de François 1er et de Charles-Quint.

oride, partie de la Grèce ancienne.

Doriens, une des quatre tribus helléniques.

Dormans (*man*), ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay ; 2,026 h.

Dornes, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers ; 1,795.

Dorothée (*sainte*), vierge martyrisée en 311 ; fête le 6 février.

Dorset, comté d'Angleterre ; 188,000 h.

Dorylée, v. de l'Asie Mineure, où les Turcs furent défaits par Godefroy de Bouillon en 1097.

Douai, ch.-l. d'arr. (Nord) ; cour d'appel ; académie ; ville forte ; 23,840 h. L'arr. a 6 cant., 66 comm., 116,180 h.

Douarnenez (*nè*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper ; 7,180 h.

Doubs (*dou*), riv. de France ; source dans le dép. du Doubs ; passe à Pontarlier, Baume-les-Dames, Besançon, Dôle ; se jette dans la Saône à Verdun ; cours 430 kil.

Doubs (*dép. du*), ch.-l. Besançon ; 4 arr., 27 cant., 637 comm., 291,251 h. 7e div. milit. Cour d'appel et archevêché à Besançon.

Doudeville, ch.-l. de c. (Seine-Inf.), arr. d'Yvetot ; 3,314 h.

Doué, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur ; 3,210 h.

Douéra, ville d'Algérie ; 2,000 h.

Douglas (*dce*), anc. famille d'Ecosse.

Doulaincourt, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Vassy ; 1,020 h.

Douleurs de la terre (*les*), tableau d'Ary Scheffer, collection particulière : les Douleurs, personnifiées par des figures du style le plus pur, s'élèvent vers le ciel ; l'exécution n'est pas à la hauteur du sujet.

Doulevant, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Vassy ; 716 h.

Doullens (*lan*), ch.-l. d'arr. (Somme), citadelle servant de prison politique ; 4,749 h. L'arr. a 4 cant., 89 comm., 56,498 h.

Dourdan, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet ; 2,914 h.

Dourgne, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres ; 1,749 h.

Dourlach, ville du grand-duché de Bade ; 5,000 h.

Douro, fleuve d'Espagne et de Portugal, se jette dans l'Atlantique, 700 k.

Doutes sur la langue française, ouvrage de critique philologique, très-remarquable, par le Père Bouhours (1674).

Douvaine, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon ; 1,102 h.

Douvres, ville d'Angleterre, sur la Manche, en face de Calais, 29,000 h.

Douvres, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de de Caen ; 1,966 h.

Douze-Tables (*loi des*), première

législation écrite des Romains, rédigée par les décemvirs, l'an 451 av. J.-C. et gravée sur 12 tables d'airain.

Dov ou **Dow** (*dô*) (*Gérard*), célèbre peintre hollandais (1613-1680).

Doyen, peintre fr., fut le maître de David (1726-1806).

Dozulé, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Pont-l'Evêque ; 848 h.

Dracon, archonte et législateur d'Athènes, dont les lois étaient si sévères qu'on les disait écrites avec du sang ; 624 av. J.-C. Cette sévérité est devenue proverbiale et on y fait de fréquentes allusions.

Dragonnades, nom donné aux vexations, exercées surtout par les *dragons*, contre les révoltés des Cévennes, après la révocation de l'édit de Nantes (1685).

Draguignan, ch.-l. du dép. du Var, à 841 kil. de Paris ; 9,446 h. L'arr. a 11 cant., 62 comm., 86,131 h.

Drake, célèbre marin anglais, un des premiers de cette nation qui firent le tour du monde (1545-1595).

Drave, rivière des États autrichiens.

Drebbel (*Van*), physicien et mécanicien hollandais (1572-1634).

Drenthe, prov. de Hollande ; 102,225 h.

Drépane, anc. ville et promontoire de Sicile, où le consul Claudius Pulcher fut vaincu par Adherbal (249 av. J.-C.).

Dresde, ville et cap. de la Saxe, sur l'Elbe, à 1,326 kil. de Paris ; 145,723 h.

Dreux, ch.-l. d'arr. (Eure-et-Loir) ; 7,418 h. L'arr. a 7 cant., 126 comm., 66,487 h.

Dreux-Brézé (*marquis de*), grand maître des cérémonies sous Louis XVI, connu surtout par l'apostrophe foudroyante que lui adressa Mirabeau : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. » (1762-1829.)

Drogheda, ville et port d'Irlande ; 14,000 h.

Droit de la guerre et de la paix, ouvrage célèbre de Grotius, qui a posé la base d'un droit des gens philosophique (1624).

Droit de la nature et des gens (*du*), ouvrage en huit livres, traitant des droits naturels de l'homme, par Puffendorf (1672).

Droit naturel et du droit politique (*principes du*), ouvrage très-estimé, du moraliste Burlamaqui (1747).

Droit des gens (*le*), ouvrage de Vatel (1758) où se trouvent reproduites les doctrines de Grotius et de Puffendorf.

Droit administratif, ouvrage M. de Cormenin, livre qui tr d'une manière approfondie tou les matières contentieuses en d'administration (1822-1840).

Droit naturel (*cours de*), ouvrage Th. Jouffroy, consacré à la disc sion des systèmes de morale et problème de la destinée humai

Drolling, peintre allemand (1750-18

Drôme, riv. de France ; source d les Alpes, passe à Valdrôme, L Die, Crest, Livron, et se jette d le Rhône ; cours 118 kil.

Drôme (*dép. de la*), ch.-l. Valen 4 arr., 29 cant., 370 comm., 320,41 8e div. milit. ; cour d'appel de G noble ; évêché à Valence.

Drontheim (*téme*), ville de Norvè 16,000 h.

Droué, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), a de Vendôme ; 1,005 h.

Drouet, conventionnel et membre Conseil des Cinq-Cents, était maî de poste à Sainte-Menehould lors la fuite de Louis XVI, le reconn et le fit arrêter à Varennes le 21 j 1791.

Drouet d'Erlon, maréchal de Fran gouverneur général de l'Algérie 1834, créateur des *bureaux arab*

Drouot, général fr. (1774-1847).

Droz, famille suisse dont plusieu membres furent d'habiles méca ciens (XVIIIe siècle).

Droz, moraliste fr., auteur de l'o vrage : l'*Art d'être heureux* (17 1850).

Drulingen (*lingue*), ch.-l. de c. (B Rhin) ; 562 h. Cédé à l'Allem.

Drummond, historien et poète éc sais, le *Pétrarque* de son pays (15 1649).

Druses, peuple de Syrie fréquemm en guerre avec une peuplade ch tienne, les Maronites.

Drusus, tribun du peuple à Rome 122 av. J.-C., antagoniste de C. Gr chus.

Drusus Germanicus, général s l'empereur Auguste, qui l'av adopté.

Dryden (*ène*), célèbre poète angl (1631-1701).

Du Barry, favorite de Louis X mourut sur l'échafaud révoluti naire (1744-1793).

Du Bartas (*âce*), poète fr., blessé m tellement à la bataille d'Ivry (15 1590).

Du Bellay (*Guillaume*), un des p braves généraux de François I auteur de *Mémoires* (1491-1543).

Du Bellay (*Jean*), frère du précéde cardinal, homme d'Etat (1492-156

Du Bellay (*Joachim*), poète fr. (1524-1560).
Dublin, cap. de l'Irlande; 318,437 h.
Dubois (*cardinal*), ministre sous la régence du duc d'Orléans (1656-1723).
Dubois (*l'abbé*), historien et littérateur fr. (1670-1742).
Dubois (*Antoine*), chirurgien fr. (1756-1837).
Dubois de Crancé, conventionnel, ministre de la guerre sous le Directoire (1747-1814).
Dubos (*l'abbé*), littérateur et historien fr. (1670-1742).
Dubourg (*Anne*), conseiller au parlement de Paris, brûlé comme hérétique en 1559.
Ducange (*Charles*), érudit fr. (1610-1688).
Ducange (*Victor*), romancier et auteur dramatique fr. (1783-1833).
Ducas, famille dont plusieurs membres ont été empereurs de Constantinople.
Ducasse, marin français (1650-1715).
Du Cayla (*la comtesse*), femme d'esprit qui jouit d'un grand ascendant sur Louis XVIII.
Ducerceau (*le père*), littérateur fr. (1670-1730).
Ducey, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; 1,760 h.
Duchâtel, savant prélat fr.(1480-1552).
Du Châtelet (*marquise*), connue surtout par sa liaison avec Voltaire (1706-1749).
Duchesnoy (*ché*) (*Mlle*), célèbre tragédienne (1777-1835).
Ducis (*ice*), poète tragique (1733-1816).
Duclair, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 1,825 h.
Duclos, littérateur et moraliste fr., auteur d'un ouvrage estimé, la *Considération sur les mœurs* (1704-1772).
Ducos (*Roger*), conventionnel, membre du Directoire (1754-1816).
Ducray-Duminil, romancier fr. (1761-1819).
Du Deffant (*marquise*), femme célèbre par ses liaisons avec les hommes de lettres de son temps (1697-1780).
Dudley (*John*), grand maréchal d'Angleterre, beau-père de Jane Grey; exécuté en 1553.
Dudley (*Robert*), comte de Leicester, favori d'Elisabeth d'Angleterre(1531-1588).
Dudley, ville d'Angleterre; 40,000 h.
Dufresnoy (*fré*), peintre et poète fr. (1611-1665).
Dufresnoy (*Mme*), femme poète fr. (1765-1825).
Dufresny (*fré*), auteur dramatique fr. (1648-1724).
Dugald-Stewart (*stiou-arte*), philosophe écossais (1753-1828).
Dugas-Montbel, savant traducteur fr. (1776-1834).
Dugazon, comédien fr. (1743-1809).
Dugazon (*Mme*), actrice fr.(1751-1821).
Dugdale, antiquaire et historien anglais (1605-1686).
Dugommier, général fr. (1736-1794).
Duguay-Trouin (*gai*), célèbre marin fr., né à Saint-Malo (1673-1736).
Duguesclin (*gai*), connétable sous Charles V, un des hommes les plus illustres de la monarchie française (1314-1380).
Duhamel, latiniste fr. (1624-1706).
Duhamel-Dumonceau, agronome fr. (1700-1782).
Duhesme, général fr., tué à Waterloo.
Duilius (*uce*), consul romain qui remporta la première victoire navale sur les Carthaginois, 260 av. J.-C.
Duisbourg, v. de Prusse; 13,000 h.
Dulaure, auteur d'une *Histoire de Paris* (1755-1835).
Dulaurens, écrivain fr., souvent licencieux (1719-1797).
Dulcinée, personnage du *Don Quichotte*. C'est la dame des pensées du fameux chevalier de la Manche, grosse paysanne du Toboso, aux mains épaisses et aux yeux chassieux, mais dans laquelle don Quichotte s'obstine à trouver un modèle de toutes les perfections physiques et morales. Le nom de Dulcinée est passé en proverbe pour désigner d'une manière plaisante la *dame des pensées* d'un jeune homme.
Dulong, physicien et chimiste fr. (1785-1838).
Dumarsais, grammairien fr. (1676-1756).
Dumas (*Alex.* Davy), général fr., né à Saint-Domingue en 1762, m. en 1807, père du célèbre romancier de ce nom.
Dumas (*mâ*) (*le comte*), général fr. (1753-1837).
Dumbarton, ville d'Ecosse; 5,000 h.
Dumersan, fécond vaudevilliste et numismate fr. (1780-1849).
Dumesnil (*Mlle*), tragédienne du Théâtre-Français (1713-1803).
Dumont, famille fr. qui a fourni plusieurs statuaires distingués.
Dumont (*Jean*), savant publiciste fr. (1660-1726).
Dumont (*Et.*), publiciste genevois, jurisconsulte distingué (1759-1829).
Dumont d'Urville, célèbre navigateur fr., qui périt dans la catastrophe du chemin de fer de Versailles (1790-1842).
Dumoulin, jurisconsulte fr.(1500-1566).

Dumouriez (*rié*), général fr., gagna les batailles de Valmy et de Jemmapes, puis passa dans les rangs des ennemis de la France (1739-1824).

Dun-le-Palleteau, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret; 1,619 h.

Dun-le-Roi, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand; 5,093 h.

Dun-sur-Meuse, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Montmédy; 927 h.

Dunbar, v. et port d'Ecosse, où Cromwell vainquit les royalistes écossais en 1650.

Duncan Ier, roi d'Ecosse de 1023 à 1040, fut assassiné par Macbeth.

Dunciade (*la*), ou la *Guerre des sots*, poème en quatre chants, rempli de verve satirique et de boutades, par Pope, publié en 1729.

Dunciade (*la*), ou la *Guerre des sots*, poème satirique, en trois chants et en vers de dix syllabes, dont l'idée est empruntée à l'ouvrage précédent, par Palissot (1764).

Dundalk, v. et port d'Irlande; 14,000 h.

Dundee (*dî*), v. d'Ecosse; 29,165 h.

Dunfermline, v. d'Ecosse; 8,402 h.

Dunkerque (*dun*), ch.-l. d'arr. (Nord), port de mer et place forte; 34,350 h. L'arr. a 7 cant., 61 comm., 118,096 h.

Dunod de Charnage, jurisconsulte fr. (1679-1752).

Dunois, capitaine sous Charles VII, combattit avec Jeanne Darc (1402-1468).

Dunstan (*saint*), prélat anglais (924-988).

Dupaty, président au parlement de Bordeaux, auteur des *Lettres sur l'Italie* (1744-1788). Un de ses fils fut sculpteur (1771-1825); un autre fut poète et auteur dramatique (1775-1851).

Dupaty (*Emm.*), auteur dramatique fr. (1775-1851).

Duperré, amiral fr., contribua à la prise d'Alger avec le maréchal Bourmont (1675-1846).

Duperron, cardinal fr. (1556-1618).

Dupes (*Journée des*), 11 novembre 1630, ainsi nommée parce que les ennemis de Richelieu, qui comptaient sur sa chute, furent complétement trompés dans leur espérance.

Dupetit-Thouars, botaniste fr. (1758-1831).

Dupetit-Thouars, marin fr., périt glorieusement à Aboukir, où il commandait le *Tonnant* (1760-1798).

Duphot, général fr., assassiné à Rouen en 1797.

Dupin (*Louis* Ellies), savant docteur de Sorbonne et professeur de philosophie (1657-1719).

Dupin (*l'aîné*), célèbre jurisconsulte, homme politique et magistrat fr. (1783-1865).

Dupleix, gouverneur des établissements fr. dans l'Inde; m. en 1763.

Duplessis-Mornay. V. *Mornay*.

Dupont de l'Etang, général fr. (1765-1840).

Dupont de l'Eure, homme politique fr., connu par son intégrité et son patriotisme.

Dupont de Nemours, publiciste fr. (1739-1817).

Duport (*Adrien*), membre de l'Assemblée constituante; m. en Suisse (1759-1798).

Duport du Tertre, littérateur et historien fr. (1715-1759).

Duprat (*Antoine*), chancelier de France sous François Ier, cardinal et légat du pape (1463-1535).

Dupuis, conventionnel, auteur de l'*Origine de tous les cultes* (1742-1809).

Dupuytren (*trin*), célèbre chirurgien fr. (1777-1835).

Duquesne (*kê-ne*), célèbre marin fr., né à Dieppe en 1610, m. en 1688.

Duquesnoy, sculpteur flamand (1594-1646).

Duquesnoy (*P.-J.*), conventionnel et terroriste. — Son frère, le général *Duquesnoy*, commandait la *colonne infernale* en Vendée.

Durance, rivière de France; source au mont Genèvre dans les Alpes; passe à Briançon, Mont-Dauphin, Sisteron, Cavaillon, et se jette dans le Rhône; cours 380 kil.

Durandal, nom de l'épée de Roland. V. *Roland*.

Durango, v. du Mexique; 23,000 h.

Duranti, président du parlement de Toulouse, s'opposa courageusement aux fureurs de la Ligue, et périt victime de son dévouement en 1589.

Duras (*âce*), maréchal de France après avoir servi sous Turenne et sous Condé (1620-1704). Il y a d'autres maréchaux de la même famille.

Duras (*âce*), ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 1,663 h.

Durazzo, v. et port de Turquie; 5,000 h.

Durban, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne; 700 h.

Dureau de la Malle, littérateur fr., traducteur de Tacite, Tite-Live, etc. (1742-1807).

Dureau de la Malle (*Aug.*), savant écrivain, fils du précédent (1777-1857).

Duren, ville de Prusse; 10,000 h.

Dürer (*dur*) (*Albert*), célèbre peintre et graveur allemand (1471-1528).

Durham (*rame*), ville d'Angleterre; 14,000 h.

Duroc, général fr., grand maréchal du palais sous l'Empire (1772-1813).
Du Roure, noble et ancienne famille française.
Durtal, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Baugé ; 3,284 h.
Duryer (*Pierre*), poete et traducteur fr. (1605-1658).
Dusommerard, savant antiquaire fr., créateur du musée de Cluny, à Paris (1779-1842).
Dussault, critique fr., un des fondateurs du *Journal des débats* (1769-1824).
Dussaulx, écrivain fr. et conventionnel, auteur d'une bonne traduction de Juvénal (1728-1799).
Dusseldorf, ville de la Prusse rhénane ; 40,000 h.
Dutens, savant écrivain fr. (1730-1812).
Dutillet (*Jean*), savant historien fr.; m. en 1570.
Dutrochet, physiologiste fr. (1776-1847).
Duval (*Amaury*), littérateur fr. (1760-1838).
Duval (*Alexandre*), frère du précédent, auteur dramatique (1767-1842).
Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, théologien fr., ami de Jansénius et du grand Arnauld (1581-1643).
Duverney (*Guichard*), anatomiste fr. (1648-1730).
Duvillard, économiste fr. (1775-1832).
Duvivier, général fr., tué en combattant l'insurrection de juin 1848.
Dwina (*doui*), nom de deux fleuves de Russie.
Dyle, rivière de Belgique, sort du Brabant méridional, arrose Wavre, Louvain, Malines, et se joint à la Nèthe pour former le Rupel ; cours, 90 kil.
Dyrrachium, ancien nom de Durazzo.

E

Éacides, nom patronymique de Pélée, Achille et Pyrrhus, descendants d'Eaque.
Eaque, l'un des trois juges des Enfers.
Eaux-Bonnes, village des Basses-Pyrénées, arr. d'Oloron ; eaux minérales.
Eaux-Chaudes, village des Basses-Pyrénées ; eaux thermales sulfureuses.
Eauze (*ôze*), ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom ; 4,397 h.
Eberhard, philosophe allemand, partisan des doctrines de Leibnitz (1739-1809).
Ébionites, hérétiques du Ier siècle, qui niaient la divinité de J.-C.
Eblé, général fr. (1758-1812).
Èbre, fleuve d'Espagne, se jette dans la Méditerrannée ; cours, 500 kil.
Ébreuil, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Gannat ; 2,322 h.
Ébroïn, maire du palais de Neustrie sous plusieurs rois, assassiné en 681.
Ecbatane, cap. de l'ancienne Médie.
Eccelin, nom d'une famille gibeline italienne, qui joua un rôle important au XIIe et au XIIIe siècle.
Ecclésiaste (*l'*), ouvrage attribué à Salomon, et rangé par l'Eglise dans les livres canoniques (Xe siècle av. J.-C.).
Ecclésiastique (*l'*), un des livres sapientiaux de l'Ancien Testament, que le concile de Trente a déclaré canonique, quoique les Juifs ne l'admettent pas comme tel.
Echelles (*les*), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry ; 736 h.
Echidna, monstre fabuleux, moitié femme et moitié serpent, enfanta Cerbère, l'hydre de Lerne, la Chimère, le Sphinx et le lion de Némée.
Écho (*ko*), nymphe qui, ayant mécontenté Junon, fut condamnée à ne pouvoir répéter que les derniers mots de ceux qui l'interrogeaient, et qui fut changée en rocher.
Eckmühl (*mule*), village de Bavière, où Napoléon vainquit les Autrichiens en 1809.
Éclair (*l'*), drame lyrique en trois actes, paroles de Saint-Georges et Planard, musique d'Halévy, représenté à l'Opéra-Comique en 1835. Délicieuse partition, dans laquelle on remarque surtout l'ouverture, étincelante de verve ; l'air : *Partons, la mer est belle ;* et le duo : *Comme mon cœur bat et palpite*.
Écluse (*l'*), petit port de Hollande, près duquel les Anglais gagnèrent une bataille navale sur les Français, en 1340.
Écluse (*fort de l'*), dans le dép. de l'Ain, domine la route de Lyon à Genève.
École militaire, vaste monument situé à Paris à l'extrémité du Champ-de-Mars, élevé en 1752 par l'architecte Gabriel, et destiné, comme son nom l'indique encore aujourd'hui, à la création d'une école militaire de jeunes gentilshommes. Depuis 1793 jusqu'à nos jours, ses bâtiments n'ont cessé d'être occupés par un quartier de cavalerie.
École des maris (*l'*), comédie en trois actes et en vers, de Molière, représentée en 1661.
École des femmes (*l'*), comédie en cinq actes et en vers, de Molière, représentée en 1662. — *Critique de*

l'Ecole des femmes, comédie du même auteur en un acte et en prose (1663).

École des mères (*l'*), comédie en cinq actes et en vers, de La Chaussée (1745); une des meilleures pièces de l'auteur.

École de la médisance (*l'*), célèbre comédie de Sheridan, une des pièces les plus gaies du théâtre anglais, pleine de verve et d'esprit; composition originale, bien que l'auteur ait fait divers emprunts à *Tom Jones*, au *Tartufe* et au *Misanthrope* (représentée en 1777).

École des vieillards (*l'*), comédie de Casimir Delavigne, une des œuvres les plus remarquables de la scène moderne; représentée en 1823.

École d'Athènes (*l'*), ou la *Philosophie*, célèbre chef-d'œuvre de Raphaël, au Vatican (*Chambres*) : les grands philosophes et les grands écrivains de la Grèce, Socrate, Platon, Aristote, Zénon, Empédocle, Diogène, Nicomaque, etc., sont groupés sur les degrés et sous le péristyle d'un temple. Scène imposante, physionomies expressives; belle architecture.

École du soir (*l'*), tableau de G. Dov, musée d'Amsterdam : on y admire la naïveté des figures d'enfants, le pittoresque de la composition et la perfection de l'effet de lumière.

Écolier (*l'*), ou *Raoul et Victor*, ouvrage d'éducation, par Mme Guizot (1824); couronné par l'Académie française.

Écommoy, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 3,684 h.

Économie politique (*traité d'*), par J.-B. Say, livre remarquable par la méthode, la clarté et l'esprit d'observation (1803).

Économie politique (*principes d'*), ouvrage important et fort estimé, favorable au libre-échange, par John-Suart Mill (1848).

Économies royales, mémoires de Sully, très-précieux pour l'histoire du règne de Henri IV, quoique ce soit une narration sans ordre et sans agrément (1634, 1662).

Économique (*l'*), ou l'*Art de bien ordonner une maison*, ouvrage de Xénophon, traitant surtout des propriétés rurales (IVe siècle av. J.-C.).

Écorcheurs, bandes armées qui désolèrent la France sous Charles VII.

Écolampade. V. *Œcolampade*.

Écos (*co*), ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys; 586 h.

Écosse, partie de la Grande-Bretagne; cap. *Edimbourg;* 3,170,769 h.

Écosse (*Nouvelle-*), ou **Acadie**, pay de l'Amérique du N.; cap. *Halifa*

Écouché, ch.-l. de c. (Orne), ar d'Argentan; 1,492 h.

Écouen (*an*), ch.-l. de c. (Seine-e Oise), arr. de Pontoise; 1,259 h.

Écueillé, ch.-l. de c. (Indre), arr. d Châteauroux; 1,928 h.

Écury-sur-Coole, ch.-l. de c. (Marne arr. de Châlons; 319 h.

Edam, ville et port de Hollande, pr du Zuyderzée; 5,000 h.

Eddas (*les*), recueils de légendes scan dinaves, composés en Irlande a XIe et au XIIe siècle, traitant de l cosmogonie, de la mythologie d Nord, des héros scandinaves et d conquérants germains, etc. Ces po mes, découverts en 1643, ont ét l'objet de nombreuses études.

Edelinck, graveur flamand attiré e France par Louis XIV, a invent les tailles en losange (1649-1707).

Édesse, anc. ville de la Mésopotami

Edgar, roi d'Angleterre de 957 à 97

Edgar, roi d'Ecosse de 1097 à 1107.

Edgeworth (*Lowell*), habile mécani cien d'origine irlandaise, m. e France en 1817.

Edgeworth (*gé-ouorte*) (*miss*), roman cière moraliste anglaise (1770-1849)

Edgeworth de Firmont (*l'abbé*), con fesseur de Louis XVI, qu'il accom pagna jusqu'au pied de l'échafau et auquel il adressa ces paroles de venues célèbres : « Fils de sain Louis, montez au ciel. »

Édimbourg, cap. de l'Ecosse; 210,000 h

Edithe (*sainte*), fille du roi d'Angle terre Edgar, sœur de saint Edouar (961-984); fête le 16 septembre.

Edme ou **Edmond** (*saint*), archev que de Cantorbéry en 1234; fête l 16 novembre.

Edmond (*saint*), roi d'Est-Angli martyrisé par les Danois en 870 fête le 20 novembre.

Edmond Ier, **l'Ancien**, roi d'Angle terre de 941 à 946.

Edmond II, **Côte de fer**, roi d'An gleterre de 1016 à 1017.

Édouard Ier, **l'Ancien**, fils et succes seur d'Alfred le Grand, roi d'Angle terre de 900 à 925 (dynastie saxonne)

Édouard II, **le Martyr**, roi d'Angle terre de 975 à 978.

Édouard III, **le Confesseur**, ro d'Angleterre de 1042 à 1066.

Édouard Ier, roi d'Angleterre de 1272 à 1307 (dynastie normande de Plantagenets).

Édouard II, fils du précédent, ro d'Angleterre de 1307 à 1327; m. as sassiné.

Édouard III, fils du précédent, régna de 1327 à 1377; gagna la bataille de Crécy.

Édouard IV, fils de Richard, duc d'York; fut roi d'Angleterre de 1461 à 1483.

Édouard V, fils du précédent, ne régna que quelques mois, m. assassiné.

Édouard VI, fils de Henri VIII (1549-1553).

Édouard, prince de Galles, dit *le Prince Noir*, fils d'Edouard III; fut grand ennemi de la France (1330-1376).

Édouard de Lancastre, m. assassiné en 1471.

Édouard, roi de Portugal de 1433 à 1438.

Édred, roi d'Angleterre de 946 à 955.

Éducation (*de l'*), ouvrage de Mgr Dupanloup, où l'auteur traite dans un style élevé des matières d'enseignement (1855-1857).

Éducation (*dictionnaire historique de l'*), par Filassier, recueil d'anecdotes instructives et amusantes, dans lesquelles l'auteur, sans donner de préceptes arides, se propose d'exercer et d'enrichir toutes les facultés de l'âme et de l'esprit de la jeunesse (1818).

Éducation des femmes (*traité de l'*), excellent ouvrage de Mme Campan (1823).

Éducation des femmes (*essai sur l'*), par Mme la comtesse de Rémusat, ouvrage qui est une critique du système actuel d'éducation pour les femmes, et où sont exposés les moyens propres à corriger ce système en raison des besoins nouveaux de la société.

Éducation des filles, excellent traité pédagogique de Fénelon (1687).

Éducation domestique (*l'*), ouvrage estimable de Mme Guizot (1826).

Éducation maternelle, *leçons d'une mère à ses enfants;* ouvrage estimé, de Mme Tastu (1835).

Éducation des mères de famille, ouvrage philosophique, didactique et moral, par Aimé Martin (1834).

Éducation progressive (*l'*), ouvrage de Mme Necker de Saussure; excellent traité philosophique, qui brille par la finesse des aperçus (1842).

Éducation de Bacchus (*l'*), tableau de Poussin, au Louvre — du même, à la National Gallery.

Éduens (*in*), peuple de l'anc. Gaule.

Edwards (*George*), naturaliste anglais (1693-1773).

Edwy, roi d'Angleterre de 955 à 957.

Eeckeren, ville de Belgique; 4,000 h.

Effiat (*fia*) (*marquis d'*), maréchal de France (1581-1632).

Égades ou **Egates** (*îles*), groupe situé près de la côte O. de la Sicile; victoire du consul Lutatius sur les Carthaginois (242 av. J.-C.).

Egbert, roi d'Angleterre de 827 à 837.

Egée, roi d'Athènes, père de Thésée; se précipita dans l'Archipel, autrefois mer Egée.

Égérie, nymphe, personnage fictif dont Numa, roi législateur des Romains, recevait les inspirations. Aujourd'hui, le nom d'*Egérie* se donne familièrement, surtout à une femme dont on prend les conseils, dont on suit les avis, principalement pour la direction des affaires politiques.

Égidius (*uce*), général romain dans la Gaule, de 461 à 464.

Égine, île de l'Archipel; 10,000 h.

Eginhard (*gi-nar*), chroniqueur du IXe siècle, secrétaire de Charlemagne; m. en 844.

Égisthe, un des Atrides, fils de Thyeste et de Pélopée; tua Agamemnon, et fut tué par Oreste.

Égletons (*on*), ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 1,750 h.

Église (*Etats de l'*), partie centrale de l'Italie, sous la souveraineté du pape; 700,000 h.; cap. *Rome*.

Église et l'empire romain au IVe siècle (*l'*), ouvrage estimable de M. Albert de Broglie; histoire du règne de Constantin (1856 et suiv.).

Églogues de Virgile. V. *Bucoliques*.

Églogues de Segrais, charmants petits morceaux où il y a du naturel, de la douceur et du sentiment, publiés à Amsterdam en 1723.

Eglon, roi des Moabites (XVe siècle av. J.-C.).

Egmont, nom d'une illustre famille des Pays-Bas, dont plusieurs membres jouèrent un rôle important dans l'histoire de Charles-Quint et de Philippe II.

Egmont, drame remarquable de Gœthe, représenté à Leipzig en 1788.

Éguzon, ch.-l. de c. (Indre), arr. de La Châtre; 1,581 h.

Égypte, contrée d'Afrique, très-anciennement connue; cap. *Le Caire;* 5,125,000 h.

Égypte sous les Pharaons (*l'*), ouvrage célèbre de Champollion, dans lequel cet archéologue a expliqué les hiéroglyphes, restés jusque-là indéchiffrables (1814).

Ehrenbreitstein, v. de Prusse, sur la rive droite du Rhin, une des plus fortes places de l'Europe; 5,000 h.

Einsiedeln ou **Notre-Dame-des-Ermites**, v. de Suisse, canton de

Schwitz, 2,500 h.; image célèbre de la Vierge, qui attire chaque année de nombreux pèlerins.

Eisenach, v. du grand-duché de Saxe-Weimar; 11,000 h.

Éla, roi d'Israël de 919 à 918 av. J.-C.

Élamites, peuple de l'anc. Asie, descendait d'Elam, fils de Sem.

Élatée, v. de l'anc. Phocide, où se trouvait un célèbre temple d'Esculape.

Elbe, fleuve d'Allemagne; source en Bohême; se jette dans la mer du Nord; cours, 1,080 kil.

Elbe (*île d'*), petite île de la Méditerranée, où Napoléon fut relégué en 1814.

Elbée (*Gigot d'*), général vendéen; fusillé en 1794.

Elberfeld, v. de Prusse (Westphalie); 56,000 h.

Elbeuf, ch.-l. de c. (Seine-Inf.), arr. de Rouen; manufactures de draps fins; 22,848 h.

Elbing, v. de Prusse, près de la Baltique; 27,000 h.

Elchingen, village de Bavière, où le maréchal Ney vainquit les Autrichiens en 1805.

Éléates ou **Éléatiques**, philosophes de l'antiquité, dont les doctrines aboutissaient au panthéisme, et dont Zénon d'Elée fut le chef.

Éléazar, nom de trois personnages de l'histoire des Juifs.

Électre, fille d'Agamemnon et de Clytemnestre, sœur d'Oreste.

Électre, tragédie de Sophocle, sur le même sujet que l'*Orestie* d'Eschyle, représentée à Athènes vers l'an 420 av. J.-C.

Électre, tragédie médiocre d'Euripide; même sujet que les *Choéphores* d'Eschyle et l'*Électre* de Sophocle (412 av. J.-C.).

Électre, tragédie de Crébillon, représentée en 1709.

Élée, ancienne ville d'Italie, dans la Lucanie.

Élégies de Tibulle, poésies qui brillent par le naturel, la délicatesse et l'harmonie, ainsi que par une tendresse quelque peu efféminée (Ier siècle avant et après J.-C.).

Élégies, petits poèmes touchants, imités des poètes alexandrins Callimaque et Philétas, par Properce (Ier siècle av. J.-C.).

Élégies de Catulle, madrigaux pleins de grâce, d'une versification élégante (Ier siècle av. J.-C.).

Élégies et sonnets, poésies gracieuses et vives de Louise Labé, dite la *Belle Cordière* (Lyon, 1555).

Élégies ou *Idylles* de R. Burns, poésies d'un sentiment exquis, où l'auteur monte du naïf au sublime (XVIIIe siècle).

Élégies et idylles d'André Chénier, poésies charmantes, qui semblent être de pures inspirations de la muse grecque (publiées seulement en 1819).

Éléments d'Euclide, célèbre traité de mathématiques et de géométrie en 15 livres (IVe siècle av. J.-C.). Pascal, à l'âge de douze ans, et sans le secours d'aucun livre, trouva la démonstration des trente-deux premières propositions d'Euclide.

Éléments de critique, excellent ouvrage philosophique sur l'art et la littérature, par Home (1762).

Éléments de littérature, résultat de trente ans de méditations sur l'art d'écrire, par Marmontel (1786). L'auteur y a transformé la rhétorique en critique.

Éléments de philosophie, ouvrage en trois parties, de Hobbes, renfermant des idées fausses et exagérées (1658).

Éléments de la philosophie de l'esprit humain, ouvrage estimé de Dugald-Stewart (1792-1827).

Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, d'abord reine de Portugal, puis reine de France par son mariage avec François Ier (1498-1556).

Éléonore de Castille, fille de Henri II, roi de Castille, et femme de Charles III, roi de Navarre; m. en 1416.

Éléonore de Guyenne, épouse de Louis le Jeune, puis de Henri Plantagenet.

Éléphant (*ordre de l'*), établi par Canut IV, roi de Danemark, à la fin du XIIe siècle. La décoration figure un éléphant portant une tour.

Eleusis (*zice*), ville ou bourg de l'Attique, qui avait un temple de Cérès où l'on célébrait des mystères.

Éleuthère (*saint*), pape de 177 à 192.

Élévation en croix (*l'*), chef-d'œuvre de Rubens, cathédrale d'Anvers; composition inférieure à la fameuse *Descente de croix*, sous le rapport de l'exécution, mais plus dramatique, et plus émouvante.

Élévations sur les Mystères, ouvrage de Bossuet (1682).

Elgin, diplomate et antiquaire écossais, recueillit en Grèce une précieuse collection d'objets d'art connue sous le nom de *marbres d'Elgin* (1766-1842).

Éliacin, personnage d'*Athalie*, tragédie de Racine. C'est le même que Joas, cet enfant royal sauvé par miracle d'une mort cruelle et élevé en secret par le grand prêtre Joad.

Son nom est passé en proverbe pour désigner un enfant de naissance illustre, et qu'attend une brillante destinée après de grands dangers courus.

Élide, ancien pays de la Grèce où l'on célébrait les jeux Olympiques.

Élie, prophète juif au temps d'Achab et de Jézabel. Il avait pour disciple Elisée. Les applications que l'on tire des circonstances de la vie d'Elie et d'Elisée se rapportent à la nourriture miraculeuse d'Elie par des corbeaux; à la résurrection du fils de la veuve de Sarepta; à l'enlèvement du prophète au ciel dans un char de feu, et surtout au manteau laissé à son disciple Elisée pour opérer les mêmes prodiges que lui. Cette dernière application est la plus fréquente, et s'entend de celui qui, en politique, dans la littérature, dans la science et dans les arts, semble avoir hérité des goûts, de l'esprit et même du génie d'un homme supérieur.

Élie de Beaumont, célèbre avocat au parlement de Paris, défenseur des Calas (1732-1786).

Élie de Beaumont, célèbre géologue fr., de la même famille que le précédent, né en 1798.

Élien (*i-in*), écrivain grec du IIIe siècle.

Eliézer, serviteur d'Abraham.

Eliézer et Rébecca, tableau de Poussin, au Louvre — de Decamps (1850), collection Roger (Paris).

Élisabeth (*sainte*), mère de saint Jean-Baptiste.

Élisabeth (*sainte*), reine de Hongrie (1207-1231).

Élisabeth, reine d'Angleterre de 1558 à 1603; rivale de Marie Stuart, qu'elle fit périr sur l'échafaud.

Élisabeth (*Madame*), sœur de Louis XVI, née en 1764, morte sur l'échafaud en 1794.

Élisabeth de France, épouse de Philippe II, roi d'Espagne, était fille de Henri II, et de Catherine de Médicis (1545-1568).

Élisabeth Pétrowna, impératrice de Russie de 1741 à 1762, fille de Pierre le Grand.

Élisabeth Woodville, femme d'Edouard IV, roi d'Angleterre, et mère des deux malheureux princes qui furent assassinés par ordre de leur oncle, le duc de Glocester; morte en 1488.

Élisabeth, ou les *Exilés en Sibérie*, roman touchant de Mme Cottin, mais inférieur à la *Jeune Sibérienne* de J. de Maistre (1806).

Élisée, prophète juif. V. *Elie.*

Elleviou, célèbre ténor fr. (1796-1842).

Elliott, général anglais (1718-1790).

Ellis (*John*), naturaliste anglais distingué; m. en 1776.

Éloges des académiciens, recueil de biographies scientifiques, par Fontenelle; un des meilleurs livres en ce genre (1708).

Éloges de d'Alembert, recueil de biographies, où l'élégance du style est mise au service de la science (XVIIIe siècle).

Éloges de Thomas, panégyriques quelquefois éloquents et majestueux, mais emphatiques et monotones; cependant l'auteur a su éviter les défauts du genre dans l'*Eloge* de Marc-Aurèle, qui, par la forme, est presque un drame en action (1759-1770).

Éloges historiques, par M. Flourens, biographies des principaux savants modernes et analyse de leurs travaux (1856).

Éloi (*saint*), orfèvre et trésorier de Clotaire II et de Dagobert, puis évêque de Noyon (588-659).

Éloquence de la chaire (*essai sur l'*), ouvrage du cardinal Maury; livre de critique, bien composé, bien écrit, aussi utile qu'intéressant; l'auteur possède admirablement la matière qu'il traite (1810).

Elseneur, ville et port du Danemark (île de Seeland); 9,000 h.

Elster, riv. de Saxe qui se jette dans la Saale, et où se noya le prince Poniatowski après la bataille de Leipzig (1813).

Elvas, ville forte du Portugal (Alentejo); 19,000 h.

Elven (*in*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 3,416 h.

Élysée (*palais de l'*), célèbre résidence, située à l'angle de la rue du Faubourg-Saint-Honoré et de l'avenue de Marigny. Construit en 1718 par Moller pour le comte d'Evreux, ce palais servit successivement de résidence à Mme de Pompadour, au marquis de Marigny, aux ambassadeurs extraordinaires, au financier Beaujon (1773), et à la duchesse de Bourbon (1790). Devenu après la Restauration propriété de la liste civile, il prit en décembre 1848 le nom d'Hôtel de la Présidence. C'est de l'Elysée que fut dirigé le coup d'Etat de décembre 1851. Il a servi pendant l'exposition universelle de 1867 de résidence aux souverains étrangers, et il est actuellement question d'y installer la nouvelle

maison particulière du prince impérial.

Elzevir ou **Elzevier**, nom d'une famille illustre d'imprimeurs établis à Leyde, à La Haye, à Utrecht et à Amsterdam au XVIe et au XVIIe siècle.

Embabeh, village de la Basse-Egypte, près duquel fut livrée la bataille dite des Pyramides.

Embarquement de sainte Paule pour la Palestine (*l'*), tableau de Cl. Lorrain, musée de Madrid.

Embarquement pour Cythère (*l'*), chef-d'œuvre de Watteau, au Louvre : brillante fantaisie, du coloris le plus riche et le plus harmonieux; personnages d'une tournure charmante. Watteau peignit ce tableau pour sa réception à l'Académie, en 1717.

Embrun, ch.-l. d'arr. (Hautes-Alpes), ville forte; 3,751 h. L'arr. a 5 cant., 36 comm., 28,908 h.

Emden, ville et port de Prusse, prov. de Hanovre; 15,000 h.

Émeric, roi de Hongrie de 1196 à 1204.

Emery (*d'*), d'origine italienne, surintendant des finances sous Mazarin, eut la première idée de l'octroi.

Émery (*Jacques-André*), supérieur général de la congrégation de Saint-Sulpice, auteur de plusieurs ouvrages religieux estimés (1732-1811).

Émile (*saint*), martyrisé en Afrique en 205; fête le 22 mai.

Émile (*Paul*), consul romain, tué à la bataille de Cannes en 216 av. J.-C.

Émile (*Paul*), fils du précédent, deux fois consul; conquit la Macédoine (IIe siècle av. J.-C.).

Émile, ou l'*Education*, roman philosophique de J.-J. Rousseau; livre paradoxal (1762).

Émilien (*i-in*), empereur romain; mort assassiné en 253.

Emmanuel le Fortuné, roi de Portugal de 1495 à 1521.

Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, dit *Tête de fer*, s'attacha à Charles-Quint et gagna en 1557 la bataille de Saint-Quentin sur les Français (1528-1580).

Emmaüs (*uce*), bourg de Judée, où J.-C. apparut pour la première fois à ses disciples après sa résurrection.

Empecinado (*el*), célèbre chef de guérillas à l'époque de l'occupation de l'Espagne par les Français.

Empédocle, philosophe d'Agrigente (ve siècle av. J.-C.). Il avait des connaissances très-étendues en philosophie, en médecine, en physique, ce qui le fit considérer par ses contemporains comme versé dans la magie. On assure qu'il se précipita dans la bouche brûlante de l'Etna, afin que, ne retrouvant aucun vestige de son corps, ses contemporains le crussent remonté au ciel. Mais le perfide volcan, après avoir dévoré Empédocle, respecta ses sandales et les revomit intactes, comme pour révéler la supercherie d'un orgueilleux suicide. En littérature, on fait quelquefois allusion à cette fin du philosophe, et surtout à ses sandales.

Empire, nom commun à plusieurs grands Etats :

Empire romain, depuis Auguste jusqu'à la mort de Théodose; cap. *Rome*.

Empire d'Orient, appelé ensuite Bas-Empire, Empire grec ou de Constantinople, partie de l'Empire romain qui eut pour cap. *Constantinople*.

Empire d'Occident, partie de l'Empire romain qui conserva *Rome* pour capitale après la mort de Théodose.

Saint-Empire, ou second Empire d'Occident, fondé par Charlemagne, et continué jusqu'à Louis l'Enfant.

Empire d'Allemagne, fondé par Othon le Grand, et devenu Empire d'Autriche en 1806.

Empire français, fondé par Napoléon Ier en 1804; détruit en 1815, rétabli en 1852 par Napoléon III.

Ems (*ème-ce*), bourg de Prusse; eaux thermales.

Encelade (*an*), le plus célèbre des Titans qui se révoltèrent contre Jupiter. Arrêté dans sa fuite en Sicile, il fut foudroyé et enseveli par Jupiter sous l'Etna. C'est lui dont l'haleine embrasée exhale les feux que lance le volcan, et qui ébranle la montagne lorsqu'il essaye de se retourner. En littérature, on fait allusion aux convulsions du géant pour caractériser les efforts impuissants de quelqu'un qui tente de changer un ordre de choses établi, surtout en parlant des bouleversements politiques.

Encyclopédie (*l'*), immense publication dirigée par d'Alembert et Diderot; monument scientifique, qui fut une machine de guerre mise au service des doctrines philosophiques du XVIIIe siècle. Beaucoup d'articles y sont traités avec talent (1751-1772).

Endor, v. de Palestine, séjour d'une pythonisse célèbre. Elle fut consultée par Saül la veille de la bataille de Gelboé. C'est dans cette circonstance que la pythonisse évoqua l'ombre de Samuel. En littérature, on fait quelquefois allusion à cette évocation.

Endymion (*an*), berger qui fut aimé secrètement par Diane, la chaste déesse.

Enée, prince troyen dont Virgile a fait le héros de son *Enéide*.

Enée portant Anchise, groupe de Lepautre, jardin des Tuileries.

Enéide (*l'*), célèbre poème épique, de Virgile, en douze chants, sur un sujet supposé national; imitation de l'*Iliade* et de l'*Odyssée;* composition faible sous le rapport du plan et des caractères, mais œuvre de génie, où l'on admire l'art de rendre les passions, et l'exquise délicatesse des vers, la perfection du style de l'épopée; où des défauts réels sont rachetés par le mérite infini de l'exécution (Ier siècle av. J.-C.).

Enéide travestie (*l'*), parodie en huit livres du poème de Virgile, par Scarron; œuvre d'un genre faux, où beaucoup d'esprit a été dépensé en pure perte (XVIIe siècle).

Enfance de Bacchus (*l'*), groupe en marbre (1863), de M. Perrault, musée du Luxembourg : le petit dieu, placé sur l'épaule d'un faune assis à qui il tire l'oreille, a une grâce mutine et une vivacité charmante; l'ensemble est harmonieux de lignes et l'exécution est remarquable.

Enfant prodigue (*l'*), poème élégiaque, de Campenon, où l'on ne trouve guère à louer que le style (1813).

Enfant prodigue (*l'*), tableau de Teniers, au Louvre — vaste toile de M. Dubufe (Expos. de 1866).

Enfant priant, bronze antique, musée de Berlin : délicieuse statue trouvée dans le Tibre, achetée 12,000 thalers par Frédéric II.

Enfants (*les*), recueil de contes pour le premier âge, par Mme Guizot (1812).

Enfants d'Edouard (*les*), drame historique de Casimir Delavigne, emprunté à Shakspeare; représenté en 1833.

Enfants d'Edouard (*les*), chef-d'œuvre de P. Delaroche (1831), musée du Luxembourg : les deux enfants, assis au bord de leur lit et pressés l'un contre l'autre, vont tomber dans un instant sous la main des meurtriers; l'aîné, pâle, étiolé, appuie sa tête pensive sur l'épaule de son frère; celui-ci, plein de vie, regarde avec terreur la porte, dont les jointures laissent pénétrer dans la prison la lueur rougeâtre d'un flambeau. Scène très-dramatique dans sa simplicité; exécution forte et sévère.

Enfantement de la Vierge (*l'*), poème latin de Sannazar, très-remarquable par l'élégance et la pureté du style (XVIe siècle). L'auteur a été surnommé le *Virgile chrétien*.

Engaddi, v. de Palestine, tribu de Juda.

Engelmann, lithographe, introduisit en France les procédés de lithographie inventés par Senefelder (1788-1839).

Enghien (*gain*), ville de Belgique; 4,000 h.

Enghien (*gain*), charmant village près de Paris; 500 h.; eaux sulfureuses.

Enghien (*gain*) (*duc d'*), fils du prince de Condé; fusillé dans les fossés de Vincennes (1772-1804).

Enkhuysen, v. forte de Hollande; 8,000 h.

Enlèvement de Proserpine (*l'*), poème épique de Claudien, en trois chants, ouvrage qui renferme de grandes beautés de détail.

Enlèvement de Proserpine (*l'*), tableau de l'Albane, galerie de Dresde : paysage historique; figurines charmantes; coloris frais et séduisant.

Enlèvement de Déjanire (*l'*), tableau du Guide, au Louvre : peinture savante et vigoureuse, popularisée par la belle gravure qu'en a donnée Bervic.

Enlèvement d'Europe (*l'*), chef-d'œuvre de Paul Véronèse, palais ducal, à Venise : tableau de chevalet, d'une composition agréable et très-animée et du coloris le plus brillant; il a été apporté à Paris, à l'époque de la conquête de l'Italie; le musée du Capitole en a une belle répétition que quelques connaisseurs croient être l'original.

Enlèvement d'Hélène (*l'*), chef-d'œuvre du Guide, au Louvre : ce tableau, qui fut peint pour le roi d'Espagne, a été célébré en vers, en prose, et dans plusieurs langues, par une foule d'écrivains contemporains du Guide.

Enlèvement de Psyché (*l'*), tableau de Prudhon, collection particulière.

Enlèvement d'une Sabine (*l'*), célèbre groupe de trois figures, par Jean de Bologne, érigé en 1583, sous le portique dei Lanzi, à Florence : les figures, entièrement nues, ont une hardiesse d'attitudes et une beauté de formes vraiment admirables.

Ennéades ou *Neuvaines*, de Plotin, recueil de 54 livres ou traités formant une sorte d'encyclopédie philosophique. La doctrine est un éclectisme mystique, dérivant du platonisme pour aboutir au panthéisme.

Le mérite littéraire est fort inégal; la diction est tantôt rude et obscure, tantôt brillante et animée (IIIe siècle).

Ennezat (*ène-za*), ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1,374 h.

Ennis, v. d'Irlande; 10,000 h.

Ennius (*ène-ni-uce*), un des plus anciens poètes latins, dont le style était dur, incorrect et encore à moitié barbare. A cause de ce défaut d'élégance, racheté par la force de l'expression, les Latins avaient formulé ce proverbe : « *De stercore Ennii*, tirer du fumier d'Ennius, » qui s'appliquait à Virgile, lequel ne dédaignait pas de faire des emprunts au vieux poète, et savait trouver des perles *dans le fumier d'Ennius*. Cette expression est devenue proverbiale dans notre langue et s'emploie presque toujours sous sa forme française, surtout pour exprimer que l'on trouve quelquefois d'excellentes choses dans de vieux auteurs aujourd'hui à peine connus.

Énoch (*nok*), nom de deux personnages de l'Ancien Testament.

Enos, v. de la Turquie d'Europe, sur le golfe de ce nom; 8,000 h.

Ensisheim (*in-ci-cème*), ch.-l. de c. (Haut-Rhin); 3,847 h. Cédé à l'All.

Enterrement dans les Vosges (*l'*), tableau de M. G. Brion (Expos. de 1855).

Enterrement à Ornans (*l'*), fameux tableau de M. Courbet (Salon de 1850) : une des œuvres les plus vivantes de ce peintre.

Enterrement d'un évêque (*l'*), tableau de Zurbaran, au Louvre : non moins réaliste que l'*Enterrement d Ornans*.

Entragues (*Henriette d'*), marquise de Verneuil, favorite de Henri IV; m. en 1633.

Entraygues, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion; 1,846 h.

Entrecasteaux (*d'*), navigateur fr. (1739-1793).

Entrée des animaux dans l'arche (*l'*), chef-d'œuvre du Bassan, musée royal de Madrid : grande et belle toile, bien éclairée et du coloris le plus vigoureux; elle fut envoyée par le Titien à Charles-Quint.

Entrée de Louis XIV à Arras (*l'*), tableau de Van der Meulen, au Louvre.

Entrée de Henri IV à Paris (*l'*), tableau de Gérard, une de ses productions les plus populaires (1817).

Entremont, belle vallée de la Suisse, dans le Valais.

Entretiens mémorables de Socrate, ouvrage de Xénophon, expo[sé] fidèle des principes de morale et [de] la méthode de Socrate; le plus esti[mé] des ouvrages de Xénophon (IVe s[iè]cle av. J.-C.).

Entretiens et lettres sur l'éduc[a]tion, ouvrage de Mme de Main[te]non, où brillent toutes les solides [et] aimables qualités de son esprit et [de] sa raison (XVIIe siècle).

Entretiens spirituels, livre de [dé]votion, fort goûté des âmes pieus[es], par saint François de Sales (XVIIe s[iè]cle).

Entretiens d'Ariste et d'Eugèn[e], traité de critique littéraire tr[ès] remarquable, par le Père Bouhou[rs] (1671).

Entretiens de Phocion, le livre [le] plus intéressant et le mieux écrit [de] Mably (1763).

Entretiens sur la pluralité d[es] mondes, ouvrage ingénieux et br[il]lant, le principal titre littéraire [de] Fontenelle (1686).

Entretiens de village, ou *Dialogu[es] de maître Pierre*, livre de mora[le] pratique, par M. de Cormenin (18[3.]-1846); ouvrage couronné par l'Ac[a]démie.

Entretiens littéraires, cours fam[i]lier de littérature; études et portrai[ts] remarquables, pour la plupart, p[ar] M. de Lamartine. (Ce recueil me[n]suel paraît depuis 1856.)

Entrevaux, ch.-l. de c. (Basses-A[l]pes), arr. de Castellane; 1,521 h.

Envermeu, ch.-l. de c. (Seine-Infér.), arr. de Dieppe; 1,324 h.

Éole, dieu des vents. C'est lui qu[i], dans les mythologies grecque et l[a]tine, déchaînait les tempêtes.

Éolide ou **Eolie**, ancienne contr[ée] de l'Asie Mineure.

Éoliennes (*îles*), ancien nom des îl[es] Lipari.

Éoliens (*i-in*), tribu hellénique.

Éon de Beaumont (*le chevalier*), personnage du XVIIIe siècle, que [sa] nature ambiguë a rendu célèbre.

Épaminondas (*ace*), célèbre génér[al] thébain, vainqueur des Lacédém[o]niens à Leuctres et à Mantinée (41[1]-363 av. J.-C.). Il fut blessé mortell[e]ment dans cette dernière bataill[e]; mais, apprenant que l'ennemi éta[it] en déroute : « J'ai assez vécu, dit-[il], puisque je meurs sans avoir é[té] vaincu. » Comme on regrettait qu['il] n'eût pas de postérité: « Je laiss[e], dit-il, deux filles immortelles, Leu[c]tres et Mantinée. »

Épée (*abbé de l'*), fondateur de l'ins[ti]tution de sourds-muets (1712-178[9]).

Épernay, ch.-l. d'arr. (Marne) ; 12,927 h. L'arr. a 9 cant., 176 comm., 93,707 h.
Épernon (*duc d'*), un des mignons de Henri III (1554-1642).
Épernon, petite ville du dép. d'Eure-et-Loir ; 1,650 h.
Éperons (*Journée des*), nom donné à deux déroutes qu'éprouvèrent les armes françaises : l'une à Courtray, en 1302, contre les Flamands ; l'autre à Guinegate, 1513, contre les Anglais.
Épéus, constructeur du fameux cheval de bois au moyen duquel l'élite des Grecs pénétra dans Troie.
Éphèse, anc. ville de l'Asie Mineure, avait un temple de Diane mis au nombre des sept merveilles du monde, et qui fut brûlé par Erostrate. V. ce mot.
Éphestion. V. *Héphestion*.
Éphraïm (*ime*), deuxième fils de Joseph, donna son nom à l'une des douze tribus.
Éphrem (*saint*), Père de l'Eglise du IVe siècle, né en Mésopotamie ; fête le 1er février.
Épicharis, femme romaine qui entra dans une conspiration contre Néron et s'étrangla pour ne pas révéler ses complices.
Épicharme, poète et philosophe pythagoricien, considéré comme l'inventeur de la comédie régulière (Ve siècle av. J.-C.).
Épictète, philosophe stoïcien sous Marc-Aurèle.
Épicure, philosophe grec qui faisait consister le souverain bien dans le plaisir, et le plaisir dans la modération en toutes choses (341-270 av. J.-C.). Mais ses disciples ont exagéré et en quelque sorte matérialisé sa doctrine, en faisant consister le souverain bien dans les plaisirs, d'où ce proverbe énergique formulé par Horace : *Epicuri de grege porcus*, pourceau du troupeau d'Epicure.
Épidaure, v. de l'anc. Grèce, où Esculape rendait des oracles.
Épigones, nom donné aux fils des sept chefs qui périrent devant Thèbes.
Épigrammes de Martial, remarquables par la finesse et le mordant, où il y a, comme le dit l'auteur lui-même, du bon, du médiocre et du mauvais (1er siècle).
Épigrammes de Boileau. Cet esprit si mordant dans la satire, si rempli de verve et de malice, n'a fait que des épigrammes médiocres. Deux ou trois à peine méritent d'être citées.
Épigrammes de Racine. Elles ne sont pas nombreuses ; mais la malice supplée à cette infériorité numérique. Il n'y a pas un trait qui n'emporte la pièce.
Épigrammes de J.-B. Rousseau, pleines de sel, d'esprit et de verve gauloise ; malheureusement, les traits licencieux en font trop souvent les frais.
Épigrammes de Lebrun, remarquables par leur verve mordante ; ces pièces dépassent le nombre de six cents (1811).
Épiménide, philosophe crétois ; VIe siècle av. J.-C. Comme il était versé dans toutes les connaissances de l'antiquité, on a raconté sur cet homme célèbre une foule de fables absurdes : par exemple, qu'entré dans une caverne, il n'en était sorti qu'après un sommeil de cinquante-sept ans. Quoi qu'il en soit, le *sommeil* et le *réveil* d'Epiménide ont passé en proverbe et sont devenus l'objet de fréquentes allusions, surtout en politique. En voici une application de M. Edm. Texier : « Supposez un homme qui se serait endormi en 1800, et qui, se réveillant tout à coup, aurait la fantaisie de regarder à travers la lanterne magique de notre histoire contemporaine. Quel spectacle pour ce nouvel *Epiménide!* »
Épiméthée, frère de Prométhée, épousa Pandore.
Épinac, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun ; 4,623 h.
Épinal, ch.-l. du dép. des Vosges, à 376 kil. E.-S.-E. de Paris, sur la Moselle ; 11,847 h. L'arr. a 6 cant., 126 comm., 96,640 h.
Épinay (*Mme d'*), femme distinguée, bienfaitrice de J.-J. Rousseau ; a publié des mémoires intéressants (1725-1783).
Épiphane (*saint*), Père et docteur de l'Eglise grecque du IVe siècle ; fête le 12 mai.
Épire, contrée de l'ancienne Grèce.
Épithalame de Thétis et de Pélée, le chef-d'œuvre de Catulle, poème plus parfait sous le rapport du style que sous celui de la composition générale (1er siècle av. J.-C.).
Épîtres de saint Paul ; ces épîtres canoniques, au nombre de quatorze, remarquables par la puissance du raisonnement et par l'esprit de charité, ont excité l'admiration de saint Augustin et de Bossuet (1er siècle).
Épîtres d'Horace, poésies où l'auteur donne, en style familier, des conseils sur des sujets de morale et des questions de goût ; il y règne un laisser-aller apparent qui est une

perfection de plus dans l'art du bien dire (Ier siècle av. J.-C.).

Épîtres et Epigrammes de Clément Marot, poésies familières, les meilleures productions de l'auteur, où brillent la grâce, la naïveté et la finesse dans la plaisanterie, comme aussi la verve, la gaieté et l'élégance (XVIe siècle). Marot a fait faire de notables progrès à la versification française.

Épîtres de Boileau, un des meilleurs ouvrages de ce poète, où la raillerie se montre plus enjouée que satirique; la dernière, adressée à Racine, réunit toutes les qualités de son talent (1669-1677).

Épîtres de J.-B. Rousseau, ouvrage en deux livres, où l'on trouve une grande facilité,sans toutefois qu'elles soient comparables à celles d'Horace et de Boileau.

Épîtres d'Héloïse à Abélard, une des plus heureuses créations de la poésie moderne, par Pope (1709).

Épîtres morales, de Pope, morceaux poétiques très-estimés pour le style (1733-1740).

Éponine, femme du Gaulois Sabinus, qui entreprit d'affranchir la Gaule du joug des Romains. Ayant été vaincu, Sabinus se retira dans sa maison, l'incendia et répandit au dehors le bruit de sa mort. Du fond d'un souterrain, il fit savoir à sa femme le secret de son existence. Cette épouse héroïque alla s'enfermer avec lui dans ce tombeau, où pendant neuf années elle sut, par sa tendresse et ses soins, l'indemniser de la perte du jour et de la privation de la liberté. Trahi enfin, Sabinus fut livré à Vespasien, qui l'envoya au supplice malgré les larmes et le sublime dévouement d'Eponine.Cette femme, martyre de l'amour conjugal, ne voulut pas survivre à l'époux qu'elle n'avait pu sauver.

Époques de la nature, un des plus beaux ouvrages de Buffon, servant de supplément à son *Histoire naturelle* (XVIIIe siècle).

Éprémesnil (*méni*) (*d'*), conseiller au parlement de Paris; décapité en 1794.

Épreuve villageoise (*l'*), opéra de Grétry, en deux actes, en vers,

Epsom, bourg d'Angleterre, où, depuis 1779, de célèbres courses de chevaux ont lieu le 21 mai.

Équateur (*république de l'*), Etat de l'Amérique du Sud; 650,000 h.; cap. *Quito*.

Èques (*les*), ancien peuple d'Italie dans le Latium.

Érard (*Sébastien*), fondateur d'une importante manufacture française de pianos (1752-1831).

Érasistrate, célèbre médecin grec (IIIe siècle av. J.-C.).

Érasme,savant hollandais (1467-1536).

Érasme (*portrait d'*), tableau d'Holbein, collection de lord Radnor, à Longfordcastle (Angleterre). — du même, au Louvre : tête vivante, finesse d'exécution merveilleuse. Holbein a fait encore plusieurs autres portraits de son ami Erasme.

Érato, muse de la poésie lyrique.

Ératosthène, philosophe célèbre de l'école d'Alexandrie (IIIe siècle av. J.-C.).

Ercilla, poète et guerrier espagnol, auteur de l'*Araucana* (1533-1596).

Érèbe, nom donné quelquefois aux Enfers.

Érechthée (*rèk*), roi d'Athènes de 1525 à 1460 av. J.-C.

Érésichthon, fils d'un roi de Thessalie, fut puni d'une faim insatiable, par Cérès, qu'il avait offensée, et dévora ses propres membres.

Erfurth (*furte*), v. de Prusse; 35,000 h. Napoléon y tint, en 1806, un congrès célèbre, avec l'empereur de Russie et les princes allemands.

Éric, nom de quatorze rois de Suède, dont les premiers remontent à des temps plus ou moins fabuleux, et le dernier, fils de Gustave Wasa, fut empoisonné en 1577.

Éric, nom de neuf rois de Danemark, dont le dernier mourut en 1439.

Éridan, nom ancien du *Pô*.

Érié, lac de l'Amérique du Nord; 402 kil. sur 128.

Érinnys, une des trois Furies.

Ériphyle, femme du devin Amphiaraüs, trahit, pour un collier que lui donna Polynice, son époux, qui se cachait pour se dispenser de se rendre à la guerre de Thèbes.

Érivan,v. de la Russie d'Asie; 14,000 h.

Erlach (*d'*), famille suisse de Berne, qui a fourni plusieurs hommes distingués.

Erlangen, ville de Bavière; 11,000 h.

Erlau, ville de Hongrie; 20,000 h.

Erlon (*Drouet d'*). V. *Drouet*.

Ermenonville, village de l'Oise, arr. de Senlis; 410 h.; séjour de J.-J. Rousseau.

Ermitage, coteau de la Drôme, sur les bords du Rhône, qui fournit des vins très-estimés.

Ermitage (*l'*), charmant séjour dans la vallée de Montmorency.

Ermite de la Chaussée d'Antin (*l'*), ouvrage de E. de Jouy; suite d'es-

quisses de mœurs parisiennes qui parurent sous la Restauration.

Ernée, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne ; 5,248 h.

Ernesti, famille de philologues allemands distingués.

Ernestine, petit ouvrage plein d'intérêt et de grâce, que La Harpe appelle le *diamant* de Mme Riccoboni (1761).

Érostrate, Ephésien obscur qui, voulant, à l'exemple des conquérants, se rendre immortel par une destruction mémorable, incendia le temple de Diane à Ephèse, une des sept merveilles du monde, la nuit même où naquit Alexandre (356 av. J.-C.). Les Ephésiens indignés rendirent un décret qui défendait, sous peine de mort, de prononcer le nom de cet insensé : c'était le meilleur moyen de lui assurer l'immortalité. Depuis, ce nom est passé dans toutes les langues pour caractériser ceux qui commettent un acte insensé dans le but de se rendre célèbres. En voici un exemple d'Arnault : « La vanité peut pousser avec une égale violence, dans le bien ou dans le mal, l'homme qui en est tourmenté. Que de monuments et que de ruines attestent cette vérité ! L'homme qui veut absolument faire parler de lui est tout prêt à *brûler le temple d'Ephèse*, s'il n'a pas les moyens de le bâtir.

Ersch, savant bibliographe allemand, auteur d'une *Encyclopédie générale des arts et des sciences* très-estimée (1766-1828).

Erstein (*èr-staïne*), ch.-l. de c. (Bas-Rhin); 3,899 h. Cédé à l'Allem.

Ervy, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes ; 1,671 h.

Erwin de Steinbach, architecte de la cathédrale de Strasbourg, m. en 1318.

Érymanthe, montagne d'Arcadie, repaire d'un sanglier fameux tué par Hercule.

Erythrée (*mer*), nom donné par les anciens à la mer des Indes.

Erzéroum (*roume*), ville de la Turquie d'Asie ; 50,000 h.

Erzgebirge, chaîne de montagnes qui sépare la Saxe de la Bohême.

Ésaü, frère aîné de Jacob, auquel il vendit son droit d'aînesse moyennant un plat de lentilles. On rappelle souvent, en littérature, le *plat de lentilles d'Esaü* pour caractériser un marché de dupes, où, dans un moment de nécessité, on cède une chose avantageuse contre une autre qui l'est beaucoup moins.

Escarbagnas (*la comtesse d'*), comédie-farce en un acte et en prose, par Molière, représentée en 1671. Par plaisanterie, on donne quelquefois ce nom à une personne entichée de sa noblesse jusqu'au ridicule.

Escarène (*l'*), ch.-l. de c. (Alpes-Mar.), arr. de Nice ; 1,527 h.

Escaut, fleuve de France, de Belgique et de Hollande ; source dans le dép. de l'Aisne ; embouchure dans la mer du Nord ; passe à Cambrai, Valenciennes, puis à Tournay, Gand et Anvers ; cours 430 kil.

Escaut (*dép. de l'*), dép. fr. sous le premier empire ; ch.-l. *Gand*.

Eschine (*èce-chine*), célèbre orateur d'Athènes, rival de Démosthène (389-314 av. J.-C.).

Eschyle (*èce-chile*), le père de la tragédie grecque (525-456 av. J.-C.).

Esclavage de la Grèce (*l'*), poème brillant et protestation généreuse du ministre anglais G. Canning contre le despotisme turc (XVIIIe siècle).

Esclave, lac et rivière de l'Amérique anglaise.

Esclaves (*guerre des*), nom donné à trois guerres qu'eurent à soutenir les Romains contre leurs esclaves révoltés.

Esclaves (*les*), poème dramatique en cinq actes, par M. Quinet ; composition dont Spartacus est le héros (1853).

Esclavonie ou **Slavonie**, province de l'empire d'Autriche ; 700,000 h.

Escobar, jésuite espagnol, fameux casuiste (1589-1669). V. aux *Notes*, p. 20.

Escoiquiz, homme politique espagnol, précepteur de Ferdinand VII (1762-1820).

Esculape, dieu de la médecine, fils d'Apollon. V. aux *Notes*, p. 20.

Escurial (*l'*), palais et monastère à 40 kil. de Madrid, bâtis par Philippe II, en mémoire de la bataille de Saint-Quentin. Ce mot s'emploie par métaphore pour désigner un palais somptueux, une habitation royale, d'une architecture grandiose.

Escurolles, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Gannat ; 1,136 h.

Esdras (*âce*), fameux docteur juif (Ve siècle av. J.-C.).

Esménard, poète fr. (1770-1811).

Esmeralda (*la*), personnage de *Notre-Dame de Paris*, par M. Victor Hugo ; type gracieux, idéalisé, de la bohémienne.

Éson, père de Jason, fut rajeuni par la magicienne Médée. En littérature, on fait quelquefois allusion à ce rajeunissement magique. V. *Médée*.

Ésope, fabuliste grec, d'abord esclave,

puis affranchi ; mis à mort par les Delphiens, 500 av. J.-C. Une circonstance de sa vie a donné naissance à cette locution : *Les langues d'Esope*, qui a passé dans la conversation. Il reçut un jour de son maître Xanthus, qui avait invité plusieurs de ses amis à dîner, l'ordre d'acheter au marché ce qu'il y aurait de meilleur et rien autre chose. « Je t'apprendrai, dit en lui-même le Phrygien, à spécifier ce que tu souhaites, sans t'en remettre à la discrétion d'un esclave. » Il n'acheta donc que des langues, qu'il fit accommoder à toutes les sauces : l'entrée, le service, l'entremets, tout ne fut que langues. Les convives louèrent d'abord le choix d'Esope ; à la fin, ils s'en dégoûtèrent. « Ne t'avais-je pas ordonné, dit Xanthus, d'acheter ce qu'il y aurait de meilleur? — Hé! qu'y a-t-il de meilleur que la langue? répondit Esope : c'est le lien de la vie civile, la clef des sciences, l'organe de la vérité et de la raison ; par elle, on bâtit les villes et on les police, on instruit, on persuade, on règne dans les assemblées ; on s'acquitte du premier de tous les devoirs, qui est de louer les dieux. — Eh bien, reprit Xanthus, qui prétendait l'embarrasser, achète-moi demain ce qu'il y a de pire : ces mêmes personnes viendront chez moi, et je veux diversifier. » Le lendemain, Esope ne fit encore servir que des langues, disant que la langue est la pire chose qui soit au monde : « C'est la mère de tous les débats, la nourrice de tous les procès, la source des divisions et des guerres ; si elle est l'organe de la vérité, c'est aussi celui de l'erreur, et, qui pis est, de la calomnie. Par elle on détruit les villes ; si, d'un côté, elle loue les dieux, de l'autre elle est l'organe du blasphème et de l'impiété. »

Les *langues d'Esope* sont restées célèbres pour désigner ce qui, pouvant être envisagé sous deux aspects opposés, donne prise également à la louange ou à la critique.

Esope à la cour, comédie en cinq actes et en vers, de Boursault, représentée en 1701.

Espagne, royaume au midi de l'Europe ; 15,600,000 h. ; cap. *Madrid*.

Espagne (*d'*), général fr., tué à la bataille d'Essling (1809).

Espalion, ch.-l. d'arr. (Aveyron) ; 3,845 h. L'arr. a 9 cant., 48 comm., 63,852 h.

Esparbès de Lussan (*d'*), noble et anc. famille fr. de l'Armagnac.

Espelette, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne ; 1,541 h.

Espinasse (*Mlle de l'*). V. *Lespinasse*.

Espion (*l'*), un des meilleurs ouvrages de F. Cooper, retraçant la lutte de l'indépendance (1821).

Espirito-Santo, province du Brésil ; 80,000 h.

Esprit (*ordre du Saint-*), ordre de chevalerie créé en France par Henri III en 1578.

Esprit des bêtes (*l'*), ouvrage très-spirituel, de M. Alph. Toussenel (1847).

Esprit des lois (*l'*), ouvrage historique, politique et philosophique, l'œuvre capitale de Montesquieu (1748).

Esquilin (*mont*), une des sept collines de l'ancienne Rome.

Esquimaux, peuple du Groënland.

Esquirol, médecin fr. (1772-1840).

Esquisses de philosophie morale, ouvrage estimé de Dugald-Stewart (1793).

Esquisse des progrès de l'esprit humain, ouvrage de Condorcet, fondé sur la perfectibilité de l'homme (1795).

Esquisse d'une philosophie, ouvrage de Lamennais, essai d'une doctrine synthétique (1841).

Esquisses historiques, sur les hommes d'Etat, les écrivains et les savants du temps de George III ; ouvrage de lord Brougham (1839 et 1845).

Essais, livre célèbre du philosophe moraliste Montaigne, qu'il a appelé lui-même un *livre de bonne foi*, ouvrage écrit avec une facilité et une naïveté que la langue a perdues depuis, et où, en se peignant lui-même, il a peint l'homme en général (1580).

Essais de morale et de politique, ouvrage remarquable, du philosophe F. Bacon (1597).

Essais de morale, recueil célèbre de Nicole, fort estimé de Mme de Sévigné (1671).

Essai sur l'entendement humain, célèbre ouvrage sur la philosophie, par Locke, publié en 1690 (Londres), traduit dans toutes les langues.

Essai sur la critique, poème rappelant de loin l'*Art poétique* de Boileau, par Pope, publié en 1709.

Essai sur l'homme, série de belles épitres philosophiques, par Pope, publiées en 1733.

Essai sur le beau, traité d'esthétique par le P. André (1741).

Essais moraux, politiques et littéraires, par D. Hume, recueil de petits traités pleins d'idées neuves et d'aperçus intéressants (1742).

Essai sur le goût, ouvrage de Montesquieu, publié en 1748. Ce sont des réflexions sur les causes du plaisir qu'excitent en nous les œuvres d'esprit et les productions des beaux-arts.

Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, œuvre historique de Voltaire (1757).

Essai sur le beau et le sublime, ouvrage philosophique de l'orateur Burke (1757). Ce livre fait époque dans la critique anglaise.

Essai analytique sur les facultés de l'âme, traité remarquable de Ch. Bonnet, traçant l'histoire de nos premières idées (1760).

Essai sur les éloges, ouvrage de Thomas, livre théorique et critique sur un genre d'éloquence qui a fait la réputation de l'auteur (1773).

Essais sur les facultés intellectuelles, ouvrage judicieux du philosophe écossais Th. Reid (1785).

Essais sur les facultés actives, ouvrage important et utile, du philosophe écossais Th. Reid (1788).

Essai sur les révolutions, par Chateaubriand, début du célèbre auteur des *Martyrs*, publié en 1797.

Essai sur le principe de la population, ouvrage auquel l'Anglais Malthus doit sa réputation (Londres, 1798).

Essai sur l'indifférence en matière de religion, ouvrage célèbre de Lamennais, écrit avec un style éloquent, mais dans des idées trop exclusives (1817-1823).

Essai sur la philosophie des sciences, ouvrage du physicien Ampère (1834).

Essais de littérature et de morale, études critiques par M. Saint-Marc Girardin (1844).

Essais de critique et d'histoire, études sur des écrivains et des hommes d'Etat célèbres, par l'historien anglais Macaulay; ces portraits littéraires sont cités comme les modèles du genre (1852).

Essais littéraires, recueil d'études biographiques et critiques sur les principaux écrivains français, par M. Géruzez; ouvrage instructif (1853).

Essai de philosophie religieuse, ouvrage de M. E. Saisset (1860), qui fut couronné par l'Académie française.

Essarts (*les*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon; 2,760 h.

Esséniens, sectaires juifs dont les doctrines offraient une grande analogie avec celles des premiers chrétiens.

Essex, comté d'Angleterre; 404,644 h.

Essex (*comte d'*), favori d'Elisabeth d'Angleterre, conspira contre elle et fut exécuté en 1601.

Essex (*le comte d'*), tragédie encore estimée de Th. Corneille, représentée en 1678.

Essling (*li-ngue*), village d'Autriche près de Vienne, où les Français remportèrent une victoire en 1809.

Essoyes (*soi*), ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Seine; 1,596 h.

Estaing (*èce-stin*), ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion; 1,664 h.

Estaing (*èce-stin*) (*comte d'*), amiral de France, décapité en 1794.

Est-Anglie, un des royaumes de l'heptarchie anglo-saxonne.

Este (*maison d'*), illustre famille princière d'Italie.

Estelle, pastorale de Florian (1783).

Esterhazy, noble et ancienne famille autrichienne, source d'un grand nombre d'hommes distingués.

Esternay, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay; 1,460 h.

Esther (*tère*), nièce de Mardochée, épouse d'Assuérus; VIIe siècle av. J.-C.

Esther, tragédie en trois actes de Racine, représentée pour la première fois à Saint-Cyr en 1689, devant la cour, par les demoiselles de St-Cyr.

Esthétique, ouvrage de critique littéraire et artistique, renfermant des vues élevées, par Hegel (1832).

Esthétique, ou *Théorie du beau*, ouvrage estimé de l'Allemand Baumgarten (1750).

Esthétique (*cours d'*), par Th. Jouffroy; ouvrage plus philosophique que critique (1843).

Esthonie, pays de la Russie d'Europe, près du golfe de Finlande; ch.-l. *Revel*; 313,418 h.

Estienne, illustre famille d'imprimeurs-libraires et d'érudits français. Les plus célèbres de ses membres furent Robert Estienne (1503-1559) et son fils Henri (1528-1598).

Estissac, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes; 1,897 h.

Estouteville (*d'*), cardinal fr. (1403-1483).

Estrades (*le comte d'*), diplomate et maréchal de Fr., un des négociateurs du traité de Nimègue (1607-1686).

Estramadure espagnole, prov. d'Espagne; cap. *Badajoz*; 707,115 h.

Estramadure portugaise, prov. du Portugal, cap. *Lisbonne*; 755,122 h.

Estrées (*famille d'*), famille noble de l'Artois, à laquelle appartenait la belle *Gabrielle d'Estrées*.

Estrées-Saint-Denis, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne; 1,364 h.

Estremoz, v. forte de Portugal (Alentejo); 5,306 h.

Étables, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 2,205 h.

Établissements de saint Louis, recueil d'ordonnances et règlements publiés par Louis IX en 1269, où l'on trouve une double législation, une pour les nobles, l'autre pour les roturiers.

Étain, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun; 2,653 h.

Étampes, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Oise); 7,789 h. L'arr. a 4 cant., 69 comm., 39,761 h.

Étampes (*duchesse d'*), favorite de François Ier (1508-1579).

Étaples, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil; 2,851 h.

États-Unis de l'Amérique du Nord, ou **Union américaine**, grande et puissante république fédérative composée de 38 Etats; env. 40 millions d'h.; cap. *Washington;* v. princip. *New-York*, *Boston* et *Philadelphie.*

Étéocle, frère de Polynice, tous deux fils d'Œdipe et de Jocaste. La Fable prétend que, destinés par leur naissance à se haïr éternellement, ils se battaient déjà dans le ventre de leur mère. Dans la guerre dite des Sept chefs, ces deux frères s'entre-tuèrent, et la mythologie assure que, la mort ne pouvant éteindre la haine qui avait animé l'un contre l'autre ces frères ennemis, on vit la flamme du bûcher se séparer en deux parties. Les noms d'Etéocle et de Polynice servent à désigner et à flétrir ces discordes cruelles qui règnent quelquefois entre les membres d'une même famille.

Éthelbald, roi d'Angleterre de 857 à 860.

Éthelbert, roi d'Angleterre de 860 à 866.

Ethelred Ier, roi d'Angleterre de 866 à 871.

Ethelreld II, roi d'Angleterre de 978 à 1013.

Ethelwof (*ouolf*), roi d'Angleterre de 836 à 857.

Éthiopie, ancienne contrée d'Afrique au S. de l'Egypte.

Éthique (*l'*), ouvrage célèbre de Spinoza, où se trouve au complet le système de ce philosophe, qui aboutit au panthéisme, à la négation de la personnalité humaine et de l'ordre moral (1677).

Étienne (*saint*), premier martyr, lapidé en l'an 33.

Étienne (*martyre de saint*), tableau de Francia, galerie Borghèse (Rome) — de Rubens, musée de Valenciennes — de Ludovico Cardi, musée des Offices (Florence).

Étienne prêchant (*saint*), tableau d'Abel de Pujol, église Saint-Etienne-du-Mont (Paris).

Étienne Ier (*saint*), pape de 253 à 257.

Étienne II, pape de 752 à 757, reçut de Pépin le Bref l'exarchat de Ravenne.

Étienne III, pape de 768 à 772.

Étienne IV, pape de 816 à 817.

Étienne V, pape de 885 à 891.

Étienne VI, pape en 896, étranglé en 897.

Étienne VII, pape de 929 à 931.

Étienne VIII, pape de 939 à 942.

Étienne IX, pape de 1057 à 1058.

Étienne Ier, (*saint*), roi de Hongrie de 997 à 1038.

Étienne II, dit **le Foudre** ou **l'Éclair**, roi de Hongrie de 1114 à 1131.

Étienne III, roi de Hongrie de 1161 à 1173.

Étienne IV, roi de Hongrie de 1270 à 1272.

Étienne de Blois, roi d'Angleterre de 1135 à 1154.

Étienne, auteur dramatique et publiciste fr. (1777-1845).

Etna, volcan de l'île de Sicile. V. *Encelade.*

Étoile (*Pierre de l'*), chroniqueur fr., rédacteur d'une sorte de journal où sont consignés tous les faits de l'histoire contemporaine (1540-1611).

Étolie, contrée de l'ancienne Grèce.

Étourdi (*l'*), comédie de Molière en cinq actes; représentée d'abord à Lyon en 1653, puis à Paris en 1658.

Étourdis (*les*), jolie comédie d'Andrieux, représentée en 1788.

Étrépagny ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys; 1,680 h.

Étretat, village de la Seine-Inférieure, sur les bords de la Manche; 1,600 h.; bains de mer; curieuses falaises.

Étrurie, ancienne région de l'Italie.

Études de la nature, ouvrage de Bernardin de Saint-Pierre, traitant de tout avec originalité, plein de poésie et d'éloquence, écrit d'un style simple et animé qui rappelle la douceur harmonieuse de Fénelon; livre dans lequel l'auteur refait la science par le sentiment (1784).

Études historiques, ouvrage estimable, par Chateaubriand (1831).

Études sur les orateurs parlementaires, ou *Livre des orateurs*, ouvrage didactique et critique sur l'éloquence parlementaire et sur le talent des principaux orateurs poli-

tiques français, par Cormenin (1838-1847).

Études sur les Pères de l'Église, par M. J.-P. Charpentier; livre qui se recommande par la critique et par une érudition agréable (1853).

Étude de l'homme, par Laténa; livre de philosophie morale, remarquable par la finesse de l'observation et par un style sévère; un des meilleurs ouvrages de notre temps (1854 et 1856).

Eu, ch.-l. de c. (S.-Inf.), arr. de Dieppe; 4,168 h. Château des princes d'Orléans.

Eubée, île de l'ancienne Grèce, aujourd'hui *Négrepont*.

Eucharis, nymphe de la déesse Calypso, et héroïne d'un des plus beaux épisodes du *Télémaque*.

Euclide, célèbre géomètre grec, vers 320 av. J.-C.

Eudes, duc de France et comte de Paris, qu'il défendit contre les Normands; fut proclamé roi par les seigneurs en 888, mourut en 898.

Eudore, un des principaux personnages des *Martyrs*, de Chateaubriand, l'époux de Cymodocée; tous deux livrés aux bêtes, dans le cirque de Rome, le jour même de leur mariage. Eudore, converti au christianisme après une jeunesse orageuse, figure très-poétiquement l'homme qui passe des folies du paganisme aux souffrances du martyre.

Eudoxe, astronome grec; m. vers 356 av. J.-C.

Eudoxie, femme d'Arcadius, empereur d'Orient; m. en 404.

Eudoxie, femme de Théodose II, empereur d'Orient; m. en 460.

Eudoxie, fille de la précédente, épouse de Valentinien III, empereur d'Occident.

Eugène Ier (*saint*), pape de 654 à 658.

Eugène II, pape de 824 à 827.

Eugène III, pape de 1145 à 1153.

Eugène IV, pape de 1431 à 1447.

Eugène de Savoie, connu sous le nom de *Prince Eugène*, illustre général des armées impériales, un des plus grands hommes de guerre de son temps (1663-1736).

Eugène de Beauharnais, beau-fils de Napoléon Ier, vice-roi d'Italie (1781-1824).

Eugénie (*sainte*), abbesse, m. en 735; fête le 16 septembre.

Eugénie, drame en cinq actes et en prose, de Beaumarchais, représenté à la Comédie-Française en 1767.

Eugénie Grandet, roman de H. de Balzac, le chef-d'œuvre de cet auteur, qui a peint ici la vie d'un avare en traits saisissants (1842-1852).

Eulalie (*sainte*), vierge, martyrisée à l'âge de douze ans en 308; fête le 10 décembre.

Euler (*lé-re*), savant mathématicien, né à Bâle (1707-1783).

Eumée, fidèle serviteur et gardien des troupeaux d'Ulysse. Son nom, comme celui de Caleb (v. ce mot), est resté le synonyme de serviteur dévoué, presque l'ami de son maître. C'est sous son toit que descendit Ulysse en abordant à Ithaque, et ce fut le fidèle Eumée qui l'aida à se défaire des poursuivants de Pénélope.

Eumène, un des lieutenants d'Alexandre; roi de Cappadoce et de Paphlagonie; tué en 315 av. J.-C.

Eumène Ier, roi de Pergame de 263 à 241 av. J.-C.

Eumène II, roi de Pergame de 198 à 157 av. J.-C.

Euménides, nom sous lequel on désigne souvent les trois Furies.

Euménides (*les*), tragédie d'Eschyle, complétant les tragédies d'*Agamemnon* et des *Choéphores*, ou la grande trilogie de l'*Orestie* (460 av. J.-C.).

Eupatoria, ville et port de Crimée; 13,340 h.

Eupatrides, nom générique donné aux anciennes et aristocratiques familles d'Athènes.

Euphrasie (*sainte*), religieuse de la Thébaïde, m. en 410; fête le 13 mars. Une autre sainte de ce nom est honorée le 11 février.

Euphrate, fleuve de la Turquie d'Asie, qui se jette dans le golfe Persique après un cours de 2,400 kil.

Euphrosyne, une des trois Grâces.

Eupolis, poète athénien de l'ancienne comédie, rival d'Aristophane.

Eure, rivière de France, affluent de la Seine; 226 kil. de cours.

Eure (*dép. de l'*), ch.-l. Evreux; 5 arr., 36 cant., 700 comm., 377,874 h. 2e div. milit. Cour d'appel de Rouen; évêché à Evreux.

Eure-et-Loir (*dép. d'*), ch.-l. Chartres; 4 arr., 24 arr., 426 comm., 282,622 h. 1re div. milit. Cour d'appel de Paris; évêché à Chartres.

Euripe, détroit qui s'étendait entre l'île d'Eubée et la Béotie, et où une tradition prétend qu'Aristote s'est noyé.

Euripide, célèbre poète tragique grec, né à Salamine, l'an 480 av. J.-C.; m. en 407.

Europe, la plus petite, mais la plus civilisée des cinq parties du monde; 9,600,000 kil. carr.; 280,000,000 d'h.

Europe, sœur de Cadmus, fut enlevée par Jupiter et transportée dans la partie du monde qui a pris son nom.

Eurotas, rivière de la Laconie, qui arrosait Sparte.
Eurus, le vent de l'est, chez les Grecs.
Euryale, ami de Nisus. V. *Nisus*.
Eurybiade, général spartiate, qui commandait à Salamine avec Thémistocle. V. *Thémistocle*.
Eurydice, femme d'Orphée.
Eurysthée, parent et ennemi d'Hercule auquel, selon la Fable, il imposa les *douze travaux*.
Eusèbe (*saint*), pape en 310.
Eusèbe, évêque de Césarée, le père de l'histoire ecclésiastique (267-338).
Eustache (*saint*), martyr en 130.
Eustache de Saint-Pierre. V. *Saint-Pierre*.
Eustache de Constantinople, archevêque de Thessalonique et le plus savant grammairien de son temps; m. en 1198.
Euterpe, muse de la musique et de la poésie lyrique.
Eutrope, historien latin du IVe siècle.
Eutrope, ministre d'Arcadius, mis à mort en 399.
Eutychès, hérésiarque grec du ve s.
Évagoras, nom de deux rois de Salamine en Chypre (IVe siècle av. J.-C.).
Évandre, prince du Latium, accueillit Enée et le secourut contre les Rutules.
Évangile (*l'*), ou plutôt les *Evangiles*, livre sacré, composé des quatre récits de saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean, qui ont retracé la vie et la doctrine de Jésus-Christ. « Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe, dit J.-J. Rousseau; qu'ils sont petits près de celui-là! »
Evans, mécanicien américain, inventeur des machines à vapeur à haute pression (1755-1811).
Évariste (*saint*), pape de 100 à 109.
Evaux, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 2,836 h.
Ève, nom de la première femme.
Evian-les-Bains, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon; 2,476 h.
Évilmérodac, roi de Babylone (VIe siècle av. J.-C.).
Evisa, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 918 h.
Evora, v. du Portugal, ch.-l. de l'Alentejo; 15,000 h.
Évran, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan; 4,183 h.
Évrecy, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 707 h.
Évreux, ch.-l. du dép. de l'Eure, à 104 kil. O.-N.-O. de Paris; évêché; 13,320 h. L'arr. a 11 cant., 224 comm., 172,178 h.

Évron, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval; 5,011 h.
Excideuil, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 2,186 h.
Exelmans, maréchal de France (1775-1852).
Exeter (*tère*), ville d'Angleterre; 33,737 h.
Existence de Dieu (*traité de l'*), etc., ouvrage philosophique de Clarke, combattant les principes de Spinoza et de Hobbes (1704).
Existence de Dieu (*traité de l'*), ouvrage philosophique de Fénelon (1713).
Exmes (*è-me*), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 576 h.
Exmouth (*lord*), amiral anglais (1737-1833).
Exode (*l'*), nom donné au deuxième livre du Pentateuque, où est racontée la sortie (du grec *exodos*) d'Egypte des Hébreux.
Expédition d'Alexandre, ouvrage d'Arrien; récit clair et intéressant, résumé fidèle et élégant des relations originales (IIe siècle).
Exposition de la foi catholique, ouvrage de Bossuet, qui explique avec précision et clarté la doctrine de l'Eglise catholique (1671).
Exposition du système du monde, savant ouvrage de Laplace (1796).
Expilly (*l'abbé*), écrivain voyageur et géographe fr. (1719-1793).
Exupère (*saint*), archevêque de Toulouse, m. en 410; fête le 14 juin.
Eyck (*Van*). V. *Van Eyck*.
Eyguières, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles; 3,246 h.
Eygurande, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. d'Ussel; 1,020 h.
Eylau, ville de Prusse, où Napoléon remporta une victoire sur les Russes et les Prussiens en 1807.
Eymet, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 1,800 h.
Eymoutiers, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 3,919 h.
Eyriès, géographe fr. (1767-1846).
Ezéchias (*chi-ace*), roi de Juda de 723 à 694 av. J.-C.
Ézéchiel (*chi-èle*), l'un des quatre grands prophètes (VIe siècle av. J.-C.).
Ezraël ou **Azraël**, l'ange de la mort, suivant les mahométans.

F

Fabert, illustre capitaine, maréchal de France (1599-1662).
Fabien (*saint*), pape de 236 à 250.
Fabiens, nom donné à la famille romaine des Fabius, dont 306 membres, qui s'étaient chargés de combattre

seuls les Véiens, périrent en 477 av. J.-C.

Fabiola, roman chrétien sur les premiers siècles de l'Eglise, par le cardinal Wiseman (1854), ouvrage très-estimé.

Fabius Maximus Rullianus, consul romain, vainquit les Samnites en plusieurs rencontres (IVe siècle av. J.-C.).

Fabius Pictor (*uce*), historien latin (216 av. J.-C.).

Fabius (*uce*) **Cunctator**, ou **le Temporiseur**, illustre Romain qui fut nommé dictateur après la défaite de Trasimène (217 av. J.-C.) et qui sut, par sa prudence, arrêter les progrès d'Annibal. En littérature, on rappelle souvent la sage circonspection de Fabius le Temporiseur.

Fables d'Esope, apologues grecs, empruntés aux Orientaux et attribués à Esope, mais arrangés par divers auteurs. Ces fables, recueillies par Démétrius de Phalère (vers l'an 320 av. J.-C.), sont brèves et sentencieuses ; La Fontaine en a imité plus de cinquante.

Fables de Babrius ; ce sont les fables d'Esope mises en vers ; découvertes en 1843 dans un couvent du mont Athos. La Fontaine en a imité plusieurs.

Fables de Phèdre, apologues où le fond l'emporte presque toujours sur la forme ; la langue en est assez pure, mais la poésie se rapproche beaucoup de la prose (Ier siècle).

Fables de Lokman, apologues arabes, originairement écrits en persan, et qui ont une grande analogie avec les fables d'Esope.

Fables de La Fontaine, compositions inimitables, l'éternel chef-d'œuvre du genre et qui sont, comme il l'a dit lui-même :

Une ample comédie en cent actes di- [vers.

Les plus connues et les plus remarquables de ces fables sont : dans le 1er livre, le *Loup et le Chien*, le *Loup et l'Agneau*, le *Renard et la Cigogne*, le *Chêne et le Roseau*, que La Fontaine lui-même considérait comme une de ses meilleurs fables — dans le 2e livre, le *Lion et le Moucheron*, le *Lièvre et les Grenouilles* — dans le 3e livre, le *Meunier, son Fils et l'Ane*, le *Chat et le vieux Rat* — dans le 4e livre, le *Jardinier et son Seigneur*, l'*Alouette et ses Petits* — dans le 5e livre, le *Renard ayant la queue coupée*, l'*Ours et les deux Compagnons* — dans le 6e livre, *Phébus et Borée*, le *Cochet, le Chat et le Souriceau* — dans le 7e livre, les *Animaux malades de la peste*, le *Rat qui s'est retiré du monde*, le *Héron*, le *Coche et la Mouche*, la *Laitière et le Pot au lait*, le *Chat, la Belette et le Petit Lapin* — dans le 8e livre, le *Savetier et le Financier*, les *Deux Amis* — dans le 9e livre, les *Deux Pigeons*, le *Gland et la Citrouille*, le *Singe et le Chat* — dans le 10e livre, la *Tortue et les deux Canards*, les *Lapins* — dans le 11e, le *Paysan du Danube*, où La Fontaine s'élève au ton de la haute éloquence ; enfin le *Vieillard et les trois jeunes hommes*.

Fables de Fénelon, fables en prose, d'un style élégant et pur, que le célèbre archevêque composa pour l'éducation du duc de Bourgogne, son élève.

Fables de Gellert, apologues naïfs, très-appréciés en Allemagne et traduits en plusieurs langues (1746).

Fables de l'abbé Aubert, apologues estimés dont Voltaire disait : « C'est du sublime écrit avec naïveté. » (1756-1774.)

Fables de Lessing, en trois livres, fables allemandes, où l'auteur cherche à ramener l'apologue à la simplicité d'Esope (1759).

Fables de Gay, fables anglaises plus politiques que littéraires, mais qui jouissent cependant d'une estime méritée (XVIIIe siècle).

Fables de Le Bailly, apologues écrits avec élégance et naïveté (1784).

Fables de Florian, gracieuses fables qui assurent à leur auteur le premier rang après La Fontaine ; elles charment par l'esprit et plaisent par une saine morale (1791).

Fables d'Arnault, petits morceaux qui appartiennent au genre philosophique, et surtout au genre épigrammatique.

Fables de Kriloff, apologues russes ; imités en vers français et publiés par le comte Orloff (1825).

Fables littéraires d'Yriarte, apologues très-estimés ; satire philosophique et critique spirituelle des écrivains du temps (1787).

Fabre d'Eglantine, poète dramatique, m. sur l'échafaud (1755-1794).

Fabre d'Olivet, littér. fr. (1767-1825).

Fabre, peintre fr. (1766-1837).

Fabre, poète et littér. fr. (1785-1831).

Fabrice (*Jérôme*), savant médecin padouan (1537-1619).

Fabricius (*uce*), Romain des anciens jours, célèbre par la simplicité de ses mœurs, sa probité et son désin-

téressement. Son nom a passé en proverbe pour désigner un homme qui, dans une haute position, reste pauvre et intègre (282 av. J.-C.).

Fabricius (*prosopopée de*), morceau fameux de style qui est devenu classique, et que la plupart des cours reproduisent, par J.-J. Rousseau. L'auteur, voulant montrer, par une figure hardie, que ce sont les arts et la civilisation qui ont perdu la république romaine, évoque l'ombre de Fabricius, qui s'écrie : « Dieux ! que sont devenus ces toits de chaume et ces foyers rustiques qu'habitaient jadis la modération et la vertu !... » Dans la littérature et la conversation, on fait souvent allusion à cette fameuse prosopopée.

Fabricius (*Théodore*), un des premiers partisans de la Réforme, pasteur et savant hébraïsant (1501-1559).

Fabricius (*J.-Albert*), écrivain et bibliographe allemand distingué (1668-1738).

Fabricius (*J.-Chrétien*), entomologiste danois (1743-1807).

Fabroni, biographe italien, le *Plutarque* de son pays (1732-1803).

Fabroni (*J.-Valentin*), savant italien (1752-1822).

Fabvier, général et pair de France (1782-1855).

Facciolati, savant philologue italien (1682-1769).

Fâcheux (*les*), comédie-ballet en trois actes et en vers de Molière, représentée en 1661. C'est dans cette pièce que figure le personnage si comique de Caritidès, savant non en *us* (latin), mais en *ès* (grec), comme il le dit lui-même.

Facultés de l'âme (*traité des*), remarquable ouvrage philosophique de M. Ad. Garnier (1852).

Fadette (*la petite*), ouvrage de Mme G. Sand, charmante étude de mœurs villageoises.

Faenza (*in*), ville du roy. d'Italie, à 27 kil. S.-E. de Ravenne ; 20,000 h. Grand commerce de faïence.

Fagon, premier méd. de Louis XIV (1638-1718).

Fagot (*le*), tableau de Berghem, collection de lord Ashburton (Angleterre) : cette composition qui doit son nom au fagot qu'un homme porte au premier plan, unit une grande vigueur de coloris à un sentiment très-poétique

Fahrenheit (*fa-rè-néte*), savant physicien, inventeur du thermomètre qui porte son nom (1686-1740).

Fain (*le baron*), historien fr. (1778-1837).

Fainéants (*rois*), nom donné aux derniers rois de la race mérovingienne, qui laissèrent toute l'autorité aux maires du Palais, depuis Thierry III (670) jusqu'à Childéric III (752).

Fairfax, général anglais qui prit une part active à la révolution dont Cromwell fut plus tard le chef (1611-1671).

Falaise, ch.-l. d'arr. (Calvados); 8,043 h. L'arr. a 5 cant., 114 comm., 54,094 h.

Falconet, statuaire fr. (1716-1791).

Falérics, anc. ville d'Etrurie, connue surtout par l'aventure du maître d'école qui proposa à Camille de lui livrer les enfants des premières familles de la ville, qu'assiégeait alors le général romain.

Falerne, vignoble et vin très-célèbre chez les anciens Romains.

Faliero (*Marino*), doge de Venise, décapité (1278-1355).

Faliero, drame de Byron, le seul où la conception et les caractères décèlent une véritable inspiration du génie tragique (1817).

Falkirk, ville d'Ecosse, 12,800 h.

Falkland (*île*), la plus grande des îles Malouines, dans l'océan Atlantique méridional.

Fallope, habile chirurgien et anatomiste italien (1523-1562).

Falmouth, ville d'Angleterre (Cornouailles) ; 8,000 h.

Falstaff, compagnon de débauche du roi d'Angleterre Henri V ; Shakspeare en a fait le type de la débauche, du cynisme et de l'effronterie.

Falster (*ère*), île du Danemark.

Falun ou **Fahlun**, ville de Suède ; 5,000 h.

Famille (*pacte de*), traité conclu en 1761 entre les Bourbons de France, d'Espagne et d'Italie pour résister à la puissance navale de l'Angleterre.

Famille du pâtre (*la*), tableau d'Ad. Van de Velde, au Louvre.

Famine (*pacte de*), nom donné par le peuple au monopole du commerce des blés exercé par une compagnie privilégiée de 1765 à 1789.

Fanariotes, nom donné aux descendants des Grecs qui restèrent à Constantinople après la prise de cette ville par Mahomet II en 1453.

Fanchon la Vielleuse, comédie-vaudeville, en trois actes, de Bouilly, représentée à Paris en 1804.

Fanfan la Tulipe, physionomie créée par les chansonniers, type du soldat français, qui aime le vin autant que la gloire.

Fanjeaux, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Castelnaudary, 1,510 h.

Fano, v. d'Italie, prov. de Pezaro et Urbino; 19,000 h.

Faou (*fou*) (*le*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin; 1,239 h.

Faouët (*le*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy; 2,760 h.

Farel (*Guillaume*), célèbre réformateur, ami de Calvin avec lequel il se brouilla ensuite (1489-1565).

Faret, poète médiocre, mentionné par Boileau (1596-1646).

Farinelli, célèbre chanteur italien (1705-1782).

Farmoutier, bourg du dép. de Seine-et-Marne, célèbre par son abbaye de bénédictines.

Farnèse, illustre famille italienne.

Faro, ville du Portugal, cap. de l'Algarve; 8,000 h.

Farquhar, auteur dramatique anglais (1678-1707).

Fastes (*les*), poème mythologique d'Ovide, sorte de calendrier poétique de l'ancienne Rome, qui contenait autant de chants que l'année a de mois, et dont les six derniers sont perdus (Ier siècle av. et après J.-C.).

Fastes (*les*), ou les *Usages de l'année*, poème descriptif en seize chants, par Lemierre (1779).

Fatimites, dynastie musulmane; tire son nom de Fatime, fille de Mahomet.

Faucher (*les frères*), connus sous le nom de *Jumeaux de la Réole*, nommés ensemble généraux dans les guerres de la Vendée; fusillés ensemble en 1815.

Faucigny (*le*), anc. prov. des Etats sardes, formant aujourd'hui une partie du dép. de la Haute-Savoie.

Faucogney, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure; 1,272 h.

Fauconnier (*le*), tableau de M. Couture, œuvre fine et charmante, une des meilleures de l'auteur, exposée en 1855 — de M. Fromentin (1863).

Faulquemont, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Metz, 1,143 h. Cédé à l'All.

Faune dansant (*le*), célèbre statue antique, musée des Offices — autre statue antique, au musée des Etudes — autre, au Louvre.

Faune à la tache, buste antique, glyptothèque de Munich: la joue et l'épaule droite sont marquées d'une teinte métallique qui fait *tache*.

Faune dormant, célèbre statue antique, musée des Etudes — autre statue antique, glyptothèque de Munich.

Faune (*le*), dit le *Faune de Praxitèle*, parce qu'il passe pour être la reproduction d'un chef-d'œuvre du célèbre artiste, statue antique, au Capitole; attitude très-gracieuse et très-naturelle.

Faune à l'enfant (*le*), célèbre groupe antique, au Louvre: ce groupe, qui représente Silène et le jeune Bacchus, a été trouvé au XVIe siècle dans les jardins de Salluste, près du Quirinal, élégance des formes, grâce de l'expression, finesse du travail.

Fauquembergues, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais); arr. de Saint-Omer; 1,005 h.

Fauriel, critique et historien fr. (1772-1844).

Fausses confidences (*les*), comédie en trois actes et en prose, par Marivaux, représentée en 1737.

Faust, tragédie philosophique et religieuse, drame célèbre, divisé en deux parties, par Gœthe (1798-1828). Le nom du principal personnage a passé dans la langue, et on y fait de fréquentes allusions.—Il existe aussi sous ce titre une comédie de Marlow, ainsi que trois tableaux d'Ary Schefter.

Fausta, femme du grand Constantin.

Faustine, nom de deux impératrices romaines; l'une femme d'Antonin le Pieux, et l'autre de Marc-Aurèle.

Fauville, ch.-l. de c. (Seine-Infér.), arr. d'Yvetot; 1,394 h.

Favart, poète dramatique fr. (1710-1792).

Favart (*Madame*), femme du précédent, actrice célèbre (1727-1772).

Favorinus, lexicographe italien du XVIe siècle, précepteur de Jean de Médicis, depuis Léon X.

Favorite (*la*), célèbre opéra de Donizetti.

Favre (*Antoine*), jurisconsulte célèbre (1557-1624).

Fawkes (*fokse*), un des chefs de la *Conspiration des poudres* en Angleterre; décapité en 1605.

Fay-le-Froid (*faï*), ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 840 h.

Fayence, ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; 1,919 h.

Fayetteville, nom donné, en l'honneur de La Fayette, à plusieurs villes ou comtés des Etats-Unis.

Fays-Billot (*fé-i*), ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres, 2,349 h.

Fécamp, ch.-l. de c. (Seine-Infér.), port de mer sur la Manche; arr. du Havre; 13,016 h.

Fede (*portrait de Lucrezia*), tableau d'Andrea del Sarto, musée royal de Madrid.

Fédor, nom de trois czars de Russie qui régnèrent de 1584 à 1598, en 1605, et de 1676 à 1682.

Federici, poète dramatique italien (1751-1802).

Fée aux miettes (*la*), petit conte charmant de Ch. Nodier, où l'auteur se montre savant philologue, admirable conteur et spirituel moraliste.

Féletz (*l'abbé*), critique fr., longtemps attaché au *Journal des Débats* (1767-1850).

Félibien, érudit et savant fr. (1619-1695).

Felice, savant écrivain italien (1723-1789).

Félicité (*sainte*), dame romaine qui subit le martyre avec ses sept fils en 164; fête le 10 juillet.

Félix Ier (*saint*), pape de 269 à 274.

Félix II, antipape de 355 à 358.

Félix III, pape de 483 à 489.

Félix IV, pape de 526 à 530.

Félix, gouverneur d'Arménie, père de Pauline, personnages de la tragédie de *Polyeucte*, et l'un des types les plus originaux du théâtre de Corneille. Il fait un peu disparate dans la famille des héros cornéliens : c'est la personnification du fonctionnaire timide, de « l'homme en place » dont parle La Bruyère

Fellenberg (*fè-le-nbèrk*), fondateur de l'Institut agricole à Berne (1771-1844).

Feller, jésuite, auteur d'un *Dictionnaire historique* des plus médiocres (1735-1802).

Felletin, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson ; 3,170 h.

Felton, Irlandais qui assassina le duc de Buckingham en 1628.

Feltre, ville d'Italie; 6,000 h.

Feltre (*le duc de*). V. *Clarke*.

Femmes savantes (*les*), comédie en cinq actes et en vers, une des meilleures de Molière, représentée en 1672. Un certain nombre de vers tirés de ce chef-d'œuvre sont devenus proverbes :

— Quand sur une personne on prétend [se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui [faut ressembler.

— La grammaire, qui sait régenter [jusqu'aux rois,
Et les fait, la main haute, obéir à [ses lois.

— Guenille si l'on veut, ma guenille [m'est chère,

réponse de Chrysale, homme simple, mais à jugement droit, à sa femme Philaminte, précieuse qui met les choses de l'esprit bien au-dessus de la matière, et qui vient de traiter le corps de véritable guenille. La *guenille* de Chrysale a passé en proverbe et sert à exprimer l'attrait qu'inspirent les satisfactions matérielles et les soins que l'on prend de soi-même.

— Quoi qu'on die,
mot admiré par les précieuses auxquelles Trissotin lit son fameux sonnet sur la fièvre qui tient la princesse Uranie. Ce *Quoi qu'on die* est entré dans la langue comme l'expression d'un enthousiasme ridicule.

— Pour l'amour du grec,
mot qui est toujours cité d'une manière plaisante.

— On voit partout chez vous l'ithos et [le pathos,
vers qui se cite plaisamment pour louer les beautés littéraires d'un ouvrage.

Femme catholique (*la*), ouvrage du Père Ventura (1854).

Femme adultère (*la*), tableau de Poussin, au Louvre — de Bonifazio, Académie de Venise — du Tintoret, galerie de Dresde — de M. Signol, musée du Luxembourg.

Femme hydropique (*la*), chef-d'œuvre de Gérard Dov, au Louvre : composition des plus heureuses, physionomies expressives, couleur transparente, exécution d'un fini merveilleux.

Femme piquée par un serpent (*la*), statue de M. Clesinger (Salon de 1847).

Femmes d'Alger (*les*), chef-d'œuvre d'Eug. Delacroix, musée du Luxembourg : intérieur de harem peint avec une vigueur de tons et une hardiesse de touche toutes vénitiennes.

Femmes souliotes (*les*), tableau d'Ary Scheffer (1827), musée du Luxembourg . voyant leurs maris défaits par les troupes d'Ali, pacha de Janina, les vaillantes filles de la Grèce prennent le parti de se précipiter du haut des rochers.

Fenaison (*la*), tableau de Mlle Rosa Bonheur, musée du Luxembourg : beau tableau, bien inférieur toutefois au *Labourage nivernais*.

Fénelon, l'un de nos plus éloquents écrivains, archevêque de Cambrai : fut précepteur du duc de Bourgogne, fils de Louis XIV, et l'auteur du *Télémaque* (1651-1715).

Fénelon (*histoire de*), ouvrage rempli d'intérêt, par le cardinal de Bausset (1808).

Fénétrange, ch.-l. de c. (Meurthe), 1,428 h. Cédé à l'Allem.

Fer (*île de*), la plus occidentale des Canaries.

Ferdinand Ier, empereur d'Allemagne de 1556 à 1564.

Ferdinand II, empereur d'Allemagne de 1619 à 1637.

Ferdinand III, empereur d'Allemagne de 1637 à 1657.

Ferdinand Ier, le Grand, roi de Castille en 1033, de Léon en 1037, de Navarre en 1054; m. en 1065.

Ferdinand II, roi de Léon de 1157 à 1188.

Ferdinand III, roi de Castille en 1217, de Léon en 1230; m. en 1252.

Ferdinand IV, roi de Castille et de Léon de 1295 à 1312.

Ferdinand V, le Catholique, roi de Castille, d'Aragon, de Sicile, de Grenade et de Naples; m. en 1516.

Ferdinand et Isabelle (*histoire de*), œuvre historique estimable de l'Américain Prescott (1838).

Ferdinand VI, fils de Philippe V, roi d'Espagne de 1746 à 1759.

Ferdinand VII, fils de Charles IX; fut relégué par Napoléon à Valençay, dép. de l'Indre, de 1808 à 1814; régna sur l'Espagne de 1814 à 1833.

Ferdinand Ier, roi de Sicile et d'Aragon (1409-1416).

Ferdinand II, roi d'Aragon et de Sicile en 1479; le même que Ferdinand V, le Catholique.

Ferdinand Ier, roi de Naples de 1458 à 1494.

Ferdinand II, petit-fils du précédent, roi de Naples de 1495 à 1496.

Ferdinand III, roi de Naples en 1504; le même que Ferdinand V, le Catholique.

Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles en 1759; dépouillé du royaume de Naples par Napoléon en 1806; rétabli dans cette partie de ses Etats en 1815; m. en 1825.

Ferdinand, roi de Portugal de 1367 à 1383.

Ferdinand, nom de trois grands-ducs de Toscane.

Ferdoucy, célèbre poète persan (940-1020).

Fère (*la*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon, place forte, école d'artillerie: 4,158 h.

Fère-Champenoise (*la*), ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay; 1,969 h.

Fère-en-Tardenois, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Château-Thierry, 2,218 h.

Ferekhabad, v. de l'Inde anglaise, sur le Gange, 70,000 h.

Férétrien (*qui frappe*), surnom donné à Jupiter par Romulus.

Ferguson, historien et moraliste écossais (1724-1816).

Ferhabad, v. de Perse, autrefois florissante: 16,000 h.

Fermat, savant mathématicien fr. (1595-1665).

Fernambouc, ville du Brésil; 87,000 h.

Fernando-Po, île d'Afrique, près de la côte de Guinée; 16,000 h.

Fernel, médecin de Henri II (1497-1558).

Ferney, ch.-l. de c. (Ain), dont Voltaire fut seigneur; arr. de Gex; 1,232 h.

Féroce chasseur (*le*), célèbre ballade de Burger.

Féroé (*îles*), archipel danois au N. de l'Ecosse; 8,200 h.

Ferrand (*comte*), homme d'Etat et écrivain fr. (1751-1825).

Ferrare, v. du roy. d'Italie; 31,000 h.

Ferrari, nom de plusieurs savants, littérateurs ou artistes italiens.

Ferraud, conventionnel, tué au milieu de l'Assemblée par les factieux à la journée du Ier prairial (1764-1795).

Ferréol et Ferjeux (*saints*), frères martyrisés à Besançon en 212; fête le 16 juin.

Ferrette, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. d'Altkirch; 694 h. cédé à l'All.

Ferrières, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis; 1,866 h.

Ferrol (*le*), ville d'Espagne (Galice); 21,000 h.

Ferronnerie (*rue de la*), ancienne rue de Paris, située quartier des Halles, célèbre par l'assassinat de Henri IV qui s'y accomplit le 14 mai 1610.

Ferronnière (*la belle*), bourgeoise de Paris qui fut aimée de François Ier.

Ferté-Alais (*la*), ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. d'Etampes; 860 h.

Ferté-Bernard (*la*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 2,563 h.

Ferté-Frênel (*la*), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 475 h.

Ferté-Gaucher (*la*), ch.-l. de c. (Seine-et-Marne, arr. de Coulommiers; 2,203 h.

Ferté-Macé (*la*), ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront; 9,732 h.

Ferté-Milon (*la*), petite ville du dép. de l'Aisne, arr. de Château-Thierry, patrie de Jean Racine; 2,018 h.

Ferté-Saint-Aubin (*la*), ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 2,691 h.

Ferté-sous-Jouarre (*la*), ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux; 4,499 h.

Ferté-sur-Amance. V. *Laferté*.

Ferté-Vidame (*la*), ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux; 933 h.

Fesch (*fèche*), oncle de Napoléon Ier, archevêque de Lyon, grand aumônier de l'Empire (1763-1839).

Festin de Pierre, festin sacrilége qui a lieu la nuit dans une cathédrale,

devant l'autel, entre Don Juan et la statue du Commandeur.

Festus, écrivain latin du IVe siècle.

Fêtes de Cérès (*les*), comédie d'Aristophane, satire littéraire contre Euripide, représentée à Athènes, l'an 412 av. J.-C.

Fête de Néron (*une*), tragédie brillante d'Alex. Soumet, représentée en 1830.

Fête des arbalétriers à Bruxelles (*la*), tableau de Téniers, au Belvédère : une des compositions les plus importantes de l'auteur; elle contient un nombre considérable de portraits.

Fête de la Madone de l'arc (*la*), ou la *Madone de l'arc*, chef-d'œuvre de L. Robert, au Louvre : scène de mœurs italiennes très-poétiquement rendue.

Fête villageoise, tableau de Claude Lorrain, au Louvre — de Téniers (v. *Kermesse*) — de Wilkie, à la National Gallery.

Feu (*Terre de*), archipel au S. de l'Amérique.

Feuerbach, criminaliste allemand, professeur de droit à l'université d'Iéna (1775-1833).

Feuillade (*duc de la*), nom de deux maréchaux de France, père et fils, sous Louis XIV et sous la Régence.

Feuilles d'automne (*les*), magnifique recueil de poésies, un des diamants de la couronne poétique de Victor Hugo (1831).

Feuquières (*le marquis de*), général fr., auteur de *Mémoires sur la guerre* estimés (1648-1711).

Feurs, ch.-l. de c. (Loire), anc. cap. du Forez, arr. de Montbrison, 3,060 h.

Feutrier, prélat fr., ministre des affaires ecclésiastiques sous la Restauration (1785-1830).

Février (*journées des* 22, 23 *et* 24) 1848, qui décidèrent la chute de Louis-Philippe et la proclamation de la république.

Fez (*fè-ze*), ville du Maroc, 88,000 h.

Fezensac, nom d'une des plus illustres familles de France (Gascogne).

Fezzan, pays de l'Etat de Tripoli.

Fiacre (*saint*), patron des jardiniers, m. en 670.

Fiancée d'Abydos (*la*), poème de Byron, peinture ravissante, où éclate toute la tendresse de son âme (1813).

Fiancée de Lammermoor (*la*), un des ouvrages les plus populaires de Walter Scott (1819), dont le sujet est assez semblable pour le fond à celui de *Roméo et Juliette*. V. *Lucie*.

Fiancée de Messine (*la*), tragédie mêlée de chœurs, de Schiller (1803), pièce qui n'est au fond que la *Thébaïde* des anciens (les *Frères ennemis*).

Fiancée juive (*la*), tableau de Rembrandt, musée V. Hoop, à Amsterdam.

Fiancés (*les*), célèbre ouvrage de Manzoni, qui parut en 1827 à Milan.

Fiancés du Spielberg (*les*), ouvrage de X. Marmier, publié en 1857, où l'auteur prouve qu'il est un écrivain doublé d'un voyageur.

Fichte, philosophe allemand (1762-1814).

Fidelio, célèbre opéra de Beethoven.

Fidènes, anc. v. du pays des Sabins.

Fielding (*fil-dine-gue*), romancier anglais, auteur de *Tom Jones* (1707-1754).

Fiennes (*Robert de*), connétable de France (1308-1385).

Fieschi (*ki*), régicide corse, attenta à la vie de Louis-Philippe au moyen d'une machine infernale; exécuté à Paris en 1836.

Fiesque, illustre famille de Gênes.

Fiesque (*J.-Louis*), membre de la famille précédente, qui conspira en 1547 contre André Doria; c'est le sujet d'un drame de Schiller.

Fiesque, drame historique de Schiller, représenté en Allemagne en 1784, et en France en 1792; il valut à l'auteur le titre de citoyen français.

Figaro, personnage créé par Beaumarchais, et qui joue un grand rôle dans plusieurs de ses comédies. C'est le type du valet spirituel, habile et intrigant, grand frondeur des abus de l'ancien régime et railleur impitoyable.

Figeac, ch.-l. d'arr. (Lot); 7,333 h. L'arr. a 8 cant., 113 comm., 88,275 h.

Figuières, v. d'Espagne, près de la frontière française; 10,082 h.

Filangieri, publiciste italien (1752-1788).

Filassier, écrivain fr. (1736-1806).

Fileuse endormie (*la*), l'un des meilleurs tableaux de M. Courbet (Sal. 1853), coll. de M. Bruyas (Montpellier).

Fileuses (*les*), *las Hilanderas*, célèbre tableau de Velazquez; musée de Madrid : figures vivantes; clair-obscur merveilleux.

Fille du régiment (*la*), opéra-comique de Donizetti.

Filles d'Alvito (*les*), tableau de M. Hébert, exp. univ. 1855 : paysannes italiennes revenant du lavoir; expressions charmantes; dessin élégant.

Fingal, père d'Ossian.

Fingal, poème de Macpherson, attribué au barde gaëlique Ossian; cette

vague et plaintive poésie fut accueillie avec enthousiasme par un siècle las de raisonnement et de critique; même au commencement du siècle actuel, les pastiches de Macpherson étaient admirés en France, par Napoléon entre autres (1762).

Finiguerra, sculpteur et orfèvre florentin du xve siècle.

Finistère (*cap*), à l'angle N.-O. de l'Espagne.

Finistère (*dép. du*), ch.-l. Quimper; 5 arr., 43 cant. 285 comm., 642,963 h. 16e div. milit. Cour d'appel de Rennes; évêché à Quimper.

Finlande, prov. de Russie; 1,787,526 h.

Finmark, province de la Norvége, près de la Laponie russe; 45,000 h.

Finnois, peuple du nord de l'Europe et de l'Asie, qu'on croit être une des branches des Huns.

Fionie, île du Danemark; 140,000 h.

Fior d'Aliza, épisode des *Confidences* de M. de Lamartine, publié en 1863.

Fioravanti, empirique italien, inventeur du baume de ce nom contre les rhumatismes (1520-1588).

Fioravanti, compositeur italien (1764-1837).

Firmin (*saint*), évêque d'Amiens, martyrisé en 287; fête le 25 septembre.

Fischer, savant philologue allemand (1726-1799).

Fismes (*fime*), ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims; 2,806 h.

Fitz-Gerald, noble et antique famille irlandaise.

Fitz-James, famille d'origine anglaise et devenue française depuis le maréchal de Berwick.

Flahaut (*le comte de*), aide de camp de Napoléon Ier, ambassadeur en Angleterre sous Napoléon III.

Flamel (*Nicolas*), écrivain juré qui passa pour sorcier et alchimiste; m. en 1413.

Flamininus (*uce*), consul et général romain en 197 av. J.-C.

Flaminius-Nepos (*uce... óce*), consul romain, perdit la bataille de Trasimène, et y fut tué en 217 av. J.-C.

Flandre Française, anc. province de France, avait pour cap. *Lille*.

Flandre Orientale, province du royaume de Belgique; ch.-l. *Gand*.

Flandre Occidentale, province du royaume de Belgique; ch.-l. *Bruges*.

Flavien (*saint*), patriarche d'Antioche; m. en 404.

Flavigny, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Semur; 1,140 h.

Flavius, illustre famille plébéienne de Rome, à laquelle appartenaient Vespasien, Titus et Domitien.

Flaxman, un des meilleurs sculpteurs qu'ait produits l'Angleterre (1755-1826).

Flèche (*la*), ch.-l. d'arr. (Sarthe), école militaire; 9,341 h. L'arr. a 7 cant., 75 comm., 96,644 h.

Fléchier, orateur sacré, évêque de Nîmes (1632-1710).

Flemming, général suédois au service de Frédéric-Auguste, roi de Pologne (1667-1728).

Flensborg, v. de Prusse; 19,682 h.

Flers (*flèr*), ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront; 10,678 h.

Flesselles (*Jacques de*), prévôt des marchands de Paris, tué le 14 juillet 1789.

Flessingue, v. de la Hollande, 8,000 h.

Fletcher, auteur dramatique anglais (1576-1625).

Fleurance, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lectoure; 4,516 h.

Fleurant (*Monsieur*), personnage du *Malade imaginaire*, comédie de Molière. Bien que les apothicaires aient depuis adopté un nom plus scientifique, M. Fleurant n'en est pas moins resté leur patron, ayant pour attribut l'instrument si redouté de M. de Pourceaugnac.

Fleurieu (*comte de*), diplomate et sénateur sous l'Empire (1738-1810).

Fleurus (*uce*), ville de Belgique, où Jourdan vainquit les Autrichiens en 1794.

Fleury (*l'abbé*), confesseur de Louis XV, auteur d'une *Histoire ecclésiastique* qui fait autorité (1640-1723).

Fleury (*cardinal de*), évêque de Fréjus, ministre de Louis XV (1653-1743).

Fleury, célèbre comédien fr. (1750-1822).

Fleury-sur-Andelle, ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys; 1,401 h.

Flize, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; 380 h.

Flodoard, chroniqueur fr. (894-966).

Flogny, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Tonnerre; 465 h.

Florac, ch.-l. d'arr. (Lozère); 2,092 h. L'arr. a 7 cant., 52 comm., 36,336 h.

Flore, déesse des fleurs.

Flore française (*la*), ouvrage remarquable par l'introduction de la méthode dichotomique dans la science, par Lamarck (1805).

Flore, statue colossale antique, musée des Etudes (Naples) — superbe tableau du Titien, musée des Offices (Florence), représentant une jeune femme ayant une épaule et un sein nus et tenant des fleurs dans une main.

Flore et Zéphire, groupe d'Ant. Coysevox, jardin des Tuileries.

Florence, cap. du royaume d'Italie, sur l'Arno; 114,343 h.

Florence (*histoire de*), œuvre élégante et profonde, par Machiavel (écrite vers 1524).

Florensac (*ran*), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 3,877 h.

Florian, fabuliste fr. (1755-1794).

Florida-Blanca, homme d'État espagnol (1729-1808).

Floride, un des États-Unis de l'Amérique du Nord; 140,439 h.

Florien (*in*), empereur romain, régna deux mois en 276.

Florus (*uce*), historien latin, contemporain de Trajan.

Flûte enchantée (*la*), opéra de Mozart, en deux actes, représenté en 1791; dernière œuvre et l'un des chefs-d'œuvre du maître.

Flûteur (*le*), statue d'Ant. Coysevox, jardin des Tuileries.

Fo, fondateur d'une secte religieuse en Chine.

Fodéré, savant médecin de Savoie (1762-1835).

Foë (*fo*) (*Daniel de*), romancier anglais, auteur de *Robinson Crusoé* (1663-1731).

Foggia, v. d'Italie, anc. pays de Naples; 23,900 h.

Fo-hi ou **Fou-hi**, premier empereur et législateur de la Chine, vers 2950 av. J.C.

Foire aux vanités (*la*), roman satirique de Thackeray, qui plaça son auteur au premier rang des conteurs anglais (1847).

Foix, ch.-l. du dép. de l'Ariége; à 772 kil. de Paris; 6,706 h. L'arr. a 8 cant., 139 comm., 83,636 h.

Foix (*comté de*), anc. prov. de France.

Foix (*Gaston de*), neveu de Louis XII, gagna la bataille de Ravenne en 1512, et fut tué en poursuivant les vaincus.

Folard (*chevalier de*), célèbre tacticien fr. (1669-1752).

Folengo, poète burlesque italien, créateur du genre macaronique (1491-1544).

Foligno, ville d'Italie, prov. de Pérouse; 17,000 h.

Folkstone, ville et port d'Angleterre.

Fonfrède (*Boyer*), conventionnel, guillotiné en 1793.

Fonseca, savant jésuite portugais, l'*Aristote* de son pays (1528-1599).

Fontaine, architecte fr., qui a élevé l'arc de triomphe du Carrousel (1762-1853).

Fontaine, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Belfort; 349 h.

Fontaine de Jouvence (*la*), tableau de Lucas Cranach; musée de Berlin.

Fontaine-Française, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon, où Henri IV vainquit le duc de Mayenne en 1595; 1,044 h.

Fontaine-le-Dun, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot; 518 h.

Fontainebleau, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Marne); 10,941 h.; beau château où Napoléon signa son abdication en 1814; belle forêt. L'arr. a 7 cant., 101 comm., 79,868 h.

Fontana (*Prosper*), peintre italien (1512-1576).

Fontana (*Jean*), un des architectes de Saint-Pierre de Rome (1540-1614).

Fontana (*Félix*), physicien et anatomiste, créateur d'un célèbre cabinet d'histoire naturelle (1730-1805).

Fontanes (*de*), grand maître de l'Université sous l'Empire (1757-1821).

Fontanges (*duchesse de*), succéda à madame de Montespan comme favorite de Louis XIV (1661-1681).

Fontarabie, ville d'Espagne.

Fontenailles, village du dép. de l'Yonne, près de Courson, et à 24 kilom. d'Auxerre, où plusieurs historiens placent le théâtre de la victoire que Charles le Chauve et Louis le Germanique remportèrent sur leur frère Lothaire, le 25 juin 841.

Fontenay ou **Fontenoy-en-Puisaye**, village du dép. de l'Yonne, à 24 kilom. d'Auxerre et près de Toucy, où plusieurs historiens placent le théâtre de la victoire que Charles le Chauve et Louis le Germanique remportèrent sur leur frère Lothaire, le 25 juin 841.

Fontenay-aux-Roses, village du dép. de la Seine, où l'on cultivait une grande quantité de roses.

Fontenay-le-Comte, ch.-l. d'arr. (Vendée); 7,660 h. L'arr. a 9 cant., 111 comm., 135,257 h.

Fontenelle, littérateur fr., neveu de Corneille (1657-1757).

Fontenoy, village de Belgique, où le maréchal de Saxe battit les Anglais et les Autrichiens en 1745. C'est à cette célèbre bataille que se rapporte cette phrase courtoise si souvent citée : « Après vous, messieurs les Anglais. » L'armée anglaise avait déjà beaucoup souffert, lorsque le duc de Cumberland eut l'idée de masser en une formidable colonne l'infanterie anglo-allemande, et de charger en lignes serrées le centre de l'armée française. Cette sorte de bataillon triangulaire, qui est resté célèbre, s'avançait lançant la mort de toutes ses faces. Quand la tête de la colonne fut arrêtée à cinquante pas des gardes françaises, les officiers se saluèrent réciproquement, et lord Hay, sortant des rangs, dit en ôtant son

chapeau : « Messieurs des gardes françaises, tirez ! » Alors le comte d'Auteroche, s'avançant à son tour, répond à haute voix : « Après vous, messieurs les Anglais ; nous ne tirons jamais les premiers. » Cette courtoisie intempestive coûta cher aux Français : une épouvantable décharge emporta complétement la première ligne.

Fontenoy-en-Puisaye. V. *Fontenay*.

Fontevrault, bourg du dép. de Maine-et-Loire, arr. de Saumur ; 3,581 h.

Forbach (*bak*), ch.-l. de c. (Moselle), 5,691 h. Cédé à l'Allem.

Forbin (*le comte*), intrépide marin fr. (1656-1733).

Forbin, peintre fr. (1779-1841).

Forbin-Janson, évêque de Nancy, fondateur de l'*Œuvre de la sainte enfance* (1785-1844).

Forcalquier, ch.-l. d'arr. (Basses-Alpes) ; 2,719 h. L'arr. a 6 cant., 50 comm., 33,969 h.

Forcellini, savant philologue italien (1688-1768).

Forêt Noire, vaste forêt d'Allemagne.

Forêt de Windsor (*la*), chef-d'œuvre d'élégante description, par Pope, publié en 1703.

Forêt (*une*), tableau d'Hobbema, musée de Berlin : vérité et variété de tons ; exactitude du dessin ; joli effet de soleil dans le lointain.

Forez (*ré*) (*le*), anc. pays de France, voisin du Lyonnais.

Forge de Vulcain (*la*), célèbre tableau de Velazquez, musée royal de Madrid : figures admirablement peintes et qui vivent.

Forges-les-Eaux, ch.-l. de c. (Seine-Infér.), arr. de Neufchâtel ; 1,659 h.

For-l'Évêque, prison située à Paris, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, où l'on renfermait les détenus pour dettes et les comédiens délinquants.

Forli, v. d'Italie ; 18,000 h.

Formerie, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais ; 1,262 h.

Formey, savant écrivain allemand, d'origine française (1711-1797).

Formose, île de la Chine, qui a plus de 2,000,000 d'h.

Formose, pape de 891 à 896.

Fornarina (*la*), tableau de Raphaël, palais Barberini (Rome).

Fornoue, bourg du royaume d'Italie, où Charles VIII battit les Italiens en 1495.

Forster, voyageur allemand, fit partie, comme journaliste, de l'expédition de Cook (1729-1798).

Fort-Royal ou **Fort-de-France**, cap. de la Martinique ; 11,300 h.

Fortoul, écrivain fr. et ministre de l'instruction publique à l'époque de sa mort (1811-1856).

Fortunat, poète latin, évêque de Poitiers (530-609).

Fortune et l'Enfant (*la*), tableau de M. Baudry, musée du Luxembourg : formes élégantes ; belle couleur.

Fortunées (*îles*), nom ancien des îles Canaries.

Foscari, doge de Venise de 1423 à 1457.

Foscolo, écrivain et poète italien (1776-1827).

Fossat (*le*), ch.-l. de c. (Ariége), arr. de Pamiers ; 1,132 h.

Fossombrone, ville des États de l'Église ; 8,500 h.

Fouché (*Joseph*), conventionnel, ministre de la police et duc d'Otrante sous l'Empire (1754-1820).

Fouesnant (*é*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper ; 3,442 h.

Fougères, ch.-l. d'arr. (Ille-et-Vilaine), 11,201 h. L'arr. a 6 cant., 57 comm., 84,069 h.

Fougerolles, village de la Haute-Saône, renommé pour son kirsch ; 5,256 h.

Foulon, contrôleur général des finances, tué par le peuple de Paris en 1789.

Foulques, curé de Neuilly, prédicateur de la quatrième croisade sous le pontificat d'Innocent III, en 1199.

Foulques, nom porté par plusieurs comtes d'Anjou.

Fouquet (*Nicolas*), surintendant des finances, condamné comme dilapidateur, mourut dans la citadelle de Pignerol après dix-neuf ans de captivité (1615-1680).

Fouquier-Tinville, accusateur public du tribunal révolutionnaire, pourvoyeur infatigable de la guillotine, sur laquelle il monta lui-même en 1794.

Fourberies de Scapin (*les*), bouffonnerie en trois actes et en prose, par Molière, représentée en 1671. C'est dans cette pièce que se trouve répétée d'une façon si comique cette célèbre exclamation : « Qu'allait-il faire dans cette galère ? » Scapin, voulant soutirer de l'argent du vieux Géronte, lui fait croire que son fils Léandre est retenu dans une galère turque, d'où il ne peut sortir qu'en donnant cinq cents écus qu'il le prie de lui envoyer. Le vieil avare, au désespoir, mais ne pouvant se résoudre à laisser périr son fils, s'écrie jusqu'à six fois, avec un dépit des plus risibles : *Qu'allait-il faire dans cette galère ?*

Fourchambault, commune du dép.

de la Nièvre, arr. de Nevers; vastes usines métallurgiques; 6,495 h.

Fourches Caudines, défilés où l'armée romaine, cernée par les Samnites, fut réduite à l'humiliation de passer sous le joug, 321 av. J.-C. Cette expression : *Passer sous les Fourches Caudines*, est entrée dans la langue pour caractériser toute concession onéreuse ou humiliante arrachée aux vaincus.

Fourcroy, célèbre chimiste fr. (1755-1809).

Fourier (*Pierre*), curé de Mataincourt en Lorraine, béatifié en 1730.

Fourier, physicien fr. (1768-1830).

Fourier (*Charles*), chef de l'école phalanstérienne (1772-1837).

Fourmont, sinologue fr. (1683-1745).

Fournels (*nél*), ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols; 441 h.

Fours, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers; 1,479 h.

Fous (*fêtes des*), espèces de saturnales grotesques qui se célébraient jusque dans les églises, le jour de la Circoncision ou à d'autres époques de l'année.

Fousseret, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret; 2,113 h.

Fox, homme d'Etat anglais (1748-1806).

Fox (*George*), fondateur de la secte des quakers, en Angleterre (1624-1690).

Foy, général fr., orateur politique (1775-1825).

Foy (*monument du général*), statue équestre en marbre et bas-reliefs, par David d'Angers, cimetière du Père Lachaise (Paris).

Fracasse (*le capitaine*), livre de cape et d'épée, par M. Th. Gautier. Le nom de Fracasse a passé dans la langue comme synonyme de Tranche-montagne.

Fracastor, médecin et poète véronais (1483-1553).

Fra Diavolo, célèbre chef de brigands italiens, pendu en 1806; héros d'un charmant opéra de Scribe et Auber.

Fragments philosophiques, suite de recueils d'articles philosophiques présentant une exposition historique, par M. V. Cousin : philosophie ancienne, scolastique, cartésienne, moderne, etc. (1826 et suiv.).

Fragonard, peintre fr. (1732-1806).

Fraguier, érudit fr., un des rédacteurs du *Journal des savants* (1666-1728).

Fraize, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié; 2,416 h.

Frameries, ville de Belgique (Hainaut); 6,500 h.

Français de Nantes (*comte*), homme d'Etat et littérateur (1756-1836).

Française (*la*), ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 3,578 h.

France, un des principaux Etats de l'Europe centrale, d'une superficie de 542,397 kil. carrés; 38,607,094 h.; cap. *Paris*.

France (*île de*). V. *Ile de France* et *Maurice*.

France (*collége de*), célèbre collége de Paris, fondé par François Ier en 1529, et où l'on enseigne la littérature, le droit, la philosophie, les sciences, les langues étrangères, etc.

France littéraire (*la*), grand ouvrage de bibliographie, par Quérard : ce vaste répertoire, où la critique est sacrifiée à la biographie, a été continué sous le titre de *Littérature française contemporaine* (1826-1842, et 1837-1848).

Francesca de Rimini, chef-d'œuvre d'Ary Scheffer (1855) : Francesca et Paolo sont emportés par le noir tourbillon qui les entraîne dans le séjour des âmes. Ce groupe, d'une exquise élégance, est dessiné avec une ampleur et en même temps avec une précision de contours irréprochables. Le coloris seul pèche par trop d'uniformité.

Francescas (*âce*), ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac; 1,117 h.

Francfort-sur-le-Mein, v. de Prusse, ancienne ville libre de la Confédération germanique; 75,000 h.

Francfort-sur-l'Oder, ville de Prusse; 34,507 h.

Franche-Comté, ancienne province de France; cap. *Besançon*.

Franciade (*la*), poème épique, de Ronsard, taillé sur le modèle de l'*Enéide* et de la *Pharsale*.

Franciade (*la*), poème épique national, en dix chants, par M. Viennet (1863), œuvre médiocre.

Francœur, mathématicien fr. (1773-1849).

François d'Assise (*saint*), fondateur de l'ordre monastique des franciscains (1182-1226).

François d'Assise recevant les stigmates (*saint*), tableau de Giotto, au Louvre.

François d'Assise (*extase de saint*), tableau du Dominiquin, église des Capucins (Rome) — de Zurbaran, galerie de Dresde — d'Overbeck, exp. à Munich (1858).

François d'Assise bénit en mourant la ville d'Assise (*saint*), tableau de L. Benouville, musée du Luxembourg : simplicité et noblesse de la composition; sentiment bien religieux.

François de Paule (*saint*), fondateur de l'ordre des minimes (1416-1507).
François-Xavier (*saint*), l'apôtre des Indes, ami et disciple de saint Ignace de Loyola (1506-1552).
François de Sales (*saint*), évêque de Genève (1567-1622).
François Ier, roi de France, antagoniste de Charles-Quint; protégea les artistes et les gens de lettres (1494-1547).
François Ier (*portrait de*), tableau du Titien, au Louvre.
François II, roi de France de 1559 à 1560.
François Ier, empereur d'Allemagne de 1745 à 1765; père de Marie-Antoinette.
François II, empereur d'Autriche; père de Marie-Louise; m. en 1835.
François Ier, roi des Deux-Siciles de 1825 à 1830.
François de Neufchâteau, littérateur fr. (1750-1828).
Françoise (*sainte*), dame romaine du xve siècle; fête le 9 mars.
Françoise de Rimini, Italienne célèbre par sa beauté (xvie siècle).
Françoise de Rimini, tragédie touchante, tirée du poème de Dante, par S. Pellico, représentée en 1819. C'est aussi le sujet d'un célèbre tableau d'Ary Scheffer. V. *Francesca de Rimini*.
Franconi, famille d'habiles écuyers fr., dont le chef est mort en 1836.
Franconie, contrée de l'Allemagne.
Francs, peuple de la Germanie qui envahit la Gaule au ve siècle, et dont est issue la nation française.
Francs (*histoire ecclésiastique des*), ouvrage de saint Grégoire de Tours, écrit d'un style barbare, mais naïf et intéressant; c'est une des sources originales de l'histoire de France (vie siècle).
Francus ou **Francion**, fils d'Hector, suivant quelques chroniqueurs, et père de la nation française.
Frangipani, célèbre famille gibeline de Rome.
Frangy, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien; 1,528.
Frankenstein, v. de Prusse; 5,400 h.
Franklin (*Benjamin*), homme d'Etat, publiciste, un des fondateurs de l'indépendance américaine; inventeur du paratonnerre (1706-1790), et auteur du livre populaire la *Science du bonhomme Richard*.
Franklin (*John*), navigateur anglais; né en 1786, mort dans un voyage d'exploration entrepris en 1845.
Frayssinous (*fré-ci-nouce*), prédicateur célèbre, évêque d'Hermopolis (1765-1842).
Frédégaire, chroniqueur célèbre; m. vers 660.
Frédégonde, femme de Chilpéric Ier, roi de Soissons, connue par ses crimes et par sa rivalité avec Brunehaut (543-597).
Frédéric Ier Barberousse, empereur d'Allemagne de 1152 à 1190, personnage devenu en quelque sorte légendaire en Allemagne.
Frédéric II, empereur d'Allemagne de 1215 à 1245; m. en 1250.
Frédéric III, empereur d'Allemagne de 1439 à 1493.
Frédéric-Guillaume, grand électeur de Brandebourg (1620-1688).
Frédéric Ier, roi de Prusse, fils du précédent (1657-1713).
Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse de 1713 à 1740.
Frédéric II, le Grand, roi de Prusse, de 1740 à 1786, illustre guerrier, roi philosophe.
Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse de 1786 à 1797.
Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse de 1797 à 1840.
Frédéric-Auguste, roi de Saxe, allié fidèle de Napoléon; m. en 1827.
Frédéric Ier, roi de Danemark de 1523 à 1533.
Frédéric II, roi de Danemark et de Norvége de 1558 à 1588.
Frédéric III, roi de Danemark et de Norvége de 1648 à 1670.
Frédéric IV, roi de Danemark et de Norvége de 1699 à 1730.
Frédéric V, roi de Danemark et de Norvége de 1746 à 1766.
Frédéric VI, roi de Danemark et de Norvége; m. en 1840.
Frédéric Ier, roi de Suède de 1718 à 1751.
Frédéric Ier d'Aragon, roi de Sicile de 1296 à 1337.
Frédéric II d'Aragon, roi de Sicile de 1355 à 1377.
Frédéric III d'Aragon, roi des Deux-Siciles de 1496 à 1501.
Fredericia, v. forte du Danemark (Jutland); 4,500 h.
Frederikshall (*chal*), v. de Norvége sous les murs de laquelle Charles XII fut tué en 1718.
Freiberg, v. de Saxe; 11,000 h.
Freinsheim — *Freinshemius* — savant philologue, né à Ulm en 1608, m. en 1660.
Fréjus (*uce*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; évêché; 3,050 h., ancien port de mer.
Fréret, érudit fr (1688-1749).

Fréron, critique célèbre, ennemi de Voltaire (1719-1776).
Fréron, conventionnel, fils du précédent; m. en 1802.
Fresnay (*frè*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 3,153 h.
Fresnaye (*frè*) (*la*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 1,504 h.
Fresne-Saint-Mamès (*frè*), ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray; 518 h.
Fresnes-en-Woëvre (*frè*), ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun; 935 h.
Fresnel (*frè*), physicien fr. (1788-1827).
Freyre, général espagnol (1765-1834).
Freyschütz, opéra de Weber, en trois actes, représenté en 1819; ouverture admirable; le chœur des *Chasseurs* est devenu populaire.
Freytag, savant orientaliste contemporain, né à Lunebourg en 1788.
Friant (*comte*), général sous l'Empire (1758-1829).
Fribourg (*bour*), v. de Suisse, ch.-l. du canton de même nom; 10,454 h.
Friedland (*lan*), v. de Prusse où Napoléon remporta une victoire en 1807.
Frigga, divinité scandinave, femme d'Odin.
Frioul, ancien pays compris, partie dans les Etats autrichiens, villes principales *Trieste* et *Goritz*, partie dans le royaume d'Italie, ville principale *Udine*.
Frisch, savant écrivain wurtembergeois, m. en 1743.
Frise, pays de la Hollande; 282,480 h.
Fritigern, chef visigoth, battit l'empereur Valens en 378.
Froben, célèbre famille d'imprimeurs, de la Franconie (xve et xvie siècle).
Frochot, préfet du dép. de la Seine (1761-1828).
Frohsdorf, château situé en Autriche, devint en 1841 la résidence du duc de Bordeaux.
Froissart, chroniqueur fr. (1333-1410).
Froissy, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont; 663 h.
Frollo (*Claude* et *Jehan*), personnages de *Notre-Dame de Paris*, œuvre de M. Victor Hugo.
Froment-Meurice, habile orfèvre parisien (1802-1855).
Fronde (*la*), guerre civile qui troubla la minorité de Louis XIV (1648-1653).
Fronsac, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne; 1,547 h.
Frontenay, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort, 2,140 h.
Frontignan, ch. l. de c. (Hérault); vins muscats estimés; arr. de Montpellier; 3,225 h.
Frontin, écrivain latin du Ier siècle de notre ère.
Frontin, un des valets de l'ancienne comédie, effronté et spirituel.
Fronton, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 2,273 h.
Frosinone, v. des Etats de l'Eglise; 8,000 h.
Fructidor (*dix-huit*), coup d'Etat exécuté le 4 septembre 1797 par le Directoire contre le conseil des Anciens et celui des Cinq-Cents.
Fruges, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil; 2,980 h.
Fualdès, ancien magistrat, assassiné à Rodez en 1817.
Fuchs, savant médecin et naturaliste suisse (1501-1566).
Fuentes, général espagnol, commandait à Rocroi cette *redoutable infanterie* dont parle Bossuet.
Fugger (*les*), famille de riches et célèbres marchands allemands.
Fuite de la duchesse d'Angoulême (*la*), tableau de Gros, musée de Bordeaux.
Fulbert (*saint*), évêque de Chartres, m. en 1029; fête le 10 avril.
Fulbert, chanoine de Paris, au XIIe siècle, oncle d'Héloïse.
Fulde, v. de la Hesse-Cassel; 14,000 h.
Fulgence (*saint*), évêque d'Afrique au VIe siècle; fête le 1er janvier.
Fulton (*Robert*), mécanicien des Etats-Unis d'Amérique, appliqua le premier la vapeur à la navigation (1764-1815).
Fulvie, nom de deux dames romaines.
Fumay, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rocroi; 4,565 h.
Fumel, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve; 3,652 h.
Furetière, auteur d'un dictionnaire français (1620-1688).
Fureur d'Athamas (*la*), groupe en marbre de Flaxman, collection du marquis de Bristol.
Furies ou **Euménides**, divinités infernales chargées de tourmenter les criminels.
Furst (*Walter*), contribua avec Guillaume Tell à fonder la liberté de la Suisse; m. vers 1317.
Furstenberg, contrée de l'Allemagne, dans la Souabe; 97,000 h.
Furstenberg, nom de deux frères successivement princes-évêques de Strasbourg, et qui jouèrent sous Louis XIV un rôle favorable à la France.
Furth, v. de Bavière; 19,100 h.
Fust (*Jean*), riche orfèvre de Mayence, contribua avec Gutenberg à l'invention de l'imprimerie; m. vers 1466.
Fuzelier, auteur dramatique fr. (1672-1752).

G

Gabaon, v. de Palestine.
Gabarret, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan ; 1,270 h.
Gabies, v. du pays des Volsques.
Gabinius, tribun du peuple, à Rome, l'an 67 av. J.-C.
Gabon, fleuve et contrée d'Afrique.
Gabrias, fabuliste, qu'on croit être le même que Babrius.
Gabriel, archange qui annonça à la sainte Vierge qu'elle serait mère du Sauveur.
Gabrielle de Vergy, tragédie en cinq actes et en vers, de De Belloy (Paris, 1770).
Gacé, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan ; 1,649 h.
Gacilly (*la*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes ; 1,460 h.
Gacon, poète satirique fr. (1667-1725).
Gad, nom d'une des douze tribus des Hébreux.
Gadès, v. de l'anc. Hispanie, aujourd'hui Cadix.
Gaëte, ville forte du royaume d'Italie ; 16,314 h. C'est là que Pie IX se réfugia en 1848, et qu'il séjourna près d'un an.
Gageure imprévue (*la*), comédie en un acte en prose, de Sedaine ; pièce agréable, empruntée à une nouvelle de Scarron ; représentée en 1768.
Gaguin (*Robert*), historien fr. (1440-1502).
Gail, savant helléniste fr. (1755-1829).
Gaillac, ch.-l. d'arr. (Tarn) ; 7,843 h. L'arr. a 8 cant., 75 comm., 65,563 h.
Gaillard, historien fr. (1726-1806).
Gaillon, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Louviers ; 3,335 h.
Galaad, pays de la Judée.
Galan, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes ; 1,300 h.
Galaor, héros célèbre de la plupart des romans de chevalerie qui ont précédé le *Don Quichotte* de Cervantes. Ce personnage, qui appartient surtout à la littérature espagnole, est le modèle du paladin courtois, intrépide, toujours prêt à tirer l'épée pour la veuve et pour l'orphelin.
Galata, faubourg de Constantinople, quartier des négociants européens.
Galatée, nymphe aimée par Polyphème.
Galatée, héroïne d'une des églogues de Virgile, un des types les plus gracieux de la coquetterie féminine.
Galatée, pastorale de Cervantes ; œuvre d'un genre faux, mais brillante et purement écrite (1584). Imitée par Florian.
Galatie (*cie*), ancien pays de l'Asie Mineure.
Galatz (*lat-ce*), v. de Turquie ; 45,000 h.
Galba, empereur romain de 68 à 69.
Galère, empereur romain de 306 à 311.
Galgacus, célèbre chef des Calédoniens, fut vaincu par Agricola (84 ap. J.-C.).
Galgala, v. de Judée, tribu de Benjamin.
Galiani (*l'abbé*), littérateur, économiste et philosophe (1728-1787).
Galice, province d'Espagne.
Galicie. V. *Gallicie*.
Galien (*in*), célèbre médecin grec (131-201). V. *Hippocrate*.
Galigaï (*Léonore*), femme de Concini, brûlée comme sorcière en 1617. On sait la réponse qu'elle fit à ses juges, qui lui demandaient de quel charme elle s'était servie pour dominer l'esprit de Marie de Médicis : « De l'ascendant qu'une âme forte a sur l'esprit d'une balourde. »
On peut sans témérité supposer que cette réponse a inspiré ces deux vers de Voltaire dans sa tragédie de *Mahomet* :

Le droit qu'un esprit vaste et ferme [en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires [humains.

V. *Mahomet* :

Galilée, anc. province de la Palestine, principal théâtre des prédications de Jésus-Christ.
Galilée, célèbre physicien, astronome et mathématicien ; m. à Florence en 1642. Ayant établi scientifiquement le mouvement diurne de la terre, vérité astronomique qui était en contradiction avec les idées reçues à cette époque, Galilée fut obligé de se rétracter, ce qu'il fit avec cette protestation, qui a traversé les siècles : « *E pur si muove*, Et pourtant elle tourne ! » Ce mot a passé dans toutes les langues pour affirmer énergiquement une vérité qu'on sent, dont on est convaincu, mais qu'on est impuissant à démontrer, ou qui soulève des objections qu'on ne peut résoudre.
Galilée, drame en trois actes et en vers, par François Ponsard, représentée au Théâtre-Français le 8 mars 1867, dernière production du poète.
Galimafré, bouffon qui eut une grande vogue sous l'Empire et la Restauration. V. *Bobèche*.
Galin, musicien fr., inventeur d'une méthode nouvelle d'enseignement musical (1786-1822).

Galitzin, famille russe qui a fourni un grand nombre de généraux et d'hommes d'Etat distingués.

Gall (*saint*), disciple de saint Colomban et fondateur du monastère de son nom en Suisse; fête le 16 octobre.

Gall, médecin allemand, inventeur de la phrénologie (1758-1828).

Galland, savant orientaliste, traducteur des *Mille et une nuits* (1646-1715). V. *Mille et une Nuits*.

Galle (*André*), graveur en médailles (1761-1844).

Galles (*pays de*), partie de la Grande-Bretagne à l'O. de l'Angleterre.

Galles (*Nouvelle-*), vaste contrée de l'Amérique anglaise.

Galles du Sud (*Nouvelle-*), colonie anglaise sur la côte orientale de l'Australie.

Galles (*prince de*), titre que prend en Angleterre l'héritier présomptif du trône.

Gallia christiana, histoire ecclésiastique de la France, savant ouvrage, par les bénédictins (XVIIe et XVIIIe siècle).

Gallicie, province autrichienne, ch.-l. *Lemberg*; 4,597,470 h.

Gallien (*in*), empereur romain de 260 à 268.

Gallipoli, v. de la Turquie d'Europe, 17,000 h.

Galloway, district d'Ecosse.

Gallus (*uce*), empereur romain de 251 à 253.

Galsuinthe, sœur de Brunehaut et femme de Chilpéric Ier, périt étranglée en 568.

Galuppi, philosophe italien (1770-1846).

Galvani, célèbre physicien italien (1737-1798). V. aux notes *Galvanisme*.

Galway (*oué*) ou **Galloway** (*o-oué*), ville d'Irlande; 24,000 h.

Gama (*Vasco de*), célèbre navigateur portugais, qui découvrit en 1498 la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance (1469-1524). V. *Adamastor*.

Gamache (*noces de*), allusion à un épisode du célèbre roman de *Don Quichotte*. Le chevalier de la Manche, accompagné de son fidèle Sancho, assiste au repas de noces d'un riche paysan nommé Gamache, repas qui peut soutenir la comparaison avec le plus copieux menu de Gargantua, et qui a passé en proverbe pour désigner un festin pantagruélique, où l'abondance dégénère en profusion.

Gamaches, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville, 1,920 h.

Gamaches (*Rouault de*), maréchal de France, servit sous Charles VII et Louis XI.

Gamain, serrurier de Louis XVI, constructeur de la fameuse armoire de fer.

Gambara, poète latin du XVIe siècle.

Gambey, mécanicien fr. (1789-1847).

Gambie, fleuve d'Afrique; 1,700 kil.

Gambier, amiral anglais, exécuta l'affreux bombardement de Copenhague en 1807.

Gand, ville de Belgique; 125,296 h.

Ganelon, nom d'un personnage du *Roland furieux*, poème de l'Arioste. Il trahit Roland dans la vallée de Roncevaux. Son nom a passé dans la langue comme synonyme de traître, et l'on y fait quelquefois allusion.

Ganganelli, nom de Clément XIV.

Gange, grand fleuve d'Asie dans l'Indoustan; 3,100 kil. de cours.

Ganges, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 4,349 h.

Gannal, pharmacien et chimiste fr., se voua à l'art des embaumements (1791-1852).

Gannat, ch.-l. d'arr. (Allier); 5,745 h. L'arr. a 5 cant., 66 comm., 66,133 h.

Ganneron, financier fr., un des créateurs du *Comptoir d'escompte* (1792-1847).

Ganteaume, amiral fr. (1755-1818).

Ganymède, échanson des dieux.

Gap, ch.-l. du dép. des Hautes-Alpes, à 659 kil. S.-E. de Paris; évêché; 8,927 h. L'arr. a 14 cant., 126 comm., 62,896 h.

Garamantes, peuple de l'Afrique centrale.

Garasse, jésuite célèbre par la violence de ses discussions littéraires (1585-1631).

Garat (*comte*), ministre de la justice après Danton, sénateur sous l'Empire (1749-1833).

Garat, célèbre chanteur fr., neveu du précédent (1764-1823).

Garcia, chanteur et compositeur célèbre, père de Mme Malibran et de Mme Viardot (1779-1832).

Garcilaso de la Véga, poète espagnol (1500-1536).

Garcilaso de la Véga, historien espagnol (1530-1568).

Garçon de ferme (*le*), poème descriptif, de Bloomfield; peinture fidèle et riante des travaux rustiques (1798).

Gard, riv. de France qui se jette dans le Rhône.

Gard (*dép. du*), ch.-l. Nîmes; 4 arr., 40 cant., 347 comm., 420,131 h. 10e div. milit. Cour d'appel et evêché à Nîmes.

Garda, lac d'Italie.

Gardanne, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 2,570 h.

Gardanne, général fr. (1766-1818).

Gardiner, prélat et grand chancelier d'Angleterre, un des plus rudes adversaires de la Réforme (1483-1555).

Gargamelle, femme de Grandgousier et mère de Gargantua dans le livre de Rabelais, d'une grosseur monstrueuse et d'un appétit extraordinaire.

Gargantua, titre et nom du principal personnage d'un livre fameux où Rabelais a mis tout son esprit, une raillerie mordante et un scepticisme moqueur dont on n'a jamais retrouvé le secret. Gargantua, dans lequel plusieurs commentateurs ont voulu voir une caricature de François Ier, est resté un nom populaire pour désigner un homme aux appétits sensuels insatiables.

Garigliano, riv. des Etats de l'Eglise, se jette dans le golfe de Gaëte.

Garin le Lohérain, personnage légendaire des anciennes chansons de geste.

Garlin, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 1,358 h.

Garneray, peintre fr., chargé de faire le portrait de Charlotte Corday avant son exécution.

Garneray, peintre de marine, fils du précédent (1783-1857).

Garnier, ancien poète tragique fr. (1545-1601).

Garnier (*le comte*), économiste et homme politique fr. (1754-1821).

Garo, héros de la charmante fable de La Fontaine le *Gland et la Citrouille*, lequel a passé en proverbe pour désigner l'homme ignorant, mais quelque peu prétentieux, qui juge les choses sur l'apparence sans s'occuper de leur raison d'être, et qui les critique à tort et à travers. C'est aussi à Garo que nous devons ce vers naïf et plaisant :

On ne dort point... quand on a tant [d'esprit.

Garofalo, peintre italien, ami et imitateur de Raphaël (1481-1559).

Garonne, fleuve de France; source dans les Pyrénées; embouchure dans l'Océan; passe à Saint-Gaudens, Toulouse, Agen, Marmande, La Réole, Bordeaux, Blaye; cours 650 kil. On connaît cette périphrase : *les Enfants de la Garonne*, c'est-à-dire les Gascons; on l'applique quelquefois à ceux qui ont l'habitude d'exagérer les choses.

Garonne (*dép. de la Haute-*), ch.-l. Toulouse, 4 arr., 39 cant., 584 comm., 479,362 h. 12e div. milit. Cour d'appel et archevêché à Toulouse.

Garrick, célèbre acteur anglais (1716-1779).

Gascogne, anc. province de France.

Gascogne (*golfe de*), entre la France et l'Espagne.

Gaspard Hauser, personnage mystérieux dont la présence s'est révélée en Allemagne, il y a une trentaine d'années; c'était un enfant de noble origine, qui avait passé toute sa jeunesse enfermé dans un cachot.

Gassendi (*cin*), célèbre philosophe fr. (1592-1656).

Gassendi, général fr. (1748-1828).

Gassion (*Jean de*), maréchal de Fr. (1609-1647).

Gassner, curé et thaumaturge suisse (1727-1779).

Gaster (*messer*), personnage créé par Rabelais dans *Pantagruel*. *Gaster* est un mot grec qui signifie *ventre*, *estomac*. Messer Gaster figure aussi dans la fable de La Fontaine les *Membres et l'Estomac*.

Gastibelza, personnage créé par Victor Hugo dans une romance restée populaire; musique de Monpou.

Gaston de Foix. V. *Foix*.

Gastronomie (*la*), poème amusant, de Berchoux (1800). C'est dans cet ouvrage que se trouvent ces deux vers passés en proverbe et si souvent cités :

Qui nous délivrera des Grecs et des [Romains?
Race d'Agamemnon qui ne finit ja- [mais.

Le premier, qui, dans l'application, exprime admirablement l'ennui, la fatigue que l'on éprouve à entendre vanter constamment tout ce qui a rapport à Rome ou à la Grèce, et, par extension, tout ce qui donne lieu à des répétitions trop fréquentes; le second, qui désigne une suite d'hommes appartenant à la même famille et qui se distinguent par des succès du même genre.

Gatien (*cien*) (*saint*), premier évêque de Tours, martyr (250).

Gâtinais, ancien pays de France, dans l'Orléanais.

Gattel, lexicographe fr. (1743-1812).

Gaubil, savant missionnaire, très-versé dans la connaissance de la littérature chinoise (1689-1759).

Gauchos, nom sous lequel on désigne les habitants de la campagne au Brésil et dans la Plata.

Gaudin, habile financier, auteur du système actuel de contributions directes et exécuteur du cadastre, nommé duc de Gaëte en 1809.

Gaugamèle, plaine de l'Assyrie, où eut lieu la bataille dite d'Arbelles.
Gaule, pays de l'ancienne Europe, aujourd'hui la France.
Gaule poétique (*la*), ouvrage jadis fameux, de Marchangy, où l'auteur considère l'histoire de France dans ses rapports avec la poésie et les beaux-arts. L'idée est assez ingénieuse et le style a de l'animation ; mais l'ouvrage est moins un livre qu'un recueil de matériaux (1813).
Gaultier (*gôtié*) (*l'abbé*), instituteur célèbre, connu par sa méthode d'enseignement ; m. à Paris en 1818.
Gauss, astronome allemand (1777-1855).
Gaussin (*Mlle*), célèbre actrice du Théâtre-Français (1711-1767).
Gautier, dit *Sans avoir*, gentilhomme fr., commanda l'avant-garde de la première croisade.
Gautier Garguille, auteur de farces et acteur bouffon du temps de Louis XIII.
Gavarnie, village des Hautes-Pyrénées, près d'un rocher d'où le Gave se précipite d'une hauteur de 420 m.
Gavray, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances ; 1,655 h.
Gavroche, personnage des *Misérables*, ouvrage de M. Victor Hugo ; c'est le gamin de Paris, spirituel et moqueur. Ce mot est passé dans la langue et on l'emploie fréquemment aujourd'hui pour désigner les petits personnages de ce genre.
Gay, fabuliste anglais ; m. en 1732.
Gay (*Mme*), écrivain fr. (1776-1852), mère de Delphine Gay (Mme de Girardin).
Gayah, v. de l'Inde anglaise ; 40,000 h.
Gay-Lussac, physicien et chimiste fr., exécuta en 1804 avec Biot une célèbre ascension (1777-1850).
Gaza, ancienne ville des Philistins.
Gazette de France (*la*), journal fondé en 1631, par Théophraste Renaudot, sous le patronage de Richelieu ; cette feuille, la première qui soit sortie des presses françaises, existe encore actuellement, et représente les principes de l'école monarchique pure, ou du parti légitimiste.
Gazette universelle d'Augsbourg, célèbre journal allemand, fondé par le libraire J.-F. Cotta, en 1798 ; cette feuille, dont la publication continue, doit en partie son importance à ses articles de littérature.
Gaznévides, dynastie tartare qui régna sur la Perse de 960 à 1189.
Géangir, empereur mogol (1569-1627).
Geaune, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever ; 779 h.

Gédéon, cinquième juge des Hébreux de 1349 à 1309 av. J.-C.
Gédoyn (*l'abbé*), savant écrivain f (1667-1744).
Geispolsheim (*sème*), ch.-l. de c. (Bas Rhin) ; 2,288 h. Cédé à l'Allem.
Gélase Ier (*saint*), pape de 492 à 49
Gélase II, pape de 1118 à 1119.
Gelboé, montagne de la Palestine, o mourut Saül.
Gélimer (*mèr*), dernier roi des Va dales, vaincu par Bélisaire en 53
Gellert, fabuliste et moraliste all mand, auteur de fables et de conte très-estimés (1715-1769).
Gélon, roi de Syracuse de 485 à 47 av. J.-C.
Gemmi, montagne de Suisse (Valais à travers laquelle on a pratiqué un route.
Gémozac, ch.-l. de c. (Charente-Inf rieure), arr. de Saintes ; 2,598 h.
Genappe, ville de Belgique (Braba méridional) ; 1,600 h.
Gençay, ch.-l. de c. (Vienne), arr. d Civray ; 1,202 h.
Gendres (*les deux*), comédie en cin actes et en vers, d'Etienne, repr sentée au Théâtre-Français en 181
Gendrey, ch.-l. de c. (Jura), arr. d Dôle ; 605 h.
Genera plantarum, célèbre trai de botanique, par Ant.-L. de Ju sieu ; ouvrage qui a fait, selon la r marque de Cuvier, la même révolu tion dans les sciences d'observatio que la *Chimie* de Lavoisier dans l sciences d'expérience (1789).
Gênes, ville d'Italie, 130,000 h.
Gênes (*golfe de*), au N. de l'Italie.
Génésareth (*lac de*). V. *Tibériade*.
Genèse (du mot grec *genesis*, génér tion), le premier livre du Pentate que et de toute la Bible, comprena le récit de la création et l'histoi primitive jusqu'à la mort de Josep et à la naissance de Moïse, l'auteu de cette narration.
Genest (*saint*), comédien qui se co vertit au christianisme et subit martyre en 286 ; fête le 25 août.
Genest (*l'abbé*), littérateur fr. (163 1719).
Genève, ville de Suisse ; 41,096 h.
Genève (*lac de*), ou lac **Léman**, Suisse, traversé par le Rhône.
Geneviève (*sainte*), patronne de P ris, dont les prières sauvèrent cet ville des fureurs d'Attila (423-51
Geneviève, roman d'Alph. Kar l'une de ses plus poétiques créatio (1838).
Geneviève, histoire d'une servant roman de M. de Lamartine (Pari 1851), une des meilleures productio

en prose qui soient sorties de la plume de l'illustre écrivain.

Geneviève de Brabant, héroïne d'une vieille légende qui paraît remonter au ve ou au vi^e siècle, et qui a donné naissance à une complainte très-populaire. Le sujet tragique de Geneviève de Brabant a inspiré plusieurs écrivains français et les auteurs allemands Tieck et Hebbel.

Gengis-Khan (*gice*), conquérant tartare, empereur des Mongols (1162-1227).

Génie du christianisme, ouvrage célèbre, de Chateaubriand, qui a pour objet de prouver l'excellence de la religion chrétienne sous un aspect tout nouveau, la beauté poétique (1802).

Génie de l'homme (*le*), poème descriptif et didactique, qui témoigne d'un véritable talent, par Chênedollé (1807).

Génin, savant philologue fr. (1803-1856).

Genlis (*lice*), ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 1,160 h.

Genlis (*lice*) (*Mme de*), auteur d'ouvrages sur l'éducation (1746-1830).

Gennaro, jurisconsulte napolitain (1701-1761).

Gennes, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur; 1,688 h.

Genolhac, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais; 1,406 h.

Genoude, écrivain politique fr. (1792-1849).

Genovesi, créateur de l'économie politique en Italie (1712-1769).

Genseric, roi des Vandales (428-477).

Gensonné, conventionnel; mort sur l'échafaud en 1793.

Gentil-Bernard, poète fr. (1710-1775).

Gentilhomme campagnard (*le*), un des meilleurs ouvrages de Ch. de Bernard (1846).

Gentilhomme pauvre (*le*), histoire touchante, un des bons récits de H. Conscience (1842).

Gentilshommes de Vérone (*les deux*), comédie de Shakspeare, représentée en 1595.

Gentioux (*jan-ti-ou*), ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 1,465 h.

Gentleman's Magazine (*the*), ou *Revue des gens du monde*, important recueil anglais, consacré aux travaux d'histoire, de critique, d'art, etc., et fondé en 1731 par Ed. Cave, avec la collaboration de Johnson. Cette Revue occupe encore un rang très-distingué dans la presse anglaise.

Gentz, publiciste prussien, ennemi acharné de la France (1764-1832).

Geoffrin (*Mme*), femme célèbre par son esprit (1699-1777).

Geoffroy, famille fr. d'où sont sortis un grand nombre de savants distingués.

Geoffroy, célèbre critique fr. (1743-1814).

Geoffroy-Saint-Hilaire, naturaliste fr. (1772-1844).

Géographie de Strabon, grand ouvrage historique, descriptif et statistique sur le monde ancien; bien conçu et bien exécuté, et possédant un réel mérite littéraire (1er siècle av. et ap. J.-C.).

Géographie de Pomponius Mela, très-remarquable abrégé de la science géographique chez les anciens.

Géographie ancienne, par d'Anville; ouvrage très-remarquable (1768).

Géographie (*abrégé de*), par Adrien Balby, excellent manuel traduit dans toutes les langues.

Géographie universelle (*précis de la*), par Malte-Brun (1810-1827, 7 vol. in-8°); excellent ouvrage, très-souvent réédité, entièrement refondu par M. Théophile Lavallée en 1856.

George (*saint*), prince de Cappadoce, martyrisé sous Dioclétien, honoré surtout en Angleterre et en Russie; fête le 23 avril.

George (*ordre de Saint-*), ordre militaire russe, établi en 1769 par Catherine II.

George Ier, roi d'Angleterre de 1714 à 1727, le premier de la dynastie de Hanovre.

George II, roi d'Angleterre de 1727 à 1760.

George III, roi d'Angleterre de 1760 à 1820.

George IV, fils du précédent, régent en 1810, roi de 1820 à 1830.

George Dandin, comédie en trois actes et en prose, de Molière (1668). C'est dans cette pièce si amusante que le grand comique met en relief la folie que commet un homme en épousant une femme d'une condition supérieure à la sienne, Mlle de Sotenville. Le personnage de George Dandin est devenu proverbial pour caractériser un homme qui est obligé de souffrir patiemment toutes les extravagances de sa femme. Les écrivains rappellent souvent aussi cette réflexion qu'il s'adresse à lui-même: *Tu l'as voulu, George Dandin, tu l'as voulu*, pour faire entendre qu'on ne doit s'en prendre qu'à soi-même d'une faute qu'on s'est obstiné à com-

mettre malgré toutes les observations et tous les conseils.

Géorgie, pays dépendant de la Russie, dans la région caucasienne.

Géorgie, un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

Géorgiques (*les*), ou les *Travaux de la terre*, poème didactique, en quatre chants, par Virgile; ouvrage d'économie rurale, où l'on admire une perfection continue, une infinie variété de formes, la richesse des descriptions, une sensibilité pénétrante qui anime tout, enfin une excellence littéraire qu'il est impossible de trouver une seule fois en défaut (Ier siècle av. J.-C.).

Géorgiques (*traduction des*), travail de versification élégante, par Delille; « un tableau de Raphaël merveilleusement copié par Mignard, » a dit Chateaubriand (1769).

Gépides, peuple goth.

Géra, ville de la principauté de Reuss; 12,000 h.

Gérando (*baron de*), philosophe et érudit fr. (1772-1842).

Gérard (*Balthasar*), fanatique qui assassina le prince d'Orange en 1584.

Gérard, illustre peintre fr. (1770-1837).

Gérard (*comte*), maréchal de France (1773-1852).

Gérard de Nerval, poète et littérateur fr., né à Paris en 1809, se donna la mort en 1855.

Gerardmer, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié; 6,402 h.

Gérard Dov ou **Dow** (*dô*), célèbre peintre hollandais. V. *Dov*.

Gerbert. V. *Sylvestre II*.

Gerbéviller, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Mos.), arr. de Lunéville; 1,938 h.

Gerbier, avocat fr. (1725-1788).

Gerdil, cardinal et philosophe savoisien (1718-1802).

Gergovie, ville de la Gaule, dans le pays des Arvernes; César l'assiégea inutilement.

Gerhardt, savant chimiste fr. (1816-1856).

Géricault (*kô*), célèbre peintre fr., auteur du *Radeau de la Méduse* (1791-1824).

Germain (*saint*), évêque d'Auxerre (380-448).

Germain (*saint*), évêque de Paris (496-576).

Germain-l'Auxerrois (*église de Saint-*), célèbre église de Paris, située quartier du Louvre, et l'une des plus anciennes et des plus curieuses; fut fondée par Chilpéric Ier pour y déposer le corps de saint Germain, évêque de Paris, d'où son nom. Elle affecte le style gothique. Ravagée en 1831, à la suite d'une manifestation populaire, elle a été depuis restaurée avec intelligence. Dégagée des maisons qui la masquaient, elle fait aujourd'hui face à la célèbre colonnade du Louvre. Une tour gothique, de construction récente, la raccorde à la mairie du Ier arrondissement construite dans le même style.

Germain-des-Prés (*ancienne abbaye et église de Saint-*), abbaye célèbre, dont l'église, une des plus curieuses de Paris, est seule debout aujourd'hui, fondée par saint Germain en 555. Cette église est surtout remarquable par sa tour de façade, précieux reste de l'architecture du VIe siècle. L'édifice est roman, à l'exception de quelques parties gothiques.

Germains, peuple de la Germanie.

Germanicus (*ucé*), célèbre général romain, empoisonné par Pison en l'an 19.

Germanie, vaste contrée de l'Europe ancienne, aujourd'hui Allemagne.

Géromé, ch.-l. de c., le même que *Gérardmer*.

Géronte (du grec *gerôn*, vieillard), nom habituel du père ou du personnage grave de la pièce de notre ancienne comédie. Les premiers *Gérontes* n'eurent sur la scène aucune teinte de ridicule. Mais, à mesure que le respect pour la vieillesse alla s'affaiblissant, Géronte se vit peu à peu déchu de son rôle, et son nom ne désigna bientôt plus qu'un vieillard dur, avare, rabâcheur, entêté, mais pourtant d'un esprit très-borné, crédule à l'excès et facile à tromper; en un mot, ce qu'en style de coulisses on nomme un *père dindon*. C'est sous ce nom de Géronte, devenu ridicule, que Molière a raillé sur la scène, en les exagérant, les faiblesses, les travers, les vices ordinaires à la vieillesse.

Le nom de *Géronte* a passé dans la langue, où il désigne toujours un vieillard simple, faible et crédule.

Gers (*gèr*), rivière de France; passe à Auch, Lectoure, et se jette dans la Garonne après un cours de 168 kil.

Gers (*dép. du*), ch.-l. Auch; 5 arr., 29 cant., 465 comm., 284,717 h. 13e div. milit. Cour d'appel d'Agen; archevêché à Auch.

Gersen (*Jean*), bénédictin piémontais auquel quelques-uns attribuent l'*Imitation de Jésus-Christ*, et dont le nom n'est sans doute qu'une altération de celui de Gerson.

Gerson, chancelier de l'Université, théologien, un des grands docteurs

de son siècle, auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, selon l'opinion la plus répandue (1363-1429).

Gertrude (*sainte*), abbesse, née en Saxe, m. en 1334 ; fête le 15 novembre.

Gertruydenberg, ville de Hollande (Brabant septentrional) ; 1,500 h.

Gervais et **Protais**, frères qui moururent martyrs à Milan, sous Néron.

Gervais et saint Protais (*saint*), tableau d'Eust. Le Sueur, au Louvre.

Géryon, un des géants de la mythologie grecque, lequel avait un triple corps et passait pour le plus fort des hommes. Il fut tué par Hercule. C'est surtout aux trois corps de Géryon qu'on fait allusion en littérature.

Gesner (*gaice-nèr*), poète allemand, auteur de pastorales (1730-1788).

Gesner (*Conrad*), naturaliste et philologue de Zurich, surnommé le *Pline de l'Allemagne* (1516-1565).

Gesner (*Mathias*), philologue allemand (1691-1761).

Gessen (*ène*), nom de la terre où Joseph établit son père Jacob et sa famille en Egypte.

Gessen (*pays de*), contrée de la basse Egypte, qui fut la demeure des Israélites depuis le séjour de Jacob jusqu'au départ de Moïse.

Gessler (*gaice-lèr*), bailli qui exerça un pouvoir tyrannique sur les Suisses au nom de l'empereur d'Allemagne, et qui, selon la tradition, fut tué par Guillaume Tell.

Géta, frère de Caracalla.

Gètes, peuple de l'ancienne Europe.

Gethsémani, village près de Jérusalem, où était le jardin des Oliviers.

Gétules, peuple barbare de l'Afrique ancienne.

Gévaudan, ancien pays de France dans le dép. de la Lozère. C'est là que, vers l'année 1765, apparut cet animal fameux connu sous le nom de la *bête du Gévaudan*, dont toute la France s'occupa pendant quelque temps, et qui acquit, suivant l'expression de M. Walckenaer, « presque autant de renommée qu'un conquérant. » En littérature et dans la conversation, on fait de fréquentes allusions à la *bête du Gévaudan*.

Gevrey-Chambertin, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon ; 1,743 h.

Gex (*jeks*), ch.-l. d'arr. (Ain) ; 2,675 h. L'arr. a 3 cant., 31 comm., 20,964 h.

Ghiberti, sculpteur et architecte florentin (1378-1455).

Ghirlandajo, peintre de Florence (1451-1495).

Ghisoni, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 1,680 h.

Giac (*Pierre de*), favori et ministre de Charles VII, m. en 1426.

Giafar, célèbre vizir de la famille des Barmécides, ami du calife Haroun-al-Raschid.

Giannone, historien italien (1676-1748).

Giaour (*le*), poème de Byron, œuvre brillante et passionnée, qui a réveillé la sympathie de l'Europe pour la Grèce opprimée (1813).

Gibbon, historien anglais (1737-1794).

Gibelins. V. *Guelfes*, aux *Notes*.

Gibraltar, ville sur le détroit du même nom, à l'extrémité méridionale de l'Espagne, prise par les Anglais en 1704, et restée depuis lors en leur possession ; 20,000 h.

Gibraltar (*détroit de*), entre l'Espagne et l'Afrique.

Gié (*le maréchal de*), un des meilleurs généraux de Louis XI (1450-1513).

Gien (*in*), ch.-l. d'arr. (Loiret) ; 7,068 h. L'arr. a 5 cant., 49 comm., 55,529 h.

Giessen, ville de Hesse-Darmstadt ; 10,000 h.

Gigantomachie (c'est-à-dire *combat des géants*), épopée de Claudien, dont il ne reste que le commencement, et qui paraît être une brillante amplification sur les thèmes mythologiques fournis par la Grèce.

Gignac (*gnak*), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Lodève ; 2,776 h.

Gilbert, poète satirique ; m. des suites d'une chute de cheval (1751-1780).

Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers, un des chefs des *Réalistes* (1070-1154).

Gil Blas, titre et principal personnage d'un roman de mœurs, de Le Sage, le plus parfait ouvrage que nous offre ce genre de littérature ; publié en 1715, 1724 et 1735. Le héros de ce livre est resté proverbial pour désigner un jeune homme instruit et spirituel, mais vivant d'expédients plus ou moins honnêtes et sans cesse lancé dans de nouvelles aventures. Parmi les épisodes de *Gil Blas* auxquels les écrivains font aussi de fréquentes allusions, il faut citer en premier lieu celui de l'archevêque de Grenade, où Le Sage a buriné le portrait des auteurs qui professent en apparence un grand amour pour la vérité, mais qui ne veulent pas admettre le déclin de leur talent. V. *Archevêque*.

Gildas (*saint*), fondateur du monastère de *Saint-Gildas de Ruys*, en Bretagne, au VIe siècle ; fête le 29 janvier.

Gil Vicente, poète comique sur-

nommé le *Plaute portugais* (1480-1557).
Gimont, ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch; 3,016 h.
Ginestas (*âce*), ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne; 947 h.
Ginguené, littérateur fr. (1748-1816).
Gioberti, publiciste italien (1801-1852).
Gioia (*Flavio*), navigateur italien regardé longtemps comme l'inventeur de la boussole, au XIVe siècle.
Giordano, peintre napolitain (1632-1701).
Giorgione (*le*), un des plus anciens et des meilleurs peintres de l'école vénitienne (1477-1511).
Giotto, peintre florentin (1276-1336).
Giovanni da Fiesole, surnommé *Fra Angelico* ou le *Peintre des anges*, peintre toscan (1387-1455).
Girard (*l'abbé*), grammairien fr. (1677-1748).
Girard, mécanicien, inventeur de la machine à filer le lin (1775-1845).
Girard (*le Père*), célèbre éducateur de Fribourg (1765-1850).
Girardin (*le comte de*), général et administrateur fr. (1762-1827).
Girardin (*le comte de*), général fr., frère du précédent et le père de M. Emile de Girardin (1776-1855).
Girardin (*Mme de*), un de nos plus charmants écrivains (1804-1855); se fit d'abord connaître sous le nom de *Delphine Gay*, et épousa M. Emile de Girardin en 1831.
Girardon, sculpteur fr. (1628-1715).
Giraudeau, savant jésuite fr., auteur des *Histoires et paraboles du P. Bonaventure* (1697-1774).
Girault-Duvivier, grammairien fr., auteur de la *Grammaire des Grammaires* (1765-1832).
Girgenti, ville de Sicile, l'*Agrigente* des anciens; 18,000 h.
Girod de l'Ain, magistrat et homme politique fr. (1781-1847).
Girodet, peintre fr. (1767-1824).
Giromagny, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Belfort; 3,007 h.
Gironde, fleuve de France formé par la réunion de la Garonne et de la Dordogne.
Gironde (*dép. de la*), ch.-l. Bordeaux; 6 arr. 48 cant., 551 comm., 705,149 h. 14e div milit. Cour d'appel et archevêché à Bordeaux.
Girondins, célèbre parti politique pendant la Révolution de 1789.
Girondins (*histoire des*), brillante et enthousiaste narration des faits de la grande Révolution française, par M. de Lamartine, mais où abondent les détails romanesques (1847).
Girondins (*les*), tableau de P. Delaroche (1854), coll. de M. H. Fould.
Girone, ville forte d'Espagne (Catalogne); 16,000 h.
Giscon, nom de deux généraux carthaginois.
Gisèle, fille de Charles le Simple, épousa Rollon, premier duc de Normandie.
Gisors (*zor*), ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys; 3,834 h.
Giurgevo, ville forte de Valachie, sur le Danube; 15,000 h.
Giustiniani, noble famille de Venise, d'où sont sortis beaucoup d'hommes distingués.
Givet, ch.-l. de c. (Ardennes), place forte, arr. de Rocroi; 5,104 h.
Givors (*vor*), ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 9,886 h.
Givry, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 2,961 h.
Glaber (*Raoul*), chroniqueur fr. du XIe siècle.
Gladiateur (*le*), tragédie en cinq actes et en vers d'Alex. Soumet, représentée sur le Théâtre-Français le 24 avril 1841. C'est la lutte du paganisme mourant contre le christianisme.
Gladiateur combattant (*le*), célèbre statue antique, au Louvre : figure d'athlète plutôt que de gladiateur; mouvement hardi; exécution fine et savante.
Gladiateur mourant (*le*), célèbre statue antique, au Capitole : figure d'une vérité saisissante, que quelques connaisseurs croient être celle d'un soldat gaulois ou germain.
Glaneuses (*les*), tableau de M. Breton, musée du Luxembourg — de M. Millet (Salon 1857) — du même, Exp. 1867. Peintures très-vraies et très-intéressantes de la vie rustique : M. Breton a plus d'élégance, M. Millet plus de naïveté; tous deux savent être poètes aux champs.
Glaris (*ice*), v. de la Suisse; 4,100 h.
Glascow ou **Glasgow** (*glace-kô*), ville d'Ecosse; 432,265 h.
Glatz, ville forte de Prusse; 10,000 h.
Glauber, médecin et chimiste allemand, inventeur du sel purgatif qui porte son nom; m. en 1668.
Glaucus, pêcheur béotien qui fut changé en dieu marin.
Globe (*le*), un des principaux journaux politiques anglais, fondé en 1811. C'est l'organe du parti whig.
Glocester (*tère*), ville d'Angleterre, ch.-l. de comté; 16.320 h.
Glocester (*comte* ou *duc de*), titre porté en Angleterre par plusieurs personnages historiques dont le plus

célèbre est le duc de Glocester, depuis Richard III.
Glógau, ville de Prusse; 15,000 h.
Gloire du Paradis (*la*), chef-d'œuvre du Tintoret (palais ducal, Venise). Toile immense de 74 pieds de large sur 22 pieds et demi de haut : elle a malheureusement noirci dans les parties ombrées et a souffert de restaurations maladroites.
Glorieux (*le*), comédie en cinq actes et en vers, pièce intéressante et morale, l'une des meilleures productions de Destouches, représentée en 1732.
Glossaire de Du Cange, vaste monument d'érudition, comprenant un glossaire de langue latine et un second de langue grecque; ouvrage surtout utile à consulter dans les études sur le moyen âge.
Gluck (*glouke*), célèbre compositeur de musique (1712-1787).
Gnaton, c'est-à-dire le *Glouton*, le *Parasite*, personnage des comédies de Térence, dont le nom indique assez le caractère.
Gnide ou **Cnide** (*temple de*), temple fameux dédié à Vénus, qui se trouvait sur un promontoire de la Carie. De là ces périphrases très-usitées en poésie : *La reine, la déesse de Gnide; l'enfant, le dieu de Gnide*, pour l'Amour. C'est aussi le titre d'un opuscule de Montesquieu, publié en 1725.
Goa, ville que possèdent les Portugais dans l'Inde; 4,000 h.
Goarec, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac; 826 h.
Gobelin, teinturier de Reims qui forma à Paris l'établissement dit des *Gobelins*.
Gobelins (*manufacture des*), célèbre manufacture de tapisseries et de teinture, située à Paris rue Mouffetard et fondée au XVe siècle par la famille qui lui a donné son nom. Elle prit sous Louis XIV un grand accroissement, fut négligée sous la Révolution, se releva depuis sous l'Empire et a conservé une réputation européenne.
Gobert (*baron*), diplomate fr., fonda deux prix de 10,000 fr. de rente chacun, destinés aux auteurs des meilleurs ouvrages sur l'histoire de France; mourut en 1833.
Gobert (*monument du général*), statue équestre et bas-relief, par David d'Angers, au Père-Lachaise.
Gobseck, personnification de l'usurier, titre d'une nouvelle de Balzac.
Godeau, évêque de Grasse et poète fr. (1605-1672).
Godecharles, sculpteur belge (1750-1835).
Godefroy de Bouillon, duc de Lorraine, chef de la première croisade, premier roi de Jérusalem; m. en 1100.
Godefroy, jurisconsulte fr. (1549-1622).
Goderville, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre; 1,316 h.
Godescard, savant ecclésiastique et écrivain fr. (1728-1800).
Godin, astronome fr. (1704-1760).
Godoy (*don Manuel de*), *prince de la Paix*, célèbre ministre et favori du roi d'Espagne Charles IV et de la reine Marie-Louise, a joué un grand rôle dans les affaires d'Espagne du temps de la République et du premier Empire; m. à Paris en 1851.
God save the king, ou **queen**, *Dieu sauve le roi* ou *la reine*, air national des Anglais, composé par H. Carey (XVIIIe siècle).
Godunoff (*Boris*), ministre du czar Fédor Ier, le remplaça après l'avoir empoisonné, de 1598 à 1605.
Godwin (*go-douine*), littérateur anglais (1756-1836).
Goerlitz, ville de Prusse (Silésie); 20,000 h.
Goerres, écrivain allemand (1776-1848).
Goertz, ministre de Charles XII, condamné à mort et exécuté en 1719.
Gœthe (*gueute*), le plus célèbre des poètes de l'Allemagne, auteur de *Faust* (1749-1832).
Goettingue (*gue-ti-ngue*), ville de Prusse; 12,000 h. Université.
Gœtz de Berlichingen, ou *Gœtz à la main de fer*, drame estimé, de Gœthe; représenté à Hambourg, en 1773.
Gog et **Magog**, géants dont parle la Bible, ennemis d'Israël.
Gogo (*monsieur*), type populaire qui a pris naissance sous le règne de Louis-Philippe, et qui est une sorte de Cassandre de la Bourse, personnifiant l'actionnaire crédule, toujours prêt à mordre à l'appât que lui présentent les faiseurs d'entreprises et de spéculations.
Gogol (*Nicolas*), littérateur russe (1808-1852).
Gohier, membre de l'Assemblée législative, puis du Directoire (1746-1830).
Golconde, ville de l'Indoustan, aux environs de laquelle on trouve des diamants et des pierres précieuses.
Goldoni, célèbre poète comique italien (1707-1793).
Goldsmith, littérateur anglais, auteur du *Vicaire de Wakefield* (1728-1774).
Golgotha. V. *Calvaire*.
Goliath, géant philistin tué par David.

Golo, nom du traître, dans la légende de Geneviève de Brabant.

Gomar, célèbre théologien protestant, chef des *gomaristes* et adversaire des *arméniens*, professeur à Leyde (1563-1641).

Gombault, littérateur fr.; m. en 1666.

Gomberville, poète fr. (1600-1647).

Gombette (*loi*), code de lois qui tire son nom de Gondebaud, roi de Bourgogne; publiée à Lyon en 502.

Gomez, peintre espagnol, élève et esclave de Murillo (XVIIe siècle).

Gomorrhe, anc. ville de Palestine, détruite avec Sodome par le feu du ciel.

Goncelin, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 1,587 h.

Gondar, ville d'Abyssinie.

Gondebaud, roi des Bourguignons; m. en 516.

Gondi, noble famille originaire de Florence, à laquelle appartenait Pierre de Gondi, cardinal de Retz. V. *Retz*.

Gondicaire, roi des Bourguignons, tué par Attila en 436.

Gondrecourt, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy; 1,712 h.

Gonesse, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise; 2,526 h.

Gonnelieu, jésuite fr., prédicateur et écrivain ascétique (1640-1715).

Gontaut, noble et anc. famille fr.

Gontran, fils de Clotaire Ier et roi de Bourgogne et d'Orléans, de 561 à 593.

Gonzague, famille princière d'Italie qui a régné sur Mantoue de 1328 à 1708, et a fourni un grand nombre d'hommes distingués.

Gonzague (*Anne de*), de la famille précédente, femme célèbre par son esprit et sa beauté, connue à la cour d'Anne d'Autriche sous le nom de *princesse Palatine*.

Gonzalve de Cordoue, général espagnol, surnommé le *Grand capitaine* (1443-1515).

Gonzalve de Cordoue, poème en prose de Florian; roman pseudo-historique renouvelé des grands romans de d'Urfé et de Mlle de Scudéri.

Gordes, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Apt; 2,594 h.

Gordien (*in*), nom de trois empereurs romains, dont deux régnèrent ensemble en 237, et l'autre de 238 à 244.

Gordium (*ome*), anc. ville de Phrygie.

Gordius, laboureur phrygien qui devint roi pour avoir accompli un oracle promettant la royauté à celui qui entrerait le premier dans le temple de Jupiter. à Gordium. Son fils Mida consacra au dieu le char qui l'avait aidé à remporter cette victoire. Le nœud qui rattachait le joug au timon était si artistement formé, qu'on ne pouvait en découvrir les deux extrémités. Cependant un ancien oracle promettait l'empire de l'Asie à celui qui parviendrait à le dénouer. Après plusieurs tentatives infructueuses, Alexandre trancha le nœud mystérieux avec son épée, éludant ainsi plutôt qu'il n'accomplissait l'oracle.

Dans l'application, ces mots : *Trancher le nœud gordien*, expriment une manière prompte et vive de résoudre une difficulté.

Gorée (*île de*), dans l'océan Atlantique.

Gorge de Malakoff (*la*), tableau de M. Yvon (1859), à Versailles : vaste composition, très-mouvementée et peinte avec fermeté.

Gorges d'Apremont (*les*), tableau de M. T. Rousseau (Exp. de 1859 et de 1867).

Gorgias (*âce*), sophiste grec (487-380 av. J.-C.).

Gorgias (*le*), dialogue de Platon, traitant surtout de la rhétorique, et mettant en scène la doctrine de Socrate et celle des sophistes, au grand désavantage de ces derniers (IVe siècle av. J.-C.).

Gorgones, monstres de la Fable, au nombre de trois : Méduse, Euryale et Sthénio.

Goriot (*le père*), personnage d'un roman de Balzac, personnification de la faiblesse du père qui se sacrifie pour ses filles, indignes de ses bontés.

Goritz (*ritce*), ville des Etats autrichiens (Illyrie), où mourut Charles X en 1836; 9,600 h.

Gorkum, v. forte de Hollande, sur la Meuse; 6,000 h.

Gorron, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne; 2,669 h.

Gorze, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Metz; 1,774 h. Cédé à l'Allem.

Goslin. V. *Gozlin*.

Gossec, compositeur, un des créateurs de la symphonie, eut la première idée du *Conservatoire* (1733-1829).

Gosselin, géographe fr. distingué (1751-1830).

Gotescalc, hérétique allemand du IXe siècle.

Gotha, ville d'Allemagne; 16,066 h.

Gothembourg, v. de Suède; 41,583 h.

Gothie, partie de la Suède.

Goths, anc. peuple de la Germanie.

Goths (*histoire des*), ouvrage composé dans le VIe siècle par Cassiodore, écrivain latin, ministre de Théodoric le Grand.

Gothland, île de la mer Baltique.
Gottsched, écrivain allemand et professeur de littérature (1700-1766).
Goualior, une des plus fortes villes de l'Inde anglaise; 80,000 h.
Gouffé, chansonnier fr. (1773-1845).
Gouhenans, village de la Haute-Saône où l'on exploite des salines importantes.
Goujon (*Jean*), célèbre sculpteur et architecte fr. (1520-1572).
Goulu (*Nic.*), helléniste fr. (1530-1601).
Gourdon, ch.-l. d'arr. (Lot), 5,344 h. L'arr. a 9 cant., 77 comm., 78,062 h.
Gourgaud, général fr. (1783-1852).
Gourin, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy; 4,181 h.
Gournay, ch.-l. de c. (Seine-Infér.), arr. de Neufchâtel; 3,438 h.; renommé pour son beurre.
Gournay (*Mlle de*), femme auteur, et fille adoptive de Montaigne.
Gournay, économiste fr., professa le premier la fameuse maxime: *Laissez faire, laissez passer* (1712-1759).
Gourville, administrateur fr., enveloppé dans la disgrâce de Fouquet (1625-1703).
Gouvernement civil (*traité sur le*), ouvrage de Locke (1690), où l'auteur traite de l'origine, des fondements, de la nature, du pouvoir et des fins des sociétés politiques.
Gouvernement parlementaire (*histoire du*), ouvrage publié en 1856, par M. Duvergier de Hauranne. C'est un exposé de philosophie politique.
Gouvernement représentatif (*du*), par M. Guizot (1816).
Gouvion-Saint-Cyr, maréchal de France (1764-1830).
Goya, peintre espagnol (1746-1828).
Gozlin ou **Goslin**, évêque de Paris en 886.
Gozon, grand maître des chevaliers de Rhodes; m. en 1353.
Graçay, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 3,315 h.
Gracchus (*grak-kuce*), nom de deux frères, tribuns et orateurs célèbres à Rome, fils de Cornélie: Tibérius, tué l'an 133, et Caïus, mort l'an 121 av. J.-C. Deux tragédies célèbres ont été composées sur *Caïus Gracchus*, l'une par M.-J. Chénier, l'autre par l'Italien Monti.
Grâce et du libre arbitre (*traité de la*), ouvrage de saint Augustin, un des plus courts et des plus importants de ce Père.
Grâce et du libre arbitre (*traité de la*), célèbre ouvrage de saint Bernard.
Grâce (*traité de la nature et de la*), opuscule de Malebranche, publié en 1679.
Grâce (*la*), médiocre poème religieux en quatre chants, de Louis Racine (1722-1726).
Grâce de Dieu (*la*), mélodrame de MM. Dennery et G. Lemoine, imité de *Fanchon la Vielleuse;* représenté en 1841.
Grâces (*les*), déesse au nombre de trois: Aglaé, Euphrosyne et Thalie.
Grâces (*les*), poème mêlé de prose et de vers, célébrant l'influence de la beauté sur les arts, par Wieland; un des chefs-d'œuvre de ce poète (1770).
Grâces (*les trois*), tableau du Titien, galerie Borghèse — de Raphaël, collection de lord Ward (Angleterre), — groupe en marbre de Germ. Pilon, au Louvre — de Pradier, palais de Versailles — de M. Baily, Londres.
Grâces décorant la statue de l'Hymen (*les*), tableau de Reynolds, à la National Gallery.
Gracques (*les*). V. *Gracchus*.
Gradasse, un des héros de l'armée d'Agramant, dans le *Roland furieux* de l'Arioste. Il se fait redouter des plus vaillants chevaliers chrétiens; mais il lutte en vain contre Renaud et périt de la main de Roland. Il est monté sur la fameuse jument appelée Alphane.
Gradenigo, nom de plusieurs doges de Venise, du parti aristocratique.
Gradus ad Parnassum, livre classique dont on ne compte plus les éditions, par Paul Aler, savant jésuite allemand.
Grævius, érudit allemand (1632-1703).
Graffigny (*madame de*), femme auteur (1694-1758).
Graham, habile horloger et mécanicien anglais (1675-1751).
Gramat, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon; 3,851 h.
Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, ouvrage célèbre, composé par Arnauld et Lancelot (1660).
Grammaire de Dumarsais, publiée en 1729; ouvrage plein de méthode et de logique.
Grammaire générale de Beauzée, ouvrage profond, mais quelquefois obscur et subtil (1767).
Grammaire générale de Condillac, ouvrage bien écrit et bien conçu, chef-d'œuvre d'analyse (1775).
Grammaire des grammaires (*la*), par Girault-Duvivier. C'est la réunion en un seul corps d'ouvrage de tout ce qui a été dit par les meilleurs grammairiens et par l'Académie sur

les questions les plus délicates de la langue française.

Grammaire comparée des langues sanscrite, zende, grecque, latine, lithuanienne, slave, gothique et allemande par Bopp (1833-1849), œuvre d'une érudition profonde et perspicace, qui révéla au monde savant des analogies, jusqu'alors à peine pressenties, entre les langues en apparence les plus différentes.

Grammont, noble et anc. famille de la Franche-Comté.

Gramont, illustre famille fr., originaire de la basse Navarre.

Gramont (*le comte de*), un des plus spirituels personnages de la cour de Louis XIV; m. en 1707.

Grancey-le-Château, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 551 h.

Grand-Bourg (*le*), ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret; 3,069 h.

Grand-Champ, ch.-l. de c. (Morbihan); arr. de Vannes; 3,678 h.

Grand-Combe (*la*), ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais; 8,872 h.

Grand-Couronne, ch.-l. de c. (Seine-Inf.), arr. de Rouen; 1,357 h.

Grandet (*le père*), personnage d'un roman de H. de Balzac, la personnification de l'avare. Eugénie Grandet, héroïne du même roman, est devenue la personnification du dévouement filial.

Grandeur et décadence des Romains, célèbre ouvrage historique et philosophique de Monstesquieu (1734).

Grand-Fougeray (*le*), ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon; 6,310 h.

Grandgousier, un des personnages du livre de Rabelais, dont le nom indique assez le caractère. C'est la personnification de la gloutonnerie, et le père de Gargantua.

Grandier (*Urbain*), curé de Loudun, accusé de sortilége et brûlé vif (1590-1634).

Grandisson (*sir Charles*), titre et héros d'un roman épistolaire de Richardson (1753), où l'auteur a voulu créer le beau idéal d'un homme vertueux, qui obtiendrait l'admiration par son esprit, sa figure, son rang, ses talents, son élégance, et les qualités plus estimables qui constituent le bon citoyen et l'homme religieux.

Grandisson allemand (*le*), roman satirique de Musæus, dirigé contre la réputation, peut-être exagérée, faite au *Grandisson* de Richardson (1760-1762).

Grand-Lemps (*lan*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin; 1,984 h.

Grand-Lucé, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Saint-Calais; 2,131 h.

Grand-Lieu (*lac de*), situé près de Nantes, et desséché en 1860.

Grandménil, célèbre comédien fr. (1737-1816).

Grandpré, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers; 1,344 h.

Grand-Pressigny (*le*). V. *Pressigny-le-Grand.*

Grandrieu, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende; 1,609 h.

Grand-Serre (*le*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence; 1,549 h.

Grands jours d'Auvergne (*les*), par Fléchier, publiés en 1844.

Grandville, célèbre dessinateur fr. (1803-1847).

Grandvilliers, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 1,725 h.

Granet, peintre fr. (1775-1849).

Grangeneuve, député de la Gironde à la Convention, fut enveloppé dans la proscription qui frappa les girondins.

Granique, petite riv. de l'Asie Min. Victoires d'Alexandre sur Darius.

Granson, ville de Suisse, près de laquelle Charles le Téméraire fut vaincu en 1476.

Granvelle, cardinal, ministre de Charles-Quint et de Philippe II (1517-1586).

Granville, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; 14,747 h.

Grasse, ch.-l. d'arr. (Alpes-Maritimes); 12,560 h. L'arr. a 8 cant., 60 comm., 70,277 h.

Grasse (*le comte de*), lieutenant général de nos armées navales pendant la guerre de l'Indépendance en Amérique.

Gratien (*cien*), empereur romain de 375 à 383.

Gratz (*grat-ce*), v. d'Autriche; 63,176 h.

Graulhet, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Lavaur; 6,346 h.

Grave (*la*), ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Briançon; 1,292 h.

Gravelines, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque; ville forte; 7,733 h.

Gravesande, savant hollandais (1688-1742).

Gravesend, ville et port d'Angleterre (Kent); 18,000 h.

Gravina, écrivain et jurisconsulte italien, un des fondateurs de la célèbre Académie des Arcadiens (1664-1718).

Gravina, amiral espagnol, blessé mortellement à la bataille de Trafalgar (1747-1806).

Gray, poète anglais (1716-1771).

Gray, ch.-l. d'arr. (Haute-Saône); 6,965 h. L'arr. a 8 cant., 165 comm., 75,344 h.

Graziani, écrivain italien (1537-1611).

Graziella, récit touchant et poétique d'un épisode de jeunesse, par M. de Lamartine (1852).
Grèce, contrée au midi de l'Europe; 1,400,000 h., cap. *Athènes*.
Grèce (*Grande-*), nom donné par les Romains à l'Italie méridionale, où se trouvaient de nombreuses colonies grecques.
Grécourt, poète fr., auteur de contes (1684-1743).
Greenock (*gri*), v. d'Ecosse; 40,000 h.
Greenwich (*gri-nitche*), ville d'Angleterre, près de Londres; 65,000 h.
Grégoire le Thaumaturge, évêque de Néocésarée; m. en 270.
Grégoire de Nazianze (*saint*), l'un des Pères de l'Eglise grecque, évêque de Nazianze, puis archevêque de Constantinople (328-389).
Grégoire de Nysse (*saint*), l'un des Pères de l'Eglise grecque, évêque de Nysse (332-400).
Grégoire de Tours (*saint*), évêque de Tours, contemporain de Frédégonde, auteur d'une *Histoire ecclésiastique des Francs* (539-593).
Grégoire Ier, le Grand (*saint*), pape de 590 à 604, fondateur du *rit grégorien*.
Grégoire II (*saint*), pape de 715 à 731.
Grégoire III, pape de 731 à 741.
Grégoire IV, pape de 827 à 844.
Grégoire V, pape de 996 à 999.
Grégoire VI, pape en 1044, abdiqua en 1046.
Grégoire VII (*Hildebrand*), né en 1013, pape de 1073 à 1085; un des plus grands pontifes romains, célèbre par ses luttes contre l'empereur d'Allemagne.
Grégoire VIII, pape en 1187.
Grégoire IX, pape de 1227 à 1241.
Grégoire X, pape de 1271 à 1276.
Grégoire XI, pape de 1370 à 1378.
Grégoire XII, pape en 1406, déposé en 1409 par le concile de Pise.
Grégoire XIII, pape de 1572 à 1585, réformateur du calendrier.
Grégoire XIV, pape en 1590 et 1591.
Grégoire XV, pape de 1621 à 1623.
Grégoire XVI, pape de 1831 à 1846.
Grégoire (*Henri*), prêtre français qui fut membre de la Convention et évêque constitutionnel de Blois (1750-1831).
Grégoras (*Nicéphore*), historien byzantin (1295-1360).
Grégory, savant écossais (1636-1675).
Grenade, ville d'Espagne, ancienne cap. très florissante d'un royaume musulman; 90,145 h.
Grenade, poème oriental; grande composition romantique, le chef-d'œuvre du poète espagnol Zorilla (1853-1854).
Grenade (*Nouvelle-*), république de l'Amérique du Sud; 2,363,000 h.
Grenade (*la*), une des Antilles anglaises; 32,000 h.
Grenade-sur-Adour, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 1,658 h.
Grenade-sur-Garonne, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 4,007 h.
Grenoble, ch.-l. du dép. de l'Isère, à 558 kil. S.-E. de Paris, ville forte; évêché; cour d'appel; facultés de droit, des sciences et des lettres; 42,660 h. L'arr. a 20 cant., 212 comm., 220,317 h.
Grenouilles (*les*), comédie d'Aristophane, dirigée contre le poète Euripide (406 av. J.-C.).
Grenville, nom de plusieurs hommes d'Etat anglais.
Grésivaudan, ancien pays de France, dans le Dauphiné.
Gresset, poète fr. auteur du charmant poème de *Vert-Vert* (1709-1777).
Grésy-sur-Isère, ch.-l. de c. (Savoie), arr. d'Albertville; 1,448 h.
Gretna-Green, premier village d'Ecosse qu'on trouve sur la route de Londres à Edimbourg, célèbre par les mariages clandestins qui s'y sont contractés jusqu'à 1857.
Grétry, compositeur de musique, né à Liége; m. en 1805.
Greuze, célèbre peintre fr. (1726-1805).
Grève (*place de*), aujourd'hui place de l'Hôtel-de-Ville à Paris, où avait lieu l'exécution des grands criminels.
Grey (*Jane*), princesse anglaise qui fut un instant reine et mourut sur l'échafaud à 17 ans (1537-1554).
Grey (*lord*), homme d'Etat anglais (1764-1865).
Grez-en-Bouère, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Château-Gontier; 1,719 h.
Gribeauval, célèbre général d'artillerie, créateur du système de bouches à feu qui porte son nom (1715-1789).
Gribouille, nom populaire qui tire sans doute son origine de *gribouilleur*, qui confond tout. On nomme ainsi tout esprit brouillon, sans ordre, qui fait toutes choses à contre-temps, qui se jette finement dans l'eau quand il craint d'être mouillé par la pluie.
Grignan, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Montélimar; 1,932 h.
Grignan (*comtesse de*), fille de Mme de Sévigné (1648-1705).
Grignols, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bazas; 1,835 h.

Grignon, village de Seine-et-Oise; institut agronomique.
Grimaldi, antique et illustre famille génoise.
Grimaud, ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; 1,345 h.
Grimm, célèbre littérateur et critique; né à Ratisbonne en 1723, m. en 1807.
Grimoald, maire du palais sous le règne de Sigebert II; mis à mort en 656.
Grimod de la Reynière, gastronome, auteur d'ouvrages sur la bonne chère (1758-1838).
Gringalet, mot qui tire son origine du germanique *gering*, petit, chétif, menu, et dont le peuple se sert encore aujourd'hui pour désigner un homme de petite taille et d'une chétive apparence.
Gringoire, poète bouffon et satirique fr.; m. en 1547.
Grippeminaud (de *grippe*, voleur, et *minaud*, chat), personnage créé par Rabelais dans *Pantagruel*. C'est l'archiduc des chats fourrés, c'est-à-dire le premier président du parlement de Paris. La Fontaine a surtout popularisé Grippeminaud *le bon apôtre* dans sa délicieuse fable le *Chat, la Belette et le petit Lapin.*
Griselda ou **Grisélidis**, marquise de Saluces, personnage légendaire resté le type des vertus conjugales.
Gris-Nez, cap de France, sur le pas de Calais.
Grisolles, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin; 2,007 h.
Grisons, cant. de la Suisse; 90,713 h.
Gritti (*André*), doge de Venise et général distingué; m. en 1538.
Grodno, v. de Russie; 16,000 h.
Groenland (*in-lan*), vaste contrée au N. de l'Amérique.
Grondeur (*le*), comédie en trois actes, de Brueys; représentée en 1691. Le dernier acte a été modifié et gâté par Palaprat.
Groningue, v. de la Hollande; 36,000 h.
Gronovius, savant professeur et critique hollandais (1611-1671).
Gros, célèbre peintre fr. (1771-1835).
Gros-Guillaume, acteur des anciennes farces, dont le nom est passé en proverbe, et qui, dans son jeu, prenait le ton grave et sentencieux. Gautier Garguille et Turlupin lui donnaient la réplique.
Gros-Jean, nom emprunté au langage populaire, type de la niaiserie pédante, et qu'on ne trouve guère que dans cette phrase proverbiale : *C'est Gros-Jean qui veut en remontrer à son curé*, pour : *C'est un ignorant qui veut apprendre à un autre ce que celui-ci sait mieux que lui*; mais c'est surtout par La Fontaine, dans sa fable la *Laitière et le pot au lait*, que ce mot a été vulgarisé dans une acception un peu différente. Il signifie un homme dénué de tout, qui ne possède rien après avoir fait des rêves de fortune.
Gros-René, un des personnages les plus importants d'une des plus jolies pièces de Molière. C'est un de ces types de valets comme le grand comique a su nous en montrer un grand nombre avec tant d'esprit, insouciant, joyeux, et ami plutôt que serviteur de son maître.
Gross-Aspern, village d'Autriche, sur la rive gauche du Danube, où se livra la bataille connue en France sous le nom de *bataille d'Essling*.
Gross-Glogau, la même ville que *Glogau*.
Grostenquin, ch.-l. de c. (Moselle); 805 h. Cédé à l'Allem.
Grotius (*ci-uce*), illustre publiciste hollandais, auteur du célèbre ouvrage *Du droit de guerre et de paix* (1583-1646).
Grouchy, maréchal de France (1768-1847).
Grutli ou **Rutli**, petite prairie de la Suisse, célèbre par le serment qui y fut prêté en 1307.
Gruyère, village suisse renommé pour ses fromages.
Guadalaxara (*goua*), v. du Mexique; 90,000 h.
Guadalquivir (*goua-dal-ki-vir*), fleuve d'Espagne, passe à Cordoue et à Séville.
Guadeloupe (*la*) (*goua*), une des petites Antilles françaises; 139,160 h.; ch.-l. *la Basse-Terre.*
Guadet (*gu-a*), conventionnel girondin, m. sur l'échafaud en 1794.
Guadiana (*goua*), fleuve d'Espagne et de Portugal; cours, 640 kil.
Guanauato (*goua*), ville du Mexique; 50,000 h.
Guaranis, peuples indigènes de l'Amérique méridionale.
Guardafui (*gouar*), cap à l'E. de l'Afrique.
Guarini (*goua*), poète italien (1537-1612).
Guarini, écrivain et architecte italien (1624-1683).
Guastalla, v. forte d'Italie; 9,544 h.
Guatémala (*goua*), nom d'une république de l'Amérique du centre et de deux villes, dont l'une, la Nouvelle-Guatémala, a 60,000 h., et l'autre, la Vieille-Guatémala, en a 18,000.
Guatimozin (*goua*), dernier empereur indien du Mexique; pendu en 1522

par l'ordre de Cortez. Avant son exécution, il fut étendu sur des charbons ardents, pour que la souffrance le contraignît à indiquer l'endroit où il avait caché ses trésors. Comme son ministre partageait ce supplice et qu'il demandait d'un regard suppliant à son maître la permission de révéler le secret qu'exigeait l'avidité des bourreaux : « Et moi, lui dit Guatimozin, suis-je sur un lit de roses? » Ces mots se rappellent pour faire entendre à quelqu'un qu'il n'est pas le seul à supporter les ennuis, les fatigues, la responsabilité d'une commune entreprise.

Guayaquil (*goua-ia-ku-ile*), ville de la république de l'Equateur : 22,000 h.

Gudin, général fr. (1768-1812).

Gudule (*sainte*), patronne de Bruxelles, où une église de son nom lui a été élevée ; fête le 8 janvier.

Gué (*le*), ou le *Passage du gué*, tableau de Cl. Lorrain, au Louvre : cette peinture, justement célèbre naguère, a été horriblement altérée par une restauration maladroite.

Guèbres, appelés aussi *Parsis*, sectateurs de Zoroastre dans la Perse et dans l'Inde.

Guébriant (*comte de*), maréchal de France (1602-1643).

Guebwiller (*guèb-vi-lèr*), ch.-l. de c. (Haut-Rhin); 12,218 h. Cédé à l'All.

Gueldre, province de la Hollande.

Gueldre menaçant son père (*le duc de*), tableau de Rembrandt, au musée de Berlin.

Guelfes. V. ce mot aux *Notes*.

Guelma, ville d'Algérie ; 2,600 h.

Guéméné, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy ; 1,528 h.

Guéméné-Penfao, ch.-l. de c. (Loire-Inf.), arr. de Saint-Nazaire ; 5,923 h.

Guéneau de Montbéliard, naturaliste fr. (1720-1785).

Guénée, chanoine d'Amiens, écrivain fr. (1717-1803).

Guêpes (*les*), comédie d'Aristophane, satire philosophique, représentée à Athènes, l'an 425 av. J.-C. ; imitée par Racine dans les *Plaideurs*. L'auteur grec y raille la passion qu'avaient les Athéniens pour les procès, les plaidoyers, les jugements, etc.

Guêpes (*les*), petite revue aristophanesque, pleine d'esprit et de bon sens; par Alph. Karr (1839).

Guer (*gaire*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel ; 3,381 h.

Guérande, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de St-Nazaire; 6,705 h.

Guérard, érudit fr. (1797-1854).

Guerche (*la*), ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Vitré; 4,666 h.

Guerche-sur-Aubois (*la*), ch.-l de c. (Cher), arr. de St-Amand ; 3,474 h.

Guerchin (*le*), peintre italien (1590-1666).

Guéret, ch.-l. du dép. de la Creuse, à 330 kil. de Paris ; 5,725 h. L'arr. a 7 cant., 75 comm., 94,548 h.

Guéricke (*Otto de*), physicien allemand (1602-1686).

Guérin (*Pierre*), peintre fr. (1774-1833).

Guernesey (*zé*), île de la Manche, appartenant à l'Angleterre ; 28,251 h.

Guerre (*la*), tableau de M. Puvis de Chavannes (1861), musée d'Amiens (mêmes observations que pour le tableau du même artiste, représentant la *Concorde*, v. ce mot) — de M. Landseer, exp. de Londres (1862).

Guerre de Jugurtha, petit ouvrage historique de Salluste : composition essentiellement littéraire, surtout remarquable par la vigueur du style, la verve du récit et la vérité des portraits (1er siècle av. J.-C.).

Guerre de Trente ans (*Histoire de la*), ouvrage estimé, de Schiller (Leipzig, 1791).

Guerre du Nizam (*la*), un des meilleurs romans de Méry (1842).

Gueugnon, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 2,700 h.

Gueux (*le*), comédie célèbre de Gay, où la satire sociale dépasse le cynisme d'Aristophane ; pièce d'un genre mixte, tenant de l'opéra ; représentée en 1726 avec un immense succès.

Guglielmi, compositeur italien (1727-1804).

Gui d'Arezzo (*arèdzo*), bénédictin italien, inventeur de la gamme (995-1050).

Guibert, antipape sous le nom de Clément III ; m. en 1100.

Guichardin, historien italien (1482-1540).

Guiche (*la*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles ; 895 h.

Guiche (*la comtesse de*), surnommée la *Belle Corisandre ;* m. en 1620.

Guiche (*le comte de*), arrière-petit-fils de la précédente, général fr. (1638-1673).

Guichen (*chène*), ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon ; 3,838 h.

Guide (*le*), célèbre peintre italien (1575-1642).

Guignes (*Jos. de*), sinologue fr. (1721-1800).

Guilbert de Pixérécourt. V. *Pixérécourt*.

Guillaume le Conquérant ou **le Bâtard**, duc de Normandie, conquérant de l'Angleterre ; m. à Rouen en 1087.

Guillaume II, dit **le Roux**, fils du

précédent, roi d'Angleterre de 1087 à 1100.
Guillaume III, prince d'Orange, stathouder de Hollande en 1672, roi d'Angleterre de 1689 à 1702; ennemi acharné de Louis XIV.
Guillaume IV, roi d'Angleterre et de Hanovre de 1830 à 1837.
Guillaume, dit **le Lion**, roi d'Ecosse de 1165 à 1214.
Guillaume Ier, dit **le Mauvais**, roi des Deux-Siciles de 1154 à 1166.
Guillaume II, dit **le Bon**, fils du précédent, roi des Deux-Siciles de 1166 à 1189.
Guillaume Ier, roi des Pays-Bas en 1815, perdit la Belgique en 1830, et régna depuis sur la Hollande; abdiqua en 1840, mourut en 1843.
Guillaume II, fils du précédent, roi de Hollande de 1840 à 1849.
Guillaume de Champeaux, philosophe scolastique fr.; m. en 1121.
Guillaume de Lorris, poète fr., auteur du *Roman de la Rose*; m. vers 1260.
Guillaume de Nangis, chroniqueur fr. du XIIIe siècle.
Guillaume de Tyr, historien des Croisades, archevêque de Tyr (1138-1193).
Guillaume Tell, un des chefs de la révolution qui affranchit la Suisse du joug de l'Autriche en 1307; m. en 1354. Gessler, bailli d'Albert Ier, empereur, avait fait arborer le chapeau ducal au haut d'une perche, sur la place publique d'Altorff, et prétendait obliger tous les Suisses à le saluer en passant. Guillaume Tell ayant refusé de se soumettre à cette humiliation, le gouverneur le fit arrêter, et, le sachant très-habile archer, le condamna à traverser d'une flèche une pomme placée sur la tête de son jeune fils, épreuve terrible dont Guillaume Tell sortit victorieux. On rappelle le chapeau de Gessler au sujet de mesures humiliantes auxquelles on refuse de se soumettre. On fait aussi allusion à l'adresse de Guillaume Tell dans cette circonstance.
Guillaume Tell, tragédie de Lemierre, représentée en 1766.
Guillaume Tell, le chef-d'œuvre dramatique de Schiller, représenté en 1804. Le personnage de Guillaume Tell est une des plus belles créations du poète.
Guillaumes, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Puget-Théniers; 1,173 h.
Guilleminot, général fr. (1774-1840).
Guillestre, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. d'Embrun; 1,509 h.
Guillon, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon; 828 h.
Guillon, professeur d'éloquence sacrée (1760-1847).
Guillot, personnage de la fable de La Fontaine intitulée le *Loup devenu berger*, fable dont ces deux vers sont surtout passés en proverbe :

Il aurait volontiers écrit sur son [chapeau :
C'est moi qui suis Guillot, berger de [ce troupeau,

pour désigner l'homme vaniteux qui se plaît à afficher ses titres, ses richesses, ses fonctions, etc.
Guillotière (*la*), faubourg de Lyon.
Guillotin, médecin fr., inventeur de la *guillotine* (1738-1814).
Guimard, danseuse célèbre de l'Opéra de Paris (1743-1816).
Guimond de la Touche, auteur dramatique fr. (1723-1760).
Guinée, vaste contrée de l'Afrique.
Guinée (*golfe de*), situé à l'ouest de l'Afrique.
Guinegatte, village du dép. du Pas-de-Calais, où les Français furent battus par Maximilien d'Autriche en 1479, et par les Anglais à la journée des Eperons en 1513.
Guines, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne; 4,247 h.
Guingamp (*gan*), ch.-l. d'arr. (Côtes-du-Nord); 7,045 h. L'arr. a 10 cant., 76 comm., 124,538 h.
Guipuscoa, prov. basque d'Espagne.
Guiraud, poète fr. (1788-1847).
Guirlande de Julie (*la*), recueil de madrigaux que le duc de Montausier fit composer par la plupart des beaux esprits de son temps, et dont il rima lui-même seize morceaux, en l'honneur de Mlle Julie-Lucine d'Angennes de Rambouillet, fille de la célèbre marquise de ce nom. C'est un volume manuscrit sur vélin, in-folio de 90 feuillets. Après 3 feuillets de garde se trouve le faux titre, composé d'une guirlande de fleurs au milieu de laquelle est écrit : *La Guirlande de Julie*. Après 3 autres feuillets blancs se trouve une miniature représentant, au milieu d'un nuage, Zéphire tenant une rose à la main droite, et, de la gauche, une guirlande de 29 fleurs qu'il souffle légèrement sur la terre. 29 feuillets contiennent chacun une fleur peinte (une des fleurs faisant partie de la guirlande); au-dessus de cette fleur, et se rapportant à elle, sont écrits en superbe ronde, avec une admirable perfection, de la main du fameux

calligraphe Nicolas Jarry, un ou plusieurs madrigaux. Le total des pièces est de 62. La *Guirlande de Julie* passe pour le chef-d'œuvre de la calligraphie ; mais les miniatures, quoique dues au célèbre Robert, artiste renommé de l'époque, ne valent guère mieux que la poésie, qui, en général, est assez faible. Les rimeurs qui assistèrent Montausier dans cette galanterie raffinée furent : Antoine Arnauld, Arnauld d'Andilly, Arnauld de Briotte, marquis de Pomponne, Chapelain, Colletet, Conrart, Corbeville, Desmarets de Saint-Sorlin, l'abbé Hubert, le capitaine Hubert, Malleville, Montmort, Racan, Scudéri, Tallemant des Réaux, Godeau, puis deux anonymes. Ces noms n'indiquent pas de bien grands poètes, et l'ouvrage ne fut que médiocrement inspiré par Apollon. C'est, comme on doit bien le penser, de l'esprit alambiqué, fade et prétentieux, enveloppé en des vers froids et médiocres. De tous les monceaux du recueil, on ne connaît guère maintenant que celui qui avait été mis au bas de la violette par Desmarets de Saint-Sorlin, et trois stances sur le lis, de Tallemant des Réaux. Voici d'abord les vers de Desmarets :

Modeste en ma couleur, modeste en [mon séjour,
Franche d'ambition, je me cache sous [l'herbe ;
Mais si sur votre front je puis me voir [un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus [superbe.

Citons aussi les stances de Tallemant :

Devant vous je perds la victoire,
Que ma blancheur me fit donner,
Et ne prétends plus d'autre gloire
Que celle de vous couronner.

Le ciel, par un honneur insigne,
Fit choix de moi seul autrefois
Comme de la fleur la plus digne
Pour faire présent à nos rois.

Mais si j'obtenais ma requête,
Mon sort serait plus glorieux
D'être monté sur votre tête
Que d'être descendu des cieux.

La *Guirlande de Julie*, reliée en maroquin rouge par Gascon, avec des J.-L. enlacés (Julie-Lucine), fut envoyée à Mlle de Rambouillet, en 1641, pour le jour de sa fête, comme un bouquet plus durable que n'eût pu l'être un bouquet de véritables fleurs. Cet hommage fit grand bruit et excita l'admiration générale. Après Montausier, qui survécut à sa femme, ce livre fameux passa à la duchesse de Crussol-d'Uzès, puis aux héritiers de cette dame, puis au duc de la Vallière. Lors de la vente de la bibliothèque de ce dernier, il fut adjugé à des Anglais au prix énorme de 14,510 livres. Depuis il a été racheté par la fille du duc de la Vallière et a appartenu à Mme de Châtillon. Une copie, faite par Jarry lui-même en 1641, mais sans miniatures, a été payée successivement 406 fr., 622 fr. et 250 fr. Le texte de la *Guirlande de Julie* a été publié par Didot (Paris, 1784, in-8°, et 1818, in-18).

Guiscard, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne ; 1,578 h.

Guise, ch.-l. de c. (Aisne), place de guerre, arr. de Vervins ; 5,659 h.

Guise (*gu-ize*) (*François, duc de*), homme de guerre habile, reprit Calais aux Anglais ; fut tué par Poltrot, gentilhomme protestant (1519-1563).

Guise (*Henri, duc de*), dit **le Balafré**, fils du précédent, dirigea le massacre de la Saint-Barthélemy ; fut assassiné à Blois par l'ordre de Henri III (1550-1588). Delaroche a composé sur cet événement un tableau célèbre. V. *Assassinat*.

Guise (*Henri II, duc de*), seconda à Naples, en 1647, la révolte des Napolitains et de Masaniello contre l'Espagne ; m. en 1664.

Guiton, armateur, maire de La Rochelle pendant le siége de cette ville par Richelieu, en 1627.

Guîtres, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne ; 1,484 h.

Guizot, célèbre homme d'Etat et historien fr. contemporain.

Guizot (*Mme*), auteur d'excellents ouvrages sur l'éducation (1773-1827).

Gulistan (*le*), ou le *Jardin des Roses*, célèbre poème du Persan Sadi, écrit en vers et en prose, traitant de divers sujets de morale pratique, et rempli de raison ; le style brille par la grâce et la couleur (XIIIe siècle).

Gulliver, titre et héros d'un roman de Swift. Cet ouvrage, neuf et original dans son genre, offre tout à la fois une fiction soutenue et des contes puérils, des ironies fines et des plaisanteries grossières, une morale sensée et des trivialités révoltantes ; mais, quelle que soit la variété du ton et de la forme, le but final de l'auteur est de faire ressortir l'infirmité de notre nature et de jeter du ridicule sur toutes les institutions qui servent de base à la société, soit qu'il nous conduise au pays de Lilliput et nous montre les passions humaines qui s'agitent dans ces petits corps de six

pouces de haut, soit qu'il nous fasse aborder à Brobdingnag, où des géants de 60 pieds de haut sont soumis, malgré leur taille et leur force, à toutes les misères des hommes ordinaires.

Gustave Vasa, roi de Suède en 1523, abdiqua en 1560.

Gustave Vasa, tragédie de H. Broke, pièce remarquable, interdite par le Parlement en raison des sentiments de liberté dont elle est remplie (1739).

Gustave Vasa, tragédie de Kotzebue, et l'un de ses principaux drames (XVIIIe siècle).

Gustave II, ou **Gustave-Adolphe**, roi de Suède de 1611 à 1632; prit une part glorieuse à la guerre de *Trente ans*, fut tué à Lutzen.

Gustave III, roi de Suède en 1771; assassiné dans un bal en 1792.

Gustave IV, roi de Suède en 1792, fut déposé en 1809, et mourut à Saint-Gall en 1837.

Gutenberg (*tin-bèr*), inventeur de l'imprimerie, né à Mayence vers 1400; m. en 1468.

Guy Mannering, roman rempli d'intérêt dramatique, quoique d'une grande simplicité, par Walter Scott (1815).

Guyane (*gu-i-a-ne*), contrée de l'Amérique du Sud divisée en :
Guyane anglaise, cap. *Georgetown;*
Guyane brésilienne ;
Guyane colombienne ;
Guyane française, cap. *Cayenne.*
Guyane hollandaise, cap. *Paramaribo.*

Guyenne (*gu-i-ène*), ancienne province de France.

Guyenne (*le duc de*), frère de Louis XI, probablement empoisonné par ce prince en 1472.

Guyon (*M*me), femme d'un mysticisme exalté (1648-1717).

Guyton de Morveau, célèbre chimiste fr. (1737-1816).

Guzman, héros espagnol dont la valeur a été célébrée en beaux vers par Lope de Vega. Ce nom est resté dans une locution populaire bien connue : *Guzman ne connaît pas d'obstacles*, et qui, dans l'application, se dit le plus souvent par plaisanterie. En voici un exemple de M. B. Jouvin : « Au nombre des *miracles* que fait chaque soir ce jeune Guzman, *qui ne connaît plus d'obstacles*, je parlerai de la beauté des décors et de l'originalité des deux divertissements exécutés par les ballerines anglaises. »

Guzman d'Alfarache, roman de Le Sage, publié en 1732.

Gy, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray; 2,003 h.

Gygès, jeune berger de Lydie, qui avait en sa possession un anneau d'or magique au moyen duquel il pouvait devenir invisible; se rendit à la cour du roi Candaule, dont il devint premier ministre, et qu'il assassina pour régner à sa place (708 à 670 av. J.-C.). En littérature et dans la conversation, on fait souvent allusion au talisman de Gygès.

Gylippe, général spartiate (414 av. J.-C.).

H

Habacuc, l'un des petits prophètes, m. en 536 av. J.-C.

Habsbourg (*maison de*), ancienne famille d'Allemagne qui a fourni presque tous les empereurs de 1438 à 1745.

Habsheim (*ab-sème*), ch.-l. de c. (Haut-Rhin); 2,073 h. Cédé à l'Allem.

Hachette (*Jeanne*), héroïne française qui prit part à la défense de Beauvais, assiégé par Charles le Téméraire, en 1472. On compare quelquefois à Jeanne Hachette une femme qui se distingue par son courage patriotique.

Hachette, géomètre fr. (1769-1834).

Hændel (*ène-dél*), célèbre compositeur de musique; né à Halle en 1685; m. à Londres en 1759.

Hagedorn, poète allemand (1708-1754).

Hagenbach (*Pierre de*), gouverneur d'Alsace et du comté de Ferrette pour Charles le Téméraire, pendu en 147[illegible] par le peuple de Brisach.

Hagetmau, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever; 3,074 h.

Hague (*la*). V. *Hogue*.

Haguenau, ch.-l. de c. (Bas-Rhin); 11,427 h. Cédé à l'Allem.

Hahnemann (*âne-mane*), célèbre médecin allemand, fondateur de l'école homœopathique (1755-1843).

Haiderabad ou **Hyderabad**, ville de l'Indoustan; 200,000 h.

Haïnan, île dépendante de la Chine; 1 million d'hab.

Hainaut, province de Belgique; ch.-l. *Mons*.

Haïti, l'une des Grandes Antilles, désignée autrefois sous le nom de *Saint-Domingue;* 800,000 h.; cap. *Saint-Domingue* ou *Santo-Domingo*.

Halberstadt, ville de Prusse (Saxe); 20,000 h.

Hales (*Et.*), naturaliste et physicien anglais (1677-1761).

Halesowen, ville d'Angleterre, près de Birmingham; 12,000 h.

Halicarnasse, ancienne ville de l'Asie Mineure.

Halifax, ville d'Angleterre; 35,000 h.

alifax, ville de l'Amérique anglaise, ch.-l. de la Nouvelle-Ecosse; 22,000 h.

alifax (*le marquis de*), homme d'Etat et écrivain anglais (1630-1695).

alifax (*le comte de*), poète et homme d'Etat anglais (1661-1715).

allali de sanglier, tableau de M. Jadin (Salon 1857) : l'animation de la scène, la science parfaite avec laquelle les animaux sont dessinés, la beauté du paysage, la vigueur du coloris placent cette toile à côté des chefs-d'œuvre de l'école flamande.

allam, historien anglais distingué (1778-1859).

allé, habile médecin, créateur de l'enseignement de l'hygiène en France (1754-1822).

alle, v. des Etats prussiens (Saxe); 33,000 h.

allencourt, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 1,988 h.

aller, célèbre anatomiste et botaniste de Berne (1708-1777).

alley, astronome anglais (1656-1742).

am (*ame*), ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne; 2,728 h. Louis-Napoléon, aujourd'hui empereur des Français, a été, en 1840, enfermé au fort de Ham.

amadan ou **Amadan**, v. de Perse; 30,000 h.

ambourg, l'une des villes libres d'Allemagne; 175,145 h.

amilton, écrivain irlandais (1646-1726).

amilton, ville d'Ecosse sur la Clyde, berceau d'une illustre famille écossaise; 9,500 h.

amilton, diplomate anglais, amateur éclairé des sciences et des arts (1730-1803). — Sa femme s'est rendue tristement célèbre.

amlet, prince de Danemark, qui a fourni le sujet d'un drame célèbre de Shakspeare, représenté en 1596.

amlet, tragédie de Shakspeare, en cinq actes, et qui est un des chefs-d'œuvre de la littérature anglaise. On connaît la fin du premier vers du fameux monologue d'Hamlet :

o be or not to be, *that is the question*.
Etre ou ne pas être, *cela est la question*. »

n littérature et dans la conversation, ces mots : *Telle est la question*, se rappellent pour caractériser une alternative embarrassante où l'on ne sait à quelle résolution s'arrêter. On cite également : *Etre ou n'être pas*, mais cette citation a lieu le plus ordinairement en anglais : *To be or not to be* (prononcez : *Tou bi or notte tou bi*). Mais l'allusion la plus fréquente est celle que l'on fait à la fameuse scène du cimetière et qui s'exprime par ces mots : *les fossoyeurs d'Hamlet*.

Dans un cimetière, des fossoyeurs creusent la fosse d'Ophélie, qui, dans sa folie, s'est noyée en cueillant des fleurs. Ils s'entretiennent de choses tout à fait étrangères à leur lugubre travail. Survient Hamlet au moment où l'un d'eux chante. « Ce gaillard-là, dit Hamlet, a-t-il le sentiment de ce qu'il fait? Il chante en creusant une tombe! » Le fossoyeur, tout en continuant sa chanson, ramasse un crâne et le jette; Hamlet dit alors : « Ce crâne avait une langue autrefois, qui pouvait chanter aussi... Comme ce maraud le fait rouler par terre! Il ne ferait pas pis si c'était la mâchoire de Caïn, le premier meurtrier!... C'est peut-être la tête d'un politique, que cet animal traite ainsi du haut en bas, d'un homme qui eût voulu gouverner Dieu!... ou d'un courtisan qui savait dire : « Bonjour, mon gracieux seigneur; comment te portes-tu, excellent seigneur? » N'est-ce pas bien possible? Oui, assurément; et aujourd'hui le voilà mangé par les vers, décharné et la mâchoire brisée par la bêche du fossoyeur. C'est là une belle révolution et bien profitable à observer. Les os ont-ils coûté si peu à former qu'ils doivent servir à jouer aux quilles? Les miens frissonnent à y songer. » Le fossoyeur, toujours chantant, jette un nouveau crâne qui inspire de nouvelles réflexions à Hamlet.

Les écrivains font souvent allusion à cette scène si saisissante des fossoyeurs d'Hamlet, où le néant du roi de la création ressort si énergiquement.

Hamlet, tragédie de Ducis, imitée de Shakspeare, représentée en 1769.

Hammer, orientaliste et historien allemand (1774-1856).

Hampden, célèbre patriote anglais, cousin de Cromwell (1594-1643).

Hampshire (*ampe-chire*), un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

Hampshire (*New-*), Etat de l'Amérique du Nord, entre le bas Canada, le Maine, le Massachusetts et le Connecticut; 326,000 h.

Hanau, ville d'Allemagne; 17,000 h.

Hancarville (*d'*), antiquaire fr. (1719-1805).

Han d'Islande, ouvrage de M. Victor Hugo, qui parut en 1823, et qui est un développement en action de la théorie du beau dans le laid.

Hannon, nom de plusieurs généraux et d'un navigateur carthaginois.

Hanovre, province de Prusse; 1,943,770 h.

Hanriot. V. *Henriot*.

Haquin, nom de plusieurs rois de Norvége, qui régnèrent de 936 à 1363.

Harald, nom de plusieurs rois de Danemark, de Suède et de Norvége.

Harangues de Cicéron, discours politiques et judiciaires, dont les *Catilinaires*, les *Verrines*, les *Philippiques*, sont les plus connues; on considère ces harangues comme des modèles d'éloquence, et surtout d'éloquence judiciaire (1er siècle av. J.-C.).

Harangueuses (*les*), ou l'*Assemblée des femmes*, comédie d'Aristophane. V. *Assemblée*.

Harcourt, nom de plusieurs généraux et maréchaux de France, d'une famille noble de Normandie.

Harcourt (**Thury-**). V. *Thury-Harcourt*.

Hardenberg (*le comte de*), diplomate au service de la Prusse, né en Hanovre (1750-1822).

Hardouin (*le père*), savant jésuite (1646-1729).

Hardy, médiocre, mais très-fécond poète dramatique fr. (1560-1632).

Harengs (*journée des*), combat livré par les Français en 1429, pour arrêter un convoi de harengs destiné aux Anglais qui assiégeaient Orléans.

Harfleur, petite ville de la Seine-Inférieure; 1,800 h.

Harispe, général fr. (1768-1855).

Harlay (*Achille de*), président du parlement de Paris (1536-1616).

Harlay de Champvallon, archevêque de Paris, eut une grande part à la révocation de l'édit de Nantes (1625-1695).

Harlem (*lème*), ville de Hollande; 29,000 h.

Harlem (*vue de*), chef-d'œuvre de Ruysdaël, musée de La Haye: cette vue, prise à vol d'oiseau, est une des peintures les plus solides, les plus vraies et les plus lumineuses du célèbre paysagiste.

Harmodius, Athénien qui conspira avec son ami Aristogiton contre Hipparque et Hippias.

Harmonies de la nature, par Bernardin de Saint-Pierre, sorte d'appendice aux *Etudes* du même auteur, ouvrage qui, comme ce dernier, renferme des pages admirables, mais qui sont plutôt d'un poète que d'un naturaliste (1796).

Harmonies économiques, ouvrage remarquable de F. Bastiat (1850).

Harmonies poétiques et religieuses, odes et élégies d'un caractère rêveur et mystique, par M. de Lamartine (1829). Ce recueil égale en mérite les *Méditations*.

Haro (*don Louis de*), homme d'Etat espagnol, neveu du fameux duc d'Olivarès (1598-1661).

Harold, nom de deux rois d'Angleterre, dont le dernier fut vaincu et tué par Guillaume le Conquérant en 1066.

Haroué, ch.-l. de c. (Meurthe-et-M.) (arr. de Nancy; 519 h.

Haroun-al-Raschid, célèbre calife de Bagdad (795-809).

Harpagon, principal personnage de l'*Avare*, comédie de Molière, dont le nom est devenu proverbial pour désigner un fesse-mathieu, un ladre consommé. Harpagon a tellement perfectionné la science de l'*économie* domestique, qu'il ne *donne* pas, mais *prête* simplement le bonjour.

Harpocrate, dieu du silence.

Harrington, publiciste anglais (1611-1677).

Harris (*ice*), grammairien anglais (1709-1780).

Harrison, mécanicien anglais auquel on doit le pendule appelé *compensateur* (1693-1776).

Harrison, général américain, président des Etats-Unis en 1840 (1773-1841).

Hartford, v. et port du Connecticut (Etats-Unis); 30,000 h.

Harvey, célèbre médecin anglais, découvrit la circulation du sang (1578-1658).

Harz, chaîne de montagnes de l'Allemagne, qui traverse le Hanovre, le duché de Brunswick et la Prusse.

Hasparren (*rène*), ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne; 5,1.. h.

Hasse, compositeur de musique (1699-1783).

Hasselt, v. de Belgique; 9,676 h.

Hastings, v. d'Angleterre où Guillaume le Conquérant vainquit Harold en 1066; 23,000 h.

Hastings (*Warren*), gouverneur de l'Inde anglaise et orientaliste distingué, auquel on doit la découverte des livres sacrés des Indous (1733-1818).

Hatzfeld, noble et ancienne famille d'Allemagne, qui a fourni plusieurs personnages remarquables.

Haubourdin, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille; 4,434 h.

Haugwitz (*le comte de*), homme d'Etat prussien (1758-1832).

Hautefort, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 1,758 h.

Hauterive (*le comte de*), diplomate fr. (1754-1830).

Hauteville, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley ; 755 h.
Hautpoul (*d'*), général fr. tué à la bataille d'Eylau (1754-1807).
Haüy (*l'abbé*), célèbre minéralogiste fr. (1743-1822).
Haüy (*Valentin*), frère du précédent, fondateur de l'institution des Jeunes Aveugles (1745-1822).
Havane (*la*), cap. de l'île de Cuba ; 150,000 h.
Havre (*le*), ch.-l. d'arr. (Seine-Infér.), 86,825 h. L'arr. a 10 cant., 123 comm., 202,624 h.
Hawkins, famille de marins et de navigateurs anglais.
Haxo, général fr. (1774-1838).
Haydn (*a-idne*), célèbre compositeur de musique (1732-1809).
Haye (*la*), capitale de la Hollande. V. *La Haye*.
Haye (*la*), ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Loches ; 1,722 h.
Haye-du-Puy (*la*). ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances ; 1,420 h.
Haye-Pesnel (*la*), ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches ; 935 h.
Hazebrouck, ch.-l. d'arr. (Nord) ; 9,435 h. L'arr. a 7 cant., 53 comm., 110,283 h.
Héautontimoruménos (*l'*), ou l'*Homme qui se punit lui-même*, comédie de Térence, imitée de Ménandre ; représentée l'an 162 av. J.-C.
Hébé, déesse de la jeunesse. Elle fut chargée par Jupiter de verser aux dieux le nectar et l'ambroisie.
Hébé, statue en marbre de Rude, musée de Dijon.
Héber, patriarche qui donna son nom aux Hébreux.
Hébert, fameux démagogue ; né en 1755, m. sur l'échafaud en 1794.
Hèbre, fleuve de l'anc. Thrace, sortait des monts Rhodope et se jetait dans la mer Egée.
Hébreux, le peuple juif.
Hébrides, îles à l'O. de l'Ecosse.
Hébrides (*Nouvelles-*), îles de la Mélanésie.
Hébron, v. de Palestine.
Hécate, un des noms répondant aux trois formes de Diane, que les anciens appelaient Phébé dans le ciel (la lune), Diane sur la terre et Hécate aux enfers, d'où le nom de triple Hécate que lui donnent quelquefois les poètes.
Hécatée, de Milet, historien grec du VIe siècle av. J.-C.
Hécla (*mont*), volcan d'Islande.
Hecquet (*Philippe*), médecin fr. (1661-1737).
Hector, le plus vaillant des chefs troyens, fils de Priam et époux d'Andromaque. Il tua Patrocle et fut tué lui-même par Achille.
Hector, tragédie en cinq actes et en vers, de Luce de Lancival ; Théâtre-Français, 1809.
Hécube, épouse de Priam. Pendant la guerre de Troie, elle perdit presque tous ses enfants, au nombre de dix-neuf, et vit massacrer sous ses yeux le vieux Priam, son époux, Polyxène, sa fille, et Astyanax, son petit-fils.
Hécube, tragédie d'Euripide, œuvre pathétique et éloquente (424 av. J.-C.).
Hédé, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes ; 894 h.
Heeren, savant historien allemand (1760-1842).
Hedjaz, région d'Arabie dont les villes principales sont la Mecque et Médine.
Hégel (*gai-le*), célèbre philosophe allemand (1770-1831).
Hégésippe, le plus ancien historien chrétien, Juif de naissance ; m. en 180.
Heidelberg (*bergue*), v. du grand-duché de Bade ; 16,000 h. ; possède les ruines d'un château où l'on voit un tonneau jaugeant 140,000 litres. Université célèbre.
Heilbronn, v. d'Allemagne (Wurtemberg) ; 12,000 h.
Heiltz-le-Maurupt, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Vitry-le-François ; 768 h.
Heine (*Henri*), célèbre écrivain contemporain, né à Dusseldorf en 1797, m. à Paris en 1856 ; a écrit également bien en allemand et en français.
Heinsius, savant philologue hollandais (1580-1665). — Son fils, Nicolas HEINSIUS, fut aussi un philologue distingué.
Heinsius (*in-ci-uce*) (*Antoine*), grand pensionnaire de Hollande, ennemi implacable de Louis XIV (1640-1720).
Hélène, princesse grecque, célèbre par sa beauté ; épousa Ménélas, fut enlevée par Pâris, et devint ainsi la cause de la guerre de Troie.
Hélène, tragédie d'Euripide, que dépare une fantaisie trop romanesque (l'an 412 av. J.-C.).
Hélène (*sainte*), mère du grand Constantin ; m. en 327.
Hélénus, habile devin troyen, fils de Priam.
Helgoland, île anglaise dans la mer du Nord ; 2,230 h.
Héli, grand prêtre des Juifs (1412 av. J.-C.).
Héliades (*les*), filles du Soleil et sœurs de Phaéton, furent changées toutes

trois en peupliers après la mort de leur frère.

Héliastes (*le tribunal des*), le premier des tribunaux d'Athènes après celui de l'Aréopage.

Hélicon, mont de la Grèce consacré aux Muses. On le prend souvent comme synonyme de Pinde, de Parnasse.

Héliodore, ministre de Séleucus Philopator (174 av. J.-C.).

Héliodore chassé du temple, fresque de Raphaël, au Vatican (*Chambres*) -- d'Eug. Delacroix, église Saint-Sulpice (Paris).

Héliogabale, empereur romain de 218 à 222, connu par ses folies, ses cruautés et ses débauches. Il est resté le type des souverains de ce caractère.

Héliopolis (*ice*), v. de la basse Egypte, où Kléber battit les mameluks en 1800.

Helladius, grammairien grec du IVe siècle de notre ère.

Hellènes, anc. habitants de la Grèce.

Helléniques, ou *Histoire de la Grèce*, par Xénophon ; continuation de l'ouvrage de Thucydide ; récit agréablement écrit, mais incomplet et partial (IVe siècle av. J.-C.).

Hellespont, nom ancien du détroit des *Dardanelles*.

Helmont. V. *Van Helmont*.

Héloïse, nièce du chanoine Fulbert, épouse d'Abélard ; m. au Paraclet, dont elle était abbesse (1101-1164).

Héloïse (*la nouvelle*), roman célèbre, en forme de lettres, par J.-J. Rousseau (1759).

Helos, v. de l'anc. Grèce, dans la Laconie ; ses habitants s'appelaient *ilotes*.

Helsingfors, v. de Russie, cap. de la Finlande ; 22,000 h.

Helvétie (*ci*), nom ancien de la *Suisse*.

Helvétius, nom de deux médecins distingués qui furent, l'un le père, et l'autre l'aïeul du suivant.

Helvétius (*ci-uce*), philosophe du XVIIIe siècle, auteur du livre *De l'Esprit* (1715-1771).

Hémicycle du palais des Beaux-Arts (*l'*), peinture murale de P. Delaroche (1840), à Paris : cette composition, le chef-d'œuvre de l'auteur, représente les trois grands arts personnifiés par Ictinus, Phidias et Apelle, siégeant à une sorte de tribunal souverain devant lequel se tiennent debout les quatre figures allégoriques de l'Art grec, de l'Art romain, de l'Art gothique et de l'Art de la Renaissance, entourant la Gloire qui distribue des couronnes. De chaque côté de ce groupe central sont rassemblés les artistes les plus célèbres de tous les pays et de tous les temps.

Hemsterhuys, critique et savant hollandais (1685-1766).

Hémus, chaîne de montagnes de la Thrace, très-élevées et abruptes.

Hénault, historien, président au parlement de Paris (1685-1770).

Hennebont, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient ; 5,498 h.

Hennequin (*Ant.-Marie*), avocat fr., père du fouriériste (1786-1840).

Hennuyer, évêque de Lisieux, un des plus ardents adversaires des calvinistes.

Henri Ier, dit **l'Oiseleur**, roi de Germanie de 919 à 936.

Henri II, roi de Bavière en 995, empereur d'Allemagne de 1002 à 1024.

Henri III, empereur d'Allemagne de 1039 à 1056.

Henri IV, fils du précédent, empereur de 1056 à 1106 ; soutint une lutte terrible contre le pape Grégoire VII pour la question des investitures ecclésiastiques.

Henri V, fils du précédent, empereur de 1106 à 1125.

Henri VI, dit **le Cruel**, fils et successeur de l'empereur Barberousse ; régna de 1190 à 1197.

Henri VII, duc de Luxembourg, empereur en 1308 ; m. en 1313.

Henri Ier, roi de France de 1031 à 1060.

Henri II, roi de France de 1547 à 1559.

Henri III, roi de France de 1574 à 1589 ; fut assassiné par Jacques Clément au palais de Saint-Cloud.

Henri IV, roi de Navarre, puis roi de France après le meurtre de Henri III ; fut assassiné en 1610 par Ravaillac.

Henri IV (*histoire de*), par M. Poirson ; ouvrage estimé, monographie complète d'un grand règne (1857).

Henri IV enfant, charmante statue de Bosio, musée du Louvre.

Henri IV jouant avec ses enfants, tableau d'Ingres (Salon de 1824), collection Rothschild.

Henri Ier, fils de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre de 1100 à 1135.

Henri II, roi d'Angleterre de 1154 à 1189 ; auteur du meurtre de Thomas Becket.

Henri III, roi d'Angleterre de 1216 à 1272.

Henri IV, roi d'Angleterre de 1399 à 1413.

Henri IV, drame en deux parties, de Shakspeare, représenté en 1597.

Henri V, roi d'Angleterre de 1413 à 1422 ; vainquit les Français à Azincourt, et se fit reconnaître comme ré-

gent et héritier de la couronne de France.

Henri V, drame historique, de Shakspeare, représenté en 1599.

Henri VI, fils du précédent, régna de 1422 à 1461 ; fut alors vaincu et détrôné par le duc d'York, qui prit le nom d'Edouard IV ; m. en 1471.

Henri VI, drame historique, de Shakspeare ; en trois parties, représentées en 1589-1591.

Henri VII, roi d'Angleterre de 1485 à 1509 ; le premier de la dynastie des Tudors.

Henri VIII, roi d'Angleterre de 1509 à 1547 ; se détacha de l'Eglise de Rome.

Henri VIII, grand drame historique, de Shakspeare, représenté en 1601.

Henri VIII, tragédie de M.-J. Chénier, œuvre faible quoique souvent pathétique, représentée en 1791.

Henri Ier, roi de Castille de 1214 à 1217.

Henri II, roi de Castille de 1369 à 1379.

Henri III, roi de Castille de 1390 à 1406.

Henri IV, roi de Castille de 1454 à 1474.

Henriade (*la*), poème épique sur la Ligue et sur Henri IV ; œuvre froide, mais bien versifiée, par Voltaire (1724). C'est la seule épopée remarquable que présente la littérature française.

Henrichemont, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre ; 3,459 h.

Henriette-Marie de France, fille de Henri IV ; épousa Charles Ier, roi d'Angleterre (1609-1669).

Henriette d'Angleterre, fille de la précédente ; épousa Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV (1644-1670).

Henrion de Pansey, magistrat fr. (1742-1829).

Henriot ou **Hanriot**, commandant de la garde nationale de Paris pendant la Terreur ; m. sur l'échafaud en 1794.

Héphestion ou **Ephestion**, favori d'Alexandre le Grand ; m. l'an 324 av. J.-C.

Heptaméron, ou *Nouvelles de la reine de Navarre* (Marguerite de Valois), contes imités de Boccace, et écrits avec facilité (1559).

Héraclée, nom de plusieurs villes anciennes de l'Asie Mineure, de l'Italie, etc.

Héraclide de Pont, philosophe grec du IVe siècle av. J.-C., disciple de Platon et d'Aristote.

Héraclides, descendants d'Hercule.

Héraclides (*les*), tragédie d'Euripide (421 av. J.-C.), une de ses œuvres les plus médiocres.

Héraclite, philosophe grec (ve siècle av. J.-C.).

Héraclius Ier, empereur d'Orient de 610 à 641.

Héraclius II, fils du précédent, régna après lui pendant trois mois et demi.

Héraclius, tragédie de Calderon, qui renferme des traits admirables (XVIIe siècle).

Héraclius, tragédie de P. Corneille, représentée en 1647.

Hérat, v. de l'Afghanistan ; 100,000 h.

Hérault (*ro*), riv. de France (164 kil.).

Hérault (*dép. de l'*), ch.-l. Montpellier ; 4 arr., 36 cant., 335 comm., 429,878 h. 10e div. milit. Cour d'appel et évêché à Montpellier.

Hérault de Séchelles, président de la Convention ; monta sur l'échafaud (1760-1794).

Herbart, philosophe allemand (1776-1841).

Herbault, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois ; 874 h.

Herbelot (*d'*), savant orientaliste fr. (1625-1695).

Herbiers (*les*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon ; 3,681 h.

Herbignac, ch.-l. de c. (Loire-Infér.), arr. de Saint-Nazaire ; 3,895 h.

Herculanum (*ome*), ville de l'Italie ancienne, ensevelie sous les laves du Vésuve l'an 79.

Hercule, le plus célèbre des héros de la mythologie grecque, fils de Jupiter et d'Alcmène. Junon, irritée contre lui, envoya deux serpents pour le dévorer dans son berceau ; l'enfant, déjà robuste, les étouffa entre ses bras. Devenu grand, il se distingua par sa taille et sa force extraordinaires, et exécuta les douze œuvres périlleuses suivantes, connues sous le nom des *Douze travaux d'Hercule :* Il étouffa le lion de Némée, tua le sanglier d'Erymanthe et l'hydre de Lerne ; perça de ses flèches les oiseaux du lac Stymphale ; vainquit les Amazones ; atteignit à la course la biche aux pieds d'airain ; dompta le taureau de l'île de Crète envoyé par Neptune contre Minos ; tua Diomède, roi de Thrace, qui nourrissait ses chevaux de chair humaine ; enleva les bœufs de Géryon et les pommes d'or du jardin des Hespérides ; nettoya les écuries d'Augias en y faisant passer le fleuve Alphée ; délivra Thésée des enfers. Outre ces douze travaux, il accomplit une foule d'autres exploits : il étouffa dans ses bras le géant Antée, fils de la Terre, extermina le brigand Cacus ; délivra Hésione du monstre qui allait la dévorer ; sépara les montagnes de Calpée et d'Abyla, appelées depuis les *colon-*

nes d'Hercule ; délia Prométhée, enchaîné sur le Caucase ; remporta une victoire sur le fleuve Achéloüs, et enfin tua le centaure Nessus qui voulait enlever sa femme Déjanire. Cette dernière victoire fut cause de sa mort. Avant d'expirer, le centaure avait remis à Déjanire sa tunique teinte d'un sang empoisonné, en lui disant que ce serait pour elle un talisman de fidélité. Déjanire, se voyant délaissée, envoya au héros le présent fatal. Mais Hercule ne se fut pas plus tôt revêtu de cette robe qu'il se sentit dévoré par d'atroces souffrances et se brûla sur le mont Œta laissant à Philoctète, l'ami et le compagnon de toute sa vie, son arc et ses flèches, qui, ayant été trempées dans le sang de l'hydre de Lerne, faisaient des blessures incurables.

En littérature on fait de très-fréquentes allusions aux travaux du héros. Voici les principales : 1° Hercule étouffant des serpents à son berceau ; 2° flèches qui causaient des blessures incurables ; 3° robe empoisonnée du centaure que l'on appelle aussi robe de Déjanire ; 4° massue d'Hercule qui délivra la terre de tant de monstres ; 5° les têtes de l'hydre qui renaissaient au fur et à mesure qu'on les coupait, et que le héros abattit d'un seul coup ; 6° Hercule filant aux pieds d'Omphale, reine de Lydie, dont il s'était éperdument épris ; 7° sa lutte avec Antée, qui reprenait de nouvelles forces chaque fois qu'il touchait la Terre, sa mère, et que le héros parvint à étouffer dans ses bras en le soulevant ; 8° le nettoiement des étables d'Augias auquel on fait de fréquentes allusions, surtout en parlant d'un grand progrès exécuté.

Hercule furieux, tragédie d'Euripide, où l'unité d'action fait défaut (408 av. J.-C.).

Hercule furieux, tragédie de Sénèque ; œuvre de rhéteur (Ier siècle après J.-C.).

Hercule sur l'Œta, tragédie de Sénèque ; exercice de rhéteur (Ier siècle après J.-C.).

Hercule Commode, statue antique, au Vatican.

Hercule Farnèse (*l'*), statue antique, par Glycon d'Athènes : figure imposante, personnification de la douceur et de la modération unies à la force ; musée des Etudes (Naples).

Hercule et Cacus, groupe en marbre blanc, chef-d'œuvre de Baccio Bandinelli, à Florence.

Hercule au repos, statue en marbre, de Puget, au Louvre.

Hercule entre le Vice et la Vertu, ou **Hercule dans la bivoie**, tableau d'Ann. Carrache, au musée des Etudes — de Battoni, musée de Turin — de Rubens, musée des Offices.

Hercule étouffant les serpents, tableau de Reynolds, musée de l'Ermitage.

Hercule tuant le centaure Nessus, groupe en marbre, chef-d'œuvre de Jean de Bologne, à Florence.

Hercule filant aux pieds d'Omphale, tableau du Dominiquin, musée de Munich.

Herder, célèbre écrivain et philosophe allemand (1744-1803).

Hereford, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de ce nom ; 15,000 h.

Hérennius (*Pontius*), général samnite, vainquit les Romains dans le défilé de Caudium (321 av. J.-C.), et les fit passer sous le joug. V. *Fourches Caudines.*

Héricart de Thury, minéralogiste fr. (1777-1854).

Héricourt, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure ; 2,826 h.

Hérisson, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon ; 1,551 h.

Héristal, v. de Belgique, qui servit autrefois de résidence à la famille de ce nom ; 6,000 h.

Hermangarde, nom de plusieurs reines, l'une épouse de Charlemagne, une autre épouse de Louis le Débonnaire, etc.

Hermann, héros de la Germanie, anéantit l'armée de Varus en l'an 9. C'est le même qu'Arminius.

Hermann et Dorothée, poème célèbre, dans le genre de l'idylle, par Gœthe (Berlin, 1797).

Hermannstadt, v. de Transylvanie ; 18,360 h.

Hermenault (*l'*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte ; 944 h.

Herment, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand ; 459 h.

Hermès, nom de Mercure chez les Grecs.

Hermès, grammaire philosophique, par Harris ; un des travaux les plus estimés que l'on connaisse en ce genre (1751).

Hermès Trismégiste (*trois fois grand*), le Mercure des Egyptiens.

Herminie, personnage de la *Jérusalem délivrée*, du Tasse ; un des plus gracieux types de femme créés par le poète.

Hermione, fille de Ménélas et d'Hélène.

Hermogène, rhéteur grec, de la ville de Tarse, florissait au IIe siècle de notre ère.

Hermopolis, nom de deux villes de l'ancienne Egypte, où Hermès était particulièrement révéré.

Hernani, drame de Victor Hugo, et le chef-d'œuvre tragique de ce poète; la première représentation (26 février 1830) fut signalée par une véritable lutte, au parterre, entre les classiques et les romantiques.

Héro, prêtresse de Vénus.

Héro et Léandre, roman grec, attribué à Musée; jolie et gracieuse bluette, assez bien conduite et écrite avec pureté, sauf quelque affectation (Ve ou VIe siècle).

Hérode, roi de Judée de l'an 40 av. J.-C. à l'an 1 après J.-C., commanda le *massacre des Innocents.*

Hérode-Antipas, fils du précédent, eut le titre de tétrarque, traita ignominieusement J.-C., qui lui avait été envoyé par Pilate, fit mourir saint Jean-Baptiste.

Hérode-Agrippa, roi de Judée, persécuteur des chrétiens.

Hérodiade, femme d'Hérode-Antipas, fit demander la tête de saint Jean-Baptiste par sa fille Salomé.

Hérodien, historien grec (170-240).

Hérodien, grammairien d'Alexandrie, du IIe siècle de notre ère.

Hérodote, célèbre historien grec surnommé le *Père de l'histoire* (484-406 av. J.-C.).

Héroïdes (*les*), élégies d'Ovide.

Hérold, compositeur fr. (1791-1833).

Héron, savant mathématicien d'Alexandrie, l'an 100 av. J.-C., inventeur de la fontaine qui porte son nom.

Héros et du culte des Héros (*des*), ouvrage fameux de Th. Carlyle; livre paradoxal, où l'auteur érige l'individualisme en principe de morale et en règle unique du salut de l'humanité (1840).

Herrera, un des meilleurs historiens espagnols (1559-1625).

Herrera, *le Vieux*, célèbre peintre espagnol (1576-1656). — Son fils, HERRERA *le Jeune*, fut aussi un des peintres les plus distingués de son temps (1622-1680).

Herschell, célèbre astronome, né à Hanovre en 1738, fit d'importantes découvertes en Angleterre, où il était pensionné par George III; m. en 1822. On lui doit la découverte de la planète Uranus, qui porte aussi son nom.

Hersent, peintre fr. (1777-1860).

Hérules, peuple de l'anc. Germanie.

Hervey, littérateur anglais.

Herzégovine, pays de la Turquie.

Hesdin (*è-din*), ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil; 3,357 h.

Hésiode, célèbre poète grec, vivait au temps d'Homère, auteur des *Travaux et des Jours.*

Hespérides, filles d'Atlas et d'Hespéris; elles étaient au nombre de trois, et possédaient un jardin dont les arbres produisaient des pommes d'or. Ces fruits précieux avaient été placés sous la garde d'un dragon à cent têtes. Hercule se transporta dans ce jardin merveilleux, tua le dragon et s'empara des pommes d'or, accomplissant ainsi le douzième de ses travaux. En littérature, on fait souvent allusion aux *pommes d'or du jardin des Hespérides.*

Hespérie, nom que les anciens Grecs donnaient à l'Italie, et que les Romains donnaient à l'Hispanie ou Espagne.

Hespérus (*l'*), roman philosophique, ou plutôt fantasmagorique, de J.-P. Richter (1795).

Hesse, nom de plusieurs Etats d'Allemagne: l'électorat de Hesse-Cassel, le grand-duché de Hesse-Darmstadt, aujourd'hui province prussienne; le landgraviat de Hesse-Hambourg, annexé à la Prusse.

Hésychius, philologue grec d'Alexandrie, du IIIe siècle de notre ère.

Hetzel, savant orientaliste allemand (1754-1829).

Heuchin, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Pol; 709 h.

Héva, un des meilleurs romans de Méry (1841).

Hévélius, astronome allemand, pensionné par Louis XIV (1611-1687).

Hexaméron, ouvrage élégant et pur, où saint Basile raconte et explique les six jours de la création (IVe siècle).

Heyne, savant allemand; m. en 1812.

Heyrieu, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 1,465 h.

Hiempsal, roi de Numidie, tué par Jugurtha, son frère adoptif.

Hiéroclès, juge à Nicomédie et ardent persécuteur des chrétiens sous Dioclétien, figure parmi les personnages des *Martyrs* de Chateaubriand.

Hiéron, nom de deux rois de Syracuse, l'un qui régna de 478 à 468, l'autre de 269 à 215 av. J.-C.

Hiéron, ou les *Devoirs d'un roi*, ouvrage philosophique de Xénophon, dialogue remarquable et intéressant entre Hiéron et Simonide (IVe siècle av. J.-C.).

Hiersac, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême ; 833 h.
Highlands, partie montagneuse de l'Ecosse.
Hilaire (*saint*), évêque de Poitiers; m. en 367.
Hilaire (*saint*), pape de 461 à 467.
Hilarion (*saint*), disciple de saint Antoine ; m. en 372.
Hildebrand. V. *Grégoire VII*.
Hildegarde, femme de Charlemagne ; m. en 783.
Hildesheim, v. de Hanovre : 14,000 h.
Himalaya (*la-ia*), chaîne de montagnes de l'Asie, la plus haute du globe suivant quelques géographes.
Hindoustan. V. *Indoustan*.
Hipparque, fils de Pisistrate, gouverna Athènes conjointement avec son frère Hippias; fut assassiné en 514 av. J.-C.
Hipparque, astronome de l'antiquité ; IIe siècle av. J.-C.
Hippias (*âce*), fils de Pisistrate. V. *Hipparque*.
Hippocrate, le plus grand médecin de l'antiquité ; né dans l'île de Cos vers 460 av. J.-C. Une particularité de sa vie prête, en littérature, à de fréquentes allusions. Sa grande renommée s'était répandue jusqu'en Asie ; on assure qu'appelé à la cour d'Artaxerce, roi de Perse, pour s'opposer aux ravages d'une épidémie qui décimait les armées de ce prince, Hippocrate repoussa les offres magnifiques par lesquelles on voulait le séduire, et qu'il répondit au satrape chargé de cette mission, que l'honneur lui défendait d'accepter les présents des Perses et de secourir les ennemis de sa patrie.
Une autre phrase où figure le grand nom d'Hippocrate est également restée proverbiale. Comme les opinions de l'autre grand médecin de l'antiquité, Galien, sont souvent en désaccord avec celles d'Hippocrate, on a formulé ainsi cette sorte d'antagonisme

Hippocrate dit oui, mais Galien dit non,

pour marquer une opposition entre deux doctrines, deux écoles, ou même deux personnes.
Hippocrate refusant les présents d'Artaxerce, célèbre tableau de Girodet qui se trouve aujourd'hui à l'Ecole de médecine.
Hippocrène, fontaine de Béotie que Pégase fit jaillir en frappant le rocher d'un coup de pied, et qui était consacrée aux Muses.
Hippolyte, fils de Thésée, illustré surtout par Racine dans sa tragédie de *Phèdre*. Le récit de sa mort par Théramène,

A peine nous sortions des portes de [Trézènes...

est souvent rappelé par les écrivains, qui font également allusion au monstre que Neptune fit sortir de la mer et qui effraya les deux chevaux attelés au char du jeune héros :

Son front large est armé de cornes [menaçantes,
Tout son corps est couvert d'écailles [jaunissantes.
Indomptable taureau, dragon impé- [tueux,
Sa croupe se recourbe en replis tor- [tueux.

Hippolyte porte-couronne, tragédie d'Euripide (428 av. J.-C.) ; ce sujet a été traité par Racine dans *Phèdre*.
Hippolyte, la meilleure tragédie de Sénèque ; elle a fourni à Racine quelques-uns des traits de sa tragédie de *Phèdre* (Ier siècle ap. J.-C.).
Hippomène, vainquit Atalante à la course et l'épousa. V. *Atalante*
Hipponax, poète satirique grec du VIe siècle av. J.-C.
Hippone, ancienne ville de la Numidie, dont saint Augustin fut évêque.
Hiram (*rame*), nom d'un roi de Tyr, contemporain de Salomon, et nom de l'architecte tyrien qui dirigea la construction du temple de Jérusalem.
Hirsingen (*gène*), ch.-l. de c. (Haut-Rhin) ; 1,353 h. Cédé à l'Allem.
Hirson, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins : 3,951 h.
Hispanie, nom ancien de la péninsule qui forme aujourd'hui l'Espagne et le Portugal.
Histoire de la guerre du Péloponèse, par Thucydide ; ouvrage de premier ordre, qui brille surtout par la critique et la vigueur de l'expression ; des discours et des plaidoyers, remarquables par la logique, y tiennent lieu de ce que les historiens modernes appellent considérations philosophiques ou générales (Ve siècle av. J.-C).
Histoire d'Hérodote, ouvrage dont le sujet principal est la grande lutte de l'Asie contre la Grèce ; épopée historique où tout respire le génie ; lue aux jeux Olympiques (456 av. J.-C.), où elle excita un enthousiasme universel.
Histoire générale de Polybe, ouvrage en 40 livres, dont il ne reste que les 5 premiers, comprenant les faits accomplis depuis les guerres

puniques jusqu'à celle de Macédoine inclusivement; composition originale par le plan, exacte, impartiale, judicieuse, très-intéressante pour les politiques et les hommes de guerre (IIe siècle av. J.-C.).

Histoire grecque, par M. Duruy; résumé clair, rapide et élégant (1851).

Histoire des législateurs et des constitutions de la Grèce antique, ouvrage de M. Lerminier (1852).

Histoires (*les*), ouvrage éloquent et profond de Tacite, récit des événements contemporains, divisé en 20 livres et comprenant un intervalle de vingt-huit ans, depuis Galba jusqu'à la mort de Domitien.

Histoire romaine, par Tite-Live; ouvrage de premier ordre, divisé en 140 livres, et embrassant les années écoulées depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de Drusus, petit-fils d'Auguste (743 de la fondation de Rome); c'est l'*Iliade* du peuple romain.

Histoire romaine de Velléius Paterculus; précis clair et judicieux; récit serré et nerveux, écrit avec élégance (Ier siècle).

Histoire romaine, d'Appien, grand ouvrage dont il ne reste qu'un petit nombre de livres (IIe siècle).

Histoire romaine, d'Ammien-Marcellin, ouvrage écrit d'un style déjà barbare, et qui jouit cependant d'une grande autorité (IVe siècle).

Histoire romaine (*l'*), de Niebuhr, traduite en français par de Golbéry; un des ouvrages d'érudition les plus remarquables du XIXe siècle (1811).

Histoire romaine, par M. Duruy; résumé clair et rapide (1843).

Histoire Auguste, tableau des révolutions qu'éprouva l'empire romain pendant un intervalle de 160 années; ouvrage revu par Saumaise et Casaubon.

Histoire des empereurs romains jusqu'à Constantin, par Crévier (6 vol., 1750); ouvrage exact sous le rapport historique.

Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain, par Gibbon, composition judicieuse, exacte et intéressante, mais inspirée par un sentiment hostile au christianisme (1776 et suiv.).

Histoire des progrès et de la chute de la République romaine, par Adam Ferguson, un des meilleurs livres que l'on ait écrits sur Rome, et digne de servir d'introduction à l'ouvrage de Gibbon (1783-1789).

Histoire romaine à Rome, ouvrage de J.-J. Ampère; application nouvelle de l'archéologie à la littérature et à la politique (1856).

Histoire ancienne, de Rollin: narration élégante et pure, qui est une traduction presque perpétuelle des auteurs anciens, mais empreinte d'un sentiment chrétien. « Rollin, dit Chateaubriand, est le Fénelon de l'histoire, et, comme lui, il a embelli l'Egypte et la Grèce. » (1730-1738.)

Histoire générale de son temps, par de Thou; ouvrage écrit en latin, l'un des plus beaux monuments historiques des temps modernes (1591-1620).

Histoire universelle (de 1550 à 1601), ouvrage intéressant du calviniste Agrippa d'Aubigné (1616-1620).

Histoire universelle, œuvre considérable de C. Cantu, mais empreinte de l'esprit de parti (1843-1849). Ouvrage traduit en plusieurs langues.

Histoire des Gaulois, par M. Amédée Thierry (1828), ouvrage estimable, où l'on remarque une érudition sûre et beaucoup de recherches.

Histoire de la Gaule méridionale, par Fauriel, savant ouvrage, rempli de recherches (1836).

Histoire de France (*l'*), de Mézeray, livre qui eut un succès prodigieux (1643); un des meilleurs que nous ayons: on y voit des traits dignes des historiens de l'antiquité, et le sentiment national y brille.

Histoire de France, par le P. Daniel (17 vol. in-8o), ouvrage qui a toute l'utilité d'une vaste et savante compilation, d'une narration méthodique, mais d'un style faible.

Histoire de France (*abrégé chronologique de l'*), par le président Hénault (1744), ouvrage estimé qui a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe.

Histoire de France, par Anquetil (1805), ouvrage long, ennuyeux, sans critique et sans style, mais qui ne cesse d'être réimprimé et vendu à très-grand nombre.

Histoire de France à l'usage de la jeunesse depuis l'origine de la monarchie française jusqu'à 1816, par le P. Loriquet (2 vol., 1823).

Histoire de France, par M. Henri Martin; œuvre consciencieuse et philosophique, trois fois reprise et perfectionnée par son auteur; le travail le plus complet et le plus exact en ce genre (1833-1864).

Histoire de France, un des plus savants ouvrages de M. Michelet (1830-1867), travail qui manque d'unité

mais qui est rempli d'aperçus neufs et de profondes recherches.

Histoire de la France au XVIIIe siècle, par Ch. Lacretelle (1808), ouvrage écrit avec autant de goût que d'impartialité, et qui a placé l'auteur au rang des écrivains les plus distingués de notre époque.

Histoire de France au XVIe et au XVIIe siècle, par L. Ranke, ouvrage estimé (1852).

Histoire des Français, par Sismondi (31 vol., 1821-1844), ouvrage beaucoup plus estimé pour l'érudition que pour le style.

Histoire des Français, par M. Th. Lavallée ; excellent abrégé de notre histoire nationale, impartial et élevé, ni prolixe ni aride (1838-1839).

Histoire des Français des divers états, par A. Monteil ; ouvrage rempli de recherches et spirituellement écrit (1827-1844).

Histoire des guerres civiles de France, ouvrage de l'Italien Davila, universellement estimé pour l'exactitude et pour le style (1630).

Histoire de la Fronde, ouvrage estimé, de M. de Sainte-Aulaire (1827).

Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'au 18 brumaire, par M. Thiers (10 vol., 1823-1827), ouvrage qui est devenu populaire.

Histoire de la Révolution française, par M. Louis Blanc ; ouvrage renfermant des documents curieux et des plaidoyers animés des principes et des actes de l'époque révolutionnaire (1847-1862).

Histoire de la Convention nationale, par M. de Barante ; ouvrage estimable, mais inspiré par des ressentiments politiques (1851-1853).

Histoire du Directoire de la République française, par M. de Barante ; ouvrage de la vieillesse de l'auteur, écrit avec partialité (1855).

Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers (20 vol., 1845-1862), l'ouvrage le plus complet qui ait été écrit sur l'épopée impériale, et qui se distingue par la netteté et la clarté du récit.

Histoire de Napoléon et de la grande armée, pendant l'année 1812, ouvrage du général Ph. de Ségur ; tableau dramatique de la retraite de Russie (1817).

Histoire des deux Restaurations, par M. Achille de Vaulabelle (1844 et suiv.), ouvrage estimable où l'on remarque l'abondance et l'exactitude des renseignements.

Histoire de Dix ans, de 1830 à 1840, par M. Louis Blanc ; livre d'opposition, interprète populaire de toutes les plaintes de la Révolution contre la dynastie de Juillet (1841 et suiv.).

Histoire de la diplomatie française sous le Consulat et l'Empire, ouvrage estimé de Bignon (1827-1838).

Histoire générale de la civilisation en France, ouvrage de mérite, mais plus philosophique que narratif, par M. Guizot (1845).

Histoire de l'administration monarchique en France, par M. Chéruel ; ouvrage qui s'étend de l'avénement de Philippe-Auguste à la mort de Louis XIV (1855).

Histoire du gouvernement parlementaire en France, ouvrage important de M. Duvergier de Hauranne (1857-1867).

Histoire des Églises réformées de France, ouvrage du calviniste Th. de Bèze (1580).

Histoire des ducs de Bourgogne, par M. de Barante ; ouvrage conçu comme simple narration résumant les chroniques du temps, en dehors de tout système philosophique (1824-1826). C'est à la première page de cet ouvrage que l'auteur a mis cette épigraphe : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum*, « On écrit l'histoire pour raconter, non pour prouver, » phrase empruntée à Quintilien, et qui serait mieux à sa place en tête des contes de Perrault qu'à la première page d'un livre d'histoire. Quoi qu'il en soit, cette phrase a passé dans la langue, et elle est très-souvent citée.

Histoire d'Angleterre, par D. Hume, ouvrage qui se recommande par une critique sévère dans l'examen des faits (1754-1761).

Histoire d'Angleterre, par Smollett, remarquable par l'ordre, l'exactitude et l'intérêt (1758).

Histoire d'Angleterre, par Lingard ; cette histoire, écrite au point de vue catholique, se recommande par l'étendue des recherches, par la nouveauté des aperçus et par un grand art de composition et de style (1819-1832).

Histoire d'Angleterre depuis Jacques II, par Macaulay (1848-1856), ouvrage qui se distingue par une connaissance approfondie des sources, un grand talent d'exposition, une peinture exacte des mœurs et des caractères, et un style coloré.

Histoire de la Révolution d'Angleterre, depuis l'avénement de Charles Ier jusqu'à celui de

Charles II, par M. Guizot (1827-1828), livre de recherches, plein d'érudition.

Histoire d'Ecosse sous les règnes de Marie Stuart et de Jacques VI, par Robertson; ouvrage que les historiens et les critiques anglais du temps ont cité comme un chef-d'œuvre de savoir et de style (1759).

Histoire d'Italie, par Guichardin; œuvre d'un mérite supérieur (XVIe siècle), continuée par Botta.

Histoire générale de l'Espagne, par Mariana narration claire, élégante et vigoureuse, qui a fait appeler Mariana le *Tite-Live* de l'Espagne (1592-1595).

Histoire de la civilisation espagnole, par E. de Tapia; savant ouvrage, plein d'aperçus nouveaux (1840).

Histoire de Portugal, par Herculano de Carvalho; ouvrage de premier ordre, qui se distingue par le sens critique, par la largeur des idées et par la pureté du style (1848-1852).

Histoire de la nation suisse, ouvrage estimé, par Zschokke (1822).

Histoire générale des Indes, l'ouvrage le plus important de l'historien espagnol Barthélemy de Las Casas, contenant le récit des événements survenus dans le nouveau monde depuis 1492, année de sa découverte, jusqu'en 1520.

Histoire philosophique des deux Indes, ouvrage jadis célèbre, mais oublié aujourd'hui, par l'abbé Raynal et divers collaborateurs; livre sans méthode, rempli de digressions et de lieux communs contre le despotisme, la religion, etc.; écrit d'un style boursouflé et déclamatoire. On y trouve cependant des pages vraiment éloquentes, qui sont de Diderot (1770 et 1780).

Histoire de l'Amérique, ou plutôt *de la découverte de l'Amérique*, par Robertson; récit consciencieux dont l'impartialité a été contestée sans raison plausible par les Espagnols (1777-1780).

Histoire des Etats-Unis, par l'Américain Bancroft; ouvrage conçu d'une manière large et philosophique, et dont le succès est durable (1834-1855).

Histoire du Brésil, par Southey, ouvrage estimé (1810-1819).

Histoire de la conquête du Mexique, ouvrage resté célèbre, de l'Américain Prescott (1843).

Histoire de la conquête du Pérou, ouvrage estimable de Prescott (1847).

Histoire de la guerre de Judée, par Josèphe, récit dramatique d'une mémorable catastrophe, où l'intérêt croit de scène en scène jusqu'au dénoûment (Ier siècle). L'empereur Titus faisait grand cas de cet ouvrage.

Histoire de la conquête de Constantinople, par Villehardouin; ouvrage d'un grand mérite, un des plus anciens monuments de la prose française (XIIIe siècle).

Histoire du soulèvement des Pays-Bas, ouvrage de Schiller, imprimé à Leipzig (1788).

Histoire des Croisades, ouvrage de Michaud (1811-1822), livre intéressant et utile à consulter.

Histoire sacrée, ouvrage de Sulpice-Sévère; abrégé chronologique fort bien fait de l'Ancien Testament et de l'histoire de l'Eglise jusqu'à l'an 400 (IVe siècle).

Histoire universelle de l'Eglise catholique, par l'abbé Rohrbacher; ouvrage volumineux, montrant Dieu gouvernant le genre humain par le moyen de l'Eglise; ouvrage exact, solide, réfléchi, mais manquant d'élégance et d'agrément (1842-1849 et 1857-1860).

Histoire ecclésiastique, ouvrage d'Eusèbe, précieux pour l'histoire de l'Eglise primitive (IVe siècle).

Histoire ecclésiastique de l'Angleterre, ouvrage de Bède le Vénérable (VIIIe siècle).

Histoire ecclésiastique, grand et savant ouvrage de Cl. Fleury, écrit d'un style facile et naturel (1691 et suiv.).

Histoire du concile de Trente, ouvrage de Fra Paolo Sarpi, très-remarquable sous le triple rapport de la composition, de la critique et du style (1619).

Histoire des variations des Eglises protestantes, ouvrage de Bossuet (1690). « C'est, dit M. Villemain, le chef-d'œuvre de la méthode parfaite, et de la parole précise et simple, dans l'orateur qui a le plus d'enthousiasme et de génie. »

Histoire générale des voyages (*l'*), grande collection recueillie judicieusement par Prévost (1745).

Histoire du commerce et de la politique des peuples anciens, ouvrage de Heeren; un des travaux historiques qui se recommandent le plus par la science et par la sagacité (1793 et 1826).

Histoire de l'économie politique

en Europe, par Blanqui, ouvrage important (1837-1842).

Histoire des animaux, ouvrage d'Aristote, que les travaux modernes de Buffon et de Cuvier n'ont pu faire oublier (IVe siècle av J.-C.).

Histoire naturelle, ouvrage de Pline l'Ancien, exposition historique de l'ensemble de la nature, sorte d'encyclopédie, qui embrasse l'Astronomie, la Physique, la Géographie, l'Agriculture, le Commerce, la Médecine et les Arts, aussi bien que l'Histoire naturelle proprement dite. Cet ouvrage renferme des faits précieux qui, sans lui, seraient restés tout à fait inconnus; mais le style en est souvent incorrect.

Histoire naturelle, ouvrage de Buffon, qui plaça son auteur au premier rang des écrivains et des savants; on y admire la noblesse et l'harmonie du style (1749 et années suiv.).

Histoire naturelle des animaux sans vertèbres, un des ouvrages les plus importants de l'histoire naturelle moderne, par Lamarck (1815-1822).

Histoire des mathématiques, par Montucla; travail plein d'érudition, mais trop dépourvu d'esprit philosophique (1758 et 1799).

Histoire des sciences mathématiques en Italie, par M. Libri; ouvrage recommandable par la sagacité et par l'érudition (1838-1841).

Histoire de l'astronomie, œuvre littéraire et scientifique, par Bailly (1775-1787).

Histoire de l'astronomie, ouvrage estimé, divisé en trois parties, par Delambre (1817-1827).

Histoire de la chimie, ouvrage du docteur F. Hœfer (1842).

Histoire de la philosophie, par Tennemann, ouvrage remarquable par la critique, mais écrit trop exclusivement au point de vue de la doctrine de Kant (1798-1819).

Histoire comparée des systèmes de philosophie, ouvrage important, et le meilleur en ce genre qui ait paru en France, par de Gérando (1804-1822).

Histoire de la philosophie moderne, par l'Allemand Feuerbach ; ouvrage où l'auteur essaye de concilier sa philosophie matérialiste avec la religion (1833).

Histoire de la philosophie morale au XVIIIe siècle, par M. V. Cousin ; livre où l'on trouve la doctrine éclectique de l'auteur, laquelle est moins une théorie qu'une exposition d'autres systèmes (1840-1841).

Histoire de la philosophie, par M. V. Cousin ; ouvrage principal de l'auteur, remanié par lui en 1863, et publié d'abord en 1841. Il est plus remarquable par la beauté du style que par l'originalité de la doctrine.

Histoire critique de l'Ecole d'Alexandrie, ouvrage estimé, de M. Et. Vacherot (1846-1851).

Histoire naturelle de la santé et de la maladie, ouvrage considérable de F.-V. Raspail, où l'auteur développe son système particulier de médication (1843).

Histoire des ouvrages des savants, revue critique, par Basnage (1687-1709).

Histoire de la littérature grecque, ouvrage exact et substantiel, critique et bibliographique, par Schœll (1823).

Histoire de la littérature grecque, savant ouvrage, resté inachevé, du philologue Ottfried Müller (1841).

Histoire de la littérature romaine, ouvrage analytique et bibliographique, utile et instructif, par Schœll (1815).

Histoire des langues sémitiques, ouvrage de philologie comparée, par M. Er. Renan (1845 et 1858).

Histoire de l'Académie française, par Pellisson (1653), continuée par d'Olivet (1730) ; nouvelle édition en 1858 par Ch. Livet.

Histoire littéraire de la France, immense travail d'érudition, commencé par les bénédictins, continué par l'Académie des inscriptions (1733-1767).

Histoire littéraire de la France avant le XIIe siècle, ouvrage intéressant de J.-J. Ampère (1839-1840).

Histoire de la littérature française, par M. D. Nisart; ouvrage estimé, écrit au point de vue de la tradition classique du XVIIe siècle (1844-1861).

Histoire de la littérature française, par M. Géruzez; ouvrage estimable (1852).

Histoire de la littérature française de 1815 à 1848, par M. Alfred Nettement ; ouvrage utile, écrit au point de vue catholique et monarchique (1852-1854).

Histoire de la langue française, par M. Littré ; recueil d'études philologiques, remarquables par la sagacité, l'érudition et le style (1861).

Histoire des révolutions du langage en France, de M. Fr. Wey (1848) ; ouvrage estimé.

Histoire de la littérature poétique des Allemands, par Gervinus; ouvrage neuf et d'une valeur réelle (2 séries, 1835-1840); chef-d'œuvre d'exposition rapide.

Histoire littéraire d'Italie, vaste composition, dont on loue l'érudition et la critique; le principal ouvrage de Ginguené (1811), continué par Salfi (1819).

Histoire de la littérature espagnole, par l'Américain G. Ticknor (1849); important ouvrage traduit en plusieurs langues.

Histoire de la littérature anglaise, par M. Taine; ouvrage philosophique aussi bien que littéraire; œuvre remarquable, mais trop systématique (1864).

Histoire de la poésie provençale, par Fauriel; ouvrage qui se distingue par l'érudition et par la finesse des aperçus (1846).

Histoire de la poésie et de l'éloquence depuis le XIII**e siècle**, principal ouvrage du critique allemand Bouterweck (1801-1819).

Histoire de l'art dramatique, recueil des principaux articles de critique littéraire écrits par M. Th. Gautier.

Histoire de la littérature dramatique, par M. Jules Janin; ouvrage formé des principaux feuilletons de critique théâtrale de cet écrivain, dans le journal des *Débats* (1855 et suiv.).

Histoire de l'art chez les anciens, ouvrage célèbre de Winckelmann; beau monument d'esthétique, livre écrit en un langage digne du sujet, qu'on peut compléter, non surpasser (1764).

Histoire de l'art par les monuments, ouvrage d'Agincourt; le plus riche répertoire en ce genre (1809-1823).

Histoire véritable, roman satirique de Lucien; c'est une odyssée burlesque, qui tourne en ridicule les mauvais historiens, et qui a fourni à Rabelais et à Swift quelques-unes des idées originales qu'on admire dans *Gargantua* et dans *Gulliver* (IIe siècle).

Histoire macaronique de Merlin Coccaie, poëme satirique et burlesque de l'Italien Folengo, l'inventeur du genre macaronique, salmis de mauvais latin et de mots de toute venue (1517).

Histoire morale des femmes, ouvrage estimable de M. Er. Legouvé (1848).

Histoire du 41e fauteuil de l'Académie française, par M. Arsène Houssaye; recueil d'esquisses biographiques, encadrées dans une idée heureuse, mais écrites d'un style un peu prétentieux (1855).

Hoang-ho, c'est-à-dire *fleuve jaune*, grand fleuve de la Chine; 3,200 kil.

Hobbema, un des meilleurs paysagistes hollandais (1611-1663).

Hobbes, philosophe matérialiste anglais (1588-1679).

Hoche, général fr., pacificateur de la Vendée; mort à 29 ans, en 1797.

Hochfelden (*ok-feldène*), ch.-l. de c. (Bas-Rhin); 2,633 h. Cédé à l'All.

Hochstædt, ville de Souabe; 2,500 h.; célèbre par la victoire que le prince Eugène et Marlborough y remportèrent sur les Français en 1704. En Angleterre, cette bataille porte le nom de Blenheim.

Hocquincourt, maréchal de France (1599-1658).

Hoffmann (*Frédéric*), médecin et chimiste allemand (1660-1742).

Hoffmann, littérateur fr. (1760-1828).

Hoffmann, romancier et musicien allemand, auteur des *Contes fantastiques* (1776-1822).

Hogarth (*William*), célèbre peintre de mœurs anglais, créa la caricature morale (1697-1764).

Hogue (*la*), ou **La Hougue**, cap et fort de France, en Normandie. C'est près de là que l'amiral Tourville fut battu par les flottes combinées de l'Angleterre et de la Hollande en 1692.

Hohenlinden, village de Bavière, célèbre par la victoire que Moreau y remporta sur les Autrichiens le 3 décembre 1800.

Hohenlohe (*ô-ène-lô*), principauté d'Allemagne, et nom d'une famille ancienne qui a produit des hommes célèbres.

Hohenstauffen (*...ène...fène*), illustre famille d'Allemagne.

Hohenzollern (*...ène...lèrne*), principauté allemande qui fut cédée à la Prusse en 1849.

Holbach (*bak*) (*baron d'*), philosophe matérialiste et athée (1723-1789).

Holbein (*bène*), peintre, né à Augsbourg en 1493, passa presque toute sa vie en Angleterre, où il mourut en 1554; auteur de la fameuse *danse macabre* peinte à fresque sur les murs d'un des cimetières de Bâle.

Holberg (*le baron de*), auteur dramatique et poète danois, surnommé le *Plaute* de son pays.

Holland (*Henri* Fox, *lord*), homme d'Etat anglais, père du célèbre orateur Fox (1705-1774).

Hollande ou **Néerlande**, royaume d'Europe; 3,667,866 h.

Holopherne, général de Nabuchodonosor, tué durant son sommeil par Judith aux portes de Béthulie, en 659 av. J.-C.

Holstein (*tin*) (*duché de*), pays appartenant à la Prusse.

Holstenius, savant écrivain allemand (1596-1661).

Homberg, chimiste fr. d'origine étrangère, auteur d'une foule d'ingénieuses découvertes; m. en 1715.

Hombourg, capit. du landgraviat de Hesse-Hombourg, annexé à la Prusse; 5,000 h.

Homélies de saint Basile, discours élégants, pleins d'onction évangélique (IV[e] siècle).

Homélies ou *Discours* de saint Grégoire de Nazianze, sermons éloquents de ce Père (IV[e] siècle).

Homélies et discours de saint Grégoire de Nysse, sermons élégants de ce Père contre certaines doctrines hérétiques (IV[e] siècle).

Homélies et Discours de saint Jean Chrysostome, écrits éloquents de ce Père (IV[e] siècle).

Homélies du Père Ventura; sermons et instructions, qui comptent soixante-quinze éditions en Italie (1839 et suiv.).

Homère, célèbre poète grec regardé comme le plus grand de tous les poètes, auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, vivait probablement vers l'an 900 av. J.-C.

Homère, tableau de Ribera, musée de Turin — beaux bustes antiques, au Louvre et au Capitole.

Homme des champs (*l'*), poème de Delille, défectueux comme ensemble, mais estimable par les beautés de détail (1800).

Homme sans nom (*l'*), ouvrage mystique de Ballanche; c'est la peinture des remords d'un régicide (1820).

Hommes et dieux, ouvrage de M. Paul de Saint-Victor; recueil de brillantes études historiques et littéraires, mais où ne se révèle aucun aperçu nouveau (1867).

Hommes illustres (*Vies des*), par Plutarque. V. *Vies*.

Homme au gant (*l'*), tableau du Titien, au Louvre : superbe portrait.

Hompesch, dernier grand maître de l'ordre de Malte; m. en France en 1803.

Ho-nan, province de l'empire chinois; 23,000,000 d'hab.

Hondschoote, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque; 3,472 h. Les Français y battirent les Anglais en 1793.

Honduras (*râce*), pays et baie de l'Amérique centrale; 358,000 h.

Honfleur, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Pont-l'Evêque; 9,061 h.

Hong-Kong, île située dans la baie de Canton.

Hongrie, royaume d'Europe qui fait partie des États autrichiens; 9,780,000 h.; cap. *Ofen*.

Honneur et l'argent (*l'*), comédie en cinq actes, en vers, de M. Ponsard; œuvre estimable, mais dont on a peut-être exagéré le mérite; représentée en 1853.

Honolulu, capit. des îles Hawaï, dans l'Océanie; 10,000 h.

Honorat (*saint*), évêque d'Arles; m. en 429.

Honorius, empereur d'Occident de 395 à 423.

Honorius I[er], pape de 626 à 638.

Honorius II, nom d'un antipape, et d'un pape qui occupa le saint-siége de 1124 à 1130.

Honorius III, pape de 1216 à 1227.

Honorius IV, pape de 1285 à 1287.

Hontheim, théologien catholique allemand (1701-1790).

Honthorst, peintre flamand distingué (1592-1660).

Hood (*houde*), amiral anglais; m. en 1816.

Hooke (*houke*), physicien anglais (1635-1703).

Horace, célèbre poète latin (64-7 av. J.-C.), auteur du fameux *Art poétique* imité par Boileau.

Horaces (*les trois*), nom de trois frères romains qui, sous le règne de Tullus Hostilius, combattirent pour Rome contre les trois Curiaces, champions de la ville d'Albe, en présence des deux armées, pour décider lequel des deux peuples commanderait à l'autre. Au premier choc, deux Horaces tombèrent, et les trois Curiaces furent blessés. Le survivant des Horaces, craignant de succomber contre ses trois adversaires réunis, feignit de prendre la fuite afin de les diviser, persuadé qu'ils le suivraient plus ou moins vite, suivant la gravité de leurs blessures. Sa prévision se vérifia en effet. Revenant alors impétueusement sur ses pas, il immola successivement les trois Curiaces, et assura ainsi le triomphe de sa patrie.

En littérature, on fait allusion à ce combat héroïque, et surtout au stratagème qu'employa le troisième Horace pour vaincre ses ennemis. En voici une spirituelle application de M. Toussenel : « Le renard, poursuivi par le milan, avait fui pour

que l'oiseau s'attachât à lui, et épuisât ses forces contre le bouclier rembourré de sa croupe. Aussitôt que l'oiseau fatigué eut renoncé à combattre et se fut perché sur le dossier d'une chaise, dans la pose insolente du triomphateur insoucieux, la bête rusée avait tourné la tête, jugé la position et calculé la distance; puis, s'élançant d'un bond terrible, elle avait saisi le milan endormi, l'avait percé d'outre en outre d'un coup de dent unique. C'était une feinte renouvelée du fameux *combat des Horaces et des Curiaces.* »

Horaces (*les*), tragédie de P. Corneille, en cinq actes et en vers, représentée en 1639. Le sujet de cette pièce est le combat si connu des *Horaces* et des *Curiaces* (v. ci-dessus), dramatique épisode de l'antique vertu romaine, s'élevant par l'amour de la patrie au-dessus des plus tendres affections de la famille. C'est dans cette tragédie que se trouve la réponse sublime du vieil Horace à la femme qui vient lui annoncer que, de ses trois fils, deux sont morts et que le troisième a pris la fuite. L'héroïque vieillard s'abandonne à toute sa douleur, non de la mort de ses deux fils, mais de la fuite du troisième. C'est alors que cette femme lui dit :

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?

Et le vieil Horace répond :

Qu'il mourût?

Ce mot inspiré n'a pas besoin de commentaire, cependant, c'est presque toujours par plaisanterie qu'on y fait allusion. C'est ainsi qu'un homme d'esprit, entendant parler de la mort d'un personnage malgré la consultation de trois savants médecins, s'écria avec une gravité risible :

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?

C'est encore dans cette tragédie que se trouvent les imprécations de Camille, sœur des Horaces, et fiancée à l'un des Curiaces. Camille apprend l'issue fatale du combat, et, à la vue de son frère couvert de la dépouille sanglante de celui qui devait être son époux, elle exhale sa douleur en imprécations contre le vainqueur et contre Rome. Horace, indigné des plaintes de sa sœur comme d'un reproche fait à son patriotisme, la perce de son épée. On rappelle souvent en littérature les imprécations de Camille.

Horatius Coclès (*ci-uce co-clèce*), Romain qui défendit seul l'entrée d'un pont contre l'armée de Porsenna; 507 av. J.-C.

Horeb, montagne d'Arabie. C'est là que Moïse reçut de Dieu, qui lui apparut au milieu d'un buisson ardent, la première révélation de sa mission.

En littérature on fait quelquefois allusion à cette manifestation miraculeuse; en voici un exemple emprunté à M. Heine : « J'ai vu des gens qui, en approchant le grand baron de Rothschild, tressaillaient comme s'ils touchaient une pile de Volta. Déjà, devant la porte de son cabinet, beaucoup sont saisis d'un frisson de vénération, tel que Moïse le sentit jadis sur la *montagne d'Horeb*, en s'apercevant que son pied reposait sur un sol sacré. »

Hormisdas (*dace*), pape de 514 à 523.

Horn (*cap*), à l'extrémité S. de l'Amérique méridionale.

Hornes (*comte de*), gouverneur de la Gueldre sous Charles-Quint, décapité sous Philippe II par ordre du duc d'Albe (1522-1568).

Hornoy, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 962 h.

Horps (*or*) (*le*), ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne; 1,572 h.

Hortense (*la reine*), fille de l'impératrice Joséphine et du comte de Beauharnais, épousa Louis Bonaparte et fut reine de Hollande, mère de Napoléon III (1783-1837).

Hortensius, célèbre orateur romain, rival de Cicéron, puis son ami (110-49 av. J.-C.).

Hôtel-Dieu, le plus ancien hôpital de Paris, situé parvis Notre-Dame, dans l'île de la Cité, fondé par saint Landry, huitième évêque de Paris.

Hôtel de ville de Paris, célèbre édifice, siége de la municipalité parisienne, situé sur la place du même nom; commencé en 1533, achevé en 1606. Les architectes successifs de ce monument, un des plus beaux de la capitale, sont : l'Italien Boccardo, Androuet du Cerceau, Godde et Lesueur.

Hottentots (*pays des*), au midi de l'Afrique.

Hottinger, orientaliste et théologien suisse (1620-1667).

Houdain, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 1,166 h.

Houdan, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Mantes; 2,027 h.

Houdetot (*comtesse d'*), femme distinguée par son esprit (1730-1813).

Houdon, célèbre statuaire fr., a exécuté les bustes d'un grand nombre d'hommes distingués, entre autres de Voltaire (1741-1828).

Houeillès, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac ; 970 h.

Howard (*ho-ouarde*), nom d'une illustre famille d'Angleterre qui a fourni des généraux, des amiraux, etc., à laquelle appartenait la cinquième femme de Henri VIII, *Catherine Howard*, décapitée en 1542.

Hozier (*d'*), célèbre famille de généalogistes fr., dont le chef fut juge d'armes sous Louis XIV. Ce nom est devenu une sorte de nom commun pour désigner ceux qui s'occupent de recherches généalogiques.

Hubert (*saint*), évêque de Maëstricht et de Liége, patron des chasseurs (656-728).

Hucqueliers, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil ; 693 h.

Hudibras, titre et héros d'un poème héroï-comique, de l'Anglais Butler, où les puritains et les indépendants sont tournés en ridicule. C'est tout à la fois *Don Quichotte* et notre *Satire Ménippée* fondus ensemble.

Hudson, navigateur anglais qui découvrit le détroit et la baie d'Hudson en 1610.

Hudson, fleuve des Etats-Unis, 450 k.

Hudson (*baie* ou *mer d'*), vaste golfe formé par l'océan Atlantique au nord de l'Amérique.

Hué ou **Hué-Fo**, capit. de la Cochinchine et de tout l'empire d'Annam ; 100,000 h.

Huelgoat (*le*) (*ate*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin ; 1,240 h.

Huerta (*Garcia de la*), poète espagnol (1729-1797).

Huesca, ville d'Espagne, dans l'Aragon ; 10,000 h. ; évêché.

Huet, évêque d'Avranches, le plus remarquable érudit de son temps (1630-1721).

Hugo (*Sigisbert*), général fr. (1774-1828).

Hugues le Grand, comte de Paris, duc de France, père de Hugues Capet ; m. en 956.

Hugues Capet, fils du précédent, chef de la dynastie des capétiens, proclamé roi de France en 987 ; m. en 996. Tout son règne fut troublé par la révolte de ceux mêmes qui l'avaient porté au trône, et qui refusaient de reconnaître sa suprématie. On pourra juger, par la réponse hautaine de l'un d'eux, de quel œil ils considéraient la royauté nouvelle. Un comte de Périgueux, Adalbert, avait usurpé les titres de comte de Poitiers et de Tours. Le roi de France lui envoie un messager avec ces paroles : « Qui t'a fait comte ? — Qui t'a fait roi ? » répondit Adalbert. Ce mot, souvent cité, peint toute une époque.

Hulin, général fr. (1758-1841).

Hull, ville d'Angleterre ; 98,994 h.

Humbert (*un*), dauphin du Viennois, vendit le Dauphiné à Philippe de Valois, en 1343.

Humboldt (*un*) (*Charles-Guillaume, baron de*), savant philologue et homme d'Etat prussien (1767-1835).

Humboldt (*un*) (*Alexandre de*), célèbre naturaliste et savant écrivain, frère du précédent (1769-1858).

Hume (*David*), philosophe et historien anglais (1711-1776).

Humières (*d'*), maréchal de France et favori de Louis XIV.

Hummel, célèbre compositeur et pianiste allemand (1778-1837).

Huningue, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Mulhouse ; 1,844 h. ; avait des fortifications qui furent détruites sous la Restauration. Cédé à l'All.

Huns, peuple barbare des bords de la mer Caspienne, qui inonda l'Europe sous la conduite d'Attila, vers le milieu du ve siècle.

Huns (*bataille des*), fresque de Kaulbach, musée de Berlin : composition grandiose, admirablement dessinée.

Hunyade, célèbre guerrier hongrois (1400-1456).

Hurepoix, petit pays de l'anc. France.

Huriel, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon ; 3,026 h.

Huron, lac de l'Amérique du Nord.

Hurons, peuple indigène de l'Amérique du Nord.

Huss (*Jean*), fameux hérésiarque de Bohême, fut brûlé vif (1373-1415).

Hussein-pacha, dernier dey d'Alger ; né en 1773, mort à Alexandrie, en Egypte, en 1838.

Hussites (*les*), drame de Kotzebue, et l'une de ses meilleures pièces (XVIIIe siècle).

Hutcheson (*Francis*), moraliste irlandais (1694-1747).

Huy, v. de Belgique (province de Liége), sur la Meuse ; 9,000 h.

Huyghens (*ui-jince*), célèbre mathématicien et astronome hollandais (1629-1695).

Hybla, nom de plusieurs villes anciennes de Sicile.

Hydaspe, fleuve de l'Inde ancienne.

Hyères (*îles d'*), petit archipel de la Méditerranée.

Hyères, ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon ; 11,212 h.

Hygie, déesse de la santé.

Hygin (*saint*), pape de 139 à 142.

Hymen (*mène*) ou **Hyménée**, dieu du mariage.

Hymette, montagne de l'Attique renommée pour son excellent miel.

Hymnes de Santeuil, compositions remarquables, faites pour l'église de Paris; ces poésies ont de l'élégance et de l'énergie (1685).

Hypatia ou **Hypatie**, femme célèbre qui professa la philosophie à Alexandrie en 415.

Hypéride, orateur athénien, contemporain et émule de Démosthène.

Hypermnestre, une des Danaïdes, la seule qui épargna Lyncée, son époux.

Hypermnestre, tragédie attachante, mais d'une versification médiocre, par Lemierre; représentée en 1758.

Hyrcan Ier, souverain pontife des Juifs, de 136 à 107 av. J.-C.

Hyrcan II, souverain pontife et roi des Juifs, de 79 à 40 av. J.-C.; fut tué par Hérode l'an 30.

Hyrcanie, contrée de l'ancien empire des Perses, célèbre par ses tigres et la rudesse sauvage de ses habitants.

I

Iakoutsk, ville de la Sibérie; 3,000 h.

Iambes (*les*), célèbres satires morales et politiques de M. Aug. Barbier, remarquables par l'énergie et le mordant d'un vers âpre jusqu'au cynisme; ces ïambes, renouvelant le mètre et la tradition d'André Chénier, rappellent la verve brutale de Juvénal; ils restent comme une des plus fortes productions de la littérature contemporaine (1830-1831).

Iarbas, roi de Gétulie, voulut épouser Didon, qui préféra se donner la mort.

Iaroslaf, grand-duc de Russie de 1016 à 1056.

Iaroslaf, ville de la Russie d'Europe, ch.-l. d'un gouvernement du même nom; 34,943 h.

Iassy ou **Jassy**, capit. de la Moldavie; 80,000 h.

Iaxarte, fleuve de l'Asie.

Ibère, fleuve de l'Hispanie, aujourd'hui l'Ebre.

Ibérie, nom ancien de l'Espagne.

Ibrahim (*ime*), sultan turc de 1640 à 1649.

Ibrahim-pacha (*ime*), fils de Méhémet-Ali, vice-roi d'Egypte; habile guerrier (1792-1850).

Ibycus (*uce*), poète lyrique grec (VIe siècle av. J.-C.). On rappelle souvent les *grues d'Ibycus*, par allusion à une troupe de grues que le poète Ibycus, assassiné par des brigands au milieu d'une forêt, avait prises à témoin du crime. Quelque temps après, l'un des meurtriers, assistant aux jeux Olympiques et voyant passer en l'air une troupe de grues, s'écria imprudemment : *Voilà les témoins d'Ibycus*, mots qui occasionnèrent ainsi la découverte des coupables.

Les *grues d'Ibycus* sont devenues proverbiales, pour caractériser les témoins imprévus qui viennent parfois miraculeusement en aide à la justice.

Icare, fils de Dédale, avec lequel il s'enfuit du labyrinthe de l'île de Crète, au moyen d'ailes attachées avec de la cire. S'étant trop approché du soleil, la cire se fondit, ses ailes se détachèrent et l'imprudent fut précipité dans la mer. Dans l'application, on compare à Icare ceux qui sont victimes de projets trop ambitieux et trop hardis. C'est ainsi que M. Henri Martin a dit, en parlant des aéronautes : « La foule ne doute plus qu'on ne dirige bientôt les navires de l'air comme les navires de l'Océan, et qu'on ne circule en toute liberté à travers l'atmosphère. C'est une ivresse inexprimable, à peine un moment attristée par la catastrophe de Pilâtre de Rozier, qui, nouvel *Icare*, tombe foudroyé du haut des nues au bord de cette mer qu'a traversée Blanchard. »

Icarie (*voyage en*), roman fantaisiste, exposant un système de bonheur imaginaire, fondé sur l'intervention de l'Etat en toutes choses, par Et. Cabet (1842). Cette utopie, qui séduisit beaucoup d'esprits, fut vainement expérimentée en Amérique, et aujourd'hui l'expression : *Voyage en Icarie*, est devenue synonyme de rêverie.

Iconium, v. de l'Asie Mineure, près de la Cilicie.

Ictinus, architecte grec du Ve siècle av. J.-C., construisit les plus beaux monuments d'Athènes.

Ida, nom ancien de deux chaînes de montagnes, l'une en Mysie (Asie Mineure), l'autre en Crète.

Idalie, ancienne ville de l'île de Chypre, consacrée à Vénus.

Idée de Dieu et ses nouveaux critiques (*l'*), ouvrage de philosophie morale; recueil d'articles de polémique contre les nouveaux libres penseurs, par M. Caro (1864).

Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité, ouvrage célèbre de Herder; « le livre allemand écrit avec le plus de charme, » dit Mme de Staël (XVIIIe siècle). Traduit par M. Quinet.

Idées napoléoniennes (*les*), ouvrage de l'empereur Napoléon III, publié lors de son séjour à Londres. C'est une apologie de la monarchie de Napoléon Ier, émanant de la souveraineté du peuple, et consacrant tous les faits et toutes les idées légitimes de la Révolution, dont Napoléon n'était pour ainsi dire que l'*exécuteur testamentaire.*

Idéologie (*éléments d'*), ouvrage philosophique de D. de Tracy, se rattachant à l'école sensualiste; la partie la plus remarquable est la théorie du langage, qui est un chef-d'œuvre d'analyse (1801).

Idistavisus, plaine de Germanie, où Germanicus vainquit Arminius l'an 16 de J.-C.

Idoménée, roi de Crète, un des héros de la guerre de Troie.

Idoménée, tragédie de Crébillon, représentée en 1705.

Idumée, ancien pays voisin de la Palestine.

Idylle, petit poème dans lequel on peut traiter toutes sortes de matières, mais qui roule le plus ordinairement sur un sujet pastoral. Les idylles les plus connues sont celles de Théocrite, le chef-d'œuvre du genre, de Virgile — et ici le mot *idylle* est synonyme de *églogue* — de Bion et de Moschus de Smyrne, de Mme Deshoulières où l'on trouve ces vers touchants :

Dans ces prés fleuris
Qu'arrose la Seine,
Cherchez qui vous mène,
Mes chères brebis, etc.;

de Jean Paul Richter, un des plus grands poètes en prose de l'Allemagne; de Léonard, poésie empreinte de grâce et de mélancolie; de Gessner, composition gracieuse et morale; de Voss et d'André Chénier.

Iékaterinenbourg, ville forte de Russie; 20,000 h.

Iékatérinoslav, ville de la Russie d'Europe; 15,000 h.

Iéna, ville du grand-duché de Saxe-Weimar, où Napoléon vainquit les Prussiens en 1806; 6,000 h. Université.

Iéna (*pont d'*), pont de Paris qui unit le Champ-de-Mars à la rive droite de la Seine, construit de 1808 à 1810, et qui prit son nom de la bataille d'Iéna, gagnée le 14 octobre 1807 sur les Prussiens. En 1814, lors de l'invasion, l'armée prussienne commandée par Blücher, voulut détruire ce pont qui lui rappelait une défaite. L'opposition de Louis XVIII arrêta l'exécution de ce projet.

Iéna (*bataille de*), tableau d'H. Vernet, galerie de Versailles.

Iénikaleh (*lé*), ville de Crimée, et détroit d'*Iénikaleh* ou de *Caffa*, entre la mer Noire et la mer d'Azov.

Iénisséi, fleuve de la Sibérie.

Ignace (*saint*), Père de l'Eglise; m. en 877.

Ignace de Loyola (*saint*), fondateur de l'ordre des Jésuites; né en Espagne en 1491, m. en 1556.

Iholdy, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Mauléon; 796 h.

Ildefonse ou **Alphonse** (*saint*), archevêque de Tolède; m. en 667; fête le 23 janvier.

Ile-Bouchard (*l'*), ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon; 1,452 h.

Ile-de-France, province de l'ancienne France, avait pour capit. *Paris.*

Ile-Dieu (*l'*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 2,959 h.

Ile-Jourdain (*l'*), ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon; 952 h.

Ile-Rousse, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Calvi; 1,687 h.

Iliade (*l'*), poème d'Homère, en vingt-quatre chants, qui a toujours été et qui sera probablement toujours le chef-d'œuvre de la poésie épique. D'une cause purement négative, l'absence d'Achille des combats entre les Troyens et les Grecs, Homère a su faire jaillir une suite inimitable d'actions héroïques, a trouvé le secret de mettre en relief tous les plus nobles sentiments du cœur humain : cœur du guerrier, de l'ami, du père, de la mère, du fils, sans que jamais cet admirable enchaînement provoque la lassitude de l'esprit. Aussi les écrivains se plaisent-ils à comparer à l'*Iliade* une suite d'actions merveilleuses formant comme un tout héroïque. C'est ainsi que le poète Barthélemy, parlant de la mort du maréchal Ney, l'a appelé, en faisant une double allusion au poème d'Homère et à son héros :

Celui qui, du canon éteignant la fournaise,
Suivit plus de dix ans l'*Iliade* française,
Sans qu'un boulet vomi des cent mille volcans,
Osât frapper de mort l'*Achille* de nos camps.

Iliade (*traduction de l'*), chef-d'œuvre de la versification anglaise, par Pope, publié en 1718.

Ilion, un des noms de l'ancienne Troie.

Ilissus, ruisseau de l'Attique, qui sortait du mont Hymette.

Ill, rivière de France ; se jette dans le Rhin.

Ille, petite rivière de France.

Ille-et-Vilaine (*dép. d'*), ch.-l. Rennes; 6 arr., 43 cant., 352 comm., 589,532 h.

Illiers (*lié*), ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres ; 3,005 h.

Illinois, un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord ; 1,711,753 h.

Illusion comique (*l'*), comédie de P. Corneille, en cinq actes et en vers, représentée en 1636, un des premiers essais de l'illustre écrivain.

Illustration (*l'*), journal hebdomadaire illustré, politique et surtout littéraire, fondé par M. Paulin en 1843.

Ilus, roi de Troie de 1402 à 1347 av. J.-C., bâtit Ilion.

Illyrie, pays de l'empire d'Autriche.

Imbert, poète fr. (1747-1790).

Imagination (*l'*), poème ingénieux et brillant, mais d'un genre faux, par Delille (1806).

Imitation de J.-C., livre de piété, unique en son genre, attribué à Thomas a Kempis, et avec plus de vraisemblance au chancelier Gerson (XIV[e] siècle) ; le plus beau livre, a dit Fontenelle, qui soit sorti de la main des hommes, puisque l'Evangile est l'œuvre de Dieu.

Imprimerie Impériale, à Paris, affectée aux actes officiels du gouvernement et aux divers ouvrages scientifiques ou autres imprimés pour le compte de l'Etat et de quelques particuliers autorisés. L'imprimerie Impériale, située à Paris rue Vieille-du-Temple, 87, occupe les vastes bâtiments de l'ancien hôtel du cardinal de Rohan, dit *Hôtel de Strasbourg*. Sa fondation remonte à François I[er], et elle est agencée dans des conditions de supériorité spéciale. Ses impressions sont célèbres par la pureté et la perfection typographique. La cour de l'imprimerie Impériale est ornée de la statue en bronze de Gutenberg.

Impromptu de Versailles (*l'*), comédie en un acte, en prose, de Molière ; représentée en 1663.

Improvisateur napolitain (*l'*), statue en bronze, de M. Duret (Salon de 1839 et de 1855) : ouvrage charmant, popularisé par de nombreuses reproductions en bronze.

Inachus (*kuce*), premier roi d'Argos, XVIII[e] siècle av. J.-C.

Incas (*les*), poème en prose, de Marmontel (1777), comprenant cinquante-trois chapitres. On y remarque des beautés littéraires de premier ordre, que la déclamation dépare trop souvent.

Incendie du bourg (*l'*), célèbre fresque de Raphaël, au Vatican (*Chambres*) : beaux groupes désolés, physionomies expressives, excellente perspective, superbes effets de lumière.

Incendie du navire le Kent (*l'*), tableau de M. Gudin (1827), musée du Luxembourg.

Incitatus, nom du cheval de Caligula. On sait que son maître, un des hommes les plus extravagants qui aient porté la couronne, en fit son favori, lui monta une maison magnifique, lui donna des meubles et des serviteurs pour recevoir splendidement ceux qui venaient le visiter ; enfin, ce fou le faisait souvent manger à sa table, et lui servait lui-même de l'orge dorée.

En littérature, on rappelle la folle élévation du cheval de Caligula, quand on veut qualifier quelque acte d'extravagance de la part de quelqu'un, et particulièrement d'un homme au pouvoir.

Inconstant (*l'*), comédie en trois actes et en vers, de Collin d'Harleville, représentée en 1786.

Incrédulité de saint Thomas (*l'*), tableau de Rubens, musée d'Anvers. La figure du Christ est d'une exécution parfaite — de Van Dyck, galerie de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg. L'attitude du Sauveur est d'un abandon plein de grâce.

Incroyables (*les*), nom donné sous le Directoire à des jeunes gens qui mettaient une grande affectation dans leur habillement, leurs manières et leur langage.

Incurables (*hospice des*), situé à Paris, rue de Sèvres, destiné aujourd'hui à la vieillesse.

Inde, ou **Indes orientales**, nom donné à deux grandes presqu'îles de l'Asie méridionale : Inde cisgangétique ou Indoustan, et Inde au delà du Gange ou Indo-Chine.

Indépendance (*guerre de l'*), nom donné à la lutte que soutinrent les colonies anglaises de l'Amérique du Nord contre leur métropole, et qui amena la fondation de la république des Etats-Unis (1773-1783).

Indépendance belge (*l'*), journal politique quotidien, publié et fondé à Bruxelles depuis la séparation de la Belgique et de la Hollande.

Indes (*compagnie des*), nom donné à la compagnie anglaise qui a fait la conquête presque entière de l'Indoustan.

Indes (*mer des*). V. *Indien* (*océan*).

Indes occidentales, nom donné à l'Amérique, parce que Christophe Colomb crut d'abord n'avoir découvert qu'un prolongement de l'Inde.

Index, sorte de catalogue des livres dont l'Eglise proscrit la lecture ou même la possession. C'est aussi le nom que l'on donne au tribunal fondé à Rome au XVIe siècle, en exécution d'un canon du concile de Trente, et qui a pour objet d'examiner les livres que l'autorité ecclésiastique lui soumet et de les interdire s'ils sont jugés dangereux.

Indiana, un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord ; 1,350,479 h.

Indianopolis, v. des Etats-Unis, capit. de l'Indiana ; 16,800 h.

Indien (*océan*), ou **mer des Indes**, mer située au sud de l'Asie.

Indo-Chine, grande presqu'île de l'Inde, située entre l'Indoustan et la Chine.

Indoustan ou **Hindoustan**, vaste pays de l'Asie méridionale ; 134 millions d'hab.

Indre, riv. de France ; cours, 245 kil.

Indre (*dép. de l'*), ch.-l. Châteauroux ; 4 arr., 23 cant., 245 comm., 277,693 h. 19e div. milit. Cour d'appel et évêché de Bourges.

Indre-et-Loire (*dép. d'*), ch.-l. Tours ; 3 arr., 24 cant., 281 comm., 317,027 h. Cour d'appel d'Orléans ; archevêché à Tours.

Indus (*uce*), fleuve de l'Inde ancienne, appelé aujourd'hui *Sind.*

Industrie et paresse, suite de douze estampes de W. Hogarth, très-estimées pour leur esprit satirique.

Inès de Castro, femme célèbre par sa beauté et ses malheurs, épousa l'infant Pierre de Portugal.

Inès de Castro, tragédie du Portugais Ferreira, une des premières compositions régulières qui aient paru sur le théâtre moderne (XVIe siècle) ; pièce imitée par Lamotte.

Inégalité des conditions (*discours sur l'origine de l'*), sorte de roman de la nature et de la société, que l'auteur, J.-J. Rousseau, a su embellir des plus brillantes couleurs. C'était un sujet mis au concours par l'Académie de Dijon en 1753. Le prix fut remporté par l'abbé Talbert ; mais, sophisme à part, le *Discours* du citoyen de Genève était bien supérieur, comme talent, à l'ouvrage couronné.

Infants de Lara (*les*), sujet tout national, qui a été traité un grand nombre de fois par les romanciers espagnols.

Infante (*portrait d'une*), chef-d'œuvre de Velazquez, au Louvre : délicieuse tête blonde, modelée avec un art admirable.

Influence des passions sur le bonheur des individus et des nations (*de l'*), ouvrage philosophique, de Mme de Staël (1796).

Ingelburge, femme de Philippe-Auguste, que ce prince répudia pour épouser Agnès de Méranie.

Ingolstadt, v. de la haute Bavière, sur le Danube ; 19,500 h.

Ingouville, commune réunie au Havre.

Inkermann, port de la Russie, en Crimée, où les Russes furent vaincus par les Français et les Anglais en 1854.

Inn (*ine*), rivière d'Allemagne qui se jette dans le Danube.

Innocent Ier, pape de 402 à 417.

Innocent II, pape de 1130 à 1143.

Innocent III, pape de 1198 à 1216.

Innocent IV, pape de 1243 à 1254.

Innocent V, pape en 1276.

Innocent VI, pape de 1352 à 1362 ; résida à Avignon.

Innocent VII, pape de 1404 à 1406.

Innocent VIII, pape de 1484 à 1492.

Innocent IX, pape en 1591.

Innocent X, pape de 1644 à 1655 ; condamna les cinq propositions de Jansénius.

Innocent XI, pape de 1671 à 1689.

Innocent XII, pape de 1691 à 1700.

Innocent XIII, pape de 1721 à 1724.

Innocents (*marché des*), d'origine fort ancienne, situé dans le centre de Paris, et qui a fait place aux halles monumentales récemment construites sur le même emplacement.

Innocents (*fontaine des*), célèbre monument, chef-d'œuvre de Jean Goujon et de Pierre Lescot, situé à Paris dans le square du même nom.

Ino, fille de Cadmus et femme d'Athamas, roi de Thèbes.

Ino ou **Leucothoé**, statue antique attribuée à Phidias, musée de Munich : la nymphe porte dans ses bras Bacchus enfant qu'elle regarde avec tendresse.

Inondation (*une scène d'*), tableau de M. Schnetz, musée du Luxembourg.

Inquisition d'Espagne (*histoire critique de l'*), par Llorente ; ouvrage profond, exact, nourri de faits et écrit avec la plus grande impartialité (1818). Traduit en plusieurs langues.

Insecte (*l'*), ouvrage plus symbolique que scientifique, de M. Michelet (1857).

Inspruck, ville d'Autriche ; 15,000 h.

stauratio magna, ouvrage célèbre du philosophe anglais F. Bacon, qui a jeté les fondements de la science moderne en les établissant sur l'observation et sur l'induction (1620-1623).

stitut (*palais de l'*), palais situé à Paris, à l'extrémité du pont des Arts, rive gauche, et construit au XVIIe siècle par les architectes Levau, Lambert et d'Orbay, pour y installer le collège fondé par Mazarin. Le palais Mazarin fut affecté en 1795 aux diverses classes de l'Institut.

stitution oratoire (*l'*), ouvrage célèbre de Quintilien ; traité en douze livres, renfermant un plan d'études complet pour former un orateur, et qui est aussi un cours d'éducation, de morale et de littérature ; le style est d'une élégance remarquable, et la critique en est fort judicieuse ; mais c'est plutôt l'œuvre d'un artiste en langage que le livre d'un pur classique (IIe siècle). Rollin en a fait un abrégé.

stitutions divines, principal ouvrage de Lactance, dirigé contre le polythéisme et la philosophie païenne ; écrit avec une grande pureté de style (IVe siècle).

stitutions monastiques, ouvrage de Cassien (420).

stitutions aux lettres divines, ouvrage en quatre livres sur les arts libéraux, par Cassiodore (VIe siècle).

stitution de la religion chrétienne, livre de Calvin, exposant la doctrine des protestants français (1535).

stitutions de philosophie morale, ouvrage estimé, d'Adam Ferguson (1769).

stituts de médecine, principal ouvrage du célèbre médecin hollandais Boerhaave (1708).

subres, peuple de la Gaule Cisalpine, qui habitait le Milanais actuel.

timé (*l'*), un des personnages des *Plaideurs*, comédie de Racine. C'est lui qui plaide si comiquement en faveur de l'accusé Citron.

troduction à la théologie, ouvrage latin d'Abélard, publié seulement en 1616.

troduction à la vie dévote, livre de piété, aussi remarquable par le style que par l'inspiration, le principal ouvrage de saint François de Sales (XVIIe siècle).

troduction à la connaissance de l'esprit humain, ouvrage de Vauvenargues, où le moraliste reconnait les misères de l'homme, mais sans chercher à l'humilier et à le désespérer (1746).

Introduction à l'étude de la philosophie, ouvrage de l'Italien Gioberti, essayant de concilier la raison et la foi (1840).

Invalides (*hôtel des*), célèbre monument, situé à Paris boulevard et esplanade du même nom. L'institution de l'hôtel des Invalides est due à Louis XIV (1674). Le monument fut construit par Jules Hardouin Mansart. On remarque l'église, surmontée d'un dôme majestueux quoiqu'un peu lourd : c'est sous ce dôme qu'ont été placés, en 1840, les restes mortels de Napoléon Ier.

Invalides de Chelsea (*les*), célèbre tableau de Wilkie, collection de la reine d'Angleterre,

Inverness, v. d'Ecosse, ch.-l. du comté de ce nom ; 9,000 h.

Investitures (*querelle des*), lutte entre les papes et les empereurs d'Allemagne au sujet de la collation des titres ecclésiastiques, de 1074 à 1122.

Io, fille d'Inachus, changée en vache par Jupiter et gardée par Argus.

Iolcos, v. de Thessalie, d'où partirent les Argonautes pour la conquête de la Toison d'or.

Ion, tragédie d'Euripide, une de ses œuvres médiocres (427 av. J.-C.).

Ionie, province de l'Asie Mineure ancienne.

Ionienne (*mer*), située entre l'Italie, la Turquie et la Grèce.

Ioniennes (*îles*), situées dans la mer de ce nom ; 223,349 h. ; capit. *Corfou.*

Ioniens, une des quatre divisions principales du peuple hellène.

Iowa (*va*), un des Etats de l'Amérique du Nord ; 674,948 h.

Iphicrate, général athénien, 403 av. J.-C.

Iphigénie, fille d'Agamemnon, immortalisée par les poètes tragiques. V. les articles suivants.

Iphigénie en Aulide, tragédie posthume d'Euripide, le chef-d'œuvre de ce poète, que Racine n'a pas égalé en l'imitant (406 av. J.-C.).

Iphigénie en Aulide, tragédie de Rotrou, calquée sur la tragédie d'Euripide, représentée en 1640.

Iphigénie en Aulide, tragédie de Racine, proclamée par Voltaire un des chefs-d'œuvre de la scène française ; représentée en 1674.

Iphigénie en Tauride, tragédie d'Euripide, renfermant des scènes admirables (410 av. J.-C.).

Iphigénie en Tauride, tragédie pathétique, de Guimond de la Touche, représentée en 1757.

Iphigénie en Tauride, tragédie de Gœthe; chef-d'œuvre de style et de poésie; représentée à Berlin en 1786.

Ipsus (*ucé*), bourg de l'ancienne Phrygie, où fut livrée une grande bataille entre les généraux d'Alexandre le Grand, en 301 av. J.-C.

Iran (*rame*), nom de la Perse.

Iraouaddy, fleuve de l'Asie méridionale; cours 3,200 kil.

Irène, impératrice grecque; m. en 802.

Irène, tragédie de Voltaire, en cinq actes et en vers, représentée à Paris en 1778, l'année même de sa mort.

Irénée (*saint*), évêque de Lyon; martyr en 202.

Ireton, général anglais, un des adversaires les plus acharnés de Charles Ier, était gendre de Cromwell; m. en 1651.

Iris (*icé*), messagère des dieux, changée par Junon en arc-en-ciel.

Iris, nom gracieux et poétique qu'on trouve souvent dans les auteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle.

Irkoutsk, capitale de la Sibérie orientale; 24,000 h.

Irlande, une des îles Britanniques; 6,653,357 h.

Irminsul, idole des anciens Saxons. C'était une statue élevée sur la montagne d'Ehresbourg, et qui représentait Arminius, l'Hermann des Germains, le vainqueur de Varus.

Iroquois, indigènes de l'Amérique septentrionale.

Irving, écrivain et historien, un des plus populaires des Etats-Unis (1783-1859).

Is-sur-Tille, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 1,306 h.

Isaac, fils d'Abraham et de Sara.

Isaac le Parthe (*saint*), patriarche d'Arménie en 390.

Isaac Ier Comnène, empereur grec de 1057 à 1059.

Isaac II l'Ange, empereur en 1185, détrôné en 1195, rétabli en 1203 et renversé de nouveau six mois après.

Isabeau de Bavière, reine de France, femme de l'infortuné Charles VI, livra la France aux Anglais; m. en 1435.

Isabelle de France, fille de Philippe le Bel, épousa Edouard II, roi d'Angleterre (1292-1358).

Isabelle, reine de Castille et femme de Ferdinand le Catholique (1451-1504).

Isabelle la Catholique dictant son testament, tableau de M. Rosalès (Exp. univ. de 1867) : une des meilleures productions de l'école espagnole contemporaine.

Isabey, peintre fr. (1767-1855).

Isaïe, le premier des quatre gran[ds] prophètes juifs; m. en 684 av. J.-[C.]

Isaïe (*le prophète*), fresque de Raphaë[l] église de Saint-Augustin (Rom[e]) — d'Al. Cano, musée de Berlin.

Isambert, jurisconsulte distingué [et] homme politique fr. (1792-1857).

Isaure (*Clémence*), femme célèbre [de] Toulouse, institua vers 1490 les *je[ux] Floraux*.

Isboseth (*zète*), fils de Saül; ré[gna] pendant 7 ans sur 11 tribus; fut [tué] en 1049 av. J.-C.

Ischia, île d'Italie, à l'entrée du gol[fe] de Naples.

Isère, rivière de France, se jette da[ns] le Rhône; cours, 290 kil.

Isère (*dép. de l'*), ch.-l. Grenoble; [4] arr., 45 cant., 555 comm., 575,78[4] [h.] 8e div. milit. Cour d'appel et évêc[hé] à Grenoble.

Isidore (*saint*), évêque de Séville, [m.] en 636.

Isigny, ch.-l. de c. (Calvados), arr. [de] Bayeux; 2,380 h. Beurre renomm[é] dont Paris fait une grande consom[-] mation.

Isigny, ch.-l. de c. (Manche), arr. [de] Mortain; 317 h.

Isis (*zicé*), déesse des Egyptiens, sœ[ur] et femme d'Osiris.

Isis, opéra de Quinault, et l'une [de] ses principales tragédies lyriques [;] représenté en 1677. (Musique [de] Lulli.)

Islande, grande île d'Europe, da[ns] l'océan Glacial arctique.

Isle (*île*), rivière de France qui [se] jette dans la Dordogne.

Isle (*île*) (*l'*), ch.-l. de c. (Vauclus[e]) arr. d'Avignon; 6,337 h.

Isle-Adam (*île*) (*l'*), ch.-l. de c. (Sei[ne-] et-Oise), arr. de Pontoise; 2,660 [h.]

Isle-en-Dodon (*île*) (*l'*), ch.-l. de [c.] (Haute-Garonne), arr. de Saint-Ga[u-] dens; 2,405 h.

Isle-Jourdain (*île*) (*l'*), ch.-l. de [c.] (Gers), arr. de Lombez; 4,864 h.

Isle-sur-le-Doubs (*île*) (*l'*), ch.-l. [de] c. (Doubs), arr. de Baume-les-Dame[s;] 2,085 h.

Isle-sur-le-Serein (*île*) (*l'*), ch.-l. [de] c. (Yonne), arr. d'Avallon; 922 h.

Isly, rivière d'Afrique (Algérie), sur [les] bords de laquelle le maréchal B[u-] geaud vainquit les Marocains [en] 1844.

Isly (*bataille d'*), tableau d'H. Vern[et] galerie de Versailles.

Ismaël, fils d'Abraham et d'Aga[r;] père de la race arabe. V. *Agar*.

Ismen, personnage de la *Jérusale[m] délivrée*, l'enchanteur sarrasin. [Ce] nom est resté le type de tous ceu[x] qui exécutent des choses merve[il-]

leuses semblables aux prodiges que l'on prête aux magiciens des livres de chevalerie.

[Is]mène, fille d'Œdipe et de Jocaste, sœur d'Antigone.

[Is]nard, conventionnel (1755-1830).

[Is]ocrate, orateur athénien (436-337 av. J.-C.).

[Is]onzo, riv. d'Autriche (Illyrie), se jette dans le golfe de Trieste; cours, 130 kil.

[Is]pahan, v. de la Perse, dont elle fut longtemps la capitale; 180,000 h.

[Is]raël (*royaume d'*), un des deux royaumes qui se formèrent après la mort de Salomon et qui comprenait 10 tribus; fut détruit par le roi Salmanasar en 718.

[Is]raéli (*Isaac d'*) ou **Disraéli**, écrivain anglais (1766-1848), père de M. Benjamin d'Israéli, célèbre homme d'Etat et illustre écrivain lui-même.

[Is]sachar (*kar*), l'un des 12 fils de Jacob, donna son nom à l'une des 12 tribus.

[Is]sigeac, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 1,062 h.

[Is]singeaux. V. *Yssingeaux*.

[Is]soire, ch.-l. d'arr. (Puy-de-Dôme); 5,876 h. L'arr. a 9 cant., 115 comm., 92,829 h.

[Is]soudun, ch.-l. d'arr. (Indre); 14,261 h. L'arr. a 4 cant., 49 comm., 52,268 h.

[Is]sus (*uce*), anc. ville de l'Asie Mineure, où Darius fut vaincu par Alexandre le Grand en 333 av. J.-C.

[Is]sy, commune du dép. de la Seine, arr. de Sceaux; 9,204 h.

[Is]sy-l'Evêque, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun; 1,797 h.

[Is]thmiques (*jeux*), jeux solennels de la Grèce qui se célébraient à l'isthme de Corinthe en l'honneur de Neptune.

[Is]tres, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 3,937 h.

[Is]trie, province des Etats autrichiens.

[It]alie, contrée de l'Europe méridionale; environ 21 millions d'hab.

[It]aliens (*théâtre des*), théâtre de Paris, consacré spécialement au répertoire des maîtres italiens (drame ou opéra).

[It]alique (*école*), nom donné à l'école de Pythagore, qui enseigna longtemps en Italie.

[It]haque, une des îles Ioniennes, aujourd'hui *Théaki*, où régnait Ulysse quand il partit pour le siége de Troie. Après dix années de combats, il revenait près de Pénélope; mais Neptune irrité le tint errant pendant dix ans sur les flots, lui présentant constamment, par une sorte de mirage, l'image de sa chère Ithaque, qui s'éloignait au moment où il espérait y aborder.

On compare à Ithaque une chose ardemment désirée, que l'on poursuit, et qui échappe au moment où l'on se croit sur le point de la saisir. En voici deux applications empruntées à MM. Bautain et Louis Reybaud :

« L'orateur qui ne trouve pas du premier coup sa direction ouvre sa voile au premier vent qui souffle et se prend à la première image qui se présente et qui l'emporte loin de son sujet. Il veut y revenir, et ne sait plus par où l'atteindre. Il l'aperçoit de loin qui fuit devant lui, *comme Ithaque aux yeux d'Ulysse*, et comme lui aussi il peut faire une longue odyssée avant d'y aborder. » — « Le bonheur absolu n'est qu'une ombre vaine, mobile, trompant le regard, *comme cette Ithaque* fantastique, *qui fuyait toujours* dans les profondeurs mouvantes de l'horizon? Le propre des esprits sérieux, c'est de voir cela sans faiblir et sans chercher dans des illusions un abri contre des réalités douloureuses. »

Ithome (*le mont*), situé en Messénie, fut longtemps le siége de la résistance que les Messéniens opposèrent aux Lacédémoniens.

Itinéraire de Paris à Jérusalem, un des ouvrages les plus intéressants et les plus instructifs de Chateaubriand, un de ceux où l'Orient a été le mieux peint sous tous les rapports.

Iturbide, général mexicain, se fit proclamer empereur en 1822 et fut fusillé en 1824.

Ivan, nom de plusieurs princes et empereurs russes.

Ivanhoë, roman historique de Walter Scott, une de ses plus brillantes compositions (1827).

Iviça, une des îles Baléares.

Ivrée, ville forte d'Italie; 9,000 h.

Ivry, bourg du dép. de l'Eure, arr. d'Evreux, où Henri IV vainquit les Ligueurs en 1590.

Ivry, commune du dép. de la Seine, arr. de Sceaux; 10,199 h.

Ixion, roi des Lapithes, auquel Jupiter avait accordé un asile dans l'Olympe. Ayant manqué de respect à Junon, il fut précipité par le maître des dieux dans le Tartare et condamné à tourner éternellement une roue entourée de serpents. En littérature, on fait de fréquentes allusions à ce supplice éternel.

Izernore, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Nantua; 1,021 h.

J

Jabès, ancienne ville de Palestine.

Jabin, roi chananéen, tué par Josué.

Jablonski, théologien protestant allemand (1660-1741). — Son fils, également théologien, fut aussi un orientaliste distingué (1693-1757).

Jackson (*çone*) (*André*), président des Etats-Unis en 1829 et en 1833 (1767-1845).

Jacob, patriarche, né en 1836 av. J.-C. Plusieurs particularités de la vie de ce patriarche ont passé dans la littérature. Comme il fuyait la colère de son frère Esaü, qu'il avait dépouillé par ruse de son droit d'aînesse, et qu'il se rendait chez son oncle Laban, il arriva un jour dans un lieu désert, nommé depuis Béthel; il s'endormit, et vit une échelle dont le pied s'appuyait sur la terre et dont le haut touchait au ciel. Des anges montaient et descendaient le long de cette échelle, et, en même temps, Dieu prédisait à Jacob que sa postérité serait nombreuse comme la poussière de la terre.

Les allusions à l'*échelle de Jacob* sont très-variées et appartiennent surtout au langage philosophique; le plus souvent, l'extrémité de cette échelle, c'est l'idéal, auquel n'arrive le génie qu'après avoir gravi péniblement tous les échelons inférieurs. Cette image est une des allusions les plus élevées et les plus poétiques de toutes celles qui se rencontrent en si grand nombre dans les archives du christianisme.

En voici un des plus beaux exemples que nous offre la littérature moderne, emprunté à M. de Lamartine : « Le vrai contrat social, celui dont Dieu lui-même est le souverain, ne se résilie pas dans la poussière de ce globe. Au contraire il se renoue, se recompose et se développe indéfiniment plus haut, de vertu en vertu, de sainteté en sainteté, de grandeur en grandeur, dans une société toujours croissante et toujours multipliante, pour multiplier les adorations par les adorateurs, les forces par les facultés, les vertus par les œuvres, dans cette *échelle ascendante par laquelle monta le Jacob symbolique*, et qui rapproche du Dieu de vie ses hiérarchiques créations. »

On rappelle aussi la lutte que Jacob soutint contre un ange envoyé de Dieu. Ce combat de Jacob avec l'esprit céleste sert à exprimer, dans l'ordre moral, une lutte opiniâtre où le courage et la constance finis-sent par triompher de tous les obstacles. La poésie surtout se plaît à comparer à Jacob luttant contre l'ange les esprits supérieurs aux prises avec les difficultés qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leur mission.

Jacobi, philosophe allemand (1743-1819).

Jacobi, célèbre mathématicien allemand (1804-1851).

Jacobins (*club des*), fameux club révolutionnaire qui tenait ses séances dans l'ancien couvent des Jacobins, rue Saint-Honoré, à Paris; fut fermé en 1794.

Jacobites, sectaires chrétiens de l'Orient.

Jacobs, philologue allemand (1764-1847).

Jacotot, instituteur, créa la méthode d'enseignement universel connue sous le nom de *Méthode Jacotot* (1770-1840).

Jacquard, célèbre mécanicien, né à Lyon en 1752, m. en 1834; inventeur du métier à tisser connu sous le nom de *métier à la Jacquard*.

Jacquemont, voyageur fr. (1801-1832).

Jacquerie, nom que l'on donne au soulèvement des paysans contre la noblesse, qui éclata le 31 mai 1358, jour de la Fête-Dieu. Ce mot, un peu détourné de son véritable sens historique, sert à caractériser toute révolte, surtout celles du bas peuple, où les exécutions sanglantes et arbitraires jouent le principal rôle, et, par extension, toute tentative d'affranchissement dans le domaine de l'industrie, des arts, etc., par des moyens prompts et violents.

Jacques (*saint*), dit **le Majeur**, un des douze apôtres; martyr en l'an 44.

Jacques (*saint*), dit **le Mineur**, un des douze apôtres, premier évêque de Jérusalem; tué en l'an 62.

Jacques Ier, roi d'Aragon de 1213 à 1276.

Jacques II, roi d'Aragon de 1291 à 1327.

Jacques Ier, roi d'Ecosse de 1423 à 1437.

Jacques II, roi d'Ecosse de 1437 à 1460.

Jacques III, roi d'Ecosse de 1460 à 1488.

Jacques IV, roi d'Ecosse de 1488 à 1513.

Jacques V, roi d'Ecosse de 1513 à 1542, père de Marie Stuart.

Jacques Ier, fils de Marie Stuart, roi d'Angleterre de 1603 à 1625.

Jacques II, roi d'Angleterre de 168

à 1688, détrôné par Guillaume de Nassau, prince d'Orange; finit sa vie en France, au château de Saint-Germain-en-Laye, en 1701.

Jacques Bonhomme, nom sous lequel on désigne quelquefois le peuple français, quand on veut y attacher une idée de servage et presque d'avilissement, d'individu taillable et corvéable à merci. C'est le John Bull des Anglais et le Jonathan des Américains.

Jaddus (*uce*), grand prêtre des Juifs au temps d'Alexandre.

Jaen, ville forte d'Espagne (Andalousie) ; 23,000 h.

Jaffa, v. et port de la Turquie d'Asie (Syrie), prise par Bonaparte en 1799.

Jaffa (*les pestiférés de*), chef-d'œuvre de Gros, au Louvre. Bonaparte, accompagné des généraux Berthier et Bessières, visite un hôpital de pestiférés. Ce tableau, exposé en 1804 et payé 16,000 fr., eut un immense succès : les artistes et le public couvrirent le cadre de palmes et de couronnes.

Jagellons, princes lithuaniens dont plusieurs furent rois de Pologne.

Jaggrenat, place forte de l'Inde anglaise sur le golfe du Bengale, et le plus célèbre des établissements religieux de l'Inde; 36,000 h. On afflue à sa grande pagode de tous les points de l'Asie, et l'on n'évalue pas à moins d'un million le nombre des pèlerins qui se rendent aux deux grandes fêtes annuelles de Jaggrenat. Dans ces solennités, les brahmes promènent en pompe l'énorme char qui porte la statue du dieu, et il n'est pas rare alors de voir une foule de fanatiques se faire écraser sous les roues, convaincus que ce pieux suicide assurera leur salut dans l'autre monde.

L'idole de Jaggrenat a laissé dans le langage ordinaire deux applications distinctes, quoique corrélatives : ou c'est l'idole elle-même, l'idée, l'institution, l'utopie, la chimère à laquelle on se dévoue aveuglément; ou ce sont les victimes, les partisans fanatiques d'une opinion, d'une passion à laquelle ils sacrifient leur vie et leur fortune.

Jaguar dévorant un lièvre, groupe en bronze, d'un effet saisissant, par M. Barye, Exp. 1855.

Jahel, femme juive qui enfonça un clou dans la tête de Sisara, général des Chananéens.

Jahn (*Jean*), orientaliste allemand et théologien catholique (1750-1817).

Jahn (*Fréd.-L.*), patriote allemand, contribua beaucoup au soulèvement de l'Allemagne contre la domination française en 1813 (1778-1852).

Jaïre, Juif dont Jésus ressuscita la fille.

Jalapa, ville du Mexique, départ. de Vera-Cruz; 13,000 h.

Jaligny, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Lapalisse ; 924 h.

Jamaïque (*la*), une des Antilles anglaises; 461,264 h.

Jamblique, philosophe de l'école d'Alexandrie (IVe siècle).

Jamestown (*stône*), ch.-l. de l'île de Sainte-Hélène; 3,000 h.

Jane Grey, tableau de P. Delaroche (1833). V. *Grey*.

Janicule, l'une des collines de Rome.

Janina, v. de la Turquie ; 25,000 h.

Jansénius (*uce*), évêque d'Ypres, donna son nom au *jansénisme* (1585-1638).

Jansénius (*portrait de*), tableau du Titien, palais Doria (Rome).

Janssens, peintre flamand (1560-1631).

Janus (*uce*), personnage mythique, le plus ancien roi du Latium. Ayant accueilli favorablement Saturne, chassé du ciel, le dieu, reconnaissant, doua Janus d'une sagacité si merveilleuse que l'avenir aussi bien que le passé étaient toujours présents à ses yeux. C'est cette double faculté qui l'a fait représenter avec deux visages. La langue littéraire et philosophique s'est emparée de ce mythe, et, entre autres applications, en a fait l'emblème de la diplomatie. Voici deux exemples, empruntés à MM. L. Lurine et Edgar Quinet : « Ai-je besoin d'apprendre à qui que ce soit, dans le monde, ce qu'était M. de Périgord-Talleyrand, cet évêque législateur, ce royaliste révolutionnaire, ce républicain émigré, ce ministre impérial, cet ambassadeur constitutionnel, qui avait emprunté, dès sa jeunesse, aux traditions ingénieuses du paganisme, les *deux faces symboliques de Janus :* l'une pour regarder le passé, l'autre pour considérer l'avenir ! » — « La loi de l'humanité doit se composer du passé, du présent et de l'avenir que nous portons en nous. Quiconque ne possède qu'un seul de ces termes ne possède qu'un fragment de la loi du monde moral. La vraie philosophie de l'histoire, c'est *Janus aux deux visages* tournés l'un vers le passé, l'autre vers le futur. »

Janvier (*saint*), évêque de Bénévent; martyr en 305.

Janville, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres; 1,318 h.

Janzé, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 4,424 h.

Japhet, un des fils de Noé, s'établit en Europe.

Japon, empire d'Asie, 35 à 40 millions d'h.; cap. *Yédo*.

Jaquotot (*Marie-Victoire*), peintre sur porcelaine, un des artistes les plus distingués qui aient été attachés à la manufacture de Sèvres (1772-1855).

Jardin des Racines grecques (*le*), livre scolaire dû aux savants solitaires de Port-Royal.

Jardin des Roses (*le*), remarquable poème persan de Sadi, traitant de morale et de religion (XIIe siècle).

Jardins (*les*), poème latin en quatre livres, du jésuite René Rapin; composition ingénieuse, élégamment écrite (1665).

Jardins (*les*), poème harmonieux et brillant, une des principales œuvres de Delille (1782).

Jardinière (*la belle*), célèbre tableau de Raphaël, Paris, musée du Louvre, no 375; une des productions les plus célèbres en ce genre, une de celles que la grâce, l'élégance et la pureté du style, du dessin et de la composition, rendent le plus dignes du génie de Raphaël.

Jargeau, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 2,506 h.

Jarnac, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Cognac; 4,691 h. Célèbre par la victoire que les catholiques, commandés par le duc d'Anjou (Henri III), y remportèrent en 1569 sur les protestants, commandés par le prince de Condé.

Jarnac (*Gui Chabot, sire de*), tua La Châtaigneraie en duel, en 1547, par un coup imprévu, d'où est venue l'expression *coup de Jarnac*, qui sert à désigner, dans tout ordre d'idées, un coup décisif et inattendu porté à un adversaire.

Jarnages, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Boussac; 775 h.

Jarretière (*ordre de la*), ordre de chevalerie institué par Edouard III, roi d'Angleterre, en 1349.

Jarrie (*la*), ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de La Rochelle; 1,202 h.

Jarry (*Nicolas*), calligraphe, exécuta la *Guirlande de Julie*, en 1641. V. *Guirlande*.

Jason, héros mythologique, chef de la fameuse expédition des Argonautes, était fils d'Eson, roi d'Iolcos, et fut élevé par le centaure Chiron. Dépouillé du trône paternel par Pélias, il conduisit les Argonautes à la conquête de la Toison d'or, en Colchide. Il ramena de ces contrées éloignées Médée, qu'il épousa. S'étant retiré à Corinthe, il la répudia pour épouser Créuse, fille de Sisyphe. Médée s'en vengea en faisant périr Créuse, Sisyphe, et les deux enfants qu'elle avait eus de Jason. Celui-ci finit par recouvrer le trône d'Iolcos. Suivant une autre tradition, il mourut errant et misérable.

Le voyage de Jason a eu un grand retentissement dans toute la Grèce; il rappelait aux Hellènes leur première tentative de conquêtes lointaines. Aujourd'hui encore, le nom de Jason est souvent rappelé comme synonyme d'aventurier hardi et heureux. Citons ces deux phrases de MM. Paul Féval et Th. Gautier:

« Le bateau à vapeur était plein de bonnes gens qui s'en allaient tenter la fortune en Californie. Tous ces *Jasons* américains ne parlaient que de la Colchide et rêvaient tout éveillés de la *toison d'or*. » — « Le lecteur n'a sans doute pas oublié les causes de mon excursion dans ces régions polaires et arctiques, et que, comme un autre *Jason*, j'étais parti pour aller conquérir la *toison d'or*, c'est-à-dire chercher la femme blonde et le type de Rubens. »

Jason, statue antique, au Louvre.

Jassy. V. *Iassy*.

Jaubert (*le chevalier*), savant orientaliste fr. (1779-1847).

Jaucourt (*le marquis de*), homme d'Etat fr. (1757-1852).

Java, île de la Malaisie dans l'archipel de la Sonde; 12,324,095 h.; colonie hollandaise, cap. *Batavia*.

Javie (*la*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 455 h.

Jay, littérateur fr. (1770-1854).

Jean-Baptiste (*saint*), fils de Zacharie et d'Elisabeth, précurseur de J.-C.; décapité l'an 32 sur la demande de Salomé, fille d'Hérodiade.

Jean enfant (*saint*), statue en bronze de M. P. Dubois, exposée en 1864 et en 1867: l'un des meilleurs morceaux de sculpture qui aient figuré aux derniers Salons.

Jean dans le désert (*saint*), tableau de Raphaël, musée des Offices. Une répétition de cette belle toile, avec quelques changements, a été découverte récemment dans les greniers du Louvre et placée au musée: elle a beaucoup souffert.

Jean l'Évangéliste (*saint*), l'un des douze apôtres, disciple chéri du Sauveur, auteur d'un des quatre Evangiles et de l'Apocalypse; m. l'an 101.

Jean Chrysostome (*saint*), l'un des

Pères de l'Eglise, évêque de Constantinople (347-407).

Jean de Matha (*saint*), fondateur de l'ordre des Trinitaires, voué au rachat des captifs (1161-1213).

Jean-de-Dieu (*saint*), fondateur de l'ordre de la Charité; né en Portugal en 1495, m. en 1550.

Jean de la Croix (*saint*), Espagnol; fondateur de l'ordre des Carmes déchaussés (1542-1591).

Jean Ier, pape de 523 à 526.

Jean II, pape de 533 à 535.

Jean III, pape de 560 à 573.

Jean IV, pape de 640 à 642.

Jean V, pape de 685 à 686.

Jean VI, pape de 701 à 705.

Jean VII, pape de 705 à 707.

Jean VIII, pape de 872 à 882.

Jean IX, pape de 898 à 900.

Jean X, pape de 914 à 928.

Jean XI, pape de 931 à 936.

Jean XII, pape de 956 à 963.

Jean XIII, pape de 965 à 972.

Jean XIV, pape de 983 à 985.

Jean XV, pape en 985.

Jean XVI, pape de 985 à 996.

Jean XVII, pape en 1003.

Jean XVIII, pape de 1003 à 1009.

Jean XIX, pape de 1024 à 1033.

Jean XX, antipape de 1045 à 1046.

Jean XXI, pape de 1276 à 1277.

Jean XXII, pape de 1316 à 1334.

Jean XXIII, pape en 1410; déposé en 1415.

Jean Ier, empereur grec de 969 à 976.

Jean II Comnène, empereur grec de 1118 à 1143.

Jean III Ducas Batatzitès, empereur de Nicée de 1222 à 1255.

Jean IV Lascaris, empereur de Nicée de 1259 à 1261.

Jean V Paléologue, empereur d'Orient de 1341 à 1391.

Jean VI. V. *Cantacuzène*.

Jean VII Paléologue, empereur grec de 1399 à 1403.

Jean VIII Paléologue, empereur grec de 1425 à 1448.

Jean Ier, fils de Louis X le Hutin; ne vécut que quelques jours.

Jean II le Bon, roi de France de 1350 à 1364; vaincu à Poitiers en 1356; prisonnier en Angleterre; y mourut en 1364. C'est lui qui a formulé cette belle maxime si souvent rappelée et quelquefois parodiée : « Si la bonne foi était bannie du reste de la terre, elle devrait se retrouver dans le cœur et dans la bouche des rois. »

Jean sans Peur, duc de Bourgogne, fit assassiner le duc d'Orléans en 1407; fut assassiné lui-même sur le pont de Montereau en 1419.

Jean sans Terre, roi d'Angleterre de 1199 à 1216.

Jean II, roi de Navarre en 1425, roi d'Aragon en 1458, m. en 1479.

Jean Ier, roi de Portugal de 1385 à 1433.

Jean II, roi de Portugal de 1481 à 1495.

Jean III, roi de Portugal de 1521 à 1557.

Jean IV, d'abord duc de Bragance, puis roi de Portugal de 1640 à 1656.

Jean V, roi de Portugal de 1706 à 1750.

Jean VI, d'abord régent de Portugal pendant la démence de sa mère, vit le royaume envahi par les Français en 1807; partit alors pour le Brésil; revint en 1821; m. en 1826.

Jean Bart. V. *Bart*.

Jean de Leyde (*lède*), chef des anabaptistes; périt dans d'horribles tortures en 1536.

Jeanne Ire, reine de Naples de 1343 à 1382.

Jeanne II, reine de Naples de 1414 à 1435.

Jeanne d'Arc, jeune bergère née à Domremy en 1409; délivra Orléans assiégé par les Anglais, fit sacrer Charles VII à Reims, fut faite prisonnière à Compiègne, et brûlée vive à Rouen en 1431. Comme ses juges lui demandaient pourquoi son étendard plutôt que les autres avait été porté à l'église de Reims, elle répondit : « Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur. » En littérature, on fait souvent allusion à cette fière réponse.

Jeanne d'Arc, poème de Southey, conception simple et noble, élégamment rendue (1796).

Jeanne d'Arc, tragédie de Schiller, représentée en 1801, à Leipzig, où elle obtint un succès d'enthousiasme.

Jeanne d'Arc, épopée d'Alex. Soumet, où se révèlent de belles qualités littéraires (1846).

Jeanne la Folle, reine de Castille de 1504 à 1555; mère de Charles-Quint.

Jeanne Hachette. V. *Hachette*.

Jeannin, ministre sous Henri IV (1540-1623).

Jeannot, variété de jocrisse dans les farces populaires, type du paysan simple et crédule.

Jeannot et Colin, titre d'un conte charmant où Voltaire met en contraste l'instabilité de la fortune et les avantages d'une éducation solide.

Jean-Paul Choppart (*aventures de*), roman à l'usage de l'enfance, et dont la morale offre d'autant plus d'attrait qu'elle se cache sous un récit amusant, par M. L. Desnoyers (1836).

Jean Sbogard, roman bizarre, de Charles Nodier (1818).

Jébuséens (*in*), peuple de Chanaan.

Jéchonias (*ko-ni-âce*), roi de Juda emmené captif à Babylone en 597 av. J.-C.

Jefferson (*çone*) (*Thomas*), troisième président des Etats-Unis (1743-1826).

Jeffery ou **Jeffrys**, grand chancelier d'Angleterre sous Charles II et Jacques II, détesté pour la cruauté et l'iniquité de ses condamnations; m. à la Tour de Londres en 1689.

Jegun, ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch; 1,843 h.

Jéhu, officier de Joram, puis roi d'Israël en 876 av. J.-C.; régna vingt-huit ans.

Jéhu (*compagnies de*), bandes de réactionnaires qui exercèrent de sanglantes représailles contre les terroristes après le 9 thermidor.

Jélyotte, célèbre chanteur fr. (1710-1788).

Jemmapes, v. de Belgique; 5,000 h.; célèbre par la victoire de Dumouriez sur les Autrichiens en 1792.

Jemmapes (*bataille de*), tableau d'H. Vernet (Exp. de 1821 et de 1855), collection de lord Hertford.

Jenner (*jène-nère*), célèbre médecin anglais; découvrit la vaccine (1749-1823).

Jepthé, juge des Hébreux (XIIIe siècle av. J.-C.).

Jérémie, l'un des quatre grands prophètes (629-586 av. J.-C.). V. *Jérémiade*, aux *Notes*.

Jérémie, tableau de M. H. Lehmann, musée d'Angers — de Bendemann, château de Bellevue (Berlin).

Jéricho (*ko*), anc. ville de Palestine, la première que rencontrèrent les Hébreux à leur entrée dans la terre promise. Elle était fermée de hautes murailles. Par l'ordre de Dieu, Josué fit faire à son armée le tour de la ville pendant sept jours. L'arche d'alliance était portée en grande pompe et précédée de sept prêtres qui sonnaient de la trompette; tout le peuple suivait en silence. Le septième jour, on fit sept fois le tour de la ville, et tout le peuple, par l'ordre de Josué, ayant jeté un grand cri, à l'instant les murailles tombèrent avec fracas. — En littérature, on fait allusion *aux murailles de Jéricho*, pour désigner un échafaudage de difficultés qui s'écroule tout à coup comme par enchantement.

Jéroboam Ier (*ame*), détacha dix tribus de Roboam, et fut roi d'Israël de 976 à 943 av. J.-C.

Jéroboam II (*ame*), roi d'Israël de 817 à 776 av. J.-C.

Jérôme (*saint*), Père de l'Eglise latine, à qui l'on doit *la Vulgate* (331-420).

Jérôme de Prague, disciple de Jean Huss; brûlé vif à Constance en 1415.

Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale, roman satirique et critique spirituelle des mœurs de la société française après la révolution de Juillet, par M. L. Reybaud (1843). Le nom de Jérôme Paturot est resté proverbial.

Jersey, île de la Manche, aux Anglais; 60,000 h.

Jérusalem, ancienne capitale de la Judée, aujourd'hui ville de la Turquie d'Asie; 25,000 h. Dans le style mystique, la *Jérusalem nouvelle*, la *Jérusalem céleste*, désigne le séjour des élus.

Jérusalem (*royaume de*), fondé en 1099 par Godefroy de Bouillon.

Jérusalem (*concile de*), tenu à Rome par les apôtres en l'an 50.

Jérusalem délivrée (*la*), poème épique en vingt chants, par le Tasse, publié en 1575. C'est une des grandes épopées qu'offre l'histoire de la littérature.

Jésus au milieu des docteurs, tableau de Paul Véronèse, musée de Madrid — de Ribera, musée de Nantes.

Jéthro, beau-père de Moïse.

Jeune fille à l'œillet (*la*), tableau d'H. Flandrin (Salon de 1859): excellent portrait.

Jeune Grecque au tombeau de Botzaris (*la*), statue en marbre, chef-d'œuvre de David d'Angers: cette jeune fille, assise sur le tombeau et écrivant sur le sable le nom de Botzaris, symbolise d'une manière touchante la Grèce pleurant ses héros morts.

Jeune fille à la chèvre (*la*), statue en marbre de Bouchardon, au Louvre: gracieuse production d'un ciseau un peu efféminé.

Jeunesse du Cid (*la*), drame de Guilhem de Castro (XVIIe siècle). Corneille a fait des emprunts à cette pièce.

Jézabel, femme d'Achab, roi d'Israël; dévorée par les chiens en 876 av. J.-C. En littérature, on fait quelquefois allusion à la fin tragique de cette reine impie. C'est elle qui figure si dramatiquement dans le fameux songe d'Athalie, de la tragédie de ce nom, de Racine:

Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée.

. . . .
Son ombre vers mon lit a paru se [baisser,
Et moi je lui tendais les bras pour [l'embrasser;
Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible [mélange
D'os et de chairs meurtris et traînés [dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang et des [membres affreux,
Que des chiens dévorants se dispu- [taient entre eux.

Jezraël, ancienne ville de Palestine.

Joab, neveu et général de David; m. en 1014 av. J.-C.

Joachaz (*kâze*), roi d'Israël de 848 à 832 av. J.-C., fils de Jéhu.

Joachaz (*kâze*), roi de Juda en 609 av. J.-C.

Joachim (*chin*), roi de Juda, frère et successeur du précédent.

Joachim (*chin*) (*saint*), époux de sainte Anne et père de la Vierge Marie.

Joad ou **Joïada**, grand prêtre des Juifs, éleva secrètement le jeune Joas, soustrait à la fureur d'Athalie.

Joas, roi de Juda; proclamé après la mort d'Athalie en 870 av. J.-C. C'est l'Eliacin de Racine. V. *Eliacin*.

Joas, roi d'Israël de 832 à 817 av. J.-C.

Joathan, roi de Juda de 752 à 737 av. J.-C.

Job, personnage biblique, célèbre par sa piété et sa résignation (VIIIe siècle av. J.-C.). Ce personnage joue un grand rôle dans la Bible. C'était un des hommes les plus riches et les plus puissants du pays de Hus, en Idumée, et le Seigneur se glorifiait de la vertu de son serviteur Job. Satan obtint du Très-Haut de mettre cette vertu à l'épreuve, et Job se vit bientôt accablé de maux, de souffrances, et privé de toutes ses richesses. Assis sur un fumier, tourmenté par sa femme, raillé par ses amis, il n'en continua pas moins à bénir la main qui le frappait. — Le fumier de Job, sa résignation, les invectives de sa femme, les moqueries de ses amis, ont passé dans la langue et donnent lieu à de fréquentes allusions. Mais la circonstance qu'on rappelle le plus souvent est le *cheval de Job*, allusion à une magnifique description de ce compagnon de l'homme. Le Très-Haut, qui veut faire éclater sa puissance aux yeux de son serviteur Job, lui dit : « Est-ce toi qui as donné au cheval sa force et son courage? As-tu orné son cou d'une crinière flottante? Il bondit aussi léger que la sauterelle, et son hennissement est la voix de la terreur. Il frappe du pied la terre et se rit du glaive qui menace sa poitrine. Les flèches volent, les piques étincellent, et, de son pied irrité, il creuse le sol. Mais la trompette sonne : il hennit, il bondit, il flaire de loin la bataille et dit : Allons! » Les écrivains rappellent le *cheval de Job*, et surtout ce cri d'ardeur guerrière : Allons! chaque fois qu'ils ont à peindre un courage bouillant, impatient de se jeter au milieu des périls.

Jobard, savant belge, né en France (1792-1861).

Jocaste, femme de Laïus, roi de Thèbes.

Jocelyn, grand et beau poème, plein de vie et de passion, sur un pauvre curé de village, par M. de Lamartine (1835).

Joconde (*la*), chef-d'œuvre de Léonard de Vinci, au Louvre. « C'est le portrait de la belle Monna Lisa, femme de Francesco del Giocondo. Léonard de Vinci y travailla, dit-on, quatre années, sans l'avoir fini à son gré. On peut dire avec Vasari que « c'est une œuvre plus divine qu'humaine, vivante à l'égal de la nature, et qui n'est pas de la peinture, mais le désespoir des peintres. » Il en existe plusieurs répétitions, une notamment au musée royal de Madrid.

Jocrisse, personnage de nos anciennes farces de tréteaux, qu'on retrouve encore dans les parades de saltimbanques. Jocrisse est le niais par excellence, crédule et naïf à l'excès, le jouet de ses compagnons.

Jodelle, poète dramatique fr. (1532-1573).

Joël, un des douze petits prophètes.

Johannisberg (*berke*), village du duché de Nassau; vin renommé.

Johannot (*Alfred* et *Tony*), peintres et graveurs fr.; le premier mort en 1837, et le deuxième en 1852.

John Bull, une des meilleures comédies du théâtre anglais, par Colman, représentée en 1805. V. *Bull*.

Johnson (*jone-cone*) (*Samuel*), célèbre littérateur anglais, auteur d'un excellent dictionnaire (1709-1784).

Joie fait peur (*la*), petit drame en un acte, simple et pathétique, par Mme Em. de Girardin (1854).

Joigny, ch.-l. d'arr. (Yonne); 6,400 h. L'arr. a 9 cant., 108 comm., 96,378 h.

Joinville (*le sire de*), historien fr., conseiller de Louis IX, a publié de curieux *Mémoires* (1224-1318).

Joinville, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Vassy; 3,811 h.

Joly de Fleury, magistrat fr. (1675-1756).

Jomelli, célèbre compositeur italien (1714-1774).

Jonas (*âce*), un des douze petits prophètes, vivait vers l'an 800 av. J.-C. On sait qu'il fut miraculeusement rendu à la vie après avoir passé trois jours dans le ventre d'une baleine, circonstance à laquelle on fait quelquefois allusion en littérature.

Jonathan, nom que l'on donne familièrement au peuple des Etats-Unis, comme *John Bull* en Angleterre et *Jacques Bonhomme* en France.

Jonathas (*âce*), fils de Saül; m. en 1056 av. J.-C.

Jones (*Paul*), célèbre marin, né en Ecosse (1747-1792).

Jones (*William*), savant orientaliste anglais (1746-1794).

Jonson, un des meilleurs poètes dramatiques qu'ait produits l'Angleterre (1574-1637).

Jonzac, ch.-l. d'arr. (Charente-Infér.); 3,260 h. L'arr. a 7 cant., 120 comm., 79,181 h.

Joppé, ancienne ville de Palestine.

Joram (*ame*), roi d'Israël de 887 à 876 av. J.-C.

Joram (*ame*), roi de Juda de 880 à 877 av. J.-C., époux d'Athalie.

Jordaens (*dance*), célèbre peintre flamand (1594-1678).

Jordan (*Camille*), orateur politique fr. (1771-1821).

Jornandès, historien goth du VIe siècle.

Josabeth, femme du grand prêtre Joad.

Josaphat, un des plus pieux rois de Juda, régna de 904 à 880 av. J.-C.

Joseph, fils de Jacob (1745-1635 av. J.-C.). L'histoire de Joseph, dans la Bible, est certainement le plus beau, le plus poétique, le plus touchant épisode qui existe dans aucune littérature. Quand le fils de Rachel se fait reconnaître et qu'il s'écrie : « Je suis Joseph, votre frère, » il n'y a pas de cœur, même le plus insensible, qui ne se sente profondément ému.

Joseph, poème en prose de Bitaubé, où règne un fonds de sentiment tendre et religieux qui touche, parce qu'il semble sortir du cœur de l'écrivain.

Joseph, opéra de Méhul, paroles d'Alex. Duval, partition pleine de pensées musicales fortement exprimées.

Joseph vendu par ses frères, tableau de Decamps (Salon de 1839) : le paysage, supérieurement peint, a plus d'importance que les figures.

Joseph (*saint*), époux de la sainte Vierge, père nourricier de Jésus-Christ.

Joseph d'Arimathie, disciple de J.-C.

Joseph (*le Père*), confident du cardinal de Richelieu, surnommé l'*Eminence grise* (1577-1638).

Joseph Ier, empereur d'Allemagne de 1705 à 1711.

Joseph II, empereur d'Allemagne de 1765 à 1790.

Joseph Prudhomme. V. *Prudhomme*.

Josèphe, historien juif (37-95), auteur des *Antiquités judaïques*.

Joséphine (*l'impératrice*), née à la Martinique en 1763; épousa le vicomte de Beauharnais en 1779; puis le général Bonaparte en 1796; fut sacrée impératrice des Français en 1804; divorça en 1809, et mourut à la Malmaison en 1814.

Joseppin, peintre italien (1560-1640).

Josias (*âce*), roi de Juda de 639 à 609 av. J.-C.

Josse (*monsieur*), personnage d'une comédie de Molière, dont les écrivains rappellent fréquemment le nom dans cette phrase restée proverbiale : *Vous êtes orfèvre, monsieur Josse*, pour rappeler à un homme qu'il a un intérêt direct au succès d'une chose dont il fait une pompeuse apologie.

Josselin, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel; 2,604 h.

Josué, chef des Hébreux après Moïse; m. en 1426 av. J.-C. C'est lui qui, combattant contre Adonisédech, roi de Jérusalem, ordonna au soleil de s'arrêter, pour lui permettre d'achever sa victoire. En littérature, on fait de fréquentes allusions à cet événement miraculeux.

Joubert, général fr., tué à la bataille de Novi en 1799.

Joueur (*le*), comédie en cinq actes et en vers, une des meilleures pièces de Regnard, représentée sur le Théâtre-Français en 1696.

Joueurs de boules (*les*), tableau de M. Meissonier (Exp. univ. de 1855).

Joueur de cymbales (*le*), statue de M. Westmacott, collection du duc de Devonshire.

Joueuse d'osselets (*la*), statue antique, au Louvre — statue antique, au musée de Berlin.

Jouffroy (*marquis de*), véritable inventeur de la navigation à vapeur (1751-1832).

Jouffroy (*Théodore*), célèbre professeur de philosophie (1796-1842).

Jour des Morts (*le*), poème élégiaque de Fontanes, imité de Gray; com-

position simple et touchante (1796).

Jour du loyer (*le*), tableau de Wilkie, collection de lord Normanby.

Jourdain, rivière de Palestine.

Jourdain (*monsieur*), principal personnage du *Bourgeois gentilhomme*, une des meilleures comédies de Molière. C'est la mise en relief des travers d'un marchand enrichi, qui voudrait faire oublier son ancien état, et qui, pour acquérir les manières d'un véritable gentilhomme, prend des leçons de toutes sortes, se fait duper par tout le monde, et se prête bénévolement aux mystifications les plus ridicules. Ce type si plaisant et si vrai donne lieu à de fréquentes allusions. M. Jourdain est très-étonné d'apprendre par son professeur de philosophie que, depuis quarante ans qu'il parle, *il fait de la prose sans le savoir*. Cette phrase est passée dans notre langue, dont elle forme une des locutions les plus pittoresques.

Jourdan, dit *Jourdan Coupe-Tête*, un des plus féroces révolutionnaires de 1789, mort sur l'échafaud en 1794.

Jourdan, général fr., maréchal de France en 1804, gouverneur de l'Hôtel des Invalides sous Louis-Philippe (1762-1833).

Journal de Pierre de l'Estoile, recueil impartial et consciencieux de renseignements originaux sur les règnes de Henri III et de Henri IV (1574-1611).

Journal des savants (*le*), célèbre recueil littéraire, fondé à Paris en 1665, par M. de Sallo, conseiller au Parlement; c'est la première publication de ce genre que l'Europe ait possédée. Suspendu durant la Révolution, mais repris après la Restauration sous les auspices du gouvernement; rédigé par les membres de l'Institut, et imprimé à l'Imprimerie impériale, ce journal a publié un grand nombre de travaux d'érudition et de comptes rendus critiques de premier ordre.

Journal de Dangeau, mémoires fort volumineux sur la cour de Louis XIV.

Journal historique et anecdotique du règne de Louis XIV, par l'avocat Barbier : mémoires pleins d'utiles renseignements (1851).

Journaux chez les Romains (*des*), ouvrage de M. V. Le Clerc; livre d'érudition qui pique et satisfait la curiosité (1838).

Jouvence (*fontaine de*), nom d'une nymphe que, selon la Fable, Jupiter métamorphosa en fontaine, et aux eaux de laquelle il donna la vertu de rajeunir ceux qui viendraient s'y baigner. Les écrivains y font de fréquentes allusions, et c'est dans ce sens qu'un poète a dit :

Si tu pouvais, merveilleuse fontaine,
Répandre un jour ta source dans Paris,
Que de minois ridés et défleuris
Renonceraient aux ondes de la Seine.

Jouvency, savant jésuite (1643-1719).

Jouvenet, peintre fr. (1647-1717).

Joux, fort dans le Doubs.

Jouy, littérateur fr. (1769-1846).

Jove (*Paul*), historien latin moderne (1483-1552).

Jovien (*in*), empereur romain en 363 et 364.

Joyeuse (*duc de*), favori de Henri III; tué à la bataille de Coutras en 1587.

Joyeuse (*François de*), cardinal (1562-1615).

Joyeuse (*Henri de*), frère des précédents; m. en 1608.

Joyeuse (*marquis de*), maréchal de France (1631-1710).

Joyeuse, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 2,544 h.

Juan d'Autriche (*don*), fils naturel de Charles-Quint; gagna sur les Turcs la bataille de Lépante (1545-1578).

Juan d'Autriche (*don*), fils naturel de Philippe IV, roi d'Espagne (1629-1679).

Juanez, peintre espagnol, surnommé le *Raphaël* de son pays, fut un des créateurs de l'école espagnole (1523-1581).

Juan Fernandez (*île de*), à l'O. du Chili; théâtre des aventures de *Robinson Crusoé*.

Juba Ier, roi de Numidie; m. en 46 av. J.-C.

Juba II, roi de Mauritanie, fils du précédent.

Juda, un des douze fils de Jacob.

Juda (*royaume de*), formé des tribus de Juda et de Benjamin après le schisme de Roboam.

Judas Iscariote, celui des douze apôtres qui trahit son maître.

Judas Machabée. V. *Machabée*.

Jude (*saint*), l'un des douze apôtres.

Judée, pays habité par les Juifs, aujourd'hui la Palestine; capit. *Jérusalem*.

Judith, héroïne juive qui coupa la tête à Holopherne, 659 av. J.-C.

Judith et Holopherne, chef-d'œuvre du Bronzino, palais Pitti (Florence) — tableau d'H. Vernet, au Luxembourg — beau groupe de Donatello, à Florence.

Judith, deuxième femme de Louis le Débonnaire et mère de Charles le Chauve.

Jugement dernier (*le*), poème d'Young, offrant des traits de pathétique et de grandeur, malgré la monotonie des images (1713).

Jugement dernier (*le*), célèbre fresque de Michel-Ange, à la chapelle Sixtine (Vatican) : composition grandiose, une des merveilles de l'art — tableau à plusieurs compartiments, l'œuvre la plus considérable que nous ayons de Rogier Van der Weyden, hôpital de Beaune (Côte-d'Or) — immense triptyque de Memling, église Notre-Dame, à Dantzig. Ces deux ouvrages comptent au nombre des plus belles productions de l'école flamande primitive — tableau de Lucas Leyde, à l'hôtel de ville de Leyde — de Frans Floris, au musée de Bruxelles — de Rubens, au musée de Munich — de Palma le vieux, au palais ducal de Venise — de Pierre de Cornélius, à l'église Saint-Louis, à Munich — fresque vaste, énergique, pleine d'étranges beautés, par Andrea Orcagna, au Campo-Santo de Pise.

Jugement de Pâris (*le*), tableau de Rubens, à la National Gallery — du même, galerie de Dresde — de Van der Werf, même galerie.

Jugement de Salomon (*le*), tableau de Gaspard de Crayer, musée de Gand — de Poussin, au Louvre.

Jugon, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan ; 597 h.

Jugurtha, roi de Numidie, lutta contre les Romains (119-106 av. J.-C.).

Jugurtha (*histoire de la guerre de*), par Salluste, ouvrage offrant toutes les qualités qui constituent le bon historien.

Juifs, peuple de l'Asie que l'on désigne sous les noms de *peuple de Dieu*, *Hébreux* et *Israélites*.

Juillac, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive ; 2,514 h.

Juillet 1789 (*journée du* 14), première insurrection des Parisiens pendant la Révolution, qui eut pour résultat la prise de la Bastille.

Juillet 1830 (*révolution* ou *journées de*), insurrection des Parisiens contre Charles X.

Juilly, village de Seine-et-Marne ; collége célèbre.

Juin 1848 (*journées de*), guerre civile qui ensanglanta Paris pendant quatre jours et fut comprimée le 26 juin 1848.

Juive (*la*). opéra d'Halévy, paroles de Scribe, un des chefs-d'œuvre de notre scène lyrique, représenté le 23 février 1835.

Jules César, tragédie de Shakspeare, représentée en 1607.

Jules Ier (*saint*), pape de 337 à 352.

Jules II, pape de 1503 à 1513.

Jules II (*portrait du pape*), tableau de Raphaël, musée des Offices (Florence) : tête intelligente, énergique, mais dont le regard a une fixité sinistre.

Jules III, pape de 1550 à 1556.

Jules Romain, célèbre peintre et architecte italien (1492-1546).

Julia (*gens*), illustre famille de Rome à laquelle appartenait Jules César, et qui prétendait descendre d'Iule ou Ascagne, fils d'Enée.

Julia, ou les *Souterrains du château de Mazzini*, roman du genre terrible, par Anne Radcliffe (1791).

Julie, fille de César et femme de Pompée.

Julie, fille d'Auguste, célèbre par sa beauté et le dérèglement de ses mœurs.

Julie (*sainte*), d'une famille illustre de Carthage ; martyre en 439.

Julien l'Apostat, empereur romain de 361 à 363, avait été élevé dans la religion chrétienne, qu'il renia, d'où son surnom, et fit de vains efforts pour rétablir le paganisme. Blessé mortellement dans une guerre contre Sapor, roi de Perse, on dit qu'il recueillit dans sa main le sang qui jaillissait de sa blessure, et le lança contre le ciel en s'écriant : « Tu as vaincu, Galiléen ! »

Julien (*le comte*), gouverneur de l'Andalousie, ouvrit aux Maures l'entrée de l'Espagne en 711, poussé par un sentiment de vengeance.

Julien (*l'hospitalité de saint*), chef-d'œuvre du Bronzino, au palais Pitti (Florence) : composition, dessin, lumière, coloris, tout est parfait dans ce tableau, qui a figuré au Louvre sous le premier Empire.

Juliette, personnage de *Roméo et Juliette*, tragédie de Shakspeare et l'un de ses chefs-d'œuvre. V. *Roméo*.

Jumeaux, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire ; 1,319 h.

Jumiéges, village du dép. de la Seine-Inférieure, ruines majestueuses d'une antique abbaye de bénédictins.

Jumilhac-le-Grand, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron ; 2,599 h.

Junius, illustre famille de Rome, d'où sortit Junius Brutus.

Junius, pseudonyme pris autrefois en Angleterre par l'auteur inconnu de lettres célèbres. V. *Lettres*.

Juniville, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel ; 1,260 h.

Junon, épouse de Jupiter, fille de Saturne. Les écrivains, les poètes sur-

tout, la représentent comme fière, jalouse, altière et vindicative.
Junon, statue antique, villa Borghèse.
Junot, duc d'Abrantès, général fr., longtemps aide de camp de Napoléon Ier (1771-1813).
Jupiter ou **Jupin**, le père et le maître des dieux chez les Grecs et les Romains, fils de Saturne. Le second de ces deux noms ne s'emploie que dans le style familier.
Jupiter Olympien, statue antique, de Phidias, regardée comme le chef-d'œuvre de la sculpture chez les anciens.
Jupiter et Antiope, tableau du Titien, musée de Munich — même tableau, au Louvre (V. *Vénus del Pardo*) — de Poussin, à la National Gallery.
Jura, chaîne de montagnes entre la France et la Suisse.
Jura (*dép. du*), ch.-l. Lons-le-Saunier; 4 arr., 32 cant., 583 comm., 298,477 h. 7e div. milit. Cour d'appel de Besançon; évêché à Saint-Claude.
Jurieu (*Pierre*), théologien protestant fr. (1639-1713).
Jurisprudence (*la*), ou *la Justice*, fresque de Raphaël, au Vatican (*Chambres*).
Jurjura, montagne de l'Algérie.
Jussey, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 2,910 h.
Jussieu (*Antoine de*), botaniste fr. (1686-1758).
Jussieu (*Bernard de*), frère du précédent, célèbre botaniste fr. (1699-1777).
Jussieu (*Joseph de*), se distingua comme ses frères dans la botanique (1704-1779).
Jussieu (*Antoine-Laurent de*), neveu des précédents, et, comme eux, célèbre botaniste (1748-1836).
Jussieu (*Adrien de*), fils du précédent, botaniste non moins illustre que ses devanciers (1797-1853).
Just (*saint*), martyr, en Espagne, vers le IVe siècle, honoré le 6 août.
Just (*martyre de saint*), tableau de Rubens, musée de Bordeaux.
Juste-Lipse, célèbre philologue flamand (1547-1606).
Justice de Trajan (*la*), tableau de Delacroix, musée de Rouen : peinture du dessin le plus énergique, de l'exécution la plus fougueuse, du coloris le plus hardi.
Justice et la Vengeance divines poursuivant le crime (*la*), chef-d'œuvre de Prudhon, au Louvre : magnifique allégorie d'une poésie lugubre et saisissante.
Justin, historien latin, vécut au IIe s. ap. J.-C.
Justin (*saint*), auteur d'une Apologie de la religion chrétienne, martyr en 168.
Justin Ier, empereur d'Orient, de 518 à 527.
Justin II, empereur d'Orient de 565 à 578.
Justinien Ier, empereur d'Orient de 527 à 565, eut pour généraux Bélisaire et Narsès, fit compiler le Digeste, les Institutes et les Novelles.
Justinien II, empereur d'Orient en 685, détrôné par Léonce en 694, rétabli en 705, assassiné en 711.
Jutland, presqu'île du Danemark; 703,813 h.
Juvénal, célèbre poète satirique latin (42-123).
Juvénal des Ursins (*Jean*), magistrat fr. sous les règnes de Charles VI et de Charles VII.
Juvénal des Ursins (*Guillaume*), chancelier de France sous Louis XI (1400-1472).
Juvigni-sous-Andaine, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront, 1,592 h.
Juvigny, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain; 856 h.
Juzennecourt, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 341 h.

K

Kaaba, petit édifice carré qui se trouve dans la principale mosquée de La Mecque; c'est le point vers lequel les musulmans doivent se tourner dans leurs prières.
Kaboul, capitale de l'Afghanistan; 60,000 h.
Kabylie, partie de l'Algérie; 435,000 h.
Kachan ou **Kaschan**, ville de la Perse; 30,000 h.
Kachemyr. V. *Cachemire*.
Kadjars, dynastie turcomane qui occupe le trône de Perse depuis 1794.
Kainardji, ville de la Turquie d'Europe, célèbre par le traité que Catherine II y signa avec les Turcs en 1774.
Kairouan ou **Kairwan**, ville de l'État de Tunis; 12,000 h.
Kaisarièh, ancienne ville de la Turquie d'Asie; 75,000 h.
Kaysersberg (*ka-ï-sèrs-bèrk*), ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Colmar, 3,173 h. Cédé à l'Allem.
Kaiserslautern, ville de la Bavière rhénane; 12,000 h.
Kalb, général, né en Allemagne, s'illustra dans la guerre de l'Indépendance en Amérique (1732-1780).
Kalenberg (*lène-bèrk*), anc. princip. d'Allem., auj. à la Prusse; 180,000 h.

Kalisch, ville de Russie (Pologne); 16,000 h.
Kalkbrenner (*nère*), nom de deux musiciens allemands (1755-1806), (1784-1849).
Kalmouks, peuple de l'Asie, dont une partie est tributaire de la Russie.
Kalouga, ville de la Russie; 36,000 h.
Kampen, ville forte de Hollande, sur l'Yssel; 9,000 h.
Kamtschatka (*kame-chate-ka*), péninsule de la Sibérie orientale; 8,000 h.
Kanaris, intrépide marin grec, qui s'immortalisa dans la guerre de l'Indépendance (1792-1860).
Kandahar, ville de l'Afghanistan; 100,000 h.
Kano, ville de la Nigritie; 40,000 h.
Kansas (*âce*), rivière des Etats-Unis, affluent du Missouri.
Kant (*kante*), célèbre philosophe allemand (1724-1800).
Kara-Koul, v. du Turkestan; 30,000 h.
Karamsin, historien russe (1765-1827).
Kara-Mustapha, grand vizir de Mahomet IV, vaincu sous les murs de Vienne par Jean Sobieski en 1683.
Karikal, v. de l'Indoustan; 10,000 h.; possession française.
Karnatic, prov. de l'Inde anglaise, qui a pour cap. Madras; 5,600,000 h.
Karpathes ou **Krapacks**, chaîne de montagnes au nord de la Hongrie.
Kars, v. de la Turquie d'Asie; 12,000 h.
Kastamouni, ville de la Turquie d'Asie (Anatolie); 13,080 h.
Kattack, v. de l'Indoustan; 40,000 h.
Kauffmann (*Angélique*), femme peintre de la Suisse (1741-1807).
Kaunitz (*prince de*), célèbre homme d'Etat autrichien (1711-1794).
Kazan, v. forte de la Russie; 63,000 h.
Kazbin, ville de Perse; 40,000 h.
Kean (*kîne*), célèbre acteur anglais, (1773-1833).
Kecho, ville de l'empire d'Annam; 80,000 h.
Kehl, ville du grand-duché de Bade; 1,500 h.; pont célèbre.
Keith (*lord*), célèbre amiral anglais (1747-1823).
Kélat, ville forte, capitale du Béloutchistan; 20,000 h.
Keller, le plus habile fondeur du siècle de Louis XIV.
Kellermann, duc de Valmy, maréchal de France (1736-1820).
Kemble, célèbre acteur anglais (1757-1823).
Kent, comté d'Angleterre; 733,675 h.
Kent, le plus ancien royaume de l'heptarchie saxonne, avait Cantorbéry pour capitale.
Kentucky (*kin*), un des Etats unis de l'Amérique du Nord; 1,155,713 h.

Kepler (*ké-plère*), célèbre astronom allemand (1571-1631).
Kéralio (*de*), famille fr., dont pl sieurs membres se sont distingu dans les lettres et les sciences.
Kératry (*le comte de*), écrivain fr. homme politique (1769-1859).
Kerguelen (*de*), navigateur fr., vic amiral (1745-1797).
Kermesse flamande, ou *Fête de v lage*, tableaux de Téniers, au Louvr au musée de Dresde; au musée Va der Hoop, à Amsterdam, au muse royal de Madrid; au musée du Be védère, à Vienne; au musée de l'E mitage, à Saint-Pétersbourg, e Téniers a déployé dans ces dive ouvrages un grand talent d'obse vation, un esprit charmant et précieuses qualités d'exécution. Tableau de Rubens; Paris, muse du Louvre.
Kersaint (*le comte de*), marin fr. conventionnel; m. sur l'échafaud 1793.
Kertch, ville de Russie (Crimée 19,000 h.
Khaled, lieutenant de Mahomet, en 642.
Kherson, ville forte de Russie, ch. du gouvernement de ce nom, sur Dniéper; 40,000 h.
Khian-Loung, empereur de la Chin de 1736 à 1795, cultiva les lett avec succès.
Khiva, ville forte du Turkesta 12,000 h.
Khokand, v. du Turkestan; 100,000
Khoraçan ou **Khorassan**, prov. la Perse; 1,900,000 h.
Kiang-Si, province de la Chin 30,000,000 h.
Kiel, ville de Prusse; 21,000 h.
Kiev, ville de la Russie d'Euro 70,000 h.
Kildare, ville d'Irlande; 2,000 h.
Kilkenny, ville d'Irlande; 24,000
Kilmaine, général fr., d'origine landaise (1754-1799).
Kilmore, ville d'Irlande; 6,300 h.
Kings (c'est-à-dire *livres*), nom s lequel on désigne en Chine les liv des philosophes revêtus d'une au rité sacrée.
Kingstown, capitale et port de la maïque; 40,000 h.
Kircher (*ère*), savant jésuite a mand (1602-1680).
Klagenfurth, ville d'Autriche (rinthie; 14,500 h.
Klaproth, célèbre chimiste allema (1743-1817).
Klaproth, orientaliste, fils du pré dent (1783-1835).
Klausthal, v. de Prusse; 10,000 h.

Kléber (*bère*), général fr., fut assassiné au Caire (1753-1800).
Kleist, auteur dramatique allemand (1777-1811).
Klopicki, général polonais, qui combattit sous Kosciusko (1772-1854).
Klopstock, poète allemand, auteur de la *Messiade* (1724-1813).
Klostercamp, village de Prusse, immortalisé par le dévouement du chevalier d'Assas. V. *Assas*.
Knolles (*Robert*), général anglais, un des adversaires de Du Guesclin (1317-1406).
Know-nothing, nom d'un parti qui, aux Etats-Unis, voudrait réserver le droit de citoyen aux seuls individus nés en Amérique ou d'un père américain.
Knox, réformateur écossais (1505-1572).
Kœchlin, nom d'une des plus importantes maisons industrielles de l'Alsace (Mulhouse).
Komorn, ville forte de l'empire d'Autriche (Hongrie); 19,000 h.
Kœnig (*ké*), célèbre mathématicien allemand (1712-1757).
Kœnigsberg (*keu-nig-sbergue*), ville forte de Prusse; 75,000 h.
Kœnigsmark, un des généraux de Gustave-Adolphe (1600-1663).
Koléah, ville d'Algérie; 6,190 h.
Kollin, ville de l'empire d'Autriche, où le maréchal Daun vainquit Frédéric II en 1757; 6,000 h.
Konieh (*nié*), ville de la Turquie d'Asie; 30,000 h.
Kopruli, grand vizir de Mahomet IV, s'empara de Candie en 1669.
Koraïchites, tribu arabe qui se prétendait issue d'Ismaël.
Kosciusko, général polonais (1746-1817).
Kotzebue, célèbre littérateur allemand, poignardé par Sand (1761-1819).
Kourakin, illustre famille princière russe.
Kourdes, habitants du Kourdistan.
Kourdistan, région de l'Asie, comprise partie dans la Turquie, partie dans la Perse.
Kouriles (*les*), archipel d'Asie.
Koursk, ville de Russie, ch.-l. du gouvernement de ce nom; 30,000 h.
Koutousoff, célèbre général russe (1745-1813).
Kraft, savant physicien wurtembergeois (1701-1754).
Kray (*le baron de*), général autrichien (1735-1804).
Kremlin, quartier de Moscou, où se trouvent le palais, ancienne résidence des czars, et la fameuse cloche, qui pèse 165,000 kilogr.
Kreutzer (*ère*), violoniste et compositeur allemand (1766-1831).
Krichna, dieu indien, représenté comme la huitième incarnation de Vichnou.
Kronstadt. V. *Cronstadt*.
Krudner (*nère*) (*Mme de*), célèbre mystique russe; m. en 1825.
Krummacher (*krou-ma-kère*), écrivain allemand, auteur de *Paraboles* devenues classiques (1768-1845).
Kuhn, savant professeur allemand de physiologie et de pathologie (1754-1840).
Kutaïeh, ville de la Turquie d'Asie; 55,000 h.
Kymris, peuple d'origine scythique qui pénétra en Gaule et jusque dans la Grande-Bretagne dès le XIIIe siècle av. J.-C.

L

La Balue. V. *Balue*.
Labadie, sectaire calviniste fr. (1610-1674).
Laban, beau-père de Jacob.
La Barre (*le chevalier de*), accusé d'avoir mutilé un crucifix, fut décapité, puis brûlé (1747-1766).
Labarthe, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères; 812 h.
Labastide-Murat, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon; 1,689 h.
Labat (*le Père*), missionnaire fr., auteur d'ouvrages estimés contenant la relation de ses voyages (1663-1738).
Labbé (*le Père*), jésuite fr., savant professeur et historien (1607-1667).
Labé (*Louise*), femme poète fr. m. en 1566.
La Beaumelle, littérateur, connu par sa querelle avec Voltaire (1726-1773).
Labédoyère, général fr., fusillé en 1815.
Labiénus, un des plus habiles lieutenants de César.
Lablache, célèbre chanteur napolitain d'origine fr. (1794-1858).
La Bletterie, oratorien, savant professeur et historien (1696-1772).
La Boétie (*tie*), écrivain fr., ami de Montaigne (1530-1563).
Laborde (*le comte de*), homme politique et écrivain fr. (1773-1842).
Labour (*Terre de*), prov. de l'ancien royaume des Deux-Siciles, qui avait Gaëte pour port principal.
La Bourdonnais, gouverneur de l'île de France (1699-1755).
Labrador, presqu'île de l'Amérique du Nord.
Labrède, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 1,556 h.
Labrit, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 1,079 h.

La Brosse (*Guy de*), médecin de Louis XIII, conseilla la création du Jardin des Plantes; m. en 1641.
Labruguière, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 3,581 h.
La Bruyère, célèbre moraliste fr., auteur des *Caractères* (1646-1696).
Lac (*le*), une des plus célèbres *Méditations* de Lamartine.
Lacaille, mathématicien fr. (1713-1762).
La Calprenède, romancier fr. (1610-1663).
Lacapelle-Marival, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac; 1,527 h.
Lacaune, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 3,553 h.
Lacédémone. V. *Sparte*.
Lacépède, naturaliste fr., disciple de Buffon, dont il continua les travaux (1756-1825).
La Cerda, famille royale de Castille dont plusieurs membres servirent en France, et qui s'éteignit au xve siècle.
La Chaise (*le Père*), jésuite qui fut le confesseur de Louis XIV (1624-1709).
La Chalotais, procureur général au parlement de Rennes, provoqua la suppression des jésuites (1701-1785).
Lachambre, médecin de Louis XIV (1594-1669).
La Chapelle, auteur dramatique fr. (1655-1723).
La Chaussée, auteur dramatique fr. (1692-1754).
La Chaux-de-Fond. V. *Chaux-de-Fond*.
Lachésis (*ké*), une des trois Parques.
Laclos, officier distingué et littérateur fr. (1741-1803).
Lacombe, écrivain fr., auteur de nombreuses compilations (1724-1811).
La Condamine, savant fr., un de ceux qui mesurèrent les degrés du méridien sous l'équateur (1701-1774).
Laconie, anc. contrée du Péloponèse.
Lacordaire (*le Père*), célèbre prédicateur fr., un des plus brillants orateurs de ce siècle (1802-1861).
Lacretelle, nom de deux littérateurs fr.; m., l'un en 1824, l'autre en 1855.
Lacroix, mathématicien fr. (1765-1843).
Lacroix du Maine, savant bibliographe fr. (1552-1592).
Lactance, écrivain latin, surnommé le *Cicéron chrétien*; m. en 325.
Ladislas (*âce*), nom de plusieurs rois de Hongrie et de Pologne.
Ladoga, lac au nord de la Russie.
Ladvocat, littérateur fr. (1709-1765).
Lælius (*lé-li-uce*), Romain qui fut l'ami de Scipion l'Africain.
Laënnec (*la-e-nèk*), médecin fr. (1780-1826).
Laërte, roi d'Ithaque, père d'Ulysse.

Lætitia, mère de Napoléon Ier (175…-1836).
La Fare, poète élégant, ami de Cha… lieu (1624-1712).
La Faye, poète fr., dans le genre … ger et gracieux (1674-1731).
La Fayette (*Mme de*), auteur de … *Princesse de Clèves*, et de *Mémoir…* intéressants (1632-1693).
La Fayette (*marquis de*), patriote … lèbre, prit une part active à la … volution d'Amérique, à celle de 17… et à celle de 1830 (1757-1834).
La Ferté Saint-Nectaire, maréch… de France (1600-1681).
La Ferté-sur-Amance, ch.-l. de … (H.-Marne), arr. de Langres; 639 …
La Feuillade, maréchal de France… le type du courtisan sous Louis XI… m. en 1691.
Laffémas (*âce*), lieutenant civil so… le ministère de Richelieu, a lai… une mémoire exécrée (1589-1650).
Laffitte (*Jacques*), patriote et financ… célèbre, joua un rôle actif dans … révolution de 1830 (1767-1844).
Lafon, célèb. tragédien fr. (1773-184…
La Fontaine (*Jean de*), le premier … tous les fabulistes; né à Châte… Thierry en 1621, m. à Paris en 16…
Laforce, ch.-l. de c. (Dordogne), a… de Bergerac; 1,063 h.
La Force (*duc de*), maréchal de Fr… ce, échappa encore enfant au mas… cre de la Saint-Barthélemy (15… 1652).
Lafosse, peintre fr. (1640-1716).
Lafosse, poète tragique, auteur … *Manlius* (1653-1708).
La Galissonnière, amiral fr. (169… 1756).
Lagides, dynastie égyptienne, qui … pour chef un des généraux d'Alex… dre, Ptolémée, fils de Lagus.
Lagnieu, ch.-l. de c. (Ain), arr. … Belley; 2,770 h.
Lagny, ch.-l. de c. (Seine-et-Marn… arr. de Meaux; 3,988 h.
Lagor, ch.-l. de c. (Basses-Pyréné… arr. d'Orthez; 1,143 h.
Lagrange, célèbre géomètre et m… thématicien fr. (1736-1813).
Lagrange-Chancel littérateur … (1676-1757).
Lagrasse, ch.-l. de c. (Aude), arr. … Carcassonne; 1,303 h.
Lagrenée, peintre fr. (1724-1805).
La Guiche, maréchal de France; … en 1607.
Laguiole, ch.-l. de c. (Aveyron), a… d'Espalion; 1,996 h.
La Harpe, littérateur et critique … auteur d'un *Cours de littératu…* (1739-1803).
Laharpe (*le colonel*), militaire …

homme politique suisse, fut précepteur de l'empereur de Russie Alexandre Ier (1754-1838).

La Haye (*la-hé*), capit. de la Hollande; 887,801 h.

La Hire, capitaine fameux sous Charles VII; m. en 1442.

Lahire, savant fr. (1640-1718).

La Hogue. V. *Hogue*.

Lahore, v. de l'Indoustan; 95,000 h.

Laigle, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne, 5,285 h.

Laignes, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Châtillon-sur-Seine; 1,391 h.

Lainé, homme politique fr., député de la Gironde au Corps législatif en 1808 et sous la Restauration (1767-1835).

Laïs (*ice*), femme grecque célèbre par sa beauté, née vers 420 av. J.-C.

Laïs, statue en marbre de M. Mathieu Meusnier, jardin des Tuileries.

Laissac, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau; 1,400 h.

Laïus, roi de Thèbes, père d'Œdipe.

Lajingeole, personnage comique du théâtre des marionnettes, qui date du commencement du règne de Louis XIII.

La Jonquière (*le marquis de*), vaillant marin fr. (1680-1750).

Lakanal, célèbre conventionnel et savant distingué (1762-1845).

Laknau ou **Luknow**, ville de l'Indoustan, 200,000 h.

Lalande, astronome fr. (1732-1807).

Lalbenque, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors; 2,046 h.

Lalinde, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 2,067 h.

Lalla-Rookh, poème oriental et féerique, fraîche et gracieuse composition, d'une extrême richesse de coloris (1817), par Th. Moore.

La Luzerne, évêque de Langres et cardinal, écrivain philosophique (1738-1821).

Lally Tollendal, gouverneur général des établissements français dans l'Inde, fut exécuté en 1766, puis réhabilité.

Lally-Tollendal, fils du précédent, fit de nobles efforts pour obtenir la réhabilitation de la mémoire de son père (1751-1830).

Lama, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 467 h.

Lamarche, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau; 1,754 h.

La Marche (*Olivier de*), poète et chroniqueur fr. (1426-1502).

Lamarck (*Guillaume de*), surnommé **le Sanglier des Ardennes**, instrument de la politique de Louis XI lors de la révolte des Liégeois (1446-1485).

Lamarck (*Robert de*), maréchal de France sous François Ier, a laissé des *Mémoires* intéressants (1460-1537).

Lamarck (*le chevalier de*), naturaliste fr. (1744-1829).

Lamarque, général fr., se distingua comme orateur de l'opposition à la Chambre des députés (1770-1832).

Lamastre, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 3,180 h.

Lamballe, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 4,205 h.

Lamballe (*princesse de*), amie dévouée de Marie-Antoinette; victime des massacres de septembre 1792.

Lambert (*marquise de*), auteur d'ouvrages sur l'éducation (1647-1733).

Lambert, savant astronome et mathématicien fr. (1728-1777).

Lambert (*hôtel*), célèbre résidence historique, située à Paris dans l'île Saint-Louis, construite au XVIIe siècle par Levau et décorée de peintures par Lesueur et Lebrun. L'hôtel Lambert est aujourd'hui occupé par la famille du prince Czartoryski, une des sommités de l'émigration polonaise.

Lambesc, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix, 3,038 h.

Lambessa, ville d'Algérie, lieu de déportation.

Lambin, savant philologue fr., qui ne travaillait qu'avec une extrême lenteur, d'où le mot *lambiner* (1516-1572).

Lamech (*mèke*), nom de deux patriarches, dont l'un fut le père de Noé.

La Meilleraie (*le duc de*), maréchal de France (1602-1664).

Lamennais, l'un des plus grands prosateurs du XIXe siècle; fut d'abord un catholique exalté, et finit par se montrer l'apôtre ardent de la démocratie révolutionnaire (1782-1854).

Lamentations de Jérémie, écrit biblique où le prophète déplore dans le style le plus pathétique les malheurs futurs de Jérusalem (VIe siècle av. J.-C.).

Lameth (*mète*), nom de trois frères qui jouèrent un rôle important dans les assemblées de la révolution de 1789.

Lamettrie, médecin fr. et philosophe matérialiste (1709-1751).

Lamia, v. de Thessalie, qui a donné son nom à la *guerre Lamiaque*, allumée entre la Grèce et la Macédoine après la mort d'Alexandre.

Lamoignon (*Guillaume de*), premier président au parlement de Paris,

magistrat éclairé et vertueux (1617-1677.

Lamoignon (*Guillaume-Henri de*), chancelier de France sous Louis XV (1683-1772).

La Monnoye (*né*), littérateur fr. (1641-1728).

Lamothe-Houdancourt, maréchal de France (1605-1657).

Lamothe-le-Vayer, écrivain fr.; m. en 1672.

Lamotte-Beuvron, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Romorantin; 1,676 h.

Lamotte-Houdard, littérateur et fabuliste fr. (1672-1731).

Lamotte (*comtesse de*), intrigante qui acquit une triste célébrité dans l'affaire du collier (1785).

La Motte-Piquet, amiral fr. (1720-1791).

Lamourette (*l'abbé*), membre de l'Assemblée législative, décapité en 1794. Il eut un jour de célébrité dans cette assemblée : le 7 juillet 1792, dans un moment où de déplorables divisions menaçaient de déchirer les partis, il fit, par un discours pathétique, espérer un rapprochement entre le côté droit et le côté gauche; l'émotion gagna tout à coup les ennemis politiques les plus acharnés, on se précipita des bancs opposés, on s'embrassa; une députation, conduite par Lamourette lui-même, courut en informer le roi; mais, le soir, la réconciliation était oubliée.

Ces accolades fraternelles sont restées célèbres, sous le nom dérisoire de *baisers Lamourette*. Aujourd'hui ces mots servent à qualifier des réconciliations éphémères, peu sincères; et ils forment une des locutions les plus curieuses et les plus originales de notre langue. En voici un exemple : « La grande ère de ce qu'on est convenu d'appeler les intérêts matériels vient d'être définitivement ouverte : toutes les puissances européennes s'envoient des *baisers Lamourette*. C'est le système de la paix quand même et à tout prix : la paix à l'état de *cliché*; le temple de Janus est clos à perpétuité. »

Lampride, historien latin qui vivait sous Dioclétien.

Lampsaque, ancienne ville de l'Asie Mineure.

Lamure, ch.-l de c. (Rhône), arr. de Villefranche; 1,047 h.

Lanark, v. d'Ecosse, ch.-l. du comté de ce nom; 8,000 h.

Lancaster, fondateur d'une méthode d'enseignement mutuel connue sous le nom de *lancastrienne* (1778-1836).

Lancastre, v. d'Angleterre; 24,000 h.

Lancastre (*maison de*), rivale de maison d'York dans la guerre d Deux-Roses en Angleterre.

Lancelot, grammairien de Po Royal, auteur du *Jardin des Raci grecques* (1615-1695).

Lancelot du Lac, un des douze c valiers de la Table-Ronde.

Landais (*Napoléon*), auteur d'un d tionnaire de la langue française a joui d'une grande vogue; m. 1852.

Landau, v. forte de Bavière; 12,000

Landerneau, ch.-l. de c. (Finistèr arr. de Brest; 7,717 h.

Certaines villes, en France, ont t jours *joui du privilége* d'exciter verve maligne des vaudevillistes des journalistes du petit form Tour à tour, c'est Pézenas, Carp tras, Lons-le-Saunier, Pontoise I ve-la-Gaillarde, qui reviennent s leur plume. Pour La Fontaine, tait Quimper-Corentin ;

On sait que le destin
Adresse là les gens quand il veut qu
[enra
Dieu nous préserve du voya

Mais de toutes ces villes, il n'en aucune qui puisse lutter de *popu rité* avec Landerneau. En effet, q se produise quelque chose d'in tendu et de plaisant, on ne manq jamais de s'écrier : *Il y aura bruit à Landerneau*, *on en parl à Landerneau*.

Ces mots se rappellent pour cara riser une nouvelle de peu d'imp tance, mais qui est cependant de ture à piquer plus ou moins la riosité publique.

Landes (*dép. des*), ch.-l. Mont Marsan, 3 arr., 28 cant., 331 comm 300,528 h. 13e div. milit. Cour d'a pel de Pau; évêché à Aire.

Landit, nom d'une ancienne et c bre foire qui se tenait à Paris Saint-Denis le premier lundi ap la Saint-Barnabé (11 juin).

Landivisiau, ch.-l. de c. (Finistè arr. de Morlaix; 3,211 h.

Landivy, ch.-l. de c. (Mayenne), de Mayenne; 2,020 h.

Landrecies, ch.-l. de c. (Nord), d'Avesnes; 3,990 h.

Landri, maire du palais de Neus (584).

Landri (*saint*), évêque de Paris; 650.

Land's-End, cap à l'extrémité S de l'Angleterre.

Landser (*ère*), ch.-l. de c.(Haut-Rh 554 h. Cédé à l'Allem.

Landshut, ville forte de la haute vière; 12,000 h.

Lanfranc, théologien, archevêque de Cantorbéry (1005-1089).
Langeac, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude ; 3,773 h.
Langeais, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon ; 3,450 h.
Langlois, savant orientaliste fr. (1788-1854).
Langogne, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende ; 3,036 h.
Langon, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bazas ; 4,647 h.
Langres, ch.-l. d'arr. (Haute-Marne); 9,632 h. ; évêché. L'arr. a 10 cant., 210 comm., 95,026 h. Coutellerie renommée.
Languedoc, province de l'ancienne France ; cap. *Toulouse*.
Languedoc (*canal du*) ou **Canal du Midi**, joint l'océan Atlantique, par la Garonne, à la Méditerranée, fut construit sous Louis XIV, par l'ingénieur Riquet.
Langue latine (*traité de la*), par Varron ; excellente œuvre de grammaire et de critique, mais qui n'est pas exempte d'erreurs (1er siècle av. J.-C.).
Languet, diplomate et publiciste fr. (1518-1581).
Lanjuinais, président de la Convention en 1795, pair de France sous la Restauration (1753-1827).
Lanmeur, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix ; 2,729 h.
Lanneau (*Victor de*), célèbre instituteur fr., fondateur de l'institution Sainte-Barbe, à Paris, en 1798.
Lannemezan, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères ; 1,772 h.
Lannes, duc de Montebello, maréchal de l'Empire, blessé mortellement à la bataille d'Essling (1769-1809).
Lannilis, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest ; 3,318 h.
Lannion, ch.-l. d'arr. (Côtes-du-Nord), 6,223 h. L'arr. a 7 cant., 65 comm., 115,464 h.
Lannoy, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille ; 1,842 h.
Lanouaille, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron ; 1,546 h.
La Noue, chef calviniste, combattit avec Henri IV à Ivry (1531-1591).
Lanslebourg, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne; 1,313 h.
Lanta, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Villefranche-de-Lauraguais ; 1,525 h.
Lantara, célèbre peintre fr. (1729-1778).
Lanternes (*pays des*), île imaginaire dans laquelle Rabelais fait voyager Pantagruel. Les Lanternois sont les ergoteurs théologiques de l'époque.
Lantier, littérateur fr., que son *Voyage d'Anténor en Grèce et en Asie* a fait surnommer l'*Anacharsis des boudoirs* (1734-1826).
Lanvollon, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc ; 1,577 h.
Lanzi (*l'abbé*), savant archéologue et philologue italien (1732-1810).
Laocoon, fils de Priam, fut étouffé avec ses fils par deux serpents monstrueux.
Laocoon (*le*), célèbre groupe antique, au Vatican, l'œuvre du statuaire est aussi saisissante, aussi pathétique, que le fameux épisode de Virgile dans son *Enéide*.
Laodicée, anc. ville d'Asie Mineure.
Laomédon, roi de Troie, père de Priam.
Laon (*lan*), ch.-l. du dép. de l'Aisne, à 103 kil. N.-E. de Paris ; 10,368 h. L'arr. a 11 cant., 288 comm., 164,282 h.
Lao-Tseu, célèbre philosophe chinois qui vivait vers 600 av. J.-C.
La Palice, célèbre capitaine fr., tué à la bataille de Pavie en 1525. Son nom, on ne sait trop pourquoi, a passé dans le domaine du ridicule.
La Palisse, ch.-l. d'arr. (Allier) ; 2,771 h. L'arr. a 6 cant., 75 comm., 87,440 h.
La Pérouse, célèbre navigateur fr. ; massacré par les naturels de l'île Vanikoro (1741-1785).
Lapie (*Pierre*), savant ingénieur géographe fr. (1771-1850).
Lapithes, peuples de la Thessalie célèbres par leur adresse à dompter les chevaux, et surtout par leur combat contre les Centaures aux noces de Pirithoüs, où ces derniers, s'étant enivrés, insultèrent les femmes. On fait souvent allusion à cet épisode mythologique pour caractériser toute réunion qui dégénère en tumulte et en rixe. C'est ainsi que Le Sage a dit spirituellement dans son *Gil Blas* : « Quelque envie toutefois qu'eût le maître d'école de renvoyer les spectateurs contents, il ne put en venir à bout, parce qu'ayant distribué presque tous les prix aux pensionnaires, ainsi que cela se pratique, les mères de quelques externes prirent feu là-dessus, et accusèrent le pédant de partialité, de sorte que cette fête, qui jusqu'à ce moment avait été si glorieuse pour lui pensa finir aussi mal que le *festin des Lapithes*. »
Laplace, un des plus savants astronomes et mathématiciens fr. (1749-1827).
Lapleau ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle ; 1,027 h.
Laplume, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen ; 1,624 h.

Laponie, pays au nord de l'Europe.
La Popelinière, fermier général, protecteur des lettres et des arts (1692-1762).
La Porte du Theil, savant écrivain fr. (1742-1815).
Laquedives (*îles*), dans la mer des Indes.
La Quintinie (*kin*), agronome fr. (1626-1688).
Lara (*maison de*), famille célèbre de Castille.
Lara, poème de Byron, tableau tout à la fois sombre et poétique (1814).
Laragne, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; 1,010 h.
Larche, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brives, 851 h.
Larcher (*ché*), érudit fr. (1726-1812).
Lardner, savant écrivain irlandais, vulgarisateur de la science (1793-1859).
La Renaudie, gentilhomme périgourdin, chef ostensible de la conjuration d'Amboise.
La Réveillère-Lépeaux, conventionnel, puis membre du Directoire ; un des chefs de la secte des théophilanthropes (1753-1824).
La Reynie, premier lieutenant général de police (1624-1709).
Largentière, ch.-l. d'arr. (Ardèche) ; 3,144 h. L'arr. a 10 cant., 106 comm., 105,624 h.
Largillière, peintre fr. (1656-1746).
La Riboisière (*le comte de*), général fr. d'artillerie (1759-1812). — La femme de son fils, sénateur en 1852, a fondé à Paris l'hôpital de ce nom.
Laridon, nom donné par La Fontaine à un chien dégénéré, dans la fable intitulée l'*Education* :

Oh ! combien de Césars deviendront [Laridons !

Ce vers s'applique à ceux que la mollesse rend indignes de leurs ancêtres.
Larisse, ville de la Turquie d'Europe ; 28,000 h.
Larive, acteur tragique fr. (1747-1827).
Larivey, auteur et comédien fr. auquel Molière a fait des emprunts. (1550-1612).
La Rochefoucauld (*duc de*), moraliste fr., auteur du livre des *Maximes* (1613-1680).
La Rochefoucauld-Liancourt, philanthrope éclairé (1747-1827).
La Rochefoucauld-Doudeauville, philanthrope et ministre sous Charles X (1765-1841).
La Rochejacquelein (*Henri de*), illustre chef vendéen, tué au combat de Nouaillé (1773-1794).
La Romana (*le marquis de*), général espagnol (1761-1811).
La Romiguière, philosophe distingué, un des fondateurs de l'éclectisme en France (1756-1837).
La Roque-Brou, ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac ; 1,496 h.
La Roque-Timbaut, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen ; 1,268 h.
Larrey, célèbre chirurgien militaire fr. (1766-1842).
La Rue (*le Père*), jésuite et prédicateur fr. distingué (1643-1725).
Laruns, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron ; 2,279 h.
La Sablière (*Mme de*). V. *Sablière*.
La Salle (*Jean-Baptiste de*), chanoine de Reims, fondateur de l'Institut des *Frères des Ecoles chrétiennes* (1651-1719).
Lasalle, général de cavalerie (1775-1809).
Lasalle, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan ; 2,430 h.
Lascaris (*rice*), savant grec, m. en 1535.
Lascaris, ou les *Grecs du* XVe *siècle*, célèbre ouvrage de M. de Villemain (1825), étude dans le genre du *Voyage du jeune Anacharsis*.
Las-Casas (*la-sca-zace*), célèbre prélat espagnol ; défendit avec zèle les indigènes américains contre l'oppression de leurs conquérants (1474-1566).
Las Cases (*las-caze*) (*comte de*), accompagna Napoléon dans l'exil, et publia le *Mémorial de Sainte-Hélène* (1766-1842).
La Serre, médiocre poète fr., bafoué par Boileau (1600-1665).
Lassay, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne ; 2,358 h.
Lasseube, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron. 2,624 h.
Lassigny, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne ; 964 h.
Lassus, architecte fr. (1807-1857).
Lasteyrie (*comte de*), agronome et philanthrope fr. (1759-1849).
La Suze (*comtesse de*), femme qu'ont rendue célèbre ses malheurs, son esprit et sa beauté (1618-1673).
La Thorillière (*le père et le fils*), comédiens de la troupe de Molière.
Latimer, évêque de Worcester : brûlé vif comme hérétique en 1555.
Latin (*empire*), nom donné à l'empire éphémère formé à Constantinople par les croisés en 1204.
Latins, peuples du Latium.
Latinus (*uce*), ancien roi du Latium.
Latium (*ci-ome*), ancienne région de l'Italie centrale.
Latone, mère d'Apollon et de Diane.

Latouche-Tréville, amiral fr. (1745-1804).

Latouche (*de*), littérateur et poète fr. (1785-1851).

La Tour-d'Auvergne, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 2,183 h.

Latour-d'Auvergne, brave soldat, surnommé le *Premier grenadier de France*, fut tué au combat de Neubourg en 1800.

Latour-de-France, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan; 1,364 h.

La Tour-du-Pin, ch.-l. d'arr. (Isère); 2,857 h. L'arr. a 8 cant., 123 comm., 127,990 h.

La Tour-du-Pin (*maison de*), famille noble qui a donné à la France plusieurs personnages illustres.

Latour-Maubourg (*marquis de*), général fr. (1656-1751).

Latran (*palais de*), résidence des souverains pontifes à Rome jusqu'en 1308.

Latreille, naturaliste fr., un des fondateurs de l'entomologie (1762-1833).

La Trémoille (*sire de*), célèbre capitaine fr., tué à Pavie (1460-1525).

Latronquière, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac; 566 h.

L'Atteignant (*l'abbé de*), poète du genre léger (1697-1779).

Latude, prisonnier à la Bastille pendant 36 ans, a laissé d'excellents mémoires sur sa captivité et sur ses tentatives d'évasion (1725-1805). En 1834, Guibert de Pixérécourt a fait représenter sur ce personnage un mélodrame qui eut beaucoup de succès.

Laubardemont, conseiller d'Etat et magistrat sous Louis XIII, fut l'agent dont Richelieu se servit pour perdre Urbain Grandier, Cinq-Mars et de Thou. Ce mot est quelquefois employé comme synonyme de juge sévère jusqu'à la cruauté.

Laud, archevêque de Cantorbéry, favori et premier ministre de Charles Ier, exécuté en 1645, comme coupable de haute trahison.

Laudon, feld-maréchal autrichien, eut la gloire de vaincre plusieurs fois Frédéric II (1716-1790).

Lauenbourg (*an*) (*duché de*), Etat de la Confédération germanique; 50,000 h.

Laujon, chansonnier fr. (1727-1811).

Launay (*marquis de*), gouverneur de la Bastille, où il fut massacré le 14 juillet 1789.

Launay (*Mlle de*). V. *Staal* (*Mme de*).

Lauraguais, petit pays de l'ancienne France, compris dans le dép. du Tarn

Lauraguais (*le comte de*), écrivain grand seigneur, renommé pour son esprit et ses bons mots (1733-1824).

Laure de Noves, femme célèbre par sa beauté, et immortalisée par les vers de Pétrarque (1307-1348).

Laurent (*saint*), diacre, martyr en 258; fut placé, à Rome, sous l'empereur Valérien, sur un gril de fer, que chauffaient des charbons ardents.

Laurent (*martyre de saint*), tableau de Valentin, musée de Dresde — de Ribera, galerie de Dresde — de Rubens, musée de Munich.

Laurent Giustiniani (*saint*), chef-d'œuvre du Pordenone, Académie de Venise : le saint a autour de lui saint Augustin, saint Bernard, saint François et saint Jean-Baptiste. Ce tableau a figuré au Louvre sous le premier Empire.

Laurière, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 1,441 h.

Lauriston (*marquis de*), petit-fils de Law; pair et maréchal de France sous la Restauration (1768-1828).

Lausanne, ville de Suisse, ch.-l. du canton de Vaud; 26,000 h.

Lauterbourg, ch.-l. de c. (Bas-Rhin); 2,005 h. Cédé à l'Allem.

Lautrec (*vicomte de*), commandait l'armée française à la défaite de La Bicoque; m. en 1528.

Lautrec, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 3,154 h.

Lauzerte, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Moissac; 2,895 h.

Lauzès, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors; 427 h.

Lauzet (*le*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Barcelonnette; 867 h.

Lauzun (*duc de*), personnage qui joua un rôle brillant et aventureux à la cour de Louis XIV, et qui est resté un des types du courtisan habile et prétentieux.

Lauzun, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 1,259 h.

Laval, ch.-l. du dép. de la Mayenne, à 301 kil. O.-S.-O. de Paris; évêché; 27,189 h. L'arr. a 9 cant., 90 comm., 130,355 h.

La Valette (*de*), grand maître de l'ordre de Malte (1494-1568).

La Valette (*cardinal de*), archevêque de Toulouse, très-dévoué à Richelieu (1593-1639).

La Valette (*comte de*), général fr., condamné à mort après les Cent-Jours, fut sauvé par le dévouement de sa femme (1769-1830).

La Valette, ch.-l. de c. (Charente), V. *Villebois-la-Valette*.

La Vallière (*duchesse de*), femme célèbre par sa beauté, vécut longtemps

à la cour de Louis XIV, et finit ses jours aux Carmélites (1644-1683).

Lavardac, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac, 2,158 h.

Lavardin, maréchal de France (1551-1614).

Lavater (*ère*), inventeur de la *physiognomonie*, ou art de juger le caractère par les traits du visage (1741-1801).

La Vauguyon (*le duc de*), lieutenant général fr. (1706-1772). — Son fils, diplomate, devint pair de France à la Restauration (1746-1828).

Lavaur, ch.-l. d'arr. (Tarn); 7,376 h. L'arr. a 5 cant., 57 comm., 52,127 h.

Laveaux, lexicographe fr. (1749-1827).

Lavelanet, ch.-l. de c. (Ariége), arr. de Foix, 3,033 h.

Laventie, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune, 4,326 h.

Lavinie, fille de Latinus et épouse d'Enée.

Lavinium (*ome*), ville de l'Italie ancienne bâtie par Enée.

Lavit-de-Lomagne, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin, 1,584 h.

Lavoisier, savant célèbre, créateur de la nomenclature chimique, périt sur l'échafaud révolutionnaire (1743-1794).

Lavoulte (*voute*), ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas, 3,160 h.

Lavoûte-Chilhac, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude, 736 h.

Law (*lâo*), financier fameux, organisa sous la Régence un système dont le résultat fut d'amener une effroyable banqueroute (1671-1729).

Lawrence (*lo*), célèbre peintre anglais (1769-1830).

Laya, poète dramatique fr. (1761-1838).

Laybach (*lè bak*), ville des Etats autrichiens (Illyrie), 20,500 h.

Lazare (*saint*), frère de Marthe et de Marie, fut ressuscité par J.-C.

Lazare, le pauvre de la parabole du *Mauvais riche*.

Lazaristes ou **Prêtres de la Mission**, congrégation fondée en 1625 par saint Vincent de Paul pour former des missionnaires.

Léandre, jeune Grec d'Abydos aimé de Héro.

Léandre, personnage de la comédie italienne. C'est le bellâtre entiché de sa personne, fier de ses rubans et de ses dentelles. De là le nom de *beau Léandre* donné par dérision à tout jeune homme qui affiche des prétentions de ce genre.

Lear (*le roi*), tragédie en cinq actes de Shakspeare, une des œuvres où le grand tragique s'est élevé à des traits sublimes et a rencontré d[e] situations du pathétique le plus d[é]chirant.

Le Bailli, fabuliste fr. (1756-1832).

Lebas, graveur de Louis XIV (170[7]-1783).

Lebas (*Joseph*), conventionnel, a[mi] de Robespierre, se tua d'un coup [de] pistolet en 1794.

Le Batteux. V. *Batteux*.

Lebeau, auteur de l'*Histoire du Ba[s]-Empire* (1701-1778).

Le Bon, conventionnel connu par s[es] cruautés; exécuté en 1795.

Lebon (*Phil.*), inventeur de l'éclaira[ge] au gaz, rebuté en France, alla port[er] sa découverte en Angleterre au co[m]mencement de ce siècle.

Lebrigant, avocat et philologue f[r.] faisait dériver toutes les langues [du] celtique (1720-1804).

Lebrun, célèbre peintre fr. (1619-169[0]).

Lebrun, poète lyrique fr. (1759-180[7]).

Lebrun, consul après le 18 brumai[re] (1739-1824).

Leclerc (*Perrinet*), bourgeois de P[a]ris, ouvrit les portes de la ville a[ux] Bourguignons en 1418.

Leclerc, avocat et méchant poè[te] berné par Racine.

Leclerc (*Sébastien*), graveur céléb[re] (1637-1714).

Leclerc (*Jean*), savant critique ge[ne]vois, d'origine fr. (1657-1736).

Leclerc, général fr., commanda l'[ex]pédition de Saint-Domingue, où [il] mourut de la fièvre jaune (1772-180[2]).

Leclercq (*Théodore*), auteur de p[ro]verbes dramatiques (1777-1851).

Lécluse (*Ch. de*), savant botaniste (1526-1609).

Lecointre (*de Versailles*), révolutio[n]naire enthousiaste et conventionn[el] né en 1750, m. en exil en 1805.

Leçon d'astronomie (*la*), chef-d'œu[vre] de Rembrandt, musée de [La] Haye. L'expression profonde des ph[y]sionomies, la vérité de tous les [dé]tails, la largeur de l'exécution et [la] justesse de l'effet lumineux form[ent] les traits saillants de cette œuv[re] célèbre, exécutée en 1632, pour l'I[n]stitut anatomique de La Haye.

Leçons d'anatomie comparée, i[m]mortel ouvrage de G. Cuvier, tr[a]duit dans toutes les langues (18[00]-1805).

Leçon de chant (*la*), tableau [de] Netscher, au Louvre, charma[nte] peinture, remarquable par l'élégan[ce] des figures et la perfection des [dé]tails.

Leçon de violoncelle (*la*), table[au] de Netscher, au Louvre. Mêmes [q]a[...]

servations que pour la *Leçon de chant.*

Leçon de philosophie, ou *Essai sur les facultés de l'âme*, ouvrage de La Romiguière, où l'auteur traite éloquemment des principes de l'intelligence et des origines des idées (1815).

Lecourbe, général fr. (1759-1815).

Lecouvreur (*Adrienne*), célèbre tragédienne fr. (1690-1730).

Lectoure, ch.-l. d'arr. (Gers); 6,086 h. L'arr. a 5 cant., 72 comm., 45,973 h.

Lecture de la Bible (*la*), tableau de Gérard Dov, au Louvre : une vieille femme lit la Bible à un vieillard assis en face d'elle ; ces deux figures passent pour être les portraits du père et de la mère de Gérard Dov.

Lecture du testament (*la*), tableau de Wilkie, collection particulière : scène de mœurs observée avec soin et peinte avec esprit.

Lecture chez Diderot (*une*), tableau de M. Meissonier (Exp. 1867); une des œuvres les plus intéressantes du Gérard Dov français.

Leczinska (*Marie*), fille du roi Stanislas, épousa Louis XV (1703-1768).

Leczinski. V. *Stanislas.*

Léda, personnage de la mythologie grecque, aimée de Jupiter, qui prit la forme d'un cygne pour lui plaire; mère de Castor et Pollux.

Léda, tableau de M. Riesener (Exp. univ., 1855) — de M. Baudry. C'est surtout grâce aux mérites de l'exécution que ces tableaux doivent d'être cités ici.

Le Dain (*Olivier*), barbier et confident de Louis XI ; fut pendu en 1484.

Lédignan, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais; 685 h.

Ledru (*Phil.*), habile physicien fr., dit *Comus* (1731-1807).

Le Duchat, philologue fr. (1658-1735).

Leeds (*lidse*), ville manufacturière d'Angleterre; 228,187 h.

Leeuwarden, ville des Pays-Bas, ch.-l. de la Frise; 25,000 h.

Lefebvre (*fèvre*), duc de Dantzig maréchal de France (1755-1820).

Lefebvre-Desnouettes, général fr. de cavalerie (1773-1822).

Lefèvre-Gineau, physicien fr. (1754-1829).

Lefort, général et amiral au service de la Russie, favori de Pierre le Grand (1656-1699).

Le Franc de Pompignan, poète lyrique hostile à Voltaire (1708-1784).

Léganès (*le marquis de*), général espagnol du XVIIe siècle.

Légataire universel (*le*), comédie en cinq actes et en vers, chef-d'œuvre de Regnard ; représentée sur le Théâtre-Français en 1708.

Legé, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes ; 4,455 h.

Légende des siècles (*la*), grande composition ; une des œuvres les plus poétiques de Victor Hugo (1859).

Legendre, fougueux démagogue et conventionnel, était boucher lorsque la Révolution éclata (1756-1797).

Legendre, géomètre fr. (1752-1834).

Léger (*saint*), évêque d'Autun, ministre de Childéric II (616-678).

Légion d'honneur (*ordre de la*), institué le 19 mai 1802 par le premier consul Bonaparte pour récompenser les services militaires et civils.

Législation primitive (*la*), par de Bonald (Paris, 1802, 3 vol.). Cet ouvrage du chef de l'école théologique au XIXe siècle est le plus estimé de tous ceux qu'il a écrits.

Legonidec, philologue fr. (1775-1838).

Legouvé, poète fr., auteur du *Mérite des femmes* (1764-1811).

Legrand d'Aussy, savant professeur et jésuite fr. (1737-1800).

Legras (*Mme*), fonda avec saint Vincent de Paul *les Sœurs de la Charité*, et en fut la première directrice (1591-1662).

Legs (*le*), charmante comédie en un acte et en prose, par Marivaux (1736).

Léguevin, ch.-l. de c. (Haute-Garonne); arr. de Toulouse ; 988 h.

Leibnitz (*lèb-nitce*), illustre philosophe allemand (1646-1716) ; est le chef de l'école optimiste, qui avait pris pour devise cette phrase souvent citée : « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. »

Leicester (*li-cès-ter*), ville d'Angleterre ; 68,000 h.

Leigné-sur-Usseau, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault ; 366 h.

Leipzig ou **Leipsick** (*lèp-sik*), v. du royaume de Saxe; victoires de Gustave-Adolphe sur les Impériaux (1635-1642); bataille entre les Français et les alliés (1813); 78,000 h.

Leith (*lite*), ville d'Ecosse ; 37,000 h. ; sert de port à Edimbourg.

Lejay (*le Père*), jésuite, fut le professeur de rhétorique de Voltaire au collége Louis-le-Grand.

Lejeune, oratorien et prédicateur distingué (1592-1672).

Lekain, célèbre tragédien fr. (1728-1778).

Le Laboureur, religieux et historien fr. (1628-1675).

Lélio, personnage de la comédie italienne.

Lelius, ou *De l'amitié*, admirable dia-

logue de Cicéron que déparent quelques subtilités (Ier siècle av. J.-C.).

Lemaire, philologue fr. (1767-1832).

Lemaistre de Sacy (*maître*), écrivain fr., auteur d'une traduction de l'Ancien Testament encore estimée (1612-1684).

Léman (*lac*) ou **Lac de Genève**, traversé par le Rhône, en Suisse.

Lemare, grammairien fr. (1766-1835).

Lemarrois, général fr. (1776-1836).

Lemberg (*lème-bergue*), capit. de la Gallicie; 75,000 h.

Lembeye (*lème-bé-ie*), ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 1,188 h.

Le Mêle-sur-Sarthe, ch.-l. de c. (Orne). V. *Mêle*.

Lemercier (*Népomucène*), poète dramatique et lyrique fr. (1771-1840).

Lémery, chimiste fr. (1645-1715).

Lemierre, poète tragique fr. (1721-1793).

Lemnos(*léme-nôce*), île de la mer Egée.

Lemoine, peintre d'histoire (1688-1737).

Lemonnier, astronome fr. (1715-1799).

Lemontey, littérateur fr. (1762-1826).

Lemot, sculpteur fr., auteur de la statue de Henri IV, placée sur le Pont-Neuf (1771-1827).

Lemoyne (*le Père*), poète médiocre, auteur du poème de *Saint Louis* (1602-1671).

Lencloître, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault; 1,939 h.

Lenclos (*Ninon de*), femme célèbre par son esprit et sa beauté (1616-1706).

Lenfant (*le Père*), célèbre prédicateur, périt dans les massacres de septembre.

Lenglet-Dufresnoy, compilateur fr. (1674-1755).

Lenoir, lieutenant général de police (1732-1807).

Lénore, héroïne d'une célèbre ballade du poète allemand Bürger, ballade dans laquelle un personnage sombre et fantastique répète plusieurs fois cette phrase : *Les morts vont vite*, restée proverbiale pour donner à entendre que la mort fait de fréquentes victimes dans de certaines circonstances, parmi des hommes que leur mérite, leurs talents, leurs vertus ont rendus célèbres. Ary Scheffer a fait en 1830 un tableau célèbre sur ce sujet fantaisiste.

Lenormand (Mlle), devineresse qui fut longtemps en vogue (1772-1843).

Lenormant, savant archéologue fr. (1802-1860).

Lenôtre, architecte, dessinateur de jardins et de parcs (1613-1700).

Lens (*lan-ce*), ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 7,298 h.

Lentulus, famille romaine qui a fourni plusieurs consuls.

Léon, ville d'Espagne; 9,866 h.

Léon (*province de*), province d'Espagne; 288,000 h.

Léon, capit. de la république de Nicaragua; 38,000 h.

Léon Ier le Grand, empereur d'Orient de 457 à 474.

Léon II, empereur d'Orient en 474.

Léon III l'Isaurien, empereur d'Orient de 717 à 741.

Léon IV, empereur d'Orient de 775 à 780.

Léon V l'Arménien, empereur d'Orient de 813 à 820.

Léon VI le Philosophe, empereur d'Orient de 886 à 911.

Léon, nom de plusieurs princes arméniens.

Léon Ier (*saint*), dit **le Grand**, pape de 440 à 461.

Léon II (*saint*), pape de 682 à 683.

Léon III, pape de 795 à 816, proclama Charlemagne empereur en 800.

Léon IV, pape de 847 à 855.

Léon V, pape en 903.

Léon VI, pape de 928 à 929.

Léon VII, pape de 936 à 939.

Léon VIII, pape de 963 à 965.

Léon IX (*saint*), pape de 1002 à 1054; séparation définitive de l'Eglise grecque.

Léon X (*Jean de Médicis*), pape de 1513 à 1521; protégea les arts, les lettres et les sciences, et mérita de donner son nom à l'un des siècles les plus brillants de l'histoire.

Léon X (*portrait de*), tableau de Raphaël, palais Pitti (Florence) : le pape a près de lui les cardinaux Jules de Médicis et de Rossi. Ce chef-d'œuvre avait été transporté à Paris lors des conquêtes du premier Empire. Il en existe au musée des Etudes (Naples) une belle répétition que quelques connaisseurs croient être une copie par Andrea del Sarto.

Léon XI, pape en 1605.

Léon XII, pape de 1823 à 1829.

Léonard (*saint*), l'un des compagnons de Clovis, se convertit avec lui après la bataille de Tolbiac.

Léonard de Vinci, peintre célèbre de l'école florentine, ami de François Ier (1452-1519).

Léonidas Ier (*âce*), roi de Sparte, le héros des Thermopyles, où il périt avec 300 Spartiates, en 480 av. J.-C. V. *Thermopyles*.

Léonidas aux Thermopyles, célèbre tableau de David, au Louvre : composition savante, d'un classicisme

outré et d'une roideur tout académique; dessin irréprochable; coloris monotone.

Léonidas II (*dce*), roi de Sparte de 257 à 238 av. J.-C.

Leopardi, érudit et littérateur italien (1798-1837).

Léopold (*saint*), margrave d'Autriche (1096-1136).

Léopold Ier, empereur d'Allemagne en 1658, accepta la paix de Nimègue en 1679, entra dans la ligue d'Augsbourg en 1686, signa le traité de Ryswick en 1697, engagea l'Allemagne dans la guerre de la *Succession* d'Espagne (1640-1705).

Léopold II, empereur d'Allemagne de 1790 à 1792, frère de Marie-Antoinette.

Léopold (*ordre de*), créé en Autriche par l'empereur François Ier en 1808.

Léopold (*ordre de*), institué en Belgique par le roi Léopold en 1832.

Léotychide, roi de Sparte, vainquit les Perses à la bataille navale de Mycale (479 av. J.-C.).

Lépante (*golfe de*), golfe de la Grèce, où don Juan d'Autriche gagna une bataille navale sur les Turcs en 1571.

Lépante (*allégorie de la bataille de*), tableau du Titien, musée royal de Madrid : cette belle toile a précisément les qualités opposées aux défauts que nous venons de signaler dans le *Léonidas;* mais elle n'en a pas l'irréprochable correction. Le Titien avait quatre-vingt-quatorze ans lorsqu'il la peignit.

Lepaute, horloger fr. (1707-1789).

Lepautre, architecte fr. (1614-1691).

L'Epée (*abbé de*). V. *Epée*.

Lepelletier de Saint-Fargeau, conventionnel; fut assassiné par le garde du corps Pâris en 1793.

Lepère, architecte fr.; éleva en 1805 la colonne de la place Vendôme (1762-1844).

Lépidus (*uce*), triumvir avec Antoine et Octave; m. l'an 13 av. J.-C.

Lépreux de la cité d'Aoste (*le*), par X. de Maistre, dialogue de quelques pages seulement, mais qui n'en est pas moins un chef-d'œuvre (1811).

Leprince de Beaumont (*Mme*), femme de lettres qui a laissé de nombreux ouvrages destinés à la jeunesse (1711-1780).

Léré, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre; 1,690 h.

Lerebours, opticien fr. (1762-1840).

Lérida, ville d'Espagne qui fut assiégée vainement par le grand Condé, en 1647; 19,000 h.

Lérins, nom de deux îles françaises de la Méditerranée, Sainte-Marguerite et Saint-Honorat.

Lerme (*duc de*), ministre du roi d'Espagne Philippe III, devint cardinal, et mourut en 1625.

Lerminier, philosophe et littérateur fr. (1803-1857).

Leroy (*Pierre*), poète satirique, un des auteurs de la *Satire Ménippée*.

Leroy, célèbre horloger fr. (1686-1759).

Leroy d'Etiolles, médecin fr., un des inventeurs de la lithotritie (1768-1860).

Le Sage, célèbre prosateur fr., auteur de *Gil Blas*, du *Diable Boiteux*, de *Turcaret*, etc. (1668-1747).

Lesbos (*lèce-bôce*), île de la mer Egée, célèbre dans l'antiquité.

Lescar, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 1,827 h.

Lescot (*Pierre*), architecte fr., éleva la façade du vieux Louvre et la fontaine des Innocents (1510-1571).

Lescun, maréchal de France sous François Ier; tué à Pavie (1493-1525).

Lescure, général vendéen, blessé mortellement à la Tremblaye (1766-1799).

Lesdiguières (*lèce*)(*duc de*), maréchal de France, connétable sous Henri IV et Louis XIII (1543-1626).

Lesley, évêque catholique d'Ecosse, servit Marie Stuart dans plusieurs négociations (1527-1596).

Lesneven (*lèce-ce-ne-vin*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest : 2,759 h.

Lesparre, ch.-l. d'arr. (Gironde); 3,656 h. L'arr. a 4 cant., 30 comm., 42,854 h.

Lespinasse (*Mlle de*), femme célèbre par son esprit (1732-1776).

Lessay, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 1,509 h.

Lessing (*lè-ci-ngue*), littérateur allemand, connu en France par ses fables (1729-1781).

Lestrygons, peuple anthropophage de la Sicile, voisin des Cyclopes.

Lesueur, peintre, surnommé le *Raphaël français* (1617-1655).

Lesueur, compositeur de musique religieuse et dramatique (1763-1837).

Lesurque, victime célèbre d'une erreur judiciaire, et dont la réhabilitation n'a pu encore être obtenue par voie judiciaire. On rappelle ce nom pour caractériser les erreurs que ne peuvent éviter les institutions même les plus respectables; exécuté en 1796.

Letellier (*Michel*), ministre de Louis XIV, père de Louvois (1603-1685).

Letellier (*Constant*), grammairien fr. (1762-1841).

Le Tellier (*le Père Michel*), jésuite, fut le dernier confesseur de Louis XIV.

Léthé, un des fleuves des enfers, nommé aussi le *fleuve d'oubli*. Les

ombres buvaient de ses eaux pour oublier complétement le passé. C'est cette idée que l'on exprime dans les nombreuses applications que l'on en fait.

Léthière, peintre fr. (1769-1832).

Letourneur, littérateur fr., traducteur de plusieurs ouvrages anglais (1736-1788).

Letronne, géographe, archéologue et érudit fr. (1787-1848).

Lettre de recommandation (*la*), tableau de Wilkie, collection particulière.

Lettres de Cicéron, comprenant les épîtres familières, celles à Atticus, à Quintus et à Brutus; monument incomparable et modèle du genre épistolaire (Ier siècle av. J.-C.).

Lettres à Lucilius, le chef-d'œuvre de Sénèque le Philosophe; ouvrage où le penseur déploie toutes les ressources de son esprit, et l'écrivain tous les charmes de son style (Ier siècle après J.-C.).

Lettres de Pline le Jeune, en dix livres; épîtres ingénieuses et enjouées, mais où l'on sent trop l'effort de l'esprit (Ier et IIe siècle).

Lettres de saint Basile, épîtres savantes de ce Père, sur des questions de doctrine, de discipline et de morale (IVe siècle).

Lettres de saint Grégoire de Nazianze, épîtres où l'on retrouve toutes les qualités de ce beau talent (IVe siècle).

Lettres de Voiture; lettres jadis fort admirées, où l'affectation, la recherche et la subtilité gâtent un esprit fin et délicat, mais dont plusieurs, excellentes de style, ont épuré le goût et assoupli la prose française (1650).

Lettres de Guez de Balzac; épîtres qui sont presque des discours oratoires, et qui ont contribué au perfectionnement de la prose française (1665).

Lettres de Mme de Sévigné, publiées en 1726, correspondance adressée à Mme de Grignan, sa fille; un des monuments littéraires du XVIIe siècle qui restera comme l'éternel modèle du genre.

Lettres familières de Gui Patin, recueil précieux et original, mais d'un style incorrect (XVIIe siècle).

Lettres de Mme de Maintenon, modèles d'urbanité, de bonté et de raison, où cette femme célèbre fait part de ses lumières et des fruits de son expérience (XVIIe et XVIIIe siècle).

Lettres Persanes, lettres satiriques que publia Montesquieu en 1721, sous le voile de l'anonyme. C'est voyage imaginaire d'un Persan Paris, une correspondance adres à son ami de Perse Ibben, et d laquelle il passe en revue a pleine liberté la politique, la religi la société tout entière. C'est d une de ces lettres que se trouve ce exclamation si pittoresque et si s vent citée : *Comment peut-on ê Persan!* que l'on poussait dans compagnies chaque fois que R s'y présentait, lorsqu'on appren qu'il était originaire de Perse. Dans les applications que l'on en fa cette expression exprime plaisa ment la surprise que fait éprou l'aspect d'une personne apparten à une classe ou à une national qui excite notre curiosité.

Lettres de Bolingbroke, écrits pol ques et littéraires, remarquables su tout par le style (1735).

Lettres sur l'Italie, par le préside De Brosses; relation très-spiritue et très-intéressante, dont le mér a été sanctionné par la critique m derne (1739).

Lettres d'une Péruvienne, rom ingénieux, mais dont le ton mé physique affaiblit l'intérêt, œuv principale de Mme de Graffig (1746).

Lettre sur les aveugles à l'usa de ceux qui voient, opuscule da lequel Diderot s'attache à démontr que les idées et les raisonnemen de ceux qui sont privés de la v diffèrent essentiellement des idées de la logique des clairvoyants (174

Lettres à une princesse d'Allem gne, par Euler; écrit très-clai mais aujourd'hui un peu arriéré, l'auteur traite de physique, de m taphysique et de logique (1768).

Lettres de Junius, qui parurent e Angleterre dans le *Public Advertis* de 1769 à 1772, et qui forment u des monuments les plus remarqu bles de la littérature politique e Angleterre. L'auteur de ces lettr paraît être Ph. Francis, secrétai de lord Chatham.

Lettres de Chesterfield à son fil lettres écrites avec une éléganc remarquable, mais d'une morale q n'est pas toujours irréprochab (1774).

Lettres du pape Clément XIV, œu vre apocryphe de Caraccioli, écri avec goût et renfermant de curieu documents (1777).

Lettres à Emilie sur la mytholo gie, par Demoustier, ouvrage mê de prose et de vers, quelquefo

gracieux, mais plus souvent prétentieux et affecté (1786-1798).

Lettres de Mme du Deffant, lettres adressées à l'Anglais Walpole, etc.; correspondance d'un grand prix; remarquable par la sûreté du jugement (XVIIIe siècle).

Lettres de lady Montague, écrites pendant son séjour en Turquie; c'est un recueil très-intéressant, mais qui est loin d'égaler en mérite la correspondance de Mme de Sévigné (XVIIIe siècle).

Lettres de Mlle Aïssé, mémoires intéressants sur la société française au XVIIIe siècle (1787).

Lettres sur l'Italie, ouvrage superficiel, mais ingénieux, par Dupaty (1788).

Lettres édifiantes et curieuses, lettres écrites par les missionnaires et datées de tous les coins du monde; ouvrage sans modèle parmi les anciens, unique parmi les modernes (XVIIe et XVIIIe siècle).

Lettres de P.-L. Courier, écrits élégants et spirituels, empreints d'une aimable originalité (1787-1824).

Lettres sur l'histoire de France, études critiques et politiques, par Augustin Thierry; publiées dans le *Courrier français* (1820-1825), et complétées en 1827.

Lettres sur l'Amérique du Nord, brillant ouvrage de M. Michel Chevalier, considéré par A. de Humboldt « comme un traité de la civilisation des peuples de l'Occident » (1836).

Lettres parisiennes, causeries spirituelles de Mme Em. de Girardin, le meilleur ouvrage de cet aimable écrivain (1836-1848).

Leucade, une des îles Ioniennes de la Grèce ancienne.

Leucippe, philosophe grec (Ve siècle av. J.-C.).

Leuctres, v. de l'anc. Béotie, célèbre par une victoire d'Epaminondas sur les Spartiates, en 371 av. J.-C.

Levaillant, naturaliste fr. (1753-1824).

Levau, architecte fr. (1612-1670).

Le Vayer (*La Mothe*). V. *La Mothe*.

Levens, ch.-l. de c. (Alpes-Marit.), arr. de Nice; 1,738 h.

Levet, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 984 h.

Lévi, troisième fils de Jacob.

Léviathan (*le*), le plus célèbre des ouvrages de Hobbes (1651-1668), où se trouvent exposés et développés avec une remarquable puissance de logique les principes de l'auteur en psychologie, en morale et en politique.

Levie, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène; 1,747 h.

Levier, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Pontarlier; 1,301 h.

Lévis (*le duc de*), homme politique et écrivain fr. (1755-1830).

Lévite d'Ephraïm (*le*), poème en prose de J.-J. Rousseau, sujet emprunté aux Ecritures.

Lévitique (*le*), IIIe livre du Pentateuque de Moïse, ainsi appelé parce qu'il contient les règlements et observations qui regardent les prêtres et les lévites. On y trouve le récit de ce qui s'est passé dans le premier mois de la deuxième année de la sortie d'Egypte. C'est comme le rituel de la religion juive. Il fallait que tout fût prescrit ou défendu aux Juifs dans le plus grand détail, afin de leur ôter la liberté de mêler dans leur culte et dans leurs mœurs les usages absurdes et pernicieux de leurs voisins.

Lévizac, grammairien fr.; m. en 1813.

Levroux, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux; 4,138 h.

Lewenhaupt (*le comte de*), général suédois, m. en 1719.

Lexington, v. des Etats-Unis, dans le Kentucky; 15,000 h.

Leyde (*lède*), v. de Hollande; 38,000 h.

Lézardrieux, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion; 2,051 h.

Lezay, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Melle; 2,589 h.

Lézignan, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne; 3,969 h.

Lezoux, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers; 3,641 h.

Lhomond, grammairien (1727-1794).

L'Hôpital (*Michel de*), magistrat intègre et éclairé (1506-1573).

Lhuis (*lui*), ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley; 1,266 h.

Lia, fille aînée de Laban, épouse de Jacob.

Liadières (*Ch. de*), militaire et poète fr. (1792-1858).

Liancourt, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont; 3,941 h.

Liban, montagne de la Turquie d'Asie.

Libanius, habile rhéteur grec du IVe siècle de notre ère.

Libère, pape de 352 à 366.

Liberté (*la*), ou *Le 28 juillet* 1830, tableau d'Eug. Delacroix, musée du Luxembourg : une femme, belle de colère et d'ardeur, agite un drapeau au sommet d'une barricade. Poésie sombre et terrible.

Libourne, ch.-l. d'arr. (Gironde), 14,960 h. L'arr. a 9 cant., 133 comm., 115,901 h.

Libye, nom donné par les anciens à l'Afrique.
Lichtwer (*liche-tvère*), fabuliste allemand (1719-1783).
Licinius Stolon (*uce*), tribun du peuple à Rome (376 av. J.-C.).
Licinius (*uce*), empereur romain, épousa la sœur de Constantin; m. en 324.
Liége, v. de la Belgique; 102,000 h.
Liegnitz, ville forte du royaume de Prusse; 18,000 h.
Lieou-Kieou, archipel d'Asie, composé de 37 îles.
Liernais, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune; 1,200 h.
Liévin (*le martyre de saint*), tableau de Rubens, musée de Bruxelles.
Liffré, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 3,175 h.
Ligarius, Romain qui combattit contre César et fut ensuite éloquemment défendu par Cicéron, qui arracha sa grâce au dictateur.
Ligne (*le prince de*), général belge au service de l'Autriche (1735-1814).
Ligné, ch.-l. de c. (Loire-Infér.), arr. d'Ancenis; 2,607 h.
Lignières, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand; 3,066 h.
Lignon (*le*), petite rivière du Forez, sur les bords de laquelle vivaient les bergers et les bergères de l'*Astrée*, célèbre roman de d'Urfé.
Ligny, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc 4,006 h.
Ligny, village de Belgique, où Napoléon Ier battit les Prussiens le 16 juin 1815.
Ligny-le-Châtel, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 1,447 h.
Ligue, union formée par les catholiques et qui servit d'instrument à l'ambition des Guises (1576).
Ligue du bien public, formée contre Louis XI par Charles, son frère, et les ducs de Bretagne, de Bourbon et de Bourgogne (1455).
Ligue sainte, coalition formée en 1511 contre la France par le pape Jules II, Ferdinand le Catholique, Henri VIII, les Vénitiens et les Suisses.
Ligueil, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Loches; 2,014 h.
Liguori (*go*), religieux napolitain, canonisé en 1816.
Ligurie, partie de l'Italie ancienne.
Lille, ch.-l. du dép. du Nord, à 222 kil. N. de Paris; 158,117 h. L'arr. a 17 cant., 129 comm., 555,262 h.
Lillebonne, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre; 4,815 h.
Lillers (*li-lèr*), ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 6,608 h.
Lilliput, pays imaginaire où aborde Gulliver, dans le roman de ce nom, par Swift, et où les hommes n'ont pas plus de six pouces de haut. Ce mot, et l'adjectif *lilliputien*, qui en a été formé, s'emploient surtout pour caractériser des possessions d'une étendue exiguë : *Une principauté* LILLIPUTIENNE. *La plupart des duchés d'Allemagne sont des royaumes de* LILLIPUT. Ce mot s'est même étendu aux objets remarquables par leur petitesse relative : *Un homme, un arbre d'une taille* LILLIPUTIENNE.
Lilybée, ville et promontoire de l'ancienne Sicile.
Lima, v. capit. du Pérou; 100,000 h.
Limay, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Mantes; 1,333 h.
Limagne, ancien pays de l'Auvergne, remarquable par sa fertilité.
Limbourg (*duché de*), anc. prov. des Pays-Bas, partagée aujourd'hui entre la Belgique et la Hollande.
Limerick, ville d'Irlande; 48,000 h.
Limoges, ch.-l. du dép. de la Haute-Vienne, à 381 kil. S.-S.-O. de Paris; 55,134 h. L'arr. a 10 cant., 80 comm., 153,157 h.
Limogne, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors; 1,400 h.
Limonest (*né*), ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 939 h.
Limours, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet; 1,188 h.
Limousin, anc. prov. de France.
Limoux, ch.-l. d'arr. (Aude); 5,897 h. L'arr. a 8 cant., 151 comm., 65,555 h.
Lin (*saint*), pape de 68 à 78.
Lincoln (*Abraham*), président des Etats-Unis; assassiné en 1864.
Lincoln, ville d'Angleterre, ch.-l. du comté de ce nom; 20,995 h.
Lindet, nom de deux frères qui furent membres de la Convention.
Lindor, personnage de la littérature espagnole, qui joue un rôle dans le *Barbier de Séville*, comédie de Beaumarchais.
Lindsay, poète écossais (1490-1557).
Lingard, historien anglais (1769-1851).
Lingendes (*Jean de*), évêque de Mâcon et orateur chrétien distingué (1595-1665).
Lingons, ancien peuple de la Gaule.
Linguet, avocat et littérateur fr.; exécuté en 1794.
Linière, poète satirique fr. (1628-1704).
Linois (*le comte de*), intrépide marin fr., contre-amiral (1761-1848).
Linné, médecin suédois, le plus célèbre botaniste du XVIIIe siècle (1707-1778).
Linus, poète grec du temps d'Orphée.
Lintz (*linte-ce*), v. d'Autriche; 30,000 h.

Lion (*golfe du*), dans la Méditerranée sur les côtes de France.

Lion assis, bronze,de M. Barye (1847): jardin des Tuileries.

Lion combattant un serpent, bronze, l'une des meilleures productions de M. Barye (exp. 1833 et 1837), aux Tuileries.

Lion-d'Angers (*le*), ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Segré; 2,708 h.

Lionne (*de*), ministre fr. (1611-1671).

Lipari (*îles*), archipel au N. de la Sicile.

Lippe-Detmold, principauté d'Allemagne; 112,000 h.

Lis (*ordre du*), créé en 1814, disparut au bout de quelques années.

Lisbonne, capitale du Portugal, sur le Tage; 275,000 h.

Lisfranc (*lice*), célèbre chirurgien fr. (1790-1847).

Lisière de forêt (*une*), tableau de Wynants, au Louvre — de Ruysdaël, musée de Rotterdam — de M. Th. Rousseau (Salon 1855), musée du Luxembourg.

Lisieux ch.-l. d'arr. (Calvados); 12,520 h. L'arr. a 6 cant., 123 comm., 67,046 h.

Lisle (*lile*), ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac; 4,625 h.

Lissa, île de l'Adriatique, où se livra en 1866, entre les Autrichiens et les Italiens, une bataille navale restée indécise.

List, économiste allemand auquel est due la première idée du zollverein.

Litanies de la Vierge (*la*), peintures murales de Victor Orsel, église Notre-Dame de Lorette, à Paris.

Littérature (*Histoire de la*). V. *Histoire*.

Lithuanie, prov. de l'anc. Pologne, annexée à la Russie et à la Prusse.

Livadie, ville de Grèce; 10,000 h.

Livarot, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux; 1,557 h.

Livernon, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac; 793 h.

Liverpool (*poul*), ville d'Angleterre, après Londres le principal entrepôt du commerce britannique; 484,000 h.

Livie, épouse d'Auguste et mère de Tibère.

Livingston, famille américaine qui a fourni aux Etats-Unis plusieurs hommes d'Etat distingués.

Livonie, région du N.-E. de l'Europe, qui fait partie de la Russie depuis Pierre le Grand, capitale *Riga*.

Livourne, ville du royaume d'Italie; 95,500 h.

Livre de Job (*le*). V. *Job*.

Livre des sept arts, ouvrage du savant Alcuin.

Lizy-sur-Ourcq, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux; 1,486 h.

Llorente, secrétaire général de l'inquisition en Espagne et historien de cette institution (1756-1823).

Lloyd, négociant anglais, fondateur des assurances maritimes, et dont le nom s'est depuis donné sur le continent à des établissements analogues.

Loango, capitale du royaume de ce nom dans la Guinée méridionale; 15,000 h.

Lobau, maréchal de France (1770-1838).

Locatelli, médecin de Bergame, inventeur d'un baume qui a conservé son nom; m. en 1637.

Loches, ch.-l. d'arr. (Indre-et-Loire); 4,964 h. L'arr. a 6 cant., 68 comm., 62,989 h.

Locke, philosophe anglais (1632-1704).

Lockhart, écrivain écossais (1794-1854).

Locle (*le*), ville de Suisse; 7,000 h.

Locminé, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy; 1,710 h.

Locride, pays de l'ancienne Grèce.

Locuste, fameuse empoisonneuse à Rome, sous Tibère, Claude et Néron.

Lodève, ch.-l. d'arr. (Hérault); 9,464 h. L'arr. a 5 cant., 73 comm., 54,538 h.

Lodi, ville d'Italie; 20,000 h.; victoire de Bonaparte en 1796.

Lofoden (*dène*) (*îles*), archipel dépendant de la Norvége.

Loges (*les*), célèbre série de 52 fresques exécutées par Raphaël, dans une galerie du Vatican. Les plus remarquables de ces tableaux représentent : *Dieu débrouillant le chaos*, *Dieu créant la terre*, *Dieu créant la lumière*, *Dieu créant les animaux*, la *Tentation d'Eve*, la *Sortie du paradis terrestre*, la *Construction de l'arche*, le *Déluge*, les *Amours d'Isaac et de Rébecca*, *Jacob et Rachel*, la *Chasteté de Joseph*, le *Triomphe de David*, la *Construction du temple de Salomon*, l'*Adoration des Mages*, le *Baptême de Jésus-Christ*, la *Cène*.

Logique, ou *Organon*, ouvrage d'Aristote, qui a porté cette science presque jusqu'à sa perfection (IVe siècle av. J.-C.). Ce livre a fait autorité, comme un dogme, durant tout le moyen âge.

Logique de Port-Royal, ou l'*Art de penser*, ouvrage célèbre, composé par Arnauld et Nicole (1662).

Logique de Condillac, traité lumineux et substantiel sur l'art de raisonner (1798).

Logique, excellent traité de philosophie par l'abbé Gratry (1856).

Logrono, ville d'Espagne; 7,000 h.

Lohengrin (*le*), légende allemande et poème épique du moyen âge.
Loing (*loin*) (*le*), petite rivière de France (Yonne), se jette dans la Seine.
Loir (*le*), rivière de France, se jette dans la Sarthe; 310 kil.
Loir-et-Cher (*dép. de*), ch.-l. Blois, 3 arr., 24 cant., 297 comm., 268,801 h. 18e div. milit. Cour d'appel d'Orléans; évêché à Blois.
Loire (*la*), fleuve de France, prend sa source dans le dép. de l'Ardèche, se jette dans l'Océan. Cours, 1,008 kil.
Loire (*dép. de la*), ch.-l. Saint-Etienne, 3 arr., 30 cant., 328 comm., 550,611 h. 3e div. milit. Cour d'appel et archevêché de Lyon.
Loire (*dép. de la Haute-*), ch.-l. Le Puy, 3 arr., 28 cant., 262 comm., 308,732 h. 20e div. milit. Cour d'appel de Riom; évêché, Le Puy.
Loire-Inférieure (*dép. de la*), ch.-l. Nantes, 5 arr., 45 cant., 215 comm., 602,206 h. 15e div. milit. Cour d'appel de Rennes; évêché à Nantes.
Loiret (*le*), petite rivière de France, affluent de la Loire; cours, 12 kil.
Loiret (*dép. du*), ch.-l. Orléans, 4 arr., 31 cant., 349 comm., 353,021 h. 1re div. milit. Cour d'appel et évêché à Orléans.
Loiron, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval; 1,002 h.
Lois (*les*), dialogue de Platon, formant douze livres; traité didactique remarquable par la richesse des développements oratoires et contenant des morceaux magnifiques, mais aussi des principes trop absolus, des utopies (IVe siècle av. J.-C.).
Loisel, jurisconsulte fr. (1536-1617).
Lokman (*mann*), fabuliste arabe contemporain de Salomon.
Lombard (*Pierre*), célèbre théologien fr. (1100-1160).
Lombardie, partie nord de l'Italie; capitale *Milan*, aujourd'hui une des provinces du royaume d'Italie.
Lombard, peuple de la Lombardie, du VIe au VIIIe siècle, vaincu par Charlemagne.
Lombart, graveur fr. (1612-1682).
Lombez (*bèze*), ch.-l. d'arr. (Gers); 1,678 h. L'arr. a 4 cant., 71 comm., 37,623 h.
Loménie de Brienne, cardinal, ministre de Louis XVI (1727-1794).
Lomonosof, poète russe (1711-1765).
Londinières, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Neufchâtel; 1,141 h.
Londonderry, ville et port d'Irlande, ch.-l. du comté de ce nom; 20,000 h.
Londres, capitale de l'Angleterre, ville la plus grande, la plus riche et la plus peuplée de l'Europe, la plus commerçante du monde entier; 3,067,536 h. en 1867.
Longchamps, ancienne abbaye près de Paris.
Longeau, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres; 467 h.
Longepierre, poète fr. (1659-1721).
Longévité humaine (*de la*), ouvrage de M. Flourens, où l'auteur recule d'une manière extraordinaire les limites moyennes de la vie (1854).
Longin, rhéteur grec; m. en 273.
Longjumeau, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil; 2,301 h.
Longobardi, jésuite et missionnaire italien; m. à Pékin en 1655.
Longny, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne; 2,377 h.
Longué, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Baugé; 4,274 h.
Longueville, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 720 h.
Longueville (*duchesse de*), sœur du grand Condé, joua un rôle important pendant la Fronde (1619-1679).
Longueville (*Mme de*), ouvrage de V. Cousin; étude historique, où l'auteur montre trop d'enthousiasme pour l'héroïne (1853).
Longus (*uce*), écrivain du Ve siècle, auteur de *Daphnis et Chloé*.
Longuyon, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey; 1,840 h.
Longwood (*goud*), habitation de Napoléon à Sainte-Hélène.
Longwy (*lon-oui*), v. forte; ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey; 1,830 h.
Lons-le-Saunier (*lon*), ch.-l. du dép. du Jura, à 402 kil. S.-E. de Paris; 10,701 h. L'arr. a 11 cant., 212 comm., 99,233 h.
Lope de Véga, célèbre poète espagnol, auteur de plus de 2,000 pièces de théâtre (1562-1635).
Loret, poète médiocre, publia de 1650 à 1655 une *Gazette* en vers burlesques, où il racontait chaque semaine les faits venus à sa connaissance.
Lorette, v. du roy. d'Italie; 8,000 h.
Lorges (*le duc de*), neveu de Turenne et maréchal de France (1630-1702).
Lorgues, ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; 4,436 h.
Lorient, ch.-l. d'arr. (Morbihan), 34,660 h.; ville forte et port militaire; L'arr. a 11 cant., 52 comm., 167,061 h.,
Loriol, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence; 3,634 h.
Loriquet, historien fr. (1767-1845).
Lormes, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy; 3,040 h.
Loroux (*le*), ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 4,067 h.

Lorquin, ch.-l. de c. (Meurthe), arr. de Sarrebourg; 1,035 h.

Lorrain (*Claude*), célèbre peintre fr., surnommé le *Raphaël du paysage* (1600-1682).

Lorraine, ancienne province de la France; capitale *Nancy*.

Lorraine (*cardinal de*), l'un des Guises, et l'un des chefs de la Ligue (1527-1574).

Lorrez-le-Bocage, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau; 911 h.

Lorris, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis; 2,085 h.

Lorris. V. *Guillaume de Lorris*.

Lot, rivière de France, affluent de la Garonne; cours, 481 kil.

Lot (*dép. du*), ch.-l. Cahors. 3 arr., 29 cant., 321 comm., 281,404 h. 12e **div.** milit. Cour d'appel d'Agen; évêché à Cahors.

Lot-et-Garonne ([illegible]), ch.-l. Agen. 4 arr. 35 cant., 319 comm., 319,289 h. 14 div. milit. Cour d'appel et évêché à Agen.

Loth (*lote*), neveu d'Abraham, père des Ammonites et des Moabites.

Lothaire, **Ier**, empereur d'Occident, fils de Louis le Débonnaire; fut vaincu à Fontenay (795-855).

Lothaire II, fils du précédent, roi de Lorraine; m. en 869.

Lothaire, roi de France, fils de Louis d'Outre-mer (941-986).

Lotophages, peuple de l'ancienne Afrique, ainsi appelé parce qu'il se nourrissait surtout des fruits du lotus.

Loudéac, ch.-l. d'arr. (Côtes-du-Nord); 5,993 h. L'arr. a 9 cant., 60 comm., 88,635 h.

Loudes, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 1,550 h.

Loudun, ch.-l. d'arr. (Vienne); 4,493 h. L'arr. a 4 cant., 57 comm., 34,537 h.

Loué, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 1,806 h.

Louhans (*an*), ch.-l. d'arr. (Saône-et-Loire); 3,913 h. L'arr. a 8 cant., 81 comm., 85,897 h.

Louis Ier le Débonnaire, fils de Charlemagne, roi de France de 814 à 840.

Louis II, le Bègue, fils de Charles le Chauve; régna de 877 à 879.

Louis III, fils du précédent; régna de 879 à 882.

Louis IV d'Outre-mer, fils de Charles le Simple, roi de 936 à 954.

Louis V, le Fainéant, fils de Lothaire; régna de 986 à 987.

Louis VI, le Gros, fils de Philippe Ier; régna de 1103 à 1137.

Louis VII, le Jeune, fils du précédent; prit part à la 2e croisade; régna de 1137 à 1180.

Louis VIII, le Lion, fils de Philippe-Auguste; régna de 1223 à 1226.

Louis IX, fils du précédent et de Blanche de Castille; entreprit la 7e et la 8e croisade, et mourut de la peste à Tunis; régna de 1226 à 1270; fut canonisé en 1297. Un acte de sa vie est souvent rappelé en littérature et dans la conversation : Saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes.

Louis IX, tragédie estimée, d'Ancelot, représentée en 1819.

Louis X, le Hutin, fils de Philippe le Bel; régna de 1314 à 1316.

Louis XI, fils de Charles VII, porta un coup mortel à la féodalité; régna de 1461 à 1483.

Louis XI, tragédie d'Ancelot, qui obtint un grand succès (1819).

Louis XI, tragédie historique de Casimir Delavigne, où l'auteur a produit en traits saisissants le caractère de ce prince, représentée en 1832.

Louis XII, le Père du Peuple, successeur de Charles VIII; réunit la Bretagne à la France, et régna de 1498 à 1515. L'histoire a retenu de ce prince un mot célèbre : « Ce n'est pas au roi de France à venger les injures du duc d'Orléans, » phrase qu'il prononça, lorsque, monté sur le trône, ses courtisans lui conseillaient de se venger de La Trémouille qui l'avait fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier. Cette belle réponse est rappelée dans les circonstances, malheureusement trop rares, où un grand caractère immole à ses instincts généreux le désir si naturel de la vengeance.

Louis XIII, fils de Henri IV, roi de 1610 à 1643; eut pour ministre Richelieu.

Louis XIV ou **Louis le Grand**, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, monta sur le trône à cinq ans; favorisa les arts, les sciences et les lettres; donna son nom à son siècle; eut le règne le plus long et l'un des plus remarquables de notre histoire (1638-1715). Un mot peint bien le caractère altier de ce prince : *J'ai failli attendre!* qu'il prononça un jour que ses voitures n'étaient arrivées qu'à l'heure précise où il les avait demandées. Un autre mot : *l'État, c'est moi*, qu'il fit entendre lorsqu'il entra botté et éperonné dans le parlement, achève cette peinture.

Louis XIV (*portrait de*), tableau d'Hyacinthe Rigaud, au Louvre — du même, au musée de Madrid.

Louis XIV (*statue équestre en bronze de*), par Bosio, érigée sur la place des Victoires, à Paris, en 1824.

Louis XV, arrière-petit-fils et successeur de Louis XIV; règne fatal à la France de 1715 à 1774. Un mot égoïste : *Après moi le déluge*, exprime l'indifférence de ce prince pour toutes les complications, tous les malheurs qui menaçaient de tomber sur la France après son mauvais gouvernement. Dans l'application, ces mots expriment une froide insouciance.

Louis XVI, roi de 1774 à 1793, commença son règne par des réformes qui le rendirent populaire; convoqua les états généraux en 1789; ne put contenir le torrent révolutionnaire, et périt sur l'échafaud le 21 janvier 1793; né en 1754.

Louis XVI (*Histoire du règne de*), par Droz, ouvrage estimé (1839-1842).

Louis XVII, fils du précédent; m. au Temple à l'âge de dix ans, en 1795.

Louis XVIII, né en 1755, frère de Louis XVI; régna de 1815 à 1824; il est l'auteur de la Charte constitutionnelle. Ce prince avait pour devise favorite : *L'exactitude est la politesse des rois.* On sait que lorsqu'il rentra en France en 1815, son frère, le duc d'Artois, depuis Charles X, qui le précédait, prononça ce mot, qui est resté célèbre : Rien n'est changé en France : *il n'y a qu'un Français de plus*, qu'on rappelle souvent pour marquer qu'un changement de personnes n'a occasionné aucun changement dans les institutions. C'est aussi de cette époque que date cette phrase : *Ils n'ont rien appris, rien oublié*, appliquée aux émigrés, qui n'acceptaient aucune des conséquences de la Révolution. Ces mots se rappellent pour faire entendre que les leçons de l'expérience restent stériles pour certains esprits que dominent les préjugés.

Louis-Philippe, roi des Français de 1830 à 1848; m. en 1850 en exil.

Louis Ier, empereur d'Allemagne, le même que Louis le Débonnaire, roi de France.

Louis II, le Jeune, fils de Lothaire Ier; empereur de 855 à 875.

Louis, dit **le Germanique**, troisième fils de Louis le Débonnaire; empereur de 817 à 876.

Louis III, fils du précédent, empereur en 876; m. en 882.

Louis, dit **l'Aveugle**, fils de Boson, fut empereur de Germanie (880-929).

Louis IV, dit **l'Enfant**, roi de Germanie en 899, empereur en 908; fut le dernier empereur carlovingien (893-911).

Louis V, de Bavière, élu empereur à Francfort en 1314 (1284-1347).

Louis Ier, dit **le Grand**, roi de Hongrie et de Pologne (1326-1382).

Louis II, roi de Hongrie et de Bohême (1506-1526).

Louis de France, grand dauphin, fils unique de Louis XIV, eut pour précepteur Bossuet (1688-1711).

Louis, dauphin, né à Versailles en 1729, fils de Louis XV, père de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X; m. en 1765.

Louis Bonaparte, cinquième fils de Charles Bonaparte; né en 1778, épousa Hortense Beauharnais; roi de Hollande en 1806, abdiqua en 1810; m. à Florence en 1846. C'est le père de Napoléon III.

Louis (*le baron*), homme d'Etat (1755-1837).

Louis (*ordre de Saint-*), ordre institué par Louis XIV en 1693 pour récompenser les services militaires; n'a plus été conféré depuis 1830.

Louise de Savoie, épouse du duc d'Orléans, mère de François Ier (1476-1532).

Louisiane, un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord; ch.-l. la *Nouvelle-Orléans;* 709,433 h.

Louisville, ville des Etats de l'Union, dans le Kentucky; 75,000 h.

Loulay, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saint-Jean-d'Angely; 601 h.

Loup (*saint*), évêque de Troyes; m. en 478.

Loup et l'Agneau (*le*), tableau de M. Mulready (1855), collection de la reine d'Angleterre : un écolier hargneux (le loup) frappe un de ses camarades, chétif et timide (l'agneau); jolie scène, composée et dessinée avec beaucoup d'esprit.

Loupe (*la*), ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Nogent-le-Rotrou; 1,357 h.

Louqsor ou **Luxor**, village d'Egypte.

Lourdes, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. d'Argelès; 4,714 h.

Louroux-Béconnais (*le*), ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 2,908 h.

Loustalot, journaliste révolutionnaire, ami de C. Desmoulins; m. en 1790.

Louvain, ville de Belgique; 35,100 h.

Louvel, ouvrier sellier, assassin du duc de Berry; m. sur l'échafaud en 1820.

Louvet de Couvray, conventionnel, auteur de *Faublas* (1760-1797).

Louviers, ch.-l. d'arr. (Eure); 11,360 h. L'arr. a 5 cant., 111 comm., 65,112 h.; draps renommés.

Louvigné-du-Désert, ch.-l. de c. (Ille-

et-Vilaine), arr. de Fougères ; 3,592 h ; draps renommés.

Louvois (*marquis de*), ministre de la guerre sous Louis XIV (1641-1691).

Louvre (*palais du*), ancienne résidence royale, aujourd'hui convertie en musées, à Paris. Le Louvre fut commencé sous Philippe-Auguste en 1204, continué sous François Ier, sous Henri II, sous Louis XIII et enfin sous Louis XIV, qui fit élever la magnifique colonnade faisant face à Saint-Germain-l'Auxerrois ; mais ce ne fut qu'en 1848 que l'achèvement du Louvre fut décrété par une loi. Les principaux architectes de ce monument, unique au monde, furent Pierre Lescot, Androuet du Cerceau, Lemercier, Claude Perrault et Visconti.

Lovelace, un des principaux personnages de *Clarisse Harlowe*, célèbre roman de Richardson. Le nom de *Lovelace* est devenu proverbial pour désigner un jeune homme sans principes et d'une conduite scandaleuse.

Lowe (*lô*) (*sir Hudson*), geôlier de Napoléon à Sainte-Hélène (1770-1844).

Lowendahl (*vin*) (*comte de*), maréchal de France (1700-1755).

Loyal (*Monsieur*), personnage qui remplit un rôle d'huissier dans le *Tartufe*, de Molière, et dont le nom est resté pour désigner par plaisanterie un homme de cette profession.

Loyseau de Mauléon, célèbre avocat au parlement de Paris, concourut à la réhabilitation de Calas (1728-1771).

Lozère, chaîne des Cévennes.

Lozère (*dép. de la*), ch.-l. Mende. 3 arr., 24 cant., 194 comm., 135,190 h. 10e div. milit. Cour d'appel de Nîmes ; évêché à Mende.

Lubeck, ville libre d'Allemagne ; 49,183 h.

Lubersac, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive ; 3,668 h.

Lubin (*saint*), évêque de Poitiers ; m. en 556.

Lublin, ville de Russie (Pologne) ; 15,000 h.

Lubomirski, famille princière de Pologne, qui remonte au XIe siècle.

Luc (*saint*), l'un des quatre évangélistes.

Luc (*le*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan ; 3,396 h.

Luc-en-Diois (*le*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die ; 909 h.

Lucain, poète latin, auteur de la *Pharsale*, s'ouvrit les veines dans un bain pour échapper au supplice que Néron lui réservait (39-65).

Lucanie, contrée de l'Italie ancienne.

Lucayes (*ka-ie*) (*îles*), archipel de l'océan Atlantique ; île principale *Bahama*.

Luce Ier, pape de 252 à 253.

Luce II, pape de 1144 à 1145.

Luce III, pape de 1181 à 1185.

Luce de Lancival, poète fr. (1766-1810).

Lucenay-l'Evêque, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun ; 1,131 h.

Lucerne, ville et canton de la Suisse.

Lucie (*sainte*), vierge et martyre en 304.

Lucie, personnage de la *Fiancée de Lammermoor*, un des principaux ouvrages de Walter Scott et opéra célèbre de Donizetti. C'est un des plus touchants exemples des malheurs que les haines de famille peuvent faire rejaillir sur les enfants.

Lucien, écrivain grec du IIe siècle, célèbre par ses *Dialogues*.

Lucien Bonaparte, troisième fils de Charles Bonaparte, président du Conseil des Cinq-Cents ; m. en Italie (1773-1840).

Lucifer (*fèr*), chef des anges rebelles.

Lucilius (*uce*), satirique romain, ami de Scipion l'Africain.

Lucine, déesse qui présidait à la naissance.

Lucius de Patras, écrivain grec du siècle des Antonins, considéré comme l'auteur du conte de l'*Ane d'or*.

Luckner (*nèr*), maréchal de France ; décapité en 1794.

Lucknow, une des plus grandes villes de l'Inde anglaise ; 300,000 h.

Luçon, ch.-l. de c. (Vendée) ; évêché ; arr. de Fontenay-le-Comte ; 6,062 h.

Luçon ou **Manille**, la plus grande des îles Philippines ; 2,000,000 h.

Lucques, ville d'Italie ; 24,000 h.

Lucrèce, dame romaine qui se tua de désespoir après avoir été outragée par un fils de Tarquin le Superbe, événement tragique qui amena l'abolition de la royauté et l'établissement de la république à Rome (509 av. J.-C.). Le nom de Lucrèce est resté pour caractériser ces femmes fières et vertueuses qui préfèrent la mort au déshonneur.

Lucrèce, une des meilleures tragédies de M. Ponsard, œuvre d'une grande simplicité comme conception, mais qui est loin d'être irréprochable (1843).

Lucrèce, poète latin ; se tua 51 ans av. J.-C.

Lucrèce Borgia, drame historique, de Victor Hugo, représenté en 1833.

Lucrèce et Collatin, groupe de Lepautre, jardin des Tuileries.

Lucullus (*uce*), général romain, célèbre par son luxe; né l'an 115 av. J.-C. C'est lui qui, un jour qu'il était seul à souper, et que son intendant ne lui servait pas, comme à l'ordinaire, un repas somptueux, lui dit orgueilleusement: « *Ne savais-tu pas que Lucullus soupait ce soir chez Lucullus?* »

Lude (*le*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche; 3,917 h.

Lude (*le duc du*), général fr.; m. en 1685.

Ludlow, républicain anglais, chef des Indépendants et l'un des juges de Charles Ier (1620-1693).

Ludolf, orientaliste allemand, dont les travaux ont surtout porté sur la langue éthiopienne (1624-1704).

Ludovic le More, duc de Milan; m. en 1518.

Lugdunum, nom latin de la ville de Lyon.

Lugny, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon; 1,368 h.

Lugo, ville d'Espagne, dans la Galice; 7,000 h.

Luitprand, roi des Lombards de 712 à 741.

Luitprand, évêque de Crémone, un des plus savants hommes du xe siècle.

Luknow. V. *Laknau*.

Lulle (*Raymond*), écrivain et chimiste (1236-1315).

Lulli, célèbre musicien du siècle de Louis XIV (1633-1687).

Lumbres (*lon*), ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer; 967 h.

Luna, ministre et favori du roi de Castille, Jean II; décapité en 1453.

Lunas (*nâce*), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Lodève; 1,356 h.

Lune (*monts de la*), en Afrique.

Lunebourg, ville forte de Prusse (Hanovre); 14,450 h.

Lunel, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; vins renommés; 7,281 h.

Lunéville, ch.-l. d'arr. (Meurthe-et-Moselle); 12,369 h. L'arr. a 6 cant., 145 comm., 80,770 h.

Lupata (*monts*), dits **l'Épine du monde**, chaîne de montagnes d'Afrique.

Lupercales, fêtes de Pan à Rome.

Lurcy-Lévy, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins; 3,966 h.

Lure, ch.-l. d'arr. (Haute-Saône); 3,555 h. L'arr. a 10 cant., 203 comm., 129,350 h.

Luri, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 1,838 h.

Lury, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 861 h.

Lusace, ancienne contrée de l'Allemagne, qui s'étendait entre l'Elbe et l'Oder, au N. de la Bohême et au S. du Brandebourg; 500,000 h.

Lusiades (*les*), ou la *Lusiade*, poème épique de Camoens, en dix chants, a pour sujet les découvertes des Portugais dans les Indes orientales. Le poème de Camoens, dont Vasco de Gama est le héros principal, est une véritable épopée nationale, une magnifique galerie où le poète a trouvé moyen de faire défiler sous les yeux de ses lecteurs tous les exploits, tous les faits célèbres qui appartiennent à l'histoire du Portugal; la gloire nationale y revêt toutes les formes que l'imagination la plus brillante peut lui prêter. Entre autres beautés que renferment les *Lusiades*, on admire surtout le touchant épisode d'Inès de Castro et l'apparition du géant Adamastor (v. ce mot), création égale à tout ce que les plus grands poètes ont pu produire.

Lusignan (*Guy de*), dernier roi de Jérusalem; m. en 1194.

Lusignan, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers; 2,321 h.

Lusigny, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes; 1,156 h.

Lusitanie, ancien nom du Portugal.

Lussac, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne; 1,872 h.

Lussac-les-Châteaux, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon; 1,791 h.

Lussan, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès; 1,092 h.

Lussan (*Marguerite de*), femme auteur (1682-1758).

Lustucru, personnage niais du vaudeville, ajoute encore à la simplicité de Jocrisse. C'est lui qui, après une scène que son maître vient de lui faire au sujet d'une maladresse, veut se suicider et s'écrie sérieusement: « qu'on m'apporte un puits! »

Lutèce, ancien nom de Paris.

Lutèce, ouvrage critique de H. Heine sur la société parisienne, et notamment sur les arts et la littérature (1855).

Luther (*tèr*) (*Martin*), moine augustin, chef de la réformation religieuse en Allemagne (1483-1546).

Lutrin (*le*), poème héroï-comique, le plus charmant ouvrage de Boileau, mais dont les deux derniers chants sont inférieurs aux quatre premiers (1763). C'est un chef-d'œuvre de versification et de bonne plaisanterie.

Lutte de taureaux (*la*), tableau de M. Brascassat, musée de Nantes.

Lutteurs (*les*), groupe antique, musée des Offices (Florence).

Lutzen (*lute-zène*), ville de Prusse,

théâtre de deux mémorables batailles : l'une en 1632, où fut tué Gustave-Adolphe ; l'autre en 1813, où Napoléon battit les Russes et les Prussiens.

Luxembourg, ancien Etat de l'empire d'Allemagne.

Luxembourg (*duc de*), maréchal de France, né en 1628 ; gagna les batailles de Fleurus (1690), Steinkerque (1692), Nerwinde (1693) ; m. en 1695.

Luxembourg (*palais du*), un des plus beaux édifices de Paris, construit de 1615 à 1620 par Marie de Médicis, sous la direction de l'architecte J. Debrosse. Le musée et le jardin sont renommés.

Luxeuil, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure ; 3,908 h.

Luxor. V. *Louqsor*.

Luynes (*duc de*), favori de Louis XIII (1577-1621).

Luz, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. d'Argelès ; 1,512 h.

Luzarches, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise ; 1,366 h.

Luzech (*zèk*), ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors ; 1,890 h.

Luzy, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Château-Chinon ; 2,519 h.

Lycaon, roi d'Arcadie, fut changé en loup suivant la Fable, pour avoir offert à Jupiter, assis à sa table et déguisé en mortel, les membres d'un enfant qu'il avait égorgé.

Lycas, personnage de la mythologie grecque, qui porta à Hercule, de la part de Déjanire, la fatale tunique du centaure Nessus. Le héros s'en étant revêtu devint tout à coup furieux, et, saisissant le pauvre Lycas par le pied, il le fit tournoyer plusieurs fois, puis le lança dans la mer Eubée, où il fut changé en rocher.

Lycée, nom d'une promenade d'Athènes, où Aristote donnait ses leçons.

Lycée (*le*), nom sous lequel on désigne le cours de littérature ancienne et moderne de La Harpe.

Lycie, anc. région de l'Asie Mineure.

Lycomède, roi de Scyros (XIIIe siècle av. J.-C.). C'est à la cour de ce prince que Thétis envoya son fils Achille pour le soustraire aux dangers de la guerre de Troie.

Lycophron, poète grec du IIe siècle av. J.-C.

Lycurgue, législateur de Sparte (884 av. J.-C.).

Lydie, contrée de l'Asie Mineure.

Lyncée, mari d'Hypermnestre, une des Danaïdes.

Lynch (*loi de*), loi à laquelle un juge de la Caroline, au XVIe siècle, John Lynch, a donné son nom, et en vertu de laquelle, en Amérique, on procède souvent par justice sommaire contre ceux que l'insuffisance des lois pourrait laisser impunis.

Lyon, ch.-l. du dép. du Rhône, à 463 kil. S.-E. de Paris ; 323,417 h. ; la seconde ville de France pour la population, le commerce et l'industrie ; archevêché ; cour d'appel. L'arr. a 19 cant., 132 comm., 498,294 h.

Lyonnais (*le*), ancienne province de France ; capit. *Lyon*.

Lyonnaise, nom donné par les Romains à l'une des divisions de la Gaule.

Lyons-la-Forêt, ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys ; 1,370 h.

Lys (*lice*), riv. de France et de Belgique qui se jette dans l'Escaut ; 209 kil.

Lysandre, général lacédémonien (404 av. J.-C.). Plutarque a dit de lui qu'il savait coudre la peau du renard sur celle du lion.

Lysias (*âce*), orateur grec (459-380 av. J.-C.).

Lysimaque, un des capitaines d'Alexandre, devint plus tard roi de Macédoine ; m. en 282 av. J.-C.

Lysippe, statuaire grec vers 350 av. J.-C.

Lysistrate, comédie d'Aristophane, satire politique en faveur de la paix, représentée à Athènes, en 412 av. J.-C.

Lyttleton (*lord*), homme politique et écrivain anglais (1709-1773).

M

Mabillon, savant bénédictin fr. (1632-1707).

Mably, publiciste fr. (1709-1785).

Machabée. V. *Macchabée*.

Mac-Adam, ingénieur écossais, inventeur du système d'empierrement des routes qui porte son nom (1755-1836).

Macaire (*saint*), solitaire de la Thébaïde (300-390).

Macaire, personnage de comédie. V. *Robert*.

Macao, ville forte de l'empire chinois, port franc ; 70,000 h.

Macarel, écrivain et administrateur fr. (1792-1851).

Macassar, Etat des îles Célèbes, aux Hollandais ; ch.-l. *Macassar*.

Macaulay, célèbre historien anglais (1800-1859).

Macbeth, roi d'Ecosse, dont le nom et les forfaits ont été immortalisés par Shakspeare, dans un drame terrible et étrange qui parut en 1606. Un jour, d'après la légende, Macbeth traversait, avec son ami Banco

une lande déserte. Tout à coup il aperçut trois vieilles femmes à l'aspect farouche et surnaturel : « Salut, Macbeth, dit l'une, thane de Glamis ! — Salut, Macbeth, fit la seconde, thane de Cawdor ! — Salut, Macbeth, futur roi d'Ecosse ! » dit à son tour la troisième. « Quelles femmes êtes-vous donc, leur dit alors Banco, vous qui promettez tout à mon compagnon, et rien à moi ? — A toi, reprit une des vieilles femmes, nous promettons de plus grands bienfaits qu'à lui, car il fera une triste fin et ne laissera pas d'enfant pour lui succéder, tandis que tes descendants monteront sur le trône d'Ecosse. » A ces mots les trois sorcières disparaissent. Tout arriva ainsi que les sorcières l'avaient prédit; une nuit, poussé par sa femme, Macbeth assassina le roi Duncan, son hôte endormi. Deux chambellans, qu'un puissant narcotique a plongés dans un lourd sommeil, occupent une pièce voisine; c'est du poignard même de ces fidèles serviteurs que Macbeth fait usage, pour que les soupçons du crime tombent sur eux. Une fois ce crime commis, Macbeth est hors de lui; on dirait que des furies le poursuivent; mais lady Macbeth, l'ambitieuse, qui a conservé tout son sang-froid, pénètre seule dans la chambre où gît le cadavre de Duncan, prend avec ses doigts du sang de la victime, et en teint le visage et les mains des deux chambellans. C'est alors que cette furie ose dire à Macbeth, qui est tout tremblant : « Voyez mes mains; elles sont de la couleur des vôtres; mais j'ai honte d'avoir conservé mon cœur si blanc. »

Toutefois le remords ne tarde pas à s'éveiller au fond de ce cœur qu'elle croyait fermé à tout sentiment humain; de là cette terrible scène du dernier acte du drame de Shakspeare. Lady Macbeth, endormie, apparaît sur la scène, tenant un flambeau. Elle se frotte convulsivement la main : « Va-t'en, maudite tache...va-t'en !...Une, deux heures... Il ne fait plus clair dans l'enfer ! Oh ! qui aurait cru que ce vieillard eût tant de sang !... Quoi ! ces mains ne seront jamais propres ! Il y a là, toujours là, une odeur de sang que tous les parfums de l'Arabie ne parviendraient pas à désinfecter. Oh ! oh ! oh ! (*croyant parler à Macbeth*) Lavez vos mains ; mettez votre robe de nuit ; tâchez de ne pas être si pâle ! »

Cette scène est, sans contredit, la plus dramatique qui soit au théâtre ; jamais on n'a peint le remords avec une aussi éloquente énergie. La *tache de sang de lady Macbeth* a passé dans toutes les langues, et les écrivains français y font de fréquentes allusions. Il en est de même des hideuses sorcières qui figurent dans le drame anglais. Au moment où les sorcières apparurent à Macbeth et à Banco, elles exécutaient des danses fantastiques autour d'un chaudron où bouillait une préparation infernale. On fait aussi des allusions à cette circonstance. En voici des exemples : « Que, dans la fièvre révolutionnaire, il se soit trouvé d'atroces sycophantes engraissés de sang comme ces vermines immondes qui pullulent dans les voiries ; que des sorcières, plus sales que celles de *Macbeth*, aient dansé en rond autour du chaudron où l'on faisait bouillir les membres déchirés de la France, soit ; mais que l'on rencontre aujourd'hui des hommes qui, dans une société paisible et bien ordonnée, se constituent les meilleurs apologistes de ces brutales orgies, et couronnent de fleurs le baquet où tombaient les têtes à couronne ou à bonnet rouge ; voilà ce qui ne se comprend pas. » CHATEAUBRIAND. — « M. Guizot nous dit, en de belles et sévères paroles, « qu'on » ne juge pas les rois. » L'auriez-vous dit à ces vieux invalides de l'idéologie et du régicide que vous appeliez à l'honneur de ressusciter avec vous l'Académie des sciences morales et politiques, et qui, relevés ainsi de leur déchéance intellectuelle, recevant, en face de nos plus grandes gloires scientifiques et littéraires, une sorte de seconde consécration et de réhabilitation suprême, purent cacher sous leur habit vert la tache indélébile, cette *tache de sang* que lady Macbeth lavait toujours et n'effaçait jamais. » A. DE PONTMARTIN. — Je ne pardonnerai jamais à votre cuisinière l'infernale fricassée de poulet à laquelle j'ai eu le malheur de goûter la dernière fois que j'ai dîné ici ; de la farine à pleines mains, du vinaigre au lieu de citron ; enfin, une œuvre sans nom : le ragoût des *sorcières de Macbeth*. » CH. DE BERNARD.

Maccarthy, jésuite irlandais et prédicateur catholique distingué (1769-1833).

Mac-Carthy, géographe célèbre ; m. en 1835.

Macchabée ou **Machabée** (*ka*) (*Mathathias*), chef de la race asmonéenne (167 av. J.-C.).

Macchabée (*ka*) (*Judas*), fils du précédent, lui succéda dans le commandement, et périt en 161 av. J.-C.

Macchabée (*ka*) (*Jonathas*), frère du précédent; fut tué par Tryphon en 143 av. J.-C.

Macchabée (*ka*) (*Simon*), frère des deux précédents; fut assassiné par son gendre l'an 138 av. J.-C.

Macchabées (*ka*) (*les*), nom de sept frères qui subirent le martyre avec leur mère sous Antiochus Epiphane (164 av. J.-C.).

Macchabées (*les*), tragédie d'Alex. Guiraud (1822).

Macdonald, maréchal de France (1765-1840).

Macédoine, royaume de l'ancienne Grèce.

Macerata, v. d'Italie; 19,000 h.

Machaon, célèbre médecin, fils d'Esculape, vivait, selon la Fable, au temps de la guerre de Troie.

Machault (*cho*), ministre d'Etat (1701-1794).

Machault (*cho*), ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers; 686 h.

Machecoul (*kou*), ch.-l. de c. (Loire-Infér.), arr. de Nantes; 3,756 h.

Machiavel (*chi-a*), publiciste et historien de Florence (1469-1530).

Machine infernale, appareil meurtrier, consistant en un tonneau rempli de poudre et de projectiles, qui devait éclater rue Saint-Nicaise au passage du premier Consul; l'explosion n'eut lieu que quelques instants après (24 décembre 1800).

Mack, général autrichien qui, cerné à Ulm par Napoléon Ier, se rendit avec 30,000 hommes sans combattre (1805).

Mackau (*le baron de*), amiral fr. (1788-1855).

Mackensie (*kin*), jurisconsulte écossais (1636-1691).

Mackensie (*kin*), fleuve de l'Amérique du Nord; 1,200 kil. de cours.

Mackintosh, philosophe, historien et homme d'Etat anglais (1765-1832).

Maclou (*saint*), évêque de Saint-Malo; m. vers 565.

Mâcon, ch.-l. du dép. de Saône-et-Loire; 17,453 h.; célèbre par ses vins. L'arr. a 9 cant., 130 comm., 119,323 h.

Macpherson (*sone*), historien écossais (1738-1796).

Macquer (*kère*), chimiste fr (1718-1784).

Macrin, empereur romain (164-218).

Macrobe, écrivain latin du ve siècle.

Macron, préfet du prétoire sous Tibère (31).

Macta, rivière d'Algérie.

Madagascar, grande île de la mer des Indes; 2,500,000 h.

Madécasses, habitants de Madagascar.

Madeleine (*sainte Marie-*), pécheresse convertie par J.-C. En littérature, on appelle quelquefois de ce nom les femmes qui renonçent à leurs égarements et en font pénitence.

Madeleine repentante (*la*), célèbre tableau du Corrége, musée de Dresde: la sainte, enveloppée d'un manteau bleu qui dessine ses formes élégantes, est couchée, la tête appuyée sur sa main droite; elle tient de la main gauche un livre ouvert. Cette délicieuse peinture a été souvent copiée, gravée, photographiée, reproduite de toutes les manières.

Madeleine repentante (*la*), chef-d'œuvre du Guerchin, musée des Etudes: la sainte, quoique d'une beauté très-attrayante, a une expression religieuse que n'offre pas la *Madeleine* du Corrége. Un autre beau tableau du Guerchin, qui se voit au palais Chigi (Rome), représente Madeleine agenouillée dans le désert et frappant avec une discipline ses épaules nues.

Madeleine repentante (*la*), tableau du Titien, musée des Etudes (Naples) — de Lebrun, au Louvre — du Guide, au Louvre — du même, au musée de Madrid, au Belvédère (Vienne), à la National Gallery, etc.

Madeleine dans le désert (*la*), tableau de Cl. Lorrain, musée de Madrid: le paysage a ici plus d'importance que la figure; il est éclairé par les rayons du soleil levant.

Madeleine lavant les pieds du Christ (*la*), chef-d'œuvre de Paul Véronèse, musée de Turin: grande et superbe page; les personnages, à l'exception du Christ, ont le costume vénitien.

Madeleine de Pazzi (*sainte*), carmélite florentine, m. en 1607; fête le 25 mai.

Madeleine (*église de la*), une des principales et des plus riches de Paris, qui affecte la forme d'un temple grec. L'intérieur et l'extérieur ont été ornés par les artistes les plus distingués: Marochetti, Ziegler, Lemaire, Rude, Pradier et Foyatier; construite de 1764 à 1842.

Mademoiselle de Belle-Isle, comédie en cinq actes, une des meilleures productions de M. Alex. Dumas (1839).

Mademoiselle de La Seiglière, comédie en cinq actes, en prose; œuvre remarquable, par M. Jules Sandeau (1851).

Madère, île de l'océan Atlantique, aux Portugais; 100,000 h.; vins renommés; capit. *Funchal.*

Madgyars, la nation hongroise.

Madianites, ancien peuple de l'Arabie.

Madone. V. *Vierge.*

Madras (*dce*), ville de l'Indoustan anglais; 500,000 h.

Madrid (*dri*), capit. de l'Espagne, sur le Mançanarez; 298,426 h.

Madura, ville de l'Inde anglaise, province de Madras; 20,000 h.

Maël-Carhaix, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord); arr. de Guingamp: 2,092 h.

Maëstricht (*mace-trik*), ville forte de Hollande; 27,195 h.

Maffei (*le marquis Scipion de*), célèbre auteur tragique et écrivain italien (1675-1755).

Magasin des enfants (*le*), ouvrage de Mme Leprince de Beaumont; présentant une instruction variée, une morale pure, un style simple et facile, qui font de ce livre le charme de la jeunesse (1757).

Magasin pittoresque (*le*), recueil périodique, consacré à l'éducation et à la récréation des jeunes lecteurs; fondé en 1833, et dirigé depuis cette époque par M. Ed. Charton, il est enrichi de gravures sur bois, exécutées par M. Best, dont la collection montre les perfectionnements successifs d'un art aujourd'hui populaire. C'est le modèle du genre.

Magdebourg, ville de la Prusse sur l'Elbe; 78,666 h.

Magellan, célèbre navigateur portugais, découvrit en 1520 le détroit qui porte son nom, tué en 1521 aux îles Philippines.

Magellan (*détroit de*), bras de mer entre l'extrémité S. de l'Amérique et la Terre-de-Feu.

Magendie (*jin*), célèbre médecin fr. (1783-1855).

Magenta (*jin*), v. d'Italie, célèbre par une victoire des Français sur les Autrichiens en 1859.

Magenta (*bataille de*), tableau de M. Yvon, à Versailles: vaste composition d'une réalité saisissante.

Magnac-Laval (*gn* mouill.), ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac; 3,239 h.

Magnence, chef franc, proclamé empereur à Autun en 350; périt en 353.

Magnus, nom de plusieurs rois de Suède, de Danemark et de Norvége.

Magny, ch.-l. de c. (Seine-et-Ois arr. de Mantes; 1,966 h.

Magog. V. *Gog.*

Magon, nom de plusieurs générau carthaginois.

Mahabharata, épopée en lang sanscrite, contenant plus de 200,0 stances, et composée par Vyas Ce poème, dont le *Bhagavad-Gi* n'est qu'un épisode, retrace les gu res des Kourous ou Koravas et d Pandous ou Pandavas, ainsi que exploits de Krichna et d'Ardjou (xve ou xvie siècle av. J.-C.).

Maharbal, lieutenant d'Annibal (II siècle av. J.-C.).

Mahé, v. fr. dans l'Indoustan; 3,000

Mahmoud Ier, sultan des Turcs ott mans; régna de 1730 à 1754.

Mahmoud II, sultan des Turcs 1809 à 1839.

Mahomet, fondateur de la religi musulmane, né à la Mecque en 56 m. en 632.

Mahomet, tragédie de Voltaire, cinq actes et en vers, représent à Paris en 1751. L'auteur dédia pièce au pape Benoît XIV, q l'agréa et envoya sa bénédicti apostolique à Voltaire, qui la d mandait *très-humblement.* Plusieu vers de cette tragédie ont passé proverbe:

Les mortels sont égaux: ce n'est poi
[la naissanc
C'est la seule vertu qui fait leur diff
[renc
Le droit qu'un esprit vaste et ferme
[ses dessei
A sur l'esprit grossier des vulgair
[humain

De toutes les applications qu'on a fa tes de ce distique de Voltaire, voi assurément la plus plaisante. Lekai le grand acteur, fut trouvé un jou chassant sur les terres d'un rich seigneur. Un garde l'aborde et l demande de quel droit il se perm de chasser sur les plaisirs de mo seigneur. Le célèbre tragique pren une pose théâtrale et répond fièr ment:

« Du droit qu'un esprit vaste et ferme
[ses dessei
A sur l'esprit grossier des vulgair
[humain

— Ah! monsieur, c'est différent, r pond le pauvre garde-chasse, stup fié par l'ampleur magistrale q l'acteur avait mise à déclamer l deux alexandrins; excusez, je savais pas. »

Mahomet Ier, sultan ottoman de 14 à 1421.

Mahomet II, sultan ottoman de 1451 à 1484; s'empara de Constantinople (1453), dont il fit sa capitale.
Mahomet III, sultan ottoman de 1595 à 1603.
Mahomet IV, sultan ottoman; m. en 1692.
Mahon ou **Port-Mahon**, ville forte, capit. de l'île Minorque; 21,000 h.
Mahrattes, peuples guerriers de l'Indoustan.
Maï (*Angelo*), savant écrivain et jésuite italien (1782-1854).
Maiche, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard; 1,321 h.
Maignelay, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont; 730 h.
Maillard (*Jean*), bourgeois de Paris, tua le prévôt Etienne Marcel (1358).
Maillard (*Olivier*), prédicateur de Louis XI, a laissé des sermons burlesques et d'un genre trivial.
Maillard, révolutionnaire exalté dont on retrouve le nom dans les plus sanglants épisodes de la Révolution.
Maillezais, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 1,350 h.
Maillotins, nom donné aux Parisiens insurgés sous Charles VI.
Maimbourg (*le Père*), jésuite et historien ecclésiastique (1620-1686).
Maimonide (*Mosès*), savant rabbin du XIIe siècle, que les juifs regardent comme leur Platon.
Maine de Biran, métaphysicien fr. (1766-1824).
Maine, riv. de France, affluent de la Loire.
Maine, ancienne province de France, ch.-l. *Le Mans*.
Maine, un des Etats unis de l'Amérique; 628,276 h.
Maine (*duc du*), fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan (1670-1736).
Maine-et-Loire (*dép. de*), ch.-l. Angers; 5 arr., 34 cant., 380 comm., 518,471 h. 15e div. milit. Cour d'appel et évêché à Angers.
Mainfroi ou **Manfred**, roi des Deux-Siciles (1231-1266).
Maintenon (*Madame de*), veuve du poète Scarron, devint femme de Louis XIV par un mariage secret (1635-1719).
Maintenon, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres; 1,768 h.
Mairan, savant fr. (1678-1771).
Mairet, poète tragique fr. (1604-1686).
Maison, maréchal de France (1770-1840).
Maison de campagne (*la*), comédie amusante, de Dancourt (1688).
Maison des champs, poème descriptif, de Campenon, où l'on reconnaît un sentiment vrai de la nature (1811).
Maistre (*mè-stre*) (*Joseph de*), philosophe religieux, né à Chambéry en 1754; m. en 1820.
Maistre (*mè-stre*) (*Xavier de*), frère du précédent, écrivain ingénieux et spirituel (1764-1852).
Maître d'école (*le*), ou l'*Ecole*, chef-d'œuvre d'Adrien van Ostade, au Louvre : figurines charmantes, chaleur du coloris, profondeur du clair-obscur.
Maître Jacques, personnage de l'*Avare*, de Molière, qui est tout à la fois le cocher et le cuisinier d'Harpagon, trônant successivement à l'écurie et à la cuisine. Son nom a passé dans la langue pour désigner, et toujours dans une intention ironique, celui qui cultive à la fois les genres les plus divers et même les plus opposés.
Majeur (*lac*), lac d'Italie, au N.-O.
Majorien, empereur d'Occident de 457 à 461.
Majorque, la plus grande des îles Baléares; 209,500 h.; capit. *Palma*.
Malabar (*côte de*), contrée de l'Indoustan; 160,000 h.; ch.-l. *Calicut*.
Malacca, ville de l'Inde anglaise; 30,000 h.
Malacca (*détroit de*), entre la presqu'île de Malacca et l'île de Sumatra.
Malacca (*presqu'île de*), dans l'Asie méridionale; 375,000 h.
Malachie, un des douze petits prophètes; m. en 408 av. J.-C.
Malade imaginaire, comédie-farce en trois actes et en prose, le dernier ouvrage de Molière; représentée en 1673. C'est dans cette pièce que se trouvent les personnages si comiques de M. Purgon, M. Fleurant et MM. Diafoirus, père et fils. C'est dans cette pièce que l'on trouve cette gradation si comique où le docteur Diafoirus menace de le faire tomber de la bradypepsie dans la dyspepsie, de la dyspepsie dans l'apepsie, de l'apepsie dans la lientérie, de la lientérie dans la dyssenterie, de la dyssenterie dans l'hydropisie, et de l'hydropisie dans la privation de la vie, « où vous aura conduit votre folie. »
C'est encore dans cette comédie que figure le *Dignus est intrare* de la fameuse cérémonie.
Maladetta (*mont*), pic des Pyrénées.
Malaga, v. d'Espagne; vins estimés; 94,130 h.
Malagrida, jésuite et missionnaire italien; m. en Portugal en 1761.

Malais, une des grandes races de l'espèce humaine dans l'Océanie.

Malaisie, partie de l'Océanie.

Malakoff (*tour*), formidable construction qui défendait Sébastopol, et qui fut emportée d'assaut par nos soldats le 8 septembre 1855.

Mal'aria (*la*), le meilleur tableau de M. Hébert (1850), musée du Luxembourg : une famille de paysans italiens fuit, dans une barque, l'air empesté des Maremmes ; poésie d'une tristesse pénétrante ; dessin élégant ; couleur harmonieuse.

Malaspina, illustre famille guelfe d'Italie.

Malatesta (*mauvaise tête*), noble famille guelfe d'Italie, ainsi appelée d'un surnom de son chef, seigneur de Verrucchio.

Malaucène, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Orange ; 2,852 h.

Malcolm, nom de quatre rois d'Écosse.

Maldives, archipel de l'océan Indien.

Malebranche, métaphysicien fr. (1637-1715).

Malédiction paternelle (*la*), tableau de Greuze, au Louvre : composition intéressante, dont le coloris est malheureusement un peu froid et lourd.

Malesherbes (*Lamoignon de*), magistrat intègre ; défenseur de Louis XVI ; périt sur l'échafaud (1721-1794).

Malesherbes, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Pithiviers ; 1,790 h.

Malestroit (*lé*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel ; 1,691 h.

Malet, général fr., conspira contre Napoléon Ier ; fusillé en 1812.

Maleville (*de*), homme politique fr., un des rédacteurs du Code civil (1741-1824).

Malfilâtre, poète fr., m. de misère (1732-1767).

Malherbe, poète lyrique fr., réformateur de la poésie et de la langue française (1556-1628).

Malibran (*Mme*), célèbre cantatrice fr. ; m. en 1836.

Malicorne, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche ; 1,438 h.

Malines, ville de Belgique ; 35,000 h.

Mallet-du-Pan, publiciste fr. (1749-1800).

Malmaison (*la*), domaine situé à Rueil (Seine-et-Oise), séjour de l'impératrice Joséphine.

Malmesbury (*le comte de*), diplomate anglais (1746-1820).

Malmoe, ville et port de Suède, sur le Sund ; 20,150 h.

Malouet, homme d'Etat sous Louis XVIII (1740-1814).

Malouines ou **Falkland**, archipel d l'Amérique anglaise.

Malpighi, savant médecin italie (1628-1694).

Malplaquet, v. du dép. du Nord, célè bre par la victoire que Marlboroug et le prince Eugène remportèrent su le maréchal de Villars (11 septembr 1709).

Malte, île de la Méditerranée, appar tenant aux Anglais ; 110,000 h.

Malte (*ordre de*), ordre de chevalerie dont l'origine remonte aux croisa des.

Malte (*histoire de l'ordre de*), ouvrag intéressant, mais un peu romanes que, par Vertot (1726). C'est à cett œuvre que se rapporte le mot s connu : *Mon siége est fait.* L'abb avait déjà commencé son histoir lorsqu'il écrivit à un chevalier pou obtenir des renseignements préci sur le fameux siége de Rhodes. Ce documents s'étant fait attendre, Ver tot n'en continua pas moins so travail, qui était fini lorsque le notes arrivèrent. La conscience d l'écrivain ne se trouva nullemen gênée par les divergences qui pou vaient exister entre son récit e la vérité, et il répondit à son cor respondant : « J'en suis bien fâché mais *mon siége est fait.* » — Ce mo est devenu proverbial pour fair entendre qu'on persiste dans un idée, dans une résolution, malgr des renseignements, des conseil tardifs, dont on ne peut plus, o dont on ne veut plus profiter.

Malte-Brun, savant géographe fr., n en Danemark (1775-1826).

Malthus (*uce*), économiste anglai (1766-1834).

Malus (*uce*), physicien fr. ; m. en 1812

Malvina, ouvrage de Mme Cottin renfermant des beautés du premie ordre (1809).

Malzieu-Ville (*le*), ch.-l. de c. (Lo zère), arr. de Marvejols, 1,017 h.

Mambrin, roi maure, célèbre dan les romans de chevalerie. Son arme ou son casque enchanté le rendai invulnérable. Ce talisman, qui étai l'objet de la convoitise de tous le paladins de la chrétienté, fut enlev par le fameux Renaud, qui tua Mam brin. Mais l'armet de Mambrin doi surtout sa célébrité aux mention piquantes qu'en a faites l'immorte auteur de *Don Quichotte*. Le che valier de la Manche porte constam ment sur sa tête un plat à barb qu'il a conquis sur une grand route, et qu'il croit être l'arme enchanté de Mambrin.

Les écrivains font de fréquentes allusions à ce talisman fameux en y attachant presque toujours une signification plaisante.
Mameluks ou **Memelouks**, milice turque, originairement formée d'esclaves, qui devint maîtresse de l'empire, et d'où sont sortis plusieurs sultans.
Mamers (*mère*), ch.-l. d'arr. (Sarthe) ; 5,365 h. L'arr. a 10 cant., 142 comm., 114,898 h.
Mamert (*saint*), archevêque de Vienne ; m. en 477.
Man, île anglaise de la mer d'Irlande ; 48,000 h.
Manahem (*èm*), roi d'Israël ; m. 754 av. J.-C.
Manassé, fils aîné de Joseph.
Manassès (*èce*), roi de Juda de 694 à 640 av. J.-C.
Mançanarez, rivière d'Espagne, arrose Madrid.
Manche (*la*), mer entre la France et l'Angleterre.
Manche (*dép. de la*), ch.-l. Saint-Lô ; 6 arr., 48 cant., 643 comm., 544,776 h. 16e div. milit. Cour d'appel à Caen ; évêché à Coutances.
Manchester (*tèr*), ville manufacturière d'Angleterre ; 359,000 h.
Mancini, nom des cinq nièces du cardinal Mazarin.
Manco-Capac, fondateur de l'empire du Pérou, et le premier des Incas au IIe siècle.
Mandane, mère de Cyrus. C'est l'héroïne du roman de Mlle de Scudéri *Artamène* ou le *Grand Cyrus*.
Mandat, commandant de la garde nationale de Paris en 1792, assassiné le 10 août à l'Hôtel de ville.
Mandchourie ou **Mantchourie**, province de la Chine ; 1,500,000 h.
Mandrin, fameux chef de brigands, roué vif en 1755.
Manége (*le*), tableau de Ph. Wouverman, au Louvre.
Manès, fondateur de la secte des *manichéens*, en Perse (240-274).
Manéthon, prêtre et historien égyptien du IIIe siècle av. J.-C.
Manfred ou **Mainfroi**, roi des Deux-Siciles, tué en 1266 en combattant contre Charles d'Anjou.
Manfred, drame étrange de Byron, où l'on retrouve une imitation du *Faust* de Gœthe (1817).
Manfredi, illustre maison gibeline de Faënza, eut une grande autorité au XIIIe, XIVe et XVe siècle.
Manheim (*ma-nème*), ville du grand-duché de Bade ; 35,000 h.
Manichéens, disciple de Manès.
Manille, v. de la Malaisie espagnole, ch.-l. des îles Philippines.
Manin (*Daniel*), illustre patriote vénitien (1804-1857).
Manitou, le Grand-Esprit chez les peuples sauvages de l'Amérique du Nord.
Manlius Capitolinus (*uce*), consul romain, sauva le Capitole assiégé par les Gaulois ; m. en 384 av. J.-C.
Manlius Capitolinus, la meilleure tragédie de La Fosse, pleine de beautés mâles ; représentée en 1698.
Manlius Titus (*uce*), dictateur romain ; 363 av. J.-C.
Manlius Torquatus (*uce*), fils du précédent, tribun militaire.
Manne (*la*), tableau de Poussin, au Louvre : scène admirable par la majesté de l'ensemble, par l'intérêt et la perfection des épisodes.
Manoel, poète lyrique portugais (1734-1821).
Manosque, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier ; 5,919 h.
Mans (*le*), ch.-l. du dép. de la Sarthe, évêché ; 46,124 h. L'arr. a 10 cant., 113 comm., 172,133 h.
Mansard, architecte fr. (1598-1666).
Mansard-Hardouin, architecte fr., construisit le dôme des Invalides, le palais et la chapelle de Versailles, la place Vendôme, etc. (1645-1708).
Mansfeld, général allemand sous Charles-Quint (1517-1604).
Mansfeld, fils naturel du précédent, général allemand, fit une guerre acharnée à l'Autriche (1585-1626).
Mansle, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Ruffec ; 1,830 h.
Mansourah. V. *La Massoure*.
Mantegna, peintre et graveur italien (1430-1505).
Mantes, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Oise) ; 5,697 h. L'arr. a 5 cant., 125 comm., 56,122 h.
Mantinée, ancienne ville d'Arcadie, célèbre par la victoire remportée sur les Spartiates par Epaminondas, qui y trouva la mort (363 av. J.-C.).
Mantoue, ville forte du royaume d'Italie ; 30,000 h.
Manuce (*Alde*), dit **l'Ancien**, savant imprimeur à Venise (1449-1515).
Manuce (*Paul*), fils du précédent, imprimeur, suivit les traces de son père.
Manuce (*Alde*), fils du précédent, imprimeur et écrivain (1547-1597).
Manuel Ier Comnène, empereur grec de 1143 à 1180.
Manuel II Paléologue, empereur grec de 1391 à 1425.
Manuel, procureur général de la commune de Paris, décapité en 1793.

Manuel, député sous la Restauration; m. en 1827.

Manuel d'Epictète, ou *Abrégé des doctrines de ce philosophe moraliste*, par Arrien, un chef-d'œuvre pour la noblesse des pensées et la beauté du style (IIe siècle).

Manuel des amphitryons, traité gastronomique, par Grimod de la Reynière (1808).

Manzat, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1,980 h.

Maracaïbo, v., lac et cap d'Amérique.

Maragnon. V. *Amazones*.

Marais dans les Landes (*un*), tableau de M. Th. Rousseau (exp. 1853 et 1855) : la nature prise sur le fait et peinte par un grand coloriste.

Maranhao, ville forte du Brésil, ch.-l. de la province et de l'île de ce nom; 30,000 h.

Marans (*ran*), ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de La Rochelle; 4,284 h.

Marat, fameux démagogue, instigateur des massacres de septembre; fut assassiné dans un bain par Charlotte Corday (1744-1793).

Marathon, village de l'Attique, célèbre par la victoire de Miltiade sur les Perses (490 av. J.-C.).

Marbeuf (*marquis de*), général fr., gouverneur de la Corse (1736-1788).

Marbourg, ville de la Hesse électorale; 8,000 h.

Marc (*saint*), un des quatre évangélistes.

Marc-Antoine. V. *Antoine*.

Marc-Aurèle, le plus vertueux des empereurs romains, régna de 161 à 180.

Marc-Aurèle mourant, tableau de Delacroix, musée de Lyon.

Marca (*de*), savant écrivain et prélat fr. (1594-1662).

Marceau, général fr., tué à l'âge de vingt-sept ans (1769-1796).

Marcel Ier, pape de 308 à 309.

Marcel II, pape en 1555, régna 21 jours.

Marcel (*saint*), évêque de Paris; m. en 440.

Marcel (*Etienne*), prévôt des marchands; fut tué par Jean Maillard au moment où il allait livrer Paris à Charles le Mauvais (1358).

Marcellin, pape de 295 à 304, martyr sous Dioclétien.

Marcellin (*Ammien*). V. *Ammien*.

Marcellus (*Claudius*), général romain, cinq fois consul; m. en 308 av. J.-C.

Marcellus (*le comte de*), diplomate fr., rapporta du Levant la fameuse statue de Vénus dite *Vénus de Milo*.

Marcenat, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Murat; 2,523 h.

Marchand de Venise (*le*), comédie célèbre de Shakspeare (1598), pièce où la soif inextinguible de l'or, la cruauté basse et avide, l'âpreté d'une âme ulcérée par les affronts, personnifiées dans le personnage de Shylock, sont tracées avec une incomparable énergie. V. *Shylock*.

Marchand d'orviétan (*le*), ou les *Charlatans italiens*, tableau de Karel Dujardin, au Louvre.

Marchand de volailles (*le*), tableau de G. Metsu, galerie de Dresde.

Marchangy, écrivain et magistrat, se signala surtout dans les procès politiques (1782-1826).

Marchaux, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon; 480 h.

Marche, anc. province de France.

Marché aux herbes (*le*), tableau de Metsu, au Louvre : on admire dans cet ouvrage l'expression animée des figures, la justesse de l'effet de soleil et l'extrême délicatesse de l'exécution.

Marchenoir, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois; 656 h.

Marchiennes-Ville, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Douai; 3,335 h.

Marciac, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande; 1,883 h.

Marcien, empereur d'Orient, époux de Pulchérie; régna de 451 à 457.

Marcigny, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 2,638 h.

Marcillac, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1,959 h.

Marcillat, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon; 1,956 h.

Marcilly-le-Hayer, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Nogent-sur-Seine; 737 h.

Marckolsheim (*ceme*), ch.-l. de c. (B.-Rhin), arr. de Schlestadt; 2,517 h. Cédé à l'Allem.

Marcoing (*koin*), ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai; 1,851 h.

Marcomans, ancien peuple de la Germanie.

Marcomir, nom de plusieurs princes francs.

Marco Polo, célèbre voyageur vénitien (1252-1323).

Marcus Sextus, œuvre capitale de Guérin, au Louvre : style pur et châtié, expressions énergiques.

Mardochée, oncle d'Esther.

Mardonius (*uce*), général des Perses, tué à la bataille de Platée (479 av. J.-C.).

Mare au Diable (*la*), ouvrage dans le genre rustique, chef-d'œuvre de George Sand (1850).

Maréchal (*Sylvain*), littérateur fr. (1750-1803).

Marengo (*rin*), village du royaume d'Italie, célèbre par la victoire de Bonaparte sur les Autrichiens (14 juin 1800).

Marengo (*bataille de*), tableau de Carle Vernet, à Versailles.

Marennes, ch.-l. d'arr. (Charente-Inférieure); 4,495 h. L'arr. a 6 cant., 34 comm., 53,145 h.

Marescot, général fr. (1758-1832).

Maret, duc de Bassano, homme d'Etat fort habile, plusieurs fois ministre (1763-1839).

Mareuil, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron ; 1,565 h.

Mareuil, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon ; 1,711 h.

Marforio, statue que l'on voyait à Rome, et qui était chargée de donner la réplique à Pasquin. V. *Pasquin*, aux *Notes*.

Margraff, célèbre chimiste de Berlin, a retiré le premier du sucre de la betterave (1709-1790).

Marguerite (*sainte*), vierge et martyre à Antioche vers 275.

Marguerite de Provence, reine de France, épouse de Louis IX (1219-1295).

Marguerite de Bourgogne, épouse de Louis le Hutin (1290-1315).

Marguerite d'Ecosse, reine de France, première femme de Louis XI (1425-1444).

Marguerite de Valois, sœur de François Ier, a laissé des nouvelles connues sous le nom de *Contes de la reine de Navarre*.

Marguerite de France, fille de François Ier, cultiva les lettres (1523-1613).

Marguerite de Valois, fille de Henri II, épousa Henri de Béarn, depuis Henri IV, qui la répudia (1553-1615).

Marguerite d'Anjou, fille du bon roi René, épouse de Henri VI, roi d'Angleterre, célèbre par son courage et ses malheurs (1429-1482).

Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne ; gouvernante des Pays-Bas (1480-1530).

Marguerite de Valdemar, surnommée la **Sémiramis du Nord**, réunit les trois couronnes de Norvége, de Suède et de Danemark (1353-1412).

Marguerite (*île*), dans la mer des Antilles; 15,000 h.

Marguerite, un des principaux personnages de *Faust*, drame philosophique et religieux de Gœthe.

Marguerite sortant de l'église, tableau d'Ary Scheffer (1838) : belle et gracieuse physionomie empreinte d'une candeur virginale ; dessin correct et ferme. Cette ravissante peinture commence la série des tableaux qu'Ary Scheffer a consacrés à l'illustration de *Faust*.

Marguerite aux bijoux, ou *Marthe et Marguerite*, tableau d'Ary Scheffer (1830) : la physionomie de la vieille tentatrice est vigoureusement accusée.

Marguerite au rouet, tableau d'Ary Scheffer (1831), collection de Mme la baronne de Rothschild : image pathétique de la faiblesse et de la douleur.

Marguerite à l'église, tableau d'Ary Scheffer (1832) : debout et regardant vaguement le spectateur, Marguerite est déjà tourmentée par le remords.

Marguerite à la fontaine, tableau d'Ary Scheffer (1858) : Marguerite surprend pour la première fois les propos méprisants dont elle est l'objet.

Marguerite au sabbat, tableau d'Ary Scheffer : elle apparaît à Faust, tenant dans ses bras son enfant mort.

Marguerittes, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes ; 1,889 h.

Mariage forcé (*le*), comédie ballet de Molière, en un acte et en prose (1664).

Mariage de la Vierge (*le*), tableau de Raphaël, musée de Milan. C'est une des œuvres de la jeunesse du grand peintre.

Mariage de Figaro (*le*), comédie en cinq actes, en prose, de Beaumarchais, faisant suite au *Barbier de Séville*, chef-d'œuvre d'intrigue, de verve et d'esprit (1784). C'est dans cette pièce que figure Brid'oison, le juge formaliste, qui chante un couplet final terminé par ce vers :

Tout finit par des chansons,

qui est resté proverbial.

Mariage à la mode (*le*), suite de six tableaux de W. Hogarth, appartenant à la National Gallery et popularisés par les gravures que le peintre en a données lui-même.

Mariage de sainte Catherine (*le*). V. *Catherine*.

Mariage de la Vierge. V. *Sposalizio*.

Mariamne, femme d'Hérode le Grand.

Mariana, jésuite, historien espagnol (1537-1624).

Marianne, un des meilleurs ouvrages français, pour l'intérêt des situations et la vérité des peintures, par Marivaux, publié de 1728 à 1743.

Mariannes (*les*), îles de la Polynésie.

Marie (*sainte*), mère du Sauveur.

Marie, poëme touchant et gracieux, de Brizeux (1836).

Marie-Antoinette, reine de France, fille de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse, épousa le roi Louis XVI; m. sur l'échafaud (1755-16 octobre 1793).

Marie d'Angleterre, reine de France, épousa Louis XII en 1514.

Marie de Bourgogne, fille unique de Charles le Téméraire, épousa l'archiduc Maximilien d'Autriche (1447-1482).

Marie de Brabant, épouse de Philippe III le Hardi (1260-1321).

Marie de Lorraine, reine d'Ecosse, de la maison de Guise, épousa Jacques V, dont elle eut Marie Stuart (1515-1560).

Marie Leczinska, fille de Stanislas et épouse de Louis XV (1703-1768).

Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, impératrice des Français, épouse de Napoléon Ier (1791-1847).

Marie Stuart, reine de France, puis d'Ecosse; décapitée par ordre d'Elisabeth (1542-1587).

Marie Stuart, tragédie d'Alfieri, et l'une de ses meilleures productions (xviiie siècle). — Tragédie historique, de Schiller, représentée à Weimar, en 1800; œuvre plusieurs fois imitée par d'autres poètes. — Tragédie romantique, de P. Lebrun; sobre et heureuse imitation de Schiller (1820).

Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, femme de Louis XIV (1638-1683).

Marie-Thérèse d'Autriche, impératrice d'Allemagne, reine de Hongrie et de Bohême; femme remarquable par son énergie et son courage (1717-1780).

Marie de Médicis, reine de France, épouse de Henri IV; mourut en exil à Cologne (1573-1642).

Marie Tudor, reine d'Angleterre (1515-1558).

Marie Tudor, drame historique en prose, de Victor Hugo, représenté en 1833.

Marie Ire, reine de Portugal; née en 1784, m. au Brésil en 1816.

Marie II ou **Dona Maria**, reine de Portugal (1819-1853).

Marie l'Egyptienne (*sainte*), tableau de Ribera, galerie de Dresde — du Baroche, musée de Munich.

Marie-Galante, île des Antilles françaises.

Marienbourg, ville de Prusse; 6,000 h.

Marignan, ville d'Italie, célèbre par la victoire que les Français y remportèrent sur les Suisses en 1515.

Marigny (*Enguerrand de*), ministre de Philippe IV le Bel; fut pendu au gibet de Montfaucon en 1315.

Marigny, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô; 1,364 h.

Marilhat, paysagiste fr. (1811-1847).

Marillac (*Michel de*), garde des sceaux, conspira contre Richelieu, et mourut en prison (1563-1632).

Marillac (*Louis de*), frère du précédent, maréchal de France; entra dans un complot contre Richelieu, qui le fit décapiter (1572-1632).

Marines, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise; 1,542 h.

Maringues, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers; 4,010 h.

Marini, poète italien (1569-1625).

Marino Faliero, drame historique, de Casimir Delavigne; œuvre intéressante (1829).

Mariotte, physicien fr. (1620-1684), qui a formulé sur la densité des gaz une loi qui porte son nom.

Marius, célèbre général romain (153-86 av. J.-C.), vainqueur des Cimbres et des Teutons, fut sept fois consul. En lutte avec Sylla, qui le chassa de Rome, il se réfugia près de Minturnes; c'est alors que commença pour ce grand homme, déjà vieux et infirme, mais toujours dévoré d'ambition, cette série d'infortunes qui sont restées si célèbres dans l'histoire. Découvert au milieu des marais de Minturnes et conduit dans cette ville comme un criminel, il fut condamné à mort et jeté au fond d'un cachot obscur, où un esclave cimbre se présenta, l'épée à la main, pour exécuter la sentence. « *Oserais-tu bien tuer Caius Marius ?* » lui dit fièrement l'illustre prisonnier. A ces mots, l'esclave épouvanté jeta son épée et prit la fuite. Bientôt la pitié des magistrats fournit à celui que Sylla poursuivait de sa haine les moyens de gagner l'Afrique. Il débarqua aux lieux mêmes où s'élevait jadis la puissante Carthage; mais à peine y était-il descendu que Sextilius, préteur de Libye, lui fit signifier l'ordre de quitter cette province. « *Va dire à ton maître*, répondit au messager l'illustre proscrit, *que tu as vu Marius errant et fugitif, assis sur les ruines de Carthage.* » Ces dramatiques épisodes de la vie de Marius : 1o Marius à Minturnes; 2o Marius et l'esclave cimbre; 3o Marius sur les ruines de Carthage, sont l'objet de fréquentes allusions. Cette dernière circonstance a été surtout poétisée par Delille dans

ces vers de son poème des *Jardins :*

Telle jadis Carthage
Vit sur ses murs détruits Marius mal-
[heureux ;
Et ces deux grands débris se conso-
[laient entre eux.

Marius à Minturnes, tragédie estimée, d'Arnault père, représentée en 1791.

Marius à Carthage, tableau de M. Léon Cogniet, musée du Luxembourg.

Marivaux, littérateur fr. (1688-1763).

Marjolin, chirurgien fr. (1780-1850).

Marlborough (*mal-brou*), fameux général anglais, gagna les batailles d'Hochstædt, de Ramillies et de Malplaquet (1650-1722). Son nom est devenu légendaire, grâce à la chanson burlesque dont il est le héros.

Marle, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon ; 2,078 h.

Marly-le-Roi, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles ; 1,252 h. Jadis, superbe château détruit par la Révolution ; fameuse machine hydraulique qui conduisait les eaux de la Seine à Versailles, et que l'application de la vapeur comme force motrice a détrônée.

Marmande, ch.-l. d'arr. (Lot-et-Garonne); 8,513 h. L'arr. a 9 cant., 101 comm., 94,907 h.

Marmara (*mer de*), dans le bassin de la Méditerranée.

Marmont (*duc de Raguse*), maréchal de France sous l'Empire (1774-1852).

Marmontel, littérateur fr. (1728-1799).

Marmoutier, ch.-l. de c. (B.-Rhin), arr. de Saverne ; 2,458 h. Cédé à l'Allem.

Marnay, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray ; 1,114 h.

Marne, rivière de France, affluent de la Seine ; cours, 494 kil.

Marne (*dép. de la*), ch.-l. Châlons ; 5 arr., 32 cant., 665 comm., 386,157 h. 4e div. milit. Cour d'appel de Paris ; évêché à Châlons ; archev. à Reims.

Marne (*dép de la Haute-*), ch.-l. Chaumont ; 3 arr., 28 cant., 550 comm., 251,196 h. 7e div. milit. Cour d'appel de Dijon ; évêché à Langres.

Maroc, Etat de l'Afrique septentrionale ; 8,500,000 h.

Maroc, cap. de l'Etat de même nom ; 70,000 h.

Marolles, petit pays du dép. du Nord ; 2,000 h. Commerce de fromages.

Marolles (*l'abbé de*), écrivain français (1600-1681).

Marolles-les-Braults, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers ; 2,108 h.

Maromme, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen ; 2,861 h.

Maronites, peuple de Syrie ; 480,000 h. ; ont été longtemps en rivalité avec les Druses.

Marot, poète fr. (1495-1544).

Marquion, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras ; 859 h.

Marquise, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne ; 4,017 h.

Marquises (*îles*), groupe d'îles de l'Océanie, possession française ; 25,000 h.

Marrast (*raste*), publiciste fr. ; m. en 1852.

Marryat, romancier anglais ; m. en 1848.

Mars, fils de Jupiter et de Junon, dieu de la guerre.

Mars (*Mlle*), célèbre comédienne fr. (1778-1847).

Marsaille (*la*), ville du royaume d'Italie : victoire de Catinat en 1693.

Marsala, ville et port de Sicile, où Garibaldi, le 10 mai 1860, vainquit les troupes napolitaines ; 25,000 h.

Marsanne, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Montélimar ; 1,605 h.

Marseillaise (*la*), chant de guerre. V. aux *Notes.*

Marseille, ch.-l. du dép. des Bouches-du-Rhône, à 794 kil. S.-S.-E. de Paris, fondée par une colonie phocéenne vers l'an 600 av. J.-C. ; port très-commerçant sur la Méditerranée ; évêché ; 312,864 h. L'arr. a 9 cant., 17 comm., 352,466 h.

Marseille, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais ; 778 h.

Marsh (*mar-ce*), chimiste anglais (1789-1846), connu surtout par un appareil qui porte son nom, et au moyen duquel on constate dans un corps la présence de l'arsenic même en quantité infinitésimale.

Marsham, savant écrivain anglais (1602-1685).

Marsin (*le comte de*), maréchal de France (1656-1706).

Marsollier, auteur dramatique fr. (1750-1817).

Marson, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Châlons-sur-Marne ; 316 h.

Marsyas, jeune Phrygien, habile à jouer de la flûte, qui osa défier Apollon sur cet instrument. Le dieu l'ayant vaincu l'écorcha vif pour le punir de sa témérité.

Marsyas, statue antique en marbre pentélique ; au musée du Louvre, no 230.

Martainville, publiciste fr. (1777-1830).

Martel, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon ; 2,742 h.

Martens, savant diplomate allemand et professeur de droit public (1756-1821).

Marthe, sœur de Marie et de Lazare.

Martial, poète latin (40-103).
Martignac, homme d'Etat fr. (1773-1832).
Martigues, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 8,053 h.
Martin (*saint*), évêque de Tours; m. en 397.
Martin Ier, pape de 649 à 655.
Martin II, pape de 882 à 884.
Martin III, pape de 942 à 946.
Martin IV, pape de 1281 à 1285.
Martin V, pape, condamna Jean Huss (1417-1431).
Martin (*Aimé*), littérateur fr. (1786-1847).
Martin (*porte Saint-*), monument situé sur le boulevard du même nom, à Paris, et affectant la forme d'un arc de triomphe, comme la porte Saint-Denis. Il fut construit en 1675 sur les dessins de Pierre Bullet, élève de François Blondel, auteur de la porte Saint-Denis, à la gloire des conquêtes récentes de Louis XIV.
Martin Luther, tragédie de Z. Werner; grand tableau dramatique du temps de la Réforme (1806).
Martine, personnage des *Femmes savantes*, comédie de Molière. C'est le type de la cuisinière habile dans son art, mais simple, balourde, ignorante, ce qui ne l'empêche nullement d'avoir son franc parler dans la maison.
Martinez (*nèze*) (*Sébastien*), célèbre peintre espagnol (1602-1667).
Martinez (*nèze*) (*de Luzan*), peintre espagnol (1710-1785).
Martinique (*la*), l'une des Petites Antilles fr.; 159,000 h.; ch.-l. *Fort-Royal*.
Martyrs (*les*), épopée en prose sur le triomphe de la religion chrétienne et la chute du paganisme, œuvre brillante, par Chateaubriand (1809).
Martyres, de sainte Agnès, de saint André, de saint Laurent, de saint Sébastien, etc., etc. V. aux noms des saints.
• **Marvejols** (*jol*), ch.-l. d'arr. (Lozère); 4,734 h. L'arr. a 10 cant., 78 comm., 51,039 h.
Maryland, Etat de l'Amérique du Nord; 687,000 h.
Masaccio, peintre italien (1401-1443).
Masaniello, pêcheur, qui se mit à la tête des Napolitains révoltés et fut assassiné en 1647.
Mas-Cabardès (*mâce*) (*le*), ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 827 h.
Mascara, ville d'Algérie; 9,792 h.
Mascarille, un des types du valet fripon, intrigant et impudent, dans la comédie du XVIIe et du XVIIIe siècle; il appartenait à la même famille que Frontin et Crispin.
Mascaron, prédicateur fr. (1634-1703).
Mascate, ville d'Arabie; 60,000 h.
Mas-d'Agenais (*mâce*) (*le*), ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 2,063 h.
Mas-d'Azil (*mâce*) (*le*), ch.-l. de c. (Ariége), arr. de Pamiers; 2,575 h.
Masinissa, roi de Numidie, allié des Romains; m. en 149 av. J.-C.
Mason, poète didactique anglais (1725-1797).
Masque de fer (*l'homme au*), personnage inconnu qui fut amené dans la forteresse de Pignerol en 1662, et que l'on contraignit jusqu'à la fin de ses jours à porter un masque. On pense généralement que c'était un frère de Louis XIV.
Massachusets (*cèce*), Etat de l'Amérique du Nord; 1,231,065 h.; ch.-l. *Boston*.
Massacre des Innocents (*le*), tableau du Guide, pinacothèque de Bologne — d'A. Vaccaro, musée des Etudes.
Massacre de Scio ou **de Chio** (*le*), chef-d'œuvre d'Eug. Delacroix, musée du Luxembourg : scène dramatique traitée avec une fougue et une verve magistrales; mouvement extraordinaire, qui excuse quelques négligences de dessin; couleur énergique, paysage lumineux. Ce tableau qui parut au Salon de 1824 y produisit une grande sensation : c'était une œuvre calculée, une véritable déclaration de principes de l'école romantique.
Massacre des Mameluks (*le*), tableau d'H. Vernet; musée du Louvre.
Massat, ch.-l. de c. (Ariége), arr. de Saint-Girons; 4,140 h.
Massegros (*le*), ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac; 325 h.
Masséna, prince d'Essling, maréchal de France (1758-1817).
Masseube, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande; 1,769 h.
Massevaux, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Belfort; 3,570 h.
Massiac, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Saint-Flour; 2,000 h.
Massillon, célèbre prédicateur fr., auteur du *Petit-Carême* (1663-1742).
Masson, statuaire fr., auteur du *Tombeau de Vauban*, aux Invalides (1745-1807).
Masulipatam (*ame*), ville forte de l'Indoustan; 80,000 h.
Matapan (*cap*), au sud de la Grèce.
Mataro, ville et port d'Espagne, dans la Catalogne; 10,000 h.
Matelles (*les*), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 489 h.
Matha, ch.-l. de c. (Charente-Infé-

rieure), arr. de Saint-Jean-d'Angely; 2,287 h.
Mathan, prêtre de Baal; m. en 876 av. J.-C. Il joue un rôle important dans l'*Athalie* de Racine.
Mathathias (*âce*), père des Macchabées; m. vers 166 av. J.-C.
Mathias (*âce*) (*saint*), disciple de J.-C.
Mathias (*âce*), empereur d'Allemagne (1557-1619).
Mathieu (*saint*), l'un des évangélistes.
Mathieu-Pâris, savant moine bénédictin (1197-1259).
Mathilde (*sainte*), épouse de Henri Ier *l'Oiseleur*; m. en 968.
Mathilde, reine d'Angleterre; m. en 1149.
Mathilde, ouvrage de Mme Cottin, plein de sensibilité et d'intérêt (1810).
Matignon, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan; 1,369 h.
Matignon, maréchal de Fr. (1525-1597).
Matin avant l'attaque (*le*), tableau de M. Protais (Exp. 1863 et 1867) : scène militaire, d'un sentiment mélancolique.
Matour, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon; 2,270 h.
Maubeuge, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes; 13,234 h.
Maubourguet, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes; 2,516 h.
Maucroix, poète fr. (1619-1708).
Mauguio, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 2,578 h.
Mauléon-Barousse, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre; 750 h.
Mauléon-Licharre, ch.-l. d'arr. (Basses-Pyrénées); 1,743 h. L'arr. a 6 cant., 107 comm., 62,309 h.
Maupeou (*pou*), chancelier de France (1714-1792).
Maupertuis, géomètre fr. (1698-1759).
Maur, disciple de saint Benoît, au VIe siècle, a donné son nom à une célèbre congrégation de bénédictins, au XVIIe siècle.
Maure, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine); arr. de Redon; 3,573 h.
Maurepas, ministre sous Louis XV et Louis XVI (1701-1781).
Maures, habitants de l'ancienne Mauritanie.
Mauriac, ch.-l. d'arr. (Cantal); 3,187 h. L'arr. a 6 cant., 61 comm., 58,256 h.
Maurice (*saint*), chef de la légion Thébaine; martyr en 286.
Maurice, empereur grec, assassiné en 602.
Maurice (*île*) ou **Ile de France**, île de l'océan Indien, aujourd'hui aux Anglais; 313,500 h.; ch.-l. *Port-Louis*.
Maurisques (*Histoire de la guerre contre les*), par Mendoza; chef-d'œuvre du genre historique en Espagne (1627).
Mauritanie, ancienne contrée d'Afrique.
Maurocordato ou **Mavrocordato**, célèbre homme d'Etat grec, qui prit une grande part à l'insurrection de sa patrie en 1821; m. en 1858.
Mauron, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel; 4,130 h.
Maurs (*mor*), ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac; 3,002 h.
Maury, célèbre orateur fr. (1746-1817).
Mausole, roi de Carie. V. *Artémise II*.
Mauvezin, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lectoure; 2,713 h.
Mauzé, ch. l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 1,669 h.
Maxence (*xan*), empereur en 306; m. en 312
Maxime-Pupien, empereur romain en 238.
Maxime-Pétrone, empereur d'Occident en 455.
Maximes des saints, livre fameux de Fénelon, écrit pour la défense du quiétisme (1697).
Maximes (*les*), de La Rochefoucauld, livre remarquable (1665). Œuvre d'un esprit éminent, mais qui rapporte toutes les actions et tous les sentiments à l'égoïsme, à l'amour-propre ou à l'intérêt personnel.
Maximes de Vauvenargues, pensées plus élevées que celles de La Rochefoucauld et moins chagrines que celles de Pascal (XVIIIe siècle).
Maximien, empereur romain; m. en 310.
Maximilien Ier, empereur d'Allemagne de 1493 à 1519.
Maximilien II, empereur d'Allemagne de 1564 à 1576.
Maximilien le Grand, duc de Bavière, régna de 1597 à 1619.
Maximilien (*Joseph*), roi de Bavière de 1805 à 1825.
Maximilien (*Ferdinand-Joseph*), archiduc d'Autriche devenu empereur du Mexique le 10 juillet 1863, fusillé le 19 juin 1867.
Maximin, empereur romain de 235 à 238.
Mayence (*ma-iance*), ville du grand-duché de Hesse-Darmstadt; 41,300 h.
Mayenne (*ma-iène*), rivière de France, affluent de la Sarthe; 204 kil.
Mayenne (*dép. de la*), ch.-l. Laval; 3 arr., 27 cant., 274 comm., 350,637 h. 16e div. milit. Cour d'appel d'Angers; évêché à Laval.
Mayenne, ch.-l. d'arr. (Mayenne); 10,127 h. L'arr. a 12 cant., 111 comm., 153,88? h.

Mayenne (*duc de*), personnage de la famille des Guises, fut vaincu à Arques et à Ivry par Henri IV (1554-1611).
Mayer (*mé-ière*), astronome allemand (1723-1762).
Mayet (*mé-ié*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche; 3,693 h.
Mayet-de-Montagne (*le*), ch.-l. de c. (Allier), arr. de La Palisse; 1,957 h.
Mayeux, type créé après la révolution de 1830. Mayeux, garde national quoique ultra-bossu, est la personnification en caricature de la bourgeoisie de cette époque, toute fière des droits qu'elle vient de revendiquer, et qui a sans cesse à la bouche les mots de charte, de citoyen, etc.
Maynard, poète fr. (1582-1646).
Mayotte (*ma-iote*), une des îles Comores; 24,304 h.
Mazagran, village d'Algérie, fameux par le siége que soutinrent, en 1840, 123 Français contre 12,000 Arabes.
Mazamet, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 13,968 h.
Mazandéran, prov. de la Perse septentrionale; 700,000 h.; cap. *Sari*.
Mazaniello. V. *Masaniello*.
Mazarin, cardinal, ministre pendant la minorité de Louis XIV (1602-1661). C'est à lui qu'on attribue ces mots devenus proverbe : « *Ils chantent, ils payeront.* » A chaque nouvel impôt les satires pleuvaient sur le ministre; mais l'astucieux Italien, insensible à une opposition qui ne s'exhalait qu'en couplets satiriques, répondait avec insouciance : « *S'ils cantent la canzonnetta, ils pagaront.* » Ces mots, qui montrent, sous une forme spirituelle et piquante, une connaissance profonde de notre caractère moqueur, volage et léger, sont surtout applicables en France, où, comme le dit Beaumarchais, *tout finit par des chansons.*
Mazarin (*le tombeau de*), mausolée orné de figures allégoriques, par Ant. Coysevox, au Louvre.
Mazarin mourant, chef-d'œuvre de P. Delaroche (1829), exposé au Salon de 1831 : scène ingénieusement composée, dessin net et spirituel, coloris vif et varié.
Mazarinades, pamphlets et chansons satiriques, du temps de la Fronde, dirigés contre le cardinal Mazarin; le plus célèbre de ces libelles, en prose ou en vers, est la *Mazarinade* de Scarron. On a aussi retenu ces quatre vers :

Un vent de fronde
A soufflé ce matin,
Je crois qu'il gronde
Contre le Mazarin.

Mazeppa, hetman des Cosaques (1630-1709). Une aventure malheureuse qui devait amener sa mort fut au contraire la cause de son élévation. Il avait été attaché sur un cheval sauvage, et abandonné à la course furieuse de cet animal. Le cheval, qui était né dans les déserts de l'Ukraine, y transporta Mazeppa, qui fut recueilli, exténué de fatigue et de faim, par quelques paysans dont les soins le rappelèrent à la vie. La reconnaissance le fixa parmi ses libérateurs, dont il partagea la vie inquiète et belliqueuse. Plus tard, il devint hetman, c'est-à-dire chef des cosaques de l'Ukraine. On fait quelquefois allusion à cette élévation subite, mais plus souvent encore aux dangers qu'il courut et à cette course vertigineuse.
Mazeppa, poème ou conte de Byron; œuvre sublime qui est comme le symbole et l'histoire même du génie (1819).
Mazières, célèbre tableau d'Horace Vernet, musée d'Avignon.
Mazières-en-Gâtine, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 987 h.
Mazois, architecte fr. (1783-1827).
Mazzuchelli, biographe et numismate italien (1707-1765).
Mazzuoli, peintre italien, plus connu sous le nom de *Parmesan* (1503-1540).
Meako, v. forte du Japon; 600,000 h.
Meaux, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Marne); 11,202 h. L'arr. a 7 cant., 154 comm., 92,878 h.
Mécanique céleste, grand et immortel ouvrage sur la figure et les mouvements des astres, par Laplace; œuvre hors ligne, admirée de Napoléon pour l'ordre et la clarté (1799-1825).
Mécène, favori d'Auguste, protecteur des lettres; m. l'an 9 de J.-C. V. aux *Notes*.
Méchain, astronome fr. (1744-1805).
Méchant (*le*), comédie en cinq actes et en vers, de Gresset, renfermant des portraits achevés et des vers excellents (1747). Plusieurs de ces vers sont devenus proverbes :

— L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.
— L'aigle d'une maison n'est qu'un sot dans une autre.
— Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs.
— Elle a d'assez beaux yeux, pour des yeux de province.

Mecklembourg-Schwérin (*klin-bour-chvé-rine*), duché de l'Allemagne du Nord; 551,000 h.

Mecklembourg-Strélitz, duché de l'Allemagne du Nord; 110,000 h.

Mecque (*la*), ville d'Arabie, patrie de Mahomet; 20,000 h.

Médard (*saint*), évêque de Noyon (457-545).

Médéah, v. forte de l'Algérie; 10,495 h.

Médecin malgré lui (*le*), bouffonnerie en trois actes et en prose, par Molière (1666). Plusieurs situations de cette farce ont donné naissance à des mots dont la langue s'est emparée :

1° *Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette.* Sganarelle vient d'être appelé en qualité de médecin auprès de Géronte, dont la fille feint d'être muette. Sganarelle, qui voit l'ignorance de Géronte, se livre, avec un sérieux des plus comiques, aux raisonnements les plus bouffons : « Or, ces vapeurs dont je vous parle venant à passer du côté gauche, où est le foie, au côté droit, où est le cœur, il se trouve que le poumon, que nous appelons en latin *armyan*, ayant communication avec le cerveau, que nous nommons en grec *nasmus*, par le moyen de la veine cave, que nous appelons en hébreu *cubile*, rencontre en son chemin lesdites vapeurs qui remplissent les ventricules de l'omoplate; et parce que lesdites vapeurs... comprenez bien ce raisonnement, je vous prie..., et parce que lesdites vapeurs ont certaine malignité... écoutez bien ceci, je vous conjure..., ont une certaine malignité qui est causée... soyez attentif, s'il vous plaît..., qui est causée par l'âcreté des humeurs engendrées dans la concavité du diaphragme, il arrive que ces vapeurs... *Ossabundus*, *nequeis*, *potarinum*, *quipsa milus* : Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette. »

Dans l'application, ces derniers mots servent à caractériser ces explications prétentieuses, obscures, qui cachent l'ignorance et qui n'expliquent rien. C'est une des allusions littéraires les plus fréquemment employées.

2° *Nous avons changé tout cela* mots tirés de la même scène. Le bonhomme Géronte est ébloui de la magnifique tirade qu'il vient d'entendre; et il ne lui reste qu'un petit scrupule, qu'il soumet timidement à Sganarelle : « On ne peut pas mieux raisonner, sans doute. Il n'y a qu'une seule chose qui m'a choqué : C'est l'endroit du foie et du cœur. Il me semble que vous les placez autrement qu'ils ne sont; que le cœur est du côté gauche, et le foie du côté droit. » SGANARELLE. « Oui, cela était autrefois ainsi; mais *nous avons changé tout cela*, et nous faisons maintenant la médecine d'une manière toute nouvelle. »

Dans l'application, ces mots : *Nous avons changé tout cela*, se disent ironiquement d'une réforme opérée contrairement à la logique, au bon sens, à la morale, etc.

Médecin de campagne (*le*), un des principaux ouvrages de H. de Balzac.

Médée, célèbre magicienne, fille d'un roi de la Colchide, s'enfuit avec Jason, chef des Argonautes, lorsque, grâce à ses artifices, il se fut rendu maître de la Toison d'or. Elle rajeunit par son art Eson, père de son époux; mais celui-ci l'ayant abandonnée, elle se vengea en égorgeant elle-même les enfants qu'elle en avait eus. Ces diverses circonstances sont l'objet de fréquentes allusions en littérature.

Médée, une des principales tragédies d'Euripide; ce sujet mythologique a été traité par d'autres poètes, mais moins heureusement que par le tragique grec (431 av. J.-C.) — une des meilleures tragédies de Sénèque, et qui n'est guère, cependant, qu'un canevas à déclamations et à tirades (Ier siècle après J.-C.) — tragédie de P. Corneille, l'essai de son génie naissant (1635). C'est dans cette pièce que se trouve ce fameux hémistiche :

> Moi, dis-je, et c'est assez,

réponse faite par Médée à Nérine, sa confidente, qui, dans la situation désespérée où elle la voit, lui demande quelles ressources lui restent contre tant d'ennemis. Dans l'application, le *moi* fameux de Médée est resté proverbial pour exprimer la confiance que l'on conserve dans ses propres forces au milieu d'un grand danger — tragédie de Longepierre; composition inégale, mais présentant un beau rôle (1694) — tableau de Delacroix, musée de Lille.

Médicis (*ice*), illustre famille qui régna sur Florence, et dont les membres les plus célèbres furent : COSME DE MÉDICIS (1389-1464); LAURENT DE MÉDICIS, dit le MAGNIFIQUE, protecteur de Michel-Ange (1448-1492); et LAURENT II, père de Catherine de Médicis, m. en 1519.

Médicis (*tombeaux de Julien et de*

Laurent de), célèbres mausolées ornés de figures allégoriques, par Michel-Ange, cathédrale de Florence.

Médicis (*Jean de*). V. *Léon X*.

Médicis (*Jules de*). V. *Clément VII*.

Médicis (*Catherine de*), reine de France. V. *Catherine*.

Médicis (*Marie de*). V. *Marie*.

Médicis (*vie de Marie de*), suite de vingt et un tableaux de Rubens, au Louvre ; ces peintures, où l'allégorie se mêle constamment à l'histoire, ont été exécutées par le célèbre artiste et par ses élèves, de 1621 à 1625.

Médicis (*portrait de Marie de*), tableau de Rubens, galerie Borghèse.

Médie, anc. contrée d'Asie; capit. *Ecbatane*.

Médine, ville d'Arabie ; 18,000 h.

Médiques (*guerres*), nom donné aux guerres que les rois de Perse firent à la Grèce dans le ve siècle av. J.-C.

Méditations touchant la philosophie première, ouvrage de Descartes, où est expliquée la doctrine de ce grand penseur, appelée depuis *cartésianisme* (1637).

Méditations sur l'Évangile, ouvrage de Bossuet, où l'immortel écrivain expose les grandes vérités méconnues par la philosophie païenne et enseignées par Jésus-Christ (1682).

Méditations au milieu des tombeaux, ouvrage écrit avec élégance et sensibilité, par Hervey (1746).

Méditations poétiques, élégies et chants lyriques, d'un caractère rêveur et religieux, qui commencèrent la gloire de M. de Lamartine.

Méditerranée, mer située entre l'Europe au N., l'Asie à l'E. et l'Afrique au S.

Medjidié, ordre honorifique établi en Turquie par le sultan Abdul-Medjid en 1852.

Médoc, anc. pays du midi de la France ; vins très-estimés.

Médor, époux d'Angélique, dans le *Roland furieux*, de l'Arioste. V. *Angélique*.

Méduse, une des trois Gorgones, était d'abord d'une rare beauté et avait une chevelure magnifique. Ayant offensé Minerve, la déesse irritée changea ses cheveux en affreux serpents, et donna à ses yeux la force de transformer en pierres tous ceux qu'elle regardait. Persée lui coupa la tête, qu'il porta dans toutes ses expéditions, s'en servant pour pétrifier ses ennemis. C'est dans ce sens qu'on fait allusion en littérature à la *tête de Méduse*.

Méduse, dite la *Méduse Rondanini*, buste antique, glyptothèque de Munich.

Méduse (*naufrage de la*), naufrage tristement célèbre dans les annales maritimes, qui eut lieu le 2 juillet 1816, sur le banc d'Arguin, à 40 lieues de la côte d'Afrique. Quand tout espoir de sauver le vaisseau la *Méduse* fut perdu, 149 malheureux se réfugièrent sur un radeau construit à la hâte, et qui se trouva bientôt seul au milieu de l'immensité des mers. La plume se refuse à décrire les scènes d'horreur qui se passèrent alors sur le radeau, entre ces infortunés dépourvus de vivres. Après douze jours d'agonie, le radeau fut enfin aperçu par le brick l'*Argus*, qui recueillit 15 mourants; les autres étaient au fond de la mer ou avaient été dévorés par les survivants. On fait en littérature de fréquentes allusions à cet épouvantable événement.

Méduse (*le naufrage* ou *le radeau de la*), chef-d'œuvre de Géricault (1819), musée du Louvre : une des pages les plus dramatiques, les plus vaillamment peintes, dont puisse se glorifier l'école française.

Mées (*les*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne ; 2,165 h.

Mégalopolis, v. d'Arcadie, qui fut pendant quelque temps la rivale de Lacédémone.

Mégare, ville de l'ancienne Grèce.

Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte ; m. en 1849.

Méhul, célèbre compositeur de musique fr., auteur de l'opéra de *Joseph* et de la musique du *Chant du départ* (1763-1817).

Mehun-sur-Yèvre, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 6 501 h.

Meilhan (*mé-i-an*), ch.-l. de c. (Lot-et-Gar.), arr. de Marmande; 2,083 h.

Meilleraie (*duc de la*), maréchal de France (1602-1664).

Mein, rivière d'Allemagne, affluent du Rhin ; cours, 450 kil.

Meiners, savant historien et philosophe allemand (1747-1810).

Mekhitar, savant arménien, fondateur des *mekhitaristes* (1676-1749).

Méla (*Pomponius*), géographe latin du Ier siècle.

Mélancolie (*la*), célèbre estampe dans laquelle Albert Dürer a représenté, sous la figure d'une femme ailée et robuste, affaissée sur elle-même et abîmée dans la tristesse, l'impuissance de la science humaine.

Mélanchthon (*lank-ton*), savant distingué, ami de Luther (1497-1560).

Mélanésie, division de l'Océanie.

Mélanges philosophiques, ouvrage de Th. Jouffroy, dans lequel on remarque surtout deux articles, intitulés, l'un : *Comment les dogmes finissent*, et l'autre : *Sur le sommeil* (1833 et 1842).

Mélanges religieux, historiques et littéraires, ouvrage de M. L. Veuillot ; recueil d'articles de journal, écrits avec talent, mais où l'on désirerait plus de modération (1857-1859).

Mélanie (*sainte*), d'une naissance illustre, embrassa la vie monastique ; m. en 439 ; fête le 31 décembre.

Mélas (*âce*) (*baron de*), général autrichien, vaincu à Marengo (1730-1807).

Melbourne (*lord*), homme d'Etat anglais (1779-1848).

Melbourne, v. d'Australie ; 150,000 h.

Melchisédech (*ki-cé-dèk*), roi de Salem, prêtre du Très-Haut et contemporain d'Abraham.

Melchtal (*Arnold de*), un des trois libérateurs de la Suisse (1307).

Méléagre, roi de Calydon. Les destins avaient décidé qu'il vivrait tant que durerait un tison qui brûlait dans le foyer au moment de sa naissance. Sa mère éteignit aussitôt le tison, qu'elle garda soigneusement. Dans la suite, Méléagre se distingua par son courage, prit part à l'expédition des Argonautes et tua le sanglier de Calydon. Une rixe s'étant élevée entre lui et ses oncles pour la possession de la hure du fameux sanglier, il les frappa d'un coup mortel dans la chaleur de la dispute. La mère, irritée du meurtre de ses frères, jeta au feu le tison fatal, et son fils expira aussitôt. Les Méléagrides, désolées de la mort de leur frère, se couchèrent auprès de son tombeau, en versant des larmes abondantes, jusqu'à ce que Diane, touchée de pitié, les métamorphosa en pintades, sur le plumage desquelles les taches blanches et rondes représentent les larmes des sœurs de Méléagre. En littérature, on fait de poétiques allusions au *tison de Méléagre*, aux *larmes de ses sœurs* et au *sanglier* qu'il vainquit. Voici un exemple emprunté à M. Dufey de l'Yonne : « Esprit superstitieux, Samuel Bernard croyait son existence attachée à celle d'une poule noire, dont il faisait prendre et prenait lui-même le plus grand soin : c'était pour lui le *tison de Méléagre*.

Méléagre, statue antique, au Vatican.

Méléagre et Atalante, tableau de Rubens, galerie de Dresde.

Mêle-sur-Sarthe, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon ; 778 h.

Mélibée, un des bergers de Virgile, qui donne la réplique à Tityre dans la première églogue, et qui figure encore dans la septième. C'est un des types des bergers poétiques de l'heureuse Arcadie.

Melisey, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure ; 1,940 h.

Mélite, comédie de P. Corneille, en cinq actes et en vers, pièce qui fut le début de l'auteur.

Mélitus, citoyen d'Athènes qui prit une grande part à la condamnation de Socrate. V. *Anitus*.

Melle, ch.-l. d'arr. (Deux-Sèvres) ; 2,436 h. L'arr. a 7 cant., 92 comm., 72,063 h.

Melloni, physicien italien (1804-1854).

Melpomène, une des neuf Muses, celle de la tragédie. Les poètes disent par périphrase un *favori*, un *disciple de Melpomène*, pour un *auteur*, un *acteur tragique*.

Melpomène, statue antique, au Vatican — autre statue, au Louvre.

Melun, ch.-l. du dép. de Seine-et-Marne, à 45 kil. de Paris ; 11,130 h. L'arr. a 6 cant., 97 comm., 63,557 h.

Mélusine, fée que les romans de chevalerie et les légendes fabuleuses du Poitou présentent comme l'aïeule et la protectrice de la maison de Lusignan.

Melvil (*lord*), un des plus fidèles conseillers de Marie Stuart.

Melville (*vicomte de*), homme d'Etat anglais (1741-1811).

Memel, ville et port de Prusse, sur la Baltique ; 17,000 h.

Memnon (*mème-non*), personnage fameux des légendes de l'antiquité, était fils de Tithon et de l'Aurore. Il fut envoyé par son père, roi d'Egypte et d'Ethiopie, au secours de Troie assiégée par les Grecs. Après avoir tué Antiloque, fils de Nestor, il périt lui-même de la main d'Achille. On lui fit de magnifiques funérailles, et un grand nombre de villes de l'Asie et de l'Egypte lui élevèrent des monuments. L'Aurore, au désespoir, alla, les cheveux épars et les yeux baignés de larmes, se jeter aux pieds de Jupiter, et le supplier d'accorder à son fils quelque privilége qui le distinguât du reste des mortels. Des faits merveilleux éclatèrent autour de son bûcher ; toutefois ces prodiges ne calmèrent pas les douleurs de l'Aurore ; et depuis elle n'a cessé, chaque matin, de verser des larmes :

c'est la rosée, à laquelle les disciples d'Apollon ont donné le nom poétique de *pleurs de l'Aurore*.

Mais la célébrité attachée à Memnon lui vient surtout de la fameuse statue qui lui avait été élevée aux environs de la ville de Thèbes. Lorsque les rayons du soleil levant venaient à la frapper, elle faisait entendre des sons harmonieux, comme si Memnon avait voulu saluer l'apparition de sa mère. Cambyse, voulant pénétrer ce mystère, qu'il croyait un effet magique, fit briser la statue depuis la tête jusqu'au milieu du corps, et la partie renversée continua de rendre le même son. Ce fait est attesté par Strabon.

Cette idée de Memnon saluant la présence de sa mère réveilla tous les souvenirs poétiques et religieux de la Grèce et de Rome; chacun voulut entendre cette voix qui, après tant de siècles, sortait d'un colosse brisé, comme pour attester la vérité des plus antiques traditions, et Memnon effaça dès lors toutes les merveilles de Thèbes aux cent portes. Enfin, après deux siècles et demi, Septime-Sévère rétablit la statue dans son premier état; mais Memnon devint muet.

La littérature ne pouvait manquer de s'emparer d'un phénomène si remarquable, et d'en tirer des images vives et frappantes, car il exprime admirablement l'influence mystérieuse qu'une chose, un homme exerce sur un autre.

En voici un exemple emprunté à M. X. Marmier : La nature n'est point le sombre sphinx qui étourdit ou égare l'esprit de l'homme par ses oracles confus; c'est une âme palpitante dont les secrets se révèlent à l'intelligence qui la scrute, à l'âme qui l'interroge; c'est la statue de Memnon, dont les lèvres de granit s'émeuvent aux rayons de l'aurore et rendent un son harmonieux.

Memnon (*mème-non*), général de Darius Codoman; m. en 333 av. J.-C.

Mémoires de Joinville, histoire de saint Louis et des croisades entreprises par ce prince; récit plein de naturel, de sensibilité et de charme (XIVe siècle).

Mémoires de Commines, ouvrage des plus précieux sur les règnes de Louis XI et de Charles VIII (1523). C'est le récit vivant et naïf d'un témoin oculaire.

Mémoires du cardinal de Richelieu, relation volumineuse, écrite quelquefois avec emphase, mais auss avec énergie et éclat (XVIIe siècle)

Mémoires du cardinal de Retz, u des chefs-d'œuvre de notre langu pour l'intérêt du récit, le feu de peintures et l'appréciation des évé nements, « écrits, dit Voltaire, ave un air de grandeur, une impétuosit de génie et une inégalité qui son l'image de sa conduite » (XVIIe siè cle).

Mémoires de Mme de Motteville, su le règne de Louis XIII et la régenc d'Anne d'Autriche; récit prolix mais écrit avec beaucoup de sincé rité, de grâce et d'esprit (XVIIe siè cle). Souvent réimprimés.

Mémoires de la cour de France par Mme de La Fayette; compre nant les années 1688 et 1689, lec ture aussi agréable qu'instructive

Mémoires du comte de Grammon livre original, ouvrage d'un espri léger et fin; le héros était le beau frère de l'auteur, Ant. Hamilto (1713).

Mémoires de Saint-Simon; ouvrag célèbre, qui introduit le lecteur dan la société du XVIIe et du XVIIIe siè cle; remarquable par l'énergie de peintures, l'élévation morale, et l propriété de l'expression; récit pas sionné et incorrect dans son élo quence naturelle, où l'on trouve « le style de cour dans un homm de génie, le style sans frein dan un homme plein d'honneur et d vertu, une âme mise à nu. » Le meilleures pages de Saint-Simo rappellent celles de Tacite et d Bossuet (1re édition complète, 185 1858).

Mémoires de Mme Staal Delaunay œuvre d'une femme d'un grand e prit, d'un esprit délicat; tablea intéressant de la cour de la du chesse du Maine (XVIIIe siècle).

Mémoires historiques de Frédé ric II, roi de Prusse, ouvrage qu place l'auteur au premier rang parm les historiens de son temps. Ce mémoires sont écrits en françai

Mémoires de Beaumarchais, factum judiciaires, pleins de malice et d'i térêt; ces chefs-d'œuvre de plaisa terie et de dialectique passionn obtinrent un succès d'enthousiasm (1774-1775).

Mémoires de Marmontel, compos pour l'instruction de ses enfant livre intéressant au point de vue d l'histoire littéraire, et qui est meilleur ouvrage de l'auteur.

Mémoires de Mme Roland, mémoir

célèbres, écrits par cette femme illustre pendant son incarcération, sous la Terreur ; pages du plus haut intérêt, tracées d'une main ferme, dans lesquelles il y a autant de courage que de style et d'imagination. Publiés l'an VIII.

Mémoires de Napoléon, récits dictés à Sainte-Hélène, et traitant notamment des campagnes de la Révolution et de l'Empire. Ces commentaires du César moderne sont l'œuvre d'un grand écrivain (1823-1847).

Mémoires de Bourrienne sur Napoléon, etc. ; ouvrage qui a joui dans son temps d'une grande vogue (1829).

Mémoires d'un bourgeois de Paris, ouvrage du docteur Véron ; livre instructif et quelquefois piquant (1854). Les *Mémoires de Bilboquet*, de M. Henri de Pène sont une parodie de ces confidences.

Mémoires d'outre-tombe, par Chateaubriand, publiés en 1850 ; mémoires qui furent d'abord admirés sur parole avant leur publication, et dont l'intérêt n'a pas répondu à l'attente du public.

Mémorial de Sainte-Hélène (*le*), ouvrage du comte de Las Cases ; c'est le journal des entretiens de Napoléon Ier sur toutes les époques de son histoire (1823) ; livre souvent réimprimé.

Memphis (*min-fice*), v. de l'ancienne Egypte ; jadis, 700,000 h.

Ménage, littérateur fr. (1613-1692).

Ménage du menuisier (*le*), chef-d'œuvre de Rembrandt au Louvre : le menuisier, debout près d'une fenêtre, rabote une planche ; une femme, assise près d'un berceau, allaite un enfant qu'une vieille caresse. Ce délicieux tableau a été souvent désigné comme représentant une *Sainte famille ;* il a été payé 17,120 livres, à la vente du duc de Choiseul-Praslin, en 1793 : aujourd'hui il se payerait trois fois autant.

Ménagiana, recueil de conversations qui se tenaient chez Ménage, augmenté plus tard par la Monnoye. Cet ouvrage contient, sous le rapport des mœurs et des anecdotes littéraires, des particularités curieuses qui en rendent la lecture amusante et quelquefois utile.

Ménandre, célèbre poète comique grec (342-290 av. J.-C.).

Menat, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom ; 2,115 h.

Mende, ch.-l. du dép. de la Lozère, à 569 kil. S. de Paris : 6,906 h. ; évêché. L'arr. a 7 cant., 68 comm., 47,815 h.

Mendelssohn (*mène-dèl-sône*), savant israélite (1729-1786).

Mendelssohn, célèbre compositeur de musique allemand (1809-1847).

Mendiant (*le jeune*), tableau de Murillo ; Paris, musée du Louvre, no 551, œuvre d'un naturel saisissant.

Mendizabal (*min*), homme d'Etat espagnol (1790-1853).

Mendoza (*min*), diplomate, guerrier et littérateur espagnol (1503-1575).

Ménechmes (*les*), comédie de Plaute, qui a servi de modèle à la pièce de Regnard portant le même titre. V. aux *Notes*.

Ménélas (*âce*), roi de Sparte, frère d'Agamemnon et mari d'Hélène.

Ménénius Agrippa (*uce*), consul romain. C'est lui qui raconta au peuple romain, retiré sur le mont Sacré, l'apologue, aujourd'hui si connu, des *Membres et l'Estomac ;* 503 av. J.-C.

Mengs (*ming-ce*), peintre, surnommé le *Raphaël de l'Allemagne* (1728-1779).

Ménigoute, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay ; 1,006 h.

Menin, ville forte de Belgique, séparée de la France par la Lys ; 9,000 h.

Meninas (*las*), chef-d'œuvre de Velazquez, musée de Madrid : au premier plan, l'infante Marguerite-Marie, jeune fille de huit à dix ans, s'amuse avec ses dames d'honneur (*meninas*) ; à gauche, Velazquez fait le portrait de Philippe IV et de la reine ; à droite, un nain et une naine jouent avec un chien. Cette composition, éminemment originale, est peinte avec une vigueur extraordinaire. Luca Giordano l'appelait la théologie de la peinture, l'Evangile de l'art.

Ménippe, philosophe cynique de la Grèce.

Ménippée (*satire*), célèbre pamphlet politique dirigé contre la *Ligue*.

Mennetou-sur-Cher, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Romorantin ; 1,066 h.

Menou, général fr. (1750-1810).

Mens (*man-ce*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble ; 1,951 h.

Menschikoff (*min-chi-kof*), ministre de Pierre le Grand et de Catherine Ire ; mourut en Sibérie (1674-1729).

Mentelle (*man*), géographe fr. (1730-1815).

Menteur (*le*), comédie de P. Corneille, en cinq actes et en vers (1642), qui ouvrit la voie au génie de Molière. Quelques vers de cette comédie ont

passé en proverbe; voici les deux qui sont le mieux frappés :

La façon de donner vaut mieux que ce [qu'on donne.
Si quelqu'un l'entend mieux, je l'irai [dire à Rome.

Menton, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice; 6,644 h.
Mentor (*min*), ami d'Ulysse et gouverneur de Télémaque. V. aux *Notes*.
Méotide *(Palus)*, nom ancien de la mer d'Azov.
Méphistophélès, dénomination du diable que le *Faust* de Gœthe a popularisée, que le poète allemand n'a pas inventée, mais qu'il a empruntée à la vieille légende du docteur Faust. Il serait difficile d'indiquer d'une manière certaine l'étymologie et la signification du nom de *Méphistophélès*. Quoi qu'il en soit de l'origine de ce nom, il est resté comme synonyme d'*être satanique ;* et, pour caractériser un homme d'une nature perverse et vraiment diabolique, on dit vulgairement : « *C'est un Méphistophélès.* »
Méquinez (*nèze*), ville du Maroc; 50,000 h.
Mer, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois; 4,058 h.
Mer (*la*), ouvrage de M. Michelet (1861), où l'imagination brillante de l'auteur joue le principal rôle.
Mercator, célèbre géographe, né à Rupelmonde en 1512, m. en 1594.
Merci (*ordre de la*), ou de la *Rédemption*, ordre religieux qui se consacrait au rachat des prisonniers faits par les infidèles; fondé en 1223.
Mercier, littérateur fr., auteur du *Tableau de Paris* (1740-1814).
Mercœur, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 867 h.
Mercœur (*duc de*), chef de la Ligue après la mort des Guises (1557-1602).
Mercure, fils de Jupiter, messager des dieux, et lui-même dieu de l'éloquence, du commerce et des voleurs.
Mercure attachant ses talonnières, statue en bronze, de Rude (1834), au Louvre; — de Pigalle, même musée.
Mercure instruisant Cupidon, chef-d'œuvre du Corrége, à la National Gallery (Londres) : Vénus assiste à la leçon; c'est, avec l'*Antiope* du Louvre, la femme la plus admirable qu'ait peinte le Corrége.
Mercure et le bûcheron, tableau de Salvator Rosa, à la National Gallery.
Mercure volant, statue de Jean de Bologne, musée des Offices : mouvement et attitude d'une hardiesse merveilleuse.
Mercure enlevant Hébé, groupe de Jean de Bologne, au Louvre.
Mercure, dit l'*Antinoüs du Belvédère*, statue antique, en marbre de Paros, au Vatican : la perfection du dessin et du modelé, la simplicité et la dignité de l'attitude, font de cette statue un des chefs-d'œuvre de l'art antique.
Mercure assis, statue antique, en bronze, musée des Etudes.
Mercure de France (*le*), recueil périodique, fondé en 1672, par de Visé et continué par divers auteurs jusqu'au commencement du XIXe siècle journal consacré aux nouvelles de cour, aux petites pièces de vers et aux anecdotes.
Mercuriales, discours judiciaires de Daguesseau, ouvrage encore aujourd'hui estimé.
Mercy, général allemand; m. en 1646
Merdrignac, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac; 3,367 h.
Méré (*le chevalier de*), écrivain fr (1610-1685).
Mère coupable (*la*), drame de Beaumarchais, en cinq actes et en prose (1792).
Méréville, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise) arr. d'Etampes; 1,564 h.
Mérindol, village de France (Vaucluse), célèbre par les massacres des Vaudois en 1545.
Mérite des femmes (*le*), poème de Legouvé, publié à Paris en 1800 ouvrage dont l'apparition fit beaucoup de bruit, et qui n'a encore rien perdu de son prestige. Il ne ressemble nullement à beaucoup d'autres écrits sur le même sujet, qui ne sont qu'un tissu de madrigaux et de fadeurs rimées; c'est une peinture vraie, gracieuse et touchante des vertus, du dévouement, des devoirs et des charmes de la femme. Tout le monde connaît le vers qui termine le morceau le plus populaire de ce poème :

Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois [ta mère

Merle, auteur dramatique fr. (1785-1852).
Merlerault (*rô*) (*le*), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 1,328 h.
Merlin, surnommé **l'Enchanteur**, sorte de devin qui joue un grand rôle dans les romans de chevalerie.
Merlin l'Enchanteur, ouvrage de M. Edgar Quinet; grande allégorie philosophique (1860).

Merlin de Douai, célèbre jurisconsulte fr., exilé en 1815 (1754-1838).
Merlin de Thionville, conventionnel (1762-1833).
Mérode, noble et illustre famille de la Belgique, dont l'origine paraît remonter à sainte Elisabeth de Hongrie.
Mérope, épouse de Cresphonte, roi de Messénie.
Mérope, tragédie de Maffei (1713), traduite en français par Fréret.
Mérope, tragédie en cinq actes et en vers, de Voltaire, représentée en 1743, et qui est généralement considérée comme le chef-d'œuvre de l'auteur. Elle a pour sujet l'amour maternel. Quelques vers bien frappés de cette célèbre tragédie ont passé dans la langue et sont devenus proverbes :

Le premier qui fut roi fut un soldat [heureux.
Qui sert bien son pays n'a pas besoin [d'aïeux.
Quand on a tout perdu, quand on n'a [plus d'espoir,
La vie est un opprobre, et la mort un [devoir.

Mérope, tragédie d'Alfieri, en cinq actes et en vers, représentée en 1783. Cette tragédie, une des meilleures de l'auteur, a été traduite en français.
Mérovée, roi de France de 448 à 457, donna son nom aux rois de la première race.
Mersebourg, v. des Etats prussiens (Saxe); 12,000 h.
Mersenne (*le Père*), savant religieux, ami de Descartes (1588-1648).
Méru, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 3,338 h.
Merveilles du Monde (*les sept*), nom donné par les anciens à des chefs-d'œuvre d'architecture et de sculpture : les jardins suspendus de Babylone; les pyramides d'Egypte; le Jupiter Olympien; le Mausolée; le Phare d'Alexandrie; le Colosse de Rhodes, et le Temple de Diane à Ephèse.
Merville, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Hazebrouck; 6,844 h.
Méry-sur-Seine, ch.-l. de c. (Aube), arr. d'Arcis-sur-Aube; 1,445 h.
Meschacébé, nom donné par les Natchez au Mississipi.
Mésie, contrée de l'Europe ancienne dans la Turquie.
Meslay (*mê-lè*), ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval; 1,787 h.
Mesmer (*mèce-mèr*), médecin allemand, fondateur de la théorie du magnétisme animal, théorie connue sous le nom de *mesmérisme* (1734-1815).
Mesmes, famille fr. qui a donné le jour à plusieurs magistrats ou hommes politiques.
Mésopotamie (mot qui signifie *entre les fleuves*), contrée de l'Asie ancienne, située entre l'Euphrate à l'O. et le Tigre à l'E.
Messaline, épouse de l'empereur Claude, fameuse par ses débauches; fut tuée l'an 48.
Messe de Bolsène (*la*), fresque de Raphaël au Vatican (*Chambres*) : le prêtre de Bolsène qui avait, jusque-là, douté de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, tient l'hostie et le corporal, où il aperçoit des taches de sang; le pape, les cardinaux, spectateurs du miracle, conservent un calme, une gravité, qui contrastent avec la stupéfaction des autres assistants.
Messei, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront : 1,725 h.
Messène, ville du Péloponèse, cap. de la Messénie.
Messénie, ancienne contrée du Péloponèse.
Messéniennes (*les*), élégies patriotiques, de Casimir Delavigne; poésies dont le sentiment national assura la popularité (1818).
Messiade (*la*), célèbre poème épique en vingt chants, écrit en hexamètres, par le poète allemand Klopstock (1773). Œuvre des plus remarquables.
Messine, ville et port de la Sicile; 94,000 h.
Messine (*détroit* ou *phare de*), entre l'Italie et la Sicile.
Mesvres (*mèvre*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun; 1,136 h.
Métamorphoses (*les*), poème mythologique d'Ovide, en quinze livres. Cet ouvrage, un des plus brillants monuments de la poésie latine, est une vaste épopée cyclique qui embrasse tous les faits de la mythologie et des temps fabuleux.
Métaphraste, écrivain religieux du Bas-Empire (xe siècle).
Métaphysique, ou *Philosophie première*, ouvrage d'Aristote, qui est encore aujourd'hui le fondement de cette science, et qui a joui pendant le moyen âge d'une autorité incontestée (IVe siècle av. J.-C.).
Métastase, célèbre poète italien (1698-1782).
Métellus (*uce*), consul romain (251 av. J.-C.).
Métellus (*uce*), dit **le Macédonique**,

préteur et consul romain, conquit la Macédoine (148 av. J.-C.).

Métellus (*uce*), dit **le Numidique**, consul romain, vainquit Jugurtha en 109 av. J.-C.

Métellus (*uce*) **Scipion**, petit-fils de Scipion Nasica, soutint la cause de Pompée; battu, il se tua l'an 46 av. J.-C.

Méthode (*discours de la*), par Descartes, petit livre dont la destinée a été de réformer la philosophie (1637). Il a affranchi les intelligences du joug de la scolastique. C'est dans cet opuscule que se trouve le fameux *Cogito, ergo sum*, « Je pense, donc je suis, » qui revient si souvent sous la plume des écrivains.

Méthodistes, secte protestante fondée à Oxford en 1720.

Métius (*ci-uce*), savant hollandais, qui passe pour avoir inventé le télescope en 1609.

Méton, astronome athénien, ve siècle av. J.-C.

Métromanie (*la*), comédie en cinq actes et en vers, de Piron; chef-d'œuvre de gaieté, d'esprit et de bon sens; une des meilleures comédie de la scène française (1738). C'est dans cette pièce que se trouve ce vers si souvent cité :

J'ai ri, me voilà désarmé,

qui, dans l'application, signifie que le mécontentement n'est plus possible dès que le front s'est déridé.

Metternich (*le prince de*), célèbre homme d'Etat autrichien (1773-1859).

Mettray, village (Indre-et-Loire), colonie agricole de jeunes détenus.

Metz (*mèce*), ch.-l. du dép. de la Moselle, à 316 kil. E.-N.-E. de Paris; 54,817 h. Ville forte de 1re classe; évêché. L'arr. a 9 cant., 223 comm., 165,179 h. Cédé à l'Allem.

Metzerwisse, ch.-l. de c. (Moselle); 727 h. Cédé à l'Allem.

Metzu, célèbre peintre hollandais (1615-1658).

Metzys, peintre flamand, surnommé le *Maréchal d'Anvers* (1450-1529).

Meudon, bourg (Seine-et-Oise), arr. de Versailles; 12,037 h. Château célèbre dont les jardins ont été dessinés par Le Nôtre.

Meulan, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles; 2,340 h.

Meung-sur-Loire (*mun*), ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 3,520 h.

Meung (*mun*) (*Jean de*), dit **Clopinel**, poète fr. du XIIIe siècle, continuateur du *Roman de la Rose*.

Meunier Sans-Souci (*le*), héros, avec le roi Frédéric II, d'une anecdote très-populaire en Prusse, sur laquelle le poète Andrieux a écrit un charmant conte en vers, dans lequel on retrouve la grâce piquante de Voltaire. Plusieurs vers sont restés proverbes :

Oui, si nous n'avions pas des juges [à Berlin.
Hélas! est-ce une loi sur notre pau- [vre terre
Que toujours deux voisins auront en- [tre eux la guerre?
. . . . . . Ce sont là jeux de prince :
On respecte un moulin, on vole une [province.

Meurthe, rivière, affluent de la Moselle; 161 kil.

Meurthe (*dép. de la*). Cédé à l'Allem.

Meurthe-et-Moselle (*dép. de*), ch.-l. Nancy; 4 arr., 29 cant., 596 comm., 365,137 h. Evêché à Nancy.

Meuse, fleuve qui prend sa source en France, et se jette dans la mer du Nord; 804 kil.

Meuse (*dép. de la*), ch.-l. Bar-le-Duc; 4 arr., 28 cant., 587 comm., 284,725 h. 5e div. milit. Cour d'appel de Nancy; évêché à Verdun.

Mexico, capit. du Mexique; 205,000 h.

Meximieux, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux; 2,387 h.

Mexique, république de l'Amérique du Nord; 8,137,000 h.; capit. *Mexico*.

Meymac (*mé-mak*), ch.-l. de c. (Corrèze), arr. d'Ussel; 3,283 h.

Meyruis ou **Meyrueis**, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac; 1,917 h.

Meyssac (*mès-sak*), ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive; 1,989 h.

Meyzieu, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 1,580 h.

Mèze, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 6,821 h.

Mézel, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 772 h.

Mézeray, célèbre historien fr. (1610-1683).

Mézidon, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux; 1,179 h.

Mézières, ch.-l. du dép. des Ardennes, à 245 kil. E.-N.-E. de Paris; 4,312 h. L'arr. a 7 cant., 106 comm., 83,600 h.

Mézières, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac; 1,399 h.

Mézières-en-Brenne, ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc; 1,835 h.

Mézin, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac; 3,003 h.

Mezzetin, personnage de la comédie italienne.

Mezzofante (*le cardinal*), célèbre philologue italien (1774-1849).

Miaoulis, vaillant amiral grec (1772-1835).

Michaelis (*ka-é-lice*), orientaliste et théologien allemand (1717-1791).
Michallon, sculpteur fr. (1751-1799).
Michallon, peintre de paysage, fils du précédent (1795-1822).
Michaud, littérateur fr., l'un des fondateurs de la *Biographie universelle* qui porte son nom (1767-1839).
Michée, nom de deux prophètes juifs au IXe et au VIIIe siècle av. J.-C.
Michel (*saint*), archange.
Michel (*ordre de Saint-*), ordre militaire institué par Louis XI en 1469.
Michel terrassant le démon (*l'archange saint*), tableau de Raphaël, au Louvre. Cette peinture que Vasari dit avoir été exécutée pour François Ier, a subi de nombreuses restaurations qui en ont altéré la beauté.
Michel Ier, empereur grec, m. en 846.
Michel II, le Bègue, empereur grec de 820 à 829.
Michel III, l'Ivrogne, empereur grec de 842 à 847.
Michel IV, le Paphlagonien, empereur grec de 1034 à 1041.
Michel V, dit **Calaphate**, empereur grec de 1041 à 1042.
Michel VI, dit **Stratiotique**, empereur grec de 1056 à 1057.
Michel VII, empereur grec de 1071 à 1078.
Michel VIII, Paléologue, empereur de Constantinople, chef de la dynastie des Paléologues; régna de 1260 à 1282.
Michel-Ange Buonarotti (*kèl*), très-célèbre peintre, sculpteur et architecte, auquel on doit la coupole de Saint-Pierre de Rome et le tableau du *Jugement dernier* (1474-1564).
Michigan, grand lac des Etats-Unis.
Michigan, un des Etats de l'Union (Nord); 749,000 h.
Michol, fille de Saül, épouse de David.
Micipsa, fils de Massinissa, roi de Numidie de 148 à 118 av. J.-C.
Mickiewicz (*vikse*), poète polonais, professeur au collége de France (1799-1855).
Micromégas, titre et héros d'un conte philosophique en prose, de Voltaire. Cette dénomination bizarre vient des deux mots grecs *mikros*, petit, et *megas*, grand ; c'est-à-dire, suivant l'application maligne qu'en faisait Voltaire à Fontenelle, *petit grand homme*. C'est une satire aussi piquante que spirituelle de la *Pluralité des mondes*, ouvrage dans lequel Fontenelle mêle aux détails scientifiques un esprit alambiqué.
Micronésie, partie de l'Océanie.
Midas, roi de Phrygie qui obtint de Bacchus la faculté de changer en or tout ce qu'il touchait. Mais à peine son vœu fut-il exaucé, que tout, jusqu'à ses aliments, se transformait en or dès qu'il y portait la main. Sur ses instances, le dieu, pour le délivrer de ce funeste don, lui ordonna de se baigner dans le Pactole qui, depuis, roula des paillettes d'or. On raconte aussi que Midas ayant préféré la flûte de Pan à la lyre d'Apollon, le dieu irrité lui coiffa la tête d'une paire d'oreilles d'âne. Midas cachait à tous cette difformité, quand son barbier, qui avait découvert le secret et qui ne pouvait le garder, le confia à la terre après y avoir creusé un trou qu'il se hâta de combler; mais à cette place poussèrent des roseaux qui, au moindre souffle du vent, répétaient à tous les passants :

Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne.

On fait en littérature de fréquentes allusions à ces différents épisodes mythologiques. « La passion des trésors est nuisible à la société; elle gêne la circulation. L'avare est pauvre sur ses monceaux d'or ; *semblable à Midas, il change tout en or* et meurt de faim au milieu de ses richesses. »
« La musique du *Jugement de Midas*, de Grétry, fut sifflée à la cour et applaudie à Paris. C'est à ce sujet que Voltaire adressa au célèbre compositeur le quatrain suivant :

La cour a dénigré tes chants,
Dont Paris a dit des merveilles :
Grétry, les oreilles des grands
Sont souvent de grandes oreilles.»

Midas et Bacchus, tableau du Poussin, musée de Munich : le roi supplie le dieu de lui retirer le pouvoir de ne toucher que de l'or. Belles formes, belle lumière, coloris un peu sec.
Middelbourg, ville de Hollande; 16,000 h.
Middlesex, comté d'Angleterre où se trouve en partie *Londres*.
Midi (*canal du*). V. *Languedoc*.
Mieczislas, nom de deux rois de Pologne (xe et xie siècle).
Miélan, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande; 1,917 h.
Miéris (*ice*), nom de plusieurs peintres hollandais du XVIIe et du XVIIIe siècle.
Mignard (*Nicolas*), peintre fr. (1608-1668).
Mignard (*Pierre*), frère du précédent, peintre célèbre (1610-1695).
Mignon, personnage de Gœthe et une de ses créations les plus originales et les plus touchantes. C'est un type

dont la poésie et la peinture se sont emparées.

Mignon aspirant au ciel, tableau d'Ary Scheffer (1838), collection particulière : amaigrie par la souffrance, la tête penchée sur ses mains jointes, Mignon élève tristement ses regards vers la patrie céleste. Sentiment exquis.

Mignon regrettant sa patrie, tableau d'Ary Scheffer (1838), collection particulière : rêveuse, les yeux fixés devant elle, la jeune fille songe à la terre natale « où fleurissent les citronniers ; » poétique figure inspirée à l'artiste par les vers de Gœthe.

Miguel (*san*), île des Açores ; 80,000 h.

Milan, ville de l'Italie ; 196,000 h.

Milanais (*le*), ancien duché du N. de l'Italie, démembré au XVIIIe siècle.

Milet, anc. ville de l'Asie Mineure.

Milhau ou **Millau** (*mi-lo*), ch.-l. d'arr. (Aveyron) ; 15,095 h. L'arr. a 9 cant., 50 comm., 66,515 h.

Mil huit cent quatorze, chef-d'œuvre de M. Meissonnier (Exp. 1864 et 1867) : épisode de la campagne de France ; Napoléon, à cheval, et suivi de son état major, sur un chemin boueux, effondré, semble plongé dans une sombre mélancolie. Physionomies expressives ; exécution d'une finesse et d'une précision admirables.

Milianah, v. d'Algérie, prov. d'Alger, ch.-l. de subdiv. et de cercle ; 7,999 h.

Millas (*âce*), ch.-l. de c. (Pyr.-Orient.), arr. de Perpignan ; 2,013 h.

Mille et une nuits (*les*), charmant recueil de contes arabes traduits en français par Galland (1704), qui peignent à merveille les mœurs, les caractères et les usages de l'Orient.

Dans l'application, les *Mille et une nuits* sont devenues synonymes de tout ce qui offre un aspect éblouissant, magique ; l'image d'un luxe oriental. Ces histoires racontées par la sultane Schéhérazade au sultan de la Perse, sont liées entre elles par un artifice aussi simple qu'ingénieux, et c'est Dinarzade, sa sœur, qui lui dit chaque matin en s'éveillant : « Ma sœur, si vous ne dormez pas, contez-nous donc un de ces contes que vous contez si bien. » Cette formule d'invitations, qui se reproduit à chaque chapitre des *Mille et une nuits*, est souvent rappelée sur le ton de la plaisanterie pour prier quelqu'un de raconter quelque chose. Voici, à ce propos, une anecdote assez curieuse. Le traducteur des *Mille et une nuits* habitait le quartier des Ecoles. Par une nuit glacée d'hiver, ne troupe de jeunes étudiants — cet âge est sans pitié — passant sous les fenêtres du savant orientaliste, se mirent à crier de toutes leurs forces : « Monsieur Galland ! monsieur Galland ! » Celui-ci, réveillé en sursaut, passa un léger vêtement, et, tout grelottant, apparut à sa fenêtre : « Monsieur Galland, *si vous ne dormez pas, contez-nous donc un de ces contes que vous contez si bien.* »

Mille et un jours, contes persans, traduits par Pétis de la Croix, et pouvant faire suite aux *Mille et une nuits* (1710).

Millésimo, bourg du royaume d'Italie, célèbre par une victoire de Bonaparte sur les Autrichiens en 1796.

Millevoye, poète fr., auteur de touchantes élégies dont la plus connue est la *Chûte des feuilles* (1782-1816).

Millin, savant archéologue et naturaliste fr. (1759-1818).

Millot (*l'abbé*), historien fr. (1726-1785).

Milly, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. d'Étampes ; 2,281 h.

Milo, île de l'Archipel, une des Cyclades, où la fameuse statue connue sous le nom de *Vénus de Milo*, fut trouvée en 1820 par l'amiral Dumont d'Urville.

Milon, célèbre athlète, né à Crotone, m. vers 500 av. J.-C. Il fut plusieurs fois vainqueur aux jeux Olympiques et aux jeux pythiques. Il était d'une force et d'une gloutonnerie si extraordinaire, qu'il porta un jour, l'espace de 120 pas, un bœuf, le tua d'un coup de poing, et le mangea tout entier en un seul repas. Devenu vieux, et voulant encore essayer ses forces, il tenta de fendre avec ses mains un arbre déjà entr'ouvert. Les deux parties du tronc se rejoignirent, et le retinrent captif. Dans cette situation, il fut, dit-on, dévoré par des loups, d'autres disent par un lion. En littérature et dans la conversation, on fait quelquefois allusion à ces divers épisodes de la vie de Milon.

Milon de Crotone, célèbre groupe en marbre de Puget, au Louvre. On dit qu'en voyant cette figure de l'athlète dévoré par un lion, la reine Marie-Thérèse laissa échapper cette exclamation : « Ah ! le pauvre homme ! comme il souffre. » On ne pouvait faire un plus bel éloge de ce chef-d'œuvre.

Milon, tribun romain, accusé du meurtre de Clodius et défendu par Cicéron.

Miloradovitch, général russe (1770-1825).

Miltiade (*ciade*), général athénien, vainqueur à Marathon (490 av. J.-C.).

A son nom se rattache cette phrase prononcée par Thémistocle : *Les lauriers de Miltiade m'empêchent de dormir*. V. *Thémistocle*.

Milton, célèbre poète anglais, auteur du *Paradis perdu* (1608-1674).

Milton aveugle dictant le paradis perdu, tableau de M. de Keyser, exp. d'Anvers 1859.

Mimizan, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan ; 1 208 h.

Mina, général espagnol (1781-1836).

Mincio, riv. d'Italie, affluent du Pô.

Mindanao, île de l'archipel des Philippines ; 1,000,000 d'h.

Minden, ville des Etats prussiens (Westphalie) ; 12,000 h.

Minerve ou **Pallas**, fille de Jupiter, déesse de la sagesse et des arts. Elle présidait à tous les travaux qui se font à l'aiguille, et excellait elle-même dans les ouvrages de broderie, de tapisserie et de couture. Arachné ayant osé la défier dans son art, la déesse la métamorphosa en l'insecte que nous nommons araignée. La Fable représente Minerve sortant tout armée du cerveau de Jupiter, après que Vulcain eut fendu d'un coup de hache la tête du maître des dieux. On fait en littérature de fréquentes allusions à cette naissance merveilleuse, mais principalement d'une manière ironique pour montrer qu'un progrès, un travail quelconque ne s'exécute pas d'un seul coup. En voici un exemple : « On ne sort pas des mains de la nature, grand orateur, *comme Minerve sortit tout armée du cerveau de Jupiter ;* la culture perfectionne le génie. »

Minerve au collier (*la*), statue antique, au Louvre.

Minerve du Parthénon, (*la*), statue en or et en ivoire, par Simart, appartenant au duc A. de Luynes : restitution savante de la célèbre *Minerve* de Phidias.

Minerve pacifique (*la*), statue antique, au Vatican ; — même sujet, au Louvre.

Mingrélie, province de la Russie d'Asie ; 90,000 h.

Minho (*mi-no*), fleuve d'Espagne et de Portugal ; 270 kil.

Minnesinger (*chantre d'amour*), nom sous lequel les Allemands désignent leurs troubadours et leurs trouvères.

Minnesota, un des Etats de l'Union américaine ; 200,000 h.

Minorque, l'une des îles Baléares.

Minos (*ôce*), roi de Crète, sage législateur, un des trois juges des Enfers.

Minotaure, monstre moitié homme et moitié taureau ; fut tué par Thésée.

Minsk, v. de Russie (Europe) ; ch.-l. du gouvernement de ce nom ; 24,000 h.

Minturnes, v. du Latium près de laquelle Marius, fugitif et proscrit, se cacha dans des marais.

Minutius Félix, éloquent orateur chrétien du IIIe siècle.

Miollis, général fr. (1759-1828).

Mirabeau (*marquis de*), économiste, père du comte de Mirabeau (1715-1789).

Mirabeau (*comte de*), l'orateur le plus éminent de la Révolution française (1749-1791).

Miracle de saint Marc (*le*), chef-d'œuvre du Tintoret, acad. de Venise : le saint apparaît dans les airs et délivre un esclave qui l'invoquait au moment de périr. Composition d'un bel effet.

Miracles (*cour des*), cour de l'ancien Paris, qui servait de retraite aux mendiants et aux vagabonds qui encombraient la capitale au moyen âge.

Miradoux, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lectoure ; 1,487 h.

Mirambeau, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac ; 2,404 h.

Miranda, général né dans l'Amérique espagnole, servit sous la République dans les armées françaises (1750-1816).

Mirande, ch.-l. d'arr. (Gers) ; 3,885 h. L'arr. a 8 cant., 150 comm., 75,307 h.

Mirandole (*la*), v. d'Italie, anc. duché de Modène ; 8.000 h.

Mirandole (*Pic de la*). V. *Pic*.

Mirbel, botaniste fr. (1775-1854).

Mirebeau, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers ; 2,646 h.

Mirebeau-sur-Bèze, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon ; 1,230 h.

Mirecourt, ch.-l. d'arr. (Vosges) ; 5,480 h. L'arr. a 6 cant., 142 comm., 66,120 h.

Mireille, épopée rustique, en dialecte provençal, par Mistral ; ouvrage couronné par l'Académie française (1859).

Mirepoix, ch.-l. de c. (Ariége), arr. de Pamiers ; 3,943 h.

Mirepoix, noble famille fr., d'où sont sortis plusieurs généraux distingués.

Mirkhond, célèbre historien persan (1433-1498).

Miroménil, (*ni*), magistrat fr., garde des sceaux ; m. en 1780.

Miron, famille française qui a fourni plusieurs prévôts des marchands à Paris et plusieurs médecins célèbres.

Mirrha, tragédie d'Alfieri ; une de ses meilleures productions (XVIIIe siècle).

Mirzapour, ville de l'Indoustan ; 100,000 h.

Misanthrope (*le*), comédie en cinq

actes et en vers de Molière (1666), un des ouvrages qui honorent le plus la scène française. Un grand nombre de vers de cette comédie ont passé dans la langue. Voici ceux qu'on cite le plus souvent :

L'ami du genre humain n'est point du [tout mon fait,

pour faire entendre qu'on ne donne pas son affection au premier venu, et que ce choix se base surtout sur l'honorabilité.

Ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux âmes ver- [tueuses,

expression qui marque énergiquement la réprobation que le vice doit nous inspirer.

C'est à vous, s'il vous plaît, que ce dis- [cours s'adresse,

se dit un peu ironiquement à une personne qui n'a pas l'air de prendre pour elle ce que l'on dit.

Je ne dis pas cela,

négation polie pour affirmer plus énergiquement ce qu'on éprouve de la peine à dire franchement.

Allons, ferme, poussez, mes bons amis [de cour,

encouragement ironique adressé à ceux dont on n'approuve ni les actions ni les propos.

Par la sambleu! messieurs, je ne [croyais pas être
Si plaisant que je suis,

réponse énergique que nous pouvons faire aux railleurs lorsque la raison et le bon droit sont de notre côté.

Un endroit écarté
Où d'être homme d'honneur on ait la [liberté,

boutade misanthropique de quelqu'un qui veut fuir la société.

Misanthropie et Repentir, drame de Kotzebue, une de ses meilleures pièces. Représenté pour la première fois en Allemagne en 1787, ce drame, traduit en français, s'est acquis parmi nous la popularité d'une œuvre nationale.

Mise au tombeau (*la*), tableau de Raphaël, galerie Borghèse — du Caravage, musée du Vatican — du Titien, au Louvre. V. *Christ porté au tombeau.*

Misène (*cap*), promontoire d'Italie.

Misérables (*les*), grand roman social de Victor Hugo; œuvre puissante, mais disproportionnée, dont le retentissement a été universel (1862).

Missi Dominici (*envoyés du maître*), hauts commissaires organisés par Charlemagne pour parcourir les provinces, et surveiller l'administration de la justice.

Mississipi, fleuve des Etats-Unis, se jette dans le golfe du Mexique après un cours de 5,120 kil.

Mississipi, un des Etats de l'Amérique du Nord; 791,000 h.; ch.-l. *Jackson.*

Missolonghi (*gui*), ville de la Grèce.

Missouri, riv. des Etats-Unis, se jette dans le Mississipi; cours 4,120 kil.

Missouri, un des Etats de l'Amérique du Nord; 1,183,317 h.; ch.-l. *Jefferson.*

Mitau, ville de la Russie; 18,000 h.

Mithras, dieu des anciens Perses, sous le nom duquel on adorait le feu.

Mithridate, roi des Parthes de 164 à 139 av. J.-C.

Mithridate, dit **le Grand**, ennemi implacable des Romains; roi de Pont de 123 à 65 av. J.-C. Tout jeune et continuellement en butte aux intrigues et aux conspirations d'une cour qu'il faisait déjà trembler, il avait étudié les plantes vénéneuses, et s'était si bien familiarisé avec les poisons les plus violents, qu'il en était arrivé à n'avoir plus rien à craindre de leur effet. Lorsqu'il se vit sur le point de tomber au pouvoir de ses ennemis, il prit un poison très-subtil qu'il portait toujours sur lui; mais la liqueur mortelle fut impuissante contre ce corps accoutumé depuis longtemps à tous les antidotes. Ce fut un Gaulois qui, sur sa demande, le perça de son épée. Les *poisons* de Mithridate ont passé dans la langue, et on y fait allusion pour caractériser un homme devenu insensible à tous les affronts, comme aussi à toutes les souffrances morales, dont il a fait de longues et douloureuses épreuves. En voici deux exemples : « Il existe beaucoup d'hommes qui se sont habitués aux sentiments bas, comme on dit que *Mithridate s'était accoutumé aux poisons.* — La calomnie a épuisé tous ses venins sur ma personne; elle ne saurait plus me heurter; elle n'est plus pour moi que *le poison de Mithridate.* (Napoléon à Sainte-Hélène.)

Mithridate, tragédie de Racine en cinq actes et en vers (1673). Dans cette pièce, Racine a voulu dessiner un de ces grands caractères de l'antiquité, d'autant plus difficiles à bien peindre que l'histoire en a donné une

plus haute idée, et le grand poète n'est pas resté au-dessous de sa tâche.

Mitidjah, plaine fertile de l'Algérie.

Mitylène, anc. cap. de l'île de Lesbos.

Mnémosyne, muse de la mémoire. V. *Muse* au dict. de la langue.

Moab, fils de Loth et père des Moabites.

Moabites, peuple arabe au S.-E. de la Palestine.

Moawiah, premier calife Ommiade; m. en 680.

Mocenigo, noble famille vénitienne, qui a fourni plusieurs doges à la république.

Modane, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne; 1,599 h.

Modène, ville d'Italie; 38,000 h.

Modène (*duché de*), annexé au royaume d'Italie depuis 1859.

Mœris (*mé-rice*), roi d'Egypte de 1740 à 1724 av. J.-C.; fit creuser un lac destiné à recevoir le trop-plein des eaux du Nil.

Mœurs des Germains (*des*), ouvrage historique, et tableau d'une exactitude frappante, par Tacite (IIe siècle).

Mœurs des Israélites, savant ouvrage de Cl. Fleury (1681).

Mogador, ville du Maroc; 17,000 h.

Mohacz, ville forte de Hongrie, sur le Danube; 5,000 h.

Mohammed, même nom que *Mahomet*.

Mohammed-al-Mahdi, 3e calife abbasside de 775 à 785.

Mohicans, tribu indienne des Etats-Unis (Connecticut).

Mohicans (*le dernier des*), roman américain; un des meilleurs ouvrages de F. Cooper (1826).

Mohilev, ville de Russie; ch.-l. du gouvernement de ce nom; 24,000 h.

Moine (*le*), roman sombre et vigoureux, mais d'un genre faux, par Lewis (1795).

Moirans (*ran*), ch.-l. de c. (Jura), arr. de Saint-Claude; 1,249 h.

Mois (*les*), poème didactique de Roucher, en douze chants (1779).

Moisdon (*moi-don*), ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant; 2,545 h.

Moïse, la plus grande figure de l'ancien Testament, guerrier, homme d'Etat, historien, poète, moraliste et législateur des Hébreux, vivait environ 1700 av. J.-C. La plupart des actes de sa vie ont enrichi toutes les littératures de poétiques allusions. Voici les principales :

1° *Moïse sauvé des eaux.*

2° *Le buisson d'Horeb*, où Dieu, sous la forme d'un buisson ardent, se manifesta pour la première fois à Moïse. C'est dans cette circonstance que Jehovah dit à son serviteur : « Je suis celui qui suis, *ego sum qui sum.* » V. *Horeb.*

3° *Moïse mourant en vue de la Terre promise.* Moïse, ayant douté de la parole du Seigneur dans une circonstance solennelle, fut condamné à ne pas pénétrer dans la Terre promise. Il mourut en effet sur le mont Nébo, du haut duquel il put contempler le pays de Chanaan.

Rien n'est plus frappant, plus dramatique, que cette situation d'un homme qui contemple de loin, avec douleur et ravissement, le but qui a été l'objet des aspirations de toute sa vie, et qu'il ne lui est pas donné d'atteindre. Moïse résume ici l'histoire de l'humanité tout entière, de chaque homme qui descend dans la tombe laissant derrière lui une œuvre inachevée; aussi n'est-il aucun épisode de la Bible qui se prête à de plus nombreuses applications que ce souvenir de Moïse expirant sur le sommet du Nébo, et embrassant la Terre promise d'un dernier regard.

Dans l'application, la Terre promise représente les vœux, les aspirations, les illusions, les espérances de tout homme qui poursuit son but : mourir en vue de la terre promise, c'est descendre dans la tombe au moment où l'on voit tous ses rêves sur le point de se réaliser.

Moïse en Egypte, opéra en quatre actes, paroles de Balocchi et de Jouy, musique de Rossini et l'une des meilleures partitions de l'illustre compositeur.

Moïse sur le Nil, titre d'une des plus belles odes de M. V. Hugo, qui obtint le prix à l'Académie des jeux floraux de Toulouse, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans lorsqu'il la composa.

Moïse, célèbre statue de marbre, par Michel-Ange, église de Saint-Pierre aux liens (Rome) : cette figure superbe, dont la physionomie irritée annonce une énergie et une volonté puissantes, est placée sur le tombeau inachevé de Jules II.

Moïse sauvé des eaux, tableau de Poussin, au Louvre — de Claude Lorrain, musée de Madrid — de Paul Véronèse, musée de Turin — du même, galerie de Dresde.

Moïse présenté à Pharaon, tableau d'Orsel, au musée de Lyon.

Moissac, ch.-l. d'arr. (Tarn-et-Garonne); 9 036 h. L'arr. a 6 cant., 50 comm., 53,829 h.

Moissonneurs (*les*), ou la **Fête de la Moisson**, chef-d'œuvre de Léopold Robert, au Louvre : figures élégantes, dessinées avec une grande

pureté et groupées d'une façon ingénieuse.

Moïta, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 902 h.

Moitte, sculpteur fr. (1747-1810).

Moka, ville et port d'Arabie sur la mer Rouge, dans l'Yémen; café renommé; 7,000 h.

Molay (*Jacques*), grand maître des Templiers; brûlé vif en 1314.

Moldavie, principauté vassale de la Turquie; 1,600,000 h; cap. *Jassy*.

Molé (*Edouard*), illustre magistrat fr. (1558-1614).

Molé (*Matthieu*), fils du précédent, président au parlement, garde des sceaux (1584-1656).

Molé, célèbre acteur fr. (1734-1802).

Molé (*comte*), homme d'Etat sous Louis-Philippe (1781-1855).

Molière (*J.-B. Poquelin*, dit), le plus grand de tous les poètes comiques; né à Paris en 1622, m. en 1673; auteur du *Misanthrope*, de *Tartufe*, de l'*Avare*, etc.

Molière (*fontaine*), monument élevé en 1844 à la mémoire de notre grand comique, à l'angle des rues de Richelieu et Fontaine-Molière, non loin de la maison où, dit-on, il rendit le dernier soupir. Ce monument a été construit par Visconti; la statue en bronze de Molière est de Seurre; mais on admire surtout les statues de la Comédie grave et de la Comédie enjouée, dues au ciseau de Pradier.

Molière et Louis XIV, tableau de M. Gérome (Exp. 1863 et 1867) — de M. Vetter (1864 et 1867). Types et costumes d'une grande exactitude; exécution très-soignée et très-minutieuse dans l'un et l'autre tableau.

Molières, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 2,336 h.

Molina, jésuite espagnol, auteur du *molinisme* (1535-1601).

Molinos, théologien espagnol, dans les ouvrages duquel se révèle le germe du quiétisme (1627-1696).

Molitor, maréchal de Fr. (1770-1849).

Mollevaut, traducteur fr. (1777-1844).

Mollien (*le comte*), habile financier fr. (1758-1850).

Molliens-Vidame, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 754 h.

Moloch, divinité phénicienne à laquelle on sacrifiait des victimes humaines, et qui est considérée comme le principe du mal, un principe destructeur. En voici un exemple de M. Louis Veuillot: Le travail est une punition, mais que Dieu avait infligée d'un cœur de père, et qui demeurait pleine de ménagements, de consolations et d'honneur. Le travail érigé en dieu, devenu dieu à la place de Dieu, c'est *Moloch : il se fait offrir des victimes humaines.* Pour un vil salaire qu'il jette à l'homme, il lui prend son dieu, il lui prend son âme, il lui prend enfin sa chair même, et il la meurtrit, la broie et l'insulte.

Molsheim (*sème*), ch.-l. de c. (Bas-Rhin); 3,560 h. Cédé à l'Allem.

Moluques, îles de l'Océanie; 500,000 h.

Momus (*uce*), dieu de la raillerie.

Monaco, petite principauté de l'Europe, ch.-l. *Monaco*.

Monaldeschi (*dès-ki*), favori de Christine, reine de Suède, qui le fit assassiner à Fontainebleau en 1657.

Monastier (*le*), ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 3,756 h.

Moncey (*cé*), maréchal de France (1754-1842).

Monclar, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villenenve-d'Agen; 1,772 h.

Monclar, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 2,026 h.

Moncontour, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 1,328 h.

Moncontour, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Loudun; 720 h.

Moncoutant, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 2,413 h.

Moncrif, spirituel écrivain fr., auteur de l'*Histoire des chats* (1687-1770).

Monde des oiseaux (*le*), ou **Ornithologie passionnelle**, par M. Alphonse Toussenel (1852), ouvrage très-spirituel.

Monde primitif (*le*), grand ouvrage historique et critique, par Court de Gébelin (1773-1783).

Mondoubleau, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme; 1,455 h.

Mondovi, ville du royaume d'Italie; 22,000 h. Victoire de Bonaparte en 1796.

Monein, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron; 4,454 h.

Monestier-de-Clermont (*le*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 784 h.

Monestiès (*èce*), ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi; 1,568 h.

Monêtier (*le*), ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Briançon; 2,381 h.

Monflanquin, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-d'Agen; 3,468 h.

Moniteur universel (*le*), journal officiel du gouvernement français de l'an VIII à 1869, fondé en 1789 par le libraire Panckoucke.

Monge (*Gaspard*), célèbre mathématicien fr.; un des fondateurs de l'École polytechnique (1746-1818).

Mongolie, vaste contrée de la Chine; 3.000,000 d'h.

Mongols (*empire des*), ou du **Grand-Mogol**, fondé en Asie par Babour en 1505; cap. *Delhi*.

Monique (*sainte*), mère de saint Augustin (332-384).

Monistrol-sur-Loire, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. d'Yssingeaux; 4,452 h.

Monk (*mon-ke*), général anglais, rétablit Charles II sur le trône; m. en 1670.

Monmouth (*moute*) (*duc de*), fils naturel de Charles II; décapité en 1685.

Monnaie (*hôtel de la*), centre de la fabrication monétaire en France, situé à Paris, quai Conti. Il a été construit en 1768 par l'architecte Antoine sur l'emplacement de l'ancien hôtel Conti. L'hôtel de la Monnaie contient un musée monétaire célèbre.

Monomotapa, contrée de l'Afrique.

Monpazier, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 981 h.

Monpont, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Ribérac; 2,022 h.

Monpou, célèbre compositeur fr. (1804-1841).

Monroe (*rô*) (*James*), président des Etats-Unis de 1817 à 1825.

Monrose, célèbre acteur du Théâtre-Français (1783-1843).

Mons (*monce*), v. de Belgique; 26,945 h.

Mons-en-Puelle, village du dép. du Nord, où Philippe le Bel vainquit les Flamands en 1304.

Monségur, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de La Réole; 1,679 h.

Monsigny, compositeur de musique fr. (1729-1817).

Monsols, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche; 1,428 h.

Monstrelet, chroniqueur fr. (1390-1453).

Montagnac, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 3,945 h.

Montagne (*la*), nom donné aux conventionnels qui occupaient les bancs les plus élevés de la Convention, et qui votaient pour les mesures les plus violentes.

Montagrier, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Ribérac; 761 h.

Montague (*lady*), dame anglaise que son instruction, son esprit et sa beauté ont rendue célèbre (1690-1762).

Montaigne (*ta*) (*Michel de*), célèbre philosophe et moraliste, immortalisé par ses *Essais* (1533-1592).

Montaigu, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon; 1,622 h.

Montaigu, noble famille fr. (Auvergne), d'où sont sortis plusieurs personnages remarquables.

Montaigu, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Moissac; 3,220 h.

Montaigut, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1,740 h.

Montalembert (*marquis de*), ingénieur militaire fr. (1714-1800).

Montalembert (*comte de*), pair de France et diplomate (1777-1831).

Montalivet, homme d'Etat fr. (1766-1823).

Montaner (*nèr*), ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 827 h.

Montansier (*Mlle*), célèbre directrice de théâtre, a donné son nom au théâtre du Palais-Royal (1730-1820).

Montanus, hérésiarque du IIe siècle, chef des montanistes.

Montargis (*gi*), ch.-l. d'arr. (Loiret); 8,196 h. L'arr. a 7 cant., 95 comm., 79,305 h.

Montastruc, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 1,115 h.

Montauban, ch.-l. du dép. de Tarn-et-Garonne, à 639 kil. S. de Paris; évêché; 25,624 h. L'arr. a 11 cant., 63 comm., 101,230 h.

Montauban, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Montfort; 3,019 h.

Montausier (*duc de*), gouverneur du Dauphin, fils de Louis XIV (1610-1690).

Montausier (*Julie d'Angennes, duchesse de*), épouse du précédent, fut l'objet des hommages les plus flatteurs dans la *Guirlande de Julie* (1607-1671).

Montbard, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Semur; 2,731 h. Patrie de Buffon.

Montbarrey, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle; 461 h.

Montbazens (*zince*), ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche; 1,579 h.

Montbazon, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 1,032 h.

Montbéliard, ch.-l. d'arr. (Doubs); 6,509 h. L'arr. a 7 cant., 159 comm., 72,198 h.

Montbenoît, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Pontarlier; 221 h.

Montbozon, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 755 h.

Montbrison, ch.-l. d'arr. (Loire), 6,987 h. L'arr. a 9 cant., 139 comm., 131,719 h.

Montbron, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême; 3,188 h.

Montcalm (*marquis de*), général fr.; tué sous les murs de Québec (1712-1752).

Montcenis (*sni*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun; 1,882 h.

Montcuq, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors; 2,196 h.

Mont-de-Marsan, ch.-l. du dép. des Landes, à 691 kil. de Paris; 8,615 h. L'arr. a 12 cant., 117 comm., 108,787 h.

Mont-de-Piété (*le*), tableau de M. Heilbirth (Salon de 1861).

Montdidier, ch.-l. d'arr. (Somme); 4,238 h. L'arr. a 5 cant., 144 comm., 65,966 h.

Montebello, village d'Italie; victoire de Lannes sur les Autrichiens en 1800, et du général Forey en 1859.

Montebourg, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Valognes; 2,172 h.

Montech (*tèk*), ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin; 2,753 h.

Montecuculli, général autrichien (1608-1681).

Monteil, historien fr. (1769-1850).

Monteleone, ville forte d'Italie (Calabre), 8,000 h.

Montélimar, ch.-l. d'arr. (Drôme); 11,122 h. L'arr. a 6 cant., 69 comm., 68,687 h.

Montemayor, célèbre poète portugais (1520-1562).

Montembœuf, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Confolens; 1,224 h.

Montemolin (*don Carlos, comte de*), prétendant au trône d'Espagne, prit le nom de Charles VI (1818-1861).

Montendre, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac; 1,274 h.

Monténégro, pays de la Turquie d'Europe: 120,000 h.

Montenotte, village d'Italie; victoire de Bonaparte sur les Autrichiens en 1796.

Montereau, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau; 6,714 h. C'est sur le pont de cette ville que le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, fut assassiné par Tanneguy du Châtel, lors de son entrevue avec le dauphin depuis Charles VII.

Montespan (*marquise de*), favorite de Louis XIV (1641-1707).

Montesquieu, illustre écrivain, auteur de l'*Esprit des Lois* (1689-1755);

Montesquieu-Volvestre, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret; 2,993 h.

Montesquiou, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande; 1,604 h.

Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, assassina le prince de Condé en 1569.

Montesquiou d'Artagnan, maréchal de France (1645-1725).

Montesquiou-Fezenzac, général fr. et littérateur (1741-1798).

Montesquiou (*l'abbé de*), homme d'Etat fr. (1757-1832).

Montet (*le*) ch.-l. de c. (Allier), arr de Moulins; 720 h.

Montevideo, capit. de la république de l'Uruguay; 60,000 h.

Montézuma, dernier roi du Mexique, se laissa mourir de faim en 1520.

Montfaucon, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Beaupréau; 662 h.

Montfaucon, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. d'Yssingeaux; 981 h.

Montfaucon, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Montmédy; 945 h.

Montfaucon, ancien gibet près de Paris.

Montferrat, ancien duché d'Italie.

Montferrat, illustre famille de Lombardie, d'où sont issus un grand nombre de personnages distingués.

Montfort (*Simon de*), chef de la croisade contre les Albigeois; m. en 1218.

Montfort (*Amaury de*), fils du précédent; m. en 1241.

Montfort, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax; 1,657 h.

Montfort-l'Amaury, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet; 1,516 h.

Montfort-sur-Huisne, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 881 h.

Montfort-sur-Meu, ch.-l. d'arr. (Ille-et-Vilaine); 2,343 h. L'arr. a 5 cant., 46 comm., 60,752 h.

Montfort-sur-Rille, ch.-l. de c. (Eure); arr. de Pont-Audemer; 546 h.

Montgaillard, fougueux prédicateur de la Ligue (1563-1628).

Montgaillard (*l'abbé de*), historien et littérateur fr. (1772-1825).

Montgiscard, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Villefranche; 1,048 h.

Montgolfier (*les frères*), inventeurs des aérostats; m. l'un en 1799, l'autre en 1810.

Montgomery, capit. de l'Alabama, (Etats-Unis); 10,000 h.

Montgommery, capitaine des gardes de Henri II, blessa mortellement ce prince dans un tournoi en 1559.

Montguyon, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac; 1,509 h.

Monthermé, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; 2,599 h.

Monthois, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers; 607 h.

Montholon (*comte de*), général fr., accompagna Napoléon Ier à Sainte-Hélène (1783-1853).

Monthoumet, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 360 h.

Monthureux, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Mirecourt; 1,616 h.

Monthyon ou **Montyon**, philanthrope éclairé, fondateur de plusieurs prix de vertu et de littérature (1733-1820).

Monti (*Vincent*), poète épique et dramatique italien (1754-1828).
Montier-en-Der (*dère*), ch.-l. de c. (Haute-Marne),arr.de Vassy; 1,374 h.
Montiers-sur-Saulx,ch.-l.de c.(Meuse), arr. de Bar-le-Duc ; 1,283 h.
Montignac, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat; 3,773 h.
Montigny, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres; 1,142 h.
Montigny-sur-Aube, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Châtillon-sur-Seine; 780 h.
Montivilliers, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre; 4,223 h.
Montjoie-Saint-Denis, cri de guerre sous l'ancienne monarchie française.
Montlhéry,petite ville (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil; 2,042 h.
Montlieu, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac; 975 h.
Montlosier (*comte de*), écrivain fr., (1755-1838).
Montlouis, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades; 389 h.
Montluc, capitaine tristement célèbre par ses cruautés envers les calvinistes (1502-1577).
Montluçon, ch.-l. d'arr. (Allier); 21,247 h. L'arr. a 8 cant.. 92 comm., 123,368 h.
Montluel, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux; 2,757 h.
Montmarault, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon; 1,815 h.
Montmartin-sur-Mer, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 1,068 h.
Montmartre,ancienne commune comprise dans la dernière enceinte des fortifications de Paris, aujourd'hui annexée à cette ville.
Montmaur, spirituel et célèbre parasite (1564-1648).
Montmédy, ch.-l. d'arr. (Meuse); 2,020 h. L'arr. a 6 cant., 131 comm., 58,298 h.
Montmélian, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 1,141 h.
Montmirail, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay; 2,319 h. Victoire de Napoléon sur les alliés en 1814.
Montmirail (*bataille de*), tableau d'Horace Vernet (Exp. de 1821 et de 1855), collection de lord Hertford : ciel sombre, horizon blafard; solennité mélancolique et sévérité d'effet qui ne sont pas habituelles au talent de l'auteur.
Montmirail, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 778 h.
Montmirey, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle ; 423 h.
Montmoreau, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Barbezieux; 771 h.
Montmorency (*Mathieu Ier de*), connétable sous Louis VII ; m. en 1160.
Montmorency (*Mathieu II de*), grand connétable, prit part à la bataille de Bouvines (1214) et mourut en 1230.
Montmorency (*Anne Ier, duc de*), maréchal de France; fut tué dans un combat contre les calvinistes (1493-1567).
Montmorency (*Henri II, duc de*), maréchal de France, se révolta avec Gaston d'Orléans, et fut décapité (1595-1632).
Montmorency, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise); arr. de Pontoise; 3,494 h.
Montmorillon, ch.-l. d'arr. (Vienne) ; 5,010 h. L'arr. a 6 cant., 60 comm., 63,240 h.
Montmort, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay; 794 h.
Montoire, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme; 3,054 h.
Montpellier, ch.-l. du dép. de l'Hérault, à 753 kil. S.-S.-E. de Paris; 57,727 h.; évêché ; faculté de médecine. L'arr. a 14 cant., 116 comm., 177,484 h.
Montpensier (*Louise d'Orléans, duchesse de*), connue sous le nom de *Mademoiselle;* prit part aux troubles de la Fronde, et se maria secrètement, à 42 ans, avec Lauzun (1627-1693).
Montpezat, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban ; 2,554 h.
Montpezat, ch.-l. de c. (Ardèche) ; arr. de Largentière ; 2,347 h.
Montpont. ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans; 2,616 h.
Montréal (*mon*), ville du Canada; 130,000 h.
Montréal, ch.-l. de c, (Aude), arr. de Carcasssonne ; 2,772 h.
Montréal, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom ; 2,553 h.
Montredon, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres ; 4,672 h.
Montréjeau, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens; 3,376 hab.
Montrésor, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Loches; 697 h.
Montret, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans ; 966 h.
Montreuil-Bellay,ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur; 1,889 h.
Montreuil-sous-Bois, village (Seine), arr. de Sceaux; 12,295 h.
Montreuil-sur-Mer,ch.-l. d'arr. (Pas-de-Calais); 3,649 h. L'arr. a 6 cant., 141 comm., 77,826 h.
Montrevault, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Beaupréau ; 873 h.
Montrevel (*mon-revel*), ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg ; 1,475 h.

Montrevel (*le marquis de*), maréchal de France (1646-1716).
Montrichard (*mon-tri*), ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois ; 2,988 h.
Montrose (*mon-rose*) (*duc de*), général anglais, partisan de Charles Ier, exécuté en 1650.
Montrouge (*mon-rouge*), commune près de Paris ; 4,377 h.
Monts, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Loudun ; 884 h.
Mont-Saint-Jean. V. *Waterloo.*
Mont-Saint-Michel, village sur un rocher au fond d'une baie (Manche), arr. d'Avranches ; magnifique abbaye.
Mont-Saint-Vincent, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône ; 691 h.
Montsalvy, ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac ; 1,029 h.
Montsauche, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Château-Chinon ; 1,588 h.
Montsurs, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval ; 1,730 h.
Montucla, illustre mathématicien fr. (1725-1799).
Montyon. V. *Monthyon.*
Monvel, acteur et auteur dramatique, père de Mlle Mars (1745-1811).
Moore (*sir John*), général anglais distingué (1761-1809).
Moore (*moure*) (*Thomas*), poète anglais (1780-1852).
Morale, ou *Ethique*, ouvrage d'Aristote, un des plus beaux qu'il ait composés (IVe siècle av. J.-C.).
Morale sociale (*traité de*), ouvrage estimable, de M. Ad. Garnier (1850). Couronné par l'Académie.
Moralès (*èce*), peintre espagnol (1509-1590).
Morand, général fr. (1771-1835).
Morat, ville de Suisse, canton de Fribourg, célèbre par la victoire des Suisses sur Charles le Téméraire en 1476.
Moratin, poète dramatique espagnol (1737-1780). — Son fils, encore plus distingué dans le même genre, mérita le surnom de *Molière espagnol* (1760-1828).
Moraves (*frères*), association religieuse fondée en 1457.
Moravie, province de l'Autriche.
Morbihan (*dép. du*), ch.-l. Vannes ; 4 arr., 37 cant., 248 comm., 490,352 h. 16e div. milit. Cour d'appel à Rennes ; évêché à Vannes.
Mordelles, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes ; 2,406 h.
Moreau, général fr., tué en combattant contre la France dans les rangs des Russes (1763-1813).
Moreau (*Hégésippe*), poète élégiaque fr., m. à l'hôpital (1810-1838).
Morée, presqu'île de la Grèce.
Morée, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme ; 1,400 h.
Morel, nom d'une famille d'imprimeurs et érudits fr. du XVIe et du XVIIe siècle.
Morel de Vindé, agronome et littérateur fr. (1759-1842).
Morellet (*l'abbé*), littérateur fr. (1727-1819).
Morena (*Sierra*), chaîne de montagnes de l'Espagne.
Moreri, savant biographe fr. (1643-1680), auteur d'un *Dictionnaire historique* encore estimé aujourd'hui.
Morestel, ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin ; 1,296 h.
Moret, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau ; 1,868 h.
Moreuil, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Montdidier ; 3,078.
Morez (*rèz*), ch.-l. de c. (Jura), arr. de Saint-Claude ; 5,178 h.
Morgane, fée célèbre dans les romans de chevalerie.
Morlaas (*âce*), ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau ; 1,607 h.
Morlaix (*lè*), ch.-l. d'arr. (Finistère) ; 14,359 h. L'arr. a 10 cant., 59 comm., 141,369 h.
Mormant, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun ; 1,375 h.
Mormoiron, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. de Carpentras ; 2,311 h.
Mormons (*mon*), secte religieuse des Etats-Unis.
Mornant, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon ; 2,338 h.
Mornay (*Philippe de*), chef protestant, ami d'Henri IV (1549-1623).
Morning Chronicle (*nigne*), *Chronique du matin*, journal anglais, politique, littéraire et commercial, fondé en 1770 ; il est conservateur libéral et libre-échangiste.
Morning Herald (*nigne*), *Messager du matin*, journal anglais, politique, littéraire et commercial, fondé en 1781. C'est le défenseur des privilèges de l'aristocratie.
Morning Post (*nigne*), *Poste du matin*, journal anglais, politique, littéraire et commercial, fondé en 1772. Il est conservateur libéral et l'organe de l'aristocratie.
Morny (*le duc de*), homme politique fr. (1811-1865).
Morosaglia, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 913 h.
Morosini, doge de Venise (1618-1694).
Morphée, dieu du sommeil et des songes.
Mort d'Abel (*la*), poème en cinq chants, par S. Gesner ; composition trop étendue, mais remarquable par

le sentiment biblique (1758). Le même sujet a été mis en tragédie par Legouvé (1792). C'est dans cette pièce qu'on trouve ce beau vers :

Un frère est un ami donné par la na-[ture,

qui donne lieu à des applications si fréquentes, souvent même plaisantes ; c'est ainsi qu'on a dit :

Un *oncle* est un *caissier* donné par la [nature.

Mort de César (*la*), tragédie de Voltaire, en trois actes et en vers (1743). Trois personnages principaux occupent la scène : César, Brutus et Cassius.

Mort de César (*la*), tableau de M. Court, musée du Luxembourg : grande composition, arrangée d'une manière un peu théâtrale, mais qui renferme des parties excellentes aussi bien dessinées que bien peintes — de M. Gérome (Exp. de 1861 et de 1867) — de M. Piloty (Exp. univ. de 1867).

Mort de Clorinde (*la*), chef-d'œuvre du Guerchin, galerie de Dresde : physionomies expressives, dessin savant, belle lumière, excellentes draperies.

Mort de la Vierge (*la*), tableau du Caravage, au Louvre — d'Albert Dürer, au musée de Munich.

Mort de Sophonisbe (*la*), tableau du Calabrèse, palais Rospigliosi (Rome).

Mort du général Wolfe, chef-d'œuvre de Benjamin West, collection de la reine d'Angleterre.

Mort de Socrate (*la*), tableau de David, collection particulière.

Mort de Gaston de Foix (*la*), tableau d'Ary Scheffer, musée de Versailles : dans cette peinture, exposée au Salon de 1822, Ary Scheffer s'est montré coloriste presque aussi vigoureux et hardi que Delacroix.

Mort d'Elisabeth (*la*), tableau de P. Delaroche (1828), musée du Louvre.

Mortagne, ch.-l. d'arr. (Orne); 4,830 h. L'arr. a 11 cant., 150 comm., 108,749 h.

Mortagne-sur-Sèvre, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon; 2,131 h.

Mortain, ch.-l. d'arr. (Manche) ; 2,378 h. L'arr. a 8 cant., 74 comm., 67,926 h.

Morte (*mer*), dans la Turquie d'Asie.

Morteau, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Pontarlier ; 1,754 h.

Morteaux-Coulibœuf, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Falaise ; 711 h.

Mortemart, famille française à laquelle appartenait Mme de Montespan.

Mortier (*duc de Trévise*), maréchal de France, fut une des victimes de la machine infernale de Fieschi (1768-1835).

Mortimer (*le comte de*), noble anglais qui jouit d'une grande influence dans sa patrie de 1327 à 1330, année où il fut pendu par ordre d'Edouard III.

Morton, régent du royaume d'Ecosse sous Marie Stuart ; décapité en 1581.

Mortrée, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan ; 1,264 h.

Morus (*uce*) (*Thomas*), grand chancelier d'Angleterre, auteur de l'*Utopie ;* décapité en 1635.

Morus (*portrait de Thomas*), tableau de Rubens, musée royal de Madrid.

Morvan, pays de l'ancienne France ; ch.-l. Château-Chinon.

Moschus, poète syracusain du IIIe siècle av. J.-C., excellait dans l'idylle.

Moscou, ancienne cap. de la Russie ; 400,000 h.

Moselle, riv. de France et d'Allemagne, affluent du Rhin ; c., 505 kil.

Moselle (*dép. de la*), ch.-l. Metz ; 4 arr., 27 cant., 629 comm., 452,157 h. 5e div. milit. Cour d'appel et évêché à Metz. Cédé en partie à l'Allem.

Moser, savant et fécond publiciste allemand (1701-1785).

Mosheim, savant protestant allemand, théologien et historien (1694-1755).

Moskova, riv. de Russie sur les bords de laquelle eut lieu, en 1812, une sanglante bataille gagnée par les Français sur les Russes.

Mosquitos, peuplade du Guatémala, dans l'Amérique centrale.

Mossoul, ville de la Turquie d'Asie ; 45,000 h.

Mostaganem (*nème*), v. de l'Algérie, ch.-l. d'arr. ; 12,053 h.

Mothe-Achard (*la*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne ; 825 h.

Mothe-Saint-Héraye (*la*), ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Melle ; 2,554 h.

Motte (*la*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Sisteron ; 646 h.

Motte-Chalançon (*la*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die ; 1,001 h.

Motte-Servolex (*la*), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry ; 3,376 h.

Motteville (*Mme de*), femme de beaucoup d'esprit et de talent, a laissé des *Mémoires* fort estimés (1621-1689).

Moulin (*le*), tableau de Cl. Lorrain, palais Doria (Rome) — de Hobbema, musée Van der Hoop, à Amsterdam.

— du même, collection particulière à Paris. Ce dernier tableau, chef-d'œuvre exquis du grand paysagiste hollandais, a fait partie des collections Patureau et de Morny : il a été payé 100,000 francs environ.

Moulins ch.-l. du dép. de l'Allier, à 288 kil. de Paris; évêché; 20,385 h. L'arr. a 9 cant., 84 comm., 113,371 h.

Moulins-Engilbert, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Château-Chinon; 3,030 h.

Moulins-la-Marche, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne; 1,107 h.

Moultan, v. de l'Indoustan; 70,000 h.

Mounier, écrivain et homme politique fr. (1758-1806).

Mourad-Bey (*bé*), célèbre chef de mameluks, vaincu par Bonaparte à la bataille des Pyramides en 1798; m. en 1801.

Mourchid-Abad, ville de l'Indoustan; 170,000 h.

Moustiers (*mou-tié*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 1,246 h.

Mouthe, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Pontarlier; 1,008 h.

Moutiers, ch.-l. d'arr. (Savoie); 1,946 h. L'arr. a 4 cant., 55 comm., 35,788 h.

Moûtiers-les-Maufaits (*tié*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 875 h.

Mouton-Duvernet, général fr., fusillé sous la Restauration (1779-1816).

Mouy, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont; 3,201 h.

Mouzon, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Sedan; 2,116 h.

Moy, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin; 1,316 h.

Moyen de parvenir (*le*), satire piquante de la vie humaine, écrite dans le style de Rabelais, par Béroalde de Verville (1610),

Moyenneville, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 1,041 h.

Mozambique (*canal de*), entre l'Afrique et l'île de Madagascar.

Mozarabes (*Arabes mélangés*), chrétiens d'Espagne qui, tout en consentant à vivre sous la domination des Maures, conservèrent leur religion et leurs lois.

Mozart, illustre compositeur de musique allemand (1756-1791), auteur de nombreux chefs-d'œuvre parmi lesquels on distingue surtout les *Noces de Figaro*, *Don Juan* et ce fameux *Requiem* qui fut pour lui le chant du cygne.

Muette de Portici (*la*), opéra en cinq actes, paroles de Scribe et de Germain Delavigne, musique de M. Auber (29 février 1818). C'est dans cet opéra que se trouvent l'air : *Amis, la matinée est belle;* le duo : *Amour sacré de la patrie*, et le *chœur du marché*. L'ouverture passe avec raison pour un chef-d'œuvre.

Mugron, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever; 2,070 h.

Mulhouse, ch.-l. d'arr. (Haut-Rhin); 58,773 h. L'arr. a 8 cant., 159 comm., 179,347 h. Cédé à l'Allem.

Muller (*Jean*), excellent historien suisse (1752-1809).

Muller (*Ottfried*), savant philologue et archéologue allemand (1797-1840).

Mummius (*mome-mi-uce*), général romain (IIe siècle av. J.-C.). Une particularité singulière de sa vie donne lieu en littérature à de fréquentes allusions. Ayant pris d'assaut la ville de Corinthe, dont les richesses artistiques en avaient fait le musée de la Grèce, Mummius, qui ignorait tout à fait le prix de ces chefs-d'œuvre, fit conduire à Rome une foule d'objets précieux, statues, vases, tableaux, etc., et menaça ceux qui étaient chargés du transport de les remplacer à leurs frais s'ils avaient la maladresse de les perdre ou de les détériorer.

Mungo-Parck (*mon*), voyageur anglais; s'est perdu dans l'intérieur de l'Afrique en 1805.

Munich (*nik*), capit. de la Bavière; 167,000 h.

Munich (*le comte de*), homme politique et général russe d'origine allemande (1683-1767).

Munoz (*Sébastien*), peintre espagnol (1654-1690).

Munster (*mun-stèr*), v. des Etats prussiens; 24,000 h.

Munster (*mun-stèr*), ch.-l. de c. (Haut-Rhin); 4,762 h. Cédé à l'Allem.

Mûr, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac; 2,510 h.

Mur-de-Barrez, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion; 1,507 h.

Muraille (*la Grande-*), muraille immense, de 3,000 kil. de longueur environ, qui s'étend le long des frontières septentrionales de la Chine, et qui fut construite 250 ans av. J.-C. pour arrêter les invasions des Mongols et des Mandchoux.

Murat (*Joachim*), beau-frère de Napoléon Ier, fut roi de Naples de 1808 à 1814; né en 1771, fusillé en 1815.

Murat, ch.-l. d'arr. (Cantal); 2,861 h. L'arr. a 3 cant., 36 comm., 32,651 h.

Murat, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 2,640 h.

Murato, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 1,013 h.

Muratori, savant italien (1671-1750).

Murcie, ville d'Espagne; 87,000 h.

Mure (*la*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 3,565 h.
Muret, ch.-l. d'arr. (Haute-Garonne); 4,143 h. L'arr. a 10 cant., 126 comm., 87,048 h.
Mürger (*Henri*), écrivain fr., plein de verve, d'esprit et d'originalité (1822-1861).
Murillo (*ri-lo*), célèbre peintre espagnol, auteur d'un tableau représentant l'*Assomption*, qui est regardé comme un des chefs-d'œuvre de la peinture (1618-1682).
Muro, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Calvi; 1,072 h.
Murray, frère de Marie-Stuart; périt assassiné (1531-1569).
Murviédro, ville d'Espagne; 6,749 h.
Murviel, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 1,680 h.
Musarion, ou la *Philosophie des Grâces*, charmant petit poème, de Wieland (1768).
Musée des familles (*le*), recueil littéraire illustré, fondé en 1833, un des plus estimés de notre époque.
Musicien enragé (*le*), ou le *Désespoir du musicien*, célèbre estampe de W. Hogarth : un vieux violoniste montre sa face désolée à une fenêtre sous laquelle retentissent les mille bruits et les mille cris de la rue; beaucoup d'esprit et de verve comique.
Musique (*la*), poème en cinq chants, de l'espagnol Iriarte; œuvre brillante et remplie d'intérêt (1787).
Musset (*Alfred de*), écrivain fr., un de nos trois grands poètes du XIXe siècle; m. en 1857.
Mussidan, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Ribérac; 2,053 h.
Mussy-sur-Seine, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Seine; 1,717 h.
Mustapha Ier, sultan ottoman; fut étranglé en 1639.
Mustapha II, sultan de 1695 à 1703.
Mustapha III, sultan de 1757 à 1774.
Mustapha IV, sultan en 1807, étranglé en 1808.
Muzillac, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes, 2,378 h.
Mycale, montagne et promontoire de l'Asie Mineure. Victoire navale des Grecs sur les Perses, l'an 479 av. J.-C.
Mycènes, ancienne ville de l'Argolide, où régna Agamemnon.
Myosotis (*le*), recueil de poésies lyriques, par Hégésippe Moreau (1838). Beaucoup de grâce et de fraîcheur dans les idées.
Myrmidons ou **Mirmidons**, ancienne peuplade grecque, de très-petite taille, originaire de l'île d'Egine, et dont une partie suivit Pélée, père d'Achille, dans la Phthiotide. Dans l'*Iliade*, Achille lui-même est représenté comme le roi des Myrmidons.
Myron, célèbre sculpteur grec, rival de Polyclète (ve siècle av. J.-C.).
Mysie, contrée de l'Asie Mineure.
Mystères d'Udolphe (*les*), ouvrage du genre sombre et terrible, le meilleur d'Anne Radcliffe (1794).
Mystères de Paris (*les*), ouvrage d'Eugène Sue (1842), qui a joui pendant plusieurs années d'une vogue extraordinaire.

N

Naaman, général syrien, guéri de la lèpre par le prophète Elisée.
Nabis, tyran de Sparte, régna de 205 à 192 av. J.-C.
Nabonassar, roi de Babylone de 747 à 734 av. J.-C.; connu par l'ère qui porte son nom.
Nabopolassar, fondateur du deuxième empire de Babylone (644 av. J.-C.).
Naboth (*bote*), Juif qui fut lapidé par ordre d'Achab, à qui il avait refusé de vendre sa vigne (899 av. J.-C.) Alors le prophète Elie vint trouver le roi, et lui dit : « Tu as fait mourir Naboth et tu t'es emparé de sa vigne. En ce même lieu où les chiens ont léché son sang, ils se désaltéreront aussi du tien. Ta maison sera retranchée de dessus la terre, comme celle de Jéroboam et de Baasa, et les chiens dévoreront Jézabel, ton épouse, dans le champ de Jezraël. » Cette terrible menace ne devait pas tarder à s'accomplir : Jéhu s'étant emparé du trône, Achab fut tué dans un combat, et son char, teint de son sang, fut lavé dans la piscine et léché par les chiens. Quant à Jézabel, elle fut précipitée d'une des fenêtres de son palais, et il ne resta plus de son corps

Qu'un horrible mélange
D'os et de chair meurtris et traînés [dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang, et des [membres affreux
Que des chiens dévorants se dispu- [taient entre eux.

Depuis cet événement, la *vigne de Naboth* devint chez les Juifs une sorte de proverbe, pour désigner l'action injuste du riche dépouillant le pauvre d'une manière violente, crime qui reçoit tôt ou tard son châtiment.
Nabuchodonosor Ier (*ko*), roi de Ninive de 667 à 647 av. J.-C.
Nabuchodonosor II (*ko*) **le Grand**,

roi de Babylone et de Ninive de 606 à 562 av. J.-C. Les Ecritures rapportent que ce prince, enorgueilli des succès qu'il avait remportés contre les rois ses voisins, voulut se faire adorer; mais Dieu confondit son orgueil et sa raison : frappé de démence, il se crut changé en bœuf et alla vivre dans les forêts pendant sept années, après lesquelles, la raison lui étant revenue, il remonta sur le trône.

On fait quelquefois, en littérature, allusion à cette singulière métamorphose. Mais on rappelle surtout la statue que Nabuchodonosor avait vue en songe, et dont le souvenir s'était effacé entièrement à son réveil. Aucun des mages qu'il avait à sa cour n'ayant pu lui rappeler sa vision, le jeune Daniel, alors captif à Babylone, fut mandé auprès de Nabuchodonosor et lui dit : « O roi ! voici ce que tu as vu : il y avait une statue immense dont la tête était d'or, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses d'airain, les jambes de fer et les pieds d'argile. Tout à coup une pierre se détacha d'elle-même de la montagne, alla frapper les pieds de la statue et la mit en pièces. Alors les quatre métaux brisés devinrent comme la poussière qui remplit l'air durant l'été, et un grand vent s'étant levé, tout fut emporté; mais la pierre qui avait frappé la statue devint une montagne immense qui remplit toute la terre. Voilà ton songe, ô roi, et en voici l'interprétation : Tu es le roi des rois, c'est donc toi qui es la tête d'or. Il s'élèvera après toi un royaume moindre que le tien et qui sera d'argent, puis un troisième en airain qui commandera à toute la terre. Le quatrième royaume réduira tout en poudre comme le fer brise toute chose; mais, ainsi que la statue dont les pieds étaient d'argile, il sera divisé à son tour. Alors Dieu suscitera un royaume à jamais éternel, qui renversera et détruira tous les royaumes, comme la pierre, détachée de la montagne, a brisé la statue et jeté au vent sa poussière. »

C'était l'image des quatre grands empires, d'Assyrie, de Perse, de Macédoine, et de Rome, qui, se détruisant successivement les uns les autres, devaient tous être absorbés par un empire immense et immortel, celui de Jésus-Christ en ce monde.

Dans le style élevé, on fait souvent allusion au colosse de Nabuchodonosor, quand on veut exprimer qu'il y a de l'alliage dans les choses en apparence les plus pures, que les génies les plus sublimes se rattachent par quelque endroit faible aux côtés vulgaires de l'humanité, que la puissance qui paraît la mieux établie n'a souvent qu'une base fragile que la circonstance la plus imprévue peut faire écrouler. C'est ainsi qu'un illustre écrivain, M. Sainte-Beuve, a dit, en parlant de la guerre de 1809, qui fut l'origine de tous les malheurs de Napoléon : « C'est à l'autre extrémité du continent, c'est en Espagne que se fit sentir le premier craquement, et qu'on s'aperçut tout à coup que la statue colossale avait un pied d'argile. »

Nabuchodonosor, célèbre opéra italien, musique de Verdi, représenté à Milan en 1842, puis à Paris.

Nacelle de saint Pierre (*la*), *la Navicella*, célèbre mosaïque de Saint-Pierre de Rome, exécutée sur les dessins de Giotto.

Nadab, roi d'Israël de 943 à 941 av. J.-C.

Nadir-Chah, roi de Perse (1638-1747).

Nævius, un des plus anciens poètes latins (IIIe siècle av. J.-C.).

Nagpour ou **Nagapoura**, ville de l'Indoustan ; 115,000 h.

Nahum (*ome*), un des petits prophètes.

Naigeon, littérateur fr. (1738-1810).

Nailloux, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Villefranche ; 1,427 h.

Naissance de Henri IV (*la*), tableau d'Eug. Devéria, musée du Luxembourg : une des œuvres les plus brillantes de la période romantique (1827).

Najac, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche ; 2,455 h.

Namur, v. forte de Belgique; 26,000 h.

Nancy, ch.-l. du dép. de Meurthe-et-Moselle, à 318 kil. E. de Paris ; 52,978 h.; évêché. L'arr. a 8 cant., 187 comm., 155,869 h. C'est sous les murs de cette ville que périt Charles le Téméraire en 1477.

Nancy (*bataille de*), tableau d'E. Delacroix, musée de Nancy : Charles le Téméraire, dont le cheval s'est embourbé, est sur le point d'être frappé à mort par le sire de Saint-Dié.

Nangasaki, ville du Japon ; 50,000 h.

Nangis, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Provins ; 2,427 h.

Nankin, ville de la Chine ; 500,000 h. C'est là que se trouve la fameuse tour de porcelaine.

Nansouty (*le comte de*), un des meilleurs généraux de cavalerie de Napoléon (1768-1815).

Nant, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau ; 2,986 h.

Nanterre, village (Seine), arr. de Saint-Denis, patrie de Sainte-Geneviève ; 3,944 h.

Nantes, ch.-l. du dép. de la Loire-Inférieure, à 391 kil. S.-O. de Paris ; 118,517 h.; évêché. L'arr. a 17 cant., 71 comm., 272,639 h.

Nantes (*édit de*), édit rendu par Henri IV en 1598 en faveur des protestants, et révoqué par Louis XIV en 1685.

Nanteuil, graveur fr. (1630-1678).

Nanteuil, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis ; 1,506 h.

Nantiat, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac ; 1,329 h.

Nantua, ch.-l. d'arr. (Ain) ; 3,393 h. L'arr. a 6 cant., 73 comm., 49,414 h.

Napier (*Jean*), le même que *Néper*.

Napier (*sir Charles*), amiral anglais (1786-1860).

Naples, ville du royaume d'Italie, cap. de l'ancien royaume du même nom ; 447,000 h.

Napoléon Ier, né en Corse en 1769, se distingua au siége de Toulon en 1793, fit la brillante campagne d'Italie en 1797, celle d'Egypte en 1798, renversa le Directoire en 1799. Nommé consul la même année, puis empereur en 1804, il commença alors une longue série de victoires et de conquêtes qui élevèrent sa gloire militaire au niveau de celle des plus grands capitaines de l'antiquité, entreprit la désastreuse campagne de Russie en 1812, abdiqua à Fontainebleau en 1814, se retira à l'île d'Elbe, revint en France l'année suivante, régna de nouveau pendant *cent jours*, et, vaincu à Waterloo, fut relégué à Sainte-Hélène, où il mourut après 6 années d'une dure captivité, en 1821.

Napoléon en Egypte, poëme épique de MM. Barthélemy et Méry ; œuvre remarquable par la richesse de la poésie descriptive, mais qui ne répond point aux conditions essentielles de l'épopée (1828).

Napoléon et la grande armée, pendant l'année 1812 (*histoire de*), par Paul-Philippe de Ségur (2 vol. in-8o), ouvrage dans lequel l'auteur raconte les grandes scènes dont il a été témoin, et qui a obtenu un immense succès.

Napoléon (*histoire de*), par Norvins, en 4 vol. in-8o (1827), ouvrage qui dut surtout son succès à l'époque où il parut.

Napoléon Bonaparte (*vie de*), ouvrage historique de Walter Scott, d'une partialité systématique (1827).

Napoléon II, fils du précédent et de Marie-Louise, né le 20 mars 1811, mort à Schœnbrunn, près de Vienne, en 1832.

Napoléon III, fils de Louis, roi de Hollande, et de la reine Hortense, né le 20 avril 1808 ; fut élu représentant du peuple en 1848, nommé président de la République le 10 décembre suivant, obtint la présidence pour dix ans en décembre 1851, et fut nommé empereur l'année suivante.

Napoléon III (*portrait de*), chef-d'œuvre d'H. Flandrin, tribunal de commerce de Paris : l'Empereur, en costume de général, a une physionomie pensive, quelque peu idéalisée. — Tableau de M. Cabanel (sal. 1865) : costume de cour, habit noir et culotte courte ; moins de poésie, mais une réalité frappante.

Napoléon III à Solferino, tableau de M. Meissonier (1864), musée du Luxembourg : petites figures peintes avec une finesse étonnante.

Napoléon-Vendée, ch.-l. du dép. de la Vendée, à 433 kil. S.-O. de Paris ; 8,841 h. L'arr. a 10 cant., 104 comm., 150,532 h. Auj. *La Roche-sur-Yon*.

Napoléonville, ch.-l. d'arr. (Morbihan) ; 7,886 h. L'arr. a 7 cant., 51 comm., 99,522 h. Auj. *Pontivy*.

Narbonnaise, nom donné par les Romains à une partie de la Gaule méridionale.

Narbonne, ch.-l. d'arr. (Aude) ; 17,266 h. L'arr. a 6 cant., 71 comm., 78,662 h.

Narbonne (*comte de*), général et homme d'Etat français (1755-1813).

Narcisse, fils du fleuve Céphise, s'éprit de sa propre image en se regardant dans les eaux d'une fontaine, au fond de laquelle il se précipita. Il fut changé en la fleur qui porte son nom. V. aux *Notes*.

Narcisse, poëme en quatre chants, de Malfilâtre ; remarquable par des détails gracieux et l'élégance du style (XVIIe siècle).

Nardini, archéologue italien (1600-1661).

Narishkine, noble famille russe, alliée à la maison régnante.

Narsès, général de Justinien ; m. en 568.

Narva, v. forte de la Russie ; victoire de Charles XII sur Pierre Ier (1700).

Nasbinals, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols ; 1,181 h.

Nashville, cap. de l'Etat de Tennessee ; 17,000 h.

Nassau (*duché de*), petit Etat d'Allemagne, annexé à la Prusse en 1866.

Nassau (*Guillaume Ier de*), **le Taci-**

turne, prince d'Orange, travailla à délivrer la Hollande du joug de l'Espagne et périt assassiné (1533-1584).

Nassau (*Maurice de*), fils du précédent, concourut à la condamnation de Barneveldt (1567-1625).

Nassau (*Henri de*), stathouder de Hollande, lutta avec gloire contre les Espagnols (1584-1647).

Nassau (*Guillaume II de*), fils et successeur du précédent, fit reconnaître l'indépendance des *Provinces-Unies* par le traité de Westphalie (1626-1650).

Nassau (*Guillaume III de*). V. *Guillaume III*, roi d'Angleterre.

Natchez, v. des Etats-Unis; 9,000 h. C'est aussi le nom d'une tribu américaine.

Natchez (*les*), ouvrage publié en 1825 par Chateaubriand, sorte d'épopée de l'homme de la nature.

Nathan, prophète juif au temps de David, auquel il eut la hardiesse de reprocher le crime dont ce prince s'était rendu coupable en épousant Bethsabée, femme d'Urie, un de ses capitaines : « Il y avait dans une ville, lui dit le prophète, deux hommes, l'un riche, l'autre pauvre. Le riche possédait un grand nombre de brebis et de bœufs; le pauvre n'avait pour tout bien qu'une petite brebis qu'il élevait avec ses enfants. Il la nourrissait de son pain, la faisait boire dans sa coupe et dormir sur son sein; il la chérissait comme sa fille. Un étranger étant venu loger chez le riche, celui-ci, ne voulant point toucher à ses brebis et à ses bœufs pour lui donner à souper, prit la brebis du pauvre et la servit à son hôte. — Cet homme mérite la mort, s'écria David, il rendra quatre brebis pour une. — *Tu es ille vir* « Tu es cet homme, » reprit Nathan. Tu as méconnu la parole de Dieu, qui t'a fait roi, le Seigneur te punira. » Dans l'application, cette apostrophe s'emploie pour faire entendre à quelqu'un, qui semble ne pas comprendre une accusation indirecte, que c'est à lui-même qu'elle s'adresse.

Nathan le Sage, tragédie de Lessing, et la dernière œuvre dramatique de l'auteur. c'est une sorte de poème didactique.

National (*le*), journal politique fondé le 3 janvier 1830, par MM. Thiers, Mignet, Carrel, etc., feuille de l'opinion libérale.

Nativité (*la*), tableau de Jules Romain, au Louvre : composition savante, une des meilleures de l'auteur. — d'Albert Dürer, au musée des Etudes (Naples) — de Reynolds, collection du duc de Rutland (Angleterre). V. *Crèche*.

Natoire, peintre fr. (1700-1777).

Nature des choses (*de la*), poème philosophique, en six chants, par Lucrèce; c'est l'exposition complète du système d'Epicure.

Nature des dieux (*de la*), traité philosophique de Cicéron, dédié à Brutus. Exposé analytique des diverses opinions des philosophes sur l'Etre suprême et la Providence, où l'on voit aux prises un épicurien, un stoïcien et un académicien.

Nature humaine (*de la*), traité philosophique de Hobbes, exposant une doctrine paradoxale (1650).

Naucelle, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1,281 h.

Naudé, littérateur fr. (1600-1653).

Naufrage de la Méduse. V. *Méduse*.

Naumbourg, ville des Etats prussiens, dans la Saxe; 14,000 h.

Nauplie, nom de deux villes de Morée : *Nauplie de Malvoisie*, 6,000 h., et *Nauplie de Romanie*, 12,000 h.

Nausicaa, fille d'Alcinoüs, roi des Phéaciens, est un des personnages de l'*Odyssée*. Homère la représente allant elle-même avec ses femmes laver ses robes et celles de ses frères. Ce passage de l'*Odyssée* est un de ceux que Fénelon aimait le mieux. Il n'y en a point, en effet, où Homère ait mis plus de grâce et de vérité.

Navailles (*duc de*), maréchal de France (1619-1684).

Navarette, bourg d'Espagne, prov. de Burgos, où Du Guesclin fut vaincu et fait prisonnier par le prince Noir, en 1367.

Navarin, ville de la Grèce; victoire des flottes combinées d'Angleterre, de France et de Russie sur les Turcs en 1827.

Navarre, ancien royaume sur les deux versants des Pyrénées.

Navarre (*province de*), prov. d'Espagne; cap. *Pampelune*.

Navarreins, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Orthez; 1,553 h.

Navigation (*la*), poème descriptif, par Esménard, ouvrage correct et harmonieux, mais où l'inspiration fait défaut (1805).

Naxos (*Occ*), île de l'Archipel.

Nay, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 3,127 h.

Nazareth (*ète*), ville de l'ancienne Palestine; 3,000 h. Résidence de la sainte Famille jusqu'au baptême de Jésus.

Nazareth (*bataille de*), tableau de Gros, musée de Nantes.
Néarque, capitaine d'Alexandre le Grand.
Néchao (*ka*), roi d'Egypte, vainquit Josias, roi de Juda, en 609 av. J.-C.
Necker (*nè-kèr*), ministre des finances sous Louis XVI, père de madame de Staël (1732-1804).
Nectanébo, nom de deux rois d'Egypte.
Neefs, dit le *Vieux*, peintre d'Anvers (1570-1639).
Nègrepelisse, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 2,898 h.
Négrepont, ancienne *Eubée*, île de l'Archipel; 5,000 h.
Négrier, général fr., tué à Paris dans les journées de Juin 1848.
Negro (Rio-), grand affluent de l'Amazone, qui prend sa source dans la Nouvelle-Grenade, arrose le Vénézuéla et traverse une partie du Brésil; cours, 1,300 kil.
Néhémie, Juif né à Babylone, releva les murs de Jérusalem; 454 av. J.-C.
Neipperg (*Albert-Adam, comte de*), grand maître du palais de Marie-Louise, devenue duchesse de Parme après 1815, et qui s'unit à lui par un mariage morganatique (1775-1829).
Neisse, nom de deux affluents de l'Oder.
Nelson, illustre amiral anglais, gagna la bataille d'Aboukir et celle de Trafalgar, où il fut tué (1758-1805).
Némée, petite contrée de l'Argolide, où, suivant la Fable, le lion que tua Hercule avait exercé ses ravages.
Néméens (*jeux*), fêtes de la Grèce, qui se célébraient dans la forêt de Némée.
Némésis (*zice*), déesse de la vengeance.
Némésis (*la*), recueil de 52 satires politiques, par MM. Barthélemy et Méry, satires d'une véhémence extrême, mais remarquables par l'éclat du langage, l'harmonie de la forme, l'énergie de la pensée et le mouvement général du style (1831-1832)
Nemours, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau; 4,010 h.
Nemours (*Jacques d'Armagnac, duc de*), fut enfermé par Louis XI dans une cage de fer (1437-1477).
Nemrod (*nème-rode*), arrière-petit-fils de Cham, et fondateur de Babylone (2230 av. J.-C.). L'Ecriture l'appelle un fort *chasseur devant le Seigneur.* Son nom a passé en proverbe comme synonyme de chasseur adroit et infatigable.
Népaul, royaume de l'Indoustan; 2,500,000 h.

Neper (*né-pèr*), baron écossais, inventa les logarithmes (1550-1617).
Nephtali, une des douze tribus des Hébreux.
Népomucène (*saint Jean*), aumônier de l'empereur Wenceslas, auquel il refusa de révéler la confession de l'impératrice, et fut noyé en 1383 par ordre de ce prince; fête le 16 mai.
Neptune, dieu de la mer, fils de Saturne, et frère de Jupiter et de Pluton. A son nom se rattachent deux souvenirs littéraires qui sont souvent rappelés :
1° *Quos ego*...V. aux *Locutions latines.*
2° Le vers suivant de Lemierre emprunté à son poème sur le *Commerce :*

Le trident de Neptune est le sceptre du monde,

« le plus beau vers du siècle, » disait l'auteur. Il sert à exprimer, sous une forme figurée, que l'empire de la mer donne l'empire du monde, sens qui se reproduit invariablement dans les applications que l'on en fait. En voici un exemple : « On ne parle partout que de vaisseaux cuirassés, de canonnières en fonte et de chaloupes bardées de fer. Jamais l'Europe n'avait montré cette émulation maritime. C'est que chaque nation sait aujourd'hui que

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Neptune, statue colossale, de l'Ammanato, décorant une fontaine publique, à Florence.
Nérac, ch.-l. d'arr. (Lot-et-Garonne); 7,919 h. L'arr. a 7 cant., 62 comm., 59,309 h.
Nérée, dieu marin, père des Néréides.
Néréides, filles de Nérée et de Doris, et nymphes de la mer.
Néri (*saint Philippe de*), prêtre italien, fondateur de la congrégation de l'Oratoire, approuvée en 1575; fête le 26 mai.
Néron, 5e empereur romain de 54 à 68; monstre de cruauté.
Néronde, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 1,313 h.
Nérondes, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand; 2,718 h.
Nerva, empereur romain de 96 à 98.
Nesle (*nèle*), ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne; 2,237 h.
Nesle (*hôtel de*), célèbre demeure historique de l'ancien Paris, située sur la rive gauche de la Seine. C'est une tour de cet hôtel qui a fourni à M. Alexandre Dumas le titre d'un drame célèbre, où joue le principal

rôle Marguerite de Bourgogne, fameuse par ses crimes.

Nesselrode (*le comte de*), diplomate russe célèbre (1780-1862).

Nessus, centaure qui, ayant voulu enlever Déjanire, femme d'Hercule, fut atteint d'une flèche que lui décocha le héros, laquelle avait été trempée dans le sang de l'hydre de Lerne. En mourant, Nessus donna sa tunique à Déjanire, comme un talisman qui devait lui ramener son époux s'il devenait infidèle.

En littérature, on fait souvent allusion à la tunique empoisonnée du centaure; en voici deux exemples de MM. Th. Gautier et de Pontmartin : « Le pauvre comédien s'appartient si peu, il est si fatalement en proie au faux, qu'il ne peut pas même être lui en étant lui; il faut qu'il joue, et toujours et sans cesse; la souquenille de Scapin s'attache à son corps comme la *robe de Nessus* au corps d'Hercule. » — « M. de Lamennais, livré à tous les emportements révolutionnaires, a fait de sa soutane la *robe de Nessus* de ses apostasies, et la société d'élite, sans acception de culte ou de croyance, l'a laissé, avec une pitié méprisante, tomber de chute en chute dans l'impiété démagogique. »

Nestier, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre; 579 h.

Nestor, roi de Pylos, le plus âgé des princes qui assistèrent au siége de Troie.

En littérature, on fait souvent allusion à sa sagesse, à son grand âge et surtout aux longs discours qu'il prononçait devant les chefs assemblés.

Nestorius (*uce*), fameux hérésiarque, patriarche de Constantinople en 428.

Nèthe, nom de deux rivières de Belgique qui avaient donné leur nom à un département français sous le premier empire.

Neubourg (*le*), ch.-l. de c. (Eure), arr. de Louviers; 2,443 h.

Neuchâtel, jolie ville de Suisse, ch.-l. du canton de ce nom; 8,000 h.

Neuchâtel (*lac de*), en Suisse, communique avec l'Aar.

Neuf-Brisach (*neu-bri-zak*), ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Colmar; 1,981 h. Cédé à l'Allem.

Neufchâteau (*neu*), ch.-l. d'arr. (Vosges); 3,776 h. L'arr. a 5 cant., 132 comm., 56,060 h.

Neufchâtel (*neu*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 806 h.

Neufchâtel-en-Bray (*neu*), ch.-l. d'arr. (Seine-Inférieure); 3,641 h. L'arr. a 8 cant., 142 comm., 78,386 h.

Neuhof (*baron de*), aventurier qui, en 1736, se fit proclamer roi de Corse sous le nom de Théodore.

Neuillé-Pont-Pierre, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 1,419 h.

Neuilly, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Saint-Denis; 16,977 h.

Neuilly-en-Thelle, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis; 1,812 h.

Neuilly-Saint-Front, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Château-Thierry; 1,667 h.

Neuilly-le-Réal, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins; 1,752 h.

Neuilly-l'Evêque, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres; 1,190 h.

Neung-sur-Beuvron, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Romorantin; 1,188 h.

Neuss, ville forte de Prusse, dans la province rhénane; 9,000 h.

Neustadt, nom commun à plusieurs villes d'Allemagne.

Neustrie, l'un des trois grands royaumes francs sous la première race de nos rois.

Neuvic, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. d'Ussel; 3,199 h.

Neuvic, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Ribérac; 2,178 h.

Neuville, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers; 3,456 h.

Neuville-aux-Bois, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 2,711 h.

Neuville-sur-Saône, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 2,936 h.

Neuville (*le Père de*), jésuite fr., prédicateur distingué (1693-1774).

Neuvy-le-Roi, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 1,363 h.

Neuvy-Saint-Sépulcre, ch.-l. de c. (Indre), arr. de La Châtre; 2,316 h.

Néva, fleuve de Russie, arrose Saint-Pétersbourg.

Névada (*sierra*), montagnes d'Espagne; 3,555 m.

Nevers, ch.-l. du dép. de la Nièvre, à 236 kil. S.-E. de Paris; 22,271 h. évêché. L'arr. a 8 cant., 93 comm. 123,687 h.

Nevers (*Louis de Gonzague, duc de*), célèbre capitaine du temps de la Ligue (1540-1595).

Newcastle, v. d'Angleterre; 120,000

Newcommen, mécanicien anglais, inventeur primitif de la machine à vapeur, vers 1695.

New-Jersey, Etat de l'Amérique du Nord; 672,031 h.

Newmarket, ville d'Angleterre célèbre par ses courses de chevaux.

Newton (*neu*) (*Isaac*), illustre mathématicien, physicien, astronome philosophe anglais, a découvert les lois de la gravitation et la décomp

sition de la lumière (1642-1727). On cite souvent ces mots : *Pomme de Newton*, allusion à la circonstance, futile en apparence, qui mit le grand astronome sur la trace des lois de l'attraction universelle.

Depuis longtemps, Newton étudiait profondément la théorie de Kepler sur les lois qui président aux mouvements des planètes, et, sans doute, des lueurs avaient déjà traversé ce cerveau puissant, quand une circonstance des plus vulgaires vint le dégager tout à coup des obscurités qui l'enveloppaient encore. La peste régnait à Londres, Newton se retira dans son domaine de Woolstrop, où il put s'abandonner sans distractions à ce bonheur de la méditation qui était tout pour lui. Un jour que, livré à ses pensées, il était assis sous un pommier, une *pomme* tomba à ses pieds. Ce petit incident le jeta dans de profondes réflexions sur la nature de cette singulière puissance qui sollicite les corps vers le centre de la terre, et les y précipite avec une vitesse accélérée. Aussitôt un éclair illumina son esprit. Pourquoi, se demanda-t-il, ce pouvoir de l'attraction ne s'étendrait-il pas jusqu'à la lune ? Et alors quelle est la force qui retient celle-ci dans son orbite autour de la terre...? Puis il étendit cette interrogation jusqu'aux planètes qui se meuvent autour du soleil. Newton était sur la voie de la grande découverte que ses calculs devaient bientôt déterminer rigoureusement.

On rappelle la *pomme de Newton* pour faire entendre que d'importants résultats sont dus quelquefois à des causes en apparence insignifiantes, ou même tout à fait étrangères.

New-York (*neu-iork*), ville des Etats-Unis, très-important commerce, plus d'un million d'h.

New-York, un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord ; 4,390,000 h.

Nexon, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Saint-Yrieix ; 2,576 h.

Ney (*Michel*), prince de la Moskowa, maréchal de France ; né en 1769 ; condamné par la cour des Pairs et fusillé en 1815 ; se couvrit de gloire dans la campagne de Russie.

Ney (*statue du maréchal*), bronze de Rude, place de l'Observatoire, à Paris, à l'endroit même où le maréchal Ney fut fusillé.

Niagara, riv. de l'Amérique du Nord, remarquable par une magnifique cataracte de 50 mètres de hauteur.

Nicanor, général d'Antiochus Epiphane, vaincu deux fois par Judas Macchabée.

Nicaragua, lac du Guatémala.

Nicaragua (*Etat de*), république de l'Amérique centrale ; 350,000 h. ; ch.-l. *Léon*.

Nice, ch.-l. du dép. des Alpes-Maritimes, à 870 kil. S.-E. de Paris ; 52,377 h. ; évêché. L'arr. a 11 cant., 42 comm., 105,360 h.

Nicée, ville de l'Asie Mineure, où se tinrent deux conciles.

Nicéphore Ier, le Logothète, empereur grec de 802 à 811.

Nicéphore II, dit **Phocas**, empereur grec de 963 à 969.

Nicéphore III, Botoniate, empereur grec de 1078 à 1081.

Nicéphore (*saint*), patriarche de Constantinople en 806.

Nicéron (*le Père*), religieux barnabite, savant professeur et écrivain (1685-1738).

Nicholson, savant chimiste et physicien anglais (1753-1815).

Nicias (*âce*), général athénien (413 av. J.-C.).

Nicobar (*îles*), archipel dans le golfe du Bengale.

Nicodème, juif de la secte des Pharisiens, qui se déclara disciple de J.-C.

Nicodème, personnage populaire, type de la niaiserie.

Nicolaï, nom d'une famille ancienne et illustre dans la magistrature française.

Nicolaïef. V. *Nikolaïef*.

Nicolas (*saint*), évêque de Myre, persécuté sous Dioclétien.

Nicolas Ier, le Grand, pape de 858 à 867.

Nicolas II, pape de 1058 à 1061.

Nicolas III, pape de 1277 à 1280.

Nicolas IV, pape de 1288 à 1292.

Nicolas V, pape de 1447 à 1455.

Nicolas Ier, empereur de Russie de 1825 à 1855 ; longtemps heureux dans toutes ses entreprises, il échoua dans ses projets ambitieux contre la Turquie, par suite de l'intervention puissante de la France et de l'Angleterre.

Nicole, moraliste et théologien, auteur des *Essais de Morale* (1625-1695).

Nicole, personnage du *Bourgeois gentilhomme*, de Molière, nom qui a passé dans la langue pour désigner ces servantes fidèles, dévouées, mais qui ont conservé tout leur franc parler, et qui en usent largement pour faire sentir à leurs maîtres leurs défauts et leurs ridicules.

Nicolo, compositeur de musique fr. (1777-1818).

Nicomède, nom de trois rois de Bithynie qui régnèrent av. J.-C.

Nicomède, tragédie de P. Corneille, heureux mélange du familier et du sublime, représentée en 1650. C'est dans cette pièce que se trouve ce vers auquel on fait souvent allusion :

Ah ! ne me brouillez pas avec la Ré-[publique,

et qui s'emploie pour marquer la peur que l'on a de déplaire à une autorité ou à un parti puissant.

Nicopolis (*ice*), nom de plusieurs villes anciennes de l'Asie Mineure, de la basse Egypte, etc.

Nicot, ambassadeur de France en Portugal, connu surtout pour avoir importé le tabac en France (1530-1600).

Niebelungen, célèbre poème épique de l'Allemagne du moyen âge, retraçant la lutte des Burgondes et particulièrement de la famille des Niebelungen contre Etzel ou Attila, et la destruction de cette famille; ces récits, divisés en deux parties, reposent sur les sagas germaniques les plus anciennes. Cette épopée légendaire a été écrite ou coordonnée au XIIIe siècle par Henri d'Offerdingen.

Niebelungen (*les*), série de fresques, par M. Schnorr, palais royal de Munich — série de dessins, par P. de Cornélius.

Niebuhr (*nié-bure*), critique érudit et historien allemand (1776-1831).

Niederbronn, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), 3,391 h. Cédé à l'Allem.

Niemcerwicz, célèbre patriote et écrivain polonais (1757-1841).

Niémen (*mène*), fleuve de Russie, se jette dans la mer Baltique en Prusse.

Niepce, un des inventeurs de la photographie (1770-1833).

Nieul, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 772 h.

Nièvre (*la*), rivière de France, affluent de la Loire; 53 kil.

Nièvre (*dép. de la*), ch.-l. Nevers; 4 arr., 25 cant., 313 comm., 339,917 h. 19e div. milit. Cour d'appel de Bourges; évêché à Nevers.

Nigel (*aventures de*), ouvrage plein de vigueur et peinture fidèle du temps de Jacques Ier, par Walter Scott (1822).

Niger (*ère*), grand fleuve d'Afrique; cours d'environ 3,700 kil.

Nigritie (*ci*) ou **Soudan**, vaste contrée peu connue du centre de l'Afrique.

Nikolaïef ou **Nicolaïef**, ville et port de Russie, gouvernement de Kherson, 40,000 h.

Nil, grand fleuve d'Afrique, dont les débordements périodiques fertilisent l'Egypte et les autres contrées qu'il arrose.

Nil (*le*), groupe colossal antique, au Vatican.

Nimègue, ville forte de Hollande; 21,000 h.; célèbre par les traités qui y furent signés en 1678 et 1679, entre la France, la Hollande, l'Espagne et l'Allemagne.

Nîmes, ch.-l. du dép. du Gard, à 705 k. S.-E. de Paris; 62,394 h.; évêché. L'arr. a 11 cant., 73 comm., 159,471 h.

Ning-Po, ville de la Chine; 300,000 h.

Ninive, ville de l'Asie ancienne; cap. des deux empires d'Assyrie et de Ninive.

Ninon de Lenclos. V. *Lenclos*.

Ninus (*uce*), roi d'Assyrie et conquérant célèbre, donna son nom à la ville de Ninive (1968 à 1916 av. J.-C.).

Niobé, fille de Tantale et femme d'Amphion, roi de Thèbes, avait sept fils et sept filles. Fière de cette nombreuse postérité, elle osa tourner en raillerie Latone, qui n'avait que deux enfants, Apollon et Diane. Ceux-ci, pour venger leur mère, tuèrent à coups de flèches tous les enfants de Niobé. La malheureuse mère, stupéfiée par la douleur, fut métamorphosée en rocher. Dans la littérature, Niobé est restée la personnification de la douleur maternelle. En voici une application charmante de Lamartine : « Madame de Girardin ressemblait à la *Niobé*, cette mère des douleurs du paganisme. Elle pleurait les enfants qu'elle n'avait pas eus. Une maternité d'adoption trompait ses regrets. Elle aurait été une grande mère pour un fils; elle aurait eu le lait des lions; car le trait dominant de son caractère, c'était l'héroïsme. »

Niobé et ses enfants, ou les *Niobides*, célèbres statues antiques, au nombre de quatorze, au musée des Offices (Florence) : les fils et les filles de Niobé sont tués à coups de flèches par Apollon et Diane; la malheureuse mère, sublime de douleur, assiste à ce massacre. On a tout lieu de croire que ces diverses statues décoraient le fronton d'un temple, et on les a disposées dans une des salles du musée, à peu près dans l'ordre où l'on suppose qu'elles se trouvaient à ce fronton. Attitudes, mouvements, expressions, dessin et modelé, tout est admirable dans ces figures enfantées par l'art grec.

Niobé (*un fils de*), statue antique, glyptothèque de Munich — statue

en marbre de Pradier, musée du Luxembourg.

Niobides (*mort des*), bas-relief antique, glyptothèque de Munich.

Niort (*or*), ch.-l. du dép. des Deux-Sèvres, à 410 kil. S.-O. de Paris; 21,344 h. L'arr. a 10 cant., 93 comm., 108,457 h.

Niphon, la plus grande des îles du Japon; 16,000,000 d'h.; ch.-l. *Yédo.*

Nisus, jeune Troyen qui suivit Enée en Italie, et dont l'amitié pour Euryale a été immortalisée par Virgile dans le IX[e] livre de son *Enéide*. Ce célèbre épisode est un chef-d'œuvre de pathétique, où tous les genres de beautés poétiques sont réunis. En voici le dénoûment : « L'intrépide Nisus et Euryale, le plus beau de l'armée troyenne, unis par l'amitié la plus tendre, compagnons de périls et de gloire, veulent tenter ensemble quelque chose d'héroïque; ils pénètrent pendant la nuit dans le camp des Rutules, massacrent un grand nombre de guerriers ensevelis dans le sommeil de l'ivresse, et s'apprêtent à revenir sur leurs pas. Mais le jour paraît, et un chef rutule, Volcens, à la tête de trois cents cavaliers, surprend Euryale. Nisus, caché dans l'ombre, lance deux flèches qui vont donner la mort à deux guerriers rutules, mais à la vue de Volcens levant son épée sur Euryale, il s'élance de sa retraite en criant : « Me voilà, c'est moi qui ai tout fait : *Me, me adsum qui feci;* tournez vos armes contre moi!... » Déjà le fer a tranché les jours d'Euryale; Nisus se précipite au milieu des ennemis, il ne cherche que Volcens, le tue, et, percé lui-même de mille traits, va tomber et mourir sur le corps de son ami. » — Les noms de Nisus et d'Euryale sont restés comme synonymes d'amis dévoués jusqu'à la mort. On cite également le cri héroïque : *Me, me adsum qui feci.*

Nithard, un des plus anciens historiens fr. (790-858).

Nivelle, ville de Belgique, dans le Brabant méridional; 8,000 h.

Nivelle (*Jean de*), fils aîné de Jean II de Montmorency, refusa de marcher contre le duc de Bourgogne, malgré l'ordre, l'*appel* de son propre père, prenant la fuite devant toutes les sommations qui lui étaient adressées, ce qui a donné lieu à cette locution populaire : *Il ressemble au chien de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle* (XV[e] siècle).

Nivernais, anc. province de France, cap. *Nevers.*

Nivernais (*canal du*), joint l'Yonne et la Loire.

Nivernais (*duc de*), homme d'Etat et littérateur fr. (1716-1798).

Nivillers, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 200 h.

Nizam (*ame*), royaume de l'Indoustan; 10,000,000 d'h.; capit. *Haiderabad.*

Noailles, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 1,372 h.

Noailles (*Antoine de*), se distingua à la bataille de Cérisoles (1504-1562).

Noailles (*François de*), habile diplomate (1519-1585).

Noailles (*Louis-Antoine de*), cardinal, archevêque de Paris (1651-1729).

Noailles (*Anne-Jules de*), gouverneur du Languedoc à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes (1650-1708).

Noailles (*Maurice de*), maréchal de France (1678-1766).

Noailles (*Louis, duc de*), maréchal de France (1713-1793).

Noailles (*vicomte de*), proposa dans la nuit du 4 août 1789 l'égale répartition des impôts, le rachat des droits féodaux et la suppression de la servitude personnelle (1756-1804).

Noailles (*Alexis, comte de*), fils du précédent, connu surtout par ses fondations pieuses et charitables (1784-1835).

Nocé, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne; 1,520 h.

Noce juive (*la*), chef-d'œuvre de Delacroix, musée du Luxembourg : vérité des types et des costumes, dispositions pittoresque de la scène, finesse de la touche, vivacité du coloris, beauté de l'effet lumineux, tout fait de cette petite toile une des meilleures de l'auteur.

Noce villageoise, tableau de Téniers, musée de Munich — du même, musée de Vienne. Nombreux détails finement observés; exécution séduisante.

Noces aldobrandines, célèbre peinture antique, bibliothèque du Vatican. Ce bel ouvrage qui a appartenu à la famille Aldobrandini, d'où lui est venu son nom, représente les *Noces de Thétis et de Pélée* : les figures, assez bien conservées, sont pleines de naturel et de sentiment; la scène est bien distribuée et l'ensemble est d'un bel effet.

Noces de Cana (*les*), célèbre tableau de Paul Véronèse, au Louvre. Cette merveilleuse composition, de 10 mètres environ de largeur, sur 6 mètres 66 de hauteur, a été peinte pour le réfectoire du couvent de Sainte-Marie-Majeure, à Venise; l'artiste

s'engagea à l'exécuter, moyennant 324 ducats d'argent, outre les dépenses de bouche et le don d'un tonneau de vin !... Le tableau fut apporté en France à l'époque de la conquête d'Italie. Parmi les personnages célèbres dont Paul Véronèse a introduit les portraits dans sa composition, on remarque François Ier, Charles-Quint, Soliman Ier, Alphonse d'Avalos, Eléonore d'Autriche, reine de France, Marie, reine d'Angleterre, le marquis de Pescaire, le Titien, le Tintoret, le Bassan, Paul Véronèse lui-même et son frère Benedetto Caliari. — On a encore deux autres tableaux de Paul Véronèse, tous deux excellents, représentant le même sujet : l'un au musée Brera (Milan), l'autre à la galerie de Dresde.

Noces de Jupiter et de Junon (*les*), tableau d'Annibal Carrache, galerie Farnèse.

Noces de Neptune et d'Amphitrite (*les*), bas-relief antique, glyptothèque de Munich.

Noces de Psyché (*les*), fresque de Raphaël, palais de la Farnesine (Rome).

Noces de Rébecca et d'Isaac, tableau de Claude Lorrain, à la National Gallery.

Noces de Figaro (*les*), célèbre opéra de Mozart (1786).

Noces de Gamache (*les*). V. *Gamache*.

Nodier (*Charles*), littérateur et grammairien érudit, auteur d'ouvrages estimés : *Trilby*, la *Fée aux miettes*, *Jean Sbogar*, etc. (1780-1844).

Noé, patriarche, construisit, par l'ordre de Dieu, l'arche qui devait le préserver du déluge avec sa famille, et fut la souche des nouvelles races humaines (2948-1998 av. J.-C.).

Noël, lexicographe fr. (1755-1841).

Noëls bourguignons, noëls en patois bourguignon, par La Monnoye, chef-d'œuvre de naïveté malicieuse (1700).

Noémi, belle-mère de Ruth.

Nœud gordien. V. *Gordius*.

Nogaret, chancelier de France sous Philippe le Bel ; m. en 1313.

Nogaro, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom ; 2,388 h.

Nogent, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont ; 3,771 h.

Nogent-le-Roi, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux ; 1,436 h.

Nogent-le-Rotrou, ch.-l. d'arr. (Eure-et-Loir) ; 7,056 h. L'arr. a 4 cant., 54 comm., 42,559 h.

Nogent-sur-Seine, ch.-l. d'arr. (Aube) ; 3,474 h. L'arr. a 4 cant., 60 comm., 35,936 h.

Nointel (*le marquis de*), diplomate fr. ; m. en 1685.

Noir (*le prince*). V. *Edouard*.

Noire (*mer*), ancien *Pont-Euxin*, mer intérieure formée par la Méditerranée.

Noirétable, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison ; 2,044 h.

Noirmoutier, île de l'Océan atlantique, forme un canton du dép. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne ; 6,347 h.

Nolasque (*saint Pierre*), né en Languedoc, fondateur de l'ordre de la Merci (1189-1256).

Nolay, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune ; 2,535 h.

Nole, ville d'Italie, prov. de Caserte ; 12,964 h.

Nollet (*l'abbé*), physicien fr. (1700-1770).

Nombres (*livre des*) un des livres de Moïse, le quatrième du Pentateuque, ainsi nommé parce qu'il commence par le *dénombrement* du peuple et des lévites.

Nomeny, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy ; 1,227 h.

Nonancourt, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux ; 1,817 h.

Nonnotte (*l'abbé*), jésuite célèbre par sa polémique avec Voltaire (1711-1793).

Nonnus, poète grec, Egyptien de naissance, auteur des *Dionysiaques* (IVe siècle av. J.-C.).

Nontron, ch.-l. d'arr. (Dordogne) ; 3,292 h. L'arr. a 8 cant., 80 comm., 78,434 h.

Nonza, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 473 h.

Nord (*mer du*), ou **d'Allemagne**, au nord de la Manche.

Nord (*cap*), promontoire de Norvége, point le plus septentrional de l'Europe.

Nord (*dép. du*), ch.-l. Lille ; 7 arr., 61 cant., 661 comm., 1,447,764 h. 3e div. milit. Cour d'appel à Douai ; archevêché à Cambrai.

Nordland, région au nord de la Norvége.

Nordlingen, ville de Bavière, près de laquelle Merci fut vaincu par Condé et Turenne en 1645 ; 7,000 h.

Norfolk, comté d'Angleterre ; capit. *Norwich* ; 435,422 h.

Norique, ancien pays compris aujourd'hui dans les Etats autrichiens.

Norma (*la*), célèbre composition musicale de Bellini (1831).

Normandie, ancienne province de

France; cap. *Rouen;* a formé cinq départements.

Normands, *Hommes du Nord*, nom donné pendant le moyen âge aux pirates venus du nord, qui faisaient souvent des incursions désastreuses pour la France.

Noroy-le-Bourg, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 1,078 h.

Norrent-Fontes, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 1,416 h.

Nort, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant ; 5,386 h.

Northampton, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de ce nom; 32,000 h.

Northumberland (*ton*), comté d'Angleterre; cap. *Newcastle ;* 343,000 h.

Norvége, ancien royaume, réuni à la Suède; 1,701,478 h.; cap. *Christiana.*

Norvins (*baron de*), auteur d'une *Histoire de Napoléon Ier* (1767-1854).

Norwich, ch.-l. du comté de Norfolk, en Angleterre; 74,000 h.

Nostradamus (*uce*), astrologue sous Catherine de Médicis (1503-1566).

Notre-Dame-de-Paris, célèbre église métropolitaine de Paris, une des merveilles de l'architecture gothique située dans l'île de la Cité. La construction en fut commencée, suivant le moine d'Auxerre, en 1163, sur l'emplacement de l'ancienne cathédrale mérovingienne qui elle-même avait remplacé un temple païen. Elle fut continuée sous Philippe-Auguste et terminée vers 1230, du moins dans son ensemble général. Elle subit de 1699 à 1753, sous prétexte de restaurations, des mutilations regrettables; ne dut qu'à l'énergique opposition de Dupuis (auteur de l'*Origine des cultes*) de ne pas être abattue en 1793 et est enfin aujourd'hui en voie de restauration intelligente et sérieuse, sous la direction de M. Viollet-le-Duc. On admire son portail, ses tours majestueuses, sa grande rosace, son intérieur imposant orné de bas-reliefs précieux. Une sacristie, dans le style de la cathédrale, a été récemment construite à ses côtés. Le trésor de Notre-Dame est célèbre par sa richesse. Il faudrait un volume pour dire tous les épisodes historiques dont ce monument a été le théâtre.

Notre-Dame-de-Paris, roman célèbre, historique et descriptif, sur la société au temps de Louis XI, par Victor Hugo (1831). Cette œuvre est l'une des plus belles en ce genre de compositions; c'est un des principaux titres littéraires de Victor Hugo comme prosateur.

Notre-Dame-des-Roses, tableau de Saint-Jean, musée du Luxembourg: madone dans une niche entourée de fleurs peintes avec une délicatesse et une vérité admirables.

Nottingham (*game*), ville et comté d'Angleterre.

Nouka-Hiva, la principale des îles Marquises, aujourd'hui lieu de déportation; 18,000 h.

Nourrit, célèbre chanteur fr., dont le père était lui-même un chanteur distingué, se tua dans un accès de délire à Naples en 1839.

Nouveaux Lundis, suite des *Causeries du Lundi;* portraits et études littéraires, morceaux achevés comme finesse d'analyse; par M. Sainte-Beuve (1863-1867).

Nouvelles Genevoises, de R. Töpffer; récits qui plaisent par le naturel, l'humour, le sentiment et la moralité (1844).

Nouvelle Jérusalem (*la*), ouvrage de théologie mystique, par l'illuminé suédois Swedenborg (1758). Ce livre et les autres écrits de l'auteur ont amené la création d'une secte religieuse, en Angleterre et en Amérique.

Nouvelles de la République des lettres, revue critique, par P. Bayle (1684-1687).

Nouvion-en-Ponthieu (*le*), ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 141 h.

Nouvion-en-Thiérache (*le*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins; 3,172 h.

Novare, ville forte de l'Italie septentrionale, où le roi Charles-Albert fut défait par Radetzky en 1849; 26,000 h.

Noverre, danseur fr., auteur d'un grand nombre de ballets (1727-1807).

Novi, ville forte d'Italie; 11,000 h.

Novion-Porcien, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel; 1,097 h.

Novogorod-la-Grande et **Novogorod-la-Petite**, deux villes de Russie; l'une de 17,000 h., l'autre de 41,000 h.

Novum organum, ou **Méthode pour l'interprétation de la nature**, traité philosophique de François Bacon, ouvrage où le philosophe anglais inaugure d'une façon brillante les règles de la méthode analytique, expérimentale et inductive.

Noyant, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Tonnerre; 1,517 h.

Noyers, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Tonnerre; 1,493 h.

Noyers, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Sisteron; 137 h.

Noyon, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne; 6,268 h.

Nozay, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant ; 3,805 h.

Nozeroy, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Poligny ; 823 h.

Nubie, contrée de l'Afrique entre l'Egypte et l'Abyssinie ; 2,000,000 d'h.

Nuées (*les*), comédie d'Aristophane, chef-d'œuvre de verve, mais qui a le tort d'être en même temps une sanglante satire contre Socrate ; représentée à Athènes, l'an 424 av. J.-C.

Nuits, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune ; vins estimés ; 3,672 h.

Nuit (*la*), ou l'*Adoration des bergers*, célèbre chef-d'œuvre du Corrége, au musée de Dresde : le divin Enfant, endormi sur un pan de muraille en ruine que recouvre un peu de paille, est éclairé par une vive lumière qui rayonne à travers les ténèbres.

Nuits (*les*), ouvrage d'Young ; méditations en vers sur le néant des choses humaines, où l'on trouve des pensées sublimes, l'accent d'une inconsolable douleur, mais aussi de l'emphase et une mélancolie trop monotone (1746).

Nuits attiques (*les*), miscellanées d'Aulu-Gelle, écrivain latin du IIe siècle de notre ère ; ouvrage d'un philologue plutôt que d'un critique.

Numa-Pompilius (*uce*), deuxième roi de Rome (714-671 av. J.-C.). V. *Egérie*.

Numa-Pompilius, roman ou poëme en prose, pseudo-historique, de Florian (1786). Ce n'est qu'une pâle imitation du *Télémaque* de Fénelon.

Numance, ville de l'ancienne Espagne, prise et détruite par Scipion Emilien, 133 av. J.-C.

Numance, tragédie de Cervantes sur le siége et la destruction de Numance par les Romains ; œuvre patriotique et puissante.

Numidie, contrée de l'ancienne Afrique.

Numitor, roi d'Albe et grand-père de Romulus et de Rémus.

Nuremberg, ville industrielle du royaume de Bavière ; 62,797 h.

Nymphe de Fontainebleau (*la*), bronze de Benvenuto Cellini, au Louvre.

Nyons, ch.-l. d'arr. (Drôme) ; 3,611 h. L'arr. a 4 cant., 74 comm., 33,109 h.

Nyssia, statue en marbre, de Pradier (1848), musée de Montpellier.

Nysten (*é-ne*), auteur d'un dictionnaire de médecine très-estimé (1771-1818).

O

O (*le marquis d'*), surintendant des finances sous Henri III et Henri IV.

Oaxaca, ville du Mexique ; 25,000 h.

Oberkampf, célèbre manufacturier français, d'origine allemande. Une rue de Paris, autrefois rue de Ménilmontant, porte aujourd'hui son nom (1738-1815).

Oberlin, savant théologien et bibliographe fr. (1735-1806).

Obernay, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Schlestadt ; 5,185 h. Cédé à l'All.

Obéron, roi des génies aériens, dans la mythologie scandinave, époux de Titania.

Obéron, poëme romantique de Wieland (1780), en douze chants, caractérisé ainsi par Gœthe : « Aussi longtemps que l'or sera réputé de l'or et le cristal du cristal, *Obéron* sera lu et admiré comme un chef-d'œuvre. »

Obéron, opéra de Weber, paroles de Nuitter et Beaumont.

Obi, le plus grand fleuve de Sibérie, se jette dans l'océan Glacial Arctique après un cours de 3,200 kil.

O'Brien, ancienne et célèbre maison qui a régné pendant cinq cents ans sur une partie de l'Irlande.

Observations sur l'histoire de France, ouvrage remarquable de Mably (1765).

Observatoire de Paris, établissement situé à l'extrémité de l'avenue du même nom, fondé en 1667 par Louis XIV et destiné à l'étude et à l'observation des divers phénomènes célestes et atmosphériques. L'édifice est dû à l'architecte Claude Perrault ; c'est un rectangle dont les quatre façades correspondent exactement aux quatre points cardinaux, et surmonté d'un dôme. Il a subi depuis sa fondation de nombreux agrandissements et modifications.

Ocana, ville d'Espagne, province de Tolède ; 6,000 h.

Occam (*Guillaume d'*), cordelier anglais et philosophe scolastique, surnommé le *Docteur invincible* (1270-1347).

Occident (*empire d'*), un des deux empires formés par le démembrement de l'empire romain après Théodose, subsista de 395 à 476, fut renouvelé par Charlemagne en l'an 800.

Océan et la Méditerranée (*l'*), groupe en marbre, de Guillaume Coustou ; jardin des Tuileries ; une des meilleures productions de la statuaire française.

Océanides et Prométhée (*les*), tableau de M. Lehmann (1850), musée du Luxembourg.

Océanie, 5e partie du monde, comprend : la Mélanésie, la Malaisie, la

Polynésie, la Micronésie et les terres australes; 20 millions d'h.

Ochosias (*ko-zi-âce*), roi d'Israël de 888 à 887 av. J.-C.

Ochosias (*ko-zi-âce*), roi de Juda de 877 à 876 av. J.-C.

O'Connell (*Daniel*), surnommé *le Grand agitateur*, déploya dans le parlement anglais, comme membre de la chambre des Communes, la plus grande énergie pour améliorer la situation de l'Irlande (1775-1847).

Octave, nom que portait le premier empereur romain avant d'avoir détruit la république. V. *Auguste*.

Octavie, sœur d'Auguste, épouse d'Antoine.

Octavie, tragédie de Sénèque; exercice de rhéteur (Ier siècle ap. J.-C.).

Octavie, tragédie d'Alfieri, en cinq actes.

Octeville, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg; 2,275 h.

Octobre 1789 (*journées des* 5 *et* 6), journées célèbres à la suite desquelles Louis XVI et sa famille quittèrent le palais de Versailles pour venir habiter les Tuileries, à Paris.

Odalisque (*une*), statue en marbre, de Pradier (1841), musée de Lyon; — tableau d'Ingres (1839), collection de M. Marcotte (Paris), une des meilleures œuvres et certainement la plus gracieuse de ce maître.

Odénat, prince arabe qui força l'empereur Gallien à le reconnaître pour collègue; était l'époux de la célèbre Zénobie.

Odensée, cap. de l'île de Fionie (Danemark); 14,000 h.

Oder (*ère*), fleuve d'Allemagne, passe à Francfort, et se jette dans la mer Baltique.

Odes d'Anacréon, un des chefs-d'œuvre de la poésie lyrique grecque (VIIe siècle av. J.-C.).

Odes triomphales de Pindare, poésies lyriques composées en l'honneur des athlètes vainqueurs aux jeux du stade; malgré de grandes beautés et le mouvement rapide du style, ces odes paraissent aujourd'hui froides ou bizarres; le texte en est souvent obscur (Ve siècle av. J.-C.).

Odes d'Horace, poésies lyriques, tantôt élevées, tantôt familières et badines; beaucoup de ces pièces sont des chansons, quelques-unes des hymnes, d'autres de véritables satires; on y admire une grande variété de rhythmes, l'auteur ayant employé jusqu'à vingt-deux sortes de vers (Ier siècle av. J.-C.).

Odes pindariques, poésies estimées, de l'anglais Cowley (1668).

Odes sacrées, chef-d'œuvre de J.-B. Rousseau, publiées en 1712. C'est dans une de ces odes, *A la Fortune*, que se trouvent les vers si souvent rappelés :

Mais, au moindre revers funeste,
Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

Odes de Th. Gray, poésies de premier ordre, parmi lesquelles on distingue : le *Barde*, le *Printemps*, le *Collége d'Eton* et l'*Adversité* (1747-1757). La poésie anglaise n'a rien de plus beau.

Odes et Ballades, célèbre recueil de poésies lyriques, classiques de forme, mais romantiques par l'idée; premières compositions de Victor Hugo qui ouvrirent à la poésie française une carrière nouvelle (1822).

Odessa, ville de Russie; 120,000 h.

Odeurs de Paris (*les*), ouvrage de M. L. Veuillot; livre composé de morceaux détachés, écrits avec talent, mais avec l'exagération du parti pris (1866).

Odin, dieu des Scandinaves.

Odoacre, chef des Hérules, détrôna Romulus-Augustule (476); fut tué en 493.

Odyssée (*l'*), poème épique d'Homère, retraçant les voyages d'Ulysse après la prise de Troie, et le retour de ce chef dans son royaume d'Ithaque; on y trouve un puissant intérêt, qui résulte de la parfaite connaissance du cœur humain, et une séduisante naïveté (Xe ou IXe siècle av. J.-C.). V. aux *Notes*.

Œcolampade, un des principaux auteurs de la Réforme (1482-1531).

Œdenburg, ville de Hongrie, ch.-l. du comitat de ce nom; 15,000 h.

Œdipe, fils de Laïus et de Jocaste. V. ce mot aux *Notes*.

Œdipe roi, tragédie de Sophocle, la pièce la plus parfaite du théâtre ancien, représentée à Athènes, vers l'an 430 av. J.-C.

Œdipe à Colone, tragédie de Sophocle, et complément de l'*Œdipe roi*; représentée à Athènes, l'an 401 av. J.-C.

Œdipe à Colone, opéra de Sacchini (1785).

Œdipe, une des meilleures tragédies de Sénèque. (Ier siècle ap. J.-C.).

Œdipe, première tragédie de Voltaire, et qui commença sa célébrité (1718).

Œdipe chez Admète, tragédie de Ducis, représentée en 1778.

Œhlenschlager, poète danois, créateur du théâtre national de son pays (1788-1850).

Œil-de-Bœuf (*l'*), nom sous lequel on désignait une longue pièce, éclairée seulement par un *œil-de-bœuf*, qui précédait la chambre à coucher du roi, à Versailles.

Œnone, confidente de Phèdre, dans la tragédie de ce nom, de Racine. C'est elle qui, par ses conseils perfides, pousse Phèdre aux plus criminelles résolutions ; elle est éloquemment caractérisée par la malheureuse épouse de Thésée elle-même, qui s'écrie en expirant :

Détestables flatteurs, présent le plus [funeste
Que puisse faire aux rois la colère cé- [leste.

Œrstedt, célèbre physicien danois (1774-1851).

Œta, montagne de l'ancienne Grèce. C'est là que, suivant la Fable, Hercule monta sur le bûcher.

Offenbach, ville d'Allemagne (Hesse-Darmstadt), sur le Mein ; 10,000 h.

Offices (*traité des*) ou **Traité des devoirs**, en latin *De Officiis*, ouvrage de morale de Cicéron, un des plus parfaits que nous ait légués l'antiquité païenne.

Officier de marine (*l'*), un des meilleurs ouvrages du capitaine Marryat (1836).

Offranville, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe ; 1,651 h.

Oger ou **Ogier le Danois**, personnage légendaire du temps de Charlemagne, et dont le nom figure dans un grand nombre de chansons de gestes.

Ogygès (*èce*), ancien roi grec, sous le règne duquel eut lieu un déluge partiel (XVIIIe siècle av. J.-C.).

Ohio, rivière des Etats-Unis ; affluent du Mississipi ; cours, 1,600 kil.

Ohio, un des Etats de l'Union américaine ; 2,339,000 h.

Oise, rivière de France, se jette dans la Seine ; cours, 300 kil.

Oise (*dép. de l'*), ch.-l. Beauvais ; 4 arr., 35 cant., 701 comm., 396,804 h. 1re div. milit. Cour d'appel d'Amiens ; évêché à Beauvais.

Oiseau (*l'*), charmante fantaisie de M. Michelet, où l'auteur, mêlant le lyrisme à l'histoire naturelle, s'indigne poétiquement contre ceux qui traitent l'instinct des animaux de force aveugle.

Oiseaux (*les*), comédie ou plutôt féerie d'Aristophane, satire universelle, la plus charmante composition de ce poëte, représentée à Athènes, l'an 415 av. J.-C.

Oiseaux d'Amérique (*les*), ouvrage célèbre du naturaliste Audubon ; remarquable par l'exactitude des détails et par la beauté de l'exécution (1830-1839).

Oisemont, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens ; 1,063 h.

Olargues, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Saint-Pons ; 1,078 h.

Olaüs, nom porté par plusieurs rois de Suède, de Danemark et de Norvége.

Oldenbourg (*grand-duché d'*), Etat de l'Allemagne du Nord : 295,359 h. ; cap. *Oldenbourg* ; 10,000 h.

Oléron, île de France (Charente-Inférieure) ; 20,000 h.

Oletta, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 1,152 h.

Olette, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades ; 997 h.

Olibrius (*ucé*), général romain sous l'empereur Léon Ier, fut lui-même empereur d'Occident en 472 ; ne se fit remarquer que par son incapacité et sa sottise pendant les sept mois que dura son règne. Son nom est demeuré proverbial pour signifier un homme qui fait l'entendu, le glorieux. — On cite encore un autre Olibrius, gouverneur dans les Gaules sous l'empereur Dèce, et qui poursuivit les chrétiens avec acharnement pendant la 7e persécution.

Olier, curé de Paris, fondateur de l'établissement des Sulpiciens, de l'église Saint-Sulpice et du séminaire de ce nom (1608-1657).

Olifant, nom que les chroniqueurs ont donné au fameux cor du paladin Roland, lequel était d'ivoire et rendait des sons effrayants. Les écrivains y font de fréquentes allusions pour désigner, par plaisanterie, un instrument en cuivre retentissant.

Olivarès (*èce*) (*comte-duc*), un des plus grands ministres d'Espagne, sous Philippe IV, fut l'adversaire politique de Richelieu (1587-1643).

Olivarès (*portrait équestre du duc*), chef-d'œuvre de Velazquez, musée de Madrid ; un des plus beaux portraits que l'on connaisse : Le duc « calme sur un cheval fougueux » qui semble prêt à s'élancer hors de la toile, a une fierté, une noblesse toutes castillanes : sa tête énergique paraît vivante.

Olivenza, ville forte d'Espagne, dans l'Estramadure ; 10,500 h.

Olivet (*d'*), grammairien fr. (1682-1768).

Olivier (*François*), chancelier de France sous les rois François Ier et Henri II (1493-1560).

Oliviers (*mont des*), lieu près de Jérusalem, où Jésus alla prier la veille de sa mort.

Olliergues, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert; 1,964 h.

Ollioules, ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon; 3,348 h.

Olmeto, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène; 1,740 h.

Olmi-Cappella, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Calvi; 868 h.

Olmutz (*mutse*), ville d'Autriche; 14,000 h.

Olonzac, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Saint-Pons; 1,747 h.

Oloron, ch.-l. d'arr. (Basses-Pyrénées); 8,783 h. L'arr. a 8 cant., 79 comm., 67,299 h.

Olympe, montagne de la Grèce, résidence des dieux.

Olympiade, tragédie lyrique de Métastase, que l'Italie surnomma la *Divine* (1736).

Olympias (*âce*), mère d'Alexandre.

Olympie, ville du Péloponèse, où se célébraient les jeux dits *Olympiques*.

Olympiques (*Jeux*), fêtes de l'ancienne Grèce, se célébraient tous les 4 ans en l'honneur de Jupiter Olympien.

Olynthe, ville de la Chalcédique, que Démosthène essaya inutilement de défendre, dans ses *Olynthiennes*, de l'ambition de Philippe.

Olynthiennes (*les*), harangues politiques de Démosthène, contre les projets ambitieux de Philippe, roi de Macédoine; discours d'une éloquence admirable (IVe siècle av. J.-C.).

Oman, golfe de l'océan Indien.

Omar, deuxième calife, fit brûler la riche bibliothèque d'Alexandrie; m. en 644. Amrou, son lieutenant, conquérant de l'Egypte, lui ayant proposé de conserver ces trésors de l'esprit humain, Omar lui répondit par ce terrible dilemme : « Ou les livres dont tu me parles sont conformes au Coran, et alors ils deviennent inutiles; ou ils sont contraires au Coran, et alors ils sont dangereux; donc il faut les brûler. » Dans l'application, ce nom s'applique par antonomase aux ignorants farouches, ennemis des lettres et du progrès.

Ombrie, contrée de l'Italie ancienne.

O'Meara, chirurgien anglais, médecin de Napoléon Ier à Sainte-Hélène.

Omessa, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 514 h.

Ommiades, dynastie arabe qui régna à Damas, puis en Espagne, de 661 à 1031, après avoir été détrônée par les Abbassides. Les noms de ces deux familles rivales jouent dans la langue un rôle analogue à celui des Capulets, des Montaigus, etc.

Omont, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; 421 h.

Omphale, reine de Lydie, épousa Hercule, après l'avoir forcé de filer à ses pieds comme une femme, circonstance qu'on rappelle souvent en littérature, pour marquer l'influence que la femme exerce sur l'homme.

Onéga, lac et fleuve de Russie.

Onosander, écrivain grec du Ier siècle de notre ère.

Ontario, lac de l'Amérique septentrionale.

Ophélie, personnage d'*Hamlet*, tragédie de Shakspeare, et l'une des plus délicieuses créations de ce poète qui a peint les caractères de femmes avec tant de charme et de délicatesse. Ophélie, devenue folle par désespoir, cueille des fleurs sur les bords d'une rivière, tombe dans les eaux et y trouve la mort. C'est à cette dramatique et touchante circonstance, *Ophélie morte en cueillant des fleurs*, que les écrivains font le plus souvent allusion. En voici une très-heureuse application de M. Toussenel : « Tout le monde connaît cette charmante libellule que sa taille allongée, son agilité, l'admirable élégance de ses formes, la variété et l'éclat de ses couleurs ont fait nommer *demoiselle*, et que Linné, qui savait si bien appliquer les noms aux choses, a nommée *libellula virgo*, *libellula puella*, libellule vierge, libellule jeune fille. Elle habite toujours le voisinage des eaux pendant l'été, et passe des journées entières à se jouer au milieu des plantes aquatiques. Quelques-unes, étourdies par ce va-et-vient perpétuel, tombent tout à coup au fond du précipice, et, comme *Ophélie*, elles *se noient en cueillant des fleurs*. »

Ophir, contrée de l'Orient où Salomon envoyait chercher de l'or. C'était le Pérou de l'antiquité, et surtout du peuple juif.

Opimius (*uce*), consul romain, adversaire de Caïus Gracchus (121 av. J.-C.).

Opitz, poète allemand (1597-1639).

Oppien (*in*), poète grec du IIe siècle.

Optimiste (*l'*), comédie en cinq actes et en vers, de Collin d'Harleville (1788), une des meilleures comédies de caractère de l'auteur.

Oradour-sur-Vayres, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Rochechouart; 2,962 h.

Oraison funèbre de Turenne, par Fléchier, chef-d'œuvre où l'auteur sut élever l'art jusqu'au génie. On admire surtout l'exorde, qui est un modèle d'harmonie de style.

Oraisons funèbres et panégyri-

ques, de saint Grégoire de Nysse, discours élégants de ce Père (IVe siècle).

Oraisons funèbres de Bossuet, admirables panégyriques, chefs-d'œuvre de l'éloquence de la chaire (XVIIe siècle). Les plus admirées sont les oraisons de la *reine d'Angleterre*, de *Henriette d'Angleterre*, de la *duchesse d'Orléans*, et du *grand Condé*. La péroraison de cette dernière est le chef-d'œuvre du genre, et l'on rappelle surtout les nobles et touchantes paroles qui la terminent : « Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte. Heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve, au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie, *les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint!* » On cite quelquefois ces deux dernières lignes.

La littérature s'est également enrichie de ce sublime mouvement d'éloquence, dans l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre : « *Madame se meurt! Madame est morte!* » mots qui rendent avec une saisissante énergie le passage subit de la vie à la mort. On cite encore dans ce même chef-d'œuvre ces mots célèbres : « *Un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue*, » par lesquels le grand orateur exprime les ravages physiques de la mort. Dans l'application, ces mots se disent d'une chose si confuse, si défigurée qu'il est impossible de la désigner, de la caractériser d'une manière quelconque.

Oraisons funèbres, de Mascaron, au nombre de cinq ; celle de *Turenne* est un chef-d'œuvre.

Oran, v. d'Algérie, ch.-l. de la prov. de son nom ; 32,505 h.

Oran, prov. de l'Algérie ; 632,918 h.

Orange, ch.-l. d'arr. (Vaucluse) : 10,064 h. L'arr. a 7 cant., 48 comm., 72,160 h.

Orange, seigneurie du comtat Venaissin, berceau de la famille des célèbres princes d'Orange.

Orateur (*de l'*), ouvrage de Cicéron sur l'art oratoire, considéré par l'auteur comme un de ses plus beaux titres littéraires (Ier siècle av. J.-C.).

Orateurs (*le livre des*). V. *Etudes*.

Oratoire (*temple de l'*), temple protestant, de la Confession d'Augsbourg (luthérianisme) et aussi du rite écossais, situé à Paris rue Saint-Honoré.

Oratoire (*congrégation de l'*), fondée à Rome en 1550 par saint Philippe de Néri.

Orbec, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux ; 3,981 h.

Orbigny (*d'*), naturaliste fr. (1802-1857).

Orcades, îles au N. de l'Ecosse ; 32,000 h.

Orchies, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Douai ; 3,723 h.

Orchomène, ville de Béotie, près de laquelle Sylla battit Archélaüs, général de Mithridate.

Orcières, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. d'Embrun ; 1,230 h.

Orégon, fleuve des Etats-Unis, se jette dans l'océan Pacifique ; cours 1,650 k.

Orégon (*Territoire de l'*), vaste contrée de l'Amérique du Nord ; 36,000 h.

Orellana, voyageur espagnol, découvrit en 1541 l'embouchure du fleuve des Amazones.

Orelli (*J.-Gaspard d'*), savant philologue suisse (1787-1849).

Orenbourg, ville forte de la Russie d'Europe, cap. du gouvernement de ce nom ; 15,000 h.

Orénoque, fleuve de l'Amérique du S. ; se jette dans l'océan Atlantique ; cours 2,500 kil.

Oreste, fils d'Agamemnon, tua sa mère Clytemnestre pour venger le meurtre de son père, fut poursuivi par les Furies, et devint ensuite roi d'Argos et de Lacédémone. Son amitié pour Pylade, auquel il fit épouser sa sœur Electre, est demeurée proverbiale.

Oreste, tragédie d'Euripide (408 av. J.-C.).

Oreste, tragédie de Voltaire (1750), imitée de la tragédie d'*Electre*, de Sophocle.

Oreste, tragédie d'Alfieri, et l'une de ses principales productions (XVIIIe siècle).

Orfila, chimiste fr. (1787-1853), s'est surtout distingué par ses travaux sur la toxicologie, science à laquelle il a fait faire de grands progrès.

Orgagna, peintre, sculpteur et architecte florentin (1329-1389).

Organisation du travail (*l'*), ouvrage de M. Louis Blanc ; plan de réforme sociale, aboutissant à cette utopie, l'égalité des salaires (1840).

Organon, ouvrage d'Aristote. V. *Logique*.

Organon de l'art de guérir, ouvrage du médecin Hahnemann, fondateur de l'école homœopathique (1810).

Orgelet, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier ; 1,706 h.

Orgères, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun ; 556 h.

Orgon, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles ; 3,160 h.

Orgon, un des principaux personnages du *Tartufe* de Molière, est resté le type de l'homme entêté de ses idées, entiché de quelqu'un qui le trompe, et qui a de la peine à céder même à l'évidence.

Oribase, médecin grec du IVe siècle av. J.-C.

Orient (*empire d'*), un des deux empires formés après la mort de Théodose en 395, connu aussi sous les noms de Bas-Empire, Empire byzantin ou de Constantinople ; dura jusqu'en 1453.

Orientales (*les*), recueil de poésies lyriques, d'une merveilleuse richesse de coloris, par Victor Hugo (1828).

Origène, célèbre docteur de l'Eglise (185-254).

Origine des connaissances humaines (*essai sur l'*), ouvrage de Condillac (1746).

Origine de tous les cultes, ou la **Religion universelle**, ouvrage de Dupuis, où l'auteur veut prouver que les personnages de la mythologie sont des êtres emblématiques, ou que les divinités de la Fable ne sont autre chose que des constellations (1794).

Orléanais, anc. province de France, cap. *Orléans*.

Orléans, ch.-l. du dép. du Loiret, à 121 kil. S. de Paris ; 48,976 h. ; évêché ; cour d'appel. L'arr. a 14 cant., 107 comm., 158,613 h. Le siége de cette ville par les Anglais, en 1428 et 1429, est demeuré célèbre. C'est là que Jeanne d'Arc inaugura cette mission merveilleuse qui devait sauver la France.

Orléans (*Louis d'*), frère de Charles VI, fut assassiné à Paris par les partisans de Jean sans Peur (1371-1407).

Orléans (*Charles d'*), fils aîné du précédent, chef du parti des Armagnacs sous Charles VI (1391-1464).

Orléans (*Jean-Baptiste-Gaston d'*), frère de Louis XIII (1608-1660).

Orléans (*Philippe d'*), frère de Louis XIV et père du Régent, souche de la deuxième maison d'Orléans (1640-1701).

Orléans (*Philippe d'*), régent pendant la minorité de Louis XV (1674-1723).

Orléans (*Louis-Philippe d'*), connu sous le nom de Philippe-Egalité, joua un grand rôle dans la Révolution et périt sur l'échafaud (1747-1793).

Orléans (*Ferdinand-Philippe d'*), fils du roi Louis-Philippe, épousa la princesse Hélène, montra de brillantes qualités dans les guerres de l'Algérie, et mourut d'une chute de voiture (1810-1842).

Orléans (*Nouvelle-*), ville des Etats-Unis ; 130,000 h.

Orléansville, ville d'Algérie ; 1,366 h.

Orloff, favori de Catherine de Russie (1734-1783).

Ormesson (*d'*), noble famille fr., qui a fourni plusieurs magistrats distingués.

Ormuzd, dieu suprême dans l'antique religion des Perses.

Ornain, rivière de France, se jette dans la Marne.

Ornano, nom de deux maréchaux de France, m. l'un en 1610, l'autre en 1826.

Ornans (*nan*), ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon ; 3,173 h.

Orne, rivière de France, se jette dans la Manche ; 86 kil.

Orne (*dép. de l'*), ch.-l. Alençon ; 4 arr., 36 cant., 511 comm., 398,250 h. 2e div. milit. Cour d'appel de Caen ; évêché à Sées.

Oronte, personnage du *Misanthrope*, de Molière ; c'est le type de l'homme de cour qui vise au bel-esprit, fait de petits vers dont il est très-satisfait, et auquel il n'est pas toujours prudent de dire la vérité. On l'appelle aussi *l'homme au sonnet*, par allusion au sonnet qu'il soumet à l'approbation d'Alceste, et que le misanthrope déclare franchement être *bon à mettre au cabinet*.

Orosmane, un des principaux personnages de *Zaïre*, la plus dramatique et la plus touchante tragédie de Voltaire. Son caractère emporté, mais fier et généreux, est resté le type de la jalousie injuste, bien qu'elle repose sur des apparences spécieuses, et qui trouve sa punition dans ses propres excès.

Orphée, fils d'un roi de Thrace et de la muse Calliope ; selon d'autres, d'Apollon et de Clio, le plus grand musicien de l'antiquité. Ses accords étaient si mélodieux que les bêtes féroces accouraient à ses pieds, dépouillant leur férocité. Sa femme Eurydice, ayant été piquée d'un serpent le jour même de ses noces, Orphée descendit aux Enfers et charma par la douceur de son chant les divinités infernales, qui lui rendirent son épouse à la condition qu'il ne regarderait pas derrière lui avant d'avoir franchi les limites du sombre empire. Orphée transgressa la défense, et revit Eurydice pour la dernière fois. Devenu sombre et insensible, il fut déchiré par les bacchantes. En littérature, on fait à ces di-

verses circonstances de fréquentes allusions; en voici deux exemples de MM. Victor Fournel et Méry : « L'Allemagne fournit à elle seule un large contingent à la musique de nos rues. C'est de là que viennent aussi ces nomades *orphées* qui s'associent par bandes de cinq ou six pour faire leur tour de France, et qui vont donner, à tous les coins des bourgades et des villages, une série de concerts en plein vent. « Les femmes aiment les poètes; et de nos jours les *Orphées* ne seraient pas mis en pièces par de blanches mains, comme sur les rives du Strymon. »

Orphée, poème historique de Ballanche, qui a pour objet la fondation de la civilisation grecque, et qui contient l'exposition symbolique de la manière dont s'opère toute grande évolution sociale.

Orphée, tableau de M. François (1865), au Luxembourg — de M. G. Moreau, exp. de 1866 et 1867.

Orphée domptant les animaux, tableau de P. Potter, musée d'Amsterdam : cette peinture n'est pas une des meilleures du maître, sous le rapport de l'exécution ; mais elle est intéressante à cause du grand nombre d'animaux qui y sont représentés.

Orphée et Eurydice, célèbre tableau du Poussin, où le paysage se lie admirablement à la composition historique.

Orphelin de la Chine (*l'*), tragédie de Voltaire, en cinq actes et en vers (1755), tableau animé où est peint avec force le contraste de deux grands peuples, l'un conquérant, l'autre conquis.

Orphiques (*poèmes*), ouvrages grecs attribués à Orphée, mais qui sont d'une époque bien plus rapprochée de nous ; ce sont des hymnes d'initiation, un poème sur les Argonautes, un traité sur les vertus magiques des pierres, etc.

Orpierre, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; 791 h.

Orsini, famille italienne illustre.

Orsini, conspirateur italien qui attenta à la vie de Napoléon III en janvier 1858, et fut exécuté peu de temps après.

Ortegal, cap au N.-O. de l'Espagne.

Orthez (*tèze*), ch. l. d'arr. (Basses-Pyrénées) ; 6.526 h. L'arr. a 7 cant., 135 comm., 70,390 h.

Orthez (*tèze*) (*vicomte d'*), gouverneur de Bayonne sous Charles IX, connu par sa belle réponse à l'occasion de la Saint-Barthélemy.

Orvieto, ville d'Italie (anc. Etats de l'Eglise) ; 12,000 h.

Oscar Ier, roi de Suède, fils de Bernadotte, qui régna sous le nom de Charles XIV (1799-1859).

Osée, l'un des douze petits prophètes; 784 av. J.-C.

Osée, roi d'Israël (726 à 718 av. J.-C.).

Osiris (*ice*), dieu égyptien.

Osnabruck, ville forte de Prusse, ch.-l. de l'ancienne principauté de ce nom ; 16,000 h.

Osorio, théologien et philosophe espagnol (1506-1580).

Ossa, montagne de Thessalie, fameuse dans les poètes. V. *Pélion*.

Ossat (*le cardinal d'*), ambassadeur de Henri IV à Rome (1536-1604).

Ossian, célèbre barde écossais du IIIe siècle, a laissé des poésies d'un grandiose sombre et nuageux qui plaisait fort à Napoléon.

Ossun, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes ; 2,438 h.

Ossuna (*le duc d'*), homme d'Etat espagnol, vice-roi de Sicile, puis de Naples (1579-1624).

Ostende (*tande*), ville et port de Belgique sur la mer du Nord ; 17,600 h. ; huîtres renommées.

Ostie, petit port des Etats de l'Eglise, près de l'embouchure du Tibre.

Ostrogoths (*gô*), fraction des Goths; devinrent maîtres de l'Italie en 493.

Osymandias (*dce*), roi d'Egypte, antérieur à Sésostris. Il fit bâtir la première bibliothèque dont l'histoire fasse mention ; la porte présentait cette inscription remarquable : *Trésor des remèdes de l'âme*, à laquelle on fait souvent des allusions en littérature.

Othello, tragédie de Shakspeare et l'un de ses chefs-d'œuvre, représentée en 1611. Elle a été imitée en français par Ducis ; c'est aussi le titre d'un des meilleurs opéras de Rossini, et enfin d'un drame d'Alfred de Vigny. Othello, le principal personnage de Shakspeare, est l'époux brutal de la belle et vertueuse Desdémone, qu'il étouffe dans un accès de jalousie furieuse, quoique froide et raisonnée. Son nom est devenu proverbial pour caractériser un mari jaloux, féroce, dont les défiances ne reposent que sur des motifs innocents qu'il interprète au gré de sa passion.

Othman, troisième calife ; tué en 656.

Othman Ier, fondateur de l'empire des Turcs Ottomans (1259-1326).

Othman II, sultan ; étranglé en 1622.

Othman III, sultan de 1754 à 1757.

Othon, empereur romain en l'an 68.

Othon Ier, dit **le Grand**, empereur d'Allemagne ; m. en 973.
Othon II, fils du précédent (955-983).
Othon III, succéda à son père Othon II à l'âge de trois ans; m. en 1002.
Othon IV, empereur d'Allemagne, vaincu à Bouvines (1175-1218).
Othon, tragédie de P. Corneille, en cinq actes et en vers (1665), où se révèle encore par intervalles le génie vieillissant de l'auteur.
Othoniel, juge d'Israël (1554 av. J.-C.).
Otrante, ville de l'Italie méridionale, dans la terre de ce nom ; 3,000 h.
Ott (*le baron*), feld-maréchal autrichien ; m. en 1809.
Otto, diplomate fr., d'origine allemande (1754-1817).
Ottokar, nom de deux ducs de Bohême au XIIIe siècle.
Ottomans, nom sous lequel on désigne aussi les Turcs, et qui vient d'Othman Ier, qui fonda l'empire turc.
Otway, poète dramatique auquel les Anglais accordent le premier rang après Shaskpeare (1651-1685).
Oude, ville et royaume de l'Inde.
Oudenarde, v. de Belgique ; 6,000 h.
Oudinot, maréchal de France et duc de Reggio (1767-1847).
Ouen (*in*) (*saint*), ami de saint Eloi, fut évêque de Rouen ; a donné son nom à un village des environs de Paris.
Ouessant, île de France, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest ; 2,377 h. En 1778, bataille navale entre les Français et les Anglais, qui resta indécise.
Oulchy-le-Château, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons ; 684 h.
Oural, fleuve de Russie, se jette dans la mer Caspienne.
Ourals (*monts*), chaîne de montagnes entre l'Europe et l'Asie.
Ourcq, petite rivière de France qui se jette dans la Marne et communique avec la Seine par le canal de l'Ourcq.
Ourika, roman de Mme de Duras, composition charmante et pathétique (1824).
Ourville, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot ; 1,148 h.
Oust, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint-Girons ; 1,554 h.
Outarville, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Pithiviers ; 588 h.
Ouvrard, célèbre fournisseur de nos armées sous la République et l'Empire (1770-1847).
Ouvriers européens (*les*), ouvrage de M. Le Play, où l'auteur propose, pour l'extinction du prolétariat, une organisation presque féodale de la société industrielle (1855).
Ouvriers en famille (*les*), ouvrage de M. Audiganne; livre de morale pratique et de droit social, couronné par l'Académie française (1840).
Ouvrière (*l'*), par M. J. Simon (1861), ouvrage où l'auteur s'occupe de l'organisation du travail pour les femmes.
Ouzouer-le-Marché, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois ; 1,563 h.
Ouzouer-sur-Loire, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Gien ; 1,148 h.
Over-Yssel, province de Hollande; 244,000 h.
Ovide, poète latin, auteur des *Métamorphoses ;* mourut en exil, dans la Mésie, près du Pont-Euxin (42-18 ap. J.-C.).
Oviedo, ville d'Espagne ; 28,225 h.
Owen (*Robert*), célèbre philanthrope anglais (1771-1858).
Oxenstiern (*comte d'*), homme d'Etat suédois (1583-1654).
Oxford (*for*), v. d'Angleterre; 27,000 h. Université célèbre.
Oxus (*uce*), fleuve de l'Asie ancienne.
Oyonnax (*o-io-na*), ch.-l. de c. (Ain), arr. de Nantua ; 3,272 h.
Ozanam (*name*) (*Jacques*), mathématicien fr. (1640-1717).
Ozanam (*Antoine-François*), philosophe et littérateur fr. (1813-1853).
Ozaneaux, prof. et écriv. fr. (1795-1852).

P

Pacaudière (*la*), ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne ; 2,401 h.
Pacca (*le cardinal*), principal ministre de Pie VII en 1808 ; m. en 1844.
Pache (*Jean-Nicolas*), conventionnel, maire de Paris en 1793, imagina la fameuse inscription révolutionnaire : ***Liberté, égalité, fraternité ou la mort.***
Pacifique (*océan*), ou **Grand Océan**, ou **Mer du Sud**, vaste mer entre l'Amérique, l'Asie et l'Australie.
Pactole, fleuve de Lydie, qui roulait des paillettes d'or. V. aux *Notes*.
Pacuvius, un des plus anciens poètes dramatiques de Rome, m. vers l'an 130 av. J.-C., était neveu d'Ennius.
Pacy-sur-Eure, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux ; 1,781 h.
Padang, ville de l'île de Sumatra; 25,000 h.
Paderborn, ville du royaume de Prusse, en Westphalie ; 10,661 h.
Padilla (*Maria de*), favorite du roi de Castille Pierre le Cruel.
Padoue, ville d'Italie; 53,000 h.
Paër, célèbre compositeur et pianiste italien (1771-1839).
Pæstum, ville de l'ancienne Italie, à 40 kil. de Naples; ruines magnifiques.
Pætus (*Cæcina*), Romain condamné

à mourir par l'empereur Claude, et que l'exemple de sa femme Arria encouragea à se donner la mort. V. *Arria.*

Paganel, homme politique et écrivain fr. (1745-1829).

Paganini, célèbre violoniste italien (1784-1840).

Pagès (*èce*) (*Garnier*), participa à la révolution de 1830, député démocrate sous Louis-Philippe (1801-1841).

Pahlen (*le comte de*), chef de la conspiration à la suite de laquelle Paul Ier, empereur de Russie, fut étranglé en 1801.

Paillasse, farceur de l'ancien théâtre napolitain, pauvre diable qui couchait sur la paille hachée. Chez nous, il s'est installé sur les tréteaux en plein vent. C'est lui qui amuse la foule par ses tours et ses grimaces, et l'engage à entrer au spectacle. Aujourd'hui, Paillasse est devenu synonyme d'homme sans conviction, surtout en politique.

Paillet, avocat fr. (1796-1855).

Paimbœuf, ch.-l. d'arr. (Loire-Inférieure); 2,849 h. L'arr. a 5 cant., 26 comm., 47,024 h.

Paimpol, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 2,917 h.

Paine (*Thomas*), célèbre publiciste anglais, naturalisé Français, et nommé membre de la Convention (1737-1809).

Paisiello, célèbre compositeur italien (1741-1816).

Paisley, ville d'Ecosse; 60,000 h.

Paix (*la*), comédie d'Aristophane, satire politique en faveur de la concorde; représentée à Athènes, l'an 420 av. J.-C.

Paix (*la*), bas-relief de M. Etex, arc de triomphe de l'Etoile.

Paix venant consoler les hommes (*la*), plafond d'Eugène Delacroix, hôtel de ville de Paris.

Paixhans (*pè-çan*), général fr., inventeur de canons-obusiers qui portent son nom (1783-1854).

Pajol, général de cavalerie (1772-1844).

Palafox, s'immortalisa par son héroïque défense de Saragosse, assiégée par les Français en 1809 (1780-1847).

Palais-Royal, célèbre monument de Paris, dont la façade et la cour principale donnent sur la place de ce nom. Construit en 1629 par l'architecte Lemercier pour le cardinal de Richelieu (d'où le nom de Palais-Cardinal qu'il porta d'abord), cet édifice, devenu propriété royale, a subi depuis d'importants agrandissements et a servi pendant longtemps de résidence aux princes de la maison d'Orléans. La célèbre galerie vitrée, dite *galerie d'Orléans*, qui a remplacé l'ancienne *galerie de bois* a été ouverte en 1829.

Palaiseau, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles; 1,949 h.

Palamède, un des chefs grecs au siége de Troie, inventeur du jeu des échecs.

Palaprat, composa des comédies en collaboration avec Brueys(1650-1721).

Palatin (*mont*), une des sept collines de l'ancienne Rome.

Palatinat, nom de deux Etats de l'ancien Empire germanique.

Palencia, ville d'Espagne, ch.-l. de l'intendance de ce nom; 13,000 h.

Paléologue, illustre famille qui a fourni plusieurs empereurs de Constantinople.

Palerme, capit. de la Sicile; 191,000 h.

Palès, déesse qui présidait aux troupeaux.

Palestine, contrée de l'Asie habitée autrefois par les Israélites, souvent désignée sous le nom de *Terre sainte.*

Palestrina, célèbre compositeur de musique religieuse, d'Italie (1529-1594).

Pali, un des idiomes de l'Inde, dérivé du sanscrit.

Palingénésie philosophique (*la*), par Bonnet (1783). Dans cet ouvrage, il s'agit de l'âme des animaux en général, et de la raison de croire qu'elle leur survit.

Palingénésie sociale, épopée en prose, comprenant divers poëmes symboliques, par Ballanche (1830-1832). La conception de l'auteur est fondée sur la régénération de l'humanité par des épreuves successives.

Palinges, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 2,311 h.

Palisse (*la*). V. *La Palisse.*

Palissot, littérateur fr. (1730-1814).

Palissy (*Bernard*), créateur de la céramique en France, célèbre par ses beaux vases de terre ornés de figures artistement sculptées; fit aussi des découvertes en géologie et en chimie (1510-1589).

Palladio, architecte italien (1518-1580).

Pallas (*âce*), un des noms de *Minerve*, considérée comme déesse de la guerre.

Pallas, statue antique, glyptothèque de Munich — même statue, dite la *Pallas de Velletri*, au Louvre.

Pallavicino ou **Pallavicini**, nom de plusieurs personnages italiens distingués.

Palluau, ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 613 h.

Palma, cap. des îles Baléares; 53,000 h.
Palma-Cayet. V. *Cayet*.
Palmyre, ville de Syrie; ruines magnifiques.
Paméla, ou la *Vertu récompensée*, célèbre ouvrage de l'Anglais Richardson (1740).
Pamiers, ch.-l. d'arr. (Ariége) ; 8,690 h. ; évêché. L'arr. a 6 cant., 14 comm., 77,692 h.
Pampelonne, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi ; 2,202 h.
Pampelune, ville d'Espagne, capit. de la Navarre ; 22,900 h.
Pamphlets de P.-L. Courier, écrits satiriques célèbres, contre les actes de la Restauration ; le *Pamphlet des pamphlets*, entre autres, est un chef-d'œuvre de style, de goût et d'art (1816-1824).
Pamphlets politiques, de M. de Cormenin; brochures dirigées contre le gouvernement de Louis-Philippe ; écrits mordants qui eurent un grand succès (1834-1845). Ils sont signés *Timon*.
Pamphylie, ancienne contrée de l'Asie Mineure.
Pan, dieu qui présidait aux troupeaux. V. PANIQUE dans les *Notes*.
Panama, ville et port de mer dans la Nouvelle-Grenade; 11,000 h.
Panama (*isthme de*), unit les deux Amériques.
Panard, auteur de chansons, vaudevilles et opéras (1694-1765).
Panathénées, fêtes en l'honneur de Minerve.
Panckoucke, nom d'une famille d'imprimeurs célèbres.
Pandectes, synonyme de *Digeste*. V. ce mot au Dictionnaire.
Pandion, roi d'Athènes, père de Progné et de Philomèle (1556-1525 av. J.-C.).
Pandore. V. les *Notes*.
Panégyrique de Trajan, par Pline le Jeune; éloge où l'on trouve de belles images, des descriptions intéressantes et des pensées profondes.
Pange, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Metz; 361 h. Cédé à l'Allem.
Pangloss (*le docteur*), un des principaux personnages de *Candide*, roman philosophique de Voltaire. Pangloss est l'incarnation de cette maxime de Leibnitz : « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible, » maxime que le bon docteur trouve le moyen d'appliquer à propos des événements les moins faits pour la justifier, et qui est ainsi vouée à un éternel ridicule. Les écrivains font de fréquentes allusions aux Pangloss qui ne voient jamais que le beau côté des choses.
Pannonie, région de l'Europe ancienne, séparée de la Germanie par le Danube.
Panorme, capit. des possessions carthaginoises en Sicile, aujourd'hui *Palerme*.
Pantagruel, titre et principal personnage du livre de Rabelais où l'auteur s'est plu à peindre un philosophe épicurien. Ce nom, comme celui de Gargantua, a passé dans la langue, où, parmi les diverses formes que lui a données Rabelais, il est resté le type de ceux qui mangent gloutonnement et font un dieu de leur estomac.
Pantalon, personnage de la comédie italienne.
Panthéon (*le*), temple fameux, situé à peu près au centre du Champ de Mars à Rome, et consacré au culte de tous les dieux.
Panthéon, célèbre monument de Paris, situé sur la place du même nom, au sommet de l'ancienne montagne Sainte-Geneviève. Construit par l'architecte Soufflot dans le style néo-grec, cet édifice devait être d'abord une église placée sous l'invocation de la patronne de Paris. La Révolution en fit un temple destiné à recevoir les cendres des grands hommes de notre pays et lui donna le nom de Panthéon, avec cette célèbre inscription : « Aux grands hommes la patrie reconnaissante. » Rendu au culte sous la Restauration, il redevint temple de la gloire sous le règne de Louis-Philippe. Le second empire l'a restitué à sa première destination. Les cendres de Voltaire et de Rousseau ont longtemps reposé dans les caveaux du Panthéon.
Pantin, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Saint-Denis ; 12,337 h.
Panurge, un des principaux personnages du fameux livre de Rabelais, *Gargantua et son fils Pantagruel*. Pendant le voyage de Pantagruel au pays des Lanternes, Panurge se prit, en mer, de querelle avec le marchand Dindenaut, qui l'avait gravement injurié. Pour se venger et jouer à Dindenaut un tour de sa façon, il lui acheta un de ses moutons, qu'il précipita dans la mer. L'exemple et les bêlements de celui-ci entraînèrent tous ses compagnons, qui sautèrent l'un après l'autre et à la file. Le marchand lui-même fut entraîné par le dernier, qu'il s'efforçait de retenir, et se noya avec son

troupeau, complétant ainsi le tableau saisissant de l'extravagance imitative de la foule. Panurge, armé d'un aviron, les empêchait de remonter sur le navire, « *les preschoit éloquentement, leur remonstrant par lieux de rhétorique les misères de ce monde, affirmant plus heureux estre les trépassés que les vivants en ceste vallée de misère.* »

Dans l'application, ces mots : *Moutons de Panurge*, désignent ceux qui s'empressent de faire une chose par esprit d'imitation.

Paoli (*Pascal*), célèbre patriote corse, enleva la Corse aux Génois, et gouverna cette île pendant 13 ans ; m. à Londres (1726-1807).

Pape (*du*), ouvrage éloquent et profond, mais empreint de l'esprit de système, par J. de Maistre (1819). C'est l'œuvre capitale de cet écrivain.

Paphlagonie, ancien pays de l'Asie Mineure.

Paphos (*fôce*), ville ancienne de l'île de Chypre, célèbre par le culte de Vénus.

Papillotes (*les*), de Jasmin ; recueil de poésies en patois agénois (1835-1843).

Papin (*Denis*), physicien fr., inventeur de la marmite qui porte son nom (1647-1710).

Papinien, célèbre jurisconsulte (142-212).

Papirius Cursor (*uce*), deux fois dictateur des Romains (IVe siècle av. J.-C.).

Paracelse, alchimiste et médecin (1493-1541).

Paraclet (*le*), monastère fondé par Abélard, et dont Héloïse fut abbesse, près de Nogent-sur-Seine.

Paradis perdu (*le*), célèbre épopée chrétienne, en douze chants, écrits en vers blancs, par Milton ; un des monuments de la poésie anglaise et l'un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'esprit humain (1658).

Paradis perdu (*le*), tableau de M. Cabanel (Exp. de 1867), appartenant au roi de Bavière.

Paradis terrestre (*le*), chef-d'œuvre de Rubens et de Breughel de Velours, musée de La Haye : les figures d'Adam et d'Eve, par Rubens, sont traitées avec une délicatesse exquise ; les fleurs, les animaux et le paysage font admirer la finesse prodigieuse du pinceau de Breughel.

Paraguay, fleuve de l'Amérique du Sud ; cours 2,000 kil.

Paraguay, république de l'Amérique du Sud ; 1,200,000 h.

Paralipomènes (*les*), un des livres de l'Ancien Testament, où se trouvent racontés des faits passés sous silence depuis Adam jusqu'au décret de Cyrus qui mit fin à la captivité de Babylone (535 av. J.-C.).

Parallèle des Anciens et des Modernes. V. *Anciens et Modernes*.

Parallèle de l'Ancien et du Nouveau Testament, peintures murales d'H. Flandrin, à Saint-Germain-des-Prés (Paris) : la noblesse du style, la profondeur du sentiment, la science de l'exécution placent ces peintures parmi les productions les plus remarquables de l'art religieux au XIXe siècle ; mais on y chercherait inutilement une des qualités essentielles qui font les chefs-d'œuvre : le mouvement, la vie.

Paramaribo, capit. de la Guyane hollandaise ; 20,000 h.

Parana (*le*), rivière de l'Amérique du Sud, un des plus grands affluents du Rio de la Plata.

Paray-le-Monial, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles ; 3,388 h.

Parcq (*le*), ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Pol ; 774 h.

Pardessus, jurisconsulte, historien, et homme politique fr. (1772-1853).

Pardon de Ploërmel (*le*), opéra célèbre de Meyerbeer, paroles de MM. Michel Carré et Barbier.

Paré (*Ambroise*), célèbre chirurgien fr. (1517-1598). Il avait l'habitude de dire modestement, en parlant de chaque malade qu'il avait arraché à la mort : « Je le soignai, Dieu le garit, » phrase que l'on rappelle souvent.

Pareja (*J. de*), peintre espagnol, esclave et élève de Velasquez (1606-1670).

Parentis-en-Born, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan ; 1,966 h.

Parents pauvres (*les*), ouvrage en deux séries, un des plus remarquables de H. de Balzac (1842-1852).

Parga, ville forte de la Turquie d'Europe ; s'est immortalisée par son patriotisme en 1819.

Paria (*le*), tragédie de Casimir Delavigne (1821).

Paris, capitale de la France, sur la Seine, connue au temps de César sous le nom de *Lutèce*, ch.-l. du dép. de la Seine et de la 1re div. milit. ; archevêché ; siége de tous les grands pouvoirs de l'Etat ; centre des lumières et des arts ; l'une des plus vastes, des plus riches et des plus belles villes du monde ; la plus peuplée de l'Europe après Londres ; la première

après Rome pour le nombre et la beauté de ses monuments : Louvre, Tuileries, Palais-Royal, Invalides, Bourse, Notre-Dame, Panthéon, Madeleine, colonne Vendôme, etc. ; 1,851,792 h.

Paris (*histoire de*), par Dulaure, livre plein de recherches curieuses, et le meilleur que l'on ait fait sur l'ancien Paris (1825).

Pâris (*ice*), fils de Priam et d'Hécube, enleva Hélène à Ménélas.

Paris, fameux diacre janséniste, dont les prétendus miracles donnèrent naissance aux *convulsionnaires*(1690-1727).

Parisienne (*la*), chanson nationale qui parut après la révolution de 1830 ; paroles de Casimir Delavigne, musique d'Auber.

Paris-Duverney (*ice*), financier sous Louis XV ; m. en 1770.

Pariset, célèbre médecin fr. (1770-1847).

Parisot (*Valentin*), savant littérateur fr. (1800-1861).

Parlement (*Long-*), nom sous lequel on désigne en Angleterre le dernier parlement convoqué par Charles Ier en 1640.

Parme, ville d'Italie ; 47,000 h.

Parme (*Alexandre* FARNÈSE, *duc de*), célèbre général espagnol, adversaire de Henri IV ; m. en 1592.

Parménide, philosophe grec, né à Elée vers 519 av. J.-C.

Parménion, général macédonien, assassiné par ordre d'Alexandre le Grand. V. *Alexandre*.

Parmentier, agronome et économiste, introduisit en France la culture de la pomme de terre (1737-1813).

Parmesan (*le*), célèbre peintre italien (1503-1540).

Parnasse, mont de l'ancienne Grèce consacré à Apollon et aux Muses.

Parnasse (*le*), tableau de Nicolas Poussin, musée de Madrid — de Mantegna, au Louvre — de Raphaël, au Vatican (*Chambres*).

Parny, poète fr. (1753-1814).

Paroles d'un croyant, livre célèbre de Lamennais, écrit en versets ; c'est une sorte d'Apocalypse démocratique (1834). Ce livre étrange obtint un immense succès.

Paros (*ôce*), une des îles Cyclades, célèbre autrefois par ses beaux marbres blancs.

Paros (*marbres de*), ou d'*Arundel*. V. *Arundel*.

Parques (*les trois*), divinités des Enfers qui filaient la vie des mortels : Clotho, Lachésis et Atropos.

Parques (*les*), tableau célèbre de Michel-Ange, galerie de Florence — groupe de Germain Pilon.

Parr (*Catherine*), sixième femme de Henri VIII, roi d'Angleterre.

Parrhasius (*uce*), peintre de l'anc. Grèce, rival de Zeuxis.

Parrocel, nom d'une famille française qui a fourni plusieurs artistes distingués.

Parseval-Grandmaison, poète fr. (1759-1834).

Parsis. V. *Guèbres*.

Partant pour la Syrie, marche militaire, paroles du comte Alex. de Laborde, musique de la reine Hortense, est devenue la marche favorite du second empire.

Parthenay, ch.-l. d'arr. (Deux-Sèvres) ; 4,778 h. L'arr. a 8 cant., 79 comm., 73,317 h.

Parthénon, célèbre temple d'Athènes, dédié à Minerve, et décoré par Phidias.

Parthénopéenne (*république*), nom donné à la république fondée par les Français dans l'ancien royaume de Naples, en 1799, et qui n'eut qu'une durée éphémère.

Parthes, anciens peuples de l'Asie, très-renommés comme cavaliers, et qui vivaient toujours à cheval. Jamais ils n'étaient plus redoutables que lorsque, feignant de prendre la fuite, ils décochaient par-dessus l'épaule une flèche à l'ennemi qui les poursuivait ; aussi leur retraite était-elle plus meurtrière qu'une attaque. Cette fuite, qu'ils simulaient toujours après leur décharge, était une ruse de guerre qui a donné lieu aux proverbes : *fuir en Parthe*, c'est-à-dire en portant à son ennemi de cruelles atteintes ; *décocher une flèche de Parthe*, c'est-à-dire lancer en se retirant un trait, un mot qui va droit au cœur.

Pas, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras ; 847 h.

Pas de Calais, détroit entre la France et l'Angleterre.

Pas-de-Calais (*dép. du*), ch.-l. Arras ; 6 arr., 44 cant., 904 comm., 761,158 h. 3e div. milit. Cour d'appel de Douai ; évêché à Arras.

Pascal Ier, pape de 817 à 824.

Pascal II, pape de 1099 à 1118.

Pascal III, antipape de 1164 à 1168.

Pascal (*Blaise*), un des plus beaux génies du XVIIe siècle, fit d'importantes découvertes en mathématiques et en physique ; auteur des *Pensées* et des *Lettres provinciales* (1623-1662). Différentes circonstances, soit

de sa vie, soit de ses écrits, ont enrichi la langue de locutions devenues proverbiales :

1° *Abîme de Pascal*, allusion à une sorte d'hallucination qu'éprouva Pascal à la suite d'un accident où il faillit perdre la vie; hallucination qui lui faisait toujours apercevoir à son côté gauche un abîme ouvert pour l'engloutir. Dans l'application, on rappelle l'*abîme de Pascal* pour spécifier certains de ces problèmes sociaux ou moraux qui effrayent par leur profondeur ceux qui cherchent à les sonder.

2° *Grain de sable de Pascal*, allusion à un passage des *Pensées :* « Cromwell allait ravager toute la chrétienté; la famille royale était perdue, et la sienne à jamais puissante, sans un petit *grain de sable* qui se mit dans son urètre. Rome même allait trembler sous lui; mais ce petit gravier qui n'était rien ailleurs, mis en cet endroit, le voilà mort, sa famille abaissée, et le roi rétabli. » On sait en effet que Cromwell mourut de la gravelle. En remontant au temps de la jeunesse de cet homme extraordinaire, on trouve une petite anecdote qui a quelque rapport avec le *grain de sable*. Cromwell désespérant de faire fortune en Angleterre, avait formé le projet de se rendre au nouveau monde; déjà il mettait le pied sur le navire, quand un ordre de Charles Ier, défendant toute émigration, le força de rester en Angleterre. Le futur protecteur était alors à peu près inconnu, et cette circonstance peut servir aussi à montrer le doigt de Dieu dans les grandes catastrophes humaines. Le *grain de sable de Pascal* est devenu une locution originale et pittoresque pour exprimer cette vérité commune, que les petites causes peuvent engendrer de grands effets.

3° *Vérité en deçà, erreur au delà*, mot de Pascal dans ses *Pensées :* « On ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité, ou peu d'années de possession. Les lois fondamentales changent; le droit a ses époques. Plaisante justice, qu'une rivière ou une montagne borne! *Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà!* » Ces mots servent à expliquer d'une manière plus ou moins exacte la différence que les hommes ou les peuples divers attachent aux idées opposées de bien et de mal, d'erreur et de vérité, etc.

Paskévitch (*vit-che*), général russe (1782-1856).

Pasquier (*Etienne*), jurisconsulte et magistrat fr. (1529-1615).

Pasquin. V. aux *Notes* de ce Dictionnaire.

Passage du Rhin (*le*), célèbre morceau de poésie de Boileau, où se trouvent ces deux vers

Louis, *les animant du feu de son cou-* [*rage*,
Se plaint de sa grandeur qui l'attache [*au rivage*

dont le dernier se cite toujours ironiquement, et en parlant de quelqu'un qui craint ou qui feint de craindre de compromettre sa dignité par des scrupules qui ne sont pas justifiés.

Passage du Rhin (*le*), tableau de Van der Meulen, musée du Louvre, n° 308. Le roi, contemplant ses escadrons, rappelle le vers cité plus haut.

Passage d'animaux sur un pont, tableau de J. Dupré (Exp. de 1867).

Passage de l'écluse (*le*), tableau de Constable, collection Foster (Angleterre).

Passais, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront; 1,660 h.

Passaro, cap à la pointe S.-E. de la Sicile.

Passau, ville forte de Bavière, sur le Danube; 12,000 h.

Passerat, poète fr., un des auteurs de la *Satire Ménippée* (1534-1602).

Passion (*la*), tableau à plusieurs compartiments, par Memling, musée de Turin.

Passion (*la Grande*), suite de douze gravures sur bois, et la *Petite Passion*, suite de trente-sept gravures sur bois, par Albert Dürer. Ces diverses compositions, justement célèbres, se distinguent par leur simplicité grandiose, et leur caractère saisissant.

Passy, commune de l'ancienne banlieue de Paris, maintenant annexée.

Pastoret, pair de France (1756-1840).

Pastor fido (*il*), ou le *Berger fidèle*, célèbre pastorale, sous forme de tragi-comédie, par Guarini; ce poème peut soutenir le parallèle avec l'*Aminta* du Tasse (1585); traduit en plusieurs langues.

Pastoureaux, vagabonds qui commirent de grandes dévastations au XIIIe siècle.

Patagonie, contrée au sud de l'Amérique.

Patay, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 1,296 h.; célèbre par une victoire de Jeanne d'Arc sur les Anglais.

Patelin (*l'avocat*), personnage d'une vieille farce du temps de Charles VIII. V. *Avocat*.

Pathmos (*ôce*), l'une des îles Sporades, où saint Jean écrivit l'*Apocalypse*.

Patin (*Gui*), médecin fr. (1601-1672).

Patouillet, jésuite fr., criblé de sarcasmes par Voltaire (1699-1779).

Patras (*âce*), v. de la Grèce; 9,000 h.

Patrice (*saint*), patron de l'Irlande.

Patrie distribuant des récompenses aux grands hommes (*la*), fronton du Panthéon, par David d'Angers.

Patrizzi, philosophe, savant et poète italien (1529-1597).

Patrocle, héros grec, ami d'Achille, qu'il suivit au siége de Troie. Quand Achille irrité contre Agamemnon refusa de combattre et se retira sous sa tente, Patrocle, revêtu des armes du héros, marcha contre les Troyens et fut tué par Hector. Dans l'application, les *armes d'Achille* symbolisent, au propre et au figuré, des armes trop pesantes pour ceux qui en font usage. Voici une application due à la plume de Chamfort: « M. E... disait qu'il y avait tels ou tels principes excellents pour tel ou tel caractère ferme et vigoureux, et qui ne vaudraient rien pour des caractères d'un ordre inférieur. Ce sont les *armes d'Achille*, qui ne peuvent convenir qu'à lui, et sous lesquelles *Patrocle* lui-même est opprimé. »

Patru, avocat de Paris (1604-1681).

Pau, ch.-l. du dép. des Basses-Pyrénées, à 752 kil. S.-O. de Paris; 27,300 h. Cour d'appel. L'arr. a 11 cant., 184 comm., 128,327 h.

Pauillac, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Lesparre; 4,222 h.

Paul (*saint*), surnommé *l'Apôtre des Gentils;* martyrisé à Rome l'an 66. La vie agitée de ce grand apôtre du christianisme, et surtout sa conversion sur le chemin de Damas, ont donné lieu à de fréquentes allusions. V. *Damas*.

Paul Ier, pape de 757 à 767.

Paul II, pape de 1464 à 1471.

Paul III, pape de 1534 à 1549.

Paul IV, pape de 1555 à 1559.

Paul V, pape de 1605 à 1621.

Paul Ier, empereur de Russie de 1796 à 1801.

Paul Diacre, historien qui écrivit en latin (740-820).

Paul le Silentiaire, poète et historien grec, vivait à la cour de Justinien.

Paul et Virginie, pastorale d'une conception neuve, églogue ravissante, roman du genre le plus pur, récit poétique et émouvant qu'on admire avec le cœur; et, pour tout dire, une des œuvres les plus morales et les plus parfaites qui soient sorties de l'intelligence humaine, par Bernardin de Saint-Pierre (1788).

Paulhaguet, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude; 1,497 h.

Pauline, un des principaux personnages de *Polyeucte*, tragédie de Corneille. Ce beau vers, que prononce Pauline quand elle se convertit elle-même après la mort de son mari:

Je vois, je sais, je crois, je suis désa-
[busée!

a passé en proverbe pour exprimer une conviction subite et profonde.

Pauline Bonaparte, sœur de Napoléon, épousa le prince Camille Borghèse.

Pausanias (*âce*), général spartiate, gagna la bataille de Platée; m. en 477 av. J.-C.

Pausanias (*âce*), géographe et historien grec du IIe siècle.

Pausilippe, montagne près de Naples.

Pauw, chanoine et philologue allemand (1680-1750).

Pavie, ville d'Italie près de laquelle François Ier fut fait prisonnier; 26,000 h. C'est de cette ville que, le soir même, il écrivit à sa mère une lettre devenue célèbre, grâce à la tradition qui lui a donné la forme de ce laconisme sublime: « Madame, tout est perdu fors l'honneur. » Cette phrase est souvent citée en littérature, non pas dans des circonstances analogues, mais dans des situations qui ont de loin quelque rapport avec ce fait historique. Quelquefois on en fait des applications plaisantes.

Pavilly, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 2,822 h.

Payrac, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon; 1,255 h.

Pays-Bas, la Hollande et la Belgique.

Paysan du Danube, titre d'une fable de La Fontaine, où l'auteur, sortant du ton ordinaire de l'apologue, flétrit éloquemment la corruption romaine, devant le sénat assemblé, par l'organe d'un paysan venu des bords du Danube.

Voici
Le personnage en raccourci:
Son menton nourrissait une barbe
[touffue;

Toute sa personne velue
Représentait un ours, mais un ours [mal léché.
Sous un sourcil épais il avait l'œil [caché,
Le regard de travers, nez tortu, grosse [lèvre,
Portait sayon de poil de chèvre,
Et ceinture de joncs marins.

Dans les applications, on donne le nom de *paysan du Danube* à tout homme d'un extérieur grossier, d'une franchise brutale, mais qui ne frappe pas à faux.

Paysan greffant un arbre, tableau de M. Millet. Exp. univ. 1855.

Pazzi, célèbre famille gibeline de Florence, rivale de celle de Médicis.

Peau d'âne, une des perles de ce charmant écrin qui s'appelle les *Contes de Perrault*. La Fontaine, dans son inimitable naïveté, n'a pas craint de dire :

Nous sommes tous d'Athènes en ce [point.
Au moment où je fais cette moralité,
Si *Peau d'âne* m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

Peau de chagrin (*la*), un des principaux ouvrages de H. de Balzac, où l'auteur a montré un grand talent de composition (1842-1852).

Pêche miraculeuse (*la*), tableau de Jouvenet, au Louvre — de Crayer, musée de Bruxelles — de Decamps. Exp. univ. de 1855.

Pêcheur napolitain jouant avec une tortue (*le jeune*), statue en marbre, chef-d'œuvre de Rude (1833), au Louvre : gracieuse figure d'enfant nu ; attitude pleine de naturel ; visage souriant.

Péclet, physicien fr. (1793-1857).

Pédant joué (*le*), comédie en prose de Cyrano de Bergerac, mise à contribution par Molière dans les *Fourberies de Scapin* (1654).

Pedro (*don*), empereur du Brésil (1798-1834).

Peel (*pîle*) (*Robert*), célèbre homme d'Etat anglais ; m. en 1850.

Pégase, cheval ailé qui, d'un coup de pied, fit jaillir la fontaine Hippocrène, où les poètes venaient puiser l'inspiration.

Pégu ou **Pégou**, anc.cap. du royaume de ce nom, dans l'Inde ; 8,000 h.

Peignot, savant bibliophile fr. (1765-1849).

Peines et des récompenses (*traité des*), ouvrage célèbre de Bentham (1811). Dans cette œuvre, l'auteur établit tout son système philosophique sur le principe d'utilité, qu'il considère comme le régulateur le plus certain des rapports sociaux.

Peinture (*la*), poème didactique en trois chants, de Lemierre ; imité du poème latin de l'abbé de Marsy, et où l'auteur traite successivement du dessin, du coloris et de l'invention (1769).

Peiresc, savant fr. des plus distingués et des plus estimables (1580-1637).

Pékin, cap. de la Chine ; 2,000,000 d'h.

Pélage, hérésiarque du Ve siècle.

Pélage Ier, pape de 555 à 559.

Pélage II, pape de 578 à 590.

Pélasges (*lage*), peuples primitifs de la Grèce et de l'Italie.

Pélée, père d'Achille.

Pèlerins d'Emmaüs (*les*), ou le *Christ à Emmaüs*, chef-d'œuvre du Titien, au Louvre — de Paul Véronèse, au Louvre. Les deux célèbres coloristes ont lutté de vigueur et d'éclat. — De Rembrandt, également au Louvre.

Pelet, général fr. et écrivain militaire (1779-1858).

Pélias, roi d'Iolchos, égorgé par ses filles d'après le conseil perfide de Médée, dans l'espoir de le rajeunir. Cet acte insensé des filles de Pélias, coupant en morceaux le corps vieilli de leur père et le précipitant avec une confiance aveugle dans une chaudière d'eau bouillante pour lui rendre sa première jeunesse, est souvent rappelé en littérature.

Pélion, montagne de Thessalie, voisine de l'Ossa. Quand les géants, révoltés contre Jupiter, voulurent escalader le ciel, ils entassèrent Pélion sur Ossa.

Dans l'application, ces mots : *Entasser Pélion sur Ossa*, signifient accumuler les difficultés pour n'aboutir à aucun résultat.

Pella, ville de Macédoine, patrie de Philippe et d'Alexandre le Grand.

Pellegrin (*l'abbé*), poète fr. (1663-1745).

Pellegrue, ch.-l. de c. (Gironde), arr de La Réole ; 1,675 h.

Pellerin (*le*), ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Paimbœuf ; 1,779 h.

Pellico (*Silvio*), littérateur italien, passa 9 ans dans les prisons du Spielberg ; auteur de *Mes Prisons* (1788-1854). On fait quelquefois, en littérature, allusion à sa longue captivité et aux souffrances qu'il endura. C'est le Latude de l'Italie.

Pellisson, bel esprit du siècle de Louis XIV, partagea la disgrâce de Fouquet et passa cinq ans à la Bastille (1624-1693). A cette captivité se

rattache un souvenir touchant, celui d'une araignée dont le prisonnier s'était fait une sorte de compagne et qu'il avait accoutumée à venir manger jusque dans sa main. Il y a quelque rapport entre l'insecte des cachots de la Bastille et la fleur de *Picciola* immortalisée par Saintine.

Pélopidas (*dce*), général thébain ; m. l'an 565 av. J.-C.

Péloponèse, presqu'île au S. de la Grèce.

Péloponèse (*guerre du*), entre Sparte et Athènes, se termina par la ruine presque complète d'Athènes.

Péloponèse (*histoire de la guerre du*), par Thucydide, en huit livres, comprenant les vingt et une premières années de cette longue lutte entre Sparte et Athènes.

Pélops, roi d'Elide, fils de Tantale, roi de Lydie, fut le père d'Atrée et de Thyeste (XIVe siècle av. J.-C.).

Peltier, écrivain fr., un des rédacteurs du journal royaliste les *Actes des Apôtres* (1765-1825).

Péluse, ville d'Egypte.

Pélussin, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne ; 3,564 h.

Pembroke, ville et comté d'Angleterre ; 15,051 h. pour la ville, et 93,000 pour le comté.

Pendjab, royaume de l'Inde.

Pénée, fleuve de Thessalie, qui arrose la vallée de Tempé.

Pénélope, femme d'Ulysse et mère de Télémaque, opposa un refus constant aux demandes de ceux qui prétendaient à sa main pendant l'absence d'Ulysse, qui dura vingt ans. Appelant la ruse à son secours, elle promit de faire un choix lorsqu'une toile qu'elle brodait serait terminée ; mais elle défaisait la nuit tout le travail du jour. En littérature, on fait souvent allusion à la fidélité conjugale de Pénélope, à ses prétendants et surtout à sa toile toujours inachevée. Voici deux exemples, un de M. Vapereau et l'autre de M. Sainte-Beuve. « Ce n'est pas toutefois que la poésie ait manqué d'adorateurs. La muse, veuve du génie, n'en a compté, comme Pénélope, qu'un plus grand nombre de prétendants, et jamais peut-être on n'a soupiré plus de vers que de nos jours. » « Quand il vient à Paris pour les séances de l'Institut, Bernardin s'en trouve toujours moins heureux. Un jour, il assiste à une séance où l'on discutait, selon l'usage, le Dictionnaire, cette *toile de Pénélope* de la langue. Au mot *appartenir*, on avait mis pour exemple : « Il appar- « tient au père de châtier ses en- « fants. » Là-dessus Bernardin proteste, il se révolte, et trouve étonnant qu'entre tant de relations chères qui lient un père aux enfants, on soit allé choisir la plus odieuse, celle par laquelle il les châtie. »

Penn (*William*), législateur de la Pensylvanie ; m. en 1718.

Penne, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-d'Agen ; 2,732 h.

Pensées, ou *Réflexions morales*, de Marc-Aurèle ; livre admirable, résumant les doctrines de l'école stoïcienne, et écrit en grec (IIe siècle).

Pensées sur l'amour de Dieu, ouvrage ascétique et mystique de sainte Thérèse, remarquable par l'exaltation du sentiment et par l'élévation du style (XVIe siècle).

Pensées (*les*), de Pascal, recueil admirable mais incomplet (1670). Ces notes, rassemblées pour la composition d'un grand ouvrage sur la religion chrétienne, forment le livre le plus profond et le plus émouvant qui soit sorti du génie et du cœur humain. C'est dans ce célèbre ouvrage que l'on trouve cette phrase : *Vérité en deçà, erreur au delà*, mots qui servent à expliquer d'une manière plus ou moins exacte la différence que les hommes ou les peuples divers attachent aux idées opposées de bien et de mal, d'erreur et de vérité, etc.

Pensées (*les*), de Joubert, réflexions et maximes qui se font remarquer par le style, la justesse de la pensée et la délicatesse du sentiment (1838).

Pensées, réflexions et maximes, ouvrage d'esquisses morales et politiques, par Daniel Stern (Mme d'Agoult) (1849).

Pensiero (*le*), célèbre statue exécutée par Michel-Ange, pour le tombeau de Laurent de Médicis, dans la chapelle des Médicis, à Florence : le prince est représenté en costume militaire, accoudé sur son genou, la main s'appuyant au menton et un doigt allongé sur les lèvres ; cette attitude a fait donner à la statue le nom de *Pensiero* (pensée, rêverie).

Pensylvanie (*pin*), un des Etats unis de l'Amérique du Nord ; 2,906,307 h.

Pentapole, nom donné à plusieurs contrées renfermant cinq villes remarquables (hist. et géogr. anc.).

Pentateuque (*le*), ou les *Cinq Livres*, rédigés par Moïse ; ces livres sont : la *Genèse* ou la *Création*, jusqu'à l'établissement des Hébreux en Egypte ;

l'*Exode*, ou la *Sortie d'Egypte;* le *Lévitique*, ou *Livre des prescriptions religieuses;* les *Nombres*, exposition de la force matérielle du peuple; le *Deutéronome*, complément des livres précédents (XVIIe siècle av. J.-C.).

Pentélique, montagne de l'Attique renfermant de beaux marbres blancs.

Penthièvre (*le duc de*), le protecteur de Florian (1725-1793).

Penza, ville de Russie, ch.-l. du gouvernement de ce nom; 24,000 h.

Pépé, général napolitain (1782-1855).

Pépin de Landen ou **le Vieux**, maire du palais en Austrasie; m. en 640.

Pépin d'Héristal, petit-fils du précédent, maire du palais en Austrasie; m. en 714.

Pépin le Bref, d'abord maire du palais, puis roi en 752; m. en 768. Son surnom lui venait de sa petite taille. On fait souvent allusion au trait suivant, par lequel il prouva que l'exiguïté de sa personne n'excluait ni la force ni le courage. « Un jour, raconte la chronique du moine de Saint-Gall, Pépin fut informé que les principaux de son armée se raillaient secrètement de lui en toute occasion. Il commanda qu'on amenât un taureau d'une grandeur effrayante et d'un courage indomptable, contre lequel il fit lâcher un lion d'une extrême férocité. Le lion, fondant d'un bond impétueux sur le taureau, le saisit par le col et le jeta par terre. « Allez, dit le roi à ceux qui l'entouraient, allez arracher le taureau à la fureur du lion, ou tuer le lion sur le taureau. » Mais eux, se regardant les uns les autres, et le cœur glacé de frayeur, purent à peine articuler ce peu de mots : « Seigneur, il n'est point d'homme sous le ciel qui ose tenter une telle entreprise. » Le roi se lève alors de son trône, tire son sabre, descend dans l'arène, tranche en deux coups la tête du lion et celle du taureau, remet son glaive dans le fourreau et vient se rasseoir en disant : « Vous semble-t-il maintenant que je puisse être votre seigneur? N'avez-vous donc jamais entendu dire comment le petit David vainquit l'énorme Goliath, et comment Alexandre, malgré sa petite taille, surpassait en force les plus forts de ses guerriers? Tous tombèrent à ses genoux comme frappés de la foudre en s'écriant : « Qui donc, à moins d'être insensé, refuserait de reconnaître que vous êtes fait pour commander aux hommes! »

Pépin Ier, deuxième fils de Louis le Débonnaire; roi d'Aquitaine de 817 à 838.

Perche (*le*), anc. pays de France.

Percier, architecte fr. (1764-1840).

Percy, chirurgien militaire fr. (1754-1825).

Percy, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô; 2,974 h.

Perdiccas (*âce*), un des généraux d'Alexandre; assassiné en 321 av. J.-C.

Perdu (*mont*), un des plus hauts sommets des Pyrénées.

Père de famille (*le*), drame de Diderot, pièce médiocre, mais d'un genre tout nouveau (1758).

Père Duchêne (*le*), journal politique rédigé par Hébert, durant la Révolution; le cynisme du langage et l'exagération des doctrines caractérisent cette feuille, dont les *grandes colères* étaient froidement calculées.

Péréfixe, archevêque de Paris, et historien de Henri IV (1605-1670).

Pérékop (*isthme de*), unit la Crimée au continent.

Pergame, ville et royaume de l'anc. Asie, nom poétique de la ville de Troie, qui est cité dans cet hémistiche de Virgile :

. . . . . *Si Pergama dextra*
Defendi possent. . . . . . .

paroles qu'Hector, apparaissant en songe à Enée, adressa à celui-ci pour lui faire comprendre l'impossibilité de la résistance. Dans l'application, cette phrase respire la résignation et la tristesse.

Pergolèse, Italien, célèbre compositeur de musique religieuse (1710-1736).

Périclès (*ècе*), célèbre Athénien, orateur et homme d'Etat, donna son nom au siècle le plus brillant de la Grèce.

Périer (*Casimir*), riche banquier, ministre sous Louis-Philippe (1777-1832).

Périers, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 2,515 h.

Pérignon, général fr. (1756-1818).

Périgord, anc. pays de France.

Périgueux, ch.-l. du dép. de la Dordogne, à 479 kil. S.-E. de Paris; 21,864 h.; évêché. L'arr. a 9 cant., 113 comm., 112,804 h.

Périm (*ime*), île dans le détroit de Bab-el-Mandeb.

Pernelle (*Mme*), personnage du *Tartufe*, mère d'Orgon et type de ces vieilles femmes rechignées et grondeuses qui trouvent que tout va mal dans la maison de leur bru. C'est elle qui lance à Damis, son petit-fils,

ces deux vers qui sont devenus proverbes:

. . . Vous êtes un sot en trois lettres, [mon fils ;
C'est moi qui vous le dis, qui suis votre [grand'mère.

Pernes, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. de Carpentras; 4,718 h.

Pero-Casevecchie, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 560 h.

Péronne, ch.-l. d'arr. (Somme); 4,174 h. L'arr. a 8 cant., 179 comm., 107,514 h. A servi de prison à Charles le Simple, qui y mourut, et plus tard à Louis XI., qui fut obligé d'y signer un traité humiliant avec Charles le Téméraire, en 1469.

Pérou, vaste contrée de l'Amérique méridionale, comprenant le Pérou proprement dit et la Bolivie.

Pérouse, ville forte du royaume d'Italie (anc. Etats de l'Eglise); 15,000 h.

Perpenna (*pène-na*), général romain, vaincu par Pompée en 71 av. J.-C.

Perpignan, ch.-l. du dép. des Pyrénées-Orientales, anc. capit. du Roussillon, à 845 kil. S. de Paris; 27,378 h.; évêché. L'arr. a 7 cant., 86 comm., 99,446 h.

Perrault (*Claude*), architecte à qui l'on doit la *Colonnade* du Louvre (1613-1688).

Perrault (*Charles*), littérateur fr., auteur des *Contes de fées* (1628-1703).

Perrette, nom créé par La Fontaine dans sa fable la *Laitière et le Pot au lait* :

Perrette sur sa tête ayant un pot au [lait,
Bien posé sur un coussinet,
Prétendait arriver sans encombre à la [ville.

Chemin faisant elle suppute le prix de son lait, fait les plus beaux rêves de fortune, achète un cent d'œufs, élève un cochon qu'elle revend à beaux bénéfices :

Et qui m'empêchera de mettre en notre [étable,
Vu le prix dont il est, une vache et son [veau,
Que je verrai sauter au milieu du [troupeau ?
Perrette là-dessus saute aussi, trans- [portée :
Le lait tombe; adieu, veau, vache, [cochon, couvée.

Le nom de Perrette est resté la personnification plaisante des rêveurs, des faiseurs de châteaux en Espagne, qui voient leurs projets renversés tout à coup par le plus simple accident.

Perreux, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 2,565 h.

Perrin Dandin, nom créé dans le *Pantagruel* par Rabelais, qui en fait un juge du pays de Lusignan, lequel termine tous les procès de la manière la plus expéditive. Racine en a fait dans ses *Plaideurs* le type du juge fanatique de sa profession, qui passerait volontiers sa vie à l'audience. La Fontaine lui fait décider le débat dans sa fable l'*Huître et les Plaideurs*, de la manière suivante, qui dispense de tout rappel et interlocutoire :

Perrin Dandin arrive : ils le prennent [pour juge.
Perrin, fort gravement, ouvre l'huître [et la gruge,
Nos deux messieurs le regardant.
Ce repas fait, il dit, d'un ton de prési- [dent :
Tenez, la cour vous donne à chacun [une écaille
Sans dépens; et qu'en paix chacun [chez soi s'en aille.

Perronnet, ingénieur fr. (1708-1794).

Perros-Guirec, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord); arr. de Lannion; 2,800 h.

Perse, contrée de l'Asie; 13,000,000 d'h.

Perse, poète satirique latin; m. l'an 62.

Persée, héros grec, roi d'Argos et fondateur de Mycènes, au xve siècle av. J.-C.

Persée, dernier roi de Macédoine, vaincu par Paul-Emile.

Persée, opéra de Quinault (1682), musique de Lulli.

Persée, statue de Benvenuto Cellini, musée des Offices — de Canova, au Vatican.

Persée et Andromède, groupe antique, musée du Vatican — groupe en marbre, de P. Puget, au Louvre. V. *Andromède*.

Perses (*les*), tragédie d'Eschyle sur un sujet national tout contemporain; c'est le tableau pathétique du désespoir de Xerxès et de son armée à la suite du grand désastre de l'invasion de la Grèce (ve siècle av. J.-C.).

Persépolis (*ice*), ville ancienne qui fut la cap. de l'empire des Perses.

Persique (*golfe*), situé entre la Perse et l'Arabie, dans la mer des Indes.

Perth (*perte*), v. d'Ecosse, ch.-l. du comté de ce nom; 25,250 h. Le comté a 133,500 h.

Pertinax, empereur romain en 193.

Pertuis, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Apt; 5,494 h.

Pérugin (*lé*), peintre italien (1446-1524).

Pervenchères, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne: 900 h.

Peschiera, ville forte d'Italie (Vénétie), sur le Mincio; 2,500 h.

Peseuse d'or (*la*), tableau de Rembrandt, galerie de Dresde : vieille femme que l'on croit être la mère du peintre: physionomie vivante, à demi éclairée.

Pesmes (*pê*), ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Gray; 1,477 h.

Pessac, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux: 2,799 h.

Pestalozzi (*lo-dzi*), célèbre instituteur suisse (1746-1827).

Pesth (*peste*), v. de Hongrie; 131,705 h.

Peterborough (*le comte de*), général anglais (1662-1735).

Péterwaradin, ville forte de l'empire d'Autriche (Hongrie), célèbre par la victoire que le prince Eugène y remporta sur les Turcs en 1716; 6,000 h.

Péthion ou **Pétion**, conventionnel, maire de Paris; se tua en 1793. On retrouva son corps dans les Landes de Bordeaux à moitié dévoré par des loups.

Pétion, fondateur de la république d'Haïti (1770-1818).

Petit (*Jean*), cordelier, fit publiquement l'apologie du meurtre du duc d'Orléans par Jean sans Peur, duc de Bourgogne.

Petit (*J.-L.*), chirurgien fr. (1674-1750).

Petit, général fr. (1772-1856).

Petit chaperon rouge (*le*), titre et personnage d'un des plus charmants contes de Perrault.

Petit-Jean, personnage des *Plaideurs*, comédie de Racine; c'est la partie adverse de l'Intimé, avocat du chien Citron.

Petit Poucet (*le*), titre et principal personnage d'un des contes les plus gracieux de Perrault, est resté le type de tous les contes qui s'adressent à l'enfance.

Petite-Pierre (*la*), ch.-l. de c. (Bas-Rhin); 1,107 h. Cédé à l'Allem.

Petitot, peintre de Genève (1607-1691).

Petitot, statuaire fr. distingué (1794-1862).

Petit-Radel (*l'abbé*), savant écrivain fr. (1756-1836).

Pétrarque, célèbre poète italien, composa la plupart de ses poésies près de la fontaine de Vaucluse, en l'honneur de la belle Laure de Noves (1304-1374).

Petreto-Bicchisano, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène; 1,025 h.

Pétrone, écrivain latin du temps de Néron, auteur du *Satyricon*.

Pétronille (*l'inhumation de sainte*), chef-d'œuvre du Guerchin, au musée du Capitole : grande et belle page, d'une composition originale et hardie, d'une couleur savante et vigoureuse.

Peutinger, savant antiquaire d'Augsbourg (1465-1547).

Pey-Ho, fleuve de la Chine, qui passe près de Pékin; cours, 450 kil.

Peyrehorade, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax; 2,503 h.

Peyreleau, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau; 356 h.

Peyriac-Minervois, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 1,246 h.

Peyrolles, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 1,260 h.

Peyronnet (*comte de*), ministre de Charles X (1775-1853).

Peyruis (*pé-rui*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier; 842 h.

Pézenas (*nâce*), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 7,314 h.

Pfeffel, nom de deux frères alsaciens, écrivains distingués (1726-1807 — 1736-1809).

Phacée, roi d'Israël de 753 à 726 av. J.-C.

Phacéia, roi d'Israël de 754 à 753 av. J.-C.

Phaéton, fils d'Apollon et de Climène. Ayant obtenu de son père la permission de conduire pendant un jour seulement le char du Soleil, il faillit, par son inexpérience, embraser l'univers; Jupiter irrité le foudroya et le précipita dans l'Eridan. En littérature, on compare quelquefois à Phaéton les présomptueux qui veulent se charger d'une tâche au-dessus de leurs forces.

Phaéton, opéra de Quinault (1683), musique de Lulli.

Phalaris (*ice*), tyran d'Agrigente l'an 566 av. J.-C., faisait brûler ses victimes dans un taureau d'airain. L'histoire n'offre pas deux exemples de ce raffinement de cruauté. Ce monstre faisait renfermer ses ennemis et les citoyens les plus considérables d'Agrigente dans les flancs du taureau, et leurs gémissements étaient, dit-on, plus suaves aux oreilles du tyran que la plus ravissante harmonie. A la fin, les Agrigentins révoltés firent périr le monstre par le même supplice après un règne de seize ans. En littérature, on fait quelquefois allusion à ce supplice. En voici un exemple emprunté à Mirabeau : « Les lettres de cachet, ce chef-d'œuvre d'une ingénieuse ty-

rannie, sont plus dangereuses pour les hommes que le *taureau d'airain, cette infernale invention de Phalaris*, parce qu'elles réunissent à l'égalité la plus odieuse un imposant appareil de justice. »

Phalsbourg, ch.-l. de c. (Meurthe); 3,564 h. Cédé à l'Allem.

Pharamond, roi de France de 420 à 428.

Pharamond, roman interminable, de La Calprenède, qui a joui d'une grande célébrité (1661). C'est une pseudo-histoire de France, fade et langoureuse.

Pharaon, nom donné par la Bible aux rois de l'ancienne Egypte.

Pharnabaze, satrape persan, fit périr Alcibiade en 403 av. J.-C.

Pharnace, fils de Mithridate, fut vaincu par César et tué l'an 47 av. J.-C.

Pharsale, ville ancienne de la Thessalie, où César vainquit Pompée l'an 48 av. J.-C.

Pharsale (*la*), poème épique de Lucain, retraçant la lutte entre César et Pompée; œuvre plus historique que poétique, brillante et élevée, mais pompeuse et déclamatoire (Ier siècle). La lecture en est dangereuse pour les jeunes gens dont le goût littéraire n'est pas formé.

Phase, rivière de l'Asie ancienne.

Phébé. V. *Diane*.

Phébus (*uce*). V. *Apollon*.

Phédon, ami de Socrate.

Phédon (*le*), dialogue de Platon et l'une de ses plus belles œuvres; c'est une véritable tragédie, à l'exposition saisissante, terminée par un dénoûment sublime : Socrate mourant au milieu de ses amis que sa voix console et raffermit (IVe siècle av. J.-C.).

Phédon, ou de l'*Immortalité de l'âme*, ouvrage philosophique de Mendelssohn (1767). Ce livre se compose de trois dialogues.

Phèdre, épouse de Thésée.

Phèdre, tragédie de Racine, en cinq actes (1677), le chef-d'œuvre de l'auteur après *Athalie*. Cette pièce renferme un grand nombre de beaux vers dont quelques-uns ont passé dans la langue littéraire :

— Et l'avare Achéron ne lâche point [sa proie.
— C'est toi qui l'as nommé.
— Et moi, fils inconnu d'un si glo- [rieux père.
— Quelques crimes toujours précèdent [les grands crimes.
— Ainsi que la vertu le crime a ses [degrés.
— Détestables flatteurs, présent le [plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère cé- [leste.
— Il suivait tout pensif le chemin de [Mycènes,
Sa main sur les chevaux laissait flot- [ter les rênes.
Ses superbes coursiers. . . . . .
L'œil morne maintenant et la tête [baissée,
Semblaient se conformer à sa triste [pensée.

Le premier de ces vers, d'une poétique énergie, est peut-être celui qui revient le plus souvent sous la plume des écrivains.

Phèdre, femme de Thésée, confie à Hippolyte, fils de ce prince et d'une première épouse, les craintes que lui fait concevoir la longue absence de Thésée, parti pour une expédition dangereuse. Hippolyte lui répond :

Madame, il n'est pas temps de vous [troubler encore;
Peut-être votre époux voit encore le [jour;
Le ciel peut à nos pleurs accorder son [retour.
Neptune le protége, et ce dieu tuté- [laire
Ne sera pas en vain imploré par mon [père.

PHÈDRE.

On ne voit point deux fois le rivage [des morts,
Seigneur; puisque Thésée a vu les [sombres bords,
En vain vous espérez qu'un dieu nous [le renvoie;
Et l'avare Achéron ne lâche point sa [proie.

Ce vers célèbre a passé dans la langue, où il désigne, non pas la mort, comme dans le texte que nous venons de citer, mais des passions jalouses, telles que la haine, l'envie, et surtout la rapacité unie à la ténacité.

Phèdre, fabuliste latin, affranchi d'Auguste.

Phèdre (*le*), dialogue de Platon, traitant surtout de la rhétorique, dans un but philosophique; c'est une œuvre brillante de la jeunesse de l'auteur (IVe siècle av J.-C.).

Phélippeaux, officier royaliste fr., contribua puissamment à la défense de Saint-Jean d'Acre contre Bonaparte en 1799.

Phénicie, contrée de l'Asie ancienne.

Phéniciennes (*les*), tragédie d'Euripide, sur le même sujet que les

Sept chefs devant Thèbes d'Eschyle (408 av. J.-C.).

Phéniciennes (*les*), tragédie de Sénèque; œuvre de rhéteur (Ier siècle après J.-C.).

Phénomènes (*les*), poème astronomique d'Aratus, traduit du grec en latin par Cicéron (IIIe siècle av. J.-C.). L'auteur y expose toutes les connaissances astronomiques de son temps.

Phérécyde, philosophe grec, compta Pythagore parmi ses disciples.

Phidias (*dce*), le plus grand sculpteur de l'anc. Grèce, du temps de Périclès.

Phidias, statue en marbre, de Pradier, au jardin des Tuileries.

Philadelphie, ville des Etats-Unis; 250,000 h.

Philaminte, personnage des *Femmes savantes*, comédie de Molière; elle forme avec sa fille Armande et sa belle-sœur Bélise, ce trio de pédantes grotesques qui se pâment d'aise aux sonnets de Trissotin et qui embrassent Vadius *pour l'amour du grec.* Leurs noms, ainsi que ce dernier membre de phrase, ont passé en proverbe.

Philémon, époux de Baucis, personnage de la Fable. Ils habitaient un bourg de Phrygie, lorsque Jupiter et Mercure, en visitant cette contrée, furent repoussés de tous les habitants, mais accueillis avec hospitalité par Philémon, quoiqu'ils n'eussent pas fait connaître leur divinité. Jupiter, ayant inondé tout ce pays, changea la cabane des deux époux en un temple. Ceux-ci demandèrent à en être les ministres et à ne point mourir l'un sans l'autre. Parvenus à la plus grande vieillesse,

Baucis devint tilleul, Philémon devint [chêne.

Le nom de ces deux époux et surtout celui de Baucis a passé dans la langue : *Une bonne vieille Baucis.* Mais on en fait le plus souvent le symbole de l'amour conjugal : *Unis, heureux comme Philémon et Baucis.*

Philémon et Baucis, poème mythologique, plein de grâce et d'imagination, par La Fontaine (1685).

Philinte, personnage du *Misanthrope*, de Molière, dont le caractère conciliant, indulgent pour les faiblesses d'autrui, forme antithèse avec celui d'Alceste, inflexible pour les travers de ses semblables. C'est en ce sens que les écrivains y font de fréquentes allusions.

Philinte de Molière (*le*), comédie en cinq actes et en vers, par Fabre d'Eglantine; c'est le tableau de l'égoïste victime de son égoïsme même (1790).

Philipon de la Madelaine, lexicographe fr. (1734-1818).

Philippe, roi de Macédoine, père d'Alexandre le Grand.

Philippe, empereur romain de 244 à 249.

Philippe (*saint*), l'un des douze apôtres; m. l'an 70.

Philippe Ier, roi de France de 1060 à 1108.

Philippe II ou **Philippe-Auguste**, roi de France de 1180 à 1223; rival de Richard Cœur de Lion, avec lequel il fit la 3e croisade; gagna la célèbre bataille de Bouvines.

Philippe III le Hardi, fils et successeur de saint Louis (1270-1285).

Philippe IV le Bel, roi de France de 1285 à 1314, fut en lutte ouverte avec le pape Boniface VIII, abolit l'ordre des Templiers.

Philippe V le Long, régna de 1316 à 1322.

Philippe VI, premier roi de la branche des Valois, perdit contre les Anglais la bataille de Crécy; régna de 1328 à 1350.

Philippe, dit **le Hardi**, duc de Bourgogne (1342-1404).

Philippe, dit **le Bon**, fils et successeur de Jean sans Peur, duc de Bourgogne; père de Charles le Téméraire (1396-1467).

Philippe Ier, dit **le Beau**, archiduc d'Autriche, roi de Castille et des Pays-Bas (1478-1506).

Philippe II, fils de Charles-Quint, roi d'Espagne, des Pays-Bas, etc. (1527-1598).

Philippe II (*histoire de*), œuvre remarquable, mais inachevée de l'Américain Prescott (1855).

Philippe II, tragédie d'Alfieri, et l'une de ses principales productions (XVIIIe siècle). On y admire l'élévation et la force des idées.

Philippe II (*portrait en pied de*), tableau du Titien, musée des Etudes (Naples) — du même, musée de Madrid.

Philippe III, roi d'Espagne de 1598 à 1621.

Philippe IV, roi d'Espagne de 1621 à 1665.

Philippe IV, roi d'Espagne (*portrait de*), tableau de Velazquez, musée de Madrid.

Philippe V, petit-fils de Louis XIV; roi d'Espagne de 1700 à 1746.

Philippes, ville de Macédoine, où Antoine et Octave vainquirent Brutus et Cassius l'an 42 av. J.-C.

Philippeville, v. d'Algérie; 12,000 h.

Philippines, archipel de la Malaisie.
Philippiques (*les*), harangues politiques de Démosthène contre Philippe de Macédoine; la plupart de ces discours sont des chefs-d'œuvre (IVe siècle av. J.-C.).
Philippiques, ou *Discours accusateurs* de Cicéron contre Antoine, intitulés *Philippiques* à l'imitation des harangues de Démosthène ; réquisitoires d'une grande vigueur (44 av. J.-C.).
Philippiques (*les*), odes sanglantes contre le régent Philippe d'Orléans, par Lagrange-Chancel.
Philippopoli, ville forte de Turquie (Roumélie); 30,000 h.
Philippsbourg, ville du grand-duché de Bade, célèbre par les différents siéges qu'elle a soutenus; 1,800 h.
Philistins, peuple qui fut longtemps en lutte avec les Hébreux.
Philistins frappés de la peste (*les*), tableau de Poussin, au Louvre.
Philoctète, compagnon d'Hercule.
Philoctète, tragédie de Sophocle, une des plus belles œuvres du théâtre grec, représentée à Athènes, l'an 419 av. J.-C.
Philoctète, tragédie en trois actes, imitée de Sophocle, par La Harpe (1783).
Philolaüs, philosophe pythagoricien, florissait vers l'an 500 av. J.-C.
Philomèle, fille de Pandion, roi d'Athènes, fut métamorphosée en rossignol et sa sœur Progné en hirondelle.
Philomène (*sainte*), jeune vierge et martyre dont le corps fut découvert à Rome en 1802; fête le 10 août.
Philon le Juif, philosophe né à Alexandrie vers l'an 30 av. J.-C.
Philopœmen (*pé-mène*), chef de la ligue achéenne, fut surnommé le *dernier des Grecs;* m. l'an 183 av. J.-C.
Philopœmen, statue en marbre, de David d'Angers, jardin des Tuileries : le héros arrache de sa cuisse le trait qui lui a fait une blessure mortelle; attitude fière, physionomie mâle et énergique.
Philosophe marié (*le*), comédie en cinq actes et en vers, bien conduite et écrite avec goût, une des meilleures pièces de Destouches (1727).
Philosophe sans le savoir (*le*), comédie en cinq actes et en prose, le meilleur ouvrage de Sedaine; pièce philosophique attaquant le préjugé du duel (1765).
Philosophe sous les toits (*le*), roman moral d'Emile Souvestre ; récit intéressant, où l'ouvrier peut puiser un excellent enseignement (1851). Ouvrage couronné par l'Académie.
Philosophes en méditation (*les*), tableau de Rembrandt, au Louvre.
Philosophes (*les quatre*), chef-d'œuvre de Rubens, au palais Pitti (Florence) : ces quatre personnages sont Grotius et Juste-Lipse, assis près d'une table et tenant chacun un livre ouvert, Rubens lui-même et son frère, tous deux debout.
Philosophie (*histoire de la*), célèbre ouvrage de l'Allemand Adelung (1786).
Philosophie botanique, ouvrage célèbre de Linné; livre admirable de concision, qui a fondé le langage de la botanique, et qui fait encore autorité dans la science, malgré les découvertes nouvelles (1751).
Philosophie chimique, ouvrage important de Fourcroy, fixant la nouvelle nomenclature (1792).
Philosophie religieuse, ouvrage important du philosophe allemand Fichte (1806).
Philosophie de l'esprit, ouvrage de Hégel, expliquant « comment l'idée engendre l'âme, la société et Dieu » (1807).
Philosophie anatomique, ouvrage du naturaliste Geoffroy Saint-Hilaire, exposant sa doctrine, ou théorie des *analogues* (1818 et 1822).
Philosophie du droit, ouvrage de M. Lerminier (1831).
Philosophie de la nature, ouvrage de Hegel, exposant la théorie de l'idée dans son existence objective (1832).
Philosophie et le christianisme (*la*), ouvrage de l'Allemand Feuerbach ; livre important, où l'auteur dépasse en hardiesse les doctrines de Hegel (1839).
Philosophie positive, ouvrage d'Auguste Comte, éliminant de la science toute recherche des causes finales, et n'admettant que des faits positifs (1839).
Philosophie positive (*de la*), ouvrage de M. Littré, où l'auteur résume la doctrine d'Auguste Comte (1845).
Philosophie morale, ouvrage de M. l'abbé Bautain (1842).
Philosophie chrétienne (*la*), ouvrage du Père Ventura (1861).
Philosophie du bonheur (*la*), ouvrage de philosophie morale par M. Paul Janet (1862).
Philotas (*dce*), fils de Parménion, lapidé par l'ordre d'Alexandre le Grand.
Philoxène, poète grec qui vivait à la cour de Denys l'Ancien, tyran de

Syracuse. On sait que ce prince se piquait de faire de bons vers. Or, roi et poète tout à la fois, il ne devait pas aimer la critique. Parmi les poètes qu'il hébergeait à sa cour, Philoxène tenait le premier rang. Parasite spirituel, il ne sacrifiait cependant pas aux intérêts de son estomac ceux de la littérature et de la saine critique; il était poète encore plus que parasite. Un jour Denys lut, à souper, un mauvais poème de sa façon, et il demanda l'avis de Philoxène. Quoique à table, Philoxène répondit avec une courageuse liberté que les vers ne valaient rien; et le tyran, furieux, l'envoya aux carrières, nom que l'on donnait aux Latomies, prison souterraine située aux environs de Syracuse. Quelques jours après, Philoxène reçoit, avec sa liberté, une nouvelle invitation à souper. A la fin du repas, autre lecture, et le goût du poète est de nouveau consulté. Comme les vers ne lui paraissaient pas meilleurs que les précédents, il se contenta de se retourner vers les officiers de Denys, en leur disant : « Qu'on me ramène aux carrières. » Le tyran ne put s'empêcher de rire d'une critique si adroite, et, cette fois du moins, il pardonna.

Ces mots se rappellent lorsque, après avoir trouvé une chose mauvaise, on est mis en demeure d'exprimer une seconde fois son opinion et d'essuyer ainsi de nouveaux désagréments.

Phlégéthon, un des fleuves des Enfers. On dit ordinairement le *noir Phlégéthon* au même titre que le *noir Cocyte*.

Phocas, empereur grec, détrôné et mis à mort par Héraclius en 610.

Phocide, pays de l'ancienne Grèce.

Phocion, général et orateur athénien, modèle de désintéressement, fut condamné à boire la ciguë l'an 317 av. J.-C. Démosthène l'appelait la *hache de ses discours*. A la tribune comme sur le champ de bataille, il rappelait Aristide. Jamais orateur ne fut plus inflexible dans ses conseils. Supérieur à l'approbation comme aux clameurs de la multitude, il heurtait de front la puissance populaire, et ses vertus en imposaient à toutes les passions. Sa parole était austère; son éloquence, vigoureuse et concise, dédaignait ces artifices oratoires qui plaisent à la foule et font éclater les bravos. Etant un jour à la tribune et se voyant bruyamment applaudi par tout le peuple, il se tourna étonné vers ses amis, en leur disant : « Me serait-il échappé quelque sottise? »

Dans l'application, cette interrogation, à la fois fine, satirique et naïve, se fait entendre lorsqu'on reçoit des applaudissements qui étonnent d'autant plus qu'on les attendait moins de ceux qui les manifestent.

Phormion (*le*), comédie de Térence, représentée l'an 161 av. J.-C. L'intrigue de cette pièce a fourni à Molière la donnée des *Fourberies de Scapin*.

Photius (*ci-uce*), patriarche de Constantinople, suscita le grand schisme des Grecs en 858; m. en exil en 891.

Phraate, nom de plusieurs rois des Parthes.

Phrygie, ancienne contrée de l'Asie Mineure.

Phryné, femme grecque célèbre par sa beauté.

Phrynicus, poète tragique d'Athènes, VIe siècle av. J.-C.

Physiognomonie (*essais de*), ouvrage de Lavater, qui renferme plus de paradoxes que de vues ingénieuses (1775-1778).

Physiologie du goût, simple traité de gastronomie, étincelant de verve et d'esprit, par Brillat-Savarin (1825). C'est dans cet ouvrage que se trouve le célèbre aphorisme culinaire souvent cité : *Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es.*

Physiologie végétale et botanique, ouvrage de F.-V. Raspail, remarquable par la nouveauté de la théorie et l'originalité de la méthode (1837).

Piana (*la*), ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 1,190 h.

Piave (*la*), riv. d'Italie (Vénétie), se jette dans l'Adriatique; 225 kil.

Pibrac, magistrat, auteur de *Quatrains* (1529-1584).

Pic de la Mirandole, savant italien qui se distingua par une précocité extraordinaire (1463-1494). Pic de la Mirandole se faisait fort de tenir tête à tout venant, sur tout ce que l'homme peut savoir, *de omni re scibili*, et même de quelques autres, *et quibusdam aliis*. Ces trois derniers mots sont sans doute une addition de quelque plaisant. Quoi qu'il en soit, la devise avec son supplément « *de omni re scibili et quibusdam aliis* » est passée en proverbe et désigne ironiquement un homme qui croit tout savoir. Cette locution est l'objet de fréquentes citations. En voici des exemples empruntés à MM. Cretineau-Joly, H. Blaze, Ch. Nodier et A. Dumas. « Ces savants

ayant tous, modestie à part, un infaillible système pour refaire ou régénérer le monde, vont de ville en ville porter la bonne nouvelle de la lumière, et, Pics de la Mirandole en commandite révolutionnaire, ils dissertent à perte de vue *de omni re scibili et quibusdam aliis.* » — « Les bras accoudés sur la table, la lampe derrière lui, placée de manière à ne pas offusquer sa vue, il fallait l'entendre pérorer de la science et de la religion, du ciel et de l'enfer, *de omni re scibili.* » — « Réunissez Orphée, Epicure, Démocrite, Aristote, Hippocrate, Archimède, Marc-Aurèle, Cicéron, Montaigne, Bacon, Locke, Leibnitz, Bossuet, Kant, Georges Cuvier, et toi aussi, mon cher Ballanche ; donnez-leur pour rapporteur ce bon prince de la Mirandole qui s'était engagé à soutenir une thèse contre tout venant *de omni re scibili*, et demandez à ces gens-là s'ils savent ce que c'est que le temps, l'espace, la création ; ils vous répondront qu'ils ne le savent pas, que l'homme ne peut pas le savoir. » — « Dès que Nodier paraissait, c'était un cri ; mais dès qu'il ouvrait la bouche, silence absolu. Alors Nodier narrait, Nodier paradoxait *de omni re scibili et quibusdam aliis.* »

Picard (*l'abbé*), savant astronome fr. (1620-1683).

Picard, poète comique fr. (1769-1828).

Picardie, anc. province de France, cap. *Amiens.*

Picaro, personnage habituel du roman espagnol, et dont le nom signifie fripon, chevalier d'industrie.

Piccinni, Italien, célèbre compositeur de musique, rival de Glück (1728-1800).

Picciola, roman estimé, de M. Saintine ; c'est l'histoire touchante d'une fleur et d'un prisonnier (1836).

Piccolomini, un des plus célèbres généraux qui aient commandé les Impériaux (1599-1656).

Picenum, petit Etat de l'ancienne Italie, aujourd'hui *Marche d'Ancône.*

Pichegru, général fr., conspira avec George Cadoudal et s'étrangla dans la prison du Temple.

Picquigny, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens ; 1,384 h.

Pictes, peuple de l'ancienne Ecosse (Calédonie).

Pie Ier (*saint*), pape de 142 à 157.

Pie II, pape de 1459 à 1464.

Pie III, pape en 1503.

Pie IV, pape de 1559 à 1565.

Pie V (*saint*), pape de 1566 à 1572.

Pie VI, pape de 1775 à 1799.

Pie VII, pape de 1800 à 1823, signa le *Concordat* en 1801, vint à Paris sacrer l'empereur Napoléon, fut ramené plus tard à Fontainebleau comme captif, et ne retourna à Rome qu'en 1814.

Pie VII (*portrait de*), tableau de David, au Louvre : excellente peinture.

Pie VIII, pape de 1829 à 1830.

Piedicorte (*té*), ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 935 h.

Piedicroce (*cé*), ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 619 h.

Piémont, province d'Italie ; cap. *Turin ;* 2,800,000 h.

Piérides, nom sous lequel on désigne quelquefois les Muses, et qui est celui des neuf filles de Piérus, roi de Macédoine, métamorphosées en pies pour avoir disputé aux Muses le prix du chant.

Pierre (*saint*), le premier des apôtres et des papes ; martyr à Rome en 66.

Pierre (*scènes de la vie de saint*), fresques du plus haut style, exécutées par Masaccio, dans l'église de la Madona-del-Carmine, à Florence. Elles sont malheureusement très-dégradées.

Pierre de Vérone (*le martyre de saint*), célèbre tableau du Titien, église de Saint-Jean-et-de-Saint-Paul, à Venise : la scène se passe au milieu d'un paysage justement admiré,

Pierre Ier, roi d'Aragon de 1094 à 1104.

Pierre II, roi d'Aragon de 1196 à 1213.

Pierre III, roi d'Aragon de 1276 à 1285, fut l'instigateur des *Vêpres siciliennes.*

Pierre IV, roi d'Aragon de 1336 à 1387.

Pierre le Cruel, roi de Castille de 1350 à 1369.

Pierre Ier, le Justicier, roi de Portugal de 1357 à 1367.

Pierre Ier, le Grand, czar de Russie de 1682 à 1725 ; employa tout son génie à civiliser son peuple ; vainquit Charles XII à Pultava ; fonda Saint-Pétersbourg.

Pierre II, czar de 1727 à 1730.

Pierre III, czar en 1762 ; fut assassiné à l'instigation de Catherine sa femme.

Pierre l'Ermite, prêcha la première croisade en 1095.

Pierre le Vénérable, abbé de Cluny ; reçut Abélard et le protégea contre ses ennemis (1092-1156).

Pierre, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans ; 1,993 h.

Pierre-Buffière, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 880 h.

Pierrefitte, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy; 565 h.

Pierrefontaine, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Baume ; 1,063 h.

Pierrefort, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Saint-Flour; 1,238 h.

Pierrelatte, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Montélimar; 3 577 h.

Pierrot, personnage ordinaire des pantomimes, habillé de blanc et la figure enfarinée.

Pietà (*le Christ mort pleuré par les saintes femmes*), tableau du Guide, pinacothèque de Bologne — d'Annibal Carrache, musée des Etudes, à Naples — de Van Dyck, musée d'Anvers — groupe en marbre, du Bernin, église Saint-Jean-de-Latran (Rome) — de Michel-Ange, dans l'église de Saint-Pierre (Rome).

Pietra, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 844 h.

Pieux (*les*), ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg; 1,444 h.

Pie voleuse (*la*), ou la *Servante de Palaiseau*, mélodrame historique en trois actes et en prose, par Coigniez et d'Aubigné; théâtre de la Porte-Saint-Martin, 1815. — C'est aussi le titre d'un célèbre opéra-comique de Rossini, en italien *Gazza ladra*. Le vol d'un couvert d'argent a été commis dans une auberge, et une pauvre servante est accusée. Au moment où elle va subir le dernier supplice sur la place publique de Palaiseau, l'attention générale est attirée par les cris d'une pie prenant son essor vers le clocher, et emportant dans son bec une pièce de monnaie. On monte jusque-là et, dans une cachette, on trouve une foule de bijoux dérobés par l'oiseau, et parmi lesquels figure le couvert d'argent.

Pigalle, sculpteur fr. (1714-1785).

Pigault-Lebrun (*go*), auteur de romans licencieux (1753-1835).

Pignerol, ville du royaume d'Italie; 15,464 h.; évêché. Forteresse où furent enfermés Fouquet et Lauzun.

Piis (*Aug. de*), chansonnier fr.

Pilate (*Ponce*), gouverneur de la Judée pour les Romains, n'eut pas le courage d'arracher J.-C. à la haine des Juifs; m. à Vienne en Dauphiné. Le nom de Pilate serait complétement inconnu aujourd'hui s'il ne se trouvait mêlé au plus grand événement de l'histoire. Jésus, en butte depuis longtemps à la haine des princes des prêtres et des pharisiens, avait été traduit devant le tribunal du grand-prêtre Caïphe, et condamné à mort pour s'être dit le Christ, fils du Dieu vivant. Mais cette sentence ne pouvait être exécutée sans les ordres du gouverneur romain. Les Juifs conduisirent donc Jésus à Pilate. Celui-ci, convaincu de son innocence, troublé d'ailleurs par un rêve étrange que sa femme Claudia Procula avait eu pendant la nuit, et qui avait éveillé en elle le plus vif intérêt pour le Christ, cherchait à éluder l'arrêt de mort. Mais la populace ayant réclamé le dernier supplice avec des cris de fureur et menacé Pilate lui même de la colère de César, le faible gouverneur abandonna Jésus à la rage de ses bourreaux; cependant, voulant protester contre ce qu'il considérait comme une suprême injustice, il se fit apporter de l'eau, et, se lavant les mains devant le peuple, il s'écria: « Je suis innocent de la mort de ce juste; c'est vous qui en répondrez. — Oui, oui, répondirent ces forcenés, que son sang retombe sur nous et sur nos enfants! »

Quelques années plus tard, Pilate, disgracié sous Caligula, fut exilé à Vienne en Dauphiné, où, poursuivi par les remords, il se tua, dit-on, de désespoir.

La sentence inique que Pilate prononça contre Jésus pèsera toujours sur sa mémoire; et, jusqu'à la fin des siècles, Pilate sera le type de ces magistrats pusillanimes qui, obéissant à la voix de la peur et de leurs intérêts, ont la lâcheté de prononcer des condamnations iniques que réprouve leur conscience. Ils auront beau *s'en laver les mains*, le sang innocent répandu laissera toujours une souillure que rien ne saurait effacer, et qui sera toujours pour eux une marque indélébile d'infamie.

Pilâtre de Rozier, aéronaute, qui périt en voulant traverser la Manche (1756-1785).

Pilnitz, village de Saxe, où fut signé en 1791 le traité de coalition contre la France.

Pilon (*Germain*), sculpteur fr. (1515-1550).

Pilori (*le*), tableau de M. Glaize (Exp. univ. de 1855) : composition originale, hardie, représentant les illustres martyrs de la pensée, dans tous les pays et dans tous les siècles, depuis Homère, Socrate, le Christ, jusqu'à Jeanne d'Arc, Christophe Colomb, Dante, etc.

Pilote (*le*), roman maritime, un des meilleurs ouvrages de F. Cooper (1823).

Pilpay ou **Bidpay**, fabuliste indien.

Pimbesche (*la comtesse de*), personnage de la comédie des *Plaideurs*, de Racine, qui est resté le type de la *plaideuse*.

Pinçon, nom de deux frères qui furent les compagnons de Christophe Colomb.

Pindare, le prince des poètes lyriques grecs (520-440 av. J.-C.). La hardiesse des pensées et des métaphores, l'harmonie, l'éclat et la majesté du style, l'énergie de l'expression, l'abondance et la richesse des images, la chaleur et la pompe extraordinaire du récit, la puissance audacieuse de l'invention, sont les qualités dominantes des odes qui sont parvenues jusqu'à nous, et auxquelles, toutefois, on reproche un peu d'obscurité et d'enflure. Aujourd'hui on donne quelquefois le nom de Pindare aux poètes, aux écrivains qui, sans avoir les brillantes qualités du grand lyrique, n'en imitent que l'emphase et les expressions trop recherchées.

Pinde, montagne de la Grèce consacrée à Apollon et aux Muses.

Pindemonte (*Hip.*), poète italien (1753-1828).

Pinel, célèbre médecin fr. (1745-1826).

Piney, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes; 1,588 h.

Pinols (*nol*), ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude; 877 h.

Pionniers (*les*), roman américain, un des meilleurs ouvrages de F. Cooper (1823).

Pionsat, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 2,193 h.

Piper (*le comte*), homme d'Etat suédois, premier ministre de Charles XII (1660-1716).

Pipriac, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon; 3,425 h.

Pirate (*le*), roman historique de Walter Scott (1821).

Pirée (*le*), port d'Athènes. La Fontaine a plus immortalisé le Pirée que tous les historiens de l'antiquité, grâce à sa charmante fable : *Le Singe et le Dauphin*, dans laquelle celui-ci, demandant à l'autre, qu'il porte sur son dos à travers les flots, s'il connait le Pirée, en reçoit cette réponse : « Il est mon ami; c'est une vieille connaissance. » Depuis, *prendre le Pirée pour un homme* a toujours signifié d'une manière plaisante la confusion grossière que l'on fait de deux choses qui n'ont entre elles aucune ressemblance.

Pirithoüs (*uce*), roi des Lapithes.

Piron, poète fr., auteur de la *Métromanie* (1689-1773).

Pisan (*Christine de*). V. *Christine*.

Pise, ville du royaume d'Italie; 33,676 h. Archevêché.

Pisistrate, tyran d'Athènes; m. l'an 528 av. J.-C.

Pissos (*pi-çôce*), ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 1,886 h.

Pistoie, ville du royaume d'Italie, où Catilina fut défait et tué en 63 av. J.-C; 11,887 h.

Pithiviers, ch.-l. d'arr. (Loire); 4,585 h. L'arr. a 5 cant., 98 comm., 59,574 h.

Pithou (*Pierre*), légiste fr. (1539-1596).

Pitt (*William*), *lord Chatam*, homme d'Etat anglais (1708-1778).

Pitt (*William*), fils du précédent, homme d'Etat; soudoya trois coalitions contre la France (1759-1806). V. *Cobourg*.

Pittacus (*uce*), un des sept Sages de la Grèce; m. en 579 av. J.-C.

Pittsburg, ville de l'Union américaine, ch.-l. du comté d'Alleghany; 50,000 h.

Pixérécourt, auteur de nombreux mélodrames (1773-1844).

Pizarre (*François*), Espagnol qui fit la conquête du Pérou (1475-1541).

Plabennec, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest; 3,571 h.

Placidie, fille de Théodose; gouverna l'empire d'Occident pendant la minorité de Valentinien III.

Plaideurs (*les*), comédie en trois actes et en vers, imitée des *Guêpes* d'Aristophane, par Racine (1668), la plus spirituelle critique des mœurs du Palais d'alors, digne de Molière pour le comique des caractères, dont la plupart, Chicaneau, la comtesse de Pimbesche, sont demeurés des types. Plusieurs passages de cette célèbre comédie sont devenus des proverbes souvent cités, surtout les deux suivants :

Avocat, ah! passons au déluge.

Le poète fait ressortir très-habilement la manie ridicule qu'avaient les avocats de son temps de faire intervenir tous les grands événements de l'histoire à propos d'une haie ou d'un mur mitoyen.

L'INTIMÉ, avocat de l'accusé (un chien qui a dévoré un chapon).

. . . . Avant la naissance du monde.....

DANDIN, *bâillant*.

Avocat, ah! passons au déluge.

L'INTIMÉ.

Avant donc
La naissance du monde et sa création,

Le monde, l'univers, tout, la nature [entière,
Etaient ensevelis au fond de la matière;
Les éléments, le feu, l'air, et la terre, [et l'eau,
Enfoncés, entassés, ne faisaient qu'un [monceau,
Une confusion, une masse sans forme,
Un désordre, un chaos, une cohue [énorme.
Unus erat toto naturæ vultus in orbe;
Quem Græci dixere chaos, rudis indi- [*gestaque moles.*

(*Dandin, endormi, se laisse tomber.*)

Dans l'application, ces mots: *Avocat, passons au déluge*, sont une manière ironique de faire entendre à quelqu'un qu'il remonte beaucoup trop haut dans le récit d'un événement.

Avocat, il s'agit d'un chapon.

L'Intimé, transformé tout à coup en avocat, prend la parole devant le juge Perrin Dandin, et commence en ces mots sa plaidoirie:

. . . . . . Sans craindre aucune chose,
Je prends donc la parole et je viens à [ma cause.
Aristote, *primo*, peri *Politicon*,
Dit fort bien.....

DANDIN.

Avocat, il s'agit d'un chapon,
Et non point d'Aristote et de sa *Poli-* [*tique.*

Cette locution, tirée de la même scène que la précédente, offre avec elle une analogie évidente.

L'Intimé nous rappelle cet avocat qui, dans une cause où il s'agissait d'un mur mitoyen, parlait avec emphase de la guerre de Troie et du Scamandre; son adversaire, homme d'esprit, l'interrompit en disant: « La Cour remarquera que ma partie ne s'appelle point Scamandre, mais Michaut. »

Ces mots: *Avocat, il s'agit d'un chapon*, s'appliquent à ceux qui, dans une discussion, se lancent dans des considérations tout à fait étrangères au sujet.

Plaisance, ville d'Italie; 39,000 h.

Plaisance, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande; 1,996 h.

Planard, écrivain fr. (1783-1853).

Planche (*Joseph*), auteur d'un *Dictionnaire grec-français* (1769-1853).

Planche (*Gustave*), célèbre critique fr.; m. en 1857.

Planches (*les*), ch.-l. de c. (Jura), arr. de Poligny; 241 h.

Plancoet (*co-ète*), ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan; 1,956 h.

Plantagenets, dynastie des rois d'Angleterre.

Plantation d'un calvaire (*la*), tableau de M. Breton (Salon de 1859), musée de Lille: scène rustique, d'une poésie charmante.

Plantes (*les*), poème didactique, œuvre estimable, de Castel (1797).

Plantes (*Jardin des*), jardin botanique de la ville de Paris, fondé en 1626 par Hérouard, premier médecin de Louis XIII, dont Guy de la Brosse reprit la succession et l'idée. Au jardin botanique fut adjoint, en 1793, par décret de la Convention, le Muséum d'histoire naturelle. Une ménagerie avait déjà commencé à s'installer dans une de ses dépendances, sous la direction de Bernardin de Saint-Pierre. Elle fut considérablement augmentée dans la suite et le Jardin des Plantes offre aujourd'hui une collection à peu près complète non-seulement de toutes les plantes connues, mais encore de tous les animaux vivants.

Planude, moine grec du XIV[e] siècle, compilateur d'une *Anthologie* grecque en sept livres.

Plata (*Rio de la*), fleuve de l'Amérique méridionale; cours, 300 kil.

Plata (*provinces unies de la*), ou **République Argentine**, Etat de l'Amérique du Sud; cap. *Buenos-Ayres*; 1,450,000 h.

Platée, ville de Béotie où Pausanias et Aristide défirent les Perses

Platon, célèbre philosophe grec, disciple de Socrate, m. en 387 av. J.-C. A ce nom se rattache l'axiome suivant: *Amicus Plato, sed magis amica veritas*, « J'aime Platon, mais j'aime encore plus la vérité. » Voici l'origine de cette locution. On sait la considération dont jouissaient les écrits et les principes de Platon dans toute la Grèce. Aristote avait suivi ses leçons, et l'élève ne tarda pas à devenir aussi célèbre que le maître. Deux esprits de cette valeur, faits pour régner l'un et l'autre dans le domaine de la pensée, ne devaient pas tarder à se séparer; aussi Aristote, sans être, comme on l'a dit, l'ennemi de son maître, n'adoptait-il pas toutes les conséquences de sa doctrine; toutefois, lorsqu'il se trouvait en contradiction avec lui, il savait exprimer son opinion avec la sage mesure d'un philosophe, et non avec l'amertume d'un rival. « J'aime Platon, mais j'aime encore plus la

vérité. — *Amicus Plato, sed magis amica veritas.* »

Cet hommage rendu à la vérité, quand on la croit en désaccord avec les doctrines d'un génie même transcendant, est passé en proverbe, et l'on y fait de fréquentes allusions, tantôt en latin, tantôt en français.

Plaute, poète latin ; m. en 183 av. J.-C.

Pleaux, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac ; 2,877 h.

Pleine-Fougères, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo ; 2,987 h.

Plélan, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine) arr. de Montfort ; 3,471 h.

Plélan-le-Petit, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan ; 1,128 h.

Pléneuf, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc ; 2,277 h.

Plessis-lès-Tours, village d'Indre-et-Loire, cant. et arrond. de Tours ; ruines imposantes d'un château bâti par Louis XI, qui y mourut en 1483.

Plestin, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion ; 4,438 h.

Pleumartin, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault ; 1,351 h.

Pleurtuit, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo ; 5,308 h.

Pleyben (*plé-bin*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin ; 4,908 h.

Pleyel, compositeur, fondateur de la célèbre fabrique de pianos qui porte son nom (1757-1831).

Pline l'Ancien, célèbre naturaliste romain, périt dans une éruption du Vésuve, l'an 79.

Pline le Jeune, neveu du précédent, littérateur romain (62-115).

Ploërmel, ch.-l. d'arr. (Morbihan) ; 5,472 h. L'arr. a 8 cant., 65 comm., 90,245 h.

Ploeuc, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord) ; arr. de Saint-Brieuc ; 4,916 h.

Plogastel-Saint-Germain, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper ; 1,704 h.

Plombières, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Remiremont ; 1,725 h. Eaux minérales très-fréquentées.

Plotin, philosophe de l'école d'Alexandrie (205-270).

Plouagat, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp ; 2,290 h.

Plouaret, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion ; 3,368 h.

Plouay, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient ; 4,093 h.

Ploubalay, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan ; 2,679 h.

Ploudalmézeau, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest ; 3,148 h.

Ploudiry, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest ; 1,478 h.

Plouescat, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix ; 3,095 h.

Plouguenast (*nâ*), ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac ; 3,489 h.

Plouha, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc ; 4,951 h.

Plouigneau, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix ; 4,946 h.

Plouzévédé, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix ; 1,757 h.

Pluche, littérateur fr. (1688-1761).

Plutarque, célèbre biographe et moraliste grec, auteur d'un ouvrage célèbre : *Vie des hommes illustres de la Grèce et de Rome* ; m. en 140.

Pluton, dieu des Enfers.

Plutus (*uce*), dieu des richesses.

Plutus, comédie d'Aristophane, satire sociale, la mieux composée des pièces de l'auteur, représentée à Athènes, l'an 409 av. J.-C.

Pluvigner (*gné*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient ; 4,669 h.

Plymouth (*oute*), ville et port militaire d'Angleterre ; 62,823 h.

Pô, fleuve d'Italie, l'*Eridan* des anciens ; cours, 650 kil.

Podensac, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux ; 1,621 h.

Podiebrad (*George*), roi de Bohême (1420-1471).

Podolie, gouvernement de Russie (ancienne Pologne) ; 1,600,000 h.

Poe (*Edgar*), poète américain et auteur de contes fantastiques (1811-1849).

Poésie légère (*la*), statue en marbre, de Pradier, musée de Nîmes.

Poésies sacrées, sortes de cantiques, tirés des livres saints, par Le Franc de Pompignan (1751). Voltaire, qui n'aimait pas Le Franc, a dit plaisamment de ces cantiques :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

Poétique, ouvrage d'Aristote, un des meilleurs livres que l'antiquité ait transmis aux modernes (IVe siècle av. J.-C.).

Poggio Bracciolini, dit le **Pogge**, savant écrivain italien (1380-1459).

Poinsinet, poète dramatique fr. (1735-1769).

Poinsot, mathématicien fr. (1777-1859).

Pointe-à-Pitre (*la*), ville de la Guadeloupe ; 14,800 h.

Pointis (*le baron de*), vaillant marin fr. (1637-1707).

Poiré-sur-Vie (*le*) ch.-l. de c. (Vendée), arr. de la Roche-sur-Yon ; 3,834 h.

Poirson, savant géographe fr., dont le fils fut un des plus habiles directeurs du théâtre du Gymnase, à Paris.

Poisson, famille française d'excellents acteurs comiques(XVIIe et XVIIIe siècle).
Poisson, mathématicien fr. (1781-1850).
Poissons, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Vassy; 1,308 h.
Poissy, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles; 5,047 h.
Poissy (*colloque de*), conférence tenue en 1561 entre les catholiques et les protestants.
Poitiers, ch.-l. du dép. de la Vienne, à 337 kil. S.-S.-O. de Paris; 30,036 h.; anc. cap. du Poitou. Cour d'appel; évêché. L'arr. a 10 cant., 87 comm., 114,454 h. C'est près de cette ville que Charles-Martel écrasa les Sarrasins en 732, et que le roi de France Jean le Bon fut vaincu et pris par le prince Noir en 1356.
Poitiers (*Diane de*), V. *Diane*.
Poitou, ancienne province de France.
Poix, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 1,322 h.
Polichinelle, nom d'un personnage des farces napolitaines, portant chez nous un grand chapeau à deux cornes, bossu par devant, bossu par derrière, avec un grand nez en bec de poulet, en italien *pulcino*, ce qui lui a valu son nom napolitain de *pulcinella*, dont nous avons fait *Polichinelle*. Le pulcinella italien était farceur, taquin, moqueur; c'était le type du bourgeois napolitain dans sa grossièreté naturelle, empreinte toutefois d'un esprit mordant et railleur. Chez nous, il représente au plus haut degré l'humeur et la physionomie gauloises, le type populaire; il est jovial, tapageur; Charles Nodier l'appelle le fétiche original et capricieux des enfants, et l'Achille grotesque du peuple. Suivant un autre auteur, Polichinelle est le bon sens populaire, la saillie alerte, le rire incompressible; Polichinelle rira, chantera, sifflera tant qu'il y aura, par le monde, des vices, de la folie et du ridicule. Polichinelle est immortel.
Polignac, ministre des affaires étrangères sous Charles X (1780-1847).
Poligny, ch.-l. d'arr. (Jura); 5,024 h. L'arr. a 7 cant., 152 comm., 66,841 h.
Politien (*Ange*), écrivain et historien italien (1454-1494).
Politique (*le*), dialogue de Platon, faisant suite au *Théétète* et au *Sophiste*, comme un dénoûment qui termine un drame (IVe siècle av. J.-C.).
Politique (*traité de la*), par Aristote. C'est le premier ouvrage scientifique qui ait été écrit sur cette matière chez les anciens. L'auteur y discute avec une grande profondeur les trois principales sortes de gouvernement, despotique, aristocratique et démocratique.
Politique tirée de l'Ecriture sainte, ouvrage de Bossuet, se rattachant par les principes au célèbre *Discours sur l'histoire universelle* (XVIIe siècle).
Politiques de village (*les*), tableau de Wilkie, collection particulière; composition spirituelle; pantomime variée et expressive.
Polk, président des Etats-Unis en 1845.
Pollion, personnage politique, protecteur des lettres, et ami de Virgile et d'Horace.
Pollux. V. *Castor*.
Polo (*Marco*). V. *Marco Polo*.
Pologne, ancien Etat de l'Europe, partagé entre la Russie, l'Autriche et la Prusse. On sait la lutte que soutint cette nation héroïque avant de succomber. Kosciusko, un de ses plus illustres défenseurs, fut définitivement vaincu à la bataille de Maciejowice, le 4 octobre 1794. C'est alors, dit-on, qu'il aurait fait entendre ce cri désespéré: « *Finis Poloniæ!* c'est la fin de la Pologne! » qui a passé dans toutes les langues, où il est resté le synonyme ou plutôt l'expression suprême du désespoir. Mais le héros se défendit énergiquement d'avoir proféré cette exclamation, qu'il qualifiait lui-même de *blasphème*. Il n'en est pas ainsi de cette autre phrase de découragement qui est sortie tant de fois de la bouche des Polonais, et qui reste acquise à l'histoire: « Dieu est trop haut, et la France trop loin! » exclamation que l'on fait entendre dans les heures de découragement moral où l'on a perdu toute espérance.
Polonceau, ingénieur fr., introducteur du macadam en France; m. en 1847.
Poltrot (*Jean*), gentilhomme protestant, assassin du duc François de Guise (1525-1563).
Polybe, historien grec (IIe siècle av. J.-C.).
Polyclète, statuaire et architecte grec du Ve siècle av. J.-C.
Polycrate, tyran de Samos, fut mis en croix en 521 av. J.-C. Un mot, l'*anneau de Polycrate*, que l'on cite en parlant de ceux que le sort s'acharne à combler de biens, a passé dans toutes les langues. En voici l'origine: Les anciens se défiaient de la fortune quand elle s'opiniâtrait à

favoriser quelqu'un. Polycrate, tyran de Samos, avait joui pendant quarante ans d'une félicité non interrompue. Il s'inquiéta enfin d'un bonheur si constant, et, croyant conjurer les coups de l'adversité par une perte considérable, il lança dans la mer un anneau précieux auquel il attachait le plus grand prix. La Fortune n'accepta point ce *sacrifice volontaire*, et Polycrate, malgré lui, parut plus heureux que jamais : un poisson avait avalé l'anneau, qui fut retrouvé dans son corps et rendu au tyran. Celui-ci pâlit à la vue d'une prospérité si opiniâtre, et ses pressentiments ne devaient pas tarder à se justifier : Darius, fils d'Hystaspe, fit bientôt la guerre à Polycrate ; Oronte, un de ses lieutenants, s'empara de Samos, prit le tyran et le fit mettre en croix.

Polyeucte (*saint*), martyrisé en Arménie vers 250; fête le 13 février.

Polyeucte, titre et principal personnage d'une des plus belles tragédies de Corneille, la plus sublime forme qu'ait revêtue jusqu'ici le drame chrétien (1640). Polyeucte est resté le type du martyr, entouré de l'auréole d'une magnifique poésie. V. *Pauline.*

Polymnie, muse de la poésie lyrique.

Polymnie, statue antique, au Louvre — même statue, au musée de Berlin.

Polynésie, une des quatre parties de l'Océanie.

Polynice. V. *Etéocle.*

Polynice, tragédie d'Alfieri (XVIIIe siècle).

Polyphème, le plus célèbre des cyclopes, eut son œil unique crevé par Ulysse, qu'il tenait enfermé dans son antre avec ses compagnons.

Polysperchon, un des plus habiles généraux d'Alexandre.

Pomard, village de la Côte-d'Or, arr. de Beaune ; vins renommés.

Pomaré, nom d'une dynastie qui règne à Taïti depuis 1793.

Pombal (*marquis de*), ministre du Portugal sous Joseph Ier (1699-1782).

Poméranie, province de la Prusse.

Pommereul, général fr. (1745-1823).

Pomone, déesse des fruits.

Pompadour (*marquise de*), favorite de Louis XV (1721-1764).

Pompée (*le Grand*), illustre général romain, rival de César ; vaincu à Pharsale ; assassiné en Egypte par les ordres de Ptolémée XII (107-48 av. J.-C.). Deux phrases restées célèbres se rapportent à la vie de ce personnage. Sa confiance en lui-même ne l'abandonnait jamais au moment du danger. Quand César marcha sur Rome à la tête de son armée victorieuse, Pompée n'avait fait aucun préparatif, n'avait pris aucune mesure de l'autre côté des Alpes. Et comme on lui demandait avec quelle armée il arrêterait son ennemi si celui-ci passait les monts : « En quelque endroit de l'Italie que je frappe du pied, répondit-il, il en sortira des légions. » Comme il était tombé en défendant la liberté, et qu'il emportait dans la tombe l'estime de tous les vrais Romains, cette phrase répandue à Rome fut pour lui comme une oraison funèbre : « Les dieux sont pour César, et Caton pour Pompée. »

Pompée, tragédie de P. Corneille, remarquable par le caractère de la fière Cornélie (1642).

Pompée (*Sextus*), frère du précédent, prit une grande part aux guerres de cette époque.

Pompée l'Aîné, fils du grand Pompée, perdit contre César la bataille de Munda et fut tué dans sa fuite 45 av. J.-C.

Pompée (*Trogue-*), historien latin (Ier siècle).

Pompéia, aujourd'hui **Pompéi**, ville de l'Italie ancienne, engloutie par une éruption du Vésuve en l'an 79, et retrouvée en 1755.

Pompéi (*les derniers jours de*), roman historique, de Lytton-Bulwer ; peinture ardente de la société romaine ; œuvre brillante et pleine d'intérêt (1834).

Pompignan (*Le Franc de*), poète lyrique fr. (1709-1784).

Pomponne (*marquis de*), ministre de Louis XIV (1618-1699).

Poncin, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Nantua ; 2,100 h.

Pondichéry, ch.-l. des possessions françaises dans l'Indoustan; 40,000 h.

Poniatowski (*touce-ki*), célèbre général polonais, nommé maréchal de France à Leipzig ; périt dans les eaux de l'Elster (1763-1813).

Pons (*pon*), ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes ; 4,738 h.

Pons de Verdun, conventionnel et poète (1747-1844).

Pont (*royaume de*), ancien Etat de l'Asie Mineure.

Pont-à-Marcq, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille ; 765 h.

Pont-à-Mousson, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Mos.), arr. de Nancy ; 8,211 h.

Pont-Audemer, ch.-l. d'arr. (Eure), 6,124 h. L'arr. a 8 cant., 124 comm.; 73,083 h.

Pont-Aven (*vène*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimperlé; 1,131 h.
Pont-Croix, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper; 2,571 h.
Pont-d'Ain, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 1,444 h.
Pont-de-Beauvoisin, ch.-l. de c. (Isère), arr. de la Tour-du-Pin; 1,784 h. ‖ Ch.-l. de c. (Savoie); 1,202 h.
Pont-de-l'Arche, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Louviers; 1,617 h.
Pont-de-Montvert, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac; 1,580 h.
Pont-de-Roide (*rède*), ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard; 2,296 h.
Pont-de-Vaux, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 2,933 h.
Pont-de-Veyle, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 1,491 h.
Pont-du-Château, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme); arr. de Clermont-Ferrand; 3,426 h.
Pont-en-Royans, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Saint-Marcellin; 1,084 h.
Pont-Euxin, ancien nom de la mer Noire.
Pont-Gibaud, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1,192 h.
Pont-l'Abbé, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper; 4,739 h.
Pont-l'Evêque, ch.-l. d'arr. (Calvados); 2,911 h. L'arr. a 6 cant., 107 comm., 56,251 h.
Pont-Neuf, un des ponts les plus anciens et les plus légendaires de Paris. Construit de 1578 à 1607, ce pont était à son origine bordé de boutiques qui lui donnaient une animation particulière. Ce fut longtemps l'endroit le plus fréquenté de Paris, et son coup d'œil si vivant et si curieux a souvent tenté le crayon des peintres, entre autres du célèbre Callot. Les boutiques du Pont-Neuf n'ont complètement disparu que vers 1854, lors de sa dernière restauration. On remarque le long de ses galeries de curieux mascarons sculptés dus au ciseau de Germain Pilon.
Pont-Saint-Esprit, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès; 4,350 h.
Pont-Sainte-Maxence, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis; 2,349 h.
Pont-Scorff, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient; 1,681 h.
Pont-sur-Yonne, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Sens; 1,914 h.
Pontvallain, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de la Flèche; 1,804 h.
Pontacq, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 2,856 h.
Pontailler-sur-Saône, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 1,189 h.
Pontanus, homme politique et écrivain italien (1426-1503).
Pontarion, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Bourganeuf; 561 h.
Pontarlier, ch.-l. d'arr. (Doubs); 4,975 h. L'arr. a 5 cant., 88 comm., 49,237 h.
Pontaumur, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1,728 h.
Pontchartrain (*le comte de*), ministre de la marine sous Louis XIV, de 1699 à 1715.
Pontchâteau, ch.-l. de c. (Loire-Infér.), arr. de Saint-Nazaire; 4,200 h.
Pontecorvo, ville de l'Italie méridionale, dans la Terre de Labour; 7,500 h. Bernadotte avait reçu de Napoléon le titre de prince de Pontecorvo.
Pontécoulant (*le comte de*), homme politique fr. (1764-1853).
Ponthieu, ancien pays de France, ch.-l. *Abbeville*.
Pontins (*marais*), vaste plaine malsaine dans les États de l'Église.
Pontiques (*les*), épîtres écrites du Pont, poésies élégiaques d'Ovide, suite de prières qu'il adresse à ses amis pour obtenir leur intercession auprès d'Auguste.
Pontius Herennius. V. *Herennius*.
Pontivy. V. *Napoléonville*.
Pontoise, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Oise); 6,480 h. L'arr. a 7 cant., 165 comm., 108,432 h.
Pontorson, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; 2,234 h.
Pontremoli, ville d'Italie (Toscane); 12,000 h. Evêché.
Pontrieux, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp; 2,183 h.
Ponts-de-Cé (*les*), ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 3,397 h.
Pope, célèbre poète et philosophe anglais (1688-1744), auteur de l'*Essai sur l'homme* et de la *Boucle de cheveux enlevée*, poème héroï-comique.
Popilius Lænas (*uce-lènâce*), consul romain; IIe siècle av. J.-C. Une circonstance de la vie de ce personnage a donné lieu à une locution qui est restée proverbiale: *Le cercle de Popilius*. Le roi de Syrie, Antiochus Epiphane, profitant de la minorité de Ptolémée Philométor, avait conquis déjà une partie de l'Egypte; Rome, jalouse de ces envahissements, envoya, comme ambassadeur, le consul Popilius Lænas (170 ans av. J.-C.), pour intimer au roi de Syrie l'ordre d'abandonner ses conquêtes. Le roi demandait à délibérer avec ses conseillers; mais le Romain, d'un geste impérieux, traça autour d'Antiochus un cercle sur le sable: « Avant de sortir de ce cercle, dit-il, rends-moi la réponse que je dois porter au sénat. » Le roi,

stupéfait de cette injonction hautaine, et craignant d'ailleurs les armes de la puissante et ambitieuse république, se soumit humblement à tout ce qu'on exigeait de lui, et abandonna l'Egypte.

Poppée, favorite, puis femme de Néron, qui la tua d'un coup de pied.

Popularité (*la*), comédie estimable, mais froide, par Casimir Delavigne (1838).

Populations ouvrières (*les*), ouvrage utile et estimé, par M. Audiganne (1854).

Porbus, peintre flamand, dit le *Vieux*, pour le distinguer de son fils, Porbus le *Jeune*, artiste encore plus remarquable (1540-1580 — 1570-1622).

Pordenone, peintre italien, un des chefs de l'école vénitienne (1484-1540).

Porée (*le Père*), jésuite, eut Voltaire pour élève (1675-1741).

Porentruy, ville de Suisse, canton de Berne; 3,000 h.

Pornic, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Paimbœuf; 1,732 h.

Porphyre, philosophe de l'école d'Alexandrie (233-305).

Porphyrogénète (*né dans la pourpre*), nom sous lequel on désignait les fils des empereurs de Constantinople.

Porsenna (*sène-na*), roi d'Etrurie; 508 av. J.-C.

Port-au-Prince, cap. de l'île d'Haïti; 30,000 h.

Port-Louis, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient; 3,456 h.

Port-Louis, ch.-l. de l'île Maurice; 28,000 h.

Port-Royal, d'abord abbaye de femmes, près de Chevreuse (Seine-et-Oise), puis lieu de retraite où de savants solitaires composèrent d'excellents ouvrages.

Port-Royal (*histoire de*), long ouvrage, ou plutôt recueil de monographies sur les hommes qui ont illustré cette retraite, par M. Sainte-Beuve; ouvrage instructif.

Port-Sainte-Marie, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen; 2,628 h.

Port-sur-Saône, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 1,782 h.

Port-Vendres, port sur la Méditerranée (Pyrénées-Orientales); arr. de Céret, 2,364 h.

Porta, physicien de Naples (1540-1615).

Porta (*la*), ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia, 728 h.

Portal, célèbre médecin fr. (1742-1832).

Portalis (*ice*), jurisconsulte, ministre des cultes sous l'Empire (1746-1807).

Portalis, fils du précédent, fut aussi un magistrat et un homme politique distingué (1778-1859).

Porte (*la Sublime*), nom par lequel on désigne la cour du sultan. V. *Turquie*.

Portement de croix (*le*), tableau de Paul Véronèse, galerie de Dresde.

Portici, ville du royaume de Naples, sur l'emplacement d'Herculanum; 9,823 h.

Porto ou **Oporto**, ville du Portugal, renommée pour ses vins; 110,000 h.

Porto-Carrero, noble famille espagnole, à laquelle appartenait le cardinal Louis de Porto-Carrero (1629-1729).

Porto-Ferrajo, cap. de l'île d'Elbe; 5,000 h.

Porto-Rico, île des Antilles, appartenant à l'Espagne; 380,000 h.

Porto-Vecchio (*vè-kio*), ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène; 1,811 h.

Portraits et critiques littéraires, par Gustave Planche; études estimées pour la solidité du jugement, mais empreintes quelquefois de l'esprit de système (1846-1851).

Portraits littéraires et portraits contemporains, recueils de biographies et d'études critiques, d'une finesse d'analyse remarquable, par M. Sainte-Beuve (1840-1844).

Ports de France (*vues des principaux*), suite de quinze tableaux peints par Joseph Vernet et représentant diverses vues d'Antibes, Bayonne, Bordeaux, Cette, Dieppe, La Rochelle, Marseille, Rochefort, Toulon; musée du Louvre.

Portsmouth (*por-smoute*), ville et port militaire de l'Angleterre; 94,546 h.

Portugal, royaume à l'O. de l'Espagne; 3,923,000 h.; cap. *Lisbonne*.

Porus (*ucé*), roi indien (327 av. J.-C.), fut vaincu et fait prisonnier par Alexandre le Grand sur les bords de l'Hydaspe. Après la bataille, le roi indien fut amené devant le conquérant, qui lui dit : « Comment prétends-tu être traité? — En roi, » répondit Porus. Cette fière réponse est souvent rappelée par les écrivains.

Posen (*zène*), v. de Prusse, ch.-l. d'un grand-duché du même nom; 47,151 h.

Posidonius, célèbre philosophe stoïcien auquel on attribue ces paroles : « Tu as beau me faire souffrir, douleur! je n'avouerai jamais que tu es un mal. »

Postel (*Guillaume*), savant écrivain fr. et célèbre visionnaire (1505-1581).

Postillon de Longjumeau (*le*), charmant opéra-comique en trois actes,

d'Adam, paroles de Leuven et Brunswick.

Pot (*Phil.*), un des conseillers de Charles le Téméraire, puis de Louis XI qui se l'attacha (1428-1494).

Potemkin (*tan-kine*), feld-maréchal, favori de Catherine II (1736-1791).

Pothier, célèbre jurisconsulte fr. (1699-1772).

Potier, famille française d'où sont sortis plusieurs magistrats distingués.

Potier, célèbre acteur fr. (1775-1838).

Potocki, famille polonaise, dont plusieurs membres ont joué un rôle politique dans leur pays.

Potomac, rivière des États-Unis, qui se jette dans la baie de Chesapeake.

Potosi, ville du haut Pérou ; 22,000 h.

Potsdam (*poce-dame*), ville de Prusse où se trouve le château de Sans-Souci ; 40,600 h.

Potter (*ère*) (*Paul*), peintre d'animaux hollandais (1625-1654).

Pouancé, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Segré ; 3,266 h.

Pouchkine. V. *Pouschkine*.

Poudres (*conspiration des*), complot formé en Angleterre pour faire sauter le roi Jacques Ier et le parlement ; 5 novembre 1605.

Pougens, lexicographe et littérateur fr. (1755-1833).

Pougues, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers ; 1,386 h. Eaux minérales.

Pouille, pays du royaume de Naples.

Pouilleux (*le*), ou le *Petit mendiant*, chef-d'œuvre de Murillo, au Louvre : peinture réaliste, très-séduisante malgré sa trivialité.

Pouillon, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax ; 3 302 h.

Pouilly, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Cosne ; 3,238 h.

Pouilly-en-Auxois, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune ; 1,090 h.

Poulle (*l'abbé*), prédicateur fr. du XVIIIe siècle, auteur d'un *Panégyrique de saint Louis* (1702-1781).

Pouqueville, historien fr. (1770-1838).

Pourceaugnac (*monsieur de*), comédie-ballet de Molière, en trois actes et en prose (1669). Pourceaugnac n'est qu'une farce, mais une farce dont Diderot a pu dire : « Si l'on croit qu'il y ait beaucoup plus d'hommes capables de faire *Pourceaugnac* que le *Misanthrope*, on se trompe. » Dans cette farce, en effet, il y a des scènes du meilleur comique. C'est le moule d'où sont sorties, d'où sortent chaque jour, sans qu'il paraisse usé, les petites pièces sans nombre destinées à faire rire le parterre de la capitale des ridicules d'un homme de province, qui vient à Paris pour y épouser une jolie fille, et qui est bafoué, tourmenté, excédé par des valets malins, qu'un rival préféré a mis dans ses intérêts. Rien de plus réjouissant que la scène où Monsieur de Pourceaugnac, assis entre deux médecins, qu'il croit être deux domestiques attachés à son service particulier, écoute, sans y pouvoir rien comprendre, leurs longs raisonnements pathologiques sur la maladie dont ils le prétendent atteint et convaincu. Le principal personnage de cette farce est resté un type auquel les écrivains font quelquefois allusion.

Pouschkine (*pouche-kine*), célèbre poëte russe.

Poussin (*Nicolas*), un des plus grands peintres français (1594-1665).

Poussin trouvant la composition de son Moïse sauvé des eaux (*le*), tableau de L. Benouville (Salon de 1857).

Poutroye (*la*), ch.-l. de c. (Haut-Rhin) ; 2,592 h. Cédé à l'Allem.

Pouyastruc, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes ; 596 h.

Pouzauges, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte ; 2,767 h.

Pouzzoles, ville du royaume d'Italie ; 12,801 h.

Poyet (*Guillaume*), chancelier de France sous François Ier (1474-1548).

Pozzo-di-Borgo, diplomate russe, né en Corse (1764-1842).

Pradelles, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy ; 1,904 h.

Prades, ch.-l. d'arr. (Pyrénées-Orientales) ; 3,208 h. L'arr. a 6 cant., 102 comm., 48,232 h.

Prades (*l'abbé de*), écrivain fr., ami des philosophes du XVIIIe siècle (1720-1782).

Pradier, un des plus grands sculpteurs fr. (1786-1852).

Pradon, poëte tragique fr. ; m. en 1698. Il prétendait lutter avec Racine ; Boileau le cribla de traits satiriques, et son nom est resté le synonyme de mauvais poëte.

Pradt (*prade*) (*l'abbé de*), aumônier de Napoléon, fut disgracié (1759-1837).

Pragmatique Sanction, ordonnance royale réglant les rapports avec le saint-siége : on cite principalement celle de Louis IX.

Prague, cap. de la Bohême ; 150,000 h.

Praguerie (*la*), révolte qui éclata contre Charles VII, en France ; appelée ainsi par analogie avec le soulèvement des hussites à Prague.

Prahecq, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort ; 1,080 h.

Prairie (*la*), roman américain, un des meilleurs ouvrages de F. Cooper (1827).

Prairie (*la*), tableau de Paul Potter, au Louvre.

Praslin, famille française qui a fourni plusieurs hommes distingués.

Prats-de-Mollo, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Céret ; 2,768 h.

Prauthoy, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres ; 705 h.

Praxitèle, célèbre sculpteur grec ; m. vers 280 av. J.-C.

Prayssac, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen ; 1.510 h.

Pré-aux-Clercs, prairie qui servait de promenade aux écoliers de l'ancienne Université de Paris.

Pré-aux-Clercs (*le*), opéra-comique en trois actes, musique d'Hérold, paroles de Planard, un des chefs-d'œuvre du genre.

Pré-en-Pail, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne ; 3,134 h.

Précellence du langage français (*de la*), savant ouvrage de grammaire comparée, par Estienne (1579).

Précieuses ridicules (*les*), comédie en prose, de Molière (1659), le premier ouvrage qui ait fait pressentir le génie de notre grand comique. A la première représentation, un homme de goût s'écria du fond du parterre : « Courage ! Molière, voilà la véritable comédie. »

Précy-sous-Thil, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Semur ; 862 h.

Précy (*le comte de*), officier royaliste que la ville de Lyon insurgée contre la Convention choisit pour commandant.

Prédication de saint Paul à Ephèse (*la*), tableau d'Eustache Lesueur, au Louvre.

Prémery, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Cosne ; 2,301 h.

Préneste, ville du Latium.

Presbourg, v. de Hongrie ; 45,000 h.

Presbytère (*le*), ouvrage rempli d'intérêt, par M. Topffer.

Presbytériens, secte protestante fondée en Ecosse vers 1560.

Prescott, historien américain très-estimé (1796-1859).

Présentation au temple (*la*), tableau de Ph. de Champaigne, au musée de Bruxelles — de S. Vouet, au Louvre.

Presse (*la*), journal politique et littéraire quotidien, fondé le 1er juillet 1836, par M. Emile de Girardin, et qui inaugura l'ère de la presse quotidienne à bon marché.

Pressigny-le-Grand, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Loches ; 1.686 h.

Prétextat (*saint*), évêque de Rouen ; assassiné par les ordres de Frédégonde.

Pretintailles (*la marquise de*), personnage imaginaire créé par Béranger, et représentant les idées et les préjugés de l'ancien régime :

> Marquise à trente quartiers pleins,
> J'ai pris mes droits sur les vilains
> . . . .
> Vils roturiers,
> Respectez les quartiers
> De la marquise de Pretintailles.

Ce type est le pendant du marquis de Carabas.

Preuilly, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Loches ; 2.039 h.

Préville, célèbre acteur comique fr. (1781-1799).

Prévost (*vô*) (*l'abbé*), romancier fr., auteur de *Manon Lescaut* (1697-1769).

Priam (*ame*), dernier roi de Troie, égorgé par Pyrrhus après la prise de cette ville. Vainement la main débile du vieillard veut lancer un trait impuissant et sans force, *telum imbelle sine ictu*, Pyrrhus l'immole impitoyablement sur les marches mêmes de l'autel. On rappelle quelquefois, soit en latin, soit en français, le *telum imbelle* de Virgile pour caractériser une vengeance, un trait, une épigramme, etc., dont la malice ne répond pas à l'intention de l'auteur.

Priape, dieu des jardins.

Priène, ville ancienne d'Ionie, patrie du philosophe Bias, que l'on désigne souvent sous le nom de *sage de Priène*.

Prière (*la*), statue en marbre de M. Jaley (Salon 1853, 1855).

Prière ou le **Vœu à la Madone** (*la*), tableau de M. Schnetz (1831), musée du Luxembourg : famille italienne prosternée au pied de l'autel de Marie et implorant la guérison d'un jeune garçon ; physionomies expressives ; coloris vigoureux.

Priestley (*price-tlé*), savant chimiste et physicien anglais (1733-1804).

Prieur, dit *de la Marne*, conventionnel (1760-1827).

Primatice (*le*), peintre sculpteur et architecte italien (1504-1570).

Prince (*traité du*), ouvrage célèbre de Machiavel ; traité de politique et de gouvernement, qui passe pour le code du despotisme, bien que l'auteur ait prétendu enseigner aux peuples les moyens de détruire la tyrannie (1532).

Prince (*le*), traité de Guez de Balzac; apologie de Louis XIII et de Richelieu (1664).

Princesse de Clèves (*la*), roman plein de grâce et de sensibilité, par Mme de La Fayette (1678).

Princesse d'Elide (*la*), ou les *Plaisirs de l'Ile enchantée*, comédie-ballet de Molière, représentée le 7 mai 1664, à Versailles, à la grande fête que le roi y donna.

Principes de la philosophie, ouvrage de Descartes, où il présente l'ensemble de sa doctrine, connue sous le nom de *cartésianisme* (1644).

Principes mathématiques de la philosophie naturelle, ouvrage célèbre de Newton, où l'auteur expose le système du monde (1687). Traduit du latin en plusieurs langues, et trois fois en français.

Principes de grammaire, traité philosophique sur la science du langage, par Dumarsais (1769).

Principes des sciences morales et politiques, ouvrage estimé d'Adam Ferguson (1792).

Principes d'économie politique, le meilleur ouvrage de Malthus, traduit en français (Paris, 1820).

Principes de l'économie politique et de l'impôt, ouvrage de D. Ricardo, où l'auteur établit que la valeur des marchandises dépend principalement du travail nécessaire à leur production (1817, 1821).

Principes d'économie politique, ouvrage important de l'Américain Carey, opposé aux systèmes de Ricardo et de Malthus, œuvre pleine d'érudition et offrant une foule d'idées neuves (1837-1840).

Principes d'économie politique, ouvrage de Stuart Mill, remarquable par un sens droit et profond et par la nouveauté des vues (1848).

Printemps (*le*), tableau de Constable, collection particulière (Angleterre) — de M. Daubigny (1857), musée du Luxembourg. Charmants paysages où la poésie s'allie à la réalité.

Printemps d'un Proscrit (*le*), poème descriptif, en six chants, où l'on remarque un pinceau ferme et brillant, par Michaud (1803).

Prior, poète anglais et diplomate (1664-1721).

Priscien, grammairien latin du VIe siècle de notre ère.

Prise d'Antioche (*la*), tableau de M. Gallait, Exp. à Londres, 1862.

Prise de Cambrai (*la*), **— de Charleroi, — de Courtrai, — de Dôle, — de Luxembourg, — de Salins, — d'Ypres**, tableaux de Van der Meulen, remarquables par l'exactitude des détails, l'étendue de la perspective, la clarté du coloris; musée de Versailles.

Prise de Constantine (*la*), tableau d'Hor. Vernet, galerie de Versailles.

Prise de Constantinople par les croisés (*la*), tableau de D. Robusti (fils du Tintoret), palais ducal (Venise) — d'Eugène Delacroix, musée de Versailles.

Prise de la tour Malakoff (*la*), tableau de M. Yvon (1857), à Versailles.

Prison d'Edimbourg (*la*), roman pathétique de Walter Scott sur le dévouement fraternel (1818).

Prisonnier du Caucase (*le*), poème russe de Pouschkine, où l'auteur peint les coutumes des guerriers montagnards du Caucase (1822).

Prisons (*mes*), par Silvio Pellico, récit touchant et résigné de la captivité de ce poète; livre devenu populaire (1833).

Privas (*va*), ch.-l. du dép. de l'Ardèche, à 600 kil. S.-S.-E. de Paris; 7,836 h. L'arr. a 10 cant., 108 comm., 125,082 h.

Probus (*uce*), empereur romain de 276 à 282.

Procaccini, famille de peintres italiens (XVIe et XVIIe siècle).

Procès sans fin (*le*), ou *Histoire de John Bull*, plaisante satire du peuple anglais, par Arbuthnot, publiée sous le nom de Swift (XVIIIe siècle).

Process et Martinien (*martyre des saints*), le meilleur tableau de Valentin, au Vatican; reproduit en mosaïque à Saint-Pierre de Rome.

Procida (*Jean de*), principal instigateur des *Vêpres siciliennes* en 1282.

Proclus (*uce*), philosophe de l'école d'Alexandrie (412-485).

Procope, historien grec; m. en 565.

Procuste, brigand de l'Attique, qui, non content de dépouiller les voyageurs qu'il surprenait dans les défilés des montagnes, les faisait étendre sur un lit de fer, leur coupait les extrémités des jambes lorsqu'elles dépassaient le lit, ou les faisait tirer au moyen de cordages jusqu'à ce qu'elles en atteignissent la longueur. Ce brigand fut tué par Thésée, qui le soumit à la même torture. En littérature, on fait allusion à ce supplice en parlant de quelqu'un qui mesure les idées d'autrui aux siennes propres. C'est ainsi que le moraliste Petit-Senn a dit : « La modestie est un lit de Procuste où les géants sont tenus de se raccourcir pour ne pas scandaliser la foule des nains. »

Progné. V. *Philomèle*.

Progrès de la civilisation ou **de l'humanité** (*les*), fronton du British Museum, à Londres, par M. Westmacott — peintures murales de Cornelius et Schinkell, musée de Berlin — cartons de M. Chenavard, exposés au Panthéon (1851). Il faudrait un volume pour décrire ces compositions immenses où la conception philosophique a plus d'importance que le travail artistique.

Projet de paix perpétuelle, ouvrage célèbre, de l'abbé de Saint-Pierre; théorie que le cardinal Dubois appelait le *Rêve d'un honnête homme* (1713).

Promenade hors des murs (*la*), tableau de M. Leys (Exp. 1855), collection du roi des Belges : peinture pleine de charme, dont le sujet est emprunté à un passage de Gœthe; la population tout entière d'une ville se répand dans la campagne, pour fêter le grand jour de Pâques. Costumes du moyen âge.

Prométhée, fils de Japet, forma l'homme du limon de la terre, et, pour l'animer, déroba le feu du ciel, fut cloué sur le Caucase, où un vautour lui dévorait le foie. En littérature, on fait de fréquentes allusions à ces diverses circonstances, surtout pour caractériser ceux qui veulent sonder les secrets les plus cachés de la nature, de la science, etc. C'est ainsi que Victor Hugo a dit :

> Malheur à l'enfant de la terre
> Qui, dans ce monde injuste et vain,
> Porte en son âme solitaire
> Un rayon de l'esprit divin !
> Malheur à lui ! l'impure envie
> S'acharne sur sa noble vie,
> Semblable au *vautour éternel*;
> Et, de son triomphe irritée,
> Punit ce nouveau *Prométhée*
> *D'avoir ravi le feu du ciel.*

C'est ainsi encore que Napoléon a dit de lui-même à Sainte-Hélène : « Nouveau *Prométhée*, je suis cloué à un roc, où un *vautour me ronge*. Oui, *j'avais dérobé le feu du ciel* pour en doter la France. Le feu est remonté à sa source, et me voilà !... »

Prométhée enchaîné, tragédie d'Eschyle; c'est le tableau d'un supplice infligé par Jupiter à Prométhée, et l'œuvre d'un puissant génie (ve siècle av. J.-C.).

Prométhée, poème de M. Quinet; œuvre mystique et symbolique (1838).

Prométhée, tableau de M. Ribera; musée royal de Madrid — paysage historique d'Aligny (Exp. 1855) — statue en marbre de Pradier (1827), jardin des Tuileries.

Properce, poète latin (52-14 av. J.-C.).

Prophète (*le*), célèbre opéra, poème de Scribe, musique de Meyerbeer, représenté à Paris.

Prophéties de Jérémie, prédictions lugubres, remarquables par l'admirable énergie du langage (VIIe siècle av. J.-C.).

Propontide, la mer de Marmara.

Proserpine, femme de Pluton et fille de Cérès.

Proserpine, opéra de Quinault (1680), musique de Lulli.

Protagoras (*âce*), sophiste grec (489-420 av. J.-C.).

Protagoras (*le*), dialogue comique de Platon, dirigé contre les sophistes, à propos de cette question : *Si la vertu peut s'enseigner* (IVe siècle av. J.-C.).

Protée, dieu marin qui changeait de forme à volonté. V. ce mot aux *Notes*.

Protogène, peintre grec du temps d'Alexandre le Grand.

Proudhon, célèbre économiste et publiciste fr. (1809-1865).

Proust, habile et savant chimiste fr. (1755-1826).

Provence, anc. prov. de France, cap. *Aix*.

Proverbes (*livre des*), un des livres sapientiaux de l'Ancien Testament, attribué à Salomon. C'est un recueil de sentences morales et religieuses, et de maximes de conduite pour tous les états de la vie.

Proverbes de Th. Leclercq, petites comédies, où l'on trouve de jolies scènes et l'esprit du dialogue; vignettes amusantes et vraies de l'histoire, a dit M. Sainte-Beuve (1834-1838).

Providence, ville des Etats-Unis; 50,000 h.

Providence (*de la*), traité de Sénèque le Philosophe (Ier siècle ap. J.-C.).

Provinciales (*les*), ou *Lettres à un provincial*, ouvrage de polémique religieuse sous la forme épistolaire, par Pascal (1656), où le célèbre écrivain prit fait et cause pour ses amis de Port-Royal, qui étaient alors les ennemis des jésuites.

Provins (*vin*), ch.-l. d'arr. (Seine-et-Marne); 7,277 h. L'arr. a 5 cant., 100 comm., 53,529 h.

Prudence, poète latin chrétien du IVe siècle, d'origine espagnole.

Prudhomme (*M. Joseph*), type moderne de la nullité magistrale et satisfaite de soi, dont la mise en relief est due à Henri Monnier. M. Prudhomme se rencontre un peu partout, mais particulièrement dans la

petite bourgeoisie, où il se fait facilement reconnaître à la solennité banale de son langage. C'est à lui qu'on doit ces phrases aussi creuses que sonores, et d'une logique contestable : « *C'est mon opinion et je la partage... Le char de l'Etat va sombrer sur un volcan*, etc., etc. En littérature, et surtout dans la conversation, on donne la qualification de M. Prudhomme à tout individu qui se présente avec la majestueuse banalité de ce caractère.

Prudhomme (*Mémoires de Joseph*), ouvrages de M. H. Monnier, publié en 1857. Déjà, en 1852, le spirituel auteur avait fait jouer à l'Odéon une comédie en cinq actes, intitulée : *Grandeur et décadence de M. Prudhomme.* C'est dans cette pièce que se trouve ce mot si comique et devenu proverbial : « Ce sabre est le plus beau jour de ma vie. »

Prudhon, célèbre peintre fr. (1760-1823).

Prunelli, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 740 h.

Prusias (*dce*), roi de Bithynie chez qui Annibal s'empoisonna (192-148 av. J.-C.).

Prusse, royaume du centre de l'Europe ; 23,581,701 h. ; cap. *Berlin.*

Pruth (*te*), rivière d'Europe qui se jette dans le Danube.

Psamménit (*ite*), roi d'Egypte (526 av. J.-C.).

Psammétique ou **Psammitique**, roi d'Egypte de 656 à 617 av. J.-C.

Psaumes de David, chefs-d'œuvre de poésie lyrique, un des plus admirables livres de la Bible par l'éclat et la majesté des images et la grandeur des sujets (XIe siècle av. J.-C.).

Psyché, jeune fille d'une rare beauté que l'Amour épousa.

Psyché, poème mythologique, imité d'un épisode de l'*Ane d'or*, d'Apulée, par La Fontaine (1669).

Psyché, tragédie-ballet en cinq actes et en vers libres, par Molière (1671).

Psyché, statue en marbre, de Pradier (Salon de 1824), musée du Louvre.

Psyché par les zéphyrs (*enlèvement de*), tableau de Prudhon qui fut exposé à Paris en 1808.

Ptolémaïs (*ice*), nom de plusieurs villes de l'antiquité.

Ptolémée Ier Soter ou **Lagus**, roi d'Egypte après la mort d'Alexandre le Grand, et fondateur de la dynastie des Lagides ; m. en 285 av. J.-C.

Ptolémée II, **Philadelphe**, roi d'Egypte de 285 à 247 av. J.-C.

Ptolémée III, **Evergète**, roi d'Egypte de 247 à 222 av. J.-C.

Ptolémée IV, **Philopator**, roi d'Egypte de 222 à 205 av. J.-C.

Ptolémée V, **Epiphane**, roi d'Egypte de 205 à 181 av. J.-C.

Ptolémée VI, **Philométor**, roi d'Egypte de 181 à 146 av. J.-C.

Ptolémée VII, **Evergète**, roi d'Egypte ; m. en 117 av. J.-C.

Ptolémée VIII, **Soter**, roi d'Egypte de 117 à 107, puis de 88 à 81 av. J.-C.

Ptolémée IX ou **Alexandre Ier**, roi d'Egypte de 107 à 88 av. J.-C.

Ptolémée X ou **Alexandre II**, roi d'Egypte de 81 à 80 av. J.-C.

Ptolémée XI, **Aulète**, roi d'Egypte de 80 à 52 av. J.-C.

Ptolémée XII, roi d'Egypte de 52 à 48 av. J.-C.

Ptolémée XIII, **l'Enfant**, roi d'Egypte de 48 à 44 av. J.-C.

Ptolémée XIV, **Césarion**, fils de César et de Cléopâtre, roi d'Egypte de 42 à 30 av. J.-C.

Ptolémée, célèbre astronome, né en Egypte (IIe siècle av. J.-C.). Son système, qui consistait à placer la terre au centre du monde et à en faire un corps fixe, a été renversé par celui de Copernic.

Publication de l'édit de Charles-Quint introduisant l'inquisition dans les Pays-Bas (*la*), tableau de M. Leys, collection particulière.

Publicola. V. *Valérius Publicola.*

Publius Syrus (*uce*), poète latin vers l'an 44 av. J.-C., auteur de sentences et de maximes.

Puebla-de-los-Angeles (*ècè*), ville du Mexique ; 85,000 h., soutint un siége meurtrier contre les Français en 1863.

Pufendorf (*fène*), célèbre publiciste allemand (1632-1694).

Puget, célèbre sculpteur et peintre fr. (1622-1694).

Puget-Théniers, ch.-l. d'arr. (Alpes-Maritimes) ; 1.222 h. L'arr. a 6 cant., 48 comm., 23,400 h.

Puisaye, petit pays de l'anc. France, faisait partie du Gâtinais orléanais.

Puisaye (*le comte de*), officier royaliste, un des organisateurs de la chouannerie (1755-1827).

Puiseaux, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Pithiviers, 1.844 h.

Pujol (*Abel de*), célèbre peintre fr. (1785-1861).

Pujols (*jol*), ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne ; 753 h.

Pulchérie (*ké*), impératrice d'Orient (414-453).

Pultava, ville de Russie où Pierre le Grand vainquit Charles XII en 1709.

Punch (*the*), ou le *Polichinelle*, journal satirique anglais, de fondation

assez récente ; cette feuille, illustrée de dessins comiques, a dû sa fortune à la plume incisive de Thackeray et d'Albert Smith, et au crayon du célèbre Cruikshank. C'est le *Charivari* anglais.

Puniques (*guerres*), nom donné à trois guerres entre Rome et Carthage : la 1re de 264 à 241 ; la 2e de 219 à 201 ; la 3e de 149 à 146 av. J.-C.

Purgon (*M.*), personnage du *Malade imaginaire*, comédie de Molière. Son nom, voué à un ridicule éternel, est devenu proverbial pour caractériser le médecin formaliste et ignorant, qui attache une importance capitale aux prescriptions les plus insignifiantes.

Puritains d'Amérique (*les*), roman de F. Cooper, une de ses meilleures productions (1835).

Puritains d'Ecosse (*les*), ou les *Presbytériens*, roman de Walter Scott dont le sujet est le fanatisme des sectaires qui, pendant les dernières années du règne des Stuarts, se soulevèrent à différentes reprises pour maintenir le libre exercice de leur culte.

Putanges, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan ; 638 h.

Puteaux, commune du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis ; 9,428 h.

Putride (*mer*), partie S.-O. du Palus-Méotide ou mer d'Azov.

Puy (*le*), ch.-l. du dép. de la Haute-Loire, à 512 kil. S.-S.-E. de Paris ; évêché ; 19,532 h. L'arr. a 14 cant., 114 comm., 142,747 h.

Puy-de-Dôme, montagne d'Auvergne.

Puy-de-Dôme (*dép. du*), ch.-l. Clermont-Ferrand ; 5 arr., 50 cant., 456 comm., 566,463 h. 20e div. milit. Cour d'appel à Riom ; évêché à Clermont.

Puylaurens (*rince*), ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Lavaur ; 5,511 h.

Puy-l'Evêque, ch.-l. de c. (Lot). arr. de Cahors ; 2,541 h.

Puymirol, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen ; 1,487 h.

Puységur (*marquis de*), maréchal de France (1655-1743).

Puységur (*marquis de*), maréchal de camp sous Louis XVI (1752-1825).

Pycrochole, personnage de l'invention de Rabelais dans son livre de *Gargantua* ; c'est le type comique du conquérant à la façon de Pyrrhus. La Fontaine parle de ce personnage dans sa fable la *Laitière et le Pot au lait*.

Pydna, ville de Macédoine où Persée fut vaincu par Paul-Emile en 168 av. J. C.

Pygmalion, sculpteur célèbre de l'antiquité, s'éprit de la statue de Galatée, qui était son propre ouvrage, et l'épousa après qu'elle eut été animée par une déesse. On fait de fréquentes allusions à ce fait mythologique ; c'est ainsi que M. Jules Sandeau a dit : « Lucy était morne comme de coutume ; mais dès que le piano eut résonné sous ses doigts, elle s'anima tout d'un coup, ses yeux brillèrent d'un doux éclat, sa charmante figure s'illumina comme par enchantement. Tous ceux qui avaient été frappés de sa pâleur de marbre, s'imaginaient voir apparaître la *statue de Pygmalion*.

Pygmalion, célèbre tableau de Girodet, qui parut au Salon de 1819.

Pygmalion, roi de Tyr, frère de Didon (874-827 av. J.-C.).

Pylade, ami d'Oreste.

Pylos (*lôce*), nom de plusieurs villes de l'ancienne Grèce, sur l'une desquelles régna Nestor

Pyrame et Thisbé, personnages légendaires qui, dans les applications que l'on en fait, sont deux types d'amour conjugal. Le poète Théophile de Viau a composé sur ce sujet une tragédie qui fut représentée en 1617.

Pyrénées, chaîne de montagnes entre la France et l'Espagne. Ce mot est entré dans une des locutions littéraires les plus usitées. Charles II, roi d'Espagne, avait institué en mourant pour son héritier Philippe, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, lequel fut proclamé roi sous le nom de Philippe V. « Soyez bon Espagnol, lui dit Louis XIV en lui faisant ses adieux, c'est présentement votre premier devoir. Mais souvenez-vous que vous êtes Français, pour maintenir l'union entre les deux nations. » Il lui remit ensuite ses instructions, et lui dit, en l'embrassant, ce mot célèbre, qui explique et justifie sa politique : « *Il n'y a plus de Pyrénées.* » Ce mot a enrichi la langue d'une locution pittoresque, qui sert à faire comprendre qu'une fusion s'est opérée entre des familles, des peuples, des institutions, des coutumes, des idiomes, et que les barrières qui les séparaient ont cessé d'exister.

Pyrénées (*traité des*), entre la France et l'Espagne, en 1659.

Pyrénées (*dép. des* **Basses**-), ch.-l. Pau ; 5 arr., 40 cant., 558 comm., 426,700 h. ; 13e div. milit. Cour d'appel à Pau, évêché à Bayonne.

Pyrénées (*dép. des* **Hautes**-), ch.-l. Tarbes ; 3 arr., 26 cant., 480 comm.,

235,156 h.; 13e div. milit. Cour d'appel de Pau; évêché à Tarbes.

Pyrénées-Orientales (*dép. des*), ch.-l. Perpignan; 3 arr., 17 cant., 231 comm., 191,856 h.; 11e div. milit. Cour d'appel de Montpellier; évêché à Perpignan.

Pyrrhon, philosophe grec qui doutait de tout (340 av. J.-C.).

Pyrrhus (*ruce*), fils d'Achille et fondateur du royaume d'Epire.

Pyrrhus (*ruce*), roi d'Epire, fameux par ses luttes contre les Romains; tué en 272 av. J.-C.

Pythagore, fameux philosophe grec du VIe siècle av. J.-C., fondateur de la secte des pythagoriciens; enseigna la métempsycose.

Pythias (*âce*), ami de Damon. V. ce mot.

Pythiques (*Jeux*), se célébraient à Delphes en l'honneur d'Apollon Pythien.

Python, serpent monstrueux tué par Apollon sur le mont Parnasse.

Q

Quades, peuples de la Germanie.

Quadra-et-Vancouver (*koua-vère*), île du Grand océan Boréal; 490 kil. sur 130; ch.-l. *Victoria*.

Quarré-les-Tombes, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon; 2,208 h.

Quarterly Review (*the*), *la Revue trimestrielle*, un des plus importants recueils littéraires et politiques anglais, fondé en 1809 par Walter Scott.

Quasimodo, nom d'un des principaux personnages de *Notre-Dame de Paris*, roman célèbre où M. V. Hugo a peint la laideur physique unie à un sentiment qui en diminue l'horreur et le dégoût. C'est dans le premier sens qu'on y fait quelquefois allusion.

Quatrains de Pibrac, stances morales, où l'on remarque la force des pensées et la beauté des maximes; ces *quatrains* devinrent populaires dans toute l'Europe et même en Orient, mais le style un peu suranné fait qu'on ne les lit plus guère (1574).

Quatre-Cantons (*lac des*), lac de Suisse, entre les cantons d'Uri, d'Unterwald, de Schwitz et de Lucerne.

Quatremère, orientaliste fr. (1782-1857).

Quatremère de Quincy, savant archéologue fr. (1755-1849).

Québec, cap. du bas Canada; 70,006 h.

Quélen (*lin*) (*de*), archevêque de Paris (1778-1839).

Quélus (*le comte de*), un des mignons de Henri III.

Quentin Durward, un des plus intéressants ouvrages de Walter Scott, qui a pour sujet la peinture du caractère de Louis XI, l'histoire de ses démêlés avec Charles le Téméraire, et l'insurrection des Liégeois contre ce dernier prince (1823).

Quercy (*kèr*), ancien pays de France.

Queretaro, ville du Mexique devenue célèbre par la prise de l'empereur Maximilien, qui y fut fusillé le 19 juin 1867; 30,000 h.

Quérigut, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix; 686 h.

Quesnay, économiste fr. (1694-1774).

Quesnel (*ké-nel*) (*le Père*), théologien janséniste (1634-1719).

Quesnoy (*ké-noi*) (*le*), ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes; 3,569 h.

Quesnoy-sur-Deule (*ké*), ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille; 4,660 h.

Qu'est-ce que le tiers état? célèbre pamphlet politique de Sieyès, où l'auteur marque nettement son but par cette triple interrogation: « Qu'est-ce que le tiers état? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? Rien. Que demande-t-il? A devenir quelque chose. »

Questembert (*kès-tan-bèr*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 4,021 h.

Questions naturelles, discussions scientifiques de Sénèque le philosophe; ouvrage plein d'erreurs, mais agréable (Ier siècle après J.-C.).

Quettehou (*ké*), ch.-l. de c. (Manche), arr. de Valognes; 1,436 h.

Quiberon, ch.-l. de c. (Morbihan), dans une presqu'île du même nom, arr. de Lorient; 2,245 h. C'est là qu'eut lieu un des épisodes les plus sanglants de la Révolution.

Quiersy-sur-Oise, village du dép. de l'Aisne, où Charles le Chauve rendit, en 877, un célèbre édit consacrant l'hérédité des bénéfices.

Quiévrain, bourg de Belgique, sur la frontière de la France; 2,200 h.

Quillan, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux; 2,539 h.

Quillebœuf, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer; 1,372 h.

Quillet (*Claude*), médecin fr. et poète latin (1602-1661).

Quimper (*ère*), ch.-l. du dép. du Finistère, à 549 kil. O. de Paris. 13,159 h.; évêché. L'arr. a 9 cant., 62 comm., 133,756 h.

Quimperlé, ch.-l. d'arr. (Finistère); 6,253 h. L'arr. a 5 cant., 21 comm., 47,428 h.

Quinault, poète fr. (1635-1688).

Quinette, conventionnel; m. en 1821.

Quingey (*kin-gé*), ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon; 1,060 h.

Quintana, poète lyrique et dramatique espagnol (1772-1857).

Quinte-Curce (*ku-in*), célèbre historien latin du Ier siècle, auteur d'une *Histoire d'Alexandre*.
Quintilien (*ku-in*), célèbre rhéteur latin (42-120).
Quintin (*kin*), ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 3,411 h.
Quiroga, général espagnol (1784-1841).
Quissac, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan; 1,679 h.
Quito (*ki*), cap. de la république de l'Equateur, dans l'Amérique du Sud; 76,000 h.
Quotidienne (*la*), journal royaliste du temps de la Restauration, mais fondé en 1792; il a fait place au journal l'*Union*.

R

Raab, ville forte de Hongrie; 16,000 h.
Rabastens (*bace-tince*), ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes; 1,325 h.
Rabastens (*bace-tince*), ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac; 5,317 h.
Rabaut-Saint-Etienne, conventionnel girondin, décapité en 1793.
Rabbe, biographe fr. (1786-1830).
Rabelais, écrivain satirique, curé de Meudon, auteur de *Gargantua et Pantagruel* (1483-1553).
Racan, poète fr. (1589-1670).
Rachel, épouse de Jacob. Ce nom, un des plus poétiques de la Bible, a passé dans la littérature comme expression figurée servant à désigner le peuple juif, Jérusalem pleurant sur ses propres ruines et sur ses enfants captifs, qui ont suspendu leurs lyres aux saules du fleuve de Babylone, enfin, c'est *Rachel qui pleure et qui ne veut pas être consolée*.
Rachel, célèbre tragédienne de la Comédie-Française (1820-1858).
Racine (*Jean*), célèbre poète tragique fr., aussi parfait que Corneille, mais dans un genre plus doux; né à La Ferté-Milon en 1639; m. en 1699.
Racine (*Louis*), fils du précédent, auteur du poème de *La Religion* (1692-1763).
Radcliffe (*Anne*), célèbre romancière anglaise (1764-1823).
Radeau de la Méduse. V. *Méduse*.
Radegonde (*sainte*), épouse de Clotaire Ier (519-589).
Radet, général fr. (1762-1825).
Radet (*J.-B.*), spirituel vaudevilliste fr. (1751-1830).
Radetzky, feld-maréchal autrichien, vainqueur de Charles-Albert à Novare, en 1849 (1786-1857).
Radzivil, nom d'une ancienne et illustre famille lithuanienne.
Raffet, dessinateur fr. (1804-1860).
Raglan (*lord*), général anglais; m. du choléra dans l'expédition de Crimée, en 1855.
Raguse, ville des Etats autrichiens sur l'Adriatique; 7,000 h.
Raison philosophique et la raison catholique (*la*), ouvrage estimé, du Père Ventura (1852).
Raleigh (*lègue*) (*Walter*), favori d'Elisabeth, reine d'Angleterre, fut exécuté sous Jacques Ier (1552-1618).
Rama, dieu indien, septième incarnation de Vichnou, la principale divinité de la mythologie indoue.
Ramayana, ou *Histoire de la vie de Rama*, poème à la fois religieux et épique.
Rambervilliers, ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal; 5,310 h.
Rambouillet, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Oise); 4,725 h. L'arr. a 6 cant., 119 comm., 66,977 h.
Rambouillet (*hôtel de*), nom par lequel on désigne une société de personnes spirituelles qui se réunissaient chez Mme de Rambouillet, et qui exercèrent une heureuse influence sur le progrès de la littérature, de 1635 à 1665.
Rameau, célèbre compositeur fr. (1683-1764).
Rameau d'or (*le*), tableau de Turner, galerie Vernon (Angleterre) : Enée, conduit par la sibylle, s'empare du rameau d'or qui doit lui servir de talisman dans sa visite aux enfers. Paysage d'une grande beauté de lignes et d'un coloris excellent.
Ramel, général fr., assassiné à Toulouse en 1815.
Ramerupt, ch.-l. de c. (Aube), arr. d'Arcis-sur-Aube; 592 h.
Ramey (*Claude*), statuaire fr. (1754-1838).
Ramillies, village de Belgique, où Marlborough vainquit Villeroi en 1706.
Raminagrobis, personnage créé par Rabelais dans *Gargantua*. Pantagruel et Panurge le prennent pour juge à la suite d'une discussion. L'étymologie de ce mot est incertaine. Dans une farce du seizième siècle, il désigne les conseillers du parlement de Rouen, et forme deux mots : « C'est Gros-Raminas Grobis » Raminas est une onomatopée et signifie chat; faire du grobis signifiait faire de l'importance. Raminagrobis est donc un chat d'importance. Dans La Fontaine, Raminagrobis

est le nom du chat que la belette et le petit lapin prennent pour juge :

Rapportons-nous, dit-elle, à Raminagrobis.

Rampon, général fr. (1759-1842).
Ramsay (*rancé*), littérateur fr. (1686-1743).
Ramsgate, ville d'Angleterre, dans le comté de Kent; 12,000 h.
Ramus (*uce*), philosophe et grammairien fr., tué à la Saint-Barthélemy (1502-1572).
Rancé (*l'abbé de*), réformateur de la Trappe (1626-1700).
Randan, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1,790 h.
Rantzau (*Jean, comte de*), général danois (1492-1565).
Rantzau (*Josias, comte de*), maréchal de France; m. en 1650.
Ranz des vaches, air bucolique que les bouviers de la Suisse jouent sur la cornemuse en gardant le bétail dans les montagnes. Autrefois, dans les régiments suisses qui étaient à la solde de la France, la musique jouait souvent cet air. Mais ces sons rustiques avaient un charme si puissant pour les soldats, à qui ils rappelaient la patrie, qu'on finit par les interdire, pour mettre fin aux désertions qu'ils occasionnaient.
Raon-l'Etape (*ra-on*), ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié; 3,771 h.
Raoul, roi de France de 923 à 936.
Raphaël, archange.
Raphaël (*Sanzio*), le plus grand des peintres italiens; né à Urbin en 1483, m. en 1520.
Raphaël au Vatican, tableau d'Horace Vernet, musée du Luxembourg.
Raphaël, ouvrage de M. de Lamartine (1849), fragment détaché des *Confidences* du poète, un épisode de sa vie.
Rapin (*Nicolas*), poète fr., un des auteurs de la *Satire Ménippée* (1540-1608).
Rapin (*le Père*), jésuite, auteur de poésies latines (1621-1687).
Rapin-Thoyras, historien fr. (1661-1725).
Rapp, général fr. (1772-1821).
Rappahannock, rivière des Etats-Unis, qui prend sa source dans les montagnes Bleues et se jette dans la baie de Chesapeake; cours 200 kil.
Rapports du physique et du moral de l'homme, ouvrage important du physiologiste Cabanis (1802).
Rasori, médecin italien (1766-1837).
Rastadt, v. du grand-duché de Bade.
Ratisbonne, v. de Bavière; 27,850 h.
Raton. V. *Bertrand*.
Rau, savant orientaliste allemand (1603-1677).
Rauch, sculpteur prussien (1777-1857).
Raucourt, tragédienne fr. (1756-1815).
Raucourt, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Sedan; 1,405 h.
Ravaillac, assassin de Henri IV; écartelé en 1610.
Ravenne, ville d'Italie; 12,118 h.
Ravignan (*le Père de*), jésuite et célèbre prédicateur fr. (1795-1858).
Ravissement de saint Paul (*le*), chef-d'œuvre de Poussin, au Louvre: l'apôtre est enlevé au ciel par les anges; groupe superbe, rappelant par la sublimité des figures la fameuse *Vision d'Ezéchiel*. C'est la composition où l'artiste a montré le plus d'inspiration.
Raymond IV, comte de Toulouse, l'un des chefs de la première croisade (1042-1105).
Raymond VI, comte de Toulouse; dépouillé de ses Etats par Simon de Montfort (1156-1222).
Raymond VII, fils du précédent, lutta avec succès contre Amaury de Montfort (1197-1249).
Raynal (*l'abbé*), littérateur fr. (1713-1796).
Raynouard, poète fr. (1761-1836).
Rayons et les ombres (*les*), recueil de poésies, où l'on trouve de magnifiques pièces de vers, par Victor Hugo (1840).
Razzia en Ecosse (*une*), tableau de Mlle Rosa Bonheur (Exp. de 1867).
Ré (*île de*), île de l'océan Atlantique, dépend du dép. de la Charente-Inférieure; 18,000 h.
Réal (*André*), conventionnel (1752-1832).
Réal (*comte*), préfet de police sous l'Empire (1765-1834).
Réalmont, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi; 2,738 h.
Réaumur, physicien et naturaliste fr. (1683-1757).
Rebais, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Coulommiers; 1,081 h.
Rebecca, femme d'Isaac.
Rebecca à la fontaine, tableau de Poussin, au Louvre — de Murillo, au musée de Madrid — d'H. Vernet (Exp. de 1833 et de 1855).
Récamier, médecin fr. (1774-1852).
Récamier (*madame*), femme célèbre par son esprit et sa beauté (1777-1849).
Récarède I, roi des Visigoths d'Espagne, régna de 586 à 601.
Recey-sur-Ource, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Châtillon; 955 h.
Recherche de la vérité, traité philosophique de Malebranche (1674),

l'œuvre capitale de cet auteur, qui s'y montre disciple indépendant de Descartes.

Recherche de l'absolu (*la*), un des principaux ouvrages de H. de Balzac, sur les tourments d'esprit d'un alchimiste (1842-1852).

Recherches sur la France, ouvrage de Pasquier, riche en aperçus et plein d'érudition (1561).

Recherches sur l'entendement humain, d'après les principes du sens commun, ouvrage clair et solide du philosophe écossais Thomas Reid (1763).

Recherches physiologiques sur la vie et la mort, traité remarquable, un des principaux ouvrages de Bichat (1800).

Réchicourt, ch.-l. de c. (Meurthe); 973 h. Cédé à l'Allem.

Récits de l'histoire romaine, ouvrage de M. Amédée Thierry (1860-1864); très-estimé pour les recherches et l'érudition que l'auteur y a déployées.

Récits des temps mérovingiens, un des ouvrages historiques les plus remarquables d'Augustin Thierry (1840).

Réconciliation (*la*), ou les *Deux frères*, drame de Kotzebue, une de ses meilleures pièces (XVIIIe siècle).

Récréations académiques, ouvrage de Linné; dissertations pleines d'intérêt et d'aperçus ingénieux sur toutes les parties de l'histoire naturelle (1749-1763).

Récréations et joyeux devis, recueil de contes en prose, estimables seulement sous le rapport du style, par B. des Périers (1544).

Recueillements poétiques, ouvrage lyrique de Lamartine, inférieur à ses premières compositions (1839).

Redi, un des plus savants naturalistes de l'Italie (1626-1698).

Redon, ch.-l. d'arr. (Ille-et-Vilaine); 6,131 h. L'arr. a 7 cant., 48 comm., 85,879*h.

Redouté, peintre fr. (1759-1840).

Réflexions sur Lekain et sur l'art théâtral, ouvrage intéressant du fameux tragédien Talma (1825).

Régence (*la*), temps de la minorité de Louis XV.

Régents (*les*), tableau de G. Flinck, à l'hôtel de ville d'Amsterdam — de Ferd. Bol, au Leprosenhuys, à Amsterdam — de Fr. Hals, hôpital Sainte-Elisabeth, à Harlem. Ces compositions, peintes pour des corporations d'Amsterdam et de Harlem, se distinguent toutes les trois par la simplicité de la composition, la vérité des attitudes, l'expression des physionomies, et la beauté de la couleur.

Reggio (*règue-gio*), v. d'Italie; 21,170 h.

Regiomontanus (*uce*), astronome allemand (1436-1476).

Régis (*saint François*), surnommé l'*Apôtre du Velay* (1597-1640); fête le 16 juin.

Regnard (*re-nar*), poète comique fr. (1655-1709).

Regnault (*re-no*), peintre d'histoire fr. (1754-1831).

Regnault (*re-no*) **de Saint-Jean d'Angély**, homme d'Etat (1760-1819).

Règne animal, distribué d'après son organisation (*le*), savant ouvrage de G. Cuvier (1816).

Règnes de la nature (*les trois*), poème descriptif de Delille, fort inférieur au poème de Lucrèce *De la nature des choses*, et à l'*Hermès* d'André Chénier (1809).

Régnier (*Mathurin*), poète satirique fr. (1573-1613).

Régnier-Desmarais, grammairien et littérateur fr. (1632-1713).

Régulus (*uce*), consul, un des types les plus purs de ces vieux Romains pauvres, désintéressés, et dont toutes les passions se résumaient en une seule, l'amour de la patrie. Ce nom est un des plus légendaires de l'histoire. On sait qu'étant tombé entre les mains des Carthaginois, il fut envoyé à Rome, sur sa parole, pour proposer un échange de prisonniers, et qu'il dissuada héroïquement le sénat d'accepter les propositions de Carthage. Après avoir résisté aux embrassements de sa femme Marcia et de ses enfants, aux supplications de tous ses amis, il retourna à Carthage où l'attendaient les plus horribles supplices. On lui coupa les paupières, et on le plongea dans un sombre cachot, d'où il fut tiré quelques jours après et exposé, tout enduit de miel, à l'ardeur d'un soleil dévorant et aux piqûres insupportables des insectes. On l'enferma ensuite dans un tonneau hérissé de pointes de fer, qu'on fit rouler du haut en bas d'une montagne.

Reichstadt (*rèche-state*), v. des Etats autrichiens.

Reichstadt (*duc de*), fils de Napoléon Ier; né à Paris le 20 mars 1811; m. à Schœnbrünn en 1832.

Reid (*rèd*) (*Thomas*), célèbre philosophe écossais (1710-1796).

Reignier, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien; 1,270 h.

Reillanne, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier ; 1,516 h.

Reille (*le comte*), maréchal de France (1775-1860).

Reims (*rince*), ch.-l. d'arr. (Marne) ; 71,994 h.; archevêché, magnifique cathédrale. L'arr. a 10 cant., 182 comm., 161,248 h.

Reine de Chypre (*la*), charmant opéra d'Halévy, paroles de M. de Saint-Georges.

Reine de Saba visitant Salomon (*la*), tableau de Paul Véronèse, musée de Turin.

Reine de Saba (*l'embarquement de la*), chef-d'œuvre de Claude Lorrain, à la National Gallery : une princesse et sa cour, en costumes du XVIIe siècle, s'embarquent dans un port bordé de palais et de jardins magnifiques ; superbe marine éclairée par les rayons d'or du soleil levant.

Reine des fées (*la*), poème célèbre de l'Anglais Spenser ; composition allégorique en douze chants ; œuvre inégale, où l'on trouve une admirable description du désespoir (1590-1596).

Reinhard, théologien et moraliste protestant de l'Allemagne (1753-1812).

Reinhold, philosophe allemand (1758-1823).

Reisebilder, ou *Impressions de Voyages*, ouvrage de H. Heine, que la jeunesse allemande accueillit avec enthousiasme (1826).

Reiset, général fr. (1775-1836).

Religion (*la*), poème en six chants, un des plus beaux ouvrages du second ordre, par Louis Racine (1742).

Religion vengée (*la*), poème estimable du cardinal de Bernis (1797).

Rémalard, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne ; 1,745 h.

Remarques sur la langue française, ouvrage du savant Vaugelas, qui a contribué à fixer notre langue (1647).

Rembrandt (*ran-bran*), célèbre peintre hollandais (1606-1674).

Remi (*saint*), archevêque de Reims, baptisa Clovis en 496.

Remiremont, ch.-l. d'arr. (Vosges) ; 6,074 h. L'arr. a 4 cant., 40 comm., 73,722 h.

Rémouleur (*le*), en italien l'*Arrotino*, célèbre statue antique, au musée des Offices (Florence) : figure d'esclave, au front chauve et déprimé, aiguisant sur une pierre un couteau à lame recourbée, et levant les yeux, comme pour attendre un ordre ; on croit que cette figure a fait partie d'un groupe représentant le supplice de Marsyas ; l'attitude, le regard, le modelé sont rendus avec un talent supérieur. On voit une copie en bronze de cette statue, au jardin des Tuileries.

Remoulins, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès ; 1,452 h.

Rémusat, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Nyons ; 641 h.

Rémusat (*madame de*), auteur de l'*Education des femmes* (1780-1821).

Rémusat, orientaliste fr. (1788-1832).

Renaissance, époque de la restauration des lettres et des arts, sous François Ier.

Renard (*le*), célèbre poème épique de Gœthe (1794).

Renau d'Eliçagaray, ingénieur de la marine, inventeur des galiotes à bombe (1652-1719).

Renaud, un des héros les plus intrépides du poème du Tasse, la *Jérusalem délivrée*. C'est l'Achille chrétien, mais qui se laisse longtemps retenir loin de l'armée des croisés dans les jardins et la demeure de l'enchanteresse Armide. C'est en ce sens que les écrivains y font souvent allusion pour caractériser l'homme fort qui oublie ses devoirs au sein des plaisirs.

Renaud dans les jardins d'Armide, tableau d'Augustin Carrache, musée des Etudes (Naples) — du Dominiquin, au Louvre — de Téniers, au musée de Madrid — de Poussin, musée de Berlin.

Renaud de Montauban, le plus célèbre, après Roland, de tous les paladins chantés par l'Arioste. Fils du duc Aymon, frère de Bradamante et cousin de Roland, ce héros brille du plus vif éclat dans tout le cours du poème, autant par la générosité de ses sentiments et la noblesse de son âme que par la grandeur et le nombre de ses exploits. Il montait le fameux cheval Bayard et portait l'armet de Mambrin.

Renaudot, médecin fr., fondateur de la *Gazette de France* en 1631.

Rendez-vous de chasse (*le*), chef-d'œuvre d'Adrien van de Velde (1669), musée Van der Hoop, Amsterdam : richesse de la composition, finesse et pureté de la couleur.

Rendu (*Ambroise*), écrivain fr., inspecteur général des études (1778-1860).

René d'Anjou, dit **le Bon roi René**, régna à Naples (1408-1480).

René, un des plus beaux ouvrages de Chateaubriand, où l'écrivain se met lui-même en scène sous le nom de son héros (1805). René est resté le

type de ces âmes maladives qui s'épuisent dans l'inertie de leurs facultés, dans le sentiment vague de l'infini et le dégoût de la réalité.

Reniement de saint Pierre (*le*), tableau de Téniers, au Louvre.

Rennequin-Sualem (*ème*), habile mécanicien liégeois, construisit la machine de Marly (1644-1708).

Rennes, ch.-l. du dép. d'Ille-et-Vilaine, à 352 kil. O.-S.-O. de Paris; évêché; 52,044 h. L'arr. a 10 cant., 78 comm., 150 726 h.

Renommée, divinité allégorique.

Renouard, bibliographe fr. (1765-1853).

Renwez (*ran-vé*), ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; 1,679 h.

Réole (*la*), ch.-l. d'arr. (Gironde); 4 096 h. L'arr. a 6 cant., 103 comm., 51,961 h.

Repas des arquebusiers (*le*), tableau de Frans Hals, à l'hôtel de ville de Harlem : réunion de portraits d'un dessin accusé, large et expressif, d'une couleur vigoureuse et solide.

Repas chez Simon le Pharisien (*le*), tableau de Paul Véronèse, au Louvre.

Repos éternel (*le*), statue antique, au Louvre.

Repos (*le*), tableau de M. Puvis de Chavannes (1864), musée d'Amiens.

Repos de la Sainte Famille (*le*), tableau de Sébastien Bourdon, au Louvre.

République (*la*), dialogues de Platon, formant un traité en douze livres; œuvre didactique, où l'on admire la richesse des développements oratoires et la magnificence des tableaux.

République (*de la*), ouvrage en dialogues sur la constitution romaine et sur l'idéal politique; le chef-d'œuvre de Cicéron, qui a surpassé Platon dans cet ordre de questions philosophiques (l'an 54 av. J.-C.). On n'en possède que des fragments.

République (*de la*), ou *du Gouvernement*, ouvrage de philosophie politique, par Bodin (1577).

Requesens, général et homme d'Etat espagnol; m. en 1576.

Requête des dictionnaires (*la*), par Ménage; satire ingénieuse qui ferma à son auteur les portes de l'Académie (XVIIe siècle).

Requiem (*le*) de Mozart, chef-d'œuvre musical, dont toutes les parties présentent des beautés de premier ordre.

Réquista, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 4,330 h.

Résistance (*la*), bas-relief de M. Etex, arc de triomphe de l'Etoile.

Ressons (*re-çon*), ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne; 925 h.

Restauration, rétablissement des Bourbons, de 1814 à 1830.

Restaut, grammairien fr. (1696-1764).

Restout, peintre fr. (1692-1768).

Résurrection de Lazare (*la*), tableau de Rubens, musée de Berlin — de Jouvenet, au Louvre — de Sébastien del Piombo, à la National Gallery — de L. Bassan, académie de Venise — du même, musée des Etudes (Naples) — eau-forte de Rembrandt.

Rethel, ch.-l. d'arr. (Ardennes); 7 086 h. L'arr. a 6 cant., 111 comm., 61,330 h.

Rétiers, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Vitré; 3,084 h.

Rétif de la Bretonne, romancier fr. aussi fécond que bizarre (1734-1806).

Retour imprévu (*le*), comédie en un acte et en prose, de Regnard (1700).

Retour du doge André Contarini (*le*), tableau de Paul Véronèse, palais ducal à Venise : le clergé et les sénateurs s'avancent processionnellement à la rencontre du doge, vainqueur des Génois (1378).

Retour du doge Sébastien Ziani (*le*), chef-d'œuvre de Léandre Bassan, palais ducal à Venise : le doge, vainqueur de l'empereur Frédéric Barberousse, est reçu par le pape Alexandre III.

Retour de la promenade (*le*), tableau d'Albert Cuyp, au Louvre.

Retour du fils maudit (*le*), tableau de Greuze, au Louvre.

Retour de l'enfant prodigue (*le*), tableau de Murillo, collection du duc de Sutherland (Londres).

Retraite de Russie (*épisode de la*), le meilleur tableau de Charlet, musée de Lyon : le lamentable désastre est rendu de la façon la plus simple et la plus émouvante.

Retz (*rèce*) (*Paul de Gondi, cardinal de*), coadjuteur de Paris, joua un rôle très-important dans les troubles de la Fronde; a laissé d'intéressants *Mémoires* (1614-1679).

Reuchlin, savant philologue allemand (1455-1522).

Réunion (*île de la*), autrefois *île Bourbon*, à l'E. de l'Afrique, colonie française; 205,972 h.

Reuss, rivière de Suisse.

Rêve de bonheur (*le*), tableau de Papety (Salon de 1843) : belle composition popularisée par la gravure de Jazet.

Revel, ville de la Russie; 27,000 h.

Revel, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Villefranche ; 5,629 h.

Revigny, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc ; 1,535 h.

Révolte du Caire (*la*), tableau de Girodet-Trioson, musée de Versailles.

Révolution d'Angleterre (*histoire de la*), par M. Guizot, ouvrage estimé ; narration exacte et philosophique, mais froide et sèche (1827-1851).

Révolution d'Angleterre (*histoire de la*), depuis l'avénement de Jacques II, composition éloquente et colorée, exacte et savante, par Macaulay (1848-1855). Cet ouvrage, justement admiré, a été traduit dans toutes les langues.

Révolution française (*réflexions sur la*), ouvrage de l'orateur anglais Burke, qui fut réfuté même en Angleterre (1790).

Révolution française (*histoire de la*), par M. Thiers, narration claire, rapide et dramatique (1823-1827).

Révolution française (*histoire de la*), par M. Mignet ; résumé brillant, un des meilleurs livres en ce genre (1824).

Révolution française (*histoire de la*), par Th. Carlyle ; œuvre étrange et satirique, mais puissante et hardie (1837).

Révolution française (*histoire de la*), par M. Michelet ; suite de l'*Histoire de France* du même auteur (1847-1853).

Révolutions de France et de Brabant, journal de Camille Desmoulins, rédigé avec une extrême vigueur de pensée et de style (1789-1791).

Révolutions de Portugal, ouvrage de Vertot ; narration élégante et dramatique (1689).

Révolutions de Suède, ouvrage historique de Vertot ; récit coloré (1696).

Révolutions des globes célestes (*des*), ouvrage de Copernic, exposant le système astronomique qui porte son nom (1543).

Révolutions d'Italie (*histoire des*), par Ferrari, œuvre capitale du célèbre fédéraliste italien.

Révolutions romaines, ouvrage historique de Vertot ; narration facile, mais dépourvue de vues philosophiques (1719).

Revue britannique (*la*), important recueil périodique, destiné à faire connaître le mouvement social et littéraire de l'Angleterre ; fondé à Paris en 1825 par MM. Berton et Saulnier, et dirigé depuis 1835 par M. Amédée Pichot. La collection de cette intéressante Revue renferme des articles originaux, aussi bien que des traductions des principales revues anglaises et écossaises.

Revue d'Edimbourg (*la*), en anglais *The Edinburgh Review*, célèbre recueil périodique, fondé en 1802, rédigé par Sidney Smith, Horner, Brougham, Jeffrey, et les plus illustres publicistes, critiques et poètes de l'Angleterre. Aucune revue critique ne peut être mise en parallèle avec cette publication, dont l'influence est considérable.

Revue des Deux-Mondes, célèbre revue française, littéraire, politique, scientifique, etc., fondée en 1829 par MM. Ségur, Dupeyron et Mauroy, et dirigée depuis 1831 par M. Buloz. Ce recueil s'est placé au premier rang des publications périodiques qui ont conquis en littérature et en politique un ascendant considérable sur l'opinion. Toutes les grandes bibliothèques en possèdent une collection.

Revue de Paris (*la*), recueil littéraire fondé en 1829 par M. Véron, et qui n'existe plus aujourd'hui.

Revue rétrospective, intéressant recueil historique et littéraire, publié par M. Taschereau, de 1833 à 1837, et devenu exclusivement politique en 1848.

Rewbell (*re-bèl*), conventionnel, membre du Directoire (1746-1810).

Reynier, un des plus habiles généraux du premier Empire (1771-1814).

Reynolds, peintre anglais (1723-1792).

Rhadamante, juge des Enfers.

Rhadamiste et Zénobie, tragédie de Crébillon, celle où éclate tout son génie dramatique (1711). Elle plaça l'auteur auprès des grands maîtres de la scène.

Rhéa Sylvia, mère de Romulus et de Rémus.

Rhée, la même que Cybèle.

Rhétie (*ci*), ancienne contrée au N. de l'Italie.

Rhétorique, ouvrage d'Aristote, un des livres les plus estimés que l'antiquité nous ait légués (IVe siècle av. J.-C.).

Rhin, fleuve d'Europe ; source dans les Alpes, embouchure dans la mer du Nord ; cours 1,300 kil.

Rhin (*le*), récit en prose, reproduisant les souvenirs d'un voyageur artiste et poète, par Victor Hugo (1842).

Rhin allemand (*le*), chanson patriotique par Alfred de Musset, improvisée en 1840, réponse alerte, vive, mordante, écrasante, faite à un

chant du poète allemand Becker, qui commençait ainsi : « *Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand...* » Voici les deux premiers vers de la réplique :

Nous l'avons eu votre Rhin allemand ;
Il a tenu dans notre verre...

Rhin (*dép. du Bas-*), ch.-l. Strasbourg.; 4 arr. 33 cant., 541 comm., 588,970 h. 6e div. milit. Cour d'appel à Colmar ; évêché à Strasbourg. Cédé à l'All.

Rhin (*dép. du Haut-*), ch.-l. Colmar; 3 arr., 30 cant., 490 comm., 530,285 h. 6e div. milit. Cédé à l'Allem. moins Belfort et partie de l'arr. de ce nom.

Rhode-Island, un des Etats unis de l'Amérique du Nord; 174,621 h.

Rhodes, île de l'Archipel; 28,000 h.

Rhodes (*colosse de*), une des sept merveilles du monde, énorme statue d'Apollon, en airain, placée à l'entrée du golfe de Rhodes, et qui fut renversée par un tremblement de terre.

Rhône, fleuve de France; source en Suisse au mont Saint-Gothard, embouchure dans la Méditerranée ; cours 860 kil.

Rhône et la Saône (*le*), groupe en marbre des frères Coustou, jardin des Tuileries — même sujet, en bronze, hôtel de ville de Lyon.

Rhône (*dép. du*), ch.-l. Lyon ; 2 arr., 29 cant., 264 comm., 670,247 h. 8e div. milit. Cour d'appel et archevêché à Lyon.

Riaillé, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. d'Ancenis ; 2,213 h.

Rians (*rian*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles; 2,579 h.

Ribeauvillé, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Colmar ; 7,146 h. Cédé à l'All.

Ribécourt, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne ; 709 h.

Ribemont, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin ; 3,126 h.

Ribera, peintre espagnol (1588-1659).

Ribérac, ch.-l. d'arr. (Dordogne) ; 3,578 h. L'arr. a 7 cant., 84 comm., 68,708 h.

Ribiers, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; 1,161 h.

Ricci (*rit-chi*), général des jésuites (1703-1775).

Riccoboni, écrivain et directeur de la Comédie-Italienne, à Paris (1677-1753).

Riccoboni (*madame*), auteur de romans estimés (1713-1792).

Riceys (*cé*) (*les*), ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Seine ; 2,957 h.

Richard Ier, Cœur de Lion, roi d'Angleterre de 1189 à 1199.

Richard Cœur de Lion, opéra de Grétry, paroles de Sedaine (1784). C'est là que se trouve le fameux air : *O Richard ! ô mon roi !...* chanté par le poète troubadour Blondel, ainsi que le refrain si connu :

Quand les bœufs vont deux à deux,
Le labourage en va mieux.

Richard II, roi d'Angleterre de 1377 à 1399.

Richard III, roi d'Angleterre de 1483 à 1485.

Richard III, drame historique de Shakspeare, en cinq actes (1597). C'est là que se trouve cette fameuse exclamation de Richard à la bataille de Bosworth, au moment où son rival, le comte de Richmond, commence à l'emporter. Richard, à la vue des bataillons ennemis qui s'avançaient en bon ordre, parut frappé de vertige, et, saisi tout à coup d'une sorte de frénésie, s'écria plusieurs fois hors de lui-même : « *Un cheval! un cheval! Mon royaume pour un cheval!* » Puis, lorsqu'on lui eut amené son coursier de bataille, il s'enfonça comme un forcené au milieu des rangs pour joindre son rival, et tomba percé de coups.

Dans l'application qu'en font les écrivains, l'exclamation de Richard signifie qu'on est disposé à tout sacrifier pour la possession d'une chose ardemment désirée.

Richard Lenoir, manufacturier fr. (1765-1840).

Richardson (*sone*), romancier anglais, auteur de *Clarisse Harlowe* (1689-1761).

Richelet, grammairien fr. (1631-1698).

Richelieu (*cardinal de*), ministre de Louis XIII, un des plus grands hommes d'Etat qu'ait eus la France (1585-1642).

Richelieu (*le tombeau du cardinal de*), mausolée orné de figures allégoriques, l'un des plus beaux ouvrages de Girardon, à la Sorbonne.

Richelieu ramenant Cinq-Mars prisonnier, chef-d'œuvre de P. Delaroche (1829), exposé au Salon de 1831 : petit tableau, destiné à faire pendant au *Mazarin mourant ;* même originalité de composition ; même finesse de touche ; même charme de couleur.

Richelieu (*portrait du cardinal de*), tableau de Ph. de Champaigne, au Louvre.

Richelieu (*duc de*), joua un rôle brillant à la cour sous Louis XIV et sous la Régence (1696-1788).

Richelieu (*duc de*), ministre sous Louis XVIII (1766-1822).

Richelieu, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon; 2.542 h.
Richemont (*le comte de*), connétable de France sous Charles VII (1393-1458).
Richmond, cap. de la Virginie, dans les États-Unis; 37,000 h.
Richepanse, général fr. (1770-1802).
Richer, chroniqueur fr.; m. vers 1010.
Richerand, chirurgien fr. (1779-1840).
Richesse des nations (*recherches sur la nature et les causes de la*), ouvrage célèbre d'Adam Smith, inaugurant un nouveau système d'économie politique, qui se résume dans cette formule : *Laissez faire, laissez passer*, phrase qui a passé en proverbe, et qui appartient à l'économiste français Quesnay (1776).
Richter (*ère*), dit **Jean-Paul**, célèbre écrivain allemand (1763-1825).
Ricimer (*ère*), général romain; m. en 472.
Ricochets (*les*), ingénieuse et vive comédie, de Picard (1807).
Riego (*y Nuñez*), général espagnol, s'immortalisa par sa valeur et son patriotisme. L'hymne qui porte son nom, paroles d'Evariste San-Miguel, musique de Huerta, est devenu le chant national des Espagnols.
Rienzi (*ri-in-zi*), chef d'une insurrection populaire à Rome en 1347; tué dans une émeute en 1354.
Rienzi, *le dernier des tribuns*, ouvrage historique, de Lytton-Bulwer, qui passe pour le chef-d'œuvre de l'auteur (1835).
Rieumes, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret; 2,171 h.
Rieupeyroux, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche; 2.956 h.
Rieux, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret; 2,211 h.
Riez, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 2,575 h.
Riga, ville et port de Russie, 77,463 h.
Riga (*golfe de*), ou **de Livonie**, formé par la mer Baltique.
Rigaud, peintre fr. (1659-1743).
Rignac, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1,808 h.
Rigny, vice-amiral fr. (1783-1835).
Rimini, ville du royaume d'Italie; 16,000 h.
Rinuccini, poète florentin qui suivit Marie de Médicis en France, m. en 1621.
Rio-de-la-Plata. V. *Plata*.
Rio-Janeiro, cap. du Brésil; 296,466 h.
Riom (*rion*), ch.-l. d'arr. (Puy-de-Dôme); 10.770 h. Cour d'appel. L'arr. a 13 cant., 132 comm., 145,766 h.
Riom-ès-Montagne (*rion*), ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac; 2 700 h.
Rioz, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 972 h.
Riquet, construisit le canal du Midi (1604-1680).
Riquet à la Houppe, titre d'un conte de Perrault, un de ses plus charmants, de ses plus ingénieux, où une fable gracieuse et simple montre que l'amitié nous empêche de voir les défauts de ceux que nous aimons, et leur prête les qualités dont nous sommes doués nous-mêmes. « Quiconque est aimé est aimable, dit le conteur; on ne voit jamais rien de ridicule dans un bon camarade et un ami. »
Le jeune Riquet à la Houppe, ainsi appelé parce qu'il vint au monde avec une houppe de cheveux sur la tête, est le modèle de ceux qui font oublier la laideur du corps par la beauté de l'âme et la grâce de l'esprit.
Riscle, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande; 1,752 h.
Rivarol, littérateur fr. (1754-1801).
Rive-de-Gier (*jiè*), ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Étienne, 13,946 h.
Rives, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Saint-Marcellin; 2,543 h.
Rivesaltes, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan; 5,517 h.
Rivoli, village d'Italie, où Bonaparte vainquit les Autrichiens en 1797.
Rixe (*la*), tableau d'Adrien Bauwer, musée de Munich : des joueurs se querellent; l'action est des plus animées; la couleur a une puissance et une harmonie extraordinaires — du même, au musée de Dresde — de M. Meissonier (Expos. univ. 1855) ; sacripants en costume du XVIe siècles, peints avec une finesse et en même temps avec une force de touche remarquable.
Rizzio (*rid-zio*), favori de Marie Stuart, égorgé sous ses yeux en 1566.
Roanne, ch.-l. d'arr. (Loire); 20,037 h. L'arr. a 10 cant., 112 comm., 149,975 h.
Robe de satin (*la*), chef-d'œuvre de Terburg, musée d'Amsterdam : le personnage principal est une jeune femme vêtue de satin blanc; coloris fin et harmonieux, expression d'une grande justesse. On intitule encore ce tableau : le *Conseil paternel*.
Robert le Fort, tige de la race des capétiens; m. en 866.
Robert Ier, roi de France de 922 à 923.
Robert II, le Pieux, fils de Hugues Capet; régna de 996 à 1031.
Robert Ier, le Diable, duc de Normandie de 1028 à 1035
Robert le Diable, célèbre opéra en

cinq actes, musique de Meyerbeer, paroles de Scribe.

Robert Ier, frère de saint Louis; fut tué à Mansourah en 1250.

Robert de Courtenay, empereur latin de Constantinople de 1219 à 1228.

Robert le Bref et **le Débonnaire**, empereur d'Allemagne de 1400 à 1410.

Robert Ier, roi d'Ecosse. V. *Bruce*.

Robert II, Stuart, roi d'Ecosse de 1370 à 1390.

Robert III, Stuart, roi d'Ecosse de 1390 à 1406.

Robert (*Léopold*), célèbre peintre fr. (1794-1835).

Robert-Macaire, type moderne de la friponnerie adroite et audacieuse, qui doit sa popularité au talent dramatique de M. Frédérick-Lemaître.

Robert-Robert (*aventures de*), livre amusant, à l'usage de la jeunesse, par M. L. Desnoyers (1840).

Robertson (*sone*), historien anglais (1721-1793).

Roberval, mathématicien fr. (1602-1675).

Robespierre (*Maximilien*), avocat d'Arras, conventionnel démagogue; régna par la terreur au moyen du Comité de salut public dont il était l'âme; fut renversé le 9 thermidor (26 juillet), et périt sur l'échafaud où il avait fait monter tant de victimes (1759-1794).

Robespierre, frère puîné du précédent, conventionnel; périt sur l'échafaud en 1794.

Robin Hood, redoutable chef de proscrits qui vivait sous Richard Cœur de Lion, et qui a été popularisé par une foule de ballades.

Robinson, titre et principal personnage d'un roman de Daniel de Foë, dont la popularité n'a jamais été égalée. C'est le récit des aventures d'un homme qui, jeté seul dans une île déserte, trouve cependant les moyens de se suffire et même de se créer un bonheur relatif. On compare quelquefois à Robinson un homme dont la position offre quelque chose d'analogue à celle du type primitif.

Robinson suisse (*le*), livre à l'usage de l'enfance, par Mme de Montolieu; c'est une imitation du précédent.

Robiquet, chimiste fr., auteur de plusieurs découvertes importantes (1780-1840).

Roboam (*ame*), fils de Salomon, roi de Juda de 962 à 946.

Rob-Roy, chef d'une bande de déprédateurs écossais et héros d'un des romans de Walter Scott.

Rob-Roy, ouvrage fort populaire en Angleterre, par Walter Scott (1818).

Roch (*saint*), né à Montpellier en 1295, se voua au soulagement des pestiférés; il allait succomber lui-même au fléau dans un lieu solitaire, lorsqu'il fut découvert par un *chien* dont le maître le fit soigner et lui sauva la vie; fête le 16 août.

Rochambeau, commanda les troupes françaises envoyées au secours des Américains (1750-1813).

Roche (*la*), ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville; 3,020 h.

Roche-Bernard (*la*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 1,213 h.

Roche-Canillac (*la*), ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 503 h.

Roche-Derrien (*la*), ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion; 1,620 h.

Rochechouart, ch.-l. d'arr. (Haute-Vienne); 4,159 h. L'arr. a 5 cant., 30 comm., 48,575 h.

Rochefort, littérateur fr. (1731-1788).

Rochefort, ch.-l. d'arr. (Charente-Inférieure); 28,299 h. L'arr. a 5 cant., 41 comm., 67,860 h.

Rochefort, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle; 502 h.

Rochefort, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand; 1,473 h.

Rochefort-en-Terre, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 678 h.

Rochefoucauld (*la*), ch.-l. de c. (Charente, arr. d'Angoulême; 2,621 h.

Rochelle (*la*), ch.-l. du dép. de la Charente-Inférieure, à 467 kil. S.-O. de Paris; évêché; 19,506 h. L'arr. a 7 cant., 55 comm., 80,109 h.

Rochemaure, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas; 1,195 h.

Rocheservière, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon; 1,901 h.

Rochester (*ère*), ville d'Angleterre (Kent); 13,000 h. Evêché.

Rochette (*Raoul*), archéologue fr. (1789-1854).

Rochette (*la*), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 1,219 h.

Rocheuses (*montagnes*), dans l'Amérique du Nord.

Rocroi, ch.-l. d'arr. (Ardennes); 2,281 h.; victoire de Condé sur les Espagnols en 1643. L'arr. a 5 cant., 71 comm., 50,076 h.

Rôdeur (*le*), en anglais *The Rambler*, feuille littéraire et morale, publiée avec un grand succès, par Samuel Johnson (1750-1752).

Rodez ou **Rhodez** (*dè-ze*), ch.-l. du dép. de l'Aveyron, à 607 kil. S. de Paris, évêché, 12,111 h. L'arr. a 11 cant., 76 comm., 108,885 h.

Rodilard, littéralement *ronge-lard*, nom créé par Rabelais pour désigner

le chat. La Fontaine se l'est approprié et l'a mis en scène dans deux de ses fables :

Un chat nommé *Rodilardus*,
Faisait de rats telle déconfiture,
Que l'on n'en voyait presque plus,
Tant il en avait mis dedans la sépul-
[ture.
(*Conseil tenu par les rats.*)

J'ai lu chez un conteur de fables,
Qu'un second *Rodilard*, l'Alexandre
[des chats,
L'Attila, le fléau des rats,
Rendait ces derniers misérables.
(*Le Chat et le vieux Rat.*)

Rodney, amiral anglais (1717-1792).

Rodogune, tragédie de P. Corneille (1656), celle de ses pièces que le grand tragique affectionnait le plus.

Rodolphe Ier, roi de la Bourgogne Transjurane de 888 à 912.

Rodolphe II, fils du précédent, roi d'Italie en 922, roi d'Arles en 933; m. en 937.

Rodolphe III, dernier roi d'Arles de 993 à 1032.

Rodolphe de Souabe, fut roi de Germanie en 1077 ; m. en 1080.

Rodolphe Ier de Habsbourg, empereur d'Allemagne de 1273 à 1291.

Rodolphe II, empereur d'Allemagne de 1576 à 1611.

Rodomont, personnage du *Roland furieux*, de l'Arioste, qui se faisait remarquer par ses airs de matamore et ses fanfaronnades. Son nom est depuis passé en proverbe pour caractériser tout homme qui affiche les mêmes allures. *Faire le Rodomont*, c'est-à-dire le faux brave, le fanfaron.

Rodrigue ou **Roderic**, dernier roi des Visigoths d'Espagne de 710 à 711.

Rœderer (*ré-de-rère*) (*comte*), homme d'Etat sous l'Empire (1754-1835).

Rœmer, astronome danois, détermina la vitesse de la lumière (1644-1710).

Roger Ier, fils de Tancrède de Hauteville, conquit la Sicile et y régna sous le titre de grand comte (1031-1101).

Roger II, fils du précédent, grand comte, puis roi des Deux-Siciles de 1101 à 1154.

Roger délivrant Angélique, tableau de Ingres, musée du Luxembourg, à Paris.

Roger Bontemps, création d'un auteur facétieux du XVIe siècle, dont Béranger a fait le type de l'homme gai, joyeux et insouciant :

Aux gens atrabilaires
Pour exemple donné,
En un temps de misères
Roger Bontemps est né.
Vivre obscur à sa guise,
Narguer les mécontents :
Eh gai ! c'est la devise
Du gros Roger Bontemps.

Rogers (*Samuel*), poète anglais (1762-1855).

Rogliano, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 1,770 h.

Rogniat, général fr. (1767-1840).

Roguet (*comte*), général fr. (1770-1846).

Rohan, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel ; 566 h.

Rohan (*Henri, duc de*), chef des calvinistes sous Louis XIII (1579-1638).

Rohan (*chevalier de*), après une vie brillante, entra dans un complot et fut décapité en 1674.

Rohan (*prince de*), cardinal, fut compromis dans l'affaire du *collier* (1734-1803).

Rohrbach (*ror-bak*), ch.-l. de c. (Moselle) ; 1,200 h. Cédé à l'Allem.

Rohrbacher (*l'abbé*), auteur d'une savante *Histoire universelle de l'Église catholique* (1789-1856).

Roi de la fève (*le*), tableau de Jordaens, au Belvédère, à Vienne ; l'un des meilleurs ouvrages de l'auteur pour la puissance et la clarté de la couleur.

Roi boit (*le*), tableau de Jordaens, au Louvre.

Roi Lear (*le*), drame émouvant de Shakspeare, dont l'ingratitude trop fréquente des enfants forme le sujet (1604).

Roi Lear (*le*), tragédie de Ducis, imitée de Shakspeare (1783).

Roi d'Yvetot, roi plus ou moins authentique d'un petit pays de la Normandie, dont le nom est resté proverbial pour son humeur joviale et débonnaire. Ce type a été surtout popularisé par une chanson de Béranger.

Roi s'amuse (*le*), drame historique sur François Ier et Triboulet, le fou ou bouffon de ce prince, par Victor Hugo (1832), pièce qui fut interdite dès la seconde représentation.

Rois (*Livres des*), livres canoniques de l'Ancien Testament, contenant l'histoire du peuple juif depuis l'établissement de la dignité royale.

Roisel, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne ; 1,905 h.

Roland, paladin fameux, neveu de Charlemagne, immortalisé par le poème de l'Arioste. Son épée, la fameuse Durandal, a été célébrée par nos anciens chroniqueurs. Le neveu de Charlemagne en frappa un coup si terrible dans la vallée de Ronce-

vaux, qu'il pratiqua dans le rocher une ouverture qui a conservé le nom de *Brèche de Roland*. Les écrivains font de fréquentes allusions à cette redoutable épée

Roland amoureux, poème célèbre de Boïardo, un des plus importants de la littérature italienne ; il a ouvert les voies à l'épopée romanesque (1495).

Roland furieux, célèbre poème héroï-comique de l'Arioste; ouvrage immortel, où le plaisant et le sérieux, le gracieux et le terrible, se mêlent avec un art inimitable (1516 et 1532).

Roland, opéra de Quinault, et l'une de ses principales tragédies lyriques (1685), musique de Lulli.

Roland, ministre en 1792, ami des Girondins (1732-1793).

Roland (*M*me), femme du précédent, célèbre par son exaltation républicaine ; mourut sur l'échafaud (1754-1793).

Rollet, nom d'un procureur du XVIIe siècle, connu de tous ses contemporains pour son avarice et sa rapacité, et que Boileau a immortalisé dans ce vers :

J'appelle un chat un chat et Rollet un [fripon.

Rollin, célèbre professeur et recteur de l'Université, auteur du *Traité des études* (1661-1741).

Rollon, premier duc de Normandie, m. en 931.

Romagne, province d'Italie; ch.-l. *Ravenne*.

Romagnesi (*Jos.-Ant.*), compositeur d'une foule de charmantes romances; né à Paris en 1781, m. en 1850.

Romain, pape en 898.

Romain, nom de quatre empereurs grecs du XIe siècle.

Romains de la décadence (*les*), ou l'*Orgie romaine*, tableau de M. Couture (1847), musée du Luxembourg; vaste composition pour laquelle l'auteur s'est inspiré de ces vers de Juvénal :

Sævior armis
Luxuria incubuit victumque ulciscitur [*orbem*.

Romains quittant la Grande-Bretagne (*les*), tableau de M. Millais (Exp. univ. 1867).

Roman comique (*le*), le meilleur ouvrage de Scarron; récit d'aventures plaisantes, écrit d'un style spirituel, et présentant des caractères originaux (1662).

Roman de la Rose (*le*), poème allégorique du moyen âge, comprenant deux parties, dont la première a pour auteur Guillaume de Lorris, et la seconde Jean de Meung.

Romanèche, bourg du dép. de Saône-et-Loire ; vins rouges renommés.

Romanoff, empereur de Russie de 1613 à 1645.

Romans (*man*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence ; 12,674 h.

Rome, ville qui fut longtemps la maîtresse du monde; aujourd'hui cap. des Etats de l'Eglise, résidence du pape, remarquable par un très-grand nombre d'admirables monuments et par des chefs-d'œuvre d'art de toute nature ; 215,573 h.

Rome au siècle d'Auguste, ou *Voyage d'un Gaulois à Rome*, ouvrage important d'histoire et d'archéologie, analogue au *Voyage d'Anacharsis ;* par M. Dezobry (1835).

Roméo et Juliette, titre et principaux personnages d'une des plus touchantes tragédies de Shakspeare (1596). Ces deux jeunes gens, qui ressentaient l'un pour l'autre une affection aussi pure que profonde, et qui furent les tristes victimes de la haine réciproque de leurs familles, les Capulets et les Montaigus, sont restés les types de ceux qui ont le malheur de s'aimer quand des divisions implacables séparent ceux auxquels ils doivent le jour.

Roméo et Juliette, tragédie de Ducis, imitée de Shakspeare (1772).

Romilly-sur-Seine, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Nogent-sur-Seine ; 5,030 h.

Romme, géomètre fr. (1744-1805).

Romorantin, ch.-l. d'arr. (Loir-et-Cher) ; 7,602 h. L'arr. a 6 cant., 49 comm., 55,297 h.

Romulus (*uce*), premier roi de Rome en 753 av. J.-C.

Romulus Augustule. V. *Augustule*.

Roncevaux, vallée dans les Pyrénées. C'est là, qu'en 798, l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne fut taillée en pièces, et que périt le paladin Roland.

Ronde de nuit (*la*), chef-d'œuvre de Rembrandt, musée d'Amsterdam : la simplicité et le naturel de la composition, l'expression saisissante des physionomies et la puissance incomparable du clair-obscur justifient la célébrité de cette grande toile, peinte en 1642, pour une confrérie d'archers d'Amsterdam.

Ronde de Smyrne (*la*), ou la *Patrouille turque*, chef-d'œuvre de Decamps (Salon de 1831) : le chef de la police, à cheval, fait sa tournée du soir dans les rues de Smyrne; des

soldats, tout hérissés de pistolets et de poignards le suivent au pas de course : mouvement extraordinaire ; attitudes violentes, naïves et vraies ; belle couleur.
Ronsard, célèbre poète fr. (1524-1585).
Ronsin, démagogue fr. des plus exaltés, m. sur l'échafaud en 1794.
Rosamonde, tragédie d'Alfieri, une de ses principales productions (XVIIIe siècle).
Rook (*rouke*), amiral anglais qui prit Gibraltar en 1704.
Roquebrussanne, ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles ; 1,232 h.
Roquecourbe, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres ; 1,861 h.
Roquefort, village de l'Aveyron, renommé pour ses fromages.
Roquefort-de-Marsan, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan ; 1,762 h.
Roquefort, grammairien fr. (1777-1834).
Roquelaure (*baron de*), maréchal de France sous Louis XIII (1560-1625).
Roquelaure (*Gaston, duc de*), lieutenant général connu par ses bons mots (1617-1683).
Roquelaure (*Antoine-Gaston, duc de*), maréchal de France (1656-1738).
Roquemaure, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès ; 3,211 h.
Roqueplan, peintre fr. (1803-1855).
Roquesteron, ch.-l. de c. (Alpes-Mar.), arr. de Puget-Théniers ; 471 h.
Roquevaire, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. de Marseille ; 3,499 h.
Rosa (*Salvator*), peintre italien (1615-1673).
Rosamel, vice-amiral fr. (1774-1848).
Rosans (*zan*), ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; 785 h.
Rosbach (*ak*), village de Saxe où Frédéric II vainquit le prince de Soubise en 1757.
Rosbecque, village de Belgique où Charles VI défit les Flamands en 1382.
Roscius (*ucc*), célèbre acteur romain, du temps de Cicéron.
Rose-Croix, secte d'illuminés en Allemagne au XVIIe siècle.
Rosen (*le marquis de*), maréchal de France (1628-1715).
Rosenmuller, savant orientaliste allemand (1768-1835).
Roses (*guerre des deux*), guerre civile en Angleterre, au XVe siècle, entre la maison d'York et la maison de Lancastre.
Rosette, ville de la basse Egypte.
Rosheim (*ro-sém*), ch.-l. de c. (Bas-Rhin) ; 3,948 h. Cédé à l'Allem.
Rosières, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Montdidier ; 2,492 h.
Rosporden (*din*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper ; 1,213 h.
Rossi (*le comte*), diplomate, assassiné dans une émeute à Rome (1787-1848).
Rossinante, nom du cheval de don Quichotte qui, bien qu'il n'ait jamais existé que dans l'imagination d'un grand écrivain, est resté plus célèbre que Bucéphale, le noble coursier d'Alexandre : tel est le privilége du génie. *Rossinante* est devenu une sorte de nom commun pour désigner un cheval vieux, usé, maigre et efflanqué.
Rossini, célèbre compositeur de musique ; m. en 1868.
Rosso (*le*), peintre italien (1496-1541).
Rostock, v. forte du Mecklembourg-Schwerin ; 24,000 h.
Rostopchin (*chine*), gouverneur de Moscou en 1812, fit incendier cette ville lors de l'entrée des Français (1765-1826).
Rostrenen (*nin*), ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp ; 1,649 h.
Rothschild (*rote-childe*), célèbre banquier, né à Francfort-sur-le-Mein en 1743, m. en 1812 ; fondateur de la plus grande maison de banque du monde.
Rotrou, poète fr. (1609-1650).
Rotterdam, v. de Hollande ; 115,000 h.
Roubaix, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille ; 75,987 h.
Roubaud, littérateur fr. (1730-1792).
Roucher (*ché*), poète fr. (1745-1794).
Rouelle, savant chimiste fr. (1703-1770).
Rouen, ch.-l. du dép. de la Seine-Inférieure, sur la Seine, à 126 kil. N.-O. de Paris, archevêché ; 102,470 h. L'arr. a 15 cant., 157 comm., 275,146 h.
Rouergue, ancien pays du midi de la France.
Rouffach (*ak*), ch.-l. de c. (Haut-Rhin) ; 3,547 h. Cédé à l'Allem.
Rouge (*mer*), ou **Golfe Arabique**, entre l'Arabie et l'Afrique.
Rougé, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant ; 2,813 h.
Rougemont, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Baume-les-Dames ; 1,242 h.
Rouget de l'Isle, officier du génie, auteur de la *Marseillaise* (1760-1836).
Rouillac, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême ; 2,344 h.
Roujan, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers ; 1,901 h.
Roulans, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Baume-les-Dames ; 487 h.
Roumélie ou **Roumanie**, contrée de la Turquie, qui correspond à la Thrace et à la Macédoine des anciens ; 4,000,000 d'h.

Rousseau (*Jean-Baptiste*), célèbre poète lyrique fr. (1671-1741).
Rousseau (*Jean-Jacques*), né à Genève en 1712; l'un de nos grands prosateurs; m. à Ermenonville en 1778.
Roussillon, anc. province de France.
Roussillon, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 1,578 h.
Roussin, amiral fr. (1781-1854).
Routiers (*les*), nom donné dans notre histoire à des bandes d'aventuriers pillards qui se formèrent vers 1147, lorsque Louis VII fut parti pour la terre sainte.
Routot, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer; 904 h.
Roux, chirurgien fr. (1780-1854).
Rovère (*la*), noble famille italienne, dont le membre le plus célèbre fut le pape Jules II.
Roveredo, ville du Tyrol, dans les Etats autrichiens; 11,000 h.
Roxane, femme d'Alexandre le Grand.
Roxelane, esclave, puis épouse du sultan Soliman II, mère de Bajazet.
Roxolans, peuple de l'ancienne Sarmatie.
Roy, poète fr. (1683-1764).
Roy (*comte*), ministre des finances sous la Restauration (1765-1847).
Royale (*place*), une des places les plus monumentales et les plus anciennes de Paris, commencée par Henri IV et terminée par Louis XIII. La place Royale porta sous la Révolution et sous le premier Empire le nom de place des Vosges. La statue de Louis XIII, en marbre blanc, et due au ciseau de Dupaty, orne aujourd'hui le centre d'un square qu'on y a établi.
Royan, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Marennes; 4,685 h.
Roybon, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Saint-Marcellin; 2,048 h.
Roye (*roi-ie*), ch.-l. de c. (Somme), arr. de Montdidier; 3,915 h.
Royer-Collard, philosophe et orateur politique fr. (1763-1845).
Royère, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Bourganeuf; 2,383 h.
Royou, littérateur fr. (1745-1828).
Rozier (*l'abbé*), agronome et vétérinaire fr. distingué (1734-1793).
Rozoy-en-Brie, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Coulommiers; 1,448 h.
Rozoy-sur-Serre, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon, 1,478 h.
Ruben (*bin*), fils aîné de Jacob.
Rubens (*bince*), célèbre peintre flamand (1577-1640).
Rubicon, petite rivière qui séparait l'Italie de la Gaule cisalpine. Le sénat, pour assurer Rome contre les troupes de la Gaule, avait, par un sénatus-consulte célèbre, déclaré traître à la patrie et dévoué aux dieux infernaux quiconque, avec une légion, ou même une cohorte, franchirait cette rivière. C'est cette défense que César méprisa en franchissant le Rubicon, et en s'écriant : *Alea jacta est! Le sort en est jeté!* exclamation que l'on rappelle en prenant une résolution hardie et décisive. On dit aussi dans le même sens : *Passer, franchir le Rubicon.*
Rude, sculpteur fr., né à Dijon, auteur d'un des bas-reliefs de l'Arc de l'Etoile, le *Départ*, surnommé *la Marseillaise de pierre* (1784-1855).
Rue, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 2,444 h.
Ruffec, ch.-l. d'arr. (Charente); 3,233 h. L'arr. a 4 cant., 82 comm., 51,927 h.
Ruffieux, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 1,041 h.
Rugen (*gaine*), île dans la Baltique.
Ruggieri, astrologue florentin, favori de Catherine de Médicis; m. en 1615.
Rugles, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux; 1,867 h.
Ruines, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Saint-Flour; 857 h.
Ruines (*les*), ou *Considérations sur les révolutions des empires*, ouvrage de Volney (1791).
Ruisdael ou **Ruysdaël**, célèbre peintre paysagiste hollandais (1636-1681).
Rule Britannia, chant national anglais, composé par Thompson, l'auteur du poème des *Saisons*, et que Arne mit en musique. Cet hymne patriotique est peut-être plus populaire encore chez nos voisins que le *God save the queen*, autant à cause des paroles qui célèbrent l'antique liberté anglaise et revendiquent la domination des mers pour le royaume insulaire, que pour la noblesse de la mélodie. Aussi, dans les circonstances solennelles, les Anglais ne manquent jamais de l'entonner avec le plus communicatif enthousiasme.
Rulhière, littérateur fr. (1735-1791).
Rumford (*rom*), physicien né en Amérique (1753-1814).
Rumigny, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rocroi; 817 h.
Rumilly, ch.-l. de c. (Haute-Savoie) arr. d'Annecy; 4,147 h.
Runject-Singh, roi de Lahore (1782-1839).
Rupelmonde, ville de Belgique, sur l'Escaut; 2,800 h.
Ruremonde, ville forte de Hollande, sur la Meuse; 8,000 h.
Rurik, premier grand-duc de Russie; m. en 879.
Russell (*William*), homme d'Etat

anglais, périt sur l'échafaud (1639-1683).

Russell (*Edward*), amiral anglais, gagna sur Tourville, en 1692, la bataille de la Hogue (1651-1727).

Russey (*le*), ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard ; 1,373 h.

Russie (*empire de*), le plus vaste Etat du globe, s'étend en Europe, en Asie et en Amérique ; 75 millions d'h., dont 69 en Europe; cap. *Saint-Pétersbourg*.

Russie (*histoire de*), vaste et belle composition qui s'arrête à l'an 1560, empreinte d'une vive couleur locale, pleine de recherches curieuses puisées aux meilleures sources, par Karamsin (1818-1828).

Rutebeuf, vieux poète fr. du XIIIe siècle.

Ruth (*te*), belle-fille de Noémi; devint l'épouse de Booz.

Ruthwen (*rute-vène*), comte écossais, prit une grande part aux troubles du règne de Marie Stuart; périt sur l'échafaud en 1582.

Rutules, peuple de l'ancienne Italie.

Ruy Blas, drame historique où est peinte énergiquement la décadence de l'ancienne monarchie espagnole, par Victor Hugo (1838).

Ruyter (*ère*), célèbre amiral hollandais (1607-1676).

Ruyter (*portrait de l'amiral*), tableau de Jordaens, au Louvre.

Ryes (*rî*), ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Bayeux ; 437 h.

Rymer (*Thomas*), savant historien anglais (1650-1713).

Ryswick (*rice-vik*), village de Hollande, où fut signé, en 1697, le traité de paix qui mit fin à la guerre du Palatinat.

S

Saadi, le même que *Sadi*.

Saale, nom de plusieurs rivières d'Allemagne.

Saales, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié ; 1,278 h.

Saardam (*ame*), ville de Hollande où Pierre le Grand travailla comme charpentier : 12,000 h.

Saar-Union, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Saverne ; 3,498 h. Cédé à l'Al.

Saavedra-Faxardo, homme d'Etat et écrivain espagnol (1584-1648).

Saba, ville de l'Arabie ancienne, dont une reine célèbre par son faste alla visiter Salomon.

Sabatier (*l'abbé*), dit *de Castres*, compilateur et critique fr. (1742-1817).

Sabéens (*é-in*), peuple de l'Arabie ancienne.

Sabellius, hérésiarque du IIIe siècle.

Sabins, ancien peuple de l'Italie.

Sabines (*les*), nom sous lequel on désigne les femmes et les filles des Sabins, qui furent enlevées au milieu d'une fête par les sujets de Romulus. Furieux de cette audacieuse perfidie, les Sabins marchèrent contre les ravisseurs, et l'on allait en venir aux mains, quand on vit accourir les Sabines éperdues, tenant entre les bras leurs jeunes enfants, et se jeter entre leurs pères et leurs époux. En littérature, on fait quelquefois allusion à l'enlèvement des Sabines et surtout à leur courageuse intervention.

Sabines (*l'enlèvement des*), tableau de Rubens, à la National Gallery — de Poussin, au Louvre.

Sabines (*les*), célèbre tableau de David, au Louvre · Romulus va lancer son javelot sur Tatius qui, à demi incliné, attend le coup pour le parer ; Hersilie se précipite entre les deux combattants. Tel est le groupe principal de cette grande composition, dont David conçut, dit-on, la pensée durant sa détention au Luxembourg, et qu'il peignit en 1799.

Sabinus (*uce*), Gaulois qui se souleva contre les Romains sous Vespasien. V. *Eponine*.

Sablé, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche, 5,589 h.

Sablé (*marquise de*), femme d'un esprit distingué (1598-1678).

Sables-d'Olonne (*les*), ch.-l. d'arr. (Vendée), port de mer ; 8,292 h. L'arr. a 11 cant., 83 comm., 115,617 h.

Sablière (*Mme de la*), femme spirituelle, amie de La Fontaine (1636-1693).

Sabres, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan ; 2,608 h.

Sacchini (*sak-kini*), compositeur de musique italien (1734-1786).

Sacerdoce (*du*), traité éloquent sur le dogme, par saint Jean Chrysostome (IVe siècle).

Sacken (*Osten*), général russe (1750-1837).

Sacramento (*min*), rivière de la haute Californie.

Sacrements (*les sept*), tableaux célèbres de Nicolas Poussin, collection de lord Ellesmere (Angleterre).

Sacrements (*les sept*), triptyque de Rogier van der Weyden, musée d'Anvers.

Sacré (*mont*), colline près de Rome.

Sacrifice d'Abraham (*le*), tableau d'André del Sarte, musée de Madrid — du même, galerie de Dresde — de Téniers, au Belvédère (Vienne).

Sacripant, personnage de la littéra-

ture italienne, dont le nom a passé dans toutes les langues comme synonyme de mauvais sujet.

Sacy (*Lemaistre de*), solitaire de Port-Royal, traduisit l'Ancien et le Nouveau Testament, l'Imitation, etc. (1613-1684).

Sacy (*Sylvestre de*) savant orientaliste fr.

Sadi, le plus grand poète persan (1193-1291).

Sadolet, prélat et écrivain italien distingué (1477-1547).

Sages (*les sept*), nom donné à sept philosophes de l'ancienne Grèce : Thalès de Milet, Pittacus, Bias, Cléobule, Myson, Chilon et Solon.

Sagesse (*traité de la*), excellent traité de morale, par Charron (1601), le monument philosophique le plus important du XVIe siècle.

Sagonte, ville de l'ancienne Espagne, prise par Annibal, 219 av. J.-C.

Sahara, vaste désert de l'Afrique.

Saïd-Pacha, vice-roi d'Egypte, fils de Méhémet-Ali (1822-1863).

Saignes, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac; 570 h.

Saïgon, ch.-l. de nos possessions en Cochinchine depuis 1859; 82,126 h.

Saillagouse, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales); arr. de Prades; 593 h.

Saillans (*sa-ian*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die; 1,801 h.

Sains, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins; 2,328 h.

Sains, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 777 h.

Saint-Affrique, ch.-l. d'arr. (Aveyron); 7,314 h. L'arr. a 6 cant., 54 comm., 59,366 h.

St-Agnant, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Marennes; 1,145 h.

St-Agrève, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 3,326 h.

St-Aignan, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois; 3,393 h.

St-Aignan-sur-Roë, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Château-Gontier; 951 h.

St-Alvère, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 1,703 h.

St-Amand, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme; 716 h.

St-Amand, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Valenciennes; 10,574 h.

St-Amand-en-Puisaye, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Cosne; 2,448 h.

St-Amand-Mont-Rond, ch.-l. d'arr. (Cher); 8,220 h. L'arr. a 11 cant., 115 comm., 116,795 h.

St-Amans, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende; 356 h.

St-Amans-des-Copts, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion; 1,278 h.

St-Amans-Soult, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 2,471 h.

St-Amant-de-Boixe, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême; 1,732 h.

St-Amant-Roche-Savine, ch.-l. de c. (Puy-de Dôme), arr. d'Ambert; 1,751 h.

St-Amant-Tallende, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont; 1,459 h.

St-Amarin, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Belfort; 2,314 h. Cédé à l'All.

St-Ambroix, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais; 4,260 h.

St-Amour, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 2,419 h.

St-André, maréchal de France; tué à la bataille de Dreux en 1562.

St-André-de-Cubzac, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 3,505 h.

St-André-de-Méouilles, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Castellane; 892 h.

St-André-de-Valborgne, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan; 1,744 h.

St-André-la-Marche, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux; 1,465 h.

St-Ange, poète fr. (1747-1810).

St-Anthème, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert; 3,155 h.

St-Antonin, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 4,875 h.

St-Arnaud, maréchal de France (1798-1854).

St-Astier, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 2,891 h.

St-Auban, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 573 h.

St-Aubin-d'Aubigné, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 1,749 h.

St-Aubin-du-Cormier, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Fougères; 2,104 h.

St-Aulaire. V. *Sainte-Aulaire*.

St-Aulaye (*lè*), ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Ribérac; 1,451 h.

St-Avold, ch.-l. de cant. (Moselle); 2,925 h. Cédé à l'Allem.

St-Barthélemy (*la*). V. *Barthélemy*.

St-Béat, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens; 1,091 h.

St-Beauzély, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau; 987 h.

St-Benin-d'Azy, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers; 1,914 h.

St-Benoît, ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc; 1,112 h.

St-Bernard (*Grand*), montagne des Alpes où Napoléon passa avec son armée en 1800.

St-Bertrand, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de St-Gaudens; 711 h.

St-Blin, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 568 h.

St-Bonnet, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; 1,758 h.
St-Bonnet-de-Joux, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles ; 1,573 h.
St-Bonnet-le-Château, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison ; 2,237 h.
St-Brice-en-Coglais, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Fougères ; 1,765 h.
St-Brieuc (*eu*), ch.-l. du dép. des Côtes-du-Nord), à 433 kil. O.-S.-O. de Paris ; évêché ; 15,253 h. L'arr. a 12 cant., 95 comm., 176,208 h.
St-Calais, ch.-l. d'arr. (Sarthe) ; 3,509 h. L'arr. a 6 cant., 56 comm., 62,928 h.
St-Céré, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac ; 4,161 h.
St-Cernin, ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac ; 2,583 h.
St-Chamond, ch.-l. de c. (Loire), arr. de St-Etienne ; 12,585 h.
St-Chaptes, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès ; 873 h.
St-Chély-d'Apcher, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols ; 1,918 h.
St-Chély-d'Aubrac, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion ; 1,823 h.
St-Chinian, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Saint-Pons ; 3,772 h.
St-Christophe-en-Bazelle, ch.-l. de c. (Indre), arr. d'Issoudun ; 779 h.
St-Ciers-Lalande, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Blaye ; 2,804 h.
St-Clair, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô ; 606 h.
St-Clar, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lectoure ; 1,658 h.
St-Claud, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Confolens ; 1,770 h.
St-Claude, ch.-l. d'arr. (Jura) ; 7,083 h. ; évêché. L'arr. a 5 cant., 82 comm., 50,040 h.
St-Cloud (*clou*), petite v. des environs de Paris, arr. de Versailles ; 8,956 h.
St-Cyprien, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat ; 2,364 h.
St-Cyr, bourg (Seine-et-Oise), arr. de Versailles ; école militaire ; 2,677 h.
St-Cyran, théologien janséniste (1581-1643).
St-Denis, ch.-l. d'arr. (Seine) ; sépulture des rois de France dans l'église de l'antique abbaye ; 31,993 h. L'arr. a 4 cant., 31 comm., 206,906 h.
St-Denis, ch.-l. de la Réunion ; 36,000 h.
St-Didier-la-Séauve, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. d'Yssingeaux ; 4,743 h.
St-Dié, ch.-l. d'arr. (Vosges) ; 12,317 h. ; évêché. L'arr. a 9 cant., 91 comm., 99,846 h.
St-Dier, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont ; 1,520 h.
St-Dizier, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Vassy ; 11,229 h.
St-Domingue. V. *Haïti*.
St-Donat, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence ; 2,502 h.
St-Emilion, bourg de la Gironde ; renommé pour ses vins rouges.
St-Esprit (*ordre du*). V. *Esprit*.
St-Etienne, ch.-l. du dép. de la Loire, à 464 kil. S.-E. de Paris ; 110,814 h. ; industrie très-active. L'arr. a 11 cant., 77 comm., 268,917 h.
St-Etienne, ch.-l. de c. (Alpes-Mar.), arr. de Puget-Théniers ; 2,152 h.
St-Etienne-de-Baigorry, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Mauléon ; 2,367 h.
St-Etienne-de-Lugdarès, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière ; 1,586 h.
St-Etienne-de-Montluc, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de St-Nazaire ; 4,760 h.
St-Etienne-de-St-Geoirs, ch.-l. de c. (Isère), arr. de St-Marcellin ; 1,836 h.
St-Etienne-du-Mont (*église*), une des plus anciennes de Paris, située place du Panthéon. C'est là que se trouve la châsse de sainte Geneviève, patronne de Paris. Une cérémonie annuelle, qui a lieu dans les premiers jours de janvier, y attire de nombreux fidèles. C'est dans une de ces cérémonies que périt assassiné l'archevêque Sibour (3 janvier 1856).
St-Etienne-en-Dévoluy, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; 729 h.
St-Etienne-les-Orgues, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier ; 1,039 h.
St-Eustache (*église*), une des plus remarquables de Paris, située dans le quartier des Halles, et où se célèbre chaque année la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens. On y voit les tombeaux de Colbert, des poètes Voiture et Benserade, de Vaugelas, Furetière, La Mothe-le-Vayer, le maréchal de la Feuillade, l'amiral de Tourville et Chevert.
St-Evremont, écrivain fr. (1613-1703).
St-Fargeau, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny ; 2,672 h.
St-Félicien, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon ; 2,205 h.
St-Firmin, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; 1,191 h.
St-Florent, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 759 h.
St-Florent-le-Vieil, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet ; 2,220 h.
St-Florentin, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre ; 2,644 h.
St-Flour, ch.-l. d'arr. (Cantal) ; 5,037 h. ; évêché. L'arr. a 6 cant., 74 comm., 50,733 h.
St-Foix, littérateur fr. (1698-1776).

St-Fulgent, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon; 1,977 h.
St-Gall, ville de Suisse; 11,234 h.
St-Galmier, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison; 2,902 h.
St-Gaudens (*dince*), ch.-l. d'arr. (Haute-Garonne); 5,689 h. L'arr. a 11 cant., 235 comm., 131,958 h.
St-Gaultier (*gô-tié*), ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc; 2,122 h.
St-Gelais, poète fr. (1466-1502).
St-Gelais, poète fr. (1491-1558).
St-Genest-Malifaux (*je-nè*), ch.-l. de c. (Loire), arr. de St-Etienne; 2,344 h.
St-Gengoux-le-Royal (*jan-gou*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon; 1,855 h.
St-Geniez (*nié*), ch.-l. de c. (Aveyron), arr. d'Espalion; 3,691 h.
St-Genis (*ni*), ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac; 1,167 h.
St-Genis-Laval, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 2,446 h.
St-Genix, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 1,857 h.
St-Geoire, ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin; 3,723 h.
St-George (*canal*), détroit entre la Grande-Bretagne et l'Irlande.
St-Georges-du-Vièvre, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Pont-Audemer; 960 h.
St-Georges-en-Couzan, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison; 1,141 h.
St-Georges-les-Baillargeaux, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers; 1,370 h.
St-Geoges-sur-Loire, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 2,592 h.
St-Germain (*comte de*), ministre sous Louis XVI (1707-1778).
St-Germain (*comte de*), célèbre aventurier qui prétendait avoir vécu dans les siècles reculés; m. en 1784.
St-Germain-l'Auxerrois, antique église de Paris, d'où partit le signal de la Saint-Barthélemy.
St-Germain-de-Bel-Air, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon; 1,125 h.
St-Germain-les-Belles, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Saint-Yrieix; 2,138 h.
St-Germain-du-Bois, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans; 2,716 h.
St-Germain-de-Calberte, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac; 1,528 h.
St-Germain-l'Herm, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert; 1,957 h.
St-Germain-Laval, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 2,010 h.
St-Germain-en-Laye (*lé*), ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles; 22,862 h.
St-Germain-Lembron, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 2,175 h.
St-Germain-du-Plain, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 1,563 h.
St-Germain-des-Prés, anc. et célèbre abbaye de Paris, dont l'église subsiste encore aujourd'hui.
St-Germain-du-Teil, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols; 1,279 h.
St-Gervais, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 2,197 h.
St-Gervais, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 2,596 h.
St-Gervais-les-Bains, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville; 1,993 h.
St-Géry, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors; 885 h.
St-Gildas-des-Bois (*dce*), ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 2,311 h.
St-Gilles, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; 6,211 h.
St-Gilles-sur-Vie, ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 1,420 h.
St-Girons (*ron*), ch.-l. d'arr. (Ariége); 4,690 h. L'arr. a 6 cant., 83 comm., 84,970 h.
St-Gobain, petite ville du dép. de l'Aisne, arr. de Laon; manufacture de glaces; 2,133 h.
St-Gothard, montagne des Alpes.
St-Haon-le-Châtel (*an*), ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 701 h.
St-Héand, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Saint-Etienne; 2,872 h.
St-Hilaire, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux; 935 h.
St-Hilaire, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saint-Jean-d'Angely; 1,338 h.
St-Hilaire-du-Harcouet, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain; 3,786 h.
St-Hilaire-des-Loges, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 2,573 h.
St-Hippolyte, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard; 1,200 h.
St-Hippolyte-du-Fort, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan; 4,236 h.
St-James, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; 3,199 h.
St-Jean-d'Angely, ch.-l. d'arr. (Charente-Inférieure); 6,812 h. L'arr. a 7 cant., 120 comm., 81,662 h.
St-Jean-Brévelay, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel; 2,120 h.
St-Jean-de-Bournay, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne); 3,249 h.
St-Jean-de-Daye, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô; 261 h.
St-Jean-du-Gard, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais; 3,885 h.
St-Jean-de-Losne, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune; 1,597 h.

St-Jean-de-Luz, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne ; 3,260 h.
St-Jean-de-Maurienne, ch.-l. d'arr. (Savoie) ; 3,121 h. L'arr. a 6 cant., 69 comm., 53,076 h.
St-Jean-de-Monts, ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne ; 4,054 h.
St-Jean-en-Royans (*an*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence : 2,788 h.
St-Jean-Pied-de-Port, ch.-l. de c. (B.-Pyrén.), arr. de Mauléon; 1,972 h.
St-Jean-Soleymieux, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison ; 1,226 h.
St-Jeoire, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville ; 1,840 h.
St-Jouan-de-l'Isle, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan ; 673 h.
St-Julien, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier ; 725 h.
St-Julien, ch.-l. d'arr. (Haute-Savoie); 1,270 h. L'arr. a 8 cant., 76 comm., 53,704 h.
St-Julien-l'Ars, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers ; 827 h.
St-Julien-Chapteuil, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy ; 3,144 h.
St-Julien-du-Sault (*so*), ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny; 2,135 h.
St-Julien-de-Vouvantes, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant; 1,968 h.
St-Junien, ch.-l. de c.(Haute-Vienne), arr. de Rochechouart ; 7,442 h.
St-Just, conventionnel exalté ; m. sur l'échafaud (1768-1794).
St-Just, célèbre monastère de l'Estramadure, où se retira Charles-Quint après son abdication.
St-Just-en-Chaussée, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Clermont ; 1,871 h.
St-Just-en-Chevalet, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne ; 2,592 h.
St-Laurent, fleuve de l'Amérique du Nord ; cours, 1,000 kil.
St-Laurent-de-Chamousset, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon ; 1,807 h.
St-Laurent-de-Neste, ch.-l. de c. (H.-Pyr.), arr. de Bagnères ; 1,526 h.
St-Laurent-du-Pont, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble ; 1,808 h.
St-Laurent-en-Grand-Vaux, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Saint-Claude ; 1,085 h.
St-Laurent-et-Benon, ch.-l. de c.(Gironde), arr. de Lesparre ; 3,146 h.
St-Laurent-sur-Gorre, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Rochechouart; 2,503 h.
St-Léger-sous-Beuvray, ch.-l. de c. (Saône-et-L.), arr. d'Autun ; 1,585 h.
St-Léonard, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges ; 6,011 h.
St-Lizier, ch.-l. de c. (Ariége), arr. de Saint-Girons ; 1,293 h.
St-Lô, ch.-l. du dép. de la Manche, à 287 kil. O. de Paris ; 9,287 h. L'arr. a 9 cant., 117 comm., 88,950 h.
St-Loup, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay ; 1,502 h.
St-Loup, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure ; 2,706 h.
St-Lys (*lice*), ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Muret ; 1,451 h.
St-Macaire, ch.-l. de c. (Gironde),arr. de la Réole ; 2,218 h.
St-Maixent, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort ; 4,659 h.
St-Malo, ch.-l. d'arr. (Ille-et-Vilaine), port de mer ; 12,316 h. L'arr. a 9 cant., 62 comm., 130,372 h.
St-Malo-de-la-Lande, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances ; 406 h.
St-Mamert, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes ; 592 h.
St-Mamet, ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac ; 1,940 h.
St-Marcellin, ch.-l. d'arr. (Isère) ; 3,340 h. L'arr. a 7 cant., 86 comm., 80,379 h.
St-Marin, petite république enclavée dans le royaume d'"Italie ; 7,000 h.
St-Mars-la-Jaille (*mar*), ch.-l. de c. (Loire-Inf.), arr. d'Ancenis ; 1,890 h.
St-Martin-d'Auxigny, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges ; 2,744 h.
St-Martin-de-Londres, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 995 h.
St-Martin-de-Ré, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), dans l'île de Ré, arr. de La Rochelle ; 2,740 h.
St-Martin-de-Seignaux, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax ; 2,703 h.
St-Martin-de-Valamas, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon ; 2,187 h.
St-Martin-en-Bresse, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône ; 1,869 h.
St-Martin-Lantosque, ch.-l. de c. (Alpes-Mar.), arr. de Nice ; 2,002 h.
St-Martory, ch.-l. de c. (H.-Garonne), arr. de Saint-Gaudens ; 1,030 h.
St-Mathieu, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Rochechouart ; 2,346 h.
St-Maximin, ch.-l. de c. (Var) arr. de Brignoles ; 3,337 h.
St-Méen, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Montfort ; 2,347 h.
St-Michel, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de St-Jean-de-Maurienne ; 2,320 h.
St-Mihiel, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy ; 4,285 h.
St-Nazaire, ch.-l. d'arr. (Loire-Inférieure), 17,066 h. L'arr. a 11 cant., 54 comm., 55,529 h.
St-Nicolas-de-la-Grave, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrazin ; 2,840 h.
St-Nicolas-de-Redon, ch.-l. de c.

(Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 1,985 h.

St-Nicolas-du-Pelem, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp; 2,747 h.

St-Nicolas-du-Port, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Mos.), arr. de Nancy; 3,893 h.

St-Omer (*ère*), ch.-l. d'arr. (Pas-de-Calais), place forte; 22,381 h.

St-Palais, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Mauléon; 1,697 h.

St-Pardoux (*dou*), ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron: 1,643 h.

St-Paterne, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 519 h.

St-Paul, ch.-l. de c (Basses-Alpes), arr. de Barcelonnette; 1,538 h.

St-Paul (*ancien hôtel*), ancienne résidence royale de Charles V, située quartier Saint-Antoine.

St-Paul-Cap-de-Joux, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Lavaur; 1,231 h.

St-Paul-de-Fenouillet, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan; 2,173 h.

St-Paul-Trois-Châteaux, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Montélimar; 2,315 h.

St-Paulien, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 2,947 h.

St-Pé, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. d'Argelès; 2,636 h.

St-Péray, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon, bons vins; 2,521 h.

St-Père-en-Retz, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arrond. de Paimbœuf; 3,064 h.

St-Pétersbourg, cap. de la Russie, à l'embouchure de la Néva; 539,475 h.

St-Philbert, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 3,761 h.

St-Pierre (*Eustache de*), connu par son dévouement lors de la prise de Calais par Edouard III, roi d'Angleterre, en 1347.

St-Pierre (*abbé de*), célèbre utopiste, auteur du *Projet de paix perpétuelle* (1658-1743).

St-Pierre-d'Albigny, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 3,083 h.

St-Pierre-de-Chignac, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 882 h.

St-Pierre-d'Oleron, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure, dans l'île d'Oleron), arr. de Marennes; 4,968 h.

St-Pierre-Eglise, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg; 2,167 h.

St-Pierre-le-Moutier, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers; 3,153 h.

St-Pierre-sur-Dives, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux; 1,995 h.

St-Pierreville, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas; 1,020 h.

St-Pois, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain; 781 h.

St-Pol (*comte de*), connétable de France sous Charles VI.

St-Pol (*comte de*), connétable de France sous Louis XI; fut décapité en 1475.

St-Pol, ch.-l. d'arr. (Pas-de-Calais); 3,743 h. L'arr. a 6 cant., 191 comm., 79,697 h.

St-Pol-de-Léon, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix; 6,741 h.

St-Pons (*pon*), ch.-l. d'arr. (Hérault); 8,832 h. L'arr. a 5 cant., 47 comm., 45,404 h.

St-Porchaire, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 1,157 h.

St-Pourçain, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Gannat; 4,997 h.

St-Priest (*pri*) (*Alexis, comte de*), diplomate et littérateur fr. (1805-1851).

St-Privat, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 1,142 h.

St-Quentin (*kan*), ch.-l. d'arr. (Aisne); 34,811 h.; ville industrielle. L'arr. a 7 cant., 127 comm., 142,711 h.

St-Quentin (*canal de*), entre la Somme et l'Escaut; 94 kil.

St-Rambert, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley; 2,537 h.

St-Rambert-sur-Loire, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison; 2,400 h.

St-Réal (*abbé de*), historien et littérateur fr., né à Chambéry (1639-1692).

St-Remy, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles; 6,030 h.

St-Remy, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers; 5,100 h.

St-Remy-en-Bouzemont, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Vitry-le-François; 808 h.

St-Renan, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest; 1,307 h.

St-Roch (*église*), située à Paris, rue Saint-Honoré, et où Corneille est enterré. C'est sur les marches de cette église que les sections insurgées au 13 vendémiaire furent foudroyées par l'artillerie de la Convention nationale sous les ordres du jeune général Bonaparte.

St-Romain, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre; 1,697 h.

St-Rome-de-Tarn, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique; 1,607 h.

St-Saëns (*san*), ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Neufchâtel; 2,393 h.

St-Saulge (*sauge*), ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers; 2,499 h.

St-Sauveur, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 1,920 h.

St-Sauveur, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Puget-Théniers; 669 h.

St-Sauveur-Lendelin, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 1,658 h.

St-Sauveur-le-Vicomte, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Valognes; 2,542 h.
St-Savin, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Blaye; 2,205 h.
St-Savin, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon; 1,531 h.
St-Savinien, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saint-Jean-d'Angely; 3,214 h.
St-Sébastien, ville forte d'Espagne; 9,600 h.
St-Seine-l'Abbaye, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 668 h.
St-Sernin, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique; 1,676 h.
St-Servan, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo; 12,565 h.
St-Sever (*ère*), ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Vire; 1,586 h.
St-Sever (*ère*), ch.-l. d'arr. (Landes); 4,799 h. L'arr. a 8 cant., 107 comm., 83,943 h.
St-Simon (*duc de*), grand seigneur de la cour sous Louis XIV, a laissé des *Mémoires* célèbres (1675-1755).
St-Simon (*comte de*), chef de la secte des saint-simoniens (1760-1825).
St-Simon, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin; 651 h.
St-Sulpice (*église*), célèbre monument situé à Paris dans le quartier Saint-Germain, et dû en partie à l'architecte Servandoni. Sur la place de ce nom s'élève une fontaine monumentale, que décorent les statues des quatre grands orateurs chrétiens Bossuet, Fénelon, Fléchier et Massillon.
St-Sulpice-les-Champs, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 1,107 h.
St-Sulpice-les-Feuilles, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac; 1,992 h.
St-Symphorien, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bazas; 1,948 h.
St-Symphorien-de-Lay, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 4,367 h.
St-Symphorien-d'Ozon, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 1,809 h.
St-Symphorien-sur-Coise, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 1,882 h.
St-Thégonnec, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix; 3,681 h.
St-Thomas, île des Antilles; 14,000 h.
St-Trivier-de-Courtes, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 1,393 h.
St-Trivier-sur-Moignans, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux; 1,787 h.
St-Tropez (*pèze*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; 3,532 h.
St-Valery-en-Caux, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot; 4,522 h.
St-Valery-sur-Somme, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 3,686 h.
St-Vallier, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence; 3,173 h.
St-Vallier, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 501 h.
St-Varent, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire; 1,745 h.
St-Vaury, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret; 2,567 h.
St-Vincent, une des Antilles; 30,000 h.
St-Vincent, cap du Portugal.
St-Vincent-de-Tyrosse, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax; 1,215 h.
St-Vivien, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Lesparre; 1,257 h.
St-Yrieix (*i-ri-èkce*), ch.-l. d'arr. (Haute-Vienne); 7,086 h. L'arr. a 4 cant., 27 comm., 41,910 h.
Sainte-Alliance, nom donné à l'alliance conclue en 1815 entre les empereurs de Russie et d'Autriche et le roi de Prusse.
Sainte-Aulaire (*marquis de*), lieutenant général et poète fr. (1643-1742),
Sainte-Aulaire (*comte de*), diplomate et historien fr. (1778-1854).
Sainte-Croix, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint-Girons; 1,698 h.
Sainte-Croix (*baron de*), érudit fr. (1746-1809).
Ste-Enimie, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac; 1,039 h.
Ste-Famille, tableau de Léonard de Vinci, musée de Madrid — du Corrége, au Louvre — d'Andrea del Sarto, au Louvre — du même, au musée de Madrid — du Giorgione, au Louvre — de Murillo, à la National Gallery — de Rubens, au palais Pitti — de Reynolds, à la National Gallery — de Jules Romain, musée des Etudes — de Sébastien del Piombo, même musée — de Van der Werff, au musée d'Amsterdam. La plupart de ces tableaux sont des chefs-d'œuvre : leur célébrité nous dispense d'en faire l'éloge.
Ste-Famille (*la*), dite *de François Ier*, chef-d'œuvre de Raphaël, au Louvre : le célèbre artiste peignit ce tableau vers la fin de sa vie; il en avait reçu la commande du duc d'Urbin, qui en fit présent à François Ier.
Ste-Famille (à la fenêtre), à cause d'une ouverture qui se trouve au fond de la pièce, avec un rideau transparent, chef-d'œuvre de Raphaël, au palais Pitti (Florence) : charmante attitude de la Vierge, joie naïve de l'Enfant souriant à sainte Madeleine. — D'autres *Saintes Familles*, de Raphaël, sont citées parmi les *Vierges* du célèbre artiste, par exemple la *Vierge à la*

chaise, la *Vierge* dite *dei Tempi*, etc. V. *Vierges*.

Ste-Famille au petit chien (*la*), chef-d'œuvre de Murillo, musée de Madrid : l'Enfant, debout et appuyé contre le genou de saint Joseph, tient un chardonneret vers lequel un petit épagneul blanc lève la patte, comme pour réclamer sa proie ; délicieuse toile, du réalisme le plus séduisant.

Ste-Famille aux anges (*la*), tableau de Van Dyck, à l'Ermitage (Saint-Pétersbourg) : une des plus gracieuses et des plus brillantes compositions de l'auteur.

Ste-Foy-la-Grande, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne ; 3,945 h.

Ste-Geneviève, ch.-l. de c. (Aveyron, arr. d'Espalion ; 1,725 h.

Ste-Hélène, île d'Afrique, dans l'océan Atlantique, célèbre par la captivité de Napoléon Ier de 1815 à 1821.

Ste-Hermine, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte ; 1,936 h.

Ste-Livrade, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve ; 2,864 h.

Ste-Marie-aux-Mines, ch.-l. de c. (H.-Rhin), arr. de Colmar ; 12,425 h. ; métiers à tisser. Cédé à l'Allem.

Ste-Maure, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon ; 2,409 h.

Ste-Menehould (*nou*), ch.-l. d'arr. (Marne) ; 4,240 h. L'arr. a 3 cant., 80 comm., 32,009 h.

Ste-Mère-Eglise, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Valognes ; 1,474 h.

Ste-Palaye, érudit fr. (1697-1781).

Ste-Sévère, ch.-l. de c. (Indre), arr. de La Châtre ; 1,082 h.

Ste-Suzanne, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval ; 1,666 h.

Saintes, ch.-l. d'arr. (Charente-Inférieure) ; 12,347 h. L'arr. a 8 cant., 109 comm., 103,690 h.

Saintes (*les*), groupe d'îlots fortifiés dans les Antilles françaises.

Saintes-Maries, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles ; 951 h.

Saintonge, anc. province de France.

Saïs (*ice*), anc. ville de la basse Egypte.

Saisons (*les*), célèbre poème de Thompson, un des principaux titres littéraires de l'auteur (1726-1730). Imité par Saint-Lambert et Roucher.

Saisons (*les*), poème descriptif en quatre chants, par Saint-Lambert ; œuvre qui a été critiquée et vantée outre mesure (1769).

Saisons (*les*), chefs-d'œuvre de l'Albane, galerie Borghèse (Rome) : ce sont quatre paysages animés de scènes mythologiques ayant rapport avec la saison représentée — tableau de Carle Maratte, palais Chigi (Rome) — de Van Balen, musée de Munich — de Poussin, au Louvre.

Saissac, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne ; 1,472 h.

Sakountala, ou l'*Anneau fatal*, drame sanscrit, de Kalidaça ; remarquable par la puissance de l'invention et par la tendresse des sentiments (Ier siècle av. J.-C.).

Saladin, sultan d'Egypte (1137-1193).

Salamanque, v. d'Espagne ; 15,686 h.

Salamine, île de l'ancienne Grèce, célèbre par la victoire que Thémistocle y remporta sur la flotte des Perses l'an 480 av. J.-C.

Salamine, ancienne ville de l'île de Chypre.

Salars, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez ; 1,294 h.

Salbris, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Romorantin ; 1,813 h.

Salé (*lac*), dans l'Amérique du Nord.

Salency, village du dép. de l'Oise.

Salente, ancienne ville de la Grande-Grèce.

Salerne, ville du royaume d'Italie ; école de médecine jadis célèbre ; 12,000 h.

Salernes, ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan ; 3,008 h.

Salers, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac ; 1,033 h.

Salice, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio ; 392 h.

Saliceti, personnage politique corse, membre de la Convention et du conseil des Cinq-Cents (1757-1809).

Salies, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Orthez ; 5,120 h.

Salies, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens ; 853 h.

Salignac, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat ; 1,253 h.

Salins (*lin*), ch.-l. de c. (Jura), arr. de Poligny ; 6,045 h.

Sallanches, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville ; 2,005 h.

Salles-Curan, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau ; 2,602 h.

Salles-sur-l'Hers, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Castelnaudary ; 1,135 h.

Salluste, célèbre historien latin (85-35 av. J.-C.).

Salm, nom de deux anciens petits comtés de l'Allemagne, et d'une famille princière d'où sont sortis plusieurs hommes remarquables.

Salm (*la princesse de*), poète et écrivain fr., femme célèbre par son esprit et sa beauté (1767-1845).

Salmanasar, roi de Ninive ; m. 712 av. J.-C., fut un ennemi acharné du peuple juif.

Salomon, fils de David ; régna de

1016 à 976 av. J.-C. Tout le monde connaît le fameux jugement par lequel il prouva sa sagesse, jugement auquel on fait de fréquentes allusions.

Salomon (*îles*), dans la Mélanésie.

Salon, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix ; 7,522 h.

Salonique, v. de la Turquie ; 33,000 h.

Salons de Diderot, comptes rendus des ouvrages de peinture exposés en 1765 et 1767 ; c'est le meilleur livre de l'auteur, qui a été souvent imité, mais non surpassé.

Saltimbanques (*les*), pièce des plus amusantes, par MM. Dumersan et Varin (1838). C'est là que figure le fameux Bilboquet, dont toute la moralité se résume dans ces deux phrases : *Sauvons la caisse ! — Cette malle n'est à personne, donc elle est à nous.* V. *Bilboquet.*

Saluces, ville du royaume d'Italie ; 15,814 h.

Salutation angélique (*la*), tableau de Vasari, au Louvre.

Salvagnac, ch,-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac ; 1,845 h.

Salvandy (*le comte de*), homme d'Etat et écrivain fr. (1795-1857).

Salvator Rosa. V. *Rosa.*

Salve, regina, célèbre prière qu'on attribue généralement à Pierre, évêque de Compostelle au XIIe siècle. Saint Bernard y ajouta la dernière invocation : *O clemens !...*

Salverte, homme politique et écrivain fr. (1771-1839).

Salvetat (*la*), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Saint-Pons ; 3,668 h.

Salvetat-Peyralès (*la*), ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez ; 3,269 h.

Salviac, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon ; 2,204 h.

Salvien, prêtre gaulois, auquel son éloquence sombre et énergique valut le surnom de *Nouveau Jérémie* (390-484).

Salzbourg, ville d'Autriche ; 17,000 h.

Samarie, ville de Palestine, cap. du royaume d'Israël.

Samarcande, ville de la Tartarie ; 10,000 h.

Samatan, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Lombez ; 2,348 h.

Samblançay, surintendant des finances injustement condamné et pendu (1445-1527).

Sambre, rivière de France et de Belgique.

Sambucus, savant écrivain hongrois (1535-1584).

Samer, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne ; 1,976 h.

Samnium (*ome*), contrée de l'ancienne Italie.

Samoens, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville ; 2,536 h.

Samos (*ôce*), île de l'Archipel ; 50,000 h.

Samoyèdes, peuple du Nord de la Russie et de l'Asie.

Samson, juge des Hébreux, célèbre par sa force (1172-1152 av. J.-C.). Presque toutes les circonstances de la vie de ce personnage donnent lieu à de fréquentes allusions ; voici les principales : 1° la mâchoire d'âne dont il se servit comme d'une massue pour assommer mille Philistins, 2° ses cheveux, dans lesquels résidait sa force physique ; 3° les colonnes du temple de Dagon, où il était enfermé, et qu'il renversa au milieu d'une cérémonie religieuse chez les Philistins.

Samson (*la vie de*), neuf dessins de Decamps, collection de M. Benjamin Delessert : compositions originales, pleines de mouvement et de vie, et qui valent, pour l'effet et le relief, la peinture la plus vigoureuse.

Samson trahi par Dalila, tableau de Van Dyck, galerie du Belvédère (Vienne) : cet ouvrage est regardé comme le meilleur de l'auteur, sous le rapport dramatique.

Samuel, dernier juge des Hébreux ; m. en 1043 av. J.-C.

San-Francisco, ville de Californie ; 50,000 h.

San-Lorenzo, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 545 h.

San-Luis-de-Potosi, ville du Mexique, ch.-l. de l'Etat de ce nom ; 60,000 h.

San-Martino, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 890 h.

San-Nicolao, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 569 h.

San-Salvador, ville du Guatémala ; 40,000 h.

Sanadon (*le Père*), professeur et écrivain jésuite fr. (1676-1733).

Sancergues, ch.-l. de c. (Cher) ; arr. de Sancerre ; 1,167 h.

Sancerre, ch.-l. d'arr. (Cher) ; 3.671 h. L'arr. a 8 cant., 76 comm., 81.226 h.

Sanche, nom de plusieurs rois de Navarre, de Léon, des Asturies, de Castille.

Sancho Pança, l'immortel écuyer de don Quichotte, resté le type du domestique fidèle, mais bavard ; simple et ignorant, mais rempli de bon sens, se soumettant bien aux privations quand il ne peut faire autrement, mais ne perdant aucune occasion de satisfaire son goût pour la bonne chère. Son âne, qui fait pen-

dant à Rossinante, monture d'un gentilhomme, est également resté célèbre.

Sanchoniaton, historien phénicien de la plus haute antiquité.

Sancoins, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand ; 3,833 h.

Sanctuaire (*le*), tableau de M. Landseer (Exposition universelle de 1855), collection de la reine d'Angleterre : un cerf arrêté au milieu d'un étang tend l'oreille aux bruits lointains de la chasse ; une des compositions les plus simples et les plus dramatiques qu'un peintre d'animaux ait jamais inventées.

Sancy (*Harlay de*), homme d'Etat fr., possesseur d'un diamant célèbre qui a conservé son nom et fait aujourd'hui partie des joyaux de la couronne (1546-1629).

Sand, jeune Prussien qui poignarda Kotzebue en 1819.

Sandomir, ville forte de Russie (Pologne) ; 6,000 h.

Sandwich (*douit-che*) (*îles*), dans l'océan Austral. C'est dans une de ces îles que fut massacré le célèbre navigateur anglais Cook en 1779.

Sanglier de Marathon (*le*), marbre antique, musée des Offices — même sujet, au Louvre.

Sanglier des Ardennes (*le*). V. *La Mark*.

Sangrado, personnage de *Gil Blas*, le célèbre roman de Le Sage. Le docteur Sangrado n'a que deux remèdes pour toutes les maladies : l'eau chaude et la saignée. Son nom est devenu proverbial pour caractériser les médecins qui préconisent un certain spécifique, lui prêtent toutes les vertus, et l'appliquent à peu près dans tous les cas.

Sanlecque, chanoine et poète fr. (1652-1714).

Sannazar, poète latin italien, surnommé le *Virgile chrétien* (1458-1530).

Sans-Souci, château royal de Prusse, près de Potsdam.

Santa-Cruz, ville et port de l'île de Ténériffe ; 8,600 h.

Santa-Fé, nom de deux villes d'Amérique ; l'une dans la confédération du Rio de la Plata, l'autre au Mexique.

Santa-Lucia-di-Tallano, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène ; 1,123 h.

Santa-Maria-Sichè, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio ; 656 h.

Santander (*ère*), ville et port d'Espagne ; 30,200 h.

Santarem (*ème*), homme d'Etat portugais, géographe et littérateur (1790-1856).

Santerre, brasseur, commanda la garde nationale de Paris en 1793.

Santeuil, poète latin moderne, auteur de belles hymnes sacrées (1630-1697).

Santiago ou **Saint-Jacques de Compostelle**, ville d'Espagne, 23,752 h.

Santiago, cap. du Chili ; 90,000 h.

Santo-Pietro, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 1,079 h.

Saône (*sône*), rivière de France ; source dans le dép. des Vosges ; se jette dans le Rhône à Lyon, cours 450 kil.

Saône (*dép. de la Haute-*), ch.-l. Vesoul. 3 arr., 28 cant., 583 comm., 303,088 h. 5e div. milit. Cour d'appel et archevêché de Besançon.

Saône-et-Loire (*dép. de*), ch.-l. Mâcon. 5 arr., 49 cant., 588 comm., 598,344 h. 8e div. milit. Cour d'appel de Dijon ; évêché à Autun.

Saphire. V. *Ananie*.

Sapho, femme grecque, célèbre par ses poésies ; dans un accès de désespoir, elle se précipita du haut du rocher de Leucade dans la mer ; 600 av. J.-C.

Sapho, statue en bronze, de Pradier (Salon de 1848) — statue en marbre, du même (Salon de 1852). Œuvre élégante et gracieuse, popularisée par d'innombrables reproductions en bronze.

Sapor, nom de plusieurs rois de Perse.

Sara, épouse d'Abraham.

Saragosse, ville d'Espagne ; célèbre par le siége meurtrier qu'elle soutint contre les Français en 1808 et en 1809 ; 82,000 h.

Saramon, ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch ; 1,204 h.

Saratoga, ville des Etats-Unis (New-York), célèbre par la capitulation du général anglais Burgoyne, qui assura l'indépendance des Etats-Unis, en 1777 ; 4,000 h.

Sarazin, sculpteur fr. (1590-1660).

Sardaigne, île de la Méditerranée ; 588,100 h. ; ch.-l. *Cagliari*.

Sardanapale, dernier chef du premier empire d'Assyrie (836-817 av. J.-C.). Il est resté le type des princes débauchés, lâches et efféminés.

Sardanapale, drame de Byron (1820).

Sardes, cap. de l'ancienne Lydie.

Sarepta, ville de Phénicie, où Elie ressuscita le fils d'une veuve.

Sari, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio ; 975 h.

Sarlat, ch.-l. d'arr. (Dordogne) ; 6,255 h. L'arr. a 10 cant., 133 comm., 108,814 h.

Sarmates, peuple qui habitait la Sarmatie à l'orient et au N. de l'Europe.

Sarpi, historien vénitien, membre du *Conseil des Dix* (1552-1623).

Sarralbe, ch.-l. de c. (Moselle); 3,383 h. Cédé à l'Allem.

Sarrasins, nom donné dans le moyen âge aux musulmans arabes ou maures.

Sarrasin, poète fr. (1604-1654).

Sarre, rivière de France et de Prusse; source dans les Vosges; se jette dans la Moselle.

Sarrebourg, ch.-l. d'arr. (Meurthe); 3,030 h. L'arr. a 5 cant., 116 comm., 71,019 h. Cédé à l'Allem.

Sarrebruck, ville de Prusse; 7,000 h.

Sarreguemines, ch.-l. d'arr. (Moselle); 6,802 h. L'arr. a 8 cant., 156 comm., 131,876 h. Cédé à l'Allem.

Sarrelouis, ville de la Prusse rhénane; 7,000 h.

Sarrola-Carcopino, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 834 h.

Sartène, ch.-l. de c. (Corse); 4,166 h. L'arr. a 8 cant., 47 comm., 83,495 h.

Sarthe, rivière de France; source dans le dép. de l'Orne; se jette dans la Mayenne; cours 275 kil.

Sarthe (*dép. de la*), ch.-l. Le Mans. 4 arr. 33 cant., 386 comm., 446,603 h. 18e div. milit. Cour d'appel d'Angers; évêché au Mans.

Sartilly, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; 1,295 h.

Sartine (*de*), lieutenant général de police (1729-1801).

Sarzeau, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 5,632 h.

Sassanides, dynastie persane, en 226, régna 426 ans.

Sassenage, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 1,523 h.

Satillieu, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 2,207 h.

Satire Ménippée, célèbre pamphlet politique, du temps de la Ligue, écrit contre le parti des Guises, par quatre auteurs: Gillot, Pithou, Rapin et Passerat; cette satire, publiée après la mort de Henri III, se compose de deux parties.

Satires d'Horace, œuvre dans laquelle le poète latin a donné à la satire toutes les grâces qu'elle pouvait recevoir, en ne l'assaisonnant qu'autant qu'il le fallait pour plaire aux esprits délicats, et vouer au ridicule les méchants et les sots.

Satires de Juvénal, célèbres satires au nombre de seize, où l'auteur flagelle impitoyablement et éloquemment les mœurs corrompues de son siècle. Sa muse, comme il le dit lui-même, ne s'inspire que de l'indignation : *Facit indignatio versum*. C'est dans ce petit recueil qu'on lit cette pensée devenue proverbiale: *Maxima debetur puero reverentia*, on doit à l'enfance le plus grand respect. C'est aussi à Juvénal qu'un philosophe très-connu a emprunté sa célèbre devise : *Vitam impendere vero*, dévouer sa vie à la vérité.

Satires de Perse, poésies trop souvent obscures, mais d'une grande énergie de pensée et de style (Ier siècle).

Satires de Régnier, poésies pleines de verve, de bon sens et d'une malice exquise, où l'auteur peint le ridicule en traits énergiques, mais qui justifient trop souvent ces deux vers de Boileau :

Heureux si ses écrits, craints du chaste [lecteur,
Ne se sentaient des lieux que fréquen [tait l'auteur.

Satires de Boileau, aussi remarquables sous le rapport du style que de l'idée, au nombre de douze. Une foule de vers en sont devenus proverbes; nous ne citerons que les principaux :

— J'appelle un chat un chat et Rolet [un fripon.
— Aimez-vous la muscade? On en a [mis partout.
— De Paris au Pérou, du Japon jus- [qu'à Rome,
Le plus sot animal, à mon avis, c'est [l'homme.
— Tout Paris pour Chimène a les yeux [de Rodrigue.
— Attaquer Chapelain! ah! c'est un [si bon homme!
— Qui méprise Cotin n'estime point son [roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, [ni loi.
— Il en est jusqu'à trois que je pour- [rais nommer.

Satires et élégies de Gilbert, poésies remarquables par la verve et l'énergie, parmi lesquelles on distingue le *Dix-huitième siècle*, les *Adieux à la vie*, le *Jugement dernier*, etc. (XVIIIe siècle).

Saturne, fils d'Uranus et de Vesta, époux de Cybèle, et père de Jupiter, de Neptune, de Pluton et de Junon. Une promesse faite à Titan le forçait à dévorer ses enfants dès leur naissance. Cybèle parvint à sauver Jupiter en mettant à sa place une pierre que Saturne engloutit aussitôt. Plus tard, Jupiter détrôna son père et le chassa du ciel. Saturne se réfugia dans le Latium, où il fit fleurir la paix et l'abondance, et enseigna aux hommes l'agriculture. C'est son règne que les poètes ont

appelé l'*âge d'or*, auquel les écrivains font de si fréquentes allusions. Mais on rappelle surtout *Saturne dévorant ses enfants*, pour caractériser une époque, une institution, etc., dont les circonstances ou les résultats deviennent fatals à ceux mêmes qui auraient dû n'en recueillir que les bienfaits. C'est ainsi que l'empereur Napoléon III a dit : « L'industrie, cette source de richesse, n'a aujourd'hui ni règle, ni organisation, ni but. Véritable *Saturne* du travail, elle *dévore ses enfants* et ne vit que de leur mort. » On connaît aussi la célèbre phrase de Vergniaud, où, dans un discours à la Convention, il déplorait l'acharnement avec lequel les principaux acteurs de cette époque se dénonçaient, se proscrivaient et s'envoyaient tour à tour à l'échafaud : « *La Révolution, comme Saturne, dévore ses propres enfants.* »

Satyricon, pamphlet satirique de Pétrone, mêlé de prose et de vers, où l'auteur a introduit les éléments les plus variés. C'est dans cet ouvrage que se trouve le célèbre *Festin de Trimalcion*, description comique d'un repas ridiculement somptueux, où l'auteur a rassemblé à plaisir toutes les exagérations de la prodigalité des Romains dégénérés. Cet épisode est resté justement célèbre, et les écrivains y font des allusions fréquentes, ainsi qu'à Trimalcion, ce Turcaret de la décadence romaine.

Saugues, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy ; 3,738 h.

Saujon, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes ; 2,891 h.

Saül, premier roi des Hébreux de 1080 à 1040 av. J.-C. Une circonstance de la vie de ce personnage a passé dans la langue littéraire. Etant allé à la recherche des ânesses de son père, qui s'étaient égarées, Saül se rendit auprès de Samuel pour apprendre de lui quel chemin elles avaient pris. Le prophète, averti par une inspiration divine que c'était là l'homme qui devait régner sur Israël, le consacra aussitôt, de sorte qu'en cherchant les ânesses de son père, Saül trouva une couronne. C'est cette disproportion entre l'objet cherché et la chose trouvée qui donne lieu à des allusions le plus souvent plaisantes.

Saül, remarquable tragédie d'Alfieri (XVIIIe siècle).

Saül, tragédie estimée, d'Alexandre Soumet (1822).

Saulieu, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Semur ; 3,709 h.

Sault, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. de Carpentras ; 2,563 h.

Saulx (*sô*), ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure ; 997 h.

Saulxure (*so-çure*), ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Remiremont ; 3,757 h.

Saulzais (*sô-zè*), ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand ; 955 h.

Saumaise, critique célèbre (1588-1638).

Saumur, ch.-l. d'arr. (Maine-et-Loire) ; 12,552 h. L'arr. a 7 cant., 83 comm., 91,484 h.

Saunderson, aveugle et mathématicien anglais célèbre (1682-1739).

Saurin, ministre protestant (1677-1730).

Saurin, poète français (1706-1781).

Saussure, physicien et géologue suisse (1740-1799), gravit le premier la cime du mont Blanc en 1788.

Saussure, fils du précédent, savant chimiste (1767-1845).

Saussure (*Mme Necker de*), sœur du précédent, auteur de l'*Education progressive* (1765-1841).

Sauternes, village du dép. de la Gironde, renommé pour ses vins blancs.

Sauvage (*Frédéric*), inventeur de l'hélice appliquée à la navigation à vapeur (1785-1857).

Sauve, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan ; 2,314 h.

Sauveterre, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez ; 1,799 h.

Sauveterre, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Orthez ; 1,388 h.

Sauveterre, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de La Réole ; 838 h.

Sauxillanges (*kci*), ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire ; 1,964 h.

Sauzé-Vaussais, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Melle ; 1,742 h.

Savage, auteur dramatique anglais (1698-1743).

Savannah, rivière et ville des Etats-Unis.

Savarin (*Brillat*). V. *Brillat*.

Savart, physicien fr. (1791-1841).

Savary, duc de Rovigo, général fr., ministre de la police (1774-1833).

Savenay, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure) ; arrond. de Saint-Nazaire ; 2,720 h.

Saverdun, ch.-l. de c. (Ariége), arr. de Pamiers ; 3,876 h.

Saverne, ch.-l. d'arr. (Bas-Rhin) ; 5,489 h. L'arr. a 7 cant., 164 comm., 105,270 h. Cédé à l'Allem.

Savignac-les-Eglises, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux ; 963 h.

Savigny, jurisconsulte allemand d'origine fr. (1779-1861).

Savigny, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme ; 2,789 h.

Savines, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. d'Embrun; 1,096 h.

Savoie, anc. prov. des Etats sardes, aujourd'hui à la France, et formant deux départements.

Savoie (*dép. de la*), ch.-l. Chambéry. 4 arr., 29 cant., 327 comm., 267,958 h. 22e div. milit.; cour d'appel de Chambéry; évêché à Chambéry.

Savoie (*dép. de la Haute-*), ch.-l. Annecy. 4 arr., 28 cant., 310 comm., 273 027 h. 22e div. milit.; cour d'appel de Chambéry; évêché à Annecy.

Savoie (*maison de*), illustre famille qui posséda longtemps la Savoie à titre de comté ou de duché, et qui règne aujourd'hui sur l'Italie.

Savonarole, célèbre prédicateur italien de l'ordre des dominicains, fut brûlé pour cause d'hérésie (1452-1498).

Savone, ville et port du royaume d'Italie, 20,000 h.

Saxe (*royaume de*), Etat de l'Allemagne; 2,225,240 h.; cap. *Dresde*.

Saxe-Altenbourg, Etat de l'Allemagne; 141,000 h.; cap. *Altenbourg*.

Saxe-Cobourg-Gotha, Etat de l'Allemagne; 131,399 h.; cap. *Cobourg*.

Saxe-Meiningen-Hildburghausen (*ène*), Etat de l'Allemagne; 172,341 h.; cap. *Meiningen*.

Saxe-Weimar-Eisenach (*grand-duché de*), Etat de l'Allemagne; 273,252 h.; cap. *Weimar*.

Saxe (*Maurice, électeur de*), servit d'abord dans les armées de Charles-Quint, puis contre lui (1521-1553).

Saxe (*Maurice, comte de*), maréchal de France, l'un des plus grands capitaines de son siècle (1696-1750).

Saxons, peuples germains qui luttèrent longtemps contre Charlemagne.

Saxo Grammaticus, historien danois; m. en 1204.

Say (*J.-Baptiste*), célèbre économiste fr. (1767-1832).

Scaer (*skar*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimperlé; 4,394 h.

Scævola (*Mucius*), jeune Romain qui tenta de poignarder Porsenna et fit preuve d'un grand courage (507 av. J.-C.).

Scala (*della*), famille gibeline véronaise, dont beaucoup de membres ont joué un rôle politique important.

Scaliger (*ère*), nom de deux savants philologues; m., l'un en 1558, l'autre en 1609.

Scamandre, fleuve de l'anc. Troade.

Scander-Beg, célèbre héros albanais (1404-1467).

Scandinavie, anc. nom de la Suède et de la Norvége.

Scapin, principal personnage des *Fourberies de Scapin*, comédie ou plutôt farce de Molière. Ce personnage est resté le type du valet fourbe, fripon, mais habile, rempli de ressources et d'expédients, toujours prêt à duper Géronte.

Scaramouche, célèbre acteur du Théâtre-Italien (1618-1696).

Scarlatti, compositeur napolitain (1650-1726). — Son fils et son petit-fils ont été aussi des musiciens distingués.

Scarpa, anatomiste italien (1747-1832).

Scarpe, rivière de France; source dans le dép. du Pas-de-Calais, se jette dans l'Escaut; cours 100 kil.

Scarron, poète et écrivain fr. dans le genre burlesque (1610-1660).

Sceaux, ch.-l. d'arr. (Seine): 2.287 h. L'arr. a 4 cant., 40 comm., 161,362 h.

Scènes de la vie de Bohême, par Henri Murger, livre resté le plus populaire de tous les ouvrages de cet écrivain spirituel et fantaisiste.

Scènes de la vie de campagne, de la vie militaire, de la vie parisienne, de la vie privée, de la vie de province, titres des principaux actes qui composent la *Comédie humaine*, célèbre ouvrage de H. de Balzac.

Scènes de la vie flamande, récits familiers et tableaux ingénieux, par H. Conscience, traduits en français (1854).

Scènes de la vie orientale, le meilleur ouvrage de Gérard de Nerval (1848-1850).

Scènes populaires, ouvrage de M. H. Monnier; esquisses dialoguées des habitudes et du langage des classes inférieures de la population parisienne et de la petite bourgeoisie (1830-1841).

Scey-sur-Saône, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 1,743 h.

Schadow, sculpteur berlinois distingué (1764-1850).

Schaffhouse, ville de Suisse; 7,800 h

Schedone, peintre italien (1570-1615)

Scheele (*chèle*), chimiste allemand (1742-1786).

Scheffer (*chè-fre*) (*Ary*), célèbre peintre fr. (1795-1858).

Schéhérazade (*la sultane*), principal personnage des *Mille et une Nuits*. C'est elle qui fait entendre cette suite de récits merveilleux où l'imagination orientale éclate dans toute sa richesse et sa fécondité. On lui compare un conteur aimable, qui trouve dans son esprit une source inépuisable de sujets toujours nouveaux et intéressants.

Schelestadt. V. *Schlestadt.*
Schelling (*ché-linegue*), philosophe allemand (1775-1854).
Schérer (*ché-rère*), général fr., ministre sous le Directoire (1747-1804).
Schiller (*chi-lère*), grand écrivain, poète tragique et historien allemand (1759-1805).
Schiltigheim (*kè-me*), ch.-l. de c. (Bas-Rhin; 4,265 h. Cédé à l'Allem.
Schimmelpenninck, homme d'Etat hollandais (1761-1825).
Schiraz, v. de Perse; 30,000 h. Vins.
Schirmeck, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié: 1,376 h.
Schlegel (*chlé-gaile*), nom de deux frères allemands, célèbres comme poètes et comme critiques.
Schleiermacher, érudit et théologien allemand (1768-1834).
Schlestadt, ch.-l. d'arr. (Bas-Rhin); 10,040 h. L'arr. a 8 cant., 113 comm., 140,086 h. Cédé à l'Allem.
Schlosser, historien allemand (1776-1861).
Schmid (*chmite*) (*le chanoine*), auteur de *Contes* pour les enfants (1768-1854).
Schneider (*ère*) (*baron*), général fr. (1789-1847).
Schœffer (*ché-fère*), associé de Fust et de Gutenberg, perfectionna l'imprimerie; m. en 1500.
Schœnbrunn (*cheune-brune*), village d'Autriche; superbe château impérial.
Schomberg (*chome-bèrke*), nom de trois maréchaux de France; morts en 1632, 1656, 1690.
Schouvalov, noble famille russe.
Schubert, compositeur allemand (1797-1828).
Schulembourg (*le comte de*), général allemand distingué (1661-1747).
Schwab, savant écrivain allemand (1743-1821).
Schwartz (*chvartce*), bénédictin ou cordelier qui passe pour avoir inventé la poudre à canon, dans le XIVe siècle.
Schwarzenberg (*chvar-tcèn-bèrk*) (*prince de*), général allemand (1771-1820).
Schwitz (*chvitce*), v. de Suisse; 5,500 h.
Science de la Législation, ouvrage de Filangieri, où l'auteur expose et applique les règles générales de la législation (1780-1788).
Science du Droit, un des meilleurs ouvrages philosophiques de Hegel (1821).
Science nouvelle (*la*), ouvrage de Vico, qui a créé la philosophie de l'histoire; les vues de l'auteur sont pleines d'élévation et de hardiesse poétique (1725 et 1730).
Scioppius, philologue et fécond écrivain allemand (1576-1649).
Scipion, nom d'une famille illustre de l'ancienne Rome, dans laquelle on remarque surtout :
Scipion l'Africain, vainqueur d'Annibal en 202 av. J.-C. V., dans ce dictionnaire historique, l'article *Continence de Scipion.*
Scipion Nasica.
Scipion Emilien, destructeur de Carthage en 147 av. J.-C.
Scopas, sculpteur grec du Ve siècle av. J.-C.
Scot, dit *Erigène*, moine et philosophe irlandais, un des fondateurs de la scolastique; m. en 886.
Scot (*Duns*), célèbre philosophe scolastique anglais; m. en 1308.
Scott (*Walter*) (*oualtèr*), très-célèbre romancier anglais (1771-1832).
Scribe (*Eugène*), fécond et spirituel auteur dramatique fr. (1791-1861).
Scudéri, romancier fr. (1601-1667).
Scudéri (*Mlle de*), sœur du précédent, auteur des romans du *Grand Cyrus* et de *Clélie* (1607-1701).
Scutari, ville de la Turquie d'Europe; 20,000 h.
Scutari, ville de la Turquie d'Asie; 30,000 h.
Scylax, géographe grec du temps de Darius Ier.
Scyros (*ôce*), île de l'Archipel, 2,000 h. C'est dans cette île que Thétis envoya son fils pour le soustraire à la mort qui, d'après l'oracle, l'attendait devant Troie, dont les Grecs ne pouvaient s'emparer sans le secours du héros. Le rusé Ulysse fut chargé de découvrir et de ramener Achille. Déguisé en marchand, il se rendit à Scyros où le fils de Thétis, sous des habits de femme, vivait au milieu des filles du roi Lycomède. Il offrit des parures, des bijoux, des atours, parmi lesquels brillait une épée. Le héros, qui ne respirait que la gloire, saisit l'arme d'une ardeur bouillante, et suivit Ulysse à Troie, où devaient s'accomplir ses destinées. Dans l'application, les armes présentées par Ulysse sont les circonstances qui font éclater soudainement un sentiment, un germe caché, un caractère, un talent, un génie, mais surtout une noble passion endormie.
Scythes, anc. peuples barbares du N.-E. de l'Europe et du N.-O. de l'Asie.
Seau enlevé (*le*), poème italien héroï-comique, de Tassoni (1622). On croit généralement que c'est une sa-

tire des guerres intestines qui désolèrent ce pays. Il s'agit d'un seau de bois enlevé aux Bolonais par les gens de Modène; de là le titre du poème, qui est resté un des plus beaux monuments de la littérature italienne. Peut-être a-t-il inspiré le *Lutrin* de Boileau.

Sébastiani (*le comte*), maréchal de France (1775-1851).

Sébastien (*saint*), né à Narbonne, martyrisé à Rome en 288; fête le 20 janvier.

Sébastien, roi de Portugal de 1557 à 1578; périt dans une bataille contre les Maures d'Afrique.

Sébastien del Piombo, peintre vénitien (1485-1547).

Sébastopol, ville et ancien port militaire de Crimée, prise d'assaut en 1855 par les troupes françaises et anglaises; avait 49,000 h.

Sébonde (*Raymond de*), médecin, philosophe et théologien; m. à Toulouse en 1432.

Seclin, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille; 5,055 h.

Second (*Jean*), poète latin hollandais (1511-1536).

Secondigny, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 2,157 h.

Sedaine, poète dramatique fr. (1719-1797).

Sedan, ch.-l. d'arr. (Ardennes); place de guerre; 14,345 h. L'arr. a 5 cant., 82 comm., 69,305 h.

Sédécias (*âce*), roi de Juda de 597 à 587 av. J.-C.

Séderon, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Nyons; 635 h.

Sédillot, orientaliste fr. (1777-1832).

Séeland, île dans la mer Baltique; 340,000 h.; ch.-l. *Copenhague*.

Séez ou **Sées** (*cé*), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon; évêché; 4,910 h.

Ségeste, ville de l'anc. Sicile.

Segonzac, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Cognac; 2,880 h.

Ségovie, ville d'Espagne; 13,000 h.

Segrais, poète fr. (1625-1701).

Segré, ch.-l. d'arr. (Maine-et-Loire); 2,935 h. L'arr. a 5 cant., 61 comm., 63,022 h.

Séguier (*Pierre*), avocat général sous Henri II, puis président à mortier (1504-1580).

Séguier (*Antoine*), fils du précédent (1552-1626).

Séguier (*Pierre*), chancelier sous Louis XIII et Louis XIV (1588-1672).

Séguier (*Antoine-Louis*), conseiller au parlement de Paris (1726-1792).

Séguier (*baron*), premier président de la cour d'appel de Paris (1768-1848).

Ségur (*marquis de*), maréchal de France (1724-1801).

Ségur (*comte de*), fils du précédent, diplomate et historien (1753-1833).

Seiches, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Baugé; 1,466 h.

Seignelay (*marquis de*), fils de Colbert et ministre de la marine (1651-1690).

Seignelay, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 1,464 h.

Seikhs, peuple de l'Indoustan.

Seilhac, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 1,825 h.

Seine, fleuve de France; arrose Paris, Rouen, etc.; cours 800 kil.

Seine (*dép. de la*), ch.-l. Paris. 3 arr., 28 cant., 72 comm., 2,220,060 h. 1re div. milit. Cour d'appel et archevêché à Paris.

Seine-Inférieure (*dép. de la*), ch.-l. Rouen. 5 arr., 51 cant., 759 comm., 790,022 h. 2e div. milit. Cour d'appel et archevêché à Rouen.

Seine-et-Marne (*dép. de*), ch.-l. Melun. 5 arr., 29 cant., 529 comm., 341,490 h. 1re div. milit. Cour d'appel de Paris; évêché à Meaux.

Seine et la Marne (*la*), groupe en marbre de Nicolas Coustou, jardin des Tuileries.

Seine-et-Oise (*dép. de*), ch.-l. Versailles. 6 arr., 36 cant., 685 comm., 580,180 h. 1re div. milit. Cour d'appel de Paris; évêché à Versailles.

Seize (*les*), nom donné aux seize ligueurs qui se mirent à la tête des seize quartiers de Paris sous Henri III.

Séjan, ministre de Tibère; fut étranglé en l'an 31.

Séjan, tragédie de Ben Johnson, pièce pleine de force et de majesté, où est peinte avec vigueur la corruption de la société romaine.

Sel (*le*), ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon; 720 h.

Seldjoucides, dynastie turque fondée par Togroul-Beg, petit-fils de Seldjouk, au XIe siècle.

Séleucides, dynastie fondée en Syrie par Séleucus Ier, un des généraux d'Alexandre.

Séleucus Ier (*uce*), **Nicator**, fondateur de la dynastie des Séleucides en Syrie; m. en 281 av. J.-C.

Séleucus II (*uce*), **Callinique**, roi de Syrie de 246 à 225 av. J.-C.

Séleucus III (*uce*), **Ceraunus**, roi de Syrie de 225 à 222 av. J.-C.

Séleucus IV (*uce*), **Philopator**, roi de Syrie de 186 à 174 av. J.-C.

Séleucus V (*uce*), **Nicator**, roi de Syrie de 124 à 123 av. J.-C.

Séleucus VI (*uce*), **Epiphane**, roi d'Antioche et de Syrie en 96 av. J.-C.

Sélim Ier (*ime*), sultan de 1512 à 1520.
Sélim II (*ime*), sultan de 1566 à 1574.
Sélim III (*ime*), sultan de 1789 à 1808.
Selles-sur-Cher, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Romorantin ; 4,659 h.
Sellières, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier ; 1,778 h.
Selommes, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme ; 796 h.
Selongey, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon ; 1,433 h.
Seltz (*sel-ce*), ch.-l. de c. (Bas-Rhin) ; 1,934 h. ; sources d'eau gazeuse acidulée. Cédé à l'Allem.
Sem (*sème*), fils de Noé.
Semaine du berger (*la*), recueil d'églogues satiriques et pleines de naturel, par Gay (1714).
Semaines (*les*), titre de deux poèmes de du Bartas, où l'auteur fait une sorte d'historique de la création et de l'humanité ; œuvres qui manquent de mesure et de goût, mais qui ne sont pas dénuées de verve et d'imagination (xvie siècle).
Sémélé, mère de Bacchus.
Sémiramis (*ice*), reine d'Assyrie ; embellit Babylone ; m. en 1874 av. J.-C. Son nom est resté célèbre dans l'histoire et a passé dans toutes les langues comme synonyme de reine puissante et glorieuse.
Sémonville (*marquis de*), homme d'État fr. (1754-1839).
Sempach, bourg du canton de Lucerne, célèbre par la victoire que les Suisses y remportèrent sur les Autrichiens en 1336, et où s'immortalisa Arnold de Winkerlied.
Sempronius (*sin...uce*), nom de deux familles illustres de l'ancienne Rome, à l'une desquelles appartenaient les Gracques.
Semur, ch.-l. d'arr. (Côte-d'Or) ; 3,815 h. L'arr. a 6 cant., 139 comm., 63,932 h.
Semur-en-Brionnais, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles ; 1 508 h.
Senancour, écrivain fr. (1770-1846).
Sénart (*forêt de*), dans le départ. de Seine-et-Oise, près de Corbeil.
Senecé, poète fr. (1643-1737).
Senefelder (*céné-fél-dèr*), inventeur de la lithographie ou gravure sur pierre, né à Prague (1771-1834).
Sénégal, fleuve d'Afrique ; cours 1,800 kil.
Sénégal, colonie française en Afrique ; ch.-l. *Saint-Louis*.
Sénégambie, contrée de l'Afrique occidentale.
Sénèque le Rhéteur, professa la rhétorique à Rome, et mourut l'an 32 après J.-C.
Sénèque le Philosophe, fils du précédent, précepteur de Néron, dont il encourut la disgrâce, et qui lui donna l'ordre de s'ouvrir les veines, en l'an 65.
Sénèque, buste antique en bronze très-estimé, au musée des Etudes (Naples).
Senez, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Castellane ; 675 h.
Senlis (*lice*), ch.-l. d'arr. (Oise) ; 6,092 h. L'arr. a 7 cant., 133 comm., 90,272 h.
Sennaar (*sène-na-ar*), ville de la Nubie ; 10,000 h. La Bible donne ce nom à un pays situé entre le Tigre et l'Euphrate.
Sennachérib (*sène-na-ké-rib*), roi d'Assyrie de 712 à 707 av. J.-C., dont il est souvent question dans la Bible.
Senne, rivière de Belgique ; arrose Bruxelles.
Sennecey-le-Grand, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Châlon-sur-Saône) ; 2,709 h.
Sénonais, petit pays de l'ancienne France ; ch.-l. *Sens*.
Senonches, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux ; 1,946 h.
Senones, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié ; 2,757 h.
Sens (*san-ce*), ch.-l. d'arr. (Yonne) ; archevêché ; 11,514 h. L'arr. a 6 cant., 91 comm., 65,399 h.
Sens (*hôtel de*), ancienne résidence historique située à Paris dans le quartier Saint-Antoine. Construit de 1475 à 1519 par Tristan de Salazar, archevêque de Sens.
Sensations (*traité des*), ouvrage de Condillac, qui a été pendant cinquante ans une sorte d'Evangile philosophique de la France, et où l'auteur se propose de faire voir comment toutes nos facultés viennent des sens, ou, pour parler plus exactement, des sensations (1754).
Sentences (*les*), de Publius Syrus, recueil d'excellentes pensées morales exprimées avec une remarquable précision et une grande vigueur poétique.
Sept ans (*guerre de*), sous Louis XV, contre Frédéric le Grand (1756-1763).
Sept chefs devant Thèbes (*les*), tragédie d'Eschyle, même sujet que celui des *Frères ennemis*, de Racine (468 av. J.-C.).
Sept péchés capitaux (*les*), tableau de M. Jadin (Salon de 1857) : sept chiens, d'espèces, d'allures et d'attitudes différentes, personnifient les sept péchés.
Septante (*version des*), nom donné à la traduction grecque de l'Ancien Testament, faite par soixante-douze

Juifs d'Egypte, et par ordre de Ptolémée Philadelphe. C'est la plus ancienne et la plus célèbre de toutes (300 av. J.-C.).

Septembre (*journées* ou *massacres de*), nom donné à un affreux massacre des prisonniers politiques, qui eut lieu dans plusieurs prisons de Paris, les 2, 3, 4 et 5 septembre 1792, et dont les auteurs sont appelés *septembriseurs*.

Septimanie, partie méridionale de la Gaule.

Septime-Sévère, empereur romain de 193 à 211.

Sepulveda, historien espagnol, surnommé le *Tite-Live* de son pays (1490-1572).

Séquanais ou **Séquaniens**, peuple de la Gaule, qui habitait la rive gauche de la Saône, et dont la capitale était *Vesontio* (Besançon).

Sérapéum, temple de Sérapis, à Alexandrie, construit par Ptolémée Ier.

Sérapis (*ice*), dieu de l'anc. Egypte.

Serbelloni, général italien (1508-1580).

Serbes, peuple de la Servie.

Sergines, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Sens, 1,237 h.

Sergius Ier (*uce*), pape de 687 à 701.

Sergius II (*uce*), pape de 844 à 847.

Sergius III (*uce*), pape de 904 à 911.

Sergius IV (*uce*), pape de 1009 à 1012.

Seringapatam (*amc*), ville de l'Indoustan ; 32,000 h.

Sermano, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 269 h.

Serment des Horaces (*le*), chef-d'œuvre de David, au Louvre : ce tableau, exécuté à Rome en 1785, eut, dans cette ville et quelque temps après à Paris, un succès colossal. Depuis bien des années, on n'avait pas vu d'œuvre aussi sagement composée et dessinée avec une pareille perfection.

Serment du jeu de Paume (*le*), célèbre tableau de David, exécuté en 1792. La figure de Bailly est pleine de calme et de majesté.

Sermons de Bossuet, discours de ce grand orateur, où brillent la grâce et la force d'un génie naissant, mais qui ont été éclipsés par ses *Oraisons funèbres* (1657-1670).

Sermons de Bourdaloue, prédications remarquables par la force du raisonnement, la solidité des preuves, et la régularité du plan (1707). On admire surtout le sermon *sur la Passion*.

Sermons de Massillon. V. *Avent* et *Carême*.

Sermons du Père Bridaine, discours d'une éloquence saisissante, d'un style abrupt, mais à images hardies et originales. On a de lui un exorde qui est un des chefs-d'œuvre du genre.

Sermons de Blair, instructions morales fort estimées, écrites avec élégance (1777).

Sermons et oraisons funèbres de Fléchier, discours fleuris et harmonieux, parmi lesquels on distingue l'éloge de Montausier, celui de Marie-Thérèse, et surtout la belle oraison funèbre de Turenne, dont l'exorde est un des chefs-d'œuvre du genre (1672-1710).

Serpent d'airain (*le*), tableau de Rubens, musée de Madrid.

Serra, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène ; 160 h.

Serraggio, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 1,126 h.

Serre (*comte de*), homme d'Etat (1776-1824).

Serres, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; 1,143 h.

Serres (*Olivier de*), agronome fr. (1536-1619).

Serrières, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon ; 1,574 h.

Sertorius (*uce*), général romain, vainquit Métellus et Pompée ; fut assassiné par un de ses lieutenants (73 av. J.-C.).

Sertorius, tragédie de P. Corneille (1662). On y sent déjà la vieillesse de l'auteur, mais des scènes pleines d'énergie et de grandeur rappellent aussi l'auteur de *Cinna*, entre autres la fameuse scène entre Sertorius et Pompée, où se trouve ce vers :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis,

qui est passé en proverbe pour indiquer un déplacement de personnes appartenant à une même société, une même administration, une même compagnie, un même pays, etc.

Sérurier, maréchal de France (1742-1819).

Servan, avocat général au parlement de Grenoble et publiciste (1737-1807).

Servandoni, architecte de Florence, éleva le portail de l'église Saint-Sulpice de Paris (1695-1766).

Serverette, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Marvejols ; 190 h.

Servet (*Michel*), médecin fr., théologien ; fut brûlé vif à Genève par l'influence de Calvin, en 1553.

Servian, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers ; 2,387 h.

Servie, pays d'Europe au S. de la Hongrie.
Servitude et grandeur militaires, ouvrage d'Alfred de Vigny (1835), où les misères de la vie militaire sont présentées sous un aspect intéressant.
Servitude volontaire (*de la*), vigoureuse philippique à l'adresse de la royauté, par Etienne de la Boëtie (xvie siècle).
Servius Tullius (*uce*), sixième roi de Rome; assassiné en 534 av. J.-C.
Sésame, premier mot d'une formule magique : *Sésame, ouvre-toi*, tirée d'un des contes les plus populaires des *Mille et une Nuits*. Ces mots sont devenus en littérature l'objet de fréquentes allusions; on désigne par là le moyen prompt, rapide, devant lequel cèdent comme par magie toutes les difficultés, la clef qui ouvre toutes les situations et pénètre tous les mystères.
Sésostris (*ice*), un des plus anciens et des plus grands rois de l'Egypte (xvie ou xviie siècle av. J.-C.).
Seth (*sète*), troisième fils d'Adam et d'Eve.
Séthos, roi d'Egypte, père de Sésostris (xve siècle av. J.-C.).
Sétif, ville d'Algérie, province de Constantine ; 3,900 h.
Sétubal, ville du Portugal, 15,000 h.
Seurre, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune ; 2,590 h.
Sévérac-le-Château, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau ; 2,786 h.
Sévère (*Alexandre*), empereur romain de 222 à 235.
Sévère (*Septime*). V. *Septime*.
Séverin, pape en 640.
Sévigné (*Mme de*), une des femmes les plus distinguées du xviie siècle, célèbre par les admirables lettres qu'elle écrivit à sa fille, la comtesse de Grignan (1626-1696).
Séville, ville d'Espagne ; 118,000 h.
Sèvre Nantaise, rivière de France, se jette dans la Loire à Nantes; cours 120 kil.
Sèvre Niortaise, rivière de France, se jette dans l'Océan ; cours 170 kil.
Sèvres (*dép. des Deux-*), ch.-l. Niort. 4 arr., 31 cant., 356 comm., 331,243 h. 15e div. milit. Cour d'appel et évêché de Poitiers.
Sèvres, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise); célèbre manufacture de porcelaine; arr. de Versailles; 7,096 h.
Seychelles (*les*), ou **Séchelles**, îles de l'océan Indien ; 10,000 h.
Seyches, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 1,381 h.
Seymour (*Jeanne*), troisième femme de Henri VIII ; m. en 1537.
Seyne (*séne*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 2,311 h.
Seyne, ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon; 10,123 h.
Seyssel (*sé-cel*), ch.-l. de c. (Ain), mines d'asphalte; arr. de Belley; 1,184 h.
Seyssel, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien; 1,553 h.
Sézanne, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay; 4,197 h.
Sforza, illustre famille italienne, de 1450 à 1535.
Sganarelle, personnage de la comédie française, qui doit surtout son illustration à Molière, et qui personnifie le bon sens vulgaire, parfois la malice, comme dans le *Médecin malgré lui*.
Shaftesbury (*le comte de*), homme d'Etat anglais, auquel est dû le fameux bill de l'*Habeas corpus* (1621-1683). — Son petit-fils fut un écrivain distingué (1671-1713).
Shakspeare (*chék-spire*) (*William*), le plus grand poète dramatique de l'Angleterre (1564-1616).
Shakspeare enfant servi par les Passions, tableau allégorique de George Romney, connu surtout par la gravure de Boydell.
Shang-Hai (*chan-gha-i*), ville de Chine ; 200,000 h.
Sheffield (*chè-fîlde*), ville d'Angleterre (comté d'York) ; 185,157 h.
Shelley, poète anglais (1792-1822). — Sa femme fut elle-même un écrivain distingué.
Shéridan (*ché*), célèbre orateur et auteur dramatique anglais (1751-1816).
Shetland (*chète*) (*îles*), au N. de l'Ecosse.
Shetland (*Nouvelles-*), archipel au S.-E. de la Terre de Feu.
Shrewsbury (*chrouss-be-ri*), ville d'Angleterre, ch.-l. du comté de ce nom ; 22,000 h.
Shylock, principal personnage du *Marchand de Venise*, comédie de Shakspeare. Un marchand de Venise, Antonio, pour venir au secours d'un de ses amis, souscrit au juif Shylock une obligation de trois mille ducats, avec cette clause étrange que si, au jour de l'échéance, il ne peut rembourser cette somme, Shylock aura le droit de couper une livre de chair sur telle partie de son corps qu'il lui plaira de choisir. Or, le débiteur a vivement offensé son créancier, qui, le jour venu, la dette n'étant point payée, exige avec une impitoyable rigueur l'exécution de la clause terrible, laquelle n'est

éludée que par une subtilité de légiste : « Coupe juste une livre de chair ; si tu coupes plus ou moins d'une livre, quand ce ne serait que la vingtième partie d'un misérable grain ; si la balance penche de la valeur d'un cheveu, tu es mort... » Le nom de Shylock est resté justement célèbre dans toutes les littératures pour désigner un usurier dur et rapace, un créancier impitoyable.

Siam (*ame*) (*royaume de*), vaste Etat de l'Indo-Chine; 6,000,000 d'h.; cap. *Bankok*.

Sibérie, vaste région au N. de l'Asie; 4,500,000 h. Ce pays, dont le climat est très-rigoureux, sert au gouvernement russe de lieu d'exil.

Sibérienne (*la jeune*), charmant ouvrage de X. de Maistre. C'est l'histoire simple et touchante d'une jeune fille qui, mue par le seul sentiment de l'amour filial, traverse, dans l'isolement et sans le moindre secours, les déserts de la Sibérie, pour aller à Saint-Pétersbourg demander la grâce de son père.

Sibour, archevêque de Paris, assassiné par un fanatique, prêtre interdit, dans l'église Saint-Etienne-du-Mont (1792-1856).

Sibyllins (*oracles* ou *livres*), recueil d'oracles conservés dans l'ancienne Rome et concernant les destinées de l'Empire. Composés par la sibylle d'Erythrée, ils furent vendus par elle à Tarquin le Superbe; brûlés par accident, l'an 670 de Rome, ils furent remplacés, et les nouveaux livres subsistèrent jusqu'à l'an 389 de J.-C.

Sicambres, ancien peuple de la Germanie. C'est par ce nom que saint Remi désigne Clovis quand il lui ordonne de courber la tête pour recevoir l'eau baptismale.

Sicard (*l'abbé*), célèbre instituteur des sourds-muets (1742-1822).

Sichem (*chème*), ancienne ville de la Palestine.

Sicile, île dans la Méditerranée; 2,391,030 h.; cap. *Palerme*.

Siciles (*royaume des Deux-*), ancien Etat de l'Europe méridionale, annexé au royaume d'Italie.

Sicyone, ville de l'ancienne Grèce.

Siddons (*portrait de mistress*), chef-d'œuvre de Reynolds (Londres) : la célèbre actrice est représentée assise sur un large siége à l'antique, au milieu des nuages; derrière elle se tiennent debout deux figures sinistres dont l'une tient un poignard et l'autre une coupe pleine d'un breuvage empoisonné.

Sidney (*Philippe*), homme d'Etat et littérateur anglais (1554-1586).

Sidoine Apollinaire, poète latin, évêque, né à Lyon (430-489).

Sidon, ville de l'ancienne Phénicie.

Siècle de Louis XIV (*le*), une des principales œuvres historiques de Voltaire (1751). — Le même auteur a composé un ouvrage du même genre sur le *siècle de Louis XV*.

Siége de Calais (*le*), tragédie où l'on trouve de l'art et de beaux vers, par de Belloy (1765), sujet national qui obtint un succès prodigieux.

Siége de Corinthe (*le*), ouvrage poétique, par lord Byron (1820).

Siége d'Oudenarde et le siége de Tournay (*le*), tableaux de Van der Meulen, vastes panoramas peints avec une étonnante précision, musée de Munich.

Siége de la citadelle d'Anvers (*le*), tableau d'Horace Vernet, galerie de Versailles.

Siége de la Rochelle (*le*), tableau de Claude Lorrain, au Louvre.

Sienne, ville de Toscane; 21,476 h.

Sierck, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Thionville; 2,390 h. Cédé à l'Allem.

Sierra-Leone (*né*), côte de la Guinée occidentale.

Sieyès (*si-èze*) (*l'abbé*), se rendit célèbre comme théoricien politique pendant la Révolution française (1748-1836). Il est auteur de la brochure publiée au commencement de 1789, sous ce titre : *Qu'est-ce que le tiers état ? Tout.— Qu'a-t-il été jusqu'ici ? Rien. — Que demande-t-il ? Devenir quelque chose.*

Sigalon, peintre fr. (1790-1837).

Sigean, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne; 3,496 h.

Sigebert Ier, roi de Metz ou d'Austrasie de 561 à 575, époux de Brunehaut.

Sigebert II, roi d'Austrasie de 638 à 656.

Sigismond (*saint*), roi des Bourguignons de 516 à 524.

Sigismond, roi de Hongrie en 1386, empereur d'Allemagne de 1410 à 1437.

Sigismond Ier, roi de Pologne de 1506 à 1548.

Sigismond II, roi de Pologne de 1548 à 1572.

Sigismond III, roi de Pologne de 1587 à 1632.

Signorelli, peintre italien (1441-1525).

Signy-l'Abbaye, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; 2,818 h.

Signy-le-Petit, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rocroi; 2,053 h.

Sigonius, savant historien et antiquaire italien (1520-1584).

Sigoulès (*èce*), ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 725 h.

Sigovèse, chef gaulois.

Silence (*le*), ou le *Sommeil de l'Enfant Jésus*, tableau d'Annibal Carrache, au Louvre : la Vierge fait signe au jeune saint Jean de ne point troubler le sommeil du divin bambino.

Silène, père nourricier de Bacchus.

Silène ivre, tableau de Rubens, au musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg — du même, au musée des Offices (Florence) — du même, musée de Munich — de Ribera, au musée des Etudes — de Van Dyck, au musée de Bruxelles.

Silésie, pays d'Europe partagé entre la Prusse et l'Autriche.

Silhouette (*Etienne de*), contrôleur général des finances en 1757.

Silistrie, ville de la Turquie; 20,000 h.

Silius Italicus (*uce*), poète latin; m. l'an 100.

Sillé-le-Guillaume (*si-ié*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 3,531 h.

Sillery, chancelier de France (1544-1624).

Silo, ville de Palestine.

Siloé, piscine de Jérusalem.

Silvère (*saint*), pape de 536 à 538.

Simancas, petite ville de la Vieille-Castille, où se trouvent les plus précieuses archives de l'Espagne.

Simart, sculpteur fr. (1807-1857).

Siméon, un des douze fils de Jacob.

Siméon, vieillard juif, qui, après avoir vu le Messie dans le Temple, entonna le cantique *Nunc dimittis*.

Siméon Stylite (*saint*), anachorète qui vécut 26 ans au sommet d'une colonne (en grec *stulos*); m. en 459.

Siméon (*le comte*), magistrat et homme d'Etat fr. (1749-1842).

Simiane (*Pauline de* Grignan, *marquise de*), petite-fille de Mme de Sévigné, également célèbre par sa beauté et son esprit (1674-1737).

Simoïs (*ice*), petite rivière de l'ancienne Troade, que regrettait Andromaque, captive à la cour de Pyrrhus. Le Scamandre était aussi l'objet des regrets de la malheureuse princesse.

Simon (*saint*), l'un des douze apôtres.

Simon le Magicien, voulut acheter de saint Pierre le don des miracles, d'où est venu le nom de *simonie* donné au trafic des choses saintes.

Simon de Nantua, ou le *Marchand forain*, ouvrage de Laurent de Jussieu, couronné par la Société pour l'instruction élémentaire, un des livres les plus populaires, les plus répandus dans les écoles et même dans les familles.

Simonetta, famille italienne (Calabre), dont plusieurs membres ont joué un rôle politique au XVe siècle.

Simonide, célèbre poète grec (566-446 av. J.-C.).

Simple histoire, ouvrage de mistress Inchbald. Cet ouvrage, qui a placé l'auteur à la tête des romancières de tous les temps, a été traduit dans toutes les langues de l'Europe.

Simplice (*saint*), pape de 468 à 483.

Simplon, montagne des Alpes.

Sinaï, montagne d'Arabie où Dieu donna sa loi à Moïse, au milieu des tonnerres et des éclairs. En poésie, on fait souvent allusion aux tonnerres du Sinaï :

Mil huit cent onze! — O temps où des [peuples sans nombre
Attendant prosternés sous un nuage [sombre
Que le ciel eût dit oui!
Sentaient trembler sous eux les Etats [centenaires,
Et regardaient le Louvre entouré de [tonnerres,
Comme au *mont Sinaï*.

V. Hugo, *Naissance du roi de Rome*.

Sind, ancien Indus, fleuve de l'Indoustan.

Singapour, ville de l'Inde; 81,000 h.

Singes experts (*les*), tableau de Decamps (Salon de 1839 et de 1855) : des singes, à qui il ne manque que la parole, examinent un tableau avec des mines de connaisseurs émérites. Fantaisie burlesque peinte avec beaucoup de verve.

Sinigaglia, ville d'Italie, sur l'Adriatique; 23,000 h.

Sinnamari (*cine-na*), rivière de la Guyane française, et bourg à l'embouchure de cette rivière, où furent transportés les déportés du 18 fructidor (4 septembre 1797).

Sinon, un des guerriers grecs qui assiégèrent la ville de Troie. Il est resté le type de la dissimulation, de la perfidie et du mensonge. C'est lui qui, par ses artifices, persuada aux Troyens de faire entrer dans leurs murs le fameux cheval de bois, qui renfermait l'élite de l'armée grecque. Les écrivains y font de fréquentes allusions; en voici un exemple de M. Victor Duruy : « Plus tard se développeront deux traits fâcheux du caractère hellénique, la vénalité et la ruse. Dans tout Achille, il y aura du *Sinon*; jamais au moins du Thersite. »

Sinope, ville et port de la Turquie d'Asie. Une flotte turque fut attaquée à l'improviste et détruite dans le port de cette ville, par les Russes, en 1853.

Sion, colline de Jérusalem, souvent prise comme synonyme de Jérusalem.

Sion, v. de Suisse, ch.-l. du cant. du Valais; 3,600 h.

Sioux (*les*), nations sauvages de l'Amérique du Nord.

Siret (*Pierre*), grammairien français (1745-1798).

Siret (*Charles*), auteur de l'*Epitome historiæ græcæ* (1760-1838).

Sirmond (*le Père*), savant jésuite fr., écrivain et professeur (1559-1651).

Sirven, protestant que le parlement de Toulouse condamna à mort comme coupable d'avoir fait périr sa fille pour l'empêcher d'embrasser le catholicisme, mais que les efforts de Voltaire firent ensuite acquitter en 1775.

Sismondi, célèbre historien fr.; m. en 1842.

Sissonne, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 1,430 h.

Sisteron, ch.-l. d'arr. (Basses-Alpes); 4,575 h. L'arr. a 5 cant., 49 comm., 22,514 h.

Sisygambis (*ice*), mère de Darius. C'est elle qui, dans la visite que lui fit Alexandre, prit le favori Ephestion pour le conquérant, et c'est à ce propos qu'Alexandre fit cette réponse devenue proverbiale : « Vous ne vous êtes pas trompée, ma mère; celui-ci est aussi Alexandre. »

Sisyphe, fils d'Eole, était roi de Corinthe. Il se rendit redoutable par ses brigandages et ses cruautés, et fut condamné, après sa mort, à rouler dans les enfers une grosse pierre au sommet d'une montagne, d'où elle retombait sans cesse.

Dans l'application, le *rocher de Sisyphe* sert à caractériser un labeur pénible et sans cesse renaissant, les préoccupations douloureuses qui se succèdent constamment, une tâche ardue, un but qu'on poursuit, qu'on croit atteindre, et qui exige chaque jour de nouveaux efforts. Quelquefois Sisyphe est l'emblème d'un prince ambitieux qui roule longtemps dans sa tête des projets qu'il ne met jamais à exécution.

Siva, dieu des Indiens.

Sixte Ier (*saint*), pape de 116 à 125.

Sixte II (*saint*), pape de 257 à 259.

Sixte III, pape de 432 à 440.

Sixte IV, pape de 1471 à 1484.

Sixte V, ou **Sixte-Quint**, pape de 1585 à 1590. La langue s'est enrichie d'une allusion que l'on fait souvent à un épisode de la vie de ce célèbre pape. Dans les dernières années du pontificat de Grégoire XIII, on vit tout à coup l'ancien *pâtre de Montalte*, qui était parvenu à la dignité de cardinal, se retirer du tourbillon du monde et se confiner dans la retraite, pour ne plus travailler désormais, disait-il, qu'à son salut. Il ne se montrait plus en public qu'appuyé sur une béquille, la tête penchée et ne parlant que d'une voix entrecoupée, avec une toux qui semblait présager une fin prochaine. Tous ces signes de caducité redoublèrent quand il fut question de donner un successeur à Grégoire XIII. Comme un grand nombre de cardinaux aspiraient au pontificat, il n'en fallut pas davantage pour que ces rivalités réunissent, en faveur du cardinal moribond, toutes les factions qui divisaient le conclave : il fut donc élu sans contradiction. Mais, à peine le dépouillement des votes était-il achevé, que Montalte, se dressant avec un mouvement si brusque qu'il fit reculer ses voisins, *jeta sa béquille*, releva la tête et entonna le *Te Deum* d'une voix qui fit trembler les vitres de la salle.

Depuis cet événement, ces mots *béquille de Sixte-Quint* sont restés dans notre langue pour caractériser une dissimulation qui cesse brusquement quand elle a atteint le but qu'elle poursuivait.

Sixtine (*fresques de la chapelle*), à Rome, par Michel-Ange. Ces fresques célèbres représentent : *Dieu débrouillant le chaos*, la *Création du monde*, *Dieu approuvant son œuvre*, la *Création de l'homme*, la *Création de la femme*, la *Tentation d'Eve*, le *Sacrifice de Noé*, le *Déluge*, l'*Ivresse de Noé*, *Judith et Holopherne*, *David vainqueur de Goliath*, la *Mort d'Aman*, les *Sibylles*, les *Prophètes*, le *Jugement dernier*.

Sizun, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix; 3,716 h.

Slaves, peuples anciens, ancêtres des Russes, des Polonais, etc.

Slavonie, ancien royaume le long de la Baltique.

Slesvig ou **Schleswig** (*duché de*), possession de la Prusse; 414,463 h.

Smalah, nom sous lequel on désigne la réunion des tentes d'un chef arabe puissant. On sait que, en 1842, la smalah d'Abd-el-Kader fut prise par les chasseurs du duc d'Aumale, après un combat meurtrier. Cette scène a été reproduite par Horace Vernet,

et ce chef-d'œuvre de notre grand peintre se trouve aujourd'hui au musée de Versailles : composition originale et hardie, d'une dimension extraordinaire, qui déroule à nos yeux, avec une fidélité presque photographique, toutes les péripéties de l'enlèvement de la smalah d'Abd-el-Kader. Détails innombrables peints en trompe-l'œil. Au point de vue purement artistique, ce tableau est loin d'être irréprochable : il ne faut y chercher ni l'unité de composition, ni l'unité d'effet ; la couleur manque de profondeur et d'éclat.

Smalkalde, ville de la Hesse, célèbre par la ligue que les protestants y conclurent en 1530 contre Charles-Quint ; 5,000 h.

Smerdis (*ice*), mage de la Perse, usurpa le trône et périt en 522 av. J.-C.

Smith (*ite*) (*Adam*), célèbre économiste écossais (1723-1790).

Smith (*ite*) (*Sidney*), amiral anglais (1764-1840).

Smolensk (*linske*), ville de la Russie d'Europe ; 16,635 h.

Smollett, écrivain et historien écossais (1720-1771).

Smyrne, ville et port de la Turquie d'Asie ; 130,000 h.

Snyders, peintre flamand (1579-1657).

Sobieski (*Jean*), roi de Pologne de 1674 à 1696, un des héros de ce pays.

Soccia, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio ; 798 h.

Société française au XVIIe **siècle** (*la*), d'après le *Grand Cyrus*, de Mlle de Scudéry, ouvrage de M. V. Cousin, étude historique et littéraire (1858).

Socin, hérésiarque ; m. en 1562.

Socotora, île de la mer des Indes.

Socrate, célèbre philosophe d'Athènes, fut condamné à boire la ciguë l'an 400 av. J.-C.

Socrate chrétien (*le*), traité de Guez de Balzac (1664), ouvrage qui a contribué à fixer la langue française.

Sodome, anc. ville de Palestine, détruite par le feu du ciel avec Gomorrhe, Séboïm et Adama.

Sogdiane, anc. contrée de l'Asie.

Soif ou **l'Amour de l'or** (*la*), tableau de M. Couture (1844), musée de Toulouse : physionomies expressives, coloris plein de fraîcheur et de gaieté.

Soir (*le*), tableau de M. Gleyre, musée du Luxembourg.

Soir d'Automne (*un*), tableau de M. Cabat, musée du Luxembourg — de M. Paul Huet, même musée.

Soir, après le combat (*le*), tableau de M. Protais (Exp. 1863 et 1867).

Soirées de Saint-Pétersbourg, entretiens sur l'influence temporelle de la Providence ; c'est l'ouvrage le plus célèbre et le plus lu de J. de Maistre (1821).

Soissons, ch.-l. d'arr. (Aisne) ; évêché ; 10,404 h. L'arr. a 6 cant., 166 comm., 69,023 h. C'est près de cette ville que fut livrée, en 486, la bataille où Clovis vainquit le général romain Syagrius.

Soissons (*comtes de*), nom de seigneurs français sous Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV.

Soissons (*hôtel de*), ancienne et célèbre résidence historique dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par la Halle aux blés. Construit par Catherine de Médicis, cet hôtel prit son nom de Charles de Soissons, fils du prince de Condé, qui l'habita ensuite. La grosse colonne encore debout et accouplée à la Halle aux blés est le dernier vestige de l'hôtel de Soissons.

Soldat fanfaron (*le*) [*Miles gloriosus*], comédie de Plaute (IIe siècle av. J.-C.).

Soldat de Marathon (*le*), statue de M. Cortot, jardin des Tuileries.

Soleil levant (*le*), tableau d'Adr. van de Velde, au Louvre — chef-d'œuvre de Turner, à la National Gallery : vérité et poésie.

Solesmes, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai ; 6,202 h.

Soleure, ville de Suisse, ch.-l. du cant. de son nom ; 5,350 h. Le cant. a 69,263 h.

Solferino, village d'Italie ; victoire des Français sur les Autrichiens en 1859.

Solferino (*bataille de*), tableau de M. Yvon (1861), à Versailles.

Solignac, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy ; 1,187 h.

Soliman, nom de plusieurs sultans.

Solis (*Ant. de*), écrivain et historien espagnol (1610-1686).

Solitaire (*le*), ouvrage jadis fameux, composition excentrique, invraisemblable, mais non dépourvue d'intérêt et d'imagination par Ch. d'Arlincourt (1821).

Solitude (*essai sur la*), ouvrage de Zimmermann, qui jouit en Allemagne d'une grande réputation (1756).

Solliès-Pont, ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon ; 2,692 h.

Solms, noble et ancienne famille d'Allemagne.

Sologne, pays inculte de l'Orléanais.

Solon, législateur d'Athènes, un des sages de la Grèce (640-559 av. J.-C.). Son nom a passé dans la langue comme synonyme de sage et de législateur.

Solre-le-Château, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes; 2,821 h.

Sombernon, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 855 h.

Sombreuil (*Mlle de*), fille du gouverneur des Invalides. Son vieux père ayant été incarcéré dans la prison de l'Abbaye en 1792, elle s'enferma avec lui, le couvrit de son corps lors des massacres de Septembre et arrêta par ses supplications le bras des assassins. On assure qu'elle n'obtint cette grâce qu'en consentant à boire un verre de sang; mais cette tradition est contestée.

Somers, homme d'Etat et écrivain anglais (1650-1716).

Somerset, comté du S.-O. de l'Angleterre; 444,725 h.

Somme, rivière de France qui se jette dans la Manche; cours 220 kil.

Somme (*dép. de la*), ch.-l. Amiens. 5 arr., 41 cant., 833 comm., 577,015 h. 3e div. milit. Cour d'appel et évêché à Amiens.

Somme de la foi, célèbre ouvrage de théologie par saint Thomas d'Aquin, établissant toutes les vérités de la foi sur l'autorité des Ecritures et sur les lumières de la raison (XIIIe siècle).

Somme théologique, ouvrage de saint Thomas d'Aquin, longtemps classique, et où l'auteur, empruntant la forme syllogistique, discute les principales questions de la théologie, de la philosophie et de la morale.

Sommeil d'Endymion (*le*), chef-d'œuvre de Girodet, au Louvre : Endymion est couché sur son manteau à l'ombre d'un platane, Zéphire écarte en souriant le feuillage pour laisser passer les rayons de la lune qui viennent se poser sur les lèvres et la poitrine du beau chasseur. Composition originale et charmante (1792).

Sommières, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; 4,000 h.

Sompuis, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Vitry-le-François; 453 h.

Sonde (*îles de la*), dans la Malaisie; 17,000,000 d'h.

Sonde (*détroit de la*), entre les îles de Java et de Sumatra.

Sonderbund, association suisse de 7 cantons catholiques formée en 1846 contre le gouvernement fédéral.

Songe d'une nuit d'été (*le*), charmante comédie-féerie de Shakspeare (1592). — Titre d'un opéra-comique d'Ambroise Thomas.

Songeons, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 1,212 h.

Sonnini, naturaliste fr., collaborateur de Buffon (1751-1812).

Sonora, ville et Etat du Mexique; 6,500 et 140,000 h.

Sontag (*Mlle*), célèbre cantatrice.

Sonthonax, homme politique fr. (1763-1811).

Sophia, ville de la Turquie; 40,000 h.

Sophie (*sainte*), martyre à Rome sous Adrien. La magnifique église de ce nom, à Constantinople, transformée en mosquée lui avait été consacrée.

Sophiste (*le*), dialogue de Platon, où l'auteur oppose les unes aux autres les écoles de l'Ionie et de la Grande Grèce; ce dialogue sert de transition du *Théétète* au *Politique* (IVe siècle av. J.-C.).

Sophocle, célèbre tragique grec (498-405 av. J.-C.).

Sophonisbe, fille d'Asdrubal, épouse de Syphax, puis de Massinissa, roi de Numidie.

Sophonisbe, titre d'un grand nombre de tragédies, par le Trissin, Alfieri, P. Corneille, et enfin Mairet, la plus célèbre de toutes.

Sorbon (*Robert de*), chapelain et confesseur de saint Louis, fondateur de la Sorbonne.

Sorcières de Macbeth, personnages de *Macbeth*, tragédie de Shakspeare; elles sont trois, comme les Parques, plus vieilles et plus hideuses l'une que l'autre. Ce sont elles qui annoncent à Macbeth sa future grandeur, en faisant résonner à son oreille, au milieu de la nuit et dans une bruyère déserte, ces paroles fatidiques : *Tu seras roi!* mots auxquels les écrivains font de fréquentes allusions. Ils comparent aussi aux sorcières de vieilles femmes à la figure repoussante; enfin ils rappellent quelquefois leurs opérations magiques en parlant de certaines cérémonies nocturnes, mystérieuses et lugubres.

Sore, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 1,907 h.

Sornac, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. d'Ussel; 2,038 h.

Sortie de l'école turque (*la*), magnifique aquarelle de Decamps, vendue 25,000 fr. en 1861, à la vente de Mme la comtesse Lehon.

Sortie du bal masqué (*la*), tableau de M. Gérome (Salon de 1857) : deux masques, un Pierrot et un Sauvage ont eu une querelle, à la sortie du bal, et ont été la vider au bois, sans prendre le temps de quitter leurs costumes grotesques; Pierrot, blessé à mort, tombe entre les bras d'un Crispin; un Chinois et un domino s'empressent autour du moribond;

le Sauvage et un Arlequin, son témoin, gagnent leur voiture qui les attend à quelque distance. Cette peinture, d'une exécution très-fine, a obtenu un succès énorme au Salon de 1857.

Sosie, personnage de l'*Amphitryon*, de Molière, dont Mercure a revêtu les traits pour remplir plus facilement la mission dont l'a chargé Jupiter. Sosie, l'esprit tout bouleversé par cette étrange ressemblance, finit par douter de sa propre individualité. Son nom est devenu proverbial pour désigner un homme qui reproduit presque exactement la figure, la voix et les manières d'un autre.

Sosigène, astronome d'Alexandrie.

Sospel, ch.-l. de c. (Alpes-Mar.), arr. de Nice; 3,563 h.

Souabe, pays au S.-O. de l'Allemagne

Soubise (*prince de*), maréchal de France, vaincu à Rosbach.

Soubise (*hôtel de*), ancienne et célèbre résidence historique, située à Paris dans le quartier du Marais et qui est aujourd'hui occupée par les Archives nationales. C'est le duc de Soubise qui fit reconstruire les bâtiments actuels et la cour d'honneur (1706), par Lemaire et Boffrand.

Soudan, partie centrale de l'Afrique.

Soufflot, architecte fr. (1713-1781).

Souillac, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon; 3,100 h.

Souilly, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun; 888 h.

Soulaines, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Aube; 805 h.

Soulié, romancier fr. (1800-1847).

Soult, maréchal de France (1769-1852).

Soultz (*soul-ce*), ch.-l. de c. (Haut-Rhin); 4,635 h. Cédé à l'Allem.

Soultz-sous-Forêts, ch.-l. de c. (Bas-Rhin); 1,665 h. Cédé à l'Allem.

Soumet (*Alexandre*), littérateur fr. (1786-1845).

Source (*la*), tableau d'Ingres, collection particulière : chef-d'œuvre de la vieillesse du célèbre artiste; la *Source* est une délicieuse vierge adossée à un rocher, et soutenant sur son épaule un vase d'où l'eau s'épanche; attitude d'une élégance exquise, formes d'une jeunesse et d'une pureté idéales.

Sourd (*le*), ou l'*Auberge pleine*, comédie amusante de Desforges, représentée avec un grand succès en 1790.

Sourdeval, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain; 3,943 h.

Sourdis, nom de deux archevêques de Bordeaux, de 1591 à 1645.

Sournia, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades: 896 h.

Soustons, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax; 3,458 h.

Souterraine (*la*), ch.-l. de c. (Creuse). arr. de Guéret; 4,131 h.

Southampton (*tamptone*), ville d'Angleterre; 46,092 h.

Southey, poète anglais (1774-1843).

Souvenir des bords du Nil, l'un des meilleurs tableaux de Marilhat (Salon de 1844).

Souvenir de la Turquie d'Asie, tableau de Decamps (Exp. de 1846 et 1855) — de M. de Tournemine (Salon de 1857).

Souvenirs de Mme de Caylus, intéressants mémoires sur la cour de Louis XIV et sur la maison de Saint-Cyr, publiés par Voltaire, en 1770.

Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature, par M. Villemain, ouvrage où le charme de la narration s'allie à l'intérêt historique (1854).

Souvestre (*Emile*), littérateur fr. (1806-1854).

Souvigny, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins; 2.951 h.

Souwarow (*rou*), ou **Souvaroff**, général russe (1729-1800).

Souza (*Mme de*), littérateur fr. (1760-1836).

Sozomène, historien grec du ve siècle.

Spa, ville de Belgique; eaux minérales; 3,900 h.

Spalatro, ville et port des Etats autrichiens, en Dalmatie; 16,000 h.

Spalding, prédicateur suédois (1714-1804).

Spallanzani, célèbre naturaliste italien (1729-1799).

Spartacus (*uce*), chef d'esclaves révoltés, périt l'an 71 av. J.-C. Le nom de Spartacus est resté le type, la personnification de l'opprimé qui brise tout à coup ses entraves.

Spartacus, tragédie de Saurin, développement d'un beau caractère (1760).

Spartacus, statue en marbre, chef-d'œuvre de Foyatier (Salon de 1831), jardin des Tuileries : attitude d'une énergie quelque peu emphatique. Le modèle en plâtre de cette statue a figuré au Salon de 1827 et y a obtenu un très-grand succès.

Sparte, ville fameuse de l'anc. Grèce.

Spasimo (*le*), célèbre chef-d'œuvre de Raphaël, musée de Madrid : Jésus, succombant sous le poids de sa croix, tourne la tête vers Marie, agenouillée, les bras tendus et dans l'état de spasme, d'où le nom du tableau. Expression de sublime résignation empreinte sur le visage du Christ, atti-

tudes variées, physionomies animées des nombreux personnages qui assistent à cette scène pathétique. Cette page admirable a figuré au Louvre, sous le premier Empire.

Spectacle dans un fauteuil, recueil de poèmes, par Alfred de Musset (1833).

Spectacle de la nature, ou *Entretiens sur l'histoire naturelle et les sciences*, ouvrage ingénieux et agréable, mais un peu diffus, par l'abbé Pluche (1732).

Spectacles (*lettre sur les*), ouvrage très-original de J.-J. Rousseau (Amsterdam, 1758). Cette lettre peut être considérée comme la préface de l'*Emile*, qui vit le jour quatre ans plus tard.

Spectateur (*le*), ouvrage célèbre, publié sous forme de journal, par Addison ; c'est un tableau de mœurs et une peinture satirique des ridicules et des travers de la société anglaise (XVIIIe siècle).

Spenser (*spin-cèr*), poète anglais (1550-1599).

Spina, dominicain italien auquel on attribue l'invention des lunettes ; m. en 1313.

Spincourt, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Montmédy ; 479 h.

Spinola, célèbre général espagnol, d'origine italienne (1571-1630).

Spinoza, philosophe panthéiste, né en Hollande (1632-1677).

Spire, ville de la Bavière rhénane ; 11,000 h..

Spitzberg (*bèrk*), groupe d'îles de l'océan Glacial arctique.

Spolète, ville du royaume d'Italie ; 19,621 h.

Spontini, compositeur de musique (1774-1851).

Sporades, îles dans l'Archipel.

Sposalizio, ou le *Mariage de la Vierge*, célèbre tableau de Raphaël, musée Bréra (Milan). L'illustre artiste n'avait que vingt et un ans lorsqu'il peignit ce chef-d'œuvre de grâce et de naïveté, que la gravure a rendu populaire.

Sprée, riv. d'Allemagne et de Prusse, arrose la ville de Berlin.

Spurzheim (*sème*), médecin allemand (1776-1834).

Staal (*stal*) (*Mlle de Launay, baronne de*), auteur de *Mémoires* (1693-1750).

Stabat Mater, admirable composition musicale de Rossini.

Stace, poète latin (61-96).

Stadion (*le comte de*), diplomate autrichien (1763-1824).

Staël (*stal*) (*Mme de*), fille de Necker, femme célèbre par ses écrits (1766-1817).

Stafford, nom de trois seigneurs anglais.

Stahl (*stâle*), médecin allemand (1660-1734).

Stamboul, nom turc de *Constantinople*.

Standard (*the*), l'*Etendard*, grand journal anglais, politique, littéraire et commercial, fondé en 1827.

Stanhope (*le comte de*), général et homme d'Etat anglais (1673-1721).

Stanhope (*le comte de*), petit-fils du précédent, fut un savant écrivain (1759-1816).

Stanislas Ier (*lâce*), **Leczinski**, roi de Pologne, puis souverain des duchés de Bar et de Lorraine (1682-1766).

Stanislas II (*lâce*), **Poniatowski**, dernier roi de Pologne ; m. en 1798.

Statique chimique, œuvre capitale de Berthollet (1803).

Statue du Commandeur, allusion à un épisode merveilleux et terrible de la vie légendaire du don Juan de Molière. Cet assassin impie, après avoir pénétré au milieu de la nuit, dans l'église d'un couvent où s'élève la statue de sa victime, la statue du Commandeur, pousse le sacrilége jusqu'à inviter cette statue à souper avec lui. Alors, du haut des degrés de marbre blanc, à la pâle clarté de la lune perçant les vitraux, le vieux gentilhomme mort descend de son piédestal pour répondre à la railleuse invitation du libertin, que le bruit du marbre sur le marbre a déjà épouvanté, et tend la main à don Juan. Au même instant, celui-ci se sent comme brûlé par un feu invisible ; les éclairs sillonnent l'église, le tonnerre tombe avec fracas, la terre s'entr'ouvre et engloutit le profanateur sacrilége.

On fait de fréquentes allusions à la *statue du commandeur* pour exprimer l'horreur, l'effroi que fait éprouver l'aspect inattendu d'un objet ou d'une personne qu'on redoutait de rencontrer, pour rendre avec énergie un désenchantement subit qui frappe droit au cœur et auquel on ne s'attendait pas.

Steele (*Richard*), écrivain et journaliste anglais (1671-1729).

Steenvoorde (*stén*), ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Hazebrouck ; 4,002 h.

Stein (*le baron de*), homme politique allemand (1757-1831).

Steinbach. V. *Erwin*.

Steinkerque (*stin*), ville de Belgique, où le maréchal de Luxembourg vainquit Guillaume III en 1692.

Stello, ouvrage d'Alfred de Vigny (1832), où l'auteur met en parallèle la position de poète et celle de l'homme de guerre dans la société moderne.
Stenay, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Montmédy ; 2,575 h.
Stendhal (*stan*), pseudonyme de H. Beyle, écrivain français.
Stephenson (*fène-çone*), mécanicien anglais, considéré comme l'inventeur des locomotives (1781-1848).
Sterne, célèbre écrivain anglais, auteur du *Voyage sentimental* (1713-1768).
Stettin, ville de la Prusse ; 70,652 h.
Steuben (*le baron de*), peintre allemand (Bade) ; m. en 1856.
Stewart (*sthou-arte*) (*Dugald*), philosophe écossais (1753-1828).
Stilicon, général sous Honorius.
Stoiling, ville d'Ecosse, ch.-l. du comté de ce nom ; 10,000 h.
Stobée, savant moine et compilateur grec (ve siècle av. J.-C.).
Stockholm, cap. de la Suède ; 133,361 h.
Stofflet, général vendéen.
Strabon, géographe grec ; m. sous Tibère.
Stradella, compositeur et chanteur italien, doué d'une voix ravissante (xviie siècle).
Stradivarius (*uce*), célèbre facteur de violons ; né à Crémone en 1664. Son nom a passé dans la langue comme synonyme de violon excellent et de grand prix.
Strafford (*comte de*), homme d'Etat anglais ; exécuté en 1641.
Strafford marchant au supplice, tableau de P. Delaroche (1836).
Stralsund (*sonde*), v. des Etats prussiens ; 24,000 h.
Strasbourg, ch.-l. du dép. du Bas-Rhin, à 456 kil. E. de Paris ; évêché ; 84,167 h. L'arr. a 12 cant., 161 comm., 258,763 h. Cédé à l'Allem.
Stratonice, princesse grecque d'une grande beauté, fille de Démétrius Poliorcète, épouse de Séleucus Nicator, roi de Syrie.
Stratonice, célèbre tableau de Ingres (1841), remarquable par la finesse des détails et l'expression des physionomies.
Strélitz, corps de troupe d'élite formant la garde du czar, détruit par Pierre le Grand en 1705.
Strozzi, famille italienne de Florence qui a fourni plusieurs personnages remarquables.
Struensée (*insé*), homme d'Etat danois ; décapité en 1772.
Struensée, tragédie remarquable de Michel Beer, frère du célèbre compositeur Meyerbeer (1827).
Stuart, nom d'une famille royale d'Ecosse et d'Angleterre, dont le personnage le plus connu est la célèbre Marie.
Sturm, savant mathématicien fr. (1804-1855).
Stuttgard, v. d'Allemagne ; 56,000 h.
Style (*discours sur le*), prononcé par Buffon pour sa réception à l'Académie française (1753). On sait que c'est dans ce discours éloquent que se trouve la fameuse phrase si souvent citée : « Le style est l'homme même. » V. *Buffon*.
Stymphale, lac de l'anc. Arcadie.
Styrie, pays d'Autriche ; ch.-l. *Gratz*.
Styx, le plus célèbre des fleuves des Enfers, dont il faisait sept fois le tour. C'est par le Styx que Jupiter et les autres dieux avaient coutume de jurer, et leur serment était alors irrévocable. Ses eaux avaient la propriété de rendre invulnérables ceux qui s'y plongeaient. Thétis, mère d'Achille, y plongea le jeune héros, qu'elle tenait par le talon, seul endroit par où il pût être blessé dans la suite. En littérature, on fait souvent allusion à ces diverses circonstances.
Suard, littérateur fr. (1734-1817).
Suarès, jésuite et théologien espagnol (1548-1617).
Subervie, général fr. (1776-1856).
Sublime (*traité sur le*), ouvrage de rhétorique transcendante, par Longin, critique grec du iiie siècle ; traduit par Boileau (1674). Ce traité est attribué par quelques-uns à Plutarque.
Suchet, duc d'Albuféra, maréchal de France (1772-1826).
Sudermanie, anc. prov. de Suède.
Sue (*Eugène*), célèbre romancier fr. (1804-1857).
Suède, roy. de l'Europe ; 3,859,332 h. ; cap. *Stockholm*.
Suénon, nom de plusieurs rois de Danemark.
Suétone, historien latin ; né vers 70 après J.-C.
Suèves, peuple de la Germanie, qui habitait la Souabe actuelle.
Suez (*suèze*) (*isthme de*), entre l'Asie et l'Afrique, la mer Rouge et la Méditerranée. Canal inauguré en 1869.
Suffolk, nom de seigneurs anglais.
Suffren, célèbre marin fr. (1726-1788).
Suger (*gé*), abbé de Saint-Denis, ministre de Louis VI et de Louis VII, qui mérita par la sagesse de son administration le titre de *Père de la patrie* (1083-1152).

Suidas, grammairien et lexicographe grec du ve siècle de notre ère.
Suippes, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Châlons-sur-Marne; 2,159 h.
Suisse ou **Confédération helvétique**, république fédérale de l'Europe centrale; 2,392,740 h.
Sully (*duc de*), baron de Rosny, ministre et ami de Henri IV (1559-1641).
Sully-sur-Loire, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Gien; 1,148 h.
Sulpice-Sévère, historien ecclésiastique (363-406).
Sumatra, île de la Sonde; 6,000,000 d'h.
Sumbava, île de la Sonde; 50,000 h.
Sumène, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan; 3,135 h.
Sund (*sonde*), détroit de la mer Baltique.
Sunderland (*son-dèr-lan*), ville d'Angleterre; 70,541 h.
Sunderland (*le comte de*), homme politique anglais (1641-1702).
Supérieur (*lac*), entre les Etats-Unis et le Canada.
Suppliantes (*les*), tragédie d'Eschyle, la plus simple de toutes les tragédies connues; c'est un magnifique cantique en l'honneur de l'hospitalité (ve siècle av. J.-C.).
Suppliantes (*les*), tragédie d'Euripide, n'ayant de commun que le titre avec celle d'Eschyle (418 av. J.-C.).
Surate, v. de l'Indoustan; 180,000 h.
Surcouf, fameux corsaire fr. (1773-1827).
Suresnes (*rène*), commune du dép. de la Seine; 6,477 h.
Surgères, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Rochefort; 3,580 h.
Surinam (*ame*), riv. de la Guyane.
Surville (*Clotilde de*), femme poète, un de nos plus anciens et de nos plus gracieux écrivains (xve siècle).
Suse, ville de l'ancienne Asie.
Susquehannah, rivière des Etats-Unis, se jette dans la baie de Chesapeake; cours, 200 kil.
Sussex, comté d'Angleterre.
Suzanne, femme juive célèbre par sa chasteté (606 av. J.-C.).
Suzanne au bain, tableau du Guerchin, musée de Madrid — de Santerre, au Louvre — de Rembrandt, musée de La Haye.
Suze (*la*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 2,468 h.
Sveaborg, ville forte et port de Russie (Finlande); 6,000 h.
Swammerdam, célèbre naturaliste hollandais (1637-1680).
Swedenborg (*své-dène-borgue*), philosophe suédois (1688-1772).
Swift (*souifte*), célèbre littérateur anglais, auteur des *Voyages de Gulliver* (1667-1745).
Sybaris (*rice*), ancienne ville de l'Italie, célèbre par la mollesse de ses habitants, qui a passé en proverbe. On ne les voyait occupés que de festins, de jeux, de spectacles et de parties de plaisir. On récompensait splendidement les cuisiniers qui faisaient de nouvelles découvertes dans le grand art de flatter le goût et de satisfaire le palais. Ils conviaient les gens à manger un an avant le jour du festin, pour avoir le plaisir de le faire plus délicat. Enfin, ils portaient si loin le raffinement de la mollesse, qu'ils bannirent les coqs de peur d'en être éveillés, et qu'ils écartèrent sévèrement de leur ville tous les artisans qui faisaient trop de bruit en travaillant. On rapporte qu'un Sybarite suait à grosses gouttes en voyant un esclave qui fendait du bois, et qu'un autre, nommé Sminiride, se plaignit d'avoir passé toute une nuit sans dormir, parce que, *parmi les feuilles de roses dont son lit était semé, il y en avait une qui s'était pliée en deux;* exagération ridicule, mais qui n'en est pas moins restée proverbiale, et qui peut donner lieu aux plus charmantes allusions, comme le prouve cet exemple de Petit-Senn : « Le bonheur d'une âme sensible est altéré par l'aspect de la plus légère souffrance; c'est pour elle *le pli de rose du Sybarite.* »
Sydenham (*dé-name*), médecin anglais (1624-1689).
Sydney, ville anglaise de l'Australie; 80,000 h.
Sylla, dictateur romain qui abdiqua à l'apogée de sa puissance. Cette abdication est l'un des traits les plus singuliers, les plus extraordinaires dont l'histoire fournisse l'exemple. On y compare quelquefois une résolution spontanée à laquelle on ne s'attendait pas, surtout s'il s'agit d'un renoncement à une autorité, à un commandement, à une position brillante (136-78 av. J.-C.).
Sylla, tragédie de E. de Jouy, inspirée par le beau dialogue de Montesquieu entre Sylla et Eucrate et renfermant des vers admirables (1822).
Sylves (*les*), poésies de Stace, recueil dans le genre de nos modernes recueils de vers, sur toutes sortes de sujets, où l'auteur déploie une rare élégance.
Sylvestre Ier (*saint*), pape de 314 à 336.
Sylvestre II, pape de 999 à 1003.
Sylvestre III, antipape en 1044.
Symbolique et Mythologie des peu-

ples anciens, savant ouvrage de l'Allemand Creuzer, où l'auteur traite des religions de l'antiquité (1810-1812) ; traduit en français par M. Guigniaut.

Symmaque, défenseur du paganisme.

Symmaque, pape de 498 à 514.

Symphorien (*le martyre de saint*), chef-d'œuvre d'Ingres, cathédrale d'Autun : anatomie savante ; belle expression du visage du martyr, harmonieuse et forte.

Syndics (*les*), chef-d'œuvre de Rembrandt, musée d'Amsterdam : l'ampleur magistrale de l'exécution, la simplicité, la puissance et l'harmonie de la couleur, l'animation des figures, la beauté de la lumière, tout donne l'apparence de la vie à cette superbe peinture exécutée en 1661 pour la corporation des marchands drapiers d'Amsterdam.

Syphax, roi de Numidie, 203 av. J.-C.

Syracuse, ville de Sicile ; 16,800 h. ; patrie d'Archimède. On sait que ce grand homme consacra son génie à la défense de Syracuse assiégée par Marcellus.

Syrie, pays d'Asie.

Système financier de la France, ouvrage de M. d'Audiffret ; le meilleur qui traite des finances de la France (1840).

Système de logique, ouvrage de Stuart Mill, basé sur le raisonnement et l'induction (1843).

Système des contradictions économiques, ouvrage de Proudhon, où l'auteur oppose les uns aux autres les réformateurs utopistes et les économistes de l'école anglaise (1846).

T

Tabagie (*une*), tableau de Brauwer, au Louvre — de Téniers, musée de Munich. Ces deux toiles se distinguent par le réalisme comique de la scène, l'expression vive et animée des figures, la légèreté et l'harmonie de la couleur, la beauté du clair-obscur.

Tabago, une des petites Antilles ; 15,393 h.

Tabarin, célèbre bouffon fort en vogue à Paris au XVIIe siècle.

Table-Ronde (*chevaliers de la*), ordre célèbre, dans les romans de chevalerie, institué à York par Artus ou Arthus, roi de la Grande-Bretagne, vers la fin du Ve siècle.

Table-Ronde (*romans de la*), cycle ou groupe de poëmes du moyen âge, écrits en l'honneur des chevaliers de la Table-Ronde ; les principaux sont : *Lancelot du Lac*, *Perce-Forest*, *Tristan de Léonnais*, le *Saint-Graal*, *Merlin*, *Flore et Blancheflor*.

Tableau de la littérature au moyen âge, cours de leçons professées à la Sorbonne, par M. Villemain (1828) ; ouvrage remarquable. L'auteur a composé également un *Tableau de la littérature française au* XVIIIe *siècle*, ainsi que le *Tableau de l'éloquence chrétienne au* IVe *siècle*, ouvrages qui ont placé M. Villemain au premier rang de nos critiques littéraires.

Tableau de la littérature française au XVIe **siècle**, ouvrage de critique, par Saint-Marc Girardin (1828).

Tableau de la poésie française au XVIe **siècle**, étude historique et critique, par M. Sainte-Beuve (1828 et 1843). Excellent ouvrage sur une brillante époque.

Tableau de la littérature française au XVIIe **siècle**, ouvrage intéressant de M. Demogeot (1859).

Tableau de la littérature française pendant le XVIIIe **siècle**, ouvrage de M. de Barante ; livre utile et estimé, mais empreint de l'esprit doctrinaire (1809).

Tableau de la littérature française depuis 1789, ouvrage très-estimé, de M.-J. Chénier (1815).

Tableau de Paris, ouvrage de S. Mercier ; composition indigeste, mais où l'on rencontre d'excellentes remarques sur les mœurs (1781). Il obtint, à son apparition, un immense succès en France et à l'étranger.

Tableau des révolutions du système politique de l'Europe, ouvrage fort estimé, par Ancillon (1803).

Tabourot des Accords, écrivain fr. (1547-1590).

Tâche (*la*), charmant poëme anglais de W. Cowper, écrit en vers blancs, et où l'auteur a pris surtout pour thème la campagne, la nature, la religion et la morale.

Tacite, célèbre historien latin (54-130).

Tacite, empereur romain, assassiné après six mois de règne, l'an 275.

Tafna, petite rivière d'Algérie. C'est là que fut conclu, en 1837, entre le général Bugeaud et l'émir Abd-el-Kader, un traité qui fixait les limites de l'Afrique française et des États concédés à l'émir.

Taganrok, ville de Russie ; 20,000 h.

Tage (*le*), fleuve d'Espagne et de Portugal ; cours 760 kil.

Tagliacozzi, chirurgien italien (1546-1599).

Tagliamento, rivière de l'Italie sep-

tentrionale, se jette dans le golfe de Venise.

Taillebourg, bourg de la Charente-Inférieure, où Louis IX vainquit les Anglais.

Taillebourg (*bataille de*), tableau de Delacroix, musée de Versailles.

Tain, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence; 3,100 h.

Taïti, **Tahiti** ou **Otahiti**, groupe d'îles de la Polynésie; 40,000 h.

Talbot (*Jean*), chef de l'armée anglaise du temps de Jeanne d'Arc.

Tallard, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 1,036 h.

Tallart, maréchal de France, vaincu à Hochstædt (1652-1728).

Tallemant des Réaux, auteur des *Historiettes* (1619-1693).

Talleyrand-Périgord (*tal-ran*), diplomate fr., fameux par ses bons mots (1754-1838).

Tallien (*in*), célèbre conventionnel (1769-1820).

Tallien (*in*) (*madame*), femme du précédent, connue par son esprit (1775-1835).

Talma, célèbre tragédien fr. (1766-1826).

Talmont, ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 1,043 h.

Talmud (*le*), ou **Thalmud**, c'est-à-dire *discipline*, recueil de traditions rabbiniques, divisé en deux livres qui datent du IIe siècle : le *Talmud de Jérusalem* et le *Talmud de Babylone;* ils ne sont pas acceptés par les Juifs caraïtes, qui s'en tiennent à la lettre même de la Bible (publié en 1520 et 1744).

Talon (*Omer*), avocat (1595-1652).

Tamerlan, célèbre conquérant tartare (1336-1405).

Tamise, fleuve d'Angleterre. Cours 400 kil.

Tanaïs (*ice*), nom ancien du *Don*.

Tananarive, cap. du royaume des Ovas (Madagascar) ; 50,000 h.

Tanaquil, femme de Tarquin l'Ancien.

Tanaro, rivière d'Italie.

Tancarville, chevalier français.

Tancrède, prince sicilien, célèbre dans les croisades; m. en 1112.

Tancrède, personnage de la *Jérusalem délivrée*, poème épique du Tasse. Il combat Clorinde, l'héroïne du camp des Sarrasins, et la tue sans la connaître. Son intrépidité, devenue proverbiale, surmonte les enchantements de la forêt magique.

Tancrède, tragédie de Voltaire (1760).

Tanger (*gé*), ville du Maroc; 9,500 h.

Taninges, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville; 2,457 h.

Tannay, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy; 1,405 h.

Tanneguy-Duchâtel, vaillant capitaine sous Charles VII (1369-1449).

Tantale, roi de Lydie. Ayant reçu la visite des dieux, il leur fit servir les membres de son propre fils Pélops, pour éprouver leur divinité. Jupiter le précipita dans le Tartare et le condamna à être sans cesse en proie à une soif et à une faim dévorantes. On le représente au milieu d'un fleuve dont l'eau échappe à ses lèvres sitôt qu'il veut l'y porter, et sous des arbres fruitiers dont les branches se soulèvent quand il veut en détacher les fruits. En littérature, on compare au supplice de Tantale toute ambition qui échoue au moment d'être satisfaite. En voici deux exemples empruntés à Edgar Quinet et à Mme Emile de Girardin : « Le mysticisme fuit le Tasse à mesure qu'il veut s'y plonger. *Tantale* chrétien, il ne peut approcher des eaux vives de la foi. » — « Mlle Méara est élève de Chopin. Il était là, il assistait au triomphe de son élève, et l'auditoire inquiet se demandait : L'entendrons-nous? Le fait est que pour des admirateurs passionnés, voir Chopin dans un salon se promener toute la soirée autour d'un piano, et ne pas l'entendre jouer, c'était le supplice de *Tantale*. »

Tarare, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche; 13,694 h.

Tarascon, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles; 11,249 h.

Tarascon-sur-Ariége, ch.-l. de c. (Ariége), arr. de Foix; 1,534 h.

Tarbes, ch.-l. du dép. des Hautes-Pyrénées, à 815 kil. S.-O. de Paris; évêché; 16,565 h. L'arr. a 11 cant., 195 comm., 106,277 h.

Tard-venus, bandes d'aventuriers qui dévastèrent la France au XIVe siècle.

Tardenois, petit pays de l'ancienne France, compris dans le départ. de l'Aisne.

Tardets-Sorholus, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Mauléon; 1,004 h.

Tardieu, famille de graveurs français.

Tarente, ville d'Italie; 22,000 h.

Target, avocat fr., refusa de défendre Louis XVI.

Targon, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de la Réole; 1,205 h.

Tarifa, ville d'Espagne sur le détroit de Gibraltar; 11,000 h.

Tarik, général arabe qui, le premier, envahit l'Espagne en 710, appelé par le comte Julien.

Tarn, rivière de France, se jette dans la Garonne.
Tarn (*dép. du*), ch.-l. Albi. 4 arr., 35 cant., 317 comm., 352,718 h. 12e div. milit. Cour d'appel de Toulouse; archevêché à Albi.
Tarn-et-Garonne (*dép. de*), ch.-l. Montauban. 3 arr., 24 cant., 194 comm., 221,610 h. 12e div. milit. Cour d'appel de Toulouse; évêché à Montauban.
Tarpéia, jeune Romaine qui livra aux Sabins la citadelle de Rome.
Tarpéienne (*roche*), d'où l'on précipitait les criminels à Rome. V. *Capitole*.
Tarquin l'Ancien, cinquième roi de Rome.
Tarquin le Superbe, septième et dernier roi de Rome, de 534 à 509 av. J.-C.
Tarquin (*Sextus*), fils de Tarquin le Superbe, dont l'outrage envers Lucrèce occasionna l'abolition de la royauté à Rome (509 av. J.-C.).
Tarraconaise, province septentrionale de l'ancienne Espagne.
Tarragone, ville d'Espagne; 18,000 h.
Tarse, ancienne ville de l'Asie Mineure.
Tartaglia, savant mathématicien italien (1500-1557).
Tartares, anciens peuples sortis de l'Asie.
Tartas, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Saint-Sever; 3,002 h.
Tartini, musicien italien (1692-1770).
Tartufe (*le*), comédie en cinq actes et en vers, par Molière (1667). C'est le chef-d'œuvre de la scène française. Tartufe restera à jamais le type de la perversité, de la corruption dissimulée sous des dehors respectables, en un mot de l'hypocrisie. Un grand nombre de passages de cette célèbre comédie ont passé dans la langue et sont devenus proverbes; nous allons nous contenter de les citer :

— On n'y respecte rien, chacun y parle [haut,
Et c'est tout justement la cour du [roi Pétaud.

— ... Vous êtes un sot en trois lettres, [mon fils;
C'est moi qui vous le dis qui suis [votre grand'mère.

— Le pauvre homme!

Exclamation comique qui se cite toujours par ironie.

— Ah! vous êtes dévot, et vous vous [emportez!

— Il est avec le ciel des accommode- [ments.

— Je l'ai vu, dis-je, vu, ce qui s'appelle
De mes propres yeux vu; [vu,

répétition énergique que l'on fait entendre pour affirmer la certitude d'une chose dont on conteste la vérité, et dont celui qui parle a été témoin oculaire.

— Nous vivons sous un prince ennemi [de la fraude.

Tasse (*le*), illustre poète italen, auteur de la *Jérusalem délivrée* (1544-1595).
Tasse (*le*), tragédie de Gœthe, un de ses meilleurs ouvrages dramatiques, représentée à Weimar en 1786. « C'est, dit M. Ampère, une alliance entre les sentiments de la beauté extérieure, telle qu'elle se montre dans la nature méridionale et les monuments de l'antiquité d'une part, et, de l'autre, tout ce qu'il y avait de plus subtil et de raffiné dans l'esprit et l'imagination du poète allemand.
Tassoni, poète italien (1565-1635).
Tatius, roi des Sabins, 774 av. J.-C.
Taulé, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix; 2,817 h.
Taureau (*le*), célèbre tableau de P. Potter, musée de La Haye : cette vaste composition que Potter peignit à l'âge de vingt-deux ans, en 1647, contient, outre le taureau qui est debout, une vache couchée, trois moutons et le berger, le tout de grandeur naturelle : l'exécution a atteint l'exactitude minutieuse de la photographie. Les connaisseurs préfèrent les tableaux de Potter de plus petite dimension.
Taureau Farnèse (*le*), groupe antique dû au ciseau d'Apollonius de Rhodes et de Tauriscus, qui a figuré longtemps dans la collection de la famille Farnèse, d'où son nom, et qu'on admire aujourd'hui au musée des Etudes, à Naples. Ce groupe immense, qui ne nous est parvenu que malheureusement très-mutilé, représente Zethus et Amphion, attachant Dircé aux cornes d'un taureau furieux, pour venger leur mère Antiope, qu'elle avait persécutée. Antiope et un jeune pâtre assistent au supplice de Dircé. Suivant Pline, ce morceau était sculpté d'un seul bloc. Le *Taureau Farnèse* est l'œuvre la plus considérable qui nous soit restée de la statuaire des anciens.
Tauride, pays comprenant la Crimée; cap. *Simphéropol*.
Tauris (*ice*), ville de Perse; 160,000 h.
Taurus (*uce*) (*mont*), en Asie.
Tauves, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 2,549 h.

Tavannes (*seigneur de*), maréchal de France (1509-1573).

Tavannes (*vicomte de*), fils du précédent, ligueur acharné (1555-1630).

Taverues, ch.-l. de c. (Var), arr. de Brignoles; 1,146 h.

Tavernier, voyageur fr. (1605-1686).

Taxile, roi de l'Inde, vaincu par Alexandre le Grand.

Taygète, montagne du Péloponèse, près de Sparte.

Taylor (*Zacharie*), président des Etats-Unis en 1849; m. en 1850.

Tchad ou **Ouaugara**, lac d'Afrique.

Tchèques, nom indigène des Slaves de la Bohême.

Tchernaïa, rivière de Crimée, célèbre par une victoire que les Français remportèrent sur les Russes en 1855.

Te Deum laudamus (*Seigneur, nous vous louons*), hymne célèbre que l'on chante dans les circonstances solennelles chez toutes les nations catholiques romaines, et que l'on attribue conjointement à saint Ambroise et à saint Augustin, qui en auraient alternativement improvisé les versets dans la cathédrale de Milan, dans un mouvement d'enthousiasme religieux.

Téglath-Phalasar, roi d'Assyrie, régna de 742 à 724 av. J.-C.

Téhéran, cap. de la Perse; 140,000 h.

Teilleuil (*le*), ch.-l. de c. (Manche), arr. de Mortain; 2,358 h.

Tékéli, magnat hongrois, qui chercha à soustraire sa patrie à la domination de l'Autriche, en 1676.

Télamon, roi de Salamine et père d'Ajax.

Télémaque, fils d'Ulysse, a fourni à Fénelon le sujet d'un chef-d'œuvre.

Téléphe, roi de Mysie, qu'Achille blessa de sa lance, et qui fut ensuite guéri avec un emplâtre composé de la rouille de cette même lance. Les écrivains font de fréquentes allusions à cette circonstance mythologique pour caractériser une chose qui porte avec elle le remède au mal qu'elle peut causer. On dit indifféremment la *lance de Téléphe* ou la *lance d'Achille*.

Télesphore (*saint*), pape de 128 à 139.

Tell (*Guillaume*). V. *Guillaume Tell*.

Temesvar, ville de Hongrie; 26,000 h.

Tempé, célèbre vallée en Grèce, dont Virgile a vanté les beautés.

Tempête (*la*), comédie-féerie de Shakspeare, en cinq actes. Cette pièce, produit d'une imagination inépuisable, reposant sur des événements merveilleux, ne présentant qu'une intrigue insaisissable et une contexture presque diaphane, semble échapper à toute analyse. Le principal personnage est un magicien, les autres sont des esprits ou des hommes soumis à des enchantements, et il a fallu l'incomparable flexibilité de talent que possédait le poète, l'inépuisable variété de ressources qu'il avait dans l'esprit, pour donner à ces caprices de sa brillante imagination l'attrait, l'intérêt et la curiosité qui s'attachent au développement d'une forte situation.

Tempête dans un verre d'eau (*une*), comédie spirituelle, de L. Gozlan (1849).

Tempête (*une*), tableau de Ruysdael, au Louvre : effet saisissant, exécution magistrale.

Temple (*le*), ancien monastère de Paris, où Louis XVI fut détenu en 1792.

Temple (*le chevalier*), homme d'Etat anglais (1628-1700).

Temple de Cnide ou **de Gnide** (*le*). V. *Gnide*.

Temple du goût (*le*), poème critique, moitié prose et moitié vers, par Voltaire (1733).

Templiers, chevaliers d'un ordre fondé en 1118 et aboli en 1312.

Templiers (*les*), tragédie estimée, de Raynouard (1805). C'est dans cette pièce que se trouve le fameux hémistiche si souvent cité :

. . . . . . Les chants avaient cessé.

Les Templiers, accusés des crimes les plus odieux, ont été condamnés à périr sur le bûcher. La reine, qui s'intéresse à eux parce qu'elle croit à leur innocence, obtient de Philippe le Bel, son époux, que leur supplice soit différé, et un officier part aussitôt pour en porter l'ordre, mais il arrive trop tard. Le connétable, Gaucher de Châtillon, fait en présence du roi et de la reine le récit de la mort de ces illustres victimes, du courage qu'ils ont déployé à cet instant suprême, *chantant* des cantiques jusque sur le bûcher, et de la double prédiction du grand maître concernant le pape et Philippe. Il termine par ces vers :

Votre envoyé paraît, s'écrie... Un peuple immense,
Proclamant avec lui votre auguste clémence,
Au pied de l'échafaud soudain s'est élancé...
Mais il n'était plus temps... *les chants avaient cessé*

Dans l'application, ces mots s'em-

ploient, le plus souvent sous une forme plaisante, pour faire entendre qu'une réunion, une cérémonie est terminée, et qu'on arrive trop tard pour y participer, ou, plus simplement, pour dire qu'une chose a cessé d'exister.

Ténare, caverne de la Laconie, que les anciens regardaient comme l'entrée des enfers.

Tence, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. d'Yssingeaux; 4,693 h.

Tencin (*le cardinal de*), archevêque de Lyon et homme d'Etat (1680-1758).

Tencin (*madame de*), femme auteur, mère de d'Alembert (1681-1749).

Ténédos (*ôce*), île de l'Archipel; 7,000 h.

Ténériffe, la plus grande des îles Canaries, renferme un des pics les plus élevés du globe; 93,000 h.

Téniers, peintre flamand, dit le *Vieux* pour le distinguer de Téniers dit le *Jeune*, son fils, peintre encore plus distingué (1582-1649 — 1610-1694).

Tennemann, philosophe allemand (1761-1819).

Tennessee, Etat de l'Union américaine; 1,109,847 h.

Tentation de saint Antoine. Saint Antoine est resté le personnage le plus populaire du martyrologe chrétien, tant à cause du grotesque compagnon qu'on lui prête que des tentations dont parle la légende. Ces tentations, qui sont loin d'être un article de foi, et contre lesquelles s'élève saint Athanase, ami et biographe d'Antoine, n'en ont pas moins égayé la verve des peintres et des littérateurs. Notre Callot nous a laissé sur ce sujet deux toiles d'un comique achevé, où le diable se multiplie sous les formes à la fois les plus hideuses et les plus séduisantes. On connaît sous ce titre une gravure de Martin Schon — tableau de Jérôme Bosch, au musée de Vienne — du même, au musée d'Anvers — de Téniers, au Louvre — du même, musée de Berlin — du même, galerie de Dresde — de M. Tassaert, Exp. univ. de 1855. Les compositions de Martin Schon et de Jérôme Bosch sont éminemment fantastiques; celles de Téniers révèlent un esprit comique et une bonhomie pleine de charme.

Tentation du Christ (*la*), tableau d'Ary Scheffer (1854).

Téos (*ôce*), ville de l'Asie Mineure, patrie d'Anacréon.

Terceire, une des Açores; 40,000 h.

Térence, célèbre poète latin (192-159 av. J.-C.), auteur de nombreuses comédies, entre autres du *Bourreau de soi-même*, où se trouve ce beau vers si souvent cité :

Homo sum, et humani nihil a me alienum puto.

« Je suis homme, et rien de ce qui regarde un homme ne m'est étranger. »

Terentia (*ran-cia*), femme de Cicéron.

Termonde, v. de Belgique; 18,500 h.

Termonde. V. *Dendermonde.*

Ternaux, manufacturier fr. (1765-1833).

Terrasson, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat; 3,682 h.

Terrasson (*l'abbé*), littérateur fr. (1670-1750).

Terray (*l'abbé*), contrôleur des finances sous Louis XV (1715-1778).

Terre et Ciel, ouvrage philosophique, d'une haute valeur littéraire, mais mêlé de mysticisme, par Jean Reynaud (1854).

Terre-Neuve, île de l'Amérique du Nord; pêche de morues; 96,506 h.

Terreur (*la*), régime qui pesa sur la France depuis la chute des Girondins jusqu'au 27 juillet 1794.

Tertullien, célèbre docteur de l'Eglise.

Teschen, v. de la Silésie; 7,000 h.

Tessin, riv. de la Suisse et d'Italie. Annibal battit Scipion sur ses bords.

Tessy-sur-Vire, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô; 1,487 h.

Test (*serment du*), établi en 1673, et par lequel tous les fonctionnaires anglais devaient déclarer qu'ils ne croyaient point à la transsubstantiation; aboli en 1828.

Testament politique de Pierre le Grand, recueil d'instructions inspirées, sinon écrites par le czar. Ce prince y trace le plan d'agrandissement de son empire, plan fondé sur l'anarchie de l'Europe et sur l'envahissement des bassins de la Baltique et de la mer Noire, devant amener la conquête de l'Inde. C'est cette politique que suivent ses successeurs (1725).

Testament politique de Richelieu, ouvrage qui, suivant La Bruyère, donne la clef des actions de Richelieu et des événements qui ont signalé son administration (1687).

Testament d'Eudamidas (*le*), tableau de Poussin, à l'Ermitage.

Teste (*la*), ch.-l. de c. (Gironde); 4,462 h.

Têtes rondes, soldats de Cromwell.

Téthys (*ice*), déesse de la mer.

Tétouan, ville du Maroc; 15,000 h.

Teutatès (*èce*), dieu des Gaulois.

Teutons, peuples de l'ancienne Ger-

manie, qui envahirent la Gaule avec les Cimbres et furent taillés en pièces par Marius.

Texas (*âce*), Etat de l'Union américaine ; 601,000 h.

Texel, île du Zuyderzée ; 6,000 h.

Texel (*combat du*), tableau de M. Isabey. (Salon de 1839), galerie de Versailles.

Thabor (*mont*), où Notre-Seigneur fut transfiguré ; victoire de Bonaparte en 1799.

Thalès (*èce*), philosophe grec (640 av. J.-C.).

Thalie, muse de la Comédie.

Thane, chef d'une bande, d'un canton chez les Anglo-Saxons.

Thann, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Belfort ; 8,154 h. Cédé à l'All.

Théagène et Chariclée, ou les *Ethiopiques*, roman grec d'Héliodore ; ouvrage auquel Amyot, en le traduisant, a prêté les grâces de son style. C'est un roman bâti sur le modèle de l'*Odyssée ;* presque tous les épisodes sont des réminiscences des poèmes anciens.

Théano, fille de Pythagore, cultiva la philosophie avec succès.

Théâtre d'agriculture (*le*), célèbre ouvrage de l'agronome Olivier de Serres, qui a traité avec supériorité toutes les questions se rattachant à son sujet (1600).

Théâtre d'éducation, par Mme de Genlis, ouvrage qui peut être rangé parmi ceux dont Dussault a dit : « Ils sont écrits dans les meilleurs principes ; ils respirent la morale la plus pure ; ils sont dignes d'une bonne mère de famille. »

Théaulon, littérateur fr. (1787-1841).

Thébaïde, désert de l'Egypte, où se retirèrent les premiers ermites chrétiens.

Thébaïde (*la*), poème historique plutôt qu'épique, de Stace ; c'est la guerre de Polynice contre son frère Etéocle ; œuvre d'érudition mythologique, où il y a de l'imagination et de la force, un brillant esprit, mais dépourvue d'âme et de grandeur (Ier siècle).

Thébaïde (*la*), ou les *Frères ennemis*, première tragédie de Racine, aussi faible sous le rapport de la conception que sous celui du style, mais où se révèle déjà néanmoins le germe de cette irréprochable diction qu'on ne se lasse point d'admirer dans *Athalie*, et qui a fait de Racine le créateur de notre harmonie poétique.

Thébaine (*légion*), commandée par saint Maurice, refusa de sacrifier aux idoles, et fut massacrée.

Thèbes, ville de l'Egypte ancienne.

Thèbes, ville ancienne de la Béotie.

Theil (*le*), ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne ; 1,031 h.

Theiss, rivière de Hongrie.

Thélème (*abbaye de*), une des plus charmantes créations de Rabelais ; mot passé dans la langue pour désigner un endroit où tout est en abondance, principalement sous le rapport des jouissances matérielles.

Thémine (*le marquis de*), maréchal de France (1552-1627).

Thémis (*ice*), déesse de la Justice.

Thémistius, rhéteur grec du IVe siècle.

Thémistoclé, général athénien (533-470 av. J.-C.), qui, lors de l'invasion de Xerxès en Grèce, commandait la flotte athénienne à Salamine. Le Spartiate Eurybiade, qui avait été nommé généralissime de toutes les forces confédérées, voulait qu'on abandonnât le détroit pour se rapprocher de l'isthme de Corinthe, où étaient réunies les troupes de terre. Thémistocle, jugeant que le combat serait plus avantageux dans cette passe étroite où la flotte immense des Perses ne pourrait se déployer librement, s'opposa vivement à ce départ. Dans le conseil des chefs grecs, il manifesta son opposition avec une si énergique persévérance que tous s'élevèrent contre lui, et qu'Eurybiade, emporté par la colère, leva son bâton de commandement, sa scytale, comme pour l'en frapper. Calme au milieu des clameurs et maître de lui-même, Thémistocle arrêta l'impérieux Spartiate par ce mot fameux : *Frappe, mais écoute*, qui est devenu d'une fréquente application. — On cite encore cette autre réponse de Thémistocle à ceux de ses amis qui, le voyant agité et tout pensif depuis la grande journée de Marathon, l'interrogeaient sur la cause de cette mélancolie : « C'est que les lauriers de Miltiade m'empêchent de dormir. » Dans l'application, ces mots sont restés la devise d'une noble émulation, mais plus souvent encore de l'envie. Quelquefois aussi ils se rappellent ironiquement ou par plaisanterie.

Thénard, savant chimiste fr. (1777-1857).

Thénezay, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay ; 2,340 h.

Thenon, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux ; 1,852 h.

Théocrite, célèbre poète grec, qui

porta le genre bucolique à son plus haut degré.

Théodebald, roi d'Austrasie en 548.

Théodebert Ier, roi d'Austrasie en 534.

Théodebert II, roi d'Austrasie en 595.

Théodicée, ouvrage de Leibnitz, où l'auteur professe l'optimisme, c'est-à-dire la doctrine enseignant que Dieu a choisi un monde où la somme des biens dépasse la somme des maux partiels (1710). C'est là que se trouve formulé ce célèbre axiome philosophique : « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, » qui est devenu proverbial et qui revient souvent sous la plume des écrivains.

Théodicée chrétienne, ouvrage de l'abbé Maret, où l'auteur a su vulgariser les plus hautes questions de la métaphysique (1844).

Théodora, impératrice d'Orient, femme de Justinien.

Théodore Ier, pape de 642 à 649.

Théodore II, pape en 898.

Théodore Ier, Lascaris, fondateur de l'empire de Nicée (1204 à 1222).

Théodore II, Lascaris, empereur de Nicée de 1255 à 1259.

Théodoret, historien et écrivain ecclésiastique du ve siècle.

Théodoric, roi des Ostrogoths en 472.

Théodoric Ier, roi des Visigoths d'Espagne, fut tué en 451.

Théodoric II, roi des Visigoths d'Espagne de 453 à 466.

Théodose Ier, le Grand, empereur romain de 379 à 395.

Théodose le Grand (*histoire de*), par Fléchier, ouvrage publié en 1679, et qui est une espèce de *Cyropédie* écrite sous les yeux de Bossuet pour instruire le Dauphin de ses devoirs, en offrant un modèle à son émulation.

Théodose II, empereur d'Orient de 408 à 450.

Théodose III, empereur grec de 716 à 717.

Théogonie, poème d'Hésiode sur la généalogie des dieux (IXe siècle av. J.-C.). Cet ouvrage, de mille et quelques vers, est, avec les poèmes d'Homère, la principale source de la mythologie grecque.

Théon d'Alexandrie, mathématicien, père de la célèbre *Hypathie* (IVe siècle).

Théophile (*saint*), évêque d'Antioche, auteur d'une *Apologie*; m. vers 190.

Théophraste, philosophe grec, auteur des *Caractères* (IVe siècle av. J.-C.).

Théorie des quatre mouvements, ouvrage de Fourier, où est exposé le système d'organisation sociale, ou doctrine phalanstérienne (1808).

Théorie des sentiments moraux, ouvrage où Adam Smith expose que la sympathie est le mobile de toutes les actions humaines (1759).

Théorie élémentaire de la botanique, ouvrage estimé, le chef-d'œuvre du naturaliste de Candolle (1813).

Théot (*Cath.*), visionnaire (1725-1794).

Théramène, personnage de *Phèdre*, tragédie de Racine, resté proverbial pour son récit pompeux de la mort d'Hippolyte, et devenu le type du confident dans notre ancienne tragédie classique. C'est dans sa bouche que Racine met ce récit fameux commençant par ce vers :

A peine nous sortions des portes de [Trézène.

Thérèse (*sainte*), carmélite d'Avila (Espagne), célèbre par ses visions et par l'amour divin le plus exalté (1515-1582).

Thérèse en extase (*sainte*), célèbre statue du Bernin, église Sainte-Marie-de-la-Victoire (Rome) : expression de ferveur mystique qui montre une âme passionnée, enthousiaste, consumée par des ardeurs inextinguibles.

Thermes (*le seigneur de*), maréchal de France (1482-1562).

Thermes (*musée des*), collection d'antiquités formée dans l'hôtel de Cluny, derrière les Thermes de Julien.

Thermidor (*journée du* 9 — 27 juillet 1794), jour où Robespierre fut renversé, et qui mit fin à la Terreur.

Thermodon, rivière du Pont, sur les bords de laquelle habitaient les Amazones.

Thermopyles (*les*), célèbre défilé de la Thessalie, de 6 à 7 kil. de longueur, et qui, en certains endroits, n'a guère plus de huit mètres de largeur. Il passait déjà dans l'antiquité pour l'un des points stratégiques les plus importants, parce qu'il formait la principale entrée de la Thessalie en Grèce.

Xerxès envahissait la Grèce à la tête de plus de deux millions d'hommes. Pendant que les Hellènes achevaient les préparatifs d'une lutte désespérée, Léonidas, à la tête de trois cents Spartiates, fut envoyé aux Thermopyles pour retarder la marche de l'ennemi et y mourir. Avant de partir, certains qu'ils étaient voués à la mort, ils célébrèrent des jeux funèbres auxquels assistaient tous leurs parents.

Xerxès ne pouvant s'imaginer que cette poignée d'hommes eût la prétention de lui disputer le passage, attendit quelques jours; puis il écrivit à Léonidas une lettre qui ne contenait que ces mots : « Rends les armes. » Le Spartiate écrivit au-dessous : « Viens les prendre. »

Un Trachinien, voulant donner à Léonidas une haute idée de l'armée de Xerxès, lui dit que le nombre de leurs traits suffirait pour obscurcir le soleil : « Tant mieux, répondit un Spartiate, nous combattrons à l'ombre. »

Enfin Léonidas, voyant qu'il était impossible d'échapper à la mort, renvoya les troupes auxiliaires, déclarant que, quant à lui et à ses trois cents compagnons, il ne leur était pas permis de quitter un poste que Sparte leur avait confié. Alors, il se disposa à la plus hardie des entreprises. « Ce n'est point ici, dit-il à ses compagnons, que nous devons combattre; il faut marcher à la tente de Xerxès, l'immoler ou périr au milieu de son camp. » Tous ses soldats ne répondirent que par un cri de joie. Il leur fait prendre un repas frugal en ajoutant : « Ce soir, nous souperons chez Pluton. » Ce patriotique épisode a fourni à la langue plusieurs locutions fréquemment usitées : 1° *les Thermopyles;* 2° *le dévouement de Léonidas;* 3° *Rends les armes — Viens les prendre;* 4° *Ce soir, nous souperons chez Pluton.*

Théroigne de Méricourt, femme révolutionnaire exaltée (1759-1817).

Thérouanne, ville du Pas-de-Calais.

Thersite, Grec dont Homère fait le portrait au IIe livre de l'*Iliade :* « Bavard sans mesure, c'était un homme habile à débiter toute sorte d'injures, déblatérant contre les rois à l'étourdie et sans vergogne, uniquement soucieux de faire rire les Grecs; d'ailleurs le plus laid de tous ceux qui étaient venus devant Troie. Il était louche, boiteux; il avait les épaules voûtées et ramassées sur la poitrine, la tête pointue au sommet, et sur sa tête voltigeaient quelques rares cheveux. » Achille le tua d'un coup de poing. Thersite est devenu le type de la lâcheté insolente.

Thesaurus linguæ latinæ et **Thesaurus græcæ linguæ**. V. *Trésor*.

Thésée, héros grec, fils d'Egée et dixième roi d'Athènes, environ douze siècles av. J.-C.; connu par ses travaux, qui ont quelque rapport avec ceux d'Hercule. Guidé dans le labyrinthe de Crète par le fil que lui avait remis Ariane, fille de Minos, il combattit et tua le Minotaure, monstre qui se nourrissait de chair humaine. Il abandonna ensuite cette princesse dans l'île de Naxos, et mourut après une vie extraordinairement agitée. Comme il avait offensé gravement Pluton, il fut condamné dans les enfers à rester éternellement assis. En littérature, on fait souvent allusion à la victoire de Thésée sur le Minotaure, au fil d'Ariane, à l'abandon de cette princesse, et enfin au supplice qui lui fut infligé en opposition avec son caractère.

Thésée, opéra de Quinault, musique de Lulli, représenté en 1675. C'est dans cet opéra que se trouve ce vers devenu si fameux :

C'est ainsi qu'en partant je vous fais [mes adieux.

Egée, roi d'Athènes, aime Eglé, jeune princesse élevée à sa cour, et veut l'épouser au mépris de la promesse qui l'engage lui-même à la magicienne Médée. Thésée, fils inconnu du roi, à qui il rend le plus éclatant service en faisant rentrer dans le devoir des sujets révoltés, aime aussi Eglé et est payé de retour; mais la magicienne a conçu de son côté la passion la plus vive pour le jeune héros, et, par les menaces les plus effroyables, par les enchantements de son art infernal, elle veut contraindre sa rivale à déclarer à Thésée, de sa propre bouche, qu'elle est devenue insensible pour lui, sinon le héros va expirer. Eglé consent à commettre ce mensonge; mais, en présence de Thésée, l'affection l'emporte sur la prudence, et la jeune princesse laisse échapper son secret. Médée, irritée, conçoit alors l'horrible projet de se venger de tous, en faisant empoisonner le fils par le père. Mais, au moment où Thésée reçoit la coupe fatale, Egée reconnaît son fils à l'épée qu'il porte au côté, et l'empêche de prendre le poison; de plus, il lui accorde la main de la belle Eglé. En ce moment, la magicienne, déçue dans toutes ses espérances, apparaît sur un char traîné par des dragons volants :

Vous n'êtes pas encor délivrés de ma [rage;
Je n'ai point préparé la pompe de ces [lieux

Pour servir au bonheur d'un amour qui [m'outrage;
Je veux que les enfers détruisent mon [ouvrage;
C'est ainsi qu'en partant je vous fais [mes adieux.

Au même instant, le palais s'obscurcit, et les Athéniens s'imaginent être poursuivis par des fantômes. Mais Minerve entre alors sur la scène, et détruit tout l'effet des enchantements de Médée.

Ce vers est devenu proverbial pour caractériser la dernière vengeance, mais aussi la plus terrible, que l'on tire en s'éloignant d'une personne, d'une société, d'un pays, etc.; c'est, en quelque sorte, le trait du Parthe de la poésie.

Le jour même où mourut Louis XV, on avait publié à Versailles un dernier édit pour l'augmentation des impôts; le lendemain, on trouva ce vers au-dessous des affiches :

C'est ainsi qu'en partant je vous fais [mes adieux.

Thésée vainqueur du Minotaure, groupe de Ramey, jardin des Tuileries.

Thespis (*ice*), inventa la tragédie.

Thessalie, contrée de l'anc. Grèce.

Thessalonique, ancienne ville de la Macédoine, aujourd'hui Salonique.

Thétis (*ice*), nymphe, mère d'Achille, plongea son fils dans le Styx pour le rendre invulnérable.

Thétis et Pélée, célèbre épithalame de Catulle.

Thévenot, voyageur fr.; m. en 1667.

Thèze, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées); 509 h.

Thiard (*Pontus de*), poète fr. (1521-1605).

Thiaucourt, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Mos.), arr. de Toul; 1,402 h.

Thibaudeau, conventionnel (1765-1854).

Thibaut VI, comte de Champagne, composa des chansons (1201-1253).

Thiberville, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 1,420 h.

Thibet ou **Tibet**, région de l'Asie centrale.

Thiéblemont, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Vitry-le-François; 429 h.

Thiérache, ancien pays de France compris dans le dép. de l'Aisne.

Thierri Ier, roi d'Austrasie en 511.

Thierri II, roi de Bourgogne et d'Orléans de 596 à 613, d'Austrasie en 611.

Thierri III, roi de Neustrie en 670.

Thierri IV, roi de Neustrie en 720.

Thierry (*Augustin*), historien fr. (1795-1856).

Thiers, ch.-l. d'arr. (Puy-de-Dôme); 16,635 h. L'arr. a 6 cant., 39 comm., 77,440 h.

Thillot (*le*), ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Remiremont; 2,188 h.

Thionville, ch.-l. d'arr. (Moselle); 7,376 h. L'arr. a 5 cant., 119 comm., 90,591 h. Cédé à l'Allem.

Thiron-Gardais, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Nogent-le-Rotrou; 600 h.

Thiviers, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron; 3,011 h.

Thizy, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche; 3,089 h.

Thoissey, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux; 1,609 h.

Thomas (*saint*), l'un des douze apôtres, célèbre par l'incrédulité qu'il montra lors de la résurrection du Sauveur.

Thomas d'Aquin (*saint*), docteur de l'Eglise et théologien (1227-1274).

Thomas, littérateur fr. (1732-1785).

Thomery, village près de Fontainebleau; culture du chasselas.

Thompson, poète écossais (1700-1748).

Thomyris, reine des Massagètes.

Thônes, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. d'Annecy; 2,770 h.

Thonon, ch.-l. d'arr. (Haute-Savoie); 5,272 h. L'arr. a 6 cant., 70 comm., 62,608 h.

Thor, dieu des Scandinaves.

Thorens, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. d'Annecy; 2,668 h.

Thorn, ville forte de Prusse; 12,000 h.

Thorwaldsen, célèbre sculpteur danois (1779-1844).

Thoth, dieu des sciences et des arts chez les Egyptiens.

Thou (*de*), magistrat fr.; a laissé une *Histoire de son temps* (1553-1617).

Thou (*de*), fils du précédent, décapité avec Cinq-Mars (1607-1642).

Thouarcé, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 1,628 h.

Thouars (*touar*), ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire; 2,622 h.

Thouin, naturaliste fr. (1747-1823).

Thouret, homme politique fr., m. sur l'échafaud en 1794.

Thrace, ancienne contrée au N. de la Grèce.

Thraséas, sénateur romain sous Néron.

Thrasybule, général athénien vers 411 av. J.-C.

Thucydide, célèbre historien grec, (481-395 av. J.-C.).

Thueyts, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 2,508 h.

Thugut, homme d'Etat autrichien (1739-1818).

Thuir, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan; 2,410 h.
Thurgovie, canton de la Suisse; 88,908 h.
Thuringe, royaume de la Germanie.
Thury-Harcourt, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Falaise; 1,479 h.
Thyeste, frère d'Atrée. V. *Atrée*.
Thyeste, tragédie de Sénèque, œuvre de rhéteur (Ier siècle après J.-C.).
Tibère, deuxième empereur romain, justement flétri par Tacite (14-37).
Tibère, tragédie de M.-J. Chénier, et son chef-d'œuvre dramatique (1824).
Tibériade (*lac de*) ou de **Génésareth** ou **mer de Galilée**.
Tibre, fleuve d'Italie, passe à Rome.
Tibre (*statue colossale du*), marbre antique, au Louvre — groupe moderne en marbre, par Van Clève, jardin des Tuileries.
Tibulle, poète latin (44-18 av. J.-C.)-
Tibur, ville d'Italie, dont les sites délicieux ont été chantés par Horace
Tieck, écrivain et chef de l'école romantique en Allemagne (1773-1853).
Tiedemann, philosophe et historien allemand (1745-1803).
Tien-Tsin, grande ville de la Chine; 400,000 h.
Tiers état (*essai sur l'histoire de la formation et des progrès du*), sorte d'introduction à l'histoire de France, par Augustin Thierry (1853).
Tiflis, ville de la Géorgie; 26,000 h.
Tigrane le Grand, roi d'Arménie (95-60 av. J.-C.).
Tigre, fleuve de la Turquie d'Asie.
Tigre dévorant un crocodile, groupe de M. Barye (Salon de 1831): attitudes énergiques, exécution pleine de finesse et de force.
Tigré (*royaume de*), le plus grand Etat de l'Abyssinie.
Tillemont (*Le Nain de*), historien fr. (1637-1698).
Tillotson, prédicateur anglais et archevêque de Cantorbéry (1630-1694).
Tilly (*comte de*), général allemand (1559-1632).
Tilly-sur-Seulles, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 1,127 h.
Tilsitt, ville de Prusse; 14,000 h.; traité entre Napoléon et l'empereur de Russie en 1807.
Timagène, historien grec d'Alexandrie (Ier siècle av. J.-C.).
Timanthe, célèbre peintre grec du IVe siècle av. J.-C.
Timée (*le*), dialogue de Platon, présentant la fusion des théories pythagoriciennes avec la doctrine de Platon; c'est le deuxième acte du drame qui commence par la *République* et se termine par le *Critias* (IVe siècle av. J.-C.).
Timée de Locres, philosophe platonicien; IVe siècle av. J.-C.
Times (*ta-imz*) (*le*), célèbre journal anglais, politique et littéraire, fondé en 1785 par l'imprimeur Walter, sous le nom de *Daily Universal Register*. C'est une sorte d'épitome de tout ce qui se passe dans le monde entier, mais avant tout l'organe dévoué et puissant de tout ce qui se rapporte aux intérêts de l'Angleterre.
Timoléon, général corinthien; IVe siècle av. J.-C.
Timoléon, tragédie d'Alfieri (XVIIIe siècle).
Timoléon, tragédie de M.-J. Chénier, œuvre remarquable, et courageuse protestation contre le régime de la Terreur (1794).
Timon le Misanthrope, philosophe grec; Ve siècle av. J.-C. Son nom a passé dans la langue comme synonyme de bourru. C'est le type exagéré d'Alceste. Parmi ses traits de misanthropie, on cite celui-ci: Plusieurs Athéniens s'étaient pendus à un figuier de son jardin; un jour, il fit savoir à ses concitoyens que son intention était de faire arracher ce figuier et qu'il invitait les amateurs de suicide à se hâter.
Timon d'Athènes, drame en cinq actes de Shakspeare. C'est l'histoire d'un grand seigneur athénien que ses amis abandonnent avec son opulence, et qui, du plus généreux des hommes, devient le plus sauvage et le plus atrabilaire. Cette pièce est plutôt une satire qu'un drame, et offre une critique sévère du cœur humain. Toutes les conditions de la vie sont personnifiées successivement sur la scène, avec leurs ridicules et leurs vices. Cette pièce, dit M. Villemain, l'une des plus piquantes et des plus comiques, offre quelque chose du feu satirique d'Aristophane et de la malignité de Lucien.
Timon, pseudonyme littéraire dont s'est longtemps servi M. de Cormenin, lorsqu'il a publié ses pamphlets contre le gouvernement de Juillet. Les principaux sont les *Trois Philippiques*, *Très-humbles remontrances de Timon*, *Oui et non*, *Feu! Feu!* etc. Ce pseudonyme était évidemment emprunté au misanthrope d'Athènes.
Timor, île de la Sonde; 1,646,467 h.
Timothée (*saint*), disciple de saint Paul, qui lui adressa plusieurs *Epîtres*, martyr en 97; fête le 24 janvier.

Timour-Lengh, nom oriental de Tamerlan.

Tinchebrai, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Domfront; 4,496 h.

Tindal, écrivain déiste anglais (1656-1733).

Tinténiac, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo; 2,176 h.

Tintoret (*le*), célèbre peintre italien (1512-1594).

Tintoret et sa fille (*le*), tableau de M. Léon Cogniet (1843), musée de Bordeaux : le grand maître vénitien est représenté peignant sa fille morte. Ce tableau, qui a obtenu un grand succès lors de son apparition, est bien composé, mais l'exécution en est un peu maigre.

Tippoo-Saëb, dernier sultan de Mysore, ennemi acharné des Anglais; fut tué en 1799.

Tir à l'oiseau (*le*), tableau de Téniers, au Belvédère, à Vienne.

Tircis, un des bergers de Virgile (VIIe églogue), dont les chants poétiques alternent avec ceux de Corydon.

Tirésias, célèbre devin de Thèbes. Les habitants de cette ville l'honorèrent comme un dieu.

Tireur d'épine (*le*), statue antique, musée des Offices — au Capitole : charmante statue de jeune homme occupé à s'arracher une épine de la plante du pied.

Tiridate, nom de deux rois d'Arménie du Ier et du IIIe siècle de notre ère.

Tisiphone, une des trois Furies.

Tissapherne, satrape perse, vainqueur à Cunaxa.

Tissot (*André*), médecin suisse (1728-1797).

Tissot (*Pierre*), écrivain fr. (1768-1854).

Titan (*le*), roman philosophique de J.-P. Richter (1800).

Titans (*les*), fils de Titan et de la Terre, se révoltèrent contre les dieux et tentèrent d'escalader le ciel en entassant montagne sur montagne; mais ils furent foudroyés par Jupiter. En littérature, on compare à la tentative infructueuse de ces géants les efforts de ceux qui échouent dans la réalisation de projets plus ou moins impossibles. En voici deux exemples empruntés à MM. Nettement et de Pontmartin : « On comprend quelle impression produisit sur les esprits, après 1793, l'étrange et douloureux dénoûment de tant d'efforts et de tant d'espoirs. L'esprit humain réalisant la fable antique des *Titans*, dont il avait renouvelé l'orgueil, retombait sous les montagnes qu'il avait soulevées contre le ciel. » — « Au-dessus de ce vert rideau, Avignon étale avec orgueil la dentelure de ses remparts crénelés qu'ombragent çà et là ses ormeaux centenaires, les flèches de ses couvents et de ses églises, la grise plate-forme de son rocher et la masse jaunie de ce château des papes que l'on dirait l'œuvre des *Titans*, si l'on ne savait que le génie de la Foi a été le véritable géant des époques chrétiennes. »

Tite-Live, historien latin né l'an 59 av. J.-C.; m. l'an 19 après J.-C., a laissé une histoire romaine remarquable.

Titien (*ti-ciain*) (*le*), célèbre peintre italien (1477-1576).

Titus (*uce*), dixième empereur romain de 79 à 81. « *Diem perdidi* — j'ai perdu ma journée, » avait coutume de dire cet empereur philosophe, quand il avait passé un jour sans trouver l'occasion de faire du bien, d'accorder une grâce. Ces mots sont passés en proverbe.

Tityre, un des deux bergers de la première églogue de Virgile, dont le nom sert à désigner avec une nuance quelque peu ironique le berger aux allures poétiques, sentimentales et philosophiques.

Tivoli, v. des Etats de l'Eglise; 6,800 h.

Tlemcen, ville d'Algérie; 13,000 h.

Tobie, Juif célèbre par sa piété.

Tobie et l'ange, tableau de Claude Lorrain, musée de Madrid.

Tobolsk, v. de la Sibérie; 25,000 h.

Tocantins (*le*), fleuve et district du Brésil.

Tocqueville (*de*), publiciste et homme d'Etat fr. (1805-1859).

Tœpffer (*top-fèr*), instituteur, romancier, moraliste et peintre suisse (1799-1846).

Toiras (*de*), maréchal de France (1585-1636).

Toison d'or, fameuse toison gardée par un dragon, fut enlevée par les Argonautes.

Toison d'or (*ordre de la*), fondé à Bruges en 1429 par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, passa à la maison d'Autriche après la mort de Charles le Téméraire, puis à l'Espagne avec Charles-Quint.

Tokay, bourg de Hongrie; excellents vins de liqueur.

Tolbiac, v. de l'anc. Gaule, où Clovis vainquit les Alémans en 495.

Tolède, ville d'Espagne; 17,580 h.

Tolentino, ville d'Italie; 10,000 h.

Tolstoï (*le comte de*), diplomate russe; m. en 1728.

Tombeaux (*les*), poème élégiaque

d'Ugo Foscolo, un des morceaux les plus achevés dont puisse se glorifier la littérature italienne moderne (1805).

Tombouctou, ville et royaume de l'Afrique intérieure.

Tom Jones, ou l'*Enfant trouvé*, roman célèbre de Fielding, et qu'on regarde comme un modèle du genre (1750). Souvent traduit en français.

Tonga ou **Iles des Amis**, archipel de l'Océanie.

Tonkin, pays de la Cochinchine; 8,000,000 d'h.

Tonkin (*golfe du*), entre la Chine et l'Annam.

Tonnay-Boutonne, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saint-Jean-d'Angely; 1,129 h.

Tonnay-Charente, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Rochefort; 3,872 h.

Tonneins (*nin-ce*), ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 8,275 h.

Tonnerre, ch.-l. d'arr. (Yonne), vins, estimés; 5,332 h. L'arr. a 5 cant., 82 comm., 41,388 h.

Topinambous, peuplade du Brésil.

Torcy (*le marquis de*), homme d'Etat fr. (1665-1746).

Toreno (*le comte de*), homme d'Etat et historien espagnol (1786-1843).

Torigni, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô; 2,008 h.

Tornéa, fleuve de Suède, qui se jette dans le golfe de Botnie.

Torquemada (*Thomas de*), inquisiteur général en Espagne (1420-1498).

Torricelli, célèbre physicien italien, inventeur du baromètre (1608-1647).

Torse du Belvédère, fragment de statue antique, en marbre, que l'on croit avoir été celle d'Hercule, et qui a été exécutée par l'Athénien Apollonius. Ce magnifique débris, après avoir longtemps servi aux bateliers de Rome pour amarrer leurs barques, a été placé au Vatican, dans la galerie du Belvédère.

Torstenson, célèbre général suédois (1595-1664).

Tortone, ville du royaume d'Italie; 13,800 h.

Tortose, v. forte d'Espagne; 24,700 h.

Toscane, contrée de l'Italie centrale.

Tôtes, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 828 h.

Totila, roi des Ostrogoths d'Italie de 541 à 552.

Touaregs, peuple nomade qui habite le Sahara.

Touchet (*Marie*), fille d'un apothicaire d'Orléans, brilla à la cour de Charles IX (1549-1578).

Toucy, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 2,857 h.

Toul, ch.-l. d'arr. (Meurthe-et-Mos.), place de guerre; 6,930 h. L'arr. a 5 cant., 119 comm., 68,368 h.

Toula, ville de Russie; 58,000 h.

Toullier, jurisconsulte fr. (1752-1835).

Toulon, ch.-l. d'arr. (Var), port militaire sur la Méditerranée, ch.-l. de préfecture maritime, place forte; 69,127 h. L'arr. a 9 cant., 29 comm., 141,127 h.

Toulon-sur-Arroux, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 1,832 h.

Toulongeon (*de*), historien et homme d'Etat fr. (1748-1812).

Toulouse, ch.-l. du dép. de la Haute-Garonne, à 690 kil. S. de Paris, sur la Garonne; archevêché; cour d'appel; 124,852 h. L'arr. a 12 cant., 130 comm., 203,246 h.

Toulouse (*comte de*), fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan; amiral de France (1678-1737).

Tour de Babel (*la*), peinture de M. G. de Kaulbach, au musée de Berlin: vaste composition, de forme circulaire, savamment distribuée et d'un dessin irréprochable. Le carton a figuré à l'Exposition universelle de 1855.

Tour de Londres (*la*), sorte de forteresse, à Londres, qui a servi de prison à plusieurs personnages distingués.

Touraine, anc. province de France.

Tourcoing, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille; 43,322 h.

Tournan, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun; 1,682 h.

Tournay, v. de Belgique; 30,000 h.

Tournay, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes; 1,337 h.

Tournefort, célèbre botaniste fr.; m. en 1708.

Tournelle (*la*), nom de deux anciennes juridictions de Paris: la *Tournelle criminelle* et la *Tournelle civile*, ainsi appelées parce que les juges y siégeaient à tour de rôle.

Tournelles (*hôtel des*), célèbre résidence royale, aujourd'hui détruite, et qui occupait une partie de l'emplacement actuel de la place Royale, à Paris. C'est dans la cour de cet hôtel qu'eut lieu le tournoi dans lequel Henri II fut blessé mortellement par le comte de Montgommery.

Tournemine (*le Père*), savant jésuite fr. (1661-1739).

Tournon, ch.-l. d'arr. (Ardèche); 5,590 h. L'arr. a 11 cant., 125 comm., 1[illegible],571 h.

Tournon (*le cardinal de*), homme d'État fr. (1489-1562).
Tournon-d'Agénais, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve; 4,256 h.
Tournon-St-Martin, ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc; 1,507 h.
Tournus (*nu*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon; 5,553 h.
Tourouvre, ch.-l. de c. (Orne), arr. de Mortagne; 1,828 h.
Tours, ch.-l. du dép. d'Indre-et-Loire, à 236 kil. S.-O. de Paris, sur la Loire; archevêché; 43,368 h. L'arr. a 11 cant., 126 comm., 168,158 h.
Tourteron, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers; 600 h.
Tourville, célèbre marin fr. (1642-1701).
Toussaint-Louverture, nègre qui fut gouverneur de Saint-Domingue (1743-1803).
Tout est bien qui finit bien, comédie de Shakspeare, dont le titre a passé en proverbe (1598).
Touvet (*le*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 1,595 h.
Trachiniennes (*les*), ou *Hercule mourant*, tragédie de Sophocle, et la moins bonne de ses pièces, représentée à Athènes vers 420 av. J.-C.
Tracy (*Destutt de*), philosophe et logicien fr. (1754-1832).
Traditions du Rhin, recueil de poésies et de légendes, ouvrage populaire de l'Allemand Karl Simrock (1840).
Trafalgar, cap d'Espagne où Nelson remporta une célèbre victoire navale en 1805 sur les flottes réunies de la France et de l'Espagne.
Tragiques (*les*), satire religieuse et politique d'Agrippa d'Aubigné, en sept parties. Cet ouvrage nous offre, comme l'indique son titre, un tableau tragique de l'état de la France sous les derniers Valois.
Trajan, empereur romain de 98 à 117.
Trajane (*la colonne*), élevée à Rome en l'honneur de Trajan en 112.
Traité d'architecture, par Vitruve; ouvrage en dix livres, fort curieux pour la connaissance de l'architecture chez les anciens; le style en est souvent obscur (siècle d'Auguste).
Traité de la perspective, par Vignole, ouvrage devenu classique (1583).
Traité de statique, modèle de clarté et de simplicité, par Monge (1786).
Traité des cinq ordres, ouvrage célèbre de Vignole, où l'auteur a réduit l'architecture en règles, d'après un principe constant (XVI[e] siècle); traduit dans toutes les langues.
Traité des études, par Rollin, livre d'un style pur, sain et solide, exposant avec clarté les vrais principes de l'éloquence et de l'art d'écrire, et appréciant avec goût les chefs-d'œuvre de l'antiquité; « livre l'un des mieux écrits dans notre langue après les livres de génie, » dit M. Villemain (1726-1728).
Traités moraux de Plutarque, dissertations sur la religion, la philosophie, la littérature, les sciences, les arts, etc. (II[e] siècle).
Tramayes, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon; 2,149 h.
Tranche-Montagne, personnage de comédie, le même type que *Capitan*. Il ferme les yeux quand il combat ses ennemis, afin, dit-il, de ne pas voir tomber les membres qu'il va couper.
Tranquebar, ville de l'Indoustan; 26,000 h.
Transfiguration (*la*), célèbre tableau de Raphaël, au Vatican : cette admirable peinture, la plus considérable que Raphaël ait exécutée à l'huile, a tellement occupé les esprits, qu'elle a donné lieu à la publication de plusieurs ouvrages en diverses langues. Elle fut commandée à Raphaël par l'archevêque de Narbonne.
Transtamare. V. *Henri II de Castille*.
Transylvanie, pays de l'empire d'Autriche; 1,930,259 h.
Trapani, ville et port de la Sicile; 24,726 h.
Trasimène, lac de l'anc. Etrurie; victoire d'Annibal, 217 av. J.-C., sur le consul romain Flaminius.
Tras-os-Montes (*èce*), province du Portugal; ch.-l. *Bragance*.
Travaux et les Jours (*les*), poème d'Hésiode, traitant surtout d'agriculture; ouvrage qui a inspiré les *Géorgiques* de Virgile, et qui rappelle quelquefois les beaux morceaux d'Homère (IX[e] siècle av. J.-C.).
Travot, général fr. (1767-1836).
Trébie (*la*), rivière de l'Italie, sur les bords de laquelle Annibal vainquit le consul romain Sempronius, 218 av. J.-C.
Trébizonde, v. célèbre de la Turquie d'Asie, sur la mer Noire; 40,000 h.
Treffort, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 1,832 h.
Tréguier, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion; 3,815 h.
Treignac, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 2,788 h.
Treilhard, jurisconsulte et homme

d'Etat fr., un des rédacteurs du code Napoléon (1742-1810).
Trélon, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes; 3,000 h.
Tremblade (*la*), ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Marennes; 2,636 h.
Trembley, naturaliste suisse (1700-1784).
Trenck (*baron de*), officier allemand d'une force, d'une bravoure et d'une férocité extraordinaires (1711-1749).
Trenck (*baron de*), cousin du précédent, eut une vie aventureuse, et m. sur l'échafaud révolutionnaire (1711-1794).
Trente, v. du Tyrol, où fut convoqué, en 1545, le dernier concile œcuménique, qui se termina en 1563; 15,000 h.
Trente (*combat des*), combat de 30 Bretons contre 30 Anglais en 1351.
Trente ans (*guerre de*), guerre entre l'Autriche, le Danemark, la Suède et la France, de 1618 à 1648.
Trente ans, ou la *Vie d'un joueur*, drame de Victor Ducange (1827).
Trente tyrans, nom des 30 chefs imposés aux Athéniens (404 av. J.-C.).
Tréport, ville sur la Manche (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 3,711 h.
Trésor de la langue grecque (*Thesaurus græcæ linguæ*), admirable et immense ouvrage de lexicologie, par l'imprimeur Henri Estienne (1572). L'insuccès de cette publication réduisit l'auteur à la misère, et même à la folie.
Trésor de la langue latine (*Thesaurus linguæ latinæ*), ouvrage de Robert Estienne, dont la première édition parut en 1531.
Trets, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 2,794 h.
Trêve de Dieu, loi religieuse promulguée en 1041, et qui défendait tout acte de violence ou d'hostilité du mercredi soir au lundi matin.
Trèves, ville de la Prusse rhénane; 17,000 h.
Trèves, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan; 485 h.
Trévières, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Bayeux; 1,100 h.
Trévisani, peintre italien (1656-1746).
Trévise, ville d'Italie; 18,000 h.
Trévoux, ch.-l. d'arr. (Ain); 2,655 h. L'arr. a 8 cant., 112 comm., 91,817 h.
Trévoux (*journal de*), célèbre recueil critique et littéraire, créé par les jésuites à Trévoux pour combattre l'école philosophique (publié de 1701 à 1782).
Trézel, général fr. (1785-1860).
Triaucourt, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc; 990 h.
Tribonien, célèbre jurisconsulte, préfet du prétoire sous Justinien (500-547).
Triboulet, fou de Louis XII et de François Ier; m. en 1536.
Trie, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes; 1,688 h.
Trieste, ville des Etats autrichiens; port sur l'Adriatique; 104,212 h.
Trilby, touchante histoire, par Charles Nodier (1822).
Trimalcion (*festin de*). V. *Satyricon*.
Trimouille (*la*), ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon; 1,842 h.
Trinité (*la*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Ploërmel; 1,210 h.
Trinité (*île de la*), la plus grande des Petites Antilles anglaises; 60,000 h.
Trinité (*de la*), traité de philosophie scolastique, par Abélard (XIIe siècle).
Trinité adorée par les bienheureux (*la*), le plus vaste et le plus beau tableau d'Albert Dürer, au Belvédère (Vienne). La composition est admirable d'ordonnance, de grandeur, de majesté.
Trinquemale, ville et port de l'île de Ceylan; 20,000 h.
Triomphe de Bacchus et d'Ariane (*le*), tableau d'Annibal Carrache, palais Farnèse.
Triomphe de Galatée (*le*), chef-d'œuvre de Raphaël, palais de la Farnésine (Rome) — d'Annibal Carrache, galerie Farnèse (Rome) — belle peinture antique, dont paraît s'être inspiré Raphaël, musée des Etudes (Naples).
Triomphe de la Mort (*le*), tableau de Jérôme Bosch, musée de Madrid — de Palma le jeune, académie de Venise.
Triomphe de la Religion dans les arts (*le*), tableau d'Overbeck, musée de Francfort: beaux groupes; dessin savant; couleur froide.
Triomphe de la vérité (*le*), tableau de Poussin, au Louvre; cette peinture, destinée à décorer un plafond, fut exécutée pour le cardinal de Richelieu, en 1641.
Triomphe de l'Eglise chrétienne (*le*), tableau de Hubert van Eyck, musée national de Madrid.
Triomphe de l'empereur Maximilien (*le*), suite de 92 gravures sur bois par Albert Dürer, immense composition où le célèbre artiste a déployé une fécondité d'imagination prodigieuse.
Triomphe ou l'**Apothéose de Venise** (*le*), chef-d'œuvre de P. Véronèse, plafond de la salle du Grand Conseil, au palais des doges, à Venise: une des pages les plus ori-

ginales, les plus grandioses, les plus lumineuses du grand coloriste — beau plafond du même palais, par le Tintoret — même sujet par Palma le vieux.

Triomphe de Napoléon (*le*), bas-relief de M. Cortot, arc de triomphe de l'Etoile (Paris).

Triomphes (*les*), espèces de visions allégoriques, écrites en tercets, pleines d'éclat et d'imagination, par Pétrarque (XIVe siècle).

Tripier, avocat fr. (1765-1840).

Tripoli, ville d'Afrique; 25,000 h.; ch.-l. de la régence du même nom.

Tripolitza, ville de Grèce, dans la Morée; 7,500 h.

Triptolème, roi d'Eleusis; apprit de Cérès l'art de cultiver la terre, et enseigna cet art aux habitants de l'Attique.

Tristan, grand prévôt de Louis XI.

Trissotin, personnage que Molière, dans sa comédie des *Femmes savantes*, a voué à un éternel ridicule. C'est le type du poète bel esprit, prétentieux, faisant valoir ses petits vers dans un cercle toujours disposé à le couvrir d'applaudissements. C'est lui qui, après avoir comblé d'éloges le pédant Vadius et en avoir été comblé à son tour, finit par se prendre de querelle avec lui, et l'accable d'injures, scène d'un comique inimitable, à laquelle les écrivains font pour cela de fréquentes allusions.

Tristes (*les*), poème contenant cinquante élégies et divisé en cinq livres, par Ovide; l'auteur y déplore les malheurs de sa situation (Ier siècle av. et après J.-C.).

Tristram Shandy, ouvrage bizarre de Sterne, mais présentant des scènes pathétiques ou bouffonnes, où la verve comique et la raison sérieuse se prêtent un mutuel appui (1759-1766).

Trivelin, personnage de la comédie, à peu près le même type qu'Arlequin, avec quelque différence dans le costume. Au lieu de losanges rangés avec symétrie, ce sont des triangles sur les coutures seulement, et des soleils et des lunes semés çà et là sur l'étoffe. Comme Arlequin, il porte le chapeau mou avec la queue de lièvre, mais il ne se permet pas de porter la *batte*.

Trivulce, seigneurs originaires de Milan, prirent part aux guerres de Louis XII et de François Ier en Italie.

Troarn, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 797 h.

Troie, v. de l'Asie Mineure, soutint un siége de dix ans contre les Grecs.

Trois-Moutiers, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Loudun; 1,222 h.

Tromp, marin hollandais (1597-1653).

Tronchet, défenseur de Louis XVI (1726-1806).

Tronchin, médecin (1709-1781).

Tronchin, jurisconsulte (1712-1793).

Tronson du Coudray, avocat fr., défenseur de Marie-Antoinette (1750-1798).

Tropes (*les*), traité philosophique sur le discours, ouvrage estimé, du grammairien Dumarsais (1730).

Trophonius (*uce*) (*antre de*), antre de l'ancienne Grèce, célèbre par ses oracles. Il se trouvait à l'endroit même où Trophonius avait été englouti par les dieux après le meurtre de son frère Agamède. Ceux qui venaient consulter l'oracle étaient soumis à des épreuves et à des cérémonies effrayantes; après avoir affronté ce terrible voyage, ils conservaient pendant tout le reste de leur vie les marques d'une sombre mélancolie, et c'est cette circonstance qui devint, chez les Grecs, l'origine de cette expression proverbiale : *Il a consulté l'oracle de Trophonius, il sort de l'antre de Trophonius*, appliquée aux personnes dont l'extérieur était devenu tout à coup grave et soucieux.

Troppau, ville forte de la Silésie autrichienne; 12,000 h.

Trouville, petit port sur la Manche (Calvados), arr. de Pont-l'Evêque; bains de mer très-fréquentés; 5,761 h.

Troyennes (*les*), tragédie d'Euripide; pièce faible, mais présentant quelques parties remarquables (415 av. J.-C.).

Troyennes (*les*), tragédie de Sénèque (Ier siècle après J.-C.).

Troyes, ch.-l. du dép. de l'Aube, à 161 kil. E.-S.-E. de Paris; évêché; 38,113 h. L'arr. a 9 cant., 120 comm., 98,848 h.

Trublet (*l'abbé*), littérateur et compilateur fr. (1697-1770).

Truchtersheim, ch.-l. de c. (Bas-Rhin; 697 h. Cédé à l'Allem.

Trudaine, administrateur fr., fondateur de l'Ecole des ponts et chaussées (1703-1769).

Truffaldin, personnage de la comédie italienne, type du valet rusé et menteur. Truffaldin était populaire en Italie, et, vers le milieu du XVIIe siècle, il devint une des variétés de l'arlequin. Plus tard, Truffaldin prit de l'âge et perdit ses jambes; il fut alors battu, trompé, et le souffre-

douleur de la pièce. Dans l'*Etourdi* de Molière, Truffaldin est un vieillard que Mascarille berne à tout instant.

Trun, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan ; 1,616 h.

Tubingue, ville du Wurtemberg ; 9,000 h. ; université célèbre.

Tuchan, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne ; 1,194 h.

Tudela, ville d'Espagne ; 8,000 h.

Tudor, nom d'une célèbre famille qui occupa le trône d'Angleterre de 1485 à 1603.

Tuffé, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers ; 1,629 h.

Tugend-Bund (*lien de vertu*), association secrète et nationale que formèrent en 1813 les étudiants de l'Allemagne pour l'expulsion des Français.

Tuileries (*palais et jardin des*), ancienne résidence des souverains de la France, à Paris. Le palais des Tuileries tire son nom de tuileries existant dès le XIVe siècle sur l'emplacement qu'il occupe. Il fut commencé en 1564 par Philibert Delorme, et successivement continué, modifié et augmenté par Jean Bullant, Androuet du Cerceau, Louis Levau, et Fontaine. La façade principale se compose d'un pavillon central surmonté d'un dôme, et de deux autres pavillons secondaires. On remarque aux Tuileries : la chapelle, la salle des Maréchaux, le salon de la Paix, la salle du Trône et les appartements particuliers. Longtemps abandonnées par la monarchie, qui leur préféra Versailles, les Tuileries n'ont cessé depuis la Révolution d'être le siége du pouvoir exécutif, et depuis l'empire la résidence des souverains. Elles ont été récemment reliées au Louvre. Un projet tendant à agrandir la cour centrale et à y enclaver l'arc de triomphe de la place du Carrousel est actuellement en cours d'exécution ; — jardin dessiné par Le Nôtre en 1665 ; promenade fréquentée.

Tulle, ch.-l. du dép. de la Corrèze, à 470 kil. S. de Paris ; évêché ; 13,681 h. L'arr. a 12 cant., 118 comm., 129,001 h.

Tullie, fille de Servius Tullius et femme de Tarquin (219 av. J.-C.).

Tullins, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Saint-Marcellin ; 4,834 h.

Tullus Hostilius (*uce*), troisième roi de Rome de 670 à 639 av. J.-C.

Tunis (*ice*), v. d'Afrique ; 120,000 h. ; cap. de la régence du même nom.

Turcaret, comédie de Le Sage en cinq actes et en prose, représentée le 14 février 1709. C'est la mise en scène d'un ancien laquais qui, sans esprit, sans éducation et surtout sans probité, est parvenu, à force d'usures et de rapines, à figurer parmi les plus riches traitants. Il a pour valet Frontin, autre fripon qui le vole lui-même. Le dialogue de la pièce est rempli de verve, de naturel, de force et de gaieté. Dans l'application, le nom de Turcaret désigne le financier enrichi, dont l'esprit et l'éducation ne sont pas à la hauteur de sa fortune.

Turcomans, peuple de race turque.

Turenne (*vicomte de*), illustre maréchal fr. (1611-1674).

Turgot, célèbre économiste (1727-1781).

Turin, ville du royaume d'Italie ; 150,000 h.

Turkestan ou **Tartarie indépendante**, région de l'Asie, 9,000,000 d'h.

Turkestan chinois ou **Petite-Boukharie**, province de l'empire chinois ; 1,500,000 h.

Turlupin, nom adopté pour la farce par un acteur du XVIe siècle ; se dit, par mépris, de celui qui fait des allusions froides et basses, de mauvais jeux de mots :

Toutefois à la cour les *turlupins* res- [tèrent,
Insipides plaisants, bouffons infortu- [nés,
D'un jeu de mots grossier partisans [surannés.

Turnèbe, savant philologue fr. (1512-1565).

Turnhout, ville de Belgique ; 5,000 h.

Turnus, roi des Rutules ; tué par Enée.

Turpin, archevêque de Reims ; m. vers l'an 800.

Turquie, vaste Etat qui s'étend en Europe, en Asie et en Afrique ; 35,000,000 d'h. ; cap. *Constantinople*.

Turquie d'Asie, partie asiatique de l'empire ottoman.

Turriers, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Sisteron ; 550 h.

Tusculanes (*les*), traité philosophique de Cicéron, où l'auteur développe un certain nombre d'idées stoïciennes sur le mépris de la mort, la douleur, la constance dans l'adversité, etc.

Tusculum (*ome*), ville de l'ancienne Italie ; c'est là que Cicéron écrivit ses *Tusculanes*.

Tycho-Brahé (*ko*), astronome suédois, créateur d'un système astronomique différent de ceux de Ptolémée et de Copernic (1546-1601).

Tyndare, roi de Sparte, époux de

Léda et père de Castor, Pollux, Hélène et Clytemnestre.

Typhée, chef des géants qui escaladèrent le ciel, fut foudroyé par Jupiter.

Typhon, dieu du mal chez les anciens Egyptiens.

Tyr, ville de l'ancienne Phénicie.

Tyran domestique (*le*), comédie en cinq actes et en vers, d'Alexandre Duval; pièce d'un grand intérêt et d'une haute morale; représentée en 1805.

Tyrol, pays au N. de la Lombardie, compris dans les Etats autrichiens; 925,000 h.; cap. *Inspruck*.

Tyrrhénienne (*mer*), située entre l'Italie, la Corse, la Sardaigne et la Sicile.

Tyrtée, poète athénien (684-668 av. J.-C.).

Tzetzès, poète et grammairien grec (1120-1183).

U

Ubaldini (*Roger d'*), archevêque de Pise, fit enfermer Ugolin et ses fils dans une tour, où ils moururent de faim (XIIIe siècle).

Ucalégon, un des habitants de la ville de Troie, dont parle Virgile dans le IIe chant de son *Enéide* : « Déjà le palais de Déiphobe s'est écroulé; déjà brûle celui d'Ucalégon, voisin du nôtre. » Cette locution, sous sa forme française, ou sous sa forme latine : *Jam proximus ardet Ucalegon*, s'emploie pour faire entendre qu'on est menacé d'un danger qui en a déjà frappé d'autres dans la situation desquels on se trouve soi-même.

Udine, ville d'Italie; 23,692 h.

Ugolin, magistrat de Pise du parti des gibelins, qui, étant tombé au pouvoir de ses ennemis, fut jeté dans une tour avec ses enfants et condamné à y mourir de faim. Cette circonstance a fourni à Dante un des épisodes les plus terribles de sa *Divine comédie*, la *Tour de la Faim*. Les écrivains font quelquefois allusion au supplice d'Ugolin, réduit par la faim à se nourrir de la chair même de ses enfants.

Ugolin et ses enfants, tableau de Reynolds, collection Dorset (Londres) — groupe en bronze, de M. Carpeaux, jardin des Tuileries; une reproduction en marbre de ce dernier ouvrage a figuré à l'Exposition universelle de 1867.

Uhland, un des poètes les plus populaires de l'Allemagne (1787-1862).

Ukraine, contrée de la Russie d'Europe.

Ulm, ville du Wurtemberg; 24,000 h.

Ulphilas, évêque goth du IVe siècle, auteur de divers écrits, célèbre surtout par une traduction de la Bible qui porte son nom.

Ulpien (*in*), jurisconsulte romain; m. en 230.

Ulster, la plus septentrionale des quatre grandes divisions de l'Irlande.

Ulysse, personnage grec, roi d'Ithaque, fils de Laërte, père de Télémaque et époux de Pénélope, fut un des principaux héros du siége de Troie, où il se signala surtout par sa prudence et sa ruse, qui sont restées proverbiales. Voici, par ordre chronologique, les principaux épisodes de sa vie, qui font aujourd'hui partie du domaine littéraire : 1° La ruse qu'employa Ulysse pour découvrir Achille à la cour du roi Lycomède et l'amener au siége de Troie; 2° sa dispute avec Ajax pour la possession des armes d'Achille; 3° son séjour dans l'antre de Polyphème, à qui il creva son œil unique, et à la fureur duquel il échappa en prenant le nom de *Personne*; 4° compagnons d'Ulysse changés par Circé en pourceaux; 5° la manière dont il échappa aux enchantements des sirènes en se faisant attacher au mât du vaisseau et en remplissant de cire les oreilles de ses compagnons; 6° l'accueil hospitalier qu'il reçut à la cour d'Alcinoüs, roi des Phéaciens; 7° l'image d'Ithaque fuyant constamment devant lui; 8° la manière dont il se fit reconnaître dans sa maison en bandant d'une main vigoureuse l'arc qu'aucun des prétendants de Pénélope n'avait pu tendre; 9° enfin la façon touchante dont il fut reconnu par son chien, qui ne l'avait pas vu depuis vingt ans, et par son fidèle Eumée. Voici quelques phrases, dues à la plume de MM. Hip. Rigault, Ch. Labitte, Arsène Houssaye, Henri Heine, Méry et Alph. Karr, qui font allusion à plusieurs des circonstances que nous venons d'énumérer : « Nos romanciers nous ont mis depuis longtemps au régime du poison. Nous ressemblons aux compagnons d'Ulysse : le roman moderne a fait de nous ce qu'avait fait d'eux la *baguette de Circé*. » — « L'art se voile, la poésie contristée s'enfuit, laissant le terrain à l'âpre politique. Le glorieux ami d'Elvire n'a-t-il pas transporté à la tribune ses *enchantements de sirène*, sans songer

qu'à la chambre chacun est naturellement muni de cette cire que le *prudent Ulysse* glissait dans l'oreille de ses compagnons. » — « C'est souvent la chute qui fait la vertu, de même que c'est la bataille qui fait l'héroïsme. Quand on s'embarque sur le navire dangereux qui s'appelle la vie, il ne faut pas, comme *Ulysse, se faire attacher au mât du vaisseau;* il faut savoir écouter le chant des *sirènes* et les braver dans leurs embrassements. » — « M. Thiers assure qu'il a parfois de la peine à apaiser la bouillante indignation du roi. Cet ardeur guerrière n'est-elle qu'une ruse de guerre de l'*Ulysse* moderne? » — « On a beau médire de la police, il faut toujours avoir recours à elle dans les grandes occasions. Désespéré de ne rien découvrir à cause de l'insuffisance de mes facultés, je me suis adressé au *Polyphème* de la rue de Jérusalem, géant dont l'œil surveille tous les *Ulysses*, et n'est jamais *crevé.* » — « Non, quels que soient les chantres de Bacchus, il m'a toujours été impossible de voir de la poésie dans l'ivresse, ou plutôt dans l'abrutissement causé par le vin, qui change les hommes, comme *Circé changea les compagnons d'Ulysse.* » Pour les autres applications, v. *Nausicaa*, *Scyros*, *Odyssée*, etc.

Umérapoura, ancienne cap. de l'empire birman.

Unterwald, canton suisse; 38,937 h.; un des trois cantons qui furent le berceau de la liberté suisse.

Upsal, ville de Suède; 6,000 h.

Ur, ville de Chaldée, patrie d'Abraham.

Uraguay. V. *Uruguay*.

Uranie, muse de l'Astronomie.

Uranus (*uce*), père de Saturne.

Urbain Ier (*saint*), pape de 223 à 230.

Urbain II, pape de 1088 à 1099.

Urbain III, pape de 1185 à 1187.

Urbain IV, pape de 1261 à 1264.

Urbain V, pape de 1362 à 1370.

Urbain VI, pape de 1378 à 1389.

Urbain VII, pape en 1590.

Urbain VIII, pape de 1623 à 1644.

Urbin, ville d'Italie, prov. de Pesaro-Urbino; 15,000 h.

Urfé (*Honoré d'*), romancier fr., auteur de l'*Astrée* (1568-1625).

Uri, un des cantons suisses; 14,505 h.

Urie, mari de Bethsabée.

Urquijo, homme d'Etat espagnol (1768-1817).

Ursins (*princesse des*), femme célèbre, joua un grand rôle à la cour de Philippe V, roi d'Espagne (1642-1722).

Ursule (*sainte*), martyre en 452.

Ursule (*l'Embarquement de sainte*), tableau de Claude Lorrain, à la National Gallery.

Uruguay, rivière de l'Amérique du Sud.

Uruguay ou **Uraguay**, petit Etat de l'Amérique du Sud; capit. *Montevideo.*

Usher (en latin *Usserius*), savant prélat anglican, de Dublin (1580-1656).

Ussel, ch.-l. d'arr. (Corrèze); 3,830 h. L'arr. a 7 cant., 71 comm., 62,286 h.

Ustaritz, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne; 2,265 h.

Utelle, ch.-l. de c. (Alpes-Marit.), arr. de Nice; 1,905 h.

Utique, ancienne ville d'Afrique. C'est dans cette ville que se tua Caton d'*Utique.*

Utopie, ouvrage de Thomas Morus; c'est un tableau du meilleur gouvernement possible, qui rappelle par ses idées singulières la *République* de Platon (1516).

Utrecht, ville de Hollande; 45,000 h. La France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande, y conclurent, en 1713, un traité devenu célèbre, qui mit fin à la guerre de la succession d'Espagne.

Uzel, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac, 1,585 h.

Uzerche, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 3,022 h.

Uzès (*zèce*), ch.-l. d'arr. (Gard); 5,574 h. L'arr. a 8 cant., 99 comm., 82,009 h.

V

Vabre, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 2,450 h.

Vache qui se mire (*la*), chef-d'œuvre de P. Potter, musée de la Haye: cette peinture, datée de 1648, est d'une vérité extraordinaire et d'une merveilleuse délicatesse d'exécution.

Vache qui pisse (*la*), autre chef-d'œuvre de P. Potter, à l'Ermitage (Saint-Pétersbourg): détails charmants; bel effet de soleil; touche délicate et moelleuse. Ce paysage est regardé comme un des chefs-d'œuvre de la peinture.

Vadé, poète fr. (1720-1757).

Vadius, personnage des *Femmes savantes*, comédie de Molière. C'est le type du pédant bourré de grec et de latin, que Philaminte, Bélise et Armande embrassent *pour l'amour du grec*, mots auxquels les écrivains font de fréquentes allusions. V. *Trissotin.*

Vaillant, numismate fr. (1632-1706).

Vaillant, botaniste fr. (1669-1722).

Vailly, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons; 1,648 h.

Vailly, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Sancerre; 1,111 h.
Vaison, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Orange; 3,279 h.
Vaissette (*dom*), savant bénédictin fr. (1685-1756).
Valachie (*kie*), principauté tributaire de la Turquie; 2,600,000 h.
Valais, un des cantons suisses; 81,559 h.
Valazé, conventionnel girondin; m. en 1793.
Valbonnais, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 1,290 h.
Valckenaer (*na-ér*), savant philologue hollandais (1715-1785).
Val-de-Grâce, célèbre monument de Paris, situé rue Saint-Jacques et construit de 1645 à 1665, par ordre d'Anne d'Autriche, sous la direction de François Mansart et Lemercier. Il est aujourd'hui transformé en hôpital militaire, et la statue de Larrey orne la cour principale. Le dôme majestueux qui le surmonte est un des plus beaux de Paris.
Valdemar Ier, roi de Danemark en 1157.
Valdemar II, roi de Danemark en 1202.
Valdemar IV, roi de Danemark en 1340.
Valdériès, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi; 1,128 h.
Valdivia (*Pierre de*), un des compagnons de F. Pizarre, acheva la conquête du Chili; m. en 1559.
Valdo (*Petrus de*), nom latin de Pierre de Vaux, hérésiarque du XIIe siècle et chef des vaudois.
Valée, maréchal de France (1773-1856).
Valençay, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux; 3,653 h.
Valence, ville d'Espagne; 107,700 h.
Valence, ch.-l. du dép. de la Drôme, à 560 kil. S.-S.-E. de Paris; évêché; 20,668 h. L'arr. a 10 cant., 110 comm., 157,073 h.
Valence, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom; 1,683 h.
Valence-d'Agen, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Moissac; 3,625 h.
Valence-en-Albigeois, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi; 1,451 h.
Valenciennes, ch.-l. d'arr. (Nord), place forte; 24,662. L'arr. a 7 cant., 81 comm., 180,417 h.
Valens (*lince*), empereur romain de 364 à 378.
Valensole, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 3,186 h.
Valentin, pape en 827.
Valentin, hérésiarque du IIe siècle, chef d'une secte de gnostiques.
Valentin (*Basile*), alchimiste du XVe siècle, auquel on attribue des découvertes importantes.
Valentinien Ier, empereur romain de 364 à 375.
Valentinien II, empereur romain d'Occident de 424 à 455.
Valentinois, ancien pays de France.
Valère, valet et confident dans la comédie française, au XVIIe et au XVIIIe siècle.
Valère-Maxime, historien latin.
Valérien, empereur romain de 253 à 260.
Valérius Flaccus, poète latin.
Valérius Publicola (*uce*), collègue de Brutus; 509 av. J.-C.
Valette (*la*), ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême; 929 h.
Valgorge, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 1,352 h.
Valladolid, ville d'Espagne; 43,400 h.
Valle, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 600 h.
Vallée de la Touque (*la*), tableau de Troyon (Exp. de 1855).
Vallée d'Optevoz (*la*), tableau de Daubigny, palais de Compiègne.
Valleraugue, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan; 3,443 h.
Vallet, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 5 091 h.
Vallière (*de*), nom de deux généraux d'artillerie fr., le père et le fils, qui introduisirent dans leur arme des perfectionnements importants (1667-1759 — 1717-1776).
Vallombreuse, célèbre abbaye de bénédictins située en Toscane.
Vallon, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 2,486 h.
Valmont, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot; 950 h.
Valmont de Bomare, naturaliste fr. (1731-1807).
Valmy, village du dép. de la Marne, où Dumouriez et Kellermann vainquirent les Prussiens en 1792.
Valmy (*bataille de*), tableau d'Horace Vernet (Exp. de 1831 et de 1855), collection de lord Hertford.
Valognes, ch.-l. d'arr. (Manche); 5,584 h. L'arr. a 7 cant., 117 comm., 79,364 h.
Valois, pays de l'ancienne France; ch.-l. *Crépy*.
Valparaiso, ville du Chili; 52,500 h.
Valréas, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Orange; 4,675 h.
Valromey, ancien petit pays de France (dép. de l'Ain).
Valsalva, médecin italien (1666-1723).
Valteline, petit pays de l'Italie septentrionale.
Vancouver, navigateur anglais (1750-1798).

Vandales, ancien peuple de la Germanie.
Vandamme, général fr. (1771-1830).
Van den Velde (*dène*), nom de trois peintres hollandais du XVIIe siècle.
Van der Meulen, peintre, né en 1634, m. en 1690.
Van Dyck (*Antoine*), célèbre peintre et graveur flamand (1599-1641).
Van Dyck (*Philippe*), dit **le Petit Van Dyck**, peintre hollandais (1680-1753).
Van Eyck, célèbre peintre flamand (1386-1440).
Van Helmont, célèbre médecin empirique, né à Bruxelles en 1577, m. en 1644.
Vanière (*le Père*), jésuite fr. et poète latin (1664-1739).
Vanikoro, île de la Polynésie. C'est là que périt La Pérouse avec son équipage (1788).
Vanini, fameux incrédule, fut condamné à être brûlé à Toulouse (1584-1619).
Vanloo (*Jean-Baptiste*), célèbre peintre, né à Aix en Provence en 1684, m. en 1745.
Vanloo (*Carle*), frère du précédent, peintre distingué (1705-1765).
Vannes, ch.-l. du dép. du Morbihan, à 459 kil. O. de Paris ; évêché ; 14,690 h. L'arr. a 11 cant., 80 comm., 133,524 h.
Van Ostade, célèbre peintre flamand (1610-1685).
Vans (*les*), ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière ; 2,625 h.
Van-Steen, peintre hollandais (1636-1689).
Van Swieten, médecin hollandais (1700-1772).
Vaour, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Gaillac ; 573 h.
Var, rivière de France, se jette dans la Méditerranée.
Var (*dép. du*), ch.-l. Draguignan ; 3 arr., 28 cant., 145 comm., 293,757 h. 9e div. milit. Cour d'appel d'Aix ; évêché à Fréjus.
Varades, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. d'Ancenis ; 3,360 h.
Varenne-en-Argonne, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun ; 1,435 h.
Varennes, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres ; 1,307 h. C'est dans ce bourg que Louis XVI fut arrêté le 22 juin 1791, au moment où il fuyait à l'étranger.
Varennes-sur-Allier, ch.-l. de c (Allier), arr. de Lapalisse ; 2,505.
Varilhes, ch.-l. de c. (Ariége), arr. de Pamiers ; 1,646 h.
Varillas, historien fr. (1624-1696).
Varna, ville sur la mer Noire ; 18,000 h.
Varron, consul romain ; vaincu à Cannes en 216 av. J.-C.
Varron, poète latin ; m. l'an 37 av. J.-C.
Varron, écrivain latin ; m. l'an 26 av. J.-C.
Varsovie, ancienne cap. de la Pologne, sur la Vistule ; 243,597 h. Le nom de *Varsovie* est entré dans une phrase devenue proverbe, échappée à M. Sebastiani, ministre des affaires étrangères, alors que de vives interpellations l'obligeaient à éclairer la Chambre sur l'état des affaires entre la Russie et la Pologne. A la même heure, l'armée russe occupait Varsovie, et l'insurrection était noyée dans des flots de sang. « *L'ordre règne à Varsovie,* » dit le ministre ; l'ordre régnait, en effet, dans cette malheureuse capitale, mais c'étaient l'ordre et le silence qui règnent parmi les tombeaux.
On rappelle ces mots pour faire entendre qu'une insurrection, qu'une émeute a été étouffée, mais après les plus sévères et quelquefois les plus sanglantes répressions ; cependant cette phrase fameuse ne peut guère être aujourd'hui, on le comprend, employée que par plaisanterie. Ainsi l'on dirait bien : « Les élèves de ce lycée se sont mis en pleine révolte : ils ont brisé les tables, les pupitres, etc., etc. ; mais on a chassé les vingt plus turbulents, on a mis la moitié des autres à un régime de huit jours de retenue, et maintenant l'*ordre règne à Varsovie.* »
Varus (*uce*), général de l'empereur Auguste, fut attiré par Arminius, chef des Germains, dans une embuscade où il périt avec trois légions, l'an 9 av. J.-C. Les Romains n'avaient point éprouvé un pareil revers depuis la défaite de Crassus par les Parthes. La nouvelle de ce désastre affligea si profondément Auguste, qu'on l'entendait s'écrier pendant de longues insomnies : « *Varus, Varus, rends-moi mes légions !* » Cette exclamation a passé dans toutes les langues et elle est souvent citée par les écrivains.
Varzy, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy ; 3,988 h.
Vasari, peintre italien (1512-1574).
Vasconcellos, homme d'Etat portugais, assassiné en 1640.
Vasili, nom de plusieurs grands princes de Russie.
Vassy, ch.-l. d'arr. (Haute-Marne) ; 3,105 h. L'arr. a 8 cant., 145 comm., 75,599 h.

Vassy, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Vire ; 2,822 h.
Vasthi, femme d'Assuérus, que son orgueil et ses manières hautaines firent répudier par celui-ci. Le nom de ce personnage figure seulement dans *Esther*, tragédie de Racine.
Vatan, ch.-l. de c. (Indre), arr. d'Issoudun ; 2,980 h.
Vatel, célèbre maître d'hôtel du grand Condé, dont la mort tragique a été immortalisée par Mme de Sévigné. Voyant que la marée allait manquer, à un souper splendide que le vainqueur de Rocroi offrait à Louis XIV dans sa magnifique résidence de Chantilly, Vatel se crut déshonoré et se perça de son épée (1671). On compare quelquefois à Vatel un cuisinier habile, mais excessivement susceptible en ce qui concerne les choses de sa profession.
Vatican, palais des papes à Rome.
Vatismenil, magistrat et homme d'Etat fr. (1789-1860).
Vatout, historien et écrivain fr. (1792-1848).
Vauban, célèbre ingénieur militaire et maréchal de France (1633-1707).
Vaubecourt, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc ; 946 h.
Vaublanc (*le comte de*), homme politique et écrivain fr. (1756-1845).
Vaubois (*le comte de*), général fr. (1748-1839).
Vaucanson, un des plus grands mécaniciens qu'ait eus la France, né à Grenoble en 1709, m. en 1782. On connaît ses automates, le *Joueur de flûte* et surtout le fameux *Canard* qui prenait du grain avec son bec et le digérait.
Vaucluse (*dép. de*), ch.-l. Avignon ; 4 arr., 22 cant., 150 comm., 263,461 h. 9e div. milit. Cour d'appel de Nîmes ; archevêché à Avignon. Près d'Avignon se trouve le petit village de Vaucluse, connu par une source appelée *fontaine de Vaucluse*, qui a été immortalisée par les vers de Pétrarque.
Vaucouleurs, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy ; 2,670 h. ; patrie de Jeanne d'Arc.
Vaud (*vô*), un des cantons suisses, 199,575 h. ; ch.-l. *Lausanne*.
Vaudois, sectaires du XIIe siècle.
Vaudoncourt, général fr. et écrivain militaire (1772-1845).
Vaugelas, célèbre grammairien fr., auteur des *Remarques sur la langue française* (1585-1650).
Vaugirard, ancienne commune de la banlieue de Paris.
Vaugneray, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon ; 1,977 h.
Vauquelin, marin fr. (1726-1763).
Vauquelin, chimiste fr. (1763-1829).
Vautrin, un des types les plus accentués de H. de Balzac. C'est le forçat rompu à toutes les ruses et à tous les crimes.
Vauvenargues, célèbre moraliste fr., auteur des *Maximes* (1715-1747).
Vauvert, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes ; 5,129 h.
Vauvillers, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure ; 1,204 h.
Vauvilliers, helléniste et homme politique fr. (1737-1801).
Vavincourt, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc ; 609 h.
Vayrac, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon ; 1,875 h.
Védas, livres sacrés des Indous, en langue sanscrite, attribués à Vyasa ; ce sont des recueils de prières, d'hymnes, de formules de consécration, d'expiation, etc. Les *Pouranas*, les *Soutras*, etc., sont des commentaires de ces livres.
Vega (*Lope de*). V. *Lope*.
Végèce, écrivain latin (IVe siècle).
Vehme (*sainte*), ou **Cour vehmique** ou **Tribunal des Francs-Juges**, tribunal secret dont la puissance était très-redoutable au XVe siècle, en Allemagne.
Véies (*vè*), ancienne ville d'Etrurie, prise par Camille en 395 av. J.-C.
Velazquez (*kè-ze*), célèbre peintre espagnol (1599-1660).
Vélay, ancien pays de France ; ch.-l. *Le Puy*.
Vélines, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac ; 861 h.
Velléda, druidesse et prophétesse de Germanie sous l'empereur Vespasien.
Velléda, statue en marbre de Maindron (1839), jardin du Luxembourg.
Velleius Paterculus, historien latin (19 av. J.-C.-31).
Velly (*l'abbé*), historien fr. (1709-1759).
Venaissin (*comtat*). V. *Comtat*.
Vence, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse ; 2,828 h.
Venceslas Ier (*vin-cès-lâce*), duc de Bohême de 920 à 936.
Venceslas II, duc de Bohême en 1191.
Venceslas Ier, roi de Bohême en 1230.
Venceslas II, roi de Bohême en 1278.
Venceslas III, roi de Hongrie en 1301.
Venceslas IV, empereur d'Allemagne en 1378.
Venceslas, tragédie de Rotrou en cinq actes et en vers (1647).
Vendée, rivière de France.
Vendée (*dép. de la*), ch.-l. Napoléon-Vendée ; 3 arr., 30 cant., 298 comm.,

401,446 h. 15e div. milit. Cour d'appel de Poitiers; évêché à Luçon.

Vendée (*histoire de la*), ouvrage souvent réimprimé, d'Al. de Beauchamp (1806).

Vendémiaire (*journées des* 12 *et* 13), journées célèbres par la victoire remportée, dans l'intérieur de Paris, sur les sections insurgées contre la Convention, par le général Bonaparte.

Vendeurs chassés du temple (*les*), tableau de Jouvenet, au Louvre — du même, musée de Lyon.

Vendeuvre, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Aube; 1,942 h.

Vendôme, ch.-l. d'arr. (Loir-et-Cher), 9,259 h. L'arr. a 8 cant., 109 comm., 76,206 h.

Vendôme (*duc de*), général fr.; gagna la bataille de Villaviciosa (1654-1712).

Vendôme (*le Prieur de*), de l'ordre de Malte, frère du précédent, se distingua dans plusieurs campagnes.

Vendôme (*place*), place monumentale de Paris, au milieu de laquelle s'élève la fameuse colonne de ce nom.

Vendredi, le serviteur et le fidèle compagnon de Robinson (v. ce nom), qui l'a sauvé d'une mort affreuse. Son nom est devenu presque proverbial pour désigner un serviteur simple et ignorant, qui professe pour son maître les sentiments les plus respectueux et les plus dévoués, qui le regarde comme d'une nature supérieure à la sienne.

Vénétie (*cf*), partie de l'Italie.

Vénézuéla, république de l'Amérique du Sud; 1,564,000 h.; cap. *Caracas*.

Venise, ville d'Italie; 126,786 h. C'est une des plus belles villes du monde, où l'on remarque la magnifique place Saint-Marc.

Venise (*golfe de*), dans l'Adriatique.

Venise (*histoire de*), ouvrage du cardinal Bembo (XVIe siècle).

Venise (*histoire de la république de*), par Daru, ouvrage devenu classique (1819).

Venise sauvée, tragédie d'Otway, tirée de l'ouvrage de Saint-Réal, et imitée par Lafosse dans son *Manlius* (1682).

Ventura (*le Père*), de l'ordre des théatins, éloquent prédicateur, né à Palerme en 1792, m. en 1861.

Vénus, déesse de la beauté, qui naquit de l'écume de la mer, et qu'on représente souvent sortant des ondes, en tordant sa chevelure. C'est à cette dernière circonstance qu'on fait souvent allusion.

Vénus Callipyge (*la*), statue antique, aussi gracieuse, mais infiniment moins pudique que la Vénus de Médicis, au musée des Etudes (Naples).

Vénus d'Arles (*la*), statue antique, découverte à Arles en 1651, musée du Louvre.

Vénus de Capoue (*la*), statue antique, au musée des Etudes (Naples): le mouvement du torse et des jambes est le même que dans la Vénus de Milo, mais les accessoires diffèrent.

Vénus de Gnide (*la*), statue antique, glyptothèque de Munich.

Vénus de Médicis (*la*), célèbre statue antique, ayant une admirable expression de pudeur alarmée, au musée des Offices (Florence).

Vénus de Milo (*la*), célèbre statue antique, la perle de la galerie des Antiques, au Louvre: expression saisissante de fierté, de noblesse et de majesté.

Vénus (*la*), dite *Vénus de Troas*, statue antique, au Louvre — même statue, au palais Chigi, à Rome. Ces statues passent pour être des reproductions d'une célèbre *Vénus* qui ornait le temple de la ville de Troas, en Phrygie.

Vénus génitrix (*la*), statues antiques, musée des Etudes, musée des Offices, musée du Louvre, musée du Capitole.

Vénus marine (*la*), statue antique, au Louvre.

Vénus surprise au bain, statue de Canova, glyptothèque de Munich.

Vénus Anadyomène (*la*), tableau d'Ingres (Exp. univ. de 1855) — de M. H. Lehmann (même exposition).

Vénus au petit chien (*la*), célèbre tableau du Titien, au musée des Offices (Florence): personnage couché sur un lit au pied duquel dort un petit chien.

Vénus couchée, chef-d'œuvre du Titien, aux Offices (Florence): comme dans le tableau précédent il y a un petit chien sur le lit de la déesse, mais plus vigilant que son confrère, celui-ci est debout et aboie.

Vénus du Pardo (*la*), ou *Jupiter et Antiope*, tableau du Titien, au Louvre: la composition en est un peu décousue, mais le paysage où la scène est placée est de la plus grande beauté. Ce tableau se trouvait autrefois au Pardo, résidence des rois d'Espagne.

Vénus et Adonis, tableau de Paul Véronèse, musée de Madrid — du Titien, même musée — de l'Albane, pinacothèque de Munich.

Vêpres siciliennes, massacre général des Français en Sicile, en 1282, sous le gouvernement de Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Le lundi de Pâques, au moment où les cloches appelaient les fidèles aux *vêpres*, les Siciliens se soulevèrent et firent un épouvantable massacre de tous les Français qui se trouvaient dans l'île, et surtout à Palerme. Ces mots, *vêpres siciliennes*, ont passé dans la plupart des langues, et sont devenus synonymes de massacre général.

Vêpres siciliennes (*les*), célèbre tragédie de Casimir Delavigne, représentée en 1819.

Vera-Cruz, ville du Mexique; 16,000 h.

Verceil, ville forte d'Italie; 24,000 h. L'an 101 av. J.-C., célèbre victoire de Marius sur les Cimbres.

Vercel, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Baume-les-Dames; 1,156 h.

Vercingétorix, chef gaulois qui défendit l'indépendance de son pays contre César; fut vaincu l'an 52 av. J.-C.

Verdets, bandes royalistes qui commirent beaucoup de massacres dans le Midi au commencement de la Restauration, et dont le signe distinctif était un ruban *vert* porté au bras.

Verdun, ch.-l. d'arr. (Meuse); évêché; 10,738 h. L'arr. a 7 cant., 149 comm., 73,653 h.

Verdun-sur-Doubs, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Châlon-sur-Saône; 1,980 h.

Verdun-sur-Garonne, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin; 3,677 h.

Verfeil, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 2,342 h.

Vergennes (*le comte de*), homme d'Etat fr. (1717-1787).

Vergniaud (*gn* mouillé), célèbre orateur girondin (1759-1793).

Vergt (*ver*), ch-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 1,842 h.

Vermand, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin; 1,238 h.

Vermandois, petit pays de l'ancienne France; ch.-l. *Saint-Quentin*.

Vermenton, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 2,332 h.

Vermont, un des Etats unis d'Amérique; 315,120 h.

Vernet (*Claude-Joseph*), peintre de marines fr. (1714-1788).

Vernet (*Carle*), fils du précédent, célèbre peintre de batailles (1758-1836).

Vernet (*Horace*), célèbre peintre fr., fils et petit-fils des précédents (1789-1863).

Verneuil, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux; 3,896 h.

Vernon, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux; 7,961 h.

Vernoux, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 3,230 h.

Verny, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Metz; 538 h. Cédé à l'Allem.

Vérone, ville d'Italie; 60,000 h.

Véronèse (*Paul*), célèbre peintre italien; né à Vérone en 1528; m. en 1588.

Véronique (*sainte*), femme juive, qui, selon la tradition, essuya le visage de Jésus montant au Calvaire, avec un linge blanc, où se grava l'empreinte des traits du Sauveur.

Verpillière (*la*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 1,254 h.

Verre d'eau (*le*), une des plus charmantes comédies de Scribe, représentée en 1842. La scène se passe à la cour de la reine Anne, au temps de la faveur du fameux duc de Marlborough, et repose sur une anecdote d'une authenticité douteuse. C'est le développement de cet axiome bien connu : Les petites causes produisent souvent les grands effets.

Verrès (*vèr-rèce*), proconsul romain accusé de concussion par Cicéron.

Verrines (*les*), ou *Discours judiciaires* de Cicéron contre le proconsul Verrès, déprédateur et oppresseur de la Sicile; chefs-d'œuvre oratoires du Démosthène romain (71 av. J.-C.).

Versailles, ch.-l. du dép. de Seine-et-Oise, à 19 kil. O.-S.-O. de Paris; évêché; vaste château et parc magnifique; 61,686 h. L'arr. a 10 cant., 114 comm., 237,671 h.

Vers dorés (*les*), recueil de préceptes moraux attribués à Pythagore, mais qui paraissent être de Lysis (VIe siècle av. J.-C.).

Vert (*le cap*), le plus occidental de l'Afrique.

Vertaizon, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand; 2,134 h.

Verteillac, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Ribérac; 1,117 h.

Vertot, historien fr. (1655-1735), auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels on cite l'*Histoire des Révolutions romaines* et l'*Histoire de l'ordre de Malte*. Une locution : *Mon siége est fait*, est restée dans la langue au sujet de ce dernier ouvrage. Au moment où le célèbre abbé le composait, il écrivit à un chevalier de l'ordre pour lui demander des renseignements précis sur le fameux siége de Rhodes. Les renseignements s'étant fait attendre, Vertot n'en continua pas moins son travail, qui

était fini lorsque les documents arrivèrent. La conscience de l'écrivain ne se trouva nullement gênée par les divergences qui pouvaient exister entre son récit et la vérité, et il répondit à son correspondant : « J'en suis fâché, mais *mon siège est fait.* » Ce mot est demeuré proverbial pour faire entendre qu'on persiste dans une idée, dans une résolution, malgré des renseignements, des conseils tardifs, dont on ne peut plus ou dont on ne veut pas profiter.

Vertou, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes ; 5,588 h.

Vertumne (*tome-ne*), dieu des fruits et des saisons.

Vertus, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Châlons-sur-Marne ; 2,520 h.

Vérus, personnage associé à l'empire par Marc-Aurèle, m. en 169.

Vert-Vert, charmant poème badin, où Gresset célèbre avec un esprit original et une gaieté décente les aventures du perroquet des visitandines de Nevers (1733).

Verviers, ville de Belgique ; 24,000 h.

Vervins (*vin*), ch.-l. d'arr. (Aisne) ; 2,932 h. L'arr. a 8 cant., 132 comm., 117,295 h. Un traité de paix fut signé dans cette ville le 2 mai 1598, entre Henri IV et Philippe II.

Verzy, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims ; 1,095 h.

Vésale (*André*), célèbre anatomiste ; né à Bruxelles en 1514 ; m. en 1563.

Vescovato, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 1,339 h.

Vesontio, nom latin de Besançon.

Vesoul (*zou*), ch.-l. du dép. de la Haute-Saône, à 363 kil. S.-E. de Paris ; 7,716 h.

Vespasien, empereur romain de 69 à 79. Ce prince était doué d'une grande énergie de caractère. Etant tombé malade et sentant son état désespéré, il fit un suprême effort pour se lever, en disant à ceux qui l'entouraient : *Decet imperatorem stantem mori*, « un empereur doit mourir debout ; » puis il expira entre les bras de ses officiers. Dans l'application, ce mot de l'empereur romain se rappelle pour faire entendre qu'il y a des situations où la maladie elle-même ne permet pas le repos. Une autre réponse du même personnage lui fait moins d'honneur. Son fils Titus, s'étonnant qu'un impôt eût été mis à Rome sur les urines, Vespasien dit au jeune prince, en lui donnant à sentir une pièce de monnaie : *L'argent n'a pas d'odeur ;* mots souvent répétés depuis, et qui, dans l'application, tendent à justifier un gain plus ou moins honnête.

Vesta, déesse du feu.

Vestris (*ice*), fameux danseur de l'Opéra de Paris (1729-1808).

Vésuve, volcan à 8 kil. de Naples, dont la première éruption historique fut celle de l'an 79 av. J.-C, qui détruisit Herculanum et Pompéi.

Vevay ou **Vevey**, ville du canton de Vaud ; 5,200 h.

Vexin, pays de l'ancienne France.

Veynes, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap ; 1,706 h.

Veyre-Mouton, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand ; 2,025 h.

Vézelay, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon ; 1,053 h. C'est là que saint Bernard prêcha la deuxième croisade en 1147.

Vézelise, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Mos.), arr. de Nancy ; 1,326 h.

Vézenobres, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alais ; 1,001 h.

Vezins, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau ; 1,918 h.

Vezzani, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte ; 944 h.

Viborg, ville et gouvernement de Russie (Finlande) ; 5,900 h.

Vibraye, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Saint-Calais ; 2,918 h.

Vicaire de Wakefield (*le*), roman populaire de Goldsmith ; délicieuse fiction qui est l'épopée domestique ; aussi aimable par la morale que par le style (1766).

Vic-en-Bigorre, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes ; 3,889 h.

Vic-Fézenzac (*zin*), ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch ; 3,957 h.

Vic-le-Comte, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont ; 2,706 h.

Vic-sur-Aisne, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons ; 871 h.

Vic-sur-Cère, ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac ; 1,876 h.

Vic-sur-Seuilles, ch.-l. de c. (Meurthe) ; 2,489 h. Cédé à l'Allem.

Vicdessos, ch.-l. de c. (Ariége), arr. de Foix ; 835 h.

Vicence, ville d'Italie ; 36,000 h.

Vichnou, dieu des Indous.

Vichy, commune de l'Allier, arr. de Lapalisse ; 5,666 h. ; eaux thermales renommées.

Vico, philosophe italien (1668-1744).

Vico, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio ; 1,971 h.

Vicq-d'Azyr, médecin fr. (1748-1794).

Victoires (*place des*), célèbre place, située au centre de Paris, et où se voit la statue équestre en bronze de Louis XIV, œuvre de Bosio.

Victoire de Constantin sur Maxence (*la*), bataille en style épique, peinte à fresque par Jules Romain sur les dessins de Raphaël, au Vatican (*Chambres*).

Victoires, douze figures colossales en marbre, de Pradier, tombeau de Napoléon Ier, aux Invalides.

Victor Ier (*saint*), pape de 185 à 197.

Victor II, pape de 1055 à 1057.

Victor III, pape de 1086 à 1087.

Victor, duc de Bellune, maréchal de France (1764-1841).

Victor-Amédée Ier, duc de Savoie de 1630 à 1637.

Victor-Amédée II, duc de Savoie en 1675, premier roi de Sardaigne.

Victor-Amédée III, roi de Sardaigne de 1773 à 1796.

Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne de 1802 à 1821.

Vie des poètes anglais, un des meilleurs ouvrages de S. Johnson (1781). C'est un trésor de critique et de biographie littéraire.

Vie humaine (*la*), poëme de S. Rogers; œuvre simple, écrite avec correction, respirant une morale chrétienne douce et sérieuse (1820).

Vie humaine (*tableau de la*), tableau de Jean Steen, musée de La Haye : composition pleine de détails spirituels et qui dénote un grand talent d'observateur ; elle renferme de nombreux personnages de tout sexe et de tout âge réunis dans un cabaret.

Vie rurale (*la*), recueil de poésies, empreintes d'un sentiment profond de la nature, par M.-J. Autran (1856).

Vies des excellents capitaines, opuscule de Cornélius Népos, qui paraît être le simple abrégé d'un ouvrage original (Ier siècle av. J.-C.).

Vies des hommes illustres, grecs et romains, un des livres les plus populaires, les plus aimables et les plus instructifs que l'antiquité nous ait légués ; cet ouvrage, comprenant quarante-neuf vies différentes, a immortalisé Plutarque, son auteur, et a enfanté de nouveaux grands hommes (IIe siècle).

Vies, dogmes et dits mémorables des philosophes illustres, ouvrage précieux sur l'histoire de la philosophie ancienne, par Diogène Laërce (IIe siècle).

Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes du XVIe **siècle**, par Vasari ; ouvrage judicieux et très-utile, mais quelquefois inexact (1550).

Vies des hommes illustres, ouvrage anecdotique de Brantôme, qui peint admirablement le vice, mais sans le blâmer (1666).

Vieillesse (*de la*), ouvrage philosophique de Cicéron.

Vielle-Aure, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères ; 426 h.

Vielmur, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres ; 1,153 h.

Vienne, capit. de l'Autriche; 579,457 h.

Vienne, ch.-l. d'arr. (Isère) ; 26,017 h. L'arr. a 10 cant., 134 comm., 147,098 h.

Vienne, rivière de France.

Vienne (*dép. de la*), ch.-l. Poitiers ; 5 arr., 31 cant., 300 comm., 320,598 h. 18e div. milit. Cour d'appel et évêché à Poitiers.

Vienne (*dép. de la Haute-*), ch.-l. Limoges; 4 arr., 27 cant., 200 comm., 322,447 h. 21e div. milit. Cour d'appel et évêché à Limoges.

Vierge aux anges (*la*), chef-d'œuvre de Cimabue, au Louvre : peinture pleine de grandeur et de noblesse dans son archaïsme.

Vierge à la victoire (*la*), chef-d'œuvre de Mantegna, au Louvre : belle allégorie en l'honneur du marquis François de Gonzague.

Vierge aux rochers (*la*), tableau de Léonard de Vinci, au Louvre : cette peinture, dont quelques connaisseurs contestent l'attribution à Léonard, est très-dégradée.

Vierges (*les*), ou les **Madones**, de Raphaël. L'illustre artiste a peint un grand nombre de madones, dont beaucoup sont des chefs-d'œuvre. Leur célébrité même nous dispense d'en faire ici l'éloge. Elles doivent pour la plupart le nom sous lequel elles sont connues à l'objet le plus saillant qui les accompagne ou aux personnages qui les ont possédées. En voici l'énumération : la *Vierge à la chaise*, au palais Pitti (Florence) ; la *Vierge au baldaquin*, même palais ; la *Vierge du Grand-Duc*, même palais ; la *Vierge à la perle*, musée de Madrid ; la *Vierge à la rose*, même musée ; la *Vierge au poisson*, même musée ; la *Vierge à la tente*, musée de Turin ; la *Vierge au chardonneret*, musée des Offices (Florence) ; la *Vierge au puits*, même musée ; la *Vierge au jardin*, plus connue sous le titre de la *Belle jardinière*, au Louvre ; la *Vierge au linge*, ou *au voile*, ou *au diadème*, même musée ; la *Vierge à la prairie* ou *à la verdure*, au Belvédère (Vienne) ; la *Vierge sixtine*, galerie de Dresde ; la *Vierge au donataire* ou *Madone de Foligno*, au Vatican ; la *Vierge à l'œillet*, collection Spada, à Lucques ; la *Vierge aux candélabres*, collection

Mundo, à Londres ; la *Vierge de Lorette*, ouvrage disparu, il en existe une copie au Louvre; la *Vierge et l'Enfant adorés par saint François et saint Jérôme*, musée de Berlin; la *Vierge du duc de Terra-Nuova*, même musée; la *Vierge de la maison Colonna*, même musée; la *Vierge de la maison Tempi*, au musée de Munich; la *Vierge de la maison d'Albe*, à l'Ermitage (Saint-Pétersbourg); la *Vierge de la maison Aldobrandini*, collection Grawag (Londres); la *Vierge de la famille Ansidei*, collection du duc de Marlborough (Angleterre); la *Vierge de la galerie Bridgewater*, à Londres; la *Vierge de la comtesse Alfani*, collection Alfani (Pérouse); la *Vierge du comte Staffa*, collection Staffa; la *Vierge de lord Cowper*, collection Cowper (Angleterre).

Vierge à l'oreiller vert (*la*), tableau d'Andrea Solario, au Louvre : production délicate et charmante d'un maître dont les œuvres sont très-rares.

Vierge à la tasse (*Madona della scodella*), célèbre tableau du Corrége, au musée de Parme : la composition représente le *repos en Egypte;* Marie puise de l'eau à une source avec une coquille ou avec une tasse. Ce chef-d'œuvre a été au Louvre, sous le premier Empire.

Vierge au saint Jérôme (*la*), chef-d'œuvre du Corrége, musée de Parme. Ce tableau et les suivants doivent les titres sous lesquels on les désigne aux saints qui figurent dans la composition.

Vierge au saint Georges (*la*), chef-d'œuvre du Corrége, galerie de Dresde.

Vierge au saint François (*la*), chef-d'œuvre du Corrége, même galerie.

Vierge au saint Sébastien (*la*), chef-d'œuvre du Corrége, même galerie.

Vierge au lapin (*la*) [*Madona del coniglio*], ou la **Petite bohémienne** (la *Zingarella*), tableau du Corrége, musée des Etudes.

Vierge au lapin (*la*), ou la *Sainte-Famille*, tableau du Titien, au Louvre.

Vierge au rosaire (*la*), chef-d'œuvre du Dominiquin, à la pinacothèque de Bologne : cette composition comprend une foule de personnages invoquant la Madone, aux pieds de laquelle saint Dominique est agenouillé, tenant un chapelet.

Vierge aux cerises (*la*), tableau d'Annibal Carrache, au Louvre.

Vierge à la grappe (*la*), tableau de Mignard, au Louvre.

Vierge à l'hostie (*la*), tableau d'Ingres. Exp. univ. de 1855.

Vierge au lézard (*la*), tableau de P. Delaroche (1843), galerie de lord Hertford.

Vierge au donateur (*la*), chef-d'œuvre de Jean van Eyck, au Louvre : le donateur du tableau, le chancelier Rolin, est agenouillé aux pieds de la Vierge, sur la tête de laquelle un ange pose une couronne; la scène se passe dans une salle d'architecture gothique dont les fenêtres ouvertes laissent voir un merveilleux paysage où s'élève une ville qu'anime une multitude de figurines microscopiques.

Vierge au donateur (*la*), chef-d'œuvre d'Holbein, galerie de Dresde : le donateur, Jacques Meyer, bourgmestre de Bâle, est prosterné, avec sa famille, devant la Madone. Figures expressives, vivantes.

Vierge dans sa gloire (*la*), tableau du Pérugin, au Louvre — du même, à la pinacothèque de Bologne — du même, au Belvédère (Vienne) : grâce charmante, style plein de noblesse, coloris brillant et harmonieux.

Vierge dans sa gloire (*la*), chef-d'œuvre de Fra Bartolommeo, au Louvre : composition grave, solennelle, d'un dessin excellent et d'une couleur vigoureuse.

Vierge entourée de saints (*la*), tableau de Gaspard de Crayer, au Louvre — du même, au musée de Munich.

Vierge et les six saints (*la*), chef-d'œuvre de Jean Bellini, Académie de Venise : les six saints, qui entourent le trône de la Madone, sont saint François, saint Jean-Baptiste, saint Jérôme, saint Dominique, saint Sébastien et saint Etienne.

Vierge entourée des saints patrons de Modène (*la*), tableau du Guerchin, au Louvre.

Vierge et l'Enfant Jésus adorés par saint Antoine et sainte Lucie (*la*), tableau du Baroche, au Louvre.

Vierge et l'Enfant Jésus entourés des docteurs de l'Eglise et des saints patrons de Munich (*la*), tableau de M. Henri de Hess, pinacothèque de Munich.

Vierge, l'Enfant Jésus et sainte Anne (*la*), chef-d'œuvre de Léonard de Vinci, au Louvre : les attitudes sont un peu compassées, mais l'exécution a une finesse admirable.

Vierge (*vie de la*), suite de vingt gra-

vures sur bois, par Albert Dürer : la plupart de ces estampes se distinguent par la vie et la naïveté des figures, l'intimité du sentiment, la poésie des paysages et la perfection de l'exécution.

Vierzon, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges ; 8,296 h.

Viète, savant mathématicien fr. (1540-1603).

Vif, ch.-l. de c. (Isère) ; 2,506 h.

Vigan (*le*), ch.-l. d'arr. (Gard); 5,024 h. L'arr. a 10 cant., 76 comm., 58,877 h.

Vigée, homme de lettres fr. (1758-1820).

Vigée (*Mme* **Lebrun**, *Dlle*), peintre de portraits (1755-1842).

Vigeois, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive ; 2,381 h.

Vigile, pape de 537 à 555.

Vigneulles, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy ; 967 h.

Vignole, architecte italien, regardé comme le premier qui ait fixé les règles de l'architecture moderne (1507-1573).

Vignory, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont ; 581 h.

Vigny (*Alfred de*), poète et écrivain fr. (1799-1863).

Vigy, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Metz ; 821 h. Cédé à l'Allem.

Vihiers (*vi-é*), ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur ; 1,527 h.

Vilaine, rivière de France.

Villafranca, ville d'Italie, où eut lieu l'entrevue de Napléoon III avec l'empereur d'Autriche en 1859.

Villaines-la-Juhel, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne ; 2,833 h.

Villabolos, navigateur espagnol du XVIe siècle.

Villamblard, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac ; 1,328 h.

Villandraut, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bazas ; 1,104 h.

Villani, historien italien (1275-1348).

Villard-de-Lans, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble ; 1,970 h.

Villaret, nom de deux frères qui furent successivement grands maîtres de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem au commencement du XIVe siècle.

Villaret, historien fr. (1717-1766).

Villaret de Joyeuse, amiral fr. (1750-1812).

Villars (*lars*) (*maréchal de*), sauva la France à Denain (1653-1734).

Villars, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Trévoux ; 1,473 h.

Villars, ch.-l. de c. (Alpes-Marit.), arr. de Puget-Théniers ; 847 h.

Villaviciosa, bourg d'Espagne (Nouvelle-Castille), où Vendôme vainquit les Impériaux en 1710.

Villé, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Schlestadt ; 1,275 h. Cédé à l'Allem.

Villebois-la-Valette, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême ; 891 h.

Villebrumier, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban ; 697 h.

Villedieu, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches ; 3,572 h.

Villedieu (*la*), ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers ; 435 h.

Ville-en-Tardenois, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims ; 491 h.

Villefagnan, ch.-l. de c. (Charente); arr. de Ruffec ; 1,454 h.

Villefort, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende ; 1,638 h.

Villefranche, ch.-l. de c. (Alpes-Mar.), arr. de Nice ; 3,093 h.

Villefranche, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi ; 1,555 h.

Villefranche-de-Belvès, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat ; 1,641 h.

Villefranche-de-Lauraguais, ch.-l. d'arr. (Haute-Garonne) ; 2,648 h. L'arr. a 6 cant., 93 comm., 57,110 h.

Villefranche-de-Lonchapt, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac ; 900 h.

Villefranche-de-Rouergue, ch.-l. d'arr. (Aveyron) ; 9,312 h. L'arr. a 7 cant. 61 comm., 103,856 h.

Villefranche-sur-Saône, ch.-l. d'arr. (Rhône) ; 12,170 h. L'arr. a 10 cant., 132 comm., 171,953 h.

Villehardouin, écrivain fr. (1167-1213), écrivit sur la quatrième croisade un récit qui forme un des plus anciens et des plus précieux monuments de la prose française.

Villejuif, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Sceaux ; 1,917 h.

Villèle, ministre fr. (1773-1854).

Villemur, ch.-l. de c. (Haute-Garonne) arr. de Toulouse ; 4,510 h.

Villenauxe, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Nogent-sur-Seine ; 2,361 h.

Villenave, écrivain fr. (1762-1846).

Villeneuve, vice-amiral fr. ; m. en 1806.

Villeneuve, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche ; 3,213 h.

Villeneuve-d'Agen, ch.-l. d'arr. (Lot-et-Garonne) ; 13,681 h. L'arr. a 10 cant., 84 cant., 87,251 h.

Villeneuve-de-Berg, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas ; 2,402 h.

Villeneuve-de-Marsan, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan ; 2,128 h.

Villeneuve-l'Archevêque, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Sens ; 1,843 h.

Villeneuve-lès-Avignon, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Uzès ; 2,730 h.

Villeneuve-sur-Yonne, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Joigny; 5,095 h.
Villeréal, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve; 1,642 h.
Villeroi, maréchal de France (1643-1730).
Villers-Bocage, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 1,147 h.
Villers-Bocage, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 1,290 h.
Villers-Cotterets, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons; 3,119 h.
Villers-Farlay, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Poligny; 863 h.
Villersexel, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure; 1,139 h.
Ville-sur-Tourbe, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Sainte-Menehould; 580 h.
Villette (*la*), ancienne commune de la banlieue de Paris, aujourd'hui comprise dans le XIXe arrondissement.
Villette (*le marquis de*), écrivain fr. médiocre, que l'affection de Voltaire a sauvé de l'oubli (1736-1793).
Villeurbanne, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 7,474 h.
Villiers de l'Isle-Adam, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, soutint dans Rhodes un siége fameux contre Soliman, de 1522 à 1523.
Villiers-Saint-Georges, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Provins; 945 h.
Villoison (*de*), helléniste fr. (1750-1805).
Villon (*François*), poète fr. (1431-1484). Boileau a dit de lui :

Villon sut le premier, dans ces siècles [grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux [romanciers.

Vilna ou **Wilna**, ville de Russie, 52,286 h.
Vimoutiers, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 3,800 h.
Vimy, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais, arr. d'Arras; 1,444 h.
Vinay, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Saint-Marcellin; 2,990 h.
Vinça, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades; 2,144 h.
Vincennes, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Sceaux; 17,064 h. Château fort.
Vincent de Paul (*saint*), prêtre renommé pour sa charité (1576-1660).
Vincent-de-Paul (*société de Saint-*), association charitable fondée à Paris en 1833 et désorganisée par le gouvernement en 1861.
Vinci (*Léonard de*), célèbre peintre de l'école florentine (1452-1519).
Vindex, Gaulois vaincu par L. Rufus; se tua de désespoir l'an 68.
Vin du Rhin (*le*), fameux chant bachique, chanté dans toutes les fêtes de l'Allemagne, composé par Mathias Claudius (XVIIIe siècle).
Vingt-quatre février (*le*), drame sombre de Z. Werner, montrant une pauvre famille de paysans frappée par la malédiction du ciel (1807).
Vintimille, famille fr., originaire d'Italie, qui a fourni plusieurs personnages remarquables.
Viotti, célèbre violoniste piémontais, qui vint se fixer à Paris en 1782; m. en 1824.
Vire, ch.-l. d'arr. (Calvados); 6,778 h. L'arr. a 6 cant., 96 comm., 77,004 h.
Viret, un de ceux qui contribuèrent le plus à l'introduction de la Réforme en Suisse (1511-1571).
Virgile, le plus célèbre des poètes latins, auteur de l'*Enéide*, des *Géorgiques* et des *Bucoliques* (70-19 av. J.-C.).
Virginie, jeune plébéienne de Rome, dont la mort tragique amena la chute des décemvirs (418 av. J.-C.).
Virginie, tragédie d'Alfieri (XVIIIe siècle), où l'on admire l'élévation et la force des idées.
Virginie, un des États unis de l'Amérique du Nord; 1,512,293 h.
Viriathe, chef lusitanien; assassiné en 140 av. J.-C.
Virieu, ch.-l. de c. (Isère), arr. de la Tour-du-Pin; 1,140 h.
Virieu-le-Grand, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley; 950 h.
Visconti, illustre famille d'Italie.
Visconti, architecte fr. (1791-1854).
Visé, écrivain fr., fondateur du *Mercure galant* en 1672.
Visigoths. V. *Wisigoths*.
Vision de Colomb (*la*), poème de l'Américain Barlow (1781).
Vision d'Ezéchiel (*la*), célèbre tableau de Raphaël, palais Pitti : Dieu, entouré des animaux symboliques des évangélistes, apparaît sur les nuages, les bras ouverts, le visage terrible. Cette composition, exécutée dans de petites proportions, a quelque chose de sublime. Le tableau a été apporté à Paris, à la suite des guerres d'Italie.
Vision de saint Jérôme (*la*), tableau du Guerchin, au Louvre — du Parmesan, à la National Gallery.
Vision de saint François d'Assise (*la*), tableau d'Augustin Carrache, musée de Madrid.
Viso, montagne des Alpes.
Vistule, fleuve de Pologne et de Prusse.
Vitalien, pape de 657 à 672.
Vitebsk, ville et gouvernement de Russie; 18,000 et 750,000 h.

Vitellius (*uce*), empereur romain en 69 après J.-C., ne régna que huit mois et quelques jours, et ne se fit remarquer que par ses débauches et ses cruautés. Visitant avec ses officiers les champs de Bédriac, quelque temps après la bataille de ce nom, il répondit ce mot atroce à ceux qui se plaignaient de l'odeur infecte qu'exhalaient les cadavres : *Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon.* Les allusions qu'on fait à cette réponse ont lieu dans un sens facile à saisir.

Viterbe, ville des Etats de l'Eglise; 18,900 h.

Vitigès (*gèce*), roi des Ostrogoths d'Italie de 536 à 540, vaincu par Bélisaire.

Vitoria, v. forte d'Espagne; 12,000 h.

Vitré, ch.-l. d'arr. (Ille-et-Vilaine); 8,752 h. L'arr. a 6 cant., 61 comm., 77,735 h.

Vitrey, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 932 h.

Vitrolles (*le baron de*), homme politique fr., ardent royaliste (1774-1856).

Vitruve, architecte romain, auteur du traité *De Architectura*, qu'il dédia à Auguste, et qui est très-précieux en ce qu'il constate l'état de l'architecture à cette époque.

Vitry (*le marquis de*), capitaine des gardes de Louis XIII, tua Concini, et fut créé maréchal de France.

Vitry-en-Artois, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 2,608 h.

Vitry-le-Brûlé, v. du dép. de la Marne, brûlé en 1144 par Louis le Jeune.

Vitry-le-François, ch.-l. d'arr. (Marne); 7,177 h. L'arr. a 5 cant., 123 comm., 48,046 h.

Vitteaux, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Semur; 1,634 h.

Vittel, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Mirecourt; 1,326 h.

Vivarais, petit pays de l'anc. France.

Viverols, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert; 1,095 h.

Viviani, savant géomètre italien (1622-1703).

Viviers, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas; 2,937 h.

Vivône, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers; 2,290 h.

Vivonne, maréchal de Fr. (1636-1688).

Vizille, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 2,903 h.

Vladimir, nom de deux princes russes; xe et xie siècles.

Vladimir, ville de la Russie; 12,000 h.

Vladislas (*dce*), nom de plusieurs ducs et rois de Pologne du xie au xviie siècle.

Vocation de saint Matthieu (*la*), chef-d'œuvre de Louis Carrache, à la pinacothèque de Bologne : le coloris de cette grande et belle toile, qui a figuré au Louvre sous le premier empire, s'est malheureusement très-assombri.

Vœu de Louis XIII (*le*), tableau d'Ingres, cathédrale de Montauban.

Voghera, ville d'Italie (Piémont); 12,000 h.

Void (*voi*), ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy; 1,284 h.

Voiron, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 10,262 h.

Voisenon, poète fr. (1708-1775).

Voisin (*la*), devineresse brûlée à Paris en 1680 comme complice de la marquise de Brinvilliers.

Voiteur, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 1,038 h.

Voiture, bel esprit fr. (1598-1648).

Voix intérieures (*les*), recueil de poésies, aussi gracieuses que brillantes, une des plus riches productions de Victor Hugo (1837).

Volga, fleuve de Russie.

Volhynie, gouvernement de la Russie.

Volmunster, ch.-l. de c. (Moselle); 1,125 h. Cédé à l'Allem.

Volney, érudit fr. (1757-1820), auteur des *Ruines*.

Volonne, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Sisteron; 988 h.

Volsques, peuples de l'Italie ancienne.

Volta, célèbre physicien italien, inventeur de la *pile* qui porte son nom (1745-1827).

Voltaire, célèbre poète et prosateur fr., cultiva tous les genres : poésie, philosophie, histoire, théâtre, etc.; exerça une influence immense sur les esprits au xviiie siècle (1694-1778).

Voltaire (*statue en marbre de*), chef-d'œuvre de Houdon, à la Comédie-Française : simplicité et naturel de la pose, admirable expression du visage; — statue en marbre, exécutée par Pigalle en 1776.

Vondel, poète tragique hollandais (1587-1679).

Vorey, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 2,310 h.

Voronége, ville de Russie; 44,000 h.

Vosges (*vôge*), montagnes de France.

Vosges (*vôge*) (*dép. des*), ch.-l. Epinal; 5 arr., 30 cant., 531 comm., 392,988 h. 5e div. milit. Cour d'appel de Nancy, évêché à Saint-Dié.

Voss, littérateur allemand (1751-1826).

Vossius (*uce*), savant allemand (1577-1649).

Vouet (*Simon*), peintre fr. (1582-1649).

Vougeot, village de France (Côte-

d'Or), dont le territoire est renommé par l'excellence de ses vins.

Vouillé, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers; 1,651 h. Clovis y remporta, en 507, une victoire sur Alaric, roi des Visigoths, qu'il tua de sa propre main.

Vouneuil-sur-Vienne, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault; 1,411 h.

Vouvray, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 2,180 h.

Vouziers, ch.-l. d'arr. (Ardennes); 3,073 h. L'arr. a 8 cant., 131 comm., 55.906 h.

Voves, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres; 1,845 h.

Voyage dans la Lune, ouvrage comique de Cyrano de Bergerac (XVIIe siècle).

Voyage en Perse, ouvrage de Chardin, fort estimé pour l'intérêt que présentent les matières et pour l'exactitude des faits (1711, 1735 et 1811).

Voyage en Provence et en Languedoc, ouvrage enjoué et spirituel, de Chapelle et Bachaumont (1656). C'est un modèle de poésie agréable et facile.

Voyage sentimental, ouvrage bizarre de Sterne, chef-d'œuvre d'humour et de sensibilité communicative, où l'écrivain peint l'homme en paraissant n'être occupé que de lui-même (1767).

Voyage autour de ma chambre, ravissante causerie avec le lecteur par X. de Maistre, publié à Turin en 1794.

Voyage autour du monde, relation du navigateur Bougainville, dont le succès a été prodigieux (1771).

Voyage autour du monde, par Jacques Arago; le meilleur ouvrage de l'auteur (1838-1840).

Voyage en Egypte et en Syrie, principal ouvrage de Volney, qui se distingue par l'esprit d'observation et un vrai talent de style; c'est un modèle de description exacte (1787).

Voyage dans l'Inde, ouvrage de Victor Jacquemont, aussi remarquable par le talent de l'écrivain que par la science du naturaliste (1832-1843).

Voyages de Bernier, relations d'un séjour en Orient, regardées comme un modèle d'exactitude (1670).

Voyages de Regnard en Flandre, en Laponie, en Normandie, récits mêlés de prose et de vers (1731).

Voyages dans les Alpes, ouvrage célèbre du naturaliste de Saussure, unissant le sentiment et l'imagination d'un poète à l'exactitude du savant et à la sagacité du philosophe (1779-1796).

Vrai, du Beau et du Bien (*du*), ouvrage de M. Cousin, où la philosophie éclectique est ramenée au spiritualisme chrétien, à l'orthodoxie catholique (1853). Cet ouvrage est remarquable sous le rapport du style.

Vulcain, dieu du feu.

Vulgate (*la*), version latine de la Bible, seule reconnue canonique par le concile de Trente. Dans les premiers siècles du christianisme, il existait différentes versions latines de la Bible, mais inexactes et chargées d'interpolations. De 385 à 405, saint Jérôme fit lui-même une nouvelle traduction latine de l'Ancien et du Nouveau Testament, d'après le texte hébreu original; c'est celle qui est connue sous le nom de *Vulgate*, mot qui signifie *rendu public*. Les réformateurs du XVIe siècle la rejetèrent, prétendant qu'elle renfermait des erreurs et qu'elle ne rendait pas toujours le texte original par le terme propre. Le concile de Trente décida, le 27 mai 1546, qu'il serait permis d'étudier le texte original, mais que la *Vulgate* continuerait à faire foi, et que son texte serait le seul invoqué comme preuve.

W

Wace (*Robert*), poète anglo-normand (1090-1180).

Wagram, village d'Autriche célèbre par une victoire de Napoléon en 1809.

Wagram (*bataille de*), tableau d'Horace Vernet, galerie de Versailles.

Wailly, grammairien fr. (1724-1801).

Walcheren, île de la mer du Nord.

Walckenaer (*val-ke-nère*), géographe, naturaliste et littérateur fr. (1771-1852).

Wallace, héros écossais, décapité en 1305.

Wallenstein (*val-stène*), célèbre général, né en Bohême en 1583; m. en 1634.

Wallenstein, trilogie dramatique de Schiller, composée des trois pièces suivantes: le *Camp de Wallenstein*; les *Piccolomini* et la *Mort de Wallenstein* (1798).

Walpole (*Robert*), célèbre homme d'Etat anglais (1676-1745).

Walpole (*Horace*), fils du précédent, littérateur anglais (1717-1797).

Walsingham, homme d'Etat anglais (1536-1590).

Walter Scott. V. *Scott*.

Warburton, savant écrivain et prélat anglais (1698-1779).

Wartbourg, château fort de Saxe-

Weimar, où Luther fut enfermé pendant un an (1521).

Warton, littérateur anglais (1722-1800).

Warwick (*var-vik*) (*comte de*), général anglais (1453-1471).

Warwick (*le comte de*), tragédie en cinq actes et en vers, par La Harpe, pièce qui obtint un succès éclatant (1763).

Washington (*oua-sin-kton*), général et homme d'Etat américain, fondateur de la république des Etats-Unis (1732-1799).

Washington, capitale des Etats-Unis; 64,400 h.

Wasselonne, ch.-l. de c. (Bas-Rhin); 4,308 h. Cédé à l'Allem.

Wassigny, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins; 1,331 h.

Waterloo (*va-tèr-lo*), village de Belgique, où Napoléon fut vaincu en 1815.

Waterloo, roman historique de MM. Erckmann-Chatrian (1865).

Watt (*ouate*) (*James*), célèbre mécanicien écossais, perfectionna les machines à vapeur (1736-1819).

Watteau (*va-to*), célèbre peintre de genre fr. (1684-1721).

Watteville (*de*), abbé de Baume, en Franche-Comté, après une vie des plus aventureuses; m. en 1703.

Waverley, roman poétique et vigoureux, la première des compositions historiques de Walter Scott (1814).

Wavre, ville de Belgique; 5,200 h.

Weber (*vé-bèr*), célèbre compositeur de musique allemand (1786-1826)

Weerdt, célèbre chef de partisans en Allemagne (1594-1652).

Weimar, ville d'Allemagne, cap. du grand-duché de Saxe-Weimar; 12,000 h.

Welches, nom primitif des Celtes.

Wellington (*vé-lin-kton*), général anglais, commandait les forces réunies contre la France en 1815, et gagna la célèbre bataille de Waterloo.

Werner (*Zacharie*), poète allemand (1768-1824).

Werther, roman célèbre sous forme de lettres, publié à Leipzig (1774), par Gœthe. Cet écrit, comme le dit l'auteur lui-même, manifeste les rêves pénibles d'une jeunesse malade. Le nom du héros a passé dans la langue, et on y fait de fréquentes allusions.

Wéser, fleuve d'Allemagne.

Westermann, général fr., m. sur l'échafaud en 1794.

Westminster (*vès-min-ster*), célèbre abbaye de Londres.

Westmoreland, comté d'Angleterre; 60,000 h.

Westphalie (*vest*), contrée d'Allemagne.

Westphalie (*traité de*), conclu en 1648 entre l'empereur d'Allemagne et la France, pour mettre fin à la guerre de Trente ans.

Wharton (*le marquis de*), homme d'Etat anglais (1640-1715).

Wiclef (*vi-klèf*), hérésiarque anglais (1329-1384).

Wieland (*vi-é-lande*), célèbre poète et littérateur allemand (1733-1813).

Wiesbaden (*dène*), ville de Prusse; eaux thermales; 15,000 h.

Wight (*ouite*) (*île de*), située dans la Manche, appartenant à l'Angleterre; 35,000 h.

Wilhem (*vi-lème*), fondateur des écoles populaires de chant en France (1781-1842).

Wilhem-Meister, roman remarquable, principalement au point de vue esthétique, par Gœthe (Berlin, 1794-1796).

Willaumez (*vi-io-mèze*), vice-amiral fr. (1761-1845).

Wimpfen, général fr. (1745-1814).

Winckelmann, célèbre antiquaire allemand (1717-1768).

Windischgrætz, général autrichien (1787-1862).

Windsor (*oui-ne-zor*), bourg d'Angleterre, résidence d'été des souverains.

Wintzenheim (*vine-tce-nème*), ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Colmar; 3,792 h. Cédé à l'Allem.

Wisconsin, rivière et Etat de l'Union américaine du Nord.

Wisigoths, fraction des Goths.

Wissembourg, ch.-l. d'arr. (B.-Rhin), place forte; 5,570 h. L'arr. a 6 cant., 103 comm., 84,851 h. Cédé à l'Allem.

Witikind (*vi-ti-kin*), héros saxon; m. en 807.

Witt (*vite*) (*Jean de*), grand pensionnaire de Hollande; tué en 1672.

Wittemberg, ville de la Saxe prussienne; 11,000 h.

Wittgenstein (*le prince de*), feld-maréchal russe, d'origine prussienne (1769-1843).

Woerth (*veurte*), ch.-l. de c. (Bas-Rhin); 1,114 h. Cédé à l'Allem.

Wolf (*J.-Chrétien*), philosophe allemand (1679-1754).

Wolf (*Fr.-Auguste*), célèbre philologue et érudit allemand (1759-1824).

Wolfenbuttel, ville du Brunswick, 10,000 h.

Wollaston, savant physicien anglais (1766-1828).

Wolsey (*Thomas*), cardinal et ministre du roi Henri VIII (1471-1530).

Woolwich (*ou-litch*), ville d'Angleterre sur la Tamise; 28,000 h.

Worcester, v. d'Angleterre; 27,000 h.
Wormhoudt, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque; 3,703 h.
Worms (*uorm-ce*), ville du grand-duché de Hesse-Darmstadt; 8,400 h.
Wouverman, peintre hollandais (1620-1668).
Wrangel (*vran-gèl*), général suédois, maréchal du royaume (1613-1676).
Wrède (*le prince de*), général bavarois, battu à Hanau par Napoléon (1767-1838).
Wurmser (*vour-msèr*), général autrichien (1724-1797).
Wurtemberg (*tin-bèr*) (*royaume de*), Etat de l'Allemagne; 1,669,720 h.; cap. *Stuttgard*.
Wurtzbourg, v. de Bavière; 36,000 h.

X

Xaintrailles, vaillant capitaine de Charles VII; m. en 1461.
Xanthe, rivière de la Troade.
Xantippe, femme de Socrate, connue par son humeur acariâtre, qui est restée proverbiale.
Xantippe, Lacédémonien qui commanda les armées carthaginoises, vainquit et fit prisonnier Régulus en 255 av. J.-C.
Xénocrate, philosophe grec, disciple de Platon (406-314 av. J.-C.).
Xénophon, historien grec, dirigea la *Retraite des Dix mille* (445-355 av. J.-C.).
Xérès (*ké-rèce*), ville d'Espagne dans l'Andalousie; vins renomm.; 32,000 h.
Xertigny, ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal; 3,860 h.
Xerxès Ier (*cèce*), roi de Perse de 485 à 472 av. J.-C., vaincu à Salamine.
Ximénès (*ki-mé-nèce*), cardinal, ministre d'Espagne (1436-1517).
Xylander, philologue allemand (1532-1576).

Y

Yankees (*kiss*), nom donné par dérision aux habitants des Etats-Unis par les Anglais; imitation de la manière dont les Indiens prononçaient le mot *English* (Anglais).
Yarmouth (*moute*), port de mer et ville forte d'Angleterre; 30,000 h.
Yédo, cap. du Japon; 1,600,000 h.
Yémen (*ène*), région d'Arabie.
Yenne, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 2,880 h.
Yerville, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot; 1,652 h.
Yonne (*dép. de l'*), ch.-l. Auxerre; 5 arr., 37 cant., 485 comm., 363,608 h. 1re div. milit. Cour d'appel de Paris; archevêché à Sens.
York, ville d'Angleterre; 40,337 h.
York (*maison d'*), branche des Plantagenets qui disputa le trône aux Lancastre dans la guerre des Deux-Roses.
Young (*iongue*), poète anglais, auteur des *Nuits* (1681-1765).
Ypres, ville de Belgique; 17,400 h.
Ypsilanti, famille grecque moderne qui a fourni plusieurs personnages distingués.
Yssingeaux, ch.-l. d'arr. (Haute-Loire); 8,270 h. L'arr. a 6 cant., 42 comm., 86,387 h.
Yucatan, presqu'île du Mexique; 510,000 h.
Yverdun, v. du cant. de Vaud; 3,620 h.
Yves (*saint*), évêque de Chartres; m. en 1115.
Yveteaux (*des*), poète fr. (1567-1649).
Yvetot, ch.-l. d'arr. (Seine-Inférieure); 8,282 h. L'arr. a 10 cant., 168 comm., 125,412 h.

Z

Zabulon, une des douze tribus de la Palestine.
Zacharie, pape de 741 à 752.
Zadig, ou la *Destinée*, ouvrage philosophique de Voltaire, où l'auteur se propose de démontrer que la Providence conduit les hommes par des voies dont le secret lui appartient.
Zaïde, ouvrage très-intéressant de Mme de La Fayette (1670).
Zaïre ou **Congo**, fleuve d'Afrique.
Zaïre, tragédie célèbre de Voltaire, inspirée par l'*Othello* de Shakspeare (1732). Quelques vers de cette tragédie ont passé dans la langue, et on les cite souvent sous forme plaisante :

— Des chevaliers français tel est le [caractère.
— Soutiens-moi, Châtillon.
— Le voilà donc connu ce secret plein [d'horreur.

Zaleucus, législateur et philosophe grec du VIIe siècle av. J.-C.
Zama, anc. v. d'Afrique, où Scipion l'Africain vainquit Annibal (202 av. J.-C.).
Zambèze, fleuve d'Afrique.
Zamet, riche financier du XVIe siècle, d'origine espagnole.
Zamora, ville d'Espagne, prov. de Léon; 10,000 h.
Zanguebar, contrée de l'Afrique.
Zante, une des îles Ioniennes; 45,000 h.
Zanzibar, île de la mer des Indes.
Zélande, province de Hollande.
Zélande (*Nouvelle-*), groupe d'îles de l'Océanie.
Zemble (*Nouvelle-*), nom donné à deux îles de l'océan Glacial arctique.

Zémire et Azor, opéra-comique de Grétry, paroles de Marmontel (1771).
Zend-Avesta (*le*), ou la *Parole vivante*, livre sacré des Guèbres ou Parsis; divisé en deux parties, et écrit en pehlvi et en parsi; la première partie, le *Vendidad*, attribuée à Zoroastre, paraît être le seul ouvrage véritablement antique. Traduit en latin par Anquetil-Duperron, et en français par Eugène Burnouf (1771 et 1829).
Zénobie, reine de Palmyre, vaincue et réduite en captivité par Aurélien en 273.
Zénon, philosophe grec d'Elée; né en 490 av. J.-C.
Zénon, philosophe grec, fondateur du stoïcisme; né en 362 av. J.-C.
Zénon l'Isaurien, empereur d'Orient de 474 à 491.
Zéphire se balançant sur l'eau, tableau de Prudhon, vendu 21,050 fr. à la vente Sommariva (1839).
Zéphire enlevant Psyché (*le*), groupe de Canova, Louvre: élégance et délicatesse des formes, mouvement hardi, exécution moelleuse.
Zéphirin (*saint*), pape de 202 à 218.
Zeuxis (*kcice*), peintre grec (468-400 av. J.-C.).
Zicavo, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 1,643 h.
Zimmermann (*tsi-mèr-mane*), médecin et philosophe suisse (1728-1795).
Zingarelli, musicien italien (1751-1837).
Zingaris (*les*), livre intéressant et dramatique sur les Bohémiens, où ils sont peints d'après nature, par G. Borrow (1841).
Ziska, chef des hussites (1380-1424).
Zizim, fils de Mahomet II et frère de Bajazet II; m. en 1495.
Zoïle, critique envieux d'Homère (IVe siècle av. J.-C.). V. aux *Notes*.
Zollverein (*rène*), association douanière des États allemands, formée en 1834.
Zonaras, historien grec du XIIe siècle.
Zopyre, satrape perse, célèbre par son dévouement envers Darius (520 av. J.-C.).
Zoroastre, fondateur de la religion des Mages chez les Perses et les Mèdes.
Zorobabel, prince de la maison de David qui ramena les Juifs dans leur pays après l'édit de Cyrus.
Zosime, historien grec du Ve siècle.
Zug, canton, ville et lac de la Suisse.
Zumalacarreguy, général espagnol (1789-1835).
Zurbaran, peintre espagnol (1598-1662).
Zurich, canton, ville et lac de Suisse.
Zuyderzée, golfe de Hollande.
Zwingle (*zvingle*), célèbre réformateur suisse (1484-1531).

PARIS. — IMPRIMERIE PIERRE LAROUSSE, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, 49.

